

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES ,

DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'A NOS JOURS.

DE L'IMPRIMERIE DE MOREAU, RUE COQUILLIÈRE, N^o. 27.

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES,

DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'A NOS JOURS;

FORMANT LA CONTINUATION,

OU TROISIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE PUBLIÉ, SOUS CE NOM,

PAR LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGREGATION DE SAINT-MAUR.

CETTE PARTIE,

RÉDIGÉE PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET HOMMES DE LETTRES,

EST PUBLIÉE

PAR M. LE CHEVALIER DE COURCELLES,

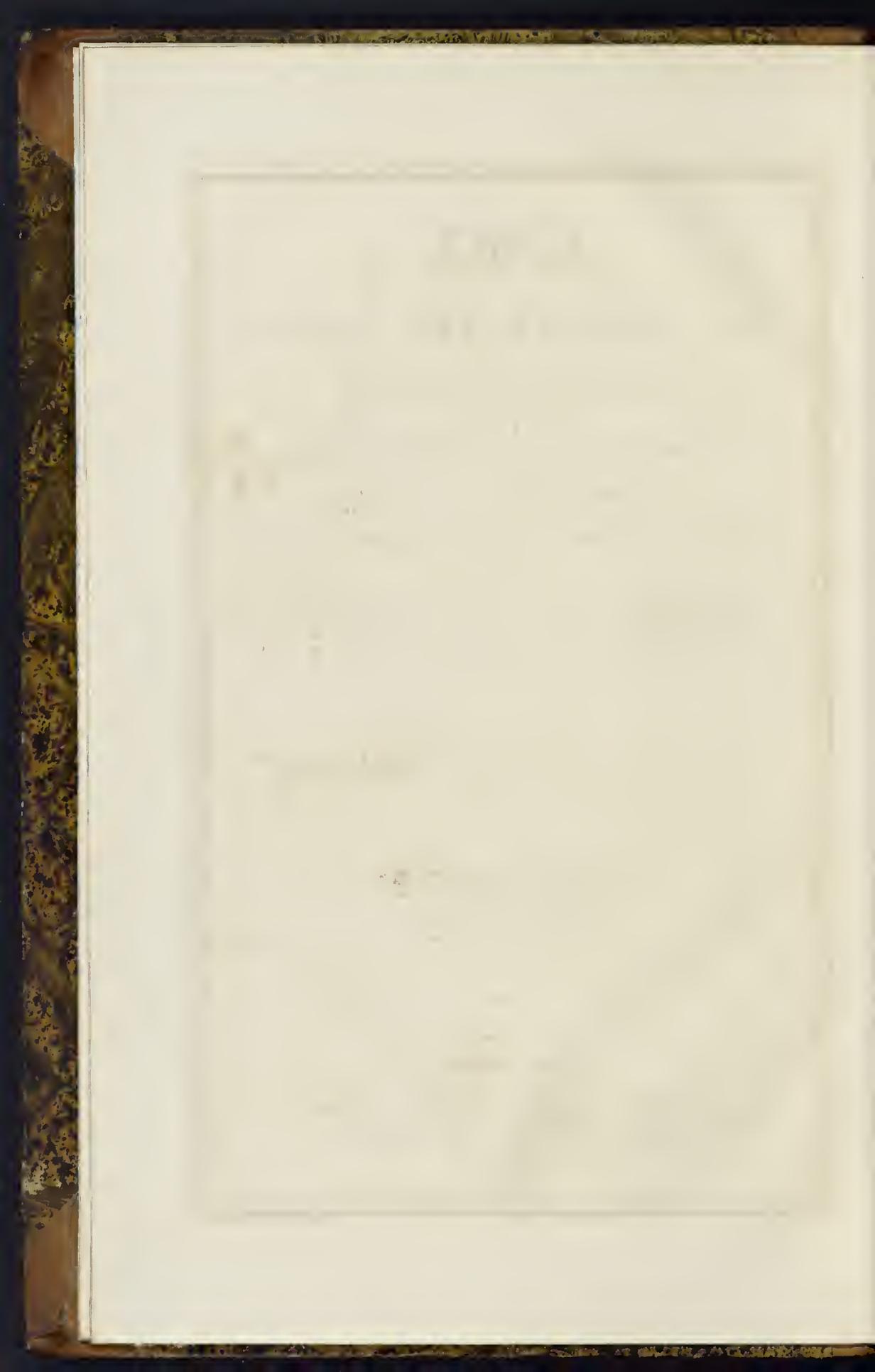
ANCIEN MAGISTRAT, CHEVALIER, HISTORIOGRAPHE ET GÉNÉALOGISTE DE PLUSIEURS ORDRES, ET AUTEUR DE DIVERS
OUVRAGES HISTORIQUES ET HÉRALDIQUES.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ { L'ÉDITEUR, rue Saint-Honoré, n°. 290, près l'église Saint-Roch;
ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 23;
TREUTTEL ET WURTZ, Libraires, rue de Bourbon, n°. 17.

M. DCCCXXI.



AU ROI.

SIRE,

Lorsque VOTRE MAJESTÉ daigna permettre que *la continuation de l'Art de vérifier les Dates* parût sous ses augustes auspices, nous avons dû reconnaître, dans l'expression de sa volonté royale, un hommage rendu à la mémoire des premiers auteurs de cet immortel ouvrage, et le seul prix qui pût dignement couronner leurs veilles. Ce témoignage éclatant de la haute protection que VOTRE MAJESTÉ accorde aux lettres, était bien fait pour honorer la tombe des savants Religieux de la Congrégation de Saint-Maur, et encourager les efforts de leurs continuatens. C'est au nom de mes collaborateurs et au mien, SIRE, que je dépose au pied du trône l'expression de la vive reconnaissance dont nous a pénétrés cette marque insigne de la bienveillance de VOTRE MAJESTÉ. Ce sentiment est d'autant plus profond, SIRE, que les bienfaits multipliés, qui signalent tous les jours du règne de VOTRE MAJESTÉ, l'ont rendu le premier besoin de ses sujets.

Dans la période pleine d'événements que présente l'histoire contemporaine, la providence, SIRE, a marqué des époques dont le tableau, déchirant pour la France, n'a pu être voilé aux yeux des nations, ni dérobé aux regards de la postérité. C'est alors que la vérité nous a fait connaître combien sont rigoureux les devoirs qu'elle impose à l'historien fidèle. Cependant, SIRE, du sein de ces longues nuits de deuil et de désastres, quelques rayons du plus pur héroïsme ont lui pour consoler l'humanité flétrie. Le ciel réservait deux grands exemples au monde, dans le spectacle des vertus sublimes de l'infortuné *Louis XVI*, et dans la force d'âme avec laquelle VOTRE MAJESTÉ s'est élevée au-dessus de ces grandes vicissitudes humaines.

A ces tems de calamités publiques, SIRE, ont succédé quelques années brillantes pour l'honneur

français; mais la providence n'a pas permis que les efforts de tout un peuple généreux servissent à fonder son bonheur, comme ils avaient servi à relever sa gloire. Sorti de la ligne sacrée de la légitimité, qui seule garantit le repos et la stabilité des empires, il devait être tour-à-tour l'instrument aveugle des partis, et la victime d'une ambition aussi folle qu'insatiable. Mais le terme de tant de convulsions politiques était marqué dans les décrets de la bonté divine. La France, longtemps déchirée par l'anarchie, et près de succomber sous le poids d'un pouvoir illégal, a enfin recouvré, dans la restauration du trône de saint Louis et de Henri IV, ce riche patrimoine de prospérités et de gloire, dont une funeste subversion de principes l'avait dépouillée. Puisse-t-elle jouir à jamais, SIRE, de toutes les garanties de sécurité et de bonheur qu'elle a retrouvées dans les précieuses institutions émanées de la haute sagesse de VOTRE MAJESTÉ, et dans la naissance presque miraculeuse de ce royal enfant, sur lequel désormais reposent toutes ses destinées!

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle sujet,

Le chevalier DE COURCELLES.

Paris, le 30 avril 1821.

AVERTISSEMENT.

ON ne se propose point, dans cet avertissement, de développer tous les éléments, dont se compose l'*Art de vérifier les Dates*. Cet excellent ouvrage est trop connu dans la république des lettres, pour qu'un semblable examen puisse rien ajouter au jugement qu'un demi siècle, si fécond en talents et en lumières, en a porté, ni à la haute considération qu'il a si justement acquise aux célèbres Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, ses premiers auteurs. On se borne ici au seul exposé des faits relatifs à la dernière édition de l'*Art de vérifier les Dates*, depuis la naissance de J.-C., jusqu'en 1770; à la partie antérieure à l'ère chrétienne, que les Bénédictins avaient laissée inédite; enfin, à la continuation de cet ouvrage, depuis l'année 1770, jusqu'à nos jours.

La troisième édition de l'*Art de vérifier les Dates*, depuis la naissance de J.-C., publiée en 1787, en trois volumes in-folio, se trouvait entièrement épuisée, lorsque *M. de Saint-Allais* conçut, en 1818, l'idée d'en donner une nouvelle dans les deux formats in-4° et in-8°. (1). Possesseur des manuscrits des Bénédictins, pour l'*Art de vérifier les Dates*, soit avant, soit depuis l'ère chrétienne, par suite de la cession que lui en avaient faite les héritiers de *D. Clément*, ainsi que de l'exemplaire de la partie depuis J.-C., sur lequel ce savant religieux, depuis une longue suite d'années, avait de sa main fait d'importantes et nombreuses corrections, *M. de Saint-Allais* présentait toutes les garanties matérielles, qui devaient assurer le succès de son entreprise. En effet, les changements multipliés qu'on a dû opérer dans la chronologie technique et historique de cet ouvrage, d'après l'exemplaire de *D. Clément*, ont fait d'autant mieux apprécier cette nouvelle édition, qu'elle est aujourd'hui la seule qui offre l'œuvre entière des Bénédictins.

Encouragé par les applaudissements de toutes les classes savantes, *M. de Saint-Allais* ne crut pouvoir mieux répondre à la bienveillance du public, qu'en mettant aussitôt en ordre les matériaux inédits de l'*Art de vérifier les Dates*, avant l'ère chrétienne, et il les publia dans les trois formats, in-folio, in-4° et in-8°. (2). Cette première section de la chronologie universelle, que notre funeste révolution ne permit point à *D. Clément* de mettre au jour, fut accueillie avec un empressement d'autant mieux mérité, qu'elle était depuis longtemps comptée au nombre des pertes les plus sensibles qu'eussent éprouvées les lettres, dans le cours de nos longues dissensions. Tels étaient les travaux de *M. de Saint-Allais*, quant à son édition de l'*Art de vérifier les Dates*, lorsque, menacé tout à coup de perdre la vue, il fut contraint de renoncer à la suite de cette entreprise.

M. de Courcelles, devenu, en 1820, propriétaire, non-seulement des manuscrits des Bénédictins pour les deux parties de l'*Art de vérifier les Dates*, avant et depuis l'ère chrétienne, mais encore de toute l'édition des deux parties publiée par *M. de Saint-Allais*, songea à combler le vide que présentait encore cet ouvrage, en recueillant tout ce que l'histoire offre d'événements mémorables depuis l'année 1770, époque à laquelle les Bénédictins ont interrompu leur narration, jusqu'à nos jours; mais en même tems, convaincu de son insuffisance personnelle, et considérant qu'une entreprise aussi vaste, qui exige des recherches immenses, et présente de grandes difficultés, ne peut être l'ouvrage d'un seul homme, qu'elle nécessite au contraire le concours de plusieurs collaborateurs, *M. de Courcelles* a dû, dans l'intérêt de l'histoire, s'entourer des lumières d'une société de savants et hommes de lettres, pour continuer, de concert avec eux, le grand ouvrage de l'Art de

(1) Elle forme 5 volumes du premier format, et 18 du second.

(2) Cette partie, la première de l'ouvrage entier, comprend un volume in-folio, un fort volume in-4°, et cinq volumes in-8°.

vérifier les Dates, en se réservant toutefois la faculté d'être seul éditeur de cette continuation, qui s'imprime, comme les deux premières parties, dans les trois formats in-folio, in-4° et in-8°. (1).

Les collaborateurs de M. de Courcelles, pour la continuation de l'*Art de vérifier les Dates*, sont :

Pour ce qui concerne la *France*, M. Charles LACRETELLE, jeune, l'un des quarante de l'Académie française, professeur d'histoire à l'Académie de Paris, qui a déjà tracé, avec autant de précision que d'éloquence, les grandes époques de l'histoire de France, pendant le dix-huitième siècle, et que son *Histoire des guerres de religion*, a placé au rang des premiers historiens ;

Pour l'*Angleterre*, l'*Ecosse*, l'*Irlande*, le *Danemark*, la *Norvège*, la *Suède*, la *Russie* et la *Pologne*, M. EYRIÈS, auteur de plusieurs ouvrages intéressants, et de traductions recherchées de voyages écrits en langues anglaise et allemande, particulièrement du voyage fait en Norvège et en Laponie, par M. Buch, et de l'ouvrage de John Aikin, sur le règne de Georges III, ouvrage qui embrasse l'histoire d'Angleterre, et celles des autres états de l'Europe, depuis l'année 1760 ;

Pour la *Hollande* et les *Pays-Bas*, M. le chevalier DE MARCHANGY, avocat général près la cour royale de Paris, membre du conseil de S. A. R. MONSIEUR, frère du roi, auteur de la *Gaule poétique*, ou l'histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts ;

Pour l'*Italie* entière, la *Savoie*, la *Sardaigne*, la *Corse*, la *Stieile* et l'île de *Malte*, M. le comte de FORTIA D'URBAN, membre de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères, auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'érudition, qui ont obtenu le suffrage des savants, italiens et français, particulièrement d'un projet d'histoire romaine, qui lui a mérité à Rome une médaille d'or, de la part de l'Académie des Lincées ;

Pour la *Suisse*, M. Hyppolite DE LA PORTE, littérateur distingué, auteur de plusieurs traductions ou imitations d'ouvrages anglais et allemands, et de beaucoup d'articles remarquables de la *Biographie universelle*.

Pour l'*Allemagne* et la *Prusse*, MM. HASE et DEPPING, conjointement ; le premier, savant helléniste, attaché au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi, professeur de grec moderne à l'école royale des langues orientales, et auteur de plusieurs ouvrages remplis d'érudition, notamment de l'histoire de Léon le Diacre, qui forme un supplément à la collection Byzantine ; le second, qui doit à ses divers ouvrages, particulièrement à son histoire générale d'Espagne, à la continuation de l'histoire de Russie, de Lèvesque, qu'il a entreprise, de concert avec MM. Malte-Brun et Auguis, et aux articles intéressants qu'il a fournis aux *Annales des Voyages*, et à la *Biographie universelle*, la réputation dont il jouit dans l'Europe savante ;

Pour l'*Espagne*, le *Portugal*, la *Turquie d'Europe* et d'*Asie*, l'*Arabie*, la *Palestine*, la *Perse*, l'*Indostan*, et la côte septentrionale de l'*Afrique*, M. AUDIFFRET, membre de plusieurs académies, attaché au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi, collaborateur de la *Biographie universelle*, particulièrement pour l'histoire orientale ;

Pour la *Grèce*, l'*Archipel grec*, et les îles *Ioniennes*, M. RAOUL-ROCHETTE, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur du cabinet des médailles à la Bibliothèque du roi, professeur suppléant à la chaire d'histoire moderne de l'Académie de Paris, auteur de l'histoire critique de l'établissement des colonies grecques, ouvrage couronné par l'Institut, en 1813, et l'un des collaborateurs du journal des savants et de la *Biographie universelle* ;

Pour l'ancien empire du *Kapchak*, avec tous ses démembrements, les *Khans* de *Kasan* et d'*Astrakan*, ceux de *Krimée*, la *Valakie*, la *Moldavie*, l'*Arménie* et la *Géorgie*, M. SAINT-MARTIN, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur de mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, qui lui ont mérité de la part du premier orientaliste de l'Europe, M. le baron Silvestre de Sacy, un rapport

(1) Elle se compose de 12 volumes in-8°, 3 volumes in-4°, et 3 volumes in-folio. Chaque volume in-4° et in-folio, devant renfermer quatre volumes in-8°, sera publié en quatre livraisons.

honorable dans le journal des savants, en 1818, et de recherches sur l'époque de la mort d'Alexandre, et la chronologie des Ptolémées, qui ont fixé sa réputation;

Pour le *Thibet*, l'empire des *Byrmans*, *Siam*, la *Cochinchine*, le *Tonking*, la *Tartarie*, la *Chine* et le *Japon*, M. Abel REMUSAT, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur des langues chinoise et tartare au collège de France, auteur de mémoires précieux sur l'histoire et la langue chinoise, et l'un des collaborateurs du journal des savants, et de la Biographie universelle;

Pour les *côtes orientale, occidentale et méridionale de l'Afrique*, l'*Ethiopie*, l'*Abyssinie*, le *royaume de Congo*, et les *îles de Madagascar, de France et de Bourbon*, M. WALCKENAER, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire général de la préfecture du département de la Seine, auteur d'un grand nombre d'ouvrages historiques et géographiques, notamment de recherches sur l'intérieur de l'Afrique, et du monde maritime, ou tableau géographique et historique de l'Archipel d'Orient, de la Polynésie, et de l'Australasie;

Enfin, pour les deux *Amériques septentrionale et méridionale*, et pour toutes les *îles de la mer du Sud*, M. D. B. WARDEN, ancien consul américain, à Paris, membre de plusieurs académies et sociétés littéraires et philosophiques, françaises et étrangères, auteur d'un traité sur l'origine, la nature, les progrès et l'influence des établissements consulaires, et d'une description statistique, historique et politique des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale.

M. de Courcelles ne pouvait fonder le succès de la continuation de l'*Art de vérifier les Dates*, que sur une réunion aussi imposante d'écrivains du premier mérite : aussi éprouve-t-il le plus vif besoin de rendre ici à ses collaborateurs, un hommage public de sa reconnaissance, en déclarant que c'est à leurs talents et à la haute réputation dont ils jouissent dans la république des lettres, qu'il sera redevable de ce succès.

Cette continuation devant embrasser tous les événements qui ont eu ou auront lieu jusqu'en 1822, et ceux, dont l'Europe, et particulièrement l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Turquie ont été témoins depuis 1819, étant trop récents pour qu'on ait pu déjà recueillir tous les documents et instructions nécessaires, pour en pouvoir rendre un compte fidèle dans les trois premiers volumes in-8°, consacrés à l'Europe, on a cru devoir s'arrêter dans ces trois volumes, pour tout ce qui regarde l'Europe, au récit des faits antérieurs à l'année 1801, comme appartenant seuls à la fin du dix-huitième siècle. On en a formé une première division pour l'histoire de l'Europe. La seconde division est reportée aux derniers volumes, où elle offrira le tableau de tout ce qui se sera passé sur ce continent pendant les vingt-deux premières années du dix-neuvième siècle. Le public approuvera d'autant mieux cette détermination, qu'il y trouvera une première garantie de l'engagement solennel, qu'ont pris les continuateurs des Bénédictins, de ne rien écrire qui ne soit authentiquement vérifié et constaté.

Quant aux autres parties du monde, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, la narration des événements, dont ils ont été le théâtre, sera suivie sans division, jusqu'en 1822, dans les tomes intermédiaires; les renseignements indispensables pour en présenter le tableau complet se trouveront réunis, lorsque l'impression des volumes précédents aura été achevée.

L'éditeur s'est chargé du soin d'établir entre les diverses parties de la *continuation de l'Art de vérifier les Dates*, une concordance complète pour l'exposé des faits, et la fixation des dates. Lorsque les faits ont exigé des développements, ou même de simples mentions qui eussent interrompu la marche ou le sens du discours, l'éditeur les a placés en annotations au bas du texte. Les détails généalogiques des maisons souveraines de l'Europe ont aussi été réservés à M. de Courcelles.

Il croit devoir annoncer à cet égard que, pour ne pas étendre le cadre qu'il s'est tracé, il a écarté de la continuation tout ce qui concerne les généalogies des princes de France ou princes étrangers, et celles des anciens grands feudataires de la couronne de France, quoique les Bénédictins s'en soient occupés dans la seconde partie de l'Art de vérifier les Dates, et que M. de Saint-Allais en ait continué quelques-unes dans son édition de cette même partie. Les généalogies historiques des descendants des grands vassaux de France seront établies, avec toute l'étendue qu'elles exigent, dans l'ouvrage in-4° que publie M. de Courcelles, sous le titre d'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, des Grands Dignitaires de la*

couronne, et des principales familles nobles du royaume, précédée de la Généalogie de la Maison de France.

M. Billy, ancien professeur de mathématiques à l'école militaire, s'est occupé de la partie technique de la *continuation de l'Art de vérifier les Dates*, c'est-à-dire, des calculs chronologiques, de la concordance des ères et calendriers, et de la correction et révision des épreuves.

Un savant, *M. Rebour*, administrateur des hospices à Orgelet, département du Jura, a dressé un calendrier séculaire et perpétuel, suivi de la concordance avec le calendrier républicain. Ce calendrier séculaire, dont l'idée et l'exécution sont très-ingénieuses, sera, sur la demande de l'auteur, et avec quelques modifications ou corrections dont il est susceptible, inséré dans le dernier volume de la continuation de l'Art de vérifier les Dates, volume où se trouveront portés les calculs chronologiques.

L'ouvrage sera terminé par une table générale des noms propres désignés, tant dans la continuation, que dans l'Art de vérifier les Dates après J.-C. Dans quelques parties de cette seconde section, *M. de Saint-Allais* a ajouté au travail des Bénédictins des notices, plus ou moins abrégées, sur des faits postérieurs aux époques auxquelles ces religieux s'étaient arrêtés; mais il ne les a présentées que comme de simples aperçus, susceptibles de développements dans la troisième partie, qui fait l'objet de la continuation. Il était donc indispensable de prendre pour point de départ, dans chaque article de la continuation, l'année à laquelle les Bénédictins ont cessé leur travail; et, pour suivre leur marche, il était impossible d'opérer autrement. Ainsi, les possesseurs de l'édition in-folio des Bénédictins trouveront, dans la continuation, une suite non interrompue des événements depuis l'époque où ces religieux se sont arrêtés, jusqu'à nos jours; et ceux qui ont l'édition de *M. de Saint-Allais* y trouveront les développements qu'ils attendent, et qui leur avaient été promis.

Dans la partie de l'Art de vérifier les Dates que les Bénédictins ont publiée, ces savants ont gardé le silence sur des faits importants, qui intéressent quelques parties du monde. Par exemple, ils n'ont rien écrit sur l'Inde, la grande Arménie, la Tartarie, l'Afrique et l'Amérique; ils se sont peu étendus sur le Japon et sur la Perse moderne. La continuation remplit toutes ces lacunes; et les trois parties réunies de l'Art de vérifier les Dates offrent ainsi un ensemble complet de chronologie historique pour tout le monde connu.

Vérité et impartialité dans le récit des faits, précision et exactitude dans la fixation des dates, attachement profond aux saines doctrines et aux principes constitutifs de l'ordre social, tels sont les caractères distinctifs de l'immortel ouvrage des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; tels sont aussi ceux que *M. de Courcelles*, et MM. ses collaborateurs, en s'efforçant de marcher sur les traces de ces savants religieux, espèrent faire remarquer dans la continuation de l'Art de vérifier les Dates. Comme historiens, ils se sont imposé le devoir de rendre un compte fidèle des événements; ils ont laissé au lecteur le soin de réfléchir et de juger.

CONTINUATION DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

FRANCE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE FRANCE.

LOUIS XV *.

1770. — Le duc de Choiseul, ministre principal de France, ayant connu, en 1769, les desseins ambitieux que l'impératrice de Russie, Catherine II, avait conçus sur la Pologne, avait suscité contre elle les armes des Turcs. Trois cent mille hommes de cette nation, sont prêts à se jeter sur la Russie, qui n'est défendue que par trente mille soldats. Mais les Turcs, dans presque toutes les rencontres, malgré l'immense supériorité de leur nombre, sont battus et repoussés. Cette guerre, qui, si elle eût été fatale aux Russes, pouvait produire une utile diversion pour les confédérés polonais, fournit à Catherine un nouveau sujet de fureur contre eux. Au malheur d'avoir à résister seule à une puissance aussi forte que la Russie, la Pologne en joint un autre, celui de la division des chefs, qui aspirent à la gloire de lui conserver son indépendance. Presque tous, pour ne partager avec personne l'honneur d'une victoire, préfèrent de combattre seuls. C'est ainsi qu'ils sont eux-mêmes la première cause de leurs revers. Telle était, en 1770, la situation affligeante de la Pologne, lorsque quinze ou seize cents Français, sous la conduite du colonel Dumouriez, lui apportent le secours de leurs armes. Le duc de Choiseul avait obtenu de l'empereur d'Allemagne, que ces troupes passeraient par ses états; mais ce prince, partageant peut-être déjà, dans sa pensée, les projets de Catherine II contre la Pologne, en avait beaucoup limité le nombre. C'est dans cette année 1770, qu'un officier français, le baron de Tott, envoyé au grand-seigneur, par le duc de Choiseul, pour enseigner aux Turcs l'art militaire, sauve Constantinople de l'invasion d'une flotte russe, par les excellentes dispositions qu'il fait pour défendre cette ville. Les Russes étaient venus devant Constantinople, remplis du désir de s'en emparer, et de se venger par-là des revers qu'ils avaient essayés dans leur expédition contre la Grèce. On sait que l'impératrice de Russie avait envoyé, dans cette contrée, une flotte commandée par les deux frères Ortof, pour essayer de la soustraire au joug des Mahométans, et

d'y faire renaître tout ce qui avait fait autrefois l'illustration des anciens Grecs. Le baron de Tott, à l'approche de la flotte russe, arme les ports et les redoutes de Constantinople d'une si formidable artillerie, que cette flotte n'ose point passer le détroit des Dardanelles, et perd ainsi tout le fruit d'une course longue et périlleuse (1).

Une femme obscure et sans éducation, dont la jeunesse avait été livrée à la plus infâme prostitution, mademoiselle Langes, venait d'entrer dans le lit de Louis XV. Malgré l'opposition de plusieurs personnes, surtout de mesdames filles du roi, et du duc de Choiseul, elle avait obtenu les honneurs de la présentation. Les courtisans avaient différé long-tems à aller lui présenter leurs respects et leurs hommages; bientôt ils s'y étaient décidés, et la maîtresse du roi, qu'il faut appeler maintenant madame du Barry, puisqu'elle épousa le comte de ce nom, frère de son ancien amant, était parvenue ainsi à conquérir à la cour une influence très-étendue. Cette femme était douée d'une beauté éclatante; malgré la bassesse de sa naissance et l'opprobre de ses mœurs, elle se faisait remarquer par un esprit naturel, et tenait une conduite plus réservée qu'on ne pouvait s'y attendre. Aussitôt que le roi l'avait vue, il en était devenu amoureux; et cette passion nouvelle l'avait tout-à-fait détourné des projets de mariage, que le duc de Choiseul avait cherché à lui suggérer. Ce ministre avait compté sur un semblable événement pour retenir l'autorité qu'il craignait à chaque instant de perdre; mais, voyant qu'il fallait renoncer à l'espoir de donner une épouse à son maître, il songe à marier le dauphin. Il jette les yeux sur Marie-Antoinette-Joséph-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, la plus jeune des filles de Marie-Thérèse. Cette princesse était âgée de quatorze ans; elle avait des traits réguliers et majestueux, et se montrait animée du désir de plaire. Ce mariage se célèbre le 16 mai 1770. Il donne lieu à plusieurs fêtes brillantes, dont l'une, par les malheurs qu'elle occasionne, semble prédire au couple auguste, qui en était l'objet, la fin terrible que le ciel lui réserve. Quatorze jours après la célébration du mariage de ces jeunes

* Les Bénédictins, dans leur troisième édition in-folio de l'Art de vérifier les Dates, depuis la naissance de Jésus-Christ, t. 1^{er}, ont rendu compte de tout ce qui s'est passé en France sous le règne de Louis XV, jusqu'à 1770. Ils se sont arrêtés à cette année, en annonçant, p. 724, que des considérations particulières les engageaient à terminer, à cette époque, le détail des événements du règne de ce monarque. Il se sont

contentés de signaler sa mort, arrivée le 10 mai 1774. Pour compléter la chronologie historique du règne de Louis XV, nous devons reprendre le fil des événements de ce règne à l'année 1770.

(1) Le 1^{er} février 1770, Louis XV révoque tous les actes relatifs aux impôts mis sur les colonies anglaises, à l'exception de celui du thé. (Kœck, tom. II, p. 161 et 285.)

2
époux, le 30 mai, la ville de Paris donne une fête sur la place de Louis XV. Là, doit être tiré un magnifique feu d'artifice. Une foule immense s'y rend. Les alentours de la place étaient fort obstrués, d'un côté, sur le quai des Tuileries, par une multitude de voitures, et de l'autre, du côté de la rue Royale, qui s'achevait, par une quantité de matériaux placés çà et là sur le chemin. La fête commence; on met le feu à quelques pièces d'artifice; il prend, on ne sait par quel hasard, à des décorations en bois. Cet accident jette la terreur dans le peuple; elle est encore augmentée par les filous, répandus en grand nombre parmi le public. Chacun veut fuir, veut échapper à l'incendie; on se presse, on se précipite, on se meurtrit, on s'écrase. Près de cent cinquante personnes périssent dans ce tumulte général, et près de douze cents, dit-on, périssent des suites des blessures qu'elles y avaient reçues. Il est à présumer que ce malheur ne fût point arrivé; si les magistrats de Paris avaient pris plus de précautions, avaient été plus vigilants, et si, au lieu de ne demander qu'un petit nombre de gardes-françaises, ils eussent demandé le régiment entier, pour faire la police sur la place Louis XV, et pour veiller au salut de la multitude immense, que la fête y avait attirée. La nouvelle d'une catastrophe si affligeante est portée au roi, avec quelques dégoûtements; il la reçoit avec son apathie accoutumée; le dauphin et sa jeune épouse attestent, par leurs larmes, toute la douleur qu'elle leur cause. Le jeune prince consacre une partie de ses revenus d'un mois, au soulagement des malheureux, qui ont été blessés, ou qui ont perdu quelque parent dans l'effroyable événement de la place Louis XV. Cet exemple est imité par tout ce que la cour renferme de personnes sensibles et bienfaisantes. Une souscription est ouverte pour venir au secours des familles désolées; beaucoup de particuliers y contribuent.

Cependant la Bretagne renouvelait ses plaintes contre le duc d'Aiguillon, son commandant, qu'elle accusait d'exactions et de persécutions injustes contre les deux La Chalolais, procureurs généraux du parlement de Rennes. Un procès avait été intenté à ce seigneur; mais il était soutenu par la cour; et il ne paraissait pas avoir rien à redouter de la colère de ses ennemis. Le roi, par le conseil du chancelier Maupeou, casse la procédure commencée par le parlement de Rennes, contre le duc d'Aiguillon, et l'évoque au parlement de Paris. Maupeou pensait que, dans une telle occasion, ce parlement laisserait éclater toute son animosité contre l'un de ses plus redoutables ennemis, qu'il exciterait ainsi l'indignation du roi, et qu'il avancerait lui-même le moment de sa perte. Le chancelier ne s'est point trompé dans ses conjectures. Le parlement de Paris, qui, depuis long-tems, est en opposition ouverte contre la cour, saisit avec empressement l'occasion de poursuivre un de ses favoris. Le 2 juillet 1770, il déclare que le duc d'Aiguillon est *provenu de faits qui entachent son honneur*, et le suspend de ses fonctions de pair jusqu'à son jugement.

Les magistrats, par cette déclaration, excitent contre eux le courroux du roi. Le chancelier Maupeou, qui n'avait pas de plus vif désir que celui de l'abolition du système entier de l'ordre judiciaire, n'emploie point toutes les forces de l'autorité royale, pour se venger du parlement de Paris; il se contente pour le moment de faire arracher du greffe toute la procédure relative au duc d'Aiguillon. Le roi lui-même, oubliant sa dignité, vient, le 3 octobre, présider à cet enlèvement. Peu de tems après, l'opiniâtreté du parlement donne lieu à un nouveau lit de justice. Il est tenu à Versailles, le 7 décembre; le chancelier y lit un édit, dont le préambule résume les différents torts du parlement de Paris. Le roi fait enregistrer cet édit. Les magistrats, le lendemain de ce jour, où ils ont subi un si cruel affront, arrivent au palais, transportés de fureur. Ils déclarent d'un consentement unanime, que, *dans leur douleur profonde, ils n'ont point l'esprit assez libre, pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi*. Le chancelier Maupeou est ravi de ce que le parlement lui offre ainsi l'occasion de l'abolir. Dès long-tems, il s'occupait des moyens de le remplacer, et un travail actif se faisait, à ce sujet, dans les bureaux de la chancellerie, sans que les magistrats en eussent aucun soupçon.

Le duc de Choiseul, se voyant appuyé par tout ce qu'il y avait dans l'état d'hommes considérables et éclairés, avait censuré avec aigreur les plaisirs et les penchans de son maître. Il n'avait pas épargné davantage ses trois collègues, le chancelier Maupeou, l'abbé Terray et le duc d'Aiguillon, qui s'étaient liés avec madame du Barry. Il s'était, par

cette conduite, attiré l'inimitié d'une grande partie de la cour. Le duc de Choiseul présentait qu'il tomberait bientôt. C'est cette crainte qui lui avait inspiré le mariage du dauphin. Cette même crainte lui fait imaginer un autre moyen, mais beaucoup plus incertain, et plus dangereux, pour se maintenir dans le pouvoir. Il songe à faire décider la guerre. Un différent sérieux, élevé entre l'Angleterre et l'Espagne, au sujet du port d'Edmont, attaqué par des armateurs de cette dernière puissance, semble lui en offrir une occasion favorable. Ses trois rivaux, instruits de ses projets, les révèlent au roi. Ce qui indignait encore ce monarque contre le duc de Choiseul, c'était la chaleur avec laquelle il avait toujours favorisé l'opposition du parlement de Paris. Tous ces motifs décident la perte du duc de Choiseul. Louis XV lui envoie, le 24 décembre 1770, une lettre de cachet, qui l'exile dans sa terre de Chanteloup. Le duc de Praslin est exilé le même jour. Le duc de Choiseul, s'il n'était pas aimé du peuple, avait un parti puissant parmi les personnages les plus distingués par leur rang et leurs lumières. Il jouissait même de l'attachement de beaucoup de courtisans. Tous, lorsqu'ils apprennent sa disgrâce, lui en donnent des preuves avec empressement. Chacun se fait un devoir d'aller lui rendre visite, et de lui porter des consolations. Le duc de Chartres lui-même se rend auprès du ministre disgracié, et, en lui exprimant tous ses regrets, lui dit que la monarchie est perdue. Ce prince faisait alors son apprentissage d'opposition.

Les membres du parlement de Paris, soutenus dans leur opposition par la cour des pairs, et par la plupart des princes du sang, ne se montrent point abattus de l'exil de leur protecteur, le duc de Choiseul. Le chancelier Maupeou ne cesse de leur envoyer des lettres de jussion, pour qu'ils reprennent leurs fonctions; mais ils persistent à ne pas le vouloir, jusqu'à ce qu'on ait révoqué un édit, qui les outrage et attaque les droits de la nation. Toutes les affaires demeureraient suspendues. Enfin, les projets du chancelier éclatent. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, deux mousquetaires viennent signifier, à chacun des magistrats, un ordre écrit du roi, qui leur ordonne de reprendre leurs fonctions, et de signer leur réponse par *oui* ou *non*. Le plus grand nombre, indigné de cette violence, signe *non*. Quarante seulement signent *oui*. Ceux-ci, le lendemain, se rendent au parlement. Lorsqu'ils voient que leurs collègues ne viennent point, ils rougissent de leur *lâcheté*, et rétractent le *oui*, qu'ils ont signé. Dès ce moment, il n'y a plus de parlement; c'est lui-même qui a prononcé sa dissolution. La nuit suivante, les magistrats du parlement, suivant leur attente, reçoivent, par des huissiers, l'ordre de cesser leurs fonctions, et de ne prendre jamais le titre de membres du parlement de Paris. Un autre ordre leur est ensuite signifié par des mousquetaires, c'est de partir dès le lendemain; pour un exil très-éloigné de Paris. L'exil d'un corps si nécessaire à la splendeur de la capitale, triste et contraire à un grand nombre de ses habitans. Cependant pas un cri séditieux, pas un murmure n'est entendu. Dès long-tems les Français, et surtout ceux des classes inférieures, souffraient tout sans se plaindre.

A peine les magistrats sont-ils partis pour le lieu de leur exil, que le chancelier Maupeou, précédé d'un détachement de la maison du roi, traverse Paris comme en triomphe, et vient au palais installer une commission du conseil à la place du parlement. Au nombre des abus attaqués depuis long-tems par les philosophes, était la vénalité des offices de judicature. Le chancelier s'empresse de céder sur ce point aux réclamations de Voltaire. Il fait annoncer que la justice va être rendue gratuitement, et que, désormais, les fonctions de la magistrature; seront le prix du talent, des services et de la probité. Il existait un autre abus également funeste. Le ressort du parlement de Paris, s'étendait jusque dans la Champagne, dans l'Auvergne et dans l'Artois, et causait des frais inouïs à ces provinces. Le chancelier annonce aussi qu'il le réduira. Enfin, il va, pour satisfaire aux vœux du public et de la philosophie, jusqu'à promettre un nouveau code de procédure civile et criminelle. Peu de tems après, ce magistrat apporte à son tribunal provisoire un édit, qui établit six nouvelles cours souveraines, sous le nom de *conseils supérieurs*, dans les villes d'Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers, où la justice sera rendue aux frais du souverain. Mais il y a une chose qui embarrasse fort le chancelier, c'est de composer tous ces conseils, et surtout un nouveau parlement de Paris. Tous les avocats, qui jouissent de quelque considération, refu-

sent d'occuper les places des magistrats exilés, et même de plaider devant ceux qui les occupent. Mille obstacles arrêtent M. de Maupeou. Quelques membres du grand conseil aiment mieux subir les défaveurs du gouvernement, que celles du public. La cour des comptes réclame pour le parlement de Paris, mais en laissant entrevoir au ministre, que c'était pour satisfaire à la première chaleur de l'opinion. De tous les corps, c'est la cour des aides qui témoigne, avec le plus de vivacité, son mécontentement de l'exil du parlement de Paris. Jamais ses remontrances n'ont été plus assidues, plus courageuses; elle n'omet pas une seule occasion d'en faire; son président était alors M. Lamoignon de Malesherbes; c'est lui qui est l'auteur de ces remontrances. La cour des aides, par une telle conduite, semblait provoquer le même sort, que celui qui avait frappé des magistrats, objets des regrets universels. Dès-lors, le chancelier Maupeou résout la perte de cette cour. Un lit de justice est tenu le 13 avril 1771. Un seul prince du sang y assiste; c'est le comte de Lamarche, fils du prince de Conti; tous les autres, unis à treize pairs, signent une protestation contre tous les actes de Maupeou. Le chancelier lit, dans cette séance, trois édits, dont l'un supprime le parlement de Paris, l'autre supprime la cour des aides, et le troisième transforme le grand conseil en nouveau parlement. Ces édits, et tous les édits précédents ôtent aux corps judiciaires toute coopération à l'action législative, et tout moyen de l'entraver. Pour entourer de plus de considération le parlement nouveau qu'il établissait, le chancelier déclare que les nouvelles charges seront inamovibles; mais une telle promesse inspire peu de confiance, surtout quand on voit que l'existence des autres parlements est menacée. Le roi, en se retirant, dit aux nouveaux magistrats qu'il leur ordonne de commencer leurs fonctions, que son chancelier ira les installer, et qu'il leur défend toute délibération contraire à ses volontés. On était peu habitué à ce ton de fermeté de la part de Louis XV. Voilà ce qui semble faire croire à la stabilité du corps, qui remplaçait le parlement de Paris (1).

La protestation signée par les princes du sang, contre le chancelier Maupeou, donne lieu à un acte de rigueur de la part du roi. Il exile le prince de Conti, le prince de Condé, le duc de Bourbon, son fils, le duc d'Orléans, et le duc de Chartres. Mais bientôt tous ces princes abandonnent le caractère de fermeté qu'ils avaient d'abord déployé; ils négocient leur retour avec la cour, et l'obtiennent. Ce qui doit bien plus étonner, c'est de voir les membres du parlement, ennuyés d'un exil dont ils ne prévoyaient pas le terme, descendre aux supplications auprès du chancelier Maupeou, pour obtenir la levée de leur exil, et le remboursement de leurs charges. Quoique Louis XV en eût prononcé la confiscation, cependant, d'après les conseils même du contrôleur-général, il leur accorde leur demande. Bientôt l'exil du plus grand nombre d'entr'eux, est levé successivement. Ils reviennent à Paris, et, ce qui excite vivement leur chagrin, c'est la confiance qu'on accorde à leurs successeurs, et la célérité avec laquelle ils instruisent les procès. Linguet, Gerbier, les plus brillants orateurs du barreau, avaient cédé. Target, et quelques autres hommes d'un talent distingué, avaient résisté à toutes les avances, à toutes les menaces du chancelier Maupeou, et se faisaient admirer par une constance inébranlable.

Dans le courant de l'année 1771, à diverses époques, tous les parlements de province, comme on s'y attendait, sont supprimés et remplacés par d'autres. Le chancelier Maupeou avait eu recours aux plus puissantes ressources de l'intrigue, pour parvenir à diviser ces corps entr'eux. Les uns, lors de leur suppression, se bornent à d'humbles remontrances; les autres protestent contre cet acte, avec toute la véhémence possible (2).

Les troubles élevés dans les états de Bretagne, au sujet du duc d'Aiguillon, n'étaient pas encore terminés. Louis XV,

pour braver leurs clameurs, confia à ce seigneur, au mois de mai 1771, le porte-feuille des affaires étrangères. Des troupes sont envoyées peu de tems après dans la Bretagne; les états de cette province sont menacés d'être dissous en vingt-quatre heures, s'ils continuent de résister aux ordres du roi. Alors ils gardent le silence, se montrant prêts, toutefois, à éclater à la première occasion. La plupart des autres états prennent le parti de la soumission.

Cependant l'exil des magistrats, dans la province, y a excité beaucoup de mécontentement. Ce mécontentement se manifeste avec vivacité, et de toutes les manières. On voit de jeunes militaires, se rendre coupables d'insubordination. Des commandants de province même, ont refusé de porter aux parlements les ordres sévères du roi. Il circule dans le public, des écrits où la satire et la malignité s'exercent sur les plaisirs du roi, sur la souplesse de ses ministres, et la turpitude des nouveaux magistrats. Le chancelier Maupeou se voit l'objet du mépris des classes même les plus basses de la société. Toutes les mesures que prenait ce ministre, toutes ses lettres de cachet, ne produisaient aucun résultat. L'opinion publique continuait toujours à s'exprimer avec la plus grande liberté. Il y avait même des hommes, qui n'étaient pas fâchés d'être en butte à quelque persécution, pourvu cependant qu'elle ne durât pas trop long-temps (3).

Casimir Pulawski était l'un des chefs qui combattait pour l'indépendance de la Pologne. Ce seigneur, dans l'année 1771, éprouve de cruels revers; le colonel Dumouriez l'accable de reproches, puis il vient enfin à son secours. Mais ses armes ne sont pas plus heureuses que celles du Polonois. La première décharge des Russes, jette l'épouvante parmi les troupes polonoises; elles prennent la fuite précipitamment. Pour les Français, ils font leur retraite avec ordre, se dirigeant sur le château de Landsron. C'était le général Suwarov qui les avait combattus, et dont la valeur et le génie, secondés par des forces imposantes, leur avaient ravi la victoire. Bientôt Dumouriez quitte la Pologne; le baron de Vioménil l'y remplace. Le comte Oginski venait de soulever de nouveau la Lithuanie; il se joint aux Français. Les troupes réunies des deux nations, réussissent à tromper la vigilance de Suwarov, et à s'emparer de la ville et du château de Cracovie. Le général russe marche contre elles avec cette ardeur et cette impétuosité qu'on lui connaît. M. de Choisi, qui commande dans le fort, repousse avec bonheur trois assauts livrés par les Russes. Mais bientôt la famine presse la garnison. Les Français font encore quelques efforts pour défendre la place confiée à leur valeur; enfin, exténués, ils se rendent le 15 avril 1772, et leurs vainqueurs se montrent pénétrés pour eux d'une vive admiration. Tels sont les revers, qui, le 13 mai 1773, donnent lieu au premier partage de la Pologne entre la Russie, l'Autriche et la Prusse (4).

Depuis plus d'un an, Louis XV était atteint d'une tristesse mortelle, et qu'on ne pouvait confondre avec l'ennui habituel qu'il montrait. Cependant il continue à se livrer aux plaisirs les moins faits pour son âge et pour sa dignité. Voilà ce qui aggrave encore la maladie dangereuse, qui le saisit au printemps de l'année 1774, la petite vérole. D'abord on lui cache le danger de sa position; mais, lorsqu'enfin on le lui apprend, il renvoie madame la comtesse du Barry, qui ne l'avait pas quitté, depuis qu'il était malade. Ses filles, mesdames Louise, Victoire et Sophie, remplacent sa maîtresse dans ces soins pieux, et rien ne peut les y faire renoncer. Louis XV meurt le 10 mai 1774, âgé de soixante-quatre ans; il en avait régné cinquante-neuf. Il avait reçu les secours de la religion, et la violence de son mal avait paru lui épargner les terreurs de la mort. A peine a-t-il rendu le dernier soupir, qu'on s'empresse de le transporter de Versailles à Saint-Denis. Son corps exhalait une odeur

(1) Le 30 avril, l'abbé Terray, contrôleur-général des finances, pose, au nom du roi, la première pierre de l'hôtel des Monnaies, à Paris, sur le quai Conti.

(2) Le parlement de Besançon fut supprimé et recréé les 5 et 8 août 1771; celui de Toulouse, les 2 et 3 septembre; celui de Bordeaux, les 4 et 7 septembre; celui de Rouen, dont le ressort fut partagé entre deux conseils supérieurs, l'un établi à Bayeux et l'autre à Rouen, le 27 septembre; celui d'Aix, le 1^{er} octobre; celui de Douay, les 13 août et 14 octobre; celui de Metz, dont le ressort fut réuni à la cour souveraine de Nancy, le 21 octobre; celui de Rennes, les 25 et 26 octobre; celui de Dombes, dont le ressort fut réuni au conseil supérieur de

Lyon, le 31 octobre; celui de Dijon, les 5 et 6 novembre; et celui de Grenoble, les 7 et 8 du même mois. Le parlement de Pau avait été supprimé et recréé antérieurement. Les deux conseils supérieurs de Colmar et de Perpignan, enregistrèrent un édit pour rendre la justice gratuite, le premier, le 29 octobre, et le second, le 19 novembre 1771.

(3) Le 17 juin 1771, le roi rend un édit portant création de *Conservateurs des Hypothèques* sur les immeubles réels et fictifs.

(4) Le 22 mars 1774, M. le duc de la Vrillière pose, au nom du roi, la première pierre du collège de France, que Fon reconstruit pour y loger, d'une manière convenable, les professeurs célèbres qui le composent. (Histoire chronologique de Chantreau, tom. II, p. 151.)

infecte, qui corrompait l'air. On se souvient que ce furent seulement les dernières classes du peuple, qui insultèrent aux restes de Louis XIV; ceux de Louis XV, essuient des outrages de la part de toutes les classes de la nation. Sans doute ce prince fut plein de faiblesses, d'erreurs, et inclina beaucoup trop à l'égoïsme; mais sa vie offre plusieurs traits éminents d'humanité et de bonté. Par exemple, on ne peut se rappeler, sans un vif sentiment de plaisir et de reconnaissance, que Louis XV acheta d'un Dauphinois, nommé Dupré, son secret sur l'invention d'un feu qui pouvait consommer une flotte entière, et qu'il lui défendit, sous les peines les plus sévères, de le communiquer jamais. Qui ne se rappelle aussi les sublimes leçons qu'il donna au dauphin, lorsque, pendant la nuit, il visita avec lui le champ de bataille de Fontenoy!

Louis XV laissa, à l'époque de sa mort, quatre princesses issues de son mariage avec Marie-Anne Leczinska, savoir :

- 1^o. Adélaïde-Marie, dite *Madame Adélaïde*, née le 23 mars 1732, morte à Trieste le 25 février 1801;
- 2^o. Victoire-Louise-Marie-Thérèse, dite *Madame Victoire*, née le 11 mai 1733, décédée à Trieste le 7 juin 1799;
- 3^o. Sophie-Philippine-Elisabeth-Justine, dite *Madame Sophie*, née le 27 juillet 1734, morte en 1782;
- 4^o. Louise-Marie, dite *Madame Louise*, née le 5 juillet 1737, religieuse carmélite en 1770, morte en 1787.

Enfants de Louis, dauphin de France, mort en 1765 (fils de Louis XV), et de Marie-Joséphé de Saxe.

- 1^o. Louis-Auguste (LOUIS XVI);
- 2^o. Louis-Stanislas-Xavier (aujourd'hui LOUIS XVIII), marié, le 14 mai 1771, avec Marie-Joséphine-Louise DE SAVOIE, morte, sans postérité, le 13 novembre 1810; fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne;
- 3^o. Charles-Philippe de France (MONSIEUR), comte d'Artois, né le 9 octobre 1757, marié, le 16 novembre 1773, avec Marie-Thérèse DE SAVOIE, aussi fille de Victor-Amédée III, morte le 2 juin 1805. De ce mariage sont issus :
 - A. Louis-Antoine d'Artois, fils de France, duc d'Angoulême, né le 6 août 1775, grand-amiral de France, marié, le 10 juin 1799, avec Marie-Thérèse-Charlotte de France, (MADAME), fille de Louis XVI;
 - B. Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry, né le 24 janvier 1778, colonel-général des chasseurs et chevau-légers-lanciers, marié, le 17 juin 1816, avec Marie-Caroline-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née le 5 novembre 1798, Charles-Ferdinand, assassiné par l'infame Louvel le 13 février 1820, et mort le 14, a laissé un prince et une princesse;
 - a. Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né le 29 septembre 1820;
 - b. Louise-Marie-Thérèse, *Mademoiselle d'Artois*, née le 21 septembre 1819;
- 4^o. Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière, née le 23 septembre 1759, mariée, le 27 août 1775, à Charles-Ernest-Ferdinand IV, roi de Sardaigne, morte en 1801;
- 5^o. Elisabeth-Philippine-Marie-Hélène, dite *Madame Elisabeth*, née le 3 mai 1764, morte le 10 mai 1794.

LOUIS XVI.

1774. — Louis XVI, né à Versailles, le 23 août 1754, de Louis, dauphin de France, et de Marie-Joséphé de Saxe, sa seconde femme (1), monta sur le trône à l'âge de vingt ans, le 10 mai 1774. Louis XV, son aïeul, l'avait tenu, pendant toute sa jeunesse, constamment éloigné des affaires publiques. Il est donc obligé, à son avènement, de se choisir un guide politique, et d'accorder sa confiance à un homme qui lui apprenne à gouverner. Son choix tombe sur le comte de Maurepas, vieillard spirituel et poli, mais frivole et léger, qui, déjà, avait été secrétaire d'état pendant la dernière année du règne de Louis XIV. Ce sont mesdames, tantes du roi, qui lui inspirent ce choix. Elles préférèrent le comte de Maurepas, à M. de Machault, administrateur plus habile et plus ferme, mais qui s'était fait craindre du clergé.

Les premiers jours du règne de Louis XVI sont marqués par des actes de bienfaisance. Par une déclaration du mois de juin, il renonce au droit de joyeux avènement, qui avait toujours été payé à ses ancêtres. Le 4 août, une grêle affreuse désola plusieurs provinces de la France. Le roi leur fit des remises d'impositions et de corvées.

Le chancelier Maupeou, l'abbé Terray, le duc d'Aiguillon, anciens ministres, sont renvoyés. Le secrétaire d'état Bertin et le duc de la Vrillière sont les seuls conservés. Ce dernier doit sa conservation au comte de Maurepas, son parent. On apprend le renvoi des trois ministres avec une grande satisfaction. La populace attroupée brûle des mannequins, qui représentaient le chancelier Maupeou et l'abbé Terray. Le roi avait nommé, au mois de juin, le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, et le comte du Muy, ministre de la guerre; il nomme, le 24 août, M. Hué de Miroménil, garde-des-sceaux, et M. Turgot passe de la marine aux finances. M. de Sartine, lieutenant de police, lui succède dans le ministère qu'il quittait. Turgot travaille à mettre à exécution un plan de réforme qu'il avait conçu. Ami des philosophes, sans partager toutes leurs erreurs et tous leurs systèmes, il inspirait des craintes au clergé. On connaissait l'inflexibilité de ses principes politiques; et l'on redoutait surtout son système d'égalité d'impôt entre tous les propriétaires (2).

Louis XVI, dirigé par le comte de Maurepas, prend la résolution de rappeler les parlements. De tous ses conseillers, Turgot et le comte du Muy sont les seuls qui cherchent à l'en détourner. Les conseils du vieux courtisan prévalent sur les leurs. Le roi, dans un lit de justice, tenu à Paris, le 12 novembre 1774, déclare qu'il rétablit son ancien parlement, et que le nouveau reprendra le titre et les fonctions de grand conseil. Le parlement a recouvré le droit de remontrances; mais le monarque a ordonné qu'il n'en pourrait user qu'après l'enregistrement des édits. Le roi ordonne aussi le rétablissement de la cour des aides. Quelque temps après, il rappelle les parlements des provinces. Le parlement de Paris ne parait pas fort reconnaissant envers le roi de sa réintégration. Son retour, dans la capitale, est célébré par de vives acclamations (3).

Cependant Turgot se faisait beaucoup de partisans parmi les personnages les plus recommandables. Il était cher, surtout aux économistes, à tous ces philosophes, qui avaient médité de nombreuses réformes dans l'administration de l'état. On attendait les plus heureux résultats de ses projets et de ses travaux (4). Mais les privilégiés, qui se voyaient menacés dans leurs intérêts les plus chers, s'effrayèrent et se ligèrent contre Turgot. Au mois de mai 1775, ils fomentent une sédition, dont le prétexte semblait être une prétendue disette, qu'ils attribuent à une mesure du contrôleur-général. Turgot ne s'en effraya point. A son arrivée au ministère, il avait fait, comme on l'a dit plus haut, accorder une liberté illimitée pour le commerce des grains. L'événement avait prouvé, dans plusieurs provinces, l'efficacité de cette mesure. Tout le monde voit que cette sédition est l'ouvrage de ses ennemis. Les révoltés s'avancent jusqu'à Versailles, en se livrant sur leur route à toute sorte de pillages. La maison militaire du roi est chargée d'aller les dissiper; mais, comme elle n'avait pas d'ordre pour employer la force, elle n'ose agir contre eux. Ils viennent jusque dans l'avenue du château. Le roi, d'après les conseils de Turgot et du comte du Muy, se résout alors à recourir à la force. Le 5 mai 1775, il tient un lit de justice à Versailles, et déclare les prévôts de maréchaussées, seuls juges en dernier ressort des crimes de rébellion. Deux des mutins sont arrêtés et condamnés au gibet. La sédition s'apaise, et l'on finit par rire de ce que l'on appelait la *guerre des farines*. Une amnistie est publiée le 11 mai.

Louis XVI est sacré à Reims avec toutes les pompes an-

(1) La naissance de cet infortuné monarque avait été marquée par des circonstances qui semblaient présager sa fin déplorable. Toute la cour était à Choisy au moment où il vit le jour; et la dauphine étant restée presque seule à Versailles, aucun prince du sang n'assistait, comme le cérémonial l'exigeait, aux couches de cette princesse. Ainsi Louis commença, sans éclat et dans une sorte d'abandon, une vie que devait terminer la plus funeste catastrophe. Le courrier qui fut chargé de porter à la cour la nouvelle de sa naissance, fit une chute dont il mourut sur le champ, sans pouvoir remplir sa mission. *Dictionnaire Universel, Historique, Critique et Bibliographique*, par MM. Chandon et Delandine, neuvième édition, tome X, page 304, deuxième colonne.

(2) Le 13 septembre 1774, un arrêt du conseil établit la liberté du

commerce des grains et farines dans l'intérieur du royaume, et réserve au gouvernement le droit de statuer sur la liberté de la vente à l'étranger, toutes les fois que des circonstances favorables le permettent.

(3) Le 14 décembre, Louis XVI pose la première pierre du nouvel amphithéâtre de l'École de Chirurgie, construit à Paris, rue des Cordeliers. Pour favoriser le progrès de l'art, ce monarque fonde en même temps, près de cet établissement, un hospice de six lits pour le traitement des maladies chirurgicales extraordinaires. Seize autres lits y ont été fondés depuis. On en doit dire au zèle de M. de la Martinière, premier chirurgien du roi.

(4) Le 23 février 1775, le roi fait rendre un édit portant création de six offices de receveurs d'impositions pour la ville de Paris.

ciennes. Les cérémonies durent depuis le 11, jusqu'au 15 juin 1775, et attirèrent un grand concours de curieux. Cet acte déplait au parti philosophique, qui le regardait comme un reste de superstition. Turgot ne déféra point à ses desirs sur ce point. Il aimait son maître; il eût été bien fâché de sacrifier un moyen qui pouvait augmenter la vénération du peuple pour lui. Le clergé veut profiter de cette circonstance pour nuire à Turgot dans l'esprit du monarque; il n'y parvient point. Louis n'avait jamais senti son attachement et la reconnaissance pour un ministre, dont tous les conseils répondaient aux vœux de son cœur.

Par une ordonnance du 21 juillet 1775, Phélypeaux, duc de la Vrillière, dernier des ministres de Louis XV, est enfin disgracié. Le roi nomme à sa place le premier président de la cour des aides, M. Lamoignon de Malesherbes, magistrat éclairé, éloquent, d'un commerce facile, et du plus noble cœur. On ne pouvait donner à Turgot un second qui lui fût plus cher et plus utile. Malesherbes était son ami. Quoique Malesherbes fût lié au fond du cœur aux parlements, dont il avait partagé la disgrâce, et servi si noblement la cause, il ne consulta jamais, dans les actes de son ministère, que son zèle pour le bien public, et son attachement pour son roi. Il se subordonne avec joie au contrôleur-général, en déclarant la supériorité de ses lumières et de ses vues. Il se rend cher aux Français, par les réglemens qu'il fait sur les détentions, qui ne sont point ordonnées par les tribunaux. Il se proposait, à cet égard, des améliorations plus étendues encore, s'il eût été appelé à l'emploi de garde-des-seaux.

Le comte du Muy, ministre de la guerre, meurt, le 10 octobre 1775, des suites d'une opération douloureuse. Le roi lui donne de grands regrets. Ce militaire, qui avait été fait maréchal de France, deux mois et demi avant la cérémonie du sacre, avait joui de l'estime et de l'amitié du dauphin, père de Louis XVI. Le comte de Maurepas fait nommer à sa place le comte de Saint-Germain. Le vieux ministre ne voulait entourer le roi que de réformateurs; il espérait que le roi se dégoûterait facilement d'eux, quand il verrait le peu d'accord qui régnait entre leurs systèmes et leurs opérations. Le comte de Saint-Germain, qui avait servi plusieurs princes allemands, et qui s'était instruit dans leur tactique et dans leur discipline militaire, veut les introduire dans l'armée française. Un tel régime ne pouvait convenir à des soldats, dont le mobile unique était l'honneur; il semblait condamner, comme des vices, les qualités qui doivent distinguer le militaire; des autres classes de la société. Le comte de Saint-Germain supprime plusieurs corps de la maison militaire du roi. Cette suppression les mécontente beaucoup. Les mousquetaires semblèrent prendre acte de l'ingratitude du gouvernement, en allant attacher leurs drapeaux aux voûtes de Valenciennes, de cette ville qui rappelait leur héroïsme et leur valeur. D'autres corps, d'abord supprimés, ne sont que réduits. Cependant, par une conduite contraire aux principes rigides qu'il professait, le comte de Saint-Germain épargne, dans ses réformes, les personnages qui occupaient à la cour un rang élevé.

Le 15 novembre 1775, une ordonnance du roi rétablit les milices sous leur ancienne dénomination (1). Le 12 décembre, il paraît une autre ordonnance, qui commue la peine de mort, décernée par les lois, contre les déserteurs, et porte l'établissement d'une chaîne, à laquelle ils doivent être attachés comme forçats, pendant le tems fixé par les jugemens rendus contre eux.

Les nobles, menacés de plus en plus dans leurs intérêts par les réformateurs qui gouvernaient l'état, s'adressent à la reine. Ils ne voyaient plus qu'elle, qui pût opposer une barrière à cet esprit de réforme, qui les effrayait. Ils lui font entendre leurs craintes, et l'engagent à s'unir au comte de Maurepas, contre les ministres en crédit. Quoique cette princesse ait eu souvent à se plaindre de ce vieillard, elle consent néanmoins à s'en rapprocher. Le comte de Maurepas répond à ses vœux. Le roi semble voir avec plaisir ce rapprochement.

Une ordonnance du roi, relative à l'éducation des élèves

de l'Ecole Militaire, est rendue le 1^{er} février 1776. Elle porte que ceux de ces élèves, qui se trouvent à la Flèche, et ont atteint l'âge de huit à quatorze ans, seront distribués au nombre de cinquante à soixante dans dix maisons ou collèges, tenus par des religieux, savoir: chez les bénédictins, dans les maisons de Sorèze, de Tiron, de Rebas, de Beaumont et de Pont-la-Voi; chez les oratoriens, dans leurs maisons de Vendôme, d'Effiat et de Tournon; chez les minimes, dans leur maison de Brienne, et chez les chanoines réguliers, à Pont-à-Mousson. La même ordonnance veut que ces maisons prennent le titre d'*Ecoles royales militaires*, et qu'elles soient du département du ministre de la guerre.

Turgot, dans le mois de février de la même année, fait rendre six édits, concernant des mesures de police, de finance, de commerce et d'industrie. Ces édits sont portés au parlement, qui n'en veut enregistrer qu'un seul. Ils excitent les plus violentes clameurs parmi les privilégiés. Il semble que la monarchie soit menacée dans ses bases. La reine, les princes, les grands, tout se réunit pour froter l'administration du ministre réformateur. Le roi se trouble d'abord; mais un sentiment de dignité le rappelle à la fermeté. Le comte de Maurepas, dissimulant sa haine contre Turgot, plaide sa cause auprès du monarque. Un lit de justice est tenu le 12 mars 1776. Le parlement est forcé d'enregistrer les cinq édits contre lesquels il avait réclamé. C'est ce lit de justice, qui, décidant, aux yeux des philosophes et des économistes, le succès de la cause du peuple, reçut de Voltaire le nom de *lit de bienfaisance* (2).

Turgot et Malesherbes s'aperçoivent bientôt de la vanité de leur triomphe. Le roi se refroidit à leur égard. Leurs propositions ne sont plus agréées. La situation du trésor royal devient alarmante. Turgot avoue noblement que le déficit actuel est égal à celui de la dernière année du règne de Louis XV; mais il se justifie, en montrant qu'il a dû acquitter une partie des dépenses du sacre du roi. Le contrôleur-général et son ami sont abreuvés de dégoûts. Malesherbes perd patience, et se retire. Turgot attend sa disgrâce; elle arrive. La noblesse, le clergé et le parlement triomphent. Le parti philosophique s'alarme, et prédit une révolution; la guerre en retarda l'explosion.

Après la retraite de Turgot, toute la cour se livre à des dépenses irréfléchies. Le roi, exempt de prodigalité, la souffre autour de lui. Les seigneurs français cherchent à imiter les lords dans leurs plaisirs et leurs amusements. Les courses de chevaux deviennent à la mode, et donnent lieu à de folles gageures. Le trésor public tombe dans une effrayante pénurie.

A cette époque, les Anglais, qui montrent de la timidité dans leurs négociations avec les puissances de l'Europe, portent toutes leurs rigueurs sur leurs colonies d'Amérique, qui tentaient de secouer le joug de la métropole. Déjà ils y avaient envoyé des troupes, et faisaient tout pour les soumettre par la force des armes. Le comte de Maurepas veut profiter de cette circonstance, pour augmenter la marine de l'état. On suit les plans du duc de Choiseul, et l'on se prépare à la guerre. Tout le monde paraît souhaiter avec ardeur, que l'on porte des secours aux colonies d'Amérique. On présumait que le comte de Maurepas avait arrêté un plan à cet égard, et l'on s'impatientait de voir qu'il tardât à l'exécuter.

Le comte de Vergennes avait, pour unique but, la coalition de tous les pavillons contre le pavillon anglais; toutes ses mesures semblaient propres à l'opérer. Les travaux du ministre de la marine concouraient merveilleusement à ce résultat; il déployait la plus grande activité (3). Ces deux hommes se conciliaient l'affection du public. Il n'en était pas de même du comte de Saint-Germain. Il avait voulu persister en sa volonté d'introduire, dans les armées françaises, les usages germaniques; il n'avait pu y réussir, et s'était attiré la haine générale. Le roi lui donne un adjoint dans le prince de Montbarey; et six mois après, celui-ci le remplace.

M. de Clugny, qui avait succédé à Turgot dans le ministère des finances, applique ses soins à plaire à la noblesse,

(1) Une ordonnance du roi, du 4 août 1771, avait chargé le nom de *milices* et de *miliciens* en ceux de *régiments* et *soldats provinciaux*.

(2) Le plus remarquable des édits, enregistrés le 12 mars 1776, est celui qui supprime les corvées pour la construction des grands routes, et convertit cette charge, qui ne portait que sur une classe d'individus, en un impôt pécuniaire, auquel doivent contribuer tous les citoyens.

Le 20 mars, un arrêt du conseil rétablit dans Paris la caisse d'escompte. Le 25 du même mois, une ordonnance du roi régle l'administration des corps d'infanterie et de cavalerie, la discipline et la police intérieure de ces corps.

(3) Le 10 juin 1776, des ordres furent donnés à Brest et à Rochefort pour équiper et armer vingt vaisseaux de ligne.

et à faire revivre toutes ses prérogatives. Il arrête l'effet de toutes les mesures administratives, que son prédécesseur avait prises. Il obtient même du roi la révocation des édits que lui-même avait fait enregistrer (1). Il n'est qu'un seul édit qu'il respecte; c'est celui qui a pour objet l'établissement d'une caisse d'amortissement. Mais, comme cet édit n'a reçu encore aucune exécution, et que, par conséquent, il n'est point connu du public, il s'attribue le mérite de sa création. Le 30 juin 1776, il avait fait rendre un édit, par lequel diverses loteries étaient supprimées, et remplacées par une autre institution, sous le nom de *Loterie royale de France*.

Cependant, M. de Clugny suivait, dans l'administration des finances, un système à peu près semblable à celui de l'abbé Terray, et qui ne plaisait point au roi. On paraissait résolu à le renvoyer, lorsqu'une maladie l'emporta le 18 octobre 1776.

Monsieur, frère du roi, cherche à élever au contrôle-général, un intendant de sa maison. Il n'y réussit point. Le marquis de Pezay, qui, par ses intrigues, avait acquis un grand crédit à la cour, parle au comte de Maurepas et au roi, d'un banquier, né à Genève, et professant la religion réformée. Ce banquier était M. Necker, homme d'une probité sévère, qui avait acquis une fortune immense dans le commerce, et qui exerçait une grande influence sur les capitalistes et les négociants. Louis XVI nomme M. Taboureaux, contrôleur-général; et M. Necker est chargé d'administrer sous lui les finances. Au bout de quelques mois, M. Taboureaux, s'ennuyant de ne jouer au ministère que le rôle obscur d'un prête-nom, donne sa démission. L'administration des finances demeure toute entière entre les mains de M. Necker. Celui-ci se contente du modeste titre de directeur, et refuse les appointements attachés à sa place.

La situation du trésor effraye M. Necker: le déficit était considérable et difficile à constater. Cependant il fallait le combler; il fallait de plus, préparer des fonds pour soutenir la guerre. Le directeur des finances a recours à des expédients qui donnent de l'inquiétude aux philosophes, et même aux hommes d'état. Il ouvre des emprunts: contre l'attente générale, ils se remplissent avec une facilité extraordinaire. La plus grande partie de ces emprunts est constituée en rentes viagères. Le parlement, dans le sein duquel M. Necker comptait un grand nombre d'adversaires, dont le plus violent était M. Duval d'Épréménil, fait quelques difficultés pour enregistrer ses emprunts, adresse des représentations au roi, et l'invite à se délier des plans d'un étranger. La guerre qui s'approchait, met fin à tous ces débats. Le parlement se modère.

Le public ne cesse de montrer le plus vif intérêt pour les Anglo-Américains. Franklin, envoyé du congrès des États-Unis, arrive en France, dans l'année 1777. La présence du ministre anglais ne permet pas qu'on lui rende des honneurs publics; mais il excite le plus vif enthousiasme dans toutes les classes de la société. Le gouvernement français hésite encore à découvrir ses projets de guerre contre l'Angleterre. Le jeune marquis de Lafayette, impatient de signaler sa valeur et son intérêt pour les insurgents d'Amérique, se hâte de devancer le gouvernement. Il fait équiper un navire à ses frais, et va débarquer à Charles-Town. Il sert d'abord parmi les bataillons insurgents, comme simple volontaire; mais les services qu'il a rendus lui obtiennent bientôt le grade de major-général, et ce qui vaut mieux encore, l'amitié de Washington.

Les insurgents, qui d'abord avaient essayé des revers, remportent sur les Anglais des succès importants. Ces succès, quand ils sont connus en France, déterminent tout-à-fait le gouvernement à la guerre. Au commencement du mois de décembre 1777, Franklin est reçu à Versailles avec une grande publicité. Le 16 du même mois, la France reconnaît l'indépendance des États-Unis, et l'on signe les préliminaires d'un traité d'amitié et de commerce avec eux. Le traité ne fut conclu que le 6 février 1778, et notifié à la cour de Londres, que le 13 mars suivant, par le marquis de Noailles, ambassadeur de France en Angleterre. Cette notification fut le signal de la guerre entre la France et l'Angleterre, et détermina le rappel réciproque des ambassadeurs de ces deux puissances (2).

(1) L'édit du 12 mars, relatif aux corvées, est anéanti par une déclaration du roi, datée du 11 août 1776.

(2) On trouvera aux articles de l'Angleterre et des États-Unis américains, tous les détails concernant la guerre que se firent ces deux puissances. On ne rapportera donc ici, de cette guerre, que les événements

particuliers à la France. Avant la fin de 1777, M. Necker, le ministre de France le plus considéré, fait rendre un édit qui affranchit tous les mainmortables des domaines du roi, et abolit dans tout le royaume le droit de suite, reste de la servitude de la glèbe. C'est Voltaire qui avait provoqué cette loi bienfaisante. Il avait fait de vains efforts pour obtenir l'affranchissement des serfs du mont Jura; mais il leur fut permis en vertu d'un édit royal, d'habiter avec sécurité telle partie de la France qu'ils désigneraient.

L'empereur Joseph II, était arrivé à Paris le 18 avril 1777. La reine, sa sœur, était allée à sa rencontre; on lui avait fait à la cour la plus aimable réception. Il avait montré dans sa conduite beaucoup de simplicité; ce qui avait plu infiniment à la nation, et avait renouvelé son mécontentement du faste et des prodigalités des agents du gouvernement. Joseph II avait visité tous les monuments publics, tous les ateliers où il pouvait puiser quelque instruction utile. Il avait visité aussi madame du Barry, dernière maîtresse de Louis XV. Après un séjour à Paris de six semaines, il s'était dirigé vers Genève; on avait cru qu'il irait voir Voltaire à Ferney; il n'en avait rien fait, et s'était rendu successivement à Lyon et à Bordeaux, dont la situation florissante, comparée à celle de Vienne, l'avait affligé et attristé (3).

Le 27 janvier 1778, Piccini, musicien déjà connu avantageusement, donne son opéra de Roland, qui fait une vive sensation. Les amateurs se divisent alors en partisans de Rameau, de Gluck, et de Piccini. Ces factions ridicules troublent toute la société.

Dans l'hiver de 1778, il s'éleve une dispute, entre M. le comte d'Artois et M. le duc de Bourbon. Ces deux princes se battent en duel; aucun d'eux n'est blessé, parce qu'aussitôt qu'ils ont mis l'épée à la main, les témoins les séparent.

Vers le même tems, Voltaire vient à Paris. Son arrivée inspire la curiosité la plus vive. Il n'est point reçu à la cour, malgré le désir qu'ont la reine et les princes de s'entretenir avec l'auteur de la *Henriade*; on ne peut vaincre les scrupules de Louis XVI sur son compte. Il essaye une maladie: le clergé s'empresse de venir lui offrir les secours spirituels; il consent à les recevoir, et mécontente par là le parti philosophique; mais, quand il est guéri, il rétracte sa confession. Le public désirait beaucoup jour de sa présence. Voltaire satisfait à son vœu; il assiste à une représentation de sa tragédie d'*Irène*. Il est accueilli par les plus bruyants applaudissements. Le prince de Beauvau lui pose une couronne de laurier sur la tête, dans sa loge, et les comédiens couronnent son buste sur le théâtre. Il n'est sorte d'honneurs et d'hommages qu'on ne lui rende. Il va assister à une séance de l'Académie française; sa présence excite un vif enthousiasme. Enfin, Voltaire, âgé de quatre-vingt-quatre ans, rend le dernier soupir, le 30 mai 1778, ne pouvant plus résister aux profondes émotions que lui causaient tous les genres d'honneurs qu'on lui rendait. Sa mort produit beaucoup de consternation et de douleur dans la capitale. Le curé de Saint-Sulpice refuse à Voltaire les honneurs de la sépulture, parce qu'il est mort sans avoir voulu remplir les devoirs de la religion. Un de ses neveux, conseiller-clerc au grand conseil, fait esser tous les débats qui s'élevaient élevés à ce sujet, en faisant transporter ses restes dans son abbaye, où les religieux l'enterrent sans difficulté.

J.-J. Rousseau vivait alors à Ermenonville, chez le marquis de Girardin, son hôte et son ami. Il emploie ses loisirs à la continuation d'un ouvrage (*ses Confessions*), qui devait tout à la fois les embellir et les empoisonner. Il meurt, le 2 juillet 1778, âgé de soixante-six ans, d'un mal dont il était atteint depuis long-tems.

Une escadre de douze vaisseaux de ligne, commandée par le comte d'Estaing, était sortie du port de Toulon, le 13 avril 1778. Dès ce moment, la guerre commence. La Clochetterie, commandant de la *Belle Poule*, frégate de vingt-six canons, signale, le 17 juin, une escadre anglaise; il l'évite, et en se retirant, il rencontre une frégate ennemie, l'*Aréthuse*. Il l'attaque, et la met en fuite. La nouvelle de ce succès cause en France une joie très-vive.

L'escadre du comte d'Estaing entre dans la baie de la Delaware, le 8 juillet suivant.

particuliers à la France.

(3) Le 28 mai 1777, un traité d'alliance pour cinquante années fut signé entre la France et les Cantons Suisses.

Le 9 décembre, des lettres-patentes du roi établissent, à Paris, un mont-de-piété au profit des pauvres de l'hôpital-général.

Le 10 du même mois, on publie à Paris la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre. Le roi de France y développe ses griefs contre cette puissance.

Le lendemain, 11 juillet, le congrès, assemblé à Philadelphie, reçoit, en audience solennelle, M. Gérard de Rayneval, en qualité de ministre plénipotentiaire de France, auprès des États-Unis.

Le 8 juillet, une flotte, composée de trente-deux vaisseaux de ligne et de quinze autres bâtiments, était sortie du port de Brest, en présence d'un grand nombre de spectateurs. Cette flotte, commandée par le comte d'Orvilliers, est forcée de livrer bataille à la flotte anglaise, le 27 du même mois. C'était à trente lieues d'Ouessant et des îles Sorlingues. L'action est très-vive, et la résistance égale de part et d'autre. Les deux flottes rentrent dans leurs ports respectifs. Quoique le comte d'Orvilliers n'eût pas remporté de succès décisif, ce combat pouvait néanmoins enorgueillir les Français, qui, depuis long-temps, n'avaient éprouvé sur les mers que des désastres souvent mérités. Ce combat est célébré à Paris, à Bordeaux et à Nantes. Le duc de Chartres, qui avait commandé l'une des divisions de la flotte française, revient dans la capitale; et il y est reçu de la manière la plus flatteuse. Mais, lorsqu'ensuite on eut connu quels services il avait rendus au combat d'Ouessant, il devient l'objet de plusieurs épigrammes. Ce prince, quelque temps après, retourne à l'armée; mais il est bientôt rappelé par la cour.

La France, dans le courant de l'année 1778, avait fait quelques pertes de commerce; elles sont réparées par le chevalier Fabri, qui; sorti du port de Toulon avec quatre vaisseaux, y capture plusieurs frégates anglaises.

D'après un plan concerté entre les Français et les Américains, pour la conquête de Rhode-Island, le général américain Sullivan va débarquer dans la partie septentrionale de l'île, et le comte d'Estaing va mouiller à l'entrée de Newport. Ce dernier n'est pas plutôt arrivé à sa destination, le 10 août 1778, qu'il emporte par le désir de livrer une bataille décisive, le sort de son mouillage et fond sur l'escadre anglaise avec peu de précaution. Pendant le combat, une tempête s'élève, et disperse les deux flottes. Deux gros vaisseaux français, le *Languedoc* de 90 canons, et le *Tonnant* de 80, qui avaient considérablement souffert, sont attaqués par deux frégates anglaises. Ils doivent leur salut à l'arrivée de quelques vaisseaux français. Le comte d'Estaing a le bonheur de rallier successivement tous les bâtiments de son escadre, et rentre dans le mouillage de Newport. Malgré cet échec, la prise de cette ville était encore possible. Le général Sullivan avait reçu quelques renforts. Les Américains, et Lafayette surtout, pressent le comte d'Estaing de débarquer: mais il s'y refuse. Il remet à la voile, et va réparer ses dommages dans la rade de Boston.

Le 7 septembre 1778, M. le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, s'empare de la Dominique. Il exécute cette entreprise avec habileté. Il n'avait qu'un petit nombre de frégates. Par la vivacité de son attaque, il fait poser les armées à une garnison de cinq cents hommes. Le 24 du même mois, les Anglais delogent les Français des îles de Saint-Pierre et Miquelon, sur les côtes de Terre-Neuve (1).

Le comte d'Estaing, ayant appris ces nouvelles, quitte la rade de Boston, et se met à la poursuite d'une division anglaise, qu'il savait le précéder sur la route des Antilles. Il va la chercher à Antigua, tandis qu'elle était déjà à la Barbade. Il relâche quelques jours à la Martinique (2). Les Anglais prennent Sainte-Lucie, le 12 décembre 1778. Le comte d'Estaing s'y rend, le 18 janvier 1779, fait débarquer des troupes, s'élance jusqu'à trois fois dans les retranchements ennemis, et y laisse onze cents hommes tués ou blessés. Après cet échec, il retourne à la Martinique (3).

L'Espagne, à cette époque, craignant d'encourager ses colonies à la révolte, en prêtant l'appui de ses armes aux colonies anglaises, essaye le pouvoir de sa médiation entre la France et l'Angleterre. Celle-ci se refuse avec hauteur à toute espèce d'accommodement. Le comte de Vergennes alors cherche à séduire Charles III, par le tableau des avantages immenses que lui procurerait la guerre contre la Grande-Bretagne. Ce prince cède aux insinuations du ministre français, et se détermine à faire la guerre aux Anglais, concurremment avec la France (4). Il publie son manifeste à ce sujet le 16 juin 1779.

L'escadre française de trente-deux vaisseaux de ligne, sous les ordres du comte d'Orvilliers, sortie de Brest, le 3 juin 1779, opère sa jonction avec l'escadre espagnole, le 25 du même mois. Les deux escadres réunies formaient un ensemble de soixante-six vaisseaux de ligne, non compris une multitude de petits bâtiments. Le comte d'Orvilliers commandait la flotte; le comte de Guichen, l'avant-garde, et dom Gaston, l'arrière-garde. Cette flotte, à après avoir erré pendant deux mois sur la mer, constamment contrariée par les vents, entre enfin dans le canal de la Manche, et se présente, le 15 août 1779, devant Plymouth, à la vue duquel elle capture un vaisseau anglais de 64 canons. L'invasion méditée allait avoir lieu. Le comte d'Orvilliers pouvait facilement fermer l'entrée de la Manche aux ennemis; mais un vent furieux l'en ayant chassé, l'escadre anglaise, commandée par Ch. Hardy, et favorisée par un bon vent, y pénètre à sa vue, le 30 août, et va dans la rade de Plymouth, d'où elle brave l'escadre alliée. Le comte d'Orvilliers, n'ayant pu attirer au combat la flotte anglaise, revient à Brest.

Pendant que les Français en Europe essayaient des revers, ils obtenaient d'heureux succès dans l'autre hémisphère. Le comte d'Estaing, dans le mois de juin 1779, avec quelques frégates, s'était emparé de l'île de St-Vincent. Les Caraïbes, qui l'habitaient, avaient aidé le général français à investir une faible garnison anglaise qui se rendit sans combat. De-là, le comte d'Estaing se porta sur la Grenade. Il y débarqua, le 2 juillet, avec deux mille trois cents hommes; et, après avoir partagé sa troupe en trois colonnes, il attaqua les retranchements ennemis; il y sauta le premier, et s'en rendit maître avant la nuit. Le lendemain, la garnison de la Grenade se soumit. Le 6 juillet, le comte d'Estaing, à la tête d'une escadre de vingt-cinq vaisseaux de ligne, attaqua une escadre supérieure à la sienne, commandée par Byron, qui venait au secours de la Grenade, et la força de se retirer à Saint-Christophe (5). La nouvelle de ces succès excita beaucoup d'enthousiasme en France.

Le comte d'Estaing, qu'importune toujours le souvenir

(1) Le 20 octobre 1778, un combat est engagé, à la hauteur de la Corogne, par le vaisseau français le *Trilon*, commandé par le comte de Ligondès, contre le vaisseau anglais le *Jupiter* et la frégate la *Médée*; après une action très-vive, le vaisseau français oblige l'ennemi à forcer de voiles, et à prendre la fuite.

(2) Le 25 novembre, le chef d'escadre de la Mothe-Piquet rentre dans Brest avec sa division, après avoir enlevé dix navires anglais.

(3) Le 31 janvier 1779, la frégate anglaise l'*Apollon*, de trente-deux canons, amarine, après un combat opiniâtre, la frégate française l'*Oiseau*, de vingt-six canons, commandée par le capitaine de Tarade, qui perd trente-cinq hommes.

À la même époque, la frégate la *Concorde*, commandée par le capitaine de Tilly, avaree par la foudre, et faisant eau de toutes parts, attaque et prend un corsaire anglais, moins pour faire une prise que pour s'assurer un refuge dans le cas où la frégate coulerait bas. Bientôt après la frégate anglaise le *Niger*, de vingt-huit canons, paraît: elle voit la détresse de la *Concorde*, et s'en promet une victoire facile; mais après un combat de plusieurs heures, ce n'est que par la fuite qu'elle évite le sort du corsaire. Dans cette dernière action, le capitaine français reçoit une blessure dangereuse.

La *Concorde* s'était déjà distinguée, à la fin de 1778, sous les ordres du même capitaine, par un combat qu'elle avait livré à la frégate anglaise la *Minerve*, de trente-deux canons, qui, après une action glorieuse pour la marine française, avait été obligée de baisser pavillon et de se rendre.

En 1778 aussi, le corsaire français le *Phénix*, armé de douze canons, et commandé par le capitaine Favre, s'empare d'un navire de cent cinquante tonneaux. Il est bientôt entouré par cinq bâtiments anglais, dont chacun est armé de six canons. Après un combat de trois heures, le *Phénix* en force deux à se rendre. Mais un nouveau péril l'attendait. Quatre autres corsaires anglais, armés ensemble de trente-six canons, viennent lui disputer sa victoire. Le *Phénix* reconnoît le combat; mais, ayant reçu dix boulets à fleur d'eau, et ayant perdu une grande partie de son équipage, il est contraint d'amener pavillon. Le roi a récompensé la valeur du capitaine Favre en lui donnant une épée d'honneur et une pension.

Le 8 mars 1779, la frégate française la *Minerve*, sous les ordres du capitaine de Grimoard, sortie du Port-au-Prince le 3, rencontre vers l'Isle la frégate anglaise la *Providence*, qui se rend presque sans combat. Précédemment la *Minerve* avait fait tête au vaisseau anglais le *Ruby* et à la frégate le *Niger*. Elle les avait forcés de gagner la terre pour se réparer.

(4) Le 12 avril 1779, une convention particulière est signée à Aranjuez, entre l'Espagne et la France. Elle garantit à cette dernière puissance l'entière liberté du port de Dunkerque, la possession des îles de Terre-Neuve et de la Dominique, enfin la liberté absolue du commerce dans les Indes orientales; et à l'Espagne, la restitution de Gibraltar, de Minorque, de Pensacola, etc. L'Espagne s'engage à prendre une part active à la guerre des Américains contre la Grande-Bretagne.

(5) Le 17 août 1779, les frégates françaises la *Junon* et la *Genêtelle*

de la défaite de Rhode-Island, médite une expédition qui doit sauver l'honneur de la France à l'égard des Anglo-Américains. C'est la conquête de Savannah, capitale de la Géorgie, qui l'occupe. Il met à la voile, et va débarquer à trois milles de cette ville, le 9 septembre 1779; il se réunit avec 5,000 Français à 2,000 Américains. Le général anglais Prévost, qui commande à Savannah, ne fait que de vagues réponses aux sommations qui lui sont faites. Les alliés perdent patience, et prennent la résolution d'attaquer. Le 9 octobre, ils commencent le siège; ils s'avancent sous le feu de l'artillerie; ils tentent l'assaut de Savannah; mais ils ne réussissent point. Le comte d'Estaing reçoit une blessure. Onze cents alliés périssent. On prend le parti de la retraite; on la fait en bon ordre. Les Américains se rejettent dans la Caroline, et d'Estaing ramène son escadre en Europe, après en avoir conduit une partie aux Antilles.

En 1778, les Anglais, sur le bruit de l'approche du comte d'Estaing, avaient quitté Philadelphie. En 1779, Clinton, effrayé par la même cause, abandonna Rhode-Island pour concentrer ses forces autour de New-York, où il ne fut point attaqué.

De retour en France, le comte d'Estaing ne perd point l'estime de ses compatriotes pour avoir essayé des revers; mais la cour cesse de l'employer.

Du 23 au 30 janvier 1779, le marquis de Vaudreuil, avec une petite escadre, s'était emparé du Sénégal, établissement cédé aux Anglais par le traité de Paris; et le duc de Lauzun, le 11 février, avait soumis plusieurs forts qu'ils occupaient sur les rivières de Gambie et de Sierra-Léona (1).

L'amiral Rodney était aux Antilles. Le comte de Guichen, qui avait succédé au comte d'Estaing, arrive devant Sainte-Lucie. L'escadre française était de vingt-deux vaisseaux; l'escadre anglaise n'était que de vingt; mais elle avait des vaisseaux plus forts. Les deux amiraux se rencontrent, s'observent et se retirent sans avoir engagé de combat, Rodney dans le port de Sainte-Lucie, et Guichen au Fort-Royal de la Martinique (2).

Le 13 avril 1780, le comte de Guichen sort du Fort-Royal avec des troupes de débarquement. Sa flotte n'était pas encore toute ralliée, quand Rodney, en bon ordre, vient l'attaquer, le 17. L'action s'engage avec vivacité entre les deux flottes. Les deux vaisseaux amiraux se battent avec acharnement, sans que les chefs qui les montent, cessent d'avoir l'œil sur toutes leurs divisions. Rodney fait des signaux qu'on exécute mal. Le vaisseau où il est, ne peut presque plus manœuvrer; il est obligé de cesser le combat.

Le comte de Guichen, se dirigeant vers Sainte-Lucie, dont il méditait la conquête, rencontre, le 15 mai au soir, l'amiral Rodney qui attaque, avec son avant-garde, l'arrière-garde française. Ce combat n'a d'autre effet que d'endommager des vaisseaux qui rejoignaient leurs flottes respectives. L'amiral Rodney tente, le 19 du même mois, une nouvelle attaque contre l'escadre française; mais, n'ayant pu la rompre sur aucun point, il se dirige vers la Barbade. Le comte de Guichen retourne à la Martinique avec tous ses vaisseaux. Il avait perdu son fils dans l'une des batailles qu'il avait livrées à Rodney (3).

Quelque tems après ces trois combats, l'escadre française fait sa jonction sans obstacle avec l'escadre espagnole, entre la Dominique et la Guadeloupe. On pouvait raisonnablement espérer les plus heureux résultats de cette jonction. Les Espagnols, commandés par Solano, militaire brave et loyal, amenaient aux Français un renfort de douze vais-

seaux de haut bord, d'un grand nombre de frégates, et de douze mille soldats. Les deux amiraux alliés, cependant, ne peuvent s'accorder sur les opérations qu'ils ont à accomplir ensemble. Les Français, d'abord satisfaits de leur jonction avec les Espagnols, n'éprouvent qu'un sentiment pénible, quand ils les voient attaqués d'une maladie contagieuse. Bientôt ils en sont attaqués eux-mêmes. Il faut à tout moment débarquer des malades. Guichen, qui perdait ainsi les fruits d'une campagne glorieuse, saisit l'occasion du retour en Europe des convois de Saint-Domingue et de la Havanne, pour les y escorter avec ses équipages languissants.

Cependant la guerre en Amérique n'avait produit encore aucun résultat décisif. Le cabinet de Versailles en était attristé. On attribue la lenteur avec laquelle cette guerre se poursuivait aux ministres Montbarrey et Sartines. L'un, disait-on, avait négligé l'instruction des troupes de ligne; l'autre ne savait pas diriger avec assez de vigueur les opérations navales. La reine est priée d'employer son crédit pour faire changer ces deux ministres. Elle y consent, et les fait remplacer par les marquis de Ségur et de Castries. Ce choix plaît beaucoup à M. Necker, ami particulier de M. de Castries. Le 19 février 1781, ce ministre présente un compte au roi, et en sollicite la publication; il l'obtient. Ce compte rendu, où l'on trouvait d'arides détails présentés avec art, est reçu du public avec transport. Chacun exalte le mérite de M. Necker, et le proclame le sauveur de la France. Cependant il paraissait suivre, du moins en partie, le système de Turgot, dont il s'était déclaré l'adversaire. Les privilégiés en conçoivent de vives alarmes. Les économistes n'en savent point de gré à M. Necker, qui voulait encore, sur plusieurs points, ses pensées d'administration. La reine, le comte de Maurepas, toute la cour, se préparent à renverser un homme qui semblait vouloir s'arroger toute la puissance.

Dans cette même année 1781, on presse vivement les Espagnols de joindre leurs moyens maritimes à ceux des Français. On voulait qu'ils fissent le blocus de Gibraltar, et qu'ils s'emparassent de l'île de Minorque, afin qu'ensuite on pût repousser les Anglais de la Méditerranée, et même les aller attaquer jusques dans la Manche. Tel était le plan qu'on avait conçu pour les réduire. Louis XVI alors, apprenant que la position des Américains était très-critique, et craignant que ces républicains n'eussent à regretter de s'être placés sous la protection d'un roi, leur envoie des secours en hommes, en munitions et en armes.

Une légion de huit cents hommes, composée de déserteurs et de vagabonds, et commandée par un baron de Rulecourt qui l'avait levée à ses frais, obtient du gouvernement l'autorisation d'être débarquée dans l'île de Jersey. Elle procède à l'attaque de cette île avec intrépidité; mais elle ne réussit point.

Le comte de Grasse quitte Brest, le 24 mars 1781, avec vingt-un vaisseaux, et un immense convoi. Il arrive au bout de trente jours, en vue de la rade du Fort-Royal de la Martinique. Une escadre anglaise l'attendait dans ces parages, et l'attaque. Le comte de Grasse, après avoir fait entrer son convoi dans la rade, engage le combat, et déploie beaucoup de courage. L'escadre anglaise se retire; et lui-même se dirige vers le port de la Martinique. L'escadre française, impatientement attendue par le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, se remet en mer au mois de mai 1781 (4), et va se présenter devant Tabago. Elle attaque

combattent le vaisseau anglais *l'Ardent*, et lui font baisser pavillon. L'équipage, fait de 500 hommes, est fait prisonnier, et conduit à Brest. Le vaisseau, peu endommagé, est employé dans l'escadre de M. le comte d'Orvilliers.

(1) Au mois de septembre 1779, le gouvernement français détache de Brest, sous le commandement du chevalier du Gouëdic, la frégate la *Surveillante*, pour aller à la découverte d'une division anglaise de six vaisseaux, qui devait sortir de Portsmouth. Le gouvernement anglais instruit, de son côté, d'une sortie prochaine de quelques vaisseaux français, expédie la frégate *le Quebec*, pour en observer la direction. La frégate anglaise, commandée par le capitaine Georges Farmer, officier d'une valeur éprouvée, était de même force en artillerie et équipage que la *Surveillante*, et l'équipage avait été choisi parmi les meilleurs marins anglais. Les deux frégates sortirent le même jour, 4 octobre 1779, pour remplir leur mission: la *Surveillante*, se dirigeant sur Portsmouth, et le *Quebec*, sur Brest. Le 7 octobre, elles se découvrirent à la pointe du jour. Dès qu'elles se furent reconnues pour ennemies, elles se rapprochèrent. La *Surveillante* commença le feu, et soutint contre le *Quebec* un combat terrible, qui a fait époque dans les fastes de la marine française, et a couvert de gloire le brave du Gouëdic.

Le *Quebec* s'ensuit, et disparut en lançant ses débris enflammés.

Le 13 du même mois de septembre 1779, un traité de commerce est signé entre le roi de France et le duc de Mecklenbourg-Schwerin. Un autre traité, signé le 18 novembre 1779, entre la France et l'Autriche, détermine les limites des Pays-Bas.

(2) Le 23 février 1780, le vaisseau français *le Prothée*, commandé par le vicomte du Chilleau, est attaqué par les vaisseaux anglais *la Résolution*, *le Bedford*, *le Marlborough*, *le Raisnable* et *l'Invincible*. Après avoir combattu avec valeur pendant une heure et demie, et avoir essaié le feu de cinq vaisseaux de soixante-quatorze canons, le *Prothée* se rend aux Anglais. Il était dans un état de délabrement tel, qu'il ne restait plus une manœuvre.

(3) Le 9 août 1780, les Français interceptent un convoi sorti de Portsmouth, escorté par le vaisseau de ligne *le Ramillies* et deux frégates.

(4) Le 2 mai 1781, le chef d'escadre la Motte-Piquet rencontre à la hauteur du cap Lezard, un convoi anglais de trente-deux navires chargés des dépouilles de l'île Sainte-Eustache, et escortés par quatre vaisseaux de ligne. Il prend vingt-six de ces navires, et les conduit à Brest.

cette île, dont le gouverneur se soumet le 2 juin (1). Le comte de Grasse, après cette conquête, entre paisiblement dans la baie de Chesapeak, fort à propos pour les Américains, qui éprouvaient un plus grand besoin du secours qu'il amenait. Mais bientôt il a une nouvelle attaque à repousser : les deux escadres réunies de Hood et de Grasse s'avancent contre lui. Il a le bonheur de les chasser, et de leur endormir fortement plusieurs vaisseaux.

Washington, Rochambeau, Lafayette réunissent leurs forces dans la Virginie. Le comte de Grasse leur envoie un secours de 3,000 hommes commandés par le marquis de Saint-Simon. Le lord Cornwallis, attaqué de tous côtés par ces différents corps de troupes, est forcé de se renfermer dans York-Town, où, après avoir essayé tous ses moyens de défense contre des forces si supérieures aux siennes, il est contraint de capituler le 18 octobre 1781 ; il se rend prisonnier de guerre avec toute son armée composée de 6,000 hommes.

Le marquis de Bouillé qui, de la Martinique, ne cessait d'observer la marche des Anglais, aborde, dans la nuit du 24 au 25 novembre 1781, à l'île de Saint-Eustache, belle colonie caillée à leurs rapines. Il a trouvé moyen de les surprendre. Il les attaque vigoureusement, fait prisonnier le gouverneur, et se rend maître de l'île. Le lendemain, les îles voisines de Saba et de Saint-Martin tombent en son pouvoir. Deux mois avaient suffi au comte de Kersaint pour reconquérir les colonies de Démerari, d'Essequibo, et de Surinam (2).

Le comte de Grasse, avec trente-deux vaisseaux de ligne, arrive, le 11 janvier 1782, devant Saint-Christophe. Il joint ses forces à celles du marquis de Bouillé. Tous deux s'apprent à faire le siège d'une forteresse renommée de cette île. L'amiral anglais Hood, inférieur de dix vaisseaux à l'escadre du comte de Grasse, a l'audace de venir l'attaquer le 26 janvier. Par une manœuvre hardie, que l'amiral anglais exécute, il sépare l'amiral français de son collègue, et l'empêche d'aller le rejoindre. Le marquis de Bouillé n'en poursuit pas moins le siège de la forteresse, et parvient à se rendre maître de l'île, malgré treize cents hommes que Hood y a débarqués. Peu de jours après, le comte de Barras soumet l'île de Montserrat.

M. Neckar avait été renvoyé au mois de mai 1781. Toutes les classes qui composaient le tiers-état le regrettaient vivement, et gémissaient de se disgrâce. La consternation était dans tout le royaume. Enfin, la tristesse que causait à tout le monde la retraite de ce ministre, était si profonde, que les fêtes, occasionnées par la naissance d'un dauphin, ne purent la dissiper entièrement. Ce dauphin, Louis-Joseph-Xavier-François, était né le 22 octobre 1781.

M. Joly de Fleury, qui portait un nom cher à la magistrature, avait succédé à M. Neckar, avec le titre de contrôleur-général ; il avait augmenté les impôts, et ouvert des emprunts qui n'avaient pu se remplir. Le parlement à qui il plaisait, avait enregistré, presque sans représentation, ses emprunts et ses impôts.

L'ancien contrôleur-général Turgot mourut au mois de mars 1781, d'un accès de goutte, âgé de 49 ans. Il avait employé les loisirs de sa retraite à développer ses plans d'administration, bien sûr qu'un jour on serait forcé de les suivre, mais appréhendant vivement qu'on ne les suivit trop tard. Le roi perdit en lui un guide sage et ferme, qui eût pu lui être d'un plus grand secours, lorsqu'en 1787, on voulut appliquer à la fois tous ses principes.

Le 21 novembre 1781, meurt aussi le comte de Maurepas. Quoique Louis XVI, à l'exemple de son aïeul, eût annoncé après la mort de son ministre principal, qu'il

voulait régner par lui-même, il nomme le comte de Vergennes chef du conseil des finances, et semble par-là lui accorder une sorte de suprématie. Mais il se réserve de s'occuper spécialement des finances, et d'en conférer avec ses ministres d'état. Il soumet leurs comptes à des examens rigoureux ; ce qui les contrarie fort, et devient une source de méintelligence dans le conseil. On croit devoir attribuer à cette méintelligence les événements trop peu favorables ou trop peu décisifs de la guerre.

Le comte de Grasse, cinglant vers Saint-Domingue, où il comptait faire sa jonction avec seize mille Espagnols, qui l'attendaient pour tenter la conquête de la Jamaïque, est rencontré, le 9 avril 1782, au-delà de la Dominique, par l'amiral Rodney, qui était venu croiser dans le canal de Sainte-Lucie, pour l'empêcher de faire sa jonction. Un combat s'engage entre les deux escadres. Les Français repoussent l'attaque avec la plus grande intrépidité. Rodney, voyant son avant-garde fort maltraitée, laisse le comte de Grasse continuer sa route. Mais il le suit de près, et l'atteint de nouveau, le 11 avril, entre la Guadeloupe et les Saintes, dans une situation où il ne peut le forcer au combat. Le 12 du même mois, l'amiral français, voulant rallier à sa flotte un vaisseau, tombe, sans le savoir, sous la flotte anglaise. Il est alors contraint de recevoir la bataille. L'action commence à sept heures du matin. Le marquis de Vaudreuil et Bougainville commandaient, l'un l'avant-garde, l'autre l'arrière-garde. Le comte de Grasse était au centre, et montait la *Ville de Paris* de 120 canons. Ce vaisseau et le vaisseau amiral anglais, le *Formidable*, lâchent leur bordée quatre-vingts fois dans l'espace de douze heures. Jusqu'à dix heures, Rodney fait d'inutiles efforts pour couper la ligne des vaisseaux français ; mais tout-à-coup le vent ayant changé, il y parvient, et fait exécuter les mouvements les plus impétueux. Alors l'escadre française est obligée de combattre isolément. Plusieurs de ses vaisseaux tombent au pouvoir de l'ennemi. La *Ville de Paris*, abîmée par un combat de dix heures, résiste seule pendant assez longtemps aux efforts de six vaisseaux anglais ; mais enfin, elle est forcée de se rendre à Samuel Hood. La nuit met fin au combat. Le lendemain de cette journée fineste, Rodney s'empare de deux vaisseaux et de deux frégates, qui n'avaient pas pris part au combat. Une partie de l'escadre française est conduite à Saint-Eustache par Bougainville, l'autre à Saint-Domingue par Vaudreuil. Les Français avaient perdu dans ce combat trois mille hommes, non compris les prisonniers, et cinq officiers distingués ; les Anglais n'avaient perdu que mille hommes et deux officiers. Le comte de Grasse, qui avait été fait prisonnier sur la *Ville de Paris*, fut conduit en Angleterre, où on lui rendit les plus grands honneurs, tandis que, dans sa patrie, son nom était dévoué à l'outrage dans d'infinis couplets (3).

Le gouvernement français, quoique profondément affecté des malheurs du 12 avril, veut différer la paix (4), jusqu'à ce qu'il soit possible de la faire avec honneur. Tous les ordres de l'état s'empressent d'ouvrir une souscription pour remplacer les vaisseaux perdus, et surtout la *Ville de Paris*, bâtiment superbe, qui avait été donné au roi Louis XV par sa capitale, après un grand désastre maritime.

Tout était prêt alors pour le siège de Gibraltar. Le chevalier d'Arçon avait imaginé des batteries flottantes, au moyen desquelles on pouvait s'approcher du fort, et le battre de plus près. Cette invention ne plaisait point au duc de Crillon, qui commandait en chef (5), ni à la plupart des officiers espagnols ; mais le ministre principal d'Espagne, le comte de Florida-Blanca, voulut qu'on en fit usage. L'armée alliée comptait dans ses rangs deux princes fran-

(1) Le 8 du même mois, un incendie éclate dans la salle de l'Opéra, au Palais-Royal, à Paris, et la détruit. Une autre salle est bientôt construite près la porte Saint-Martin, et l'ouverture s'en fait dès le 27 octobre suivant.

(2) Le 12 décembre 1781, les escadres de MM. de Guichen et de Vaudreuil escortaient un convoi pour les Antilles. L'amiral anglais Kempenfeldt les rencontre à la hauteur d'Ouessant. Un coup de vent sépare le convoi des escadres qui l'accompagnaient. Les Anglais s'emparent de quelques navires ; mais Vaudreuil rallie à son escadre une partie du convoi, et se rend à la Martinique. Une autre partie rentre dans les ports de France ; quelques navires abordent au cap de Bonne-Espérance.

(3) Les États-Unis, pour indemniser la France de la perte qu'elle a faite du vaisseau le *Magnifique*, qui s'est brisé contre un récif, en entrant dans le port de Boston, font hommage à Louis XVI de l'*America*, vaisseau de soixante-et-quatorze, le premier de ce rang que les

Anglo-Américains aient fait construire. (*Continuateur de Héault, tom. 5, pag. 192.*)

(4) Le 18 mai 1782, Paul Petrowitch, grand duc de Russie, et son épouse, arrivent à Paris sous les noms de comte et comtesse du Nord.

(5) M. Fitz-Herbert, ministre britannique, était arrivé à Paris au commencement d'août, muni des pouvoirs de sa cour, pour traiter de la paix.

(6) Le duc de Crillon avait débarqué, le 23 août 1781, à Minorque, dont les Espagnols avaient entrepris la conquête, et avait commencé le siège du fort Saint-Philippe, où les Anglais s'étaient retirés, avec l'intention de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le 24 octobre de la même année, un corps de troupes françaises était venu se joindre aux Espagnols ; mais le fort continuait de se défendre avec vigueur.

Enfin, lord Murray, qui le commande, est forcé de capituler le 5 février 1782 ; et cette capitulation livre Minorque aux Espagnols.

çais, M. le comte d'Artois, M. le duc de Bourbon et le valeureux prince de Nassau. Le 13 septembre 1782, à sept heures du matin, dix batteries flottantes sont lancées d'Algésiras. Trois d'entr'elles s'approchent de la place, et réussissent assez bien jusqu'à trois heures après midi; mais alors l'alarme commence, quand on voit deux de ces batteries s'embrâser. Les assiégés font pleuvoir une grêle de bombes et de boulets rouges sur les assiégeants. Ceux-ci sont en pleine déroute. Ils mettent eux-mêmes le feu à plusieurs des batteries flottantes qu'on épargnées les bombes ennemies. Grand nombre de soldats périssent dans l'incendie. Plusieurs d'entr'eux doivent la vie aux généreux efforts de MM. de Grave et Rouffignac, et même d'un capitaine anglais nommé Curtis, dont la conduite fut digne des plus grands éloges. L'humanité que déploya le vainqueur dans cette nuit terrible, en adoucissant un peu l'horreur.

L'amiral Howe, à la tête d'une escadre fort inférieure à celle des alliés, était parti de Plymouth le 11 septembre. Le 9 octobre suivant, il se trouve arrivé à la hauteur du cap Saint-Vincent. Il ne pouvait guère espérer d'aborder à Gibraltar; mais, favorisé par un vent de sud-ouest qui tourmenta, durant toute la nuit du 9 octobre, la flotte de don Louis de Cordova et la dispersa, il parvint à pénétrer dans le détroit, et à ravitailler une troisième fois Gibraltar. Cependant les travaux du siège de cette forteresse inexpugnable avaient été repris sur un nouveau plan. Déjà le duc de Crillon était parvenu à faire une brèche dans le rocher, lorsque la nouvelle de la paix mit fin à cette difficile entreprise.

Disons un mot des affaires de l'Inde, dont la guerre qui vient de finir, nous a empêchés de parler plutôt. Les Français ne parurent que fort tard dans les Indes orientales; aussi les succès qu'ils obtinrent, ne furent d'aucune utilité, parce qu'ils étaient postérieurs à la signature des préliminaires de la paix. Dès l'année 1778, la France avait perdu tous ses établissements situés sur la côte de Coromandel, à la suite d'une défaite essuyée par le chef d'escadre français Tronjoli. Lorsque Pondichéry était assiégé par les Anglais, Hyder-Ali avait eu la générosité de venir à son secours, mais ce fut en vain. Le gouverneur Bellecombe fut obligé, après quarante jours de tranchée ouverte, de capituler le 16 octobre 1778 (1).

Les Hollandais avaient aussi perdu leurs possessions des Indes. Les Anglais leur avaient successivement enlevé Negapatnam sur la côte de Coromandel, la baie de Trinque-male, une partie de l'île de Ceylan, et leurs établissements sur la côte occidentale de Sumatra. Le gouvernement français, touché de la situation déplorable des Hollandais, envoya dans les Indes onze vaisseaux de ligne, commandés par le bailli de Suffren, avec un convoi qui portait trois mille hommes. Ce marin habile et expérimenté livra quatre batailles à l'amiral Hughes, dans l'année 1782. Au sortir de la première, celle du 15 février, qui n'avait eu aucun résultat décisif, il se présente devant Pondichéry; mais, y ayant vu flotter le pavillon anglais, il va dans la rade de Porto-Novo conduire un renfort de troupes à Hyder-Ali, pour l'aider à conquérir Gondelour. Un second combat s'engage, le 17 février, entre le bailli de Suffren et l'amiral Hughes; mais il n'en résulte aucun avantage ni pour l'une ni pour l'autre escadre.

Le bailli de Suffren combat une troisième fois l'amiral Hughes, le 6 juillet, près de Negapatnam, et une quatrième près de la côte de Coromandel, le 3 septembre. L'action dure jusqu'à la nuit: les combattants sont alors obligés de se séparer; mais M. de Suffren conserve l'avantage.

Les Anglais assiégeaient Gondelour; le comte de Bussy s'y était enfermé avec les troupes de Tippoo-Saïb, fils d'Hyder-Ali, et la défendait vaillamment. Le sort de cette ville paraissait dépendre d'une nouvelle bataille maritime; le bailli de Suffren la livre le 20 juin 1783; elle met le sceau à sa gloire. Avec quinze voiles il bat et met en fuite une escadre de dix-huit bâtiments, qui voulaient lui fermer l'entrée de la rade de Gondelour. Elle fut la dernière bataille navale que le bailli de Suffren livra aux Anglais dans la mer des Indes. Elle lui procura, le 3 août, la reprise de Trinque-male. Il eut alors connaissance de ce qui se passait en Europe. Le changement arrivé dans le ministère britannique avait amené la paix.

(1) Le 19 mars 1779, Mahé, dont la garnison n'était composée que de cent cinquante Européens et de trois cents cipais, fut forcé de se

rendre aux Anglais par capitulation.

La paix entre l'Angleterre et les États-Unis fut signée définitivement le 21 janvier 1783. La veille, les préliminaires de paix entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Hollande, avaient été signés à Versailles. La Hollande avait perdu plusieurs de ses possessions; elles lui sont restituées. L'Angleterre cède à l'Espagne l'île de Minorque et la Floride occidentale. La France et l'Angleterre se restituent réciproquement les conquêtes qu'elles avaient faites l'une sur l'autre dans les deux Indes, à l'exception de l'île de Tabago que l'Angleterre cède à la France, et du Sénégal dont celle-ci recouvre la possession. La France obtient encore une augmentation de territoire autour de Pondichéry, et celle des pêcheries du banc de Terre-Neuve. Elle obtient aussi la suppression de la condition humiliante que le traité de 1763 avait imposée, relativement à Dunkerque. Cette paix, dont le traité définitif est du 3 septembre 1783, n'est proclamée à Paris que le 25 novembre: on la célèbre avec beaucoup d'enthousiasme. Les Français se félicitent d'avoir donné au monde l'exemple de la bravoure et de la générosité; ils sont ravis surtout d'avoir montré, dans la guerre qu'ils viennent de soutenir, qu'ils n'ont été guidés que par des sentiments de justice et d'humanité. Leur situation semble douce et heureuse; ils en jouissent avec calme, avec délices. Le cours des idées philanthropiques recommence; la philosophie reprend tout son empire sur les cœurs. On se livre de nouveau à des vœux de réformes. On désire que les vieilles institutions de la monarchie soient remplacées par des institutions plus favorables au bonheur de toutes les classes de la société, plus en harmonie avec les lumières du siècle. Chaque citoyen est fier de vivre dans le dix-huitième siècle, de lui appartenir. Telles sont les dispositions où se trouvaient tous les esprits après la paix de 1783.

M. Lavoisier, homme d'un esprit vaste, d'un caractère constant, qui dévoue toute sa fortune, tous les instants de sa vie à l'intérêt des sciences, fait, dans l'année 1783, d'heureuses et importantes découvertes dans la chimie. Ses travaux, ou plutôt la révolution qu'il a opérée dans cette science, avaient été secondés par MM. Monge, Laplace et Lagrange, savants français de la plus grande distinction.

L'invention des aérostats date de l'année 1783; elle est due aux frères Montgolfier. La première ascension est exécutée, le 21 novembre, au château royal de la Muette, par Pilatre du Rosier et d'Arlande. Il s'élève à cinq cents toises; et, après en avoir parcouru cinq mille en vingt-cinq minutes, ils descendent sans accident dans la plaine de Montrouge. Une autre ascension a lieu le 1^{er} décembre; elle est exécutée par MM. Charles et Robert, aux Tuileries, à une heure quarante minutes de l'après-midi; elle a le plus heureux succès, et devient pour ces physiens un véritable triomphe. La journée était belle: une foule immense s'était réunie aux Tuileries, pour jouir de ce spectacle nouveau.

Un Français, nommé Blanchard, se trouvant en Angleterre, construit un ballon avec le produit d'une souscription; il part de Douvres, et vient descendre sur les côtes de France, à une petite distance de Calais.

Pilatre du Rosier, craignant d'avoir été surpassé en courage, annonce qu'il s'élèvera de Boulogne-sur-Mer, pour déclarer sur les côtes d'Angleterre. Il exécute son projet: il part, accompagné du physicien Romain; mais, quand ils se sont élevés à une certaine hauteur, le ballon s'embrase; ils tombent et meurent.

Dans l'année 1783, un Allemand, nommé Mesmer, vient à Paris. Il se dit inventeur d'une science, au moyen de laquelle il guérit toutes les maladies, et rétablit l'équilibre dans tous les corps. Cette science est celle du magnétisme animal; on l'appelle aussi de son nom *mesmérisme*. Elle lui attire d'abord un grand nombre de partisans; mais il les perd bientôt. Sa doctrine tombe dans un discrédit complet, et il disparaît.

Le 21 avril 1784, MM. Lavoisier et Meunier publient des observations sur la décomposition de l'eau. Ces observations donnent lieu à plusieurs expériences utiles, et détruisent grand nombre de préjugés accrédités.

Louis XVI, voulant illustrer son règne par une expédition utile aux sciences, confie au chevalier de la Pérouse, qui avait troublé le commerce des Anglais dans la baie d'Had-

son, la direction d'un voyage autour du monde (1). L'expédition, formée de deux frégates, la *Boussole* et l'*Astralabe*, part de Brest, le 10 août 1785. Plusieurs savants et artistes distingués accompagnent le capitaine de la Pérouse. Les commencements de la navigation sont heureux; mais bientôt l'expédition essuie des malheurs. Vingt-un Français périssent dans la baie du *Port des Français*, en voulant la sonder. Le capitaine Langlé, commandant de l'*Astralabe*, étant resté à la côte orientale de l'Asie, tandis que son ami la Pérouse dirige sa course vers un autre point, meurt, avec plusieurs de ses compagnons, victime de sa confiance dans de perfides insulaires. On eut des nouvelles des courses de cette expédition, jusqu'en 1788, qu'on cessa tout-à-fait d'en recevoir. Le gouvernement, le 28 septembre 1791, ordonna des recherches dans la mer des Indes sur la Pérouse; on ne put rien découvrir. Alors on pensa que cet infortuné navigateur avait péri contre un récif d'un archipel du Sud (2).

On sait que M. Joly de Fleury succéda à M. Necker, le 21 mai 1781, dans le département des finances. Il ne le conserva pas long-tems. M. d'Ormesson, qui le remplaça, demeura moins de tems encore au ministère. M. le comte d'Artois fait nommer à sa place M. de Calonne. Cet ambitieux maître des requêtes, sans posséder un génie profond, a néanmoins l'art de séduire. Il est brillant, aimable, plein d'aisance et de grâce. Il s'exprime bien; il est familiarisé avec tous les divers systèmes d'économie politique. Il porte dans toutes ses opérations de finances infiniment plus de confiance qu'aucun de ses prédécesseurs. Les dons ne lui coûtent rien. On l'aime à la cour, parce qu'il n'y blâme ni le faste, ni la dépense. Le roi lui-même sourit à tout ce que fait son ministre; il lui croit d'immenses ressources; il est soulagé. Mais les parlements et la plus grande partie de la nation n'aiment pas M. de Calonne, et ne partagent point la sécurité que ses opérations inspirent à la cour.

M. Necker, alors au sein de la retraite, semble être encore un homme d'état. Il venait de publier un ouvrage sur l'administration des finances. Cet ouvrage remarquable par l'élévation du style, par la justesse des pensées, par l'élévation des vues, produit une grande sensation. Beaucoup de gens l'étudiaient et le méditaient pour avoir le plaisir de juger et de censurer les opérations de finances. M. Necker, dans l'introduction de son ouvrage, exalte beaucoup les vertus de l'administrateur, et les peint comme indispensables au soutien du crédit public. Tout le monde aperçoit qu'il fait là son panegyrique; mais on lui pardonne volontiers en faveur de la satire dirigée contre Calonne (3).

M. de Calonne, dans l'année 1785, fait un emprunt de quatre-vingts millions; il l'hypothèque sur un troisième vingtième qui doit finir dans l'année. Cet emprunt est l'objet d'une discussion très-vive dans le parlement. Les conseillers réitérent jusqu'à trois fois leurs remontrances. Mais, enfin, forcés d'enregistrer l'emprunt, ils écrivent au bas de l'enregistrement une protestation formelle. Le roi tient à ce sujet un lit de justice à Versailles; il y appelle le parlement, et l'oblige à biffer la protestation. Dès-lors le contrôleur-général flatte le roi que bientôt l'ordre renaîtra dans les finances; et qu'il n'aura plus à redouter l'opposition des parlements. Il lui fait un tableau riant de la situation politique du peuple français. Il l'engage à faire continuer les travaux de luxe, qui sont destinés à l'embellissement des principales villes de France. Il cherche à lui persuader que de magnifiques travaux accroissent toujours la richesse de l'état. Enfin il lui peint le clergé et la noblesse, mais surtout les grands bénéficiers et les guerriers généreux qui ont servi la cause américaine, comme très-disposés à seconder ses vues paternelles par les sacrifices de leurs privilèges, et à concourir aux charges de l'état. Puis M. de Calonne essaie d'inspirer au monarque la pensée d'imiter son illustre aïeul Henri IV, en convoquant une assemblée de notables. Ces réflexions du ministre réveillent dans le roi le souvenir de ses premiers vœux, de ses plus

douces espérances. Calonne achève de le captiver, en lui présentant des projets étendus, mais vagues, qui répondent parfaitement à ses trois desirs : *Plus de nouveaux emprunts, plus de nouveaux impôts, et surtout plus d'oppositions des parlements.*

Nous verrons bientôt comment M. de Calonne parvient à faire adopter au roi la mesure, depuis long-tems inusitée en France, qu'il vient de lui suggérer.

Le 15 août 1785, jour de la fête de l'Assomption, le cardinal de Rohan, revêtu de ses habits pontificaux, se promenait au milieu des personnages les plus distingués de la cour, dans les appartements du roi. Il attendait les ordres de ce monarque, pour la célébration de la messe. Tout-à-coup il est appelé dans le cabinet de Louis XVI; il s'y rend; il pâlit en paraissant devant les regards sévères du roi. La reine était avec son époux. Louis demande au prélat ce que c'est qu'un collier acheté chez les joailliers Bohner et Bassange; celui-ci se trouble: le roi s'en aperçoit, et lui ordonne de passer dans une pièce voisine pour y écrire sa déposition. Le cardinal obéit, revient au bout d'un quart-d'heure, et remet au roi l'écrit qu'il vient de tracer. Alors le monarque lui annonce qu'il va être arrêté. Le prince de Rohan supplie sa majesté de lui épargner la douleur d'être arrêté aux yeux de la cour dans ses habits pontificaux; mais le roi lui refuse cette grâce, et le quitte brusquement. Il est conduit en prison, et livré au parlement de Paris. Cependant on le traite avec quelques égards, et on lui permet de communiquer avec des parents, avec des amis. Il leur indique des papiers qui auraient pu le compromettre; on a le tems de les brûler, avant qu'on aille faire visite chez lui.

Le procès du cardinal s'instruit: il est forcé de révéler lui-même, pour sa justification, la bassesse de ses liaisons; il accuse une comtesse de la Mothe; c'était une intrigante effrontée, qui s'était constamment livrée aux plus honteux dévergètements; on l'arrête à Bar-sur-Aube le 18 août 1785. Cette femme, pour rendre vraisemblable l'escoquerie dont un prélat est accusé, prétend qu'il y a été entraîné par un charlatan, nommé Cagliostro. Celui-ci est aussi arrêté. La chose devient de plus en plus énigmatique; seulement, ce qu'il y a de certain, c'est que le prince de Rohan a été le jouet d'une intrigue. Il avait été autrefois envoyé en ambassade à la cour de Vienne. On prétendait qu'il y avait présenté la conduite de la reine sous des couleurs défavorables. Depuis long-tems, cette princesse nourrissait une haine profonde contre lui.

Dans cet état de choses, la comtesse de la Mothe, se vantant d'être au nombre des amis de la reine, semblait être en négociation auprès d'elle, pour obtenir qu'elle rendît sa faveur au cardinal. Or, elle avait promis à ce prélat que, s'il achetait un collier de diamants, estimé 1,600,000 liv. dont le roi refusait l'emplette, non seulement il rentrerait en grâce avec la reine, mais qu'il deviendrait premier ministre. Le cardinal ayant demandé une garantie de cette promesse, une scène jouée dans les jardins de Versailles au mois d'août 1784, sembla la lui offrir, et le détermina. Une misérable prostituée, la fille Oliva, était passée près de lui, avait laissé tomber une rose à ses pieds, et s'était retirée, en prononçant quelques paroles qui confinaient ses espérances. Tel est le piège grossier qu'on lui avait dressé, et dans lequel il avait donné aveuglément. Il avait alors acheté sans hésitation le collier dont il s'agit, sur la foi d'un écrit qui lui fut remis par la comtesse de la Mothe, et où la reine se rendait garante des articles du marché. Cet écrit portait la signature de la reine, de cette manière: *Marie-Antoinette de France*. On ne conceit pas comment un homme de cour, un prélat éclairé, put admettre une semblable signature, qui ne pouvait être que celle d'une princesse de la maison de Bourbon. Le collier, après le marché, était passé entre les mains de la comtesse de la Mothe, qui, au lieu de le porter à la reine, comme le croyait le cardinal, l'avait envoyé à son mari, en Angleterre. Les joailliers chez

(1) Louis XVI donna personnellement à la Pérouse des instructions qui honorent l'humanité de ce monarque, son goût éclairé pour les découvertes et ses connaissances dans toutes les parties de l'art de la navigation.

(2) Le 12 juin 1784, Gustave III, roi de Suède, arrive à Paris.

(3) Une nouvelle compagnie française des Indes est établie, par un arrêt du conseil du 17 avril 1785.

Un pareil arrêt du 17 juillet suivant a pour objet de diminuer l'importation en France des marchandises anglaises.

Le 27 août 1785, un traité est signé entre la France et l'Espagne, pour fixer leurs limites respectives dans les Pyrénées.

Le 10 novembre suivant, un traité d'alliance entre la France et la Hollande est arrêté à Fontainebleau, et porte, pour principales clauses, la garantie réciproque des possessions actuelles des deux états, aussi bien que celle des traités de Münster de 1648, et d'Aix-la-Chapelle de 1748, pour les articles qui concernent ces puissances. (*Hist. des traités de paix de Koch, tom. 2, pag. 227.*)

qui il avait été acheté, en étaient venus réclamer le prix. Voilà ce qui avait donné lieu à l'arrestation du cardinal de Rohan. Il y eut beaucoup d'agitations dans le public, quand on apprit cette nouvelle. On plaignait le sort du cardinal, et l'on voulait croire que la reine avait eu part dans cette intrigue, quoiqu'il fût bien certain que cela n'était pas. Cagliostro lui-même était absous dans l'opinion publique, et partageait avec le prince de Rohan l'intérêt général. Un mémoire, fait au nom de ce méprisable charlatan, et rempli de fictions les plus invraisemblables sur son compte, courait alors le monde, et excitait l'enthousiasme public. Il passait dans ce mémoire pour un prophète, pour un médecin. On y disait qu'il avait voyagé dans les contrées orientales avec son gouverneur, le sage Alothas, et qu'il s'y était instruit dans les sciences occultes. Tel était l'imposteur qui s'était acquis un grand ascendant sur l'esprit du cardinal, par des scènes extravagantes et des apparitions de fantômes. On voit clairement dans tout ceci que, si le prelat ne fut point coupable, il eut au moins le tort d'une crédulité poussée jusqu'à la démence. Quoiqu'il en soit, ce procès est encore énigmatique; on n'en a jamais bien connu toutes les circonstances.

Cependant le moment du jugement approche; tout le monde se montre avide d'en connaître l'issue. Tous les Rohan s'unissent pour sauver une ignominie à leur famille; ils y réussissent. Le 30 mai 1786, le parlement, charmé de pouvoir prononcer contre le gouvernement, déclare le cardinal prince de Rohan déchargé de toute accusation, à une majorité de cinq voix. Il acquitte aussi Cagliostro; mais il condamne la comtesse de la Mothe à faire amende honorable, la corde au cou, à être fouettée et marquée sur les deux épaules, et mise à l'hôpital pour le reste de ses jours. Son mari est condamné aux mêmes peines par contumace. Villlette, qui s'avouait l'auteur de la fausse signature, est banni à perpétuité. Le public, qui, dans cette affaire, s'était prononcé contre la cour, applaudit avec transport à ce jugement.

Le roi, d'après les instances de la reine, envoie demander au cardinal de Rohan sa démission de la charge de grand aumônier de France, et l'exile à son abbaye de la Chaise-Dieu. Cet arrêt tardif fait murmurer le public. La comtesse de la Mothe subit dans la prison la peine à laquelle elle avait été condamnée. Au bout de deux ans de détention, elle parvient à s'échapper. Elle va en Angleterre rejoindre son mari. Ce couple infâme publia, en 1789, un libelle où la reine était indignement outragée. Le duc d'Orléans fut accusé d'y avoir eu part, comme instigateur.

Les dispositions que le public manifesta à l'occasion de ce procès fameux, semblaient devoir détourner M. de Calonne du projet qu'il avait conçu; mais il ne voulut pas s'arrêter. Les embarras même du trésor royal, loin de l'épouvanter, ne faisaient que lui inspirer un plus vif désir de frapper d'un même coup tous les abus de l'administration, et de donner une face nouvelle au royaume. Il comptait, pour appuyer la mesure qu'il méditait, sur M. le comte d'Artois et sur le comte de Vergennes. La reine n'avait point été mise dans le secret. Le roi était déterminé à suivre les projets de son ministre. Calonne assurait les personnes avec qui il en conférait, qu'ils devaient produire dans toutes les branches de l'administration les résultats les plus salutaires. Le peuple devait, selon lui, être charmé d'une mesure qui lui montrerait que ses droits étaient connus et respectés. Si, disait-il, elle offrait quelques dangers, il connaissait, pour les éviter, des moyens infailibles, que lui seul pouvait employer (1).

Le 29 décembre 1786, à l'issue du conseil des dépêches, le roi déclare que son intention est de convoquer une assemblée de personnes de diverses conditions et des plus qualifiées de son royaume, pour leur communiquer les vues qu'il se propose pour le soulagement de son peuple, l'ordre de ses finances et la réformation de plusieurs abus. Le roi annonce,

(1) Le 12 janvier 1786, un arrêt du conseil permet aux fabricants étrangers de s'établir en France, et leur accorde divers privilèges.

Le 30, la France et le Portugal arrêtaient au Pardo une convention relative à la possession du fort de Cabinde, en Afrique.

Le 26 septembre 1786, il se fit un traité de commerce et de navigation entre la France et l'Angleterre, dans lequel il est convenu qu'il y aura liberté absolue de navigation et de commerce pour les sujets respectifs des deux nations, dans les états et pays qui leur sont soumis. On y règle et spécifie les droits d'entrée et de sortie que les marchandises devront payer, et quelles sont celles qui seront considérées comme contrebande. La France est particulièrement lésée dans ce traité, à l'article des

en outre, qu'il a déjà fait la liste des notables (2), et que les lettres de convocation vont être expédiées. Tous les courtisans sont stupéfaits de cette résolution, et ne conçoivent pas plus la témérité de M. de Calonne que l'aveuglement du roi. Les chefs des parlements dissimulent leur dépit; ils sentent bien que le but d'une telle assemblée est d'écluser ou de renverser leur autorité. Cette mesure excite la curiosité du public; il croit y voir une source de mouvements, à défaut d'un grand bien. Quelques personnes craignent qu'elle ne soit un prétexte pour augmenter les impôts.

Mais la convocation de l'assemblée des notables ne peut point avoir lieu à l'époque désignée. M. de Calonne et ses collaborateurs n'ont pu rédiger le grand nombre de mémoires importants qui doivent être présentés. La convocation est différée de trois semaines. Pendant ce tems, toutes les personnes qui s'étaient déclarées les adversaires du système politique de Calonne, unissent leurs efforts pour lui nuire, en lui supposant des projets odieux (3).

Le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, meurt le 13 février 1787. Cette mort était ce qui devait nuire le plus aux projets de Calonne; elle cause au roi de justes regrets. Louis perd dans le comte de Vergennes le seul homme qui eût pu lui inspirer quelque force de volonté. C'était ce ministre qui avait rendu le plus de services à la France, et lui avait procuré le plus de considération au dehors. M. le comte de Montmorin est nommé à sa place.

Le 22 février 1787, le roi fait à Versailles l'ouverture de l'assemblée des notables. Il leur annonce, dans un faible discours, que le but de cette réunion est de leur soumettre d'importantes mesures sur l'amélioration de la situation du peuple, et sur la libération des revenus de l'état, par une répartition plus égale des impôts. Il les invite à lui adresser leurs observations à ce sujet, leur disant qu'il est prêt à les écouter et à les examiner attentivement.

Ensuite le contrôleur-général trace aux notables un tableau aussi brillant que vrai de la situation florissante du royaume; puis, par une adroite transition, il arrive à celle du trésor public: il n'en dissimule point le déficit; mais il le fait remonter jusqu'aux premières années du siècle. Il fait sentir que ce désordre demande, pour être réparé, les remèdes les plus prompts; et ces remèdes, il les voit dans la proscription des abus et de mille préjugés que l'opinion a respectés jusqu'alors, mais qui doivent céder à la haute considération du bien public; enfin, il les voit dans l'établissement d'un impôt territorial, qui doit atteindre toutes les propriétés. M. de Calonne finit en promettant la suppression de plusieurs charges vexatoires et gênantes pour le commerce et pour l'industrie, et en assurant les notables qu'il est convaincu qu'ils seconderont de tout leur pouvoir les vues bienfaisantes de sa majesté.

Lorsque le discours de M. de Calonne est connu du public, on approuve l'ouvrage, en condamnant l'auteur. On connaît la prodigalité du ministre, et l'on doute qu'il puisse exécuter les projets qu'il a annoncés. On regrette alors l'austérité et grave administration de M. Necker. On se persuade que lui seul peut réparer le désordre des finances, et réaliser les vœux exprimés par Calonne. La plupart des bureaux des notables se déclarent contre le contrôleur-général. Les premières plaintes partent du bureau présidé par *Monsieur*. C'est en vain que M. le comte d'Artois défend avec chaleur les plans de son protégé. Les présidents et les procureurs-généraux des parlements se réunissent pour le décrier. Tous les grands corps de l'état se plaignent qu'on veuille leur ravir leurs prérogatives. Trois semaines se passent en débats peu importants.

Cet esprit général d'opposition inquiète le contrôleur-général, mais ne le décourage point. Dans une séance générale, tenue le 12 mars 1787, il veut répondre à ses adversaires, et faire cesser les rumeurs du public, qui présagent sa chute. Il cherche à donner le change aux notables,

droits d'entrée et de sortie, parce que tout l'avantage est du côté de l'Angleterre. (*Histoire de France d'Anquetil*, tom. 13, p. 218, et *Histoire chronologique de Chantreau*, tom. 2, p. 183.)

(2) On trouvera cette liste dans le sixième volume de l'histoire de France, pendant le dix-huitième siècle, par M. Ch. Lacretelle, pag. 145 et suivantes.

(3) Le 11 janvier 1787, un traité de commerce est signé entre la France et la Russie; il assure à la première de ces puissances, tous les avantages dont les Anglais avaient joui seuls dans les mers du Nord. (*Tablettes chronologiques de Koch*, en 1787.)

sur le genre d'opposition qu'il éprouve. Il loue leur zèle, leur dévouement; les entretient de quelques détails, comme s'il se croyait sûr de leur adhésion à toutes les mesures qu'il a proposées. Ceux-ci croient voir dans son discours un vif empressement à les concéder; ils l'interrompent à tout moment par leurs murmures. Le lendemain de cette séance, l'archevêque de Narbonne déclare dans le bureau de *Monsieur* que le contrôleur-général trompe tout le monde, et propose une réclamation solennelle contre son discours. Elle est signée par tous les bureaux, même par celui de M. le comte d'Artois. Le roi consent à la publicité de cette réclamation. Quand l'opposition se voit ainsi encouragée, elle surveille, elle dénonce tous les actes de Calonne; elle devient impitoyable contre lui. Elle va jusqu'à l'accuser d'avoir déguisé la vérité dans l'exposé de la situation du trésor, et avoir porté le déficit au-dessous même de ce qu'il est. On ne veut pas se souvenir de la guerre d'Amérique, et l'on attribue tout le mal aux prodigalités du ministre. Enfin, on fait entendre au roi que M. de Calonne a perdu la confiance de la nation; qu'il est repoussé par l'opinion, et que son caractère ne peut offrir de garantie. L'opposition, disent les notables, n'est dirigée que contre un ministre prodigue, et peut-être prévaricateur. Le roi cède à tant d'instances. Le 7 avril de la même année, le baron de Breteuil va demander au contrôleur-général sa démission. La veille, il avait demandé celle du garde-des-sceaux, Huë de Miramont, parce que Louis XVI était mécontent de ce qu'il avait conspiré avec le parlement pour aggraver sa détresse. Le président de Lamoignon remplace le garde-des-sceaux, et M. de Fourqueux, vieux conseiller d'état, succède au contrôleur-général. L'opinion célèbre la victoire qu'elle vient de remporter; mais il manquait quelque chose à son triomphe, elle eût voulu le rappel de M. Necker.

Le renvoi de Calonne a calmé l'irritation des notables. Maintenant les sacrifices ne les effrayent plus. Ils consentent à l'impôt du timbre, à la subvention territoriale, mais avec des modifications. Le 27 avril 1787, une nouvelle séance est tenue. On y manifeste la plus tendre affection pour le roi et sa famille. L'archevêque de Toulouse, à qui cette réunion est due, entre au ministère, le 3 mai, avec le titre de chef du conseil des finances; et le 6, M. de Villedeuil remplace M. de Fourqueux au contrôle général. Alors l'économie est devenue une vertu. Il se fait des réformes dans la maison des princes.

La dernière séance de l'assemblée des notables se tient le 25 mai. Elle se passe en félicitations réciproques. Le roi remercie les notables, autant de leur opposition précédente, que de leur docilité actuelle. Le garde-des-sceaux, Lamoignon, fait un résumé de leurs travaux: ils ont arrêté la réforme de plusieurs abus; ils ont aboli la corvée, la gabelle, détruit les entraves qui gênaient la circulation du commerce intérieur et extérieur, et rendu libre l'exportation des grains. Les édits, auxquels ont donné lieu toutes ces réformes, sont portés successivement, et à de longs intervalles, au parlement de Paris, comme pour essayer sa docilité, et ne point s'exposer au risque d'une résistance. Tout le prestige, occasionné par l'assemblée des notables, se dissipe quelques jours après. La noblesse de province se plaint d'avoir été trahie par la noblesse de cour. Le clergé accuse les prélats qui l'ont représenté à l'assemblée des notables, d'avoir mal servi ses intérêts.

Le 17 juin 1787, le roi rend une ordonnance par laquelle il permet la liberté du commerce des grains, afin d'encourager l'agriculture. Il rend, le 22 du même mois, une autre ordonnance, portant création d'administrations provinciales, par forme d'essai, dans la Haute-Guienne et dans le Berri. Ces administrations produisent le meilleur effet. Cinq jours après, il paraît un troisième édit, qui abolit la corvée, et la convertit en une prestation en argent.

Vers la fin du même mois de juin, les deux édits, concernant la libre circulation des blés et l'abolition de la corvée, ayant été présentés au parlement, il les enregistre sans faire beaucoup de difficulté. Mais, lorsqu'on lui présente deux édits, l'un sur le timbre, et l'autre sur la subvention territoriale, il en refuse l'enregistrement, et se permet, à cet égard, les plus vives remontrances. Une violente opposition se manifeste contre la cour; MM. d'Épremeuil et Dupont en sont les chefs. L'agitation est à son comble. Dans une des séances du parlement, un conseiller fait entendre le mot d'*états-généraux*, à l'occasion d'états de dépenses qu'on demandait au gouvernement. Une demande d'*états-généraux* est un moyen d'embarasser la cour; on le

sent, on l'adopte. Quand le public est instruit d'une telle proposition, il y applaudit. En vain, les présidents du parlement et de vieux conseillers représentent le danger qui pourrait résulter d'une assemblée de ce genre. Dans de troisièmes remontrances, rédigées par un des conseillers, M. Ferrand, on demande formellement au roi les *états-généraux*, et on lui annonce qu'eux seuls ont le pouvoir de statuer sur les édits dont on demande l'enregistrement. La cour s'effraie d'une telle demande. Le roi vient, dans un lit de justice, tenu le 6 août 1787, forcer le parlement d'enregistrer les deux édits dont il s'agit. Le lendemain, au lieu de se contenter d'une simple protestation contre l'acte que la force lui a arraché, le parlement le déclare nul. Pendant plusieurs jours, la plus grande agitation règne dans le peuple, et fait craindre un soulèvement général. Le roi ordonne, le 15 du même mois, la translation du parlement à Troyes.

Des embarras politiques commencent à se déclarer dans ces circonstances fatales. L'Angleterre se tient déjà prête à humilier un gouvernement qui vient d'avouer un déficit annuel de 140 millions. Le calme profond, dont les deux hémisphères ont joui pendant cinq années, semble devoir être bientôt menacé par l'ambition de la Russie, par les intrigues vindicatives de l'Angleterre, par les troubles de la Hollande et des Pays-Bas. Mais il sera parlé des événements dont ces différents pays furent le théâtre dans les articles qui nous concernent; n'interrompons point le fil de notre récit.

Depuis nombre d'années, l'Angleterre était seule en possession du commerce avec la Russie. Le gouvernement français avait échoué dans toutes ses négociations, pour obtenir une part active à ce commerce, où il avait beaucoup à gagner. Le comte de Ségur, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, parvient enfin, dans les premiers jours de l'année 1787, à conclure un traité de commerce avec la Russie.

A cette époque, les Hollandais s'étant révoltés contre l'autorité du stathouder, leurs troupes sont battues par le roi de Prusse, et obligées de prendre la fuite. Elles se retirent en France. On est forcé de leur fournir des secours, et même des aliments. Vers le même tems, Pitt, voulant accroître l'épouvante, où un concours de circonstances malheureuses avait jeté le gouvernement français, ordonne un armement dans les principaux ports de l'Angleterre. Louis XVI en fait autant de son côté; mais son armement se ressent de la pénurie de ses finances. Heureusement l'Espagne, fidèle au traité de famille, y supplée par la vigueur et l'activité de ses préparatifs. Mais tous ces préparatifs de guerre sont inutiles. Le ministère britannique conserve une attitude pacifique.

L'archevêque de Toulouse, M. de Brienne, ayant été déclaré ministre principal, le 27 août 1787, le comte de Ségur et le marquis de Castries, à la fierté desquels il répugne de recevoir les ordres d'un archevêque, donnent leur démission. M. de la Luzerne obtient le département de la marine, et le comte de Brienne, frère de l'archevêque de Toulouse, celui de la guerre. Le ministre principal voit, avec beaucoup de plaisir, son frère entrer au ministère. Cette circonstance augmente encore son autorité. Il se fait donner plusieurs abbayes, pour pouvoir représenter avec plus d'éclat. Son faste déplaît au public, quoiqu'il ne lui coûte rien. L'archevêché de Sens étant devenu vacant, il s'y fait nommer, et renonce à celui de Toulouse. Il ne doit rien gagner à cet échange; mais il le rapprochera de Brienne, où son frère a créé de beaux établissements.

Cependant les membres du parlement se lassent de leur exil à Troyes. Les visites qu'ils reçoivent de personnages distingués, dévoués à leur cause, ne peuvent adoucir leur ennui. L'archevêque de Toulouse, avant l'époque ordinaire de la rentrée du parlement, ouvre des négociations avec les exilés. Il leur promet le retour dans la capitale, s'ils consentent à enregistrer des emprunts graduels, jusqu'à la concurrence de 400 millions; puis il les assure qu'on ne leur parlera plus de l'impôt du timbre, et de la subvention territoriale. Le parlement agréa ces conditions; il fait sa rentrée à Paris, le 20 septembre 1787. Le public, en le revoquant, fait éclater la plus vive allégresse. Le duc d'Orléans et ses amis adressent aux magistrats des reproches secrets de leur condescendance.

Le 19 novembre de la même année, le roi se rend au parlement, accompagné des princes du sang et des pairs. Le garde-des-sceaux, M. de Lamoignon, annonce à l'assemblée que l'intention du Roi est de convoquer les états-généraux dans l'année 1792. Ensuite, il présente à l'enregistrement

du parlement deux édits qui avaient pour objets, l'un, des emprunts successifs de 420 millions dans le cours de quatre années; l'autre, les droits de citoyens rendus aux protestants. Le Roi permet qu'on délibère en sa présence. Les conseillers d'Espéménil, Robert de Saint-Vincent, Fréteau et Sabatier, se prononcent contre l'enregistrement. Le duc d'Orléans, méditant déjà des projets coupables contre la tranquillité du Roi, a l'audace de lui déclarer que cet enregistrement est illégal. Après un moment de silence, le Roi ordonne au parlement d'enregistrer les emprunts, et sort avec tous les princes et les ministres. Le duc d'Orléans, après avoir accompagné le monarque, rentre dans l'assemblée; on y exalte son patriotisme. Alors, la cour prend un arrêté par lequel elle déclare qu'elle n'a pris aucune part à la transcription qui a été faite sur ses registres. Le Roi est instruit des protestations du parlement. Le 21 du même mois, il exile le duc d'Orléans à Villers-Cotterets, et fait conduire, dans des prisons d'état, les conseillers Fréteau et Sabatier (1).

Cependant, le duc d'Orléans supporte lâchement sa disgrâce. Les plaisirs, le luxe et les fêtes qui l'ont suivi dans un agréable séjour, ne peuvent vaincre son ennui. Il charge la princesse, son épouse, de négocier son retour. Celle-ci se rend à l'instant auprès du Roi, auprès de la reine, et sollicite avec les plus vives instances le rappel du prince. Le duc d'Orléans écrit à la reine une lettre où il s'humilie profondément, et témoigne les plus vifs regrets; elle en est touchée. Le Roi lève l'exil du prince, le 16 avril 1788. Il lui permet de revenir à Versailles, où il a avec lui un entretien particulier.

Pendant ce tems, la discussion sur l'édit, relatif aux protestants, se continue. Tous les conseillers penchent pour l'enregistrement. D'Espéménil seul s'y oppose. L'édit est enregistré, malgré son opposition.

Le ministre principal et le garde-des-sceaux préparent deux édits, par lesquels on réduit à soixante-seize le nombre des membres du parlement; par lesquels on crée six grands bailliages, qui doivent être des cours d'appel; par lesquels enfin on établit une cour plénière, qui sera composée des personnages les plus qualifiés du royaume, et dont la fonction sera d'enregistrer tous les actes de l'autorité royale. Malgré le grand secret qu'on a mis à préparer et à imprimer ces deux édits, une vague rumeur annonce que le Roi va frapper un grand coup d'autorité. D'Espéménil parvient, à force d'or, à corrompre un ouvrier chargé d'imprimer ces édits, et à s'en procurer une copie. Il va sonner l'alarme. Il obtient la convocation générale de toutes les chambres du parlement. Il y fait lecture des deux édits. L'existence du premier corps de magistrature est menacée; on s'effraie. Le parlement déclare le 3 mai, qu'il n'entend prendre aucune part à tout ce qui pourrait être tenté contre les lois fondamentales du royaume, et que, dans le cas où l'on prétendrait établir un corps quelconque, pour représenter la cour des pairs, aucun membre du parlement ne peut, ni n'entend y prendre séance, enfin qu'il n'entend reconnaître pour telle, que celle qui existe.

Le ministre principal est furieux, quand il apprend que ses projets ont été divulgués, et que d'Espéménil les a fait connaître au parlement. Il résout l'enlèvement de ce conseiller. Le marquis d'Agoult, capitaine des gardes françaises, reçoit, le 5 mai 1788, l'ordre d'aller arrêter d'Espéménil, ainsi que M. Goislard de Monsabert, jeune magistrat, qui avait aussi montré beaucoup d'opposition contre la cour. Tous deux étaient au parlement, où ils s'étaient rendus, sachant qu'ils étaient poursuivis. Une foule considérable s'y était transportée, pour défendre les conseillers. Le marquis d'Agoult s'y présente, et montre l'ordre qu'il a reçu du Roi d'arrêter M. d'Espéménil et de Monsabert. Il n'éprouve aucune résistance. Ces deux conseillers se livrent entre ses mains. Le premier est conduit aux îles de Sainte-Marguerite, et le second à Pierre-en-Cise.

Le 8 du même mois, le Roi tient un lit de justice à Versailles, et fait enregistrer les édits qu'on avait voulu tenir secrets. Tout se passe dans un morne silence. Quand le Roi est sorti, chacun des membres du parlement et plusieurs pairs renouvellent le serment d'opposition.

Pour procéder sans obstacle à l'établissement des grands

bailliages, Brienne et Lamoignon font déclarer tous les parlements du royaume en vacances. On voit bientôt les magistrats subalternes honorer le malheur des premiers magistrats, et refuser leurs dépouilles. Les membres du châtelet de Paris donnent cet exemple. L'opinion publique réunit toutes ses forces pour empêcher les défections, soit parmi les juges, soit parmi les avocats.

Cette mesure produit beaucoup d'agitation dans presque toutes les provinces de France; le désordre est surtout à son comble dans les villes de Rennes et de Nantes. La clôture du parlement de Bretagne est accompagnée de scènes violentes. On insulte les régiments que la cour a envoyés pour faire respecter ses ordres. Un combat singulier a lieu entre quinze gentilshommes bretons et quinze militaires. Les officiers du régiment de Bassigny publient une protestation qu'ils ont faite contre les ordres qu'on leur a donnés. M. de Thiard, qui commande dans la Bretagne, s'efforce de calmer les esprits; il parvient à se faire écouter du tiers-état; les nobles ne veulent rien entendre. Ils déclarent, dans un acte signé de la plupart d'entr'eux, qu'ils regarderont comme infâmes ceux qui accepteront des places non avouées par les lois constitutionnelles de la province. Ensuite ils envoient à Paris douze députés pour adresser au Roi de sévères représentations contre des édits qui violent la constitution de leur pays. Ces députés sont arrêtés par les ordres du ministre principal, aussitôt qu'ils sont arrivés dans la capitale. Le régiment de Bassigny est cassé, et ses officiers déclarés incapables de servir. Le maréchal de Stainville reçoit l'ordre de conduire en Bretagne un corps de seize mille hommes, pour y prévenir la guerre civile.

Dans la province de Dauphiné, la fermentation, causée par la clôture du parlement, est moins impétueuse. La noblesse s'unit au tiers-état, à la tête duquel était un homme d'un caractère droit, d'un esprit étendu, M. Mounier. Ces deux ordres saisissent le moment où l'autorité royale paraît chancelante, pour demander les états particuliers du Dauphiné. Tout se déclare contre le ministre principal. Le clergé, dans une assemblée générale, fait aussi des protestations contre ses édits. Ce qui étonne le plus de sa part, c'est qu'il demande que la convocation des états-généraux ait lieu le plus prochainement possible.

Toutes ces représentations déterminent le Roi à abandonner l'exécution des édits qu'il a promulgués. En moins de quinze jours, il déclare, dans trois arrêts du conseil, datés du 8 août 1788, qu'il renonce à l'établissement d'une cour plénière; que les états-généraux seront convoqués le 1^{er} mai 1789; enfin que tous les divers corps du royaume et toutes les sociétés savantes, sont invités à lui adresser des mémoires sur le meilleur mode de composition des états-généraux (2).

L'archevêque de Sens, depuis son entrée au ministère, n'avait fait que des fautes. Toutes ses opérations, soit politiques, soit financières, avaient été marquées du sceau de la faiblesse et de l'incapacité. Il avait eu l'imprudence de disposer des fonds provenant des souscriptions que d'honnêtes et généreux citoyens avaient remplies avec empressement, pour fonder, à Paris, quatre nouveaux hôpitaux, et venir au secours de deux villages abîmés par la grêle. Enfin, il avait mis le trésor dans un tel état de pénurie, qu'il était probable que, dans les quatre derniers mois de l'année, la caisse serait absolument vide. Dans cet état de choses si critique, il donne sa démission, le 25 août 1788, et conseille au Roi de rappeler M. Necker. Celui-ci paraissait peu disposé à rentrer au ministère; mais le Roi lui fait faire des instances par ses amis; la reine, elle-même, lui écrit une lettre affectueuse; il accepte. Alors, tout s'apaise; capitalistes, négociants, banquiers, rentiers, tout rend sa confiance au gouvernement. Le Roi prononce le rappel des parlements, supprime les grands bailliages qui avaient été établis, et rend la liberté aux exilés de Bretagne.

Le renvoi des deux ministres, Brienne et Lamoignon, et la rentrée du parlement qui se fait le 29 août, excitent dans le peuple une joie excessive, et donnent lieu à des mouvements séditieux. Des attroupements considérables, formés de vagabonds et de mendians, parcourent les rues de la capitale, en proférant d'horribles vociférations

(1) Le 31 décembre 1787, le comte de Caraman, commandant en chef dans la Provence, rétablit les états de cette province, supprimés depuis 1640.

(2) Le 10 août 1788, Louis XVI donne, à Versailles, une audience publique aux ambassadeurs indiens de Tippoo-Sahib, sultan de Malissour.

contre le Roi lui-même; ils se portent ensuite sur le Pont-Neuf, et y brûlent deux mannequins représentant Brieenne dans ses habits pontificaux et Lamoignon en sarras. Ils obligent toutes les personnes qui passent, et qui sont crues royalistes, à faire amende honorable aux pieds de la statue d'Henri IV. La troupe du gué se présente pour les dissiper; ils l'insultent. Du Pont-Neuf, ils vont attaquer plusieurs corps-de-garde, et les démolissent; puis ils se rendent dans les rues où sont les hôtels des deux ministres disgraciés, et les menacent de l'incendie. Quelques invalides mettent obstacle à leur projet; ils osent alors attaquer la maison même du commandant du gué, de Dubois. Celui-ci fait faire sur eux une décharge, qui en tue plusieurs et disperse le reste. Voilà les mouvements qu'a produits la joie; quels seront donc ceux que produira la fureur?

La déclaration par laquelle le Roi convoque les états-généraux pour le 1^{er} mai 1789, est portée au parlement le 25 septembre 1788. Il ne consent à l'enregistrer qu'à condition que les nouveaux états-généraux auront la forme de ceux de 1614. M. Duport, et plusieurs des jeunes conseillers s'élèvent contre cette condition; mais c'est inutilement. Le parlement persiste dans son désir. Par-là, il mécontente beaucoup le public; et, après avoir joui de son amour, il devient l'objet de sa haine. Il s'allie tous ses défenseurs; il est abandonné des hommes de loi qui ont fait toute sa force, et perd ainsi tout le succès de sa résistance. Alors commence la guerre entre les privilégiés et le tiers-état. La cour se divise en deux partis. Le duc d'Orléans, la plupart des nobles qui se sont distingués dans la guerre d'Amérique, les curés de campagne et les gens de lettres adoptent le parti du tiers-état.

Dans ces circonstances, M. Necker propose au Roi de convoquer une seconde assemblée des notables. Louis XVI y consent. Il fait l'ouverture de cette assemblée le 6 novembre 1788. Son discours et celui du garde-des-sceaux, M. de Barentin, ne révèlent rien des intentions du gouvernement. M. Necker, dans le sien, exprime le vœu que le doublement du tiers-état soit accordé. Il s'explique d'une manière fort ambiguë sur le mode de délibération, et paraît, à cet égard, pencher pour la forme suivie dans les états de 1614. L'assemblée se divise, comme elle l'avait déjà fait, en six bureaux. M. le comte d'Artois et les princes des deux maisons de Condé et de Conti, se prononcent contre le doublement. Dans une séance qui a lieu le 28 du même mois, le prince de Conti, dans une adresse à *Monsieur*, le prie de vouloir bien représenter au Roi, son frère, combien il est important, pour la prospérité de l'état comme pour son bonheur, qui en est inséparable, que tous les nouveaux systèmes soient proscrits à jamais, et que la constitution et les formes anciennes soient maintenues dans leur intégrité. *Monsieur*, ayant fait passer ces observations au Roi, en reçoit pour réponse la défense faite aux notables de s'occuper d'objets autres que ceux pour lesquels ils ont été convoqués. Un seul bureau, celui de *Monsieur*, se déclare pour la double représentation. Elle n'est rejetée, par les autres, qu'à une faible majorité. Cette seconde assemblée est close le 12 décembre 1788. Le 27 de ce mois, paraît une déclaration, appelée *Résultat du Conseil*, où le Roi décide que les députés du tiers-état seront égaux en nombre aux députés des deux premiers ordres réunis, et où il maintient le mode de délibération par ordre. Ces deux dispositions paraissent au tiers-état essentiellement contradictoires; mais il ne s'inquiète point; il affecte la plus vive reconnaissance pour le Roi; il se persuade que l'une de ces dispositions est la conséquence de l'autre, et qu'il finira par l'obtenir. Depuis le jour où a paru cette déclaration du Roi, l'enthousiasme pour M. Necker a beaucoup diminué; on n'aime point ses précautions politiques; elles paraissent le résultat, sinon de la perdition, du moins de la pusillanimité.

L'hiver de 1788 à 1789 était d'une rigueur extrême. La plupart des Français, qui jouissent de quelque aisance, s'empressent de venir au secours des malheureux. L'archevêque de Paris, M. de Juigné, dépense tout son revenu pour les soulager; il va jusqu'à emprunter 400 mille francs pour un si digne emploi. Les curés, particulièrement ceux de Saint-André-des-Arcs et de Sainte-Marguerite secondent les vues bienfaisantes de M. de Juigné, par leurs dons et par l'activité de leurs soins. De splendides hôtels accueillent un grand nombre de pauvres, et leur offrent un abri contre l'excès du froid. Le duc d'Orléans se distingue par d'im-

menses libéralités. On gémit de penser qu'il faut les attribuer moins à la bienfaisance de son cœur, qu'au désir de se faire des partisans.

Bientôt toute la nation est en mouvement. On procède à l'élection des députés aux états-généraux. Necker et les notables avaient eu la sage précaution d'établir deux degrés pour les élections. Les premières assemblées nomment les électeurs, et ceux-ci nomment les députés. Un grand nombre de citoyens se montrent dignes, par leurs lumières et la droiture de leurs principes, de représenter la nation aux états-généraux; les qualités qui sont en eux promettent du bonheur à la France, et des consolations à son Roi. En différents bailliages, les nobles élisent, pour leurs représentants, des partisans déclarés de la cause populaire; cela se fait surtout à Paris et dans le Dauphiné. Les curés, que favorise le système de Necker, réussissent en plusieurs lieux à l'emporter sur les évêques et sur les opulents bénéficiers. La noblesse de Bretagne, par orgueil et par haine, n'envoie point de députés aux états-généraux. Toutes les élections produisent ainsi une majorité imposante pour le parti démocratique.

Les élections de la Provence se font avec beaucoup d'agitation et de désordre. Cette province, ainsi que le Dauphiné, avait obtenu le rétablissement de ses anciens états. Le comte de Mirabeau, dont les désirs ne retentissent dans tout le royaume, mais qui a produit des talents éclatants dans un procès scandaleux, jugé au parlement d'Aix, se présente aux élections. Les nobles le repoussent. Il se réfugie auprès du tiers-état, et en devient l'idole. Il a l'art de tenir la multitude en mouvement, et ne lui laisse commettre que les excès qui peuvent servir à ses desseins. Les subsistances ont donné lieu à une vive émeute dans Marseille; tous les magistrats sont déconcertés; Mirabeau seul sait faire comprendre de bons raisonnements au peuple, le calme, et tonne en même tems contre les nobles. Le discours qu'il lui tint en cette circonstance fut lu et admiré dans toutes les parties de la France.

Les instructions, qu'ont reçues de leurs commettants les députés des deux premiers ordres, ont de quoi consoler les esprits de quelques chagrins et de quelques violences. Le clergé, tout en se plaignant de la philosophie, paraît partager ses vœux et se montrer sensible à la voix de cette tolérance qu'il a si long-tems repoussée; il renonce à ses privilèges pécuniaires qu'il a défendus contre le gouvernement avec tant d'opiniâtreté. La noblesse se montre animée d'un esprit semblable, et fait à la nation des concessions qu'elle avait refusées au Roi. Les deux ordres privilégiés, malgré tous les témoignages d'un respect affecté pour les constitutions du royaume, appellent des changements à ces constitutions, et s'accordent à demander le retour périodique des états-généraux. Les cahiers du tiers-état se font remarquer surtout par un ensemble de principes hardis; mais ils semblent justifiés par l'apparente unanimité des vœux. Cependant la réflexion fait découvrir de graves différences entre les instructions que les députés du tiers-état ont reçues de leurs commettants: les uns ont consulté Montesquieu, les autres Jean-Jacques Rousseau; quelques-uns ont interrogé l'abbé de Mably; ceux-ci se sont modelés sur la constitution anglaise, ceux-là sur la constitution des Etats-Unis d'Amérique. On trouve, dans la plupart des cahiers, plutôt de l'affection pour le Roi que des principes monarchiques; on veut à la fois lui donner du bonheur, et lui ravir de l'autorité.

Le 28 avril 1789, peu de jours avant l'ouverture des états-généraux, sur le faux bruit que Réveillon, honnête et riche manufacturier du faubourg Saint-Antoine, à Paris, avait tenu quelques propos durs sur le compte des ouvriers, cinq à six mille bandits atroupés traînent, sur la place royale, un mannequin qu'ils appellent *Réveillon*; lisent un arrêt du tiers-état qui le condamne à être pendu, et le livrent aux flammes. De là ils se rendent au faubourg Saint-Antoine, envahissent et pillent la maison du manufacturier. Celui-ci, averti à tems du péril qui le menace, a pris la fuite; est allé chercher la force armée pour garantir sa maison de la rage de ces furieux. On lui donne une trentaine d'hommes qui sont insuffisants pour arrêter le désordre. Arrive alors un nombreux détachement de gardes-suissees et de gardes-françaises. Les brigands sont sommés de sortir de la maison; ils s'y refusent et opposent la plus vive résistance. Les gardes, sur l'ordre qui leur en est donné, tirent sur eux, et en tuent, à ce que l'on croit, quatre à cinq cents. On en arrête un grand nombre. On trouve, sur la plupart d'en-

tr'eux, six à douze francs qu'on soupçonne leur avoir été donnés par le duc d'Orléans. Beaucoup de ces misérables se sont empoisonnés, dans les caves, avec de l'acide nitrique qu'ils ont pris pour des liqueurs. Louis XVI se fait un devoir d'indemniser Réveillon des pertes qu'il a essuyées dans cette journée.

Les députés aux états-généraux sont présentés au Roi le 3 mai. Le lendemain tous les ordres réunis marchent processionnellement pour se rendre à l'église Saint-Louis de Versailles. On remarque que le duc d'Orléans, qui se trouve à la tête de la noblesse, règle son pas de manière à être souvent confondu avec les députés du tiers-état qui précèdent. Le sermon est prêché par M. de la Fare, évêque de Nancy. Lorsqu'il vint à prononcer le mot de liberté, le sanctuaire retentit, pour la première fois, des applaudissements les plus vifs.

Le 5 mai, se fait l'ouverture des états-généraux. Tous les députés se réunissent dans une salle immense, dont le Roi, lui-même, a paru prendre plaisir à ordonner les embellissements. Le monarque prend place sur un trône, environné des princes, des grands dignitaires du royaume et des dames les plus distinguées. Il lit un discours qui produit une vive sensation dans l'assemblée. Le discours que prononce ensuite le garde-des-sceaux, M. de Barenin, semble froid et insignifiant; celui même de M. Necker, que tous les députés sont curieux de connaître, est loin de répondre à leur attente. Il les entretient longuement de finances, et ne dit rien que de très-équivoque sur le mode de délibération. Après la séance, le clergé et la noblesse se retirent dans leurs chambres particulières, et le tiers-état reste dans la chambre commune, pour y délibérer.

Les états-généraux se rendent, le 6 mai, dans leurs salles respectives, pour vérifier les pouvoirs. On a eu soin de réserver la salle la plus vaste pour les députés du tiers-état, qui sont au nombre de six cents. Ceux-ci, d'abord, s'étonnent et se formalisent de ne point voir arriver les deux autres ordres; mais ils savent se contenir, et demeurent, pendant plusieurs semaines, dans une inertie dont ils pressentent tout le bon effet pour eux. Cependant la noblesse et le clergé possèdent dans leur sein une minorité assez forte, qui brûle d'aller se joindre aux députés du tiers-état. Ceux-ci sont les seuls qui envoient des commissaires aux deux autres ordres. Le clergé les accueille avec politesse. Le député Target produit une vive impression dans cet ordre, en venant l'adjurer, au nom du Dieu de paix, de se réunir au tiers-état. Il est vivement applaudi par tous les curés.

Les 19 et 20 mai, le clergé, pour se concilier l'opinion publique, fait le sacrifice de ses privilèges pécuniaires; la noblesse imite cet exemple le 23. Le public trouve que ces deux ordres se montrent généreux trop tard; et, persuadé qu'ils y ont été contraints par la nécessité, il ne leur en tient aucun compte.

Cependant les trois ordres ne procèdent à l'examen d'aucune affaire. Le tiers-état a vainement attendu l'issue des négociations entamées pour concilier les prétentions diverses du clergé et de la noblesse. Ces deux ordres s'opiniâtrent à refuser de délibérer conjointement avec le tiers-état. Le Roi leur fait offrir sa médiation. M. Necker leur propose de délibérer par ordre dans les affaires ordinaires, et de délibérer en commun dans les occasions urgentes. Cette proposition n'est pas goûtée. Le tiers-état n'y voit qu'un moyen infallible dont le Gouvernement userait pour faire passer toutes ses résolutions. En conséquence, les députés des trois ordres, qui s'étaient réunis, le 30 mai, pour entendre les commissaires du Roi, se séparent sans avoir pu s'accorder.

Le 3 juin 1789, le tiers-état se détermine à former un nouveau bureau, dont il confère la présidence à M. Bailli, homme de lettres distingué. Il arrête, le 10 du même mois, sur la proposition de l'abbé Sièyes, de faire une nouvelle et dernière tentative pour la réunion des trois ordres. Cette tentative n'est pas plus heureuse que les précédentes. Enfin, le 12 juin, le tiers-état procède à l'appel des bailliages pour la vérification des pouvoirs. Le lendemain, trois curés du Poitou viennent se joindre aux députés du tiers-état. Tous les curés et sept évêques ayant manifesté le même vœu, la majorité, dans le clergé, devient flottante de deux à trois voix.

Le 17 juin est l'un des jours les plus mémorables de la révolution. Les députés du tiers-état s'assemblent, et prennent la résolution de se constituer. Plusieurs dénominations, pour l'assemblée, sont proposées et refusées. L'abbé Sièyes

et Mirabeau en imaginent d'autres dont on ne veut pas non plus. Enfin un député obscur, ayant proposé la dénomination d'*assemblée nationale*, obtient tous les suffrages. Plusieurs députés n'adoptent cette dénomination que parce qu'elle est d'un usage commode: mais elle préjuge tout; et par là on se trouve engagé, dans une révolution, bien plus loin qu'on ne l'a prévu et qu'on ne l'a désiré. La noblesse jette des cris de fureur.

Cependant le Roi se prépare à faire enfin l'office d'un médiateur imposant. M. Necker a fixé un plan qui doit réaliser les vœux les plus chers du tiers-état, sans lui sacrifier les deux autres ordres. Il soumet son plan au Roi, qui l'approuve. Mais Louis l'ayant montré à la Reine et aux princes, ils y font des changements qu'il souffre, parce qu'il les croit d'une légère importance. Necker en juge tout autrement, et en éprouve le plus violent dépit; mais il se garde bien de le laisser éclater; et il prend la résolution de désavouer son ouvrage.

Le 20 juin, on publie à Versailles la prochaine tenue d'une séance royale. Les députés du tiers-état s'en alarment vivement. Ils se rendent au lieu de leur assemblée. Des gardes les empêchent d'y pénétrer, attendu que des ouvriers y font des dispositions nouvelles pour la cérémonie qui doit avoir lieu. Ils sont furieux; ils crient au despotisme, se répandent dans les rues de Versailles, et cherchent à inspiquer au peuple leurs alarmes. Bientôt ils se réagissent dans un jeu de paume qu'ils ont découvert; ils s'y rassemblent tous, et y prêtent solennellement le serment de ne point se séparer qu'une constitution n'ait été donnée à la France, et que la régénération politique ne soit opérée. Bailli, président du tiers-état, qui avait proposé ce serment, le prononce et le signe le premier. Son exemple est imité par tous les députés, à l'exception d'un seul, Martin de Castelnau. On dit que ce député refusa de prêter et de signer ce serment pour voir si les votes étaient libres.

Le lendemain, 21, la salle des états-généraux ayant été encore fermée aux députés du tiers-état, ils se rendent à l'église Saint-Louis. Cent quarante-neuf députés du clergé y viennent se joindre à eux: cet événement exalte leur orgueil et leur joie; c'est un nouveau coup porté à l'autorité royale.

Le 23 juin, à lieu la séance royale annoncée. Tous les sièges sont remplis; celui du ministre principal, seul, ne l'est pas. Les députés du tiers-état le remarquent, et se persuadent qu'on ne va leur faire que des propositions pleines de perfidie et de violence. Le garde-des-sceaux lit cette déclaration qui est l'ouvrage de Necker, mais qui a subi quelques modifications. Entre autres articles principaux, elle contient la convocation périodique des états-généraux; leur participation aux actes du pouvoir législatif; l'admissibilité des Français à tous les emplois; la suppression des privilèges en matière d'impôts; le remplacement de la taille; et enfin cette délibération en commun qui a été l'objet de si longs débats, et à laquelle le clergé et la noblesse sont invités au nom de leur amour pour le Roi. Ces deux ordres, pendant la lecture de la déclaration, paraissent souscrire respectueusement aux sacrifices qui leur sont demandés. Le Roi sort, après cette lecture, accompagné des députés des deux premiers ordres; ceux du tiers-état restent immobiles sur leurs sièges. Alors le grand-maître des cérémonies, le marquis de Brezé, vient, de la part du Roi, leur ordonner de se séparer. Le comte de Mirabeau lui répond: « Allez dire au Roi que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en » sortirons que par la force des baïonnettes. » Cette réponse est applaudie par tous les députés. Barnave, Pétion et Grégoire s'emportent contre un coup d'état qui leur paraît rappeler toute la violence du despotisme. Tandis qu'ils prononcent leurs discours, l'assemblée est troublée par un bruit d'ouvriers à qui l'on a commandé d'emporter des tapis et des sièges. Les députés ne peuvent s'empêcher de sourire, en remarquant que le gouvernement, qui pourrait recourir à la force, descend à la tracasserie. Le comte de Mirabeau élève la voix, et propose à l'assemblée de déclarer que la personne des députés aux états-généraux est inviolable. Cette proposition est adoptée à une majorité de quatre cents quatre-vingt-treize voix contre trente-quatre.

Lorsque le Roi est rentré dans son palais, les environs retentissent des cris de vive *M. Necker!* Il était auprès du Roi et de la Reine. Ils ne lui font aucun reproche sur son absence, ce qui fait calomnier les intentions royales, et le conjurent de ne point les abandonner dans une situation si critique. Il le leur promet, et retire sa démission qu'il

avait offerte la veille. Il sort du palais pour se rendre à pied à son hôtel. A peine l'a-t-on aperçu, qu'une foule d'hommes l'entourent, le bénissent et tombent à ses genoux. Il les invite à être modérés, à demeurer tranquilles; puis il se rend chez lui, suivi de ce cortège populaire.

Le lendemain de la séance orageuse du 23 juin, tous les partis semblent s'accorder pour n'en faire nulle mention. Le Roi ne cesse de presser vivement les deux ordres de se réunir à l'assemblée nationale; quarante-six députés, qui font partie de la minorité de la noblesse, s'y rendent, conduits par le duc d'Orléans. Le peuple à Paris et à Versailles était devenu séditieux. Il fait éclater sa fureur contre l'archevêque de Paris, M. de Juigné, ce prélat bienfaisant, qui, dans l'hiver de cette même année 1789, a fait de si considérables aumônes, sous prétexte qu'il met obstacle à la réunion d'une partie du clergé; il le poursuit dans les rues de Versailles à coups de pierres; il le fait toute la vitesse de ses chevaux pour le dérober à une mort certaine. Le lendemain, il est présenté par l'archevêque de Bordeaux à l'assemblée nationale. Le président, M. Bailli, l'y reçoit avec la plus grande distinction, et lui adresse les paroles les plus flatteuses sur ses vertus bienfaisantes.

L'ordre de la noblesse, qui s'obstine toujours à ne pas vouloir se joindre à l'assemblée nationale, envoie, le 27 juin, une députation au Roi. M. de Luxembourg, président de cette députation, représente au Roi tout le danger qui peut résulter d'une assemblée unique, qui s'est annoncée par un serment coupable, et le supplie de permettre que les états-généraux délibèrent par ordre. Mais Louis XVI s'y refuse absolument, et répond à M. de Luxembourg qu'il ordonne aux députés de la noblesse et du clergé de se réunir à ceux du tiers-état. Cette réunion s'effectue dans la journée même.

Cependant, l'effervescence populaire s'accroît de jour en jour, et les désordres se multiplient; le Palais-Royal en est le théâtre. Son jardin étroit, ses brillantes galeries sont le rendez-vous général. On y voit des femmes qui occupent un rang honorable dans la bourgeoisie, circuler parmi de viles prostituées. Il y vient des hommes de toutes les conditions, de tous les âges. Les étudiants, les clercs, tous les jeunes gens se rendent dans ces lieux pour s'y exercer à l'art de la parole. La foule y est à toute heure considérable; les cafés même sont constamment remplis de monde; on ne peut y pénétrer pour se procurer des rafraîchissements.

Depuis près d'un mois les gardes-françaises donnent à leurs chefs de sérieuses inquiétudes; ce n'est point qu'ils aient encore rompu les freins de la discipline; mais ils fréquentent beaucoup le peuple, et paraissent en partager les sentiments. Pendant les débats qui ont lieu aux états-généraux, on les caserne. Le 30 juin 1789, trois cents d'entre eux parviennent à s'échapper, et vont se réfugier au Palais-Royal. Ils y sont accueillis comme des sauveurs. Les femmes leur prodigent des caresses; les gens riches leur offrent de l'argent, des billets de la caisse d'escompte; quelques-uns refusent par délicatesse, le plus grand nombre accepte. Beaucoup de soldats, appartenant à différents corps en garnison aux environs de Paris, ayant appris ce qui se passe au Palais-Royal, y viennent pour avoir part aux libéralités qu'on y fait. Lorsqu'on a connaissance de l'acte de désobéissance dont les trois cents gardes-françaises se sont rendus coupables, on les fait poursuivre; onze d'entre eux sont arrêtés et conduits à l'Abbaye. La nouvelle de leur arrestation s'étant répandue dans le peuple, une multitude considérable se rassemble en criant : *allons à l'Abbaye!* et s'y rend en effet. Des dragons qui gardaient cette prison se retirent sans résistance. La multitude s'y précipite, en brise les portes, et en tire les prisonniers. On les conduit en triomphe; on leur donne des fêtes; on leur procure toute sorte de plaisirs. Cela dure fort avant dans la nuit; alors on les mène dans la salle du théâtre des Variétés, et plusieurs milliers d'hommes y veillent pour les garder.

Le lendemain de cette journée, plusieurs de ceux qui ont brisé les portes de l'Abbaye, se présentent à l'assemblée nationale, pour la prier d'intercéder auprès du Roi en faveur des onze gardes-françaises. L'assemblée accueille favorablement cette prière, et envoie au Roi une députation, qui le supplie d'user de clémence en cette occasion, pour le rétablissement de l'ordre et de la paix. Les gardes-françaises sont reconduits en prison; mais ils sont élargis le lendemain.

Le Roi, sentant qu'il ne peut plus compter sur le dévouement de ses gardes, fait venir à Versailles, le 5 juillet, un grand nombre de régiments, et en forme une armée dont il donne le commandement au vieux maréchal de Broglie. Ce mouvement militaire offusque l'assemblée. M. Necker le blâme. Ce ministre n'est plus vu à la Cour que comme un censeur importun. Le Roi semble s'être beaucoup refroidi à son égard, et ne lui confie plus que des mesures insignifiantes.

Cependant l'assemblée nationale, distraite par le grand bruit d'armes qui se fait autour d'elle, ne peut point continuer sérieusement le cours de ses délibérations. Elle interrompt ses travaux, qui ont alors pour objet la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mirabeau propose à l'assemblée de demander au Roi, dans une adresse, le renvoi des troupes. Sa proposition est adoptée. Il est chargé de rédiger l'adresse; il le fait avec une mesure et une circonspection, qu'on n'attendait pas d'un homme de son caractère. Cette adresse est présentée au Roi, le 9 juillet. Le monarque répond qu'il pourra bien faire retirer les troupes jusqu'à Compiègne, mais qu'alors il ira lui-même s'établir dans le château de cette ville, et qu'il y transférera l'assemblée nationale. Cette réponse redouble l'inquiétude de l'assemblée. Mirabeau lui propose de faire des protestations contre une telle résolution; mais elle a la modération de s'en abstenir.

Quand M. Necker s'aperçoit que ses services ne sont plus agréables au Roi, il lui offre sa démission, et lui promet de quitter secrètement le royaume, pour éviter tout malheur. Louis XVI, en conséquence, envoie à Necker, le 14 juillet, l'ordre de sortir de France dans vingt-quatre heures. Celui-ci était dans son salon, entouré de quelques amis, lorsqu'il reçoit cet ordre. Il ne marque aucun chagrin; et, lorsque la nuit est venue, il part, accompagné de son épouse seulement, et se rend, d'un seul trait, de Versailles à Bruxelles. MM. de Montmorin, de la Luzerne et de St.-Priest, amis et collègues de M. Necker, reçoivent en même-temps leur démission.

La nouvelle du départ du ministre des finances ne parvient, à Paris, que le lendemain, 12 juillet. Le peuple, à cette occasion, manifeste le plus profond mécontentement, et profère contre la cour les paroles les plus insultantes. Il se rassemble au Palais-Royal, en peu d'instants, une foule considérable. Camille Desmoulin la dirige. Cet homme, armé d'un pistolet, détache un rameau d'un arbre du jardin, et s'en fait une cocarde en signe de ralliement; chacun en fait autant. La foule alors se porte dans le salon du Palais-Royal, où l'on montrait des figures de cire. Celle de M. Necker et du duc d'Orléans y étaient; on les prend, on les porte en triomphe. Le cortège qui accompagne ces figures est épouvantable à voir. Ce sont des hommes de la lie du peuple, couverts de haillons, armés de piques, de bâtons ferrés, et dont les yeux enflammés peignent l'agitation et la fureur. Cet effroyable cortège, grossi d'une foule de vieillards, de femmes et d'enfants, se dirige vers la place Louis XV. Quelques régiments y campaient sous les ordres du baron de Bésenal. Il s'en approche, lui montre les figures idolâtrées qu'il porte, et cherche à l'attirer à l'insurrection. Ce sont des Allemands qui composent ces régiments. Quelques-uns d'entr'eux se détachent, et viennent renverser dans la boue ces figures de cire. Les brigands veulent opposer de la résistance, et font tomber une grêle de pierres sur les soldats; alors, le prince de Lambesc, à la tête de quelques cavaliers, les charge et les dissipe. Un coup de canon est tiré pour rassembler les troupes. La foule, qui s'était retirée dans le jardin des Tuileries, fuit épouvantée par toutes les issues. Comme c'était un jour de dimanche, et que beaucoup de familles, revenant de la promenade, passaient par-là pour rentrer dans leurs domiciles, le désordre en devient plus affreux; quelques personnes sont blessées. La nuit est arrivée; les brigands se rallient, se rendent aux barrières et y mettent le feu. Ils passent la nuit entière à courir, à proférer des cris épouvantables; l'alarme et l'effroi sont semés dans Paris. Chaque citoyen se barricade dans sa maison, comme s'il allait soutenir un siège.

Le lendemain de ce jour tumultueux, l'effervescence des esprits s'accroît encore, quand on apprend quels successeurs la cour a donnés à MM. Necker, de Montmorin, de la Luzerne et de St.-Priest; ce sont le maréchal de Broglie et MM. de la Galaisière, Foulon et Laporte. Le baron de

Breteuil conserve le ministère de la maison du Roi, mais s'annonce comme ministre principal. Ces choix déplaisent souverainement au public. Deux des nouveaux ministres, Foulon et la Galaisière, avaient été portés quelques jours auparavant sur une liste de proscription affichée au Palais-Royal. Ils étaient accusés d'avoir détourné les subsistances de Paris. L'assemblée nationale elle-même se montre mécontente de ces choix. Après avoir donné à M. Necker les plus honorables témoignages de regret, elle arrête de demander au Roi, avec de nouvelles instances, le renvoi des troupes; renouvelle le serment de donner une constitution à la France; rend les ministres responsables de tout ordre arbitraire et de toute atteinte qui serait portée à la sûreté de ses membres; enfin, elle déclare qu'elle s'opposera toujours, avec la plus grande énergie, à la proposition d'une banqueroute. Cependant le peuple de Paris, devenu l'auxiliaire de ces mêmes brigands qui l'ont glacé d'épouvante pendant la nuit, achève avec eux l'incendie des barrières. Mais bientôt tous s'ennuient d'exploits si peu lucratifs, et se portent en plein jour sur la maison de St.-Lazare, qu'ils mettent au pillage. Ce n'est qu'au bout de trois heures qu'on parvient à dissiper ces bandes gorgées de butin.

Le 14 juillet, à la pointe du jour, trente à quarante mille hommes s'attroupent et se dirigent vers l'hôtel des Invalides, ayant ouï dire qu'il renferme une grande quantité d'armes. Les vieux militaires qui l'habitent, et qui tous sont sortis des rangs inférieurs de la société, les reçoivent avec joie, et s'empressent de leur indiquer les armes et les munitions. Des troupes étaient casernées près de là, à l'École-Militaire; elles ne font aucun mouvement pour venir mettre obstacle à cette invasion. On trouve dans l'hôtel des Invalides, vingt-huit mille fusils et vingt pièces de canon; on les enlève; on traîne les canons par les rues; le tocsin sonne perpétuellement sur tous les points de la capitale. De là, l'attroupement se porte sur le garde-meuble de la couronne; on y prend les armes des vieux chevaliers: ce sont des javelots, des carabines, des lances dorées; on s'en revêt; l'épée de Henri IV, elle-même, devient une arme de l'insurrection. Plusieurs voix crient alors: *à la Bastille*. On se dirige de ce côté; on va se réunir aux habitants du faubourg St.-Antoine, qui, tous armés de piques, bordaient les environs de la citadelle. La garnison de la Bastille est composée de quatre-vingts invalides et de trente gardes-suisse. Son gouverneur est M. de Launay; toute sa provision consiste en douze sacs de farine. Trente ou quarante insurgés s'y présentent en parlementaires, pour sommer le gouverneur de rendre les armes. Celui-ci, après avoir fait baisser le premier pont-levis, les introduit dans la première cour du château; mais, comme il hésite un peu à leur donner une réponse, ils entrent en défiance contre lui; et, secondés par plusieurs hommes de leur parti, qui, d'une muraille voisine, sont descendus dans la cour, ils cherchent à escalader les murs. De Launay ordonne à sa troupe de repousser cette agression. Grand nombre des insurgés mordent la poussière. Les coups de mousqueterie ont été entendus du dehors. La multitude qui environne la place crie à la perfidie; et, se précipitant avec impétuosité sur la Bastille, tente de l'emporter d'assaut; mais elle fait de vains efforts. Arrive une compagnie de gardes-françaises qui prennent pour eux tous les périls de l'entreprise. Le premier pont-levis tombe, sans qu'on voye la chaîne se casser. Toute la foule se jette dans cette ouverture. Le gouverneur, voyant que bientôt il ne pourra plus résister, s'empresse de rendre la place, sous la condition qu'on respectera la vie de la garnison; les gardes-françaises le lui promettent. Cependant la multitude, au mépris de cette capitulation, se précipite par toutes les portes que le gouverneur a fait ouvrir, et décharge sa fureur sur deux officiers de la garnison, Bécard et Asselin. Les gardes-françaises parviennent à sauver les invalides et les suisses; et, pour dérober M. de Launay aux coups des furieux, l'arrêtent et se mettent en marche pour le conduire à l'hôtel de ville. Mais ils ont à peine fait quelques pas, que la multitude, qui les a suivis, le leur arrache, l'entraîne vers une lanterne, et l'y accroche. Bécard et Asselin, qui n'ont point encore rendu le dernier soupir, sont traînés dans ce lieu, et livrés au même supplice. Le major de la garnison, nommé Delosme-Salbray, malgré la défense courageuse d'un jeune homme, qui lui avait des obligations, est aussi mis à mort. Les brigands coupent les têtes de ces quatre malheureux, et les mettent au bout de leurs piques. Quel-

ques heures après, ils portent un nouveau trophée; c'est la tête de M. de Flécelles, prévôt des marchands. Le bruit s'était répandu qu'on avait trouvé sur de Launay, une lettre que M. de Flécelles lui écrivait, et dans laquelle, en l'engageant à tenir bon, il lui promettait de lui envoyer bientôt du secours. Le prévôt des marchands étant venu à l'hôtel-de-ville après la prise de la Bastille, on lui avait ordonné de se retirer. Au moment où il était sorti, un dragon lui avait brisé la cervelle d'un coup de pistolet. Ainsi finit cette journée, où le peuple se félicite et se glorifie d'avoir remporté une grande victoire.

Comme, depuis six semaines, le bruit court que des soldats allemands, ayant à leur tête le prince de Condé, le baron de Bénéval et le prince de Lambesc, doivent déboucher pendant la nuit de plusieurs souterrains, et qu'on leur a promis le pillage et ordonné le massacre, le peuple ne dépose point les armes; les gardes-françaises gardent les barrières et tous les postes périlleux. Ici on forme des barricades; là, on dévape les rues. On est perpétuellement troublé par la crainte d'une surprise.

Vers le milieu de la nuit, la nouvelle de la prise de la Bastille et de toutes les horreurs qui l'ont suivie, parvient à la cour; mais personne n'y veut croire, les militaires surtout. Tout le monde joue devant le Roi la confiance et même la gaieté. Cependant l'assemblée nationale, en séance permanente, a reçu des avis exacts sur tout ce qui se passait; elle envoie à chaque instant des députations à Louis XVI, pour le presser de renvoyer les troupes; il ne leur donne que des réponses ambiguës. Alors Mirabeau tonne dans l'assemblée contre les princes qui, dit-il, ont été visiter les troupes étrangères, et leur ont fait des exhortations appuyées de présents; il propose d'envoyer au Roi députation sur députation, jusqu'à ce qu'on ait obtenu de lui une mesure si nécessaire au rétablissement du calme.

Le lendemain, 15 juillet, Louis XVI, écoutant au conseil d'un membre de la minorité de la noblesse, de M. de la Rochefoucauld de Liancourt, se rend à l'assemblée nationale. Il y est accueilli avec les démonstrations du plus profond respect, et y prononce un discours qui excite l'attendrissement dans tous les cœurs; il est plusieurs fois interrompu par les cris de vive le Roi! M. Le Franc de Pompignan, en répondant à ce discours, paraît vivement ému. Le Roi sort; toute l'assemblée l'accompagne, et le reconduit jusqu'à son château. La Reine vient alors s'offrir aux regards du public sur un balcon; elle tient le Dauphin dans ses bras.

Le 16 juillet 1789, l'assemblée nationale choisit dans son sein un certain nombre de députés pour aller à Paris, essayer de rétablir, par leur présence, la tranquillité dont cette capitale est privée depuis plusieurs jours. On remarque parmi eux MM. de La Fayette, Mounier, Lalli-Tolendal et de Liancourt. Ils partent; ils vont à l'hôtel-de-ville; ils sont reçus par M. Moreau de Saint-Méry, président des électeurs. Celui-ci dans un discours qu'il prononce devant un public nombreux, rappelle que c'est au Roi que la France doit l'affermissement de sa liberté. Dans ce moment, les gens qui circulent autour de l'enceinte, et ceux même qui sont dedans, font entendre des cris par lesquels ils demandent que le Roi vienne à Paris, et que l'on renvoie les ministres actuels. Les députés de l'assemblée nationale portent ce vœu public à Louis XVI; il leur promet de s'y rendre. Dans cette journée, M. le comte d'Artois, la princesse son épouse, ses deux jeunes fils, MM. les ducs d'Angoulême et de Berri, et le prince de Condé quittent la France. Le maréchal de Broglie, le prince de Lambesc, et quantité d'autres personnages élevés, suivent cet exemple. C'est aussi dans cette journée, que M. de la Fayette et M. Bailly sont nommés, par la commune de Paris, l'un, commandant de la garde nationale, et l'autre, maire de la ville.

Le Roi part de Versailles, le 17 juillet, pour se rendre à Paris; il est précédé de quatre cents gardes du corps, et accompagné de presque tous les députés de l'assemblée nationale en costume. Son cortège se grossit d'une foule d'habitants de Versailles et de paysans, armés de bâtons et de fourches. Arrivé aux barrières de la capitale, il y est reçu par le nouveau commandant et le nouveau maire. Celui-ci blesse vivement le cœur de Louis XVI; en lui offrant les clefs de la ville, il lui dit, entr'autres choses, que, comme Henri IV a reconquis son peuple, de même le peuple français a reconquis son Roi. Le Roi traverse une double haie de cent mille hommes, presque tous armés. On n'en-

tend d'autre cri sur son passage, que celui de *vive la nation!* mais lorsqu'il entre dans la salle de l'hôtel-de-ville, tous les citoyens répètent à l'envi le cri de *vive le Roi!* M. le comte de Lalli le harangue; et dans son discours, il invite les Français à se montrer désormais les fidèles appuis de l'autorité légitime du Roi, à jurer de la défendre. Tous ceux qui sont présents à cette scène attendrissante prononcent à haute voix ce serment. Le monarque trop ému, ne prononce que peu de paroles; il assure que le peuple peut compter sur lui, et qu'il rappellera M. Necker. On lui présente la cocarde tricolore; il l'accepte, et la met à son chapeau; c'était celle qui était déclarée nationale. Il sort. Quand le peuple voit que son Roi a arboré le signe de la liberté, il fait éclater sa joie par les plus vifs transports; et par les cris, cent fois répétés, de *vive le Roi!* Le Roi retourne à Versailles le même jour, et reçoit, sur sa route, de nombreux témoignages de respect et d'amour.

Les jours suivants, l'Assemblée nationale poursuit ses travaux relatifs à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen; elle organise un comité des recherches; puis, envahissant une portion des attributions du pouvoir exécutif et de l'administration, elle organise aussi un comité de subsistances. Tous les mouvements populaires dont Paris et Versailles viennent d'être le théâtre, accroissent sa confiance et sa hardiesse; enfin elle se croit investie de la dictature.

Le 22 juillet, M. Foulon, l'un des nouveaux ministres que le peuple hait si profondément, instruit que son nom est porté le premier sur la liste de proscription affichée au Palais-Royal, s'enfuit au château de M. de Sartine, son ami. Mais la haine publique s'acharne toujours à le poursuivre. On cherche sa retraite; on la découvre. Ce sont des paysans qui l'arrêtent. Ils le conduisent à Paris, en l'accablant d'outrages. Des gardes nationales parviennent à le tirer des mains de ces paysans, et à le mener à l'hôtel-de-ville. Là, MM. Bailly et La Fayette font tous leurs efforts pour faire entendre raison au peuple, et pour soustraire une victime à sa vengeance. Rien ne peut le calmer. Une troupe de furieux s'élance jusques au milieu du comité, et y vient saisir Foulon. On l'entraîne avec violence vers la lanterne, où déjà ont été attachées les premières victimes, et où on lui fait subir le supplice qui a tranché leur vie. On lui coupe ensuite la tête, et on la porte au bout d'une pique comme un trophée glorieux. Dans ce moment, des cris élanés jusqu'aux nues, annoncent l'arrivée d'une nouvelle troupe de furieux, qui traîne M. Berthier, intendant de Paris, et gendre de Foulon. Les monstres approchent la tête de celui-ci des lèvres de Berthier. Cet infortuné, cédant à la fureur qui le transporte, se dégage des mains de ses bourreaux, s'empare du fusil d'un garde national, s'élance sur la troupe de ses assassins, et tombe percé de cent coups de baïonnettes. Le peuple de Paris, à la vue de tant de scènes de meurtre et de pillage, ressent une profonde indignation; mais tous les cœurs sont glacés d'épouvante, et nul n'ose élever la voix ou se servir de son bras pour défendre les victimes; l'Assemblée nationale elle-même montre de l'incertitude et de la crainte. Cependant lorsque Lalli vient dénoncer à la tribune tous les crimes qui ont été commis en peu de jours, elle paraît décidée à prendre des mesures énergiques. L'odieux Robespierre ose élever la voix pour le blâmer et faire l'apologie des vengeances populaires.

M. Necker, retiré au château de Copet, sur les bords du lac de Genève, reçoit une lettre du Roi, et un décret de l'Assemblée nationale, par lesquels il est rappelé au ministère. Il s'empresse de quitter sa retraite, et de se rendre à Paris. Arrivé à Nogent-sur-Seine, il apprend que le baron de Bésenal, qui avait figuré parmi ses ennemis, a été arrêté à Villegrais, et est entre les mains d'une troupe armée, qui veut le conduire à Paris; il emploie tout son pouvoir pour empêcher la troupe de continuer sa route, et y parvient. Le 29 juillet 1789, ce ministre arrive à Versailles; il se présente successivement à la cour et à l'Assemblée nationale; on l'y accueille de la manière la plus distinguée.

Le lendemain, M. Necker se rend à Paris; le peuple, en le voyant, fait éclater sa joie; il va à l'hôtel-de-ville; la municipalité lui fait la plus flatteuse réception. Il y rend compte de sa conduite à l'égard du baron de Bésenal, et demande que l'on cesse toute poursuite contre lui et contre tous ceux qui sont dans le même cas. La municipalité prend un arrêté par lequel elle publie une amnistie générale; mais la plupart des districts de Paris, qui, tous,

ont été établis par le duc d'Orléans, cassent cet arrêté; l'Assemblée nationale elle-même le désapprouve.

A cette époque, grand nombre d'émissaires, envoyés dans les provinces par le duc d'Orléans, y sèment l'éffroi et l'esprit d'insurrection, en répandant le bruit qu'une nuée de brigands va se précipiter sur la ville, sur le pays, pour piller et pour couper les blés avant la récolte. Le trouble est partout. Toutes les villes s'arment; en peu de jours, on compte, en France, deux millions de gardes nationales. A Caen, on se porte à des excès épouvantables; deux régiments se battent entre eux; des brigands massacrent un officier, chéri de ses soldats, M. le comte de Belsunce.

Vers le même tems, une multitude de brigands armés, parcourt les provinces, pille et incendie les châteaux; elle se fait apporter auparavant les titres de propriété, et les brûle; quand on les lui refuse, et qu'on ne peut les lui donner, elle exerce sur les propriétaires d'horribles cruautés. Dans plusieurs provinces, on donne la chasse à ces brigands. A Mâcon, un magistrat intrépide, M. Bruys de Charly, à la tête de trois cents hommes, levés par le comité des états du pays, marche à la rencontre de six mille d'entre eux, les défait complètement et en ramène deux cents prisonniers. Vingt sont condamnés à mort par des cours prévôtales.

L'Assemblée nationale, voulant mettre fin à tant de désordres, à tant de crimes, et croyant en voir la source dans le régime féodal, passe la nuit du 4 au 5 août, à abolir les institutions de ce régime, devenu un horreur au peuple. Tous les députés rivalisent de désintéressement et de générosité dans cette occasion. Les nobles, et les grands seigneurs, qui composent le côté droit, renoncent, avec un empressement inouï, à tous leurs privilèges. Dans l'ordre du clergé, les prélats et les grands bénéficiers offrent aussi le sacrifice des avantages dont ils jouissent. Les députés du tiers-état, qui n'ont que peu de chose à sacrifier, proposent la suppression des états particuliers établis dans quelques provinces; enfin, tous cherchent à se surpasser les uns les autres en sacrifices. La nuit entière est employée à faire des propositions et des décrets, qui ont pour objets des suppressions et des réformes. L'Assemblée ne se sépare qu'au point du jour, après avoir donné à Louis XVI le titre de *restaurateur de la liberté française*, et décrété de faire chanter un *te Deum* et de frapper une médaille, pour consacrer le souvenir de tant de bienfaits.

Quelques jours après, les députés nobles et ecclésiastiques, se rappelant les propositions qu'ils ont faites à l'Assemblée nationale, en éprouvent quelque confusion, et craignent d'avoir outrepassé l'objet de leurs mandats. Les députés ecclésiastiques n'ont proposé que le rachat des dîmes; quel est leur étonnement, leur regret, quand on leur parle de la suppression totale des dîmes! L'abbé Sieyès défend éloquemment la cause de son ordre dans cette occasion; Mirabeau le combat, et l'emporte sur lui. Les dîmes sont déclarées non-rachetables, le 13 août. Seulement on arrête que les ecclésiastiques seront salariés par l'état. On décrète, le 23 de ce mois, la liberté des opinions religieuses, et, le 24, la liberté de la presse. Il est à remarquer cependant, que les partis n'ont jamais manifesté plus d'intolérance, et que l'opinion individuelle n'a jamais été moins respectée.

La disette se fait alors cruellement sentir à Paris; des convois de farine sont interceptés ou jetés dans la rivière; les agitateurs montrent évidemment, par là, que leur intention est d'affamer la capitale, pour la forcer à se soulever. Au milieu même de la nuit, la porte des boulangers est assiégée par une foule d'hommes; là, des factieux apostés ne cessent de répéter, que c'est à Versailles qu'il faut aller chercher du pain. Au Palais-Royal, même langage est tenu au peuple; partout on cherche à le pousser à une révolte ouverte. Les orateurs du *café de Foi*, sont les directeurs de ces menées; ils poussent l'audace jusqu'à outrager l'Assemblée nationale dans d'indécentes missives. Et cependant, sans égard pour quelques-uns de ses membres, qui sont les objets des plus insolentes menaces, elle déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur les outrages dont on l'abreuve.

Depuis plusieurs jours, on agite à l'Assemblée nationale une question de la plus haute importance, celle qui concerne le mode d'exercice du pouvoir législatif. L'Assemblée, malgré les avis d'hommes sages et éclairés, déclare, le 10 septembre, l'unité de l'autorité législative; et décrète qu'elle sera exercée par une seule chambre. Quelques députés avaient proposé l'établissement d'une chambre des pairs; d'autres, celui d'un sénat à vie: elle avait rejeté

d'une manière trop irréflectée ces deux propositions. Elle s'occupe ensuite de la discussion sur la sanction royale. L'abbé Maury propose le *veto absolu*, et le défend avec le plus rare talent. A l'étonnement de tout le monde, Mirabeau le défend aussi. L'assemblée se déclare pour le *veto suspensif*; c'est celui que le Roi préfère et adopte. M. Necker le lui avait conseillé, sacrifiant ainsi l'avenir au présent. Le *veto suspensif* est décrété le 11 septembre 1789. Le terme de la suspension est fixé à la deuxième législature.

Une discussion très-vive avait été entamée, le 16 septembre, à l'assemblée nationale, sur la ligne de succession au trône. Le marquis de Sillery, dans un discours fort étudié, demande que les Bourbons d'Espagne soient exclus de leur droit d'hérédité à la couronne de France. Mirabeau appuie cette proposition; mais l'assemblée refuse de s'expliquer sur ce sujet. Alors Mirabeau éclate, et démasque ses vues pour un changement de dynastie.

Le 24 septembre, M. Necker vient à l'assemblée nationale; il lui expose, avec une vérité effrayante, la situation des finances. Comme les deux emprunts, d'abord de 30 millions et ensuite de 80, n'avaient point été remplis, et que les dons patriotiques n'avaient produit que de très-faibles sommes, il propose une contribution nouvelle, qui s'élèvera au quart du revenu de chaque particulier. Une discussion s'engage sur ce sujet. Tous les visages expriment la tristesse et l'effroi. On est dans le plus grand embarras: le mot de banqueroute est prononcé. Mirabeau parle, à cette occasion, avec une éloquence entraînante, et dissuade d'employer un si infâme moyen. Le 25 septembre, le plan de finances, proposé par M. Necker, est adopté par l'assemblée.

Le 1^{er} octobre, l'assemblée nationale présente, à la sanction du Roi, la *déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Louis XVI, voulant montrer à l'Europe qu'il jouit d'une pleine liberté, refuse la sanction qu'on lui demande, et répond qu'il examinera attentivement les articles qui composent cet acte de législation. C'est par le même motif, qu'il n'avait sanctionné, que le 20 du mois de septembre, les décrets que l'assemblée avait rendus dans la nuit du 4 au 5 août.

Le même jour, le régiment de Flandre arrive à Versailles. La municipalité va à sa rencontre, et lui fait prêter un serment civique. La ville de Versailles, ayant demandé à l'assemblée nationale, par l'organe de sa municipalité, la permission d'adjoindre un régiment aux gardes-du-corps pour le service et la défense du château, et l'assemblée n'ayant pu refuser cette permission, parce qu'elle-même avait besoin d'assurer son indépendance, la cour avait choisi de désarmer le régiment de Flandre, qui, jusqu'alors, avait exactement maintenu sa discipline. Aussitôt que ce régiment est arrivé à Versailles, les gardes du corps, suivant un vieil usage, vont inviter les officiers à un repas; ils envoient la même invitation aux officiers de la garde nationale. Le banquet a lieu dans le salon d'Hercule. Vers la fin du repas, on propose un toast au Roi et à la famille royale; il est porté avec le plus vif enthousiasme; quelques-uns des convives se rendent auprès du Roi, pour le supplier de vouloir bien se rendre, avec sa famille, au salon d'Hercule; il s'y rend. On ne pourrait se faire une juste idée des transports de joie et d'enthousiasme que sa présence y excite. Le lendemain, on apprend à Paris qu'il y a eu un repas à Versailles, donné par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre. On fait courir, à ce sujet, les bruits les plus odieux sur leur compte; on dit qu'ils ont foulé aux pieds la cocarde nationale; qu'ils ont juré d'exterminer l'assemblée nationale. C'est la faction d'Orléans qui sème tous ces bruits: elle publie encore cent autres impostures.

Dans la matinée du 5 octobre 1789, l'assemblée nationale reçoit un message du Roi, par lequel il lui annonce que son intention est de différer de sanctionner la *déclaration des droits de l'homme*, jusqu'à l'entier achèvement de la constitution. Le comte de Mirabeau, qui, lors de la discussion sur la sanction royale, l'avait défendue, comme on sait, avec tant d'ardeur, s'empare contre ce message, et dit qu'il ne faut cesser d'envoyer des députés aux Roi, jusqu'à ce qu'on ait obtenu de lui la sanction demandée. Les têtes paraissent très-échauffées. Quelques détails, fournis par Pétion, sur le repas des gardes du corps, viennent encore augmenter l'effervescence.

La disette est parvenue à son comble dans la capitale; le peuple l'impute à la cour. On sait assez qu'on n'en doit

chercher l'auteur que dans la faction d'Orléans. Le 5 octobre, le pain manque dans les quartiers les plus peuplés. Avant l'aube du jour, des femmes font retentir les rues des cris de la faim; elles se rassemblent, et se dirigent rapidement vers la place de l'hôtel-de-ville. Grand nombre d'hommes, déguisés en poissardes, se sont mêlés dans leurs rangs. Les représentants de la commune, ne soupçonnant aucun mouvement, ne sont point encore réunis. Ces femmes se précipitent dans les salles de l'hôtel-de-ville, et y enlèvent huit cents fusils et trois canons. Elles prennent ensuite la route de Versailles, en proférant d'horribles vociférations contre le Roi et la Reine.

Le marquis de la Fayette, instruit du départ de ces femmes armées, fait rassembler, à la hâte, la garde nationale, puis se rend à l'hôtel-de-ville pour prendre les ordres des représentants de la commune. Il y reçoit une députation de plusieurs gardes françaises, dont l'un, chargé de porter la parole, lui dit que Paris a besoin de pain, qu'il faut en aller chercher à Versailles, et qu'il faut amener le Roi à Paris. Le commandant de la garde nationale s'oppose à cette démarche de tout son pouvoir. Mais bientôt la place de l'hôtel-de-ville se couvre d'une foule innombrable d'hommes qui viennent des différents faubourgs, et qui sont tous armés. La place retentit perpétuellement de ces cris: *du pain! à Versailles!* Alors les représentants de la commune donnent l'ordre à La Fayette de partir pour Versailles, à la tête de la garde nationale. Le jour est à son déclin. Toute cette foule, qui couvrait la place de l'hôtel-de-ville, défille dans un sombre appareil, et prend le chemin de Versailles. Les gardes nationales et leur commandant ont l'air pensif.

Pendant la troupe des femmes, et des brigands travestis, était arrivée à Versailles vers les trois heures après midi. Le Roi était à la chasse; le ministre de sa maison, M. de Saint-Priest, se hâte de le faire instruire de ce qui se passe. Le marquis de Cubières, chargé de cette commission, le presse de se retirer à Rambouillet, et d'y appeler la famille royale. Le Roi ne goûte point cet avis, et revient au galop à Versailles pour y recevoir ces femmes dont la misère lui fait pitié. Elles s'étaient présentées d'abord à l'assemblée nationale: elles y étaient toutes entrées; elles avaient forcé les faibles barrières qu'elles avaient trouvées. Maillard, qui leur sert d'orateur, entretient l'assemblée de la faim qui les consume; il ose accuser l'archevêque de Paris d'avoir envoyé, à un méunier, un billet de deux cents francs, pour l'engager à ne pas mouder. L'assemblée est consternée, effrayée de l'audace de ces femmes qui viennent s'asseoir sur leurs bancs et qui leur adressent familièrement la parole. Pour les calmer, elle charge son président et quelques-uns de ses membres, d'aller exposer au Roi les souffrances du peuple de Paris. Douze d'entre elles accompagnent la députation. Elle se rend au château. Le Roi consent à l'admettre. Les femmes, qui sont chargées de lui porter les vœux de leurs compagnes, se conduisent devant lui avec beaucoup plus de décence et d'honnêteté qu'on n'en pouvait attendre. Elles ne lui parlent que de la disette de Paris. Le Roi leur répond avec bonté, et les fait partir pour la capitale, dans ses voitures, pour y annoncer ses intentions bienveillantes, et surtout pour les dérober à la rage de leurs compagnes, qui se montraient irritées de ce qu'elles avaient été respectueuses devant leur Roi.

Le péril s'accroît de moment en moment. Le régiment de Flandre, qui est au nombre des troupes que l'on a réunies sur la place d'armes pour résister au mouvement populaire, donne des craintes à ses chefs sur ses dispositions. Les gardes-du-corps, pour cette raison, reçoivent l'ordre d'aller prendre poste devant le château. Ils font tranquillement leur retraite. La troupe des femmes, des brigands qui sont au milieu d'elles, et de plusieurs soldats, traités de la garde nationale de Versailles, les poursuit avec fureur, et en blesse quelques-uns. Dans de si pressantes circonstances, M. Mounier, craignant tout pour le Roi, lui conseille de donner son acceptation, pure et simple, à la déclaration des droits de l'homme; Louis y consent, croyant pouvoir, par cet acte, sauver la vie à ses gardes.

M. le président Mounier vient alors apprendre à l'assemblée nationale, que le Roi a accepté, sans restriction, tous les articles de la déclaration. Elle reprend séance à sept heures du soir. Pendant ce temps-là, on ne cesse de poursuivre les gardes du corps partout où on les rencontre. L'un d'eux, M. Moucheton, étant tombé entre les mains de cette barbare troupe de femmes et d'hommes déguisés,

était sur le point d'être massacré, lorsqu'un officier de la garde nationale de Versailles arrive, et parvient, par une heureuse ruse, à lui sauver la vie. Enfin Versaillais est dans un désordre affreux, qu'augmente encore le bruit de l'arrivée de l'armée parisienne. Le Roi et la Reine sont conjurés de quitter cette ville, de se retirer à Rambouillet. Le Roi veut rester; il veut parler à ces hommes qu'il s'obstine à ne croire qu'égarés; et la Reine répond qu'elle ne se séparera jamais de son époux. Ils ne témoignent qu'un désir, c'est que l'assemblée nationale vienne au château; elle a la cruauté de s'y refuser. Alors M. Mounier, et quelques autres députés fidèles se rendent auprès du Roi. Il n'est plus possible, d'ailleurs, de délibérer; grand nombre d'hommes et de femmes sont entrés dans la salle, et ont pris place sur les bancs. Ils recommencent leurs insolences et leurs cris. Mirabeau, qu'ils chérissent, qui est leur héros, est le seul qui puisse leur imposer; mais il ne peut les empêcher de continuer leur tumulte. Ils boivent, mangent, et parlent toujours de la disette.

L'armée parisienne, sous la conduite de M. de La Fayette, arrive à Versailles à onze heures du soir. Elle va établir son bivouac sur la place d'armes, et le long de l'avenue de Paris. Le premier soir du commandant est de se rendre au château, où il s'entretient avec le Roi durant une demi-heure, et obtient de lui qu'il reprendra les gardes-françaises à son service. Il se présente ensuite à l'assemblée nationale, et lui apprend que tout est rentré dans l'ordre. Alors elle lève la séance. Il est trois heures du matin. Elle sort; mais la foule s'obstine à vouloir rester dans la salle, où elle continue ses affreuses orgies pendant le reste de la nuit. M. de La Fayette, épuisé par les fatigues de la journée, se retire dans la maison du prince de Poix, fort éloignée du château. Tandis qu'il s'abandonne à un fatal repos, le duc d'Orléans veille, et rêve aux moyens de satisfaire ses ressentiments contre la famille royale. Toute l'armée, rangée autour d'un grand nombre de feu allumés, présente le tableau le plus effrayant. Les alentours retentissent perpétuellement de cris et de coups de pistolet.

Le 6 octobre, vers cinq heures du matin, un groupe nombreux pénètre dans le château, par une grille qui se trouvait ouverte, on ne sait par quelle perfidie, et qui avait été confiée à la garde nationale. Deux gardes du corps sont en faction au pied de l'escalier; ils tiennent ferme à leur poste. Les brigands se précipitent sur eux, et en massacrent un; l'autre parvient à leur échapper. Ils montent ensuite l'escalier qui mène aux appartements de la Reine. Partout ils trouvent d'intrépides gardes qui leur résistent. C'est dans cette occasion que MM. Durepaire et Miomandre-Sté-Marie, se défendent seuls contre tant de brigands. L'un d'eux, M. Miomandre, a le tems de faire avertir la Reine par l'une de ses femmes, qu'on en veut à ses jours, et qu'elle n'a qu'un moment pour se dérober aux assassins. Soudain l'infortunée princesse se sauve chez le Roi, par un escalier dérobé. Bientôt les brigands pénètrent dans l'appartement de la Reine; voyant qu'elle n'y est pas, ils sont furieux, et déchargent leur colère sur son lit; ils le percent mille fois de leurs piques et de leurs poignards. Le marquis de Vaudreuil, revêtu de son cordon rouge, passe fièrement devant ces furieux, et parvient à leur imposer un peu par l'accent mâle de sa voix et la hardiesse de ses regards et de ses reproches. Dans ce moment, des gardes-français montent l'escalier. Le marquis de Vaudreuil leur adresse la parole, et réussit à leur faire changer de sentiments envers la famille royale. Ils s'apaisent, se joignent aux gardes du corps, avec lesquels ils changent d'habits, et s'emploient eux-mêmes à chasser les brigands du château. M. de La Fayette arrive, et sur son passage trouve un grand nombre de gardes du corps investis par des furieux; il se fait jour à travers la multitude, et réussit à les sauver. Quelques gardes du corps ont péri dans cette invasion; tous ont combattu avec un courage héroïque, et ont donné le plus rare et le plus touchant exemple du dévouement et de la fidélité. Tandis que ces scènes se passent dans l'intérieur du château, la foule, animée par l'argent et par les liqueurs qu'on lui distribue, s'agite au-dehors. Un homme odieux, qui a pris le nom de *Coupe-têtes*, se promène à travers cette foule, lui montrant les têtes de deux gardes du corps massacrés, qu'il porte au bout d'une pique, et se plaignant qu'on ne lui en donne plus à couper.

Cependant l'assemblée nationale se rassemble. MM. Mounier, Malouet et de Virivie renouvellent la proposition d'aller en corps au château, pour défendre, contre les factieux,

le Roi et la famille royale. Mirabeau s'élève contre cette proposition, et dit que la dignité de l'assemblée ne lui permet point une semblable démarche; puis il propose d'envoyer, auprès du Roi, une députation de trente-six membres. Cet avis est adopté. Grand nombre de députés, sans avoir été choisis pour faire partie de la députation, se hâtent d'aller faire au Roi un rempart de leurs corps.

L'innombrable multitude qui environne le château, ne cesse d'exprimer, par ses cris, le vœu que le Roi vienne dans la capitale. M. de La Fayette va annoncer ce vœu à Louis XVI, le presse de s'y rendre, et ne voit d'autre moyen de rétablir l'ordre et de calmer les esprits. Le Roi répond qu'il consent à faire ce qu'on désire de lui. Le commandant de la garde nationale vient apporter cette nouvelle à la multitude; elle la reçoit avec d'incroyables transports de joie. Alors partent de plusieurs endroits les cris de *vive le Roi! vive la Reine!* La résolution du Roi est communiquée à l'assemblée; elle déclare qu'elle ne peut se séparer du monarque pendant la session.

Vers midi, le Roi et la famille royale montent en voiture pour se rendre à Paris. Le cortège qui les accompagne est effroyable à voir. Le terrible *Coupe-têtes* le précède d'une lieue, portant en triomphe les têtes des deux gardes du corps. Il est entouré d'une foule de brigands et de femmes juchés sur des pièces de canon. La troupe, qui vient derrière la voiture du Roi, est composée de la garde nationale parisienne et de des gardes du corps, dont la plupart sont couverts de contusions et de blessures. Cent députés de l'assemblée nationale font aussi partie du cortège. Le Roi arrive à Paris vers huit heures du soir. Il est conduit à l'hôtel-de-ville; un trône lui avait été préparé dans la chambre des représentants de la commune. Il s'y assied. M. Moreau-de-Saint-Méry le harangue. Il répond par l'organe de M. Bailli, que c'est avec plaisir et avec confiance qu'il se voit au milieu des habitants de sa bonne ville de Paris; au-dedans et au-dehors de la salle retentissent, à chaque instant, les cris de *vive le Roi!* Les gardes du corps s'étant rendus au Palais-Royal, d'après les desirs du peuple, y sont couverts d'applaudissements. C'est dans cette même journée que se forme, à Paris, le club des amis de la constitution. Cette association, appelée, dans la suite, *club des jacobins*, et qui devait exercer tant d'influence sur les événements divers de la révolution, se forme de celle qui, à Versailles, s'était établie sous le nom de *club breton*, et qui était composée des curés de la Bretagne.

Le lendemain, le peuple, fier de posséder son Roi au milieu de lui, est avide de contempler ses traits, ainsi que ceux de la famille royale; il se porte en foule au jardin des Tuileries. Le Roi et la Reine se montrent au balcon; ils sont accueillis par de vifs applaudissements. Le Roi écrit, dès ce jour, à l'assemblée nationale, que son intention est de fixer sa résidence à Paris; puis il congédie ses gardes du corps; mais il les reprend bientôt à la sollicitation de la municipalité elle-même. Beaucoup de personnes, dans cette circonstance, quittent le royaume. L'assemblée nationale perd, par cette émigration, plusieurs de ses membres les plus honorables, tels que MM. de Lalli, Mounier, etc.

Après le départ du Roi, l'assemblée nationale reste encore quelques jours à Versailles, en attendant qu'on lui ait préparé une salle à Paris. Elle se rend dans la capitale le 19 octobre; elle s'installe dans la salle de l'archevêché, d'où elle passe bientôt dans celle du manège, qui est près des Tuileries.

Fortement inculpé pour les journées des 5 et 6 octobre, le duc d'Orléans, à la suite d'une explication qu'il a eue avec le marquis de La Fayette, en présence du Roi et du duc de Liancourt, se décide à partir pour l'Angleterre, sous prétexte d'y aller remplir une mission secrète. Mirabeau, son complice, tonne dans l'assemblée contre cette résolution, mais inutilement. Le duc d'Orléans part pour sa destination; il est arrivé, le 19 octobre, à Boulogne-sur-Mer. Les hommes de son parti excitent un soulèvement contre lui dans cette ville, et parviennent à le faire arrêter; mais l'assemblée nationale, instruite de l'arrestation du prince, ordonne qu'on le laisse continuer sa route.

Cependant, la ville de Paris est de nouveau en proie à la famine; et la famine, factive ou véritable, sert de prétexte à de nouvelles barbaries de la part du peuple. Ce sont les boulangers qui en sont les objets. Le 2 octobre, une troupe d'hommes furieux, arrête un boulanger, nommé

François, le suspend à un réverbère, et lui coupe la tête, qu'elle porte, suivant l'usage, au bout d'une pique. Tous les boulangers que la troupe rencontre, sont forcés de laisser cette tête sanglante. La femme de François, ayant su que son mari a été saisi par le peuple, court, toute échevelée, à l'hôtel-de-ville, pour intercéder les magistrats en sa faveur. Elle trouve cette troupe de cannibales, qui, l'ayant reconnue, à ses pleurs et à ses cris, pour la femme de leur victime, approche de ses lèvres la tête de son mari. Ce crime excite l'indignation de l'assemblée nationale; elle rend, le même jour, contre les attroupelements, un décret sévère, qu'elle appelle loi martiale. Ce décret porte qu'en cas de révolte, le canon d'alarme sera tiré, et qu'un drapeau rouge sera arboré sur l'hôtel-de-ville, comme un signal, à la vue duquel les attroupelements devront se séparer. L'atrocité Robespierre nse s'élever contre ce décret, et déplore le sort de ce pauvre peuple que l'on veut traiter avec tant de rigueur. La garde nationale seconde avec ardeur les volontés de l'assemblée; on la voit, à chaque instant, et le marquis de La Fayette à sa tête, se précipiter sur les brigands, les dissiper et les arrêter. Un jour, certain nombre de ces brigands, sous prétexte que le châtelet est trop lent à punir les malfaiteurs, s'étant mis à pendre quelques voleurs pris en flagrant délit, la garde nationale accourt à la hâte, fond sur eux, et leur fait subir le même supplice que celui auquel ils ont pris plaisir à livrer ces voleurs.

Il n'existe plus à Paris qu'un seul tribunal, celui du châtelet. Il est investi des jugements en matière de délits politiques. Le baron de Bénéval, arrêté depuis six mois, et dont la généreuse intercession de M. Necker n'avait pu obtenir la liberté, est le premier accusé qui paraît devant lui. Son avocat, pour le défendre, ayant voulu produire, aux yeux des juges, une pièce par laquelle il avait reçu du Roi l'ordre de repousser la force par la force, il s'y oppose formellement, et détruit cet écrit. Le tribunal, malgré la haine dont cet illustre accusé était l'objet, a le courage de l'absoudre, n'ayant rien trouvé, dans sa conduite, qui lui paraisse digne de reproche. Cette absolution excite un vif mécontentement parmi le peuple.

Dans le même temps, une négociation, relative à l'aliénation de plusieurs contrats, dont le marquis de Favras est chargé par un des agents de *Monsieur*, donne lieu à une grave accusation contre lui. Il est accusé, par deux recruteurs, que la faction d'Orléans soudoyés, d'avoir ourdi, de concert avec le prince, un complot dont le but est d'enlever le Roi, de dissoudre l'assemblée nationale, et de massacrer MM. de La Fayette et Bailli. Il est traduit devant le châtelet, le 25 décembre 1789. Le frère du Roi, impliqué dans ce complot imaginaire, va, le 26 du même mois, à l'hôtel-de-ville, pour justifier sa conduite. Les officiers municipaux, satisfaits des raisons qu'il allègue, le reconduisent avec de grands honneurs. La faction d'Orléans fait retomber sa vengeance sur le malheureux marquis de Favras. Il paraît devant le tribunal, et confond ses accusateurs. Le châtelet, néanmoins, le condamne à être pendu; il y est forcé par la fureur et la haine dont le peuple est animé contre cet accusé. Le marquis de Favras subit sa condamnation avec une grande force d'âme, le 19 février 1790.

Au commencement de l'année 1790, les Juifs établis en France, demandent le droit de cité; ils fondent leur demande sur ce qu'ils supportent toutes les charges des citoyens. L'assemblée nationale, considérant que les Juifs ont, dans quelques provinces, d'immenses créances arriérées, et craignant qu'ils ne fassent des acquisitions qui les rendraient les plus riches propriétaires de la France, ajourne la question générale; mais, comme ils jouissent du droit de cité dans quelques villes, elle arrête qu'ils continueront d'en jouir. La discussion de cette question donne lieu à une vive agitation.

Le 12 janvier 1790, un mouvement séditieux éclate aux Champs-Élysées. Deux cents gardes françaises, devenus la *garde nationale soldée*, se rassemblent tumultueusement dans ce lieu. Ils sont en armes; ils font entendre des cris menaçants; ils demandent qu'on augmente leur paie. Le marquis de La Fayette, instruit de cet événement, accourt aux Champs-Élysées, à la tête d'un fort détachement de garde nationale, entoure les gardes françaises, les arrête, et les conduit en prison.

Le 15 janvier 1790, la France est divisée en quatre-vingt-trois départements, qu'on subdivise en districts et cantons.

Le 21 du même mois, l'assemblée rend un décret qui porte que le supplice des condamnés à la peine capitale n'entraînera point la confiscation de leurs biens, et n'imprimera désormais aucune tache d'ignominie à leurs familles.

Le 4 février suivant, le Roi, suivi seulement des ministres et des grands officiers de la couronne, se rend à l'assemblée nationale. Après un discours plusieurs fois interrompu par de vives acclamations, il jure d'être fidèle à la constitution. Cet acte du Roi excite des transports de joie parmi les assistants. En se retirant, il recueille sur son passage les plus doux témoignages d'amour et de vénération. L'assemblée nationale, avant de lever la séance, prête individuellement un serment ainsi conçu : *Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi, au Roi, et de maintenir, de tout mon pouvoir, la constitution décrétée par l'assemblée nationale constituante et acceptée par le Roi.* Tous les spectateurs, qui remplissent les tribunes, se joignent aux députés, et s'écrient : *Je le jure.* Le même serment est répété le lendemain à l'hôtel-de-ville, par les officiers municipaux et par tout le peuple présent.

Après la séance, le Roi est reconduit jusques dans son palais, par une députation de l'assemblée. Cette députation veut aller présenter ses hommages à la Reine; l'auguste princesse la reçoit avec des témoignages de satisfaction, et lui répond qu'elle s'unit de cœur et d'esprit à toutes les démarches que l'amour du bien public suggère à son époux.

L'assemblée nationale pose, le 28 février, les bases et les principes de la constitution militaire. Elle déclare, par le premier article, le Roi chef suprême de l'armée; et par les autres, elle règle l'égalité d'admission à tous les grades, à tous les emplois, et la responsabilité des ministres et des agents militaires. Elle se réserve le droit de prononcer sur l'admission des troupes étrangères au service de l'état, sur les sommes annuellement nécessaires à l'entretien de l'armée, sur le nombre d'hommes, sur les peines et délits; enfin, sur le traitement, en cas de licenciement. L'assemblée, par un décret, augmente la solde de trente-deux deniers.

La cour prévôtale, à Marseille, avait déployé une rigueur effrayante contre les actes révolutionnaires. Mirabeau, dès le 8 décembre 1789, avait accusé d'abus de pouvoir le prévôt de cette ville. L'abbé Mauri prend sa défense dans un rapport qu'il est chargé de faire sur cette affaire, et qu'il lit à la tribune, le 23 janvier 1790; mais l'opinion de Mirabeau prévaut, et le 10 mars, l'assemblée décrète que les procédures criminelles, intentées depuis le 29 août 1789, par le prévôt-général de Provence, seront renvoyées pardevant les officiers de la sénéchaussée de Marseille.

Le garde-des-sceaux fait un rapport sur les troubles qui ont eu lieu à Béziers. On prend de là occasion de discuter l'étendue et les limites qu'il faut donner au pouvoir exécutif. L'assemblée est partagée sur cette question en différents avis. Mirabeau parvient à ramener la discussion sur la première question, et obtient un décret qui rend les municipalités responsables des malheurs produits par les mouvements populaires, mais qui met à leur disposition les gardes nationales pour les réprimer.

L'assemblée nationale, dont tous les travaux n'ont maintenant que les finances pour objet, fait prier le Roi, le 12 mars 1790, de lui communiquer le livre rouge. C'était un registre commencé sous Louis XV, et où étaient inscrites les sommes et les pensions payées sur des *ordres* ou *bons*, délivrés par les deux Rois. Louis XVI ne fait nulle difficulté de satisfaire à cette demande; il envoie le livre rouge à la commission des pensions, rassemblée chez M. Necker en présence de M. de Montmorin, après avoir cacheté toutefois les feuilles qui concernent le règne de son aïeul. Les députés, chargés d'examiner ce livre, sont alarmés de voir que les dépenses qui y sont inscrites ne s'élèvent, sous le règne de Louis XVI, qu'à environ deux millions cinq cent mille livres pour chaque année, et qu'elles ont presque toutes pour objet de récompenser des savants, ou de secourir des pauvres.

C'est le 18 mars 1790, que l'impôt de la gabelle est définitivement supprimé; il rapportait soixante millions; il est remplacé par un autre impôt qui n'en produira que quarante. Le ministre des finances, à cette occasion, propose à l'assemblée de nommer une commission, prise parmi ses membres, pour surveiller les dépenses du trésor public. Craignant de se charger de quelque responsabilité, elle rejette cette proposition. Mais il s'agit de couvrir un

déficit de cent quarante millions dans les dépenses de l'année : le ministre propose quatre moyens différents, dont aucun n'est adopté par l'assemblée. Elle décrète que les municipalités vendront une certaine quantité de biens nationaux, que le paiement en sera fait au trésor public en papier, cautionné par ces mêmes municipalités, et que ce papier aura cours; c'est là le commencement des assignats.

Le 29 mars 1790, l'ordre du jour appelle la discussion sur la constitution de l'état judiciaire. Deux plans différents sont proposés, à cet égard, par MM. Dupont et Sieyès. Le plan de ce dernier est celui qui obtient l'honneur de la discussion. On établit un tribunal par chaque département, et pour tous un tribunal d'appel, qui reçoit le nom de cour de cassation. Une haute cour nationale, créée pour juger les crimes d'état, est instituée à Orléans. D'heureuses réformes sont introduites dans la procédure criminelle. Déjà Louis XVI avait aboli la torture. L'instruction est rendue publique; des défenseurs sont accordés aux accusés. La législation fait un usage moins fréquent de la peine de mort; on propose même de l'abolir; les supplices inhumains sont supprimés; enfin l'établissement du jury est adopté. Les jurés seront pris dans les différentes classes de la société. L'assemblée, en constituant le pouvoir judiciaire, ôte au Roi le droit de nommer les juges: bientôt elle va jusqu'à lui ravir celui de faire grâce. Quel monarque pourtant était plus digne d'exercer ce droit précieux et sacré!

Le 12 avril, au milieu d'une discussion sur la suppression des ordres religieux, le chartreux dom Gerles, qui suivait le parti populaire, propose de déclarer que la religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion nationale, et que son culte sera seul autorisé. Cette proposition est accueillie avec transport par la plupart des curés et des députés jansénistes. Des cris *aux vôtres!* se font entendre. L'assemblée paraît quelque tems incertaine; elle ajourne au lendemain sa décision. Les révolutionnaires ont recours, en cette occasion, à leurs moyens ordinaires de succès. Ils ameutent le peuple contre les députés du côté droit. Quelques-uns de ceux-ci sont insultés et meurtris, lorsque le lendemain ils viennent à l'assemblée. Dom Gerles, épouvanté, retire sa proposition; et, malgré l'opinion de M. Cazalès et de l'abbé Mauri, l'assemblée élude la déclaration qui lui est demandée, en faisant quelques froides protestations d'attachement pour la religion catholique: les ordres religieux sont supprimés. Le 2 novembre 1789, l'assemblée avait mis tous les biens du clergé à la disposition du trésor public. Passant ensuite à un autre objet, l'assemblée nationale décrète que les lettres de cachet sont supprimées, et que tous ceux qui sont détenus en vertu de ces lettres seront mis en liberté dans le délai de six semaines. Elle décrète aussi le lendemain la suppression des vœux monastiques.

L'assemblée nationale décrète définitivement, le 17 avril, les assignats, comme papier-monnaie, et les hypothèque sur les biens nationaux; ils portent d'abord un intérêt de 4 pour cent, qui doit toujours faire partie additionnelle de leur valeur. Cet intérêt est supprimé le 5 mai suivant. Les assignats se soutiennent long-tems au pair, ou à peu près, avec le numéraire métallique, et plus long-tems encore avec les objets de commerce, tant que la quantité de cette monnaie fictive est en quelque proportion avec le numéraire effectif. Ils perdent ensuite beaucoup de leur valeur selon leur émission, et finissent par tomber dans un discrédit complet.

Des troubles et des soulèvements éclatent alors dans les provinces méridionales de la France. La ville de Montauban surtout, le 10 mai 1790, est le théâtre d'engagemens sanglants. Des commissaires se sont rendus dans cette ville, pour faire exécuter le décret relatif aux biens nationaux. Leur présence y excite des dissensions civiles. Les catholiques et les protestants en viennent aux mains. Ceux-ci, quoique secondés par des dragons qu'ils ont appelés à leur secours, sont forcés dans l'hôtel-de-ville, dont ils s'étaient emparés; quelques-uns d'entr'eux sont tués ou blessés; ils sont réduits à capituler, et la plupart faits prisonniers. Les catholiques ont partagé ce succès avec le peuple qui s'est déclaré pour eux. Les troubles continuent pendant quelques jours à Montauban. Quinze cents gardes nationales marchent sur cette ville avec des canons; mais le général Dumas, nommé commissaire par le Roi, use, en cette occasion, d'une grande prudence. Il renvoie les gardes nationales, obtient la délivrance des prisonniers protestants, et parvient à rétablir la tranquillité à Montauban. Dans le même tems,

Nismes était en proie aux mêmes dissensions. Les catholiques luttaient contre un régiment de ligne et les protestants. Ils se soutiennent assez long-tems avec avantage; mais le 14 juin, ils sont poursuivis par leurs adversaires avec plus de fureur que jamais: ils sont contraints de se retirer dans une tour; ils y sont attaqués avec des canons. Le vainqueur y pénètre, et massacre sans pitié quatre-vingts d'entre eux; ce crime abominable est approuvé par l'assemblée nationale. Elle pousse sa cruelle injustice contre les vaincus, jusqu'à leur interdire les droits civils.

Tandis que les provinces de France sont en proie à ces mouvements anarchiques, un différent s'éleve entre l'Espagne et l'Angleterre, à l'occasion de quatre vaisseaux anglais, pris par les Espagnols dans la baie de Nootka. L'Angleterre, voulant tirer vengeance de cette violation du droit des nations, prépare un armement. Cet événement amène, au sein de l'assemblée, la discussion du droit de paix et de guerre. Mirabeau, après plusieurs séances orageuses, propose à l'assemblée un projet qu'elle adopte. Elle décrète que la guerre ne pourra être déclarée que par un décret du corps législatif, rendu sur la proposition formelle du Roi, et sanctionné par lui. L'assemblée déliérante ensuite sur la proposition du Roi, qui demandait quatorze vaisseaux pour secourir l'Espagne, décrète l'armement de quarante.

Le 9 juin 1790, sur de nouvelles instances que l'assemblée nationale fait au Roi, pour qu'il daigne fixer lui-même la somme nécessaire à sa dépense personnelle, il demande vingt-cinq millions et ses maisons de plaisance. Le tout est décrété en un instant par acclamation et sans discussion, ainsi que quatre millions pour le donaire de la Reine. Toutes les communications de la confiance semblent établies entre le trône et la représentation nationale.

Dans la séance du 19 juin suivant, M. Alexandre de Lameth propose de faire disparaître, du pied de la statue de Louis XIV, des figures enchaînées, qui représentent quatre nations vaincues. Cette proposition est adoptée. Quelqu'un vient alors à proposer la suppression des titres de duc, comte et marquis. Charles de Lameth et La Fayette appuyent cette proposition; Mauri combat en vain; elle passe à une grande majorité. On essaie de conserver aux princes le titre de seigneurs; La Fayette s'y oppose, et obtient aussi la suppression de ce titre. Dans cette même séance, l'assemblée règle la formule du serment que devra prononcer le Roi, dans la cérémonie brillante de la fédération de tous les Français, acte médité depuis plusieurs semaines, et fixé au 14 juillet suivant, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Le 10 juillet, l'assemblée rend un décret, portant que l'on rendra aux non-catholiques les biens de leurs ancêtres émigrés, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Un autre décret fixe les titres qu'il faut avoir pour aspirer dorénavant aux pensions. Dans la séance de ce jour, un grand nombre d'étrangers vagabonds et d'escrocs, qui, se disant envoyés des quatre parties du monde, avaient pris des déguisements conformes aux rôles qu'ils jouaient, se présentent à l'assemblée nationale pour la remercier du grand exemple qu'elle vient de donner à l'univers, en proclamant la liberté du genre humain. Un Prussien infâme, cet Anacharsis Clootz, dont le nom figure dans l'histoire à côté de celui des Marat, des Hébert, etc., est l'orateur de cette vile et factieuse députation. M. de Menou, président alors l'assemblée, ne relève aucune des inconvenances du discours que l'effronté Clootz tient en cette occasion, et M. Alexandre de Lameth ose élever la voix pour louer le zèle et le patriotisme de ces méprisables pétitionnaires. Quelques membres de l'assemblée reconnaissent parmi eux d'anciens domestiques, qui avaient été autrefois à leur service ou à celui de leurs amis.

Les individus qui doivent assister à la cérémonie de la fédération, sont des gardes nationaux nommés par le peuple, et des militaires choisis dans tous les corps de l'armée. Ils sont au nombre de soixante mille. Le lieu où l'on doit célébrer l'anniversaire du 14 juillet, est le Champ-de-Mars, vaste enceinte située vis-à-vis l'Ecole-Militaire. Le jour fixé n'était pas loin. Il y avait un immense travail à faire. Il fallait enlever du Champ-de-Mars deux ou trois pieds de terrain, pour en former des amphithéâtres sur les deux parties latérales: un semblable ouvrage demandait beaucoup de tems; en peu de jours il est exécuté par une foule innombrable d'hommes de tous les âges et de tous les états; des femmes même y viennent prendre part.

Le 14 juillet est arrivé: tout est prêt pour la cérémonie. Un vaste échafaud a été élevé au milieu du Champ-de-Mars pour recevoir l'assemblée nationale et le Roi. L'assemblée

nationale, accompagnée des fédérés des départements, se met en marche à dix heures du matin, pour se rendre au Champ-de-Mars; le Roi y arrive à trois heures du soir. La garde nationale de Paris, rangée sur une double haie, fait la police du Champ-de-Mars, dont les tertres de chaque côté sont couverts d'une multitude immense. La cérémonie commence : l'évêque d'Autun célèbre la messe, bénit les bannières des départements. Le général La Fayette vient ensuite, aux pieds du Roi, prononcer, au nom de toutes les gardes nationales, de tous les fédérés, le serment dont la formule a été réglée. L'assemblée nationale, puis le Roi prononcent leur. Les cris de *vive le Roi* ne cessent de retentir de toute part : le *Te deum* termine cette cérémonie. Alors le Roi reprend le chemin de son palais au milieu des acclamations les plus vives, et l'assemblée retourne au lieu de ses séances, où elle se sépare.

Le lendemain, la discussion s'ouvre pour déterminer l'emploi de l'oriflamme. Ce drapeau, remis à la députation des troupes de ligne par la municipalité, avait paru dans la cérémonie de la fédération : l'assemblée nationale déclare qu'il sera suspendu aux voûtes de la salle. Reprenant ensuite le cours de ses travaux politiques, elle fait quelques règlements sur la mendicité, achève la constitution civile du clergé, supprime les métropoles, n'admet qu'un évêque par département, attribue toutes les nominations aux assemblées électORALES, fixe le traitement des évêques à trente mille francs, et celui des curés à douze cents francs au moins et six mille francs au plus, supprime les chapitres, collégiales, abbayes commendataires, prieurés, et règle des indemnités pour ceux qui perdent ces bénéfices.

Le 17 juillet, le Roi passe une revue générale des gardes nationales de France. La ligne s'étend depuis l'extrémité des Champs-Élysées jusqu'au pont de Neuilly. Les députés de l'armée forment la gauche. Le Roi s'arrête un instant auprès de chaque chef de corps, et lui adresse les paroles les plus obligantes. Cette journée se termine par des réjouissances publiques, par des bals et des illuminations magnifiques; ces divertissements se prolongent pendant plusieurs jours.

Les hommes composant la société des *Amis des Noirs*, réclament vivement, en faveur des Nègres, l'application des principes consacrés dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen; mais les députés des colonies ayant représenté qu'il arriverait de grands malheurs, si les rigueurs du principe ne fléchissaient point devant les intérêts locaux, l'assemblée rend, le 2 août 1790, un décret par lequel elle ordonne que les assemblées coloniales seront organisées pour délibérer sur les parties de la constitution, qu'elles jugeront inapplicables à leur territoire.

A cette époque, la plupart des puissances européennes font des préparatifs de guerre. Il circule dans le public un manifeste au nom du prince de Condé, prince considéré comme le chef du parti qui s'est rassemblé dans l'étranger (1). Diverses propositions sont faites à ce sujet dans l'assemblée nationale; mais, considérant qu'elle n'a pas de ce manifeste une connaissance officielle, elle s'en réfère au pouvoir exécutif.

Le Châtelet avait été saisi du jugement des attentats des 5 et 6 octobre. Les magistrats de ce tribunal, pleins de repentir de la condamnation du malheureux Favras qu'ils avaient sacrifié à la vengeance du peuple, s'étaient montrés inflexibles dans la poursuite de tous les hommes qui avaient pris part aux journées affreuses des 5 et 6 octobre. Ils avaient soigneusement recueilli tous les faits à la charge du duc d'Orléans et de Mirabeau, et avaient dressé contre eux une procédure criminelle, quoiqu'il leur eût été recommandé de ne poursuivre que des criminels de bas étage. (2) Le 7 août 1790, ils envoient à l'assemblée nationale une députation, pour lui porter la procédure relative aux attentats dont nous

venons de parler, et pour lui annoncer qu'elle contient le nom de deux de ses membres. Le côté gauche témoigne une vive indignation de ce qu'on ose mettre en accusation deux hommes de son parti; le côté droit éprouve une joie secrète, et croit arrivé le moment de se venger de ses deux plus redoutables ennemis. Mirabeau était accusé d'avoir, dans la soirée du 5 octobre, parcouru, le sabre à la main, les rangs du régiment de Flandre. Il se justifie de cette accusation, en disant qu'on l'a pris pour M. de Gamaches, avec lequel il a quelque ressemblance. On remarque, en général, que, dans cette circonstance, il se défend avec peu de talent. M. Chabroud, nommé rapporteur dans cette affaire, lit à l'assemblée, le 30 septembre, un long rapport sur la procédure des 5 et 6 octobre, rapport dans lequel il fait l'apologie de la conduite du duc d'Orléans. Ce prince est aussi défendu par le duc de Biron, son ami, mais non le complice de ses crimes. L'assemblée casse la procédure du Châtelet, aux grands applaudissements des tribunes, et à l'extrême mécontentement du public.

L'assemblée nationale, voulant alors renouveler le *pacte de famille*, traité fait entre tous les princes de la maison de Bourbon, décrète que le Roi sera prié de faire connaître à S. M. catholique, le roi d'Espagne, que la nation française observera les engagements défensifs et commerciaux que son gouvernement a précédemment contractés envers le gouvernement espagnol. Elle fait prier ensuite le Roi de donner des ordres pour l'armement de quarante-quatre vaisseaux de ligne, et d'un nombre proportionné de bâtiments de guerre.

Toute l'armée était, à cette époque, livrée à une effroyable insubordination. La garnison de Nancy, surtout, portait à l'excès l'indiscipline; et, sous prétexte que les officiers lui faisaient d'injustes retenues, elle allait souvent jusqu'à les maltraiter, jusqu'à les consigner. Ces scènes de désordre se passent dans l'intervalle du 16 au 31 août 1790. L'assemblée nationale, en ayant été instruite, prend les mesures les plus vigoureuses, pour réprimer l'anarchie militaire. Elle rend, sous l'inspiration du comte de Mirabeau, un décret sévère contre la garnison de Nancy. Cette garnison était composée de trois régiments, celui du Roi, celui de Mestre-de-camp, cavalerie, et le régiment suisse de Châteaueux. M. de Malseigne, officier distingué par ses sentiments d'un excellent Français, et remarqué par une force de corps prodigieuse, est chargé d'aller lire à la garnison rebelle de Nancy, le décret qui lui ordonne de rentrer dans le devoir. Les deux régiments français écoutent avec une vive impatience la lecture du décret; mais le régiment de Châteaueux se montre encore plus emporté dans son insubordination. Il menace M. de Malseigne; un soldat d'abord veut l'arrêter, en lui présentant la bayonnette; l'officier français l'écarte, et se retire: il a bientôt affaire au régiment tout entier, et ce n'est qu'après une lutte opiniâtre et qui honore à jamais son courage et son dévouement, qu'il lui est permis de gagner sa maison. Le lendemain d'une journée où il a couru de si grands dangers, vers midi, il part pour Lunéville, où résident huit escadrons de carabiniers. Lorsqu'il est près d'arriver dans cette ville, il se voit poursuivi par plusieurs cavaliers de la garnison de Nancy; heureusement il aperçoit en ce moment sur la route, un détachement des carabiniers de Lunéville; il les somme de lui prêter main-forte, ils obéissent, et il revient à leur tête contre les cavaliers rebelles; il en blesse neuf ou dix, et met le reste en fuite. Le lendemain, toute la garnison de Nancy, irritée du traitement qui a été fait à ses soldats, vient à Lunéville pour en demander vengeance. Les carabiniers, qui, la veille, avaient prêté à M. de Malseigne un appui généreux, ont la lâcheté de le trahir; ils le surprennent dans le sommeil, et

(1) Le prince de Condé, sorti de France le 19 juillet 1789, s'était d'abord rendu à Bruxelles, où il avait été reçu par l'archiduchesse Christine, sœur de la reine de France. Il avait passé de là à Turin, où se trouvaient M. le comte d'Artois; et bientôt une foule de gentilshommes et de militaires français s'étaient rassemblés autour de lui.

Les horribles journées des 5 et 6 octobre, et une nouvelle insurrection du 28 février 1790, qui avait paru menacer les jours du Roi au château des Tuileries, déterminèrent le prince de Condé à publier effectivement au mois de juillet suivant un manifeste, où on lisait ces paroles remarquables :

« Depuis un an j'ai quitté ma patrie; je dois exposer aux yeux de l'Europe, les motifs qui m'ont forcé d'en sortir.
« Le peuple français est égaré par des factieux; mais il ouvrira les yeux, ce peuple bon; il rougira des crimes que l'intrigue et l'ambition de ses chefs lui ont fait commettre. Il relèvera de ses propres mains le trône de ses rois, ou je m'ensevelirai sous les ruines de la monarchie.

« La noblesse est une; c'est la cause de tous les princes, de tous les gentilshommes que je défends; ils se réuniront sous l'étendard glorieux que je déploierai à leur tête.

« Oui, j'irai, malgré l'horreur que doit naturellement inspirer à un descendant de Saint-Louis, l'idée de tremper son épée dans le sang des Français; j'irai à la tête de la noblesse de toutes les nations, et, suivi de tous les sujets fidèles à leur Roi, qui se réuniront sous mes drapeaux; j'irai tenter de délivrer ce monarque infortuné!

(Mémoires de la maison de Condé, tome 2, page 43.)

(2) Lorsque les commissaires du Châtelet, chargés de l'information contre les auteurs des événements des 5 et 6 octobre, se présentèrent chez la Reine, pour la prier de donner sa déclaration sur les attentats commis dans la nuit du 6, cette princesse infortunée, leur répondit: Messieurs, j'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié. Paroles sublimes, dignes du grand caractère de la fille de Marie-Thérèse!

le livrent pieds et poings liés à la garnison révoltée. Dans le même tems, celle-ci maltraitait et arrêtait un grand nombre de ses officiers.

M. le marquis de Bouillé était alors gouverneur militaire à Metz; son gouvernement se composait des anciennes provinces de la Lorraine, des trois évêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté. Ce général, loin d'imiter la conduite de tous les officiers qui avaient fait la guerre d'Amérique, était entièrement dévoué à la famille royale, et s'était déjà fait connaître par quelques actes opposés à la révolution. Aussitôt qu'il est instruit que la garnison de Nancy s'est mise en pleine révolte, il compose à la hâte une petite armée de la garde nationale de Metz, et d'un régiment suisse; et, le 31 août, marche à sa tête contre les rebelles. Déjà il est près des murs de Nancy; les rebelles s'effrayent; ils lui envoient des députés; il leur répond avec inflexibilité: il exige qu'on mette sur le champ en liberté tous les officiers arrêtés, qu'on pose les armes, et qu'on sorte de la ville. La première condition est remplie; et déjà les révoltés s'apprétaient à remplir les deux autres, lorsque le régiment de Châteaueux, campé à la porte Stainville, voyant que ce sont des Suisses, des compatriotes, qui marchent contre lui, s'abandonne à la fureur, et se prépare à combattre. Le beau, le noble dévouement d'un jeune officier du régiment du Roi, M. Désilles, ne peut fléchir sa colère. Ce généreux jeune homme s'est placé à l'embouchure d'un canon; rien ne peut l'en arracher, et il s'y tient cramponné, jusqu'à ce que, percé de plusieurs coups de feu, il tombe sans connaissance. Huit jours après, ce brave officier meurt de ses blessures. Cependant les soldats de Châteaueux tirent leur canon contre leurs compatriotes: c'est le signal du combat. L'armée de M. de Bouillé, enflammée de fureur, se précipite dans la ville par la porte Stainville, poursuit avec acharnement les rebelles, leur tue et leur blesse un grand nombre d'hommes; le désordre est à son comble dans la malheureuse ville de Nancy. Heureusement le régiment du Roi ne peut venir prendre part au combat; il s'est tenu enfermé dans sa caserne, par les conseils de ses officiers. Sans cette sage précaution, Nancy avait tout à craindre des fureurs du soldat. Les révoltés, poursuivis partout vigoureusement, se sont retirés dans les maisons; et des fenêtres et des toits, ils combattaient encore l'armée fidèle de M. de Bouillé. Enfin, au bout de trois heures de résistance, à sept heures du soir, le combat finit; les rebelles se soumettent, et implorent leur pardon par l'organe de leurs officiers. M. le marquis de Bouillé déploie, dans cette circonstance, toute la fermeté nécessaire, et mérite de justes éloges. L'assemblée nationale se charge de prononcer le jugement des soldats français qui ont si fort compromis, par leur révolte, la tranquillité publique. Quant aux Suisses, ils sont livrés à la justice de leur régiment; dix-sept d'entr'eux sont pendus, et vingt-deux envoyés aux galères.

Depuis quelque tems, la santé de M. Necker paraît sensiblement altérée; ses travaux administratifs en souffrent; il le sent. Il envoie, le 4 septembre 1790, sa démission à l'assemblée nationale. Quelques jours après il part pour le pays de Vaud, où il a dessein de fixer sa retraite. En passant à Arcis-sur-Aube, il est arrêté par le peuple. Un an auparavant, en traversant la France pour venir reprendre les fonctions de ministre, il avait vu les peuples accourir sur son passage, et le comble de bénédictions. Qu'est-ce donc que l'amour qu'on inspire à la multitude? vaut-il les peines qu'on se donne pour le conquérir? M. Necker est obligé d'écrire à l'assemblée pour obtenir sa liberté; elle s'empresse de donner des ordres à cet effet. Il continue alors sa route, et parvient sans autre accident au lieu de sa destination (1).

Le 27 novembre 1790, l'assemblée nationale rend un décret par lequel elle arrête que tous les ecclésiastiques, qui refuseront de prêter serment de fidélité à la constitution civile du clergé, dont elle a déterminé la formule, seront privés de leurs emplois. Huit jours sont accordés, pour prendre un parti, à ceux qui sont dans leur diocèse, un mois aux absents en France, et deux mois aux absents en pays étranger (2).

Le 21 décembre suivant, l'assemblée rend un autre décret portant que tous les Français absents, fonctionnaires publics ou pensionnés, seront tenus de rentrer en France dans le délai d'un mois, sous peine de perdre leur traitement ou pension. On voit évidemment que cette mesure est dirigée contre les princes réfugiés. Tel est le premier acte d'autorité exercé contre les Français absents, qu'on ne qualifie pas encore d'*émigrés*. C'est le même jour, que l'assemblée arrête qu'une statue sera élevée à l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social*, et que sa veuve sera nourrie aux frais de l'état.

Les ministres, poursuivis depuis long-tems avec l'acharnement le plus vif, et dénoncés souvent à l'assemblée par la municipalité de Paris, donnent enfin leur démission. Les hommes qui leur succèdent dans ces dangereuses fonctions (1), signalent leur entrée au ministère par la sanction de la constitution civile du clergé; ils parviennent à l'obtenir du Roi, et l'envoient à l'assemblée nationale, le 26 décembre; voilà ce qu'elle attendait de leur soumission. C'est vers la fin de ce mois qu'un duel a lieu entre M. Charles de Lameth et M. le duc de Castries; la cause de ce duel était un reproche de lâcheté, fait par le premier au second. Leur combat a lieu au Champ-de-Mars. M. de Castries blesse légèrement son adversaire à la tête, d'un coup de pistolet. La multitude est transportée de fureur, quand elle apprend cet événement. M. Charles de Lameth siègeait au côté gauche de l'assemblée nationale, et passait pour un des plus chauds partisans de la cause populaire. Pour le venger de la blessure légère qu'il avait reçue, une foule considérable se porte sur l'hôtel de M. de Castries, et brise tout ce qu'elle y trouve.

L'assemblée nationale rend, le 4 janvier 1791, un décret qui oblige tous ceux de ses membres qui sont ecclésiastiques, à se prononcer immédiatement à la tribune; à prêter ou à refuser le serment de fidélité à la constitution civile du clergé. On procède sur le champ à l'appel nominal. M. d'Osnon de Bonnac, évêque d'Agen, dont le nom est sorti le premier, refuse de prêter le serment exigé, et appuie son refus des motifs les plus nobles et les plus respectables. Les ecclésiastiques, qui sont appelés ensuite, imitent l'exemple de M. de Bonnac. Alors l'assemblée renonce à l'appel nominal, et tente l'interpellation collective. Ce nouveau moyen ne réussit pas mieux; il occasionne dans la chambre du trouble et de l'agitation. La plupart des ecclésiastiques de France refusent de prêter le serment de fidélité à la constitution civile du clergé, et préfèrent subir toutes les peines prononcées contre eux par le décret de l'assemblée, plutôt que d'agir contre leur conscience.

Une loi datée du 12 février 1791, rend libre, dans toute la France, la culture du tabac. Une autre loi, du 16 du même mois, abolit les jurandes, les corporations d'arts et métiers, et crée à la place un droit de patente. Enfin, le 19, on supprime les droits d'entrée qui se percevoient aux barrières, et l'on fixe le 1^{er} mai suivant pour l'époque de la cessation de cette perception. On place la caisse de l'extraordinaire sous la surveillance de commissaires spéciaux. Cette caisse est destinée à recevoir les fonds provenant de la vente des biens nationaux, des dons patriotiques et de l'emprunt du quart du revenu de chaque particulier.

Depuis quelque tems, on voyait un grand nombre de Français quitter leur patrie, et courir en Allemagne se ranger sous les drapeaux du prince de Condé. Les royalistes en faisaient un point d'honneur. Déjà beaucoup de nobles Français s'étaient rendus à Coblenz, où se formaient des rassemblements armés. Là, on voyait les officiers se vouer avec fierté au service d'un simple soldat, et renoncer aux avantages de leur grade: il n'y avait point de loi qui pût arrêter cette émigration. Le peuple s'effrayait. Quelques hommes du parti populaire voyaient, au contraire, avec une sorte de plaisir tant d'hommes riches et puissants abandonner leurs domaines. Dans ces circonstances, plusieurs vus s'élevèrent à l'assemblée nationale pour demander une loi sévère contre les émigrants. Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes du Roi, prévoyant qu'une loi si fatale pouvait être bientôt

(1) Par un décret du 12 septembre 1790, le commerce d'argent est déclaré libre, comme celui du blé ou de toutes autres denrées. Le 29 du même mois, l'assemblée nationale décrète une émission de 200 millions d'assignats pour l'acquit de la dette publique. Déjà 400 millions étaient en circulation. Le décret porte qu'il ne pourra y en avoir plus de 1200 millions; bientôt ils s'élevèrent à plusieurs milliards.

(2) Le conseil des parties et l'office de chancelier de France sont supprimés par un décret daté du même jour 27 novembre 1790, et un tri-

bunal de cassation est établi auprès du corps législatif.

(1) M. du Port du Tertre remplace l'archevêque de Bordeaux, au ministère de la justice; M. du Portail succède à M. de la Tour-du-Pin dans celui de la guerre; M. de Lessart, nommé d'abord contrôleur-général des finances, en remplacement de M. Laubert, succède ensuite à M. de Saint-Priest dans le ministère de la maison du Roi ou de l'intérieur; et M. de Fleuriu à M. de la Luzerne dans celui de la marine.

rendue, et voulant la prévenir, prennent la résolution de se retirer à Rome. Ces pieuses princesses n'avaient jamais pu se décider à entendre la messe des prêtres qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé. Leur conscience s'alarmait de ne pouvoir suivre, avec leur ancienne exactitude, le seul culte qu'elles crussent légitime. Vers le milieu de février 1791, elles se mettent en route pour la destination qu'elles ont choisie. Arrivées à Moret, elles sont arrêtées par le peuple; mais trente à quarante dragons, qui arrivent en ce moment, leur font ouvrir la barrière, et protègent leur départ. Elles sont une seconde fois arrêtées, le 20 février, à Arnay-le-Duc; là, personne ne se présente pour les protéger; c'est la municipalité, elle-même, qui met obstacle à leur voyage. Mesdames Adélaïde et Victoire, indignées d'un semblable traitement, écrivent à l'Assemblée nationale pour s'en plaindre. Elles prennent, dans leur lettre, un langage mesuré, mais fier, mais digne du sang illustre dont elles sont issues. Une discussion s'ouvre sur ce sujet à l'Assemblée. C'est Mirabeau, lui-même, qui élève une voix favorable à la demande des vertueuses tantes du Roi; il se plaint vivement de l'obstacle illégal que l'on met à leur voyage, et réclame, de l'Assemblée, un ordre qui leur permette de continuer leur route. Quelques hommes s'opposent à cet avis, mais en vain. Mesdames reçoivent bientôt la permission qu'elles ont demandée, et peuvent poursuivre leur voyage sans de nouveaux obstacles.

On continuait toujours à demander une loi qui pût réprimer la fureur de l'émigration. Le comité de constitution, dont le comte de Mirabeau faisait partie, en présente une dont les divers articles étaient empreints d'une cruauté non déguisée. M. Chapelier était rapporteur de cette loi; elle portait que trois personnes, nommées par l'Assemblée, seraient investies d'un pouvoir dictatorial, et prononceraient sur le droit de sortir du royaume, sur l'obligation d'y rentrer, et désigneraient les absents qui devraient être considérés comme rebelles; cette loi portait enfin que les refractaires perdraient les droits de citoyens; que leurs revenus seraient saisis, et leurs biens confisqués. Lorsqu'on a entendu les derniers mots d'une loi si barbare, ils excitent dans l'Assemblée un frémissement universel. Mirabeau saisit rapidement cette occasion favorable pour faire sentir toute l'injustice et toute la cruauté dont l'Assemblée se rendrait coupable si elle l'adoptait; il entre dans des développements d'une profondeur et d'une éloquence qui surpassaient, peut-être, tout ce qu'il avait jamais dit. Voilà ce qui arrive presque toujours, lorsqu'un orateur habile consacre son talent à la défense de la justice et de l'humanité. La loi proposée par le comité de constitution est rejetée; elle était un piège que ses auteurs avaient voulu tendre à l'Assemblée.

Le 28 février 1791, la capitale voit éclater dans son sein un nouveau mouvement populaire. Un grand nombre d'ouvriers du faubourg St.-Antoine, sur le faux bruit qu'on répare le château de Vincennes pour y enfermer les patriotes, s'y rendent précipitamment, et se mettent de suite à le démolir. M. de La Fayette, instruit de bonne heure de ce qui se passe à Vincennes, y court à la tête des grenadiers de la garde nationale. Il est accueilli des séditieux par le cri à *bas La Fayette!* L'insurrection éclate jusques dans une de ses compagnies commandée par le brasseur de bière Santerre. Le commandant de la garde nationale ne s'épouvante point; il fond sur les factieux, et les met en déroute. Tous fuient et regagnent à la hâte le faubourg St.-Antoine. Ils essaient encore d'y opposer de la résistance aux troupes de M. de La Fayette; mais ils sont une seconde fois promptement dissipés. Pendant que ce mouvement se passait ainsi, trois cents gentilhommes, effrayés des périls que courait le Roi, et remplis du désir de l'en garantir, étaient accourus au château des Tuileries. Ils portaient des cannes à épée, ou d'autres armes qui étaient cachées sous leurs habits. Leur arrivée excite de violents murmures parmi les gardes nationales chargées de la garde du Roi. Ce monarque, pressé par celles-ci de les renvoyer, leur en donne l'ordre, et leur fait auparavant déposer leurs armes. Ils obéissent sans murmurer. M. de La Fayette arrive en ce moment, et ternit, par sa conduite à leur égard, la gloire du service qu'il venait de rendre à la capitale. Croquant avoir trouvé une occasion favorable de reconquérir sa popularité, qui baissait chaque jour, il adresse les plus amers reproches aux braves royalistes qui viennent de donner un si beau témoignage de leur dévouement au Roi, les fait chasser honteusement du château, et ordonne ensuite

que leurs armes soient distribuées aux gardes nationales qui l'ont accompagné dans son expédition de Vincennes. Non content de cette action indigne, il contraint le Roi à défendre l'entrée de son château à tout le monde, excepté aux gens de sa maison.

L'Assemblée nationale, considérant le Roi comme le premier fonctionnaire de l'état, décrète, le 28 mars, que ce prince ne pourra résider à plus de vingt lieues du lieu des séances du corps législatif, et que, dans le cas où il sortirait du royaume et n'y rentrerait pas, après y avoir été invité par l'Assemblée, il serait censé avoir abdiqué.

Cependant Mirabeau, malgré la variété et l'immensité de ses travaux, ne cessait de chercher des diversions dans le libertinage et la débauche. Une conduite si désordonnée avait fatigué, épuisé ses organes. Bientôt il est atteint d'une maladie sérieuse; elle l'emporte en peu de jours. Il meurt le 2 avril 1791. Ses derniers instants ne sont marqués par aucun signe de crainte ni de faiblesse. Dans un moment où il éprouvait les douleurs les plus cuisantes, il avait écrit au docteur Cabanis, son ami et son médecin, une lettre où il lui demandait si, lorsqu'un malade est dans un état désespéré, il n'y aurait pas de l'humanité à lui donner de l'opium. Pendant le tems de sa maladie, le peuple avait donné de nombreux signes de tristesse et de chagrin. Chacun s'était habitué à voir en lui son sauveur. Comme sa mort était arrivée assez subitement et dans un âge où il paraissait jouir encore de beaucoup de vigueur et de santé, on avait élevé le soupçon qu'il avait pu être empoisonné. Mais ce soupçon est détruit par les déclarations des médecins qui ont été chargés de faire l'ouverture de son corps. Les funérailles du comte de Mirabeau sont célébrées avec une rare magnificence. Tous les ministres, tous les membres de l'Assemblée nationale, 20,000 hommes de la garde nationale, et une multitude de personnes de tout rang, assistent à son convoi. Son corps est d'abord transporté à l'église Saint-Eustache; mais il en est bientôt tiré, et transféré au Panthéon, édifice magnifique, dû au talent de Soufflot, et que la reconnaissance nationale avait consacré aux Grands-Hommes. La municipalité de Paris, pour honorer la mémoire d'un orateur aussi célèbre, ordonne que son buste soit placé dans les salles de l'hôtel-de-ville. On sait combien les talents du comte de Mirabeau avaient été favorables aux progrès de la révolution, et funestes à l'autorité royale. Ce qu'il y a d'affligeant pour les fidèles amis de la monarchie, c'est qu'il meurt précisément à l'époque, où les dons considérables du Roi venaient de le gagner à sa cause et d'acheter son appui. On ne peut donc douter que, si ce puissant orateur eût vécu encore quelques années, il ne fût venu facilement à bout d'arrêter, ou du moins de modérer beaucoup les torrents de la révolution.

Peu de tems après, les mêmes honneurs sont rendus aux cendres de Voltaire. Elles sont, en exécution d'un décret de l'Assemblée, du 30 mai 1791, tirées du lieu où elles étaient déposées, et transportées en grande pompe au Panthéon. Plus tard, les restes de J. J. Rousseau, déposés dans la charmante retraite d'Ermenonville, sont aussi transférés au Panthéon.

La quinzaine de Pâques, ce tems consacré par les fidèles à la retraite et à la méditation, était arrivée. Le Roi, quoique d'une constitution robuste, était depuis quelque tems d'une santé assez languissante. Ces deux motifs, auxquels se joignait sans doute le désir de soustraire sa famille à une dure captivité, lui font naître l'envie d'aller passer quelques jours à Saint-Cloud. Avant d'exécuter son projet, il en fait part à toutes les autorités civiles et militaires. Il remet son voyage, pour diverses raisons, au lundi-saint, 18 avril. Ce jour venu, le Roi et la famille royale sortent en voiture des Tuileries. Aussitôt une foule considérable, à laquelle se joignent les gardes nationales elles-mêmes, se jette au devant des chevaux, et les empêche d'avancer. On entend partout ce cri factieux: *le Roi ne partira pas!* M. de La Fayette survient; il est indigné de l'obstacle que des rebelles prétendent mettre au voyage du Roi. Il parcourt les rangs des gardes nationales; il leur représente l'infamie d'une pareille conduite, et les exhorte à l'aider à favoriser avec lui les intentions de Louis XVI. Ses remontrances sont inutiles; il ne peut rien gagner sur leur esprit. Alors le commandant de la garde nationale revient auprès du Roi, lui apprend l'inutilité de ses efforts pour rappeler les factieux au devoir; mais il lui dit qu'il a avec lui quelques officiers fidèles et intrépides, et lui propose de lui faire ouvrir le chemin par la force. Le Roi se refuse à l'emploi

d'un moyen qui répugne à son caractère; et, après sept quarts d'heures de l'attente la plus cruelle, il ordonne le retour au château des Tuileries. Le lendemain de cette journée, Louis XVI se rend à l'Assemblée nationale. Il y prononce un discours, où il fait sentir combien il est essentiel qu'il jouisse de sa pleine liberté, pour l'autorité des sanctions qu'il a à donner aux décrets de l'Assemblée. Il lui déclare que par cette raison, il persiste dans son projet de voyage à Saint-Cloud. Le président, M. Chabroud, lui fait une réponse, où il se répand en reproches, non contre les rebelles, mais contre les prêtres réfractaires; et l'Assemblée ne prend point en considération le message du Roi. M. de la Fayette, dans cette circonstance, montre plus de dignité; il donne sa démission de commandant de la garde nationale. M. de la Fayette était aimé des classes moyennes. Tout le monde croyait que, s'il n'était plus chargé de la surveillance publique, on serait à chaque instant exposé au pillage. Toutes les compagnies de la garde nationale s'assemblent, et se rendent, ayant la municipalité à leur tête, auprès de leur ancien commandant, pour le supplier de reprendre ses fonctions. M. de la Fayette, touché de ces témoignages d'affection, se rend aux vœux de la garde nationale.

Dans la séance du 26 mai 1791, M. d'André, ancien membre du parlement de Provence, propose de prier le Roi de donner les ordres nécessaires pour la convocation de la nouvelle législature. L'Assemblée nationale adopte cette motion. On avait décrété le 16 qu'aucun membre de l'Assemblée ne pourrait accepter d'emploi à la nomination du Roi, pendant quatre ans après la séparation de la chambre; on avait même décrété que les membres de l'Assemblée nationale constituante ne pourraient être réélus. Cette dernière résolution était due, en partie, aux instances de Robespierre; le monstre méditait déjà l'esclavage et la tyrannie de sa patrie, et c'était l'espoir de voir appelés à la prochaine législature des hommes plus révolutionnaires et plus factieux, que ceux de l'Assemblée constituante, qui lui avait inspiré cette motion (1).

C'est vers ce tems, le 20 mai, que se fait la *déclaration de Mantoue*, connue sous le nom de *traité de Pavie*, par laquelle il se forme une coalition contre la France. On y convient que l'empereur fera marcher trente mille hommes sur les frontières de la Flandre, et quinze mille sur l'Alsace; que l'Espagne aura un corps d'armée de vingt mille hommes sur les frontières méridionales de la France; que le roi de Sardaigne, avec un corps de quinze mille soldats, marchera sur la Dauphiné, et que quinze mille Suisses, à la solde de cette coalition, se porteront sur Lyon et les frontières de la Franche-Comté.

Le 1^{er} juin 1791, l'Assemblée nationale met en question si la peine de mort sera abrogée. Elle décrète qu'elle sera maintenue dans le code pénal, mais qu'elle se réduira à la privation de la vie sans tortures, et que tout individu, condamné à la peine capitale, aura la tête tranchée.

Le 2 juin, le Roi, pour se conformer au vœu de l'Assemblée nationale et du public, congédie les prêtres de sa chapelle, et ceux de ses ministres contre lesquels l'opinion publique s'est prononcée. Il sanctionne, le même jour, plusieurs décrets dont il avait paru d'abord mécontent. Cet acte de sa part semble plaire beaucoup à l'Assemblée. Mais Louis XVI proteste, le 10 juin suivant, contre cette sanction, et contre celles qui, par le passé et pour l'avenir, avaient été ou seraient obtenues contre son gré (2).

Enfin, le Roi ne peut plus supporter l'odieuse captivité où sa famille et lui gémissent depuis si long-tems. Le malheureux monarque peut craindre, à chaque instant, de tomber, avec sa famille, sous le poignard des factieux. Il prend la résolution de sortir d'une situation si horrible. Il concerta, avec quelques Français intrépides et fidèles, les moyens de briser ses fers, et d'échapper à ses bourreaux. Il trace avec eux le plan de sa fuite; la route de Varennes est choisie; l'intention du Roi est de se retirer dans la place de Montmédy, où il possède encore des amis courageux, et d'où il pourra rétablir, avec plus de sûreté pour lui et pour les siens, ses rapports avec l'Assemblée nationale. C'est à M. de Bouillé, à ce général qui dans les troubles de Nancy, avait signalé tant d'héroïsme et d'intrépidité, qu'on a confié le soin de protéger l'évasion de la

famille royale. Toutes les précautions sont bien prises, et paraissent favorisées par toutes les circonstances. Le moment fixé pour ce départ tant souhaité est arrivé. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, tous les membres de la famille royale, déguisés avec soin, et munis de passeports sous des noms supposés, sortent du château des Tuileries, sans être aperçus de leurs nombreux surveillants, et se rendent, les uns après les autres, sur le quai des Théâtres, lieu du rendez-vous. Là, deux voitures bourgeoises, préparées par M. le comte de Fersen, gentilhomme suédois, reçoivent la famille royale; elle n'emmenait que cinq personnes, M. le marquis d'Agoult, madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France, et trois gardes du corps, qui montent sur les sièges comme domestiques.

Dans le même tems, *Monsieur*, l'auguste prince qui gouverne aujourd'hui la France avec tant de sagesse, prenait la route de Valenciennes, avec son épouse; ils étaient accompagnés par M. le comte d'Avary, qui les conduisit à Bruxelles, et qui, par sa présence d'esprit et sa connaissance de la langue anglaise, leur rendit, durant leur voyage, toute sorte de services, et les délivra de mille dangers. Cependant le Roi franchit sans obstacle et sans accident l'intervalle de Paris à Sainte-Ménéhould. C'est ici que commencent ses malheurs. Premièrement, il n'avait trouvé sur sa route presque aucun des détachements qui devaient s'y trouver pour l'escorter, soit qu'ils n'eussent point été avertis à tems, soit que déjà la fièvre révolutionnaire les eût gagnés et détournés de leurs devoirs. Tandis que, dans la ville de Sainte-Ménéhould, on change les chevaux des voitures, le Roi a l'imprudence de mettre la tête à la portière; Drouet, maître de poste de cette ville, l'aperçoit et le reconnaît. Aussitôt que les voitures sont parties, Drouet répand partout le bruit que c'est le Roi qui fuit, fait sonner le tocsin; puis, donnant le meilleur de ses chevaux à l'un de ses amis, nommé Guillaume, il lui recommande de courir à Varennes, par un chemin détourné qu'il lui indique, et d'y annoncer l'évasion de la famille royale. Lui-même part peu d'instants après lui, et l'atteint sur la route. Tous deux arrivent à Varennes en même tems que le Roi; ils avertissent, sans perdre un instant, quelques gardes nationaux, et volent avec eux barrer le pont où doivent passer les voitures. Elles arrivent; on les arrête. Drouet, armé d'un fusil, se présente, dit qu'on ne partira pas, et demande insolemment à voir les passeports des voyageurs. Le procureur de la commune survient; il invite les voyageurs à se rendre chez lui, sous prétexte que l'examen des passeports s'y fera plus commodément. Le Roi s'y laisse conduire avec sa famille. Bientôt des rassemblements nombreux entourent la maison du procureur de la commune, et font entendre des cris de fureur. Tout ceci se passe dans la nuit du 21 au 22 juin. Pendant ce tems, Drouet répand l'alarme, sonne le tocsin, fait rassembler tous les hommes qui peuvent porter une arme. On accourt de toute part des environs. En peu d'heures, une foule considérable s'est réunie vers le pont de Varennes, résolue à s'opposer au départ de la famille royale. Enfin, quelques détachements, conduits par MM. le duc de Choiseul, le comte Charles de Damas, et de Goguelas, se présentent, et trouvent le pont barricadé. M. de Damas obtint la permission d'aller parler au Roi. Leur entrevue ne dure qu'un instant; bientôt ils se séparent, et le Roi ordonne au généreux Français, qui est venu lui offrir le secours de la force, de différer encore de l'employer. Cependant les officiers municipaux et les officiers de la garde nationale haranguent les militaires français, et parviennent à les détourner du parti du Roi, en les menaçant, au nom de la patrie, du supplice des traîtres; alors leurs divers chefs sont arrêtés, et la captivité devient le prix d'un si noble dévouement, d'une fidélité si courageuse. Pour comble de malheur, un aide de camp de M. de la Fayette, envoyé par l'Assemblée nationale, apporte l'ordre de ramener le Roi, en quelque lieu qu'il soit arrêté: c'était le matin du 22 juin. Bientôt les voitures, qui conduisent la famille royale, reprennent la route de Paris, et tous les gardes nationaux, que l'odieux Drouet a rassemblés, lui servent de cortège. Peu de tems après le départ du Roi, M. de Bouillé, qui avait attendu son passage à Stenay, arrive à Varennes, précédant de quelques heures le régiment de Royal-Allemand. Quel est son désespoir, lorsqu'il apprend

(1) Le 17 mai, M. Thénard remplace M. de Fleuriau au ministère de la marine; et le 22, M. Tarbé est nommé à celui des finances ou contributions, en remplacement de M. de Lessart.

(2) Le 4 juin, un décret de l'Assemblée nationale enlève au Roi le droit de faire grâce.

l'événement affreux qui vient de se passer! L'espérait pouvoir contribuer au salut de son Roi; il est forcé de renoncer à une si chère espérance. Le régiment qu'il amenait, avait ses chevaux harrassés, et il lui était de toute impossibilité de se remettre en route sur-le-champ. Il faut se résoudre. M. de Bouillé quitte Varennes avec quelques officiers, et, la nuit suivante, passe à l'étranger.

Cependant la famille royale, en retournant à Paris, se voit, à chaque instant, exposée aux plus graves dangers, aux plus horribles outrages. Une multitude immense de paysans armés de fourches et de faux accourt sur le passage du Roi, pour le voir et lui reprocher ce qu'elle appelle son parjure. Le malheureux comte de Dampierre, habitant un château voisin de la route, étant venu demander à son Roi la faveur de lui baiser la main, tombe, percé de coups, à ses yeux, et meurt presque aussitôt de ses blessures. Enfin tant de scènes effrayantes cessent, et l'ordre se rétablit un peu dans le cortège qui suit le Roi, lorsque, le 23 juin, trois commissaires envoyés par l'Assemblée nationale, MM. de La Tour-Maubourg, Barnave et Péthion, viennent à la rencontre de la famille royale, et prennent place dans les voitures. C'est de ce moment que date le changement de Barnave, et qu'il revient à des sentiments, à des principes plus honorables pour lui, et plus favorables à la cause du malheureux roi des Français.

Le 21 juin, l'Assemblée nationale est instruite par son président, M. de Beauharnais, de la fuite du Roi, et de sa famille. A cette nouvelle, un profond silence règne dans la salle. Tous les ministres viennent prendre les ordres de l'Assemblée. M. Duport, ministre de la justice, lui apporte le sceau de l'état; M. de Laporte, lui remet un écrit cacheté venant du Roi; on le lit: c'est une protestation ferme et énergique de Louis, contre tout ce qui a été fait. L'Assemblée en a écouté la lecture avec froideur; elle nomme sur le champ une commission pour répondre à cette protestation du Roi. Elle prend ensuite plusieurs mesures désuétées publiques, avec un calme et un sang-froid qui ne se ressentent nullement du moment de trouble où elle se trouve. Elle décrète que le ministre de l'intérieur expédiera sans délai des courriers dans tous les départements, avec ordre aux fonctionnaires publics, aux gardes nationales et aux troupes de ligne, d'arrêter toutes personnes voulant sortir du royaume, ainsi que tous effets, tels que munitions, armes, espèces d'or et d'argent etc.; que le ministre de la guerre fera partir sur l'heure M. de Rochambeau, avec les ordres nécessaires pour mettre en état de défense les frontières des départements, dans lesquels le commandement des troupes lui a été confié. Ensuite, par un décret, qu'a proposé Barnave, l'Assemblée ordonne à tous les citoyens de se tenir armés, et d'attendre dans le plus grand calme, qu'on leur ait annoncé le moment de déployer la force pour le maintien de l'ordre public, ou pour la défense de la patrie. Enfin, l'Assemblée nationale, voulant prévenir les funestes effets des faux décrets répandus dans les départements, arrête qu'à l'avenir tous les décrets qu'elle rendra seront scellés du grand-sceau de l'état. Après avoir pris toutes ces mesures que réclamait l'urgence du moment, elle se livre à ses travaux ordinaires de législation.

Le 22 juin au soir, l'Assemblée nationale apprend que le Roi a été arrêté à Varennes. Cette nouvelle se répand promptement dans la capitale, et y cause une vive joie; les seuls députés la reçoivent avec assez de froideur; c'est alors qu'ils nomment les trois commissaires dont nous avons parlé, pour aller au-devant de la famille royale, et assurer son retour à Paris. L'Assemblée se hâte de suspendre M. de Bouillé de ses fonctions, pour avoir commandé les troupes qui devaient protéger l'enlèvement de la famille royale, et défend aux militaires de tout grade, de recevoir ses ordres. Elle rend ensuite un décret par lequel elle déclare traîtres à la patrie tous ceux qui ont contribué à l'enlèvement du Roi, et ceux qui tenteraient de s'opposer à sa réunion aux représentants de la nation: par le même décret, elle ordonne aux fonctionnaires publics, civils ou militaires, de saisir tous ceux qui oseraient porter atteinte à la dignité royale.

Enfin, le 25 juin, le Roi fait sa rentrée dans Paris; il était sept heures du soir, et les chemins où passaient les voitures étaient couverts d'une foule innombrable de peuple. Il était défendu, sous peine de mort, de se tenir découvert devant le roi. Cependant, il se trouve un grand nombre de royalistes qui bravent cette défense, et qui, lorsqu'ils voyent leur monarque, lancent leurs chapeaux

dans la foule, en s'écriant: *Me le rapportera qui oindra!* Quand le cortège est parvenu à la place Louis XV, deux ou trois cents de ces brigands, dont on a vu les exploits horribles dans la matinée du 6 octobre, se précipitent au milieu de la multitude qui entourait les voitures; il faisait alors une extrême chaleur. L'air était devenu méphitique par l'excès de la foule; les augustes enfants du Roi étouffaient. La Reine alors, bravant tous les périls, lève les stores, et, s'adressant à ces brigands furieux, les conjure, au nom du salut de ses enfants, de se retirer un peu; sa prière est écoutée. Le cortège peut continuer sa marche. On arrive au Pont-Tournant; on traverse le jardin des Tuileries. Enfin, la famille royale entre dans le château qui va lui servir de prison. Mais alors la fureur populaire se décharge sur les trois gardes du corps qui ont bravé tous les dangers pour accompagner leurs malheureux maîtres dans leur voyage. On veut les mettre à mort; on brûle de faire des trophées de leurs têtes sanglantes. Heureusement pour ces fidèles serviteurs, vingt-six députés de l'Assemblée nationale viennent à leur secours, les prennent sous leur protection, et parviennent à leur sauver la vie, en les envoyant dans les prisons de l'abbaye.

Les députés Tronchet, d'André et Adrien Duport, sont chargés, par l'Assemblée, d'aller recevoir les déclarations du Roi et de la Reine, au sujet de leur enlèvement: ils se rendent auprès de Leurs Majestés, le 27 juin. Le Roi leur apprend les motifs qui l'ont porté à quitter la capitale, et disculpe, de tout son pouvoir, les gens qui l'ont accompagné dans son voyage. La Reine, auprès de laquelle les commissaires se rendent le lendemain, leur fait à peu près la même réponse. Le Roi et la Reine signent les deux déclarations. Les députés vont alors rendre compte de leur mission à l'Assemblée.

Le 13 juillet suivant, les comités réunis font leur rapport sur les événements relatifs à l'évasion du Roi et de la famille royale. L'Assemblée nationale, après une assez longue discussion, déclare que le Roi ne peut être mis en cause pour le fait de son évasion, attendu que les principes de la constitution consacrent l'inviolabilité de sa personne; mais elle met en accusation, pardevant la haute cour nationale, M. de Bouillé et plusieurs autres personnes absentes, accusées d'être ses complices, et ordonne l'arrestation de quelques personnes présentes, accusés du même délit. L'Assemblée, dans son décret, ne fait aucune mention de la Reine, à qui son titre d'épouse a dû faire un devoir de suivre le Roi. Les trois gardes du corps, qui avaient accompagné la famille royale, et que de généreux députés avaient, comme nous l'avons vu, envoyés dans les prisons de l'abbaye, pour les soustraire à la rage de la multitude, sont mis en liberté par ordre de l'Assemblée nationale. On ne peut nier que, dans cette occasion, elle n'ait tenu une conduite très-louable; car, depuis le retour de Varennes, tous les groupes, rassemblés aux Tuileries et au Palais-Royal, n'avaient cessé de demander, à grands cris, le jugement du Roi, et cette proposition atroce et factieuse avait été appuyée à la tribune par plusieurs députés, tels que Robespierre, Buzot, Péthion, etc.; mais l'Assemblée sentit tout ce qu'exigeait d'elle la justice et la raison, et leur rendit un éclatant hommage, en refusant de mettre le Roi en jugement.

Depuis que l'Assemblée nationale s'était prononcée d'une manière si honorable dans l'affaire relative au voyage de Varennes, le club des jacobins, celui des cordeliers, toutes les sociétés populaires avaient formellement déclaré qu'elles ne reconnaissent plus Louis XVI pour leur Roi. Les révolutionnaires avaient alors pour chefs Brissot, Condorcet, Robespierre et Danton. Ceux-ci méditaient, depuis quelques jours, une insurrection pour parvenir à l'accomplissement de leur affreux désir; mais ils ne s'accordèrent point entre eux sur la manière de l'opérer et de la conduire. Brissot et Condorcet voulaient que les révolutionnaires se bornassent à signer une pétition, ou ils demanderaient la déchéance du Roi, et l'établissement de la république. Robespierre et Danton, plus violents encore et plus atroces, voulaient qu'on recourût à la force des armes pour conquérir ce qui faisait l'objet de cette pétition. Quoiqu'il en soit, le 17 juillet 1791, les révolutionnaires, partisans des quatre chefs que nous venons de nommer, se rendent au Champ-de-Mars; et là, une pétition factieuse, adressée à l'Assemblée nationale, est signée par une foule considérable. Pendant que ces signatures se donnaient, les révolutionnaires du parti de Robespierre et de Danton ayant aperçu, sous

l'autel de la patrie, deux invalides, et les soupçonnant de quelque trahison, s'emparent d'eux, leur coupent la tête, et la portent sur leurs piques. Cependant, dès le matin de cette journée, les gardes nationales de Paris s'étaient empressées de se rendre à leur poste, et se montraient disposées à réprimer, par la force, l'acte de rébellion, dont le Champ-de-Mars était le théâtre. Aussitôt que le maire de Paris et le commandant de la garde nationale sont instruits du mouvement insurrectionnel des révolutionnaires, ils font arborer sur l'hôtel-de-ville le drapeau rouge, à la vue duquel tout rassemblement doit cesser, et se rendent au Champ-de-Mars à la tête de plusieurs compagnies de la garde nationale. Les rebelles reçoivent à coups de pierres le cortège municipal, qui vient leur signifier l'ordre de se séparer. Plusieurs membres de la garde nationale sont atteints et blessés. Alors M. de La Fayette ordonne de faire feu contre les mutins. L'ordre est soudain exécuté. Une quarantaine d'entre eux tombent morts ou blessés. Tout le reste de la foule se disperse aussitôt, prend la fuite, et vient se cacher à Paris. Les divers clubs, établis dans la capitale, demeurent fermés pendant une huitaine de jours; mais, au bout de ce tems, ils se rouvrent; les factieux reparaisent, et l'anarchie révolutionnaire recommence son règne (1).

Le 30 juillet, un rapport est fait à l'assemblée nationale, sur les ordres de chevalerie; il a pour objet leur suppression. L'assemblée rend immédiatement un décret, par lequel elle supprime tout ordre de chevalerie, toute corporation, toute décoration ou signe quelconque, qui supposeraient des distinctions de naissance, ou des prérogatives. Cependant elle conserve provisoirement l'ordre de Saint-Louis, se réservant de statuer ultérieurement sur une décoration extérieure, destinée à récompenser les services publics dans les emplois civils ou militaires (2).

Tous les articles de l'acte constitutionnel étant terminés, le député Thouret en fait la lecture à l'assemblée constituante, dans la séance du 5 août 1791. Aussitôt après cette lecture, on décrète que les corps électoraux s'assembleront le 25 du même mois; qu'ils devront avoir terminé leurs élections dans l'espace de dix jours, et que les députés nouvellement élus devront se rendre immédiatement à Paris, pour remplacer l'assemblée constituante. Ce décret est rendu au milieu des applaudissements de l'assemblée.

Les jours suivants, l'assemblée nationale emploie le tems de ses séances à revoir et à discuter successivement tous les articles de la constitution. Plusieurs de ces articles sont modifiés, et quelques-uns supprimés. On décrète quelques articles additionnels, qui presque tous portent sur la liberté de la presse et sur la liberté individuelle. On règle les cas de déchéance, ou d'abdication présumée; on fixe la garde constitutionnelle du Roi à douze cents hommes de cavalerie, et à six cents d'infanterie; enfin les comités de constitution ayant accordé aux parents du Roi, princes du sang, le titre de *prince*, on discute long-tems cet article, et ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté qu'on le laisse passer.

Monsieur, frère du Roi, et M. le comte d'Artois ne cessaient de solliciter vivement le secours des puissances étrangères, pour venir délivrer le malheureux Louis XVI de l'ignominieuse captivité que lui faisaient subir les révolutionnaires français, et raffermir les bases de son autorité. La plupart des souverains de l'Europe avaient montré, dès les commencements de la révolution de France, un vif désir de l'arrêter, et il n'y avait nulle promesse qu'ils n'eussent faite aux princes et aux émigrés français pour les ramener dans leur patrie. Cependant la révolution, en France, continuait, entraînait et ravageait tout; et ils n'entreprenaient rien pour essayer d'y mettre un frein. Ils ne s'entendaient pas entre eux: depuis deux ans ces incertitudes, ces hésitations duraient. Enfin, l'empereur d'Allemagne, Léopold, et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, bien décidés à venir au secours de l'infortuné Roi de France, se donnent rendez-vous à Pillnitz, y viennent, et là, le 27 août 1791, signent un acte par lequel ils déclarent qu'ils regardent la situation actuelle du Roi de France comme un objet digne

de l'intérêt commun de tous les souverains de l'Europe; qu'ils emploieront tous les moyens qui sont à leur disposition, pour mettre le roi de France en état de recouvrer son autorité, et qu'ils espèrent que les autres puissances imiteront leur conduite. Ils prennent, en conséquence, la résolution de commencer, le plus promptement possible, l'exécution du plan qu'ils ont concerté ensemble. M. le comte d'Artois et l'électeur de Saxe assistaient à cette entrevue (3).

La révision de l'acte constitutionnel étant terminée entièrement le 1^{er} septembre 1791, l'assemblée s'occupe de régler la manière dont il sera présenté au Roi. Le 3, M. Thouret, à la tête d'une députation de soixante membres, va porter la constitution à S. M.; en la lui présentant, il lui adresse quelques paroles convenables à la circonstance. Louis XVI répond qu'il fera part de sa résolution à l'assemblée nationale, le plutôt possible; qu'il s'est décidé à rester à Paris, et qu'il donnera ses ordres au commandant-général de la garde nationale parisienne pour le service de sa garde. On remarque dans cette réponse trop de faiblesse et de timidité. Il se passe douze jours, pendant lesquels l'ordre accoutumé se rétablit au château; le Roi reprend, mais seulement extérieurement, l'appareil de la puissance, et la liberté de ses actions.

Le 13 septembre 1791, le Roi envoie à l'assemblée constituante une lettre, par laquelle il lui annonce qu'il accepte purement et simplement la constitution qu'elle a décrétée. Cette lettre renferme les motifs qui ont déterminé Sa Majesté à donner son acceptation. L'assemblée fait éclater des transports extraordinaires de joie, en recevant l'acte royal par lequel son ouvrage est sanctionné. Elle envoie une députation nombreuse auprès du Roi, pour lui présenter les hommages de son respect et ses remerciements. M. de La Fayette, dans cette séance, a la gloire de proposer le premier une amnistie générale pour tous les faits relatifs à la révolution; le décret en est rendu sur-le-champ, et porté à Louis XVI. L'assemblée termine sa séance, en prononçant l'abolition de tout autre serment que le serment civique.

Le lendemain de cette journée, le Roi entre dans l'assemblée au bruit du canon, des applaudissements et des bénédictions du peuple, qui se porte en foule sur son passage; une multitude de citoyens était venue se réunir aux députés. Louis lit, au milieu des acclamations générales, le discours qu'il a préparé, et prononce son serment. Après cette cérémonie, l'assemblée toute entière reconduit le Roi. En rentrant, elle décrète un jour de réjouissance publique, pour célébrer l'heureux événement de la sanction royale.

Le Comtat-Venaissin et Avignon, beau pays enclavé dans le royaume de France, vivaient sous les lois du Pape. Depuis long-tems l'assemblée constituante désirait joindre ce pays à la France; mais, ayant renoncé solennellement aux conquêtes, elle était embarrassée pour ordonner celle qu'elle souhaitait. Les habitants du Comtat n'avaient pu voir, sans en ressentir quelques atteintes, l'esprit révolutionnaire, qui agitait les Français autour d'eux. Ils étaient eux-mêmes en proie aux divisions. L'assemblée profite d'une circonstance si favorable à ses vues. Elle fait répandre de l'argent parmi la multitude. Alors la révolution, qui fermentait dans le Comtat-Venaissin et dans Avignon, éclate d'une manière horrible. Le peuple partout fait la guerre aux riches, et exerce contre eux des cruautés qui font frémir. C'est dans de telles conjonctures qu'il adresse une pétition à l'assemblée constituante, pour la supplier de prononcer sa réunion à la France. L'assemblée triomphait; mais, pour montrer qu'elle n'avait aucune part aux mouvements qui avaient si horriblement agité le Comtat-Venaissin, elle diffère quelque tems de céder à cette demande. Enfin, le 14 septembre 1791, elle prononce la réunion à la France du Comtat-Venaissin et d'Avignon, et charge le pouvoir exécutif de régler les indemnités à accorder au Pape, souverain de ce pays.

Le 18 de ce mois, la fête, décrétée par l'assemblée constituante à l'occasion de l'acceptation de l'acte constitution-

(1) Le 20 juillet, le roi d'Espagne, par une cédula royale, enjoint aux Français qui se trouvent dans ses états, d'en sortir promptement, ou de prêter un serment, qui est pour eux un désaveu formel des principes adoptés par l'assemblée nationale de France.

(2) L'assemblée nationale avait décrété en même tems que le Roi et le dauphin, (qu'on appelait alors le prince royal), seraient les seuls qui

pourraient porter le cordon du Saint-Esprit. Louis XVI dit à cette occasion, que cette décoration n'ayant d'autre prix à ses yeux que celui de pouvoir être communiqué, il était déterminé à la quitter: en effet il ne la porta plus.

(3) Le 10 septembre, les frères de Louis XVI instruisent ce malheureux monarque de la déclaration de Pillnitz.

nel, est célébrée dans toute la France. De magnifiques illuminations, des jeux, des danses, des spectacles, des plaisirs de tout genre invitent le peuple de la capitale à la joie; mais ils le trouvent froid, triste et morne. Des bandes révolutionnaires se montraient à chaque instant au milieu de la fête, la troublaient par leur aspect farouche et terrible, et glaçaient tous les cœurs. On avait dit que la révolution avait fini en même tems que la constitution. Hélas! quiconque était témoin de cette fête, pouvait aisément prédire une révolution nouvelle, et bien plus terrible que la première!

Depuis long-tems il existait dans la capitale une société sous le nom d'*amis des noirs*. Cette société n'avait pas cessé de réclamer en faveur des colonies françaises, depuis les premiers jours de la révolution, la stricte application des principes consacrés dans la déclaration des droits de l'homme. Mais les députés des colonies avaient représenté avec énergie à l'assemblée constituante, les dangers terribles, qu'entraînerait nécessairement l'application de tels principes, à des hommes qui jusqu'alors avaient vécu dans l'esclavage; et elle s'était décidée à décréter que les assemblées coloniales examineraient la constitution, et n'en adopteraient que les articles qui conviendraient aux localités, et seraient d'accord avec les intérêts des colons; inutile précaution! Déjà le mal était fait, et rien ne pouvait plus mettre obstacle aux désordres et aux malheurs dont les colonies devaient être bientôt le théâtre.

Des milliers d'exemplaires de la déclaration des droits de l'homme avaient circulé dans ce malheureux pays; et c'était par les nombreux émissaires de cette société des *amis des noirs* qu'ils y avaient été répandus; ceux-ci, qui se croient les égaux de leurs maîtres, et aussi libres qu'eux, méditent la vengeance, et aspirent au moment de l'exercer. Des troubles sérieux éclatent vers le milieu de 1791, dans quelques-unes des îles françaises; l'assemblée nationale reçoit ces nouvelles, et déplore l'inutilité des mesures qu'elle a prises pour prévenir de tels malheurs. Barnave, au risque de perdre sa popularité, lui annonce qu'il faut perdre les colonies, ou composer avec les préjugés et les intérêts locaux. Il propose de déclarer que l'*Acte de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, n'est point applicable aux colonies françaises. Cette proposition est adoptée; elle devient l'objet d'un décret que rend l'assemblée constituante, dans le mois de septembre 1791. Cette nouvelle mesure ne devait pas produire de meilleurs effets que la précédente; bientôt on apprend, et c'était vers la fin du règne de l'assemblée constituante, que les noirs ont horriblement massacré une multitude de blancs, et ont dévasté toutes les plantations.

Le 29 septembre, on décrète que nulle société, club ou association de citoyens, n'ayant point d'existence politique, ne peut faire corporation, ni paraître légalement sous un nom collectif. Enfin, le 30 septembre 1791, l'assemblée nationale, nommée *constituante*, à cause de la constitution qu'elle a décrétée, termine sa session. Le Roi vient en faire la clôture. Dans un discours qu'interrompent souvent les applaudissements les plus vifs, il recommande aux députés de donner, à leur retour, l'exemple de l'ordre et de la soumission aux lois; il les prie d'être auprès de leurs concitoyens les interprètes de ses sentiments. Tous lui donnent cette promesse, en s'écriant: Oui! oui!

L'assemblée, qui succédait à l'assemblée nationale constituante, s'assemble le 1^{er} octobre 1791, et déclare qu'elle se constitue en *assemblée nationale législative*. Son second acte est un serment de fidélité à la constitution qu'elle devait détruire. C'est sur l'acte constitutionnel même qu'elle prête ce serment; l'archiviste Camus, qui n'a point voulu se dessaisir d'un dépôt si précieux, l'avait apporté dans un recueillement religieux. Le 5 du même mois, une discussion s'engage sur le cérémonial qu'on observera à l'égard du Roi. D'après les propositions de Couthon et de Chabot, on décrète que les titres de *sire*, de *majesté*, sont abolis, et que le fauteuil du Roi sera baissé au niveau de celui du président. Le lendemain, l'assemblée honteuse d'avoir rendu un décret qui blesse si indignement la majesté royale, s'empresse de le rapporter.

(1) Louis XVI avait écrit, le 16 octobre, aux princes ses frères, pour les engager à rentrer en France. Les princes avaient répondu qu'ils n'y reviendraient, que lorsqu'ils auraient acquis la certitude que le Roi y était en pleine liberté.

Le 29 octobre, l'impératrice de Russie, Catherine II, promet protec-

tion, assistance et secours aux princes français.

Le 8 octobre, le ministre des affaires étrangères annonce à l'assemblée que les puissances du Nord, surtout le roi de Suède, manifestent des dispositions hostiles contre la France, et que les émigrés en sont les instigateurs. L'assemblée constituante avait dissipé par la force un rassemblement de mécontents formé dans le Languedoc, et connu sous le nom de camp de *Jales*; mais elle avait laissé à la *législative* le soin de terminer une guerre intestine désignée dans notre histoire, sous le nom de *guerre de la Vendée*, parce que le principal foyer d'insurrection se trouvait dans le département de ce nom: en conséquence, le 9 octobre, l'assemblée législative décrète un envoi de troupes contre ces insurgés et contre ceux de la Bretagne.

La première discussion importante de l'assemblée législative, a pour objet la nécessité d'arrêter les progrès de l'émigration; le parti républicain demande une loi de rigueur contre ceux qui passent à l'étranger. Les députés de ce parti, Brissot, Vergniaud, Gensonné et Guadet, prononcent à ce sujet, des discours où ils présentent l'émigration comme l'action la plus coupable et la plus funeste à la France. Les députés du parti constitutionnel, Ramond, Vaublanc, Dumas et Lemontey, craignant les suites de cette loi de rigueur, à laquelle on veut porter l'assemblée, sollicitent son indulgence en faveur des émigrés. Mais l'assemblée législative, effrayée par les tableaux alarmants que lui ont présentés les députés républicains, rend deux décrets le 28 octobre. Par le premier, elle prescrit à Louis-Stanislas-Xavier, prince français, de rentrer en France dans le délai de deux mois; faute de quoi, il sera censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence. Par le second décret, elle déclare, dès ce moment, suspects de conjuration contre la patrie, les Français rassemblés au-delà du royaume, et coupables, ceux qui seraient encore en état de rassemblement, le 1^{er} janvier suivant; en conséquence, elle condamne ces derniers à la peine de mort (1).

Le 30 octobre 1791, le ministre de la marine présente à l'assemblée législative, l'état officiel des forces maritimes de la France; elles se composent de quatre-vingt-six vaisseaux ligne, de soixante-dix-huit frégates, de quarante-sept corvettes, de sept chaloupes canonnières, et de vingt-huit flûtes ou gabarres. Le lendemain, le ministre des affaires étrangères rend compte à l'assemblée de l'effet qu'a produit dans les cours étrangères, la nouvelle de l'acceptation de la constitution par le Roi; la majeure partie des puissances, dit-il, souhaite que cette acceptation fasse le bonheur de la France et du monarque; mais il apprend que l'Espagne refuse toute communication à cet égard, jusqu'à ce qu'elle ait la certitude que sa majesté très-chrétienne jouit d'une pleine liberté de penser et d'agir.

Le Roi venait de renouveler en partie le ministère; il y avait été forcé. Montmorin, ministre des affaires étrangères, avait donné sa démission. L'assemblée constituante avait lassé sa constance; il avait craint les orages d'une assemblée plus turbulente; le Roi lui avait donné de sincères regrets; plusieurs hommes recommandables avaient refusé le ministère des affaires étrangères; Delessart l'avait accepté. Bertrand de Molleville avait été nommé à celui de la marine; Narbonne à celui de la guerre; Cahier de Gerville à celui de l'intérieur; Duport-Duterte était resté ministre de la justice, et Tarbé ministre des contributions.

Le Roi avait apposé son *veto* au décret rendu contre les émigrés; mais il avait sanctionné celui qui concernait son frère (2). Duport-Duterte vient, le 12 novembre 1791, faire part à l'assemblée législative, des résolutions du Roi. Les députés républicains apprennent cette nouvelle dans un silence lugubre et menaçant; cependant ils dissimulent, et retiennent ceux qui, moins habiles, paraissent prêts à éclater. Duport-Duterte commence un discours qui sanctionne les développements des motifs du refus de la sanction, et les mesures exécutives par lesquelles le Roi doit suppléer au décret; mais il a prononcé à peine quelques paroles, que des murmures l'interrompent. Le président de l'assemblée, Vergniaud, lui impose silence, et lui dit que, si la constitution accorde au Roi le *veto*, elle ne lui permet point d'en exposer les motifs.

(1) assistance et secours aux princes français.

(2) Le 11 novembre, Louis XVI écrit aux princes ses frères, qu'il est parfaitement libre; mais le même jour, voulant, à neuf heures du soir, sortir de son appartement, il est arrêté par la sentinelle, et l'ordre de rentrer. (*Histoire de France d'Anquetil, tome XIII, page 379.*)

Le 12 novembre (1), le Roi fait paraître une proclamation dans laquelle il parle aux émigrés le langage le plus sévère, et cherche en même tems à les convaincre de la criminelle imprudence de leurs entreprises; il a cru pouvoir par-là calmer les murmures des républicains; mais ils sont atteints d'un nouveau scrupule constitutionnel; ils regardent cette proclamation comme un acte législatif, parlant comme une usurpation; puis ils y trouvent des réticences, des faiblesses dont ils sont offensés. Le Roi, selon eux, y a pris un accent trop paternel. Voilà ce que Brissot ose dénoncer à l'assemblée; mais elle n'écoute point sa dénonciation.

Les républicains portent les alarmes de l'assemblée sur une espèce d'ennemis qu'ils peignent comme plus dangereux encore que les émigrés, les prêtres qui avaient refusé le serment. Ils prétendent que les ecclésiastiques, qui se sont soumis aux lois de l'état, ont à redouter les fureurs vindicatives de ceux qu'on nomme réfractaires; car dans plusieurs communes, assurent-ils, ils ont été poursuivis, assassinés; en conséquence, ils veulent qu'on retranche aux prêtres, qui s'obstinent à refuser encore le serment, la pension que l'assemblée constituante leur a accordée à titre d'anciens titulaires, qu'ils soient placés sous la surveillance des départemens, et déportés, lorsqu'ils auront excité quelque part des troubles religieux. C'est en vain que quelques députés modérés invoquent la liberté des cultes, la tolérance, l'humanité; l'assemblée ne veut point les entendre, et le décret contre les prêtres est adopté, au milieu du tumulte, le 29 novembre 1791, tel qu'il a été proposé par les républicains (2).

Le décret contre les prêtres non assermentés est porté à la sanction du Roi; ce décret, comme celui que l'assemblée législative avait rendu contre les émigrés, blesse cruellement le cœur de Louis; il a, dans ses opinions religieuses, une entière soumission aux ecclésiastiques qui n'ont pas prêté le serment; il se trouve dans un cruel embarras. Il consulte les conseillers dont il s'est environné; Dupont, Barnave, Alexandre de Lameth en font partie; ils voudraient que le monarque témoignât qu'il voit avec regret l'opposition des prêtres non assermentés, et qu'il ne les choisit plus pour diriger sa conscience. Louis est peu porté à suivre des avis de ce genre. Dans une telle conjoncture, le directeur du département de Paris, qui n'est composé que d'hommes recommandables, tels que MM. de La Rochefoucauld, Beaumetz, Talleyrand, adresse au Roi, le 5 décembre, une pétition où ils l'engagent à apposer son *veto*, sur le décret relatif aux prêtres. Le Roi, fortifié dans sa résolution par cette pétition, refuse en effet de sanctionner le décret, et y appose son *veto*, le 19 décembre. La démarche des membres du directeur du département de Paris a vivement irrité contre eux l'assemblée législative; elle témoigne un vif désir de les punir, et n'est arrêtée dans sa colère que par la haute considération dont ils sont entourés; mais elle satisfait en partie sa vengeance, en voyant ses orateurs, de nombreux pétitionnaires et les tribunes elles-mêmes, accabler d'invectives la cour et ses ministres (3).

L'assemblée législative apprend à cette époque les crimes et les massacres qui s'étaient commis à Avignon, le 31 octobre. Il s'y était formé deux partis à l'occasion de sa réunion à la France. Le parti opposé à cette réunion avait commencé le combat, en massacrant, au pied même des autels, le secrétaire de la municipalité, L'Escuyer; le parti patriote avait cruellement usé de représailles. Ayant à sa tête l'affreux Jourdan, qui s'était donné lui-même le sur-

nom de *Coupe-têtes*, il avait massacré plus de soixante de ses adversaires, et les avait entassés dans une glacière. Le président, en lisant la relation de ces événements horribles, frissonne et s'évanouit; toute l'assemblée partage l'horreur dont elle le voit saisi. Des commissaires envoyés à Avignon, font arrêter et enchaîner les coupables.

Dans le même tems, on a connaissance d'autres massacres plus étendus encore et plus funestes, qui ont eu lieu à Saint-Domingue. Les hommes de couleur et les nègres, à qui l'assemblée constituante avait refusé les droits politiques, excités à la vengeance et à la fureur par les ennemis de la France, s'étaient révoltés contre les colons; ils les avaient poursuivis et massacrés; ils avaient incendié douze cents cafétérias et deux cents sucreries; ils s'étaient portés à toute sorte d'horreurs et d'excès contre les blancs. Ceux-ci s'étaient réfugiés dans la ville du Cap, où ils furent bientôt victimes de nouvelles fureurs. On ignorait encore à Saint-Domingue le décret que l'assemblée législative avait rendu le 24 septembre 1791, pour garantir aux hommes de couleur la jouissance des droits politiques.

Brissot et Condorcet sont les chefs actuels du parti populaire. Le ministre de la guerre, Narbonne, voulant leur montrer que la cour est sincère dans sa conduite, cherche à se rapprocher d'eux. Il s'établit, entre eux et lui, des liaisons, dont les autres ministres lui font un crime. Dans cette circonstance, il prépare la guerre; il part le 21 décembre 1791, va visiter les places fortes, s'efforce d'arrêter l'insubordination du soldat, et satisfait à leurs plus justes plaintes. Il fait nommer La Fayette, général d'une des armées qu'il a organisées. Ce choix ne paraît point déplaire à Brissot et à Condorcet. A son retour, Narbonne se présente à l'assemblée; il y est accueilli avec faveur.

Le ministre des affaires étrangères, Delessart, était haï profondément des adversaires de la cour. Ils cherchaient constamment l'occasion de le perdre. Delessart la leur offre lui-même, en venant communiquer à l'assemblée, le 1^{er} mars 1792, une note confidentielle que lui avait adressée le prince de Kaunitz. Le ministre autrichien promettait, dans cette note, l'intervention de l'empereur pour faire cesser le rassemblement des émigrés dans l'électorat de Trèves, mais sous la condition que le Roi serait respecté dans son autorité constitutionnelle, et que le peuple et ses représentants songeraient enfin à l'affranchir de la domination des clubs. On se persuade que cette déclaration a été concertée entre le cabinet autrichien et le cabinet français. Dès-lors la perte de Delessart est jurée: c'est à qui lui portera les premiers coups. Brissot obtient la formation d'un comité, pour examiner la conduite de M. Delessart. Plusieurs autres députés, à la tribune, ayant imputé à ce ministre tous les malheurs arrivés à Avignon, un décret d'accusation est rendu contre lui, le 10 mars 1792, au milieu des applaudissemens et des transports de joie des tribunes: c'est à Orléans que la haute cour nationale est établie; c'est là que M. Delessart doit être jugé; il s'y rend malgré ses amis, qui le pressent de se dérober par la fuite au danger qui le menace. Le Roi regrette beaucoup ce ministre, et, en le voyant partir pour Orléans, il pense voir en lui un nouveau Strafford. (4)

La cour est éperdue; plusieurs de ses conseillers l'abandonnent. Le parti de la Gironde a conquis une puissance à laquelle il n'est pas possible de résister. Louis cède au torrent, et demande de nouveaux ministres aux ennemis de Delessart. Ils lui donnent Du Mouriez, Jacoste, Duranthon, Servan, Roland et Clavières. Les trois premiers ne peuvent vivre auprès du Roi, sans éprouver de la sensi-

(1) C'est ce même jour, 14 novembre 1791, que Pétion est nommé maire de la ville de Paris.

(2) Le même jour, 29 novembre 1791, un message de l'assemblée invite le Roi à faire des réquisitions aux princes de l'empire germanique, au sujet des attonnements et des préparatifs de guerre que font en Allemagne les princes français et les émigrés.

(3) Le Roi s'était rendu, le 14 décembre, à l'assemblée législative, et lui avait notifié la déclaration qu'il avait faite aux princes qui protégeaient les rassemblemens des émigrés. Elle portait que la continuation de ces rassemblemens, au-delà du 15 janvier 1792, serait regardée comme un commencement d'hostilités de leur part.

C'est par suite de cette déclaration, que quelques puissances défendirent dans leurs états, les rassemblemens des Français armés: mais cette prohibition ne fut pas générale. La maison de Hohenlohe, maison déjà illustre au neuvième siècle, sous Craton l'un de ses ancêtres, seigneur du château de Hohenlohe ou Hohelch en Franconie, et qui, par une origine commune avec la maison royale de Franconie, se rattache à la race Car-

lovingienne, fit valoir avec force, en faveur des émigrés français, ses droits de co-état d'empire, reçut, malgré l'opposition de l'empereur, du roi de Prusse, et du cercle de Franconie, la légion du vicomte de Mirabeau, à sa solde, pendant plusieurs mois, et signa, le 3 février 1792, avec *Monsieur*, frère de Louis XVI, et M. le comte d'Artois, une capitulation pour la formation de deux régimens d'infanterie, levés dans le pays de Hohenlohe. Les princes Louis-Aloys de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, et Charles-Joseph Ernest-Justin de Hohenlohe-Bartenstein-Jaxberg en prirent le commandement, comme colonels propriétaires, et les conduisirent au mois d'avril suivant, sous les drapeaux du prince de Condé.

(4) Le 22 mars 1792, le physicien Chappé fait hommage à l'assemblée législative, de la découverte qu'il a faite du télégraphe, dont l'objet est de communiquer rapidement à de grandes distances, tout ce qui est le sujet d'une correspondance. Sa première expérience télégraphique et les succès qu'elle a obtenus, sont constatés par des procès-verbaux, faits à Brulon, département de la Sarthe, qu'il présente à l'assemblée.

bilité pour sa situation, sans ressentir pour sa personne le plus vif attachement. Les trois autres ont un républicanisme plus prononcé, un caractère plus intraitable. Ils croiraient trahir leurs principes, s'ils prenaient de l'affection pour Louis (1).

Le 20 avril 1792, Louis, entraîné par la fatalité, vient au sein de l'assemblée législative, proposer de déclarer la guerre au roi de Hongrie et de Bohême. Il laisse lire sur son front, et témoigne, par l'altération de sa voix, les funestes pressentiments qui le dévoient. Des cris faiblement répétés de *vive le Roi*, ne peuvent soutenir son courage chancelant. On accepte avec empressement, mais sans reconnaissance, le moyen qu'il vient d'offrir d'avancer sa ruine. Peu s'en faut que, par une acclamation subite, la guerre ne soit décrétée sur-le-champ. On consent cependant à retarder de quatre heures une si importante délibération; et le soir même, l'assemblée se réunit pour décider du sort de la France et de l'Europe. Quelques députés, parmi lesquels on distingue Becquet et Merlin de Thionville montent à la tribune, et essaient de persuader à l'assemblée combien il est important de ne pas précipiter la discussion sur un sujet si grave; mais leur voix est étouffée, et le décret par lequel on déclare la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, est rendu à l'unanimité, moins sept opposants. La foule, qui occupe toutes les avenues de la salle, accueille ce décret avec des transports de joie.

Les ministres, dont Louis XVI est environné, l'importunent, le gênent davantage de jour en jour, et lui arrachent les décisions les plus contraires à ses intérêts. Dans une position si critique, il se forme un comité secret; mais ce comité sert bien plutôt à le consoler qu'à le diriger. Trois personnes le composent; ce sont les ex-ministres Montmorin, Bertrand et Malouet, qui étaient en horreur au parti patriote. Bertrand propose, dans ce comité, plusieurs expédients hardis (2); mais Louis rejette, quelquefois par scrupule, et le plus souvent par faiblesse, toutes les résolutions qui demandent de la vigueur et de l'adresse. En dernier résultat, il ne reste à ce malheureux prince d'autre moyen actif de défense que sa liste civile. Une foule d'intrigants vient se réunir autour de lui. Les républicains eux-mêmes ont part à ses libéralités; mais comment en sont-ils reconnaissants? Ils se servent de son or même pour le perdre.

D'après les ordres réitérés du ministre de la guerre, les troupes sortent des murs de Lille, le 28 avril 1792. Elles rencontrent à quelques lieues l'armée autrichienne inférieure en nombre. Il y a tant de désordre dans les dispositions des Français, qu'ils se laissent attaquer; une terreur panique se répand parmi eux; le premier choc les met en déroute; de tous côtés on entend crier dans les rangs, *à la trahison!* on abandonne les canons et les bagages. Le général Rochambeau sort de Lille, pour venir au-devant des fuyards; mais à peine sont-ils rentrés dans cette ville, que le sentiment de leur honte les rend furieux. Ils accusent Théobald Dillon, qui les avait commandés, de les avoir trahis; ils ont la cruauté de massacrer un chef brave et loyal qu'ils ont eu la lâcheté d'abandonner.

Le 30 avril suivant, une autre attaque, confiée au général Biron, et qui devait seconder celle dont nous venons de parler, est aussi honteuse pour les armées françaises. Elle est dirigée sur Mons. L'ennemi se présente à peu de distance. Les mêmes cris de trahison se font entendre, et répandent le même désordre, la même terreur. Cette défaite est un peu plus sanglante que l'autre, parce qu'on s'est approché de plus près de l'ennemi. Deux ou trois régiments protègent la retraite avec assez de bravoure et d'habileté. Néanmoins le camp du général Biron est abandonné aux Autrichiens, et l'armée se retire dans Valenciennes.

Cependant, le 10 mai 1792, l'assemblée législative procède à l'instruction du procès des assassins d'Avignon. Les jacobins du Midi et ceux de Paris se déclarent leurs défenseurs. Le mot d'amnistie est prononcé; l'assemblée frémit d'abord à cette idée; puis elle se familiarise avec elle. Le parti de la Gironde, dont la politique et la morale condamnent une telle décision, se joint pourtant aux jacobins pour la solliciter; c'est qu'il les craint, qu'il redoute de

perdre sa popularité. Les orateurs qui parlent en faveur des assassins d'Avignon, sont Laource et Vergniaud. Dumas, Vaublanc et Girardin essaient en vain de les combattre. L'assemblée législative décrète l'amnistie. Avant même que cette nouvelle soit sue à Avignon, les meurtriers ont été rendus à la liberté par leurs complices, qui ont brisé les portes de leurs prisons. L'exécration Jourdan et ses compagnons ont été portés en triomphe.

Quelques jours après, les jacobins imaginent de donner à la populace de Paris une fête en l'honneur des soldats de Châteaueux, qui avaient levé à Nancy l'étendard de la révolte, et qui s'étaient défendus jusqu'à la dernière extrémité. Déjà ils avaient obtenu leur liberté; mais cela ne leur suffit point. Ils veulent encore leur accorder les honneurs du triomphe. Ils sont charmés de pouvoir par-là insulter l'assemblée nationale qui les avait condamnés, et rappeler à la cour ce qu'ils lui reprochent comme son plus grand crime, la sanglante journée de Nancy. Le parti de la Gironde est encore obligé de consentir à ce projet de fête. Deux écrivains recommandables, André Chenier et Roucher, le blâment en vain. La fête est ordonnée; elle a lieu. Collot-d'Herbois, méprisable et mauvais comédien, paraît monté sur un char avec ces soldats, étonnés des hommages dont ils se voient les objets. Il n'y a sorte d'extravagances auxquelles il ne se livre. Les jacobins ne se contentent pas de rendre de tels honneurs à leurs héros; ils veulent que l'assemblée leur en rende aussi. Ils les lui présentent donc, et elle à la faiblesse de les bien recevoir.

Les constitutionnels, voulant honorer le dévouement de Simonneau, maire d'Etampes, conçoivent l'idée d'une cérémonie aussi touchante, que celle des soldats de Châteaueux avait été absurde. Ce courageux magistrat avait opposé la loi à des paysans séditeux, qui voulaient arrêter et piller un convoi de grains. Il était resté seul exposé à leurs fureurs, et il invoquait encore la loi, lorsqu'il reçut le coup mortel. Le Roi concourt au plan de la fête imaginée par les constitutionnels; le département de Paris en ordonne la pompe, d'une manière noble et religieuse. Les citoyens paisibles viennent en foule honorer la mémoire de Simonneau.

Un journaliste, nommé Carra, accuse, dans ses feuilles, les ex-ministres Montmorin et Bertrand de faire partie d'un cabinet secret, qu'il appelle *comité autrichien*, et où il prétend qu'il se trame de profonds complots. Ceux-ci le somment, pardevant le juge de paix Larivière, de prouver ce qu'il a avancé, sous peine d'être poursuivi comme calomniateur. Carra répond qu'il tient les faits, consignés dans son journal, de Bazire, Chabot et Merlin, membres du comité de surveillance. Larivière se présente à l'assemblée législative, le 18 mai 1792, et lui demande quelle conduite il doit tenir en pareille circonstance; elle passe à l'ordre du jour pour toute réponse. Le juge de paix lance un mandat d'amener, le 19, contre les trois membres du comité de surveillance. L'assemblée, irritée de voir l'inviolabilité de ses membres attaquée par une autorité subalterne, décrète l'imprudent juge de paix d'accusation, et l'envoie, le 20 du même mois, aux prisons d'Orléans. Brissot et Gensonné viennent confirmer à la tribune ce que Carra a dit de l'existence d'un comité autrichien. Le nom d'un tel comité fait penser qu'il est dirigé par la Reine. Mais Brissot et Gensonné n'ont point de preuves à donner; ils se tirent de l'embarras où ils se trouvent, en disant que les conspirations ne s'écrivent point.

Les républicains, persuadés qu'à force d'abreuver le Roi de dégoûts et d'outrages, ils l'obligeront à abdiquer, proposent à l'assemblée législative de dissoudre sa garde constitutionnelle. Girardin s'élève avec force contre cette proposition, et fait tous les efforts imaginables pour empêcher qu'elle ne soit adoptée; mais les jacobins l'emportent. Le 29 mai 1792, on décrète, à une faible majorité, le licenciement demandé. Pour rendre ce dernier coup encore plus terrible au cœur de Louis, l'assemblée envoie à Orléans le duc de Brissac, et le met en accusation pardevant la haute cour nationale. Ce seigneur était le commandant de la garde du Roi. Son maître emploie tous les moyens pour le déterminer à fuir. Mais Brissac, craignant de compromettre par-là le repos du Roi, obéit au décret de l'assemblée, et se rend à Orléans.

(1) Le 6 avril, l'assemblée supprime les costumes ecclésiastiques et religieux, ainsi que toutes les congrégations séculières et régulières, même celles attachées au service des hôpitaux.

(2) Ce ministre, dans ses *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la dernière année du règne de Louis XVI*, tome II, page 264, en donne l'assurance.

Servan, ministre de la guerre, vient, le 4 juin 1792, proposer à l'assemblée législative la formation d'un camp de vingt mille hommes, sous les murs de Paris. Cette mesure, présentée comme un excellent moyen de défense pour l'extérieur, est reçue avec enthousiasme, et bientôt adoptée. Un tel coup n'a pu partir que des girondins; Robespierre et Danton ont découvert les projets de leurs rivaux, qui veulent transmettre à d'autres l'action révolutionnaire. Ils essaient de combattre la mesure proposée; ils sont écoutés avec dé faveur. Le décret est rendu le 8 du même mois. Louis trouve quelques faibles secours pour l'enhardir à une nouvelle résistance. La garde nationale de Paris s'indigne de ce qu'on appelle d'autres troupes qu'elle à la défense de cette ville. Toute la classe industrielle est avertie, par les dangers particuliers dont elle se forme l'idée, de prendre part aux dangers du Roi. Le 10 juin, huit mille citoyens signent une pétition pour demander la révocation du décret. L'assemblée affecte de mépriser ceux qui ont été les organes de cette pétition; on va même jusqu'à demander qu'il soit pris des informations sur cette nouvelle manœuvre de la cour.

La Fayette, depuis le commencement des hostilités, commandait un corps d'armée; il n'avait pas essayé des défaites aussi ignominieuses que les autres généraux. Les amis de ce général croyant que son intervention pouvait protéger le Roi contre les complots dont il était menacé, s'empressent de la solliciter. La Fayette se rend à leurs prières. Le 16 juin 1792, il écrit de son camp à l'assemblée une lettre où il s'efforce de la faire rougir des atteintes qu'elle a portées à la constitution, où il parle avec mépris, avec menace des jacobins. Son armée, dit-il, est déterminée à châtier ces factieux, si l'assemblée ne se délivre pas de leur joug. Cette lettre produit dans l'assemblée un étonnement mêlé de crainte: les constitutionnels obtiennent qu'elle soit envoyée à l'examen des comités.

De tous les ministres, Dumouriez est le seul qui parle au Roi avec quelque sensibilité, qui se montre disposé à tout faire pour affermir les bases ébranlées de son trône. Il est le seul aussi en qui Louis met sa confiance, et dont il aime à suivre les conseils. Dumouriez voudrait que le Roi retirât son veto relatif au décret contre les prêtres; le monarque n'y veut pas absolument consentir; mais il se rend à l'avis que lui donne son ministre de refuser sa sanction au décret concernant la formation d'un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris. En conséquence, le 19 juin, le Roi appose son veto à ce dernier décret.

Depuis plusieurs jours, le parti de la Gironde avait tout employé pour agiter le peuple, pour le porter à un mouvement qui, sans renverser la cour, l'effrayât et lui arrachât les actes qu'on exigeait d'elle. Il faut, disaient les girondins, dans une pétition adressée au Roi, lui demander instamment la révocation des deux vetos concernant le décret contre les prêtres et celui du camp de vingt mille hommes. On était parvenu par ce moyen, à exciter une insurrection dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Le 20 juin 1792, dès le matin, un grand nombre d'habitants de ces faubourgs se réunissent sur les places publiques. Chacun d'eux arrive, armé d'une pique. Toute la troupe réunie se met en marche du côté du corps législatif; deux pièces de canon sont traînées à sa tête; elle est commandée par un brasseur nommé Santerre, factieux plein de jactance, et jouissant d'un grand crédit auprès du peuple; on arrive aux portes de la salle de l'assemblée législative. Les factieux, par une attention respectueuse, s'arrêtent ici; ils envoient quelques-uns d'entre eux à l'assemblée pour lui exposer le sujet de leurs plaintes. Le corps législatif reçoit et écoute leurs envoyés. Un moment après, toute la troupe entre dans la salle, et y défile en ordre: au bout de deux heures, elle n'a point encore achevé de défile. De-là, elle se porte vers les Tuileries; elle pénètre dans le jardin; les gardes nationales se retirent concernées. Bientôt les grilles s'abattent devant les factieux; les portes sont enfoncées à coups de hache. Ils montent dans les appartements du Roi; ils le trouvent entouré de quelques courtisans fidèles qui veillaient sur ses jours; ils lui présentent une pétition où ils lui prodigent les outrages, où ils lui demandent la révocation de ses deux derniers vetos; le Roi fait une réponse ferme et modérée, mais sans promettre ce qu'on réclame de lui; un des révoltés lui met un bonnet rouge sur la tête.

Le souvenir de la nuit du 6 octobre fait craindre pour les jours de la Reine; Santerre s'approche de cette princesse et la rassure; un garde national ayant voulu aussi s'approcher du Roi pour le rassurer, ce monarque lui prend la main, la met sur sa poitrine, et lui dit: *Croyez-vous que ce soient là les battements d'un cœur agité par la crainte?* Dans ce moment, le maire de Paris, Péthion, entre dans les appartements du Roi; la foule s'écarte avec respect pour le laisser passer. Péthion félicite le peuple et l'invite à se retirer; le peuple obéit aussitôt. Ainsi finit cette journée mémorable et effrayante, que le parti de la Gironde avait préparée, et à laquelle les organisateurs ordinaires des mouvements séditieux, Robespierre et Danton, n'avaient eu aucune part.

Le lendemain, on fait au château quelques préparatifs de défense contre une nouvelle entreprise. Le jardin des Tuileries est fermé au peuple. Des proclamations, émanées des diverses autorités, annoncent l'intention de poursuivre les auteurs de l'attentat du 20 juin. On paraît prendre toutes les mesures nécessaires pour en prévenir un second. Le Roi déclare, le 22 juin suivant, que la violence ne parviendra jamais à lui arracher la sanction des décrets contrairement à sa conscience et à l'utilité publique (1). La garde nationale murmure hautement de l'état d'inaction dans lequel elle a été contenue: le Roi et la Reine applaudissent à son zèle: on verra dans la suite combien il fut actif et sincère.

Le général La Fayette avait quitté subitement son armée. Le 28 juin 1792, il arrive à Paris. Il se rend à l'assemblée législative. On lui montre une lettre qu'il lui a écrite le 16 juin; il la reconnaît. Il explique ensuite les raisons pour lesquelles il est venu à Paris. Toute son armée, dit-il, officiers, sous-officiers, et soldats, voulaient envoyer à l'assemblée, des adresses pour demander la punition des auteurs et instigateurs de la journée du 20 juin; il s'y est opposé; il a mieux aimé se rendre leur organe, et venir exposer le sujet de leur demande. Lui-même, ajoute-t-il, partage leurs sentiments, et se joint à eux pour solliciter une punition si méritée. Guadet, député de la faction girondine, prend la parole, et s'élève contre la démarche de M. de La Fayette. Il demande que l'assemblée prenne des informations sur le congé accordé à ce général. Ramond, député attaché au système constitutionnel, défend La Fayette, et veut que sa pétition soit renvoyée à un comité. L'avis de ce dernier est adopté. Le général La Fayette, en sortant de l'assemblée législative, porte ses pas aux Tuileries; on l'y reçoit avec assez de bienveillance; mais dans cet accueil, la cour laisse voir un peu de défiance et de contrainte. Il rentre chez lui, accompagné de quelques officiers et de deux ou trois cents gardes nationales. Il paraît que son intention était de marcher contre les jacobins rassemblés alors dans leur club, et de les disperser; mais le peu d'empressement que la garde nationale de Paris met à revoir son ancien commandant, et la faiblesse de son escorte, le détournent de son projet. Peu de tems après, il quitte la capitale, dont le séjour était devenu dangereux pour sa sûreté. Le jour où les jacobins apprennent le départ de La Fayette, ils excitent un rassemblement au Palais-Royal, et l'y brûlent en effigie.

Le général Lukner, à qui l'on avait confié le commandement de l'armée du Nord, évacue subitement, le 30 juin 1792, les villes d'Ypres, de Menin et de Courtray. Comme il n'avait point été attaqué dans cette position, tout le monde se persuade, et la chose était vraie, qu'il avait reçu de la cour l'ordre de faire sa retraite. Un officier supérieur de son armée, nommé Jarry, commet un acte barbare, dans lequel on ne peut s'empêcher de voir la plus horrible perfidie; en évacuant Courtray, se voyant suivi de près par l'ennemi, il met le feu à un faubourg de cette ville. On ne peut douter qu'une telle action, que nul prétexte ne justifiait, n'ait eu pour objet d'indisposer la Belgique contre les Français.

M. de la Rochefoucauld-Liancourt était connu par son attachement à la constitution, et il avait toujours figuré parmi les amis du peuple. Cependant son cœur était resté pur, et il n'avait cessé d'aimer et de plaindre son Roi. Il vient lui offrir un témoignage de son entier dévouement; il lui propose de le conduire avec la famille royale à Rouen. Cette ville était peu éloignée; en s'y rendant, le Roi n'aurait point paru enfreindre la loi constitutionnelle. Il n'était pas douteux qu'il n'y vécût en sûreté; car, dans un grand

(1) Le même jour 22 juin, l'assemblée rend un décret, qui porte que l'état civil des citoyens sera dorénavant constaté par les municipalités.

nombre de circonstances, elle avait montré un esprit opposé aux mouvements qui avaient eu lieu à Paris. Louis goûte ce projet; mais la Reine refuse les propositions de Liancourt.

Vingt mille personnes signent, le 1^{er} juillet 1792, une pétition où elles sollicitent vivement l'assemblée législative, de punir les délits de la journée du 20 juin. Le 6, l'administration départementale destitue Péthion, maire de Paris, pour n'avoir, ni prévenu, ni arrêté les désordres de cette journée. Le Roi, le 11 du même mois, approuve cette destitution; l'assemblée législative la révoque deux jours après.

Le 7 juillet, une femme, nommée Olympe de Gouges, fait paraître une affiche écrite d'un style médiocre, où elle s'efforce d'opérer, dans l'assemblée législative, un rapprochement et une réconciliation entre les deux partis. L'évêque constitutionnel de Lyon, Lamourette, tient à l'assemblée un discours, dans lequel il seconde à merveille l'effet de l'affiche de madame de Gouges. Ces deux moyens obtiennent, pour le moment, tout le succès désirable. Les deux côtés, dans un transport subit, franchissent la barrière qui les sépare, s'embrassent et se donnent de mutuels témoignages d'estime. Ce mouvement généreux ne pouvait durer. Le Roi, que l'on court avertir de ce qui se passe, a à peine le tems d'arriver, avant que ce beau prestige ait cessé. Il parle; il est écouté; on l'écoute avec quelque intérêt. Dès le soir même, il fait ouvrir les portes du jardin des Tuileries, qui avaient été tenues fermées depuis le 20 juin. Le lendemain, les deux partis paraissent avoir oublié complètement l'heureux rapprochement qui s'était fait entre eux la veille.

Les nouveaux ministres, que Louis XVI s'était choisis, et qui, même après la journée du 20 juin, n'avaient point désespéré de servir leur Roi, étaient chaque jour en butte à de nouvelles dénonciations; ce qui leur présageait sûrement le décret d'accusation. Cette situation les effraye; ils donnent leur démission tous à la fois, le 10 juillet. Le Roi, abandonné au milieu des plus grands périls, a toutes les peines du monde à se recomposer un ministère; il n'y parvient qu'à force de sollicitations.

Les ennemis de la cour n'ont pas renoncé au projet de renverser la royauté. Les girondins et les jacobins, pour y parvenir, emploient différents moyens. Les uns recourent aux lois, les autres aux mouvements populaires. C'est dans ces circonstances que, le 11 juillet, l'assemblée législative rend un décret par lequel *la patrie est déclarée en danger*. Ces mots terribles retentissent avec fracas dans tous les coins de la France, et introduisent l'anarchie dans des lieux où elle n'avait pu encore s'établir.

Tous les moyens tentés jusqu'alors pour réveiller l'ardeur et l'enthousiasme du peuple, avaient été presque sans succès: en voici un nouveau que l'on imagina, et qui produisit beaucoup d'agitation. On célèbre, par une troisième fédération, l'anniversaire du 14 juillet. Le maire de Paris, dont on sait que, la veille, l'assemblée législative, avait révoqué la destitution, paraît à cette fête, et s'y voit l'objet d'un enthousiasme extraordinaire; à peine s'est-il montré, que de tous côtés retentissent ces cris: *Vive Péthion! Péthion ou la mort!* Le maire de Paris semble prendre beaucoup de plaisir à ces acclamations, et en jouir avec un naïf orgueil. Le Roi, dans cette même fête, ne paraît que comme un vaincu à la suite de son vainqueur. Lorsqu'arrivé vers l'autel de la patrie, il se dispose à prononcer une nouvelle fois son serment de fidélité, mille voix s'élèvent pour dénoncer en lui un parjure. Il faut toute la fierté, tout le dévouement des gardes suisses et de quelques compagnies de la garde nationale qui l'entourent, pour imposer à la foule qui se presse autour d'eux, et l'empêcher de se porter à quelques excès contre la personne du Roi.

Peu de jours après la fête du 14 juillet, arrive à Paris la légion marseillaise, formée de cinq cents hommes, mais connue dans le midi par les excès révolutionnaires qu'elle y a

commis; elle ajoute encore à la terreur qu'avaient inspirée les fédérés, venus à Paris de tous les points du royaume. Les grenadiers de la garde nationale parisienne, voulant montrer qu'ils ne sont point épouvantés à l'aspect de pareils adversaires, se réunissent dans un repas aux Champs-Élysées. Les Marseillais se rassemblent dans le même lieu, pour y faire aussi un repas. Les grenadiers constitutionnels font entendre leurs cris ordinaires: *vive la Nation! vive le Roi!* Les Marseillais s'en irritent; ils se jettent sur eux, le sabre à la main, et les dispersent. Ils atteignent et tuent un de leurs officiers, nommé Duhamel, au moment où il se réfugiait dans une maison particulière. Les Marseillais, après cet exploit révolutionnaire, se retirent dans leur caserne, en répétant des chants de victoire. La terreur se répand alors dans Paris; tout le monde s'empresse de quitter cette ville, comme si elle allait être bientôt assiégée. Rouen sert de retraite à toutes les familles fugitives.

Dans le même tems, l'assemblée législative apprend que, dans le midi, les massacres ont recommencé. Les villes d'Arles, de Toulon, ont été ensanglantées par la vengeance du parti populaire, qui avait été comprimé quelque tems; d'un autre côté, il s'est formé dans le département de l'Ar-dèche, un rassemblement contre-révolutionnaire, qui peut aisément se grossir dans un pays trop disposé par sa situation au fléau des guerres civiles. Les insurgés ont à leur tête un ancien gentilhomme, nommé du Saillant. Comme il n'a point su méditer son entreprise, ni s'entourer des nombreux mécontents qui existaient dans cette contrée, il se laisse envelopper par les jacobins et les constitutionnels. L'assemblée apprend, le 18 juillet, qu'il a été arrêté et livré à la mort avec ses principaux affidés (1).

On sait que le Roi avait fait fermer au public le jardin des Tuileries. L'assemblée législative, par un décret du 26 juillet, lui enlève cette faible barrière, et déclare que la terrasse *des feuillants*, qui conduit au lieu de ses séances, fera partie de l'enceinte de l'assemblée. Les jacobins et tout le peuple qui marche ordinairement à leur suite, s'emparent de ce terrain; mais ils affectent de s'interdire à eux-mêmes le reste du jardin. Ils étendent le long de la terrasse un ruban tricolore, pour servir de limite; ils y attachent plusieurs écriteaux injurieux, tels que ceux-ci: *n'allez pas dans la forêt noire*. L'insurrection s'annonce si hautement sur cette terrasse, que la cour peut aisément apprendre de ses ennemis, quel jour, par quelle force, et par quels moyens elle sera attaquée (2).

Le 8 août, l'assemblée législative consacre sa séance à une discussion sur le décret d'accusation contre La Fayette. Les partisans de la royauté constitutionnelle, et les girondins qui jusques là ont dominé la chambre, entreprennent de défendre ce général; ils s'exposent par là aux insultes et aux violences des hommes armés, et des femmes furieuses qui peuplent les tribunes et les groupes. Le député Brissot est le dernier de ceux qui parlent contre La Fayette: la discussion se ferme après lui. On procède à l'appel nominal; il donne un résultat qui étonne également le parti vainqueur et le parti vaincu; 406 voix prononcent, contre 224, qu'il n'y a pas lieu à accusation. Quand les députés qui ont défendu La Fayette sortent de l'assemblée, ils sont insultés et frappés par la multitude; ils doivent leur salut au zèle et à la bravoure de plusieurs gardes nationales, accourus à leur secours. Les jacobins et les cordeliers passent la nuit entière à préparer l'attaque qu'ils doivent diriger bientôt contre le châteaudeux des Tuileries.

Le lendemain, 9 août, un calme sombre règne dans la capitale. Les députés, insultés la veille, viennent demander vengeance à l'assemblée; mais leur démarche est inutile. Ils voient leurs adversaires sourire au récit des périls qu'ils ont courus. La majorité, qui venait de leur donner un triomphe si éphémère, garde le silence; elle court les mêmes dangers qu'eux. Les jacobins ont déjà fait afficher l'appel nominal. Cependant Rœderer, procureur-syndic du département, vient dévoiler à l'assemblée la conspiration qui se prépare; il lui apprend que les fédérés et les Marseillais doivent mar-

(1) Dans le même tems aussi, le roi de Sardaigne se déclare ouvertement l'ennemi de la France, et refuse d'en recevoir l'ambassadeur.

(2) Le 3 août, Péthion, à la tête d'une députation de la commune de Paris, paraît à la barre de l'assemblée, et demande la déchéance de Louis XVI. L'intention de ce maire audacieux, et des hommes de son parti, était seulement alors de faire passer sa couronne au dauphin, sous le nom duquel ils auraient régné par le moyen d'un conseil de régence de leur composition.

Cette conduite de Péthion affecte vivement la sensibilité du Roi. « Si ma

personne leur déplait, dit-il alors, je suis prêt à abdiquer. » Le Roi avait, dès le 1^{er} juillet, écrit à Monsieur: « sans les consolations de la religion, il y a déjà long-tems que j'aurais renoncé au pouvoir suprême. » S'il n'eût consulté que son inclination, il aurait consommé sans regret ce sacrifice. Mais il craignait, en abdiquant, de compromettre les droits du dauphin, et d'attirer, sur sa famille et sur son royaume, des maux encore plus grands. (*Mémoires historiques sur Louis XVI*, par M. Eckard, page 63.)

cher à la tête des insurgés; que le faubourg Saint-Antoine est dans la plus affreuse agitation; qu'à minuit on entendra sonner le tocsin et battre la générale. Puis il conjure l'assemblée de prendre des mesures. Vaublanc demande qu'on renvoie à l'instant, de Paris, les fédérés et les Marseillais; Guadet s'empare à cette proposition, et prétend que ce sont là les vrais défenseurs de la patrie. L'agitation est à son comble dans l'assemblée; la fureur est telle entre les deux partis, que chaque instant fait craindre de voir le sang couler au milieu de l'assemblée. On ne rend aucun décret: aucune mesure n'est prise; on n'adopte point la proposition qu'à faite Vaublanc; l'assemblée se sépare à sept heures du soir; elle se convoque pour la nuit même.

Vers la fin de la journée du 9 août, les factieux les plus redoutables, joints aux Marseillais, se rassemblent aux cordeliers. Ils attendent impatiemment le signal, pour marcher, pour commencer l'insurrection. Danton se trouve au milieu d'eux; il cherche à les animer encore par un discours furieux, où il leur retrace avec véhémence les crimes de la cour. Il fait entendre ensuite le terrible cri : *aux armes!* Soudain il est répété par plusieurs milliers de voix. La fureur augmente; la foule s'ébranle; elle sort; elle traîne déjà des canons; l'insurrection est commencée. Chabot et Camille-Desmoulins vont dans toutes les sections faire sonner le tocsin.

La cour, informée depuis long-temps qu'une insurrection se prépare contre elle, avait fait des préparatifs de défense. Trois ou quatre cents Suisses avaient la garde des différents postes du château des Tuileries: quelques compagnies de grenadiers de la garde nationale étaient venues se joindre à eux. L'intérieur du palais était rempli par sept à huit cents royalistes, tous armés et habillés diversement. C'étaient tous des gentilshommes, dont la plupart avaient été militaires. Le vieux maréchal de Mailly vient aussi au château; on lui donne le commandement de la troupe des gentilshommes. À chaque instant, des membres du département et de la municipalité de Paris, viennent donner à la cour des nouvelles de ce qui se passe. On cherche néanmoins à rassurer le Roi; on veut lui persuader qu'il n'a rien à redouter, et qu'il sera vainqueur. On ne peut parvenir à le tranquilliser; son âme est remplie d'inquiétude et de douleur; la Reine montre du courage et de la tranquillité. Madame Elisabeth tremble pour les jours de son auguste frère et de la famille royale. Le maire de Paris, Péthion, vient aux Tuileries. Un cri d'horreur et de joie s'élève à sa vue. On s'empare de sa personne; on pense qu'un homme, si cher au peuple, pourra servir d'otage pour les jours du Roi. On lui ordonne de signer un ordre aux troupes de repousser la force par la force; il résiste faiblement, et finit par faire ce qu'on exige de lui. Le parti vainqueur ne lui pardonna jamais cet acte de condescendance, qu'il taxait de perfidie et de lâcheté.

L'assemblée législative s'était rendue dans le lieu de ses séances au milieu de la nuit, et avait repris le cours de ses délibérations, malgré le bruit continu des tocsins, qui ne cessait de se répendre. Elle apprend que Péthion est retenu prisonnier au château des Tuileries. Aussitôt elle rend un décret par lequel elle ordonne que le maire de Paris vienne sans délai rendre compte à l'assemblée de la situation de la capitale. Ce décret est porté au château. Le Roi, craignant d'indisposer contre lui l'assemblée législative, fait mettre Péthion en liberté.

Cependant la nuit du 9 au 10 août s'est écoulée. Tous les royalistes, qui entourent le Roi, témoignent hautement le désir qu'il aille passer la revue des troupes, qui sont venues au château pour sa défense. Louis XVI se rend à ce désir. Le 10 août, vers cinq heures du matin, accompagné de Roderer, de quelques ministres, et de plusieurs officiers de sa maison, il commence la revue de ses troupes. Les premiers postes qu'il visite le reçoivent avec de vifs témoignages d'enthousiasme. Il trouve les suivants froids et plongés dans un morne silence; il n'a pas le courage de continuer; il rentre au palais, l'âme navrée de douleur. Il consulte Roderer sur le parti qu'il lui reste à prendre. Celui-ci lui conseille de se retirer à l'assemblée législative, comme étant le seul lieu où il puisse être en sûreté. Le Roi adopte cet avis; la Reine elle-même y cède.

Le Roi et sa famille quittent le château. En traversant le jardin des Tuileries, Louis a la douleur d'entendre sur son passage les cris les plus sinistres. Son cortège est quelquefois arrêté dans sa marche. Il parvient cependant sans accident à l'assemblée législative. On l'y reçoit avec quelque empressement. Il prend place sur un fauteuil à côté du président; mais, un membre de l'assemblée ayant fait ob-

server que la délibération ne pourrait se continuer en présence du Roi, Louis et sa famille sont obligés de se retirer dans une tribune, qui servait ordinairement à des journalistes. Il leur faut dans ce lieu, dévorer mille outrages; cependant leur misère est respectée, et le Roi peut encore communiquer avec ses principaux officiers.

Les insurgés, suivis d'une foule de peuple, ouvrent la journée du 10 août par le massacre de quatre individus. Dix-sept hommes armés, errant autour du château des Tuileries, avaient été arrêtés par une patrouille de gardes nationales et enfermés dans un corps-de-garde. Une aventurière affreuse, qui déjà avait paru à la tête des assassins, dans la journée du 6 octobre, Théroigne de Méricourt, entre dans ce corps-de-garde, et demande, au nom du peuple, qu'on lui livre les détenus. Treize d'entre eux parviennent, par les soins de ceux mêmes qui les gardaient, à s'évader par les fenêtres. Les quatre autres tombent dans les mains des insurgés et sont mis à mort. Leurs têtes sont portées sur des piques.

Un second massacre a lieu sur un autre point, presque dans le même moment. Mandat, commandant des compagnies de gardes nationales, qui se sont vouées à la défense des Tuileries, avait envoyé à différents postes l'ordre de couper les communications entre les insurgés par les ponts. Cet ordre avait été intercepté et porté à la municipalité. Mandat, sommé de s'y transporter pour justifier sa conduite, s'y rend sans défiance. Les officiers municipaux, après l'avoir entendu, le renvoient. Au moment où il sort, une nouvelle municipalité, créée par Danton et Robespierre, entre dans l'hôtel-de-ville, et vient remplacer l'ancienne. Son premier acte est de faire arrêter Mandat; son second est de le faire assassiner sur les marches de l'hôtel-de-ville. Peu de tems après ce meurtre, Péthion arrive à la municipalité; les nouveaux municipaux l'accueillent avec de vifs témoignages d'intérêt, et feignent de craindre qu'un personnage si précieux n'ait encore quelques nouveaux dangers à courir.

Enfin toute la masse insurrectionnelle s'ébranle et se met en marche. Les Marseillais s'avancent les premiers; ils sont suivis des volontaires de Brest. Viennent ensuite quelques compagnies de fédérés; le reste de la troupe est composée d'une multitude immense, marchant sans ordre, et armée de piques. Les insurgés arrivent vers neuf heures du matin sur la place du Carrousel; ils y trouvent plusieurs bataillons qui les attendaient et qui brûlaient de se joindre à eux. L'attaque commença aussitôt. En un moment les grilles sont abattues. Il restait peu de défenseurs au château. Trois cents Suisses, et autant de grenadiers de la garde nationale avaient accompagné le Roi à l'assemblée législative. Le peu de Suisses qui restent, fait bonne contenance, et se range en bataille devant l'escalier. Toute la multitude des insurgés s'avance contre les Suisses; ils font sur elle un feu roulant qui l'épouvante; elle fuit avec précipitation, et laisse quelques canons. Bientôt les cours du château sont entièrement vides. Les premiers coups de mousquetterie ont jeté la confusion et l'épouvante dans l'assemblée. Tous les regards se portent sur le Roi; on l'accuse de perfidie. Bientôt on l'entoure; on lui fait signer un ordre aux Suisses de cesser leur défense. Louis charge M. d'Herbilli de porter cet ordre. Celui-ci obéit; il sort; il vole au château, mais dans l'intention de se joindre aux braves défenseurs du Roi.

Cependant les Marseillais, entraînés au delà du pont-neuf avec la foule, s'arrêtent tout-à-coup, et veulent revenir sur leurs pas. Mais alors ils ne reçoivent dans leurs rangs que ceux qui leur paraissent résolus à combattre et à mourir. Ils se remettent donc en marche pour retourner au château. Le commandant de l'armée insurgée, Westermann, place avec intelligence les nombreux canons qu'elle possède. L'attaque recommence. Cette fois les Marseillais tiennent ferme. Les Suisses se défendent avec intrépidité; mais bientôt ils sont accablés par le nombre; ils sont obligés de prendre la fuite; et les poursuit jusqu'aux Champs-Élysées; on les atteint; on les égorge sans pitié. Les grenadiers de la garde nationale, qui étaient avec eux, parviennent à s'échapper. Tous les royalistes, qui s'étaient enfermés au château, profitent de la confusion générale, pour s'évader; quelques-uns d'entre eux trouvent un refuge dans l'hôtel de l'ambassadeur de Venise.

Pendant que la foule des insurgés se livre au pillage et au meurtre, plusieurs d'entre eux entrent dans l'assemblée législative et lui apprennent qu'ils sont vainqueurs.

Le Roi captif, et sa famille deviennent les objets de nouvelles menaces, de nouvelles insultes. On ne leur permet plus de communiquer avec personne. La salle ne cesse de retentir du cri de *Vive la Nation!* les pétitionnaires se succèdent avec rapidité à la barre de l'assemblée. Ils s'indignent qu'elle n'ait point encore prononcé la déchéance du Roi. Elle rend alors un décret par lequel elle ordonne la prochaine convocation d'une convention nationale, et la suspension de l'autorité royale. Ce décret, porté aux insurgés, parvient à les calmer un peu; ils permettent qu'on éteigne le feu qu'ils ont mis au palais du Roi. Cependant ils continuent de poursuivre avec acharnement ces malheureux Suisses, qui leur ont si intrépidement résisté. Ils étendent leur rage jusques sur les portiers de leur nation. Quarantevingts Suisses étaient conduits à la municipalité; ils sont tous massacrés. L'assemblée législative avait pris sous sa protection les trois cents Suisses qui avaient accompagné le Roi, et les avait fait entrer dans son enceinte: le peuple demande qu'on les lui livre. L'assemblée parvient à les soustraire à sa rage, et à les faire conduire au palais Bourbon. La nuit seule peut mettre fin au cours de vengeances et des atrocités populaires.

Le lendemain, 11 août, tout le peuple de Paris vient visiter le théâtre ensanglanté de l'horrible combat de la veille. On feint par terre une violente indignation contre les crimes de la cour. On porte des secours aux blessés. Des honneurs, des couronnes sont décernés aux Marseillais, aux fédérés. Les hommes les plus furieux se rendent sur les places publiques, où s'élevaient les statues de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV. On détruit avec fureur ces monuments des beaux arts. Partout où l'on trouve quelques attributs de la royauté, on les fait disparaître. Le pouvoir du Roi se trouve ainsi aboli par le fait. (1)

Le Roi et sa famille étaient restés deux jours dans la loge qu'ils avaient occupée à l'assemblée législative. Le 13 août (2), d'après un arrêté de la commune, ils sont transférés au Temple, sous une escorte imposante. La curiosité attire sur leur passage une grande foule de peuple. Dans la séance du 10, l'assemblée rend un décret d'accusation contre tous les ministres en exercice. D'Anhancourt est le seul d'entre eux qui soit arrêté. Un semblable décret est rendu le 15 contre Montmorin, Bertrand, Montciel, Duport, Barnave et Alexandre de Laneth. Barnave est arrêté à Grenoble, où il s'était retiré. L'assemblée forme un conseil exécutif provisoire. Elle rappelle au ministère Roland, Servan et Clavières. Danton leur est associé; il est fait ministre de la justice.

La Fayette avait son quartier général établi à Sedan, ville du département des Ardennes. Lorsqu'il a appris ce qui s'est passé dans la capitale, il fait publier à l'ordre une proclamation, dans laquelle il se déclare ouvertement contre les événements de la journée du 10 août. Tous ses soldats paraissent remplis des mêmes sentiments d'indignation. Dillon, l'un des chefs de son armée, proteste d'abord comme lui contre le 10 août. Mais l'assemblée législative envoie trois de ses membres pour surveiller les opérations de La Fayette. Dumourier, qui commandait sous les ordres de Dillon, se rapproche des républicains, et parvient à changer les dispositions de celui-ci. Il ouvre même l'avis de marcher contre La Fayette. Ce général, voulant connaître les vrais sentiments qui animent ses soldats, les passe en revue. Non seulement il les trouve très-refroidis, mais il entend plusieurs fois dans leurs rangs le cri de *Vivent les députés de l'assemblée législative!* Alors il se retire, et tient conseil; son départ est arrêté. En conséquence, dans la nuit du 19 au 20 août, il quitte la France, accompagné de dix-huit personnes de ses amis ou de son état-major. Ils sont tous arrêtés par une patrouille, et faits prisonniers du roi de Prusse. Ce Monarque les fait traiter avec sévérité; il n'avait pas oublié que La Fayette avait figuré parmi les orateurs des premiers troubles révolutionnaires de la France.

Robespierre s'était fait le chef de la nouvelle commune. Cet affreux démagogue ne cesse d'adresser à l'assemblée législative des pétitions, où il se plaint de ce qu'elle tarde à venger le peuple, à offrir des sacrifices expiatoires aux mânes des héros qui ont si glorieusement péri dans la jour-

née du 10 août. Il demande que tous les conspirateurs de toutes les époques soient jugés souverainement et en dernier ressort, par des commissaires pris dans chaque section. L'assemblée frémit à la fois, et de ces propositions, et des moyens de terreur qu'on emploie pour les appuyer. Elle délibère, le 17 août, sur la formation d'un tribunal extraordinaire. Les Girondins obtiennent avec beaucoup de peine, que l'on conserve quelque faible image de l'institution des jurés dans ce tribunal. Robespierre en est nommé le président; il refuse ce poste, sous prétexte qu'il répugnerait trop à ses principes philanthropiques.

Le tribunal, que l'assemblée législative venait de créer, est sur-le-champ mis en fonction. Le premier individu traduit devant ce tribunal, est un vieillard vertueux. C'est de Laporte, intendant de la liste civile. Il est accusé d'avoir payé des journaux, placards et pamphlets anti-populaires: on le condamne à mort. Lorsqu'on lui lit son arrêt, il ne témoigne que de l'étonnement; puis, se tournant vers le peuple, il lui dit qu'il souhaite ardemment que sa mort mette fin aux dissensions intestines. Le 24 août 1792, il subit avec calme son jugement: le peuple paraît plaindre ce vieillard. Le lendemain 25, le tribunal extraordinaire envoie à la mort Durozoy. Il était auteur d'un journal contre-révolutionnaire, où il avait cherché à rendre à la noblesse des sentiments chevaleresques, et où il avait prêché l'émigration. En entendant lire son arrêt, il s'était écrié: *qu'il est beau pour un royaliste, de mourir le jour de la fête de St.-Louis!* Cependant, au moment de son exécution, il manqua de fermeté, il regretta vivement une amie qui ne lui survécut point.

Quelques jours après, le tribunal procède au jugement des officiers suisses qui ont été arrêtés dans la journée du 10 août; il déclare absous plusieurs d'entre eux. Il n'en condamne qu'un seul, le major Bachmann. Cet officier s'avance vers la mort avec une fierté qui étonne le peuple. Le colonel d'Affry, deux fois mis en jugement, est deux fois acquitté. Montmorin, gouverneur de Fontainebleau, est aussi absous par le même tribunal. La commune, en apprenant ce jugement, pousse des cris de fureur; elle en demande la cassation à l'assemblée législative, qui ne rougit point d'attenter à la liberté des juges qu'elle a créés.

Aussitôt que le roi de Prusse a eu connaissance des attentats du 10 août, il s'est mis en marche pour entrer en France. Il est à la tête de soixante mille hommes aguerris; son armée est précédée de vingt mille émigrés, conduits par les frères de Louis XVI; quinze mille Autrichiens forment son arrière-garde. Le 22 août, le général Lukner est attaqué par cette armée, dans son camp de Fontoy; il ne peut longtemps résister, est obligé de se retirer sous le canon de Metz, et laisse, par cette retraite, le pays à découvert (3). Le roi de Prusse s'avance jusqu'à Longwi, investit cette ville, et s'en empare le 23 août, après un bombardement de quinze heures. De-là le monarque prussien se porte avec rapidité sur Verdun, et le force à capituler, le 2 septembre 1792. Au milieu du conseil où l'on avait signé les articles de la reddition de cette ville, Beaurepaire, qui en était le commandant, pour ne pas survivre à la honte de cette capitulation, à laquelle les habitants de Verdun l'avaient forcé de souscrire, se donne la mort.

L'assemblée législative, dans la nuit du 29 août 1792 (4), ordonne des visites domiciliaires, dont le prétexte apparent est d'aller chercher des armes chez tous les particuliers. La commune profite de cette circonstance pour faire entasser dans les prisons tous ceux qu'elle veut y faire égorger. Chaque maison, dans cette ville immense, est visitée. Les citoyens tremblants vont prendre une arme pour porter l'épouvante dans leurs propres foyers. Les barrières sont fermées. Paris contemple avec effroi les murs, dont le régime fiscal l'a fait entourer, et qui ferment aujourd'hui toute issue à tant de malheureux réservés pour la mort. De porte en porte, ils vont chercher des amis courageux qui veulent bien s'associer à leurs dangers; ici, ils sont rebutés; là, ils sont accueillis: mais on ne peut leur procurer que d'affreuses retraites. La commune compte ses victimes, et s'indigne de ce que quelque-unes lui sont échappées. L'assemblée législative devine parfaitement alors les projets

(1) Les ambassadeurs des cours étrangères, quittent Paris le 12 août.
(2) Le même jour, en 1789, Louis XVI avait été proclamé restaurateur de la liberté. Quel contraste!

(3) Le général Beckermann remplaça Lukner, le 23 août, dans le commandement de l'armée.

Le 25, les états-généraux des Provinces-Unies, font signifier à l'envoyé de France, qu'ils ne veulent plus communiquer avec lui. (Monteur n^o 247.)

(4) Le même jour, 29 août, le maréchal Lukner est nommé généralissime des armées françaises.

horribles de la commune; elle voudrait les réprimer elle-même : mais il est trop tard; elle a laissé prendre à cette odieuse société, un pouvoir, un ascendant qu'il n'est plus possible de lui ôter.

Le 31 août 1792, plusieurs commissaires de la commune de Paris se présentent à la barre. Péthion est à leur tête. Ce n'est plus ce Péthion triomphant et l'idole du peuple; il est triste, abattu; il prononce quelques mots insignifiants, puis il cède la parole à Tallien. Celui-ci annonce à l'assemblée, que la commune a fait arrêter les conspirateurs et les a mis entre les mains des tribunaux; qu'elle a chassé les moines et les religieuses, pour mettre leurs maisons en vente; qu'elle a pros crit les journaux incendiaires; qu'elle a fait les visites domiciliaires ordonnées par l'assemblée elle-même; enfin, qu'elle a fait enfermer les prêtres perturbateurs dans des maisons particulières, pour en délivrer bientôt le sol de la liberté. Chaque mot de ce discours fait frissonner les assistants. Un grand bruit s'élève à l'extérieur de l'assemblée; on entend quelques voix qui crient : *Vivent les commissaires de la commune!* Les tribunes font tonner leurs menaces sur l'assemblée, qui est assaillie de toutes parts; elle s'effraye; Manuel, procureur de la commune, cherche à la rassurer, en lui disant qu'il n'y a point d'hommes armés autour de son enceinte. Bientôt elle lève la séance, sans avoir pris aucune décision. Le triomphe de la commune est complet.

Le 2 septembre 1792, à deux heures précises, la générale bat, le tocsin sonne, le cañon d'allarme est tiré. La consternation, l'effroi, se répandent dans Paris. La plupart des habitants sortent en armes de leurs maisons; ils se réfugient dans leurs sections respectives. Quatre cents assassins se rassemblent autour de la commune. Là, siège un comité de surveillance, présidé par Marat, qui leur donne des instructions. Robespierre, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, les haranguent tour-à-tour. « Songez, leur » disent-ils, que vos femmes, que vos enfants sont dans les » murs de cette ville; qu'ils sont exposés à la haine et à la » vengeance de vos adversaires. Avant d'aller combattre » les ennemis de l'état, hâtez-vous de vous délivrer de » ceux qui vivent dans cette capitale, et qui nourrissent » des projets de massacre. » Puis ils leur distribuent des assignats, de l'argent, et emploient tous les moyens que peut leur suggérer l'inférial génie du mal, pour enflammer leur fureur, pour les pousser au meurtre, au carnage. Alors les assassins se dirigent vers la prison des Carmes. Cette maison renferme deux cent cinquante prêtres. Parmi eux, on remarque l'archevêque d'Arles et les évêques de Beauvais et de Saintes. Les malheureux voient le coup qui va les frapper. L'archevêque d'Arles leur récite les prières des agonisants. Ils se préparent à la mort par la plus religieuse résignation. Les assassins entrent dans la prison; ils se jettent sur ces infortunés prêtres; ils leur portent les coups les plus précipités, afin d'éviter de succomber à la pitié; ils les massacrent tous. De là, ils se rendent à *la Force* et à *l'Abbaye*. Ils forment dans les cours de ces prisons un tribunal, devant lequel ils font paraître les prisonniers, les uns après les autres. Ils examinent rapidement le registre des écrous; ils veulent à peine entendre quelques mots de justification. Le cri de *Vive la Nation* est le signal de grâce; celui d'*Élargissez Monsieur* est le signal de mort. Le prisonnier absous est soudain rendu à la liberté; mais celui que cet horrible tribunal a condamné, meurt sur-le-champ sous le fer des assassins. Quelques-uns doivent leur salut à leur sang-froid, à leur présence d'esprit. Un grand nombre de personnages distingués par leurs vertus, leurs lumières et leur tendre attachement pour le Roi, périssent dans cette journée. Cependant quelques victimes échappent à leurs bourreaux. Les femmes surtout sont épargnées. Il n'y a que madame la princesse de Lamballe qui ne peut trouver grâce devant les assassins. Elle était enfermée à la Petite-Force. Les premiers coups lui sont portés par un domestique, qu'elle avait comblé de bienfaits. Lorsqu'elle a été immolée, les brigands lui coupent la tête, et la mettent au bout d'une pique. Ils vont montrer cet effroyable trophée devant le palais du duc d'Orléans, et devant le Temple où est enfermée la famille royale. Ces massacres durent depuis le 2 jusqu'au 6 septembre; quatre ou cinq mille prisonniers périssent; deux ou trois cents sont sauvés; la plupart de ces derniers étaient arrêtés pour dettes. La veille, Danton et la commune avaient fait sortir des prisons quelques hommes qui leur étaient recommandés. Beaumarchais, célèbre par des productions originales, était depuis quelques

jours enfermé à l'Abbaye. Manuel, procureur de la commune, qu'il avait offensé par sa gaîté satirique, était venu lui apporter sa délivrance. Une telle action doit suffire pour défendre Manuel du soupçon de complicité dans les massacres de septembre.

Pendant l'effrayante consternation qui règne dans Paris, pendant les épouvantables massacres qui s'y exécutent, l'assemblée des représentants du peuple se livre à la discussion d'un décret pour la fabrication d'une petite monnaie. Cependant l'évêque constitutionnel Fauchet, dont la voix n'avait encore exprimé que des fureurs et des imprécations, annonce, avec le sentiment d'une vive indignation, le massacre de cent-cinquante prêtres, aux Carmes. L'assemblée y envoie en députation ce même Fauchet, Dusaulx, Châbot et Bazire; mais leur intervention a été inutile; ils reviennent bientôt; ils n'ont pu réussir à tirer des mains des bourreaux que le député Jouneau, qui, par suite d'une rixe qu'il avait eue avec son collègue Grange-Neuve, avait été mis à l'Abbaye.

Le 3 septembre, des commissaires de la commune paraissent à la barre; ils viennent rendre compte de leurs travaux; ils assurent que le plus grand calme règne dans Paris; ils vantent la vertu des assassins qui punissaient eux-mêmes ceux d'entre eux auxquels on avait à reprocher des vols. Ils se justifient de n'avoir point envoyé de secours aux prisons, en disant que le service des barrières exigeait trop de monde; puis ils ajoutent que ce qui excitait la juste vengeance du peuple, c'est qu'il n'y avait dans les prisons que des scélérats reconnus. L'assemblée entend ces horribles éclaircissements sans oser manifester son indignation; et, depuis, à chaque plainte nouvelle, à chaque pétition des parents des victimes, elle répond par un ordre du jour. Le ministre Roland, seul, a le courage d'invoquer les lois et l'humanité contre la sanguinaire commune. Louis et sa famille, enfermés au Temple, avaient cru voir arriver à chaque instant le terme de leur malheureuse vie; mais un ruban tricolore, étendu devant leur retraite, avait suffi pour la garantir de l'invasion et de la rage des assassins.

Après le 10 août, l'assemblée législative, sur la demande de la commune, avait ordonné que les prisonniers d'Orléans fussent amenés à Paris. La haute-cour nationale n'en avait pu condamner aucun, faute de preuves suffisantes pour constater les délits qui leur étaient imputés. Ils étaient au nombre de cinquante-trois. Ils avaient commencé à se mettre en marche le 1^{er} septembre, et devaient arriver le 9 à Versailles. La commune de Paris, qui en était instruite, n'a besoin que d'appeler les chefs de ses sicaires. Ils partent; nul n'ose mettre obstacle à leur marche. Ils arrivent à Versailles au moment où les prisonniers allaient passer la grille de l'orangerie. Dans cet instant, Fournier, *l'américain*, s'écrie que deux mille hommes sont cachés dans le château pour les délivrer. Soudain, à un signal qu'il leur donne, les assassins se jettent sur les prisonniers et les massacrent. Trois de ces malheureux leur échappent. La nuit suivante, ils sont recueillis par des femmes attirées auprès d'eux par leurs cris plaintifs. Le loyal et valeureux Brissac, et l'ex-ministre Delessart qui avait été envoyé à Orléans, disait Guadet, pour manifester son innocence, sont au nombre des victimes.

D'obscurs brigands, toujours excités par la commune de Paris, s'introduisent, dans la nuit du 16 au 17 septembre, au garde-meuble de la couronne. Les sentinelles qui veillent à la garde de ce dépôt, ne font aucune résistance. Les pierrieres les plus précieuses deviennent la proie de ces brigands. Dans cette nuit même, le ministre Roland, instruit de ce vol, fait arrêter plusieurs des voleurs, au moment où ils achevaient d'enlever ces magnifiques dépouilles. Il appelle sur-le-champ l'indignation publique et celle de l'assemblée législative. Les principaux factieux n'osent avouer leur complicité; ils laissent sacrifier quelques-uns de leurs agents. Paris, toujours sous le joug des assassins, voit périr quelques voleurs; on n'ose pas cependant suivre de trop près les renseignements que ceux-ci ont donnés.

Après la fuite de La Fayette, Dumourier, fait généralissime, rassemble les faibles débris de l'armée, dont le commandement lui est confié, épars à des distances considérables. Il abandonne la Flandre française à ses places fortes, et se rend à l'armée de La Fayette, qu'il trouve dans la confusion et le désespoir. Elle n'était que de dix-sept mille hommes. Il entreprend à leur tête une marche hardie. Les défilés de l'Argonne étaient une position redoutable, dont le duc de Brunswick avait négligé de s'emparer: le général français y envoie cinq

mille hommes commandés par Dillon. C'en est assez pour gêner tous les mouvements des Prussiens. Ceux-ci attaquent successivement plusieurs défilés; mais ils sont loin de justifier la supériorité que l'opinion attribuait alors à la tactique allemande. Ces différentes attaques ont lieu dans l'intervalle du 10 au 13 septembre. Dumourier est enfin forcé dans ses positions; mais il se tient fort heureux d'avoir pu les disputer si long-temps. Il se replie sur Châlons.

L'armée prussienne, répandue sur plus de quarante lieues de longueur, était resserrée dans un espace fort étroit. Dès le 23 août, elle avait été obligée de détacher un corps de 15,000 hommes, pour faire le siège de Thionville. Cette ville était mal approvisionnée; mais l'ennemi l'était plus mal encore. Le général Wimpfen, ex-député à l'assemblée constituante, et du parti de La Fayette, commandait à Thionville. Son courage s'accroît encore par l'indignation du traitement que les étrangers avaient fait subir à des constitutionnels proscrits; il fait plusieurs sorties heureuses, et déconcerte toutes les attaques de d'Autichamp, qui commande une division d'émigrés français: celui-ci sent avec amertume l'embaras de conduire un siège, sans avoir de quoi faire brèche à un rempart. Après bien des pertes et des efforts inutiles, ce siège est levé le 16 octobre.

L'armée de Kellermann vient, le 17 septembre 1792, se camper à la gauche de Dumourier, sur les hauteurs de Valmy. (1) Le 20 du même mois, le duc de Brunswick entreprend de le chasser de cette position. Une vive canonnade s'engage entre les deux armées; elle commence à sept heures du matin, et ne finit qu'à huit heures du soir. Pour la première fois, depuis le commencement de la campagne, les Français ont conquis quelque gloire. L'armée prussienne n'a remporté aucun avantage. Le lendemain, la plus grande désolation est dans le camp du roi de Prusse. Ses soldats manquent de vivres; ils n'ont, pour s'abreuver, que des eaux sales et infectes. Dans ces fatales circonstances, le monarque prussien tient un conseil de guerre; il délibère sur le parti qu'il doit prendre. La retraite est résolue. Le bruit s'en répand dans l'armée. Les émigrés s'affligent et se désespèrent. Ils se croyaient à la veille de remporter des avantages décisifs pour leur cause. M. le comte d'Artois va trouver Frédéric-Guillaume; il s'efforce de le faire changer de résolution; mais le roi de Prusse ne veut rien entendre. Il est irrité contre les émigrés, qui l'ont précipité dans une entreprise fautive et honteuse pour son armée. Déjà l'un de ses généraux, Kalkreuth, était entré en négociation avec le général français Dumourier. L'armée prussienne commence aussitôt sa retraite; l'armée française la suit, mais sans jamais la harceler ni l'attaquer. Il paraît que telles avaient été les conditions de la négociation secrète, faite entre les deux généraux ennemis.

La convention nationale se rassemble et se constitue le 21 septembre 1792. L'assemblée législative se disperse; ceux de ses membres qui n'ont point obtenu le dangereux honneur d'être réélus, s'empressent de fuir de Paris, et d'aller chercher, dans le fond de la France, des refuges contre le glaive des assassins.

La convention commence sur-le-champ le cours de ses délibérations. Pétition est nommé président. Manuel demande que de nouveaux honneurs soient attachés à cette fonction; sa demande est repoussée par les murmures de l'assemblée. Alors, Collot-d'Herbois propose l'abolition de la royauté. Cette proposition est accueillie par les plus vifs applaudissements. Les girondins, transportés de joie, mais désespérés que le prix de leurs travaux leur soit enlevé par un assassin du 2 septembre, se lèvent avec précipitation, et crient *aux voix*. Le duc d'Orléans, à qui ce mouvement ôte l'espoir du salaire de ses crimes, affecte de montrer de la joie. Cependant, quelques députés veulent qu'une délibération si importante soit entreprise avec calme, avec solennité; l'un d'eux va jusqu'à dire qu'il conviendrait peut-être qu'elle fût soumise à la nation. Un orateur lui répond, en commençant le tableau des crimes de tous les rois de la terre. Ducos, le plus jeune des girondins, interrompt cet orateur, et dit que les crimes de Louis XVI, suffisent pour faire proclamer l'abolition de la royauté. Soudain le décret est porté. Les deux côtés ennemis de la salle reten-

gissent des cris de *vive la république!* A cette nouvelle, tous les partis en France demeurent confondus.

Dans la séance que la convention tient le 25 septembre, on lui annonce des meurtres qui viennent de se commettre dans le département de la Marne, et les désordres qui se renouvellent à chaque instant à Paris. Le député Lasource prend de l'occasion de parler contre la dictature et le triumvirat, dont le prochain établissement est annoncé. Danton, d'une voix terrible, lui crie de nommer le dictateur. Merlin de Thionville répond que, s'il était dans l'assemblée, il irait lui enfoncer un poignard dans le sein. Il se fait un bruit horrible dans la salle. Les noms de Danton, de Robespierre et de Marat sont prononcés par différentes voix. Chacun d'eux monte à la tribune pour se disculper des pensées ambitieuses qu'on lui impute. Après Marat, Vergniaud, du parti des girondins, monte à la tribune, et dit qu'il est pénible pour lui de remplacer un homme tout dégoûté de colomnies, de fiel et de sang. Il lit ensuite un numéro de *l'Ami du Peuple*, dans lequel Marat calculait, avec la plus froide férocité, qu'on ne pouvait plus assurer la liberté, qu'en faisant tomber 70 mille têtes. Les tribunes et la *Montagne* (2) témoignent, par des applaudissements, qu'elles approuvent cette doctrine. Soudain, à l'exception de cette odieuse montagne, tout s'enfuit ou se tait. La confusion et le tumulte sont à leur comble. Dans ce moment, Tallien s'écrie qu'il faut songer pardessus tout à assurer le salut de la république, et propose de décréter qu'elle est *une et indivisible*. Ce décret est rendu.

Le général Montesquieu, en entrant dans la Savoie, n'a d'autre embaras que de trouver les ennemis qu'il croyait avoir à combattre. Ils abandonnent des forts mémorables par de longs sièges, dès qu'ils ont cru entendre le bruit du canon dans le lointain. Dans leur fuite, ils descendent précipitamment des montagnes. Artillerie, magasins, ils abandonnent tout au vainqueur. Montesquieu, en trois jours, arrive à Chambéry. Le général Anselme entre, le 28 septembre 1792, dans Nice et dans Montalban, et le 29, dans Villefranche avec la même facilité. Les Piémontais fuient devant lui. Tous ces succès excitent un vif enthousiasme dans la convention. Elle se hâte de prendre possession des conquêtes faites par les armées françaises, et les réunit à la France sous le nom des départements du Mont-Blanc et des Alpes-Maritimes.

En Flandre, trois ou quatre mille hommes, laissés par le général Dumourier, ne peuvent se mesurer avec l'armée autrichienne; toutes les rencontres sont pour eux des déroutes. Le duc de Saxe-Teschen pénètre à travers cette frontière hérissée de citadelles, et évase impunément les villages; mais il tente inutilement la foi des commandants des places. Il investit Lille, aussi bien qu'on peut l'investir avec une armée de dix-huit à vingt mille hommes. Les sommateurs qu'il fait sont celles d'un libérateur qui se présente. On lui répond par des refus; il y réplique par des bombes. Il continue pendant plus de vingt jours l'emploi de ce moyen. Le long incendie, dont les habitants de Lille sont témoins et victimes, ne peut leur arracher un seul mot de soumission pour un ennemi si cruel. L'indignation accroît leur courage. L'armée autrichienne, lassée de tant d'inutiles efforts, et menacée de l'arrivée prochaine des corps de Dumourier et de la Bourdonnaye, lève le siège de Lille le 8 octobre 1792, et se retranche dans une défensive périlleuse.

Le général Dumourier revient à Paris. A peine avait-il annoncé les premiers pas rétrogrades du roi de Prusse, qu'il avait déclaré qu'avant deux mois il serait à Bruxelles. La conquête de la Belgique avait toujours été sa première ambition; il venait en presser les préparatifs. Il se présente à la barre le 12 octobre. La convention paraît se complaire à acclamer le général victorieux du fardeau de l'égalité; à peine est-il distingué de l'un de ses soldats. Le peuple ne montre aucun empressement à le voir. Seulement à l'Opéra, on essaye d'imiter, à son aspect, les acclamations qu'on prodiguait jadis aux généraux. Cet enthousiasme à même l'air pénible, et ne sert qu'à irriter les jacobins.

La convention a résolu la conquête de Genève, et en a chargé Montesquieu. Ce général voit avec peine l'expé-

(1) Le 19 septembre, un décret de l'assemblée législative supprime l'ordre de Malte en France. Par un précédent décret, daté du 30 août, cette assemblée avait dé-

claré le mariage dissoluble par le divorce.

(2) C'est ainsi qu'on désigne la partie de la salle où siègent les conventionnels les plus forcenés.

dition à laquelle il est forcé de marcher. Loin d'abuser de la force qui est entre ses mains, il fait tout pour en ralentir l'effet. Le 22 octobre, (1) il entre en négociation avec les Genevois; il fait valoir leur soumission au gouvernement français. En prenant tout sur lui, Moollesquiou, par un traité, daté du 2 novembre, évite à sa patrie et à Genève, une guerre funeste; mais il attire sur sa tête de nouveaux ressentiments. La convention lance contre lui un décret d'accusation. Il sait le prévenir; il entre, déguisé, dans cette même ville qu'il vient de sauver d'une ruine totale. Ceux à qui il confie son salut écoutent la voix de la reconnaissance; et déjà il est hors de toute atteinte, lorsque les magistrats de Genève font, avec une apparente rigueur, de vives perquisitions pour trouver le général proscrit.

Les biens des émigrés offraient une proie qu'on égalait déjà, dans la pensée, aux biens du clergé. Une perspective de trois milliards rendait impitoyables les financiers de la convention. L'usage était de faire précéder toutes les lois importantes par une formule qu'on appelait *décret en principe*; c'est Buzot qui propose celui de la proscription des émigrés. Danton, qui regardait toutes les mesures révolutionnaires comme son partage, est étonné de ne pouvoir aller plus loin que Buzot; et de leur accord résulte un décret, rendu le 23 octobre, qui porte que la peine prononcée contre les émigrés, est le bannissement à perpétuité, et, s'ils l'entreignent, la mort. Tous leurs biens sont confisqués.

Le 29 octobre 1792, dans une séance de la convention, Robespierre, importuné des attaques indirectes dont il est à chaque instant l'objet, porte un défi à ses accusateurs. Aussitôt une voix s'écrie : *c'est moi, Robespierre, qui vais dévoiler tous tes crimes*. Robespierre regarde, et sourit en voyant que l'accusateur est Louvet. Celui-ci, dans l'instant même, commence l'énumération de tous les actes criminels qu'il reproche à Robespierre. Il parle avec chaleur, avec éloquence, avec impétuosité. Il produit beaucoup d'impression sur l'assemblée, et lui inspire une violente indignation contre Robespierre. Celui-ci, soit qu'il aie une attaque si vive l'ai déconcerté, soit qu'il veuille laisser refroidir la fureur allumée contre lui, demande huit jours pour répondre à l'accusation dont il est l'objet. On les lui accorde. Au bout de ce temps, il se présente avec tout l'orgueil d'un triomphe. Il use avec beaucoup d'adresse de tous les avantages que sa position lui donne sur ses adversaires. On l'écoute avec plus d'effroi que d'attention. Le moyen de défense qu'il emploie est l'ironie; il réussit à le faire prendre pour de la modération. Il ose faire l'apologie des massacres du 2 septembre. A peine a-t-il fini, que les tribunes commandent avec fracas son abolition. Lanjuinais, Barbaroux, veulent ramener leurs collègues à l'indignation dont, huit jours auparavant, ils étaient saisis; leur voix est étouffée par le tumulte. L'assemblée cède au torrent; l'accusation contre Robespierre est éloignée.

L'armée autrichienne, formée de vingt à vingt-deux mille hommes, et toujours commandée par le duc de Saxe-Teschén, est retranchée sur les hauteurs de Jemmapes. Sa droite, appuyée au village de ce nom, est placée sur une montagne boisée, où s'élevait en amphithéâtre trois étages de redoutes garnies de plus de cent bouches à feu. Dumourier prend la résolution d'attaquer l'armée autrichienne dans cette position, avant l'arrivée du secours que le général Clairfait lui amène à marches forcées. En conséquence, le 6 novembre, à sept heures du matin, il commence une vive canonnade qui dure trois heures. A midi, tout se trouve disposé pour une attaque générale. Beurnonville et le duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans, sont chargés de la diriger. Ils rencontrent de grands obstacles dans l'attaque des trois étages de redoutes; mais enfin, à force de courage et d'habileté, ils parviennent à s'en emparer. Jemmapes est emporté. Les Autrichiens fuient, et traversent avec rapidité la ville de Mons. Leur retraite se fait néanmoins sans confusion; ils ne perdent que peu de pièces d'artillerie. La conquête de la Belgique est le prix de cette

victoire (2). La nouvelle en est bientôt portée à la convention, qui l'apprend avec ivresse. Déjà elle dévore en jalousie les biens du clergé de la Belgique. Le 15 décembre suivant, elle fixe les règles à suivre dans l'administration de ce pays, qui, plus tard, fut réuni au territoire français, et divisé en départements, par décret du 1^{er} octobre 1795 (3).

Depuis long-tems, on demande à la convention que Louis XVI soit mis en jugement; une circonstance inattendue fait hâter son procès. Le 20 novembre 1792, un serrurier vient déclarer au ministre Roland que, quelques jours avant le 10 août, le Roi lui a ordonné de construire une armoire de fer derrière un mur; qu'il a fait cette opération avec un grand mystère, et qu'on lui a recommandé de garder à cet égard un inviolable secret. Aussitôt Roland, seul avec le serrurier, va visiter l'armoire indiquée, et en tire quelques gros cartons qu'il envoie à la convention. On procède avec curiosité à l'examen des pièces que contiennent ces cartons; les jacobins y cherchent des preuves qui puissent faire condamner Louis XVI. Mais ces pièces n'en renferment que de très-faibles contre lui. On n'y trouve que quelques misérables détails sur les moyens qu'avait employés la cour, pour se faire des partisans à l'assemblée constituante et à la législative. Le genre de relations que Mirabeau avait eues avec elle, est dévoilé dans ces pièces; les jacobins se vengent sur sa mémoire, en faisant arracher son corps du Panthéon. Quelques membres même de la convention sont compromis; mais ils paraissent aisément à se justifier.

La convention nationale avait donné son assentiment à plusieurs rapports, dans lesquels Louis était représenté comme responsable de tout le sang qui avait déjà coulé. Elle avait même plusieurs fois, par l'organe de son président, promis satisfaction aux nombreux pétitionnaires qui venaient lui demander, selon le féroce langage de ce tems-là, *de faire rouler la tête du tyran*. En conséquence, le 3 décembre 1792, elle déclare que Louis XVI sera jugé par elle; et, le 6 du même mois, qu'il sera traduit à sa barre le 10. Santerre, à la tête d'une troupe nombreuse, entre dans les cours du Temple. Un greffier vient signifier au Roi les deux décrets dont nous venons de parler. Dans ces décrets il est désigné sous le nom de *Louis Capet*; il paraît recevoir avec amertume cette dénomination.

Louis XVI comparait, le 10 décembre, devant la convention nationale. Le plus profond silence règne dans l'assemblée. Le président de la convention, Barrère, dit au Roi, d'un ton de voix ému et presque tremblant, que la nation française l'accuse, qu'il va entendre l'acte énonciatif des faits; puis il l'invite à s'asseoir. La lecture de cet acte achevée, Louis subit un long interrogatoire. Il montre de la sérénité dans sa contenance, de la présence d'esprit et de la précision dans ses réponses. Parmi les plus graves accusations que l'on fait peser sur sa tête, on rappelle la séance royale, et tout ce qui avait précédé le 14 juillet 1789; l'affaire de Nancy, dans laquelle l'assemblée constituante avait approuvé les moyens de répression employés à l'égard de soldats rebelles; le voyage de Varennes, qui se rapportait à une époque que la convention n'avait plus le droit de juger; la sanglante journée du Champ-de-Mars, qui s'était passée, pendant que Louis était encore captif dans son palais. Louis, après son interrogatoire, est reconduit au Temple, et menacé, pendant tout le trajet, par la plus vile partie du peuple. La convention alors est livrée à la plus violente agitation. Plusieurs jacobins veulent que l'assemblée prononce sur-le-champ la condamnation du Roi. L'un d'eux exprime l'avis qu'il soit pendu dans la nuit prochaine. Les girondins se montrent plus favorables à Louis XVI. Ils réclament pour lui les formes protectrices et solennelles de la justice. Ils obtiennent qu'il se choisisse un conseil. Le 12 décembre, le Roi témoigne le désir que Target et Tronchet soient ses défenseurs; le premier refuse; le second accepte. Un second défenseur se présente; c'est Lamoignon de Malesherbes. Ce vertueux vieillard avait écrit au prési-

(1) Le même jour 22 octobre, la convention apprend que la Porte ottomane refuse de recevoir l'ambassadeur français.

(2) Le général la Bourdonnaye prend Tournay le 8 novembre; Dumourier entre dans Bruxelles le 14; Malines capitule le 16; on s'empare d'Ostende le même jour, et le même jour aussi, la navigation de l'Escaut est déclarée libre; le 18, les Français sont maîtres des villes d'Anvers, d'Ypres, de Furnes et de Bruges; le général Valence occupe Namur le 21; Dumourier celle de Tirlenmont le 23, et Liège le 27; la citadelle d'Anvers se rend le même jour 22, et celle de Namur le 2 décembre;

enfin le général Miranda entre dans Ruremonde le 10 du même mois de décembre.

(3) La Savoie, que le général Montesquiou avait conquise en moins de deux mois, venait d'être réunie au territoire de la république, sous le nom de département du *Mont-Blanc*, par décret du 27 novembre. Les succès de ce général ne l'avaient pas mis à l'abri des reproches de la convention; et, dès le 16 novembre, il s'était vu forcé de fuir en terre étrangère, pour éviter une arrestation.

dent de la convention pour lui annoncer que, si le Roi y consentait, il se dévouerait à sa défense. Sa lettre avait excité de l'attendrissement dans l'assemblée. La convention permit au Roi de prendre Malesherbes pour conseil (1). Les deux défenseurs du Roi se rendent au Temple, et commencent sur-le-champ le travail de la défense de Louis XVI, qui porte sur cinquante-sept chefs d'accusation et sur un nombre infini de pièces. Le tems pressait; le travail était immense. Un troisième défenseur est choisi; Desèze est indiqué; la convention l'accorde.

Le 26 décembre, Louis paraît de nouveau à la barre de la convention. Desèze, prononce pour lui un plaidoyer, moins remarquable encore par l'ordre, la clarté et la force, que par l'art avec lequel il confond ses accusateurs, sans les irriter. Dans cette unique circonstance, la convention discute avec quelque tranquillité; mais elle flotte dans de continuelles incertitudes. Les girondins imaginent et proposent l'appel au peuple; de tous les discours prononcés pour l'appuyer, celui de Vergniaud est le plus remarquable. Jamais ce député n'avait été plus éloquent. Les jacobins combattaient l'appel au peuple. Barrère contribue le plus à l'écartier. Il fait une analyse froide, des dangers qu'entraînerait une convocation du peuple; il peint ensuite la nation française toujours déchirée, et l'Europe toujours conjurée contre elle, tant que le dernier Roi vivra; enfin il représente Louis comme une victime qu'on est forcé d'immoler à la concorde des partis (2).

La discussion est fermée le 7 janvier 1793. On règle, le 14, la série des questions qui vont être décidées. Le 15, on vote sur la culpabilité et sur l'appel au peuple. Sur la première question : *Louis est-il coupable ?* l'affirmative est arrachée à plusieurs de ceux qui voulaient sauver le Roi, par la crainte d'irriter les fureurs populaires. Cependant trente-huit députés cherchent des excuses à Louis. On passe à la seconde question : *le jugement de Louis sera-t-il soumis à la sanction du peuple ?* L'appel nominal est long et tumultueux; 280 voix admettent la sanction du peuple; 424 la rejettent. Déjà deux jours se sont passés depuis la clôture de la discussion; il faut renvoyer au lendemain, 16 janvier, la délibération sur la peine qui sera infligée à Louis. Les jacobins profitent de la nuit pour concerter toutes les mesures de menaces et de terreurs qu'ils voulaient ajouter à celles de la veille. A leur voix, tous les hommes du 2 septembre accourent armés de sabres et de bâtons. Ils assiègent de bonne heure toutes les avenues de la salle; ils attendent les députés au passage. Ils les applaudissent ou les menacent, suivant les intentions qu'ils croient lire dans leurs regards.

Le 16 janvier est arrivé. L'appel nominal se fait avec une extrême lenteur. Les voix se balancent entre la mort, le bannissement à la paix, et un sursis demandé avec différentes conditions. Les girondins se divisent; Brissot vote le bannissement à la paix; Vergniaud vote la mort. L'appel nominal se continue durant toute la nuit. Les ténèbres ajoutent encore au sinistre appareil de cette délibération. Parmi les députés qui condamnent Louis, il y en a qui ne sont entraînés ni par des craintes personnelles, ni par les serments d'une faction. On ne peut, sans frémir, rapporter plusieurs des votes émis du haut de la montagne. Legendre, qui, à une autre époque, rendit d'utiles services à l'humanité, profère ce vote affreux : *que le cadavre de Louis soit déchiré, et distribué entre tous les départements !* Barrère, pour exprimer son vote, se sert de cette expression : *L'arbre de la liberté ne peut croître qu'arrosé du sang des rois.* On appelle Philippe Egalité. (Le duc d'Orléans avait obtenu, le 15 septembre 1792, de l'assemblée législative, la permission de porter ce nom.) Chacun est attentif. Tous les regards expriment l'inquiétude. Philippe Egalité, s'étant avancé vers la tribune, prononce la mort de Louis. Un cri d'indignation s'élève dans l'assemblée. Les complices même les plus affreux de d'Orléans font entendre un murmure de réprobation.

Le nombre des votans est de 721, la majorité absolue, de 361. La première déclaration du bureau de l'assemblée annonce que 366 voix sont pour la mort sans condition,

236 pour la détention ou le bannissement à la paix, et le reste des voix pour la mort avec un sursis, suivant différentes conditions. Le 17 janvier, Vergniaud, président de l'assemblée, déclare, au nom de la convention, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet, est la peine de mort.

Le même jour, 17 janvier, les défenseurs de Louis se présentent à la barre. Ils sollicitent, au nom du monarque, un appel de la décision qui a été portée contre lui. Ils appuient cet appel par une considération faite pour frapper le peuple. Ils disent qu'une majorité de cinq voix conduit Louis à la mort, tandis qu'il faut les deux tiers des voix des juges pour condamner les parricides les plus criminels. Malesherbes, après eux, essaye de parler; mais il a dit à peine quelques mots, qu'il se trouble, que les larmes et les sanglots étouffent sa voix. Bientôt, reprenant un peu ses sens, il demande à la convention la permission de lui présenter le lendemain des considérations qui ne lui sont, dit-il, inspirées ni par les circonstances, ni par l'individu. Un sursis est alors demandé avec chaleur; ce sont les girondins, surtout, qui le sollicitent. Choudain, Robespierre, s'adressant à eux, leur reproche, avec un accent terrible, de vouloir arracher Louis à la convention. Les jacobins appuient l'apostrophe de Robespierre; ils font éclater toute leur fureur. Cependant, malgré leur résistance et leurs cris, le sursis est mis aux voix; il est rejeté par une majorité de 380 voix contre 310.

Le 20 janvier, Garat, ministre de la justice, vient lire à Louis le décret qui le condamne à la mort. Au mot de *conspiration contre l'état*, cet infortuné monarque ne peut retenir une exclamation douloureuse. Après la lecture du fatal décret, il remet à Garat une lettre pour la convention, dans laquelle il lui recommande sa famille et toutes les personnes qui lui ont rendu quelques services. D'après la permission qui lui a été donnée, il revoit dans ce jour sa famille. Il ne passe avec elle que peu d'instants, qui sont donnés au silence et aux sanglots. Bientôt il se sépare de sa femme, de sa sœur et de ses enfans. Il rentre dans sa chambre: une nouvelle consolation l'y attendait. Il y trouve M. Edgeworth de Firmont, prêtre irlandais, qu'il avait demandé pour lui faire sa confession. C'est Garat qui le lui avait amené.

Le 21 janvier 1793, avant même que le jour ait paru, le bruit des tambours, des canons, annonce à la capitale l'événement horrible qui se prépare. Bientôt Santerre vient chercher Louis au Temple. L'infortuné prince lui demande une minute; il en profite pour prier un prêtre, membre de la commune, nommé Jacques Roux, de remettre une lettre à sa femme. Cet homme exécrable lui refuse ce service; un autre individu paraît consentir à le lui rendre, et reçoit la lettre. Alors Louis sort du Temple; une nombreuse escorte l'accompagne. La place de la révolution a été désignée pour le lieu de l'exécution. Lorsque Louis est arrivé au pied de l'échafaud, il commence un discours au peuple pour protester de son innocence. Aussitôt Santerre commande un roulement de tambours, pour étouffer sa voix. Les habitants de Paris, sous les armes, sont témoins du supplice. Personne n'ose élever la voix (3); chacun retient ses sanglots; le sacrifice est consommé vers dix heures un quart. Ainsi périt, à l'âge de trente-huit ans quatre mois et vingt-huit jours, après un règne de près de dix-neuf ans, le chef de la plus ancienne et de la plus florissante monarchie de l'Europe (4).

La veille de ce jour funèbre, un attentat, commis sur la personne de Le Pelletier-de-Saint-Fargeau, membre de la convention, devait fournir un prétexte aux vengeances des jacobins, et au désir affreux, qu'ils nourrissaient depuis long-tems, de verser le sang de leurs ennemis. Le Pelletier avait voté la mort de Louis. Paris, ancien garde du corps du Roi, avait juré de venger son maître. Il rencontre ce député dans un restaurant. Après lui avoir demandé si c'est bien lui qui se nomme *Le Pelletier*, il lui plonge son sabre dans le sein, et prend la fuite, sans que personne songe à l'arrêter. Quelques jours après, il se rend à Forges-les-Eaux. Il s'y trahit lui-même par son air égaré. Il se brûle la cer-

(1) Un décret du 16 décembre expulse du territoire de la république tous les membres de la famille des Bourbons.

(2) Du 6 au 16 décembre, le général Beurnonville s'empare du pays situé entre la Sarre et la Moselle, jusqu'à Conarbruck. La France est en possession de toute la Gueldre autrichienne.

(3) Le 13 janvier 1793, Basseville, secrétaire de légation de la république française, est massacré à Rome par le peuple.

(3) L'abbé de Firmont, qui n'avait pas quitté le roi martyr, lui adresse ces paroles sublimes : *fit de Saint-Louis, montes au ciel.*

(4) Le 23 décembre 1792, Louis XVI avait écrit ce testament sublime, qu'on peut considérer comme le dernier acte du règne de ce malheureux prince, modèle immortel de foi, de pardon des injures, de tendresse conjugale, et de sollicitude paternelle.

velle dans son lit, au moment où il va être arrêté. Le 24 janvier, la pompe funèbre de Le Pelletier-de-Saint-Fargeau est célébrée; on lui accorde les honneurs de l'apothéose. Son corps est conduit au Panthéon; la convention l'y accompagne.

LOUIS XVII (1).

1793. — Le 24 janvier 1793, on apprend en Angleterre le supplice de Louis XVI; le même jour, le gouvernement anglais fait signifier au marquis de Champvlin, ambassadeur de France, l'ordre de quitter sur le champ l'Angleterre.

L'aîné des princes, frères de Louis XVI, *Monsieur*, aujourd'hui Louis XVIII, résidait alors à Ham, en Westphalie. Il y reçoit l'affreuse nouvelle de la mort de son auguste frère. Aussitôt, par une déclaration, datée du 28 janvier, il mande aux Français réfugiés dans tous les états de l'Europe, qu'il vient de prendre le titre de régent du royaume de France, titre que lui confère le droit de sa naissance, pendant la minorité de Louis XVII, son neveu; et que, par lettres-patentes du même jour, il nomme M. le comte d'Artois lieutenant-général du royaume.

Lorsque, de son côté, le prince de Condé a appris que la tête de son Roi était tombée sous la hache révolutionnaire, il fait célébrer à Villingen, dans l'église des Récollets, un service pour le repos de son âme. C'est lui-même qui prononce l'oraison funèbre du Roi martyr. L'armée et tous les Français réfugiés, qui assistent à ce service, pleurent amèrement sur une catastrophe aussi terrible, et proclament le fils de Louis XVI roi de France et de Navarre, et *Monsieur* régent du royaume.

Ce prince ayant donné connaissance de l'assassinat juridique de Louis XVI aux différents cours de l'Europe, elles en témoignent, toutes, la plus vive horreur, et s'empres- sent de reconnaître Louis XVII (2). En France, ce jeune et malheureux Roi est reconnu aussi par l'immense majorité des Français. On en voit de touchantes preuves dans les longues et glorieuses défenses de Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux, Caen et de beaucoup d'autres villes, mais surtout, comme on le verra bientôt, dans le courage impétueux et opiniâtre des braves royalistes de la Vendée.

Louis XVII avait été enfermé dans la tour du Temple avec tous ses parents. Tant qu'il les eut pour compagnons de sa captivité, son existence, dans cette prison, fut encore supportable. A la vérité, il n'y jouissait pas de ces amusements, de ces commodités que peut se procurer un prince; mais il avait un père qui l'instruisait, une mère qui lui prodiguait des soins, une tante qui le comblait de ses caresses, une sœur, enfin, qui partageait ses jeux. Après la mort de son auguste père, il fut pendant cinq mois encore entouré de sa malheureuse famille.

Le 1^{er} février 1793, la convention déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande. Elle résout la conquête de la Hollande. En conséquence, le général Dumourier est obligé, malgré ses représentations, de marcher contre ce pays. Il investit, le 25 février, la ville de Bréda. Cette place de guerre, assez renommée, avait une forte garnison et beaucoup d'artillerie; elle était suffisamment approvisionnée. Les Français y jetèrent d'abord, avec peu d'effet, quelques bombes, et se disposent à se retirer, lorsque le gouverneur offre de capituler. Dans la même journée, les villes de Klundert et de Gertruidenberg tombent sous les armes françaises. Dumourier se prépare alors à marcher

contre la petite ville de Villetstat; il espère s'en emparer avec facilité; mais, l'avant-garde d'un corps de quinze mille anglais commandés par le duc d'York, étant parvenue à se jeter dans cette place, met obstacle aux desseins du général français.

Le 1^{er} mars 1793, la république française (3) a sur pied neuf armées, savoir: l'armée du Nord, commandée par Dumourier; celle des Ardennes, par Valence; celle de la Moselle, par Beurnouville; celle du Rhin, par Custine; celle des Alpes, par Kellermann; celle d'Italie, par Biron; celle des Pyrénées, par Servan; celle des Côtes, par la Bourdonnaye; enfin celle de réserve, par Berruyer. Les forces maritimes de la France consistent, à cette époque, en 188 bâtiments de guerre, et celles de l'Angleterre, en 423.

Le général Miranda, chargé, par Dumourier, d'aller faire le siège de Maëstricht, avait investi cette place le 22 février; elle lui opposait une vive résistance. Un corps d'émigrés français, enfermé dans ses murs, la défendait avec tout le courage que donne le désespoir. L'armée, qui protégeait le siège de Maëstricht, couvrait une ligne beaucoup trop étendue. Le prince de Saxe-Cobourg, commandant l'armée autrichienne, s'en était aperçu, et méditait une surprise. Le 1^{er} mars, il ouvre la campagne, se jette sur les avant-postes et les enlève. Dès le lendemain, 2 mars, les Français lèvent le siège de Maëstricht, et fuient avec la plus grande précipitation. La déroute est telle, qu'une multitude de fuyards arrive jusqu'à Paris (4).

La convention décrète, le 10 mars 1793, l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire, pour juger en dernier ressort les traîtres, les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. C'est ce tribunal qui, par la suite, devint si cruellement fameux sous le nom de tribunal révolutionnaire. Les girondins obtiennent d'abord qu'il ne pourra poursuivre les accusés que d'après un décret d'accusation prononcé par la convention elle-même; mais, peu de jours après, il est investi du double pouvoir d'accuser et de juger. La convention adjoint des jurés à ce tribunal; c'est elle qui les nomme: la commune de Paris et la société des jacobins lui présentent des hommes avides de remplir ces indignes fonctions. Les juges votent à haute voix; les jugements se forment à la majorité absolue des suffrages. En même temps, la convention décrète la confiscation des biens des condamnés.

Dumourier, deux ans auparavant, avait été envoyé dans la Vendée avec deux commissaires du Roi, Gallois et Gensonnet, pour apaiser des troubles religieux; il y était parvenu. Mais les mesures, que l'assemblée législative, et ensuite la convention avaient prises contre les prêtres, avaient été si violentes, qu'elles avaient eu peu de peine à ranimer la fureur des paysans du Bas-Poitou, hommes simples, religieux, robustes et courageux. Déjà l'autorité des magistrats rencontrait beaucoup d'obstacles dans ce pays. La noblesse y avait moins suivi, que dans les autres provinces, le parti de l'émigration, et n'en était que plus animée contre les funestes commencements de la république. Un décret de la convention, qui ordonne une levée de trois cent mille hommes, vient hâter une explosion, déjà jugée inévitable. Elle éclate, le 11 mars 1793. Les jeunes gens étaient rassemblés dans différents cantons pour tirer au sort; tout-à-coup ils se révoltent en criant: *Plutôt mourir ici!* Des gardes-chasses, une multitude de contrebandiers, dont ce pays était autrefois rempli, se joignent à eux, et

(1) Louis XVII, fils de Louis XVI, et de Marie-Antoinette-Joséphine Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, né à Versailles, le 27 mars 1785, et baptisé sous les noms de *Louis-Charles*, avait eu d'abord le titre de duc de Normandie, et plus tard, c'est-à-dire le 4 juin 1789, jour de la mort de Louis-Joseph-Xavier-François, son frère aîné, celui de dauphin. Il devient Roi, le 21 janvier 1793. Prisonnier au temple avec son père, il avait reçu le 20 janvier ses derniers embrassements, ses intentions religieuses, et sa recommandation de pardonner à ceux qui le faisaient mourir. Le 21, au moment où Louis XVI fut conduit au supplice, la reine et sa famille en pleurs, avaient sollicité auprès des officiers municipaux, la permission de descendre et d'embrasser le Roi. Sur le refus qu'ils en firent, le dauphin s'était arraché des bras de sa mère, s'était précipité aux genoux des gardes, et, joignant les mains, s'était écrié: *Laissez-moi passer, ah! laissez-moi passer; je veux parler au peuple, le supplice de ne pas faire mourir mon père.* Les gardes l'avaient repoussé brusquement. (*Mémoires historiques sur Louis XVI*, par M. Eckard, page 123.)

(2) En Espagne, l'indignation la plus vive s'était déjà manifestée. On savait que l'ambassadeur de cette cour, en France, avait inutilement témoigné l'extrême sollicitude de Charles IV, sur l'événement du procès

inténué contre Louis XVI, et que la convention, malgré les instances répétées de sa majesté catholique, avait rejeté la demande de tout secours. A la nouvelle de la mort de Louis, le roi d'Espagne fait donner à l'ambassadeur français, l'ordre de sortir sur le champ du territoire espagnol.

En Russie, l'impératrice Catherine II fit publier, le 19 février 1793, un ukase ou déclaration, exprimant son indignation de ce qu'en France, 700 monstres, parvenus à la tête d'un gouvernement usurpé par l'entassement de tous les crimes, en avaient fait l'usage le plus révoltant, en portant leurs mains parricides sur l'oint du seigneur, leur légitime souverain. Elle bannit de ses états tout français qui ne souscrirait pas une formule, contenant abjuration des principes impies et séditeux, introduits en France, et serment de fidélité et obéissance à Louis XVII. (*Mémoires historiques sur Louis XVI*, par Eckard, p. 133 et 134.)

Le 31 janvier, un décret de la convention réunit le comté de Nice au territoire français.

(3) Le gouvernement de droit, en France, résidait, depuis le 1^{er} janvier, dans la personne du roi Louis XVII, représenté par le régent. La république gouvernait de fait.

(4) Le 7 mars, la convention déclare la guerre à l'Espagne.

leur fournissent des armes. On va chercher les nobles, dans leurs châteaux, pour être les chefs d'une insurrection qui paraissait formée sans leur concours. Cette armée, qui prend le nom d'*Armée Catholique*, et agit au nom de Louis XVII, était favorisée par la nature du pays, l'un des plus coupés de gorges, de défilés, de ruisseaux et de marais, qu'il y eût en France. Elle se ralliait à ces deux mots : *Dieu et le Roi*. Elle obtint d'abord des succès. Elle bat toutes les gardes nationales que l'on force de toute part à marcher contre elle. Elle s'empare successivement, dans le courant du mois de mars, de plusieurs villes ou bourgades, telles que Chollet, Chantonay, Saumur, Ancenis. Le général Marsey, à la tête de trois mille hommes, veut marcher contre elle. Elle l'attire dans un défilé, et lui tue le plus grand nombre de ses soldats, sans qu'ils puissent se défendre.

Dumourier entretenait une correspondance assidue avec les girondins, par le moyen de Gensonné. Celui-ci l'informait des dangers pressants auxquels son parti était exposé. Quoiqu'il n'ait point d'affection pour eux, Dumourier veut les protéger. Il circule à Paris, le 12 mars, une lettre de lui, dans laquelle il menace les députés jacobins de la vengeance de son armée, s'ils osent attenter à la liberté et à la vie de leurs collègues. Il semblait qu'une telle manière de se déclarer dût exposer ce général à un ressentiment plus violent encore : Danton et Lacroix, pour lesquels il avait eu des égards, emploient leur puissance à suspendre la censure des jacobins ; ils en viennent facilement à bout. Mais Danton partait pour la Belgique ; il allait y surveiller de près le général Dumourier ; il promet aux jacobins, ou de l'amener à un prompt repentir de son imprudente déclaration, ou de le conduire à Paris, pieds et poings liés. Ce sont là les propres termes de Danton.

Dès que la convention est instruite des revers que les Français ont essayés devant Maëstricht, elle ordonne à Dumourier, d'abandonner son entreprise sur la Hollande, et de réimprimer toutes ses forces pour marcher contre le prince de Cobourg. Aussitôt il rejoint l'armée française, qui était en fuite, et la ramène au combat. Le premier qu'il livre à l'ennemi, est auprès de Tirlemont ; il est à l'avantage des Français. Le 18 mars, il engage une bataille près du village de Nerwinde. L'action commence entre sept et huit heures du matin. L'aile droite et le centre obtiennent sur l'ennemi des avantages très-marqués ; mais l'aile gauche, où se trouvent des bataillons de volontaires, fléchit et se met en fuite avec précipitation. L'armée autrichienne, qui avait essayé des pertes de la part de la droite et du centre de l'armée française, n'en poursuit pas la gauche ; ce qui donne à Dumourier la facilité d'exécuter sa retraite avec ordre. La perte de la bataille de Nerwinde entraîne, pour les Français, la perte de la Belgique (1).

A mesure qu'il se rapproche de la France, Dumourier sent qu'il est plus exposé aux coups de ses ennemis. Cette pensée l'effraye ; il conçoit des projets de vengeance. Tout en fuyant devant le prince de Cobourg, il entre en négociation avec lui, le 31 mars ; il a de fréquents entretiens avec le général Mack ; une suspension d'armes en est le résultat. Sans avoir rien préparé, sans s'être assuré des dispositions de son armée, il déclare à tout ce qui l'entoure, qu'il va marcher sur Paris. Il a arrêté avec le prince de Cobourg, que la constitution de 1791 sera présentée aux Français, et qu'ils uniront leurs forces pour les contraindre à la recevoir. En conséquence, avant de quitter la frontière, il envoie divers détachements de son armée pour s'emparer de Lille, de Valenciennes et de Condé ; mais leurs efforts sont inutiles ; les officiers qui commandent ces places, restent fidèles à la convention.

Le 30 mars, quatre députés conventionnels, Camus, Lamarque, Quinette et Bancal, et le ministre de la guerre Beurnonville, sont chargés d'aller signifier à Dumourier l'ordre de venir à la barre de la convention. Le général français leur répond avec ironie, et témoigne devant eux le plus profond mépris pour la convention et toutes les institutions qu'elle a faites ; il va jusqu'à leur déclarer que, s'il en avait le pouvoir, elle n'existerait pas un jour. Alors, l'un des députés, Camus, lui annonce qu'il le suspend de ses fonctions de général, et qu'il l'arrête. Dumourier, entouré dans cet instant des officiers de son état-major, fait entrer des hussards, et leur commande en allemand de

s'emparer des députés ; c'était le 3 avril. Sur-le-champ on les emmène ; on les conduit en Autriche, où ils restent jusqu'en 1795. Cette action indispose fortement l'armée de Dumourier contre lui ; elle l'abandonne, et se range sous les ordres de Dampierre. Dumourier bientôt se voit forcé de se retirer, pour échapper au danger qu'il court d'être livré. Le 4 avril, il va rejoindre le prince de Cobourg, avec le duc de Chartres, son aide-de-camp, quelques officiers, et quelques escadrons de hussards.

Lorsque la convention apprend que le fils de d'Orléans a partagé les desseins de Dumourier, elle affecte de croire le père complice du fils. Les jacobins le rejettent avec ignominie de leur sein. Ils sourient avec un dédain amer, lorsque, se présentant à la tribune, il dit pour toute apologie : *Je vois la statue de Brutus*. La convention décrète, le 8 avril, que les Bourbons seront transférés à Marseille. Le lendemain, 9, d'Orléans est arrêté et conduit à l'abbaye. Sa vertueuse épouse est gardée quelque temps au château de Bisy, près de Vernon ; elle est ensuite emprisonnée.

La convention, indignée enfin de ce que Marat, dans ses continuelles provocations au meurtre, désignait aux poignards la majorité de ses membres, a la force de lancer contre lui, le 13 avril, un décret d'accusation ; mais elle a la bizarre inconséquence de l'envoyer devant un tribunal, composé en partie de ses créatures et de ses amis. Marat, le 24 avril suivant, paraît devant le tribunal révolutionnaire ; il n'a point de peine à se justifier. Ses juges le déclarent absous. Après cela, ils l'embrassent, ils le couronnent, et une foule innombrable le porte en triomphe. La convention ouvre ses portes à cet obscur cortège, qui vient la braver, en proclamant Marat le meilleur ami du peuple.

On conspire ouvertement contre les girondins ; on a juré leur renversement. La commune de Paris s'est déclarée en insurrection ; les sections imitent son exemple et demeurent assemblées toute la nuit. Les girondins courent les plus grands dangers. On a placé, autour de la convention, une multitude d'hommes armés, qui font entendre des cris continuels de menaces. Cependant les députés qu'on veut perdre, s'apprennent à soutenir un combat inégal ; ils viennent armés à l'assemblée ; ils ne cessent d'invoquer leur autorité et sa protection ; ils parviennent à l'intéresser à leur cause. Le 18 mai, la convention ordonne la création d'une commission de douze membres, pour défendre tous ses membres dans leurs périls ; elle lui donne le pouvoir de lancer des mandats d'arrêt contre les perturbateurs. Cette commission se forme à l'instant ; les noms de ceux qui la composent redoublent la confiance. On distingue parmi eux, Babaud-Saint-Etienne, Mollevaut et d'autres hommes courageux. Ils débutent par un coup de force. Le 25 mai, ils font arrêter l'infâme Hébert au milieu même de la commune assemblée. C'est cet Hébert, qui, dans un journal nommé *le Père Duchesne*, faisait métier de corrompre, de dépraver le peuple. En marchant en prison, il emporte mille protestations, qu'il sera délivré et vengé.

Le 27 mai, la convention reçoit dans son sein, une foule de factieux, qui se présentent sous le nom de pétitionnaires. Ils viennent se plaindre d'une arrestation injuste, illégale, et demander qu'on leur rende un magistrat chéri. (Hébert était procureur de la commune.) Ils accompagnent leur demande de menaces et de cris. Le président de l'assemblée, Isnard, orateur véhément, leur répond que, si le fer était porté au sein de la représentation nationale, Paris serait anéanti, et que bientôt l'on chercherait sur les rives de la Seine, s'il exista. Cette expression hyperbolique impose à quelques jacobins ; mais, lorsqu'Isnard veut répondre sur le même ton à d'autres pétitionnaires, il ne fait qu'exciter leur fureur. Ils se précipitent à la tribune ; ils le chassent du fauteuil. Hébert de Sèchelles l'y remplace. Celui-ci, au lieu d'imiter la conduite ferme et courageuse d'Isnard, traîne la convention aux pieds des factieux. Il promet de leur rendre justice. Aussitôt il met aux voix, et prononce, au milieu de clameurs confuses, la suppression de la commission des douze, et la liberté d'Hébert. Cette séance orageuse est levée à minuit. Une chose qui doit être pour le monde un objet d'étonnement, c'est que les honneurs de la séance avaient été accordés à ces pétitionnaires factieux, et que, mêlés parmi les députés de la montagne, ils avaient voté avec eux.

(1) Le 23 mars, une portion de l'évêché de Bâle est réunie au territoire français.

Le lendemain, 29 mai, les girondins recommencent le combat. Ils font de vives protestations contre un décret que la fraude et la violence ont arraché à la convention. Comme les jacobins s'offrent un peu moins menaçants autour de l'assemblée, elle fait effort pour se dégager de sa peur. Elle répare un peu l'ignominie de la veille; elle déclare qu'Hébert restera encore en prison, et que la commission des douze continuera l'exercice de ses fonctions. Ce décret excite la colère des jacobins; ils redemandent encore une fois Hébert à la convention. Danton, Collot-d'Herbois tonnent contre le décret que l'assemblée vient de rendre; ils la menacent, avec le plus violent emportement, de la fureur et de l'indignation du peuple. Cette fois, les girondins sont accablés; tous leurs défenseurs les abandonnent. On prononce une troisième fois sur le sort d'Hébert; on le rend à la liberté.

Le 31 mai, à cinq heures du matin, de toutes parts on entend le canon d'allarme et le bruit du tocsin; les barrières sont fermées; les habitants de Paris courent dans leurs sections. Un long état de stupeur règne parmi eux. Bientôt il est interrompu par les terribles canonniers, qui ne cessent de crier: *Vive la montagne! périssent les girondins!* Voilà le secret révélé. Aussitôt on marche, armé, vers la convention. On lui présente une pétition, où on lui demande la proscription de vingt-deux députés et de la commission des douze; où on lui demande encore la fixation du pain à trois sous en assignats. Pendant ce temps-là, une autre scène insurrectionnelle se passe aux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. On rassemble les habitants de ces faubourgs; on leur parle du Palais Royal; on le leur représente comme le foyer des conspirations et le séjour des ennemis de la patrie; puis on les exhorte à y marcher. Ils se laissent persuader; ils s'y rendent, armés de piques. Déjà ils sont parvenus dans la rue Saint-Honoré. Mais Raffé, commandant de la section de la Butte-des-Moulines, informé de ce mouvement, a fait fermer toutes les issues du Palais-Royal, et pointer autour quelques pièces de canon. Quand les assaillants voient des hommes si bien disposés à se défendre, ils les regardent comme de bons républicains; ils vont les trouver, et fraternisent avec eux. Cependant, les membres de la commune de Paris étaient entrés à la convention; ils lui dictent leurs insolentes lois. C'est en vain que Vergniaud, que Doucet et de Pontécoulant cherchent à rendre quelque énergie à la convention. Sur la proposition de Barrère, elle décrète la suppression de la commission des douze, et accorde une solde de quarante sous par jour aux insurgés, en déclarant que les sections, dans cette journée du 31 mai, ont bien mérité de la patrie. De telles mesures réconcilient un peu les insurgés avec la convention; mais la commune et la montagne sont indignées d'avoir obtenu un si faible résultat. Elles ne s'en tiendront point là, et ne prendront aucun repos, avant d'avoir obtenu l'objet de leurs vœux et de leurs efforts.

L'insurrection, préparée par la commune de Paris, pour renverser définitivement les girondins, éclate le 2 juin 1793. La commune a armé cinq mille brigands; elle leur a donné, pour escorte, quatre-vingt mille hommes épouvantés, indécis; elle a mis à la tête de cette troupe, Henriot, homme féroce, qu'elle a distingué parmi les assassins du 2 septembre. Le mouvement commence à dix heures du matin. La convention venait de s'assembler. On marche sur le lieu de ses séances. Plusieurs pétitionnaires, sortis des rangs des insurgés, se présentent à la barre, et demandent que les députés traitres et conspirateurs soient livrés au peuple. Soudain, Lanjumeau, ce député qui, dans mainte occasion, a donné tant de preuves de son courage et de sa loyauté, s'élance à la tribune, et conjure ses collègues, dans le langage le plus énergique, de ne point céder à un tel vœu. La convention passe à l'ordre du jour sur cette pétition. Tous les jacobins alors, réunis aux tribunes, poursuivent la majorité de mille imprécations; un affreux tumulte s'élève. Toute délibération cesse pendant deux heures. Enfin, Barrère parvient à se faire entendre; il propose que les députés girondins soient suspendus; mais on

ne donne point de suite à sa proposition. Dans cet instant, Danton conseille à l'assemblée desortir, de s'aller présenter en masse aux-insurgés. Elle se rend sur-le-champ à cet avis. Quand elle est parvenue à une issue, qui donne sur la place du Caroussel, Henriot lui ferme le passage, et ordonne à ses canonniers de se tenir à leurs pièces. La convention essaye de repaître dans un autre endroit: Marat, à la tête de cent brigands, vient l'arrêter, et lui ordonne de rentrer, de délibérer et d'obéir. La convention rentre. Un homme affreux, Couthon, lui propose de mettre en arrestation, chez eux, trente députés qu'il désigne nominativement. La plupart des députés refusent de prendre part à la délibération, protestent contre la violence, et ne donnent point de votes. Mais les jacobins se lèvent, escortés de quelques satellites; et le décret est rendu.

Dès le lendemain de cette journée du 2 juin, des députés girondins, d'après le décret de la convention, sont gardés chez eux. Bientôt, ennuyés ou effrayés de leur captivité, les uns se cachent, les autres s'enfuient; ceux qui restent sont conduits en prison. Les députés qui sont parvenus à s'échapper, se réfugient à Caen. Ils sont accueillis par le peuple et les magistrats avec beaucoup d'intérêt et de bienveillance. Le général Félix Wimpfen, qui commande dans cette ville, unit sa cause à la leur. Il leur promet de les venger; il rassemble quelques hommes, et parle de marcher sur Paris. Le ci-devant marquis de Puisaye, attaché au parti royaliste, amène un renfort à Wimpfen; il unit sa troupe à la sienne, et en compose une petite armée de quatre mille hommes, à la tête de laquelle il se met en marche. Il fait dix-huit lieues, sans rencontrer d'ennemis. Arrivé à Vernon, il trouve un détachement de gendarmes, que la convention y avait envoyé, avec quelques pièces d'artillerie. A peine la troupe de Puisaye a-t-elle entendu le premier coup de canon, qu'elle prend soudain la fuite. Les chefs militaires de cette folle entreprise, se hâtent d'aller s'embarquer pour l'Angleterre. Pour les députés girondins, ils se retirent dans le midi, en traversant la Bretagne.

Les royalistes de la Vendée, dont presque toutes les excursions avaient été suivies du succès, et qui n'avaient encore reçu que de faibles secours de l'Angleterre, essayent de s'emparer de Nantes. Ils se présentent devant cette ville, le 24 juin. Tout semble devoir favoriser leur attaque. Nantes refusait de reconnaître la convention, et n'était défendue que par sa garde nationale; elle n'était point fortifiée; et l'armée royale n'avait jamais été ni plus nombreuse, ni plus animée: c'est dans de telles circonstances que Nantes est attaquée; cependant elle résiste, et triomphe. Tout le courage des Vendéens, toute l'habileté de Lescure, de d'Elbée et de la Roche-Jacquelein, leurs chefs, ne peut suppléer au défaut d'artillerie. Les vaincus commettent entre eux des méprises fatales, et laissent sur le champ de bataille trois ou quatre mille hommes, regardés comme l'élite de leur armée.

A-peu-près vers ce temps, les chefs de la montagne imaginèrent, pour soutenir leur popularité, de créer une constitution, en se promettant bien de ne l'établir jamais. Hérald de Séchelles est chargé de la rédiger; il donne ce qu'on lui demandait, des conceptions extravagantes et anarchiques; il les avait rédigées avec assez de précision et d'élégance. La montagne reçoit et présente ce code, le 27 juin 1793; elle le soumet à l'acceptation du peuple; elle fait jurer à tous les Français de le maintenir. Cette constitution n'a eu qu'une existence éphémère.

Les Corses, à la persuasion de Paschal Paoli, prennent le parti de se soustraire à la domination de la France. Le 26 mai 1793, il se forme une *consulta*, c'est-à-dire, une assemblée extraordinaire des députés de toutes les communes; Paoli y est nommé généralissime; le clergé est réintégré; les émigrés sont rappelés, et les députés de la république française pros crits. Les détails de ces événements parviennent à la convention, le 1^{er} juillet; elle casse la *consulta*, et ordonne l'exécution du décret d'arrestation déjà lancé contre Paoli.

Quelques tentatives, faites pour délivrer Louis XVII de sa captivité, sont dénoncées au comité de salut public (1). Le comité ordonne qu'on le sépare de ses parents. En consé-

(1) Le baron de Batz, intrépide ami du trône, qui déjà, à la fatale époque du 21 janvier, avait fait des tentatives, malheureusement infructueuses, pour enlever Louis XVI, et le dérober à la mort, essaye aussi de délivrer Louis XVII. Il parvient à l'introduire dans le Temple, où il a deux confidents sûrs de son projet. Toutes les mesures ont été prises pour le faire réussir. De Batz était au moment de devenir le libérateur de son Roi, et des trois membres de la famille royale captifs au Temple, lors-

qu'un incident imprévu fait échouer l'entreprise.

Un autre projet d'enlèvement de Louis XVII, est conçu par le comte Arthur de Dillon et d'autres royalistes, et paraît devoir se réaliser le 15 juillet. Les malheurs du jeune Roi avaient aussi intéressé quelques uns des hommes préposés à sa garde, entre autres, les sieurs Toulan et Lepitre. De concert avec le chausseur de Jarjayes, l'un des plus fidèles serviteurs de la Reine, ils avaient essayé de délivrer Louis XVII.

quence, le 3 juillet 1793, six commissaires de la commune viennent notifier à la reine l'arrêt qui lui enlève son fils. Et le relègue dans une autre partie de la tour du temple. Cette malheureuse princesse se désespère; son fils court se jeter dans ses bras; elle le défend contre les commissaires; elle les supplie de ne pas le lui ravir. Prières inutiles! les barbares n'entendent rien; le jeune enfant est entraîné. On lui donne, pour instituteur, ce monstre trop connu, cet infâme Simon, ce vil cordonnier, qui jouissait, et qui était bien digne de jouir de la protection et de l'amitié de l'exécrable Robespierre. Lorsque Louis XVII se voit seul, il se livre au plus violent désespoir. Pendant les deux premiers jours de son isolement, il ne cesse de pleurer, de demander sa mère, et refuse toute nourriture. Nous ne répéterons point ici toutes les tortures, tous les outrages, dont son féroce et méprisable gardien l'abreuve. On sait qu'il ne lui laissait pas un seul moment de repos, et que souvent il troublait son sommeil. Le 9 août 1793, la convention ayant proclamé, que la constitution, qui organisait la France en république, était acceptée, Simon ordonne à son prisonnier de crier *vive la république!* Mais, quelques menaces qu'il lui fasse, il ne peut l'obtenir. Le royal enfant lui résiste avec une héroïque fermeté. Qui croirait que cet atroce savetier pousse l'outrage jusqu'à exiger que son prisonnier, que son Roi, le servît à table? Un jour, sur le refus que fit le jeune prince de chanter certains couplets, il allait l'assommer d'un coup de chenet, si celui-ci n'eût eu l'adresse de l'esquiver. Mais la plume se refuse à tracer de pareilles horreurs. Nous nous trouvons heureux, que le cadre de notre ouvrage nous oblige à la plus grande brièveté dans nos récits.

Les troupes françaises, près des Pyrénées, avaient essayé des revers. Une armée espagnole avait pénétré par des chemins jugés impraticables; elle avait assiégé et pris, en peu de jours, l'importante forteresse de Bellegarde; elle avait envahi une grande partie du département des Pyrénées-Orientales; elle s'était emparée du port de Collioure. Ces nouvelles parviennent à la convention, le 6 juillet 1793.

Le prince de Cobourg s'était arrêté devant Condé. Un blocus de quatre mois épuise les vivres de la garnison; le général Chancel, qui commandait dans la place, lutte avec un courage bien rare contre la famine; mais tous ses efforts ne peuvent parvenir à la sauver. Condé est obligé de capituler, le 10 juillet; la garnison est faite prisonnière. Dix mois après, le général obtient d'être échangé; il revient dans sa patrie; les jacobins l'envoient au supplice, parce qu'il a été malheureux dans la défense de Condé.

Charlotte Corday, jeune fille, âgée de vingt-cinq ans, née dans le département de l'Orne, d'un père gentilhomme, mais demeurant à Caen, vient à Paris, le 12 juillet, dans l'intention de tuer Marat, que la renommée lui a peint comme un monstre, qui désoyait la France. Elle se présente chez Marat; il était absent; elle le prie, par un billet, de la recevoir le lendemain, disant qu'elle a d'utiles communications à lui faire. Le lendemain, 13 juillet, Charlotte Corday se rend chez Marat; elle le trouve au bain. Marat lui fait quelques questions, elle y répond; bientôt, tirant de dessous son fichu un couteau qu'elle avait acheté au Palais-Royal, elle le lui plonge dans le sein. Il crie; on vient; Charlotte Corday ne cherche point à s'évader; on l'arrête; on la mène en prison. Au bout de quelques jours, on vient la chercher, pour la conduire devant le tribunal révolutionnaire. Le moment où on l'interroge, est, pour elle, un moment de triomphe. Ses réponses sont pleines de présence d'esprit et de tranquillité. Elle est condamnée à mort; elle subit son supplice, le 20 juillet.

Depuis quatre mois, le roi de Prusse assiégeait Mayence. Custine, aidé de l'ingénieur Meunier, avait fait de cette ville l'une des plus importantes forteresses de l'Europe; il l'avait défendue jusqu' alors avec un grand succès; mais enfin, obligé de s'en éloigner, il y avait laissé une armée de quinze mille hommes, sous le commandement d'Aubert-Dubayet. Deux commissaires de la convention, Rewbel et Merlin de

Thionville, s'y étaient renfermés. Le roi de Prusse ordonne une nouvelle attaque contre Mayence; elle est conduite avec ardeur, avec habileté; la résistance est opiniâtre; une même redoute est prise et reprise quatre fois; Merlin de Thionville se conduit, comme un soldat intrépide; cependant les assiégés sont obligés de se rendre; ils capitulent, le 23 juillet 1793, sous la condition que la garnison retournera en France, mais qu'elle ne portera plus les armes contre les alliés. Ces troupes, envoyées contre les Vendéens, les battirent dans plusieurs rencontres.

L'armée du Nord avait essayé, le 7 mai, une déroute complète au camp de Famars; elle y a perdu la plus grande partie de ses magasins et de son artillerie. Dans cette circonstance critique, la convention tire le général Custine de l'armée du Rhin, où il n'avait pas été heureux, et le met à la tête de celle du Nord. Le 6 juillet, l'armée ennemie met le siège devant Valenciennes. Le comité de salut public ordonne à Custine de délivrer cette place, ou d'apporter sa tête à Paris. Le général français se place au camp de César, et déploie, pour secourir Valenciennes, toutes les ressources de l'art militaire; cependant, après vingt-deux jours de tranchée ouverte, le 28 juillet, Valenciennes est contrainte de se rendre; Custine est forcé dans son camp. Il est appelé à Paris, et livré au tribunal révolutionnaire (1).

Deux flottes ennemies, l'une espagnole, et l'autre anglaise, tenaient alors la Méditerranée, et croisaient à la hauteur de Marseille et de Toulon. Marseille reçoit un parlementaire anglais, qui, de la part de l'amiral Hood, lui promet du secours, à la condition de reconnaître Louis XVII et la constitution de 1791. Les Marseillais refusent, et aiment mieux supporter la ruine de leur cité, que de la livrer aux Anglais. Un même message arrive aux Toulonnais, pendant qu'ils sont livrés aux horreurs de l'anarchie; on leur fait les mêmes promesses qu'à Marseille, et sous la même condition. Toulon arbore le drapeau blanc, reconnaît Louis XVII, et ouvre, aux Anglais, cette belle rade, qui, si long-temps, avait assuré à la France l'empire ou le partage de la Méditerranée. C'est dans la nuit du 27 au 28 août, que l'amiral Hood prend possession de Toulon, au nom de Louis XVII.

Le 29 juillet précédent, le tribunal révolutionnaire avait commencé le jugement du général Custine; toutes ses opérations militaires sont soumises à l'examen de juges et de jurés, qui avaient vu plus de massacres que de combats. Il était moins embarrassé de se justifier, que de se faire comprendre. Le premier chef d'accusation contre Custine, était la reddition de Mayence, de cette ville qu'il avait prise en un jour, et qui avait arrêté pendant quatre mois, le roi de Prusse et le duc de Brunswick. Les jurés du tribunal révolutionnaire n'osaient encore prononcer sa condamnation. Depuis dix jours, la belle-fille de Custine leur disputait leur proie; elle paraissait sans cesse à ses côtés, et le défendait avec une énergie, avec une intrépidité qui attendrissaient le tribunal même; mais enfin les juges reçoivent l'ordre formel de condamner Custine, et ils obéissent. La peine de mort est prononcée le 27 août; il est conduit à l'échafaud. Une chose fait murmurer la foule, c'est, qu'au lieu de prendre, au moment de son supplice, l'attitude du guerrier, il paraît accompagné d'un confesseur.

Le duc d'York, maître de la Flandre maritime, vient se présenter devant Dunkerque, le 6 septembre, et somme cette ville de se rendre. Les républicains, commandés par le général Houchard, usent de diligence; au lieu de diviser leurs forces, ils réunissent toutes celles qui leur restent; ils laissent le prince de Cobourg continuer les incertitudes de sa marche, et ne songent qu'à surprendre le duc d'York. Trente-trois mille hommes se dirigent sur Dunkerque, à marches forcées, et y arrivent à temps pour protéger cette ville. Le 8 septembre suivant, un combat s'engage dans la plaine de Hondstchoste; la cavalerie, qui fait la principale force des Anglais, ne pouvant se déployer, est culbutée dans des marais; les soldats français montent la plus rare intrépidité; ils s'ouvrent un chemin, avec la baïonnette, au milieu

(1) A cette époque, le corps des émigrés français, qui avait à sa tête le prince de Condé, faisait partie de l'armée autrichienne, commandée par le comte de Vrimsar. Le prince de Condé n'était que feld-marchal-lieutenant, le duc de Bourbonnais général-major, le duc d'Enghien que simple major d'infanterie. Sans cesse aux avant-postes, sans cesse aux prises avec les républicains, le corps de Condé soutint constamment l'honneur de son nom.

Le 19 juillet 1793, quatre-vingts gentilshommes commandés par M. de Salgues, lieutenant-colonel du régiment de Condé, enlevèrent aux cris

de *vive le Roi!*, à trois cents républicains, une redoute placée entre Ziskam et Belheim. Un grand nombre de ces républicains étaient tombés, au pouvoir des émigrés, et attendaient la mort. Le prince de Condé leur fit donner tous les secours qui leur étaient nécessaires. Le régent écrivit de Hanovre, le 24 juillet, au prince de Condé, une lettre, pour lui exprimer sa satisfaction de l'affaire du 19, et son regret de n'avoir pas partagé les dangers et les lauriers de la noblesse française. M. le comte d'Artois en fit autant. (*Mém. historiques de la maison de Condé, tom. 2, pag. 73.*)

des ennemis; ceux-ci laissent quatre mille hommes sur le champ de bataille (1).

Depuis long-tems, les tyrans méditaient un moyen, qui pût les débarrasser de tous leurs ennemis. Le 17 septembre 1793, ils font rendre la loi des suspects par la convention; elle décrète qu'immédiatement après la publication de cette loi, tous les gens suspects, qui se trouvent sur le territoire de la république, et qui sont encore en liberté, seront mis en état d'arrestation; elle regarde, comme suspects, ceux qui se sont montrés les partisans de la tyrannie ou du fédéralisme, et ennemis de la liberté; ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme; ceux des ci-devant nobles, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la révolution. Les tribunaux civils et criminels sont autorisés par cette loi à retenir, en état de détention, les gens même, à l'égard desquels on aurait déclaré qu'il n'y avait pas lieu à accusation. On établit pour juges des suspects, les comités révolutionnaires; chaque village en a un; Paris en a quarante-huit. On se sert de tous les scélérats pour former les comités révolutionnaires. Quelques hommes, pour éloigner d'eux le titre de suspect, briguent l'emploi de les faire arrêter; cette fraude est bientôt découverte et punie. Les membres des comités révolutionnaires avaient, au-dessous d'eux, des gens dont la fonction était de dénoncer.

Par un décret du 1^{er} août 1793, la convention avait traduit Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire; depuis ce moment, elle avait été livrée à mille tortures. A peine son fils avait été arraché de ses bras, pour passer sous la surveillance du barbare Simon, que bientôt après on l'avait séparée de sa fille, et de madame Elisabeth; enfin, on l'avait fait sortir du Temple, pour la plonger dans l'affreux séjour de la Conciergerie. Le 3 octobre 1793, la convention décrète que le tribunal révolutionnaire sera tenu de prononcer dans la semaine, sur le sort de la veuve de Louis Capet. En conséquence, l'instruction du procès de Marie-Antoinette commence sur-le-champ. Tout le monde croyait qu'elle était trop fière pour se soumettre au rôle d'une accusée vulgaire; on ne songeait point qu'elle était mère. Elle répond aux jurés du tribunal révolutionnaire, et cherche à défendre ses jours. De malheureux prisonniers, détenus dans les prisons de la Conciergerie, qui avaient occupé des postes élevés pendant la révolution, sont amenés à l'audience, et interrogés comme témoins dans le procès de Marie-Antoinette d'Autriche: aucun d'eux ne fait de déposition contre elle; mais l'infâme Hebert et l'odieux Fouquier-Thinville viennent déposer qu'ils ont appris du jeune Louis Capet, que Marie-Antoinette s'était plusieurs fois livrée avec lui à des indécentes qui blessent la nature. Interrogée sur ce fait, Marie-Antoinette se tourne vers l'auditoire, et d'une voix extrêmement animée: *j'en appelle, dit-elle, à toutes les mères qui m'entendent; aucune d'elles croira-t-elle à la possibilité d'un tel crime?* Ce langage est adressé à des furies, et cependant il leur arrache des larmes. Marie-Antoinette, sur laquelle pesaient les mêmes accusations, que sur son époux, malgré la force des moyens qu'elle emploie pour se défendre, est condamnée au dernier supplice par le tribunal révolutionnaire; elle le subit le 16 octobre (2). Tout Paris était sous les armes; il n'y a personne qui ne s'attendrisse sur le sort de cette reine infortunée, et qui ne déplore sincèrement le coup fatal qui tranche ses jours.

Le 5 octobre 1793, la convention rend une loi portant que l'ère française compte, depuis le 22 septembre 1792, époque de la fondation de la république; que l'ère vulgaire est abolie pour l'usage des actes civils et judiciaires; que les mois seront de treute jours, avec cinq jours complémentaires, et qu'ils porteront des noms analogues aux saisons (3).

Dès les commencements du règne de la convention, les jacobins avaient appesanti leur joug affreux sur toutes les villes du Midi, mais particulièrement sur celle de Lyon, parce qu'elle s'était ralliée au parti le plus sage de la convention. Ils y avaient établi un club, à la tête duquel ils avaient placé le féroce Challier. Celui-ci, bientôt après créé procureur de la commune, avait exercé sur les citoyens des vexations et des cruautés inouïes. Les Lyonnais, irrités

à la fin d'un si barbare traitement, s'étaient révoltés. Le 29 mai 1793, deux jours avant le renversement de la Gironde, ils avaient marché contre l'hôtel de ville, gardé par dix-huit cents hommes et vingt pièces de canon, l'avaient attaqué et s'en étaient rendus maîtres. Challier avait été arrêté. Les nouveaux magistrats, ne pouvant résister au désir de tirer une juste vengeance, l'avaient fait juger et condamner. Aussitôt que la convention a eu connaissance de cet événement, elle ramasse dans Paris, par les soins de la montagne, tout ce qu'il s'y trouvait de brigands et d'assassins, en forme une armée, et l'envoie contre Lyon, le 12 juillet. Cette armée, arrivée aux environs de la ville proscrire, se recrute de quatre mille hommes tirés de l'armée du Piémont, et d'un grand nombre de gardes nationales venus des départements voisins. Elle compte soixante mille combattants, et possède cent pièces d'artillerie. Les Lyonnais, voyant le péril qui menace leur ville, se disposent à la défendre avec vigueur. Le triomphe de la journée du 29 mai, le souvenir des cruautés auxquelles ils ont été en proie pendant long-tems, enflamment leur courage, et leur inspirent des moyens de défense. Leurs mères, leurs filles, leurs sœurs, par leurs exhortations, les animent de la plus vive ardeur. Il n'y a que dix mille hommes qui se présentent pour combattre; mais ils sont tous résolus à vaincre ou à mourir. Les négociants et les principaux propriétaires de Lyon contribuent de leur fortune et de leur crédit pour approvisionner la ville. Les Lyonnais, ainsi, sont bientôt prêts au combat. Le brave comte de Précý est à leur tête. Le siège commence le 10 août. D'abord, ils remportent quelques succès sur les assiégeants. Presque toutes leurs sorties sont heureuses. Mais bientôt Lyon présente le tableau le plus affligant. Dubois-de-Grancé, commissaire de la convention, envoyé de Paris pour surveiller les travaux du siège, fait jeter continuellement des bombes dans la ville, et brûle un grand nombre d'édifices. Il se trouve dans Lyon des traitres qui lui indiquent, par des signaux, les lieux où ces bombes peuvent faire le plus de mal. Dubois-de-Grancé en fait jeter, même sur l'hôpital, quoique les Lyonnais aient arboré, sur le faite de cet édifice, un drapeau noir, pour annoncer qu'il devait être respecté. La famine vient se joindre à tant de maux; elle se fait cruellement sentir. Enfin les Lyonnais prennent le parti de céder. Les braves qui, pendant deux mois entiers, ont défendu la ville contre soixante mille hommes, sortent de la ville par le faubourg de Vaize; ils se dirigent du côté de la Savoie. Mais bientôt la cavalerie ennemie les atteint et les disperse; ils se jettent dans les bois voisins; on les y cerne; ils sont tous livrés à la mort. Une cinquantaine d'hommes seulement, conduits par Précý, parvient à gagner la Savoie. De Virieu, ex-constituant, qui commandait une colonne, périt dans cette journée. Cependant, l'armée assiégeante pénètre dans la ville abandonnée; elle en prend possession le 9 octobre 1793. Dubois-de-Grancé (chose qu'on ne pourra croire), est accusé d'avoir montré trop de douceur dans la conduite du siège de Lyon, et rappelé par la convention, ainsi que ses deux collègues. Ils sont remplacés par Collot-d'Herbois, Couthon et Manguet. Alors commence, dans Lyon, un long cours de vexations, de proscriptions et de massacres. Tous les jours les victimes sont menées à la mort par centaines. Le sang ne cesse de couler qu'au bout de cinq mois. Près de six mille personnes ont péri. Parmi elles, on distingue les personnages les plus recommandables. Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, est conduit à Paris, et décapité; l'architecte Morand, qui avait construit le pont Saint-Clair, subit à Lyon le même supplice: l'abbé Rozier, savant modeste et vertueux, qui avait voué sa vie entière au perfectionnement de l'agriculture, avait été tué durant le siège par l'éclat d'une bombe. Après tant de désastres, la convention veut ravir à cette malheureuse ville jusqu'à son nom. Par un décret du 12 octobre, elle lui donne celui de *Commune affranchie*; mais elle ne le porta pas long-tems (4).

Le 22 octobre, un rapport officiel apprend à la convention que la force des ennemis, dans Toulon, est de vingt vaisseaux de ligne, et leur armée de dix mille sept cents

(1) Le 10 septembre, la cour de Naples entre dans la coalition des puissances armées contre la France.

(2) Ce fut le même jour, qu'avant d'aller au supplice, Marie-Antoinette écrivit à madame Elisabeth, une lettre aussi touchante que sublime, où sa tendre inquiétude pour ses enfants et pour ses amis, et l'élevation de son âme se déploient d'une manière admirable. Madame

Elisabeth ne devait jamais la lire: mais la providence l'a conservée à la postérité.

(3) La principauté de Montbéliard est réunie au territoire français, par un décret du 10 octobre.

(4) C'est un décret du 7 octobre 1794, qui a rendu à Lyon son nom primitif.

hommes, parmi lesquels il y a des Anglais, des Piémontais, des Espagnols, des Napolitains et des Esclavons; que trois vaisseaux de ligne du premier ordre doivent partir incessamment pour Naples, afin d'en ramener Monsieur, régent du royaume de France, M. le comte d'Artois et l'évêque de Toulon; que près de six mille patriotes ont été envoyés aux mines d'Espagne; que pour le service, on ne se sert d'aucun Français, pas même des plus zélés royalistes; que les Anglais et les habitants de Toulon ne veulent plus de la constitution de 1791, mais l'entier rétablissement de l'ancien régime; que l'arbre de la liberté a été changé en potence, et que Louis XVII a été proclamé roi de France le 3 octobre 1793.

Le 9 octobre, la convention, ayant appris que les Anglais avaient fait pendre, à Toulon, un représentant du peuple, avait ordonné l'arrestation de tous les Anglais qui se trouveraient sur le territoire de la république, la saisie de leurs propriétés, et la prohibition de toute marchandise venant d'Angleterre. Le lendemain, 10 octobre, elle avait déclaré que le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. Par cette déclaration, elle plaçait les ministres, le conseil du gouvernement, les généraux et les principales autorités sous la surveillance immédiate du comité de salut public, et concentrait ainsi dans son sein tous les pouvoirs.

Le 14 octobre 1793, le duc de Brunswick et le comte de Wurmsér, à la tête de quatre-vingt mille hommes, attaquent l'armée républicaine, retranchée dans les lignes de Weissenbourg et de Lauterbourg. Elle était plongée dans une sécurité profonde. A peine le combat est-il commencé, que le cri : *Nous sommes trahis!* se répand parmi les soldats français. Il irrite la fureur des uns, et sert d'excuse au désespoir des autres. Ils combattent avec acharnement, mais sans ordre. Le corps des émigrés, qui formait, sous le commandement du prince de Condé, l'avant-garde des alliés (1), combat, comme si les formidables lignes de Weissenbourg et de Lauterbourg étaient la dernière barrière qui s'oppose à leur entrée triomphante dans leur patrie. La déroute des républicains est complète. Ils abandonnent les lignes; leurs magasins et une immense artillerie. Quelques corps, seulement, peuvent faire leur retraite; tout le reste se disperse. Trois généraux français passent à l'ennemi.

La ville de Mauheuge était soutenue par un camp retranché, que gardaient douze à quinze mille hommes. Dans les premiers jours d'octobre, le prince de Cobourg fait le blocus de ce camp avec soixante-dix mille soldats. Déjà les assiégés étaient réduits aux plus affreuses extrémités, lorsque Jourdan se présente, le 15 octobre, avec une armée bien inférieure à celle des Autrichiens, mais avec une excellente artillerie. On combat pendant deux jours sans résultats décisifs; mais, le 17 octobre suivant, une bataille sanglante s'engage à Vatignies. Après plusieurs heures de succès balancés, l'aile gauche des ennemis plie en désordre. Le prince de Cobourg repasse la Sambre. Il fait sa retraite en bon ordre, et n'est que faiblement poursuivi. Il eût couru de grands dangers, si la garnison de Mauheuge eût agi. La délivrance de cette ville est le fruit unique de la victoire de Vatignies. Carnot, dans cette journée, avait assisté Jourdan (2).

La convention fait proclamer le *maximum* des denrées à Paris, le 23 octobre; mais il ne s'observe point, et les marchandises disparaissent. Le même effet a lieu sur tous les points de la république.

Le 24, on propose de nouvelles dénominations pour les mois : on les arrête le 24 novembre. Ces mois sont : *vendémiaire, brumaire et frimaire*, pour l'automne; *nivôse, pluviôse et ventôse*, pour l'hiver; *germinal, floral et prairial*,

(1) Le comte de Béhisy et son fils, qui faisaient partie de ce corps, s'étaient couverts de gloire dans l'expédition de Bodenthal, qui avait préparé l'attaque des lignes de Weissenbourg. Ils acquirent de nouveaux lauriers dans cette attaque. Ce fut le comte de Vioménil qui força les portes de la ville de Weissenbourg.

(2) Le comte de Wurmsér, qui confiait toujours les postes les plus périlleux aux émigrés, chargea le corps de Condé d'enlever le village de Berstheim, dont les républicains s'étaient emparés; l'attaque eut lieu le 2 décembre; trois fois les légions de Mirabeau et de Hohenlohe avaient pris et perdu ce village, lorsque les chasseurs-nobles, conduits par le comte de Vioménil, s'avancent en criant : *à la bayonnette!* à la bayonnette. Le prince de Condé, qui ne voulait pas exposer son armée au feu d'une artillerie redoutable, s'efforça d'abord d'arrêter l'élan des émigrés; mais, les acclamations redoublant, il y céda, et le village fut emporté. Le duc de Bourbon, et le duc d'Enghien, combattirent à cette glorieuse affaire, y firent des prodiges de valeur, et y furent blessés. Le prince de Condé, s'étant placé en tête de deux bataillons de gentil-

pour le printemps; *messidor, thermidor, fructidor* et les jours complémentaires, pour l'été. Les nouveaux mois sont divisés en trois décades. Les dix jours de chaque décade sont appelés *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi et decadi* : ce dernier remplaçait le dimanche, et était chômé de même. Pendant quelque tems, les jours complémentaires portent le nom ridicule et ignoble de *sans-culottes*, du surnom de *sans culottes*, dont s'honoreraient alors ceux qui prétendaient être les patriotes les plus zélés.

Les girondins avaient été appelés, après la Reine, au tribunal révolutionnaire; la convention les y avait envoyés. Le comité de sûreté générale, subordonné au comité de salut public, mais pressant toujours l'exécution des crimes que celui-ci avait ordonnés, avait préparé l'acte qui accusait ces malheureux députés. Amar en est le rapporteur. Le 3 octobre, il monte à la tribune; puis, prononçant des regards farouches sur le côté droit de l'assemblée, il dit qu'il existe encore, dans le sein de la convention, des traîtres que la loi doit frapper, et propose à ses collègues de se consigner eux-mêmes dans la salle, pour leur fermer la fuite qu'ils méditent. La convention se lève, et rend ce décret. Elle se forme en prison. Alors Amar lit un rapport, où il s'efforce de flétrir ceux qu'il accuse, en leur associant ce Philippe-Egalité, ce duc d'Orléans, que tant de fois les girondins avaient voulu bannir. A la suite d'un tel rapport, quarante députés sont traduits au tribunal révolutionnaire. Plusieurs de ceux-ci sont arrêtés dans la salle même. Vingt autres, qui déjà avaient fui, sont *mis hors la loi*. Enfin soixante-treize députés, signataires de la protestation du 2 juin, sont saisis sur leurs bancs et conduits en prison.

Quelques jours après, Amar monte encore à la tribune, et vient demander que les soixante-treize signataires soient mis en jugement. A cette proposition, la terreur glace toutes les âmes; un long silence règne dans l'assemblée. Enfin il se présente un défenseur pour ces députés. Qui le croirait? C'est Robespierre. Mais c'est un motif politique qui lui a inspiré cette action généreuse. La montagne lui offre à la vérité des sujets obéissants; mais il craint d'y rencontrer des rivaux : il veut lui opposer un contre-poids, dont il puisse se servir un jour.

Vingt-deux députés girondins sont en la puissance du tribunal révolutionnaire. L'acte d'accusation est collectif, et ne désigne des faits particuliers que pour cinq ou six d'entre eux. Le tribunal révolutionnaire demande et obtient un décret qui lui permet de fermer les débats, *dès que la conscience des jurés sera éclairée, soit que tous les accusés aient été entendus ou non*. D'infâmes témoins se présentent pour déposer contre eux. Ces témoins, ce sont Chabot, Chaumette, Hébert. Nul des députés accusés ne trouve grâce; nul ne l'a implorée. Lorsqu'ils entendent leur arrêt de mort, ils font retentir les voûtes de la salle de ce cri unanime : *Vive la république!* puis ils s'embrassent. Ils sont conduits à l'échafaud, le 31 octobre 1793. Le barbare Fouquier-Thinville avait ordonné que le cadavre de Valazé, qui s'était donné la mort en présence même du tribunal révolutionnaire, fût placé à côté d'eux (3).

Le 1^{er} novembre 1793, les chefs des Vendéens créent, au nom du roi Louis XVII, des bons royaux pour une somme de 900,000 livres. Ces bons portent un intérêt de quatre un quart pour cent, et sont hypothéqués sur le trésor royal, et remboursables à la paix.

Le même jour, la convention rend un décret portant la démolition des villes, bourgs et villages qui donnaient asile aux rebelles, et prononçant la confiscation des biens de

hommes, et tirant l'épée : « Messieurs, leur avait-il dit, vous êtes tous » des Bayards, marchons au village; mais je passe mon épée à travers » le corps de celui qui y entrera avant moi. » Le prince entra effectivement le premier dans Berstheim. Deux jours après, le général Pichegru fit attaquer les postes voisins de Berstheim. Le prince de Condé y envoya des secours de cavalerie et d'infanterie, et les républicains furent repoussés; mais, les alliés s'étant retirés derrière Haguenau, et ce mouvement laissant à découvert le corps des émigrés, le prince crut devoir abandonner sa position de Berstheim. *Monsieur*, qui était alors à Turin, y reçut la nouvelle du combat de Berstheim, et écrivit de suite au prince de Condé, une lettre de félicitation : « Jouissez, lui dit-il, de cette » belle journée, comme bon français, comme général, comme vaillant » chevalier, et comme père. »

(3) Le 26 octobre 1793, un décret de la convention avait rendu les religieux et religieuses habiles à recueillir des successions.

Le 30, un autre décret admit les enfants au tiers du partage des successions de leurs pères et mères, ouvertes depuis le 14 juillet 1789.

ceux qui, sortis de France avant le 14 juillet 1789, n'y seraient pas rentrés depuis.

Les jacobins avaient résolu la mort de d'Orléans. Robespierre avait dit à la tribune : *Il faut que Philippe d'Orléans meure.* On fait venir celui-ci de Marseille, où il était gardé, depuis la défection de Dumourier. Il arrive à Paris le 2 novembre, deux jours après la mort des vingt-deux députés. Le tribunal révolutionnaire entend avec dédain sa justification, qui ne pouvait consister que dans le récit de ses forfaits. Cet homme, à qui on ne connaissait aucune espèce de courage, reçoit sa condamnation avec un sourire. Il demande, pour toute grâce, qu'on ne remette pas, comme c'est l'usage, sa mort au lendemain. La foule se presse sur son passage. Il brave avec impudence les outrages de la multitude, dont il avait été long-temps la méprisable idole. La tranquillité de ses derniers moments étonne plusieurs hommes indignés, qui étaient accourus, pour jour de son supplice.

Le 7 novembre, quelques prêtres exaltés, parmi lesquels on distingue l'évêque de Paris, font abjuration du culte catholique. A la suite de cette scène, la convention décrète gravement que le comité d'instruction publique s'occupera d'une loi qui substitue un culte raisonnable à celui que ces prêtres viennent d'abjurer. Plusieurs députés se lèvent avec enthousiasme, et assurent que ce jour fera époque dans l'histoire; que c'est la raison qui reprend son empire.

Roland avait fui. Madame Roland, restée à Paris, avait été arrêtée et livrée au tribunal révolutionnaire. Le 8 novembre, elle est amenée, et prononce une défense qu'on peut regarder comme l'une des plus éloquentes imprécations contre le pouvoir odieux qui régnait alors. Elle est condamnée. Le lendemain, 9 novembre 1793, on la mène à la mort. Elle avait pour compagnon de son supplice un homme qui montrait quelque affaïssissement; elle s'occupe à ramener son courage, et nie à faire naître un sourire sur ses lèvres. Elle a la générosité de renoncer pour lui à la faveur, qui lui avait été accordée, de monter la première à l'échafaud. En voyant une colossale et effrayante statue de la liberté placée près de l'instrument de mort, elle s'écrie : *O liberté! que de crimes on commet en ton nom!*

Le lendemain du jour qui a vu trancher les jours de cette femme courageuse, le tribunal révolutionnaire prononce la peine de mort contre Bailli, ancien maire de Paris. Les jacobins viennent demander à la convention, et la convention décrète que le lieu de son supplice sera le Champ de Mars (1). Ce n'est point assez pour les jacobins que ce raffinement de barbarie. Le 11 novembre, le malheureux Bailli arrive, après un voyage de deux heures, au lieu de l'exécution. Les jacobins, et surtout les femmes qui les excitent, voulant prolonger son agonie, s'écrient que le Champ de Mars serait souillé du sang de Bailli. Le tems était affreux, et ajoutait à la longueur de ces apprêts. Un moment avant l'exécution, un des bourreaux s'approche de l'ancien maire de Paris, et lui dit : *Tu trembles, Bailli! — Mon ami, répond celui-ci, c'est de froid.*

Cette épouvantable année 1793, voit presque tous les girondins périr d'une mort tragique. Une foule d'autres personnages recommandables portent leurs têtes sur l'échafaud. La convention, absolument dirigée par les jacobins, n'épargne aucun talent, aucune vertu. Robespierre fait rechercher, surtout, avec un soin particulier, les anciens membres de l'assemblée constituante, et les envoie à la mort. Parmi ceux-ci, on remarque l'ex-ministre Dupont-Dutertre et les ex-constituants Barnave, Chapelier, Thouret et d'Espréménil.

Le 14 novembre, les royalistes, qui ont fait avec succès une incursion dans la Bretagne et sur les côtes de la Normandie, somment les officiers municipaux de Granville de leur livrer cette place. On ne répond à cette sommation,

qu'en se préparant à se défendre. Granville est attaquée avec cette fureur qui guide les Vendéens au combat; et la place, défendue avec une énergie et une valeur vraiment héroïques. Les royalistes sont forcés de faire retraite, après avoir éprouvé une perte considérable.

C'était le général Houchard qui, sous les murs de Dunkerque, avait battu l'armée anglaise, le 8 septembre 1793. Le cri de l'armée s'était élevé contre lui. On prétendait qu'il avait montré une lenteur très-suspecte à poursuivre les avantages de cette victoire. Il avait donc été arrêté. Comme Houchard avait dénoncé Custine, son bienfaiteur, il trouve aussi des dénonciateurs. Les juges du tribunal révolutionnaire prononcent sur toutes les opérations de la bataille. Houchard est déclaré traître, et, comme tel, condamné. Il est conduit au supplice, le 16 novembre de la même année. Il ne montre, près de l'échafaud, d'autre impression que celle de l'étonnement. La voix des soldats avait déferé au général Jourdan le principal honneur de la journée de Hondtschoote.

Le 23 novembre, le siège de Toulon, entrepris par les troupes de la république, est poussé avec une vigueur qui étonne l'ennemi; le général Dugommier, qui le commande, n'épargne aucun des moyens qui peuvent en assurer le succès: il est secondé par le chef du génie Marescot, et par un jeune officier, Buonaparte, qui s'y distingue dans le service de l'artillerie. Le 30 novembre, les Anglais font une sortie dans laquelle ils obtiennent d'abord quelques avantages; mais bientôt, repoussés avec vigueur, ils regagnent avec précipitation leurs retranchements et les forts. C'est dans le rapport, que le général Dugommier fait au gouvernement, de l'issue de cette sortie des Anglais, qu'il est question, pour la première fois, de Buonaparte, comme d'un de ceux dont l'intelligence et le courage ont contribué le plus au succès de cette journée (2).

Les Vendéens, après différents circuits, se trouvent rapprochés de leur terre natale. Le 5 décembre 1793, ils font une entreprise sur la ville d'Angers, qui déjà une fois avait été en leur puissance. Ils succombent, quoique Rossignol, général de l'armée de la république, commande cette place, Rossignol qu'ils avaient battu dans presque toutes les rencontres. Ils n'osent ou ne peuvent se reporter sur la rive gauche de la Loire. Cette armée offre un tableau déplorable. Plusieurs milliers de femmes, d'enfants, de vieillards, marchent à sa suite; ils sont exténués, harassés, expirants.

Quelques jours après l'échec qu'ils ont essayé sous les murs d'Angers, les Vendéens entrent dans la ville du Mans, et s'y livrent aux douceurs du repos; ils étaient accablés de fatigues. Westermann, celui des généraux républicains qu'ils redoutent le plus, s'occupe de les surprendre dans le calme momentané, auquel ils s'abandonnent.

Le 12 décembre, il les fait attaquer sur plusieurs points dans la ville du Mans, où ils sont retranchés. Les Vendéens, sentant que toute retraite leur est fermée, combattent avec furie, et réussissent à repousser leurs ennemis. Westermann se disposait à faire sa retraite, lorsqu'une colonne de troupes fraîches arrive et rétablit le combat; il s'engage auprès du pont, que les Vendéens avaient soutenu par une redoute. La bayonnette devient presque la seule arme entre les combattants. La redoute est emportée. Les Vendéens, ayant abandonné le pont, se défendent dans la ville; ils font feu sur leurs ennemis, des fenêtres et des toits. Mais enfin ils succombent. Deux ou trois mille d'entr'eux, seulement, parviennent à s'échapper. Ils ont perdu leurs plus valeureux capitaines. Ils ont vu égorger, sous leurs yeux, leurs pères, leurs épouses et leurs enfants. C'est des débris de cette armée que naît la *Chouannerie*. Les départements, qui composent la Bretagne et la partie la plus considérable de la Normandie, furent le théâtre de ses dévastations.

Le siège de Toulon se continuait vigoureusement. Le 14 dé

(1) On se rappelle que, sous l'assemblée constituante, un rassemblement de factieux, ayant eu lieu au Champ de Mars, MM. Bailli et de La Fayette, accourus à la tête de la garde nationale pour le dissiper, vengent fait tirer sur lui. Ce fut cette journée que les jacobins voulaient servir sur l'ancien maire de Paris.

(2) Issu d'une ancienne famille noble de Corse, alliée, dès l'an 1632, à la maison de Gondi, qui avait été revêtu en France, pendant plusieurs générations, des dignités les plus éminentes de la couronne; né d'un père, qui suivit successivement et avec une égale distinction les fonctions de la magistrature et la carrière des armes, Napoléon Buonaparte entra, dès l'âge de neuf ans, en 1777, à l'école militaire de Brienne, d'où il passa à celle de Paris le 22 octobre 1784. La nature l'avait doué d'une humeur sombre et méditative, que nourrissait encore la lecture

de Plutarque, pour lequel il professait une admiration particulière. On ne tarda point à reconnaître dans le développement des passions de Buonaparte, et jusques dans le délabrement de ses études, le germe de cette ambition, qui devait un jour se manifester d'une manière si désastreuse pour l'Europe. Ce fut alors qu'un des professeurs de l'école militaire, chargé de rédiger des notes sur les divers élèves, écrivit à côté du nom de Buonaparte ce jugement, cette prédiction, que le tems a rendus d'une vérité frappante : *Corse de nation et de caractère; il ira loin, si les circonstances le favorisent.* Buonaparte devint, en 1781, sous-lieutenant au régiment de La Fère, artillerie; et l'on verra dans la suite de cet ouvrage, combien la juste prédiction, qu'il a toujours eue depuis pour cette arme, lui a valu de succès glorieux.

tembre, une attaque générale se dirige sur une redoute qui, par sa situation, forme le principal point de défense de l'ennemi; il la croit inexpugnable; mais elle est emportée par la valeur française, que rien n'arrête. Alors l'ennemi ne songe plus qu'à regagner ses vaisseaux. Après la prise de la redoute anglaise, les forts St.-Antoine et de Malbousquet tombent au pouvoir du vainqueur. Rien ne résiste plus aux Français. La confusion est dans Toulon. Les marins, qui craignent pour leurs vaisseaux, se hâtent de quitter la rade, et les troupes de terre ne veulent plus s'exposer à tenir dans une place, dont l'ennemi victorieux occupe tous les dehors. Partout on ne pense plus qu'à fuir. Une infinité de familles, se rappelant le sort des Lyonnais après la prise de leur ville, courent chercher sur la flotte ennemie un asile contre le ressentiment de leur patrie; mais la plupart des bâtiments qui les portent coulent bas, les uns par l'excès de leur charge, les autres par les batteries des rivages opposés, et quelques-uns par le canon même des Anglais, qui noient ceux qu'ils doivent protéger. Le 18 décembre, le dernier fort, qui défend Toulon, est pris par l'armée républicaine. Le 19, elle entre dans la ville. Fréron et Barras, commissaires de la convention, qui ont déployé de l'intelligence et de la bravoure pendant le siège de Toulon, se montrent cruels et atroces dans la vengeance. Ils font périr plus de 400 Toulonnais par la canonnade et la fusillade.

Le même jour, 19 décembre, et les jours suivants, les troupes de la république, commandées par les généraux Westermann, Marceau et Kléber, attaquent les Vendéens à Savenai. Ils remportent sur eux une victoire complète, décisive, qui abat pour jamais la grande Vendée. En effet, cette contrée, alors, change absolument de caractère; et depuis elle n'eut plus que de faibles moyens de résistance. Il n'y eut plus d'ensemble dans les opérations de ses chefs.

Un combat sanglant a lieu à Geisberg, le 26 décembre, entre les Français et les Autrichiens. Ceux-ci sont mis en déroute. La saison, à cette époque, était extrêmement rude; et cependant les troupes de la république se montrent animées d'une ardeur vraiment étonnante et inconnue jusqu'alors. Il existe entre elles une si vive et si constante émulation de bravoure et d'audace, qu'elle les conduit à une suite rapide de succès, à peine croyables. Le 27 décembre 1793, l'armée du Rhin, après avoir battu l'ennemi à Werdt, force les lignes de Lautern et de Weisseburg. Le lendemain, 28, elle oblige les Prussiens à lever le siège de Landau. Cette même armée, le 21 nivôse an II (10 janvier 1794), (1) elle emporte les postes établis à Spire et à Gemersheim, où sont des magasins considérables de vivres et de fourrages. Le 26 nivôse an II (15 janvier 1794), elle s'empare de Worms et du fort Vauban. Les coalisés sont alors forcés d'évacuer entièrement le Bas-Rhin.

Dans les premiers jours de pluviôse an II (fin de janvier 1794), les troupes de la république attaquent les chouans dans la forêt du Pitre, entre Vitré et Laval. Cernés sur plusieurs points, un grand nombre d'insurgés sont faits prisonniers et envoyés à Vitri, où ils sont fusillés. Cette expédition est remarquable, parce qu'on y découvrit la correspondance des chouans avec les commandants de Jersey et de Guernesey.

Un décret de la convention, en date du 13 pluviôse an II (1^{er} février 1794), ordonne la démolition de tout château-fort, tour ou tourelle garnis de créneaux, qui pourraient exister sur le territoire de la république, à l'exception des postes militaires. Les autorités constituées des communes rurales, saisissant mal l'esprit de ce décret, ou voulant en profiter pour satisfaire des haines particulières, font démolir, même de simples pavillons. Ces abus, ces actes arbitraires ne cessèrent entièrement, que lorsque la France fut délivrée du régime révolutionnaire.

Le 14 pluviôse suivant (2 février), la convention, par un décret, déclare traîtres à la patrie, et dignes de mort, les commandants de vaisseaux de lignes, de frégates, et autres bâtiments de guerre, qui amèneront le pavillon national devant les vaisseaux ennemis, quel'en soit le nombre, à moins d'un danger évident d'être coulés bas.

Le 16 pluviôse (4 février), la convention rend un autre décret, par lequel elle déclare l'esclavage aboli dans toutes les colonies françaises.

Au mois de ventôse an II (mars 1794), on voit sur pied les armées les plus nombreuses que jamais peut-être l'Europe ait présentées. La France seule, avait levé plus d'un million de combattants, nombre supérieur à ce qu'elle pouvait armer et employer. Le décret de réquisition du 23 août 1793, en avait fourni près des quatre cinquièmes. Le gouvernement français fait une répartition assez habile de toutes ces forces, pour qu'elles ne soient ni incommodes, ni dangereuses. Les leçons de l'art militaire ne sont données aux nouvelles troupes, que sur les champs de bataille. Comme tous les points des frontières françaises sont menacés à la fois, les bataillons circulent sans cesse de l'une à l'autre. De cette façon, ils n'épuisent point un même pays, fournissent des garnisons à toutes les places, et donnent des renforts assurés après une défaite. Les armées ont à leur tête des généraux déjà connus de la victoire. Pichegru commande celle du Nord; Jourdan, celle de Sambre-et-Meuse. Elles doivent agir ensemble, et porter les plus grands coups. Dans de telles circonstances, les sciences perfectionnent l'artillerie, et imaginent un procédé plus expéditif pour la préparation du saprêtre.

La capitale offre sur tous les points, dans tous les quartiers, des maisons d'arrêt. Le 21 ventôse an II (11 mars 1794), un relevé officiel porte à plus de 6000 les prisonniers qu'elles renferment. Ils sont incarcérés comme suspects, ou soupçonnés de l'être; et les haines particulières créent des suspects: elles amoncellent dans les prisons les amis de la chose publique, à côté de ceux qui conspirent contre elle. Bientôt le nombre des prisonniers monte à 9000. La terreur est dans le sein des familles; elle s'étend sur toute la surface de la république. Les échafauds sont dressés partout. L'innocent et le coupable y sont traînés sans distinction; le même couteau les égorge. Le nombre des victimes est incalculable. (2)

Hébert, Chaumette et un certain nombre de leurs partisans, avaient été arrêtés dans une de leurs assemblées nocturnes. Ils étaient accusés de conspiration contre la république. Ils paraissent à leur tour devant ce tribunal révolutionnaire, à qui ils ont pu commander mille morts; ils sont condamnés. Le 4 germinal an II (24 mars 1794), Hébert est envoyé à la mort. Avec lui périssent plusieurs de ses complices. Les principaux sont Ronsin, général de l'armée révolutionnaire; Anacharsis Clootz, député à la convention; Vincent, secrétaire-général du département de la guerre; Prouli; Pereira; Dubuisson. Les autres sont plus obscurs; mais ils ne sont pas moins coupables. Le peuple accourt en foule à leur supplice, leur prodigue les outrages, et se plait surtout à tourmenter Hébert, en lui appliquant les plaisanteries atroces, par lesquelles il désignait la guillotine.

Le 11 germinal an II (31 mars 1794), Danton, Camille Desmoulins, Lacroix, Philippeaux, Hébert-de-Séchelles et le général Westermann, sont arrêtés. Le lendemain, la convention paraît agitée. Legendre, ami de Danton et de Camille Desmoulins, cherche à rallier tous leurs amis tremblants. Il leur montre un sort semblable, comme le prix mérité de leur lâche silence. Les députés, qui composent la montagne, écoutent d'abord sa réclamation avec quelque faveur; mais, les membres du comité de salut public étant entrés dans l'assemblée, et Robespierre ayant dit à Legendre ému et déconcerté: *achève; il est bon que nous connaissions tous les complices des traîtres, il ne se trouve plus personne qui ose l'appuyer.* Le procès de Danton et de ses collègues est conduit par le tribunal révolutionnaire, avec les mêmes formes qu'eux-mêmes avaient imaginées pour hâter la condamnation des girondins. Danton commence sa défense, et montre qu'il espère entraîner Robespierre dans sa chute. Le président du tribunal le rappelle à la question. Alors s'engage une lutte orageuse. Les accusés insultent leurs juges. La convention, instruite de ce qui se passe dans le tribunal révolutionnaire, rend un décret pour faire terminer les débats. Les accusés sont tous condamnés, sans avoir été entendus. Leur supplice a lieu le 16 germinal an II, (5 avril 1794). Le peuple le voit sans joie, et même avec quelque apparence de douleur.

Le 30 germinal an II (19 avril 1794), il se fait un traité entre l'Angleterre, la Prusse et la Hollande. Le monarque prussien s'engage à fournir à la coalition soixante-deux mille quatre cents hommes, moyennant un subside de cinquante

(1) Depuis quelque tems on se servait du nouveau calendrier.

(2) Le 20 mars 1794, les Anglais s'emparent de la Martinique.

mille liv. sterl. par mois, qui doit être payé par l'Angleterre et la Hollande. Une clause du traité porte, que toutes les conquêtes, faites par l'armée prussienne, le seront au nom de l'Angleterre et de la Hollande; qu'elles resteront à leur disposition pendant le cours de la guerre, pour en être fait par elles, à la paix, l'usage qui leur paraîtra convenable.

Le vertueux Malesherbes, après son action généreuse et trop inutile, rentré dans sa retraite, y vivait environné de sa fille et de ses petits-enfants; on y cachait un jeune homme de la famille, accusé d'émigration; tout-à-coup on vient faire perquisition chez Malesherbes; le jeune homme est découvert: ils sont tous arrêtés. Lorsque le défenseur du Roi entre dans la prison, tous ceux qui s'y trouvent se lèvent et lui prodigent des marques de respect et d'admiration. Le 3 floréal an II (22 avril 1794), il paraît devant le tribunal révolutionnaire; tous les juges ferment ou détournent les yeux, pour ne pas voir ce vertueux vieillard, entouré de sa famille, pour ne pas voir les larmes du peuple: Malesherbes est condamné à la mort, avec plusieurs membres de sa famille. C'est dans la même journée, que les ex-constituants le Chapelier et Thouret entendent prononcer leur condamnation.

Les Français, du côté de la Flandre maritime, remportent des avantages importants. Le 7 floréal an II (26 avril 1794), ils entrent dans Courtrai, et menacent Menin. Bientôt Clairfait marche au secours de cette ville; il est battu. Quelques jours après, il revient attaquer les Français dans Courtrai même; il dispose ses batteries, de manière à dominer la ville: les troupes françaises en sortent sous le feu de ses obus et de ses canons; elles chargent l'ennemi avec impétuosité, et le délogent de ses postes avancés. Cette action se passe le 24 floréal (13 mai). Le général Clairfait est contraint de battre une seconde fois en retraite.

Dans les premiers jours de floréal an II (derniers jours d'avril 1794), l'armée des Pyrénées orientales attaque, à l'improviste, le centre de l'armée espagnole, aux environs de Bagnols; ce choc inattendu la déconcerte; en moins d'une demi-heure, toutes ses batteries sont emportées à la baïonnette; elle éprouve une déroute complète; sept mille hommes rendent les armes à Dugommier; il les reçoit avec humanité; près de deux cents pièces d'artillerie sont abandonnées par les Espagnols, qui fuient à travers les montagnes. Bientôt l'armée française entre dans Bagnols, et se prépare à reprendre Collioure, le Port-Vendré et le fort Saint-Elme. Toutes ces places tombèrent sous ses armes, le 7 prairial suivant (26 mai); leurs garnisons, qui étaient de sept mille hommes, subirent des conditions humiliantes; dans le traité de capitulation, elles furent assujéties à déclarer que les émigrés français étaient traités à la patrie, et qu'ils n'avaient dû qu'à la trahison la possession des places qu'elles rendaient.

Le 16 floréal (5 mai), la convention envoie au tribunal révolutionnaire les fermiers-généraux des droits d'entrées, sous le règne de Louis XVI et de son prédécesseur; elle les accuse de concussion; mais les griefs qu'elle articule contre eux, procèdent moins de leur régie, que des vices du gouvernement sous lequel elle a eu lieu; les fermiers-généraux percevaient d'après les clauses de leur bail; or, si elles étaient concussionnaires, la faute en était au gouvernement qui les avait consenties. La convention, à la séance du 18 floréal (7 mai), après un long discours de Robespierre, où le scélérat hypocrite fait l'éloge de vertus qui lui sont étrangères, reconnaît l'existence d'un Être suprême et l'immortalité de l'âme; à cette occasion, elle décrète des fêtes morales, dont la première sera en l'honneur de l'Être suprême et de la nature, et les autres, en l'honneur des bienfaiteurs de l'humanité, de la justice, de la bonne foi et du bonheur public. Ainsi, les mêmes hommes qui couvrent la France d'échafauds, qui accordent l'impunité aux déprédateurs, qui souffrent la violation des personnes et des propriétés, décernent un culte aux bienfaiteurs de l'humanité et à toutes les vertus qui honorent les hommes!...

C'est le 19 floréal an II (8 mai 1794), que les fermiers-généraux sont conduits à l'échafaud; avec eux périt l'infortuné Lavoisier, le créateur de la chimie, cet homme si recommandable, à qui les arts et les sciences étaient redevables de tant d'expériences importantes. Lavoisier était né à Paris; il avait cinquante ans, lorsque sa tête tomba sous la hache révolutionnaire. Lorsque, devant le tribunal, il entendit sa condamnation, il témoigna le désir qu'on différât son supplice de quinze jours, parce qu'il avait à compléter quelques expériences utiles à la république. Le pré-

sident du tribunal révolutionnaire, le barbare Dumas, lui répondit: *point de sursis, nous n'avons plus besoin de chimistes.*

Il restait une victime auguste à frapper; c'était madame Elisabeth. Robespierre paraît craindre de révolter le peuple par un tel forfait; mais Billaud-Varennes fait demander la mort de cette princesse, par la voix des jacobins, et Robespierre se tait. Madame Elisabeth est mise en jugement; on l'enlève du Temple; on l'arrache aux deux êtres infortunés qu'elle formait à toutes les vertus, qu'elle soutenait par ses consolations célestes. Le 21 floréal an II (10 mai 1794), elle paraît devant le tribunal révolutionnaire; on l'interroge; on lui fait un crime d'avoir suivi son frère à Varennes, d'avoir envoyé ses diamants à son frère d'Artois, d'avoir secouru et pansé des soldats, envoyés par son frère aux Champs-Élysées, contre les Marseillais, d'avoir bercé le *petit Capet* de l'espoir de succéder au trône de son père. Madame Elisabeth répond avec candeur à toutes ces accusations, et d'une manière victorieuse pour tout autre tribunal que le tribunal affreux devant lequel elle est traduite. Elle est condamnée à mort. Le même couteau frappe madame Elisabeth, la veuve du ministre Montmorin, le fils de cette dernière et la famille de Loménie-de-Brienne.

Le duc d'York occupait tous les postes qui sont à la droite de Lille à Courtrai; Clairfait avait passé la Lys. Pichegru, qui avait deviné la marche de ces deux armées, sait prévenir leur jonction; par d'habiles manœuvres, il parvient à conserver ses communications avec Courtrai. Le 29 floréal an II (18 mai 1794), il se met à la tête de tous les corps qui se sont repliés sur Lille, et marche contre le duc d'York. Les Anglais et les Hanovriens gardent longtemps leurs positions; ils plient, après une troisième charge à la baïonnette. Le désordre est extrême dans leurs rangs; toute leur artillerie, tous les équipages du duc d'York, tombent au pouvoir des Français; deux mille hommes sont faits prisonniers. Le général anglais, grâce au secours de quelques corps autrichiens, peut se retirer à Tournay. Aucune victoire, de cette année 1794, n'a été plus utile et plus glorieuse, que celle du 29 floréal.

La fête en l'honneur de l'Être-Suprême, décrétée par la convention, le 18 floréal (7 mai), a été fixée, sur la proposition de Robespierre, au 20 prairial suivant (8 juin); on y a convoqué plusieurs milliers d'hommes, pour venir, à la face du ciel, reconnaître son auteur. Cette fête populaire ne se distingue des précédentes, que par son objet. Le 20 prairial est arrivé; le tems est magnifique; toutes les autorités, Robespierre à leur tête, se sont rendues au champ de Mars. Celui-ci, d'une voix élevée, prononce ces mots: *que ce jour appartienne tout entier à la paix, au bonheur!* Mille coeurs tressaillent d'avance. Robespierre ajoute: *et demain, en reprenant nos travaux, nous frapperons avec une nouvelle ardeur sur tous les ennemis de la patrie.* Alors l'effroi rentre dans toutes les âmes.

Sur le rapport de son comité de salut public, la convention rend, le 22 prairial an II (10 juin 1794), un décret, par lequel elle donne une nouvelle organisation au tribunal révolutionnaire. Ce tribunal aura un président, trois vice-présidents, un accusateur public, quatre substitués et douze juges, et les jurés seront au nombre de cinquante; le tribunal révolutionnaire est investi du pouvoir de punir les ennemis du peuple. La convention nationale considère comme tels, tous ceux qui auront cherché à anéantir la liberté, à provoquer le rétablissement de la royauté, à avilir ou dissoudre la représentation nationale, le gouvernement révolutionnaire et républicain; ceux qui auront trahi la république dans les fonctions qui leur sont confiées; ceux qui auront aidé les ennemis de la France, dans leurs projets d'invasion; enfin, tous ceux qui sont désignés dans les lois relatives à la punition des conspirateurs et des contre-révolutionnaires, et qui, par quelque moyen que ce soit, auront attenté à la liberté, à l'unité, à la sûreté de la république, ou travaillé à en empêcher l'affermissement; la peine dont tous ces délits seront punis, sera la peine de mort. Le décret ajoute, que tous les citoyens seront tenus de dénoncer aux magistrats les conspirateurs et les contre-révolutionnaires, aussitôt qu'ils les connaîtront. Enfin, l'article XVI de ce décret, *accorde, pour défenseurs aux patriotes calomniés, des jurés patriotes; mais il n'en accorde point aux conspirateurs.*

Un homme, nommé Henri Ladmiral, animé du désir de venger quelque injure particulière, ou de délivrer la France du bourreau des Lyonnais, pénétre, le 3 prairial (22 mai), chez Collot-d'Herbois, dans l'intention de

l'assassiner; un serrurier étant accouru aux cris de Collot et l'ayant couvert de son corps, reçoit deux coups de feu, tirés par Ladmiral; celui-ci est arrêté sur-le-champ. Dans le même tems, Robespierre croit avoir échappé au poignard d'un assassin. Une fille, appelée Aimée-Cécile Renault, s'introuit dans sa maison, et demande à le voir; on s' imagine qu'elle y est venue dans l'intention d'assassiner Robespierre; on la fouille, on ne trouve aucune arme sur elle; cela n'empêche point qu'elle ne soit arrêtée et mise en jugement, le 29 prairial (17 juin), avec Henri Ladmiral, et plus de soixante personnes, toutes étrangères les unes aux autres; ils paraissent devant le tribunal révolutionnaire; ils sont tous condamnés à mort. On fait périr avec eux un jeune homme de vingt six ans, Hyppolite de Laval-Montmorenci, accusé d'avoir mérité des assassinats du fond de la prison, où il était enfermé. La prétendue conspiration de Ladmiral et de Cécile Renault, attribuée aux Anglais, avait donné lieu à un décret atroce de la part de la convention; le 7 prairial (26 mai), elle avait ordonné qu'il ne serait fait aucun prisonnier anglais ou hanovrien. On avait l'opinion que c'était l'Angleterre qui fomentait toutes ces conspirations. Le décret dont nous venons de parler ne fut jamais exécuté; il répugna toujours au soldat français de verser le sang d'un ennemi désarmé.

Le général Jourdan, somme, le 30 prairial (18 juin), la ville de Charleroi de se rendre; elle se rend le 7 messidor (25 juin). Les généraux ennemis, ignorant cet événement, se présentent le lendemain pour la délivrer. Ce jour même, 8 messidor an 2 (26 juin 1794), il s'engage, dans les plaines de Fleurus, une bataille, qui sera toujours l'une des plus glorieuses dans les fastes militaires de la France. L'armée autrichienne, forte de quatre-vingt-dix mille hommes, était commandée par le prince de Cobourg. L'armée française, inférieure à ce nombre, était conduite par Jourdan. Les Français avaient une artillerie redoutable et très-bien servie; mais les Autrichiens l'emportaient de beaucoup sur eux, par leur excellente et nombreuse cavalerie. Jourdan fait attaquer l'ennemi avant le jour; trois fois les soldats français arrivent jusqu'à ses retranchements; trois fois ils sont repoussés; après neuf heures de vains efforts, ils crient encore : *point de retraite*. A six heures du soir, le général français fait battre la charge sur toute la ligne; les troupes françaises se jettent sur l'ennemi avec plus d'impétuosité encore que le matin; elles s'ouvrent un passage dans ses rangs avec la baïonnette; sa gauche est rompue; Cobourg ordonne la retraite, et la conduit si habilement, qu'il ne laisse point de canons aux vainqueurs. Le prix de cette victoire, pour la France, est la seconde conquête de la Belgique.

Vers la fin de messidor an 2 (milieu de juillet 1794), le comité de sûreté générale fait arrêter un membre du tribunal révolutionnaire, qui lui était suspect à plusieurs égards; on trouve sur lui une liste de proscription, dressée par Robespierre contre une partie des membres du comité de salut public, et de ceux qui, dans la convention, lui paraissent opposés. Cette découverte, jointe à plusieurs avis donnés par quelques jacobins indiscrets, jette l'alarme dans la convention, qui, jusqu'alors, a vu de sang-froid immoler tant de victimes par le tyran. Ceux qui sont désignés dans cette liste, songent à leur propre sûreté, et la perte de Robespierre est résolue.

Le 8 thermidor (26 juillet), Robespierre vient à la convention, et lit un discours, où il fournit lui-même à l'assemblée des moyens de le perdre; il lui révèle les divisions et les haines qui existent entre lui et les membres des comités de salut public et de sûreté générale; puis il réclame son intervention, et son appui. Mais en même tems il annonce tant de nouvelles proscriptions, qu'aucun député ne peut se croire assez obscur pour échapper à ses coups. Robespierre termine, sans proposer aucune mesure. La discussion s'ouvre sur l'impression de son discours. Dans cette circonstance, des hommes, qui haïssaient autant les adversaires de Robespierre que Robespierre lui-même, deviennent les auxiliaires de ceux-là. Il y avait cependant une partie de l'assemblée qui refusait encore de combattre pour le renversement du tyran; c'étaient les débris du parti de la gironde. Leur indécision permet à Robespierre un triomphe momentané. L'impression de son discours est ordonnée. De violentes réclamations s'élèvent contre ce décret. Billaud, Cambon, Amar et Vadier, accusent Robespierre de tyrannie. L'enceinte retentit alors pour la première fois du signal de liberté. Fréron propose à la convention de retirer au

comité de sûreté générale le droit de faire arrêter ses membres. Billaud, en frémissant, traite cette proposition de séditieuse. Les éléments d'une nouvelle majorité se forment à l'instant. Billaud et les comités triomphent. Le décret, portant l'impression du discours de Robespierre, est rapporté. L'inquiétude tourmente autant les comités, que Robespierre lui-même. On lève la séance.

Le 9 thermidor (27 juillet), aussitôt que l'enceinte de la convention est ouverte, Robespierre y vole. C'est là qu'il compte retrouver son audace ordinaire. Mais il est à peine entré, qu'un sombre murmure le poursuit partout où il se place. Plusieurs députés l'apostrophent, lui reprochent ses crimes, sa tyrannie. Tallien les surpasse tous en fureur. Après la plus violente apostrophe contre Robespierre, il montre à la convention un poignard dont il s'est armé, et dont il perçera, dit-il, le cœur à ce tyran, si elle n'a pas le courage de le punir. Robespierre s'effraye; il monte à la tribune; il ne peut se faire entendre. Le président ne cesse d'agiter sa sonnette. Tous les députés murmurent, crient. Dans un accès d'emportement, Robespierre dit au président : *pour la dernière fois, je te demande la parole, président d'assassins*. Ces mots deviennent le signal de la fureur générale contre lui. La nouvelle que Billaud-Varennes donne à l'assemblée de l'arrivée d'Henriot, qui marche contre elle, met le comble à sa colère. Soudain elle ordonne que Henriot sera arrêté. Plusieurs voix s'écrient : *que ferons nous de Robespierre?* le décret d'accusation est mis aux voix. Tous se lèvent. La salle retentit de mille cris de *vive la république!* Le frère de Robespierre demande à partager son sort; on le comprend dans le décret.

Le même décret met en accusation les deux Robespierre, St.-Just, Couthon et Lebas. Les prisonniers sont confiés aux comités de salut public et de sûreté générale. Ils sont conduits au Luxembourg dans l'instant même. Un débat s'élève à la porte de cette prison, à l'occasion du refus que fait le geolier de recevoir les prisonniers qu'on amène; un rassemblement se fait; une foule de jacobins accourt, et les arrache des mains des gendarmes. Sur-le-champ on les conduit à la commune. Celle-ci les prend sous sa protection, jure de les défendre jusqu'à la mort, et se déclare en état d'insurrection. Henriot avait été arrêté dans la rue St.-Honoré, par les soins de deux députés. Trois cents brigands partent pour l'aller délivrer, et y réussissent. On voit bientôt revenir Henriot, à la tête d'un nombreux renfort. La place de l'hôtel-de-ville devient une place d'armes; les canonniers y font rouler leurs pièces, comme au 10 août 1792.

Cependant la convention a appris que les prisonniers ont été enlevés et conduits à la commune. Collot-d'Herbois, alors président, propose à tous les députés de mourir sur leurs chaises curules; le serment en est prêt. Un député propose de mettre Robespierre et ses complices hors la loi; le décret est rendu aux cris de *vive la république!* Ensuite, on nomme Barras commandant de la force publique, et l'on charge plusieurs membres de la convention d'aller armer les sections. Ils partent de suite; ils vont remplir leur mission. La nuit est venue. Le tocsin appelle les citoyens à la commune; la générale les appelle à la convention. Les sections accueillent les commissaires de la convention, avec de vifs transports de joie. Cinq bataillons sectionnaires se forment; Barras se met à leur tête, et vient cerner toutes les issues de la place de l'hôtel-de-ville. La nuit cache le petit nombre de sa troupe. Cependant la commune s'épouvante. Robespierre, l'objet de cette insurrection nouvelle, ne montre que de l'effroi. Au lieu de se mettre à la tête de ses bandes révolutionnaires, il reste caché dans le sein de la commune. Bientôt Barras donne le signal de l'attaque; il se jette sur les révoltés; tout cède, tout plie. Il entre dans l'hôtel-de-ville; il fait arrêter tous les membres de la commune. Robespierre s'était tiré un coup de pistolet et s'était manqué. Lebas avait réussi à s'ôter la vie par le même moyen. Couthon n'avait pas en le courage de se tuer. Tous les prisonniers sont conduits dans les comités.

Le lendemain, 10 thermidor an 2 (28 juillet 1794), le tribunal révolutionnaire est forcé de condamner Robespierre et ses principaux complices. Ils sont traînés au supplice, couverts de fange et de sang, vers quatre heures du soir. Le peuple fait éclater son ivresse et sa joie. Quatre-vingt-trois complices de Robespierre, presque tous membres de la commune, sont exécutés, les 11 et 12 thermidor (29 et 30 juillet). Lorsque Tallien vient, à sept heures du

soir, apprendre cet événement à la convention, elle fait retentir la salle des vifs applaudissements et des cris de *voie la république!* Le tribunal révolutionnaire condamne aussi Dumas, son président, et Coffinhal, son vice-président. La veille du 9 thermidor, quatre-vingt prisonniers avaient subi la mort. Le peuple avait tenté d'arrêter les voitures; mais le féroce Henriot, étant arrivé avec une forte escorte, avait fait continuer la marche fatale. Lorsque les prisonniers, détenus dans les diverses prisons de la capitale, apprennent les événements qui se sont passés, ils ouvrent leurs cœurs à l'espérance et à la joie.

Les amis de Danton, au nombre de trente ou quarante, ceux qui ont fait le 9 thermidor, d'où ils tirent le nom de *Thermidoriens*, cherchent à se faire des alliés dans l'assemblée. Soixante députés girondins y siègent encore, et en font la partie la plus recommandable; ils ont des opinions différentes de celles des Thermidoriens sur le passé, et forment même des vœux différents pour l'avenir. Cependant, comme leurs intérêts et leurs ennemis sont communs, il se fait un rapprochement entre eux. Les Billaud-Varennes, les Collot-d'Herbois, les Cambon, les Amar, les Vadier, s'associent tous ceux qui ont, non le remords, mais la conscience de leurs crimes. Tels sont les deux partis dont se compose actuellement la convention; ils s'observent pendant quelque temps. Les dominateurs du comité ne sont pas renversés, mais éconduits du pouvoir dictatorial. Le 13 thermidor (31 juillet), on leur donne, pour collègues au comité de salut public, six de leurs rivaux; puis on les soumet à un renouvellement par le sort, et le sort les chasse. Il en est de même pour le comité de sûreté générale. Ainsi l'on n'a fait que déplacer les instruments de la tyrannie. Le 22 thermidor (9 août), on casse sans indignation, sans colère, sans menace, le tribunal révolutionnaire; on en remplace les membres. Billaud-Varennes propose de conserver les fonctions d'accusateur public à Fouquier-Thinville; cette proposition est rejetée avec horreur. Les jurés du nouveau tribunal prononcent à peu près autant d'absolutions que de jugements. Pendant les quinze premiers jours qui suivent le 9 thermidor, les prisons de Paris sont ouvertes à un grand nombre de détenus. Il y en a qui reçoivent leur liberté le jour même, où ils devaient subir la mort.

Plusieurs membres du tribunal révolutionnaire créé par la loi du 22 prairial, au nombre desquels est Fouquier-Thinville, sont décrétés d'accusation le 14 thermidor an 2 (1^{er} août 1794). On met à instruire leur procès plus de tems qu'il n'en mettaient pour égorger mille individus. Parmi leurs accusateurs figurent des gens qui avaient été portés sur leurs listes funéraires. Toutes les fois qu'il paraît devant le tribunal, Fouquier-Thinville est furieux. Il ne paraît éprouver qu'une seule torture, c'est de ne pouvoir plus verser de sang. Son système de défense consiste à rejeter sur les comités et la convention toutes les actions qu'on lui impute à crime. Le tribunal le condamne à mort, avec quinze de ses complices. Tous furent exécutés huit mois après leur mise en jugement, le 18 floréal an 3, (7 mai 1795).

Le 23 thermidor (10 août), un de ces députés qui frémissent de rage en voyant les nombreux élargissements qui se font tous les jours, fait une proposition que la convention était sur le point de décréter; c'est que l'on imprime la liste des détenus mis en liberté, avec les motifs qui l'ont fait prononcer. Tallien fait une autre proposition fort adroite, et qui sauve la convention d'un nouvel opprobre. Il demande qu'on fasse imprimer la liste de tous ceux qui ont fait arrêter les détenus. On traite cette proposition de séditieuse et incendiaire. Tallien, alors, demande que les deux propositions soient éloignées. La convention suit son avis.

Lecoindre de Versailles, lit à la tribune, le 12 fructidor (29 août), une longue dénonciation contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère, membres du comité de salut public, et contre Vadier, Vouland et David, membres du comité de sûreté générale. Il ne s'était point concerté avec les thermidoriens; ceux-ci ne jugent point à propos de soutenir une attaque, dont le succès n'était point préparé. Un décret du même jour déclare Lecoindre frappé de vertige.

Un accident affreux a lieu le 14 fructidor (31 août). Le

feu prend à la poudrière établie à Grenelle, près de Paris. L'explosion est telle, que toutes les maisons de la ville en sont ébranlées. 1500 personnes sont blessés ou tués par les éclats et les décombres. La consternation et l'effroi se répandent parmi tous les citoyens, mais surtout parmi les détenus, qui s'imaginent que l'instant est venu où Collot-d'Herbois réalise son projet de faire sauter les prisons par le moyen de la mine. Le peuple s'empresse de courir au secours des blessés. Il paraît que ce malheureux événement avait été produit par l'imprudence d'un ouvrier. Collot-d'Herbois l'attribue tout haut aux royalistes et aux thermidoriens. La convention repousse la calomnie qui regarde ses membres, mais laisse planer sur les royalistes la défiance et le soupçon.

Dans cette journée du 14 fructidor, la convention fixe son attention (un peu tard il est vrai), sur la dévastation d'une infinité de monuments et d'objets relatifs aux arts, opérée par des hommes mal intentionnés ou ignorants, et quelquefois l'un et l'autre. Le récit des ravages exercés par cette horde de Vandales modernes, est, pour les amis des arts, un vrai sujet de deuil, et pour l'histoire un grief grave à articuler, lorsqu'elle traitera des torts de la révolution.

Le 24 fructidor an 2, (10 septembre 1794), Tallien, passant sur le soir dans une rue écartée, reçoit un coup de feu; la balle ne fait que percer son habit. Le lendemain, Merlin de Thionville arrive à la tribune de la convention, tout effaré; il peint avec véhémence les dangers qui menacent les jours des auteurs du 9 thermidor, et la vengeance des amis de Robespierre, unie à celle de tous les complices qu'il avait dans les comités. L'assemblée s'émeut, et ce jour-là promet quelque chose en faveur des malheureux, dont les thermidoriens se sont déclarés les défenseurs. L'auteur de l'attentat commis sur la personne de Tallien, est toujours resté inconnu. Plus on a voulu approfondir les circonstances de cet attentat, plus elles ont paru obscures.

Peu de jours après le 9 thermidor, le nouveau tribunal révolutionnaire avait eu à juger quatre-vingt-seize Nantais, que Carrier avait fait transférer à Paris, comme fédéralistes. D'accusés, ils étaient devenus accusateurs; ils avaient révélé une partie des horreurs commises dans leur patrie. Le 28 fructidor (14 septembre), leur absolution est prononcée, et ils sont aussitôt élargis. L'impression qu'ils ont produite est telle, que les membres du comité révolutionnaire de Nantes sont bientôt mis en jugement. Carrier est décrété d'accusation, le 3 frimaire an 3, (23 novembre 1794.) Le comité révolutionnaire de Nantes, dirigé par Carrier, avait commis dans cette ville des horreurs qui font frémir. La guillotine lui ayant paru un moyen trop lent pour faire périr ses victimes, il avait recouru à la fusillade. Bientôt il avait imaginé d'autres genres de supplice. Il avait fait construire des bateaux à soupape, où on entassait les malheureux qu'il avait condamnés à la mort; ces bateaux partaient comme devant les transporter ailleurs, et bientôt ils étaient tous submergés. Souvent aussi il faisait attacher ensemble un homme et une femme nus, et les faisait ensuite précipiter dans la Loire. Carrier appelait cela un *marriage républicain*. L'instruction du procès des barbares membres de ce comité révolutionnaire dura trop long-tems; ils furent tous exécutés le 26 frimaire, (16 décembre) (1).

Depuis plusieurs mois, l'armée espagnole était presque toujours battue par l'armée française. L'officier espagnol, qui commande à Bellegarde, fait tout pour relever l'honneur de sa nation. Assiégé depuis plus de quatre mois, ne pouvant espérer aucun secours, il résiste, pour attirer sur lui une armée qui menace sa patrie. Cependant, l'extrême disette où il est réduit le force bientôt de capituler. Il rend le fort de Bellegarde le deuxième jour complémentaire an 2 (18 septembre 1794). Dans cette circonstance, Dugonier avait montré une constance digne de tous les éloges, et bien difficile à un général victorieux. Convaincu de l'importance de conserver intact le fort de Bellegarde, il n'avait jamais voulu se décider à en ruiner les ouvrages pour en hâter la reddition.

Le prince de Cobourg, après la perte de la bataille de Fleurus, s'était dirigé sur Liège. Derrière cette ville, et sur les hauteurs de la Chartreuse, il avait fait élever des retranchements formidables. Le général français, Jourdan, prend le parti, non de forcer ces retranchements, mais de

(1) Un Conservatoire des Arts et Métiers fut établi à Paris, le 10 octobre 1794.

les rendre inutiles. Il reste plusieurs semaines dans l'inaction. Enfin, le deuxième jour complémentaire an 2 (18 septembre 1794), il attaque l'aile gauche de l'armée autrichienne, qui campait devant Maëstricht, et la bat. Il franchit ensuite des rives escarpées, passe sous des plateaux garnis de canons, renverse tout ce qui veut s'opposer à sa marche; puis vient prendre en flanc la position de la Chartreuse. Les Autrichiens lui résistent faiblement. Il attaque et emporte tous les postes à la baïonnette. Cette opération, toute hardie, toute compliquée qu'elle est, n'a été qu'un jeu pour l'armée française. Le 1^{er} vendémiaire an 3 (22 septembre 1794), elle s'empare d'Aix-la-Chapelle et d'un parc considérable d'artillerie.

L'armée autrichienne s'est retranchée derrière les bords de la Rhoër. Les Français, plus habiles, plus impétueux que jamais, passent cette rivière à la nage, et vont attaquer leur ennemi dans sa nouvelle position; ils remportent sur lui une victoire complète, le 11 vendémiaire (2 octobre). Dès-lors, il n'y a plus que désordre et précipitation dans la retraite des Autrichiens; ils n'osent se défendre dans la ville de Juliers; elle tombe au pouvoir des Français.

Le général Kléber, qui s'était beaucoup distingué dans l'attaque de la Chartreuse, est chargé par Jourdan de faire le siège de Maëstricht. Il en commence les travaux aussitôt après le combat de la Bhoër, et les conduit avec une rare habileté. Huit mille Autrichiens, pourvus de toute espèce de vivres et de munitions, défendent la ville assiégée. Après onze jours de tranchée ouverte, ils sont forcés de capituler, le 14 brumaire an 3 (4 novembre 1794). On trouve dans Maëstricht quatorze mille fusils et trois cent soixante pièces de canon. La même armée, après un long blocus, que les Autrichiens n'avaient osé troubler par aucun mouvement, entre dans Luxembourg, ville regardée comme l'une des premières places du monde. Bientôt elle soumet l'électorat de Trèves, la plus grande partie de ceux de Mayence et de Cologne, et du Palatinat. Toutes ces conquêtes sont le fruit des victoires de Fleurus, de la Chartreuse, d'Aldenhoven et de la Rhoër.

Dans le même tems où Dugommier remportait des victoires sur l'armée espagnole, une nouvelle armée française, portant le nom d'armée des Pyrénées Occidentales, et rassemblée autour de Bayonne, escalade les montagnes qui bordent la rive droite de la Bidassoa, et que les Espagnols avaient garnies de redoutes. Tous ces postes, vivement attaqués, deviennent le prix de l'audace des Français. Ils se rendent maîtres de la vallée d'Arran; ils marchent sur Fontarabie; ils somment la garnison; elle capitule. Bientôt ils entrent dans Saint-Sébastien. Ils s'avancent jusqu'à Tolosa, qui leur ouvre ses portes. Dix jours ont suffi pour cette expédition, qu'a dirigée le général Laborde.

Dugommier, après avoir pris toutes les précautions qu'exige une invasion, pénètre en l'Espagne dans le courant du mois de brumaire an 3. Il y trouve les villages abandonnés. Les paysans, pleins de terreur et de haine, forment des corps de troupes, qui ne cessent d'inquiéter les Français dans leur marche. La petite ville de Castella est enlevée de vive force. Cependant l'armée espagnole s'avance à marches forcées. Elle attaque le général Dugommier dans son camp, aux environs de la montagne Noire, dans la nuit du 27 brumaire an 3 (17 novembre 1794). L'impétuosité de ce mouvement jette d'abord le désordre dans l'armée française. Dugommier s'élance au milieu des soldats, les ranime, marche à leur tête. Un obus le frappe, il meurt, et Pérignon lui succède. Les français vengent sa mort par la victoire qu'ils arrachent à l'ennemi le 20 novembre, après la leur avoir si long-tems disputée.

Peu de jours après la mort de Dugommier, le 5 frimaire (25 novembre), Pérignon attaque les Espagnols retranchés à Escola, en avant de Figuières. Les Français s'avancent contre eux sous le feu de quatre-vingt redoutes; ils parviennent à les chasser de leur position; ils les battent complètement. L'armée espagnole laisse sur le champ de bataille trois généraux et cinq mille hommes. Les Français se mettent aussitôt à assiéger le fort de Figuières; il capitule au bout de deux jours, le 7 frimaire an 3 (27 novembre 1794). Il avait une garnison de dix mille hommes approvisionnés pour un long siège. Le général Pérignon descend des Pyrénées; il entreprend le siège de Roses. Bientôt cette ville est forcée de se rendre. La garnison s'était embarquée, et n'avait laissé, pour garder le fort, que cinq cents hommes, qui sont faits prisonniers. Alors l'armée

française s'avance dans l'Espagne et soumet des provinces entières.

Dans le nord de la France, les troupes républicaines obtenaient chaque jour des succès éclatants. Elles avaient pénétré dans la Hollande. En peu de tems, elles s'étaient emparées des forts d'Orten, de Crèvecoeur, de Boisleduc, de Nimègne, de Vanloo. Le stathouder, effrayé de la position où l'avait placé une longue suite de revers, avait fait faire des propositions de paix à la république française; celle-ci les avait rejetées, et avait ordonné à ses troupes de faire la conquête de la Hollande. Les Anglais, alors, sours aux plaintes des habitants des campagnes, avaient ouvert les écluses; mais une gelée épave et continue avait rendu ce moyen de défense inutile. Le soldat put combattre sur la glace, porté sur des crampons; on y put même traîner de l'artillerie. Le 7 nivôse an 3 (27 décembre 1794), l'armée française, commandée par Pichegru, passe la Meuse devant l'île de Bommel, s'empare de cette place et du fort Saint-André. Tous les forts, toutes les redoutes, toutes les batteries, établis par l'ennemi sur une étendue de douze lieues, depuis Grave jusqu'au-delà de la rivière de Meer, sont emportés à la baïonnette: les lignes de Bréda sont forcées; près de cent pièces de canons et d'immenses magasins sont abandonnés par les Anglais et les Hollandais.

Le 28 nivôse an 3 (17 janvier 1795), les troupes françaises passent deux fois le Wahal, d'abord au-dessous et ensuite au-dessus de Nimègne. Le premier de ces passages s'effectue sur les glaces, le second sur de faibles bateaux. Les grenadiers font éclater le plus bouillant courage dans cette expédition, que conduit le général Macdonald. En peu d instants, et sans éprouver une forte résistance, ils se rendent maîtres des batteries que les Anglais et les Autrichiens ont élevées sur les digues du Wahal. Dès-lors plus de combats, plus d'obstacles. Les partisans les plus dévoués du stathouder fuient. Les Anglais, les Autrichiens, les Hessois, ces défenseurs de la Hollande, vont se retrancher derrière le Leck et l'Yssel. Les Hollandais viennent, avec confiance, avec joie, au-devant des soldats français, et les traitent en amis, en peuple allié. Le stathouder, dans cette extrémité, au lieu d'écouter son ressentiment et de recourir aux derniers moyens pour défendre la Hollande, ne consulte que les intérêts de ses concitoyens. Il se rend à La Haye; il remercie les états-généraux du zèle et de l'attachement qu'ils ont témoigné pour sa cause, et leur déclare qu'il dépose dans leurs mains le pouvoir que lui ont transmis ses ancêtres. Il craindrait, leur dit-il, s'il le conservait plus long-tems, de compromettre le salut de sa patrie. Il part sur-le-champ même pour l'Angleterre. Pichegru, étant à Utrecht, reçoit une députation des bourgeois d'Amsterdam, qui lui apportent les clefs de leur ville. Les Français y entrent le 29 nivôse (18 janvier 1795); ils y observent la plus sévère discipline. Les Anglais continuent, jusques derrière l'Em, une retraite, qui avait commencé dès les environs de Lille, et vont s'embarquer à Brème.

Le 27 floréal an 3 (16 mai 1795), un traité de paix et d'alliance se conclut à La Haye, entre la république française et la Hollande. Par ce traité, la France lui garantit sa liberté, son indépendance et l'abolition du stathouderat. Quant à la Hollande, elle cède aux Français la Flandre hollandaise, Maëstricht, Vanloo et ses dépendances, et s'engage en outre à lui payer deux cent quinze millions, monnaie de France, à titre d'indemnité. Par le même traité, le port de Flessingue est déclaré commun, et la navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut et du Hoult reste libre aux deux nations. La république française venait aussi de faire la paix avec le roi de Prusse. Elle avait été signée à Bâle, le 16 germinal an 3 (5 avril 1795). Les Français s'engageaient, par ce traité, à évacuer les états de Frédéric-Guillaume, situés sur la rive droite du Rhin; mais ils devaient occuper ceux de la rive gauche. Les relations politiques et commerciales étaient rétablies entre les deux puissances, comme avant la guerre.

Depuis plus de six mois, de généraux, de braves jeunes gens faisaient la guerre aux jacobins; souvent ils allaient les attaquer jusques dans le sein de leurs assemblées. Dans la soirée du 19 brumaire an 3 (9 novembre 1794), un combat s'était engagé, de manière à faire craindre des suites assez sérieuses. Les deux partis se sont fait des prisonniers. Bientôt quelques membres du comité de sûreté générale, qui avaient dirigé ce mouvement, se présentent pour le terminer. Les jacobins sont chassés avec opprobre. Le lendemain, 20 brumaire, ils viennent se plaindre à la conven-

tion de la violence qu'on leur a faite. Ils sont reçus avec mépris. Rewbel et Bourdon demandent la fermeture du club des jacobins; elle est prononcée sur-le-champ.

Les soixante-treize députés girondins, signataires des protestations des 31 mai et 2 juin 1793, étaient presque les seuls détenus, qui restaient encore dans les prisons de Paris. Les thermidorien, dans cette circonstance, remplissent un acte de justice qui les honore. Ils parlent de rappeler dans le sein de la convention ces malheureux députés. L'abbé Sieyès est le premier qui s'explique sur ce sujet; le 18 frimaire an 3 (8 décembre 1794), il obtient un décret de la convention, par lequel elle rappelle dans son sein les soixante-treize signataires.

On sait qu'en vertu d'un décret de la convention nationale, les biens des condamnés étaient confisqués. Un puissant antagoniste de toutes les iniquités, comme de toutes les inepties fiscales, Morellet, venait de publier un écrit, où il plaidait avec force et courage la cause des familles. Le 30 ventôse an 3 (20 mars 1795), Boissy-d'Anglas porte à la tribune de la convention le vœu de la morale publique; il demande la restitution des biens des condamnés à leurs familles. A ce cri de la justice et de l'honneur, d'implacables adversaires ne savent qu'opposer le crédit des assignats, l'intérêt des créanciers de l'état, et la sûreté des acquéreurs de biens nationaux, enfin le sacrifice de deux milliards auxquels on évalue cette restitution. Mais Legendre, par un mouvement de touchante éloquence, qu'on ne pouvait guères attendre de lui, détermine, dans cette journée, la convention à une restitution si impérieusement réclamée par l'équité. Elle décrète que les biens qui ne sont pas vendus seront rendus aux familles des condamnés. Il serait difficile de trouver, dans les actes de cette assemblée, un trait qui l'honorât davantage.

La convention nationale avait décrété, le 12 vendémiaire an 3 (3 octobre 1794), qu'il y avait lieu à examiner la conduite de Billaud-Varennes, de Collot-d'Herbois, de Barrère et de Vadier. Ces hommes coupables, effrayés des dangers qu'ils couraient, s'imaginèrent qu'une insurrection seule pourrait les sauver. En conséquence, ils confièrent le soin de la faire à quelques-uns de leurs partisans. Ceux-ci étaient parvenus à soulever cinq à six cents femmes et autant d'ouvriers. Le 12 germinal an 3 (1^{er} avril 1795), ces rebelles investissent la convention; grand nombre d'entre eux entrent dans son enceinte, et la font retentir de ces cris : *du pain! la constitution de 93!* Quelques députés de la montagne s'écrient qu'il faut rendre aux patriotes la liberté et leurs assemblées, et aux ennemis du peuple une juste, une profonde terreur. Alors les pétitionnaires se mêlent parmi les députés, et se préparent à rendre des décrets. Pendant ce tems-là, le bataillon des jeunes gens dévoués à la défense de la convention, arrive et disperse les rebelles qui environnent l'assemblée, et ceux qui ont pénétré dans son enceinte. La triste issue de cette insurrection déconcerte les députés jacobins. Les quatre députés, dont nous avons parlé plus haut, et que la convention hésitait depuis deux mois de mettre en jugement, sont jugés bientôt par la convention même. Ils sont condamnés à la déportation. Le 23 floréal an 3 (12 mai 1795), la convention donne les ordres nécessaires, pour que ce jugement reçoive son exécution. L'insurrection du 12 germinal donna lieu à l'arrestation de dix-sept députés, connus pour l'avoir favorisée. Parmi eux étaient Amar, Maignet, Cambon, Léonard Bourdon, Granet, et Lecointre de Versailles, qui avait été l'accusateur de Billaud.

A peu près vers ce tems, les Lyonnais exercent de cruelles représailles envers ceux qu'ils croient avoir été leurs bourreaux. Le Rhône, encore une fois, roule du sang et des cadavres. La nouvelle qu'un décret ne faisait qu'exiler Collot-d'Herbois, dont ils avaient tant à se plaindre, vient aiguër encore leur ressentiment et aigreur leur vengeance. Des milliers d'hommes actifs, industrieux, rentrés dans Lyon depuis sa soumission, ne peuvent contenir leur fureur, en voyant leurs maisons démolies, leurs ateliers renversés; mais surtout, en y retrouvant les délateurs et les proscriptionnaires. Un jour le peuple se porte sur différentes prisons; elles sont gardées par des soldats; il les chasse, enfonce les portes, et massacre tous les prisonniers qu'il trouve. Soixante-dix d'entre eux tombent sous ses coups dans cette journée.

Depuis quelques jours, Paris semblait renâter au calme lorsque, le 1^{er} prairial an 3 (20 mai 1795), une insurrection éclate au faubourg Saint-Antoine. Treante mille hommes, rassemblés au son du tocsin, marchent contre la convention. Cette assemblée, instruite de ce nou-

veau mouvement, s'est hâtée de se rendre aux Tuileries, lieu de ses séances. A midi elle est investie. Les bataillons appelés à son secours, et les bataillons insurgés, sont répandus autour de son enceinte et mêlés entre eux. Une députation des factieux entre dans la convention, et présente une pétition où ils menacent de la mort, si on ne leur accorde pas ce qu'ils demandent, *du pain et la constitution de 93*. C'est Boissy-d'Anglas qui occupait le fauteuil; il ne promet rien à cette députation. Alors commence un affreux tumulte dans la salle. Les députés jacobins, le peuple des tribunes éclatent en murmures, en menaces. Les députés députés fuient. Boissy ne quitte pas son poste. Tout-à-coup une porte de la salle est enfoncée; un grand nombre des rebelles s'y précipitent et entrent dans la convention, tirant des coups de fusil. Plusieurs d'entre eux se jettent sur le président, et croisent leurs piques sur sa poitrine. Soudain le député Ferand se précipite de sa place, et vient interposer son corps entre les brigands et Boissy-d'Anglas. Il reçoit un coup de pistolet, et tombe roide mort. Son cadavre est entraîné hors de la salle; sa tête est séparée de son tronc, et portée au bout d'une pique. La nuit, cependant, a fait retirer un grand nombre des factieux. Les députés jacobins restent seuls dans la salle, et forment la convention au nombre de soixante à quatre-vingts. Pendant ce tems-là, les députés pros crits se sont retirés dans un bâtiment voisin des Tuileries, où siègent les comités de gouvernement, et qui est gardé par plusieurs bataillons de jeunes gens dévoués. A onze heures du soir, Legendre part à leur tête, va attaquer les députés jacobins, en fait arrêter un grand nombre, et disperse sans peine leurs satellites. Le lendemain, 2 prairial, les rebelles, rassemblés de nouveau, viennent, armés, aux portes de la convention. Une députation de six d'entre eux demande à paraître à la barre; elle la reçoit, et entend la lecture d'une pétition où tous ses actes sont présentés comme des attentats contre le peuple. Enfin elle pousse la faiblesse jusqu'à faire des promesses équivoques, il est vrai, mais qui n'en sont que plus basses.

La conduite de la convention a enhardi les rebelles; ils ne quittent plus les armes. Le 3 prairial (22 mai), l'assassin du député Ferand, arrêté la veille, tandis qu'il promenait dans Paris cette tête sanglante, est jugé et condamné à mort par une commission militaire. Lorsqu'il s'approche du lieu du supplice, un rassemblement nombreux, sorti du faubourg Saint-Antoine, vient l'enlever. La convention, prévoyant et voulant prévenir une nouvelle attaque, décrète que les représentants Delmas, Gillet et Aubry sont chargés de la direction de la force publique; que le faubourg Saint-Antoine remettra l'assassin de Ferand et ses armes; enfin que les représentants mis hors la loi, trouvés dans les faubourgs, seront livrés à la commission militaire.

Plusieurs jeunes gens, désirant vivement participer à l'exécution du décret par lequel la convention ordonnait le désarmement du faubourg Saint-Antoine, avaient passé la nuit du 3 au 4 prairial, rassemblés autour du château des Tuileries. Le jour est à peine arrivé, que, ne consultant que leur ardeur et leur zèle, et ne songeant point qu'ils sont en trop petit nombre pour exécuter un désarmement si considérable, ils marchent précipitamment sur le faubourg Saint-Antoine. Les habitants les y laissent pénétrer à dessein, et ramassent dans quelques maisons des fusils et des piques; mais bientôt ils se rassemblent, les cernent, et les mettent dans une position désespérée. Cependant ils prennent dans cette occasion le parti de la modération; ils permettent aux jeunes gens de se retirer. Vers trois heures du soir, ils sont cernés à leur tour par trente mille hommes envoyés par la convention; au lieu de se mettre en état de résistance, ils leur livrent leurs canons et leurs armes. La soumission du faubourg Saint-Antoine enlève aux jacobins leur dernière citadelle. Six des chefs de la sédition, qui a duré quatre jours, Romme, Bourbotte, Duquesnoy, Gougeon, Duroi, Soubrany, sont livrés à la commission militaire, qui les condamne à mort le 29 prairial (17 juin 1795). Le supplice de ces hommes rebelles et l'arrestation de quelques députés qui avaient été leurs complices, furent toute la vengeance que la convention tira du parti qu'elle venait d'abattre.

Dès le 19 janvier 1794, l'infortuné Louis XVII, avait été délivré de l'affreuse tutelle de Simon; mais son sort n'était pas devenu meilleur. Il avait été remis entre les mains des commissaires de la commune. On continuait de

le surveiller de la manière la plus cruelle. On l'avait relégué au fond du logement de son gardien. L'air ni le jour n'y parvenaient. Il n'y possédait aucun objet d'amusement, et sa nourriture était fort mauvaise. Des traitements barbares avaient considérablement influé sur le moral et le physique du royal enfant. De gai qu'il avait été, il était devenu sombre et mélancolique, et ne proférait plus aucune parole. Des commissaires de la convention, envoyés auprès de lui, n'en avaient pu tirer aucune réponse. Il s'était habitué à mépriser, à haïr tous ceux qui l'environnaient; et il leur en donnait des preuves évidentes par le silence le plus obstiné. Quel changement dans ce jeune et intéressant enfant! les barbaries continuelles dont il était l'objet, l'avaient réduit à un état habituel de stupeur et de défiance. Il était tombé dans un marasme effrayant. Ses jambes et ses bras s'étaient fort allongés; il avait des grosseurs à toutes les articulations, surtout aux genoux; en sorte qu'il restait toujours assis ou couché, et ne pouvait, sans souffrir, se livrer à aucun genre d'exercice. Voilà la situation affreuse et déplorable où tant de cruautés ont réduit un jeune prince, dont le seul crime était d'être né du pur sang de nos rois! Les membres de la convention la connaissaient, et cependant ils n'ordonnaient aucune mesure pour l'adoucir; tant leur haine pour les rois les rendait cruels et sourds à la pitié! Enfin la maladie du jeune prince devient si sérieuse, que, dans le mois de floréal an 3 (mai 1795), on se décide à lui faire donner des soins. Les célèbres chirurgiens, MM. Desault et Pelletan, et le premier médecin de l'hôpital de santé, M. Dumangin, sont nommés pour aller porter au prisonnier du Temple les secours de leur art. Tous trois s'acquittent d'une si honorable mission, avec un zèle et un empressement qui ne seront jamais oubliés. Mais hélas! ils voient avec douleur que tous leurs soins sont inutiles, et ne peuvent plus qu'adoucir les derniers instants de l'infortuné fils de Louis XVI; ils le déclarent à la convention.

Dans la journée du 7 juin 1795, Louis XVII éprouve un long évanouissement; et le lendemain, 8 juin, à deux heures de l'après-midi, il rend le dernier soupir. Il était âgé de dix ans deux mois et treize jours. Ainsi finit, dans la misère et les souffrances, la carrière d'un jeune prince, dont l'intelligence précoce, la douceur et la bonté, promettaient à la France un règne glorieux et fortuné. Le même jour, la nouvelle de sa mort est portée à la convention. Aussitôt, par ses ordres, les officiers et sous-officiers de la garde de la tour du Temple, se rendent dans l'appartement où gisaient les restes de Louis XVII, pour le reconnaître. Tous, l'ayant souvent vu au temple ou aux Tuileries, attestent que c'est bien le *dauphin* qui est mort. Le 10 juin, le corps du jeune prince est mis dans un cercueil de bois, et transporté, sans aucune cérémonie, au cimetière de la paroisse Sainte-Marguerite. Quelques personnes ont cru que Louis XVII avait été empoisonné. Cependant MM. Pelletan et Dumangin, tous deux hommes d'une probité et d'un savoir connus, ayant procédé à l'ouverture du corps du fils de Louis XVI, le lendemain de sa mort, déclarèrent qu'ils n'y trouvaient aucune trace d'empoisonnement. Ce qui est trop certain, c'est qu'il mourut martyr des cruautés les plus atroces et les plus raffinées.

LOUIS XVIII.

1795. Louis XVIII (Louis-Stanislas-Xavier), né à Versailles, le 17 novembre 1755, et frère de Louis XVI, devient Roi, le 8 juin 1795 (1). Il apprend bientôt, avec une douleur profonde, la mort de Louis XVII, son auguste neveu. Appelé au trône de France par les droits de sa naissance et les lois de la monarchie, il fait part de son avènement aux diverses puissances de l'Europe, et adresse aux Français une proclamation qui, imprimée à Paris, par les soins de Crapart, ancien éditeur de *l'Ami du Roi*, est répandue avec profusion dans tout le royaume (2). Le nouveau roi de France assure ses sujets que son amour pour eux est l'unique

sentiment dont il soit animé, et que son cœur obéit avec joie aux conseils de la clémence. Il engage les Français fidèles à venir autour du trône, combattre encore pour sa défense, et lire dans ses regards l'oubli du passé. Le 4 juillet 1795, le prince de Condé donne connaissance à son armée de la mort du fils de Louis XVI, lui apprend que Louis XVIII, son oncle, monte sur le trône, et l'invite à jurer, avec lui, une éternelle fidélité à ce prince (3).

Toulon avait reçu dans son sein une population nouvelle, qui fut long-temps la colonie la plus fidèle des jacobins. Tandis qu'une insurrection éclatait à Paris, au faubourg Saint-Antoine, Toulon prenait les armes, mais dans des intentions plus odieuses. Les jeunes gens de Marseille et des villes environnantes, marchent avec ardeur contre les nouveaux brigands qui dévastaient le Midi. D'abord, ils manquent d'armes. Un commissaire de la convention leur adresse ces paroles, d'une énergie effrayante : *Prenez, prenez les ossements de vos pères, pour marcher contre leurs assassins!* Le feu de la révolte est étouffé à Toulon; mais des massacres, exécutés dans le fort Saint-Jean de Marseille, souillent ce succès.

Déjà les journaux et les écrits politiques déclent des haines nouvelles, prêtes à éclater. Elles se contiennent sans se calmer, lorsqu'on voit une assemblée toute révolutionnaire s'occuper sérieusement d'une constitution. Il n'y a aucun parti qui ne sente ses espérances se ranimer, en pensant que la convention va finir un règne, toujours déplorable et toujours redouté. Elle reçoit avec beaucoup de déférence, et adopte, dans toutes ses parties, le projet de constitution que Boissy-d'Anglas lui présente, le 5 messidor an 3 (23 juin 1795), au nom de la commission chargée de ce travail. Par ce nouveau code, la législation est confiée à deux conseils appelés, l'un *des cinq cents*, à cause du nombre de ses membres, l'autre *des anciens*, parce qu'il se compose des députés les plus âgés. Le premier doit proposer les lois, le second doit les rejeter ou les accepter. Le pouvoir exécutif est confié à *cinq directeurs* nommés par les conseils. Les ministres, soumis au directoire, et nommés par lui, restent responsables de l'exécution des lois. Les tribunaux jouissent d'une entière indépendance (4).

La convention, imposant silence à son orgueil et à sa colère, avait envoyé des commissaires dans la Vendée, pour mettre un terme à la guerre civile. Ceux-ci s'étaient abouchés avec les chefs de l'armée royaliste, et des moyens avaient été concertés entre eux pour pacifier les peuples révoltés. On leur avait adressé des proclamations, dans lesquelles on les invitait à rentrer dans leurs foyers, et à reprendre leurs travaux. La pacification de la Vendée avait été publiée dans toute la France; mais bientôt les Vendéens avaient levé de nouveau l'étendard de l'insurrection. Charette, l'un de leurs généraux, instruit qu'il se préparait, en Angleterre, une expédition contre la France, était parvenu à rassembler une armée de douze mille hommes. En effet, une grande quantité d'émigrés, mécontents de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, s'étaient retirés en Angleterre, et y avaient sollicité des secours, pour aller débarquer sur les côtes de la Bretagne; le gouvernement anglais leur avait accordé l'objet de leur demande.

Le 9 messidor an 3 (27 juin 1795), les Anglais, sous les ordres du commodore John Warren, débarquent, sur la plage de Carnac, située entre le golfe du Morbihan et la presqu'île de Quiberon, environ dix-huit cents émigrés, sous la conduite du comte d'Hervilly. A peine à terre, ce corps, réuni aux chouans, marche sur Auray, et s'en empare. Les émigrés n'osent aller plus loin, et la journée du 10 messidor se passe sans événement. Cependant cette invasion a jeté partout la terreur; mais le général des troupes républicaines, Hoche, conserve son sang-froid et son énergie; ses dispositions sont sages et rapides; il réunit un corps de deux mille hommes, et s'avance sur Auray. Charette, de son côté, d'après la promesse qu'il en avait donnée à un aide-de-camp de M. le comte d'Artois, avant le débarquement des émigrés, avait établi son quartier général à Belleville. Il se trouvait à quinze lieues de Fontenay. Les

(1) Louis XVIII résidait alors à Vérone en Italie; *Monsieur*, comte d'Artois, et M. le duc d'Angoulême étaient auprès de lui.

(2) Cette proclamation, datée à Vérone du mois de juillet 1795, a été le premier acte du règne de Louis XVIII.

(3) Le prince de Condé avait alors son quartier général établi à Mulheim, près de Bâle, et s'y trouvait accompagné des ducs de Berri, de Bourbon et d'Enghien. La cérémonie imposante, qui eut lieu dans son

camp, sur les bords du Rhin, et où il proclama solennellement, en présence de son armée, l'avènement de Louis XVIII, fut terminée par des cris de *vive le Roi!* répétés par des milliers de voix, et qui retentirent jusques dans l'armée républicaine, sur l'autre rive du fleuve. (*Mémoires de la maison de Condé*, tome II, page 94.)

(4) Le 25 juin 1795 est l'époque de l'institution d'un Bureau des Longitudes à Paris.

royalistes ne sont point d'accord entre eux sur leur plan d'attaque. Puisaye, qui est à la tête des chouans, veut qu'on aille en avant, pour frapper de terreur les républicains, et les déconcerter dans leurs moyens de défense. D'Hervilly, au contraire, veut s'assurer d'une position militaire, et s'emparer des forts de la presqu'île. Son avis prévaut. Quiberon, attaqué, est pris le 16 messidor (4 juillet). Le fort Penhièvre, la défense principale de la presqu'île, tombe de même au pouvoir des émigrés. Il contenait une garnison de trois cents hommes, que l'on fait prisonnière, mais que l'on aurait fusillée, sans l'opposition du commodore Waren.

Trois mille hommes de troupes républicaines se présentent devant Carnac; mais, au lieu de les combattre, les émigrés abandonnent ce poste, le 17 messidor (5 juillet), pour se confiner dans la presqu'île de Quiberon, et se mettre sous la protection des forts et de l'escadre anglaise, en attendant les renforts qui doivent leur arriver. Le 19 messidor (7 juillet), deux chaloupes canonnières et quatre cutters pénètrent dans la baie du Morbihan, remontent la rivière de Vannes, et y répandent l'alarme. Le général Hoche ne tient point compte de cette diversion; son attention se porte tout entière à tracer ses lignes de circonvallation, et à bloquer l'ennemi dans la presqu'île de Quiberon. Le 28 messidor (16 juillet), à minuit, les émigrés marchent en silence à l'attaque des lignes occupées par les troupes de la république; ils ont à leur tête les comtes d'Hervilly et de Vauban. Deux transfuges donnent avis de cette marche aux républicains. L'attaque et la défense sont terribles. L'artillerie des républicains fait des prodiges. D'Hervilly est tué d'un coup de biscaien. La mort de ce chef, arrivée dans un moment d'hésitation, fait reprendre courage aux troupes de la république, et jette l'épouvante parmi les émigrés. Ils fuient, et sont poursuivis jusques sous les batteries du fort Penhièvre.

Le 29 messidor (17 juillet), le jeune Sombreuil, à la tête d'une seconde division d'émigrés, fait son débarquement au milieu des acclamations des chouans, qui comptent reprendre l'offensive, et venger l'échec de la veille, dont cette division avait été témoin, sur ses vaisseaux. Bientôt le défaut de vivres, et le manque de discipline, mettent la désolation parmi les émigrés, surtout parmi les soldats et les marins qu'on a forcés, en Angleterre, de prendre du service. Quelques-uns d'eux forment le projet de livrer le fort Penhièvre aux troupes de la république; ils en donnent avis au général Hoche, avec les moyens d'arriver aux pieds du fort même. Celui-ci hésite; on le conjure; on lui promet le mot d'ordre; il se décide, et un coup de main est résolu pour le 2 thermidor suivant (20 juillet). A onze heures du soir, trois mille hommes se mettent en chemin pour l'exécuter; il réussit, malgré des ténèbres épaisses, un orage affreux, et le feu des chaloupes canonnières. Le fort est emporté; la garnison est égorgée; les émigrés sont cernés; Sombreuil et sa division mettent bas les armes, et bientôt après sont fusillés. Ceux qui échappent se embarquent précipitamment; mais les chaloupes qui les portent, chargées de trop de monde, sont submergées en grande partie, ou coulées bas par le feu des batteries républicaines, et quelques-unes par les Anglais même.

Tandis que l'armée des Pyrénées orientales faisait des progrès dans l'Espagne, celle des Pyrénées occidentales en avait fait aussi de son côté. Elle s'était emparée de Bilbao, et avait soumis une partie de la Biscaye. Ensuite elle s'était approchée de Pampelune. Dans de telles circonstances, le gouvernement français, c'est-à-dire, le nouveau comité de salut public, établi depuis le 9 thermidor, avait fait à l'Espagne des ouvertures de paix. Le cabinet de Madrid les avait d'abord reçues avec assez de froideur. Cependant le duc d'Alcudia, ministre principal de la monarchie espagnole, avait paru disposé à entrer en négociation; mais, pour cacher le vif besoin que l'Espagne avait de la paix, il avait ordonné de grands mouvements d'armes. Pendant quelque temps encore, la guerre avait continué. Enfin, le 4 thermidor an 3 (22 juillet 1795), la paix est signée à Bâle, entre M. Barthélemy, ministre plénipotentiaire de France, et M. d'Yriarte, ministre plénipotentiaire d'Espagne. Par ce

traité, la France abandonne toutes ses conquêtes; mais l'Espagne lui cède toute la partie de Saint-Domingue qui lui appartient.

Le 5 fructidor an 3 (22 août 1795), la convention nationale décrète que les assemblées primaires seront convoquées, pour procéder à l'acceptation de la nouvelle constitution, et au renouvellement du corps législatif. Dans la même séance, elle rend un décret, par lequel elle déclare rééligibles, pour le nouveau corps législatif, les membres de la convention, alors en activité. Le 13 fructidor suivant (30 août), elle rend une autre loi portant que les assemblées électorales nommeront d'abord les deux tiers des membres que chacune d'elles doit fournir au corps législatif, et qu'elles les choisiront, soit dans la députation actuelle de leurs départements, soit parmi les autres membres de la convention légalement éligibles. Quant les décrets des 5 et 13 fructidor sont promulgués, ils excitent un vif mécontentement dans le peuple; on murmure hautement; on se plaint de l'ambition d'une assemblée, qui, après avoir exercé pendant trois ans la plus monstrueuse tyrannie qui jamais ait effrayé le monde, veut l'exercer encore. On ne voit, dans son sein, que des proscriptions et des proscripções, qui ont passé tour-à-tour de l'un à l'autre de ces rôles. Enfin, on se persuade que, sous son règne, la terreur ne peut cesser, que la modération et la justice ne peuvent reprendre leur empire. D'ailleurs, on ne sent, pour la convention, nul attachement, nul respect. Elle éprouve donc partout la plus vive opposition; mais surtout à Paris. Toutes les sections, à l'exception de deux ou trois, ont rejeté ses décrets. Cependant, le 1^{er} vendémiaire an 4 (23 septembre 1795), la convention déclare que ses décrets ont été acceptés par la majorité des assemblées primaires. Cette déclaration anime encore la fureur des sections de Paris; elles prennent les armes, et se préparent à une vive résistance (1).

Le 1^{er} vendémiaire an 4 (3 octobre 1795), deux cents électeurs se rassemblent dans la salle du théâtre français; ils y trament une conspiration contre la convention; ils jurent tous de résister à la tyrannie. Leur enthousiasme est vif; ils sont prêts à tout. La convention, informée du mouvement qui se prépare contre elle, décrète la séparation immédiate de l'assemblée électorale de Paris. On vient lire cette loi sur la place du théâtre français; quoiqu'interrompue souvent par les insultes du peuple, elle fait de l'impression sur les électeurs; vers le milieu de la nuit, ils quittent tous la salle du théâtre français. Cependant le danger, pour eux, devient très pressant. La convention a fait venir des troupes à Paris. Les rebelles se choisissent des chefs militaires, et prennent pour point de ralliement la section *Lepelletier*, dont le désarmement avait été ordonné.

Le général Menou reçoit de la convention, le 12 vendémiaire (4 octobre), l'ordre de se rendre maître de la section *Lepelletier*; il s'y présente à dix heures du soir, avec un commissaire de la convention; elle n'est plus gardée que par sept à huit cents hommes, sans canons et sans cavalerie. Menou les somme de se rendre; ils répondent qu'ils se défendront jusqu'à la dernière extrémité. C'est un massacre, et non point un combat, qui va avoir lieu. Les soldats ont horreur de verser le sang de leurs concitoyens. Des pourparlers recommencent entre les chefs des deux partis. Il est convenu qu'on se retirera de part et d'autre. La convention est furieuse, en apprenant cette capitulation; les sections en triomphent.

Le 13 vendémiaire an 3 (5 octobre 1795), dès six heures du matin, le cri *aux armes!* retentit sur tous les points de la capitale. Les bataillons sectionnaires se rassemblent précipitamment, mais seulement dans l'intention de se défendre les uns les autres, et non d'aller attaquer le château des Tuileries. Ils demeurent huit heures dans un état complet d'inaction. La convention n'a pas négligé le soin de repousser l'agression, à laquelle elle s'attendait. Elle a fait placer des troupes et de l'artillerie à toutes les issues, par lesquelles on peut parvenir jusqu'à elle. La confusion devient générale sur les deux heures de l'après-midi. Le comité de la section *Lepelletier*, qui a été chargé de diriger les opérations, fait répandre le bruit qu'il faut commencer l'attaque, qu'on a déjà trop tardé, que la convention doit

(1) L'École centrale des travaux publics à Paris, reçoit, par un décret du 1^{er} septembre 1795, le nom d'École polytechnique.

Un autre décret, du 1^{er} octobre suivant, porte que tous les pays conquis ou cédés du Rhin, sont réunis au territoire français, et ratifie les réunions antérieures.

Le même jour, 1^{er} octobre, la Belgique, le pays de Liège et le duché de Luxembourg, sont aussi réunis à la France et devront former neuf départements.

Le 26 du même mois, une nouvelle réunion à la France est décrétée, celle du duché de Bouillon.

faire exécuter un massacre général, lorsque la nuit sera venue. Cette nouvelle accroît l'effervescence des bataillons. A quatre heures et demie, un coup de pistolet, parti des fenêtres d'un restaurant, où dinaient plusieurs députés, est le signal du combat. Plusieurs attaques ont lieu en même temps devant l'église Saint-Roch, dans la rue de l'Échelle, et dans la rue Saint-Nicaise. Partout les bataillons sectionnaires sont repoussés. Le canon, partout, décide la victoire. A sept heures du soir, le combat est terminé; la convention est victorieuse. C'est Buonaparte qui a commandé les troupes de la convention dans cette journée. La convention, cette fois, ne signala pas sa victoire par des supplices multipliés. Elle fit laisser les barrières ouvertes pendant trois jours, afin de faciliter la fuite de ceux qui avaient à redouter sa colère. Une commission militaire fut nommée pour punir les rebelles; mais elle ne prononça que peu de condamnations.

D'après un rapport de Fourcroy, fait le 30 vendémiaire (22 octobre), la convention nationale organise des écoles de service, savoir: l'école polytechnique, dont elle fixe les relations avec les autres écoles de service, des écoles d'artillerie, une école d'ingénieurs militaires, une école des ponts-et-chaussées, une école des mines, une école de géographes, une école d'ingénieurs de vaisseau, des écoles de navigation et des écoles de marine. Toutes ces institutions ont constamment prospéré; elles ont été, pour l'état, une pépinière d'excellents officiers pour le service de terre et de mer.

Le 3 brumaire suivant (25 octobre), la convention rend un décret portant création d'écoles primaires pour toutes les communes de la république, d'une école centrale par chaque département, et d'un institut national pour toute la république.

Le 5 brumaire au 4 (27 octobre 1795), d'après la loi constitutionnelle, le corps législatif, composé des deux tiers des membres de la convention, se forme en séance générale, et procède à sa division. Le lendemain, les deux conseils tiennent leur première séance, le conseil des cinq cents au palais Bourbon, et le conseil des anciens au palais des Tuileries. Ces conseils s'occupent respectivement de leur organisation. Le 10 brumaire (1^{er} novembre), le conseil des anciens nomme les cinq membres du directoire sur une liste de cinquante candidats, que lui a transmis le conseil des cinq cents. Ces membres sont Laréveillère-Lépeaux, Letourneur (de la Manche), Rewbel, Sièyes et Barras. Sièyes ayant refusé la magistrature suprême, à laquelle il était appelé, Carnot est nommé à sa place.

Le 14 brumaire au 4 (5 novembre 1795), le directoire exécutif s'installe au Luxembourg, palais que la loi lui a destiné, et en donne avis aux conseils. Le même jour, il nomme un ministre, qu'il compose de six ministres. Le département des affaires étrangères est confié à Ch. de Lacroix; celui de la justice, à Merlin; celui de la guerre, à Aubert-Dubayet; celui de la trésorerie, à Gaudin; celui de la marine, à Pléville-le-Péley; et celui de l'intérieur, à Bénézech.

Aussitôt après le traité de paix fait avec l'Espagne, le gouvernement français s'était hâté de diriger l'élite des deux armées des Pyrénées vers l'Italie. La guerre y avait long-temps languie. La première campagne y avait eu seule quelque éclat, et avait produit la conquête de la Savoie et du comté de Nice. Durant deux années, d'insignifiants combats avaient eu lieu dans le voisinage de Nice. Enfin l'armée d'Italie avait eu sa part de gloire dans la campagne de 1794. Réunie à celle des Alpes, elle s'était emparée du petit Saint-Bernard, du mont Cenis et du col de Tende. Elle avait fait ensuite des incursions dans le Piémont, soit par la vallée d'Aoste, soit par celle de Stura; mais elle n'avait pu s'y maintenir, et avait été forcée de se borner à

garder les montagnes. L'arrivée des renforts des Pyrénées lui permit de plus grandes entreprises. Le 2 frimaire au 4 (23 novembre 1795), le général Schérer, qui commandait en chef l'armée d'Italie, attaque l'armée autrichienne dans la vallée de Loano, et remporte sur elle une victoire complète. Huit mille hommes sont tués ou faits prisonniers. Devins, leur général, est chassé du territoire de Gênes. Les rigueurs de la saison, ou peut-être les désordres auxquels l'armée française se livre, l'empêchent de poursuivre de si brillants avantages.

L'empereur d'Allemagne, touché des malheurs de *Madame*, fille de Louis XVI, qui, depuis que son père, sa mère, sa tante et son frère lui avaient été enlevés, gémissait dans la tour du Temple, avait proposé au gouvernement français, pour la rançon de son infortunée parente, de rendre la liberté aux députés Camus, Quinette, Bancal, Drouet et Lamarque, et au général Beurnonville, que Dumourier avait fait arrêter dans son camp et avait livrés aux Autrichiens, on remet aussi en liberté Maret et Sémonville, que ces mêmes Autrichiens avaient arrêtés dans le pays des Grisons, lorsqu'ils se rendaient ensemble en Italie, pour aller, l'un à Naples, et l'autre à Constantinople. Le directoire, après une longue négociation, accepte les propositions de l'empereur. La fille de Louis XVI (1) sort du Temple, le 27 frimaire au 4 (18 décembre 1795) (2). Elle est échangée à Bâle, le 6 nivôse suivant (27 décembre), contre les personnalités dont nous venons de parler. Quelques hommes, de la suite des ambassadeurs, obtiennent aussi leur liberté.

Après l'expédition de Quiberon, la guerre civile recommença dans la Vendée. Une petite armée, composée de huit cents émigrés et de quatre mille Anglais, débarqua à l'Île-Dieu, le 7 vendémiaire au 4 (29 septembre 1795). Elle avait à sa tête M. le comte d'Artois (3). Le général Hoche marcha contre cette armée, et la vainquit; elle évacua l'Île Dieu, le 26 brumaire suivant (18 novembre) (4). De là le général français s'avance contre Charette et Stofflet. Ces deux généraux royalistes avaient, depuis quelque temps, séparé leurs opérations; la jalousie les avait désumés; ils sont battus successivement par les républicains: leurs armées se dispersent. Stofflet, trahi par quelqu'un des siens, est découvert dans une métairie, avec deux de ses aides-de-camp, le 6 ventôse au 4 (23 février 1796). Le lendemain, Stofflet est fusillé à Angers. Le 3 germinal (23 mars), à neuf heures du matin, Charette, n'ayant plus avec lui que cinquante hommes, est surpris entre la Guyonnière et le Sablon; il parvient d'abord à s'échapper; mais, trois heures après, il est cerné et pris par le général Travot. Il est conduit à Nantes, où, l'année précédente, il était entré, presque en triomphe; et, le 9 germinal suivant (29 mars), il est fusillé; il meurt avec courage. Stofflet, en marchant à la mort, n'avait montré que de l'insensibilité. Ici cesse tout-à-coup cette ligne formidable de Vendéens, dont la vengeance avait survécu à celle des rois. Partout le général Hoche les souvra.

Depuis long-temps, les assignats avaient perdu beaucoup de leur valeur; ils tombèrent tout-à-fait dès les premiers mois de l'administration du directoire. Celui-ci commut une grande faute, en essayant de leur substituer une autre espèce de papier monnaie. C'étaient des mandats territoriaux et des rescriptions, auxquels furent donnés pour gage, comme aux assignats, les propriétés nationales. Les directeurs en font décréter pour deux milliards 400 millions, le 28 ventôse au 4 (18 mars 1796); mais ces mandats éprouvent le même sort que les assignats; au bout de quelques mois, ils sont entièrement tombés. Il n'est pas besoin de rappeler ici combien tous ces papiers monnaies furent funestes, en France, à toutes les classes de la société, mais surtout à celle des commerçants. La classe des agriculteurs seule y

(1) Dès le 18 juin précédent, des habitants de Paris et d'Orléans, s'étaient présentés à la barre de la convention, pour demander que l'orphelin du Temple ne restât pas plus long-temps condamné à habiter des lieux encore fumants du sang de sa famille, et sa translation auprès de ses parents; et le 30 du même mois, quelques membres de la convention, informés que les meurtriers de Louis XVI et de sa famille voulaient comble la mesure de leurs forfaits, en faisant aussi périr son auguste fille, avaient arraché un décret, pour l'échange de cette princesse avec les prisonniers détenus en Autriche. (*Mémoires historiques sur Louis XVI*, page 430.)

(2) Au moment où *Madame* passa la frontière de France pour se rendre à Vienne, ses yeux se remplirent de larmes. « Je quitte la France avec regret, s'écria-t-elle; Je ne cesserai jamais de la regarder comme

« ma patrie. » (*Mémoires historiques sur Louis XVII*, page 432.)

A son passage à Bâle, *Madame* reçut du prince de Condé une lettre de félicitation sur la cessation de sa captivité, et plusieurs chevaliers nobles de l'armée de ce prince, lui furent présentés. En répondant au prince, elle exprima en termes énergiques, ses sentiments d'admiration et de reconnaissance, pour la brave noblesse, qui combattait sous ses ordres.

(3) Ce prince s'était embarqué le 26 juillet 1795, à Cuxhaven pour Londres. Il monta à bord d'une frigate anglaise, qui croisa sur les côtes de France jusqu'au débarquement à l'Île Dieu.

(4) M. le Comte d'Artois revint en Angleterre, et passa ensuite à Edimbourg en Écosse, avec M. le duc d'Angoulême, son fils aîné.

gagna. Ils ne recevaient des assignats que pour le paiement de leurs baux et de leurs contributions. Le gouvernement perdit certainement beaucoup ainsi à ces sortes de monnaies fictives, puisqu'elles ne servaient presque qu'à acheter les biens nationaux et à payer les impôts.

Les généraux Jourdan et Pichegru avaient reçu l'ordre de joindre leurs troupes, et de faire ensemble le blocus de Mayence. Ce dernier, dont le cœur était indigné de la tyrannie de la convention, aspirait dès-lors, ainsi qu'une correspondance publiée le fait présumer, à rétablir en France l'autorité royale et le règne des Bourbons (1). Pichegru cesse d'appuyer son collègue. Le 7 brumaire an 4 (20 octobre 1795), les Autrichiens, commandés par Clairfait, fondent sur l'armée de Jourdan, la forcent à abandonner le fort de Cassel, et à repasser le Rhin. Bientôt les lignes de Mayence sont attaquées. Le cri de *sauve qui peut* retentit dans les rangs de l'armée française. Les postes sont mal défendus, et bientôt abandonnés. Une nombreuse artillerie et des bagages même tombent au pouvoir de l'ennemi. Pichegru se retire. On croit qu'il a obtenu, du chef de l'armée autrichienne, avec lequel il entretenait une intelligence secrète, une retraite moins précipitée. Le 16 brumaire suivant (7 novembre), les Autrichiens attaquent Manheim. Pichegru avait laissé dans cette place neuf mille Français. Ces braves périssent presque tous, mais avec le regret de ne pouvoir rendre leur mort utile à leur patrie. Les Autrichiens s'emparent de Manheim. Ces événements mènent à un armistice; il est conclu, le 10 nivôse an 4 (31 décembre 1795), entre les armées française et autrichienne, sur les bords du Rhin. Bientôt après, Pichegru envoie sa démission; elle est acceptée. Ce qui prouve bien que le directoire se défie de la fidélité de ce général, c'est qu'il lui offre l'ambassade de Suède. Pichegru la refuse avec hauteur, et se retire à Arbois, sa ville natale.

Buonaparte était depuis long-tems à Paris. Il y vivait oublié, méconnu, même persécuté. On paraissait avoir perdu tout-à-fait le souvenir du service éclatant qu'il avait rendu, en contribuant si puissamment à la défense victorieuse de la convention, dans la journée du 13 vendémiaire. Plusieurs fois il avait sollicité de l'emploi dans les années de la république; jamais il n'avait pu en obtenir. Enfin, il regoît du directoire la récompense due à ses services. Il est nommé général en chef de l'armée d'Italie, à la place de Schérer, qui avait donné sa démission. Il avait alors vingt-sept ans. Le 4 ventôse an 4 (23 février 1796), il part de Paris, pour se rendre à son poste. Le 1^{er} germinal suivant (21 mars), il arrive à Nice, et prend immédiatement le commandement d'une armée, qu'il trouve dans le plus déplorable état. Quelqu'un lui peignant la difficulté d'entrer en campagne avec une pareille armée, il lui répond *qu'il en aura assez, s'il est vainqueur; et trop, s'il est vaincu*. Quarante-cinq mille Autrichiens, aux ordres du comte de Beaulieu, cinquante mille Piémontais à ceux de Colli, et un corps de cavalerie napolitaine; telles sont les forces que doit combattre une armée dépourvue de tout, se consumant sur un terroir infertile, et très-inférieure en nombre. Aussi Beaulieu regarde-t-il comme une opération facile, celle de chasser les Français d'Italie, et de fondre sur le comté de Nice. Le 21 germinal (10 avril), il attaque l'armée française, avec une vive impétuosité, devant Voltri. Il s'empare de plusieurs redoutes. Tandis qu'il s'acharne à l'attaque de celle de Montenotte, que défend le chef de brigade Rampon, avec quinze cents hommes, Buonaparte rassemble des corps d'élite pour tourner l'ennemi. Il ordonne à deux divisions de descendre

précipitamment des montagnes. L'une, commandée par Laharpe, tourne la droite des Autrichiens, qui combattent avec fureur, pour emporter la redoute de Montenotte; l'autre, commandée par Masséna, va tomber sur les derrières de l'armée austro-sarde. Ces opérations obtiennent un plein succès. Le lendemain, 22 germinal (11 avril), le combat se re-engage auprès de Montenotte. Cette fois l'ennemi est complètement battu. Les Autrichiens et les Sardes sont coupés, et ne peuvent plus se réunir. Voilà la première bataille gagnée par Buonaparte.

Tous les corps français ont pris des routes séparées, et se dirigent vers un centre commun de ralliement. Buonaparte s'avance dans le Montferrat. Le 25 germinal (14 avril), les gorges de Millésimo sont forcées par Augereau. Dans cette journée, quinze cents grenadiers autrichiens, dignes émules de leurs vainqueurs, et commandés par le lieutenant général Provera, se retranchent sur une hauteur dans les ruines d'un vieux château. Les généraux Mesnard et Joubert essayent en vain de les forcer. Ils repoussent trois attaques et trois colonnes. La nuit vient; ils respirent. Mais Buonaparte s'est avancé. Il fait former, dans la nuit même, une enceinte d'épaulement et des batteries d'obusiers autour des quinze cents Autrichiens. Le lendemain, 26 germinal (15 avril), le comte de Beaulieu se voit attaqué près du village de Dégo; il voulait aller porter du secours à Provera. Il est vaincu sur tous les points. Provera, vivement pressé par le général Augereau, est enfin forcé de poser les armes. Quoique, depuis trois jours, le comte de Beaulieu ait été constamment et complètement battu, et qu'il n'ait plus sous son commandement qu'une armée extrêmement affaiblie, il médite, pour la nuit suivante, une attaque contre les Français. Rien ne peut dompter l'audace et l'activité de ce général. En effet, il exécute son projet avec toutes les précautions qu'il exige; il fond avec impétuosité sur le camp de l'armée française. Mais Buonaparte, dont la vigilance et l'activité n'ont rien qui le cède à celles de Beaulieu, a bientôt rassemblé ses soldats. Les trois premières attaques du général ennemi n'obtiennent aucun succès. A la quatrième, il laisse la moitié de son armée prisonnière, et dirige rapidement sa fuite vers Tortonne, sous les ramparts de laquelle il espère trouver un abri.

Le général Colli, qui commandait les troupes sardes, ayant été séparé par les opérations du général français de l'armée autrichienne, s'était retranché auprès de Ceva, sur les bords du Tanaro. Le 28 germinal (17 avril), il est attaqué et forcé par les généraux Augereau et Serrurier. En militaire habile, il choisit une autre position sur la même rivière, à son confluent avec celle de Cursaglia. Buonaparte arrive, reconnaît la force de cette position, et médite le moyen de forcer Colli à combattre sur un autre terrain. Il donne ordre, à Masséna, de passer le Tanaro sur un pont jeté auprès de Ceva, et de tourner les Piémontais. Ce mouvement les effraye. Dans la nuit du 2 au 3 germinal (21 au 22 avril), ils abandonnent leurs retranchements. Ils arrivent à Mondovi; ils y sont atteints et vaincus. Ils fuient, en laissant treize cents prisonniers et huit pièces de canon. Buonaparte entre le soir même à Mondovi. Delà, il se porte rapidement sur Turin. Le roi de Sardaigne, épouvanté, demande un armistice. Buonaparte le fait désirer quelques jours. Enfin il l'accorde, le 9 floréal (28 avril), sous la condition que les terres de Coni, d'Exilles, de Suze, et le château Dauphin, seront livrés aux troupes françaises. Le roi de Sardaigne consent à tout (2).

Le 26 floréal suivant (15 mai), un traité de paix est conclu à Paris, entre la république française et le roi de

(1) Pichegru, dont le quartier-général avait précédemment été établi à Huningue, avait profité de la proximité où il se trouvait de celui du prince de Condé, pour entamer une négociation avec lui. Pichegru avait conçu l'espoir de rendre à la France son Roi, et de rétablir ainsi la paix dans l'Europe. Un plan fut convenu. L'armée royale devait passer le Rhin, et, à son aspect, celle de Pichegru devait arborer la cocarde blanche et proclamer le Roi. Soixante mille français, réunis sous le commandement d'un Bourbon, marchaient de suite sur Paris, aux cris de *vivent Louis XVIII et la Liberté ! point d'étrangers, rien que des Français, pour délivrer la France de ses oppresseurs*. Telle était la condition absolue de l'exécution du plan. Pour le réaliser, des pleins pouvoirs avaient été transmis à Pichegru par le prince de Condé; et Louis XVIII les confirma depuis par une lettre qu'il écrivit, de sa propre main, à Pichegru, lettre datée de Riga, le 24 mai 1796. La cour d'Autriche, pour consentir à ce que le corps de Condé passât le Rhin, et allât planter sur l'autre rive l'étendard des lys, exigea qu'on lui livrât Strasbourg, Neufbrisch et Huningue. Cette demande de l'Autriche entraîna la rupture de la négociation. (*Mémoires de la maison de Condé, tome II,*

pages 97 et 98, et *Histoire de France, tome X, page 292.*)

(2) L'armée de Condé, dont le duc de Berri commandait la cavalerie, et le duc d'Anguien l'avant-garde, était alors campée à Riga, non loin des bords du Rhin, près de Fribourg. Louis XVIII arrive de Vérone à Riga, le 30 avril 1796; mais il déclare qu'il ne vient à l'armée que comme gentilhomme français, et que le commandement en chef restera dans les mains du prince de Condé. Bientôt la cour de Vienne manifeste l'inquiétude que lui cause l'arrivée du monarque. Elle demande, elle exige son départ. Louis répond que la force seule pourra le contraindre à quitter le poste où l'honneur l'avait appelé. Il s'établit au château de Muzingen. C'est pendant son séjour dans ce château, que, faisant un jour la visite des postes sur les bords du Rhin, dont le lit séparait seul de vive le Roi! accourt sur la rive du fleuve, et que soudain, à la vue du monarque, les soldats se découvrent. On eût dit que le Rhin ne voyait sur ses deux bords que des sujets fidèles. (*Mémoires de la maison de Condé, tome II, page 10.*)

Sardaigne. Par ce traité, le roi de Sardaigne renonce à toute adhésion publique et secrète à la coalition, et cède à la France la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil. Le passage des troupes françaises par le Piémont, et la démolition de plusieurs forts, sont encore consentis par ce monarque.

Le comte de Beaulieu, persuadé, d'après les renseignements qu'il s'est procurés sur les mouvements de l'armée française, qu'elle passera le Pô à Valence, dirige vers ce point toutes ses forces. Pendant ce tems-là, Buonaparte ordonne à quinze cents hommes de troupes légères et à cinq mille grenadiers de se porter rapidement sur la rive du Pô, vis-à-vis de Plaisance. Nulle batterie n'y défendait l'accès du fleuve. Seulement deux escadrons de hussards avaient été attirés vers cette ville par le bruit de ce mouvement, auquel ils ne pouvaient croire. Toute l'armée française passe le fleuve les 17 et 18 floréal (6 et 7 mai) : ce passage s'est effectué sans rencontrer l'armée autrichienne; ce n'est que, lorsqu'il s'est approché de l'Adda, que Buonaparte en est aperçu. Un combat s'engage le lendemain auprès de Fombio. La victoire est aux Français; mais elle est chèrement achetée par la mort d'un des plus intrépides lieutenants de Buonaparte, le général Laharpe, tué dans la nuit du 8 au 9, en défendant la position de Codogno, que l'ennemi tenta vainement de surprendre.

Beaulieu, ayant reçu des troupes agnérées du Tyrol, et une formidable artillerie de la Lombardie, s'empare de tous les ponts qui sont sur l'Adda jusqu'à son confluent, et couvre de batteries les bords escarpés de cette rivière. Le 21 floréal an 4 (10 mai 1796), Buonaparte marche sur Lodi. Son avant-garde emporte, dès le premier choc, les postes qui défendent les approches de cette ville. Les Autrichiens repassent l'Adda, et se mettent aussitôt en bataille, derrière trente pièces de canon de position, pour défendre le passage du pont. L'armée française arrive, se forme en colonne serrée, se présente sur le pont; les Autrichiens font un feu terrible; elle hésite. Soudain les généraux Berthier et Masséna, et le chef de brigade Lannes, se précipitent à sa tête; elle les suit avec rapidité; le pont est traversé; l'artillerie ennemie est enlevée. Les Français sèment partout l'épouvante et la mort; en un clin d'œil, ils ont dispersé tout un corps de l'armée autrichienne. Beaulieu fuit sous les remparts de Mantoue. Le Milanais devient le prix de la glorieuse bataille de Lodi. Bientôt l'armée française passe l'Oglio, le Mincio, et n'éprouve que peu de résistance. En peu de jours elle arrive jusqu'à Vérone.

Le 21 floréal an 4 (10 mai 1796), le directoire vient apprendre au conseil des cinq cents qu'il existe dans Paris une conspiration, dont le but est de renverser le gouvernement, et de rétablir l'anarchie. Le chef de cette conspiration était un journaliste misérable et sans talent. Il se nomme Gracchus Babeuf. Ce qui donne une juste idée de son peu de capacité, c'est que, durant le tems où l'on pouvait si facilement se faire une réputation, et parvenir aux emplois, il n'avait pu obtenir ni l'un ni l'autre de ces avantages. Il avait été arrêté avec quelques-uns de ses complices; on avait trouvé chez lui beaucoup de papiers, où était déposé le plan de la conspiration, dont il s'était fait le chef. Ce plan ne différait en rien de tous ceux qu'on avait mis en usage jusqu'alors. On devait soulever et armer le faubourg Saint-Antoine; toutes ces femmes, que l'on a coutume de voir dans les émeutes populaires, devaient exciter les révoltes; des canons devaient rouler à la tête du cortège; les principaux établissements publics, les Tuileries, la trésorerie, le Luxembourg, devaient être envahis, et tous les membres du gouvernement arrêtés et massacrés. Tous les conspirateurs sont des gens obscurs et dépourvus de toute espèce de moyens. Lorsque le bruit s'est répandu que Babeuf a été arrêté, la vile populace, qui devait secondar son entreprise, s'agite pendant plusieurs jours dans le but de forcer le gouvernement à lui rendre la liberté. Un jour, six ou sept cents hommes de cette populace se rendent au Luxembourg, et cherchent à attirer à la révolte la garde des directeurs. Les sabres se lèvent contre eux pour toute réponse. Ils prennent promptement la fuite. Ils vont à la plaine de Grenelle, où campaient plusieurs régiments de ligne; ils essayent aussi de les porter au soulèvement. On les laisse pénétrer dans le camp. Bientôt les soldats courent aux armes, et leur donnent la chasse; ils fuient précipitamment par toutes les issues. Cinq ou six d'entre eux sont arrêtés, livrés à une commission militaire,

et mis à mort. Le procès de Babeuf dura long-tems. Il avait été traduit devant la haute cour nationale. Elle le condamne à mort, ainsi que l'un de ses complices, comme écrivains séditieux. Quelques autres conspirateurs furent déportés. Drouet, ex-député à la convention, impliqué dans la conjuration de Babeuf, avait été enfermé au Temple. Il parvient à s'échapper de sa prison. On croit que quelques membres même du gouvernement lui en facilitèrent les moyens.

Le pape, Pie VI, qui avait à venger la perte d'Avignon et du Comtat-Venaissin, était entré dans la coalition contre la France. Effrayé des succès rapides que Buonaparte venait d'obtenir en Italie, il lui envoie demander un armistice. Cet armistice lui est accordé le 5 messidor an 4 (23 juin 1796). Buonaparte le traite avec toutes les marques de la plus profonde vénération. Il est vrai qu'il lui impose des sacrifices rigoureux; mais il le conserve sur un trône, où lui seul pouvait le maintenir dans de telles circonstances. Le pape cède à la république française les légations de Bologne et de Ferrare, que Buonaparte avait déjà conquises, et toutes les côtes maritimes du golfe adriatique, depuis les bouches du Pô jusqu'à la citadelle d'Ancone. Ici nous devons faire remarquer combien Buonaparte était attentif aux progrès des beaux arts. Il avait écrit au directoire de lui envoyer les artistes les plus distingués de la France, pour choisir, dans les villes dont il avait fait la conquête, les meilleurs monuments de peinture et de sculpture. Il n'accordait de trêves aux différents souverains d'Italie, que sous la condition qu'ils lui livreraient des tableaux, des vases, des statues, etc. Le pape fut un des premiers qui subirent cette condition. Il livra cent tableaux, vases, bustes et statues, et cinq cents manuscrits. Buonaparte envoie tous ces monuments à Paris, pour orner le Muséum.

Le général en chef de l'armée d'Italie accorde aussi des armistices au roi de Naples et aux ducs de Parme et de Modène. Le grand duc de Toscane, frère de l'empereur d'Allemagne, avait gardé la neutralité; il n'avait par conséquent rien à craindre du vainqueur. Les Anglais, irrités de cette neutralité, s'étaient emparés de Livourne, et en avaient fait l'entrepôt de leur commerce dans la Méditerranée. Buonaparte, qui nourrit une profonde haine contre cette nation, envoie une division, sous le commandement du général Vaubois, pour aller à Livourne, venger, sur les vaisseaux anglais, l'incendie de la flotte de Toulon. Malgré le secret et la rapidité que cette division met dans sa marche, les Anglais en sont instruits. Le 11 messidor an 4 (29 juin 1796), quarante de leurs vaisseaux sortent du port de Livourne, peu d'heures avant l'arrivée des Français dans cette ville. Buonaparte y laisse une garnison.

L'armée de Sambre-et-Meuse, forte de cent vingt-cinq mille combattants, et sous les ordres de Jourdan, campait dans le Hundsruck; celle du Nord, commandée par Beurnouville, était chargée de surveiller la ligne de neutralité du roi de Prusse. Moreau avait remplacé Pichegru dans le commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle. Déjà il avait rétabli la discipline, dont celui-ci avait relâché tous les ressorts. Le 2 prairial (21 mai 1796), le prince Charles, commandant l'armée autrichienne, avait notifié à ces généraux la cessation de l'armistice sur le Rhin. Jourdan et Moreau avaient pris l'offensive en même tems; ils avaient combiné leurs attaques, et avaient si bien réussi, que les Autrichiens avaient abandonné tout le pays dont une victoire de Clairfait les avait mis en possession, et s'étaient retranchés à Altenkirchen. Le 16 prairial an 4 (4 juin 1796), une division, conduite par le général Lefebvre, marche contre eux au pas de charge, et les culbute. Ils perdent trois mille hommes tués ou faits prisonniers. Dans les derniers jours de prairial, toute l'armée de Jourdan a passé le Rhin, à l'exception de quarante mille hommes réservés pour le blocus de Mayence. Le général Moreau, alors à Strasbourg, dont il a fait fermer les portes, se prépare aussi à passer le fleuve à Kehl. Le général Desaix est chargé de cette entreprise difficile. Le 6 messidor (24 juin), au milieu de la nuit, deux mille cinq cents Français, portés sur des bateaux, attaquent les îles qui sont sur le Rhin, près de Strasbourg, et les emportent à la baïonnette. Les Autrichiens, à peine arrachés au sommeil, n'ont pas le tems de couper les ponts, par lesquels ces îles communiquaient entre elles et avec le rivage. Le général Desaix se présente devant le fort de Kehl, et s'en empare en moins de trois heures. Toute l'armée de Moreau a passé sur la rive droite. Les Autrichiens, mis en fuite, ont été prendre une belle position à

Renchon (1). Le général Moreau vient, le 10 messidor (28 juin), leur livrer bataille en cet endroit, et les force à la retraite, après leur avoir fait douze cents prisonniers, et leur avoir enlevé dix pièces de canon. Bientôt Fribourg et tout le Brisgau tombent au pouvoir des Français.

Le général Jourdan obtient aussi, de son côté, des succès brillants. Le 21 messidor (9 juillet), il passe la Lahn, après plusieurs combats, où il a toujours eu l'avantage, et entre à Francfort, qu'il a forcé de capituler, le 29 messidor (17 juillet). Le général Moreau conclut des armistices, le même jour, 29 messidor, avec le duc de Wurtemberg; le 7 thermidor (25 juillet), avec le margrave de Baden; le 9 thermidor (27 juillet), avec les états du cercle de Suabe; sous la condition que ces princes et états fourniront, à l'armée de Rhin et Moselle, plusieurs millions en numéraire et tous les objets de consommation dont elle a besoin (2).

Buonaparte, qui tenait bloquée la ville de Mantoue, depuis le 16 prairial (4 juin 1796), était environné de deux armées, l'une aux ordres de Beaulieu, qu'il avait presque entièrement détruite, et qui s'était relevée par de continuel renforts; l'autre aux ordres de Wurmsér, que le cabinet de Vienne avait osé détacher de son armée d'Allemagne, pour l'envoyer contre l'armée française en Italie. Une troisième armée se tenait prête à traverser les états de Venise; une quatrième, qui devait suivre la même route, se formait à Vienne, sous l'inspiration du patriotisme et de l'honneur. Le 11 thermidor (29 juillet), de fortes colonnes autrichiennes, commandées par Wurmsér, qui a déjà établi ses communications avec l'armée de Beaulieu, campée sous Mantoue, se présentent devant les postes de la Corona, de Salo et de Brescia, les emportent et forcent les Français à la retraite. Buonaparte se trouve entre deux feux. Cette position ne l'effraye point; il veut isoler l'une de l'autre, les deux armées qui l'environnent. Il repasse à la hâte le Mincio. Mais bientôt il revient, et en trois jours il a reconquis tous les postes qu'il a perdus. Il les perd de nouveau, le 15 thermidor (2 août 1796); il les reprend le 16 (3 août), et remporte sur l'ennemi, auprès de Lonato, une victoire complète. Cette ville tombe en son pouvoir, ainsi que le village de Castiglione, qu'Augereau enleva le même jour après un combat opiniâtre. Les Autrichiens, dans cette journée, ont perdu environ quatre mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers, et vingt pièces de canon.

Le lendemain, 17 thermidor (4 août), le comte de Wurmsér rassemble les divisions de son armée, et se prépare à un nouveau combat. Buonaparte lui-même se rend à Lonato, pour voir les troupes qu'il en pourra tirer. Pendant qu'il est dans cette place, un parlementaire vient sommer le commandant de se rendre, attendu qu'il est cerné de tous les côtés; et en effet, on aperçoit aux environs les vedettes de la cavalerie autrichienne. C'est ici que le général en chef fait preuve d'une étonnante présence d'esprit. Il comprend sur-le-champ que ce ne peuvent être que les débris d'une division coupée. Il se fait amener le parlementaire, et lui dit que celui qui l'envoie doit savoir que le général en chef de l'armée d'Italie est à Lonato, au milieu des troupes républicaines; qu'en conséquence, si sous quelques minutes, la division n'a pas posé les armes, il ne fera grâce à aucun. Le parlementaire, effrayé, retourne vers

la division. Soudain elle pose les armes. Elle était de trois mille hommes: il n'y en avait que douze cents à Lonato.

Le 18 thermidor suivant (5 août), les armées française et autrichienne sont en présence, aux environs de Castiglione. Wurmsér, qui, malgré les pertes qu'il a faites les jours précédents, possède encore des forces égales à celles des Français, n'ose attaquer le premier. Buonaparte feint un mouvement rétrograde. Wurmsér donne dans le piège, et s'avance. Le général français fait alors attaquer son armée sur tous les points, la culbute et la met en fuite. Il lui prend vingt pièces de canon, cent vingt caissons d'artillerie, lui fait deux mille prisonniers, lui tue ou blesse mille à douze cents hommes. Aucune victoire n'avait encore produit des avantages aussi brillants. Les généraux Scrrurier, Augereau, Masséna et Beaumont, l'adjudant-général Verdiers et le chef de bataillon Marmont, se sont beaucoup distingués dans cette bataille. Le comte de Wurmsér, qui n'a débarrassé Mantoue qu'un moment, l'abandonne aux forces nouvelles qu'il a pu y faire entrer, et se retire dans les montagnes du Tyrol.

Bernadotte, commandant la droite de l'armée de Jourdan, et presque isolé de tous les autres corps, est attaqué, le 3 fructidor au 4 (22 août 1796), par l'archiduc Charles. On se bat pendant deux jours dans la plaine, aux environs de Teining, avec une fureur égale et des succès balancés. Enfin, le troisième, accablé par des forces qui s'accroissent sans cesse, et n'ayant pas reçu les secours attendus, Bernadotte se retire le long des rochers, vers Bamberg. Alors toute l'armée de Jourdan se replie, et rejoint la rive droite du Mayn. L'archiduc Charles vient lui livrer bataille à Vurtzbourg, le 17 fructidor (3 septembre), et le bat complètement. Les divisions françaises, qui campaient sur les deux rives du Rhin, accourent à la rencontre de l'armée de Jourdan, pour protéger sa retraite. Dans un combat qu'elles soutiennent à Altenkirchen, le troisième jour complémentaire (19 septembre), elles ont à regretter la perte du général Marceau, guerrier plein de bravoure et de modestie.

Une partie de l'armée de Buonaparte ayant repris les travaux du siège de Mantoue, quoique la grosse artillerie lui manque encore, ce général marche rapidement sur Trente. Il trouve l'ennemi à Roveredo; il lui livre en cet endroit une bataille sanglante, le 18 fructidor au 4 (4 septembre 1796). Les Autrichiens s'étaient établis sur les flancs d'une gorge, que l'Adige remplit presque seul. Les Français gravissent sur cette gorge, attaquent Wurmsér, dans cette position, avec de l'artillerie légère. Bientôt il est tourné; il perd sept mille prisonniers, vingt-cinq canons et sept drapeaux. Le lendemain matin, 19 fructidor (5 septembre), Buonaparte entre à Trente. Wurmsér va se ranger en bataille derrière la rivière de Jarisio. Les Français, oubliant leurs fatigues, à l'aspect de leur ennemi, emportent, au pas de charge, le pont qui les en sépare. Les Autrichiens se retirent derrière les bords de la Brenta. Tout le pays de Trente devient la conquête du Buonaparte. Wurmsér, ne se confiant plus aux montagnes, cherche la plaine. Le 22 fructidor (8 septembre), il est forcé de livrer une bataille à Bassano; il est battu. Il fait sa retraite sur Vérone; mais, chassé par les Français, de ce côté là, il se rapproche

(1) Le corps du prince de Condé était alors posté entre Vieux-Brisack et Kappel. La prise du fort de Kehl avait déterminé la retraite des Autrichiens; le duc d'Englien chargé avec beaucoup de bravoure à la tête des émigrés, défend vigoureusement, le 26 juit, le pont d'Offenbourg, mais n'a que le temps de le couper, et de se retirer par la vallée de la Kintzig. L'armée autrichienne quitte le camp de Buhl, le 28, et le corps de Condé se rend à Lahr.

Cependant la présence du Roi à l'armée, et les dangers qu'il court dans un moment où l'armée royale peut craindre d'être enveloppée, alarme le prince de Condé. Il presse le monarque de s'éloigner. Le Roi cède à ses instances, et prend la route d'Augsbourg, mais en laissant au camp ses équipages.

Louis XVIII venait de se séparer de l'armée, lorsqu'à Dillingen il est blessé au sommet de la tête, d'un coup de carabine, dirigé par un assassin caché dans les ténèbres. La blessure n'a pas de suite. (*Mémoires de la maison de Condé, tom. II, page 108 et 109*)

(2) Le 14 juillet 1796, le corps de Condé occupait les hauteurs d'Ellenmunster et de Huchstetten. Ce même jour, le général républicain Abatucci attaqua les gorges entre Ellenmunster et Schweiglhausen. Le corps de Condé opposa une forte résistance. Après deux heures d'une lutte sanglante, ce corps fut érasé par le nombre des assaillants, et obligé d'évacuer les positions d'Ellenmunster et de Schweiglhausen, et de suivre le mouvement de retraite du général autrichien Frenlich, sur Schonwald et Fribourg. Le 12 août, l'arrière garde du prince de Condé fut attaquée, en dedans de Westerheim, par l'avant-garde républicaine,

sous les ordres d'Abatucci. La première ligne du corps des émigrés ayant été forcée de plier, le prince de Condé fit avancer d'autres troupes sous les ordres du duc d'Englien, et le combat recommença avec une nouvelle vigueur; mais, un corps de républicains ayant fait un détour, et s'étant montré sur le flanc des émigrés, le duc d'Englien ordonna la retraite. Le corps de Condé alla prendre position à Mindelheim, au delà de Kamlach. Cependant, les manœuvres faites par le général républicain Ferrino ayant rendu la position du corps des émigrés impossible à défendre, le prince de Condé se détermina à prévenir, par un coup de main, les attaques de l'ennemi. Le 13 août, avant le jour, deux colonnes d'infanterie noble, suivies par la cavalerie, descendent en silence, et marchent, l'une au bras, sur le village d'Ober-Kamlach. A deux heures du matin, les avant-postes républicains sont surpris par la colonne du duc d'Englien, aux cris de vive le Roi! vive Condé! Les émigrés pénètrent dans le village, forcent les républicains à l'évacuer, et les poursuivent jusqu'aux bois de Kamlach. Mais bientôt les républicains se rallient, reçoivent des renforts et prennent à leur tour l'offensive. Le prince de Condé accourt dans ce moment au secours de son petit-fils; et, reconnaissant l'imminence du péril dans lequel ses troupes se trouvent engagées, il ordonne une retraite commandée par la prudence. Le corps des émigrés, qui avait fait dans cette journée des prodiges de valeur, perdit près de 300 gentilshommes. Après avoir occupé Landberg, et s'être porté de Muniel à Aicha, le prince de Condé attaqua, le 15 septembre, un détachement ennemi posté à Poutmer, et le fit replier jusqu'à Sinning.

de Mantoue. Il a le bonheur de trouver un pont, celui de la villa Impenta, que, malgré l'ordre de Buonaparte, on avait négligé de couper. Il a atteint le terme de sa course. Il entre à Mantoue, le 27 fructidor (13 septembre).

La retraite soudaine et précipitée du général Jourdan semblait avoir placé l'armée de Moreau dans une position désespérée. Celui-ci avait perdu toutes ses communications avec les corps qu'il avait établis sur la rive droite du Rhin. Il était environné d'une armée de soixante mille Autrichiens; il n'avait que cinquante mille combattants; cependant Moreau ne s'effraye point. Il fait ses dispositions pour la retraite; il a le commencement le 24 fructidor an 4 (10 septembre 1796). D'abord il prend une position concentrée, que les Autrichiens jugent d'une telle force, qu'ils n'osent l'y attaquer. En quittant cette position, il se porte sur Biberach. Là, il est plus à découvert. Il a devant lui l'armée du général Latour, et derrière celle du général Nanendorf, qui va lui fermer les défilés de la forêt Noire. Moreau sent que, pour se tirer d'une situation si dangereuse, il faut empêcher ces deux généraux de pouvoir unir leurs mouvements. Le 11 vendémiaire an 5 (2 octobre 1796), il fond sur l'armée de Latour avec la plus vive impétuosité, et la met en déroute. Ce mouvement a été exécuté par les généraux Desaix et Saint-Cyr. Les Autrichiens s'enfuient, par Biberach, vers l'Inn, laissant quatre mille prisonniers et une grande partie de leur artillerie et de leurs équipages (1). Après quelques autres combats qui le dégagent sur ses ailes, Moreau ose pénétrer dans la terrible vallée d'Enfer; toute son armée, et, ce qui est plus étonnant, tous ses bagages y passent. Le 30 vendémiaire (21 octobre), il se retire sur Huningue. Le prince Charles accourt avec des forces nouvelles pour lui fermer cette retraite; l'armée du général Latour, celle des émigrés, font mille efforts de courage; ils sont inutiles. Les Français résistent à des forces triples des leurs à Kandren, à Heil; et, le 5 brumaire an 5 (26 octobre 1796), s'étant portés vers la tête de pont d'Huningue, ils passent majestueusement le Rhin à la vue de leurs ennemis. La retraite de Moreau avait été conduite avec tant de prudence et d'habileté, qu'il avait perdu fort peu de monde, et avait battu l'ennemi dans une multitude de combats.

Un nouveau général, le feld-maréchal marquis d'Alvinzi, nommé pour commander une troisième armée d'Italie, forte de cinquante mille hommes, traverse les états de Venise, et marche contre Buonaparte. Celui-ci, ayant confié au général Kilmaine l'investissement de Mantoue, se porte sur l'Adige, et là, attend de pied ferme le général ennemi. Le 25 brumaire an 5 (15 novembre 1796), les deux armées sont en présence, près du village d'Arcole. La position de ce village est extrêmement forte. Pour y arriver, il faut traverser des marais profonds et un pont garni de pièces d'artillerie. Toute l'armée française, à la voix de son général, se précipite dans ces marais, et parvient, avec les plus grandes peines, à en sortir. Quand on est arrivé à trente pas du pont, Buonaparte, agitant un drapeau, s'élanche à la tête des grenadiers, et brave le feu de l'ennemi. Bientôt le pont est rompu par l'artillerie même des Autrichiens, et Buonaparte tombe renversé dans un fossé. Il se relève promptement, et rallie toute sa colonne; mais la nuit vient mettre fin à ce terrible combat. Le lendemain, les Français se consument encore en vains efforts pour chasser l'ennemi de sa position. Enfin, le surlendemain, 27 brumaire (17 novembre), les Français se rendent maîtres du champ de bataille par les mouvements combinés des divisions Masséna et Augereau. Cinq mille prisonniers, dix-huit pièces de canon, sont le prix de cette victoire. Le général Lannes a reçu une nouvelle blessure dans cette journée, l'une des plus sanglantes depuis le commencement de la campagne.

Le directoire, si terrible à ce qui existait en France de catholiques zélés, avait tout fait pour ranimer les espérances des catholiques d'Irlande: il dirigeait, dans ce pays, des soulèvements, qui avaient déjà pris le caractère de l'insurrection la plus redoutable. En conséquence, il charge le général Hoche d'aller débarquer en Irlande. La

flotte, qu'on lui confie, est composée de vingt-deux vaisseaux de ligne, d'un grand nombre de frégates et de bâtiments de transport, et porte quinze mille soldats. Hoche, à la tête de cette expédition, sort de la rade de Brest, le 25 frimaire an 5 (15 décembre 1796). En peu de jours, il arrive dans la baie de Bantri; mais les vents, qui jusqu'alors avaient été favorables, se déclarent tout-à-coup contre cette entreprise, et dispersent les vaisseaux français. Après un mois de tempêtes continuelles, qui ne leur ont point permis de se rallier, ils rentrent les uns après les autres dans la rade de Brest, sans avoir éprouvé aucun dommage, et sans avoir rencontré un seul bâtiment anglais. Cette expédition, dont les orages seuls ont empêché la réussite, montre aux Anglais ce qu'ils ont à craindre de la marine française, et les effraye plus encore que ne l'avaient fait les troubles de l'Irlande.

Depuis long-temps l'archiduc Charles assiégeait, avec toute son armée, le fort de Kehl. Le général Desaix, commandant de ce fort, faisait de fréquentes sorties, et couvrait des ouvrages, mal commencés, des cadavres d'ennemis. Enfin, le 21 nivôse an 5 (10 janvier 1797), après soixante-cinq jours de tranchée ouverte, le prince Charles se rend maître d'une chétive bourgade, devant laquelle il a perdu quinze mille hommes, et qu'une poignée de Français avait enportée dans une matinée. Le général Desaix obtient la plus honorable capitulation, et repasse le Rhin avec sa garnison et toute son artillerie. La même capitulation a lieu, le 17 pluviôse suivant (5 février), pour la tête de pont d'Huningue, dans la défense duquel le jeune Abatucci a trouvé une mort glorieuse. L'Autriche demande un nouvel armistice sur le Rhin; il est accordé. La possession de la rive gauche de ce fleuve est encore une assez belle récompense des efforts de l'armée de Sambre-et-Meuse et de celle de Rhin-et-Moselle (2).

Le 24 nivôse an 5 (13 janvier 1797), Buonaparte arrive à Vérone. Le lendemain, 25 (14 janvier), il occupe un long rang de collines, nommé le plateau de Rivoli. Toute l'armée du général Alvinzi est employée à le tourner dans cette position. Ou combat à de longues distances. Pendant la journée du 26 nivôse (15 janvier), Joubert, attaqué au poste de la Corona, parvient à s'y maintenir. Buonaparte se porte en avant de Rivoli, fond sur les Autrichiens, et s'empare de San-Marco, regardé comme la clef de la position de ce plateau. Le 27 nivôse (16 janvier), tandis que tous ces combats occupent Buonaparte autour de Rivoli, le général Provera force le passage d'Anghiari, et se dirige sur Mantoue. Il arrive devant le faubourg Saint-Georges. Le comte de Wurmsner est venu occuper le poste de la Favorite, pour unir ses troupes à celles de Provera. Le général en chef a vu ces mouvements: il vole, il élève un mur de soldats entre ces deux généraux. Provera est forcé de mettre bas les armes, et Wurmsner de rentrer dans Mantoue. Pendant ce tems-là, Joubert marche pour couper la retraite aux Autrichiens maîtres du poste de la Corona. Par un heureux stratagème, il parvient à leur faire plus de prisonniers, qu'il n'a de combattants. Ici finit la bataille de Rivoli. Elle a duré trois jours. Les Autrichiens y ont perdu vingt-cinq mille hommes et toute leur artillerie; ils y ont perdu l'Italie. Le 14 pluviôse an 5 (2 février 1797), Mantoue capitule; toute sa garnison est faite prisonnière, à l'exception de l'état-major. Buonaparte, dans cette circonstance, adresse à ses soldats une proclamation, où il leur rappelle tout ce qu'ils ont fait, depuis qu'ils sont entrés en Italie.

Après la reddition de Mantoue, le général en chef de l'armée d'Italie, instruit qu'une prise d'armes a eu lieu dans les états de l'Église, y vole à la tête d'une partie de ses troupes. Sa présence suffit pour intimider les révoltés et les faire rentrer dans le devoir. Buonaparte était à deux jours de marche de Rome; il a la modération de ne pas y conduire son armée. Il donne au pape, en cette occasion, une nouvelle preuve de son intérêt et de sa vénération, en le conservant sur le trône pontifical, et en lui accordant la paix. Elle se conclut, à Tolentino, le 1^{er} ventôse an 5 (19 février 1797). Par ce traité, Pie VI se retire de la coalition contre la république française, lui cède à perpé-

(1) Les autrichiens auraient perdu dans cette affaire tous leurs canons et leurs bagages; si le prince de Condé, au milieu d'un feu terrible, observant, avec un sang-froid imperturbable, et la retraite des Autrichiens et les mouvements des républicains, n'eût soutenu le choc de ces derniers assez longtems, pour procurer aux Autrichiens le moyen de sauver le reste de leur artillerie et de leurs équipages. Pendant toute la

durée de l'action, le duc de Berré ne quitta pas le prince de Condé (*Mémoires de la maison de Condé, tom. II, pag. 111 et suiv.*)

(2) Le corps du prince de Condé était à cette époque cantonné à Malheim, en Brisgaw; ce prince y reçut, en février 1797, des dépêches du Roi, qui venait de se fixer à Blanckenbourg, dans les états du duc de Brunswick.

tuité Bologne, Ferrare et la Romagne; renonce à ses prétentions sur Avignon et le Comtat-Venaissin; s'engage à donner des ordres pour le rétablissement de l'école française à Rome, et à payer à la république treize millions en numéraire ou effets précieux. Buonaparte, en retournant à son armée, montre de l'intérêt à la petite république de Saint-Marin, qui n'a jamais rien fourni à l'histoire, et visite les champs qu'avait cultivés Virgile, dans le village de Piétole, auquel il fait des libéralités.

Le prince Charles venait de former une cinquième armée autrichienne, en Italie, avec l'élite des troupes qu'il avait opposées aux généraux Jourdan et Moreau, et avec des levées faites à la hâte dans les états héréditaires. Moreau était resté à la tête de l'armée du Rhin; le général Hoche avait remplacé Jourdan dans le commandement de celle de Sambre-et-Meuse. L'armée d'Italie avait été renforcée par une partie de cette dernière armée, conduite par le général Bernadotte. Les Français supportaient les rigueurs de l'hiver dans le nord de l'Italie; il leur tardait de franchir des monts, des rivières, des torrents, qu'une telle saison semble rendre impraticables. Dans le mois de ventôse an 5 (mars 1797) (1), des divisions se dirigent vers le Tyrol. On se prépare à passer la Piave et le Tagliamento. Le passage de cette dernière rivière est vivement disputé, le 26 ventôse (16 mars). La canonnade est vive et dure longtemps. Les généraux Murat et Duphot, malgré le feu de l'ennemi, passent les premiers sur la rive opposée. Bernadotte et Gueux les suivent. Toute l'armée effectue ensuite son passage. C'est en vain que la cavalerie autrichienne cherche à l'inquiéter; elle est toujours repoussée par la cavalerie française. Cette victoire met l'armée française en possession des villes de Palma-Nova et d'Udine, ainsi que de tout le territoire vénitien. Bernadotte se met en marche sur-le-champ, pour aller bloquer Gradisca. Ce mouvement, concerté par Buonaparte, avec la division de Serurier, est exécuté si précipitamment, que la garnison de cette ville, effrayée, capitule, le 29 ventôse (19 mars). Elle est faite prisonnière; elle était forte de trois mille hommes. Le 2 germinal (22 mars), les Français se rendent maîtres de Goritz; et, le 4 du même mois (24 mars), des hauteurs de Trieste et des mines de mercure d'Ydrja. Peu de tems après, cinq mille hommes, trente pièces de canon, et quatre cents chariots portant les bagages de l'armée autrichienne, sont poursuivis par le général Gueux à travers les Alpes Noriques, et sont pris par lui auprès de Chiusa. On avance sur Clagenfurt. Le 9 germinal (29 mars), une colonne ennemie, étant sortie de cette ville pour aller au secours de la division qui venait d'être interceptée, est battue par Gueux. Les Français entrent le même jour à Clagenfurt. L'archiduc Charles est si déconcerté de tant de revers, qu'il ne défend ni les bords de la Save, ni ceux de la Drave; mais il ordonne au général Laudon de se porter sur les derrières de l'armée française; c'était la seule ressource qui lui restait dans sa position. Buonaparte a su pressentir et prévenir ce péril. Il vient établir son quartier-général à Clagenfurt. Il ne lui faut plus que sept ou huit jours de marches et de combats, pour se présenter sous les murs de Vienne. C'est alors qu'éclate le secret de cette expédition, qu'il a conduite avec tant d'ardeur et de précipitation. La paix était alors le vœu de son âme, ou un moyen qu'il convenait à sa politique et à son ambition d'employer.

Le 11 germinal an 5 (31 mars 1797), il écrit à l'archiduc Charles, pour l'inviter à la paix. Il lui représente que la guerre dure depuis six ans, que beaucoup de sang a coulé, que la triste humanité a bien assez gémi. Il lui représente encore que toutes les nations ont fait la paix avec la république française, et qu'il n'y a plus que la sienne qui soit restée en guerre avec elle. Fant-il donc, lui dit-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que les Autrichiens et les Français continuent à s'entr'égorgier? Buonaparte finit, en assurant le prince que, si l'ouverture, qu'il a l'honneur de lui faire, pouvait sauver la vie à un seul homme, il s'estimerait plus heureux de la couronne civique, qu'il croirait avoir méritée, que de la triste gloire qui revient des succès militaires. Le même jour, le prince Charles répond au général en chef de

l'armée d'Italie. Il lui dit qu'il désire la paix, ainsi que lui, pour le honneur des peuples et de l'humanité; mais il lui fait observer que, n'ayant reçu de S. M. l'empereur aucun plein pouvoir pour traiter, il ne peut entrer avec lui dans aucune négociation sur un sujet d'une si haute importance. Condamné, par cette réponse, à vaincre encore une fois, avant de voir ses vœux accomplis, Buonaparte porte encore plus de vivacité et de sûreté dans ses opérations militaires.

Le 12 germinal an 5 (1^{er} avril 1797), Masséna, qui commande l'avant-garde de Buonaparte, se place, avec son intrépidité ordinaire, entre l'armée autrichienne et un corps qui, sous les ordres du général Sporck, cherche à se réunir à l'archiduc. Il attaque, il culbute l'arrière-garde qui lui est opposée, tandis que le général de division Gueux poursuit de montagne en montagne le corps du général Sporck, et le chasse à une plus longue distance de l'archiduc. On entre dans Neumarck: on s'empare de trois postes importants sur la rivière de Muërich. L'archiduc n'a point osé défendre les bords de cette rivière. On s'avance jusqu'à Léoben: on n'est plus qu'à trente lieues de Vienne. Cette capitale, à la nouvelle de tant de désastres, présente le tableau de la consternation et de l'effroi. Mais tout-à-coup la joie renaît à Vienne. On y apporte la nouvelle que Buonaparte offre la paix à des conditions honorables pour ses ennemis. Le 19 germinal an 5 (8 avril 1797), le général en chef de l'armée d'Italie reçoit dans son camp, à Fuldenbourg, deux généraux autrichiens, qui viennent lui demander une suspension d'armes; il l'accorde pour dix jours. Le 29 germinal suivant (18 avril), des préliminaires de paix sont signés auprès de Léoben.

L'armistice, conclu sur le Rhin, avait été rompu. Les deux armées, commandées par Moreau et Hoche, ignorant la négociation de Léoben, qui leur faisait poser les armes, avaient recommencé les hostilités. Le 28 germinal an 5 (17 avril 1797), Hoche passe le Rhin à Neuwied. A peine est-il arrivé sur la rive opposée, que soudain il attaque les Autrichiens dans une position où ils ont élevé des retranchements. Il donne ordre au général Debelle de se porter, avec trente pièces d'artillerie légère, jusqu'à cent pas des redoutes de l'ennemi. Ce général essuie, sans s'ébranler, un terrible feu à mitraille, et tire si juste, qu'il ouvre les redoutes aux grenadiers et même à la cavalerie. Les Autrichiens sont mis en déroute.

A Strasbourg, Moreau ose, le 2 floréal (20 avril), avec vingt-six bateaux, tenter en plein jour le passage du Rhin. On combat corps à corps; c'est de vive force qu'on atteint le rivage, et qu'on y gagne du terrain pied à pied. Les braves généraux qui conduisent les colonnes, Duhesme et Dessaigues, sont blessés. Desaix, qui défendit si glorieusement le fort de Kehl, y rentre par les mêmes barrières que celles qu'il fut forcé d'abandonner à l'ennemi. Ici les Français reçoivent la nouvelle des préliminaires de paix signés à Léoben, et arrêtent leur marche.

Le sénat de Venise, persuadé que les Français seront vaincus par les Autrichiens, ordonne un soulèvement contre eux, pour leur fermer le retour. Dans les derniers jours de germinal (premiers jours d'avril), le tocsin sonne dans toutes les campagnes; 40 mille paysans prennent les armes à Vicence, à Padoue, à Bergame: ils sont repoussés par des poignées de soldats; mais ils massacrent impitoyablement ceux qu'ils trouvent marchant dans la campagne. A Vérone, les assassins surprennent et frappent les Français, avant qu'ils aient pu se rallier sous leurs chefs. Ils entrent dans les hôpitaux; ils font main basse sur tous les malades, sur tous les blessés. Buonaparte est saisi d'horreur, lorsqu'il apprend ces massacres. Il confie au général Augereau le soin de venger la mort et les tourments de ses braves. Celui-ci marche rapidement contre Vérone; les révoltés, soutenus de troupes esclavonnes, après avoir garni les remparts de canons, osent faire une sortie contre le général français; ils sont taillés en pièces. Augereau se rend maître de Vérone, le 5 floréal (24 avril). Le 14 floréal (3 mai), Buonaparte, à la tête d'une armée de 25 mille hommes, marche sur Venise. Depuis plusieurs jours, les symptômes d'une insurrection générale se sont déclarés dans tous les états de Venise. Les paysans, à l'instigation des nobles de la Terre-Ferme, sont rentrés dans le devoir à l'égard des

(1) Ce fut le 10 mars 1797, que Louis XVIII signa, à Blanckenbourg, une proclamation qu'il adressait aux Français, et par laquelle, en annonçant que des agents avaient reçu ses ordres pour faire revivre en France

le règne des lois et de l'autorité légitime, il traçait les règles que ces agents devaient suivre dans l'accomplissement de la mission qui leur était confiée, et garantissait l'oubli des erreurs, des torts, même des crimes.

Français, mais se révoltent ouvertement contre le gouvernement de la république; le doge entend, jusques dans Venise, les cris de la rébellion. Le 22 floréal (11 mai), le grand conseil abdicque son autorité, et déclare que l'ancienne forme démocratique sera rétablie dans la république de Venise, comme elle existait avant la révolution de 1296. Le peuple de Venise se livre alors à la joie; le 24 floréal (13 mai), il reçoit une division de Français commandée par le général Augereau, adopte leurs maximes, et imite les formes de leur gouvernement. Le général en chef, résolu de sacrifier Venise à la politique du directoire, et à la sienne propre, n'entre point dans cette ville. Il se sert des forces navales de ce peuple, pour soumettre les îles qu'il possède dans la mer Adriatique, Corcyre, Ithaque, Cythère et Corfou. Cette dernière, par sa fertilité et la beauté de son port, lui donnait de nouveaux moyens d'accomplir de vastes projets sur la Méditerranée.

Depuis long-tems la discorde régnait dans le directoire. Les deux directeurs Carnot et Barthélemy étaient les objets particuliers de la haine de leurs trois collègues, Rewbel, Barras et Laréveillère-Lepaux. Les deux conseils étaient aussi en proie aux divisions; et c'était à l'occasion même de la constitution. Cette constitution voulait le renouvellement annuel d'un directeur et d'un tiers du corps législatif; c'était là une source perpétuelle de troubles et de révolutions.

Il y avait dans les conseils un parti qui luttait vivement contre le directoire et ses partisans; il était composé d'hommes qui, durant les tems les plus orageux de la révolution, avaient porté le titre périlleux de modérés. Presque tous ces députés étaient royalistes, mais avec plus ou moins d'ardeur et de circonspection; ils ne fréquentaient pas la cour du directoire, et n'avaient avec elle nulle liaison. Ils obtenaient des succès plus marqués au conseil des anciens qu'à celui des cinq-cents. Le directoire avait des adversaires plus passionnés et plus dangereux dans une foule d'écrivains politiques, qui, dans leurs écrits, ne cessaient de déclamer contre les abus, contre les excès qui se commettaient sous le directoire, et en indiquaient le remède avec courage, avec audace. Les princes de la famille des Bourbons, instruits de la vive opposition qu'éprouvait le directoire, et croyant y voir des germes de royalisme, n'avaient négligé aucun moyen de les développer. Des commissaires, à qui ils avaient donné leurs instructions, étaient répandus sur tous les points de la république, et faisaient mille efforts pour rendre les esprits favorables à la cause des Bourbons. Quatre de ces commissaires, le baron de Poli, Duverne, l'abbé Brottier et la Villehurnois, avaient fait part de leurs projets et de leur mission au chef d'escadron Malo, qui s'était montré terrible aux anarchistes dans la plaine de Grenelle, et à Ramel, commandant des grenadiers du corps législatif. Ces deux officiers reçurent avec un feint empressement leurs communications, et se montrèrent disposés à les seconder dans leur entreprise. A peine furent-ils possesseurs de leur secret, qu'ils le découvrirent au directoire. Ces quatre commissaires furent arrêtés le 11 pluviôse an 5 (30 janvier 1797). On les livra à un conseil de guerre; ils furent seulement condamnés, eu égard à quelques circonstances atténuantes qui militaient en leur faveur, à plusieurs années de réclusion. Ce jugement fut prononcé le 19 germinal suivant (8 avril). Au bout de quelque tems, l'un de ces commissaires, dans l'espoir de voir finir sa captivité, transmit au directoire tous les renseignements désirables sur le complot tramé contre lui. Le directoire les recueillit et se tait. Des papiers, saisis en Italie sur l'émigré d'Entraigues, et envoyés aux directeurs, révèlent les intelligences que Pichegru avait entretenues avec le parti royaliste. Celui-ci avait été nommé membre du corps législatif, lors des élections du mois de germinal, qui avaient amené dans les conseils beaucoup d'hommes opposés au gouvernement. Le directoire n'éclate point encore; seulement il fait surveiller exactement tous ceux qui lui sont suspects, et prépare dans le silence le moyen de se venger. Rien n'arrête trois directeurs, qui conspirent contre leurs deux collègues et contre la majorité des deux conseils; ils vont renverser la constitution qui seule forme leur titre, et livrer de nouveau la France à tout l'arbitraire, à toutes les violences des révolutions.

Le 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), dès le matin, le canon d'alarme retentit, et vient effrayer toute la population de Paris. Huit ou dix mille hommes de troupes, campés aux environs, marchent sur Paris; ils se portent aux lieux des séances des conseils. Les grenadiers, que commande

Ramel, se joignent à eux, malgré tout ce que peut faire celui-ci, pour les en empêcher. Quelques inspecteurs de la salle sont arrêtés; d'autres parviennent à s'évader. Les membres des deux conseils arrivent à leurs palais respectifs; les soldats refusent de les y laisser entrer; un grand nombre d'entre eux sont arrêtés. Plusieurs s'assemblent chez Lafond-Lalébat, leur président; cet asile est violé; ils y sont saisis. Pendant ce tems, la minorité, d'après les ordres du directoire, s'assemble à l'Odéon. La journée entière se passe à chercher les députés et les journalistes proscrits; le Temple les reçoit en foule. Le directoire avait donné l'ordre d'arrêter deux de ses membres, Carnot et Barthélemy; le premier s'évade; le second est gardé dans son appartement.

Le lendemain, 19 fructidor (5 septembre), les trois directeurs Barras, Rewbel et Laréveillère-Lepaux, se constituent, malgré la constitution, les juges de tous les hommes qu'ils ont fait arrêter. Ce n'est point la peine de mort qu'ils prononcent; c'est celle de la déportation à la Guyane française, peine qui peut réunir tous les genres de supplice; et l'intention des trois directeurs, était de n'en épargner aucun à leurs ennemis. Ils condamnent à cette peine deux de leurs collègues, deux ministres récemment disgraciés, les quatre commissaires des princes, d'abord condamnés à la réclusion, cinquante deux membres des conseils, plusieurs généraux, plusieurs administrateurs, et un grand nombre de journalistes accusés de royalisme. Le décret du directoire, prononçant la déportation de tant d'individus, passe au conseil des cinq-cents sans beaucoup de difficulté. Il n'en est pas de même au conseil des anciens; grand nombre de députés réclament avec chaleur contre la violence que l'on fait à leurs collègues; mais le directoire les menace; ils se taisent, et le décret passe. Les élections, faites dans quarante huit départements, sont cassées par cette loi. Elle renferme deux articles sur les émigrés et les prêtres; l'un condamnait au bannissement tous les hommes qui ont été inscrits sur les listes d'émigrés, et qui avaient obtenu la radiation; l'autre portait la peine de la déportation contre les prêtres qui troubleraient en quelque manière la tranquillité publique. La même loi condamnait tous les membres de la famille des Bourbons, à être expulsés du territoire de la république; il y restait encore le prince de Conti et la duchesse d'Orléans; ces deux infortunées personnes se rendent en Espagne auprès du roi, leur parent, dont ils reçoivent les secours.

Le 22 fructidor (8 septembre), Merlin de Douai est élu membre du directoire, en remplacement de Barthélemy; le lendemain, François de Neufchâteau est élevé à la même magistrature, en remplacement de Carnot. Long-tems jurisconsulte estimé, Merlin de Douai s'était rendu odieux par le vote, qu'il avait émis dans le procès de Louis XVI, et par la loi des suspects.

Le directoire publie, le 24 fructidor an 5 (10 septembre 1797), une lettre adressée par Moreau, général en chef de l'armée de Rhin et Moselle, au citoyen Barthélemy, membre du directoire. Dans cette lettre, le général Moreau rappelle à Barthélemy la prise d'un fourgon, appartenant au général Klinglin, dans lequel on trouva deux ou trois cents lettres de sa correspondance. Aucun des Français, lui dit-il, qui correspondait avec Klinglin, ne figurait dans ces lettres sous son véritable nom; Pichegru y était désigné sous le nom de *Baptiste*. Moreau apprend au directeur que le complot, dont il était question, devait éclater au commencement de la campagne de l'an 4, et qu'il avait pour objet le rappel du *prétendant*. Il lui dit ensuite que la paix, étant sur le point d'être conclue, il n'avait pas cru qu'il fût nécessaire alors de découvrir le secret qu'il avait appris; mais, qu'ayant vu Pichegru à la tête d'un parti qui menaçait la sûreté du gouvernement, et jouissant, dans une place éminente, de la plus grande confiance, il n'avait plus hésité à lui faire part de ce qu'il savait. Il l'invite alors à se défer du réintéressant de Pichegru, et à éclairer ses démarches. Moreau termine, en assurant Barthélemy qu'il a fallu la haute considération du bien de l'état, pour l'engager à découvrir la trahison d'un homme qui avait été son ami, et qui le serait encore, s'il ne le connaissait pas. Cette lettre indispose contre Moreau les hommes de tous les partis. Ceux qui, après avoir lu toutes les pièces publiées contre Pichegru, ne peuvent plus douter de ses intelligences avec les ennemis, pensent que son ami eût dû à la patrie de ne pas différer la dénonciation, ou à l'amitié de la supprimer.

Le directoire fait mettre en liberté quelques-uns des députés, qui avaient été arrêtés dans la journée du 18 fructidor, et n'avaient point été portés sur la liste de dépor-

lation ; mais il met un soin rigoureux à s'assurer de tous ceux qu'il avait condamnés à cette peine. Le plus grand nombre échappe aux recherches, et peut au moins se choisir un exil. Ils se répandent sur différents points de l'Europe. Quelques-uns n'avaient pu sortir de Paris ; ils y restent, cachés par les soins de parents ou d'amis, dont toute leur douleur est de compromettre la vie. Les prisonniers apprennent la peine cruelle, à laquelle ils ont été condamnés, sans donner aucun signe de chagrin ni d'abattement. Le 1^{er} vendémiaire an 6 (22 septembre 1797), grand nombre de ces malheureux sont dirigés sur Rochefort, sous une escorte nombreuse. Dans presque toutes les villes qu'ils ont à traverser, ils sont insultés par le peuple. Toute leur route est une suite de souffrances et d'outrages. Enfin, après la plus pénible traversée, ils abondent dans la Guyane. On les jette sur cette plage insalubre et brûlante ; on leur donne des instruments de labourage, et on les abandonne, sous la garde d'une nombreuse troupe de soldats, établie dans le fort de Synamari. Bientôt la plupart d'entre eux tombent malades et meurent. Quelques-uns conçoivent le projet de s'évader, et l'exécutent avec succès ; ils sont reçus par un capitaine américain, qui les mène en Angleterre. Tous ceux qui sont restés sous le ciel funeste de la Guyane, ne peuvent échapper à la mort. Bientôt trois bâtimens portent dans la Guyane une foule d'autres malheureux ; ce sont presque tous des vieillards et des prêtres. Ils sont jetés dans un canton plus pestilentiel encore que celui de Synamari. En peu de tems, la mort les a tous moissonnés.

La paix se négociait alors à Lille, entre la France et l'Angleterre. Les conférences s'étaient ouvertes le 18 messidor an 5 (6 juillet 1797). L'Angleterre y était représentée par le lord Malmesbury, et la France, par Pléville-le-Pelley, Letourneur de la Manche et Maret. C'était une opinion généralement répandue que les plus grandes difficultés de cette négociation étaient aplanies, et qu'elle était sur le point d'être terminée. Le directoire, par la plus injuste défiance contre les ministres plénipotentiaires de la France, les rappelle, et envoie à leur place Treillard et Bonnier. Ces nouveaux ministres ont à peine communiqué au lord Malmesbury les nouvelles instructions qu'ils apportent, que celui-ci reçoit de son gouvernement l'ordre de quitter Lille. Les conférences sont rompues le 30 fructidor an 5 (16 septembre 1797). Dès le lendemain, l'ambassadeur anglais part pour l'Angleterre. C'était la seconde fois que cette nation envoyait le lord Malmesbury en France, pour y traiter de la paix. L'issue des deux négociations ne permet pas de douter que le cabinet de Saint-James n'ait faussement annoncé le désir de faire la paix avec la république française, ou qu'il n'ait eu le dessein de la jouer (1).

Le 26 vendémiaire an 6 (17 octobre 1797), un traité de paix est conclu à Campo-Formio, près d'Udine, entre S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française. Par ce traité, l'empereur d'Allemagne renonce pour lui et ses successeurs à tous ses droits sur les Pays-Bas autrichiens, en faveur de la république française, et sur les pays qui font partie de la république cisalpine, qu'il reconnaît comme puissance indépendante ; consent que la république française possède en toute souveraineté les îles de Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo et celles qui en dépendent, et en général les établissemens, ci-devant vénitiens, situés en Albanie, plus bas que le golfe Ladrino ; et s'oblige à céder le Brisgaw au duc de Modène, en indemnité du pays que ce duc possédait en Italie. De son côté, la république française consent à ce que l'empereur possède en toute souveraineté l'Istrie, la Dalmatie, les îles Adriatiques, qui ont appartenu aux Vénitiens, Venise, les Lagunes et tout ce qui en dépend, etc. Les deux puissances conviennent entre elles que le traité sera commun à la république batave, et qu'il sera

tenu un congrès à Rastadt, pour s'occuper de la paix définitive entre la France et l'empire. Buonaparte, sans consulter le gouvernement français, avait exigé, avant la conclusion de ce traité, que la liberté fût rendue à La Fayette, Latour-Maubourg et Boreau de Puzy, qui, depuis trois ans, étaient enfermés dans les prisons d'Olmütz. Ce point avait été accordé par l'empereur. Le directoire ne voulut point permettre d'abord que ces trois Français rentrassent dans leur patrie. La manière dont Buonaparte avait sacrifié, dans les préliminaires de Léoben et le traité de Campo-Formio, cette république de Venise, qu'il avait séduite par la perspective d'une liberté démocratique, annonce combien peu sa politique serait arrêtée par des scrupules.

Un traité, qui déjà avait été conclu avec le royaume de Portugal, est annulé le 5 brumaire an 6 (26 octobre 1797), par la volonté du directoire. Le ministre portugais, qui l'avait négocié, M. d'Araujo-d'Azeredo, reçoit l'ordre de quitter le territoire français. Il fait des représentations ; on l'arrête ; on le conduit au Temple ; il y reste plus de quatre mois. On n'a jamais pu bien connaître les motifs d'une rigueur si contraire au droit des gens (2).

Le général en chef, Buonaparte, arrive à Paris, le 15 frimaire an 6 (5 décembre 1797). Sa présence, dans la capitale, excite la joie publique. Le directoire lui prépare une fête. Il fait dresser dans la vaste cour du Luxembourg un autel de la patrie ; cet autel ne reçoit d'autre ornement que les trophées de l'armée d'Italie. Le 20 frimaire (10 décembre), le directoire envoie une garde d'honneur à Buonaparte, pour l'amener au palais ; il la refuse, il s'avance, accompagné seulement de son aide-de-camp, Marmont. Le ministre des relations extérieures, Talleyrand-Perigord, le présente aux directeurs placés sur un amphithéâtre, à la tête de tous les principaux magistrats de la république. Buonaparte, en remettant aux directeurs le traité de Campo-Formio, ratifié par l'empereur d'Allemagne, leur adresse un discours, où, entre autres choses, il leur dit que la paix, qu'ils viennent de conclure, assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république ; et que, lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. Barras, alors président du directoire, répond à Buonaparte. Il parle avec beaucoup d'étendue et de chaleur de la journée du 18 fructidor, dont celui-ci n'avait pas dit un mot, donne des éloges à sa campagne d'Italie, et finit en l'invitant à aller planter à Londres l'étendard tricolore. De grands préparatifs se faisaient alors dans quelques ports de France, pour une descente en Angleterre. Bientôt il n'en est plus question. On apprend qu'il se prépare une vaste expédition, dont Buonaparte a conçu le plan, et qui doit se porter vers la Méditerranée et vers le théâtre fameux des anciens conquérans. On travaille à Toulon à un puissant armement ; Buonaparte le presse, du sein de la capitale, où il vit, sans faste et sans aucune recherche de popularité.

Les habitans du pays de Vaud vivaient tranquilles et heureux sous la domination du sénat de Berne. L'exemple de la révolution de France vient leur inspirer l'envie et l'espérance de participer à l'autorité souveraine. Ils exposent leur vœu ; les magnifiques seigneurs se montrent inflexibles ; ils forment des clubs, où ils débattent leurs prétentions avec emportement ; bientôt ils les portent plus haut ; ils veulent former un canton séparé. Le sénat de Berne agit contre eux, comme envers des séditieux ; il fait arrêter quelques uns des chefs du mouvement qui se prépare. Alors les Vaudois lèvent l'étendard de l'insurrection, se déclarent libres, et appellent la république française à leur secours. Voilà le signal que le directoire attendait ; depuis long-tems, il désirait faire la conquête de la Suisse, et lui donner la même forme de gouvernement qu'avait la France. Il est charmé de trouver une si favorable occasion d'accomplir ses desseins ; il n'a aucun autre prétexte pour porter la guerre dans la Suisse, si ce

(1) Le 30 septembre 1797, une loi de finance porte une atteinte cruelle au sort des créanciers de l'état. Elle ordonne le remboursement en bons au porteur, des deux tiers des rentes perpétuelles et viagères, dont la république se trouve grevée, et l'inscription du dernier tiers seulement au grand livre de la dette nationale.

Une autre loi du même jour, rétablit en France les loteries.

(2) La suspension d'armes, qui, sur le Rhin, avait été la suite de l'armistice conclu à Léoben, entre l'archiduc Charles, et le général Buonaparte, l'indécision de l'Angleterre sur la prolongation des engagements qu'elle avait pris, de concert avec l'Autriche, relativement à l'entretien du corps du prince de Condé, les inquiétudes que les circonstances donnaient à ce prince sur le sort des émigrés réunis sous ses dra-

peaux, le déterminèrent à exposer ses allarmes à l'empereur de Russie, avec lequel il entretenait une correspondance régulière. Paul 1^{er} envoya, au quartier général du Prince, l'un de ses aides-de-camp, Gortschakow, avec des dépêches qui accordaient un asile et l'existence dans les états russes, aux officiers, gentilshommes et soldats de l'armée de Condé. En conséquence, cette armée se mit en marche dans les premiers jours d'octobre 1797, sous le commandement du duc d'Enghien, et passa en Russie. Le prince de Condé, sur l'invitation de Paul 1^{er}, se rendit à Saint-Petersbourg ; il y arriva le 2 décembre, et l'empereur l'accueillit de la manière la plus distinguée. Le corps des émigrés fut cantonné dans la Volhynie.

n'est l'envie de s'emparer d'un trésor de quinze millions de livres tournois, que possède la ville de Berne. Tout devient légitime à ses yeux ; et l'on ose parler sérieusement de donner la liberté aux treize cantons, tandis que, depuis plusieurs siècles, la plupart d'entre eux ont atteint les plus hautes limites de la liberté, même démocratique.

Le directeur, en conséquence, fait notifier aux sénats de Berne et de Fribourg, le 8 nivôse an 6 (28 décembre 1797), qu'ils répondront de la sûreté individuelle, et de la propriété des habitants du pays de Vaud, qui auront pu ou pourront réclamer l'appui de la république française, en exécution des anciens traités, et à l'effet d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits civils ou politiques. Le général Ménard est chargé d'appuyer cette déclaration, avec une armée de 15 mille hommes. Il s'avance par le pays de Gex. A son approche, tout le pays de Vaud se déclare indépendant, prend pour ralliement la cocarde verte, jadis arborée par Guillaume Tell, plante des arbres de la liberté; il se forme sur-le-champ une république qui prend le nom de *Léman*. L'armée bernoise s'avance de son côté sur ce territoire; elle est commandée par le général Weiss, le chef du parti qui, dans le conseil, a le plus parlé de modération; on négocie encore: le sénat de Berne a fait quelques promesses aux insurgés. Tout annonce dans ce corps de l'irrésolution.

Le 8 nivôse an 6 (28 décembre 1797), un mouvement séditieux éclate dans Rome. Quelques hommes s'attroupent autour du palais de l'ambassadeur français, Joseph Buonaparte, font entendre le cri de liberté, distribuent des cocardes tricolores. On croit que c'est la cour de Rome qui avait fomenté elle-même ce mouvement. A peine a-t-il éclaté, que les troupes du pape arrivent, et poursuivent les séditieux jusques dans le palais de l'ambassadeur, où leur trouble les a conduits. Joseph Buonaparte se montre, essaye d'arrêter les soldats, et n'y peut réussir; on massacre jusques sur les degrés de son palais. Un de ses amis, le général Duphot, tombe assassiné; on se jette sur lui; quoique déjà inanimé, on le perce de nouveaux coups. Les Français parviennent enfin à enlever le corps de Duphot, et à chasser ces soldats furieux. La cour de Rome, qui sans doute n'a point prévu que les instruments de sa vengeance la porteraient si loin, offre à Joseph Buonaparte toute sorte de réparation; il ne veut rien écouter. Dès le lendemain, 9 nivôse, toute la légation française quitte Rome, et se retire à Florence.

Un événement, dont on n'a pas bien connu la cause, vient hâter le choc entre les soldats français et les soldats suisses. Le 7 pluviôse an 6 (26 janvier 1798), un aide-de-camp du général Ménard revenant de porter une déclaration au général de l'armée bernoise, dont le quartier-général était à Yverdon. Il était dans une voiture, escortée par deux husards et deux soldats vaudois. A deux lieues d'Yverdon, il est assailli par un poste de troupes bernoises. Trois des soldats de son escorte tombent criblés de balles. Il parvient, cependant, à se sauver. A la nouvelle de cet attentat, le général Ménard entre dans le pays de Vaud. Les troupes de Berne et de Fribourg se retirent précipitamment. Le général Ménard, qui voudrait éviter une guerre si déplorable, ne poursuit point ses avantages au-delà de la république du Léman.

Un mois s'était à peine écoulé depuis la mort du général Duphot, qu'une armée française, sous la conduite du général Alexandre Berthier, était aux portes de Rome. Déjà elle s'était emparée du château Saint-Ange. Le 27 pluviôse an 6 (15 février 1798), jour anniversaire de la vingt-troisième année du règne de Pie VI, une insurrection éclate dans la capitale. Son palais est investi; mais le respect empêche les insurgés d'y entrer. Nulle part ils ne trouvent de résistance; ils s'abstiennent de violence et d'outrages envers tous les objets de leur vénération; ils déclarent Rome libre. Une députation est envoyée au camp français. Le général Berthier monte au capitole, et proclame une nouvelle république romaine.

Le sénat de Berne, décidé à la guerre, fait rentrer son armée dans une partie du territoire de Vaud. Mais l'armée française s'est accrue; actuellement elle est commandée par le général Brune; elle sort des campagnes d'Italie. Une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Schawenbourg, s'avance par le nouveau département du Mont-Terrible, pour opérer sa jonction avec celle du général Brune. Celui-ci précipite sa marche. Tout le plan de ses opérations réussit. Le 12 ventôse an 6 (2 mars 1798),

la ville de Soleure se rend, sur une première sommation. Le même jour, celle de Fribourg est emportée d'assaut.

L'armée française marche sur Berne, qui n'a pu encore réunir les soixante mille hommes dont elle peut disposer. Le désespoir et la rage sont entrés dans l'âme des sujets fidèles des Bernois. Tout le monde prend les armes, vieillards, adolescents, et jusqu'aux femmes. L'armée française entre dans Morat, le 14 ventôse (4 mars), et y abat la chapelle que les Suisses remplissent des ossements des Bourguignons, après la défaite de Charles le Téméraire. Le général Rampon s'empare des défilés de Gümènen, et fait transporter à la bâionnette les fortes batteries qu'il y trouve. Il s'engage, auprès de Fraubrünnen, un autre combat, où grand nombre de femmes armées périssent. Le général Schawenbourg a passé la rivière d'Aar, à la tête de dix-sept mille hommes. La ville de Berne est investie de tous côtés; les patriotes l'abandonnent; les Français y entrent le 15 ventôse (5 mars).

Toutes les combinaisons des cabinets de l'Europe restent suspendues, jusqu'à ce qu'on connaisse la destination de l'armement maritime, à la tête duquel le directeur a placé Buonaparte. Ce général, parti de Paris le 15 floréal an 6 (4 mai 1798), arrive à Toulon le 20, accompagné d'un grand nombre de savants, de littérateurs et d'artistes, qui avaient désiré le suivre dans une expédition, dont personne ne connaissait le secret. Il s'embarque sur une flotte de plus de quatre cents voiles, parmi lesquelles on compte treize vaisseaux de ligne. Elle porte une grande partie de l'armée, qui a fait les campagnes d'Italie.

La flotte, sur laquelle est Buonaparte, paraît devant Malte, le 21 prairial an 6 (9 juin 1798). Le général français fait demander, le même jour, au grand-maître, de recevoir; dans le port, l'armée navale française. Une invasion aussi inattendue jette l'effroi et la consternation dans l'île, qui n'est défendue que par sept mille hommes de troupes mal pourvues et mal aguerries, formées, en grande partie, des milices du pays. Cependant la ville de Malte est environnée par les meilleures fortifications de l'art et de la nature; mais toutes les autres positions de l'île sont dépourvues de munitions et d'artillerie, et hors d'état de défense. Buonaparte, ayant reconnu, à divers signes, que l'anarchie régnoit entre les chevaliers, dont quelques-uns, et un plus grand nombre de Maltais se proposaient secrètement de seconder les Français, se hâte d'en profiter. Le 22 prairial (10 juin), l'armée française prend terre sur huit points différents, et n'éprouve que peu de résistance. Le général Vaubois marche sur la cité vieille, avec une colonne; on lui en ouvre les portes à la première sommation. La confusion s'accroît entre les chevaliers. Ils accusent leur grand-maître Hompesch. Le peuple et les milices font entendre le cri de trahison. Les forces sont disséminées dans un grand nombre de forts. Les Français les ont bientôt tous emportés. Il ne reste plus que la ville à assiéger. Effrayés des menaces que fait Buonaparte de la bombarder, les chevaliers négocient le 23 prairial (11 juin); ils livrent aux Français leur ville et leur port. Buonaparte, par la capitulation, devient maître de deux vaisseaux de ligne, d'une frégate, de trois galères, de trente mille fusils, d'approvisionnements considérables; et du trésor de l'ordre, qui s'élevait à trois millions de francs. Il assure au grand-maître une pension de cent mille écus, et une indemnité de six cents mille francs; puis il garantit aux Français, reçus chevaliers avant 1792, la faculté de rentrer dans leur patrie, avec sept cents francs de pension, et mille livres pour les sexagénaires. Buonaparte, pressé d'accomplir ses desseins, quitte l'île de Malte, le 1^{er} messidor an 6 (19 juin 1798), après avoir laissé, pour la défense de sa conquête, une forte garnison sous les ordres du général Vaubois, qui a bientôt à soutenir un long siège contre la flotte anglaise.

Le but de l'expédition de Buonaparte avait été présenté par le gouvernement anglais. L'amiral Jervis avait confié au brave Nelson treize vaisseaux, faisant partie de sa flotte, pour aller combattre les Français. Celui-ci avait mis dans sa marche tant d'activité, qu'il était arrivé à la vue de l'Égypte, deux jours avant la flotte française. Il instruit les Alexandrins du péril qui les menace; mais n'étant point en forces pour s'opposer au débarquement des Français, et pouvant peu compter sur le caractère outrageux des Turcs, il fait voile vers les côtes de Syrie. Le 13 messidor an 6 (1^{er} juillet 1798), Buonaparte se trouve devant Alexandrie; son arrivée y excite la surprise et l'inquiétude. Le général en chef, sans perdre de tems, malgré l'agitation de la mer et les dan-

gèreux rescifs qui couvrent la côte, ordonne le débarquement de ses troupes, les 13 et 14 messidor. Quatre mille hommes, et Buonaparte en tête, sautent sur le rivage. Il fait nuit; les Français en profitent; à deux heures du matin, ils marchent sur Alexandrie. Ils rencontrent un corps d'Arabes sur les hauteurs de la ville, les attaquent et les chassent dans le désert. On est arrivé sous les murs d'Alexandrie le lendemain, 14 messidor. On bat la charge; on monte à l'assaut. La garnison d'Alexandrie oppose une vive résistance; elle est forcée de se rendre; la ville capitule.

Toutes les divisions de l'armée française ont débarqué. L'escadre, se crovant affranchie de ses plus grands dangers, va mouiller dans la rade d'Aboukir. Buonaparte a fait équiper une petite flotte, destinée à remonter le Nil. Dès le 16 messidor (4 juillet), une partie de l'armée se met en marche pour le Caire. Le général en chef la suit le 19. Les Arabes, malgré la foi du traité, harcèlent l'armée, égorgent et pillent tous les soldats, qui s'éloignent ou sont en retard. Ils ont comblé tous les puits. Les Français éprouvent, pendant plusieurs jours, le supplice d'une soif dévorante. Quand ils sont parvenus au Nil, ils s'y plongent, ils s'abreuvent de ses eaux. On aperçoit enfin l'ennemi. Huit cents mameloucks s'avancent en ordre de bataille; l'artillerie les force à la retraite.

Après plusieurs jours d'une marche pénible et fatigante, les Français rencontrent les mameloucks, le 25 messidor an 6 (13 juillet 1798). C'est alors que Buonaparte imagine une nouvelle tactique, pour combattre ces cavaliers intrépides. Il fait former des bataillons carrés par les cinq divisions qui composent son armée, place aux angles l'artillerie, et au centre les équipages. L'ennemi est appuyé au village de Chébreiss et au Nil. Le combat s'engage entre la flottille française et celle de l'ennemi. Les Français réussissent à lui brûler plusieurs chaloupes canonnières. Bientôt les mameloucks s'élancent, contre les carrés que les Français ont formés, avec la plus vive impétuosité. Les rangs s'ouvrent aussitôt, et l'artillerie les foudroie. Ils se retirent précipitamment, laissant six cents hommes sur le champ de bataille; les Français n'en ont perdu que soixante-dix. Pendant l'attaque des mameloucks, ils avaient emporté le village de Chébreiss.

Le 1^{er} thermidor an 6 (19 juillet 1798), l'armée française arrive à la pointe du Delta, lieu où le Nil se partage en deux branches. Le 2 thermidor, Buonaparte trouve Mourad-bey retranché à la hauteur du Caire, avec six mille mameloucks, une foule d'Arabes et de paysans. L'armée découvre la cime des pyramides, le Caire, et les champs de l'antique Memphis. L'armée des mameloucks rangés en bataille et couverts d'armes resplendissantes, ajoute encore à l'effet imposant de ce tableau. Le 3 thermidor (21 juillet), se donne la bataille des Pyramides. Les Français reprennent l'ordre de bataille, qui leur a procuré la victoire à Chébreiss. Les mameloucks fondent sur les divisions Desaix et Regnier; ils déploient en vain la plus rare intrépidité, pour faire une trouée dans les rangs français; ils les trouvent impénétrables, et se retirent en désordre. Pendant ce mouvement, les généraux Rampon et Marmont, à la tête de deux bataillons, marchent sur le village d'Embabel, le tournent et l'emportent. Dans cette action, ils coupent la retraite à quinze cents mameloucks, ou les noient dans le Nil. Cette bataille des Pyramides, où les Français n'ont perdu que quarante hommes, met en leur pouvoir quarante pièces de canon, quatre cents chameaux, les bagages et les vivres de l'ennemi.

Le lendemain de la bataille des Pyramides, 4 thermidor, les grands du Caire viennent offrir aux Français de remettre cette ville en leur pouvoir. Buonaparte y entre le 5, et y calme quelques désordres, qu'il avait excités la fuite de Mourad-bey. Ce chef des mameloucks, qui partageait, avec Ibrahim-bey, l'autorité souveraine, se retire dans la haute Egypte. Desaix reçoit l'ordre de l'y poursuivre. Buonaparte marche lui-même contre Ibrahim-bey, qui fuyait vers la Haute-Egypte. L'avant-garde de l'armée l'atteint auprès de Salehieh, le 24 thermidor. Deux cents hommes de cavalerie, assez mal montés et conduits par le chef de brigade d'Estrees, l'adjudant-général Leturcq, les aides-de-camp Duroc et Sulkowski, et l'adjudant Arrighi, attaquent un parti de mameloucks cinq fois plus nombreux qu'eux, et le mettent en déroute. Ibrahim a le bonheur de sauver ses équipages.

L'amiral Bruëys, commandant la flotte française, malgré l'ordre qu'il avait reçu de Buonaparte, le 9 thermidor (26 juillet), d'entrer à Alexandrie et de se rendre à Corfou, avait embossé ses treize vaisseaux dans la rade d'Aboukir, sur une ligne, à deux tiers de cable les uns des autres; il couvrait l'embouchure du Nil auprès de Rosette. L'amiral anglais Nelson, à la tête de quatorze vaisseaux, se présente sur les côtes d'Egypte, le 13 thermidor (31 juillet). Le lendemain, 14 thermidor (1^{er} août), il attaque la flotte française, dans la mauvaise position où l'avait placée l'imprudence de son chef. Sept vaisseaux anglais parviennent à passer entre l'escadre française et la terre. Alors commence le combat. Il n'y a que sept vaisseaux français, qui y prennent une part active; les six autres sont restés à l'ancre sous le vent. L'amiral Bruëys est accablé. Tous ses vaisseaux, à l'exception du *Guillaume-Tell* et du *Généreux*, qui réussissent à s'échapper, sont ou brûlés, ou coulés bas, ou pris. Le magnifique vaisseau *l'Orient*, que monte Bruëys, saute en l'air; le malheureux amiral venait de périr, emporté par un boulet de canon. Telle est cette funeste bataille, où les Français ont perdu onze vaisseaux et deux frégates.

Les Suisses, après de nombreuses et sanglantes actions, avaient perdu la plupart des postes qui dominaient leur contrée; tous leurs moyens de défense étaient épuisés. Il ne restait plus de braves, qui pussent venir prendre la place de ceux qui étaient morts pour la patrie. Ils n'avaient donc plus l'espérance de vaincre; mais ils étaient toujours avides d'une belle mort. Dans ces circonstances, le général Schauenbourg leur fait offrir une capitulation, qui ménage leur fierté. Ils se réinsistent pour délibérer, dans la ville de Schwytz, encore libre. Quoique tous les chefs militaires sentent la nécessité de se soumettre, nul n'ose en donner le conseil. Quelqu'un propose de combattre, jusqu'à ce que les deux tiers des habitants soient morts, les armes à la main. Ce décret héroïque était sur le point d'être rendu, lorsqu'un prêtre, ami de sa patrie et de l'humanité, développe l'avis de se soumettre. Le projet de capitulation est enfin adopté; les autres cantons y acquiescent. La paix avec les Suisses est signée à Paris, le 2 fructidor an 6 (19 août 1798). (1)

Un long calme avait régné dans les pays conquis en Egypte par Buonaparte, et avait paru reprendre de la soumission des schérifs et des imams. Cependant une sédition, fomentée par quelques-uns d'entr'eux, éclate dans la ville du Caire, le 30 vendémiaire an 7 (21 octobre 1798), au moment où Buonaparte se disposait à faire une expédition en Syrie. Des rassemblements se forment dans plusieurs quartiers de la ville, et surtout à la grande mosquée. Le général Dupuy, commandant de la place, est assassiné, avec plusieurs dragons qui faisaient son escorte. La sédition devient générale. Partout les Français sont égorgés, les Arabes se montrent aux portes de la ville. Les soldats, qui se rallient au bruit de la générale, marchent avec plusieurs pièces de canon contre les rebelles, qui se retranchent dans leurs mosquées, et qui osent y soutenir un siège de quelques heures. L'artillerie les y foudroie; la grande mosquée est incendiée; les séditieux posent enfin les armes; ils implorent la clémence de Buonaparte. Un pardon général est accordé, et le général français s'éloigne avec sécurité d'une ville inquiète et peuleuse, où il a établi un tel ordre, qu'un seul bataillon suffit pour la contenir.

Le congrès de Rastadt tardaît toujours à donner le *conclusum*, que le directoire français ne cessait de lui demander avec instance. Les Anglais étaient parvenus à réorganiser une coalition de plusieurs puissances contre la république française. Dans ces circonstances, le roi de Naples, Ferdinand IV, abusé par une lettre supposée de l'empereur d'Allemagne, qui lui assurait que les hostilités avaient recommencé sur le territoire de Venise, fait éclater ses projets de guerre contre la France. Il se met en marche à la tête de soixante-dix mille Napolitains; il est dirigé par le général Mack. Il entre sur le territoire romain dans le mois de vendémiaire an 7 (octobre 1798). L'armée française, qui l'occupait, n'était composée que de seize mille hommes, disséminés sur tous les points; elle était loin de s'attendre à une attaque, que nulle déclaration de guerre n'avait précédée. Le général Championnet, qui la commandait, prend le parti de se retirer vers les frontières de la république cisalpine, en se bornant aux seuls points de défense qui formaient des positions militaires. Dans ce mouvement rétro-

(1) Le 21 septembre 1798, fut l'époque de la première exposition publique à Paris, des produits de l'industrie française. Le but de cette

exposition, souvent renouvelée depuis, était d'exciter parmi les artistes une noble émulation; et ce but a été rempli.

grade, plusieurs corps français, que le général Mack s'était flatté d'intercepter, tentent contre des forces quadruples, et parviennent à effectuer leur retraite en bon ordre. Mack s'empare de Rome le 8 frimaire an 7 (28 novembre 1798), et le roi de Naples y fait son entrée solennelle le 9 frimaire suivant (29 novembre).

Le directoire de la république française, ayant cru voir un allié du roi de Naples dans le roi de Sardaigne, leur déclare la guerre à tous deux, le 16 frimaire an 7 (6 décembre 1798). Mais déjà le cri de liberté s'est fait entendre à Turin; la noblesse et l'armée s'unissent pour détrôner un prince, qui n'avait eu, ni assez de vigilance pour prévoir ce mouvement, ni assez d'autorité pour l'empêcher. Le palais est livré au général Joubert. Toutes les places du Piémont sont au pouvoir des Français. Dans cette extrémité, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, se retire avec sa famille en Toscane, après avoir signé, le 19 frimaire (9 décembre), un acte par lequel il abandonne à la France tous ses droits sur le Piémont, et décharge les habitants de cette contrée du serment d'obéissance prêté par eux à lui et à ses ancêtres. Un gouvernement provisoire est établi à Turin, le 21 frimaire (11 décembre).

Le général Mack, après plusieurs jours d'inaction, se détermine à marcher à la tête de trente ou quarante mille hommes, qui formaient l'aile gauche de son armée, pour couper la droite de l'armée française. Il engage, dans le mois de frimaire (décembre), plusieurs actions, pour parvenir à ce but. Mais les généraux Kellermann, Macdonald et Lemoine, qui commandaient l'armée française sous Championnet, manœuvrent avec tant de promptitude et d'habileté, que les troupes napolitaines sont partout battues et mises en fuite, et que les Français rentrent dans Rome le 25 frimaire an 7 (15 décembre 1798), dix-sept jours après en être sortis. Les Romains viennent en foule à leur rencontre; plusieurs d'entr'eux les avaient suivis, et avaient combattu dans leurs rangs. Dans cette courte campagne, les Français ont pris aux Napolitains douze mille hommes, quatre-vingt-dix-neuf pièces de canon, vingt-un étendards ou drapeaux, trois mille chevaux d'équipages, leurs bagages et leurs caisses.

Le général Championnet venait de recevoir quelques renforts. Rassuré du côté de la Toscane, par la prise de possession que les Français ont faite du Piémont, il prend la résolution de marcher à la conquête du royaume de Naples. En conséquence, sans perdre de tems, il entre sur le territoire de cette contrée, et cherche l'armée de Mack, qui se repliait de toute part. Le 27 frimaire an 7 (17 décembre 1798), le général Le Moine s'empare d'Aquila et de plusieurs autres postes. Bientôt Macdonald entre en vainqueur dans Arpino et dans Sora. Gaëte, que sa position rend si forte, approvisionnée pour un an, et défendue par une nombreuse artillerie et par cinq mille hommes de garnison, se rend, en vingt-quatre heures, au général Rey. Dans ces circonstances, le général Mack fait proposer un armistice aux Français; Championnet l'accepte. La nouvelle de cet armistice excite un tumulte horrible dans Naples. Deux partis y étaient en présence: l'un composé des familles nobles et opulentes, qui aspirent à la liberté; l'autre, composé des lazzaronis, classe d'hommes qui rend le gouvernement et les citoyens tributaires de son insolente et sauvage fainéantise. Le premier de ces partis n'a nulle vénération, nul attachement pour le roi; le second, au contraire, nourrit un vif amour pour lui. Lorsque d'Arcambald, ordonnateur de l'armée française, vient à Naples, avec un sauf conduit, pour demander le prix de l'armistice, qui est une somme de dix millions, le peuple, instruit de sa mission, se précipite sur lui. Les nobles le délivrent de ses mains. Un lazzaroni est tué. Cet événement remplit tous les lazzaronis de fureur. Soudain ils se répandent sur les places, dans les palais; se chargent de butin et d'armes. L'anarchie est à son comble dans la capitale. Le roi, la reine et la cour la quittent, le 2 nivôse an 7 (22 décembre 1798), et se retirent en Sicile (1). Les lazzaronis, sans murmurer de la fuite du roi, témoignent le désir de mourir pour lui. Ils accusent les soldats de jacobinisme. Ils sortent des murs de Naples; ils poursuivent le général Mack et les déserteurs. Ils osent même insulter les premiers postes

français: on leur répond par une vive fusillade; ils se dispersent. Le général Championnet, voulant profiter du trouble et de la confusion qui régnent dans Naples, pour en faire la conquête, fait avancer son armée, sous les murs de cette ville, le 1^{er} pluviôse an 7 (20 janvier 1799), et s'empare des hauteurs qui la dominent. Avant de commencer l'assaut, il envoie un parlementaire; on tire sur son envoyé. Alors il donne le signal de l'assaut. On est aux portes de la ville; elles sont défendues par soixante mille lazzaronis. Les Français les attaquent avec tant de vigueur, qu'ils plient et rentrent dans la ville, mais toujours combattant avec acharnement. On les y poursuit. Tous les lieux leur servent de retranchemens. Partout ils résistent opiniâtrément. Alors les Français se livrent à toute leur fureur. Pendant deux jours, on combat, on massacre, on pille, on brûle. La ville de Naples présente le tableau le plus épouvantable. Enfin le troisième jour, les Français ayant fait retentir, avec des signes de respect, le cri de *Saint-Janvier*, les lazzaronis sentent leur rage s'apaiser; ils s'approchent d'eux et se mêlent dans leurs rangs, avec des signes de paix et d'amitié. Le 5 pluviôse suivant (24 janvier), Championnet organise à Naples une république, nommée *Parthénopeenne*.

Dans le mois de nivôse an 7 (janvier 1799), Buonaparte, après avoir ordonné au général Desaix de s'avancer dans la Haute-Egypte, s'était porté vers la Syrie. Djeddar-Pacha, qui avait recueilli Ibrahim-bey avec sa troupe de mameloucks, venait de s'emparer du fort de El-Arych. Buonaparte donne ordre au général Reynier de reprendre ce fort. Celui-ci le force à capituler, le 1^{er} ventôse an 7 (19 février 1799). De-là, l'armée française marche sur Gaza. Les Turcs et les mameloucks, campés sur hauteurs, prennent la fuite, aussitôt qu'ils l'ont aperçue. Gaza se rend aux Français, le 7 ventôse (25 février). Ils investissent ensuite Jaffa, défendue par deux forts; ils l'emportent d'assaut, le 17 ventôse (7 mars). La garnison ayant refusé de capituler, près de quatre mille hommes, qui la composaient, sont passés au fil de l'épée. Peu de jours après, Caiffa est occupé par les Français. Buonaparte, alors, s'avance sur Saint-Jean-d'Acree, et l'assiège; mais, comme il manque de l'artillerie nécessaire, il ne peut, malgré tout l'art et le courage des Français, parvenir à s'en emparer. Il apprend, dans ces circonstances, qu'une armée immense, formée par l'influence des Anglais, se dispose à marcher contre lui. Au lieu de l'attendre sous les murs de Saint-Jean-d'Acree, il va la chercher dans le cœur de la Syrie, après avoir laissé deux divisions françaises devant cette place. Le général Junot, avec un très-petit nombre de soldats, ose pénétrer dans la plaine, et attaquer un corps nombreux de cavalerie; il le disperse, et va planter les drapeaux français à Nazareth.

Schérer commandait en chef l'armée d'Italie. Ce général, voulant prévenir l'arrivée de l'armée russe, qui était en marche pour venir se joindre à l'armée autrichienne, mais surtout l'arrivée plus prochaine du corps du général Bellegarde, qui descendait du Tyrol, engage, le 16 germinal an 7 (5 avril 1799), une action pour passer l'Adige, et porte la guerre sur le territoire vénitien. La bataille se donne à Castel-Novo. Le général Serrurier obtient d'assez brillants avantages, et poursuit l'ennemi jusqu'à Rivoli. Le général Moreau, à la tête de trois divisions, s'avance jusqu'à Vérone, et fait un grand nombre de prisonniers. Mais les Autrichiens ayant exécuté un mouvement, qui gêne la communication entre les divisions françaises, elles sont forcées de se replier sur leurs premières positions. Le 26 germinal suivant (15 avril), le général Schérer recommence la même attaque. La bataille, comme celle de Castel-Novo, s'annonce sous des auspices assez heureux. Moreau se porte en avant avec tant d'impétuosité, et exécute de si habiles manœuvres, qu'il force les Autrichiens à reprendre la route de Vérone. Mais le général ennemi Kray, ayant fait sortir de Vérone une forte réserve, parvient à séparer, par de longs intervalles, les divisions de l'armée française. Une seconde fois, elles sont obligées de faire leur retraite. Après ces actions malheureuses, Schérer envoie des renforts dans quelques places d'Italie, et réduit, par cette imprudente opération, son armée à vingt-huit mille hommes. Alors il se retire sur les bords de l'Adda. L'armée ennemie, qu'il attendait dans cette position, est portée à cent dix

(1) Le 24 décembre 1798, la corvette la *Bayonnaise*, portant 20 canons, et commandée par le lieutenant de vaisseau Edmond Richer, revenait de Cayenne, et n'était qu'à 25 ou 30 lieues des côtes de France, lorsqu'elle est attaquée par la frégate anglaise l'*Embuscade*, de 42 ca-

nons. Le combat fut terrible; mais, comme il durait depuis trois heures sans être décisif, Richer se détermina à tenter l'abordage. Il se précipita avec tant de bravoure sur le bâtiment ennemi, qu'en moins d'une demi-heure il le force de se rendre.

mille combattants, par l'arrivée des Russes, commandés par Suworow, qui entre à Vérone, le 28 germinal an 7 (17 avril 1799). Les deux généraux autrichiens, Kray et Mélas, cèdent le commandement au général russe. Dès ce moment, la coalition contre la France prend, mais ne conserve pas long-tems, un grand mouvement de force et d'enthousiasme.

Buonaparte, à la tête des deux divisions Kléber et Bon, marche au-devant des Turcs, campés aux environs du Mont-Thabor. Le 27 germinal an 7 (16 avril 1799), il aperçoit la division du général Kléber, qui, formant en tout deux mille combattants, résiste à l'effort de vingt-cinq mille hommes de cavalerie. Il envoie aussitôt, pour la dégager de cette position, la dix-huitième demi-brigade, commandée par le général Rampon. Ce mouvement réussit pleinement. Bientôt le général Murat s'empare du pont de Jacob, sur le Jourdain, et fait prisonniers le commandant des Turcs, et une partie de sa troupe. Le général Vial, se rendant maître ensuite des hauteurs, coupe la retraite à l'immense cavalerie des Turcs mise en déroute. Le résultat de cette bataille, est la défaite de vingt-cinq mille hommes de cavalerie et de dix mille d'infanterie, par quatre mille Français, la prise des magasins de l'ennemi, de son camp, et sa fuite en désordre vers Damas.

Le maréchal Suworow presse vivement les Français dans leur retraite. Il s'empare de Brescia, le 2 floréal an 7 (21 avril 1799), et de Bergame, le 4 floréal suivant (23 avril). Ensuite il investit Mantoue, Peschiera, Pizzighitone; puis il s'avance sur la république cisalpine, par les deux bords du lac de Garde. Lorsqu'on apprend les défaites du général Schérer, de violents symptômes d'insurrection et de révolte se déclarent à Milan, en Toscane, à Naples et dans l'état de l'église. Schérer, instruit d'un tel désordre, quitte l'armée, en remet le commandement au général Moreau, et part pour Milan.

Le 8 floréal an 7 (27 avril 1799), il s'engage une bataille sanglante, à Cassano, sur les bords de l'Adda, entre l'armée française et l'armée austro-russe. Tous les postes, que Moreau a jugés susceptibles d'une longue défense, cèdent à l'impétuosité des Russes et des Autrichiens. Le pont de Cassano, qu'il a fait fortifier et garnir d'artillerie, est attaqué par eux avec tant de vivacité, qu'en se retirant, il n'a pas le tems de le brûler. Ce qu'il y a de plus fatal, dans cette journée, c'est que la division du général Serurier, qui, au commencement de l'action, menaçait le flanc droit de l'armée autrichienne, surprise à son tour par l'ennemi, est forcée de capituler. Trois mille prisonniers et plus de cent bouches à feu restent au pouvoir de l'ennemi.

Le congrès de Rastadt était dissous depuis le 4 floréal (23 avril); la ville était tombée au pouvoir des Autrichiens. Le 9 floréal suivant (28 avril), un commandant autrichien signifie aux trois ministres plénipotentiaires de la république française, Bonnier, Roberjot, et Jean Debry, l'ordre de sortir de la ville dans vingt-quatre heures. Ils la quittent dès le soir même à dix heures; la nuit était fort sombre. Arrivés aux barrières de la ville de Rastadt, ils demandent une escorte; on leur refuse; on leur répond qu'ils n'ont rien à risquer. A peine sont-ils à cent pas des murs de Rastadt, qu'un détachement des hussards de Szecklers fond sur le cortège des ministres français, les force à descendre de voiture, et les tue à coups de sabre. Un seul d'entre eux ne meurt point des coups qu'il a reçus; c'est Jean Debry. Les hussards, après cet horrible assassinat, visitent les voitures, et ne pillent que les papiers de la légation. Ils se dispersent ensuite. Le lendemain 10 floréal, Jean Debry, qui avait passé la nuit dans un bois, arrive à Rastadt, tout couvert de blessures, et se présente chez le ministre prussien, comte de Goëtz (1).

Le général Moreau, après la malheureuse défaite qu'il a essuyée sur l'Adda, ne conserve plus que vingt mille hommes. Il fait sa retraite sur la ligne du Pô; mais elle est embarrassée par une multitude de familles cisalpines qui fuient, et par une masse de paysans armés. Il va se retrancher entre Tortone et Alexandrie; il est déterminé à y attendre l'armée de Naples. Il se défend avec beaucoup de succès dans sa nouvelle position; c'est en vain que le général Suworow fait

(1) Le 7 mai 1799, le passage de Mercure, sur le disque du soleil, est observé à Paris avec la plus grande précision.

(2) Louis XVIII habitait alors Mitau en Courlande. M. le duc d'Angoulême était auprès de lui; et le mariage de ce prince avec *Madame*,

tous ses efforts pour l'en chasser. Sept mille Russes passent le Pô, le 23 floréal an 7 (12 mai 1799), et ne paraissent que l'avant-garde d'une armée, qui s'avance sur la Ligurie. Le général français réussit à couper cette division, et lui fait un grand nombre de prisonniers. Suworow se porte alors dans le Piémont avec la plus grande partie de son armée, et vient faire le siège de Turin. Bientôt le général Moreau, ayant perdu quelques postes, fait sa retraite sur Coni, et a grand soin de conserver tous les défilés des Apennins, par lesquels il sait que doit passer l'important renfort qu'il attend (2).

Les cinq directeurs de la république française étaient Barras, Sièyes, Laréveillère-Lepaux, Treillard et Merlin (de Douai). Les deux conseils étaient fatigués de la tutelle qu'ils exerçaient sur eux, sur la constitution et sur le système représentatif. Ils leur reprochaient les revers qu'éprouvaient les armées françaises, la confusion et l'anarchie qui régnaient dans l'état. Le directoire, selon sa coutume, avait fait des éliminations arbitraires sur les dernières élections; les deux conseils refusent de les consacrer. Les tribunes retentissent perpétuellement d'accusations contre les agents du directoire. Enfin, on est si fatigué du système politique que suivent les premiers magistrats de la république, et des malheurs qu'il engendre, qu'il se forme, sous la direction des généraux Angereau et Joubert, une ligue contre la majorité du directoire. Barras et Sièyes en font secrètement partie. Ce sont les directeurs Treillard, Laréveillère-Lepaux et Merlin (de Douai), dont on veut l'expulsion. Le 29 prairial an 7 (17 juin 1799), on prononce l'illégalité de la nomination de Treillard. On se déclare, après ce coup, en séance permanente; on garde un état d'hostilité contre les trois directeurs, dont on a juré la perte. Ceux-ci déploient d'abord la plus grande fermeté. Ils protestent et jurent de mourir à leur poste. Barras et Sièyes protestent avec eux. Enfin Treillard, Laréveillère et Merlin cèdent. Le 30 prairial (18 juin), ils donnent leur démission, et montrent en cela moins de pu sillanimité que de patriotisme; car, étant dépouillés de la suprême magistrature, ils seront exposés à toutes les haines soulevées contre eux. On leur donne pour successeurs Gohier, Roger-Ducos et le général Molins. Tel est le mouvement auquel on donna le nom de *révolution du 30 prairial*.

Le général Macdonald, qui avait succédé à Championnet dans le commandement de l'armée de Naples, s'étant vu obligé d'abandonner ce royaume, avait laissé une garnison considérable dans le fort Saint-Elme; il avait traversé l'état de l'église, était entré dans la Toscane, et avait vaincu les Autrichiens dans plusieurs combats. Arrivé à Lucques, le 14 prairial (3 juin), il eût pu se retirer sur l'état de Gènes, où Moreau était entré; mais, s'étant laissé séduire par les avantages qu'il venait de remporter, il était descendu dans la plaine. Il avait emporté Modène de vive force, était entré à Reggio, à Parme et à Plaisance. Tandis qu'il attaque la citadelle de cette dernière ville, Suworow, ayant rassemblé ses corps divisés, marche contre lui, avec une supériorité imposante. Le torrent de la Trébia, si célèbre par la victoire qu'Annibal remporta sur les Romains, sépare les deux armées. Le 29 prairial an 7 (17 juin 1799), Macdonald, impatient de combattre, ose passer la Trébia. Les Français ont d'abord l'avantage; mais, lorsque la nuit est venue, ils sont obligés de se replier; ils conservent cependant encore les deux rives de la Trébia. Le lendemain, 30 prairial, le combat étant recommencé, les Français sont accablés par le nombre, et repassent la rivière, en frémissant. Le 1^{er} messidor (19 juin), les Français franchissent de nouveau la Trébia. On combat toute la journée sur une longue étendue de terrain. L'armée française a le dessus sur quelques points; mais elle vient à manquer de munitions. Alors le général ordonne la retraite. Vingt mille hommes sont restés sur le champ de bataille; Macdonald en a perdu huit; l'armée française se retire en bon ordre, et reprend le chemin de Lucques. N'ayant pu garder la Toscane, elle s'empare des défilés des Apennins, suit la route appelée *la Corniche*, et rencontre deux divisions de l'armée de Moreau, avec lesquelles elle fait sa jonction, en présence même de l'ennemi. De tous les pays que les Français possédaient en Italie, il ne leur reste plus que l'état de Gènes.

Buonaparte, ayant rejeté Ibrahim-bey dans le désert, et

filles de Louis XVI, ayant été arrêté en 1798, *Madame* quitta Vienne, au mois de mai 1799, pour se rendre à Mitau, et le mariage fut célébré dans cette dernière ville, le 10 juin suivant. Le cardinal de Moutmorenci, grand aumônier de France, bénit les augustes époux.

Mourad-bey dans la Haute-Egypte, apprend, par une lettre d'Alexandrie, que cent voûtes turques ont mouillé, le 23 messidor an 7 (11 juillet 1799), à Aboukir; qu'elles portent dix-huit mille hommes commandés par Mustapha-pacha, et qu'ils se sont rendus maîtres du fort d'Aboukir. Les Turcs s'étaient retranchés autour de ce fort, et y occupaient une position redoutable. Buonaparte marche contre eux. Le 7 thermidor an 7 (25 juillet 1799), les Français les attaquent, s'approchent de très près de leurs retranchements, enfin combattent corps à corps avec eux. Deux officiers français, Duvivier et Lefrèq sont tués. Alors les Turcs s'élançant de leurs retranchements, pour couper les têtes des morts et des blessés. Buonaparte est averti de ce mouvement irrégulier; il en profite avec habileté. Les Français se précipitent sur les Turcs, et les mettent en déroute. Ceux-ci finient rapidement vers la mer; ils s'y jettent; ils y sont mitraillés. Ils étaient au nombre de dix mille. Le pacha Mustapha est fait prisonnier avec son escorte. De toute l'armée turque, il ne reste que cinq mille hommes, qui défendent le fort d'Aboukir. Ils capitulent au bout de sept jours de bombardement, le 15 thermidor (2 août).

Après avoir traversé cinquante lieues de désert en quatre jours, les Français, sous la conduite du chef de brigade Morand, atteignent Mourad-Bey, dans la nuit du 24 thermidor (11 août 1799), près de Samanhout, surprennent son camp et passent au fil de l'épée un grand nombre de mamelouks; ils leur prennent beaucoup de chevaux harnachés et de chameaux chargés de butin. Le 27 thermidor (14 août), deux frégates anglaises, s'embarquant près du fort de Quosseyr, se mettent aussitôt à la canonner. Le 28 et le 29, elles le battent en brèche, tentent quelques débarquements qui leur sont funestes, et disparaissent. Un feu non interrompu de soixante-quatre heures, laissant aux mains des Français, beaucoup de prisonniers, de blessés, de morts, d'armes de toute espèce et une pièce de canon avec tous ses agrès.

Le général Joubert, militaire plein de bravoure et de loyauté, nommé pour remplacer le général Moreau dans le commandement de l'armée d'Italie, était parvenu à réunir trente-six mille hommes. L'armée austro-russe, commandée par Suworow, venait d'être portée à plus de soixante-dix mille hommes, par l'arrivée d'un corps de quinze mille soldats amené par le général Kray. Le général Joubert s'était emparé des hauteurs de Novi, dans l'intention d'offrir la bataille à l'ennemi. Le 28 thermidor an 7 (15 août 1799), les Autrichiens, sous la conduite de Kray, attaquent l'aile gauche de l'armée française, commandée par Joubert. Ce brave général, résolu à vaincre ou à périr, marche à la tête d'une colonne d'infanterie, se précipite sur l'ennemi avec son intrépidité accoutumée; il tombe, percé d'une balle, qui l'a atteint au cœur. En expirant, il dit encore à ses soldats : *marchez toujours*. Toute l'armée éprouve le plus vif chagrin. C'est Moreau qui, une seconde fois, est chargé de la conduire. Celui-ci fait la plus vigoureuse défense auprès du poste de Novi; mais enfin il est forcé de se retirer. Les trois généraux Pérignon, Grouchy et Colli sont faits prisonniers, avec un grand nombre de Français, dans la place de Novi, que Suworow a emportée de vive force. Cette bataille, l'une des plus meurtrières qui se soient données depuis le commencement de la révolution, a coûté vingt-cinq mille hommes aux deux partis. Toutes les forteresses du Piémont sont tombées au pouvoir des alliés. Néanmoins les Français conservent encore presque tout le pays de Gènes.

Instruit de la situation critique où la France a été réduite, par les revers de ses armées d'Allemagne et d'Italie, et de la confusion anarchoïque à laquelle elle est en proie, Buonaparte prend la résolution d'aller essayer de la rendre au repos et au règne des lois. En conséquence, après avoir remis, entre les mains du général Kleber, le commandement de l'armée d'Orient, il s'embarque sur une frégate,

le 7 fructidor an 7 (24 août 1799), pour retourner en Europe. Il s'avance sur une mer que couvraient des milliers de vaisseaux anglais.

Le cabinet de Londres, méditant depuis long-tems l'invasion de la Hollande, et en espérant les résultats les plus avantageux, avait préparé un armement considérable. Il avait placé le duc d'York à la tête de cet armement. La Hollande était défendue par un corps peu nombreux de troupes françaises et hollandaises, commandées par les généraux Brune et Daendels. Celui-ci commandait sous le général français. Le 13 fructidor an 7 (30 août 1799), la flotte britannique, au nombre de cent cinquante voûtes, paraît devant la rade du Texel. Elle s'empare d'abord des batteries; puis de toute la flotte batave, sans tirer un seul coup de caanon. La marine hollandaise, toute vouée au parti d'Orange, trahit, en cette circonstance, sa patrie et son ancienne gloire. Presque dans le même tems, les Anglo-Russes, débarqués dans la Nord-Hollande, obtiennent d'abord quelques succès, mais beaucoup moins qu'ils n'avaient calculé. Ils éprouvent une résistance opiniâtre de la part de l'armée de terre, que commande le général Daendels. Après deux actions générales, où les Anglo-Russes ont eu l'avantage, Brune rassemble toutes ses forces à Bergen, pour livrer une bataille décisive à l'ennemi. Elle s'engage le troisième jour complémentaire an 7 (19 septembre 1799). Vingt-cinq mille Français et Bataves y battent complètement quarante mille Anglais et Russes. Le duc d'York, chassé jusqu'au fond de la Nord-Hollande, signe, un mois après cette bataille, une capitulation, par laquelle il s'engage à évacuer tous les forts qui lui restent dans la république batave, à rétablir celui du Helder, et enfin à rendre, sans compensation, dix mille prisonniers français et bataves détenus en Angleterre.

Le général Suworow, forcé de quitter l'Italie, d'après de nouvelles dispositions du cabinet de Vienne, s'avance vers Zurich, que le prince Charles venait de quitter, avec l'élite de son armée, pour marcher à la rencontre du général français Muller, qui faisait une fausse attaque sur Philisbourg. Déjà le héros russe était peu éloigné de l'armée principale, dont il allait prendre le commandement, lorsque, le 3 vendémiaire an 8 (25 septembre 1799), le général Masséna, profitant habilement d'une circonstance où l'armée des alliés n'avait ni centre, ni point d'appui, ordonne une attaque générale contre elle aux environs de Zurich. Cette attaque obtient un plein succès. Les Français parviennent à empêcher le corps autrichien, commandé par le général Hotze, de faire sa jonction avec l'armée de Suworow. Hotze, en chargeant à la tête de ses grenadiers, reçoit le coup de la mort. Toute l'aile qu'il commandait est battue. Les Français, marchant ensuite contre le prince russe Korsakow, mettent son armée en déroute, s'emparent du pont de Dellicon, et forcent le camp de Weiningen, où s'est retiré Korsakow. Les Russes sont poursuivis jusques dans les faubourgs de Zurich. La nuit arrive et empêche que les Français ne puissent continuer le cours de leurs succès. Le lendemain, 4 vendémiaire, an 8 (26 septembre 1799), sur le refus du commandant de Zurich de se rendre, Masséna ordonne l'assaut de cette ville. Le général Oudinot, à la gloire d'y entrer le premier, par la porte de Bade, qu'il a fait enfoncer à coups de caanon. En peu de tems, Zurich est emporté. Les Russes en sont chassés, malgré leur courage et leur acharnement. Durant ce siège, où presque aucun habitant n'a couru le danger de la vie, le célèbre Lavater, étant sorti de sa maison pour essayer d'adoncir les vainqueurs, est tombé sous les coups d'un soldat.

Suworow, indigné du revers que Korsakow a essayé à Zurich, lui ordonne, le 5 vendémiaire suivant (27 septembre 1799), de tenter un nouveau combat, avec les débris de son armée. Korsakow est battu une seconde fois (1. Mas-

(1) Le corps d'armée du prince de Condé avait reçu en Wolhynie, dès le 25 janvier 1799, un ordre de l'empereur de Russie, pour se tenir prêt à marcher militairement. Il devait joindre la colonne de troupes Russes qui s'assemblait alors à Brezecz, sur les frontières de la Gallicie, sous le commandement du prince Galitzin. Mais des ordres et des contre-ordres qui se croisaient, des difficultés éprouvées par le prince de Condé de la part de l'Autriche pour le passage de son armée, n'avaient permis à ce prince de se mettre en marche, et de passer le Bug que le 2 juillet. Après avoir traversé la Gallicie, la Moravie, la Bohême, l'Autriche, la Bavière et la Souabe, le corps de Condé, dont le duc de Berry commandait la seconde colonne et le duc d'Enghien la troisième, arrive enfin sur le théâtre de la guerre, au moment où Korsakow venait d'être battu par la seconde fois. Il se réunit aux troupes de ce général;

il marche avec elles sur Constance, et force les républicains d'évacuer cette ville. Ceux-ci attaquent à leur tour, le 7 octobre, le corps d'émigrés posté au village de Kreuzlingen qui touche aux portes de Constance, et emportent le village. Le régiment émigré de Duras le reprend, mais le perd bientôt. Le duc d'Enghien, placé à l'arrière garde, veut faire courir le pont par où les Français doivent passer pour entrer dans Constance, mais on n'a pas le temps d'achever cette opération; les républicains pénètrent dans la ville, en même temps que les émigrés. Le prince de Condé, prévenu par son petit-fils de ce qui se passe, n'hésite point à faire un effort pour regagner le pont de Constance, avant que le passage soit totalement intercepté. Il renire dans la ville, déjà occupée par les républicains, et la traverse au milieu des coups de fusil. Pendant l'action, les républicains avaient fermé les portes de la ville, et se portent en

séna se porte avec rapidité vers l'aile que commande le général Lreourbe, et qui va poursuivre Suworow. Celui-ci, en se retirant, combat avec un courage, avec une intrépidité que rien ne peut égaler. Il revoit enfin l'Italie, le théâtre de sa gloire, où il ne ramène que treize mille combattants. Il est plein de ressentiment contre les inepties du cabinet de Vienne, à qui il attribue ses revers; bientôt il fait partager, à son maître, la juste indignation dont il est rempli. Cela nuit plus à la coalition, que ses défaites même. Suivant le rapport du général Masséna, les Français ont pris, dans les différentes batailles qu'ils ont gagnées sur les Russes et les Autrichiens, environ dix-huit mille prisonniers, plus de cent pièces de canon, treize drapeaux, quatre généraux; ils ont repris le Saint-Gothard, Glaris, et les vallées qui y débouchent. La perte totale des ennemis s'éleva à trente mille hommes, parmi lesquels cinq généraux ont été tués.

La France était alors livrée à mille fléaux. La guerre civile était organisée dans plus de vingt départements. La révolution s'annonçait dans plusieurs, et le brigandage s'exerçait dans presque tous. Le vol et l'assassinat se commettaient impunément sur toutes les routes. Deux fois terribles occasionnaient plus de maux, qu'elles n'en prévenaient; nous voulons parler de celle des otages et de celle de l'emprunt forcé. Pour comble de désordres et de malheurs, les finances étaient dans le plus déplorable état. Le trésor public était pillé sur les chemins et jusques dans les maisons des receveurs. Le directoire et les deux conseils ajoutaient à tant de maux, par leur défaut de concorde, de force et de volonté. Telle était la triste situation de la république, lorsque Buonaparte, accompagné de quelques généraux qui l'avaient suivi en Egypte, débarqua à Fréjus, le 17 vendémiaire an 8 (9 octobre 1799). Cette nouvelle excita la joie universelle, et rend aux Français quelque espérance de voir enfin finir leurs maux. Buonaparte arrive à Paris, le 24 vendémiaire suivant (16 octobre). Sa prudence, dans cette ville, est de paraître dédaigner tout ce qui semble prescrire une circonspection commune. Il ne s'était point prononcé sur les fautes qui avaient été commises. Il ne flatte point le parti régnant. Il paraît rarement au Luxembourg, dissimule les intelligences qu'il a avec Sièyes, rejette avec dédain les ouvertures de Barras, et, sans insulter à l'autorité des autres directeurs, il ne provoque, ni ne cherche à détruire leurs soupçons. On voit, on sent qu'un grand mouvement se prépare, qu'un ordre nouveau va commencer; et cependant les esprits n'éprouvent plus ces violentes commotions qui, dans des occasions semblables, les ont si fort agités. Nuls yeux ne peuvent percer l'obscurité de ce mouvement. Il ne répute point de ces craintes vagues, qui accompagnent un projet mystérieux et hasardeux.

Le 7 brumaire an 8 (29 octobre 1799), le général Duhesme, ayant fait descendre ses troupes du Montcenis et d'Exiles, s'empare sans résistance de la forteresse de Suze. L'ennemi se retire dans son camp retranché de Bussolin; Duhesme l'y fait attaquer par ses lieutenants, et le force à prendre de nouveau la fuite. L'ennemi, réfugié derrière San-Jorio, cherche à s'y rallier; mais l'aide-de-camp du général Duhesme, Boyer, commandant l'avant-garde, ne lui en donne pas le tems, le met en pleine déroute, et le poursuit vivement jusques à San-Ambrasio. La nuit vient empêcher les Français de continuer les avantages de cette poursuite.

Le 11 brumaire (2 novembre 1799), les Français, sous la conduite du chef de brigade Seras, s'emparent de Breolungo. Maîtres de ce poste, ils se portent rapidement sur Mondovi; et, ayant su que l'ennemi se retirait en hâte sur Bène, ils attaquent le faubourg de Mondovi avec impétuosité, font une cinquantaine de prisonniers, et somment la ville de se rendre. Les habitants se déclarent pour eux, et ils prennent possession de la place. Les jours suivans, et notamment le 13 brumaire (4 novembre), aux environs de Fossano, les Français livrent plusieurs combats, qui leur sont très avantageux, et qui les rendent possesseurs de tout le pays situé entre la Stura et le Tanaro, et de la place de Mondovi. Dans ces différentes affaires, l'ennemi a perdu trois mille neuf cent vingt prisonniers, seize bouches à feu, tous ses caissons, et un grand nombre d'officiers.

Le même jour 13 brumaire (4 novembre), un cantonnement de deux cents soldats de la république est attaqué par six mille chouans à Ménil-sous-les-Anbiers, département des Deux-Sèvres. Ces deux cents hommes se retirent aussitôt dans une église, s'y retranchent, et y soutiennent un combat de près de douze heures, pendant lequel ils font un feu terrible sur les assaillans. Cette résistance vigoureuse et prolongée, donne le tems au chef de brigade Hardouin d'arriver avec sept cents hommes. Celui-ci tombe sur les chouans, les bat et les disperse en peu d'instans. Ils ont perdu dans ce combat cinq cents hommes, parmi lesquels on compte trois chefs.

Le 14 brumaire (5 novembre), la division du général Loison passe le Rhin antérieur. L'ennemi occupait Tullis; il est battu, et jeté au-delà de Furstenau. Un autre corps ennemi, se portant de Bellinzona sur Dissentis, est repoussé avec une perte considérable par les troupes de la même division. Il ne restait plus à Suworow que douze pièces de canons; il est forcé de les abandonner aux Français; quelques-unes sont jetées dans des précipices, d'où il est impossible de les retirer. Le 20 du même mois (11 novembre), l'ennemi fait une nouvelle tentative sur le Rheintal. Il passe le Rhin à Videnau et à Oburied. Le général Brunet marche à sa rencontre à la tête de la vingt-cinquième demi-brigade légère. L'attaque commence à quatre heures du soir, et la rive gauche du fleuve se trouve entièrement libre avant la nuit. Tout ce que le feu des Français n'a pas atteint, est précipité ou noyé dans le fleuve.

Depuis le 2 vendémiaire an 8 (24 septembre 1799), cinquante-trois vaisseaux turcs et anglais, sous le commandement du commodore Sidney Smith, mouillaient devant le boghâz de Damiette. Le 7 brumaire (29 octobre), l'ennemi s'était emparé d'une tour située à un quart de lieue en mer, à l'embouchure du Nil, et y avait établi un poste et une pièce d'artillerie. Pour pouvoir être tranquille sur ce point, le général Kléber, à qui l'on sait que Buonaparte avait remis le commandement en chef de l'armée d'Egypte, avait sur-le-champ envoyé vers Damiette des forces suffisantes, sous la conduite du général Desaix. Le 10 brumaire (1^{er} novembre), l'ennemi, à la pointe du jour, exécute son débarquement, et jette à terre environ quatre mille hommes, qui s'occupent aussitôt à se retrancher entre la rive droite du Nil, la mer et le lac Menzaleh. Le général de brigade Verdier, campé entre Lesbè et la côte, ayant été promptement instruit de cette descente, marche sans délibérer, attaque et passe au fil de l'épée un grand nombre de Turcs, et accorde la vie à quelques centaines d'entre eux, qui implorent sa clémence. Ce général fait preuve, dans cette circonstance, d'une grande bravoure et d'une rare intelligence. Ses troupes étaient peu nombreuses. Kléber lui remet, au nom du gouvernement, un sabre d'honneur; il récompense de même plusieurs autres officiers de l'armée, qui s'étaient distingués. Le 18 brumaire suivant (9 novembre), un coup de vent violent ayant forcé l'ennemi à appareiller, il disparaît, et on ne le revit plus. Huit bâtimens croissant dans les parages d'Alexandrie, demeurent seuls, et ne désespèrent point.

Le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), les membres du conseil des anciens s'assemblent à une heure où ils n'ont pas coutume de commencer leurs travaux. Ils n'ont fait avertir que ceux de leurs collègues dont ils connaissent le mieux les sentimens. Les députés Cornet et Régnier prononcent des discours qui préparent les esprits à une attente solennelle. Ils peignent vivement les maux de la patrie; ils exagèrent l'imminence de ses périls. Enfin ils proposent une mesure qu'ils représentent comme indispensable dans la circonstance, mais dont ils ne développent point les motifs. Cette mesure, c'est la translation à Saint-Cloud du corps législatif, et la nomination de Buonaparte au commandement des troupes de Paris. Le décret est à peine rendu, que Buonaparte se présente à la barre du conseil, accompagné des généraux, Berthier, Lefebvre, Moreau, Macdonald, etc. Buonaparte parle. Son discours promet de plus grands résultats, que ceux qui ont été annoncés par les orateurs du conseil. Il présente aux imaginations la perspective d'un état heureux et paisible. Il menace quiconque oserait traverser de tels projets, auxquels sont attachés le bonheur et le repos de la France. Tous les soldats accueillent avec mille

masse sur la queue de la colonne; ils étaient parvenus à couper la retraite à 200 chasseurs nobiles et au régiment de Bourbon, qui se trouvait ainsi entre deux feux. Ces braves compagnons de Condé, au lieu de mettre bas les armes, se font jour la bayonnette en avant, à travers les

rues de Constance; et, tandis qu'une grêle de balles fond sur eux, ils enfoncent une porte, et parviennent à effectuer leur retraite, après avoir donné des preuves d'un courage et d'une intrépidité dignes des plus grands éloges. (*Mémoires de la maison de Condé, t. II, pag. 135 et suivantes.*)

signes de joie Buonaparte, et les généraux qui l'environnent. L'opposition perd toute son audace et sa force à son aspect. Les députés démocrates, étonnés de tout ce qu'ils voient, se séparent, et vont s'assembler ailleurs. Dans cette journée, un ordre militaire s'organise à Paris, et le général Lefebvre en a, sous le commandement de Buonaparte, la principale direction. Ce jour termine la puissance des directeurs. Dès le matin, Sièyes et Roger-Ducos se sont échappés du directoire, et se sont rendus à la commission, qui, au conseil des anciens, dirige toutes les mesures. Buonaparte fait avertir Barras, non-seulement de son projet, mais de l'entière exécution qu'il a reçue. Il lui représente l'inutilité de sa résistance, et lui demande sa démission; Barras, après quelques moments d'hésitation, la lui envoie, et se rend à sa terre de Grosbois, avec une escorte que lui a accordée Buonaparte. Les deux autres directeurs, Moulins et Gohier, ne mettent aucun obstacle aux volontés du général français. Toute la garde directoriale vient se réunir sous ses ordres.

Le 19 brumaire (10 novembre), l'appareil militaire est déployé à Saint-Cloud, où les députés des deux conseils ont tous été convoqués sans exception. Parmi les députés, les uns sont disposés à favoriser le changement déjà commencé, les autres sont résolus à s'y opposer de tout leur pouvoir. Buonaparte se présente d'abord au conseil des anciens. Il commence un discours; il est interrompu par un député, qui demande la constitution de l'an 3. Buonaparte montre alors un trouble extrême dans toutes ses paroles. Mais, dans cette circonstance, le président du conseil montre beaucoup de fermeté. Buonaparte se rend ensuite, seul et sans armes, au conseil des cinq-cents. A son aspect, un transport de fureur éclate dans la salle. Il s'approche du bureau. Aussitôt il est entouré d'un grand nombre de députés armés de poignards et de stylets, dont les uns sont prêts à le frapper, les autres à le défendre. Il n'a d'autre arme à leur opposer que la fermeté de son maintien, que l'éclair de ses yeux. Le tumulte est entendu du dehors. Le général Lefebvre, qui était dans une salle voisine, accourt à la tête de plusieurs grenadiers, délivre Buonaparte des mains des députés, et l'emmène hors de l'assemblée. A peine Buonaparte est-il sorti, qu'on veut contraindre Lucien Buonaparte, comme président du conseil, à prononcer un décret qui mette son frère hors la loi. Lucien veut défendre son frère; il ne peut se faire entendre. Alors il dépose sur le bureau toutes les marques de la magistrature populaire dont il est revêtu. Cette action le rend l'objet de la fureur des députés opposants; un nouvel orage éclate sur lui; ses jours sont en péril. Bientôt il entre des grenadiers qui le débrent aux coups de la rage, et l'emmènent. Il serait impossible de peindre la confusion, le désordre et l'agitation qui régnent dans l'assemblée. On vient, de la part de Buonaparte, signifier aux députés l'ordre de se séparer. Ils s'y refusent; ils demeurent immobiles sur leurs sièges. Buonaparte se résout donc à ordonner d'employer la force. Des grenadiers entrent dans la salle, la baïonnette en avant. Tous les députés fuient précipitamment, s'évadent par les croisées, et se dépouillent,

en courant, de leur costume. Alors une nouvelle assemblée se forme à la place de celle qui vient d'être dissoute. Lucien Buonaparte la préside. Les deux conseils restent assemblés toute la nuit. Les événements de ce jour sont bientôt connus à Paris, et y excitent la joie publique. Le changement, médité avant le 18 brumaire, a ainsi reçu son exécution.

Le premier acte du conseil des cinq cents, assemblé vers la fin de la journée du 19 brumaire, sous la présidence de Lucien Buonaparte, est de déclarer que le général Buonaparte, que les autres généraux et officiers commandant à Saint-Cloud, et les troupes sous leurs ordres, ont bien mérité de la patrie, en sauvant la république et la majorité de l'assemblée, attaquée par une minorité assassine. Vers minuit, le conseil adopte un projet de loi, proposé par le député Villetard. Ce projet de loi a pour objet de supprimer le directoire exécutif de la république française, et d'exclure, du conseil des cinq-cents, soixante-deux députés, qui, dans la journée, se sont portés à des excès coupables; de créer provisoirement une commission consulaire exécutive, composée du général Buonaparte et des citoyens Sièyes et Roger-Ducos, lesquels porteront le nom de *consuls de la république française*, sont investis de la plénitude du pouvoir directorial, et demeurent spécialement chargés d'organiser l'ordre dans toutes les parties de l'administration, de rétablir la tranquillité intérieure, et de procurer une paix honorable et solide. Par cette loi, le corps législatif s'ajourne au 1^{er} ventôse an 8, et ordonne la création, dans les deux conseils, de deux commissions composées, chacune, de vingt-cinq membres. La fonction de ces deux commissions sera de statuer, avec la proposition formelle et nécessaire des trois consuls, sur tous les objets de police, de finance et de législation. L'initiative des lois est attribuée au conseil des cinq-cents, et l'approbation à celui des anciens. Ces deux commissions sont chargées de préparer un code civil. Elles siègeront à Paris, dans les palais du corps législatif, et auront le droit de le convoquer dans les grandes circonstances.

Le conseil des anciens, réuni à neuf heures du soir, ayant appris que celui des cinq-cents tenait séance et délibérait, s'empresse de rapporter une résolution qu'il a prise, concernant diverses mesures de salut public. Il approuve ensuite le projet de loi qui supprime le directoire, exclut du corps législatif soixante-deux membres, institue trois consuls et deux commissions législatives.

Lorsque le conseil des cinq-cents a appris que la résolution a été sanctionnée par celui des anciens, il reçoit dans son sein les trois consuls, qui prêtent serment de *fidélité à la république une et indivisible, à la liberté, à l'égalité et au système représentatif*. Les consuls vont ensuite prêter le même serment à l'assemblée du conseil des anciens.

Les deux conseils terminent leurs séances respectives par la nomination des membres des deux commissions législatives; et chaque président prononce l'ajournement des séances du corps législatif au 1^{er} ventôse suivant (20 février 1800).

ANGLETERRE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ANGLETERRE.

GEORGES III.

1760. — Le 25 octobre, Georges-Guillaume, prince de Galles, succède à son aïeul paternel, Georges II. Il était né à Londres, le 4 juin 1738, de Frédéric-Louis, prince de Galles, et d'Augusta de Saxe-Gotha. Peu de rois de la Grande-Bretagne sont montés sur le trône sous des auspices plus heureux. Au-dedans, l'état était tranquille et florissant; au-dehors, les armes anglaises étaient triomphantes sur terre et sur mer. Le nouveau roi confirma, dans leurs emplois, les ministres et les membres du conseil privé. M. Guillaume Pitt, comme secrétaire d'état pour les affaires étrangères, resta à la tête du ministère, dont les membres étaient lord Henley, chancelier; H. B. Legge, chancelier de l'échiquier; le duc de Newcastle, premier lord de la trésorerie; et le comte d'Holderness, secrétaire d'état pour l'intérieur; et lord Anson, premier lord de l'amirauté.

Le 27, le roi nomma membre du conseil privé le comte de Bute, pair d'Ecosse, qui, ayant été surintendant de son éducation, avait acquis beaucoup d'influence sur son esprit. Ce choix fit supposer que le ministère pourrait bientôt éprouver des changements. Le parlement fut prorogé au 13 novembre. Un ordre du conseil privé changea la formule de prières, pour la famille royale, usitée jusqu'alors. On nomma, après la princesse douairière de Galles, les ducs, les princesses et toute la famille royale; il fut statué que dorénavant, après la princesse, on dirait simplement toute la famille royale. Cette modification affecta beaucoup la princesse Amélie, tante du roi, et produisit une certaine impression sur le public.

On ne tarda pas à faire des préparatifs immenses pour continuer avec vigueur la guerre contre la France; ils annonçaient une expédition importante, dont le but n'était pas connu.

Le 31, une proclamation royale, dans la vue d'encourager la piété et la vertu, et de prévenir et de punir le vice, l'irreligion, l'immoralité, rappelle l'exécution des lois relatives au même objet, et recommande la stricte observation du dimanche, la clôture de toutes les maisons de jeu et des lieux de débauche.

Le 18 novembre, le roi ouvre la session du parlement par un discours, qui cause une satisfaction générale. Une phrase, surtout, était bien propre à produire une vive sensation sur les sentiments du peuple, en faisant allusion à une circonstance toujours désirable dans la succession d'un royaume héréditaire, mais qui était devenue une nouveauté dans celle de la couronne de la Grande-Bretagne. « Né et élevé dans ce pays, dit le roi, je me glorifie du nom d'Anglais. » Après avoir parlé des succès obtenus dans la guerre, dont le but était de maintenir la liberté de l'Europe, ainsi que la dignité et l'influence des royaumes britanniques, le monarque annonce la résolution de la poursuivre vigoureusement, afin d'obtenir une paix sûre et honorable. Il ajoute qu'il compte, pour cela, sur l'assistance cordiale et puissante du parlement, sur sa coopération et son zèle pour soutenir le roi de Prusse et les autres alliés de la nation, enfin pour parvenir d'une manière convenable aux besoins du service.

Les négociations pour la paix, qui avaient été rompues à la fin de 1759, furent reprises au commencement de l'année 1761, à la demande de la cour de France. Les puissances, qui se joignirent à elle, furent l'Autriche, la Russie, la Pologne et la Suède; elles signèrent à Paris, le 26 mars,

une déclaration qui fut remise, le 31, à Londres, et échangée, le 3 avril, contre celle de la Grande-Bretagne et de la Prusse. La ville d'Augsbourg fut désignée pour la réunion du congrès. Lord Egremont, lord Stormont, le général York, ambassadeur à la Haye, furent nommés plénipotentiaires anglais. Comme c'étaient les intérêts de l'Allemagne et les affaires du continent européen qui devaient être plus particulièrement traités à Augsbourg, l'Angleterre et la France convinrent de traiter séparément tout ce qui concernait leurs différends en Amérique et hors de l'Europe. En conséquence, M. Stanley fut envoyé à Paris, et M. de Bussy à Londres; mais, comme il était probable que les négociations traîneraient en longueur, le ministère anglais résolut de continuer les opérations de la guerre avec vigueur.

Une expédition secrète, préparée dès le commencement de l'année, partit de Spithead, le 29 mars, sous le commandement du commodore Keppel et du général Hodgson, et arriva, le 7 avril, sur la côte de Bretagne. Une tentative de débarquement devant Belleisle, essayée le lendemain, fut repoussée avec perte; elle fut ensuite renouvelée avec plus de succès, et l'on commença le siège de Palais, capitale de l'île. Elle se défendit avec bravoure, mais fut enfin forcée de capituler, le 7 juin.

Les succès des Anglais dans l'Inde, n'avaient laissé aux Français d'autres possessions importantes dans ce pays que Pondichéry. Etroitement bloquée par terre et par mer, cette ville se rendit le 15 janvier, faute de subsistances, à sir Tyre Coote et à l'amiral Stévènes.

Au commencement de l'année, un acte du parlement avait fixé la liste civile à 800,000 livres sterling par an, payables sur ce que l'on appelle le *fonds réuni*, (*aggregate fund*), au lieu des revenus spéciaux accordés au feu roi.

Un autre acte du parlement accrut la popularité dont jouissait le nouveau monarque; il avait pour but d'assurer d'une manière plus efficace l'indépendance des juges. Leurs commissions expiraient à la mort du roi régnant. Quoique l'on n'eût pas vu d'exemple de juges destitués à l'avènement d'un nouveau souverain, cependant, pour mieux assurer leur indépendance, le roi, dans un discours prononcé au parlement, le 3 mars, lui recommanda de prendre en considération la proposition de garantir aux juges la jouissance de leur emploi, tant qu'ils se conduiraient bien. Les deux chambres exprimèrent leur gratitude en cette occasion. Le 5, la chambre des communes prit des résolutions conformes à la proposition du roi. Le 18, M. Onslow, orateur de la chambre, donna sa démission, à cause de son âge avancé. Le 19, la session se termina. Le 21, une proclamation du roi annonça la dissolution du parlement et la convocation d'un nouveau.

Le public supposa qu'il y aurait des changements dans le ministère. Effectivement, M. Legge fut remplacé par le vicomte Barrington; et, peu de temps après, le comte de Bute succéda au comte d'Holderness; la viceroiauté d'Irlande fut donnée au comte d'Halifax.

Les négociations pour la paix continuaient entre les cours de France et d'Angleterre. M. de Bussy était arrivé à Londres, le 31 mai, et avait vu, à Calais, M. Stanley, qui allait à Paris. Des propositions réciproques se faisaient par le moyen de ces deux agents. Les conditions relatives aux conquêtes faites par les deux pays, ne semblaient pas présenter de grandes difficultés, en prenant pour base *l'uti possidetis*; mais la conduite que chacun devait tenir envers ses alliés

d'Allemagne, n'était pas si facile à arranger; car on s'occupait aussi de cet objet dans les conférences. Les ministres anglais déclaraient péremptoirement qu'ils étaient résolus de tenir fidèlement leurs engagements avec le roi de Prusse, et refusaient d'écouter toute proposition de neutralité en Allemagne. Une autre difficulté résultait de ce que la France demandait la restitution de toutes les prises faites sur mer avant la déclaration de guerre, alléguant qu'elles étaient une infraction formelle du droit des nations. Cependant un mémoire relatif à ces divers points aurait pu conduire à un résultat heureux, s'il n'avait pas été accompagné d'une note, dont la teneur choqua singulièrement le cabinet de Saint-James. Les liens de famille, qui unissaient les cours de France et d'Espagne, avaient depuis long-tems inspiré des soupçons aux Anglais, sur la neutralité de cette dernière puissance. Il y avait alors, entre elle et la Grande-Bretagne, quelques points en litige, qui fournirent un prétexte à l'intervention de la France. La note de M. de Bussy contenait la proposition que le roi d'Espagne serait invité à accéder à la garantie du traité projeté, et que, pour empêcher les différends, qui existaient entre l'Espagne et l'Angleterre, d'être la cause d'une guerre nouvelle, ils seraient compris dans la négociation actuelle. Cette proposition excita l'indignation du ministère anglais. On déclara positivement à M. de Bussy que le roi de la Grande-Bretagne ne consentirait, sous aucun prétexte, à ce que ses différends avec l'Espagne fussent impliqués dans les négociations qui se suivaient avec la France, et que cet état n'avait aucun droit de s'immiscer dans les discussions qui s'agitaient entre les deux autres. Le cabinet de Versailles excusa la conduite de M. de Bussy. On continua, pendant quelque tems, à échanger des notes pour parvenir à la conclusion d'un traité; mais la confiance avait disparu. Le 21 septembre, les agents des deux cours furent rappelés, ce qui mit fin aux négociations. Quant à celles qui avaient été indiquées à Augsbourg, elles n'eurent jamais lieu.

Mais il résulta de cette affaire un changement important dans la composition du ministère anglais. Rien n'avait dû paraître plus étrange, et en même tems plus alarmant, que l'intervention de l'agent de la France dans les démêlés de l'Espagne avec l'Angleterre. Bientôt les déclarations de l'ambassadeur de la cour de Madrid, à Londres, donnèrent à M. Pitt la conviction intime qu'une union étroite existait entre les deux monarches de la maison de Bourbon, et que les Espagnols étaient disposés à prendre part à la lutte, aussitôt qu'ils se croiraient suffisamment préparés. M. Pitt, qui en ce moment avait la principale influence dans le ministère, insista pour que l'Angleterre déclarât sur-le-champ la guerre à l'Espagne et expédiait une escadre, afin d'intercepter les galiots que celle-ci attendait. Les autres ministres s'opposaient fortement à cette mesure, non-seulement comme téméraire, mais aussi comme ne pouvant être justifiée par rien de ce qui était jusqu'alors parvenu à la connaissance du public. M. Pitt, à qui son caractère et une longue habitude de dominer rendaient la contradiction insupportable, voyant qu'il ne pouvait pas faire passer sa proposition, déclara qu'il ne voulait pas rester plus long-tems dans un emploi, qui le rendait responsable de mesures, qu'il ne lui était plus permis de diriger. Après avoir exposé ses motifs par écrit, il donna sa démission le 9 octobre: le comte Temple, son beau-frère, le seul qui, dans le conseil, eût partagé son opinion, résigna en même tems la charge de garde du sceau privé.

Cet événement causa une grande rumeur dans le public. On supposa, d'abord, que le ministère était victime de la fermeté avec laquelle il avait voulu se prévaloir dans les négociations, des succès que son énergie avait procurés pendant la guerre, et qu'il avait eu pour adversaires, dans le conseil, ceux qui étaient résolus d'avoir la paix à quelque prix que ce fût. Mais la gazette de la cour apprit, le lendemain, au public, que le roi accordait à Pitt, en récompense de ses grands services, une pension annuelle de 3,000 livres sterling, et à sa femme, le titre de baronne pour elle et sa postérité. En même tems, ce journal publia une lettre de l'ambassadeur d'Angleterre, en Espagne, qui contenait les détails les plus satisfaisants sur les dispositions et les déclarations pacifiques du cabinet de Madrid, et les assurances les plus positives de son désir de terminer tous les différends à l'amiable.

Les faveurs que M. Pitt obtint en quittant le ministère, refroidirent, pour le moment, beaucoup de personnes sur son compte; elles étaient adroitement calculées pour calmer

l'effervescence populaire, à laquelle sa retraite devait naturellement donner lieu. Il emporta néanmoins les regrets d'une grande partie de la nation, et reçut du corps de ville de Londres, et d'autres corps publics, des adresses de remerciement pour les grands bienfaits dont son pays lui était redevable. Il eut pour successeur le comte d'Egremont.

Le 4 juillet, le roi déclara en conseil sa résolution de demander en mariage la princesse Charlotte-Sophie de Mecklenbourg-Strelitz. Elle était née le 16 mai 1744. Elle arriva, le 6 septembre, à Harwich, et le mariage fut célébré, le 8, dans la chapelle royale de Saint-James. Le 22, le roi et la reine furent couronnés dans l'église de l'abbaye de Westminster.

Le 6 novembre, le roi ouvrit le nouveau parlement. Après avoir parlé, dans son discours, du peu de succès des négociations entamées avec la France, le monarque déclara qu'il allait poursuivre la guerre de la manière la plus vigoureuse, et qu'il tiendrait scrupuleusement ses engagements avec ses alliés, jusqu'à ce que l'ennemi acceptât la paix.

L'intervention du gouvernement espagnol dans les dernières négociations, ayant donné sujet au ministère anglais de demander des explications à l'ambassadeur de cette nation à Londres, elles furent peu satisfaisantes; en conséquence, le comte de Bristol, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid, reçut ordre d'adresser des représentations au cabinet espagnol sur la singularité de ses démarches, en prenant pour arbitre dans ses différends avec l'Angleterre, la France, qui était en guerre avec cette dernière. Il fit des propositions nouvelles pour accommoder ces différends, et enfin demanda une déclaration catégorique sur les intentions finales de l'Espagne. La réponse de don Joseph Wall, ministre espagnol, fut très-mesurée; il finit par des protestations d'amitié, et en même tems il justifia la conduite du cabinet de Madrid; mais il avoua que l'harmonie la plus grande régnait entre son souverain et le roi de France, et enfin soutint que, si les différends n'étaient pas arrangés après six ans de négociations, la Grande-Bretagne devait s'en imputer la faute.

Tandis que les points qui divisaient l'Angleterre et l'Espagne étaient encore en discussion, celle-ci signa un traité d'alliance perpétuelle avec la France. Il fut tenu secret pendant quelque tems; mais, aussitôt que les négociations eurent été rompues, le cabinet de Versailles fit circuler le bruit que l'Espagne, en conséquence des engagements qu'elle avait contractés, allait déclarer la guerre à l'Angleterre. Cette opinion prévalut tellement, que le comte de Bristol, avant d'avoir reçu les ordres qui lui étaient envoyés à ce sujet par sa cour, se vit dans la nécessité de demander satisfaction au ministre espagnol. Le ton, le langage, les sentiments de ce ministre étaient totalement changés, et n'indiquaient que trop clairement la réalité des soupçons du comte de Bristol. Les galiots espagnols étaient arrivés avec des trésors considérables; les armées de la France et de ses alliés, en Allemagne, avaient l'avantage; le cabinet de Madrid n'avait plus de motif de cacher ses sentiments réels. Wall évita cependant de donner une réponse directe; il se contenta de se plaindre amèrement de la conduite hautaine et injuste de l'Angleterre, et finit par déclarer que le roi, son maître, avait jugé convenable de renouveler le pacte de famille. Le ministère anglais, voyant bien que l'instant de la crise était arrivé, donna au comte de Bristol l'ordre de signifier au cabinet de Madrid, que le refus de communiquer les clauses du traité avec la France, ou au moins de désavouer l'intention de prendre le parti des ennemis de la Grande-Bretagne, serait regardé par celle-ci comme équivalent à une déclaration de guerre de la part de l'Espagne. Wall rejeta l'acte d'hostilité sur le cabinet de Saint-James, et déclara au comte de Bristol, qu'il pourrait partir quand il le jugerait à propos. Celui-ci quitta donc Madrid le 17 décembre. Peu de tems après, l'ambassadeur d'Espagne abandonna Londres, en y laissant un manifeste, qui imputait la cause de la guerre à l'arrogance du dernier ministre anglais, et à la manière indigne dont la cour d'Espagne avait été traitée. Quant au traité, qui excitait à un si haut degré la haine de l'Angleterre, l'ambassadeur déclarait qu'il ne contenait qu'une garantie réciproque des états des différentes branches de la maison de Bourbon, avec la restriction, pour la France, que cette garantie ne s'étendrait qu'aux possessions qui lui resteraient après la fin de la guerre actuelle.

Ainsi l'événement justifia les mesures que Pitt avait eu dessein de prendre, ou au moins l'opinion qu'il avait

énoncée sur la nature hostile des liaisons formées entre les cours de Versailles et de Madrid, et sur leur tendance inévitable à produire une rupture entre l'Espagne et l'Angleterre. Les regrets que son éloignement du ministère avait causés, n'en devinrent que plus vifs. Les personnes qui avaiot pris à cœur de le justifier d'avoir accepté une pension, n'eurent pas de peine à faire sentir la différence que présentaient cette récompense méritée, et celles dont on comblait quelquefois des hommes qui en étaient peu dignes. Quelques pussent être les motifs qui l'avaient porté à donner sa démission, il eût été honteux pour son souverain, disait-on, de ne pas reconnaître ses services éminents; et la récompense était si peu proportionnée au mérite de Pitt, que l'on supposa sans peine que le taux en avait été réglé, plutôt par la modération de celui qui la recevait, que par la libéralité de celui qui l'accordait. Pitt avait justifié sa conduite dans la chambre des communes, sans accuser celle d'aucun de ses collègues; et depuis il n'avait pas fait la moindre démarche qui parût annoncer de la mauvaise humeur, ou des dispositions hostiles contre le ministère. Les hommes sages se confirmèrent dans la haute opinion qu'ils s'étaient formée de son caractère.

Dans les Antilles, la Dominique, île française, fut prise, le 6 juin par les Anglais. L'armée de terre était commandée par lord Rollo, et l'escadre par sir James Douglas.

Dans l'Amérique septentrionale, les Cherokis, nation indienne, furent réduits à la nécessité de demander la paix, par une expédition qui se fit dans leur pays, et dans laquelle plusieurs de leurs bourgades furent détruites.

Le 4 janvier 1762, la guerre fut déclarée à l'Espagne. Jamais la Grande-Bretagne ne s'était trouvée dans une situation aussi critique et aussi dangereuse; car elle était en guerre soit directement, soit indirectement avec toutes les grandes puissances continentales de l'Europe, et avec les deux états qui avaient les plus grandes forces maritimes. L'un d'eux arrivait au combat avec des ressources intactes en hommes, en argent, en vaisseaux. La Grande-Bretagne au contraire, était épuisée d'hommes par ses nombreux succès; ses ressources succombaient sous une dette de plus de cent millions sterling; enfin elle n'avait pas de secours à attendre de ses alliés sur le continent. Cependant il lui restait quelques chances en sa faveur; l'accession de l'Espagne, au nombre des ennemis de l'Angleterre, ne fut pas une des moins avantageuses; car, bien loin de regarder cet état comme un ennemi redoutable, la nation et surtout les marins fondaient, sur une guerre avec lui, l'espoir d'un riche butin. La déclaration de guerre fut donc reçue avec plaisir, et inspira une nouvelle énergie, tant au ministère qu'aux particuliers.

Quant au ministère, le délai qu'il avait mis à déclarer la guerre à l'Espagne, et son opposition à M. Pitt sur ce point, opposition qui avait causé la retraite de ce dernier; la nécessité où l'on se vit bientôt de commencer les hostilités, et qui aux yeux du public semblait justifier l'opinion de ce ministre, en même tems qu'elle rappelait la vigueur avec laquelle la guerre contre la France avait été conduite; tous ces motifs devaient naturellement engager le ministère à faire les plus grands efforts pour montrer que ce n'était pas d'un de ses membres en particulier que dépendait cette fermeté dans les conseils, à laquelle on avait dû tant de succès. Les tentatives du ministère furent heureuses; d'ailleurs, les avantages récents avaient inspiré de la confiance, et les forces de terre et de mer, commandées par des chefs habiles, étaient parvenues à un haut degré de discipline et d'expérience.

En Amérique, un corps de troupes de près de douze mille hommes, commandé par le général Monckton, et une escadre de dix-huit vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Rodney, attaquèrent la Martinique, le 8 janvier. Le gouverneur capitula le 12 février. La réduction de la Martinique fut suivie, le 5 mars, de celle de la Grenade et de ses dépendances, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent et de Tabago; ainsi toutes les petites Antilles passèrent sous la domination anglaise.

Le 7 juin, le comte d'Albemarle et l'amiral Pococke débarquèrent devant la Havane, dans l'île de Cuba. Les Anglais avaient dix mille hommes de troupes, dix-neuf vaisseaux de ligne, dix-huit petits bâtiments de guerre, et cent cinquante bâtiments de transport; ils reçurent de New-York un renfort de quatre mille hommes. Après une vigoureuse défense, la place se rendit, le 14 août. Neuf vaisseaux de ligne et quatre frégates, qui étaient dans le port, sont pris. Les

Espagnols avaient déjà coulé à fond trois vaisseaux de ligne; deux autres furent détruits sur les chantiers; le butin, en argent monnoyé et en marchandises, fut évalué à trois millions sterling.

Les Français s'étaient emparés, le 24 juin, de Saint-Jean, dans l'île de Terre-Neuve; le colonel Amherst reprit cette place le 18 septembre.

Dans les Indes orientales, dès qu'on apprit à Madras la nouvelle de la guerre avec l'Espagne, on y prépara contre Manille une expédition commandée par sir William Draper et l'amiral Cornish. Ils avaient sous leurs ordres deux mille trois cents hommes de troupes, tant Européens que Cipayes, et neuf vaisseaux de ligne et frégates. La flotte partit le 1^{er} août, et arriva le 19 septembre devant Manille; le débarquement s'effectua le 24; la place fut emportée d'assaut, le 6 octobre. La ville fut mise à rançon pour un million sterling. L'amiral envoya un vaisseau de ligne et une frégate, pour s'emparer du galion d'Acapulco; mais ils ne prirent que celui de Manille.

En Europe, le Portugal, que l'Espagne et la France voulaient contraindre à renoncer à son ancienne alliance avec la Grande-Bretagne, reçut de cette dernière puissance des secours que lui amène lord Tyravly. Celui-ci, dégouté par le peu d'activité du ministère portugais, revint en Angleterre. Les troupes anglaises, qu'il y laissa, se signalèrent sous les ordres du général Burgoyne et du colonel Lée.

Le récit de ces diverses opérations militaires fait voir que le ministère ne manquait ni de vigueur pour concevoir, ni de force pour exécuter ses projets dont le but était de terminer la guerre d'une manière honorable. Il obtint le prix de ses efforts. La France et l'Espagne, n'ayant pas retiré de leur union les avantages qu'elles s'en étaient promis, songèrent à mettre fin aux hostilités. Les démonstrations de la France furent sincères; elle trouva dans l'Angleterre les mêmes dispositions. Les succès du peuple anglais ne l'enivraient plus; les victoires ne produisaient plus sur lui une forte impression; il recevait la nouvelle des conquêtes les plus importantes, avec plus de froideur qu'il n'avait appris le moindre triomphe au commencement de la guerre. On sentait le besoin de la paix. A la vérité, le commerce avait pris une extension très considérable; et l'on avait fait des prises d'une richesse immense; cependant les ressources en argent ne pouvaient faire face aux dépenses; on ne recrutait plus les troupes qu'avec quelque difficulté, et à grands frais. Il était donc tems de finir la guerre, puisque l'on avait obtenu tout ce qui avait donné lieu de l'entreprendre.

Ces motifs étaient sans doute suffisants pour déterminer à faire la paix; mais elle fut due aussi à d'autres causes, entre autres, au changement du ministère, qui en amena un dans le système suivi jusqu'alors. Le conseil avait rejeté, à la presque unanimité, l'idée de M. Pitt, de précipiter la déclaration de guerre contre l'Espagne. On regardait ses principes comme trop violents; on avait peu d'attachement pour sa personne. A sa retraite, ses collègues eurent l'air de respirer plus à l'aise, et d'être débarrassés d'un poids qui les oppressait. Mais, peu de tems après sa retraite, des symptômes de désunion se manifestèrent dans le cabinet; et l'on vit naître ces animosités de parti, et ces dissensions qui ont tant agité le règne de Georges III. L'influence extrême du comte de Bute sur l'esprit de ce monarque, influence que l'on flétrissait du nom odieux de *favoritisme*, se faisait vivement sentir aux collègues de ce ministre: elle était surtout cruelle pour le duc de Newcastle, ancien serviteur de la couronne, et qui, durant une grande partie du règne précédent, avait eu avec sa famille la principale direction des affaires. Sa situation devint enfin si désagréable, que, le 26 mai, en conséquence, à ce que l'on prétendit, d'une insinuation directe que l'on attendait de lui cette démarche, il envoya sa démission. Une pension considérable lui fut offerte, en récompense de ses longs services; il la refusa, en disant que, puisqu'il ne lui était plus permis d'être utile à son pays, il ne voulait pas lui être à charge. Sa démission fut suivie de celle de plusieurs autres personnes considérables par leur rang et leur influence; quelques-unes se rangèrent du parti de l'opposition.

La place de premier lord de la trésorerie fut donnée, le 29 mai, au comte de Bute, qui eut pour successeur, comme secrétaire d'état, M. Georges Grenville. Celui-ci changea bientôt d'emploi avec le comte d'Halifax, qui, au décès de lord Anson, avait été nommé premier lord de l'amirauté.

Ces défections et ces changements produisirent une certaine fermentation, dans laquelle les ressentiments per-

sonnels, l'esprit de parti, les préventions se réunirent, pour mettre tout en confusion. Les ministres conçurent probablement quelques inquiétudes de cet état de choses. On en trouva des indices dans le discours du roi au parlement, le 2 juin, quand il le prorogea. « Je suis fermement persuadé, dit ce monarque, que vous continuerez à répandre, » dans vos provinces respectives, l'esprit de concorde, que vous avez si constamment manifesté dans le parlement. »

La difficulté, toujours croissante, de continuer la guerre contre une opposition puissante, se joignit, chez les ministres, au désir de délivrer la nation du fardeau, sous lequel elle gémissait, pour les porter à désirer sincèrement le retour de la paix. Les deux monarques de la maison de Bourbon, formant le même vœu, il ne fut pas difficile de se faire passer mutuellement des insinuations, dont il résultait que le renouvellement des ouvertures de paix serait bien reçu. Les cours de Londres et de Versailles, une fois d'accord sur ce point, convinrent que, pour donner une preuve de leur disposition sincère à rendre la négociation efficace, elles nommeraient chacune un personnage du plus haut rang. En conséquence, la Grande-Bretagne envoya le duc de Bedford à Paris, et la France le duc de Nivernais à Londres. Tous deux se rendirent à leurs postes respectifs, au commencement de septembre, avec le caractère d'ambassadeurs extraordinaires et ministres plénipotentiaires. Les négociations précédentes et les derniers événements avaient si bien aplani les voies, que les préliminaires furent signés à Fontenelleau, le 3 novembre, et échangés le 22. Le 1^{er} décembre, la cessation des hostilités fut publiée à Londres. Ce traité éloigna la cause de la guerre, par la cession que la France fit à l'Angleterre, du Canada et de la partie de la Louisiane, située à l'ouest du Mississippi, jusqu'à la rivière d'Iberville, au sud; la France céda aussi l'île du cap Breton, et toutes les autres îles du golfe et du fleuve Saint-Laurent: elle conserva la liberté de la pêche et de la sécherie, sur les côtes de Terre-Neuve, ainsi que la possession des petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon. L'Angleterre garda, dans les Antilles, Tabago, la Dominique, la Grenade et les Grenadins, et Saint-Vincent: elle restitua à la France Sainte-Lucie, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, enfin Belle-Isle. Le Sénégal, avec ses dépendances, resta à l'Angleterre; Gorée fut rendu à la France; elle recouvra aussi ses comptoirs et ses établissements dans les Indes orientales, mais à la charge de ne pas élever de fortifications dans le Bengale, et de reconnaître le nabab du Carnatic, ainsi que le soubab du Décan. Les fortifications de Dunkerque devaient être démolies.

L'Espagne recouvra Minorque, Cuba et Manille; elle abandonna à l'Angleterre les deux Florides, avec le fort Saint-Augustin et le port de Pensacola, et lui confirma le droit de couper du bois dans la baie de Honduras, mais sans pouvoir y élever de fortifications. Le roi de Portugal fut remis en possession de ce qu'on lui avait pris. Enfin l'Angleterre stipula que la France évacuerait les places appartenantes au roi de Prusse; laissant d'ailleurs aux autres puissances belligérentes, en Allemagne, le soin d'arranger leurs différends.

Ce traité, qui mit fin à la guerre la plus étendue et la plus dispendieuse, mais en même temps la plus glorieuse et la plus heureuse que la Grande-Bretagne eût jamais soutenue, fut critiqué avec une sévérité extrême dans le parlement. Le ministre, qui avait prévu l'attaque, s'était préparé à la soutenir. M. Fox, quoiqu'il n'occupât que l'emploi de payeur général, fut chargé de soutenir les mesures du gouvernement dans la chambre des communes, et de guider le parti ministériel. Son talent et l'appui que la cour trouva dans le parti nombreux des membres désignés par la dénomination de *country gentlemen* (habitants des provinces), ou parti *Tori*, qui venait de se ranger sous la bannière ministérielle, firent voter à une grande majorité l'adresse au roi, qui approuvait les préliminaires de la paix, malgré les invectives véhémentes de M. Pitt et des autres membres de l'opposition. Une adresse semblable passa sans opposition dans la chambre des pairs. Une partie de la nation manifesta beaucoup de mécontentement de ce que l'on semblait avoir renoncé gratuitement à tant de conquêtes achetées si chèrement: mais les hommes, qui raisonnèrent de sang froid, se convainquirent que l'on n'aurait obtenu aucun avantage solide, en insistant sur des conditions plus rigoureuses pour les ennemis.

Le 12 août, la reine mit au monde le prince de Galles, qui reçut les noms de Georges-Frédéric-Auguste.

Les troubles suscités, en Irlande, dans le midi du royaume, par les *levellers* (nivelleurs), furent entièrement apaisés par la vigilance et l'activité du comte d'Halifax: on ne remarqua, d'ailleurs, à cette occasion parmi le peuple, aucun signe de malveillance pour le roi ou le gouvernement. Ces levellers prenaient leur nom de ce qu'ils nivellèrent les haies, qu'ils regardaient comme des empiètements sur les communaux, principale ressource des pauvres, en Irlande. On les appelait aussi *White boys* (garçons blancs), parce qu'ils mettaient leurs chemises par-dessus leurs habits, pour mieux se reconnaître pendant la nuit, tems ordinaire de leurs assemblés. Les auteurs de ces troubles appartenaient aux diverses croyances, qui partagent l'Irlande.

En Amérique, le dernier événement de la guerre et le seul malheureux, se passa le 1^{er} janvier 1763. Une expédition de vaisseaux anglais et portugais était partie de Lisbonne au mois d'août précédent, pour attaquer Buenos-Ayres; elle arriva, le 2 novembre, à l'embouchure du Rio de la Plata; des difficultés sans nombre l'empêchèrent de se présenter devant Buenos-Ayres, avant le 1^{er} janvier. Les Espagnols répondirent vivement au feu des assaillants. Le feu prit au bâtiment du commandant anglais, qui périt avec plus des trois quarts de l'équipage; un autre vaisseau fut désemparé, n'échappa qu'avec peine, et alla, avec le troisième, seradouer à Rio Janeiro.

La paix fut proclamée, le 22 mars 1763, à Londres. Alors elle régna partout, excepté dans la partie des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale les plus reculées, où une guerre terrible éclata avec les peuplades indigènes. Elle continua, pendant l'été et l'automne, avec des succès variés. Il paraît qu'elle eut pour cause la jalousie que ces peuplades conçurent de l'accroissement de puissance des Anglais, depuis qu'ils avaient conquis le Canada. L'établissement de nouveaux forts au sud-ouest des grands lacs, et sur les territoires de chasse des Indiens, semblait menacer ceux-ci d'un asservissement futur. On leur fit même croire qu'il existait un projet de les exterminer entièrement. Il n'en fallut pas davantage pour les soulever; un plan d'attaque général à l'époque de la moisson, contre tous les établissements anglais situés sur la frontière, fut adopté et exécuté. Tout le pays sur les confins de la Pensylvanie, du Maryland et de la Virginie, fut abandonné jusqu'à vingt milles dans l'intérieur. Un grand nombre d'habitants fut tué; les moissons furent détruites, les maisons brûlées par les Indiens. Ils prirent même plusieurs redoutes, défirent des détachements de troupes, et s'avancèrent pour attaquer les forts Détroit, Niagara et Pitt. Le résultat général de cette guerre, qui se faisait sur tant de points éparés, fut de déjouer le principal dessein des Indiens.

En Angleterre, l'esprit de parti, qui s'était manifesté par l'attaque contre les conditions de la paix, se déploya de nouveau et avec plus de force, quand il fut question des subsides. Le compte final des dépenses de la guerre fit voir une dette immense et des arriérages à payer. Au nombre des mesures proposées pour faire face à ces dépenses, le ministère proposa un impôt de 4 shillings par barrique de cidre, qui devait être acquitté par le brasseur. Ce fut moins l'impôt en lui-même, que la manière de le percevoir que l'on attaqua, parce que le bill donnait naturellement à l'employé de l'accise le pouvoir d'entrer, quand il lui plairait, chez les particuliers très-nombreux, qui brassaient cette boisson. Malgré le mécontentement excité dans le public par la proposition de cet impôt, et une forte opposition dans les deux chambres, surtout dans celle des pairs, il passa. Le corps de ville de Londres présenta aux chambres des pétitions contre le bill. Voyant qu'elles étaient inutiles, il supplia le roi de lui refuser son consentement; malgré tant d'obstacles, il fut converti en loi.

L'exaspération du public fut extrême, et s'exhala avec la plus grande violence. Cependant le ministère faisait tête à l'orage, et sa force, dans le parlement, semblait plutôt augmentée que diminuée. Au milieu de cette contention des esprits, et tandis que chacun attendait un événement, que cependant personne ne regardait comme prochain, le comte de Bute, à la surprise générale, donna, le 8 avril, sa démission. Il eut le 16, pour successeur dans la place de premier lord de la trésorerie, M. Georges Grenville, qui fut aussi chancelier de l'échiquier. Ce changement parut au reste n'en produire aucun dans les principes de l'administration. Le duc de Northumberland fut nommé, le 20, vice-roi d'Irlande.

Parmi les écrits dirigés contre le ministère, on distinguait

depuis long-tems la feuille périodique, intitulée *the North Briton*. Le numéro 45 du 23 avril, ayant accusé le roi d'avoir proféré une fausseté dans son discours de clôture au parlement, le 19 avril, le comte d'Halifax, un des principaux secrétaires d'état, lança, le 26, un *warrant* ou mandat général de saisir les auteurs, imprimeurs et éditeurs de cette feuille séditieuse et criminelle. M. Wilkes, membre du parlement, était connu pour éditeur du *North Briton*. On fit la visite de ses papiers; il fut envoyé à la tour. Amené d'abord le 3 mai, et une seconde fois le 6, devant la cour des plaids généraux, il fut mis en liberté, parce que l'offense, dont il était accusé, ne suffisait pas pour détruire son privilège de membre du parlement. Le jour même, il fit imprimer, à plusieurs milliers d'exemplaires, une lettre adressée aux deux secrétaires d'état de l'intérieur, pour se plaindre de ce que sa maison avait été volée, et que les effets enlevés étaient dans leurs mains; ils lui répondirent que ses papiers, les seuls objets enlevés de chez lui, ne lui seraient pas rendus, et qu'ils avaient été remis au procureur général, qui était chargé de le poursuivre. Wilkes répliqua, et établit une imprimerie dans sa maison; le *North Briton* parut de nouveau, et l'auteur porta plainte, à la cour du banc du roi, du traitement qu'on lui avait fait éprouver; cette cour était saisie de l'accusation dirigée contre lui.

A la rentrée du parlement, le 15 novembre, un message du gouvernement instruisit la chambre des communes des mesures prises contre Wilkes; et le numéro 45 du *North Briton* fut déposé sur le bureau. La chambre décida que ce papier était un libelle scandaleux et séditieux, et ordonna qu'il serait brûlé par le bourreau. Quand les sheriffs de Londres voulurent faire exécuter cette sentence, la populace les insulta; cependant ils en vinrent à bout, et un des mutins fut pris; l'émute qui s'ensuivit, fut le commencement des mouvements populaires qui se renouvelèrent à chaque incident de la contestation entre Wilkes et le gouvernement. Wilkes fut dès-lors regardé comme le champion du peuple; et l'on reconnut bientôt que la basse classe n'était pas la seule qui épousait sa cause; car le conseil général de la cité rejeta la proposition de voter des remerciements aux sheriffs pour leur conduite courageuse, en exécutant les ordres du parlement. M. Wilkes obtint ensuite, de la cour des plaids généraux, un jugement qui lui accordait 1000 liv. sterling de dommages, contre le sous-secrétaire d'état, qui avait fait saisir ses papiers. Des ouvriers imprimeurs, emprisonnés pour la même cause, obtinrent aussi des indemnités. Sur ces entrefaites, Wilkes, grièvement blessé dans un duel, fut obligé de rester long-tems chez lui. Cet accident l'empêcha de paraître à la chambre des communes, pour répondre aux accusations portées contre lui. Ensuite il partit pour Paris, le 24 décembre, parce que la chambre avait décidé, que les privilèges du parlement ne s'étendaient pas au cas de libelle. Les deux chambres avaient présenté, le 23 novembre, au roi, une adresse, qui exprimait leur indignation contre le *North Briton*, et approuvait les mesures prises par le gouvernement. D'autres corps suivirent cet exemple.

La mort du comte d'Egremont, arrivée le 21 août, donna lieu à une négociation, tendante à effectuer une réunion entre les chefs des différents partis politiques. Le 27 et le 28, le comte de Bute eut des conférences avec le roi; M. Pitt en eut une de deux heures, le 29. Le bruit courut qu'il allait reprendre la place de secrétaire d'état. Il paraît que les arrangements proposés ne purent avoir lieu; la place fut donnée au comte de Sandwich, le 2 septembre, et le ministère fut renforcé par la nomination du duc de Bedford à la présidence du conseil. Le 10, le comte d'Egmont fut mis à la tête de l'amirauté.

Le 16 août, naquit Frédéric duc d'York. Le 2 décembre, le roi annonça le mariage de sa sœur, la princesse Augusta, avec le prince héritier de Brunswick. Il fut célébré le 16 janvier 1764.

En Irlande, de nouveaux troubles se manifestèrent dans le nord; les mutins se donnaient le nom de *Hearts of oak*, (cœurs de chêne), et se distinguaient par des branches de cet arbre à leur chapeau. Au mois de septembre, on fut obligé d'employer la force pour dissiper les rassemblements. Quelques factieux furent tués et blessés. Des associations se formèrent à cette occasion dans tous les comtés, où s'étaient passés les désordres, et dans ceux qui en étaient voisins.

Dans l'Inde, la compagnie continua la guerre contre Cossim-Aly-Khan, qu'elle avait fait soubab du Bengale, après avoir déposé Mir Jaffer. Le soubab avait mis quel-

ques restrictions au commerce des Anglais dans ses états; la compagnie en exprima son mécontentement. On envoya au soubab un agent pour négocier une modification au traité existant; cet agent fut massacré, avec sa suite, en revenant à Calcutta. La guerre fut en conséquence déclarée à Cossim, au mois de juin 1763, et Mir Jaffer rétabli dans sa soubabie. Patna, capitale des états de Cossim, fut prise le 25; mais il la reprit bientôt et défit les Anglais. Son armée fut battue, le 2 août, dans les plaines de Gériah; le 11 octobre, Monghir, sa principale place d'armes, fut emportée; et Patna, son dernier asile, tomba, le 6 novembre, au pouvoir des Anglais. Alors Cossim se réfugia chez Soujah-Oul-Doula, nabab d'Aoud, et visir du grand mogol; il fut accueilli seul: on refusa de recevoir ses troupes.

Comme Wilkes continuait à rester en France, la chambre des communes déclara, le 19 janvier 1764, que, par son refus de comparaître dans le délai fixé qui expirait, il manquait à la chambre, et se mettait dans le cas d'en être expulsé. Cette mesure fut adoptée par une grande majorité, mais après de longs débats; car la séance dura vingt heures. Le même jour, lord Sandwich dénonça à la chambre haute un ouvrage de Wilkes, intitulé, *Essai sur la femme*, comme indécent et impie, et renfermant des notes injurieuses à la réputation et à l'honneur du docte Warburton, évêque de Gloucester, à qui elles étaient attribuées. La chambre décida qu'il avait enfreint les privilèges de membre du parlement. Le procès se poursuivit contre lui devant les tribunaux. Le 21 février, la cour du banc du roi le déclara coupable. N'ayant pas comparu, une sentence de contumace fut prononcée; ce qui annula de fait le procès qu'il avait intenté aux secrétaires d'état.

Le triomphe du ministère était complet. Il avait obtenu un jugement contre l'un de ses principaux adversaires, et avait même privé pour l'avenir toute personne quelconque du privilège, regardé jusqu'alors comme le rempart inexpugnable des écrivains de l'opposition. Mais les ministres furent à leur tour attaqués sur un point où il leur était difficile de se défendre.

Le 14 février, sir William Meredith, fit, à la chambre des communes, la proposition suivante: « Un *warrant* général d'appréhender au corps, et saisir les auteurs, imprimeurs et éditeurs d'un libelle séditieux, ainsi que leurs papiers, n'est pas garanti par la loi ». Cette proposition embarrassa beaucoup les ministres: d'un côté, ils n'avaient pas l'intention de défendre le caractère légal des *warrants* généraux; de l'autre, ils ne se souciaient pas qu'une décision expresse du parlement sur ce point, leur imposât des entraves. En même tems, les arguments en faveur de la proposition étaient si forts et si péremptoires, qu'après des débats très-longes et très-animés, on ne trouva pas de meilleur moyen d'en annuler l'effet, qu'en l'ajournant à quatre mois; ce qui équivalait à un rejet. La majorité, qui vota pour le ministère en cette occasion, fut bien moins nombreuse que celle qu'il avait ordinairement pour lui. Le public prit le plus grand intérêt à cette affaire; la cité de Londres délibéra de donner le diplôme de citoyen au président de la cour des plaids généraux, comme un témoignage de gratitude pour son opposition aux *warrants* généraux. Cet exemple fut suivi par la cité de Dublin, et plusieurs des principales villes du royaume.

Quoique les ministres eussent l'air d'avoir succombé dans cette occasion, la marche des affaires, surtout dans les dispositions relatives aux finances, prouva qu'ils n'avaient rien perdu de leur force. Ils n'éprouvèrent même pas d'opposition dans les deux chambres sur les points les plus importants. Leurs mesures étaient si bien prises, que, sans mettre des impôts nouveaux, sans ouvrir d'emprunts, sans établir de loterie, ils levèrent les sommes nécessaires pour éteindre une dette contractée pendant la guerre et non encore acquittée. L'époque du renouvellement de la charte de la banque étant arrivée, cette compagnie l'obtint de nouveau pour vingt ans, à condition de payer 100,000 liv. sterling au gouvernement, et de prendre à trois pour cent un million en billets de l'échiquier, payables en 1766.

Si l'opposition avait été muette dans le sein des chambres, elle s'en dédommagea au-dehors; ses écrivains attaquèrent, surtout, la partie du plan de finances qui appliquait l'excédent des recettes au fond d'amortissement.

On entama cette année le projet d'alléger le fardeau de la Grande-Bretagne, en imposant les colonies de l'Amérique septentrionale; projet qui eut des suites auxquelles on était loin de s'attendre. Au mois de mars, M. Grenville

proposa, à la chambre des communes, diverses résolutions qui soumettaient à des droits les marchandises étrangères importées dans ces colonies; le produit de ces droits devait être payé à l'échiquier de la Grande-Bretagne, et réservé pour payer la dépense qu'occasionait la défense des colonies: mesure qui leur enlevait le peu d'argent qu'elles avaient en circulation. En même tems, d'autres lois gênèrent beaucoup l'usage du papier-monnaie dans les transactions entre particuliers.

Le résultat de l'établissement du droit sur les marchandises dans les colonies, fut la saisie et la condamnation de beaucoup de navires et de cargaisons, de sorte que le commerce, très-lucratif, mais irrégulier, qui se faisait entre les colonies anglaises et les colonies françaises et espagnoles, et qui avait, en quelque sorte, été rendu légal, fut chargé de droits si onéreux, et soumis à des restrictions si rigoureuses, qu'au grand détriment des colonies anglaises, il fut réduit à peu de chose.

Le ministre avait fait passer, au mois de mars, avec les lois citées plus haut, une résolution tendante à établir sur les colonies un impôt direct et un droit de timbre. Les Américains marquèrent leur résistance à ces projets, en formant des associations, où l'on résolut de renoncer à l'usage des manufactures anglaises, et d'encourager celles de leur pays.

Quoique l'avenir parût menaçant, les ministres se sentirent si forts, qu'ils n'hésitèrent pas à faire preuve de leur puissance, en renvoyant du service militaire plusieurs officiers, dont quelques-uns étaient dans les grades élevés. On attribua cette mesure au vote de ces officiers dans l'affaire des warrants généraux.

En Amérique, la guerre contre les Indiens fut, sinon terminée, au moins resserrée dans des limites plus étroites. Au mois d'avril, sir William Johnson conclut un traité de paix avec les Sénécas, tribu iroquoise; et, en automne, les tribus confédérées, entre l'Ohio et le lac Érié, se soumirent, par suite des expéditions que firent, dans leur pays, les colonels Bradstreet et Bouquet.

Dans l'Inde, Cossim-Aly-Khan, ayant réussi à faire déclarer Soujah-Oul-Doula en sa faveur, parvint ensuite à mettre en campagne un corps de troupes, qui défit un détachement anglais. Alors, le Nabab et le Grand-Mogol soutinrent la cause de Cossim, avec une armée de cinquante mille hommes. Le colonel Munro marcha aussitôt à l'ennemi avec neuf mille hommes, le rencontra, le 22 octobre 1764, près de Buxar, à cent milles au-dessus de Patna, et le défit complètement. Le Grand-Mogol se mit sous la protection des Anglais, et signa, dans le camp même, un traité avec la compagnie. Le major Munro, ayant été repoussé avec une perte considérable, dans une attaque contre le fort de Chanda-Geer, se retira sous les murs de Benarès.

Les voyages de découvertes, qui ont tant illustré le règne de Georges III, commencèrent cette année. La première de ces expéditions fut commandée par le commodore Byron, qui partit le 21 juin pour faire le tour du monde.

Le roi ouvrit la session du parlement le 10 janvier 1765, fit allusion, mais assez légèrement, aux différends qui existaient entre la métropole et les colonies, en disant: « J'ai » lien, d'après votre conduite précédente, de compter sur » votre sagesse et votre fermeté pour faire triompher l'o- » béissance aux lois et le respect à l'autorité législative de » ce royaume, si essentielle au salut de tous, et pour prendre » les mesures les plus propres à unir et à consolider » chaque partie de mes états, de manière qu'elles y trou- » vent un avantage et un soutien mutuels. »

Le parti de l'opposition, dans la chambre des communes, essaya de nouveau, le 29 janvier, de faire passer une résolution contre le caractère légal des warrants généraux; mais cette proposition fut écartée par la question préalable.

Ainsi le ministère semblait s'affermir davantage, malgré les pronostics que l'on avait tirés du peu de force qu'il avait montré dans les questions qui le concernaient, durant la dernière session du parlement. On avait pensé que le coup qu'il avait lancé à ceux de ses adversaires qui étaient à sa portée, en les destituant, devait naturellement l'affaiblir davantage, et finir tôt ou tard par le faire tomber. On était dans l'erreur; sa chute devait venir d'un autre côté: mais il en fut lui-même la cause.

La résolution, tendante à établir un droit de timbre dans les colonies, n'avait pas été immédiatement convertie en projet de loi, afin de leur laisser le tems de proposer tout autre impôt qu'elles préféreraient, pourvu qu'il fût d'un

produit égal. Lorsque les agents des colonies vinrent remercier le chancelier de l'échiquier de cette marque de déférence, il leur dit qu'il était disposé à recevoir toute proposition de la part des colonies, pour un impôt équivalent au droit de timbre; et leur fit entendre en même tems, que leurs commettants seraient en droit, en consentant à cet impôt, d'établir un antécédent, pour être consultés (probablement par le ministère), avant d'être imposés par le parlement. Beaucoup de personnes, en Angleterre, et peut-être les agents eux-mêmes, regardèrent cette ouverture du ministre comme pleine de bienveillance et de générosité. Mais les colonies la considérèrent plutôt comme un affront que comme une courtoisie. Aucune n'autorisa ses agents à consentir au droit de timbre, ni à offrir un autre impôt en compensation. Quelques-unes, même, adressèrent au roi, et aux deux chambres du parlement, des pétitions, qui mettaient directement en question le pouvoir et la juridiction de la législature britannique sur leurs biens.

Cette mauvaise humeur et cette opiniâtreté des colonies, auraient dû, seules, à ce qu'il semble, empêcher de leur imposer de nouveaux fardeaux. On aurait dû prendre, du moins, des mesures préalables pour prévenir l'opposition, dont cette opiniâtreté n'était qu'un présage trop certain, et sauver à la Grande-Bretagne l'humiliation de voir ses lois publiquement méprisées; et son droit de les faire constater absolument par ceux que l'univers avait jusqu'alors regardé comme ses plus fidèles sujets.

Il faut cependant dire, à l'honneur du parlement, que, malgré la facilité avec laquelle le vote, concernant le pouvoir de mettre un droit de timbre sur les colonies, avait passé dans la chambre des communes, durant la dernière session, son établissement final occasiona des débats très-vifs. Les arguments furent épuisés, d'un côté, pour prouver qu'il était raisonnable que l'Amérique contribuât aux dépenses générales de l'état, et qu'une métropole avait un droit naturel sur ses colonies; ils le firent également, de l'autre, pour démontrer la nécessité qui existe, dans un état libre, d'être représenté pour pouvoir être imposé, et l'injustice du pouvoir d'imposer, exercé par un corps, dont le fardeau doit être diminué en proportion du poids supporté par ceux qu'il impose. Mais ces points importants ne pouvaient être décidés par des raisonnements. Les ministres étaient résolus à emporter le bill du timbre; il regut la sanction royale le 22 mars 1765.

Indépendamment de ce bill, un autre avait pour but d'encourager l'importation des bois de charpente venant des colonies d'Amérique; le profit qu'elles en devaient tirer ne pouvait manquer de compenser les effets du droit de timbre; mais elle était trop ulcérée, pour que cet adoucissement pût produire un effet salutaire sur leur esprit.

Sur ces entre faites, le roi avait été attaqué d'une maladie regardée, aujourd'hui, comme ayant été de la même nature, que celle dont il fut affecté plus tard. Quand il fut rétabli, il alla, le 24 avril, à la chambre des pairs; et, après avoir parlé de sa tendre sollicitude pour ses sujets, il s'exprima ainsi: « Quoique mon indisposition n'ait pas été dangereuse, » elle m'a fait faire des réflexions sur la situation où je suis- » serais mon royaume et ma famille, s'il plaisait à Dieu de » m'appeler à lui, pendant que mon successeur est encore » dans un âge si tendre. » En conséquence, il proposa, au parlement, de considérer s'il ne conviendrait pas de l'investir du pouvoir de désigner de tems en tems la reine, ou toute autre personne de la famille royale, résidant habituellement dans la Grande-Bretagne, pour avoir la garde de ce successeur et exercer l'emploi de régent, avec l'assistance d'un conseil, jusqu'à la majorité du prince.

La chambre des pairs reçut bientôt un bill rédigé d'après l'acte de régence passé dans la vingt-quatrième année du règne du feu roi. Quand on le discuta, il s'éleva un doute sur la question de savoir quelles étaient les personnes qui composaient la famille royale. Les pairs, qui appartenaient à l'ordre judiciaire, répondirent que c'étaient les descendants de Georges II. Le comte d'Halifax approuva cette explication, et déclara qu'elle était conforme aux intentions du roi. Cependant, lorsque le bill fut porté à la chambre des communes, un membre fit la proposition d'insérer, après le nom de la reine, celui de la princesse de Galles, qui, autrement, par l'explication rapportée plus haut, se trouvait, mal à propos, exclue de la régence. Le bill passa en loi, le 15 mai, avec cet amendement. Mais on reconnut bientôt que l'omission antérieure, du nom de la princesse douairière, avait beaucoup indisposé le roi contre ses mi-

nistres, pour lesquels il était auparavant rempli de bienveillance et de confiance. D'un autre côté, des émeutes survenues parmi les ouvriers en soie, de Londres, qui se plaignaient de manquer de travail, occasionèrent, dans le conseil, des débats, dont il résulta qu'il fallait attribuer la cause de ce mal, trop réel, à la diminution des demandes des colonies de l'Amérique. Les ministres encoururent ainsi la haine du roi; et l'aversion du peuple, pour eux, se changea en mépris.

Alors, les personnes qui avaient la confiance particulière du roi, furent chargées de faire des propositions aux chefs de l'opposition, pour la formation d'un nouveau ministère. Ensuite, vers la fin de mai, le duc de Cumberland, oncle du roi, eut des conférences avec M. Pitt et lord Temple, pour les engager à y entrer avec leurs amis. Mais l'on ne put s'accorder sur les arrangements. Les ministres, instruits de cet acte d'hostilité de la part des confédits du roi, ne gardèrent plus de mesure avec la cour, et ôtèrent à M. Stuart Mackenzie, frère du comte de Bute, un emploi lucratif qu'il avait en Écosse, et qu'il remplissait d'une manière irréprochable: ils destituèrent aussi le duc de Northumberland, gendre du comte de Bute, et M. Fox, son constant défenseur dans la chambre des communes.

Enfin, le duc de Cumberland parvint à terminer les arrangements relatifs à un nouveau ministère, qui, le 10 juillet, fut composé de la manière suivante: le marquis de Rockingham, premier lord de la trésorerie; le duc de Grafton et le général Conway, secrétaires d'état; M. Dowdeswell, chancelier de l'échiquier; le comte de Winchelsea, président du conseil; le duc de Newcastle, garde du sceau privé. Lord Northington resta chancelier, et le comte d'Egmont, premier lord de l'amirauté. L'élevation subéquente du président Pratt à la pairie, sous le titre de lord Cambden, suffit pour donner une idée du caractère politique du nouveau ministère. Le comte de Hertford fut nommé vice-roi d'Irlande.

Le gouvernement ayant acheté du duc d'Athol la souveraineté de l'île d'Athol, elle fut, le 10 mai, incorporée à la Grande-Bretagne et soumise aux mêmes lois de finance; on en prit possession le 1^{er} juin.

Le 21 août, naquit un nouveau prince, Guillaume-Henri.

Le 31 octobre, le duc de Cumberland mourut subitement à l'âge de quarante-quatre ans. Son courage, la noblesse de ses sentiments, et son attachement aux principes constitutionnels, l'avaient rendu cher à la nation.

En Amérique, l'acte du timbre bouleversa les colonies. Aussitôt que l'on sut à Boston qu'il avait passé, les navires qui étaient dans le port, mirent leur pavillon en berne; les cloches furent enveloppées de drap, et sonnèrent comme pour les enterrements. L'acte fut imprimé avec une tête de mort à la place des armes du royaume, et crié dans les rues sous le titre de *folie de l'Angleterre et ruine de l'Amérique*. Des pamphlets enflammèrent l'esprit du peuple, et l'exhortèrent à l'union, pour s'opposer à l'exécution de l'acte. Il fut brûlé publiquement en plusieurs endroits. Une partie des personnes arrivées d'Europe pour exercer l'emploi de distributeurs de papier timbré, furent obligées de prêter publiquement le serment d'y renoncer; d'autres retournèrent en Europe. Les maisons des agents du gouvernement, et des personnes regardées comme ennemies de la liberté américaine, furent brûlées. Beaucoup de particuliers des premières classes de la société, se mêlèrent dans ces tumultes à la population. Les assemblées provinciales n'approuvèrent pas ces excès; elles les blâmèrent même; mais elles refusèrent de donner leurs avis aux gouverneurs, et d'employer leur autorité pour renforcer le pouvoir du gouvernement. Elles manifestèrent leur opposition à l'acte, et établirent des comités, pour correspondre entre elles. Un congrès assemblé à New-York convint de renfermer une déclaration des droits et des griefs des colonies, dans une pétition adressée au roi et aux deux chambres du parlement. Le premier novembre, il ne se trouva pas une seule feuille de papier timbré, dans toutes les colonies, excepté à New-York. Toutes les affaires furent suspendues; les tribunaux et les ports furent fermés. En plusieurs endroits, les commerçants s'engagèrent à ne plus faire venir de marchandises d'Angleterre, et même à ne pas vendre celles qui leur seraient envoyées par commission, à moins qu'elles n'eussent été chargées avant le 1^{er} janvier 1766. Diverses résolutions furent prises pour ne se servir que des marchandises fabriquées dans le pays; et, pour encourager les manufactures indigènes, on parla même en

Virginie, de ne plus expédier de tabac en Angleterre. En un mot, les colonies semblaient déterminées à essayer jusqu'ou elles pouvaient pousser la résistance à ce qu'elles appelaient une mesure tyrannique, sans pourtant renoncer à leur dépendance de la métropole. Dans les Antilles, l'impôt du timbre, quoique mal vu, fut mis à exécution à cause de leur faiblesse individuelle et de leur position respectivement isolée. Il y eut cependant des troubles à Saint-Christophe et à Nevis.

Le roi, dans son discours à la rentrée du parlement, le 17 décembre 1765, parla des événements arrivés en Amérique, comme méritant l'attention la plus sérieuse des deux chambres, et promit de faire mettre sous leurs yeux les détails les plus circonstanciés, aussitôt qu'ils seraient arrivés.

Dans l'Inde, le major Fletcher, nommé pour succéder à Munro, leva son camp de Benarès, le 14 janvier 1765, mit l'ennemi en fuite, et assiégea Chandaghir, qui se rendit bientôt; il prit ensuite Eliabad, sur le Gange.

Mir Jaffier mourut au commencement de février, et eut, pour successeur, son fils Nadim-Oul-Doula.

Le général Carnac, ayant pris le commandement à la place de Munro, passa le Gange, et mit en déroute, le 20 mai, l'armée de Soudja-Oul-Doula. Celui-ci, après avoir permis à Cossim de s'échapper, vint se mettre à la disposition de Carnac.

Le 3 mai 1765, lord Clive arriva, investi des pleins pouvoirs de la compagnie. Il se rendit à l'armée, et, de concert avec Carnac, rétablit Soudja-Oul-Doula dans la nababie d'Aoud, à l'exception d'un petit territoire réservé pour le Grand-Mogol. Celui-ci accorda à la compagnie le dixième de la perception des revenus des provinces de Bahar, Orix et Bengale, sous la réserve d'un tribut annuel pour lui, et d'une somme pour le soubab. Cette concession fit faire à la compagnie des pas rapides vers la souveraineté de cette partie de l'Inde. Enfin, Clive corrigea un nombre infini d'abus.

Le 1^{er} janvier 1766, Jacques-Edouard-François, fils de Jacques II, et connu sous les noms de chevalier de Saint-Georges, et de prétendant, mourut à Rome, à l'âge de soixante-dix-huit ans. De son mariage, avec Marie-Clémentine, fille du prince Sobieski, il laissa deux fils, Charles-Edouard Louis, né le 31 décembre 1720, qui avait fait une tentative en Écosse, en 1745, et Henri-Benoît, né le 6 mars 1725, nommé cardinal en 1747.

Le roi alla, le 14 janvier 1766, à la chambre des pairs. Dans son discours, de même que dans le précédent, il parla des troubles de l'Amérique, comme de l'objet le plus important dont le parlement eût à s'occuper. Les deux chambres témoignèrent, par leurs adresses, qu'elles considéraient cet objet sous le même point de vue.

Les démêlés avec l'Amérique fixaient l'attention de tout le royaume. Les bureaux des deux chambres furent bientôt couverts de pétitions des grandes villes de manufactures et des principaux ports de mer. Toutes se plaignaient de la diminution considérable du commerce, causée par les lois et les mesures nouvelles relatives à l'Amérique. Elles exposaient que les colonies, qui devaient de grosses sommes à la métropole, avaient déclaré que les impôts et les restrictions auxquels on avait soumis leur commerce, les mettaient hors d'état de s'acquitter; que de nombreuses banqueroutes avaient été le résultat de ces mesures, et que l'on devait s'attendre à la ruine totale de plusieurs branches de commerce, si l'on ne modifiait pas ce système désastreux. La Jamaïque présenta aussi une pétition, où étaient exposés les maux qui avaient accompagné l'établissement du droit de timbre, par l'assemblée de cette île, et qui étaient tels, qu'on l'avait laissé de côté. La Virginie et la Caroline envoyèrent des pétitions sur le même objet. Les autres colonies de l'Amérique septentrionale gardèrent un silence de mauvais augure. Cette masse d'oppositions ne déplaisait pas au ministère, qui était décidé à révoquer l'impôt odieux; mais l'entreprise offrait beaucoup de difficultés.

Le précédent ministère, qui avait eu l'idée de l'impôt, était naturellement opposé à sa révocation. Il la présentait comme une démarche pusillanime, qui encouragerait les colonies à résister une autre fois à l'autorité de la métropole. Tout son parti partageait son opinion. Ceux qui étaient convaincus de la nécessité de la révocation, se partageaient sur le droit d'asseoir des impôts. Le plus petit nombre niait l'existence du droit dans le sens absolu, et soutenait qu'aucun individu ne peut être imposé que par lui-même, ou par ses représentants. M. Pitt fut un des plus ardents défenseurs de cette opinion. Le plus grand nombre,

avec le ministère, citait beaucoup de faits, pour prouver que ce principe n'avait jamais servi de règle de conduite en Angleterre. Il ajoutait que les colonies avaient toujours été regardées comme liées par les lois émanées du parlement de la Grande-Bretagne, et que la protection qu'elles recevaient était un motif suffisant pour qu'il exerçât le droit de les imposer. Cette idée était si conforme aux sentiments de la généralité de la chambre des communes, que la question du pouvoir de la législature de la Grande-Bretagne ayant été mise aux voix, elle passa sans division. Un acte, rédigé d'après cette déclaration, condamnait en même tems, dans les termes les plus forts, la résistance des Américains au gouvernement, et annulait toutes les délibérations des assemblées coloniales, attentatoires à l'autorité du parlement.

L'acte du timbre fut ensuite révoqué par un bill, que deux cents membres des communes portèrent à la chambre haute : on n'en avait jamais vu un si grand nombre en pareille occasion. Le bill excita des débats très-orageux chez les pairs : mais enfin ils l'adoptèrent, et le 18 mars, il reçut la sanction du roi.

Cet événement causa une joie infinie dans toutes les villes de commerce et en Amérique : plusieurs provinces envoyèrent des adresses de remerciement.

La révocation de l'impôt sur le cidre, le 11 avril, fut un autre sacrifice fait, par le ministère, au désir de se rendre agréable à la nation. Le 6 juin, une loi ouvrit des ports francs, sous certaines restrictions, dans différentes parties des Antilles; d'autres lois supprimèrent quelques-unes des entraves auxquelles le commerce des colonies avait été soumis; modifièrent l'impôt sur les fenêtres et l'allégèrent pour les classes moyenne et inférieure; enfin une résolution de la chambre des communes déclara illégale l'arrestation des personnes, ou la saisie de leurs papiers, faites en vertu de warrants généraux, excepté dans les cas déterminés par les lois. Les ministres eurent, de plus, le mérite de conclure un traité de commerce avantageux avec la Russie, d'arranger avec la France une contestation, qui durait depuis long-tems, touchant le paiement du papier-monnaie du Canada, et de terminer l'affaire de la rançon de Manille.

Toutes les personnes qui n'avaient pas fait attention à l'instabilité des ministères depuis quelques années, pensèrent que celui qui existait devait, d'après des commencements si heureux, et qui lui avaient concilié l'affection de la nation, subsister long-tems. Cette idée fut déçue. Le 30 juillet, le public apprit, avec la plus grande surprise, la formation d'un nouveau ministère, composé ainsi : le duc de Grafton, premier lord de la trésorerie; le comte de Shelburne, un des secrétaires d'état; lord Cambden, chancelier; M. Charles Townshend, chancelier de l'échiquier; enfin M. Pitt, créé comte de Chatam, fut nommé garde du sceau privé. Sa popularité diminua beaucoup, parce qu'on pensa qu'il avait employé son crédit pour renverser un ministère, qui avait risqué son existence pour soutenir des principes analogues à ceux que lui-même professait.

En automne, des émeutes éclatèrent dans différentes parties du royaume : elles étaient causées par le haut prix des subsistances. Il fallut, en beaucoup d'endroits, employer la force militaire pour les apaiser. Plusieurs personnes perdirent la vie. On informa contre les mutins que l'on avait arrêtés, mais avec toute la douceur que permettaient les circonstances. Le gouvernement, pour remédier au mal, mit, le 26 septembre, un embargo sur l'exportation du blé. Lorsque le parlement se rassembla, le 11 novembre, les ministres présentèrent un bill de garantie, pour que toute personne, ayant obéi à l'ordre du conseil, fût à l'abri des poursuites qui pourraient être dirigées contre elle à ce sujet. Un amendement concernant ceux qui avaient conseillé la mesure exécutée, occasiona des débats très-vifs, surtout dans la chambre des pairs, où le comte de Chatam et lord Cambden, à la surprise générale, soutinrent que la couronne jouissait du pouvoir de suspendre l'exécution d'une loi. Lord Mansfield, juge et jurisconsulte très-éclairé, prit la défense des lois et des principes constitutionnels.

L'accroissement des revenus de la compagnie des Indes occasiona de grands débats entre les directeurs et les propriétaires d'actions sur l'augmentation du dividende. La majorité décida qu'il serait porté de six à dix pour cent. Les actions haussèrent beaucoup, et le gouvernement notifia aux directeurs son intention de soumettre leurs affaires à un examen public.

Le 22 août, Wallis et Carteret partent pour faire le tour du monde.

Le 29 septembre fut l'époque de la naissance de la princesse Charlotte-Auguste-Mathilde, qui eut le titre de princesse royale.

La princesse Caroline-Mathilde, sœur du roi, et déjà fiancée au roi de Danemarck, Christian VII, fut mariée par procuration à Saint-James, le 1^{er} octobre, et ensuite à Copenhague, le 8 novembre 1766.

L'augmentation de l'impôt territorial pendant la guerre, avait, en opposition avec l'ancien usage, été continuée, en 1767, après la paix, parce que le ministère pensait qu'il valait mieux la laisser subsister, que d'asseoir de nouvelles taxes sur les objets de première nécessité. Les membres de la chambre des communes habitant la campagne, furent très-mécontents de cette innovation, et prirent si bien leurs mesures, qu'une résolution de réduire l'impôt de quatre schillings à trois, par livre sterling, passa à une grande majorité. C'était le premier échec en matière de finance, qu'un ministère eût souffert depuis la révolution. On regarda cette défaite comme un mauvais présage.

L'assemblée de New-York avait substitué de son chef, à un acte du parlement, un règlement relatif à la fourniture des troupes. Quand il fut question de cette affaire en Angleterre, quelques personnes proposèrent des mesures de rigueur. Les ministres se bornèrent à proposer un bill qui défendait à l'assemblée de New-York de passer aucun acte, et au gouverneur d'y donner son consentement, jusqu'à ce qu'elle se fût conformée à toutes les dispositions de l'acte du parlement. Ce bill passa en loi, le 5 juillet, et produisit l'effet désiré.

La compagnie des Indes avait, conformément aux ordres du ministère, envoyé au parlement la copie de ses chartes, de ses traités avec les princes de l'Inde, et de sa correspondance avec ses employés, enfin, l'état de ses revenus et de ses dépenses; et l'examen de ses papiers donna lieu à cette question : quel droit la compagnie a-t-elle à ses acquisitions de territoire? Sur ces entrefaites, une assemblée générale des actionnaires, décida, le 6 mai, que le dividende serait de six et un quart pour cent, et convint, à peu près vers le même tems, de faire au gouvernement des propositions d'arrangement. Une pétition présentée le 20, au parlement, en contenait deux; 1^o le gouvernement accorderait à la compagnie une diminution des droits sur le thé; 2^o la compagnie payerait 400,000 livres pendant trois ans, par semestre, et indemniserait le trésor, des pertes que pourraient lui occasioner la diminution des droits, et les avantages qu'elle obtenait dans le commerce du thé. Les propositions furent acceptées le 12 juin; mais la durée de l'arrangement fut limitée à deux ans.

L'assemblée générale des actionnaires de la compagnie, n'ayant pas tenu compte d'un message du ministère, qui leur recommandait de ne pas augmenter le dividende, jusqu'à ce que leurs affaires eussent été plus mûrement examinées, deux bills furent présentés à la chambre des communes : l'un déterminait les qualités nécessaires pour voter dans les compagnies de commerce; l'autre fixait le dividende de la compagnie des Indes; il cassait le dernier acte de la compagnie, et obligeait cette société à ne pas élever ses dividendes au-delà de dix pour cent; jusqu'à la prochaine session du parlement. Ce bill occasiona des débats très-animés : des ministres se joignirent à la minorité qui le combattait. La compagnie offrit, dans une pétition, de s'engager à ne pas élever son dividende pendant la durée de son traité, si l'on mettait de côté ce bill attentatoire à ses privilèges. Cela fut inutile; il passa en loi le 29 juin 1767.

Le ministère conservant toujours le projet de lever des impôts sur les colonies de l'Amérique septentrionale, le chancelier de l'échiquier crut avoir trouvé une manière indirecte de parvenir à ce but, en mettant des droits sur le verre, le papier, les couleurs, et le thé importés d'Angleterre dans les colonies. Ce bill ne rencontra pas de contradiction dans les chambres, qui semblaient avoir oublié les mauvais effets produits par l'acte du timbre. Il fut sanctionné le même jour, 29 juin. On peut être étonné de la promptitude avec laquelle le nouveau projet d'impôt fut adopté, avant que la mauvaise humeur, causée par le précédent, eût entièrement cessé. En effet, l'Amérique, que la révocation de l'édit du timbre avait calmée, fut de nouveau troublée. On y regarda le nouvel acte, comme un essai de mesures plus oppressives. Boston donna le signal de l'opposition. Le 27 octobre, il fut résolu dans une assemblée des habitants, d'encourager

les manufactures du pays, et de recommander la simplicité et l'économie, en s'abstenant des superfluités étrangères. D'autres colonies prirent les mêmes résolutions.

On ne pensait pas que le ministère fût très-uni, et on ne le regardait pas comme très-fort. Le comte de Chatam, quoique nominativement à la tête des affaires, avait perdu beaucoup de son influence; le mauvais état de sa santé le força, dans le courant de l'été, à renoncer aux affaires publiques. Sa retraite laissa le ministère sans chef. Il ne s'y trouvait pas d'homme qui eût assez de poids, pour donner de la stabilité à la machine du gouvernement, évidemment vacillante. Peu de tems après la prorogation du parlement, le 22 juillet, le marquis de Rockingham reçut des propositions d'entrer avec ses amis dans le ministère existant : les négociations furent sans effet, au grand chagrin du public. Une tentative auprès du duc de Bedford fut de même infructueuse. La mort de M. Townshend, qui eut lieu le 4 septembre, affaiblit encore davantage le ministère. Enfin, sans opérer un renouvellement total, on se borna à quelques changements, le 15 décembre. Lord North fut nommé chancelier de l'échiquier; et le comte Gower, président du conseil. La session avait été ouverte, le 24 novembre. Le haut prix des subsistances, sur lequel le roi appela l'attention du parlement, continua de causer des troubles, résultats ordinaires de la misère du peuple.

Le duc d'York, frère du roi, mourut à Monaco, le 17 septembre, à l'âge de vingt-neuf ans.

Le 2 novembre, la reine accoucha du prince Edouard-Auguste.

En Irlande, le vicomte Townshend avait été nommé vice-roi. Le 20 novembre, on pria pour le roi et la famille royale, dans les églises catholiques, pour la première fois depuis la révolution.

Dans l'Inde, la guerre éclata entre la compagnie et Haïder-Aly-Khan, aventurier heureux, devenu maître d'une grande partie de la côte de Malabar. A son instigation, le nizam du Decan renonça à son alliance avec la compagnie, et s'unifia à lui contre les Anglais. Une armée commandée par le colonel Smith, battit les deux confédérés à Erraour, près de Trinomalli, le 26 septembre 1767. Alors le nizam fit la paix avec la compagnie, à laquelle il céda la soubabie du Balagat, dans le Carnatic. Haïder se retira dans un pays montagneux où il sut se maintenir, et, par la supériorité de sa cavalerie, intercepta fréquemment les secours envoyés à l'armée anglaise.

Le 10 janvier 1768, le vicomte Weymouth est nommé secrétaire d'état pour l'intérieur, et le comte de Hillsborough, secrétaire d'état pour les colonies; place nouvellement créée, et que l'importance toujours croissante des affaires semblait rendre nécessaire. Le ministère s'affermir.

Le bill qui restreignait le dividende de la compagnie des Indes, était prêt d'expirer : un semblable fut proposé. La compagnie, dans une pétition du 15 janvier, le représenta comme contraire à sa charte, qui lui donnait le droit de régler ses dividendes, et s'engagea à ne les augmenter que lorsque l'état de ses affaires le lui permettrait. Il passa à une grande majorité, et fut sanctionné le 23 février.

Le parlement est dissous le 12 mars. Les contestations pour les nouvelles élections sont orageuses. Des désordres sérieux éclatent en plusieurs endroits. Londres est troublé, aux mois d'avril et de mai, par des rassemblements de matelots et de porteurs de charbon. Plusieurs personnes perdent la vie dans ces tumultes, dont les principaux auteurs sont condamnés par les tribunaux. Wilkes attire de nouveau l'attention. Il revient en Angleterre, se présente à la cité pour candidat, et écrit, le 22 mars, qu'aux assises suivantes il se présentera devant la cour du banc du roi. N'ayant pas été élu à Londres, il réussit à l'être par le comté de Middlesex, le 28 mars. Le 20 avril, un jugement le met hors de cour. Un ordre de l'arrêter de nouveau cause une émeute le 27. Il se constitue prisonnier. Le 10 mai, jour de l'ouverture du parlement, la populace se rassemble, pour l'y conduire en triomphe. Comme il ne paraît pas, elle commet des grands excès, que les militaires reçoivent l'ordre de faire feu. La mort d'un individu occasionne la mise en jugement d'un magistrat et d'un soldat; ils sont acquittés. La cour du banc du roi cassa ensuite le jugement de contumace rendu contre Wilkes; mais elle le condamna à deux amendes de 500 livres sterling chacune, et à deux emprisonnements, l'un de six, l'autre de douze mois, pour les deux ouvrages dont il était auteur.

Le conseil public, le 11 mai, une proclamation contre

les émeutes. Les deux chambres présentent au roi des adresses, pour le remercier de cette mesure. Le parlement est prorogé le 21 mai.

Il se rassemble de nouveau le 8 novembre 1768. Le roi recommande particulièrement à l'attention des chambres les troubles des colonies, et annonce que la capitale de l'une d'elles est en révolte ouverte contre l'autorité.

Le bruit de la méintelligence du ministère s'était confirmé, quand on avait vu, le 21 octobre 1768, le vicomte Weymouth prendre la place de comte de Shelburne, et céder la sienne au comte de Rochford. Le comte de Chatam, soit à cause de ses infirmités, soit à cause des désagréments que lui attirait la roideur de son caractère, remit la garde du sceau privé; il eut pour successeur le comte de Bristol.

Le roi de Danemarck arrive, en Angleterre, le 12 août 1768. On lui donne des fêtes superbes. Il quitte l'Angleterre le 28 octobre.

Le 13 mai 1768, la princesse Louise-Anne, sœur du roi, était morte à l'âge de vingt ans.

Le 8 novembre 1768, naît la princesse Auguste-Sophie.

Le 26 août, le capitaine Cook avait entrepris son premier voyage autour du monde.

Le 18 décembre, est fondée l'académie des beaux-arts.

En Irlande, le 3 février 1768, on limite à huit ans la durée des parlements de ce royaume, qui, précédemment, ne prenait fin qu'à la mort du roi.

Le 11 mai, la chambre des communes rejette la proposition d'augmenter l'armée.

En Amérique, la fermentation et le mécontentement continuent. Le 11 février 1768, une circulaire de l'assemblée de Massachusetts-bay, invite celles des autres colonies à former une union générale pour soutenir leurs droits. Le 22 juin, sommée de casser cette résolution, elle refuse de s'y soumettre : elle est dissoute. Les autres colonies approuvent sa conduite. Le 10 juillet, un grand tumulte a lieu à Boston, à l'occasion de la saisie d'un sloop par les officiers de la douane. Ce tumulte augmente à l'annonce de l'arrivée prochaine de deux régiments irlandais. L'esprit républicain se manifeste. Le 14 septembre, un comité demande au gouverneur la convocation d'une assemblée générale; il refuse. Une convention est invitée à se réunir à Boston; le comité porte les choses au point de recommander aux habitants de se munir d'armes et de munitions, sous le prétexte d'une guerre avec la France. Le 22 septembre, la convention déclare qu'elle ne veut exercer aucune autorité, et qu'elle a seulement le dessein d'exposer ses griefs. Elle invite le gouverneur à convoquer une assemblée générale. Celui-ci l'avertit de l'irrégularité de la conduite qu'elle tient; elle cherche à se justifier, dresse un exposé de sa conduite pour son agent à Londres, et se sépare, le 27, après que chaque membre a déclaré sa ferme résolution d'aider les magistrats à réprimer les troubles. Le même jour arrive d'Halifax, en Acadie, une flotte portant deux régiments de ligne et un détachement d'artillerie; ils furent bientôt suivis de deux régiments irlandais, commandés par le général Gage.

Dans l'Inde, le 25 février 1768, Mangalore, un des principaux ports de mer d'Haïder-Aly, est pris par une escadre partie de Bombay. Ce chef ravage les états du nabab d'Arcate, fidèle allié de la compagnie. La supériorité de sa cavalerie le met ensuite à même d'attaquer avec avantage plusieurs détachements envoyés contre lui, et de couper leurs convois; mais, ayant voulu dégager le fort de Moullouag, que le colonel Wood investissait, il est défait, le 4 octobre 1768, malgré la supériorité de ses forces. Cependant il reste encore à la tête d'une armée formidable.

En 1769, les deux chambres, après avoir déclaré illégale la délibération de l'assemblée de Massachusetts, qui mettait en question l'autorité du parlement britannique, de faire des lois pour les colonies, et blâmé la conduite de la ville de Boston, présentèrent, le 13 février, une adresse au roi, pour exprimer leur approbation des mesures prises par le gouvernement, pour arrêter ces désordres, et demander la punition de leurs auteurs. Un bill, conforme à cette demande, passe le 23 avril.

Un nouvel arrangement avec la compagnie est sanctionné le 20 avril 1769. Elle s'oblige à payer annuellement 400,000 livres pendant cinq ans, et obtient la faculté d'élever son dividende jusqu'à douze et demi pour cent; mais l'augmentation ne peut être que d'un pour cent par an. S'il devenait nécessaire de diminuer le dividende, alors une somme égale serait déduite de la somme à payer à l'état;

les paiements annuels cesseraient même entièrement, si le dividende était réduit à six pour cent.

Le 28 février, un message du roi annonce un déficit de plus de 500,000 livres, dans les finances de la liste civile. Le 2 mars, la chambre accorde la somme nécessaire pour le combler.

Le 3 février, Wilkes avait été expulsé de la chambre des communes; il est encore réélu et expulsé deux fois consécutivement, comme inhabile à siéger. Une troisième élection a lieu, le 13 avril, en sa faveur. La chambre admet le candidat qui a le plus de voix après lui. Cette mesure occasionne une grande fermentation; des adresses arrivent de toutes parts contre le ministère; d'un autre côté, des adresses l'approuvent et se prononcent contre les factieux. Le 10 novembre, la cour des plaids généraux accorde à Wilkes 4,000 livres de dommages contre le comte d'Halifax, signataire du warrant qui avait occasionné la querelle.

Des émeutes ont lieu à Londres, en automne, parmi les ouvriers tisserands de Spitalfields, causées par le bas prix des journées de travail. Plusieurs mutins sont arrêtés, jugés et exécutés.

En Irlande, le parlement, après de longs débats, consent, le 20 novembre, à porter les troupes de ce royaume de douze mille à quinze mille deux cent trente-cinq hommes. Il rejette un bill de finances, parce qu'il avait pris naissance dans le conseil d'Angleterre. Un autre, qui accorde une somme plus considérable, mais qui avait été proposé dans la chambre, passe à l'unanimité. Le vice-roi, dans le discours qu'il prononça le 26 décembre, après avoir remercié la chambre de sa libéralité, en aidant le gouvernement, condamne sa conduite antérieure, comme empiétant sur les droits de la couronne, et fait inscrire sur le registre de la chambre des pairs une protestation conforme à cette déclaration; puis il ajourne le parlement à un terme éloigné. Cinq pairs protestent.

Dans l'Inde, Haider-Aly se montra, au printemps, à quelques milles de Madras, à la tête d'un corps de cavalerie. Cette apparition, et la nouvelle qu'il formait une alliance avec un des plus puissants princes marattes, déterminèrent la présidence à signer un traité de paix avec lui, le 3 avril 1769. Les places prises respectivement furent rendues; une ligue offensive et défensive fut conclue, et la liberté du commerce établie entre les deux parties contractantes.

Pour mettre un terme aux abus et aux malversations du gouvernement de l'Inde, la compagnie décide, le 14 juin, d'y envoyer trois personnes recommandables et expérimentées, avec le titre de réviseurs, et les investit de pouvoirs extraordinaires. Le ministère adressa des observations sur ce plan, et les accompagna de la proposition d'accorder, au commandant de l'escadre qui devait aller dans l'Inde, à la demande de la compagnie, une part principale dans la direction des affaires; elle fut refusée. Les réviseurs partirent. On n'a jamais entendu parler du bâtiment qui les portait.

Le 9 janvier 1770, le roi ouvrit le parlement par un discours, où il fut question de la continuation des troubles des colonies, mais qui ne contenait pas un mot sur la fermentation causée par l'affaire de l'élection de Middlesex. Une proposition d'en parler dans l'adresse, en réponse au discours du roi, fut rejetée à une grande majorité. La démission de plusieurs ministres, prouva bientôt qu'il existait de la désunion dans le ministère et dans le parlement.

Le 17, plusieurs pairs qui avaient des emplois à la cour, donnèrent leur démission, et les sceaux furent ôtés à lord Camden. M. Charles Yorck, qui ne les accepta qu'avec répugnance, mourut le 20. Ils furent, le 22, remis par intérim à lord Mansfield. Le même jour, sir John Cust fut forcé, par sa mauvaise santé, de quitter la présidence de la chambre des communes. Il eut pour successeur sir Fleteher Norton. Le 28, à la surprise générale, le duc de Grafton quitta sa charge de premier lord de la trésorerie, et fut remplacé par lord North. Le 9 février, le comte d'Halifax fut nommé garde du sceau privé.

Le ministère fit rejeter, le 30 janvier, dans les deux chambres, des propositions portant que la chambre des communes devait, dans l'exercice de sa juridiction, juger des élections par la loi du royaume, ainsi que par l'usage et la pratique du parlement, qui fait partie de la loi. Cette proposition avait pour but d'arriver à une suite de résolutions tendantes à condamner celles qui avaient été prises sur l'élection de Middlesex.

Le même sort fut éprouvé par deux autres propositions; l'une, du 11 février, avait pour objet de rendre certaines

personnes, employées dans la perception des revenus de l'état, inhabiles à voter dans l'élection des membres du parlement; l'autre, du 28, de produire les comptes de la liste civile, de 1769 à 1770.

Les négociants qui faisaient le commerce de l'Amérique septentrionale, exposent, le 5 mars, dans une pétition, les pertes considérables et les funestes effets causés par les droits imposés sur les marchandises qui entrent dans les colonies. Le ministre présente un bill pour abolir ces droits, à l'exception de ceux qui frappent sur le thé. Il passe en loi le 12 avril.

Le 7 mars, la chambre statue, malgré les efforts du ministère, que dans les élections contestées, un comité de treize membres et deux scrutateurs, choisis sur un plus grand nombre tirés au sort, déciderait la difficulté. Auparavant l'enquête avait lieu à la barre de la chambre, et l'affaire se décidait à la pluralité des voix de toute la chambre, ce qui lui faisait perdre beaucoup de tems. Le bill fut converti en loi le 12 avril.

Le 15 mars, la chambre des communes adopta la proposition de faire une adresse au roi, pour lui demander une copie de la remontrance adressée à sa majesté par le corps de ville de Londres, et de sa réponse. Deux autres propositions passent ensuite d'une adresse au roi pour blâmer la conduite du corps de ville et remercier le monarque de sa réponse. Les pairs donnent, dans une conférence, leur approbation à l'adresse; elle est présentée conjointement par les deux chambres, le 23.

Le 12 avril, Wilkes sort de la prison du banc du roi, en donnant caution de sa bonne conduite pendant sept ans. Il est ensuite admis à exercer l'emploi d'alderman, auquel il avait été élu dans la cité. Des souscriptions avaient payé les amendes qu'il avait encourues.

Le 13 juin, la cour du banc du roi acquitte le libraire Woodfall, éditeur du *Public advertiser*, journal dans lequel avaient paru successivement les *lettres à Junius*, non moins remarquables par l'élegance du style, que par la violence de leurs attaques, contre différentes personnes attachées au gouvernement.

Le 27 juillet, un incendie éclata dans l'arsenal de Portsmouth. On supposa qu'il n'était pas l'effet du hasard.

Le 13 novembre, à l'ouverture du parlement, le roi parle d'hostilités commises par le gouverneur de Buenos-Ayres, contre un établissement formé par l'Angleterre aux îles Malouines, annonce qu'il a demandé satisfaction à l'Espagne, et qu'en attendant il a fait les préparatifs nécessaires pour soutenir l'honneur de sa couronne.

Le 19 décembre, le comte de Rochford est nommé secrétaire d'état des provinces du Sud, à la place du vicomte Weymouth, et a pour successeur le comte de Sandwich.

Le 22 mai 1770, était née la princesse Elizabeth.

Dans l'Inde, une horrible famine eut lieu dans le Bengale.

En Amérique, la tranquillité ne fut troublée qu'à Boston. Le 5 mars 1770, les soldats, insultés par la populace, firent feu; plusieurs individus furent tués et blessés. L'officier, commandant du détachement fut acquitté par le jury.

Le 22 janvier 1771, l'ambassadeur d'Espagne désavoue les violences commises contre les Anglais, aux îles Falkland. Ainsi se termine cette affaire, qui aurait pu donner lieu à une guerre longue et sanglante.

Lord Hawke résigne, le 9, son emploi de premier lord de l'amirauté; il est remplacé par le comte de Sandwich.

Le 22, le sceau privé est donné au comte de Suffolk. Le comte d'Halifax succède au comte de Sandwich. Le juge Bathurst est créé pair le 23, et nommé chancelier.

Au mois de mars, le lord maire de Londres et un alderman sont emprisonnés à la Tour, par ordre de la chambre des communes, pour avoir fait appréhender au corps un messenger qui, en vertu d'un ordre du roi, avait arrêté trois imprimeurs, convaincus d'avoir manqué à la chambre. Ils restèrent en prison jusqu'au 8 mai, jour de la clôture de la session. Ils furent ramenés en triomphe.

Le 5 juin, naît le prince Ernest-Auguste.

Le 8, meurt le comte d'Halifax. Le 12, le comte de Suffolk le remplace comme secrétaire d'état des provinces du Nord. Il a pour successeur, comme garde du sceau privé, le duc de Grafton.

Le 21 janvier 1772, s'ouvre la session du parlement. Le roi annonce que l'Espagne avait effectué l'arrangement relatif aux îles Falkland, et que tout promettait la continuation de la paix; il ajoute cependant, qu'il convenait de

maintenir la marine dans un état respectable, et que l'intervention des deux chambres devenait nécessaire pour remédier aux abus qui s'étaient glissés dans l'administration des possessions lointaines, et les protéger contre les dangers qui pourraient les menacer. On comprit qu'il était question de l'Inde.

Le 29, un ministre proposa de voter l'entretien de vingt-cinq mille matelots, pour le service de l'année courante. Il alléguait pour motif, que, la France ayant envoyé une flotte considérable dans les Indes orientales, il était nécessaire que l'Angleterre y augmentât ses forces navales, afin d'y conserver sa supériorité; que de plus on avait besoin, à cause des derniers différends avec l'Espagne, de protéger les Antilles par une escadre plus nombreuse que celle que l'on y tenait ordinairement: enfin, que la guerre entre les Russes et les Turcs avait forcé d'employer plus de vaisseaux qu'à l'ordinaire dans la Méditerranée, afin d'y protéger le commerce anglais. Le ministre fit principalement valoir l'amélioration résultante de l'établissement des vaisseaux, en station dans les ports; on en avait constamment vingt en bon état, et dont les équipages étaient presque complets, de sorte qu'ils pouvaient prendre la mer en peu de jours.

Le 6 février, la chambre des communes reçut une pétition signée par un grand nombre d'ecclésiastiques, ainsi que par des avocats et des médecins; ils demandaient un adoucissement à la clause de la loi, qui oblige toute personne prête à prendre ses degrés, à signer les trente-neuf articles de la doctrine de l'église anglicane. On observa que les pétitionnaires affaiblissaient leur cause, par la manière dont ils exposaient leurs arguments; car ils les dirigeaient en général, plutôt contre l'église dominante et les déclarations exigées, que contre les points particuliers sur lesquels ils avaient des objections à opposer. C'est pourquoi ils trouvèrent des adversaires, même dans ceux des membres qui, malgré leur tolérance pour la différence d'opinions en matières religieuses, pensaient qu'il est essentiel, pour une église dominante, d'avoir un symbole qui serve à constater la croyance des ecclésiastiques. La pétition fut donc rejetée.

Le 20 février, un message du roi adressé aux deux chambres, leur recommanda de considérer sérieusement, s'il n'est pas à propos de suppléer aux lacunes des lois existantes sur le mariage des personnes qui faisaient partie de la famille royale, et, par des dispositions nouvelles, d'empêcher les descendants du feu roi, à l'exception de ceux des princesses mariées dans des maisons étrangères, de se marier sans l'approbation du roi et de ses successeurs. Un bill fut proposé en conséquence, à la chambre haute, statuant que toutes les personnes spécifiées dans le message, ne pourraient se marier sans le consentement du roi ou de ses successeurs, déclaré en conseil, et notifié sous le grand sceau: il leur accordait cependant, lorsqu'elles auraient vingt ans accomplis, la faculté, d'avoir en avoir prévenu le conseil privé un an auparavant, de se marier sans le consentement du roi, à moins que cette union ne fût désapprouvée par les deux chambres. Ce bill rencontra une opposition d'autant plus forte, que les juges semblèrent mettre en question plusieurs assertions contenues dans le message; puisque, consultés sur la question de savoir jusqu'où, d'après les lois du royaume, s'étendait le pouvoir du roi, de proposer ou d'approuver les mariages des membres de la famille royale, ils répondirent qu'il lui appartenait pour ses enfants et ses petits-enfants, mais qu'ils ne pouvaient pas prendre sur eux de décider s'il allait plus loin. Le bill passa en loi le 1^{er} avril. On supposa que le message avait été occasioné par le mariage des deux frères du roi, avec deux veuves, nées de familles de particuliers anglais, unions que la cour n'avait pas reconnues.

Le 30 mars, un membre de la chambre des communes, vice-président de la compagnie des Indes, demanda la permission de présenter un bill, tendant à régulariser la marche des choses dans l'Inde: il interdisait au gouverneur et au conseil la faculté de faire des affaires, et celle d'effectuer un changement total dans les cours de justice, et dans la manière de l'administrer. La session touchant à sa fin, il était clair que la chambre n'aurait pas le tems d'examiner suffisamment ce bill; en conséquence, il fut mis de côté, après la seconde lecture; mais on était tellement convaincu de la nécessité de s'occuper sérieusement de son objet, que la proposition de nommer un comité, pour prendre connaissance des affaires et de la situation de la compagnie dans l'Inde, fut adoptée sans division.

La compagnie, instruite de ces dispositions, et convain-

cue de l'énormité des abus qui régnaient dans l'Inde, résolut d'y envoyer une nouvelle commission. Cependant, les faits contenus dans le rapport du comité de la chambre des communes ayant excité une indignation générale, et le roi ayant, dans son discours à l'ouverture de la session, le 26 novembre, invité le parlement à s'occuper de la position de la compagnie, lord North demanda la nomination au scrutin d'un comité secret de treize personnes, pour examiner cet objet. Peu de jours après, le 7 décembre, le rapport du comité apprit à la chambre que les finances de la compagnie étaient en très-mauvais état, et que néanmoins elle se disposait à envoyer dans l'Inde une commission de surveillance, qui serait dispendieuse. Le comité proposa donc de mettre, pour un terme fixé, obstacle à l'exécution de cette mesure. Le bill fut adopté.

Le 14 août 1772, le comte de Hillsborough, secrétaire d'état des colonies, fut remplacé par le comte de Dartmouth, qui, dans différentes occasions, s'était prononcé en faveur des Américains. Le 9 octobre, le comte d'Harcourt fut nommé vice roi d'Irlande. Le 8 décembre, Fox, qui, depuis, joua un si grand rôle dans l'opposition, obtint une place de lord de la trésorerie. Ces diverses mutations ne diminuèrent nullement la force du ministère.

Le 8 février 1772, la princesse de Galles, mère du roi, mourut à l'âge de cinquante-trois ans.

Le 13 juin, Cook commence son second voyage.

En Amérique, une expédition contre les Caraïbes de l'île Saint-Vincent, entreprise dès le mois de juillet 1772, ne fut terminée qu'au mois de février de l'année suivante. On conclut avec eux un arrangement.

Les capitaines de la marine royale demandèrent, à la chambre des communes au commencement de 1773, une augmentation de leur demi-solde. La chambre fut tellement convaincue du bon droit des pétitionnaires, que, malgré l'opposition des ministres, la demande fut admise, le 17 février; et, d'après le rapport d'un comité, on décida de présenter au roi une adresse, pour ajouter deux shillings par jour à la demi-solde des capitaines.

Le 9 mars, la compagnie des Indes présente une pétition pour obtenir de l'état un prêt de 1,500,000 liv. sterl. pour quatre ans, à quatre pour cent d'intérêt. Il devait être acquitté par paiements partiels de 300,000 livres. Le dividende de la compagnie devait être réduit à six pour cent, jusqu'à ce que la moitié de la dette fût payée; après quoi, il pourrait être élevé à huit pour cent. La compagnie demandait aussi à être déchargée du paiement annuel de 400,000 livres au trésor public, pour le reste des cinq ans spécifiés dans le contrat de 1769. Lord North propose d'accorder à la compagnie un emprunt de 1,000,000 livres, à condition qu'elle adoptera des réglemens qui préviendront le retour d'un besoin semblable. Le 23, il propose deux autres résolutions, portant, l'une, qu'en supposant que le prêt fut accordé à la compagnie, elle réduirait son dividende à six pour cent jusqu'au paiement total de la somme avancée; l'autre, qu'il ne lui serait pas permis de donner plus de sept pour cent, jusqu'à ce que sa dette par obligations ne fût plus que de 1,500,000 livres. Ces deux propositions furent adoptées sans division. Enfin, du 5 au 30 avril, la chambre décida qu'il était plus avantageux à l'état et à la compagnie, de lui laisser ses acquisitions territoriales pour un terme de six ans, ce qui était la durée de sa charte; qu'il n'y aurait partage de profits, entre l'état et la compagnie, que lorsque l'emprunt serait payé, et la dette par obligation réduite à la somme énoncée plus haut; enfin, qu'alors les trois quarts des bénéfices nets de la compagnie, en Europe, au-dessus de huit pour cent sur son capital, seraient versés à l'échiquier, pour l'usage de l'état, et que le quart restant serait mis en réserve, soit pour réduire la dette par obligations, soit pour faire face à d'autres besoins. Ces résolutions, qui établaient implicitement le droit de l'état aux possessions territoriales de la compagnie, excitèrent les clameurs de l'opposition: elle prétendit, que le gouvernement effectuait, par-là, une prise de possession, sans procédure ni décision légales. La compagnie obtint, comme une grâce, la faculté d'exporter, en exemption de droits, telle quantité de thé qui lui conviendrait.

La compagnie, regardant les résolutions prises par la chambre des communes, comme injustes et préjudiciables à ses intérêts, présenta une pétition pour s'en plaindre et motiva son refus d'acquiescer au mode de disposer du surplus des bénéfices.

Le 3 mai, le ministre proposa une série de résolutions, servant de base à un bill qui établissait certains réglemens, pour une meilleure administration, des affaires de la compagnie dans l'Inde et en Europe. 1°. Les directeurs devaient être élus pour quatre ans. 2°. Pour pouvoir voter à l'élection, il fallait posséder depuis un an des actions pour la somme de 1000 livres (auparavant, on n'en exigeait que 500.) 3°. La cour du maire de Calcutta ne devait connaître, à l'avenir, que des causes commerciales peu importantes. 4°. Il devait, au lieu de cette cour, en être établi une nouvelle, composée d'un président et de trois juges nommés par le roi. 5°. La présidence du Bengale devait avoir la prééminence sur les autres. Ces diverses clauses donnèrent lieu à de vifs débats et à des pétitions; mais toutes furent adoptées le 10 juin et sanctionnées le 21.

On peut dire que, depuis cette époque, la compagnie des Indes est entièrement entre les mains des ministres.

L'examen attentif de toutes les pièces officielles relatives aux affaires de l'Inde, avait révélé, au comité de la chambre des communes, des actes de rapacité et d'iniquité, dans lesquels plusieurs des principaux officiers civils et militaires de la compagnie étaient fortement compromis. En conséquence, le comité, après avoir interrogé tous ces agents, avait proposé, le 10 mai, à la chambre, de prendre la résolution que des sommes d'argent considérables, et d'autres choses de prix, avaient été obtenues des princes et des habitants du Bengale, par les personnes chargées de l'autorité civile et militaire dans ce pays, qui se les étaient appropriés pour leur usage particulier. Lord Clive était le plus inculpé. Le comité proposa de déclarer qu'il s'était, vers le tems de la déposition de Seraja-Oul-Doula et de l'installation de Mir Jaffier, emparé de sommes comprises sous la dénomination de donations particulières, et qui s'élevaient à 234,000 livres. La proposition originale ajoutait ces mots : « Le tout au déshonneur et au détriment de l'état. » Après de longs débats, ces expressions furent rejetées. Le reste de la proposition fut adopté. Le ministre vota avec la minorité. Lord Clive, aidé par l'avocat général, se défendit avec beaucoup d'habileté; le procureur général dirigeait l'attaque. Les membres du parti ministériel votèrent dans des sens différens; ceux de l'opposition furent la plupart pour lord Clive. On proposa ensuite de déclarer qu'en agissant ainsi, il avait abusé du pouvoir qui lui avait été confié, et donné un mauvais exemple aux employés de l'état. Cette motion ne passa pas. On en fit ensuite une autre, qui fut adoptée et qui mit fin à l'enquête. « Lord Clive a, en même tems, rendu de grands et importants services à son pays. » Malgré cette déclaration solennelle, le caractère de Clive ne se remit jamais des atteintes que lui avait porté le récit des faits rapportés dans le cours de l'enquête. Lui-même tomba dans une mélancolie sombre; et, le 22 novembre 1774, il se donna la mort.

Le 27 janvier 1773, était né le prince Auguste-Frédéric, en Amérique, le mécontentement, qui avait couvé depuis deux ans, éclata cette année. Le droit sur le thé, de trois pences (30 centimes) par livre, n'avait pas été révoqué avec les autres. Il en résulta, dans les colonies, une irritation qui n'attendait que le moment de se manifester. Les associations pour l'encouragement des manufactures nationales continuaient. L'usage du thé fut même prohibé dans plusieurs colonies, quoique importé clandestinement. Presque partout les gouverneurs étaient en hostilité ouverte avec le peuple. Le ministère ayant adopté la mesure de faire payer, par la couronne, les appointemens des gouverneurs et des juges, ce qui les mettait dans sa dépendance, puisqu'ils étaient révocables à volonté, la mauvaise humeur augmenta. L'attaque d'une goëlette du roi, mouillée à la Providence, dans la province de Rhode-Island, avait fait connaître la disposition générale du peuple à la sédition. Elle avait été abordée, le 10 juin 1772, par deux cents hommes armés, qui avaient forcé l'équipage à se réfugier à terre; puis ils y avaient mis le feu. Il fut impossible de découvrir les coupables.

Dans les premiers mois de l'année, l'agent de la province de Massachusetts, à Londres, fit passer à cette colonie des lettres du gouverneur, qui lui étaient tombées entre les mains; elles peignaient, avec des couleurs très-défavorables, les dispositions du peuple, ainsi que les projets des chefs, et conseillaient des mesures coercitives jointes à des changemens dans la constitution des colonies. Le 23 juin 1773, l'assemblée demanda au roi le rappel du gouverneur, comme ayant trompé la confiance de la colonie.

La compagnie des Indes, ayant une quantité considérable de thé dans ses magasins, voulut profiter de l'exemption de droits que lui avait accordée le gouvernement, pour en expédier en Amérique. Les négocians, auxquels elle consigna les cargaisons, furent en butte à la haine du peuple; dans quelques endroits, ils furent obligés, par menaces, de renoncer à leurs opérations. Sur ces entrefaites, trois navires chargés de thé, arrivèrent à Boston. On essaya d'engager les capitaines, en leur faisant peur, à promettre de retourner en Angleterre, sans rien débarquer, si les consignataires, la douane et le fort le permettaient; cette permission fut refusée. Alors les Bostoniens, concevant que, si les navires restaient dans le port, on saurait bien trouver les moyens de débarquer leurs cargaisons en détail, trouvèrent un expédient pour l'empêcher. Le 18 décembre, un grand nombre d'hommes armés et déguisés en sauvages, entrèrent dans les bâtimens, et en jetèrent les cargaisons à la mer, sans causer d'ailleurs d'autres dommages. On en fit autant ensuite pour des quantités de thé moins considérables, à Boston, et dans quelques autres endroits, par exemple, dans la Caroline méridionale. Une cargaison fut débarquée à New-York, sous la protection du canon d'un vaisseau de ligne. Mais le gouverneur fut obligé de consentir à ce qu'elle restât sous clef, pour que l'on n'en fit pas usage. Dans la plupart des colonies, personne n'osant recevoir les cargaisons de thé en consignation, les navires qui les apportaient, retournèrent en Angleterre, sans avoir fait de déclaration aux douanes. Telle fut l'issue du système malheureux suivi envers les colonies. On apprit d'assez bonne heure en Angleterre quelques-uns de ces événemens; mais, comme on n'en connaissait pas les détails, l'ouverture de la session fut remise après le commencement de l'année suivante.

La grande diminution du poids des espèces d'or, due, soit à l'usure, soit à des pratiques frauduleuses, avait causé beaucoup d'inconvéniens dans le commerce. La perte qui en résultait, devait, d'après un acte du parlement, du 12 juillet 1773, être supportée par ceux qui avaient les espèces en main; les capitalistes et les banquiers se plainquirent hautement de ce que l'on ajoutait cette nouvelle perte à toutes celles que le commerce essayait depuis quelque tems. C'est pourquoi le roi, dans le discours prononcé à l'ouverture de la session, le 13 janvier 1774, recommanda particulièrement de prendre en considération l'état dans lequel se trouvaient les espèces d'or, afin de les mettre sur un pied qui fit cesser les plaintes.

La proposition de rendre perpétuelles les dispositions de l'acte concernant la manière de décider les élections contestées, fut adoptée à une forte majorité, malgré l'opposition du ministère, et fut convertie en loi le 30 mars.

Un objet, bien autrement important, fixa bientôt l'attention publique. Le 7 mars, un message du roi instruisit les deux chambres, des excès commis au mois de décembre, à Boston; il annonçait en même tems que sa majesté comptait sur le concours du parlement pour faire cesser immédiatement ces désordres, et assurer dans les colonies l'exécution des lois, et l'obéissance au roi et au parlement de la Grande-Bretagne. La proposition de l'adresse en réponse à ce message, amena une vive discussion. L'opposition invitait à jeter un regard en arrière, pour se convaincre que le mal venait des mesures adoptées précédemment par le ministère. Celui-ci soutenait qu'il fallait s'en tenir à un point unique, qui était de réduire les colonies à l'obéissance. En conséquence, lord North demanda, le 14, la permission de présenter un bill, « pour enlever à Boston le privilège de port de commerce, jusqu'à ce que le roi eût déclaré qu'il était satisfait de la garantie donnée, qu'à l'avenir les propriétés y seraient respectées, les lois observées, et les droits payés. » Pendant que le bill éprouvait une forte opposition, l'agent de la province de Massachusetts à Londres, demanda à être entendu à la barre de la chambre, pour plaider la cause de ses commettans; cette faculté lui fut refusée. Quelques Américains, qui se trouvaient à Londres, firent présenter par le lord maire, une pétition très-bien rédigée, qui exposait l'injustice du bill, et pronostiquait les mauvais effets qu'il allait produire. L'opposition reproduisit les mêmes motifs dans ses discours; cependant elle sentait si bien sa faiblesse contre le parti ministériel, qu'elle ne demanda pas de division quand on alla aux voix. Le bill fut sanctionné le 30 mars.

Des membres qui avaient voté pour la clôture du port de Boston, penchaient néanmoins pour les voies de conciliation; ils essayèrent donc de faire révoquer le droit sur le thé.

Cette tentative donna occasion de passer en revue la conduite du gouvernement envers les colonies, depuis quelques années ; mais le ministère, persistant dans le projet d'user de moyens coercitifs, proposa de changer la constitution de la province de Massachusetts, établie par une charte de Guillaume III ; d'ôter au peuple, et d'attribuer au roi, et dans quelques cas au gouverneur, la nomination des conseillers, des juges, et de tous les magistrats, qui seraient amovibles. L'opposition, et les Américains qui avaient déjà présenté une pétition contre le bill précédent, prédisaient de nouvelles funestes conséquences de celui-ci ; il n'en passa pas moins à une grande majorité, et fut converti en loi le 20 mai.

Enfin le ministère, encouragé par ce succès, proposa un troisième bill, dont les dispositions portaient, que toute personne accusée de meurtre ou d'un autre crime capital, dans le cas où il aurait été commis en faisant exécuter les lois, ou en cherchant à réprimer les séditions et les tumultes dans la province de Massachusetts, serait, si le gouverneur pensait que le procès ne pût pas être conduit avec assez d'impartialité dans cette province, envoyée dans une autre colonie, ou dans la Grande-Bretagne pour y être jugée. L'absurdité des clauses de ce bill ne l'empêcha pas de passer ; il fut sanctionné le même jour 20 mai. Le ministère, pour donner plus de force à ses déterminations, fit partir pour Boston, quatre régiments sous les ordres du général Gage, qui fut nommé gouverneur de Massachusetts.

Un autre bill occasionna plus de rumeur que les précédents. Il fixait les limites du Canada, relativement aux autres colonies anglaises ; y établissait un conseil législatif nommé par le roi, et dans lequel les catholiques avaient droit de siéger ; maintenait les lois françaises dans les affaires civiles ; enfin assurait au clergé, excepté aux moines, la jouissance de leurs biens et de la dime des catholiques. Quoique l'on fût bien persuadé que ce bill n'avait été présenté à cette époque que pour attacher les Canadiens à l'Angleterre, et les empêcher de partager l'esprit de rébellion des autres colonies, comme quelques-unes de ses clauses heurtaient les préjugés populaires, il excita de vives clameurs ; le corps de ville de Londres supplia même le roi, par une adresse, de lui refuser sa sanction. Mais il la reçut le 20 mai.

Le parlement fut prorogé le 22 juin. Le ministère et ses partisans étaient fermement persuadés que les mesures qu'ils avaient prises, ne pouvaient manquer d'assurer la soumission des colonies. Ce fut aussi l'opinion que le roi manifesta dans son discours de clôture.

Le parlement fut inopinément dissous le 30 septembre. Wilkes, nommé par le comté de Middlesex, n'éprouva aucune opposition de la part de la cour, qui évita prudemment, dans les conjonctures actuelles, de renouveler des disputes toujours fâcheuses. Le roi, après avoir parlé dans son discours d'ouverture, le 30 novembre, de l'esprit de désobéissance qui malheureusement prévalait encore dans la province de Massachusetts, et qui se propageait dans les autres colonies, déclara sa ferme résolution de résister à toute tentative qui aurait pour but de diminuer l'autorité du parlement sur toutes les possessions de la Grande-Bretagne. Il ne se fit rien d'important jusqu'à la fin de l'année, sinon que le ministère proposa la réduction des forces navales.

Le 24 février 1774, était né le prince Adolphe-Frédéric. En Amérique, l'acte qui fermait le port de Boston, arriva dans cette ville au commencement de mai 1774. Il y excita une consternation mêlée de rage. Il fut imprimé aussitôt, et expédié à toutes les provinces, où il alluma la haine contre la métropole. Il se tint partout des assemblées de province ou de ville, qui manifestèrent leur horreur pour l'acte et les principes dont il émanait, et déclarèrent hautement, qu'elles partageaient les sentiments de la ville de Boston, sa cause étant celle de l'Amérique. Des jours de prières et de pénitence furent indiqués.

Cependant le général Gage, arrivé le 13 mai, avait transféré les privilèges du port de Boston, et l'assemblée de Massachusetts à Salem. L'assemblée adopta une résolution, portant, qu'il convenait de convoquer une réunion des comités de toutes les colonies, nomma cinq personnes pour former le comité de la province, et alloua une somme pour subvenir à leurs dépenses. Le gouverneur refusa son consentement à ces mesures ; les alternatives qui suivirent ce refus, amenèrent, le 17 juin, la dissolution de l'assemblée.

Le lendemain, les habitants de Salem représentèrent au gouverneur, que leur ville ne pouvait, sous aucun rapport,

remplacer Boston, et plaignirent le sort de cette ville, en témoignant le désir de voir alléger les maux qui l'accablaient. Ces sentiments généreux furent partagés par Marblehead, dont les habitants offrirent aux négociants de Boston l'usage de leurs chantiers et de leurs matériaux, et même de soigner gratuitement les expéditions.

Bientôt l'arrivée des deux autres actes dirigés contre la province de Massachusetts, mit le comble à l'indignation et aux craintes des colons. Le comité de correspondance de Boston forma, sous le nom de ligne et convention solennelle, une association dont les membres s'engageaient devant Dieu à suspendre tout commerce avec la Grande-Bretagne, jusqu'à ce que les actes odieux eussent été révoqués. Des associations semblables se formèrent dans d'autres parties du continent. Le général Gage publia, le 29 juin, une proclamation pour déclarer ces mesures illégales, hostiles et séditionnelles : elle ne servit qu'à faire paraître une foule d'écrits qui la combattaient. Sur ces entre faites, les colonies s'occupaient d'un projet bien plus alarmant pour la métropole. Un congrès général fut indiqué à Philadelphie.

Cependant tout prenait chaque jour, à Boston, un aspect plus hostile. Les mesures que la prudence commandait au général Gage, relativement à ses troupes, et aux munitions de guerre, excitèrent une grande fermentation. Il avait reçu, d'Angleterre, la liste des nouveaux conseillers nommés par le roi ; plusieurs refusèrent d'entrer en charge. Le peuple ayant déclaré ennemis de leur pays ceux qui avaient accepté, et leur ayant fait des menaces, la plupart donnèrent leur démission. Les nouveaux juges ne purent, par la même raison, remplir leurs fonctions. Tout annonçait l'anarchie ; heureusement l'habitude de l'ordre sous un gouvernement bien réglé, la prévint.

Le congrès, composé des représentants de douze provinces, s'ouvrit, à Philadelphie, le 5 septembre. On avait espéré en Angleterre de réduire les colonies à la soumission, en les divisant entre elles ; le contraire arriva ; les mesures qu'on avait prises les réunirent, et leur firent connaître le poids et l'importance qu'elles acquéraient par cette union. Le premier acte public du congrès fut une résolution du 17 septembre, qui approuvait la conduite des habitants de Massachusetts, les invitait à y persévérer, et déclarait que, si l'on employait la force pour les contraindre à obéir aux ordres injustes du ministère anglais, toute l'Amérique viendrait au secours de cette colonie. Le congrès recommandait au peuple du Massachusetts, de se conduire paisiblement envers le général Gage et les troupes sous ses ordres, tant que sa sûreté ne serait pas compromise en agissant ainsi ; enfin il écrivit au général Gage une lettre, pour le prier de ne pas continuer les fortifications qu'il avait commencées sur l'isthme de Boston, et se plaindre de ses démonstrations hostiles envers la colonie dont il était gouverneur. Le congrès dressa aussi une déclaration des droits que les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale tenaient de la nature et de la constitution, ainsi que des privilèges qui en résultaient ; il fit l'énumération de leurs griefs, et recommanda, comme un moyen d'obtenir justice, un engagement mutuel de ne plus faire venir de marchandises d'Angleterre, de ne consommer aucun des produits de ce pays, et de n'y rien envoyer. Il dressa cet accord, et s'obligea, ainsi que ses commettants, à l'observer. Il finit par rédiger une pétition au roi, un mémoire adressé au peuple de la Grande-Bretagne, une adresse aux colonies en général, et une autre à la province de Québec. Le congrès termina sa session le 26 octobre, en s'ajournant au 10 mai de l'année suivante. Il ne fut question dans aucune de ces résolutions, de déclarer l'indépendance des colonies. Les assemblées qui avaient nommé les députés, en avaient désavoué l'idée, avaient reconnu l'autorité constitutionnelle de la métropole, et les prérogatives du roi ; mais en même temps avaient déclaré qu'elles ne renonceraient jamais à leurs droits et à leurs privilèges. Les instructions qu'elles avaient données, étaient conformes à ces déclarations.

En 1775, le ministère persistant dans son système de mesures de rigueur contre les colonies de l'Amérique, toutes les propositions qui furent faites dans les chambres, d'employer les moyens de conciliation, furent rejetées ; les pétitions de différentes villes de commerce n'éprouvèrent pas un sort plus heureux. La chambre des communes refusa d'entendre la lecture de la requête du congrès au roi.

Le 2 février 1775, lord North, après avoir parlé des moyens qu'il était nécessaire d'employer pour faire rentrer les colonies dans le devoir, proposa une adresse au roi, pour le

supplier de prendre les mesures les plus propres à faire triompher l'obéissance à son autorité, et lui promettre de l'aider en tout; l'adresse passa dans les deux chambres, et le roi fit suivre sa réponse d'un message, pour demander une augmentation des forces de terre et de mer.

Le 10, le ministre proposa un bill pour interdire aux provinces de la Nouvelle-Angleterre, tout commerce avec la Grande-Bretagne, l'Irlande et les Antilles anglaises, ainsi que la pêche au banc de Terre-Neuve, ou ailleurs. Malgré les arguments de l'opposition, et les pétitions qui représentaient le tort que ce bill allait causer au commerce, il fut adopté. Pendant qu'on le discutait dans la chambre des pairs, on y proposa d'y joindre les autres colonies, à l'exception de la Géorgie, parce qu'il paraissait, d'après les dernières nouvelles, qu'elles n'étaient pas moins séditieuses que la Nouvelle-Angleterre. L'amendement passa; mais, lorsque le bill revint aux communes, pour qu'elles approuvassent l'amendement, elle le rejetèrent, parce que le contenu du bill n'était plus d'accord avec l'intitulé. Il fut donc sanctionné, le 30 mars, dans la forme primitive. Le 13 avril, il en fut de même d'un autre, pour les colonies omises dans le premier.

L'augmentation des forces de terre et de mer avait été votée le 10 février; tout-à-coup, à la grande surprise des deux chambres, lord North proposa les mesures de conciliation suivantes: « Lorsque le gouverneur, le conseil et l'assemblée, ou la cour générale d'une colonie, proposeront de faire une levée de fonds, en raison de ses facultés, pour contribuer proportionnellement à la défense commune, ce contingent sera perçu par l'autorité de la cour générale, ou de l'assemblée générale, pour être tenu à la disposition du parlement; chaque colonie s'engagera aussi à pourvoir à la dépense du gouvernement civil et de l'administration de la justice; enfin, lorsque la proposition en aura été approuvée par le roi, en parlement, il sera sursis, dans la colonie, à la levée ou à l'assise, à l'avenir de toute espèce d'impôt, excepté des droits qui seraient jugés nécessaires pour régler le commerce; et le produit de ces derniers sera pour le compte de la colonie. » Ces propositions furent combattues par les partisans même du ministère, qui les regardèrent comme contredisant tous les actes dont il était l'auteur; mais le ministère fit voir que le bill proposé assurait les droits du parlement à l'assise de l'impôt, et ajouta que, ne s'attendant pas à ce qu'il fût généralement accueilli en Amérique, son dessein était de séparer les colonies obéissantes de celles qui ne le seraient pas. Les propositions furent donc adoptées. D'autres mesures de conciliation, proposées par des membres de l'opposition, et plus favorables aux colonies, furent, au contraire, rejetées. Des pétitions contre le ministère furent adressées au roi, et mal reçues.

Le ministère, voulant, dans la crise actuelle, s'assurer l'attachement des Irlandais, et suppléer aux produits de la pêche des Américains, proposa, le 27 avril, d'accorder des primes aux navires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, qui feraient la pêche au banc de Terre-Neuve, et de permettre à ceux de ce dernier pays d'importer en Angleterre, et chez eux, en exemption de droits, les produits de leurs diverses pêches. L'Irlande était aussi autorisée à expédier, en Amérique, des draps pour l'habillement des troupes anglaises. Le bill passa en loi le 26 mai; et, le même jour, le parlement fut prorogé.

Il se rassembla de nouveau le 26 octobre, et s'occupa encore de l'Amérique. Le 20 novembre, lord North proposa un bill qui annulait, comme insuffisants, tous les actes précédents sur la restriction du commerce, et autorisait le gouvernement à nommer des commissaires, investis du pouvoir d'accorder le pardon aux particuliers, et de décider si une partie d'une colonie, ou une colonie entière, était suffisamment rentrée dans l'obéissance, pour jouir de la paix du roi; enfin, il interdisait toute communication avec les treize colonies rebelles, et déclarait de bonne prise, au profit des capteurs, tous navires américains arrêtés, en mer ou dans les ports, par les vaisseaux du roi. Ce bill fut sanctionné le 23 décembre.

Le 10 novembre, lord Georges-Sackville-Germaine avait été nommé secrétaire d'état, pour les colonies, à la place du comte de Dartmouth, qui devint garde du sceau privé. Le vicomte de Weymouth fut nommé secrétaire d'état des provinces du Midi.

Des propositions de faire regarder comme inconstitutionnelle la mesure d'envoyer des troupes hanovriennes dans une partie quelconque des possessions de la Grande-Breta-

gne, sans le consentement préalable du parlement, furent rejetées dans les deux chambres. Elles approuvèrent, au contraire, un nouveau bill sur la milice, qui conférait au roi, pour un tems fixé, le droit de l'assembler dans le cas de rébellion d'une partie quelconque des états britanniques.

En Amérique, tout prit un caractère décidément hostile. Une lettre circulaire du secrétaire d'état, qui défendait, au nom du roi, de procéder à l'élection des membres du congrès futur, ne produisit aucun effet. Ces élections eurent lieu partout, même dans la province de New-York, qui, jusqu'alors, avait montré une modération, à laquelle elle avait dû l'exception de n'être pas nommée, d'abord, dans les dispositions prises contre les autres colonies.

Le nouveau congrès provincial de Massachusetts, qui s'assembla le 1^{er} février 1775, exhorta le peuple à s'exercer au maniement des armes, et à se tenir prêt au premier signal; il ne tarda pas à être donné. Une première rencontre eut lieu, le 19 avril, à Lexington, près de Boston. Il y eut du monde tué de part et d'autre. Toute la province prit les armes; le cri de guerre retentit dans toutes les colonies; de sorte que lorsque le plan de conciliation de lord North arriva, il fut rejeté avec dédain.

Le congrès général, réuni pour la seconde fois à Philadelphie, le 10 mai, commença par prendre des mesures qui confirmèrent le peuple dans ses sentimens; il ordonna la formation d'une armée, et la création d'un papier monnaie pour la payer. Les *Colonies-Unies* (tel fut le nom qu'il prit pour l'avenir), en garantirent le paiement. Le congrès défendit aussi de porter des vivres aux pêcheurs anglais qui se trouvaient à Terre-Neuve.

Des détachemens américains s'emparèrent des forts Ticondérigo et Crown-Point, qui commandaient les passages du Hudson-river, et prirent aussi, sur le lac Champlain, deux bâtimens armés.

Le 25 mai, les généraux anglais Howe, Burgoyne et Clinton, arrivèrent à Boston avec des forces considérables.

Le 8 juin, le congrès déclara que le contrat, entre l'Angleterre et le peuple du Massachusetts, était rompu, par la violation de la charte que leur ayeule octroyée Guillaume III et Marie, et invita le peuple à nommer de nouveaux magistrats, de nouveaux représentans et un gouverneur. Le général Gage publia, le 12, une proclamation qui promettait le pardon à tous ceux qui mettraient bas les armes, exceptant, nommément, Samuel Adams et Jean Hancock; les lois militaires étaient mises en vigueur. Cette proclamation produisit si peu d'effet, que Hancock fut nommé président du congrès général.

Le 17 juin, les Anglais attaquèrent les retranchemens élevés par les Américains à Bunkershill, pour défendre l'isthme qui unit Boston au continent; ils les emportèrent, mais en perdant beaucoup de monde; la perte des Américains, qui soutinrent fort bien le feu, fut moins considérable. Ceux-ci se fortifièrent ensuite dans leur position, et tirent, pour ainsi dire, les Anglais bloqués; ces derniers ne recevaient des subsistances que d'Europe, et en petite quantité.

Le 6 juillet, le congrès publia un manifeste, dans lequel il expose les griefs qui avaient forcé les Américains à prendre les armes; il parle des secours qu'il peut recevoir de l'étranger, si le cas l'exige; mais en même tems, affirme qu'il n'a pas dessein de rompre les liens qui unissent les colonies à la métropole; que la nécessité ne les a pas encore contraintes à prendre ce parti désespéré, et que son sincère désir est de voir l'union se rétablir.

Dans le courant de ce mois, la Géorgie se joignit aux autres colonies. Alors la confédération prit le nom des *Treize Colonies-Unies*. Georges Washington, habitant de la Virginie, fut nommé commandant en chef des armées américaines.

Des hostilités eurent lieu en Virginie; le gouverneur proclama l'établissement des lois militaires dans la colonie, et promit la liberté à tous les domestiques engagés et aux nègres qui se joindraient aux troupes du roi. Cette mesure causa une horreur et une indignation générales. La ville de Norfolk, la plus commerçante de la Virginie, fut livrée aux flammes par les Anglais. Dans les deux Carolines, les gouverneurs furent obligés de se retirer à bord des vaisseaux de guerre.

Les Américains, encouragés par leurs succès sur les lacs, s'avancent en Canada; ils arrivent, le 3 novembre, devant Québec. Dans une escalade, tentée le 31 décembre, Mont-

gomery, leur général, est tué ; une partie de leurs troupes est prise, l'autre reste autour de Québec, et le tient bloqué. Carleton s'honora par la défense de cette place, et par son humanité envers les prisonniers.

Le général Gage revint en Angleterre au commencement d'octobre, laissant le commandement au général Howe. Le 18 octobre, Falmouth, ville maritime, voisine de Boston, fut détruite par ordre de l'amiral anglais. Cette mesure rigoureuse fournit, sans doute, un prétexte à l'assemblée du Massachusetts de délivrer des lettres de marque et de représailles, pour courir sus aux bâtimens anglais, et d'établir une cour d'amirauté pour juger et condamner les prises ; l'acte portait que l'on ne courrait sus qu'aux bâtimens qui apporteraient des secours aux Anglais.

Le 6 décembre, le congrès publia une réponse à la déclaration du roi d'Angleterre, du 23 août ; il combattait le reproche de désobéissance à l'autorité, de trahison et de rébellion ; mais il finissait par déclarer que, si le gouvernement anglais prenait des mesures violentes contre ceux qui défendraient la cause des Américains, ceux-ci useraient de représailles contre les Anglais qui tomberaient en leur pouvoir.

En 1776, les efforts de l'opposition, pour faire nommer un comité d'enquête, relativement au mauvais succès des armes anglaises en Amérique, et pour prier le roi de prendre des mesures de conciliation envers les colonies, échouèrent contre la majorité fidèle au ministère. Celle-ci approuva aussi les traités conclus avec le landgrave de Hesse-Cassel et le duc de Brunswick, traités, par lesquels ces princes s'engageaient à fournir à la Grande-Bretagne dix-neuf mille hommes de troupes, pour être envoyés en Amérique. Le ministère obtint, le 2 mai, un subside d'un million. La session se termina le 23 mai. Le roi annonça que toutes les puissances de l'Europe montraient des dispositions pacifiques envers la Grande-Bretagne ; remercia le parlement des subsides qu'il avait accordés, et que les circonstances rendaient nécessaires ; et manifesta l'espérance de voir rentrer les colonies dans le devoir.

Le 3 mai, le roi nomma l'amiral lord Howe, et le major-général, son frère, commissaires pour rétablir la paix avec les colonies de l'Amérique, et pour accorder le pardon à tous les sujets rebelles qui le mériteraient.

Dans le courant de l'été, les corsaires américains causèrent de grandes pertes au commerce anglais ; elles furent évaluées à un million ; ils poussèrent leurs courses jusques dans les mers d'Europe. Ces calamités, quoique vivement senties, ne suscitèrent aucun mécontentement public contre le ministère. On attendait tranquillement l'issue de la contestation qui se débattait sur le continent américain.

Cependant l'Europe entière faisait des vœux pour les colonies. Les ports de France et d'Espagne étaient ouverts aux navires américains ; et on permettait même à leurs corsaires d'y vendre leurs prises. Les ministres anglais dans ces deux pays adressèrent à leurs gouvernements des remontrances, qui furent érudées. La Grande-Bretagne était certaine que les Américains recevaient d'Europe de l'artillerie, des fusils et des munitions de guerre de tout genre. Elle savait que des ingénieurs et des officiers français étaient entrés à leur service, et que des bâtimens français couraient la mer des Antilles avec des lettres de marque américaines. Des armemens considérables se préparaient dans les ports de France et d'Espagne. Ces circonstances engagèrent le ministère à mettre en commission seize vaisseaux de ligne de plus, et à augmenter, le 25 octobre, les gratifications données aux matelots qui entraient au service de l'état. Ceux qui étaient occupés au service étranger furent rappelés ; un embargo fut mis sur l'exportation des subsistances.

L'Angleterre et la France se rendirent médiatrices entre l'Espagne et le Portugal, qui avaient eu quelques différends sur les limites de leurs possessions, le long du Rio de la Plata. Le roi de Portugal fut le seul monarque qui, par un décret du 4 juillet, défendit aux bâtimens américains, d'entrer dans aucun des ports de ses états.

La cessation du commerce avec les colonies du continent avait privé celles des Antilles, des divers approvisionnements qu'elles en recevaient. On expédia, pour la fourniture des troupes employées, tant sur le continent, que dans les îles, des convois dont le départ fut retardé ; quand ils purent mettre en mer, le mauvais temps fit périr plusieurs bâtimens ; d'autres tombèrent entre les mains des Américains.

La nouvelle de ce qui s'était passé en Amérique déterminant la rentrée du parlement plutôt qu'à l'ordinaire ; elle

eut lieu le 31 octobre. Le roi, dans son discours d'ouverture, exprima la plus vive indignation de la démarche du congrès, qui, loin de rentrer dans la soumission, avait déclaré l'indépendance des colonies ; il se félicita de ce que cet événement devait faire naître, entre les habitans de la métropole, une ferme union fondée sur la conviction de la justice et de la nécessité des mesures d'amitié de la part des autres cours de l'Europe ; toutefois il pensait que, dans l'état de choses actuel, il convenait de tenir les forces du royaume dans un état de défense respectable.

Dans les débats qui s'élevèrent contre l'adresse, en réponse au discours du roi, l'opposition ne se borna pas à blâmer la conduite du ministère envers les colonies ; elle soutint que sa maladresse finirait par entraîner l'Angleterre dans une guerre avec la France et l'Espagne, qui n'attendaient que le moment d'éclater. L'adresse passa néanmoins, et l'opposition échoua également dans une tentative de faire revoir par le parlement les actes, par lesquels les Américains s'étaient déclarés lésés. Voyant l'inutilité de leurs efforts, une partie des membres de l'opposition ne prit plus aucune part aux discussions qui concernaient les affaires d'Amérique. Cette démarche mit au jour la désunion qui régnait parmi les membres de ce parti, et donna plus de force au ministère, qui en avait déjà beaucoup.

Le 8 novembre 1776, la chambre des communes vota 45,000 matelots pour le service de l'année suivante.

Le 25 avril 1776, était née la princesse Marie.

Le 11 juillet, le capitaine Cook entreprend son troisième voyage autour du monde. Cette expédition, dans laquelle cet habile et intrépide navigateur fit, comme dans les deux précédents, des découvertes qui augmentèrent considérablement la connaissance du globe, lui fut funeste. Il fut tué, le 14 février 1779, dans l'île d'Ovahi. Cook a découvert plus de terres nouvelles, que toutes les navigateurs qui l'avaient précédé.

En Amérique, les troupes et les habitans restés à Boston furent, pendant l'hiver, réduits à une détresse extrême, par le manque de subsistances et de combustibles ; plusieurs navires qui en apportaient avaient été pris à l'entrée du port. Les Américains élevèrent des ouvrages, et dressèrent des batteries qui incommodèrent tellement les Anglais, que, le 17 mars 1776, le général Howe fut obligé d'évacuer la place. Washington y entra aussitôt. Howe se retira à Halifax, dans la nouvelle Ecosse.

Le 6 mai, Carleton attaqua Arnold, qui continuait le siège de Québec, et le força de se retirer dans un grand désordre ; ensuite, renforcé par des troupes arrivées d'Europe, il lui fit évacuer le Canada le 14 juin.

Les troupes royales avaient essuyé un échec dans la Caroline méridionale, le 27 février 1776.

La Providence, dans les îles Bahama, fut prise au mois de mars par les Américains.

Une escadre anglaise, partie de Plymouth, à la fin de 1775, sous le commandement de Parker, n'arriva sur les côtes de la Caroline méridionale, qu'en mai 1776. Elle mouilla devant Charlestown, au commencement de juin ; et, réunie à l'armée de Clinton et de Cornwallis, elle attaqua cette ville, et fut repoussée.

Le congrès, après avoir sondé les colonies sur une déclaration d'indépendance, prit cette mesure décisive, le 4 juillet. Les treize colonies abjurèrent l'obéissance au roi de la Grande-Bretagne, renoncèrent à tout lien politique avec ce pays, et déclarèrent que, comme états libres et indépendans, elles avaient tous les droits qui tiennent à cette qualité.

Le général Howe, ayant quitté Halifax avec ses troupes, était arrivé, par mer, vers la fin de juin, sur la côte du New-Jersey ; il y débarqua, le 3 juillet, près de New-York, et y fut bientôt rejoint par l'escadre de son frère, l'amiral. Celui-ci envoya, le 14 juillet, par un parlementaire, une lettre circulaire aux derniers gouverneurs de plusieurs colonies, pour leur faire connaître les pouvoirs dont il était investi, conjointement avec son frère, et les inviter à publier la proclamation qu'il leur transmettait. Elle contenait l'assurance du pardon, à quiconque rentrerait dans le devoir. Le congrès, qui reçut ces papiers par le canal de Washington, les fit insérer dans les feuilles publiques, en y ajoutant une préface en guise de commencement. Une lettre, adressée à Washington, ne fut pas reçue par celui-ci, parce que l'adresse n'énonçait pas le titre que lui avait conféré le congrès des États-Unis. Le congrès ap-

prouva sa conduite. Le 20, Washington refusa d'ouvrir une autre lettre, dont l'adresse ne portait pas la qualité de général, mais accueillit très-poliment l'officier porteur de la dépêche. Ce dernier parla des pouvoirs étendus, dont les commissaires étaient revêtus, et de leur vif désir d'effectuer un accommodement. Washington répondit que ces pouvoirs semblaient ne s'étendre qu'à accorder le pardon, mais qu'il était inutile à quiconque n'avait pas commis de crime; et que les Américains ne faisaient que défendre ce qu'ils regardaient comme leurs droits incontestables.

Le 22 août, les troupes de Howe, augmentées de celles de Chiatou et de Cornwallis, et montant à trente-cinq mille hommes, débarquèrent, sans opposition, à l'extrémité de Long-Island, en avant de New-York. Le 27, les Anglais battirent les Américains, qui perdirent beaucoup de monde. Le 29, ceux-ci traversèrent le détroit qui sépare Long-Island du continent, et emmenèrent leurs bagages et une partie de leur artillerie. Peu de jours après, le congrès, à la demande de lord Howe, lui envoya des commissaires pour conférer sur les conditions d'une réconciliation. Il fut impossible de s'entendre, même sur les bases.

Tout espoir de réconciliation évanoui, les généraux anglais voulurent profiter de leurs succès. Le 13 septembre, ils débarquèrent leurs troupes à New-York. Les Américains évacuèrent précipitamment la ville, en abandonnant leur artillerie et leurs munitions. Quelques jours après, le 20, des incendiaires mirent, à minuit, le feu à la ville, dont un tiers fut réduit en cendres.

Lord Howe tourna ensuite les Américains dans leurs positions, au nord de New-York, afin de couper les communications de Washington avec les provinces de l'Est, et de le encermer, s'il ne pouvait pas le forcer à un engagement. Washington, sentant le danger de sa situation, exécuta un mouvement, par lequel les troupes faisaient face à la ligne de marche de l'armée royale, et ayant son front couvert par la rivière de Brunx. Le passage en ayant été forcé le 28 octobre, Washington quitta son camp, le 1^{er} novembre; les Anglais l'occupèrent. Howe, voyant qu'il ne pouvait le forcer à en venir aux mains, s'occupa de déloger les Américains de leurs postes sur le North-River, vis-à-vis de New-York, et y réussit; ce qui lui ouvrit le New-Jersey, où ses troupes s'étendirent jusqu'à la Delaware.

Le 4 octobre, le congrès, loin de se laisser abattre par les échecs que ses troupes venaient d'essuyer, signa un traité d'union et de confédération perpétuelles entre les treize colonies; ce pacte réglait aussi leur gouvernement et leurs relations réciproques. Le 10 décembre, il publia une adresse au peuple, pour l'animer à la résistance. Cette mesure avait été occasionnée par la démarche de plusieurs habitants de New-York, qui, après la prise de cette ville, avaient fait leur soumission au roi de la Grande-Bretagne. Leur exemple avait ensuite été suivi par plusieurs habitants de la Pensylvanie et du New-Jersey. Philadelphie étant menacée par l'armée royale, le congrès se retira à Baltimore.

Le 11 octobre, le général Carleton avait détruit la flotte américaine, sur le lac Champlain. Les Américains évacuèrent ensuite les forts de Ticonderago et de West-Point, qu'ils détruisirent. Carleton retourna en Canada.

Le 8 décembre, Chiatou et Parker s'emparèrent de Rhode-Island, et bloquèrent l'escadre américaine, réfugiée à la Providence.

Le 13 décembre, le général américain, Lée, fut pris dans ses quartiers, le long de la Delaware. Les Anglais refusèrent de l'échanger, et le traitèrent avec rigueur. Le congrès ayant déclaré que, si l'on commettait des violences contre sa personne, il userait de représailles sur les prisonniers anglais, les choses ne furent pas poussées à l'extrémité.

Le 26 décembre, les postes anglais, dans le New-Jersey, furent surpris, à Trenton, par Washington; neuf cents Hessois mirent bas les armes. Ce succès releva le courage des Américains. Ils défèrent aussi, sur les frontières de la Virginie et de la Caroline, des corps de sauvages, que les Anglais avaient fait marcher contre eux.

Dans l'Inde, lord Pigot, qui avait rétabli dans ses états le rajah de Tanjaour, dépossédé par le nabab d'Arcat, de concert avec des troupes de la compagnie, fut en butte à la haine du conseil de Madras. Le 24 août 1776, il fut arrêté par ses officiers, et mis en prison. Le conseil du Bengale approuva cet acte de violence.

Le 6 février 1777, la chambre des communes adopta, sans opposition, un bill pour autoriser l'amirauté à délivrer

des lettres de marque, à l'effet de courir sus aux navires appartenants aux colonies de l'Amérique en état de rébellion. Il fut sanctionné le 3 mars, ainsi qu'un autre, qui autorisait le roi à faire arrêter et détenir toute personne accusée ou soupçonnée, soit du crime de haute trahison commis en Amérique ou en mer, soit du crime de piraterie. Ce bill ne passa que lorsque le ministre eût déclaré qu'il ne devait être mis à exécution qu'en Amérique.

Des débats très-vifs s'élevèrent, lorsque la chambre, formée en comité de subsides, s'occupa de plusieurs branches du service de la guerre, auxquelles il n'avait pas été pourvu. Il en fut de même, quand les ministres présentèrent, le 9 avril, un message du roi, qui exprimait ses regrets d'être obligé de demander qu'on le mit en état de payer les dettes de la liste civile, qui montoient à près de 600,000 liv. st. La somme fut pourtant accordée, et la chambre vota aussi une addition annuelle de 100,000 liv. st. au revenu de la liste civile. Quand sir Fletcher-Norton, orateur de la chambre, présenta le bill à la sanction royale, il prononça un discours, pour lequel des remerciements lui furent votés. Les amis du ministère l'attaquèrent ensuite, sur quelques phrases de ce discours: «Sire, avait-il dit au roi, vos fidèles communes vous accordent, non-seulement des subsides considérables, mais aussi une augmentation de revenu particulier, grande au-delà de tout exemple, et qui surpasse les plus fortes dépenses de votre majesté; elles l'ont fait dans la conviction intime et bien fondée, que vous emploirez sagement ce qu'elles ont donné libéralement; enfin, elles ont accordé ce don à une époque difficile et dangereuse, et lorsque le royaume gémit sous le poids de fardeaux qu'il a bien de la peine à supporter.» La conduite de sir Fletcher-Norton fut approuvée de nouveau. Le 30 mai, lord Chatam, malgré son grand âge et ses infirmités, vint à la chambre haute, et proposa de supplier le roi, par une adresse, de mettre un terme aux hostilités avec les colonies de l'Amérique, en faisant droit à leurs griefs accumulés, seule base de conduite juste et solide. Il insista sur la nécessité urgente d'adopter un plan efficace de réconciliation, parce qu'il était certain que, si cette malheureuse guerre continuait, un traité entre la France et l'Amérique ne tarderait pas à être signé. «L'Amérique», s'écria-t-il, «combat la Grande-Bretagne; la France est sa batterie masquée, qui s'ouvrira sur ce pays, aussitôt qu'elle s'apercevra que nous sommes assez affaiblis et qu'elle se trouvera suffisamment préparée.» Les ministres méritèrent l'existence de ce danger; la proposition fut rejetée. Le 6 juin, le roi prorogea le parlement, qu'il remercia de son empressement à fournir les subsides.

Malgré la partialité que la France montrait pour les Américains, la paix ne fut pas troublée en Europe. Les corsaires américains continuèrent à désoler le commerce anglais à un tel point, que les navires marchands, qui faisaient la navigation entre l'Angleterre et l'Irlande, ne pouvaient plus mettre en mer que sous la protection d'un convoi. Mais les négociants anglais, obligés d'expédier leurs marchandises par des navires étrangers, ne souffraient pas autant de cet état de choses que les armateurs.

Les nouvelles reçues d'Amérique, jusques vers l'automne, annonçant des succès, les ministres s'applaudirent du résultat des mesures qu'ils avaient prises; ils retardèrent même l'ouverture de la session du parlement, afin d'avoir à annoncer une victoire décisive. Cependant les dépêches qu'ils recevaient commençaient à être moins favorables. Enfin la rentrée eut lieu, le 20 novembre. Le roi, après avoir dit que de gros subsides seraient nécessaires pour l'année suivante, entra autres pour pourvoir à l'augmentation des forces navales, exigée par les armements qui se continuaient dans les ports de France et d'Espagne, annonça sa ferme résolution de poursuivre les mesures qui avaient déjà été prises pour le rétablissement de la subordination constitutionnelle, qu'il était décidé à maintenir dans toute l'étendue de ses états.

Le 26 novembre, soixante mille matelots furent accordés. Le bill relatif à la suspension de l'*habeas corpus*, fut renouvelé pour un tems limité. Le 3 décembre, la nouvelle des revers essuyés en Amérique, frappa les ministres de surprise et de terreur, et donna une nouvelle force aux sarcasmes de la minorité. La conduite du ministère fut attaquée avec un redoublement d'animosité; on lui reprocha, surtout, l'emploi des sauvages de l'Amérique contre les habitants des colonies. Le comte de Chatam demanda vainement une enquête sur cette mesure, qu'il qualifia d'infâme. Cette

proposition échoua, comme celle que Fox avait faite de prendre en considération l'état de la nation.

Le 23 novembre, les ministres avaient obtenu que l'impôt territorial serait porté de trois à quatre schellings par livres; le 4 décembre, la chambre vota un subside de 682,816 livres. Le 11 décembre, le parlement s'ajourna pour six semaines, malgré les efforts redoublés de l'opposition.

Le 3 novembre était née la princesse Sophie.

En Amérique, après l'échec éprouvé par les troupes hessoises, lord Cornwallis, ayant réuni ses troupes, marcha contre Washington. Le 2 janvier 1777, les deux armées se canonèrent à Trenton. Pendant la nuit, Washington se porta sur Princetown, où se trouvaient plusieurs corps anglais; ils se replièrent avec perte. Cornwallis quitta ensuite les bords de la Delaware, et resta en cantonnement à Brunswick et à Amboy, où il était fort à l'étroit. On s'observa pendant les printems et l'été. Howe ni Cornwallis ne purent amener Washington à une bataille rangée. Le 23 juillet, Howe fit embarquer une partie de l'armée; et, après avoir pris des renforts à Rhode-Island, il débarqua ses troupes, le 25 août, au fond de la baie de Chesapeake, et s'avança le 3 septembre sur Philadelphie. Washington quitta le New-Jersey, pour défendre cette ville; mais, après quelques escarmouches, il reprit son ancienne position. Le 11, les Américains furent battus sur les bords de la Brandyvine, avec une perte considérable, et reculèrent jusqu'à Chester et ensuite à Philadelphie. Ils évacuèrent cette ville le 26; Cornwallis y entra le lendemain. Le corps principal des Anglais, posté à Germantown, fut attaqué par surprise, le 4 octobre. Il repoussa les assaillants; l'affaire fut meurtrière.

Lord Howe, instruit de la prise de Philadelphie, s'occupait de faire sortir la flotte et les transports de la Chesapeake, pour porter à l'armée de terre tous les secours dont elle avait besoin. Tous les forts américains, le long de la Delaware, furent détruits, le 15 novembre. Cependant Washington, ayant reçu des troupes fraîches, vint camper à White-Marsh, à quatorze milles de Philadelphie. Le général Howe, n'ayant pu l'engager à une bataille, retraits dans Philadelphie, le 8 décembre; et Washington porta son camp un peu plus loin, à Valley-Forge, sur la Skuylkill.

Le général Burgoyne, parti du Canada, pour pénétrer dans les colonies, par le nord de New-York, campa, le 21 juin, sur le bord occidental du lac Champlain, avec sept mille deux cents hommes de troupes anglaises et allemandes, un corps d'artillerie, et des milices du Canada; il devait être secondé par un détachement de plus de neuf cents hommes, qui agissait sur sa droite. Il publia un manifeste propre à inspirer la terreur aux colons; puis s'avança vers le fort de Ticonderago, que les Américains évacuèrent le 5 juillet; leur arrière-garde fut poursuivie le 6, et mise en déroute; ils perdirent beaucoup de monde et leurs bagages; ils abandonnèrent aussi le fort Edouard, sur le Hudson. Les difficultés que Burgoyne rencontra, l'empêchèrent d'arriver, avant la fin de juillet, sur les bords du Hudson-River. Les Américains s'étaient retirés sur Saratoga. D'abord découragés, ils ne montrèrent cependant aucune disposition à se soumettre; ensuite ils s'occupèrent, avec la plus grande activité, à rassembler les troupes pour arrêter les progrès des Anglais. Les cruautés commises par les sauvages, excitaient chacun à s'armer pour sa défense personnelle. Les Anglais, campés à Saratoga, souffraient de la disette. Ils firent plusieurs tentatives pour enlever les magasins des Américains; elles échouèrent. Une armée américaine, commandée par Gates, s'avancait; le 19 septembre, Burgoyne vint l'attaquer à Stil-Water; la perte fut égale des deux côtés; chacun reprit ses positions; l'armée anglaise diminuait chaque jour, elle manquait de vivres; le 8 octobre, elle éprouva une défaite; le 17, Burgoyne fut obligé de signer une capitulation avec le général Gates. Ses troupes, au nombre de cinq mille sept cents hommes, après avoir déposé leurs armes, pouvaient aller s'embarquer à Boston, pour retourner en Europe, mais à condition de ne pas servir de toute la guerre contre les Américains.

Gates, dont la conduite mérita des éloges, même de la part de ses ennemis, descendit ensuite le long du Hudson, où les Anglais, conduits par Clinton, avaient pris deux forts et une grande quantité d'artillerie et de munitions. Leur escadrière, sous les ordres de Wallace et de Vaughan, avait remonté le fleuve jusqu'à Esopus; cette ville fut réduite en

cedres. Gates écrivit à ce sujet une lettre pleine de reproches aux généraux anglais, qui se retirèrent à New-York, quand ils le virent approcher. Telle fut l'issue malheureuse de la campagne dans le nord, qui avait d'abord fait concevoir de si vives espérances. Ces désastres, comme on la vu plus haut, donnèrent lieu à l'opposition de ceuser amèrement les plans des ministres.

Dans l'Inde, lord Pigot mourut le 11 mai, dans sa prison à Madras. La compagnie avait décidé de le rappeler avec ses partisans et ses antagonistes; car la conduite de ceux-ci avait été l'objet d'une enquête sérieuse; mais on avait trouvé aussi, que celle de Pigot avait été extrêmement imprudente et impolitique.

En 1778, la perte de l'armée de Burgoyne fit songer le gouvernement à lever de nouvelles troupes; mais les ministres n'osèrent en faire la demande au parlement, parce que les derniers désastres et le peu d'espoir qui restait d'améliorer l'état des choses par la force, leur étaient les moyens de se présenter avec avantage dans la discussion. La longue durée de l'ajournement, et la précipitation avec laquelle il avait été proposé, prouvaient que le ministère ne se souciait guères de voir les affaires de l'Amérique, devenir l'objet des débats des deux chambres, jusqu'à ce qu'il fut en état d'offrir un aperçu de sa force et des moyens de continuer la guerre, plus satisfaisant que celui qu'on avait sous les yeux.

Ces conjonctures lui firent naître l'idée de mettre à l'épreuve le zèle du parti, qui, dès le principe, avait soutenu avec chaleur le plan des mesures coercitives contre les colonies. Il s'agissait d'offrir au gouvernement des troupes levées volontairement par souscription. Les grandes villes commerçantes de Manchester et de Liverpool, soit de leur propre mouvement, soit par l'effet d'insinuations détournées, donnèrent les premières cet exemple d'attachement au roi. Leur proposition fut acceptée avec reconnaissance; les amis du ministère s'évertuèrent partout, pour y faire adopter des mesures semblables. Les ministres souhaitaient vivement que la cité de Londres suivit le mouvement. Le conseil général rejeta la proposition, qui avait déjà été adoptée dans le conseil des aldermens. L'esprit qui régnait dans la cité se manifesta encore mieux par la proposition d'une adresse au roi, pour le prier de vouloir bien faire offrir aux Américains des conditions de nature à mettre un terme à la guerre calamiteuse qui affligait le royaume. Une tentative du même genre échoua pareillement à Bristol; mais les capitalistes des deux villes, ouvrirent des souscriptions pour lever des soldats, « que le roi employerait ensuite, de telle manière qu'il jugerait convenable » : expressions, qui, par la suite, donnèrent lieu à de longues discussions. Le projet des souscriptions fut accueilli en Ecosse. Le gouvernement tira moins d'avantage de l'argent qui fut versé dans ses coffres, que de l'occasion qu'il trouva de réveiller le désir de soumettre les colonies, désir que les derniers événements avaient singulièrement ralenti.

La satisfaction que le ministère ressentit de ces témoignages d'approbation donnés à sa conduite, se déploya à la rentrée du parlement. Le 22 janvier 1778, sir P. J. Clerke proposa une adresse, pour demander que les détails relatifs aux troupes levées durant l'ajournement fussent mis sous les yeux de la chambre. La demande fut adoptée; et lord North saisit cette occasion de se féliciter au nom de ses collègues, de ce concours universel pour approuver les plans du ministère. Cependant l'opposition appela le projet illégal et inconstitutionnel. Les débats furent violents, lorsqu'en comité de subsides, il fut question, le 4 février, de voter les sommes nécessaires pour l'habillement des nouvelles troupes.

Le 17 février, lord North causa une surprise générale par un discours, dans lequel il déclara que la paix avait toujours été le guide et le but de sa conduite; que, dans son opinion, les impôts mis sur les Américains ne pouvaient jamais produire un revenu important; enfin qu'il n'avait jamais proposé d'en asséoir aucun, mais qu'il les avait malheureusement trouvés établis à son entrée au ministère. Il justifia les lois de rigueur comme nécessaires dans les conjonctures où elles avaient été rendues, quoiqu'elles eussent produit des effets qu'il n'avait ni prévus ni pu attendre. Il rappela les mesures de conciliation qu'il avait proposées, avant que l'épée fût tirée; attribua leur mauvais succès à une fatalité qui avait obscurci la chose la plus claire; et finit par témoigner combien l'issue malheureuse de la guerre avait déçu ses espérances; il demanda, en conséquence, la per-

mission de présenter un bill, qui déclarerait les sentiments du parlement de la Grande-Bretagne, sur l'exercice du droit d'imposer les colonies; et un autre, qui autoriserait le roi à nommer des commissaires revêtus de pouvoirs suffisants pour traiter, délibérer et convenir des moyens d'apaiser les troubles existants en Amérique. Le ministre ajouta que les commissaires auraient la faculté de traiter avec le congrès comme avec une autorité légale, de suspendre le pouvoir des lois prohibitives, d'ordonner des armistices, d'accorder des amnisties, de rétablir l'ancienne forme de gouvernement où et quand cela serait nécessaire, et de nommer les gouverneurs, les conseils, les juges dans les colonies où ces choix appartiennent au roi.

Le discours de lord North, écouté avec l'attention la plus profonde, produisit l'étonnement, l'abattement, la crainte dans toute l'assemblée. Ses propositions excitèrent un vif mécontentement chez tous les membres qui avaient soutenu le plus vigoureusement le principe de la souveraineté de la métropole, et la prérogative royale. Quelques députés des provinces, surtout, se plaignirent avec aigreur d'avoir été trompés sur le motif de la guerre, si ce motif n'avait pas été l'assiette des impôts sur les colonies. L'opposition, au contraire, donna son approbation aux projets du ministre; mais elle censura sévèrement une guerre qui était évidemment inutile, puisqu'il paraissait que jamais l'on n'en avait bien compris l'objet, auquel aujourd'hui l'on renonçait entièrement. Les deux bills furent sanctionnés le 11 mars, ainsi que deux autres, dont l'un révoquait l'impôt sur le thé importé en Amérique, et l'autre, l'acte relatif au gouvernement de Massachusetts.

Ces mesures étaient trop tardives; les colonies d'Amérique étaient déjà reconnues, par une puissance de l'Europe, comme états indépendants.

Le 17 mars 1778, lord North présenta, à la chambre des communes, un message du roi, qui accompagnait une notification de l'ambassadeur de France, du 13, relative au traité d'alliance défensive, signé à Paris, le 6 février précédent, entre son souverain et les Etats-Unis de l'Amérique. Le roi annonçait que, comptant sur le secours de son peuple, il était déterminé à employer, s'il le fallait, toutes les forces et les ressources de son royaume, pour repousser les attaques de ses ennemis, et soutenir la puissance et l'honneur de son pays.

Lord North informa la chambre que l'ambassadeur d'Angleterre avait reçu l'ordre de quitter Paris, et proposa une adresse pour témoigner au roi l'indignation causée par la conduite de la France, et assurer le monarque de l'empressement de son peuple à supporter, avec joie, les charges extraordinaires qu'exigerait le soin de venger l'honneur de sa couronne, et de protéger les droits et les intérêts de ses royaumes. Un amendement, consistant à insérer dans l'adresse la demande du renvoi des ministres, comme n'ayant conseillé que des mesures désastreuses, excita un orage violent contre le ministère. On l'accusa d'incapacité et de négligence, pour n'avoir eu connaissance des desseins du cabinet de Versailles, que lorsqu'ils étaient déjà effectués, ou s'il les avait connus, pour n'avoir rien fait qui pût en paralyser l'effet. L'amendement fut rejeté. Il en fut de même dans la chambre des pairs.

Le 20, l'ambassadeur de France partit de Londres, d'après les ordres de sa cour. L'embargo ayant été mis en France sur tous les navires anglais; une mesure semblable eut lieu, le 27, en Angleterre, pour les navires français.

La guerre avec les colonies de l'Amérique avait porté un coup fatal au commerce de l'Irlande. Ce royaume ne pouvait plus faire face à ses dépenses; ses habitants allaient être réduits au désespoir. Les ministres songèrent enfin à mettre un terme à cet état de malaise. En conséquence, le 2 avril, la chambre des communes adopta la proposition de lever les restrictions qui gênaient le commerce de l'Irlande, et de lui accorder la faculté; 1°. d'expédier directement aux colonies et autres établissements de la Grande-Bretagne; 2°. d'importer chez elle les produits de ces pays; 3°. d'exporter le verre de ses manufactures, excepté dans la Grande-Bretagne; 4°. d'exporter le produit de ses manufactures de fil, de coton, de toiles à voiles, et de cordages dans la Grande-Bretagne.

Ces facilités alarmèrent le commerce anglais à un tel point, qu'à la seconde lecture des bills, le 6 mai, on proposa de les ajourner à trois mois. Mais, grâce au zèle de Burke, cette motion fut rejetée. Cependant une partie des avantages proposés pour l'Irlande, finit par être mise momentanément

de côté, et elle n'obtint qu'une plus grande extension donnée à son commerce de toiles, et de nouveaux débouchés à son industrie, en Afrique et dans les Antilles.

Le 8 avril, la chambre des communes autorisa le roi à assurer sur le revenu annuel de la couronne, une rente viagère de 60,000 livres, pour les six fils puînés de Sa Majesté, 30,000 pour les cinq jeunes princesses, 12,000 pour le fils et la fille du duc de Gloucester. Ces dispositions ne devaient avoir lieu qu'après la mort du roi dans le premier cas, ou après celle de son frère dans le second.

Le 13, un bill tendant à interdire à tout membre de la chambre la faculté d'avoir un intérêt dans les marchés passés avec le gouvernement, fut d'abord adopté; mais, le 1^{er} mai, lorsqu'il fut question de le discuter en comité, il fut rejeté par une majorité de deux voix.

Le 7 avril, la chambre des pairs étant formée en comité d'enquêtes sur l'état de la nation, le duc de Richmond avait proposé une longue adresse au roi, dans laquelle il était question de la nécessité de reconnaître l'indépendance des colonies. Le comte de Chatam, qui, malgré sa faiblesse extrême, était venu à la chambre, exprima en termes énergiques l'indignation que lui causait l'idée seule d'un démembrement de l'empire. Le duc lui répondit avec la plus grande politesse; lord Chatam, en essayant de se lever une seconde fois, eut une crise qui le fit tomber à la renverse. On l'emporta hors de la chambre, qui s'ajourna sur-le-champ; il mourut le 11 mai. Il fut enterré aux frais de la nation, qui paya aussi ses dettes, et attacha au comté de Chatam une annuité de 4000 livres, prise sur la liste civile.

Le 14 mai, sir George Saville propose un bill, qui révoque les peines et incapacités portées contre les catholiques, par un acte passé sous Guillaume III. Le bill passa sans difficulté, et fut converti en loi.

Le 1^{er} juin, lord Thurlow fut nommé chancelier, à la place de lord Bathurst. Le 3 juin, le parlement fut prorogé.

Au printemps de la même année, 1778, la milice avait été mise sur le pied de guerre; l'on forma plusieurs camps. Le 13 juin, l'amiral Keppel met en mer avec vingt vaisseaux de ligne. Le 17, on s'empara de la frégate française la *Licorne*; la *Belle-Poule*, sa conserve, commandée par le brave la Clochetterie, après un combat acharné, gagne la côte de France. Le 27, Keppel rentre à Portsmouth pour se renforcer; l'arrivée des convois venus des Antilles et du levant lui procure des matelots; il sort de nouveau, le 9 juillet, avec vingt-quatre vaisseaux de ligne; six autres le rejoignent bientôt; le 23, il se trouve en présence de l'escadre française, commandée par le comte d'Orvilliers, et forte de trente-deux vaisseaux. Le 27, les deux flottes combattent, à la hauteur d'Ouessant, sans résultat décisif; ce qui cause un grand mécontentement en Angleterre.

Le 25 novembre, le roi ouvrit la session par un discours rempli de plaintes amères contre la France, qui, sans aucune provocation, avait commencé les hostilités. Il exprima ensuite ses regrets de ce que les mesures de conciliation avaient échoué en Amérique.

Le 2 décembre, la chambre vota soixante-dix mille matelots. Dans les débats, il fut question du combat naval du 27 juillet. Keppel se plaignit de la conduite de sir Hugh Palliser, dans cette journée; Palliser déclara que, pour laver l'injure faite à son honneur, il avait déjà obtenu de l'amirauté, qu'un conseil de guerre jugât l'amiral Keppel. Celui-ci, à qui la chambre témoigna le plus vif intérêt, remercia Dieu d'être l'accusé et non l'accusateur, puis quitta la chambre. Le 16, un bill autorisa l'amirauté à faire tenir à terre le conseil de guerre, à cause de la mauvaise santé de Keppel.

En Amérique, les événements de la guerre, au printemps, furent insignifiants, quoique désastreux. Le congrès suspendit le départ de l'armée de Burgoyne pour l'Angleterre, jusqu'à ce que les ratifications de la convention en fussent revenues.

Le 2 mai 1778, le congrès, qui siégeait à York-Town, reçut la copie du traité conclu avec la France. Il le fit aussitôt publier. La joie des Américains éclata de la manière la plus vive; leur courage s'exalta.

Le 8, Clinton prit le commandement de l'armée de Howe, qui retourna en Angleterre. Au commencement de juin, le comte de Carlisle, M. Eden, et le gouverneur Johnstone, commissaires nommés pour effectuer la réconciliation des colonies, arrivèrent à Philadelphie; Clinton leur était adjoint. Les propositions qu'ils apportaient étaient déjà connues. Elles avaient été traitées de menées insi-

dieuses pour rompre l'union ; le congrès les avait fait imprimer dans les gazettes. Les commissaires furent obligés de faire parvenir, au président du congrès, par les voies ordinaires, une copie de leur commission et d'autres papiers. Les concessions offertes aux Américains étaient si considérables, qu'à une époque antérieure, elles auraient certainement été acceptées ; mais, après de longs débats, le président répondit, le 17 juin, que les actes du parlement, et les autres pièces qu'il avait reçues, souposaient le peuple des Etats-Unis sujet du roi de la Grande-Bretagne, ce qui ne pouvait nullement s'admettre. Il ajoutait, que le congrès était prêt à conclure un traité de paix et de commerce avec l'Angleterre, pourvu qu'il ne fût pas incompatible avec les traités déjà existants ; mais que la seule preuve que cette puissance pût donner de la sincérité de ses desirs à cet égard, était de reconnaître formellement l'indépendance des Etats-Unis, ou de retirer ses flottes et ses armées.

Les Anglais avaient déjà pris la résolution d'évacuer Philadelphie ; elle fut mise à exécution le 18. Ils se dirigèrent sur Sandy-Hook. Arrivés à Free-Hold, le 28 juin, ils y furent surpris par des détachements américains. Leur perte fut peu considérable ; ils arrivèrent, le 30, à Sandy Hook, où lord Hood avait mouillé la veille, venant de la Delaware. Une partie de l'armée fut transportée sans accident à New-York.

Le 11 juillet, l'escadre française, commandée par le comte d'Estaing, parut devant Sandy-Hook ; elle mouilla en dehors de la pointe, et y resta huit jours à l'ancre. Le 22, elle fit voile pour Rhode-Island ; cela fut très-heureux pour les vaisseaux de l'escadre de lord Byron ; endommagés et dispersés par les tempêtes, ils arrivaient les uns après les autres, ce qui les aurait rendus une proie facile pour l'ennemi.

Le projet des Français, à Rhode-Island, était d'attaquer, par mer, la flotte anglaise, pendant que les Américains se porteraient, par terre, sur leur armée. D'Estaing, arrivé le 10 août, mouilla à peu de distance de New-Port, puis entra dans le port. Les Anglais brûlèrent quatre frégates, et en coulèrent deux autres, pour qu'elles ne fussent pas prises. Howe, informé du danger de Rhode-Island, y était arrivé le 9 août, avec des renforts. L'escadre de d'Estaing sortit. On allait combattre, quand une tempête affreuse sépara les deux flottes. Les Français allèrent se réparer à Boston ; Howe y suivit le 30 août, mais ne trouva pas le moyen de les attaquer ; il retourna ensuite à Rhode-Island, où la tentative des Américains, par terre, avait échoué ; puis il revint à New-York, se démit du commandement, et partit pour l'Angleterre.

Le 7 septembre, l'île de la Dominique fut prise par le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique.

L'amiral Montague s'empara, le 24 du même mois, des îles de Saint-Pierre et Miquelon.

Le 3 octobre, les commissaires, avant de quitter l'Amérique, publièrent un manifeste rempli de menaces. Cette proclamation fut naitre une contre-déclaration du congrès, qui annonçait des représailles terribles, si les menaces s'effectuaient.

Le 27 novembre, les Anglais prirent Savannah.

Le commodore Hotham partit de Sandy-Hook, et, réuni à l'amiral Barrington, en station à la Barbade, se porta sur Sainte-Lucie. Le 12 décembre, les troupes s'étaient emparées de la plupart des postes de l'île, lorsque l'escadre de d'Estaing parut. Il échoua dans la tentative de déloger les Anglais.

Dans l'Inde, Pondichéry fut pris par les Anglais, le 16 octobre 1778. Ils s'emparèrent aussi de tous les comptoirs français.

Le procès de l'amiral Keppel, qui commença le 9 janvier 1779, à Portsmouth, fixa singulièrement l'attention du public. Le 11 février, l'amiral fut acquitté de la manière la plus honorable. Les deux chambres lui votèrent des remerciements. La haine du peuple se manifesta violemment contre ses adversaires. Palliser donna sa démission de membre du parlement, et de toutes les places qu'il occupait.

Un bill exempta les dissidents des amendes, auxquelles les lois les assujétissaient.

Pendant toute la session, le ministère eut beaucoup de peine à se défendre contre les attaques de l'opposition, qui demandait fréquemment des enquêtes sur la manière dont la guerre avait été conduite, et proposait des adresses au roi, pour le supplier de changer ses ministres.

Tandis que les partis étaient ainsi constamment en présence, un événement vint ajouter aux embarras dans lesquels la nation était plongée. Le 16 juin, l'ambassadeur d'Espagne, à Londres, présenta un manifeste équivalant à une déclaration de guerre, et annonça son départ immédiat. Cette pièce fut communiquée, le lendemain, aux deux chambres, par un message du roi. Lord North proposa de lever la milice. Le parlement fut ajourné, le 3 juillet.

Des fanatiques écossais, aigris par les mesures de douceur, que le parlement avait prises envers les catholiques, formèrent des associations pour combattre l'esprit de tolérance. Des écrits incendiaires excitèrent la populace d'Edinburgh, qui, le 2 février, pilla et brûla une maison occupée par un prêtre catholique, et commit beaucoup d'autres dégâts. Ces désordres durèrent plusieurs jours, sans que les magistrats prissent un parti efficace pour les arrêter. La maison du célèbre historien Robertson et de quelques autres personnes, regardées comme ayant favorisé le bill, furent aussi attaquées, mais sans autres dommages que des vitres cassées. Des dragons furent alors appelés pour préserver la ville de tout tumulte ; la tranquillité ne fut entièrement rétablie, que lorsque le lord prévôt eut publié une proclamation, dans laquelle il prit sur lui d'assurer les gens bien intentionnés, que les dispositions pénales contre les catholiques ne seraient pas revuées. Des troubles eurent lieu aussi dans d'autres villes d'Écosse.

À la fin de janvier 1779, les Français s'emparèrent du Sénégal et des comptoirs anglais dans la Gambie. Peu de temps après, les Anglais prirent Gorée.

Le 1^{er} mai, les Français font une tentative contre l'île de Jersey ; elle échoue.

Au mois de juin, les Espagnols commencèrent le siège de Gibraltar.

Les flottes combinées de France et d'Espagne, se montrent, pendant le mois d'août, devant l'extrémité méridionale de l'Angleterre ; elles poursuivent l'escadre de sir Charles Hardy jusques vis-à-vis Plymouth ; l'approche de l'équinoxe, le grand nombre de malades, le mauvais état de beaucoup de vaisseaux, les forcent à se retirer. Leur départ fit cesser les craintes qu'elles avaient causées en Angleterre. On s'y était attendu à une tentative de descente de la part des ennemis, et l'on avait pris toutes les mesures nécessaires, soit pour les repousser, soit pour les priver des ressources qu'ils auraient espéré de trouver à leur débarquement.

Au mois de novembre, le comte Bathurst fut nommé président du conseil, lord Stormont secrétaire d'état des provinces du Nord, le comte de Hillsborough des provinces du Sud.

Le 25, le parlement s'ouvrit ; les ministres furent vivement attaqués sur l'état de danger, dans lequel le royaume se trouvait ; on leur reprocha aussi les symptômes de mécontentement qui s'étaient manifestés en Irlande. Le 13 décembre, lord North proposa, 1^o. de révoquer les lois qui interdisaient à l'Irlande l'exportation de ses lainages dans les divers pays de l'Europe ; 2^o. de lever les restrictions qui gênaient le commerce du verre, en Irlande ; 3^o. d'accorder à ce royaume la faculté de commercer directement avec les établissements anglais d'Amérique et d'Afrique. Ces propositions, adoptées sans opposition, furent converties en loi, le 23 décembre.

Le 23 février 1779, naquit le prince Octavus.

En Irlande, l'opposition des manufacturiers anglais à la levée des restrictions imposées au commerce de ce royaume, donna lieu à une assemblée qui se tint à Dublin, le 16 avril. On y résolut de ne pas faire usage des marchandises ou des productions de l'Angleterre, qu'il était possible de fabriquer ou d'obtenir en Irlande. Plus tard, les Irlandais, prenant pour prétexte la négligence du ministère anglais, qui laissait leur pays sans défense, formèrent des associations pour lever des corps de volontaires. Le ministère, qui ne put voir sans une certaine inquiétude un état de choses qui semblait ravir l'Irlande à son autorité, essaya de se rendre maître de cette force nouvellement créée. Ses tentatives ayant échoué, il eut l'air de concourir à un plan qu'il était hors de son pouvoir de renverser, et fournit des armes aux volontaires. La nation irlandaise, qui sentait sa force, commença à examiner ses droits. Elle résolut de demander une liberté de commerce absolue. Le parlement, qui s'assembla le 12 octobre, déclara, dans son adresse au roi, que cette concession pouvait, seule, sauver le pays de sa ruine ; et afin que ses démarches ultérieures

ne fussent pas entravées par un ajournement, elle ne vota de subsides que pour six mois.

En Amérique, Clinton s'empara, en juin, des forts Verplanks-Neck et Stoney-Point sur le Hudson-River; les Américains reprirent ce dernier fort le 15 juillet, puis le détruisirent.

Les Français prirent, au mois de juin, l'île de Saint-Vincent; ils furent aidés par les Caraïbes, mécontents des planteurs anglais. Le 2 juillet, ils font la conquête de la Grenade. Byron, arrivé au secours de cette île avec son escadre, a du désavantage dans le combat qu'il livre à d'Estaing, le 6; il retourne à Sainte-Lucie.

Au mois d'août, les établissements anglais, sur le Mississippi, sont pris par les Espagnols.

Le 9 octobre, d'Estaing, qui attaqua Savannah, conjointement avec les Américains, est repoussé par le général Prévost.

Le 16 octobre, les Anglais prennent le fort d'Omoa, dans la baie de Honduras. Diverses expéditions détruisirent des magasins et des bâtiments américains, dans la baie de Chesapeake, en mai; et une flotte américaine, à Penobscot, au mois de juillet.

Les événements de la guerre, généralement peu favorables aux armes anglaises, la situation alarmante de la nation, la vivacité des plaintes qui s'élevaient contre le ministère, et qui étaient plus souvent réfutées par la majorité des votes, dans la chambre des communes, que par des arguments solides, toutes ces causes avaient répandu, dans le royaume, un esprit de mécontentement, qui se manifesta, au commencement de l'année 1780, par de nombreuses assemblées de comités. Ces réunions agitèrent et échauffèrent encore plus les esprits; on s'occupa, non-seulement du redressement des griefs, mais aussi de la réforme du parlement, et l'on en vint à penser, qu'à moins d'en abrégier la durée, et d'obtenir une représentation plus égale, on ne pouvait pas espérer de remèdes aux maux du présent, et une garantie contre leur retour.

Le comté d'York donna l'exemple, qui fut suivi par beaucoup d'autres, et un grand nombre de villes. Dans quelques endroits, on forma des associations, et on nomma des comités, pour s'occuper des projets de réforme. Cette mesure fut rejetée ou désapprouvée ailleurs, comme ayant une tendance dangereuse; et l'on cita l'Amérique et l'Irlande pour exemples. La chambre reçut aussi une pétition de la Jamaïque, qui se plaignait, en termes énergiques, de la négligence des ministres à pourvoir à la sûreté de cette île importante.

Des propositions, pour réformer les dépenses de diverses branches du gouvernement, occupèrent la chambre des communes pendant les mois de février et de mars. Burke, auteur des projets de réforme, brilla, surtout, dans cette discussion; mais tous les plans d'économie échouèrent. Le bill relatif aux membres du parlement, intéressés dans les fournitures faites au gouvernement, fut présenté de nouveau; les communes l'adoptèrent, les pairs le rejetèrent.

Le 28 avril, après que le bill de réforme de M. Burke eût été repoussé, lord North en fit passer un, pour nommer une commission des comptes: les membres du parlement en étaient exclus. L'on continuait à s'occuper, avec chaleur, des moyens de réduire ou de mieux régler les dépenses de l'état, lorsqu'un événement, qui se préparait depuis longtemps, mais auquel on n'avait pas fait grande attention, éclata avec une violence, qui fit perdre de vue tous les plans sur lesquels les yeux du public étaient fixés.

Lord Georges Gordon, frère du duc de ce nom, placé à la tête de l'association formée en Ecosse, contre l'adoucissement aux lois pénales relatives aux Catholiques, fut aussi nommé président d'une association semblable, qui avait pris naissance à Londres, sous le nom de Société Protestante. Lord North avait refusé de présenter au parlement une pétition de cette société contre la loi favorable aux Catholiques. Pendant la session, Gordon, qui était membre de la chambre des communes, interrompait souvent les discussions, pour parler de la religion, et exposer les dangers que le papisme faisait courir à l'état. Il se vantait d'être le chef de cent vingt mille Ecossois, vaillants, qui sauraient bien trouver un remède à leurs griefs, s'ils ne pouvaient en obtenir autrement la réparation. On riait de lui, parce que son langage n'était pas moins bizarre que sa mise et ses manières. Peut-être la chambre poussa-t-elle l'indifférence trop loin. Le 29 mai, Gordon présida la société protestante, prononça un discours incendiaire pour convaincre ses audi-

teurs des rapides progrès du papisme en Angleterre, et fit proposer à l'association de se rendre, en masse, à la chambre des communes, le vendredi suivant, avec une pétition qu'il promit de présenter, pourvu qu'il fût suivi au moins de vingt mille personnes; puis il indiqua l'ordre de la marche, invitant tous ceux qui feraient partie du rassemblement à porter une cocarde bleue. Comme si ce n'eût pas été assez pour exciter l'attention du gouvernement, Gordon avertit la chambre, le mardi 30, que le vendredi suivant la pétition serait présentée, et que tous les membres de l'association se réuniraient à Saint-Georges-Field, pour aller ensuite à la chambre.

Ces avis auraient dû sérieusement alarmer le gouvernement; il paraît, toutefois, qu'il n'en fut rien; ce qui fournit, plus tard, sujet à l'opposition d'accuser le ministère d'avoir en quelque sorte encouragé le rassemblement de ces fanatiques, afin de discréditer les associations qui avaient en vue des objets plus sérieux, et de rendre odieuse et méprisable toute intervention des particuliers dans les affaires publiques.

Le vendredi, 2 juin, une foule immense, que l'on a évaluée à 100,000 hommes, partit du lieu du rendez-vous et s'achemina vers le parlement, où elle arriva vers deux heures. Un énorme rouleau de parchemin, qu'un homme avait bien de la peine à porter, contenait la pétition. Ces fanatiques se bornèrent d'abord à forcer les membres du parlement, à mesurer qu'ils arrivaient, de crier *Pas de papisme*, et de prendre une cocarde bleue. Quelques-uns les obligeaient, dit-on, de jurer qu'ils contribueraient de tout leur pouvoir à la révocation de la loi, qu'ils nommaient l'acte du papisme. Mais, quand ils virent l'archevêque d'York, ainsi que d'autres prélats, des pairs et des membres des communes, attachés au ministère, ou regardés comme ayant favorisé le bill odieux, leur fureur ne connut plus de bornes, et ils se permirent des outrages et des violences contre tous ces personnages. Deux fois ils essayèrent d'enfoncer les portes du parlement; mais ils furent repoussés par la fermeté et la résolution des huissiers et de quelques autres personnes.

Au milieu de cette scène tumultueuse, l'auteur de la sédition, ayant obtenu la permission de présenter la pétition, demanda qu'elle fût aussitôt prise en considération. Cette proposition occasionna quelques débats; les mutins occupaient le vestibule, de sorte que la chambre resta bloquée pendant plusieurs heures avant de pouvoir voter. Cependant Gordon sortait de temps en temps, et du haut de l'escalier informait la foule de ce qui se passait. Enfin l'arrivée de magistrats et d'un détachement de la garde rendit la liberté à la chambre, et la proposition de Gordon fut rejetée par cent quatre-vingt-douze voix contre six. La chambre s'ajourna au 6.

On a beaucoup blâmé la chambre des communes de n'avoir pas, lorsque la garde arriva, fait arrêter et mener à la tour, l'auteur d'un tumulte si honteux et si dangereux pour elle; et l'on a dit que cette mesure aurait probablement prévenu les scènes qui en firent la suite. Mais ce moyen aurait-il réussi sur une foule de mutins exaltés par le fanatisme religieux?

Avant que la chambre levât sa séance, plusieurs troupes de mutins se portèrent sur deux chapelles d'ambassadeurs étrangers, qu'elles détruisirent. La populace commut ces excès, sans rencontrer d'opposition; mais la garde arriva, et treize mutins furent arrêtés. Le samedi, le tumulte paraissait à peu près apaisé; ce ne fut que pour recommencer avec plus de violence, le dimanche 4, après midi. Plusieurs chapelles et maisons de catholiques furent pillées et démolies. Le lundi 5, les mêmes excès se renouvelèrent, et la maison de sir Georges Saville, auteur du bill, fut ravagée par les bandits.

Le mardi 6, des troupes entourèrent le parlement; la chambre des pairs avait, la veille, résolu de présenter une adresse au roi, pour le supplier de faire poursuivre les auteurs et fauteurs des troubles. Deux cents membres de la chambre des communes eurent le courage de se rendre à leur poste, au milieu de la foule qui remplissait les rues. Elle prit des résolutions semblables à celles des pairs, et une autre pour que les dommages causés aux ambassadeurs étrangers leur fussent remboursés. Quelques pairs se réunirent aussi; mais, ayant considéré qu'il était peu convenable de délibérer sur les affaires publiques, dans un moment de troubles, et entourés de soldats; et ayant appris de plus, que le premier lord de l'amirauté avait été attaqué et blessé en

venant à la chambre, ils s'ajournèrent au 19. Vers six heures du soir, la populace continua de piller et de brûler des maisons, brisa les portes des prisons, y mit le feu, et en fit sortir les détenus; partout les mutins enfougaient les caves, et ces misérables s'enivraient. On fit feu sur ceux qui dévastaient la maison de lord Mansfield, président de la cour du banc du roi; mais ils n'en continuèrent pas moins leurs ravages.

Le 7, le désordre fut au comble. On voyait des incendies dans trente-six endroits de la capitale. Jamais, à aucune époque connue, elle n'avait présenté un coup-d'œil si épouvantable. La terreur s'était emparée de tous les esprits; l'après midi, toutes les boutiques furent fermées; des morceaux de soie bleue étaient suspendus à la plupart des maisons, et ces mots, *Pas de papisme*, étaient écrits à la craie, sur les portes et les volets des fenêtres, afin de conjurer la fureur des mutins, dont personne ne se croyait à l'abri. Deux attaques avaient, dans le courant de cette journée, été tentées contre la banque; mais la populace fut si intimidée à l'aspect de la force qui gardait cet établissement, qu'elle n'agit qu'avec mollesse, et fut repoussée à la première décharge des militaires. Elle essaya aussi d'entrer par force dans le bureau des payeurs généraux, et n'y fut pas mieux traitée. Si la banque et les autres établissements publics eussent été les premiers objets des fureurs, il n'est pas douteux qu'elle n'eût réussi à les enlever.

Il était tems de songer sérieusement à préserver la capitale de sa destruction totale, et même le gouvernement de sa dissolution. Dès le lundi, il avait à la vérité promis une récompense de cent cents livres sterling à quiconque dénoncerait un individu coupable des excès commis jusqu'alors. Des mutins avaient été arrêtés et interrogés; mais leurs complices avaient redoublé de fureur. L'incertitude et la peur semblaient paralyser les ministres et les magistrats. Dans cette triste extrémité, les attaques tentées contre la banque réveillèrent le gouvernement; des troupes étaient arrivées de différents côtés; des compagnies de volontaires s'étaient formées; une proclamation du roi autorisa les militaires à disperser les attroupements par la force, sans attendre les ordres de l'autorité civile. Cet acte de vigueur sauva la banque, la ville de Londres et l'état. On fit feu sur la populace, et tout rentra dans l'ordre. Quatre cents cinquante-huit mutins furent tués ou blessés; il périt aussi beaucoup de ces misérables, écrasés sous les ruines des maisons qu'ils détruisaient, la plupart dans un état d'ivresse complète.

Le jeudi, on en arrêta plusieurs, qui essayaient de remettre le feu aux prisons. Londres présentait le spectacle d'une ville prise d'assaut. La chambre des communes se rassembla; mais, quoique le tumulte fût entièrement apaisé, comme Westminister était sous l'empire de la loi martiale, on s'ajourna au 19. L'après midi, Gordon fut arrêté, interrogé, puis enfermé à la tour. Il fut ensuite jugé; le jury l'acquitta, parce que son crime ne parut pas être dans l'espace de celui qui portait l'acte d'accusation. Un grand nombre de séditeurs furent punis, suivant la rigueur des lois.

Le 19, le roi vint au parlement; il dit qu'au milieu de la confusion générale, qui semblait menacer l'état de sa subversion, il s'était cru obligé par tous les liens du devoir et de son amour pour son peuple, de mettre un terme à la révolte, et de pourvoir au salut public, en employant, d'une manière efficace et prompte, la force que le parlement lui avait confiée. Ce discours obtint l'approbation générale; mais, dans les deux chambres, on rejeta sur les ministres le blâme des troubles.

Le 20, les communes s'occupèrent des pétitions contre le bill, favorable aux catholiques. Ce fut plutôt une conférence grave et solennelle, qu'un débat; car tous les orateurs professèrent les mêmes opinions qui faisaient honneur à leur esprit de tolérance. Burke et Fox parlèrent pendant plus de trois heures chacun. Toutefois, pour calmer les craintes des personnes mal instruites, la chambre prit des résolutions qui tendaient à les éclairer; elle adopta aussi un bill, qui fut généralement regardé comme inutile; il avait pour but de préserver la religion protestante des envahissements du papisme, et défendait aux catholiques de se charger en rien de l'éducation ou de l'instruction des enfants protestants. La chambre des pairs, considérant ce bill comme une concession faite à l'esprit de parti qui venait de produire des effets si déplorables, et par conséquent comme injurieuse à la dignité du parlement, qui aurait semblé ne l'avoir

adopté, que comme contraint par la violence et les outrages, en renvoya la troisième lecture à un jour qui arrivait après la prorogation, à laquelle on s'attendait.

Effectivement, le roi mit fin à la session, le 8 juillet. Il recommanda instamment à chacun des membres des deux chambres, de faire sentir au peuple de leurs provinces respectives les bienfaits que leur assurerait la constitution, et de le mettre en garde contre les projets d'innovation.

L'horrible tumulte, auquel la capitale avait été en proie, fut, par l'événement, très-avantageux pour le gouvernement. Il dégoûta généralement de toute tentative de réforme. On ne vit que le danger qui pouvait résulter des rassemblements populaires; et toutes les associations de comtés tombèrent en discrédit.

Le 8 janvier 1780, l'amiral Rodney prit, sur la côte d'Espagne, un convoi de quinze navires marchands chargés de vivres, qu'il renvoya à Gibraltar, et s'empara aussi des bâtiments de guerre qui les escortaient. Le 16, il combattit, à la hauteur du cap Saint-Vincent, l'escadre de don Juan de Langara, inférieure en force à la sienne, et prit cinq vaisseaux; un sixième sauta en l'air. Six autres se réfugièrent à Cadix. Rodney alla ensuite ravitailler Gibraltar, puis fit voile pour les Antilles.

Lorsque l'Espagne eût déclaré la guerre à l'Angleterre, le 16 juin 1779, celle-ci demanda, le 21 mars 1780, aux Provinces-unies des Pays-Bas les secours stipulés par les traités; n'ayant pas reçu de réponse, elle vit clairement que l'influence française dominait en Hollande.

Dès le 31 décembre 1779, un convoi de navires marchands hollandais, chargés de munitions navales pour la France, et escortés par des vaisseaux de guerre, fut rencontré par une escadre anglaise, qui voulut visiter les navires. Les Hollandais tirèrent sur les chaloupes anglaises. Les vaisseaux de guerre lâchèrent des bordées; l'amiral hollandais, qui n'était pas de force à soutenir le combat, amena son pavillon. La plupart des navires marchands gagnèrent les ports de France; l'amiral hollandais refusa de continuer sa route, et de se séparer du reste du convoi; qu'il accompagna jusqu'à Spithead, pour y attendre des ordres de son gouvernement. Le roi de la Grande-Bretagne, publia, le 17 avril 1780, une proclamation dans laquelle le refus des états-généraux, d'exécuter les conditions stipulées par les traités, était représenté comme une renonciation à son alliance avec la Grande-Bretagne; en conséquence, les citoyens des Provinces-unies furent privés des privilèges dont ils jouissaient en Angleterre.

Les prétentions de la Grande-Bretagne à l'empire, où à la prééminence, sur mer, essayèrent une attaque dans le nord de l'Europe. Le 28 février 1780, la cour de Saint-Petersbourg publia un manifeste, dont le principe fondamental était que le navire affranchit la marchandise; on en induisait que les états neutres avaient le droit de continuer à commercer avec les pays qui se faisaient la guerre, et même à transporter de l'un à l'autre, toutes espèces de marchandises, excepté celles qui pourraient être regardées comme de contrebande, en vertu des traités existants. Les autres états du nord accédèrent aux principes du cabinet de Saint-Petersbourg, et publièrent des déclarations semblables à la sienne; le Danemark, au mois de mai, et le 8 juillet; la Suède, le 21 juillet. Ces puissances signèrent le 9 juillet, à Copenhague, et le 1^{er} août, à Saint-Petersbourg, une convention pour le maintien des principes énoncés dans leurs déclarations respectives. La Prusse accéda, le 8 mai 1781, à la neutralité armée, l'Autriche, le 9 octobre 1781, le Portugal, le 13 juillet 1782, enfin le royaume des Deux-Siciles, le 10 février 1783. La France et l'Espagne avaient donné leur approbation entière à ce système; la Grande-Bretagne, au contraire, eut à ce sujet des explications avec les cours du Nord; en tout autre tems, elle leur eût déclaré la guerre; les conjonctures actuelles la forcèrent d'étouffer son indignation.

Le 1^{er} septembre 1780, le parlement fut dissous à l'improviste.

Le 10 du même mois, M. Laurens, ex-président du congrès, fut pris dans sa traversée d'Amérique en Europe, et à son arrivée, emprisonné à la tour, le 8 octobre, comme coupable de haute trahison. Il refusa de répondre à l'interrogatoire qu'on voulut lui faire subir; mais ses papiers, qui avaient été retirés de la mer, à l'instant où ils venaient d'y être jetés, firent connaître qu'un traité éventuel d'amitié et de commerce avait été conclu entre les Américains et les Provinces-Unies. Ces papiers, repré-

sentés aux états-généraux, donnèrent lieu à des explications, à la suite desquelles l'ambassadeur anglais reçut l'ordre de quitter La Haye; et, le 20 décembre, la Grande-Bretagne déclara la guerre aux Provinces-Unies.

Le 10 octobre, le comte de Carlisle fut nommé vice-roi d'Irlande.

Le nouveau parlement se réunit le 31. La nation se trouvait dans des dispositions qui lui avaient fait rejeter plusieurs membres de l'opposition. M. Cornwall fut élu orateur de la chambre des communes, au lieu de sir Fletcher Norton, qui avait encouru l'animadversion de la cour.

En Amérique, Clinton, arrivé devant Savannah, vers la fin de janvier 1780, après une traversée longue et pénible, se rendit, en février, dans la Caroline méridionale, et, le 1^{er} avril, ouvrit la tranchée devant Charlestown. L'amiral Arbuthnot investit la place par mer; le 11 mai, elle capitula. Cornwallis et Tarleton défirent les Américains à Waxsaw, le 29. Clinton, voyant que tout était soumis dans la Caroline méridionale et en Géorgie, reprit la route de New-York, au commencement de juin.

Le 12 mars 1780, le fort de la Mobile fut pris par les Espagnols.

Le 17 avril, la flotte anglaise, commandée par Rodney, et la flotte française, par Guichen, se canonnèrent près de la Martinique, sans résultat décisif; un autre engagement partiel eut lieu le 15 mai.

Le 11 juillet, une escadre française et un convoi portant des troupes commandées par le comte de Rochambeau, arrivèrent à Rhode-Island. Le 13, une escadre anglaise vint bloquer le port, et voulut attaquer la ville; elle la trouva trop bien défendue. Clinton proposa une attaque simultanée sur terre et sur mer; des dissensions, qui s'élevèrent entre Arbuthnot et lui, firent échouer ce projet; il rembarqua ses troupes pour New-York, et son retour garantit cette ville, que Washington menaçait.

Le 15 août, Cornwallis battit les Américains à Camden, dans la Caroline septentrionale.

Le 23 septembre, le major André, chargé par Clinton de négocier avec le général américain Arnold, qui avait promis de livrer aux Anglais le fort de West-Point, où il commandait, fut arrêté au moment où il venait de sortir de ce poste important, situé sur le Hudson-River. Arnold, informé de cet accident, s'échappa; le malheureux André fut pendu le 2 octobre. Son triste sort arracha des larmes à ses juges.

Le 3 octobre, un ouragan affreux étendit ses ravages sur toutes les Antilles. La flotte de Rodney avait heureusement quitté ces parages, pour secourir New-York.

Dans l'Inde, une confédération fut conclue contre les Anglais, entre Haïder-Aly, le Nizam, les Marattes et d'autres princes indignés des vexations des agents de la compagnie. Le gouverneur de Bombay, instruit de cette ligue, fit marcher, en février 1780, toutes ses troupes disponibles, que commandait le général Godard; celui-ci emporta d'assaut Ahmedabad, capitale du Guzarat. Le 5 avril, il attaqua dans leur camp Scindiah et Holkar, chefs des Marattes, et les força d'abandonner le terrain. Le major Popham leur enleva le fort de Goualior, qui passait pour imprenable.

Le 21 août, Haïder, qui avait déjà obtenu des succès, investit Arcat. Obligé de quitter le siège pour couvrir Conjeveram, il attaqua les Anglais le 10 septembre, les battit et leur fit beaucoup de prisonniers. Arcat fut pris d'assaut.

La présidence de Calcutta, voulant réparer ces désastres, envoya sir Eyre Coote à Madras, pour prendre le commandement de l'armée du Carnatic.

Diverses pétitions, arrivées de l'Inde, firent prendre en considération, par la chambre des communes, en 1781, les affaires de ce pays, en proie aux vexations inouïes de la cour suprême de justice. Ces pétitions furent renvoyées à un comité.

Le 15 février 1781, M. Burke présenta de nouveau son bill de réforme, qui, postérieurement, fut ajourné à six mois. Les débats, qui furent très-animés, fournirent à Guillaume Pitt, second fils de feu lord Chatam, l'occasion de déployer pour la première fois ses talents et son éloquence, en prenant la défense du bill.

De toutes les opérations du ministre, pendant sa longue gestion des affaires de l'état, aucune ne lui attira une censure aussi amère, dans la chambre des communes, et autant de blâme, de la part du public, qu'un emprunt de douze millions, pour faire face aux dépenses de cette année. Les conditions en étaient si avantageuses pour les prêteurs, que

le prix des nouveaux effets s'éleva de neuf à onze pour cent au-dessus du pair. Avant que cette circonstance fût connue, M. Fox attaqua vivement le principe et le mode de l'emprunt, le 7 mars, jour où le ministre présenta le budget. Dans son discours, où il fit preuve de grandes connaissances en finances, il soutint, par des arguments et des faits incontestables, que le marché était très-préjudiciable au public, et qu'on aurait pu obtenir de l'argent à des conditions moins onéreuses; qu'au reste, ce n'était là que le plus petit inconvénient, puisque le ministre, ayant la faculté de disposer des profits de l'emprunt, qui étaient immenses, pouvait les employer à accroître et maintenir son influence dans la chambre. Il attaqua aussi la loterie, jointe à l'emprunt, tant parce qu'elle grossissait des bénéfices déjà considérables, que parce qu'elle tendait à corrompre le peuple. Il demanda que cette disposition fût retranchée du bill; sa demande fut rejetée. Le bill éprouva encore d'autres attaques, dont il triompha; mais les améliorations, qui ont eu lieu postérieurement dans les opérations de ce genre, semblent prouver que l'on reconnut les abus énormes dont elles étaient l'objet.

Le 30 avril, la nouvelle des échecs éprouvés par les armes anglaises, dans le Carnatic, donna lieu à la formation d'un comité secret, chargé d'examiner les causes de la guerre et l'état des possessions dans l'Inde. La majorité des membres du comité, nommés au scrutin, était composée d'amis du ministre.

Le comité, qui avait examiné les pétitions du Bengale, ayant fait son rapport, on présenta, le 23 mai, un bill qui donnait une nouvelle organisation à la cour suprême de justice du Bengale, qui approuvait la conduite du gouverneur et du conseil, pour avoir résisté aux décrets de cette cour, et qui réglait pour l'avenir les opérations de celle-ci. Le bill passa en loi.

Le ministre, pour faire accepter, à la compagnie des Indes, les conditions qu'il lui avait proposées pour le renouvellement de sa charte, et qu'elle avait rejetées comme contraires à ses droits et préjudiciables à ses intérêts, avait, l'année précédente, fait décider, par la chambre, que l'orateur, conformément à un acte du parlement, notifierait, à la compagnie, que, sa charte devant expirer dans trois ans, la somme que l'état lui devait serait payée le 5 avril 1783. L'accomplissement de cette formalité semblait annoncer l'abrogation de la charte. Pour intimider davantage la compagnie, lord North présenta plusieurs résolutions, dont les clauses lui étaient extrêmement onéreuses. La discussion dura pendant la plus grande partie de la session; enfin les mauvaises nouvelles arrivées de l'Inde ayant fait évanouir l'espoir d'obtenir des sacrifices volontaires de la part de la compagnie, pour le renouvellement de sa charte, lord North proposa, le 1^{er} juin, un bill qui lui en confirma l'octroi, et lui imposait le paiement d'une somme de 402,000 livres à l'état.

Plusieurs propositions, pour mettre un terme à la guerre avec l'Amérique, échouèrent. La session finit le 18 juillet.

Le 6 janvier 1781, les Français avaient renouvelé leur tentative contre Jersey; les huit cents hommes qu'ils avaient débarqués, furent ou pris ou tués.

Le 13 mars, la flotte de la Manche, commandée par l'amiral Darby, partit de Portsmouth, pour aller ravitailler Gibraltar, qui, par la rigueur du blocus, souffrait beaucoup de la disette; cette entreprise fut heureusement exécutée. Les Espagnols firent un feu continu sur la place. La ville fut détruite; mais les fortifications furent peu endommagées.

Le commodore Johnstone, parti d'Angleterre en même temps que Darby, avait relâché à San-Iago, l'une des îles du Cap-Vert, où il était mouillé dans le port. Le 16 avril, il y fut attaqué par l'escadre du bailli de Suffren. Le combat dura une heure et demie. Les Français se retirèrent après cette canonnade. Johnstone les poursuivit, pour renouveler la bataille; le mauvais état de son vaisseau l'en empêcha. Le 2 mai, il quitta San-Iago; et, au mois de juillet, il arriva à la baie de Saladagne, au nord du cap de Bonne-Espérance, où plusieurs vaisseaux de la compagnie hollandaise des Indes étaient mouillés. Les Hollandais, voyant les Anglais s'approcher, mirent le feu à leurs bâtiments; on en sauva quatre. Ensuite, Johnstone reprit la route de l'Angleterre avec ses prises, et une partie de ses vaisseaux, laissant le reste continuer sa navigation vers les Indes, où il portait des troupes.

Le 5 août, l'amiral Parker, qui revenait de la Baltique,

avec un convoi sous son escorte, rencontra, sur le Doggers-Bank, une escadre hollandaise, commandée par l'amiral Zoutman. On se canonna pendant plus de trois heures. Aucun vaisseau ne fut pris, ni coulé à fond pendant l'action; mais, dans la nuit, un vaisseau hollandais fut submergé. Les Anglais réclamèrent la victoire. Le combat fut très-sanguinant.

Le 23 août, les flottes française et espagnole combinées débarquèrent à Minorque une armée, commandée par le duc de Crillon, qui commença le siège du fort Saint-Philippe.

Le 27 novembre, Elliot, gouverneur de Gibraltar, fit une sortie, et détruisit les ouvrages des Espagnols.

Le 12 décembre, l'amiral Kempenfeldt s'empara d'un convoi français, qu'un coup de vent avait séparé de son escorte, et qui était chargé de troupes et de munitions de guerre.

Le 27 novembre 1781, le parlement avait ouvert sa session. La nouvelle des désastres essayés en Amérique donna beaucoup à l'opposition. D'ailleurs, les sentiments de la nation étaient bien changés. Tous les hommes sages étaient convaincus de l'impossibilité de recouvrer, par la force, les colonies de l'Amérique. Les ministres, à qui l'opinion publique était bien connue, s'exprimèrent avec une modération remarquable, en répondant à leurs adversaires. Ils déclarèrent positivement que les membres qui votaient pour l'adresse au roi, ne s'engageaient nullement à soutenir le système de la guerre contre les colonies.

Burke ayant, le 4 décembre, proposé une enquête sur des confiscations qui avaient eu lieu dans l'île de Saint-Eustache, par ordre de l'amiral Rodney, celui-ci, qui était présent, se répandit en invectives contre la perfidie des Hollandais, et déclara que leur partialité pour les ennemis de la Grande-Bretagne, avait déterminé sa conduite envers eux. Il repoussa ensuite les attaques dirigées sur l'inaction, dans laquelle il était resté pendant trois mois après la prise de cette île. La proposition de Burke fut rejetée.

Le 17 décembre, Burke annonça qu'il présenterait bientôt un bill, pour régler, avec les Américains, le mode d'échange des prisonniers de guerre. Il saisit cette occasion pour blâmer le traitement que l'on faisait éprouver à M. Laurens, enfermé à la tour. Le ministère nia que l'on eût usé envers M. Laurens, d'une rigueur excessive. Mais, le 20, Burke déposa sur le bureau de la chambre, une représentation et supplique de M. Laurens, adressée aux communes. Elle était écrite au crayon; on supposa qu'il avait refusé de se servir de plume et d'encre, parce qu'on ne lui en avait offert l'usage que depuis quelques jours. Cet exemple prouve à quel excès d'animosité avaient été portées des dissensions, qui étaient sur le point de finir. Peu de jours après, M. Laurens sortit de prison sous caution, et fut échangé avec le général Burgoyne; enfin, le système du gouvernement changea: ce qui rendit le bill de M. Burke inutile. On fit, à cette époque, une remarque singulière; tandis que Laurens était enfermé à la tour, dont Cornwallis était gouverneur, ce général signait la capitulation de son armée, avec le colonel américain Laurens, fils de son prisonnier.

Les idées de réformer la constitution, qui s'étaient manifestées en Angleterre, vers 1779, avaient, à la même époque, passé en Irlande. Ce pays avait obtenu divers avantages, qui le rendaient indépendant de la législature britannique. Le parlement d'Irlande jouissait, pour ce royaume, des mêmes droits que le parlement britannique, pour la Grande-Bretagne; mais le mutiny-bill était perpétuel dans le premier de ces royaumes; un essai d'en restreindre la durée à deux ans, échoua; la proposition fut rejetée par une grande majorité. Le 28 décembre 1781, les officiers d'un régiment de l'Ulster, s'assemblèrent et adoptèrent unanimement cette résolution: « pour rétablir la constitution dans sa pureté originelle, il est à propos de prendre les moyens les plus vigoureux et les plus efficaces, d'extirper du corps législatif la corruption et l'influence de la cour ». Le même jour, les représentants de cent quarante-trois corps de volontaires se réunirent; leurs résolutions, adoptées en substance par tous les volontaires des provinces méridionales, se bornèrent à maintenir l'indépendance politique du royaume.

Dans l'Inde, l'arrivée de Coote à l'armée du Carnatic, mit, dans les opérations des agents de la compagnie, la vigueur et l'unanimité qui leur manquaient depuis long tems. Quoique les succès de Haïder eussent contribué à augmen-

ter considérablement son armée, que l'on estimait à près de 100,000 hommes, Coote résolut de le combattre. Haïder, après la prise d'Arcat, avait mis le siège devant Vellor, Ouandouachi, Permecoil, et Tchinglepout. Ouandouachi se trouvait réduite aux extrémités. Coote, à la tête de 7000 hommes, se mit en marche, le 17 janvier 1781, pour la secourir. Haïder, instruit de l'approche de Coote, leva précipitamment le siège des quatre places. Sa retraite laissa Coote maître du terrain; celui-ci en profita pour renforcer diverses garnisons, et couvrir Madras. Cependant Haïder, se fiant sur sa nombreuse armée, envoya Tippe-Salub, son fils, assiéger Ouandouachi, et fit mine d'attaquer Trichinopoly. Coote, pour déjouer ses desseins, fit camper sa petite armée à Porto-Novo, près de Goudelour, le 1^{er} juillet, attira les troupes de Haïder au combat, et remporta une victoire complète, dont le manque de cavalerie l'empêcha de profiter. Il se porta ensuite au nord, effectua sa jonction avec un renfort qu'il attendait du Bengale, et se porta sur Trépassore, qui capitula, le 23 août. Il attaqua, le 27, Haïder, qui s'avancait au secours de cette place, et le battit. Une affaire semblable eut lieu, le 27 septembre, près de Cholingour; ce qui mit Coote à même de délivrer Vellor, réduite à la dernière extrémité. Il assiégea ensuite et prit Chittore.

Cheit Sing, radja de Bénarès, ayant donné lieu de suspecter sa bonne foi, M. Hastings, gouverneur général, vint à Bouxar, et le fit arrêter. Les partisans du radja massacrèrent ses gardes; il se réfugia dans le fort de Louttepour. Hastings, instruit qu'il devait, pendant la nuit, être attaqué dans son camp près de Bénarès, se retira sur Chonar. Ayant reçu des renforts, il dispersa les troupes du radja, dont il avait à plusieurs reprises rejeté les propositions d'accommodement, et le força de fuir à Bidjeyour. De retour à Bénarès, Hastings établit un nouveau radja, avec lequel il conclut une convention qui augmenta le tribut payé à la compagnie. D'un autre côté, le colonel Muir força Scindiah, de signer un traité d'alliance et d'amitié avec la compagnie. Cependant Cheit Sing fut obligé d'abandonner Bidjeyour, forteresse regardée comme imprenable, et où il avait renfermé ses trésors, dont il emporta une partie. La place capitula ensuite, et l'on y fit un butin immense.

Les Anglais s'emparèrent, au mois d'août 1781, de Pandang, comptoir hollandais, dans l'île de Sumatra. Le 12 novembre, Négapatnam, place qui appartenait aux Hollandais, dans le Tanjaour, se rendit au général Munro, et à l'amiral Hughes. Cette conquête obligea les troupes de Haïder, d'évacuer toutes les places qu'elles occupaient dans le Tanjaour et sur les frontières.

En Amérique, la fortune se montra d'abord favorable aux Anglais, pour leur faire ensuite éprouver toutes ses rigueurs. Le commencement de l'année 1781 fut signalé par un événement, qui semblait promettre de grands avantages à la cause des Anglais. Les soldats américains n'avaient pas reçu de paye depuis long-tems. Quelques-uns avaient servi au-delà du terme fixé par leur engagement. Le 1^{er} janvier, la division désignée par le nom de ligne de Pennsylvanie, déclara qu'elle ne voulait plus servir, si l'on ne faisait pas droit à ses plaintes; treize cents hommes abandonnèrent leur camp à Morris-Town, emmenant avec eux leur artillerie et leur bagage; puis marchèrent sur Prince-Town. Clinton leur envoya des émissaires, qui leur firent les offres les plus avantageuses, s'ils voulaient rentrer sous l'obéissance du roi; mais ces mutins, loin de prêter l'oreille à ces propositions, s'éloignèrent encore plus de Clinton, qui avait passé, avec des troupes, de New-York à Staten-Island; allèrent à Trenton, et livrèrent deux émissaires anglais, qui furent pendus. Bientôt ils obtinrent satisfaction, et revinrent à leur devoir. Un mouvement semblable eut lieu dans la ligne du New-Jersey, et fut apaisé de même.

Le 18 janvier, le colonel Tarleton fut battu par le colonel américain Morgan, près de Ninety-Six, dans la Caroline méridionale. Tarleton, quoique ses troupes fussent en pleine déroute, parvint cependant à rallier une partie de sa cavalerie, et à repousser celle de l'ennemi. Mais la destruction de ses troupes légères fut fatale à l'armée anglaise, et influa sur le sort de la campagne. Cornwallis, qui se trouvait sur les frontières de la Caroline septentrionale, apprenant la défaite de Tarleton, détacha une partie de son armée au sud, pour intercepter le corps de Morgan, mais ne put y réussir. Ensuite il s'avança vers l'est, contre le général américain Greene, qui avait succédé à Gates, et qui se retirait sans cesse; il obtint plusieurs succès partiels, et en-

fin le joignit, le 15 mars, près de Guildford Court-House, dans la Caroline septentrionale. Quoique les Américains fussent plus nombreux, il les battit complètement; mais il ne put les poursuivre: car il manquait de vivres. Il fit reposer ses troupes à Wilmington, ville voisine de l'océan, et dont une expédition, partie de Charlestown, s'était emparée. Il y était arrivé le 7 avril; quoique la victoire lui eût ouvert l'entrée d'une province, où l'on supposait que les royalistes étaient nombreux, elle n'attira auprès de lui aucune personne de considération. Il publia une proclamation, pour inviter tous les amis de la cause royale à se joindre à lui, et à l'aider de tous leurs moyens; elle ne produisit aucun effet; et, après avoir battu l'ennemi, Cornwallis, vainqueur, était réduit à parcourir par de longs détours une distance de deux cents milles, pour trouver un refuge au bord de la mer.

La Caroline méridionale restait ouverte; Greene y entra, et arriva, le 19 avril, en face de lord Rawdon, qui était resté à Camden. Greene fut surpris, et battu le 25. Ce succès n'eut pour résultat que de faire révolter la partie de la province située entre Camden et la mer; il quitta Camden, pour se rapprocher de Charlestown, qui était menacé. Les Anglais furent obligés d'évacuer Ninety-Six; et Greene, qui, ayant attaqué ce poste, avait été repoussé, finit par rester maître de tout le pays haut, dans les deux Carolines et en Géorgie.

Arnold, mis à la tête d'un corps de troupes anglaises, avec le grade de brigadier général, avait été, dès le commencement de l'année 1781, envoyé par Clinton, en Virginie. Arrivé, avec une petite flotte, dans la baie de Chesapeake, il portait de tous côtés le ravage et la désolation. Washington envoya, au secours de la Virginie, deux mille hommes de ses meilleures troupes, sous les ordres du marquis de la Fayette, qui parvint à contenir l'ennemi. Le comte de Rochambeau embarqua deux mille hommes sur l'escadre de M. de Terney, qui rencontra, le 16 mars, à la hauteur du cap Henri, celle des Anglais, commandée par les amiraux Graves et Arbuthnot. On se battit sans résultat décisif; mais les Français ne purent entrer dans la baie de Chesapeake, et furent obligés de retourner à Rhode-Island. Le major général Phillips arriva bientôt après, par mer, de New-York, avec deux mille hommes de troupes choisies, prit le commandement des troupes d'Arnold, et, remontant le James-River, causa des pertes immenses aux Américains.

Don Galvez, gouverneur de la Louisiane, continuant ses entreprises contre les Anglais, leur enleva, le 9 mai, Pensacola, dont la perte entraîna celle de toute la Floride occidentale.

Cependant Rodney était retourné, de New-York, dans les Antilles; il se joignit au général Vaughan, et tâcha inutilement de prendre Saint-Vincent. Il fut plus heureux à St.-Eustache, île hollandaise, qui se rendit le 3 février 1781. On a estimé à trois millions de livres sterling le butin fait dans cette île, qui était devenue l'entrepôt du commerce des Antilles et de l'Amérique. Un convoi de trente voiles, parti peu de jours auparavant pour la Hollande, fut poursuivi, et tomba tout entier dans les mains des vainqueurs. Les petites îles de Saba et de Saint-Martin subirent le sort de Saint-Eustache. Les Anglais ayant laissé flotter le pavillon hollandais sur les forts de cette dernière île, beaucoup de navires français, hollandais et américains entrèrent dans le port, où ils furent pris; on en avait déjà trouvé deux cent cinquante dans le port; plusieurs étaient richement chargés.

Une escadrille de corsaires, la plupart de Bristol, s'empara des établissements hollandais de Démerary et d'Essequibo.

Rodney se déshonora, par son avidité, à Saint-Eustache. Sous le prétexte de trahison, il confisqua tout ce qui appartenait aux habitants, qui, en capitulant, s'étaient recommandés à la clémence et à la générosité des généraux anglais; plusieurs furent bannis. Une grande quantité de marchandises appartenait à des négociants anglais. Rodney, malgré leurs réclamations, fit vendre à l'encan tout ce qui avait été saisi.

Ses succès firent, plus tard, oublier cette indigne conduite. Instruit de l'arrivée prochaine de l'escadre du comte de Grasse, il détacha les amiraux Hood et Drake, avec dix vaisseaux de ligne, pour l'intercepter, restant à Saint-Eustache avec deux vaisseaux. Le 29 avril, l'escadre française arriva; on se battit pendant trois heures devant le fort

royal de la Martinique. Les Anglais se retirèrent, pendant la nuit, à Antigua.

Le 10 mai, le marquis de Bouillé attaqua, sans succès, Sainte-Lucie. Il fut plus heureux à Tabago. Le gouverneur Ferguson fut obligé de capituler le 2 juin.

Pendant l'été de 1781, la guerre d'Amérique prit une tournure, qui finit par amener des résultats de la plus haute importance. Cornwallis, trouvant avec raison sa position, à Wilmington, incommode et peu sûre, prit la résolution hardie d'aller, en Virginie, effectuer sa jonction avec Phillips. Il se mit donc en marche à la fin d'avril, et en moins d'un mois arriva à Pétersbourg, en Virginie. Phillips venait de mourir. Arnold, qui lui avait succédé dans le commandement, avait reçu de Clinton un renfort de deux mille hommes. Le marquis de la Fayette, avec un corps américain bien moins nombreux, se tenait sur la défensive sur la rive gauche du James-River. Cornwallis traversa ce fleuve à Westover; et, s'avancant dans le pays, pendant que la Fayette, à une petite distance, surveillait tous ses mouvements, il détacha les colonels Tarleton et Simcoe, pour nettoyer l'intérieur. Ceux-ci firent beaucoup de mal dans des cantons, jusqu'alors exempts des ravages de la guerre, et où étaient déposés beaucoup de munitions de guerre, de provisions et de marchandises. Lorsqu'ils revinrent, Cornwallis se replia sur Richmond, puis se rapprocha de la mer: à la fin de juin, il était à Williamsbourg, capitale de la Virginie. La Fayette, qui avait reçu des renforts considérables, gênait beaucoup ses opérations. Depuis la victoire de Guilford, et les succès d'Arnold, en Virginie, le cabinet anglais s'était décidé à faire de cette province le théâtre principal de la guerre, et à établir sur ses côtes un poste qui donnerait les moyens de tenter, suivant l'occasion, des entreprises sur terre et sur mer. Cornwallis fixa son choix sur York-Town, situé dans une presqu'île, entre le James-River et l'York-River, y prit position, au mois d'août, avec sept mille hommes, et fortifia cet endroit, ainsi que Gloucester, situé sur la rive opposée de l'York-River.

Sur ces entrefaites, Washington ayant, par des dépêches, qu'il laissa intercepter, persuadé aux Anglais que New-York était l'objet d'une attaque qu'il avait concertée avec les Français, fit, au commencement de juillet 1781, sa jonction avec les troupes françaises de Rhode-Island, commandées par Rochambeau; s'approcha de New-York, où il donna une vive alarme; puis, passant le North-River, le 19 août, et traversant le New-Jersey et la Pensylvanie, arriva, en septembre, sur les bords de l'Elk, qui tombe dans la baie de Chesapeake. Ses troupes légères s'embarquèrent. Le reste poursuivait sa marche par terre.

Hood, qui venait des Antilles, arriva, le 25 août, en vue de la Chesapeake, avec quatorze vaisseaux de ligne et quelques frégates. Ne trouvant pas l'amiral Graves avec l'escadre de New-York, il fit voile pour Sandy-Hook, où Graves le joignit, le 31, avec cinq gros vaisseaux de ligne et un de cinquante canons. Cependant de Grasse, qui était arrivé des Antilles à la Chesapeake le 28, bloqua le James-River et l'York-River, pour couper à Cornwallis la retraite en Caroline. Le 5 septembre, un combat eut lieu à l'entrée de la Chesapeake, entre les flottes française et anglaise; celle-ci perdit deux frégates, et reprit la route de New-York. Ainsi Cornwallis, privé de tout espoir d'être secouru par mer, investi de tous les côtés, fut réduit à capituler le 19 octobre. Il reconnut, dans ses dépêches officielles, les bons traitements que ses troupes et lui avaient reçus, après la capitulation, et vanta, surtout, la politesse et la générosité des officiers français. Le 24, l'armée et l'escadre anglaise, qui venaient de New-York, arrivèrent dans la Chesapeake; instruites de la capitulation, elles s'en retournèrent. Les Français ne firent aucun mouvement pour les inquiéter.

Pendant ces événements, Arnold, qui était allé à New-York, partit, le 6 septembre, pour une expédition dans le Connecticut, province dont il était natif; il prit New-London, et brûla cette ville, ainsi que tous les bâtiments qui étaient dans le port.

Greene ayant reçu des renforts, combattit, le 8 septembre, le colonel anglais Stewart, à Eutaw-Springs, dans la Caroline méridionale. Chacun s'attribua la victoire; mais, pendant la nuit, les Anglais décampèrent, pour gagner Charlestown, éloigné de soixante milles.

Le 26 novembre, Bouillé s'empara de Saint-Eustache, où il fit un butin considérable.

La perte de l'armée de Cornwallis était un coup trop

fort, pour que la Grande-Bretagne pût aisément ou promptement s'en remettre. Elle devait évidemment changer la nature de la guerre de la part de la Grande-Bretagne. Celle-ci ne pouvait plus agir offensivement par terre, au moins pour de grandes opérations. On peut donc considérer la reddition d'York-Town comme la clôture de la guerre continentale en Amérique; mais ses effets se firent sentir en Europe.

Le 13 mars 1781, M. Herschel, astronome allemand, établi en Angleterre, découvrit une nouvelle planète, qu'il nomma *Georgium sidus*, en l'honneur du roi, son bienfaiteur. Elle est plus généralement connue sous le nom d'*Uranus*.

La première affaire dont s'occupa la chambre des communes, après la vacance de Noël, le 23 janvier 1782, fut une proposition de M. Fox, de nommer un comité pour examiner la conduite du premier lord de l'amirauté; elle passa. Le 7 février, la chambre s'étant formée en comité d'enquête, M. Fox proposa de censurer le ministre pour sa gestion des affaires maritimes pendant l'année 1781. La motion fut rejetée par une majorité, moins forte que celle qui se prononçait ordinairement en faveur du ministère. M. Fox reproduisit sa motion le 20 février, et n'eut pas plus de succès; mais la majorité qu'il eut contre lui fut encore moindre que dans le débat précédent.

Cette diminution dans le nombre des votes du parti ministériel, était le prélude d'un échec encore plus décisif. En effet, l'opinion publique, depuis long-temps contraire à la guerre contre les colonies de l'Amérique septentrionale, se manifesta hientôt si ouvertement, qu'il n'y avait pas de désir secret de la prolonger qui pût tenir contre le vœu d'un arrangement. Le 22 février, le général Conway proposa de présenter une adresse au roi, pour le supplier de prêter l'oreille à l'avis de ses communes, qui pensaient que l'on ne devait pas continuer la guerre en Amérique, dans le dessein inéxécutable de réduire, par la force, les habitants de ce pays à l'obéissance; et pour exprimer l'espoir de la chambre, de voir le désir de sa majesté, de rétablir la tranquillité publique, secondé et effectué par une heureuse réconciliation avec les colonies révoltées.

Les débats durèrent jusqu'à deux heures du matin. On répéta, des deux côtés, les arguments déjà reproduits sur ce sujet en différentes occasions; les ministres tinrent, comme auparavant, un langage vague et incertain. La proposition mise aux voix, il s'en trouva 193 pour l'adopter, et 194 pour la rejeter.

Ce rejet, prononcé par une seule voix, fut regardé, par l'opposition, comme une victoire complète sur le ministère, dans l'affaire de la guerre d'Amérique; elle résolut donc de soumettre de nouveau la question à la chambre, à la première occasion; en conséquence, le 27 février, le général Conway proposa à la chambre des résolutions semblables, en substance, à celle qui avait été rejetée. L'expression, seule, différait, pour se conformer au règlement. On avait reproché, à la précédente proposition, d'être vague et obscure. Le général Conway ajouta donc que l'opinion de la chambre était opposée à une guerre offensive contre l'Amérique.

Le ministère essaya de se tirer de sa position difficile, en demandant que la proposition fût ajournée, ce qui fut rejeté par 234 voix contre 215. Alors la question originale, et une adresse au roi, passèrent sans division. Il fut décidé que l'adresse serait présentée par toute la chambre.

La réponse du roi est rapportée à la chambre, le 4 mars. Sa majesté annonce « qu'en conséquence de l'avis » de la chambre, elle prendra les mesures qui lui paraissent les plus propres à rétablir l'harmonie entre la Grande-Bretagne et ses colonies révoltées, et que ses efforts seront dirigés de la manière la plus efficace contre ses ennemis, en Europe, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une paix conforme aux intérêts et à la prospérité inaliénable de son royaume. »

La chambre vota, à l'unanimité, des remerciements au roi, pour cette réponse gracieuse. Ensuite, le général Conway proposa la résolution suivante : « La chambre regardera comme ennemi du roi et de la patrie, quiconque » consillera ou essayera, de quelque manière que ce soit, » de continuer une guerre offensive sur le continent de l'Amérique septentrionale, dans le but de réduire, par la force, à l'obéissance les colonies révoltées. »

Après une faible opposition du ministère, cette proposition passa sans division. Le public, à cette nouvelle, manifesta une joie universelle.

Le langage mâle et patriotique tenu par le premier ministre, dans le cours du débat, le 27 février, avait fait supposer qu'il quitterait immédiatement son poste ou il n'était plus soutenu par la confiance du parlement. Comme il ne prit pas ce parti tout de suite, on pensa que la cour l'avait engagé à rester, jusqu'à ce que l'on eût essayé tous les moyens d'éviter ce que l'on regardait comme le pire des maux. En effet, la crise était extrêmement alarmante pour la cour. Il est probable que, s'il ne se fût agi que d'un simple changement de ministres, on eût promptement satisfait aux désirs du parlement; mais on concevait sans peine qu'un changement complet dans la politique du gouvernement, serait la conséquence inévitable du renvoi des personnes en place. C'est ce changement que la cour redoutait. Le langage obscur que tint le ministre, lorsqu'il fut pressé sur ce sujet dans la chambre des communes, donna du poids aux suppositions du public. Lord North déclara à différentes reprises, qu'il gardait son poste par principe de gratitude, et non par inclination; qu'il ne restait en place que pour prévenir la confusion; qu'il la quitterait aussitôt qu'il pourrait se retirer avec honneur; mais que des circonstances particulières, et qu'il ne pouvait expliquer, l'en empêchaient pour le moment.

L'opposition, impatiente de jouir complètement de son triomphe, essaya plusieurs fois de faire censurer sévèrement la conduite que le ministère avait tenue depuis quelques années. Ses efforts échouèrent contre une faible majorité. Une nouvelle proposition de ce genre allait être faite le 20 mars, lorsque lord North informa la chambre, que le ministère actuel n'existait plus, et que le roi avait décidé de le changer; puis il demanda que la question fût ajournée, afin de laisser le tems nécessaire pour les nouveaux arrangements à prendre. L'opposition hésita un moment, puis adopta la demande.

Le nouveau ministère fut formé sous les auspices du marquis de Rockingham, en qui la nation avait la plus grande confiance, pour ses principes comme homme d'état, et pour son caractère comme particulier : il fut nommé premier lord de la trésorerie. Le comte de Shelburne et M. Fox devinrent secrétaires d'état : lord Camden fut président du conseil; le duc de Grafton, garde du sceau privé; lord John Cavendish, chancelier de l'échiquier; l'amiral Keppel, créé vicomte, premier lord de l'amirauté; le général Conway, commandant en chef de l'armée; le duc de Richmond, grand-maître de l'artillerie; le duc de Portland, vice-roi d'Irlande; lord Thurlow resta chancelier. Ces nominations furent annoncées, le 28, à la chambre.

Le 8 avril, M. Eden, ex-secrétaire du comte de Carlisle, précédemment vice-roi d'Irlande, entretint brusquement la chambre des communes, des affaires de ce royaume, qu'il venait de quitter. Après avoir passé en revue l'histoire politique de ce royaume, durant les deux dernières années, il instruisit la chambre des mesures dont on s'occupait, dit-il, pour rendre ce pays entièrement indépendant de la législature de la Grande-Bretagne, et termina, en demandant la permission de présenter un bill, tendant à révoquer la clause d'un acte du règne de George I, qui investissait le parlement de la Grande-Bretagne, du droit de rendre des lois obligatoires pour le royaume d'Irlande.

La précipitation avec laquelle un objet si important était présenté à la chambre, sans avoir été communiqué aux ministres, et sans connaître leurs intentions, fut blâmée hautement. On menaça même M. Eden d'un vote de censure; enfin il céda, mais avec beaucoup de difficulté, au vœu de la chambre, et retira sa proposition.

Le lendemain 9, M. Fox apporta un message du roi, annonçant, « qu'affligé de voir le mécontentement et la » jalousie régner parmi ses loyaux sujets du royaume d'Irlande, sur des objets de la plus haute importance, il recommandait à la chambre de les prendre en sérieuse considération, afin de parvenir à un accommodement qui » satisfît également les deux royaumes. » Un message semblable fut adressé à la chambre haute; des adresses conformes à la teneur des messages, furent votées unanimement dans les deux chambres.

Le ministère, voulant, dans cette affaire délicate, marcher d'accord avec le parlement d'Irlande, un message semblable lui fut transmis par le vice-roi. Alors M. Grattan, membre de la chambre des communes, proposa une adresse au roi, dans laquelle, après une déclaration explicite des droits de l'Irlande à l'indépendance, il exposait les causes de son mécontentement, c'est-à-dire l'acte de la sixième année du

règne de George I, rapporté plus haut; le pouvoir attribué au conseil privé d'annuler ou de modifier les bills, et la permanence du bill de sédition.

Conformément aux principes de cette adresse, les secrétaires d'état proposèrent, dans chacune des chambres du parlement de la Grande-Bretagne, la révocation de l'acte de George I. La chambre des communes se borna sur les autres points à cette résolution : « Il est essentiellement nécessaire au bonheur mutuel des deux pays, qu'une liaison solide et durable s'établisse bientôt, de leur consentement respectif, et l'on pria le roi de proposer les mesures nécessaires pour y arriver ». Ces motions passèrent sans difficulté.

Le parlement d'Irlande, instruit, le 27, par le duc de Portland, des décisions prises par la législature britannique, et de l'intention du roi de donner son consentement aux autres bills conformes aux desirs de l'Irlande, vota une seconde adresse au roi, pour exprimer sa satisfaction. Il témoigna ensuite sa reconnaissance, en votant 100,000 livres, pour lever vingt mille matelots irlandais. Il vota aussi 50,000 livres pour acheter une propriété territoriale à M. Grattan, comme un témoignage de la gratitude de l'Irlande, pour les bienfaits inestimables que ce royaume lui devait.

Pendant que le ministère s'occupait ainsi avec succès de rétablir l'ordre et la paix en Irlande, il songeait également à mûrir et à proposer, pour la Grande-Bretagne, les plans d'économie et de réforme, de l'exécution desquels il s'était rendu garant envers le public. Le bill qui privait les agents du fisc, du droit de voter dans les élections des membres du parlement, et celui qui rendait les personnes, intéressées dans les marchés conclus avec le gouvernement, inhabiles à siéger dans la chambre des communes, passèrent dans les deux chambres, et reçurent la sanction royale.

Le 15 avril, un message du roi recommanda à la chambre, de s'occuper d'un plan général d'économie dans toutes les branches des dépenses publiques, et annonça en même temps, qu'il examinait les réformes à faire dans la liste civile. M. Burke, qui avait toujours proposé ces plans à la chambre, mais inutilement, fut nommé président du comité, chargé de rédiger le bill, tendant à supprimer plusieurs emplois occupés ordinairement par des membres du parlement, et dont les salaires montaient à plus de 72,000 livres. Il s'engagea à lui donner par la suite plus d'extension.

Le 3 mai, Wilkes profita de l'occasion, pour faire effacer, sur les registres de la chambre, la résolution du 17 février 1769, concernant l'élection de Middlesex. Sa demande fut accueillie, malgré l'opposition de lord North et de M. Fox.

M. G. Pitt, qui commençait sa carrière politique avec cette ardeur propre aux jeunes gens doués de grands talents, proposa de nouveau, le 7 mai, à la chambre des communes, la réforme parlementaire. Voulant éviter les difficultés insurmontables, qui avaient empêché les partisans de cette réforme d'être d'accord sur le détail des propositions, il demanda que la chambre nommât un comité chargé d'examiner l'état de la représentation de la nation au parlement, et de faire à la chambre le rapport de son opinion sur ce sujet. Le débat fut long et soutenu avec habileté; mais, à la division, la proposition fut rejetée par cent soixante-une voix, contre cent quarante-une.

L'année était déjà si avancée, que le nouveau ministère n'eut pas le tems de compléter et d'achever les plans de réforme qu'il avait en vue. Cependant, afin d'empêcher qu'ils ne fussent oubliés ou négligés dans des circonstances différentes, la chambre, sur la proposition du chancelier de l'échiquier, décida, le 18 juin, de prendre en considération, au commencement de la session suivante, dix résolutions, qui, conformément au message du roi, du 15 avril, avaient pour but d'apporter de l'économie dans la perception des revenus, et dans les dépenses.

Sur ces entrefaites, le ministère reçut un coup fatal, par la mort du marquis de Rockingham, arrivée le 1^{er} juillet 1782. Lord Shelburne lui succéda comme premier lord de la trésorerie; mais plusieurs des membres les plus distingués du ministère, tels que le duc de Portland, lord John Cavendish, M. Fox et M. Burke, donnèrent leur démission. M. Pitt devint chancelier de l'échiquier; M. T. Townshend et lord Grantham furent nommés secrétaires d'état; le comte Temple fut vice-roi d'Irlande.

Un changement si soudain et si essentiel, dans la composition du ministère, donna beaucoup à penser au public,

qui voulait en deviner la cause. Les débats sur ce sujet, dans les deux chambres, ne l'éclaircissent pas beaucoup. Il parut qu'il avait existé des méintelligences dans le cabinet, pendant la maladie du marquis de Rockingham, et que des jalousies, des rivalités, des amositiés particulières, avaient joué un grand rôle dans cette occasion.

Durant toute la session, les comités de la chambre des communes, chargés des affaires de l'Inde, travaillèrent avec une activité infatigable. Ils proposèrent des résolutions, pour censurer sévèrement la conduite de plusieurs agents, demander le rappel de quelques-uns, et apporter des changements au mode de gouvernement du Bengale et à l'administration de la compagnie.

Le parlement fut prorogé le 11 juillet.

La guerre continua avec vigueur dans les différentes parties du monde.

En Europe, le fort Saint-Philippe, dans l'île de Minorque, se rendit, par capitulation, aux Espagnols, le 5 février 1782.

Le 20 avril, l'amiral Barrington prit un vaisseau de ligne français, et dix bâtiments de transport, qu'il convoyait.

Les flottes marchandes, destinées pour Terre-Neuve et Québec, perdirent dix-huit bâtiments, qui furent pris, en juin, par les escadres française et espagnole. La flotte de la Jamaïque, grâce aux mouvements habiles des amiraux Barrington et Keppelfeldt, entra heureusement à Portsmouth au mois de juillet.

Le 13 septembre, Gibraltar, depuis long tems assiégé par les Espagnols et les Français, soutint une des attaques les plus furieuses, dont l'histoire fasse mention. Dix batteries flottantes, d'une invention nouvelle, canonèrent la place à quinze cents pieds de distance, tandis que les batteries ordinaires lançaient une grêle de bombes et de boulets. Les boulets rouges, tirés de la place, finirent par mettre le feu aux batteries flottantes, qui sautèrent successivement en l'air. Le général Elliot, commandant de la place, qui s'était déjà signalé par sa belle défense, se distingua de nouveau par sa conduite dans cette mémorable journée. La perte de la garnison fut insignifiante; les fortifications n'éprouvèrent pas de dommages importants.

Le 11 octobre, l'amiral Howe, avec une escadre de trente-quatre vaisseaux de ligne, des frégates, des brûlots, et un grand nombre de navires de transport, ravitailla Gibraltar, en présence des escadres ennemies, qui avaient quarante-quatre vaisseaux; le 20, il entra dans l'Océan atlantique. Le lendemain, les Français et les Espagnols essayèrent de couper son arrière-garde; il offrit le combat, qui fut refusé, et revint heureusement en Angleterre, après avoir rempli, avec un talent admirable, la tâche difficile dont il s'était chargé.

En Amérique, les armées sur le continent restèrent à peu près inactives dans le voisinage de New-York. La nouvelle de la résolution, prise par le parlement de la Grande-Bretagne, les empêcha de rien entreprendre au retour du printemps.

Au mois de janvier 1782, les Français reprirent Demerary et Essequibo, et rendirent ces colonies aux Hollandais.

Le 13 février, l'île de Saint-Christophe se soumit, par capitulation, aux Français, commandés par le marquis de Bouillé. Les îles de Névis et de Montserrat subirent ensuite le même sort.

La Jamaïque paraissait menacée d'un danger imminent par les escadres française et espagnole. Elles étaient mouillées à Saint-Domingue et à Cuba. Rodney arriva, le 19 février, à la Barbade, avec douze vaisseaux de ligne, effectua sa jonction avec Hood, et regut bientôt après trois vaisseaux d'Angleterre; son escadre en compta alors trente-six. Après avoir essayé inutilement d'intercepter un convoi français, il gagna Sainte-Lucie. De Grasse, mouillé à la Martinique avec trente-deux vaisseaux, voulait éviter un engagement, avant d'avoir opéré sa jonction avec l'escadre espagnole. Il partit donc, le 8 avril, serrant de près la terre. Rodney, instruit de ce mouvement, se mit à la poursuite des Français. Le soir même, les deux escadres étaient en vue l'une de l'autre, à la hauteur de la Dominique. Le lendemain, il y eut une action, dans laquelle l'avant-garde anglaise fut, surtout, engagée contre le corps de la flotte française. Deux vaisseaux de celle-ci furent tellement maltraités, qu'ils entrèrent à la Guadeloupe. Quelques vaisseaux anglais souffrirent aussi beaucoup, mais ne furent

pas obligés de quitter la ligne. On passa le 9 à réparer les dommages.

Le 11, les Français étaient si loin, qu'on ne pouvait les apercevoir que du haut des mâts; on pensait donc qu'on ne pourrait jamais les atteindre, surtout parce qu'ils avaient l'avantage du vent. Bientôt on découvrit deux de leurs vaisseaux maltraités rester en arrière de l'escadre, à une grande distance sous le vent. La poursuite devint alors si vive, que ces deux vaisseaux auraient infailliblement été coupés du reste de l'escadre, si de Grasse ne fût venu leur secours. Il résulta de ce mouvement un combat général, qui commença le 12, vers sept heures du matin, et dura jusqu'au soir, à la même heure. Rodney employa, pour la première fois, la manœuvre, accompagnée depuis de tant de succès, de rompre la ligne de l'ennemi. Des deux côtés, on déploya le courage le plus déterminé. Enfin, *la Ville de Paris*, vaisseau du comte de Grasse, après avoir été attaqué successivement par plusieurs vaisseaux ennemis, fut obligée de se rendre au *Bafileur*, commandé par l'amiral Hood. Il ne restait, dit-on, à bord que trois hommes, qui ne fussent pas tués ou blessés. Quatre autres vaisseaux de ligne français furent pris; l'un d'eux sauta ensuite; les Anglais n'en perdirent pas un seul. La division de Hood continua la poursuite; et, le 19, prit deux vaisseaux de ligne et deux frégates, dans la passe de Mona, entre Saint-Domingue et Porto-Rico.

Le 8 mai 1782, les îles de Bahama furent prises par les Espagnols.

Les Anglais s'emparèrent du fort Commenda, appartenant aux Hollandais, sur la côte de Guinée.

Le 8 août, les établissements de la compagnie de la baie d'Hudson furent pris par une escadre française, que commandait La Pérouse.

Les Anglais, sous les ordres du lieutenant-colonel Despard, reprirent les établissements anglais de la côte des Mosquitoes, dont les espagnols s'étaient emparés. Nelson faisait partie de cette expédition.

Dans l'Inde, Trinquemale, en file de Ceylan, fut pris d'assaut, le 11 janvier 1782, par les troupes de l'escadre de l'amiral Hughes.

Le 15 février, Hughes soutint un combat naval contre le bailli de Suffren, et souffrit beaucoup. Il gagna Trinquemale pour se réparer; puis, vers le milieu de mars, retourna à Madras. Il revenait à Trinquemale, avec des renforts en hommes et en munitions pour la garnison; Suffren le rencontra; on se battit le 12 avril. Les deux escadres s'étant séparées pour se réparer, restèrent quelques jours dans cette position; puis les Français s'éloignèrent.

Sur le continent, le major Abingdon emporta d'assaut, le 8 janvier 1782, le camp d'Haïder-Aly, qui assiégeait Tellichéry. Le 16 février, Haïder-Aly défait les Anglais, sur les bords du Coleroum. Ses troupes, jointes à celles des Français, prirent Goudelour, le 8 avril, et ensuite Permacoïl. Il marcha ensuite contre Ouandouachy. Coote s'avança au secours de cette place. Le 2 juin, il battit Haïder près d'Arni; le manque de cavalerie l'empêcha de poursuivre l'ennemi. Bientôt le délabrement de sa santé le força de quitter le service. Il eut pour successeur le général Stuart.

Suffren, après s'être ravitaillé et réparé à la côte de Coromandel, partit, le 5 juillet, devant Negapatnam, où Hughes était mouillé. On se battit depuis midi, et le lendemain. Suffren souffrit beaucoup plus que les Anglais; mais il répara ses dommages, bien plus vite que ne le fit Hughes; et, aidé d'un renfort de deux vaisseaux, il attaqua et prit Trinquemale, le 30 août. Hughes, informé, trop tard, du danger de cette place, arriva le 2 septembre. L'ennemi sortit, pour le combattre, le 3. Les deux rivaux déployèrent, pour la quatrième fois, leur bravoure accoutumée; l'affaire ne fut pas plus décisive que les précédentes. Hughes regagna Madras. Il reçut, au mois d'octobre, un renfort de cinq vaisseaux de ligne.

La guerre des Marattes ayant été terminée par un traité, le colonel Humberstone fut envoyé de Bombay, avec des troupes, sur la côte de Malabar. Il prit Calicut et Paniany, ainsi que toutes les places intermédiaires; puis, pénétrant dans l'intérieur, au mois de septembre, il s'empara de plusieurs forts, et arriva, le 19 octobre, devant Palacatchery. Mais l'ennemi y était si bien fortifié, qu'il se retira, avec perte de ses bagages et de ses vivres, à Mangary-Cottah. On envoya le général Mathevs à son secours. Cependant, Tippoo Sahib quitta le Carnatic, pour intercepter Humberstone; celui-ci se retira sur Paniany, le 20 novembre;

puis laissa le commandement au colonel Macleod, qui fut bientôt investi par Tippoo, aidé d'un corps français; Macleod le repoussa; et, le 11 décembre, Tippoo leva subitement son camp et retourna, à marche forcée, dans le Carnatic, où son père était mort, le 7, à Arcat.

Pendant que la guerre continuait au loin, on s'occupait, en Europe, des moyens d'y mettre un terme; car elle n'avait plus d'objet particulier. Dès le commencement de l'année 1782, un agent britannique avait été envoyé à Paris, pour sonder les dispositions du gouvernement français; il offrit de reconnaître l'indépendance de l'Amérique. Au mois d'août, M. Alléyne Fitz-Herbert, ministre plénipotentiaire à Bruxelles, se rendit à Paris; M. Gérard de Rayneval vint à Londres. Dans l'intervalle, le ministère britannique avait essayé de conclure une paix séparée avec les Etats-Généraux: ceux-ci, par une résolution du 12 juin, déclarèrent qu'ils ne traiteraient que de concert avec la France. Les ministres ne furent pas plus heureux dans leurs démarches envers le congrès américain. Le général Carleton, qui commandait en Amérique, ayant demandé un passeport pour un commissaire britannique, qu'il avait ordre d'envoyer à Philadelphie avec des offres de paix, le congrès, par un décret du 14 mai, refusa le passeport, sans vouloir prendre connaissance des propositions. On apprit ensuite à Londres, que Carleton avait offert de reconnaître l'indépendance de l'Amérique, en vertu d'un ordre muni du grand sceau. Cette nouvelle causa une grande surprise. Lord Shelburne nia constamment d'avoir eu connaissance de ces ordres; on soupçonna le marquis de Rockingham de les avoir fait expédier, peut-être de l'aveu de M. Fox. Le congrès, par une résolution du 4 octobre, maintint ses précédentes déclarations de ne traiter que de concert avec la France. Une déclaration du cabinet de Saint-James, du 24 septembre, accorda le principe de l'indépendance de l'Amérique; et, le 30 novembre, un traité, signé à Paris, reconnut les Etats-Unis de l'Amérique, pour une puissance indépendante.

Le 5 décembre, le roi ouvrit la session par un long discours, dans lequel on remarqua ce passage, sur l'indépendance des colonies de l'Amérique: « En consentant à leur séparation de la couronne de ces royaumes, j'ai sacrifié toute considération personnelle aux vœux et à l'opinion de mon peuple. Je prie instamment le dieu tout puissant que la Grande-Bretagne ne ressente aucun mal d'un démembrement aussi considérable, et que l'Amérique soit exempte des calamités, qui ont prouvé jadis, dans la mère patrie, combien le gouvernement monarchique est essentiel à la jouissance de la liberté constitutionnelle ». Le roi annonça ensuite que la marche des négociations faisait espérer une paix prochaine.

Il avait été question de la cession de Gibraltar dans les négociations. Un des membres les plus jeunes de la chambre des communes, que l'on regarda en cette occasion, comme étant dans la confiance du ministère, fit mention de cette particularité pour découvrir, à ce que l'on supposa, comment cette mesure serait reçue par la chambre. L'alarme et l'indignation furent au comble, et plusieurs membres s'expliquèrent, de manière à détourner le ministère de son projet.

En Irlande, les actes du parlement britannique, qui assuraient l'indépendance de ce royaume, avaient causé, ainsi qu'on l'a vu plus haut, une satisfaction générale. Son parlement rendit plusieurs actes, qui avaient pour but de mettre en activité sa nouvelle constitution. L'un autorisait le viceroi, ou tout autre gouverneur, et le conseil à transmettre au roi, certifiés sous le grand sceau d'Irlande, les bills passés par les deux chambres du parlement, sans addition, retranchement, ni changement. Ces bills, revêtus du grand sceau de la Grande-Bretagne, sans aucune altération, seraient sanctionnés en parlement.

Un second limitait à deux ans, la durée du mutiny-bill. Un troisième statuait qu'à l'avenir les jugements, ordres ou décrets prononcés, seraient définitivement examinés, et réformés par la haute cour du parlement d'Irlande exclusivement.

D'autres établissaient l'*Habeas-Corpus*, et rendaient les juges indépendants de la couronne. Ces actes des deux législatures apaisèrent l'ardeur pour les réformes parlementaires.

Le 20 janvier 1783, les préliminaires de la paix furent signés à Versailles, par la Grande-Bretagne, avec la France et l'Espagne. Elle recouvra en Amérique, la Grenade et les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christo-

phe, Nevis et Mont-Serat; elle restitua à la France, Sainte-Lucie, et lui céda Tabago; elle lui restitua les îles Saint-Pierre et Miquelon; les limites assignées à la pêche des Français, sur la côte de Terre-Neuve, furent étendues. En Afrique, la Grande-Bretagne céda la colonie du Sénégal avec toutes ses dépendances, et rendit Gorée; elle obtint la garantie de la possession du fort James, et du fleuve de la Gambie, ainsi que la liberté de faire la traite de la gomme depuis l'embouchure de la rivière Saint-Jean, jusqu'à la baie de Portendick, sans pouvoir y former d'établissement permanent; dans l'Inde, elle rendit les établissements français sur la côte d'Orissa et dans le Bengale, et s'obligea de procurer un agrandissement de territoire autour de Pondichéry et de Karikal; elle consentit à l'abrogation des articles de tous les traités antérieurs, relatifs à Dunkerque. Elle céda à l'Espagne la Floride orientale, lui abandonna ses droits sur la Floride occidentale, et lui garantit Minorque; recouvra les îles Lucayes, et la permission de couper du bois sur la côte de Campêche; mais les limites du terrain, sur lequel ce droit pouvait s'exercer, et cette faculté elle-même, restèrent aussi incertaines qu'auparavant.

Le 21 du même mois de janvier, on présenta, dans la chambre des communes, un bill tendant à éloigner et prévenir tous les doutes, nés ou à naître, relativement au droit exclusif du parlement et des cours de justice d'Irlande, en matières de législation et de justice, et empêcher qu'aucune cour de la Grande-Bretagne ne reçût à l'avenir des appels venant de ce royaume. Le bill passa en loi sans opposition.

Le 5 février, le roi créa l'ordre de Saint-Patrice, pour le royaume d'Irlande.

Le 17, on publia dans Londres, la cessation des hostilités par terre et par mer.

Le même jour, la chambre des communes s'occupa du traité préliminaire de paix avec la France et l'Espagne, ainsi qu'avec l'Amérique. Plusieurs articles furent vivement censurés par l'opposition; elle se récria surtout contre l'extension extrême donnée aux limites du territoire des Etats-Unis, et contre l'abandon des royalistes par le gouvernement. Des amendements à l'adresse au roi, furent adoptés par 224 voix, contre 208. Le ministère fut plus heureux dans la chambre haute; elle rejeta ceux qu'on lui proposa. Mais un nouvel échec lui était réservé dans la chambre des communes. Le 21, le même sujet y fut repris: après un débat très-long et très-vif, 207 voix contre 190, adoptèrent quatre résolutions. Par les trois premières, la chambre s'engageait à soutenir et à maintenir la paix conclue, et à étendre ses bienfaits, et approuvait la reconnaissance faite par le roi, de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. La quatrième était ainsi conçue: « Les concessions, faites aux ennemis de la Grande-Bretagne, sont plus considérables que celles auxquelles ils avaient droit, soit d'après l'état actuel de leurs possessions respectives, soit d'après leurs forces comparatives ».

Après une censure si énergiquement exprimée par la chambre des communes, sur un acte aussi important qu'un traité de paix, il était impossible que le ministère se soutint. Le comte de Shelburne quitta donc sa place de premier lord de la trésorerie, et le chancelier de l'échiquier déclara à la chambre, qu'il ne continuait ses fonctions, qu'en attendant qu'on lui nommât un successeur. Le royaume resta ainsi sans ministère responsable pendant plus d'un mois, et les affaires restèrent en suspens, notamment les négociations avec les puissances étrangères, qui pourtant réclamaient une attention particulière.

On ne savait à quoi attribuer le délai extraordinaire qui s'écoula, entre la démission des ministres, et la nomination de leurs successeurs. Cependant on supposa qu'il venait en partie de ce que l'événement était arrivé si subitement, qu'il avait été impossible de s'occuper d'avance de ce que l'on devait faire dans une conjoncture semblable; et, comme il était question d'appeler au ministère, des personnes des partis différents, qui récemment étaient encore dans un état d'hostilités ouvertes, chacun entretenait contre l'autre une jalousie bien prononcée; et il était fort difficile de concilier leurs prétentions mutuelles. Les intrigues, les négociations se succédaient. Elles n'avaient encore rien produit, le 19 mars; alors un membre de la chambre des communes annonça, que, si le ministère n'était pas formé le vendredi suivant, il proposerait une adresse au roi sur ce sujet. On pensa que cette démarche avait produit l'effet qu'on s'en était promis, puisqu'une négociation nouvelle fut entamée; la proposition n'eut donc pas lieu: mais, le lundi 24, elle

fut reproduite et adoptée avec l'approbation générale. La chambre suppliait le roi de former un ministère qui eût la confiance du peuple, et qui fût capable de mettre un terme aux malheureuses divisions qui agitaient le royaume. Le roi fit une réponse conforme au vœu de la chambre. Le 31, M. Pitt donna sa démission.

Enfin, le 2 avril, on annonça la formation du ministère, connu sous le nom de *ministère de la coalition*, parce que ses membres appartenaient à des partis opposés. Le duc de Portland fut premier lord de la trésorerie, lord North et M. Fox, secrétaires d'état, lord John Cavendish, chancelier de l'échiquier, le vicomte Keppel, premier lord de l'amirauté, le vicomte Stormout, président du conseil, le comte de Carlisle, garde du sceau privé, lord Northington, vice-roi d'Irlande. Le chancelier, pour lequel le roi avait une affection particulière, et que la coalition avait voulu expulser, ne fut pas remplacé. Le grand sceau fut mis en commission.

Le 16 avril, un emprunt de douze millions, proposé par le chancelier de l'échiquier, fut sévèrement critiqué à cause de la forte prime qu'il donnait tout de suite aux prêteurs.

Le 7 mai, M. Pitt présenta de nouveau sa proposition pour la réforme de la représentation parlementaire; il demandait principalement que le nombre des députés de la ville de Londres et des comtés fût augmenté. La chambre avait, cette année, reçu peu de pétitions en faveur de la réforme; la proposition fut écartée par 293 voix, contre 149.

Le 23 juin, la chambre vota une somme de 60,000 livres, pour les frais de premier établissement de la maison du prince de Galles. Le roi se chargeait, sur sa liste civile, de la dépense annuelle de la maison de son fils, qui s'élevait à 50,000 livres.

La session du parlement se termina le 16 juillet.

Le 2 septembre, les préliminaires de la paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Généraux des Provinces Unies, furent signés dans la même ville. Négapatnam fut cédé à la Grande-Bretagne, mais avec la clause de restitution aux Etats-Généraux, s'ils offraient un équivalent.

Le 3, les traités définitifs avec la France, l'Espagne et les Etats-Unis, furent signés à Paris. La paix définitive fut proclamée à Londres le 15.

Le 11 novembre, le roi, dans son discours d'ouverture de la session, annonça la conclusion des divers traités de paix, et parla ensuite de la situation de la compagnie des Indes, qui exigeait l'attention du parlement. Il ajouta que l'on attendait impatiemment le résultat des recherches, dont les comités de la chambre des communes s'étaient occupés depuis si long-tems. Lorsqu'il fut question de l'adresse en réponse, M. Pitt et d'autres partisans du précédent ministère, blâmèrent, d'une manière victorieuse, l'inconséquence du parti ministériel actuel, qui voyait une adresse de remerciement au roi, pour avoir conclu des traités définitifs, dont la teneur était absolument la même que celle des articles préliminaires, traités auparavant de vicieux et de déshonorants. En même tems, ils sommèrent le ministère de présenter sans délai, pour les possessions britanniques dans l'Inde, un plan vigoureux et efficace, qui assurât et augmentât les avantages qu'on en pouvait tirer. M. Fox répondit, que les ministres avaient l'intention de faire une proposition sur ce sujet, le 18.

Effectivement, ce jour-là, le ministre demanda la permission de présenter un bill qui, pour l'avantage des actionnaires et de l'état, remettait les affaires de la compagnie des Indes dans les mains de commissaires; et un autre bill, qui réformait le gouvernement des possessions territoriales et de leurs dépendances dans l'Inde. Le premier de ces bills conférait l'administration des possessions territoriales, des revenus et du commerce de la compagnie, ainsi que tous les pouvoirs exercés auparavant par les directeurs ou par l'assemblée générale des actionnaires, à sept directeurs nommés pour quatre ans. Neuf directeurs-adjoints, propriétaires chacun d'actions pour 2,000 livres, devaient, sous les ordres des directeurs, diriger et gérer le commerce de la compagnie; le roi devait nommer aux places de directeurs vacantes; les directeurs-adjoints étaient nommés par les actionnaires, à la majorité des voix; ils pouvaient être destitués par cinq directeurs, qui, alors, étaient tenus de motiver leur opinion sur les registres de la compagnie; les directeurs et les directeurs-adjoints pouvaient être destitués par le roi, sur la demande d'une des chambres du

parlement. Le second bill concernait principalement les pouvoirs accordés au gouverneur-général et au conseil de l'Inde, et la conduite à tenir envers les naturels du pays.

Ces bills furent soutenus par les uns, comme rémissant la simplicité dans le mode d'administration, l'efficacité dans le mode d'action, et la responsabilité dans l'exécution; leurs antagonistes, qui les combattirent avec chaleur et aigreur, ne contestèrent et ne nièrent pas qu'ils ne réglissent, avec beaucoup de sagesse, le gouvernement de l'Inde. Ils produisirent une forte impression sur le parlement et sur le public; on trouva le principe de ces bills trop hardi; les objections, dans la chambre des communes, roulerent principalement sur ce qu'ils envahissaient arbitrairement, et sans la moindre nécessité, les droits des actionnaires et des directeurs de la compagnie des Indes, fondés sur une charte; on objecta aussi qu'ils accordaient un pouvoir dangereux aux nouveaux directeurs. Les débats furent soutenus par les plus habiles orateurs des deux partis; les séances qu'ils occupèrent, duraient fréquemment jusqu'à cinq heures du matin; des pamphlets et des caricatures, qui paraissaient journellement, tendaient à rendre les bills et leurs auteurs odieux au public. La cité de Londres et la compagnie des Indes présentèrent des pétitions contre ces bills. Mais leur adoption, par la chambre des communes, fit connaître la force de la coalition, à laquelle ils devaient leur origine. Le premier fut adopté le 8 décembre, à une majorité de 208 voix contre 102.

Malgré les attaques qu'il avait essayées hors de la chambre, aucun symptôme n'annonçait le sort qui menaçait ce bill et ses auteurs. On observa, toutefois, que plusieurs membres de la chambre des communes, connus sous le nom d'amis du roi, votèrent avec l'opposition. Mais on pensa généralement que, si d'un côté le ministère était trop fort pour être ébranlé par l'explosion des clameurs populaires, de l'autre il n'était nullement probable qu'il eût adopté une mesure d'une si haute importance, sans connaître ou pour contrarier les dispositions du roi. On ne tarda pas à être instruit de la vérité.

Le 9, à la première lecture du bill dans la chambre des pairs, le duc de Richmond, le comte Temple et lord Thurlow, ex-chancelier, le combattirent dans des termes énergiques et même insultants. Le dernier de ces orateurs fit le plus grand éloge de M. Hastings, et de l'état brillant auquel il avait élevé les affaires de la compagnie. Cependant la chambre décida qu'il serait lu une seconde fois le 15.

Sur ces entrefaites, Forage grossissait. On parlait de mouvements extraordinaires, qui avaient eu lieu à la cour. On disait que, le 11, le roi, ayant fait appeler le comte Temple dans son cabinet, lui avait témoigné qu'il désapprouvait le bill de l'Inde, et l'avait autorisé à le dire à qui il voudrait; on ajoutait que le roi lui avait remis une note, par laquelle il déclarait qu'il regarderait ceux qui voteraient pour le bill, non-seulement comme n'étant pas ses amis, mais comme ses ennemis, et que, si lord Temple pouvait rendre cette déclaration en termes plus forts, il en avait la faculté. Il est hors de doute que l'on fit usage, auprès de plusieurs pairs, de la note ou du nom du roi; car quelques-uns de ceux qui avaient confié leurs procurations au ministre et à ses amis, les reprirent quelques heures avant le rassemblement de la chambre, pour la seconde lecture; d'autres, sur lesquels le ministère avait compté, votèrent avec l'opposition. Le 15, l'ajournement ayant été demandé sur la seconde lecture du bill, les ministres n'eurent pour eux que 79 voix contre 87.

Le même jour, la chambre des communes s'occupa des bruits que l'on vient de rapporter; et à la majorité de 153 voix contre 80, adopta cette proposition: « il est actuellement nécessaire de déclarer, que rapporter quelle est l'opinion ou l'opinion supposée du roi, sur un bill ou tout autre objet en discussion, dans une des deux chambres du parlement, dans le dessein d'influencer le vote des membres, est un crime d'état, injurieux aux droits de la couronne, attentatoire aux privilèges fondamentaux du parlement, et subversif de la constitution ».

La chambre résolut aussitôt de se former en comité, le 22, pour prendre en considération l'état de la nation: et, comme il paraissait certain que le roi changerait le ministère, il était naturel de regarder la dissolution du parlement, comme la conséquence immédiate et nécessaire de cette mesure. La majorité pensa qu'elle ne devait pas perdre de temps, pour rendre cette tentative la plus difficile possible.

En conséquence, elle fit prendre une résolution, par la-

quelle la chambre déclarait qu'elle regardait comme ennemi de l'état, quiconque conseillerait au roi d'empêcher d'une manière quelconque le parlement, de remplir le devoir important d'apporter un remède aux abus qui régnaient dans le gouvernement des possessions britanniques aux Indes. La proposition avait été combattue comme manifestement factieuse, comme tendante à se mêler du gouvernement exécutif, et comme empiétant sur les prérogatives incontestables de la couronne. M. Pitt se distingua parmi ceux qui s'opposèrent le plus vivement à ces démarches.

Le 17, la chambre des pairs rejeta le bill, à une majorité de 95 voix, contre 76. Le même jour, à minuit, un message du roi apporta aux deux secrétaires du roi, l'ordre de remettre les sceaux de leurs emplois, et de les faire apporter par leurs sous-secrétaires, parce qu'une entrevue personnelle, à cette occasion, serait désagréable à sa majesté. Le 18, les autres membres du ministère reçurent leur démission; et, le 19, leurs successeurs furent nommés. M. Pitt devint premier lord de la trésorerie, et chancelier de l'échiquier. Il commençait à l'âge de vingt-quatre ans, son long et mémorable ministère. Lord Gower fut président du conseil; lord Sydney, secrétaire d'état de l'intérieur; le marquis de Carmarthen, secrétaire d'état pour les affaires étrangères; lord Thurlow, chancelier; le duc de Rutland, garde du sceau privé; le vicomte Howe, premier lord de l'amirauté; le duc de Richmond, grand maître de l'artillerie.

Ce changement de ministère, laissant la majorité dans la chambre des communes à l'opposition, faisait regarder la dissolution du parlement comme inévitable; c'est pourquoi, dans un comité d'enquête sur l'état de la nation, elle adopta, le 24, la proposition d'une adresse au roi, pour représenter à sa majesté, les inconvénients qui résulteraient de cette mesure. Le roi assura la chambre qu'il n'interromprait pas leur réunion, en usant de sa prérogative, soit pour proroger, soit pour dissoudre le parlement.

En Irlande, la paix avait rendu inutiles les corps de volontaires, qui, par les circonstances, s'étaient considérablement augmentés. Quoiqu'ils eussent obtenu par les actes de la législature, l'objet secondaire de leurs vœux, ils ne se séparaient pas; cela attira l'attention sérieuse du gouvernement. Il essaya de les engager à se dissoudre, en formant, sous son autorité, une espèce de milice nationale, sous le nom de *regiments de Fencibles*. Mais les volontaires ne se prêtèrent pas à ces tentatives, et poursuivirent avec chaleur le projet d'une réforme parlementaire. Des délégués furent nommés pour s'en occuper; des comités de correspondance furent établis; des lettres furent adressées aux plus zélés partisans de la réforme, en Angleterre, pour avoir leur avis.

Le 8 septembre 1783, une assemblée générale des délégués de la province d'Ulster, se tint à Dungannon. Un plan de réforme y fut proposé et approuvé; et l'on décida qu'une convention des représentants de l'armée des volontaires, s'assemblerait, le 10 novembre, à Dublin. Les volontaires des autres provinces approuvèrent ces mesures. La réunion eut lieu; les plans de réforme furent proposés. Le lendemain, un membre de la chambre des communes, demanda la permission de présenter un bill, pour obtenir une représentation plus égale dans le parlement. La grande majorité des membres accueillit très-mal une proposition qui lui était en quelque sorte présentée à la pointe de la bayonnette; elle fut rejetée par 157 voix, contre 77. La chambre vota ensuite une adresse au roi, pour exprimer le bonheur dont le royaume jouissait sous la forme de gouvernement actuelle, et l'assurer de la ferme résolution où étaient ses membres, de soutenir la constitution au péril de leur vie et de leur fortune. La convention, instruite de cette mesure, arrêta de faire une contre-adresse au roi, pour le supplier de ne pas imputer à l'esprit d'innovation, mais à un désir pur et sincère de maintenir la constitution, et de pérenner l'union entre les deux royaumes, le vœu qu'elle avait exprimé de voir remédier à certains abus dans la représentation parlementaire.

La paix avait régné en Europe; et la guerre avait continué dans l'Inde. Le 5 janvier 1783, Onore, dans le Canara inférieur, fut pris d'assaut par le général Matthews, qui s'avança ensuite le long de la côte, et s'empara de Coudapore; puis il passa les Gâtes. Bednore capitula au commencement de février. Matthews revint ensuite sur la côte, et, le 9 mars, réduisit Mangalore. Il était de retour à Bednore, le 1^{er} avril. Tippu-Sahib vint l'y attaquer, et le força de capituler le 25. On n'entendit plus parler de

lui. Il s'était souillé par des exactions et des cruautés inouïes; on supposa qu'il avait péri de mort violente. Ses soldats et ses officiers, qui avaient participé à ses déprédations, partagèrent son triste sort; un très-petit nombre échappa. Coudapore avait été abandonné par sa garnison. Tipoo mit le siège devant Mangalore, avec les Français ses alliés, et allait l'emporter, si la nouvelle de la paix n'eût engagé ceux-ci à se retirer. Tipoo continua le blocus; mais le général Macleod jeta du secours dans la place.

Le général Stuart attaqua Goudelour, au commencement de juin. Soffren arriva devant la place avec son escadre, et rencontra Hughes, qui croisait pour l'intercepter. On se canonna pendant trois heures, le 20 juin. Les Français se retirèrent ensuite sur la rade de Pondichéry. Hughes les y suivit; mais le manque d'eau l'obligea de faire voile pour Madras. Le 25, la garnison de Goudelour fit une sortie vigoureuse pour détruire les ouvrages des assiégeants; elle fut repoussée avec perte. Deux jours après, la nouvelle de la paix mit fin aux hostilités.

L'attention publique, au commencement de 1784, était fortement occupée du spectacle extraordinaire que l'Angleterre offrait d'un combat entre le gouvernement et la chambre des communes, ce qui ne s'était pas encore vu dans ce pays, depuis que la maison de Brunswick était montée sur le trône. Diverses circonstances concouraient à donner à cette lutte un haut degré d'importance et d'intérêt. L'objet en contestation touchait à l'essence même de la constitution, et ne pouvait être décidé, sans qu'il en résultât un changement considérable dans sa tendance. Parmi les défenseurs de l'autorité de la chambre des communes, on comptait des hommes habiles, appartenant à des partis puissants, et exercés par des attaques mutuelles à toutes les finesses de la guerre politique. Le champion de la prérogative était un personnage non moins distingué par des talents brillants, et la rapidité extraordinaire de son avancement, que par le courage et la persévérance qu'il avait déjà montrés dans la cause dont il était le plus ardent défenseur. Par l'effet naturel de l'influence du ministère sur la chambre des communes, il se joignit au nouveau ministère un nombre de membres suffisant, pour que les votes en sa faveur balançaient ceux de l'opposition. Le ministère, d'ailleurs, trouvait de l'avantage dans l'obligation où il était de se tenir sur la défensive. Cette situation était très-favorable pour lui; il avait en même temps la faculté de choisir le moment le plus propre à livrer le combat; il pouvait faire un appel au peuple. On devait raisonnablement présumer, que le peuple se rangerait du côté auquel sa considération et son importance dans l'état étaient nécessairement attachées; et le ministère pouvait se flatter de lui faire partager ses vues, en lui inspirant de la méfiance sur les desseins, ainsi que sur la force dangereuse, et le pouvoir de ses adversaires. C'est ce qu'il avait fait avec une habileté extraordinaire, et presque incroyable, et avec un succès encore plus étonnant. Ainsi, chaque avantage que l'opposition gagnait, chaque point qu'elle emportait, devenaient pour le peuple de nouveaux sujets de défiance; et le ministère, en choisissant judicieusement son terrain, avait toujours la chance de mettre ses adversaires dans une mauvaise position, quand ils l'attaquaient.

Le 12 janvier 1784, l'opposition voulait que la chambre se formât en comité sur l'état de la nation. Le ministre soutint que les affaires de la compagnie des Indes devaient avoir la priorité, et pria de différer, au moins pour un certain temps, des mesures qui pouvaient entraver cet objet important. Mais, pour que la chambre pût s'en occuper avec une liberté entière, il fallait que son existence ne dépendît pas de la personne dont elle allait discuter les propositions. On interpella donc M. Pitt de déclarer, s'il avait le dessein d'arrêter les mesures que le comité prendrait pour la sûreté de la chambre, de lui donner une assurance que la dissolution n'aurait pas lieu. M. Pitt refusa positivement de descendre à cette demande, déclarant qu'il ne compromettrait jamais la prérogative royale, ni n'en ferait le prix d'un accord dans la chambre des communes.

La majorité, convaincue que le nouveau ministère ne pouvait être retenu que par les craintes qui lui seraient inspirées, adopta des moyens vigoureux. Elle fit prendre deux résolutions: l'une portait, que si les dépenses publiques votées dans la session actuelle, étaient payées avec l'argent de l'état, après que le parlement aurait été dissous ou prorogé, et, s'il l'était, avant qu'un acte eût appliqué les sommes nécessaires aux différents services, quiconque

effectuerait un tel paiement, commettrait un crime d'état; et une prévarication subversive des lois du pays. La seconde renvoyait au 23 février, la seconde lecture du bill annuel, relatif à la police de l'armée (mutiny bill). Deux autres résolutions, directement hostiles contre le ministère, furent ensuite adoptées.

Le 14 janvier 1784, M. Pitt présenta son bill, relatif à la réforme de l'administration de la compagnie des Indes.

Le 16, la chambre approuva une résolution, qui déclarait la continuation de l'existence du ministère actuel, contraire aux principes constitutionnels, et injurieuse à l'intérêt du roi et de la nation.

L'attente du public était fixée sur ce qui allait arriver. L'on regardait comme une conséquence nécessaire du dernier vote de la chambre des communes, ou la démission des ministres, ou la dissolution de la chambre. Le 20, on essaya d'effectuer un rapprochement. M. Pitt convint que sa position était nouvelle et extraordinaire, mais que, lorsque l'occasion convenable se présenterait d'exposer à la chambre les motifs pour lesquels il restait en place après la résolution du 16, on reconnaîtrait qu'il avait été guidé par le sentiment de son devoir.

Le 23, le bill de l'Inde, de M. Pitt, fut rejeté à la seconde lecture par 222 voix contre 214. Il fut alors vivement pressé de donner à la chambre quelques éclaircissements sur le projet de la dissoudre; il refusa absolument de répondre. Quelle que soit l'opinion que l'on ait de la convenance ou de l'inconvenance de ce refus, on ne peut nier que M. Pitt n'ait donné un exemple de fermeté de caractère bien remarquable, surtout chez un homme si jeune et si récemment lancé dans la carrière politique; il resta inébranlable au milieu d'un orage terrible, qu'il brava presque seul, car les ministres, ses collègues, ne lui prêtèrent pas grand appui. Les jours suivants, les attaques se renouvelèrent; il montra le même courage.

Cependant plusieurs membres de la chambre des communes, qui ne tenaient à aucun parti, voulant mettre un terme à un état de choses aussi affligeant, que celui dont ils étaient témoins, se réunirent le 26, et rédigèrent une adresse au duc de Portland et à M. Pitt, pour leur témoigner le désir de voir s'effectuer un rapprochement entre eux. Tous deux manifestèrent la volonté d'acquiescer au vœu d'une réunion si imposante; mais le duc mit pour préliminaire indispensable à une entrevue avec M. Pitt, la démission préalable de ce ministre. M. Pitt refusa cette condition. Des tentatives ultérieures n'eurent pas plus de succès; toute idée de coalition entre le ministère passé et le ministère actuel fut donc abandonnée.

Le 2 février, la chambre avait déclaré que la continuation des ministres actuels, dans leurs fonctions, était un obstacle à la formation d'un ministère ferme, nombreux et uni; cette résolution avait été présentée au roi. Le 18, avant de s'occuper d'une question de subsides, on demanda à M. Pitt s'il n'avait rien à communiquer à la chambre, relativement à cette résolution. Il répondit que le roi, après avoir mûrement réfléchi à l'état du royaume, n'avait pas jugé à propos de renvoyer les ministres, et qu'en conséquence ils n'avaient pas donné leur démission. L'ajournement des subsides fut décidé par 208 voix contre 196.

Cependant la chambre haute, qui était restée simple spectatrice de la lutte, venait d'y prendre part. Le 4 février, elle avait adopté, à une majorité considérable, deux résolutions absolument contraires à celles de la chambre des communes, du 24 décembre et du 16 janvier.

Alors, celle-ci en prit six nouvelles, pour défendre sa conduite et constater ses privilèges. Le 20 février, elle demanda, par une nouvelle adresse au roi, la formation d'un nouveau ministère. Le 27, elle reçut la réponse du roi, qui déclarait qu'aucune accusation n'ayant été portée contre ses ministres, et qu'au contraire, de nombreuses adresses, qui arrivaient de toutes parts, exprimant la satisfaction de ce qu'il avait changé son conseil, il espérait que la chambre penserait, comme lui, que le renvoi des ministres actuels ne produirait aucun effet salutaire. Le 1^{er} mars, la chambre fit encore une adresse au roi, qui, le 4, répondit de la même manière. Le 8, elle décida de présenter une longue remontrance, qui ne passa que d'une voix, 191 contre 190. Le 10, le mutiny bill passa sans division. Le 24, le parlement fut prorogé; et, le lendemain, il fut dissous.

Cette mesure était réellement très-peu hasardeuse; car le ministère de la coalition, malgré le pouvoir que lui avait donné, dans la chambre des communes, la réunion qui lui

avait servi de base, ne jouissait pas de la confiance de la nation. Plus de cent soixante membres, presque tous amis de ce ministère, ne furent pas réélus. Cet événement aurait fourni une preuve de la puissance de l'opinion publique, malgré les principes défectueux de la représentation nationale, si le gouvernement était resté neutre dans cette occasion.

Le 18 mai, le nouveau parlement s'ouvrit. M. Cornwall fut réélu orateur.

Le 21 juin, le ministre présenta un bill qui diminuait les droits sur le thé; cette mesure produisit le bon effet d'empêcher la fraude. On augmenta l'impôt sur les fenêtres.

Le ministre s'occupa ensuite des affaires de l'Inde, objet qui exigeait tout son talent et toute son adresse. Un premier bill autorisa la compagnie à donner huit pour cent d'intérêt; un second lui accorda un nouveau délai pour payer ce qu'elle devait à l'échiquier, lui permit d'accepter des billets au-delà des sommes fixées par les actes précédents, et fixa ses dividendes futurs. Le bill qui réformait l'administration des affaires de la compagnie, établissait un conseil de commissaires nommés par le roi parmi les membres de son conseil privé; il devait surveiller, inspecter et contrôler toutes les opérations relatives à l'administration civile et militaire, ou aux revenus de la compagnie; et c'est ce qui le fit nommer *conseil du contrôle*; il pouvait consulter tous les papiers de la compagnie, en demander des copies, ainsi que de toutes les opérations des assemblées des actionnaires, de celles des directeurs, enfin de toutes les dépêches reçues de l'Inde, et des ordres et instructions que la compagnie y envoyait; les copies étaient renvoyées aux directeurs avec l'approbation, l'improbation ou les corrections du conseil, et ensuite expédiées dans l'Inde; le conseil avait le droit, dans les cas d'urgence, d'envoyer dans l'Inde des ordres non sujets à la révision du bureau des directeurs. Le roi nommait le commandant en chef, et pouvait destituer le gouverneur-général, le président ou les membres du conseil; les directeurs nommaient à ces places, avec l'approbation du roi. Le gouverneur et le conseil-général avaient un pouvoir absolu sur les présidences, pour tout ce qui concernait les transactions avec les puissances du pays, l'emploi des revenus et des troupes; tout sujet anglais était justiciable des cours d'Angleterre, pour les délits commis dans l'Inde. Les gouverneurs pouvaient faire arrêter toute personne soupçonnée d'entretenir une correspondance illicite, et l'envoyer en Angleterre; tout agent de la compagnie était tenu, dans le terme de deux mois après son retour en Europe, de remettre sous serment, à la cour de l'échiquier, un inventaire de tous ses biens; dans le cas où le conseil du contrôle ou le bureau porteraient des plaintes contre lui à ce sujet, la cour de l'échiquier l'interrogerait, et le ferait emprisonner, jusqu'à ce qu'il eût répondu d'une manière satisfaisante.

Une nouvelle cour de justice était instituée pour la poursuite des crimes commis dans l'Inde. Ses sentences étaient définitives; elle infligeait pour peines l'amende et la prison. Ces bills passèrent à de grandes majorités.

Le 30 juin, le ministre proposa l'adoption d'un emprunt de six millions. Les conditions n'étaient pas onéreuses à l'état, et faisaient honneur aux talents du ministre.

Une proposition de restituer les biens confisqués en Ecosse, pour cause de la rébellion de 1745, passa en loi. La session finit le 20 août.

Le duc de Rutland avait été nommé vice-roi d'Irlande le 11 février 1784. Le comte de Gower le remplaça comme garde du sceau privé, le 24 novembre suivant, et eut, le 1^{er} décembre, pour successeur le comte Camden.

Le changement du ministère de la Grande-Bretagne, qui avait élevé à la première place l'avocat le plus zélé de la réforme parlementaire, releva les espérances des amis de cette cause en Irlande. Le 13 mars 1784, un bill à cet effet, bill appuyé d'un grand nombre de pétitions, fut présenté de nouveau. A une seconde lecture, une très-forte majorité le rejeta.

Exaspérés de cette défaite et de quelques actes du nouveau gouvernement peu agréables au peuple, les volontaires d'Irlande eurent recours aux moyens extrêmes. Le 7 juin, les citoyens de Dublin, assemblés, délibérèrent de présenter une nouvelle pétition au roi, et de faire circuler une adresse au peuple, pour l'exhorter à se prononcer vigoureusement en faveur de la réforme; l'adresse invitait à élire, dans chaque comté, cité ou grande ville, cinq personnes qui se réuniraient à Dublin en congrès national; elle contenait

aussi la proposition d'admettre les catholiques du royaume à la participation du droit d'élire les membres du parlement. On douta que cette proposition fût sincère.

Le gouvernement, justement alarmé du projet d'une réunion semblable, prit des mesures vigoureuses pour la prévenir. Les gens du roi procédèrent contre les magistrats des divers comtés qui avaient convoqué des assemblées et signé leurs résolutions. Ils poursuivirent les imprimeurs et les éditeurs des feuilles publiques qui avaient inséré ces actes.

Malgré ces obstacles, le congrès se réunit le 25 octobre; mais il fut incomplet. Il adopta, néanmoins, plusieurs résolutions semblables à celles qui avaient été prises dans l'assemblée précédente; on exhorta les communautés qui n'avaient pas envoyé de députés, à rendre la prochaine réunion complète, et l'on se sépara.

Au reste, d'autres causes de mécontentement agitaient la masse des habitants de l'Irlande. La détresse des manufacturiers de Dublin était devenue si grande, vers la fin de 1783, qu'elle faisait appréhender beaucoup de troubles. On ouvrit des souscriptions en leur faveur; la chambre des communes nomma un comité pour prendre en considération l'état des manufactures du royaume. M. Gardiner, l'un de ses membres, passa en Angleterre pour conférer sur ce sujet avec les ministres.

Le 31 mars, M. Gardiner proposa de mettre un droit de deux schellings six pences par aune sur toute espèce de draperie importée dans le royaume, et annonça qu'il présenterait des projets semblables pour d'autres objets manufacturés. Le rejet de cette proposition, par 110 voix contre 36, excita une vive fermentation dans le peuple. A la séance suivante, le 5 avril, une foule furieuse fondit dans la chambre, et injuria les membres, en leur reprochant de s'être vendus à la Grande-Bretagne. La garde vint à bout de dissiper l'émeute, sans effusion de sang; deux chefs furent arrêtés.

Comme des adresses incendiaires, insérées dans les feuilles publiques, avaient probablement porté le peuple à commettre ces violences, des poursuites furent commencées contre plusieurs imprimeurs; et, le 7 avril, la chambre adopta un bill pour assurer la liberté de la presse, en prohibant la publication des libelles.

Le 25 janvier 1785, le roi recommanda particulièrement à l'attention du parlement les rapports commerciaux entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

M. Pitt, ayant, par ses démarches dans la chambre, pris envers les avocats de la réforme parlementaire l'engagement de faire valoir leur cause, demanda, le 18 avril, la permission de présenter un bill à cet effet: son projet était à trente-six bourgs déchés ou en décadence le droit d'élection, et le transférait aux principales villes non représentées et aux comtés, en donnant une indemnité, en argent, aux propriétaires et possesseurs des bourgs privés de leurs droits; il étendait aussi aux tenanciers le droit de voter pour l'élection des députés des comtés. Le projet fut rejeté par 248 voix contre 174.

Dès le mois de février, M. Pitt, après avoir proposé une résolution portant qu'il était également avantageux à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, que leurs relations commerciales fussent définitivement réglées, passa en revue tout ce qui avait déjà été accordé à ce dernier pays par le parlement britannique, puis parla de ce qu'il paraissait convenable d'y ajouter, en observant qu'il se réduisait à deux chefs: 1^o, permettre à l'Irlande d'exporter dans la Grande-Bretagne les marchandises qu'elle aurait reçues des Antilles et de l'Amérique; 2^o, établir un échange mutuel, à conditions égales, entre les deux pays, de leurs productions naturelles et des produits de leurs manufactures. L'Irlande devait, en retour de ces concessions, consentir au paiement annuel d'une somme fixe, prise sur le surplus de ses revenus héréditaires, et qui serait employée aux dépenses générales de l'empire britannique.

La chambre des communes, voulant s'entourer de toutes les lumières possibles sur un sujet si important, entendit un rapport du conseil de commerce et des plantations, puis appela à la barre un grand nombre de commerçants et manufacturiers anglais. Plus de deux mois furent employés à l'examen de l'affaire, et à la lecture des pétitions qui y étaient relatives.

Le 12 mai, M. Pitt présenta de nouveau ses propositions modifiées, et en ajouta dix autres. Quelles que fussent les lois futures de la Grande-Bretagne concernant la navigation, le

parlement d'Irlande serait tenu d'en rendre de semblables; l'Irlande ne pourrait importer chez elle, puis exporter en Angleterre, que les productions des colonies anglaises; elle ne pourrait, pendant la durée de la charte de la compagnie des Indes, faire le commerce avec aucun pays situé au-delà du cap de Bonne-Espérance jusqu'au détroit de Magellan. Le bill conforme à ces bases adoptés par les deux chambres, fut lu pour la première fois dans la chambre des communes, le 28 juillet; puis une adresse des deux chambres, en exposant ce qu'elles avaient fait, déclarait que c'était au parlement d'Irlande à donner son avis et sa décision. Le 2 août, le parlement fut prorogé.

En Irlande, le congrès national, pour la réforme parlementaire, tint sa seconde séance le 2 janvier 1785. Diverses réunions eurent lieu ensuite; celle du 20 avril fut la dernière. Le bill de réforme fut rejeté le 12 mai.

Le cabinet britannique avait concerté, avec les commissaires nommés par l'Irlande, les mesures à prendre relativement aux relations commerciales entre les deux pays; en conséquence, elles furent soumises en Irlande, le 7 février, à la chambre des communes. Adoptées par les deux chambres, elles servirent de base au projet présenté, par M. Pitt, au parlement britannique.

On avait suivi en Irlande, avec une inquiétude extraordinaire, la marche du bill approuvé, le 28 juillet, dans la Grande-Bretagne: ce bill fut mal accueilli en Irlande; un grand nombre de pétitions s'en plaignirent; plusieurs membres de la chambre des communes désapprouvèrent hautement les additions et les changements que le projet original avait subis. Le 12 août, un bill correspondant fut présenté. A la division, il y eut 127 voix pour le bill, et 108 contre. Une majorité si faible dans la chambre, comparée au mécontentement qui se manifestait sur tant de points, engagea le ministère à laisser le bill de côté.

Malgré la conduite ferme et vigoureuse du gouvernement, Dublin fut pendant tout l'été un théâtre de troubles. Dès que le parlement se fut séparé, des résolutions furent prises de ne pas importer des marchandises de la Grande-Bretagne: cet exemple fut suivi dans tout le royaume; plusieurs grands jurés donnèrent même leur approbation à ces mesures; les négociants des ports de mer se virent obligés d'y souscrire. Le vice-roi, pour comprimer la violence de la multitude, plaça des troupes dans les parties de la capitale les plus turbulentes; quoiqu'il fût personnellement agréable au peuple, il reçut des preuves mortifiantes de la haine que l'on portait au gouvernement britannique.

Le parlement britannique fut ouvert le 16 janvier 1786. La première question importante qu'il discuta, fut une mesure proposée par le duc de Richmond, grand-maître de l'artillerie, pour fortifier les arsenaux de Portsmouth et de Plymouth. La dépense était évaluée à 760,000 livres. Le 27 février, M. Pitt proposa une résolution tendante à approuver le projet. Lorsqu'elle fut mise aux voix, il s'en trouva 169 pour l'adopter et autant pour la rejeter. L'orateur, sommé de donner la sienne, vota contre la proposition; il n'en fut plus question.

Le roi, dans son discours d'ouverture, avait appelé l'attention de la chambre des communes sur les mesures propres à réduire la dette publique. M. Pitt proposa, en conséquence, dès les premiers jours de la session, de nommer un comité chargé d'examiner quel devait être à l'avenir le montant des revenus et des dépenses, et d'en faire son rapport à la chambre. Il fonda cette demande sur ce que le revenu, non-seulement égalait les dépenses à faire, mais offrait même un excédent considérable, qu'il comptait employer à l'extinction de la dette.

Le comité fit son rapport le 21 mars; il confirma en partie l'assertion du ministre. Le 29, M. Pitt, après avoir exposé que le revenu annuel excédait de 900,000 livres les dépenses, et déclaré que cet excédent pouvait être porté à 1,000,000, proposa que la somme de 250,000 liv. fût, annuellement remise de trois mois en trois mois, par l'échiquier, à des commissaires, pour être employée au paiement de la dette publique. Ces commissaires devaient, avec cette somme, acheter des fonds publics et en cumuler l'intérêt au profit de l'état. M. Pitt calcula que le produit de cette opération devait, en vingt-huit ans, s'élever à une somme qui laisserait chaque année un excédent de quatre millions applicable aux besoins de l'état. La proposition passa sans division dans les deux chambres, et reçut la sanction royale au mois de mai.

Le 22 mai, le ministre fit adopter la proposition d'ôter

à l'administration des douanes la levée des droits sur le vin pour la donner à l'accise. Le produit de ces droits avait éprouvé une diminution considérable, parce qu'une grande quantité de vins étrangers avait été introduite en fraude, et parce que l'on fabriquait en Angleterre une liqueur qui se vendait sous le nom de vin. La mesure proposée devait faire disparaître ces deux inconvénients, l'action de l'accise s'étendant sur la fabrication et la vente des boissons dans l'intérieur du pays. Le bill fut converti en loi.

Le 29 juin, la chambre des communes adopta un bill, qui autorisait des commissaires nommés par le roi à s'enquérir de l'état des bois, forêts et revenus fonciers appartenant à la couronne, et à les aliéner. Il passa, le 7 juillet, à la chambre des pairs.

Une proposition pour étendre aux personnes occupant des places dans les bureaux de la marine et de l'artillerie, l'inhabileté à voter aux élections des membres du parlement, fut rejetée par une grande majorité.

M. Hastings, ex-gouverneur-général du Bengale, était depuis long-temps l'objet des discussions du parlement. Le 4 avril 1786, M. Burke l'accusa d'avoir malversé dans ses fonctions; puis présenta successivement les chefs d'accusation. Le 26, M. Hastings demanda à être entendu dans sa défense et à obtenir une copie de l'accusation, ce qui lui fut accordé. Le 13 juin, un des chefs d'accusation fut admis par la chambre.

Durant cette procédure, M. Dundas, président du conseil du contrôle, proposa un bill qui augmentait les pouvoirs du gouverneur-général de l'Inde, lui conférait le droit de nommer aux places vacantes dans le conseil, et l'autorisait à prendre un parti décisif, quand même le conseil serait d'un avis opposé. Le bill, malgré une forte opposition dans les deux chambres, fut converti en loi.

La session du parlement se termina le 11 juillet.

Le 14 juillet, une convention fut signée entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, pour arranger les différends relatifs aux coupeurs de bois dans la baie de Campêche. Les Anglais, et les autres colons qui avaient joui de la protection de l'Angleterre devaient évacuer la côte des Mosquitos, dans une étendue fixée par le traité. La nouvelle ligne s'étendait depuis la rivière de Sibou ou Jahon, en remontant dans l'intérieur, jusqu'aux limites fixes par les commissaires des deux gouvernements en 1783. Le nouveau territoire était plus étendu. Les colons pouvaient, en dedans de la nouvelle ligne, couper non-seulement des bois de teinture, mais aussi de l'acajou, et recueillir toutes les productions naturelles de la terre; il leur était défendu de cultiver le sucre, le café, le coton, et toute espèce de végétal susceptible d'être un objet de commerce. Le roi d'Espagne conservait la souveraineté du pays.

Le 2 août, à l'instant où le roi descendait de voiture pour entrer dans son palais de Saint-James, une femme, qui attendait à la porte sous le prétexte de présenter une pétition, essaya de le frapper à la poitrine, avec un couteau qu'elle tenait caché. Le roi évita heureusement le coup, en faisant un mouvement en arrière; elle allait porter un second coup, lorsqu'un yeoman de la garde lui saisit le bras; en même temps un des domestiques du roi lui arracha le couteau. Le roi, sans montrer le moindre trouble, s'écria: « Je ne suis pas blessé; ayez soin de cette pauvre femme; » ne lui faites pas de mal. Le conseil privé interrogea la coupable. Elle s'appela Marguerite Nicholson; elle était née dans le nord de l'Angleterre; elle avait été domestique; elle travaillait en lingé. On reconnut qu'elle avait la tête dérangée; elle s'imaginait avoir des droits à la couronne. Elle fut enfermée à l'hôpital des fous.

Le 26 septembre, un traité de commerce et de navigation fut signé à Versailles, entre la Grande-Bretagne et la France. Hadmettait, à des conditions moins onéreuses, l'introduction respective des productions naturelles et industrielles de chacun des deux pays dans l'autre, de manière à établir entre eux une balance. Le droit d'aubaine fut aboli en France pour les Anglais.

La rentrée du parlement eut lieu, le 23 janvier 1787. Une loi statua que les coupables condamnés à la déportation seraient envoyés à Botany-Bay, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande. Le premier convoi partit le 13 mai.

Le 12 février, M. Pitt prononça dans la chambre des communes un long discours, pour développer les motifs et les avantages du traité de commerce conclu avec la France, et dont le roi avait, dans son discours d'ouverture, invité

le parlement à s'occuper. Après avoir exposé que les deux nations trouveraient un grand avantage dans les relations amicales qui allaient s'établir entre elles, le ministre répondit à quelques objections qui avaient été élevées sur la tendance politique du traité. L'on avait dit qu'il finirait par apaiser la jalousie et la rivalité qui régnaient entre les deux pays, sentiments utiles à la prospérité de l'Angleterre, puisque la France était son ennemie naturelle et nécessaire. M. Pitt déclara, qu'il regardait cette opinion comme un préjugé funeste et indigne d'un peuple éclairé; il soutint que c'était faire la satire des sociétés politiques, que de supposer que deux états voisins étaient nécessairement ennemis. Il finit par proposer que toutes les productions naturelles et les objets manufacturés provenant du territoire européen, du roi de France, qui n'étaient pas spécifiés dans le traité, pussent être importés en Angleterre, en payant des droits aussi faibles que ceux qui se percevaient sur les mêmes marchandises venant de tout autre pays de l'Europe. M. Fox combattit vainement le ministre; la proposition fut adoptée à une forte majorité.

Le 15 février, M. Pitt proposa que les vins de France fussent admis, en ne payant pas des droits plus élevés que ne payaient actuellement les vins de Portugal. Cette demande fut vivement combattue, comme anéantissant le traité de Methuen, conclu avec le Portugal. M. Fox proposa, par amendement, de réduire d'un tiers les droits sur les vins de Portugal. La résolution de M. Pitt passa. Le traité fut approuvé par une forte majorité dans les deux chambres; elles votèrent même une adresse au roi, pour le remercier de l'avoir conclu. Ce traité qui n'existe plus, a été blâmé dans les deux pays; il fut plus préjudiciable à la France qu'à l'Angleterre; mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait excité, dans le premier pays, le désir de rivaliser les manufactures de l'autre. Sous ce rapport, il a fait du bien à la France, puisqu'il a contribué à perfectionner son industrie.

Le comte d'Abercorn, et le duc de Queensberry, deux des seize pairs d'Ecosse, élus pour siéger dans la chambre haute, ayant été créés pairs de la Grande-Bretagne, il s'éleva la question de savoir, s'ils pouvaient continuer à siéger dans leur qualité de représentants; l'acte d'union était muet sur ce point. La discussion commença le 13 février. La chambre décida qu'il y avait incompatibilité entre les deux qualités, celle de pair siégeant temporairement par élection, et celle de pair siégeant par droit héréditaire.

Le 26 février, M. Pitt fit adopter un bill, qui convertissait en un seul droit sur chaque objet, ceux que levait séparément la douane et l'accise. Cette mesure fut avantageuse au trésor public.

Une proposition de révoquer l'acte du test, qui exclut des emplois publics toutes les personnes qui ne font pas profession de la religion anglicane, fut rejetée, le 28 mars, dans la chambre des communes.

Le prince de Galles avait contracté des dettes; il réduisit sa dépense, et consentit à ce que ses amis élevassent, dans la chambre des communes, des réclamations en sa faveur, puisque ni le roi ni ses ministres n'avaient demandé que l'on vint à son secours. M. Pitt, à qui l'on demanda, le 20 avril, s'il comptait proposer quelque mesure pour tirer le prince de Galles d'embaras, répondit qu'il n'avait pas d'ordre du roi sur ce point. Il fut plusieurs fois question de cette affaire; une proposition tendante à ce que la chambre s'occupât des intérêts du prince, fut annoncée; il se mêla beaucoup d'aigreur dans les débats, parce que le prince avait formé des liaisons particulières avec les membres les plus marquants de l'opposition; on alla jusqu'à faire allusion à une union que la rumeur publique prétendait avoir été contractée par le prince avec une dame catholique-romaine, union qui, disait-on, avait été accompagnée de cérémonies défendues par les lois. M. Fox déclara que le fait supposé n'avait pas eu lieu, et qu'il était autorisé à parler ainsi. L'effet produit par ces débats, par la conduite franche du prince, et par la dureté avec laquelle il avait été traité, fut tel dans le parlement et dans le public, que le ministre craignit de ne pas avoir la majorité; si la question était agitée. En conséquence, des ouvertures furent faites au prince pour un accommodement; et, le 3 mai, M. Pitt alla l'informer de la part du roi, que, si la proposition qui devait avoir lieu le lendemain était retirée, tout pourrait s'arranger à sa satisfaction. Le prince y consentit; et, le 21 mai, un message du roi adressé aux deux chambres, leur annonça que sa majesté prendrait annuellement 10,000 livres sur sa

liste civile, pour les ajouter aux revenus du prince, qui avait promis de mieux régler ses dépenses à l'avenir; et qu'un état des dettes serait mis sous les yeux du parlement. Elles s'élevaient à 181,000 livres. Les communes votèrent une adresse, pour prier le roi de payer, sur sa liste civile, cette somme, qu'elles s'engagèrent à rembourser.

Le 26 avril, la chambre adopta un bill, qui affermaient pour trois ans, le droit sur les chevaux de poste. Ce droit, par suite d'une mauvaise gestion, était devenu à peu près nul.

L'accusation contre M. Hastings continuait à occuper la chambre des communes. Divers chefs furent successivement admis; enfin, l'acte d'accusation fut lu et approuvé; et, le 10 mai, M. Burke, accompagné d'un grand nombre de membres de la chambre des communes, se rendit à la barre de la chambre des pairs, et au nom des communes de la Grande-Bretagne, accusa Warren Hastings, ex-gouverneur général du Bengale, en déclarant que les communes présenteraient, avec la célérité convenable, les chefs d'accusation, et les prouveraient. M. Hastings fut arrêté par l'huissier de la chambre haute (*black-rod*); puis relâché sous caution. Le 28 mai, M. Burke présenta aux pairs les chefs d'accusation.

Le 30, le parlement fut ajourné.

Le 15 janvier 1787, la Grande-Bretagne et la France avaient signé, à Paris, une convention en huit articles, pour expliquer différents points du traité de commerce.

Le 31 août, elles en arrêtèrent une autre, pour terminer les difficultés qui s'étaient élevées dans les Indes orientales, sur le sens et l'étendue du traité de paix, de 1783.

Des troubles avaient éclaté dans les Provinces-Unies; les états de Hollande étaient en hostilité ouverte contre le Stathouder. Le 14 août, l'ambassadeur d'Angleterre à La Haye avait vainement offert la médiation de son souverain. Une armée prussienne entra en Hollande, au mois de septembre, pour soutenir les droits du prince. Le 16, le gouvernement français déclara aux cours de Londres et de Berlin, qu'il était décidé à n'intervenir dans les affaires des Provinces-Unies que comme médiateur, ajoutant, que, si quelque puissance prenait les armes contre la république, la France agirait suivant l'exigence des cas. Alors la Grande-Bretagne notifia que, si le Stathouder était attaqué, elle le défendrait. Elle équipa une flotte, recruta une armée de terre, et conclut un traité de subsides avec le Landgrave de Hesse-Cassel. La France avait fait quelques préparatifs hostiles; mais, toute entière à ses affaires intérieures, elle les cessa; et, le 27 octobre, elle échangea, à Versailles, avec la Grande-Bretagne, des déclarations, portant que les deux puissances, jalouses de maintenir l'harmonie qui régnait entre elles, désarmeraient, et réduiraient respectivement leurs forces navales, au point où elles étaient au premier janvier 1787.

Ces événements hâtèrent la rentrée du parlement, qui eut lieu le 27 novembre. Le roi annonça qu'il était intervenu pour maintenir le gouvernement légitime des Provinces-Unies, et avait pris des mesures pour s'opposer à l'intention bien prononcée de la France, d'aider le parti qui avait usurpé l'autorité. L'adresse en réponse au discours du roi fut votée à l'unanimité. Le ministre fit ensuite passer la proposition d'augmenter les troupes de ligne, et d'élever des fortifications dans les Antilles.

Le gouvernement anglais, au moment où il avait craint une rupture avec la France, avait résolu d'envoyer quatre régiments de plus dans l'Inde, et de les embarquer sur les vaisseaux de la compagnie. Les directeurs avaient applaudi à cette mesure. Quoique tous les sujets d'alarmes eussent été dissipés, le gouvernement persista dans son dessein, parce qu'il voulait former dans l'Inde un établissement militaire permanent, composé de troupes du roi. On agita dans le parlement, au commencement de 1788, la question de savoir sur qui devait tomber la dépense occasionnée par l'envoi de ces troupes, et les frais de leur entretien ultérieur. Un acte, passé en 1781, avait stipulé que la compagnie ne serait tenue de payer que les troupes qu'elle aurait demandées; en conséquence, les directeurs avaient refusé de charger le compte de la compagnie de l'envoi des dernières troupes. Le conseil du contrôle avait au contraire décidé qu'il était investi du pouvoir, dans le cas de refus de la compagnie, d'acquitter cette dépense avec le revenu territorial. Plusieurs juriconsultes célèbres, consultés par la compagnie, furent d'avis que l'acte de 1781, qui établissait le conseil du contrôle, ne lui conférait pas ce droit.

Les directeurs avaient, d'après cette délibération, refusé de recevoir les troupes à bord de leurs vaisseaux, prêts à faire voile pour l'Inde.

M. Pitt demanda, le 25 février 1788, la permission de présenter un bill pour écarter les doutes sur l'acte de 1784, et déclarer que l'intention de la législature avait été conforme à l'interprétation donnée par le conseil du contrôle. Ce bill éprouva une forte opposition ; la compagnie fit entendre des réclamations par l'organe de ses conseils : plusieurs membres de la chambre, qui ordinairement appuyaient le ministère, déclarèrent que l'interprétation, que l'on essayait de donner à l'acte de 1784, le rendait aussi désastreux, que le bill de l'Inde rejeté, en 1783, par la chambre des pairs ; avec cette seule différence que le but, ouvertement avoué par celui-ci, était le même, auquel l'autre tendait clandestinement et frauduleusement. M. Fox et ses amis triomphèrent de voir les mesures qu'ils avaient proposées dans le tems, justifiées actuellement par l'aveu tacite de leurs adversaires, puisque ceux-ci attribuaient au conseil du contrôle le même pouvoir, qui devait, par le bill rejeté, être exercé par des commissaires. Malgré la forte opposition qu'il rencontra dans les deux chambres, le bill fut adopté, mais à une majorité peu nombreuse.

Le 12 mars 1788, le ministre proposa d'ajouter au mutiny-bill, une clause qui incorporait dans l'armée un corps d'ouvriers militaires, nouvellement levé, d'après un plan du duc de Richmond. Elle fut combattue, comme soumettant, sans nécessité, un certain nombre d'individus à la loi militaire, et les privant des privilèges communs à tous les sujets du royaume. Néanmoins la clause passa dans les deux chambres.

Un bill fut, à la requête des manufacturiers en laine, présenté à la chambre, pour rendre plus efficace l'action des lois, qui défendaient l'exportation de la laine en nature ou filée. Il fut vivement combattu par les députés propriétaires de terres, qui le regardaient comme inutile, et comme attentatoire à leurs intérêts. Le ministre, qui ne l'avait pas proposé, le défendit ; il passa.

M. Grenville présenta, le 6 mai, un bill qui modifiait et complétait celui que son père avait fait passer sur les élections contestées. Pour diminuer le grand nombre de réclamations mal fondées qui s'élevaient chaque année contre les élections, il proposa d'autoriser le comité de la chambre à condamner à des frais les particuliers qui présenteraient une pétition mal fondée, ainsi que ceux qui feraient une réponse futile à une pétition. Il observa que cette mesure, avouée par la justice, épargnerait d'un côté beaucoup de dépenses aux citoyens, et de l'autre beaucoup de tracas et une grande perte de tems à la chambre. Le bill posait aussi des règles pour constater invariablement le droit d'élection. Cette disposition était nécessaire ; car on voyait assez fréquemment siéger dans la chambre deux membres représentant le même bourg, chacun d'après des droits d'élection différents. Le bill fut adopté.

Ce fut dans cette session, que le parlement s'occupa pour la première fois, de l'abolition de la traite des nègres. Une société de quakers en Amérique, avait, la première, présenté des pétitions à la législature des Etats-Unis, pour mettre un terme à ce commerce, et des mesures avaient été prises en conséquence. En 1787, les quakers de la Grande-Bretagne avaient suivi l'exemple de leurs frères d'Amérique, en s'adressant au parlement. Leurs efforts, joints à ceux de beaucoup d'autres personnes, excitèrent l'intérêt du public sur ce sujet. Il se forma une société, et des souscriptions considérables eurent lieu pour recueillir des renseignements, et subvenir aux frais que nécessiteraient les démarches à faire auprès du parlement. Un grand nombre d'écrits furent publiés ; des médailles furent frappées, représentant un nègre enchaîné, à genoux, dans une posture suppliante, avec cette inscription : « *Ne suis-je pas aussi ton frère ?* » Plusieurs ecclésiastiques distingués s'élevèrent contre la traite des nègres, dans leurs sermons et dans des discours imprimés. Enfin, au commencement de la session, les deux universités, et quelques-unes des principales villes du royaume, avaient présenté des pétitions semblables.

Dans ces conjonctures, le ministère jugea qu'il convenait de faire procéder devant un comité du conseil privé à une enquête sur les faits allégués, pour et contre la traite des nègres. M. Wilberforce, membre de la chambre des communes, chargé, par une sorte de consentement général, des démarches à faire dans cette assemblée, étant absent par maladie, M. Pitt proposa, le 9 mai, à la chambre, de pren-

dre en considération, dans la session suivante, diverses circonstances de la traite des nègres dont se plaignaient les pétitions, qui avaient été présentées. Il ajouta qu'en attendant cette époque, l'enquête, commencée devant le conseil privé, serait arrivée à un point de maturité, qui faciliterait beaucoup la discussion. On combattit M. Pitt, en se plaignant du délai qu'il demandait, et en disant que le parlement devait prendre l'initiative. M. W. Dolben observa que les souffrances, que les nègres enduraient pendant la traversée d'Afrique en Amérique, étaient celles auxquelles il fallait d'abord remédier ; et, le 21, il présenta un bill qui fixait le nombre des nègres, d'après le nombre des tonneaux du navire sur lequel ils étaient transportés. Le bill fut adopté, malgré les réclamations de la ville de Liverpool, la plus intéressée à la traite des nègres.

Le 8 juin, la chambre des communes, sur la proposition de M. Pitt, décida qu'une somme de 1,228,239 livres, serait accordée aux royalistes d'Amérique, qui avaient éprouvé des pertes dans la guerre, et 113,952 livres, à ceux de la Floride. Ils étaient rangés en différentes classes, d'après la nature de leurs réclamations. Ces sommes devaient être payées, au moyen d'une loterie, jusqu'à ce que le tout fût acquitté.

Le procès de M. Hastings avait commencé, le 13 février, devant la chambre des pairs, dans la grande salle de Westminster. Les directeurs de l'accusation parcoururent divers chefs jusqu'au 11 juillet, jour auquel le parlement fut prorogé. M. Hastings était accusé d'avoir, dans des vues d'intérêt personnel, et par abus de pouvoir, renversé la forme d'administration établie dans l'Inde ; d'avoir dépouillé des hommes, dont il avait reçu l'argent qu'ils lui avaient donné pour le corrompre ; d'avoir aliéné la fortune des veuves, et pris les terres des orphelins, pour en gratifier ses créatures ; d'avoir, par le moyen de ses agents, dévasté et ruiné le pays dont il était gouverneur, tourmenté les habitants, déshonoré leurs femmes.

Le 15 avril 1788, un traité d'alliance défensive, entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, fut signé à La Haye. Indépendamment des clauses ordinaires de se défendre mutuellement en cas d'attaque, et de se garantir respectivement ses possessions, S. M. Britannique garantissait le stathoudérat héréditaire dans la maison d'Orange, comme formant une partie essentielle de la constitution des Provinces-Unies.

Le 13 août, un traité d'alliance, semblable au précédent, fut signé à Berlin, entre la Grande-Bretagne et la Prusse. Cette triple alliance eut, dès cette année même, une influence décisive dans les affaires du nord de l'Europe. Le roi de Suède, qui faisait la guerre à la Russie en Finlande, fut tout à coup obligé de quitter ce pays, pour voler au secours de Gœttembourg, assiégé par une armée danoise. Cette place importante, dans laquelle le roi s'était jeté, aurait probablement été prise ou détruite, sans l'intervention de la Grande-Bretagne, de la Prusse et des Provinces-Unies. M. Elliot, ministre de la première de ces cours, à Copenhague, vint auprès du roi de Suède, et déclara au prince royal de Danemarck et au général danois, que si leur gouvernement persistait dans son système offensif contre la Suède, une armée prussienne allait entrer dans le Holstein, et une flotte anglaise dans la mer Baltique. Un armistice de huit jours fut conclu, le 9 octobre, sous la médiation de M. Elliot ; il fut ensuite prolongé, et les troupes danoises quittèrent le territoire suédois.

Le 31 janvier 1788, était mort à Rome, Charles-Edouard Stuart, fils aîné du prétendant. Il était né dans la même ville, le 31 décembre 1720. Il ne laissa pas de postérité légitime.

La fin de l'année 1788, fut marquée par un événement, qui répandit la consternation en Angleterre, fit éclater l'amour du peuple pour le monarque, et fournit à M. Pitt l'occasion de montrer les ressources de son esprit dans les circonstances difficiles.

Vers le milieu du mois d'octobre, l'on apprit que le roi était malade, et cette nouvelle fut annoncée de manière à causer de vives alarmes pour la vie de ce prince. Pour calmer les inquiétudes de la nation, il parut à un lever, le 24 octobre ; mais, lorsqu'il fut de retour à Windsor, sa maladie prit un caractère nouveau et plus grave. Avant la fin de la première semaine de novembre, on sut qu'elle avait dégénéré en un délire continu, et que le roi avait l'esprit aliéné.

Cet accident, sans exemple dans l'histoire d'Angleterre, produisit une affliction générale. Le prince de Galles alla

aussitôt à Windsor, où le chancelier le joignit : et, de concert avec la reine, ils prirent les mesures que la circonstance exigeait pour les affaires particulières du roi. Tous les hommes que leur rang ou leurs places appelaient à prendre part à un événement si nouveau et si soudain, se réunirent dans la capitale. M. Fox voyageait en Italie; ses amis lui expédièrent un courrier pour hâter son retour.

Le parlement avait été successivement prorogé, au 20 novembre. Il se rassembla ce jour-là, et s'ajourna au 4 décembre. La veille, le conseil privé s'assembla; les médecins, qui avaient soigné le roi pendant sa maladie, y furent appelés. Interrogés, ils déclarèrent, 1^o, que la maladie du roi le rendait incapable de s'occuper d'affaires; 2^o, qu'il était très vraisemblable qu'il recouvrerait la santé, mais qu'ils ne pouvaient déterminer à quelle époque; 3^o, que cette opinion était fondée sur leur expérience, ayant observé que la plupart des personnes atteintes de la même maladie en avaient guéri. Tous les membres du conseil avaient été présents; on remarqua que sur cinquante-quatre, il s'en trouvait vingt-quatre de l'opposition.

Les deux chambres s'assemblèrent le 4 décembre, et nommèrent chacune un comité pour constater l'état du roi. Le résultat de l'enquête fut le même que celui de l'examen des médecins par le conseil privé.

Le 10, M. Pitt proposa de nommer un comité, chargé de compiler les journaux de la chambre, et de faire son rapport sur les mesures auxquelles on avait pu précédemment avoir recours, dans les cas où l'exercice personnel de l'autorité royale avait été empêché ou interrompu par l'enfance, la maladie, les infirmités ou toute autre cause, afin de pourvoir à l'exercice de cette autorité; M. Fox combattit cette proposition comme oiseuse, et propre seulement à produire des délais inutiles et fâcheux. « Le ministre, s'écria-t-il, » sait très-bien que l'on ne peut trouver d'exemple, que le » pouvoir exécutif ait été suspendu, lorsqu'il existait un hé- » ritier présomptif de la couronne, majeur et capable. Quant » à moi, après avoir mûrement réfléchi aux principes et à » la pratique de la constitution, ainsi qu'aux analogies four- » nées par la loi commune du royaume, je suis convaincu, » que, lorsque le souverain, par une cause quelconque, de- » vient incapable d'exercer les fonctions de la royauté, l'hé- » ritier présomptif, ayant les qualités requises, a un droit » incontestable à l'exercice du pouvoir exécutif, au nom et » de la part du souverain. Cependant je reconnais que les » deux chambres du parlement sont seules compétentes pour » prononcer, quand il doit prendre possession et entrer en » exercice de son droit ».

M. Pitt répliqua avec une certaine chaleur, que cette doctrine n'était rien moins qu'une trahison manifeste contre la constitution; il soutint au contraire que l'héritier présomptif n'avait pas plus de droits, dans les cas cités, que tout autre sujet du royaume, et qu'il appartenait aux deux autres branches de la législature, de prendre, de la part du peuple, les moyens qu'elles croiraient les plus convenables de pourvoir à l'interruption temporaire de l'exercice des fonctions de la royauté, afin de conserver intacts les intérêts du souverain, ainsi que la sûreté et la prospérité de la nation.

Cette grande question constitutionnelle fut débattue avec beaucoup de véhémence dans les deux chambres; et, dans chacune, la majorité se prononça contre le droit inné du prince de Galles à la régence.

Le 16, la chambre des communes s'étant formée en comité, M. Pitt fit adopter les résolutions suivantes: 1^o, la maladie du roi l'empêche de remplir les fonctions de la royauté; 2^o, c'est le droit et le devoir des pairs et des communes de la Grande-Bretagne, de pourvoir aux moyens de suppléer au défaut de l'exercice personnel de l'autorité royale, de la manière que l'exigence du cas semblera le demander: à cet effet, et pour conserver entière l'autorité constitutionnelle du roi, il est nécessaire que les pairs et les communes règlent les moyens par lesquels le consentement royal sera donné aux bills qui pourront passer dans les deux chambres du parlement, concernant l'exercice du pouvoir de la couronne, durant la maladie actuelle du roi. Une proposition de procéder immédiatement à la nomination d'un régent, fut rejetée.

Le 19, M. Pitt, interpellé d'informer positivement la chambre de la manière de procéder qu'il avait le projet d'adopter, répondit qu'aux yeux de la loi, la capacité politique du roi étant entière, il proposerait que tout se fit sous l'autorité royale, déléguée à une commission agissant

d'après des lettres-patentes, scellées du grand sceau; que les commissaires ouvriraient le parlement au nom du roi, dans la forme accoutumée, et ensuite donneraient le consentement royal aux bills qui passeraient dans les deux chambres, pour nommer un régent chargé d'exercer la portion de l'autorité royale, nécessaire durant la maladie du roi.

Les mesures proposées par M. Pitt furent adoptées dans les deux chambres. La nation prit une part très active aux débats qui eurent lieu à ce sujet. Un grand nombre de villes et de comtés envoyèrent des adresses, qui approuvaient la conduite du ministère; quelques autres, au contraire, entre autres les comtés de Northumberland et de Southampton, et la cité de Westminster exprimèrent leur désapprobation du projet de régence, et des principes sur lesquels il était fondé.

M. Cornwall, orateur de la chambre des communes, étant mort le 2 janvier 1789, M. W. Grenville fut élu, le 5, pour le remplacer.

La chambre ayant repris l'importante affaire de la régence, il fut résolu d'interroger de nouveau les médecins du roi. Le comité fit son rapport le 13 janvier. Tous les médecins pensaient que très probablement la santé du roi se rétablirait; mais leurs espérances à cet égard n'étaient pas les mêmes, et aucun n'avait voulu se hasarder à fixer l'époque de cet événement.

Le 16, M. Pitt reprit le sujet de la régence, en observant que le parlement avait à pourvoir à l'interruption de l'exercice du pouvoir exécutif, pour un intervalle qui, comme il l'espérait, ne serait pas long, ainsi qu'aux embarras qui pourraient survenir à la reprise de ce pouvoir, lorsque le roi recouvrerait la santé. Il proposa donc d'investir le prince de Galles de toute l'autorité royale, sauf certaines limites et restrictions; 1^o le régent ne pourrait pas créer des pairs, excepté les princes du sang qui atteindraient leur majorité; 2^o, il ne pourrait accorder aucune place ou pension à vie, ou réversible, à l'exception des emplois civils, par leur nature, sont tenus à vie, ou tant que le titulaire se conduit bien; 3^o, il n'aurait aucun pouvoir sur la propriété personnelle du roi. M. Pitt proposa, de plus, 1^o, de confier le soin de la personne du roi, pendant sa maladie, à la reine, et de placer sous son autorité toute la maison du roi, avec plein pouvoir de renvoyer et de remplacer les titulaires, suivant son bon plaisir; 2^o, de nommer un conseil chargé d'aider la reine des avis. Ces propositions furent adoptées par les deux chambres.

Le 27, M. Pitt proposa de nommer un comité chargé de porter au prince de Galles les résolutions adoptées par le parlement, et de s'informer si son altesse royale était disposée à accepter la régence, aux conditions qu'elles fixaient. L'opposition ne manqua pas d'accuser le ministre d'avoir montré peu de respect pour le prince. Quand on lui présenta les résolutions, le prince répondit que son devoir envers le roi, son attachement aux intérêts du peuple, et son respect pour les désirs des deux chambres l'emportant sur toute autre considération, il acceptait la fonction éminente dont on lui proposait de se charger, conformément aux résolutions, quoiqu'il reconnût les difficultés attachées à son exercice, dans les circonstances particulières auxquelles elle lui était confiée.

Un comité présenta aussi à la reine les résolutions qui la concernaient, et sa majesté répondit que son devoir et sa reconnaissance pour le roi, et le sentiment de ses grandes obligations envers la nation anglaise, étaient de sûrs garants de l'attention et du soin qu'elle mettrait à remplir la fonction importante que lui déléguait le parlement.

Il fallut ensuite procéder à autoriser les deux chambres, qui jusqu'alors n'avaient siégé que comme convention, à agir comme corps législatif; et à cet effet, lord Camden, président du conseil, proposa, le 31, que des lettres-patentes, revêtues du grand sceau, pussent être délivrées par l'autorité des deux chambres, dans la forme usitée, pour nommer des commissaires chargés d'ouvrir la session du parlement. Cette proposition ayant passé dans la chambre des pairs, et ensuite dans celle des communes, après de vifs débats, la session fut ouverte le 3 février, et M. Pitt demanda la permission de présenter le bill de régence; elle fut accordée, et la première lecture eut lieu. Ce bill contenait trente-deux articles; plusieurs furent débattus avec aigreur. Le 17, la chambre des pairs commença à s'en occuper. La discussion allait continuer le 19, lorsque le chancelier informa la chambre que, d'après le rapport des médecins du roi, il paraissait qu'il était depuis quelque

tems en convalescence, et que les avis que l'on venait de recevoir confirmaient les progrès du rétablissement de la santé de sa majesté. Il ajouta que, dans cet état de choses, il pensait que la chambre ne pouvait pas continuer à s'occuper du bill qui lui était soumis, et en conséquence proposa de l'ajourner au 24.

Le 24, le chancelier annonça à la chambre qu'il était allé le jour même chez le roi, d'après l'ordre exprès de sa majesté, et qu'il l'avait trouvé parfaitement rétabli. Il y eut un nouvel ajournement jusqu'au 10 mars. Alors les communes, l'orateur à leur tête, s'étant rendues à la barre de chambre des pairs, le chancelier lut les lettres-patentes, signées par le roi, qui autorisaient les commissaires nommés par les précédentes lettres-patentes, à ouvrir la session du parlement; il ajouta que le roi, étant entièrement rétabli et en état de s'occuper des affaires publiques, avait ordonné aux commissaires d'exprimer sa vive reconnaissance aux deux chambres pour les nouvelles preuves qu'elles avaient données d'attachement à sa personne et d'intérêt pour l'honneur de sa couronne et pour le bon gouvernement de ses états. Les adresses en réponse à ce discours furent unanimement votées dans les deux chambres. Ainsi se terminèrent les opérations du parlement dans une circonstance qui formera toujours un des événements les plus importants de l'histoire de la constitution anglaise.

En Irlande, la session fut ouverte, le 5 février 1789, par le marquis de Buckingham, qui avait succédé dans la vice-royauté au duc de Rutland, mort l'année précédente. Après avoir annoncé aux deux chambres la maladie du roi, il ajouta qu'il avait donné ordre de leur soumettre tous les documents nécessaires. Après que l'adresse accoutumée eût été votée, dans la chambre des communes, un membre, attaché au vice-roi comme secrétaire, proposa de se former en comité, le 16, pour prendre en considération l'état de la santé du roi. Cette demande, qui n'avait pour but que d'empêcher le parlement d'Irlande de prendre aucune résolution avant que les déterminations du parlement de la Grande-Bretagne pussent lui être soumises, pour qu'il y concourût, fut fortement combattue, comme dérogeant à l'indépendance de l'Irlande, ainsi qu'à la dignité de son parlement. Une proposition de s'assembler le 11, passa à la majorité de 128 voix contre 74. Le 11, la chambre résolut qu'une adresse serait présentée au prince de Galles, pour le prier de se charger du gouvernement du royaume pendant la maladie du roi. La chambre des pairs prit une résolution semblable; dix-sept pairs protestèrent. Le 19, les deux chambres portèrent leurs adresses au vice-roi, en l'invitant à les transmettre au prince de Galles; il refusa. Les deux chambres nommèrent une députation, pour aller en Angleterre présenter l'adresse au prince. La chambre des communes décida, de plus, que la réponse du vice-roi serait censurée; enfin elle ne vota que deux mois de subsides. Les députés irlandais arrivèrent à Londres le 25; ils étaient encore à tems de présenter leur adresse au prince; il leur témoigna sa vive reconnaissance, leur apprit en même tems la convalescence du roi, et exprima son espoir que sous peu de jours sa majesté pourrait reprendre les rênes du gouvernement. A leur retour à Dublin, le 23 mars, on y avait appris officiellement, depuis neuf jours, le rétablissement de la santé du roi. La précipitation du parlement d'Irlande en cette occasion, et l'arrivée tardive de leurs députés, fournirent matière à des plaisanteries sans nombre.

Les deux royaumes rivalisèrent de zèle, pour témoigner la joie que causait le rétablissement du monarque. Les réjouissances surpassèrent tout ce que l'on connaissait en ce genre. Les illuminations furent les plus magnifiques que l'on eût encore vues; elles furent générales. Un jour d'action de grâces fut indiqué pour le 25 avril, et célébré avec la plus grande solennité. Le roi, accompagné de la famille royale, des grands officiers de l'état et des deux chambres du parlement, se rendit en grand cortège à l'église cathédrale de Saint-Paul.

Le docteur Willis, dont les soins avaient contribué à rendre la santé au roi, reçut une pension de 1500 livres.

M. Fox présentait, depuis quelques années, un bill pour la révocation de l'impôt sur les boutiques, qui devenait de plus en plus odieux au peuple, contre lequel des pétitions avaient été adressées à la chambre, et qui ne rendait pas à beaucoup près autant qu'on avait espéré. Le ministre finit par céder à l'opinion publique, et consentit à la révocation.

Les circonstances avaient empêché la chambre de prendre en considération la traite des nègres. Elle s'en occupa

de nouveau le 12 mai 1789. Un très-long rapport du conseil privé fut déposé sur le bureau, et plusieurs pétitions, pour et contre la traite, furent présentées à la chambre. M. Wilberforce lui soumit douze résolutions fondées sur le rapport. La chambre se forma ensuite, pendant plusieurs jours, en comité, pour entendre des dépositions, et ajourna, à sa prochaine session, l'examen ultérieur de cette affaire. Le bill qui avait été adopté en 1782, pour régler le transport des nègres, fut, par un nouvel acte, prolongé avec des amendements.

M. Grenville ayant, au mois de juin, été nommé secrétaire d'état, sur la démission de lord Sydney, M. Addington fut élu, à sa place, orateur de la chambre des communes.

Le procès de M. Hastings continua, mais avec beaucoup de délais et d'interruptions.

Le parlement fut prorogé le 11 août.

Dans l'Inde, la guerre recommença contre Tippoo-Sahib, qui avait envahi le territoire du Rajah de Travancore, allié de la compagnie. Comme elle était en paix avec les autres puissances de l'Inde, et soutenue par les Nizam et les Mahrattes, jaloux de Tippoo, qui joignirent leurs troupes aux siennes, elle eut plus d'avantages pour combattre son ennemi; elle lui déclara la guerre, et envoya contre lui deux armées, l'une de 15,000 hommes, dans le Carnatic, sous le général Meadows, l'autre de 7,500 hommes, commandée par le général Abercrombie, dans la présidence de Bombay. Tippoo essaya vainement d'écarter l'orage par des négociations; il abandonna le Travancore, et se retira dans Seringapatnam, sa capitale.

La nation anglaise avait généralement vu d'un œil favorable les efforts des Français, pour obtenir un gouvernement représentatif, et une constitution fondée sur une liberté raisonnable; mais les excès qui accompagnèrent les mouvements dont la France fut agitée, et le renversement de plusieurs institutions anciennes, effrayèrent un grand nombre d'habitants de la Grande-Bretagne et leur causèrent des alarmes; ils craignirent que l'esprit d'innovation ne s'étendît jusque dans leur patrie. D'un autre côté, ceux qui demandaient depuis long-tems des réformes dans les lois civiles et religieuses, et dont l'attente avait été constamment déçue, se réjouissaient, la plupart, d'un événement qui leur faisait entrevoir un avenir plus favorable à leurs vœux. Quelques sociétés, qui s'étaient établies pour obtenir des réformes, écrivirent des lettres de félicitation aux personnes qui avaient le plus marqué dans les événements dont Paris avait été le théâtre; une de ces sociétés adressa même une lettre à l'assemblée nationale de France. Enfin il se forma, dans plusieurs grandes villes du royaume, des clubs, dont le but était de favoriser les réformes, que l'on ne croyait pas pouvoir obtenir des représentants de la nation.

Ce fut dans ces dispositions des esprits que la session du parlement s'ouvrit le 21 janvier 1790. Un événement, qui heureusement n'eut aucune suite, troubla un instant la marche du cortège royal. Un homme jeta une pierre contre la voiture du monarque, quand elle traversait le parc Saint-James; il fut arrêté et examiné aussitôt; c'était un nommé Jean Frith, lieutenant dans un corps de l'armée. On reconnut qu'il avait déjà écrit un libelle contre le roi, et qu'il l'avait affiché quinze jours auparavant dans la cour du palais. Traduit devant la cour criminelle, le 21 mai, il fut acquitté comme fou.

Le roi, dans son discours d'ouverture, avait déploré les troubles qui agitaient plusieurs pays de l'Europe, et annoncé d'ailleurs que de tous côtés il recevait des assurances de dispositions pacifiques envers la Grande-Bretagne. La France n'avait pas été nommée dans ce discours; elle le fut dans la chambre des communes; et, le 9 février, M. Fox ayant cité, avec des termes d'approbation, la révolution qui avait éclaté dans ce pays, M. Burke, qui jusqu'alors avait constamment partagé les opinions de M. Fox, employa toute son éloquence à blâmer les principes et les circonstances de cet événement. Emporté par la fougue de son caractère, il prononça un des discours les plus véhéments qu'il soit possible d'imaginer; enfin il déclara hautement qu'il rompait tout lien d'amitié avec M. Fox. Celui-ci et d'autres membres de l'opposition repliquèrent, défendirent les principes de la révolution française, tout en détestant les cruautés dont elle avait été souillée. M. Pitt, et plusieurs membres de la chambre qui avaient applaudi au discours de M. Burke, déclarèrent qu'ils partageaient ses sentiments, et le remercièrent du service qu'il avait rendu à sa patrie, ce jour-là, par la démarche solennelle qu'il avait faite. Des différences d'opinion, éga-

lement prononcées, se manifestèrent dans tout le royaume. Chaque parti choisit son terrain; l'esprit d'inimitié réciproque se déployait avec beaucoup plus d'apreté, qu'à l'époque de la guerre d'Amérique.

Ces sentiments prirent une nouvelle force par la tentative que firent les dissidents, pour faire révoquer les lois qui leur étaient contraires. La petite majorité, par laquelle leur demande avait été rejetée, leur fit concevoir des espérances. Ils tinrent des assemblées et adressèrent des appels au peuple pour s'intéresser à leur cause; ils prirent même des résolutions pour ne donner, aux prochaines élections du parlement, leurs voix qu'aux membres qui auraient voté pour eux. Cette conduite peu judicieuse, et l'ardeur avec laquelle plusieurs dissidents avaient défendus les principes de réforme, ainsi que la justice de la révolution de France, leur nuisirent beaucoup. On redouta leurs desseins; on supposa que, ne se bornant pas à la révocation des actes qui leur étaient contraires, ils ne regarderaient cette révocation que comme un acheminement à la destruction des institutions ecclésiastiques. La proposition de révoquer ces actes, ayant été faite à la chambre des communes, fut rejetée par 294 voix contre 105.

L'époque n'était pas favorable pour parler de réformes; c'est pourquoi une demande, faite par un membre de la chambre des communes, d'ajouter au nombre actuel cent nouveaux députés, qui seraient élus par les chefs de famille de chaque comté, fut si peu agréable à la chambre, que son auteur consentit à la retirer.

Le 10 mars 1790, la chambre adopta une résolution, pour porter à 6,000 livres le traitement de l'orateur.

L'ouverture du budget annuel fournit au ministre, le 15 avril, l'occasion de mettre sous les yeux de la chambre un exposé très-satisfaisant de l'état des revenus publics sous sa gestion. Il montra que les recettes avaient augmenté et offraient un excédent sur les dépenses. Tandis qu'il se félicitait et qu'on lui contestait la justesse de ses calculs, on n'admettait pas les bases sur lesquelles il les fondait, si se passait des événements, qui auraient pu déranger ses spéculations.

Le 5 mai, un message du roi au parlement apprit qu'un officier de la marine espagnole avait saisi des navires marchands anglais à Nouka, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et avait fait les équipages prisonniers, sous prétexte qu'ils commerciaient le long d'une côte qui appartenait au roi catholique; les Espagnols s'étaient emparés de quelques barraques en bois, que les Anglais appelaient un comptoir, avaient abattu le pavillon britannique, et l'avaient remplacé par leur pavillon, déclarant que tout le pays compris entre le cap Horn et le soixantième degré de latitude boréale appartenait à leur souverain. Dès que la cour de Madrid avait eu connaissance de ces faits, elle en avait instruit celle de Londres, le 10 février précédent, et avait demandé que le roi de la Grande-Bretagne donnât des ordres pour que les côtes de l'Amérique, occupées par des Espagnols, ne fussent plus visitées par les Anglais. Elle ajoutait qu'en considération de l'ignorance des capitaines anglais, qui ne connaissaient pas les droits de l'Espagne, et par égard pour la nation britannique, le vice-roi du Mexique avait fait relâcher les navires saisis. Le ministre anglais, loin de descendre à cette demande, prétendit que la dignité de la nation avait été outragée, et exigea une satisfaction éclatante. La cour de Madrid la refusa. Alors le roi de la Grande-Bretagne ordonna des préparatifs de guerre, et annonça au parlement sa ferme détermination de soutenir l'honneur de sa couronne et les droits de son peuple. La chambre des communes vota à l'unanimité une adresse au roi pour le remercier de sa résolution, et accorda un million. Cependant, au milieu des préparatifs de guerre, les négociations continuèrent; des notes et des déclarations furent échangées; et enfin, le 28 octobre, une convention, signée à l'Escorial, décida la difficulté en faveur de la Grande-Bretagne. L'Espagne rendit les navires saisis, et, à titre de dédommagement, paya 210,000 piastres; elle reconnut que les Anglais avaient la liberté de naviguer, de transporter, de pêcher dans le grand Océan, et de débarquer sur les côtes qui n'étaient pas occupées, à condition de se tenir à deux lieues marines de tout établissement espagnol.

Ce fut ainsi que par sa fermeté et par le sacrifice de trois millions de livres dépensés pour l'armement des vaisseaux de guerre, la Grande-Bretagne acquit des droits à une possession qui assure à ses commerçants une part importante à la traite des pelleteries de la côte nord-ouest d'Amérique, et, ce qui n'est pas moins avantageux, la pêche dans le grand Océan.

Le 10 juin 1790, la session fut close par le roi; et le lendemain, le parlement dissous.

La révolution française occupait fortement les esprits; l'anniversaire de la prise de la Bastille fut célébré avec beaucoup d'éclat dans différentes parties du royaume par les amis des réformes. Alors M. Burke publia son ouvrage intitulé *Réflexions sur la Révolution française*, dans lequel il employa toutes les ressources de son esprit à blâmer et ridiculiser ce grand événement, ainsi que les principes qui l'avaient amené, prédit des catastrophes qui arrivèrent effectivement, et censura avec une extrême apreté les sociétés et les écrits qui défendaient la même cause dans la Grande-Bretagne. Peu de livres ont produit une plus grande sensation. Il fut comblé d'éloges, même hors de l'Angleterre, et contribua puissamment à inspirer une vive confiance dans le parti dont M. Burke s'était déclaré le champion. Il donna lieu aussi à beaucoup de répliques et de critiques, méritées quelquefois par le ton emporté de l'auteur. Le principal antagoniste de Burke fut Thomas Payne, qui, par ses *Droits de l'Homme*, balança l'effet produit par les *Réflexions*, et accrédita, dans une certaine classe de lecteurs, les principes démocratiques et l'esprit de réforme.

Malgré l'agitation que ces controverses causaient dans les esprits, la tranquillité publique ne fut nullement troublée, et les élections au nouveau parlement se firent avec une froideur qui tenait de l'indifférence.

Le nouveau parlement s'assembla le 25 novembre 1790. M. Addington fut unanimement réélu orateur de la chambre des communes. Le roi parla des efforts qu'il avait faits pour terminer les troubles des Pays-Bas, et annonça que les différends avec l'Espagne avaient heureusement cessé; mais il ne dit pas un mot de la France.

Les dépenses occasionnées par les préparatifs de guerre contre l'Espagne, furent acquittées par quelques impôts temporaires, et par un emprunt d'un million, que la banque fournit sans intérêt.

Le procès de M. Hastings n'était pas terminé; il s'agissait de décider si une accusation intentée par la chambre des communes existait toujours, malgré la dissolution du parlement survenue dans l'interval; la question fut décidée affirmativement.

Le 25 octobre 1790, mourut le duc de Cumberland, frère du roi (1).

En Irlande, la session du parlement s'ouvrit le 21 janvier 1790. L'opposition essaya, sans succès, de faire passer des résolutions pour arrêter l'influence corruptrice des ministres, et pour supprimer les places et les pensions inutiles. Le parlement fut dissous le 8 avril. Les élections des nouveaux membres occasionnèrent en plusieurs endroits de grands tumultes. La populace attaqua plusieurs personnes, et abattit les maisons de quelques-unes de celles qui avaient voté contre ses desirs.

Dans l'Inde, l'armée du Carnatic, commandée par le général Meadows, partit de Trichinapally, le 15 juin 1790, et marcha à l'ennemi, en rédisant plusieurs places sur sa route. Mais Tippoo, ayant fait une irruption dans le Carnatic, força Meadows à changer de plan et à l'y poursuivre; Tippoo fit retraite et sut si bien éluder les recherches de son ennemi, que Meadows, n'ayant pu le rejoindre, revint à Madras à la fin de décembre. D'un autre côté, le général Abercrombie, ayant débarqué à Tellichery, sur la côte occidentale, le 5 décembre 1789, s'empara de Cananor, de Balliapatnam et de Nercarro. Les Anglais conclurent un traité d'alliance avec le Nizam, le 1^{er} juin 1790, et avec les Mahrattes le 7 juillet. La coalition prit plusieurs autres places qui appartenaient à Tippoo. Le rajah de Travancor fut rétabli dans ses états. Cependant la campagne, quoique conduite avec succès, ne produisit rien de décisif contre la puissance de Tippoo. On espéra que dans une autre campagne les ruses de Tippoo ne pourraient pas le sauver d'une ruine totale; en conséquence, lord Cornwallis, gouverneur

(1) Henri-Frédéric, duc de Cumberland, était né le 7 novembre 1745, et avait épousé, le 3 novembre 1771, Anne-Horton, fille

du lord Inrham.

général de l'Inde, résolut de prendre le commandement de l'armée. Il partit donc de Calcutta, et arriva, le 15 décembre, à Madras.

Le parlement adopta, au commencement de 1791, un bill, qui exemptait les catholiques des peines portées contre eux par les lois.

Le 4 mars, M. Pitt présenta un bill qui partageait le Canada en deux gouvernements, sous les noms de haut et bas Canada, et donnait à chacune de ces provinces un conseil législatif et une assemblée, sur le modèle de la constitution anglaise. Le bill fut converti en loi.

Dès l'année précédente, la Grande-Bretagne avait contribué aux efforts des puissances qui tâchaient de ramener la paix dans l'Orient de l'Europe. Ses plénipotentiaires avaient pris part aux conférences de Reichenbach, ouvertes le 27 juin 1790. Le 27 juillet de cette même année, ils avaient signé l'acte de garantie des déclarations échangées entre l'Autriche et la Prusse; cette dernière puissance avait, par ses démonstrations, accéléré l'ouverture d'un congrès à Szistowe. La Grande-Bretagne y envoya un plénipotentiaire, et la paix y fut conclue, le 4 août 1791, sous sa médiation, celle de la Prusse et des Etats-Généraux, entre l'Autriche et la Porte.

Cependant la guerre avait continué entre la Russie et la Turquie. La première de ces puissances ayant refusé toute intervention étrangère, la Prusse fit marcher des troupes; et la Grande-Bretagne, toujours intimement liée à la cour de Berlin, déclara au cabinet de Saint-Petersbourg que, sans exiger que sa médiation et celle de ses alliés fussent acceptées, elle ne permettrait pas qu'on imposât des sacrifices à la Porte, et qu'elle réclamerait pour cet effet le recouvrement de ses possessions avant la guerre. Cette démarche devait produire une impression d'autant plus vive à Saint-Petersbourg, que la Grande-Bretagne pouvait disposer des forces navales qu'elle avait préparées, pendant qu'elle négociait avec l'Espagne. En effet, elle annonça l'intention d'envoyer une flotte dans la Baltique, et somma les Etats-Généraux, ses alliés, de préparer leur contingent. Les alliés réclamèrent aussi, au mois de février 1791, les bons offices de la cour de Danemark, pour engager la Russie à restituer aux Turcs les conquêtes qu'elle avait faites sur eux. Le Danemark accepta ce rôle honorable. L'impératrice de Russie voulut garder Oczakoff. Pendant cette négociation, le ministre de la Porte, à Berlin, se plaignit de la lenteur avec laquelle on remplissait les engagements pris envers son souverain. Cette note décida le ministère anglais à presser ses préparatifs de guerre, et à envoyer, à la fin de mars, à Saint-Petersbourg, son ultimatum, dans lequel il insistait sur ses demandes en faveur de la Porte.

Le 29 mars 1791, un message du roi informa la chambre des communes que tous ses efforts et ceux de ses alliés, pour amener une pacification entre la Russie et la Porte, ayant été inutiles, il avait jugé nécessaire d'augmenter ses forces navales, pour appuyer ses représentations auprès de la Russie. Le ministre, en proposant une adresse conforme à ce message, se fonda sur ce que la Grande-Bretagne avait un intérêt direct à soutenir les Turcs, ses alliés naturels, et à arrêter les progrès de la puissance russe, qui devenait dangereuse pour le système politique de l'Europe. M. Fox et M. Burke se réunirent pour s'opposer à ces mesures, et prétendirent que la question se réduisait à ces termes : la Russie gardera-t-elle ses conquêtes sur les Turcs, c'est-à-dire Oczakoff et son territoire? Cet objet n'était certainement pas assez important, pour exiger l'intervention armée de l'Angleterre. Quoique le ministère eût réussi à faire adopter sa proposition, cependant, comme elle avait éprouvé une opposition très-forte, et n'avait passé qu'à une faible majorité, il vit que le projet d'une guerre avec la Russie n'était pas agréable à la nation, parce qu'elle lui offrait en perspective la ruine d'une branche de commerce très-lucrative, tandis que les avantages que promettait la Porte aux négociants qui fréquentaient les échelles du Levant étaient incertains : il craignit de perdre la majorité, à laquelle son existence était attachée, et abandonna son projet. Il y eut, d'ailleurs, à cette époque un changement dans le ministère, par la retraite du duc de Leeds, secrétaire d'état pour les affaires étrangères. Lord Grenville, son successeur, prévoyant que la paix pourrait bien ne pas se maintenir long-temps avec la France, désirait éviter une guerre avec la Russie, pour ne pas partager les forces de la Grande-Bretagne. Les Etats-Généraux, de leur côté, éprouvaient beaucoup de répugnance à prendre part à une guerre contre

la Russie; leur exemple fut suivi par la Prusse; les négociations furent reprises, et la paix fut conclue l'année suivante.

Le 30 mai 1791, la chambre des communes adopta un bill, qui établissait à Sierra-Leone, sur la côte occidentale d'Afrique, une colonie, qui devait être cultivée par des nègres libres.

La session se termina le 10 juin.

L'esprit de parti trouvait un aliment continué dans les événements qui se passaient en France. La plupart des débats du parlement étaient entremêlés de discussions très-aigres sur la révolution qui avait éclaté dans ce pays. L'anniversaire du 14 juillet 1789, fut célébré avec solennité en Angleterre, dans plusieurs endroits, par les partisans des réformes. A Birmingham, la populace hua d'abord ceux qui se réunissaient, et après leur séparation, fondit sur le lieu de leur réunion; les magistrats, ayant montré de la mollesse, elle le détruisit de fond en comble; elle continua ses excès, détruisit et brûla d'autres maisons pendant huit jours, aux cris de *l'église et le roi*; la terreur était générale; l'autorité civile ne suffisait plus pour mettre un terme à des désordres, qui allaient toujours croissant. Enfin, le 20 et le 21, la force militaire vint faire cesser ces scènes déplorables.

Le 23 novembre, le duc d'York, second fils du roi, épousa la princesse Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, fille du roi de Prusse. Le mariage avait été annoncé par le roi à son conseil, le 28 septembre.

Dans l'Inde, lord Cornwallis marcha sur Bangalore et prit d'assaut cette ville, le 21 janvier 1791; si l'avance ensuite contre Seringapatnam, capitale des états de Tippoo; et, le 15 mai, il remporta une victoire, qui le rendit maître des approches. Cependant la disette des vivres et le retard des Mahrattes, qui lui avaient promis de prompts secours, le forcèrent à remonter le long du Cavery, pour aller au-devant d'Abercrombie, arrivé à Periapattam avec un convoi de provisions et d'artillerie. Un débordement subit du fleuve déranga les plans de Cornwallis; son armée était affaiblie par les maladies et la disette; il revint à Bangalore. Sur ces entrefaites, divers corps de l'armée anglaise avaient pris plusieurs places appartenant à Tippoo.

La session du parlement s'ouvrit le 31 janvier 1792. On fut, en quelque sorte, surpris d'entendre le roi annoncer, dans son discours, que l'Angleterre continuerait à jouir de la paix. Il ajouta que cette perspective satisfaisante justifiait les réductions qui allaient s'opérer dans la marine et dans l'armée de terre, et donnait l'espérance de pouvoir graduellement diminuer les impôts.

En effet, le 17 février, M. Pitt exposa que la recette de l'année précédente avait tellement surpassé celle des quatre années antérieures, que le revenu à l'avenir excéderait de 400,000 livres la somme des dépenses fixes, y compris le million consacré annuellement à l'extinction de la dette publique; ce qui mettait le gouvernement en état de diminuer de 200,000 livres les impôts qui pesaient le plus sur la classe du peuple la moins aisée, et d'employer les autres 200,000 livres à l'accroissement du fond d'amortissement. Le ministre finit par confirmer ce que le roi avait avancé dans son discours. « La nation, quoiqu'elle jouisse d'une » grande prospérité, s'écria-t-il, peut arriver à un état » encore plus florissant; mais, pour que cette perspective » flatteuse se réalise, la tranquillité dans l'intérieur, et la » paix avec les autres nations sont indispensables. Or à » aucune époque, l'on n'a pu espérer avec autant de raison » la continuation de la paix au-dedans et au-dehors. »

Etait-ce par défaut de pénétration que le ministre s'exprimait ainsi? C'est ce qu'il est difficile de croire.

Le ministre ayant, dans un comité de subsides, le 8 mars, proposé de lever 312,000 livres par le moyen d'une loterie, essuya de vifs reproches de recourir, dans un moment de paix, à une ressource toujours préjudiciable à la morale et au bonheur du peuple. Le grand jury de Middlesex présenta une pétition contre la loterie. Ces représentations produisirent tant d'effet sur la chambre, qu'elle nomma un comité pour examiner les maux qui devaient de cette source. Cependant le bill passa, et fut sanctionné le 30 avril.

La chambre n'avait pas cessé de s'occuper de l'abolition de la traite des nègres. Le 2 mai, M. Wilberforce proposa de l'adopter immédiatement. M. Pitt et M. Fox secondèrent la proposition; d'autres la combattirent. La chambre décida que l'abolition s'effectuerait graduellement, et que la traite cesserait entièrement au 1^{er} janvier 1796.

Les réglemens de police ayant été reconnus insuffisants pour le maintien de l'ordre dans la partie la plus considérable et la plus peuplée de la capitale, qui est située hors des limites et de la juridiction de la cité de Londres, un bill établit, dans Westminster et les parties adjacentes, cinq bureaux, à chacun desquels étaient attachés trois juges de paix, et conféra aux constables le droit d'appréhender au corps les individus qui ne donneraient pas sur leur compte des renseignements suffisants. La nécessité des mesures proposées n'empêcha pas que le bill ne fût vivement combattu, comme accroissant le pouvoir du gouvernement, et autorisant une infraction dangereuse à la liberté personnelle.

Un bill autorisa les jurés, qui avaient à juger une question de libelle, à donner une décision de culpabilité ou non culpabilité sur l'ensemble de l'ouvrage qui leur était soumis.

L'opposition avait constamment été vaincue dans toutes les attaques qu'elle avait portées aux ministres; mais, tandis que ceux-ci triomphaient dans le sein du parlement, il se formait au dehors une opposition d'une nature bien plus allarmante. La crainte de l'esprit d'innovation, nourri par la révolution française, était pour beaucoup de personnes un motif suffisant pour s'opposer à tout ce qui portait le nom de réforme; d'autres pensaient, au contraire, que le moyen le plus sûr de concilier les divers partis, serait de consentir à des concessions sur l'objet pour lequel l'opinion publique semblait s'être prononcée décidément, la réforme de la représentation parlementaire. Ils s'étaient, en conséquence, formé une association pour obtenir cette réforme. On y comptait beaucoup d'hommes de talent et de distinction, et entre autres, une trentaine de membres du parlement; elle prit le nom de société d'*amis du peuple*, et publia une déclaration de ses sentimens, suivie d'une adresse au peuple de la Grande-Bretagne, dans laquelle elle annonça le motif qui la faisait agir.

En conséquence du plan arrêté, M. Grey, membre du parlement et de la société, annonça, le 30 avril 1792, à la chambre des communes, que son dessein était de présenter dans la session suivante une proposition conforme au vœu de la société, qui était celui de la majorité de la nation, et que M. Fox et M. Pitt avaient appuyée de la manière la moins équivoque. Le ministre s'éleva avec beaucoup de chaleur contre le projet de la société: « Ce n'est pas le tems, » s'écria-t-il, « de discuter des questions qui touchent à la paix et à la sûreté de la nation, et qui mettent en danger la constitution du royaume. Je ne suis pas ennemi d'une réforme obtenue tranquillement par un concours général; mais les conjonctures actuelles sont très-peu convenables et très-contraires à une tentative de ce genre. J'ai, il est vrai, à la fin de la guerre d'Amérique, pensé qu'une réforme prompte était nécessaire pour apaiser les clameurs et la confusion qu'avait fait naître la crainte d'une banqueroute prochaine, et pour unir le parlement et le peuple dans les efforts les plus sincères, afin de prévenir cette affreuse calamité. Mais, quelqu'ait pu être autrefois mon penchant à proposer des plans de réforme, l'expérience m'a appris le danger de changer la forme du gouvernement. » Il finit par dire que sans doute plusieurs membres de la société avaient de bonnes intentions, mais que d'autres voulaient, non pas la réforme, mais la subversion totale de la constitution. Il déclara qu'il s'opposerait à des projets semblables, au péril de son existence, et qu'il renoncera à toutes les espérances de réforme qu'il avait eues jadis en perspective, plutôt que de se soumettre à celle que l'on proposait.

La demande de M. Grey, soutenue par l'opposition, et combattue avec véhémence par M. Burke et d'autres amis du ministère, fut rejetée par la chambre.

Cependant la violence des partis respectifs dans le parlement, et l'ardeur manifestée par les amis de l'opposition dans toutes les parties du royaume engagèrent les ministres à faire une démarche éclatante, qui fût capable de réduire les opposans au silence. Il avait paru un grand nombre d'écrits qui exprimaient non-seulement de l'inimitié pour le ministère, mais aussi des intentions hostiles contre le gouvernement. Il devenait instant de comprimer toute tentative d'exciter, par des associations ou par des pamphlets, le mécontentement contre ce qui était sanctionné par les formes constitutionnelles. Le 21 mai 1792, une proclamation du roi fut publiée; elle était dirigée contre les écrits et les rassemblements séditieux, enjoignant aux magistrats de s'y opposer et de les supprimer par tous les moyens con-

formes aux lois, et finissait par exhorter le peuple à être obéissant et soumis au gouvernement.

Le 25 mai, une adresse au roi fut adoptée par la chambre des communes, pour le remercier de la mesure qu'il avait prise, et protester de la fidélité et de l'attachement de tous les membres du parlement au monarque et à la constitution. Elle servit de modèle à un grand nombre d'autres, qui arrivèrent de tous les points du royaume.

La session du parlement fut close le 15 juin. Le même jour, lord Tharlow, grand chancelier, donna sa démission. Le grand sceau fut confié à une commission.

Des troubles éclatèrent, pendant l'été de 1792, dans les provinces au nord de Londres, où les manufactures sont le plus nombreuses. Des mouvemens semblables eurent lieu en Ecosse et en Irlande.

La chute du trône, en France, le 10 août, produisit une vive sensation dans la Grande-Bretagne. La nouvelle en parvint à Londres, le 11 au soir. Dès que le gouvernement eût été instruit de la déchéance de Louis XVI, prononcée par le corps législatif, il rappela l'ambassadeur, qui était à Paris. L'ambassadeur de France, à Londres, y resta; mais son caractère public n'y fut plus reconnu.

Le 20 septembre, les ministres de l'empereur et du roi des Deux-Siciles remirent à lord Grenville une note qui exprimait les inquiétudes de leurs souverains pour le sort du roi très-chrétien et de sa famille, et leurs vœux que, dans le cas où le plus grand des crimes serait commis, ceux qui s'en seraient rendus coupables ne pussent pas trouver un asile dans la Grande-Bretagne. La réponse du secrétaire d'état, faite le 21, fut conforme à cette demande.

Lord Auckland, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès des Etats-Généraux, leur écrivit, le 24 septembre, une lettre pour leur communiquer cette note. Ils répondirent que leur conduite serait dirigée par les mêmes principes.

Le succès des armes françaises dans les Pays-Bas, et la déclaration de la nouvelle république, qui rendait libre la navigation de l'Escaut, donnèrent lieu à une note remise, le 16 novembre, par lord Auckland aux Etats-Généraux; il leur offrait les secours stipulés par le traité d'alliance de 1788.

Un grand nombre de Français étaient venus chercher un refuge dans la Grande-Bretagne. On ouvrit, pour les soulager, des souscriptions qui produisirent des sommes considérables.

Le gouvernement défendit l'exportation des blés pour la France, où les subsistances étaient rares.

La proclamation du Roi et la vigilance des ministres avaient arrêté la marche des novateurs, qui voulaient attaquer la constitution; mais beaucoup de personnes pensèrent qu'il convenait d'avoir recours, pour défendre l'ordre établi, aux mêmes moyens employés par celles qui cherchaient à le renverser. En conséquence, il se forma, le 20 novembre, dans la cité de Londres, une association pour le maintien de la liberté et de la propriété contre les républicains et les niveleurs. Des sociétés semblables s'organisèrent dans d'autres parties de la capitale et dans tout le royaume.

Un décret rendu par la convention nationale de France, le 19 novembre 1792, promettait fraternité et assistance à tous les peuples qui désiraient recouvrer leur liberté. Ce décret renouvela les allarmes, d'autant plus vivement, que des sociétés anglaises avaient répondu à l'invitation.

Le Roi, par une proclamation du 1^{er} décembre, annonça que les manœuvres d'hommes mal-intentionnés, agissant de concert avec des personnes qui habitent des pays étrangers, faisaient courir des risques aux lois et à la constitution de son royaume; qu'un esprit de sédition et de désordre s'était manifesté par des émeutes et des soulèvements, et qu'il était urgent d'augmenter la force prête à agir pour soutenir les magistrats; ce qui le mettait dans le cas de convoquer et d'incorporer une partie de la milice, pour pouvoir plus immédiatement à la tranquillité publique. Cette mesure rendait nécessaire la réunion du parlement, qui avait été prorogé, jusqu'au mois de janvier 1793; il fut convoqué pour le 13 décembre 1792.

Les inquiétudes que cette proclamation produisit dans le public s'accrurent, quand on vit des troupes se rassembler autour de la capitale, la garde de la banque doublée, et les fortifications de la tour réparées.

Le Roi, dans son discours d'ouverture, parla de l'état du royaume, dans les mêmes termes que ceux de sa proclamation; et, quant aux affaires du continent,

il déclara qu'il avait soigneusement observé la plus stricte neutralité, et s'était constamment abstenu d'intervenir dans les affaires intérieures de la France, mais qu'il ne pouvait voir, sans la plus sérieuse inquiétude, les symptômes qui annonçaient, dans ce pays, l'intention d'exciter des troubles dans les autres états, de n'avoir aucun égard aux droits des nations neutres, et de poursuivre des projets d'agrandissement et de conquêtes. Il ajouta que, dans ces circonstances, il avait cru de son devoir de recourir aux moyens de précaution et de défense que la loi lui avait confiés, et d'augmenter ses forces de terre et de mer.

Dans les débats auxquels l'adresse en réponse à ce discours donna lieu, le 14 décembre, M. Fox, après avoir condamné l'idée d'une guerre, que le discours semblait pronostiquer, proposa, pour amendement, de prier le Roi d'employer toute espèce de négociation honorable pour prévenir la guerre avec la France; cette proposition fut rejetée, ainsi qu'une autre qu'il fit, le lendemain, de prier le roi d'envoyer un ministre plénipotentiaire à Paris, afin de traiter avec les personnes qui exerçaient provisoirement les fonctions du pouvoir exécutif en France, concernant les points qui pouvaient être en discussion entre les alliés du roi et la nation française. Cette proposition, combattue avec force, fut rejetée sans division.

On recouta, dans cette occasion, que le parti de l'opposition avait été considérablement affaibli par la défection d'un grand nombre de ses membres. Frappés des dangers auxquels la constitution était exposée, ils pensèrent que toute différence d'opinion devait disparaître, et tout esprit de parti s'émousser, dans un tems d'alarme générale; que tout le monde devait se réunir pour soutenir le gouvernement, et que rien ne s'opposerait plus efficacement aux projets des ennemis intérieurs et extérieurs, qu'une résistance unanime et bien décidée.

Le nombre des étrangers s'était considérablement accru. Quoique la plupart fussent des royalistes français émigrés, quelques-uns s'étaient cependant conduits de manière à justifier les soupçons du gouvernement. Un bill, proposé le 19 décembre, et connu sous le nom d'*Alien-bill*, soumit les étrangers à une surveillance sévère.

Le 26 décembre, un bill défendit la circulation des assignats et autres papiers d'état émis sous l'autorité du gouvernement de France.

Le gouvernement désirant établir des relations suivies avec l'empire de la Chine, et augmenter son commerce dans ce pays, avait fait partir, le 1^{er} octobre 1792, une ambassade, à la tête de laquelle était lord Macartney. Elle revint, en 1794, sans avoir obtenu ce que l'on avait espéré.

Dans l'Inde, lord Cornwallis arriva pour la seconde fois avec ses alliés devant Seringapatnam, le 5 février 1792. Le lendemain, il attaqua avec succès Tippoo, qui occupait un camp fortifié sur la rive gauche du Cavéry, de l'autre côté de la ville. Tippoo ayant vainement essayé de le reprendre, la capitale fut complètement investie, et le siège poussé avec vigueur jusqu'au 24. Réduit à l'extrémité, Tippoo accepta les conditions qui lui furent imposées. Le traité signé le 18 mars, confirma les avantages commerciaux accordés à la compagnie par les traités précédents. Tippoo céda aux alliés la moitié de ses états; paya une forte somme par forme d'indemnité, et remit ses deux fils en otage pour l'exécution de sa promesse. Les territoires cédés furent divisés en trois portions égales; l'une pour la compagnie, la seconde pour le Nizam, la troisième pour les Mahrattes.

Le 12 juillet, la compagnie conclut avec le nabab d'Arcat un traité, par lequel elle s'engageait à entretenir dans ses états un corps de troupes dont il payerait la solde; le nabab devait aussi acquitter diverses dettes.

La perception des revenus dans l'Inde éprouva des améliorations qui furent très-profitables à la compagnie, sans surcharger les contribuables.

Au commencement de 1793, la paix n'était pas encore rompue entre l'Angleterre et la France; mais tout annonçait qu'elle ne pouvait plus durer long-tems: tant l'animosité mutuelle se manifestait avec emportement. Il était tel que l'on ne saurait dire de quel côté on s'empressa le plus d'en venir aux hostilités. En Angleterre, la majorité de la nation, ce qui comprenait toutes les personnes attachées au gouvernement et une portion nombreuse des hommes distingués par leur rang et leur fortune, avait conçu une si forte horreur pour les principes et les actions des révolutionnaires français, et une si grande crainte que ces prin-

cipes ne pénétrassent dans les îles britanniques, qu'elle désirait avec la plus vive impatience la cessation de toute communication entre les deux pays, parce qu'elle pensait que les maux d'une guerre ouverte étaient moins à redouter que les machinations d'une politique cachée et insidieuse; elle espérait aussi qu'une confédération générale des principales puissances de l'Europe, dont quelques-unes étaient déjà entrées en lice, devait finir par triompher d'un gouvernement livré à la fureur des passions les plus violentes, et déchiré par les factions.

Le parti ministériel fut renforcé, à cette époque, dans la chambre des pairs, par lord Loughborough, qui fut nommé chancelier, le 26 janvier 1793.

Tous les esprits étaient dans l'attente de la catastrophe affreuse qui se préparait à Paris; ainsi l'on ne fut pas surpris à Londres, lorsque l'on y apprit que l'infortuné Louis XVI avait été décapité le 21 janvier. Le sentiment d'horreur pour la république française et pour les hommes atroces qui la dominaient, redoubla à la nouvelle de cet assassinat. M. de Chauvelin, ambassadeur de France, reçut, le 24, l'ordre de sortir du royaume dans le délai de huit jours. Le 28, un message du Roi aux deux chambres leur annonça qu'il avait donné des ordres pour qu'on mit sous leurs yeux la copie de plusieurs papiers, reçus de M. de Chauvelin, et des réponses que lui avait faites le secrétaire d'état, ainsi que l'injonction qu'on vient de rapporter. Le Roi ajoutait, que, dans les conjonctures actuelles, il regardait comme indispensable d'augmenter les troupes de mer et de terre.

M. Pitt, en proposant l'adresse en réponse à ce message, le 2 février, déplora éloquentement l'attentat qui frappait l'Europe entière d'indignation et d'effroi; il s'écria que, s'il en croyait ses sentiments personnels, et sans doute ceux de la chambre, il préférerait de tirer le voile sur ce fatal événement, et cita à ce sujet les vers pathétiques du chancelier de l'hôpital, sur le massacre de la Saint-Barthélemi. M. Pitt, pour convaincre la chambre des projets des dominateurs de la France, qui ne tendaient à rien moins qu'à la subversion de tous les gouvernements, fit part d'une lettre que le ministre de la marine, membre du conseil exécutif de la république, adressait à tous les amis de la liberté, dans les ports de mer, pour les inviter à secourir le joug de la tyrannie. La proposition de l'adresse fut agréée sans division.

Le 1^{er} février, la convention nationale avait déclaré la guerre au roi de la Grande-Bretagne, et au stathouder des Provinces-Unies. Déjà cette puissance avait été attaquée indirectement par le décret qui ordonnait l'ouverture de l'Escut; le 25 janvier, lord Auckland, ambassadeur extraordinaire près les Etats-Généraux, leur remit un mémoire, pour leur communiquer les notes échangées entre M. de Chauvelin et lord Grenville, et leur exprimer la persuasion du Roi, son souverain, que leurs hautes puissances étaient disposées à concourir à toutes les mesures exigées par la crise actuelle. Le 28, il remit un nouveau mémoire, pour annoncer la manière dont M. de Chauvelin avait été renvoyé.

Le 11, un message du Roi, informa les deux chambres de la déclaration de guerre de la France, et ajouta qu'il comptait sur leur assistance, pour résister à cette attaque extraordinaire et non provoquée. Ce message fut pris en considération le lendemain. M. Pitt, en proposant une adresse en réponse, entretint la chambre des circonstances qui, depuis le renvoi de M. de Chauvelin, avaient précédé la déclaration de guerre, et passa en revue, pour les réfuter, les motifs allégués par la convention, à l'appui de sa démarche. M. Fox ne voulait pas que la chambre déclarât que les ministres n'avaient, par leur conduite, fourni aucun prétexte à la guerre, et proposa cet amendement: « Nous appuierons, autant qu'il dépendra de nous, les efforts que doit faire un peuple brave et loyal pour repousser toute attaque contre ce pays, et en général toutes les mesures qui seront nécessaires pour amener la France à consentir à une paix fondée sur des conditions sûres et honorables. » L'amendement fut rejeté sans division.

Toutefois l'opposition, malgré l'opinion générale qui, dans le parlement, comme dans le public, se déclarait pour la guerre, n'abandonna pas ses efforts, pour prévenir une extrémité qu'elle regardait probablement comme un mal plus grand, qu'aucun de ceux dont la nation était menacée. Le 18 février, M. Fox proposa une suite de

résolutions, dont l'objet était de déclarer que la guerre avec la France, d'après les motifs mis en avant pour la justifier, n'était compatible ni avec l'honneur, ni avec l'intérêt de l'Angleterre; que les ministres, dans la dernière négociation avec le gouvernement français, n'avaient pas employé les moyens propres à obtenir un arrangement amiable sur les griefs dont ils se plaignaient; enfin, que leur devoir les obligeait à conseiller au roi de ne pas prendre des engagements qui pourraient l'empêcher de faire une paix séparée. Ces propositions furent rejetées. D'autres tentatives du même genre n'eurent pas plus de succès.

Le 4 mars 1793, M. Sheridan proposa de nommer un comité chargé de s'enquérir de la vérité des rapports relatifs aux séditions. Il annonça qu'il n'essaierait pas de prouver que jamais le ministère n'avait eu de motif suffisant pour craindre des révoltes, et qu'aucun mouvement séditionnel n'avait pu autoriser les bruits qui avaient couru à ce sujet. Il soutint qu'il n'était rien arrivé qui pût justifier les alarmes qu'on avait conçues. Il s'efforça de prouver que le gouvernement et ses agents avaient soigneusement propagé ces alarmes, dans le dessein, à ce qu'il supposait, de détourner l'attention du public de la réforme parlementaire. Sa proposition, après avoir été débattue avec beaucoup d'aigreur, fut rejetée; ou ne la regarda que comme l'expression de l'animosité du parti de l'opposition. Le lord maire de Londres, qui était en même temps membre de la chambre, parla des manœuvres séditionnelles de plusieurs réunions qui avaient eu lieu dans la cité, et qu'il avait fait dissoudre.

Le 6 mars, un message du Roi informa la chambre des communes qu'il avait engagé au service de la Grande-Bretagne un corps de troupes de son électoralat d'Hanovre, pour secourir ses alliés, les Etats-Généraux, et avait ordonné de mettre sous les yeux de la chambre un état estimatif de la dépense de ces troupes, en se reposant sur son zèle pour fournir les fonds nécessaires. La chambre des pairs reçut un message semblable.

Le 11, la chambre des communes s'étant formée en comité de subsides, M. Pitt fit approuver son projet de remplir le déficit des voies et moyens, par un emprunt de 4,500,000 liv. et une émission de 4,000,000 liv. de billets de l'échiquier.

Le 15 mars, le procureur-général présenta un bill qui défendait à tout sujet de la Grande-Bretagne, sous peine de haute trahison, de correspondre, pendant la guerre, avec les ennemis du roi, de fournir au gouvernement ou aux armées de la France des munitions navales, des vivres, de l'argent ou des étoffes de laine; d'acheter des propriétés territoriales ou des fonds publics en France; d'aller en France, à moins d'en avoir obtenu la permission revêtue du grand sceau; et d'assurer tous navires venant de France ou destinés pour ce pays. Ce bill fut adopté avec divers amendements, dont l'un bornait les effets de la loi aux personnes habitant la Grande-Bretagne; on laissa aussi de côté la clause qui interdisait l'achat des fonds publics. Le bill reçut la sanction royale le 7 mai.

La compagnie des Indes avait présenté une pétition au parlement, pour le renouvellement de sa chartre, un bill, sanctionné le 11 juin, lui accorda, pour une nouvelle période, la possession des territoires qu'elle occupait dans l'Inde.

Le commerce ayant éprouvé de grands embarras, qui résultaient de la trop grande extension des entreprises et de l'immense quantité de papier-monnaie en circulation, les suites de cette gêne devenaient alarmantes pour le crédit public. En conséquence, la chambre des communes décida, sur la proposition du ministre et le rapport subséquent d'un comité, qu'une somme de cinq millions en billets de l'échiquier serait remise à des commissaires, chargés, sous certaines conditions, de faire des avances aux commerçants qui demanderaient des secours, et fourniraient des garanties convenables de leur libération dans un temps fixé.

Un bill, sanctionné le 3 juin, exempta les catholiques romains d'Écosse, de certaines peines portées contre eux par des actes du parlement de ce pays, et annulant des dispositions qui, jusqu'alors, les avaient rendus inhabiles à posséder ou à transmettre des propriétés territoriales.

Lord Auckland, ambassadeur extraordinaire à La Haye, avait, conjointement avec le ministre impérial, remis, le 5 avril 1793, aux Etats-Généraux, un mémoire pour les in-

visiter à interdire l'entrée de leurs possessions d'Europe et de leurs colonies, à tous ceux des membres de la convention et du conseil exécutif de France qui avaient pris part directement ou indirectement à la mort du roi, et, s'ils étaient découverts et arrêtés, à les faire livrer entre les mains de la justice, pour servir de leçon et d'exemple au genre humain. Le 25 avril, M. Sheridan demanda que la chambre des communes présentât une adresse au roi, pour blâmer la conduite de lord Auckland, et celle du ministère. Cette proposition fut écartée.

Au mois de mai, la proposition d'une adresse au roi pour le prier d'établir un conseil d'agriculture fut adoptée, et le conseil institué. Il est composé de membres non salariés, distingués par leurs connaissances en agriculture, et qui veillent à son amélioration et à ses progrès.

Un peu avant la clôture de la session, M. Fox proposa de nouveau une adresse au roi, pour le prier d'employer les mesures les plus propres à obtenir promptement une paix, dont les conditions seraient conformes à l'objet de la guerre, et d'accord avec la bonne foi, la stricte équité et la politique éclairée, qui avaient toujours distingué la nation anglaise. Cette demande, qui renouvela les discussions sur les causes de la guerre, et sur l'état du gouvernement de la France, fut repoussée.

Pendant la session, la chambre des communes avait plusieurs fois reçu des pétitions relatives à la réforme parlementaire. Ces pétitions donnèrent lieu à de vifs débats, et furent toutes rejetées.

Le 21 juin, le roi vint clore la session. Il remercia les deux chambres de la fermeté, de la sagesse, et du patriotisme qui avaient distingué leur conduite dans les conjonctures actuelles, et parla avec satisfaction du concours général de la nation à soutenir la constitution, concours qui ne pouvait manquer d'arrêter toutes tentatives de troubler la tranquillité intérieure. Enfin, il annonça que, de concert avec ses alliés, il avait pris des mesures pour poursuivre la guerre avec activité, afin d'obtenir un résultat heureux.

Séduits par l'énergie que montrait le gouvernement français, par les succès que ses armées obtenaient, par l'espérance que la révolution finirait par faire triompher la cause de la liberté dans toute l'Europe, beaucoup d'habitants de la Grande-Bretagne faisaient encore des vœux pour la nouvelle république, et manifestaient leur attachement à ses principes politiques, malgré les excès et les crimes qui la deshonorait; ils les attribuaient à l'exaspération causée par l'attaque des puissances coalisées. En Écosse, des zélateurs de la réforme parlementaire avaient conçu le projet de former une convention nationale, et imité la marche des républicains de France; dans leur réunion, ils avaient adopté les dénominations diverses, usitées dans ce pays. Plusieurs chefs furent emprisonnés, et le reste fut dispersé par le zèle et l'activité des magistrats. Des procédures furent entamées contre les principaux membres de cette réunion; les tribunaux les condamnèrent à la déportation. Cependant cet exemple de sévérité n'empêcha pas une association très-nombreuse de se former à Edimbourg.

En Irlande, le vice-roi, en ouvrant la session du parlement le 10 janvier 1793, déplora l'esprit de mécontentement qui s'était manifesté dans différents endroits du royaume, et invita les deux chambres à maintenir l'obéissance aux lois, à s'occuper de tout ce qui pourrait consolider l'union parmi les Irlandais catholiques, et à méditer sur leur position.

Dès le 2 janvier, des députés des Irlandais catholiques avaient présenté au roi, en son palais de Saint-James, une supplique, pour jouir du droit de voter dans les élections des membres du parlement. En conséquence, le secrétaire du vice-roi présenta à la chambre des communes d'Irlande un bill conforme à l'objet de cette adresse. Il fut vivement combattu; plusieurs clauses en furent retranchées; enfin il passa: et, quoique les catholiques n'eussent pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, ils se montrèrent très-reconnaissants des avantages qui leur avaient été accordés.

A cette époque, l'Irlande n'était pas tranquille. Des bandes d'hommes armés, et généralement composées de catholiques, parcouraient le pays sous le nom de *déserteurs*. On les a supposés payés par le gouvernement français; au moins ils en professaient les principes. Ils firent beaucoup de mal, et commirent des atrocités. L'autorité civile ayant été trop faible pour s'opposer à leurs excès, un acte du parlement créa un corps de milice de 16,000 hommes; on leva

aussi un corps de troupes régulières de 5,000 hommes : ce qui, ajouté au corps d'armée déjà existant, portait à 35,000 hommes le nombre total des forces militaires.

La réforme parlementaire était devenue en Irlande, comme dans la Grande-Bretagne, le sujet dont s'occupaient beaucoup d'hommes recommandables ; des malveillants s'en servirent de même pour exciter des troubles. Cette fermentation donna lieu à la loi connue sous le nom d'acte de convention. Elle prononce l'illégalité de toute réunion, comité ou rassemblement, prétendant représenter le peuple, sous prétexte de préparer ou présenter des pétitions, des doléances ou toute espèce d'adresse au roi ou aux chambres du parlement, à l'effet de demander la réforme de ce qui existe, et déclare coupable de haute trahison quiconque prend part à ces pratiques, dont les factieux se servent pour troubler la tranquillité publique. Cependant la loi finit par reconnaître le droit qu'à chaque particulier de présenter des pétitions pour demander le redressement de griefs publics ou particuliers. Deux autres lois, conformes à celles que la législature britannique avait rendues, concernent les étrangers et les correspondances criminelles.

Dès le moment où la Grande-Bretagne avait pris part à la guerre contre la France, elle était devenue l'âme de la coalition : elle recruta de nouveaux alliés, et fournit des subsides aux puissances qui avaient besoin d'être soutenues. Le 4 mars 1793, par un traité conclu avec le Hanovre, elle avait pris à sa solde 15,000 hommes.

Le 25 du même mois, un traité de commerce fut signé à Londres avec la Russie ; il fut suivi d'un traité d'alliance : les deux puissances se promettaient réciproquement de ne mettre bas les armes que d'un consentement commun, et après avoir forcé la France à restituer toutes les conquêtes faites sur l'une d'elles ou sur telle autre, à laquelle elles étendraient cette garantie ; on s'engageait à fermer les ports respectifs à tous les vaisseaux français, et à ne permettre l'exportation d'aucune espèce de denrée ou marchandise pour la France.

Le 10 avril, un traité de subsides fut signé à Cassel. La Grande-Bretagne prit à sa solde 8,000 Hessois. Ce nombre fut augmenté de 4,000 hommes, par une convention additionnelle du 23 août.

Le 25 avril, la Sardaigne s'engagea, par un traité signé à Londres, à tenir sur pied pendant tout le cours de la guerre, une armée de 50,000 hommes, en recevant un subside annuel de 200,000 liv. La Grande-Bretagne promit d'envoyer une flotte dans la Méditerranée. Les deux parties contractantes se garantirent mutuellement leurs états.

Le 25 mai, un traité d'alliance fut conclu à Madrid ; il portait que la Grande-Bretagne et l'Espagne fermeraient leurs ports aux vaisseaux français, et réuniraient leurs efforts pour empêcher que les puissances neutres n'accordassent aucune protection au commerce français. Enfin, elles se garantirent réciproquement leurs états.

Le 12 juillet, un traité fut signé à Naples. Le roi des Deux-Siciles promit de réunir ses forces à celles de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée ; celle-ci s'engagea à y entretenir une flotte respectable et à protéger le commerce des Napolitains.

Le 14 juillet, un traité d'alliance fut signé à Mayence avec la Prusse.

Le 30 août, il en fut conclu un semblable à Londres avec l'empereur d'Allemagne.

Le 21 septembre, un traité de subsides, signé à Carlsruhe, assura à la Grande-Bretagne un corps de sept cent cinquante hommes de troupes du margrave de Bade.

Le 26 septembre, un traité d'alliance avec le Portugal fut signé à Londres.

Le 5 octobre, une convention, signée à Langencandel, mit à la disposition de la Grande-Bretagne 3000 hommes de troupes du landgrave de Hesse-Darmstadt.

Les efforts de la Grande-Bretagne et de la coalition échouèrent en Danemark, en Suède, à Venise et à Gênes.

Des notes et des contre-notes furent échangées à Copenhague et à Stockholm, dans les mois de juillet et d'août, entre les ministres plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et de la Russie, d'une part, et les ministres des rois de Danemark et de Suède, de l'autre ; ces princes ne voulurent pas se désister de leur système de neutralité absolue.

Le grand duc de Toscane avait d'abord pris le même parti ; mais, le 8 octobre, une note qui fut adressée à son

ministre par le ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, et l'apparition d'une flotte anglaise dans la Méditerranée, l'enhardirent à se déclarer pour la coalition.

Quoique les commissaires de la convention, à Nice, eussent ordonné, le 13 octobre, au chargé d'affaires de France, à Gênes, de présenter au sénat une déclaration qui exprimait des sentiments très-hostiles, cette république conserva sa neutralité. Une flotte anglo-espagnole, qui parut devant le port, somma inutilement le sénat de changer de système. Alors le port fut bloqué.

Un corps d'armée composé de 12,000 Anglais, 12,000 Hanovriens et 8,000 Hessois, avait joint les alliés dans les Pays-Bas. Il était commandé par le duc d'York, et se signala dans différentes occasions, notamment au camp de Famars, qui fut emporté le 7 mai ; il fit ensuite le siège de Valenciennes, qui se rendit le 28 juillet. Cette armée chassa les ennemis d'une forte redoute, à Lincelles, le 18 août. Le 22, le duc d'York entreprit le siège de Dunkerque ; la Grande-Bretagne attachait le plus grand prix à la prise de cette place. Le duc eut d'abord des succès ; mais, le 8 septembre, il fut battu à Hondschoote par le général Houchard et forcé de lever le siège, entrepris contre l'avis des généraux autrichiens ; il laissa derrière lui son artillerie de siège et une grande quantité de munitions.

Les villes de Toulon et de Marseille avaient arboré l'étendard de l'insurrection contre la tyrannie de la convention.

Le 23 août 1793, l'amiral Hood, dont la flotte, unie à celles d'Espagne et de Naples, dominait depuis plusieurs mois dans la Méditerranée, annonça par une proclamation que, si Toulon et Marseille se déclaraient franchement en faveur de la monarchie, arboraient le drapeau blanc, désarmaient les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports, lui remettaient provisoirement les ports et les forts, de sorte qu'il pût entrer et sortir en sûreté, il leur promettait le secours de sa flotte, s'engageant à respecter les propriétés particulières, et à rendre, à la paix, les vaisseaux et les ports à la France. Les républicains avaient triomphé à Marseille ; et en conséquence, les propositions de l'amiral anglais n'y furent point accueillies. A l'égard de Toulon, le comité des sections de cette ville accepta, le 26 août, les conditions proposées par Hood, qui, dans la nuit du 27 au 28, entra dans le port, et proclama Louis XVII et la constitution de 1791. Le 30, l'armée républicaine parut dans les environs de la ville ; elle éprouva d'abord des échecs ; mais, ayant reçu des renforts, elle reprit l'avantage ; enfin, elle fit, le 16 décembre, une attaque générale, et bombarda la ville. Les alliés, ne pouvant résister, firent sauter les forts, embarquèrent les troupes et un très-grand nombre d'habitants, et emmenèrent plusieurs vaisseaux de ligne et des frégates. Sir Sidney Smith fut chargé de mettre le feu aux arsenaux, aux magasins, à dix-sept vaisseaux de ligne, ainsi qu'aux frégates et aux petits bâtiments de guerre, qu'on fut obligé de laisser dans le port. L'armée républicaine entra dans Toulon le 19 décembre.

Une révolte avait éclaté en Corse contre la France ; elle devint bientôt générale. Trois villes seulement, Bastia, Saint-Florent et Calvi, continuèrent à tenir pour la convention. Une *consulta* générale, organisée par Paoli, gouvernait l'île. Le 20 septembre 1793, une partie de l'escadre de Hood, d'accord avec ce chef, entra dans le port de Saint-Florent, et s'empara de deux châteaux qui dominent la ville. Une autre division de la flotte de Hood parut devant Bastia et somma la ville de se rendre. Paoli s'avancit en même tems à la tête de dix mille hommes.

En Amérique, les Anglais prirent Tabago, le 18 avril 1793. Le 20 septembre, en vertu d'une capitulation conclue avec les habitants, ils s'emparèrent de Jérémie, ville de Saint-Domingue, et, le 22, du môle Saint-Nicolas, l'une des clefs de cette île.

Dans l'Inde, les troupes britanniques enlevèrent, au mois de juin, tous les comptoirs français dans le Bengale, et sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Le parlement britannique rentra le 21 janvier 1794. Le roi, ainsi qu'on s'y attendait, recommanda de poursuivre la guerre avec vigueur, parce que de son succès dépendait la conservation de la constitution, des lois et de la religion de la Grande-Bretagne, ainsi que la sûreté de toute société civile. Il ajouta que les efforts de la France n'étaient fondés que sur une usurpation violente du pouvoir, qui rendait les gouvernants actuels maîtres de la vie du peuple. Le roi finissait en disant que la guerre avait eu pour

cause une attaque directe contre la Grande-Bretagne et ses alliés, fondée sur des principes qui tendaient à détruire la propriété, à renverser les lois et la religion de tout pays civilisé, et à introduire partout ce système de rapine, d'anarchie et d'impunité, dont les effets, déjà manifestés en France, donnaient une terrible, mais utile leçon au temps actuel et à la postérité.

Ce discours vivement applaudi et appuyé par le parti ministériel dans les deux chambres, donna lieu à des débats, dans lesquels se déploya l'esprit des partis qui divisaient la nation. Les amendements proposés à l'adresse en réponse, pour prier le roi de profiter de la première occasion de conclure une paix honorable, furent rejetés par de nombreuses majorités.

Le ministère avait, ainsi qu'on l'a vu précédemment, conclu des traités avec divers princes d'Allemagne, pour prendre leurs troupes à la solde de la Grande-Bretagne. Alarmé des démonstrations hostiles de la France, il avait fait venir sur la rade de Portsmouth, un convoi chargé de troupes hessoises, qu'il destinait à une expédition secrète. Comme on craignait que des maladies n'éclatassent parmi les soldats entassés à bord, ils furent débarqués sur l'île de Wight. Ces particularités ayant été communiquées à la chambre des communes, le 27 janvier, elle vota une adresse de remerciement au Roi; mais, le lendemain, cette mesure fut sévèrement critiquée par l'opposition dans les deux chambres. Elle soutenait que l'introduction de troupes étrangères dans le royaume, sans le consentement préalable du parlement, était absolument illégale; le ministère et ses amis prétendaient au contraire qu'il n'existait pas de loi précise sur ce sujet, et que, par conséquent, dans la conjoncture actuelle, il ne s'était rien passé d'irrégulier; ils enrent l'avantage, lorsqu'on alla aux voix. Toutefois, l'opposition avait eue objet trop à cœur pour l'abandonner sans débat ultérieur; l'opinion publique la favorisait à cet égard. Quoique la nation approuvât la mesure de permettre aux troupes hessoises de se refaire dans l'île de Wight, elle regarda la permission du parlement pour cet objet, comme tellement indispensable, qu'elle ne crut pas que les ministres pussent refuser un bill d'indemnité pour un acte, qui n'était réputé blâmable, que parce qu'ils ne consentaient pas à en reconnaître l'illégalité. Ils n'en voulurent même pas; leur obstination dans cette occasion, leur fit un tort considérable; il fournit aux mécontents un prétexte de les taxer de desseins iniques; leurs amis eurent beaucoup de peine à les disculper.

La force et la persévérance opiniâtre de l'ennemi extérieur, croissaient chaque jour davantage; il fallait la réunion des efforts de la plupart des puissances de l'Europe, pour lui tenir tête. Il cherchait surtout à étendre sa puissance maritime; la Grande-Bretagne devait naturellement s'y opposer; en conséquence la proposition, faite le 27 janvier 1794, de porter le nombre des matelots à quatre-vingt-cinq mille, passa sans difficulté. Celle d'entretenir une armée régulière de soixante mille hommes, fut combattue vivement, et donna lieu à des observations piquantes sur la dernière campagne dans les Pays-Bas, et sur l'évacuation de Toulon.

Le 5 février, le ministre mit sous les yeux de la chambre l'état des dépenses indispensables pour continuer la guerre, et l'aperçu des voies et moyens nécessaires pour y faire face. Il évalua le nombre des troupes de l'intérieur à cent quarante mille hommes, et celui des troupes étrangères à la solde de la Grande-Bretagne, à quarante mille. Il calcula que, pour la solde de ces armées et de la marine, et les autres besoins de l'état, vingt millions étaient nécessaires. Les voies et moyens qu'il proposa comprenaient quelques impôts nouveaux et un emprunt de onze millions. Ces plans n'essuyèrent pas d'objection. L'imposition double, à laquelle les catholiques romains avaient été long-temps assujétis, fut supprimée le 7 février.

M. Wilberforce ayant remis sous les yeux de la chambre le sujet de la traite des nègres, agité depuis si long-temps, demanda qu'il ne fût plus permis au commerce anglais d'approvisionner de nègres les colonies étrangères. Cette proposition, appuyée par M. Pitt, fut adoptée. Cependant les négociants de Londres et de Liverpool, qui faisaient le commerce des Antilles, ayant présenté des pétitions contre ce bill, on proposa d'en remettre l'exécution à six mois, ce qui ne fut pas adopté; mais le bill fut rejeté par la chambre des pairs, le 2 mai.

Une proposition de censurer la conduite des ministres

fut écartée dans la chambre haute. Toutefois, malgré leur triomphe dans le parlement, où leur majorité renversait tous les obstacles, ils commencèrent à sentir les difficultés de la guerre extérieure, dans laquelle ils étaient engagés. Le 6 mars, M. Pitt proposa d'augmenter la milice, afin de pourvoir plus efficacement à la sûreté du royaume que les Français menaçaient d'une invasion; puis demanda de lever, dans chaque comté, un corps de volontaires à pied et à cheval. La première proposition fut adoptée sans discussion; la seconde ne le fut qu'après de vifs débats.

Il s'en éleva aussi de très-véhemens, le 17 mars. Le ministre avait publié une réquisition, sous le nom de recommandation pour la levée de compagnies volontaires de cavalerie et d'infanterie, afin de maintenir la paix intérieure, de comprimer les insurrections, et, dans un cas de nécessité, de repousser une invasion ennemie. L'opposition combattit cette mesure comme inconstitutionnelle; elle blâma surtout une annonce insérée dans les journaux, et portant que quiconque refuserait d'acquiescer à cette invitation, serait regardé comme ennemi du gouvernement. Malgré tous les efforts des orateurs pour faire censurer le ministère, cette proposition fut rejetée par la chambre.

Le 25 mars, un message du roi informa la chambre des desseins de l'ennemi pour tenter une invasion dans le royaume, et demanda, pour s'opposer à une pareille entreprise, l'augmentation de la milice; le Roi ajoutait que, persuadé du concours du parlement, il avait donné des ordres conformes à cet objet. L'adresse en réponse fut votée sans opposition.

Cependant la tentative du ministère pour se procurer des souscriptions sans recourir au parlement, avait causé beaucoup de mécontentement, et, dans quelques comtés, avait rencontré une vive opposition; on y avait même pris des résolutions absolument contraires.

Le 28 mars, M. Sheridan proposa, sans succès, dans la chambre des communes, de déclarer qu'il était dangereux et inconstitutionnel pour le peuple anglais de faire des prêts d'argent au gouvernement. Une motion du même genre, dans la chambre des pairs, éprouva un sort pareil; elle fut rejetée par la question préalable.

En conséquence de ces avantages, M. Pitt proposa, le 1^{er} avril, un bill tendant à encourager quiconque s'engagerait volontairement pour la défense générale du royaume, pendant la guerre; il le fit suivre, le 7, d'un autre qui autorisait les Français à entrer au service de la Grande-Bretagne sur le continent européen, et les ministres à employer, avec certaines restrictions, des officiers français pour ingénieurs. Ces propositions, adoptées par de nombreuses majorités, augmentèrent beaucoup l'influence du gouvernement, et répandirent un esprit belliqueux dans le royaume.

Les traités de subsides conclus avec différents princes de la coalition contre la France, les dépenses qu'ils avaient occasionnées, et les obligations contractées étaient des objets d'une si haute importance, que beaucoup de personnes avaient conçu de vives alarmes sur leurs conséquences pour la Grande-Bretagne. Ces personnes, qui d'ailleurs n'étaient pas mal disposées pour les mesures prises par le gouvernement, pensaient que l'on avait mis trop de précipitation à condescendre aux demandes des puissances alliées, qui avaient des vues très-avantageuses pour elles-mêmes, mais pas assez intéressantes pour la Grande-Bretagne, pour que celle-ci fit tous les sacrifices qu'elles réclamaient de sa part. Les plaintes, auxquelles ces demandes donnèrent lieu, engagèrent l'opposition à en faire le sujet d'une discussion. Le 6 avril, M. Grey proposa une adresse pour exprimer au roi l'inquiétude de la chambre sur les liaisons que sa majesté avait formées avec des puissances, dont le but apparent était de régler le gouvernement d'un pays, dans les affaires duquel elles n'avaient nul droit d'intervenir. Il taxa leurs projets d'injustice et d'ambition, disant que leur conduite récente envers la Pologne annonçait évidemment leurs intentions relativement à la France. Les vues des puissances coalisées furent défendues par le ministère. Des débats semblables eurent lieu à la chambre des pairs; les propositions d'adresse furent repoussées.

La probabilité de voir la guerre continuer plus long-temps que ne l'avaient prédit, d'un air de confiance, ceux qui l'avaient approuvée, commença, vers cette époque, à exciter de grandes alarmes dans le public, d'autant plus

qu'aucun des objets, que la coalition avait annoncés comme but de ses efforts, n'avait encore été obtenu. Ce fut donc un incident désagréable pour le public, que la nouvelle d'un nouveau message du roi, adressé au parlement, le 29 avril, pour annoncer qu'un traité conclu à la Haye, le 19 du même mois, avec le roi de Prusse, stipulait pour ce prince, un subside de guerre plus considérable que pour les autres puissances. L'opposition s'étendit encore beaucoup sur l'objet et la perspective de la guerre, et sur le peu de confiance que devaient inspirer à la Grande-Bretagne les puissances auxquelles elle payait des subsides, puisque celles-ci s'occupaient principalement de leurs intérêts particuliers. Les ministres furent soutenus par leurs majorités ordinaires.

Tandis qu'elle fournissait ainsi des sommes énormes pour continuer avec vigueur la guerre contre la France, la Grande-Bretagne fut sur le point de se trouver enveloppée dans des difficultés sérieuses avec une autre république, difficultés qui étaient le résultat de la guerre actuelle. Peu de temps après qu'elle eût éclaté, le gouvernement britannique avait ordonné d'arrêter tous les navires américains qui portaient des grains en France, et de prendre leurs cargaisons, en payant leur valeur, ainsi que celle du fret : procédé qui fut, avec raison, regardé par les Etats-Unis, comme attentatoire à leur indépendance, et qui irrita singulièrement la nation américaine. Bientôt un ordre du conseil privé l'offensa encore davantage. Il enjoignait de saisir tous les navires américains qui portaient des vivres et des munitions aux colonies françaises, et d'obliger ceux qui portaient des colonies anglaises à donner caution qu'ils débarqueraient leurs cargaisons dans des ports britanniques ou neutres. En conséquence de cet ordre, plus de six cents navires américains avaient été saisis dans l'intervalle de cinq mois. Enfin, la Grande-Bretagne donna de nouvelles causes de mécontentement et de nouveaux sujets d'ombrage aux Etats-Unis, en faisant occuper, par ses troupes, des forts situés sur la frontière du Canada, et qui leur avaient été cédés par la paix de 1783; et lord Dorchester, gouverneur du Canada, tint des conférences avec diverses tribus indiennes. Tous ces événements avaient causé une grande fermentation chez les Américains, et de vives alarmes parmi les commerçants anglais, qui craignaient que la guerre n'en fût la suite. Heureusement pour les deux pays, la modération prévalut, dans le congrès américain, sur l'animosité manifestée par le public. Le gouvernement se contenta de mettre un embargo de trente jours sur les navires anglais, puis nomma ministre plénipotentiaire pour arranger les différends, M. Jay, grand-juge des Etats-Unis, qui arriva en Angleterre pendant l'été de 1794. Il présenta son mémoire à une époque favorable pour être écouté; les armées alliées avaient essuyé des défaites répétées dans les Pays-Bas. M. Jay, indépendamment des griefs rapportés plus haut, se plaignait aussi de la rigueur exercée fréquemment contre les matelots américains, que les bâtiments de guerre anglais venaient enlever sur leurs navires, pour les forcer à servir dans la marine britannique. Lord Grenville fit une réponse modérée; ainsi, les deux parties ayant des dispositions pacifiques, la dispute fut bientôt terminée.

Mais la conduite du gouvernement envers l'Amérique occasiona des discussions dans les deux chambres. On demanda copie des instructions envoyées à lord Dorchester, et des conférences tenues avec les Indiens du nord-ouest de l'Ohio. On ajouta que la loi des nations n'autorisait pas à faire mourir de faim tout un peuple, ni à interrompre le commerce d'une nation indépendante. Toutes ces tentatives n'aboutirent qu'à faire connaître la force inébranlable du ministère; il en fut de même de résolutions proposées pour terminer la guerre avec la France.

Au milieu de l'attention que l'on donnait à la politique extérieure, le parlement et le public trouvèrent un sujet, d'un intérêt au moins égal, dans les affaires intérieures du royaume. Le progrès des principes français excitait des inquiétudes vives dans les hautes classes de la société et chez tous les amis des institutions existantes, inquiétudes que les ministres partageaient sans doute, puisqu'ils avaient pris les mesures les plus efficaces pour en arrêter le progrès. Le motif de crainte le plus évident était la formation de sociétés qui avaient pour but avoué la réforme parlementaire, mais que leur organisation et leurs relations entre elles, ainsi que l'attachement qu'elles manifestaient généralement pour la république française, rendaient extrêmement suspects. On a vu plus haut que le bras de la justice s'était

appesanti en Ecosse sur une société de ce genre qui avait pris le nom de convention nationale. L'application rigoureuse de la loi avait fait naître des craintes d'une nature opposée.

On essaya donc dans le parlement d'apporter quelques changements aux lois criminelles d'Ecosse, et même de faire revoir le procès des personnes condamnées; mais ces efforts furent inutiles, et le chancelier fit passer une résolution, portant qu'il n'existait pas de motifs d'intervenir dans la marche des cours de justice, telles qu'elles étaient établies.

Les deux plus fameuses sociétés politiques de l'Angleterre étaient celle de l'instruction constitutionnelle et celle de correspondance : la dernière était la plus nombreuse, et composée d'hommes des classes moyenne et inférieure. Les villes de commerce et de manufactures en étaient pleines. Les membres de ces sociétés censuraient dans leurs assemblées avec une extrême liberté les opérations du ministère, blâmaient surtout la guerre contre la France, et même souhaitaient des succès aux armes de la république. Ils semblaient ne craindre nullement le pouvoir ministériel. Ils se déclaraient les défenseurs et favorisaient la circulation d'écrits d'une nature si audacieuse, qu'elle avait droit d'étonner le public et d'exciter le ressentiment du gouvernement. Ils avaient organisé des assemblées qui se tenaient régulièrement; ils faisaient connaître par des adresses au public, et par leur insertion dans les papiers publics, les résolutions prises dans leurs réunions. Leurs délibérations ne traitaient que de la réforme parlementaire; mais on leur imputait des projets plus dangereux. Il est vraisemblable qu'en effet beaucoup de membres de ces réunions, sous le prétexte de réformer la constitution, voulaient la détruire radicalement, et introduire une forme de gouvernement républicaine. D'un autre côté, l'on peut croire que les factieux de ce genre n'étaient pas les plus nombreux.

Le gouvernement n'avait pas cessé d'avoir l'œil ouvert sur les opérations de ces sociétés. Jugant qu'il s'était procuré des preuves suffisantes pour porter contre les principaux membres une accusation de menées criminelles, il fit arrêter, au mois de mai 1794, et conduire à la tour cinq personnes qui avaient joué un rôle marquant dans les assemblées.

Le 12 mai, un message du roi informa la chambre des communes que des sociétés de Londres, qui correspondaient avec des réunions du même genre, pratiquaient des machinations séditeuses à l'effet d'assembler une convention pour représenter le peuple d'Angleterre, en opposition au parlement. Le roi ajoutait que les papiers de ces sociétés avaient été saisis, et seraient mis sous les yeux du parlement, à qui l'examen attentif en était recommandé, pour le mettre à portée de prendre les mesures qui paraîtraient nécessaires. Une adresse de remerciement au roi, et la formation au scrutin d'un comité secret, pour examiner les pièces, furent adoptées sans difficulté. Le 16 mai, le comité fit son rapport, qui rendait compte des opérations de ces sociétés depuis 1791; elles-mêmes les avaient déjà publiées dans les journaux. En conséquence des faits contenus dans ce rapport, M. Pitt pensa que le seul moyen de sauver l'état, et même l'Europe entière, était d'armer le pouvoir exécutif d'une autorité suffisante pour prévenir l'exécution des attentats qui se méditaient; il proposa la suspension de la loi d'*habeas corpus*, comme nécessaire dans un moment où il existait, au centre même du pays, une conspiration contre laquelle le gouvernement devait être investi du pouvoir d'agir avec toute la vigueur et la promptitude possibles.

Cette mesure fut combattue par la minorité de la chambre, comme n'étant nullement justifiée par la nécessité actuelle; elle fut soutenue avec non moins de chaleur, et M. Windham s'écria qu'il fallait prévenir à tout hasard les maux dont on était menacé, et que, les lois qui existaient étant insuffisantes, il devenait indispensable d'en rendre de plus efficaces. Cette menace provoqua des observations très-vives de la part de M. Fox, sur le danger imminent que couraient les Anglais d'être graduellement privés de leur liberté. M. Pitt répondit que le gouvernement n'emploierait pas de rigueur illicite, et que la mesure proposée ne portait point atteinte au droit qu'avait le peuple, de se réunir pour des objets avoués par les lois, ou bien pour demander une réforme ou le redressement des abus.

Le message du roi, porté, le 17, à la chambre des pairs, y occasiona des débats aussi animés. Lord Thurlow défendit

dit le bill, en ajoutant que ce n'était que parce qu'il présumait que sa nécessité avait été démontrée, et parce que d'ailleurs, d'après l'examen du rapport, beaucoup de faits dont il y était question entraient dans la catégorie de sédition réelle et non de crime d'état. Le bill, qui suspendait l'*habeas corpus*, fut sanctionné le 25 mai : et, le 15 juin, les deux chambres adoptèrent une adresse au roi pour protester de leur ferme résolution de punir les fauteurs de la conspiration qui avait été découverte, et d'investir sa majesté de l'augmentation de pouvoir nécessaire pour déjouer les attentats contre le gouvernement.

La session fut close le 11 juillet.

Le 25 octobre, commencèrent les procès de treize membres des sociétés de réforme et de correspondance. On n'en jugea que trois, qui furent acquittés successivement. Alors le gouvernement se désista de la poursuite des autres, qu'on mit en liberté.

Les événements de la guerre sur le continent relevèrent l'existence de symptômes de désunion entre les alliés. Le roi de Prusse avait, dès la fin de l'année précédente, formé le projet de rappeler ses troupes, à l'exception du contingent qu'il devait fournir comme allié de l'Autriche et membre de l'empire germanique. Le cabinet de Vienne avait réclamé l'intervention des cours de Saint-Petersbourg et de Londres, pour empêcher une mesure qui pouvait compromettre la sûreté d'une de ses armées. On vit donc arriver à Berlin, au commencement de 1794, des envoyés de l'Autriche, de la Grande-Bretagne et de la Russie. Leurs efforts réunis ne produisirent pas un grand effet pour le moment. Cependant des négociations se suivaient, à la Haye, entre les plénipotentiaires britannique et prussien. La Grande-Bretagne, effrayée de la menace du roi de Prusse, d'abandonner l'empire germanique à ses propres forces, ce qui aurait laissé la Belgique et la Hollande à la merci de l'ennemi, se chargea de fournir à ce prince une partie de la somme qu'il réclamait comme indemnité des frais que la guerre lui avait occasionnés. Le 19 avril 1794, un traité de subsides, signé à La Haye, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Généraux d'une part, et la Prusse de l'autre, stipula que cette puissance fournirait une armée de 62,400 hommes, pour être employée dans l'intérêt commun des deux puissances maritimes, et qu'il lui serait payé un subside de 2,200,000 livres; une autre convention statua que les Provinces-Unies acquitteraient 400,000 livres sur cette somme, et que le reste serait payé par la Grande-Bretagne.

Des dissensions s'élevèrent, en Flandre, sur le commandement entre les chefs des armées de la coalition. Le duc d'York refusa de servir sous les ordres du général autrichien Clairfait. Alors l'empereur d'Allemagne se mit lui-même à la tête des troupes. Le 24 avril, les Français, ayant attaqué le corps anglais près de Villers-en-Cauchir, furent repoussés; le 26, ils furent battus à Cateau-Cambrésis. Mais le 18 mai, les Français défirent le corps d'armée anglo-hanovrien et le forcèrent de quitter différentes positions entre la Lys et l'Escaut; le duc d'York fut obligé de se retirer en hâte à Tournay. Après un grand nombre de combats meurtriers, il se replia sur Oudenarde, puis continua, le 15 juillet, sa retraite jusqu'à Malines et Anvers, où il fut joint par lord Moira et 10,000 Anglais. Il se porta sur Breda. Il aida ensuite le prince d'Orange à mettre cette place et Bois-le-Duc en état de défense, et posta son armée le long du Bommel. Il y fut battu, le 15 septembre, et contraint de se retrancher derrière la Meuse. Bois-le-Duc se rendit aux Français, le 9 octobre. Le duc d'York, après avoir quitté Grave, vint camper sous les murs de Nimègue, pour couvrir cette ville. Les Français passèrent la Meuse, attaquèrent les postes anglais, les délogèrent et investirent la place : le 8 novembre, elle se rendit. Maëstricht avait ouvert ses portes le 4. Le duc d'York quitta le commandement le 6 décembre, et revint en Angleterre.

Retirées au-delà du Wahal, les armées anglaise et allemande souffraient extrêmement de la disette et des maladies; toutefois, elles repoussèrent, le 9 décembre, une tentative des Français, qui voulaient passer le fleuve en radeaux. Le 11, ils furent plus heureux. Enfin, le 15, la gelée fut si forte, qu'ils purent continuer de traverser le Wahal et la Meuse; et, avant la fin du mois, ils avaient emporté tous les postes de l'île de Bommel. Le 30, on les contraignit de repasser le Wahal avec une grosse perte; mais ce ne fut qu'un succès passager.

Effrayés de la prise de Nimègue et de Maëstricht, les Etats-Généraux proposèrent à leurs alliés d'entrer en négocia-

tion avec les Français pour une paix générale. La Grande-Bretagne s'y étant refusée, les Provinces-Unies résolurent de traiter séparément de la paix. Diverses causes firent rompre les négociations à peine entamées.

L'empire britannique fit, en 1794, une acquisition de peu de durée. La guerre, en Corse, avait continué. Saint-Florent se rendit le 20 février : Bastia, le 20 mai. Alors Paoli fit tenir à Corté, le 14 juin, une assemblée des représentants de la nation; ils décrétèrent, le 19, la réunion de l'île à la Grande-Bretagne. Un commissaire britannique accepta, au nom du roi d'Angleterre, la souveraineté de la Corse, et jura de se conformer à la constitution qui serait décrétée. Le 4 août, la prise de Calvi assura aux Anglais la possession totale de l'île.

Le 28 mai, lord Howe, commandant la flotte anglaise, rencontra celle des Français, sur les côtes nord-ouest de Bretagne. Les Français avaient vingt-six vaisseaux de ligne, les Anglais vingt-cinq. Après quelques affaires partielles, qui eurent lieu le 29, l'amiral anglais, par ses manœuvres habiles, gagna l'avantage du vent. On se battit le 1^{er} juin; l'actiou dura long-temps et fut opiniâtre; enfin, six vaisseaux français furent pris, un septième coula à fond, d'autres furent désarmés. Ce combat glorieux valut, à l'amiral Howe et à son armée, les remerciements du parlement.

La supériorité des armes britanniques, sur mer, assura leur succès dans les Antilles. La Martinique, attaquée par l'armée de sir Charles Grey, et la flotte de l'amiral Jarvis, capitula le 25 mars 1794. Les vainqueurs allèrent ensuite à la Guadeloupe, qui se rendit, le 21 avril, avec Marie-Galante, la Désirade et les Saintes. Peu de temps après, la fièvre jaune affaiblit tellement les troupes anglaises, qu'une expédition française reprit la Guadeloupe au mois de juillet.

La plupart des Antilles anglaises furent troublées par l'esprit d'insurrection, qui s'était répandu parmi les nègres. La fermeté des gouverneurs parvint à étouffer ces germes de désastres.

Le 8 novembre, un traité fut conclu avec le duc de Brunswick, dans sa capitale; ce prince s'engagea à fournir des troupes à la Grande-Bretagne.

Le 19 novembre, les différends avec les Etats-Unis d'Amérique furent terminés par un traité d'amitié, de commerce et de navigation.

Une partie des Whigs, alarmée des progrès de l'esprit révolutionnaire, s'était ralliée au ministère; ce qui avait apporté quelque changement dans sa composition. Le 11 juillet, le comte Fitzwilliam était devenu président du conseil; le duc de Portland, un des secrétaires d'état de l'intérieur; M. Windham, secrétaire d'état de la guerre; le comte Spencer, garde du sceau-privé. Le 10 décembre, lord Fitzwilliam fut nommé vice-roi d'Irlande; le comte de Mansfield lui succéda, le 17, dans la présidence du conseil. Le comte de Chatam, frère du premier ministre, fut garde du sceau-privé; le comte Spencer, premier lord de l'amirauté.

Le 30 décembre, la session du parlement s'ouvrit. Le roi insista, dans son discours, sur la nécessité de poursuivre la guerre sans relâche et avec vigueur, malgré les revers éprouvés dans la dernière campagne, et parla de l'état de la France, comme montrant le déclin rapide de ses ressources. Il parla de la négociation pour la paix, que la position critique des Etats-Généraux les avait forcés d'ouvrir avec la France, mais observa qu'aucun gouvernement régulier ne pouvait tirer de sécurité réelle d'une négociation suivie dans les circonstances actuelles; que la Grande-Bretagne, notamment, n'en pouvait pas entamer, sans sacrifier, à la fois, son honneur et sa sûreté. Le roi finit par parler de la réunion de la Corse à la monarchie britannique; du traité d'amitié et de commerce avec les Etats-Unis d'Amérique, et du mariage projeté entre le prince de Galles et la princesse Caroline-Amélie-Elisabeth de Brunswick.

Le 15 janvier 1795, la chambre des communes adopta un bill qui prolongeait la suspension de l'*habeas corpus*.

La nécessité de faire des efforts extraordinaires pour continuer la guerre, à une époque où la Grande-Bretagne et l'Autriche étaient à peu près les seules puissances de la coalition contre la France, qui agissent encore avec vigueur, rendit l'affaire des subsides difficile pour le ministre, surtout puisque l'Autriche ne pouvait rien effectuer sans être aidée par l'argent de la Grande-Bretagne. En conséquence, un message du roi, adressé à la chambre des communes, le 4 février, apprit que l'empereur avait be-

soin, pour entretenir 200,000 hommes contre l'ennemi commun, d'un emprunt de quatre millions de livres sterling, hypothéqué sur ses états héréditaires, et garanti par le roi. Dans la discussion à laquelle ce message donna lieu, on parla, pour la première fois, du mauvais emploi fait par le roi de Prusse du subside qui lui avait été accordé, et qu'il avait principalement appliqué à l'exécution de ses injustes desseins sur la Pologne; et l'on soutint que la conduite du ministère autrichien ne justifiait pas l'opinion de ceux qui paraissaient disposés à lui accorder plus de confiance. Cependant la proposition d'accorder l'emprunt à l'empereur fut adoptée.

Les besoins de l'état exigeaient, pour la dépense de l'année, 27,540,000 l. Les voix et moyens proposés ne faisaient espérer qu'une recette de 27,450,000 l. Le ministre remplit ce déficit, le 23 février, par plusieurs droits nouveaux sur divers objets, et par la diminution du droit d'affranchissement des lettres. Il consola de cette augmentation de fardeaux, en parlant de l'accroissement extraordinaire du commerce, qui, l'année précédente, avait surpassé celui de périodes les plus florissantes en tems de paix.

L'opposition renouela ses tentatives dans les deux chambres, pour faire entamer des négociations de paix; elles furent toutes rejetées; l'esprit de la nation n'était nullement disposé à une réconciliation avec la France.

L'abolition de la traite des nègres, proposée de nouveau, le 28 février, fut renvoyée à six mois.

Le procès de M. Hastings, qui dura depuis 1788, fut enfin terminé le 23 avril 1795. Les avis des pairs ne furent pas unanimes sur les seize chefs d'accusation; mais la majorité des voix le déclara non coupable. Les frais de ce procès s'étaient élevés à près de 70,000 livres, à la charge de M. Hastings. La compagnie des Indes lui remboursa cette somme, et en outre lui fit un don très-considérable en argent. La longueur de la procédure et les événements importants, qui avaient eu lieu dans l'intervalle, avaient fait évanouir l'intérêt que le public avait d'abord pris à cette affaire.

Le 8 avril, le prince de Galles épousa la princesse de Brunswick (1). Le 27, un message du roi recommanda à la chambre des communes d'accorder au prince et à la princesse un revenu conforme à leur rang. Le roi demandait aussi que les dettes du prince, qui se montaient à près de 700,000 livres, fussent payées, en employant à les acquitter une partie du revenu du prince, et ceux du duché de Cornouailles. Le 17 juin, 125,000 livres de revenus, y compris ceux de Cornouailles, estimés à 13,000 livres, furent accordés au prince. Sur cette somme on destina celle de 75,000 livres à l'extinction graduelle des dettes, et l'on prit des mesures pour empêcher qu'il n'en fût pas contracté de nouvelles.

Un prêt extraordinaire pour le vin et la viande avait été accordé à l'armée dans le mois d'avril, sans la participation du parlement. Cette mesure fut généralement condamnée, parce qu'elle semblait destinée à faire penser aux soldats que les gratifications, qui pouvaient leur être accordées, dépendaient, non de la libéralité de leurs compatriotes, mais de la munificence royale; on regarda cette démarche comme injurieuse à la législature, encore assemblée à cette époque. Le 18 mai, un membre de la chambre des communes demanda que cet objet fût pris en considération. M. Pitt essaya de justifier la mesure, en la représentant comme un secours temporaire commandé par un cas de nécessité, et qui cesserait avec sa cause, tandis qu'une augmentation de paye, votée par le parlement, aurait été perpétuelle. Ces raisons ne parurent pourtant pas satisfaisantes, et le débat fut terminé par la question préalable.

Le 27 juin, la session fut close par un discours du roi, qui, après avoir remercié les deux chambres de leur empressement à lui fournir les secours nécessaires pour continuer la guerre avec vigueur, annonça qu'il espérait voir bientôt en France un changement de gouvernement, qui le mettrait à même de conserver les relations ordinaires de paix et d'amitié avec les autres états.

L'abrogation des lois qui privaient les Irlandais catholiques du droit de voter leur avait fait espérer qu'ils seraient débarrassés des autres entraves mises à l'exercice de leurs droits civils. Impatients des retards apportés aux concessions

auxquelles ils s'attendaient, plusieurs catholiques avaient formé des liaisons secrètes avec les hommes qui étaient à la tête du gouvernement en France; et les succès des armées de la république avaient peut-être inspiré aux plus ardents des mécontents l'idée de séparer l'Irlande de l'empire britannique. Les choses étaient dans cet état critique, lorsque le comte Fitzwilliam fut nommé vice-roi d'Irlande. A cette nouvelle, les espérances des catholiques se ranimèrent. Ce choix fut d'ailleurs singulièrement agréable à ce royaume, où le comte avait été précédé par sa réputation d'équité, de douceur et d'attachement aux principes d'une sage liberté. Son administration répondit aux idées flatteuses que son nom avait fait concevoir; il parut avoir réuni tous les partis, et réconcilié les hommes dont les opinions étaient le plus opposées. Le parlement, qui rentra le 22 janvier 1795, lui adressa les félicitations les plus cordiales sur sa conduite. Le 9 février, la chambre des communes vota, sans division et presque sans débats, les subsides les plus considérables qui eussent jamais été accordés.

Les catholiques, jugeant l'époque favorable pour obtenir de nouvelles améliorations à leur sort, s'adressèrent à M. Grattan, pour qu'il fût leur médiateur. Le 12 février, M. Grattan demanda la permission de présenter un bill, qui accordait de nouveaux adoucissements à l'état des Irlandais professant la religion catholique romaine. Cette demande rencontra peu d'opposition, et un comité fut nommé pour préparer le bill. Les catholiques, et les Irlandais en général, se réjouissaient d'une mesure qui tendait à faire cesser tous les mécontentements, lorsque l'on apprit que le ministère anglais lui était absolument opposé. Lord Fitzwilliam représenta en vain le danger auquel le gouvernement s'exposait, si les catholiques voyaient s'évanouir les espérances dont ils s'étaient flattés; reconnaissant l'inutilité de ses remontrances, il refusa de revenir sur une démarche, à laquelle il avait été autorisé, et offrit sa démission. Il fut aussitôt rappelé, et, le 11 mars, remplacé par le comte Cambden.

La nouvelle de ce changement produisit une commotion dans toute l'Irlande. La chambre des communes prit, à l'unanimité des voix, moins une seule, une résolution qui approuvait la conduite de lord Fitzwilliam. Le peuple témoigna son déplaisir d'une manière plus sérieuse; la fermentation des esprits occasiona des émeutes qui ne purent être apaisées que par la force armée. Les adresses arrivèrent de tous les points du royaume au vice-roi disgracié. Le 25 mars, jour du départ du comte Fitzwilliam, toutes les boutiques de Dublin furent fermées; il ne se fit aucune affaire; les habitants ne se montrèrent qu'en deuil; on le conduisit en grand cortège jusqu'au vaisseau qui devait l'emmener, et on lui prodigua toutes les marques de respect, d'attachement et de regret que l'on put imaginer. La tranquillité publique ne fut cependant pas troublée.

Le 31 mars, le comte Cambden arriva à Dublin. Le mécontentement du peuple se manifesta d'une manière si turbulente, que l'interposition des militaires fut nécessaire pour ramener l'ordre. Cependant la conduite du parlement prouva bientôt avec quelle facilité un corps, soumis à une influence aussi puissante que celle qui pesait sur lui, pouvait changer d'esprit et de langage. Une proposition de M. Grattan, qui avait pour but de faire une enquête sur l'état de la nation et sur les motifs du rappel de lord Fitzwilliam, fut rejetée, le 21 avril, à une grande majorité, par ce même parlement, qui avait appuyé, à peu près unanimement et avec un enthousiasme presque sans exemple, les mesures du précédent gouvernement. Le 4 mai, le bill pour l'émancipation des catholiques fut repoussé par une forte majorité.

La session fut close le 5 juin: le vice-roi félicita le parlement sur son bon esprit, le remercia des subsides qu'il avait accordés, et lui rappela les droits qu'il avait à la reconnaissance de ses concitoyens, pour avoir exempté la classe la plus pauvre d'impôts onéreux, fait une fondation pour l'éducation des prêtres catholiques, introduit des changements avantageux et économiques dans la perception des revenus, et modifié les droits sur les liqueurs spiritueuses, afin d'en prévenir l'usage immodéré et d'inspirer aux classes inférieures des habitudes de sobriété.

Mais une grande partie de la nation irlandaise ne parta-

(1) Cette princesse (Caroline-Amélie-Elisabeth) était fille de Charles-Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbützel, et de Auguste

de Brunswick, sœur du roi Georges III. Elle était née le 17 mai 1768.

geait pas ces sentiments favorables pour ses représentants. Leur versatilité l'avait exaspérée; le mépris s'était joint au ressentiment; il n'avait plus aucune confiance dans la chambre des communes; son attachement à la constitution était fortement ébranlé. Les propagateurs de la réforme parlementaire trouvèrent un nombre considérable d'adhérents à leurs projets. La société des Irlandais unis, instituée depuis 1791, prenait chaque jour de l'accroissement. Ses réglemens, très-habilement rédigés, annonçaient que cette association était formée pour répandre une fraternité d'affection, une communauté de droits et une union de puissance entre les Irlandais de toute communion religieuse, et obtenir, par ce moyen, une réforme de la législation, réforme fondée sur les principes de la liberté civile, politique et religieuse. Soit par un effet de sa circonspection, soit par celui de son peu d'importance, la société n'attira pas d'abord les soupçons du gouvernement; ainsi elle s'accroissait dans l'ombre. Quelles que fussent les vues ultérieures de quelques meneurs, il paraît que la majorité des membres n'avait d'autre intention que de parvenir à la réforme parlementaire et à l'émancipation des catholiques.

Cependant les privilèges accordés aux catholiques, en 1793, avaient déplu à un grand nombre de protestants. Craignant donc que l'extension de ces droits ne devint une arme entre les mains de quelques hommes, pour renverser le gouvernement civil et ecclésiastique, et alarmés des progrès des Irlandais unis, quelques-uns des soutiens les plus ardents de ce qu'on appelait la supériorité protestante formèrent des contre-associations. Écoulant plus leur zèle que leur jugement, ils prirent un signe extérieur pour distinguer leur parti; et, comme la mémoire de Guillaume III était particulièrement vénéralisée par les protestants d'Irlande, qui regardaient ce monarque comme un libérateur, ils prirent le nom d'*orangistes* (*orange-men*). Le comté d'Armagh, dans lequel les querelles religieuses continuaient depuis long-tems avec un caractère particulier d'aigreur, devint le théâtre de luttes violentes. Les orangistes se servirent d'abord du prétexte de saisir les armes des catholiques. Bientôt on les accusa d'avoir commis des excès affreux, entre autres, d'avoir mis le feu à plusieurs maisons, et combiné un plan pour chasser tous les catholiques du comté et de la province.

Ces querelles religieuses donnèrent naissance, dit-on, à cette faction, que l'on a flétri du nom de *défenseurs*. Les orangistes s'étaient empressés de priver les papistes de leurs armes; ceux-ci pillèrent de nuit les maisons des protestants, fouillant partout pour trouver des armes, et massacrant quiconque résistait. Les défenseurs s'étaient engagés au secret par un serment solennel; ils mirent dans leurs excursions la même promptitude et la même vigilance que celles qui avaient distingué les *White-boys* (enfants blancs), quelques années auparavant.

Sur ces entrefaites, le gouvernement d'Irlande, sérieusement alarmé de ces troubles, avait rendu une loi prohibitive des assemblées ou réunions séditieuses pour un motif politique, sans autorisation des magistrats; une autre loi avait interdit aux défenseurs la prestation de leur serment; plusieurs de ces hommes égarés étaient arrêtés de tems en tems et condamnés par les assises de leurs comtés respectifs. Il ne paraît pas que les Irlandais unis eussent aucune liaison immédiate avec les défenseurs; cependant on a dit que, par l'intermédiaire de leur secrétaire, ils levèrent une somme d'argent pour soutenir le procès de quelques-uns de ces derniers.

Le 24 avril, Guillaume Jackson, ecclésiastique anglican, fut condamné à mort par la cour du banc du roi de Dublin, comme étant convaincu d'avoir tramé la mort du roi, et pris parti avec ses ennemis. Il était allé en France et s'y était chargé d'une mission, pour procurer à son pays des provisions dont il avait besoin; mais, arrivé en Irlande, il était convenu, avec Hamilton Rowan, irlandais uni, alors prisonnier à Newgate, et auprès duquel il s'était procuré accès, d'envoyer en France un homme sûr, pour engager la république à tenter une descente en Irlande. Comme il n'était condamné que sur la déposition d'un seul homme, le jury le recommanda à la clémence du roi. Le lendemain, Jackson, ramené devant le tribunal, par ce seul défenseur voulait présenter à la cour un moyen d'opposition contre la sentence, fut saisi de convulsions et expira. Le coroner reconnut qu'il était mort de poison, mais ne put déclarer s'il l'avait pris volontairement, ou si on le lui avait donné.

Aussitôt après la condamnation de Jackson, Wolf-Tone, qui avait eu des rapports avec lui, et d'autres Irlandais unis, se cachèrent; Hamilton Rowan parvint à s'échapper de prison. Il paraît que, jusqu'à la fin de l'année 1795, il n'y eut pas de communication entre le gouvernement français et le corps des Irlandais unis; mais le rappel du comte Fitzwilliam avait attaché à ce parti beaucoup d'Irlandais de talent et de distinction. Quelque tems auparavant, le système militaire avait pris naissance; il fut complété, le 10 mai, dans la province d'Ulster. Dans le courant de l'année, des communications régulières furent ouvertes avec la France, par l'entremise de Tone et d'autres réfugiés. Vers la fin de l'année, un messenger fut expédié dans ce pays, pour combiner les mesures à prendre.

Les progrès des armes françaises, dans les Provinces-Unies, continuèrent malgré la rigueur de la saison. Le 4 janvier 1795, un corps d'armée peu considérable passa de nouveau le Wahal; les Anglais et les alliés, commandés par le général Walmoden, se retirèrent à leur approche, et abandonnèrent leurs positions sur ce fleuve. Le 8, après une affaire meurtrière à Geldermassen, ils furent obligés de se replier sur le Leck. Le 10, ils furent battus sur toute leur ligne entre Nimègue et Arnheim. Alors leur armée fit sa retraite depuis Rotterdam, Utrecht et Dordrecht, jusqu'à Deventer, dans l'Over-Yssel, souffrant tout ce que l'on peut imaginer de l'inclémence du tems et des dispositions hostiles des habitans. Les troupes britanniques traversèrent ensuite la Westphalie, et s'embarquèrent à Brème, le 10 avril, pour revenir en Angleterre.

Le stathouder, abandonné de tout le monde, s'embarqua, le 19, à Scheveningen, avec son fils; le lendemain, il atterrit à Harwich; le 24, il était à Colchester avec toute sa famille, et ne tarda pas à venir à Londres.

Le 16 mai, un traité de paix des Provinces-Unies, avec la France, rompit tous les liens qui les avaient attachés à la Grande-Bretagne. Dès le 9 février 1795, le grand duc de Toscane s'était détaché de la coalition, et avait signé la paix avec la république; le 5 avril, cet exemple fut suivi par la Prusse, et, le 17 mai, une convention définitive établit une ligne de démarcation, qui assura la neutralité du nord et de l'ouest de l'Allemagne, à partir de la rive droite du Mein; ainsi le Hanovre ne fut plus en guerre contre la France. Enfin, l'Espagne fit sa paix avec le gouvernement français, le 22 juillet, et le landgrave de Hesse-Cassel, le 28 août; une convention de neutralité fut signée par la Bavière, le 20 septembre; et une suspension d'armes par le duc de Wurtemberg, le 25.

D'un autre côté, plusieurs autres membres de la coalition lui furent plus fidèles, entr'autres, la Russie, qui n'était pas fâchée de voir les armes de la Grande-Bretagne et de l'Autriche, occupées ailleurs, tandis qu'elle poursuivait ses projets contre la Turquie. Elle conclut, à Saint-Petersbourg, le 18 février 1795, un traité d'alliance défensive, qui devait durer huit ans. Une escadre russe de douze vaisseaux de ligne et huit frégates arriva sur la rade des Dunes, le 12 juillet; elle croisa ensuite sur les côtes de la Hollande, avec celle de l'amiral Duncan, jusqu'au commencement de l'automne de 1796, époque à laquelle elle rentra dans la Baltique.

Le 4 mai, un traité fut conclu à Vienne, avec l'Autriche; elle s'engageait à tenir sur pied, pendant la campagne de cette année, au moins deux cent mille hommes. La Grande-Bretagne lui facilitait un emprunt de 4,600,000 livres, que l'Autriche devait rembourser, de manière qu'il ne tombât jamais à la charge de la Grande-Bretagne.

Le 20 du même mois, les mêmes puissances se garantirent mutuellement, par un traité d'alliance défensive, toutes leurs possessions, et se promirent un secours, dans le cas où l'une d'elles serait attaquée.

Le 28 septembre, une triple alliance fut signée, à Saint-Petersbourg, entre la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Russie.

Les succès des armes de la Grande-Bretagne, sur mer, purent la consoler des échecs de la coalition, sur terre. Le 14 mars 1795, la flotte anglaise, commandée par l'amiral Hotham, battit celle des Français, près de Savone, et lui prit deux vaisseaux. Le 23 juin, lord Bridport défit, près de Belle-Ile, une escadre française, et s'empara de trois vaisseaux. Cette victoire facilita le débarquement d'une expédition, composée d'émigrés français, qui portait l'escadre de sir Borlase Warren. On descendit les troupes à terre, le 27, sur la plage de Carnac, voisine de la pres-

qu'île de Quiberon. Après différentes escarmouches, la plupart des émigrés furent tués ou pris dans un combat qui eut lieu le 20 juillet : un très-petit nombre put regagner les vaisseaux anglais. L'escadre alla ensuite attaquer l'île de Noirmoutier, et fut repoussée : elle s'empara de l'Île-Dieu, mais ce poste était si peu avantageux, qu'on l'abandonna au mois de décembre.

Le 12 juillet, l'amiral Hotham obtint un nouvel avantage sur une flotte française, près les îles d'Hières : un vaisseau français sauta en l'air.

La Grande-Bretagne, ayant vu les Provinces-Unies soumises par la France, avait pris contre elles des mesures hostiles.

Le 19 janvier 1795, les navires hollandais, qui se trouvaient dans les ports d'Angleterre, furent saisis. Le 9 février, une proclamation autorisa tout bâtiment britannique à courir sus à ceux des Provinces-Unies, et à s'emparer des navires, portant des munitions navales à cette puissance ; la guerre ne fut formellement déclarée que le 15 septembre. Dès le 26 août, Triquemale, dans l'île de Ceylan, avait été pris ; et le 16 septembre, le Cap-de-Bonne-Espérance capitula.

Dans la plupart des Antilles anglaises, les habitants, français d'origine, se soulevèrent ; on les réduisit ; mais les îles de Saint-Vincent et de Sainte-Lucie furent occupées par des troupes françaises.

Malgré les précautions du ministère, la tranquillité de la Grande-Bretagne fut troublée ; les pratiques illicites et même cruelles, employées par les recruteurs, occasionnèrent une émeute les 12 et 15 juillet ; elle fut aisément apaisée par la force militaire ; plusieurs mutins furent punis. La rareté et la cherté des subsistances augmentaient la mauvaise humeur générale, produite par les succès des Français et la défection de quelques-uns des alliés de la Grande-Bretagne. On regardait les chances de la guerre comme désespérées. Dès le 26 janvier 1795, le conseil général de la cité de Londres avait présenté une adresse au roi, pour lui demander la paix. Cet exemple avait été suivi par d'autres villes. Le ministère et les partisans de la guerre étaient en conséquence l'objet de l'animadversion du peuple. Ces conjonctures invitaient les sociétés de réforme à montrer leur zèle pour l'objet qui les occupait. Elles tinrent plusieurs assemblées. La société de correspondance, entr'autres, en convoqua une, qui eut lieu le 26 octobre, en plein champ, près de Londres ; il s'y trouva plus de quarante mille personnes. Des discours audacieux furent adressés à la multitude ; cependant tout se passa tranquillement, et il fut décidé à l'unanimité, que l'on présenterait une pétition au roi, pour le supplier de faire la paix, et de concourir à la réforme du parlement.

Ces symptômes inquiétants avaient fait hâter la rentrée du parlement. Il s'ouvrit le 29 octobre 1795. La voiture du roi, en traversant le parc Saint-James et les rues, pour aller à la chambre des pairs, fut entourée par une foule nombreuse, qui demandait à grands cris la paix et le renvoi de M. Pitt. Des pierres furent jetées contre la voiture. Une des glaces fut percée par une balle ou une pierre ronde.

Le roi parla des événements de la guerre et des affaires de l'intérieur de la France, qui devaient faire espérer que cette puissance serait disposée à écouter des propositions de paix, justes et modérées, et à établir un système de gouvernement stable. Le roi fit en même tems sentir la nécessité de soutenir la guerre avec vigueur, annonça que la conduite des Provinces-Unies l'avait forcé de leur déclarer la guerre, et fit mention des traités conclus avec les deux cours impériales. Il finit son discours par parler de la disette, annonça qu'il prendrait tous les moyens possibles d'y remédier, et félicita le parlement sur le bon esprit qui l'anima, ainsi que la plus grande partie de la nation.

En retournant à son palais, le roi éprouva de nouveau les outrages de la populace, qui devint encore plus insolente. On jeta encore des pierres contre sa voiture de parade, que l'on eut ensuite beaucoup de peine à sauver des mains de ces furieux, quand le monarque en fut sorti. Le roi partit dans une voiture particulière, pour rejoindre la reine dans son palais, à l'extrémité du parc. Les mutins, s'en étant aperçus, se mirent à sa poursuite, l'arrêtèrent et s'efforcèrent d'ouvrir la portière. Le roi appela ses gens, qui firent signe aux gardes. Des cavaliers accoururent aussitôt au galop, délivrèrent le roi et l'escortèrent jusqu'au palais de la reine. Ce prince montra un courage mâle dans cette situation alarmante ; mais, quand il arriva, il était effrayé

de l'idée que la reine eût été instruite du danger qu'il avait couru. Tout le reste du jour, il parut plus affecté des cris de ceux qui avaient demandé la paix et du pain, que des vociférations de ceux qui l'avaient insulté.

Les adresses en réponse au discours du roi donnèrent lieu, dans les deux chambres, à des observations piquantes de la part de l'opposition sur le changement de ton du ministère relativement à la France, et sur la fausseté des prédictions concernant les résultats de la coalition.

Le 29 et le 30 octobre, les deux chambres votèrent une adresse au roi, pour lui témoigner leur douleur des outrages auxquels il avait été exposé.

Le 31, une proclamation offrit une récompense de mille livres à quiconque ferait connaître les auteurs ou fauteurs de ces outrages.

Le 4 novembre, une autre proclamation défendit les réunions séditieuses.

Le 6, la cité de Londres félicita le roi d'avoir échappé aux efforts des malveillants. Beaucoup d'autres villes manifestèrent les mêmes sentiments.

Le même jour, lord Grenville présenta à la chambre des pairs un bill concernant la sûreté et la conservation de la personne et du gouvernement du roi, contre les complots et les attentats séditieux. Le 10, M. Pitt demanda, dans la chambre des communes, la permission de présenter un bill tendant à prévenir plus efficacement les réunions et assemblées séditieuses.

Tandis qu'on discutait ces bills, la société de correspondance, qui avait fourni le premier prétexte de les présenter, tint, le 12 novembre, une assemblée dans les champs ; on y repoussa avec indignation les discours du ministère, qui tendaient à impliquer la société dans les attentats commis contre le roi ; et on y signa de nouvelles pétitions à sa majesté, et aux deux chambres du parlement, pour demander le maintien des droits du peuple. Tout se passa tranquillement, quoiqu'il y eût plus de 100,000 personnes présentes. Diverses sociétés se réunirent aussi pour exprimer leur douleur de l'attaque audacieuse, effectuée par des malveillants contre la personne du roi ; mais en même tems elles se prononcèrent contre les entraves, que l'on voulait mettre à la faculté de s'assembler. Plusieurs corporations prirent des délibérations semblables ; leurs pétitions furent plus nombreuses que celles qui applaudissaient aux mesures du ministère.

Les débats sur les deux bills furent mêlés de beaucoup d'agreur. On reprocha aux ministres d'avoir négligé, le jour de l'ouverture du parlement, de faire accompagner la voiture du roi par une escorte suffisante, et d'avoir ainsi été les fauteurs des désordres, dont tout homme sincèrement attaché à son pays gémissait. L'innovation proposée dans les usages suivis jusqu'alors pour les réunions politiques, avait tellement effrayé, même les personnes sur lesquelles les procédés désordonnés des sociétés populaires avaient produit une impression profonde, que la durée des bills fut limitée à trois ans, et qu'ils subirent plusieurs amendements importants. Ils furent sanctionnés le 18 décembre.

Le 8 du même mois, un message du roi annonça qu'il s'était établi en France un ordre de choses, tel que sa majesté serait disposée à traiter, si cette puissance montrait un désir sincère de faire la paix.

L'assiette des impôts occupa principalement les deux chambres au commencement de 1796. Deux emprunts, qui montaient ensemble à 25,000,000, rendaient de nouvelles taxes nécessaires. Le ministère eut à combattre de vives attaques sur sa gestion et sur la conduite de la guerre : il triompha dans toutes les occasions. Le 19 mai 1796, le roi vint clore la session. Il parla des heureux effets qu'avaient produits les deux bills destinés à prévenir les séditions et à arrêter les doctrines subversives du gouvernement, annonça la convocation d'un nouveau parlement, et combla celui qui allait se séparer, des plus grands éloges pour sa conduite au milieu des circonstances difficiles, dont il avait été constamment entouré.

Le 20, une proclamation déclara que le parlement était dissous.

Le 7 janvier 1796, la princesse de Galles accoucha heureusement d'une princesse, qui fut nommée Caroline-Charlotte-Augusta.

Le 2 février, au moment où la famille royale revenait du théâtre de Drury-Lanes, des hommes mal-intentionnés jetèrent des pierres contre la voiture, dans laquelle se trouvaient le roi et la reine ; les glaces furent brisées. Une ré-

compense de 1000 livres fut offerte à quiconque découvrirait l'auteur de cet attentat.

L'éclat et la rapidité des conquêtes des Français en Italie excitèrent leurs partisans, dans l'île de Corse, à fomenter une insurrection contre le gouvernement anglais. Des exilés corses et des troupes françaises y débarquèrent en octobre. Un grand nombre d'habitants les joignit. On marcha sur Bastia, qui se rendit le 15 octobre. La garnison anglaise fut transportée dans l'île d'Elbe.

Conformément à son message adressé au parlement, le 8 décembre 1795, le roi de la Grande-Bretagne fit des démarches pour la paix avec la France. Son ambassadeur, en Suisse, présenta, le 8 mars 1796, à celui de la république, une note relative aux dispositions de la France pour la conclusion d'une paix générale. Il finissait par déclarer qu'il n'était pas autorisé à entrer en discussion sur les questions qu'il transmettait. Il reçut, le 26, une réponse portant que ce défaut d'autorisation faisait douter de la sincérité des sentiments pacifiques de son gouvernement : qu'un congrès serait peu convenable pour arranger les différends ; et que d'ailleurs le directoire ne pourrait consentir à aucune cession de territoire réuni, par les lois, à la république. Dès que le gouvernement britannique eut connu cette réponse, qui rompit toutes les négociations, il adressa, le 10 avril, à tous les ministres étrangers résidant à Londres, une note circulaire, par laquelle il annonça qu'il ne restait au roi d'autre parti que de continuer une guerre aussi juste que nécessaire.

La Grande-Bretagne chercha donc à soutenir de son argent les ennemis de la France, auxquels elle ne pouvait joindre ses troupes. Le 10 juin, elle conclut, à Francfort, avec le landgrave de Hesse-Darmstadt, un traité de subsides. Dans ce même mois, un traité signé avec l'Autriche lui assura une avance de 1,200,000 livres sterling.

Les Provinces-Unies, qui avaient pris le nom de république batave avaient déclaré formellement la guerre à la Grande-Bretagne, le 2 mai.

D'un autre côté, les princes d'Italie avaient été successivement forcés de conclure la paix avec la France. Le 29 juin 1796, les troupes françaises entrèrent dans Livourne, et mirent la main sur les propriétés anglaises qui s'y trouvaient. Le 10 juillet, une flotte de dix-sept vaisseaux anglais parut devant l'île d'Elbe, et en prit possession, pour la garder, tant que les Français occuperaient la Toscane.

La république de Gènes ayant fermé ses ports aux Anglais, ils s'emparèrent de l'île de Capri.

L'Espagne avait conclu avec la France, le 19 août, un traité d'alliance offensive et défensive. Cette mesure était évidemment hostile contre la Grande-Bretagne ; les ministres, des deux côtés, furent respectivement rappelés. Le 6 octobre, l'Espagne publia un manifeste, auquel le gouvernement britannique répondit. Aussitôt on eut recours aux armes.

La Grande-Bretagne obtint de grands avantages sur mer et dans les colonies. Cochin, Chinchoua, Malacca, furent enlevés successivement aux Hollandais. Le 15 février 1796, Colombo, capitale de Ceylan, et les autres postes de cette île, furent pris. Dans les Moluques, Amboine capitula le 16 février, Banda le 8 mars. En Guyane, Demerary le 22 avril, Berbice le 2 mai ; dans les Antilles, Sainte-Lucie le 25 mai, Saint-Vincent le 11 juin. Une flotte batave, partie pour aller reprendre le cap de Bonne-Espérance, se rendit, le 17 août, dans la baie de Saldagne, aux Anglais.

Le seul échec que la Grande-Bretagne éprouva, fut la prise de beaucoup de navires, et la destruction de marchandises et d'établissements à Terre-Neuve, effectuée par une escadre française, dans le mois de septembre.

La guerre se poursuivait avec une grande animosité par la France contre la Grande-Bretagne. Ne pouvant lui fermer tous les ports de l'Europe, elle prohiba l'admission des marchandises anglaises chez elle et dans ses dépendances. Cependant de nouvelles démarches pour la paix eurent lieu. Le 6 septembre, lord Grenville, ministre des affaires étrangères, remit au ministre plénipotentiaire de Danemark, à Londres, une note qu'il le pria de transmettre au chargé d'affaires de son souverain, à Paris. Il demandait des passeports pour un plénipotentiaire britannique. La réponse du directoire se fit attendre, parce qu'il était extrêmement irrité de la mission, à Berlin, d'un agent britannique, qu'il avait supposé chargé de rattacher la Prusse à la coalition : cette tentative n'ayant pas réussi, le directoire pensa que les ouvertures du ministère anglais étaient le

résultat de ce manque de succès. Il ne voulut pas qu'il fût fait, au chargé d'affaires danois, une réponse par écrit. Le ministre des relations extérieures répondit verbalement que le gouvernement de la république française ne recevrait aucune communication, transmise de la part de ses ennemis, par un canal intermédiaire ; que, s'ils voulaient envoyer des personnes munies de pleins pouvoirs, ces personnes, arrivées sur la frontière, pourraient demander des passeports pour se rendre à Paris. Le cabinet de Saint-James ne se laissa pas rebuter par une réponse si hautaine. Il expédia, le 27 septembre, à Boulogne, un parlementaire, avec une dépêche de lord Grenville au directoire, et reçut un passeport. Lord Malmesbury arriva, le 21 octobre, à Paris. La Grande-Bretagne demandait que toutes les conquêtes faites par la France sur la maison d'Autriche, lui fussent rendues, que le prince d'Orange fût rétabli dans le stathouérat des Provinces-Unies, enfin que la Russie accédât au traité, qui comprendrait aussi le Portugal, auquel il ne serait pas imposé de condition onéreuse. En revanche, la Grande-Bretagne consentait à rendre à la France toutes ses conquêtes dans les deux Indes ; cependant elle voulait retenir quelque chose aux Hollandais, et demandait un équivalent de la partie espagnole de Saint-Domingue, cédée à la France par le traité de paix de 1795. Ces conditions étaient de nature à ne pouvoir être acceptées. Lord Malmesbury, après une négociation de près de deux mois, reçut ordre de partir de Paris, sous quarante-huit heures. Il quitta cette ville le 21 décembre.

Sur ces entrefaites, le roi avait ouvert le parlement, le 6 octobre. Il avait annoncé son intention d'envoyer à Paris un plénipotentiaire pour traiter de la paix, et avait insisté en même temps sur la nécessité de redoubler de vigueur et d'énergie pour résister à l'ennemi, dont l'intention manifeste était d'effectuer une descente dans les îles britanniques. Le roi parla ensuite des succès des armes anglaises dans les deux Indes, et donna des éloges aux opérations des armées autrichiennes, commandées par l'archiduc Charles.

Le 18 décembre 1796, la chambre des communes s'étant formée en comité pour prendre en considération la partie du discours du roi relative à des menaces d'invasion, M. Pitt proposa de lever 15,000 hommes sur toutes les paroisses du royaume, et de les répartir entre les troupes de terre et de mer, et de lever un supplément de 60,000 hommes pour la milice, et de 20,000 pour la cavalerie irrégulière, qui ne seraient pas appelés immédiatement, et que l'on organiserait graduellement. Ce plan fut adopté sans opposition.

Le budget de l'année suivante avait été présenté à la chambre des communes, le 7 du même mois de décembre. Les besoins de l'état s'élevaient à près de 28,000,000. Au nombre des moyens proposés pour couvrir cette somme, se trouvaient un emprunt de 18,000,000, et beaucoup d'augmentations aux impôts déjà existants.

M. Pitt parla d'une dépense d'une nature particulière, faite pendant que le parlement n'était pas assemblé. Les ministres avaient fait une avance de 1,200,000 livres à l'empereur d'Allemagne, sans la soumettre à une discussion publique, parce que, dans la situation critique où se trouvait le royaume, il y aurait peut-être eu quelque inconvénient à débattre en parlement la question de savoir s'il convenait d'avancer une somme à une cour étrangère. Il en serait peut-être résulté l'idée d'accorder une somme trop faible pour les besoins de l'empereur, ou trop forte pour les moyens de la Grande-Bretagne. Il proposa que, pour faire face aux cas du même genre qui pourraient se présenter, en fournissant des secours à ceux des alliés qui persisteraient à continuer la guerre, la chambre votât une somme de 3,000,000. M. Fox demanda, par une motion expresse, à la chambre, de déclarer que les ministres du roi avaient manqué à leur devoir et violé les principes constitutionnels de la chambre. Un ami des ministres proposa un amendement, qui justifiait leur conduite. La discussion avait déjà rempli plusieurs séances ; elle devint extrêmement animée ; M. Fox s'écria, que, si les mesures qui faisaient l'objet du débat n'étaient pas condamnées, il regarderait comme un hypocrite quiconque prétendrait qu'il existait quelque différence entre le gouvernement britannique et une monarchie absolue. La majorité fut pour les ministres ; l'amendement fut adopté par 285 voix contre 81.

Le 27 décembre, parut un manifeste contre la France. Le gouvernement justifiait sa conduite dans la négociation qui avait eu lieu, et jetait le blâme de la rupture sur la république, qui avait montré des prétentions incompatibles

avec les intérêts permanents de la Grande-Bretagne et la sûreté générale de l'Europe. Le manifeste et tous les papiers relatifs à la négociation furent mis sous les yeux des deux chambres, et entraînèrent de vifs débats.

Instruit des préparatifs qui se faisaient dans les ports de France, le ministère anglais avait pris des mesures contre une tentative de descente. Une lettre circulaire, adressée, le 5 novembre, aux lords lieutenants des comtés maritimes, leur recommandait de faire procéder à un dénombrement des effets et du bétail qui se trouvaient dans les paroisses situées dans un rayon de douze milles de la côte, et les invitait à s'occuper, de concert avec les commandants en chef des districts, des moyens à prendre pour transporter les effets et le bétail dans l'intérieur, si cette mesure devenait nécessaire.

Mais le danger n'existait pas de ce côté. L'armement considérable, qui se préparait à Brest, était destiné pour l'Irlande.

Dès le commencement de l'année 1796, les émissaires irlandais, envoyés à Paris, avaient reçu du gouvernement français la proposition d'envoyer une armée dans leur pays, pour l'aider à secourir le joug de la Grande-Bretagne. Cette demande ayant été adoptée après mûre délibération, des députés irlandais passèrent sur le continent, et, au commencement de l'été, eurent, sur la frontière, des conférences avec le général Hoche, sur le projet d'invasion. Ce général était chargé de commander l'expédition composée de vingt-cinq mille hommes; elle était envoyée par vingt-cinq vaisseaux de ligne et plusieurs frégates.

Au mois de novembre, le directoire irlandais, car c'est ainsi qu'il se qualifiait, fut informé qu'une descente allait s'effectuer; mais, peu de tems après, il lui parvint un nouvel avis, portant que l'expédition était remise au printemps; il ne fit, par conséquent, aucune disposition pour recevoir les Français. On a supposé que ce dernier avertissement était un tour d'adresse imaginé par un agent du gouvernement britannique, pour paralyser les mouvements des Irlandais mécontents.

Le système d'organisation militaire avait été suivi avec vigueur depuis le renouvellement des communications avec la France; elle était déjà à peu près complète dans l'Ulster.

Toutefois le gouvernement n'avait manqué ni de vigilance ni de prévoyance. Le vice-roi, en ouvrant la session de la même année 1796, le 21 janvier, avait fait mention des menées coupables et des associations criminelles dont plusieurs procès avaient dévoilé l'existence, et des troubles qui s'étaient manifestés dans divers endroits du royaume; mais en même tems il avait parlé avec éloge de la conduite des magistrats, de l'activité montrée par le militaire pour venir au secours de l'autorité civile, et du bon esprit de la majorité des habitants. Enfin il avait annoncé des mesures ultérieures et plus sévères qu'on pourrait être forcé de prendre pour maintenir le bon ordre, et pour lesquelles il comptait sur la coopération des deux chambres.

Au mois de mars un acte du parlement, intitulé *acte d'insurrection*, autorisa les magistrats d'un comté ou d'un district à le mettre hors de la paix du roi, ce qui en soumettait les habitants à la loi militaire. La session finit le 15 avril.

Le parlement se rassembla de nouveau, le 13 octobre 1796. Le vice-roi donna pour motif de cette réunion prématurée les projets ambitieux de l'ennemi contre la prospérité et la tranquillité du royaume; il méditait une descente dans la Grande-Bretagne et en Irlande. Quoique le roi mit la plus grande confiance dans le courage, la loyauté et la force de son peuple fidèle d'Irlande, pour repousser cette attaque, la sagesse du parlement ne devait négliger aucune précaution propre à prévenir cette tentative, et à la faire tourner à la confusion de l'ennemi. Le nombre des troupes régulières avait été augmenté par des corps nombreux, arrivés de la Grande-Bretagne; d'autres devaient les suivre. On avait encouragé les dispositions de zèle et d'attachement au roi, qui s'étaient généralement manifestées en s'armant pour la défense de la patrie. La nécessité des moyens vigoureux, adoptés dans la dernière session, avait été démontrée, puisque les désordres qu'ils étaient destinés à empêcher, avaient, en grande partie, cessé; néanmoins le bon ordre n'avait pas encore pu être rétabli dans une partie du royaume; et, dans d'autres, on continuait le système criminel de former des confédérations secrètes, et de faire

prêter des serments illicites, malgré tous les efforts du gouvernement pour s'opposer à ces pratiques coupables.

Le moment du danger approchait; le gouvernement ne l'ignorait pas. Le 6 novembre, une proclamation du vice-roi annonça que, dans les comtés d'Antrim, de Down, de Tyrone, de Londonderry et d'Armagh, des associations illicites et criminelles s'étaient formées pour renverser le gouvernement, et que des sujets fidèles avaient été assassinés, d'autres menacés, et l'enrôlement dans les troupes royales empêché par des moyens violents. En conséquence, il était ordonné aux magistrats et à tous les officiers civils et militaires d'user de tous les moyens possibles pour prévenir et disperser ces rassemblements, et de remettre leurs fautes entre les mains de la justice.

Le 16, une nouvelle proclamation du vice-roi, signée par les membres du conseil privé, déclara hors de la paix du roi six paroisses du comté de Down.

Peut-être ces mesures n'eussent pas prévenu la plus terrible des catastrophes, si le gouvernement de France eût envoyé ses forces sur différents points de l'Irlande; mais, indépendamment de ce que le plan était mal conçu, fondé principalement sur la notion inexacte que toute l'île était disposée à se soulever contre la Grande-Bretagne, et dirigé sur un des points les moins vulnérables, l'exécution en fut d'abord différée, puis singulièrement contrariée par les événements. La flotte ne mit à la voile de Brest que le 15 décembre; les tempêtes la dispersèrent; le 24, il n'arriva dans la baie de Bantry, au sud de l'île, que sept vaisseaux de ligne et dix bâtimens de transport. La frégate qui portait l'amiral et le général des troupes de terre ne paraissant pas, le commandant de la division prit, le 31 décembre, le parti de retourner à Brest. D'autres vaisseaux atterrirent à l'embouchure du Shannon, et, après y avoir resté deux jours, firent voile pour la France; d'autres divisions et la frégate des généraux, étant entrées dans la baie de Bantry, furent instruites de l'arrivée et du départ du reste de l'expédition. Alors elles reprirent le chemin de Brest. Dès qu'on fut averti, en Irlande, de la tentative de l'ennemi, la grande majorité des habitants, dans les comtés voisins des côtes menacées, montra l'empressement le plus vif à repousser l'invasion.

La rupture de la négociation avec la France fut regardée par le public, comme un événement très-fâcheux. Les fonds éprouvèrent, au commencement de 1797, une baisse considérable. La certitude de la continuation de la guerre et de l'augmentation des impôts, causa une sorte d'abattement général. Cette impression de tristesse s'accrut, lorsque l'on apprit que la banque d'Angleterre suspendait ses paiements en espèces. Elle avait fait au gouvernement de si fortes avances en numéraire, pour le paiement des subsides aux puissances étrangères, et pour d'autres besoins de l'état, que, dans le cours des deux années précédentes les directeurs avaient plusieurs fois représenté au ministère l'impossibilité de satisfaire à toutes ses demandes. La crainte d'une invasion avait porté un grand nombre de personnes à se présenter à la fois aux diverses banques des provinces, pour en retirer leur argent, et à Londres, pour échanger les billets contre du numéraire. Les espèces devenaient de jour en jour plus rares.

Enfin, le 9 février 1797, le gouverneur informa M. Pitt que, si la banque, dans sa position actuelle, satisfaisait à la demande d'une nouvelle avance d'un million cinq cents mille livres, en forme d'emprunt pour l'Irlande, elle se verrait menacée de sa ruine, et les directeurs seraient obligés de fermer leur porte.

Le conseil privé envoya, le 26, aux directeurs de la banque, l'ordre de n'effectuer aucun paiement en argent, jusqu'à ce que l'on pût prendre l'avis du parlement sur ce sujet, et que l'on pût adopter des mesures propres à maintenir les moyens de circulation, et à soutenir le crédit public et commercial du royaume dans cette conjoncture importante.

Cette démarche, et les causes qui l'avaient provoquée, ayant été annoncées, le lendemain, aux deux chambres, par un message du roi, l'objet fut pris en considération, le 28; et, dans les deux chambres, l'opposition s'éleva fortement contre l'abus de pouvoir commis par le conseil privé, en déchargeant une compagnie de commerce de l'obligation de payer ses dettes; on insista sur la nécessité d'une enquête, pour connaître les causes de ce désastre. Cependant on finit par adopter les propositions des ministres: 1°. de faire une adresse au roi, pour le remercier

de sa communication, en l'assurant qu'il pouvait compter avec la plus grande confiance sur la sagesse du parlement, pour avoir recours en cas de nécessité à toutes les ressources du royaume; 2°. de nommer au scrutin un comité secret, à qui l'on confierait le soin d'examiner la position des affaires de la banque.

En attendant, pour remédier à l'embarras existant dans les moyens de circulation, un bill autorisa la banque à émettre des billets de la valeur de moins de cinq livres; il fut sanctionné le 3 mars.

Aussitôt que l'ordre du conseil à la banque avait été connu, les principaux banquiers et négociants de la cité de Londres, s'étaient réunis, le 27 février, à l'hôtel du lord maire, afin d'aviser aux moyens à prendre pour éviter tout ce qui pourrait entraver le crédit public, par l'effet de craintes mal fondées ou exagérées, et le soutenir constamment dans la conjoncture actuelle. Le lord maire présidait l'assemblée; il fut résolu, à l'unanimité, que l'on recevrait les billets de la banque d'Angleterre en paiement de toute somme qu'on aurait à toucher, et que l'on ferait tous ses efforts pour effectuer les paiements de la même manière. Le même jour, les membres du conseil privé prirent une délibération semblable.

Le comité secret de chaque chambre fit son rapport le 2 et le 3 mars; il en résulta que l'actif de la banque excédait son passif de trois millions huit cent vingt-six mille huit cent quatre-vingt-dix livres, indépendamment d'une dette permanente du gouvernement, s'élevant à onze millions six cent soixante-six mille huit cents livres; que l'épuisement d'espèces, qu'elle avait éprouvé récemment, était dû aux alarmes généralement répandues, et irait probablement toujours en croissant; de sorte que l'on devait craindre que la banque ne fût par être privée des moyens de fournir l'argent nécessaire aux besoins du service public. Le comité pensait donc qu'il convenait de persister dans les mesures déjà prises pour le tenir et avec les restrictions que le parlement jugerait raisonnables.

Le 9 mars, les deux rapports furent pris en considération par la chambre des communes en comité, et M. Pitt proposa un bill tendant à confirmer et continuer, pour un tems fixé, la restriction mise à l'émission des espèces par la banque d'Angleterre. Plusieurs clauses y furent ensuite ajoutées: les principales statuaient que l'armée et la marine seraient payées en espèces; que les receveurs des revenus publics de tout genre prendraient les billets de banque en paiement; que l'offre d'un billet de banque pour acquitter une somme, empêcherait d'être arrêté à la première demande, et que la banque serait autorisée à émettre jusqu'à la concurrence de cent mille livres en numéraire, pour l'usage des banquiers et des commerçants de la capitale. Les effets du bill furent limités au 24 juin; il fut sanctionné le 3 mai. Un acte du parlement, sanctionné le 27 mars, avait autorisé la banque d'Ecosse à émettre de petits billets.

Les craintes relatives au crédit public étaient à peine calmées, qu'une révolte parmi les matelots de la marine royale causa de plus vives alarmes. Dès les mois de février et de mars, des lettres anonymes avaient été adressées par les équipages de la flotte de la Manche, aux officiers supérieurs de la marine et au conseil de l'amirauté, exposant que les matelots souffraient beaucoup de la modicité de leur paye, et des pensions de l'hôpital de Greenwich, dont le taux n'avait pas été augmenté depuis le règne de Charles II; que le produit des prises était réparti d'une manière inégale et désavantageuse pour les marins; enfin que les lois de la discipline navale, déjà assez rigoureuses, devenaient encore plus insupportables par la conduite dure et hautaine des officiers envers leurs inférieurs. Les lords de l'amirauté écrivirent aussitôt à Portsmouth, pour demander des informations précises sur les causes de mécontentement qui pouvaient exister sur la flotte. On leur répondit qu'il ne s'était manifesté aucun signe de mécontentement; en effet, la tenue des matelots était régulière et exemplaire. Mais, le 16 avril, le signal d'appareiller ayant été donné par le vaisseau amiral, la révolte éclata. L'autorité des officiers fut méconnue; et les matelots devinrent maîtres de la flotte. Chaque vaisseau envoya deux délégués à bord de l'amiral; il fut convenu qu'ils s'y rassembleraient tous les jours: ils prêtèrent, le 17, le serment de rester unis pour la cause générale, et adressèrent, le 18, une pétition à la chambre des communes, et une autre aux lords de l'amirauté. Elles étaient conçues dans les termes les plus soumis;

les griefs semblaient fondés. Quelques officiers, mal vus par leurs inférieurs, furent envoyés à terre; du reste, la discipline la plus stricte fut maintenue; il fut enjoint, sous les peines les plus sévères, de montrer les plus grands égards vis-à-vis des officiers.

Dès que le gouvernement fut instruit de cette mutinerie, elle lui parut si sérieuse, qu'après la tenue d'un conseil, les lords de l'amirauté se transportèrent à Portsmouth. Après avoir pris en considération les pétitions des matelots, ils annoncèrent à l'amiral, par une dépêche officielle du 18, qu'ils allaient mettre sous les yeux du roi ces pétitions, et prier sa majesté de proposer au parlement d'y faire droit; qu'ainsi ils espéraient que tout le monde rentrerait dans le devoir. Le 19, les délégués envoyèrent à l'amiral des observations sur la lettre de l'amirauté; elles se terminaient par la déclaration que les équipages refuseraient de partir, jusqu'à ce que les griefs eussent été redressés, et une amnistie accordée par un acte du parlement. Un des amiraux ayant employé la menace pour imposer aux mutins, la révolte prit un caractère plus hostile.

Les lords de l'amirauté revinrent à Londres. On assembla sur le champ un conseil privé, dont le résultat fut de satisfaire aux demandes des matelots. Tous les ministres partirent ensuite pour Windsor, et tinrent conseil en présence du roi. La précédente délibération fut confirmée; une amnistie pleine et entière, pour les délégués des matelots et leurs complices, fut signée par le roi, le 23 avril. Le soir, les dépêches, qui arrivèrent à Portsmouth, ramenèrent le calme et la subordination parmi les équipages.

On supposait que cette mutinerie était heureusement apaisée, lorsque, le 7 mai, elle éclata de nouveau avec plus de violence que jamais; ce qui fut occasionné, dit-on, par le soupçon que le gouvernement ne tiendrait pas ses promesses. Il y eut, cette fois, des voies de fait commises et du sang répandu. Les équipages des vaisseaux qui se trouvaient à Plymouth adoptèrent les mêmes mesures que ceux de Portsmouth. Cependant tout rentra dans l'ordre le 15, lorsque lord Howe, celui des amiraux pour lequel les marins avaient le plus d'attachement, leur eût donné l'assurance positive que le gouvernement effectuerait fidèlement tout ce qu'il avait annoncé.

Le 6 mai, M. Pitt avait demandé à la chambre une augmentation de paye pour la marine, qui s'élevait à 436,000 livres, en l'invitant à ne pas entamer, sur ce sujet, une discussion qui ne pourrait amener que des résultats fâcheux. L'opposition reprocha néanmoins aux ministres une négligence coupable, pour ne s'être pas adressés plutôt à la chambre, et proposa de les censurer; mais le bill passa, comme M. Pitt le désirait.

Il était naturel d'espérer que ces concessions auraient complètement satisfait les matelots; mais, par malheur, elles avaient été arrachées au gouvernement; et la même voie restait ouverte pour obtenir de nouvelles demandes. Le 20 mai, une autre révolte éclata parmi les matelots des vaisseaux mouillés sur la rade du Nore et à Sheerness. Ils nommèrent des délégués qui dressèrent un état de demandes à présenter à l'amirauté. Le 6 juin, quatre vaisseaux de ligne de l'escadre de l'amiral Duncan, qui croisait sur la côte de Hollande, vinrent joindre ceux du Nore. Une députation des lords de l'amirauté s'était rendue à Sheerness, et avait déclaré aux matelots qu'ils ne pouvaient rien espérer au-delà de ce qu'ils avaient déjà obtenu par l'acte du parlement, parce que le reste était incompatible avec les ordonnances et les réglemens de la marine. Cependant les mutins avaient annoncé qu'ils conserveraient la possession de la flotte, jusqu'à ce qu'on eût fait droit à leur demande. Cette révolte était d'autant plus allarmante, que la position des vaisseaux les rendait maîtres de l'embouchure de la Tamise, et que le plan des rebelles paraissait profondément combiné. Ils avaient expressément refusé le pardon qui leur avait été offert, et avaient rangé les vaisseaux en ordre de bataille. Tous les moyens de douceur ayant été employés inutilement, il fallut recourir à la rigueur. Un message, envoyé aux deux chambres le 1^{er} juin, recommanda de prendre des mesures pour la sûreté publique, et surtout d'aviser à des moyens efficaces, pour prévenir et punir les tentatives qui auraient pour but d'exciter des révoltes dans la marine, ou de détourner de l'obéissance les troupes de terre ou de mer. Un bill proposé à cet effet, et dont la durée fut limitée à un mois après le commencement de la session suivante, passa à l'unanimité. Un autre bill défendait de communiquer avec les équipages révoltés, et or-

donnait les mesures propres à étouffer la rébellion. Les deux bills furent sanctionnés le 6. Le lendemain, deux proclamations parurent : l'une déclarait certains vaisseaux en état de révolte, l'autre indiquait la marche à suivre par ceux qui voudraient revenir à l'obéissance ; il fallait se rendre sans condition. En même tems le gouvernement montrait qu'il voulait agir sérieusement : les bouées placées à l'entrée de la Tamise et le long de la côte voisine, pour indiquer les passes, furent enlevées ; on éleva sur le rivage des batteries pour tirer à boulets rouges sur les vaisseaux. La désunion se mit entre les mutins : le 9, trois vaisseaux se soulevèrent ; d'autres rentrèrent successivement dans le devoir ; le 12, l'on n'en comptait plus que sept, qui eussent conservé le drapeau rouge, enseigne de la rébellion : leurs équipages n'étaient pas d'accord entre eux ; plusieurs hommes furent tués et blessés dans des combats qui eurent lieu à bord ; enfin, le 13, la révolte cessa totalement. Le 14, Samuel Parker, matelot, chef des mutins, fut arrêté avec plusieurs de ses complices. Le 22, leur procès commença, et ils furent les uns après les autres condamnés et exécutés. On soupçonna d'abord que ce soulèvement avait été fomenté par des émissaires de la France ; mais les recherches les plus soigneuses ne firent rien découvrir qui confirmât cette supposition.

Le parlement s'étant occupé de la tentative d'invasion en Irlande, et des causes de l'esprit de mécontentement qui régnait dans cette île, l'opposition adressa de vifs reproches aux ministres. De nouvelles propositions pour les censurer furent rejetées, de même que d'autres qui avaient pour objet la réforme parlementaire.

Le 2 juin, la chambre des communes avait adopté un bill pour lever et incorporer la milice en Ecosse. Il fut sanctionné le 4 juillet. On ne put mettre cette loi à exécution qu'en employant la violence.

La session fut close le 20 juillet.

Le 18 mai 1797, la princesse royale d'Angleterre, Charlotte-Augusta-Mathilde, épousa Frédéric-Guillaume, prince héréditaire de Wurtemberg.

Le 14 février 1797, l'amiral Jervis remporta, près du cap Saint-Vincent, une victoire signalée sur une escadre espagnole, de vingt-sept vaisseaux de ligne ; il en avait quinze ; il en prit quatre, et força les autres à se réfugier dans Cadix, où il les tint bloqués.

Le 20 février, deux frégates françaises, une corvette et un lougre, mouillèrent sur la rade d'Ilfracombe, le long de la côte du Devonshire. Informée que des troupes s'avançaient, cette petite escadre s'éloigna, puis laissa tomber l'ancre près de Fishguard, sur la côte du Pembrokehire, dans le pays de Galles, et y débarqua, le 22, un corps de quarante-cinq hommes. Le 23, cette troupe, dépourvue d'artillerie de campagne, s'avança au milieu d'un pays sauvage, qu'elle ne connaissait nullement. L'alarme fut donnée. Trois mille hommes furent bientôt réunis ; lord Cawdor marcha contre l'ennemi pour combattre, lorsqu'il vit arriver un officier porteur d'une lettre de son commandant, qui offrait de capituler. On exigea qu'il se rendit prisonnier de guerre avec tout son monde ; il y consentit, le 24. Une partie de ces hommes était très-mal vêtue, et avait l'air de sortir de prison. Le but de cette étrange entreprise n'a pu être deviné. Elle fournit au reste une preuve incontestable de l'empressement des habitants du royaume à repousser toute agression de la part de l'ennemi ; mais en même tems on a pu croire que les alarmes qu'elle fit naître chez les hommes faciles à s'effrayer, contribuèrent à augmenter l'affluence des personnes, qui voulurent, toutes à la fois, échanger leurs billets de banque contre des espèces.

Le 18 février, l'île de la Trinité, la plus proche du continent de l'Amérique espagnole, se rendit aux armes anglaises. Le 17, cinq vaisseaux de ligne espagnols avaient été brûlés dans le golfe de Paria.

Le 21 février 1797, un traité de navigation et de commerce fut signé, à Saint-Petersbourg, entre la Grande-Bretagne et la Russie. Il devait durer dix ans.

Dans la nuit du 3 au 4 juillet, le capitaine Nelson entreprit de bombarder Cadix ; il causa des dommages à la ville, mais ne put engager l'amiral espagnol à sortir de la place. Elevé peu de tems après au grade de contre-amiral, il fit voile pour aller surprendre Ténériffe. Son entreprise sur Sainte-Croix, capitale de l'île, échoua le 27 juillet ; il perdit son bras droit.

Le 11 octobre, l'amiral Duncan, qui commandait une escadre de seize vaisseaux de ligne, combattit, dans la mer

du Nord, entre Camperduyn et Egmont-op-Zée, une escadre batave, forte de quinze vaisseaux. Il en prit six et deux frégates.

L'Autriche, forcée, au mois d'avril 1797, par les victoires des armées françaises, de signer les préliminaires de paix de Léoben, ne voulait cependant pas s'isoler entièrement de la Grande-Bretagne, sa fidèle alliée, qui l'avait mise en état de continuer opiniâtrément la guerre, malgré une longue suite de revers. Le cabinet de Vienne engagea donc celui de Saint-James, à se joindre à lui pour traiter de la paix. Le ministère fit en conséquence connaître, le 1^{er} juin, au gouvernement français, qu'il était disposé à entamer de nouvelles négociations. Cette ouverture ayant été agréée, Lille fut désigné pour y tenir les conférences. Lord Malmesbury, nommé plénipotentiaire pour la seconde fois, arriva, le 4 juillet, dans cette ville. Les conférences s'ouvrirent le 6. La négociation présenta de nombreuses difficultés, parce que la France prétendait être dans l'obligation de procurer à ses alliés la restitution de tout ce qu'ils avaient perdu, de sorte que la Grande-Bretagne aurait eu tout à céder, et rien à recevoir en compensation. Les changements survenus en France après les événements du 4 septembre 1797, (18 fructidor an 5), avaient produit l'envoi de nouveaux plénipotentiaires. Bientôt les conférences furent terminées brusquement. Lord Malmesbury, ayant déclaré, le 8 septembre, qu'il n'était autorisé à traiter que sur la base de compensations réciproques, reçut ordre de partir dans vingt-quatre heures. Le 20, il était de retour à Londres. Il y eut encore quelques notes échangées entre les plénipotentiaires jusqu'au 5 octobre. Elles n'amenèrent aucun résultat. Le 25, le roi publia une déclaration pour justifier sa conduite, relativement à la rupture des négociations.

Le parlement rentra le 2 novembre. Le discours d'ouverture roula sur le mauvais succès des négociations, l'état florissant du revenu, les victoires navales, et la nécessité de continuer la guerre avec énergie, jusqu'à ce que l'ennemi montrât des intentions plus équitables et plus pacifiques.

On remarqua avec surprise, dans la chambre des communes, que les membres les plus marquants de l'opposition, ne s'étaient pas rendus au parlement. On les blâma de manquer à leur devoir. Ils répondirent que l'animosité des partis politiques les avait forcés à tenir cette conduite, puisque tout homme qui blâmait les mesures prises par le gouvernement était accusé de former une ligue avec ses ennemis ; qu'ils ne se souciaient pas d'être appelés partout ennemis du roi, et que d'un autre côté, ils ne voulaient pas avoir l'air d'acquiescer tacitement à des mesures qu'ils condamnaient.

Le ministre demanda la continuation de l'acte, qui autorisait la banque à ne plus payer en espèces ; elle fut accordée.

L'état des dépenses pour l'année suivante, montait à 25,500,000 livres. Au nombre des voyes et moyens se trouvait un emprunt de 12,000,000, et le triplement de plusieurs impôts. Dans les débats qui eurent lieu sur les finances, les chefs de l'opposition reparurent, et combattirent les propositions du ministre, qui néanmoins furent adoptées.

Le 19 décembre, le roi se rendit en grand cortège à l'église cathédrale de Saint-Paul, avec les deux chambres du parlement, pour rendre grâce à Dieu des victoires signalées, remportées par les armées navales de la Grande-Bretagne. Ce prince reçut partout des témoignages éclatants de l'affection de ses sujets. Les applaudissements prodigués à M. Pitt durent consoler ce ministre, des clameurs exhalées par un petit nombre de mécontents.

Quoique la tentative d'invasion en Irlande eût complètement échoué, les membres de l'union n'en furent nullement découragés. L'alliance avec la France n'en fut au contraire que plus fortement cimentée ; il s'établit entre les deux pays une correspondance régulière. Un agent du directoire irlandais fut accrédité à Paris, comme ministre plénipotentiaire de la république irlandaise. Un ministre spécial fut ensuite envoyé à la demande du gouvernement français, pour prendre les arrangements nécessaires, à l'effet de préparer une descente. D'après les renseignements qu'il fournit, 150,000 Irlandais unis étaient organisés dans l'Ulster.

L'impatiience de quelques chefs était si grande, qu'au printemps de 1797, on délibéra sur une levée générale. Cet empressement était excité par les cruautés et les excès que

commettaient les soldats envoyés pour prévenir la rébellion. Le gouvernement, sérieusement alarmé, et enbarassé par des rapports contradictoires, ne savait pas précisément de quel côté le coup devait partir, ni jusqu'où s'étendait le vaste complot qui se tramait. Cependant on fit, au commencement de l'année, des découvertes importantes, qui révélèrent une partie du mystère. Le 3 mars 1797, le commandant en chef des troupes cantonnées dans le nord, reçut l'ordre d'employer ses forces, comme il le jugerait à propos, pour comprimer les troubles. Le 13, il somma tous les habitants d'apporter leurs armes, puis ordonna des perquisitions. Le 14 avril, on saisit à Belfast deux comités rassemblés; on s'empara de leurs papiers et d'une proclamation imprimée, avec la constitution des Irlandais unis, et un grand nombre de rapports envoyés de différentes parties du royaume. Ces documents extrêmement importants firent connaître les ramifications du complot. D'autres saisies, effectuées ailleurs, confirmèrent les découvertes qui avaient déjà été faites.

Tous ces papiers furent renvoyés à des comités secrets des deux chambres du parlement. Sur leur rapport, des mesures de rigueur furent ordonnées; la loi d'*habeas corpus* fut suspendue dans plusieurs districts. Le gouvernement redoubla de vigueur et d'activité; il augmenta les troupes; on mit l'acte d'insurrection en vigueur dans plusieurs parties du royaume; de grands amas d'armes cachées furent découverts. Les maisons de ceux qui ne les livraient pas, étaient pillées ou brûlées; plusieurs personnes furent mises à la torture pour révéler ces dépôts. Des scènes atroces se renouvelaient de toutes parts, et quelquefois les innocents étaient exposés aux violences d'une soldatesque effrénée. D'un autre côté, les demeures des hommes paisibles étaient souvent assaillies pendant la nuit par des partis d'Irlandais unis, qui assaïnaient les habitants, pillaient les maisons, et ravageaient les champs.

Au mois de mai, le parti modéré proposa, dans la chambre des communes, de s'occuper de la réforme du parlement, comme du moyen le plus propre à faire cesser les désordres affreux auxquels le royaume était en proie. Cette démarche n'eut point de succès; et les membres qui l'avaient soutenue, ne prirent plus aucune part aux délibérations.

Malgré le grand nombre de personnes arrêtées et d'armes saisies, les symptômes d'insurrection se montraient encore, et les alarmes ne diminuaient pas. Le commerce était anéanti, et l'agriculture négligée. Le 17 mai, une proclamation du vice-roi exposa l'état de l'Irlande, comme étant singulièrement affligé; c'était celui d'un pays livré à l'anarchie, et menacé d'un bouleversement total. Le vice-roi déclarait que, le pouvoir civil n'ayant plus aucune force pour réprimer la rébellion, et protéger la vie et les biens des sujets fidèles, il était devenu indispensable d'avoir recours à la force, et que les officiers militaires avaient les ordres les plus précis d'employer tous leurs moyens, pour comprimer les séditeux; il finissait par offrir le pardon à quiconque se présenterait au magistrat, et se soumettrait, mais en exceptant ceux qui s'étaient rendus coupables de meurtres, d'incendie, et d'autres violences semblables.

Loin de se laisser intimider par cette proclamation, les Irlandais unis redoublèrent d'énergie. Ils essayèrent d'opérer une insurrection générale dans l'Ulster. Leurs efforts furent déjoués; plusieurs chefs furent pris, d'autres obligés de fuir. Ils se faisaient toujours sur l'arrivée prochaine de secours étrangers. Il éclata quelques légères émeutes dans les montagnes du comté de Down. Le terme pour obtenir le pardon fut prolongé jusqu'au 24 juillet: les assemblées cessèrent; l'ordre se rétablit à la fin du mois d'août, et l'autorité civile reprit son activité dans cette partie; mais l'animosité était toujours très-grande dans le nord du royaume.

Le parlement d'Irlande termina sa session, le 3 juillet.

Dans l'Inde, une insurrection formidable, qui avait éclaté au Malabar, dans le pays du rajah de Païthy, fut heureusement apaisée.

M. Pitt proposa, au mois d'avril 1798, un bill pour étendre une partie de la dette publique, en permettant aux particuliers de racheter leur impôt territorial. Ce projet avait été combattu comme inconstitutionnel, parce qu'il délivrait les ministres de l'obligation de s'adresser tous les ans au parlement pour le vote de l'impôt foncier, afin de pourvoir au paiement de l'année.

Le 25 du même mois, le ministre présenta un second

budget, qui différait du premier par l'augmentation de diverses dépenses: elles montaient à 28,500,000 livres; parmi les voies et moyens se trouvaient quelques impôts nouveaux et un emprunt extraordinaire de 15,000,000, et 2,000,000 pour l'Irlande.

Les menaces de l'ennemi, qui annonçait sans cesse des projets de descente, et qui, en paix avec le continent, avait rassemblé une armée sur les côtes de la Manche, firent sentir la nécessité de s'occuper plus particulièrement des moyens de défense. Un bill, qui permettait aux hommes compris dans la milice supplémentaire, de s'enrôler dans la troupe de ligne, fut adopté sans opposition. Un autre autorisa le roi à pourvoir à la sûreté et à la défense du royaume, et à indemniser les personnes dont les propriétés pourraient souffrir par l'effet des mesures qui seraient jugées nécessaires. On fit revivre l'*alien bill*; la loi d'*habeas corpus* fut suspendue de nouveau. On prit encore d'autres précautions: on autorisa le roi à faire arrêter et emprisonner les personnes soupçonnées de conspirer contre sa personne et son gouvernement. Une loi défendait aux sujets du roi d'aller ou de demeurer en France, et d'entretenir des correspondances avec ce pays; une autre eut pour but de prévenir les inconvénients qui résultaient de l'impression et de la publication des journaux et des papiers semblables par des personnes inconnues, et réglait à d'autres égards l'impression de ces papiers.

L'état critique de l'Irlande occupa naturellement le parlement de la Grande-Bretagne. Il avait plusieurs fois été question des troubles qui agitaient ce royaume. Le 12 juin 1798, le roi, par un message adressé aux deux chambres, demanda qu'un acte l'autorisât à prendre toutes les mesures que l'exigence des cas rendrait nécessaires pour combattre les entreprises de ses ennemis. Le 18, un autre message développa en quelque sorte l'objet particulier du précédent. Il informait les chambres que les officiers et les soldats de plusieurs régiments de milice avaient fait volontairement l'offre de leurs services, pour aider à comprimer la rébellion qui existait en Irlande. Un bill autorisa le roi, en conformité de ce message, à accepter les offres des régiments qui voudraient servir en Irlande.

M. Willforce avait fait sa motion annuelle pour l'abolition de la traite des nègres; quoique soutenue par M. Pitt, elle fut rejetée, mais par une faible majorité. Un bill tendant à rendre ce trafic moins dur pour les noirs eut plus de succès: il réglait le mode d'embarquer et de transporter les nègres sur les navires qui partaient de la côte d'Afrique.

Le 29 juin, le parlement fut prorogé.

Quoique l'on ne crût guères à la possibilité d'une descente, on prit, indépendamment des mesures législatives, d'autres moyens propres à repousser une attaque. Les corps de milice furent considérablement augmentés; chaque comté reçut ordre de lever parmi les cultivateurs des corps de cavalerie irrégulière; les villes, les bourgs et les villages les plus considérables, eurent, la plupart, des troupes de volontaires armées et exercées comme les régiments de ligne. Partout se manifestait le plus grand empressement à combattre l'ennemi; jamais le royaume n'avait présenté un aspect si belliqueux et si formidable. Toute différence de parti s'était évanouie devant le devoir de défendre la patrie contre l'étranger.

Le 14 février 1798, le comte de Westmoreland avait succédé au comte de Chatham, comme garde du sceau privé. Le 13 avril, le duc d'York fut nommé commandant en chef de toutes les troupes de terre du royaume. Le 5 juin, le marquis Cornwallis fut appelé à la vice-royauté d'Irlande, à la place du comte Cambden.

Le 19 mai, une expédition destinée contre Ostende débarqua heureusement à peu de distance de cette ville, fit sauter les écluses du canal de Bruges, et brûla plusieurs bâtimens. Le vent contraire ayant empêché les soldats de se rembarquer, ils furent pris, au nombre de mille, par l'ennemi.

M. Wickham, ministre plénipotentiaire en Suisse, ayant été obligé, d'après la réquisition du gouvernement de France, de quitter le territoire de cette république, un acte du parlement, sanctionné le 10 mai, défendit toute relation de commerce avec l'Helvétie, à moins de permission spéciale.

Malgré les rigueurs exercées en Irlande contre les rebelles, ils n'en persistaient pas moins dans l'exécution de leurs projets. Le gouvernement, de son côté, ne se relâcha nullement dans ses mesures vigoureuses. Les journaux, qui par-

laient des cruautés commises dans les provinces, étaient supprimés; il est vrai que ces feuilles semblaient prendre à tâche de rendre le ministère odieux. Leurs imprimeurs furent emprisonnés; une imprimerie, à Belfast, fut incendiée par des soldats, à qui leur général avait ordonné de la brûler. Une loi, publiée au commencement de l'année 1798, investit les grands jurys du droit de présenter, comme coupable d'acte attentatoire à la tranquillité publique, tout journal qui contiendrait des articles séditieux. Les magistrats étaient autorisés, d'après le rapport des jurys, à détruire les presses. Alors, pour suppléer aux journaux, les agents des Irlandais-unis distribuèrent des affiches imprimées. Afin de diminuer le produit de l'accise, on recommandait à tous les membres de l'association de s'abstenir de liqueurs fermentées; cet ordre fut si ponctuellement suivi, qu'abstraction faite du motif, on aurait souhaité de voir le peuple conserver cette habitude de tempérance. On s'efforçait d'arrêter la circulation du papier-monnaie; on répandait parmi les soldats des imprimés pour les apitoyer sur les souffrances du peuple, et leur inspirer de la haine contre le gouvernement.

Plusieurs membres du parlement, dans les deux chambres, voyant l'inutilité des moyens de rigueur, et déplorant les excès auxquels on se livrait de part et d'autre, essayèrent inutilement de faire revenir à des voies de conciliation. Il était trop tard; chaque parti s'était trop avancé; et ceux qui recommandaient la douceur, ne connaissaient pas toute l'étendue du complot. Les principaux chefs de l'union, alarmés du mauvais état de leurs affaires, et sachant que le gouvernement avait connaissance de leurs projets, résolurent de ne pas différer plus long-tems le sort des armes. Le 19 février 1798, ils prirent une délibération, portant qu'ils n'auraient aucun égard aux démarches faites dans l'une des deux chambres du parlement, pour distraire l'attention publique du grand objet qu'ils avaient en vue, l'émancipation totale de leur pays pouvant seule les satisfaire.

En même tems les chefs des Irlandais-unis organisèrent un comité militaire, qui rédigea des instructions pour les commandants et les officiers subalternes. Toute la classe inférieure était dépourvue d'armes et d'équipement; on avait compté que les Français lui en fourniraient. Toutefois elle était animée d'une ardeur si vive, qu'elle accourut en foule à la voix des chefs. Durant les mois de février et de mars, l'organisation fit des progrès dans les provinces du midi; une correspondance active fut établie avec celles du nord. Le plan d'un soulèvement général était dressé; on devait surprendre, dans la même nuit, le château de Dublin, le camp voisin de cette ville, le parc d'artillerie et d'autres postes importants.

Le gouvernement n'avait, jusqu'alors, saisi les conspirateurs qu'au hasard, et les chefs du complot lui avaient échappé. A la vérité, on avait arrêté à Margate, en Angleterre, vers la fin de février, cinq particuliers auxquels on soupçonnait l'intention de s'embarquer pour la France; l'un d'eux, Arthur O'Connor était membre du directoire irlandais. On leur fit leur procès; un seul, sur lequel on avait trouvé une adresse du comité secret d'Irlande au directoire de France, fut condamné à mort, au mois de mai; O'Connor et un autre furent retenus en prison, parce qu'ils étaient accusés de haute trahison.

Mais des lumières certaines parvinrent, d'un autre côté, au gouvernement; un des principaux conjurés fit graduellement des révélations, d'après lesquelles, le 12 mars, quatorze délégués des Irlandais-unis furent arrêtés dans une maison à Dublin. Ce fut un coup terrible pour le complot.

Le 13 mars, une proclamation annonça qu'il existait, contre la sûreté de l'état, une conspiration, dont les ramifications étaient immenses; que déjà des actes de rébellion avaient été commis; qu'en conséquence des ordres étaient donnés aux troupes du roi, d'arrêter les conspirateurs et de désarmer les révoltés. Ces actes de rigueur répandirent l'effroi, mais ils ne calmèrent pas les esprits. Un nouveau directoire se forma.

Un officier de milice, qui feignit d'entrer dans la conspiration, donna par ses dénonciations, faites dans le mois de mai, le moyen de mettre la main sur d'autres chefs, le 21 et le 23 mai; de sorte que la trame fut entièrement rompue. Le plan était connu du gouvernement, qui en fit instruire le maire de Dublin. Un message du vice-roi en informa les deux chambres, le 22. La cité et le comté de Dublin furent déclarés en état d'insurrection. La garde du château et de tous les postes menacés fut triplée; les

rebelle furent mis hors d'état d'agir par surprise, et l'on regarda la révolte comme comprimée dans sa naissance.

Cependant le plan de l'insurrection était si parfaitement combiné, que l'incendie produisit encore des explosions. Les paysans des environs de Dublin, sans chefs, presque sans munitions, armés seulement de piques grossièrement fabriquées, et de quelques fusils en mauvais état, se levèrent en masse dans la nuit du 23 mai, et attaquèrent simultanément tous les points qui leur avaient été désignés, pour empêcher la capitale de recevoir des secours du dehors. Ils se portèrent, le 24, sur Naas Carlow et d'autres villes, et furent repoussés. Le 25, quinze mille rebelles marchèrent sur Wexford et taillèrent en pièces les troupes sorties pour les combattre. Le 28, ils envahirent Enniscorthy à la pointe de l'épée; après plusieurs escarmouches, Wexford se rendit aux révoltés, le 30. Partout, usant de représailles, ils commettaient des atrocités. Repoussés, le 5 juin, à New-Ross, avec une grande perte, ils rentrèrent à Wexford, où ils massacrèrent de sang-froid plus de cent prisonniers protestants; car l'insurrection avait pris, comme dans le dix-septième siècle, le caractère d'un soulèvement des catholiques contre les protestants, ce qui avait empêché les mécontents du nord, où ces derniers étaient les plus nombreux, d'agir en même tems que ceux du midi. Après un grand nombre de combats, dont les succès furent partagés, le corps principal des rebelles fut battu, et, malgré une vigoureuse résistance, mis en déroute, le 21 juin, près d'Enniscorthy; ils évacuèrent Wexford, et se dispersèrent; de sorte qu'il ne resta plus, dans le midi, que quelques bandes de pillards. Les chefs des rebelles que l'on arrêta, furent pendus.

La révolte dans le nord fut moins dangereuse, quoique cette partie du royaume en eût été le premier foyer; mais le gouvernement y avait un plus grand nombre de troupes. Cependant des mouvements inquiétants se manifestèrent à la nouvelle des succès des rebelles du midi. Le 7 juin, les révoltés s'emparèrent d'Antrim, dont ils furent bientôt chassés. L'insurrection devint ensuite générale dans les comtés d'Antrim et de Down; mais, le 12 juin, une défaite complète, essayée par les révoltés, près de Ballynahinch, mit fin à ces désordres.

Quoique le gouvernement britannique ne fût pas mécontent de la conduite du comte Cambden, toutefois, regardant l'état de l'Irlande, comme plus désespéré qu'il ne l'était réellement, il résolut d'envoyer un militaire pour gouverner ce pays, et fit choix du marquis Cornwallis, dont l'administration commença le 20 juin, et qui montra une activité et une sagesse précieuses. Le 29, voulant mettre un terme à l'effusion du sang, il publia une proclamation qui autorisait les généraux à prendre sous leur protection les révoltés qui feraient leur soumission; et, le 17 juillet, un message apporta au parlement qu'il avait l'ordre du roi d'accorder un pardon qui n'excluait qu'une trentaine de chefs. Le parlement fit de cette mesure l'objet d'un bill. Plusieurs des personnes arrêtées précédemment furent punies de mort, les autres furent retenues en prison. Le même jour, un rapport fait à la chambre des communes par le vicomte Castlereagh, organe de son comité secret, dévoila la marche de la conspiration.

Les troubles, qui déchiraient l'Irlande, auraient probablement été bientôt apaisés, si la France n'eût point, par une entreprise trop tardive et insuffisante, rallumé le feu de la révolte. Le 22 août, un corps de troupes de neuf cents hommes, vint débarquer à Killala, sur la côte nord-ouest. La rumeur publique grossit leur nombre; la conscription se répandit dans tout le royaume, et le vice-roi résolut de marcher en personne contre l'ennemi. Déjà les Français, auxquels s'étaient joints quelques mécontents, s'étaient avancés jusqu'au-delà de Castlereagh, et avaient battu un corps nombreux. Forcés de se replier devant des forces supérieures, ils mirent bas les armes à Ballinamack, le 8 septembre. Le 16, un brick français se montra près de la petite île de Baglinir, sur la côte occidentale du comté de Donegal. Un général français et Napper Tandy, proscrit irlandais, descendirent à terre, pour s'informer du sort de la petite armée française; ils répandirent des manifestes, pour exciter une insurrection, puis se rembarquèrent et s'éloignèrent. Enfin, le 11 octobre, on signala, de la côte de Donegal, une escadre française, composée d'un vaisseau de ligne et de huit frégates portant des troupes et des munitions; attaquée, le 12, par une escadre de six vaisseaux anglais, elle fut prise entièrement, à l'exception de deux

frégates. Théobald Wolfstone, l'un des chefs les plus actifs des Irlandais-unis, se trouvait à bord du vaisseau français; mené à Dublin, et condamné à mort par une cour martiale, il se tua dans sa prison.

La rébellion se trouvant complètement étouffée dans toute l'Irlande, l'activité de Cornwallis, se tourna vers le rétablissement de la discipline de l'armée, et, grâce à ses soins, les citoyens paisibles jouirent enfin du repos. Le 8 octobre, il prorogea le parlement, en le félicitant sur les mesures qu'il avait prises pour faire cesser les troubles.

Des événements extraordinaires avaient porté l'attention d'un autre côté. Dès le commencement de l'année 1798, le gouvernement de France avait préparé à Toulon un immense armement, qui donna lieu à beaucoup de conjectures; la flotte, accompagnée d'un nombre considérable de vaisseaux de transport, et emmenant une armée, commandée par le général Buonaparte, partit le 20 mai; le 9 juin, elle arriva devant Malte, qui, le 12, reçut une garnison française. Buonaparte, quittant cette île, continua sa route, et, le 1^{er} juillet, atterrit sur la côte d'Égypte. L'amiral Nelson, commandant une escadre de quatre vaisseaux dans la Méditerranée, avait reçu l'ordre de surveiller les mouvements des Français. Le 17 mai, il avait paru devant Toulon; une tempête l'avait contraint de se réfugier en Sardaigne, où il reçut un renfort de dix vaisseaux. Revenu, le 11 juin, devant Toulon, il apprit le départ de la flotte française, et la route qu'elle avait prise. A Messine, on lui raconta ce qui s'était passé à Malte. Il fit voile vers l'Égypte, et arriva, le 28 juin, devant Alexandrie; les Français n'y avaient pas encore été vus: il s'éloigna, pour les chercher. Enfin il revint vers l'Égypte, et, le 1^{er} août, vit la flotte française mouillée dans la rade d'Aboukir; elle consistait en treize vaisseaux de ligne et quatre frégates: il en avait quatorze et un brick. Par une manœuvre hardie, il fit passer une partie de sa flotte entre la terre et l'ennemi, qu'il mit entre deux feux. Le résultat de cette bataille navale fut la prise de onze vaisseaux de ligne et de deux frégates; l'amiral sauta en l'air; un autre vaisseau et deux frégates furent également brûlés.

Mais ce fut principalement pour la politique de l'Europe que cette victoire produisit des résultats importants. Le roi de Naples, qui avait été forcé de faire la paix avec la France, arrêta, le 1^{er} décembre 1798, un traité d'alliance avec la Grande-Bretagne; la Porte-Ottomane déclara la guerre à la France, et s'allia avec les Deux-Siciles. Le 29 décembre, la Grande-Bretagne et la Russie signèrent, à Saint-Pétersbourg, un traité pour former une nouvelle coalition. La Russie s'engageait, moyennant un fort subside, à envoyer une armée contre la France.

Le 28 octobre 1798, l'île de Gozzo, près de Malte, s'était rendue aux Anglais.

Le 15 novembre, l'île de Minorque fut prise par les troupes britanniques.

Le 20 du même mois, le roi, en ouvrant la session du parlement, parla de la victoire du Nil, et de la répression des troubles d'Irlande, ainsi que de la formation d'une nouvelle coalition contre l'ennemi commun.

Le ministre, en présentant l'état des dépenses publiques, qui s'élevaient à 29,272,000 livres pour l'année suivante, proposa sur les revenus un impôt, qui fut adopté. Il en prélevait le dixième: on estimait qu'il rendrait 10,000,000 livres.

En Amérique, les troupes anglaises évacuèrent entièrement l'île Saint-Dominique, le 10 mai 1798.

Dans l'Inde, le 21 février, un traité, signé avec le nabab d'Aroud, porta le nombre des troupes qu'on lui fournissait à dix mille hommes, pour lesquels il s'engageait à payer 7,600,000 roupies.

Le 8 mai, lord Mornington, nouveau gouverneur général, fit son entrée à Calcutta.

Tippoo Sahib, qui voyait avec peine la diminution de sa puissance, prix de la paix qu'il avait obtenue en 1792, visait sans cesse aux moyens de regagner ce qu'il avait perdu. Il entama des négociations avec le gouverneur de l'île de France, et envoya même une ambassade à Zémân-Chah, roi de Caboul. Il reçut, de l'île de France, un corps de troupes qui fut reçu avec grande pompe à Mangalore. Le gouvernement anglais, regardant ces démonstrations comme une déclaration d'hostilités, conclut un traité avec le nizâm, que Tippoo avait essayé vainement d'attacher à ses intérêts, et qui avait une armée disciplinée à l'européenne. Les troupes anglaises qu'on lui fournissait furent augmen-

tées de quatre mille quatre cents hommes, qui entrèrent à Haïderabad, le 10 octobre, et qui, agissant sous les ordres du nizâm, dont la cavalerie les aidait, s'assurèrent des officiers français qu'il avait à sa solde.

La suspension de l'*habeas corpus* fut continuée, en 1799.

Le 22 janvier de cette année, les deux chambres reçurent un message du roi, qui leur recommandait de prendre en considération le moyen le plus efficace de jouer les desseins des ennemis de l'état, et de ceux qui voulaient opérer une séparation entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Ce moyen était l'adoption d'arrangements précis et définitifs, pour rendre durable une union essentielle à leur sûreté commune, et consolider la puissance et la prospérité de l'empire Britannique.

Le 31, ce message fut pris en considération: et M. Pitt, après avoir exposé la nécessité d'une liaison intime entre les deux pays, et les avantages que l'Irlande retirerait de l'union, proposa la résolution suivante. « Les royaumes de la Grande-Bretagne et d'Irlande ne formeront qu'un seul royaume, sous le nom de royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande: la succession à la couronne continuera à être réglée et fixée, telle qu'elle l'est: le royaume-uni sera représenté par un seul et même parlement, dans lequel un nombre de pairs et de membres des communes, qui sera fixé postérieurement, siègera pour l'Irlande: les églises d'Angleterre et d'Irlande continueront à être maintenues, telles qu'elles sont établies par les lois. Les sujets irlandais du roi jouiront des mêmes privilèges que ceux de la Grande-Bretagne, pour le commerce et la navigation; les droits à payer seront les mêmes, etc. Le paiement de l'intérêt de la dette continuera à être acquitté par la Grande-Bretagne et l'Irlande séparément; mais, à l'avenir, les dépenses ordinaires du royaume-uni, seront payées en commun par les deux royaumes, d'après les proportions qui seront fixées par le parlement de chacun, avant l'union. Toutes les lois en vigueur à l'époque de l'union, et toutes les cours civiles et ecclésiastiques de chaque royaume resteront telles qu'elles existent, et ne seront assujéties qu'aux changements dont les circonstances démontreront la nécessité au parlement uni ». Ces propositions, adoptées par les deux chambres avec quelques amendements, furent présentées au roi avec une adresse, dans laquelle on exposait qu'elles semblaient les plus convenables pour servir de base à l'union projetée entre les deux royaumes.

La motion annuelle de M. Willbeforce, pour l'abolition de la traite des nègres, fut combattue par des objections tirées de l'existence d'une armée noire à Saint-Domingue, et de la diffusion des principes démocratiques dans les Antilles: on la rejeta.

La session du parlement fut close, le 12 juillet 1799.

Le 22 juin, une convention fut signée, à Saint-Pétersbourg, entre la Grande-Bretagne et la Russie. Elle avait pour but d'expulser les Français du territoire des Provinces-Unies. Les deux parties contractantes s'engageaient à fournir respectivement des troupes, pour une expédition à entreprendre à cet effet.

Le 29, une déclaration supplémentaire au traité de l'année précédente, fut signée à Saint-Pétersbourg, et le lendemain, une convention particulière fut conclue avec l'empereur de Russie, comme grand-maître de l'ordre de Malte.

Le parlement se rassembla dès le 24 septembre. Le roi informa les deux chambres, que le principal motif de cette réunion, était d'examiner s'il convenait de l'autoriser, sans délai, à profiter d'une nouvelle extension du service volontaire de la milice. Le roi exposa ensuite que la perspective et la position de la Grande-Bretagne, depuis la dernière session, s'étaient considérablement améliorées, et annonça qu'il espérait fermement le succès de l'effort tenté en ce moment pour la délivrance des Provinces-Unies.

Conformément au projet présenté par le ministre, les trois quarts des corps de milice de chaque comté eurent la permission de s'enrôler pour servir en Europe. Le bill fut sanctionné, le 4 octobre.

En Irlande, avant de proposer la question de l'union dans le parlement, on avait cru devoir sonder l'opinion publique. Une personne, attachée au gouvernement, avait publié une brochure intitulée: *Examen des raisons pour et contre l'union projetée entre la Grande-Bretagne et l'Irlande*. Cet écrit donna lieu à une discussion politique, qui échauffa tellement les esprits, que, dès avant la fin de l'année 1798,

il avait paru plus de trente pamphlets sur ce sujet. Les papiers publics devinrent une arène, dans laquelle des adversaires combattaient sans cesse. Il se tint plusieurs réunions, dans lesquelles on prit des résolutions contraires à l'union; et le langage de quelques-unes des déclarations qui furent rendues publiques, pouvait paraître séditieux. Une assemblée, composée de la municipalité et des notables de la ville de Dublin, délibéra contre l'union; d'un autre côté, le 12 janvier 1799, la ville de Cork se prononça pour l'union.

Le parlement d'Irlande s'étant réuni, le 22 du même mois de janvier, le vice-roi, après avoir parlé des semences de trouble qui n'étaient pas encore étouffées, rappela aux deux chambres les efforts continuels de l'ennemi, pour effectuer une séparation entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, ajoutant qu'ils n'avaient pas dû échapper à leur attention, et qu'en conséquence, il leur exprimait, par ordre du roi, l'espérance que cette considération, jointe aux sentiments d'affection mutuelle et d'intérêt commun, disposerait les parlements des deux royaumes, à pourvoir aux moyens les plus efficaces de maintenir et affermir une union essentielle à leur sûreté commune, et de consolider leur puissance, leurs forces et leurs ressources, en ne formant plus qu'un seul et même édifice politique.

Dans la chambre des pairs, une majorité nombreuse vota une adresse favorable au système de l'union. Dans la chambre des communes, au contraire, elle ne passa que d'une voix, après une discussion de vingt-deux heures. Le 24, lorsqu'on fit la lecture de l'adresse, de nouveaux débats s'engagèrent; le parti contraire à l'union l'emporta de cinq voix.

Un bill de régence fut présenté pour écarter le projet d'union, comme le seul moyen de maintenir une alliance entre les deux royaumes. Ce bill, soumis à la chambre, fut rejeté le 18 avril; les partisans de l'union eurent l'avantage; mais la solution de cette grande question fut ajournée à la session suivante.

Le 1^{er} juin, le vice-roi, en venant clore la session, informa les deux chambres, que le parlement de la Grande-Bretagne avait fait une adresse au roi, pour demander l'union des deux royaumes.

Lorsque la discussion avait commencé dans le parlement, la populace de Dublin et de plusieurs autres villes avait manifesté son aversion pour l'union, de toutes les manières imaginables, sauf l'opposition à main armée. La crainte des troupes anglaises et des divers corps de volontaires cantonnés dans les provinces de Leinster et d'Ulster, avaient prévenu toute tentative de soulèvement.

Le vice-roi avait réussi à étouffer les révoltes, avant qu'elles pussent éclater. Bien convaincu de l'état critique du pays, il s'étudia, par un système louable de modération, uni à la fermeté, à ramener les mécontents. Jaloux de prouver aux Irlandais qu'ils ne devaient pas redouter la violence des hommes envoyés pour les protéger, il rétablit la discipline dans l'armée; et l'ordre, ainsi que le respect pour les lois, furent les heureux fruits de ses efforts. Une commission nommée par le parlement, pour évaluer les dommages causés à différents propriétaires, par la rébellion de 1798, pensa qu'ils s'élevaient à la somme de 792,502 livres. On en ordonna le paiement.

Les Français avaient organisé dans Naples une république, le 24 janvier. Les armes anglaises contribuèrent efficacement à rétablir dans ses états, le 10 juillet 1799, le roi des Deux-Siciles. Le secours de la Grande-Bretagne ne fut pas moins utile à la sublime Porte; dans les mois de mars, d'avril et de mai, le commodore Sydney Smith, qui croisait le long de la côte de Syrie, renforta la garnison d'Acre; et, par son active coopération, il força les Français de quitter le siège de cette place, le 20 mai.

L'expédition contre les Français dans les Provinces-Unies fut moins heureuse. Le 27 août, 12,000 hommes de troupes britanniques, commandés par sir Ralph Abercrombie, débarquèrent sur la pointe du Helder. L'armée batave fut forcée de se retirer; les Anglais répandirent une proclamation du prince d'Orange, qui invitait les Hollandais à secouer le joug. Le 30, la flotte batave arbora la cocarde orange, et se rendit; douze vaisseaux de ligne, et treize autres bâtiments de guerre furent emmenés en Angleterre. Le 10 septembre, l'armée franco-batave fut repous-

sée avec perte. Le 13, le duc d'York, ayant débarqué avec le reste des troupes, qui était de 6,000 hommes, prit le commandement général. L'armée russe, forte de plus de 17,000 hommes, n'arriva que du 14 au 21. Le 19, le duc d'York s'avança jusqu'à Horn; mais son aile droite, presque entièrement composée de Russes, fut obligée de mettre bas les armes à Bergen. Le 2 octobre, les Anglais attaquèrent sur toute la ligne, vainquirent l'ennemi devant Alkmaar, et le forcèrent à se replier jusqu'à Beverwyk. Le 6 octobre, ils furent battus près de Castricum (1), avec une perte si considérable, qu'ils se retirèrent à Zyp. La saison devenait très-rude: les habitants du pays ne faisaient pas le moindre mouvement en faveur des coalisés; le 17 octobre, une suspension d'armes fut conclue. Les prisonniers respectifs furent rendus: les Anglais purent se rembarquer, sans être inquiétés, à condition de renvoyer dix mille matelots, hollandais ou français, prisonniers de guerre. Les Russes furent débarqués et cantonnés à Jersey et Guernesey.

En Amérique, la colonie hollandaise de Surinam se rendit à une escadre britannique.

Dans l'Inde, les Anglais, après avoir assuré leur territoire contre une attaque imprévue, essayèrent, en 1799, d'entamer une négociation amicale avec Tippoo-Sahib. Le général Harris, entra, le 5 mars, dans le Maïssour, et prit plusieurs forts; le général Stuart, qui était parti de Cananor le 21 février, fut attaqué, le 6 mars, à Sidasir, par Tippoo, qu'il battit. Les deux généraux réunis investirent Seringapatnam, et, le 30 avril, commencèrent à canonner cette capitale. Le 4 mai, l'assaut fut donné; Tippoo fut tué les armes à la main; on l'enterra dans le mausolée de ses pères avec les plus grands honneurs. Le 24 juin, ses états furent divisés. La compagnie acquit Seringapatnam avec l'île qui renferme cette ville, le Canara, les territoires de Coimbatore et de Derampouran, ce qui lui donnait une grande étendue de côtes, le port de Mangalore, et un pays dans l'intérieur commandant les passages des Ghâts, et assurant la communication entre les côtes de Malabar et de Coromandel. On réserva une partie du revenu de cette acquisition, pour fournir à l'entretien de la famille de Tippoo. Le nizam eut un territoire très-étendu; on céda aussi quelques portions aux Marattes. On forma une souveraineté particulière, dans le plateau du Maïssour, pour un descendant de l'ancien radjah de ce pays, dépossédé par Haïder-Aly. Les trésors immenses, trouvés dans Seringapatnam, furent partagés entre les Anglais et le nizam.

Zéman-Chah, roi de Caboul, ayant l'air de menacer l'Indoustan d'une invasion, le gouverneur général de l'Inde anglaise envoya une ambassade en Perse. Elle fut très-bien reçue; le roi de Perse attaqua le Khorassan, ce qui fit renoncer Zéman-Chah à ses projets, et conclut avec la Grande-Bretagne un traité d'alliance et de commerce.

Une révolution, arrivée en France au mois de novembre 1799 (2), avait placé le général Buonaparte à la tête du gouvernement. Le 26 décembre, il avait écrit directement au roi de la Grande-Bretagne, pour lui faire des propositions de paix. Cette lettre avait été transmise, par une lettre du ministre des relations extérieures de France, à lord Grenville, qui répondit, le 4 janvier 1800, par une note officielle, dans laquelle il exposait qu'ayant mis les deux lettres sous les yeux du roi, et que sa majesté n'ayant aucun motif de se départir des formes usitées en Europe, dans les relations avec des états étrangers, elle avait ordonné de les employer. Le ministre britannique, remontant à l'origine de la guerre entre les deux pays, retraçait, en termes remplis d'indignation, les maux que la France avait causés à l'Europe depuis la révolution, et déclarait que le gage le plus sûr et le plus naturel qu'elle pût donner d'un changement de système, serait le rétablissement de l'ancienne dynastie; que ce rétablissement assurerait à la France la jouissance paisible de son ancien territoire, et donnerait aux autres nations de l'Europe cette sécurité qu'elles étaient maintenant forcées de chercher par d'autres moyens; que cependant, quelque désirable que fût un pareil événement, le roi n'y attachait pas exclusivement la possibilité d'une paix durable; qu' aussitôt que sa majesté trouverait que la paix serait compatible avec la sûreté de l'Angleterre, elle concluerait, avec ses alliés, les moyens de parvenir à une pacification générale.

(1) Castricum est un village situé au sud-ouest d'Alkmaar, et au nord de Beverwyk.

(2) Celle du 18 brumaire an 8.

Le ministre de France répliqua à cette note par une autre du 14 janvier, qui réfutait les assertions de lord Grenville sur l'origine de la guerre, et l'ambition de la France, et rappelait au cabinet britannique qu'à une époque où le gouvernement de France n'avait pas offert la force et la solidité qu'il possédait maintenant, la Grande-Bretagne avait cru pouvoir entrer avec lui en négociation. Il finissait par proposer la conclusion d'un armistice, et l'ouverture de négociations, pour la paix, à Dunkerque ou dans toute autre ville convenablement située pour la célérité des communications.

Lord Grenville écrit, le 20 janvier, une seconde note, qui n'offrait pas d'autres raisonnements que ceux de la première; il annonçait que le roi ne trouvait, dans la note française du 14 janvier, aucun motif pour changer de manière de voir, et qu'il persistait dans sa résolution.

Le 21 janvier, les deux chambres se rassemblèrent; et le 22, un message du roi leur annonça que les subsides, accordés au commencement de la session actuelle, n'ayant été calculés que pour les premiers mois de l'année, sa majesté recommandait aux communes de pourvoir aux besoins du service et aux moyens de poursuivre la guerre avec vigueur: elle avait donné ordre que l'on soumit à la chambre les états nécessaires, et des copies de la correspondance qui avait récemment eu lieu avec l'ennemi; elle espérait que les réponses de son ministère paraîtraient conformes à la conduite qu'elle devait tenir en cette occasion.

Un second message du roi était relatif à la sustentation des troupes auxiliaires russes, cantonnées pendant l'hiver dans les îles de Jersey et de Guernesey.

Le 28 janvier, on s'occupa de la correspondance relative à la paix. Lord Grenville fit remarquer, dans la chambre des pairs, que le ton du gouvernement français annonçait qu'il n'avait pas changé de système; qu'il persistait dans ses vues; et que, dès-lors, il n'était pas possible d'obtenir une paix solide et honorable. Il assura formellement que la Grande-Bretagne n'avait pris aucune part aux transactions politiques, qui avaient eu pour objet de renverser le gouvernement français de 1791. Enfin, il soutint que l'on ne pouvait avoir aucune confiance dans le caractère du premier consul. Le 3 février, la même discussion eut lieu dans la chambre des communes. L'opposition reprocha au ministère de n'avoir pas reçu convenablement les dernières ouvertures de paix, auxquelles il aurait dû faire une réponse honnête, claire et explicite. Toutefois les esprits étaient si généralement exaspérés contre la France, que l'adresse, qui approuvait la conduite du ministère, fut adoptée, dans la chambre des pairs, par 79 voix contre 6, et dans celle des communes, par 260 contre 64.

Le 13 du même mois de février, un message du roi exposa que sa majesté était occupée à négocier, avec l'empereur, et divers cours d'Allemagne, des traités utiles à la cause commune pour la campagne prochaine; que ces traités étaient présentés au parlement, après avoir été conclus et ratifiés, mais que, pour assurer le bienfait qui résulterait de cette coopération effectuée de bonne heure, sa majesté avait autorisé ses ministres à faire provisoirement les avances nécessaires, et recommandait, en conséquence, cet objet aux deux chambres. Des adresses conformes au message furent votées par de fortes majorités; mais, dans la discussion, l'opposition, après avoir blâmé la dernière expédition en Hollande, demanda qu'il fût fait une enquête sur cette entreprise, dont, suivant elle, tous les malheurs devaient être imputés à la mauvaise politique, à l'ignorance et à l'imprudence des ministres. Cette proposition fut naturellement rejetée; mais le mécontentement général, sur la manière dont cette campagne avait été conduite et s'était terminée, n'en fut pas moins vif.

Quand M. Pitt présenta le budget, on vit que les dépenses de l'état avaient subi une augmentation très-considérable: le ministre demanda 39,500,000 livres pour y faire face. Comme il était impossible de lever cette somme dans le courant de l'année par des impôts, il demanda un emprunt extraordinaire de 18,500,000 livres, qui fut accordé.

Le 21 avril, la chambre des communes reprit le projet d'union de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Aux bases déjà arrêtées, on ajouta celles-ci: « L'Irlande » entrera au parlement des deux royaumes-unis quatre » pairs ecclésiastiques, qui en feront partie successive- » ment par session, et vingt-quatre pairs laïques élus à vie » par leurs collègues: la chambre des communes en- » verra cent représentants ». L'opposition soutint que

l'influence du gouvernement, influence provenant des emplois qu'il conférerait en Irlande, étant concentrée dans cent représentants, au lieu d'être répartie comme auparavant sur toute la chambre, serait nécessairement plus forte. Le ministre répondit, que, sur les cent représentants, le nombre de ceux qui possédaient des emplois n'excéderait pas vingt. Comme il fut ensuite question de la réforme parlementaire, le ministre déclara, d'après son opinion bien formée, que, dans le cas même où les circonstances seraient favorables à une tentative de ce genre, le moindre changement dans le mode actuel de la représentation nationale, devait être considéré comme un très-grand mal. Cette profession de foi, si éloignée des sentiments avoués par le ministre à une époque antérieure, fut accueillie par des cris extraordinaires de « Ecoutez: » de la part de l'opposition.

Le 5 mai, M. Pitt proposa de voter une adresse au roi, pour exposer à sa majesté, qu'en conformité de son message qui transmettait les résolutions du parlement d'Irlande, relativement à l'union, la chambre s'était occupée de cet objet; qu'elle voyait avec plaisir l'analogie de ces résolutions, avec les principes qu'elle avait déjà soumis à sa majesté dans la dernière session. L'adresse communiquée aux pairs, fut présentée au roi, qui, le 12 mai, en témoigna sa satisfaction, et promit d'en communiquer sans délai le contenu au parlement d'Irlande. La réponse se terminait ainsi: « Les sentiments manifestés par les parlements des » deux royaumes, me donnent une garantie certaine de la » conclusion prompte et heureuse de l'union, mesure de la » plus haute importance, et que je regarde comme la » plus propre à assurer et à perpétuer le bonheur de tous » mes sujets ».

Toutes les opérations concernant l'union, se trouvant terminées dans les deux pays, cet acte important reçut la sanction royale, le 2 juillet 1800.

Le ministre, ayant demandé la continuation de la loi qui suspendait l' *Habeas corpus* , déclara que la Grande-Bretagne n'était pas encore assez tranquille, pour que le gouvernement pût laisser de côté un moyen d'assurer la paix intérieure contre les dangers qui la menaçaient; et, à l'appui de cette assertion, il cita les faits contenus dans un rapport volumineux sur les troubles du royaume, rapport publié, l'année précédente, par le comité du parlement. Le bill fut sanctionné, le 28 février 1800; et, vers le même tems, on en adopta aussi un autre, qui prolongeait la durée de l'acte relatif à la manière d'arrêter plus efficacement, et de punir les sujets du roi rebelles à son obéissance.

Des causes étrangères à la politique, faisaient craindre au ministère pour la tranquillité du royaume. La rareté du blé avait, à cette époque, fait monter le prix des subsistances à un taux, auquel on ne l'avait jamais vu de mémoire d'homme. Un comité avait été nommé, le 10 février, par chacune des chambres. Celui de la chambre des communes fit son rapport le 13. Quoique l'importation du froment venant de l'étranger, eût déjà été considérable, et qu'on en attendit encore davantage, le comité pensait qu'il était de son devoir de recommander à tout le monde, de faire son possible pour diminuer dans l'intérieur des familles la consommation de la farine de froment. Après de longues discussions, on adopta un bill dont les motifs étaient fondés sur les réponses des boulangers interrogés par le comité: il défendait de vendre du pain qui n'était pas sorti du four depuis vingt-quatre heures, parce qu'il fut reconnu généralement, que la consommation du pain rassis serait beaucoup moindre que celle du pain frais. Le bill reçut la sanction royale, le 20 février. Les membres des deux chambres s'engagèrent à donner le bon exemple de l'économie du pain et de la farine de froment dans leurs familles; il fut suivi par les personnes des autres classes. Indépendamment de cette mesure qui produisit des effets avantageux, la charité étendit sa main secourable sur les indigents, et la classe pauvre montra, par sa conduite patiente et tranquille, qu'elle savait apprécier les soins que l'on donnait à sa subsistance.

Le parlement s'empressa aussi d'adopter des bills pour encourager l'importation du grain et des poissons, secs ou salés, pour soumettre les moulins à des réglemens, et pour interdire momentanément la distillation du grain.

Il se passa, pendant la session du parlement, un événement qui fournit aux habitants de la Grande-Bretagne une nouvelle occasion de manifester leur sollicitude pour les jours de leur souverain. Le 15 mai 1800, le roi devait, avec sa famille, honorer de sa présence le théâtre de Drury-Lane.

A l'instant où il entra dans sa loge, qui est sur le théâtre, il partit du parterre un coup de pistolet, qui semblait dirigé contre sa personne. Le roi, en entendant le coup, s'arrêta, et resta ferme à sa place. Aussitôt s'élevèrent de toutes les parties de la salle les cris de « Arrêtez, arrêtez le meurtrier ». Le roi, avec beaucoup de calme, s'avança près du bord de la loge. Voyant la reine prête à entrer, il lui fit signe de la main de rester en arrière : elle lui demanda de quoi il s'agissait ; « Bagatelle, répondit le prince, c'est une fusée : ils s'amusaient à tirer des fusées ». Quand l'assassin eût été arrêté, la reine vint sur le devant de la loge ; elle avait l'air extrêmement agité, en faisant sa révérence au public ; elle regarda le roi, et lui demanda s'il fallait rester : « Certainement, reprit le monarque : nous ne bougeons pas, que le spectacle ne soit fini ».

L'homme, qui avait tiré le coup de pistolet, fut mené derrière le théâtre ; on le fouilla, et le magistrat l'interrogea. Il se nommait Jacques Hartfield. Il avait servi jusqu'à l'époque de la campagne de Hollande, en 1794, comme sergent. Ses blessures l'avaient fait congédier de l'armée, et avaient même altéré sa raison. Traduit devant la cour de Kings-Bench comme coupable de trahison, il fut acquitté en considération de son état de folie, mais condamné à rester en prison.

La joie d'apprendre que le roi avait échappé sans le moindre accident à cette attaque d'un forcené, fut disparaitre toutes les différences de parti. De toutes parts il arriva des adresses de félicitation, dictées par le sentiment le plus pur de l'affection pour le souverain.

Les exemples trop fréquents de méfaits commis ou tentés par des individus dont la raison était égarée, et qu'on laissait aller librement, engagèrent le chancelier à présenter, le 22 juillet, des clauses supplémentaires à la loi relative aux aliénés ; elles statuaient qu'ils seraient soumis à la justice sommaire, afin de pouvoir plus efficacement à la sûreté publique.

Le 29 juillet, le roi, en venant clore la session du parlement, exprima sa satisfaction des mesures prises pour effectuer une union entière entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, événement qu'il regarderait comme le plus heureux de son règne ; le monarque manifesta la douleur extrême que lui causait la disette, et l'espérance qu'une récolte abondante ferait cesser promptement cette calamité.

En Irlande, le dernier parlement s'étant assemblé, le 15 janvier 1800, un membre de la chambre des communes proposa de déclarer, dans l'adresse en réponse au discours du vice-roi, que le projet d'union était désapprouvé : ce qui fut rejeté par 138 voix contre 96. Les ministres présentèrent, le 5 février, l'ensemble de l'acte d'union : les débats qu'il occasiona, occupèrent toute la session. Le 13 mars, on demanda dans la chambre des communes, que, pour bien connaître le vœu de la nation sur un objet si important, on suppliât le roi de dissoudre le parlement actuel et d'en convoquer un nouveau, et une espèce de parlement conventionnel. Cet effort pour éloigner l'union fut inutile. Le 27 mars, les deux chambres votèrent des adresses pour informer le roi qu'elles avaient adopté l'union, et transmittent leurs résolutions à ce sujet. Le bill ayant ensuite été présenté, le parti de l'opposition s'affaiblit beaucoup. Il était décidé par un des articles du bill, que l'union commencerait à être en vigueur, le 1^{er} janvier 1801, premier jour du nouveau siècle. Enfin, le 2 août, le vice-roi fit la clôture de la session, et félicita le parlement sur l'heureuse issue d'un plan qui contribuait si puissamment à assurer la force, le repos et la prospérité de l'Irlande.

L'empereur de Russie, exaspéré par la défaite de ses troupes en Hollande et au Helder, et mécontent de la conduite de ses alliés en diverses occasions, avait ordonné à ses troupes de revenir. Il congédia même le corps d'émigrés français qu'il avait à sa solde ; la Grande-Bretagne le prit à son service. Elle s'efforça aussi de remplir, par d'autres troupes, le vide que le départ des Russes avait causé dans l'armée de la coalition, et conclut, le 16 mars 1800, à Munich, un traité de subsides avec l'électeur Bavo-palatin, qui s'obligea de fournir un corps de 12,000 hommes ; leur nombre pouvait être porté à 20,000. L'électeur s'engageait à ne pas entamer de négociation particulière avec la France. La Grande-Bretagne n'ayant pas consenti à garantir à l'électeur l'intégrité de ses états, sur lesquels il pouvait craindre que l'Autriche n'eût le dessein de s'indemniser de ses pertes, on peut regarder ce refus comme une des causes qui portèrent ensuite la Bavière à former des liaisons intimes

avec la France. Le 19 mars, il fut signé une convention additionnelle entre la Grande-Bretagne et la Bavière ; et, le 15 juillet, un nouveau traité à Amberg ; la première de ces puissances, prenait à sa solde un second corps de troupes, et garantissait à l'électeur la possession de ses états, ou au moins des indemnités. Le jour même de la signature de ce traité, les hostilités cessaient en Allemagne.

Le 20 avril, un traité, signé à Louisbourg avec le duc de Wurtemberg, mit à la disposition de la Grande-Bretagne pour trois ans, un corps de 5,000 hommes, qui pouvait être porté à 6,000. Les états du duc étaient garantis.

Le 30 avril, par un autre traité conclu à Psora près de Doneschingen, la Grande-Bretagne prit à sa solde 3264 hommes de troupes de l'électeur de Mayence, pour trois ans ; ce corps pouvait être porté à 6000 hommes.

Enfin, les premiers succès des Français en Allemagne donnèrent lieu à un traité signé, à Vienne, entre la Grande-Bretagne et l'Autriche, le 20 juin, peu d'heures avant qu'on y reçût la nouvelle de la bataille de Marengo. C'était un traité de subsides, masqué sous le titre d'un prêt de deux millions de livres. On s'engageait respectivement à ne pas faire de paix séparée.

Il s'était présenté depuis le commencement de la guerre différentes circonstances, dans lesquelles les puissances du nord de l'Europe crurent avoir des motifs de se plaindre de la conduite des capitaines de la marine royale de la Grande-Bretagne, qui détenaient ou prenaient leurs navires, sous prétexte de contrebande avec les puissances ennemies. Au mois de décembre 1799, une frégate danoise, qui convoyait quelques bâtiments marchands, refusa de se laisser visiter, et fit feu sur un canot qui un vaisseau de guerre anglais envoyait à cet effet. Le 10 avril 1800, le chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, à Copenhague, demanda raison de la conduite du capitaine danois, et dit dans sa note : « Le droit de visiter les navires marchands en mer, de quelque nation qu'ils soient, et quelque soit leur cargaison ou leur destination, appartient incontestablement à toute nation en guerre, comme » droit fondé sur celui des gens, et généralement admis et » reconnu, il s'ensuit que la résistance que fait, à une » site de cette nature, le commandant d'un vaisseau de » guerre d'une puissance amie, doit être regardé comme un » acte d'hostilité ». La réponse du ministre danois, datée du 19 avril, rétablit dans de justes termes la proposition énoncée trop généralement dans la note britannique ; un désaveu de la part du cabinet de Copenhague mit fin à cette affaire.

Mais bientôt la discussion se reproduisit avec une nouvelle ardeur. Le 25 juillet, un convoi de six navires danois, escorté par la frégate la *Froëta*, fut rencontré, à l'entrée de la Manche, par quatre frégates anglaises et deux bâtiments de guerre plus petits. Le capitaine de la frégate danoise refusa la permission de visiter le convoi, parce qu'elle était contraire à ses instructions, et offrit eu même tems de mettre sous les yeux des commandants anglais tous les papiers des navires marchands. Cette proposition ne fut pas accueillie ; et la frégate danoise, contrainte, après un combat honorable, de céder à des forces supérieures, fut conduite aux dunes avec son convoi, qui, visité rigoureusement, n'offrit rien de suspect. Le ministre plénipotentiaire de Danemark, à Londres, se plaignit, le 29 juillet, de cette attaque directe contre l'indépendance de son pays. Lord Grenville répondit, le 30 juillet, par une note dont le style annonçait que le gouvernement britannique avait pris la ferme résolution de soutenir une prétention, qu'il avait en quelque sorte laissé dormir. Lord Whitworth fut envoyé à Copenhague, avec la mission expresse de faire des représentations au gouvernement danois ; et, afin de donner un plus grand poids à ses représentations, on expédia bientôt au Sund une escadre de neuf vaisseaux de ligne, accompagnés de bombards et de chaloupes canonnières. Des notes furent échangées entre Lord Whitworth et le ministre danois depuis le 12 jusqu'au 29 août ; celui-ci proposait d'avoir recours à l'empereur de Russie, ami et allié des deux souverains. Cette proposition fut déclinée comme inutile ; en effet, il était facile de prévoir que le Danemark, qui n'était nullement préparé à la guerre, serait obligé de céder. Tout ce qu'il avait pu faire, étant pris au dépourvu, avait été d'embosser quatre vaisseaux de ligne et une frégate en travers du détroit. Après diverses manœuvres, qui ne produisirent aucun acte d'hostilité, l'escadre anglaise, arrivée sur la rade de Copenhague, se préparait à bombarder cette capitale, quand un arrangement amiable fut conclu, le 29 août. La question de droit, relativement à la visite des

navires neutres marchant sous convoi, fut renvoyée à une discussion ultérieure; mais, dans l'intervalle, les navires danois ne durent naviguer sous convoi que dans la Méditerranée, pour être protégés contre les puissances barbaresques; ils étaient d'ailleurs sujets à la visite, comme par le passé. La *Froëia* et son convoi furent restitués, et les dommages payés par la Grande-Bretagne.

Le 4 avril 1800, l'île de Gorée, sur la côte d'Afrique, fut prise sans résistance par une petite escadre britannique.

Le 1^{er} août, une escadre, ayant à bord des troupes de débarquement, se présenta devant Belle-Île, qui était si bien fortifiée, que l'on ne jugea pas à propos de tenter une attaque. Elle se porta ensuite sur la côte occidentale d'Espagne, et arriva devant le Ferrol. Les troupes débarquées sans opposition repoussèrent les Espagnols des hauteurs qui dominaient le port; mais des obstacles, auxquels on ne s'attendait pas, engagèrent à rembarquer l'armée.

Le 5 septembre, l'île de Malte, dont la capitale était bloquée depuis deux ans par une escadre britannique, capitula, faute de vivres.

Le 11 du même mois, l'île de Curaçao, sur la côte de l'Amérique méridionale, se rendit aux armes anglaises.

Une flotte de vingt-deux vaisseaux de ligne et de vingt-sept frégates, qui escortaient des navires de transport, chargés de vingt mille hommes de troupes, partit, le 5 octobre, devant Cadix, ravagé alors par une épidémie affreuse. Le gouverneur espagnol, don Thomas de Morla, écrivit à l'amiral anglais, lord Keith, une lettre pour lui exposer l'état déplorable de la ville, et l'inhumanité de l'attaquer dans des circonstances si tristes. L'amiral Keith et le général Abercrombie répondirent que les vaisseaux qui se trouvaient dans le port étaient destinés à renforcer la marine française, ils devaient être livrés, pour préserver Cadix d'une attaque. Le gouverneur ayant rejeté cette demande avec indignation, les Anglais commencèrent à faire des préparatifs de descente; mais la vue des moyens de défense de l'ennemi, la force des ouvrages de la place et la crainte de la contagion firent renoncer à cette tentative.

Le général Kleber, qui commandait en Egypte, avait, le 24 janvier 1800, signé avec les Turcs, à El-Arisch, une convention pour l'évacuation de ce pays par l'armée française: elle fut confirmée par sir Sidney Smith. Le ministère britannique avait, dans l'intervalle, fait parvenir à lord Keith l'ordre de ne ratifier aucune convention, qui ne contiendrait pas expressément la condition que les troupes françaises seraient prisonnières de guerre et détenues sur le territoire d'une des puissances alliées, en attendant un échange. Lord Keith écrivit en conséquence à Sidney Smith, qui, le 8 mars, fit connaître à Kleber les ordres qu'il venait de recevoir. La guerre recommença, et Kleber battit les Turcs à Heliopolis, le 20 mars.

L'empereur Paul 1^{er}, instruit de la détention du convoi danois, et de l'apparition d'une escadre britannique dans le Sund, avait ordonné de mettre un embargo sur tous les vaisseaux anglais, qui se trouvaient dans les ports de son empire, et le séquestre sur les propriétés anglaises. La nouvelle de la convention, signée le 29 août, entre le Danemark et la Grande-Bretagne, le fit d'abord revenir sur ces mesures; mais ses efforts pour former une confédération des puissances du nord, contre l'Angleterre, continuèrent. Il avait renforcé ses armées sur différents points de son empire; il fit insérer dans la gazette de Saint-Petersbourg, du 10 septembre (v. s.), que de gros corps de troupes avaient été postés sur les côtes de la Baltique, parce que plusieurs raisons politiques avaient donné lieu à l'empereur de penser que les liens d'amitié, qui existaient entre la Russie et la Grande-Bretagne, pourraient bien être rompus. Il avait envoyé une flotte, avec des troupes de débarquement destinées à concourir à la réduction de l'île de Malte et à en prendre possession. Il s'attendait à ce qu'elle lui serait remise, comme grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en exécution d'une convention qu'on disait avoir été conclue, à Saint-Petersbourg, le 30 décembre 1798. Mais le ministère britannique nourrissait d'autres projets; et, depuis que la Russie s'était rapprochée de la France, il annonçait assez ouvertement l'intention de s'approprier cette importante possession. Le 7 novembre (v. s.), la gazette de Saint-Petersbourg annonça qu'ignorant si l'article de la convention, portant que Malte serait remise à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, avait été exécuté, l'empereur, pour maintenir ses droits, avait ordonné que l'embargo serait mis sur tous les navires anglais: c'était une violation du

traité de commerce de 1797. Les capitaines et les équipages de ces navires furent enlevés et conduits dans l'intérieur de la Russie; toutes les propriétés anglaises furent séquestrées, et les scellés apposés sur tous les magasins qui renfermaient des marchandises anglaises. L'embargo ne devait cesser, que lorsque Malte serait restitué à la Russie.

Un nouvel incident augmenta le mécontentement des cours du nord. Trois capitaines de vaisseaux anglais, qui croisaient devant Barcelonne, étant allés, le 4 septembre, à bord d'une galiote suédoise, sous prétexte de visiter ses papiers, forcèrent, par la violence, le capitaine, à recevoir des hommes de leurs équipages à bord, et s'approchèrent ainsi de la place, à la faveur du pavillon neutre. Dans la nuit, les Anglais, à l'aide de quelques chaloupes canonnières, attaquèrent, à l'improviste, deux frégates espagnoles richement chargées, qui se trouvaient dans le port, et s'en emparèrent. Ce crime, que l'on colora du nom de stratagème, resta impuni, à la honte de la marine britannique.

Quelque tems après, la capture d'un navire prussien, occasiona un débat entre la Prusse et la Grande-Bretagne. La Prusse occupa militairement, le 23 novembre, Cuxhaven et Ritzbuttel, à l'embouchure de l'Elbe, en annonçant que le but de cette mesure était d'empêcher qu'il ne se commît, dans ces parages, des actes contraires à la neutralité du nord de l'Allemagne, dont le roi était le protecteur. Le ministre britannique à Berlin se plaignit d'abord de cette mesure; mais, sur l'assurance donnée par la Prusse, que la correspondance de la Grande-Bretagne, et la liberté du commerce ne seraient gênées en rien, celle-ci, qui avait de puissants motifs de ménager la Prusse, ne donna pas de suite à ses réclamations.

La Suède et le Danemark ayant conclu, le 16 décembre, et la Prusse, le 18, des conventions avec la Russie, pour une neutralité armée, le ministre britannique à Copenhague, éleva des plaintes, auxquelles le ministre danois répondit, le 31 décembre, pour justifier la conduite de son gouvernement.

Une note remise le 21 novembre (5 décembre), par les ministres russes aux membres du corps diplomatique à St.-Petersbourg, déclara que les commandants anglais ayant malgré les représentations répétées faites tant de la part du ministre de Russie à Palerme, que de celui du roi des Deux-Siciles, pris possession de l'île de Malte au nom du roi de la Grande-Bretagne, l'empereur, justement irrité d'une pareille violation de la bonne foi, avait résolu de ne pas lever l'embargo mis sur les navires anglais, avant que les stipulations de la convention conclue en 1793, n'eussent eu pleinement leur effet.

Le 9 août 1800, le ministre britannique à Vienne avait adressé au ministre des affaires étrangères d'Autriche une note, par laquelle il exprimait le désir que son roi fût compris dans la négociation entre l'empereur et la France. Le gouvernement de la république refusa cette proposition, mais chargea M. Otto, commissaire des prisonniers français à Londres, de s'entendre avec le ministère britannique pour la conclusion d'un armistice par mer et par terre. Lord Grenville déclara, le 24 août, que le roi était prêt à envoyer un plénipotentiaire à un endroit convenu, mais ne pouvait consentir à un armistice. Après l'échange de plusieurs notes, M. Otto déclara que la force des événements mettait fin à la négociation entamée; que néanmoins le premier consul n'était pas moins disposé à recevoir des ouvertures de la part de la Grande-Bretagne, pour une paix séparée. Cette proposition fut péremptoirement rejetée.

Dans l'Inde, un traité avait été conclu à Haïder-Abad, le 12 octobre 1800, entre la compagnie anglaise et le nizâm, qui, au lieu du subside qu'il payait à la compagnie, lui cédait, en toute souveraineté, les territoires qu'il avait acquis par le traité de Seringapatnam, du 18 mars 1792, et par le traité subséquent du 22 juin 1799, à l'exception de quelques cantons, au nord de Tombédrah.

Peu de tems après la prorogation du parlement, la rareté et la cherté des grains occasionèrent à Londres, et dans d'autres endroits, des mouvements, qui produisirent des alarmes sérieuses. Au mois d'octobre 1800, la cité de Londres et d'autres villes présentèrent des pétitions au roi, pour le supplier de convoquer le parlement au plutôt, afin qu'il pût être pris des mesures pour soulager les maux du peuple. Le parlement s'ouvrit effectivement le 11 novembre. Le roi parla principalement, dans son discours, du haut prix des subsistances, et déplora les émeutes qui avaient troublé la tranquillité du royaume. Le parlement adopta

plusieurs bills, qui prolongeaient les restrictions mises à la consommation des grains et les encouragements accordés aux importations des subsistances.

Le 20 novembre, un bill, qui ordonnait de faire un dénombrement de la population de la Grande-Bretagne, fut adopté par la chambre des communes, et ensuite converti en loi.

Le parlement, après avoir voté les subsides nécessaires pour trois mois, ainsi que la continuation de la suspension de la loi d'*habeas corpus* et de l'*alien bill*, fut clos, le 31 décembre, par un discours du roi, qui parla des démonstra-

tions hostiles de la Russie. Sa majesté dit, à ce sujet, que les mesures nécessaires avaient été prises. Le roi finit par exprimer sa ferme confiance dans l'aide du parlement, s'il devenait nécessaire de combattre toute combinaison dirigée contre l'honneur et les droits de l'empire britannique.

Après le discours du roi, le chancelier lut, par l'ordre et en présence de sa majesté, une proclamation portant que les personnes qui composaient le parlement *finissant*, seraient membres, pour la Grande-Bretagne, du nouveau parlement, ou *parlement impérial*, qui se réunirait le 22 janvier 1801.

HOLLANDE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA HOLLANDE

OU DES PROVINCES-UNIES.

DANS la seconde partie de cet ouvrage, on a vu l'origine des peuples Bataves, leur industrie pour disputer aux flots des terres que bientôt le commerce devait enrichir, leur courage pour défendre leur liberté contre tous ceux qui tentaient de les asservir. On a vu les Bataves s'unir aux Frisons et gouvernés par des comtes, distribués par cantons et subordonnés à un duc, puis les divers comtés réunis en un seul, qui fut érigé en souveraineté. On a vu ensuite la Hollande réunie sous le sceptre de la maison d'Autriche, ainsi que les autres provinces des Pays-Bas, qui toutes furent régies par des gouverneurs et des gouvernantes, jusqu'au moment où le fameux acte, nommé *l'union d'Utrecht*, jeta les fondements de la république des Provinces-Unies, dont Guillaume, prince d'Orange, devint le chef, sous le titre de stathouder ou gouverneur-général.

Maintenant il nous reste, pour compléter la chronologie historique des Provinces-Unies, à suivre depuis Guillaume IV, dont le règne termine la seconde partie, les différentes phases du stathouderat, jusqu'au moment où les armes françaises vinrent le renverser, pour élever sur ses débris des gouvernements passagers.

GUILLAUME V.

1751. Guillaume IV avait cessé de vivre, à la quarantième année de son âge, le 22 octobre 1751, après avoir donné l'exemple de toutes les vertus, et servi de modèle aux peuples et aux rois. Ce prince avait relevé les manufactures, ranimé le commerce et l'industrie, protégé les sciences et les arts, et ouvert toutes les sources de la prospérité publique. Il parlait toutes les langues de l'Europe, avait fait des incursions dans tous les genres de connaissances, et possédait surtout le grand art de gouverner. Bon, sensible et généreux, il fut toujours indulgent pour les autres, et sévère pour lui-même. Ennemi du fanatisme et de la superstition, il soutint la religion de l'état, toléra et fit respecter tous les cultes. On ne l'accusa jamais d'avoir pris part aux troubles qui agitérent les provinces, avant et après son élection. Sa sagesse, sa fermeté, sa justice et sa prudence lui concilièrent tous les cœurs. L'amour du peuple lui fournit plus d'une fois l'occasion d'étendre les bornes de l'autorité, qui avait été rendue au stathouderat. Pour imposer silence à ceux qui voulaient l'ériger en monarchie, il déclara, par un édit solennel, qu'il n'aurait jamais d'autre ambition que celle de mériter l'amour et la reconnaissance d'un peuple libre.

Tel fut Guillaume IV. Après sa mort, la princesse douairière (1), en qualité de tutrice et de gouvernante de Guillaume V, son fils, prince d'Orange et de Nassau, et stathouder héréditaire de Hollande, prêta serment, le même jour 22 octobre 1751, entre les mains de vingt députés des Etats-Généraux et du pensionnaire Stein. De nouvelles prérogatives furent accordées au jeune stathouder, et la princesse gouvernante en jouit pendant la minorité de son fils. Cette princesse donna tous ses soins à l'administration pu-

blique, s'entoura des hommes qui avaient appris à gouverner sous son auguste époux, fit des réformes utiles, encouragea les ateliers, protégea les manufactures, conclut, le 27 août 1753, un traité de commerce avec le roi de Naples et de Sicile, renouvela la paix avec l'empereur de Maroc, augmenta les trésors de l'état, et fit jouir la Hollande d'une paix et d'une tranquillité dont ce pays sut apprécier tous les avantages.

Constante à marcher sur les traces de Guillaume IV, la princesse gouvernante sentit, comme ce prince, combien il est avantageux pour des peuples, et glorieux pour ceux qui gouvernent les états, d'y voir prospérer les sciences et les arts. Elle s'en déclara la protectrice, et leur accorda toujours une distinction particulière. La société de Harlem, qui avait été établie en 1752, et qui devint si célèbre, présenta, le 3 octobre 1754, le premier volume de ses Mémoires au stathouder, et le pria d'agréer le titre de protecteur de la société. La gouvernante l'accepta pour son fils; et bientôt cette association devint le foyer des lumières. Les savants, les littérateurs et les artistes, qui n'avaient point de centre commun, qui n'étaient liés que par le culte de la pensée, se réunirent dans le temple consacré aux sciences, aux lettres et aux arts, pour étendre la conquête de la réflexion et propager les travaux de l'esprit. Toutes les traces d'une antique barbarie s'effacèrent; des établissements de tout genre s'élevèrent sur le sol de la république et se multiplièrent avec rapidité: de nouvelles routes furent ouvertes à l'industrie; des machines aussi utiles qu'ingénieuses furent inventées, et ne contribuèrent pas peu à simplifier les travaux dans les ateliers, et à diminuer le prix de la main-d'œuvre dans les manufactures. Et, si la navigation et le commerce ne répondirent pas à l'attente de la princesse douairière d'Orange, ce n'est moins son administration qu'il faut accuser, que les circonstances malheureuses qui paralysèrent constamment la sagesse de ses mesures à cet égard.

Tout annonçait à la Hollande sa prospérité future, et le rang qu'elle devait occuper parmi les nations. Le jeune prince était adoré de ses sujets et estimé chez ses voisins. Les Etats-Généraux lui avaient déferé, le 8 juin 1752, plusieurs titres, qui augmentaient sa puissance. Le roi d'Angleterre l'avait décoré de l'ordre de la Jarretière; la princesse avait pris séance dans les différents collèges supérieurs de la république; elle avait assisté, en 1753, à des délibérations entre les députés de leurs hautes puissances et le conseil d'état, et y avait proposé des réformes utiles dans l'administration judiciaire, civile et militaire. L'auguste mère de Guillaume V jouissait déjà du fruit de sa sagesse et de ses nobles travaux, lorsqu'un fléau terrible exerça, en 1754, ses ravages dans la province d'Over-Yssel et au comté de Zutphen. Les eaux du Rhin y causèrent les plus grands dommages, y rompirent quelques digues; et l'épizootie, qui depuis long-tems affligeait différentes provinces, redoubla ses fureurs et ajouta à cette calamité. Ce fut dans le courant de cette année, cependant, que se terminèrent enfin les

(1) Anne, fille de Georges II, roi d'Angleterre, que Guillaume IV (Guillaume-Charles-Henri Frison de Nassau-Dietz), avait épousée le 5 mars 1754, et dont il avait eu Guillaume V (Batavus), né le 8 mars

1748, et Wilhelmine-Caroline, née le 28 février 1743, mariée, le 5 mars 1760, à Charles-Christian, prince de Nassau-Weilbourg.

négociations entre le roi de Prusse et la maison d'Orange, au sujet des biens et seigneuries de la succession de Guillaume III, situés en Hollande. La gouvernante les racheta pour le prince son fils, dont le crédit et le revenu furent considérablement augmentés par cette acquisition. Elle renouvela aussi, le 30 décembre 1754, la paix avec la régence d'Alger, et son alliance avec celle de Tunis.

Le commerce était languissant; tous les efforts du gouvernement n'avaient pu lui rendre son activité. Le désastre de Lisbonne, en 1755, lui porta encore les coups les plus terribles, et causa une baisse considérable dans la valeur des fromages de la Nord-Hollande. La pêche du hareng fut malheureuse; et les autres pêches, qui sont ordinairement le plus grand produit de l'état, causèrent plus de perte que de gain. Tant d'obstacles, loin d'arrêter la gouvernante, semblaient doubler ses forces et son courage. Toujours attentive à ce qui pouvait contribuer à la sûreté et au bonheur des peuples, elle fit, en 1756, des réglemens de la plus grande utilité. Elle prescrivit dans Groningen et les Omélandes des formes moins arbitraires pour la jurisprudence civile et criminelle, et régla la direction et l'entretien des digues et des écluses, d'une manière beaucoup moins onéreuse pour les citoyens.

Au milieu de ces occupations domestiques, si dignes de la souveraineté, un orage se préparait chez de puissants voisins, et menaçait de troubler la paix de la république. Des débats s'élevèrent, en 1755 et 1756, entre la France et l'Angleterre. La gouvernante déclara qu'elle garderait une parfaite neutralité. Cette déclaration ne garantit point ses provinces des entreprises hostiles des puissances belligérentes, et le commerce eut beaucoup à souffrir d'une navigation, souvent interrompue par la piraterie des Anglais. Mais la sagesse et l'attitude des Etats prévirent, ou diminuèrent, au moins, les dangers qui menaçaient la république, et les maux dont elle était accablée. La situation critique de l'état n'enchaîna point les intrigues secrètes; elles donnèrent lieu à une lutte fâcheuse entre la tutrice du stathouder et les états de Harlem, au sujet de quelques places, dont on se disputait la nomination. Mais, forte de la justice qui éclatait dans toutes ses actions, et de la loi qui ne cessait jamais d'être son guide, la princesse dissipa bientôt des troubles, que l'on n'avait suscités que pour affaiblir son autorité, et dans l'espoir de favoriser de petites ambitions. Elle ne se consolait pas de voir sans cesse le commerce exposé à la piraterie des Anglais, et elle gémissait de la stagnation dans laquelle il était réduit. Pour le faire enfin respecter, elle proposa, le 7 juin 1758, aux états assemblés de Hollande, une augmentation dans les troupes de l'union; mais ces états, trop prudents, craignant d'exciter la jalousie des princes voisins, ou de leur fournir des prétextes, se prêtèrent faiblement à ses vues, et les états maritimes s'y opposèrent formellement.

Uniquement occupée des soins de l'administration et du désir de contribuer au bonheur de la patrie, se partageant toute entière entre l'éducation de son fils et les besoins de l'état, la princesse Anne d'Angleterre, tutrice du jeune stathouder, après avoir favorisé le commerce, maintenu la liberté, fait respecter la religion et borné son ambition à faire le bonheur des peuples, mourut le 12 janvier 1759, et priva l'état de son plus digne et de son plus noble soutien. La gloire de son fils et les grands intérêts de la république avaient uniquement occupé S. A. R., et avaient été les constants objets de ses profondes méditations, depuis que, par la mort de Guillaume IV, son auguste époux, elle avait été chargée du fardeau des affaires publiques et de l'éducation du prince. Elle l'avait formé à toutes les vertus de son rang, et élevé, autant par son exemple que par ses leçons, à toutes les qualités qui doivent distinguer les souverains. Ce fut au milieu de tant de soins importants, que la mort enleva cette princesse à la Hollande. Elle mérita une place distinguée parmi les femmes, qui remplirent, avec autant d'éclat que de dignité, les fonctions pénibles et difficiles du gouvernement.

Pour briller à côté de Elisabeth, des Catherine et des Marie-Thérèse, il ne manqua à Anne d'Angleterre qu'un théâtre plus vaste, une autorité moins partagée, et des tems moins difficiles. Une vie pure, des jours passés dans l'exercice de toutes les vertus publiques et particulières, lui firent envisager la mort, non seulement sans effroi et sans alarmes, mais avec cette heureuse confiance, cette douce sérénité qu'inspire le christianisme.

Immédiatement après la mort de la princesse, le duc

Louis de Brunswick-Wolfenbützel fut désigné gouverneur du jeune prince, et chargé de représenter la personne du stathouder pendant sa minorité. Il prêta serment, en cette qualité, entre les mains des Etats-Généraux. Son premier soin fut de veiller aux obsèques de la mère de son pupille. Cette lugubre cérémonie se fit, le 3 février 1759, aux dépens des états confédérés, avec toute la pompe qui avait accompagné le convoi de Guillaume IV.

La situation du commerce et de la marine excita bientôt la sollicitude du gouverneur, et exigea toute sa surveillance. Rien n'égalait les injustices, les vexations et les violences des corsaires anglais envers la république. Ils avaient pris et conduit dans leurs ports vingt-sept vaisseaux hollandais. Le duc de Brunswick songea à mettre un frein à tant d'audace, et proposa les mesures les plus propres à protéger l'état, à rendre l'indépendance à son commerce, à faire respecter son pavillon, et à opposer la force de ses armes à d'injustes agressions. On équipa en conséquence une flotte de vingt-cinq vaisseaux de guerre. Après ces soins importants, on prit des arrangements dans les diverses provinces, pour régler la tutelle du jeune prince qui venait d'entrer dans sa onzième année. L'anniversaire de sa naissance, le 8 mars, ne fut pas célébré par des fêtes publiques, auxquelles le deuil de la cour ne permettait pas de se livrer; mais il fut remarquable par l'admission de S. A. S. à l'assemblée des Etats-Généraux, où elle parut pour la première fois, placée dans le fauteuil du stathouderal, pour assister à la présentation de la liste militaire par le conseil d'état.

Il est des maux que toute la sagesse des gouvernemens ne peut ni prévenir, ni arrêter. Tels furent les événemens désastreux qu'éprouvèrent bientôt la plupart des Provinces-Unies. Des inondations fréquentes submergèrent, au mois de janvier 1760, une grande partie de la Hollande et de la Gueldre; et, à ce fléau destructeur, qui exerce si souvent ses ravages dans ces provinces, se joignirent la maladie épidémique, les ouragans, les tremblements de terre, les incendies, les déprédations des Anglais, tout ce qui peut enfin ruiner la prospérité des états et porter la désolation dans le sein des familles. Ce fut au milieu de ces calamités publiques et de ces malheurs particuliers, que se célébra, le 5 mars, le mariage de la princesse Caroline, sœur du jeune stathouder, avec le prince de Nassau-Weilbourg. Cette cérémonie se fit à La Haye, avec beaucoup de pompe et de magnificence. Ce n'était pas sans difficultés, cependant, qu'on était parvenu à conclure cette union. Une résolution du 16 novembre 1747, voulait que la princesse ne pût épouser qu'un prince de la religion réformée, et le prince de Nassau-Weilbourg était de la confession d'Augsbourg. Il avait donc fallu déroger à cette loi fondamentale de l'état, et ce ne fut pas sans peine que l'on parvint à gagner la majorité des suffrages pour surmonter un si grand obstacle.

Les ouragans et les tempêtes ne cessaient de désoler la Hollande. Les monuments des arts ne furent point épargnés. Un orage épouvantable éclata, le 5 juillet, sur Gouda, et une grêle d'une grosseur prodigieuse brisa les superbes vitraux du côté méridional de son église: perte d'autant plus irréparable, qu'il paraît impossible de reproduire de semblables chefs-d'œuvres, et que rien ne nous fait espérer de retrouver l'art de peindre sur le verre avec des couleurs aussi vives qu'altérables.

Les désastres qu'éprouvaient si souvent les provinces, par l'affaiblissement et les ruptures des digues, avaient déterminé la société de Harlem à proposer, en 1758, aux recherches et aux méditations des savants, *quel serait le moyen le plus court, le plus sûr et le moins coûteux, de reboucher les ouvertures faites aux digues*. Cette importante question ne fut pas d'abord traitée de manière à répondre à l'attente de la société: elle la renouvela et doubla la valeur de la médaille d'or destinée au mémoire qui aurait mérité d'être couronné. Ce zèle, pour le bien public, dont la société littéraire de Harlem avait donné les preuves les plus constantes, lui obtint, le 30 octobre 1761, de la part des états, l'octroi qu'elle leur avait demandé; et ce fut de cette époque qu'elle fut regardée comme une académie nationale des sciences, dont le souverain se déclara protecteur.

Pendant que la société de Harlem recevait la récompense la plus flatteuse de ses travaux, et jouissait à la fois de la protection du prince et de l'estime publique, l'université de Leyde dénonçait à l'autorité un professeur émérite, qui attaquait toutes les réputations et tentait de renverser tous les principes. Déjà plus d'une fois, par un criminel abus de la presse, l'église avait été troublée, et l'état n'avait pas tou-

jours été respecté. Le gouvernement prouva qu'il ne savait pas moins enchaîner la licence que récompenser le vrai mérite; il décida que tout ouvrage relatif à la religion ne pourrait être publié qu'après avoir été revêtu de l'approbation de la classe de son auteur ou de celle de l'université de Leyde: il déclara qu'il punirait, suivant toute la rigueur des lois, les écrivains qui, par une audace effrénée, oseraient outrager la divinité, profaner la religion et insulter à la puissance souveraine. Il saisit, bientôt après, en 1762, l'occasion qui se présenta de montrer la même fermeté et de prouver le même zèle à faire respecter la morale publique. Trompé par Néaulme, sur les vrais principes de l'*Emile* de Rousseau, il avait accordé à ce libraire le privilège d'imprimer et de répandre cet ouvrage. Mais, lorsque la publication de ce livre eût éclairé les esprits, et que l'on se fut convaincu qu'il était plus propre à renverser le christianisme qu'à en faire respecter les dogmes et chérir les maximes, la même puissance, qui en avait permis l'émission, ne balança pas à le proscrire et à en interdire la vente dans toute l'étendue des Provinces-Unies.

Pendant que la sagesse des magistrats arrêtaît ou réprimait la licence du prédicateur de l'erreur et de l'incrédulité, qu'elle préservait la jeunesse du poison de l'irreligion, qu'elle signalait les opinions erronnées et qu'elle poursuivait la publication des faux systèmes, on élevait à Leyde, dans l'église de Saint-Pierre, un monument d'une noble simplicité au génie de Boërhaave, et l'on payait un tribut de reconnaissance à l'Hippocrate de la Hollande. La valeur et le courage de ses guerriers honoraient aussi la république. Le capitaine Salomon Sedel, malgré l'incapacité de ses forces, combattait, le 22 août 1762, contre cinq frégates anglaises, leur faisait payer chèrement la victoire, et prodiguait son sang pour soutenir l'honneur de son pavillon, la liberté des mers et la gloire de ses maîtres.

Tant d'efforts dans toutes les parties de l'administration, et la paix qui se fit, le 10 février 1763, entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, changèrent momentanément la situation de la Hollande, et semblaient devoir assurer sa félicité intérieure, et lui faire présager une juste considération au dehors. Sa navigation était à la vérité affranchie de l'oppression, sous laquelle elle avait long-tems gémi, et son commerce allait reprendre une activité, qui eût réparé toutes ses pertes; mais la révolte des nègres, qui eut lieu en la même année, dans la colonie des Berbices, et les banqueroutes nombreuses qui en furent le prétexte ou la suite, replongèrent la Hollande dans de nouveaux embarras, troublèrent la tranquillité dont elle commençait à jouir, et l'empêchèrent de goûter tous les avantages que la paix venait de procurer à l'Europe. La révolte d'une de ses colonies fut plus funeste à son commerce que n'aurait pu l'être la prolongation de la guerre.

Les administrateurs de la colonie s'étaient long-tems rendus odieux à leurs esclaves par les cruautés qu'ils exerçaient sur eux, quoiqu'ils eussent plus d'une fois éprouvé que les fers de l'esclavage n'ont point à l'homme le sentiment de sa dignité et de son égalité primitive; quoique plusieurs soulèvements de la part des nègres les eussent convaincus que l'intérêt de leur commerce et celui de leur propre sûreté exigeaient qu'ils missent des bornes à une sévérité désavouée par la nature, odieuse à la religion, condamnée par les lois et improuvée par leurs hautes puissances. Des motifs si impérieux et si sacrés ne purent prévaloir sur les préjugés cruels de ces maîtres barbares. Ils ne pensaient pas que des nègres dussent être traités comme des hommes; ils les réduisirent au désespoir et les forcèrent enfin à briser la verge de fer, avec laquelle ils les avaient si souvent mutilés. Les Berbices se soulevèrent et se portèrent à des horreurs, que le ressentiment le plus juste et le plus légitime ne pouvait pas même justifier. Ce ne fut qu'après les plus grands sacrifices, ce ne fut qu'après des pertes énormes, que l'on parvint à rétablir l'ordre dans la colonie, et à remettre les esclaves sous le joug d'une heureuse dépendance. Mais les faillites multipliées, qui suivirent cette insurrection, bannirent toute espèce de confiance dans le commerce et ruinèrent un nombre considérable de négociants. La bourse d'Amsterdam et celle des autres provinces, restèrent long-tems dans une stagnation ruineuse; et la Hollande touchait aux plus grandes calamités, si des nouvelles du dehors, moins affligeantes qu'on ne s'y était attendu, n'eussent enfin ranimé les espérances, et insensiblement rétabli le crédit.

Bientôt, le jeune stadhouder fut admis aux conseils su-

périeurs de l'état. Il avait atteint sa quinzième année; et ce fut le lendemain du jour de l'anniversaire de sa naissance, le 9 mars 1763, qu'il siégea à l'assemblée des Etats-Généraux et à celle du conseil d'état. On était encore dans les transports de la joie, qu'avait causée l'introduction de Guillaume V dans les conseils souverains de la nation, lorsqu'elle fut troublée de plus vives alarmes pour les jours de son altesse. Les symptômes de la petite vérole se déclarèrent le 28 du même mois, et jetèrent la consternation dans tous les cœurs. Mais la force du tempérament du jeune prince, les secours de l'art et la protection du ciel, le rendirent aux vœux de la nation. Ce fut après sa maladie que les états de Frise prirent, le 27 mai, la résolution de lui permettre de prendre séance dans leurs assemblées et dans les collèges supérieurs de la province.

Il s'éleva à cette époque quelques troubles entre les églises protestantes et catholiques. Des débats scandaleux, d'injustes prétentions et des divisions d'opinions animèrent les ministres des différents cultes les uns contre les autres; et il fallut toute la modération, toute la fermeté du gouvernement, pour calmer ces haines religieuses, et mettre fin à des fureurs si avilissantes pour les ministres d'un dieu de paix.

Depuis que la guerre n'exerçait plus ses ravages sur la république, les Etats-Généraux s'occupaient des moyens de rétablir le commerce, de faire revivre les mœurs antiques, d'arrêter les progrès du luxe, et de ramener la Hollande à l'ancienne sobriété, qui la caractérisait. Le duc de Brunswick avait travaillé sans relâche au bonheur des peuples et à affermir les bases de l'état; il avait en même tems inspiré au jeune prince les vertus, qui le rendirent si cher à la nation. Au milieu des jouissances de la paix, on eut encore à s'affliger; en 1764, sur les inondations qui ravagèrent quelques provinces, et sur des exécutions que l'on fit au Texel contre une partie de l'équipage d'un vaisseau de la compagnie des Indes. L'histoire ne nous fournit pas de faits importants à cette époque. Elle fut cependant signalée par la profession de foi du jeune stathouder, qui eut lieu le 16 mars. L'état et l'église furent également édifiés de l'attitude modeste et religieuse du prince dans cette auguste cérémonie. La clarté, la précision, l'intelligence et la solidité de ses réponses à toutes les questions qui lui furent faites sur la religion naturelle et révélée, en présence des députés des Etats-Généraux et du conseil d'état, firent admirer dans Guillaume V la plus heureuse mémoire, un jugement sain, des connaissances étendues, et surtout la piété la plus fervente. Il fut reçu membre de l'église réformée, et fit présager qu'il serait un jour le soutien et l'honneur du gouvernement, le protecteur et la gloire de la religion de l'état.

Depuis le rétablissement du stathouderat, les provinces cherchaient toutes les occasions de faire oublier, à force de zèle et de complaisance, les oppositions qu'elles y avaient mises; et, bien que l'époque où le prince devait régner par lui-même fût très-prochaine, on proposa, le 2 mars 1765, dans l'assemblée des états de Frise d'en avancer et d'en fixer le moment. C'était faire, en quelque sorte, un affront à Marie-Louise de Hesse-Cassel, douairière d'Orange, veuve de Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Dietz, et aïeule du stathouder actuel. Cette princesse avait été obligée de se charger de l'administration de l'état, après la mort d'Anne d'Angleterre, comme tutrice née de son petit-fils: aussi le jeune prince se hâta de lui écrire pour l'assurer, que non-seulement il désapprouvait une proposition qui ne pouvait être que l'effet d'un zèle indiscret, mais qu'il attendrait certainement sa dix-huitième année, terme fixé par les résolutions unanimes de toutes les provinces, pour exercer les droits attachés à sa majorité. Cette princesse mourut le 9 avril suivant, peu de tems après cette légère contrariété, à la soixante-dix-huitième année de son âge: elle fut généralement regrettée des Frisons, dont elle avait été constamment la protectrice et l'appui.

Guillaume V toucha enfin au terme de sa minorité; et le jour de sa majorité fut un jour de bonheur pour les Provinces Unies. Il fut inauguré le 8 mars 1766, dans l'assemblée des Etats-Généraux, dans celle des états de Hollande, au conseil d'état et dans toutes les cours de justice. Son installation fut suivie des fêtes les plus brillantes dans toutes les provinces. Il fut revêtu, le 2 avril, des charges de forestier et de grand veneur de la province, et des directions générales des compagnies des Indes orientales et occidentales. Les états de Hollande firent plus; ils arrêterent, le

23 du même mois, par une déclaration, que l'élection des directeurs de la compagnie des Indes orientales, dans les différentes chambres de la province, se ferait par son altesse sérénissime, d'après la nomination de trois personnes; le stathouder avait témoigné publiquement sa reconnaissance au duc de Brunswick, son gouverneur, et avait signalé son avènement à la présidence de leurs hautes puissances par une promotion dans les troupes de terre et de mer.

Il ne restait plus au jeune prince qu'à se faire installer dans les autres provinces; mais, avant d'entreprendre ce voyage, il voulut se délasser des soins importants auxquels il venait de se livrer. Il visita l'université de Leyde, et y fut accueilli comme un souverain en qui l'on trouvait l'ami des sciences et des arts, et celui qui en serait un jour le plus noble appui. Il prouva bientôt en effet combien les artistes devaient compter sur sa protection: il s'était formé à La Haye une académie de peinture et de dessin; il en accepta la présidence, avec le titre de protecteur, que cette société lui offrit.

Guillaume V partit, le 20 mai, de La Haye, pour se rendre en Zélande, et de-là dans les autres provinces, où il devait se faire inaugurer. Il reçut partout les preuves les plus éclatantes de l'amour qu'il inspirait à tous les peuples; partout il fut accueilli avec des transports qui lui prouvèrent combien il était aimé, et combien on le croyait digne de l'être: les fêtes les plus brillantes marquèrent partout son passage. De retour à La Haye, le 5 septembre, le jeune prince, pénétré de tous les sentiments dont il venait de recevoir de si touchantes expressions, ne s'occupa plus que des moyens de prouver à ses peuples, combien leurs intérêts lui étaient chers, combien la certitude de leur bonheur était nécessaire à sa propre félicité.

Nous touchons à la plus brillante et à la plus heureuse époque pour la république, au mariage de Guillaume V, avec son altesse royale, Frédérique-Sophie-Wilhelmine, princesse de Prusse (1). Peu de tems après son retour à La Haye, le prince était parti pour Berlin, où se fit, le 4 octobre 1767, la cérémonie de cette illustre alliance avec une pompe et une magnificence dignes des augustes époux et du grand monarque, qui, pour assurer le bonheur des Provinces-Unies, consentit à se priver pour elles du plus bel ornement de sa cour. On peindrait mal les transports des peuples de la république, lorsque l'heureux Guillaume y rentra avec l'objet des vœux et des espérances de la nation. Tous les cœurs volèrent au-devant du prince et de la princesse; toutes les bouches firent retentir l'air des cris de la joie universelle; toute la nation, dans l'ivresse de son bonheur, n'osait plus former qu'un vœu: il fut exaucé. La maison stathouderale vit bientôt deux jeunes princes et une jeune princesse, les soutiens de sa grandeur et de sa gloire, l'ornement et l'espoir de la république.

La plus parfaite harmonie régnait entre les Provinces-Unies et la Prusse. Cependant les commissaires, qui s'étaient réunis deux mois auparavant à Scherckensanz pour terminer quelques différends, relativement aux limites territoriales des deux puissances, s'étaient séparés le 12 août, sans avoir rien décidé; de nouvelles difficultés s'étaient même élevées à ce sujet. La visite du roi de Prusse prouva bientôt que ces débats n'auraient rien de fâcheux pour les deux états. Pendant que le ministre plénipotentiaire de la cour de Madrid notifiait à leurs hautes puissances le mariage du roi, son maître, avec l'archiduchesse Marie-Charlotte d'Autriche, le stathouder, la princesse royale, son épouse, et le duc de Brunswick parlaient, le 8 juin 1768, pour Loo, et se rendaient de-là à Diëren, pour y recevoir sa majesté prussienne: le chargé d'affaires de la cour de France remettait, le 5 juillet, à leurs hautes-puissances une lettre de sa majesté très-chrétienne, par laquelle ce monarque leur notifiait la mort de la reine: le roi de Danemarck arrivait, le 6, à La Haye, sous le nom de prince de *Troendahl*: le comte de Woronof se rendait, le 19 août, chez le président des Etats-Généraux pour prendre congé, et se faire remplacer par le conseiller d'ambassade, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau ministre de l'impératrice de Russie; et le baron de Breteuil présentait, le 21 septembre, ses lettres de créance au président, comme ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux.

Pendant que les Provinces-Unies recevaient les ambassa-

deurs des puissances amies et alliées de l'Europe, elles envoyaient une escadre hollandaise en Afrique sous le commandement de Roemer Vlaq. Ce vice-amiral fut regu à Alger, le 11 septembre, avec la plus grande distinction; et les deux états renouvelèrent une alliance, qui fit jouir leur commerce de tous les avantages de la paix. Par suite du traité, qui fut signé entre le dey et leurs hautes puissances, un envoyé de Tripoli vint prendre une résidence à La Haye, le 14 janvier 1769; et le secrétaire d'ambassade de l'électeur de Saxe notifia, le 16 du même mois, aux Etats, le mariage de son souverain avec la princesse de Deux-Ponts.

Cette époque, qui n'est pas féconde en événements, fut marquée pour les Provinces-Unies, par un jour de deuil, qui affligea tous les bons citoyens.

La grossesse de l'épouse du stathouder avait fait naître les plus douces espérances. On faisait des vœux pour la naissance d'un héritier du stathouderat. Un prince mort fut, le 23 mars, le triste fruit de l'accouchement malheureux de la princesse, qui fut notifié à toutes les puissances. Des réglemens de commerce, quelques institutions nouvelles, des établissemens utiles, les arts partout protégés, partout encouragés, un gouvernement paternel enfin faisaient jouir la Hollande du bonheur intérieur, lorsque, le 28 décembre, une digue s'affaissa: une partie de la Gueldre fut submergée, et, si l'on n'eût point porté de prompts secours, une inondation générale eût pu être la suite d'un accident, qui coûtait la vie à beaucoup de monde.

Un danger d'une nature bien différente, mais qui n'était pas moins à craindre pour les peuples, menaçait de se répandre dans les provinces. Les jeux de hasard devenaient une passion dominante; les magistrats et le conseil de la ville d'Utrecht les proscrivirent, le 9 janvier 1770, par un édit, sous les peines les plus graves, et prévirent, par cette heureuse mesure, les maux incalculables que l'imprudence ou l'avarice du gouvernement attirèrent depuis, si souvent, sur les états voisins. Des prétentions exagérées pour des droits de péages, injustement répartis par l'électeur palatin, donnèrent lieu à une rupture momentanée entre ce prince et les hautes puissances, qui, le 29 mai, interdirent à leur tour, sous peine de confiscation, tout commerce avec les sujets de l'électeur. Mais tout s'arrangea, et la paix fut promptement rétablie. Pendant que les négociations en hâtaient le moment, le stathouder se rendait, le 27 juin, à l'assemblée des Etats-Généraux, du conseil d'état de la république et des états de Hollande et de West-Frise, pour leur annoncer que la princesse son épouse était enceinte. Ce fut sous de si heureux auspices, que se forma, aux dépens d'un particulier, une société académique, sous le titre de *société batave expérimentale*.

Les progrès des sciences et des arts excitaient toute la sollicitude du gouvernement. Il accueilli toutes les découvertes nouvelles, et récompensait toutes les créations, surtout celles qui tendaient à prévenir les invasions fréquentes des eaux, les affaissemens des digues, et les épi-zooties qui désolaient les Provinces-Unies. Depuis le mois d'avril 1769 jusqu'à celui de juin suivant, on avait perdu plus de 162,000 bêtes à cornes. Ces pertes nombreuses et fréquentes ruinaient une foule de familles et attaquaient toutes les sources de la prospérité publique. La cherté des denrées était si excessive, et chaque citoyen était si occupé de sa propre misère, qu'il fallut tout l'amour du peuple pour son souverain, pour se livrer à quelque joie, lorsqu'on annonça l'heureux accouchement de l'épouse du stathouder, qui, le 28 novembre 1770, donna une princesse à la Hollande (1). Pour que les fêtes qui eurent lieu à l'occasion de cette naissance ne passent pas sur la classe laborieuse, on défendit, le 5 décembre, les illuminations, par une ordonnance des Etats-Généraux.

Un violent incendie vint ajouter à tant de calamités. Le feu consuma, le 12 janvier 1771, le collège de l'amirauté de Harliogen. On ne put rien sauver, et les deux magasins attendans, furent aussi la proie des flammes. La perte fut immense. La gelée était si forte, que l'on ne pouvait servir les pompes qu'avec de l'eau chaude. On n'était pas plus heureux dans les colonies; une affreuse stérilité avait frappé Ongly, en Asie, et y avait fait périr des milliers d'individus. La contagion s'était jointe à la famine. La petite vé-

(1) Cette princesse était fille du prince Auguste-Guillaume de Prusse, et sœur du roi Frédéric-Guillaume II.

(1) Frédérique-Louise-Wilhelmine, mariée, en 1790, à Charles-Georges-Auguste, prince héréditaire de Brunswick-Wolfenbuttel.

role avait exercé tous ses ravages, et il était impossible de calculer le nombre des victimes. On célébra, le 20 avril, le jubilé séculaire de l'installation des orphelins wallons à Amsterdam, malgré la position pénible où se trouvait la république, et, bientôt après, au mois d'août, des inondations imprévues jetèrent l'alarme dans toute la Hollande; elle eut aussi à regretter la perte de 171,780 bêtes à cornes, enlevées au commerce, au mois de septembre, par une maladie épidémique. Les Etats-Généraux s'occupèrent en vain d'une ordonnance contre la contagion; elle n'en fut pas moins générale. Les actions de la compagnie des Indes, que l'espoir d'une longue paix entre les puissances de l'Europe avait fait prodigieusement augmenter, éprouvèrent subitement, en octobre, une baisse, dont on ne put pénétrer la cause. On recevait cependant à cette époque des nouvelles, qui auraient dû affermir le crédit. Les nègres fugitifs, appelés *Marons*, en Amérique, inquiétaient depuis long-temps la colonie de Surinam. Ces êtres, proscrits par le code noir, aussi malheureux en liberté qu'en esclavage, et confondus par les Espagnols avec les singes mal-faisants, faisaient de fréquents ravages, que l'on ne pouvait ni prévoir ni arrêter; une lettre de Surinam, datée du 4 octobre, instruisit les Etats, qu'on avait surpris une troupe considérable de ces malheureux dans une retraite jusqu'alors inconnue, qu'ils avaient tout été mis à mort, et que la plus grande tranquillité régnait dans la colonie.

La paix entre les Provinces-Unies, le dey d'Alger et l'empereur de Maroc semblait devoir bientôt être troublée. Les deux puissances africaines faisaient d'injustes réclamations, et des demandes auxquelles on ne pouvait accéder. La république ordonna, le 10 janvier 1772, l'armement de ses frégates, dans le cas d'une rupture; et elle se prépara à la guerre, sans rien négliger pour conserver la plus parfaite harmonie avec les puissances barbaresques. Au milieu de ces soins d'intérêt public, le gouvernement fit célébrer, le 1^{er} avril, dans toutes les provinces, une fête, qui rappelait le souvenir de la conquête de la Brille, dans l'île de Woorn, à l'embouchure de la Meuse. La Brille fut le berceau de la république des Provinces-Unies, et il y avait deux cents ans que Guillaume, prince d'Orange, y avait planté l'étendard de la liberté.

De nouveaux désastres frappaient la Hollande. Un horrible incendie consuma, le 11 mai, la salle de spectacle d'Amsterdam; seize maisons voisines furent réduites en cendres, et plus de deux cents personnes y périrent. Les bruits de guerre avec l'empereur de Maroc se confirmaient, et l'on équipait quatre frégates, pour augmenter l'escadre qui devait bloquer les ports de l'ennemi. La récolte et la pêche furent heureusement plus abondantes cette année, qu'elles ne l'avaient jamais été, et ne contribuèrent pas peu à rassurer le commerce, justement effrayé du nombre prodigieux de banqueroutes anglaises, qui eurent lieu à cette époque. Une des plus belles opérations commerciales qui se fit alors, fut la vente d'un diamant pesant 104 karats : il fut acheté de Russie le fit acheter à Amsterdam, le 15 juin, et il fut payé deux millions cinq cent mille francs.

La maison d'Orange consolidait de jour en jour sa puissance, et la naissance d'un nouveau prince vint encore l'affermir. La princesse épouse du stathouder mit au monde un fils le 24 août. Une promotion d'officiers, de terre et de mer, des réjouissances publiques et les fêtes les plus brillantes signalèrent cet heureux événement. Le jeune prince reçut les noms de Guillaume-Frédéric, et fut baptisé, le 17 septembre, à La Haye.

Les royaumes et les empires marchent à côté des vicissitudes humaines. Pendant que le stathouderat s'élevait, le trône de Pologne était détruit et renversé; et le ministre de Vienne à La Haye se réunissait, le 2 octobre, à ceux de Berlin et de Pétersbourg, pour notifier aux Etats-Généraux le démembrement et le partage de la monarchie polonaise. Ce changement de gouvernement pouvait devenir funeste au commerce de la Hollande dans la Baltique. Déjà des faillites considérables et nombreuses le menaçaient d'une ruine totale; l'étonnante des banqueroutes allait anéantir tout à fait la confiance, lorsqu'un événement aussi heureux qu'inattendu vint relever le crédit et ranimer toutes les espérances. On apprit, le 12 mars 1773, par des dépêches de M. Rossignol, conseil général des Provinces-Unies, près l'empereur de Maroc, que ce prince venait de renouveler son union avec la république, sur les bases de l'ancien traité de paix, et cette nouvelle mit un terme à des maux, dont il était difficile de prévoir la durée et l'étendue.

Ces bruits de paix si promptement, si généralement répandus, furent accueillis avec d'autant plus d'enthousiasme qu'on y comptait moins. Les bons esprits mêmes y crurent peu. Qu'attendre, en effet, de cette volonté flottante et toujours incertaine des despotes de l'Afrique?

On apprit, le 6 mai, les épouvantables ravages que l'éruption d'un volcan à Chéribou avait causés. Des lettres de Batavia, datées du mois de septembre 1772, donnaient sur cette affreuse catastrophe les détails les plus affligeants. La province de Chéribou était une des plus précieuses possessions de la compagnie hollandaise dans l'île de Batavia. Que l'on juge de quelle consternation l'on fut frappé, lorsqu'on apprit que toutes les plantations avaient été détruites, que trente-neuf négrieres avaient été englouties, que plus de trois mille habitants y avaient perdu la vie, et qu'il restait à peine le cinquième de la population dans la colonie.

Les avantages que l'on se promettait de la conclusion de la paix avec Maroc balançaient les pertes réelles que l'on venait d'éprouver; mais on sut bientôt, le 9 juillet, que l'empereur n'avait pas ratifié le traité; et les hautes puissances, pour assurer le commerce, ordonnèrent l'équipement de six autres vaisseaux de cinquante canons, qui devaient renforcer ceux déjà armés. Les mauvais temps et les vents du sud-ouest suspendirent bientôt toute expédition dans le port d'Amsterdam; les malheurs de la navigation furent incalculables; les navires que l'on attendait de la Baltique ne purent arriver; ceux du Texel, dont le nombre était de plus de deux cents, ne purent mettre à la voile, et les seuls ports de la Norvège recueillirent douze cents bâtimens qui s'y étaient réfugiés.

Le marquis de Noailles, ambassadeur de France, notifia, le 24 novembre, aux Etats-Généraux, le mariage du comte d'Artois avec la princesse Marie-Thérèse de Savoie.

La Hollande est si féconde en ressources, son commerce est si étendu, son industrie si grande, ses habitans si laborieux, qu'elle lutte toujours avec avantage contre les obstacles de sa position physique, et les chances dangereuses qu'elle partage avec les autres nations; elle embrasse tous les genres de commerce. Sa marine militaire, à l'époque du 7 janvier 1774, comptait 70 à 80 vaisseaux de tout rang, et sa marine marchande était très-nombreuse. La naissance d'un second prince vint relever le courage de ce peuple actif et industrieux; les pertes, les incendies, les inondations et la guerre, tout fut oublié; et la joie la plus pure effaça les plus cruels souvenirs. La princesse épouse du stathouder accoucha, le 15 février 1774, d'un garçon, qui fut le second prince de cette maison. Les états de la province de Gueldre le tinrent, le 3 mars, sur les fonds de baptême; il y reçut les noms de Frédéric-Guillaume-Georges.

La naissance et la mort se touchent; pendant qu'on se livrait à tous les plaisirs des réjouissances publiques dans les Provinces-Unies, la France était au moment de donner des larmes à la perte de son roi. L'abbé Desnoyers, chargé des affaires de ce royaume près les hautes puissances, leur notifia, le 18 mai, la mort de Louis XV, et quelques jours après, le 24 du même mois, l'avènement de Louis XVI au trône.

Le commerce de la république reprenait la plus grande confiance. Plus de deux mille de ses voiles couvraient les mers; et le Texel, ainsi que la Meuse, étaient constamment chargés de navires qui sortaient et rentraient avec une étonnante activité. On apprenait à cette époque, le 27 mai, que la violence des vents du nord-est avait tellement élevé les eaux de l'Y devant Sparendam, que toutes les terres avaient été inondées, et que la mer du Zuyderzée n'avait jamais monté si haut, près de Calchussog; on ne se rappelait pas qu'il y eût eu un pareil événement dans cette saison. La présence de l'archiduc Maximilien dans la république fut avantageuse à la banque; le prince, après avoir passé quinze jours à La Haye, où il était arrivé le 3 septembre, en partit, pour continuer son voyage dans les provinces; et ce fut à cette occasion que S. M. impériale et royale rétablit dans ses états la circulation des ducats d'or de Hollande. Pendant ce tems, on publiait en Suède l'abolition du droit d'aubaine entre ce royaume et la république des Provinces-Unies, et ces vestiges d'une antique barbarie disparaissaient également entre elle et la France. Un monument des arts venait de s'élever à Amsterdam; deux ans s'étaient écoulés, depuis que sa salle de spectacle avait été détruite par le plus violent incendie; une autre avait été bâtie sur le même emplacement; elle s'ouvrit enfin, le 15 septembre, et attira le concours de tous les amateurs.

Depuis le moment où Guillaume V avait pris les rênes

du gouvernement, la république avait jouti de la paix la plus profonde. Elle fut troublée, le 1^{er} janvier 1775, par la déclaration de guerre de l'empereur de Maroc; on s'attendait à cet événement; il fit peu de sensation; et les affaires furent d'autant moins interrompues, que L. H. P. prirent les mesures les plus rassurantes pour calmer toutes les craintes et ramener toutes les espérances. La frayeur s'était d'abord emparée des gens de mer; ils redoutaient les fers et l'esclavage. Les départements de l'amirauté d'Amsterdam et de Rotterdam publièrent, le 1^{er} février, un avis, par lequel ils assuraient à tous les navires marchands un convoi depuis Portsmouth jusqu'à Gibraltar, d'un autre côté, les Etats-Généraux couvraient les côtes d'Afrique de leurs vaisseaux; huit frégates de guerre venaient de mettre à la voile; d'autres allaient les suivre; et la plus grande activité régnait dans tous les chantiers de la république. Ces préparatifs effrayèrent l'empereur de Maroc; il était étonné de la sécurité de la république, de la fermeté du gouvernement, du courage et des sacrifices des citoyens; il apprenait par ses émissaires que rien n'y avait jamais été si florissant; que les sciences et les arts n'y avaient jamais été si bien cultivés; et l'harmonie régnait entre elles et toutes les autres puissances de l'Europe. L'académie de Harlem avait tenu, le 22 mai, une assemblée générale, où une distribution de prix s'était faite devant un concours immense d'étrangers de la plus haute distinction. Toutes les sociétés savantes offraient des questions d'utilité publique aux méditations et au patriotisme des hommes éclairés. Le stathouder décernait des récompenses à toutes les inventions nouvelles et encourageait partout le mérite. Un génie bien-faisant semblait présider aux destinées de la Hollande: ses dignes, ses écluses avaient enchaîné la mer; ses machines, ses moulins en distribuaient les eaux; l'art avait partout vaincu la nature.

L'empereur africain ne crut pas pouvoir lutter avec avantage contre un peuple qui savait vaincre tous les obstacles; il entra en négociation avec le consul général des Provinces-Unies; il l'appela à Fez, le 11 août, et l'on conçut quelques espérances de paix.

Une alliance brillante fixait alors tous les regards de l'Europe; le marquis de Vivalda, ambassadeur de S. M. le roi de Sardaigne près de L. H. P., remit, le 22 septembre, aux Etats-Généraux, une lettre de son maître, qui leur notifiait le mariage du Prince de Piémont avec la princesse Marie-Adélaïde Xavière-Clotilde, sœur du roi de France.

Un ouragan épouvantable menaçait alors La Haye d'un bouleversement général et d'une destruction totale; des malheurs incalculables, des pertes immenses en furent la suite. La mer, qui n'est éloignée de La Haye que d'une lieue, devint, le 13 novembre, si furieuse, que les flots se portèrent jusqu'aux vitrages de l'église. Les eaux détruisirent tellement le plan incliné de la hauteur sur laquelle est situé cet édifice, qu'il parut placé perpendiculairement sur cette hauteur; les villes et les villages, où les eaux se répandirent à une élévation, inconnue depuis 1717, perdirent plus de vingt millions; et les débris de cette horrible tempête couvraient toutes les côtes.

Ce désastre ne contribua pas peu à ralentir les négociations entre le consul Rossignol et le ministre de Maroc. L'empereur ne voulait que gagner du tems; ses prétentions étaient les mêmes; il espérait triompher aisément d'un peuple qu'il croyait ahattu; mais une calamité locale, quel qu'influence qu'elle eût sur toutes les provinces, loin de décourager les hautes puissances ne fit qu'accroître en elles le sentiment de leur propre dignité; et elles rejetèrent avec une noble fierté toutes les propositions tendantes à avilir la république, ou à nuire à ses intérêts. Tous les membres de l'état rivalisaient de zèle et de courage pour concourir à la liberté et à la gloire de leur pays; des citoyens fondèrent à leurs frais, en Hollande, le 12 mars 1776, des prix académiques pour l'avancement du commerce, des fabriques et des arts utiles à la patrie; et, au milieu du tumulte des armes, il se forma à La Haye une académie de poésie, où l'on devait couronner les chœurs de la morale, de la vertu et de la religion.

Toutes les parties de l'administration civile et militaire étaient surveillées; la plus parfaite union rapprochait les autorités. Des banqueroutes nombreuses avaient jeté l'inquiétude dans les esprits; les états de Zelande rendirent une ordonnance qui reprima et punit ces délits. Une lettre de Gibraltar, datée du 27 juillet, avait appris que deux frégates de Maroc, l'une de trente, et l'autre de vingt-six canons, s'étaient emparées d'un vaisseau Hollandais, de vingt-qua-

tre canons et de trente-six hommes d'équipage, à la hauteur des Canaries. La république arma, le 26 août, plusieurs vaisseaux de guerre pour renforcer son armée navale; et cet armement fut suivi d'un autre, qui devait être prêt dans les premiers mois de l'année suivante; ainsi, pendant que l'on faisait respecter la justice et les lois au dedans, on se rendait redoutable au dehors.

On reçut bientôt des nouvelles de la Méditerranée, qui accélérèrent les travaux dans les chantiers et sur les ports. Le vice-amiral Pichot, que l'empereur africain avait appelé près de lui, à qui il avait fait espérer un prompt et loyal accommodement avec la république, et qui, trompé par la politique artificieuse du prince maure, avait flatté L. H. P. d'une paix prochaine, le vice-amiral apprit, presque au milieu des négociations, que deux bâtimens marchands hollandais avaient été capturés par des corsaires marocains, et en donna avis aussitôt à sa cour. Les Etats-Généraux ne furent pas plutôt instruits de la perfidie de l'empereur, qu'ils ordonnèrent l'équipement de douze vaisseaux, et l'armement d'une escadre destinée à relever celle du vice-amiral et à augmenter les forces de la république. Les collèges de l'amirauté étaient constamment assemblés, et l'on faisait tous les jours de nouvelles levées d'hommes, d'armes et de munitions de guerre de toute espèce.

Ce fut au milieu de ce mouvement général, que le duc de Chartres, sous le nom de *comte de Joinville*, arriva à La Haye, le 20 mai 1777, dans le dessein de visiter la Hollande. L'attitude imposante de tous les pouvoirs, le concours de toutes les volontés à repousser l'agression, quoiqu'il en coûtât, déterminèrent enfin l'empereur de Maroc à une réconciliation franche et sans détour. De retour dans la capitale de ses états, ce prince fit venir devant lui les deux capitaines hollandais qui avaient été pris par ses sujets, les déchargea de tout travail, affecta une somme pour leur entretien, ordonna la cessation de toutes les hostilités, et annonça publiquement ses intentions pour une paix durable avec L. H. P. Aussitôt que ces dispositions furent connues, les Etats-Généraux publièrent, le 21 mai, un édit, qui amnistiait les déserteurs, et qui défendait tout enrôlement pour l'étranger. Cette sage mesure ramena une foule de citoyens égarés, et prévint la perte, beaucoup plus grande peut-être de ceux qui auraient pu prendre du service chez les puissances qui allaient se disputer l'empire des mers. L'ambassadeur de l'empereur de Maroc, embarqué sur un des vaisseaux de l'escadre du contre-amiral Pichot, apportait la paix à la Hollande, le 10 septembre. Pendant que la France, l'Espagne et l'Angleterre se préparaient à la guerre, leurs hautes puissances contractèrent, le 19 novembre, une alliance avec la Porte Ottomane et lui envoyèrent un ambassadeur.

Ce ne fut pas seulement avec la république batave que l'empereur de Maroc voulut être en bonne intelligence; il ouvrit ses ports à toutes les puissances européennes, le 11 février 1778, et fit jouir ses états d'une paix générale. La civilisation étendait partout ses bienfaits, et les Etats-Généraux prouvaient que rien n'échappait à leur sollicitude, en publiant, le 10 août, une loi nouvelle qui abolissait la confiscation des biens des condamnés, pour quelque crime que ce fût. Rien n'aurait troublé les avantages dont jouissaient les Provinces-Unies par le traité qu'elles venaient de faire avec le prince maure, par leurs forces imposantes, par la prospérité de leur commerce et par leur tranquillité intérieure, si les corsaires anglais n'eussent à chaque instant attaqué leurs pavillons et inquiété leur marine marchande. Les négociants adressaient tous les jours des plaintes aux Etats-Généraux sur l'infraction aux traités de la part des Anglais, qui capturaient les vaisseaux de la république, les emmenaient dans leurs ports et ne les relâchaient que sur des réclamations qui n'étaient pas toujours écoutées, et sans aucuns dédommagemens pour les parties lésées. Tous les moyens convenaient aux corsaires britanniques; ils employaient tour-à-tour la force, l'astuce ou la perfidie. Un vaisseau anglais, feignant de fraterniser avec deux navires hollandais, les attira à son bord, le 30 janvier 1779, les capture et met l'équipage aux fers. Cet outrage, inoui chez des nations civilisées, eût été impuni, si deux vaisseaux de guerre de la république, qui naviguaient dans les mêmes parages, instruits de cet attentat, ne fussent venus en demander à force ouverte une prompte et éclatante réparation. Enfin, le 3 février, tout le commerce de Frise fit entendre ses plaintes à LL. HH. PP.; et de toutes parts on demanda des convois, pour protéger la marine marchande contre l'insolence des brigands, qui l'attaquaient si injustement.

Les Etats-Généraux de la province de Hollande, alors assemblés, ne se séparèrent qu'après avoir pris, le 2 avril, la résolution d'accorder des convois respectables à tous les bâtimens appartenant aux sujets de la république; et l'amiralité au département de la Meuse mit en commission plusieurs vaisseaux de guerre, pour la même destination. Un autre arrêté du 26 du même mois, ordonna l'équipement de plusieurs vaisseaux. Tous les chantiers du département des amirautes de la république furent remplis d'une foule d'ouvriers, et offrirent l'image d'une activité que l'intérêt et l'amour de la patrie pouvaient seuls soutenir. Bientôt, 32 bâtimens, tant vaisseaux que frégates, armés de 1250 pièces de canons et portant 7920 hommes, furent prêts à mettre à la voile. Tous ces préparatifs se faisaient au milieu d'une maladie contagieuse, qui désolait les provinces, et qui enlevait un grand nombre de citoyens à leurs familles et à l'état. Mais que ne peut le courage d'un peuple libre, religieux observateur de ses traités, et justement indigné contre une nation, qui ose en violer tous les articles, et attenter aux droits les plus sacrés?

Le gouvernement de la Hollande avait épuisé tous les moyens de conciliation avec les îles britanniques; il avait inutilement vingt fois réclamé l'exécution des traités. Ses demandes avaient été rejetées, ses observations avaient été méprisées, ses réclamations avaient été sans effet; mais plus il avait souffert de la tyrannie de l'Angleterre, plus il était déterminé à briser ce joug avec éclat. La guerre n'était point encore déclarée, mais elle était décidée dans tous les cœurs.

Ce fut dans ces dispositions que les Etats-Généraux reçurent, à La Haye, le 6 décembre 1780, le mémoire du vicomte de la Herraris, ministre plénipotentiaire de sa majesté catholique, par lequel le roi, son maître, invitait leur hautes puissances à donner ordre aux bâtimens de leurs nations de s'interdire tout commerce avec la forteresse de Gibraltar, dont ses troupes faisaient le blocus.

Le 20 du même mois, l'Angleterre déclara la guerre à LL. HH. PP. Douze vaisseaux de la république, destinés à former des convois pour la Méditerranée et les Indes occidentales, étaient prêts à appareiller.

Lorsque cette escadre, accompagnée d'un grand nombre de bâtimens marchands, fut sortie, le 27 décembre, du Texel et de la Meuse, les Etats-Généraux des Provinces, sur la demande de sa majesté catholique, rendirent, le 31, une ordonnance, qui défendait, sous les peines les plus graves, toute espèce de relations commerciales, de quelque nature quelles pussent être, avec la forteresse de Gibraltar, pendant toute la durée du blocus.

La république avait fait, dès le commencement de l'année 1780, des efforts incroyables; elle s'était imposée tous les sacrifices, pour mettre sa marine sur un pied respectable. Elle s'était mise en état de protéger et de donner les convois nécessaires à tous les navires marchands. Le nombre de ses bâtimens de guerre, destinés seulement à la protection du commerce, était de 56, tant vaisseaux de ligne que frégates, et les équipages qui les montaient étaient de 13,870 hommes. Cette force maritime, déjà si imposante, était devenue plus formidable encore, par son union avec la Russie. Le prince Galitzin, envoyé extraordinaire de cette cour, avait présenté à leurs hautes puissances, le 30 avril 1780, un mémoire, dont l'objet était d'inviter la république à faire cause commune avec sa majesté impériale pour la protection et la sûreté du commerce des nations neutres. Dans ce moment, des lettres de St. Eustache, datées du 16 du même mois, avaient annoncé que les corsaires anglais inquiétaient sans cesse les navires hollandais, et que les officiers même de la marine royale se livraient, à leur égard, aux plus odieuses et aux plus révoltantes vexations. Le gouvernement batave, déterminé par tant d'audace, avait acquiescé à la demande de la Russie; et tout accommodement avec le cabinet de St. James devenait impossible.

Le stathouder s'était préparé à la guerre, et n'avait négligé aucun moyen pour se mettre en état de combattre victorieusement son ennemi. Il s'était rendu, le 7 septembre, à Scheveningen, pour y éprouver des canons de fer fondus en Angleterre et en Suède, dont le principal avantage devait être une économie considérable de poudre. Le résultat de l'épreuve avait répondu à l'attente générale. Le 25 novembre, il avait ordonné de nouvelles levées pour renforcer les garnisons; on avait enjoint à tous les militaires en congé de rejoindre leurs corps respectifs; et l'on avait

équipé une nouvelle flotte. Malgré tant de préparatifs, on avait gardé jusques-là une parfaite neutralité; mais l'insolence des Anglais croissait avec l'impunité; il n'était plus possible de supporter tant d'outrages sans blesser, sans ternir la gloire nationale. Les Etats-Généraux firent enfin publier, le 6 janvier 1781, un placard, portant défense à tous vaisseaux ou corsaires de S. M. britannique d'entrer dans les ports de la république, sous peine d'y être traités comme ennemis. La veille de cette déclaration, LL. HH. PP. avaient signé un traité de confédération avec la cour de Russie; et toutes les provinces, dont quelques unes avaient penché pour une nouvelle tentative de conciliation, se réunirent pour combattre un ennemi, à qui elles avaient déjà prouvé plus d'une fois qu'elles savaient maintenir, défendre et faire respecter leurs droits. Sur la proposition du stathouder, on ordonna, le 1^{er} mars, une augmentation de forces de terre et de mer, quoique l'impératrice de Russie offrit sa médiation entre les deux puissances, et qu'on ne la refusât point.

Déjà les hostilités avaient commencé de part et d'autre: le prince se rendit, le 14 avril, au Texel, pour faire la revue de l'escadre qui était prête à sortir, et il fut témoin du départ de cette nouvelle armée. L'attitude d'un peuple, qui s'arme pour le maintien de sa gloire et de sa liberté, est un spectacle digne de fixer l'attention d'un souverain. L'empereur d'Autriche en jouit dans le voyage qu'il fit en Hollande à cette époque. Il arriva, le 10 juillet, à La Haye, sous le nom de *comte de Falkenstein*, au milieu de tous les préparatifs de guerre. Déjà plusieurs petits engagements avaient eu lieu entre les vaisseaux des deux puissances; mais une affaire majeure leur donna bientôt la mesure de leurs forces respectives. Le vice-amiral Parker, à la tête d'une escadre nombreuse, attaqua, le 5 août, sur le Doggersbank, dans la mer du nord, le contre-amiral Zoutman; cet officier hollandais fit, non-seulement une vigoureuse résistance, mais prit bientôt lui-même l'offensive; et, après un combat opiniâtre de trois heures, où les deux escadres firent des prodiges de valeur, il dispersa la flotte anglaise, et se couvrit de gloire, ainsi que les officiers et les soldats qui combattaient sous ses ordres. Pendant que les généraux de la république soutenaient partout l'honneur de son pavillon, les Etats-Généraux, le 22 septembre, faisaient construire de nouveaux vaisseaux, ordonnaient de nouvelles levées, commandaient à tous les hommes, au-dessus de dix-huit ans, de se tenir prêts à partir au premier ordre. Le 3 décembre, le stathouder récompensa le courage et l'intrépidité des braves, en distribuant, en présence de toute la cour, au contre-amiral Zoutman et aux officiers, qui s'étaient distingués au combat du 5 août, des médailles d'or, frappées par l'ordre de LL. HH. PP.

Pour faciliter l'acquisition des canons de fer et des autres munitions de guerre venant de l'étranger, on les affranchit, le 4 janvier 1782, de tout droit de peage pendant la durée de la guerre. Le 22 février, LL. HH. PP. prièrent le stathouder de se concerter avec la France pour le plan de guerre de cette année. L'activité fut si grande dans les chantiers, les arsenaux et les ateliers, que trente vaisseaux furent prêts, le 7 mars, à mettre à la voile. La république faisait en même tems alliance avec l'Amérique septentrionale: John Adams, ministre plénipotentiaire du congrès américain, arriva à La Haye, le 29 mars, et ouvrit aux provinces bataves une nouvelle source de prospérité pour leur commerce, en leur offrant l'amitié des Etats-Unis. Le stathouder fut informé, le 15 avril, peu de jours après la réception de John Adams, qu'une frégate et un sénau hollandais s'étaient emparés d'une frégate et d'un cutter anglais, et de onze petits navires de la flotte ennemie. Les fêtes, qui eurent lieu, le 15 juillet, à La Haye et à la maison du Bois, à l'occasion de l'arrivée du grand duc et de la grande duchesse de Russie, firent quelque diversion aux soins de la guerre. On s'occupa ensuite des propositions des Etats-Unis; et, le 8 octobre, LL. HH. PP. signèrent un traité d'amitié et de commerce avec leur ministre. Elles reçurent le même jour un mémoire du stathouder, qui, en sa qualité de grand amiral, rendait compte de sa conduite publique, depuis le commencement des hostilités.

La guerre entre les Provinces-Unies et l'Angleterre durait depuis deux ans, et l'on commençait de part et d'autre à sentir le besoin de la paix. De part et d'autre, on avait souffert, sans qu'une affaire éclatante et décisive eût pu mettre un terme à de longs débats: les deux puissances avaient également à regretter des places perdues ou saccagées, des flottes nombreuses dispersées, des sacrifices ruineux,

le sang de leurs plus braves soldats. La médiation de la Russie n'avait pu les désarmer. Celle de la France fut plus heureuse. Le 16 janvier 1783, les plénipotentiaires des Etats-Généraux traitèrent d'un armistice avec le ministre anglais Fitz-Herbert, et bientôt après, le 6 février, on signa les articles. Dès-lors on resserra le cadre de l'armée; on fit rentrer les vaisseaux dans les ports et dans les possessions de la république, et l'on se borna à l'entretien d'une escadre de trente à quarante bâtiments de guerre, montés par 7 à 8000 hommes, dont la dépense pour l'état ne devait pas excéder annuellement la somme de 3,642,000 florins. La compagnie des Indes avait perdu plus de 20,750,000 florins, elle demanda, le 27 juin, au gouvernement un secours de 14,000,000; on s'occupa des moyens de satisfaire à cette demande, lorsqu'on eut pris, le 29 août, une résolution définitive relativement à la paix: et le 20 septembre, dès que le traité de paix préliminaire fut signé, on se hâta de le publier.

On jouissait à peine de l'espoir d'une pacification générale, que des bruits de guerre entre la république de Venise et celle des Provinces-Unies se firent entendre. Quelques différends élevés entre elles avaient déterminé, le 9 janvier 1784, LL. HH. PP. à prendre une attitude menaçante; mais une explication, qui eut lieu à Vienne, entre les ministres des deux républiques, satisfit les Etats-Généraux, qui, le 5 mars, révoquèrent leur résolution du 9 janvier. On négociait que bien imparfaitement les avantages de la paix; on n'osait se fier à des préliminaires: on attendait impatiemment un traité définitif; il fut enfin signé par LL. HH. PP., le 15 juin 1784, et la Hollande put s'occuper à réparer ses pertes et agrandir sa puissance. Un envoyé de Venise vint, le 10 octobre, régler à La Haye le différent qui avait divisé un instant les deux états; quelques jours après, le 24 du même mois, le duc de Brunswick écrivit aux Etats pour les informer qu'il se démettait de toutes ses places et qu'il se retirait à Boisle-Duc. Ce prince était depuis long-tems l'objet d'une malveillance particulière; le stathouder lui-même éprouvait qu'il y a dans tous les états des hommes qu'une forte ambition égare, ou qu'un intérêt plus vil encore anime, et qui cherchent à troubler la paix des empires, pour s'élever sur les ruines de la puissance, ou pour s'enrichir des débris de la patrie.

Des intrigues secrètes, des ennemis-nés de l'ordre et de l'harmonie sociale avaient jeté des germes de division entre la cour d'Autriche et celle de La Haye. L'empereur, depuis long-tems, demandait l'ouverture de l'Escaut, et la navigation libre aux Indes Orientales: il n'avait éprouvé que des refus (1). Il se détermina enfin à manifester une volonté positive; il donna, le 2 novembre, à son envoyé près LL. HH. PP., le baron de Reischach, l'ordre de quitter le séjour de la résidence, sans prendre congé, et fit passer, le 5 décembre, 60,000 hommes dans les Pays-Bas, pour en imposer à la république, et appuyer ses prétentions. Pendant que tout annonçait une rupture avec l'Autriche, le chevalier Harris arrivait dans les Provinces-Unies, comme envoyé extraordinaire du cabinet de Saint-James; et le 20 décembre, la Russie offrait sa médiation à la république, pour éviter le malheur qui ne manquerait pas de suivre une déclaration de guerre entre elle et la cour de Vienne. On ne put concilier alors les intérêts des deux puissances; il fallut attendre du tems ce qu'on ne put obtenir dans les premiers moments de mécontentement de part et d'autre. Enfin, après 10 mois de négociations sans succès, on reçut, le 27 septembre 1785, un courrier de Paris, qui apportait la nouvelle que les préliminaires d'un arrangement entre l'empire et la république avaient été arrêtés, le 20, par les ambassadeurs des deux cours. Bientôt après, le 8 novembre, le traité de paix fut définitivement signé à Fontainebleau par l'intervention de la France: on maintenait la fermeture de l'Escaut, et l'on donnait dix millions de florins à l'empereur, qui abandonnait à ce prix toutes ses prétentions. Le succès de cette importante négociation fut suivi d'un traité d'al-

liance entre les cabinets de Versailles et de La Haye; ce traité fut conclu le 10 du même mois.

Des troubles, plus dangereux pour la Hollande que les inondations, l'affaiblissement de ses digues, l'insurrection de ses nègres, les guerres qu'elle avait soutenues contre l'Afrique et les îles britanniques, celles qu'elle avait eues à redouter de la part des Vénitiens et de l'Autriche; des troubles intérieurs menaçaient depuis long-tems la république. batave d'une révolution prête à déchirer son sein, à ensanglanter le sol de la liberté, et à précipiter la ruine de l'état. Depuis que l'unique agression des Anglais avait forcé LL. HH. PP. à la guerre, des esprits inquiets, des hommes de parti, des républicains farouches accusaient le stathouder d'avoir envahi toutes les places, d'avoir servi l'Angleterre aux dépens de sa patrie, de s'être opposé par des voies obliques au rétablissement de la marine, d'avoir tenu les vaisseaux de ligne dispersés, d'avoir ruiné sa nation dans toutes les parties du monde, et dérobé ses complices à la vengeance des lois militaires. Enfin des cris d'indignation s'élevaient contre le stathouder, dont l'influence, disait-on, devenait tous les jours plus funeste et plus oppressive. Déjà les états de Hollande et de West-Frise avaient, le 25 février 1785, défendu par un placard qu'on arborât la couleur orange, que l'on fit des illuminations pour le jour anniversaire de la naissance du prince. Il y avait une fermentation générale. Bientôt après, une émeute populaire, à La Haye, fut le signal d'un soulèvement dans toute la province. On ôta, au stathouder, le commandement de sa résidence; il quitta la Hollande, le 29 septembre, et se retira en Gueldre.

En vain le roi de Prusse se plaignit de l'atteinte portée aux prérogatives stathoudérales; en vain un envoyé extraordinaire de ce monarque écrivit-il aux états, le 5 octobre, pour leur offrir la médiation de son maître; rien ne put rétablir l'harmonie et la paix entre le prince et les provinces. Quatre-vingts magistrats des villes et états des sept provinces se réunirent à Amsterdam. Ils y formèrent, le 7 août 1786, une confédération patriotique pour travailler à la destruction de ce qu'ils appelaient l'aristocratie absolue, pour mettre des bornes à une démocratie éfrénée, pour maintenir et protéger le stathouderat, mais pour empêcher en même tems qu'il ne s'écartât des principes de la constitution batave. La fermentation était à son comble. Le stathouder eut recours à la force armée, pour faire exécuter ses ordres. Ses troupes assiégèrent Elburg et Hattem. Ces deux villes furent mises au pillage et dévastées. Les états de Hollande et de West-Frise s'assemblèrent, le 8 septembre, pour délibérer sur cet attentat. Ils ordonnèrent à leurs troupes de rentrer dans leurs provinces respectives; ôtèrent au capitaine-général le droit de patente et de nomination à tous les emplois militaires; et les plus violents débats eurent lieu devant LL. HH. PP. Le stathouder écrivit, en vain, aux états, le 26 septembre, pour se justifier. Ils persistèrent dans leur résolution, et publièrent, le 6 octobre, qu'ils la soutiendraient par la voie des armes. Le 3 février 1787, une ordonnance des magistrats de La Haye, releva les bourgeois armés de leur serment d'obéissance au capitaine-général. Chaque jour voyait de nouvelles tentatives se former contre le pouvoir; et l'insurrection s'étendait avec une rapidité effrayante dans toutes les provinces. Celle d'Over-Yssel abolit, le 12 mars, l'ancien règlement, pour lui en substituer un autre. On voulut augmenter l'influence du peuple dans les municipalités; et les Etats de Hollande nommèrent, le 30 mars, des commissaires, pour en examiner le projet.

Tout présageait la chute prochaine du gouvernement. Les révoltes ne connaissaient plus de bornes; l'autorité était partout méconnue; la fureur des partis ne respectait plus rien. Amsterdam allait être le théâtre de la guerre civile; elle éclata enfin le 28 mai. Le 29, les patriotes et les stathouderiens, animés d'une haine implacable, s'entrégorgèrent; le massacre des citoyens, plus de trente mai-

(1) Déjà même, un brigantin impérial, parti d'Anvers pour tenter le passage de l'Escaut, avait été arrêté, le 8 octobre, à la hauteur de Saffingen, par un brigantin hollandais, qui l'avait forcé d'amener son pavillon. L'amiral Reynst avait aussi arrêté, le 15 du même mois, à l'embouchure de l'Escaut, un autre bâtiment impérial, sorti d'Ostende pour remonter ce fleuve, et l'avait conduit à Flessingue, d'où cependant on l'avait relâché, mais sous la condition qu'il retournerait à Ostende.

A cette époque, où la guerre entre l'Autriche et les Etats-Généraux

paraissait inévitable, le frère de l'empereur, l'électeur de Cologne, renouvela, sous la date du 30 octobre, son traité de subsides avec la république. A la vérité, on y inséra une clause, portant que les troupes qui seraient fournies par l'électeur, ne seraient employées ni contre l'empereur et l'empire, ni contre la maison d'Autriche; mais l'électeur s'engagea de son côté, à ne favoriser aucune puissance qui serait en guerre avec les Etats-Généraux. (Koch, continué par Schoell, Histoire des traités de paix, t. IV, pages 72 et 73.)

sons détruites et renversées, plongèrent cette immense population dans le deuil et la consternation. Tant de sang répandu, pour servir la vengeance ou l'ambition de quelques chefs audacieux, loin de calmer les passions, ne fit que les exaspérer. Le stathouder avait souffert impatiemment les outrages, le mépris de son autorité, la destruction de ses privilèges, l'envahissement de ses droits, dans l'espoir d'une conciliation et d'un retour à tous les devoirs; mais, quand il vit que rien ne pouvait ramener les rebelles, il se plaignit, en souverain, le 3 juillet, des attentats contre le pouvoir, et de la licence des révolutionnaires, somma les Etats de Hollande de lui rendre son commandement à La Haye, invita toutes les provinces à se réunir à lui pour rétablir l'union, et, le 7 du même mois, se mit à la tête des troupes, à Amersford. La princesse d'Orange s'était rendue seule à La Haye, pour s'y assurer de l'opinion publique, et y préparer les esprits au retour de son auguste époux; mais, dès le 28 juin, elle avait été arrêtée par les rebelles, à une lieue de Gouda, et forcée de se retirer à Nimègue. Cet outrage à l'épouse du chef du gouvernement, cet acte attentatoire à tous les droits du souverain, fut le signal d'une guerre d'autant moins douteuse, que le roi de Prusse ne pouvait pas être tranquille spectateur d'un événement qui compromettait l'honneur de sa maison et la sûreté de sa sœur. Sur le refus de la satisfaction qu'il demanda aux Etats, il ordonna, le 19 juillet, à ses troupes, d'envahir la Hollande. Vingt mille Prussiens y entrèrent, le 22 septembre, et en firent la conquête en peu de jours. Le stathouder fut rétabli dans tous ses droits, et reprit sa place dans les états; toutes les autorités furent purgées des révolutionnaires qui les avaient envahies, et les fonctionnaires destitués par l'anarchie furent rappelés.

La ville seule d'Amsterdam arborait encore l'étendard de la révolte, et refusait d'ouvrir ses ports aux vainqueurs. Le duc de Brunswick en commença le siège, le 1^{er} octobre; et, après une inutile résistance, cette malheureuse cité fut obligée, le 9, de se rendre, et de subir les conditions qu'on voulut lui imposer. Il serait difficile de retracer le tableau des horreurs qui furent les suites funestes des réactions dans toutes les Provinces-Unies. La haine et la vengeance s'armaient partout pour égorger les partisans de la révolution, pour incendier ou piller leurs maisons; et les citoyens les plus paisibles furent souvent enveloppés dans ces sanglantes proscriptions. Un désarmement général se fit, le 24 décembre, dans toute la Hollande, et l'état des milices bourgeoises fut rétabli sur l'ancien pied.

La république avait besoin de repos. La tranquillité succéda enfin à tant d'agitations; le calme remplaça les orages; et les Provinces-Unies jouirent d'autant mieux de cette paix intérieure, qu'elles n'avaient point à craindre que leurs voisins en troublaient la sécurité. Un traité d'alliance, dont le maintien du stathouderat était le premier article, fut signé, à La Haye, le 15 avril 1788, entre la Grande-Bretagne et la république (1). Les troupes prussiennes avaient évacué le territoire batave, le 28 du même mois. La cour stathouderienne était allée, le 29 mai, à Loo, en Gueldre, pour y recevoir le roi de Prusse. Leurs hautes puissances avaient ratifié, le 10 juin, un concordat entre toutes les provinces, pour soutenir la constitution actuelle, et maintenir le stathouderat dans la maison d'Orange (2). Enfin, le prince avait été chargé, le 27 juin, par les Etats, d'offrir, comme la France et l'Angleterre, leur médiation auprès des cours du Nord; des différends semblaient diviser la Suède, le Danemark et la Russie. Le prince d'Orange, qui ne négligeait rien pour resserrer les liens qui l'unissaient déjà à la Prusse et à l'Autriche, conclut le mariage du prince héréditaire, son fils, avec la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine de Prusse, et celui de la princesse Frédérique-Louise-Wilhelmine, sa fille, avec le prince héréditaire de Brunswick-Wolfenbüttel, Charles-Georges-Auguste: il en fit part, le 9 septembre 1789, aux membres de la régence et des collèges de l'état. La veille de cette notification, il avait envoyé à tous les commandants de corps, l'ordre de lui faire savoir, dans le courant d'un mois, s'ils étaient pourvus de tout ce qui était

nécessaire pour entrer en campagne; et dans le cas contraire, le tems qu'il fallait pour atteindre ce but. On n'avait que trop de raisons pour désespérer d'une longue paix; on avait tout à redouter des troubles qui agitaient la France, et du foyer de révolution qui n'était point éteint dans les Provinces-Unies.

Le stathouder n'épargnait rien pour étendre et cimenter sa puissance. Le comte de Maillebois demanda, le 14 mai 1790, et obtint sa démission du gouvernement de Breda. Les hautes puissances en donnèrent le commandement au prince héréditaire. Une guerre générale allait mettre les armes à la main de presque toutes les puissances de l'Europe. L'Angleterre préparait une armée navale contre l'Espagne; des divisions éclataient entre la Prusse et l'Autriche. La cour de Londres demanda, le 10 juin, à LL. HH. PP. les secours stipulés par le traité d'alliance entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies; et bientôt après, le 27 juillet, en vertu d'une stipulation semblable, le cabinet de Berlin fit la même demande aux Etats-Généraux. Rien n'était plus embarrassant que la situation de la république. Elle voulait garder une neutralité absolue, et la politique du prince ne s'accordait point à cet égard avec la sienne. On promit six vaisseaux de ligne à l'Angleterre, mais on les équipa lentement; et l'on répondit à la demande de S. M. prussienne d'une manière évasive.

Pendant que la France renversait son gouvernement, et marchait à grands pas vers la dissolution de son régime social, la Belgique toute entière se soulevait contre son souverain. Le stathouder profita de la révolution qui menaçait ses frontières, pour élever, le 29 août, le prince héréditaire, son fils, au grade de général d'infanterie, au service de LL. HH. PP. En vertu de cette promotion, le jeune prince, âgé de dix-neuf ans, prit séance dans les assemblées des Etats. La pacification entre Léopold II et les Pays-Bas, devenait de jour en jour plus importante pour les princes alliés; on forma, à La Haye, un congrès qui s'ouvrit en septembre, et où l'on parvint enfin à faire un traité entre l'empereur d'Autriche et les provinces belges; il fut signé le 10 décembre. La Prusse, l'Angleterre et la république en garantirent le maintien et la durée.

Tandis que l'anarchie s'établissait sur les ruines du trône et de la monarchie française, les jacobins avaient leurs propagandes dans les Provinces-Unies. Les patriotes hollandais étaient désarmés; mais ils n'attendaient qu'un moment favorable pour se relever de leur défaite. Des écrivains audacieux abusaient de la liberté de la presse, pour soulever les esprits par les productions les plus hardies et les plus dangereuses. Les régences d'Amsterdam, de Rotterdam et de plusieurs villes ordonnèrent, le 4 février 1791, qu'aucun journal, qu'aucun écrit ne pussent être publiés sans la permission des magistrats. Tout présageait une guerre prochaine; et la plus grande consternation paralysait le commerce. LL. HH. PP. donnèrent, le 5 avril, l'ordre à l'amirauté de tenir leurs flottes prêtes à partir au premier signal.

Le tems se traîna péniblement dans toute l'anxiété de l'incertitude et de la crainte, lorsqu'on reçut, le 6 janvier 1792, les nouvelles les plus alarmantes des Indes. Le roi de Candie avait déclaré la guerre aux troupes de la république; et le cap de Bonne-Espérance était en pleine insurrection. Cependant les puissances alliées s'étaient coalisées contre la France; la Hollande avait été forcée, le 7 février, de fournir son contingent. L'ambition de la princesse d'Orange avait fait, de La Haye, le foyer de toutes les intrigues, le point central où venaient se combiner tous les projets, où venaient se forger les armes avec lesquelles on voulait foudroyer les cohortes françaises. L'orage se grossissait tous les jours sur les Provinces-Unies; et il était facile de voir qu'il allait bientôt éclater. Les Etats avaient repris leurs assemblées, le 9 mars; mais, esclaves d'une politique flottante et incertaine, ils étaient dissidents avec la cour, et peu disposés pour les patriotes, lorsque, le 1^{er} mars 1792, la mort de l'empereur d'Autriche vint changer leurs dispositions, sans améliorer leur situation.

(1) Le même jour, 15 avril 1788, un traité d'alliance défensive fut arrêté, à Berlin, entre la Prusse et les Etats-Généraux.

(2) La Grande-Bretagne et la Prusse, signèrent, à Loo, le 13 juin 1788, un traité d'alliance défensive pour le maintien de la constitution des Provinces-Unies et de l'hérédité du stathouderat dans la maison de Nassau-Orange. Ce traité n'était que provisoire; mais il fut renou-

velé et confirmé, d'une manière définitive, par un autre traité arrêté, à Berlin, le 13 août suivant.

Dès le 22 février précédent, les Etats-Généraux avaient conclu, à Brunswick, un traité de subsides avec le duc de Brunswick; et, le 5 mai de la même année 1788, ils en avaient arrêté un autre, à Ludwigslust, avec le duc de Mecklenbourg-Schwerin.

Toutes les troupes reçurent, le 17 mai, l'ordre de quitter l'intérieur des provinces et de se rendre sur la frontière. On forma, le 15 juin, un camp dans la Flandre hollandaise. La Russie demanda, le 22, à LL. III. PP., le passage sur le territoire de la république, pour dix-huit mille hommes qui devaient être employés contre la France. Sur la demande de l'envoyé extraordinaire de l'Autriche, les Etats déclarèrent, le 25 septembre, que tous leurs ports seraient fermés aux Français, soupçonnés d'être agents ou complices des attentats qu'on méditait contre la famille des Bourbons. Sous le prétexte d'empêcher l'affluence des étrangers, dont le nombre s'accroissait tous les jours, on prit, le 10 novembre, des mesures pour s'assurer des noms, de l'état, des projets, du lieu de la résidence et de la demeure de tous les individus qui arrivaient en Hollande. Deux vaisseaux français voulaient remonter l'Escaut, pour attaquer Anvers; le gouvernement batave s'opposa, le 20 novembre, à leur passage. La Convention nationale de France n'ignorait pas non plus le voyage que la princesse d'Orange avait fait à Berlin, pour lui susciter des ennemis; ainsi, il n'y avait plus qu'un fantôme de paix entre Paris et La Haye; et l'on devait s'attendre qu'une déclaration de guerre suivrait nécessairement les succès des armées françaises.

Non-seulement l'on avait tout à craindre de la part de la république française, mais l'on redoutait plus encore les mécontents qui se soulevaient de toutes parts. La fermentation était extrême à Amsterdam. Le 10 janvier 1793, les placards les plus incendiaires en couvraient tous les murs; et les troupes, qui étaient destinées à garder les frontières, étaient obligées de renforcer les garnisons, pour arrêter les émeutes populaires. Les armées ennemies s'avancèrent à grands pas; il fallut se préparer à défendre son territoire. Le stathouder se disposait à la plus vigoureuse résistance. Gorcum, Bois-le-Duc et Breda étaient, le 3 février, protégées par les eaux qui en baignaient les murailles; et une proclamation du prince d'Orange, datée du 12 mars, avait armé tous ses fidèles sujets. Les deux princes, ses fils, à la tête de vingt-un mille hommes, entrent, le 18 avril, en campagne, et se joignent aux alliés. On en était venu plusieurs fois aux mains; dans une seule journée, celle du 18 août, il s'était livré neuf combats, qui avaient coûté cinq cents hommes à la Hollande. Rien n'était encore désespéré; mais bientôt on apprend la déroute complète que les troupes des Provinces-Unies ont essayée, le 8 septembre, devant Dunkerque. Cette nouvelle grossit le parti des patriotes de 1787, et jette la consternation dans la cour et dans les Etats. Une juste terreur s'empare de tous les esprits. Elle fut à son comble, à l'époque du 3 janvier 1794, lorsqu'on vit la marche triomphante des ennemis et les pertes des alliés. Les stathouderiens connaissaient l'ambition de leur chef; les libéraux attendaient impatiemment le jour de sa chute; et un cri général s'élevait contre la princesse d'Orange.

Les finances étaient épuisées; le commerce était détruit; les corsaires français bravaient la marine hollandaise jusque dans ses ports; et les impôts extraordinaires et onéreux que les états décrétèrent le 30 mars, leur firent autant d'ennemis que de contribuables. Bientôt les troupes, sous les ordres du prince héréditaire, furent obligées, le 1^{er} juillet, de se replier sous les murs de Breda. Les Français, partout suivis de la victoire, allaient envahir la Hollande. Le parti orangiste ne se laissait point accabler par les revers; mais il fallut céder à la nécessité; il avait à lutter

contre des soulèvements qui appelaient partout sa surveillance. Le 27 juillet, Amsterdam avait été le théâtre d'un mouvement populaire qui avait coûté la vie à presque toute sa garnison, et l'on n'était pas plus tranquille dans les autres parties de la république. Le danger commun réunit tous les citoyens; le 28 octobre, ils demandent hautement la paix, à quelque prix que ce soit. Le stathouder seul ne désespérait point du salut de l'état; il propose de nouvelles mesures, commande des levées d'hommes et d'argent, donne sa vaiselle d'or pour contribuer aux frais de la guerre, et désarme souvent les mécontents par sa fermeté et son courage. Enfin, les troupes françaises allaient pénétrer dans la Hollande par la Gueldre. Le prince, malgré les cris, les protestations, le tumulte et les armes, ordonne, le 14 novembre, une inondation générale. Les écluses sont ouvertes, et opposent aux Français une barrière, que toute leur valeur ne peut renverser. Mais cet obstacle ne fut que momentané. Le 8 décembre, les Français campent sur le Wahal; ils attendent que la force des glaces leur offre un passage assuré, pour marcher sur Amsterdam. Un froid excessif seconde leur heureuse audace. Le 17 janvier 1795, ils étaient déjà aux portes d'Utrecht, et l'on délibérait encore sur les moyens de les arrêter à Gorcum. Le stathouder avait vaillamment combattu; rien n'avait ébranlé son courage, et l'instant de sa défaite fut encore pour lui un jour de gloire. Il ne céda son pouvoir qu'à sa patrie; il alla, le 18 janvier, le déposer dans l'assemblée des Etats, et y donna la démission de toutes ses places et de celles des princes, ses fils. Après avoir engagé LL. HH. PP. à traiter de la paix avec le général français, il partit, à l'instant même, avec toute sa famille, pour se rendre en Angleterre.

Amsterdam ouvrit ses portes aux vainqueurs, le 18 janvier. Le général Pichegru y entra à la tête de l'armée républicaine, aux acclamations d'un peuple immense, qui voyait bien plus en lui, un ami qui venait le sauver, qu'un triomphateur qui voulait l'asservir. En effet, le lendemain de ce grand jour, le 20 janvier, une proclamation du représentant du peuple français, annonça à toutes les Provinces-Unies qu'elles étaient libres; que, pendant le séjour des troupes françaises sur leur territoire, leurs lois, leur religion, leurs mœurs et leurs usages seraient respectés, et qu'elles pouvaient se donner le gouvernement qui leur conviendrait le mieux. La conquête de la Hollande entière fut l'ouvrage de quelques semaines. Bientôt, tout fut soumis. A l'époque du 27 février, Anglais, Prussiens, Hessois, Stathouderiens, tout avait évacué les provinces; tout semblait calme et tranquille; on goûtait les douceurs de la paix; et l'espoir de la liberté effaçait les plus douloureux souvenirs. Le général Pichegru ajouta, à la gloire de ses armes, celle moins brillante, mais plus solide, de réunir dans les mêmes devoirs et les mêmes espérances, un peuple long-temps déchiré par les factions et par la fureur des partis. Il fonda la république batave qui, le 16 mai 1795, conclut un traité de paix avec la France, à qui elle céda la Flandre hollandaise, Vanloo, Maëstricht et leurs dépendances. Par ce traité, le port de Flessingue fut déclaré commun aux deux nations; et la navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut, du Hooft et de toutes leurs branches, fut rendue libre à l'une et à l'autre. Enfin, les deux républiques formèrent une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre. Ainsi finit cette guerre qui effaça le stathouderat du tableau des puissances de l'Europe.

PAYS-BAS.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PAYS-BAS.

1745. L'influence que les Pays-Bas ont toujours exercée sur la politique des puissances qui les environnent, les troubles intestins et les guerres dont ils ont été constamment le théâtre, les changements que leur gouvernement a subis, les révolutions qui les ont tour-à-tour arrachés et rendus à la domination autrichienne, les causes qui les ont enchaînés à la domination française, enfin leur commerce, leur industrie, leurs arts, tout dans leur mobile histoire offre le plus grand intérêt.

MARIE-TÉRÈSE avait succédé à l'empereur Charles VI: les malheurs de cette princesse fixaient les regards de tous les princes. Elle ne se laissait point abattre par des revers, ni éblouir par de brillants succès; sa constance et son courage l'avaient affermi sur un trône dont elle avait rassemblé les débris, et les Pays-Bas, qui faisaient partie des états héréditaires de la Maison d'Autriche, étaient l'objet de ses soins particuliers. Elle en avait confié le gouvernement à l'archiduchesse MARIE-ANNE, fille de Charles VI, qui montra dans l'action du pouvoir, combien elle était digne de l'exercer.

La jeunesse, les vertus et l'affabilité de cette princesse semblaient promettre à la Belgique de longues années de prospérité et de gloire, lorsqu'un accouchement prématuré l'enleva à l'amour de ses sujets, le 16 décembre 1744. Elle avait à peine vingt ans. Le duc CHARLES-ALEXANDRE, prince de LORRAINE, son époux, fut inconsolable, et les regrets des peuples qu'elle avait gouvernés, furent d'autant plus sincères, qu'elle emportait dans la tombe leur plus chère espérance.

Le comte de Kaunitz-Ritsberg, que l'archiduchesse Marie-Anne avait autorisé à administrer les affaires pendant sa maladie, fut confirmé, au mois de février 1745, dans le gouvernement général des Pays-Bas, avec le titre de ministre plénipotentiaire. La mort de l'empereur Charles VI, la renonciation de son fils Maximilien à ses prétentions, et l'élevation de François I^{er} à l'empire, semblaient devoir mettre un terme aux longues et cruelles divisions qui avaient armé la Prusse et la France contre l'Autriche, et longtemps déchiré les Pays-Bas; mais on voulait renverser la puissance du cabinet de Vienne, et la guerre se ranima au moment même où l'on comptait le plus sur la paix.

Cent mille Français, commandés par le maréchal de Saxe, s'avancèrent dans la Flandre, et la campagne s'ouvrit par le siège de Tournai. Cette place fut investie le 22 avril 1745, et la tranchée ouverte le 30. L'armée alliée, forte de 45 mille hommes, anglais, autrichiens et hollandais, et commandée par le duc de Camberland, le comte de Königseck, et le prince de Waldeck, s'ébranla pour secourir Tournai. La santé du comte de Saxe était dans l'état le plus désespérant. Presque mourant dans sa tente, il n'eut pas plutôt appris le mouvement des alliés, qu'il laisse 15 mille hommes dans ses lignes pour contenir la garnison, et marche aux alliés avec une armée qui n'excède point la force numérique de la leur. Le 11 mai, il est attaqué près du village de Fontenoi, où il avait pris position. L'action s'engage à neuf heures du matin, par une canonnade vive et meurtrière, mais qui fut long-tems sans résultats. Les Anglais, impatients de ven aux mains, s'avancent avec intrépidité et veulent enlever les redoutes de Fontenoi et

de Bari qui les foudroyent. Pour présenter moins de prise à l'artillerie française, ils se forment en une masse impénétrable, et renversent tout ce qui s'oppose à leur marche. Déjà la perte des Français semblait inévitable, et le conseil de la retraite avait été donné au roi; mais le comte de Saxe raffermi le monarque dans la résolution qu'il avait prise de disputer encore une victoire qui ne devait plus rester que quelques moments incertaine. Mal secondée par les Autrichiens et les Hollandais, la colonne anglaise avait seule supporté le feu opiniâtre des Français. Les pertes énormes, qu'elle ne cessait d'éprouver, avaient ralenti sa marche: un moment elle parut immobile; ce fut celui de sa défaite et du triomphe de l'ennemi. Enfoncés de tous côtés, par une cavalerie d'élite, les alliés laissent neuf mille hommes sur le champ de bataille, et opèrent précipitamment une retraite que la situation des vainqueurs ne permet pas d'inquiéter. Cette victoire des Français, l'une des plus mémorables du dix huitième siècle, fut suivie de la conquête de la Belgique. Tournai capitula, le 23 mai, et sa citadelle, le 19 juin; Gand fut surpris, le 10 juillet; Bruges ouvrit ses portes, le 15; Oudenarde, le 21; Dendermonde, le 3 août; Ostende, le 23 du même mois; Nieupoort, le 3 septembre; Ath, le 8 octobre; Bruxelles, le 19 février 1746; Anvers, le 27 mai; Mons, le 10 juillet; Charleroi, le 2 août; et Namur, le 19 septembre.

Le 11 octobre fut pour les alliés l'époque d'une nouvelle défaite. Le maréchal de Saxe s'était porté près de Liège, sur le village de Raucoux: il y attaqua l'aile gauche des alliés, composée de Hollandais. Des redoutes, qui paraissaient imprenables, des retranchements défendus par d'immenses travaux, une artillerie nombreuse, mais surtout l'heureuse position de cette armée, rien n'étonna l'héroïque audace du maréchal de Saxe. Il ordonna une triple attaque contre les Hollandais, et son génie, secondé par la valeur de ses braves, triompha de tous les obstacles, et lui mérita une nouvelle victoire (1).

Pendant que le héros saxon soutenait la gloire des armes françaises, on négociait inutilement à Breda, pour obtenir une paix dont le besoin se faisait vivement sentir. La campagne de 1747 allait s'ouvrir; elle ne présageait que des défaites à la Belgique. La victoire s'était attachée aux drapeaux français; les Pays-Bas, au contraire, étaient épuisés et avaient perdu la plus grande partie de leurs places fortes: tous les malheurs de la guerre les accablaient; leurs soldats, découragés par de continuelles défaites, en redoutaient de nouvelles, et ce pressentiment paralysait leur courage.

Non seulement les alliés s'épuisaient en efforts pour arrêter la marche victorieuse d'un ennemi puissant, mais ils perdaient encore un tems précieux dans des intrigues secrètes et dans une politique artificieuse, pour déterminer la Hollande à se créer un chef, dans l'espoir de donner plus d'activité à ce gouvernement, en y concentrant tous les pouvoirs.

Les mois qui s'écoulèrent pendant la négociation des provinces-Unies, ne furent pas perdus pour le maréchal de Saxe. Il en profita habilement, et les employa à concevoir une attaque à Lawfeld, où, le 2 juillet, un combat sanglant fut suivi d'une éclatante victoire; et, bientôt après,

(1) Elle coûta aux alliés douze mille tués et trois mille prisonniers, neuf drapeaux et soixante-quatre pièces de canon. Louis XV, pour honorer le vainqueur d'une récompense glorieuse, lui fit don de six pièces

du calibre de trois livres de balles, trois aux armes d'Angleterre et trois aux armes de Hollande.

peu content d'un si grand avantage, il osa attaquer Berg-op-Zoom, qui avait bravé, en 1588 et en 1622, les efforts du prince de Parme et ceux du marquis de Spinola. Au grand étonnement de l'Europe entière, qui regardait cette place comme imprenable, on la vit assiégée et emportée par le comte de Lowendal. Ce fut alors, dit le panegyriste du prince de Saxe, que l'Autriche, la Hollande et l'Angleterre furent convaincues qu'il n'y avait plus de barrières qui pussent arrêter la fortune de la France.

La prise de Berg-op-Zoom avait jeté la terreur parmi les puissances coalisées. Les Pays-Bas avaient été le théâtre d'une guerre ruineuse et sanglante; ils avaient été témoins des constantes défaites des Anglais, des Autrichiens et des Hollandais. Battus partout, les alliés avaient été forcés d'abandonner toutes les places; toutes les villes de la Belgique étaient au pouvoir des Français. Maëstricht seule défendait encore la Flandre hollandaise; mais le sort de Berg-op-Zoom l'attendait bientôt. Les princes confédérés sentirent alors l'impossibilité de s'opposer à la marche triomphante de l'ennemi. Frappés de l'impuissance où ils étaient de continuer plus long-tems une guerre dont l'issue n'était plus douteuse, ils se déterminèrent à demander la paix, et à la recevoir, à quelque prix que ce fut. Ils donnèrent en conséquence à leurs chargés d'affaires respectifs des instructions, pour traiter des préliminaires à Aix-la-Chapelle avec le ministre de France; et ces préliminaires tant désirés, furent signés le 30 avril 1748. Le comte de Kaunitz n'avait point été appelé à participer à ce traité; mais, par l'ordre de sa souveraine, il le signa le 25 mai suivant. Par cet acte d'adhésion, on remettait l'impératrice Marie-Thérèse en possession des Pays-Bas.

En signant les préliminaires de la paix, on était convenu d'un armistice; mais Maëstricht, exceptée de cette suspension d'armes, était menacée de toutes les horreurs d'un siège. Le duc de Cumberland, pour lui épargner ce malheur, y envoya un officier, chargé de la remettre aux Français, qui y entrèrent, le 10 mai, après avoir accordé une capitulation honorable à la garnison.

Le 18 octobre de la même année, le traité définitif fut signé à Aix-la-Chapelle. Les intérêts des puissances belligérantes y avaient été stipulés, et l'on y renouvela le traité de Westphalie de 1648, ainsi que ceux, qui, depuis cette époque, avaient été de quelque importance. Les Pays-Bas, comme nous l'avons dit, furent rendus à l'impératrice Marie-Thérèse, tels qu'elle les avait possédés avant la guerre, à quelques restrictions près. Les Etats-Généraux rentrèrent dans Berg-op-Zoom, Maëstricht, la Flandre, le Brabant hollandais, et dans toutes les possessions qui avaient fait partie des Provinces-Unies. Les puissances intéressées se garantirent mutuellement l'exécution de tous les articles de cette paix si unanimement jurée; et l'Europe vit enfin le jour que la providence avait marqué pour le repos des nations.

Les habitants des Pays-Bas en jouirent d'autant mieux, qu'ils en étaient privés depuis long-tems. La constitution que leur avait donnée Charles-Quint, n'avait point cessé d'être la base de leur législation; elle n'avait subi que les modifications nécessitées par les changements survenus dans les principes d'administration, et dans les ressources des revenus publics pendant une révolution de deux siècles; et Marie-Thérèse l'avait toujours fait religieusement observer. Les Belges, protégés et gouvernés par un régime constitutionnel qui balançait les droits du souverain et l'obéissance des peuples, furent constamment heureux sous le règne de cette impératrice, et goûtèrent toutes les douceurs d'une paix profonde. Marie-Thérèse ne vécut que pour le bonheur des nations et pour servir de modèle aux princes.

Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, jusqu'à l'avènement de Joseph II au trône impérial, la terre des Belges, fatiguée des combats, semble se reposer pendant plus de 30 années, pour rappeler dans son sein les sciences et les arts, que les fureurs de la guerre, que les troubles qui marchent à la suite des révolutions, en avaient exilés.

Les campagnes des Pays-Bas étaient entièrement dévastées, ravagées alternativement par les vainqueurs et les vaincus; elles étaient abandonnées et désertes, et suffisaient à peine à l'existence de quelques malheureux échappés au carnage, et que rien n'avait pu résoudre à quitter le sol qui les avait vus naître. Des monuments détruits et renversés, des ruines, des débris, des villes presque entièrement

effacées, tout offrait dans la malheureuse Belgique l'image de la destruction et de la mort.

La paix mit enfin un terme à tant de calamités; une bonne législation, une administration sage, un gouvernement paternel remplacèrent l'anarchie, les dilapidations et l'arbitraire. L'impératrice Marie-Thérèse encouragea l'agriculture; elle releva les manufactures, rouvrit les ateliers, féconda toutes les ressources du commerce; et la Belgique fut bientôt l'entrepôt des deux mondes. Marie-Thérèse récompensa les arts, protégea les sciences, accueillit les gens de lettres; et ces provinces, naguères courbées sous le fléau d'une guerre terrible, devinrent le rendez-vous des nations, le centre du goût, et offrirent l'aspect d'un peuple heureux au dedans et respecté au dehors.

Ces années de prospérité n'offrent pas un champ vaste à l'histoire, qui passe en silence au milieu d'un peuple heureux. Le duc Charles-Alexandre de Lorraine étant décédé le 4 juillet 1780, l'archiduchesse MARIE-CHRISTINE, fille de l'empereur François I^{er}, et de Marie-Thérèse, et le duc ALBERT-CASIMIR DE SAXE-TESCHEN, son époux, le remplacèrent dans le gouvernement des Pays-Bas. L'impératrice, reine de Hongrie, lui conféra le gouvernement, le 20 août de la même année. Ce fut le dernier acte important de Marie-Thérèse. La mort l'enleva bientôt après à ses sujets, le 29 novembre de la même année. Cette perte imprévue fut vivement sentie; et, des deux extrémités de l'Empire germanique, on répandit des larmes de reconnaissance, d'amour et d'admiration sur le tombeau de cette auguste souveraine. La grandeur et la puissance n'avaient jamais été pour elle que le privilège de faire des heureux; elle avait rétabli la paix dans tous ses états, propagé les lumières, avancé la civilisation, fondé un véritable empire et mérité un des premiers rangs parmi les puissances de l'Europe.

Le calme profond, dont la Belgique avait joui sous le gouvernement de Marie-Thérèse, fut troublé sous le règne de Joseph II, qui succéda à cette princesse. Le nouvel empereur avait promis que les Belges seraient remis en possession de leurs anciens droits; que tous les impôts seraient consentis par les états; que tous les individus seraient jugés par leurs juges naturels; que les privilèges, les coutumes, les usages particuliers des différentes provinces seraient maintenus et observés; mais, comme ce prince avait fait une étude profonde de l'art de gouverner, comme l'administration d'un état avait été l'objet particulier de ses constantes méditations, il fut bientôt frappé des énormes abus qu'entraînaient la diversité des privilèges et les droits des différentes provinces des Pays-Bas, et sentit combien il serait difficile de régir une souveraineté, dont chacune des parties semblait étrangère à l'autre. Il conçut dès-lors un plan de réforme et un système d'uniformité pour l'administration de toute la Belgique, qui simplifia les ressorts du gouvernement, qui lui donna plus de force, plus d'ensemble, et qui, pour augmenter la puissance et l'action du souverain, soumit les peuples à une législation et à un code communs à tous.

Pour réaliser un projet environné de difficultés, et dont l'exécution n'était pas sans dangers, l'empereur résolut de parcourir les provinces des Pays-Bas, afin d'en connaître par lui-même l'état physique et moral. Il porta surtout ses regards scrutateurs sur les institutions religieuses. Il voulait que la religion dominante de l'état reposât sur les principes invariables et sacrés de la foi, qu'elle fût universellement respectée; mais que l'intolérance et la superstition en fussent bannies. Avant d'annoncer la réforme qu'il méditait, l'empereur Joseph II, comme ses prédécesseurs, se fit inaugurer dans toutes les provinces.

Cette cérémonie, dont l'origine remontait à la plus haute antiquité, se renouvela, pour Joseph II, à Bruxelles le 17 juillet 1781, à Gand le 31, par le duc Albert de Saxe-Teschén, gouverneur général des Pays-Bas; à Luxembourg, le 20 août, par le prince de Ligne; à Mons, le 27 du même mois, par le duc d'Areberg; enfin le même jour à Namur, par le prince de Gavre. Les mêmes formalités furent remplies partout; les mêmes serments furent prêtés, et la nation regarda cet acte comme un pacte sacré qui unissait le prince aux sujets, qui déterminait et assurait tous les droits respectifs. Sa sécurité à cet égard paraissait d'autant mieux fondée, que le souverain, dans cette inauguration, jurait de respecter tous les privilèges communs ou particuliers aux différens états, et que d'ailleurs ces prérogatives étaient autant de titres acquis par les traités dans les crises poli-

tiques, qui avaient altéré ou changé la forme du gouvernement, pendant une longue succession de siècles.

Le 12 janvier 1781, Joseph II confirma l'Archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert son époux dans le gouvernement général des Pays-Bas, et leur enjoignit d'administrer ces provinces suivant les formes établies. Mais ce prince, imbu des doctrines nouvelles, avait un facile penchant à innover. Son âme noble et pure méditait sans doute des réformes et des changements pour arriver à un état meilleur, pour détruire des abus, que cependant on ne doit attaquer qu'avec beaucoup de circonspection, parce que, tout odieux qu'ils paraissent isolément, ils sont compensés par les avantages des institutions, auxquelles ils se rattachent, et dont ils sont en quelque sorte inséparables. Ces réflexions, suggérées par l'expérience, auraient dû d'autant mieux garantir l'empereur de l'expansion philosophique, qu'il allait, par ses brusques innovations, fournir des prétextes de rébellion à des peuples d'un caractère naturellement turbulent, ombrageux, impatient du frein, et qui souvent cherchait la liberté jusques dans les excès de la licence.

Le 12 novembre 1781, les tribunaux et l'université de Louvain reçurent une dépêche qui commandait en faveur des protestants une tolérance, que jusqu'alors un zèle âpre et sévère avait fait considérer comme une concession pusillanime envers des sectateurs dangereux. Les Belges réclamèrent près du souverain, qui, par de nouveaux ordres plus impérieux encore, confirma ses précédentes dispositions. Une inquiétude sourde commença à fermenter, lorsque l'on sut que le dessein de Joseph II était de décharger les ordres religieux de toute dépendance envers leurs généraux et leurs supérieurs ecclésiastiques étrangers, et qu'il défendait de recourir à l'autorité du souverain pontife, pour obtenir les dispenses des empêchements dirimants du mariage, ordonnant que les évêques eux-mêmes accorderaient ces sortes de dispenses de leur propre autorité.

Le 25 mars 1782, l'archevêque de Malines porta ses plaintes aux pieds du trône : « La religion, disait-il, ne lui permettait pas d'obéir à des ordres qui en sapaient les fondements. » Pour toute réponse, le 21 mai suivant, les évêques reçurent des ordres ampliatifs, relatifs à la tolérance dont se plaignait l'archevêque qui, le 31 août, fit de nouvelles et d'aussi inutiles représentations au nom du clergé de sa province. L'empereur marchait constamment à son but et ne se laissait arrêter par aucun obstacle. Le 17 mars 1783, il supprima plusieurs maisons religieuses qu'il regardait comme inutiles. Ses édits de 1784 et 1785 hâtèrent l'accomplissement de ses desseins sur la réforme qu'il voulait absolument mettre dans le clergé de ses états. Il abrogea l'appel au pape; il soumit les mandements des évêques à l'approbation du gouvernement, et leur ôta la connaissance des différends relatifs aux mariages; enfin, en 1786, il porta ses regards sur tous les établissements qui tenaient plus ou moins à l'état ecclésiastique, et fit partout de nombreux retranchements.

Après avoir réglé les affaires de l'église, Joseph II s'occupait sans relâche de la justice et des lois. Innovant également en cette matière, il donna aux tribunaux une organisation, qui peut-être faisait disparaître quelques abus, mais qui attentait en quelque sorte au prestige des anciennes formes et des vieilles procédures. Le 1^{er} mai 1787, il fut enjoint à toutes les provinces Belges d'obéir au règlement promulgué à la suite de l'édit du 3 novembre précédent, et qui devait avoir force de loi en matière civile dans toute l'étendue des Pays-Bas. Ce règlement devait être suivi par tous les tribunaux, non-seulement pour les causes nouvelles qu'ils avaient à juger, mais encore pour toutes celles qui étaient encore pendantes, et qui leur avaient été soumises avant la publication de l'édit. Cet édit recevait ainsi un effet rétroactif : le règlement abolissait toutes les ordonnances, chartes, coutumes et lois locales, relatives à la procédure, et devenait seul le code universel.

Pour assurer et hâter l'exécution de toutes ses volontés, l'empereur envoya des commissaires dans la Belgique, chargés de surveiller l'établissement des tribunaux et de diriger les facultés de théologie, de jurisprudence, de médecine et de philosophie. Il divisa les Pays-Bas en neuf cercles, suivant le plan de l'Autriche, et nomma neuf intendans, avec le titre de conseillers du gouvernement, pour les administrer. Enfin il créa un comité ecclésiastique, pour se faire rendre compte de tout ce qui pouvait être relatif au clergé.

Ce prompt bouleversement des anciennes institutions excita un mécontentement général. Une inquiétude secrète présagea dès lors les plus funestes événements, et s'empara de tous les Belges.

Les états du Brabant furent les premiers qui firent d'humbles remontrances à l'empereur. Le 29 janvier 1787, ils réclamèrent les privilèges de leur grande charte, que les publicistes appellent la joyeuse entrée, et demandèrent qu'on n'introduisît aucun changement dans les provinces, qu'il n'eût été préalablement consenti par les trois états. La cour de Vienne n'était pas disposée à accéder à de pareilles demandes; elle donna des ordres pour l'exécution de ses édits, et les intendans entrèrent dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions, le 3 avril suivant.

Le gouvernement général des Pays-Bas envoya des adresses à tous les conseils des états, pour leur notifier l'installation des autorités nouvelles. Les différentes provinces firent des représentations, et les réclamations sur les droits de la joyeuse entrée se firent entendre de toute part. On fit peu d'attention à ces trop surs indices des mouvements populaires; mais, lorsque les états de la province du Brabant s'assemblèrent, le 19 avril, pour délibérer sur la proposition faite de la part du gouvernement, par rapport à la continuation des impôts, on sentit que la position de l'état était plus critique qu'on ne l'avait pensé, et que l'on devait user de quelques ménagemens avec un peuple fier de sa liberté et avide de ses privilèges. Les états de la province du Brabant, en réponse à la demande qui leur avait été faite, déclarèrent à LL. AA. RR. que le cri de leurs consciences ne leur permettait pas de consentir à la continuation ordinaire de l'impôt, tant que l'on violerait les droits de la joyeuse entrée; et qu'ils ne se rendraient aux vœux du gouvernement, que lorsque les infractions faites à leurs constitutions, seraient réparées. On chercha alors à calmer les esprits par quelques concessions; et, après des explications de part et d'autre, on était sur le point de s'entendre, lorsque l'avocat Vander-Noot changea les dispositions des esprits, et les exalta de manière à les porter à l'insubordination et à la révolte.

Cet homme exerça une désastreuse influence sur les révolutions de la Belgique; il cachait, sous le masque de l'intérêt public, l'ambition dont il était dévoré; d'autant plus coupable, qu'il ne pouvait se dissimuler en quel abîme de calamités ses principes démagogiques allaient précipiter sa malheureuse patrie. Ce légiste intrigant adressa un mémoire aux Etats, dans lequel il rappelait l'antique valeur des Brabançons, les prérogatives que leur donnaient leurs constitutions, l'atteinte que les édits impériaux portaient à leur liberté, le crime dont s'étaient rendus coupables ceux qui avaient rempli des emplois dans les tribunaux créés par le despotisme, et la vengeance éclatante que l'on devait tirer de ces hommes perfides, traités à leur patrie.

Ce mémoire fut accueilli avec une sorte de délire, et produisit tout l'effet que s'en était promis son auteur. Les corporations de Bruxelles, d'Anvers et de Louvain, qui représentaient le tiers-état, firent des adresses véhémentes aux deux ordres, dans lesquelles elles protestaient formellement contre toutes innovations, comme attentatoires au pacte constitutionnel. Les états du Brabant se crurent alors en droit de déclarer au gouvernement, que, d'après le vœu général, leur propre conscience et leur serment, ils ne pouvaient adhérer à aucune proposition tendante à la prolongation de l'impôt, avant que le calme ne fût parfaitement rétabli. Ils priaient LL. AA. RR., par leur dépêche du 5 mai, de revenir sur des mesures inconstitutionnelles qui ne pouvaient entraîner après elles que le désordre et l'anarchie; ils insinuaient même que, dans le cas où l'autorité du prince serait insuffisante pour rendre au peuple tous les droits que leur assurait la joyeuse entrée, ils se verraient forcés d'employer, contre tous ceux qui voudraient attaquer le pacte inaugural, les mesures légales autorisées par une constitution, que le monarque lui-même avait sacramentellement juré de garantir de toute atteinte.

Le gouvernement, obligé de céder à ces menaces, voulut transiger avec les membres de l'opposition; transiger en révolution, c'est s'avouer vaincu. Les états, enhardis par la fermentation générale et par la modération du ministère, firent bientôt de nouvelles demandes, dont l'exagération ôtait tout espoir de conciliation. Les provinces des Pays-Bas se réunirent aux Brabançons; toutes voulaient jouir du bienfait de l'inauguration; toutes réclamaient les

privileges de la joyeuse entrée : aucune ne voulait souffrir la plus légère atteinte à sa liberté ; partout les intendances et les tribunaux étaient repoussés comme attentatoires au principe de l'antique constitution de la Belgique.

Cette volonté, si fortement prononcée, fut avidement saisie par les Etats, pour renouveler leurs demandes au gouverneur général. Le 15 mai, ils sollicitèrent expressément l'abolition de tous les décrets ou diplômes qui pouvaient porter atteinte à la constitution du clergé, à l'exercice de la justice, à l'administration civile, aux prérogatives consenties par la joyeuse entrée, enfin, à tous les privilèges publics et particuliers. La position du prince était critique et embarrassante : il n'ignorait pas tout ce que l'on avait fait pour soulever et égarer le peuple ; il savait que, par des insinuations perfides, on l'avait menacé de la conscription militaire, d'une taxe de quarante pour cent sur ses biens, ses rentes, son industrie et son commerce ; il connaissait même les agitateurs qui osaient calomnier les intentions si pures de l'empereur : mais il n'y avait pas de tems à perdre ; il fallait prendre un parti. La fureur qui agitant les esprits, était sur le point d'éclater. Pour prévenir les horreurs d'une guerre civile, LL. AA. RR. répondirent, le 30, aux Etats du Brabant, qu'elles acquiesçaient provisoirement à toutes leurs demandes.

Cette nouvelle fut annoncée, le 31 mai, à Bruxelles, au bruit du canon et au son des cloches. Le peuple célébra sa victoire par une ivresse immodérée ; et déjà les cris de vengeance, contre ceux qu'il regardait comme suspects, se mêlaient aux cris d'allégresse. La ville fut illuminée, et la nuit entière se passa dans les jeux, la danse et l'ivresse. Cette joie tumultueuse et irréfléchie se communiqua bientôt à toutes les provinces.

Ce triomphe momentané des factieux fut suivi de ces atrocités qui accompagnent toujours les succès populaires ; et, pendant que les Etats protestaient de leur soumission et de leur respect pour l'empereur, les citoyens, en foule, se portaient, dans les villes, à tous les excès de la haine et de la vengeance, contre tous ceux qui avaient accepté des emplois dans les intendances et dans les tribunaux. Les maisons de ces fonctionnaires étaient pillées et souvent démolies ; ils étaient eux-mêmes attaqués, poursuivis, mutilés, en butte à tous les outrages. Namur, Bruxelles, Anvers avaient été le théâtre des scènes les plus sanglantes. On avait arboré la cocarde nationale, et elle servait de point de ralliement. Partout s'étaient formées des compagnies de volontaires, qui se montraient en uniformes et en armes, pour grossir et soutenir la foule des mécontents. L'insurrection éclatait de toutes parts. Partout des troubles, des soulèvements et des actes contre le pouvoir, annonçaient une insubordination prête à renverser le gouvernement.

Dans une position aussi fâcheuse, les Etats du Brabant et du Hainaut n'avaient pas à s'applaudir du résultat de leur conduite. Ils avaient tout à redouter du ressentiment de l'empereur, ou de l'effervescence d'une populace qui ne connaissait plus de frein : ils craignaient d'ailleurs, avec raison, que S. M. ne fût d'un avis tout-à-fait contraire à celui de ses gouverneurs généraux dans les Pays-Bas, et qu'elle n'ordonnât itérativement l'exécution de ses diplômes et de ses édits, dans toute l'étendue de ses provinces.

En effet, le prince de Kaunitz, par une dépêche du 29 juin, informa le gouvernement, que le souverain ordonnait que tous les Etats de la Belgique envoyassent sans délai, à Vienne, des députés choisis dans les trois ordres. Là, ces envoyés de la nation devaient porter leurs représentations au pied du trône, y discuter leurs prérogatives et leurs droits, et y recevoir directement les ordres de leur monarque. L'empereur voulait aussi que LL. AA. RR. précédassent ces députés dans la capitale de l'empire, et que le ministre plénipotentiaire les y accompagnât. S. M., par un diplôme du 5 juillet, confia les rênes du gouvernement des provinces Belges, au comte de Murray, pendant l'absence de LL. AA. RR., et prouva assez par cette nomination, qu'elle voulait être obéie.

Des mesures si inattendues ne pouvaient manquer de jeter les plus vives inquiétudes dans les esprits ; la stupeur s'empara des provinces. Elles eurent recours à des représentations, qui furent vaines ; elles observèrent au gouvernement, que le départ des princes pouvait occasioner les plus grands troubles ; que leur absence pouvait encourager les peuples à la révolte : tout fut inutile. L'empereur, fatigué de tant de résistance, parla en maître ; il fallut céder. Les Etats convoquèrent une assemblée générale à

Bruxelles, pour le 17 juillet. Tous les députés s'y rendirent, et nommèrent parmi eux ceux qui devaient être chargés de l'importante négociation, dont l'issue allait fixer le sort de la Belgique.

Ces commissaires arrivèrent à Vienne, le 12 août. Le 15, ils furent présentés à l'audience de l'empereur, par le prince de Kaunitz. A leur discours, dans lequel ils protestaient, de la part de leurs commettants, de soumission, d'obéissance et de respect aux ordres émanés du trône, S. M. répondit : « Qu'elle faisait peu de cas d'un vain étalage de paroles ; que c'était par des faits qu'il fallait lui prouver la réalité des sentiments qu'on lui exprimait. J'aime mes peuples de Belgique, ajouta le monarque ; je n'ai rien fait et ne ferai rien que pour leur bonheur commun ; venez me voir, dit-il à ces commissaires, non comme députés, mais comme citoyens : je vous écouterai et vous m'entendez ; mais songez que je veux être obéi. Mon gouverneur général recevra mes ordres ; et ils seront exécutés. »

Une volonté, si fortement exprimée, ne pouvait laisser aucun doute à la députation, sur les suites d'une plus longue résistance. Elle avait espéré obtenir la ratification de la déclaration des gouverneurs généraux ; et, au lieu de ces espérances déçues, elle ne trouvait que des ordres sévères. Pendant que les députés des Etats étaient livrés à ces tristes pensées, les provinces Belges s'abandonnaient à la plus grande agitation. L'intrigue et la malveillance s'en étaient emparées ; et, pour y fonder la défiance et la crainte, pour y entretenir une fermentation toujours prête à éclater, elles les menaçaient de l'invasion de cinquante mille Autrichiens, et de toutes les fureurs d'une soldatesque effrénée.

Ce fut en vain que le gouverneur général *par interim*, employa tous les moyens pour calmer l'exaltation populaire ; rien ne put étouffer des germes révolutionnaires qui s'étendaient avec une effrayante rapidité ; mais rien, non plus, ne put ébranler un gouvernement que l'exemple de l'empereur avait rendu à des principes de fermeté. Ce fut au milieu des factions qui déchiraient les Pays-Bas, que le comte de Muray reçut une dépêche de S. M. I., dans laquelle elle faisait connaître sa volonté suprême à ces peuples rebelles. Elle ordonnait que tout rentrât dans l'ordre précédemment établi par ses diplômes et ses édits ; que tout fût exécuté suivant sa volonté ; qu'il ne restât aucun vestige des attentats commis, depuis le 1^{er} avril, contre son autorité souveraine ; et, dans le cas de rébellion ou de délai, elle chargeait son gouverneur général de déployer toute l'étendue de ses forces, pour faire rentrer les Pays-Bas dans l'obéissance.

Ces dépêches consternèrent les Etats. Ils étaient aussi obstinés dans leurs prétentions, que pouvait l'être l'empereur dans ses volontés ; mais ils sentirent, dans cette position difficile, qu'il fallait accorder quelque satisfaction au gouvernement. Ils firent remettre au trésor royal l'arrière des subsides. Par une proclamation de l'empereur, datée du 28 août, il était enjoint aux citoyens de déposer la cocarde uniforme et tous autres signes d'indépendance et d'insubordination. Les Etats n'avaient pas promulgué cette ordonnance ; ils s'y conformèrent d'abord eux-mêmes, et la firent enfin publier.

Rien ne put déterminer cette jeunesse bouillante et orgueilleuse à rentrer dans les bornes du devoir ; elle arbora même l'étendard de la rébellion, en parcourant, dès le lendemain, en armes, les rues de la ville, et en bravant l'autorité du gouverneur, par tous les actes qui pouvaient insulter à sa puissance.

Le comte de Muray sentit la nécessité de déployer les appareils de la force. Bruxelles fut investi par les troupes autrichiennes ; des bataillons d'infanterie en occupèrent toutes les places ; des dragons en parcouraient les quartiers, pendant que les volontaires se rassemblaient, et que le peuple enlevait les pavés, pour écraser, du haut de leurs maisons, les troupes qui oseraient s'y présenter. Tout se préparait au combat ; le signal du carnage allait être donné ; déjà même, de part et d'autre, le sang avait coulé, lorsque par sa sagesse, sa prudence et sa fermeté, le comte de Muray sauva la capitale de la Belgique du pillage et de l'incendie.

Les Etats, les bourgeois et la noblesse entrèrent en négociation avec le gouvernement ; les troupes furent renvoyées ; la garde de la ville fut confiée aux volontaires ; et le gouverneur, pour éteindre toutes les factions, dé-

elara, le 21 septembre, au nom de l'empereur, que les constitutions, les lois fondamentales, les privilèges et franchises, la joyeuse entrée enfin, seraient maintenus, et resteraient intacts, en conformité des actes de S. M., tant pour le clergé que pour l'ordre civil. Le peuple célébra ce triomphe par des orgies.

Le comte de Trauttmansdorf arriva à Bruxelles, le 25 octobre, en qualité de ministre plénipotentiaire, et le comte d'Alton l'y suivit pour y remplir la place de général d'armes.

Joseph II n'avait point approuvé la conduite de Muray; et le ministre avait l'ordre d'annoncer et de faire exécuter la volonté impériale dans toute l'étendue des Pays-Bas. En conséquence, dès que le comte Trauttmansdorf se vit secondé par le général d'Alton, il prit une attitude militaire et menaçante; et déclara aux Etats, le 17 décembre, au nom de S. M. l'empereur, que toutes surseances, transactions ou concessions, faites par les gouverneurs jusqu'à ce jour, étaient nulles et de nul effet; que le souverain voulait que toutes ses dispositions, en matières civiles ou ecclésiastiques, faites avant le 1^{er} avril 1787, eussent leur pleine et entière exécution, excepté en ce qui concernait les intendants et les tribunaux.

Les Etats, consternés, demandoient du tems et ne se hâtaient point d'obéir; ils reçurent, le 22 janvier 1788, l'ordre impératif de publier, dans les vingt-quatre heures, la déclaration du 17 décembre 1787, sous peine de déobéissance aux ordres de S. M.; et ils furent obligés de céder à la force. Le peuple, étonné de voir une assemblée convoquée à huit heures du matin, s'était porté en foule autour de la chambre du conseil. La force armée eut ordre de le disperser; et, sur l'apparence de quelque résistance, le commandant fit tirer sur les citoyens qui prirent la fuite, laissant après eux plusieurs morts et beaucoup de blessés sur la place.

Tout céda à l'autorité; mais, malgré cette victoire complète du gouvernement sur les Etats, cette journée ne fut pas plus heureuse pour l'empire que pour ses sujets. Elle laissa des souvenirs qui ne s'effacèrent point. Le calme semblait parfaitement rétabli: tout était rentré dans l'ordre; le clergé seul refusait d'obéir, et les chefs de l'église opposaient les lois divines qu'ils avaient juré d'observer, à des lois humaines qu'ils pouvaient d'autant moins accepter, qu'elles tendaient à détruire la religion. Les ecclésiastiques respectaient la puissance souveraine; mais ils ne voulaient pas que leur souverain fût leur grand-prêtre. L'empereur avait supprimé un grand nombre de maisons religieuses; il avait voulu diminuer l'autorité du souverain-pontife, toucher aux immunités de l'église, gouverner les évêques, diriger les séminaires, présider aux doctrines, réunir enfin l'autorité spirituelle à l'autorité temporelle. Il trouva une opposition formelle dans son clergé, et il ne put pas la vaincre.

Joseph II avait étudié la science du gouvernement; mais il ne savait pas assez ce qui en constitue la force: il n'avait point appris à gouverner. La religion est la plus ferme appui des trônes; c'est la plus puissante garantie des états; c'est l'arche d'alliance à laquelle un prince, qui veut régner, ne doit jamais toucher, que pour prouver à ses peuples combien il la révère, jusqu'à quel point il la respecte. Joseph II se laissa entraîner par l'esprit philosophique de son siècle; il voulut réformer des abus, et il creusa des abîmes. Ce n'est point avec des systèmes que l'on gouverne les hommes, c'est avec de bonnes lois; et des lois ne sont jamais bonnes, quand elles n'émanent pas de l'autorité divine, quand elles ne sont pas sanctionnées par la religion qui en découle.

La nouvelle constitution ecclésiastique, que l'empereur voulait établir dans les provinces des Pays-Bas, fut généralement et constamment repoussée par les évêques du Brabant et du Hainaut. Tous ces troubles religieux, cette lutte entre la puissance spirituelle et l'autorité temporelle, avaient agité les esprits pendant les premiers mois de l'année 1788. Cela n'empêcha pas les états du Brabant, d'accorder, le 27 mai de cette même année, les subsides ordinaires à l'empereur. Mais les mois suivants furent remplis d'événements si déplorables, les victimes immolées à Anvers et à Louvain, dans des émeutes populaires, dont la cause était toujours celle de la religion, avaient tellement exaspéré les Belges, et porté l'indignation publique à un si haut degré, que, le 21 novembre suivant, les mêmes

Etats refusèrent d'accorder l'impôt, et que ceux du Hainaut prirent la même résolution.

Ce refus redoubla l'audace des mécontents. L'empereur, instruit de cet esprit d'insubordination, prit des mesures sévères pour en arrêter les suites. Par une dépêche du 7 janvier 1789, il déclara que, d'après la conduite des Etats, il se regardait comme déchargé de toutes obligations vis-à-vis du pacte inaugural. Il supprima les états du Hainaut, par une ordonnance du 30, et conçut dès-lors le projet de réformer la constitution, comme inexécutable par la faculté qu'elle donnait au tiers-état, de s'opposer aux résolutions des deux premiers ordres. Il l'abolit en effet par un édit; mais le conseil de Brabant refusa de le sanctionner.

Les Etats furent convoqués le 18 juin, pour délibérer sur ce grand objet, et les députés des villes de Bruxelles, de Louvain et d'Anvers, se trouvaient à cette assemblée. Des troupes nombreuses gardaient et entouraient l'hôtel. Cet appareil menaçant n'imposa point aux députés; on leur demandait le vote des subsides à perpétuité, le consentement des deux premiers ordres à la suppression du tiers-état, que l'homologation du conseil de Brabant ne fût plus nécessaire pour la sanction des lois nouvelles, et enfin l'organisation d'un autre ordre judiciaire.

Un refus formel à toutes ces demandes fut la seule réponse des Etats. Ils furent en conséquence supprimés, le conseil souverain cassé, et la joyeuse entrée annullée. Plusieurs arrestations suivirent ces mesures arbitraires et despotiques. Le mécontentement fut général; l'exaspération ne connut plus de bornes, et une émigration nombreuse fut le signal de tous les malheurs qui allaient accabler la Belgique. La peine capitale fut portée contre les émigrés; leurs biens furent confisqués; on promit des récompenses aux dénonciateurs. Dès ce moment, le patriotisme recourut à l'insurrection, et l'empereur employa vainement tous les moyens pour maintenir sa puissance.

Vander-Noot, dont nous avons déjà fait pressentir le caractère, s'était retiré à Breda: son orgueil et son ambition, bien plus que son amour pour la patrie, y méditaient le plan d'une révolution générale. Il comptait sur des secours de la part de la Prusse et de la Hollande, pour soustraire les Pays-Bas à l'obéissance de l'empereur, et il flattait les patriotes d'un plein succès dans les négociations avec ces puissances. Mais l'avocat Vonck, qui était à la tête des mécontents, comptait peu sur des secours étrangers, et pensait d'ailleurs que le courage des Brabançons devait seul faire triompher la cause de la liberté et de l'indépendance. Cependant l'armée patriote était peu nombreuse; elle se composait à peine de quatre mille hommes sans expérience, sans tactique, sans uniformes même, et n'ayant que quelques pièces de canons pour protéger ses mouvements.

Vonck s'occupa de procurer un chef à cette poignée de soldats, amis de la liberté, et jeta les yeux sur le colonel Vander-Mersch, qui s'était fait un nom au service de France, et qui s'était acquis quelque gloire en combattant pour la Prusse contre l'Autriche. Le colonel accepta le commandement qui lui fut offert, et l'on ne songea plus qu'à fixer le jour de l'invasion des Pays-Bas et à publier un manifeste contre l'empereur, où le peuple brabançon le déclarait déchu de la souveraineté du Brabant et de toute la Belgique, où il déliait les armées du serment de fidélité qu'elles avaient prêté à Joseph II, et où il enjoignait à tous les militaires de quitter son service et de se réunir à la nation qui se levait pour reconquérir ses droits, sous peine d'être déclarés traîtres à la patrie. Le 24 octobre devint célèbre par la publication de ce manifeste, qui se fit à la tête de la petite armée brabançonne, rangée en bataille.

Neuf cents hommes furent chargés de marcher sur la Flandre: le reste des troupes se réduisit à deux mille huit cents, dont Vander-Mersch et Lorangois, officier qui se distinguait dans la suite, se partagèrent le commandement. Ce ne fut pas sans peine qu'ils se réunirent à Turnhout, le 26. Là, le colonel fit de si belles dispositions, qu'il y eût complètement le général major Schröder, après cinq heures d'un combat sanglant. Ce dernier fut obligé d'abandonner le champ de bataille, où il perdit beaucoup de monde, et où il laissa à l'armée victorieuse trois canons, deux caissons avec leurs munitions, et une grande quantité de prisonniers. La perte des troupes impériales fut considérable, tant en tués que blessés, et en déserteurs. Cette action, qui eut tant d'influence sur le sort de la Belgique, eut lieu le 27 octobre 1789. Le découragement s'empara des Autrichiens, et le succès doubla les forces et l'énergie des patriotes. Le

colonel Vander-Mersch fut pendu en effigie par ordre de l'empereur, et nommé lieutenant-général par le comité de Breda.

On opposa le comte d'Arberg au vainqueur de Turnhout; et malgré la supériorité des forces impériales, le général patriote sut si bien ménager les siennes, il sut si bien tromper la vigilance du comte, par une retraite habile, des marches et des contremarches insidieuses, que, tandis que le général ennemi poursuivait les patriotes dans la Campine, par suite des combinaisons de Vander-Mersch, un parti de neuf cents hommes rassemblés près de Berg-op-Zoom pénétrait dans la Flandre. Cette petite troupe, après s'être emparée de Saint-Nicolas et de Lokren dans le pays de Wars, parut devant Gand, le 10 novembre, et après des efforts de courage, parvint à enfoncer la porte de Bruges et à pénétrer dans la ville. Le combat entre les patriotes et les impériaux fut terrible : mais enfin la garnison fut obligée de se retrancher dans ses casernes. Elle y fut bientôt forcée, et se rendit, le 16, après un combat de trois heures. Le colonel Laudon fut fait prisonnier avec son bataillon.

Le comte d'Arberg avait abandonné la Campine, et était accouru à Gand, aussitôt qu'il avait appris que cette ville se trouvait menacée; mais il n'y arriva que pour être témoin de sa reddition. Il se jeta dans le château, avec le dessein de forcer les habitants à rentrer dans le devoir, en incendiant leurs maisons; mais il fut contraint de se retirer dans la nuit du 17, en laissant la ville, les magasins et la troupe au pouvoir des patriotes. Des succès aussi effrayants, aussi rapides, aussi inattendus, forcèrent les gouverneurs généraux à quitter Bruxelles. Ils en partirent le 18, et cette ville se rendit de suite à un parti de trente-trois hommes, quoique sa garnison se composât de deux cent trente-huit.

La révolution du Brabant marchait à grands pas; l'insurrection faisait tous les jours de nouveaux progrès : le gouvernement était divisé d'opinions. Le ministre Trauttmansdorff voulait ramener les esprits par la douceur; le général d'Alton pensait qu'il fallait les effrayer par des supplices, et l'empereur voyait à regret, que, s'il n'était pas trahi, il était au moins trompé dans la confiance qu'il avait donnée aux représentants de son autorité dans ses provinces de la Belgique.

Dans l'état désespérant où se trouvaient les choses, il fallait prendre un parti. Le ministre s'abandonna à celui qui était le plus conforme à son caractère, et que les circonstances rendaient peut-être nécessaires. Il publia, d'après les ordres de l'empereur, les 20 et 21, deux édits, dont l'un ouvrait toutes les prisons et l'autre rendait tous les privilégiés; ainsi toutes les personnes, arrêtées par suspicion, étaient remises en liberté; les états naguères anéantis et dissous, reentraient dans leurs fonctions; le pacte constitutionnel, que l'on venait de violer et de rompre, reprenait tout son empire. Une amnistie générale, la promesse de tout faire pour réparer les désordres et rétablir la tranquillité publique, furent l'objet de deux ordonnances impériales, publiées les 25 et 26; mais le coup était porté. Cette justice, cette indulgence tardives, loin de calmer la fureur d'un peuple irrité, ne firent que l'enhardir dans ses projets de vengeance.

Il se porta à tous les excès : le 30 novembre, les maisons des hommes attachés au gouvernement furent pillées, incendiées, détruites; et la rage d'une populace effrénée ne connut plus de bornes. Ces actes d'une violence si criminelle, étaient d'autant plus effrayants, que l'amour du gain n'y avait aucune part, qu'aucun intérêt pécuniaire n'en était la cause. Une sorte de vindicte publique semblait diriger les furieux. Tout fut la proie des flammes : meubles, glaces, vaisselles d'or et d'argent, bijoux, rien ne fut épargné; et le peuple ne détourna pas le plus petit objet à son bénéfice. Il voulait venger la nation des attentats du pouvoir, et croyait encore à la vertu, en se souillant du plus grand des crimes.

La Flandre était conquise, et les patriotes y avaient établi un comité, pour y discuter les intérêts et les droits de la nation. On y avait déclaré et ordonné la déchéance de Joseph II, le renouvellement de l'union avec le Brabant, la levée d'une armée de vingt mille hommes, et décidé que l'on solliciterait un pacte fédératif avec toutes les provinces Belges. A cette nouvelle si importante, le comité de Breda avait envoyé Vonck à Gand comme député, et tous les états, toutes les villes, tous les citoyens étaient dans l'attente des événements qui allaient décider du sort des Pays-Bas. Le ministre Trauttmansdorff voulait sincère-

ment la paix, et le général Vander-Mersch était disposé à seconder ses intentions; mais le comité de Breda, que présidait l'ambitieux Vander-Noot rejetait toutes voies de conciliation; et le bouillant d'Alton n'était pas propre à faire changer ces dispositions.

Tous les efforts du ministre plénipotentiaire pour ramener les esprits et gagner la confiance publique, non-seulement furent inutiles, mais opérèrent un effet contraire. On les regarda comme autant de preuves de faiblesse, et le peuple n'en devint que plus téméraire et plus audacieux. Le comte d'Alton, qui sentait de quelle importance pouvait être la place de Bruxelles, pour les intérêts de la cause impériale, avait fait un fort presque imprenable de la haute ville, en y construisant tous les ouvrages propres à la fortifier, et à tenir la ville basse en respect, par la crainte d'être brûlée par les batteries de canons qui la dominaient. Le ministre, toujours opposé aux vues menaçantes du général, toujours convaincu que la bienveillance finirait par lui regagner l'affection des peuples, ordonna, le 7 décembre, de détruire tous ces travaux, et enjoignit à la garnison de souffrir, sans représailles, les injures et les outrages de la populace.

Rien n'était si contraire au bon ordre et à la sûreté de la ville, qu'une aussi dangereuse condescendance. Elle fut bientôt suivie d'une révolte générale du peuple contre l'autorité. Le soldat découragé abandonna ses drapeaux; les Autrichiens désertèrent en foule, et le nombre des insurgés croissait à chaque instant. Ils formèrent le hardi projet de chasser les troupes impériales de leur cité, et ils l'exécutèrent. Le 10 décembre, on arbora la cocarde brabançonne; et, après une inutile résistance de neuf jours, pendant lesquels il se livra plusieurs combats, le général d'Alton fut forcé d'évacuer Bruxelles, d'y abandonner la caisse militaire, ses papiers, ses effets, ses bagages, et de se retirer à Waterloo.

Le général fut rappelé, et remplacé dans son commandement par le comte de Ferrari. Ce nouveau chef, qui ne songea qu'à réparer les fautes de son prédécesseur, conçut l'espoir de calmer les factions et de rétablir l'harmonie entre le prince et ses sujets; il crut pouvoir y réussir, en donnant pour base de ses négociations la joyeuse entrée, avec tous ses droits.

Le comte de Ferrari se présenta à Bruxelles, le 15 décembre. Il y convoqua une assemblée générale : mais ce fut en vain qu'il cut recours à tous les moyens conciliatoires; rien ne put ébranler les esprits. Le comité de Breda était l'âme de toutes les délibérations; les propositions que fit le général autrichien furent toutes repoussées à l'unanimité. Les états des Pays-Bas avaient résolu de se rendre indépendants, et de secouer le joug de l'autorité impériale.

Le comte fut obligé de céder à la nécessité, et de concentrer à Waterloo des forces, que les nombreuses désertions affaiblissaient tous les jours. Il espérait tenir encore à Namur; mais il fallut l'évacuer, le 17, à l'approche de Vander-Mersch, qui y entra le même jour à la tête de son armée, et qui y fut reçu avec une sorte de délire. Cette joie populaire fut suivie le lendemain par toutes les atrocités qui accompagnent les succès de l'anarchie; et il fallut toute la fermeté des magistrats pour comprimer les séditieux et arrêter leur fureur.

Tandis que Namur offrait l'image de tous les troubles civils, que Louvain venait d'être le théâtre des scènes les plus sanglantes, que les Autrichiens se préparaient à reprendre l'offensive, et que partout la discorde et la haine aiguisaient des armes sous le prétexte de la liberté, Vander-Noot, qu'on ne désignait plus que sous le nom de *Francklin de la Belgique*, faisait son entrée triomphante dans Bruxelles, avec les membres du comité de Breda. Il parut dans cette capitale comme le sauveur de la nation. Le son des cloches et le bruit du canon proclamèrent sa présence. Il était accompagné d'une jeunesse nombreuse, qui était allée le recevoir à Vilvorde. Un brillant cortège et les acclamations publiques le conduisirent à l'église de Sainte-Gudule, où l'on chanta un *Te Deum* en actions de grâces. Il prit modestement la place qui était destinée à l'empereur dans les cérémonies, et occupa le soir, au théâtre, la loge des gouverneurs généraux.

Les états s'assemblèrent le 19, et décrétèrent un acte d'adhésion à l'union qui leur avait été offerte, le 30 novembre, par le comité de Flandre. Les provinces de Malines, de Tourmais, de Namur et de Hainaut y accédèrent successivement. Toutes jurèrent de se soustraire à l'autorité de Joseph II, et de recouvrer leur indépendance, au prix de

tous les sacrifices. Mais Vander-Noot et Van-Eupen avaient mérité un projet plus vaste. Ils voulaient que les états du Brabant exerçassent la souveraineté avec toute la puissance impériale, et ils parvinrent à faire adopter cette mesure. L'acte d'inauguration fut décrété le 30 décembre, et la cérémonie en fut célébrée le lendemain.

Tous les états envoyèrent des députés à Bruxelles, pour y tenir une assemblée générale. Ce fut le 7 janvier 1790, que cette première séance eut lieu : elle fut composée des représentants des provinces de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Malines, de Gueldre et de Limbourg. On s'y occupa des moyens de consolider les bases de la révolution ; et, le 11 du même mois, on signa un traité d'union contre l'ennemi commun, en se garantissant les droits et privilèges particuliers de chaque province. Deux partis bien opposés partageaient cette assemblée : les oligarques, dont Vander-Noot était le chef, voulaient que les états remplacassent la puissance souveraine ; et les républicains, qui avaient Vonck à leur tête, n'aspiraient qu'à un gouvernement représentatif.

Ces divers partis pensaient qu'avant de se disputer sur la forme du gouvernement futur, il fallait d'abord se réunir pour achever d'abattre l'ancien. Ils prononcèrent la déchéance de l'empereur, et se disposèrent à soutenir cette audacieuse mesure par la force des armes, aujourd'hui, après leur victoire, leurs prétentions particulières.

L'armée patriote éprouva plusieurs défaites, non par l'inhabileté de son général, mais par les fausses mesures des Etats. Vander-Mersch opposa en vain sa sagesse et son expérience à l'incapacité de Vander-Noot ; il fut obligé de s'exposer à des dangers certains, pour obéir aux ordres du comité, et il fut battu dans plus d'une rencontre. Enfin, dénué de tout, dans un pays ennemi, il sentit la nécessité de pourvoir à la sûreté de ses troupes, et prit le parti d'aller lui-même à Bruxelles, pour y exposer la situation de l'armée, et demander des renforts, des bagages, munitions, approvisionnements et équipements dont il manquait absolument.

Ce général fut reçu aux acclamations du peuple, comme le sauveur de la patrie : mais le comité de Breda ne partagea pas l'enthousiasme public. Les Etats n'assistèrent point au *Te Deum* qui fut chanté ; ils ne se trouvèrent pas même réunis, lorsque Vander-Mersch se rendit à leur assemblée ; et ce ne fut que le murmure général et une sorte d'indignation qui leur firent sentir l'indécence, et l'inconvenance d'une conduite aussi impolitique qu'extravagante.

Ce fut alors que les partisans de Vonck publièrent hautement leurs principes et leurs projets. Mais Vander-Noot s'attacha à les perdre dans l'opinion : et, pour parvenir plus facilement à se défaire de ces vrais amis de la liberté, il les dénonça au clergé comme les apôtres de l'irréligion, comme des novateurs, qui voulaient détruire le culte de leurs pères, et renverser la foi de l'église. Leurs assemblées furent dissoutes : ils furent obligés de se disperser ; l'oligarchie triompha pour un moment. Mais bientôt ces patriotes se réunirent de nouveau, et parvinrent à acquérir une prépondérance effrayante pour le parti opposé.

La lutte fut dès-lors terrible entre les aristocrates et les amis de la démocratie. Ces derniers étaient d'autant plus fondés en raison, que les Etats avaient réellement substitué, à une monarchie limitée, une oligarchie absolue, entièrement opposée à la constitution des Pays-Bas.

Vander-Mersch était arrivé à Bruxelles, le 25 janvier ; il avait été nommé général d'artillerie le 26 : et le baron de Schönfeld avait été promu au grade de lieutenant-général le même jour, pour servir, disait-on, sous les ordres du chef de l'armée patriote, mais bien plutôt pour contrebalancer son influence. Vander-Noot préparait de loin les moyens de comprimer et d'écraser un parti dont son ambition avait tout à redouter.

La mort de l'empereur Joseph II, qui enleva ce souverain à ses sujets, le 20 février 1790, semblait devoir terminer les sanglants débats qui déchiraient les Pays-Bas. L'archiduc Léopold succédait à son frère dans tous les Etats héréditaires de la maison d'Autriche, et il s'était empressé d'expédier aux gouverneurs généraux de la Belgique, qui résidaient alors à Bonn, l'ordre d'annoncer aux Etats son intention de leur rendre leurs droits, leurs privilèges, et toutes les prérogatives que leur assurait la joyeuse entrée.

Les propositions du nouveau souverain maintenaient toutes les libertés, réparaient tous les torts, promettaient l'oubli du passé, et garantissaient enfin le bonheur d'un

peuple, livré à la fureur des factions ou vendu à l'ambition de quelques brigands. Mais les dépêches bienfaisantes de Léopold n'arrivèrent point jusqu'à ce peuple malheureux. Les Etats, dirigés par Vander-Noot, donnèrent de fausses interprétations à cette importante communication : les Feller, les Linguet, vils suppôts d'obscurs conspirateurs, calomnièrent, dans des pamphlets dégoûtants, les vœux aussi purs qu'équitables de l'empereur, dont le mémoire resta sans réponse.

Un esprit d'aveuglement et de vertige s'était emparé de toute cette nation ; et le haut clergé, qui aurait dû donner l'exemple de la soumission aux lois, fut le premier à engager, par sa conduite, les peuples à persévérer dans l'insurrection. Le souverain pontife écrivit la lettre la plus touchante à l'archevêque de Malines et aux évêques, pour les engager au nom de l'église et du bien public, à rentrer sous l'obéissance de leur prince légitime. Ces exhortations furent sans succès. La lettre des gouverneurs généraux, du 2 mars, eut le même sort : on ne daigna pas même y répondre.

Les hommes éclairés, les véritables amis de la patrie étaient indignés contre ces oppresseurs, et gémissaient sur l'ignorance et le fanatisme qui égaraient les citoyens, et aggravait tous les jours les malheurs de l'Etat. Mais rien n'était sacré pour Vander-Noot, quand il s'agissait de son ambition frénétique. Ce fut d'après ces principes affreux, que, le 16 mars 1790, il organisa, avec ses complices, le meurtre et le pillage dans Bruxelles. Vonck, trompé par ses insinuations perfides, avait fait une adresse aux Etats, dans laquelle il demandait une représentation provisoire, pour poser les bases d'une constitution, qui assurât aux Belges la conservation de leur liberté. Cette adresse avait été signée, le 15, par quarante-un membres de la société, désignée sous le nom de *Vonckistes*. Elle devint bientôt la cause et le signal des plus horribles attentats.

Quoique les Belges fussent en pleine insurrection contre leur souverain, ils ne voyaient pas sans effroi la marche rapide de la révolution française. Ils redoutaient de voir s'établir chez eux une assemblée nationale, qui, comme celle de France, détruirait la religion, et renverserait les institutions les plus sacrées. L'idée seule d'*Assemblée nationale* leur inspirait une sorte d'horreur : Vander-Noot le savait, et résolut d'armer le peuple contre Vonck, en traduisant ce partisan de l'indépendance à son tribunal, comme le chef d'une secte ennemie, qui avait juré l'anéantissement du culte et de la morale.

Il fit répandre avec profusion l'adresse des Vonckistes, en la dénaturant par de fausses interprétations, par les commentaires les plus perfides, et parvint à porter l'indignation publique jusqu'à la fureur.

Les signataires de l'adresse furent proscrits : leurs maisons furent désignées pour être la proie des flammes : une populace effrénée s'assembla, le 17 mars, sur les places, dans les rues et dans les carrefours : les satellites de Vander-Noot étaient à leur tête, et donnèrent le signal des massacres et des plus révoltants excès. Le triomphe de l'oligarchie ne fut pas douteux.

Vonck s'éloigna de cette scène d'horreur, et une grande partie de ses amis suivit son exemple, pour se dérober aux fers, ou à la mort. Tous ces troubles intérieurs n'étaient point propres à consolider la révolution des Pays-Bas. Les chefs étaient divisés d'intérêt ; les armées manquaient de tout ; les désertions étaient nombreuses, et Vander-Mersch menaçait de donner sa démission : les officiers de son armée se soulevaient ; ils étaient indignés de la conduite des Etats du Brabant envers leur général ; ils savaient que le comité de Breda n'attendait qu'une circonstance favorable, la préparait même pour le proscrire et s'en défaire, parce qu'il redoutait son influence et ses vertus.

Les chefs militaires de la garnison de Namur firent, le 31 mars, de vives représentations aux Etats du Brabant : les officiers se livrèrent à quelques démarches indiscretes ; Vander-Mersch fut accusé d'en avoir été l'instigateur. On saisit cette occasion pour le rendre suspect ; on ne put parvenir à lui ravir l'estime publique ; on trouva plus simple de le mander à Bruxelles, pour y rendre compte de sa conduite, et plus facile de l'envoyer, le 14 avril, à la citadelle d'Anvers, en attendant qu'il fût jugé par un conseil de guerre.

Sous prétexte d'apaiser des troubles prêts à éclater à Namur, on y avait envoyé le baron de Schönfeld, avec ordre de faire rentrer la garnison dans le devoir. Après le départ de Vander-Mersch, on donna le commandement de l'armée patriote à ce général prussien, dont on reconnut

bientôt l'incapacité et l'inexpérience. Le 18 mai, les Autrichiens attaquèrent les avant-postes des patriotes, les repoussèrent, s'avancèrent sur leur corps d'armée le 23, ne mirent en déroute complète, et le forcèrent, le 24, à repasser la Meuse.

Ces événements, auxquels aurait dû s'attendre le comité souverain, répandirent les plus vives alarmes à Namur, y soulevèrent le peuple, et firent craindre à Vander-Noot et à ses partisans, que le peuple, enfin désabusé, ne vengeât bientôt sur eux ses malheurs. Toujours fécond en expédients nouveaux, pour colorer ses attentats et conserver le pouvoir, Vander-Noot inventa des conspirations, leur donna des chefs, appela tous les bons citoyens à la défense de leur représentant, nomma Vonck et les siens comme voulant assassiner tous les agents du pouvoir, tous les membres des Etats, et vit bientôt autour de lui un peuple fanatique et crédule, prêt à tremper ses mains dans le sang innocent et à égorger ses concitoyens au nom d'un Dieu de paix.

Les Vonckistes furent désignés sous les noms les plus odieux : c'était, à entendre Vander-Noot, des traîtres, des brigands, des meurtriers et des sicaires qu'il fallait exterminer. Les écrits incendiaires de Feller encourageaient le peuple au carnage; les moines et les ecclésiastiques se mêlaient à la multitude, le crucifix dans une main et un sabre dans l'autre. Les maisons des suspects furent enfoncées et pillées; les femmes, les enfants, les vieillards ne furent point épargnés.

Au milieu de tant d'agitations, parut la fameuse déclaration de Reichenbach, signée, le 27 juillet, par les ministres de Prusse, d'Angleterre et de Hollande; déclaration par laquelle ces puissances annonçaient aux peuples des Pays-Bas qu'elles voulaient terminer enfin leurs malheurs, et concourir à les remettre sous l'obéissance de l'empereur Léopold, en leur assurant leur ancienne constitution et l'oubli le plus absolu du passé. Le congrès ne crut point ou feignit de ne point croire à cette déclaration, et continua, comme auparavant, à tromper et à égarer le peuple par de vaines déclamations et de fausses espérances.

Vander-Noot proposa une levée en masse, au nom de la religion et de la foi; et le peuple, séduit et entraîné par les perfides insinuations d'un chef, qu'il regardait comme un envoyé de Dieu, abandonna ses foyers pour se ranger sous ses étendards. Bientôt cette troupe aveugle est répartie dans les différents corps. Le jour d'une attaque générale est fixé; le 22 septembre, ou se promet une victoire complète, et c'est une défaite honteuse qui devient le prix de cette extravagante entreprise. Les patriotes culbutés, poursuivis, écrasés par les Autrichiens, déplorent trop tard leur funeste crédulité; et ceux qui échappent au carnage, ne rentrent dans leurs habitations que pour y porter le deuil et la désolation. Telle fut l'issue de cette grande croisade.

Les puissances alliées, la Prusse, l'Angleterre et la Hollande s'étaient prononcées : l'empereur avait renouvelé l'engagement de ne rentrer dans les Pays-Bas que pour y rétablir le gouvernement, tel qu'il était sous le règne de Marie-Thérèse. Les Etats sentirent enfin qu'une plus longue résistance ne pouvait leur être qu'inutile et funeste. Vander-Noot, l'auteur de tous les maux de la Belgique, prit la fuite; les généraux patriotes se retirèrent; l'armée se licencia d'elle-même; les troupes impériales entrèrent dans Namur le 25 novembre, et n'y parurent que comme des consolateurs et des amis. La reddition de cette place entraîna celle de toutes les autres, et la Belgique entière se retrouva sous la domination de ses anciens maîtres.

Le général Vander-Mersch, après une captivité de sept mois, dut sa liberté à cet heureux événement, et se retira dans sa patrie.

L'empereur Léopold confirma et continua l'archiduchesse Marie-Christine et le duc Albert dans le gouvernement général des Pays-Bas, et nomma le comte de Mercy-Argenteau, qu'il investit de tous les pouvoirs, ministre plénipotentiaire, pour remplacer LL. AA. RR., en attendant leur arrivée. Le ministre se rendit à Bruxelles, le 4 janvier 1791. La forme de l'ancien gouvernement fut rétablie. Le grand conseil de Malines reprit ses séances, le 26 et le 29. Une déclaration impériale supprima toutes charges, emplois ou bénéfices, créés pendant les troubles, par ceux qui avaient usurpé l'autorité souveraine. On n'avait point encore réorganisé le conseil du Brabant; il le fut, à l'occasion de quelques troubles, excités par une troupe de mal-

veillants qui menacèrent la tranquillité publique, le 24 février.

L'empereur, qui ne négligeait aucun moyen de ramener le calme dans les esprits, et la paix dans les consciences, révoqua les ordonnances de son prédécesseur, relatives aux matières ecclésiastiques, et à la suppression des maisons religieuses. Le grand conseil de Hainaut fut réorganisé par le souverain, et ce monarque accorda aux tribunaux, par acte du 29 mars, la faculté de présenter trois candidats, pour y remplir les places. Le même acte rendait inamovibles les emplois des juges des cours supérieures.

Après de longues discussions civiles, il reste toujours chez un peuple qui y a été long-tems en proie, une foule de ces hommes, qui, sortis de leur condition primitive, se sont fait un besoin du trouble des états. Il existait un foyer de révolution dans la Belgique, et ce n'était qu'au milieu des inquiétudes, des agitations et des soulèvements, que les lois reprenaient lentement leur empire. Les bons esprits attendaient impatiemment l'arrivée des gouverneurs généraux, dans l'espoir que leur présence mettrait un terme aux intrigues et aux efforts de la malveillance. Ce jour tant désiré parut. LL. AA. RR. arrivèrent à Bruxelles, le 15 juin 1791, et l'inauguration se fit le 30; le 6 juillet suivant, elle fut solennellement célébrée à Gand.

Le comte de Metternich remplaça dans le ministère, le comte de Mercy-Argenteau, et arriva, le 8 juillet, dans la capitale de la Belgique. L'inauguration de S. M. I. fut successivement célébrée, suivant les anciennes formes, à Malines, Ypres, Tournay, Namur et Buremonde. Les privilèges, coutumes, droits et usages furent de nouveau confirmés à la nation, et les conseils généraux rendus à toutes leurs attributions, suivant les formes qui avaient été suivies jusqu'en 1780.

Tout semblait devoir ramener le calme et consolider la paix entre les sujets et le souverain. Léopold avait tenu tous ses engagements, respecté tous les privilèges de la nation, et sacrifié même les intérêts du trône au bonheur des peuples des Pays-Bas. La plus grande partie de la nation rendait justice à ses vertus, à son équité et à ses vives bienfaisances : les états seuls du Brabant étaient constamment en opposition avec le gouvernement, et cherchaient, par leur lenteur ou leur résistance, à paralyser ses mesures les plus sages et les plus propres à faire oublier les malheurs passés.

Enfin les gouverneurs généraux, fatigués des obstacles qui arrêtaient sans cesse la marche de l'administration générale, irrités de l'esprit d'insubordination qui animait ces états, justement indignés de la malveillance qui semblait appeler à grands cris la discorde, l'insurrection et la haine, et voulant mettre un terme à d'audacieuses entreprises qui pouvaient envahir les autres provinces, les gouverneurs généraux, disons-nous, déploieront toute la puissance souveraine contre le Brabant, et, par une dépêche du 13 décembre, lui notifieront qu'il n'était nullement compris dans les faveurs que l'empereur avait accordées aux autres provinces, non plus que dans l'amnistie; et qu'en conséquence il serait soumis aux recherches, aux restituations, aux peines qu'il aurait pu encourir par tout acte révolutionnaire, auquel il se serait livré pendant les tems d'insurrection des Pays-Bas.

La fermeté du gouvernement intimidé des magistrats rebelles, dont l'âme de Vander-Noot dirigeait encore tous les mouvements, et qui n'attendaient que l'occasion pour secouer le joug de l'autorité légitime.

Léopold ne vécut pas assez pour le bonheur de ses peuples. Il était monté trop tard sur le trône des Césars : la mort l'en fit descendre au moment où il allait recueillir le fruit de ses vertus. Il mourut, le 1^{er} mars 1792, justement regretté de ses sujets. Il laissait la Belgique dans un état de fermentation que toute la sagesse de son gouvernement n'avait pu calmer. Sa modération, loin d'imposer silence aux passions, n'avait fait que les exaspérer et les aigrir.

L'archiduc François succéda à son père dans ses états héréditaires. Il instruisit les provinces Belges, de la mort de l'empereur, par sa dépêche du 3 mars. Son avènement au trône fut marqué par la guerre qu'il eut à soutenir contre la France, et dont les funestes résultats pour ce prince, furent la perte entière de ses Pays-Bas.

La France, livrée à la fureur de ses démagogues, ne conservait plus que l'ombre de la monarchie. Elle ne vit pas, sans inquiétude, les puissances du Nord se coaliser contre elle, pour soutenir le trône chancelant des Bourbons. Le

jour même de la mort de Léopold, l'ambassadeur français remit une note au chancelier de l'empire, dans laquelle S. M. T. C. se plaignait des rassemblements de troupes qui se faisaient en Allemagne, et des liaisons qui s'établissaient entre les différentes cours du Nord.

Le ministre de Vienne répondit avec fermeté, que le roi de Hongrie adoptait pleinement les plans de Léopold; qu'on ne connaissait point en Allemagne, de rassemblement qui pût être regardé comme une mesure hostile; que les princes d'Allemagne jugeraient peut-être nécessaire d'en faire de plus grands pour maintenir la paix dans leurs états, que cherchaient à troubler les coupables manœuvres du parti révolutionnaire de France; que, quant aux liaisons établies entre la cour de Vienne et les puissances les plus respectables de l'Europe, elles ne cesseraient de s'entretenir, que lorsque la nation française, intéressante par sa douceur, repousserait les insinuations d'une faction sanguinaire, qui s'entretenait d'émeutes et de violences contre la liberté du roi et la foi des traités; mais que, dussent ces desseins et ces artifices prévaloir, l'empereur se flattait que du moins la partie la plus saine de la nation envisagerait comme une perspective consolante d'appui, l'existence d'un concert, dont les vues étaient dignes de sa confiance, et de la crise la plus importante qui eût jamais menacé les intérêts communs de l'Europe.

Il n'en fallait pas tant pour décider la France à la guerre; son roi fut obligé de se rendre à l'assemblée nationale, le 20 avril 1792, d'y communiquer, par l'organe de Dumourier, alors ministre des affaires étrangères, l'avis du conseil sur la situation de la France, à l'égard de l'Allemagne, d'y annoncer son intention de se conformer aux conclusions de ce conseil, et de proposer formellement une déclaration de guerre au successeur de Léopold. Tout était disposé pour ce fameux décret. Il fut porté séance tenante, et unanimement adopté.

Les hostilités commencèrent avec la déclaration de guerre. Les armées françaises s'avancèrent sur Tournay et Mons, où elles furent repoussées les 29 et 30 avril; mais ce léger échec fut bientôt réparé. Les armées s'organisèrent de part et d'autre. On s'attaqua et l'on se défendit avec le même courage et avec une égale fureur. Enfin, après une lutte de six mois, pendant lesquelles les avantages et les défaites balancèrent constamment la victoire dans les deux partis, mais où le sang et le carnage offraient dans toute la Belgique l'image affreuse des combats, le général Dumourier remporta, le 6 novembre, la bataille fameuse de Jemmapes, qui le rendit maître de tous les Pays-Bas.

A la nouvelle de cette victoire, la cour et le gouvernement se hâtèrent d'abandonner Bruxelles, qui devint le quartier général du vainqueur. Toutes les places fortes ouvrirent leurs portes aux Français; et, avant la fin du mois, la Flandre, le Brabant, le Hainaut et la province de Namur étaient au pouvoir de la république. Le Limbourg et le Luxembourg servirent de retraite aux restes épars des armées coalisées.

Le foyer révolutionnaire, qui était concentré dans toutes les principales villes des provinces des Pays-Bas, n'attendait que ce moment pour se répandre. Partout le peuple se nomma des représentants; et le premier acte de ces chefs de factieux, fut de rompre tous les liens qui les unissaient à la maison d'Autriche; de remplacer leurs institutions par des réglemens provisoires; leurs lois, par des décrets; leur religion, par des sophismes; l'ordre public, par la violation des droits les plus sacrés, par tous les attentats contre la sûreté et les propriétés des citoyens.

La ville de Bruxelles, le Hainaut et le Toumois envoyèrent des députés à la convention nationale de France, pour se mettre sous la protection des lois françaises; ou plutôt pour aller au devant du joug qu'on allait leur imposer, et de l'anarchie qui devait les dévorer. Ces députés demandaient à la convention, qu'elle déclarât que la république française ne ferait aucun traité avec les puissances coalisées, qu'en y spécifiant l'indépendance des Belges et des Liégeois. La convention ne rejeta point une pareille demande; et, bien que son président trouvât que les pétitionnaires n'étaient pas encore à la hauteur de la révolution, et qu'ils étaient asservis à des préjugés dangereux pour la liberté, il les accueillit et les flatta de l'espoir d'obtenir bientôt un décret qui réaliserait les vœux des Pays-Bas.

Ce décret, si vivement sollicité, parut le 15 décembre; mais il ne satisfait pas également les esprits. Les libéraux

virent qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres; les indépendants s'aperçurent trop tard qu'ils s'étaient donnés des fers; les gens de bien ne se consolèrent point de se trouver sans patrie; tous les citoyens, enfin, frémissaient à la publication d'un décret qui déclarait le pouvoir de la république française coactif et coercitif. Les suppôts seuls de la tyrannie de Robespierre goûtaient la joie féroce d'avoir creusé l'abîme et de pouvoir y précipiter leurs victimes.

Les députés du Hainaut et ceux de la ville de Bruxelles, qui ne voyaient dans ce décret que le renversement de leurs institutions, que la violation de leurs droits, qu'un attentat enfin contre la souveraineté Belgique, tout en témoignant leur reconnaissance à la nation française, demandèrent que ce décret ne s'étendît point à leurs provinces, attendu qu'ils en regardaient l'exécution comme contraire à leur indépendance. Mais les prétendus amis de la liberté déclarèrent à la convention, que toutes ces remontrances, que toutes ces pétitions étaient l'effet des intrigues des aristocrates et des révolutionnaires; et l'on passa à l'ordre du jour sur les réclamations.

Les députés de Namur, ceux d'Auvergne se réunirent en vain aux autres provinces, pour repousser l'honneur qu'on voulait leur faire de les déclarer, comme les Français, sans culte et sans autels; ils observèrent inutilement qu'ils ne devaient pas être traités en peuple conquis. La convention nomma six commissaires chargés de publier dans les Pays-Bas, le décret du 15 décembre; et l'exécution en fut opérée, le 17 janvier 1793, à Louvain, et le 19, à Bruxelles.

La Belgique fut divisée en arrondissements, qui eurent chacun leur chef-lieu. Les sociétés populaires se formèrent. Partout on organisa le meurtre, le brigandage, les dilapidations, les proscriptions, dans les villes, les bourgs, les villages et les hameaux; les temples furent détruits, les autels renversés, les ministres du culte égorgés. La religion, la morale et toutes les vertus furent bannies d'une terre dégoûtante du sang des victimes immolées au nom de la liberté.

Les révolutionnaires, dirigés par les commissaires de la convention, et répandus sur toute l'étendue de la Belgique, demandèrent sa réunion à la France, comme le vœu général des provinces. Une poignée de brigands et de factieux décida du sort de la patrie éplorée, qui redemandait son Dieu, ses princes et ses lois. Le jour même que la tête du meilleur des rois tomba sur un échafaud, et que la France marqua d'un opprobre ineffaçable ses vils assassins, le 21 janvier 1793, les patriotes de Mons demandèrent de former un quatre-vingt-cinquième département. Le 31 du même mois, les Liégeois sollicitèrent une faveur égale; et l'on allait au sein de la convention, renvoyer, suivant l'usage, au comité, lorsque Cambon se leva et observa qu'il ne fallait pas ensevelir les vœux du peuple dans les cartons.

La discussion s'ouvrit à l'instant sur les nombreuses pétitions des Belges, qui avaient toutes pour objet, la réunion des deux républiques. Ducos voulait du tems et un mûr examen, avant de prononcer sur une question si importante. Danton était d'un avis opposé, et prétendait que rien n'était si pressant que d'accueillir une demande, dont le moindre avantage pour la France serait d'acquiescer un rempart inexpugnable contre l'Autriche. Dans ce conflit d'opinions qui partageaient l'assemblée, Camus proposa de décréter que, sous quinze jours, tous les habitants des pays conquis par les armées de la république, se réuniraient en assemblées primaires, pour y exprimer leur volonté sur le gouvernement populaire qu'ils voudraient adopter. Cette proposition prévalut, et fut décrétée séance tenante.

Les commissaires du pouvoir exécutif furent chargés de convoquer, aux termes du décret, les peuples des Pays-Bas, à l'effet de délibérer sur cet important objet. La première assemblée eut lieu à Mons, le 11 février suivant. Les révolutionnaires y emportèrent la délibération à main armée, après avoir chassé, à coups de sabre, la masse des citoyens qui ne voulaient que leur constitution, et qui s'opposaient formellement à la réunion.

Un pareil événement n'était pas propre à engager les honnêtes gens de Bruxelles à se réunir à ces forcenés, dans l'assemblée qui y fut convoquée le 25. Aussi la réunion y fut-elle demandée à l'unanimité. Les suffrages furent tout aussi libres dans les autres villes des Pays-Bas. Partout on délibéra sous les poignards, et partout on proclama une réunion qui était généralement opposée au vœu de la na-

tion entière. Cependant la convention nationale la décréta, les 1^{er}, 4 et 6 mars; et toute la Belgique gémit de se trouver française.

Pendant que la convention disposait des Belges, que ses commissaires faisaient exécuter ses décrets, que la propagande comprimait et maîtrisait l'opinion publique, les troupes impériales se fortifiaient, et se disposaient à rentrer en campagne. Le 1^{er} mars 1793, elles passèrent la Roër, et forcèrent le général Valence d'évacuer Aix-la-Chapelle. Miranda fut obligé de lever le siège de Maëstricht; les troupes françaises abandonnèrent Liège, et les généraux Valence, Lanoue, Stangel et Dampierre firent de vains efforts pour arrêter les impériaux et rallier les fuyards. La marche des ennemis fut rapide: chaque jour marquait un nouveau succès; les Français étaient repoussés et battus de toutes parts: Dumourier les réunit, sous Tirlemont. Un combat a lieu, et est à l'avantage des Français. Le 18 mars, Dumourier engage une bataille près de Nerwinde: il y fait des prodiges de valeur: mais il ne peut résister à la supériorité des forces coalisées.

La victoire semblait avoir abandonné les républicains; après plusieurs combats sanglants, où ils ne démentirent point la valeur française, mais où il fallut céder au nombre, ils furent obligés de quitter la rivière de la Dyle, d'évacuer Louvain, d'opérer leur retraite de Bruxelles et d'abandonner une conquête, plus facile à faire qu'à conserver.

Les vainqueurs entrèrent à Louvain le 23, et Malines, Mons, Namur, Anvers, Gand retombèrent successivement sous l'autorité légitime. Le comte de Metternich fit son entrée à Bruxelles, le 29 mars; et, le 5 avril, il réinstalla le conseil du Brabant. L'archiduc Charles, frère de l'empereur, que François II avait nommé lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas, fit son entrée solennelle dans la capitale de la Belgique, le 28. Il ne fallut qu'un mois aux Autrichiens pour reconquérir leurs états.

Déjà Condé était investi; et les Français, qui s'étaient retirés sous le canon de Valenciennes, avaient tenté d'inutiles efforts, pour dégager cette place. Ils avaient concentré toutes leurs forces à Famars. Leur camp semblait inexpugnable; cependant ils y furent attaqués, le 7 mai, par l'armée entière des princes coalisés; et, après un combat sanglant, où ils firent des prodiges de valeur, leurs retranchements furent forcés, et ils se virent obligés de se retirer sur Denain et Bouchain. Le siège de Valenciennes fut le triste résultat de ce combat funeste; le blocus en fut formé le 6 juillet. La tranchée fut ouverte de suite; la ville fut bombardée, le 18, par l'ordre du duc d'York, qui commandait le siège.

Le siège de Condé se poursuivait aussi avec une grande activité, et la résistance des assiégés égalait la fureur des assiégeants. Les républicains opposèrent long-tems le courage à la force; et ce ne fut qu'après une défense opiniâtre, que la place se rendit par capitulation, le 10 juillet. Le prince de Cobourg en prit possession au nom de l'empereur; et ce ne fut pas sans d'inutiles regrets, que les émigrés se convainquirent enfin que les armées alliées combattaient bien moins pour les intérêts de la cause royale, que pour servir leur propre ambition. Le duc d'York en donna une nouvelle preuve, en entrant, le 28, dans Valenciennes. Cette ville n'offrait plus qu'un amas de ruines fumantes; ses habitants étaient réduits à la dernière extrémité; les ennemis la menaçaient de l'envelopper sous un monceau de cendres; le général Ferrand, déterminé par la situation de la ville et l'état de la brèche, à une capitulation, la proposa au général anglais.

Cette capitulation fut acceptée, et le duc établit dans cette malheureuse cité une junte impériale. Valenciennes subit le sort de Condé. Le Quesnoy ne fut pas plus heureux: assiégé par le comte de Clairfait, le 29 août, cette ville tomba en son pouvoir, le 11 septembre. Le duc d'York ne partagea point à Dunkerque la gloire dont le général autrichien venait de se couvrir au Quesnoy. Le prince anglais avait investi Dunkerque le 23 août. Le colonel de gendarmerie Delarochelle commandait la place; il fit la plus belle défense, et les Anglais, battus d'ailleurs à Hondschoote, le 8 septembre, furent obligés de lever précipitamment le siège dans les trois jours suivants.

Les Autrichiens marchaient de succès en succès. Ils se croyaient les maîtres de la France, et leur cabinet diplomatique en faisait déjà le partage. Mais ils éprouvèrent bientôt que la fortune des combats est toujours inconstante. Le 29 septembre, ils avaient cerné Maubeuge: toutes

leurs forces étaient réunies autour de cette place; tout semblait leur annoncer une conquête facile, lorsque les Français, comme des torrents impétueux, fondirent de toutes parts, à la fois, sur leurs redoutables colonnes, les enfoncèrent, en firent un effroyable carnage, et les forcèrent à lever le siège, le 17 octobre.

Pendant que les Autrichiens attaquaient la France, les républicains tentaient une invasion dans la Flandre. Les villes frontières étaient attaquées, enlevées, reprises: on se battait de part et d'autre avec un horrible acharnement, et une égale fureur. L'hiver de 1794 fut marqué par des avantages et des défaites dans les deux armées.

L'empereur François II vint augmenter encore le courage de ses soldats par sa présence. Il arriva, le 9 avril 1794, à Bruxelles, se rendit de suite au milieu de son armée, en passa la revue le 16, la concentra entre la Sambre et l'Escaut, pour ouvrir la campagne par le siège de Landrecies, fit investir cette place le 17, et en fit ouvrir la tranchée en sa présence, le 21. Son inauguration fut célébrée dans Bruxelles, le 23, pendant les opérations du siège, et il reçut la capitulation de Landrecies, le 30.

Pendant que cette ville cédait à la supériorité de ses ennemis, Courtray tombait au pouvoir des Français le 26 avril, et leurs armées triomphantes allaient bientôt asservir toute la Flandre. L'empereur, accompagné du prince de Cobourg, s'y rendit, et fut témoin lui-même de la défaite complète de ses armées, et du triomphe éclatant des républicains le 29 du même mois. Ce triomphe fut suivi de la perte totale des provinces des Pays-Bas. Toutes les forces combinées de la coalition, devaient se réunir pour attaquer, à la fois, l'armée française sur tous les points, et la forcer à se retirer de la Flandre. Le 17 mai, l'armée impériale marcha sur cinq colonnes, pour effectuer cette grande opération; mais le succès était plus facile à désirer qu'à obtenir. Ce plan, si bien combiné, manqua absolument son effet. Au lieu d'une victoire, les alliés ne trouvèrent qu'une horrible défaite.

La journée du 22 fut plus fatale encore à l'Autriche: elle vit ses batteries enlevées, ses armées battues et dispersées, le champ de bataille couvert de ses morts, et la consternation générale succéder aux plus brillantes espérances. L'empereur avait en vain animé ses soldats par sa présence: à cheval, au milieu des combattants, il n'avait quitté cette scène sanglante, qu'au moment où la victoire s'était rangée du côté de ses ennemis, et ce ne fut qu'à neuf heures du soir, qu'il désespéra du salut de ses États. Mais, s'il fut vaincu, il ne s'acquiesça pas moins la gloire d'une défense d'autant plus belle, qu'elle était légitime. Il retourna en Allemagne.

Cette journée décida du sort de la Flandre. Celle du 26 juin, la fameuse bataille de Fleurus, fixa pour long-tems celui de la Belgique entière. Il ne resta plus aucun espoir aux Autrichiens. Toutes les villes des Pays-Bas ouvrirent leurs portes aux vainqueurs, et le drapeau tricolore remplaça partout les aigles de l'empire.

La Belgique ne fut pas plutôt soumise, que les républicains demandèrent sa réunion à la France. Les représentants de la ville de Bruxelles la prononcèrent, au nom du peuple, le 28 juillet; et la convention nationale reçut immédiatement une députation, qui lui portait ce vœu. Une société populaire, sous le nom d'amie de la liberté et de l'égalité, s'ouvrit dans cette capitale, le 3 août. La maison du roi, qui prit le nom de la maison du peuple, fut choisie pour le lieu de ses séances, et on y adopta, provisoirement, tous les réglemens de la société des jacobins de Paris.

L'exemple de Bruxelles fut suivi par les agitateurs de toutes les villes du Brabant, du comté de Flandre, du Hainaut, de Namur, et des autres parties des Pays-Bas. Sans rien préjuger sur les demandes des sociétés populaires, la convention nationale envoya des commissaires dans la Belgique, qui y organisèrent un gouvernement provisoire. L'administration civile et judiciaire y prit une nouvelle forme: elle eut ses chefs-lieux et ses arrondissements, sa justice et ses tribunaux, et un centre où se rapportaient toutes les affaires en dernier ressort, où se traitaient les objets d'un grand intérêt, où se sanctionnait la répartition des impôts, où s'ordonnaient les dépenses publiques.

De quelques heureux effets qu'eussent été suivies ses mesures, l'administration centrale sentit la nécessité d'une réunion parfaite et absolue des Pays-Bas à la France, et elle en présenta la demande à la convention nationale, le 12 mars 1795, au nom de tous les amis de l'ordre et de la

tranquillité publique. Les représentants du peuple, en mission dans ces pays conquis, firent passer cette adresse à leurs commettants, qui se bornèrent, pour le moment, à en faire une mention honorable. La prise de Maëstricht avait acquis à la république française la possession des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, dans les Pays-Bas; la reddition de la forteresse de Luxembourg, qui fut forcée par le général Hatry, le 12 juin, y consolida sa puissance et en affermit les bases.

Un arrêté des représentants du peuple déclara la liberté de l'Escaut, le 30 juillet; et il fut publié le même jour dans la ville d'Anvers. Enfin l'organisation générale de la Belgique fut arrêtée par le comité de salut public, le 4 septembre. Elle fut divisée en neuf départements, désignés sous les noms de la Lys, l'Escaut, les Deux-Nèthes, la Dyle, la Meuse-inférieure, l'Ourte, Jemmapes, Sambre et Meuse et les Forêts, dont les chefs-lieux étaient Bruges, Gand, Anvers, Bruxelles, Maëstricht, Liège, Mons, Namur et Luxembourg.

Il ne restait plus qu'à traiter la grande question de la réunion: les séances de la convention nationale, des 28 et 29 septembre, furent consacrées à cette importante discussion. Elle fut vive, et les orateurs de part et d'autre soutinrent leurs opinions avec tant de chaleur, que l'assemblée balança long-tems dans sa décision.

Roberjot et Carnot emportèrent le décret, en prouvant que l'adoption allait couvrir la France de deux ligues de places fortes. Cette grande considération déterminait la réunion; elle fut prononcée le 1^{er} octobre 1795. Cette fameuse

loi porte que les décrets de la convention, des 2, 4 et 8 mai 1793, qui ont réuni le pays de Liège au territoire français, que ceux des 1^{er}, 2, 6, 8, 9, 11, 19 et 23 mars de la même année, qui y ont réuni le Hainaut, le Tournaisis, le pays de Namur, et la majorité des communes de la Flandre et du Brabant, seront exécutés selon leur forme et teneur: que la convention nationale accepte le vœu émis, en 1793, par les communes d'Ypres, Grammont, et autres communes de la Flandre, du Brabant et de la Gueldre autrichienne, non compris auxdits décrets: que tous les pays en deçà du Rhin, qui, avant la guerre, étaient sous la domination de l'Autriche, sont pareillement réunis au territoire français: que les lois de la république française seront exécutées dans tous ces pays; que les autres parties de la Belgique, ayant en grande majorité voté leur réunion à la république, dès 1793, les autorités constituées y seront formées d'après les mêmes lois que celles de l'intérieur de la république, et qu'il en sera de même dans le pays de Liège.

Telle fut l'issue d'une lutte terrible, où les succès et les revers balancèrent long-tems la victoire, où mille actions d'éclat colorèrent l'imprudence et la témérité des uns, l'injuste agression et la fureur des autres. La réunion de la Belgique à la France, la consola-t-elle des malheurs de la guerre? Cette terre, fatiguée des combats, et épuisée par ses dissensions civiles, eût enfin mérité le repos dans le sein d'un gouvernement juste et paternel; mais les déprédations des conventionnels et le despotisme impérial devaient lui apprendre encore que tôt ou tard on expie les désordres révolutionnaires (1).

(1) L'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, est décédée le 24 juin 1793.

Dès l'année 1793, l'archiduc CHARLES-Louis-JEAN-JOSEPH-LAURENT, connu dans l'histoire, sous le nom du prince Charles,

l'avait remplacé dans ce gouvernement qu'il a conservé jusqu'à l'époque de la réunion de la Belgique à la France. Il est le troisième fils de l'empereur Léopold II et de l'infante Marie-Louise d'Espagne.

ALLEMAGNE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

JOSEPH II.

1765. Nous reprenons, depuis l'avènement de Joseph II, la chronologie historique des empereurs d'Allemagne, appelés d'abord empereurs d'Occident, quoiqu'ils n'eussent qu'une faible partie de l'ancien empire de ce nom. Fils de l'empereur précédent, François de Lorraine, et de Marie-Thérèse d'Autriche, Joseph était né le 13 mars 1741, et avait été élu roi des Romains, le 27 mars 1764, et couronné dans cette qualité, le 3 avril suivant. Son père étant mort l'année suivante, Joseph monta sur le trône, plutôt nominal que réel, de l'empire germanique, le 18 août 1765, et dans la même année, il fut déclaré par sa mère co-régent des Etats héréditaires de sa maison; mais dans le fait, elle le tint éloigné des affaires publiques, et ne lui abandonna que le commandement de l'armée et la direction des affaires militaires. L'impatience et la vivacité naturelle de Joseph II s'accoutumaient mal de l'état d'inaction où il était tenu.

Néanmoins, cet état de choses dura jusqu'à la mort de Marie-Thérèse. Tous les hommes à qui il déplaisait, s'attachèrent à Joseph, qu'ils savaient avoir des vues de réformes dans le gouvernement. Le prince de Kaunitz, ministre d'état, tenait à peu près le milieu entre les deux partis. Il favorisait en secret les vues de Joseph; mais il cherchait à ménager Marie-Thérèse (1).

Étant maître de la partie militaire de l'administration publique, Joseph y donna ses soins; et, à l'aide des conseils de Lascy, feld-maréchal autrichien, il porta la réforme dans l'armée, et la modéla sur celle du grand Frédéric, que Joseph admirait et cherchait à imiter. Dès son avènement au trône, il voulut avoir une entrevue avec le roi de Prusse; mais sa mère s'y opposa. Il assista fréquemment aux parades et aux revues, et visita les divers cantonnements des troupes. La stricte économie qui fut portée dans toutes les branches de l'administration militaire, ne laissa pas d'exciter les murmures de tous ceux qui avaient profité des abus, et de ceux qui prévoyaient qu'à leur tour ils subiraient des réformes, lorsque l'empereur aurait les mains libres. Mais rien n'arrêta Joseph ni le feld-maréchal Lascy; et cette armée autrichienne, qui, avant le règne de François I, avait besoin d'être entretenue par les subsides de Hollande et d'Angleterre, devint alors une des mieux organisées et des plus formidables de l'Europe.

En 1769, l'empereur passa en Italie avec trois hommes d'état, dont chacun avait ordre d'observer tout ce qui se rapportait à la branche d'administration dont il était chargé. Le soir, Joseph réunissait les notes de ses compagnons de voyage aux siennes, et les rédigeait en corps d'ouvrage. Il séjourna quelque tems à Milan, et plus long-tems à Rome, où il fit une véritable étude des beaux arts. On raconte qu'à Milan il lui parut que les religieux menaient une vie trop oisive, et qu'il fit envoyer de la toile dans les couvents, afin que l'on y cousût des chemises pour l'armée.

A son retour à Vienne, Marie-Thérèse désirait cette entrevue avec le roi de Prusse qu'elle avait empêchée quelques années auparavant. Les victoires de Catherine II sur les Turcs, et l'influence que la Russie gagnait sur les affaires

de Pologne, faisaient sentir au cabinet autrichien le besoin de se lier au conquérant de la Silésie, afin d'opposer un contrepoids à la puissance colossale des Russes. Joseph se rendit donc en Silésie, et eut une entrevue à Neiss, avec Frédéric II, le 25 août 1769. Quoique les deux souverains fussent convenus de supprimer le cérémonial, il y eut entre eux quelques contestations de civilité. Le roi de Prusse se tourna sur le côté pour faire passer l'empereur le premier. « Ah! si vous commencez à manoeuvrer, sire, dit Joseph, il faudra que je vous cède. » Il dit encore au roi de Prusse, qu'il n'y avait plus de Silésie pour l'Autriche; et Frédéric, de son côté, exprima vivement le désir d'oublier les anciennes querelles des deux puissances, et de vivre désormais dans le meilleur accord avec l'Autriche. Pour premier gage de cette bonne intelligence, les deux souverains promirent de rester neutres, avec toute l'Allemagne, dans la guerre qui était sur le point d'éclater entre les Français et les Anglais. Avant de se quitter, ils se promirent aussi de s'écrire dorénavant en particulier, et dans les cas de quelque différend, de s'entendre entre eux, sans l'intervention de leurs ministres.

Frédéric a consigné dans ses mémoires l'impression que fit sur lui l'empereur d'Allemagne, et le jugement équitable que son esprit pénétrant porta, après cette courte entrevue, sur le caractère de son hôte. Celui-ci affectait, selon Frédéric, une franchise qui lui semblait naturelle; son aimable caractère marquait de la gaieté jointe à beaucoup de vivacité; mais, avec le désir d'apprendre, il n'avait pas la patience de s'instruire.

L'année suivante 1770, Frédéric rendit, à Neustadt en Moravie, la visite à l'empereur; il se présenta avec ses aides-de-camp en uniforme autrichien, et dit à Joseph: « J'amène des recrues à Votre Majesté. » Joseph était impatient de montrer à son hôte l'armée autrichienne et de la faire manoeuvrer sous ses yeux; le mauvais tems s'y opposa d'abord. Peu habitué à cacher les mouvements de son âme, l'empereur fut de mauvaise humeur. Frédéric lui dit avec calme: « Il faut avouer qu'il y a un plus grand maître » que nous. »

Le ministre Kaunitz accompagnait Joseph dans cette entrevue: il paraît qu'il était chargé, de la part de Marie-Thérèse, d'instructions secrètes, et qu'il fit au roi de Prusse des ouvertures que l'empereur ignorait; mais le roi de Prusse les communiqua ensuite à Joseph, soit pour avoir un air de franchise, soit parce qu'il ne se fiait pas à Kaunitz. Ce fut aussi dans cette entrevue que fut arrêté le honteux projet du partage du royaume de Pologne, dont les troubles excitaient alors au plus haut degré l'attention des puissances voisines, exerçaient leur politique, et éveillaient la cupidité et l'ambition des cabinets. On tient de Hertzberg même (2), que déjà l'année précédente il avait été question de ce partage dans l'entrevue des deux souverains. Il fut de plus question, dans celle-ci, des moyens d'arrêter l'accroissement prodigieux de la puissance russe. C'était tout en consentant à s'agrandir aux dépens de la Pologne, que l'empereur d'Allemagne mettait en avant la nécessité de borner l'agrandissement de l'impératrice Catherine. Frédéric voulait envahir la Pologne; mais il ne se souciait

(1) *Lettres sur l'Allemagne*. Vienne, 1787.

(2) W. Coxe, *Histoire de la Maison d'Autriche*, t. V., chap. 119.

point de s'engager dans des hostilités contre la Russie. Les deux souverains parurent tomber d'accord sur un système de politique commun; ils convinrent de servir de médiateurs entre la Russie et la Turquie, et d'agir de concert à l'égard de la France.

Dans cette entrevue, Frédéric pénétra encore davantage le caractère et les sentiments de Joseph. Il crut voir que le jeune monarque, dévoré d'ambition et avide de gloire, n'attendait qu'une occasion pour troubler le repos de l'Europe. Ce n'était sûrement pas à Frédéric qu'il appartenait de reprocher l'ambition et l'amour de la gloire au jeune empereur d'Allemagne. Catherine II n'eut pas beaucoup de peine à se laisser engager au partage d'un royaume voisin, où elle exerçait déjà une si grande influence; et quelque temps après, ces trois puissances donnèrent au monde, dans le premier partage de la Pologne, le spectacle d'une des plus scandaleuses usurpations connues dans l'histoire moderne.

Le partage fait (1), les trois souverains ne furent pas mieux d'accord dans leur politique qu'au paravant. La cour de Vienne voyait avec jalouse l'ascendant que prenait la Russie dans les affaires de la Turquie; elle avait perdu l'attachement du cabinet de Versailles, depuis la ligue contre l'existence du royaume de Pologne; le mariage du dauphin, depuis Louis XVI, avec Marie-Antoinette, sœur de Joseph, n'avait guère contribué à rapprocher les deux cours; le parti anti-autrichien avait pris le dessus à Versailles, et Louis XVI avait de fortes préventions contre son beau-frère, à qui il supposait des vues très-ambitieuses; on lui avait insinué que Joseph méditait même la conquête de la Lorraine et de l'Alsace (2). Marie-Thérèse avait voulu négocier l'alliance de la France contre la Russie, dans la vue de protéger la Turquie; le cabinet de Versailles avait refusé d'entrer dans ces vues. Pour faire changer d'avis à la cour de France, et détruire probablement l'influence du parti anti-autrichien, Joseph II résolut de se rendre lui-même en France, et de s'aboucher avec le roi son beau-frère.

Ce fut le 18 avril 1777, qu'il arriva sous le nom de comte de Falkenstein, à Paris. Il voyageait avec une simplicité à laquelle on n'était point habitué en France, et qui fut même interprétée par une partie du public, comme une prétention mal déguisée. On le vit loger dans un petit appartement d'un hôtel garni, attendre dans les anti-chambres, et se mêler dans la foule pour voir passer le roi. On lui sut plus de gré de visiter les établissements, d'en apprécier les avantages ou d'en signaler les abus. On citait ses bons mots, dont quelques uns avaient le mérite de l'originalité, tandis que d'autres annonçaient simplement le désir de fronder. L'opinion publique favorisait alors la guerre des Américains contre l'Angleterre. On prétend que dans une société où cet événement du jour faisait le sujet de la conversation, le comte de Falkenstein fut pressé de faire connaître son opinion sur les indépendants, et qu'il éluda la réponse en disant : « Mon métier à moi, est d'être royaliste. »

Il paraît au reste, qu'aucune affaire politique ne fut entamée par Joseph, qui s'aperçut qu'à cet égard on se tenait sur la réserve vis-à-vis de lui. Il en fut très-mécontent, et après un séjour de six semaines à Paris, il quitta la cour de Versailles, avec l'opinion qu'elle le craignait. Peut-être fut-ce le souvenir de l'accueil froid qu'il avait reçu de la cour, qui lui donna cette mauvaise humeur qu'on lui remarqua pendant ses visites à Lyon, et dans d'autres villes de France. En se rendant à Genève, il passa auprès de Ferney; cependant on apprit ensuite qu'il n'avait point fait de visite à Voltaire. On forma diverses conjectures sur son indifférence à l'égard d'un des hommes les plus célèbres du siècle. Les uns pensaient que c'était par respect pour sa mère qu'il s'était abstenu d'aller voir le philosophe du

Ferney; d'autres lui supposaient, avec le goût pour les réformes, de l'aversion pour les philosophes, ou même un dépit secret causé par la célébrité de Voltaire. D'après des renseignements publiés récemment, il entra dans la cour du château de Ferney, et visita tout seul et *incognito* le jardin; mais, ne voyant point paraître Voltaire, qui ne pouvait ignorer pourtant la présence d'un hôte aussi illustre, il se sentit piqué de cet oubli de toutes les convenances, et partit brusquement.

De retour à Vienne, il ne cacha point son aversion contre la cour de Versailles, et contre la nation française en général. W. Coxe lui entendit souvent, pendant l'hiver de 1777 à 1778, s'exprimer en sarcasmes sur le compte de la France, dans les cercles qu'il visitait comme un simple particulier (3).

Il paraissait empressé de justifier l'idée que l'on s'était formée de son ambition. L'électeur de Bavière ayant été atteint de la petite vérole, Joseph fit marcher ses troupes contre le territoire bavarois; et à peine l'électeur avait-il fermé les yeux, le 30 décembre 1777, que les Autrichiens occupèrent son territoire. En vain l'électeur palatin réclama contre cette démarche violente. Joseph II prétendit que divers fiefs masculins, tels que le landgraviat de Leuchtenberg, les comtés de Schwabach, Haag, Wolfstein, Hals, et autres étaient dévolus à l'empire, faute d'héritiers en ligne directe. Pour sa mère, en qualité de reine de Bohême et archiduchesse d'Autriche, il faisait valoir encore d'autres titres. L'électeur palatin de son côté rappela, en faveur de ses droits, une convention de Pavie, approuvée par l'empereur d'Allemagne, une loi de la bulle d'or sur l'indivisibilité du territoire des maisons électORALES, enfin l'article du traité de Westphalie, concernant la réversion de l'électorat de Bavière à la maison palatine. L'électeur de Saxe et le duc de Mecklenbourg-Schwern élevalent également des droits sur une partie de la succession de Charles-Théodore. Une note de Kaunitz, du 20 janvier 1778, apprit officiellement aux cabinets d'Europe la démarche précipitée de Joseph, qui n'avait point été approuvée par sa mère, quoique cette princesse eût fini par y donner son assentiment. Cette note ne produisit point l'effet qu'on en attendait; la Prusse, appuyée par la France et la Russie, s'opposa aux mesures arbitraires de l'empereur d'Allemagne; le duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de l'électeur palatin, déposa une protestation à la diète germanique; cet exemple fut suivi par l'électeur de Saxe. On accusa Joseph d'avoir violé la capitulation qu'il avait juré de maintenir, lors de son avènement; l'empereur feignit de ne vouloir écouter que la voix de la justice, et se montra disposé à soumettre le différend au sujet de la Bavière, à la décision de la diète de l'empire. En même temps, il s'engagea dans une discussion écrite avec le roi de Prusse, que les parties lésées avaient pris pour arbitre. Pendant que la diète, avec sa lenteur ordinaire, prenait connaissance de l'affaire, les armées de Prusse et d'Autriche s'assemblaient déjà, la première en Silésie, et la seconde en Bohême, et les deux souverains se rendirent, chacun à son quartier-général; toutefois leur correspondance fut continuée. Joseph offrit de consentir à la réunion des margraviats d'Anspach et de Bareuth aux états prussiens, sous la condition que Frédéric approuverait l'occupation de la Bavière, et la renonciation de l'électeur palatin à ses prétentions et droits en faveur de l'Autriche.

Frédéric refusa d'adhérer aux propositions de Joseph et à celles du ministre autrichien qui fut envoyé à Berlin pour continuer les négociations. Il adressa au cabinet autrichien, des représentations exprimées avec une grande modération. L'Autriche répondit avec hauteur, que l'empereur ne se dessaisirait pas de ce qui était déjà en sa possession; qu'il rendrait justice à qui il appartenait; mais qu'il ne souffrirait pas qu'un état quelconque de l'empire s'élevât en juge et en tuteur de ses co-états, tant que S. M. I. aurait

(1) Ce partage arrêté entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, par trois conventions signées, les 25 juillet et 3 août 1772, fut suivi de déclarations de la part de ces trois puissances, que leurs ministres respectifs portèrent à Varsovie, les 2, 11 et 18 septembre suivants. Chacune d'elles se mit de suite en possession des provinces que le partage lui attribuait; et ce partage se trouva consommé par trois autres traités conclus à Varsovie, entre ces trois mêmes puissances et la diète de Pologne, le 18 septembre 1773, et par de nouveaux pactes souscrits par les trois puissances et par la Pologne, les 15 et 16 mars 1775.

L'Autriche recrut encore ses possessions par la cession que la Porte-Ottomane lui fit du territoire de la Bukovine, située entre la Gallicie et la Transilvanie, par deux conventions des 7 et 12 mai 1775.

Un second démembrement de la Pologne avait eu lieu en 1793; mais la Russie et la Prusse avaient seules partagé, à cette époque, les provinces démembrées; et la Pologne s'en était dessaisie par deux traités signés à Anvers, le premier avec la Russie, le 22 juillet de cette même année, et le second avec la Prusse, le 25 septembre suivant.

Enfin, les trois cours d'Autriche, de Russie et de Prusse firent, entre elles, un troisième partage de la Pologne, le 3 janvier 1795. C'est dans la partie de notre ouvrage, consacrée à la Pologne, que nous nous proposons de donner les détails et développements qu'exige l'importance des trois partages.

(2) Mémoires du règne de Louis XVI, par Soulavie, t. IV.

(3) Hist. de la Maison d'Autriche, par Coxe, t. V, chap. 120.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

en main les moyens de défendre ses droits, et même d'attaquer quiconque voudrait les lui contester. La Prusse fit observer que cette déclaration ne contenait point les éclaircissements qu'elle avait attendus. Il parut alors un manifeste, par lequel l'Autriche s'efforçait de prouver que ses droits étaient incontestables sur la possession de la Bavière. Ces preuves incontestables ne convainquirent pourtant personne. A la fin, la Prusse déclara qu'elle ne pouvait se dispenser d'employer la voie des armes, et se prépara aux hostilités. Joseph avait rassemblé quatre-vingt mille hommes dans le camp fortifié de Koenigsgratz, qui s'appuyait contre des montagnes inaccessibles; et il le commandait, d'après les plans du feld-maréchal Lascy, tandis que le maréchal Laudon garnissait, avec cinquante mille hommes, la frontière de la Bohême, du côté de la Lusace et de la Saxe.

La guerre éclata le 5 juillet 1778. Ce jour, le roi de Prusse se porta en avant sur la Bohême; le 1^{er} août, il fut en présence des impériaux. Laudon, pour couvrir Prague, fut obligé de se replier vers le quartier-général, où il maintint sa position à Muncheugratz : ce qui força les troupes prussiennes, au milieu de septembre, à se retirer dans leurs cantonnements, après avoir poussé des excursions en Moravie et subsisté plusieurs mois en Bohême. Cependant Joseph ne put prendre l'offensive, étant gêné par la politique de sa mère qui négociait avec le roi de Prusse, pendant que celui-ci prenait Jägerndorf et Troppau, et pénétrait en Bohême; elle faisait des propositions de paix tellement modérées, que le fougereux Joseph en fut indigné, et menaça d'aller établir, à Aix-la-Chapelle, sa résidence impériale, et que Kaminz même les trouva contraires à la dignité de la couronne.

Cependant l'impératrice de Russie avait déclaré, en décembre 1778, que ses liaisons ou ses rapports avec beaucoup de princes de l'empire ne lui permettaient pas de voir plus long-tems avec indifférence que la maison d'Autriche voulût s'en approprier la plus grande partie, et portât atteinte aux constitutions germaniques, en faisant revivre d'anciennes prétentions, éteintes depuis quelques siècles ou annulées par le traité de Westphalie; et que, si l'empereur et sa mère l'impératrice ne renonçaient pas à des vues d'agrandissement aussi mal fondées, ou persistaient à rejeter une conciliation juste et amiable, la Russie serait forcée de concourir efficacement, avec le roi de Prusse, à empêcher les héritiers légitimes du feu électeur de Bavière, d'être dépouillés.

Une déclaration aussi ferme n'avait pas manqué son effet. Marie-Thérèse sollicita la médiation de la France, et écrivit à l'impératrice Catherine pour l'engager également à des voies de conciliation; démarche qui eut un plein succès.

Néanmoins Joseph, qui aurait voulu se signaler par des exploits, et qui, dans le camp, vivait et agissait en soldat, avait obtenu que dans les Etats autrichiens on ordonnât une levée de quatre-vingt mille hommes. Frédéric, de son côté, exigea l'évacuation de la Bavière, et une indemnité de quarante millions de couronnes pour l'électeur de Saxe; et, sur le refus de l'Autriche, il reprit les armes.

Marie-Thérèse négocia de nouveau, et réussit à entamer un traité de paix, malgré les efforts contraires de son fils, qui venait de faire bombarder et incendier Neustadt, le 28 février 1779. Enfin, le 7 mars, l'Autriche et la Prusse conclurent une trêve; trois jours après, le congrès de paix commença ses séances à Teschen, sous l'influence des plénipotentiaires de France et de Russie; et, le 13 mai, on signa la paix, qui valut à la maison d'Autriche, la possession d'une partie du cercle de Burghausen située entre la Salza, l'Inn et le Danube, mais qui la força de restituer la Bavière à l'électeur Palatin.

Joseph avait donc peu gagné par sa conduite irréflective; il en voulait à la France de ne l'avoir pas soutenu dans ses projets belliqueux, malgré le traité d'alliance qui subsistait depuis long-tems, quoique inutilement, entre les deux puissances. Ce fut probablement par dépit contre cette cour, qu'il se montra favorable aux Anglais, et se prononça contre les insurgés américains qui favorisait la France, d'abord sous main, puis ouvertement. Il fut défendu aux Pays-Bas de commercer avec les colonies américaines; et Joseph dit au ministre britannique, sir Robert Keith (1):

» La cause de l'Angleterre est celle des souverains; ils sont
» tous intéressés au maintien de la subordination et de
» l'obéissance aux lois dans toutes les monarchies qui les
» environnent. »

Ce fut aussi dans des intentions semblables, et pour détruire, à la cour de Russie, l'ascendant du parti prussien, que Joseph II témoigna le désir d'avoir une entrevue avec l'impératrice Catherine, pendant le voyage que cette souveraine allait faire dans les provinces polonaises réunies à son empire. Catherine accepta avec joie l'offre de l'empereur d'Autriche, dans l'espoir d'en tirer parti pour sa politique. Mohilof fut désigné pour le lieu du rendez-vous. Joseph y arriva, le 23 mai 1779, sous le nom de comte de Falkenstein, et eut, le surlendemain, sa première entrevue avec Catherine. Cette princesse fut très-favorablement prévenue pour l'empereur, dont la galanterie, la vivacité et la franchise apparente, flattaient beaucoup une femme habituée à être courtoisée. Sur son invitation, Joseph la suivit à Pétersbourg, et y acheva de gagner l'affection de l'impératrice, au détriment du parti prussien, dont l'influence déclina sensiblement, tandis que l'Angleterre, soutenue par l'Autriche, prit de l'ascendant. A la fin de juillet, l'empereur reprit le chemin de ses Etats, après avoir fait ses adieux à Catherine, en ces termes rapportés par Coxé: « Je me suis montré tel que je suis, et » je n'ai employé ni artifice ni art auprès de V. M. I. Elle » peut donc juger de mon caractère et de ce que je puis » valoir. Comme je n'ignore pas qu'assisté que je me » serai éloigné, on s'efforcera de me calomnier et de me » noircir près d'elle, je la supplie de consulter son propre » jugement, avant de croire aux rapports qu'on pourra lui » faire. Je ne suis point flatteur; mais je dois reconnaître » que V. M. I. m'a paru bien supérieure encore à la haute » réputation dont elle jouit. Je considérerai, comme le » tems le plus heureux de ma vie, comme celui qui a le » plus servi à mon instruction, le petit nombre de jours » que j'ai passés près d'elle. »

L'année suivante, le 29 novembre 1780, Marie-Thérèse laissa, par sa mort, son fils, maître de tous ses Etats; et ce ne fut qu'alors que Joseph put mettre à exécution les grands projets qu'il avait médités depuis long-tems pour la réforme des institutions sociales. Il voulait faire de ses nombreux Etats un seul tout, régi d'une manière uniforme et de la manière la plus simple, sans songer qu'il ne régnait sur quelques-uns de ses Etats, qu'en vertu de pactes qui leur garantissaient le maintien de leurs constitutions particulières; mais il voyait la plupart des sujets autrichiens gémir sous le joug féodal, qui enrichissait un petit nombre de familles ou de classes de la société, aux dépens de la communauté entière; il crut devoir mettre fin à cette inégalité des conditions, à laquelle sa mère avait déjà cherché à remédier par quelques mesures préparatoires; mais Joseph changea ou plutôt bouleversa l'ancien ordre de choses, par une suite de décrets plus importants les uns que les autres. Sans égard pour ce qui existait et ce qui avait passé en habitude invétérée, il supprima les vieilles institutions, divisa la monarchie autrichienne en treize gouvernements, qui furent subdivisés en cercles; aucune juridiction particulière ou féodale ne fut conservée; à la tête de chaque cercle fut placé un état civil; dans chacun des treize gouvernements, Joseph institua une cour de justice, un commandant militaire et un gouverneur civil; il ne respecta pas plus les corps représentatifs que la féodalité; ces corps étaient très-défectueux, il est vrai; mais, au lieu de les perfectionner, Joseph les fit disparaître sans laisser aucune trace de représentation nationale, et rendit le pouvoir souverain plus absolu qu'il ne l'avait été. La Hongrie, fière de ses privilèges garantis, ne fut pas plus ménagée que le reste de la monarchie. Joseph ne se fit pas couronner roi de Hongrie, et ne confirma pas les chartes de ce royaume; il fit même transporter, de Presbourg à Vienne, le sceptre et la couronne, malgré les murmures des Hongrois. Il détruisit le droit de primogéniture, ainsi que les droits seigneuriaux, sans aucune indemnité pour les seigneurs; ordonna un cadastre, et établit un impôt territorial qui, malheureusement fut si fort, qu'il rendit les paysans moins sensibles au bienfait de l'abolition de la servitude.

Dans les affaires religieuses, les réformes de Joseph furent, s'il est possible, encore plus fortes. Il écrivit, en 1780, à M. de Choiseul: « Je n'aime pas à voir ceux dont

(1) Dépêches de sir R. Keith, citées par VV. Coxé.

« la mission est de nous préparer une autre vie, s'appliquer aux choses d'ici-bas. » Conformément à ce principe, il supprima plus de deux mille couvents, réduisit plus de trente mille moines et religieuses à une faible pension, à peine capable de les dédommager de la dureté avec laquelle on les avait fait sortir de leurs établissements. Les couvents de femmes furent presque tous abolis; et l'on employa les fonds et les édifices à des hôpitaux, des écoles et des casernes. Les trop grands revenus des évêchés furent diminués; plusieurs sièges furent supprimés; mais en même tems quatre cents nouvelles paroisses furent créées; il fut défendu aux évêques de publier des bulles, envoyées directement de Rome. Les habitudes religieuses du peuple même furent attaquées: il lui fut défendu de faire des pèlerinages. Joseph fit composer, à son usage, un catéchisme moral et politique. Il abolit la pompe des funérailles, et voulut que les derniers devoirs fussent rendus uniformément à toutes les classes de la société, sans égard pour la fortune et la piété des familles. Toute l'Europe fut attentive à ces réformes; depuis des siècles, il ne s'en était pas tant opéré dans toute l'Allemagne, que l'empereur en fit dès la première année de son avènement. On prétend qu'il fit préparer les esprits, à chaque réforme, par des écrits qu'il faisait rédiger et répandre. Cependant, le fait est, que chaque bouleversement causa une surprise nouvelle, et ne trouva point la masse de la nation autrichienne prête à le recevoir. Les réformes de Joseph heurtaient au contraire l'opinion d'un peuple peu accoutumé à être contraire dans ses sentimens et ses habitudes. Les fonctionnaires publics ne furent pas à la hauteur des conceptions du souverain, et le secondèrent mal ou contraignirent l'exécution de ses décrets. La marche du gouvernement devint plutôt bizarre que régulière. Joseph, accessible à tout le monde, fut accablé de réclamations; bientôt il se vit obligé de modifier ou même de changer ses dispositions.

Ce fut, le 13 octobre 1781, que l'empereur publia son fameux édit de tolérance qui accorda aux sujets de la monarchie autrichienne le libre exercice de leur culte, pourvu qu'il fût chrétien. Il portait que, partout où il se trouverait une communauté de 3,000 sectaires d'un culte autre que le dominant (le culte catholique), il leur serait permis de le pratiquer à leurs frais; et que, la différence des religions n'en apporterait aucune dans la jouissance des droits civils. Cet édit, entièrement conforme à l'esprit du siècle, eut l'approbation générale; cependant il n'eut pas les suites qu'on en avait attendues (1). En Autriche, en Bohême, en Moravie, les protestans, long tems persécutés, avaient été obligés de se cacher et de feindre de l'attachement à l'Eglise romaine. Dès que l'édit parut, une foule de protestans, non avoués, réclamèrent leurs droits. Le clergé fit des objections, et obtint qu'on fixât un terme pour les catholiques qui voudraient retourner au protestantisme, lequel terme passé, ceux qui n'auraient pas fait leur déclaration, seraient considérés comme restant catholiques. Par rapport à ceux qui, dans cet espace de tems, manifesteraient l'intention d'adopter le protestantisme, on leur enjoignit de se faire instruire d'abord par des prêtres catholiques; et, seulement dans le cas où, malgré cette instruction, ils persisteraient dans leur penchant pour un autre culte, il leur fut permis de le professer. Le clergé employa les moyens les plus puissans pour empêcher les anciens protestans d'abandonner le catholicisme. Les protestans se plaignirent de cette conduite. Il fallut de nouvelles ordonnances qui ne satisfirent point les partis. De son côté, le clergé se plaignit de ce que la défection des catholiques retournés au protestantisme diminuait ses revenus; pour le contenter, il fut ordonné que ceux qui étaient redevenus protestans, n'en continueraient pas moins de payer les droits d'usage aux paroisses catholiques; en sorte que ceux qui profitaient de l'édit de tolérance, avaient à payer à la fois pour deux cultes. Il y eut une sorte d'anarchie ecclésiastique par suite de toutes ces mesures contradictoires; d'autant plus que l'on vit reparaître des hussites, et des déistes ou abramites; les derniers, pour la plupart hommes très-simples, furent traités avec dureté, et forcés, sous des menaces de persécutions, d'opter dans l'espace de quelques jours, entre les cultes tolérés. On ne se contenta pas de les menacer: on les enleva de la Bohême; on les enrôla de force dans l'armée; et ce fut par des moyens mi-

litaires qu'on opéra leur conversion. Les juifs furent d'abord admis à l'égalité des droits civils avec les chrétiens; mais, comme le gouvernement fut accablé de représentations, dont quelques-unes étaient très-sensées, il fallut revenir sur les premières dispositions, et restreindre les droits des juifs, pour ne pas exposer les chrétiens à être à la merci des communautés juives dans les endroits où celles-ci étaient les plus nombreuses.

Joseph ne fit guère moins de mécontens en supprimant, sans aucune distinction, toutes les pensions dont la libéralité de sa mère avait grevé le trésor. Ce fut un acte de justice à l'égard d'une partie assez considérable des pensionnaires, qui ne devaient ce revenu qu'à la faveur et à des intrigues de cour; mais il se trouvait aussi, dans le nombre, beaucoup d'hommes de mérite, que la rigueur de Joseph réduisait inopinément à la misère. C'est ainsi que, prenant toujours des partis extrêmes, Joseph faisait beaucoup de mal, tout en ne visant qu'au bien.

Dans le dessein d'obtenir l'abolition du traité de la Barrière, qui le gênait dans ses projets sur les Pays-Bas, il résolut, malgré son aversion pour la France, d'y faire un second voyage, et de s'entendre avec la cour de Versailles. Il partit de Vienne, le 22 mars 1781, et passa à Ratisbonne, alors siège de la diète de l'empire. On y recueillit attentivement ses bons mots et ses saillies. Voyant un des ministres de l'empire, en très-bonne santé, il dit qu'il ne comprenait pas comment un air, souflet par la politique, pouvait être salutaire. A l'aspect de l'état caduc de l'hôtel de la diète, qui ne finissait rien, il observa, que si la maison s'écroulait, il faudrait bien que la diète fit son recès. C'était quelque chose de très-neuf dans l'empire germanique, qu'un empereur plaisantant sur les formes surannées d'une assemblée qui poussait la gravité jusqu'à l'ennui. Il visita les Pays-Bas; et son ministre Kaunitz eut un entretien avec le ministre hollandais, Wassenaer, pour préparer la Hollande aux projets de l'empereur. Joseph repartit à Paris, sous le nom de comte de Falkenstein, et fut, cette fois, accueilli avec beaucoup de prévenance par le roi et par la reine que le ministère avait disposés à cet effet. Les Parisiens recueillirent de nouveau avidement toutes les saillies du réformateur de l'Autriche. Il avait eu le dessein de visiter aussi l'Angleterre; mais on prétend que le ministère français l'en détourna habilement par les égards que lui prodigua la cour de France, et qui l'empêchèrent d'entrer dans la politique de l'Angleterre.

Joseph revint, en novembre 1781, à Vienne. Il commença aussitôt à mettre ses projets à exécution, en ordonnant que les forts des Pays-Bas fussent démantelés, et en exigeant que les Hollandais retrassent leurs garnisons des places de la Barrière. Il demanda de plus, que les Hollandais rétablissent les limites qui avaient été tracées par une convention avec l'Espagne, en 1664. Ceux-ci s'empressèrent d'élever des réclamations. Sur ces entrefaites, Joseph II reçut, en mars 1782, à Vienne, la visite du pape Pie VI, qui vint essayer si par la persuasion il pouvait mettre un terme aux réformes ecclésiastiques de l'empereur. Cette démarche inusitée du chef de l'Eglise catholique, fit une grande sensation en Europe, et présageait des résultats importants; mais elle n'en eut point. Pie VI, logé dans les appartements de Marie-Thérèse, et fêté par la cour, ne put communiquer avec le clergé, et n'obtint aucune mitigation dans les réformes; elles furent continuées comme par le passé, et Pie VI retourna au bout d'un mois, en Italie, sans avoir pu arrêter aucune des mesures qui contraignaient ses vœux. Il continua de correspondre à ce sujet avec l'empereur, et de réclamer surtout contre l'atteinte portée par Joseph aux droits du Saint-Siège, sur l'institution canonique des évêques de la haute Italie. Impatient de ces remontrances, Joseph répondit enfin, qu'il ne faisait que ce que son devoir de souverain lui prescrivait, et renvoya même un bref du pape, qui lui enjoignait de cesser de pareilles innovations. Il se borna à faire dire verbalement, qu'il ne pouvait recevoir un bref qui était rédigé par un malveillant, et dont la signature paraissait avoir été surprise au Saint-Père. Ayant conçu et nourri le projet de soustraire ses Etats entièrement à l'autorité du Saint-Siège, sans changer rien au dogme, Joseph voulut rompre ouvertement avec le pape; toutefois il résolut de faire une démarche concilia-

(1) Voyez les *Annales politiques de Schlæzer, les Voyages de Ni-*

colai et les Mémoires de Dohm, deuxième partie, 1815.

toire, en engageant personnellement Pie VI à consentir à ce dépeuplement d'autorité. Par une circulaire adressée aux principaux fonctionnaires, il annonça l'impérieuse nécessité de son départ pour Rome. Il s'y rendit en effet à la fin de 1783, et, le jour même de son arrivée, il eut une entrevue avec le chevalier Azara, ministre d'Espagne, à qui il fit part du but de son voyage, parce qu'il le connaissait comme un homme d'un excellent jugement et affranchi de préjugés. Azara lui représenta les obstacles qu'il rencontrerait dans le clergé et dans la nation, les embarras où le jeteraient des querelles qui ne vaudraient pas tant de peines et de sacrifices, et qui ensuite empêcheraient d'exécuter des choses plus utiles. Le cardinal de Bernis se joignit au ministre d'Espagne, pour engager l'empereur à changer d'avis. Il paraît que les représentations de ces deux ministres ébranlèrent ses résolutions; du moins il ne fut plus question d'une rupture ouverte. Pendant son séjour à Rome, Joseph parut prendre un soin particulier de plaire au peuple; ce qui a fait penser qu'il méditait quelque projet sur la souveraineté de Rome, et qu'il s'essayait à représenter le rôle qu'avait imaginé, pour lui, Catherine II, en projetant le rétablissement des deux empires d'Orient et d'Occident (1). Pie VI, le voyant se rendre populaire par son affabilité, lui fit offrir une garde de police, sous prétexte du danger des bandits. Joseph répondit, à ce qu'assure Dohm, qu'ayant laissé le pape, à Vienne, distribuer librement ses bénédictions, il désirait de son côté, vivre aussi librement dans Rome. Au reste, étant venu dans cette métropole avec le projet de secouer l'autorité du pape, il finit par lui accorder la nomination aux évêchés d'Italie; ce qui avait été le sujet des discussions entre les deux gouvernements.

Depuis ce voyage de Rome, Joseph fut moins brusque dans ses innovations ecclésiastiques; mais, si son tourmentait moins le pape, il n'en fut pas moins remuant, et n'enfanta pas moins de projets. Nous avons vu plus haut qu'il avait adressé des demandes impérieuses aux Hollandais; sans attendre le résultat des négociations, il fit occuper, en novembre 1783 et en janvier 1784, par les troupes des Pays-Bas, trois forts hollandais et celui du Vieux-Lillo, en face d'Anvers; puis il exigea la restitution de plusieurs villages des Pays-Bas que les Hollandais possédaient depuis longtemps, la démolition de quelques forts, la cession de l'abbaye de Postel, de la ville de Maëstricht et du comté de Wronhoven, etc; enfin il réclama des sommes dues par la Hollande aux Pays-Bas. De leur côté les Hollandais élevèrent des réclamations pour le moins aussi bien fondées que celles de l'empereur. On discutait de part et d'autre dans les conférences ministérielles qui avaient été ouvertes en avril 1784, à Bruxelles, lorsqu'en août, l'empereur d'Allemagne cessa d'insister sur les demandes faites jusqu'alors, et exigea pour les Pays-Bas la liberté de l'Escaut, et la faculté de commercer directement avec l'Inde; cette demande surprit par sa nouveauté; mais assurément elle était infiniment plus raisonnable et plus utile aux Pays-Bas, que la dispute au sujet de quelques villages. Malheureusement les puissances voisines ne furent pas aussi indifférentes à cette question qu'aux précédentes; le cabinet de Versailles craignant probablement pour son commerce, et désirant l'alliance des Hollandais contre les Anglais dans l'Inde, pencha pour les Provinces-Unies contre Joseph II. Celui-ci, sans tenir compte des considérations diplomatiques, fit entrer un brigantin des Pays-Bas dans l'Escaut, pour commencer à se mettre en possession de cette liberté qu'il réclamait. Il avait soutenu contre son ministre Kaunitz, que le vaisseau de garde hollandais, stationné à Safingue, n'oserait tirer sur le brigantin impérial; mais les Hollandais le repoussèrent à coups de canon, et Kaunitz écrivit à l'empereur en Hongrie, que les Hollandais avaient tiré (2). Ces coups de canon furent le signal de la guerre, et peut-être Joseph les avait-il attendus, pour commencer ou plutôt pour continuer les hostilités.

Cependant sabouillante ardeur fut bien rallentie, quand il apprit que la France allait soutenir la Hollande, et que la Prusse favorisait aussi la cause des Provinces-Unies. Il rabattit de ses prétentions, et ne demanda plus que Maëstricht, et une satisfaction pour l'attaque faite contre le pavillon impérial; puis, voyant que la Hollande, forte de

l'appui de la France, ne lui accorderait pas une place aussi importante que Maëstricht, il se montra disposé à accepter de l'argent au lieu de la réparation d'honneur. Frédéric, roi de Prusse, avait prévu cette tournure singulière des négociations. « Votre république, avait-il dit à l'ambassadeur hollandais, donnera un *pour boire* à l'empereur, et » il ne sera plus question de rien. » La Hollande consentit en effet à donner de l'argent à Joseph II, pour se débarrasser d'un voisin aussi importun.

« Il est évident, dit M. de Ségur (3), qu'on ne lui devait absolument rien; mais l'amour de la paix et les suggestions de la France déterminèrent les Hollandais à ne pas fermer l'oreille aux propositions impériales. La médiation fut déferée au cabinet de Versailles. C'était un marché plutôt qu'une négociation, puisque la paix se trouvait, entre les contractants, comme une marchandise que l'empereur voulait vendre dix millions, tandis que les Hollandais n'en offraient que cinq. C'était la effectivement le prix réciproque. Les demandes de l'empereur, d'abord exorbitantes, avaient baissé à neuf millions cinq cent mille florins; mais les Hollandais restaient opiniâtement à leur première offre de cinq. Le médiateur trancha noblement la difficulté, et termina ce combat honteux de l'avarice, contre l'esprit d'équité et d'économie, en se chargeant de payer à l'empereur les quatre millions et demi qui restaient au débat. »

Coxe ne diffère de M. de Ségur que par le montant des sommes; selon l'écrivain anglais, la Hollande payait huit millions, et la cour de Versailles ajouta les deux millions qui manquaient. Toutefois, la Hollande se soumit aussi à la réparation d'honneur, céda les forts de Lillo et de Liefkenshoek, et rétablit la limite de 1664. Le traité entre les puissances belligérantes fut conclu à Fontainebleau, le 8 novembre 1785.

En Allemagne, où il médita aussi un bouleversement, Joseph échoua complètement, grâce à la fermeté de Frédéric II. L'empereur s'était entendu avec la Russie pour prendre possession de la Bavière, et indemniser l'électeur par les Pays-Bas, qui devaient être érigés en royaume d'Autriche, et de Lorraine. La France devait obtenir Namur et Luxembourg pour prix de son consentement à cet arrangement secret. L'Autriche n'exerçait déjà que trop d'influence sur l'empire germanique, pour que les autres membres de cet empire pussent la laisser s'étendre jusqu'à près du Rhin. Frédéric n'eut donc pas de peine à soulever les princes contre le projet d'envahissement de Joseph. Les états de Bavière firent un acte patriotique, en réclamant contre la manière illégale avec laquelle on voulait disposer de leur patrie. L'électeur, l'Autriche et la Russie furent croire au public qu'on se n'était point occupé sérieusement du projet d'échange, et l'affaire en resta là. Ceci se passa dans les premiers mois de 1785. Joseph continua d'être un allié fidèle de la Russie, ou plutôt de l'impératrice Catherine; il favorisait les vues ambitieuses de cette souveraine sur la Turquie; seulement il désirait avoir sa part de cette vaste conquête. Lorsqu'au commencement de 1787, Potemkin fit faire à l'impératrice le fameux voyage sur la Volga et en Crimée, Joseph témoigna le désir d'avoir une nouvelle entrevue avec Catherine. La ville de Cherson fut désignée pour le lieu du rendez-vous. L'empereur y arriva le 14 mai. Le 18, il alla à la rencontre de l'impératrice, et revint avec elle en carrosse dans la ville, en passant sous l'arc de triomphe qui annonçait que c'était là le chemin de Byzance; il partagea le triomphe plus apparent que réel de son alliée, et l'accompagna pendant tout le voyage de la Crimée. Il rivalisa de politesse et de galanterie avec les courtisans russes; cependant il ne put s'empêcher de la railler quelquefois dans la société de ses confidents; c'est ainsi qu'il dit à Katerinostaw, ou ville de Catherine: « J'ai fini aujourd'hui une grande affaire avec l'impératrice de Russie; elle a posé la première pierre d'une ville, et moi la dernière. » Les nouvelles qu'il reçut, pendant ce voyage, de l'insurrection des Pays-Bas, le rendirent moins ardent à démembrer la Turquie; et, dans ses conversations familières, sur lesquelles le prince de Ligne a donné des détails piquants, il disait: « Que diable faire de Constantinople? »

L'impératrice savait bien qu'en faire; mais il fallait

(1) Mémoires de Dohm.

(2) Coxe, *Hist. de la Maison d'Autriche*, t. V, chap. 125.

(3) Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guil-aume II, tome I.

d'abord s'en emparer : voyant que son allié hésitait, elle ajourna également l'exécution de ses projets. Joseph revint avec Catherine dans l'intérieur de la Russie, et se sépara d'elle à Pétershof sur le Niéper, le 13 juin, pour retourner promptement dans ses états, où sa présence devenait nécessaire.

Dès qu'il fut de retour, il prit des mesures pour apaiser les troubles des Pays-Bas, et il y réussit au moment. Cependant la Turquie, se voyant menacée d'un danger imminent, avait prévenu la Russie, en commençant les hostilités. Joseph avait pris des engagements trop positifs pour pouvoir rester dans l'inaction en cet état de choses. Il rassembla environ deux cent mille hommes sur les frontières de la Turquie; le 2 décembre un corps d'Autrichiens ayant passé la Save pendant la nuit, parut tout-à-coup devant Belgrade, pour surprendre la place; mais la vigilance des Turcs fit échouer cette tentative. Dès-lors il ne fut plus tems de feindre; et en effet, le 10 février 1788, Joseph promulgua le manifeste contre la Turquie, sans pouvoir alléguer toutefois aucun grief particulier à l'Autriche. Au commencement du mois suivant, Joseph arriva au quartier-général de son armée, ouvrit la campagne, en prenant d'assaut, le 25 avril, la place de Szabatch, et mit le siège devant Belgrade; mais il fut bientôt forcé de le lever, et de se retirer derrière la Save, où il fut même poursuivi par les Turcs. Les Russes n'avaient pu le secourir, faute de marine et à cause de l'attaque de la Suède. Joseph, hors d'état de tenir la campagne avec des troupes découragées, avait encore à craindre le soulèvement des Hongrois qui voyaient leur pays menacé d'une invasion, par suite de la guerre téméraire de leur souverain. Joseph les avait d'ailleurs mécontentés par ses innovations en matière de religion, tandis que leurs magnats se plaignaient de la suppression de leurs prérogatives féodales.

Dans cette position fâcheuse, il eut recours au vieux général Laudon, qui était négligé depuis le règne de Marie-Thérèse. Investi du commandement de l'armée de Croatie, ce vieillard qui avait la confiance des troupes, les ramena promptement sur le chemin de la victoire. Il prit Dubitza le 26 août, s'enfonça dans la Bosnie, repoussa les Turcs devant Novi, et s'empara de cette place le 3 octobre. Un autre corps d'armée, commandé par le prince Cobourg et par Soltikof, investit Choczim, qui tomba au pouvoir des Autrichiens en 1789; mais le corps que l'empereur commandait en Hongrie, n'eut que des revers; et Joseph II, qui avait dit à Catherine qu'il voulait être son général dans la guerre de Turquie, prouva qu'il manquait de talents militaires. Dans la déroutée que ce corps essaya au-delà de Temeswar, Joseph fut entraîné par les fuyards, et séparé même de sa suite. Un de ses aides de camp lui dit naïvement que le cheval de S. M. les avait gagnés de vitesse, malgré leurs efforts de l'accompagner. Cependant il avait partagé dans ces campagnes les fatigues de ses troupes; et cette vie rude, jointe au climat mal-sain des lieux marécageux où se faisait la guerre, paraît avoir contribué beaucoup à abrégér les jours de ce souverain.

Il revint à Vienne, après avoir obtenu un armistice. Il se plaignit amèrement dans sa correspondance avec la cour de Pétersbourg, de porter seul le fardeau de la guerre. Cependant il ne pouvait faire autrement que de soutenir son armée. La campagne s'ouvrit en mars 1789; la victoire de Rimnik, remportée le 22 septembre par les Russes et Autrichiens combinés, sous les ordres de Souworof et de Cobourg, arrêta les progrès des Turcs; et la prise de Belgrade par Laudon, le 9 octobre, acheva de rétablir les affaires des alliés. A la nouvelle du dernier succès, qui fut suivi de la prise de toute la limite fortifiée de la Turquie, Joseph déjà malade, se rendit à la cathédrale de Vienne pour assister aux actions de grâces; mais la joie causée par ce triomphe fut bien modérée par la nouvelle de l'insurrection des Pays-Bas. Déjà les brusques réformes des établissemens religieux, auxquels les Brabançons étaient attachés, avaient agri dans ce pays les esprits, surtout ceux des hommes qui profitaient des richesses du clergé, ou qui tenaient à cette classe par les liens d'une ancienne affection. Si Joseph s'en était tenu là, il aurait pu compter sur l'assistance d'une partie de la nation; mais, fidèle à son système de réformes, il attaqua aussi les constitutions des Pays-Bas, et osa y substituer des formes de gouvernement plus simples, mais moins libres, et qui garantissaient moins les droits des habitans. Il avait juré à son avènement de maintenir ces constitutions; il ne pouvait les changer qu'avec le consentement des Etats qui

représentaient la nation. L'empereur n'avait pas même daigné les avertir; bien plus, ses ministres et les gouverneurs des provinces n'étaient point prévenus des bouleversements qu'il avait médités.

Cette conduite, qu'il serait difficile d'excuser, choqua le bon sens des Belges; la noblesse, qui trouvait ses privilèges froissés, intrigua pour rentrer en possession de ses justices seigneuriales. Ajoutant de nouvelles imprudences à celles qu'il avait déjà commises, Joseph, irrité de ce que les Etats du Brabant avaient refusé les subsides, supprimé le nouveau séminaire général de Louvain, renvoya les professeurs étrangers, arrêta le paiement des taxes, et réclama la garantie des autres souverains pour la conservation de leur constitution, fit marcher des troupes, et exigea une obéissance passive, avant de s'occuper des griefs qui lui furent exposés par une députation. C'était trop demander à un peuple qu'il traitait arbitrairement, au moment même où il promettait de respecter sa liberté. Il eut quelques hostilités entre les Autrichiens et les Belges, en septembre 1787 : mais, comme le gouverneur général fut autorisé à révoquer les nouvelles ordonnances, et à rétablir la charte, les habitans parurent disposés à oublier leurs griefs. La versatilité de Joseph ne resta pas long-tems fidèle à ce système de modération; en octobre, il envoya un autre chargé de pouvoir, et un autre commandant de troupes, révoqua les décisions du précédent, et ordonna le rétablissement du séminaire général. Les Belges, se voyant traités de la sorte, se soulevèrent de nouveau; les Autrichiens tirèrent sur le peuple, fermèrent l'université de Louvain, et les collèges d'Anvers et de Malines, et entourèrent même la salle de l'assemblée générale des Etats, convoquée par le chargé de pouvoir. Le gouvernement autrichien fit plus : le 18 juin 1789, il supprima la charte de joyeuse entrée.

Ce fut le signal de la guerre. L'insurrection prit un caractère alarmant. Joseph fit la démarche humiliante et inutile de rétablir l'université de Louvain. Les insurgés, las de dépendre des caprices d'un souverain plein de duplicité, et agités à la fois par les intérêts privés de la noblesse, du clergé et des démocrates, étaient résolus de s'affranchir du joug impérial. Dans les derniers trois mois de 1789, ils remportèrent des avantages signalés sur les troupes autrichiennes, prirent les places les plus importantes, organisèrent la confédération des Etats Belges, et convoquèrent, pour le 11 janvier 1790, un congrès national.

Dans ces circonstances, le caractère de l'empereur présenta de nouveau ces contradictions, dont il avait déjà donné assez d'exemples dans sa conduite peu loyale à l'égard des Pays-Bas. Le même prince, qui avait voulu ôter au pape toute influence sur l'esprit du peuple, pria le chef de l'église d'enjoindre par un bref au clergé belge, de rentrer dans le devoir; il s'adressa aussi aux cours d'Angleterre, de France et de Prusse; mais il eut le chagrin de n'obtenir aucun secours; il consulta Kaunitz, dont il avait dédaigné les sages avis; et, effrayé des symptômes d'insurrection qui se manifestaient dans toute la Hongrie, il se hâta de rétablir la constitution hongroise, et de renvoyer à Bude la couronne de Saint-Etienne qu'il avait enlevée. Il disait en gémissant et avec beaucoup de raison : « quelle avanie pour moi ! » Sa santé avait sensiblement décliné depuis quelque tems; vers le milieu de février 1790, sa maladie devint si dangereuse, que, sur sa demande, les médecins lui avouèrent qu'il n'y avait plus d'espoir de salut. Sans être affecté de cet avis, il se prépara avec piété à la mort. Il fit appeler à Vienne son frère Léopold, pour lequel il avait témoigné très-peu d'affection pendant son règne. Il dicta des lettres et des observations jusqu'à l'heure de son décès; dans un dernier ordre du jour, il disait à l'armée autrichienne : « Je me croirais coupable d'ingratitude, si, près de sortir de cette vie, je ne témoignais mon entière satisfaction de la fidélité, de la bravoure et de l'obéissance que mon armée a fait paraître en toute occasion. » Dans un billet à Kaunitz, il exprima des regrets de ne pouvoir plus profiter de ses sages conseils, et lui recommanda sa patrie. Il remercia encore, par un billet écrit d'une main tremblante, une société de cinq dames de la cour, de tous les agrémens que leur conversation et leur caractère lui avaient procurés. Il dit sur son lit de mort qu'il ne regrettait point le trône, mais qu'il lui était pénible de penser, que, malgré tous ses efforts, il avait fait peu d'heureux et beaucoup d'ingrats; il voulait qu'on mit sur son tombeau, cette épitaphe qui lui convenait sous tous les rapports :

« Ci gît Joseph II, qui fut malheureux dans toutes ses entreprises. » Par l'article 16 de son testament, il pria ceux à qui, contre son intention, il n'aurait pas rendu une entière justice, de lui pardonner, soit par charité chrétienne, soit par humanité, et de réfléchir qu'un monarque sur le trône, ainsi que le pauvre dans la chaumière, est homme, et que tous deux sont sujets aux mêmes erreurs. Sa mort fut hâtée par celle de sa nièce, l'archiduchesse Elisabeth, qu'il affectionnait beaucoup. Il ne lui survécut que de deux jours. Joseph expira le 20 février 1790, dans la 10^e année de son règne. Il n'avait point laissé d'enfants de ses deux mariages avec l'infante Marie-Isabelle de Parme, qu'il avait épousée le 6 octobre 1760, et qui était morte le 27 novembre 1763, et avec Marie-Joséphine de Bavière, qu'il avait épousée le 23 janvier 1765, et qu'il avait perdue le 23 mai 1767. Il avait beaucoup aimé sa première femme, dont il avait eu deux filles (1); mais il avait traité avec dédain la seconde.

LEOPOLD II.

1790. — Ce prince, second fils de l'empereur François I et de Marie-Thérèse d'Autriche, était né le 5 mai 1747. Depuis 1765, il était grand duc de Toscane, et gouvernait ce pays avec un esprit éclairé. Comme son frère Joseph, Léopold avait opéré beaucoup de réformes; mais il y avait procédé avec plus de modération et moins d'éclat: au reste, on lui reprochait aussi d'avoir quelquefois usé de rigueur, pour mettre ses projets à exécution. Malgré cette conformité de conduite et de sentiments chez les deux frères, Joseph haïssait presque son frère, et avait même voulu le frustrer du droit de succession, en faisant élire roi des Romains son neveu, l'archiduc François. Cependant cette intention n'avait pas eu de suite; et dans ses derniers jours, Joseph avait fait appeler Léopold à Vienne, où pourtant il n'arriva que vers le commencement de mars 1790. Dès son avènement au trône impérial, il annonça qu'il rendrait à ses Etats les anciennes formes constitutionnelles, détruites par son prédécesseur. Il supprima en effet l'impôt territorial, qui avait paru intolérable aux habitants de la monarchie autrichienne: il abolit le séminaire général, les dispositions arbitraires de la police de Joseph, et les restrictions gênantes que celui-ci avait imposées au commerce; il rétablit les audiences régulières de l'empereur, et conserva l'édit de tolérance; au reste, il ne parut goûter aucune des institutions constitutionnelles que la France substituait alors aux formes anciennes de son gouvernement; du moins n'en introduisit-il aucune dans ses Etats, qui conservèrent sous son règne la représentation imparfaite du moyen âge. La Prusse s'était flattée de profiter des embarras dans lesquels le souverain de tant d'états, en partie mécontents, et même soulevés, devait nécessairement se trouver; cependant Léopold, par une correspondance loyale, sut inspirer bientôt des sentiments moins hostiles au successeur du grand Frédéric, sans négliger de se mettre en mesure contre ses agressions. Cette correspondance avait surtout pour objet la guerre de l'Autriche contre la Turquie, guerre que Léopold offrait de terminer, en remettant en vigueur le traité de Passarowitz, tandis que Frédéric-Guillaume, avant de faire la paix, voulait que Léopold renoncât à une partie de la Gallicie, et lui laissât l'embouchure de la Vistule. Pendant ces propositions, le prince de Cobourg continua la guerre de Turquie; un tremblement de terre engagea les Turcs superstitieux à évacuer la place d'Orsova; les Autrichiens s'avancèrent jusqu'à Widdin: mais ils furent repoussés à Gorgevo. Laudon eut le commandement de l'armée autrichienne en Moravie et en Bohême; de son côté, le roi de Prusse se rendit à son armée en Silésie. Par la médiation de l'Angleterre, et de toutes les puissances maritimes auxquelles Léopold avait communiqué la crainte d'être obligé de céder une partie des Pays-Bas à la France, une convention entre la Prusse et l'Autriche fut conclue, le 27 juillet 1790, à Reichenbach: elle contenait l'engagement de la part du nouvel empereur, de ne demander à la Turquie que le rétablissement des limites, telles qu'elles avaient subsisté avant la guerre; de ne plus prêter de secours à la Russie dans sa guerre contre les Turcs, et de rétablir l'ancienne constitution des Pays-Bas. Toutefois Léopold refusa d'entrer dans l'alliance des puissances contre la Russie.

Le 19 septembre, une trêve de 9 mois fut signée entre les Turcs et les Autrichiens; et la paix aurait suivi immédiatement cet arrangement, si la Prusse ne se fût opposée à ce que l'Autriche acquit Vieux-Orsova, et le terrain arrosé par l'Umna. Ce ne fut qu'un an après, le 4 août 1791, que la paix fut signée à Szistowe; l'Autriche n'obtint Vieux-Orsova et le territoire d'Umna, qu'à la condition de n'y élever aucune fortification; le territoire de Choczim ne lui fut laissé que jusqu'à la paix entre la Russie et la Turquie. Du moins Léopold diminua les embarras de sa couronne, sans faire de sacrifices. Le ministre prussien Hertzberg fut si mécontent de la condescendance de son maître, qu'il donna sa démission. Kaunitz ayant montré également des intentions peu pacifiques, Léopold lui ôta son influence.

Le 30 septembre 1790, Léopold avait été élu empereur d'Allemagne; il avait fait le 4 octobre son entrée à Francfort, et y avait été sacré le 9 du même mois. La diète l'obligea, par l'acte de capitulation, à réclamer auprès de la France, contre des mesures par lesquelles les princes allemands venaient d'être dépossédés de leurs anciens droits dans les provinces de Lorraine, Franche-Comté et Alsace.

Le mois suivant, il se rendit en Hongrie pour s'y faire sacrer en qualité de roi de ce pays. Une grande fermentation régnait chez les Hongrois, dont les uns voulurent restreindre l'immense pouvoir de l'Autriche, tandis que d'autres, guidés par des intérêts privés, exigèrent l'abolition des droits restitués aux catholiques revenus au protestantisme, et l'augmentation de l'influence des seigneurs. Les premiers demandaient que la Hongrie ne fût gardée que par une armée nationale, et qu'une députation de la diète hongroise intervînt dans les traités de guerre et de paix, dont la Hongrie subissait toujours en effet les résultats, comme si elle n'avait joui d'aucune espèce d'indépendance. Pour faire diversion à ce mouvement des esprits, la cour appuya les *Raiszes* ou Illyriens, que les Hongrois n'avaient jamais voulu admettre dans leur diète, par haine pour le culte grec professé par ce peuple, et leur accorda une diète particulière: elle fit entrer une forte armée en Hongrie; sa fermeté et quelques faibles concessions firent le reste; et ce fut ainsi que se termina une insurrection qui s'était manifestée d'une manière alarmante pour le pouvoir absolu de l'Autriche. Déclarant qu'il s'en tiendrait toujours à la pragmatique pour la nation, et qu'il ne consentirait à aucune innovation dans l'exercice de la puissance exécutive, Léopold fit transporter les ornements du sacre, de Bude à Presbourg, et y fut couronné le 15 novembre 1790, en qualité de roi de Hongrie. Soit que la partie indépendante de la diète fût contenue par des menaces, soit qu'elle fût réduite au silence par une majorité dévouée au pouvoir, cette assemblée passa tout-à-coup de l'état d'agitation séditieuse à celui d'une déférence servile; elle confia la charge importante de palatin à un archiduc; elle reçut, comme le comble de la bonté royale, et comme un gage de la félicité nationale, une loi qui engageait les successeurs au trône à se faire couronner en Hongrie, dans les six premiers mois de leur avènement; enfin elle poussa l'adulation jusqu'à voter au-delà du double de la somme que la diète accordait ordinairement aux rois lors de leur couronnement. De son côté, Léopold consentit à ce que des députés hongrois assistassent aux traités qui seraient conclus avec la Turquie, puisque la Hongrie, comme pays de frontière, était toujours intéressée dans ces arrangements; il abolit des mesures de finances, prises par Joseph, et diminua, autant qu'il le pouvait, sans choquer la noblesse féodale, le joug de la servitude. Au mois de mars 1791, il vint clore la diète, qui avait adopté toutes ses propositions, sans en combattre aucune, excepté celle qui stipulait le maintien de la tolérance, c'est-à-dire, la plus raisonnable de toutes.

La Belgique, où il y avait plus de lumières et moins de féodalité, parut pouvoir se pacifier, par des moyens semblables, et d'autant plus facilement que la plus grande démission régnait entre le parti de l'ancienne aristocratie et celui des démocrates. Déjà, le 3 mars 1790, dans les premiers jours de son règne, Léopold s'était engagé, par un acte public, à rétablir l'ancienne constitution, et à révoquer les mesures de Joseph. Il avait renouvelé ces propositions à l'occasion de son couronnement. Jusqu'à la convention de Reichenbach, la Prusse soutenait les insurgés; depuis lors, délivré de cette influence secrète, Léopold, sur le refus du congrès

(1) Marie-Thérèse-Elisabeth, née le 20 mars 1763, morte le 24 jan-

vier 1770; et Marie-Christine, née et morte le 24 novembre 1763.

des Pays-Bas, d'entrer en arrangement, n'hésita plus à faire entrer 40 mille hommes dans la province insurgée, pendant que les ministres des diverses puissances s'assemblaient, en septembre, à la Haye. En vain le congrès des Pays-Bas demanda-t-il un délai, se fondant sur ce que l'empereur ne leur offrirait qu'une constitution altérée: l'armée autrichienne passa outre. Le 21 novembre, le congrès recourut pour dernière ressource à l'élection de l'archiduc Charles, 3^e fils de l'empereur, en qualité de grand duc héréditaire des provinces belges. Le général Bender arriva, le 30 novembre, avec l'armée impériale devant Bruxelles; et, soutenu par un fort parti de l'intérieur, il fit, le 3 décembre, son entrée dans la capitale; les autres villes subirent le même sort, et, à la fin de décembre, les Pays-Bas étaient subjugués. Cependant, sur les plaintes des ministres étrangers, au sujet de cette occupation par trop militaire, Léopold fut sollicité de rétablir les anciens privilèges, tels qu'ils avaient subsisté autrefois, de tout remettre sur l'ancien pied, même les abbayes, si elles avaient eu ordinairement des droits de représentation aux États, et d'accorder une amnistie presque générale. L'empereur s'y refusa, ne voulant rétablir que l'état de choses qui avait existé à la fin du règne de Marie-Thérèse. Il fit arrêter les membres du congrès qui montraient le plus d'opposition à ses projets, obtint de la Hollande qu'elle cessât de donner un refuge aux principaux agents de l'insurrection des Pays-Bas, et suspendit les séances des États, pour avoir protesté contre ses mesures. Les puissances maritimes, qui, par un intérêt fondé apparemment sur des motifs purement politiques, avaient pris la défense de la cause des Pays-Bas, ne voulurent plus garantir la possession de cette province à l'empereur, quand elles le virent agir de la sorte. C'est à cette circonstance que Coxé attribue en grande partie la perte que l'empereur fit des Pays-Bas. Cependant il est douteux que la garantie eût pu servir à quelque chose; un fait plus certain, c'est que l'espèce d'opiniâtreté que Léopold mit dans la soumission forcée du Brabant, ne lui concilia point l'affection des habitants, et ne les engagea point à épouser la cause de l'Autriche, quand plus tard les Français entrèrent dans leur pays.

Pour le moment, la tranquillité fut rétablie dans les Pays-Bas. D'autres affaires importantes appelèrent immédiatement après l'attention de l'empereur. S'étant engagé par la capitulation impériale, à défendre les droits des princes d'Allemagne sur diverses possessions situées dans les provinces françaises, il avait réclamé par une lettre adressée le 14 décembre 1790, au roi de France, contre la suppression de ces droits, ordonnée par l'assemblée nationale. Le gouvernement français répondit que ceci n'était point une affaire qui concernât l'empire; il offrit en même temps des indemnités aux parties lésées. Au lieu de les accepter, les princes, qui étaient loin de prévoir les suites de la révolution française, engagèrent de nouveau l'empereur à faire des réclamations. Léopold écrivit en effet de nouveau, le 3 décembre 1791; la réponse de la France fut semblable à la première, et cette fois l'offre d'une indemnité fut acceptée par quelques-uns; mais la rapidité, avec laquelle les événements se succédèrent, leur fit perdre le fruit de leur prudence.

La situation de la famille royale de France devenait de jour en jour plus critique. Léopold avait retiré ses troupes du voisinage du royaume; mais en secret il travaillait à former une coalition qui devait renverser, par les baïonnettes étrangères, l'œuvre de l'assemblée constituante, comme les troupes autrichiennes avaient détruit dans les Pays-Bas l'ouvrage du congrès belge. M. Bertrand de Molleville, assure dans son *Histoire de la Révolution*, que Léopold envoya au roi de France le plan de la coalition, élargé de sa propre main. Il devait faire approcher 35,000 hommes des frontières au nord de la France, pendant que 15,000 impériaux pénétreraient en Alsace; les autres puissances devaient fournir des contingents analogues; mais, pour ne pas aggraver l'irritation des démagogues français contre la reine, l'empereur ne devait point paraître à la tête de la ligue, qui devait commencer à effectuer ses projets à la fin de juillet. Ce plan fut arrêté, le 20 mai 1791, à Mantoue, pendant le voyage que Léopold faisait en Italie, pour installer l'archiduc François, en qualité de grand duc de Toscane. Il dit à l'envoyé français qui portait ce projet à Louis XVI, que l'effet suivrait de près la promesse des secours des souverains. Cependant il fit exhorter en même temps ce monarque à tâcher d'acquiescer de la popularité,

afin que le peuple prit de la confiance en lui, et devint l'appui du trône. Il adressa en même temps une circulaire aux souverains, pour les engager à entrer dans la ligue. Le 25 juillet, il convint avec la Prusse, de former une alliance, et de se réunir à Pilsnitz, pour aviser aux moyens d'arrêter les progrès de la révolution française, et de soutenir le trône des Bourbons. Léopold y arriva le 4 août. Outre les souverains d'Autriche et de Prusse, l'électeur de Saxe s'y trouvait. Le comte d'Artois s'y rendit avec M. de Calonne: Quoique l'entrevue de Pilsnitz soit célèbre, il est pourtant de fait que les souverains n'y signèrent qu'une simple déclaration de leur intention conditionnelle, de secourir la dynastie de France: encore ne fut-ce qu'après de vives sollicitations que Léopold y apposa, le 27 août, sa signature. On prétend que le refus de l'Angleterre d'entrer dans la coalition, et les représentations du maréchal Lascy, avaient ralenti beaucoup l'ardeur de Léopold.

Cependant, toute faible qu'elle était, cette déclaration exaspéra les esprits en France. On supposa des conventions secrètes, et on soupçonna même le désir des deux souverains de démembrer la France, et de prendre les provinces qui seraient à leur convenance. Le zèle de l'empereur pour la cause monarchique se refroidit de plus en plus. Dès que Louis XVI eut accepté la constitution, Léopold profita de la circonstance pour cesser tous préparatifs d'hostilités; il annula sa circulaire d'Italie, renouça au projet de coalition, reçut l'ambassadeur de la France constitutionnelle, admit le pavillon tricolore dans les ports d'Italie, défendit aux émigrés dans les Pays-Bas de s'armer contre la France, et engagea l'électeur de Trèves à leur faire la même défense.

Mais, comme le parti dominant en France prit un langage très-hostile à l'égard de l'Autriche, et menaça la vie du roi et de la reine, il fallut que Léopold changeât encore une fois de conduite et de sentiments. Il signa de nouveaux préliminaires d'un traité d'alliance avec la Prusse, et prit le prétexte des droits des princes allemands lésés en France, pour armer contre ce pays. Cependant, craignant d'un autre côté les suites d'une guerre engagée trop précipitamment, il fit déclarer par son ministre qu'il ne songeait à aucune agression, et, en qualité de chef de l'empire, il insista sur ce que l'électeur de Trèves cessât de protéger les armements des émigrés à Coblenz. En même temps il fit entendre, dans sa note diplomatique adressée à la France, que les souverains s'étaient unis pour maintenir la tranquillité publique, la sûreté et l'honneur des couronnes.

Cette menace indirecte irrita encore davantage l'amour-propre des Français. De violents discours furent prononcés à la tribune contre l'empereur, qu'on accusait d'être le chef de la ligue formée contre la France libre et indépendante. Brissot le signala comme l'ennemi des Français, et proposa de demander une satisfaction, ou de prévenir les attaques de l'empereur, et de profiter de la fermentation des esprits dans la monarchie autrichienne, pour déjouer les projets du chef de la maison d'Autriche contre la France. En conséquence l'assemblée nationale, dans sa séance du 25 janvier 1792, requit le roi d'exiger de Léopold une déclaration péremptoire, pour savoir s'il renouçait à toute convention dirigée contre le peuple français. A cette note, l'empereur fit répondre qu'il n'avait armé que dans sa qualité de chef de l'empire, et pour protéger les provinces de cet empire menacées de la guerre; et que sa convention avec les autres puissances n'avait pour but que d'empêcher que le roi ne courût de nouveaux dangers, dans l'anarchie où se trouvait la France. On croit qu'il reculait, autant que possible, le moment de la rupture, et qu'il voulait essayer d'abord d'imposer aux Français exaltés, en convoquant une sorte de congrès européen (1). A la lecture de cette note dans la séance de l'assemblée nationale, le cri: *la guerre, la guerre*, retentit de la part des démagogues; le ministre des affaires étrangères fut destitué, et la faction dominante poussa la France à la guerre. Pour tenter un dernier effort, et détacher les monarques de la cause des émigrés, Louis XVI, d'après le conseil de ses ministres, envoya des agents auprès des souverains de Prusse et d'Autriche, et de l'électeur de Trèves. Mais, sur ces entrefaites, Léopold fut attaqué, le 27 février, d'une maladie mortelle, qui l'enleva, le 1^{er} mars 1792.

L'impératrice, Marie-Louise, infante d'Espagne, fille de Charles III, qu'il avait épousée le 5 août 1765, et qui

(1) De Ségur, *Hist. de Frédéric-Guillaume II*, t. II.

ne l'avait pas quitté dans ses derniers moments, ne lui survécut pas trois mois. Elle était née le 24 novembre 1745, et mourut le 15 mai 1792. Elle lui avait donné seize enfants, dont treize étaient encore vivants à la mort des deux époux (1).

FRANÇOIS II.

1792. Fils aîné de Léopold, l'archiduc François avait achevé son éducation sous les yeux et sous la direction de Joseph II, pendant que son père n'était encore que grand duc de Toscane. A la mort de son oncle, François avait pris la direction des affaires jusqu'à l'arrivée de Léopold; il avait commandé aussi dans la guerre contre les Turcs. Il avait assisté aux conférences que son père avait tenues, pendant son voyage en Italie, au sujet de la coalition contre la France constitutionnelle; il s'était rendu ensuite avec son père à Pilitz, en sorte qu'il partageait naturellement l'esprit d'hostilité qui animait son père et le roi de Prusse contre la nouvelle forme du gouvernement des Français. Mais jeune et d'un caractère moins réservé, il se prononçait davantage; aussi l'une de ses premières démarches, en montant, le 1^{er} mars 1792, sur le trône que son père lui laissait, fut de répondre à la déclaration de la France, et de se préparer à une guerre qu'il paraissait désirer, et dont il ne prévoyait sûrement pas les suites.

Dès le jour de la mort de Léopold, il se fit proclamer son successeur dans les états héréditaires de l'Autriche. Le 6 juin, il fut couronné en qualité de roi de Hongrie. Cette cérémonie, pour laquelle Léopold avait été obligé de se faire accompagner de 60 mille hommes, se fit cette fois avec un calme qui aurait pu faire croire que les partis hongrois avaient renoncé à tout espoir et à toute crainte de voir changer leur constitution. Le 7 juillet, il fut élu, avec les vaines formalités du vieil usage, empereur romain, c'est-à-dire, de l'empire germanique. Le 14 du même mois, il se fit sacrer dans cette qualité, et à ces couronnes il ajouta solennellement, le 5 août, celle de la Bohême.

Dès le 20 avril, le gouvernement de France avait déclaré la guerre au nouvel empereur, ou plutôt au nouveau roi de Hongrie et de Bohême. Cette déclaration ne surprit point François II; on présume que les émigrés lui avaient présenté le succès d'une invasion en France comme indubitable; de concert avec le roi de Prusse, il fit demander aux princes de l'empire, représentés à la diète de Ratisbonne, leur contingent pour la guerre que les deux

puissances allaient entreprendre, et qui devait garantir l'empire des effets de la révolution française. Quelques princes obéirent par faiblesse ou par crainte, d'autres par analogie de sentiments et d'opinions; les plus forts, ceux de Saxe et d'Hanovre refusèrent et déclarèrent leur neutralité. François II fit paraître un manifeste, dans lequel on renouvelait les plaintes de l'empire sur la lésion des droits de quelques princes allemands, à l'égard de leurs anciennes possessions seigneuriales en France; on se plaignait du rassemblement des troupes françaises sur la frontière des Pays-Bas, et on exprimait l'intention du souverain de rétablir les anciennes institutions monarchiques, et d'aider le roi de France à rétablir le trône, tel qu'il avait été autrefois. Ce manifeste autrichien produisit, en France, un mauvais effet. Celui du duc de Brunswick y porta au comble l'indignation, et déterminait la France à des levées en masse, pour repousser l'invasion étrangère. Les troupes autrichiennes étaient depuis long-temps rassemblées dans les Pays-Bas; les hostilités ne tardèrent pas à éclater entre les deux armées.

Le prince de Cobourg profita du peu d'accord qui régnait d'abord dans les opérations de l'armée française: elle fut repoussée sous les murs de Mons, le 30 juin 1792, on reprit Courtray sur elle; les Autrichiens passèrent la Meuse, pendant que les Prussiens s'avancèrent dans la Champagne. Mais à Fontoy, non loin de Metz, ils furent repoussés le 22 août, et attaqués, le 30 septembre, à Spire, où ils n'étaient pas en force; ils perdirent cette place. Cependant le duc de Saxe-Teschén, qui commandait l'armée impériale, destinée à l'invasion de la Flandre française, avait mis, le 23 septembre, le siège devant la place de Lille, après s'être emparé de tous les postes des environs. Il attaqua la place, y lança une quantité énorme de bombes et d'obus, et soixante mille boulets rouges qui détruisirent une partie considérable de la ville, mais qui ne purent ébranler le courage de la garnison et des habitants; il leva le siège le 8 octobre. Huit jours après, les Autrichiens levèrent également celui de Thionville. Encore dans le même mois, le 21, les troupes impériales reprirent entre les mains des Français la forte place de Mayence, qui était aussi peu garnie de soldats, que mal défendue. Deux jours après, les Français entrèrent à Francfort. Enfin la défaite essayée à Jemmappes, le 6 novembre, détruisit l'espoir qu'avaient conçu les impériaux, de se rendre maîtres du nord de la France, et les menaça même du danger de perdre les Pays-Bas. En effet, le 7, ils furent obligés d'é-

(1) Enfants de l'empereur Léopold II et de l'infante Marie-Louise.

1^o. François II, empereur d'Allemagne, puis premier empereur héréditaire d'Autriche;

2^o. Ferdinand, III^e, du nom, archiduc d'Autriche, né, le 6 mai 1769, grand duc de Toscane, le 2 juillet 1790, épousa, le 19 septembre 1790, l'infante Louise-Amélie, fille de Ferdinand I^{er}, roi des Deux-Siciles, décédée le 29 septembre 1802, mère de:

A. François-Léopold, prince héréditaire de Toscane, né le 15 décembre 1794, mort, le 18 mai 1800;

B. Léopold - Jean - Joseph - François - Ferdinand - Charles, prince héréditaire de Toscane, le 18 mai 1800, né le 3 octobre 1797, marié, le 28 octobre 1817, avec Marie-Anne-Caroline, princesse de Saxe, née le 15 novembre 1799;

C. Caroline, née le 2 août 1793, morte le 5 janvier 1802;

D. Louise-Marie-Joséphine-Christine-Rose, née le 30 août 1795;

E. Marie-Thérèse-Françoise-Joséphine-Jeanne-Bénédictine, née le 21 mars 1801, mariée, le 30 septembre 1817, à Charles-Amédée-Albert de Savoie, prince de Carignan;

3^o. Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, connu historiquement sous le nom d'archiduc Charles, né le 5 septembre 1771, marié, le 17 septembre 1815, avec Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, princesse de Nassau-Weilbourg, dont sont issus:

A. Albert-Dominique-Frédéric-Rodolphe, né le 3 août 1817;

B. Charles-Ferdinand, né le 29 juillet 1818;

C. Marie-Thérèse-Isabelle, née le 31 juillet 1816;

4^o. Alexandre-Léopold-Jean-Joseph, palatin de Hongrie, né le 14 août 1772, mort des suites d'une explosion de poudre, le 12 juillet 1793;

5^o. Albert-Jean-Joseph, né le 19 décembre 1773, mort le 22 juillet 1774;

6^o. Maximilien-Jean-Joseph, né le 23 décembre 1774, mort le 10 mars 1778.

7^o. Joseph-Antoine-Jean, palatin et capitaine général de Hongrie, né le 9 mars 1776, marié, 1^o. le 30 octobre 1799, avec Alexan-

drine-Paulowna, grande duchesse de Russie, fille de l'empereur Paul I^{er}, morte, le 16 mars 1801; 2^o. le 30 août 1815, avec Hermine, princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, morte en couches, le 14 septembre 1817; 3^o. le 24 août 1819, avec Marie-Dorothee, princesse de Wurtemberg. Il a eu pour enfants:

Du premier lit:

A. Alexandrine-Paulowna, née et morte, le 8 mars 1801;

Du second lit:

B. Charles-François-Victor, } né le 14 septembre 1817;

C. Hermine-Amélie-Marie, }

8^o. Antoine-Victor-Joseph-Jean-Raimond, né le 31 août 1779, élu grand-maître de l'Ordre Teutonique, le 30 juin 1804;

9^o. Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né le 20 janvier 1782;

10^o. Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né le 30 septembre 1783, nommé vice-roi du royaume Lombardo-Vénitien, le 3 janvier 1819, à la place de l'archiduc Antoine, son frère, marié, le 28 mai 1820, avec Françoise-Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine, princesse de Savoie-Carignan, née le 13 avril 1800;

11^o. Louis-Joseph-Antoine-Jean, né le 13 décembre 1784;

12^o. Rodolphe-Jean-Joseph-Reinier, né le 8 janvier 1788, grand-maître de l'Ordre Teutonique, en 1818, après la résignation de l'archiduc Antoine;

13^o. Marie-Thérèse-Joséphine-Charlotte-Jeanne, née le 14 janvier 1787, mariée, le 18 octobre 1787, à Antoine-Clément, prince de Saxe, frère du roi Frédéric-Auguste;

14^o. Marie-Anne-Ferdinand-Joséphine-Charlotte-Jeanne, née le 21 avril 1779, morte abbesse, à Prague, le 1^{er} octobre 1809;

15^o. Marie-Clémentine-Joséphine-Jeanne-Fidèle, née le 24 avril 1777, mariée, le 25 juin 1797, à François-Janvier-Joseph, prince héréditaire des Deux-Siciles, morte, le 15 novembre 1801;

16^o. Marie-Amélie-Joséphine-Jeanne-Catherine-Thérèse, née le 15 octobre 1780, décédée le 25 décembre 1798.

vacuer Mons ; et, dans la nuit du 13 au 14, ils quittèrent Bruxelles. Les villes d'Anvers, Ypres, Furnes et Bruges leur furent enlevées le 18 du même mois, Namur le 21, Tirlemont le 23, et Liège le 27 ; la citadelle d'Anvers se rendit le 22 ; celle de Namur, le 2 décembre ; Aix-la-Chapelle, le 8, Ruremonde le 10 ; mais les impériaux se maintinrent à Maëstricht et à Luxembourg, et les troupes françaises restèrent pour l'hiver sur la Sarre, après avoir perdu Francfort.

Au commencement de mars 1793, les deux armées rentrèrent en campagne. A la bataille de Neerwinden, gagnée par les Autrichiens le 18 mars, le prince de Cobourg reprit ses avantages : les troupes autrichiennes rentrèrent dans la capitale des Pays-Bas ; agissant de concert avec les troupes hollandaises et anglaises, elles reprit les places de Gertruydenberg et Anvers ; le prince de Cobourg accorda au général français Dumourier une trêve, pour que celui-ci pût évacuer la Belgique ; et, comme à la suite de ces revers, la convention nationale voulut faire arrêter Dumourier, qu'elle savait être d'intelligence avec l'ennemi, le général passa du côté des Autrichiens avec quinze ou seize cents hommes.

Le 9 avril, les impériaux approchèrent des places françaises de Lille, Condé, Valenciennes et Maubeuge. La seconde de ces places fut prise le 10 juillet ; et, le 28 du même mois, Valenciennes fut occupé par les Autrichiens et les Anglais combinés. Mais à ces avantages importants, succédèrent de nouveaux revers. Défaite auprès de Wattignies, le 17 octobre, l'armée impériale repassa la Sambre, et renonça à l'attaque de Maubeuge.

Un autre corps, réuni aux Prussiens, s'était emparé des lignes de Wissembourg en Alsace, et bloquait la place de Landau. Il perdit ces deux postes, dans les derniers jours de décembre, après le combat de Geisberg, qui eut lieu le 26 de ce mois.

L'Autriche et la Prusse trouvèrent cette guerre ruineuse, comme elle l'était en effet. Malgré leur zèle pour la cause de la monarchie, elles se soupçonnaient, l'une l'autre, d'être disposées à traiter avec la république française. François II, ne se trouvant pas assez appuyé à son gré par l'Allemagne, fit un appel aux cercles de l'empire, pour les engager à se lever en masse ; cette démarche, désapprouvée par la Prusse, sous prétexte des dangers qui pourraient résulter de l'effervescence populaire, n'eut aucune suite. Cependant, à son tour, la Prusse déclara que, si les cercles de l'empire ne se chargeaient de l'entretien de ses troupes, elle ne pouvait continuer la guerre ; le gros de son armée commença en effet à se retirer. A force de subsides, l'Angleterre parvint, au mois d'avril 1794, à faire rentrer le roi de Prusse dans la coalition. L'empereur se rendit, le 9 avril, à Bruxelles, pour commander l'armée qui se composait, à cette époque, de cent quarante mille hommes, sans compter soixante mille hommes de l'armée du Rhin, vingt mille hommes de troupes de l'empire et douze mille de l'armée de Condé. Le duc d'York n'ayant pas voulu servir sous un simple général autrichien, François II, pour sauver les apparences, avait pris lui-même le commandement (1).

La campagne s'ouvrit sous d'heureux auspices pour les alliés. Ils forcèrent les troupes françaises à repasser la Sambre, et s'emparèrent de Landrecies ; en sorte qu'ils se trouvaient plus près que jamais de la capitale de la France. Kaunitz occupa une forte position entre Bitche et Rocroy ; et l'empereur, étant arrivé à Tournai, divisa son armée, pour une attaque générale, en trois colonnes commandées, la première, par l'empereur et le prince de Cobourg, la seconde, par l'archiduc Charles et Clairfait, et la troisième, par le duc d'York, Ott et Mack ; mais cette attaque projetée échoua devant les troupes ennemies, qui venaient d'être mieux organisées et mieux conduites.

Le prince de Cobourg, voulant secourir Charleroi, essaya une défaite signalée, à Fleurus, le 26 juin, et fut obligé de se replier sur Maëstricht : la colonne du duc d'York et de Clairfait fut également sa retraite ; Beaulieu évacua Namur, Valenciennes, Condé, le Quesnoi, Lan-

drechies, puis Maëstricht, Liège, etc., furent reprises par les troupes républicaines, qui, de la Belgique, se portèrent sur la Hollande. François, voyant la campagne perdue pour les alliés, retourna dans ses états, désabusé sur la prétendue faiblesse du parti dominant en France. Il y a des personnes qui pensent que, si, avant cette campagne, les alliés avaient voulu faire leur paix avec la république française, François II aurait conservé les Pays-Bas, et délivré les membres de la famille royale que les anarchistes tenaient captifs (2).

Maîtres de toute la Belgique et de la Hollande, les Français n'eurent pas de peine à détacher la Prusse de la coalition. Après la conclusion du traité de Bâle, le 5 avril 1795, entre la France et la Prusse, l'empereur se trouva seul sur le Continent, exposé aux armes de la nouvelle république (3). Ses troupes ne purent défendre la forte place de Luxembourg, que jusqu'au 12 juin. Ils débollèrent Mayence que les Français venaient d'investir sur les deux rives du Rhin ; et, après ce succès, Clairfait proposa et obtint, à la fin de décembre, un armistice.

Depuis le commencement de la guerre, l'empereur avait un corps de troupes en Piémont, pour défendre les passages des Alpes, de concert avec les Piémontais. Après l'évacuation de la Belgique, Beaulieu avait pris le commandement de ce corps. Au commencement d'avril 1796, il ne put empêcher que les Français ne pénétrassent dans l'Italie ; et, lorsque le roi de Sardaigne eut fait, à la hâte, sa paix avec la république, Beaulieu ne songea plus qu'à défendre la Lombardie ; mais le passage de l'Adda, devant Lodi, ouvrit aux Français cette belle province, le 10 mai. Buonaparte entra dans Milan, où il trouva beaucoup de monde disposé à secouer le joug de l'Autriche ; une grande partie de la population de la Lombardie favorisa l'introduction du régime républicain. A la fin de mai, Beaulieu passa l'Adige, abandonna Peschiera et Vérone aux Français. Le corps autrichien de Wurmsr, détaché de l'armée d'Allemagne, vint renforcer la garnison de Mantoue ; repoussé à Castiglione, Wurmsr se retira derrière le Minicio, d'où il passa dans le Tyrol.

Sur ces entrefaites, les Autrichiens, ayant dénoncé l'armistice sur le Rhin, passèrent ce fleuve, le 10 juin, sous le commandement de l'archiduc Charles ; mais les Français ne tardèrent pas à s'emparer de Kehl, à traverser le Rhin auprès de ce fort, et à pénétrer en Souabe. L'archiduc Charles leur disputa le terrain, pied à pied ; et, après avoir resté quelque temps sur les bords du Neckar, il se retira devant l'armée de Moreau, ayant vu affaiblir ses forces par la retraite de quelques contingents de l'empire. Francfort avait été de nouveau occupé par les Français. Mais, ayant reçu des renforts, l'archiduc Charles reprit l'offensive, gagna la bataille de Wurzburg, le 3 septembre, et força l'armée française à se retirer sur le Rhin, et à repasser ce fleuve, à Huningue, le 26 octobre. Ses troupes victorieuses la poursuivirent jusqu'au moment de son passage.

Le 10 novembre, les Autrichiens mirent le siège devant Kehl ; ce fort capitula le 10 janvier 1797. Le 5 février, ils prirent aussi la tête de pont d'Huningue.

En Italie, les armes impériales n'eurent pas le même succès. Wurmsr était revenu, le 13 septembre 1796, jeter du renfort dans la place de Mantoue ; l'empereur envoya de nouvelles troupes à son secours. Les Autrichiens défendirent avec beaucoup d'intrepidité le passage d'Arcole, les 15, 16 et 17 novembre, et ne cédèrent à l'impétuosité de Buonaparte qu'après un combat très-meurtrier ; mais, ayant essuyé une défaite à Rivoli, le 14 janvier 1797, et n'ayant plus d'espoir de recevoir des renforts, ils renoncèrent à la défense de Mantoue. Wurmsr capitula le 2 février ; les conditions furent honorables pour lui ; mais la perte d'une place aussi importante, fut décisive pour les campagnes d'Italie. Toutefois, l'empereur ne perdit pas courage, et envoya l'archiduc Charles prendre le commandement. Les mouvements rapides des Français sur le Frioul et la Carniole, pendant le mois de mars, ne permirent pas à l'archiduc de rien entreprendre d'important. Il ne put empêcher Buonaparte de se porter en

inviter celle de Russie, à former une triple alliance, qui aurait pour objet le rétablissement et le maintien futur de la paix et de la tranquillité en Europe.

Cette triple alliance fut effectivement arrêtée, à Saint-Petersbourg, le 28 septembre de la même année.

(1) De Ségur, *Histoire de Frédéric-Guillaume*, t. III.

(2) De Ségur, *Histoire de Frédéric-Guillaume*, t. III.

(3) Le 30 mai 1795, l'Autriche signa avec l'Angleterre, un traité d'alliance défensive ; et les deux cours convinrent de se concerter, pour

Carinthie, et de menacer la capitale des états autrichiens ; ce qui décida François II à demander, le 8 avril, un armistice, qu'il n'obtint qu'en remettant, entre les mains des Français, la capitale de la Styrie et toute la vallée de la Drave.

Sur le Rhin, la campagne venait de s'ouvrir de nouveau entre les deux puissances. Les Français débouchèrent en Allemagne, par Dusseldorf et par Neuwied. Au moment d'entrer à Francfort, ils furent avertis que les articles préliminaires de la paix, entre la France et l'Autriche, avaient été signés, le 16 avril 1797, à Léboben. Dans le traité provisoire, il paraît que l'empereur consentit déjà à la cession de la rive gauche du Rhin, sans consulter à cet égard la diète germanique, quoiqu'il ne pût faire, sans son assentiment, l'abandon de pays sur lesquels il n'avait point de droits (1). On reprocha à François II d'avoir disposé, dans ses arrangements avec la république française, de l'Allemagne, comme si elle lui appartenait, et d'en avoir sacrifié les intérêts à ceux de sa maison.

Le traité de paix fut conclu définitivement à Campo-Formio, le 17 octobre 1797. L'Autriche y céda aux Français les Pays-Bas, reconnut la république Batave et la république Cisalpine, et reçut, en indemnité de ses pertes en Italie et en Brabant, tout le territoire de Venise avec ses îles. La cession de la rive gauche du Rhin et la sécularisation des états ecclésiastiques de l'Allemagne, furent l'objet d'articles secrets ; ostensiblement on renvoya les arrangements concernant l'empire, au congrès qui devait s'assembler à Rastadt. L'Allemagne ne put se dissimuler qu'elle était abandonnée par l'empereur ; et que l'Autriche et la Prusse ne songeaient qu'à traiter avec la France, de la manière la plus avantageuse pour leur intérêt personnel. Cet exemple fut suivi par plusieurs petits princes qui entamèrent, chacun de son côté, des négociations avec la république prépondérante, déjà maîtresse du sort d'une partie de l'Europe. Les liens d'un empire dans lequel l'empereur n'avait su exciter aucun patriotisme ni répandre aucun sentiment généreux, commencèrent à se rompre ; et les Allemands tournèrent plus leurs regards vers Paris, que vers la résidence de leur empereur.

Cependant l'Autriche regrettait ses belles provinces en Italie, et n'aurait pas été fâché de dominer depuis les frontières de la Turquie jusqu'à celles de France ; elle n'avait fait la paix, que parce que les Français n'avaient plus été éloignés de Vienne, que d'une trentaine de lieues. Dès que l'Angleterre vint lui proposer une nouvelle coalition, l'Autriche fut prête à y entrer, à condition qu'on l'aiderait à reprendre la Lombardie. Il fut convenu que l'Angleterre fournirait des subsides, et qu'une armée russe se joindrait

en Italie aux Autrichiens. La république française, ayant une armée bouillante d'ardeur, ne demandait pas mieux, de son côté, que de rentrer en lice. En conséquence, les hostilités recommencèrent le 1^{er} mars 1799, sans que l'on se donnât beaucoup de peine de part ou d'autre, pour justifier ce renouvellement des calamités de la guerre. Le prince Charles reprit le commandement de l'armée d'Allemagne, tandis que Mélas partit du Bas-Adige, en attendant l'arrivée du corps russe de Suworow, qui ne tarda pas à déboucher en Italie, par le Tyrol. Il se porta sur le Minicio. Suworow battit le corps d'armée de Moreau, et pénétra, avec les austro-russes, dans le cœur de la Lombardie, où les partisans de l'Autriche secondèrent de leur mieux l'anéantissement de la république cisalpine. Les Français ne songèrent plus qu'à défendre le Piémont ; mais ils y tinrent encore moins long-tems que dans la Lombardie. Presque toutes les places fortes capitulèrent ; et, en juin et juillet, les austro-russes se portèrent à grands pas vers les frontières de la France. Cependant Joubert leur livra, le 15 août 1799, une bataille sanglante, auprès de Novipendant que Masséna, en Suisse, contenait le corps de l'archiduc Charles, au-delà de l'Aar. Ayant battu le corps russe qui agissait en Suisse de concert avec les Autrichiens, le général français empêcha Suworow de secourir ce corps et de faire sa jonction avec l'armée de l'archiduc. Cette défaite mit un terme aux succès rapides et brillants des austro-russes. Suworow, se plaignant d'avoir été mal secondé par ses alliés, retourna avec ses troupes en Russie. Gènes, assiégée par les Autrichiens, et défendue par Masséna, capitula le 4 juin 1800, à la condition que cette république ligurienne conserverait son indépendance.

L'année suivante, Buonaparte, revenu d'Egypte et devenu premier consul, se mit à la tête de l'armée française, en Italie. Après avoir repris, à la fin de mai 1800, les villes du Piémont, il pénétra dans la Lombardie, et installa de nouveau, le 2 juin, les autorités républicaines à Milan. Le 14 du même mois, les Autrichiens voulurent reprendre le village de Marengo, situé auprès de la forteresse d'Alexandrie qu'ils occupaient ; mais, malgré leur attaque vigoureuse, ils essayèrent une défaite totale qui décida du sort de la campagne, et força bientôt les Autrichiens à laisser, cette seconde fois, toute la haute Italie aux Français, qui, d'ailleurs, s'étaient portés vers le Danube et dans le Tyrol. L'Autriche eut devoir se hâter de prévenir de nouveau un envahissement général ; en conséquence, un armistice fut signé, d'abord à Alexandrie, le 16 juin ; puis à Parsdorf, le 15 juillet ; à Hohenlinden, le 20 septembre ; à Castiglione, le 29 du même mois ; enfin, à Steyer, le 25 décembre 1800 ; et des négociations furent entamées à Lunéville, pour la paix définitive.

(1) *Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne.* Paris, 1821.

MAYENCE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, PRINCES-ARCHEVÊQUES DE MAYENCE.

FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH.

1774. Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, né le 3 janvier 1719, était trésorier du grand chapitre de Mayence, lorsque, le 18 juillet 1774, les chanoines l'éurent pour succéder à l'archevêque Emeric-Joseph. Le 16, il fut nommé encore évêque de Worms, quoiqu'il n'eût pas encore reçu la prêtrise. Le gouvernement autrichien ayant condamné le prince évêque de Constance, à une amende de cinq cents ducats, pour avoir levé des annates dans les Etats autrichiens, l'électeur de Mayence adressa à Joseph II des remontrances, à la suite desquelles l'amende fut remise.

Sans être d'un âge fort avancé, il voulut se donner un co-adjuteur. Mais le choix de ce successeur futur devint presque une affaire diplomatique, à laquelle la Prusse et l'Autriche prirent une part très-active. L'archevêque avait jeté les yeux sur un chanoine résidant à Mayence; mais l'influence étrangère protégeait le baron de Dalberg qui administrait Erfurt; en conséquence, l'archevêque fut obligé de céder; et, le 5 juin 1787, Dalberg fut élu co-adjuteur de Mayence. Le chapitre s'écarta en cette occasion, de l'usage de faire accepter une capitulation toute faite, par le futur évêque; il se borna à faire prêter serment au baron de Dalberg, de se conformer à une capitulation qui serait faite, d'accord avec lui. Le 18 du même mois, il obtint également la co-adjutorerie de Worms; puis, le 18 juin 1788, celle de Constance. On était habité en Allemagne, à voir les prélats cumuler les sièges, malgré les anciennes défenses de l'Eglise.

Tant que la paix régna, il fut assez facile d'administrer trois sièges à la fois; mais, pendant les premières conquêtes des Français, ni l'archevêque ni son co-adjuteur ne furent capables de pourvoir à la sûreté d'un seul. Les esprits fermentaient à Mayence, et ils s'y trouva un nombre assez considérable

d'hommes qui appelèrent de leurs vœux une réforme du gouvernement et des institutions de l'Etat. A l'approche des troupes françaises, les deux prélats quittèrent leurs sièges, laissant la place de Mayence en proie aux invasions. Les Prussiens l'avaient occupée en 1792; ils furent obligés de la rendre à l'armée d'invasion; mais il reprit la ville après un long siège. La partie de l'archevêché, située sur la rive gauche du Rhin, ne cessa, pendant plusieurs années, d'être ravagée par la guerre, jusqu'à ce qu'elle fut définitivement occupée par les Français, avec l'intention de la garder, et d'en faire un chef-lieu de département, celui du Mont-Tonnerre. Il ne restait à l'archevêque qu'une portion de la rive droite, dont quelques districts avaient été compris dans la ligne de neutralité, tirée par la Prusse, de concert avec la France. Le siège de Mayence parut retrouver un peu d'énergie à la vue des faibles débris laissés à son pouvoir. Le 22 mars 1797, le co-adjuteur fit, à la diète de Ratisbonne, une espèce de déclaration, par laquelle il exprimait le vœu de voir confier à l'archiduc Charles un pouvoir dictatorial, pour le mettre à même d'armer toute la population, et de s'opposer à de nouvelles invasions; mais, comme les gouvernements allemands ignoraient encore l'art de rendre leur cause populaire, on ne donna aucune suite à cette proposition, qui, probablement, n'aurait eu aucun succès.

Le traité de Lunéville confirma le démembrement de l'archevêché de Mayence; l'archevêque fut réduit à ce qui lui restait sur la rive droite du Rhin, avec le faible espoir d'obtenir une indemnité de la part de la diète qui allait s'assembler. Il ne survécut pas long-tems à la conclusion d'une paix qui lui enlevait son siège. Frédéric-Charles-Joseph mourut à Aschaffenbourg, le 25 juillet 1802. Dans sa qualité de primat d'Allemagne, il avait sacré les trois empereurs Joseph, Léopold et François.

COLOGNE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS , PRINCES-ARCHEVÊQUES DE COLOGNE.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH.

1784. A la mort de Maximilien-Frédéric, arrivée le 15 avril 1784, cet électeur fut remplacé par son co-adjuteur l'archiduc d'Autriche, Maximilien-François-Xavier-Joseph, fils de l'empereur François et de Marie-Thérèse, lequel n'était parvenu à cette dignité qu'après de longues négociations et intrigues diplomatiques, auxquelles plusieurs grandes puissances d'Europe avaient pris part, et qui étaient devenues une véritable affaire d'état. Le baron de Furstenberg, membre du chapitre de Munster, avait sollicité la co-adjutorerie de cet évêché, qui, depuis long-tems, était administré par le même prélat que l'archevêché de Cologne.

Personne n'avait plus de titres que Furstenberg; sous l'archevêque précédent, il avait été ministre pour le pays de Munster, et y avait travaillé avec zèle au progrès des lumières, et surtout à l'amélioration de l'instruction publique, qui se ressent encore actuellement de ses heureux efforts. Sous tous les rapports, Furstenberg méritait d'occuper le siège de Munster; mais la famille d'Autriche, très-nombreuse, voulut réunir sur la tête d'un de ses membres, les sièges de Cologne et de Munster, autant pour faire un sort à un archiduc, que pour obtenir plus d'influence dans l'empire. Elle sut intéresser à ses projets la Russie, et même la France. Le roi de Prusse s'opposa vivement à cette intrigue, et appuya l'habile Furstenberg; mais il succomba aux efforts de trois grandes cours réunies; et Maximilien-François-Xavier-Joseph, qui n'avait pas encore reçu les ordres, fut élu, le 7 août 1780, co-adjuteur du prince électeur de Cologne, évêque de Munster. Ce prince, le plus jeune des fils de Marie-Thérèse, était né le 8 décembre 1756. A l'âge de dix-huit ans, il avait visité, sous la conduite du comte de Rosenberg, la France, la Hollande et l'Italie; puis il avait servi dans l'armée autrichienne, pendant la guerre de la succession de Bavière.

On avait, plus tard, jugé à propos de lui conférer des dignités ecclésiastiques. En conséquence, l'Autriche avait commencé par le faire nommer, en 1769, c'est-à-dire à l'âge de treize ans, co-adjuteur de son oncle, le prince Charles de Lorraine, grand-maître de l'ordre Teutonique. Immédiatement après la mort de l'archevêque de Cologne, en 1784, il prit possession de l'archevêché. Il établit un tribunal de révision, pour remédier aux abus des finances; il laissa au baron de Furstenberg, son compétiteur, la direction de l'instruction publique, dans la principauté de Munster. Il agrandit l'université de Bonn, ainsi que la bibliothèque de sa résidence; respecta les anciennes constitutions des pays qu'il avait été appelé à gouverner, et mit de l'économie et de l'ordre dans les diverses branches d'administration. Dans les premières années de son électorat, il eut à défendre les libertés de l'Eglise germanique contre la nonciature apostolique, dont il fit préciser les limites dans des mémoires publics. Il se présenta pourtant des défenseurs des prétentions du nonce.

Maximilien-François-Xavier-Joseph vivait sans faste, et était toujours accessible; mais il avait un goût démesuré pour la bonne chère. A Munster, il aima mieux se construire une petite maison bourgeoise au milieu de la ville, que d'habiter le vaste château destiné à l'électeur. A mesure que sa corpuulence augmenta, il cessa de s'intéresser aux affaires publiques. Les Français, en s'emparant de Bonn, en 1794, le forcèrent de se réfugier à Munster, puis à Mergentheim; à la fin, il se retira à Vienne. La ligne de neutralité, arrêtée entre la Prusse et la France, fut tirée à travers son évêché de Munster; et ce pays lui fut également enlevé par les arrangements, d'abord secrets, puis publics, qui eurent lieu pendant les négociations de la paix et du traité d'indemnités. Il n'en vit pas la fin, étant mort, à Herrendorf, le 26 juillet 1801.

TRÈVES.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, PRINCES-ARCHEVÊQUES DE TRÈVES.

CLÉMENT-WENCESLAS DE SAXE.

1768. A Jean-Philippe de Walderdorff, mort, à Coblenz, le 11 janvier 1768, succéda, le 10 du mois suivant, Clément-Wenceslas, fils du roi de Pologne et électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II; il était né le 28 septembre 1739. Depuis le mois d'avril 1763, il était déjà évêque de Freysingen et de Ratisbonne, sièges auxquels il renonça lors de son avènement; mais il accepta, l'année suivante, le siège d'Augsbourg, et le cumula avec celui de Trèves; il fut nommé aussi, en 1784, prévôt et prince d'Elwangen. Il conclut, le 28 avril 1784, avec la partie catholique de la ville d'Augsbourg, un arrangement pour faire cesser les différends au sujet des limites de la juridiction civile et ecclésiastique. Par esprit de tolérance, il abolit, à Augsbourg, les sermons de controverse qui renfermaient quelque-

fois des injures contre les protestants; par vraie piété, il supprima, dans les églises de la même ville, plusieurs cérémonies superstitieuses ou ridicules.

Au commencement de la révolution française, il donna asile aux princes français qui avaient quitté leur patrie. Les premiers armements des émigrés se firent dans ses états. L'empereur, sur les plaintes de la France, engagea l'électeur à les faire cesser; mais, lorsqu'ensuite l'empereur lui-même entra en campagne, Coblenz continua d'être le séjour des principaux émigrés. Le 9 août 1794, les troupes françaises occupèrent Trèves; l'électeur fut obligé de s'enfuir en Allemagne. Tout l'archevêché fut ensuite incorporé à la France. Son ancien souverain ecclésiastique obtint de la France une pension, et résida à Augsbourg jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1812. Il termina la série des princes-électeurs de Trèves.

DEUX - PONTS.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DES DUCS DE DEUX - PONTS.

CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN.

1775. Le 5 novembre de cette année, Charles-Auguste-Chrétien, né, le 24 octobre 1746, de Frédéric, frère du duc Chrétien IV, remplaça son oncle. Il avait épousé, le 13 février 1774, la princesse Amélie DE SAXE, fille de l'électeur Frédéric-Chrétien. Il fut appelé à jouer un rôle important dans les discussions qui eurent lieu dans l'empire, au sujet de la succession de Bavière. Charles-Théodore ayant souscrit au morcellement de la Bavière, projeté par l'Autriche, le comte de Goertz, agent de la cour de Prusse, engagea le duc de Deux-Ponts à refuser d'accéder au traité de partage, et à ne pas se rendre à Munich pour y donner son assentiment. Le duc n'osa refuser d'aller à Munich; mais, vivement pressé par l'agent prussien et par son propre ministre Hofenfels, il accepta l'intervention et l'appui de la Prusse, et promit de soutenir les intérêts de sa famille contre les prétentions de l'Autriche; il se fit assurer en même tems l'appui du successeur présumé de Frédéric II; et, pour donner un gage de son désintéressement, il pro-

mit de renoncer, en faveur de la Prusse, à ses prétentions sur Juliers et Berg. L'Autriche employa la voie de la séduction pour détacher le duc de Deux-Ponts de la cause de la Prusse. Mais Charles-Auguste-Chrétien, fort de la protection de Frédéric II, revint à Deux-Ponts; et, sur l'acte expédié, le 28 mars 1779, par la Prusse, il s'engagea par un acte réciproque, à ne conclure aucun arrangement avec l'Autriche, sans l'assentiment de son allié. Il fit valoir les intérêts de sa maison, et obtint, par le traité de Teschen, la restitution de ses droits éventuels.

En 1785, le même cas se présenta. Le faible électeur de Bavière fut de nouveau prêt à renoncer à son électorat, et il ne manquait plus que le consentement du duc de Deux-Ponts. Celui-ci, soutenu de nouveau par la Prusse, fit une protestation à la diète; et, pour la seconde fois, l'Autriche fut obligée de renoncer à ses projets.

Les Français occupèrent, en 1794, le duché de Deux-Ponts, et l'incorporèrent dans la république. Depuis lors, les ducs cessèrent de régner.

BADE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES MARGRAVES DE BADE.

CHARLES-FRÉDÉRIC.

1771. Cette année, l'extinction de la branche aînée de la maison de Bade, réunit, sous le même souverain, les possessions des deux branches de Bade-Baden et de Bade-Dourlach, en vertu du traité qui avait été conclu, le 28 janvier 1765, entre les chefs des deux branches. L'augmentation de ses domaines ne fut d'abord, pour le margrave Charles-Frédéric, qu'un surcroît de dépenses. Un auteur qui, sous ce règne, visita Bade, assure que, lorsque le prince prit, en 1771, le gouvernement des États de la maison éteinte de Bade-Baden, on trouva qu'à Rastadt, les dettes égalaient la succession; et que diverses causes concouraient, depuis long-tems, à ruiner cette cour (1). Entre les années 1750 et 1760, le margrave avait réduit considérablement la dette publique de son propre Etat. En 1767, il avait supprimé la torture; l'instruction publique, l'administration de la justice, l'industrie et l'agriculture se ressentirent de ses nobles efforts pour leur prospérité. En 1783, il se montra de nouveau bienfaiteur de son peuple, en abolissant la servitude.

(1) *Lettres sur l'Allemagne*. Vienne, 1787.

(2) Les quatre enfants que Charles-Frédéric a eus du premier lit, sont :

10. Charles-Louis, né le 14 février 1755, et mort le 15 décembre 1801. Il avait épousé, le 13 juillet 1774, Amélie-Frédérique, fille de Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt, qui était née le 20 juin 1754, et dont il eut :

A. Charles-Louis-Frédéric, né le 8 juin 1786;

B. Catherine-Amélie-Christine-Louise, née le 13 juillet 1796;

C. Frédérique-Wilhelmine-Caroline, sœur jumelle de la précédente, mariée, le 9 mars 1797, à Maximilien-Joseph, roi de Bavière;

D. Louise-Marie-Auguste-Elisabeth-Alexiewna, née le 24 janvier 1779, mariée, le 9 octobre 1793, à Alexandre-Paulowitch, empereur de toutes les Russies;

E. Frédérique-Dorothee-Wilhelmine, née le 12 mars 1781, mariée, le 31 octobre 1797, à Gustave IV, roi de Suède;

F. Marie-Elisabeth-Wilhelmine, née le 7 septembre 1782, mariée, le 1^{er} novembre 1802, à Guillaume-Frédéric, duc de Brunswick-Oels;

G. Wilhelmine-Louise, née, le 10 septembre 1788, mariée, le 19 juin 1804, à Louis, grand-duc héréditaire de Hesse-Darmstadt;

20. Frédérique, margrave de Bade, né le 29 août 1756, général-major du cercle de Souabe, mort le 30 mai 1817. Il avait épousé, le 9 décembre 1791, Christianne-Louise, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen;

30. Louis-Auguste-Guillaume, né le 9 février 1763;

Le 8 avril de la même année, il perdit sa première femme, Charlotte-Louise, fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, avec laquelle il avait eu quatre enfants (2). Il se remaria le 24 novembre 1787, et épousa Louise-Caroline, fille du chambellan et lieutenant-colonel Geyer de Geysersberg. Comme cette alliance n'était pas conforme au rang du margrave, le mariage fut seulement ce qu'on appelle morganatique (3). Louise-Caroline fut élevée, le 26 mai 1796, au rang de comtesse de Hochberg.

Sous le règne de Charles-Frédéric, la presse eut quelque liberté dans le pays de Bade, et elle put imprimer, à Kehl, des ouvrages dont la publication n'était pas encore tolérée en France. Les cultes jouissaient de la même liberté que les opinions. La révolution française troubla aussi la tranquillité de ce petit état; il fut inondé et ravagé par les troupes des deux armées; le fort de Kehl, pris par les Français, était presque détruit quand les Autrichiens le reprirent. Les troubles de la Suisse ajoutèrent encore aux embarras du gouvernement. Toutefois le pays resta calme.

40. Guillaume-Louis, né le 14 février 1772, et mort en bas âge.

Charles-Frédéric a eu, du second lit, quatre enfants qui ont porté les titres de comtes et comtesse d'Hochberg, savoir :

50. Charles-Léopold-Frédéric, né, le 29 août 1790, marié, le 17 juillet 1819, à Sophie-Wilhelmine, princesse de Suède;

60. Guillaume-Louis-Auguste, né le 8 avril 1792;

70. Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né le 9 décembre 1796;

80. Et Amélie-Christine-Caroline, née le 24 janvier 1795, et mariée, le 19 avril 1818, à Charles-Egon, prieur de Furstenberg.

Les enfants de ce second lit ont été déclarés, en 1818, par le grand-duc régnant alors, Charles-Louis-Frédéric.

(3) On appelle, en Allemagne, mariages *morgénamiques* ou *morganatiques*, ceux dans lesquels l'époux n'admet pas son épouse et les enfants qui peuvent naître, au partage de ses biens et honneurs; mais, pour les remplacer, il constitue une certaine somme qu'il donne à sa femme en présent de noces, en *Morgen gabe* (présent du lendemain). Ceci tient à une très-ancienne coutume des Germains, qui rappelle ces tems où la femme germaine n'apportait pas une dot, mais, au contraire, en recevait une de son époux; cette dot était donnée le lendemain des noces comme une reconnaissance de la virginité, et est encore appelée *Morgen gabe*. Ce présent est, dans le cas dont il s'agit, la fortune de la femme, et passe à ses enfants, qui, par-là, renoncent à toutes prétentions ultérieures sur les biens de leur père. Ces sortes de mariages ne sont d'usage que lorsque la femme n'est pas d'une naissance égale à celle de son époux. On les appelle aussi de main gauche; ils n'en sont pas pour cela moins sacrés, moins légitimes que ceux de la main droite; les enfants sont aussi légitimes que les autres; mais ils ne peuvent succéder aux grands fiefs ni aux titres du père.

HESSE-CASSEL.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

GUILLAUME IX.

1785. Guillaume IX, appelé d'abord Georges-Guillaume, né le 3 juin 1743, avait gouverné, depuis le 31 janvier 1760, le comté de Hanau, lorsque la mort de son père, Frédéric II, l'appela, le 31 octobre 1785, au landgraviat de Hesse-Cassel. Depuis le 1^{er} septembre 1764, il était marié avec Wilhelmine-Caroline, fille du roi de Danemark, Frédéric V. La Hesse était en contestation avec le comté de Lippe; la diète de l'empire avait décidé contre la première, et le roi de Prusse fut chargé, en 1786, d'exécuter la sentence prononcée par la diète: mais Frédéric-Guillaume, étant encore au début de son règne, voulut se signaler par des mesures sages: il termina donc le différent des deux petits états, en amenant une réconciliation entre eux.

Il ne se passa rien de remarquable dans la Hesse, jusqu'au commencement de la révolution française. Alors les contingents des princes de l'empire furent obligés de se joindre à ceux de l'Autriche. Le landgrave fournit le sien; et dans la suite, le 23 août 1793, il stipula avec l'Angleterre des subsides, moyennant lesquels il s'engageait à mettre des troupes à la solde de la Grande-Bretagne. On se rappelait à

cette occasion, que le père du landgrave avait fourni des soldats aux Anglais, dans la guerre d'Amérique. La prise de Francfort par les troupes françaises menaça vivement la sûreté des états du landgrave; ses possessions sur la rive gauche du Rhin avaient déjà été occupées par l'armée républicaine. Il ne fut délivré du danger que par la rentrée du roi de Prusse à Francfort, et par le traité de neutralité que ce souverain conclut avec la France. Dès que la Prusse eût fait sa paix avec la république, le landgrave se hâta d'imiter cet exemple. Il envoya un agent à Bâle, et, le 28 août 1795, la paix fut signée dans cette ville. Par l'article 3 du traité, le landgrave fut obligé de s'engager à ne point prêter ni renouveler les deux traités de subsides existants entre l'Angleterre et lui, et à laisser entre les mains des Français la forteresse de Rhinfels, la ville de Saint-Goar et la partie du comté de Katzenelnbogen, située sur la rive gauche du Rhin, jusqu'à la paix définitive avec l'empire. Après la conclusion de cette paix, qui fut signée à Lunéville le 9 février 1801, on lui accorda des indemnités pour les pertes faites sur le Rhin, et Guillaume IX prit alors le titre d'électeur, quoique les fonctions des électeurs de l'empire touchassent à leur fin (1).

(1) Guillaume IX a eu de son mariage avec Wilhelmine-Caroline de Danemark, morte le 14 janvier 1820, un prince et deux princesses:

1^o. Guillaume, prince héréditaire, né, le 23 juillet 1777, et marié, le 13 février 1793, à Frédérique-Auguste-Christine, fille de Frédérique-Guillaume II, roi de Prusse;

2^o. Marie-Frédérique, née, le 14 septembre 1768, et mariée, le 29 novembre 1794, avec Alexis-Frédéric-Clément, duc d'Anhalt-Bernbourg;

3^o. Caroline-Amélie, née, le 11 juillet 1771, et mariée, le 24 avril 1802, avec Emile-Léopold-Auguste, duc de Saxe-Gotha.

HESSE-PHILIPPSTHAL.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES LANDGRAVES DE HESSE-PHILIPPSTHAL *

PHILIPPE.

1663. Philippe, troisième fils de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, né le 14 décembre 1655, eut Creuzberg en apanage, et fit construire la citadelle de Philippsthal. Il mourut, le 18 juin 1721, à Aix-la-Chapelle, d'où son corps fut porté à la Haye, où il avait fait ériger un tombeau pour sa famille, dans l'église allemande. Il avait épousé, en 1680, Catherine-Amélie, fille de Charles-Otton, comte de *Solms-Laubach*, morte en 1736. Il en eut :

- 1°. Charles, qui continua la première branche;
- 2°. Philippe, né le 31 juillet 1686, commandant de Rhinfels, mort à Mayence, au mois de mai 1717. Il avait épousé, le 27 août 1714, Marie, fille de Georges-Albert, comte de *Styrum*, décédée en 1754. Il n'en eut qu'une fille, Amélie-Sophie, née le 8 juin 1716, et morte en bas âge;
- 3°. Guillaume, qui a fondé la seconde race, connue sous le nom de *Hesse-Philippsthal-Barchfeld*;
- 4°. Wilhelmine-Hedwige, née le 9 octobre 1681, et morte au mois d'août 1699;
- 5°. Amana, née le 13 mars 1685, morte le 1^{er} avril 1686;
- 6°. Frédérique-Henriette, née le 16 juillet 1688, morte sans alliance en 1771;
- 7°. Sophie-Auguste, née le 6 avril 1695, décédée, en 1728, femme de Pierre de *Holstein-Sonderbourg*.

CHARLES.

1721. Charles, né le 23 septembre 1682, servit d'abord en Danemark, et passa ensuite au service de France, où il fut nommé lieutenant-général des armées du roi, le 18 mars 1721. Il succéda au landgraviat de Hesse-Philippsthal, le 18 juin de la même année, et mourut le 7 mai 1770.

Il avait épousé, le 24 novembre 1725, Caroline-Christine, fille de Jean-Guillaume, duc de *Saxe-Eisenach*, morte en 1743, et en avait eu deux enfants :

- 1°. Guillaume, qui suit;
- 2°. Charlotte-Amélie, née le 10 août 1730, et morte, en 1802, veuve d'Antoine-Ulric, duc de *Saxe-Meinungen*.

GUILLAUME.

1770. Guillaume, né le 29 août 1726, prit les rênes du gouvernement le 7 mai 1770; ce qui ne l'empêcha point de servir en Hollande, en qualité de général de cavalerie. Ses troupes se débandèrent en grande partie lors de l'invasion des Prussiens en 1787; et l'histoire ne dit point que le landgrave ait résisté avec vigueur aux troupes étrangères,

appelées au secours du stathouder. Son fils aîné, Charles, né le 6 novembre 1757, servit dans l'armée des alliés pendant la campagne de 1792 contre la France, et périt, le 2 janvier 1793, devant Francfort. Son second fils, Frédéric, né le 4 septembre 1764, était mort l'année précédente.

Le 1^{er} février 1795, le landgrave perdit aussi sa femme, Ulrique-Éléonore de *Hesse-Philippsthal*, qu'il avait épousée le 26 juin 1755, et dont il lui resta deux fils, et une fille, savoir :

- 1°. Louis, né le 8 octobre 1760, qui a épousé, le 22 janvier 1791, Marie-Françoise, comtesse *Bergh de Trips*;
- 2°. Ernest-Constantin, né le 8 août 1771, et marié, le 10 avril 1796, à Christiane-Louise, fille de Frédéric-Charles, prince de *Schwarzbourg-Rudolstadt*;
- 3°. Julienne-Wilhelmine, née le 8 juin 1761, et mariée au comte Philippe-Ernest de *Schaenbourg-Lippe*, mort le 14 février 1787.

HESSE-PHILIPPSTHAL-BARCHFELD.

GUILLAUME.

1721. Guillaume, né le 2 avril 1692, troisième fils de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, fut colonel de cavalerie au service des états-généraux de Hollande, et mourut en 1761. Il avait épousé, le 31 octobre 1724, Wilhelmine-Charlotte, née le 24 novembre 1704, fille de Lebrecht, prince d'*Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, morte en 1766.

Il en eut, entr'autres enfants :

- 1°. Adolphe qui suit;
- 2°. Catherine, morte en 1798, épouse du prince d'*Isenbourg*;
- 3°. Anne-Frédérique, morte en 1785, épouse du prince de la *Lippe-Detmold*;
- 4°. Dorothee, décédée en 1799, femme du prince de *Loewenstein-Wertheim*.

ADOLPHE.

1761. Adolphe, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, né le 23 juin 1743, succéda à son père, en 1761, et épousa, le 18 octobre 1781, Wilhelmine-Louise, née duchesse de *Saxe-Meinungen*, dont il a eu trois princesses :

- 1°. Charles-Auguste-Philippe-Louis, né le 27 juin 1784 (1);
- 2°. Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, né le 10 août 1786 (2);
- 3°. Et Ernest-Frédéric-Guillaume, né le 28 janvier 1789.

princesse de Hohenlohe-Ingelfingen-Ceßingen, née, le 16 novembre 1793.

(2) Il a épousé, le 22 août 1812, Julie-Sophie, née, le 13 février 1788, et fille de Frédéric, prince de Danemark.

(*) Les Bénédictins n'ont signalé, dans l'Art de vérifier les dates, édition de 1787, t. III, page 378, que Philippe, fondateur de la citadelle de Philippsthal, et n'ont parlé ni de son mariage ni de ses enfants.

(1) Il a épousé, le 19 juillet 1816, Auguste-Charlotte-Frédérique,

HESSE-DARMSTADT.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES LANDGRAVES DE HESSE-DARMSTADT.

LOUIS VII.

1790. Louis VI mourut le 6 avril 1790, laissant deux fils et quatre filles; de ses deux fils, l'aîné lui succéda, en prenant le titre de Louis VII. Le second, Christian-Louis, né le 25 novembre 1763, fut feld-maréchal de l'empire; de ses quatre filles, l'aînée, Caroline, avait épousé, le 27 septembre 1768, Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, landgrave de *Hesse-Hombourg*; la seconde, Frédérique-Louise, le 14 juillet 1769, le roi de *Prusse*, Frédéric-Guillaume 1^{er}; la 3^e, Amélie-Frédérique, le 15 juillet 1774, le prince héréditaire de *Bade*, Charles-Louis; enfin la 4^e, Louise, le 3 octobre 1775, le grand duc de *Saxe-Weimar*, Charles-Auguste.

Louis VII, né le 14 juin 1753, succéda, le 6 avril 1790, à son père. Dans les années suivantes, les Français occupèrent les propriétés que possédait la maison de Hesse-Darmstadt sur la rive gauche du Rhin; et, dans le recès de l'em-

pire, en 1803, qui suivit le traité de Lunéville, cette maison céda au margrave de *Bade* la seigneurie de *Lichtenberg*; mais elle obtint en indemnité le duché de *Westphalie*, qui avait fait partie de l'électorat de *Cologne*, et plusieurs bailliages du palatinat et de l'électorat de *Mayence*.

Le 19 février 1777, Louis VII avait épousé sa cousine, la princesse Louise-Caroline-Henriette, née le 15 février 1761, et fille de Georges-Guillaume, prince de *Hesse-Darmstadt*. Il en a eu quatre enfants :

- 1^o. Louis, né le 26 décembre 1777;
- 2^o. Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, né le 31 août 1780 (1);
- 3^o. Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile, né le 14 mai 1788;
- 4^o. Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né le 3 septembre 1790.

(1) Il a épousé, le 29 janvier 1804, par mariagemorganatique, Caroline-Ottolie, née, le 23 avril 1786, comtesse de *Nidda*, et fille d'André-Teræk de Szendræ, gentilhomme hongrois. De ce mariage

est née, le 11 novembre 1804, Louise-Charlotte Georgine-Wilhelmine, comtesse de *Nidda*.

HESSE-RHINFELS.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES LANDGRAVES DE HESSE-RHINFELS OU DE ROTHENBOURG.

CHARLES-EMMANUEL.

1778. Constantin, père de Charles-Emmanuel, avait épousé Marie-Eve de *Starhemberg*, et en avait eu huit enfants (1). Il est décédé le 30 décembre 1778; et Charles-Emmanuel, son fils aîné, né le 5 juin 1746, lui a succédé.

(1) Les enfants de Constantin, landgrave de Hesse-Rhinfels, étaient :

- 1^o. Charles-Emmanuel;
- 2^o. Christian, né le 30 novembre 1750, mort en 1783;
- 3^o. Charles-Constantin, né le 10 janvier 1752, mort en 1821;
- 4^o. Ernest, né le 28 septembre 1758, mort en 1784;
- 5^o. Clémentine-Frédérique-Ernestine, née le 5 juin 1747, et morte sans alliance;

Charles-Emmanuel a épousé, le 1^{er} septembre 1771, Marie-Léopoldine-Aldegonde, née le 30 janvier 1754, et fille de François-Joseph, prince de *Lichtenstein*. De ce mariage sont issus :

- 1^o. Victor-Amédée, né le 2 septembre 1779;
- 2^o. Léopoldine-Clotilde, née le 12 septembre 1787 (2).

- 6^o. Marie-Edwige-Eléonore-Christine, mariée, le 17 juillet 1766, à Jacques-Léopold, prince héréditaire, puis duc de *Bouillon*;
- 7^o. Marie-Antoinette-Frédérique-Joséphine, née le 31 mars 1753;
- 8^o. Villielmine, née le 16 février 1755.

(2) Léopoldine-Clotilde a épousé, le 7 septembre 1811, Charles, prince de *Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein*.

HESSE-HOMBOURG.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES LANDGRAVES DE HESSE-HOMBOURG.

FRÉDÉRIC-LOUIS.

1751. Frédéric-Louis, qui avait succédé, en 1751, au landgrave Frédéric-Charles-Guillaume, son père, a épousé, le

27 septembre 1768, Caroline, fille de Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt, et en a eu onze enfants, dont Frédéric-Louis est l'aîné (1).

(1) Les enfants de Frédéric-Louis, sont :

- 1^o. Frédéric-Louis, prince héréditaire, né, le 30 juillet 1769, marié, le 8 avril 1818, à Elisabeth, fille de Georges III, roi de la Grande-Bretagne, née le 22 mai 1770 ;
- 2^o. Louis-Guillaume, né, le 29 août 1770, marié, le 2 août 1804, à Anguste-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, née le 30 décembre 1778 ;
- 3^o. Philippe-Auguste-Frédéric, né le 11 mars 1779 ;
- 4^o. Gustave-Adolphe-Frédéric, né le 17 février 1781, marié, le 8 février 1818, à Louise-Frédérique d'Anhalt-Dessau, née le 1^{er} mars 1798, et de laquelle il a une fille, née le 20 mars 1819 ;
- 5^o. Ferdinand-Henri-Frédéric, né le 26 avril 1783 ;
- 6^o. Léopold-Victor-Frédéric, né le 10 février 1787, et décédé ;

7^o. Caroline-Louise, née le 26 août 1771, et mariée, le 21 juillet 1791, à Louis-Frédéric, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, mort le 28 avril 1807 ;

8^o. Louise-Ulrique, née le 26 octobre 1772, mariée, le 19 juin 1793, à Charles-Gunther, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt ;

9^o. Christiane-Amélie, née le 29 juin 1774, mariée, le 12 juin 1792, à Frédéric, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau, mort le 25 mai 1814 ;

10^o. Anguste-Frédérique, née le 28 novembre 1776, mariée, le 3 mai 1818, à Frédéric-Louis, prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwerin, mort le 29 novembre 1819 ;

11^o. Amélie-Marie-Anne, née le 14 octobre 1785, mariée, le 12 janvier 1804, à Frédéric-Guillaume-Charles, prince de Prusse.

WALDECK.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PRINCES DE WALDECK.

FRÉDÉRIC.

1766. Charles-Auguste-Frédéric eut pour successeur, en 1766, son fils Frédéric, né le 25 octobre 1743. Lorsque

le landgrave de Hesse-Cassel, ayant fait, le 28 août 1795, sa paix avec la république française, ne voulut plus tolérer les émigrés français, le prince de Waldeck leur ouvrit pendant plusieurs années un asile dans ses petits états.

WURTEMBERG.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE WURTEMBERG.

CHARLES-EUGÈNE.

1786. Un changement remarquable s'était opéré dans la conduite et dans le gouvernement de ce duc. D'abord il n'avait paru songer qu'à jeter de l'éclat : l'argent de la nation avait été prodigué sans le moindre ménagement : une cour brillante offrait le spectacle scandaleux de maîtresses richement entretenues, de courtisans enrichis, de chasses, de bals, de théâtres et d'autres divertissements dispendieux. Ces folles dépenses indignèrent la nation ; mais ce fut bien pis, lorsque le duc fit un marché honteux, pour se procurer des fonds. Au commencement de la guerre de sept ans, il s'engagea, moyennant les subsides de la France, à lever 14,000 hommes dans ses états, et à entrer en campagne contre le roi de Prusse, quoiqu'il n'eût pas le moindre sujet de mécontentement contre ce souverain. Ses levées forcées, et une dette de 12 millions de florins exaspérèrent une courte qui n'avait jamais fourni que quelques milliers d'hommes, quand la tranquillité du Wurtemberg était menacée. Les Etats du pays, dont il avait violé les droits et les pactes, se virent forcés de réclamer la protection de l'empereur d'Allemagne, ainsi que des princes protestants. Dans ces vives contestations entre les Etats et le duc, celui-ci se retira de Stuttgart à Louisbourg ; et, malgré les instances de la ville, il persista à demeurer dans cette retraite. Au mépris de l'inviolabilité de l'avocat des Etats, le publiciste Moser, le duc l'avait fait enfermer dans une forteresse, où il eut la dureté de le tenir au secret pendant quatre ans, en le privant même de plumes et de papier. Ce ne fut que sur un ordre de la commission impériale que Moser fut relâché, après cinq ans de captivité. Par l'intervention de la Prusse, plus utile et plus sincère que celle de l'empereur, le duc se réconcilia enfin avec les Etats, et avec ses sujets. Le pacte fut dressé le 27 février 1770, et commença une nouvelle époque dans le gouvernement de Charles-Eugène. Les résultats de sa conduite imprudente et injuste lui avaient apparemment ouvert les yeux : l'âge avait d'ailleurs amorti un peu l'ardeur de ses passions. Il réduisit l'armée de 14,000 à 5000 hommes, licencia le ballet de Novère et autres établissements onéreux, revint à Stuttgart, et promit solennellement, par un manifeste publié en 1778 (1), de ne s'occuper désormais que du bonheur de ses sujets. Il y travailla en effet avec beaucoup de zèle, et reconquit l'affection de ce bon peuple. Il encouragea l'agriculture, surtout la culture de la vigne, et fit construire de grandes routes. Il avait fondé une académie militaire à Stuttgart. Il embellit cette capitale, ainsi que Louisbourg ; il bâtit les châteaux de Hohenheim et de Solitude ; dans le dernier, il passa la fin de sa vie, et la plus constante de ses maîtresses reçut le titre de comtesse de Hohenheim. Il se prépara une tombe dans cette retraite, et y fit placer l'épithaphe suivante, qui fournit une nouvelle preuve du changement qui s'était

opéré dans sa conduite. « Ami, j'ai joui du monde, j'en ai joui en abondance ; ses charmes m'avaient entraîné ; je me suis laissé emporter aveuglément par le torrent. Dieu ! quel aspect, lorsque mes yeux se désillèrent ! Des jours, des années s'étaient écoulés, sans que j'eusse songé au bien. L'hypocrisie et la fausseté avaient défilé les actions les plus basses, et le voile qui les couvrait, était comme un sombre brouillard, que les plus forts rayons du soleil ne pouvaient percer. Que me reste-t-il encore ? Hélas, ami, cette pierre couvre mon tombeau ; elle couvre aussi tout le passé. Seigneur, veilles sur mon avenir ! »

Cependant, vers le tems qu'il faisait ces tristes réflexions sur sa vie, il songea à se remarier. Le 2 février 1786, âgé de cinquante-huit ans, il contracta un second mariage, probablement dans l'espoir de laisser de la postérité, attendu que son premier mariage ne lui avait point donné d'enfants. Il épousa, le 2 février 1786, sa maîtresse, la comtesse Françoise de Hohenheim. Mais son espoir ne fut point accompli. Peut-être fut-ce un dépit secret qui lui fit toujours voir de mauvais œil son neveu Frédéric, qui dans la suite fut duc et puis roi. Il régna encore quelques années (2), et mourut le 24 octobre 1793, laissant à son frère aîné un duché, dont la population s'était accrue jusqu'à 600,000 âmes. Charles-Eugène avait professé la religion catholique, comme son père.

LOUIS-EUGÈNE.

1793. Louis-Eugène, frère du duc précédent, et né le 5 janvier 1731, fut appelé, en octobre 1793, à lui succéder. Ce prince avait jusqu'alors suivi la carrière des armes, d'abord en Prusse, puis en Autriche, et enfin en France, où il avait obtenu les grades de maréchal de camp en 1749, et de lieutenant-général en 1757. Il avait marché, avec les troupes de Louis XV, au secours de Marie-Thérèse contre Frédéric II. Ayant éprouvé, à ce qu'il paraît, une sorte de disgrâce, il se retira en Suisse, et entretint une correspondance avec Rousseau sur l'éducation de ses enfants. On voit par les lettres de l'auteur d'*Emile*, qu'il avait conçu une haute estime pour le prince wurtembergeois. Le règne de ce prince ne dura que 19 mois, pendant lesquels il fut obligé de fournir son contingent à l'armée impériale contre celle de France, qui l'avait vu autre fois dans ses rangs, et qui venait d'occuper la seigneurie de Montbéliard, appartenant à la maison de Wurtemberg.

Peu de tems après son avènement, il supprima l'académie fondée à Stuttgart par son prédécesseur, jugeant cet établissement trop dispendieux, et inutile à cause du voisinage de l'université de Tubingue.

Il n'avait de sa femme, Sophie-Albertine, née comtesse de Belchingen, qu'il avait épousé le 10 août 1762, que deux filles, Wilhelmine-Frédérique, mariée, le 20 octobre

(1) Les Bénédictins ont rendu compte de ce manifeste dans l'édition de 1783.

(2) La tranquillité, au sein de ses Etats, ne fut troublée, dans les quatre dernières années de son règne, que par l'éruption de la révolution française. La suppression des droits féodaux, décrétée, en France,

par l'assemblée constituante, le 4 août 1789, priva le duc de Wurtemberg de plusieurs droits de cette nature dont il jouissait en Alsace et en Bourgogne. Ce prince se trouva forcé d'en porter plainte à la diète de l'empire, et prit part à la guerre des cercles contre la république française.

1789, à Craffton-Ernest, prince d'*Öttingen-Wallerstein*; et Henriette-Charlotte-Frédérique, mariée, le 5 juillet 1796, à Charles-Joseph-Ernest-Justin, prince de *Hohenlohe-Bartenstein*.

Ainsi que son frère et prédécesseur, Louis-Eugène était catholique; il mourut d'apoplexie le 20 mai 1795. Cet événement appela au gouvernement, son frère, Frédéric-Eugène.

FRÉDÉRIC-EUGÈNE, ou FRÉDÉRIC I.

1795. Ce prince, qui succédait à deux frères enlevés au duché à de si courts intervalles, n'était pas sans postérité, comme les deux ducs précédents; il a laissé au contraire une famille très-nombreuse. Né le 31 janvier 1732, et fils cadet du duc Charles-Alexandre, il avait reçu la tonsure à l'âge de huit ans, et le bénéfice de chanoine du chapitre de Constance, parce qu'on ne pouvait prévoir qu'il serait jamais appelé à succéder à ses frères. S'il avait suivi cette destination, la maison de Wurtemberg serait maintenant éteinte. Il est au reste à remarquer qu'il était le seul de cette famille qui fût entré dans l'état ecclésiastique; encore Frédéric-Eugène en sortit-il bientôt. De bonne heure il quitta le Wurtemberg, où il n'avait rien à espérer, pour prendre du service dans l'armée de Frédéric II, roi de Prusse, et fit les campagnes de la guerre de sept ans. Il s'y couvrit de gloire, et avança jusqu'au grade de lieutenant-général. Le 29 novembre 1753, il avait épousé la fille du margrave de *Brandebourg-Schwedt*, Frédéric-Sophie-Dorothee; et il avait été ordonné par le roi de Prusse, que les enfants qui naîtraient de ce mariage, seraient élevés dans la religion luthérienne. Son premier fils, Frédéric, naquit à Treptow, en Poméranie, où le régiment de Frédéric-Eugène était en garnison, et entra aussi au service de Prusse, en 1763. Frédéric-Eugène, étant ensuite venu s'établir de nouveau dans le Wurtemberg, fut nommé général de cavalerie des troupes de l'empire, dans le cercle de Suabe. Appelé, en mai 1795, au gouvernement du duché de Wurtemberg, il eut à essayer une invasion désastreuse de la part des troupes républicaines de France. Frédéric-Eugène, pour empêcher que son duché ne fût écrasé, se détacha de l'empire, et conclut, le 7 août 1796, une paix séparée avec le gouvernement français. Mais bientôt après, l'Autriche irritée lui fit sentir son indignation. Son duché fut en proie aux ravages des puissances belligérantes.

Son règne fut presque aussi court que celui de son prédécesseur (1); il mourut d'apoplexie, le 23 décembre 1797, laissant une veuve et onze enfants, savoir, huit fils et trois filles. Presque tous ses fils avaient pris du service chez les puissances étrangères. Son troisième fils, Eugène-Frédéric-Henri, fut lieutenant-général en Prusse; le quatrième, Guillaume-Frédéric-Philippe, lieutenant-général en Danemark; le cinquième, Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, feld-marshal en Autriche; le sixième, Charles-Frédéric-Henri, major-général en Russie; le septième, Alexandre-Frédéric-Charles, général de cavalerie dans le même service; les trois autres, Frédéric, Frédéric-Louis-Alexandre et Charles-Frédéric, servirent le Wurtemberg. L'aîné des trois filles de Louis-Eugène, épousa le grand duc Paul de Russie; la seconde fut mariée au grand duc de Toscane, devenu empereur sous le nom de François II, et la troisième, au duc de *Holstein-Gottorp-Oldenbourg*.

Il est à remarquer que les trois frères, qui venaient de se succéder dans le gouvernement du duché, portaient tous le nom d'Eugène, que leur avait donné leur père, par admiration pour le célèbre prince saxonien de ce nom.

Charles-Eugène, Louis-Eugène et Frédéric-Eugène étaient catholiques. On doit dire, à leur gloire, que le duché de Wurtemberg, qui professe le luthéranisme, n'a souffert, sous aucuns rapports, pendant leurs règnes, de ces différences d'opinions religieuses existantes entre eux et leurs sujets. Des princes luthériens leur succédèrent.

FRÉDÉRIC II.

1797. Frédéric-Guillaume-Charles, qui prit le titre de Frédéric II après la mort subite de son père, était né, le 6 novembre 1754, à Treptow, en Poméranie, où le régiment

de son père était en garnison. Comme le ton qui régnait à la cour de Frédéric était entièrement en faveur de la langue et de la littérature françaises, l'éducation du jeune prince de Wurtemberg se ressentit de l'oubli des études solides, usitées en Allemagne, et il montra toute sa vie des connaissances superficielles, mêlées à de l'esprit et à beaucoup de vivacité. Toutefois il a long-tems conservé du goût pour les lettres et les arts. Pour achever son éducation, le père l'envoya, avec trois de ses frères, à Lausanne. Frédéric II entra ensuite au service prussien, à l'exemple de son père, et obtint aussitôt du roi de Prusse le grade de colonel. S'étant fait remarquer ensuite dans la guerre de succession, il fut promu au grade de major-général. Il épousa, le 13 octobre 1780, Auguste-Caroline-Frédérique-Louise, fille aînée de Charles-Guillaume, duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*; elle lui donna deux fils et deux filles.

En 1782, la sœur de Frédéric, grande duchesse de Russie, passa par l'Allemagne, avec le grand duc Paul son mari. Frédéric se joignit à eux pour visiter l'Italie. Ayant quitté ensuite le service prussien, il accompagna ce couple auguste à Pétersbourg, où s'ouvrait pour lui une perspective plus brillante; il fut nommé par Catherine, lieutenant-général et gouverneur de la Finlande russe. Mais, en 1786, il quitta le service et la Russie, pour se retirer en Suisse.

La cause de cette retraite fut une affaire de famille. La princesse de Wurtemberg avait gagné l'affection de Catherine II, et jouissait de beaucoup de faveur à la cour de Russie. De retour de la campagne contre les Turcs, Frédéric apprit que sa femme avait compromis sa réputation par sa conduite légère. Il écrivit à son beau-père, le duc de Brunswick, pour savoir quelles mesures il conviendrait de prendre dans ces circonstances. Il fut convenu alors, entre le duc de Brunswick et le prince de Wurtemberg, que celui-ci quitterait sans délai, avec sa famille, l'empire russe. Frédéric demanda et obtint promptement son congé; mais Catherine refusa obstinément de laisser partir la princesse Auguste-Caroline. Frédéric revint en Allemagne avec ses enfants; quelques semaines après son départ, sa femme fut séparée de sa suite allemande, et reléguée, en vertu d'un ordre impérial, dans un château, à environ cinquante lieues de la capitale. Il y a des personnes qui prétendent que Catherine n'agit avec cette dureté que pour empêcher son ancienne confidente de divulguer dans les cours d'Allemagne les particularités de la cour de l'impératrice. Deux ans après cet exil, Catherine informa, par lettres, le duc de Wurtemberg et le duc de Brunswick de la mort de la princesse Auguste-Caroline, dont ils n'avaient plus reçu aucune nouvelle. Le mystère de sa mort donna lieu à divers bruits: on prétendit qu'elle n'était pas morte, et qu'on l'avait reléguée en Sibérie. Ces bruits, que l'on entremêla d'histoires romanesques, s'accréditèrent tellement, que, lorsque dans la suite le duc Frédéric demanda la main d'une princesse d'Angleterre, le roi Georges III eut beaucoup de répugnance à accéder à cette demande, et qu'il prit d'abord des informations pour savoir si la première femme de Frédéric était réellement morte. On assure que la mère de la malheureuse épouse de Frédéric est toujours demeurée persuadée que Catherine l'avait trompée par la nouvelle de la prétendue mort de sa fille (2).

De retour en Allemagne, Frédéric habita pendant un an le château de Mon-Repos; puis il s'établit dans celui de Bodenheim, qu'il venait d'acquérir aux environs de Mayence; mais il n'y resta pas long-tems; il fit un voyage en Hollande et un autre en France, où il assista aux premières séances des Etats-Généraux. Comme, à cette époque, son père eut la perspective de devenir duc régnant de Wurtemberg, Frédéric revint dans sa patrie, et alla s'établir, en février 1790, à Louisbourg. Il ne put s'y accorder avec son oncle qui régnait alors.

En 1795, à l'avènement de son père, il prit le titre de prince héréditaire. Dès l'année suivante, son père lui donna le commandement des troupes destinées à couvrir le Wurtemberg contre l'invasion des Français, du côté de la forêt Noire; mais ces forces étaient loin d'être suffisantes contre une armée ennemie très-nombreuse. Dès que le Wurtemberg fut envahi, Frédéric s'enfuit avec la cour à Anspach;

utiles.

(2) Watkins, *Mémoires de Sophie-Charlotte, reine de la Grande-Bretagne*. Londres, 1819.

(1) Pour la première fois, depuis quatre ans, Frédéric-Eugène avait convoqué les Etats provinciaux de son duché; et, malgré la guerre, malgré la détresse morale qu'elle occasionait, malgré la brièveté de son règne, il forma, dans le Wurtemberg, plusieurs établissements

de là il partit pour Vienne, probablement avec une mission de son père.

Il avait perdu sa femme le 27 septembre 1788. Ce fut à Vienne que s'ouvrit une négociation pour son mariage avec la princesse d'Angleterre, Charlotte-Auguste-Mathilde, fille de Georges III. Ce monarque ne voulut pas d'abord se prêter à ce mariage défavorable, à cause des bruits qui circulaient au sujet de la première femme de Frédéric. Mais la princesse sa fille se montra tellement déterminée à accepter la main du prince de Wurtemberg, que le roi finit par donner son consentement, quoique avec répugnance, et après avoir acquis la certitude que le duc était réellement veuf. En bon anglican, le roi craignait aussi que Frédéric, à l'exemple de ses prédécesseurs, ne professât, avec sa famille, la religion catholique; aussi, lors de l'arrivée du prince wurtembergeois à Londres, Georges eut soin de sonder ses intentions à ce sujet. Il paraît que Frédéric rassura ses scrupules religieux (1). Le mariage fut célébré à Londres le 18 mai 1797.

Sans doute Frédéric stipula en même temps les subsides qu'il recevrait de l'Angleterre, pour son contingent à la coalition contre la France. Son père étant mort le 23 décembre de la même année, il se fit proclamer duc régnant, et donna bientôt des preuves de ce système prononcé et despotique qu'il a suivi durant son règne, sans être toujours bien constant dans ses principes. Il fit d'abord des levées onéreuses pour former un contingent plus fort que celui qu'il devait fournir; il le joignit aux troupes autrichiennes destinées à agir sur le Rhin; les Wurtembergeois eurent quelque part aux succès qu'obtinrent les Autrichiens dans l'été et l'automne de 1799, contre les Français, qu'ils repoussèrent du Wurtemberg sur Manheim. Cependant les victoires de Moreau ramènèrent les Français dans le duché; Frédéric fut obligé de nouveau de s'enfuir à l'étranger; le fort wurtembergeois de Hohentwiel fut démoli, et une contribution de 6 millions de francs fut imposée au pays; la république française continuait d'ailleurs d'occuper les possessions que les ducs de Wurtemberg avaient eues sur la rive gauche du Rhin. D'Erlangen, où il s'était retiré, Frédéric se rendit à Vienne, probablement pour sonder les intentions de la cour impériale à l'égard des indemnités qu'il avait à réclamer pour l'époque de la paix générale; mais, voyant que

d'autres puissances commençaient à négocier directement avec la France, Frédéric s'empressa d'entamer, à leur exemple, des négociations à Paris, ainsi qu'en Russie, où il fit valoir habilement ses relations de parenté avec la cour impériale. Il ne trouva pas des dispositions aussi favorables dans le gouvernement français, qui craignait probablement que le Wurtemberg ne fût à jamais une dépendance de l'Autriche. La Russie et la France firent proposer à Frédéric de renoncer à son duché, qu'on voulait partager, conformément au cours du Neckar, entre la Bavière et le duc de Bade, et d'accepter en échange tout l'électorat d'Hanovre, que la France aurait été bien aise d'enlever à l'Angleterre. Frédéric rejeta ces propositions, en déclarant que, plutôt que de céder un seul village de son duché héréditaire, il perdrait le tout (2). Grâce à l'influence de la Russie, la France assura au duc de Wurtemberg des indemnités suffisantes.

Quoique ami du pouvoir absolu, Frédéric avait eu jusqu'à lors beaucoup de déférence pour les sages conseils de son ministre Zepplin, gentilhomme meklenbourgeois, qui depuis long-temps avait toute sa confiance; mais la mort lui enleva ce conseiller fidèle.

Après le traité de paix de Lunéville, du 9 février 1801, le duc revint dans ses états, et signa, avec la France, un traité particulier, dans lequel les indemnités lui furent garanties. Elles lui furent en effet assignées, le 25 du même mois de février, par le recès de la députation de l'empire, dont il fut membre. Le duché de Wurtemberg fut érigé en électorat; les ci-devant villes impériales de Reutlingen, Weil, Esslingen, Giengen, Rothweil, Aalen, Hall, Heilbronn et Gmünd, ainsi que la prévôté princière d'Ellwangen, et les abbayes de Zwiefalten, Rothmumster, Heiligen-Kreutzthal, Korbung, Oberstenfeld, Schoenthal, et Margrethenhausen, furent incorporées dans ses états; en sorte que, pour une population d'environ quarante mille âmes, qu'il avait perdue sur le Rhin, Frédéric recevait un dédommagement de cent dix mille âmes, et des pays contigus à ses anciens états héréditaires. Frédéric n'avait pas voulu perdre un village de son duché; mais il ne fit aucune difficulté de prendre possession des districts, qu'on distribuait libéralement dans l'ancien empire germanique aux dépens des états faibles (3).

(1) Watkins, *Mémoires de Sophie-Charlotte*, reine de la Grande-Bretagne.

(2) Vie de Frédéric II, roi de Wurtemberg, dans les *Zeitgenossen* ou contemporains, publiés à Leipzig, tome II, cahier 3.

(3) Frédéric II a eu de son premier mariage avec Auguste-Caroline-Louise, princesse de *Branswick-Wolfenbützel*, trois enfants :

1^o. Frédéric-Guillaume-Charles, né, le 27 août 1781;

2^o. Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né le 19 janvier 1785,

marie, le 28 septembre 1805, à Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née le 17 juin 1787,

filles du duc de *Saxe-Hildburghausen*, de laquelle il a quatre enfants :

a. Frédéric-Charles-Auguste, né le 21 février 1808;

b. Frédéric-Auguste-Eberhard, né le 24 janvier 1813;

c. Frédéric-Charlotte-Marie, née le 9 janvier 1807;

d. Frédéric-Catherine-Sophie-Dorothee, née le 25 février 1810;

3^o. Frédéric-Catherine-Sophie-Dorothee, née le 21 février 1783, et mariée, le 22 août 1809, à Frédéric, alors roi de Westphalie, aujourd'hui comte de *Montfort*.

BAVIÈRE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, DUCS DE BAVIÈRE.

CHARLES-THÉODORE.

1778. Pendant la dernière maladie de Maximilien-Joseph, avec lequel s'éteignait la ligne masculine de sa maison, la cour d'Autriche avait fait avancer des troupes pour se mettre en possession de l'électorat, dès que l'électeur aurait fermé les yeux. Elle s'était assurée d'avance du consentement de l'héritier présomptif, Charles-Théodore, fils du comte palatin, Jean-Christien de Sulzbach; ce prince étant sans enfants, et n'ayant pas un caractère très-prononcé, céda aux instances de l'empereur Joseph, et consentit à laisser envahir son héritage par les troupes impériales.

Pour comprendre sous quels prétextes l'Autriche pouvait élever la moindre réclamation sur la possession d'une partie quelconque de la Bavière, il faut se rappeler le traité de Pavie, que Louis de Bavière, qui n'avait possédé que la haute Bavière, avait conclu, le 3 août 1329, avec les comtes palatins du Rhin, ses neveux, au sujet de la succession. En vertu de ce traité, qui avait été confirmé par d'autres traités faits dans les années 1366, 1371 et 1374, les électeurs palatins étaient appelés à succéder à Maximilien-Joseph, puisque le cas prévu par ces traités arrivait précisément. Aussi ne fut-ce pas sur la haute Bavière que l'Autriche éleva des prétentions; elle n'en voulait qu'à la basse Bavière. Ce pays avait appartenu, au treizième siècle, à une branche collatérale, issue de Louis-le-Sévère. En 1340, cette ligne vint à s'éteindre; en conséquence, les deux parties de la Bavière furent réunies sous le régime des électeurs. Toutefois, en 1353, les fils de Louis de Bavière avaient procédé à un nouveau partage de sa succession. L'un d'eux reçut pour sa part la basse Bavière, établit son siège à Straubing, et commença une seconde lignée, qui pourtant se termina à la mort du duc Jean, fils d'Albert. Pour la seconde fois, les deux parties de la Bavière furent réunies sous le même chef, quoique Albert d'Autriche, fils de la sœur du duc Jean, se fût fait donner l'investiture du fief de la basse Bavière par l'empereur Sigismond, son beau-père. Ce fut sur ce dernier fait que s'appuya l'Autriche, à la mort de l'électeur Maximilien-Joseph, en 1778. Elle voulut faire regarder comme un passe droit, qui lui avait été fait au quatorzième siècle, la réunion des deux Bavières, et prétendit que l'extinction de la ligne directe de Bavière la replaçait dans ses droits en ce moment. Mais rien n'était plus futile que de pareilles prétentions. Joseph II ne descendait point d'Albert d'Autriche; il n'était donc pas l'héritier d'un homme mort, il y avait quatre siècles. De plus, les empereurs avaient renoncé, en 1429, par une déclaration formelle, à leurs prétentions sur la Bavière. Il y avait donc oublié des traités dans la démarche de Joseph II et de Marie-Thérèse. Celle-ci, en qualité de reine de Bohême, réclamait aussi, de concert avec l'empereur, son

fils, les fiefs que la Bavière avait reçus anciennement de l'empire et de la Bohême; ils prétendaient que, par suite de l'extinction de la famille électorale, ces fiefs devaient rentrer sous leur pouvoir. Mais le gouvernement bavarois, ne reconnaissant aucun droit de morcellement, s'était hâté de proclamer électeur de Bavière l'électeur palatin, dès que Maximilien-Joseph eut rendu le dernier soupir.

Dans le même tems, le roi de Prusse envoya auprès de Charles-Théodore un agent secret, le comte de Goertz, pour l'engager à s'opposer aux projets de l'Autriche; mais déjà la convention de l'électeur palatin avec l'Autriche avait été signée, sous la date du 3 janvier 1778; et Charles-Théodore ne voulut pas faire la moindre démarche pour empêcher ou retarder l'usurpation projetée par le cabinet de Vienne, quoiqu'il se fût déjà rendu à Munich, pour recevoir l'hommage de ses sujets, et quoiqu'il eût de proches parents qui, après lui, pouvaient prétendre à la succession de l'électorat (1). On prétend que ce fut par la promesse d'un établissement pour un fils naturel, et par la menace de leurs armes, que les Autrichiens lui arrachèrent le sacrifice des intérêts de sa patrie et de sa famille. Cependant il était clair que Charles-Théodore ne pouvait céder à une puissance étrangère, qui d'ailleurs ne pouvait élever que des prétentions vagues, une partie de l'électorat, sans violer les pactes de famille, qui faisaient de toute la succession de Bavière un tout indivisible, et sans avoir le consentement de son plus proche parent et héritier, le duc de Deux-Ponts; l'acte qu'il avait signé était donc nul et illégal. Heureusement, le duc de Deux-Ponts, fortement stimulé et appuyé par la Prusse, fit valoir ses droits; la France se rangea du côté de Frédéric II; la Russie prit le même parti; plusieurs membres de l'empire en firent autant; et, si la guerre entre Joseph et Frédéric ne décida rien, il n'en fut pas de même des négociations de Marie-Thérèse, qui s'était effrayée, non sans fondement, de s'être attiré tant d'ennemis par la précipitation de ses démarches, ou plutôt de celles de son fils au sujet de la succession de Bavière.

La paix de Teschen, signée le 13 mai 1779, rendit à Charles-Théodore un électorat dont il s'était montré si peu digne par sa faiblesse, et évita à l'Europe le scandale de la répétition de la scène du partage de la Pologne. Le nouvel électeur de Bavière renonça, en faveur de l'Autriche, à la partie du cercle de Burkhausem, bornée par la Salza, l'Inn et le Danube, et s'engagea envers l'électeur de Saxe à lui payer par douzièmes, et dans l'espace de douze ans, la somme de six millions de florins, en lui cédant en même tems ses droits seigneuriaux sur Glaucha, Waldenbourg et Lichtenstein, en échange des prétentions de la Saxe sur les terres allodiales de Bavière (2). La perte que la Bavière éprouva par la cession faite à l'Autriche, fut plus que compensée par la réunion de Sulzbach et du palatinat à l'élec-

(1) Le comte de Goertz, *Mémoire historique de la négociation, en 1778, pour la succession de la Bavière*. Francfort, 1812.

(2) Indépendamment du traité de paix qui fut conclu à Teschen, entre l'Autriche et la Prusse, le même jour (13 mai 1779), une convention entre l'impératrice-reine et l'électeur Palatin; en voici les trois principaux articles:

« Art. 1^{er}. Tous les districts que la maison d'Autriche possède actuellement en Bavière et dans le Haut-Palatinat, seront remis à l'électeur Palatin et à la maison de Bavière, sous les conditions énoncées

aux articles IV, V et VI. Ledit électeur renonce à toutes les prétentions qu'il pourrait faire à cause de cette prise de possession; et l'impératrice-reine, de son côté, délève ledit électeur de la convention du 3 janvier 1778, et renonce pour toujours à toutes prétentions sur la succession de l'électeur de Bavière.

« Art. II. L'impératrice-reine cède, à l'électeur Palatin, la seigneurie de Mindelheim; elle lui cède aussi tous les droits de la couronne de Bohême sur les seigneuries de Glaucha, Waldenbourg et Lichtenstein, appartenant au comte de Schœnbourg, afin de faciliter l'arrangement

torat. Le duc de Deux-Ponts, héritier éventuel de Charles-Théodore, confirma ces arrangements par sa signature.

Dès que la paix fut conclue, Charles-Théodore changea la résidence de Mannheim contre celle de Munich; c'était la troisième fois qu'il héritait d'une souveraineté. Né le 11 décembre 1724, il avait d'abord succédé, en 1733, à son père, dans la principauté de Sulzbach; puis, à la mort de l'électeur palatin, Charles-Philippe, décédé en 1742, sans laisser de descendants directs, il hérita de l'électorat palatin : enfin la mort de Maximilien-Joseph lui donna l'électorat de Bavière. Il trouva le trésor public, en Bavière, fort endetté; cependant il chercha peu à réduire la dépense; sa cour offrit un luxe d'emplois dont l'inutilité a frappé plus d'un étranger. Un voyageur français y compta quatre cent trente-un chambellans, cent quarante-neuf conseillers intimes, quatre-vingt-onze valets de chambre et laquais, cinquante-deux chapelains, vingt-un médecins, vingt-sept écuyers tranchants, cent quatre-vingt-un individus chargés de la cuisine de l'électeur, cent soixante-dix-huit attachés aux écuries, vingt peintres, cent trente-un musiciens, trois mairns, deux poètes, enfin un grand amiral, dont le ressort s'étendait sur quelques bateaux du Rhuu (1). Les immenses revenus des anciens jésuites auraient pu servir à amortir la dette publique : Charles-Théodore, sans égard pour les créanciers de l'état, en fit présent aux chevaliers de Malte, qui ne pouvaient rendre le moindre service à la Bavière, si ce n'est d'entretenir les cadets de la noblesse. Les jésuites, malgré la suppression de leur ordre, conservèrent une trop grande influence dans toute la Bavière; en général, le clergé eut à la cour un crédit qui souvent s'opposa au progrès des lumières et à des réformes utiles. Maximilien-Joseph, peu disposé à gouverner en personne, avait laissé commettre par ses courtisans beaucoup d'actes arbitraires; mais du moins des hommes d'état éclairés avaient commencé à réformer la grossièreté et la superstition qui régnaient dans plusieurs institutions; on avait cessé de proscrire aveuglément les livres étrangers rédigés avec quelque indépendance de la pensée; on avait fondé, en 1753, une académie des sciences à Munich; on avait restreint la faculté de faire des vœux monastiques; on avait fait des lois pour l'amortissement de la dette publique; enfin on avait commencé à améliorer les écoles. Sous Charles-Théodore, le joug de la censure fut renforcé; près d'un tiers du sol de la Bavière resta en friche; et, tandis que le gouvernement encourageait quelques manufactures d'articles de luxe, la Bavière tirait du dehors les objets de première nécessité (2).

Quoique les discussions des économistes français eussent mis en circulation les idées plus saines sur l'économie politique, on en profita peu en Bavière. Au lieu d'encourager le travail et l'industrie, et de supprimer les asiles de l'oisiveté, l'électeur publia une ordonnance, en vertu de laquelle les mendiants devaient être forcés de prendre du service dans l'armée, ou punis en cas de refus. La même ordonnance défendait aux indigents de se marier, les menaçait du banissement, s'ils se mariaient sans le consentement de l'autorité publique, et privait des droits civils ceux d'entre eux qui se seraient mariés hors du pays. L'électeur rétablit contre les malfaiteurs, qui se multipliaient d'une manière effrayante, les supplices cruels des temps barbares.

Une ordonnance plus raisonnable fut celle du 29 décembre 1780, qui légitima tous les enfants naturels élevés dans la maison des orphelins à Munich. Peut-être l'attachement, que l'électeur eut toujours pour ses propres enfants naturels, influait-il sur cette résolution charitable.

En 1782, le pape, revenant de Vienne, passa par Munich, dans le mois d'avril, et y reçut de l'électeur de très-grands honneurs. Pie VI retourna ensuite par Augsbourg en Italie.

Sous le règne de Maximilien-Joseph, le goût du mysticisme avait fait des progrès en Bavière, et il s'était formé une association secrète sous le nom d'*illuminés*, dont le but était de former une société assimilée par la rigidité de ses règles aux ordres monastiques, et chargée de propager

des prétentions faites par l'électeur de Saxe, sur la succession allodiale du fief d'électeur. Enfin, S. M. vint aussi conférer de nouveau, à l'électeur Palatin et à toute la maison Palatine, les fiefs de la couronne de Bavière, situés dans le Haut-Palatinat, ainsi que les oul possédés les électeurs de Bavière.

» Art. IV. En revanche, l'électeur Palatin cède, à l'impératrice-reine, les bailliages de Wildshout, Braunau, avec la ville de ce nom, Maurkirchen, Fribourg, Matigkoven, Ried, Schording, et en général toute la partie de la Bavière située entre le Danube, l'Inn et la Salza,

la sagesse, la vertu et les lumières, et d'empêcher toute oppression intellectuelle. Cette institution secrète inquiéta encore plus le clergé que la police; le clergé régulier, qui ne voyait dans les illuminés que des ennemis déterminés à lui enlever son influence sur la cour et sur la nation, provoqua des enquêtes. Weishaupt, fondateur de l'ordre des illuminés, avait fait beaucoup d'adeptes; une ordonnance de l'électeur prohiba, le 24 juin 1784, toutes les associations secrètes; une seconde et une troisième ordonnances suivirent celle-ci; on écouta les délateurs; une commission d'enquête clandestine arrêta, destitua, exila beaucoup d'hommes de mérite, sans aucun jugement légal; et, malgré la proclamation d'une amnistie, on persécuta, pendant quelque temps, sur de simples rapports, des délateurs.

En 1785, l'Autriche fit un nouvel effort, pour unir la Bavière à sa monarchie. Par des négociations tenues très-secrètes, elle engagea le faible Charles-Théodore à renoncer une seconde fois à son électorat; elle lui proposa en échange les Pays-Bas, et le titre de roi. Il parait qu'elle n'eut pas beaucoup de peine à arracher à l'électeur pusillanime son consentement à cette transaction importante, qui ne pouvait manquer de soulever contre l'électeur une partie de l'empire. La Russie et la France étaient cette fois, il est vrai, d'accord avec l'Autriche; et Charles-Théodore ne s'imaginait probablement pas, plus que Joseph II, que le roi de Prusse, accablé de vieillesse et d'infirmités, serait capable de s'opposer à l'exécution du plan convenu. Pour procéder plus régulièrement que lors de son premier projet d'envahissement, l'Autriche voulut s'assurer cette fois à l'avance du consentement du duc de Deux-Ponts; ce fut la Russie qui se chargea de négocier cette sanction. L'entreprise échoua précisément comme la première fois. Le duc de Deux-Ponts, ayant fait part au roi de Prusse de la communication secrète qui lui avait été faite par la Russie, fut sollicité par ce souverain de s'opposer vivement au projet de l'Autriche, en réclamant l'intervention de la Russie, de la France et de la Prusse, qui avaient garanti l'exécution du traité de Teschen. Frédéric, de son côté, représenta au cabinet autrichien que l'occupation de la Bavière serait une violation des constitutions de l'empire; il adressa également des représentations à la France; dans l'empire, une foule de voix s'élevèrent contre Joseph II; enfin les états de Bavière eurent assez de patriotisme pour faire des remontrances, et pour déclarer qu'ils ne voulaient pas être sujets de l'Autriche. L'opinion publique se prononça si fortement, que les parties contractantes furent confondues, et ne songèrent plus qu'à se tirer d'embaras, sans se compromettre. Charles-Théodore répondit aux états qu'il ne s'était agi, dans ses arrangements avec l'Autriche, que d'une rectification des limites; la Russie insinua que ses agents étaient allés trop loin; l'Autriche fut la moins adroite dans ses excuses. La ligue des princes, formée par le roi de Prusse, imposa aux faiseurs de projets de changement, et l'empire resta comme il était. Ainsi deux fois la consécration de Charles-Théodore pour les vues ambitieuses d'une puissance étrangère, avait failli allumer une guerre en Europe. La première fois, la guerre avait réellement éclaté; cette fois-ci, tout se borna heureusement à des discussions diplomatiques.

Pendant la révolution française, le palatinat devint le théâtre de la guerre, et fut occupé, du moins, quant à la partie située sur la rive gauche du Rhin, par les troupes françaises; elles pénétrèrent, en 1796, dans l'autre partie du palatinat, et se portèrent en Bavière même.

Charles-Théodore avait perdu sa femme, Marie-Elisabeth-Aloïse, à laquelle il était uni depuis le 17 janvier 1742 (3). Quoique fort avancé en âge, il contracta, le 15 février 1795, un second mariage, en épousant l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Léopoldine. Aucun de ces deux mariages ne lui procura des enfants.

Par le traité de Campo-Formio, en 1797, la Bavière obtint quelque repos; mais on prétend que dans ce traité même l'Autriche avait arrêté, de concert avec la France,

et qui dépend de la généralité de Burghausen, dans l'état où cette partie se trouve à présent ».

(1) Lettres sur l'Allemagne. Vienne, 1787.

(2) Nicolai, Voyages en Allemagne et en Suisse, t. VI. Berlin et Stettin, 1785.

(3) Marie-Elisabeth-Aloïse était cousine-germaine de Charles-Théodore, et fille de Joseph-Charles, comte Palatin de Sulzbach. Elle avait fondé, en 1766, l'ordre de Sainte Elisabeth, et, en 1781, le chapitre noble de Munich.

le démembrement de la Bavière. Cependant l'électeur resta fidèle au système politique de l'empereur; comme celui-ci, il consentit à recevoir des subsides de l'Angleterre, et à mettre de nouveau ses troupes en campagne. Les premiers coups portés par les Français aux forces impériales, tombèrent sur le Wurtemberg et la Bavière, et une seconde fois l'électorat fut envahi, en 1799, par les troupes républicaines. Au milieu de la guerre, le 16 février 1799, Charles-Théodore mourut, laissant la dignité électorale à son plus

proche parent, le duc de Deux-Ponts-Birkenfeld, pendant que la moitié de ses états se trouvait entre les mains de l'ennemi.

Charles-Théodore a aimé les lettres et les favorisées. Il a été le dernier électeur du palatinat; car son avènement à la couronne électorale de Bavière avait fait supprimer celle du palatinat, d'après les dispositions du traité de Westphalie, qui avait prévu le cas, où la ligne palatine serait appelée à régner en Bavière.

SAXE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ÉLECTEURS, DUCS DE SAXE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III.

1763. Le règne de Frédéric-Christian-Léopold n'avait duré que deux mois et douze jours. Devenu électeur, le 5 octobre 1763, il était mort le 17 décembre de la même année, laissant, de son mariage avec Marie-Antoinette de Bavière, fille de l'empereur Charles VII, trois fils et deux filles, tous mineurs. En attendant que l'aîné de ses fils, Frédéric-Auguste, né le 23 décembre 1750, fût parvenu à l'âge de la majorité, le prince Xavier, oncle du jeune prince, se chargea de la régence.

La Saxe avait été épuisée, d'abord par les prodigalités et les dilapidations d'Auguste III, roi de Pologne, et de son ministre comte de Bruhl, puis par les exactions du roi de Prusse dans la guerre de sept ans, pendant laquelle la Saxe fut traitée en pays ennemi, et sans le moindre ménagement. Il n'y avait plus ni caisse ni crédit public. Déjà Frédéric-Christian-Léopold, pendant les deux mois de son règne, s'était occupé à remettre l'ordre dans les finances; ces dispositions furent reprises et continuées par le régent. La caisse du crédit des impôts fut chargée de payer annuellement les intérêts, et d'acquitter les capitaux jusqu'à la concurrence de onze cent mille écus de Saxe. Une autre caisse de crédit fut chargée d'amortir les dettes des domaines, à la concurrence de trois cent mille écus par an. L'administration reçut quelques modifications en 1764; on institua des chefs de cercles et de bailliages: institution qui subsiste encore; les attributions de la commission des manufactures et du commerce furent augmentées; l'académie des arts et du dessin, à Dresde, fut convenablement dotée; on y joignit, comme institution succursale, l'académie des beaux arts de Leipzig. On fonda un collège sanitaire, une école d'artillerie; enfin, l'école des mines de Freyberg, l'un des plus utiles établissements de ce genre que possède l'Allemagne. La dernière de ces fondations est du 4 décembre 1765. Tant de mesures utiles avaient déjà contribué à ramener l'ordre et la prospérité en Saxe, lorsque Frédéric-Auguste III, devenu majeur, commença à régner en personne, le 16 septembre 1765. Des réformes également avantageuses et louables signalèrent le règne du jeune prince. En 1770, il abolit la torture. Le crédit se rétablit, grâce à la loyauté que mit le gouvernement à s'acquitter de ses engagements. Il fallut créer, en 1772, année où une grande

disette affligea la Saxe, des billets de caisse pour un million et demi; mais ces billets se maintinrent dans la suite au pair. Une administration sage et une longue paix firent oublier peu à peu les calamités que les règnes d'Auguste II et d'Auguste III et les campagnes de Frédéric avaient répandues sur l'électorat.

Les troubles de la Pologne et le premier partage exécuté par les trois grandes puissances du Nord, n'avaient point influé sur la tranquillité de la Saxe; seulement ces événements avaient rapproché du pays les armées de ces puissances, et par conséquent l'avaient exposé au danger des invasions. Mais, au commencement de 1778, la guerre se ralluma aussi pour les Saxons. Pendant que l'Autriche occupait une partie de la Bavière et prétendait à la possession de cet électorat, malgré les remontrances de la Prusse, l'électeur Frédéric-Auguste III crut devoir aussi faire valoir ses prétentions sur ce pays. Il les fonda sur ce que, par l'extinction de la ligne masculine des ducs de Bavière, issue de l'empereur Louis, la mère de l'électeur, princesse douairière de Saxe, avait les premiers droits sur la succession allodiale; et, comme elle avait substitué son fils à sa place, Frédéric-Auguste III réclamait, non pas la possession de l'électorat, mais une somme de quarante-sept millions, due par celui qui aurait la succession. Il avait donné ordre de mettre, à Munich, le scellé sur les archives; mais son envoyé n'avait pu réussir à exécuter cette commission. Voyant que la Prusse était disposée à soutenir toutes les prétentions contraires à celles de l'Autriche, et excité peut-être par Frédéric II, l'électeur de Saxe se montra disposé à soutenir, par les armes, ses droits ou ses réclamations, et fit cause commune avec la Prusse, contre Joseph II. Il fut convenu entre les cabinets de Dresde et de Potsdam, que les troupes saxonnes se joindraient au corps d'armée qui devait s'assembler, sous les ordres du prince Henri, dans la Marche, afin de couvrir la Saxe du côté de la Bohême, et même de pénétrer en Bavière. La Saxe courait de grands risques; une armée de cinquante mille Autrichiens se portait sur la frontière; aussi l'électeur se hâta de former son camp aux environs de sa capitale; son armée, forte de vingt-cinq à vingt-six mille hommes, et commandée par le comte de Solms, se composait de trente-quatre bataillons et quarante escadrons. Tout le corps d'armée du prince Henri montait à plus de soixante-dix mille hommes. Cette

armée, après avoir essayé de faire sortir les Autrichiens de leurs positions retranchées, se porta de la Saxe en Bohême; mais elle fut obligée ensuite de rétrograder; et des détachements autrichiens pénétrèrent; en septembre 1778, dans la Saxe, la ravagèrent et la mirent à contribution. Par des manœuvres habiles, le prince Henri ramena son corps d'armée dans l'électorat, sans avoir été entamé par les Autrichiens qui le suivaient. Dans cette retraite, le comte d'Anhalt-Bernbourg commanda le contingent saxon; il établit son quartier-général à Ottendorf, auprès de Pirna, où tout le corps d'armée vint camper, le 28 septembre, avant de prendre ses cantonnements entre Dresde, Freyberg et la Bohême. Les Saxons occupèrent la droite de l'Elbe. Il fut convenu entre eux et les Autrichiens, qu'il ne serait commis de part et d'autre aucune hostilité depuis l'Elbe jusqu'à Greiffenberg. En février 1779, lorsque Frédéric III rouvrit la campagne, les Saxons se portèrent sur Braunau. Bientôt après, l'armistice fut conclu et suivi du traité de paix signé à Teschen, le 13 mai.

Tout ce que la Saxe obtint par ce traité, fut une somme de six millions de florins que l'électeur Palatin, successeur de celui de Bavière, s'engagea à payer à Frédéric-Auguste III. Cette somme était bien éloignée de celle qu'il avait demandée, et à peine compensait-elle les frais de la guerre; mais, comme le roi de Prusse s'était montré désintéressé, il avait bien fallu que l'électeur se contentât de la somme qu'on lui offrait.

L'électeur resta depuis lors attaché au système politique de la Prusse; et, lorsque, plusieurs années après, de nouveaux essais faits par le cabinet d'Autriche, pour incorporer la Bavière dans ses états, firent sentir aux états de l'empire, surtout à ceux du Nord, la nécessité de former une ligue contre le système de la cour de Vienne, la Saxe fut un des premiers états qui souscrivirent à cette association des princes.

En 1791, les Polonais envoyèrent, à Dresde, le prince Adam Czartorisky, pour offrir à la fille de Frédéric-Auguste III et à lui-même, la couronne de Pologne; que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient portée conjointement avec la couronne électorale. Mais ces électeurs avaient eu ou plus d'énergie ou plus d'ambition que leur successeur, qui, très-circospect, n'attachait pas beaucoup de prix à un trône chancelant que la Russie menaçait, et qui était trop surveillé par la Prusse et l'Autriche.

Dans la même année, la Saxe servit de rendez-vous aux souverains d'Autriche et de Prusse. Le 27 août 1791, Léopold et Frédéric-Guillaume se réunirent au château électoral de Pillnitz, afin de convenir des mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour arrêter les progrès de la révolution française. Dans cette circonstance l'électeur fut l'hôte, mais non l'associé des souverains. Il laissa signer la déclaration sans y prendre part; et, fidèle à son système pacifique, il refusa de concourir au traité d'alliance offensive que l'Autriche et la Prusse signèrent en février 1792; seulement, lorsqu'en 1793, la diète germanique, à Ratisbonne, déclara la guerre à la France, l'électeur, en qualité de membre de l'empire, fournit son contingent, qui prit part à plusieurs combats, entr'autres, le 15 juin 1796, à celui de Wetzlar, où l'archiduc Charles, commandant l'armée impériale, eut l'avantage. Mais bientôt après, les progrès des troupes républicaines, conduites par Jourdan et Moreau, firent juger aux princes allemands, qui ne dépendaient pas de l'Autriche, qu'il serait prudent d'imiter l'exemple de la Prusse, et de laisser l'Autriche seule aux prises avec les Français. Le 13 août 1796, en effet, tout le cercle de haute Saxe conclut, avec la France, un armistice et un traité de neutralité, en vertu duquel l'électeur rappela ses troupes, pour leur faire occuper la ligne de démarcation, désignée dans ce traité. Au congrès de Rastadt et à la diète de Ratisbonne, il resta fidèle au système de la Prusse, dont la politique consistait alors à profiter des bonnes dispositions de la France, afin

de fortifier la puissance des princes du nord de l'Allemagne, et d'affaiblir l'influence de l'Autriche sur l'empire. Au reste, dans le partage et le dépouillement qui se fit ensuite des états ecclésiastiques, la Saxe n'obtint rien pour elle-même, et conserva son ancienne circonscription. L'électeur fut du nombre des sept commissaires, auxquels la diète avait confié le soin des indemnités: son asez superflu, puisque les principales indemnités avaient déjà été réglées, hors de l'empire, par la France et la Russie (1).

DUCS DE SAXE-WEIMAR (2).

CHARLES-AUGUSTE.

1758. Charles-Auguste, né le 3 septembre 1757, n'avait que 8 mois, lorsque le duc régnant, son père, Ernest-Auguste-Constantin, mourut, le 28 mai 1758. Sa mère, Anne-Amélie, née princesse de Brunswick-Wolfenbuttel, et âgée seulement de 19 ans, accoucha, 4 mois après, d'un second fils; elle gouverna pendant 20 ans; elle confia l'éducation de ses enfants à Goertz, puis au célèbre Wieland: ce ne furent pas les seuls hommes de lettres, d'un mérite éminent, qu'elle attira dans ses petits états; Schiller, Herder et Goethe s'y fixèrent aussi; une société d'écrivains et de savants distingués de l'Allemagne forma la cour de cette princesse. Le théâtre, la bibliothèque, les collections d'arts, la loge maçonnique de Weimar devinrent des modèles. On finit par désigner cette petite ville sous le nom de Siège des Muses, et de Nouvelle Athènes ou de Nouvelle Ferrare; il n'y avait pas de cour où les lettres reçussent un accueil plus distingué, et où régnât une liberté plus aimable. Le 3 septembre 1775, Charles-Auguste devint duc régnant; ce prince soutint l'éclat que Weimar avait acquis, sous le rapport des lettres et des arts, pendant la régence de sa mère; il admit Goethe dans son conseil intime, et entreprit, en 1779, avec ce célèbre auteur, un voyage en Suisse; pour s'attacher à quelque cour puissante, suivant l'usage des petits princes allemands, il prit du service dans l'armée prussienne, et y obtint le grade de général de cavalerie. Il avait fréquenté, avant sa majorité, avec son gouverneur Goertz, l'université d'Iéna, et avait fait avec lui un voyage en France, pour compléter son éducation. Un mois après son avènement, il épousa la princesse Louise, fille de Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt, née le 30 janvier 1757 (3).

DUCS DE SAXE-GOTHA.

ERNEST-LOUIS.

1772. Ernest-Louis, deuxième fils de Frédéric III, qui mourut le 10 mars 1772, succéda immédiatement à son père, son frère aîné étant mort sans laisser d'enfants. Né le 30 janvier 1745, ce prince avait fait dans sa jeunesse un voyage en France. Il régna, pendant 34 ans, avec beaucoup de justice et de bonheur. Par une administration sage et modérée, il répara les maux que la guerre de 7 ans avait causés dans son duché, comme dans toute la Saxe. Il montra toujours un grand respect pour les lois de son état, et n'usa de son pouvoir que pour adoucir, quelquefois, les peines décernées par les tribunaux.

A l'exemple de l'électeur de Saxe, il entra dans la ligue des princes contre l'ambition de l'Autriche, parce qu'il voyait dans cette association, qui n'avait aucun projet hostile, un moyen de garantir la paix de son duché. Cependant il ne voulut point que les Prussiens ou d'autres puissances enrôlassent ses sujets. Il refusa noblement les subsides que lui offrit le roi d'Angleterre, son proche parent, sous la condition de lui fournir des troupes pour l'Amérique.

Pendant la révolution française, la déclaration de guerre, faite par la diète germanique, contre la république de France, l'obligea de fournir son contingent; mais, afin d'épargner

(1) Frédéric-Auguste III a épousé, le 29 janvier 1769, Marie-Amélie-Auguste, née le 11 mai 1752, fille de Frédéric, prince de Deux-Ponts, et de laquelle il n'a eu qu'une fille, la princesse Marie-Auguste-Antoinette, née le 21 juin 1782.

(2) Les Bénédictins, dans l'Art de vérifier les dates, édition de 1787, en parlant de la maison de Saxe, n'ont rien dit des cinq branches de cette maison, connues sous les noms de Saxe-Weimar, de Saxe-Gotha, de Saxe-Cobourg, de Saxe-Meiningen et de Saxe-Hildburghausen. On a suppléé à leur silence, à cet égard, dans l'édition de 1817; et, pour éviter des répétitions, l'on renvoie à cette dernière édition, tome IV, in-4^o, pages 534 et suivantes, et tome XVI, in-8^o,

pages 171 et suivantes, pour les événements relatifs à ces cinq branches, qui ont précédé ceux dont on rend compte ici.

(3) Charles-Auguste a eu trois enfants:

- 1^o. Charles-Frédéric, prince héréditaire, né le 2 février 1783;
- 2^o. Charles-Bernard, né le 30 mai 1792, marié, le 30 mai 1816, à Ida, fille de Georges, duc de Saxe-Meiningen, dont il a une fille, Louise-Wilhelmine-Adélaïde, née le 31 mars 1817;
- 3^o. Caroline-Louise, née le 19 juillet 1786, et morte sans alliance.

à ses sujets l'effusion du sang, pour une cause qui leur était étrangère, il trouva moyen de retarder pendant plusieurs années, moyennant des sommes d'argent, la mise en activité de ses troupes.

D'autres bienfaits le rendirent cher aux habitants de Gotha. Il fonda de bonnes institutions de charité, de nouvelles écoles, une caisse pour les veuves et les enfants de ses serviteurs; il fit construire de nouvelles routes. Doué d'un goût particulier pour les mathématiques, il consacrait ses loisirs à l'étude de cette science; il fournit les moyens pour la publication de plusieurs ouvrages qui y étaient relatifs; il fut le premier qui fit mesurer, en Allemagne, un degré du méridien de la terre, et l'observatoire de Seeburg, l'un des meilleurs de l'empire, fut son ouvrage.

Il a épousé, le 21 mars 1769, Marie-Charlotte-Amélie-Ernestine, fille d'Antoine-Ulric, duc de *Saxe-Meinungen*, et en a eu deux fils : Émile-Léopold-Auguste, né le 23 novembre 1772, et Frédéric, né le 28 novembre 1774.

DUCS DE SAXE-COBOURG-SAALFELD.

ERNEST-FRÉDÉRIC.

1764. Fils aîné de François-Josias, et né le 18 mars 1724, le prince Ernest-Frédéric succéda, le 16 septembre 1764, à son père. Il avait épousé, le 23 avril 1749, la princesse de *Brunswick-Wolfenbützel*, Sophie-Antoinette, sœur du fameux duc de cette maison, de la reine de Danemark et de la femme de Frédéric II, roi de Prusse, en sorte qu'Ernest-Frédéric devint allié de quelques unes des grandes dynasties. Il eut de son mariage trois enfants, deux fils et une fille. Son second fils, Louis-Charles-Frédéric, fut feld-maréchal-lieutenant au service d'Autriche, et servit d'abord sous les ordres de son oncle, François-Josias, qui commandait dans l'armée autrichienne. Ernest-Frédéric mourut le 8 septembre 1800, laissant le duché à son fils aîné, Frédéric-François-Antoine.

(1) Les enfants de Frédéric, sont :

- 1°. Joseph-Georges-Frédéric-Ernest-Charles, prince héréditaire, né le 27 août 1789, marié, le 24 avril 1817, avec Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née le 28 juin 1799, fille de Louis, duc de *Wurtemberg*;
- 2°. Georges-Charles-Frédéric, né le 24 juillet 1796;
- 3°. Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né le 4 octobre 1801;
- 4°. Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né le 3 juillet 1804;

DUCS DE SAXE-MEINUNGEN.

GEORGES-FRÉDÉRIC.

1782. Le duc Auguste-Frédéric, qui régna, depuis le 27 janvier 1763 jusqu'au 22 juin 1782, ne laissa point d'enfants de son mariage avec la princesse Louise de *Stolberg-Gedern*; en conséquence, son frère cadet, Georges-Frédéric, né le 4 février 1761, fut appelé au gouvernement du duché.

La principale disposition du règne de ce prince, est celle par laquelle il institua, le 9 décembre 1800, le droit de primogéniture. Quelques mois après son avènement, le 27 novembre 1782, il avait épousé la princesse Louise-Éléonore de *Hohenlohe-Langembourg*, qui lui a donné trois enfants; Bernard-Eric-Frend, né le 17 décembre 1800; Amélie-Adélaïde-Louise, née le 13 août 1792; et Ida, née le 25 juin 1794.

DUCS DE SAXE-HILDBURGHAUSEN.

FREDERIC.

1780. Le duché de Saxe-Hildburghausen était tellement endetté, qu'en 1769, une commission impériale fut chargée, sous la présidence du prince Joseph-Frédéric de *Saxe-Hildburghausen*, de mettre de l'ordre dans les finances, et que les états du pays furent obligés de pourvoir à l'éducation des enfants du duc Ernest-Frédéric-Charles. A sa mort, arrivée le 23 septembre 1780, son fils mineur, Frédéric, lui succéda; mais ce fut son grand-oncle et tuteur, Joseph-Marie-Frédéric-Guillaume-Hollandin, qui gouverna à sa place; et même, en sortant de la minorité, Frédéric lui laissa le gouvernement. Ce ne fut qu'après la mort de son ancien tuteur, le 4 janvier 1784, qu'il se chargea lui-même des soins de l'administration.

Du mariage qu'il a contracté, le 3 septembre 1785, avec la princesse Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de *Mecklenbourg-Strelitz*, il a eu quatre fils et trois filles (1).

5°. Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née le 17 juin 1787, et mariée, le 28 septembre 1805, à Paul-Charles-Frédéric-Auguste, prince de *Wurtemberg*;

6°. Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née le 8 juillet 1792, mariée, le 12 octobre 1810, à Louis-Charles-Auguste, prince de *Bavière*;

7°. Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine, née le 28 janvier 1794, et mariée, le 24 juin 1813, à Georges-Guillaume-Auguste, duc de *Nassau*.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

CHARLES-GUILLAUME.

1780. Le duc Charles étant mort, le 26 mars 1780, son fils aîné, Charles-Guillaume, déjà connu alors par ses nombreux exploits militaires, lui succéda. Né à Wolfenbuttel, le 9 octobre 1735, du duc Charles et de la duchesse Philippine-Charlotte de Prusse, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, le jeune prince héréditaire avait reçu sa première éducation dans une cour voluptueuse, où les maîtresses régnaient, et où Charles-Guillaume prit les goûts frivoles qui lui sont restés toute sa vie. Il eut pour précepteur, un littérateur connu, le prédicateur Jérusalem, qui, suivant un biographe, avait le défaut de douter toujours en matières théologiques. Son gouverneur, le gentilhomme de Wittorf, fut plus dangereux pour sa moralité, en ce qu'il aimait la débauche et la favorisait dans son élève; plus d'une fois le maître et le disciple se partageaient les objets de leur affection. Aussi le duc se jeta dans les plaisirs avec toute la fougue d'une jeunesse étourdie. La carrière militaire et la guerre de sept ans lui donnèrent des occupations plus sérieuses. Il se signala pour la première fois, le 26 juillet 1757, à la bataille d'Hastembeck, où, de concert avec le colonel Breitenbach, il reprit d'assaut une batterie enlevée par les Français. L'année suivante, le 23 février, il effectua, avec audace, la surprise de Hoya; il commanda, au combat de Crévelt, le 23 juin, l'infanterie alliée; dispersa l'infanterie française commandée par Saint-Germain; mit en fuite la gendarmerie, et décida la victoire par ce succès. Il prit soin du comte de Gisors, qui mourut dans ses bras, des blessures qui l'avaient fait tomber entre les mains des Allemands. Il poussa ses avant-postes jusqu'aux portes de Bruxelles; prit Ruremonde et Dusseldorf, le 9 juillet 1758. Mais le maréchal de Contades ayant repoussé le gros de l'armée, commandé par Ferdinand, oncle du jeune duc, celui-ci ne put que couvrir la retraite des troupes au-delà du Rhin. Il reprit ses avantages dans la campagne de 1759; à Meinungen et Wasungen, il fit prisonnier un régiment entier de cuirassiers ennemis, et trois bataillons d'infanterie; ce qui facilita au duc Ferdinand le moyen de se porter sur Francfort et de présenter la bataille aux Français. Le même jour où il la gagna auprès de Minden, le jeune prince, à la tête de dix mille hommes, completa cette victoire par le succès qu'il obtint auprès de Gohfeld, sur le général de Brissac. Le maréchal de Broglie envoya le prince de Wurtemberg, avec douze mille hommes, pour couper les communications entre le duc Ferdinand et son neveu; mais celui-ci prévint les ennemis, en les surprenant à Fulde, où les officiers étaient précisément au bal. Le roi de Prusse, affaibli par sa défaite auprès de Kunersdorf, l'appela en Saxe et profita de ses secours.

Les Français rouvrirent, en 1760, la campagne avec une armée formidable, sous les ordres de Broglie et de Saint-Germain. Emporté par son impétuosité ordinaire, Charles-Guillaume se précipita, le 10 juillet, au-devant des Français dans la plaine de Corbach; mais, repoussé aussitôt, il cut son infanterie anglaise mise en déroute, et fut légèrement blessé; toutefois il soutint le choc des ennemis, jusqu'à l'arrivée des secours de son oncle. Il répara cet échec, le 16, en surprenant un corps français auprès d'Emsdorf, et en

faisant prisonnier le colonel, prince d'Anhalt, cent soixante-dix officiers, deux mille quatre cent quatre-vingts soldats, etc. Le dernier jour du même mois, il prit d'assaut, la position ennemie sur les hauteurs de la Diemel, et défit le chevalier du Muy, en sorte que les alliés restèrent maîtres des bords de cette rivière, et empêchèrent d'autant mieux le maréchal de Broglie de pénétrer dans le Hanovre, que le duc Charles-Guillaume, envoyé par son oncle, pour surprendre la forteresse mal gardée de Wesel, passa le Rhin, le 30 septembre, s'empara de Clèves, et mit le siège devant Wesel. Sans le dévouement du chevalier d'Assas, qui donna l'éveil à ses compatriotes, le prince aurait surpris, le 16 octobre, le quartier-général du maréchal de Castries, à Closter-Camp. A ce contre-tems, s'en joignirent d'autres: le pont du Rhin fut entraîné par le courant: le prince fut blessé et manqua de munitions; cependant il parvint à repasser le Rhin, dans la nuit du 18 au 19 octobre, sans perte notable; il resta ensuite dans la Westphalie, pour observer ses adversaires.

Il ne fut pas si heureux dans la campagne de 1761, où, s'étant porté sur Fritzlar, par l'ordre du duc Ferdinand, il fut obligé de se retirer devant le maréchal de Broglie, et fut battu, le 21 mars, par le corps français de Stainville; ce qui força les alliés de lever le siège de Cassel et de laisser la Hesse au pouvoir des Français. Sans le succès que les alliés obtinrent à Wellinghausen, le duché de Brunswick aurait probablement été envahi par le maréchal de Broglie.

En 1762, réduisant en cendres, par un bombardement, le château d'Arensberg, en Westphalie, le prince de Brunswick facilita les progrès du corps d'armée de son oncle; combattit pendant tout le printemps contre le corps de Condé; et, le 31 juillet, fut blessé et mis en déroute, avec ses Brunswickois, en voulant secourir les troupes de Luckner, engagées contre Stainville et Condé, sur le mont Johannesberg.

La paix, qui fut conclue, le 14 novembre suivant, le rendit aux plaisirs et aux occupations paisibles. Une maîtresse succéda à l'autre. Le 15 janvier 1764, le prince épousa Auguste, sœur de Georges III, roi d'Angleterre; elle lui apporta une dot considérable; mais elle ne put fixer le cœur volage de son époux. Il entreprit, deux ans après, un voyage en France et en Italie. Il resta deux mois à Paris; il visita, avec Winkelmann, les monuments de Rome, et se moutra passionné pour la bonne musique. Sa réputation le précédait partout, et il s'enivrait des louanges données à ses talents militaires; cependant sa vanité ne l'empêchait pas de se montrer toujours sensible, avec esprit, aux égard qu'on lui prodiguait. Il revint de l'Italie avec une nouvelle maîtresse, qui fut élevée ensuite au rang de comtesse Branconi.

Dans les années 1770 et 1771, il accompagna Frédéric II dans ses voyages en Silésie, en Westphalie, etc., pour visiter les établissements militaires. L'année suivante, il entra au service de ce roi, en qualité de général d'infanterie, et reçut, en propriété, le régiment qui était en garnison à Halberstadt. Il ne trouva dans ce service aucune occasion de se signaler par de nouveaux exploits, si ce n'est pendant la guerre de succession, lorsqu'il se main-

tint dans la position de Troppau, contre les forces supérieures des Autrichiens.

Le 26 mars 1780, la mort de son père l'appela au gouvernement du duché, où régnait le plus grand désordre dans les finances. Par les prodigalités du duc précédent, l'Etat s'était endetté d'environ vingt-cinq millions de francs; Mirabeau dit même quarante millions. Des abus notables régnaient dans l'administration; les subsides anglais suffisaient à peine pour payer les intérêts de la dette publique. Le duc de Brunswick signala son avènement par de grandes réformes, et en commençant l'économie par sa propre maison. On ne parla que de sobriété et d'épargnes dans une cour où les maîtresses et les courtisans avaient gaspillé les deniers publics; il fut du bon ton de proposer des réductions; et, dans le zèle pour la réforme, on alla jusqu'à se priver du nécessaire; c'était à qui raffinerait le plus sur les épargnes. On crut faire un coup bien habile, en baissant de cinq à deux et demi pour cent l'intérêt des capitaux qu'on avait empruntés. Il en résulta que les capitaines du Brunswick passèrent dans les pays où les intérêts étaient plus élevés. Cependant, pour faire circuler l'argent dans le duché, et surtout dans la capitale, Charles-Guillaume attira à sa cour et à son service des gentilshommes riches; le luxe s'en accrut; mais aussi les banqueroutes et la misère se multiplièrent. Le duc prit des mesures plus utiles, en encourageant l'agriculture, l'industrie et le commerce, en embellissant sa résidence et en améliorant l'éducation publique. Quelques-unes de ses dispositions éprouvèrent des obstacles. Il fut obligé de céder aux anciennes habitudes, à l'occasion de la nouvelle liturgie qu'il voulut introduire. Son goût pour les plaisirs se manifesta dans l'opéra italien qu'il fit jouer gratuitement, et dans les grands bals qu'il donna aux Brunswicks. Il présidait lui-même aux séances de son conseil intime, s'instruisait de tout et entretenait une correspondance très-active. A cette époque, Mirabeau écrivait au sujet du duc: « Sa figure annonce profondeur et finesse. Il parle avec précision et élégance; il est prodigieusement laborieux, insouciant, persévérant. Ses correspondances sont immenses: ce qu'il ne peut devoir qu'à sa considération personnelle, car il n'est pas assez riche pour payer tant de correspondants; et peu de cabinets sont aussi instruits que lui... Religieusement soumis à son métier de souverain, il a senti que l'économie était sa première ressource. Sa maîtresse, mademoiselle de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable de sa cour; et ce choix est tellement convenable, que le duc ayant montré dernièrement quelque velléité pour une autre femme, la duchesse, son épouse, s'est liguée avec mademoiselle de Hartfeld pour l'écarter. »

Mirabeau jugeait par les paroles pacifiques du duc, qu'il n'avait point d'ambition, et que ses sentiments étaient très-paisibles. Le duc lui avait dit que l'homme sensé ne compromet jamais sa réputation dans une carrière si hasardeuse, s'il peut s'en dispenser. Cependant Charles-Guillaume a, dans la suite, hasardé sa réputation dans deux campagnes qu'il pouvait se dispenser d'entreprendre; et, ce qui est pire, sa réputation en a été entièrement ternie.

Toutefois on prétend, qu'en 1787, lorsque le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, voulut soumettre les Hollandais aux volontés ambitieuses de sa sœur, épouse du stathouder, le duc de Brunswick, qui penchait pour le parti français, opina contre la guerre, et conseilla les voies de la douceur. Cet avis, si réellement il l'a énoncé, ne fut pas écouté. Naturellement ombrageux, le roi de Prusse avait de l'éloignement pour des hommes marquants, tels que le prince Henri et le duc de Brunswick; il éleva celui-ci au rang de grand maréchal; mais il ne lui accorda aucune influence sur les affaires publiques. Néanmoins ce fut à lui qu'il confia l'exécution de son projet d'invasion. Il semble que, si le duc avait opiné contre la soumission forcée des Hollandais, il aurait pu facilement s'excuser de ne pas diriger les armées prussiennes contre ce peuple; et, comme on n'a point appris qu'il ait refusé le commandement, on doit supposer que cette mesure était concertée avec lui. Il se mit donc à la tête de vingt-mille Prussiens, en Hollande, et s'avança contre un pays qui n'avait à lui opposer que des troupes achetées pour la plupart

par le stathouder. Il ne fallut pas de grands talents militaires pour pénétrer au cœur de la Hollande; le moindre officier de son armée en aurait fait autant. Avant d'entrer en Hollande, il avait envoyé reconnaître le camp français qui devait se former à Givet, parce que la Prusse n'osait soutenir militairement le stathouder contre le peuple hollandais, dans le cas où celui-ci se trouverait favorisé ouvertement par la France. Si l'on avait vu seulement quelques tentes à Givet, les Prussiens se seraient arrêtés sur la frontière, ainsi que le duc de Brunswick l'a avoué dans la suite; mais le cabinet de Versailles n'osait prendre une attitude décisive, et abandonna les Hollandais, qu'il avait soutenus d'abord, au ressentiment de l'épouse du stathouder. Le 10 octobre 1787, le duc de Brunswick entra dans Amsterdam, anéantissant le parti et l'espoir des patriotes, et affermit le pouvoir du stathouder.

Peut-être l'ambition du duc s'accrut-elle par cette campagne facile; et, lorsque, plusieurs années après, il fut appelé par les souverains alliés à prendre le commandement de l'armée destinée à agir contre la France, comme l'armée prussienne, en 1787, avait agi contre la Hollande, il a pu se croire désigné en effet par l'opinion publique, à remplir cette mission importante; et son orgueil secret a dû se flatter qu'il soumettrait aussi aisément les Français que les Hollandais.

Ce fut en vertu du traité de Pilnitz, que Charles-Guillaume de Brunswick prit le commandement des troupes sur le Rhin, et se porta, avec le roi de Prusse, vers la Lorraine. Quelques personnes prétendent que Louis XVI lui avait fait offrir le commandement en chef des troupes françaises, mais que le duc de Brunswick refusa ces offres (1), aimant mieux commander l'armée alliée. Il indigna, comme on sait, toute la nation française par le manifeste qu'il adressa de Coblenz, sous la date du 25 juillet 1792, aux Français; manifeste, dans lequel il leur ordonnait de se soumettre sur le champ, et rendait responsables de tous les événements, sur leurs têtes, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité et de la garde nationale de Paris, juges de paix et tous autres qu'il appartenait, et qui exprimait même la menace d'une exécution militaire et d'une subversion totale de la ville de Paris.

Un homme naturellement présomptueux, malgré sa modestie apparente, habitué à ne voir les choses que par les yeux des courtisans, et enivré encore de ses succès contre le peuple hollandais, a pu mépriser assez la nation française pour lui tenir un langage semblable; toutefois on a voulu disculper le duc d'avoir été l'auteur de ce fameux manifeste. Quelques-uns prétendent qu'il a été rédigé par un émigré; un journal littéraire de Berlin, publié sous la censure prussienne, a publié des détails que nous allons rapporter (2). Le chancelier du duc d'Orléans, M. de Limon, composa de son propre mouvement un projet de manifeste, et le montra ensuite à l'empereur d'Allemagne lors du couronnement à Francfort. L'empereur approuva ce projet, et le fit approuver par le roi de Prusse, quand celui-ci arriva. Puis on le soumit au duc de Brunswick. Celui-ci ne trouva pas le manifeste à son goût; cependant, par respect pour les deux souverains, il n'osa le refuser; cachant son mécontentement, il remit la pièce à un conseil, qu'il chargea de l'examiner et d'y faire les changements nécessaires. On y raya beaucoup de passages que l'auteur regardait pourtant comme les plus énergiques, et les plus propres à faire sensation en France. Un M. Renfner, admis à ce conseil, fut chargé ensuite de lier les passages tronqués. Ayant été corrigé de cette manière, le manifeste fut envoyé à M. de Stein pour être imprimé à Mayence. On ajoute que l'auteur du projet s'adressa dans la suite au gouvernement prussien, pour être récompensé de son travail, et qu'il lui fut répondu qu'il fallait s'adresser à ceux qui l'avaient commandé.

Cependant, quand on lit les mêmes menaces dans la déclaration additionnelle, qui parut deux jours après la première, et dans laquelle le duc de Brunswick rappelle à la ville de Paris et à ses habitants sa résolution de leur faire subir la punition la plus terrible, dans le cas où il serait porté la moindre atteinte à la sûreté du roi, dont il rendait la ville de Paris spécialement responsable; menaçant de la destruction tous les lieux, toutes les villes qui ne se seraient pas opposés au passage de ceux qui enlevaient la famille royale; quand on

(1) Vie du duc de Brunswick; tome I, cahier 2 des Zeitgenossen.

(2) Neue Berlinische Monatschrift, année 1808.

lit, disons-nous, cette seconde pièce, et qu'on la compare à la première, il est impossible de ne pas y reconnaître un esprit identique; il se peut que le duc de Brunswick n'ait fait que signer l'une et l'autre; mais il est plus que probable, que sa présomption lui représentait comme faciles à exécuter les menaces exagérées que la légèreté de son caractère adressait aux Français.

La campagne s'ouvrit par l'invasion de la Lorraine; dans les premiers jours de septembre 1792, le duc de Brunswick prit Longwy et Verdun; mais depuis lors on ne reconnut plus cette impétuosité qu'il avait montrée autrefois; il s'avança lentement, laissa les troupes françaises se joindre, et s'engagea avec péril dans les défilés de la Champagne. N'osant risquer de bataille, après l'échec reçu par les alliés sur les hauteurs de Valmy, et voyant son armée périr par les maladies, et se laisser décourager par les mauvais chemins et le défaut de vivres, il négocia en secret avec Dumourier, et évacua la France au moment où l'on venait d'apprendre seulement son entrée dans le royaume. On a toujours supposé, avec raison peut-être, des motifs secrets à cette brusque retraite.

Le duc de Brunswick revint sur le Rhin avec l'armée prussienne, diminuée, dit-on, de plus de vingt mille hommes. Agissant ensuite de concert avec les Autrichiens dans le Palatinat, il partagea leurs succès à Wissembourg et Kaiserslautern, et contribua à arrêter, mais pour peu de tems, les progrès de l'armée française. Des revers suivirent de près ces avantages; les alliés furent obligés de lever le siège de Landau; les lignes de Wissembourg furent reprises par les troupes républicaines: le duc de Brunswick, qui depuis quelques tems ne s'accordait plus avec le général autrichien Wurmsér, ou qui peut-être ne s'était jamais bien accordé avec lui, demanda son rappel au roi de Prusse, par une lettre datée d'Oppenheim, le 6 janvier 1794, lettre dans laquelle il dit: « Les motifs qui me font désirer mon rappel de l'armée, sont fondés sur l'expérience malheureuse que le défaut d'intelligence, l'égoïsme, l'esprit de cabale et la défiance ont déconcerté toutes les mesures qui avaient été adoptées pendant ces deux dernières campagnes, et continuent de déconcerter toutes celles qui ont été prises par les armées combinées. Accablé de l'infortune d'être exposé, par l'erreur des autres, à la situation malheureuse où je me trouve, je ne sens qu'avec trop d'amertume que le monde n'apprécie les généraux que par leurs succès, sans se donner la peine d'entrer dans aucun examen. La levée du siège de Landau fera époque dans l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai le malheur d'y être impliqué. Les reproches tomberont sur moi, et l'innocent sera confondu avec le coupable. Malgré tant d'espèces de revers, je n'aurais pas exposé aux pieds de

» V. M. mon désir de renoncer à une carrière qui a été la principale étude de ma vie; mais, quand on a perdu tous les fruits de ses peines, de ses travaux, de ses efforts; quand il ne reste plus d'espérance pour remplir le but de la campagne, ni qu'une troisième puisse offrir une issue plus heureuse, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme le plus attaché à V. M., le plus zélé pour vos intérêts, pour votre cause, que celui de ne plus s'exposer à des désastres ultérieurs? Les mêmes raisons qui jusqu'ici ont divisé les puissances, les divisent encore: les mouvements des armées en souffriront, comme ils en ont souffert; ils éprouveront du retard, de l'embarras; il faudra un tems pour rétablir l'armée prussienne; la politique l'exige nécessairement. Ces retards seront peut-être la source d'une suite d'infortunes pour la campagne prochaine, dont les événements ne peuvent se calculer. Je n'objecte rien contre la guerre; ce n'est pas la guerre que je veux éviter; mais je crains le déshonneur attaché à ma place, par les fautes que les autres généraux rejeteront sur moi, et parce que je ne pourrai agir, ni d'après mes principes, ni d'après mes vues. »

Ce fut sur ces motifs que le duc de Brunswick se retira d'un théâtre, où il n'espérait probablement plus jouer un rôle bien brillant, après les échecs qu'il avait reçus depuis qu'il combattait les armées françaises. Cependant, à son retour à Brunswick, le 6 février 1794, il fut presque reçu comme un triomphateur; en signe de réjouissance, on recueillit quarante mille francs, pour être placés en faveur des pauvres. Rendu à ses sujets, le duc s'occupa, avec la même activité qu'auparavant, de leur bien-être, en promulguant plusieurs édits, dont un entr'autres avait pour but d'empêcher l'accumulation des dettes, de la part des ducs régnants. Il améliora les hospices de Brunswick, et fit démolir comme inutiles les fortifications de cette ville, et de celle de Wolfenbützel.

Cependant l'âge parut affaiblir ses bonnes qualités; les maîtresses et les courtisanes respirèrent un empire qui ne rappelait que trop la cour luxurieuse du duc précédent. Par une singularité du sort, il donna asile, dans ses états, vers cette époque, à deux anciens adversaires, les maréchaux de Broglie et de Castries, qui avaient fui les troubles de leur pays. Après la mort du dernier, il érigea même un monument à ce général français. Les Allemands murmuraient de ce que les Français avaient trop d'influence sur l'esprit du duc, et de ce qu'il accordait souvent à des personnes de cette nation ce qu'il avait refusé aux instances des Brunswickois. On ajoute que cette influence allait si loin, que les Français réussirent à lui donner une favorite de leur pays, ce qui fit mourir de chagrin l'amie constante et ancienne de Charles-Guillaume.

ANHALT-DESSAU.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PRINCES D'ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-FRANÇOIS.

1751. Aucun prince d'Anhalt, et peu de princes en général, ont laissé des souvenirs plus honorables de leur règne, que Léopold d'Anhalt-Dessau, dont la vie ne présente qu'une série d'actions inspirées par le sentiment des devoirs de prince, et par la philanthropie la plus pure. Né le 10 août 1740, il fut destiné, par son père, feld-maréchal prussien, au service de cette puissance, et présenté, en 1751, à l'âge de 11 ans, à Frédéric II, pendant une revue, auprès de Magdebourg. Il perdit son père, le 16 décembre de cette même année, et passa sous la tutèle de son oncle, le prince Dietrich, qui prit grand soin de son éducation, mais qui lui inspira aussi ses goûts passionnés pour la chasse et l'équitation. Devenu propriétaire du régiment prussien qu'avait commandé son père, il voulut faire la campagne de 1756; Frédéric, roi de Prusse, s'y opposa à cause de la jeunesse du prince. Ne pouvant commander, celui-ci résolut au moins de servir comme volontaire à côté de son oncle, le prince Maurice. Il fit, effectivement, en cette qualité, la campagne de Bohême, et assista aux batailles de Prague et de Collin. L'année suivante, son tuteur donna sa démission de la régence; ce qui força le jeune prince à se retirer du service, et à se faire déclarer majeur par l'empereur d'Allemagne.

Le 20 octobre 1758, il prit les rênes du gouvernement. Depuis lors, le roi de Prusse traita le pays d'Anhalt presque en ennemi. Ce fut, pour le prince Léopold, la première occasion de donner une preuve de cette bonté de cœur, qui s'est soutenue pendant son long règne. Il paya les contributions de guerre avec ses propres deniers; vendit les effets qu'il avait recueillis de son père, ainsi que son argenterie; diminua les dépenses de sa maison, et ne fit peser aucune charge de guerre sur son pays. Ferme résolu à consacrer sa vie au bien de ses sujets, et sentant, malgré sa jeunesse, que, pour faire le bien, il fallait le connaître, et, par conséquent, s'éclairer soi-même, il entreprit des voyages à l'étranger avec un ami de jeunesse, le gentilhomme d'Erdmannsdorf, qui partageait le zèle du prince pour le bien public. Les deux amis parcoururent, en 1764, les Pays-Bas et l'Angleterre, en hommes pénétrés du désir de s'instruire; ils visitèrent soigneusement tous les établissements publics. Le jeune d'Erdmannsdorf communiqua au prince son goût particulier pour l'architecture. Au bout d'un an, ils revinrent à Dessau. Léopold commença aussitôt à embellir sa résidence; pour se rattacher autant que possible à la maison de Prusse, il demanda en mariage la fille du margrave de Brandebourg-Schwedt; puis, en attendant que ce mariage fût contracté, il se remit à voyager, en 1765, avec son ami et avec son frère cadet.

Arrivé à Rome, le 27 décembre, il alla, sur-le-champ, trouver Winkelmann, et passa 6 mois dans cette capitale, ayant pour suite le savant antiquaire ainsi que l'architecte Clérisseau. Après un séjour de 8 mois en Italie, les voyageurs s'embarquèrent, à Gènes, pour Marseille. Dans le midi de la France, Léopold visita surtout les monuments anciens; puis il se rendit à Paris, et de là il alla visiter de nouveau l'Angleterre. Il examina aussi les manufactures de l'Ecosse,

et parcourut l'Irlande. Il paraît que ce fut en Angleterre que Léopold prit goût à l'architecture gothique, dont le style fut employé plus tard dans plusieurs de ses constructions. Riche en expériences et en connaissances de tout genre, il revint, au bout de 18 mois, à Dessau, avec l'intention d'appliquer ce trésor au bien-être de sa principauté.

Le 25 juillet 1767, il épousa Louise-Henriette-Wilhelmine, fille de Henri, margrave de Brandebourg-Schwedt, et s'établit avec elle à Wörlitz, qui n'était qu'un lieu marécageux, mais dont il fit un séjour charmant. Il y bâtit un château sur le plan d'Erdmannsdorf; toutefois ce ne fut qu'après avoir fondé un hospice et une caisse d'assurances contre les incendies. Il institua une direction des pauvres, afin de supprimer la mendicité; pour le même but, il se chargea d'occuper tous ceux qui pouvaient travailler, et d'envoyer des secours aux familles indigentes. Trois fois il réduisit les impôts sur la consommation, et supprima les droits sur le sel et l'huile, en disant, dans l'ordonnance publiée à cet effet: « Nous renonçons à un revenu considérable, parce que cela contribuera à la prospérité du pays; ce qui nous couvrira vainement de la reconnaissance de nos sujets, ce sera de voir qu'ils prennent plus de soin de leurs pauvres, qu'on ne l'a fait jusqu'à présent ». Il fonda aussi une caisse d'épargne pour les veuves, et leur assigna sur sa cassette des sommes annuelles. Il défendit les bureaux de loteries; fit instruire gratuitement les sages-femmes; confia la surveillance de l'état sanitaire du pays à une commission de médecins; institua un hospice pour les domestiques et pauvres ouvriers. L'éducation publique attira principalement sa sollicitude. Voyant que l'ignorance était une des sources de la misère du peuple, il chercha à perfectionner tout le système de l'instruction publique. Il fonda, le 27 décembre 1774, le *Philanthropium* de Dessau, pour lequel il céda un de ses palais, et où il plaça le prince héritaire, âgé alors de 5 ans. Il appela plusieurs instituteurs distingués, pour enseigner dans cet établissement que dirigeait Basedow; le prince y ajouta une bibliothèque et un cabinet de gravures, d'instruments et de modèles; une librairie y fut également attachée. La discorde des instituteurs, et de l'exagération dans leur système, firent dissoudre le *Philanthropium*, en 1793; mais, pendant les 19 ans de sa durée, il a influé d'une manière utile sur l'éducation des Allemands. Pour l'instruction populaire, le prince fonda, en 1780, à Wörlitz, une école normale; il augmenta les appointements insuffisants des maîtres d'école, et donna des fonds pour former des instituteurs. Dans sa résidence, il céda un palais pour l'école latine, et fournit des livres et des secours pour les étudiants pauvres. En 1786, il fonda une école de filles, et institua en outre une école des arts et métiers pour 74 enfants pauvres.

Voyant que le bas clergé manquait aussi d'instruction, il organisa, en 1787, une société pastorale; tous les pasteurs furent répartis en sept sections, dont chacune devait s'assembler une fois par mois pour traiter des matières théologiques. Une fois par an, il y avait une assemblée générale à Dessau, aux frais du prince, qui admettait alors tous les pasteurs à sa table: le prince leur fournissait des fonds pour l'acquisition des livres.

Animé de la tolérance la plus touchante, il ne fit aucune distinction de religions dans ses institutions de charité : il fit faire, en 1787, auprès de Dessau, un champ de repos pour les hommes de toutes les sectes chrétiennes ; quoiqu'il professant le calvinisme, il fournit des fonds considérables pour la construction de l'église luthérienne ; et accorda aux catholiques un oratoire avec un clocher, et fit bâtir aux juifs une belle synagogue à Wœrlitz. Il érigea des monuments à ses parents, et choisit pour sa propre sépulture, le Dreberg, auprès de Wœrlitz.

Attentif à tout ce qui pouvait contribuer au bien-être de sa principauté, il fit de nombreuses dispositions pour améliorer l'agriculture, supprimant les communes pâtures, introduisant les prairies artificielles, établissant des haras, des routes, des ponts, des avenues d'arbres fruitiers, des plantations et pépinières, des jardins anglais ; ensuite que, pendant son règne, le pays de Dessau prit un aspect charmant, et semblable à celui d'un jardin continu. Les beaux arts ne furent pas oubliés sous un prince dont l'âme sensible s'intéressait à tout ce qui est bon et beau. Il fit bâtir un théâtre, un manège orné de bas-reliefs ; il établit une société de calcographie. Sa prédilection pour le style gothique se manifesta dans l'architecture des églises qu'il fit construire, surtout de celle de Wœrlitz, où il chercha à réunir les beautés des plus belles cathédrales allemandes du moyen âge, ainsi que dans celle de la maison gothique, qui pourtant a le défaut d'être surchargée d'ornements bizarres. Les objets d'art qu'il avait recueillis furent déposés dans le panthéon de Wœrlitz.

Tous ces travaux n'empêchèrent pas le prince Léopold d'entreprendre de nouveaux voyages. En 1770, il visita la Suisse avec la princesse son épouse, et avec son ami fidèle Erdmannsdorf ; quatre ans après, il entreprit de nouveau, et avec les mêmes compagnons, un voyage en Angleterre, où il reçut du voyageur Forster, des curiosités des îles de la mer du Sud, qu'il fit exposer à Wœrlitz. Lorsque Frédéric, roi de Prusse, organisa, en 1785, la ligue des princes de l'empire, contre l'ambition croissante de l'Autriche, le prince Léopold fut un des premiers à y entrer.

En 1793, la mort du dernier prince d'Anhalt-Zerbst, et l'extinction de cette branche de la famille d'Anhalt, amenèrent le partage de ses possessions entre les trois branches restantes ; conformément aux pactes de la famille, la ville et le territoire de Zerbst échurent, en 1798, par lesort, à la branche d'Anhalt-Dessau. Dès-lors, les habitants de Zerbst participèrent à tous les bienfaits que Léopold avait répandus sur son pays ; ce prince agrandit même, en leur faveur, plusieurs des établissements qu'il avait fondés (1).

ANHALT-BERNBOURG.

FRÉDÉRIC-ALBERT.

1765. Après la mort de Victor-Frédéric, son fils, Frédéric-Albert, né le 15 août 1735, lui succéda. Quatre ans après son avènement, le 9 avril 1769, ce prince perdit sa femme, la princesse Louise-Albertine de *Holstein-Plœn*, qu'il avait épousée le 4 juin 1763, et qui lui laissa un fils,

(1) Léopold-Frédéric-François, n'a eu qu'un fils, Frédéric, né le 27 décembre 1769, marié, le 12 juin 1792, à Christine-Amélie, fille de Frédéric-Louis, landgrave de *Hesse-Hombourg*, devenue veuve, le 25 mai 1814, et de laquelle il a eu six enfants :

- 1^o. Léopold-Frédéric, né le 1^{er} octobre 1794 ;
- 2^o. Georges-Bernard, né le 21 février 1796 ;
- 3^o. Frédéric-Auguste, né le 23 septembre 1799 ;

Alexis-Frédéric-Chrétien, et une fille, Pauline-Christine-Wilhelmine, née le 23 février 1769, et mariée, le 2 janvier 1796, à Frédéric-Guillaume-Léopold, prince de la *Lippe-Detmold*.

Après un règne de trente-un ans, Frédéric-Albert mourut le 9 avril 1796.

ALEXIS-FRÉDÉRIC-CHRETIEN.

1796. Ce prince, né le 12 juin 1767, et marié, le 29 novembre 1794, à Marie-Frédérique, fille de Guillaume, électeur de *Hesse*, prit les rênes du gouvernement, après la mort de son père.

ANHALT-BERNBOURG-SCHAUMBOURG.

CHARLES-LOUIS.

1772. Victor-Amédée-Adolphe, mort en 1772, avait eu six enfants de ses deux mariages. Charles-Louis, son fils aîné, né le 16 mai 1723, lui succéda ; son second fils, François-Adolphe, fut major-général au service de Prusse ; et son troisième fils, Frédéric-Louis-Adolphe, obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant en Autriche.

Charles-Louis, marié, le 16 décembre 1765, avec la princesse Amélie-Eléonore, fille de Frédéric-Guillaume, prince de *Solms-Braunfels*, régna 24 ans. Il n'a eu qu'un seul enfant, Victor-Charles-Frédéric, prince héréditaire, né le 2 novembre 1767.

ANHALT-COETHEN.

AUGUSTE-CHRISTIAN-FRÉDÉRIC.

1789. Le prince Charles-Georges-Lebrecht, étant mort le 17 octobre 1789, l'aîné de ses deux fils, Auguste-Christian-Frédéric, né le 18 novembre 1769, lui succéda. Le 9 février 1792, il épousa la princesse Caroline-Frédérique, née le 3 août 1777, et fille de Frédéric-Auguste, prince de *Nassau-Usingen* ; mais il n'en eut point d'enfants.

ANHALT-ZERBST.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1747. Après la mort de son père, gouverneur de Stettin, où il résidait avec toute sa famille, Frédéric-Auguste, né le 8 août 1734, avait commencé à régner, quoiqu'il était encore très-jeune. Ce prince ne parut avoir aucune des grandes ou brillantes qualités qui illustrèrent sa sœur l'impératrice Catherine de Russie, et son long règne n'offrit rien de remarquable.

De ses deux mariages, avec la princesse Charlotte-Wilhelmine-Sophie de *Hesse-Cassel*, et avec la princesse Frédéric-Auguste-Sophie d'*Anhalt-Bernbourg*, il n'eut point d'enfants. À sa mort, arrivée le 3 mars 1793, sa principauté fut partagée entre les branches de Dessau, Bernbourg et Coethen. Dans sa jeunesse, Frédéric-Auguste avait servi, en qualité de général, dans la cavalerie autrichienne.

4^o. Guillaume-Woldemar, né le 29 mai 1807 ;

5^o. Amélie-Auguste, née le 18 août 1793, et mariée, le 15 avril 1816, à Frédéric-Gunther, prince de *Schwarzbourg-Rudolstadt* ;

6^o. Louise-Frédérique, née le 1^{er} mars 1798, et mariée, le 8 février 1818, à Gustave-Adolphe-Frédéric, prince de *Hesse-Hombourg*.

HOLSTEIN.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE HOLSTEIN-BECK.

PIERRE-AUGUSTE.

1774. Charles-Louis, duc régnant de Holstein-Beck, depuis 1757, et lieutenant-général en Pologne, mourut, en 1774, à Dantzik. Il avait eu deux fils de son mariage avec la comtesse Anne-Charlotte *Orzelska*, fille naturelle du roi de Pologne et d'une française, nommée Remard. Charles-Louis s'en était séparé en 1733, et elle mourut à Avignon, le 27 septembre 1769. Il avait embrassé, en 1723, à Rome, le catholicisme. L'aîné de ses fils, Charles-Frédéric, maréchal-de-camp au service de France, était mort en 1764. Le fils de celui-ci, servant dans l'armée russe, était également mort; ce fut donc le frère de Charles-Louis qui lui succéda. Ce prince, nommé Pierre-Auguste, et né le 7 décembre 1695, était lieutenant-général au service de Russie, et gouverneur de Revel. Son règne, pendant lequel il ne quitta point la ville de Revel, ne dura qu'un an, et il mourut dans cette ville, en mars 1775. De son premier mariage, avec la princesse Sophie, fille de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, il avait eu un fils, Charles-Antoine-Auguste, qui servit en qualité de major dans l'armée prussienne, sous le règne de Frédéric, et mourut, le 12 septembre 1759, de la suite des blessures qu'il avait reçues un mois auparavant à la bataille de Kunersdorf. Sa veuve, Frédérique-Charlotte-Antoinette-Amélie, fille d'Albert-Christian comte de *Dohna-Lichtenau*, lui avait donné un fils, Frédéric-Charles-Louis, né à Königsberg, le 30 août 1757. Ce fut ce jeune prince qui succéda à son grand père, Pierre-Auguste.

FRÉDÉRIC-CHARLES-LOUIS.

1775. A l'âge de cinq ans, ce prince avait été nommé par Pierre III, empereur de Russie, qui comblait de biens la famille de Holstein, premier major du régiment holsteinois, tandis que son grand-oncle, âgé de soixante-douze ans, était revêtu du grade de feld-maréchal; mais la famille refusa ces deux honneurs. Cependant elle accepta pour le jeune prince le grade de cornette dans la cavalerie de la garde russe. Dans la suite, le roi de Prusse demanda à l'employer dans son armée. Pour se préparer à la carrière militaire, Frédéric-Charles-Louis acheva, en 1775, ses études à Lausanne, et visita l'année suivante l'Italie. Ayant été présenté, en 1777, à Frédéric II, il fut nommé le plus ancien major de l'armée, puis commandant d'un bataillon de grenadiers, avec lequel il marcha en Bohême, dans la guerre de succession de 1778, sous les ordres du prince Henri de Prusse. L'amitié de ce prince attira au duc la disgrâce de Frédéric. Il demanda plusieurs fois son congé, et ne l'obtint qu'en 1781, après avoir été promu au grade de lieutenant-colonel. Il avait épousé, l'année précédente, Frédérique-Amélie, fille de Léopold, comte de *Schlieben*. Après l'avènement de Frédéric-Guillaume II, il entra

en activité, fut nommé, en 1783, major-général, et obtint, l'année suivante, le régiment d'infanterie de la Prusse orientale, créé, en 1697, par son aïeul, le duc Frédéric-Louis.

Dans la campagne peu honorable qui eut lieu en Pologne, il commanda la première brigade du corps de Brunswick, et reçut ordre ensuite de tourner ses armes contre les habitants insurgés de la Prusse méridionale.

A la fin de 1794, il commanda le cordon prussien en Pologne. L'année suivante, il eut le commandement en chef à Cracovie, où il reçut la commission de travailler à la démarcation des frontières, entre les conquêtes prussiennes et autrichiennes.

Paul I, empereur de Russie, ayant désiré le voir, le duc de Holstein se rendit, en septembre 1797, à Pétersbourg. Paul I le nomma aussitôt septième lieutenant-général, chef du régiment des grenadiers de Paulowsky, et commandant des deux châteaux impériaux de Paulowsky et Gatchina. Cependant ces honneurs furent accompagnés de tant de désagréments produits par le caractère fantasque de l'empereur, que déjà, l'année suivante, le duc de Holstein revint en Prusse (1). Il vécut plusieurs années dans la retraite, et soigna l'éducation de ses deux enfants (2).

Les deux branches de Holstein-Plœn et Holstein-Glücksbourg se sont éteintes pendant le dix-huitième siècle; la première, le 10 octobre 1761, par la mort du dernier duc Frédéric-Charles, qui ne laissa que trois filles; et la seconde, le 13 mars 1779, par le décès de Frédéric-Henri, qui mourut sans enfants.

DUCS DE HOLSTEIN-SONDERBOURG- AUGUSTENBOURG.

FRÉDÉRIC-CHRISTIERN, ou CHRISTIAN I.

1754. Ce prince, né le 6 avril 1721, était général d'infanterie, au service de Danemark; il eut de sa femme, Charlotte-Amélie-Wilhelmine, fille de Frédéric-Charles duc de Holstein-Plœn, qu'il avait épousée le 26 mai 1762, et qui mourut le 12 octobre 1770, trois fils et une fille. Deux de ses fils furent généraux au service danois, comme lui. Il mourut, en 1795, ayant pour successeur son fils aîné.

FRÉDÉRIC-CHRISTIAN II.

1795. Ce duc, né le 28 septembre 1765, s'était marié, le 27 mai 1786, avec la princesse Louise-Auguste, fille de Christian VII, roi de Danemark. Il en eut deux fils et une fille: Christian-Charles-Frédéric-Auguste, né le 19 juillet 1798, Frédéric-Emile-Auguste, né le 23 août 1800, et Caroline-Amélie, née le 28 juin 1796 (3).

(1) *Vie du duc Frédéric-Charles*, dans les *Zeitungsschriften*, tome 3, cahier 1.

(2) Ces deux enfants sont:

1^o. Guillaume-Paul-Léopold, né le 4 juin 1785;

2^o. Elisabeth-Frédérique-Sophie-Amélie-Charlotte, née le 13 décembre 1780, et mariée, le 23 février 1800, au baron de *Richtröfen*, mort le 25 février 1808.

(3) Cette princesse a épousé, le 21 mai 1815, Christian-Frédéric, prince de Danemark.

DUCS DE HOLSTEIN-OLDENBOURG.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1774. Les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst que le Danemark possédait depuis 1667, année de l'extinction de la famille régnante, furent cédés, en 1773, au grand duc de Russie, contre une portion du Holstein, et celui-ci les céda, en 1774, à la branche cadette de la maison de Holstein-Eutin (1). L'empereur d'Allemagne érigea ensuite, l'an 1777, les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst en duché d'Oldenbourg, et accorda au duc le vote qu'avait eu, à la diète germanique, la branche aînée de la famille de Holstein-Gottorp. Frédéric-Auguste, troisième fils du duc Christian-Auguste de Holstein-Eutin, fut le premier duc. Ce prince, né le 20 septembre 1711, avait d'abord servi en qualité de lieutenant-général dans l'armée de Hollande, en 1748; deux ans après, il avait été promu à l'évêché protestant de Lubeck, à la place de son frère Adolphe-Frédéric;

(1) Pour la suite de la chronologie historique des ducs de Holstein-Eutin, voyez celle des rois de Suède; et pour celle des ducs de Hol-

et en 1752, il avait épousé la princesse Ulrique-Frédérique-Wilhelmine, fille de Maximilien, prince de Hesse-Cassel. Il en eut deux fils et une fille. Celle-ci, Hédwige-Elisabeth-Charlotte, née le 22 mars 1759, fut dans la suite reine de Suède. Le second fils, Georges-Louis, servit d'abord comme major-général en Prusse; puis il fut général dans l'armée russe, et administra le duché de Holstein-Gottorp, durant la minorité du grand duc de Russie. Son fils fut, après la mort de son oncle, prince-évêque de Lubeck.

Le premier duc de Holstein-Oldenbourg, mourut le 6 juillet 1785; il eut pour successeur son fils aîné, Pierre-Frédéric-Guillaume.

PIERRE-FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1785. Né le 3 janvier 1754, ce prince, appelé par la mort de son père à régner, eut une santé trop faible pour se charger de ce soin; en conséquence il se substitua, pour l'administration, son cousin germain, Pierre-Frédéric-Louis, prince-évêque de Lubeck.

tein-Gottorp, voyez la chronologie des empereurs de Russie.

MECKLENBOURG.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE MECKLENBOURG-SCHWERIN.

FRÉDÉRIC.

1756. A Christiern-Louis, mort le 30 mars 1756, succéda Frédéric, l'aîné de ses quatre enfants, né le 19 novembre 1717. Il avait épousé, le 2 mars 1746, la princesse Louise-Frédérique, fille de Frédéric-Louis, prince de Wurtemberg, avec laquelle il n'eut point de postérité.

Lors de la guerre de la succession de Bavière, entre l'Autriche et la Prusse, le duc de Mecklenbourg fit valoir, à l'instar de la Saxe, des droits sur l'héritage du dernier électeur; il se fonda sur une expectative qu'on avait donnée, en 1502, au Mecklenbourg, sur la possession du margraviat de Leuchtenberg, et qui aurait dû être déjà remplie en 1647. Le duc trouva, dans le roi de Prusse, un défenseur de ses réclamations. Cependant il n'obtint rien au traité de paix conclu à Teschen, le 13 mai 1779, si ce n'est l'exemption de se soumettre à l'appel hors de ses états dans les matières litigieuses. Ce privilège, que l'empereur lui accordait sans aucun égard pour la constitution du pays, qui trouvait dans l'appel à un tribunal suprême de l'empire une garantie contre l'arbitraire, fut regardé par les mecklenbourgeois comme une atteinte portée à la liberté de la nation. Les états du duché, ainsi que la ville de Rostock, réclamèrent au conseil aulique contre la libéralité irréfutable de l'empereur; mais, comme celui-ci ne se souciait point de faire des sacrifices coûteux pour satisfaire aux anciennes prétentions de la famille régnante de Mecklenbourg sur la Bavière, il n'examina point jusqu'à quel point il pouvait se permettre d'enfreindre la constitution des Mecklenbourgeois. Par un décret du 11 avril 1781, il maintint le privilège accordé au duc, et rejeta les réclamations des états du pays.

Frédéric aimait, parmi les sciences, la théologie; il réunit l'université peu connue de Butzow à celle de Rostock. Etant mort le 24 avril 1785, il eut pour successeur, son neveu.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS.

1785. Fils aîné de Louis, frère puîné de Frédéric, qui avait été marié à une princesse de Saxe-Cobourg, Charlotte-Sophie, Frédéric-François, né le 10 décembre 1756, remplaça son oncle. Depuis le 1^{er} juin 1775, il était marié avec la princesse Louise de Saxe-Gotha, dont il eut cinq enfants (1).

(1) Ces cinq enfants, sont:

- 1^o. Frédéric-Louis, né le 13 juin 1778, marié, le 23 octobre 1799, avec Hélène-Paulowna, grande duchesse de Russie, fille de Paul I, morte, le 24 septembre 1803, et de laquelle il eut Paul-Frédéric, né le 15 septembre 1800, et Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née le 31 mars 1803;
- 2^o. le 1^{er} juillet 1810, avec Caroline-Louise, fille de Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar, décédée, le 20 janvier 1816, et qui lui a donné deux enfants, Albert, né le 11 février 1812, et Hélène, née le 4 janvier 1814;
- 3^o. le

DUCS DE MECKLENBOURG-STRELITZ.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC III.

1752. Le duc Charles-Louis-Frédéric I, mort le 11 décembre 1752, eut pour successeur son fils aîné, Adolphe-Frédéric III. Sous le règne de ce prince, le Mecklenbourg, qui avait voulu garder la neutralité dans la guerre entre la Prusse et l'Autriche, fut dévasté par les Prussiens, qui s'y comportèrent en ennemis. Il circula dans le public une lettre adressée au roi de Prusse, pour le supplier d'avoir pitié d'un pays innocent, et de réprimer la licence de ses soldats. Cette lettre fut généralement attribuée à la princesse Sophie-Charlotte, sœur cadette du duc Adolphe-Frédéric III. Elle portait en effet la signature de cette jeune princesse, qui n'a jamais réclamé contre l'authenticité de la lettre, soit qu'elle l'ait réellement écrite, soit que sa famille se soit servie de son nom, pour produire plus d'effet sur le roi de Prusse, et sur l'opinion publique. On prétend que la lettre en question inspira à la princesse douairière de Galles, la première idée de choisir la jeune princesse de Mecklenbourg pour épouse à son fils Georges III. Ce mariage, qui fut célébré le 8 septembre 1761, donna du lustre à la maison de Mecklenbourg-Strelitz. Cependant, pour ne pas choquer l'esprit national des Anglais, la nouvelle reine d'Angleterre ne put conférer à sa famille en Allemagne, que quelques vains honneurs et quelques présents d'objets précieux, fabriqués dans la Grande-Bretagne. Le duc Adolphe-Frédéric III tint long-tems sa cour avec sa sœur Christiane-Sophie-Albertine, chanoinesse d'Hervorden. C'était un prince de bonnes mœurs, habitué par sa mère à l'économie et à la sobriété, et communiquant facilement avec ses sujets. Par un pacte de famille, conclu en 1755, il prévint les différends entre sa maison et celle de Mecklenbourg-Schwerin. Il mourut, le 2 juin 1794, sans laisser d'enfants.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC II.

1794. Le frère puîné du précédent, Charles-Louis-Frédéric, né le 10 octobre 1741, fut proclamé duc. Ce prince avait fait auparavant un voyage en Angleterre et en Portugal. Il était veuf de deux sœurs, princesses de Hesse-Darmstadt, dont il avait épousé la première, Frédérique-Caroline, le 18 septembre 1768, et la seconde, Charlotte-Wilhel-

3 mai 1818, avec Auguste-Frédérique, fille de Frédéric-Louis, landgrave de Hesse-Hombourg. Il est mort le 29 novembre 1819;

2^o. Gustave-Guillaume, né le 31 janvier 1781;

3^o. Charles-Auguste-Christien, né le 2 juillet 1782;

4^o. Adolphe-Frédéric, né le 18 décembre 1785, mort en 1821;

5^o. Charlotte-Frédérique, née le 4 décembre 1784, et mariée, le 11 juin 1806, à Christian-Frédéric, prince de Danemark, dont elle a été depuis séparée.

mine, le 24 septembre 1784. Il avait perdu l'aînée le 22 mai 1782, et la cadette, le 12 décembre 1785. De ces deux

mariages, il avait eu six enfants, cinq du premier, et un du second (1).

(1) Charles-Louis-Frédéric II a eu du premier lit :

1^o. Georges-Frédéric-Charles-Joseph, né le 12 août 1779 ;

2^o. Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique, née le 17 novembre 1769, mariée, le 3 septembre 1785, à Frédéric, duc de *Saxe-Hildburghausen*, et morte le 14 mai 1818 ;

3^o. Thérèse-Mathilde-Amélie, née le 5 avril 1773, mariée, le 25 mai 1789, avec Charles-Alexandre, prince de la *Tour et Taxis* ;

4^o. Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née le 10 mars 1776, mariée, le 24 décembre 1793, à Frédéric-Guillaume III, roi de

Prusse, et morte le 19 juillet 1810 ;

5^o. Frédérique-Caroline-Sophie, née le 2 mars 1778, mariée,

1^o. le 26 décembre 1793, à Louis, prince de *Prusse*, mort le

28 décembre 1796 ; 2^o. le 10 décembre 1798, à Frédéric-Guil-

laume, prince de *Salms-Braunfels*, décédé le 13 avril 1814 ;

3^o. le 29 mai 1815, à Ernest-Auguste, duc de *Cumberland*,

1 un des fils de Georges III, roi d'*Angleterre* ;

Et du second lit :

6^o. Charles-Frédéric-Auguste, né le 30 novembre 1785.

NASSAU.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PRINCES DE NASSAU-USINGEN.

NASSAU-USINGEN.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE.

1775. Ce prince, né le 23 avril 1738, avait épousé, le 23 avril 1775, la princesse Louise de *Waldeck*, avec laquelle il eut cinq filles et n'eut point de fils. En 1797, l'extinction de la branche de Nassau-Saarbruck amena le partage des terres possédées par cette branche. Entre les deux branches de Nassau-Usingen et Nassau-Ottweiler, qui ajoutèrent dès lors le nom de Saarbruck à leur titre, Frédéric-Auguste obtint pour sa part vingt milles et demi (d'Allemagne) carrés, avec plus de cinquante-trois mille âmes. Mais cette part, située sur la rive gauche du Rhin, était occupée par les Français, qui l'incorporèrent dans leur république. Au traité de paix de Lunéville, Frédéric-Auguste fut obligé de renoncer à cet héritage.

NASSAU-SAARBRUCK.

HENRI-LOUIS-CHARLES-ALBERT.

1793. Ce prince, né le 9 mars 1768, prit les rênes du gouvernement, le 2 mars 1793. Il avait épousé, le 6 octobre 1779, la princesse de *Montharrey*, Marie-Françoise-Maximiliane de *Saint-Maurice* ; mais il n'en eut point d'enfants. Aussi, à la mort de ce prince, arrivée le 27 avril 1797, ses possessions, déjà occupées par les Français, furent partagées entre les deux autres branches de Nassau, qui furent ensuite forcées de renoncer à leurs parts, en faveur de la France.

(1) Les trois enfants de Frédéric-Guillaume sont :
Georges-Guillaume-Auguste, né le 14 juin 1792 ;
Frédéric-Guillaume, né le 15 décembre 1799 ;

NASSAU-WEILBOURG. FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1788. Né le 25 octobre 1768, le prince Frédéric-Guillaume commença à régner le 28 novembre 1788. Le 31 juillet de la même année, il avait épousé la comtesse Louise-Isabelle-Alexandrine-Auguste de *Kirchberg-Sayn-Hachenbourg*, dont il eut deux fils et une fille. Après la mort du dernier prince de Nassau-Saarbruck, il eut une petite part de l'héritage. Le traité de paix de Lunéville priva cette maison d'un territoire de huit mille carrés, et dix-huit mille six cent soixante âmes ; mais elle obtint, en indemnité, à peu près le double de ses pertes (1).

NASSAU-ORANGE OU DIETZ.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME V.

1751. Le 22 octobre 1751, ce prince, né le 8 mars 1748, avait pris les rênes du gouvernement ; le 7 août 1751, il avait épousé la sœur du roi Frédéric-Guillaume de *Prusse*, Frédérique-Sophie-Wilhelmine. Comme la dignité de stathouder de Hollande était devenue héréditaire dans la famille de Nassau-Orange, Guillaume V en fut aussi revêtu ; son histoire appartient donc à celle de Hollande. (Voyez *Hollande*.) Le prince héréditaire qui visita, en septembre 1789, la principauté de Nassau, fut le premier membre de la famille qui depuis un demi-siècle se montra dans ce pays.

En 1795, les Français, en s'emparant de ce pays, forcèrent le stathouder et sa famille à s'enfuir en Angleterre. Par une convention conclue, le 24 mai 1802, entre la maison d'Orange et la France, la première renonça au stathouderat, et obtint, en dédommagement, les principautés de Fulde et de Corvey.

Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, née le 30 octobre 1797, et mariée, le 17 septembre 1815, à l'archiduc Charles d'*Autriche*.

PRUSSE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE PRUSSE.*

FRÉDÉRIC II.

1764. Depuis la paix d'Hubertsbourg, signée en 1763, paix qui assura au roi Frédéric la possession définitive de la Silésie, la Prusse se trouva au premier rang des puissances européennes. Une ambassade turque vint féliciter ce monarque de ses succès. Respecté au dehors, Frédéric ne parut plus avoir d'autres pensées que de profiter des avantages que lui procurait la paix conquise par son génie militaire, et de tourner vers l'administration de ses états cette activité d'esprit qui jusqu'alors avait trouvé tant d'aliment dans les campagnes militaires. Frédéric avoue lui-même, dans l'histoire de son temps, que la Prusse était épuisée et ruinée, et qu'il n'y régnait pas plus d'ordre que de prospérité. Cependant il paraît que son trésor particulier était bien fourni, grâce aux contributions de guerres et aux subsides anglais; cet argent le mit à même de réparer une partie des ravages causés par les armées. Il fit rebâtir les villes et les villages, distribuer aux laboureurs les chevaux de l'artillerie et du train, et les grains amassés dans les magasins militaires. La Silésie obtint une remise de ses impôts; il y fit travailler au dessèchement des marais, et y attira, dans les campagnes incultes, des colons polonais et autres qui augmentèrent considérablement la population, et y formèrent des établissements d'industrie; aussi cette province, qui avait été peu utile à l'Autriche, est devenue dans la suite une des parties les plus manufacturières et les plus riches des états prussiens. Son ministre, Hertzberg, assure que Frédéric, dans ses propres domaines, forma environ trois cents fermes qu'il céda à bail héréditaire. Il avait déjà donné un code de lois à ses sujets; mais, malgré les vues profondes et éclairées du monarque et du juriconsulte Coccei, ce code, résultat de leurs méditations, laissa beaucoup à désirer, et l'organisation de la justice était encore si imparfaite, que Frédéric était obligé de faire promulguer ordonnance sur ordonnance, pour remédier aux abus (1). Il disait qu'il ignorait lui-même comment faire disparaître le mal dans saracine. Il cultiva les lettres, auxquelles il n'avait pas cessé, même dans les camps, de se livrer. Malgré ces occupations paisibles, il garda sur pied une armée formidable, soit par méfiance pour les intentions des puissances voisines, soit par goût pour l'état militaire auquel il sacrifiait l'argent de ses sujets. On voit par sa correspondance, qu'il trouvait mauvais que les philosophes blâmassent l'existence de ces grandes armées, devenues le fléau de l'Europe.

Toutefois l'agrandissement de la Russie et le ressentiment de l'Autriche au sujet de ses pertes récentes, durent avertir le roi de Prusse de se tenir sur ses gardes; mais d'un autre côté il dut être rassuré par l'entrevue que lui demanda l'archiduc Joseph, depuis empereur, et qui eut lieu en effet à Neiss en Silésie, le 25 août 1769. Les sentiments pacifiques que se témoignèrent à cette occasion les deux souverains, et qu'ils se renouvelèrent dans l'entrevue de l'année suivante, assuraient quelque repos à l'Allemagne. Mais, si

l'on en peut croire deux historiens anglais, ce fut dans ces entrevues que le partage de la Pologne fut proposé et arrêté; et ce qu'il y a de plus frappant, c'est que c'est à Frédéric qu'ils attribuent la première idée de cette injustice. Wrxall et Coxe affirment ce fait; voici les expressions du dernier (2). « J'ai d'abord hésité à dire d'une manière affirmative que la première idée du projet de partage a été conçue par le roi de Prusse. L'action a été si odieuse elle-même, que chacune des trois puissances s'est efforcée d'en rejeter le blâme sur les deux autres. Cependant il suffit de lire le chapitre intitulé *De la politique depuis 1763 jusqu'en 1777*, dans les œuvres posthumes de Frédéric II (*tome V*), pour se convaincre que ce prince a été le premier auteur du projet, et qu'il est parvenu à son but, en profitant de la mésintelligence qu'il y avait entre les cours de Vienne et de Saint-Petersbourg ». Coxe ajoute que le comte de Hertzberg, ministre de Frédéric, lui a dit aussi que le projet fut concerté dans les deux entrevues des souverains. Hertzberg, ayant été consulté par son maître, ne fut pas, à ce qu'il paraît, plus scrupuleux que Frédéric; il ne fit aucune objection contre ce projet injuste, si ce n'est qu'il ne fallait pas partager avec l'Autriche. Frédéric lui répondit qu'en partageant la dé pouille, les Autrichiens partageaient aussi le blâme. Hertzberg ne manqua pas d'arguments propres à justifier la démarche de son maître aux yeux des cabinets et du public. Il prouva que la partie de la Pologne, voisine de la Prusse, avait autrefois fait partie de ce pays; qu'elle n'en avait été détachée que par la paix de Thorn, en 1466, et qu'en ce moment la possession en devenait nécessaire pour compléter le système de défense de la Prusse.

Dans ses lettres-patentes du 13 septembre 1772, le roi disait : « Il est notoire à tous ceux qui sont versés dans l'histoire, et nous en avons exposé les preuves incontes tables à toute l'Europe, dans une déduction plus détaillée de nos droits, que la couronne de Pologne, à depuis plusieurs siècles, injustement possédée et retenue aux ducs de Poméranie, et, après eux, à la maison électoral de Brandebourg, la partie de la Poméranie située entre les frontières présentes de ce duché, et les rivières de la Vistule et de la Netze, communément nommée Poméranie, ainsi qu'à la dernière maison en particulier, le district de la grande Pologne, entre la Drage et la Netze. La branche masculine des ducs de Poméranie, et la ligne de Dantzick s'étant éteintes en 1295, les ducs de Poméranie, de la ligne de Stettin, étant leurs collatéraux féodaux les plus proches, et sortant avec eux de la même tige, devaient de droit leur succéder dans ces possessions; mais ils en furent dépouillés, avec autant de violence que d'injustice, par la force supérieure de l'ordre Teutonique, et, après lui, par celle des rois de Pologne. Les ducs de Poméranie n'ont cependant jamais renoncé à leurs droits sur ce duché héréditaire de Poméranie ou de Poméranie, et l'ont toujours regardé comme l'ancien patrimoine de leurs ancêtres. Ils l'ont ainsi transmis, lorsqu'ils se sont éteints,

connus que depuis cette époque.

(1) *Histoire de la Prusse depuis la paix d'Hubertsbourg*, Francfort, 1819-1820.

(2) *Histoire de la maison d'Autriche*, tome V.

(*) Quoique dans la troisième édition de *l'Art de vérifier les dates*, publiée, en 1787, par les Bénédictins, l'histoire de la Prusse soit conduite jusqu'en 1789, la fin du règne mémorable de Frédéric II y est trop abrégée, pour que nous ne croyions pas devoir y revenir avec plus de détails, et avec d'autant plus de raison que plusieurs faits n'ont été bien

» en 1637, à leurs héritiers et successeurs universels, les
 » électeurs de Brandebourg. Quant au district de la grande
 » Pologne, situé entre la Drage et la Netze, il a originai-
 » rement appartenu à la nouvelle Marche brandebourgeoise,
 » et les margraves de Brandebourg en ont été tranquilles
 » possesseurs jusqu'au commencement du quinzième siècle,
 » lorsque Sigismond, roi de Hongrie, et électeur de Bran-
 » debourg, ayant hypothéqué la nouvelle Marche à l'ordre
 » Teutonique, les rois de Pologne, à l'occasion de leurs
 » guerres avec cet ordre, se sont emparés de force de ce
 » district, et l'ont gardé, sans que ni l'ordre Teutonique,
 » ni les électeurs de Brandebourg, ni l'empire d'Allemagne
 » le leur aient jamais cédé par aucun traité. La couronne
 » de Pologne possédant ces deux pays aussi injustement, ne
 » saurait, selon les principes de tous les peuples policés,
 » faire valoir de prescription pour s'y maintenir, et nous
 » avons de plus, à sa charge, encore d'autres prétentions
 » considérables, et aussi bien fondées. »

Voilà la politique qui régissait alors le cabinet de Berlin. Frédéric s'était amusé dans sa jeunesse à réfuter Machiavel : il était réservé à ce prince, pour comblér le scandale de cette politique, de pratiquer lui-même des maximes que naïvement il s'était donné tant de peine à combattre. Cependant il ne faut pas dissimuler que d'autres historiens accusent Catherine d'avoir la première songé au projet de ce délit politique, et de l'avoir proposé à la Prusse par l'entremise du prince Henri (1). Au reste la question sur l'origine du projet est assez oiseuse ; il n'est que trop certain que les trois souverains, qui passaient alors pour les plus éclairés de l'Europe, ont chacun une part égale dans la honte qui en est rejaillie sur eux, et que l'opinion publique les condamne tous trois également.

Chacune des trois puissances prit possession de la partie qu'elle s'était choisie, conformément au traité de partage signé à Pétersbourg, le 17 février 1772. Frédéric-Guillaume n'avait cessé de négocier pour amener les choses à ce point, tout en déployant les plus belles maximes philosophiques dans ses ouvrages et dans ses lettres. Un auteur allemand fait observer que les premières déclarations de Frédéric, au sujet du partage de la Pologne, respectaient encore les convenances, mais que les dernières n'étaient pas dignes d'un roi (2).

Les deux autres puissances produisirent des raisonnements aussi futiles. Puisqu'on fouillait dans l'histoire pour justifier les conquêtes qu'on voulait faire, les Polonais étaient à portée d'y opposer des arguments d'une autre valeur. Ils prouvérent que les anciens chevaliers de l'ordre Teutonique, après avoir subjugué la Prusse, avaient cédé leurs droits à la Pologne, en sorte que la maison électoral de Brandebourg n'avait été d'abord qu'un fief de la Pologne, et que si, en 1656, la Prusse avait été dégagée de ses devoirs de vassale, elle s'était engagée au moins à fournir des troupes aux Polonais dans toutes leurs guerres. De ces faits, la Pologne aurait pu tirer des conclusions pareilles à celles du manifeste prussien ; elle ne le fit pourtant pas ; elle n'avait pas assez de force. L'assemblée sénatoriale se contenta de protester et de rappeler aux trois puissances co-partageantes les traités par lesquels toutes trois s'étaient formellement engagées à conserver l'intégrité de la république polonaise. On y répondit par des manifestes, des mémoires et des proclamations, tout en faisant avancer les troupes dans l'intérieur de la Pologne.

Frédéric fit défendre aux sénateurs des districts polonais qu'occupaient ses troupes, de se rendre à Varsovie, sous peine de la confiscation de leurs biens, et Benoît, son ministre en Pologne, présenta une note diplomatique pour empêcher la réunion du conseil convoqué par le roi Stanislas-Auguste. Il pressa la diète de souscrire au démembrement de la patrie, et lui fit entendre qu'on se passerait de cette sanction, si elle tardait à venir. Il y eut ensuite des discussions minutieuses sur les limites de chaque part ; du côté de la Prusse, il y eut un engagement très-vif entre les Polonais et les Prussiens ; il y perit près de cinq cents hommes. Benoît déclara à la diète polonaise au nom de son maître, que, la rivière de Netze étant cédée en entier à la Prusse, il fallait bien que ce fût depuis son embouchure jusqu'à ses sources, et que les deux rivages y fussent compris, sans quoi le roi ne pourrait exercer le droit de pro-

priété sur la chose cédée. Les Polonais furent obligés de se soumettre à tout. La part qui revenait à Frédéric de ce dépouillement d'un ancien royaume, renfermait huit cents soixante mille âmes, et fut désignée sous le nom de Prusse occidentale. Grâce aux expressions vagues du traité, tout le territoire de Thorn jusqu'à la rive gauche de la Devenza, y fut compris. L'Autriche suivit cet exemple.

Il est à remarquer que, dans l'histoire de cette guerre, telle que Frédéric l'a écrite, on ne remarque aucun scrupule ni aucun repentir ; il semble que Frédéric ne voit dans cette participation au démembrement, qu'une occasion favorable d'arrondir l'état prussien, et qu'un bienfait pour son peuple.

Cependant, lorsque, en 1777, Joseph II voulut s'emparer aussi de la Bavière, dont le gouvernement devenait vacant par la mort de l'électeur, Frédéric II se montra aussitôt le plus ferme défenseur de l'intégrité du territoire et de l'indépendance des nations, quoiqu'il n'eût respecté lui-même en Pologne ni l'une ni l'autre, et qu'il se fût permis de violer les privilèges de la ville libre de Dantzik. Au reste, il fut heureux pour l'empire qu'à l'occasion de la succession de Bavière, la Prusse prit le parti de la justice contre l'usurpation méditée par Joseph. Ce qui pouvait augmenter son ressentiment contre l'empereur, c'est que celui-ci, peu de temps auparavant, sur la nouvelle d'une maladie de Frédéric, vieux et infirme, s'était hâté de rassembler des troupes dans le voisinage de la Silésie, probablement pour reprendre cette province, dès que le conquérant aurait expiré. En empêchant l'occupation de la Bavière, le roi de Prusse se vengea d'une manière éclatante de la maison d'Autriche. Il chargea très secrètement le comte de Goertz, qui n'était pas à son service, de détourner le duc de Deux-Ponts de la participation à l'arrangement proposé par l'Autriche. D'accord avec la France et la Russie, et soutenant l'héritier présomptif de l'électorat de Bavière, dans ses protestations devant la diète germanique, Frédéric refusa d'abord les arguments spécieux sur lesquels Joseph appuyait ses prétentions. Il accusa sans détour l'empereur, d'avoir enfreint les articles de la capitulation impériale, qui lui enjoignaient de maintenir l'intégrité de l'empire, et de ne pas disposer d'un état sans la sanction de la diète.

Il écrivit à l'empereur, sous la date de Schönwalde, le 14 avril 1778 : « Je n'ai ni ministre ni scribe avec moi ; ainsi » V. M. l. vaudra bien se contenter de la réponse d'un vieux » soldat qui lui écrit avec probité et avec franchise, sur un » des sujets les plus importants que la politique ait fournis » depuis long-temps... Que V. M. me permette de lui expo- » ser nettement l'état de la question de nos affaires actuelles. » Il s'agit de savoir si un empereur peut disposer selon sa » volonté des fiefs de l'empire. Si l'on prend l'affirmative, » tous ces fiefs deviennent des *timariots* qui ne sont qu'à » vie, et dont le sultan dispose après la mort du possesseur. » Or c'est ce qui est contraire aux lois, aux coutumes et » aux usages de l'empire romain. Aucun prince n'y donnera » les mains ; chacun invoquera le droit féodal qui assure » ces possessions à ses descendants, et personne ne consentira à cimenter lui-même le pouvoir d'un despote, qui, tôt » ou tard, le déponillera, lui et ses enfants, de ses pos- » sessions immémoriales. Voilà ce qui a fait crier tout le » corps germanique, contre la façon violente dont la Ba- » vière vient d'être envahie. Moi, comme membre de l'em- » pire, et comme ayant rappelé la paix de Westphalie par » le traité de Hubertshourg, je me trouve directement en- » gagé à soutenir les immunités, les libertés et les droits » du corps germanique, les capitulations impériales par » lesquelles on limite le pouvoir du chef de l'empire, afin » de prévenir les abus qu'il pourrait faire de sa prééminence. » Voilà, sire, au vrai, l'état des choses. Mon intérêt per- » sonnel n'y est pour rien ; mais je suis persuadé que » V. M. me regarderait elle-même comme un homme lâche » et indigne de son estime, si je sacrifiais basement les » droits, immunités et privilèges que les électeurs et moi, » avons reçus de nos ancêtres. »

L'Autriche essaya de séduire le roi de Prusse par des offres, et lui insinua la promesse de consentir à la réunion des margravats d'Anspach et de Baireuth à la Prusse, pour prix de son assentiment au sujet de l'occupation de la Ba-

(1) De Ségur, *Histoire de Fr.-Guillaume II*, tom. I ; Dampmartin, *Vie privée de Fréd.-Guillaume*.

(2) *Histoire de la Prusse depuis la paix*, etc.

vière (1). Mais Frédéric, convaincu de la nécessité politique d'empêcher que l'empire ne fût démembré au profit de l'Autriche, répondit que ses droits sur les margraviats, après l'extinction de la famille régnante, étaient trop légitimes pour avoir besoin de condescendance. Il accueillit avec empressement l'offre que lui fit Joseph de s'en rapporter au résultat des négociations. Il invita la diète à se joindre à lui pour adresser des représentations à l'empereur; et, quand les négociations furent entamées à Berlin, il proposa, le 20 mai 1778, un plan d'après lequel l'Autriche remettrait à l'électeur palatin la Bavière, à l'exception de deux districts, pour lesquels l'électeur serait dédommagé en Suabe, ou par les duchés de Limbourg et de Gueldre.

Comme le bouillant archiduc recourait aux armes pour soutenir ses prétentions, Frédéric, malgré sa vieillesse, s'était mis de nouveau à la tête de son armée en Silésie.

Le 5 avril, veille de son départ pour l'armée, il avait adressé aux généraux assemblés pour la revue, un discours, où il leur avait dit : « Je compte sur ce zèle connu que vous avez déployé dans un si grand nombre d'occasions, et dont je serai reconnaissant, vous pouvez en être sûrs, jusqu'au dernier soupir de ma vie. Avant tout, je vous recommande et je vous impose comme un devoir sacré, l'obligation d'agir avec humanité envers l'ennemi. Je ne veux point voyager avec une pompe royale, et vous savez que je n'ai jamais fait grand cas des équipages brillants : mais mon âge et mes infirmités m'empêchent de rester aussi long-temps à cheval, que dans la vigueur de l'âge. Je me servirai d'une voiture dans les marches; mais, un jour de bataille, vous me verrez à cheval parmi vous, comme autrefois. »

Le 5 juillet 1778, il ouvrit la campagne en pénétrant en Bohême, jusqu'à l'Elbe; il s'arrêta devant le camp impérial, à Jaromirz, pendant qu'un autre corps de son armée se portait sur Prague, et ravageait le pays.

Trouvant la position des Autrichiens, appuyée contre les montagnes et défendue par un fleuve, trop formidable pour une attaque, il se borna prudemment à chercher à faire sortir les ennemis de leurs retranchements, et à leur livrer des combats partiels. Ce fut là toute sa tactique, dans une campagne dont il prévoyait la fin prochaine. Il y eut, le 12 août, une conférence entre les commissaires autrichiens et prussiens; mais elle n'eut point de résultat. Frédéric fit alors un effort pour traverser la chaîne des montagnes de Riesen et opérer sa jonction avec le prince Henri; cependant, comme les défilés étaient impraticables pour la cavalerie et l'artillerie, et comme les Autrichiens défendaient le passage de l'Elbe, il y renonça. N'ayant point de place forte en Bohême, et commençant à manquer de vivres, il résolut d'effectuer sa retraite, malgré les difficultés qu'opposaient à ce projet le mauvais état des chemins et la présence des ennemis; il fut harcelé en effet pendant ces mouvements. Mais d'habiles manœuvres réduisirent à peu de chose un péril qui, pour un général ordinaire, aurait pu devenir funeste. Le 21 septembre, il arriva, après un combat de quatre heures, à Schatzlar, où il établit son quartier général. Le prince Henri, pour rentrer en Saxe, eut à opérer une retraite non moins pénible; mais il en vint à bout avec le même succès.

Dans la retraite de Lauterwasser à Schatzlar, Frédéric eut, dit-on, assez de tranquillité d'esprit pour composer l'Eloge de Voltaire, mort dans la même année. A Schatzlar, il reçut un envoyé russe, et convint avec lui, que, si la campagne recommençait au printemps, les Russes lui enverraient des troupes auxiliaires. Il acheta la maison du paysan chez lequel il était logé; et, par un contrat fait pardevant notaire, il établit ce paysan son concierge dans le royaume de Bohême, avec la recommandation de tenir la royauté en bon ordre jusqu'au retour du roi. Après avoir fait occuper les duchés de Jøgerndorf et de Troppau, et avoir fait des dispositions pour la défense des frontières prussiennes, Frédéric rentra, au mois d'octobre, en Silésie. « Quoique la campagne ne soit pas décisive, dit le comte de Grimoard (2), il est incontestable que les Prussiens et les Saxons en eurent l'avantage. La conquête des duchés de Jøgerndorf et de Troppau était un succès non douteux; d'ailleurs le roi de Prusse et le prince Henri

» pénétrèrent en Bohême, où ils subsistèrent pendant plusieurs mois aux dépens de l'empereur, dont les armées, qui se tinrent sur la défensive la plus rigoureuse, ne purent leur faire éprouver le moindre échec, lorsqu'ils se retirèrent pour rentrer, l'une en Silésie, et l'autre en Saxe. Cependant Frédéric et son frère ne remplirent pas entièrement leur but; mais, comme les opérations commencèrent si tard, que l'approche de l'arrière-saison ne laissait pas assez de tems pour profiter essentiellement des avantages qu'ils auraient pu remporter, ils ne devaient pas risquer d'entreprendre autre chose en pure perte, d'autant que les négociations de la France et la certitude que l'impératrice de Russie se déclarerait contre l'empereur, rendaient la paix plus que probable pour l'année suivante. Sans ces motifs, Frédéric et Henri eussent vraisemblablement agi avec plus d'audace, et exécuté, du moins en partie, leur plan de campagne. »

Cependant la guerre ne cessa pas encore; dans les mois d'hiver, les Autrichiens firent des tentatives pour pénétrer en Silésie, et inquiétèrent les corps de troupes prussiennes. Frédéric, de son côté, se disposa, au mois de février 1779, à se porter sur la Bohême. La garnison prussienne de Neustadt, voyant les Autrichiens approcher en force pour bombarder cette place, fut obligée de l'évacuer et de l'abandonner à l'ennemi, qui la réduisit en cendres. Les Autrichiens attaquèrent également les postes avancés des Prussiens auprès de Braunau; mais ils furent repoussés. Sur ces entrefaites, les négociations avaient été reprises; la Russie et la France étaient intervenues; et il avait été arrêté qu'il y aurait une suspension d'armes, et qu'un congrès serait ouvert à Teschen. En conséquence, Frédéric quitta l'armée, le 6 mars, et revint à Breslau. La paix fut signée le 13 mai 1779. Frédéric obtint, par cet acte, que l'Autriche renonçât entièrement à la Bavière, à l'exception d'une petite partie qui fut cédée à cette puissance. Il ne demanda rien pour lui-même; seulement il fit reconnaître, par l'Autriche, la légitimité des prétentions de la Prusse sur la réunion éventuelle des principautés d'Anspach et de Bayreuth à ses états héréditaires. Au reste, le traité de paix de Teschen fut fondé à peu près sur les bases que Marie-Thérèse avait elle-même proposées.

En obtenant ce résultat, Frédéric avait agi, non-seulement dans les intérêts de sa propre maison dont l'existence aurait été fortement compromise par l'incorporation de la Bavière dans la monarchie autrichienne, mais aussi dans ceux des membres de l'empire qui, en cette occasion, avaient fait une ligue capable d'empêcher les projets de nouvelles usurpations. Cependant quelques personnes blâment la Prusse d'avoir laissé intervenir, dans une affaire qui regardait purement l'Allemagne, les puissances étrangères, surtout la Russie, et d'avoir accoutumé cette puissance à se mêler des affaires de l'intérieur de l'empire (3). Lors de la conclusion de ce traité, l'impératrice Marie-Thérèse avoua que le roi de Prusse avait tenu parole, en faisant la paix à des conditions raisonnables suivant ses promesses. Frédéric n'avait en effet rien demandé pour les frais de la guerre.

Après la signature de la paix, il était revenu à Potsdam. Peu de temps après, il voulut donner un témoignage éclatant de son amour pour la justice; mais, à son insu, son despotisme militaire y parut encore plus que son équité. Un meunier se plaignit au roi d'avoir été injustement condamné par le tribunal à vendre son moulin, à la suite d'un procès contre le comte de Schmettau. Quoique la sentence eût été confirmée par la chambre de justice de Berlin, Frédéric, irrité depuis long-tems contre les abus de l'ordre judiciaire, auxquels son code n'avait pu remédier, ne vit, dans cette affaire, que l'oppression du faible par le fort; il envoya examiner les localités par un colonel, un auditeur et un inspecteur des ponts-et-chaussées; et, sur leur rapport favorable au meunier, il prit sur lui de décider dans cette affaire, sans autre information. Le 11 décembre 1779, il tint, avec un aide-de-camp et un secrétaire, ce qu'il appela un lit de justice, devant lequel avaient été cités le chancelier de Furst et les trois conseillers de justice qui avaient condamné le meunier. Après un court

(1) Voyez les Mémoires de la guerre de 1778, par Frédéric II; le Recueil de pièces officielles, de son ministre Herzberg, et le Mémoire historique de la négociation en 1778, etc., par le comte de Goertz. Francfort, 1812.

(2) Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse. Londres et Paris, 1788, in-8o.

(3) Histoire de la Prusse depuis la paix, etc.

interrogatoire, il cassa le chancelier comme incapable de remplir son emploi, fit conduire en prison les trois conseillers, ainsi que les juges qui avaient condamné le meunier en première instance, et destitua le président de ce tribunal, quoiqu'il fût le fils du ministre des affaires étrangères. Pour rendre complet le déshonneur des juges, il fit publier le procès-verbal de cette séance avec les réflexions suivantes : « Les tribunaux doivent savoir que le moindre paysan et même le dernier des mendiants est un homme comme le roi, et qu'il faut leur rendre justice à tous. » Devant la justice, tous les hommes sont égaux : le paysan est l'égal du prince, celui-ci l'égal du paysan, lorsqu'ils forment des plaintes l'un contre l'autre. Dans ce cas, il faut agir selon les règles de l'équité, sans acception de personnes. Un tribunal qui commet des injustices, est plus dangereux et plus à craindre qu'une bande de voleurs ; car on peut prendre des précautions contre les voleurs ; mais personne n'est en sûreté contre des scélérats qui s'enveloppent du manteau de la justice pour satisfaire leurs passions criminelles. »

Cependant il y avait, parmi les magistrats condamnés, des hommes respectables, dont on plaignit l'avisement public. Un ministre, Zedlitz, à qui le roi avait renvoyé l'affaire des juges réputés coupables, et la révision du procès, jugea comme eux ; et la sentence qu'il rendit avec ses assesseurs fut conforme à la première. Frédéric, une fois engagé dans la route de l'arbitraire, la poursuivit. Il cassa la nouvelle sentence, rétablit deux juges dans leurs fonctions, et condamna six autres à un an de forteresse et au paiement de tous les frais qu'avait avancés le meunier. Le ministre Zedlitz avait eu le noble courage de refuser de signer cette ordonnance despotique. Le public lui en sut beaucoup de gré, et donna des témoignages d'intérêt aux juges. Frédéric avait remplacé le chancelier de Furst, par Carmer, le même qui, en 1776, avait soulevé contre lui la noblesse, en proposant l'abolition des fiefs de la marche de Brandebourg ; proposition qui avait échoué, principalement par la résistance du chancelier de Furst.

Ce n'était pas en avilissant les magistrats que le roi pouvait se faire respecter ; aussi sa conduite tyrannique à cet égard pouvait bien intimider quelques hommes corrompus, mais elle détruisait l'indépendance si nécessaire aux juges. Beaucoup de paysans, qui avaient appris le bonheur arrivé au meunier, eurent qu'ils n'avaient qu'à se plaindre au roi pour être traités de même ; mais, ennuyé de plaintes dont quelques-unes n'avaient pas une apparence de droit, Frédéric ordonna aux autorités subalternes, de faire donner, pour toute réponse, des coups de bâton à quelques-uns des plaignants. On assure néanmoins que la déclaration du roi, dans l'affaire du meunier, fit naître en général un esprit chicaner et turbulent chez les paysans, et donna lieu à des procès très-opiniâtres (1). A la fin de sa vie, Frédéric reconnut l'injustice qu'il avait commise pour paraître juste ; cependant il n'eut pas le courage de l'avouer ouvertement et de la réparer ; et il laissa à son successeur le soin de faire cesser l'ignominie qui pesait sur les juges.

Toutefois il avait travaillé à la réforme des abus de l'ordre judiciaire, dès que le nouveau chancelier, Carmer, avait été installé. Il lui adressa, le 14 avril 1780, une instruction détaillée qui a été imprimée à la tête du *Corps du droit Frédéric*, et qui est remarquable, en ce qu'elle expose les vues de Frédéric en matière de justice. Il y rappelle que, dès l'an 1746 et même auparavant, il a eu à cœur de réformer les abus, et qu'il a ordonné trois choses, savoir : 1°. que les collèges de justice fussent mis sur un meilleur pied, et composés de membres habiles et honnêtes ; 2°. que l'ordre judiciaire fût purgé de toutes les formalités inutiles, de manière qu'il fût possible de terminer tout procès, dans le courant d'une année ; enfin 3°. que les lois dispersées, vagues et équivoques fussent rassemblées en un seul code, et exprimées avec la plus grande précision et clarté possible. Il veut que l'on rejette les juges de mauvaises mœurs et sans principes, sans aucun égard pour leurs talents, pour leurs familles ou autres considérations ; que les juges entendent eux-mêmes les plaintes et les raisons des parties, et qu'ils leur proposent ensuite de s'accommoder ; qu'au lieu d'avocats, il n'y ait que des référendaires ou assesseurs ;

que les lois et statuts de chaque province soient recueillis ; enfin, qu'une commission législative propose les meilleures lois générales. Pour se conformer à cette instruction, Carmer rédigea le projet d'un nouvel ordre judiciaire, et puis une partie du nouveau Code demandé par le roi. Mais le premier contraia beaucoup trop les habitudes invétérées, et le second ne remédia point à tous les inconvénients. Il s'en prit de nouveaux ; et l'on prétend que, pendant que Carmer s'occupait de ses projets législatifs, la justice était fort mal rendue dans les états prussiens (2).

Sous Pierre III, la Russie avait été très-attachée aux intérêts de la Prusse, grâce à l'admiration que le génie de Frédéric inspirait à l'empereur russe ; mais depuis la mort violente de ce prince, et surtout depuis l'entrevue de l'empereur Joseph et de Catherine, l'influence du roi de Prusse, sur le cabinet de Pétersbourg, diminua sensiblement. Il envoya deux fois son neveu, le prince royal, en Russie, pour renouer les anciennes relations ; mais Catherine, n'étant pas flattée par le prince prussien autant que par Joseph, le reçut froidement ; et le partage de la Pologne, dans lequel la Prusse et la Russie trouvaient également leur compte, fut à peu près le seul résultat important des négociations entre les deux cours. Toutefois, pour contrebalancer le pouvoir de l'alliance qui existait entre la Russie et l'Autriche, Frédéric, de son côté, forma une alliance et une sorte de confédération avec les petits états de l'empire qui avaient beaucoup à craindre de l'ambition de l'Autriche, et qui trouvaient une protection dans le système politique de la Prusse.

Ce que Frédéric avait fait, lors des premières tentatives faites par l'Autriche pour s'emparer de la Bavière, il le renouva, en 1785, quand Joseph II voulut échanger la Bavière contre les Pays-Bas, en les érigeant en royaume d'Autriche ou de Bourgogne. Le duc de Deux-Ponts, héritier présomptif de la Bavière, s'étant adressé à Frédéric pendant les négociations et machinations de l'Autriche, obtint de lui la promesse la plus formelle que la Prusse défendrait ses droits par tous les moyens qui dépendaient d'elle. Sans s'effrayer de l'assentiment donné par la Russie, Frédéric appuya les réclamations du duc de Deux-Ponts, et invita, en mars 1785, les électeurs de Saxe et de Hanovre à contracter avec lui une alliance propre à garantir l'intégrité et la constitution de l'empire. Les cours de Russie et de Vienne ne virent pas sans jalousie cette ligue qui allait devenir un obstacle à des projets d'envahissement et d'influence ; elles présentèrent des notes et firent des réclamations. La ligue des princes n'en fut pas moins signée à Berlin, le 23 juillet 1785, par les trois états électeurs de Brandebourg, Saxe et Hanovre, qui se garantirent mutuellement le maintien de la constitution germanique, du traité de Westphalie, des traités qui avaient suivi celui-ci, et qui avaient continué d'être en vigueur en Allemagne, de la capitulation impériale, et des autres actes régulateurs de l'empire. Ce fut par un article secret qu'ils se promirent réciproquement de prévenir l'incorporation de la Bavière dans la monarchie autrichienne. Les petits princes ne purent se dissimuler l'avantage de cette ligue protectrice de leurs droits et privilèges ; aussi, dans l'espace de quelques mois, les électeurs de Mayence et de Trèves, le landgrave de Hesse-Cassel, les margraves d'Anspach et de Bade, les ducs de Deux-Ponts, Brunswick, Mecklenbourg, Saxe-Weimar et Gotha et le prince d'Anhalt-Dessau s'empressèrent de s'y joindre. On regarda dans le tems, la ligue des princes (en allemand *Furstenbund*), comme un chef-d'œuvre de politique (3). Elle eut en effet le premier résultat auquel on voulait arriver ; c'était d'empêcher le démembrement de l'empire, et de mettre un terme aux projets ambitieux de l'Autriche. En même tems, cette ligue donna aux Prussiens une influence marquée dans la balance des états de l'empire, et enleva aux Autrichiens la prépondérance dont ils avaient joui depuis quelques siècles. Mais on s'aperçut à la longue, qu'au lieu d'un maître qu'elle avait, l'Allemagne en avait reçu deux ; la rivalité de l'Autriche et de la Prusse partagea dès-lors les petits états ; ils ne furent plus opprimés par un seul, mais ils furent tracasés et troublés par deux ; et, pendant le reste du siècle, l'Allemagne souffrit de cette rivalité et jalousie entre deux sou-

(1) Garve, *Fragment propre à faire connaître l'esprit, le caractère et le gouvernement de Frédéric II*. Breslau, 1793, tom. II.
(2) Lavaux, *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*. Strasbourg et Paris,

1788, tom. III.

(3) Voyez les *Écrits sur la ligue des princes*, par Dohm ; Berlin, 1785, et par Jean Müller, Leipzig, 1787.

verains qui étaient à la fois souverains en Europe et membres de l'empire.

L'œuvre de cette ligue fut la dernière action éclatante de Frédéric II. Etant allé, au mois d'août 1785, en Silésie, pour passer en revue ses troupes, il fut mouillé par la pluie et eut la fièvre. De retour à Potsdam, il fut frappé d'apoplexie, le 18 septembre. Ses jambes enflèrent, et l'hydropisie se déclara. Le docteur Zimmermann fut appelé d'Hanovre. Frédéric avait toujours eu peu de confiance dans les médecins et leurs remèdes; et souvent il se contentait de quelques drogues très-simples que lui donnait le hussard qui lui servait de valet de chambre. Dans une première entrevue qu'il avait eue avec le docteur Zimmermann, il avait commencé par lui demander combien de personnes il avait tuées. On lit dans des Recueils d'anecdotes, que le docteur répondit : *Pas autant que V. M.* Mais Zimmermann ne convint pas de ce propos (1). Le roi continua de manger immodérément; ses travaux ne furent point interrompus. Il prit régulièrement connaissance des dépêches, se fit faire les rapports, et répondit à tout avec sa promptitude ordinaire. Il fit même venir ses secrétaires deux heures plutôt, tous les jours, en leur disant que sa vie finissait, et qu'il fallait bien employer le tems qui restait. Ses lectures et ses conversations ne se ressentirent point de l'affaiblissement de son corps (2). Il expira, dans son château de Sans-Souci le 17 août 1786, entre trois et quatre heures du matin, dans la soixante-quinzième année de son âge et la quarante-septième de son règne, laissant à son successeur un royaume qu'il avait agrandi de treize cent vingt-cinq mille carrés d'Allemagne et de deux millions de sujets, et qu'il avait rendu florissant en y encourageant le commerce, l'industrie, les sciences, les arts et les lettres; une armée de deux cent mille hommes; un trésor de plus de soixante-dix millions d'écus de Prusse; enfin, un des premiers rangs parmi les souverains d'Europe. Les Allemands ont surnommé ce roi, l'*Unique*, épithète qui lui convient en effet, quelque opinion que l'on ait d'ailleurs de son caractère et de sa conduite. Sous le rapport des talents militaires, aucun capitaine ne le surpassait en Europe, et des théoriciens profonds l'élevaient au-dessus de César. Il avait changé entièrement la tactique; et, sans agir sur les sentiments de ses soldats, moyen qui, de nos jours, a produit de si prodigieux effets, il avait fait de l'armée prussienne, le modèle des armées, quant à la discipline et l'exercice. Les perfectionnements qu'il avait introduits chez elle, ne tardèrent pas à être imités par les autres puissances; l'artillerie volante est de ce nombre. Frédéric ne voulait point d'officiers, que des nobles. Suivant la législation allemande, les fils cadets dans l'ordre de la noblesse, sont déshérités; il ne leur restait guère d'autre ressource que l'état militaire. Frédéric trouvait donc son intérêt à leur réserver les places d'officiers. Comme l'esprit de subordination était le seul qu'il inspirât aux soldats; et comme, dans son système du pouvoir absolu, il dédaignait de faire mouvoir les ressorts si puissants de l'honneur et de l'esprit national, il se trouvait bien de cette mesure. L'armée, était entre ses mains, un instrument passif, mais si bien façonné, que Frédéric était sûr de le diriger toujours à son gré. Cependant, lorsque dans la suite, des généraux, à qui manquait le génie du roi unique, voulurent se servir de ce corps admiré, ils furent tous étonnés de voir qu'il répondait si mal à leur attente. Frédéric sacrifiait trop à l'état militaire, et s'habitua à gouverner le royaume comme un régiment. En maintenant sur pied des armées considérables, dont l'entretien exigeait des sommes énormes, il portait les autres états à suivre cet exemple pour leur propre sûreté, et leur inspirait l'envie d'abuser de ces fortes armées, pour des entreprises ambitieuses.

Frédéric était partisan de la philosophie du dix-huitième siècle, et témoignait son estime aux écrivains qui se distinguaient par leur génie et par leur zèle pour la propagation des lumières; seulement ils les blâmaient lorsqu'ils tombaient dans des excès, ou lorsque leurs principes choquaient trop ouvertement ses idées favorites. Ainsi, malgré son goût pour la philosophie, il resta attaché au pouvoir absolu, et ne s'entoura même pas d'un conseil

d'état. S'il ne disait pas comme Louis XIV : *L'Etat, c'est moi*, il agissait comme s'il en était persuadé. Il était heureux au moins que ce représentant de l'état entier fût un grand génie, et n'eût point les vues étroites et mesquines des despotes sans instruction. Frédéric voulait que son peuple fût gouverné avec justice; cependant il commit des injustices, et, quand il les sentit, il ne voulut jamais se rétracter. Sobre et économe, il maintenait le plus grand ordre dans les finances; le luxe, la faveur et l'intrigue ne dominaient point à sa cour; les femmes n'y disposaient point des places et des affaires d'état; la médiocrité n'avait pas beau jeu devant un esprit aussi pénétrant; le mérite, au contraire, ne trouvait pas de meilleur appréciateur que Frédéric. On sait qu'il honora Hertzberg de son amitié; qu'il attira à sa cour Voltaire, avec lequel il se brouilla dans la suite, mais qu'il n'en continua pas moins d'estimer; qu'il avait appelé à Berlin, Maupertuis et beaucoup d'autres savants; qu'il correspondait avec d'Alembert; qu'il voulait faire du bien à Rousseau; et qu'il donna asile, dans ses états, à plusieurs personnes poursuivies ailleurs pour des opinions hardies. Cependant des préventions ou des caprices le rendirent souvent injuste envers le mérite; et, sous son règne, même sous ses yeux, des savants, des artistes, des gens de lettres distingués, languirent dans l'indigence. Il traita presque avec mépris l'académie de Berlin, et quelquefois dans ses propos, il poussa l'injustice jusqu'à la grossièreté envers des hommes instruits.

En matière de religion, il montrait la plus grande tolérance, et s'opposait à tout ce qui ressemblait à des persécutions et à du fanatisme. Il laissa subsister les jésuites en Silésie, parce qu'ils y étaient paisibles, et que, sous un roi aussi absolu, ils s'abstenaient de toute intervention dans la politique. Il ne défendit aux catholiques de la province conquise, que les cérémonies extérieures, telles que processions, pèlerinages, etc. Ses ennemis prétendent que c'est par dérision qu'il plaça l'opéra entre l'église catholique et le temple luthérien à Berlin, et qu'il fit de l'abbé de Prades, un chanoine en Silésie; ils lui reprochent amèrement la liberté de ses opinions personnelles, et vont jusqu'à le flétrir du nom de roi athée. Il est certain que Frédéric était partisan de la religion naturelle, et qu'il n'adoptait pas la révélation: ses écrits le prouvent; dans ses discours et actes publics il était plus réservé.

Thiéhault, dans ses *Souvenirs de Berlin*, assure qu'il régna à la cour de Frédéric, beaucoup de superstition et de préjugés. Le roi avait fait creuser sur une place ouverte, vis-à-vis de son cabinet d'étude de Sans-Souci, un caveau dans lequel il voulait être enterré; il l'avait fait recouvrir de terre, et y avait fait placer une statue de Flore. Il disait que dans cette fosse, il espérait reposer un jour *sans succès*; ce fut là l'origine du nom du château (3). Dans sa correspondance, ce prince dit qu'il faut se contenter de penser pour soi, et laisser un cours libre aux idées du vulgaire. Aussi poussait-il l'indifférence pour les offenses personnelles jusqu'à dédaigner de punir les libellistes. On raconte même qu'il fit placer plus bas, pour la commodité du public, sa caricature qu'on avait affichée un peu haut, au coin de la rue; cette insouciance n'est pas commune; toutefois elle aurait paru plus extraordinaire dans un roi qui n'aurait pas eu deux cent mille baïonnettes autour de son trône. Il est vrai qu'il ne rechercha point ceux qui, pendant qu'il était prince royal, l'avaient condamné pour son évasion; mais, d'un autre côté, il laissa dans l'abandon la famille du malheureux Katt, qui avait perdu la vie pour lui.

Il exprimait très-librement ses opinions particulières sur les hommes et sur les événements; les ministres d'état et les têtes couronnées mêmes n'étaient pas à l'abri de ses censures et de ses railleries caustiques; on trouve dans ses écrits, tant publics que confidentiels, des jugements tranchants. Il est assez singulier que Frédéric, roi absolu, accusé de despotisme, dans un de ses ouvrages, le roi d'Angleterre, au sujet des colonies d'Amérique qui s'insurgèrent à cette époque, et se rendirent libres.

L'altération des monnaies, que Frédéric se permit après

(1) Sur Frédéric-le-Grand et sur ses entretiens avec lui, peu de tems avant sa mort. Francfort et Leipzig, 1788.
(2) Voyez, sur ses derniers moments, l'*Histoire de la maladie du feu roi de Prusse*, par C. G. Selle (son médecin), Berlin, 1786; et

le *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II*, avec l'avant-propos de son *Histoire*, écrite par lui-même, par le comte de Hertzberg, 1787.

(3) Nicolai, *Anecdotes du roi Frédéric II*. Berlin, 1789, cahier a.

ses guerres ruineuses ; prouve que, dans les circonstances critiques, sa conscience n'était pas très-scrupuleuse ; on lui reproche d'avoir été trop indulgent pour certains vices ; peut-être pensait-il qu'il valait mieux paraître les ignorer, que de les produire au grand jour par des punitions publiques ; on blâme aussi ses réglemens de commerce, comme ayant gêné une branche de prospérité qui a plus besoin de liberté que de lois. Le Code d'un homme de génie, tel que Frédéric, aurait dû être un chef-d'œuvre. Cependant il a fallu le refaire, tant il laissait à désirer ; aussi n'est-ce pas comme législateur, que son nom a passé à la postérité.

Personne ne connaissait mieux la valeur du tems, que Frédéric, et aucun souverain n'a jamais fait un plus digne emploi de ses loisirs. Les vaines cérémonies des cours n'occupaient jamais son attention ; le tems qui lui restait après l'administration de l'état, il le consacrait aux lettres ou à la musique. Vingt-trois volumes de ses œuvres attestent à la fois la profondeur de ses pensées, ses goûts élevés et la fécondité de son esprit. On sait qu'il écrivit toujours en français, et qu'il n'aimait point sa langue maternelle, l'allemand. Ce fut une grande faute de sa part de ne point encourager la littérature nationale, et de rester toujours étranger, par ses occupations littéraires, à ses propres sujets. Il avait la manie de faire des vers français ; quoique son style manque quelquefois de correction, il est étonnant de la part d'un étranger qui n'avait jamais vu, de la France, que Strasbourg ; dans sa poésie comme dans sa prose, on retrouve toujours le profond penseur. Outre l'*Anti-Machiavel*, une foule de vers et sa correspondance, il a laissé l'*Histoire de son tems*, qui ne s'étend toutefois que de 1740 à 1745 ; l'*Histoire de la guerre de sept ans* ; les *Mémoires depuis la paix d'Hubertsbourg*, qui vont jusqu'à l'année 1775 ; les *Mémoires de la guerre de 1778* ; enfin, les *Mémoires pour servir à la maison de Brandebourg*.

L'Histoire de son tems, ouvrage de sa jeunesse, n'est pas exempte des préventions et de la partialité naturelles à cet âge ; la vérité même n'y est pas toujours respectée. Il y a beaucoup plus de mérite et de jugement et une plus grande justice dans les ouvrages historiques de son âge mur. On remarque néanmoins qu'il y parle trop peu de la part que les ministres ont eue aux affaires d'état ; et, qu'à leurs dépens, il s'attribue presque toute la gloire des négociations heureuses. Il est vrai qu'il n'avait jamais traité les ministres que comme de premiers commis ; cependant, les Hertzberg et d'autres hommes d'état l'avaient secondé habilement. Lorsqu'il a l'occasion de parler de son père, qui avait failli l'envoyer périr sur l'échafaud, il s'exprime avec le respect d'un fils soumis. Il observait les mêmes égards dans la conversation.

Frédéric, n'ayant point eu d'enfans du mariage qu'il avait contracté, le 12 juin 1732, avec Elisabeth-Christine, fille de Ferdinand-Albert II, duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*, eut pour successeur le prince Frédéric-Guillaume, fils aîné de son frère.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.

1786. Frédéric-Guillaume, né le 25 septembre 1744, d'Auguste-Guillaume, prince de Prusse, et de Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel, monta sur le trône, à l'âge de quarante-deux ans. Il s'était formé dans l'art militaire, sous Frédéric II, son oncle, qui, enchanté de la manière habile avec laquelle le jeune prince avait fait sa retraite de la Bohême, l'avait embrassé devant l'armée, en lui disant : « Je ne vous regarde plus que comme mon » fils ; vous avez fait tout ce que j'aurais pu faire à votre » place. » Cependant la sévérité de son oncle l'avait tenu dans un triste et ennuyeux isolement. Son avènement au trône fut, pour lui, une véritable émancipation dont il ne profita que trop. La nation, elle-même, lasse du ton sévère du roi défunt, accueillit, avec transport, l'affabilité et les promesses de son successeur, qui s'annonçait comme ne voulant régner que par la justice et les lumières. Toutes ses premières démarches étaient faites pour plaire aux Prussiens ; il réduisit les impôts, abolit les entraves du commerce ; rendit au duc de Mecklenbourg, quatre bailliages que Frédéric avait refusé de restituer ; encouragea la littérature

allemande ; rendit à ses sujets la faculté de sortir à volonté du royaume, et aux états provinciaux celle de réviser les ordonnances royales. Si les édits qui il promulgua en faveur de la liberté des cultes et de la presse, éblouirent l'intolérance et la censure la plus rigide, ce fut, selon M. de Ségur, la faute de ceux qui rédigèrent ces décrets dans un sens absolument contraire au but que le roi avait paru vouloir atteindre.

Mais ces beaux commencemens n'eurent pas de suite, et l'attente du peuple prussien fut cruellement trompée. Frédéric-Guillaume ne put soutenir long-tems le rôle par lequel il avait débuté, et qui força son naturel. Il retomba dans l'indolence ; cessa d'entrer dans les détails de l'administration publique, et de voir tout par ses propres yeux ; et écouta moins les hommes de mérite que Frédéric avait su découvrir, et que Frédéric-Guillaume avait d'abord maintenus dans leurs postes. Se livrant à son goût effrené pour les plaisirs, il laissa le champ libre aux femmes et aux courtisans ; et dès-lors l'intrigue et la faveur obtinrent tout à sa cour. Ce changement subit et désolant ne se borna pas à influencer sur le sort du peuple prussien : le système de politique de la Prusse s'en ressentit également. Les puissances étrangères ne purent tarder à s'apercevoir, qu'au lieu de la volonté ferme et énergique de Frédéric, c'était la versatilité et l'esprit de basse intrigue qui dirigeaient le cabinet de Berlin ; et, qu'à la place de ministres habiles, les maîtresses et leurs créatures conseillaient le souverain. Hertzberg conserva d'abord quelque influence ; et c'est uniquement à ce ministre, que M. de Ségur attribue le peu d'événemens qui ont répandu quelque lustre sur le règne de Frédéric-Guillaume (1). Mais, dans la suite, il fut écarté comme d'autres gens de mérite.

Hertzberg s'était habitué aux mesures arbitraires sous Frédéric II. Ce furent, à ce qu'il paraît, lui et la princesse d'Orange qui suggérèrent au nouveau souverain de la Prusse, l'idée d'intervenir dans les troubles de la Hollande, et de prescrire aux patriotes la soumission au stathouder, qui avait épousé la sœur du roi. La France n'avait pas d'abord été éloignée de coopérer avec la Prusse au rétablissement de la paix en Hollande ; elle avait désiré que le comte prussien de Goertz se rendît à La Haye, et s'y entendît avec l'ambassadeur français de Véric. L'imprudent Goertz voulut une instruction qui l'autorisât à menacer de toute la puissance militaire, dans le cas où les Hollandais refuseraient d'accorder au stathouder tout le pouvoir qu'il réclamait ; il prétendit que la France serait hors d'état de s'opposer aux démarches de la Prusse. Cependant le cabinet de Berlin ne voulut pas procéder avec cette précipitation. Goertz partit avec des instructions moins étendues. Véric lui déclara que M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères en France, venait de lui enjoindre de ne point se mêler des querelles de la Hollande (2). Goertz voulut prendre un ton impérieux auprès des Etats-Généraux : on lui recommanda plus de modération. Le premier commis du bureau des affaires étrangères, de Rayneval, dressa, de concert avec Goertz, qui ne se relâcha qu'avec regret de ses prétentions, un projet de note sur les droits du stathouder. Celui-ci, ne les trouvant pas assez étendus, rejeta cet accommodement. Quoiqu'il y eût encore quelques négociations (3), les deux agents étrangers ne tardèrent pas à quitter La Haye. Goertz fut, à son retour, mal accueilli par le roi : un négociateur aussi impérieux, qui avait prétendu régler en maître les différends qui existaient, non-seulement entre le stathouder et les Etats-Généraux, mais encore entre les provinces et leurs divers Etats représentatifs, ne pouvait qu'aigrir davantage les esprits.

Si la France, qui soutenait d'abord par politique le parti des Hollandais, avait eu un cabinet plus énergique, la guerre eût été inévitable entre Frédéric-Guillaume et Louis XVI ; mais celui-ci se retira et conseilla aux Bataves de se soumettre. Il fit, à la vérité, quelques démonstrations de guerre ; mais les Prussiens, voyant qu'elles se réduisaient à rien, et que les patriotes aimaient mieux combattre que de se laisser dicter des lois par un prince étranger, marchèrent, sous le commandement du duc de Brunswick, contre la Hollande. Pendant que la France cherchait à attirer la Russie, l'Autriche et l'Espagne dans

(1) *Histoire du règne de Fréd.-Guillaume*. Paris, 1800, tome I, page 70.

(2) *Histoire du règne de Fréd.-Guillaume*. Paris, 1800, tome I, page 157.

(3) Voyez les *Pièces authentiques relatives à la négociation confiée au comte de Goertz et à M. de Rayneval* ; dans les *Ecrits politiques de H. Tollus*, tome II. La Haye, 1815.

une alliance contre la Prusse, celle-ci occupa les principales villes bataves, sans éprouver aucune opposition, si ce n'est à Amsterdam, où les patriotes se défendirent, quoique sans succès; et elle força les républicains hollandais à se soumettre au stathouder, comme à un roi absolu. C'est ainsi que, selon l'expression de M. de Ségur, le triste calme du despotisme succéda aux agitations déréglées de l'insurrection. L'Angleterre conserva son influence sur la Hollande, et la France perdit l'occasion d'y substituer la sienne, comme elle l'avait désiré.

Le 15 avril 1788, un traité d'alliance fut signé à La Haye, entre la Hollande et la Prusse; la dernière y garantissait la constitution des Provinces-Unies, c'est-à-dire le pouvoir que les stathouder étaient parvenus peu à peu à s'attribuer aux dépens de la république. La France voulut, de son côté, former une quadruple alliance contre la Prusse et l'Angleterre, dominatrices de la Hollande; mais elle fut détournée de son projet par les menaces de ces deux puissances; et Frédéric, voyant la Russie et l'Autriche occupées de la guerre de la Turquie, se livra avec sécurité aux plaisirs scandaleux auxquels l'entraînaient les goûts les plus impérieux. Le trésor de Frédéric II favorisait ses nombreuses dissipations.

Il avait d'abord épousé, le 14 juillet 1765, la princesse Elisabeth-Christine-Ulrique, fille du duc Charles de Brunswick-Wolfenbützel; elle fut répudiée, encore du vivant de Frédéric II, en 1769, pour cause ou sous le prétexte d'inconduite, et reléguée à Stettin. Il épousa ensuite, le 15 juillet de la même année 1769, Frédérique-Louise, fille de Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt. Ce fut pendant ce second mariage que les maîtresses régnèrent publiquement à sa cour. On a prétendu qu'il s'était marié de la main gauche, suivant l'expression bizarre usitée en Allemagne, avec une demoiselle de Voss, dont il avait fait une comtesse d'Ingenheim; d'autres assurent que, ne pouvant épouser une troisième femme, pendant que les deux autres étaient encore vivantes, on fit une momerie pour imiter la cérémonie d'un troisième mariage. Mais ces faits n'ont point été prouvés. Celle qui captiva le plus son cœur, et pour laquelle il fit le plus de sacrifices et d'éclat, fut la fille d'un trompette, laquelle fut élevée, dans la suite, au rang de comtesse de *Lichtenau*, et tint une sorte de cour. Ayant été plus tard en butte à la haine, cette femme a publié des Mémoires justificatifs, dans lesquels elle montre un caractère élevé, et cherche à disculper, non-seulement sa propre conduite, mais encore celle de son royal amant. Dans cette cour voluptueuse, le mysticisme se mêlait d'une manière bizarre au scandale des mœurs. Frédéric-Guillaume donna un ministère à un ancien prédicateur, nommé Wœllner, qui avait été, dit-on, roseroix, et qui était une espèce de fanatique et de mystique dangereux. On assure que ce furent ses suggestions qui provoquèrent l'édit qui, sous le prétexte de maintenir la liberté de la conscience, la proscrivait. Wœllner et ses adhérents firent adopter au roi leur illuminisme; et l'on prétend que ce prince fut dupe de leurs jongleries, au point de se prêter à des évocations d'ombres par le moyen de la phantasmagorie, dont il n'avait pas la clef. Les franc-maçons ne voulurent rien avoir de commun avec ces illuminés; cependant ils jouirent aussi de la protection du roi; et ce fut même sous son règne que la franc-maçonnerie prit de la consistance en Prusse, et y devint générale.

Toutefois le cabinet de Berlin ne resta pas étranger à la politique de l'Europe; précisément parce que l'Autriche et la Russie faisaient la guerre à la Turquie, il se mit d'accord avec celle-ci, et sut engager la Suède à attaquer la Russie au Nord, pendant que toute l'armée russe serait engagée au Midi. En même temps il insinua aux Polonais, que lui-même favorisait la cause de leur indépendance. On est fondé à croire aussi qu'il souffla le feu de la discorde qui éclata dans les Pays-Bas; on sait du moins qu'il voulut protéger l'insurrection des Brabançons. On le soupçonna encore d'avoir facilité, sous main, les troubles de Liège, qu'il fit semblant d'étouffer par la force armée. En rassemblant une armée en Silésie, il détourna l'Autriche de porter des secours à la Russie, et la força de veiller à sa propre sûreté. Cependant, comme il changea tout-à-coup de système, il tira lui-même l'Autriche et la Russie d'un grand embarras. On prétend que ce furent ses courtisans qui lui insinuèrent l'idée de renvoyer Hertzberg et d'abandonner ses projets de guerre, parce qu'ils le gouvernaient mieux dans la sécurité de la paix et dans l'oisiveté de la

cour. Peut-être l'Autriche soutenait-elle en secret leurs intrigues. Quoiqu'il en soit, Frédéric-Guillaume fit, le 27 juillet 1790, avec l'Autriche, une convention, dont les conditions paraissaient, à Hertzberg, beaucoup trop modérées pour la Prusse. Frédéric-Guillaume s'était rendu au quartier-général de l'armée de Silésie; il eut une entrevue avec Léopold, successeur de Joseph. Hertzberg, offensé de voir ses avis négligés, se retira du ministère. La Prusse et l'Angleterre avaient empêché le Danemarck d'attaquer la Suède, pendant que celle-ci attaquait la Russie; mais le roi Gustave, voyant la paix rétablie entre l'Autriche et la Prusse, fit la sienne avec Catherine II. Ainsi, la Russie fut délivrée, par la conduite de Frédéric-Guillaume, du danger qui la menaçait du côté du Nord; et elle rassembla, dès-lors, toutes ses forces contre la Turquie, que la Prusse avait pourtant voulu sauver. Ses succès rapides contrarièrent tellement le cabinet de Berlin, qu'il aurait commencé la guerre contre les Russes, s'il avait été mieux soutenu par l'Angleterre, et s'il n'avait craint d'offenser le cabinet de Vienne. D'ailleurs Catherine, assez avertie par la mauvaise disposition des cours d'Europe et par l'épuisement de ses finances, ne poussa pas plus loin ses triomphes dispendieux, et conclut la paix avec la Porte-Ottomane.

Bientôt après, les troubles de la France occupèrent l'attention de tous les cabinets de l'Europe. Frédéric-Guillaume fit, le 25 juillet 1791, une alliance avec l'Autriche, pour soutenir la cause monarchique en France, dans le cas où elle aurait besoin de leurs secours. Comme membre de l'empire germanique, il prit d'ailleurs la défense des princes allemands, qui avaient été dépossédés de leurs titres sur les propriétés situées dans les provinces françaises. Il parut comprendre d'abord que l'intervention des princes étrangers dans les troubles de la France, pourrait être plus nuisible qu'utile à ceux que l'on voulait secourir; telles furent du moins les représentations des diplomates constitutionnels de France. Mais d'autres suggestions firent armer le roi de Prusse, en faveur de Louis XVI et de la monarchie. On lui rappela la campagne de Hollande, pour lui prouver avec quelle facilité, sous son règne, les armes prussiennes étouffaient les révoltes dans l'étranger; et on lui fit entrevoir la gloire qu'il recueillerait d'une campagne, dont le résultat serait de rétablir le trône de France dans ses anciennes prérogatives, et de calmer cette effervescence des esprits qui menaçait de se communiquer à toute l'Europe. Il convint donc, avec l'empereur d'Autriche, d'armer contre les Français.

Mais, dans le même tems qu'il s'appretait à soutenir un roi, il en abandonnait un autre, celui de Pologne qu'il sacrifiait à l'ambition de la Russie, quoiqu'il eût joué, peu de tems auparavant, le rôle d'un protecteur de l'indépendance polonaise, contre les atteintes portées par Catherine II à la liberté de ce pays. En vain, le roi de Pologne réclama-t-il l'exécution du traité d'alliance contracté, le 29 mars 1790, entre les deux états; le roi de Prusse prétendit que les changements qui avaient eu lieu depuis dans la constitution polonaise, et qui pourtant étaient favorables à la cause de la monarchie, le dispensaient d'exécuter le traité allégué; il ne mit aucun obstacle aux projets ambitieux de Catherine; et, plus tard, il tourna même ses armes contre les malheureux Polonais, et partagea, avec la Russie, les dépouilles d'un pays qui l'avait estimé assez pour espérer sa protection.

En août 1791, Frédéric-Guillaume eut, avec l'empereur d'Autriche, la fameuse entrevue de Pillnitz, dans laquelle l'expédition contre la France, fut résolue. Il y mena son fils aîné, aujourd'hui prince régnant. Ce ne fut que le 7 février 1792, qu'il contracta une alliance avec l'Autriche, pour le maintien de la constitution de l'empire, pour l'établissement des principes révolutionnaires et pour l'établissement d'une autre constitution en Pologne.

Frédéric-Guillaume entra en campagne au mois de juin suivant. Il avait fait marcher cinquante mille hommes sur le Rhin, sous les ordres du duc de Brunswick, qui, dit-on, s'était d'abord prononcé contre cette guerre. Il existait, en Prusse, un autre parti qui n'avait aucun sentiment hostile contre les Français; c'était celui du prince Henri, oncle du roi. Ce prince, qui avait été négligé et presque maltraité par Frédéric II, son propre frère, avait espéré jouir de plus d'influence sous son neveu; cependant celui-ci, n'aimant pas mieux que son prédécesseur partager son autorité, n'avait accordé au prince Henri que des honneurs et une

augmentation de revenu, et le laissait s'ennuyer, comme auparavant, dans le château de Rheinsberg. Les courtisans, voyant l'état d'abandon dans lequel le laissait le souverain, ne s'empressaient point de lui faire la cour; en sorte que le parti du prince Henri restait très-faible. On dit que, las de son isolement, ce prince avait l'intention de se retirer en France, lorsque les troubles éclatèrent dans ce royaume.

Le roi arriva bientôt à Coblenz. Avec son agrément, le duc de Brunswick promulgua le fameux manifeste qui exaspéra les Français au lieu de les rendre soumis, et les engagea sur-le-champ à prendre les mesures les plus vigoureuses pour la défense de leur patrie. On assure, qu'en déclarant la guerre aux Français, Frédéric-Guillaume était uniquement animé du désir de rétablir Louis XVI sur un trône revêtu d'un pouvoir absolu, et qu'il n'avait, dans cette expédition, aucun projet de conquête, comme l'Autriche parut en avoir.

Opérant, de concert avec les Autrichiens, les troupes prussiennes pénétrèrent par la Lorraine, en France. Ils prirent Longwy, le 23 août 1792, et la place forte de Verdun, le 2 septembre. Verdun aurait pu tenir long-tems: sa capitulation indigna la France. Croyant superflu de s'arrêter pour assiéger et prendre les autres places fortes de la frontière, à l'exception de Thionville qu'ils bloquèrent, les Prussiens se portèrent sur la Champagne; mais, trouvant les hauteurs occupées par les Français, ils firent un long détour, s'engagèrent lentement dans les défilés de l'Argonne, éprouvèrent la disette et des maladies; et, pour rendre leur position plus embarrassante, un corps d'armée française marcha sur Mayence. Cependant Dumourier, n'étant pas en force pour arrêter les progrès des Prussiens, était obligé de rétrograder à Sainte-Menehould, et risquait d'être cerné par les ennemis. Dans la crainte que les Français ne lui échappassent, Frédéric-Guillaume, sans consulter le duc de Brunswick, avait fait changer le plan d'attaque, et ordonné que l'on cherchât à tourner le corps d'armée qui lui était opposé, quoiqu'on l'avertît que Dumourier venait d'être renforcé par Kellermann. Ces deux généraux français furent attaqués, le 20 septembre, auprès de Valmy. On se battit avec acharnement toute la journée; le soir enfin, les Français restèrent maîtres du champ de bataille; et, dans la nuit, ils cherchèrent à rétablir la communication avec Châlons. Soit que les Prussiens ne fussent aperçus que l'expédition sur Paris n'était pas si facile qu'ils se l'étaient imaginés, et que le roi, avec son inconstance naturelle, s'impatientait d'être exposé à des privations de diverses espèces; soit que Dumourier, avec lequel on avait eu occasion de correspondre pendant une trêve de trois jours, eût fait sentir au roi de Prusse, que le salut de Louis XVI serait gravement compromis par la campagne des Prussiens; soit enfin, que le camp prussien fût en proie à la disette et à une maladie épidémique, la retraite de l'armée prussienne fut résoluë au moment où le public, instruit des premiers succès de Frédéric-Guillaume, s'attendait à le voir se porter en droite ligne sur Paris, délivrer la famille royale, et opérer la contre-révolution. On croit encore aujourd'hui, qu'avec de la célérité et beaucoup d'habileté, ce projet aurait pu être exécuté, du moins momentanément.

La démarche inattendue du roi de Prusse étonna tout le monde. Pour l'expliquer, on se livra aux conjectures; on alla jusqu'à supposer que la France avait acheté cette retraite subite. Frédéric-Guillaume pouvait avoir besoin d'argent; mais on ne voit pas quel parti en France aurait pu lui en fournir assez dans ce moment de détresse générale. Suivant l'opinion de quelques personnes, ce fut le duc de Brunswick qui se décida pour la retraite, contre l'avis du roi, qui voulait encore risquer une bataille. Cette assertion ne paraît pas non plus bien fondée, surtout quand on considère avec quel ton menaçant il était entré en France. Il eût été bien étrange de quitter aussi légèrement les plaines de Champagne, quelques semaines après avoir annoncé qu'il mettrait Paris à feu et à sang; la réputation la plus solide aurait été anéantie par une inconséquence aussi forte. Très-probablement le roi était effrayé de toutes les fatigues et de tous les obstacles qui l'attendaient dans les suites d'une entreprise déjà si funeste pour lui.

Le 30 septembre 1792, le camp prussien fut levé; laissant sur la grande route, des corps morts, des blessés et des malades, et étant harcelés par les troupes françaises, les Prussiens arrivèrent au bout de douze jours à Verdun; et,

immédiatement après leur arrivée, cette place fut attaquée par les Français, et sommée de se rendre. Le roi de Prusse y consentit, sous la condition que la garnison aurait trois jours pour évacuer la place; cette condition fut acceptée; et, le 14 octobre, les Français y rentrèrent. Ils débloquent Thionville, et reprirent, le 21, Longwy, sans coup férir. Les Prussiens sortirent de France avec la moitié des forces qu'ils y avaient fait entrer, depuis deux mois et demi. Il paraît constant, dit M. de Ségur, que le roi de Prusse avait voulu s'engager, par une convention secrète, à se séparer de la coalition, pourvu que les Français n'occupassent que les Pays-Bas, sans entamer le territoire de l'empire; mais ce traité secret ne fut point ratifié par le conseil exécutif de France, animé de trop d'ardeur pour s'accommoder à des traités secrets (1).

Déjà Custine avait pénétré sur le territoire de l'empire, et s'était emparé de Spire, Worms, la Mayence et Francfort-sur-le-Mein. Ce qui écarte le soupçon d'une intelligence secrète entre Frédéric-Guillaume et le parti régnant en France, c'est que le roi de Prusse, dès qu'il fut revenu sur le Rhin, ordonna de nouvelles levées, et resserra les liens de la coalition. Le duc de Brunswick, s'étant retiré d'abord sur la rivière de Lahn, avait été attaqué, le 9 novembre, à Limbourg, et obligé d'évacuer cette place. Il se fortifia ensuite dans Marbourg, où le roi de Prusse vint le rejoindre. Puis, reprenant l'offensive, il avait occupé de nouveau Limbourg, et s'était porté sur Francfort, que Frédéric-Guillaume somma, le 30 novembre, de se rendre. Les Français, ne jugeant pas à propos de soutenir un siège, songèrent à évacuer la place et à se retirer sur Mayence, lorsqu'ils furent attaqués par les Prussiens, qui pénétrèrent, en combattant, dans la ville. On raconte que Frédéric-Guillaume ayant été témoin de la bravoure d'un grenadier français, qui se trouva au nombre des prisonniers, lui dit: « Vous êtes un brave homme: c'est dommage que vous ne vous battiez pas pour une meilleure cause »; et que le grenadier de l'armée républicaine lui répondit: « Citoyen » Guillaume, quant à ce chapitre, nous ne pourrions tomber d'accord; ainsi, parlons d'autre chose. »

Dès que Francfort eût été repris, les Prussiens poursuivirent les Français dans la direction de Mayence, et s'emparèrent de Hochheim, poste que les troupes ennemies occupaient encore auprès du Mein. Custine envoya reprendre ce village; mais, dans la nuit du 5 au 6 décembre, les Prussiens revinrent en grande force, tuèrent cinq cents hommes, et s'emparèrent du poste. Le fort de Königstein se défendit contre eux jusqu'au 9 mars 1793. Ils passèrent le Rhin à Rheinfels, et occupèrent les deux rives du fleuve au-dessus de son confluent avec la Nahe. Le 20 mars, ils attaquèrent les Français à Stromberg; et, le 28, ils les délogèrent de Bingen. Custine se retira devant eux jusqu'à Worms. Ils le poursuivirent et lui livrèrent combat à Oberflersheim. Les Français restèrent maîtres du champ de bataille; néanmoins ils rétrogradèrent sur Frankenthal, et y détruisirent leurs magasins, avant de se retirer derrière les lignes de la Lauter. Un corps de onze cents Français fut cerné par le prince Louis de Prusse, et fait prisonnier.

Pendant ces succès, le feld-maréchal prussien, Kalkreuth avait mis le blocus devant Mayence. Il soutint plusieurs combats contre la garnison. Deux mois après son arrivée, le blocus fut transformé en siège, et le roi de Prusse vint lui-même prendre le commandement. Plusieurs fois les îles et les forts des environs de Mayence furent pris, soit par les assiégés, soit par la garnison qui était de quinze mille hommes; le corps de siège montait presque à quatre-vingt mille. Il y eut des entretiens secrets, d'abord entre le feld-maréchal Kalkreuth et Hewbell, commissaire de la convention, puis entre le duc de Brunswick et Merlin, autre conventionnel. Le roi de Prusse demandait, à ce qu'il paraît, la reddition de la place, en offrant de reconnaître la république française, et peut-être de se retirer de la coalition, sous diverses conditions. Pendant ces négociations, le quartier général du roi, à Marienborn, fut inopinément assailli, le 30 mai, par six mille hommes de la garnison, qui lui laissèrent à peine le tems de rallier ses troupes et de leur échapper. Cependant ils furent bientôt repoussés. Frédéric-Guillaume se vengea de ce coup de main inattendu, par le bombardement de la ville, dont

(1) Histoire du règne de Frédéric-Guillaume, tome II, page 300.

un tiers fut détruit. Le commandant Meunier ayant été grièvement blessé dans une sortie, mourut peu de jours après; Frédéric-Guillaume lui avait fait offrir les secours de l'art. La famine désolait les habitants et la garnison. On renvoya les bouches inutiles; mais, repoussés par les Prussiens, les malheureux restèrent exposés au feu des deux armées, jusqu'à ce que le commandant leur permit de rentrer dans la place. Obligée enfin de capituler, la garnison obtint, le 23 juillet, la faculté de sortir avec les honneurs de la guerre, et de rentrer en France.

Si depuis cette époque, les Prussiens eussent coopéré activement avec les Autrichiens, les mouvements des armées coalisées auraient été bien plus rapides; toutefois, quoiqu'il parût régner peu d'accord intime entre les armées alliées, l'année 1793 ne se termina pas sans de nouveaux succès. Le 14 septembre, le duc de Brunswick battit les Français à Pirmasens; et, dans les deux mois suivants, les Autrichiens s'emparèrent des lignes de Weissenbourg et du fort Louis.

Mais, à ces avantages, succédèrent des revers qui en firent perdre tout le fruit. Le duc de Brunswick fut battu auprès de Haguenau; le siège de Landau fut levé, et les lignes de Weissenbourg furent reprises par les Français. Revenu à Mayence, le duc de Brunswick écrivit au roi de Prusse, pour lui demander la permission de déposer le commandement. Il y disait, entre autres choses: « Les motifs qui me font désirer mon rappel de l'armée, sont fondés sur l'expérience malheureuse que le défaut d'intelligence, l'égoïsme, l'esprit de cabale et la défiance ont déconcerté toutes les mesures qui avaient été adoptées pendant ces deux dernières campagnes, et continuent de déconcerter toutes celles qui ont été prises par les armées combinées. . . . Quand une grande nation, telle que celle de France, se conduit par la terreur des peines et par l'enthousiasme, les puissances combinées ne doivent avoir, dans leurs mesures, qu'un même sentiment et un même principe; mais, si, au lieu de cette unanimité, chaque armée agit séparément et sans s'être concertée avec les autres, sans avoir des plans fixes, sans accord et sans principes, les conséquences qu'on doit en attendre, sont telles que nous les avons vues à Dunkerque, à la levée du siège de Maubeuge, à la prise de Lyon, à la destruction de Toulon, et quand nous avons levé le siège de Landau. » Voilà un aveu, pour ainsi dire officiel, de la mésintelligence qui régnait entre les Autrichiens et les Prussiens. Ceux qui en eurent connaissance, ne durent pas douter que la Prusse n'eût l'intention de se retirer de la ligue contre la France républicaine, surtout quand ils virent le général Kalkreuth avoir, à Francfort, des conférences avec les commissaires français qui étaient venus avec une sorte de pompe, pour négocier, à ce que l'on prétendait, un échange de prisonniers, et quand le roi de Prusse fit entendre qu'il avait droit à des indemnités de la part de l'empire, pour les frais de ses campagnes. Le général Mœllendorf, qui se chargea du commandement de l'armée du Rhin, prit son quartier-général à Cologne; et le général Kalkreuth resta auprès de Mayence, avec environ vingt mille hommes seulement.

Le 19 avril 1794, Frédéric-Guillaume s'engagea par un traité, envers l'Angleterre, à fournir, dès le mois de mai suivant, à la coalition, une armée de soixante-deux mille hommes, moyennant cinquante mille livres sterling par mois. Cependant, la campagne de 1794, que le roi de Prusse se faisait payer aussi cher, ne fut marquée que par une seule action d'éclat de Mœllendorf; ce fut celle du 23 mai 1794, où l'on força les lignes de Kaiserslautern, et où l'armée française fut contrainte de se retirer derrière la Queich. Depuis cette époque, la Prusse ne s'occupa plus que de négociations avec une république, qu'elle ne pouvait plus espérer d'anéantir.

Il faut maintenant se reporter au commencement de l'année 1793, pour voir ce qui s'était passé du côté de la Pologne, pendant les campagnes du Rhin. On se rappellera que, lorsqu'en 1792, les Polonais, menacés d'une invasion de la part de la Russie, s'adressèrent au roi de Prusse, pour obtenir ses bons offices et ses secours promis par le traité du 20 mars 1790, il s'excusa, en prétendant que la constitution que les Polonais s'étaient donnée depuis, avait changé l'état des choses, et qu'il n'avait point approuvé la forme nouvelle que la Pologne avait donnée à son gouvernement. Cependant ce même souverain avait répondu à la notification de l'établissement de la nouvelle constitution, qu'il applaudissait à la démarche

importante faite par la nation, qu'il la regardait comme essentielle au bonheur des Polonais, et que son intention était de consolider la constitution qu'il admirait. Une déclaration aussi formelle ne pouvait être oubliée; mais il s'agissait de se tirer d'un grand embarras, et de gagner des acquisitions considérables. Pour atteindre ce but, Frédéric-Guillaume ne se fit pas scrupule de donner un démenti à sa parole royale, et de trahir un peuple qui avait eu la simplicité de croire à ses promesses. En prenant la défense de l'indépendance polonaise, contre l'ambition démesurée de la Russie, il ne pouvait éviter une guerre contre Catherine, dans le tems où ses troupes combattaient avec si peu de succès contre la république française; si, au contraire, il secondait les vues injustes de l'impératrice, sur la Pologne, non-seulement il conservait la paix avec elle, mais il gagnait Dantzick et Thorn, dont il désirait depuis long-tems de se rendre maître, et que Catherine s'engageait à lui assurer, s'il accablait la Pologne, de concert avec les troupes russes. L'Autriche n'osa point s'opposer à l'exécution de ce projet odieux contre la liberté polonaise, quoique garantie par le traité de Pillnitz, dans la crainte de voir la Prusse rompre la coalition contre la France. Ainsi, cette œuvre d'iniquité se consumma sans aucune opposition.

Catherine fit marcher ses troupes sur Varsovie, en feignant de céder aux vœux d'une nation mécontente de son gouvernement; et, en même tems, la Prusse se hâta de faire occuper la grande Pologne, par ses troupes, en faisant croire, par un manifeste du 23 mars 1793, qu'elle ne faisait que prendre une mesure provisoire, rendue nécessaire, à ce qu'elle prétendait, par les dangers de l'anarchie et des principes révolutionnaires répandus en Pologne. Les Russes avaient poussé la dissimulation jusqu'à faire semblant de regarder l'invasion des Prussiens, comme une hostilité; mais, quand ils virent la nation prendre les armes pour défendre son territoire contre cette agression, ils cessèrent de feindre, et agirent, d'accord avec les Prussiens, pour empêcher les malheureux Polonais de s'affranchir de leurs oppresseurs. Par une déclaration, datée du 9 avril, les ministres de Russie et de Prusse annoncèrent aux Polonais, la résolution prise par les deux puissances, de resserrer la Pologne dans des limites plus étroites, et de la réduire à des proportions convenables à une puissance du moyen ordre, afin, disaient-ils, comme par dérision, d'éteindre un foyer dangereux et alarmant pour les états voisins.

Cette insulte faite au bon sens des Polonais, indigna la nation; cependant le roi débonnaire, Stanislas-Auguste, obéissant aux ordres de Catherine, convoqua une diète qui consentit au morcellement exigé par la Russie; elle ne fut pas aussi facile à consentir à l'abandon de la portion demandée par la Prusse; néanmoins Stanislas obtint, ou plutôt arracha ou supposa cette sanction. Avant de consumer leur usurpation, les deux puissances exigèrent la réduction de l'armée polonaise qui leur faisait peur. Les Polonais, au contraire, s'armèrent pour s'opposer à l'anéantissement de leur patrie.

Le brave Kosciusko, appelé par les vœux unanimes de ses compatriotes, vint diriger leur élan. Une insurrection éclata en Pologne, vers la fin de mars 1794; Kosciusko fut nommé chef de l'armée, et repoussa les Russes qui avançaient contre les insurgés. Il marcha, avec sa faible armée, au-devant de quarante mille Prussiens que conduisait Frédéric-Guillaume; mais, n'étant pas en état d'arrêter des forces aussi supérieures, il fut obligé de se retirer dans le camp retranché devant Varsovie, et d'abandonner Cracovie aux ennemis. Frédéric-Guillaume, soutenu par les Russes, marcha ensuite sur Varsovie, et fit de belles promesses aux habitants qui se soumettraient. Les Polonais lui répondirent les armes à la main. Il y eut plusieurs combats entre les Prussiens et les patriotes; les premiers bombardèrent même la capitale. Une insurrection de la province polonaise, asservie par les Prussiens, engagea ceux-ci à se retirer promptement sur leur territoire. En Pologne, comme en Champagne, Frédéric-Guillaume effectua sa retraite, en abandonnant les malades et les blessés.

Malheureusement pour les Polonais, Kosciusko, trahi par les siens, tomba au pouvoir des Russes; et les Autrichiens, séduits par la promesse d'une part de la dépouille, firent cause commune avec Catherine et Frédéric-Guillaume. Les Prussiens et les Russes réunis, assaillirent Varsovie,

sous le commandement du féroce Suworow, et firent un carnage effroyable dans le faubourg de Praga. Voilà comment l'impératrice de Russie et le roi de Prusse appaisèrent les troubles de Pologne, et rétablirent assez la tranquillité, pour pouvoir procéder, avec les Autrichiens, au partage de ce malheureux pays! La part de la Prusse fut étendue jusqu'à la Vistule du côté de l'Autriche, et jusqu'au Niémen du côté de la Russie: Varsovie, la capitale, fut comprise dans cette part.

Par un acte du 2 décembre 1791, Frédéric-Guillaume avait fait une acquisition qu'il pouvait accepter avec plus d'honneur que sa part dans le dépeuplement des Polonais. Le dernier margrave Chrétien-Frédéric, de la branche de Brandebourg-Franconie, avait cédé à la dynastie prussienne les principautés d'Anspach et de Bayreuth, moyennant une rente viagère de 500,000 florins. Il présentait à Frédéric-Guillaume la perspective d'un agrandissement considérable pour ses états. En renonçant le premier à la coalition contre la France, il avait l'espoir d'être bien récompensé de cette défection, et d'obtenir des états ecclésiastiques sécularisés, qui lui convenaient parfaitement. Cette considération fut trop puissante pour ne pas engager Frédéric-Guillaume, d'ailleurs las de la guerre, à abandonner l'Autriche, le stathouder son beau-frère, et la cause monarchique, et à faire la paix avec la république française. Il est vrai qu'il avait plus à perdre qu'à gagner à la continuation de la guerre. La rive gauche du Rhin et la Hollande étaient déjà au pouvoir des troupes républicaines; elles étaient entrées dans ses possessions sur la rive droite du Rhin; encore quelques succès, et elles pénétraient dans le cœur de ses états, où d'ailleurs le voisinage des républicains répandait des principes anti-monarchiques. Dans cette position, Frédéric-Guillaume n'hésita point à répondre aux ouvertures pacifiques qui furent faites, par un plénipotentiaire français, envoyé en Suisse, à un agent prussien, chargé de négocier un échange des prisonniers. Ne voulant pas envoyer un ministre directement à Paris, Frédéric-Guillaume fit partir le comte de Goltz pour Bâle, où se trouvait M. Barthélemy; et, comme le comte de Goltz vint à mourir, il fut remplacé par le baron de Hardenberg, muni d'amples instructions pour traiter de la paix. La Prusse consentit à laisser occuper, jusqu'à la paix définitive, ses possessions sur la rive gauche du Rhin, à évacuer Mayence, et à séparer sa cause de la coalition. Mais elle demanda à former, dans le nord de l'Allemagne, une ligne de démarcation qui fût, pour les Français, le terme de la guerre, et qui mit sous la protection prussienne tous les états de l'Empire, compris dans cette limite. La ligne de neutralité, proposée par la Prusse, convint aussi à la république française, puisqu'elle tendait à soustraire une portion considérable de l'empire à l'influence de l'empereur, et à diminuer, par conséquent, la puissance autrichienne.

Ce fut le 5 avril 1795, que la paix fut conclue entre les deux puissances. Les arrangements relatifs à la ligne de neutralité furent d'abord tenus secrets; mais ils devinrent l'objet d'une convention que signèrent les mêmes plénipotentiaires à Bâle, le 17 mai. La ligne y fut indiquée; elle partait de l'Ostfrise, et se dirigeait par la Westphalie sur le Mein, elle longeait la Franconie, la haute Saxe, la Bavière, le haut Palatinat et la Bohême, et se terminait aux frontières de la Silésie. La république française s'engageait à traiter, comme pays neutres, tous les états situés derrière la ligne, à condition que ces états rappelleraient leurs contingents et observeraient eux-mêmes une stricte neutralité que le roi de Prusse, de son côté, promettait de faire observer. Ainsi se trouva paralysée une partie considérable de l'Allemagne, qui d'ailleurs ne prenait qu'un faible intérêt à la querelle des souverains. M. de Ségur convient que ce système de neutralité fut une grande idée politique de la Prusse. « Mais comme Frédéric-Guillaume, ajoute l'historien, avait été le chef de la coalition, comme il s'était montré le plus ardent de tous les princes pour entreprendre la guerre, et le plus éloigné d'entendre les ministres pacifiques, qui voulaient l'em-

» pêcher, cette versatilité et cette défection lui attirèrent de » justes reproches de la part de tous les alliés, qu'il avait » secondés dans des tems de prospérité et qu'il abandonnait » au moment où la fortune leur devenait contraire. Suédois, » Russes, Polonais, Turcs, Brabançons, Autrichiens, » Hollandais, Anglais et Français, tous l'avaient vu tour » à tour les soutenir, les combattre, les animer et les abandonner; et cette conduite lui enleva toute considération, » le fit universellement regarder comme le monarque le » plus faible, l'allié le moins utile, l'appui le plus trom- » peur, et l'ennemi le moins dangereux. »

Ce qui étonne également de la part du gouvernement républicain et du cabinet de Prusse, c'est que ce traité de paix ne stipulait rien sur le sort de La Fayette et de ses compagnons d'infortune, qui, ayant quitté la France, en 1792, avaient été arrêtés par les Autrichiens et livrés par ceux-ci aux Prussiens, qui les traînèrent comme des criminels de cachot en cachot, et les jetèrent dans les prisons humides et malsaines de Magdebourg, sans aucun espoir de délivrance. Cette conduite barbare de la part de la Prusse excita une si grande indignation en France, qu'un des royalistes les plus prononcés et les plus distingués, M. de Lally-Tolendal, crut devoir adresser des représentations à Frédéric-Guillaume, pour l'engager à rendre la liberté à La Fayette. « Le premier rang lui était offert dans la république, » écrivit Lally-Tolendal au roi de Prusse: (1) « il l'a rejeté, et » n'ayant pu ni défendre, ni venger le roi, il s'est aban- » donné lui-même. Je ne suis pas suspect, car pendant » deux années entières j'ai rompu tout commerce avec celui » pour lequel j'intercede aujourd'hui... Il a mal entendu » la liberté; il n'a pas senti assez promptement combien » une grande nation, pour être libre, avait besoin d'un » roi puissant; mais combien d'autres n'ont voulu ni de » la liberté, ni de la royauté, et ont détesté M. de La » Fayette, qui, sans savoir combiner l'une avec l'autre, » les voulait cependant toutes deux! »

Le roi de Prusse ne tint pas compte de ces représentations; il continua de traiter avec une extrême rigueur les prisonniers, ne leur rendit point la liberté à la paix, les fit traîner en Silésie, et les livra à l'Autriche. Cette puissance les traita plus durement encore que la Prusse, et il fallut toute l'autorité que Buonaparte avait déjà acquise par ses victoires, pour obtenir, pendant les négociations de Leoben, la liberté de trois citoyens français.

Jouissant, depuis la paix, de la conquête de la Pologne, et pesant avec son armée sur les pays compris dans la ligne de neutralité, Frédéric-Guillaume ne se livrait plus qu'aux plaisirs. Cependant ses folles dissipations avaient épuisé le trésor de Frédéric II; il se vit dans la nécessité de négocier un emprunt. Sa santé se dérangeait; les courtisans, voyant que son règne touchait à sa fin, se hâtèrent de se faire accorder des dotations dans la Pologne prussienne, ou quelques-uns des plus beaux domaines devinrent la proie d'hommes, qui n'avaient d'autre titre à ces magnifiques récompenses, que la faveur du souverain.

La comtesse de Lichtenau cherchait par des distractions à faire illusion au roi sur son état. On prétend que Frédéric-Guillaume fut tellement captivé, jusqu'à sa fin, par les charmes de cette femme, qu'il ne se plaisait que dans sa société, et que ses propres enfants lui devinrent, en quelque sorte, étrangers. Elle voulut assister son amant royal dans ses derniers moments; mais, comme alors on n'avait plus rien à craindre d'elle, on l'en empêcha. Le roi mourut le 16 novembre 1797, dans la cinquante-quatrième de son âge, laissant de ses deux mariages, sept enfants; savoir,

Du premier mariage :

1^o. La princesse Frédéric-Charlotte-Ulrique-Catherine, née le 7 mai 1767, et mariée, le 29 septembre 1791, à Frédéric, prince d'Angleterre, duc d'York;

Du second mariage :

2^o. Le prince Frédéric-Guillaume, son successeur, né le 3 août 1770;

3^o. Le prince Frédéric-Louis-Charles, né le 5 novembre 1773 (2);

(1) *Mémoire de Lally-Tolendal au roi de Prusse, pour réclamer la liberté de La Fayette*, Paris, 1793, in-8.

(2) Frédéric-Louis-Charles a épousé, le 26 décembre 1793, Frédéric-Guoline-Sophie, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strelitz. Il est décédé le 28 décembre 1796, laissant un fils et une fille :

1^o. Frédéric-Guillaume-Louis, né le 30 octobre 1794, et marié,

le 21 novembre 1817, avec Wilhelmine-Louise, princesse d'Anhalt-Bernbourg, de laquelle il eut le prince Frédéric-Guillaume, né le 21 juin 1820;

2^o. Frédéric-Wilhelmine-Louise-Amélie, née le 30 septembre 1796, et mariée, le 18 avril 1818, à Léopold-Frédéric, duc d'Anhalt-Dessau.

- 4°. Le prince Frédéric-Charles-Henri, né le 30 décembre 1781 (1);
 5°. Le prince Frédéric-Guillaume-Charles, né le 3 juillet 1783 (2);
 6°. La princesse Wilhelmine-Frédérique-Louise, née le 18 novembre 1774, et mariée, le 1^{er} octobre 1791, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, aujourd'hui roi des Pays-Bas;
 7°. Et la princesse Frédérique-Auguste-Christine, née le 1^{er} mai 1780, et mariée, le 13 février 1797, à Guillaume, prince de Hesse-Cassel.

Frédéric-Guillaume n'avait point justifié la prédiction de Frédéric II, qui, plus content de lui que de son père, avait dit, dans un moment de satisfaction: « mon neveu me recommencera. » Etant encore jeune, il avait montré de la bravoure et de l'intelligence dans la conduite d'un corps d'armée; c'était là ce qui lui avait valu les éloges de son oncle; il se montra encore vaillant dans la dernière campagne de Pologne; mais on ne reconnut jamais en lui les talents d'un bon général; d'un autre côté, il n'avait pas le caractère militairement despotique de Frédéric II; il se laissa, au contraire, dominer par les femmes et les courtisans. Quelques-unes des institutions qu'il donna aux Prussiens, ne sont pas sans mérite; son code, entr'autres, valait mieux que celui de Frédéric II; mais, quand on sait avec quelle indolence il gouvernait, on ne peut lui faire personnellement honneur de ce travail.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III.

1797. L'avènement du prince royal, né le 3 août 1770, promit un règne bien différent de celui qui venait de finir. Ce jeune prince, dont l'éducation avait été dirigée sous les yeux du grand Frédéric, avait accompagné son père, d'abord à Dresde et à Pillnitz, puis dans les campagnes de France et de Pologne, où il s'était exposé comme les autres officiers supérieurs de l'armée. Il épousa à Berlin, le 24 décembre 1793, la princesse Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strelitz.

Tout changea à la cour de Berlin dès que Frédéric-Guillaume III eût été proclamé roi, en novembre 1797. Les maîtresses, les aventuriers et les scandales disparurent; un couple, uni par le nœud le plus respectable, récréait la vue des sujets, qui avaient été dégoûtés de la licence des mœurs de la cour précédente. La comtesse de Lichtenau

fut d'abord arrêtée, et soumise à une enquête, comme suspecte d'avoir vendu l'état à l'Angleterre, et d'avoir dilapidé les deniers du peuple; mais on l'acquitta, et on la mit en liberté. La ferme du tabac, odieuse au peuple, fut abolie; il en fut de même de l'édit de religion, qui n'était pas moins onéreux; on allégea un peu le joug de la censure. Le jeune roi prit aussi l'engagement de ne pas arrêter le cours de la justice par des ordres arbitraires. Il mit fin aux dilapidations scandaleuses des deniers publics, qui avaient créé une dette publique de vingt-deux millions d'écus de Prusse, et introduisit l'ordre et l'économie dans une cour déréglée. Pendant un voyage que le nouveau roi et son épouse firent au printemps de l'année 1798, dans les provinces prussiennes, on les accueillit avec d'autant plus de transport, que le spectacle d'un mariage royal, très-uni et bien assorti, n'avait pas été donné aux Prussiens depuis quelques générations.

Le nouveau gouvernement connut trop son avantage personnel, pour ne pas maintenir les traités qui avaient été contractés dans les dernières années du règne de Frédéric-Guillaume II; il ne se relâcha en rien sur l'occupation violente de la Pologne; la ligne de neutralité fut maintenue, et les négociations furent continuées avec la république française, pour obtenir en dedans de cette ligne de quoi se dédommager suffisamment des pertes éprouvées sur la rive gauche du Rhin.

Lors de la coalition de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche contre la France, en 1799, des insinuations diplomatiques furent faites à la cour de Prusse, pour l'entraîner dans cette nouvelle ligue; on l'engageait à mettre sur pied quarante-cinq mille hommes, et à faire une diversion en Hollande; on paraissait même disposé à laisser ce pays à la disposition du roi. Une partie de son cabinet entra dans les vues des coalisés, et le roi, naturellement irrésolu, avait déjà consenti à déclarer la guerre à la France, quand des représentations faites par des hommes qu'il consulta en particulier, le firent changer d'avis. En conséquence une note diplomatique, rédigée d'après ses ordres, rejeta les offres de la Russie.

Les fruits de cette politique ne furent pas perdus.

Favorisée par le système de la France, qui voulait humilier et affaiblir l'Autriche, la Prusse obtint ce qu'elle désirait. Le traité de Lunéville, conclu le 9 février 1801, lui assura des indemnités suffisantes pour les provinces de la rive gauche du Rhin, auxquelles elle renouça en faveur de la France; et nous verrons, dans la suite de cet ouvrage, qu'elle n'eut point à se plaindre de l'échange (3).

(1) Frédéric-Charles-Henri est grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Prusse.

(2) Frédéric-Guillaume-Charles a épousé, le 12 janvier 1804, Amélie-Marie-Anne, fille de Frédéric-Louis-Guillaume, landgrave de Hesse-Honbourg, et en a eu trois enfants:

1°. Henri-Guillaume-Adalbert, né le 29 octobre 1811;

2°. Frédéric-Guillaume-Noldemar, né le 2 août 1817;

3°. Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née le 18 juin 1815.

(3) Frédéric-Guillaume III a perdu son épouse, la princesse Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, le 19 juillet 1810, et en a eu sept enfants:

1°. Frédéric-Guillaume, prince royal, né le 15 octobre 1795;

2°. Frédéric-Guillaume-Louis, né le 22 mars 1797;

3°. Frédéric-Charles-Alexandre, né le 29 juin 1801;

4°. Frédéric-Henri-Albert, né le 4 octobre 1809;

5°. Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née le 13 juillet 1798, et mariée, le 13 juillet 1817, sous les noms de Alexandra-Fedorowna, à Nicolas-Paulowitch, grand duc de Russie;

6°. Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née le 13 février 1803;

7°. Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née le 1^{er} février 1808.

ORDRE TEUTONIQUE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES GRANDS-MAITRES DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH.

1780. Cet archiduc d'Autriche, ayant pris possession, à Mergentheim, le 25 octobre 1780, de la grande maîtrise de l'ordre, résida, dans la suite, fréquemment à Bonn et à Vienne; il cumula cette dignité avec celles d'électeur de Cologne et d'évêque de Munster, et augmenta par cette

réunion de pouvoir et de revenus, l'influence de la maison d'Autriche sur les affaires de l'empire germanique. Il se réfugia à Mergentheim, lorsqu'en 1794, les Français s'emparèrent de son électorat; puis il se retira à Vienne, et mourut à Hetzendorf, près de cette ville, le 26 juillet 1801. (Voyez la suite de la Chronologie historique des électeurs de Cologne.)

SUISSE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES SUISSES.

Charles VII fut le premier roi de France qui sentit tous les avantages qu'il pouvait tirer du voisinage des Suisses. Son fils, Louis XI, étant dauphin, les avait connus les armes à la main dans la fameuse bataille de Saint-Jacques; et ayant éprouvé leur valeur héroïque, il avait désiré les avoir pour amis. Charles VII fit proposer une alliance aux huit anciens cantons et à la ville de Soleure. Cette alliance fut signée au mois de novembre 1453. Louis XI, parvenu au trône, voulut faire de la valeur des Suisses un instrument de sa profonde politique. Ce fut à Abbeville, qu'il renouvela le traité avec eux, le 27 novembre 1463; puis, le 11 juin 1474, lorsqu'il s'agissait de réunir les forces des deux nations pour faire la guerre au duc de Bourgogne.

En 1477, le roi de France demanda et obtint une levée de 6000 hommes, la première qui servit sous les bannières françaises. En 1480, une seconde levée du même nombre de soldats lui fut accordée. C'est la seule fois que les cantons aient fourni un corps de cavalerie: c'était un escadron de quatre cents gen darmes, composé de la jeune noblesse et des principaux citoyens de la Suisse. Il avait pour commandant Peterman de Vaberen de Belp.

A dater de cette année 1480, les Suisses remplacèrent les francs-archers, établis par Charles VII. L'année suivante, les puissances contractantes se promirent, l'une les privilèges les plus étendus, et l'autre les secours les plus efficaces.

Charles VIII, ainsi que son prédécesseur, eut des Suisses dans ses armées, et confirma leurs privilèges. Louis XII ratifia d'abord les engagements de Louis XI; mais il se brouilla avec eux, les renvoya, et il en résulta de grands revers pour la France.

Presque immédiatement après la bataille de Marignan, un traité de paix fut conclu à Genève, le 7 novembre 1515,

entre François I^{er}. et le corps helvétique; il fut suivi d'un autre, signé le 29 novembre de l'année suivante, 1516, à Fribourg. Ce dernier traité, qui est appelé *la Paix perpétuelle*, a servi de base toutes les fois que la France et les Suisses ont songé à resserrer leurs nœuds. Le même monarque fit encore, en 1521, un traité d'alliance plus étroite avec les cantons (1), traité qui fut renouvelé entre le roi Henri II et onze cantons seulement, le 7 juin 1549.

La France, menacée dans son indépendance par la funeste bataille de Saint-Quentin, en 1557, ne réclama pas en vain l'appui des cantons helvétiques.

Henri II comptait dix à douze mille Suisses dans sa grande armée, en 1558. Pendant les guerres civiles qui signalèrent le règne de son fils, François II, ils s'attachèrent aux deux partis pour qui la religion était plutôt un prétexte qu'un motif de conduite; et souvent, par un faux zèle, ils s'exposèrent à combattre les uns contre les autres dans des querelles, auxquelles ils auraient pu rester étrangers. Du reste, le plus grand nombre se rangeait constamment du côté de la cour de France.

Le 7 décembre 1564, Charles IX conclut un traité d'alliance avec les Suisses. Guidés par le colonel Pfyffer, de Lucerne, ils le ramenèrent de Meaux à Paris, avec toute sa cour, en 1567, dans le moment où les protestants voulaient s'emparer du monarque. Cette alliance reçut une nouvelle sanction de Henri III, en 1582. Six mille Suisses donnèrent, à la journée des *Barricades*, un témoignage éclatant, mais inutile, de leur fidélité. La ligue prétendait exclure Henri de Navarre du trône de France; les Suisses des deux religions, réunis sous ses drapeaux; aidèrent beaucoup à son triomphe: les régiments de cette nation furent les premiers à le reconnaître sous le nom de Henri IV, après l'assassinat

(1) Presque tous les gardes suisses périrent à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Ils y déployèrent la bravoure la plus intrépide;

mais ils ne purent préserver ce monarque de la captivité.

de Henri III. Il dit à quarante de leurs officiers, venus pour lui offrir leur épée : « Je vous dois mon salut et celui de mon royaume ; et je n'oublierai jamais un pareil service. » Puis il leur tendit la main.

Plus tard, Henri IV, fortement pénétré de l'utilité réciproque que la France et les Suisses pouvaient tirer de leur bonne intelligence, chercha les moyens de la cimenter davantage. Non-seulement il confirma, en 1602, tous les traités antérieurs, mais il fixa les Suisses à son service avec une solde permanente. Il fit plus : il leur confia la garde de sa personne, en créant un régiment, qui devait rester toujours auprès de lui. Ce régiment ne portait pas le titre de *gardes* ; les marques répétées de zèle et de fidélité qu'avaient données les compagnies de cette nation, employées au service du roi, décidèrent la régente, en 1616, pendant la minorité de Louis XIII, à leur accorder la dénomination de *gardes suisses*. Le fameux Gallati, qui avait commandé ces compagnies, inséparables de Henri IV dans toutes ses campagnes, prit la qualité de colonel du régiment des gardes suisses.

Henri le Grand avait, le premier de tous les rois de France, eu des ambassadeurs ordinaires en Suisse. Louis XIII crut devoir embrasser, au congrès de Westphalie, les intérêts de ce peuple allié, dont les troupes ne lui avaient pas été moins utiles et moins dévouées qu'à son auguste père.

Le 4 septembre 1663, Louis XIV forma une nouvelle alliance avec tout le corps helvétique, c'est-à-dire, avec les treize cantons, et tous les associés de la ligue suisse. La cérémonie du serment se fit, le 18 novembre, dans l'église métropolitaine de Paris, comme cela s'était déjà pratiqué sous le règne de Henri IV. En conséquence, les Suisses envoyèrent à Paris une nombreuse et brillante ambassade, composée de trente-cinq députés, tant des treize cantons que des alliés, de deux secrétaires de légation, de quatre-vingt-treize gentilshommes et de quatre-vingt-quatorze, tant messagers d'état que domestiques en livrée. En 1696, le nombre des Suisses, qui portaient les armes en France, était de vingt-huit mille.

A la suite d'une guerre civile entre sept cantons, guerre dont la religion était encore le prétexte, et qui avait pour objet caché de rendre populaires les cantons aristocratiques, la cour de France proposa un renouvellement du traité, auquel les Suisses protestants refusèrent de prendre part. L'éloignement qu'ils montrèrent dès le premier moment était fondé sur l'empressement qu'y mettaient les catholiques, et sur la partialité qu'avait, dit-on, laissé voir pour eux l'ambassadeur français. Des esprits prévenus prêtèrent trop facilement l'oreille au bruit qui se propageait, que le roi de France avait promis aux catholiques de leur faire recouvrer ce qui venait de leur être enlevé par le traité de pacification, auquel ils avaient pris part. La mort de Louis XIV dissipa, d'une part, les soupçons trop crédules, et de l'autre les espérances hasardées.

L'exemple de la France avait donné à d'autres puissances l'idée de faire des capitulations avec les cantons suisses, pour avoir aussi des troupes à leur solde ; et loin de traverser ces levées d'hommes, contraires à l'intérêt de la nation française, les rois de France les ont quelquefois favorisées.

L'empire et la maison d'Autriche ne reconnurent l'indépendance des Suisses que par le traité de Munster, en 1648, et cet avantage leur fut procuré, par le crédit de la France, en même tems que l'indépendance des Hollandais, à l'égard de la branche d'Autriche-Espagne. Du reste, la maison d'Autriche renonça très-promptement à avoir des soldats de cette nation à sa solde.

Dans les guerres si long-tems répétées pour la possession du duché de Milan, deux papes, Jules II et Léon X, qui, en leur qualité de souverains de Rome, avaient un intérêt dans les révolutions d'Italie, firent, en 1510 et 1515, des traités avec les Suisses, pour en obtenir des troupes ; mais ils employèrent des agents, qui ne tinrent pas leurs promesses de subsides, et ce tort, dont on rendit responsables les chefs de l'Eglise, fournit aux réformateurs religieux de la Suisse des moyens d'attaque, plus funestes à l'autorité du St.-Siège que les conquêtes des puissances étrangères en Italie. En 1565, Pie IV conclut, avec les cinq anciens cantons catholiques, une alliance par laquelle des secours de troupes et l'argent furent assurés à ces cantons, lorsqu'ils seraient attaqués dans leurs possessions, pour cause de religion.

En 1615, une alliance (ou traité de subsides) fut stipulée, entre les deux cantons de Zurich et Berne et la république de Venise, avec engagement de se soutenir mutuel-

lement ; les deux états suisses fournissant des troupes qui ne devaient être employées qu'à la défense de cette république dans sa terre-ferme, et Venise se chargeant seulement des fonds à donner en argent. Ce traité fut renouvelé en 1648 et 1688 ; il reçut, en 1706, quelques modifications relatives à la solde des troupes.

Le roi de Naples, et beaucoup plus tard le roi de Sardaigne, prirent également des Suisses à leur service.

La première relation politique des cantons suisses protestants avec l'Angleterre et la Hollande date de 1654. En reconnaissance de leurs bons offices, ces cantons furent alors compris dans le traité de paix, conclu entre le protecteur Cromwel et les Provinces-Unies. Guillaume, prince d'Orange, parvenu à la couronne de la Grande-Bretagne, rechercha l'alliance de ces mêmes cantons, afin de pouvoir aussi en tirer des troupes. On régla, d'un commun accord, un traité de subsides, en 1690. Depuis cette époque, les Suisses du parti évangélique entretenirent des rapports avec le royaume d'Angleterre, mais plus particulièrement avec les états de la république de Hollande.

Le canton de Berne fit séparément, le 21 juin 1712, un traité d'union défensive avec les Provinces-Unies : traité qui fut confirmé par une nouvelle convention du 5 juin 1714. Les avantages essentiels que la Hollande tirait des troupes bernoises, lui firent désirer de s'allier à son tour avec les ligues des Grisons, dont les armes avaient acquis beaucoup de réputation pendant les guerres d'Italie. Le traité fut signé à La Haye, le 19 avril 1717. C'est à peu près de cette époque que datent les capitulations relatives aux troupes suisses, que les Etats-Généraux ont entretenues pour fournir des garnisons à leurs places-frontières ; capitulations qui ont eu leur effet jusqu'à la révolution de la Hollande, en 1794, et à la réunion opérée violemment par Buonaparte, de cet état avec la France.

La république de Genève fut comprise dans un traité auxiliaire du roi de France avec les cantons de Berne et de Soleure, traité daté de 1379, et auquel Zurich accéda, en 1602.

Henri IV mit le sceau à la protection qu'il exerçait envers Genève, en la faisant participer à ses traités de paix avec le duc de Savoie, en 1599 et 1601. Par ces divers liens de la cour de France et des deux états de Zurich et de Berne avec Genève, les trois puissances contractantes intervenirent souvent comme médiatrices dans les divisions qui eurent lieu entre les Gênois et les garants de la constitution intérieure de leur république. C'est en vertu de cette alliance avec deux villes suisses que la république de Genève est devenue alliée du corps helvétique, sans avoir pu parvenir à s'y faire incorporer, ce qu'elle tenta plus particulièrement en 1601.

En 1512, les cantons, à l'occasion de leur rupture avec la France, avaient saisi les comtés de Neuchâtel et de Valengin, fondés sur ce qu'ils appartenaient à leur ennemi, Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui l'avait acquis par son mariage avec Jeanne de Baden-Hochberg, héritière de ce pays. Mais, le 12 mai 1529, les Suisses, à la demande de la France, rétablirent cette princesse dans son patrimoine.

Avant l'époque de l'introduction des nouvelles opinions religieuses dans leur pays, les Suisses ne formaient qu'une vaste république, dont l'affection réciproque et le patronage resserraient sans cesse les liens. Tel fut l'état heureux de ce pays jusqu'au commencement du quinzième siècle. Zuingle, en y prêchant ses nouvelles opinions, en 1506, fit en un moment ce que n'avaient pu faire, depuis l'établissement de la liberté helvétique, l'ambition, la haine, la jalousie et les forces réunies des puissances étrangères ; le traité de paix, qui termina cette funeste guerre, en 1531, laissa chaque canton libre, à la vérité, de professer la religion qu'il préférerait ; mais il n'éteignit pas les sentiments d'antipathie et de discorde qui s'étaient développés : la confiance mutuelle n'existait plus. Le zèle de chaque parti pour sa croyance enracina des haines que le tems n'a pu qu'affaiblir.

Depuis la fin du seizième siècle jusqu'à la révolution française et son influence sur la Suisse, il ne s'y est passé que quelques événements relatifs à cette division qu'avait amenée la différence des doctrines religieuses, ou bien à laquelle elle servait de prétexte. D'ailleurs, le corps helvétique n'a eu aucune guerre à déclarer ni à soutenir dans cet intervalle de tems. L'histoire, à dater de 1531, n'aurait donc à recueillir que des détails, peu nombreux, de dissensions intestines.

Les Grisons s'étaient unis à la France par une alliance

étroite, que troublèrent les efforts de Charles-Quint. De 1603 à 1630, les catholiques d'abord, et ensuite tous les Grisons, se révoltèrent contre les souverains étrangers. La maison d'Autriche s'empara de la Valteline et du comté de Chiavenna. En 1620, l'archiduc Léopold tenta de renverser la constitution de la Valteline; il accabla les malheureux habitants de cette contrée qui furent soutenus par Berne et Zurich, et par la France; mais cette dernière puissance, privée d'une possession que les Espagnols étaient parvenus à lui enlever, se rendit, de nouveau, maîtresse de la Valteline, qu'elle restitua aux Grisons, en leur imposant, toutefois, la condition de proscrire la religion réformée. Cette condition irrita les Grisons, qui se ligèrent alors avec l'empereur.

En 1640, le traité de Munster régla que la ville de Bâle et les cantons suisses ne seraient, en aucune façon, sujets aux tribunaux ni aux jugements de l'empire: jusques-là, le corps helvétique n'avait pu faire sanctionner cette indépendance, quelques efforts qu'il eût faits.

De 1650 à 1685, le corps helvétique jouit d'un calme intérieur, qui fut altéré seulement par de vives contestations au sujet des privilèges des habitants de Toggenbourg.

De 1686 à 1712, des discussions s'élevèrent entre les abbés de St-Gall et plusieurs cantons. Elles eurent leur terme en 1719.

En 1706, eut lieu le renouvellement de l'alliance de Venise avec Zurich et Berne. Le 25 juillet 1712, les Bernois gagnent à Vilmérgen une victoire: elle termine, à l'avantage des réformés, la guerre civile qui s'était renouvelée entre Zurich et Berne, d'une part, et de l'autre, les cinq cantons catholiques.

Le 16 juin 1707, la dernière héritière de la maison de Longueville, la duchesse de Nemours, qui avait succédé, dans la souveraineté du comté de Neuchâtel, à l'abbé d'Orléans, son frère, décédé le 4 février 1694, étant morte elle-même, sans laisser d'enfants, divers princes ou seigneurs firent valoir leurs prétentions sur cette souveraineté. Louis XIV appuyait ceux des prétendants, qui étaient ses sujets, et faisait dire par son ambassadeur en Suisse aux Neuchâtélais, ainsi qu'aux cantons, leurs alliés, qu'il ne souffrirait pas que l'on prononcât en faveur d'aucun prince étranger. Les Etats de Neuchâtel n'en adjugèrent pas moins la souveraineté des comtés de Neuchâtel et Valengin à Frédéric I^{er}, roi de Prusse, par droit de réversion, comme réunissant en sa personne tous les droits des anciens princes de Châlons, seigneurs suzerains de ces comtés. Il s'en suivit des troubles, qui durèrent une année.

Pendant ceux qui agitaient le Toggenbourg, et longtemps même avant cette époque, la confédération Suisse, respectable par l'union de ses membres, et beaucoup plus encore par la sagesse de ses lois et par le succès de ses armes, avait acquis en Europe un tel crédit, que la plupart des puissances recherchaient son amitié, et s'empresaient de s'allier, soit avec le corps helvétique, soit avec quelques-uns de ses états particuliers. C'est ainsi que les Suisses ont contracté des alliances avec le St.-Siège, l'empire, la cour de Turin, la maison d'Autriche, le grand duché de Toscane, etc.

Mais ces alliances n'ayant été faites que pour un tems limité, et ordinairement pour la durée de la vie du prince qui les avait conclues, ou pour le commencement du règne de son successeur, c'étaient moins des traités que de simples capitulations, sur les levées des troupes promises par les cantons, sur leur solde, leur discipline et leurs privilèges. Il n'en est point ainsi des traités d'Arau, dont le premier fut signé le 18 juillet, et le second les 9 et 11 août 1712, par l'entremise du comte du Luc, ambassadeur français. Ces traités importants mirent fin à la longue et trop meurtrière querelle entre les cantons protestants et les cantons catholiques, qui appuyaient l'abbé de St-Gall contre les peuples du Toggenbourg. Ces traités devinrent une loi fondamentale pour la Suisse.

Les divers traités d'alliance que le corps helvétique, en général, ou quelques-uns de ses cantons, en particulier, avaient faits, en différentes circonstances, avec la France, furent renouvelés par le traité signé à Soleure, le 9 mai 1715, entre Louis XIV, d'une part, et de l'autre les cantons catholiques, ainsi que la république du Valais. Ce traité, que le comte du Luc avait encore ménagé, contient 35 articles; il est à peu près le même que celui qui avait été passé en 1663, avec tous les cantons. Le cinquième article mérite d'être remarqué; le monarque français s'y engage à donner

du secours aux cantons catholiques, en cas qu'ils soient inquiétés par quelques puissances étrangères, et même à soutenir les plus faibles, s'il survient de la division entre les cantons. Il y est dit que l'alliance du roi de France, comme la plus ancienne, sera préférée à celle de tous les autres potentats.

La fidélité héroïque des Suisses envers la France ne s'est jamais démentie depuis François I^{er}; elle a été bien mal récompensée de 1789 à 1814: mais, depuis le retour des Bourbons, et le dévouement que les Suisses leur ont montré, les deux peuples doivent plus que jamais se traiter en frères.

On a dit plus haut que le nombre des Suisses, qui étaient au service de Louis XIV, montait à vingt-huit mille; mais, dans les années qui ont précédé la révolution française, les régiments attachés au service de France ne contenaient que quinze mille cinq cents hommes.

Un traité conclu à Baden, le 15 octobre 1718, confirme les deux traités d'Arau, et y ajoute des conventions qui fixent immuablement les droits de l'abbé de St-Gall sur le Toggenbourg, et garantissent les libertés et privilèges de ce pays.

La neutralité exactement observée par les cantons dans les guerres qui s'allumèrent en Europe pendant le règne de Louis XV, contribua encore à affermir leur tranquillité.

En 1749, une conspiration contre le gouvernement de Berne fut bientôt découverte et punie.

En 1750, le marquis de Paulmy, ambassadeur de France, cherchant toutes les occasions de ranimer l'attachement que la Suisse avait eu si long-temps pour cette couronne, obtint des Bernois l'abolition de la loi par laquelle tout citoyen, qui avait un fils ou un garde au service de France, était exclu des conseils de son pays. Le roi se fit donner un régiment de douze cents hommes de ce même canton de Zurich, qui, depuis 1690, n'avait voulu fournir de secours qu'à l'Autriche, à la Hollande et à la Savoie. La cour de France, de son côté, créa, le 10 mars 1759, en faveur des Suisses et des protestants de toute nation qui étaient à son service, l'ordre du Mérite militaire, dans lequel ils étaient admis aux premières dignités.

Par ces divers moyens, tous les cantons, avec l'abbé de St-Gall, la république du Valais, les villes de Mulhausen et de Bienne, furent amenés, en 1775, à renouveler une alliance générale avec la France. Les catholiques, après en avoir délibéré séparément à Lucerne, en 1776, les protestants à Arau, se réunirent dans une diète générale à Baden, où toutes les matières relatives à cet important objet furent soigneusement examinées.

Les députés s'ajournèrent de nouveau pour le 12 mai de l'année suivante 1777, à Soleure. Ils y rédigèrent, de concert avec le comte de Vergennes, ambassadeur de France, les articles du traité qui fut accepté et arrêté définitivement par les puissances contractantes, le 25 août de la même année. On avait sagement omis l'article relatif à la médiation de la France, qui était compris dans le traité conclu, en 1715, avec les états catholiques. Pour la première fois, un député du Valais assista à la diète, comme membre du corps helvétique.

Au mois de décembre 1781, Louis XVI rendit un édit pour fixer les privilèges des sujets des états du corps helvétique dans le royaume. Ces privilèges émanaient, soit de la paix perpétuelle de 1516, soit de la concession particulière des rois de France; et le corps helvétique n'avait rempli, dans aucun tems, les conditions de réciprocité, la représentant même comme incompatible avec les constitutions des différentes républiques, dont il est composé.

Le 10 juin 1784, le même monarque donna une déclaration pour exclusion de la concurrence, dans les faillites, les sujets du canton de Schaffhouse, ainsi que ceux de tous les états du corps helvétique, où la prélation était exercée contre les Français.

Les Suisses s'étaient préservés, pendant quatre-vingts ans, du fléau de la guerre civile; car quelques révoltes de paysans avaient été promptement étouffées dans les différents cantons. Leur félicité, jusqu'en 1789, paraissait vraiment digne d'envie. Au début de la révolution, qui éclata en France, au mois de juillet de cette année, les premières étincelles de l'incendie, qui devait tout embraser, n'atteignirent que faiblement la paisible Helvétie.

En 1790, il y eut une sédition dans le canton de Schaffhouse; mais elle fut apaisée aussitôt que formée. Une insurrection d'une partie du bas-Valais finit par le redres-

sement de quelques griefs. Personne encore n'annonçait hautement le projet d'appliquer à la Suisse les innovations introduites chez le peuple, son plus proche voisin. Mais la contagion, et par suite l'esprit de prosélytisme, vinrent s'attacher à des bouillons obscurs du pays de Vaud. L'orage, qui se préparait dans quelques-unes de ses parties seulement, fut alors dissipé par la sagesse et la fermeté du gouvernement de Berne.

Dans cette même année 1790, le conseil souverain de Bâle délivra les paysans du canton, de tout ce qui restait de leur ancien état de serfs.

Les quinze mille cinq cents hommes, que le roi de France avait à son service, étaient distribués en onze régiments suisses. A la fin de décembre 1771, Monseigneur, comte d'Artois, avait été nommé leur *colonel-général*, en remplacement du duc de Choiseul. L'excellente discipline, la valeur et l'incorruptible fidélité des troupes suisses étaient devenues des sujets de défiance pour ceux des Français qui, indignes de ce nom, avaient juré la perte de leur monarchie et de la monarchie.

On essaya d'abord, mais en vain, de les séduire, dans différentes villes de France. Seulement cent cinquante bas-officiers ou soldats du régiment de Lullin-Châteaueux, qui étaient en garnison à Nancy, se laissèrent entraîner, au mois d'août 1790, à des actes de pillage et de rébellion contre leurs officiers; ils tuèrent, entre autres, trente-trois de leurs compatriotes, des régiments de *Castella* et de *Vigier*, et en blessèrent cinquante-trois. Un des chefs de ces rebelles fut condamné, par un conseil de guerre d'officiers suisses, à être roué vif; vingt-deux furent pendus, et quarante-un condamnés aux galères pour trente ans. Au bout de huit mois, ceux-ci furent mis en liberté par un décret de l'assemblée législative, et amenés, le 9 avril 1791, dans le sein même de cette assemblée, où on leur donna les honneurs de la séance. Le dimanche suivant, 15, ils furent, dans Paris, l'objet d'une fête triomphale.

En 1792, un autre régiment suisse, celui d'*Ernest*, fut assailli, désarmé et dépouillé dans la ville d'Aix, où était son quartier, quoique ses chefs lui eussent, par ordre du conseil suprême de Berne, fait prêter, en 1791, serment à la nouvelle constitution française. Les plaintes du gouvernement de leur pays, qu'appuyait le roi de France, furent reçues, par l'assemblée législative, avec un mépris égal pour l'un et pour l'autre. Il fallut se borner à rappeler ce régiment.

La dislocation et le départ du régiment des gardes suisses furent ordonnés à Paris, en attendant son licenciement définitif. Quelques graves que fussent les offenses reçues par la confédération helvétique, elles devaient être comptées pour rien, et effacées, si l'on peut parler ainsi, par l'horrible attentat du 10 août 1792, où plus de huit cents gardes suisses, officiers ou soldats, furent massacrés, pour avoir gardé obéissance à leur première consigne de défendre le château des Tuileries. Beaucoup de ceux qu'on avait pu sauver alors, furent immolés dans les sanglantes journées des 2 et 3 septembre, et dans d'autres attaques populaires. Il n'en échappa qu'un petit nombre, qui, à travers mille périls, retournèrent dans leur patrie, travestis ou déguisés, et couverts de blessures. Ils y plongèrent dans le deuil, plus de mille familles, et portèrent chez toutes la douleur et l'indignation la plus vive.

Bientôt l'assemblée législative, après avoir donné de grands éloges aux auteurs de l'assassinat des gardes suisses, rompit, avec leur nation, tous les liens qui l'unissaient depuis plusieurs siècles à la France. Traités, conventions, relations d'amitié et de bon voisinage, privilèges, récompenses des plus honorables services, tout fut annulé; on ne paya pas même les sommes dues aux militaires; on ne dédommagea pas ceux qui avaient été dépouillés. Et cependant, la diète helvétique, assemblée à Arau, n'en persista pas moins dans son système de neutralité, si funeste aux armées combinées contre la France, et si favorable à la puissance révolutionnaire, qui était devenue maîtresse du royaume.

Les semences des nouvelles doctrines d'égalité et de prétendue liberté trouvaient, dans le pays de Vaud, un terrain beaucoup plus favorable que dans les autres parties de la Suisse. Le 14 juillet 1791, on célébra pompeusement, dans plusieurs villes de ce pays, le deuxième anniversaire de la prise de la Bastille. Le gouvernement de Berne essaya de réprimer, par des châtimens, les premiers élans de

l'esprit d'insurrection. Des jugemens prononcés avec un grand appareil militaire, mais qui ne coûtèrent la vie à personne, firent germer, dans le parti mécontent, une extrême malveillance.

Au mois de décembre de cette année, M. Barthélemy vint résider en Suisse, comme ambassadeur de France.

Au commencement de 1792, les troupes allemandes et françaises se répandaient sur les deux rives du Rhin, dans le voisinage de la Suisse. On prévoyait bien que l'assemblée nationale de France allait déclarer la guerre à la maison d'Autriche. Cette déclaration ayant eu lieu, les Français envoyèrent occuper le district de Porentruy par une armée; elle se rendit maîtresse de la plus grande partie de l'évêché de Bâle, que la confédération helvétique avait toujours protégé, et se répandit dans les campagnes, garnissant les passages et les défilés. La frontière de la Suisse était entièrement à découvert de ce côté.

A l'autre extrémité, une armée française, commandée par le général Montesquieu, envahit la Savoie, sans résistance, et environna Genève. Le résident français ne permit pas aux cantons de défendre cette petite république alliée. Une convention signée, le 2 novembre 1792, stipula que les troupes de Berne et de Fribourg évacueraient la ville de Genève, le 1^{er} décembre.

Dans les autres parties de la Suisse, la tranquillité se maintenait encore au dehors; mais ceux qui connaissaient la disposition des esprits et le progrès des opinions nouvelles, la jugeaient menacée au dedans. On était parvenu à exciter des jalousies parmi les magistrats de Berne; et quelques-uns n'ont peut-être travaillé à la ruine de leur patrie, que par opposition à ce que voulait l'immortel Steiger. Pendant plusieurs années, il proposa des mesures toujours combattues ou entravées, et ne cessa de prédire journellement ce qui ne tarda pas à arriver.

Un parti favorable à la France, et dirigé par Clavière, se forma dans la ville de Zurich. Pfyffer, fils d'un magistrat de Lucerne, Och, grand tribun de Bâle, et le colonel Weiss, de Berne, étaient de ce parti, qui rompit l'unité helvétique, et prépara tous les malheurs dont ce pays fut accablé.

Pendant la plus grande partie de l'année 1793, les treize cantons jouirent, à la vérité, d'un repos politique, qu'ils ne devaient peut-être qu'à l'intérêt qu'on avait en France de les ménager, dans un moment où la Vendée était en feu, et où Lyon résistait courageusement aux armées de la nouvelle république. La sûreté et l'existence même de cette république pouvaient être compromises, si la Suisse se joignait aux puissances coalisées. Du reste, le repos de ce pays n'offrait pas les mêmes garanties de bonheur et de stabilité que par le passé; c'était de l'indifférence, de l'apathie même; et cet état de choses ne contentait personne tout-à-fait, pas même la France, dont la confédération helvétique se montrait pourtant presque toujours trop dépendante.

En 1794, les habitants de ce qu'on nommait l'*ancien pays de l'abbé de St.-Gall*, forcèrent leur souverain à leur accorder de nouveaux droits. Ceux d'Appenzell exigèrent de même que leurs magistrats fissent une révision de leurs lois. Chez les Grisons, le parti démocratique reprit son ancien ascendant. La portion la plus industrielle et la plus riche des sujets de la ville de Zurich réclama des privilèges dont la régence de ce canton l'avait, disait-elle, injustement privée. Ils insistèrent, en 1795, pour être remis en possession de ces privilèges; mais les menaces qu'ils employèrent ne réussirent pas cette fois.

Vers la fin de la campagne de 1796, la fortune des armes, favorisant un moment les Autrichiens, ramena leurs armées sur les bords du Rhin, dans le voisinage des Suisses, qui furent obligés de prendre de fortes mesures pour assurer la conservation de leur neutralité. Un cordon des troupes de l'empereur fut chargé de la défense de cette frontière. Mais il n'empêcha pas qu'un grand nombre de Français, de l'armée de Moreau, poursuivis et manquant de tout, ne reçussent en Suisse, tous les secours de la plus généreuse hospitalité.

La longueur du siège de Kelh, et de celui de la tête du pont de Huningue, mettait le gouvernement helvétique dans la nécessité de garnir aussi, par un cordon, sa frontière, où l'approche des troupes de l'empereur, excitées par la victoire, donnait lieu à des plaintes mutuelles et à des récriminations. Quelques violences commises par les Autrichiens furent l'occasion de fortes réclamations de la part de l'ambassadeur français.

Le grand conseil de Berne, qui, presque seul, donnait l'exemple et l'impulsion aux autres cantons, s'obstinait à acheter la bienveillance du directoire exécutif de France, installé le 5 novembre 1795. Les considérations qui justifiaient la neutralité de la Suisse, étaient toutes subordonnées aux circonstances; on les convertit en raisons d'état invariables. Séduit par la douceur du calme momentané dont il jouissait, tandis que les ravages de la guerre se faisaient sentir dans tout son voisinage, le corps helvétique se livra à l'espoir chimérique de se maintenir sans dépense et sans trouble. Il se crut invulnérable, tant qu'il ne serait pas appelé à combattre les Français. Ce vertige gagna successivement la majorité des régences. Vainement quelques magistrats, plus éclairés et plus fermes que les autres, proposèrent des sacrifices qui pouvaient affermir l'indépendance de la patrie. Une opposition victorieuse triompha de leur sage politique; et on se prosterna devant les maîtres nouveaux du gouvernement français.

Le 1^{er} février 1797, la tête du pont de Huningue se rendit aux troupes de l'Autriche; et, d'un autre côté, Mantoue, le boulevard de cette puissance, en Italie, tomba en même temps sous les coups de Buonaparte, général en chef de l'armée française, qui s'était rendue maîtresse de la plus grande partie de cette péninsule.

Ce jeune et intrépide conquérant, par une expédition soudaine et hasardeuse, mais dont son ardeur et sa rapidité assurèrent le succès, pénétra dans le cœur des états d'Autriche, répandit la terreur jusqu'aux portes de Vienne, et dicta, le 18 avril, à Leoben, les conditions de la paix entre François II et la république française. Ce traité fut ratifié à Campo-Formio, le 17 octobre suivant. La plupart des puissances, qui avaient combattu contre la France, posèrent alors les armes. Les Suisses, qui ne les avaient pas prises, se regardèrent, à plus forte raison, comme assurés de conserver leur tranquillité. Tant que le directoire se trouva embarrassé d'une guerre en Allemagne, les cantons helvétiques furent *ses bons voisins, ses chers alliés*. Mais, dès que le traité de Campo-Formio lui eut rendu la liberté d'exercer au dehors tous les moyens d'oppression politique, il accumula, contre eux, griefs sur griefs, tous plus injustes les uns que les autres; et donna ordre à ses troupes oisives d'aller ravager le territoire, jusqu'à lors épargné, de l'allié ancien et toujours fidèle de la France.

Les Suisses osaient à peine encore réclamer contre tant et tant d'infractions aux traités, aux capitulations et aux relations les plus généralement respectées entre peuples voisins, aux droits mêmes de l'humanité. On n'avait pas attendu le traité de Campo-Formio, pour autoriser Buonaparte à soustraire la Valteline à l'obéissance des ligues grises, alliées et membres du corps helvétique. Ce pays avait été donné à la nouvelle république cisalpine, au mépris des traités, par lesquels la France en avait plusieurs fois garanti la possession aux treize cantons. Buonaparte aurait bien voulu aussi, et dès l'année 1796, se rendre maître du Valais.

Ayant rempli sa double carrière militaire et diplomatique en Italie, le général en chef résolut, sous prétexte de se rendre au congrès de Rastadt, de traverser la Suisse. Il fut reçu à Lausanne avec des démonstrations qui tenaient du transport; à Berne, il dédaigna les honneurs qui lui avaient été préparés, par crainte ou par intérêt, beaucoup plus que par une véritable admiration ou confiance dans son caractère; à Bâle, où la mine révolutionnaire commençait à éclater, il dit: « *Me voilà donc enfin dans une république!* » Mais, après avoir visité d'un œil de soldat, l'ossuaire de Morat, il déclara, en grand politique, que l'édifice gothique de la constitution des Suisses, n'était plus adapté au temps présent, et serait bientôt renversé. On a prétendu que c'était lui qui avait excité le directoire à l'invasion de la Suisse, sous prétexte d'assurer les droits du pays de Vaud, et en réalité, pour s'emparer du trésor de Berne, ce qui devait faciliter bien utilement le transport d'une armée française en Egypte.

Ce fut au mois de septembre 1797, que les chefs de la république française développèrent leur plan d'usurpation. Il fallut d'abord inventer des prétextes d'invasion, et s'ouvrir le chemin par des expédients révolutionnaires. Dès lors toute l'étude des directeurs, et les manœuvres de leurs agents eurent pour objet d'engager les Suisses dans quelque résolution, qui semblait motiver une agression. Prolonger par des protestations pacifiques la confiance des treize cantons; en menacer un seul, afin de détacher les autres

de ses intérêts; diviser les membres de la ligue et le sein de chaque régence; provoquer des innovations, qui affaiblissent l'autorité et détruiraient la concorde; étouffer la Suisse par elle-même, pour l'accabler à son agonie: tel fut le plan du directoire. Excités par ses agents, les Vaudois entreprirent de se soustraire à la domination du sénat de Berne, qui aussitôt chercha et employa tous les moyens de comprimer ce mouvement séditieux. Les révoltés appelèrent à leur secours la république française, dont les chefs n'attendaient que ce signal. Rewbell, l'un des membres du directoire, avait une inimitié personnelle contre la ville de Berne, où, étant venu plaider une cause, dans le tems où il n'était encore qu'un simple avocat de Colmar, il avait éprouvé une humiliation d'amour-propre, qu'il ne pouvait pardonner. Les directeurs, par un arrêté du 28 décembre 1797, déclarèrent que les régences de Berne et de Fribourg ré pondraient de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du pays de Vaud, qui avaient réclamé ou qui réclameraient, à l'avenir, l'appui du gouvernement français. Couverts de cette égide, les mécontents commencèrent à s'agiter, et l'approche d'une division de l'armée d'Italie, commandée par le général Menard, qui s'avancait par le pays de Gex, et qui était chargé d'appuyer, avec quinze mille hommes, la déclaration du directoire, fit grossir le nombre des esprits remuants, et anima beaucoup leur courage.

La Suisse excitait les desirs du directoire français, sous deux rapports, d'abord, comme premier poste militaire, ensuite, comme le type où il pouvait essayer ses vues, pour changer constitutionnellement, dans un pays voisin, ce qui gênait sa propre marche en France. Tandis que l'évêché de Bâle et la ville de Bienne étaient occupés par des troupes françaises, des commissaires du directoire commencèrent à organiser, dans différentes parties de la Suisse, la révolution qui devait renverser les gouvernements existants.

Comptant sur l'appui de la France, le pays de Vaud se prononce contre la régence de Berne; un grand nombre de ses habitants prennent la cocarde verte, et plantent l'arbre de la liberté; la bourgeoisie de Lausanne demande que les états du pays soient assemblés, et leur ancienne constitution rétablie.

Le coup mortel était bien près de frapper la confédération helvétique toute entière; elle avait été, au gré du directoire, traitée avec trop d'égards par l'ambassadeur Barthélemy, qui, appelé à Paris, dans le sein même de cette autorité suprême, pour y remplacer Le Tourneur, eut pour successeur, en Suisse, d'abord Bacher, secrétaire d'ambassade sous la monarchie, et bientôt après Mengaud, créature et parent de Rewbell, qui était chargé d'exécuter les projets de ses maîtres. Il fut bien secondé par Florent Guyot, régicide bourguignon, qui était envoyé près des ligues grises, et aussi par Mangourit, breton, alors résident de la république française, dans le Valais, puis par Desportes, résident à Genève.

Mengaud avait déployé à Bâle le drapeau tricolore, emblème de la sédition qu'il venait organiser; il partit de là pour parcourir quelques parties de la Suisse, promettant faveur et secours à ceux qui voudraient s'insurger. Il donna à l'avoyer de Berne, l'ordre d'en bannir le ministre d'Angleterre, Wickam; d'expulser tous les émigrés français; de rappeler les Suisses, exilés pour délits politiques; enfin, de faire quitter aux officiers de cette nation, qui avaient servi en France, les ordres de Saint-Louis et du Mérite Militaire.

M. Wickam eut la générosité de tirer le corps helvétique de sa perplexité, en quittant le territoire suisse. Son départ, auquel ceux à qui on l'avait fait désirer attachaient une fausse importance, décida l'orage qui était prêt d'éclater. Deux membres du gouvernement de Berne, envoyés à Paris, pour excuser sa demi-résistance, en furent chassés; et, avant la fin de novembre, le directoire ne traita plus les cantons, que comme des sujets rebelles, dont la docilité même ne pouvait retarder ses vengeances. Il voulait insulter les Suisses, jusqu'à ce que leur ressentiment leur fournît le prétexte attendu si impatiemment.

Tout le bas Valais était, comme le pays de Vaud, livré à la plus grande fermentation. A la fin, l'armée bernoise se mit en marche, sous les ordres du général Weiss; mais le conseil souverain de Berne était encore plus occupé de négocier, que de se défendre, et à plus forte raison, que d'attaquer. Il restait dans l'indécision sur le meilleur parti

à prendre contre l'ennemi extérieur, qui avait amené tous les maux dont on gémissait.

Le 26 décembre 1797, une diète générale des cantons, et de leurs alliés avait été convoquée à Aarau; elle se rassembla le 2 janvier suivant. Le 1^{er} février, tous les députés, ceux de Bâle exceptés, y renouvelèrent le serment de défendre la confédération helvétique jusqu'à la dernière extrémité. La diète, avant de se dissoudre, décréta la levée du double contingent, qui aurait formé une armée de vingt-six mille hommes; mais les rassembler, c'était là le nœud de la difficulté.

Mengaud était bien persuadé que cette réunion ne pouvait avoir lieu; il avait assisté à la diète, et y avait calculé l'effet des jalousies, des dissentiments et des suggestions étrangères. Néanmoins il ne négligea rien pour semer ou pour accroître la division dans les régences. Il osa ensuite déclarer que, si, comme on l'assurait, une armée autrichienne s'avancait dans le pays des Grisons, une armée française occuperait aussi le pays de Vaud. En réalité, aucune troupe autrichienne n'avait fait le moindre mouvement; et le général Menard marchait déjà, avec des forces considérables, du côté de Genève, qui touchait aux derniers momens de son existence politique.

Un autre état helvétique, Müllhausen, après des entraves de toute espèce, mises, pendant deux ans, à son approvisionnement, entraves équivalant à un blocus, s'était rendu, le 1^{er} janvier 1798, et, pour ainsi dire, par famine.

A peine la diète d'Aarau était-elle terminée, que l'exécution de ses décrets devint, de jour en jour, visible. Les principes de la révolution française gagnaient Lucerne. Le 31 janvier, une assemblée des représentants du peuple s'y forma, pour établir une nouvelle constitution, fondée sur les droits de l'homme, la liberté et l'égalité.

Bâle avait déjà commencé une révolution semblable. Une déclaration des droits fut acceptée, le 20 janvier 1798, par la magistrature expirante, qui rappela ses représentants du congrès d'Aarau, avant que leur serment fût prêt. Cette ville, qui était, depuis quelque tems, environnée de troupes françaises, et où Mengaud avait fixé le centre de ses opérations, abolit son ancien gouvernement, le 5 février, d'après les instigations du grand tribun Ochs, et de quelques autres amateurs de révolutions.

Des scènes violentes eurent lieu à Christorf et à Liechthal. Les paysans mirent en cendres les châteaux de Wallenbourg, et de Farnsbouurg, où résidaient des baillis. Des arbres de liberté furent plantés partout, et les magistrats se virent obligés de se mettre eux-mêmes à la tête d'un ordre de choses qui anéantissait leur autorité. On forma, le 18 janvier, des assemblées primaires, pour élire des législateurs, et on se promit d'obéir, en attendant, à une commission provisoire, qui était toute composée de novateurs turbulents.

A Zurich, une semblable révolution se préparait; elle fut accélérée par les événements qui s'étaient passés à Lucerne et à Bâle. Là, comme ailleurs, une commission fut nommée, le 5 février 1798, pour rédiger une constitution nouvelle, ayant pour bases l'égalité et la liberté, entendues à la manière française.

De proche en proche, il en fut de même dans les autres cantons de la Suisse. Le bouleversement s'opéra d'une manière plus orageuse à Soleure qu'ailleurs; la force avait d'abord été opposée à la force; mais l'ancienne autorité se vit dans la nécessité de céder.

On peut juger avec quel empressement l'exemple donné fut suivi par les peuples sujets des divers cantons, dont la plupart soupiraient depuis long-tems après le moment de se soustraire à la souveraineté de leurs égaux. Il était naturel de penser que les sujets des bailliages communs, ceux des cantons démocratiques, ceux de l'abbé de Saint-Gall suivraient, dès le commencement, avec un vif intérêt, tous les progrès que faisait, en France et en Suisse, la doctrine de l'égalité. Les premières étincelles d'une rébellion se firent apercevoir dans la Thurgovie; et les bailliages d'Italie éprouvèrent la même crise que le bas Valais, et que le pays de Vaud, dont ils sont limitrophes. Ces pays, assez étendus et peuplés, qu'une conquête avait autrefois incorporés aux cantons, enfin qui n'étaient pas gouvernés d'une manière uniforme par tous ceux dont ils dépendaient, proclamèrent aussi chez eux le principe de l'égalité.

Il ne faut pas oublier que les braves habitants du pays de Gaster, sujets des cantons de Schwitz et de Glaris, restèrent fidèles à l'admirable bonne foi, dont les anciens

Suisses leur avaient transmis l'exemple, et voulurent, en devenant leurs propres maîtres, dédommager leurs anciens souverains. Ils rendirent donc la somme, que ces cantons, plus de trois siècles auparavant, avaient payée, en se faisant donner leur pays en hypothèque.

Les sujets de l'abbé de Saint-Gall offrirent aussi à leur prince un équitable dédommagement.

Les petits états démocratiques de la Suisse devaient se trouver dans des dispositions différentes de celles des autres cantons. Moins exposés aux agressions étrangères, et moins avides de nouveautés, ils pensèrent (du moins le plus grand nombre de leurs citoyens) que le meilleur parti était de demeurer fermement attachés à leurs anciennes institutions. Ils firent volontairement, et sans attendre les leçons, que prétendait leur donner la philosophie moderne, armée ou non armée, le seul sacrifice raisonnable qui dépendit d'eux; ils brisèrent le joug des hommes que le droit de la guerre avait faits leurs sujets, et les élevèrent à la même condition où ils étaient eux-mêmes.

Vers le milieu de février 1798, la Suisse fut tout-à-coup inondée d'une multitude d'exemplaires d'un écrit composé dans les trois langues, qui y sont en usage, et où l'on proposait une nouvelle constitution pour tous les peuples qu'embrasse cette contrée, c'est-à-dire, un plan de république représentative, démocratique, une et indivisible, qui était modelée sur celle qu'on disait faire le bonheur et la gloire de la France. La rédaction en était attribuée au grand tribun Ochs, qui l'avait envoyée de Paris, après que le directoire français l'avait scellée de son approbation.

Cette constitution, spécialement protégée par Mengaud, ordonnait une division nouvelle des cantons; une distribution de pouvoirs entre divers conseils; enfin, un directoire exécutif, calqué sur celui de Paris.

L'assemblée générale du pays de Vaud accepta, le 9 février, le plan dont il s'agissait; et, le 15, il fut porté aux assemblées primaires, qui lui donnèrent une dernière sanction.

Dans la plupart des autres pays de la Suisse, on parut moins généralement disposé à accepter la constitution. La religion fut, pour un grand nombre, et surtout pour les catholiques, un motif de se défier de ce qu'on leur offrait.

La commission que Berne avait envoyée à Lausanne, pour réunir les esprits du pays de Vaud, fut obligée de en retourner sans avoir rien fait. Une autre commission, ornée des insignes, partit peu de tems après, pour aller Ferney, demander au général Menard, qui y avait son quartier général, si le peuple vaudois pouvait compter sur ses secours. La réponse fut favorable; le général déclara que la volonté du directoire de France était que ce pays fût libre et indépendant, et qu'il formât un état séparé, sous le nom de république lémanique, comme beaucoup des habitans en avaient exprimé le vœu, dès la fin de 1797.

Cette déclaration fut suivie, de près, par l'arrivée de la division de l'armée française aux ordres du général Menard, armée qui manquait de tout, et qui n'était pas même vêtue.

A la suite d'une attaque, en apparence inexplicable, qu'un des aides-de-camp de Menard, escorté de deux hussards, avait éprouvée auprès d'Yverdon, le 26 janvier 1798, de la part d'un poste de troupes bernoises, ce général entra, le 28, à Lausanne. Les troupes de Berne et de Fribourg se retirèrent aussitôt. La première opération de Menard fut un emprunt forcé de sept cent mille livres, imposé à tout le pays.

A l'extrémité du pays de Vaud, vingt grandes communautés gardant fidélité à leurs souverains, persévéraient dans leur refus d'adhérer aux nouveautés proposées, et qui étaient accompagnées de la demande d'une levée de volontaires. Beaucoup de particuliers, au lieu d'obéir aux ordres du général français, préférèrent se joindre à l'armée bernoise, et combattre avec elle, dans un régiment formé sous le nom de *légion fidèle*.

L'invasion du pays de Vaud, celle de l'Erguel, qui borde le canton de Berne, par une autre armée, que commandait le général Saint-Cyr, et les progrès de la marche de toutes les deux, mettaient la régence de Berne dans la nécessité de rassembler toutes les forces dont elle pouvait disposer; elle s'en occupa avec activité et succès. Malgré les pertes que lui faisait éprouver la défection des Vaudois, elle réussit à comprimer la révolte qui avait éclaté à Aarau, en Argovie. Tout espoir d'opposer une résistance honorable, et peut-être heureuse, à la violence, n'était donc pas alors abandonné; mais il aurait fallu pouvoir compter sur l'assistance des confédérés de la république de Berne. Un assez bon nombre de membres du grand conseil y fit prévaloir l'avis

de sacrifier au gouvernement français une partie de la constitution, en admettant les améliorations conformes à l'esprit et aux circonstances du tems.

Une députation générale des villes et communes fut appelée, dans le sein même du conseil, le 2 février, au nombre de cinquante-deux députés ou adjoints. Ils créèrent une commission, et lui donnèrent une année entière pour achever le plan de la réforme, qui devait s'opérer sans aucune intervention étrangère; mais il importait peu aux maîtres actuels de la France, que Berne eût telle ou telle constitution, pourvu que les magistrats, créés par elle, fussent soumis aux ordres que lui donnerait le directoire, enfin que les portes de cette ville, les clefs de ses trésors et ses troupes, tout fût à sa disposition.

Le 13 février, Mengaud, à qui on avait fait connaître ces actes de soumission, répondit que *la majesté de la république française ne se laisserait point avilir par des tergiversations injurieuses, qui rendraient sans effet les réformes annoncées*; que le directoire de France demandait la création d'un gouvernement basé sur les principes de la démocratie, et auquel ne serait admissible aucun des membres de l'ancien, connus par leur attachement à l'oligarchie. D'autres notes, encore plus outrageantes, s'ensuivirent de la part de Mengaud, qui, enfin, signifia verbalement qu'il avait ordre de déclarer la guerre, si la révolution ne se faisait pas volontairement et promptement.

Berne, à son retour des campagnes d'Italie, avait remplacé le général Menard dans le commandement de l'armée française en Suisse. Cette armée s'était accrue, mais attendait de nouveaux renforts. La régence de Berne s'adressa à Brune; il lui tint le même langage que le commissaire Mengaud. L'indignation des conseils et de la nation entière arriva bientôt au comble. Tout le monde préféra une guerre à l'opprobre, et fit ses préparatifs. Brune, voyant cette ardeur générale, s'occupa de la ralentir, afin que des renforts de l'armée du Rhin eussent le tems d'arriver. Il proposa des conférences, qui furent acceptées.

Le 15 février, on lui envoya deux magistrats, auxquels il refusa son ultimatum, sous prétexte qu'il devait auparavant s'informer des résolutions définitives du directoire de Paris. Une trêve de quinze jours fut convenue et signée le 24 février; dans cet intervalle, l'ardeur se refroidit. Une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Schauenbourg, s'avancait par le nouveau département du Mont-Terrible, pour opérer sa jonction avec celle de Brune.

A force de manœuvres, Mengaud, vint à bout de persuader aux simples et crédules habitants des campagnes, que les magistrats et les officiers bernois étaient des traîtres, qui les vendaient à leurs ennemis.

Dans le même tems, l'assemblée nationale de Bâle ne faisait guère moins d'efforts pour ébranler la constance de l'assemblée de Berne. Elle était fortement appuyée, dans le conseil souverain de ce dernier pays, par le parti, dont le chef était le trésorier Frisching. Le vénérable aveyer Steiguer, qui joignait à de grands talents et à un grand crédit une fermeté inébranlable, conseillait, au contraire, une résistance qu'il croyait sans doute possible, et du moins commandée par le devoir et l'honneur de la nation. Il parvint à inspirer la même force d'âme à quatre-vingt-seize de ses collègues dans les deux conseils, et ils votèrent avec lui contre l'ultimatum des Français.

Il ne pouvait résulter que des malheurs du conflit d'opinions qui divisait le conseil. On flottait sans cesse entre l'énergie et la faiblesse; on perdait tout l'avantage de la vigueur, et même celui de la condescendance. Cependant, avant la fin de février, les esprits se fixèrent; tout céda au cri de l'honneur et de la liberté, qui était répété depuis la capitale jusqu'aux vallées solitaires des Alpes. Environ vingt mille hommes avaient été mis sur pied. Leur chef était M. d'Erlach d'Heidelbank, qui avait servi en France, et y était devenu maréchal de camp; ce général était estimé et aimé au même degré. La légion fidèle des Vaudois, un corps de deux mille hommes des Ormonds, vallée contiguë au pays de Vaud, un corps de hussards nouvellement levés cent cinquante dragons pour toute cavalerie: telle était la force d'une armée, qui avait à défendre une position très étendue entre l'armée de Brune, dont elle était pressée du côté du pays de Vaud, et celle de Schauenbourg, qui marchait sur Soleure, menaçant de brûler la ville, si elle ne se rendait, et de passer la garnison au fil de l'épée.

« Les petits cantons, dans leur noble ignorance des choses de ce monde, envoyèrent leur contingent à Berne. Ces soldats religieux se mirent à genoux devant l'église, en arrivant sur la place publique. Nous ne redoutons pas, dirent-ils, les armées de la France; nous sommes quatre cents, et, si cela ne suffit pas, nous sommes prêts à faire marcher encore quatre cents autres de nos compagnons au secours de notre patrie. Qui ne serait touché de cette grande confiance en de si faibles moyens! » (1)

Les contingents fournis pouvaient faire un corps de près de cinq mille hommes. Tous furent plus à charge qu'utiles à Berne, avec qui Soleure et Fribourg furent les seuls à faire cause commune; mais ces deux cantons étaient à peine en état de disposer de deux mille cinq cents hommes. On ne s'écarta pas beaucoup de la vérité, en disant que Berne avait au plus vingt-quatre mille hommes à opposer aux deux armées françaises. Tous les moyens d'exécution à peu près manquaient, et surtout quant aux chefs; mais les sentiments de vertu, d'honneur et de dignité nationale pouvaient obtenir des prodiges de cette armée suisse, si elle eût été secondée par la ferme volonté du gouvernement.

La trêve expirait avec le mois de février. Le 26, le général d'Erlach, se présentant lui-même au grand conseil avec quatre-vingts de ses officiers, qui en étaient membres, comme lui, avait réussi à fixer les irrésolutions de cette assemblée. Une acclamation unanime lui fit déférer un pouvoir illimité de mettre en mouvement son armée, au moment où l'armistice finirait, ou si les Français venaient à le rompre, d'agir comme il le jugerait convenable.

Le 27, le plan d'une attaque générale fut arrêté; on déclara inacceptable l'ultimatum de Brune, qui exigeait la dissolution du gouvernement, et le licenciement de l'armée. Au camp et hors du camp, chacun s'attendait à voir le sort des armes décider de celui de la Suisse.

Mais une seconde députation vint de Bâle, le 28, offrir la médiation de son canton et des trois autres. En l'absence des officiers et du général, le conseil, après de violents débats, accepta avec quelques restrictions, à une faible majorité, cet ultimatum de Brune, déjà refusé deux fois. Un décret, qui prouvait, dans ceux qui l'avaient rendu, une confiance bien aveugle, intima au général d'Erlach l'ordre de suspendre toute hostilité, et on envoya deux députés, le 1^{er} mars, au général en chef de l'armée française, pour lui porter l'abdication de la régence de Berne, son acquiescement à la dissolution finale de la république helvétique, enfin l'arrêt par lequel elle se condamnait elle-même à subir un joug étranger.

Brune retint assez long-tems les députés à ses avant-postes, quoiqu'ils eussent été annoncés par un courrier. L'armistice devait expirer le même jour, à dix heures du soir; ils ne purent donc arriver que quelques heures auparavant au quartier général. Le général en chef, comptant sur l'appui de Schauenbourg, et sachant bien d'ailleurs que l'armée bernoise paraissait disposée à se mutiner, et que le parti de la soumission prévalait dans le conseil, ne crut plus avoir besoin de ménagement et de dissimulation. Il insista plus que jamais sur la demande du licenciement immédiat de l'armée bernoise, exigeant qu'elle et toute la nation se rendissent à discrétion; enfin il signifia aux députés de Berne (ceux de Fribourg étaient venus se joindre auprès de lui), qu'il se disposait à aller lui-même, avec quelques compagnies de hussards et de chasseurs, rendre visite à la nouvelle régence provisoire de Berne. Les députés, en repartant et en traversant le camp, remarquèrent que tout était prêt pour une attaque immédiate; on s'y disposait aussi dans l'armée de d'Erlach. Plutôt que de supporter l'idée d'avoir à se rendre sans conditions, on résolut d'attaquer sur tous les points, le 2 mars, à cinq heures du matin. Mais, la veille même, un contre-ordre du conseil de guerre fut publié, et fit suspendre encore une fois les hostilités. On se laissa prendre au piège, qui n'avait été tendu que pour laisser à quarante-six mille hommes de troupes françaises le tems d'avancer, au moyen d'une prolongation de la trêve pendant treute heures.

Cependant cette contrariété de décisions avait jeté de la confusion dans l'armée bernoise. La défiance des soldats, leur fureur même, parvinrent au comble, surtout à la nouvelle de la prise de Soleure, qui s'était rendue, le 2 mars, dès la première sommation, et de celle de Fribourg, qui, le même jour, avait été emportée d'assaut. Les troupes se

(1) *Considérations sur la Révolution française*, par Mme. de Staël,

portèrent à des excès contre les chefs par lesquels elles croyaient être trahies. Des insurrections partielles, des défactions s'ensuivirent.

L'armée française marche sur Berne, qui n'a pu réunir encore, à beaucoup près, le nombre considérable de soldats dont elle est composée. Le désespoir s'est emparé du conseil souverain; la rage est dans l'âme de ses fidèles sujets. Il tente comme dernière ressource, le 3 mars, le *landsturm* ou levée en masse de tous les hommes en état de porter les armes. Une multitude indisciplinée, jointe à une armée soulevée à moitié, et recevant les ordres d'un gouvernement qui s'abandonnait lui-même, ne pouvait guères servir qu'à accroître la confusion, et qu'à déterminer un nouveau genre de malheur. Le même jour, 3 mars, l'armée française entre dans Morat; elle y abat la chapelle que les Suisses avaient remplie des ossements des Bourguignons, après la défaite de Charles le Téméraire; et le gouvernement de Berne abdique le pouvoir qui lui restait encore. On élit, à la hâte, une commission provisoire, qui s'empresse d'annoncer à Brune sa résolution de congédier l'armée, pourvu que lui-même s'engage à ne pas faire avancer la sienne plus près de Berne.

La réponse fut impitoyable : elle n'était autre que l'ordre répété de licencier l'armée et de recevoir garnison française à Berne. Toutes les complaisances, toutes les soumissions étaient dès-lors comptées pour rien; il ne s'agissait plus de constitution, de droits de l'homme, de souveraineté du peuple. C'était un maître, qui abusait de la force, imposait des lois, et à qui il fallait la capitale, ses magasins, ses arsenaux, ses trésors, les dépouilles mêmes du peuple. Le directeur était bien persuadé que la soumission de Berne entraînerait celle de toute l'Helvétie.

La soirée du 3 et la journée du 4 se passèrent à l'armée dans d'horribles convulsions. Une division se révolta, courut à Berne, maltraita et blessa plusieurs officiers, massacra ses deux chefs, les colonels Ryhiner et Stettler. D'autres se débandèrent et regagnèrent leurs foyers; l'armée se trouva réduite à quatorze mille hommes, au plus. De ce nombre huit mille gardaient les ponts de Neuenack, et de Guminen, à trois lieues de Berne, ayant en tête vingt mille Français. Là, les Suisses firent voir encore ce dont ils étaient capables, quand ils étaient unis, fidèles et bien commandés. Quinze mille Français voulurent surprendre à Neuenack le corps qui était aux ordres du quartier-maître-général de Grafenried; ils furent repoussés et forcés de repasser la Sense, avec une perte de deux mille morts ou blessés, et de dix-huit pièces de canon. Les Suisses perdirent aussi plus de huit cents personnes, tant officiers que soldats et femmes; car partout les mères, les épouses, les sœurs, montraient un courage et un dévouement bien dignes d'un meilleur sort.

Un avantage aussi important pouvait en amener d'autres; on se flattait de rentrer dans Fribourg; mais ce qui se passait en même tems auprès de Berne acheva de faire évanouir toute espérance de salut.

Grâce aux ravages que l'esprit de révolte, la défiance, et la discorde avaient faits dans l'armée opposée à celle de Schauenbourg, les Bernois n'avaient plus que six à sept mille hommes à mettre en avant, contre un nombre presque double de soldats, marchant à grands pas sur la capitale de cet état. Arrivé à Fraubrunnen, à trois lieues de Berne, Schauenbourg y commença l'attaque, ayant une foule d'avantages matériels sur une armée dont toute la force consistait dans son courage.

L'avoyer de Steigher, qui, à l'installation du gouvernement provisoire, avait déposé les marques de sa dignité, n'en marchait pas moins malgré son grand âge (soixante-neuf ans), à la tête de l'armée. Il l'excitait par ses discours et par l'exemple de la fermeté héroïque avec laquelle il se dévouait à la mort. Le 4 au soir, il fit ses derniers adieux à sa ville natale, et rejoignit d'Erlach à Fraubrunnen, ne cherchant plus que l'occasion de terminer sa glorieuse carrière d'une manière digne de lui. Il ne quitta point la place pendant les cinq combats qui précéderent la reddition de Berne.

Le choc des deux armées fut terrible. Les Bernois, exposés au feu de l'artillerie volante et aux sabres d'une cavalerie agile et nombreuse, se défendaient avec intrépidité. Menacés d'être enveloppés, disputant le terrain avec acharnement, et souvent rompus, ils se ralliaient de poste en poste, jusqu'à ce que, poussés près de Berne, ils furent enfin obligés d'abandonner le champ de bataille, et deux mille morts ou blessés des deux sexes.

La perte des Français fut aussi très-considérable. « C'est

» une chose admirable, » disait Schauenbourg, dans le rapport, que, le 5 mars, il fit de cette sanglante journée à ses maîtres, « que des troupes qui n'ont pas fait la guerre depuis deux siècles, aient pu soutenir cinq combats, combattus, et être à peine chassées d'un poste, qu'elles tenaient d'en reprendre un autre et de s'y maintenir. »

Berne, livrée au désespoir et à la discorde, n'avait rien préparé pour une défense qui devenait inutile. Cette ville était hors d'état de soutenir un bombardement ou un assaut; elle demanda donc et obtint une capitulation, ou plutôt une sauve-garde pour les personnes et les propriétés. On épargna la ville quant aux violences contre les individus; mais toute la contrée environnante fut abandonnée au pillage.

Brune fit son entrée à Berne, le 5 mars 1798. Ce fut le jour fatal, où un état, qu'aucun ennemi n'avait jamais envahi, ni même abaissé, pendant une existence de près de six siècles, fut renversé par la main de son plus ancien allié. Le trésor public contenait le produit de plus d'un siècle de tranquillité, de prospérité et d'économie; les magasins et greniers publics, l'arsenal, tout ce qu'on put arracher aux familles patriciennes, devinrent la proie du vainqueur.

A la nouvelle de la reddition de Berne, les troupes victorieuses à Neuenack, jetèrent bas les armes, et se dispersèrent. Les autres corps, persuadés plus que jamais qu'ils avaient été trahis, et confirmés dans cette absurde opinion, par des insinuations perfides, massacrèrent les colonels de Gumoëns et de Crousaz, et enfin leur général, l'infortuné d'Erlach, lui-même. Plus à plaindre que lui, l'avoyer Steigher, après avoir bravé toutes les fatigues, tous les dangers, et cherché inutilement la mort, échappa aux fureurs de la soldatesque, pour aller recevoir dans les cours étrangères les marques d'une juste, mais stérile admiration.

La chute de Berne une fois opérée, rien ne s'opposait plus aux volontés des vainqueurs. Les Suisses avaient successivement perdu la plupart des postes qui dominent leur pays; tous leurs moyens de défense étaient épuisés. Le général Schauenbourg leur fit offrir une capitulation, que leur fierté pouvait accepter. Ils se réunirent, pour en délibérer, dans la ville de Schwitz. La plupart opinèrent pour combattre jusqu'à la mort; mais le projet de capitulation fut enfin adopté. Une contribution de six millions avait d'abord été fixée; elle fut réduite à deux millions, par un traité conclu à Paris, le 27 avril 1798.

La plus grande partie des cantons se rendirent successivement; on n'exigea d'eux d'abord que d'adopter la nouvelle législation des républicains français; mais on l'exigea sans délais, sans réserve, et sans ménagements. Du reste, ce bienfait ne fut pas accordé gratuitement à ceux mêmes qui l'avaient demandé. L'Helvétie entière, opprimée par un pouvoir étranger, contrainte d'en épouser les intérêts, fut, sans distinction de cantons, accablée de réquisitions d'argent, d'hommes, de vivres et de logements de troupes.

Cette antique et illustre confédération, pendant la durée de laquelle la Suisse avait joui de tant de gloire et de félicité, arrivait ainsi à son terme. Une nouvelle constitution, imposée, le 16 mars, par le général Brune à la république *Rhodanique*, fut révoquée au bout de sept jours.

Le 23 mars, Brune convoqua dans la ville d'Aarau tous les députés de la Suisse pour concourir à la formation de la *république helvétique, une et indivisible*. Ce fut le dernier acte public qu'il fit, dans ce malheureux pays. Content d'y avoir exécuté les ordres de ses maîtres, il alla prendre le commandement de l'armée d'Italie; et là aussi, s'exercer dans le champ des conquêtes révolutionnaires. Le commandement militaire passa entre les mains de Schauenbourg, et le pouvoir civil fut confié à des commissaires civils, qui étaient chargés d'organiser la Suisse conformément à la nouvelle constitution. Le Carlier fut le premier commissaire nommé; il commença par établir le fleau des réquisitions, prit des magistrats pour otages, et ordonna ensuite l'acceptation de la charte envoyée de Paris.

La chute de l'oligarchie de Berne, et de ses associés, la formation du pays de Vaud en république indépendante, et la révolution de Bâle avaient été regardées comme des préliminaires indispensables pour assurer l'adhésion générale à cette nouvelle constitution. Les gouvernements provisoires établis à Soleure, Zurich, Lucerne, Schaffhouse, dans l'Argovie, la Thurgovie, etc., envoyèrent, à l'exemple de ceux du Léman, leurs députés à Aarau, pour y porter aussi l'acte de leur soumission. Cette assemblée comptait déjà, le 12 avril, époque de sa première ouverture, les députés de dix cantons.

Dans cette séance du 12, on institua les deux conseils

helvétiques formant le corps législatif, d'après la constitution antérieure qui avait été acceptée dans les assemblées communales des cantons occupés par les troupes françaises, ou dans ceux qui avaient espéré, par leur soumission, s'épargner l'entrée de ces troupes dans leur territoire. On proclama la république helvétique, et on mit en activité le grand projet de constitution qui devait servir de loi perpétuelle et fondamentale à la Suisse. Pierre Ochs fut nommé président; mais, le même jour, 12 avril 1798, l'opération de la vérification entière des pouvoirs de dix cantons, (les seuls qui fussent présents à cette séance), étant terminée, ces députés se séparèrent en deux corps : 1^o. le sénat, dont Ochs était le chef, et 2^o. le grand conseil, qui défera cet honneur à Huhn, de Berne. Ochs fut donc, en effet, pendant une demi-journée, président de la députation intégrale.

Il s'agissait ensuite de choisir des directeurs. Le 17 avril, les conseils nommèrent, pour en remplir les fonctions, Le Grand, de Bâle; Glayre, de Romaniemotiers, citoyen de Lausanne; et le 18, Oberlin, Bay et Pfyffer. Les nouveaux directeurs ne se trouvèrent au complet à Arau que le 30, et ne domèrent que ce jour là avis aux conseils législatifs de leur installation définitive. En même tems, ils adressèrent à la nation suisse une proclamation. Mais la majorité d'entre eux s'était déjà réunie auparavant, et avait pris des mesures de gouvernement, sans attendre l'arrivée d'un ou deux collègues qui manquaient.

Moitié de gré, moitié de force, la première loi de la nouvelle république helvétique fut adoptée; mais sa durée fut bien courte. Plusieurs articles importants furent changés dans le cours des années suivantes, 1799 et 1800.

Le 20 juin 1798, F. G. La Harpe, de Rolle, remplaça Bay, et le lendemain Ochs fut nommé directeur à la place de Pfyffer.

Les cantons démocratiques avaient conservé leur indépendance, au milieu de la servitude générale. Ils refusaient d'accepter le présent que le directoire exécutif de France leur offrait à coups de canon, et persistaient à ne vouloir pas être membres de la république *une et indivisible* de Suisse. Schauenbourg reçut, au mois d'avril 1798, l'ordre d'aller forcer leur résistance; mais il ne put en venir à bout. C'était la que s'était réfugiée la bravoure helvétique; elle se retrouva toute entière dans ces petits cantons, et se défendit longtemps, même contre la trahison. D'intripides montagnards, conduits par deux officiers distingués, les colonels Paravicini et Aloïs Rœding, bravèrent les affreuses vexations, les commandements et les cohortes de Schauenbourg. Leur enthousiasme tirait de nouvelles forces de leurs dangers toujours croissants. Les vieillards, les enfants voulaient partager la gloire de succomber avec la patrie. Des prêtres furent massacrés au pied des autels. Des femmes et des filles s'employèrent à traîner les canons et les transportèrent par dessus des rochers et par des chemins affreux. Rencontraient-elles un lâche cherchant à se dérober aux périls communs, elles l'arrêtaient; et, armées presque toutes de massues, elles le faisaient retourner à la frontière, dans les rangs de l'armée. De simples bergers, dans une guerre de trois semaines, tuèrent à Schauenbourg trois mille hommes, et le forcèrent à la retraite. Comme il y avait dans ce petit espace une volonté nationale, fortement exprimée, il fallut transiger. Un traité ferma les petits cantons aux Français, mais pour quelque tems seulement; car cette portion de la Suisse devait bientôt aussi devenir le théâtre de toutes les horreurs qui désolaient le pays presque entier.

Les habitants de Stantz, et de Schwitz surtout, prouvèrent, dans une lutte aussi inégale, ce que les treize cantons, bien d'accord entre eux, auraient pu faire, si, d'ailleurs, l'énergie n'avait pas été affaiblie chez eux par une longue paix, et si les intérêts commerciaux n'avaient depuis longtemps prévalu sur tous les autres mobiles de conduite.

Le 2 mai, une colonne française envoyée par Schauenbourg, et commandée par Fressinet, après avoir pillé et brûlé plusieurs villages, arriva à l'abbaye de Notre-Dames-Érmites, ou d'Énsiedeln, sur les confins du canton de Schwitz, et cette abbaye fut entièrement dévastée. L'image de la vierge était seule restée; on l'envoya à Paris, joindre la madone de Lorète. Vers le même tems, Schauenbourg provoqua des mesures sévères contre le député suisse Billiter, qui avait fait des réclamations contre la conduite de l'armée française en Suisse.

Des trêves d'abord, puis des traités séparés, furent conclus. À l'exemple des cantons, les baillages italiens ne purent différer à se rendre.

Le commissaire français Le Carlier fut rappelé au commen-

cement de mai par le directoire de France, qui le trouvait *trop humain*. Avant de partir, il leva une contribution de quinze millions de livres sur les familles patriciennes; chacune des villes où elles habitaient était rendue responsable des paiements. Malgré tous les efforts que l'on fit, il y eut impossibilité de réaliser une somme aussi énorme, et une réduction fut accordée; mais on imposa fortement les principales abbayes, les corporations, etc. Le Carlier eut pour successeur, Rouhier, et le beau-frère de Rewbell, Rapinat. La rapacité de ce dernier ne souffrait aucune comparaison. Ses brigandages furent poussés à un tel point, que le gouvernement français ne put se dispenser de désavouer cet oppresseur de la Suisse, et ses substituts, ou complices; mais le directoire revint bientôt sur la décision par laquelle il lui avait ôté ses pouvoirs. Mengaud, qui avait approuvé que le gouvernement helvétique fit apposer son sceau sur les caisses publiques, pour les soustraire à l'avidité insatiable de Rapinat, ne put empêcher l'enlèvement de ces caisses; il reçut l'ordre de revenir en France, et le beau-frère de Rewbell resta maître du pays.

Au mois de juin 1798, le commissaire Rapinat exigea la démission de MM. Pfyffer et Bay, membres du directoire, et nomma, à leur place, Ochs et Dolder. Cette nomination ayant occasioné des troubles dans le pays, et mécontenté le gouvernement français, Rapinat fut révoqué, et Ochs fut, par suite, obligé de donner sa démission; mais la disgrâce du beau-frère de Rewbell ne dura pas long-tems. Ochs fut installé de nouveau dans son poste de directeur. Accolé, cette fois, à La Harpe, par suite d'une élection des deux conseils législatifs, il excita l'animadversion presque générale, en se rendant l'agent dévoué de la politique française, et fut provoqué à donner sa démission définitive, ce qui eut lieu le 26 juin 1799.

Le 19 août 1798, un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu entre les républiques française et helvétique. La ratification de ce traité eut lieu le 24.

Le 9 septembre 1798, les insurgés du district de Stantz, canton d'Underwald, succombèrent dans la guerre d'extermination que leur faisait le général Schauenbourg; mais la perte des Français fut évaluée être de trois mille hommes.

Les Grisons restaient encore indomptés. Bien des manœuvres avaient été employées pour les séduire, changer leurs magistrats, et introduire parmi eux une convention nationale. À la fin, on y réussit, et les spoliations usitées en pareil cas s'ensuivirent promptement. Mais, lorsque le démembrément de la Valtelline eût été décidé par Buonaparte, le parti anti-révolutionnaire reprit son ascendant chez les Grisons; l'ancienne magistrature fut rétablie. On expulsa le président français, Florent Guyot. Schauenbourg s'avança vers leurs frontières, menaçant de tout saccager. Le peuple armé repoussa les premiers efforts de ce général; mais leurs chefs, effrayés de l'exemple donné dans le malheureux canton d'Underwald, et ne comptant nullement sur l'unanimité des avis, prirent, au bout de quelques mois, la résolution d'appeler, dans le sein même de leur pays, une armée autrichienne.

À la fin de septembre 1798, le nouveau corps législatif helvétique, voulant reconnaître les services de Schauenbourg, déclara qu'il avait *bien mérité* de la Suisse, ce qui fut pris par beaucoup de monde pour une décision. Il remit, en 1799, le commandement à Masséna. Schauenbourg, que Briot, révolutionnaire de Franche-Comté, et député au conseil des cinq-cents en la même année, attaqua pour sa conduite militaire dans ce pays, vint à Paris, à la fin d'août, se justifier auprès du directoire, et fut ensuite nommé inspecteur général d'infanterie.

Le 1^{er} mars 1799, l'armée française dite *du Danube*, qui était aux ordres du général Jourdan, passe le Rhin sur les ponts de Kehl et de Bâle. Masséna est chargé par Jourdan du commandement de l'armée d'Helvétie, qui, le 5, entre dans les Grisons, s'empare de Luciensteig, et fait prisonnier le général Auffenberg avec ses troupes.

Le 23, Masséna attaque Feldkirch, et se retire dans les Grisons.

Le 13 avril, Schaffhouse est pris par le prince Charles d'Autriche.

Le 1^{er} mai, le général autrichien Hotz attaque les Français dans les Grisons; le général Bellegarde attaque aussi sans succès le général Lecœurbe, et le fort de Luciensteig.

Le 2, le général Menard défait à Dissentis six mille Suisses, qui avaient pris les armes contre les Français.

Le 14, les Autrichiens attaquent l'armée du Danube dans ses retranchements, et s'emparent de Luciensteig. Le len-

demain, cette armée se retire; elle évacue Coire et tout le pays des Grisons.

Le 22, un corps considérable d'Autrichiens passa le Rhin, et repoussa les Français après un combat sanglant, qui se renouvela trois jours de suite au commencement de juin.

Le 29 mai, le général Bellegarde prend le mont Saint-Gothard et occupe Glaris. L'armée française se retire dans un camp retranché, en avant de Zurich.

Le 2 juin, les Autrichiens attaquent l'avant-garde de l'armée du Danube. Après un combat très-vif, ils sont forcés de reculer.

Le 6, une bataille sanglante se livre près de Zurich, entre le général Masséna et le prince Charles. Trois généraux français et quatre généraux autrichiens y sont blessés. Le lendemain, Masséna évacue Zurich, et prend position au mont Albis, où il est attaqué et vaincu, le 8, par le même prince Charles. Il essaye de prendre sa revanche, en attaquant ce général, le 15, dans ses retranchements de Zurich. Il fait une nouvelle tentative aux avant-postes, le 4 juillet.

Le 1^{er} août, le prince Charles attaque le général Lecourbe dans la vallée d'Isis Thal. Celui-ci s'empare du mont Saint-Gothard, le 15 août. Un combat a lieu sur la Limat. Masséna s'avance jusqu'aux portes de Zurich. Le prince Charles le repousse. Le général français Chabran défait un corps entier d'Autrichiens. Le lendemain 16, Championnet se rend maître du mont Saint-Bernard et s'avance dans le Piémont.

Le 20 août, le général Hotz, avec une division russe, marche contre les Français, pour arrêter leurs progrès en Suisse.

Le 7 septembre, Suworow se met en marche pour la Suisse, avec son armée. Forcé d'abandonner l'Italie, il passe le mont Saint-Gothard, le 24.

Le 25, Masséna livre, en avant de Zurich, une bataille aux Austro-Russes, dans une étendue de soixante lieues de terrain. La victoire est partout fidèle aux Français.

Le lendemain 26, Masséna gagne une seconde bataille à Zurich, contre les Austro-Russes, commandés par Korsakow. Zurich est emporté l'épée à la main. Suworow, indigné des revers que Korsakow a essayés dans cette ville, lui ordonne, le 27 septembre, de tenter un nouveau combat, dont l'issue n'est pas moins malheureuse. Suworow, lui-même, poursuivi dans sa retraite, où il se bat avec sa valeur accoutumée, est en pleine déroute, et obligé de regagner l'Italie. Les Français reprennent bientôt le Saint-Gothard, Glaris et les vallées qui y débouchent.

Le 3 octobre, le général Lecourbe est aux prises avec les Russes, qui perdent, à Glaris, onze mille hommes.

L'illustre avoyer Steigler, entré en Suisse, au mois de mai, avec les troupes autrichiennes, qui étaient sous les ordres de l'archiduc Charles, s'était rendu à Zurich, après la prise de cette ville, pour y attendre l'issue des événements. Entraîné dans la retraite précipitée du général Korsakow, il quitta la Suisse, pour n'y plus revenir, et mourut à Augsbourg, le 3 décembre 1799.

Les 8 et 9 janvier 1800, à l'ancien directoire helvétique, abrogé par un décret des conseils, daté du 7 janvier, succéda une commission exécutive composée de Glayre, Dolder, Savary qui avait été nommé directeur, à la place de Bay, le 23 juin 1799; Frisching (de Berne), Muller, (de Zug), qui fut bientôt remplacé par Dürler (de Lucerne), Gschwend (d'Alstetten), et Finsler (de Zurich).

Le 26 avril, le général français Saint-Cyr, s'empare de Fribourg.

Le 1^{er} mai, l'armée française passe le Rhin près de Schaffouse, et prend cette ville, ainsi que le fort Hohenwal.

Le 21 mai, Buonaparte achève de passer le mont Saint-Bernard avec son armée.

Le 15 juillet et les jours suivants, l'aile droite de la division de Lecourbe, s'empare de Feldkirk, de Coire et de tout le pays des Grisons.

Le 7 août, la commission exécutive de la république helvétique adresse au corps législatif un message, par lequel elle annonce que la révolution, qui vient de s'opérer, donnera un gouvernement plus adapté aux circonstances pénibles où se trouve la nation, et fournira moins de chances aux factions, que la législature expirante. Ce message accompagne un projet de décret, pour réduire le corps législatif, et former un nouveau conseil exécutif.

Le 9, les deux conseils législatifs sont fondus en une seule assemblée, avec élimination des députés notés pour leurs opinions extrêmes; et le conseil exécutif se compose de Frisching, Dolder, Glayre, Zimmermann (de Brouck), Savary, Schmied (de Bâle), et Ruttimann (de Lucerne).

Le 15 décembre 1800, le général Macdonald, qui commande dans le pays des Grisons, passe le Splügen à travers les neiges; s'avance de Chiavenna dans la Valteline; et, par cette manœuvre, lie son avant-garde avec l'aile gauche de l'armée d'Italie.

GENÈVE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

La république de Genève, dont le territoire se borne presque à l'enceinte de sa capitale, et où l'industrie avait rassemblé une population de trente-cinq mille âmes, a été souvent agitée pendant le cours du dix-huitième siècle. Dans les siècles précédents, les longues luttes des Genevois contre leurs évêques et contre le duc de Savoie, au sujet de la religion et des droits de la souveraineté, avaient fortifié, roidi même leur caractère. Controverses religieuses, mélange avec des étrangers qui étaient enivrés d'idées de liberté, développement de l'esprit, de l'instruction et du luxe, rapprochement forcé et habituel de tant d'hommes d'une condition aisée dans un espace resserré, où les discussions, les disputes même, étaient leur seul amusement; tout avait concouru à jeter parmi eux des germes d'ambition, de discorde, et à propager cet amour de l'égalité des droits, qui, bientôt, fait détester, soit ouvertement, soit en secret, l'inégalité des fortunes. Mais, tant que la crainte de dangers extérieurs exista, il n'y eut point d'élan nuisible, ou du moins il fut promptement comprimé.

Depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'aux douze dernières années du dix-huitième, intervalle dans lequel se trouve compris le traité du 3 juin 1754, entre le roi de Sardaigne, comme duc de Savoie, et la république de Genève, les annales de ce pays ne contiennent guères qu'une énumération des débats qui se sont élevés entre le parti aristocratique et le parti populaire; débats qui ont amené quelquefois des scènes violentes, mais sans suites tout-à-fait fâcheuses.

Au commencement du dernier siècle, le peuple de Genève était divisé en quatre classes: 1^o. les *citoyens*, enfants de citoyens ou de bourgeois, nés dans la ville, et seuls capables de remplir toute espèce de places dans l'état; 2^o. les *bourgeois*, nés hors de Genève, ou les étrangers, qui avaient acheté les droits de cité, siégeant dans le conseil général et pouvant être membres du conseil des deux cents, mais sans être admissibles au sénat et aux emplois les plus élevés du gouvernement; 3^o. les *natifs*, fils d'habitants nés à Genève, qui étaient exclus du gouvernement, et même ne jouissaient pas des privilèges municipaux, à l'exception d'un petit nombre de franchises commerciales; 4^o. les *habitants* étrangers, à qui il n'était permis de se prévaloir d'aucun droit, si ce n'est un domicile de souffrance dans la ville.

Le pouvoir souverain résidait dans l'assemblée générale, où chaque citoyen et bourgeois, âgé de vingt-quatre ans, avait séance et suffrage; mais rien ne pouvait y être traité sans l'approbation préalable du conseil appelé *des deux cents*. On n'y délibérait pas; on avait seulement le droit d'approuver ou de rejeter les avis qui étaient proposés. Aucune loi, aucun impôt ne devait être créés, sans la participation de cette assemblée. Elle avait de plus, dans ses réunions ordinaires, le droit d'élire ses principaux magistrats, consistant en quatre syndics, un trésorier et six auditeurs chargés de la police municipale, ainsi que du jugement des causes ordinaires en première instance; mais ce droit, qui tendait à prévenir le tumulte des élections populaires, se bornait au pouvoir de choisir parmi un certain nombre de candidats que proposaient le sénat et le grand conseil.

Le pouvoir exécutif et l'administration publique appar-

tenaient à trois collèges ou conseils: 1^o. le conseil des vingt-cinq, appelé *senat* ou petit conseil, qui présidait tous les autres conseils dont il faisait partie, et avait la haute police; 2^o. celui *des soixante* qui s'assemblait dans les occasions pressantes, pour délibérer sur les affaires secrètes et politiques, et qui était formé du petit conseil des vingt-cinq et de trente-cinq membres pris dans celui des deux-cents qu'on lui associait; enfin, 3^o. le conseil des deux-cents appelé le *grand conseil*, auquel les deux autres trouvaient réunis.

Le conseil des deux cents, porté d'abord à deux cent vingt-cinq membres, le fut, par un règlement de 1738, à deux cent cinquante.

Les quatre syndics, élus annuellement dans le sein du petit conseil, et dont le premier présidait les conseils, n'étaient éligibles de nouveau, qu'après un intervalle de trois ans.

On donnait aux membres du petit conseil et de celui des deux cents, réunis en corps, le titre de *magnifiques et très-honorés seigneurs*; et à ceux du conseil général, le titre de *magnifiques, très-honorés et souverains seigneurs*.

Dès que l'indépendance et la sécurité de la république eurent acquis quelques degrés de stabilité, le commerce et l'industrie emportèrent la balance parmi les citoyens, et amenèrent, par le cours naturel des choses, l'inégalité des conditions. On sait que cette inégalité, au moment où elle commence à s'établir, développe, dans un peuple, toutes les passions politiques.

Les familles opulentes transfèrent leur habitation dans la cité, tandis que les classes inférieures étaient retenues dans la basse ville par leurs occupations lucratives. Un changement matériel dans la disposition des rangs, fut aussi opéré par le grand nombre de Français réfugiés, qu'on avait admis à Genève.

À l'époque que nous indiquons, des premières années du dix-huitième siècle, le gouvernement, loin d'être populaire, ainsi qu'il l'est devenu vers la fin de ce même siècle, pouvait, au contraire, se considérer comme aristocratique. Un assez petit nombre de familles, que l'on qualifiait *patriciennes*, étaient en possession des honneurs et des places importantes.

Le conseil général n'était assemblé que pour quelques élections à la fin de chaque année; et encore se trouvait-il alors tellement dans la dépendance du petit conseil, que son influence était, pour ainsi dire, nulle. Celui-ci restait presque uniquement chargé des affaires de l'état, avec le conseil des deux-cents, dont l'autorité était devenue à-peu-près absolue; mais, si tous les citoyens ne jouissaient pas de droits politiques bien considérables, ils étaient en possession d'avantages plus essentiels, un gouvernement paternel leur assurant tranquillité, appui et bonheur.

Cherchant à limiter la prépondérance des familles patriciennes, dans les conseils, le parti populaire, qui, déjà, s'était remué en 1704, fit passer, le 26 mai 1707, une loi, en vertu de laquelle une assemblée générale des citoyens et des bourgeois devait être tenue tous les cinq ans, pour délibérer sur les affaires de la république. En même tems on restreignit le nombre des individus de même nom et de même famille, qui pouvaient siéger ensemble dans les conseils.

A la fin de mai, la ville fut menacée de quelques troubles civils. Les conseils, craignant de plus grands désordres, profitèrent de ce que des troupes étaient répandues dans le voisinage de Genève, pour demander un secours de trois cents hommes au canton de Berne, et de cent hommes au canton de Zurich. Ces troupes auxiliaires entrèrent dans Genève, le 4 juin. Pendant leur séjour, les chefs, qui avaient conduit la bourgeoisie, furent arrêtés comme séditieux, et soumis à une longue procédure; quelques uns furent condamnés à la peine capitale, les autres au bannissement. On vit renaître la tranquillité qui, pendant une année entière, avait disparu de la ville; mais ils resta des levains d'animosité, qui devaient fermenter dans la suite et amener de nouveaux mouvements.

Le 20 décembre 1712, on se réunit en conséquence de ce qui avait été réglé en 1707; et le premier acte de la puissance populaire fut d'abolir en conseil général l'édit qui ordonnait les assemblées périodiques; c'était l'effet d'un discours persuasif, prononcé par le premier syndic, Ami Lefort. Un accroissement du pouvoir aristocratique devait s'ensuivre naturellement.

Dans cette même année 1712, les Genevois avaient, conformément à un traité de 1584, envoyé des secours à leurs alliés des cantons suisses, contre les cantons catholiques, à l'occasion des contestations de l'abbé prince de Gall avec les habitants du Toggenbourg. Les cantons protestants eurent l'avantage: les troupes de la république se distinguèrent, et surtout à la bataille de Vilmargen, le 25 juillet. La paix fut signée les 9 et 11 août.

En 1713, le Code des élités civils, dont la publication complète avait été demandée en 1707, fut revu et imprimé. Ce travail fut extrêmement approuvé par les conseils. Genève se trouva comprise dans le traité d'Utrecht.

Le conseil des deux cents, croyant la sûreté de l'état menacée par la France et la Savoie, établit de nouveaux impôts, afin de pouvoir étendre considérablement les fortifications de la ville. Les citoyens, à qui l'édit du 20 décembre 1712 avait réservé la connaissance des affaires, laissèrent éclater leur mécontentement par des murmures.

Le 15 décembre 1722, fut rendu, à Paris, un arrêt du conseil, qui exemptait les Suisses et Genevois du paiement de la capitation en France.

En 1727, commencèrent les difficultés qu'eut avec le conseil, Jacques-Barthélemi Micheli Ducrét, issu d'une famille honorable de Genève, et qui était capitaine au service de France. Ces difficultés furent d'abord relatives au système des fortifications de la ville; elles durèrent plusieurs années, et donnèrent naissance à quelques agitations intérieures. Micheli Ducrét, doué d'une capacité rare, et fait pour s'illustrer dans tout ce qu'il aurait entrepris, eut une part active à ces agitations; ses écrits, ses discours enflammèrent les esprits. Ayant été condamné à mort par contumace, en 1735, il se réfugia dans le canton de Berne, et finit par être enfermé au château d'Aarbourg, pour avoir eu connaissance d'une conspiration, à laquelle du reste, il était étranger.

Des intérêts particuliers servirent encore à échauffer le peuple, par l'abus que faisaient de la presse ceux qui se croyaient lésés, parce que l'on avait rendu quelques sentences contre eux. Plus le gouvernement sévissait contre ces écrits, plus ils s'accréditaient parmi les mécontents. Les conseils crurent calmer la bourgeoisie, en portant, en 1734, au conseil général, la question des impôts. Cette assemblée les confirma pour dix ans, en ordonnant que les fortifications seraient achevées.

Cependant, les préventions et l'esprit de parti s'accroissaient chaque jour. Les dissensions intestines éclatèrent surtout en 1736, à l'occasion du droit que le corps des citoyens prétendait avoir, et qu'il tenait, en effet, de la loi, de rejeter, soit en totalité, soit en partie, les premiers syndics élus par le conseil.

Il y eut de véritables troubles et du sang versé au mois d'août 1737. Louis XV offrit de se joindre comme médiateur aux cantons de Zurich et de Berne. La bourgeoisie, qui craignait pour ses privilèges, et qui avait commencé par dicter des lois, aurait voulu prolonger sa résistance; mais la paix fut rétablie par un acte de médiation que les alliés de Genève rédigèrent, pour fixer de nouveau les attributions des divers conseils, et terminer tout ce qui avait été sujet de discussions entre le gouvernement et la bourgeoisie. Ce qui, du fait de celle-ci, éprouvait le plus d'obstacles, c'était le rappel des magistrats déposés en 1734. Le règlement fut

approuvé par les deux conseils, et accepté, presque unanimement, dans le conseil général du 8 mai 1738.

Ce fut au mois de février de cette année, et pour plaire aux médiateurs, nommément au comte de Lautrec, que le conseil, malgré les représentations de la compagnie des pasteurs et d'une partie de la bourgeoisie, permit à une troupe de comédiens de jouer dans la ville, ce qui était sans exemple dans les fastes de la république.

En 1742, une armée espagnole, conduite par l'infant don Philippe, pénétra en Savoie, et obligea, pendant trois ans, les Genevois à diverses précautions.

La sûreté du dehors fut pleinement garantie par deux nouveaux traités conclus, l'un, en 1749, pour des réglemens de limites et autres objets particuliers, avec la France, qui, depuis 1679, avait un résident à Genève, et l'autre, en 1754, avec le roi de Sardaigne, qui, comme duc de Savoie, reconnaissait seulement alors, l'indépendance de la république de Genève, que lui seul était en position de contester. Mais la paix était à peine signée, que l'on vit recommencer les diversités de sentimens et d'intérêts, si communes dans les gouvernemens populaires, et qui avaient été suspendus à Genève, tant que l'on avait eu quelque chose à redouter de la part d'un ennemi extérieur. Dans le cours de ces disputes continuelles sur les abus, le partage et l'équilibre des pouvoirs, on remit en avant la doctrine qui proscribit toutes les distinctions, et qui tend à placer entre les mains de la multitude l'autorité dont jamais elle ne fait usage avec sagesse et modération.

En 1763, le jugement porté par le conseil contre deux ouvrages de J. J. Rousseau, *l'Emile* et *le Contrat Social*, comme tendant à détruire les fondemens de la religion chrétienne, et à renverser tous les gouvernemens; leur lacération publique, et la proscription de l'auteur dans une ville où il était né, furent envisagés par le parti populaire comme un désir marqué d'humilier la bourgeoisie. Elle témoigna son mécontentement, que Rousseau travaillait à exalter encore; il y eut beaucoup d'écrits de part et d'autre. L'agitation populaire parut un peu s'apaiser vers la fin de 1763; mais les discussions renouvelées durèrent encore six ans.

L'année 1765 ne se passa pas sans des agitations violentes dans la république. Les conseils eurent recours, comme ils l'avaient eu précédemment, aux puissances médiatrices. Le chevalier de Beauveville, ambassadeur de France en Suisse, après avoir, ainsi que les délégués de Berne et de Zurich, écouté avec beaucoup de patience les griefs des citoyens et bourgeois, qui s'étaient fait représenter par vingt-quatre commissaires, et avoir proposé à ceux-ci un projet de règlement, qui fut soumis le 15 décembre au conseil général, se trouva vivement blessé, lui et les ministres des deux cantons alliés, de voir ce projet rejeté, à une grande majorité. Dans une déclaration sévère qu'il adresse le même jour aux commissaires, il leur témoigna son mécontentement, en parlant au nom de son souverain; il se plaignit du délire passager, fomenté par quelques esprits turbulents, qui avaient amené des excès dans la ville, enfin du plan qu'avaient formé plusieurs citoyens de renverser le gouvernement de Genève, malgré la garantie des puissances médiatrices. En même tems, il annonça avoir reçu l'ordre d'interdire aux vingt-quatre commissaires, ainsi qu'à tous les Genevois représentans, l'entrée et le commerce dans le royaume de France.

La discorde continua à régner dans Genève pendant tout le cours des années 1766 et 1767; mais d'utiles réflexions, et la crainte de l'anarchie préparèrent l'accommodement, qui se fit en 1768, et toujours sous les auspices de la France, ainsi que des deux cantons alliés. L'édit de pacification fut sanctionné par le conseil général en la même année.

A cette époque, on s'était exagéré à Paris, non pas la réalité, mais les conséquences à tirer, des troubles de Genève. On croyait ce petit état plus fatigué des luttes journalières, mais rarement sanglantes, qui s'élevaient dans ses murs, qu'il ne l'était en effet. Au contraire, les Genevois se plaisaient jusqu'à un certain point dans cette agitation qu'un grand souverain de l'Europe appellait une *tourmente dans un verre d'eau*.

Au mois d'avril 1766, le conseil permit de nouveau l'introduction de la comédie dans la ville, pour déferer au désir des plénipotentiaires de France et de Suisse. Le consistoire vit cette mesure avec peine, et annonça l'espérance que la permission cesserait avec les circonstances présentes.

Le duc de Choiseul avait pensé que, s'il ouvrait un asile

aux partis, qui s'opprimaient tour à tour dans Genève, une ville voisine et rivale, située sur les bords du lac, profiterait de leur discord. En 1767, il fit tracer les rues de Versoy, qui n'était qu'un petit village du pays de Gex, et annonça que la religion réformée y serait professée avec liberté. On commença la construction d'un port; un petit nombre de bâtiments s'élevèrent; le ministère de France promit des manufactures, un entrepôt des marchandises de transit de la France dans la Suisse; mais les Genevois conçurent peu d'inquiétudes de cette tentative, et ne quittèrent point leur patrie; alors le duc de Choiseul se contenta d'étouffer leurs querelles, et se déclara pour le parti aristocratique.

En 1770, à la suite de la victoire qu'avait obtenue, deux années auparavant, le parti populaire, un nouvel orage fut formé par les *natifs*, qui, quoiqu'établis dans la cité depuis plusieurs générations, étaient privés de toute participation au gouvernement. Les arguments spécieux et l'éloquence entraînant de Voltaire, de Rousseau et de leurs nombreux disciples, excitaient les *natifs* à réclamer les *droits du peuple*. L'orage éclata le 15 février; l'autorité des magistrats fut bravée, et on en vint à des actes qui fournirent aux citoyens le prétexte de s'armer.

Le 15 avril fut le jour d'une explosion dans laquelle les *natifs* eurent le dessous; plusieurs même d'entre eux périrent; d'autres furent bannis; et tout se termina par un édit, en vertu duquel cette portion de la société genevoise obtint quelques indemnités qui améliorèrent son existence politique; mais les deux partis conservèrent leur aversion réciproque.

Les ordonnances somptuaires furent revues en 1772, et les gens sages en louèrent la juste sévérité, si convenable à un petit état.

À la fin de 1776, les dissensions politiques entre la bourgeoisie ou les représentants et le parti du conseil, ou les *negatifs*, se ranimèrent; et durèrent près de six ans. Un des motifs de ces dissensions était la demande faite plusieurs fois, et rejetée, mal à propos peut-être, par les magistrats, d'un corps de lois. Une commission, choisie dans le conseil des deux cents, fut chargée de s'occuper de ce code; on lui donna dix ans pour achever son travail.

De nouvelles mesures, prises en 1779 par le conseil, développèrent des mécontentements presque universels. Le vicomte de Polignac, ambassadeur de France en Suisse, écrivit aux gouvernements de Zurich et de Berne, pour les engager à défendre les réglemens que leur sanction avait consacrés en 1738, d'accord avec le roi. Le ton de sa lettre était menaçant pour les esprits trop remuans, et toujours avides de changements, de la ville de Genève.

En 1780, les dissensions prirent un caractère plus sérieux.

Le 5 février 1781, une querelle privée entre deux partis opposés de *natifs*, fut le signal d'une insurrection générale; on révoqua l'édit en faveur de ceux-ci, qui, par suite, en vinrent à un tel degré de fureur, qu'on jugea que l'intervention armée des puissances alliées pouvait seule empêcher une abondante effusion de sang.

Mais le cabinet de Versailles sentit bientôt que sa réunion avec Berne et Zurich, pour garantir la stabilité du gouvernement de Genève, gênerait les mesures vigoureuses qu'il était résolu de prendre, à l'effet de soutenir l'aristocratie genevoise; et il chercha les moyens de se débarrasser de cette association. Le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères en France, dans deux lettres du 24 septembre 1781, adressées, l'une aux cantons de Zurich et de Berne, l'autre au sénat de Genève, déclara que le roi, sou maître, renonçait à la garantie. Il ajoutait néanmoins que ce monarque, prenant beaucoup d'intérêt à l'indépendance et au bonheur de la république, ne lui retirait pas sa protection; qu'il se réservait même le pouvoir de veiller à la tranquillité intérieure de Genève suivant que la dignité de sa couronne, l'intérêt de la France et celui des puissances voisines l'exigeraient.

Les deux cantons alliés retirèrent aussi leur garantie.

Dans la nuit du 18 mars 1782, des désordres populaires éclatèrent. Les *natifs* et les plus violents parmi les représentants formèrent une réunion; ils saisirent un petit nombre de magistrats, voulant qu'ils servissent d'otages en cas de mesures coercitives de la part des puissances, qui avaient renoncé à la garantie. Alors le ministère français commença à intervenir sans le concours des autres anciens médiateurs. Six mille hommes au service du roi de France, commandés par le marquis de Jaucourt, marchèrent sur

Genève; et M. de Vergennes détermina la cour de Turin à suivre cet exemple. Berne, sentant le danger de voir la France et la Savoie donner des lois à Genève, s'avança aussi avec quelques forces militaires, mais en répétant aux insurgés le conseil de se concilier entre eux, sans secourir du dehors. Zurich, qui n'y était pas aussi intéressé, eut devoir s'abstenir de toute mesure hostile.

À l'approche des troupes, les Genevois du parti populaire, à qui leurs chefs avaient inspiré une confiance funeste dans leurs moyens de résistance, se montrèrent résolus de défendre leurs remparts jusqu'à la dernière extrémité. La guerre d'épée, et en même tems celle de plume, devinrent très-animées; mais, en réalité, on aspirait à obtenir une capitulation honorable. Un comité de sûreté avait été nommé. Voyant les remparts de la ville menacés par des batteries de canon, et ayant reçu une signification positive du commandant français, qui annonça être disposé à entrer dans Genève, il déclara promptement avoir l'intention de se rendre, ce qui excita la fureur du peuple. Beaucoup de personnes abandonnèrent la ville, et les troupes piémontaises, qui furent les premières à pénétrer, le 2 juillet, sous la conduite du comte de la Marmorata, trouvèrent la ville presque déserte. Les deux autres commandans suivirent de près, accompagnés de la plupart des opposans, qui avaient cherché un asile dans les camps; mais le plus grand nombre des fugitifs rentra le même jour dans la ville.

La constitution de 1738 fut rétablie. L'édit des représentans, qui conférait la bourgeoisie à cent *natifs* fut annulé; on désarma les *citoyens*, et les anciens conseils reprirent leurs séances.

Ainsi la médiation armée de la France, de la Savoie et du canton de Berne fixa, dans Genève même, les droits réciproques du peuple et des magistrats, et fit agréer un édit de pacification qui avait été arrêté, le 4 novembre 1782, dans un congrès tenu à Genève; cet édit fut signé par les ministres plénipotentiaires de France et de Sardaigne, marquis de Jaucourt et le comte de la Marmorata, par messieurs de Steigner, et de Watteville de Belp, conseillers d'état du canton de Berne, au nom de ce canton, et enfin par M. de Roche-mont, au nom des *syndics* et du conseil de Genève. L'acte de garantie, le traité de neutralité, une *lettre annexe*, et une *conclusion*, faisant autant de parties intégrantes de ce traité, furent conclues, le 12 novembre. Les 14, 18 et 21 de ce mois, eut lieu l'acceptation, comme loi perpétuelle, par le petit et le grand conseil, et par le conseil général de la république de Genève. Toutes les ratifications furent échangées dans le courant de décembre.

Par cet édit, qui donnait une constitution moins démocratique que la précédente, les représentans qui avaient pris les armes furent exclus de l'assemblée générale. On y abolissait tous les privilèges que les citoyens avaient obtenus par les édits précédents, et particulièrement par ceux de l'année 1768.

Les plénipotentiaires quittèrent Genève après la ratification de l'édit. Le conseil des deux cents leur offrit des témoignages de reconnaissance. Il est vrai de dire qu'ils s'étaient conduits avec beaucoup de modération pendant le tems de leur séjour, et que les troupes, sous leurs ordres, avaient observé la plus exacte discipline. Le gouvernement qui jusqu'alors n'avait point autorisé de spectacle indéfiniment permanent et public dans la ville, fit venir, pour contribuer à leur amusement, une troupe de comédiens, et ordonna la construction d'une nouvelle salle de spectacle, qui fut ouverte, pour la première fois, le 18 octobre 1783.

Dans cette année, les conseils mirent en activité la nouvelle constitution, et firent quelques exemples de sévérité; mais les chefs de la république cherchèrent surtout à distraire les esprits des occupations politiques par des embellissemens et des établissemens à la fois utiles et agréables pour les Genevois.

L'aristocratie, en faveur de qui la victoire avait été décidée, n'en abusa point, et s'occupa des moyens de ramener le parti opposé. Mais trop d'innovations étaient introduites pour que tout le monde pût être content; l'influence étrangère surtout avait excité dans beaucoup d'esprits des sentimens d'amertume. Un assez grand nombre de représentans avaient déserté Genève; l'amour de la patrie les ramena pour la plupart, et peu de familles, s'exilant volontairement, allèrent fonder des établissemens de commerce à Neuchâtel, Constance, Bruxelles, et dans quelques autres villes.

Tant que M. de Vergennes vécut, les mécontentemens

ne se montrèrent pas ouvertement; mais, dès qu'il eût les yeux fermés, et que M. Necker, zélé partisan de la cause populaire, eût été admis dans le cabinet de Versailles, les espérances des démocrates, des démagogues même, prirent à Genève plus de force qu'elles n'en avaient peut-être jamais eu, tandis que la confiance du parti dominant s'abaissait en proportion des orages qui menaçaient de nouveau l'horizon de la république.

En 1788, les troubles civils recommencèrent avec les premières agitations qui, dans différentes parties de l'Europe, mais surtout en France, étaient les avant-coureurs de la plus terrible des révolutions.

Le théâtre, dont la fondation avait été regardée comme le moyen le plus propre à détourner le peuple de Genève de la discussion trop vive des intérêts politiques, donna lieu à la première explosion qui frappa l'autorité nouvelle des magistrats. C'était à l'occasion de l'éloignement forcé d'une actrice, aimée du public, et dont un jeune homme des premières familles du pays était devenu amoureux. Les amis de ce jeune Genevois ayant voulu, le 2 décembre 1788, empêcher l'ordre donné à cette actrice d'avoir son effet, il y eut au spectacle un mouvement sérieux, qui alla jusqu'à la violence. Les magistrats furent insultés; il fallut prendre une mesure sévère contre trois jeunes gens, auteurs principaux du tumulte; il en résulta de grands murmures, et un accord unanime du peuple de ne plus fréquenter le théâtre.

Mais un symptôme encore plus fâcheux du jeu des passions parut, lorsque les citoyens eurent manifesté l'intention d'écarter les quatre syndics à la prochaine confirmation annuelle des magistratures. Dans le fait, c'était seulement en vertu du dernier édit que ces syndics restaient en place: il n'y avait que les cinq huitièmes des votants qui se fussent déclarés contre eux, tandis que les trois quarts étaient nécessaires pour opérer une exclusion.

Ce sujet d'irritation populaire aurait peut-être cédé dans un long intervalle de tranquillité, mais malheureusement une saison extrêmement rigoureuse vint, dans l'hiver de 1788 à 1789, accabler les classes pauvres: le lac gela; on fut obligé d'augmenter le prix du pain, non-seulement parce que la récolte avait été peu abondante, mais aussi parce que les habitants des districts voisins, où le prix du pain avait déjà subi une augmentation, venaient en foule à Genève pour en avoir à meilleur marché.

Le 26 janvier 1789, à l'annonce de cette élévation de prix dans la ville, on se porta à des excès chez les boulangers. Le lendemain, il y eut une révolte assez forte, pour que la garnison reçût l'ordre de faire feu; elle fut repoussée avec des armes de toute espèce; on compta des victimes de part et d'autre; il fallut en venir à une réduction du prix du pain et à la promesse d'une amnistie générale.

La révolte recommença le 29; elle fut beaucoup plus sérieuse, et l'avantage resta du côté du peuple. Les magistrats intimidés acceptèrent les conditions qui leur étaient proposées; et, le 10 février, l'assemblée générale ratifia solennellement un édit ou plutôt un code, qui changeait ce qui avait déplu davantage dans la constitution de 1782, et fixait encore une fois une forme de gouvernement. Cette nouvelle constitution fut garantie par les trois puissances qui avaient coopéré à en donner une, sept ans auparavant. Mais ce code, tant applaudi lors de sa création, ne devait avoir qu'une assez courte existence. D'ailleurs, comme les troubles tenaient essentiellement à la cherté du pain, ils durèrent encore quelque temps.

On fit les élections sur l'ancien pied; on admit les *natifs* de la quatrième génération aux droits de citoyens. Le nombre des troupes de la garnison fut réduit, et le droit de porter les armes fut accordé à chaque citoyen. Tous les bannis de la précédente révolution obtinrent d'être réintégrés dans leurs privilèges. Ainsi on arrivait à la démocratie absolue, non pas cependant au point d'approcher encore tout-à-fait des idées de *liberté*, qui, en France, menaçaient alors l'ordre social tout entier.

Dès que les deux partis furent revenus de leur enivrement, ils sentirent que les uns n'avaient pas été assez hardis dans leurs demandes, et que les autres avaient été trop pressés dans leurs concessions. Il ne manquait pas d'hommes sages, qui prévoyaient une nouvelle révolution, mais qui se flattaient qu'elle pourrait s'effectuer sans grandes secousses.

Le 4 mai 1790, un nouvel acte de garantie, pour la ville de Genève, fut arrêté entre les rois de France et de Sardaigne et la république de Berne.

En 1791, à la suite d'atteintes portées à la tranquillité publique, on fit de nouvelles concessions, encore plus populaires.

Au mois de mars, le gouvernement porta et fit approuver, en conseil général, un nouvel édit politique, qui accordait aux *natifs* et aux paysans, la plupart des demandes qu'ils avaient faites tumultueusement le mois précédent.

Le 14 novembre, un autre Code passa en conseil général; et, le même jour, il y eut, à cette occasion, des mouvements dans la ville. On en vit éclater de moins importants, dans cette même année 1791 et dans la suivante. Des procès ou des querelles entre particuliers y donnaient lieu.

Malheureusement, celle des puissances voisines de Genève, qui, seule, aurait été en mesure de défendre cette république de ses agitations intérieures, se trouvait alors dans l'impossibilité de se défendre elle-même. Le torrent des passions et des opinions ennemies de l'ancienne autorité, entraînait les protecteurs avec les protégés. Alors aussi, s'ouvrirent à Genève, comme en France, des scènes de troubles toujours croissants, des divisions, et des convulsions qui se succédèrent de jour en jour, d'année en année. La petite république, tant vantée pour sa sagesse, ses mœurs, ses lumières, ne fut plus qu'une arène souvent teinte du sang de ses citoyens.

En 1792, tandis que les Français, sans égard pour la confédération helvétique, leur fidèle et utile alliée, faisaient occuper, par une de leurs armées, l'évêché de Bâle, ils en envoyaient une autre envahir la Savoie et environner Genève, objet des vengeances d'un de ses citoyens, Clavière, de la cupidité des collèges de celui-ci, dans le conseil exécutif; enfin, de l'ambition révolutionnaire du parti qu'on appelait, en France, les *Girondins*.

Le gouvernement de Genève, alarmé par des avis réitérés qui lui venaient de Paris, jugea devoir, quoiqu'il fit encore en paix avec la France, armer quatre mille hommes, et, de plus, solliciter des cantons de Zurich et de Berne, les secours stipulés par leur alliance de 1584. Il en obtint deux mille hommes qui, réunis à une armée suisse, d'environ douze mille, établie alors dans le pays de Vaud, pour protéger Genève, se montraient disposés à défendre au besoin, la ville, jusqu'à la dernière extrémité.

Le résident de France s'éloigna, en protestant contre l'entrée des Suisses, et la déclarant injurieuse pour la nation française.

Le 10 octobre 1792, la milice genevoise assemblée, exprima son entière approbation à ses magistrats qui étaient violemment menacés par la France, et prit l'engagement solennel de périr avec eux. Ses officiers invitèrent à sortir du rang, tout individu qui ne voudrait point contracter cet engagement. Ils eurent soin de promettre qu'aucune injure, aucune provocation ne troublerait ceux qui s'y refuseraient. Ils répétèrent plusieurs fois, que chacun, instruit de l'état des choses, devait en juger selon ses lumières, et obéir ensuite à sa conscience. Trois ou quatre individus seulement se séparèrent de leurs compatriotes; et, au milieu de l'enthousiasme national, de la noble et touchante exaltation qui réunissait les esprits, pour lutter contre l'agression ouverte d'un grand peuple, si long-temps ami et protecteur des Genevois, on ne vit pas ces déserteurs de la cause commune, recevoir de leurs frères d'armes, la moindre espèce d'attaque; ils continuèrent même de vivre en sécurité au sein de la population, dont le dévouement offrait un contraste si frappant avec leur conduite. Ce trait redoubla l'acharnement des Girondins, irrités de voir les citoyens de Genève persister dans leur union, dans leur amour de patrie calme et réfléchi.

Le conseil exécutif de France en fut déconcerté; et, bientôt après, il devint furieux. Il ordonna au général Montesquieu d'assiéger Genève, qui refusait de se laisser dépouiller et asservir. Ce général vint camper aux environs de la ville, avec neuf à dix mille hommes, qui étaient dénués des choses les plus nécessaires à la vie, et demandaient, avec instance, l'ordre de commencer l'attaque, espérant bien trouver un immense butin. Montesquieu, dont le caractère était modéré et le jugement éclairé, usa de ménagements; il fit de sages remontrances à ses maîtres qui, en conséquence, lui donnèrent de pleins pouvoirs pour négocier pacifiquement. Il en résulta une convention honorable, qui fut signée à Landey, le 2 novembre 1792, et ratifiée par le conseil général, le 27, convention par laquelle

les troupes françaises et suisses s'engageaient également à s'éloigner. Ainsi, Genève conserva provisoirement son indépendance; mais en étant forcée de renoncer à l'appui des cantons suisses, elle perdit le ressort de sa tranquillité intérieure.

Le gouvernement français, content d'avoir obtenu le retour des troupes de Berné dans leurs foyers, avant le 1^{er} décembre, abandonna le siège projeté, et prit un autre moyen d'arriver à son but. A la place du général Montesquiou, bientôt désavoué, sacrifié, et contre lequel un décret d'arrestation avait même été lancé, mais qui, avec l'aide de quelques magistrats genevois, eut le bonheur d'échapper à ses bourreaux, il envoya, à Genève, une multitude d'émisaires et d'agitateurs, pour y former un parti plus docile à ses volontés. « Genève, » disait Brissot, dans un rapport du 22 novembre 1792, sur l'accord définitif qu'avait signé Montesquiou, et qui ne fut pas ratifié par la convention: « Genève n'obtiendra point d'autre traité, que la communication des principes français ». Dubois de Crancé, délégué, quelque tems auparavant, près de ce général, pour l'espionner et le perdre, s'était exprimé ainsi: « A quoi bon tant de façon! Je jeterais Genève dans le lac, à coups de bombes, et j'inviterais les Suisses à venir la repêcher. »

Cependant l'esprit révolutionnaire hâta de jour en jour sa marche dans ce malheureux pays. Le parti français, celui qui aspirait à l'égalité absolue des droits, prit les armes, le 5 décembre. Le conseil remit à ces agents de révolution les différents postes de la ville; ils plantèrent des arbres de liberté, couronnés de bonnets rouges, et, dès ce moment, exercèrent sans gêne, leur empire sur les affaires publiques. Les principes de cette égalité politique, qu'ils avaient réclamés en conseil général, furent adoptés tels qu'ils existaient chez le grand peuple voisin.

Les 22 et 26 décembre, ils s'armèrent de nouveau, et exigèrent la destitution du petit conseil, qui tint sa dernière séance le 27. Ils voulurent aussi, et ils obtinrent, le renvoi de la garnison. Les magistrats proclamèrent eux-mêmes l'admission de tous les Genevois indistinctement et gratuitement dans l'assemblée nationale, qui fut divisée en comités, ainsi que cela se pratiquait en France. Mais, à la grande surprise des hommes, qui avaient créé le parti que nous signalons ici, ce parti même défendit encore avec fermeté l'indépendance de la patrie. Du reste, le gouvernement devint absolument démocratique; et toute espèce de tranquillité fut bannie de la ville.

La déclaration des droits et devoirs de l'homme social, consacrée par la nation genevoise, fut adoptée le 9 juin 1793, et la constitution genevoise fut sanctionnée par le peuple souverain, le 5 février 1794, à la pluralité de quatre mille deux cent dix suffrages contre deux cents.

L'agent français Soulavie, avait remplacé Châteauneuf, résident des Français, depuis le mois d'avril 1792, et le plus honnête, peut-être, de tous ceux que Genève avait reçus dans son sein, depuis la révolution. Le nouveau représentant des républicains de Paris était fermement résolu de vaincre successivement chacune des résistances opposées au projet de réunir Genève avec la France, et cela en y excitant de nouvelles insurrections. Il en éclata une dans la nuit du 18 au 19 juillet 1794; elle était dirigée contre le parti modéré. Huit cent cinquante-huit citoyens furent arrêtés; deux tribunaux révolutionnaires siégèrent successivement, et condamnèrent à mort quarante-quatre victimes, dont vingt-huit par contumace. La confiscation de leurs biens suivit de près.

Une foule de Genevois s'exilèrent volontairement, et cherchèrent un asile en Suisse. Toute la république fut dans le deuil, les larmes, le désespoir. Elle maudissait l'exemple et les odieuses instigations des étrangers; et l'impression d'horreur qu'elle éprouvait se communiquait à la Suisse entière.

Après la mort de Robespierre, on laissa respirer cette petite république. La convention nationale, par un décret du 7 septembre 1794, prit l'engagement de ne rien permettre qui pût porter atteinte à l'indépendance de Genève.

Au mois de mars 1795, les jugemens révolutionnaires de l'année précédente furent annulés.

Le directoire, installé à Paris, en novembre de la même année, accorda une audience solennelle au ministre envoyé par la république de Genève; et son drapeau fut placé dans la salle de la convention, à côté de celui des Etats-Unis.

Adet, qui avait succédé à Soulavie, comme résident français, fut chargé, à son tour, de protester à la face de Dieu et des hommes, que la liberté et l'indépendance des Genevois seraient à jamais respectées.

Ce fut Reynier, quatrième résident, qui reçut l'ordre de présenter à Genève le drapeau tricolore, pour être appendu dans ce qu'on appelait le temple des Loix, comme un témoignage éternel de l'alliance et de l'amitié inviolable des deux républiques. Il inspira quelque confiance, et on reprit dès-lors un peu d'espoir.

Une nouvelle constitution fut improvisée, adoptée; et, soit que le tems eût affaibli les impressions les plus profondes, soit que des besoins journaliers fissent sentir la nécessité de la paix intérieure, on parut disposé à oublier le passé, sur lequel pourtant on n'osait encore jeter les yeux sans effroi.

L'année qui suivit (1796), se passa tranquillement, ou du moins ne fut troublée que par un désordre nocturne, qu'amena l'effervescence des soutiens de la révolution genevoise; ils étaient tous de la classe inférieure du peuple.

Buonaparte passa par Genève, et descendit chez Félix Desportes, qui était alors résident. Ce fut là que les révolutionnaires allèrent rendre leur hommage au général en chef de l'armée d'Italie. Il les accueillit et les remercia de la médaille d'or qu'ils lui avaient envoyée. Cette réception accrut l'audace des factieux; ils se portèrent, dans la nuit, à un club de jacobins; de-là, se répandant dans les rues, ils envahirent un autre club du parti contraire au leur, frappèrent ceux qui s'y trouvaient, et ne respectèrent pas l'autorité des magistrats accourus pour les réprimer. Félix Desportes s'occupa d'apaiser ce mouvement populaire. Il avait rendu quelques services aux Genevois, en réparant des injustices commises par des agents français subalternes; en interposant ses bons offices pour concilier le texte des traités avec les lois rigoureuses que la guerre avait imposées; enfin, en donnant aux individus des facilités pour le libre écoulement des produits de leurs fabriques. Il ignorait sans doute encore les vues secrètes du directoire français, quand il déclara formellement aux magistrats: que si jamais il recevait de son gouvernement des instructions attentatoires à l'indépendance de la république de Genève, il se retirerait aussitôt, et céderait sa place, pour éviter de tremper dans une pareille infamie.

Le 22 septembre 1796, deux citoyens, regardés comme appartenant au parti ennemi de la révolution, et qui, arrêtés dans une émeute, avaient été condamnés par la cour de justice criminelle, l'un à cinq ans et l'autre à trois ans de bannissement, furent assassinés par une partie du peuple, au moment où on les ramenait en prison. Tout présageait d'autres meurtres, des vengeances, des réactions; mais la sagesse des magistrats empêcha le mal d'aller plus loin. Une réconciliation apparente entre les deux partis fut fêtée avec enthousiasme; malheureusement elle fut de courte durée.

Le directoire était satisfait de voir deux partis dans Genève; il espérait que leurs craintes mutuelles et le mal qu'ils se feraient arracher de leurs cœurs l'amour de la patrie, si prononcé chez les Genevois. Il s'attacha à leur faire sentir le poids de leur dépendance extérieure par des difficultés de toute espèce, des tracasseries sur le commerce, sur l'importation des denrées et des comestibles; enfin, lorsqu'il ne resta plus la conjuration qu'il avait formée contre le repos et le bonheur des Suisses, il fut bien secondé par ses agents diplomatiques. Mais il est vrai de dire que Desportes marcha plus doucement que les autres dans cette carrière, dans ce système d'oppression. Genève répondit quelquefois aux demandes que lui adressait ce représentant de la France, avec une fermeté, qui le réduisait à garder le silence, parce qu'il avait encore de la pudeur en politique.

En 1797, au moment où cette ville se flattait d'un sort plus doux, des ordres sévères arrivèrent de Paris, et multiplièrent les entraves. Dès-lors, les mesures vexatoires furent exécutées ou surveillées avec une activité sans égale. L'agent français exigea et obtint pour sa personne des distinctions, qui annoçaient presque un maître, un législateur à l'infortunée république, alliée de la France. Il fallut se soumettre à voir l'armée d'Italie, qui marchait sur les frontières de la Suisse, traverser le territoire de Genève, sans déposer ses armes. Une terreur silencieuse s'y répandit bientôt, quand on fut témoin des scènes terribles, dont tout le pays voisin devint le théâtre.

Le directoire de France, entièrement libre de disposer de ses armées, depuis le traité conclu, le 17 octobre 1797, à Campo-Formio, traité qui semblait présager la fin de la guerre, tenait toujours de plus en plus au dessein de mettre Genève sous sa domination. Cette injustice de l'autorité régulatrice de la France était d'autant plus révoltante, qu'elle mettait les directeurs en opposition avec tous les principes qu'ils professaient publiquement. En vain, dans l'espoir d'éviter les reproches de l'Europe spectatrice, ils voulaient paraître n'avoir fait que céder au vœu d'un peuple ami, lorsqu'ils lui imposaient un joug qu'au contraire ce peuple repoussait presque à l'unanimité. La résistance prolongée de ce peuple décida les pentarques français à employer, pour en triompher, de nouveaux moyens et de nouveaux agents. Séductions, intrigues, menaces, gênes de toute espèce, rien ne fut épargné.

Des députés extraordinaires, envoyés à Paris, ayant été éconduits, repoussés même avec violence du territoire français, sans avoir pu faire entendre leurs réclamations, la constance des Genevois n'en fut point ébranlée.

Au mois de mars 1798, Félix Desportes manda quelques-uns des principaux citoyens, et leur insinua que la seule ressource qu'ils eussent encore pour sauver Genève, pour lui rendre même sa splendeur et sa prospérité, était de solliciter qu'elle fût réunie à la France. Cette proposition, souvent renouvelée, fut toujours reçue avec calme et franchise. Des simples conseils, puis des instances, il en vint à des ordres. Quelque effroi qu'il inspirât, on se flattait encore que la souveraineté de la petite république pourrait rester intacte, si l'on consentait à conclure un traité avec la France.

Dans cette persuasion, le peuple genevois nomma, le 19 du même mois de mars, une commission extraordinaire, qui fut investie des pouvoirs nécessaires pour veiller à la sûreté des citoyens, et resserrer les liens qui attachaient Genève à la France. Tous les efforts du résident, auprès de ce nouveau corps, échouèrent à son grand regret.

Ce même résident (Desportes) demanda aux magistrats, en avril 1798, satisfaction d'une insulte faite au drapeau tricolore, et dont il n'était rien moins que clair, que des citoyens de Genève dussent être rendus responsables. Le gouvernement, qui cherchait toujours à écarter les raisons ou les prétextes de querelles, fit fabriquer aussitôt un autre drapeau, et se transporta en cérémonie pour le faire agréer au résident. Les Genevois se rassemblèrent en masse, et défilèrent devant ce nouveau drapeau, en signe de respect pour les couleurs françaises, protestant tous individuellement contre l'odieuse calomnie relative à l'insulte dont il s'agissait.

Bientôt Desportes annonça aux magistrats, qu'il avait instruit son gouvernement, que la ville de Genève, indépendamment de la réparation obtenue par lui, avait unanimement demandé d'être réunie à la république française. Cependant, il s'en fallait bien que ceux des Genevois, qui

avaient émis ce vote, d'accord avec lui, eussent manqué de contradicteurs. Les nombreux partisans de l'indépendance témoignèrent leur juste mécontentement et s'agitèrent. Le résident fut menacé à son tour. Il adressa, le 14 avril, aux syndics, une note fulminante, où il se plaignait de ces agitations, qui étaient, selon lui, l'ouvrage de *scélérats noirs de crimes*. « Ils obstruent, écrivait-il, les avenues de ma maison, et, par leurs cris de mort, empêchent les bons citoyens de communiquer avec moi. »

Pour assurer le triomphe du parti de la réunion, Félix Desportes avait fait approcher un corps français d'environ seize cents hommes, dont l'entrée, dans les murs de Genève, eut lieu le 15 avril 1798. Cette entrée, exécutée par surprise, et au mépris de promesses expresses, de promesses récentes, fut le dernier coup porté à ce petit état, bien digne d'un meilleur sort, et qui, du moins, n'avait pas dû s'attendre à voir sa liberté, si long-tems protégée par les rois de France, devenir la proie de la France républicaine.

La crainte du déluge de maux prêt à fondre sur leur pays décida les membres de la commission extraordinaire, à ne rien refuser de ce qu'on exigeait d'eux. Un traité, proposé par le représentant du directoire, pour demander positivement la réunion, ne tarda pas à être rédigé; et il fut accepté le 26 avril, mais sans être sanctionné par le peuple genevois, qui, d'après les lois fondamentales de cette république, devait voter au scrutin tous les traités et autres arrangements à conclure avec l'étranger.

Le lendemain, Félix Desportes écrivit au directoire, que la réunion, comme il s'en était toujours cru certain, avait été votée *unanimentement*; et que la ville de Genève était *dans l'allégresse et le bonheur*. Aussitôt il prononça la dissolution des deux clubs jacobins, qui, jusqu'alors, lui avaient paru utiles, mais qui, désormais, pouvaient nuire au succès de ses vues.

Ce traité fut porté en France, le 14 mai, à la sanction du conseil des cinq-cents, et à celle des anciens, le 17. Le directoire en ordonna l'exécution immédiate; et, le 13 juin, les autorités françaises furent installées dans Genève, qui, depuis ce jour, fit partie de la France. Elle fut, à ce titre, regardée par ceux qui étaient en état d'hostilité avec cette dernière puissance, comme étant aussi pays ennemi; elle se vit exposée par conséquent au séjour des troupes étrangères, dont la petite république avait toujours été exempte, et à tous les fléaux de la guerre.

La ville et son territoire formèrent un département, sous le nom du *Léman*.

Il existe un monument incontestable de la répugnance ou plutôt de l'opposition de Genève à la réunion: c'est un *Appel à la justice*, ou *Adresse des Genevois à Buonaparte, premier consul de la république française*, daté du 30 janvier 1800, pour demander que la *république de Genève fût réunie dans l'exercice de ses droits et de sa souveraineté, aussitôt après la paix continentale* (1).

(1) Les journalistes français ayant cru devoir refuser d'imprimer cette Adresse, que les Genevois auraient désiré répandre partout, pour bien constater que jamais ils n'avaient demandé, au directoire, leur réunion avec la France, elle était devenue extrêmement rare, lorsque M. de

Musset-Pathay, auteur d'un *Voyage en Suisse et en Italie, à la suite de l'armée de réserve*, imprimé en 1802, la fit paraître dans ses pièces justificatives.

MULHAUSEN.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DE MULHAUSEN.

Mulhausen, ville autrefois impériale, située dans le Sundgau, sur la rivière d'Ill, et dont la population est de neuf à dix mille âmes, s'étant érigée en république, eut à lutter, en 1466, contre la noblesse de l'Alsace; mais elle se maintint, à la faveur d'une première alliance contractée alors avec les cantons de Berne et de Soleure; puis, grâce à la protection de tout le reste de la Suisse, protection qu'elle dut à l'intervention de ces deux villes. Son gouvernement était démocratique, et il demeura tel pendant toute sa durée.

Mulhausen s'allia, en 1506, avec le canton de Bâle, qui, seul, jusque-là, lui avait refusé son appui.

En 1512, un contingent de ce petit état fit partie des troupes helvétiques qui furent envoyées au secours du pape Jules II, pour expulser les Français du Milanais.

En 1515, Mulhausen fut reçue à perpétuité dans l'alliance de toute la confédération helvétique, qui fit longtemps tout son relief et toute sa force, quoiqu'elle fût, de tous côtés, environnée des possessions du roi de France, et souvent de ses armes victorieuses. Elle put jouir de sa liberté et de ses privilèges, comme si elle eût été placée au sein des treize cantons.

En 1516, elle eut part au traité conclu entre la France et la Suisse, et conséquemment aux subsides que la première de ces deux puissances payait à l'autre pour les frais de la guerre précédente. La ville fournit, en 1522, son premier contingent régulier de cent hommes, dont plusieurs furent tués dans une première et très-vive attaque des Autrichiens, devant Bicocca, château-fort situé à trois lieues de Milan; et d'autres, à cette fameuse bataille de Pavie, du 24 février 1525, où François I^{er} disait aux Espagnols qui l'entouraient: « Si toutes mes troupes avaient fait leur devoir comme ces fidèles alliés (les Suisses), je ne serais pas présentement votre captif, mais bien sriez-vous les miens ».

Mulhausen ayant adopté, en 1523, la réforme, mécontenta, par-là, les cantons catholiques. De 1529 à 1531, son contingent d'hommes parut auprès de celui des cantons protestants dans les guerres de religion qui, à cette époque, agitaient l'intérieur de la Suisse. Plus tard, sa compagnie se joignit aux corps auxiliaires, qui étaient attachés au service de France. Cette compagnie figura honorablement à la bataille de Cérisolles, en Piémont, en 1544, et à la campagne de Naples, de 1557, où les Français marchèrent au secours du pape Paul IV.

En 1586, un incident particulier troubla la paix de Mulhausen. Deux bourgeois, qui étaient frères, Jacob et Mathias Finninger, disputaient à un autre bourgeois la propriété d'un petit bois voisin, de la ville. Au lieu de laisser juger définitivement ce différend par leurs magistrats, ils en appelèrent aux cantons. Bientôt ils reçurent l'ordre de retirer leur appel, s'y refusèrent, et furent condamnés au bannissement. Alors ils cherchèrent à se faire un parti, soit dans Mulhausen, soit dans les cantons catholiques, qui étaient mécontents d'une ville devenue depuis peu protestante. Ces cantons prirent, avec chaleur, la défense des frères Finninger, et envoyèrent des députés solliciter leur rétablissement. Les magistrats ayant rejeté cette demande, les cantons catholiques renoncèrent à l'alliance

de Mulhausen; et, dès-lors, ne consentirent jamais à ce que cette alliance fût renouvelée, ni à ce que les députés de cette ville eussent droit de suffrage dans les diètes générales. Celui d'assister aux délibérations leur fut seul conservé.

Les autres cantons n'avaient épargné aucun effort pour apaiser la querelle naissante; mais la faction des Finninger fut bientôt assez puissante pour déposer les magistrats par qui ils avaient été condamnés, sous prétexte que c'étaient ceux-ci qui avaient fait perdre à la ville l'alliance des sept cantons. Une cour criminelle fut établie et présidée par Mathias Finninger. Quelques-uns des magistrats furent arrêtés et mis aux fers; on élut deux nouveaux bourgeois-mestres. L'année s'écoula dans le trouble; et les esprits étaient encore si échauffés, qu'au commencement de l'année suivante, 1587, les députés des quatre cantons protestants et de celui de Glaris, eurent beaucoup de peine à obtenir des partis, qu'ils venaient entre eux d'une trêve, et laisseraient la diète helvétique prononcer sur le fond de leur querelle, conformément aux pactes de la confédération.

Les cantons catholiques, de leur côté, voyant les protestants intervenir avec une résolution ferme de rétablir les magistrats déposés, et de maintenir la constitution de Mulhausen, commencèrent à embrasser moins vivement la défense des accusés. Ils proposèrent, mais sans succès, des moyens de conciliation.

Le 15 mars de cette même année 1587, le parti vaincu résolut d'envoyer une députation de cinq membres, à la diète helvétique, qui était alors assemblée à Baden. Antoine Harimann, frère d'un des bourgeois-mestres mis aux fers, passa les fossés de Mulhausen à la nage, et alla implorer l'assistance de Berne, qui commença par décider que les cantons catholiques ne devaient nullement se mêler des troubles d'une ville, qu'ils ne reconnaissaient plus pour leur alliée.

Cependant, les treize cantons envoyèrent tous, préliminairement, des députés à Mulhausen. Les insurgés déclarèrent alors qu'ils ne voulaient plus prendre pour juges ni les députés des protestants ni ceux des catholiques. Las de leur obstination, les députés des cinq cantons se retirèrent, en leur disant: « Vous vous êtes soumis aux lois de la confédération, vous devez en remplir les conditions; elles s'exécuteront par vous ou malgré vous ».

Le 10 juin, un corps de dix-neuf cents hommes de Zurich, Berne, Bâle et Schaffouse, commandé par Louis d'Erlach, de Berne, arriva dans le voisinage de Mulhausen. Une grande diligence était nécessaire; car on redoutait les vœux secrets de l'archiduc d'Autriche qui donnait des secours aux rebelles, et les variations ordinaires aux cantons démocratiques. D'Erlach fit investir la ville, le 14 juin, et força une des portes, à la tête de cent hommes. Là, il trouva une troupe de bourgeois sous les ordres d'un des nouveaux bourgeois-mestres, qui l'arrêta, et réussit même, par des efforts prodigieux de valeur, à abattre la herse de la porte; en sorte que le commandant suisse, séparé du gros de sa troupe, se trouva tout-à-coup exposé au plus grand danger.

Quelques-uns de ses gens, ne voyant plus de moyens

d'échapper, se rendirent après une longue résistance, sous la promesse d'avoir la vie sauve, promesse qui fut immédiatement violée.

Ceux des confédérés, qui étaient restés en dehors, parvinrent enfin à briser la herse avec leurs haches d'armes, pénétrèrent dans la ville et délivrèrent le reste de leurs braves compagnons. Le combat se prolongea pendant une partie de la nuit; plus de quatre cents hommes restèrent sur la place; les rues étaient inondées de sang. Furieux de tant de résistance, les vainqueurs étaient sourds aux cris de leur général blessé, qui leur ordonnait de faire quartier. À la fin, les bourgeois n'ayant plus d'espoir, rendirent les armes, et amenèrent leurs anciens chefs, Ziegler et Hartmann, qu'ils venaient de déposer et de charger de fers, afin que ces deux bourgemaîtres intercédassent en leur faveur. Les femmes qui, jusque-là, avaient montré encore plus de passion que les hommes, étaient à genoux; elles jetaient des cris déchirants, et mettaient leurs enfants aux pieds des soldats. Ce spectacle ne fut pas sans effet: d'Erlach ordonna la cessation de toutes les hostilités.

Dès que le jour parut, on ouvrit les prisons aux victimes de la rébellion, et on y enferma les principaux auteurs des maux dont Mulhausen était le théâtre, mais qui touchaient à leur terme.

Le 30 juin, arrivèrent des députés des cinq cantons, qui, chargés de faire justice des coupables, distinguèrent ceux qui avaient été évidemment séduits, et les chefs des séditions. Deux, parmi ceux-ci, Dummel et Laugenstein, qui, indépendamment de ce qu'ils avaient fomenté avec ardeur les troubles, s'étaient rendus coupables de meurtres et de vols, furent exécutés. Les magistrats déposés furent rappelés à leurs places. Les députés, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et la paix, quittèrent Mulhausen, accompagnés des bénédictions des citoyens repentants, qui reconnaissaient, en eux, de généreux protecteurs et les libérateurs de leurs familles. Les frères Finninger s'étaient enquis de la ville avant le siège, sous prétexte d'aller chercher du secours au dehors; mais Jacob fut saisi, au mois d'août, sur le territoire de Berne, et paya, de sa tête, les malheurs qu'il avait attirés sur sa patrie (1).

Mulhausen reprit toute sa prospérité, en retrouvant son ancien gouvernement, ses lois, et l'esprit qui convient à un peuple peu nombreux, isolé, dont toute la force ne tient qu'à la bienveillance et à l'appui de ses alliés. Mais ses habitants ne recouvrèrent pas la faveur des cantons catholiques, indisciplinés contre eux, depuis leur changement de religion.

Au commencement du dix-septième siècle, l'empereur d'Autriche, Rodolphe II, renouvela les démarches de ses prédécesseurs, pour détacher Mulhausen de l'alliance de la Suisse, et pour la ranger sous sa domination. Cette puissance insista plus fortement encore en 1629; mais, en 1648, le traité de Westphalie, qui réunit l'Alsace à la France, donna à la ville de Mulhausen, la perspective d'un avenir plus heureux, en l'entourant du territoire français, et la rendant entièrement indépendante de l'empire.

En 1671, Mulhausen fournit à Louis XIV, un contingent de deux cents hommes, qui se réunit à celui des Suisses, et prit part à la conquête de la Hollande.

Le 20 octobre 1744, ses députés furent présentés séparément, et comme envoyés d'un état souverain, à Louis XV, dans son camp de Munzingen.

En 1746, fut créée la première manufacture d'indiennes, dont le commerce a, depuis, fait la richesse et la réputation de ce pays.

En 1765, Mulhausen obtint le renouvellement de son alliance avec les cantons catholiques, excepté Uri, Zug et Appenzell.

En 1768, il n'y eut plus que le canton d'Uri qui persista dans son refus.

Le député de Mulhausen, comme membre du corps helvétique, jura, en 1777, à Soleure, en même temps que les treize cantons, l'abbé et la ville de Saint-Gall, le Valais et Bienne, le renouvellement de l'alliance avec la France.

En 1790, la haute Alsace, formant le département du Haut-Rhin, et la ligne des douanes françaises, ayant été

transférée des frontières de la Champagne et de la Franche-Comté à celles du Rhin et du Jura, la ville de Mulhausen qui, depuis la réunion de l'Alsace et de la Lorraine à la France, commerçait librement avec ces deux provinces, prévit dès-lors, qu'à son tour, elle serait gênée par un cordon de douanes, pour l'introduction des denrées et des articles de première nécessité qu'elle tirait de la Suisse par transit, et que le débouché de ses fabriques, dans l'intérieur de la France, courait risque de lui être fermé.

Les 25 octobre, elle envoya des députés, à Paris, dans l'espoir de provoquer un traité de commerce. Ces mandataires, vus d'assez mauvais œil par les députés du Haut-Rhin, furent tantôt accueillis et tantôt repoussés, selon le parti qui, à cette époque, tenait en France le gouvernail de l'état. Ils repartirent, au mois d'avril 1791, sans avoir rien obtenu. Ils retournèrent à Paris, dans la même année, recommencèrent leurs démarches, et n'eurent à annoncer à leurs concitoyens, aucun résultat plus heureux. Justement effrayés de la journée du 10 août 1792, ils regagnèrent précipitamment leurs foyers.

Dans le désordre de l'anarchie, qui, à dater de cette époque, régna partout en France, Mulhausen, sans aucune formalité préalable, et d'après un simple arrêté du département du Haut-Rhin, daté du 2 novembre 1792, se vit entourée, comme elle s'y était attendue, d'une ligne de douanes et de bureaux établis dans chaque village. Les habitants ne pouvaient plus sortir de leur territoire, sans passe-ports; on voulait, au moyen de mesures toujours de plus en plus sévères, forcer la ville à capituler par famine. Elle obtint seulement du comité de salut public de la convention nationale, par des arrêtés des mois de mars et mai 1794, la permission de s'approvisionner, pendant quinze mois, de blé au-delà du Rhin, et de prendre, en France, des bois, du charbon de terre, du vin, du vinaigre et du sel.

De nouvelles négociations furent renouées à Paris, dans les années suivantes; mais les envoyés de Mulhausen rencontrant toujours de la part des députés du Haut-Rhin, et particulièrement de Reybell, alors membre du directeur exécutif, les mêmes obstacles que ceux qu'ils avaient éprouvés en 1790, ne purent se dissimuler qu'il leur faudrait céder tôt ou tard au torrent dévastateur qui engoulait, avec la malheureuse France, tout ce qui l'avoisina de trop près.

Le 4 janvier 1798, les chefs de la petite république, témoins du courage et de la patience que mettait, à supporter ses privations, un peuple digne de la liberté, dont il avait long-temps joui, convoquèrent tous les bourgeois dans la principale église, celle de Saint-Etienne, pour les instruire de la véritable situation des choses, et du peu d'espoir que leurs députés, à Paris, conservaient encore de maintenir leur indépendance. Il s'agissait de rendre aussi peu onéreuse que possible, la réunion à la France, puisqu'elle était devenue indispensable, et que déjà l'on disait hautement, à Paris, que cette réunion avait été sollicitée avec le plus grand empressement par les bourgeois de Mulhausen. Ces hommes, dont les ancêtres avaient, en 1473, tenu tête à Charles le Téméraire, et fait respecter leur existence politique, pendant trois siècles et demi, reconnurent tous qu'ils étaient hors d'état de lutter contre des forces trop inégales; ils votèrent donc, en gémissant, la réunion; et il fut arrêté que les bases en seraient réglées à Paris, par les députés: qui y étaient restés.

Le commissaire français, Metzger, de Colmar, arriva, le 18 janvier, à Mulhausen. Les jours suivants, plusieurs réunions eurent lieu à Saint-Etienne. Elles avaient pour but, de faire connaître aux habitants la marche des événements, et de prendre leur avis sur la liquidation des biens de la ville. Dans l'intervalle, tous les articles accessoires au traité furent arrêtés avec ce commissaire, et communiqués à la bourgeoisie, dans une assemblée tenue à cet effet, le 29 janvier.

Le 14 février, on s'assembla encore pour régler le sort du clergé; le 17, la ligne de douanes fut supprimée.

Le 1^{er} mars, jour où l'on ratifiait, à Paris, le traité de réunion de la république de Mulhausen avec la France, on voulut prendre des mesures pour empêcher que plus tard les églises de la ville ne fussent considérées comme domaine

(1) Le siège de Mulhausen, quoique peu important, quant à son objet, a acquis de la célébrité par la description très-détaillée qu'en a

donné un ministre protestant, Zwinger, dans le tome II des Suppléments à l'Histoire des Suisses, par Lauffer.

national, par les commissaires qui devaient venir prendre possession, et que quelques-unes de ces églises ne fussent transformées, suivant l'usage du tems, en magasins de fourrages. En conséquence, on convint d'en faire la vente à des habitants pris parmi les citoyens les plus recommandables, et sous la condition d'en laisser la jouissance perpétuelle et gratuite au culte protestant de la ville.

L'ensemble des autres propriétés, tant mobilières que foncières, fut vendu à l'enchère; on conserva seulement quelques parties de forêts, la maison de ville; enfin, plusieurs autres édifices publics.

Le produit de toutes les ventes, provenant de l'économie d'une sage administration de plus d'un siècle, et, déduction faite de tous les frais de liquidation, enfin de ceux même que devaient entraîner les réjouissances obligées de la réunion, monta à deux cent-cinquante francs, ou en-

viron, par tête, les pères et mères figurant chacun pour deux parts, les célibataires et les enfants pour une part.

Le 10 mars, eut lieu la dernière des séances du grand et du petit conseil. La fête de la réunion fut célébrée, le 15 du même mois, avec toutes les cérémonies et les prestiges dont, à cette époque, on environnait les peuples forcés de devenir français, afin d'étouffer leurs murmures.

Dans le traité de réunion, qui privait la Suisse d'un territoire riche, peuplé, et ouvrant, du côté de Berne, une frontière aux Français, il fut particulièrement convenu et stipulé que Mulhausen aurait la faculté de vendre tous ses biens, meubles et immeubles, et d'en partager le produit entre ses habitants; et que la ville ne serait assujétie à aucune réquisition militaire, ni aux passages de troupes, ni à la conscription, jusqu'à la paix générale.

ESPAGNE.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES MAURES D'ESPAGNE.

L'histoire des Maures d'Espagne a été traitée d'une manière incomplète par les Bénédictins. Faute de matériaux, ces savants religieux n'ont parlé que des gouverneurs arabes d'Espagne, pour les khalifes Omeïyades d'Orient, et des rois de Cordoue, issus de ces derniers. Le peu qu'ils en ont dit est même assez inexact. Ils ont entièrement passé sous silence l'histoire de l'Espagne musulmane, depuis le commencement du onzième siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à la fin du quinzisième.

Nous allons remplir cette lacune importante; mais, avant de donner la chronologie des divers états qui se sont élevés sur les ruines du royaume de Cordoue, nous avons cru devoir reproduire, en partie, le travail des Bénédictins, corrigé, considérablement augmenté, ou plutôt entièrement refondu.

On trouvera donc ici l'histoire abrégée, mais complète, des Maures d'Espagne, pendant près de huit siècles (1).

Nous la diviserons en cinq époques.

La première contiendra la chronologie des émirs ou gouverneurs musulmans de l'Espagne, considérée comme province du vaste empire des khalifes d'Orient.

La seconde sera remplie par la deuxième dynastie des Omeïyades, émirs indépendants ou rois de Cordoue, dont les derniers, pendant plus de cent ans, s'attribuèrent aussi le titre de khalifes, et possédèrent encore les trois quarts, au moins, de la péninsule.

La troisième époque fera connaître les principales souverainetés qui se formèrent des débris du khalifat d'Occident.

Nous ne parlerons que des royaumes de Cordoue, Séville, Tolède, Saragoce, Valence, Grenade, Murcie, Almerie, Malaga et Badajoz. Les autres, tels que ceux de Denia, Huesca, Tortose, Orihuela, Jaën, Baeça, etc., ont été trop obscurs ou trop faibles, pour mériter une mention particulière.

Dans la quatrième époque, on verra l'Espagne musulmane, conquise par les rois de Maroc, de la dynastie des *Morabethoun* (al-Moravides), passer ensuite sous la domination des monarches africains *Mohahedoun* (al-Mohades).

Enfin, la cinquième époque offrira l'histoire du second royaume de Grenade, avec lequel s'anéantit la puissance mahométane, en Espagne.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Emirs ou Gouverneurs arabes (1) d'Espagne, au nom des khalifes d'Orient.

Le prétendu outrage fait à la fille du comte Julien, par Rodrigue, dernier roi des Wisigoths; les intrigues des fils de Witiza et de leur oncle Oppas, archevêque de Séville, pour recouvrer le trône que Rodrigue avait usurpé sur leur père, ne furent que le prétexte et l'occasion de la conquête de l'Espagne par les Arabes. Cette contrée ne pouvait échapper long-tems au joug de l'islamisme.

(1) Notre travail était déjà avancé, lorsque M. le baron Silvestre de Sacy, aux lumières duquel nous en avons soumis une partie, a bien voulu nous communiquer un ouvrage qu'il vient de recevoir d'Espagne, depuis l'établissement du cordon sanitaire. Cet ouvrage est intitulé: *Historia de la dominacion de los Arabes en España, sacada de varios manuscritos y nuevas arabigas*, par D. Jos.-Ant. Conde, etc., Madrid, 1820 et 1821, 3 vol. in-8°. C'est le meilleur, sans contredit, et le plus complet qui ait paru sur cette matière. Nous en avons tiré utilement parti, sans nous assujétir néanmoins à suivre toujours son autorité.

(2) Les Arabes furent les véritables, les premiers conquérants mahométans de l'Espagne; mais, comme ils y arrivèrent par la Mauritanie,

depuis peu soumise à leurs armes, et dont les peuples s'enrôlèrent sous leurs étendards; comme ce fut en Afrique, et particulièrement en Mauritanie, que l'Espagne alimenta sa population et recruta ses armées; comme enfin, dans les tems postérieurs, les souverains de Maroc le furent aussi de l'Espagne, pendant un siècle et demi, il en est résulté que le nom de *Maures* a prévalu sur celui d'*Arabes*, pour désigner les musulmans espagnols. Il n'en est pas moins vrai que la plupart des émirs, qui ont commandé ou régné en Espagne, et des personnages qui s'y sont distingués dans les arts, les sciences, les lettres et la guerre, étaient arabes de naissance ou d'origine.

Moussa (1) ben Noscir, gouverneur de l'Afrique, au nom du khalife Walid I, avait déjà connus des hostilités contre les Wisigoths, avant qu'une faction lui eût facilité les moyens de détruire leur puissance. Il leur avait enlevé les îles Baléares, l'an 89 de l'hégire (708 de J. C.), suivant Hadji-Khalifa. Leurs possessions en Mauritanie, Arzile, Tétuan, Tanger, etc. (2), venaient d'être incorporées à ses conquêtes dans le *Magreb* (l'Afrique occidentale), lorsque quelques chrétiens, mécontents de Rodrigue, leur souverain, engagèrent Moussa à franchir le détroit qui le séparait de l'Espagne, et à porter ses armes dans cette contrée, dont ils lui vantaient le climat, la richesse et la fertilité, promettant de se joindre à lui avec toutes leurs forces (3). Moussa, ambitieux et entreprenant, sans rejeter leurs offres, en ajourna seulement l'exécution : il voulut auparavant se procurer des renseignements certains sur la situation physique, topographique et politique de l'Espagne, sur les factions qui la déclaraient, et sur le mécontentement général des peuples, sous le faible, injuste et tyrannique gouvernement de l'usurpateur Rodrigue.

Satisfait sur tous ces points, et autorisé par les ordres qu'il avait sollicités auprès du khalife, Moussa ordonna à Tarik ben Zeïad, l'un de ses meilleurs généraux, d'aller s'assurer que les rapports qu'on lui avait faits étaient véritables. Tarik choisit cinq cents cavaliers, monte avec eux sur quatre grandes barques, passe de Tanger, dont il était gouverneur, à Ceuta, où il traverse le détroit, parcourt les côtes de l'Andalousie, sans éprouver la moindre résistance, enlève des troupeaux, des prisonniers, et retourne en Afrique avec son butin, au mois de ramadhan 91 (juillet 710) (4).

Encouragé par ce succès, Moussa prépare un nouvel armement plus considérable, dont il donne encore le commandement à Tarik (5). Tous les Arabes veulent prendre part à cette seconde expédition. Tarik traverse heureusement le détroit, et aborde, le 5 redjeb 92 (28 avril 711), à *al Djézrah al-Khadra* ou l'île verte, (Algéziyas), dont la situation favorisait son débarquement.

1^{er} EMIR. TARIK BEN ZEÏAD AL-SADFI.

An 92 de l'hégire (711 de J.-C.). Après trois jours de combats, Tarik s'empara du mont Calpe, qui prit dès-lors le nom de montagne de Tarik, en arabe *Djebel-Tarik*, d'où s'est formé par altération le nom de Gibraltar. Le chérif Edris rapporte que Tarik brûla ses vaisseaux, afin d'ôter à ses soldats tout espoir de fuite. Théodomin, qui, avec dix-sept cents hommes, avait vaillamment soutenu les premiers efforts des Musulmans, écrivit les lettres les plus pressantes au roi Rodrigue. Ce monarque lui envoya la fleur de sa cavalerie, qui fut vaincue par celle des Arabes, commandée par Moughèith al-roumi, grec renégat, qui s'était distingué dans la conquête de l'Afrique. Enfin Rodrigue marche en personne à la tête de toutes ses forces, évaluées à quatre-vingt-dix mille hommes, mal armés et peu aguerris. Tarik,

avec ses troupes quatre fois moins nombreuses, quoique renforcées par les Espagnols mécontents, quitta les environs d'Algéziyas et de Sidonia, et arriva dans la plaine arrosée par le Lethé, près de Xerez de la Frontera.

Ce fut sur les bords de cette rivière, nommée aujourd'hui Guadalete, (*guad al lethé*), que fut livrée la fameuse bataille, qui décida du sort de l'Espagne. Elle commença dès le matin du vendredi 26 ramadhan 92 (17 juillet 711), et dura d'abord deux jours entiers, sans avantages marqués pour aucun des deux partis (6). Le troisième jour, Tarik harangua ses soldats qui commençaient à se décourager; et, reconnaissant le roi des Wisigoths à son diadème de perles, à son manteau de pourpre bordé d'or, et à son char orné d'ivoire, traité par deux mules blanches, il fondit sur lui et le perça de sa lance. Animés par l'exemple de leur général, les Musulmans enfoncèrent les chrétiens, qui, consternés de la mort de leur roi et de celle de presque tous leurs chefs, ne laissèrent pas de disputer encore chèrement la victoire. Ce ne fut que le 5 chawal (26 juillet), après neuf jours de combats et de carnage, qu'elle fut complète en faveur des Arabes, dont l'épée couvrit de cadavres une grande étendue de pays.

Tarik, ayant coupé la tête au roi Rodrigue, l'envoya remplie de camphre au gouverneur de l'Afrique, avec la relation circonstanciée de ses brillantes opérations. Moussa s'empressa de transmettre au khalife ces heureuses nouvelles, ainsi quel horrible trophée qui en offrait un témoignage (7). Mais ce gouverneur, jaloux de la gloire de Tarik, au lieu de célébrer ses exploits, s'en attribua tout le mérite, défendit à son lieutenant de passer outre, et lui ordonna d'attendre des renforts, sans lesquels il ne pouvait poursuivre et consolider son entreprise. Tarik parcourut l'Andalousie et y répandait l'épouvante, lorsqu'il reçut les dépêches de Moussa. Sans paraître en avoir deviné le motif, il les communique à ses capitaines. Tous manifestent leur mécontentement d'un ordre si intempestif, qui vient borner le cours de leurs succès. Le comte Julien (c'est la première fois qu'il est nommé par les auteurs arabes), insiste sur la nécessité de poursuivre les Goths dispersés, avant qu'ils aient pu se rallier et reprendre courage; et de s'emparer, sans retard, des principales villes et surtout de la capitale. Cet avis est unanimement adopté. Tarik forme trois corps de son armée, leur distribue des étendards, leur enjoint d'épargner les habitants paisibles et désarmés, de ne faire aucun quartier à ceux qui voudraient se défendre, et de se contenter du butin enlevé à la pointe de l'épée.

La première colonne, commandée par Zaïd ben Kesadi, après avoir vaincu les débris de l'armée des Wisigoths devant Ecija, et reçu le tribut et les otages de cette ville, va soumettre Malaga, Elbira, et se joindre à Tarik, qui, à la tête du corps qu'il s'était réservé, se dirigeait sur Jaën et sur Tolède.

Le renégat Moughèith, à la tête de la troisième armée, marche sur Cordoue, dont il se rend maître par surprise. Les habitants sont épargnés; mais le gouverneur et quatre cents

(1) On prononce Monça.

(2) On ne voit point dans les auteurs arabes, le nom de *Schta* (Ceuta) parmi les villes d'Afrique attaquées par les Musulmans, ni la cession que le comte Julien leur fit de cette place, afin d'acheter leur secours; mais il est évident que Ceuta dut nécessairement être une de leurs conquêtes sur les Wisigoths d'Espagne.

(3) Les historiens arabes ne citent ici les noms d'aucuns de ces transfuges espagnols, qui vendirent lâchement leur patrie à de barbares étrangers. Ils en parlent néanmoins comme de personnages puissants, et l'on ne peut douter que les fils de Wittiza, le comte Julien et, peut-être, l'archevêque Oppas, ne fussent au nombre de ces traitres. Mais ce n'est qu'après le second débarquement de Tarik et la mort de Rodrigue, qu'on trouve nommé le comte Julien. Quant au prétendu viol de la fille de ce seigneur, par Rodrigue, il faut le ranger parmi les fables inventées dans des siècles d'ignorance, par des chroniqueurs crédules ou amateurs du merveilleux.

L'ambition de quelques grands; leur haine contre leur roi; le relâchement de tous les ressorts du gouvernement, sous le précherement de ce prince; les dissensions qui divisaient les Goths; l'insouciance, l'égoïsme des uns, l'avidité, la misère des autres, contribuèrent peut-être, plus que le courage fanalique des Arabes, à soumettre l'Espagne au joug du coran.

(4) Cette date et les faits qui la précèdent proviennent que le règne de Rodrigue a dû commencer avant l'année 711, même avant 710, et que les auteurs, tels que Mariana, qui en ont reculé de plusieurs années le commencement et la fin, ont commis une erreur très-grave. Nous étions aussi que les vices qu'on impute à Rodrigue, doivent être attribués à Wittiza, son prédécesseur.

(5) Les auteurs espagnols, les compilateurs, et Cardoane lui-même, dans son *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, ont fait deux personnages de Tarik : ils supposent que l'un commanda la première expédition, et l'autre la seconde. Ils nomment celui-là *Tarif* ou *Tarik Adallah*,

Tarif ben Melik al Measir, et celui-ci *Taree* ou *Tarik Abincier*, et *Tarik ben Zeïad*. Les auteurs de la grande histoire universelle en font même trois personnages différents. Il est constant, d'après les historiens arabes, que Tarik ben Zeïad est le seul et le même général musulman qui opéra les deux premiers débarquements en Espagne, et qui en commença la conquête.

(6) Nos auteurs occidentaux ont tous plus ou moins reculé cet événement. Ferreras et surtout D. Vaissette se sont le plus approchés de la vérité, en le plaçant, par conjecture, l'un au 11 novembre, l'autre au 17 juillet 712. Aucun historien national et contemporain ne nous ayant transmis le récit de cette bataille, ni de ses funestes résultats pour l'Espagne, et tout ce qu'on a écrit depuis n'offrant rien d'authentique, il faut absolument et uniquement s'en rapporter aux relations des Arabes.

(7) Ce fait, consigné avec les mêmes détails, à peu près, dans plus d'un auteur arabe, explique la disparition du roi des Wisigoths, et démontre l'absurdité de sa prétendue retraite dans un monastère, dans une grotte ou dans un ermitage. Quant à la découverte prétendue de son tombeau, à Visco, en Portugal, 200 ans après, elle n'est pas invraisemblable, et ne contredit nullement le récit que nous avons adopté. Le corps de Rodrigue, privé de sa tête, mais reconnaissable aux marques de sa dignité, a pu être emporté du champ de bataille et enterré à Visco par quelque serviteur fidèle, sans qu'on doive en induire que ce prince soit mort dans cette ville. Avec un peu de recherches et de réflexions, on parviendrait à purger l'histoire d'une infinité de contes et de puerilités semblables. L'article du dernier roi des Wisigoths, par les Bénédictins, dans le t. 3^e de leur édition in-fol. de l'Art de vérifier les Dates, est plein d'erreurs, d'in vraisemblances et de contradictions. C'est ce qui nous a déterminés à donner un peu plus de développements au récit de la conquête de l'Espagne par les Arabes.

hommes qui s'étaient renfermés avec lui dans une église, périsent tous les armes à la main.

Tarik arrive sous les murs de Tolède, précédé du bruit de ses victoires qu'exagérait, ainsi que le nombre des vainqueurs, l'effroi des peuples fuyant devant eux. La plupart des grands avaient péri avec leur roi dans les plaines de Xerez, ou étaient errants et fugitifs. Les autres avaient abandonné la capitale, à l'approche des Arabes. Le peu de troupes et de gens de marque qui étaient restés, auraient pu néanmoins se défendre dans la citadelle; mais, faute de courage, d'intelligence, d'aptitude au métier des armes, et de provisions, ils capitulèrent au bout de quelques jours. Les armes et les chevaux sont livrés aux Arabes. Les habitants qui veulent quitter la ville, perdent leurs biens; ceux qui demeurent, conservent, moyennant un tribut modéré, leurs propriétés, leurs lois, leurs juges, le libre exercice de leur culte, ainsi que leurs temples, à condition qu'ils n'en élèveront pas de nouveaux sans permission, qu'ils ne feront point de processions publiques, et qu'ils ne s'opposeront pas aux progrès de l'islamisme.

Tarik entre alors dans Tolède, où il va occuper l'alcazar royal, bâti sur une hauteur qui domine la rivière. Parmi les objets précieux qu'il trouva dans ce vaste et superbe palais, les historiens arabes parlent d'une salle, où l'on conservait vingt-cinq couronnes d'or enrichies de pierres. C'était, disent-ils, la coutume chez les Wisigoths, qu'à la mort de chaque roi, on déposait dans cette salle sa couronne, sur laquelle on gravait son nom, son âge, et la durée de son règne; ce qui prouve que vingt-cinq rois Goths avaient régné en Espagne, jusqu'au tems de la conquête des Arabes (1).

Maître de la capitale, Tarik parcourt les provinces du centre, poursuit sans relâche les soldats chrétiens dispersés, et ne fait aucun quartier à ceux qui tombent entre ses mains. Il en prend un nombre assez considérable dans une ville, à laquelle il donne son nom (2). Il va s'emparer ensuite de Guadalaxara, traverse la rivière de ce nom, franchit une montagne et arrive dans une petite ville qu'il nomme Médina al-Mérida (ville de la table), parce qu'on y conservait la fameuse table faite d'une seule émeraude, ornée de perles et de pierres précieuses, qu'on disait avoir appartenu à Salomon (3). Tarik enlève cette riche proie; mais, prévoyant qu'elle l'exposera aux traits de l'envie, il arrache un des pieds qui la supportent. Il marche ensuite sur Almayra (4), où il trouve des trésors immenses, et revient chargé de dépouilles à Tolède. Il y avait un an que Tarik gouvernait en Espagne les provinces subjuguées par sa valeur, lorsque Mousa vint arrêter le cours de ses triomphes, et en recueillir le fruit.

II. MOUSA BEN NOSÉIR AL-BAKRI.

En 93 de l'hégire (712 de J.-C.). Non moins jaloux du butin que des succès de son lieutenant, Mousa met ordre aux affaires d'Afrique, y laisse un de ses fils pour gouverneur; et, suivi des trois autres, de plusieurs illustres capitaines musulmans, et d'une armée d'Arabes et de Maures consistant en dix mille hommes de cavalerie et huit mille d'infanterie, il aborde en Andalousie, au mois de redbjeb 93 (avril 712). Il se livre à de violents transports de colère, en apprenant que Tarik a transgressé ses ordres, et jure de le perdre. Mais le besoin qu'il a de consolider la conquête de l'Espagne, l'oblige de différer sa vengeance, et de soumettre auparavant toutes les places que ce général avait laissées derrière lui. Séville est forcée de capituler, après un mois de siège, et son exemple entraîne la reddition de Medina-

Sidonia, de Carmonne et de toutes les autres villes de l'Andalousie occidentale. Mousa y laisse quelques troupes, traverse le Guadalquivir, entre dans la Lusitanie, soumet Niebla, Ossonoba, Béja, etc. et arrive, sans livrer de combats, devant Mérida, cité belle et considérable alors, et capitale de cette partie de la péninsule. Malgré sa vigoureuse et honorable résistance, cette ville est réduite à ouvrir ses portes, le 1^{er} chawal 93 (1^{er} juillet 712), à livrer aux vainqueurs ses armes, ses chevaux, les biens de ses concitoyens morts ou émigrés pendant le siège, les trésors de ses églises, et à donner des otages, parmi lesquels se trouve la veuve du dernier roi des Wisigoths (5).

Pendant le siège de Mérida, la populace de Séville se mutine, égorge une trentaine de Musulmans, et met en fuite le reste de la garnison. Abdel-aziz, fils de Mousa, reprend cette ville de vive force, y exerce de terribles représailles, et va, par ordre de son père, achever la conquête de l'Espagne méridionale.

Mousa part de Mérida pour Tolède; Tarik vient à sa rencontre jusqu'à Talavera, et lui présente la part de butin qui lui a été réservée. Mousa reproche durement à son lieutenant d'avoir, par sa désobéissance, compromis le salut de l'armée qui lui était confiée; mais il diffère de le punir, jusqu'à ce qu'il soient arrivés à Tolède. Là, en présence de tous les chefs, il lui demande la table de Salomon; et, voyant qu'elle a un pied de moins, il s'emporte contre Tarik, le prive de son commandement, s'irrite de sa justification, le fait charger de fers, et s'oublie jusqu'à frapper de son bâton le vainqueur des Goths. Il récompense la valeur et le zèle des autres chefs, et donne au brave Mongheith-al-roumi la place de Tarik. Ce capitaine est le seul qui ose prendre la défense du général, auquel il ne se croit pas digne de succéder; mais son noble procédé ne change rien à la décision de l'émir, ni au sort de Tarik.

Après la bataille de Guadalete, le vaillant Théodomin, qui le premier s'était mesuré contre les Arabes, ayant sauvé une partie des débris de l'armée des Goths, s'était retiré au-delà de la Sierra-Morena, et y avait pris le titre de roi. Informé qu'Abdel-aziz, fils de Mousa, s'avancait contre lui, il ne jugea point à propos de hâzarder de combats en rase campagne; la cavalerie des Arabes y avait toujours la supériorité; il s'empara des hauteurs et des défilés, où, avec des forces inférieures, il lui était facile d'arrêter et d'incommoder une armée plus nombreuse. Ce moyen lui réussit long-tems; mais Abdel-aziz, l'ayant su attirer dans les plaines de Lorca, le vainquit et le poursuivit jusqu'à Orihuela. Théodomin, manquant de troupes pour défendre la place, fit habiller les femmes en hommes, leur donna des armes, et les place sur les remparts, pour imposer à l'ennemi. Puis il se rend au camp d'Abdel-aziz; et, sous le titre d'ambassadeur, il conclut avec ce général, le 4 redbjeb 94 (5 avril 713), un traité honorable et avantageux, dont voici la substance: « Théodomin commandera aux chrétiens de son royaume. Il n'y aura point de guerre, point d'actes d'hostilité, entre eux et les Musulmans; ils ne donneront ni secours ni asile aux ennemis de ces derniers. Ils conserveront leurs églises et le libre exercice de leur religion. Ils ne seront tenus à d'autre obligation qu'à celle d'un tribut annuel. Ce tribut sera pour chaque noble, d'un dinar d'or, et de quatre mesures de froment, d'orge, de vin, de vinaigre, d'huile et de miel; il sera seulement de la moitié pour toutes les autres classes d'habitants. Ce traité est commun aux villes d'Orihuela, Valentilla, Alicante, Mula, Bocasara, Ota (Hueta) et Lorca » (6).

Après la signature du traité, Théodomin, quittant le rôle d'ambassadeur, se fait connaître; et Abdel-aziz, loin de dé-

(1) La couronne de Rodrigue, qu'on n'avait sans doute pas eu le tems de joindre aux autres, aurait été la 26^e. Les Bénédictins, d'après les historiens espagnols, n'ont compté que 23 rois wisigoths dans la Péninsule. Ils auraient dû, peut-être, en commencer la liste par Gesalic, Théodoric et Athalaric, ce qui aurait complété le nombre de 26, à compter depuis la mort d'Alaric II, le dernier monarque wisigoth qui ait régné réellement sur une partie considérable de la France.

(2) On ne connaît plus aujourd'hui, en Espagne, de ville nommée *Medina-Tarik* ou *Ciudad-Tarik*.

(3) L'aventure de cette table merveilleuse ne doit pas être révoquée en doute, puisqu'elle est rapportée par les historiens des deux nations. Il est probable cependant qu'il y a eu erreur de calcul sur le nombre de ses pieds, que quelques auteurs portent à 360; erreur qui devient une absurdité et ridicule méprise, si, avec quelques compilateurs, on donne 360 pieds de long à cette table, sans réfléchir à l'impossibilité de la loger et de la transporter. Quant à sa matière principale, elle était vraisemblablement la même que celle de la fameuse coupe que l'on conserve à Gènes.

(4) Ces villes d'Alméida et d'Almayra n'existent plus en Espagne, ou sont connues aujourd'hui sous d'autres noms. Il y a une ancienne ville d'Almayra, dans la province de Burgos, près des montagnes des Asturies, et l'on trouve deux Almayra en Portugal; mais, d'après le récit des auteurs arabes, il ne paraît pas que Tarik ait pénétré aussi loin.

(5) Cette princesse, appelée Egiône par les auteurs chrétiens, est nommée, par les historiens musulmans, tantôt *Gotha* ou *Goda*, ce qui ne désigne que la nation à laquelle elle appartenait, tantôt *Ayela*, nom qui se rapproche d'Egiône.

(6) La principauté de Théodomin comprenait, par conséquent, une partie de la nouvelle Castille, et des royaumes de Valence et de Murcie. Ce petit état est nommé, par les arabes, *païs de Tadmîr* (Théodomin). Comme le nom de Tadmîr signifie aussi *palme*, les géographes arabes l'ont donné, soit à une ville, soit à un canton d'Espagne, où les palmiers étaient alors plus abondants qu'aujourd'hui, mais dont il est difficile de fixer la position, parce que ces auteurs sont peu d'accord entre eux.

s'approuver son procédé, lui témoigne une extrême bienveillance, et contracte avec lui une étroite amitié. Le prince goth retourne le soir dans la ville, en fait ouvrir les portes le lendemain matin, et y reçoit Abdel-aziz, ses principaux officiers et une partie de l'armée musulmane. Étonné de voir si peu de garnison dans la place, le général arabe demande où sont les soldats qu'il a vus sur les remparts; et, ayant appris le nouveau stratagème de Théodomir, il en paraît encore plus satisfait que du premier. Trois jours après, il quitte Orihuela, défend à ses troupes de commettre le moindre dégât sur les terres de son hôte; et, après avoir traversé les montagnes de Segura, il entre sans coup férir dans Baega, Jaén, Elbira, Grenade, alors habitée par des juifs, Antequerra, Malaga, et les autres places maritimes.

Pendant Mousa, pour obéir aux ordres du khalife, met Tarik en liberté, lui rend publiquement, et à la satisfaction générale, le commandement d'une division de l'armée, et le charge de marcher sans délai vers l'Espagne orientale. Il se dirige lui-même vers les provinces du nord-ouest; il veut que les Arabes soient armés et équipés à la légère, et que leurs bagages et leurs magasins soient réduits au plus strict nécessaire, afin de débarrasser l'armée des bouches et des bras inutiles, qui ne servent qu'à l'affamer et à retarder sa marche. Il soumet tout le pays jusqu'à Salamanque et Astorga; puis, remontant le cours du Duero, et descendant celui de l'Ebre, il vient camper devant Saragoce, que Tarik tenait assiégée, après avoir réduit les places voisines. L'arrivée de Mousa hâte la reddition de cette ville, qui, pour se racheter du pillage, consent à livrer des otages et des trésors énormes qu'il y avait envoyés de diverses parties de l'Espagne: il y laisse garnison, et, continuant sa marche, il prend Huesca, Tاراгона, Calahorra, Lerida, Tarragone, Barcelonne, Gironne, Empuria, etc., et pousse jusqu'aux Pyrénées. Il franchit même ces montagnes, suivant l'historien Nowairi, pénétra jusqu'à Narbonne, et en rapporta sept statues équestres en argent, qu'il avait trouvées dans un temple. Repassant ensuite les monts, il traversa le nord de l'Espagne, et entra dans la Lusitanie. Tarik, de son côté, s'empara sans résistance de Tortose, Morvedro, Valence, Schatiba, etc.

La réconciliation apparente et forcée de l'émir et de son lieutenant était loin d'être sincère. Le premier s'appropriait sans partage tout le butin fait sur l'ennemi; le second en prélevait la cinquième partie pour le khalife, et abandonnait le reste à ses soldats. Tarik ne rendait point compte à Mousa de ses opérations, et ne manquait pas, dans ses dépêches à son souverain, de censurer les exactions et la cupidité de l'émir. Les lettres de celui-ci inculpaient également la conduite de Tarik, dont l'insubordination et les prodigalités avaient détruit l'union et la discipline parmi les Musulmans; pour mettre fin à ces démêlés, le khalife Walid les rappela l'un et l'autre.

Tarik partit le premier, laissant le commandement de son armée à Habib ben Abou-Obeidah al-fehri, (1) pour qu'il achevât la réduction de la Galice et de la Lusitanie. Lorsqu'il fut arrivé à Damas, il eut une audience du khalife, qui, ayant voulu entendre de sa bouche le récit de ses exploits, l'assura qu'il était satisfait de sa conduite.

Mousa reçut avec dépit l'ordre de son souverain. Regardant la conquête de l'Espagne comme le premier pas à celle de l'Europe, il avait formé le projet de joindre ce royaume aux états musulmans d'Asie, en subjuguant la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie et l'empire Grec jusqu'à Constantinople et à l'Asie mineure: l'espoir de revenir mettre ce projet à exécution le déterminait à céder aux volontés du khalife. Il chargea son fils Abdel-aziz du gouvernement de l'Espagne, lui donna pour conseil son neveu Ayoub, et laissa le commandement de l'armée sur la frontière des Pyrénées, à Nauman ben Abdallah. Il partit vers la fin de l'an 95, (714), emportant des trésors immenses, et emmenant quatre cents jeunes gens des plus nobles familles d'Espagne, décorés de couronnes et de ceintures d'or. Après avoir relâché en Afrique (2), il apprit, à son arrivée en Syrie, que Walid était dangereusement malade, et ne laisserait pas de se rendre auprès de lui, nonobstant la défense

de Soleiman, frère de ce prince. Admis à l'audience du khalife, il lui présenta ses captifs, son butin, et surtout la fameuse table à laquelle il avait substitué un pied d'or. Tarik, qui était présent, produisit celui qu'on croyait perdu, et réussit, par ce moyen, à se justifier et à convaincre de mensonge son envieux rival, qui assurait avoir trouvé ce meuble précieux avec un pied de moins.

Walid étant mort, peu de jours après, le 13 djoumady 11, 96 (23 février 715), Soleiman, son successeur, fit incarcérer Mousa et le condamna à être exposé au soleil, et battu de verges, et à payer une amende de 100 ou 200 mille mithcals (1 ou 2 millions de francs). Mousa avait gouverné l'Espagne un peu plus de deux ans (3). Des malheurs plus grands lui étaient encore réservés, comme on le verra bientôt.

Tarik ne fut pas traité avec la même rigueur; mais il mourut dans une honteuse obscurité, sort trop souvent réservé aux grands hommes qui ont servi avec zèle leur prince et leur pays.

III^e. ABDEL-AZIZ BEN MOUSA.

An de l'hég. 95 (de J. C. 714). Abdel-aziz porta ses conquêtes en Espagne jusqu'aux extrémités de la Lusitanie et aux côtes de l'Océan, tandis que ses généraux prirent Pamplune et subjuguèrent le reste des provinces du nord. Il paraît néanmoins que, les montagnes des Asturies n'offrant rien qui pût exciter la cupidité des Arabes, ils ne cherchèrent pas à s'en assurer la possession, et négligèrent d'en fermer les issues aux chrétiens, pour qui cet asile devint bientôt le berceau d'une nouvelle monarchie. Abdel-aziz avait fixé sa résidence à Séville, afin d'entretenir des communications plus faciles avec l'Afrique, d'où il attira un grand nombre d'Arabes et de Maures, tant pour recruter son armée que pour cultiver les terres qui manquaient de bras.

Jusqu'alors, les revenus de l'Espagne avaient été envoyés à la cour de Damas dans la même caisse que ceux de l'Afrique. Abdel-aziz voulut qu'ils y fussent portés séparément, et chargea dix commissaires de cette comptabilité particulière; mais cette innovation lui devint funeste. Le khalife Soleiman, à qui toute la famille de Mousa était odieuse, chargea cinq de ces commissaires, à leur retour, de relâcher en Afrique, d'y déposer les gouverneurs de Kairouan et de Magreb, fils de cet émir, et de les faire périr. Il envoya également aux cinq principaux chefs de l'armée musulmane en Espagne, l'ordre de se défaire d'Abdel-aziz.

Quelque répugnance qu'eût Habib ben Abou-Obeidah, le premier d'entre eux, à donner la mort à son ami, il ne crut pas pouvoir se dispenser d'obéir à son souverain; mais, connaissant l'attachement des troupes pour Abdel-aziz, et craignant qu'elles ne se révoltassent pour le défendre, il se concerta avec ses quatre collègues, afin de prévenir des troubles et une scission parmi les Musulmans. Le moyen auquel ils s'arrêtèrent fut de calomnier ce gouverneur, en l'accusant d'être peu zélé pour l'islamisme, et de favoriser les chrétiens, par amour pour sa femme qui voulait le faire roi. Epris de sa captive Ayela ou Egilone, veuve de Rodrigue, l'émir l'avait épousée solennellement, lui avait donné le nom d'*Omm-al-hisan* (la mère des beautés), et habitait avec elle un château de plaisance qu'il avait fait bâtir près de Séville. Tel fut le prétexte des faux bruits que les conjurés répandirent pour perdre Abdel-aziz; et ce ne fut qu'après avoir excité contre lui le fanatisme du vulgaire ignorant et crédule, qu'ils publièrent l'ordre du khalife. Vers la fin de l'année 96 (715 de J. C.), Abdel-aziz se trouvait un jour, à l'heure de la prière du matin, dans une mosquée qu'il avait fondée près de son palais, lorsque les conjurés y entrèrent en foule et l'assassinèrent, malgré la résistance de sa garde et de ses partisans. On enterra son corps dans la cour de sa maison; et sa tête, remplie de camphre et mise dans une boîte précieuse, fut portée par Habib et ses quatre collègues au khalife Soleiman. Ce prince eut la cruauté de la montrer lui-même à Mousa ben Nosair, qui, malgré son âge, malgré les indignités dont on l'avait accablé, jouait encore le rôle de courtisan. Le vieillard détourna les yeux,

(1) Cet Habib, qu'on verra figurer, ainsi que sa postérité, dans cette histoire, était petit-fils d'Okba ben Nafic, l'un des plus illustres conquérants arabes de l'Afrique.

(2) On se rappelle que Mousa ben Nosair était en même temps gouverneur de l'Afrique et de l'Espagne. On le retrouvera dans la chronologie historique des Walis ou gouverneurs d'Afrique.

(3) Mousa avait accordé aux peuples, qui consentaient à se soumettre et à payer tribut, la conservation de leurs biens, d'une partie de leurs temples, et le libre exercice de leur religion. Le nom de *Mucarabes* ou *Mosarabes*, qu'on donna aux chrétiens d'Espagne, rappelait le nom, l'origine et les concessions de leur vainqueur.

maudit les assassins de son fils, et partit pour la Mekke, où il mourut de douleur, l'année suivante 97 (715—16 de J. C.). Abdel-aziz avait gouverné l'Espagne environ un an (1).

Le prince Théodomir, craignant que la disgrâce et la mort de cet émir n'aneantissent le traité avantageux qu'il avait conclu avec les Musulmans, en avait envoyé demander la confirmation à la cour de Damas. Ses ambassadeurs furent reçus favorablement, et réussirent au-delà de ses espérances. Le traité fut maintenu par le khalife, et Théodomir fut même exempté du tribut auquel sa principauté avait été assujéti (2). Il mourut quelques années après, et eut pour successeur Athanagild.

IV. AYOUB BEN HABIB AL-LAKHMI.

An 96 de l'hégire (715 de J.-C.). Afin d'empêcher que la mort d'Abdel-aziz n'entraînât l'Espagne dans l'anarchie, les généraux et les autres principaux Musulmans élurent, pour wali ou gouverneur, Ayoub, cousin germain de cet émir, et fils d'une sœur de Mousa. Ayoub, par ses talents supérieurs, non moins que par sa naissance, avait la plus grande influence dans les affaires. Il transféra le siège du gouvernement de Séville à Cordoue, afin d'être plus au centre, pour surveiller les provinces du Nord qu'il voulait visiter. Il vint, en effet, à Tolède, puis à Saragoce, écoutant les plaintes et redressant les torts. Il fit relever plusieurs villes et places fortes ruinées (3); entr'autres, celle qui porte encore son nom, Calatayud, par corruption de *Calat-Ayoub* (forteresse d'Ayoub). Il visita les places frontières, vers les Pyrénées Orientales, et pourvut à leur sûreté. Il gouvernait l'Espagne depuis près de deux ans (4), avec autant de prudence que d'intégrité, lorsque Yezid ben Abou-Moslema, wali d'Afrique, chargé, en cas de vacance, de pourvoir au gouvernement de l'Espagne, à cause de la distance qui la séparait de Damas; connaissant la haine du khalife contre les parents de Mousa, et ayant découvert qu'Ayoub appartenait à cette famille, annula son élection, et le remplaça par Al-haour.

V. AL-HAOUR BEN ABDEL-RAHMAN AL-KAISI ou AL-TIIAKFI.

An 98 de l'hégire (717 de J.-C.). Ce nouveau gouverneur, avide de gloire et de richesses, fit, en 718, une invasion dans le midi de la France, avec une armée nombreuse; s'empara, sans résistance, du Roussillon et d'une partie du Languedoc, depuis Narbonne jusqu'à Nismes, et en enleva un butin considérable et un grand nombre de captifs, femmes et enfants. Il se disposait à porter plus loin ses conquêtes, lorsqu'il apprit que Pelage, prince du sang royal des Wisigoths, réfugié dans les montagnes des Asturies, avec une poignée de soldats, y avait établi le berceau d'une nouvelle monarchie chrétienne, et dont il avait été proclamé le chef (5).

(1) Don Jos.-Ant. Conde, dans son *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, place la mort d'Abdel-aziz, à la fin de l'an 97 (715 ou plutôt 716 de J.-C.). Nous n'avons pas suivi son autorité, 1^o parce que sa chronologie est fort peu exacte, et que ses dates sont rarement d'accord entre elles; 2^o parce que, dans une liste des gouverneurs d'Espagne, qu'il donne sans doute d'après Casiri, on voit que Mousa et son fils gouvernèrent trois ans en tout, ce qui réduit à un an la durée de l'administration d'Abdel-aziz; 3^o parce qu'il n'est pas vraisemblable que le khalife Soleiman, ennemi de la famille de Mousa, ait laissé deux ans entiers Abdel-aziz à la tête des affaires en Espagne; 4^o enfin, parce que, suivant Hadji-Khalifah, Mousa mourut l'an 97 de l'hég. (715-16 de J.-C.), un an, par conséquent, après la mort de son fils, et que nous avons dû préférer cette date, citée également par M. Conde, à celle de 98, qu'il rapporte aussi, d'après un autre auteur. (2) Voyez sur la ville et la principauté de Tadmour ou Théodomir, la note de la page 366 ci-dessus.

(3) Ce fut alors que plusieurs cités d'Espagne prirent des noms arabes qu'elles conservent aujourd'hui, tels que ceux où se trouvent les villes de *Medina* (ville), *Calat* et *Atala* (château, forteresse), etc.

(4) La chronologie des auteurs arabes offre ici un point de difficulté qu'il est difficile de résoudre. Entre la mort du 3^e gouverneur et l'avènement du 5^e, il se trouve un intervalle de près de deux ans qui n'est rempli que par le gouvernement du 4^e, auquel ils ne donnent qu'une durée de 6 ou 7 mois. Il faut donc croire qu'après la mort d'Abdel-aziz, il y eut un *interim* d'un an ou même deux, comme on le voit dans la liste des gouverneurs arabes d'Espagne, donnée par Casiri, et copiée par M. Conde, ou plutôt qu'Ayoub gouverna pendant tout cet *interim*, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, et non pas 7 mois seulement, comme le dit M. Conde, qui n'a point cherché à débrouiller la cause de cette lacune, et de plusieurs autres contradictions subséquentes dans sa chronologie.

Ayoub ben Habib al-Lakhmi (6) qu'Al-Haour avait probablement laissé en Espagne pour lieutenant, marcha aussitôt par l'ordre de cet émir, pour étouffer l'insurrection des sa naissance. Ses troupes étaient composées d'Arabes et de Goths, tributaires, commandés par le traître Oppas, archevêque de Séville. Ayoub envoya sommer Pelage de mettre bas les armes, et lui fit proposer, par Oppas, son parent, des conditions avantageuses. Pelage les rejeta avec indignation. Retiré dans une caverne, avec mille guerriers, il y est assiégé par les Musulmans, et fond sur eux en désespéré. Ils prennent la fuite, saisis d'une terreur panique; Ayoub, en voulant les rallier, tombe percé de coups; et Oppas, arrêté dans cette déroute, porte la peine des maux qu'il a attirés sur sa patrie (7).

Al-haour, ayant repassé les Pyrénées, fit de vains efforts pour réparer cet échec, le premier qu'eussent éprouvé les Arabes en Espagne. Cet émir était dur, avare, inflexible, et aussi cruel envers les Musulmans, qu'envers les chrétiens. Il punissait de mort la plus légère faute, et tout le monde tremblait en sa présence. Il fit emprisonner plusieurs arabes et gouverneurs de provinces, sous prétexte qu'ils accablaient, par leurs extorsions, les peuples soumis à leur juridiction; mais, en effet, parce qu'il voulait s'attribuer exclusivement le droit d'opprimer et de piller. Plusieurs capitaines musulmans, indignés de sa conduite, abandonnèrent l'armée des frontières, et renoncèrent à la propagation de l'islamisme. D'autres, voyant que leurs représentations et leurs conseils étaient méprisés par cet émir, écrivirent contre lui, en termes énergiques, au gouverneur d'Afrique, qui adressa leurs lettres au khalife Omar II. Al-haour eut ordre de quitter l'Espagne, qu'il avait tyrannisée un an et sept mois.

VI. AL-SAMAH BEN MELIK AL-KHAULANI.

An de l'hégire 100 (de J.-C. 718). Al-Samah était un des principaux généraux arabes dans la Péninsule, lorsqu'il en fut nommé gouverneur, par le khalife. A des talents supérieurs pour la guerre, il joignait de grandes connaissances en administration. Persuadé que le plus sûr moyen de prévenir les révoltes des peuples, était de les rendre heureux, il s'occupa de policer l'Espagne; il régla les impôts, jusqu' alors arbitraires, et content les soldats, en leur assignant une paie régulière. Il embellit Cordoue, et y attira les savants. Il parcourut les différentes provinces soumises à son autorité, et y recueillit des renseignements, qui lui servirent à composer, pour le khalife, un livre qui contenait une description exacte de l'Espagne, sous les rapports de la topographie, de l'agriculture, du commerce, de la minéralogie, des impôts, de la population, etc.; en un mot, une véritable statistique. Malheureusement pour Al-Samah, il déclina de disputer aux chrétiens quelques forteresses, dans des montagnes inaccessibles, et se laissa éblouir par l'espoir de faire des conquêtes dans les belles plaines de la France.

(5) Les auteurs arabes ne parlant que fort peu des affaires des chrétiens, et seulement lorsqu'elles ont un rapport direct avec leur propre histoire, on ne trouve rien chez eux sur le commencement du royaume des Asturies. Mais l'auteur espagnol de la nouvelle histoire de la domination des Arabes en Espagne, aurait dû, au moins dans une note, discuter et fixer l'époque de cet événement important pour sa patrie. Quoique nous ayons adopté ici la date de 718, pour nous conformer à l'opinion des Bénédictins qui ont suivi les historiens espagnols, nous pensons qu'il y a en des circonstances plus favorables à l'insurrection des Asturies et à l'élevation de Pelage, telles que la déroute des Arabes devant Toulouse, en 721, leur défaite devant Tours, en 732, et les troubles qui, plus tard, déchirèrent l'Espagne musulmane.

(6) Le surnom d'al-Lakhmi, que portait Ayoub, parce qu'il descendait, sans doute, de la dynastie des Lakhmides qui, jusqu'au temps des premières conquêtes des Musulmans en Perse, régna dans la Chaldée, a produit le nom corrompu d'*Alchaman*, que les historiens espagnols donnent au général qui fut vaincu et tué par Pelage. Cardonne l'écrit peu correctement *Eliahani*, et place, mal à propos, sa défaite, sous le gouvernement d'Abdel-aziz; l'on a dit, au contraire, qu'Ayoub fut le successeur de ce dernier. Ce qui nous porte à croire qu'*Alchaman* et *Eliahani* sont le même personnage qu'Ayoub Al-Lakhmi, c'est que ce capitaine, quoique privé du gouvernement de l'Espagne, continua d'y résider; qu'il conserva la confiance universelle; et que les auteurs arabes ne nous apprennent plus rien de lui.

(7) Tel est le récit peu avéré des historiens espagnols. Aueun d'eux ne nous instruit d'ailleurs du sort du comte Julien et des fils du roi Wisigoth. Trompés dans leur criminelle espérance de partager l'Espagne avec les étrangers qu'ils y avaient appelés, ils moururent vraisemblablement accablés de remords et de mépris, ou, peut-être, sacrifiés par leurs alliés, qui se délivrèrent de leurs plaintes importunes, en payant ainsi leurs indignes services.

Il traversa les Pyrénées, suivi d'une armée nombreuse; et, après avoir fortifié les places que les Arabes possédaient dans la Gaule Narbonnaise, il subjuga tous les pays, depuis Carcassonne jusqu'à Toulouse, et mit le siège devant cette ancienne capitale des Wisigoths. Il était à la veille de la prendre d'assaut, lorsque Eudes, duc souverain d'Aquitaine (1), vint au secours de la place, avec des forces tellement innombrables, disent les historiens musulmans, que *la poussière qui volait sous leurs pas obscurcissait le ciel*. Al-Samah lui livra bataille, le 9 dzoulkadah 102 (11 mai 721), la perdit, et y périt avec la plus grande partie de son armée (2), après avoir fait des prodiges de valeur. La durée de son gouvernement avait été de deux ans et sept mois.

VII^e. ABDEL-RAHMAN BEN ABDALLAH AL-GAFAKI.

An de l'hégire 102 (de J. C. 721). Abdel-rahman, l'un des généraux qui s'étaient le plus distingués à la bataille de Toulouse, sauva les restes de l'armée musulmane, et les conduisit, par une savante retraite, jusqu'à Narbonne. Comme ses exploits ne l'avaient pas moins rendu cher aux soldats, que son désintéressement et sa libéralité, il fut unanimement reconnu émir par tous les commandants sur la frontière orientale d'Espagne. Les troupes de l'intérieur s'étaient déclarées pour Anbiza ben Chahin, qu'Al-Samah y avait laissé pour lieutenant, la guerre civile paraissait prête à éclater, lorsque le wali d'Afrique la prévint, en approuvant l'élection d'Abdel-rahman.

Le nouvel émir sut contenir les chrétiens de la Gaule narbonnaise; il étouffa la révolte de ceux qui habitaient les Pyrénées; imposa tribut aux uns et aux autres; et, en ayant retiré des trésors considérables, dont il réserva la cinquième partie pour le khalife, il distribua le reste à ses soldats, sans en rien garder. Quelques généraux, jaloux de la réputation et de la popularité d'Abdel-rahman, écrivaient contre lui au gouverneur d'Afrique. En rendant justice à sa bravoure et à ses talents militaires, ils lui reprochaient une administration négligée, et une indigne libéralité qui corrompait les mœurs simples et frugales des Musulmans. Ces plaintes récidivées, et peut-être, le désir de placer un de ses parents dans un poste brillant, déterminèrent le wali d'Afrique, Baschar al-Kalbi, à révoquer Abdel-rahman, et à lui donner Anbiza pour successeur. Loin de murmurer de cette injustice, le général Abdel-rahman fut le premier à prêter serment de fidélité au nouveau gouverneur, et alla reprendre le commandement des troupes dans l'Espagne orientale, comme auparavant.

VIII^e. ANBIZA BEN CHAHIN ou BEN SOHIM AL-KALBI.

An de l'hégire 102 (de J.-C. 721). Anbiza était d'ailleurs très-estimé en Espagne pour sa valeur et sa prudence. Il fit rebâtir le pont de Cordoue; il régla une nouvelle perception des impôts dans les provinces, assujettissant les places, réduites par la force, à payer la cinquième de leurs revenus, et au dixième seulement, celles qui s'étaient soumises volontairement. Il partit ensuite pour visiter l'intérieur de l'Espagne; rendit partout la justice avec impartialité, et mérita le respect des chrétiens, des juifs et des mahométans. Sans dépouiller les premiers, il sut contenter ceux-ci, en leur distribuant les terres vacantes. Une ré-

volte ayant éclaté à Taragone, il rentra de vive force dans cette ville, en fit abattre les murs, châtia les auteurs de la rébellion, et doubla la contribution des habitants.

En ce tems là, les juifs, qui étaient riches et nombreux en Espagne (3), se soulevèrent sur la nouvelle qu'un imposteur avait paru en Syrie, où il se donnait pour le messie. Ils partirent tous, ainsi que ceux de France, pour aller le trouver, et leurs propriétés furent confisquées au profit du domaine du khalife.

Depuis la défaite d'Al-Samah, la Gaule gothique, à l'exception de Narbonne, avait secoué le joug de l'islamisme. Anbiza y envoya ses généraux. Ceux-ci mirent à feu et à sang tout le pays qui se trouva sur leur passage, et en ramenèrent captifs les femmes et les enfants. L'émir et les bons Musulmans désapprouvèrent ces coupables excès; mais ils ne purent les empêcher, parce que le plus grand nombre trouvait cela convenable et juste.

Anbiza traverse lui-même les Pyrénées. La prise de Carcassonne, enlevée d'assaut et livrée à la fureur des soldats, répand une telle épouvante, que toutes les places jusqu'à Nismes et au-delà du Rhône, et d'un autre côté jusqu'à Alby et Cahors, se rendent aux armes d'Anbiza qui, ne pouvant y laisser de garnisons, reçoit des otages et les envoie à Barcelonne. Au retour de cette expédition, il est attaqué par le duc d'Aquitaine, et reçoit, dans le combat, plusieurs blessures, dont il meurt peu de jours après, à la fin de l'an 106 (avril ou mai 725). Son gouvernement avait duré quatre ans (4).

IX^e. HODEIRA BEN ABDALLAH AL-FEHIRI.

An de l'hégire 106 (de J.-C. 725). Ce lieutenant d'Anbiza fut chargé, par lui, de ramener l'armée musulmane en Espagne, et il y gouverna jusqu'à l'arrivée d'un nouvel émir, envoyé par le wali d'Afrique, au commencement de l'année suivante.

X^e. YAHIA BEN SALEMA.

An de l'hégire 107 (de J.-C. 725). C'était un capitaine d'un courage éprouvé, et qui joignait, à une grande expérience dans le métier des armes, beaucoup de prudence et de justice. Mais, malgré l'impartialité que Yahia montra dans ses jugements, son excessive sévérité le rendit également redoutable et odieux aux Musulmans et aux chrétiens. Tandis qu'il visitait les frontières du nord et qu'il parcourait les provinces conquises, les Arabes, mécontents de la dureté de son administration, demandèrent sa déposition au wali d'Afrique, qui la leur accorda, avant la fin de l'année 108 (727 de J.-C.). Yahia avait gouverné l'Espagne dix-huit mois.

XI^e. OTHMAN BEN ABOU-NEZA AL-CHEMI ou AL-DJOHANI.

An de l'hégire 108 (de J.-C. 727). Othman, capitaine renommé pour son extrême valeur, commandait sur la frontière de France, lorsqu'il fut nommé gouverneur d'Espagne, à la place de Yahia, et à la satisfaction des nombreux et puissants ennemis de ce dernier. Mais au bout de quelques mois, ceux qui avaient le plus contribué à l'élevation d'Othman, se dégoûtèrent de lui; et, trompés dans les espérances qu'il leur avait données, ils le desservirent auprès

(1) Les auteurs arabes ne nomment pas Eudes, et ne le désignent que par le titre de *seigneur des Francs*. Mais le traducteur espagnol aurait dû éclaircir par fois leur texte au moyen de quelques notes critiques.

(2) Il faut rejeter, comme absolument invraisemblables, les exagérations de Paul Diacre, d'Anastase le bibliothécaire, et des compilateurs qui les ont copiés, sur le nombre et la perte des Musulmans dans cette journée. Les Arabes ne faisaient pas leurs invasions en masse comme les Barbares du Nord qui détruisaient l'empire romain; aussi la perte d'une bataille ne compromit-elle jamais la nation entière; aussi ne furent-ils jamais réduits à se contenter d'un établissement unique, comme ceux qui formèrent les Francs, les Bourguignons, les Wisigoths, les Ostrogoths, les Lombards, etc. Ce ne fut point la misère, ni la surabondance de population qui les chassèrent de leur patrie. Entraînés par le fanatisme, ils en sortirent pour propager leur religion; et ce fut avec une poignée d'hommes que leurs généraux attaquèrent en même tems la Syrie, l'Égypte, la Perse; et que, dans l'espace de quatre-vingts ans, l'Afrique, la Transaxane, une partie de l'Inde et l'Espagne furent ajoutées à leurs conquêtes. Comment l'Arabie eût-elle pu fournir tant d'armées à la fois, si elles eussent été composées chacune de quatre ou cinq cent mille combattants? C'est avec sept mille hommes que Tarik en-

vahit l'Espagne; c'est avec dix-huit mille que Moussa en acheva la conquête; et l'on voudrait que, huit à neuf ans après, un de leurs successeurs eût perdu en France trois cent soixante-quinze mille hommes dans une seule bataille! cette absurdité n'a pas besoin d'autre réfutation. Arabes avant la date de la bataille de Toulouse, sur laquelle les auteurs arabes varient d'une année, nous avons préféré l'année 102 à l'année 103 de l'hégire, parce que la première concorde avec l'année de J.-C. 721, à laquelle nos historiens rapportent cet événement, et qu'elle est mieux en harmonie aussi avec les autres époques de l'histoire des Arabes d'Espagne. Ici, la chronologie de M. Gonde est extrêmement embrouillée. Il met le commencement du gouvernement d'Al-Samah et sa mort, dans la même année 103 de l'hégire (722 et non pas 721 de J.-C.); et il donne néanmoins deux ans et sept mois de durée à son administration. Nous ne relevons plus les erreurs et les contradictions de cet auteur espagnol; nous tâcherons seulement de les éviter ou de les rectifier.

(3) Outre les familles juives établies depuis long-tems en Espagne, il y en était venu d'Afrique un grand nombre d'autres, depuis la conquête des Arabes.

(4) Ceux qui lui donnent cinq mois de plus, ne font pas mention de son successeur par *interim*.

du gouverneur d'Afrique, qui demanda sa déposition au khalife Hescham.

L'émirat d'Espagne était l'objet de l'ambition de tous les capitaines arabes qui avaient acquis quelque réputation en Occident, et leurs intrigues étaient encouragées par l'inconstance et la vénalité des walis d'Afrique, qui trouvaient leur compte dans ces fréquentes mutations. Aussi les factions commencèrent alors à troubler l'Espagne et dégénérent plus tard en guerres civiles. Othman ben Abou-Neza (1) fut révoqué, après avoir gouverné dix-huit mois.

XII. HODAÏFA BEN AL-HAOUS AL-KAÏSI.

An de l'hégire 110 (de J.-C. 728). Emir d'Espagne, par le choix du khalife, Hodaïfa, pendant une administration de six mois, ne trouva ni le tems, ni le moyen de faire quelque chose de mémorable. Il paraît d'ailleurs que c'était un homme vain, léger et sans capacité. Les réclamations des Arabes d'Espagne déterminèrent le wali d'Afrique à le déposer, après en avoir écrit au khalife.

OTHMAN BEN ABOU-NEZA AL-CHEMI, pour la deuxième fois.

An de l'hégire 110 (de J.-C. 728). Othman fut chargé, par le wali d'Afrique, du gouvernement de l'Espagne, par *interim*, jusqu'à l'arrivée du nouvel émir, que le khalife Hescham envoya de Syrie six mois après (2).

XIII. AL HAÏTAN BEN OBEÏD AL-KENANI.

An de l'hégire 111 (de J.-C. 729). Aussitôt qu'Al-haïtan se fut mis à la tête des affaires, il montra son caractère cruel et avare. Il nomma son prédécesseur, Othman ben Abou-Neza, commandant des troupes sur les frontières de France, et resta dans l'Andalousie, pour accabler les peuples de vexations, sous prétexte de faire rentrer dans le trésor public ce que plusieurs Musulmans s'étaient appropriés des dépouilles des Chrétiens. On conspire contre lui; les conjurés sont découverts, et Al-haïtan trouve à satisfaire sa vengeance et sa cupidité, en punissant les uns par le dernier supplice, les autres par le fouet, et en confisquant les biens de tous. Zeyad ben Zeïd, l'un des plus considérés parmi ceux qu'il laissait gémir dans les cachots, réussit à faire parvenir au khalife un mémoire circonstancié sur les concussion et les violences d'Al-haïtan, sur le mécontentement général qu'excitait sa tyrannie, et sur les maux qui en résultaient pour l'islamisme.

Hescham, quoique dur et avare lui-même, fut touché de ces plaintes. Il fit partir pour l'Espagne Mohammed ben Abdallah, avec ordre d'examiner la conduite d'Al-haïtan, de le punir, s'il le méritait, et de lui donner un successeur, parmi les généraux les plus considérés dans le pays. Arrivé à Cordoue, Mohammed prend des renseignements secrets sur les excès de cet émir; et, ayant acquis la conviction que sa conduite est reprehensible, il exhibe les ordres du khalife, dépose Al-haïtan, le fait promener ignominieusement sur un âne dans les rues de Cordoue, nu, rasé, les mains attachées derrière le dos et fustigé par la main du bourreau; le relègue ensuite chargé de fers en Afrique; met en liberté ses victimes, et confisque tous ses biens, pour indemniser les familles qu'il a injustement dépouillées. La tyrannie d'Al-haïtan avait duré six mois.

XIV. MOHAMMED BEN ABDALLAH.*

An de l'hégire 111 (de J.-C. 729). Mohammed continua, pendant deux mois, à diriger les affaires avec autant de sa-

(1) Il sera question encore de ce capitaine, connu par ses liaisons avec les Chrétiens, qui, par une légère altération d'une partie de son nom, l'ont appelé *Munza*.

(2) C'est sans doute sous le premier ou le second gouvernement d'Othman, qu'ent lieu l'invasion des Musulmans en Provence, que nos historiens placent en l'année 729 de J.-C. Ils traversèrent le Rhône, prirent Arles d'assaut, et pénétrèrent jusqu'à Marseille, détruisant les monastères et les églises, et exerçant les plus affreux ravages.

Il n'est pas douteux que les Arabes, ayant un pied dans la Gaule gothique, où ils possédaient quelques places, entre autres Narbonne, qu'ils conservèrent plus de quarante ans, ne fissent tous les ans quelques incursions dans les provinces voisines; mais leurs auteurs ne nous en ont point transmis les détails, et ceux que nous fournissons nos anciennes chroniques sont inexactes, exagérés et souvent fondés sur de pieuses légendes ou sur de fausses traditions.

(3) C'est à tort que les historiens français, pour faire, sans doute, la

gesse que d'intégrité. Avant reconnu le mérite supérieur d'Abdel-rahman al-Cafaki, il le nomma émir d'Espagne, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du khalife, mérita par ce choix l'approbation générale, et repartit pour la Syrie, comblé de bénédictions.

ABDEL-RAHMAN BEN ABDALLAH AL-GAFAKI, ou AL-KAÏSI, pour la seconde fois.

An de l'hégire 111 (de J.-C. 730). Abdel-rahman employa les deux premières années de son administration à visiter les provinces d'Espagne, pour réparer les injustices commises par Al-haïtan. Il destitua les aïeulés qui avaient été les agents de la tyrannie, et les remplaça par des hommes probes. Il écoutait avec affabilité les plaintes de tout le monde, et traitait avec la même équité les Musulmans et les Chrétiens. Il rendit à ceux-ci les églises dont on les avait privés, au mépris des capitulations; mais il détruisit celles que la vénalité de quelques chefs arabes les avait autorisés à bâtir. En même tems il ne cessait d'augmenter la force de son armée par des recrues et des volontaires qu'il tirait continuellement d'Égypte et d'Afrique, et qu'il dirigeait vers les Pyrénées, dans l'intention d'entreprendre une grande expédition contre la France.

Cette frontière avait alors pour commandant cet Othman ben Abou-Neza, qui deux fois avait gouverné l'Espagne, et qui, rivalisant de courage et de talents avec Abdel-rahman, avait seul paru envier de l'élevation de cet émir. Othman, dans une de ses incursions en France, ayant enlevé la fille d'Eudes, due d'Aquitaine (nommée par nos historiens *Lampagie*, et aussi *Numerance* et *Meline*), avait, par amour pour sa belle captive, fait un traité avec le père de cette princesse (3). Informé des projets d'Abdel-rahman, il tâcha de l'en détourner, ne voulant pas, disait-il, qu'on violât la trêve qu'il venait d'accorder aux Chrétiens. Abdel-rahman, contrarié par ce capitaine, et instruit du véritable motif de ses liaisons avec le due d'Aquitaine, lui répondit qu'il n'approuvait point un traité fait à son insu, sans son intervention, et qu'il n'y avait d'autre arbitre que l'épée entre les Chrétiens et les Musulmans. A cette réponse, Othman sentit redoubler sa haine contre l'émir. Il resserra son alliance avec Eudes, le prévint de l'orage qui le menaçait, et promit de ne point porter les armes contre lui.

Assuré de la trahison d'Othman, l'émir envoya aussitôt des troupes qui le surprirent dans Puyceuda, et lui laissèrent à peine le tems d'en sortir avec sa famille, ses trésors, un petit nombre de gens, et de fuir à travers les rochers et les précipices. Othman, épuisé par la chaleur et la fatigue, se reposait dans un vallou auprès d'une fontaine, avec la fille du due d'Aquitaine; et, plus inquiet pour elle que pour sa propre vie, ce vaillant homme tremblait au seul murmure des eaux, lorsqu'il se vit tout à-coup entouré par les soldats d'Abdel-rahman qui s'étaient mis à sa poursuite. Sans espoir de leur échapper, et n'ayant pu trouver une eaverne pour y dérober à leurs yeux sa belle captive, il voulut, quoique seul, la défendre avec son épée, et il eut du moins la consolation d'expirer à ses pieds, percé de plusieurs coups de lance. La tête d'Othman ben Abou-Neza, et sa femme, furent présentées à l'émir, qui envoya la princesse mérovingienne à Damas, pour y orner le sérail du khalife.

Eudes, ayant appris la mort d'Othman, se prépara à la guerre, fortifia ses places, arma tous ses vassaux, et envoya solliciter des secours de tous côtés. Abdel-rahman entra en France, au commencement de l'an de l'hég. 114, (au printemps de l'an 732 de J. C.), à la tête de la plus belle armée musulmane qui eût paru dans l'Occident. Après une suite de combats qui sont pour lui autant de victoires, il traverse la Garonne, pille et ravage tout le pays jusqu'à Bordeaux,

coursus rois carlovingiens, ont représenté ce descendant de Clovis comme un rebelle et comme un traître, parce que, seul, il sut défendre ses droits et une partie de l'héritage de ses pères contre l'ambitieuse maison d'Héristal, qui, sous Pepin et Charlemagne, en completa l'usurpation. C'est avec la même injustice et dans le même but qu'on a calomnié Eudes, en l'accusant d'avoir attiré dans sa patrie les Arabes ou Sarrasins, et acheté leur alliance contre Charles Martel, par le mariage de sa fille avec leur prince. Nous avons prouvé, au contraire, que les états d'Eudes s'étendaient jusqu'aux Pyrénées, ce fut sur lui que les Arabes firent leurs premières conquêtes en France; qu'il soutint plusieurs guerres contre eux, et quelquefois avec avantage; qu'enfin, son alliance, fortifiée et forée, avec un de leurs chefs, produisit une trêve inutile pour lui, et non point une ligue offensive contre Charles et le gouvernement français. On va voir que cette trêve ayant été désapprouvée par l'émir d'Espagne, Eudes fut vaincu et dépouillé de tous ses états par les Musulmans, sur lesquels il fut amplement sa revanche à la bataille de Tours.

s'empare de cette ville, dont il fait brûler les églises et massacrer une partie des habitants, et va sur les bords de la Dordogne, mettre en déroute les troupes que le duc d'Aquitaine y avait rassemblées. Eudes, trompé dans son dernier effort, court se jeter entre les bras de Charles Martel, se reconcilie avec lui, et implore son secours. Sa fuite laisse le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou en proie aux fureurs des Arabes; animés par leurs succès, par les riches dépouilles qui en sont le fruit, par la multitude de captifs qu'ils traînent à leur suite, par la fertilité des campagnes qu'ils traversent, ils deviennent de plus en plus insatiables. Au passage d'une rivière (la Charente ou la Vienne), ils battent le comte de la contrée (sans doute vassal du duc d'Aquitaine), l'assiègent dans sa capitale (Angoulême ou Poitiers), et prennent la ville où ils se gorgent de butin; le comte y est tué, et les vainqueurs lui coupent la tête (1).

Abdel-rahman poursuit sa marche, s'empare de Poitiers, y pille et brûle l'église Saint-Hilaire et les faubourgs, et s'avance par Loudun jusqu'à Tours, où le riche trésor de l'église Saint-Martin tentait sa cupidité (2). La France et peut-être l'Europe entière allaient subir le joug de l'islamisme, sans le bras de Charles Martel (3). Ce héros accourt à la tête d'une foule de guerriers, francs et germains: il paraît tout-à-coup sur les bords de la Loire. Abdel-rahman assiégeait Tours, lorsqu'il aperçut l'armée chrétienne, infiniment plus nombreuse que celle des Arabes. Ceux-ci, chargés des plus précieuses dépouilles, couverts d'or et de pierres, au milieu d'une multitude de jeunes captifs des deux sexes, se livraient à tous les excès produits par l'abus des richesses et de la victoire. Les plus sages capitaines, gémissant de ces désordres dont ils prévoyaient l'issue funeste, conseillaient d'abandonner la plus grande partie du butin, et de faire une retraite honorable: c'était aussi l'avis d'Abdel-rahman; mais il craignit de mécontenter ses soldats; et, se fiant sur leur courage, leur dévouement, et sur son heureuse étoile, il résolut d'attendre l'ennemi. Telle était l'ardeur des Arabes pour le pillage, qu'à la vue même de l'armée française, ils pressèrent si vivement le siège de Tours, qu'ils l'emportèrent de vive force. Ce fut leur dernier exploit dans cette campagne; et les revers qu'ils éprouvèrent bientôt, ont été regardés par leurs propres historiens comme le juste châtiement des cruautés inouïes qu'ils avaient exercées dans la place.

Les deux armées en vinrent aux mains sur les bords de la Loire. Abdel-rahman engagea l'action par une charge effroyable de toute sa cavalerie: on se battit tout le jour avec une égale fureur de part et d'autre, et la nuit seule sépara les combattants. Le lendemain, dès l'aurore, l'action recommença avec le même acharnement; et déjà les plus braves capitaines arabes avaient enfoncé les escadrons ennemis, lorsque le duc d'Aquitaine, sincèrement reconcilié avec Charles Martel, attaque le camp des Musulmans: aussitôt une partie de leur cavalerie abandonne le champ de bataille pour voler à la défense du butin. Ce mouvement met le désordre dans le reste de l'armée. En vain l'émir, suivi de quelques braves, s'efforce de résister au torrent et de reprendre ses avantages. Il tombe couvert de

blesures, et sa mort achève la défaite des Arabes qui, favorisés par une nuit obscure, furent et abandonnent leurs bagages et leurs captifs. Cette fameuse bataille, la plus importante peut-être, par ses résultats qu'il y ait eu en Europe, se donna le 7 octobre 732 (4), deux ans et sept mois depuis qu'Abdel-rahman avait été nommé émir d'Espagne. Les vaincus reprirent en désordre le chemin de leurs frontières par le Limosin, le Quercy, l'Albigeois et le Toulousain, laissant partout des traces de leur barbarie. Ils furent harcelés dans leur fuite par le duc d'Aquitaine. Charles Martel les suivit de près jusqu'à Narbonne; mais ils se trouvèrent encore en état de lui résister dans cette place, dont ils l'obligèrent de lever le siège, après lui avoir fait éprouver une perte considérable.

XV^e. ABDEL-MELEK BEN-COTHAN AL-FEHRI.

An de l'hég. 114 (de J. C. 732). Quoique la défaite et la mort d'Abdel-rahman eussent répandu la consternation en Espagne, toutes les troupes se mirent en mouvement et marchèrent vers les Pyrénées. Le wali d'Afrique, informé de ce malheureux événement, s'empressa d'envoyer un corps nombreux d'infanterie et de cavalerie sous les ordres d'Abdel-melek, qu'il avait nommé au gouvernement de l'Espagne. Ce choix fut approuvé par le khalife, qui recommanda au nouvel émir de venger la honte et le sang des Musulmans.

Abdel-melek se rendit sans délai sur la frontière de France, et releva le courage des Arabes, en leur rappelant que Dieu donne et ôte la victoire suivant sa volonté, et que son paradis est ouvert aux fidèles qui meurent en combattant pour l'islamisme; mais, malgré la valeur et les talents de cet émir, la guerre fut peu favorable aux Musulmans en France; ils y perdirent quelques places, et il leur devint plus difficile chaque jour d'y conserver leurs conquêtes et de lutter contre les décrets éternels (5). La méintelligence divisait leurs généraux; ceux qui étaient venus d'Afrique se montraient plus avides de richesses que de gloire, et leurs troupes, livrées aux mêmes vices, s'abandonnaient à toutes sortes d'excès.

Abdel-melek entreprit néanmoins une expédition contre la France, l'an 117 (735), et y obtint d'abord quelques succès; mais l'automne, qui était très-avancé, l'ayant obligé de revenir en Espagne, il fut arrêté dans les Pyrénées, au passage des défilés qui séparent la Navarre de la Gascogne, et où les chrétiens, du haut de leurs montagnes, lui tuèrent beaucoup de monde. Ces disgrâces répétées furent attribuées à la mauvaise étoile d'Abdel-melek, et déterminèrent le wali d'Afrique à prier le khalife de confirmer la nomination qu'il avait faite d'un autre émir. Abdel-melek avait gouverné trois ans et deux mois.

XVI^e. OKBAH BEN-AL-HEDJADJ AL-SELOULI ou AL-SALVI.

An 3 de l'hég. 117 (de J. C. 735). Tous les gouverneurs d'Espagne tremblèrent à l'arrivée du nouvel émir: il venait de signaler sa justice et sa sévérité en Afrique, et l'on en sentit les effets aussitôt qu'il eût mis le pied en Andalousie. Il

(1) Ce dernier trait ne peut convenir à Eudes, duc d'Aquitaine, dont les historiens arabes, d'ailleurs, ne parlent pas dans leur relation de cette guerre. Ils font mention seulement de deux comtes qu'ils ne nomment point, et dont le second pourrait bien avoir été un comte de Poitiers, peut-être père d'Amingus ou Amanage, qui, vassal du duc Vvaïfre, petit-fils d'Eudes, fut tué en 765.

(2) Les mêmes auteurs ne citent pas Poitiers au nombre des conquêtes faites en France par les Musulmans; mais il est hors de doute que ceux-ci ont dû passer par cette ville pour se rendre à Tours. Ils ne donnent point l'itinéraire de cette fameuse expédition, et se bornent à nommer la Garonne, Toulouse, Bordal (Bordeaux), Medina-Tours (Tours), la rivière d'Owar (la Loire) et Narbonne. Nous suppléons à leur silence, au moyen des historiens occidentaux; car ce n'est qu'en comparant, en discutant, en liant les récits des uns et des autres, qu'on peut écrire quelque chose de satisfaisant, non-seulement sur les Maures d'Espagne, mais encore sur plusieurs peuples de l'Orient. Les auteurs musulmans et chrétiens sont également incomplets, inexacts et injustes, lorsqu'ils parlent des affaires politiques et religieuses des nations étrangères.

(3) Ce nom célèbre est défiguré, par les Arabes, sous celui du *Roi Caidus* (pour Carabus). Leurs historiens, comme les nôtres, sont sujets à défigurer les noms propres. C'est ainsi que Masoudi appelle presque tous les rois de France *Colurio* et *Ludovic*, et ceux d'Espagne *Odron* et *Lodron*.

(4) Le lieu qui servit de champ de bataille dans cette mémorable journée, serait encore, comme depuis onze siècles, un sujet d'incertitude et de discussion, sans l'autorité des historiens arabes. Ils disent, très-positivement, que ce fut sur les bords de la Loire, près de Tours,

et après avoir pris cette ville. L'opinion qui plaçait cette action à Saint-Martin-le-Beau, entre Tours et Arboise, est donc la plus vraie, ou, du moins, la plus vraisemblable: et l'on doit s'étonner que M. Comte, après avoir rapporté la relation des Arabes, sur cet événement, ait dit, dans une note, sans preuve et sans examen, que la victoire de Charles Martel fut remportée près de Poitiers. Cette opinion, et celle qui la place entre Tours et Poitiers, plus ou moins près de l'une ou de l'autre ville, partageaient, en effet, les savants; mais ces opinions étant absolument systématiques, doivent céder à des faits positifs. Il est possible néanmoins que, dans le nombre des combats que les Musulmans eurent à soutenir en se retirant, ils aient essayé une défaite près de Poitiers; mais la première, la principale affaire eut lieu près de Tours. Les Arabes ne fixent ni le jour, ni le mois de cette bataille, et quelques-uns de leurs auteurs la rapportent à l'année 115 (733). Les auteurs chrétiens varient entre le mois de juillet et celui d'octobre. La date que nous donnons concorde avec la durée du gouvernement d'Abdel-rahman, suivant les historiens arabes, et avec le commencement de son expédition, qui dut avoir lieu en avril. Quant à la perte de 378,000 hommes, essayée, dit-on, par les Musulmans, dans cette journée, elle n'est ni plus vraie, ni plus vraisemblable que celle qu'on leur attribue à la bataille de Toulouse. Les deux récits paraissent jetés au même moule.

(5) Il est fâcheux qu'on ne puisse trouver dans aucun auteur chrétien ou arabe, quelles furent, à cette époque, les possessions des Musulmans dans la Septimanie et l'Aquitaine. Leurs conquêtes, ou plutôt leurs incursions, dans les autres provinces, furent passagères et incertaines.

destitua les alcaïds et les commandants coupables d'exactions et de cruautés; écouta toutes les plaintes; protégea les opprimés; remplit les prisons de concussionnaires et de malversateurs, sorte de gens qu'il mettait au rang des plus grands scélérats, et les obligea de restituer au fisc le fruit de leurs rapines. Il établit des cadhis, moins pour juger les procès entre particuliers que pour les prévenir, et veiller au repos des familles et au maintien de la tranquillité publique; il forma des corps de troupes spécialement chargées de réprimer le brigandage et d'arrêter les malfaiteurs (1); il institua des écoles, fonda des mosquées, établit des impôts uniformes et égaux sur toute l'Espagne, abolissant des distinctions odieuses dans leur origine et devenues injustes avec le temps. Irréprochable dans sa conduite, il était la terreur du crime et le protecteur de l'innocent. Il examina la gestion d'Abdel-melek, et n'y ayant rien trouvé de répréhensible, il le nomma commandant de la cavalerie sur la frontière des Pyrénées.

Fidèle aux instructions de son souverain, Okbah reprit alors le projet de conquérir la France, qui avait si mal réussi à ses prédécesseurs, mais qui lui offrait le moyen d'occuper les Maures et les Arabes, dont le génie inquiet était sans cesse disposé à la révolte. La mort du duc d'Aquitaine, le mécontentement de ses fils, dépourvus par Charles Martel, et l'éloignement du héros français qui faisait la guerre aux Saxons, offraient à Okbah une occasion favorable de recouvrer les places que les Musulmans avaient perdues dans la Gaule narbonnaise. Il fournit des secours aux fils d'Eudes, et envoya des troupes qui traversèrent le Rhône et s'emparèrent d'Avignon, par la trahison du comte de Marseille. Joignant à la force des armes, les ressources de la politique, il se ménaga des alliances, à la faveur desquelles les Musulmans pénétrèrent en Provence, en Dauphiné, et jusques dans le Lyonnais. Mais, en 737, Charles Martel emporta d'assaut Avignon, chassa les Maures des provinces qu'ils avaient envahies, les battit sous les murs de Narbonne; et, quoique l'hiver l'obligeât de lever le siège de cette place, il leur ôta pour jamais l'espoir de se rendre maîtres de la France (2).

Okbah se préparait à y faire une invasion en personne, lorsque, arrivé à Saragoce, il reçut des lettres de l'émir d'Afrique, Obeid-Allah, qui lui apprenait la révolte des Berbers, et lui demandait de prompts secours. Okbah retourna aussitôt à Cordoue, y leva un corps nombreux de cavalerie et s'embarqua pour Tanger, l'an 120 de l'hég. (738 de J. C.).

Tandis qu'Okbah se signalait en Afrique par ses exploits contre les rebelles, l'Espagne jouissait de la paix intérieure; mais cette paix devait être bientôt troublée par l'ambition et la désunion des commandants particuliers qu'il y avait laissés. Occupés de leurs intérêts et de leurs démêlés particuliers, ils ne songèrent plus à propager au-delors l'islamisme. Abdel-melek ben-Cothan continua seul à se montrer exempt d'ambition personnelle, et zélé pour son pays et pour sa religion. Les chrétiens s'étaient révoltés dans les montagnes du nord de l'Espagne, il marcha contre eux, l'an 122 de l'hég. (740 de J. C.), les battit en diverses rencontres, les repoussa dans leurs défilés, les poursuivit jusques dans leurs cavernes, et par le châtement des uns, força les autres à se soumettre (3).

L'Afrique étant pacifiée, Okbah revint en Espagne, l'an 740, et y trouva la face des affaires bien changée depuis qu'il l'avait quittée. Il témoigna sa satisfaction à Abdel-melek sur son zèle et ses loyaux services, lui envoya des renforts pour l'aider à défendre et à occuper la frontière de France, instruisit le khalife de la bonne conduite de ce général, et

demanda qu'il fût réintégré dans le gouvernement de l'Espagne. Okbah, étant tombé malade à Cordoue, y mourut la même année, sans avoir eu le temps d'y rétablir la tranquillité que l'anarchie avait troublée pendant son absence. Il avait gouverné en tout cinq ans et deux mois.

ABDEL-MELEK BEN-COTHAN AL-FEHRI, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 122 (740 de J. C.). Abdel-melek venait d'obtenir du khalife Hescham, la confirmation du titre d'émir d'Espagne, lorsqu'il se vit entraîné à sa perte par une révolution imprévue, avant-coureur de celles qui devaient arracher la péninsule à la domination des khalifes d'Orient.

Plusieurs capitaines arabes avaient conduit des secours en Afrique contre les Berbers révoltés. Thaalba ben Salama commandait les troupes de Syrie et d'Arabie, et Baledj ben Bascher celles d'Égypte et de Barca. L'armée musulmane ayant été détruite par le fer des rebelles et le climat de l'Afrique, ces deux généraux en ramènèrent les débris, en combattant, jusques sur la côte, traversèrent le détroit et débarquèrent en Espagne au milieu de l'an 123 (741). Abdel-melek, prévoyant les suites funestes que devait avoir leur arrivée, partit de Saragoce, marcha vers l'Andalousie, et leur écrivit de se tenir prêts à retourner en Afrique où leur présence était nécessaire. Mais les nombreux ennemis de l'émir, saisissant cette occasion de le brouiller avec ces deux capitaines, les engagèrent à ne pas lui obéir, et promirent de le soutenir. Ils prirent aussitôt les armes; les uns assiégèrent Tolède, d'autres tentèrent de surprendre Cordoue; plusieurs allèrent joindre Baledj et Thaalba. La vigoureuse défense d'Omeyah, fils d'Abdel-melek, et l'arrivée imprévue de ce dernier déléverent Tolède, tandis qu'Abdel-rahman, fils d'Okbah sauvait Cordoue, et taillait en pièces les rebelles. Dispersés et poursuivis sur tous les points, ces troupes se réunirent à celles qui étaient venues d'Afrique et formèrent une armée nombreuse, à la tête de laquelle Baledj et Thaalba, après avoir battu, en Andalousie, Abdel-rahman ben Okbah, marchèrent contre Abdel-melek qui s'avancait par la Lusitanie, où il venait de faire des levées considérables.

On se rencontra près de Mertula, sur les bords du Guadiana, et l'on se battit de part et d'autre pendant une journée entière, avec cet acharnement qu'inspire la fureur des guerres civiles; enfin la cavalerie africaine enfonça les Andalousiens, qui s'enfuirent par diverses routes. Atudel-melek, ayant gagné Cordoue, écrivit aux généraux vainqueurs pour se plaindre, qu'en donnant des secours aux factieux, ils avaient allumé entre les Musulmans une guerre qui n'était avantageuse qu'aux rebelles d'Afrique et aux peuples encore mal assujettis de l'Espagne. Il leur proposait la paix, l'oubli du passé, et les invitait à attendre à Algéziyas l'occasion de retourner en Afrique.

Ces raisons, loin de persuader Baledj et Thaalba, leur parurent dictées par la crainte et par la faiblesse, et les déterminèrent à marcher sur Cordoue. Les habitants, pour conjurer l'orage qui les menaçait, se saisirent d'Abdel-melek, l'attachèrent à un gibet, à l'entrée du pont, et le frappèrent avec des roseaux jusqu'à ce que, par ordre de Baledj, on coupa la tête de ce malheureux émire, et on la suspendit à la porte du pont, entre un cochon et un chien. Ainsi périt Abdel-melek à la fin de l'an 123 (octobre 741), après un gouvernement de treize mois.

XVII^e. BALEDJ BEN BASCHER AL-CAISI.

An de l'hég. 123 (741 de J. C.). Les Cordouans et l'armée

(1) C'est, peut-être, là l'origine de la Sainte-Hermandad, que l'on confond souvent avec le Saint-Office.

(2) Les auteurs arabes ne disent rien de cette guerre; nous en avons fixé l'époque et fait connaître les résultats, d'après les historiens chrétiens, dont le récit, au reste, loin de contredire les faits rapportés par les premiers, semble en expliquer les motifs. En 736 ou 737, les Musulmans peuvent être entrés en France, sous les ordres d'un de leurs généraux, d'Abdel-melek ben Cothan, par exemple, et cette expédition a pu être le prétexte et la cause de celle qu'Okbah voulait entreprendre lui-même, en 738.

(3) On voit qu'il ne peut être question ici que des Asturiens, qui s'élevaient soulevés en faveur de Pélage, dont les auteurs espagnols placent la mort en 737. Suivant eux, l'expédition, dont nous venons de parler, eut lieu l'année suivante, sous le fils de Pélage, et fut toute à l'avantage des chrétiens. Mais le peu qu'ils nous apprennent des dix-neuf ans de règne de ce prétendu fondateur de la monarchie espagnole, le silence absolu que gardent sur son compte et les historiens arabes et le dce-

teur Conde, leur traducteur, tout nous persuade que Pélage et son fils, s'ils ont existé, ne furent que des personnages obscurs, transformés depuis en héros de romans, par les écrivains castillans; que la première insurrection des Asturies n'éclata qu'en 740; que ce ne fut qu'à la faveur des troubles qui agitérent bientôt après l'Espagne musulmane, qu'Alfonse I parvint à donner plus de consistance au soulèvement des Asturiens, et que c'est lui qui pourrait être regardé comme le premier chrétien de la nouvelle monarchie espagnole. Est-il vraisemblable qu'Al-haour, Al-samah, Abdel-rahman et les autres émirs arabes, qui avaient franchi les Pyrénées, pour enlever tout ce qui avait appartenu aux Wisigoths dans les Gaules, aient été arrêtés par les montagnes des Asturies, et n'aient pas osé, pendant plus de vingt ans, en débarrasser les chrétiens? Pourquoi, d'ailleurs, les historiens arabes, qui nous ont fait connaître le prince Théodoric et son petit état, n'ont-ils pas dit un mot du roi Pélage et de son royaume des Asturies? L'origine de cette monarchie n'est donc pas plus certaine que celle du royaume de Navarre, sur laquelle l'opinion des savants est partagée.

proclamèrent tumultueusement Baledj, émir d'Espagne, au milieu du désordre de son entrée dans la capitale. Thaalba, offensé d'une préférence dont il se croyait plus digne, prétendit que l'irrégularité de cette élection portait atteinte aux droits du khalife et à ceux du wali d'Afrique; et ne voulant point paraître avoir figuré dans cette sédition populaire, il abandonna son ancien collègue, emmena la plus grande partie de ses troupes, et prit la route de Mérida.

Cependant Omeyah, fils d'Abdel-melek, se trouvait à la tête d'une puissante faction à Tolède et dans l'Espagne orientale, où les alcaïds et les commandants particuliers étaient tous amis ou créatures de son père. Le principal de ses partisans, Abdel-rahman ben Okbah, avait juré de venger la mort d'Abdel-melek et de soutenir son fils. Il parvint à rassembler toutes les troupes dispersées de l'Andalousie; et, profitant habilement de la défection de Thaalba, qui avait réduit Baledj à douze mille hommes, il attaqua ce dernier et lui livra bataille dans les plaines de Calat-Rahbah (Calatrava). La mêlée fut terrible. Baledj, malgré l'infériorité de ses forces, renversant à droite et à gauche tous les ennemis qui se trouvaient sur son passage, appelle à grands cris le fils d'Okbah. Abdel-rahman parait; et dès qu'il s'est nommé, les deux champions, fondant l'un sur l'autre, se portent les coups les plus violents: enfin Baledj, percé d'outre en outre par la lance de son rival, tombe mort; et son armée, découragée par la perte d'un tel chef, abandonne le champ de bataille. Ce triomphe qui valut à Abdel-rahman le titre d'*al-mansour* (le victorieux), eut lieu au printemps de l'an 124 de l'hég. (742 de J. C.). Baledj n'avait porté que six mois le titre d'émir.

XVIII^e. THALABA BEN SALEMA AL-AMELI.

An de l'hég. 124 (de J. C. 742). Les débris de l'armée de Baledj se rendirent au camp de Thaalba qui, secondé par Abdel-rahman ben Habib, vaillant capitaine venu d'Afrique avec lui, assiégeait depuis quelque tems Mérida. Ces renforts l'aiderent à s'emparer de la place, où il se fit aussitôt proclamer émir; mais il ne fut reconnu que par une faible partie de l'Espagne. Tolède et toutes les provinces au nord et à l'orient, tenaient toujours pour Omeyah, fils d'Abdel-melek. Après diverses hostilités, Omeyah parut triompher de la faction opposée, dont le but semblait être d'affranchir l'Espagne de la dépendance des khalifes. Thaalba, forcé de se renfermer dans Mérida, y est assiégé par son rival. Il fait une sortie, surprend l'ennemi, le taille en pièces, marche sur Cordoue, et commet toute sorte de cruautés et de ravages dans tous les pays qu'il traverse, et qui refusent de se soumettre ou de lui fournir des provisions et des secours. Les troubles, les dissensions qui déchiraient l'Espagne, et dont les Chrétiens des Asturies durent profiter moins pour faire des conquêtes que pour consolider leur indépendance, étaient fomentés par les révolutions qui ensanglantaient alors l'empire des khalifes, en Syrie et en Afrique.

Les principaux Musulmans d'Espagne désiraient un émir, qui, par sa prudence, sa valeur, sa fermeté et son impartialité, sût réunir les diverses factions, sans en épouser aucune, et qui ne s'occupât que du bien général des peuples conquérants et conquis de la péninsule. Hantala se rendit à leurs vœux. Après avoir pacifié l'Afrique, dont il était gouverneur, il envoya en Espagne Abou'l Khatar Haçan, à la tête de quinze mille Africains, pour remplacer Thaalba, dont le gouvernement n'avait duré que cinq mois.

XIX^e. ABOU'L KHATAR HACAN OU HOSAM BEN DHERAR AL-KALBI.

An de l'hégire 124 (742 de J. C.). C'était un capitaine brave et expérimenté, que le khalife Hescham avait nommé deux ans auparavant, émir d'Espagne, mais qui, retenu en Afrique, y avait puissamment coopéré à la réduction des rebelles. Lorsqu'il débarqua sur les côtes d'Andalousie, Cordoue venait de se rendre par capitulation à Thaalba, qui, ayant trouvé dans la place mille prisonniers Berbers, ordonna qu'on leur tranchât publiquement la tête hors des

remparts. Cette exécution fut suspendue par l'arrivée imprévue d'Abou'l Khatar: il avait pris les devants avec mille cavaliers. Thaalba se soumit au nouvel émir, et lui fit hommage de ces captifs, qui furent à l'instant mis en liberté par Abou'l Khatar. Cet acte de générosité, l'arrestation et l'exil en Afrique de Thaalba, d'Abdel-rahman ben Habib et de leurs principaux adhérents, rétablirent d'abord la tranquillité dans les gouvernements de Cordoue et de Tolède. Abou'l Khatar parcourut les autres provinces; et sa prudence, sa bonté, la soumission volontaire des partisans de la famille d'Abdel-melek ben Cothan, contribuèrent plus que la force, à faire respecter l'autorité de l'émir dans toute la péninsule.

Chacune des cohortes qui formaient l'armée, étant composée de soldats d'une même nation, des rixes fréquentes entretenaient entre elles la haine et la rivalité. Pour prévenir ces scènes fâcheuses, et assurer la tranquillité intérieure, Abou'l Khatar fit aux troupes une nouvelle répartition des terres et des garnisons, et eut soin de leur assigner les pays les plus ressemblants à leur patrie originaire, par la situation, l'étendue, le climat et les productions. Ainsi il plaça les Egyptiens et les Arabes à Lisbonne, à Ossonoba et à Béja, dans la Lusitanie; les Damasceniens, à Elbira; les Hemeseniens à Séville et à Niebla; les Palestiniens à Sidonia et à Algéziras; ceux de Kennesrin à Jaën, etc., et les Musulmans des deux Iraks et de l'Afrique, dans des provinces plus éloignées: par ce moyen, il dédama les troupes qui prétendaient toutes à la possession du district de Cordoue. Athanagild fut dépouillé dans cette occasion, sa principauté de Tadmir ayant été comprise dans la nouvelle distribution des terres.

Les sacrifices et les innovations qu'Abou'l Khatar jugea nécessaires à la liberté et au bonheur des peuples de l'Espagne, firent des mécontents. Parmi eux on remarquait Samaïl ben Hathem, dont l'aïeul Schamer, noble Koufien, avait été l'un des principaux auteurs de la mort tragique de Houceïn, fils du khalife Aly. Cette mort ayant été cruellement vengée, le jeune Samaïl avait passé en Afrique avec son père et ses oncles; et depuis il était venu en Espagne avec Baledj. Elevé au milieu des révolutions, et sa vie n'ayant été qu'une suite de voyages et de combats, il ne savait ni lire ni écrire; mais sa bravoure, sa prudence, ses talents militaires et politiques, lui destinaient un rôle important dans les troubles d'Espagne. Irrité contre Abou'l Khatar qui lui avait refusé le gouvernement de Saragoce, il se mit à la tête de la faction égyptienne, opposée à celle des Arabes du Yemen, que les ennemis d'Abou'l Khatar accusaient cet émir de protéger. Les intrigues de Samaïl furent d'abord secrètes; mais, lorsqu'il se vit le chef d'un parti puissant, il méprisa ouvertement les ordres d'Abou'l Khatar, parcourut l'Espagne à main armée, et obligea les peuples à lui fournir des hommes ou de l'argent. L'émir voulut en vain étouffer les premières étincelles de cet incendie, dont les progrès furent rapides. Il se trouvait à Béja, dans la Lusitanie, lorsqu'il apprit que Samaïl et Thouaba ben Salema al-Hezami, autre chef de rebelles, avaient achevé de soulever les provinces et l'armée contre lui, soit en calomniant son administration, soit en autorisant la licence et le brigandage; et qu'ils avaient poussé l'audace jusqu'à le déposer de l'émirat. Informé aussi que leur haine ne se bornerait pas là, il voulut aller se mettre en sûreté à Cordoue: mais, sa faible escorte ayant donné dans une embuscade, il fut enveloppé et conduit à Samaïl et à Thouaba. Celui-ci voulait qu'on lui coupât la tête sans délai; Samaïl s'y opposa, et ils le renfermèrent dans une tour de Cordoue, en feignant d'être les exécuteurs d'un ordre supposé du khalife. Cet événement eut lieu au printemps de l'an 127 (745 de J. C.). Abou'l Khatar Haçan avait gouverné l'Espagne deux ans et huit mois.

XX^e. THOUABA BEN SALEMA AL-HEZAMI OU AL-DJEZAMI.

An de l'hégire 127 (745 de J. C.). Samaïl fit proclamer émir Thouaba ben Salema. C'était un capitaine Yemenien, qui s'était distingué dans les guerres d'Afrique (1).

(1) Le peu de différence qu'il y a entre les noms de *Thaalba ben Salema al-Ameli* et de *Thouaba ben Salema al-Hezami*, nous porte à croire que le 18^e et le 20^e, émir d'Espagne ne sont qu'un seul et même personnage. Thouaba aurait-il été si acharné contre Abou'l Khatar, s'il n'eût pas eu à venger la destitution et l'exil de Thaalba? Les auteurs es-

pagnols ne parlent que de Thouaba, tout en rapportant des faits relatifs à Thaalba, et les auteurs arabes disent que l'Espagne fut gouvernée par vingt émirats. La liste que nous donnons, d'après M. Conde, n'en contient que vingt-un; une autre liste, qu'il rapporte d'après Casiri, en renferme dix-neuf. Pour réduire à vingt la première, il faudrait en retrancher un,

Omeiah, fils d'Abdel-melôk, et Abdel-rahman, fils d'Oklah, commandaient sur la frontière des Pyrénées. Leur éloignement les avait empêchés de seconder Abou'l Khatar, dont ils appréciaient le mérite et les talents. Ils apprirent son malheur, sans en connaître la cause; et, avant de prendre un parti, ils envoyèrent à Cordoue un émissaire, qui, à son retour, les instruisit de la vérité. Hors d'état de lutter à force ouverte contre la faction dominante, ils eurent recours à un autre moyen. Omeiah se rendit secrètement à Cordoue, alla loger chez Abdel-rahman ben Ihaçan, brave et zélé capitaine; et tous deux, à la tête de trente vaillants soldats, marchèrent de nuit vers la prison d'Abou'l Khatar, égorgèrent ou dispersèrent ses gardes, brisèrent ses fers, s'emparèrent des portes de la ville, et la firent soulever en faveur de cet émir. Omeiah partit bientôt pour Tolède, afin d'y ranimer le parti d'Abou'l Khatar. Samail était venu assiéger Cordoue, et Thouaba lui envoyait des renforts continuels de cavalerie. Les hommes sensés étaient d'avis que les habitants se contiennent dans les bornes d'une stricte défensive, en attendant les secours qu'Omeiah devait amener. Mais la jeunesse impatiente accusait Abou'l Khatar d'avoir perdu en prison son courage et ses talents. Animé par ces reproches, cet émir fit une sortie à la tête d'un corps de troupes choisies, et tailla en pièces une partie de l'armée des assiégeants. Cet avantage remplit de présomption tout ce qui composait la garnison de Cordoue. Elle demanda à grands cris à marcher à l'ennemi. Abou'l Khatar ordonna une sortie générale. Il a d'abord quelques succès; mais, s'étant laissé entraîner par une fuite simulée de ceux qu'il croit avoir mis en déroute, il est enveloppé, et tombe mort, percé d'une lance, au commencement de l'an 128 (octobre 745). Cordoue ouvre ses portes à Samail, qui pardonne aux habitants.

Thouaba n'eut plus alors de compétiteurs dans ses fonctions d'émir; mais il céda le gouvernement de Saragoce à Samail, avec un pouvoir absolu sur toute l'Espagne orientale. Ces deux généraux, unis par un commun intérêt, ne songeaient qu'à maintenir leur autorité, sans s'occuper du bonheur de l'Espagne, ni de la propagation de l'islamisme au-delà des Pyrénées. A leur exemple, les commandants particuliers, se croyant maîtres de la vie et des biens de leurs peuples, ne travaillaient qu'à lever des tributs et des impôts extraordinaires. Les walis d'Andalousie voulaient avoir la prééminence sur ceux de Tolède et de Mérida; ceux-ci ne reconnaissaient point la supériorité de ceux de Cordoue et de Saragoce. Tous prodiguaient l'argent, ou autorisaient la licence, pour se faire des partisans; tous se tenaient prêts à défendre leurs gouvernements, contre quiconque voudrait les envahir. Chaque jour cette anarchie militaire devenait plus insupportable. Les factions des diverses tribus recommençaient avec plus de violence. Les musulmans pacifiques n'avaient pas moins à souffrir que les chrétiens. Telle était la malheureuse situation de l'Espagne, et sans espoir de remède, à cause des révolutions qui menaçaient d'une chute prochaine, les khalifes Omeiyades, en Orient. Thouaba mourut dans ces circonstances, à la fin de l'année 128 (septembre 746 de J. C.), après avoir porté le titre d'émir environ seize mois.

Quelques hommes bien intentionnés parmi les capitaines et les chefs de tribus, proposèrent alors d'élire un émir, capable, par son nom et ses qualités personnelles, de faire respecter son autorité par tous les partis; de contenir l'ambition des grands; de réprimer la licence des troupes, et de rendre aux peuples opprimés, le bonheur et la tranquillité. Une assemblée générale eut lieu, malgré la résistance de quelques ambitieux, qui craignaient qu'on n'y fit des réglemens contraires à leurs projets. Tous les suffrages s'y réunirent sur Yousof ben Abdel-rahman al-Fehri, qui fut proclamé émir, au mois de Rabi 11, 129 (décembre 746 ou janvier 747).

XXI^e. et dernier. YOUSOUF BEN ABDEL-RAHMAN AL-FEIRI.

An de l'hégire 129 (746-47 de J. C.). Issu de l'illustre

ce qui est presque impossible; il vaut donc mieux supposer que Thaalba et Thouaba n'en font qu'un. Ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est que, sous le règne d'Abdel-rahman, il y eut un gouverneur de Tolède, petit-fils de *Thaalba al-Djerrami*, suivant Coude, qui a joint ainsi, au nom propre de l'un, le nom patronimique de l'autre.

(1) Ceci confirme nos doutes sur l'existence ou du moins sur l'étendue du royaume des Asturies à cette époque. Puisque les principales villes

de la tribu de Koréisch, qui avait produit le législateur des Arabes, petit-fils d'Habil et fils d'Abdel-rahman, qui l'un et l'autre se rendirent fameux par leurs exploits en Espagne, en Sicile et en Afrique; Yousof n'était pas moins digne par ses qualités personnelles, que par sa naissance, du rang auquel il avait été élevé. Les chrétiens et les musulmans applaudirent également à ce choix, et en conçurent d'heureuses espérances. Samail et l'amiral Amer ben Amroun, quoique blessés tous les deux de cette préférence, n'osèrent en témoigner leur mécontentement. Yousof gagna même Samail et son fils, en donnant à l'un, le gouvernement de Tolède, et à l'autre, celui de Saragoce; mais, ayant supprimé la charge d'amiral, comme inutile, depuis que les communications avec la Syrie et l'Afrique étaient interrompues; il se flatta vainement d'avoir dédommagé Amer par le gouvernement de Séville. Amer était aussi de la tribu de Koréisch; il descendait de Mosab, porte-étendard de Mahomet, à la bataille de Bedr. Il était très-puissant, et il avait fondé à Cordoue un palais et un cimetière; mais ses richesses et le nombre de ses partisans n'égalèrent pas son ambition; aussi ne tarda-t-il pas à troubler la paix dont on était redevable à Yousof.

Cet émir parcourut l'Espagne, écouta les plaintes du peuple, destitua les fonctionnaires publics coupables d'injustice et de cruauté; releva les ponts détruits, fonda des mosquées et rétablit les routes militaires, qui conduisaient de l'Andalousie à Tolède, à Mérida, à Lisbonne, à Astorga, à Saragoce et à Tarragone. Il ordonna un dénombrement de l'Espagne, et la divisa en cinq provinces, au lieu de six qu'elle contenait du temps des Goths. La première était l'Andalousie, plus étendue alors qu'aujourd'hui, et ayant, pour capitale, Cordoue; la deuxième, la troisième et la quatrième portaient le nom de Tolède, de Mérida et de Saragoce, leurs métropoles, et embrassaient tout le reste de l'Espagne et du Portugal, à l'exception des Asturies (1); la cinquième comprenait ce que les musulmans possédaient alors au-delà des Pyrénées, c'est-à-dire, le Roussillon et une partie du Bas-Languedoc, jusqu'au Gard; elle avait, pour capitale, Narbonne, et pour principales villes, Elne, Collioure, Nismes, Carcassonne, Beziers, Agde, Maguelonne et Lodève.

Yousof envoya sur cette frontière, son fils, Abdel-rahman, afin de contenir les habitants qui avaient profité des troubles de l'Espagne, pour tenter de s'affranchir de la domination musulmane.

L'an 131 (749 de J. C.), le khalife Merwan II confirma Yousof dans le gouvernement de l'Espagne, et son père Abdel-rahman ben Habib, dans celui de l'Afrique, dont il s'était emparé. Ce fut le dernier acte de souveraineté exercé par ce prince en Occident. Vaincu l'année suivante, il perdit le trône et la vie, et fut, en Orient, le dernier khalife de la race des Omeiyades, auxquels succédèrent les Abbassides, par droit de conquête et de naissance. Cette grande révolution en opéra une non moins importante en Espagne, comme nous le dirons bientôt.

Cependant Yousof signalait sa justice et sa sévérité; mais on l'accusait de partialité, et l'on disait que *sa coupe était de miel pour ses parents et ses amis, et d'absinthe pour les autres*. Amer ben Amroun, s'étant brouillé avec Samail et avec son fils, demanda le gouvernement de Tolède à celui de Saragoce, qu'ils possédaient; et n'ayant rien pu obtenir, il cabala sourdement contre Yousof, et prodigua l'argent et les promesses pour se faire des partisans. Yousof, redoutant son crédit et ses richesses, se contenta d'abord de faire observer ses démarches; mais, ayant intercepté une lettre dans laquelle Amer dénonçait l'émir au khalife, comme un usurpateur et un tyran, et Samail, comme son complice, il eut recours à l'artifice, pour tâcher de se rendre maître de sa personne. Amer parvint à s'échapper d'un piège où plusieurs de ses gens avaient péri. Comme on ignorait ses intrigues et qu'on le croyait victime de la haine et de la perfidie, il eut bientôt une nombreuse armée: il marcha contre Saragoce, battit Samail qui venait au secours de son fils, l'obligea de se renfermer dans la place, et y fut reçu en vainqueur, l'an 136 (753-54), après que

des provinces de Léon, de Galice et de la vieille Castille appartenaient alors aux musulmans, il est clair qu'elles n'avaient été conquises par Alfonso I, comme Pont dit les Bénédictins, d'après les auteurs espagnols, dont le but a été de relever l'antiquité de leur monarchie. Au reste, les Arabes ne parlent jamais des Asturies, et semblaient confondre cette province avec la Galice, dont elle fut sans doute un dénombrement.

SECONDE EPOQUE.

Emirs indépendants ou Rois de Cordoue, ensuite Khalifes d'Occident de la dynastie des Omeyyades ou Merwanides (2).

I^{er}. ABOU' L MODHAFFER ABOU - SOLEIMAN
ABDEL-RAHMAN I.

la disette eut forcé les troupes assiégées d'en sortir. Yousouf joignit ses forces à celles de Samail; Amer vit s'accroître son parti, et toute l'Espagne prit les armes pour l'un ou pour l'autre. Les provinces du nord et de l'est tenaient pour Amer; celles du midi, depuis Tolède, étaient dans les intérêts de Yousouf. Les pays voisins des sources du Tage, furent le principal théâtre de cette nouvelle guerre civile, qui ne fut pas moins désastreuse que la précédente: elle dura le reste de cette année et la totalité de la suivante. Enfin, Yousouf, ayant vaincu, près de Calat-Ayoub, le fils d'Amer, le poursuivit jusqu'à Saragoce, et bloqua cette ville si étroitement, que, malgré les fréquentes et inutiles sorties des assiégés, la famine s'y fit sentir en peu de tems. Yousouf y pratiqua de secrètes intelligences, au moyen desquelles il fut introduit dans la place, à la fin de dzouhadjah 137 (juin 755).

Affligés des maux qui ne cessaient d'accabler l'Espagne, sous le gouvernement précaire et tyrannique des lieutenants d'un souverain trop éloigné pour qu'on pût en espérer justice, secours et protection, plusieurs cheikhs et capitaines arabes résolurent de mettre enfin un terme à cet état continuel de désordres, de troubles et de souffrances. Tandis que Yousouf était occupé dans le nord de l'Espagne, ils se rassemblèrent secrètement à Cordoue, au nombre de quatre-vingts, pour délibérer sur cet objet important; tous sentirent la nécessité de rendre l'Espagne indépendante de l'Asie et de l'Afrique, et d'y établir un gouvernement stable, permanent et héréditaire, seul capable d'y ramener la tranquillité, l'abondance et le bonheur, en comprimant les factions, et en faisant fleurir la justice et la religion.

Ils n'étaient plus embarrassés que sur le choix du souverain qui devait opérer cet heureux changement, lorsque l'un d'eux leur apprit qu'Abdel-rahman ben Moawiah, petit-fils du khalife Hescham, avait su échapper au massacre des Omeyyades, et aux recherches des Abbassides; qu'après s'être sauvé de Damas, et avoir vécu quelque tems en Egypte, parmi les Bedouins, il était venu à Barkah, d'où, à travers mille dangers, il avait enfin trouvé un asile à Tahert (1), au milieu de la tribu des Zenetes, dont sa mère était originaire. Deux députés partirent aussitôt pour aller en Afrique, inviter Abdel-rahman, au nom de l'assemblée, à venir régner en Espagne, dans une entière indépendance des nouveaux khalifes d'Orient, ses ennemis, et de leurs lieutenants en Egypte et en Afrique. Le prince Omeyyade, ayant consulté les cheikhs Zenetes, ses bien-faiteurs, se rendit aux vœux des députés et s'embarqua pour l'Espagne, baigné des larmes et comblé des bénédictions de ses hôtes, qui lui donnèrent mille cavaliers.

Yousouf, maître de Saragoce, avait fait enchaîner sur des chameaux, Amer avec ses fils et son secrétaire, et, les traînant à sa suite, il s'était rendu à Tolède, où il avait congédié la plus grande partie de son armée, et il en partit quelques jours après pour Cordoue. Il était campé à Guadarama, lorsqu'il vit accourir Samail, qui l'informa de la révolution qui se préparait en Andalousie, et du prochain débarquement du prince que les rebelles y avaient appelé. Cet avis lui fut bientôt confirmé par un courrier de son fils, Abdel-rahman, gouverneur de Cordoue. Revenu du premier mouvement de stupeur où le plongent ces fâcheuses nouvelles, il se livre au plus violent accès de fureur, et fait mettre en pièces ses trois prisonniers, au commencement de l'année 138 (755). Cet acte inutile de cruauté devient le signal de la décadence de sa fortune. Yousouf presse sa marche, et envoie des ordres pour rassembler des troupes de tous côtés; mais ces ordres arrivent trop tard. Le prince Omeyyade avait abordé, le 10 raby 1^{er}, 138 (23 août 755), à Hisu al-Muncéb (aujourd'hui Almuñécar): les principaux cheikhs de l'Andalousie l'y attendaient, et lui jurèrent obéissance, aussitôt qu'il eut mis pied à terre, en présence d'une foule de peuple et de soldats, qui le proclamèrent roi d'Espagne.

Ainsi finit, dans la péninsule, le gouvernement des émirs ou walis (vice-rois), après avoir duré près de quarante-six années lunaires. Yousouf, qui fut le dernier de ces émirs, avait gouverné neuf ans et huit mois. On verra sa mort à l'époque suivante.

An de l'hég. 138 (755 de J.-C.). Abdel-rahman, que les Occidentaux nomment Abderame (3), était alors dans la fleur de la jeunesse, étant né à Damas, l'an 113 (731-32). Il avait la taille haute et dégagée; ses traits nobles et réguliers; l'air doux et majestueux; le teint blanc et coloré d'une aimable rougeur; ses yeux étaient bleus, grands et pleins de feu. La satisfaction qu'il éprouvait en voyant éclater ces témoignages publics d'allégresse et d'amour, relevait encore sa bonne mine. Le bruit de son arrivée s'étant répandu dans tout le midi de l'Espagne, les hommes les plus distingués des diverses tribus se rendirent auprès de lui; toute la jeunesse d'Elbira, d'Almérie, Malaga, Xerès, Arcos et Sidonia, accourut se ranger sous ses étendards et lui procura un renfort de vingt mille hommes. Les habitants de Séville vinrent à sa rencontre, et l'accueillirent avec de grands cris de joie. Il reçut, dans leurs murs, les députés, les offres de service et les serments de fidélité de plusieurs autres villes.

Jouet de l'inconstance populaire, Yousouf s'indignait surtout d'avoir été trahi par les capitaines égyptiens des places maritimes. Mais il ne laissa pas de charger son fils aîné, Abdel-rahman, de la défense de Cordoue; d'envoyer Mohammed et Cacem, ses autres fils, dans les provinces de Valence et de Tadmir, pour les maintenir dans son parti, et d'aller avec Samail, rassembler les troupes de Merida et de Tolède.

Le prince Omeyyade, brûlant de se signaler par quelques exploits, afin d'inspirer de la confiance à ses nouveaux sujets, marche, sans délai, sur Cordoue; bat, à Merdj-Rahita, le fils de Yousouf, qui était venu le provoquer au combat, et le force de rentrer dans la place, qu'il assiége aussitôt. En même tems, il publie des proclamations pour inviter les peuples de l'Espagne à se joindre à leur légitime souverain, qui venait leur rendre la paix et les délivrer de la tyrannie de Yousouf. Ce dernier, affectant de mépriser le nouveau roi, qu'il appelait, par dérision, *Al-Daghel* (l'intrus, l'inconnu), s'avance, avec Samail, pour faire lever le siège de Cordoue. Abdel-rahman laisse devant la place une partie de son armée; et, suivi de dix mille cavaliers, il vole à la rencontre de l'ennemi, et le taille en pièces devant Mousâra, le 10 dzouhadjah 138 (15 mai 756). Yousouf s'enfuit à Merida; Samail à Tadmir; le reste se disperse du côté d'Elbira et d'Al-Muncéb. Cette victoire entraîna la reddition de Cordoue et de plusieurs autres villes; mais la joie que ces succès occasionèrent, fut troublée par un revers que l'islamisme éprouva dans les Pyrénées.

Les forces des Musulmans s'étaient affaiblies dans la province qu'ils possédaient en France, depuis que leurs chefs, ayant voulu prendre part à la guerre civile en Espagne, avaient confié aux chrétiens des commandements importants. En 752, Ansemond, goth de nation, avait livré à Pepin, roi de France, les villes de Nîmes, Maguelonne, Agde et Béziers (4). Bientôt maîtres du reste de la Septimanie, les Français ne tardèrent pas à investir Narbonne.

Depuis deux ans, cette ville était assiégée par Pepin, et les secours qui venaient d'Espagne à la garnison, étaient interceptés par les chrétiens montagnards. Le commandant de cette frontière envoya contre eux son lieutenant, Soleiman ben Schahab, qui fut tué en pièces, avec la plus grande partie de ses troupes, le 2^e rabi II, 139 (3 septembre 756).

Tandis qu'Abdel-rahman marche sur Merida, You-

(1) Ville d'Afrique, alors capitale de l'al-Garb du milieu, à quatre journées de Tunesan ou Trengren.

(2) Cette deuxième dynastie des Omeyyades descendait du khalife Merwan I, issu d'une branche collatérale de la maison d'Omeiah; c'est pourquoi l'on a donné aussi le nom de Merwanides aux princes de cette famille qui ont régné en Espagne.

(3) Voltaire, dans son *Essai sur l'histoire générale*, semble avoir confondu cet Abderame, avec le général du même nom qui avait péri, vingt-trois ans auparavant, dans les plaines de Tours.

(4) Ces villes avaient été prises par Charles Martel, en 737; mais elles étaient retournées presque aussitôt aux Musulmans.

souf part secrètement de cette ville, va surprendre Cordoue, restée presque sans défense, et poursuit la garnison qui s'était sauvée à son approche. Abdel-rahman, humilié de l'activité de son ennemi, revient sur ses pas, rentre dans sa capitale, et se met aux trousses de Yousof, qu'il rencontre dans les environs d'Al-Munecâb, où Samâil était venu le joindre : il les attaque aussitôt et remporte une victoire complète. Les vaincus s'enfuient dans les montagnes d'Elbira. Là, par les soins de Samâil, Yousof, malgré sa répugnance et celle de ses fils, se soumet au roi, qui accorde sûreté et oubli du passé à lui et à ses partisans, à condition que, dans un délai convenu, ils livreront leurs places fortes, leurs châteaux, leurs arsenaux et leurs magasins. Ce traité fut conclu le mercredi 30 rabi 1, 139 (1 septembre 756). Yousof évacua aussitôt Elbira et les fortifications qu'il avait fait construire à Grenade, et partit pour le pays de Tadmîr, d'où son fils Mohammed se rendit à Tolède.

Abdel-rahman fit alors une entrée triomphale dans Merida, au milieu des cris d'allégresse de tous les habitants. Il traversa cette ville à cheval, et admira ses somptueuses édifices, restes de la magnificence des empereurs romains. Il y reçut les députations des villes de la Lusitanie, qu'il alla bientôt visiter, et partout on s'applaudissait d'avoir un prince si affable, si généreux et si vaillant. La naissance de Heschem, son fils aimé, le 4 schawal 139 (1^{er} mars 757), le rappela à Cordoue, et donna lieu à des fêtes solennelles, où il signala sa bienfaisance et sa libéralité. Il y vit arriver, l'année suivante, plusieurs arabes de Syrie et d'Égypte, distingués par leur naissance, leur mérite et leur dévouement aux Omeïyades. Il leur distribua des charges importantes, et donna celle de suprême cadhi, chef de la justice, à Moawiah ben Salehi al-Hadrami, qui lui avait amené ces fidèles serviteurs. Il choisit alors Cordoue pour la capitale de l'empire musulman en Espagne, et ordonna d'y élever un palais et des jardins magnifiques, sur les bords du Guadalquivir.

Cependant, Yousof, au mépris du traité, différait de livrer ses places fortes, et rassemblait des troupes. Levant ouvertement l'étendard de la révolte, il se déclara émir légitime de l'Espagne, et surprit Hisu al-Modhaffer (aujourd'hui Almodovar, à la fin de l'an 141 (avril 759). Par ordre du roi, le gouverneur de Séville, Abdel-melek ben Omar al-Merwani, marche contre les rebelles, s'empare de leurs dépôts d'armes et de munitions, reprend Almodovar, et, tandis que de nouvelles troupes attaquent Yousof, par Ubeda et Tadmîr, où étaient ses principales forces, il lui livre bataille près de Lorca, l'an 142 (759). Yousof fut trouvé parmi les morts, et sa tête envoyée au roi de Cordoue.

Le 3^e safar de la même année (5 juin 759), Abdel-rahman conclut un traité avec les chrétiens de Castille. Il leur accorda une trêve de cinquante ans, moyennant un tribut annuel de dix mille onces d'or, dix mille livres d'argent, dix mille chevaux, dix mille mulets, mille cuirasses, mille épées et mille lances. Ce traité fut le premier pas qui assura l'indépendance du royaume chrétien des Asturies (1). La même année, les Français prirent Narbonne, après un siège de six à sept ans, et il ne resta plus rien aux Musulmans au-delà des Pyrénées. Obligé d'employer toutes ses forces pour affermir sa domination sur les sectateurs du coran en Espagne, Abdel-rahman renonçait ainsi à des pays qu'il ne pouvait plus conserver.

Le wali de Tolède, Temam ben Abmed ben al-Cama al-Thakefi, harcelait les fils de Yousof. L'aîné, Abdel-rahman, fut tué dans une escarmouche, et sa tête envoyée au roi, qui la fit accrocher sur les murs de Cordoue, à côté de celle de Yousof. Le second, Mohammed Abou'l Aswad, fut assiégé et pris dans Tolède, le 9 dzoulkadah 142 (2 mars 760), et Abdel-rahman se contenta de le faire renfermer dans une tour à Cordoue. Le plus jeune, Cacem, s'enfuit à Algeziras, où il trouva des protecteurs et des partisans

qui, soutenus par une troupe de vagabonds et de bandits, le rendirent maître de Sidonia et de Séville. Mais Abdel-rahman battit les rebelles en personne, reprit Séville; et Temam s'étant mis à leur poursuite, les chassa de Sidonia et les assiéga dans Algeziras. Cacem, livré par des traîtres, et chargé de chaînes, fut présenté au roi, qui lui fit grâce de la vie, et le condamna à être renfermé dans une tour à Tolède. Pour récompenser Temam de l'heureux et rapide succès de cette expédition, Abdel-rahman le nomma son hadjeb, ou grand chambellan (2). Il donna les gouvernements de Tolède, de Merida et d'Alicante, à Habib, à Abdallah et à Ibrahim, issus de la race des Omeïyades, et celui de Séville, à leur père, Abdel-melek ben Omar, petit-fils du khalife Merwan I^{er}.

Le fameux Samâil, qui, pendant tant d'années, avait été l'âme de toutes les révolutions, en Espagne, ne figura point dans les dernières. En récompense de ses talents et du zèle qu'il avait mis à la soumission de Yousof, le roi l'avait chargé de rétablir l'ordre et la tranquillité dans l'Espagne orientale. Ayant rempli cette mission avec plus d'intelligence que de bonne volonté, et dégoûté des vanités humaines, depuis la mort de Yousof, son ancien ami, il se retira à Sigüenza, où il menait une vie paisible et agréable au sein de l'amitié, lorsque, par ordre du roi, il fut arrêté et conduit à Tolède; il y mourut en prison, quelques jours après, et sans doute de mort violente, soit qu'on redoutât son caractère ambitieux et remuant, soit qu'il eût été calomnié par des ennemis intéressés à sa perte.

Abdel-rahman passa une grande partie de l'année 143 à Séville, et y fit construire des jardins agréables; il se disposait à visiter l'Espagne orientale, lorsque Heschem ben Adra al-Ehri, parent de Yousof, se révolta dans Tolède, s'empara de l'Alcaça, chassa le commandant, et délivra Cacem. Le rebelle n'osa pas tenir la campagne en présence des troupes que le roi conduisit en personne; mais il se défendit si bien dans la place, que ce prince, ennuyé de la longueur du siège et menacé sur un autre point, pardonna aux partisans de Heschem, à condition que ce dernier rendrait Tolède dans trois jours, qu'il donnerait son fils pour otage de sa fidélité, et que Cacem rentrerait dans sa prison. Il respecta les jours de Heschem et retourna à Cordoue, à la fin de l'an 144 (mars 762).

Le khalife abbasside Abou-Djâfar al-Mansour, voulant réunir sous sa domination tous les pays soumis aux lois de l'islamisme, avait chargé le wali d'Afrique, Aly ben Moughèth, de chasser de l'Espagne l'usurpateur Abdel-rahman ben Moawiah. Celui-ci, informé des préparatifs d'Aly, par son ami, le cheikh de l'ahert, s'était déterminé à traiter avec les rebelles de Cordoue; mais il ne chercha pas à s'opposer au débarquement des Africains. Aussitôt qu'il eut appris qu'ils avaient abordé sur les côtes d'al-Garb (3), il partit, avec les troupes de Cordoue, pour Mectola, où était le rendez-vous général de l'armée. Aly ben Moughèth, ayant pénétré jusqu'à Beja, excita les peuples à se déclarer contre le roi al-Daghel, reste misérable d'une famille prosaïque et maudite dans toutes les mosquées de l'Orient. Pour séduire le vulgaire, il faisait porter devant lui un étendard qu'il prétendait avoir reçu des mains du khalife, et promettait de grandes récompenses aux Musulmans qui le suivraient. Les hommes timides, ignorants, superstitieux et avides de nouveautés, se laissèrent séduire, et leur jonction rendait formidable, en apparence, l'armée africaine.

A la nouvelle du débarquement d'Aly ben Moughèth, le rebelle Ben Adra avait rallumé la sédition dans Tolède, attaqué l'Alcaça, égorgé le gouverneur et la garnison, occupé les portes et les tours de la ville; et, après y avoir fait proclamer le khalife al-Mansour, il s'était rendu au camp des Africains, où il persuada à leur général de marcher sur Tolède, l'assurant qu'une seule victoire lui soumettrait toute l'Espagne. Il en arriva tout autrement. La victoire se déclara pour le roi de Cordoue. Aly, abandonné par ses nouveaux et lâches soldats, périt sur le champ

(1) Il semblerait, d'après ce traité, que la Castille entière appartenait alors aux chrétiens. Mais il est probable que la partie septentrionale, tout au plus, faisait partie du royaume des Asturies, et que ce petit état, comme on le verra par la suite de cette histoire, et quoiqu'en aient dit les auteurs espagnols, ne s'étendit guère au-delà des montagnes des Asturies, de la Biscaye et de la Galice septentrionale, pendant le règne du fondateur du royaume de Cordoue.

(2) La charge de hadjeb, chez les princes Omeïyades, donnait à celui qui en était revêtu, la direction de toutes les affaires, en paix comme en

guerre. Dans des circonstances difficiles, et sous des princes faibles, tels que furent les derniers de cette famille, le hadjeb acquit une autorité absolue, et l'on ne peut mieux le comparer qu'aux maires des palais, sous les rois de France de la première race. La seule différence à remarquer, c'est qu'au lieu d'élever une nouvelle puissance, sur celle de leurs maîtres, les hadjebes les entraînaient dans leur chute.

(3) Ce nom, qui signifie couchant ou occident, est resté à la province des Algarves, la plus méridionale de celles du Portugal, qui est à l'ouest de l'Espagne.

de bataille, avec sept mille Africains. Le reste se dispersa ; les uns se rembarquèrent en désordre, les autres acceptèrent les offres généreuses du vainqueur et s'enrôlèrent sous ses drapeaux. Abdel-rahman fit couper et enlamer la tête d'Aly, et l'envoya secrètement attacher sur la colonne de la place publique de Kairovan, en Afrique, avec cette inscription : *Abdel-rahman ben Moawiah l'Omeïade réserve le même sort à tous les ténéraires qui oseraient imiter Aly ben Moughéith*. Ce triomphe, remporté l'an 146 de l'hég. (763 de J.-C.), ne rétablit point la tranquillité.

Ben Adra, n'ayant pu rentrer dans Tolède, qu'assiégeaient les généraux d'Abdel-rahman, revint dans l'Andalousie, et y souleva le feu de la révolte. Les alcaïds de Sidonia, de Jaën, etc., renforcés par une troupe de bandits et par les restes de l'armée défaite devant Béja, ravagèrent toute la province et surprirent Séville qu'ils abandonnèrent bientôt, après avoir pillé l'arsenal et le palais du roi. Le wali, Abdel-melek ben Omar, les mit en déroute, les poursuivit jusqu'à Sidonia, et les assiéga si étroitement dans cette ville, que, pour échapper à une mort certaine, ils prirent la résolution désespérée de sortir de la place et de traverser le camp ennemi. Ils exécutèrent ce hardi projet pendant la nuit, et la plupart gagnèrent les montagnes de Bonda ; mais Hescham ben Adra et plusieurs de ses partisans ayant été faits prisonniers, Abdel-melek fit couper la tête à ce factieux, de peur que le roi ne lui pardonnât. Sidonia ouvrit ses portes le lendemain, 148 (765).

Une partie des mutins échappés de Sidonia, alla solliciter des secours en Afrique. Séduit par leurs promesses, le jeune wali de Meknez, Abdel-Gafir, qui se prétendait issu de Fathime et d'Aly, gendre de Mahomet, rassembla une foule d'aventuriers et s'embarqua pour l'Espagne. Les séditeurs, en publiant sa prochaine arrivée, se vantaient que sa puissance, ses forces et ses richesses écraseraient l'usurpateur al-Daghel. Abdel-rahman fit fortifier les places maritimes, voisins du foyer de la révolte, établit des croisières sur la côte, entre Almerie et Almuñecab, et prit, contre les rebelles, des mesures qui répugnaient à son caractère. Il mit à prix les têtes de leurs chefs, et se défit, par ce moyen, de l'alcaïd de Sidonia.

Les troubles d'Andalousie avaient fait négliger le siège de Tolède. L'arrivée du hadjeb Temam ranima l'ardeur des troupes qui en formaient le blocus. Il commanda plusieurs assauts, et intimida tellement les assiégés, qu'après avoir facilité à Caem, fils d'Yousouf, les moyens de s'évader en traversant le Tage, ils implorèrent la clémence du roi, imputant leur longue résistance et la mort de leur gouverneur, aux partisans d'Yousouf. Temam entra dans Tolède, à l'ahin de l'an 148 (janvier 766), et en désarma les habitants.

Dans la même année, Abdel-rahman envoya des troupes dans la Galice et dans les montagnes de Biscaye, où des chrétiens insurgés, la plupart transtages des autres provinces, refusaient de se soumettre à la domination mahométane. Elles remportèrent sur eux divers avantages et revinrent à Cordoue, avec un butin considérable et un grand nombre de captifs (1). Le roi ordonna que les murs de cette capitale fussent réparés et qu'on y élevât une citadelle.

Le débarquement d'Abdel-Gafir al-Meknesi sur les côtes de Grenade, releva le courage des musulmans rebelles que combattait le gouverneur d'Elbira. Malgré leur jonction avec les Africains, il les mit en déroute ; mais, blessé mortellement, il alla expirer à Elbira, au commencement de l'année 150 (767). De nouveaux secours arrivant continuellement d'Afrique, les révoltés portaient leurs ravages jusqu'à Arcos et Ossuna : ils résistaient à toutes les forces de l'Andalousie, et aux talents du wali de Séville, en évitant toute action générale, et en occupant les hauteurs d'où ils inquiétaient jour et nuit les troupes royales.

Au commencement de l'année 151 (768), Abdallah ben Habib al-Seklabi (l'esclavon), aborda près de Tortose, avec dix grandes barques, chargées de soldats africains, et annonça d'autres renforts pour les rebelles. Ces faits, ces bruits, exagérés par la renommée, parurent à Abdel-rahman, assez sérieux pour le déterminer à marcher contre les nouveaux débarqués ; mais il apprit, à Valence, qu'ils avaient

été complètement battus par les gouverneurs de Barcelone, de Tortose et de Tarragone. Il ne laissa pas d'aller visiter les villes qui lui avaient été si fidèles, revint par Huesca, Saragoce, Tolède et Calatrava, et recueillit partout les témoignages de l'amour de ses peuples.

Fier de quelques légers avantages, Abdel-Gafir osa descendre des montagnes de Rouda et d'Antequerra, et livrer bataille à l'armée andaloussienne, commandée par Abdel-melek ben Omar. Il la perdit et marcha sur Séville, où il avait de nombreux partisans. Harcelé par les vainqueurs, qui le battirent encore presque aux portes de cette ville, où ils entrèrent après lui, il ne put s'y maintenir : il en sortit avant le jour, emportant les trésors et les armes qu'il avait trouvés dans les palais du roi et du gouverneur, et s'avanga jusqu'à Castala ; mais le roi, voulant enfin terminer, d'un seul coup, cette longue et fatigante lutte, se mit à la tête des troupes de Cordoue et de Merida, poursuivit Abdel-Gafir, le força de revenir sur la rive gauche du Guadalquivir, l'atteignit sur les bords du Xenil, près d'Ecija, et gagna sur lui une bataille décisive, l'an 156 (773). Plusieurs chefs de rebelles et Abdel-Gafir, leur principal soutien, y trouvèrent la mort, et leurs têtes furent portées, soit à Cordoue, soit dans les principales villes qui s'étaient été le théâtre de cette guerre.

Abdel-rahman se rendit à Séville pour visiter et consolider le wali Abdel-melek ben Omar, son parent, malade de ses blessures, mais plus encore du regret d'avoir tué son propre fils, qui s'était conduit lâchement dans une rencontre. Wantant récompenser les services essentiels et récents de ce malheureux père, il lui donna le gouvernement de Saragoce et de toute l'Espagne orientale (2). Il distribua aussi des armes, des habits et des chevaux aux guerriers qui s'étaient le plus distingués.

Persuadé que les walis d'Afrique, par ordre des khalifes d'Orient, ne le laisseraient jamais en repos, il ordonna à Temam, son hadjeb, de faire construire des ports à Tarragone, à Tortose, à Carthagène, à Séville, et que, dans ces ports, ainsi qu'à Almerie, Almuñecab, Algeziras, Cadix et Welba (Huelva), on entretint toujours une marine capable de protéger les côtes d'Espagne.

La même année, un ancien wali de Saragoce excita les peuples à la révolte par ses discours séditeurs, et par ses exhortations à ne plus payer la dîme à un prince qui ne l'employait qu'à faire la guerre aux musulmans et à soutenir ses prétentions contre les khalifes d'Orient, véritables souverains de l'Espagne. Le gouverneur de Saragoce, peu sûr de ses troupes, fit venir secrètement celles de l'Andalousie et de Huesca, et prévint des troubles plus graves par la mort de ce factieux.

Déjà l'Espagne, malgré les efforts des perturbateurs, ressentait les effets d'un gouvernement stable, juste et protecteur, et commençait à sortir de la barbarie des révolutions. Le roi, ayant distingué son troisième fils, Hescham, dont l'esprit, la douceur, l'amabilité et les vertueuses inclinations faisaient les délices de son père, lui avait donné les plus habiles maîtres ; et, afin de l'instruire dans l'art de gouverner, il voulut que Hescham, ainsi que Soléman, frère aîné de ce prince, assistassent aux audiences du suprême cadhi et au conseil d'état. Ils célébraient tous deux l'anniversaire de la naissance de leur père, par des repas qu'ils donnaient aux savants et aux gens de lettres, par des récompenses qu'ils décernaient aux meilleurs éloges du roi, et par des vers et des discours qu'ils composaient et qu'ils lisaient eux-mêmes dans les académies. Le grand cadhi, Moawiah ben-Saleh étant mort en 158 (774-75), Abdel-rahman prononça lui-même l'oraison funèbre d'un serviteur fidèle qui ne l'avait jamais quitté, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Depuis que les Français s'étaient enparés de la ville et de la province de Narbonne, à la faveur des guerres que le roi de Cordoue soutenait contre les rebelles, ils faisaient des courses en Espagne. Ils y entrèrent avec une armée nombreuse, l'an 162 (778), ravagèrent les campagnes, brûlèrent les habitations et réduisant les peuples en esclavage. Les walis de Lérida, de Huesca et des autres places frontières, les arrêtèrent devant Saragoce, les vainquirent et les obligèrent de repasser les monts et d'abandonner leur butin (3). Abdel-

(1) Il est évident que le royaume des Asturies n'existait point encore sous ce nom, et que les excursions des chrétiens qui s'y étaient réfugiés, ne s'étendaient pas au-delà des montagnes des Asturies, de la Biscaye et d'une partie de la Galice. Il faut donc rejeter, comme supposés, les prétendus conquêtes des provinces entières de Léon et de la vieille Castille,

par Alfonso I, que l'on trouve rapportées dans les historiens espagnols.

(2) C'est de ce fils d'Omar, que les chroniques du temps ont fait le *ro Marsilius de Saragoce*, mentionné dans les histoires romanesques de Charlemagne.

(3) Tel est le récit que font les auteurs arabes de l'expédition de Char-

rahman, instruit de ces malheurs causés par la seule imprévoyance des commandants sur la frontière, ordonna aux walis de Saragoce et de Huesca d'attaquer les chrétiens dans leurs vallées, et de les réduire à l'obéissance. Mais cette guerre opiniâtre fut sans résultats, et les Musulmans se fatiguèrent inutilement à poursuivre, dans des montagnes rudes et escarpées des hommes braves, couverts de peaux d'ours, et armés de faux et de javalots qui faisaient leur unique richesse.

Mohammed-Abou'l-Aswad, détenu depuis long-temps à Cordoue, avait su intéresser ses gardiens, en feignant d'être aveugle. Ils lui avaient permis, pendant les chaleurs, de descendre dans les salles basses de la tour, qui lui servait de prison, et de se baigner dans les citernes. Il profita de cette liberté pour s'évader par une des fenêtres qui éclairaient l'escalier des citernes, s'élança dans le Guadalquivir, aborde sur la rive opposée, où ses amis lui avaient préparé des vêtements et un cheval, et se rend à Tolède, d'où il gagne les montagnes de Jaën, habitées par des bandits qui prennent sa défense. La révolte éclate bientôt dans celles de Cazorla et de Segura. Les mécontents de toutes les provinces étant venus le joindre, il se voit à la tête de 6,000 hommes aguerris et bien armés, sans compter les troupes que rassemblaient son frère Cacem et d'autres capitaines dans les montagnes de Ronda, et sur divers points. En apprenant la fuite d'Abou'l-Aswad, le roi dit : *Tout cela est l'ouvrage de la sagesse éternelle qui nous apprend qu'en faisant du bien aux méchants, on fait souvent du mal aux bons.* Il marcha lui-même contre les rebelles, et remporta sur eux plusieurs avantages, sans pouvoir les amener à une action générale.

Après une guerre longue et fatigante, il parvint à les débarrasser enfin de leurs montagnes et à les repousser dans celles de Cazlona. Quelques amis d'Abou'l-Aswad l'exhortèrent alors à implorer la clémence du généreux monarque. Il rejeta ce conseil; et, loin d'éviter une bataille, il la livra le 4 rabi 1, 168 (24 septembre 784); presque toute son infanterie y périt, ou se noya dans le Guadalquivir. Il s'enfuit à Cazlona, avec la plus grande partie de sa cavalerie, et se retira bientôt dans l'Algarb. Les chefs des rebelles, s'accusant réciproquement de cette défaite, se dispersèrent. Abou'l-Aswad, affaibli par ces déféctions, battu en plusieurs rencontres par les alicáids de Badajoz et d'Alcantara, et réduit par la mort et la fuite de ses partisans, à n'avoir pas même un valet, entra seul et déguisé dans Cauria : il y demeura quelque temps inconnu et alla se cacher ensuite dans les bois, où, en proie à tous les besoins, il regretta son obscure prison. La misère l'avait tellement défiguré qu'il put sans danger se rendre à Alarcon, près de Tolède, et il y mourut un an après.

Délibéré de cette guerre, Abdel-rahman parcourut la Lusitanie et le nord de l'Espagne, fonda partout des mosquées, laissa des marques signalées de sa bienfaisance, et se rendit, par Astorga (1) et Zamora, à Tolède. Arrivé à Alcazar, il apprit que les restes des rebelles et des bandits avaient été exterminés, et que Cacem, leur chef, avait été fait prisonnier. Il continua son voyage par Segura, Denia, Lorca et Murcie, et fut de retour à Cordoue, l'an 170 (786). Peu de jours après, on lui amena Cacem enchaîné. Loin d'abuser de la victoire et de se venger d'une famille dont la haine héréditaire (2) le poursuivait depuis plus de trente ans, il eut pitié de cet infortuné qui baisait la terre à ses pieds et qui implorait sa clémence. Il lui pardonna, brisa ses fers, et lui donna des terres près de Séville, où le fils de Yousof, al-Fehri vécut depuis dans une aisance honorable, et demeura fidèle à son bienfaiteur.

Abdel-rahman signala la première année d'une paix qu'il

avait tant désirée, par la fondation de la grande mosquée de Cordoue, dont il traça lui-même le plan sur celle de Damas; et il voulut qu'elle surpassât en beauté celle que le khalife Al-Mansour venait d'élever à Baghdad. Mais, quoiqu'il pressât les travaux, qu'il y mit lui-même la main une heure chaque jour, et qu'il y eût dépensé déjà 100 mille pièces d'or, il n'eut point la satisfaction de voir ce superbe monument achevé. Sur la fin de l'année 171 (788), il convoqua les walis des six gouvernements militaires d'Espagne, Tolède, Mérida, Saragoce, Valence, Murcie et Grenade, les gouverneurs des douze principales villes et les vingt-quatre vezirs; et, en présence de son hadjeh, de ses secrétaires et conseillers d'état, il déclara Hescham, son troisième fils, pour son successeur, et voulut que toute l'assemblée prêtât serment au jeune prince, et lui baisât la main. Il parut ensuite avec Hescham pour Mérida, où il mourut le 22 rabi 2, 172 (29 septembre 788), âgé de cinquante-neuf ans et deux mois, ayant régné trente-quatre ans et un mois (3).

Ce prince, digne d'avoir été le fondateur d'un empire et le contemporain de Charlemagne, joignit aux qualités, aux talents d'un guerrier, aux vertus pacifiques d'un bon roi, le goût des lettres, des arts, et particulièrement de la poésie. La classe aux oiseaux était aussi pour lui un noble délassement, auquel il se livrait avec passion, et pour lequel il entretenait un grand nombre de faucons qui le suivaient, même dans ses expéditions militaires. Généreux envers ses ennemis, libéral envers ses soldats, il fut, ce qui est bien plus rare chez les rois, sensible à l'amitié et à la reconnaissance. Content d'avoir arraché l'Espagne aux usurpateurs Abbassides, et d'y avoir assuré un asile à sa famille, il ne leur disputa point leurs prérogatives spirituelles. Il ne prit ni le titre de khalife (vicarie de Mahomet), ni celui d'émir al-moumenin (prince des fidèles), dont les compilateurs occidentaux ont fait le nom ridicule de *miramolin* (4); il se contenta de celui d'émir, le seul qu'aient porté ses successeurs, jusqu'au commencement du quatrième siècle de l'hégire. Il établit à Cordoue un hôtel des monnaies; mais les pièces qu'on y frappa, étaient absolument semblables pour la forme et la valeur à celles que les khalifes Omeyyades, ses prédécesseurs, avaient fait frapper à Damas. Elles n'en différaient que par la date et le lieu de leur fabrication.

II. ABOU' L WALID HESCHAM 1^{er}.

An de l'hég. 172. (de J.-C. 788.) Aussitôt que les funérailles d'Abdel-rahman furent terminées, Hescham, qui, dans cette triste cérémonie, avait récité la prière, qu'on solennellement proclamé roi le même jour, 24 rabi 1 (1^{er} octobre), à Mérida; et l'on fit pour lui la khotbah ou prière publique dans toutes les mosquées de l'Espagne. Ce prince, âgé alors de trente-deux ans, avait l'air majestueux, le caractère plein de douceur et d'intégrité, et un grand zèle pour la justice et la religion. Aussi fut-il surnommé *Atadel* (le juste) et *Al-radhi* (l'affable). Ce fut à ces heureuses qualités, non moins qu'à l'ascendant de sa mère, qu'il dut le trône, au préjudice de Soléiman et d'Abdallah, ses frères aînés. Ceux-ci, jaloux de cette préférence, ne dissimulèrent pas leur mécontentement et leur animosité; et, quoiqu'ils eussent prêté serment de fidélité à Hescham, du vivant de leur père, ils se proposèrent de se rendre souverains dans leurs gouvernements de Tolède et de Mérida. Abdallah, qui était alors à Cordoue, quitta sa demeure, et alla s'installer dans l'Alcazar, en djoumadi 1^{er}, 172 (octobre 788), espérant que les vezirs et les principaux officiers de la ville viendraient l'y complimenter, à l'occasion de la mort de son père; mais on ne lui fit de visites que dans sa

lemagne, au-delà des Pyrénées, expédition qui appartient plus aux romans qu'à l'histoire, et si fameuse par la défaite de Roncevaux et la mort de Roland. Il n'est point question ici des gouverneurs de Saragoce et de Huesca, Eben el-Ahbi et Abou'ahar, qui, révoqués par Abdel-rahman, allèrent trouver Charlemagne à Paderborn, et furent rétablis par lui dans leurs gouvernements.

(1) Preuve nouvelle et convaincante que la plus grande partie des provinces de Galice et de Léon n'appartenaient point alors au petit royaume des Asturies. L'histoire de ce tenus-là est contenue dans de vieilles chroniques, peu authentiques et encore moins véridiques, dont on ignore les auteurs et les dates. Ce n'est qu'au 12^e siècle que l'histoire d'Espagne acquiert plus de certitude, sous le plume de Rodrigue de Tolède et de Luc de Ley. Le premier, pour les temps antérieurs, a consulté les manuscrits arabes; il a fait usage, comme correctif et pour relever la gloire de sa nation, des anciennes traditions, mais il n'a pas même cité la chronique d'Isidore *Pacensis*. Le docteur Gonde, dans son ouvrage, dont le nôtre est en partie l'extrait, s'est borné à traduire le récit des auteurs

arabes, sentant l'impossibilité de le lier à ceux des espagnols. Aussi son histoire, sauf quelques erreurs chronologiques, mérite plus de créance que celles des meilleurs auteurs espagnols.

(2) Abdel-rahman ben Habib, père de Yousof al-Fehri, gouverneur de l'Afrique, lorsqu'Abdel-rahman ben Moawidh y mourut une vie errante et fugitive. Il proscrivit ce prince et mit sa tête à prix.

(3) Le docteur Gonde place la mort du premier roi de Cordoue un an plutôt, sans remarquer que cette date ne cadre pas avec l'âge qu'il donne à ce prince, ni avec la durée qu'il suppose au règne de son successeur. Il aurait tout concilié, s'il eût adopté, comme nous l'avons fait, la date citée par Elmacin. On doit regretter que ce savant orientaliste espagnol, mort depuis la publication de la première partie de son ouvrage, n'y ait pas mis plus de critique et de soin.

(4) Le titre d'*émir*, qui signifie prince, commandant, équivalait alors à celui du roi, dont le nom arabe, *malék* ou *malik*, ne s'introduisit, chez les diverses nations musulmanes, qu'environ deux siècles plus tard.

propre maison. Dé trompé sur les dispositions des Corlouans, il dissimula, et écrivit à Hescham, pour l'inviter à céder aux vœux de la capitale, qui ne pouvait plus supporter l'absence de son souverain, et pour lui demander la permission de retourner à Merida. Hescham vint alors à Cordoue, et y fut reçu par Abdallah, qui, ayant refusé d'y séjourner quelque temps auprès de lui, partit aussitôt pour Merida, d'où il alla trouver Soleïman à Tolède.

Les deux frères convinrent d'agir de concert et de se secourir mutuellement dans leurs projets d'indépendance. Mais le vezir de Tolède, Galéb ben Temam al-Thakéfi, ayant blâmé leur résolution, Soleïman, offensé de sa résistance, le fit charger de fers. Le roi, qui avait fermé les yeux sur la conduite de ses frères, ne put souffrir l'arrestation d'un brave et fidèle serviteur, et écrivit à Soleïman pour lui en demander compte. Celui-ci entre en fureur, à la réception de cette lettre; et, en présence de l'envoyé de Hescham, il fait clouer à un gibet le malheureux Galéb. Le roi, indigné de la désobéissance et de l'audace de ses frères, les déclare ennemis de l'état, et marche contre eux à la tête de vingt mille hommes. Soleïman en rassemble quinze mille; et, laissant la défense de Tolède à Abdallah et à son propre fils, il vient livrer bataille à l'armée royale, près de Hisn-Boulkh, la perd, et se sauve dans les montagnes; tandis que les vainqueurs assiègent Tolède, il tente une diversion sur Cordoue, est battu par le gouverneur de cette ville, et, n'ayant pu entraîner à la révolte la province de Merida, retourne dans son asile, et gagne le pays de Tadmîr.

Hescham, après avoir passé deux mois et demi devant Tolède, confié à ses généraux la continuation du siège, et revient à Cordoue; mais Abdallah, voyant diminuer les munitions et les forces de la place, ainsi que la bonne volonté des habitants, et ne comptant plus sur le secours de Soleïman, sort de Tolède avec un sauf-conduit, comme député de la ville, et se rend à Cordoue. Il y est reçu à bras ouverts par son frère, et ils y conviennent de la reddition de Tolède et de l'oubli du passé, même en faveur de Soleïman, s'il venait se mettre à la merci du roi. Hescham va faire alors son entrée dans Tolède, y est accueilli par des transports de joie universels, et cède à Abdallah pour résidence une maison royale, près de cette ville.

La réduction de Tolède afflige Soleïman, sans le décourager. Il rassembla de nouvelles troupes, et voulut encore disputer le trône à Hescham. Vaincu près de Lorca, par Al-Hakem, fils aîné du roi, il prit la route de Valence; et, craignant de tomber entre les mains de ceux qui le poursuivaient, ou d'être abandonné par ses gens, il s'enferma dans une place forte à l'embouchure du Xucar, d'où il envoya implorer la clémence de son frère. Hescham lui pardonna, mais à condition qu'il quitterait l'Espagne, et qu'il se retirerait en Afrique. Soleïman reçut soixante mille mithcals d'or, produit de la vente de ses biens, et alla s'établir à Tanger, l'an 174. (790-91.)

Saïd ben Houceïn, wali de Tortose, ayant refusé de céder sa place à son successeur, le wali de Valence, Mousa ben Hodéira al Kaisi, par ordre du roi, avait attaqué ce rebelle; mais, après l'avoir vaincu près de Tortose, il tombe dans une embuscade, où il périt avec la plus grande partie de ses troupes, au commencement de l'an 173. (789.) L'année suivante, le nouveau gouverneur de Valence, Abou Othman, secondé par Houceïn de Murcie et de Grenade, défait totalement Saïd ben Houceïn, et envoya sa tête à Cordoue.

Au milieu de ces troubles, Bahloul ben Maklouk Abou'l Hedjadji (1) se révolta dans l'Espagne orientale, s'empara de Saragoce, et s'unît avec les walis de Barcelonne, de Huesca et de Tarragone. Abou-Othman, wali de Valence, les vainquit en plusieurs rencontres, délivra les villes qui gémissaient sous la tyrannie, et alla, par ordre de roi, attendre sur les frontières de France les troupes qui devaient reprendre ce que les Musulmans y avaient perdu.

(1) De Guignes nomme ce rebelle, Malironk, ben Soliman, ben Yoctan, et dit qu'il fut surpris, dans une partie de chasse, près de Tarragone, par Abou Othman, qui envoya sa tête à Hescham.

(2) Cette espèce de croisade contre les chrétiens, dont on trouve plus d'un exemple dans cette histoire, est nommée, par les Musulmans, le premier nom exprimé le but, et le second l'exécution.

(3) Les historiens espagnols parlent d'une grande victoire, remportée, cette année, par le roi Bermudez, sur les Maures; ils ont, sans doute, enténué de trois ans sur celle dont il sera bientôt question.

L'an 175 (791), Hescham fit prêcher dans ses états la guerre sainte (2), et envoya, contre les chrétiens, trois armées à la fois, dont deux étaient commandées par son hadjeb Abdel-wahed ben Moughéith, et par son beau-frère Abdallah ben Abdel-melek Al-Merwî. L'une, forte de trente-neuf mille hommes, ravagea les provinces d'Astorga et de Lugo, la Galice entière, et en rapporta un grand nombre de captifs et un butin considérable (3). Une autre franchit les Pyrénées orientales, assujétit les peuples de cette frontière, et revint chargée de dépouilles et traînant une foule de prisonniers.

L'an 176 (792-93), les Musulmans continuèrent de pénétrer, à travers les montagnes, sur les terres des chrétiens; ils obligeaient les peuples d'abandonner leurs demeures et de se réfugier dans les cavernes des bêtes féroces. L'an 177 (793-94), ils prirent d'assaut Gironne et Narbonne, et firent un massacre épouvantable des habitants. Le butin fut immense en or, en argent et en étoffes précieuses. On en réserva la cinquième partie, évaluée à quarante-cinq mille mithcals d'or, pour le roi, qui les destina à l'achèvement de la grande mosquée de Cordoue, à laquelle il travaillait lui-même chaque jour.

Cet édifice, dont il ne subsiste aujourd'hui que la moitié, surpassait en grandeur et en beauté toutes les mosquées de l'Orient. Il avait six cents pieds de long sur deux cents cinquante de large. Il était formé de trente-huit nefs dans sa longueur, et de dix-neuf dans sa largeur, soutenues par mille quatre-vingt-troize colonnes de marbre. On y entraît, du côté du *kebla* (4), par dix-neuf portes couvertes de lames de cuivre, d'un travail précieux; la principale était seule revêtue de lames d'or. Il y avait neuf autres portes du côté de l'orient; et autant vers l'occident. La grande coupole était surmontée de trois boules d'or, qui portaient trois grenades du même métal. Pendant la prière de nuit, quatre mille sept cents lampes éclairaient ce temple. Celle du sanctuaire, en or massif, était d'une grandeur et d'un travail admirables.

Les victoires de Hescham l'avaient rendu plus cher à ses peuples et plus redoutable à ses ennemis. Sa clémence, son affabilité, sa libéralité lui gagnaient tous les cœurs. Il secourait indistinctement les pauvres de toutes les religions, rachetait tous les captifs, et prenait soin des veuves et des enfants de ses soldats. Il fit rebâter le pont de Cordoue, et réparer d'autres édifices. A son exemple, les courtisans consacraient une partie de leurs richesses à l'embellissement et à l'utilité de la capitale.

Abdel-Kerim, fils d'Abdel-Wahed, entra en Galice à la fin de l'an 177 (794), ravagea le pays, prit les places fortes des chrétiens, brûla leurs églises; mais, au retour de cette expédition, il tomba dans une embuscade, où il perdit un grand nombre de braves Musulmans, tout son butin, et ses captifs. La même année, les barbares de Takerna s'étant révoltés, Abdel-Cader les vainquit, livra plusieurs d'entre eux aux supplices, et fit un tel massacre des autres, qu'il laissa le pays presque désert.

Hescham se plaisait à la campagne et s'amusait dans ses jardins à planter des arbres fruitiers, à cultiver des fleurs, lorsqu'en l'année 178 (795), un astrologue lui prédit qu'il mourrait dans deux ans. Le roi, loin de paraître affecté de cette prédiction, récompensa l'astrologue, s'entretint avec ses amis, jona aux échecs, entendit de la musique, comme à son ordinaire, et supérieur aux préjugés vulgaires sur l'influence des astres, il mit sa confiance en Dieu, et continua de faire le bonheur de ses sujets, jusqu'à sa mort, arrivée le 12 safar 180. (26 avril 796.) Avant d'expirer, il donna à son fils, Al-Hakem, qu'il avait déclaré son successeur l'année précédente, de sages et utiles conseils sur sa conduite morale, religieuse, civile et politique. Il était âgé de quarante ans, quatre mois et huit jours, et non pas de trente-sept ans, quatre mois, comme l'a dit Conde, ni de trente-neuf ans quatre mois, comme l'ont avancé Guignes et Cardonne; il avait régné sept ans, neuf mois et dix-huit jours (5). Il établit, à Cordoue et dans plusieurs autres

(4) C'est le midi, et spécialement le côté où est située La Makke, et vers lequel se tournent les musulmans, en faisant la prière, à cause de leur vénération pour le temple de la Caabah, renfermé dans cette ville. Le *kebla* n'est point par conséquent le même pour tous les pays, et devient quelquefois le nord, l'est ou l'ouest, suivant leur position à l'égard de La makke.

(5) Le docteur Conde se trompe doublement, en ne lui donnant que sept ans et sept mois de règne; pour être d'accord avec lui-même, il aurait dû dire huit ans neuf mois dix-huit jours, ayant avancé d'un an la mort d'Abdel-rahman.

villes d'Espagne, des écoles où l'on enseigna l'arabe, et il obligea les chrétiens à apprendre cette langue et à renoncer à l'usage du latin. Les moines, sous Hescham, conservèrent les mêmes types et le même aloi que sous son prédécesseur.

III^e. ABOU' L ASI AL-HAKEM I^{er}, AL-MODHAFER.

An de l'hég. 180. (de J.-C. 796.) Le nouveau roi fut proclamé le 14 safar (28 avril), au retour de la pompe funèbre de son père, et se rendit, le 16, à la grande mosquée, où l'on fit la khotbah en son nom. Agé de vingt-trois ans, et joignant à tous les avantages physiques ceux d'une éducation soignée et d'un esprit cultivé, il annonçait un digne successeur de son père et de son aïeul; mais son caractère dur, violent et orgueilleux nuisit souvent à ses belles qualités. Elevé, dès l'enfance, avec Abdel-Kerim, fils d'Abdel-Wahed, hadjeb du feu roi, il l'avait choisi pour bibliothécaire, à cause de son esprit et de son talent pour les vers, et il lui donna toute sa confiance, avec la charge de hadjeb.

Soléman et Abdallah, ayant appris la mort de leur frère, renouvelèrent leurs prétentions, dans l'espoir de chasser du trône leur neveu, ou de partager l'Espagne avec lui; tandis que Soléman, soutenu par les troupes qu'il amène d'Afrique, prend le titre de roi dans les provinces de Valence et de Tadmir, son frère gagne l'amitié de quelques alcáids, entre autres d'Obéidah ben Hamza, qui lui livre les places d'Uclés, de Hueta, de Santiberia, et l'aide à s'emparer de Tolède l'an 181 (797).

La même année, les Français, ayant vaincu les généraux Bahloul et Abou- l'aher, s'emparent de Narbonne, de Gironne, de Pampelune et de Huesca, qui leur est livrée par le wali Haçan. Les commandants de cette frontière, accoutumés à l'indépendance, se maintenaient dans leurs gouvernements, en recherchant les secours des chrétiens, pour ne pas obéir à leur souverain, et en recourant à la protection de celui-ci, lorsqu'ils étaient trop vexés par les chrétiens. Cette artificieuse et vile politique fit perdre aux Musulmans, d'abord les provinces du Nord, et, par la suite, tout le reste de l'Espagne.

Al-Hakem, jeune et bouillant de courage, ne se laisse point intimider par les nombreux ennemis qui le menacent sur tant de points. Il marche sans délai sur Tolède, avec toutes les forces des provinces méridionales, charge Amrou du siège de cette ville, et vole, à la tête de sa meilleure cavalerie, vers les Pyrénées, où les walis de l'Espagne orientale viennent le joindre avec toutes leurs troupes. Il reprend Huesca et Lerida, poursuit les Français qui fuyent sans oser l'attendre, entre dans Barcelonne et dans Gironne, franchit les monts, s'empare de Narbonne, passe au fil de l'épée une grande partie des habitants, emmène les femmes et les enfants en captivité, laisse sur cette frontière son hadjeb, Abdel-Kerim, revient chargé de riches dépouilles, et obtient par cette glorieuse expédition le surnom d'Al-Modhaffer (l'heureux vainqueur). Il retourne aussitôt devant Tolède, où les gouverneurs de Cordoue et de Merida résistaient avec peine aux progrès des deux princes rebelles. L'arrivée du roi change le sort des armes. Ses troupes, aguerries et endurcies à la fatigue, triomphent aisément d'une armée levée à la hâte, et principalement composée d'aventuriers africains, de misérables et de bandits, attirés par l'espoir du pillage ou de l'impunité. Cette victoire, remportée l'an 183 (799), met au pouvoir d'Al-Hakem les villes d'Uclés et de Hueta, et force les oncles du vainqueur de regagner Valence et Tadmir. Au commencement de l'année suivante, les Toledains ouvrirent leurs portes au général Amrou, et lui livrèrent le traître Obéidah ben Hamza, auquel il fit couper la tête. Une seconde bataille, gagnée par le roi sur les rebelles, dans le pays de Tadmir, anéantit leur parti; Soléman, blessé d'une flèche à la gorge, y fut foulé aux pieds des chevaux, et Abdallah s'enfuit à Valence, d'où il envoya ses soumissions à son neveu, se désistant de ses prétentions, et offrant ou de se mettre à sa merci, ou de se retirer, soit en Afrique, soit partout ailleurs. Al-Hakem se montra généreux: il pleura la mort de l'un de ses oncles, et lui fit rendre les honneurs funèbres dus à sa naissance: il pardonna au second, lui permit d'aller où il voudrait, et lui demanda seu-

lement ses fils pour otages. Abdallah, ayant passé à Tanger, envoya ses fils au roi, qui les reçut avec une extrême bienveillance, donna sa sœur en mariage à Esfah, l'aîné de ces princes, permit à leur père de revenir à Valence ou à Tadmir, et lui assigna pour vivre honorablement un revenu de dix-sept mille mithcals d'or par an. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avaient pris part à la révolte, reçut dans sa garde plusieurs cavaliers africains, et revint triomphant à Cordoue, à la fin de l'an 184 (800).

L'année suivante, les Français reurent en Espagne, assiégèrent et prirent Gironne, ainsi que Barcelonne, qui ne se rend qu'au bout de sept mois; et, conduits par le rebelle Bahloul ben Makloul Aboul Hedjadj, ils pénétrèrent jusqu'à Tarragone et Tortose. Le roi se rend en personne, dans les Pyrénées, avec le wali Amrou, Yousof, fils de ce dernier, gouvernait Tolède en l'absence de son père. Ses violences, ses injustices soulevèrent les habitants. La populace pilla son palais et maltraça sa garde. Elle s'apaisa à la voix de quelques hommes puissants, dont la sagesse préserve la ville de plus grands maux. Yousof vint, à son tour, exercer des vengeances; mais les mêmes hommes qui l'ont sauvé de la fureur populaire, se saisissent de lui, le renferment dans la citadelle et instruisent le roi de tout ce qui s'est passé. Amrou va remplacer son fils à Tolède, par ordre du roi, qui donne à Yousof le gouvernement de Tadmir.

Cependant Al-Hakem entre dans Saragoce, visite les autres places du Nord, s'empare de Pampelune; et, descendant le cours de l'Ebre, il occupe Huesca et parcourt la frontière de France. Cette guerre traîne en longueur. Yousof, fils d'Amrou, ayant voulu se signaler par quelques exploits, tombe dans une embuscade, et reste prisonnier des Français, l'an 187 (803). Enfin, le roi de Cordoue recouvre Tarragone, et poursuit le rebelle Bahloul qui commandait un corps de transfuges et de montagnards chrétiens. Après plusieurs combats, il remporte une victoire décisive, l'an 188 (804), fait couper la tête à ce traître; et, ayant pourvu à la sûreté de ses frontières, il revient, par Tortose, Valence et le pays de Tadmir, dans sa capitale.

Depuis quelques années, une puissance s'était élevée en Afrique. Edris, issu d'une branche de la famille d'Aly, proscrite par les khalifes abbassides, leur avait enlevé le Magreb, où il était venu chercher un asile, et y avait jeté les fondements du royaume de Fez. Edris II ayant succédé à son père, Al-Hakem lui envoya des ambassadeurs l'an 189 (805), pour le complimenter sur son avènement au trône et pour conclure une alliance contre leurs ennemis communs d'Orient et d'Afrique (1).

Amrou, gouverneur de Tolède, accablait cette ville de vexations, et n'attendait que l'occasion de la punir cruellement de l'affront que son fils y avait éprouvé. Instruit que le prince Abdel-rahman, conduisant, par ordre du roi, son père, un secours de cinq mille cavaliers vers les Pyrénées, passait près de Tolède, il alla lui rendre ses hommages, et l'invita à venir s'y reposer. Le prince, cédant à ses instances et aux vœux des habitants, entra dans la ville, et alla loger dans l'alcazar. On prétend qu'Amrou lui persuada qu'il convenait d'abattre plusieurs têtes dans cette cité superbe, inquiète, toujours disposée à la révolte; et qu'Abdel-rahman, qu'il avait instruit de son projet, lui recommanda d'y réfléchir mûrement, et de ne pas le rendre, sans nécessité, odieux à ses sujets. Amrou invite les principaux habitants à un festin que le prince donne cette nuit. Tous accourent au palais; et, à mesure qu'ils entrent, on les introduit dans une salle basse, où on leur trauche la tête. Le nombre des victimes fut de quatre cents; quelques auteurs le portent même, sans raison, jusqu'à cinq mille. Cette tragédie, arrivée l'an 190 (806), répandit la terreur dans Tolède, et la haine qu'elle y inspira contre Amrou, réjaillit sur Al-Hakem, dont on crut qu'il avait exécuté les ordres.

Esfah, wali de Mérida, ayant destitué son vèzir, celui-ci va se plaindre au roi, et lui inspire des soupçons sur la fidélité du prince, son cousin. Al-Hakem, trompé par ces calomnies, et cédant à une injuste défiance autant qu'à son impétuosité naturelle, prive Esfah de son gouvernement; et, choqué de la hardiesse de sa justification, il donne des ordres pour l'arrêter. Celui-ci ferme aussitôt les portes de la ville, sans autre but que sa sûreté personnelle. Le roi traite cette démarche de rébellion, et part pour Mérida, trans-

(1) On verra dans la chronologie historique de l'Afrique, l'histoire de la dynastie des Edrissides, rois de Fez, et celle des Aglabides, qui, vers

la même époque, se rendirent indépendants à Kairovan, et régèrent sur l'Afrique proprement dite, depuis l'Egypte jusqu'à Alger.

porté de colère. Les habitants retiennent leur gouverneur, qui voulait, par sa retraite, les sauver de la fureur du monarque, et jurent de le défendre; mais l'épouse d'Esfah se rend au camp du roi, son frère, se jette à ses pieds, parvient à l'apaiser, et obtient le pardon de son mari et sa confirmation dans le gouvernement de Mérida.

La même année, les Français firent diverses invasions sur les terres des Musulmans, qui furent repoussés, quoique avec des pertes réciproques (1). Les chrétiens des montagnes de Galice demandèrent une trêve aux généraux musulmans (2), qui l'accordèrent à leur roi, *Anfous* (Alfonse) (3).

Pendant le séjour d'Al-Hakem à Mérida, une conspiration se tramait contre lui à Cordoue. Les conjurés choisirent, pour chef, son cousin *Cacem*, fils d'Abdallah, qu'ils supposaient animé du désir de venger son père et son frère Esfah. Mais *Cacem* ne feignit de vouloir entrer dans le complot, qu'afin d'en connaître toute la trame; et, ayant écrit au roi, pour l'inviter à revenir dans la capitale, il lui révéla tout, et lui remit la liste des conjurés. Al-Hakem devait être assassiné dans la mosquée, et l'on comptait sur la haine que la dureté de son gouvernement et sa trêve avec le roi de Galice avaient inspirée au peuple contre lui. Mais deux jours avant celui que les conspirateurs avaient choisi, leurs têtes, au nombre de trois cents, tombèrent par ordre du roi, et furent exposées sur la place publique.

Au commencement de l'an 192 (807), les Français non-dérivent le nord de l'Espagne et assiégèrent Tortose. *Abdel-rahman*, par ordre de son père, partit de Saragoce, où il avait réuni toutes ses forces, marcha contre eux, les vainquit et en fit un grand carnage, l'an 193 (808).

Pendant deux ans, les Musulmans eurent sans cesse à combattre les Français, qui firent des invasions continuelles en Espagne, par les quatre portes des Pyrénées (4). Mais ces guerres furent sans intérêt et sans résultats importants.

Les chrétiens des Asturies descendirent en foule de leurs montagnes, et exercèrent les plus affreux ravages dans la Lusitanie. Al-Hakem vola lui-même à leur rencontre, les vainquit sur la frontière, parcourut pendant deux ans les places limitrophes de la Galice et de la Lusitanie, jusqu'à ce que, fatigué d'une guerre sans gloire et sans fruit, dans des pays montagneux et pauvres, il revint à Cordoue, l'an 196 (811). Après son départ, les chrétiens reprirent l'avantage, et taillèrent en pièces une armée musulmane, sous les ordres d'Abdallah ben Maleki; celle que commandait *Abdel-kérim*, saisie d'une terreur panique, s'enfuit dans un extrême désordre: une grande partie se noya au passage d'une rivière; plusieurs se cachèrent dans les bois et grimperent dans les arbres, où les ennemis s'amusaient à les tuer à coups de flèches, et riaient de les voir tomber. Les Arabes se rallièrent enfin; mais, après avoir été treize jours en présence des chrétiens, ils perdirent une seconde bataille, dans laquelle *Abdel-kérim*, leur général, fut blessé mortellement. Fancuz sur la frontière des Pyrénées, il avait amassé des richesses considérables, tant à la guerre que dans les gouvernements de Tudèle, de Huesca, de Saragoce et de Cordoue, qu'il avait successivement possédés.

L'an 197 (813), le prince *Abdel-rahman* marcha vers l'Espagne orientale, reprit Gironne sur les Français, entra dans la province de Narbonne, et en rapporta beaucoup de richesses et de captifs. Il passa ensuite l'hiver et la saison des pluies sur la frontière de Galice; et, au printemps de l'année suivante, il chassa de Zamora les chrétiens, leur reprit d'assaut plusieurs autres villes, remporta sur eux une grande victoire, près d'une rivière qui fut couverte de leurs cadavres, conclut une trêve avec eux ainsi qu'avec les Français (5), et revint triomphant à Cordoue. Ces guerres n'avaient plus pour but de reculer les frontières, mais de les défendre. L'espoir du butin n'animait plus les Musulmans; les chrétiens des montagnes étaient pauvres, et ne cultivaient ni le commerce ni les beaux arts. Il y eut encore quelques révoltes qui furent étouffées aisément.

(1) Les premiers, commandés par Louis, roi d'Aquitaine, reprirent alors Pampelune.

(2) Le ton de mépris qu'emploient ici les auteurs arabes consultés par Condé, indique assez clairement que le royaume chrétien des Asturies, ou du moins sa domination en Galice était alors de fraîche date, et que celle-ci ne datait pas plus d'Alfonse Ier, que celui-ci ne remontait à Pelage.

(3) C'est Alfonso II, dit le Chaste, premier roi chrétien d'Espagne, cité par les auteurs arabes. Ils ne font aucune mention de ses huit pré-

decesseurs, dont la souveraineté et même la réalité (du moins celle des trois ou quatre premiers) nous semblent fort problématiques.

Le gouvernement et la gloire de l'état reposaient sur le prince *Abdel-rahman*. Le roi, son père, le déclara son successeur, l'an 199 (815), et le fit reconnaître solennellement en cette qualité. L'année suivante, la flotte espagnole fit une expédition contre les îles d'Iviza, de Majorque et de Sardaigne.

Al-Hakem ne sortait plus de son palais; il passait le tems, au milieu de ses esclaves des deux sexes, à entendre de la musique, et semblait ne régner encore que pour assouvir son humeur sanguinaire. Il n'y avait pas de jour qu'il ne rendit ou ne confirmât une sentence de mort. Sa garde était composée d'un grand nombre d'ennuqués, de trois mille Andalous muzarabes, et de deux mille esclaves. Il assigna une solde fixe à ces troupes, au moyen d'un droit d'entrée qu'il établit sur quelques denrées. Cet étrange et nouvel impôt excita des murmures, et donna lieu à des scènes tumultueuses aux portes de la ville. On blâmait la défiance du roi et cette garde nombreuse que n'avaient jamais eu son père ni son aïeul, et qui ne l'exemptait pas de craindre toujours des trahisons et des conspirations. Al-Hakem méprisait ces propos. Il avait pour principes que la douceur ne fait qu'exciter le peuple à la licence, et qu'un gouvernement dur et tyrannique peut, seul, le contenir dans les bornes du respect et du devoir. Dix des mutins avaient été arrêtés; le roi les condamna à être cloués à un gibet. L'exécution est fixée au mercredi 12 ramadhan 202 (24 mars 818). Une foule immense, composée principalement des habitants du faubourg méridional de Cordoue, assiste à ce spectacle. Un soldat de la garde, ayant blessé l'un d'eux involontairement, est poursuivi à coups de pierres par la populace elle ose attaquer les postes militaires, met en pièces quelques soldats, et arrive jusqu'aux portes de l'alcazar, en poussant des cris menaçants et furieux. Le roi, malgré son fils, malgré ses ministres et ses généraux, se met à la tête de sa garde, sort du palais, et charge la multitude qui, après une faible résistance, est repoussée jusqu'au faubourg. Une partie se renferme dans les maisons; presque tout le reste est massacré dans les rues. Trois cents de ces malheureux, ayant été pris vivants, sont cloués à des poteaux, par ordre du roi, sur les bords du Guadalquivir. Le lendemain il permet le pillage des maisons pendant trois jours, et ne défend que le viol. Il ordonne ensuite d'enlever les morts, fait grâce de la vie aux habitants échappés au carnage; mais les bannit à perpétuité de Cordoue. La fureur inconsidérée et la sévérité excessive d'Al-Hakem, privèrent cette capitale d'une partie très-considérable et très-utile de sa population. Quinze mille individus passèrent en Afrique, puis en Egypte, sous la conduite d'Omar ben Schoaib, qui conquit l'île de Crète et la transmit à sa postérité. Huit mille familles allèrent peupler un quartier de la ville de Fez, qu'Edris ben Edris venait de fonder dans le Magreb. Le reste se réfugia, soit à Tolède, soit dans les villages des environs. Enfin l'implacable Al-Hakem, voulant éterniser sa vengeance contre le malheureux faubourg, ordonna qu'il fût rasé, que son sol fût livré à la charrue, et défendit à son fils et à ses successeurs d'y laisser bâtir le moindre édifice.

Dans les années 203 et 204 (818 et 819), *Abdel-rahman*, qui était alors le seul ministre et le seul général de son père, fit la guerre aux chrétiens de Galice, et remporta sur eux plusieurs avantages. Il se rendit ensuite sur la frontière des Pyrénées, et arrêta les incursions des Français. Il revint à Cordoue l'année suivante; mais, en passant à Tarragone, il fit sortir du port une flotte, qui attaqua la Sardaigne, vainquit les chrétiens dans les parages de cette île, leur prit huit vaisseaux, et brûla les autres.

Depuis la dernière revolte, Al-Hakem était atteint d'une noire mélancolie et consumé par une fièvre dévorante. Son imagination épouvantée lui représentait l'horrible massacre qu'il avait ordonné; il voyait des soldats qui se battaient; il entendait leurs cris et les gémissements des mourants. La solitude redoublait ses accès et les rendait plus fréquents. La nuit, il appelait continuellement ses esclaves; et, s'ils ne venaient pas à l'instant, il entraînait en fureur et les mal-

décesseurs, dont la souveraineté et même la réalité (du moins celle des trois ou quatre premiers) nous semblent fort problématiques.

(4) Les Arabes ne connaissent les Pyrénées que sous le nom de *Djebel Abordai* (montagnes des portes), arabisant, ainsi le mot latin *porta*.

(5) Les auteurs orientaux font rarement connaître les conditions des traités et la fixation des limites des états belligérants: il est probable que dans cette occasion, Barcelone fut laissée aux Français, qui rendirent sans doute Tortose.

traitait. A toute heure du jour et de la nuit, il mandait les cadhis et les vezirs, comme pour tenir conseil sur des affaires importantes, et il leur faisait entendre un concert. D'autres fois, il assemblait ses capitaines et ses troupes, leur distribuait des armes et des chevaux, comme s'il s'agissait d'une expédition, et les renvoyait ensuite chez eux. Il fut plus de quatre ans dans cet état de démence, et composait cependant des romances pleines de sensibilité. A la fin de l'an 206, sa mélancolie et sa fièvre ayant empiré, il manifesta des remords de sa cruauté, et mourut le jeudi 25 dzhoulhadjah (22 mai 822), âgé de cinquante ans, après avoir régné vingt-six ans dix mois et onze jours.

Ce fut de son tems que mourut, à Cordoue, Zeïad al-Lakhmi, le premier fakih (1) qui ait enseigné en Espagne la doctrine de l'imam Malek ben Anas (2), avant laquelle on y suivait celle d'Auzai.

IV. ABDEL-RAHMAN II, AL-MODHAFFER.

An de l'hégire 206 (de J. C. 822). Ce prince fut proclamé roi, à Cordoue, le jour même de la mort et des funérailles de son père. Son courage et son bonheur dans les guerres où il avait commandé en personne, lui avaient mérité le surnom d'*al-Modhaffer*. Sa taille avantageuse, sa bonne mine, son teint basané, sa longue barbe, lui donnaient un air imposant; sa bravoure, sa sévérité le faisaient respecter et craindre des soldats, autant que sa bonté, son humanité le rendaient cher au peuple. Père des malheureux et des pauvres, il joignait à tant de qualités physiques et morales, un rare génie, une admirable érudition et un talent parfait pour la poésie.

Les glaces de l'âge n'avaient pas éteint les feux de l'ambition chez Abdallah. Ayant appris, à Tanger, la mort d'Al-Hakem, son neveu, il traversa le détroit, comptant que ses fils le seconderaient. Il se fit proclamer roi d'Espagne par les troupes qu'il avait amenées, et fut reconnu dans les places ouvertes, qui ne lui opposèrent aucune résistance. Abdel-rahman marcha aussitôt contre son grand oncle, remporta sur lui divers avantages, le poursuivit le long de la côte jusqu'à Valence, et l'assiégea dans cette ville. Mais les fils d'Abdallah, ayant intercédé auprès du roi pour leur père, engagèrent celui-ci à traiter avec un prince dont ils lui vantèrent la clémence et la générosité. Cependant le rusé vieillard ne voulant pas, aux yeux de ses partisans, paraître céder à la nécessité, ordonna une sortie générale; puis, feignant d'être averti par une inspiration divine, il envoya ses soumissions au roi. Ses fils allèrent trouver, l'amenerent devant ce prince, et l'aiderent à descendre de cheval, en lui tenant, l'un la bride, l'autre l'étrier. Le vieillard baisa la main du roi qui l'embrassa, le combla d'honneurs et de caresses, et lui céda le gouvernement de Tadmîr, à titre de souveraineté, pour le reste de ses jours. Abdallah y mourut, deux ans après; et, des soldats africains qui l'avaient suivi, les uns retournèrent à Tanger, les autres s'établirent à Tadmîr.

Déjà de cette guerre domestique, Abdel-rahman se rendit dans l'Espagne orientale, vainquit les chrétiens près de Barcelonne, les assiégea dans cette place, les força d'en sortir, et les tailla en pièces dans leur retraite. Il fit ensuite réparer les fortifications de la ville, s'empara d'Urgel et de toutes les autres places qu'ils avaient prises, et ne leur laissa pour asile que leurs châteaux sur les cimes et dans les gorges des montagnes, où l'aspérité du pays et la rigueur du climat faisaient leur plus grande sûreté. Ayant dompté les rebelles et pourvu à la sûreté de la frontière, il revint à Cordoue, l'an 207 (823).

L'année suivante il permit que la fortune d'Abdallah fût possédée par ses enfants, et rendit à cette occasion une loi qui ordonnait que les fils hériteraient de tous les biens de leur père; que les veuves n'auraient que leur dot, leurs bijoux et leur douaire, et qu'elles pourraient disposer d'un tiers de leurs biens en faveur de leurs propres parents et d'étrangers. Dans le même tems, arrivèrent à Cordoue des ambassadeurs de l'empereur Michel le Bègue, qui envoyait proposer une alliance contre l'ennemi commun, le khalife de Baghdad. Leur suite était fort nombreuse; et leur ré-

ception, la première de ce genre qu'eussent vue les Musulmans d'Espagne, fut très-brillante. Abdel-rahman agréa leurs présents; et, à leur départ, les fit accompagner par un ambassadeur, Yahia ben Hakem al-Gazali, bon marin et excellent poète, chargé de saluer l'empereur de Constantinople et de lui offrir de beaux chevaux andalous, des épées aussi précieuses par la trempe de leurs lames que par la richesse de leurs montures, et d'autres raretés provenant du sol et des arts de l'Espagne.

L'an 209 (824), le roi envoya Obéidallah, fils d'Abdallah, son parent et commandant d'une partie de sa garde, pour arrêter les incursions des chrétiens dans les provinces du Nord. Ce général vainquit Alfonso, roi des Asturies, le repoussa dans ses montagnes et dans ses châteaux, et revint l'année suivante à Cordoue, où l'importance et le succès de cette expédition lui valurent l'accueil le plus honorable. Peu de mois après, il fut renvoyé sur la même frontière, avec des troupes fraîches. Vers les Pyrénées, les Musulmans obtinrent plusieurs avantages sur les Français, et en firent un grand carnage dans les défilés de *Bort-Khecar* (3), près de Pampelune.

Abdel-rahman portait alors au plus haut degré la gloire et la puissance de l'islamisme en Espagne. Il surpassa ses prédécesseurs en faste et en majesté; il augmenta sa garde d'un corps de mille Africains. Il eut toujours une armée brillante par sa tenue, ses armes et ses chevaux. Passionné pour les bâtimens, il fonda dans sa capitale de nouvelles mosquées, ornées de fontaines en marbre et en jaspé. Il fit conduire dans cette ville, au moyen de canaux de plomb, d'abondantes sources d'eau vive, qui alimentaient un grand nombre de fontaines, de bains publics, et d'abreuvoirs pour la cavalerie. Il éleva des palais et des citadelles dans plusieurs villes d'Espagne, répara les routes, embellit Cordoue d'un quai sur le Guadalquivir, et y fonda un collège, où trois cents orphelins étaient instruits et entretenus aux frais de l'état. Les heures qu'il dérobaît aux affaires importantes du gouvernement, il les employait à converser avec les savants et les gens de lettres qui étaient en grand nombre à sa cour, particulièrement avec le célèbre poète Abdallah ben Schamri, et avec Yahia ben Hakem al-Gazali, qui l'informait des mœurs et des coutumes des nations infidèles qu'il avait visitées, tant en France, que pendant son ambassade à Constantiople. Il avait donné, à ses fils, les plus habiles maîtres; il assistait souvent à leurs leçons, et examinait leurs compositions littéraires. Aussi, plusieurs d'entre eux se distinguèrent dans les sciences et dans la poésie, et l'un d'eux acquit une si grande réputation par son éloquence, que son père le chargeait de prononcer les oraisons funèbres de tous les princes de sa famille et de tous les grands personnages de cette époque.

Tous les arts, tous les plaisirs étaient également chéris d'Abdel-rahman. Il avait pris pour badjeb, le wali de Sîdonia, Mohammed ben Saïd al-Gamri, qui, au mérite d'avoir bien élevé deux fils du monarque, joignait le talent d'être le plus habile joueur d'échecs de son tems, et de faire souvent la partie de ce prince. Ce fut à la persuasion d'un autre instituteur de ses fils, qu'il sut, par ses promesses, attirer de Baghdad à Cordoue Ali ben Zeriah, le plus fameux musicien de son siècle. Il le logea dans son palais, le combla de bienfaits, et vit se former, à son école, des élèves qui rivalisèrent avec les meilleurs musiciens de l'Orient.

Abdel-rahman aimait les femmes, et en avait un très-grand nombre; mais, loin de les traiter en esclaves, il leur témoignait beaucoup d'égards, s'amusait de leurs caprices; et l'on cite plus d'un trait de sa galanterie et de son extrême libéralité envers elles. Tel était le monarque qui rendait l'Italie languissante sous les faibles mains de Louis le Débonnaire.

L'an 212 (827), Abdel-rahman envoya des troupes contre les Français, et se disposait à faire en personne cette campagne, lorsqu'une révolte éclata à Mérida. Elle fut occasionnée par la rigueur excessive des vezirs du wali de la province, dans la perception de l'*azak* (la dime pour Dieu et pour le roi). La populace et les gens oisifs, inconstans et portés aux troubles, excités par Mohammed ben Abdel-

(1) Docteur en droit et en théologie chez les mahométans.

(2) Chef de l'une des quatre sectes réputées orthodoxes par les musulmans *sunrites* ou traditionnaires, laquelle, adoptée par ceux d'Espagne, est encore aujourd'hui dominante en Afrique.

(3) Les Arabes ne comptent dans les Pyrénées que quatre défilés prin-

cipaux pour aller d'Espagne en France. Le nom de *bortli* (porte) qu'ils leur donnent, s'est conservé en Espagne et dans le midi de la France, l'on nomme *puerto* et *porta* les gorges des montagnes. Celle dont il s'agit ici paraît être le défilé de Roncevaux, déjà si funeste aux Français.

djébar, qui avait été receveur des rentes sous le dernier règne, se rassemblèrent tumultueusement, mirent en pièces les vézirs, et forcèrent le wali de se sauver avec sa famille, pour éviter un pareil sort. Maîtres de la ville, les séditeux s'emparèrent du pouvoir, distribuèrent des armes, des habits et de l'argent à la dernière classe du peuple, appelèrent les bandits et les malfaiteurs de la contrée, et se préparèrent à défendre leur gouvernement anarchique. A ces nouvelles, le roi fit partir Abdel-rouf ben Abdel-salem; mais il lui défendit d'agir de vive force contre une ville riche et peuleuse, qu'il voulait ménager. Les mutins s'étant renfermés dans leurs murailles, l'armée royale en forma le blocus et ravagea les jardins et les campagnes des environs. Dans la ville, le désordre augmentait chaque jour, en raison de la longueur de siège. Quarante mille hommes, la plupart armés, parcouraient les rues et pillaient impunément les maisons des riches et les boutiques. Dans cette extrémité, les bons Musulmans, et ceux même qui, par haine contre le gouvernement, ou par un vain désir de nouveautés, avaient favorisé la révolte, travaillèrent à y mettre un terme. Secondés par l'estimable jeunesse, qui marchait malgré elle dans les rangs des factieux, ils pratiquèrent des intelligences avec Abdel-rouf, et convinrent d'une nuit et d'un signal pour lui livrer une porte de la ville. Les troupes royales y entrèrent sans résistance, poursuivirent les rebelles dans les rues, en tuèrent sept cents, dispersèrent le reste, et éparpillèrent la ville, suivant les ordres du roi, qui lui accorda, quelques jours après, une amnistie générale, l'an 213 (828).

A peine cette révolte était-elle assoupie, qu'il en éclata une autre à Tolède. Cette ville, dans son immense population, renfermait un grand nombre de chrétiens et de juifs qui, bien que soumis en apparence, détestaient la domination des Musulmans, leur suscitaient des contrariétés, et se réjouissaient de leurs revers. Les mécontents trouvèrent un chef tel qu'ils le désiraient. Heschem al-Atiki, citoyen opulent de Tolède, voulant se venger du vézir, répandit l'argent parmi le peuple, gagna les berbers qui gardaient l'alcazar, et attendit le moment d'éclater. Un de ses stipendiés ayant été arrêté sur la place publique, par les gens du wali, ceux-ci assaillis à coups de pierre par la populace, qui les força de relâcher le prisonnier, eurent trouver un asile dans l'alcazar; mais les berbers, feignant une terreur panique, laissèrent, par leur fuite, entrer la foule; et celle-ci massacra les officiers et les gardes qui tentèrent de lui résister. Toute la ville parut saisie de se voir délivrée des agents de l'oppression, partagea la révolte de Heschem, et le choisit pour chef. Le wali avait en le bonheur de se sauver à Calat-Rahbah, d'où il informa le roi de cette insurrection. Abdel-rahman lui envoya aussitôt son fils Omeyyah, avec une partie de sa cavalerie; mais Heschem, à la tête des rebelles, remporta divers avantages sur les troupes royales.

Cependant Abdel-rouf, par sa fermeté, sa prudence, et les mesures de police les plus sages et les plus rigoureuses, était parvenu à rétablir l'ordre et la tranquillité dans la ville et dans la province de Mérida. Le roi, satisfait de sa conduite, pensa qu'il réussirait aussi bien à Tolède; mais, en le chargeant de réduire cette ville, il lui recommanda de ne pas oublier qu'il allait faire la guerre à des Musulmans, d'en écarter toutes les horreurs, et de ne poursuivre les fuyards que pour les forcer de jeter leurs armes et d'abandonner le pays. Après trois années de combats inutiles, le prince Omeyyah avait taillé en pièces les rebelles, sur les bords de l'Alberche, l'an 217 (832). Abdel-rouf gagna sur eux, l'année suivante, dans les plaines de Maghazoul, une victoire encore plus complète, mais que les circonstances empêchèrent d'être décisive.

Depuis que ce wali eut quitté Mérida, ceux des habitants qui croyaient avoir à se plaindre de sa sévérité, y introduisirent peu à peu tous les bandits errants dans les environs de Lisbonne, sous le commandement du factieux Mo-

ammed ben Abdel-djébar: ils excitèrent un nouveau soulèvement, armèrent la populace, chassèrent la garnison et mirent en pièces quelques agents du gouvernement. Le monarque va les réduire en personne, à la tête de quarante mille hommes, auxquels il ordonne de traiter les rebelles comme des frères égarés, de leur laisser les moyens de fuir, de les désarmer, et de réserver la mort pour les chefs. Mais ceux-ci, ayant forcé les habitants à combattre pour eux, se défendent vigoureusement. Abdel-rahman fait jouer la mine, et parvient à démolir quelques tours. Toutefois, avant de donner un assaut général, il a compassion des assiégés et leur lance plusieurs flèches, auxquelles sont attachés des billets qui leur promettent une amnistie générale, à condition qu'ils livreront les auteurs de la révolte. Ses vœux sont exaucés: les principaux coupables fuient (1); Mérida ouvre ses portes, et le roi y entre, en se félicitant d'avoir ménagé le sang de ses sujets. Il récompense son armée, en congédie une partie, fait relever les fortifications de la ville, quoiqu'on lui conseille de les abattre entièrement, et place sur la tour principale, une inscription portant que ces travaux ont été exécutés au mois de rabi 11 220 (avril 835), sous son règne, et sous le gouvernement du wali Abdallah ben Coleib ben Thaalha.

Ce ne fut qu'après une guerre de neuf ans, que la famine réduisit enfin Tolède à se rendre (2). Abdel-rouf y entra l'an 223 (838), pardonna aux habitants, suivant les ordres du roi, fit réparer les murailles, ainsi qu'un faubourg qui avait beaucoup souffert pendant le siège, et ajouta à la sûreté de cette grande ville, en plaçant des barrières qui en séparaient les divers quartiers. Le rebelle Heschem, n'ayant pu se sauver à cause de ses blessures, fut arrêté, mis à mort, et sa tête fut placée au-dessus de la porte Bisagra (3).

Déjà de ces guerres intestines, Abdel-rahman dirige ses armées contre les chrétiens. L'an 224 (839), Obeïdallah, son parent, fait deux campagnes consécutives contre les Français (4), contraint les peuples d'abandonner leurs demeures, et enlève un butin considérable et une multitude de prisonniers. D'un autre côté, les Musulmans pénétraient en Galice, et combattaient, avec des succès variés, les rustiques et belliqueux sujets du roi Alphonse.

La même année, les flottes d'Abdel-rahman partirent de Tarragone; et, renforcées par les vaisseaux de Mayorque et d'Ivica, elles débarquèrent sur les côtes de Provence, ravagèrent les environs de Marseille, pillèrent les faubourgs de cette ville et emmenèrent un grand nombre de captifs.

Dans ce tems-là, arrivèrent à Cordoue des ambassadeurs de l'empereur Théophile, chargés de solliciter des secours contre le khalife de Baghdad, Al-Motasem-billah. Abdel-rahman les reçut avec honneur, leur fit de riches présents, et promit d'envoyer ses flottes en Asie, contre l'ennemi commun, aussitôt qu'il aurait rétabli la paix et la sûreté dans ses états.

L'an 841, les chrétiens des Pyrénées étendirent leurs ravages jusqu'à Albaida et Cala-horra, pillant ou brûlant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Affligé de ces malheurs, le roi ordonna aux walis des provinces de rassembler leurs troupes, et annonça qu'il commanderait en personne la guerre sainte. Mais de nouveaux désastres l'empêchèrent d'effectuer cette résolution.

L'an 229 (844), les côtes de Lusitanie virent aborder les peuples de Madjoudj (5), avec cinquante-quatre vaisseaux. Ces barbares, qui habitaient l'extrémité des terres boréales, mettaient à feu et à sang tous les pays qu'ils parcouraient, et se montraient les ennemis du genre humain, n'épargnant ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants, ni les animaux domestiques. Ils dévastèrent ainsi, pendant treize jours, les environs de Lisbonne; mais, à l'approche des troupes musulmanes, ils se rembarquèrent et disparurent avec leur butin; ils allèrent successivement infester les côtes d'Algarb, du Magreb, de l'Andalousie, débarquèrent à Cadix, à Huelva, saccagèrent Sidonia, remontèrent le

(1) Les auteurs espagnols disent que Mohammed, qu'ils nomment Mahmoud, se retira auprès d'Alfonse II, qui lui confia la garde de la frontière du Portugal; que ce transfuge, voulant se réconcilier avec Abdel-rahman, trahit le roi d'Oviédo, saccagea la ville de Sainte-Christine, près de Lago, fut vaincu par Alfonse, et périt dans la bataille. Ces faits nous paraissent vrais, quoique les Arabes ne nous apprennent plus rien du perfide Mohammed.

(2) C'est d'après la date rapportée par le docteur Conde que nous donnons neuf ans de durée à la révolte de Tolède. Ce orientaliste n'est pas conséquent dans son calcul. Il dit par deux fois que cette guerre dura trois ans; mais il ne compte point les années où il cesse d'en parler,

pour raconter d'autres événements.

(3) Nom formé par altération du mot arabe *bab* (porte), et du mot latin *sacra* (sacrée).

(4) Les auteurs arabes ne nous apprennent pas si ce fut contre les provinces de France au-delà des Pyrénées, ou contre les Français qui étaient alors maîtres de Barcelone.

(5) Ce sont les Normands, fimeux à cette époque par leurs incursions dans plusieurs parties de l'Europe. Les Orientaux prétendent que toutes les nations du Nord descendent de Djoudj et de Madjoudj, deux des enfants de Japhet, fils de Noé.

Guadalquivir dans leurs barques, brûlèrent Djezirah-Cabral et plusieurs autres lieux, triomphèrent des Maures, le 8 moharem 230 (25 septembre 844), dans une bataille qui dura trois jours, pillèrent un faubourg de Séville, dont les habitants, épouvantés, se réfugièrent à Carbone. Mais, vaincus à leur tour, près de Tablada, et informés que quinze vaisseaux et des troupes choisies s'avançaient contre eux, par ordre du roi, ils se rembarquèrent le 12 (29), et retournèrent sur les côtes d'Algarb, qu'Abdel-rahman avait mises à l'abri de leur fureur. Ce prince, n'ayant pu arriver assez à temps pour défendre les villes de l'Andalousie, les consola du moins, les rassura par sa présence, et répara les dévastations commises par les Normands. Afin de protéger ses provinces maritimes, il ordonna que l'on construisît un plus grand nombre de vaisseaux à Cadix, à Carthagène et à Tarragone, et donna la charge d'amiral à Yacoub abou Kosa, l'un de ses fils. Il établit aussi, dans tous les gouvernements militaires de l'Espagne, un *saheb al-barid* (commandant des postes), avec un certain nombre de courriers à cheval, chargés de porter avec plus de célérité les ordres du souverain et les nouvelles des provinces.

L'an 232 et une partie de l'année suivante (847), il y eut en Espagne une grande sécheresse, qui fit périr les troupeaux et brûla les récoltes. A ce fléau se joignit une nuée de sauterelles, venue d'Afrique, et qui acheva de dévorer ce qui restait dans les champs. Un grand nombre d'habitants, pressés par la famine et par la misère, passèrent dans le royaume de Fez, où le froment était à bas prix. Abdel-rahman, pour soulager tous ses sujets, les exempta de la dîme; et, afin d'occuper et de maintenir la classe indigente, toujours dangereuse dans les circonstances difficiles, il continua de se livrer à son goût pour les bâtiments, soit en faisant réparer les anciens monuments, soit en élevant de nouveaux édifices. Il fit aussi paver les rues de Cordoue, l'an 236 (850-51). Les malheurs du tems, et la crainte des Normands, suspendirent les hostilités, entre les musulmans et les chrétiens, pendant quelques années.

Au printemps de l'an 237 (852), Abdel-rahman, ayant convoqué à Cordoue les walis, les cadhis, les conseillers d'état, les cheikhs et les généraux, déclara son fils Mohammed héritier du trône, et voulut que toute l'assemblée où se trouvaient ses autres fils, prêtât serment de fidélité à ce prince. Il y eut, à cette occasion, des fêtes et des réjouissances, tant à la cour que dans la capitale et dans les provinces; les officiers civils et militaires reçurent des présents; les soldats, des gratifications; les pauvres, d'abondantes aumônes; et les lieux les plus éloignés, les plus chétifs villages participèrent à l'allégresse générale et à la générosité du roi.

Abdel-rahman mourut le jeudi 27 safar 238 (18 août 852), après une courte maladie, pendant laquelle il conserva jusqu'au dernier moment la tranquillité de son esprit, la sérénité de son visage, la douceur et l'affabilité de son caractère. Il était âgé de soixante-cinq ans, trois mois, et avait honoré le trône trente-un ans, deux mois, deux jours. Il laissa quarante-cinq fils et quarante-une filles. Sa pompe funèbre, qui eut lieu trois jours après, fut accompagnée par une immense population qui le pleura comme un bon père.

Ce prince ne changea rien aux monnaies. Sous son règne la fabrication des armes fut perfectionnée à Cordoue et à Tolède; et l'instruction publique fit des progrès dans toute l'Espagne. C'est cependant à cette époque, et malgré les vertus et les talents d'Abdel-rahman, qu'on voit les chrétiens du nord de la péninsule commencer à figurer dans l'histoire, et résister quelquefois avec avantage à la puissance des Maures, dont ils avaient mis à profit les continuelles dissensions.

V^e. ABOU-ABDALLAH MOHAMMED I.

An de l'hég. 238 (de J. C. 852). Mohammed fut proclamé roi, après la mort de son père, et reçut les serments d'obéissance le 6 rabi 1 (26 août). Il avait trente ans, et faisait présager un règne heureux, tant par son esprit et son érudition que par son humanité, sa justice et sa valeur. Il eut occasion, dès les premiers mois, de donner des marques de son discernement et de sa tolérance. Les fakibs de la grande mosquée de Cordoue voulaient empêcher Al-Hafiz Abou-Abdel-rahman Baki ben Maschalad de prêcher la doc-

trine des disciples d'Ahmed ben Mohammed ben Hanbal (1), et représentaient au roi que cette doctrine ne comptait que deux cent quatre-vingt-quatre autorités, dont la réputation n'était pas même fort accréditée, tandis que les traditions qu'ils suivaient eux-mêmes étaient appuyées par les opinions de treize cents docteurs. Mohammed voulut que les deux partis plaussent leur cause en sa présence; et, ayant reconnu que la doctrine prêchée par Baki ne renfermait que quelques légères différences, qui n'altéraient ni la substance de l'islamisme ni la *sunnah*, ou tradition reçue, il permit à ce docteur de continuer ses prédications, parce que les bonnes et utiles pratiques qu'elles enseignaient, jointes à l'exemple de ses vertus, ne pouvaient servir qu'à éclairer le peuple. Les auteurs espagnols accusent néanmoins ce prince d'avoir persécuté les chrétiens, et chassé de son palais tous ceux d'entre eux qui étaient employés à son service.

On voit, en effet, que Mohammed, désirant propager l'islamisme sur les frontières du Nord et contenir les mouvements des chrétiens de Galice et de France, chargea les walis de Mérida et de Saragoce de leur faire la guerre. Les Musulmans franchirent les Pyrénées, ravagèrent la province de Narbonne, et répandirent une telle épouvante, que les peuples, fuyant de tous côtés, offraient leurs biens pour sauver leur vie. Sur les confins de la Galice, Mousa ben Zeyad al-Djédaf fut vaincu près de Hiss-Albaïda. Les chrétiens s'emparèrent de la place dont ils passèrent la garnison au fil de l'épée. Affligé de cette nouvelle, le roi écouta trop facilement les accusations des ennemis de Mousa; et, le regardant comme un traître, il priva ce wali du gouvernement de Saragoce, et son fils de celui de Tolède. Alors, ces deux capitaines firent alliance avec les chrétiens, et se révoltèrent ouvertement. Mohammed, persuadé que le rapport des eourtisans était fondé, marcha contre les rebelles qui avaient reçu des secours du roi de Galice, et se présenta devant Tolède, où ils s'étaient fortifiés. Afin de les attirer au combat, il avait caché une partie de ses troupes dans un bois épais, et semblait, avec le reste, montrer de la crainte et de l'hésitation. Mousa, croyant ne voir que l'avant-garde de l'armée royale, sortit de Tolède à la tête de toutes ses forces et de ses auxiliaires, et voulant poursuivre un léger avantage qu'on lui laissa remporter, il tomba dans l'embuscade où périrent huit mille chrétiens et sept mille musulmans. Le reste se réfugia dans la ville, s'y fortifia et refusa le pardon qui lui fut offert. Le roi, prévoyant que le siège serait long, en chargea son fils Al-Moundhir, qui, dès sa première campagne, annonçait déjà de grands talents pour la guerre; il lui laissa d'habiles généraux et revint à Cordoue, l'an 240 (854). Le jeune prince ayant fait, l'année suivante, une incursion sur les terres de Talavera, Calat-Rabbah, Uclés, Hueta et Zorita, les Tolédains attaquèrent avec succès les troupes qui continuaient le blocus, et les poursuivirent jusqu'à Talavera. Mais, vaincus à leur tour par Al-Moundhir, ils furent forcés de rentrer dans leurs murs, et les têtes de sept à huit cents d'entre eux, qui avaient été faits prisonniers, furent envoyées à Cordoue comme monument de cette victoire. Quoique le prince eût remporté depuis d'autres avantages, le siège de Tolède n'en dura pas moins près de six ans, par l'obstination des séditieux, la plupart mazarabes, juifs, ou mauvais musulmans. Enfin, le roi s'y étant rendu en personne, l'an 245 (859), les habitants lui livrèrent la ville, avec les têtes des principaux rebelles, et obtinrent leur pardon à ce prix. Mohammed y établit une police plus sévère, afin de contenir une cité populeuse, que trop de douceur et de tolérance avait rendue insolente.

Tandis que ce monarque s'occupait de rétablir la paix dans ses états, les Normands revinrent, avec soixante vaisseaux, dans l'Andalousie, ravagèrent les environs de Raya, Cartama, Ronda et Malaga, brûlèrent les villages sur la côte, détruisirent les tours de signaux, et pillèrent la mosquée d'Algeiras, fondée par Tarik, lorsqu'il commença la conquête de l'Espagne. Ils se rembarquèrent à l'approche de l'armée musulmane, allèrent exercer les mêmes ravages en Afrique, revinrent passer l'hiver en Espagne, et disparurent avec leur butin sur l'Océan. Cela arriva l'an 246 (860-61).

Les chrétiens de Galice ayant pénétré jusqu'aux environs de Salamaque et de Coria, et vaincu Zeid ben Caem,

(1) Hanbal est un des imams, chefs des quatre sectes réputées orthodoxes par les musulmans. On a vu que les Maures d'Espagne avaient

adopté celle de l'imam Malek.

wali de cette frontière, Al-Moundhir les tailla en pièces, sur les bords du Douero, reprit les forteresses dont ils s'étaient emparés, s'avança jusqu'à Pampelune et aux Pyrénées, et emmena beaucoup de prisonniers, entre autres, un noble et vaillant chrétien, nommé *Fortun*, qui, depuis, rendu à la liberté, passa le reste de ses jours à Cordoue, et y mourut âgé de cent vingt-six ans (1). Cette expédition eut lieu l'an 247 (861).

Les Galiciens et les Français prirent leur revanche l'année suivante : ils entrèrent en Espagne sur tous les points de la frontière ; mais on exagéra leur nombre, leur courage, leurs conquêtes et les détails de leur invasion. Toutefois, il paraît certain qu'Ordogno I, roi des Asturies, ravagea la Lusitanie jusqu'à Lisbonne, pilla les villes ouvertes, brûla Cintra, et enleva une grande quantité de captifs et de bestiaux. Mohammed fit alors publier la guerre sainte, qu'il commanda en personne, entra en Galice, pénétra jusqu'à *Santjac* (Saint-Jacques de Compostelle), repoussa les chrétiens dans leurs montagnes et dans leurs châteaux forts, et revint, par Zamora et Tolède, dans sa capitale (2).

Les Pyrénées voyaient alors se former une révolte, qui devint très-importante et par sa durée et par le sang qu'elle coûta à l'Espagne. Un homme de basse naissance, chrétien d'origine, nommé Omar ben Hafs, et connu depuis sous le nom de Ben Hafsoun, exerçait l'état de tailleur à Ronda, dans l'Andalousie. Mécontent de son sort, il alla à Torgiela (Truxillo), et se fit chef d'une bande de voleurs. Il sut échapper aux poursuites de la justice, devint fameux ; et, ayant considérablement augmenté sa troupe, il passa sur la frontière de France, l'an 250 (864), et s'empara de Rotal-Yehoud, forteresse inexpugnable sur un rocher escarpé qu'entourait une rivière. Les chrétiens des Pyrénées recherchèrent l'amitié de ce brigand, et les séditeux de quelques districts voisins s'allièrent avec lui. Il fit alors des incursions jusqu'à Barbaster (Halbastro), Huesca et Afraga, soulevant les peuples contre le roi ; leur offrant secours et protection contre leurs walis ; brûlant les villages et les bourgs qui refusaient d'embrasser sa cause. Il enleva plusieurs châteaux jusqu'aux environs de Lérida, par l'insouciance du wali de Saragoce (3), qui, privé de son gouvernement et dans l'attente de son successeur, ne prit et n'ordonna aux acaïds de sa province, aucunes mesures contre les rebelles. Celui de Lérida, Abdel-melek, et quelques autres, ayant livré leurs places à Ben Hafsoun, la révolte s'étendit alors jusqu'à l'Èbre.

Le roi de Cordoue rassembla toutes ses forces, espérant écraser d'un seul coup le téméraire, et se rendit à Tolède, où son petit-fils Zeïd ben Cacem devait lui amener les troupes de Valence et de Murcie. Omar, voyant l'orage qui le menaçait, feignit de se soumettre, protesta qu'il n'avait eu pour but que de tromper les ennemis de l'islamisme ; qu'il était prêt à tourner ses armes contre les Français ; et demanda au moins une trêve et des secours pour entreprendre cette expédition. Mohammed fut la dupe de ce perfide. Il lui promit le gouvernement de Huesca ou celui de Saragoce, s'il réussissait dans son entreprise, chargea son petit-fils Zeïd ben Cacem de le seconder, et envoya le reste de son armée pour renforcer Al-Moundhir, occupé alors contre le roi des Asturies. Zeïd, ayant marché vers les Pyrénées, rencontra Ben Hafsoun dans les plaines d'Alcanit, où le traité le reçut avec toutes les apparences du dévouement et du respect ; mais, la nuit même, tandis que le jeune prince et ses troupes étaient plongés dans le sommeil, Omar les égorga, presque sans résistance. Les malheureux qui échappèrent à cette horrible boucherie, arrivés l'an 252 (866), en portèrent la nouvelle au roi, qui chargea son fils Al-Moundhir d'en tirer une vengeance éclatante. Ce prince faisait la guerre dans les montagnes de Biscaye, lorsqu'il reçut les lettres de son père ; il les fit lire à toute son armée, lui inspira sa juste indignation, marcha sans délai contre les rebelles, et les poursuivait sans relâche. Il ravagea le pays qui avait pris part à la révolte, pénétra dans les montagnes qui en étaient

le foyer, vainquit Abdel-melek, ce gouverneur de Lérida, lieutenant et complice d'Omar, le força de rentrer dans Rotal-Yehoud, prit d'assaut, le lendemain, cette forteresse, et envoya au roi la tête d'Abdel-melek. Cette conquête, qui coûta cher aux vainqueurs, à cause de l'aspérité du pays, répandit l'épouvante dans la contrée ; Lérida, Afraga, Ainsa, Baltania et plusieurs autres places se rendirent. Omar, n'ayant plus d'asile, congédia tous ses partisans, leur conseilla de se soumettre en apparence, jusqu'à ce qu'il vint les délivrer, partagea ses trésors avec ses plus fidèles compagnons, et se retira seul dans les lieux les plus escarpés des Pyrénées, où il disparut pendant quelque temps. Al-Moundhir fut reçu en triomphe à Cordoue. Le roi, la cour, toute la ville sortirent au devant de lui ; et des récompenses furent distribuées à un grand nombre de jeunes Andalouisiens qui avaient fait volontairement leurs premières armes dans cette guerre de vengeance.

Cette année 253 (867), l'Afrique et l'Espagne furent affligées d'une extrême sécheresse, qui dura plus de dix ans.

L'année suivante, il y eut une éclipse totale de lune qui parut au vulgaire le présage de nouveaux malheurs. Mohammed envoya une flotte, sous les ordres de l'amiral Walid ben Abdel-hamid ben Ganem, pour faire la guerre sur les côtes de Galice. La traversée fut heureuse ; mais au moment de débarquer à l'embouchure du Minho, une tempête affreuse détruisit la plupart des vaisseaux, qui se brisèrent sur les rochers ou se fracassèrent les uns contre les autres. Walid n'en ramena qu'un petit nombre. Cette disgrâce des musulmans inspira tant d'audace aux Galiciens, qu'ayant envahi la Lusitanie, la même année (868), ils prirent Salamanque et assiégèrent Coria. Ces désastres répandirent la consternation à Cordoue. Les hommes vertueux les regardèrent comme un châtiment du ciel, parce que les musulmans, occupés de plaisirs et de fêtes, négligeaient les pratiques et la propagation de l'islamisme.

Les chrétiens avaient pris Pampelune. Ishak ben Ibrahim al-Okaïli et Zaïd ben Roustem investirent cette ville, par ordre de Mohammed, l'an 255 (869), et sont à la veille de s'en emparer, lorsqu'une armée française les force de lever le siège et de se replier sur Tudèle et sur la rive droite de l'Èbre. Une autre armée musulmane, revenant de faire une invasion dans les états du roi des Asturies, chassait devant elle une foule de captifs et de troupeaux, et marchait sans précautions, méprisant les forces de l'ennemi : attaquée par les chrétiens dans un défilé, où sa cavalerie ne peut manœuvrer, elle perd toute son arrière-garde.

Dans la nuit du vendredi, 20 safar 256 (27 janvier 870), l'apparition d'un météore lumineux, d'un rouge vif et ayant la forme d'un manche, effraya le peuple, mais n'empêcha pas le roi d'envoyer son fils Al-Moundhir pour contenir les chrétiens et les rebelles sur les frontières du Nord et de l'Est. Le prince assiégea, dans Saragoce, le wali Mousa, qui avait refusé de céder son poste à son successeur. Après avoir été vingt-cinq jours devant la place, il laissa ses troupes pour continuer le siège, alla sur la frontière de France, ravager la province d'Alava, et revint avec son butin et ses captifs devant Saragoce, qui, serrée de près, ne se rendit néanmoins que l'année suivante, après la mort de Mousa, qui fut, dit-on, étouffé dans sa chambre. Le fils de ce factieux, Abou-Abdallah Mohammed ben Lobia, qui, depuis assez long-temps, avait été privé du gouvernement de Tolède, à cause de ses intelligences avec les chrétiens, rentra la même année (871) dans cette ville, par leur secours et sur l'invitation d'une partie des habitants, qui le proclamèrent wali. Le roi de Cordoue marcha en personne contre ce rebelle. Tolède était disposée à se défendre ; mais le prudent Ben Lobia, n'osant se fier à un peuple inconsistant et léger, sortit de la ville, comme pour reconnaître les forces de l'armée royale, et y renvoya quelques cavaliers, afin d'engager les citoyens à se soumettre, puisqu'ils n'étaient pas en état de résister. La populace, furieuse de sa résolution, voulait mettre en pièces ses émissaires, mais des

(1) Il était gouverneur de Pampelune, suivant les auteurs espagnols.

(2) Ce fut sans doute après cette expédition que Mohammed conclut, l'an 864, avec Charles le Chauve, roi de France, un traité par lequel celui-ci s'obligea de ne plus soulever les chrétiens d'Espagne ; mais Mohammed dut renoncer alors aux villes de Barcelone, Gironne, et Urgel, que les Français possédaient dans la Catalogne.

(3) C'était sans doute ce même Mousa dont on a parlé, et que les historiens arabes semblent perdre de vue. S'il faut s'en rapporter aux

auteurs occidentaux, Mousa était un chrétien renégat, qui devint grand ou beau-père de Garcia, roi (ou plutôt comte) de Navarre, lequel fut tué à la bataille d'Albaida, où il combattait pour Mousa, l'an 857. Celui-ci fit une invasion en France, vainquit et fit prisonniers deux généraux de Charles le Chauve. Il prenait, dit-on, le titre de troisième roi d'Espagne ; mais il est faux qu'il soit mort de ses blessures, après la bataille d'Albaida. Il sera encore question de lui.

hommes sages la déterminèrent à recourir à la clémence du roi. Ce monarque pardonna aux habitants, et rejeta même le conseil de détruire leurs tours et leurs murailles, qui leur donnaient si souvent l'occasion et la confiance de se soulever (1).

L'an 259 (873), le prince Al-Moundhir entra sur les terres du roi des Asturies, combattit les chrétiens avec divers succès, et leur livra, sur les bords du Sahagun, qui se jette dans le Douero, une bataille si sanglante, qu'ils ne purent, dans l'espace de onze jours, enterrer tous leurs morts. Il parcourut le pays en vainqueur, s'ilustra par d'autres beaux faits d'armes contre les Galiciens, les plus braves des chrétiens, et revint, à la fin de l'année, dans la Lusitanie.

La sécheresse, qui continuait toujours, augmenta tellement, l'an 260 (874), que les pauvres moururent de soif, et qu'il en résulta une peste horrible (2). Ces calamités empêchèrent la marche des armées, et l'on ne fit, pendant trois ans, que s'observer sur les frontières. Les faibles avantages qu'Al-Moundhir obtint en Galice, l'an 263 (877), coûtèrent cher aux musulmans.

Omar ben Hafson reparut vers ce tems-là. Protégé par les Français, qui lui accordèrent le titre de roi, il se rendit leur vassal, leur tributaire, s'empara des places sur les bords du Sègre, en Catalogne, et les leur livra suivant sa promesse.

L'an 265 (879), Al-Moundhir entra dans les états du roi des Asturies, et assiégea Zamora, que ce prince entreprit de délivrer. Effrayés sans doute par une éclipse de lune, les musulmans firent mal leur devoir dans cette bataille; ils la perdirent malgré la valeur de leur général et de plusieurs de ses officiers tués à ses côtés, et s'enfuirent en désordre.

Le jeudi 21 chawal 267 (25 mai 881), les provinces occidentales et méridionales de la péninsule furent désolées par un tremblement de terre, qui renversa plusieurs palais et édifices publics, en ébranla d'autres, fendit des rochers, engloutit des villages et des collines, affaissa des montagnes, éloigna de la côte les eaux de la mer, et fit disparaître des îles et des écueils. Ces désastres, dont les Arabes n'avaient pas encore vu d'exemple en Espagne, firent une telle impression sur la multitude, qu'on ne put jamais lui persuader que c'étaient des événements naturels, quoique rares, qui n'exerçaient d'influence que sur les esprits timides, et qui étaient communs aux chrétiens et aux musulmans. Al-Moundhir conclut alors, avec le roi des Asturies, Alfonso le Grand, une trêve qui fut ratifiée par Mohammed (3).

Omar Ben Hafson, craignant qu'Al-Moundhir ne profitât de cette trêve pour tomber sur lui, eut encore recours aux Français et aux peuples des Pyrénées. Une armée formidable de chrétiens descendit des montagnes, ravagea tout le pays jusqu'à l'Ebre, et vainquit, près de Tudèle, les walis de Saragoce et de Huesca, qui tentèrent de lui résister. Mohammed part aussitôt de Cordoue avec toute sa cavalerie; et, ayant été joint par les troupes que commandait Al-Moundhir, ils s'avancèrent, contre l'ennemi, en ordre de bataille. Les Français, informés de la force de l'armée musulmane, n'osent risquer une action et se retirent à marches forcées sur leurs terres. Les Arabes les poursuivent, les atteignent près d'Ayba, en Navarre, sur les bords de l'Aragon, les mettent en pleine déroute, et en font un carnage effroyable. Le rebelle Omar ben Hafson fut blessé mortellement dans cette bataille, livrée en 269 (882); et le roi de Navarre, Garcia Iniguez (4), son allié, y perdit la vie avec ses principaux officiers, la seconde année de son règne. Le butin fut immense. Mohammed alla jurer, dans sa capitale, des fruits de sa victoire, et son fils resta jusqu'à l'hiver sur la frontière, afin d'achever de la pacifier et de la mettre en état de défense. Il partit alors, emmenant des otages de quelques villes de l'Espagne orientale, dont il suspectait la fidélité, et revint à Cordoue, où le roi, voulant récompenser les services de ce prince, regardé comme la

colonne de l'état, l'associa au trône et le déclara son successeur, dans une assemblée générale, l'an 270 (883-4), suivant la coutume de ses ancêtres.

La même année, Omar ben Hafson mourut de ses blessures; et son fils Kaleb, renouvelant ses prétentions et ses liaisons avec les chrétiens, déjà animés par le désir de la vengeance, descendit avec eux des montagnes de Jaca, fit des conquêtes sur les deux rives de l'Ebre; pénétra jusqu'à Borja, et fut proclamé roi dans quelques places peu importantes. A ces nouvelles, Al-Moundhir vole à Tolède, réunit à son armée les forces de cette province, commandées par Walid ben Abdel-hamid, et se dirige, par Valence, contre les rebelles qui étoient maîtres de l'Ebre supérieur. Instruit qu'à son approche ils ont repassé le fleuve, il s'arrête à Tortose, et charge Walid de la défense de cette frontière. Walid fait la guerre avec des succès variés, le reste de cette année 271 (884), obtient quelques avantages l'année suivante, prend plusieurs châteaux sur le Sègre, la Cinga et les autres rivières qui se jettent dans l'Ebre; Mais, au passage de Hissn-Charèz, ayant défilé les chrétiens, commandés par des seigneurs français, partisans de ben Hafson, et s'étant imprudemment engagé à leur poursuite, il fut enveloppé dans une vallée étroite, perdit beaucoup de monde, et tomba lui-même, blessé, au pouvoir des ennemis, qui, pleins d'estime pour sa bravoure et sa réputation, prirent soin de ses blessures et le traitèrent avec honneur, jusqu'à ce que sa rançon eût été payée par Al-Moundhir. Cette action fut livrée à la fin de l'an 272 (avril ou mai 886). Walid étoit aussi savant que grand capitaine, et ses campagnes furent, depuis, offertes comme modèles pour l'instruction des jeunes militaires.

Le roi Mohammed se promenait dans ses jardins avec le wali de Jaen, Hasehem ben Abdel-ziz, surnommé le Grand, à cause de son esprit, de ses connaissances, de sa valeur et de ses belles actions; celui-ci, enchanté de ce séjour délicieux, s'écria: *Que ce monde a de charmes! que l'homme y serait heureux, s'il pouvait échapper à la mort!* — *Et sans elle, serais-je roi?* dit Mohammed, *ne lui dois-je pas le trône, d'où elle a fait descendre mon prédécesseur?* Le même soir, dimanche, 24 safar 273 (31 juillet 886), ce monarque, à peine rentré dans ses appartements, fut frappé d'une apoplexie foudroyante, à l'âge d'environ soixante-cinq ans, dont il en avait régné trente-cinq. De cent fils qu'il avait eus de diverses femmes, trente-trois lui survécurent, et plusieurs se distinguèrent dans les sciences et dans la littérature. L'un d'eux, Abdel-melek, fut secrétaire intime de son père.

Mohammed joignait au talent de la poésie celui d'une belle écriture, et il étoit très-habile arithméticien. Il embellit Cordoue de bains et d'abreuvoirs magnifiques. On a loué aussi son courage, sa justice, son humanité, la régularité de ses mœurs, son amour pour les lettres, ses égards pour les docteurs de la religion et son affabilité pour les gens qui le servaient. Quoique les auteurs arabes comparent ce prince, pour les qualités physiques et morales, au khalife Abdel-melek, l'un de ses plus illustres ancêtres, qui triompha, en Orient, de tous ses ennemis, on remarquera que les guerres civiles et étrangères, qui ne cessèrent d'agiter le règne de Mohammed, commencèrent à ébranler la puissance des Omeiyades en Espagne. Cardonne a dit qu'en 268 (881), la foudre tomba sur la grande mosquée de Cordoue, et tua, à côté de ce prince, deux de ses courtisans. Le fait n'est point exact, ni pour la date, ni pour les détails. Lorsqu'en effet le tonnerre tomba, dix ans auparavant, sur le temple de Cordoue, et sur le tapis même où Mohammed se plaçait pour faire sa prière, ce prince jouait alors dans son palais avec les plus petits de ses enfants, et improvisait des vers, en prenant un léger repas avec un de ses secrétaires.

VI. ABOU'LE HAKEM AL-MOUNDHIR OU AL-MOUNDAR (5).

An de l'hégire 273 (de J. C. 886), Al-Moundhir se trou-

(1) Les auteurs espagnols donnent au fils de Mousa le nom d'Aben Lope, et parlent beaucoup de lui; mais ils paraissent l'avoir confondu avec le rebelle Ben Hafson, dont ils ne disent rien, sous le règne de Mohammed.

(2) Ce fléau se fit sentir en Afrique, en Egypte, en Syrie, en Arabie. La Mekke, la métropole des villes musulmanes, fut abandonnée par ses habitants, et son fameux temple (la Caabah) demeura fermé.

(3) Des envoyés du monarque chrétien vinrent alors à Cordoue. C'est l'ambassade de Dulcideo, dont les anciennes chroniques espagnoles font mention.

(4) Les Bénédictins ne parlent pas de ce prince, qui fut probable-

ment le fils et le successeur de Garcia Ximenez, si ce n'est pas Garcia Ximenez lui-même, qu'ils font mourir en 880.

(5) Ce prince étoit le deuxième fils de Mohammed, dont le prénom Abou Abdallah prouve qu'il eut un fils aîné, nommé Abdallah, qui régna après Al-Moundhir. Celui-ci étoit né l'an 229 de l'hégire, et son frère, Abdallah, l'an 228, suivant Casiri, et non pas l'an 230 comme le dit Condé. Le droit d'hérédité au trône, chez les peuples musulmans, est subordonné aux volontés du souverain, aux intrigues des femmes et des eunouques, et souvent à la force des armes. Le droit d'aînesse y est nul; de là les guerres si fréquentes entre les frères, les oncles, les neveux.

vait, soit aux bains d'Almérie, suivant les uns, soit occupé à faire la guerre du côté de Ronda, suivant les autres, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il partit aussitôt, et fit tant de diligence, qu'il arriva à Cordoue assez à temps pour présider aux funérailles du feu roi, le dimanche 2 rabi I^{er}. 273 (7 août 886). Il monta sur le trône le même jour, sans avoir quitté ses habits de voyage. Le fait paraîtra moins vraisemblable, si l'on place la mort de Mohammed cinq jours plus tard.

Kaleb ben Omar ben Hafoun, ayant appris cet événement, rassembla une armée nombreuse, descendit de ses montagnes, s'empara de Saragoce, de Huetsca, et de plusieurs autres places de l'Espagne orientale, traversa l'Ebre, s'avança jusqu'à Tolède, qu'il lui fit livrer par les chrétiens, et y fut proclamé roi, au moyen de l'argent qu'il répandit parmi la populace.

Al-Moundhir, prêt à marcher contre ce rebelle avec des forces imposantes, envoya en avant son hadjeb Haschem ben Abdel-aziz à la tête de la cavalerie. Kaleb, craignant d'être assiégé dans une ville dont il était peu sûr, y laissa une bonne garnison, en sortit avec la fleur de ses troupes, fortifia les châteaux du Tage, les places d'Alarcon, Uclés, Hueta et Conca (Cuenca); et, afin de gagner du temps, il demanda une trêve à Haschem, qui bloquait Tolède. Il offrait de rendre cette ville, à condition qu'on lui fournirait des mulets pour emmener ses blessés, ses bagages et ses provisions, sans quoi il lui serait impossible de ne pas commettre des dégâts dans les pays qu'il aurait à traverser. Il prétendait aussi n'être venu à Tolède qu'à la sollicitation des chrétiens et des mauvais musulmans qui l'avaient trompé. Haschem fut la dupe de ce perfide; il crut qu'en acceptant ses propositions, on terminerait la guerre civile. Les mulets furent accordés; une partie des rebelles sortit de Tolède, avec les malades et les munitions; mais un plus grand nombre y demeura caché. Haschem, croyant la place évacuée, en prit possession; et le roi, sur la foi d'une trêve conclue malgré son avis, rebroussa chemin, licentia ses troupes, et revint à Cordoue, méditant une expédition pour la sûreté de ses frontières vers la Galice. Peu de jours après, il vit arriver le hadjeb, humilié d'avoir été joué par Kaleb. Ce rebelle, après le départ de l'armée royale, avait égorgé les conducteurs des mulets et regu des secours. Revenu sans peine dans Tolède, il recommandait impudemment ses ravages.

Al-Moundhir, indigné et irrité, manda aussitôt Haschem ben Abdel-aziz. Le hadjeb obéit. En se rendant au palais, il est renversé par son cheval; mais, au lieu de lui donner des secours, on le porte en présence du roi, qui lui dit d'un ton sévère: *C'est toi qui, par tes conseils et la faiblesse, as compromis ma puissance avec un rebelle; tu mourras, pour apprendre aux autres à être prudents et circonspects; et sans regard pour ses longs services et pour la pureté de ses intentions, il ordonne qu'on lui tranche la tête, et que ses fils Omar et Ahmed, walis de Jaen et d'Ubeda, soient confinés dans une tour et privés de leurs biens. Cette exécution eut lieu le 26 chawal 273 (26 mars 887): elle répandit le deuil dans la capitale. Haschem était généralement aimé et estimé, parce qu'il avait l'esprit, au courage, à l'érudition et à l'intégrité, il réunissait les qualités les plus aimables. Dans le temps qu'il était wali de Jaen, il avait fondé la ville d'Ubeda et la plupart des forteresses de cette province. Son corps fut rendu à sa famille. Avant de mourir, il composa, pour sa femme, des vers fort touchants, dont on trouve la traduction dans l'ouvrage du docteur Conde (1).*

Al-Moundhir, ayant donné ordre de rassembler toutes les troupes de l'Andalousie et de la Lusitanie, pour le siège de Tolède, partit avec sa garde, emmenant Abdallah, le plus vaillant et le plus sage de tous ses frères. Les rebelles n'osèrent venir à sa rencontre; les uns se renfermèrent dans la ville, les autres dans diverses places. Il confia le blocus de Tolède à son frère; et, à la tête d'un camp volant, il poursuivit les troupes de Ben Hafoun et ses auxiliaires, les battit en plusieurs rencontres, prit ou brûla quelques-

unes de leurs places. Cependant, la guerre dura plus d'un an, quoiqu'il ne se passât pas de jour sans qu'on en vînt aux prises. Enfin Al-Moundhir, ayant rencontré l'armée des rebelles, près de Hueta, et voulant terminer la guerre par une action décisive, les attaqua inconsidérément, et marcha le premier, suivant sa coutume, sans réfléchir sur la supériorité de leurs forces et sur l'avantage de leur position. Il fut enveloppé, tomba couvert de blessures, et tous les braves qui l'entouraient périrent avec lui. Mais le bruit de la mort de l'émir s'étant répandu dans les rangs des deux armées, les soldats de Kaleb ben Hafoun crurent qu'il s'agissait de leur général (2); et, saisis d'une frayeur panique, ils prirent honteusement la fuite, abandonnant la victoire aux troupes royales, que la nuit, la perte de leur chef et leur petit nombre empêchèrent de les poursuivre. Ainsi mourut ce vaillant roi, à la fin de safar 275 (juillet 888), à l'âge de quarante-six ans, après un règne de deux ans moins quelques jours, qui promettait d'être un des plus glorieux des Omeiyades d'Espagne. Cette triste nouvelle produisit une sensation générale sur l'armée qui assiégeait Tolède. Tous les musulmans qui la composaient, ayant servi sous les drapeaux d'Al-moundhir, avaient été, dès sa première jeunesse, les témoins de sa bravoure, de sa frugalité, de sa constance à supporter les fatigues de la guerre, de son extrême simplicité dans son costume, dans ses armes, dans ses équipages. Sa tente même n'était distinguée des autres que par l'étendard royal.

VII^e. ABOU MOHAMMED ABDALLAH.

An de l'hég. 275 (de J. C. 888). La mort d'Al-Moundhir répandit la consternation à Cordoue. Toute la ville prit le deuil, tant on regretta sa prudence et sa valeur. Le mechour (3) était assemblé, pour lui choisir un successeur, lorsqu'Abdallah s'y présenta et fut à l'instant proclamé roi. Il venait d'arriver avec la cavalerie de sa garde, tandis que le reste de l'armée continuait le siège de Tolède. Il chargea aussitôt son frère, Yacoub Aboul-Cosa, du soin de faire conduire à Cordoue le corps du feu roi, pour lui rendre les honneurs funèbres. Ensuite il mit en liberté les deux fils de l'infortuné Haschem ben Abdel-aziz, ainsi que leur célèbre et savant maître, Djaber ben Gaïth; il leur restitua tous leurs biens, rendit à Omar le gouvernement de Jaën, et nomma Ahmed commandant de la cavalerie de sa garde. Cet acte de clémence et de générosité fut d'autant plus agréable à tout le monde, qu'Al-Moundhir avait signé l'arrêt de mort de ces deux seigneurs; il ne déplut qu'aux princes de la famille royale, et surtout à Mohammed, fils aîné du roi et wali de Séville; des rivalités de jeunesse et de galanterie entre celui-ci et les fils de Haschem, avaient dégénéré en haine réciproque.

Peu de temps auparavant, un imposteur, venu d'Afrique, se donoit pour prophète, interprétait à son gré le Coran, prêchait une morale relâchée, dispensait de l'obligation des cinq prières par jour, des ablutions, etc. Cité comme impie devant Abdallah, il fut mis en prison; et ce prince, ayant fait examiner sa doctrine par les plus habiles fakîhs de l'Espagne, le condamna, d'après leur décision, à être empalé.

Abdallah se préparait à aller attaquer, dans Tolède, le rebelle Ben Hafoun, lorsqu'il apprit que son fils aîné Mohammed et ses frères Cacem et Al-Asbag avaient soulevé contre lui Elbira, Ronda, Eliosena (Lucena), etc., dans l'Andalousie orientale, et que le wali de Lisbonne, s'étant révolté, avait attaqué ceux de Lamego, d'Alfardega et d'Alferada, chargés de défendre la frontière du Douero contre les chrétiens. Le roi envoya son second fils, Abdelrahman, à Séville, pour qu'il tâchât, par la persuasion, de calmer l'inquiet et fier Mohammed, et qu'il obtint les autres parties de l'Andalousie. Il chargea le vezir Abou Othman Obeid-allah ben Al-Gamri d'aller châtier le wali de Lisbonne, et marcha lui-même, enfin, vers Tolède; mais une sédition excitée, à Mérida, par le cadhi Soléiman ben

(1) Al-Moundhir avait un autre grief contre ce ministre. On rapporte que, dans l'assemblée où ce prince fut proclamé roi, Haschem ayant commencé à lire la formule du serment de fidélité, ses armes et ses sanglots étouffèrent sa voix, et embarrassèrent sa langue lorsqu'il prononça le nom du feu roi. Al-Moundhir, qui l'observait, lui lança un regard foudroyant. Le hadjeb termina sa lecture sans se douter de rien; mais ce regard parut être son arrêt de mort. Lorsque le monarque eut été entermé, Haschem quitta son manteau, son turban, descendit dans le tombeau, et s'écria, en pleurant amèrement: *O Mohammed! que mon*

ame soit avec la tienne, puisqu'à cause de toi, la coupe mortelle m'est réservée. Ces paroles parvinrent aux oreilles d'Al-Moundhir, malheureusement ininterprétées par les ennemis secrets de Haschem, qui réussirent à le perdre entièrement dans l'esprit de ce prince.

(2) On a vu (page 351 note 2) que le mot émir signifia également roi, prince, commandant; le sens vague de ce mot causa l'erreur et la déroute des rebelles.

(3) Les musulmans d'Afrique et d'Espagne ont donné le nom de *Mechour* à ce que les Turcs appellent *Divan*. C'est le conseil d'état.

Ans ben Al-baga, contre le gouverneur de cette ville, l'obligea de rebrousser chemin, avec une partie de sa garde à cheval. Il entra dans Mérida, sans y être attendu, accorda la vie au cadhi qui était venu se jeter à ses pieds, lui rendit bientôt la liberté, en considération de son mérite précécut et des services de son père, l'admit dans la suite au nombre de ses vezirs, et le rendit un des plus riches citoyens de Cordoue.

Tandis qu'Abdallah, arrivé devant Tolède, faisait la guerre à Ben Hafsoun, ce factieux, par le moyen de ses partisans, fomentait les troubles de l'Andalousie, et excitait, dans la capitale même, un soulèvement auquel la populace ne prit aucune part, et dont les auteurs furent empalés. Malgré ses efforts pour éviter toute action décisive, il fut vaincu sur les bords du Tage, et une partie de son armée se noya dans ce fleuve; mais, comme le roi négligeait de s'emparer de quelques-uns des forts occupés par les rebelles, et d'y établir des magasins, ses bagages et ses munitions tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et son armée se trouva sans provisions. Alors il changea de plan, recouvra successivement Uclés, Hueta et les autres places de la province, et revint devant Tolède.

Le wali de Lisbonne, vaincu par Abou Othman, avait payé de sa tête sa téméraire entreprise, et les alcaïds de Selve, de Combre et de Visco, ses complices, avaient partagé son sort; mais les troubles d'Andalousie faisaient des progrès alarmants. Le prince Mohammed rejetait toutes propositions d'accommodement, refusait de recevoir dans Séville son frère Abdel-rahman, et ne répondait pas à ses lettres. Ses liaisons secrètes avec Ben Hafsoun avaient facilité à ce dernier les moyens d'envoyer des troupes dans la province de Jaën. Ces troupes se joignirent à Souar ben Hamdoun al Caïsi, capitaine fameux dans la province de Grenade, sa patrie, pour y avoir fait triompher la faction des Arabes sur celles des Syriens et des Persans, en favorisant les chrétiens, dont un corps nombreux faisait partie de son armée (1). Ces séditions s'emparèrent de Cazlona et de quelques autres places, vainquirent le wali de Jaën, à la fin de l'an 276 (avril 890), lui tuèrent sept mille hommes, l'emmenèrent prisonnier, et se rendirent maîtres de Huescar, Jaën, Baya, Archidona et de tout le pays, depuis Elbira jusqu'à Calatrava.

Le roi alla combattre les brigands en personne, et jura de ne pas retourner dans sa capitale qu'il ne les eût exterminés. Il remporta sur eux, près d'Elbira, au commencement de l'an 277 (mai 890), une victoire qui leur coûta douze mille hommes: Souar, leur chef, blessé et conduit devant Abdallah, eut la tête tranchée par ordre de ce prince (2). Saïd ben Gadi, successeur de ce rebelle, fut plus téméraire, sans être plus heureux. Ayant osé descendre dans les plaines de Grenade et de Loja, il y fut complètement battu, fait prisonnier, et eut les yeux brûlés et la tête coupée. Les débris des vaincus se retirèrent à Elbira; ils élurent pour chef Mohammed ben Adha al-Hamdani, seigneur d'Alhama, lequel, plus prudent que son prédécesseur, sut se maintenir dans les montagnes pendant vingt-cinq ans.

Les troubles de l'Andalousie orientale paraissant assoupir, Abdallah y laissa un corps d'observation, retourna à Cordoue, et envoya de puissants secours à son fils, Abdel-rahman, qui put agir alors avec plus de vigueur contre les princes révoltés. Après leur avoir enlevé Carmone et Séville, il gagna sur eux une sanglante bataille: Mohammed et Cacam, l'un fils aîné, l'autre frère du roi, y furent blessés et faits prisonniers. Le premier mourut quelques jours après, le 10 chawal 282 (2 décembre 895), des suites de ses blessures, ou du chagrin de voir ses projets anéantis: il était âgé de vingt-huit ans, et laissa un fils de quatre ans, nommé Abdel-rahman, qui régna depuis avec gloire, mais que dans son enfance on nommait à la cour *ben Mahhout* (le fils de l'assassiné), parce que la malignité publiait que son père était mort de poison. Cette victoire valut au prince vainqueur le titre d'Al-Modhaffer, et mit fin, pour un tems, aux

troubles de l'Andalousie; cependant le siège de Tolède et la guerre contre Kaleb ben Hafsoun semblaient totalement oubliés; et rien n'explique l'insouciance de la cour de Cordoue sur ce point important, si ce n'est la crainte de nouveaux soulèvements dans les provinces en faveur de ce rebelle, et la nécessité de ne pas les dégarnir de troupes.

L'an 885 (898), il y eut en Espagne et en Afrique une grande stérilité, suivie d'une famine si horrible, que les pauvres se mangèrent les uns les autres. A ce fléau succéda la peste, dont les ravages furent si terribles, que, faute de bras pour porter les morts et creuser les fosses en nombre suffisant, on entassa plusieurs cadavres dans un même tombeau, et que les mourants se traitaient eux-mêmes aux cimetières, où on les enterrait sans faire les lotions et les prières prescrites par la religion.

Abou'l Cacam Ahmed ben al Kithi, allié à la famille royale, s'était attaché à Ben Hafsoun, par orgueil et par ambition. Celui-ci, se regardant comme souverain légitime du nord de l'Espagne, voulut étendre ses états du côté de la Galice, et chargea Abou'l Cacam de cette expédition. Abdallah était alors en paix avec le roi des Asturies, qui, dans cette sécurité, laissait sa frontière dégarnie. Abou'l Cacam y entra par Zamora, à la tête de soixante mille hommes, pillant également les chrétiens et les musulmans, et menaçait le roi Alfonso le Grand de le détrôner et de le faire périr, s'il refusait de lui prêter hommage et d'embrasser l'islamisme. Les Asturiens vinrent à sa rencontre et lui livrèrent, près de Zamora, une bataille qui dura quatre jours, l'an 288 (981). L'armée d'Abou'l Cacam y fut taillée en pièces; ce présomptueux mourut les armes à la main, et le wali de Tortose fut tué en fuyant. Les chrétiens comptèrent un grand nombre de têtes qu'ils exposèrent sur les portes et sur les créneaux de Zamora.

Cette déroute produisit une vive sensation en Espagne. Les fanatiques excitaient les musulmans à se réunir pour venger le sang de leurs frères. Mais Abdallah, loin de suivre le conseil qui ou lui donnait de s'accommoder avec Kaleb ben Hafsoun, et de déclarer une guerre à mort aux chrétiens, envoya, l'an 289 (992), Obeïd-allah al-Gamri, wali de Jisbonne, à la cour d'Alfonse, pour se justifier de ces hostilités, qu'il n'avait pu empêcher, et pour demander le maintien de la bonne intelligence et des traités. L'ambassadeur réussit dans sa mission, et disposa le roi des Asturies à continuer la guerre contre les bandits qui ravageaient ses frontières. Ces négociations discréditèrent le roi de Cordoue dans l'esprit des dévôts, et inspirèrent dans quelques villes, aux imams et aux khatibs, l'audace de supprimer le nom de ce monarque dans la khotbah. Son frère, Cacam, auquel il avait pardonné sa révolte et donné le gouvernement de Séville, y défendit de payer la dîme à un prince mécréant, qui l'employait contre les musulmans. Il osa même substituer, au nom de son frère, celui de Motahed Billah, khalife abbasside d'Orient. Cacam fut arrêté et porta la peine de son ingratitude et de sa trahison. Il fut empoisonné dans sa prison, l'an 290 (993), et plusieurs imams et fakihis furent punis par l'exil.

Ces circonstances favorisèrent singulièrement les progrès du fameux Ben Hafsoun: tandis que ses capitaines soutenaient la guerre contre les troupes royales, il étendit ses ramifications dans toutes les provinces, et poussa même la témérité jusqu'à entrer secrètement dans la capitale, l'an 293 (995-6): mais un hasard singulier l'obligea d'en sortir. Un nombre des séditions qui calomniaient le gouvernement, était le cheikh Soleïman, cet ancien cadhi de Mérida qui, comblé des bienfaits du roi, avait composé une satire où il le désignait par le sobriquet injurieux d'*Al-Himar* (l'âne); il fut arrêté et conduit devant ce prince, qui lui reprocha, sans colère, son ingratitude, l'obligea de lire sa satire, en loua le mérite, et fit compter à l'auteur mille pièces d'or pour chaque vers, en lui disant: la somme serait plus forte, si vous aviez chargé l'âne davantage. Touché de ce nouvel acte de clémence, Soleïman se jeta aux pieds du roi et lui découvrit ses liaisons avec Ben Hafsoun, et l'asile de ce

(1) On a vu que les musulmans d'Espagne étaient divisés en autant de factions qu'il y avait de nations et de tribus différentes parmi eux. Ces factions, long-tems comprimées, ou plutôt forcées de fléchir devant celle des Syriens, dont les rois de Cordoue eux-mêmes étaient les chefs et les protecteurs, s'étaient relevées depuis que la révolte de la famille Hafsoun avait bouleversé l'Espagne. Il paraît, d'ailleurs, que tous les chrétiens soumis aux Maures, dans la péninsule, avaient pris part à cette révolte, qui, soutenue par les princes chrétiens des Pyrénées et de la

Catalogne, était à la fois une guerre civile et une guerre de religion.

(2) Ce capitaine avait fondé ou agrandi les villes de Alhamra, Baca, Mandassa, Jaën, Guadix, etc. Les forteresses élevées par lui ou par les autres chefs des révoltés, dans les montagnes de Grenade, furent nommées *Al-Borgheta* (châteaux des alliés); et de ce mot, corrompu par les Espagnols, s'est formé le nom d'*Alpujarras*, que portent aujourd'hui ces montagnes.

factieux. On fit aussitôt des perquisitions; mais la disparition de Soleiman ayant inspiré des soupçons à Kaleb, il était sorti de Cordoue déguisé en mendiant.

L'an 296 (908-9), le vezir Obeid-Allah al-Gamri semporta sur ce rebelle une victoire signalée, fit un grand carnage de ses partisans, et les força de se tenir renfermés pendant trois ans dans Tolède et dans quelques autres places. Le prince Abdel-rahman al-Modhaffer ayant aussi obtenu sur eux quelques avantages, deux ans après, sur un autre point, demanda au roi le gouvernement de Mérida et le commandement en chef de l'armée, sous prétexte qu'Abou Othman Obeidallah, n'étant plus propre à supporter les fatigues de la guerre, avait besoin de repos. Ce général, par égard pour le prince, sollicita lui-même sa retraite; et le roi, qui était satisfait de ses services, lui donna le commandement de la garde intérieure de son palais, composée d'esclaves orientaux, et remarquable par sa belle tenue, sa bravoure et sa fidélité (1). Obeid-Allah se déclara le protecteur du jeune Abdel-rahman, fils de Mohammed al-Makhlouf, et employa son crédit pour diriger sur ce prince les affections du roi son aïeul, des cheikhs et des principaux officiers de la couronne. Abdallah assistait souvent aux leçons, aux exercices, aux jeux de son petit-fils, admirait son esprit et son adresse, et aimait à l'entendre louer; mais il cachait avec soin son inclination pour lui, de peur d'exciter la jalousie de son fils Al-Modhaffer. Celui-ci justifiait, par son activité et ses succès, les faveurs qu'il avait lui-même provoquées. Il poursuivait sans relâche les rebelles, et ne faisait aucun quartier à ceux qui tombaient entre ses mains. Dans le même tems, mourut en combattant (sans doute contre les Français établis en Catalogne) Niam Al-Khalaf, commandant sur la frontière de l'Espagne orientale, aussi brave capitaine que bon poète.

Depuis long-tems Mohammed ben Adha al-Hamidani, s'étant séparé des autres insurgés des Alpujarras, avait réussi à se former un district de plus de cent bourgs et villages, auxquels il persuada de se ranger sous l'obéissance du roi. Il vint à Cordoue pour demander pardon et sûreté à ce prince, qui l'accueillit favorablement. Mais des intrigues de cour empêchèrent l'heureuse réussite des bonnes intentions de l'un et de l'autre; et il fallut, plus tard, réduire par la force, des peuples qui se soumettaient alors volontairement.

Au mois de safar 299 (octobre 911), mourut dans un âge très-avancé la mère d'Abdallah. Ce prince, qui l'avait toujours chérie, honorée et respectée, fut inconsolable de sa perte. Il voulut qu'on célébrât ses obsèques avec une pompe extraordinaire, qu'on lui élevât un magnifique monument dans un des palais de la capitale, et qu'on en construisît un pour lui auprès de celui de sa mère.

La même année, le 28 chaval (17 juin 912), il y eut une éclipse totale de soleil, et les étoiles se montrèrent après la troisième prière du jour, ce qui empêcha les musulmans de se rendre à la mosquée pour celle du soir. Cet événement contribua peut-être à accroître la noire mélancolie dans laquelle Abdallah était tombé. Vainement il avait exhalé sa douleur dans des vers pleins de sentiment. Une fièvre lente le conduisit au tombeau, au commencement de rabi 1^{er}, l'an 300 (octobre 912). Il était âgé de soixante-deux ans, et en avait régné vingt-cinq. Ce prince, bon, généreux, brave à la tête des armées, intépide et patient au milieu des troubles qui agitaient ses états, esclave de sa parole jusqu'au point de s'exposer à passer pour mauvais musulman, plutôt que de violer ses traités avec les chrétiens, manquait sans doute de cette fermeté si nécessaire à un souverain pour se faire craindre et respecter. Delà, les révoltes continuelles qui agitérent son règne; delà le scandale causé à sa cour, par les disputes sur la préséance, entre ses ministres, et l'irrévérence de l'un des vezirs envers le souverain. Avant d'expirer, Abdallah fit reconnaître pour héritier du trône son petit-fils Abdel-rahman, et le mit sous la protection de son fils Al-Modhaffer.

VIII^e. ABOU'L MOTHAREF ABDEL - RAHMAN III, AL-NASER-LÉDIN-ALLAH (2).

An de l'hég. 300 (de J. C. 912). Le nom d'Abdel-rahman était d'un bon augure pour la gloire et la prospérité de l'Espagne. Le nouveau monarque ne trompa point les espérances des musulmans. Elevé sous les yeux de son aïeul, il avait appris par cœur le Coran dès sa première enfance; à huit ans on lui enseigna la *Summa* ou la loi traditionnelle, la grammaire, l'histoire, la poésie, les proverbes arabes, la science du gouvernement, etc.; à l'âge de onze ans, il apprit à monter à cheval, à tirer de l'arc, à manier la lance et l'épée, et tout ce qui concerne la tactique militaire. A des connaissances très-étendues, à beaucoup d'esprit, à une conversation pleine de charmes, il joignait un caractère affable, une prudence au-dessus de son âge, une physionomie douce et majestueuse, et les formes les plus nobles et les plus agréables. Ces brillants avantages, ces rares qualités avaient rendu Abdel-rahman l'idole de l'Espagne. Aussi fut-il proclamé, aux applaudissements universels, le 5 rabi 300 (20 octobre 912), aussitôt après les funérailles du roi défunt. Son oncle, Abdel-rahman al-Modhaffer, fut le premier qui lui prêta serment de fidélité, et le jeune roi mit tant de modestie et d'émotion dans cette cérémonie, que toute l'assemblée fondit en larmes. Par respect pour la mémoire de son aïeul, il prit le nom d'Abdallah, et ses sujets, en signe d'amour et de confiance en sa bonté, joignirent à ses noms, dans la khotbah, les titres d'*al-Naser Ledin-Allah* (défenseur de la religion de Dieu) et d'*Emir al-moumenin* (prince des fidèles).

Il s'appliqua d'abord à rétablir l'ordre et la paix dans l'intérieur de ses états, et à éteindre les haines invétérées que la fureur des guerres civiles ou de la vengeance avait allumées parmi ses sujets. Il réussit à réconcilier des familles anciennes, et gagna le cœur des offenseurs et des offensés. Tel était l'enthousiasme qu'excitait ce prince, que, lorsqu'il ordonna des levées pour attaquer les rebelles, les recrues volontaires furent si considérables, qu'il se vit obligé d'en congédier un grand nombre, afin que les champs et les ateliers ne demeuraissent pas déserts. Il marcha, au printemps, vers Tolède, à la tête de quarante mille hommes, et s'empara de plusieurs places occupées par Kaleb ben Hafson. Ce célèbre factieux, laissant dans la ville son fils Djafar avec des troupes et des munitions suffisantes pour y soutenir un long siège, alla chercher des renforts dans l'Espagne orientale. Le roi ne s'arrêta point au siège de Tolède; et, ayant reçu les soumissions du reste de la province, il s'avança contre Ben Hafson, qui revenait avec des forces supérieures en nombre et commandées par les meilleurs capitaines, mais inférieures en armes et en cavalerie. La bataille se livra dans une vaste plaine, à quelques journées, à l'ouest de Tolède. Elle fut vivement disputée, et le roi ne dut la victoire qu'à sa cavalerie. Les vainqueurs perdirent trois mille hommes; mais les vaincus laissèrent sept mille morts et un nombre infini de blessés. Abdel-rahman vit avec horreur ce champ de carnage, déplora l'effusion de tant de sang musulman, et fit prodigier les mêmes soins aux blessés des deux partis. La soumission de toutes les provinces insurgées, jusqu'au pays de Tadmîr (Murcie), fut le résultat de cette expédition. Le roi revint à Cordoue avec sa garde, et chargea son oncle, Al-Modhaffer, de continuer la guerre contre Ben Hafson, qui n'osa plus sortir de ses forteresses.

L'an 302 (914), Abdel-rahman changea les coins de ses monnaies d'or et d'argent, qui jusqu'alors avaient été les mêmes que ceux des khalifes omeyyades de Damas, ses ancêtres, à l'exception du lieu et de l'année, où les pièces étaient frappées. Il ordonna d'y mettre d'un côté son nom et ses titres, auxquels il ajouta celui d'*imam* ou chef de la religion, de l'autre la profession de foi musulmane, et sur le cordon la date et le lieu de la fabrication (3).

(1) Les khalifes, et à leur exemple la plupart des monarques musulmans de l'Asie et de l'Afrique, entretenirent pour leur personne des milliers d'esclaves, nés, la plupart, soit dans le Turkestan, à l'orient de la Perse, soit dans le pays, entre la mer Noire et la mer Caspienne, soit en Abyssinie, ou parmi les peuplades nègres de l'Afrique. C'est ainsi que se forma la célèbre milice des Maniokous. La garde des rois de Cordoue était principalement composée d'esclaves tirés des provinces ilyriennes, et nommés pour cela *Schlabis* (esclavons).

(2) Cordoune, et les Bénédictins d'après lui, ainsi que les auteurs espagnols, ont dit que ce prince était neveu de son prédécesseur. Ils ont ainsi traduit le mot latin *nepos*, qui signifie ici petit-fils.

(3) Cette ambitieuse innovation lui fut sans doute suggérée par l'exemple d'Obeid-Allah al-Mahdi, qui, venant de fonder la célèbre dynastie des Fatimides, dont nous donnerons la chronologie historique avec celles des autres souverains de l'Afrique, s'était arrogé les droits spirituels de l'imamat, réservés jusqu'alors aux khalifes d'Orient. Le schisme fut alors universel parmi les musulmans, et il y eut à la fois trois khalifes, ou vicaires de Mahomet, l'un à Bagdad, de la race des Abbassides; le deuxième, en Afrique, se disant issu d'Aly et de Fatime; et le troisième, en Espagne, de la famille des Omeiyades, qui avait été dépossédée du khalifat par les Abbassides.

Ce monarque parcourut les provinces du midi pour y étouffer les germes de la sédition. Sa présence y fit plus de conquêtes que la force de ses armes. Plusieurs peuples vinrent se mettre à sa merci et jurèrent de ne plus combattre que pour son service. Les principaux adhérents de Ben Hafson, dans ces contrées, se soumièrent aussi et n'eurent qu'à bénir sa clémence et sa générosité. Il donna même à deux d'entre eux les gouvernements de Jaën et d'Alhama. Après avoir, sans résistance, réduit plus de deux cents places ou châteaux, et pacifié les provinces, il revint triomphant à Cordoue, l'an 303 (915), et s'occupa de réparer et d'embellir ses palais dans cette capitale.

Informé des pirateries que les Africains et les Arabes de Sanbadja commettaient sur les côtes et les îles d'Espagne, et des invasions que les troupes du nouveau monarque d'Afrique, Obéidallah al-Mahdy, et du prince de Barkah, avaient faites avec succès en Sicile et en Calabre, il envoya, l'an 305 (917-18), un habile commandant et des forces imposantes dans l'île de Majorque, mit une flotte en croisière pour protéger les côtes d'Espagne, et fit construire, dans tous ses ports, de grandes barques, pour les opposer aux Africains. Il établit un receveur-général des impôts et lui donna deux adjoints.

L'année 305 (917-18) fut appelée l'année des feux, parce que divers incendies consumèrent les faubourgs de Mekineça, dans le nord de l'Espagne, les places publiques de Fez et de Tahert, capitale des Zenètes, et celle de Cordoue, qu'Abdel-rahman fit reconstruire plus belle et plus commode qu'auparavant.

Le prince Al-Modhaffier remportait sur les rebelles des avantages continuels, et les poursuivait sur leurs montagnes, où ils périssaient de misère ou tombaient dans les précipices. Afin d'achever de les réduire, Abdel-rahman partit, au printemps, avec la cavalerie d'Andalousie, traversa les provinces de Tadmir et de Valence, visita les villes de Murcie, Orihuela, Lorca, Kentada, Elche, Denia, Schatiba, Valence, Murbiter, Noulès et Tortose, et remonta l'Ebre jusqu'à Alcanit, où il s'arrêta pour recevoir les soumissions des peuples voisins. Partout il avait été accueilli avec joie; partout on s'était empressé autour de lui, et on avait sollicité la faveur de suivre ses étendards. Aussi arriva-t-il devant Saragoce à la tête d'une puissante armée. Malgré les nombreux partisans que Kaleb ben Hafson avait dans cette ville, le peuple et la majeure partie des habitants se déclarèrent pour le monarque légitime. Les jeunes gens ayant ouvert les portes, les cheikhs et les principaux citoyens en apportèrent les clefs au khalife, qui publia un pardon général, à condition que, dans un délai déterminé, tous ceux qui avaient pris part à la révolte, viendraient, eux ou leurs enfants, se mettre à sa merci. Charmé de la situation de Saragoce et de la beauté de ses campagnes, il y passa quelques jours. Ce fut là qu'il reçut deux députés du fameux Ben Hafson, qui, osant traiter d'égal avec son souverain, proposait la paix, à condition qu'on lui rendrait Huesca et Saragoce; qu'on lui laisserait, pour lui et ses successeurs, la paisible possession de l'Espagne orientale; qu'il se chargerait de les défendre contre les chrétiens, et qu'il aiderait de ses troupes le khalife de Cordoue. Abdel-rahman répondit qu'après avoir eu la patience d'écouter les insolentes propositions d'un rebelle, d'un chef de bandits, il voulait bien encore respecter dans ses envoyés le caractère de députés, et ne pas les faire empaler; mais il leur ordonna de rapporter à leur maître; que si, dans un mois, il ne se soumettait pas, il n'aurait plus droit à aucune condition. Toutefois Kaleb, se fiant sur la constance de ses partisans et sur ses alliances avec les chrétiens, visita ses places, encouragea ses fils, qui craignaient un retour de fortune, et envoya des émissaires à Tolède, pour soutenir les espérances de ses amis dans cette ville et dans la province.

Abdel-rahman, ayant donné le gouvernement de Saragoce à son oncle Al-Modhaffier, pour qu'il achevât de pacifier cette frontière, revint dans sa capitale, en visitant l'intérieur de l'Espagne. Une nouvelle révolte l'appela bientôt sur un autre point de ses états. Mohammed ben Adha al-Hamdani, l'un des anciens chefs des rebelles dans les montagnes d'Elbira, s'était distingué des autres par sa prudence et son humanité; protecteur du district d'Alhama, il y avait conservé une sorte d'autorité absolue, sans en abuser, et s'était soumis au khalife, qui l'avait nommé acaïd d'Alhama. Les rigueurs imprudentes des collecteurs des impôts, et la licence des soldats dont ils étaient escortés, indignèrent des

peuples accoutumés à l'indépendance et à un gouvernement modéré. Ils prirent les armes, firent main-basse sur leurs oppresseurs, et forcèrent Ahmed, fils et successeur de Mohammed ben Adha, de se mettre à leur tête. Le monarque ne laissa pas aux mutins le tems de se fortifier. Il les contraignit de regagner les montagnes, leur enleva Baça et d'autres places, entra sans résistance dans Jaën, le jeudi 15 chaban 306 (21 janvier 919), et laissa bientôt au gouverneur qu'il établit dans cette ville, le soin de terminer une guerre qui lui semblait peu glorieuse.

Vers la fin de la même année, mourut, à Huesca, le fameux Kaleb ben Hafson, qui, pendant trente-six ans, avait bravé et entamé la puissance de quatre souverains de l'Espagne musulmane. Héritier de l'ambition, de la valeur et de la révolte obstinée de son père Omar, il les transmit à ses fils, Soléiman et Djafar, qui, néanmoins, n'eurent pas les mêmes succès. Le prince Al-Modhaffier, après divers avantages obtenus sur eux, les vainquit près de Lérida, l'an 308 (920), et leur reprit Alfraga, Mekineça et plusieurs autres places.

Tandis qu'Abdel-rahman embellissait Cordoue, Séville et plusieurs villes d'Espagne, de superbes mosquées, les rebelles d'Elbira, descendus de leurs montagnes, avaient deux fois vaincu le wali de Jaën, surpris cette ville et recouvré toutes celles qu'ils avaient perdues. Il fallut que le khalife fût contre eux, en personne, une seconde campagne. Jaën se rendit sans coup férir; mais Alhama, forte par sa situation, et vigoureusement défendue par les habitants, soutint un siège long et difficile. Elle fut emportée d'assaut, à la fin de l'an 310 ou au commencement de 311 (avril 923), et tout ce qui ne périt pas en combattant fut passé au fil de l'épée. Ahmed ben Adha, couvert de blessures et presque méconnaissable, fut trouvé parmi les cadavres, et traîné devant Abdel-rahman, qui lui fit trancher la tête. Ce prince, ayant terminé la guerre par la réduction de toute la province, alla se délasser quelque tems à Grenade, et retourna dans sa capitale, où il ne s'occupa qu'à réunir toutes ses forces contre Tolède. Cependant, trois années se passèrent encore à faire le dégât autour de cette ville et à s'emparer des châteaux voisins.

Djafar ben Hafson, prévoyant que, s'il était assiégé dans Tolède, il ne pourrait la conserver faute de provisions, et ne voulant pas être réduit à se livrer à ses ennemis, préféra tenir la campagne. Il confia la défense de la place à l'un de ses plus braves capitaines, et en sortit avec ses trésors, ses principaux partisans et ses meilleures troupes. Malgré les efforts de ce rebelle, Tolède fut assiégée. Un camp nombreux fut établi vers le nord, le seul côté par où elle était ouverte, les autres étant défendus par le Tage et par un rocher inaccessible. La garnison fit plusieurs sorties, à la faveur de quelques grands et antiques édifices situés hors de la ville. Mais Abdel-rahman fit détruire ces monuments, resserra plus étroitement le blocus, et rendit les sorties moins fréquentes. Le commandant, n'ayant pas assez de troupes pour tenir plus long-tems, et voyant que la place manquait de vivres, conseilla aux habitants de traiter avec le khalife; et dès la nuit suivante, il sortit avec quatre mille hommes, força une partie du camp ennemi, le franchit, et eut le bonheur de ne laisser qu'un petit nombre de ses gens prisonniers. Le lendemain, des députés vinrent supplier Abdel-rahman de pardonner à une ville qui avait été occupée, malgré elle, par les troupes de Ben Hafson, et qui, délivrée de ses oppresseurs, s'empressait d'offrir ses hommages à son souverain. Le monarque accorda une amnistie générale, laissa aux habitants la vie et les biens, et entra, l'an 315 (927), dans Tolède, qui, depuis quarante-deux ans, n'obéissait plus à ses rois légitimes. Il en donna le gouvernement au wali Abdallah ben Jali, qui avait dirigé le siège, et lui commanda de poursuivre les restes des rebelles.

Djafar ben Hafson, n'ayant plus d'asile, va solliciter le secours du roi de Léon, Ramire II, dont il se rend vassal et tributaire. A la tête d'une armée nombreuse, formée de leurs forces réunies, ils traversent le Douero, et viennent, par Zamora et Salamanque, assiéger Talavera; ils détruisent ses anciens édifices, battent le wali de Tolède, qui vent les forcer à lever le siège; et, maîtres de la place, ils la saccagent et y massacrent jusqu'aux femmes et aux enfants, l'an 317 (929). Ils se retirent, chargés de butin, et continuent leurs ravages, sans qu'Abdallah ben Jali, qui, revenu avec de nouvelles troupes, poursuit les chrétiens jusqu'au fleuve, puisse les atteindre à travers les bois et les montagnes. Le

khalife, informé de la destruction de Talavera (1) et de celle de plusieurs autres places, rappelle son oncle Al-Modhaffer, qui, sur la frontière orientale, avait obtenu sur les chrétiens de si grands succès, qu'ils n'osaient plus sortir de leurs montagnes ni de leurs châteaux. A peine ce prince a-t-il pris le commandement de l'armée de l'Ouest, qu'il court venger les maux causés par le roi de Léon. Il traverse le Douero, met à feu et à sang la Galice, passe au fil de l'épée tous les hommes en état de porter les armes, et charge de fers les femmes et les enfants. Voyant son armée embarrassée par le butin et par les captifs, il ordonne la retraite; mais attaqué, par les chrétiens, au passage du fleuve, et voulant sauver les musulmans des malheurs qu'ils avaient souvent éprouvés dans de semblables circonstances, il fait égorger tous ses prisonniers, remporte une victoire complète, l'an 318 (930), et retourne triomphant à Cordoue, après avoir relevé les murs de Talavera.

Les révolutions de l'Afrique furent, pour Abdel-rahman, une occasion et un prétexte de porter ses armes et sa domination dans cette contrée. Yahia ben Edris, roi de Fez, attaqué par un sujet rebelle, et menacé par le khalife fathimide Obeïd-Allah, sollicita le secours du souverain de Cordoue, et fit valoir l'ancienne et constante amitié qui subsistait entre sa maison et celle des Merwanides (2). Abdel-rahman donna ordre à Djafar ben Othman, wali de Maïorque, et à l'amiral Al-Okaly, de rassembler des troupes de terre et de mer qui, secondées par celles du roi de Fez, s'emparèrent, l'an 319 (931), de Ceuta et de Tanger, dont elles firent des places de sûreté pour les renforts que l'Espagne continua d'envoyer contre les Chyites (3). La kholbah ayant été faite au nom d'Abdel-rahman, dans les mosquées de Fez, au mois de chaban 320 (932), l'armée d'Obeïd-Allah prit cette ville l'année suivante; mais les musulmans d'Espagne et leurs partisans la reprirent d'assaut peu de tems après, y tuèrent sept mille Chyites, et coupèrent la tête du gouverneur, qui fut envoyée au khalife de Cordoue. Ce monarque disposa du gouvernement de Fez en faveur d'Ahmed ben Bekri, qui le posséda, jusqu'à ce qu'assiégé par les troupes Fathimides, quis'emparèrent de cette ville, il fit chargé de chaînes et conduit devant Caïm Biamr-Allah, fils et successeur d'Obeïd-Allah (4).

La joie que ces succès causèrent en Espagne fut troublée par la révolte de Ben-Ishak, gouverneur de Santarein, lequel, pour venger la mort du vezir Mohammed, son frère, justement condamné au dernier supplice par le khalife, se mit sous la protection de Ramire II, et joignit ses troupes à celles de ce prince, qui entrèrent dans la Lusitanie et pénétrèrent leurs ravages jusqu'à Lisbonne et à Badajoz. Al-Modhaffer marcha contre les chrétiens, les vainquit, les força de repasser le Douero, traversa ce fleuve après eux, exerça de terribles représailles dans leur pays, et en revint chargé de riches dépouilles. Ces événements remplirent les années 323 et 324 (935 et 936).

Abdel-rahman avait coutume de passer le printemps et l'automne dans une campagne à cinq milles au-dessous de Cordoue, sur les bords du Guadalquivir. Charmé de l'ombrage et de la fraîcheur de cet endroit délicieux, il y fonda une ville qu'il appela *Al-Zahra*, du nom de son esclave favorite (5). Parmi les édifices les plus remarquables, on y distinguait l'hôtel des monnaies, les casernes, la mosquée principale, moins vaste, mais plus riche et plus élégante que celle de Cordoue, et surtout l'alcazar, dans lequel on comptait jusques à quatre mille trois cents colonnes de marbres précieux. Les poutres, les solives et les lambris de ce palais étaient en bois de cèdre et sculptés avec art; les pavés, les murs de tous les appartements, étaient revêtus de mosaïques, et brillant de plus vives couleurs. Dans la salle nommée *du Khalifat*, on voyait une fontaine de jaspe,

au milieu de laquelle était un cygne d'or, d'un travail admirable, fait à Constantinople, et au-dessous du bassin admirait une fameuse perle, présent de l'empereur Léon VI. Toutes les autres salles avaient aussi des fontaines en marbre, de formes élégantes et variées. Le toit était d'or et d'azur entremêlés avec goût; les tapis, les tentures, les portières, tissus d'or et de soie, représentaient au naturel des arbres, des fleurs et des animaux. Au milieu des jardins, et sur une éminence, était un kiosk soutenu par des colonnes de marbre blanc, dont les chapiteaux étaient dorés, et au centre duquel il y avait un bassin de porphyre rempli de vif-argent, dont les ondulations réfléchissaient les rayons du soleil et l'éclat de la lune. Ce palais, qui offrait un abrégé des richesses et des jouissances de l'univers, fut achevé l'an 325 (937), et coûta des sommes immenses.

Cette année, il parut, dans les montagnes de Gomera, un imposteur nommé Hamiu, qui, se disant prophète, fit beaucoup de prosélytes dans les basses classes du peuple. Il réduisit à deux les cinq prières quotidiennes, et à douze jours le jeûne du mois entier de ramadhan; il supprimait le pèlerinage de la Mecque, les ablutions, et permettait l'usage de la chair de porc. Déjà ses partisans lui payaient la dixme et la refusaient au khalife; mais il fut arrêté. Les fakîhs, convoqués pour examiner sa doctrine, la condamnèrent; et, sur leur déclaration, que Hamiu était un fourbe et un hypocrite, le monarque ordonna qu'il fût empalé et que sa tête fût portée à Cordoue.

Les préparatifs de guerre que faisait Ramire II, l'an 326 (938), ayant répandu l'allarme dans la Lusitanie, tous les peuples établis sur la rive droite du Douero, abandonnèrent leurs terres, emmenaient leurs troupeaux sur la rive gauche et se réfugiaient dans les châteaux et dans les villes. Toute l'Espagne se mit en mouvement par ordre du khalife de Cordoue. Des troupes se rassemblèrent de toutes parts, et le rendez-vous général ayant été indiqué à Salamaque, Abdel-rahman y arriva, avec sa garde, au commencement de safar 327 (fin de novembre 938). Son armée, forte de cent mille hommes, traversa le Douero, entra sans résistance sur les terres des chrétiens, les mit à feu et à sang, détruisit les villes de Rabhat et d'Amaya, et assiégea Zamora. Cette place, dont les monarques musulmans avaient fait le boulevard de leurs états sur cette frontière, était défendue par une brave garnison, et entourée de sept murs épaïs et solides, et d'un double fossé large et profond. Ramire, qui s'en était emparé, vint la secourir avec des troupes nombreuses, renforcées encore par celles d'Alvascande (6). Abdel-rahman, laissant vingt mille hommes pour continuer le siège, marcha à l'ennemi et le rencontre sur les bords d'une rivière (peut-être la Pisuegra), qui se jette dans le Douero. Il y eut alors une éclipse de soleil, qui répandit une telle épouvante dans les deux armées, qu'elles demeurèrent deux jours en présence, sans oser s'attaquer. Enfin, le troisième jour, elles s'ébranlèrent, et l'action commença vers midi. On combattit avec un égal acharnement jusqu'au soir; mais, malgré la bravoure et les efforts du prince Al-Modhaffer, qui commandait l'avant-garde et le centre de l'armée musulmane, les bataillons serrés des chrétiens demeurèrent impénétrables, et leur cavalerie, bardée de fer et soutenue par la cavalerie légère du transfuge Ben-Ishak, commença à faire plier les Maures, lorsque le khalife, voyant le désordre de son aile droite, chargea le flanc gauche des ennemis, à la tête de sa garde et de sa réserve, atria de ce côté toutes les forces des chrétiens, et donna le tems au reste de ses troupes de reprendre leurs rangs et leurs avantages. La victoire coûta cher aux musulmans; ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, au milieu des morts et des mourants qui furent foulés aux pieds des chevaux, et ils comptaient recommencer le combat le len-

(1) Les auteurs espagnols attribuent la prise et la destruction de Talavera à Ordono II, et rapportent ces événements à l'année 914.

(2) Les khalifes omeyyades d'Orient avaient usurpé le trône et l'imamat sur les descendants de Mahomet, par Aly et Fathime. Mais, lorsque les premiers eurent été dépouillés, à leur tour, du khalifat par les Abbasides, et que ceux-ci eurent proscrié les Edrissides, issus d'une branche de la maison d'Aly, la politique réconcilia ces derniers avec les Merwanides ou Omeyyades d'Espagne, et un intérêt commun les réunit d'abord contre les Abbasides, qui régnaient à Baghdad; ensuite contre les Fathimides d'Afrique, quoique ceux-ci prétendissent avoir la même origine que les Edrissides.

(3) Les Chyites sont les musulmans qui regardent Aly et ses descendants comme les véritables et légitimes successeurs de Mahomet, et traitent d'usurpateurs les trois premiers khalifes, les Omeyyades et les Abbasides. Ils passent pour hérétiques aux yeux des musulmans sunnites.

Les Fathimides étaient alors les chefs de cette secte.

(4) Ces révolutions seront rapportées avec plus de détails dans la chronologie historique de l'Afrique.

(5) Le tems où la main des hommes, plus cruelle que la faux du tems, ont détruit la ville de Zahra. On n'en a même découvert, dit-on, aucune trace; sans doute parce qu'on a toujours ignoré où elle était située. Mais aujourd'hui que l'emplacement qu'elle occupait est déterminé d'une manière si précise, espérons que, lorsque l'Espagne jouira de la paix intérieure, son gouvernement ou quelques amis des lettres et des arts s'occuperont de fouilles et de recherches pour découvrir les ruines de cette ville.

(6) Il est question, ici, de la Navarre, que les auteurs arabes ne désignent que par le nom de ses peuples indigènes, les Biscayens, Basques, Vascons ou Gascons.

demain ; mais les chrétiens, s'étant retirés en bon ordre pendant la nuit, avaient repassé la rivière sur plusieurs points. Abdel-rahman jugea inutile de les poursuivre, et ramena son armée devant Zamora, qu'il emporta d'assaut, après un siège meurtrier. Les femmes et les enfants y furent seuls épargnés. Tel est le récit de la bataille d'*Alkhandik* ou du retranchement (1), suivant les auteurs arabes, qui la rapportent de la manière la plus précise, au mois de chawal 327 (juillet 939), trois jours après l'éclipse de soleil (2).

Ramire, ayant rassemblé de nouvelles troupes, descendit de ses montagnes, ravagea les pays arrosés par le Douero, en Lusitanie; vainquit Abdallah al-Koraischy, à qui le roi de Cordoue avait laissé le commandement de cette frontière, reprit Zamora, dont les fortifications avaient été réparées par ordre du monarque musulman, et lui fit passer la garnison au fil de l'épée; mais Abdallah prit bientôt sa revanche. Renforcé par les secours que lui envoya son souverain, il attaqua les chrétiens dans un lieu, où, resserrés d'un côté par le Douero et de l'autre par de hautes montagnes, ils étaient dans la nécessité de combattre et dans l'impossibilité de fuir, remporta sur eux, l'an 329 (940), près de Saint-Estevan de Gornaz (3), une victoire vivement disputée; enleva d'assaut cette place, dont il fit massacrer tous les habitants; reconquit Zamora de la même manière et en égorga presque toute la garnison.

Dans le même tems, le traître Ben-Iskak, ayant eu des démêlés avec le roi de Léon, qui, sans doute, lui attribuait ses revers, quitta le service de ce prince, et rentra en grâce avec Abdel-rahman, qui lui rendit le titre de vezir et le commandement de Santarém. Ces mauvais succès déterminèrent Ramire à envoyer, l'an 330 (941) une ambassade à Cordone, pour traiter de la paix. Abdel-rahman accorda une trêve de cinq ans, qui fut conclue à Léon, l'année suivante, par le vezir Ahmed ben Saïd, son ambassadeur, et fidèlement observée par les chrétiens et les musulmans (4). Sur la frontière orientale, le wali Abdel-rahman ben-Mohammed pénétra dans les montagnes, chassa de Lérída les fils de Ben-Hafsoun, l'an 333 (944-5), et, par cette conquête, mit fin à une révolte qui avait duré plus de quatre-vingts ans.

Le monarque employa les loisirs de la paix intérieure, à assurer les succès de la guerre qu'il continuait en Afrique. Par ses ordres, on agrandit et l'on répara les arsenaux de Tortose, la même année, et plusieurs vaisseaux furent construits dans ses ports sur la Méditerranée. Protecteur de l'agriculture, il fit creuser à Ecija un canal d'arrosement, et un magnifique abreuvoir, qui furent achevés l'an 338 (949).

Heureux dans toutes ses entreprises, vainqueur de tous ses ennemis, comblé de gloire et honoré de ses peuples, Abdel-rahman éprouva des chagrins dans sa vieillesse. Il avait solennellement déclaré son fils Al-Hakem, héritier du trône. Abdallah, l'un des frères d'Al-Hakem, et son rival en esprit, en talents, en érudition, en adresse dans tous les exercices du corps, ne se distinguait pas moins aussi par ses belles qualités, et partageait avec lui l'affection des musulmans. Mais Abdallah, gâté par la flatterie et fier de la faveur populaire, prêta l'oreille à quelques ambitieux qui, voulant s'élever par son moyen, lui inspirèrent le désir de sacrifier son heureuse et honorable existence à l'espoir chimérique de monter sur un trône destiné à son frère. Persuadé d'une pleine réussite, et entraîné par sa fatale étoile, plutôt que par la perversité de son cœur, il permit au fakih Ahmed ben Abd-Ilbar de travailler à grossir son parti. L'imprudence du favori perdit son maître. Un des savants qui fréquentaient le palais du prince, ayant été instruit du complot par le fakih, va tout révéler au khalife. Abdallah, arrêté et amené aux pieds de son père, ne répond à ses reproches que par des larmes; interrogé par deux vezirs du conseil

d'état, il avoue que ben Abd-Ilbar s'était chargé de diriger toute la trame, pour se venger de n'avoir pu obtenir la charge de suprême cadhi; mais il déclare ne connaître aucun de ses complices. Le fakih, sachant qu'on devait le confronter avec le prince, se donne la mort dans sa prison, au commencement de dzhoulhadj 338 (mai 950). Al-Hakem intercède pour son frère. « Je céderais à tes vœux et au » penchant de mon cœur, dit le khalife, si j'étais né dans » une condition privée; mais toi, je dois à mes sujets des » exemples de justice: tes prières, tes larmes, celles de » toute la famille ne sauveront donc pas ton malheureux » frère de la peine due à son crime. » Abdallah n'écrivit à son père, que pour protester de l'innocence d'un seigneur qui avait été arrêté avec lui. Il fut mis à mort, la nuit suivante, dans sa prison; et plusieurs de ses frères et d'autres princes merwanides assistèrent à ses funérailles. Il excellait dans la jurisprudence et la poésie, savait l'astronomie et la philosophie, et avait écrit une histoire des Abbassides. Peu de tems après mourut, dans un âge très-avancé, le célèbre Al-Modhaffer, que le monarque, son neveu, chréâtist comme un père.

Des ambassadeurs de l'empereur Constantin VI, viennent à Cordoue renouveler les anciens traités d'alliance contre le khalife de Baghdad. Abdel-rahman les reçoit avec la plus grande magnificence et les fait accompagner par un ambassadeur, qu'il envoie à Constantinople, pour y présenter à l'empereur, des chevaux andalous, des armes et des joyaux de prix, travaillés à Tolède et à Cordoue.

Dans le Magreb, le prince Edrisside-Abou-l-Aicah-Ahmed-al-Fadhl se met sous la protection du souverain de l'Espagne, qui, sous prétexte de le défendre contre les Fathimides, renforce les garnisons de Tanger et de Ceuta. Le nom d'Abdel-rahman-al-Nasr fut alors proclamé à Fez, à Tahert et dans tout le Magreb.

Ce monarque publie l'al-djihad contre les chrétiens, à l'occasion des hostilités commises par le roi de Léon, Ordogno III, sur les terres de Zamora et de la Lusitanie. Le wali Aboul Amer Ahmed ben-Saïd reprend Salamanque, poursuit les chrétiens jusqu'à leurs montagnes, les défait, l'an 339 (951), enlève leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, et recommence la guerre, l'année suivante, avec le même succès. De retour à Cordoue, il y est reçu avec les plus grands honneurs par le khalife, et son frère Abdel-melek est nommé vezir. Outre la cinquième partie du butin, fruit de ces deux campagnes, ils offrent au monarque des présents dont l'énumération peut donner une idée de la richesse de l'Espagne à cette époque: quatre cents livres d'or pur; la valeur de plus de quatre millions en lingots d'argent; quatre cents livres de bois d'alors; cinq cents onces d'ambre gris; trois cents onces de camphre; trente pièces de brocard, soie et or; cent dix fourures de martes du Khorasan; quarante-huit housses de chevaux, en or et soie, fabriquées à Baghdad; quatre milliers de soie; trente tapis de Perse; huit cents armures de fer bruni, pour des chevaux de bataille; mille boucliers et cent mille flèches; quinze chevaux arabes richement harnachés, et cent chevaux d'Espagne et d'Afrique, avec des harnois moins précieuses; vingt mules, avec leurs selles et leurs housses traînantes; quarante jeunes garçons et vingt filles d'une rare beauté, tous vêtus magnifiquement.

L'an 342 (953), le wali de Tolède, Obéidallah, remporte des avantages signalés sur le roi de Léon. L'an 344 (955), les troupes d'Abdel-rahman s'emparent, en Afrique, de Telemsan (Tremecen); et l'on achève le dôme élevé par son ordre, sur la grande mosquée de Fez.

La même année, un grand vaisseau espagnol ayant pris un navire qui appartenait au souverain de l'Afrique, Moezz-Ledin-Allah, cette hostilité devient l'origine d'une longue

(1) Ce nom, un peu vague, et commun à plusieurs autres batailles dans l'histoire des peuples musulmans, semblerait indiquer que celle dont il s'agit ici fut donnée sous les murs de Zamora. Elle se fit près de Simancas, au confluent de la Pisarga et du Douero, suivant les auteurs chrétiens, qui attribuent la victoire aux rois de Léon et de Navarre.

(2) Nous avons cru devoir raconter, avec quelques détails, cette bataille dont le récit est aussi confus qu'inexact chez les historiens espagnols, afin de prouver combien peu on doit ajouter foi à leur autorité. Ils sont encore moins croyables sur la date de cet événement, qu'ils le sont sur la manière dont il se passa. L'éclipse, qui, suivant eux, précéda de trois jours la bataille, eut lieu en effet, selon la chronologie des éclipses, le 19 juillet 939; et le troisième jour après, 22 juillet, correspond au 1^{er} chawal 327; véritable date de cet événement dont ils indiquent le mois, sans en fixer le jour. Ils s'exagèrent pas le triomphe des musul-

mans dans cette journée; ils conviennent qu'elle fut aussi sanglante pour les vainqueurs que pour les vaincus; et Alasoudy, auteur arabe contemporain, dit qu'Abdel-rahman perdit quarante à cinquante mille hommes dans cette campagne, mais non pas quatre-vingt mille sur le champ de bataille, comme le prétendent les Espagnols. Si Ramire eût été vainqueur, n'aurait-il pas profité de sa victoire, au lieu de retourner dans sa capitale, comme ils l'avouent eux-mêmes? Les fruits de la victoire furent pour celui qui l'avait remportée.

(3) Les historiens espagnols placent mal à propos cette bataille avant celle de Simones, et disent qu'Abdel-rahman la gagna en personne. C'est à la confusion, au désordre, aux contradictions, à l'inexactitude qui règnent dans leurs écrits, qu'il faut attribuer le peu d'intérêt qu'offre la lecture de l'histoire d'Espagne durant le moyen âge.

(4) La paix proposée par Ramire est la preuve la plus convaincante que l'avantage, dans cette guerre, ne fut pas de son côté.

guerre entre les deux khalifes. Les flottes d'Afrique et de Sicile entrent dans le port d'Almería, s'emparent du grand vaisseau et en brûlent plusieurs autres. Mais, l'an 346 (957), le hadjeb, Ahmed ben Saïd débarque à Oran, avec une armée nombreuse, à laquelle viennent se joindre les troupes andalouisiennes qui étaient déjà en Afrique. Il met à feu et à sang tout le pays jusqu'à Tunis; assiège cette ville, par terre et par mer, la réduit à se racheter de l'assaut et du pillage, par une énorme contribution en argent, en étoffes et autres marchandises précieuses, joyaux, habits, esclaves des deux sexes, armes et chevaux; s'empare de tous les vaisseaux qui étaient dans le port, et retourne à Séville avec un butin incalculable. Abdel-rahman combla de faveurs ce général, et lui assigna une pension de cent mille pièces d'or.

Le prince Edrisside, Abou'l-Aïsch-Ahmed, dépouillé de ses états dans le Magreb, par les troupes de son protecteur, obtint la permission de venir en Espagne, l'an 347 (958); il la traverse, accueilli, fêté avec un éclat extraordinaire, et va, pour dédommagement de la couronne qu'il a perdue, recevoir celle de martyr de l'islamisme, en combattant contre les Français, sur les frontières de la Catalogne.

Le sort des armes change en Afrique. Les troupes omeyades sont battues par celles des Fatimides, qui prennent Fez d'assaut, le 20 ramadhan 349 (13 novembre 960), et subjuguent en peu de mois tout le Magreb, à l'exception de Ceuta, Tanger et Tremegem. Ces fâcheuses nouvelles aggravent le chagrin que ressentait Abdel-rahman, de la mort de son fils, de celle de son oncle et de la perte récente de son hadjeb, Ahmed ben-Saïd. Il ne laisse pas d'ordonner d'immenses préparatifs, et envoie bientôt une puissante flotte et des troupes nombreuses qui, réunies aux fortes garnisons des places qui lui restaient encore et aux partisans des Omeyades, reprennent Fez à la pointe de l'épée, recouvrent toutes les autres villes du Magreb, font un grand carnage des tribus dévouées au khalife d'Afrique, et rétablissent le nom de celui d'Espagne dans les prières publiques.

Cette guerre n'empêcha pas Abdel-rahman de veiller sur ses frontières du nord et de l'est. Les irrptions subites, imprévues et rapides des montagnards chrétiens, furent toujours repoussées, et cruellement vengées par les walis de Saragoce, de Huesca, d'Alfraga et de Tarragone.

Chargé d'années et de gloire, ce monarque se reposait des soins du gouvernement, sur son fils Al-Hakem qui lui tenait lieu de hadjeb. Il passa les derniers tems de sa vie à Zahra, au milieu de ses bosquets et de ses jardins, s'entretenant avec ses amis, et écoutant les saillies de trois de ses femmes, distinguées par leur esprit et leurs connaissances. Le roi et toute la cour s'occupaient alors beaucoup de poésies et de belles-lettres. Le prince Al-Hakem tenait une sorte d'académie dans son palais à Cordoue. La maison du vezir Obeidallah ben-Yahia en était aussi une. Abdel-rahman improvisait lui-même des vers avec son ami Abou Bekr-Ismaël ben-Bedr, l'un de ses vezirs. Sur la fin de ses jours, il devint mélancolique sans rien perdre de son affabilité ordinaire. Il mourut dans la nuit du mercredi 3 ramadhan 350 (15 au 16 oct. 961), dans la soixante-treizième année de son âge, après avoir régné cinquante ans et six mois moins trois jours, (en comptant comme les Arabes). Son corps fut porté à Cordoue, deux jours après, accompagné d'une foule immense qui pleurait, en s'écriant: *Nous avons perdu notre père, l'épée de l'islamisme, l'effroi des superbes, le protecteur des pauvres et des malheureux.*

Abdel-rahman méritait ces regrets. Peu de monarques ont été plus dignes du trône. Obligé de reconquérir son royaume sur les chrétiens et sur les rebelles, il le rétablit presque dans ses premières limites, le gouverna avec autant de sagesse que de fermeté, y ramena l'abondance, la tranquillité, le bonheur, et posséda le secret si rare d'inspirer à la fois la crainte, l'amour et le respect. Il ajouta un nouveau royaume à ses états héréditaires; mais cette conquête, seul acte d'injustice que l'histoire ait à lui reprocher, fit moins d'honneur à ses armes que de tort à sa réputation. Aucun des princes merwanides n'égalait sa puissance; aucun ne porta aussi haut le faste et la majesté du trône. Sa garde, de la plus brillante tenue, était composée de trois corps

de quatre mille hommes chacun; l'un, d'esclaves à pied qui gardaient l'intérieur du palais; les deux autres, d'Africains et d'Andalousiens à cheval, commandés par des princes de la famille royale, ou par les cheikhs les plus nobles de l'Andalousie et de Tahert. Abdel-rahman protégea les savants, les gens de lettres: il les attirait à sa cour; et, lorsqu'il était en campagne, il désignait ceux d'entre eux qui devaient le suivre, ainsi que ses vezirs, ses secrétaires, les gens de sa maison, et jusqu'à ses fauconniers; car, à l'exemple de ses ancêtres, il aimait beaucoup la chasse aux oiseaux. Passionné pour les arts, il ajouta à la grande mosquée de Cordoue, une vaste cour, plantée de dattiers, d'orangers, et ornée de plusieurs belles fontaines d'eau vive; il répara et embellit la grande mosquée de Ségovie; il fonda, dans plusieurs autres villes, des bains, des fontaines, des mosquées, des hôpitaux. Mais, au faite de la gloire et de la prospérité, ce monarque n'était point heureux. Peu de tems avant sa mort, il avait qu'en calculant tous les moments de parfaite et pure tranquillité d'âme qu'il avait éprouvés pendant son long règne, à peine avait-il goûté quatorze jours de véritable bonheur (1).

IX. ABOU'L ASI AL-HAKEM II, AL MOSTANSER-BILLAH.

An de l'hég. 350 (de J. C. 961). Al-Hakem fut proclamé khalife, le 3 ramadhan (16 octobre). Il avait alors quarante-huit ans; aussi son père lui disait-il souvent: *Mon tems se prolonge et usurpe le tien.* Sa taille était médiocre, mais bien proportionnée, et son air plein d'une douce gravité. Son installation se fit à Zahra, et avec plus de pompe que celle de ces prédécesseurs, parce qu'il fut le premier de la race des merwanides qui prit, en montant sur le trône, les titres d'imam et d'émir al-moumenin, auxquels il ajouta celui de *Mostanser-billah* (celui qui se confie au secours de Dieu) (2). Le lendemain il présida aux funérailles de son père, à l'exemple duquel il fit graver son nom et ses titres sur les monnaies.

Passionné, dès sa jeunesse, pour les lettres et les connaissances utiles, c'est Al-Hakem qui avait déterminé son père à faire venir à Cordoue, les hommes les plus célèbres de l'Orient. Il entretenait en Afrique, en Egypte, en Perse et dans les deux Iraks, des agents chargés d'acheter ou de faire copier pour lui, à tous prix, les manuscrits les plus rares et les plus précieux sur la poésie, l'éloquence, l'histoire et la géographie. Son palais Merwan, à Cordone, était toujours ouvert aux savants et aux gens de lettres; il y avait rassemblé une bibliothèque de six cent mille volumes, rangés par ordre de matières, dans différentes salles, où d'élegantes inscriptions indiquaient les livres qu'on y trouvait et le sujet qu'ils traitaient. Le catalogue contenait les noms, la généalogie, la patrie des différents auteurs, l'année de leur naissance et de leur mort, et la liste de tous leurs ouvrages; il formait quarante-quatre volumes in-folio, et ne fut achevé que sous le règne suivant. Al-Hakem était très-versé lui-même dans le droit, dans l'histoire, dans toutes les sciences; et il n'ouvrait jamais un livre, qu'il n'y ajoutât de savantes notes de sa propre main.

Dès que son père lui eût confié les rênes du gouvernement, les livres ne firent plus sa principale occupation; il y cherchait seulement, ainsi que dans la conversation des savants, ce qui pouvait l'instruire dans l'art difficile de régner. Il chargea deux de ses frères, Abdel-aziz et Al-ma'ui dhir, l'un de l'administration de la bibliothèque royale, l'autre de la direction des académies qu'il avait fondées et des relations avec les savants. Moins guerrier que son père, mais aussi sage, aussi habile, il jouit plus tranquillement du délicieux séjour de Zahra, et rendit ses sujets heureux, en faisant fleurir la justice et la paix. Il dut cet avantage à la désunion des princes chrétiens d'Espagne, et aux exploits de son père qui avait assoupi tous les troubles intérieurs. Les premières années de son règne, il n'y eut, sur les frontières, que des courses et des actions peu importantes de la part des chrétiens et des musulmans. Al-Hakem crut devoir signaler son zèle contre les ennemis de l'islamisme, et montrer à ses sujets, qu'aux vertus d'un bon roi, il joignait la valeur et les talents d'un grand capitaine.

(1) Suivant Conde, Abdel-Rahman fit cet aveu à un illustre et pieux musulman, son ami et le dispensateur de ses bienfaits secrets. Suivant les auteurs consultés par Cardonne, ce fait est considéré avec plus d'attention

que dans un écrit de la main de ce prince, trouvé après sa mort.
(2) L'historien Abou'l-Fedha lui donne le surnom de *Mountaser-Billah* (celui qui compte sur la protection de Dieu).

L'an 352 (963), il publia l'al-djihed; et, s'étant rendu à Tolède, où ses troupes étaient rassemblées, il assiégea Sant-Estevan, tailla en pièces une armée chrétienne, enleva la place d'assaut, et la fit démanteler; traversa le Douero, prit et détruisit Simancas, Gauria, Uxama et Clunia; emporta de vive force Zamora, dont il fit raser les fortifications, et revint à Cordoue avec un grand butin et un nombre infini de captifs. Peu de mois après, il reçut des ambassadeurs du roi de Léon (Sanche I) et des seigneurs de Castille qui demandaient la paix; elle fut conclue à Léon, l'an 354 (965).

Plusieurs chevaliers chrétiens, tant de la Catalogne et de la Navarre, que de Léon et de Castille, viennent à Cordoue, proposer au khalife, diverses alliances contre d'autres chrétiens. Al-Hakem les accueille tous avec la même bienveillance; mais il refuse de profiter de la méintelligence des princes infidèles, et répond par ce verset du coran, à ceux de ses vezirs et de ses généraux qui l'engageaient à tirer parti de la circonstance: *Gardez religieusement vos traités, car Dieu vous en demandera compte.*

La fréquentation des étrangers avait introduit parmi les musulmans d'Espagne, l'usage du vin qui était devenu habituel. Les fakhs même en buvaient, et l'on en servait scandaleusement dans les fêtes et les festins. On en faisait même avec les figues et les dattes. Al-Hakem, scrupuleux observateur de tous les préceptes de sa religion, assembla les docteurs pour rechercher avec eux la cause de cet abus et les moyens de le détruire. Ils répondirent que, depuis le règne de Mohammed, les musulmans étant continuellement en guerre contre les ennemis de l'islamisme, l'usage du vin avait été reconnu nécessaire pour augmenter leur courage et les animer au combat. Le monarque récomprouva ces opinions, et ordonna d'arracher les deux tiers des vignes dans toute l'Espagne. Le tiers excepté fut jugé suffisant pour donner du raisin à manger, à faire sécher ou à confire. Cette année 355 (966), il y eut une éclipse de soleil le 28 redjeb (20 juillet), et une de lune, non pas le 14 du même mois, ce qui ne peut être qu'une faute du copiste dans le manuscrit arabe, consulté par Conde, mais le 13 chaban (4 août).

L'an 357 (968), les troupes fatimides vinrent de l'Afrique orientale, vainquirent les Zenetes, unis aux Andalousiens, et, dans l'espace de trois ans, soumettre presque entièrement le Magreb, où l'on fit de nouveau la khotbah au nom de Moezz Ledin-Allah. Ces succès et la conquête de l'Egypte par ce khalife, ébranlèrent la fidélité qu'avait jurée aux Ommeyyades d'Espagne, Haçan ben Kenouz, dernier prince de la dynastie des Edrissides. Il fit proclamer dans Biserta, sa capitale, le nom du monarque africain. Indigné de la déloyauté de cet émir, Al-Hakem équipe une puissante armée de terre et de mer, qui, sous les ordres du wali Mohammed al Cacem, son parent, prend terre à Ceuta, en rabi 1^{er} 362 (décembre 972); mais ce général, attaqué bientôt par une multitude de barbares commandés par Haçan, est vaincu et tué dans une bataille près de Tanger. Le khalife d'Espagne prépare un armement plus formidable, dont il donne le commandement à Ghaleb, capitaine aussi brave qu'expérimenté, auquel il recommande de ne pas exposer témérairement ses jours. Ghaleb part à la fin de chawal 362 (août 973), aborde en Afrique, force le prince edrisside d'abandonner Biserta, corrompt son armée, et le contraint de se renfermer dans Peña de Aguilas, où bientôt le manque d'eau réduit Haçan à capituler, en moharrem 363 (octobre 973). La place est rendue, et Haçan consent à se rendre en Espagne, à condition qu'il conservera sa vie, sa famille et ses trésors. Ghaleb, après avoir remporté plusieurs autres avantages sur les Africains, subjugué tout le Magreb et y avoir affermi la domination des Ommeyyades, partit de Fez, à la fin de ramadhan 363 (fin de juin 974), s'embarqua pour l'Espagne, avec le prince edrisside, et arriva à Cordoue, où il fit une entrée triomphante, le 1^{er} moharrem 364 (21 septembre 974). Al-Hakem, qui était venu, avec toute sa cour, au-devant de son général et de son prisonnier, combla d'honneurs celui-ci, pourvut splendidement à son entretien, à celui de sa famille et de tous ses gens, lui permit, quoique à regret et malgré l'avis de ses ministres, de retourner en Afrique, et lui fournit un vaisseau, qui le transporta à Tunis, l'an 365 (975). Haçan ben Kenouz se rendit en Egypte, et se mit sous la protection du khalife Aziz-Billah, qui, la même année, écrivit au souverain de l'Espagne, une lettre menaçante, où il le traitait d'usurpa-

teur du Magreb, quoiqu'il achevât lui-même d'assujétir l'Egypte, enlevée aux Abbassides par son père Moezz.

Al-Hakem, ayant appelé au trône son fils unique, Hescham, encore enfant, pour plaire à la sultane Sobeha, mère du jeune prince, fit célébrer cette déclaration avec la plus grande solennité. Il reçut, à cette occasion, des pièces de vers d'un grand nombre de poètes. Les lettres étaient alors si généralement cultivées à Cordoue, que plusieurs femmes y acquirent une grande réputation; entre autres, une qui donnait des leçons aux demoiselles des premières familles de la capitale, et deux femmes du monarque, rivales en beauté, dont l'une lui servait de secrétaire pour les affaires particulières, faisait des vers et brillait par ses connaissances en grammaire, en arithmétique, etc.; l'autre, qui, joignant au talent de la poésie, celui de l'éloquence, avait composé les éloges des rois, des princes de son temps, et possédait une collection précieuse de livres sur les arts et les sciences. Al-Hakem, toujours reconnaissant envers le maître auquel il devait son instruction, lui avait érigé un magnifique tombeau. Il donna aussi les plus habiles maîtres à son fils. Ami de la paix, il la conserva avec les chrétiens, au grand déplaisir de quelques vales frontières. Les conseils qu'il donnait souvent à Hescham, se terminaient toujours par ces paroles: *Ne faites la guerre que par nécessité, et ne tirez l'épée que pour une légitime défense. Quel plaisir, quelle gloire y a-t-il à porter le ravage, la destruction et la mort aux extrémités de la terre? Maintenez la paix et la justice dans vos états; réprimez votre ambition; méprisez les fausses maximes de la vanité; ayez confiance en Dieu, et vous arriverez tranquillement au terme de votre carrière.*

Al-Hakem II mourut subitement à Zahra, le 2 safar 366 (30 septembre 976), après avoir vécu soixante-trois ans et sept mois, et régné quinze ans et cinq mois. Tous les habitants de la capitale et des environs accompagnèrent sa pompe funèbre; il fut enterré à Cordoue, dans le Panthéon de la Rusafa, auprès de son père. Son fils Hescham fit pour lui la prière funéraire, descendit dans son tombeau et en sortit baigné de larmes.

Le règne d'Al-Hakem fut l'âge d'or de l'Espagne, et mérite d'être offert comme le modèle d'un gouvernement sage et paternel. L'Espagne musulmane comptait alors six grandes villes, capitales de départements militaires, quatre-vingts cités du deuxième ordre, trois cents du troisième, et un nombre infini de bourgs, de villages et de hameaux; il y en avait douze mille, seulement dans le pays arrosé par le Guadalquivir. Cordoue renfermait deux cent mille maisons, six cents mosquées, cinquante hospices, quatre-vingts collèges ou écoles, et neuf cents bains publics. Les revenus du royaume étaient de douze millions de mithcals d'or (centvingt à cent trente millions de francs), sans compter le produit de l'azak (la dime), qui se payait en nature. Un grand nombre de mines d'or, d'argent, de divers autres métaux et quelques-unes de pierres précieuses, s'exploitaient pour le compte du souverain ou des particuliers. On pêchait des perles sur les côtes de Tarragone, et du corail sur celles d'Andalousie. Les manufactures d'armes de Cordoue et de Tolède égalaient en réputation celles de Damas. Des flottes nombreuses portaient les productions de l'Espagne dans tous les ports de l'Orient, de l'empire grec et de plusieurs états de l'Europe. L'agriculture ne fit pas moins de progrès que le commerce sous un prince pacifique. Des canaux, des lacs artificiels furent creusés dans les plaines de Grenade, de Murcie, de Valence et de l'Aragon. On fit des plantations de toutes les espèces, suivant le climat et le terrain de chaque province. Enfin, disent les auteurs arabes, sous ce bon roi, les lances et les épées furent changées en hoyaux et en socs de charue, et les Maures, inquiets et belliqueux, devinrent de paisibles labourers. Les plus illustres capitaines ne dédaignaient pas de cultiver eux-mêmes leurs jardins; et les villes restaient désertes pendant le printemps et l'automne. Plusieurs musulmans, reprenant l'antique et naturelle inclination de leurs ancêtres, se livraient à la vie pastorale et nomade, afin de procurer à leurs troupeaux d'abondants et continus pâturages.

Les arts, les lettres, les sciences et la justice fleurirent également sous le khalifat d'Al-Hakem. Il embellit l'Espagne d'un grand nombre de monuments utiles. Il répara les ponts, les aqueducs, les mosquées et les hôtelleries; il construisit des fontaines dans les villes et sur les routes; il établit des collèges et des bibliothèques publiques dans plusieurs cités. Aucun prince de sa race n'égalait sa piété, son humanité, l'étendue de ses connaissances. Jamais les lettres ne

furent plus en honneur; jamais monarque ne vit à sa cour une telle affluence de savants et ne les protégea plus efficacement. Al-Hakem les employait à écrire l'histoire naturelle, civile, politique et littéraire de l'Espagne et de l'Afrique, dans tous les détails; il leur donnait des maisons; il les logeait dans son palais; et, afin de rendre leurs ouvrages plus parfaits, il chargeait les gouverneurs des provinces et les principaux magistrats des villes, de rechercher et de lui envoyer les mémoires les plus authentiques sur l'origine et la généalogie des tribus et des familles, et sur les monuments antiques. Juste appréciateur des talents et du mérite, il cultiva toute sa vie la poésie d'une manière très-distinguée, et l'on a conservé des vers qu'il composa pour Sobéïha, sa favorite, lorsqu'il se mit en campagne contre les chrétiens. A l'exemple du monarque, les walis, les vezirs, les cheikhs, les grands seigneurs de la capitale et des provinces, honoraient les savants et payaient généreusement leurs travaux (1).

X^e. HESCHAM II AL-MOWAÏAD-BILLAH.

An de l'hég. 366 (de J. C. 976). Hescham n'avait pas encore onze ans, lorsqu'il fut inauguré khalife, le 5 safar (3 octobre), sous le titre d'*Al-Mowâïad-Billah* (protégé par Dieu). Son règne, qui dura trente-trois ans, ne fut qu'une longue minorité; mais les talents d'un grand ministre lui donnèrent un éclat extraordinaire, qui ne fut cependant que la dernière lueur d'une dynastie prête à s'éteindre.

La sultane Sobéïha, mère du jeune khalife, conserva l'ascendant que son adresse et sa beauté lui avaient obtenu pendant les dix dernières années du règne précédent. Elle donna la charge de hadjeb à Mohammed ben Abdallah ben Abou Amer al-Moaféri, et lui confia les rênes du gouvernement et la tutelle de son fils. Ce choix fut approuvé généralement, excepté par le hadjeb Abou'l Haçan Djafar ben Othman et ses fils, qui, surpris de l'élevation subite de Mohammed, au mépris de leurs anciens services, dissimulèrent leur secret ressentiment. Né à Toros, près d'Algeziras, l'an 327 (939), mais originaire du Yemen, Mohammed était venu faire ses études à Cordoue. Admis parmi les pages d'Al-Hakem, il avait passé depuis au service de la sultane favorite, en qualité de secrétaire et d'intendant, lorsque le crédit de cette princesse l'éleva au poste le plus éminent de l'état. Mohammed était digne de ce choix; et déjà sa valeur, son esprit, sa affabilité, sa prudence consommée, lui avaient mérité l'estime et la confiance de ses souverains, le respect et la considération des vezirs, des walis et des chefs de la garde. Il sut conserver la bienveillance et l'amitié de tous les chefs civils et militaires, par ses manières polies et par les services qu'il rendit à plusieurs d'entre eux. Il témoignait aussi beaucoup d'égards pour les savants, les récompensait noblement, et admettait dans sa maison les plus distingués.

Dès la première année de son administration, il se rendit agréable aux Musulmans, en déclarant qu'il voulait rompre la trêve avec les chrétiens, et leur faire une guerre éternelle. Afin de s'y préparer, il conclut la paix avec Balkin, prince de Tunis, qui, pour venger la mort de son père Zeïri, ravageait le Magreb et assiégeait Ceuta. Il refusa de secourir Djafar ben Aly, que les Berbers avaient investi dans Aleçar al-Ocub; et, l'ayant réduit à leur livrer cette place, il le fit arrêter quelque tems après, sous prétexte de trahison (2), envoya sa tête à Balkin comme un gage d'alliance et d'amitié, et obtint de ce prince des troupes auxiliaires contre les chrétiens.

Au commencement de l'an 367 (septembre 977), Mohammed visita les frontières de la Catalogne et de la Navarre, donna ordre aux walis et aux alcaldes de disposer leurs troupes, leur annonça ses fermes intentions de faire tous les ans deux campagnes contre les chrétiens, et tint fidèlement sa

promesse. Arrivé sur les bords du Douero, il traversa ce fleuve, ravagea les états du roi de Léon, sans éprouver de résistance ni de perte, et en ramena des troupeaux et des prisonniers. La même année, fut achevé l'aqueduc fondé à Ecija, par la munificence de la sultane mère, suivant l'inscription qu'on y plaça. L'an 368 (978), le hadjeb renouvela son invasion, vainquit les chrétiens qui s'opposaient à son passage, leur enleva beaucoup de butin et de jeunes captifs des deux sexes, et obtint de ses soldats le surnom d'*Al-Mansour* (vainqueur par le secours divin), titre qu'il justifia dans la suite par des exploits et des succès plus éclatants, et sous lequel il acquit une réputation immortelle (3). Il partagea le butin et les captifs à ses soldats, ne réservant que la cinquième partie pour le khalife, sans en rien garder pour lui-même. Il se montra plus libéral encore envers les troupes, au retour d'une expédition qu'il fit en Catalogne. L'ancien hadjeb Abou'l Haçan Djafar, qui avait déjà blâmé hautement la rupture de la paix avec les chrétiens, et l'alliance avec l'ennemi mortel des Ommeïyades, se permit, comme chef du trésor, de censurer les campagnes d'Al-Mansour, plus glorieuses pour lui que profitables à l'état, et de comparer la situation actuelle de l'Espagne avec le bonheur dont elle avait joui sous le règne pacifique d'Al-Hakem. La franchise ou la haine de ce ministre eurent les suites les plus funestes. Privé de ses emplois et de ses biens, il fut confiné dans une tour, où, cinq à six ans après, il périt par ordre de son rival.

L'an 371 (981), Al-Mansour entra dans le royaume de Léon, prit d'assaut Zamora, s'empara de quelques autres places et de plus de cent bourgs dont il détruisit les fortifications, et en ramena plus de neuf mille jeunes captifs des deux sexes. Quatre mille autres échurent en partage au wali de Tolède, Abdallah ben Abdel-Aziz, outre un pareil nombre qu'il avait fait décapiter en route. Dans l'autome suivant, ces deux capitaines traversèrent encore le Douero, et recommencèrent leurs ravages. Mais, tandis que les Musulmans se reposaient dans un vallon, où leurs chevaux paisaient négligemment, les chrétiens, qui les observaient du haut de leurs montagnes, fondirent sur eux, surprisrent leur camp, et en égorgèrent un grand nombre. La victoire dont ils se croyaient déjà certains, leur fut arrachée par la valeur et la présence d'esprit d'Al-Mansour, qui, à la tête de sa garde et de ses plus braves capitaines, répara le désordre, rallia les fuyards, et sut, par son exemple et ses paroles, enflammer ses soldats d'une telle ardeur, qu'ils poursuivirent les chrétiens jusqu'aux portes de Léon, dont ils se seraient emparés sans les pluies de l'hiver.

Dès le printemps de l'année 372 (982), le hadjeb vint mettre le siège devant cette capitale, défendit par une bonne garnison, par des murailles et des tours élevées, et par des portes de bronze. Après huit jours de combats, il brisa les portes, fit plusieurs brèches aux remparts; et, ayant donné deux assauts à la fois, il pénétra le premier dans la ville avec un étendard, et tua le gouverneur, dont les troupes périrent toutes les armes à la main. Les Arabes saccagèrent Léon, égorgèrent tout ce qui osa résister, chargèrent de chaînes les femmes et les enfants, et firent éprouver le même sort à Astorga et à Simancas. Mais cette campagne leur valut peu de butin. Les chrétiens avaient enlevé, auparavant, leurs familles, leurs troupeaux et leurs richesses, pour les mettre en sûreté dans les montagnes des Asturies.

La vingt-troisième expédition d'Al-Mansour fut dirigée contre la Catalogne, et remplit une partie des années 374 et 375 de l'hég. (984 et 985 de J. C.). Il se rendit à Grenade, et voulant attendre les vaisseaux et les troupes d'Al-Garb, il s'arrêta trois semaines à Murcie, où il fut défrayé, ainsi que toute sa suite, d'une manière splendide, par le gouverneur. Ses principaux officiers couchaient dans des lits couverts d'or et de soie, et les bains d'eau de rose, les parfums leur étaient prodigués. Al-Mansour, ayant continué

(1) Voici un trait remarquable de l'amour d'Al-Hakem pour la justice. Désirant agrandir les jardins de son palais de Zahra, il fit proposer à une pauvre femme de lui vendre un petit champ qui lui était contigu: sur le refus de cette femme, l'intendant des jardins, à l'insu du prince, s'empara du champ. Elle alla se plaindre au cadhi de Cordoue, qui pensa que le khalife n'avait point droit de prendre le bien d'autrui. Un jour qu'Al-Hakem se délassait, au milieu de ses courtisanes, dans un kiosk qu'il avait fait bâtir sur le terrain de la pauvre femme, le cadhi arriva monté sur un âne et tenant un sac vide; qu'il rempli de terre avec la permission du monarque; puis il prie ce prince de l'aider à charger le sac sur son âne. Le khalife y consent; mais il peut à peine soutenir le sac et le laisse

tomber. *Commandant des fidèles, dit alors le cadhi, si tu trouves trop lourd ce sac qui ne contient qu'une faible partie du champ usurpé par toi sur une de tes sujettes, comment soutiendras-tu le poids de tout le champ, lorsque, chargé de cette iniquité, tu paraîtras devant Dieu? Frappé de la leçon, Al-Hakem remercia le cadhi, rend à la pauvre femme le terrain qu'elle réclamait, et lui donne le pavillon avec les richesses qu'il renfermait.*

(2) On verra, dans la chronologie de l'Afrique, que Djafar ben Aly avait vaincu et tué Zeïri, père de Balkin.

(3) C'est le fameux Almanzor des auteurs espagnols, qui n'ont pas trop défigurés son nom et son histoire.

sa marche par Valence, Tortose et Tarragone, vint camper devant Barcelone, vainquit le comte Borel, qui lui avait livré bataille avec des forces deux fois plus nombreuses, mais peu aguerries, et le contraignit de se renfermer dans sa capitale. Borel, n'espérant point de secours, n'osa soutenir un siège. Il s'enfuit par mer, pendant la nuit, sans être aperçu par la flotte musulmane. Barcelone se rendit deux jours après, et se racheta du carnage par une forte contribution. Al-Mansour, ayant pourvu à la sûreté de cette frontière, retourna à Cordoue, par le milieu de l'Espagne, et laissa dans toutes les villes, sur son passage, des monuments utiles à leur défense ou à leur embellissement.

Haçan ben Kenouz, rentré dans le Magreb, l'an 373 (983), avec le secours du prince de Tunis, avait vaincu, près de Ceuta, Aboul Hakem Omar, vezir et parent d'Al-Mansour, et l'assiégeait dans cette place, lorsqu'Abdel-Melek, fils d'Al-Mansour, vint au secours de son oncle, obligea Haçan de se rendre, lui promit sûreté pour lui et pour sa famille, et l'embarqua pour l'Andalousie. Mais aussitôt qu'ils eurent abordé à Alcaçar al Ocab, près de Tarifa, Abdel-Melek, par ordre de son père, et sans égard pour la capitulation, fit couper la tête de Haçan, et l'envoya à Cordoue, au mois de djoumadi 1^{er}, 375 (octobre 985). Haçan fut le dernier prince de la dynastie des Edrissides dont la chronologie historique fera partie de celle de l'Afrique. Ses parents s'établirent à Cordoue; ils y vécurent obscurément jusqu'à ce que l'un d'eux releva cette illustre famille et occupa le trône de ses vainqueurs, comme nous le dirons bientôt.

Sur la fin de la même année, Al-Mansour entra dans le royaume de Léon, prit d'assaut et détruisit la ville de Coynaca; et, profitant de la mésintelligence des chrétiens dont plusieurs étaient réfugiés auprès de lui, il pénétra jusques aux côtes maritimes de la Galice, pilla l'église de Saint-Jacques, et ravagea pendant l'automne la Biscaye et la Navarre; à son retour, il châtia les habitants de quelques places qui s'étaient révoltées. La même année, il envoya aussi des troupes qui rentrèrent dans Fez de vive force, reconquirent le Magreb, dont le prince de Tunis s'était emparé, et rétablirent la khotbah au nom du khalife d'Espagne.

Au commencement de l'an 376 (986) Al-Mansour donna un instituteur à son second fils Abdel-Rahman, et célébra les noces d'Abdel-Melek, son aîné, avec une magnificence jusqu'alors inouïe.

Mansour fils et successeur de Balkin dans la souveraineté de l'Afrique, ayant eu à soutenir une guerre cruelle contre son oncle, Aboul Behar, celui-ci subjuga une grande partie des états de son neveu, s'empara de Mahdiah, sa capitale, et fit proclamer le nom du khalife Ommeyade, dans toutes les mosquées des villes qu'il avait soumises. En récompense, il reçut du hadjeb de Cordoue de riches présents, avec l'épée, le manteau et le diplôme d'émir des pays qu'il avait conquis; mais bientôt après, Aboul Behar, manquant à la fidélité qu'il avait jurée, supprima le nom de Hescham dans la khotbah et retourna à l'obéissance du khalife d'Egypte. Al-Mansour, pour punir son inconstance et sa perfidie, lui suscita un redoutable ennemi dans la personne de Zeïri ben Athia, cheikh des Zenètes, qu'il autorisa à s'emparer de tous les états de ce rebelle (1).

Le hadjeb ravagea les frontières de Léon et de Castille, l'an 377 (987), brûla et détruisit Osma et Aleoba, et revint par Atineia, dont il détruisit les murs. L'an 378 (988), il marcha vers la Catalogne, vainquit les Français qui étaient descendus en grand nombre de leurs montagnes, et mit cette frontière à l'abri de leurs attaques (2).

L'année suivante, il tomba sur le royaume de Léon, prit Colimria et détruisit les murailles de Compostelle.

Au commencement de l'an 381 (991), on vit arriver à Cordoue des présents aussi rares que précieux, envoyés par Zeïri ben Athia, qui avait triomphé d'Aboul Behar et l'avait chassé de ses états: ils consistaient en 50 grands

chameaux, 100 chevaux de race, plusieurs charges d'armes de toute espèce, et d'étoffes de laine, des girafes et autres animaux et oiseaux particuliers à l'Afrique et mille charges de fruits. Al-Mansour, charmé de ces présents, céda à Zeïri la souveraineté de l'Afrique et du Magreb, sans autre condition que de les tenir à hommage du khalife d'Espagne; mais Zeïri, ayant pris des mesures pour consolider sa puissance à Fez et dans tout le Magreb, Al-Mansour en conçut de l'ombrage et lui écrivit de venir à Cordoue, dont le khalife lui donnait le gouvernement. Zeïri aborda en Andalousie et se rendit à la cour, où il présenta à Hescham des oiseaux qui parlaient l'arabe et le berber, et beaucoup d'autres raretés de l'Afrique. On le combla d'honneurs et de distinctions, on lui décerna le titre de wali-al-kebir (le grand vice roi). Cependant, malgré les marques réciproques de bienveillance que se donnaient Al-Mansour et Zeïri, ces deux hommes superbes et ambitieux devinrent secrètement ennemis, et le second choisit le prétexte de quelques troubles en Afrique pour demander la permission d'y retourner.

Au printemps de l'année 384 (994), Al-Mansour vainquit les chrétiens sur les frontières de Léon, détruisit leurs forteresses, incendia leurs temples, pilla leurs villes, eut leurs garçons et leurs filles. Il brûla l'église de Saint-Jacques, dont ils avaient sauté toutes les richesses, détruisit la ville voisine (3), fit porter les cloches à Cordoue et les plaça dans la cour de la grande mosquée (4).

L'an 385 (995), il s'avança vers la frontière orientale, surprit par la rapidité de sa marche, les chrétiens de Galice et de Biscaye, qui avaient réuni leurs forces sous les ordres de Garcia 1^{er}, comte de Castille, les tua en pièces au mois de rabi 2^e (mai), et fit prisonniers plusieurs de leurs chefs, entre autres Garcia, qui mourut de ses blessures quelques jours après, malgré les soins qu'Al-Mansour prit de lui. Il refusa les sommes considérables qui lui furent offertes pour racheter le corps de ce prince qu'il rendit à ses sujets, enveloppé dans une étoffe écarlate et or, et renfermé dans un cercueil précieux. Au mois de chawal (novembre) de la même année, il remporta une autre victoire sur Bermude II, roi de Léon, l'obligea de demander la paix et envoya, pour la conclure, un ambassadeur, qu'il désavoua ensuite et qu'il fit arrêter sous prétexte de trahison.

Zeïri ben Athia, ayant affirmé sa domination dans le Magreb, ne dissimula plus sa haine contre Al-Mansour. Il supprima le nom du hadjeb dans la khotbah, fit à peine mention de celui du faible Hescham, déposa tous les gouverneurs nommés par ce prince, et les déporta à Ceuta. Une armée qu'Al-Mansour envoya contre lui, affaiblie par ses pertes, après une bataille indécise et des succès variés, fut obligée de se retirer à Tanger, au bout de trois mois.

Al-Mansour, à peine de retour d'une expédition entreprise en safar 387 (février 997), dans la province d'Alava, et dont il abandonna tout le butin à ses troupes, parce qu'elle avait eu lieu pendant l'hiver, envoya son fils Abdel-Melek en Afrique avec une puissante armée, et se rendit lui-même à Algeziras, afin d'être plus à portée de recevoir de ses nouvelles et de lui faire passer des secours. Abdel-Melek remporta deux victoires sur Zeïri, entra dans Fez, à la fin de chawal 387 (novembre 997), soumit tout le Magreb et le gouverna six mois avec le titre d'émir. Le hadjeb, à l'occasion des brillants succès de son fils, mit en liberté 800 esclaves chrétiens des deux sexes, distribua d'abondantes aumônes et paya les dettes des pauvres. L'an 388 (998), il fit construire une ville, Djebel Almîna, dans une belle plaine située au sommet d'une montagne, à l'est de Ceuta; mais, après sa mort, les habitants retournèrent à Ceuta qu'il les avait forcés d'abandonner, et Djebel Almîna tomba en ruines.

L'an 390 (1000), Al-Mansour entra dans l'Espagne orientale, fit un grand carnage des chrétiens à la bataille de Hisn Dhervera, et mit à feu et à sang tout ce pays qui

(1) Ce Zeïri fonda à Fez et dans le Magreb une dynastie, dont Cardonne n'a pas dit un mot dans son *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, et qu'il ne faut pas confondre avec une autre dynastie des Zeïrides ou Sanhadjides, qui régnoit dans la même tems à Mahdiah, Tunis, Tripoli, Bédjiah, etc., et dont une branche régna aussi à Grenade.

(2) Ce fut cette année que Barcelone fut reprise par le comte Borel, au moyen des secours qu'il avait reçus du roi de France, Louis V,

injustement surnommé le *Fainéant*, par les adulateurs de Hugues-Capet. Les Arabes ne disent rien de cet événement.

(3) Cette ville ne peut être que Compostelle, qui, séparée alors sans doute de l'église Saint-Jacques, s'est agrandie depuis et la renferme aujourd'hui dans ses murs.

(4) Les auteurs espagnols disent qu'il les fit porter par les chrétiens, et suspendre à rebours dans la mosquée de Cordoue pour y servir de lampes.

demeura désert, parce que les chrétiens le dévastaient eux-mêmes, afin d'empêcher les musulmans d'y subsister.

Ne voulant pas laisser une année de repos aux chrétiens, Al-Mansour rassemble toutes les troupes de l'Espagne mahométane, et en tire de l'Afrique. Alarmés de ses préparatifs, les rois de Léon et de Navarre et le comte de Castille, réunissent leurs forces pour lui résister. Il s'avance avec une armée formidable, ravage les provinces arrosées par le Douero, remonte ce fleuve jusqu'à sa source et rencontre près de Calatañazor (Calat al Naser), l'armée des confédérés formant trois camps qui couvraient la plaine. Leur nombre, leur position avantageuse décourageaient les plus braves musulmans : on combat néanmoins de part et d'autre avec un incroyable acharnement. Al-Mansour, monté sur un coursier fongueux, renverse avec sa cavalerie les premiers rangs de l'ennemi, bardés de fer et chargés d'armes pesantes ; il pénètre au plus fort de la mêlée et s'indigne d'une résistance qui lui est inconnue. La nuit suspend le carnage, sans qu'aucun des deux partis ait perdu un pouce de terrain. Le hadjeb, retiré dans sa tente pour tenir conseil avec ses capitaines, suivant sa coutume, reconnaît à leur petit nombre la perte énorme qui vient d'éprouver. Il ordonne aussitôt de lever le camp avant le jour, et de repasser le Douero en bon ordre, crainte de surprise : mais les chrétiens sont trop affaiblis eux-mêmes pour tenter de troubler sa retraite. Affligé, abattu par le premier revers qu'il ait éprouvé en personne, il ne prend aucun soin de ses blessures ; elles s'enveniment et il sent approcher sa dernière heure : ses soldats le portent sur un brancard, l'espace de 14 lieues, jusqu'à Walcorari, près de Medina Selin (Medina Celi) ; il y meurt le lundi 28 ramadhan 392 (10 août 1002), entre les bras de son fils Abdel-Melek que le khalife lui envoie (1). L'armée pleure en lui un père, un chef, un défenseur, et suit sa pompe funèbre jusqu'à Medina Celi, on l'enterre avec ses vêtements, parce qu'il était mort pour le service de Dieu, et on le couvre de la poussière qui s'était attachée à ses habits dans plus de 50 batailles livrées par lui aux chrétiens, et qu'à la fin de chaque expédition, il faisait ramasser soigneusement dans une cassette qui le suivait partout. On plaça sur son tombeau une épitaphe en vers qui rappelait ses exploits.

Al-Mansour était âgé de 65 ans et avait glorieusement gouverné l'Espagne pendant plus de 25 ans. Il en recula les bornes par sa valeur, sut par sa prudence et sa fermeté l'élever au plus haut point de puissance et de prospérité, et y maintenir une tranquillité qui ne fut pas troublée un seul instant. Il possédait eminentement l'art de s'attacher les hommes et surtout les soldats. Il savait le nom de tous, et invitait les plus braves à sa table. Malgré son zèle pour la propagation de l'islamisme et sa haine contre les chrétiens, il était clément après la victoire, et épargnait les hommes paisibles et désarmés. Mais on doit lui reprocher quelques crimes politiques, quelques traits de mauvaise foi, et surtout d'avoir, par son excessive ambition, avili son souverain et préparé la chute de la monarchie khalifale en Espagne.

Pendant ses courtes résidences à Cordoue, son palais était une académie de savants et de gens de lettres ; il attirait à cette cour les hommes les plus doctes de l'Égypte, de l'Afrique, de la Syrie, de la Perse, de la Grèce, de la France et du reste du Nord de l'Espagne, les comblait de bienfaits et de faveurs, en menait toujours quelques uns dans ses expéditions, et les chargeait d'écrire en vers le récit de ses exploits. Fondateur d'une académie de belles-lettres à Cordoue, il assistait aux concours et distribuait des prix aux vainqueurs. Il visitait souvent les écoles publiques et les collèges, ne permettait pas que les leçons fussent interrompues quand il en traitait ou sortait, s'asseyait parmi les disciples, et donnait des récompenses aux professeurs et aux élèves les plus distingués. Al-Mansour ne protégea pas moins efficacement les arts, et plusieurs villes de l'Espagne et de l'Afrique furent agrandies, embellies ou fortifiées par sa munificence.

Hescham resta absolument étranger à toutes les grandes actions de son hadjeb. Renfermé dès son enfance dans ses palais et dans ses jardins, entouré sans cesse de jeunes esclaves de son âge, il passait sa vie au sein des plaisirs et de la mollesse. Personne ne pouvait le voir et lui parler sans la permission de sa mère et d'Al-Mansour. On ne connaissait son existence que parce que son nom était prononcé dans la khotbah et gravé sur les monnaies et sur les inscriptions. Lorsqu'aux jours solennels, il assistait à la grande mosquée, il ne quittait sa tribune qu'après que tout le peuple était sorti, et il retournait alors, entouré d'une suite et d'une garde nombreuses, se renfermer dans son palais.

La sultane mère survécut peu à Al-Mansour. Avant de mourir, elle déterminait le khalife son fils à donner la charge de hadjeb à Abdel-Melek, fils aîné d'Al-Mansour. Tout le monde applaudit à ce choix qu'Abdel-Melek justifia par sa valeur, sa prudence et ses vertus. Il confirma dans la souveraineté du Magreb l'émir Maaz, fils de Zeiri, lequel, en signe de vassalité, fit proclamer dans la khotbah les noms de Hescham et du nouveau hadjeb, et envoya de riches présents à Cordoue, avec son fils pour otage.

Abdel-Melek, qui prit le surnom d'Al-Mouhaffer, entreprit, à l'exemple de son père, deux campagnes par an contre les chrétiens. L'an 393 (1003), il remporta sur ceux de Catalogne une grande victoire près de Lérida. L'an 394 (1004), il vainquit ceux de Léon, près de cette dernière ville, dont il s'empara ; et il en fit raser les murailles que son père n'avait détruites qu'à moitié. Il continua ses expéditions avec le même succès pendant quatre ans, sur l'une et l'autre frontière, détruisant au printemps les châteaux réparés l'hiver précédent, par les chrétiens.

L'an 396 (1006), les flottes musulmanes d'Espagne mirent à contribution la ville de Salerne en Italie ; mais, tandis que les Maures attendaient sans défiance la somme convenue, les habitants les attaquèrent brusquement, leur tuèrent beaucoup de monde et les forcèrent de se rembarquer. Cette année, plusieurs illustres chrétiens, chassés de leur pays par des dissensions intestines, vinrent à Cordoue et demandèrent la permission d'en habiter les dehors. Le khalife leur permit non-seulement de demeurer dans l'intérieur, mais encore leur donna des maisons et des jardins, pour qu'ils pussent y vivre avec plus de sécurité et de liberté.

Abdel-Melek accorda une trêve de quelques années aux princes chrétiens, sur les instances du wali de Tolède, Abdallah ben Abdel-Aziz, parent du khalife, lequel entretenait des liaisons d'amitié avec le roi de Léon, depuis qu'il avait, dans une de ses incursions, enlevé une belle captive qu'il avait su être la fille de ce prince, il la lui avait renvoyée sans rançon, quoiqu'il en fût très-épris. La trêve expirée, Abdel-Melek entra en Castille, détruit tous les forts élevés par les chrétiens, pilla et ravagea tout le pays, démolit les murs d'Avila, arriva à Salamanque, pénétra en Galice et en Portugal, puis, remontant le Douero, ruina les places de Gormaz et d'Osma, et revint à Cordoue, l'an 398 (1007-8). Il rentre la même année dans les états de Léon ; et, ayant défait les chrétiens, les poursuivit et les atteignit dans une défilé où il leur livra un nouveau combat que l'avantage de leur position rend plus opiniâtre et plus sanglant. Les deux armées affaiblies se séparent : et Abdel-Melek meurt, peu de temps après, en safar 399 (octobre 1008), non sans soupçon de poison et vivement regretté. Son gouvernement avait duré six ans et quatre mois.

Hescham, qui n'avait d'autre volonté que celle de ses serviteurs, donne, sur leur proposition, la charge de hadjeb à Abdel-rahman, capitaine de sa garde, et frère du défunt. C'était un jeune homme doué de qualités aimables, mais livré aux plaisirs, passant le jour à faire des cavalcades, et la nuit au milieu des festins et des femmes ; sans sévérité pour le maintien des mœurs publiques ; sans application pour les affaires, et qui cependant ne manquait ni de courage ni de capacité, comme l'en accusaient ses ennemis. Possesseur d'immenses richesses, libéral et prodigue à l'excès, il était l'idole du peuple, qui, reconnaissant en lui les traits et la taille d'Al-Mansour, applaudissait à tous ses goûts et même à ses défauts.

(1) Tous les auteurs arabes sont d'accord sur la date de la bataille de Calatañazor et de la mort de Mohammed al-Mansour. Les historiens espagnols se sont donc trompés en rapportant ces deux événements à l'année 998 ; mais, en reculant cette date, il faut supposer aussi que Bernude II, roi de Léon et Garcia le Tremblant, roi de Navarre, ayant combattu dans cette journée, ne sont point morts,

l'un en 999, l'autre vers l'an 1000 ; mais l'an 1002, ou que cette bataille ne s'est livrée qu'après leur mort, et sous les règnes d'Alfonse V et de Sanche-le-Grand, leurs successeurs. L'histoire d'Espagne fourmille d'inexactitudes, de contradictions, d'invéraisemblances, et la chronologie qu'elle emploie est tout-à-fait arbitraire et conjecturale.

Le khalife n'avait point d'enfants : mais il était encore en âge de se voir naître un héritier. Abdel-rahman, ne consultant que son imprudent orgueil, et abusant de l'intimité dans laquelle il vivait avec ce faible monarque, lui persuada de le nommer son successeur au trône, mais d'en différer la déclaration jusqu'à ce que le nouvel hadjeb fût revenu victorieux d'une expédition qu'il méditait contre les chrétiens. Le secret de cette intrigue transpira et souleva contre le favori tous les Merwanides, entre autres Mohammed ben Hescham ben Abdel-Djbar, cousin du khalife et arrière-petit-fils d'Abdel rahman III. Ce prince ambitieux, espérant que sa valeur et les droits de sa naissance le porteraient au trône, et ne voyant dans Abdel-rahman qu'un rival odieux, s'éloigna de la cour, alla mettre dans ses intérêts les alcaïds qui commandaient sur la frontière de Castille, et revint, avec des troupes, dans l'Andalousie publier les vaines prétentions du hadjeb, qui voulait priver du khalifat les princes de la famille royale. Tous les nobles, jaloux de la puissance des Amérides, ou al-Améris (1), se rangèrent sous ses étendards, et il eut bientôt une armée.

Abdel-rahman, à la tête de la garde royale, sort de Cordoue pour aller dissiper cet orage, et laisse la capitale presque sans défense. Mohammed y rentre par des routes détournées, s'empare de l'Alcaçar, de la personne du khalife, publie la déposition du hadjeb, et se fait nommer à sa place. Abdel-rahman se hâte de revenir à Cordoue. Arrivé sur la place du palais, il y trouve les partisans de Mohammed, auxquels s'est réunie une grande partie de la population de la ville. Il attaque et renverse d'abord cette multitude indisciplinée; mais voyant que loin d'accourir à sa voix, comme il s'en était flatté, elle ne lui répond que par des cris de menace et de fureur; désabusé trop tard sur l'instabilité de la faveur populaire, il se replie pour tâcher de sortir de la ville et s'ouvrir un passage à travers la foule qui s'augmente. Il perd beaucoup de monde dans cette retraite périlleuse; et son cheval ayant été tué, il tombe blessé lui-même au pouvoir des ennemis. On le présente à Mohammed, qui le fait à l'instant clouer sur une croix. Ainsi périt le fils du grand Al-Mansour, le 18 djoumadi II, 399 (17 février 1009), après avoir gouverné quatre mois. Ses biens furent conquis, ses amis se cachèrent; et son nom, naguère respecté, ne fut plus prononcé qu'avec mépris et remplacé par le sobriquet de *schandjoul* (peut-être *schaifwal*, l'homme aux longs pieds). Un fils d'Abdel-rahman régna depuis à Valence.

Mohammed distribua les principales charges de l'état et du palais à des gens qui lui étaient dévoués, et donna le gouvernement de Tolède à son fils Obeid-Allah. Ensuite, il publia que le khalife était dangereusement malade; et, voyant que personne ne s'intéressait au sort de ce malheureux monarque, et qu'on s'accoutumait à le regarder lui-même comme son légitime successeur, il résolut de le sacrifier à son ambition. Mais Wadhah al-Améri, l'un des chambellans de Hescham, sut dissuader adroitement Mohammed de ce dessein, en lui disant que, pour parvenir à son but, il n'avait pas besoin de se défaire d'un prince qui, caché, renfermé, oublié, ne pouvait être un obstacle à ses projets. Mohammed resserra donc plus étroitement Hescham al Mowafid; et, ayant fait étouffer un homme qui avait à peu près l'âge, la taille et la figure du khalife, il le mit dans le lit de ce prince, fit proclamer une déclaration supposée du monarque, qui nommait son hadjeb Mohammed, héritier du trône, et annonça, peu d'heures après, la mort de Hescham, au lieu duquel on enterra solennellement le corps du misérable qui lui avait été substitué. Cette révolution arriva le 25 djoumadi II, 399 (24 février 1009), et fut le signal de la dissolution de l'empire des Ommeïyades en Espagne.

XI. ABUL WALID MOHAMMED II AL MAHDY-BILLAH.

An de l'hég. 399 (1009 de J. C.). Mohammed fut proclamé khalife à Cordoue, le même jour, et prit le titre de Mahdy-billah (directeur, pacificateur, par la grâce de Dieu), titre qui contrastait singulièrement avec les troubles dont il fut la première cause, et qui entraînaient la ruine de la monarchie (2). Pour plaire au peuple de Cordoue, qui ne

pouvait souffrir la garde africaine, il avait, étant hadjeb, licencié cette milice, et lui avait enjoint de quitter la ville. La rigueur avec laquelle il fit exécuter cet ordre, irrita les capitaines africains. Animés par leur chef, Hescham Al-Raschid, cousin de l'usurpateur, ils prirent les armes pour soutenir leur désobéissance, et assiégèrent l'Alcaçar, en demandant la mort de Mahdy. Ce prince sortit à la tête de sa garde andalousienne; et le peuple s'étant joint à lui, il se livra un combat sanglant qui dura toute la nuit et une partie du jour suivant. Les Africains, repoussés dans leur quartier, furent enfin forcés, après un carnage épouvantable, d'abandonner la ville, le 5 chawal 399 (2 juin 1009). Hescham fut pris et conduit en présence de Mahdy, qui ordonna qu'on lui coupât la tête, et qu'elle fût jetée, du haut des remparts, aux Africains. Ceux-ci, furieux de la mort de leur chef, lui donnèrent pour successeur et pour vengeur, son cousin, Soleiman ben Al-Ilakem, qui, trop faible pour assiéger la capitale et tenir la campagne, se retira sur la frontière, et fit un traité avec Sanche-Garcie, comte de Castille, en obtint des secours, moyennant la cession de quelques places fortes, et revint livrer bataille à son rival, au milieu de raby 400 (novembre 1009), près de la montagne Quintos ou Gantisch. Mohammed y fut vaincu, perdit vingt mille hommes tués ou blessés, s'enfuit avec les débris de ses troupes, traversa les montagnes et les plaines de Calatrava, et vint trouver, à Tolède, son fils Obeid-Allah.

XII. ABOU-AYOUB SOLEIMAN AL-NOSTAIN-BILLAH.

An de l'hég. 400 (1009 de J. C.). Soleiman, après sa victoire, se présenta devant Cordoue, dont les habitants lui fermèrent les portes. Il fut obligé de négocier avec Wadhah al-Améri, l'un des principaux officiers du palais, afin de le rassurer sur les intentions et sur la conduite des Africains; et il n'entra dans la ville que le 15 rabi II (6 décembre). Il fut proclamé khalife, sous le titre d'*Al-Mos-tainbillah* (secours par Dieu); mais son autorité ne fut pas universellement reconnue. Des insurrections éclatèrent à Malaga et sur divers points de l'Andalousie. Soleiman vivait dans un état continu d'agitation et de défiance; visitant ses places fortes, destituant les alcaïds, plaçant ses créatures, et passant le reste de son tems à Zahra, où il avait caserné ses auxiliaires. Les ennemis de sa puissance, voulant semer la discorde parmi les Africains, suscitèrent contre lui son cousin Merwan. La conspiration fut découverte. Soleiman fit renfermer Merwan, et décapiter cinquante de ses complices. Loin de suivre les conseils perfides que lui donnaient les officiers esclavous, de gagner l'affection des Andalouisiens, en faisant périr les chrétiens qui l'avaient secouru, il déroba ceux-ci au danger qui les menaçait, et les congédia comblés de présents et de promesses. Il résista aussi au conseil de Wadhah, qui, lui ayant découvert le secret de la vie de Hescham Al-Mowafid, l'engageait à le replacer sur le trône. « Il n'est pas tems encore, répondit Soleiman, de confier nos destinées en de si faibles mains. » Il se contenta de donner à cet infortuné prince une autre prison et un nouveau geolier.

Cependant Mohammed al Mahdy, après un séjour de six mois à Tolède, ayant acheté les secours de Raimond Borel, comte de Barcelone, et de son frère Ermengaud I, comte d'Urgel, s'avance vers Cordoue, à la tête de trente mille Musulmans levés dans les provinces de Tolède, de Valence et de Murcie, et de neuf mille chrétiens. Soleiman marche à sa rencontre avec sa cavalerie africaine et les troupes d'Algarb et de Mérida. Quoique ses forces soient inférieures de moitié à celles de son rival, il lui livre bataille dans la plaine d'Acbat al-Bacar (la Montagne des Boeufs), à dix milles de Cordoue. Mais, après avoir combattu vaillamment toute la journée, il est contraint de céder au nombre: n'osant pas rentrer dans Cordoue, il s'enfuit à Zahra, dont il enlève les trésors, et où, malgré lui, le palais, la grande mosquée et les principales maisons sont pillés par ses Africains; et il se retire, à marches forcées, vers Algéziras, dans le dessein de passer en Afrique.

(1) Ainsi appelés d'Abon-Amér, prénom de Mohammed Al-Mansour et de l'un de ses ancêtres. Le nom d'al-Améris signifie aussi les partisans, les créatures de la famille d'Abon-Amér.

(2) Mahdy est un nom révéré de tous les Musulmans : c'est celui que

portait le 12^e imam de la race de Mahomet par Aly. Les Chyites croient qu'il doit repartir pour appeler tous les hommes à la connaissance de l'Islamisme, et établir sur la terre un khalifat universel.

MOHAMMED AL MAHDY, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 400 (1010 de J. C.). Mohammed, reçu dans Cordoue, comme un libérateur, prit le titre d'*Al-Modhaffer*. Il ne s'y arrêta que deux jours; et donna la charge de hadjeb à l'esclavon Wadhah al-Améri, qui feignait de l'avoir servi, en trahissant Soleiman. Il se mit à la poursuite des Africains, pilla sur sa route tout ce qu'ils avaient épargné à Zahra; et, les ayant trouvés campés sur les bords du Guadiaro, près d'Algéziras, il les attaqua, sans laisser à ses troupes le tems de se reposer; fut vaincu, et revint à Cordoue avec une armée délabrée et dans le plus grand désordre. Il fit réparer les murs et les tours de cette capitale, l'entoura d'un fossé profond, et obligea tous les habitants de travailler nuit et jour aux fortifications. Ces corvées fatiguaient le peuple et provoquaient ses murmures. Le hadjeb Wadhah, abusant de la confiance de son maître, afin de le perdre, distribuait les premiers emplois aux esclavons, ses compatriotes, et aux anciens serviteurs de la famille d'Al-Mansour; mécontentait les principaux citoyens, et persuadait au khalife de chasser de Cordoue ceux qu'il lui dépeignait comme des traitres ou des conspirateurs. En même tems il fit accroire au commandant des auxiliaires chrétiens, que Mohammed avait résolu de les désarmer et de les faire égorger, parce qu'ils déplaïsaient aux Musulmans, et il détermina cet officier à demander son congé, malgré toutes les protestations et les assurances du khalife. Ce prince pressa son fils Obeid-Allah, wali de Tolède, de lui envoyer des secours; mais il en demanda vainement aux walis de Mérida, de Saragoce et aux alcaïds des frontières. Son alliance avec les chrétiens l'avait rendu méprisable. Troublé de voir son parti s'affaiblir, sa garde divisée, et les plus riches habitants passer chaque jour dans le camp de son rival, il ne sait plus quel parti prendre, ni à qui se fier. Wadhah augmente sa défiance, son incertitude et ses terreurs secrètes, par des récits de conspirations supposées. Enfin, le vendredi 6 dzoulhadjah (21 juillet 1010), ce ministre, sans l'ordre et sans l'aveu de Mohammed Al-Mahdy, fait sortir Hescham Al-Mowâhid de sa prison, le conduit à la grande mosquée, où le peuple reconnaît et proclame son légitime souverain avec les plus vifs transports d'allégresse et d'enthousiasme. Mohammed se cache dans l'Alcaçar; mais, trois jours après, il est trahi par un esclave, et conduit aux pieds du trône sur lequel il avait siégé. Hescham, après lui avoir durement reproché sa perfidie et son usurpation, ordonne qu'on lui coupe la tête, et qu'un vezir à cheval la porte au bout d'une lance dans toutes les rues de Cordoue. Le cadavre de ce tyran pusillanime fut jeté sur la place publique, mis en pièces et enterré sans pompe. Mohammed était dans la trente-cinquième année de son âge, et avait porté seize mois le titre de khalife, tant à Cordoue qu'à Tolède.

HESCHAM II AL-MOWAHID-BILLAH, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 400 (1010 de J. C.). Hescham fit porter la tête de Mahdy à Soleiman, afin d'effrayer ce rebelle et de le ramener à son devoir. Mais Soleiman, menacé lui-même par Obeid-Allah, fils de Mahdy, lui envoya la tête de son père, avec dix mille mithcals d'or et une lettre par laquelle il lui offrait de seconder sa juste vengeance. Cette lettre et les présents qui l'accompagnaient produisirent l'effet que Soleiman avait espéré. Obeid-Allah devint son ami, et partit de Tolède, pour venir le joindre devant Cordoue.

Wadhah, confirmé par Hescham dans le poste de hadjeb, ayant fait quelques sorties heureuses contre Soleiman, laissa le commandement de Cordoue à deux officiers al-Améris, Zahor et Anbar; et, à la tête d'un corps de cavaliers d'élite, il marcha contre Tolède, où il entra au moyen de secrètes intelligences, et des secours qu'il avait achetés des chrétiens, par la cession de quelques places. Obeid-Allah revint aussitôt sur ses pas, attaqua l'armée de Wadhah et de ses auxiliaires, fut vaincu, arrêté dans sa fuite, conduit à Cordoue, et décapité par ordre de Hescham. Comme il était dans la fleur de l'âge, et qu'il avait été pris en combattant les chrétiens, le peuple déplora sa mort, et se répandit en invectives et en malédictions contre le khalife et son hadjeb. Celui-ci donna le gouvernement de Tolède au cheikh Abou-Ismaël Dzoulnoun, qui, par ses richesses et son crédit, lui avait faci-

lité l'entrée de cette ville. Hescham confirma cette nomination, et récompensa les esclaves al-Améris, en leur accordant, à perpétuité, des gouvernements dans l'Espagne méridionale, tels que ceux de Tadmir, d'Almerie, Denia, Schatibah, etc.

Soleiman, avec ses Africains, ravageait les environs de Cordoue et les plaines arrosées par le Guadalquivir. Wadhah envoya des troupes qui parvinrent à le rejeter au-delà des montagnes, l'an 401 (1011), et arrêta par ce moyen les progrès de la disette et de la peste dans la capitale. Soleiman sollicita le secours des walis de Saragoce, de Médina-Selim, de Calatrava, de Guadalajara, et l'obtint en leur cédant l'hérédité de leurs gouvernements. De son côté, le khalife, sachant que deux princes Edrissides, Aly ben Hamoud et son frère Cacem, auxquels Soleiman avait donné les gouvernements de Tanger, de Ceuta et celui d'Algéziras, étaient en mésintelligence avec ce rebelle, leur offrit de grands avantages, s'ils lui amenaient de puissants renforts, et promit même de déclarer l'un d'eux pour son successeur au trône. Ces diverses concessions de Hescham et de son compétiteur, et les usurpations de quelques gouverneurs ambitieux, furent le principe du démembrement de la monarchie.

Les malheurs de Hescham l'avaient rendu ombrageux et timide, mais non plus habile ni plus sage. Ne voyant que des conspirations dans les assemblées les plus innocentes, il ne permettait aux citoyens de se réunir qu'aux heures des prières publiques. Sa défiance envers ses parents et ses plus fidèles serviteurs, la haine des nobles contre la faction dominante à Cordoue, y avaient divisé tous les esprits. La peste qui désola l'Andalousie, l'an 402 (1012), la famine qui augmenta dans la capitale, excitèrent un mécontentement général. La populace devint séditieuse, et les habitants aisés abandonnèrent la ville. Accusé ou soupçonné, peut-être à tort, d'intelligence avec les ennemis, Wadhah fut décapité par ordre du khalife, qui refusa de l'entendre, et qui lui donna, pour successeur, Khaïran, gouverneur d'Almerie. Les talents et les éminentes qualités du nouvel hadjeb luttèrent vainement contre la fatale destinée et l'incapacité de Hescham. Favorisé par toutes ces circonstances, Soleiman poussa plus vivement le siège de Cordoue, dont une porte lui fut ouverte par les mécontents, le lundi 6 chawal 403 (20 avril 1013). Khaïran, qui combattait alors sur un autre point, vint à la défense du palais, qu'attaquaient à la fois les séditieux et les troupes ennemies. Après des prodiges de valeur, il tombe couvert de blessures. Les Africains, maîtres de la ville, la pillent pendant trois jours, profanent le harem des principaux citoyens, et font un horrible carnage des habitants, sans ménager aucun parti. Dans cet affreux désordre, Hescham Al-Mowâhid disparaît totalement de la scène politique, sans qu'on ait jamais entendu parler de lui. C'est donc sans preuves que les auteurs espagnols ont avancé qu'il fut déporté en Afrique, ou mis à mort par ordre du vainqueur. Il avait régné la première fois, sur le trône, trente-trois ans et cinq mois; et son second règne avait duré deux ans et dix mois. Il ne laissa, pour héritage, que des malheurs et des guerres civiles.

SOLEIMAN, pour la seconde fois.

An de l'hég. 403 (de J. C. 1013), Soléiman fut de nouveau proclamé khalife à Cordoue, sous le titre de *Al-Dhafer behaul-allah*, (victorieux par la puissance divine). Il congédia les chrétiens auxiliaires, confirma leurs traités, distribua des terres et des fiefs en toute propriété, tant aux Africains, qu'aux autres capitaines qui avaient servi sa cause; donna la charge de hadjeb, et le gouvernement de Grenade à Zawy, prince de la famille des Zeïrides ou Sanhadjides qui régnait à Tunis; confia le gouvernement de Séville à son propre frère, Abdel-rahman, et fit venir à Cordoue son père, Al-Hakem ben Soleiman, petit-fils du khalife Abdel-rahman III, et ancien wali de Ceuta, qui avait renoncé aux grandeurs pour vivre dans la retraite et la dévotion. Cependant Khaïran, échappé à la mort et guéri de ses blessures, parvient à sortir de Cordoue et à gagner Orihuela, où ses partisans lui procurent les moyens de rentrer dans Almerie, malgré la résistance du nouveau gouverneur qu'il fait précipiter dans la mer. L'an 405 (1015), il s'embarque pour Ceuta et y persuade au wali Aly ben Hamoud de faire la guerre à l'usurpateur Soléiman, et d'être le protecteur ou le vengeur du malheureux Hescham,

auquel il doit succéder. Aly, moins touché peut-être par la reconnaissance et la pitié, que poussé par l'ambition et l'amour de la gloire, s'embarque pour l'Andalousie avec toutes ses troupes, prend Malaga de vive force, et proclame sa résolution de rétablir Hescham sur le trône. Tous les al-Ameris viennent se ranger sous ses étendards. Son frère Cacem lui amène les troupes d'Algéziras. L'Espagne entière se met en mouvement. Khaïran le joint à Almuñecab; et là, en présence de leurs armées, ils jurent solennellement de rendre le khalifat à leur légitime souverain. Mais déjà la défiance les désunissait secrètement, et chacun d'eux avait ses motifs personnels d'intérêt et de vengeance.

Inquiet de cette révolution, et craignant d'être assiégé dans Cordoue, Soléïman en laisse le commandement à son père, fait un appel à tous ses capitaines et à ses alliés, et marche à la rencontre de l'ennemi, avec un camp volant. Ce fut alors, peut-être, qu'il fit périr l'infortuné Hescham, comme l'auteur ou le prétexte de cette révolte.

La guerre eut lieu d'abord avec des succès variés. Soléïman, voyant la supériorité des ennemis, tâchait d'éviter une bataille et de gagner du tems, dans l'espoir que leur ardeur se refroidirait ou que la mésintelligence les diviserait. Mais ils devinèrent ses intentions et le forcèrent d'en venir à une action décisive, où il fut vaincu, à la fin de l'an 406 (mai 1016). Les chrétiens de la Catalogne ayant refusé de fournir de nouveaux secours à Soléïman, et les recrues qu'il tira de Cordoue ayant passé en grande partie à l'ennemi, ce prince se trouvait réduit à ses Africains et à quelque cavalerie de l'Andalousie occidentale, de Merida et de l'Algarb. La lutte devenait d'autant plus inégale, que toutes les provinces se soulevaient contre lui. Aussi, dans une seconde bataille qu'il livra près de Médina Talca, dans la province de Séville, trahis et attaqués par leurs propres troupes andalouseuses, Soléïman et son frère Abdel-rahman furent faits prisonniers. Les vainqueurs entrèrent le lendemain dans Séville, et, peu de jours après, Cordoue leur ouvrit ses portes. Maître du palais, Aly fait traîner à ses pieds les deux princes, mourants de leurs graves et nombreuses blessures, ordonne qu'on amène Al-Hakem, leur père, et lui demande ce qu'est devenu Hescham le fils ignare, répond le vieillard. — Vous l'avez tué, s'écrie Aly; et, tirant son épée, il ajoute: « J'offre ces têtes à la vengeance de Hescham al-Mowaïad, et j'exécute ses ordres. » En vain Soléïman demande à mourir seul, et proteste que son père et son frère sont innocents. Aly les immole tous les trois de sa propre main, le dimanche 22 moharem 407 (1^{er} juillet 1016). Ainsi périt Soléïman, après avoir régné, en deux fois, au milieu des troubles, trois ans et cinq mois. A une extrême bravoure, à de grands talents militaires, il joignait ceux de l'éloquence et de la poésie.

De son tems, quatre-vingts habitans de Lisbonne, s'étant embarqués, avec des provisions et de l'eau pour plusieurs mois, dans le dessein de faire des découvertes sur l'Océan Atlantique, navigèrent onze jours vers l'ouest, jusqu'à ce que des eaux troubles et des courants nombreux et rapides les intimidèrent et les déterminèrent à cingler vers le sud. Ils touchèrent, douze jours après, à une île couverte de troupeaux dont la chair était si amère, qu'ils ne purent en manger. Suivant encore douze jours la même direction, ils découvrirent une autre île, dont les habitans, montés sur une multitude de barques, les firent prisonniers et les emmenèrent dans une ville bâtie sur la côte: ils y virent des hommes rouges, de haute stature, portant des cheveux longs, mais peu épais, et des femmes fort belles. Après qu'on les eût retenus trois jours prisonniers, un homme vint leur demander en arabe qui ils étaient, d'où ils venaient, où ils allaient; satisfait de leurs réponses, il les présenta le lendemain au roi, qui, ayant su d'eux que la curiosité était le motif principal de leur voyage, leur fit dire, par l'interprète, que quelques-uns de ses sujets, envoyés par son père, pour reconnaître cette mer, avaient navigué plusieurs mois, jusqu'à ce que la clarté du jour leur ayant manqué, ils étaient revenus sans avoir achevé leur voyage. Lorsque les vents eurent tourné à l'ouest, on

banda les yeux aux navigateurs arabes, on les embarqua, et, au bout de trois jours et trois nuits, ils abordèrent sur une plage, où on les abandonna, les bras liés. Ils furent délivrés au point du jour par des Berbers, et ils apprirent alors qu'ils étaient à l'extrémité méridionale du Magreb, et à deux mois de chemin de Lisbonne. A leur retour dans cette ville, ils furent surnommés les *Almogavars* (*Les Braves* ou *les Entreprenants*), et l'on donna ce nom à la rue où ils demeuraient (1).

Ce fut aussi sous le règne de Soléïman, qu'Aboul Djaïsch Moudjahed al-Mowafek ben Abdallah, ancien officier du hadjeb Abdel-rahman, fils du célèbre Almansour, voyant les troubles qui déchiraient l'Espagne, abandonna son gouvernement de Denia à Abdallah ben Obeïdallah Al-moziti, prince ommeïyade, qui, bientôt, y fut reconnu roi. Moudjahed équipa une flotte considérable, y embarqua des troupes nombreuses, et alla s'emparer, l'an 406 (1015-16), des îles d'Ivica et de Maïorque, où il établit sa résidence. L'année suivante, il fit voile pour la Sardaigne, qu'il conquit facilement; mais l'insalubrité de cette île, les murmures de ses soldats, qui regrettaient le séjour des Baléares, et l'apparition d'une flotte chrétienne, le décidèrent à se rembarquer avec ses captifs, ses troupeaux et ses trésors, malgré l'avis de ses plus sages capitaines. A peine eut-il levé l'ancre, qu'une effroyable tempête brisa un grand nombre de ses vaisseaux, sur les côtes de l'île, en submergea plusieurs autres, et engloutit la majeure partie de son butin et de ses troupes. Tout ce qui échappa à la fureur des vents et des flots, fut la proie ou la victime des chrétiens. Moudjahed, témoin de cet affreux spectacle, exhalait sa rage et sa douleur en cris superflus. Il eut le bonheur de ramener les débris de sa flotte à Maïorque, où il ne s'occupa qu'à réparer cet échec.

XIII. ABOUL HAÇAN ALY AL-MOTAWAKKEL BILLAH, AL-NASER LEDIN-ALLAH, premier prince de la dynastie des Hamouïdes.

An de l'hég. 407 (de J. C. 1016). Aly parcourut avec des guides les lieux les plus secrets de l'Alcaçar de Cordoue, pour tâcher de trouver le khalife Hescham al-Mowaïad, dont on ignorait la destinée; mais, n'ayant pu découvrir ni traces, ni nouvelles de ce malheureux prince, qu'il cherchait peut-être moins pour le rétablir sur le trône, que pour le sacrifier à son ambition, il fit publier sa mort, et prit le titre de khalife. Son nom fut proclamé dans la khotbah, et gravé sur les monnaies, avec les surnoms d'*Al-Motawakkel-billah*, (celui qui se confie en Dieu), et d'*Al-Naser Ledin-Allah* (défenseur de la loi divine). Aly ben Hamoud descendait des rois Edrissides de Fez, et était par conséquent issu du khalife Hagan, fils d'Aly et petit-fils de Mahomet, le législateur. Mais, malgré son illustre origine et le prétendu testament de Hescham al-Mowaïad en sa faveur, les walis de Séville, de Merida, de Tolède et de Saragoce, ne répondirent point à ses lettres, et lui refusèrent le serment d'obéissance. Khaïran lui-même ne vit plus dans Aly que le spoliateur des Ommeïyades, et se plaignit de ses infractions au traité. Aly, se défilant des al-Ameris, et redoutant surtout l'influence de Khaïran, le renvoya dans son gouvernement d'Almerie. Khaïran y devint bientôt le chef d'une conspiration, dont le but apparent était de rendre le khalifat à la famille des Ommeïyades, et dans laquelle entrèrent Al-Moundar, wali de Saragoce, les al-caïds de sa province, ceux d'Arjona, de Jaen, de Baçça, et tous les gouverneurs attachés aux familles d'Abou-Amer et de Merwan. Ils réunirent leurs forces à Gualix, y jurèrent de ne poser les armes qu'après avoir exécuté leur dessein, et marchèrent vers Cordoue. Mais Aly, étant venu à leur rencontre, et les ayant inopinément attaqués, les mit dans une telle déroute, qu'ils se séparèrent mécontents les uns des autres. Khaïran parvint à lever une nouvelle armée; et, quoique serré de près par les troupes d'Aly, il fit proclamer khalife à Jaen, Abdel-Rahman, wali de cette ville, prince du sang des Ommeïyades.

(1) Le court extrait de ce voyage, rapporté par Conde d'après le chérif Edrissy, prouve que les îles Madère, Canaries, et peut-être celles du Cap Vert, dont il s'agit probablement ici, ont été connues des Arabes, environ quatre siècles avant d'avoir été conquises par les Portugais,

les Normands et les Espagnols; et que dès le dixième siècle, des insulaires de l'Océan Atlantique, que nous regardons comme barbares, avaient entrepris un voyage de découvertes vers le pôle antarctique.

XIV. ABOU'LMOTHARIF ABDEL-RHAMAN IV, AL-MORTHADY BILLAL.

An de l'hég. 408 (de J. C. 1017). Il était fils de Mohammed, fils d'Abdel-melek, fils du grand Abdel-rahman III. Son non seul donna une puissante impulsion au parti des Amérides. Ses vertus, non moins que ses immenses richesses et sa libéralité, lui avaient gagné tous les cœurs dans la province où il vivait oublié. On fit la khotbah pour lui à Valence, Tortose, Tarragone, Saragoce, et dans toute l'Espagne méridionale, à l'exception de Grenade, d'Elbira, de Malaga et d'Algeziras. Il prit le titre d'*Al-Mortadly-Billal* (celui qui est agréable à Dieu), et nomma Khaïran, haljeb de sa maison et de l'état. Ce général, ayant convoqué les walis et leurs troupes, marcha à leur tête contre l'usurpateur Aly, fut vaincu et grièvement blessé, près de Baga; et son armée, le croyant mort ou prisonnier, se dispersa. Il se cacha dans les environs de Baga; et, ayant informé de sa retraite ses gens d'Almérie, ceux-ci envoyèrent une escorte qui le ramena en triomphe dans cette ville, où vinrent le joindre les gouverneurs de Denia, de Tadmir, de Schatilah et plusieurs capitaines esclavons et amérides. Cependant, comme la plupart des partisans d'Abdel-rahman se tenaient enfermés dans leurs places, ce prince, pressé par son rival, se fortifia dans Jaën, où il était encore défendu par les montagnes Alpujarres. Mais Khaïran, assiégé dans Almérie, fut blessé, fait prisonnier et conduit devant Aly qui, oubliant ses anciens services, lui trancha la tête de sa propre main, l'an 408 (1017). La mort d'Aly, arrivée peu de temps après, et la tyrannie de Caecem, son successeur, relevèrent le parti d'Abdel-rahman. Toute la noblesse de l'Andalousie était pour lui et venait se ranger sous ses étendards. Quelques avantages remportés par ses troupes sur celles du wali de Grenade, remplirent d'espérances les amis des Om-

Aly ne laissa pas de remporter une seconde victoire sur Khaïran et les autres partisans du nouveau khalife. Il chargea Zawy, wali de Grenade, de continuer la guerre contre Abdel-rahman, lui envoya une partie de sa cavalerie, et alla en personne assiéger Almérie, qu'il envoya d'assaut, après que Khaïran eut été blessé et pris en la défendant. La mort de cet inquiet et irréconciliable ennemi, et la conquête d'Almérie faisaient espérer à Aly la fin des troubles. De retour à Cordoue, il envoya de nouvelles troupes au wali de Grenade, et il se disposait à terminer la guerre par la prise de Jaën, où résidait Abdel-rahman. Déjà sa garde et ses équipages étaient sortis de Cordoue. Les partisans secrets des Ommeyyades, qui se trouvaient dans cette capitale et dans le palais même d'Aly, saisirent cette occasion de se défaire de lui. Ils gagnèrent quelques-uns de ses esclaves, qui l'étouffèrent dans un bain, au mois de dzoulkadah 408 (mars 1018). Il était âgé de quarante-huit ans, et avait régné un an et neuf à dix mois. Les auteurs arabes ont loué ses vertus et sa justice; mais, malgré sa fermeté, sa bravoure et ses talents militaires, on peut lui reprocher son excessive sévérité et son humeur cruelle et sanguinaire.

XV. AL-CACEM AL-MAMOUN, deuxième prince de la dynastie des Hamouddides.

An de l'hég. 408 (de J. C. 1018). Les capitaines et les partisans d'Aly proclamèrent, à Cordoue, son frère Al-Cacem, seigneur d'Algeziras, sous le titre d'Al-Mamoun. Il y vint sans délai, avec quatre mille chevaux, avant que ses ennemis eussent songé à lui en fermer les portes et à lui susciter des obstacles. Il fit des perquisitions sévères sur la mort de son frère, et condamna à divers supplices, non-seulement ceux qui furent soupçonnés d'y avoir trompé, mais encore plusieurs nobles qui le regardait comme ses ennemis, parce que son frère avait fait périr leurs parents. La nouvelle de la mort d'Aly étant parvenue à Ceuta, son fils Yahia ordonna des levées considérables, et partit aussitôt pour l'Espagne, avec toutes ses forces disponibles, afin de disputer à son oncle le trône de Cordoue. Il s'était déjà emparé de Malaga, avant que Caecem, alarmé des préparatifs de son neveu, eût pu voler à la défense de cette place. Il y eut entre les deux armées plusieurs combats, dont l'issue fut incertaine. Mais Caecem, informé des échecs qu'éprouvaient ses troupes dans les Alpujarres, fit sentir à son neveu que, tandis qu'ils se détruisaient mutuellement, leur ennemi commun faisait des progrès faciles. Ils conclurent donc un traité d'alliance, par lequel il fut convenu que Yahia occuperait Cordoue; que Caecem continuerait la guerre

meuyades et de crainte ceux de Ben-Hamoud. Les succès d'Abdel-rahman furent encore plus marqués pendant la guerre que Caecem eut à soutenir contre Yahia, son neveu. Zawy al-Mansour, prince Sanhadjide de Grenade, n'osait plus descendre de ses montagnes que pour faire des incursions rapides sur les terres de Jaen, de Guadix et de Bâça. Les partisans des Ommeyyades désiraient qu'Abdel-rahman marchât sans délai sur Cordoue ou Tolède, afin de réunir toute l'Espagne sous sa domination; les Amérides voulaient qu'il achevât auparavant de détruire l'armée de Grenade et de soumettre toute cette contrée. Abdel-rahman penchait pour le premier parti, mais il se décida pour le second, de peur de déplaire à ses alliés. Il divisa son armée en trois corps, en garda deux, et envoya l'autre à la poursuite des ennemis, pour tâcher de les amener à une bataille générale. Elle eut lieu au milieu de l'année 414 (1023).

L'armée ennemie, renforcée par les troupes qu'elle avait successivement reçues de Yahia et d'Al-Cacem, descendit dans les plaines de Grenade et attaqua celle d'Abdel-rahman. Après un combat vaillamment disputé de part et d'autre, la victoire se déclara pour les Ommeyyades; mais à l'instant où Abdel-rahman en apprenait la nouvelle, il fut frappé d'une flèche et expira aussitôt, après avoir régné six à sept ans sur une grande partie de l'Espagne orientale et méridionale. Il périt au moment même où l'on préparait des arcs de triomphe pour le recevoir dans Cordoue, qu'Al-Cacem venait d'abandonner pour la 2^e fois. La mort d'Abdel-rahman Al-Morthady répandit la consternation dans cette capitale, et éteignit les espérances que ses partisans avaient conçues de voir cesser le fléau de la guerre civile. Son armée se dissipa comme celle des vaincus, et l'émir Sanhadjide se fortifia dans Grenade.

quant le palais au milieu ils en formèrent le blocus. Caecem y soutint un siège de cinquante jours; mais ses provisions étant épuisées, et n'espérant point de secours, il

contre Al-Morthady, et que, lorsqu'elle serait terminée, l'oncle et le neveu gouverneraient l'Espagne en partage et en bonne intelligence. Ce traité fut signé l'an 412 (1021), et les deux princes envoyèrent une partie de leurs troupes à l'armée des Alpujarres.

XVI. YAHIA AL-MOTALY, troisième prince hamouddide.

An de l'hég. 412 (de J. C. 1021). Yahia entra dans Cordoue au mois de djoumadi 1^{er}, (septembre), avec sa garde de nègres de Sous. Les habitants, qui abhorraient l'oncle, proclamèrent le neveu avec de grandes démonstrations d'allégresse, sous le titre d'Al-Motaly ou Motaly. Yahia déclara que son oncle n'avait aucun droit à la succession du trône d'Espagne, et n'aurait d'autre part au gouvernement que celle qui lui voudrait bien lui donner. Cette déclaration fut confirmée par tous les cheikhs, les khatibs, les walis et les capitaines qui se trouvaient à Cordoue, et qui s'empresèrent tous de prêter un serment, sans restriction, au nouveau souverain.

Al-Cacem s'était rendu à Malaga, où il avait envoyé le corps de son frère; et, l'ayant transporté à Ceuta, il le fit enterrer solennellement dans une mosquée fondée par ce prince. De retour à Malaga, il y apprit la perfidie de son neveu, écrivit à ses généraux de terminer la guerre contre Abdel-rahman; ou, si elle traînait en longueur, de se porter sur Cordoue, pour obliger Yahia à l'exécution de ses promesses. Il s'avança lui-même vers cette capitale, avec les troupes d'Algeziras et de Malaga. Yahia ne pouvait opposer à son oncle qu'une partie de ses Maures, ayant dirigé le reste sur l'armée des Alpujarres. Il eut donc devoir éviter une rencontre, sortit de Cordoue, et prit la route d'Algeziras, où il arriva, à la fin de dzoulkadah 413 (février 1023). Il s'y fortifia, et envoya lever des troupes en Afrique.

AL-CACEM AL-MAMOUN, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 413 (de J. C. 1023). Al-Cacem entra sans résistance dans Cordoue; mais n'ayant vu sur son passage qu'une partie de la plus vile populace, il se vengea de ce froid accueil par de nouveaux actes de rigueur et de cruauté qui le rendirent encore plus odieux. Les principaux habitants conspirèrent contre lui, gagnèrent à force d'argent une partie du peuple, et lui distribuèrent des armes. Caecem avait eu l'imprudence d'envoyer un corps nombreux de troupes pour renforcer son armée dans les Alpujarres. Les conjurés saisirent cette occasion, et attaquèrent de la nuit. Ne pouvant y pénétrer, ils en firent le blocus. Caecem y soutint un siège de cinquante jours; mais ses provisions étant épuisées, et n'espérant point de secours, il prit un parti désespéré. A la tête

de sa garde, il fond sur les assaillants, dans la résolution de s'ouvrir un passage et d'abandonner Cordoue. Peu de ses gens parviennent à sortir du palais; la plupart sont percés de coups dans les rues et aux portes de la ville. Lui-même eût été mis en pièces, sans la générosité de quelques cavaliers al-ameris, qui, l'ayant reconnu, le conduisirent dans la maison du vezir Djahwar, d'où ils l'escortèrent jusqu'à Xerez. Cette révolution dut arriver au commencement de l'an 414 (avril 1023), et non pas à la fin de 413, comme le dit Conde. Cacem avait régné à Cordoue, environ trois ans la première fois, et quelques mois la seconde. Peu de temps après, il fut livré, par l'alcaïd de Xerez, aux troupes de Yahia, et renfermé, par ordre de celui-ci, dans une étroite prison: il y survécut long-tems à son neveu, et mourut dans un âge très-avancé, s'il est vrai qu'il fut plus âgé de vingt ans que son frère Aly ben Hamoud, suivant l'historien Aboul Fedhia, qui, sur ce point, nous paraît peu croyable.

XVII. ABOUL-MOTHAREF ABDEL-RAHMAN V, AL-MOSTADHER-BILLAH.

An de l'hég. 414 (1023 de J. C.). La fuite de Cacem et la mort d'Abdel-rahman IV ayant laissé vacant le trône de Cordoue, les al-Améris et les partisans des Ommeyades, sûrs de l'approbation du peuple, y proclamèrent khalife, au mois de ramadhan (décembre), sous le titre d'*Al-Mostadher-billah* (celui qui espère le secours de Dieu), Abdel-rahman, frère de Mohammed II. C'était un prince âgé de trente-trois ans, plein d'esprit et d'instruction, éloquent, bon poète, et qui joignait à tous les avantages physiques, les qualités morales les plus estimables. Tout le monde s'applaudissait de voir sur le trône, un arrière-petit-fils du grand Al-Naser (1), et se flattait qu'il réparerait tous les maux de l'Espagne. Il fut reconnu, non-seulement dans toute l'Andalousie, à l'exception de Malaga et d'Algéziras, mais dans plusieurs autres provinces. Les coupables excès auxquels se livrèrent les gardes esclavonne et andalousienne, pendant la fête du Beïran, donnèrent sujet à Abdel-rahman de s'occuper de la discipline militaire. Il révisa les ordonnances de ses prédécesseurs, et priva les troupes de plusieurs privilèges. Cette juste, mais impolitique sévérité, irrita principalement les Zenetes. Ils dirent insolemment, qu'Al-Mostadher était plus propre à diriger un couvent de derviches, qu'à gouverner un royaume. Leur mécontentement fut utile à l'ambition de Mohammed ben Abdel-rahman ben Obeïd-Allah, cousin du khalife, et, comme lui, arrière-petit-fils d'Abdel-rahman III. Offensé de n'avoir pas obtenu le trône, il avait juré de se venger du rival qui lui avait été préféré. A la faveur de ses richesses, de sa popularité, et de quelques jeunes nobles, légers et téméraires, il trama, avec les mutins, une conjuration aussi prompte que terrible. Le 27 dzoulkadah 414 (6 février 1024), dès le point du jour, la soldatesque assaillit l'alcaçar, et pénétra dans les appartements du monarque, après avoir égorgé les esclaves qui en gardaient l'entrée. Eveillé par les cris et par le cliquetis des armes, Abdel-rahman se leva et se défendit avec son épée, jusqu'à ce qu'il fut mis en pièces. Les conjurés parcoururent les rues de Cordoue, avec leurs cimetières ensanglantés, proclamèrent séditionnellement Mohammed, massacrèrent quelques cheïchs et vezirs, dont ils saccagèrent les maisons, et répandirent tant de stupeur et d'effroi, qu'il n'y eut personne dans cette cité populeuse qui osât leur résister ni venger le sang innocent de l'infortuné Al-Mostadher. Ce prince, digne d'un meilleur sort, avait régné à peine deux mois. Sa mort produisit la plus vive sensation dans toute l'Espagne, et hâta les progrès de l'anarchie.

XVIII. MOHAMMED III AL-MOSTACFY-BILLAH.

An de l'hég. 414 (1023 de J.-C.). L'usurpateur reçut, de ses partisans, le titre d'Al-Mostacfy-billah (celui à qui Dieu suffit), titre sous lequel on fit pour lui la khotbah dans toutes les mosquées de Cordoue. Il prodigua ses trésors, dans l'espoir de gagner le peuple et les troupes; distribua les gouvernements, les principaux emplois civils et militaires à des hommes qui lui étaient dévoués; et crut s'attacher sa garde, en lui donnant une nourriture plus recherchée, des

armes et des vêtements plus précieux. Tranquille alors, il ne songea qu'à réparer les jardins et les palais de Zahra, s'abandonna aux plaisirs et se plongea dans la mollesse. Il s'inquiétait peu de l'administration des provinces et de l'état des frontières, où les walis et les alcaïds se conduisaient en souverains absolus, se faisaient la guerre entre eux, et disposaient à leur gré des revenus et des produits de leurs gouvernements. Aussi, le trésor public était vide, quoique le monarque n'y prit rien pour ses dépenses particulières. Ses prodigalités épuisaient la caisse destinée aux récompenses et aux gratifications; ses immenses richesses suffisaient à peine à soutenir la majesté du trône; et, malgré les exactions inouïes des percepteurs, le produit des gabelles ne couvrait pas les frais de recouvrement, parce que les provinces ne rapportaient rien. Mohammed sentait l'injustice des vexations de ses agents; mais la nécessité le forçait de les tolérer. Naturellement généreux et libéral, il était taxé d'avarice, et par le peuple qui payait, et par les troupes qui ne touchaient point leur solde. A l'exemple de quelques ambitieux, qui, de pauvres et obscurs, étaient devenus puissants et redoutables, depuis les révolutions; le peuple perdant l'habitude de l'obéissance, devenait remuant et avide de troubles, afin de pouvoir impunément se livrer au pillage et à ses vengeances personnelles. Mohammed ignorant le malheureux état de ses sujets, ou manquant de fermeté pour y remédier, passait son tems au sein des délices, ou à entendre des vers et des chansons; car la littérature était cultivée au milieu des discordes civiles. Mais les choses en vinrent au point, que ceux qui avaient placé Mohammed sur le trône, étaient impatients de l'en faire descendre. Ce prince qui, pour se dérober à la populace de Cordoue, s'était retiré à Zahra, n'y fut pas plus en sûreté. Les séditions, s'étant accrues, assiégèrent les maisons des vezirs et des cadhis, demandant à grands cris la déposition des uns, la mort des autres, et finirent par exiger aussi la tête du khalife et celles de ses hadjbes. Informé du danger qui le menaçait, Mohammed sort du palais de Zahra, au milieu de la nuit, avec sa famille, sous la conduite d'une faible escorte, dont une grande partie l'abandonne en chemin. Arrivé à Uclès, il y est d'abord accueilli et protégé par l'alcaïd Abdel-rahman, dont les ancêtres avaient gouverné cette province depuis plusieurs générations; mais, peu de tems après, ce commandant lui ayant fait servir une poule empoisonnée, il meurt, sans laisser de successeur, l'an 415 (1024), après un règne de seize à dix-sept mois.

YAHIA AL-MOTALY, pour la seconde fois.

An de l'hég. 415 (1024 de J.-C.). Yahia ben Aly, ben Hamoud s'était maintenu dans la souveraineté de Malaga, d'Algéziras, de Tanger et de Ceuta, qu'il gouvernait avec autant d'équité que de modération, lorsqu'il fut par ses adhérents, des révolutions de Cordoue, et cédant à leurs vœux plus qu'à son ambition, il partit pour se remettre en possession du trône de Cordoue, auquel il était appelé, lui disait-on, par la déclaration de Hescham II, en faveur de son père Aly. Les principaux habitants, fatigués de l'anarchie, se réjouirent de l'arrivée de ce prince, et sortirent en grand nombre, pour le recevoir en signe d'adhésion et de confiance dans sa justice, ses talents et sa sagesse. Il mit pied à terre à la porte de la grande mosquée; et, après qu'on y eut fait la khotbah en son nom, il fut accompagné jusqu'au palais, par les acclamations et les applaudissements du peuple. Il écrivit alors à tous les walis de venir lui rendre hommage. La plupart firent une réponse évasive; et quelques-uns refusèrent ouvertement de se soumettre à un intrus appelé par une faction. Au nombre de ces derniers, était le wali de Séville, Aboul-Cacem-Mohammed ben Abad Yahia, voulant faire un exemple, ordonna aux alcaïds de Xerez, de Malaga, de Sidonia et d'Arcos, de marcher contre ce rebelle, et alla les joindre avec les troupes de Cordoue. Mais, dès le premier combat, se croyant sûr de la victoire, il donna, près de Ronda, dans une embuscade, où il périt le 7 moharrem 417 (28 février 1026). Son armée se dissipa, et sa tête fut portée par les vainqueurs, à Séville. Ce prince, dont les vertus promettaient un règne fortuné, avait occupé le trône de Cordoue;

(1) Abdel-rahman III, surnommé Al-Naser Fedin-Allah. Les princes musulmans sont désignés, dans les histoires orientales, par leurs titres

et leurs surnoms, plus souvent que par leurs noms propres.

environ un an la première fois, et dix-huit mois la seconde; mais il avait possédé plus long-tems Malaga et Algéziras, où sa postérité se maintint plusieurs années, comme on le verra sous la troisième époque.

XIX. ABOU-BEKR HESCHAM III AL-MOTADD-BILLAH.

An de l'hég. 417 (1025 de J.-C.). Le bruit de la défaite et de la mort d'Yahia répandit la consternation à Cordoue. Les grands s'assemblèrent; et, par le crédit du vezir Djahwar et des Al-Ameris, ils élurent, pour khalife, Hescham, frère aîné d'Abdel-rahman IV. Ce prince, âgé de cinquante-six ans, vivait alors sous la protection d'Abdallah ben Cacam al-Fehri, alcaïd de la forteresse d'Albonte. Il fut proclamé à Cordoue, à la fin de rabi 1^{er} 417 (mai 1026), sous le titre d'Al-Motadd-billah, avec les transports d'allégresse les moins équivoques. Cependant, au lieu de se réjouir de son élévation au trône, Hescham, ce homme sage et modéré, refusa de quitter sa paisible retraite, et de se livrer aux soins pénibles et dangereux de la royauté. Il dit aux envoyés qui lui en avaient apporté la nouvelle, qu'il était reconnaissant de l'affection des Cordouans pour sa personne et sa famille, mais qu'il n'était point préparé à se charger du fardeau du gouvernement. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance et au bout de quelques jours, que, cédant aux instances des Al-Ameris, il accepta la couronne. Toutefois, connaissant l'ingratitude et l'inconstance du peuple, il différa long-tems de se rendre dans la capitale; mais, afin de justifier son absence, il prit le commandement de l'armée qui gardait les frontières; et fit, pendant près de trois ans, avec divers succès, la guerre aux chrétiens qui, profitant des dissensions des musulmans, avaient gagné du terrain, tant en Catalogne, que du côté de la Galice et de la Castille. Déterminé enfin par les lettres pressantes du vezir Abou'l-Haçam Djahwar, et voulant arrêter les entreprises des ambitieux walis de l'intérieur, et satisfaire les habitants de Cordoue, qui murmuraient déjà de ne pas voir leur souverain, il fit son entrée dans cette ville, le 8 d'zoulhadjah 420 (18 décembre 1029), à travers une foule immense et des cris de joie universels. Son caractère doux, affable et généreux, son zèle pour la justice, lui gagnèrent tous les cœurs, calmèrent les inquiétudes, continrent les séditions. Hescham visitait les hospices, les collèges, les écoles, les indigents, les malades. Chaque jour il envoyait à ceux-ci ses propres médecins. Ses lettres affectueuses et persuasives ramènèrent à l'obéissance et à la concorde quelques walis; mais la plupart, sans méconnaître son autorité légitime, trouvèrent des prétextes pour ne lui envoyer ni troupes ni argent. Le khalife tenta de réduire par la force les plus récalcitrants. Son général, Obeid-Allah ben Abdel-aziz, rangea dans le devoir les alcaïds de Nièbla, Oksonoba, Silves, etc., tous créatures du roi Yahia. Mais les walis de Grenade, de Malaga, de Saragoce, de Dénia, s'étaient entièrement rendus indépendants; ceux de Séville, de Carmonne, de Sidonia, étaient en pleine révolte; et le père d'Obeid-Allah, Abdel-aziz, lui-même, gouverneur de Saltes et de Huelva, s'étant joint à ces trois rebelles, ils résistèrent avec avantage, pendant deux ans, à tous les efforts du khalife, qui termina cette guerre désastreuse par un traité. Les Cordouans blâmèrent hautement cet acte de modération, qu'ils taxèrent de faiblesse, et imputèrent à la mauvaise étoile de Hescham tous les malheurs de son règne. Mais déjà le mal était sans remède. Le caractère et les mœurs des musulmans avaient changé totalement en peu d'années. Les uns étaient entraînés par une ardeur inquiète, et par l'amour de l'indépendance; les autres semblaient do-

minés par l'apathe et la pusillanimité. Aussi le sage khalife disait-il que cette génération n'était capable ni de gouverner ni d'être gouvernée. Trop persuadé néanmoins du respect et de l'amour des Cordouans, il négligea le conseil du vezir Djahwar, qui l'invitait à se retirer à Zahra, et crut n'avoir rien à craindre au sein de la capitale. Mais les factieux ne tardèrent pas à soulever la populace. Les séditions s'attroupèrent la nuit du 11 au 12 d'zoulhadjah 422 (29 au 30 novembre 1031), et parcoururent les rues, en demandant à grands cris que Hescham fût déposé et forcé de quitter la ville. Djahwar se chargea d'annoncer au khalife la volonté de cette populace effrénée. Hescham, loin d'en être affecté, rendit grâce à Dieu, et bénit sa toute-puissance. Au point du jour, il sortit de son palais avec sa famille et une escorte nombreuse de cavaliers de sa garde; il se rendit dans une maison de plaisance, d'où il partit le lendemain pour le château de Hisn Abou-Cherif, qu'il avait fondé. Il fut accompagné par plusieurs personnages distingués de Cordoue, et par quelques savants et poètes qui ne l'abandonnèrent pas dans sa mauvaise fortune. Il vécut tranquillement dans cette retraite, jusqu'à sa mort, arrivée au mois de safar 428 (novembre ou décembre 1036). Ce prince, qui, par ses rares qualités et son courage inaltérable, méritait un meilleur sort et un siècle moins ennemi de la vertu, avait régné près de cinq ans. Il termina dignement la célèbre dynastie des Ommeyyades qui avait fait la gloire et le bonheur de l'Espagne, pendant plus de deux cent quatre-vingt-quatre ans (1), sous seize monarques, la plupart illustres par leurs talents et leurs vertus, et bien supérieurs à leurs ancêtres qui avaient régné en Orient. On raconte, qu'après l'abdication de Hescham III, un jeune prince de sa race, Ommeyah, éleva des prétentions au khalifat; et que le divan et le peuple de Cordoue le rejetèrent uniquement par commiseration pour sa personne et sa naissance, la fortune ayant tourné le dos à sa famille. *Eh bien!* dit Ommeyah, *que je règne un jour et que je périsse le lendemain, si mon étoile le veut ainsi.* Ses vœux ne furent exaucés qu'en partie. Il ne régna point, et disparut, dit-on, le même jour, victime, peut-être, de l'envie et de l'ambition.

TROISIÈME ÉPOQUE.

L'Espagne partagée en plusieurs petits royaumes qui s'établirent sur les ruines du khalifat d'Ocident ou de Cordoue.

Après la chute de l'empire des Ommeyyades en Espagne, il s'éleva un grand nombre de petits états, la plupart formés des provinces et des villes dont les gouverneurs s'étaient déjà rendus indépendants, prirent alors le titre de roi. En donnant la chronologie historique des principaux de ces royaumes, nous les avons rangés, non suivant leur ordre d'ancienneté, leur importance et les relations qu'ils ont eues entre eux, mais d'après l'antériorité de leur destruction (2).

ROYAUME DE CORDOUE.

Dynastie des Djahwarides (3).

1^{er}. ABOU'L-HAÇAN DJAHWAR AL-MODHAFER.

An de l'hég. 422 (de J.-C. 1031). De tous les princes qui régnerent en Espagne, après les Ommeyyades, Abou'l-

(1) Nous croyons devoir prévenir ici le lecteur, que tous les calculs chronologiques, tant de l'histoire des Maures d'Espagne, que des autres parties de l'histoire orientale, que comprend la *Continuation de l'Art de vérifier les dates*, sont établis en années lunaires, suivant la manière de compter des Arabes et des autres nations mahométanes. On pourra facilement savoir le nombre des années solaires, dont se compose la durée des règnes et des dynasties, au moyen de la *Table Chronologique*, insérée dans le tome 1^{er} de l'*Art de vérifier les Dates*, depuis la naissance de J.-C., où se trouve la concordance des divers calendriers.

(2) Conde a malé, dans le même récit, l'histoire de ces divers états, ce qui, joint aux ressemblances, aux erreurs de noms, jette beaucoup de confusion dans le deuxième tome de son ouvrage. Afin d'être plus exacts et surtout plus clairs, nous avons préféré suivre le plan des bénédictins, et donner séparément la chronologie historique de chaque souveraineté, de

chaque dynastie, au risque de nous répéter quelquefois. Cette époque de l'histoire d'Espagne, ainsi que la suivante, n'avaient pas encore été débrouillées; et il est fâcheux que la mort ait empêché l'auteur, qui nous a servi de guide dans notre travail, de donner au sien plus de perfection.

(3) Au lieu d'employer les noms arabes des dynasties, tels que *Beno-Djahwar*, *Beno-Abad*, *Beno-Hamoud*, etc., qui signifient les enfants ou la race de Djahwar, d'Abad, de Hamoud, etc., nous avons préféré donner aux noms qui distinguent chaque dynastie, la terminaison grecque adoptée généralement en histoire, non-seulement pour les princes grecs d'origine, les Séleucides, les Lagides, etc., mais encore pour des dynasties orientales et musulmanes, les Arsacides, les Sasanides, les Abbassides, etc. Nous suivrons ce système dans la chronologie des souverains de la Perse, de l'Afrique, etc.; mais en rejetant les terminaisons en *ben*, nous réserverons celles en *ites* pour désigner les partisans des sectes, des factions, tels que les Chyites, les Sumites, etc.

Haçan Djahwar ben Mohammed, ben Djahwar, fut le seul qui n'usurpa point le pouvoir suprême. Vezir des derniers khalifes, et comptant, parmi ses ancêtres, des haljébs et des ministres des monarques précédents, il joignait à cette illustration des talents et des vertus qui l'avaient rendu cher et respectable au peuple de Cordoue. Son désintéressement, son impartialité, son dévouement au seul bien général, au milieu des dissensions et des guerres civiles, lui avaient mérité même l'estime de tous les partis. Aussi lorsqu'à défaut de quelque prince Merwanide, Djahwar eut été élu par le conseil de Cordoue, pour succéder à Hescham III, il fut proclamé roi d'un consentement unanime. Dès qu'il eut reçu les serments d'usage, il établit un gouvernement aristocratique, composé d'un sénat dont il ne se réserva que la présidence, et s'acquitta par cette modération la confiance de ceux même qui avaient traité de dissimulation sa conduite circonspecte. Il refusa long-temps d'aller habiter le palais des khalifes, et ne s'y rendit que pour y vivre aussi modestement que dans sa maison. Loin d'augmenter son train et sa dépense, il congédia cette foule de valets, de portiers et de gens inutiles qui épouvaient le trésor public. Il éloigna les délateurs, les gens qui ne vivaient que de calomnies et de procès, et créa un certain nombre de procureurs salariés comme les juges. Il chassa aussi les charlatans, les empiriques, et nomma une commission chargée d'examiner la capacité des médecins et des gens qui se destinaient au service des hôpitaux. Il ramena l'abondance, et fit de Cordoue le grenier de l'Espagne musulmane. Il établit des receveurs d'impôts et des gardes-magasins qui, tous les ans, rendaient compte au sénat de leur gestion. Les soins de Djahwar se portèrent de même sur la police; il créa des inspecteurs qui veillaient nuit et jour à la sûreté des citoyens. Il institua une garde bourgeoise qui faisait des rondes pendant la nuit, désarmait les passants, et arrêtait ceux qui ne pouvaient pas justifier des motifs légitimes de leur sortie, à des heures indues; et, afin que les malfaiteurs ne pussent échapper aux recherches des patrouilles, en fuyant d'un quartier dans un autre, il fit placer, dans toutes les rues, des barrières qui étaient fermées la nuit. Comme Djahwar veillait sans cesse au maintien de la justice et à la prospérité de ses sujets, Cordoue jouit de la tranquillité la plus parfaite; et les arts, le commerce enrichirent ses habitants. Lorsqu'il eut fait part de son élection aux walis des provinces, la plupart s'excusèrent sur de vaines prétextes, d'aller lui rendre hommage; et ceux de Tolède, de Saragoce, de Séville, de Malaga, de Grenade et de Badajoz se bornèrent à de vaines protestations de bienveillance. Djahwar, feignant d'ignorer leurs projets d'indépendance et d'anarchie, applaudit à leur zèle pour le bien général et les invita à l'union et à la concorde. Mais l'ambition, la cupidité, le bruit des factions et des armes étouffèrent la voix du bon roi de Cordoue, et l'Espagne se trouva livrée à autant de tyrans qu'il y avait de provinces. Djahwar, voyant le peu de succès de ses conseils paternels, eut recours à la force; mais, en attaquant l'alcaïd d'Açahila, il s'attira une guerre fâcheuse avec Ismaël, roi de Tolède, protecteur de ce petit dynaste. Il la soutint avec désavantage, malgré le zèle et les efforts des Cordouans, qui le perdirent le 6 de moharrem ou de safar 435 (15 août ou 14 septembre 1043). Leurs larmes honorèrent la pompe funèbre d'un souverain qui avait fait leur bonheur pendant plus de douze ans (1).

II. ABOU'L-WALID MOHAMMED.

An de l'hég. 435 (de J.-C. 1043). Mohammed, prince sage et vertueux, mais faible de corps et valétudinaire, reçut les serments de tous les corps civils, religieux et militaires de Cordoue. Il marcha sur les traces de Djahwar, dont il se montra le digne fils; mais les circonstances contrarièrent également ses intentions pacifiques. Les propositions qu'il adressa au roi de Tolède et à son allié pour terminer la guerre, ayant été rejetées avec une hauteur méprisante, il chargea son fils Walid et son général Hariz ben Al-Hakem de continuer les hostilités; ce qu'ils firent, en traversant le Guadiana et en ravageant les terres de l'ennemi. Mais le roi de Tolède, secondé par les troupes du souverain de Valence, exerça de terribles vengeances dans les états de Cordoue,

l'an 440 (1048), obtint divers avantages sur le général Hariz, l'obligea de se tenir sur la défensive et s'empara de plusieurs places. Mohammed, ne pouvant résister à tant de forces, chercha des alliés capables de le soutenir; il s'adressa au roi de Séville et à celui d'Al-Garb ou de Badajoz, et conclut avec eux, l'an 443 (1051), une triple alliance. Il reçut aussi des secours des cheikhs de Huelva et Saltes, de Niebla et d'Oksonoba, dans l'Andalousie occidentale. Cependant les troupes réunies de tous ces princes furent battues en plusieurs rencontres par celles de Yahia Al-Mamoun, roi de Tolède, qui remporta sur elles une victoire décisive, sur les rives de l'Algodor, l'an 452 (1060). Cette nouvelle, et la retraite précipitée du général Hariz ben Al-Hakem, jetèrent l'épouvante dans Cordoue, et la confusion dans le conseil de Mohammed ben Djahwar. Le prince Abdel-melek, qui, au lieu d'être à la tête des armées de son père, avait mené jusqu'alors une vie dissipée, et passé son temps au sein des plaisirs dans les palais de Zahra, sortit tout-à-coup de sa léthargie et se rendit à la cour du roi de Séville, pour y solliciter de plus puissants secours. Il y fut reçu avec les plus grands honneurs par l'artificieux Motadhed, qui le retint long-temps pour lui montrer son arsenal, ses trésors; l'amusa par des fêtes, lui fit de belles offres de services, et le congédia enfin avec un détachement de 200 cavaliers, en lui promettant de faire incessamment en sa faveur les plus grands efforts. Abdel-melek, n'ayant pu pénétrer dans Cordoue, que le roi de Tolède tenait bloquée, alla attendre à Zahra les secours que le roi de Séville avait promis. Les Cordouans, abattus par le coup imprévu qui les frappait, voyaient, pour comble de douleur, la santé de leur souverain dépirer de jour en jour. Quelques braves parvinrent à franchir le camp ennemi, et portèrent des lettres pressantes au prince Abdel-melek et au roi de Séville, unique espoir des assiégés. Ce monarque jugea que le moment était venu de réaliser ses ambitieux projets. Il donna des forces nombreuses et des instructions secrètes à son fils Mohammed et à son général Aboubekr Mohammed ben Omar (2). Dès le lendemain de leur arrivée devant Cordoue, à la suite de quelques escarmouches meurtrières, et il y eut une action générale et sanglante, où l'armée du roi de Tolède et de Valence, mise en pleine déroute, fut poursuivie par les princes de Séville et de Cordoue. Une partie de la garnison de cette dernière ville avait contribué à la victoire; le reste sortit aussi pour prendre part au pillage. Alors l'astucieux Ben Omar achève d'exécuter les ordres de son maître. Il entre dans Cordoue avec la majeure partie de ses troupes, s'empare des portes, des forts, du palais et fait prisonnier le malheureux Mohammed, qui, voyant sa capitale et sa personne au pouvoir de son perfide allié, meurt de désespoir quelques jours après. Son fils Abdel-melek, revenant de poursuivre les vaincus, trouve les portes de la ville fermées; et tandis qu'indigné de la trahison de ses auxiliaires, il hésite dans sa fureur, sur le parti qu'il doit prendre, il est entouré par la cavalerie du prince de Séville, et sommé de se rendre avec tous ses gens. Il refuse, se met en défense et vend chèrement sa vie et sa liberté; mais, succombant sous le nombre, il est pris et conduit dans une tour, où le chagrin, plus que ses blessures, termine bientôt ses jours. Avant d'expirer, il demande à Dieu que le fils du perfide roi de Séville, soit un jour victime d'une semblable trahison (3).

Cette révolution arriva l'an 452 (1060). Mohammed ben Djahwar avait régné près de dix-huit ans. En lui finirent la dynastie des Djahwarides, qui n'avait duré qu'environ trente ans, et le royaume de Cordoue, dont la capitale, après avoir été, pendant plus de trois siècles, la métropole de l'Islamisme en Espagne, ne fut plus qu'une ville secondaire, et déchut rapidement de son antique splendeur.

ROYAUME DE TOLÈDE.

Quoique le royaume de Tolède ait été l'un des plus puissants de ceux qui s'élevèrent sur les ruines du khalifat de Cordoue, et qu'il ait jeté momentanément un grand éclat, son origine est fort obscure, et l'époque de sa fondation n'est pas moins incertaine. Comme ses frontières touchaient en grande partie aux états de Léon et de Castille, il dut

(1) C'est par erreur que les historiens espagnols donnent à Djahwar le nom de Ismar, dont ils font le dernier prince de la dynastie des Omayyades.

(2) Conde appelle tantôt Omar, tantôt Ben-Omar, ce général qu'on

voit jouer un rôle important dans l'histoire de Séville.

(3) Les vœux d'Abdel-melek furent exaucés, comme on le verra à la fin de la Chronologie des rois de Séville.

avoir de fréquentes relations avec les chrétiens; aussi paraît-il avoir été mieux connu des auteurs espagnols que des historiens arabes, mis à contribution par Conde. Quelques faits, rapportés pas les premiers, nous ont servi à rendre plus complète l'histoire des rois de Tolède.

IBN-YAÏSCU fut le premier qui exerça le pouvoir souverain à Tolède, suivant Abou'l-fedha. Il fut choisi par le peuple; mais il ne régna pas long-tems, et l'on ne sait plus rien de lui.

Dynastie des Dzou'Inounides.

1^{er}. ISMAEL AL-MODHAFFER NASER-ED-DAULAH.

An de l'hég.... (de J.-C....) Ismael ben Abdel-rahman, ben Amer, ben Motharef, ben Dzou Inoun, Africain d'origine, s'empara de Tolède et de ses dépendances, pendant les guerres civiles des Ommeyyades (1). C'était un capitaine vaillant et ambitieux, qui, fier de sa noblesse et de l'illustration qu'avait procurée à sa famille une longue et ancienne possession des principaux gouvernements de l'Espagne, aspirait à la souveraineté de la péninsule entière. Tolède, rivale de Cordoue, s'indignait depuis long-tems d'avoir perdu ses droits de métropole, et crut enfin les ressaisir, en se donnant un souverain indépendant. Ismael prit les titres d'*al-Dhafer* ou *al-Modhafer Behaul-allah* (le vainqueur par la puissance de Dieu) et de *Naser-ed-daulah* (le protecteur de l'état). Se croyant supérieur aux émirs qui régnaient à Cordoue et à Séville, loin de rendre hommage à Djahwar, il lui répondit insolamment : *Contente-toi de commander précieusement à Cordoue sur un coin de terre, laudis que tes faibles voisins te le permettent; quant à moi, je ne reconnais d'autre souverain que le maître du Ciel.* Comme ses états, qui comprenaient le milieu de l'Espagne, depuis le Guadiana jusqu'au Douero, et peut-être une partie du Portugal, entre ce dernier fleuve et le Tage, le mirent dans la nécessité d'être continuellement en guerre avec les rois de Castille et de Léon, un intérêt commun l'unit avec le roi musulman de Saragoce; et l'alliance de ces deux princes opposait une barrière à l'ambition de ceux qui régnaient dans l'Andalousie. On peut voir dans la *Chronologie des rois de Cordoue*, le motif de la guerre qu'Ismael eut avec Djahwar. Il mourut en 435 (1043), après avoir rendu le trône de Tolède héréditaire dans sa famille.

2^e. YAHIA 1^{er}. AL-MAMOUN.

An de l'hég. 435 (de J.-C. 1043). Yahia (et non pas Abdallah) surnommé Al-Mamoun, fils d'Ismael, fut un des plus célèbres et des meilleurs princes qui aient gouverné les Maures d'Espagne. Pressé d'abord par Ferdinand I, roi de Castille et de Léon, qui lui avait pris plusieurs places et qui assiégeait Alcalá, il ne put opposer qu'une faible résistance aux ravages qui exerçaient sur ses terres les troupes de Mohammed ben Djahwar, roi de Cordoue. Mais ayant conclu, l'an 439 (1048), une trêve avec Ferdinand, (dont il se reconnut vassal, suivant les auteurs chrétiens), et obtenu, l'année suivante, de puissants secours du roi de Valence Abdel-aziz, au fils duquel il avait donné sa fille (2), il entra dans les états du roi de Cordoue, y exerça de cruelles représailles; vainquit, en plusieurs rencontres, Hariz ben Al-Hakem, général de ce prince, et le réduisit à être le témoin passif de ses conquêtes. Les renforts que le roi de Cordoue recut, en 444 (1052), des rois de Séville, de Badajoz, et de quelques princes de l'Andalousie occidentale, prolongèrent la durée de cette guerre, sans la rendre plus avantageuse pour Mohammed ben Djahwar. Après une suite continuelle de succès, Al-Mamoun, ayant remporté un triomphe signalé sur les coalisés près des rives de l'Algodor, (ainsi nommé à cause des pièges et des stratagèmes mis en usage par les chefs des deux armées), poursuivit les vaincus jusqu'aux portes de Cordoue, et mit le siège devant cette

capitale. Mais le perfide roi de Séville, sous prétexte de défendre son allié, envoya des forces plus considérables qui taillèrent en pièces les troupes de Tolède et de Valence, délivrèrent Cordoue, et s'en emparèrent par trahison, en 452 (1060) (3).

Hariz ben Al-Hakem, ayant appris la mort de son souverain et l'arrestation du prince son fils, alla se jeter dans les bras d'Al-Mamoun, qui le reçut avec les égards et les honneurs dus à un capitaine dont il avait eu si long-tems occasion d'apprécier et d'éprouver la valeur et les talents.

Excité à la vengeance par ce général, et brûlant de réparer l'affront que ses armes ont reçu devant Cordoue, le roi de Tolède fait un nouvel appel à ses vassaux et au roi de Valence, son gendre et son allié. Indigné du refus de ce dernier, Al-Mamoun part à la tête d'un corps de cavaliers d'élite, marche, sans s'arrêter, jusqu'à Valence, y entre le 9 dzoulhadjah 457 (1 novembre 1065), et fait descendre du trône le faible Abdel-rahman. Il laisse un gouverneur dans cette ville, et en emmène la jeunesse pour recruter son armée. Al-Mamoun se crut alors en état de s'affranchir du tribut qu'il payait aux chrétiens; mais, l'an 458 (1065), Ferdinand ravagea ses frontières, et l'obligea d'observer fidèlement le traité.

L'an 462 (1070), le roi de Tolède ayant appris la mort d'Al-Motadhed, roi de Séville, voulut tenter le sort des armes contre son successeur. Aidé par un secours de cavalerie que lui fournissent les rois de Léon et de Castille, et par les troupes de Valence, il entre dans les états de Murcie et de Tadmír, dont le wali était allié du roi de Séville; remporte une grande victoire sur l'armée de ce dernier et du comte de Barcelonne; oblige l'émir de Murcie de le reconnaître pour son suzerain; prend Orihuela par capitulation, et retourne à Tolède, après avoir libéralement récompensé les capitaines musulmans et chrétiens, qui l'ont si bien secondé dans cette campagne.

L'an 1071, Alfonso VI, roi de Léon, détrôné par son frère Sanche II, roi de Castille, fut accueilli généreusement par Al-Mamoun, qui le traita comme un ami, comme un fils; lorsque la mort de Sanche eut, l'année suivante, réuni les deux couronnes sur la tête d'Alfonse, le roi de Tolède accompagna son hôte jusques sur la frontière, lui fournit une brillante escorte, le combla de présents, et les deux princes ne se quittèrent qu'après s'être embrassés en pleurant, et s'être jurés une amitié inviolable.

En 1074, Motamed, roi de Séville, attaque Al-Mamoun. A cette nouvelle, Alfonso accourt avec tant de promptitude pour défendre son bienfaiteur, que le roi de Tolède, qui n'avait pas réclamé son secours, ne sait d'abord s'il doit voir en lui un allié ou un ennemi; mais ses alarmes sont bientôt dissipées. Le Castillan mist en fuite le roi de Séville (4).

Favorisé par la fortune, et animé par l'ambition autant que par le désir de la vengeance, Al-Mamoun porte la dévastation sur les terres de Cordoue, à la tête d'une armée formidable, renforcée par un corps de cavalerie chrétienne, qu'Alfonse commande en personne. Motamed avait dégarni de troupes cette partie de ses états, pour faire la guerre aux souverains de Grenade et de Malaga. Le roi de Tolède divise les siennes en plusieurs colonnes, et pénètre, sur divers points, dans le cœur des possessions de son ennemi. Cordoue, Zahra, Ubéda, etc. sont soumises par ses généraux, et il entre en vainqueur dans Séville. Il a éprouvé de résistance que devant le palais, dont il fait passer la garde au fil de l'épée, s'empare des trésors de Motamed, et ne respecte que son harem. Il demeure six mois dans sa nouvelle conquête; mais, dans cet intervalle, le roi de Séville vient l'y assiéger, résolu de reprendre sa capitale ou de s'enlever sous ses remparts. Al-Mamoun tombe malade, et sent ses maux s'aggraver, en voyant arriver le terme de sa vie et de ses glorieuses entreprises. Il meurt au mois de dzoulkadah 469 (juin 1077), après un règne heureux et brillant de 34 ans (5). Avant de mourir, il avait déclaré pour son successeur, son fils Yahia (6), et l'avait mis, à

(1) Il était sans doute fils de cet Abou-Ismael qui avait obtenu le gouvernement de Tolède, l'an 400 (1009), sous le second règne de Hescham II.

(2) Conde et Casiri confondent presque toujours Yahia Al-Mamoun avec son père Ismael; ils ne parlent point de la mort de ce dernier, et donnent indistinctement au père et au fils le nom de Dzou'Inoun, qui était celui de leur famille; de sorte qu'on ne sait pas précisément quel est celui des deux dont la fille avait épousé Abdel-rahman, fils

du roi de Valence; il est plus probable que ce fut Al-Mamoun.

(3) Voyez la chronologie des rois de Cordoue, ci-dessus, et celle des rois de Séville, à l'article d'Amrou Abad Al-Motadhed.

(4) Ces deux faits ne sont rapportés que par les auteurs chrétiens; mais les arabes font aussi mention du séjour d'Alfonse à Tolède.

(5) Casiri semble le faire mourir à Cordoue. Le peu que se savent dit des rois de Tolède, nous a paru inexact et obscur.

(6) Peut-être faudrait-il Hescham. Casiri et Conde, dans leurs ou-

cause de sa jeunesse, sous la tutelle de Hariz ben Hakem, du roi de Castille qu'il regardait comme son loyal et fidèle ami, et de quelques walis de confiance. Les généraux d'Al-Mamoun échèrent sa mort, afin de ne pas décourager ses soldats. Mais leurs précautions ne purent empêcher que le roi de Séville, secondé par les habitants, ne rentrât, le même jour, dans sa capitale. Les troupes de Tolède sortirent de la place, en forçant le camp des assiégeants, et évacuèrent bientôt toutes leurs conquêtes en Andalousie (1).

3^e. HESCHAM AL-CADER-BILLAH.

An de l'hég. 469 (de J.-C. 1077). Hescham, fils d'Al-Mamoun, fut sans doute proclamé roi à Tolède, aussitôt qu'on y eût appris la mort de son père, dont il imita les vertus, suivant les auteurs chrétiens. Ce prince sage, habile et plein d'équité, vécut toujours en bonne intelligence avec le roi de Castille, et trop peu pour le bonheur de ses sujets, qui le perdirent en 471 (1079), après un règne de moins de deux ans (2).

4^e. YAHIA II AL-DHAFFER.

An de l'hég. 471 (1079). Yahia, fils d'Al-Mamoun, ou son petit-fils, suivant Casiri, succéda à son frère, à son oncle ou à son père. Loin de marcher sur les traces de ses prédécesseurs, il s'abandonna à la mollesse, se plongea dans la débauche, et négligea les devoirs d'un souverain. Les auteurs espagnols le représentent comme un tyran avide, cruel, impudique, et racontent que ses sujets, ayant horreur d'un tel prince, s'adressèrent à la fois, pour en être délivrés, à Alfonso, roi de Castille, et au roi de Séville, Al-Motamed. Conde ne parle que de l'incapacité de Yahia, et dit qu'il connaissait mieux les plaisirs et les divertissements que le métier des armes ; mais il nous apprend qu'au mois de dzoulkadah 472 (mai 1080), le peuple de Tolède se révolta contre ce prince, massacra une partie de ses ministres et de ses gardes, et le força de se réfugier avec sa famille à Cuença, l'une des plus fortes places de ses états. Yahia revint à Tolède ; mais on ne sait en quelle année, et l'on ignore s'il y entra par la force des armes, ou par le vœu des habitants (3).

La haine mortelle du roi de Séville contre les Dzoulnounides, ses fréquentes ambassades, ses intrigues, ses présents étouffèrent aisément, dans le cœur de l'ambitieux Alfonso, la voix de la reconnaissance qu'il devait à cette famille. Oubliant la généreuse hospitalité qu'il avait reçue à Tolède, il contracta une alliance secrète avec Motamed, rompit celle qui l'unissait au fils de son bienfaiteur, et lui déclara la guerre. Dès l'année 474 (1081), il fit deux expéditions, par an, sur les terres d'Yahia, y répandit l'épouvante et la dévastation pendant trois ans, et mit ensuite le siège devant Tolède. La plupart des princes musulmans dont Yahia sollicita les secours, ne purent ou ne voulurent pas embrasser sa défense, et les troupes que lui envoya le roi de Badajoz ne servirent qu'à retarder sa chute. Les habitants, pressés par la famine, le forcèrent à demander la paix. Yahia offrit de se reconnaître vassal de la couronne de Castille. Alfonso rejeta cette proposition, et déclara qu'il n'accepterait aucune condition sans la reddition de la place. Désespérés de sa réponse, les principaux habitants voulaient mourir pour la défense de leur liberté, de leur patrie, de leur religion ; mais la populace, impatiente de souffrir, se souleva et demanda à grands cris qu'on rendît la ville. Alors le roi de Tolède proposa la capitulation sui-

vante : « Les habitants auront la vie sauve, et jouiront paisiblement de leurs biens ; ils conserveront leurs mosquées » et l'exercice public de leur culte ; ils auront des cadhis qui jugeront leurs procès, conformément à la législation musulmane ; ils seront libres de demeurer dans la ville, ou de se retirer partout où ils voudront. » Alfonso, ayant adhéré à toutes ces conditions, entra dans l'antique capitale des Goths, le 27 moharrem 478 (25 mai 1085). Le roi Yahia en sortit avec sa famille, ses trésors, ses courtisans et les plus distingués de ses sujets, et se retira à Valence, où il régna depuis. Ainsi finit le royaume de Tolède, dont la cité principale, après avoir été 380 ans sous le joug des musulmans, fut la première perte importante qu'ils éprouvèrent en Espagne, depuis l'extinction du khalifat d'Occident.

ROYAUME DE MURCIE.

La province de Murcie, plus souvent nommée par les Arabes, pays de Tadmîr (4), resta soumise aux Ommeyyades, à l'époque de la cadence du khalifat de Cordoue, et embrassa ensuite la cause des Al-Améris, qui défendaient les droits de cette famille, usurpés par les Hamouidides.

1^{er}. ZOHAIK AL-SACLABY, (ou l'ESCLAUVON), roi d'Almérie, le fut aussi de Murcie, qu'il faisait gouverner par un lieutenant. (Voyez ci-après la Chronologie des rois d'Almérie.)

Dynastie des Thaherides.

1^{er}. ABOU-BEKR AHMED AL-KAÏSY.

Le cheikh Abou-Bekr Ahmed, ben Ishak, ben Zaid, ben Thaher, de l'illustre tribu arabe de Kaïs, qui avait produit plusieurs hommes distingués dans les lettres et dans les armes, servit dans les armées de Zohair, roi d'Almérie. Celui-ci, pour récompenser sa prudence et sa valeur, lui donna le gouvernement de Murcie. On ignore l'année de la mort d'Ahmed et la durée de son administration.

2^e. ABOU ABDEL-RAHMAN MOHAMMED.

Abou Abdel-rahman Mohammed, fils et successeur d'Ahmed, demeura toujours fidèle aux Al-Améris ; et, malgré ses richesses et sa puissance, loin d'imiter les autres walis qui, après l'extinction des Ommeyyades, avaient pris le titre de roi, il montra une extrême modération, et se contenta de celui de *Mouthehin* (que Conde traduit par le nom de Réparateur). Juste et bienfaisant, il maintint la paix dans ses états, et ne s'occupa qu'à faire le bonheur des peuples de Murcie, dont il emporta les regrets et les bénédictions à sa mort, arrivée l'an 457 (1065) ; il avait alors 90 ans (5).

3^e. ABOU-ABDALLAH ABDEL-RAHMAN.

An de l'hég. 457 (de J.-C. 1065.) Abdel-rahman, dès sa jeunesse, imita les vertus de son père ; il éprouva toutes les vicissitudes de la fortune ; et fut aussi patien dans le malheur que modeste dans la prospérité. Il cultiva les lettres avec succès et composa plusieurs écrits élégants, cités avec éloge par les historiens de Murcie. Les liaisons des

vraies extraits des auteurs arabes, ne parlent que de Yahia, dont ils font le successeur d'Al-Mamoun, et qu'ils surnomment tantôt *Al-Cader-Billah*, tantôt *Al-Dhafer* ; mais les historiens espagnols, qui semblent mieux instruits des événements relatifs à Tolède, que de ce qui concerne les autres états musulmans de la Péninsule, donnent deux fils à Yahia Al-Mamoun : Hescham et Yahia, qui régnerent l'un après l'autre. Nous avons cru devoir adopter cette opinion, avec d'autant plus de raison, que Conde lui-même, dans la liste des princes musulmans, mise en tête de chaque volume de son Histoire, place, après Al-Mamoun, roi de Tolède, Al-Cader-Billah, et ensuite Yahia Al-Dhafer.

(1) Les historiens espagnols disent qu'Al-Mamoun eut une fille qui, ayant embrassé le christianisme, parcourut, sous des habits monastiques, les états de Léon et de Castille, et mourut dans un ermitage, en odeur de sainteté.

(2) Voyez note ci-dessus. Il est possible néanmoins que cet Hescham ait régné jusqu'en 472 (1080) ; qu'au lieu d'avoir été un bon roi, il n'ait été qu'un tyran ; et qu'enfin il soit ce roi de Tolède, que ses sujets révoltés obligèrent de quitter leur ville, soit à cause de ses

vexations, soit à cause de ses liaisons avec les chrétiens, auxquels il levait peut-être le trône.

(3) L'Édition et le silence de Conde nous portent à croire que Hescham Al-Cader, ami des chrétiens et odieux aux musulmans, fut chassé par ces derniers, en 472 (1080), et eut pour successeur Yahia Al-Dhafer, son frère, son fils ou son neveu. Voyez la note précédente.

(4) Voyez ci-dessus, l'origine de ce nom. Lora fut long-temps la principale ville du pays de Tadmîr, avant que Murcie eût été fondée.

(5) Ce que Conde et Casiri disent des Thaherides de Murcie est extrêmement embrouillé. Ils donnent indistinctement aux deux premiers les noms d'Ahmed et de Mohammed, et confondent les prénoms de tous. Conde semble ne parler que de deux princes de cette famille ; Casiri, qui seulement à la page 213 du tome II de sa *Biblioth. arab. hispan.*, parle de trois, donne le nom d'Ahmed au dernier, que Conde appelle Abdel-rahman. Nous avons tâché de présenter une liste plus satisfaisante et plus claire des Thaherides, sans avoir peut-être réussi. Il est possible que les deux premiers ne soient qu'un seul et même personnage.

princes Thaherides avec les rois d'Aîmerie, ayant engagé les premiers dans une alliance avec les souverains de Séville, attirèrent sur Abdel-rahman les armes d'Al-Mamoun, roi de Tolède et de Valence. Tandis que ce dernier assiégeait Murcie, vers l'an 462 (1079), les troupes réunies d'Al-Motamed, roi de Séville, et de Raimond Béranger I, comte de Barcelonne, entreprirent de délivrer Abdel-rahman (1); mais elles furent taillées en pièces par Al-Mamoun. L'émir de Murcie accepta les offres avantageuses du vainqueur, se mit sous sa protection, se rendit son vassal et lui céda les places d'Orihuela et de Mula. Il est probable qu'Abdel-rahman s'attacha sincèrement à son nouveau protecteur; ou plutôt qu'après la mort d'Al-Mamoun, ayant voulu prendre le titre et les attributs de la royauté, il se vit exposé à la vengeance et à la colère du roi de Séville. Les généraux de ce prince lui enlevèrent, en 471 (1078-9), Alicante, Carthagène, Lorca, Orihuela, Mula, et l'assiégèrent dans Murcie, qu'il défendit avec beaucoup de courage; mais les habitants, pressés par la disette, ayant voulu le forcer de capituler, il promit de le faire, si, dans vingt jours, il ne recevait pas des secours de Tolède, comme il l'espérait. Ils n'attendirent pas l'expiration de ce délai; et, ayant vu arriver des renforts aux assiégeants, ils se révoltèrent et ouvrirent leurs portes à l'ennemi. Abdel-rahman, qui au moment de la sédition s'était réfugié dans une mosquée, fut arrêté et conduit dans le château de Montagut. On ignore combien de tems il y demeura prisonnier; on sait seulement qu'il recouvra la liberté par la médiation du roi de Valence, Abou hekr, à la cour duquel il se retira. Il combattit auprès d'Yahia, successeur de ce prince, lorsque Valence fut attaquée et prise par les Al-Moravides, l'an 485 (1092). Il y resta néanmoins jusqu'à la conquête de cette ville, par le fameux Rodrigue (dit le Cid), l'an 487 (1094). Il retourna alors à Murcie, où il emporta les restes mortels du roi Yahia, pour les faire enterrer honorablement, et il déplora la perte de ce prince dans une pièce de vers. Abdel-rahman mourut dans cette ville, en 508 (1114), âgé de 70 ans (2). Ce prince n'était pas moins distingué par son courage que par son érudition.

ABOU' L CACEM MOHAMMED AL-MOTAMED-BILLAH,
roi de Séville.

An de l'hég. 471 (de J.-C. 1079). Motamed, roi de Séville, après s'être emparé du royaume de Murcie, en donna le gouvernement à Abdallah ben Raschik, qui avait le plus contribué à cette conquête. Mais il en détacha le gouvernement de Lorca, en faveur d'Abou-Mohammed ben Leboun, qui depuis eut la vanité de prendre le titre de roi. On voit cependant parmi les émirs, qui envoyèrent des députés à la junte de Cordoue, l'an 478 (1085), un Abdallah ben Zeidoun, wali de Tadmir, et un Ben Thaher, sans doute wali de Murcie. On voit ce même Abdallah, ben Zeidoun, assister, en 479 (1086), à la bataille de Zallaka, ainsi qu'Abou Mohammed ben Leboun, wali de Lorca. Ce dernier, l'année suivante, reçut Motamed, qui venait d'être battu par les castillans. Ceux-ci s'emparèrent d'Alib, (nommée par d'autres auteurs Lebta ou Lebatha), place forte à douze milles de Lorca, sur le sommet d'un rocher inaccessible. L'an 481 (1088), Yousouf, roi de Maroc, vint en personne assiéger cette forteresse; et un nombre des émirs musulmans qui lui amenèrent leurs troupes, se trouvaient Abdel-aziz ben Rashik (le même, sans doute, qu'Abdallah ben Raschik, dont on a parlé ci-dessus, ou peut-être son fils), qui gouvernait Murcie au nom du roi de Séville, mais avec un pouvoir absolu et sans payer tribut. Fatiguée d'un siège long et désastreux, l'armée musulmane était prête à se retirer, contre l'avis du roi d'Aîmerie, du wali de Lorca et de celui de Murcie, lorsque ce dernier s'emporta jusqu'à vouloir frapper de son épée, Al-Motamed, qui l'avait accusé d'ingratitude, et d'intelligence avec les chrétiens. Abdel-aziz ayant été arrêté aussitôt, ses troupes se mutinèrent, abandonnèrent le camp et interceptèrent les convois qui l'approvisionnaient. Cette défection fut favo-

nable au roi de Castille, qui accourut au secours des assiégés; et elle détermina le monarque africain à renoncer à son entreprise. Yousouf étant revenu en Espagne, l'an 483 (1090), s'empara, l'année suivante, de Murcie et de toutes les villes qui en dépendaient. Conde, ni Casiri, ne disent plus rien des princes de la famille de Thaher, ni des deux gouverneurs de Lorca et de Murcie, dont nous avons fait mention. Nous parlerons plus amplement de Motamed, dans la Chronologie des rois de Séville.

On verra, dans la quatrième époque de l'Histoire des Maures d'Espagne, Murcie jouer un rôle plus important, et devenir la capitale d'un royaume plus puissant.

ROYAUME DE MALAGA ET D'ALGÉZIRAS.

Dynastie des Hamoudides.

Cette dynastie, issue des Edrissides qui avaient régné à Fez et dans le Magreb (l'Afrique occidentale), eut pour fondateur Aly ben Hamoud, qu'on a vu, ainsi que son frère et son fils, interrompre la série des monarques ommeiyades. Voy. les 13^e, 15^e et 16^e. rois et khalifes de Cordoue, sous la 2^e époque. Nous nous bornerons ici à répéter les noms de ces trois princes, avec la date de leur avènement au trône de Malaga et celle de leur mort, afin de compléter la chronologie historique de leurs successeurs.

1^{er}. ALY AL-MOTAWAKKEL.

An de l'hég. 406 (1015 de J.-C.), Aly s'empara de Malaga, régna ensuite à Cordoue, et y est tué en 408 (1018). Voyez ci-dessus.

2^e. AL-CACEM AL-MAMOUN.

An de l'hég. 408 (de J.-C. 1018), Al-Cacem, frère d'Aly, régna à Cordoue, Malaga et Algéziras, en 408 (1018) et 413 (1023). Il est détrôné pour la seconde fois, en 414 (1023). Voyez ci-dessus.

3^e. YAHIA AL-MOTALY.

An de l'hég. 414 (de J.-C. 1023). Yahia, fils d'Aly, régna à Malaga, Cordoue et Algéziras, en 412 (1021); chassé de Cordoue en 413 (1023), il y régna de nouveau en 416 (1025), et est tué en 417 (1026). Voyez ci-dessus.

4^e. EDRIS I AL-MOTAÏAD.

An de l'hég. 417 (de J.-C. 1026). Aussitôt que la nouvelle de la mort d'Yahia parvint en Afrique, ses lieutenants conduisirent à Malaga son frère Edris ben Aly, et l'y proclamèrent roi sous le titre d'Al-Motaïad et d'Emir al-Moumenin. Les fils d'Yahia étant trop jeunes pour régner dans ces circonstances difficiles, leur oncle partagea entre eux les états d'Afrique, laissant à Edris le gouvernement de Tanger, et à Haçan celui de Ceuta, sous la direction de Nadjah, son affranchi. Mais un autre parti s'était formé à Algéziras, en faveur du fils d'Al-Cacem (3). Abou'l Hedjadj, chef d'une tribu de noirs qui composaient la garnison de cette ville, leur fit prêter serment de fidélité à Mohammed, l'aîné de ces princes. Edris, roi de Malaga, leur cousin germain, fut vertueux, humain et bienfaisant. Il rappela les exilés, et les rétablit dans leurs biens. Il accueillait avec bonté les plus obscurs de ses sujets, protégeait les lettres et visitait les écoles. Rival des derniers khalifes ommeiyades, il méconnut les droits de Djalwar, qui leur avait succédé à Cordoue, et crut devoir mettre des bornes à l'ambition inquiète du roi de Séville, Mohammed I ben Abad, en envoyant une armée, sous les ordres d'Abou-Djafar Ahmed ben Bokinah, au secours du roi de Carmonne. Ce général, ayant vaincu et

(1) Conde appelle ici Ahmed, le wali de Murcie, qu'il nomme ailleurs Abdel-rahman. S'il s'agit d'Ahmed, père d'Abdel-rahman, ce ne peut être que par erreur, que le savant Espagnol a rapporté sa mort en 457 (1063); il paraît donc s'être trompé dans l'un ou l'autre cas. Le plus souvent il ne désigne les princes de Murcie que par le nom de Ben Thaher, qui indique seulement celui de leur famille; et il augmente ainsi la confusion, en ne les distinguant point par leur nom patronymique.

(2) Casiri se trompe, ou du moins se contredit lui-même, dans ce qu'il

rapporte sur la fin du dernier des Thaherides. Il dit, t. 2, p. 43, que ce prince mourut pendant le siège de Valence par les chrétiens, en 487, et p. 215, qu'il fut pris dans cette ville par les chrétiens, la même année, et qu'il y péri misérablement, le 24 décembre 1^{er}, 508 (26 octobre 1114).

(3) Ceci donne lieu de supposer qu'Al-Cacem était mort avant son neveu Yahia. S'il lui avait survécu, comme nous l'avons dit d'après Abou'l-felha, il est probable qu'on l'aurait délivré de sa prison, et replacé sur le trône, sinon à Cordoue, du moins à Malaga et Algéziras.

tué Ismael, fils du roi de Séville, envoya sa tête à Edris, qui célébra ce triomphe dans les montagnes d'Yebaster, dont il espérait que le séjour lui rendrait la santé. Mais les revers qui suivirent cette victoire rappelèrent son armée à Malaga (1). Ce prince valétudinaire mourut peu de tems après, l'an 431 (1039), ne laissant que des enfants en bas âge.

5^e. EDRIS II AL-ALY (2).

An de l'hég. 431 (de J.-C. 1039). Edris ben Yahia (3), neveu du dernier roi, fut mis sur le trône de Malaga, par le crédit du général Ahmed ben Bokinah, et tous les seigneurs de la ville et de la province lui prêtèrent serment de fidélité. Mais Nadjah, gouverneur de Ceuta, s'étant embarqué avec Haçan, frère du nouveau roi, le conduisit à Malaga, pour lui donner la couronne (4). A peine eurent-ils débarqué, que Ben Bokinah les attaqua, et les força de se retirer dans la citadelle, dont l'alcald leur ouvrit les portes. Ils y furent aussitôt assiégés; et, après une vigoureuse résistance, la disette les obligea d'entrer en accommodement. Il fut convenu que Haçan retournerait en Afrique, régnerait à Tanger et à Ceuta, et que Malaga resterait à Edris. Celui-ci, à la persuasion de Nadjah, prit pour vezir un riche négociant, dévoué à ce dernier.

Haçan avait épousé une fille de son oncle Edris I. Nadjah, entraîné par l'amour et par l'ambition, osa prétendre au trône et au lit de son maître, et assassina ce prince au bout de deux ans. A la nouvelle de cet attentat, tous les Hamouidides se réunirent pour venger la mort de Haçan. Loin de s'effrayer de leurs préparatifs, Nadjah immola, dit-on, l'enfant enfant de sa première victime, laissa le gouvernement de Tanger et de Ceuta à un officier de confiance, et partit pour l'Andalousie avec une flotte nombreuse et une puissante cavalerie. Secondé par le vezir qu'il avait donné au roi Edris, il s'empara, par surprise, des deux citadelles de Malaga et du palais où il retint Edris prisonnier, dans le dessein de le sacrifier aussi, et de se rendre maître de tous les états des Hamouidides, tant en Espagne qu'en Afrique.

Mohammed, roi d'Algéziras, ayant appris cette révolution, marcha aussitôt pour délivrer Edris, son cousin, des mains des esclavons. Nadjah s'avança pour le combattre. Trahi par quelques cheikhs, il retourna brusquement sur ses pas, dans le dessein de faire péir Edris. Mais les mêmes capitaines l'ayant poursuivi, le tuèrent, avant qu'il eût eu le tems d'arriver à Malaga. Aussitôt le peuple met en pièces le perfide vezir et tous les esclavons qui se trouvaient dans la ville. Edris recouvre la liberté; on le promène en triomphe, on le proclame de nouveau. Il arrête le carnage et rétablit l'ordre. L'armée de Nadjah se disperse; une partie retourne en Afrique: le reste passe au service du roi d'Algéziras, qui, informé par Edris de cet heureux changement, reprend le chemin de sa capitale.

Edris, ayant secouru le prince d'Ecija contre le roi de Séville, vers l'an 445 (1053), échoua dans cette expédition qu'il avait entreprise en personne, et assiégea Carmonne inuti-

lement. A peine de retour dans ses états, il découvrit que Mousa ben Afan, son parent, à l'instigation du roi de Séville, ourdissait contre lui quelques trames secrètes, sous une fausse apparence de fidélité. N'osant pas se défaire ouvertement de ce perfide, Edris l'envoya au roi de Grenade, comme pour y recevoir la récompense de ses services. Habous (ou plutôt Badis), roi de Grenade, comprit le sens des lettres dont Mousa était porteur, et lui fit trancher la tête. Le roi d'Algéziras, Mohammed ben Edris, cousin aussi de Mousa, voulut venger sa mort. Tandis que le roi de Malaga était allé à Ronda se joindre au roi de Grenade pour combattre le fils du roi de Séville, Mohammed ben Edris marcha vers Malaga, où il entra sans opposition.

6^e. MOHAMMED I (5).

An de l'hég. 445 (de J.-C. 1053). Le roi d'Algéziras s'empara du trône de Malaga: mais le peuple, qui haïssait les noirs, dont son armée était principalement composée, les assiégea dans la citadelle, et réussit, par promesses et par menaces, à en déboucher quelques-uns. Edris, informé de cet avantage par ses fidèles sujets, accourut à Malaga, et gagna, par les mêmes moyens, la plus grande partie des troupes de Mohammed. Cet usurpateur, se voyant abandonné, prit le parti de se remettre entre les mains de son cousin, qui lui accorda la vie, et se contenta de le déporter en Afrique. Mohammed se retira avec sa famille dans la forteresse de Hisn-Airach, où étaient ses trésors et son fils. On ignore quelle fut la durée de son court règne à Malaga.

EDRIS II, pour la seconde fois.

Edris, en recouvrant sa capitale et son trône, devint plus puissant qu'auparavant. Il triompha de tous les obstacles que lui avaient suscités ses ennemis, s'empara d'Algéziras, et passa en Afrique, où il prit possession de Tanger et de Ceuta. Les gouverneurs esclavons (6) de ces places s'étaient rendus odieux par leurs intrigues et leurs vexations: ils furent dénoncés au roi comme des conspirateurs et des traîtres, et ce prince ne put les garantir de la fureur de la populace qui les mit en pièces en sa présence. Edris reçut les soumissions de tous les noirs, et les renvoya dans l'intérieur des terres, à l'exception de ceux qui voulurent servir dans son armée. Il retourna bientôt, avec son second fils, en Andalousie, laissant à son fils aîné les gouvernements de Tanger et de Ceuta.

Il paraît qu'Edris, brave devant l'ennemi, manquait d'énergie et de fermeté pour se faire respecter, et n'eut pas le talent de se faire aimer. A cette incapacité naturelle, il joignait, suivant Abou'lfehda, des vices honteux, qui rendirent sa vieillesse méprisabile. Il afficha sans pudeur la dissolution la plus effrénée, et changea son harem en lieu de prostitution, où il admettait les êtres les plus vils. Ses sujets, indignés de la corruption de ses mœurs, se révoltèrent contre lui, et appelèrent au trône de Malaga son cousin Mohammed ben Yahia. Edris fut déposé sans résistance, et renfermé dans une prison, où il mourut, profon-

(1) Suivant Casiri, Edris I s'empara d'Almerie. Si le fait est vrai, il ne prit cette ville qu'avec le secours du roi de Grenade dont il lui fallut traverser les états, et il ne la garda pas long-tems. (Voyez ci-après les rois d'Almerie.)

(2) Les listes des rois de Malaga, données par Abou'lfehda et par Casiri, diffèrent tellement ici de celle que nous avons composée, d'après l'ouvrage de Conde, que nous avons jugé à propos de les rapporter textuellement en note, depuis le 5^e. prince.

Rois de Malaga suivant Abou'lfehda.

5^e. CAÇEM, fils de Mohammed, fils d'Aly ben Hamoud, succéda à son oncle, Edris, et abdiqua le trône quelque tems après, pour se consacrer au service de Dieu.

6^e. HAÇAN AL-MOSTANSER, fils d'Yahia, s'empara du trône. On ne sait dans quel année et de quelle manière il mourut. (C'est le même qui fut le compétiteur de son frère Edris II, mais il ne figure point dans l'ordre numérique de notre liste des rois de Malaga.)

Rois de Malaga suivant Casiri.

5^e. HAÇAN, frère d'Edris. (C'est sans doute le même qui, suivant notre chronologie, disputa le trône à Edris II; mais il était frère de celui-ci, et non pas d'Edris I.)

6^e. EDRIS AL-ALY, fils de Yahia, se distingua par sa justice, l'intégrité de ses mœurs, sa libéralité et l'étendue de ses connaissances. (Il semble que Casiri a confondu ce prince avec Edris I.)

7^e. EDRIS ALY, frère de Haçan, fut, à cause de ses mœurs scandaleuses, déposé et emprisonné par ordre de son successeur.

8^e. MOHAMMED AL-MANDY, fils d'Edris I, mourut l'an 445 (1053), et fut le dernier des Hamouidides dans l'Andalousie. Badis, roi de Grenade, s'empara de Malaga, l'an 445 (1053).

7^e. MOHAMMED AL-MAHDY, cousin d'Edris Al-Aly.

8^e. AL-MOYAFAKI. (Casiri ne cite pas ce prince dans une autre liste qu'il donne des rois de Malaga.)

9^e. ou 8^e. CAÇEM AL-MOSTALY, fils de Mohammed Al-Mahdy, mourut en 445 (1053), et fut le dernier des Hamouidides.

(3) Conde le nomme ici et en plusieurs endroits Yahia ben Edris; mais c'est une erreur: il devait dire Edris ben Yahia, comme il l'a dit ailleurs. Il donne aussi à ce prince le surnom de Haçan.

(4) Ce Haçan est porté sur la liste d'Abou'lfehda et sur celle de Casiri. Nous ne lui avons point donné de rang parmi les rois de Malaga, parce que Conde ne dit pas qu'il ait régné.

(5) Quoique Mohammed ne soit ni sur la liste d'Abou'lfehda, ni sur celle de Casiri, nous n'avons pas dû l'omettre, puisque Conde le fait figurer dans son histoire comme roi de Malaga.

(6) Ces Esclavons ou Dalmates qu'on a vus tout-puissants à la cour des derniers Khalifes d'Espagne, depuis que la maison d'Abou Amer y eut pris le timon des affaires, avaient acquis la même prépondérance dans la plupart des états qui s'étaient formés des débris de l'empire des Ommyyades.

dément oublié. Abou'fledha et Casiri ne donnent point la date de cette révolution. Conde la place vers l'an 460 (1068).

7^e. MOHAMMED II AL-MAIDY.

Vers l'an de l'hég. 460 (de J.-C. 1068). Mohammed, fils de Cacem, qui était fils d'Aly ben Hamoud, fondateur de cette dynastie, fut proclamé sous le titre d'Al-Mahdy. Il continua la guerre contre Al-Motamed, roi de Séville, mais avec désavantage; il perdit plusieurs places, et fut vaincu devant Baga, qui appartenait au roi de Grenade. Il se disposait à passer en Afrique pour y lever des troupes, lorsqu'il mourut à Malaga, soit d'une fièvre ardente, soit des suites d'un bain pris inconsidérément. On ignore l'année de sa mort et la durée de son règne.

8^e. AL-CACEM II AL-MOSTALY.

An de l'hég. . . (de J.-C. . . .). Cacem, l'aîné de huit fils qu'avait laissés Mohammed, vint d'Algèziras, dont il était gouverneur, pour succéder à son père sur un trône en décadence qu'il perdit bientôt. En effet, le roi de Séville ne lui laissa pas un instant de repos qu'il ne lui eut enlevé Algèziras et Malaga, l'an 472 de l'hég. (1079 de J.-C.). Cacem, dépourvu de tous ses états en Andalousie, après un règne très-court, fut forcé de se retirer en Afrique avec sa famille. Ainsi finit la dynastie des Hamoudides qui avaient porté le titre de khalife soixante-six ans en Espagne (1).

Al-Motamed donna le gouvernement de Malaga à Zagout ben Mohammed, ou Abdallah ben Zagout, que Conde honore du titre de roi, mais qui ne fut réellement que le lieutenant du roi de Séville, jusqu'en 478 (1085). Il fut alors condamné à mort, comme traître et infidèle, parce que, seul, il osa s'opposer, dans la junte de Cordoue, à ce qu'on eût recours au roi de Maroc pour défendre les princes musulmans de l'Espagne. Il soutint qu'au lieu de recourir à ce dangereux protecteur, ils étaient capables de lutter avec avantage contre les chrétiens, en renonçant de bonne foi à toute ambition personnelle, et en formant une alliance intime et solide, qui n'aurait pour but que l'intérêt de l'islamisme. Il osa prédire que si les Africains mettaient le pied dans la Péninsule, ils l'accablent de chaînes plus pesantes que celles qu'ils auraient brisées. Malaga échut dans ce sens à au roi de Grenade, par traité plutôt que par droit de conquête, et tomba au pouvoir de Yousouf, roi de Maroc, en 483 (1091).

ROYAUME DE GRENADE ET DE JAEN.

Dynastie des Zérides ou Sanhadjides.

1^{er}. ABOU MOTAY ZAWY AL-MANSOUR (2).

An de l'hég. 403 (de J.-C. 1013). Zawy ben Balkin, ben Zeïry, ben Mounad, était Africain et appartenait à la famille des Zérides, qui régnait à Kaïrovan, Tunis, Tripoli, etc. Chassé probablement de l'Afrique par quelque révolution, il vint en Espagne, et se mit au service du prince Ommeyade, Soléïman Al-Mostaïn-Billah, qui disputait le khalifat à Heschem Al-Mowaïd. Tandis que Soléïman rentrait dans Cordoue, Zawy s'empara de Grenade, d'Elbira et de quelques autres places dont ce prince lui confia le gouvernement, l'an 403 (1013). Il embrassa ensuite le parti d'Aly ben Hamoud, rival heureux de Soléïman, en obtint la charge de hadjeb, et le commandement des troupes que cet usurpateur opposa aux partisans des Ommeyades, dans l'Andalousie orientale. Zawy fit, plusieurs

années, la guerre avec avantage contre ces derniers, et acquit, sous les drapeaux des Hamoudides, une grande réputation de bravoure, qui lui valut le titre d'Al-Mansour et la confirmation du gouvernement héréditaire des pays qu'il avait si bien défendus. Après avoir affirmé sa domination à Grenade, il en laissa la souveraineté à son neveu Habous, et retourna en Afrique l'an 410 (1019), ou plus vraisemblablement en 420 (1029).

2^e. HABOUS BEN MAKSAN.

An de l'hég. 410 ou 420 (de J. C. 1019 ou 1029). Habous ben Maksan (ou ben Males, ou ben Mosny), ben Balkin (ou ben Zeïry), succéda à Zawy, son cousin, ou plus vraisemblablement son oncle. Aussi habile que vaillant, il suivit les instructions et l'exemple de son prédécesseur; refusa de reconnaître les derniers khalifes Ommeyades et d'obéir à Djahwar qui leur avait succédé sur le trône de Cordoue; demeura ferme dans l'alliance des Hamoudides qui s'étaient maintenus à Malaga, se coalisa avec eux contre l'ambitieux Mohammed I, roi de Séville, et commanda son armée en personne. (Voyez le motif et les détails de cette guerre, à l'article du premier roi de Séville.) Habous mourut, suivant Abou'fledha et Casiri, l'an 429 (1038), et non pas en 460 (1068), comme l'ont dit, par erreur, les éditeurs du second volume de l'ouvrage de Conde, précédemment cité.

3^e. BADIS AL-MODIAFFER.

An de l'hég. 429 (de J.-C. 1038). Badis, fils et successeur de Habous, fut aussi brave, aussi illustre que son père, mais il ne put employer ses forces que contre les musulmans ambitieux, qui préféraient leurs intérêts particuliers à ceux de l'islamisme. Durant un règne de trente-six ans, il fit continuellement la guerre, soit aux alcaïdes rebelles, soit au roi de Séville. Il ne perdit pas un pouce de terrain, et recula les frontières de ses états. Il n'est pas vrai néanmoins que Badis ait conquis Malaga, l'an 445 (1053), comme le dit Abou'fledha. Il est certain, au contraire, que la conformité de patrie originaire, de doctrine et d'intérêts politiques avait uni long-tems les Sanhadjides ou Zérides, d'Afrique, avec les Edrisides, ancêtres des Hamoudides; que cette union fut fortifiée par une constante et fidèle alliance en Espagne; que les Sanhadjides de Grenade regardaient les Hamoudides de Malaga comme leurs suzerains; que le titre de hadjeb (chambellan), ajouté au nom de Badis, prouve la vassalité de ce prince, et n'a pu lui être conféré que par un roi de Malaga; qu'enfin, s'il s'empara de cette dernière ville, ce ne dut être que pour y rétablir le roi Edris II, qui en fut plus d'une fois chassé par des rebelles. Les auteurs arabes ne nous apprennent presque rien de Badis, qui mourut en 465 (1072), après avoir associé au trône Abdallah, fils de Balkin, son petit-fils, et non pas son neveu.

4^e. ABDALLAH AL-MODIAFFER - BILLAH, AL NASER-LEDIN-ALLAH.

An de l'hég. 465 (de J.-C. 1072). Abdallah ben Balkin était digne du choix de son aïeul. Doué des plus heureuses qualités, il fut, de bonne heure, les délices des peuples de Grenade et la terreur de leurs ennemis. Il cultiva les lettres avec succès; et long-tems, après lui, il existait à Grenade un exemplaire du Coran, élégamment copié de sa main. Abdallah, à l'exemple de ses prédécesseurs, fit toujours cause commune avec les Hamoudides de Malaga contre les Abadides de Séville, et ne prit aucune part aux événements du reste de l'Espagne. Aussi, après la chute des alliés et la conquête du royaume de Malaga par Motamed, roi de Séville, en 472 (1079), il aurait indubitablement suc-

(1) Hadjy Khalifa donne huit princes à cette dynastie dont il rapporte la fin à l'année 449 (1057). Abou'fledha et Casiri la terminent en 445 (1033). Nous avons néanmoins donné la préférence à Conde, dont le récit nous a paru plus détaillé, plus clair et plus vraisemblable, quoique sa chronologie offre de fréquentes lacunes. Les années 445 et 449 (1053 et 1057) ont été sous doute marquées par quelque une des révoltes qui interrompirent le règne agité d'Edris II. Quant aux huit princes, on les trouve sur notre liste, soit qu'on y intercale Hschem ben Yahia, et qu'on suppose Mohammed I, soit qu'on y laisse celui-ci et qu'on ne compte pas Hschem.

Abou'fledha parle de deux rois d'Algèziras, dont l'un, Mohammed ben Cacem, est bien évidemment le même dont nous avons fait mention sous le règne d'Edris I et au commencement de celui d'Edris II. Mais,

s'il a pris le titre de Mahdy, il n'a pas pu être le contemporain de Mohammed Al-Mahdy, l'avant-dernier roi de Malaga. A l'égard de Cacem, le second roi d'Algèziras suivant Abou'fledha, il n'est pas douteux que ce ne soit aussi le même que le huitième roi de Malaga. Peut-être les deux derniers princes Hamoudides, ayant déjà perdu Malaga, n'ont régné qu'à Algèziras.

(2) C'est à tort que ce prince est presque toujours nommé Habous ben Maksan ou ben Mosny, par Casiri et par Conde qui l'ont confondu avec son neveu, ou qui lui ont donné mal-à-propos les mêmes noms. Abou'fledha l'appelle Zawy, qui ne diffère de Zawy que par la lettre initiale, le Z et le R n'étant distingués en arabe que par un point.

combé dans une lutte inégale contre son ambitieux voisin, si ce dernier, alarmé lui-même des progrès du roi de Castille, Alfonso VI, dont il avait provoqué et facilité les premiers succès, n'eût senti enfin qu'il ne pouvait les arrêter qu'en formant une ligue avec les autres princes musulmans de l'Andalousie et de l'Espagne méridionale. Il congédia les troupes auxiliaires qu'Alfonse lui avait envoyées pour l'aider à conquérir les états du roi de Grenade, et engagea celui-ci à députer des commissaires à une junte qui se tint à Cordoue, et où l'on délibéra sur les moyens d'empêcher la ruine de l'islamisme en Espagne. Il fut résolu qu'on réclamerait le secours de Yousof, roi de Maroc, second prince de la dynastie des Al-Moravides. Ce monarque ayant débarqué en Andalousie, l'an 479 (1086), avec une puissante armée, le roi de Grenade lui amena la sienne, et prit part à la fameuse bataille de Zallaka, gagnée par les musulmans sur le roi de Castille, la même année, près de Badajoz. La mésintelligence qui divisait les dynasties mahometans d'Espagne ayant éclaté sous les yeux du conquérant africain, dans la seconde expédition qu'il fit en 481 (1088), il y revint pour la troisième fois en 483 (1090), avec l'intention de les dépouiller de leurs états. Ceux-ci, alarmés de sa puissance et soupçonnant ses secrets desseins, ne se joignirent point à lui, lorsqu'il assiégea le roi de Castille dans Tolède. Abdallah avait envoyé des ambassadeurs et des présents à Alfonso, pour lui demander des secours et lui proposer une alliance. Cette défection détermina Yousof à jeter le masque, et à marcher sur Grenade. Suivant Casiri, Abdallah, cédant aux circonstances, alla au-devant du roi de Maroc avec sa mère et toute sa cour, le 17 redjeb 483 (15 septembre 1090), l'accompagna à son entrée dans Grenade, et jusques dans son propre palais. Suivant Conde, il soutint un siège d'un ou deux mois dans sa capitale, qu'il rendit par capitulation. Quoi qu'il en soit, il fut arrêté, chargé de chaînes par ordre de Yousof, et embarqué avec son harem, sa famille et son frère Temim Al-Mostanser, gouverneur de Malaga (1), sur la flotte qui ramena le vainqueur en Afrique, au mois de ramadhan (novembre). Abdallah avait caché une partie de ses trésors à Grenade, pour les soustraire à la cupidité du souverain Al-Moravide : il lui fut permis d'emporter le reste. Relégué dans la ville d'Aghmat, à 24 milles de Maroc, il y mourut quelque temps après, laissant deux fils et une fille fort riches. Abdallah avait régné dix-huit ans, et fut le dernier de la dynastie des Zeïrides ou Sanladjides qui avaient possédé Grenade quatre-vingts ans. On verra, dans l'époque suivante, cette ville s'affranchir de la domination des Maures d'Afrique, et devenir la capitale d'un royaume florissant, qui remplira seul la cinquième époque.

ROYAUME DE SÉVILLE.

Dynastie des Abadides.

1^{er}. ABOU'L-CACEM MOHAMMED 1^{er}. BEN ABAD.

An de l'hég. 413 (J.-C. 1023). Ismaël ben Abad, père d'Abou'l-Cacem Mohammed, était originaire d'Hémèse en Syrie. Un de ses ancêtres vint en Espagne dans le deuxième siècle de l'hégire, et se fixa dans les environs de Séville, à Tocina près du Guadalquivir, où il exerça la profession du commerce, qu'il abandonna pour celle des armes. Ismaël, par son opulence et son habileté, acquit beaucoup de considération et d'autorité à Séville, avant et depuis les révolutions. Personne n'égalait son faste et sa libéralité. Sa maison fut l'asile des plus illustres bannis de Cordoue, pendant les troubles. Son esprit insinuant, son air de franchise et de candeur, ses manières affables et généreuses lui avaient gagné tous les cœurs, et lui servirent à poser les bases de l'élevation de sa famille.

(1) Il est probable qu'après la mort de Zagouï, gouverneur de Malaga, le roi de Séville avait donné cette ville au roi de Grenade, comme un gage de paix et d'alliance, ou en échange de Jaen.

(2) Conde écrit ce nom tantôt *Barseli*, tantôt *Barevila*; Cardonne l'écrivit *Berzali*. Nous avons suivi l'orthographe de Casiri. Conde ne parle que de ce Mohammed, émir ou roi de Carmonne et d'Ecija, et le fait contemporain des trois rois de Séville, qui ont formé trois générations; c'est une erreur. Cardonne, au contraire, nomme un Ishak ben Soléiman,

Abou'l-Cacem Mohammed, son fils, marcha sur ses traces, gagna la confiance du roi de Cordoue, Al-Cacem Al-Mamoun, obtint la charge de grand cadhi de Séville, puis le gouvernement de la province; et par reconnaissance, lorsque ce prince perdit pour la seconde fois le trône de Cordoue, Mohammed se rendit indépendant, l'an 413 (1023), par le secours des cheikhs et des vezirs que ses largesses avaient gagnés. La défaite et la mort du roi Yahia Al-Motaly, l'an 417 (1026), furent le premier acte de révolte de Mohammed ben Abad et consolidèrent sa souveraineté. Après l'extinction des Ommeyyades, il prit le titre de roi, et ne laissa échapper aucune occasion de s'agrandir. Il tourna ses armes contre Mohammed ben Abdallah Al-Boracely (2), maître absolu de Carmonne et d'Ecija, lui enleva plusieurs places, et l'assiégea dans Carmonne, sans égard pour les lettres de Djawhar, nouveau roi de Cordoue. Serré de près et manquant de provisions, Al-Boracely s'évada de Carmonne, tandis que la ville capitulait; ewwoy son fils solliciter les secours du roi de Grenade, et alla lui-même implorer ceux du roi de Malaga. Ismaël, fils de Ben Abad, vainquit successivement les troupes de ces princes, avant qu'elles eussent pu faire leur jonction; mais, s'étant réunies, elles gagnèrent sur lui une grande bataille où il perdit la vie. Le roi de Séville, affligé de cette disgrâce et craignant d'être accablé, si le roi de Cordoue se déclarait contre lui, eut recours à un stratagème. Il supposa que le khalife Hescham II Al-Mowafid, dont on ignorait depuis long-temps le sort, avait reparu à Calatrava, et était venu se mettre sous sa protection. Afin d'accréditer le bruit de l'existence de ce prince, il voulut que le nom de Hescham fût proclamé dans la khotbah et gravé sur les monnaies, au mois de moharrem 427 (novembre 1035); et il annonça à tous les cheikhs de l'Andalousie, à tous les walis de l'Espagne et de l'Afrique, qu'il n'avait pris les armes que pour rétablir Hescham sur le trône de ses pères. Cette fable, qui ne trompa que le peuple, raffermir néanmoins la puissance du roi de Séville et déconcerta les projets pacifiques du souverain de Cordoue. L'émir de Carmonne, étant rentré dans sa capitale, se joignit à ses alliés pour se venger du roi de Séville et ravager ses états. Mais Ben Abad, par ses richesses, les ressources de son esprit, et la valeur de son général, Ayoub ben Amer, remporta divers avantages sur les coalisés, sema parmi eux la discorde, et les força de se retirer chacun chez soi, mécontents d'un mauvais succès dont ils s'accusaient réciproquement. Alors, voulant tirer un dernier parti du nom de Hescham, il feignit que ce prince venait de mourir, après l'avoir déclaré son successeur et son vengeur. Le testament supposé qu'il publia, séduisit les Al-Ameris qui, regrettant les Ommeyyades, s'attachaient jusqu'à l'ombre de leur puissance. Mohammed ben Abad vit alors presque tout le midi de l'Espagne se déclarer pour lui ou rechercher son alliance. Il se disposait à marcher contre ses ennemis, lorsqu'il mourut dans la nuit du 23 djoumadi 1^{er}. 433 (24 janvier 1042), après un règne de 20 ans. Il fut regretté de ses sujets qu'avaient éblouis ses talents, ses succès, et ses qualités plus brillantes que solides.

2^{me}. ABOU-AMROU ABAD AL-MOTADHED-BILLAH.

An de l'hég. 433 (de J.-C. 1042). Abou-Amrou Abad (3), fils de Mohammed, fut proclamé le 27 djoumadi 1^{er} (27 janvier), sous le titre d'Al-Motadhed-Billah, qu'il prit à l'instar des khalifes Ommeyyades, Abbassides et Fatimidés, et des princes Hamouidides, rois de Malaga, issus des trois usurpateurs qui avaient interrompu la suite des derniers khalifes de Cordoue.

L'exemple du nouveau roi de Séville fut imité par tous les petits tyrans qui s'étaient partagé l'Espagne musulmane. Ce prince, du vivant de son père, avait un harem composé de soixante-dix femmes de divers pays; il le porta au nombre de 800, lorsqu'il fut sur le trône, ce qui ne l'empêcha pas de témoigner beaucoup d'égards et de tendresse à sa principale épouse, fille de Moudjahed, roi de Denia et des îles

lequel dut être le second et peut-être le troisième prince de Carmonne.

(3) Conde nomme ce prince, Mohammed, comme son père et son fils; mais cet auteur, ou plutôt les éditeurs de son ouvrage, se sont peu attachés à l'exactitude des noms propres, et ont souvent négligé de donner les prénoms et les titres des princes musulmans. Nous avons suivi De-gaignes, Cardonne, et surtout Casiri, qui donnent au deuxième roi de Séville le nom d'Abad, qu'avait porté aussi le chef de sa famille.

Baleares (1), parce que cette alliance avait mis dans ses intérêts tous les Al-Ameris. Il était bon poète, mais il passait pour impie ou du moins pour musulman très-relâché, parce que, dans les vingt-cinq villes que comprenaient ses états, il ne fonda qu'une seule mosquée. Dans une des salles de son palais de Séville, il conservait plusieurs coupes ornées d'or et de pierreries, et faites avec les crânes des principaux ennemis dont son père et lui avaient triomphé. Il continua la guerre contre le roi de Carbone, et contre ceux de Grenade et de Malaga, ses auxiliaires. Cette guerre lui servit d'excuse pour différer de secourir le roi de Cordoue contre celui de Tolède. Mais, par les soins du roi de Badajoz, il se tint à Séville une junte où assistèrent, en personne ou par commissaires, plusieurs cheikhs et seigneurs de l'Andalousie occidentale, qui demandaient à être compris dans l'alliance que l'on conclut en rabi premier 443 (juillet 1051). Le roi de Séville refusa de les y admettre, alléguant qu'ils étaient ses vassaux et non point souverains inamovibles; de sorte que le traité ne fut avantageux qu'à ce prince, qui renvoya les députés plus satisfaits de sa magnificence et de sa libéralité que de sa bonne foi. Il se contenta de fournir quinze cents cavaliers au roi de Cordoue; et, tandis que ces troupes, réunies avec celles des émirs de l'Andalousie, combattaient pour la même cause, l'ambitieux Motadhed, pour se venger de ces derniers, les attaqua les uns après les autres, les dépouilla de leur petits états, et incorpora successivement aux siens, Niebla, Huelva, Saltis, Oksonoba, Sainte-Marie et Silves, en un mot toute l'Andalousie occidentale et l'Al-Garb méridional. Il donna néanmoins le fief de Niebla, à titre de récompense, à Abdallah, fils d'Abdel-aziz, qui, dépossédé, persécuté par son implacable suzerain, s'était réfugié à Carbone, d'où il avait été se jeter entre les bras du roi de Cordoue. Abdallah se montra reconnaissant des faveurs d'Al-Motadhed. A la tête des troupes de ce prince, il fit la guerre au roi de Carbone et l'assiégea dans sa capitale, qui, peu auparavant, avait servi d'asile à son père, Abdel-aziz, fugitif. Il pressa si vivement le siège que les habitants capitulèrent, et se rendirent vassaux du roi de Séville. Mohammed Al-Boracely, avant la reddition de la place, en sortit secrètement, et alla implorer de nouveau le secours du roi de Malaga. Ces deux princes tentèrent inutilement de reprendre Carbone; mais, après divers combats sans résultats décisifs, ils retournèrent, l'un à Malaga, l'autre à Ecija. Le roi de Séville, s'étant rendu maître de Cordoue par la plus infâme trahison (*Voyez la fin des rois de Cordoue, ci-dessus*), l'an 452 (1060), sut accoutumer les habitants à sa domination, en prodiguant aux grands l'or et les honneurs, et en donnant des fêtes et des spectacles au peuple qui oublia bientôt le bienfaisant Djahwar et son gouvernement sage et paternel.

Insatiable dans son ambition, Al-Motadhed ordonne des préparatifs de guerre contre le roi de Tolède, et envoie son fils Mohammed pour combattre les rois de Grenade et de Malaga, dont la constante protection empêchait seule la ruine complète de la famille Al-Boracely. Avant le départ du jeune prince, son père l'arma chevalier, et lui donna un bouchier couleur d'azur, parsemé d'étoiles d'or, et ayant au milieu une lune d'or, avec un emblème relatif aux vicissitudes des armes. Motadhed accompagna son fils jusqu'à Bonda, où il attendit l'issue des premières opérations du nouveau chevalier (2). Le bruit des conquêtes des Al-Moravides en Afrique parvint aux oreilles des princes belligérants, vers l'an 460 (1068), sans suspendre les hostilités, quoique le roi de Malaga eût à craindre pour ses états d'Afrique, celui de Grenade pour les provinces qu'y possédait sa famille; et que le roi de Séville soupçonnait que cette puissance naissante était celle dont son fils était menacé par les astrologues (3). Ce dernier monarque ne laissa pas de continuer la guerre avec succès contre les princes coalisés, et acheva de dépouiller celui d'Ecija. Enfin le ciel frappa l'orgueilleux Motadhed par le coup le plus sensible, et délivra l'Espagne de la crainte qu'inspirait ce prince à la fois magnifique et ambitieux, timide et superstitieux, voluptueux et cruel. Il avait une fille d'une incomparable

beauté, qu'une mort prématurée eueva à la fleur de l'âge. Le chagrin d'une perte si douloureuse affecta subitement toutes les facultés physiques et morales du roi de Séville. Les secours de l'art semblèrent le rappeler un moment à la vie; mais, ayant voulu voir la pompe funèbre de sa fille chérie, dont il avait désigné lui-même la sépulture, ce triste spectacle accrut tellement son mal, qu'il expira vingt-quatre heures après, le 20 ou 6 djoumadi second 461 (29 mars ou 2 avril 1069). Il était âgé de 57 ans, et en avait régné 28. Ce prince, le plus puissant des souverains de l'Espagne ses contemporains, recommanda à son fils de se défer des Al-Moravides, de conserver avec soin les deux clefs de l'Andalousie, Algéziras et Gibraltar, et de ne rien négliger pour réunir sous sa domination toute la Péninsule, qui devait appartenir au maître de Cordoue.

3. ABOU'L CACEM MOHAMMED II AL-MOTAMED BILLALI.

An de l'hég. 461 (de J.-C. 1069). Mohammed fut proclamé le lendemain, sous les titres d'Al-Motamed, d'Al-Dhufer et d'Al-Mawad; aussi ces différents surnoms l'ont-ils fait confondre avec d'autres princes. Le nouveau roi présida, le même jour, aux funérailles de son père, qu'il fit enterrer à l'entrée de l'Alcazar, dans le tombeau du son aïeul. Valeureux et prudent, et sachant par sa libéralité enflammer le zèle de ses serviteurs et s'assurer de leur fidélité, Mohammed ben Abad, âgé de 29 ans, aussi magnifique, aussi ambitieux que son père, ne fut ni cruel ni sanguinaire, et abusa rarement de la victoire. Il rendit les biens à ceux qui s'étaient dérobés par la fuite à la tyrannie du dernier règne. Il excellait dans l'art des vers, et rivalisait avec le roi d'Almerie, son ami; tous deux à l'envi protégeaient les gens de lettres, de boire du vin, et d'en permettre l'usage à ses sujets.

Il faisait la guerre en personne aux rois de Grenade et de Malaga, lorsqu'il apprit par les émirs de Murcie et de Tadmir, ses alliés, qu'Al-Mamoun, roi de Tolède, était entré sur leurs terres, avec une puissante armée. Il chargea Aboubekr Mohammed ben Omar de marcher à leur secours, et lui confia une mission auprès du comte de Barcelonne. Ben Omar fit des levées considérables tant à Séville que sur la route, et arriva à Murcie, où sa présence et ses promesses rendirent la confiance aux habitants. Au bout de deux jours, il en partit pour Barcelonne, où il conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec le comte Raymond Béranger 1^{er}. Il fut stipulé que, pour prix des secours que ce prince fournirait au roi de Séville, il recevrait dix mille pièces d'or, le jour que ses troupes sortiraient de Barcelonne, et qu'une pareille somme lui serait comptée, lorsqu'elles arriveraient à Murcie; pour sûreté réciproque, le comte donna un de ses cousins comme otage à Ben Omar, qui promit que son maître livrerait son propre fils Raschid, qui enverrait une forte armée. Raymond Béranger partit alors avec une brillante cavalerie. Arrivé dans la plaine de Murcie, il y trouva quelques troupes envoyées par le roi de Séville, avec son fils qui passa aussitôt dans le camp des chrétiens. Ben Omar prit le commandement de ces troupes, dont le petit nombre excita les plaintes du comte, lorsqu'il vit les forces respectables et la position avantageuse du roi de Tolède qui assiégeait Murcie. Se défiant de son allié, il fit resserrer plus étroitement le jeune Raschid. Cette mésintelligence se communiqua des chefs aux soldats, et fut cause de la défaite que les coalisés essuyèrent, l'an 462 (1070). Mohammed accourait, avec un corps de cavalerie qu'il amenait de Jaen. Arrivé à Segura, il fut arrêté sur les bords du Guadimena, dont les eaux grossies empêchaient le passage. Ce fut alors que les débris de son armée vaincue, qui se pressaient sur l'autre rive, lui apprirent la malheureuse issue de la bataille. L'épouvante des fuyards était si grande, que plusieurs, ayant osé tenter de traverser la rivière, furent entraînés par les flots. Ce spectacle jeta le découragement parmi les troupes du roi de Séville, qui se vit forcé de retourner à

(1) Ce Moudjahed, dont nous avons fait mention sous le second règne du XII^e. Khalife de Cordoue, est fameux dans l'histoire d'Italie sous le nom de Musat ou Muget. Il fit de nouvelles tentatives contre la Sarhaigne, et de longues guerres avec les Pisans, et mourut l'an 435 (1042-3), à Denia, dont il s'était remis en possession.

(2) Les relations continuelles des chrétiens avec les maures d'Espagne avaient introduit parmi ceux-ci l'esprit et le goût de la chevalerie. Elle

fut portée par les croisés dans l'Orient, et l'on vit, cent ans après, le sulthan Saladin se faire armer chevalier par Hugues de Thierade.

(3) La prédiction des astrologues, si elle a eu lieu, se réalisa. Les Al-Moravides conquièrent l'Espagne. On verra une partie de leur histoire dans la quatrième époque de la chronologie historique des maures d'Espagne, et le reste dans celle de l'Afrique.

Jaen, avec le parent du comte de Barcelonne. Ben Omar, échappé de la déroute, rejoignit bientôt son maître, et lui persuada d'exécuter le traité; mais, faute d'argent, l'échange des otages n'eut pas lieu, et Raymond emmena en Catalogne le fils du roi de Séville. Ben Omar ne tarda pas à se rendre à Barcelonne; il rendit au comte son otage, compta trente mille pièces d'or pour la rançon du jeune prince, et le renvoya à son père, qui pleura de joie en le revoyant. Ce fut sans doute pour obliger Raymond que cet adroit musulman vint à la cour du roi de Saragoce, et le détermina par ses intrigues à laisser respirer les chrétiens, et à faire la guerre au roi de Denia, ennemi du souverain de Séville. (*Voy. ci-après l'art. Ahmed I, roi de Saragoce.*)

Les armes de Ben Abad étaient occupées contre les rois de Grenade et de Malaga, dont il avait juré la ruine, lorsqu'un ennemi plus redoutable le mit à la veille de voir lui-même sa puissance anéantie. Le roi de Tolède, Al-Mamoun, fier de sa victoire de Murcie, crut pouvoir aisément achever de dépouiller son rival affaibli par cet échec. Il entra dans l'Andalousie à la tête d'une armée formidable, dont une division, commandée par Hariz ben Hakem, ancien général des rois de Cordoue, surprit cette ville et celle de Zahra. Seradj-ed-Daulah, fils aîné du roi de Séville, ayant été tué en défendant le palais de Zahra, Hariz voulut que sa tête, placée au bout d'une lance, fût promenée dans les rues de Cordoue, et qu'en la montrant au peuple, l'on criât : *Voilà les terribles effets de la vengeance divine.* Dans le même tems, les troupes du roi de Tolède s'emparaient d'Ubeda et de plusieurs autres places, menaçaient Jaen; et lui-même, après une courte résistance, se rendait maître de Séville. Motamed rassembla bientôt toutes ses forces, dispersées du côté d'Algeziras, de Malaga et de Jaen; mais n'ayant pu secourir sa capitale, il fut obligé d'en former le siège. La mort de son rival, arrivée à la fin de 469 (1077), lui facilita la réduction de cette ville. Il y entra, presque aussitôt, tandis que les troupes de Tolède forçait son camp pour sortir de la place, et il se mit aussitôt à leur poursuite. Hariz espérait se maintenir dans Cordoue, et comptait tellement sur l'affection des habitants, qu'il se flattait d'y être proclamé roi. Mais il fut bientôt désabusé, lorsqu'assiégé dans cette ville par Motamed, après avoir eu vain soutenu divers assauts, et fait plusieurs sorties, il vit le peuple se partager en factions. Craignant d'être livré à un prince dont il avait encouru la vengeance, il se hâta d'abandonner Cordoue. Le monarque le poursuivit à bride abattue, l'atteint, le perça d'outre en outre d'un coup de lance, et le fait clouer ignominieusement à une croix avec un chien, et exposer sur le pont de Cordoue, où il le laisse dévorer par les bêtes féroces et les oiseaux de proie.

Motamed, ayant ainsi recouvré ses états d'Andalousie, étendu ses relations et augmenté le nombre de ses alliés par les intrigues de Ben-Omar, dans le nord et l'est de l'Espagne, le nomma son vezir, et le chargea de la conquête de Murcie, que ce général enleva aux Thaherides, l'an 471 (1078). Pour empêcher que le roi de Tolède ne tenta de faire rentrer cette contrée sous sa domination, il envoya Ben Omar en ambassade, d'abord auprès du roi de Castille, afin de le détourner de l'alliance du souverain de Tolède, puis auprès de ses amis, le roi de Saragoce et le comte de Barcelonne, afin de s'assurer de leur secours, en cas de besoin. L'habile ministre réussit dans toutes ces négociations par ses ruses, autant que par son éloquence et ses talens poétiques. La faveur dont il jouissait, excitait les murmures des principaux officiers de l'état, qui l'accusaient de ne songer qu'à ses intérêts, et de tirer profit de tout.

L'an 472 (1079), après une guerre longue et cruelle, Al-Motamed acheva la conquête du royaume de Malaga, par la prise de la capitale et d'Algeziras, et mit fin à la dynastie des Hamouides. La même année, l'Andalousie fut affligée, pendant quatre mois, par des tremblements de terre continuel qui renversèrent plusieurs édifices et mo-

numents publics, sous les ruines desquels un grand nombre d'individus fut enseveli.

Insatiable dans son ambition, le roi de Séville envoya pour la seconde fois son astucieux vezir au roi de Castille, et le résultat de cette ambassade fut la destruction du royaume de Tolède, dont la capitale et la majeure partie passèrent sous la domination d'Alfonse, en 478 (1085). Al-Motamed, dans cet intervalle, recula aussi ses frontières, et subjugait Ubeda, Jaen, Baega, Martos, etc. Tous les musulmans étaient contre de pareilles négociations, et accusaient le roi de Séville de sacrifier les intérêts de l'islamisme, et jusqu'à sa propre famille, pour acheter au poids de l'or une honteuse alliance (1). Al-Motamed, rejetant alors sur un ministre qui l'avait trop bien servi, tout l'odieux de sa conduite politique, résolut de l'immoler à sa propre sûreté. Ben Omar avait donné à ses parents et à ses amis le commandement de plusieurs châteaux sur les frontières. Sous ce frivole prétexte, le roi ordonna de l'arrêter comme conspirateur. Ben Omar, averti, s'enfuit à Murcie, d'où il se rendit à Valence; mais, voyant que les princes y étaient divisés et peu satisfaits de lui, il n'osa pas y rester, et partit pour Tolède, où il fut bien reçu du roi Alfonso, qui espérait l'employer utilement dans ses projets de conquêtes. Ses ennemis l'ayant rendu suspect à ce prince, il passa au service du roi de Saragoce qu'il aida de ses artifices pour le rendre maître de quelques places sur les frontières des royaumes de Valence et de Murcie. Al-Motamed, craignant que ses secrets ne fussent trahis par son ancien favori, eut recours à toutes sortes de moyens pour l'avoir en sa puissance. Ben Omar fut enfin arrêté à Segura, par l'entremise du roi de Valence, Aboubekr. Conduit sous bonne escorte à Séville, à travers les malédictions et les injures du peuple de plusieurs provinces, il fut renfermé dans une salle du palais, dont le roi prit lui-même la clef. Vainement il employa le charme de la poésie pour toucher le monarque irrité, et pour implorer l'intercession d'un fils de ce prince, lequel, ainsi que son père, excellait dans l'art des vers. Al-Motamed voulut bien, pour la dernière fois, répondre de la même manière au poète disgracié; mais, excité par les envenimés de ce vezir, il alla dans sa prison, et lui trancha la tête de sa propre main, au commencement de l'an 479 (1086) (2). Aboubekr Mohammed, ben Omar, ben Houceim, Al-Mahry, né de parents obscurs, près de Silves, dans l'Al-Garb, s'était attaché, jeune encore, au service des Abouides, dès le tems de l'expédition d'Al-Motamed dans cette province, vers 445 (1053). La nature l'avait doué de tous les dons du corps et de l'esprit. Homme supérieur dans tous les genres, il fut à la fois grand capitaine, habile négociateur et excellent poète.

Le roi de Séville, inquiet des progrès d'Alfonse, qui, depuis la prise de Tolède, étendait ses conquêtes sur les plaines arrosées par le Tage, et s'était emparé de Magli (peut-être Madrid), Maquela et Guadalajara, lui écrivit pour l'inviter à se contenter de la capitale, et à se conformer aux clauses de leur traité d'alliance. Le castillan répondit que les pays qu'il avait soumis appartenait au roi de Valence, qu'il appelait son ami, mais qui était devenu son vassal (3). Voulant prouver en même tems qu'il était fidèle au traité, il envoya au roi de Séville 1,500 hommes, armés de toutes pièces, pour le seconder dans ses guerres contre le roi de Grenade. Motamed fit la paix avec celui-ci, et se hâta de congédier ses dangereux auxiliaires, qui, en se retirant, ravagèrent ses frontières, et en enlevèrent des troupeaux et des jeunes gens des deux sexes.

Motamed, mécontent du monarque chrétien, n'hésita pas à méditer sa ruine, lorsqu'il apprit l'invasion de ce prince dans les états d'Al-Garb et de Saragoce. Il invita les rois d'Almerie, de Grenade, de Badajoz, de Valence, et tous les dynastes musulmans de la Péninsule, à se joindre à lui, pour s'opposer aux progrès des chrétiens et à la destruction de l'islamisme. Une junte, composée des oulémas, des fakih ed-dites cadhis attachés aux mosquées métropolitaines de l'Espagne, se tint à Cordoue (4), l'an 478 (1085); et le

(1) Les auteurs arabes semblent craindre de s'expliquer plus clairement sur un fait qu'ils n'osent rapporter. Il s'agit du mariage de Zaïde, fille du monarque musulman, avec Alfonso VI, roi de Léon et de Castille. Cet hymen, dont parlent tous les auteurs chrétiens, fut le sceau de l'alliance entre les deux princes, et eut lieu peut-être dans cette circonstance.

(2) Casiri le fait mourir deux ans plutôt, et nous surions peut-être adopté son opinion, si d'ailleurs il n'avait pas commis des anachronismes, dans sa notice sur ce personnage.

(3) C'était Yabia Al-Cadhir (ou Al-Dhafer) Billah, dernier roi de Tolède, qui, dépouillé de ses états par le roi de Castille, en avait obtenu des secours, pour recouvrer le royaume de Valence dont il avait fait hommage à ce prince.

(4) Conde se contredit lui-même sur la date et sur les détails de cette assemblée. Il dit, page 72 du t. II, qu'elle se tint à Séville en 479, sur la proposition d'Al-Motamed et le consentement des autres souverains musulmans; et à la page 97, il dit qu'elle eut lieu à Cordoue en 473,

résultat de ses délibérations fut de proclamer l'al-ljihad (la guerre sainte), et de prier le souverain de l'Afrique de vouloir bien en être le chef.

Yousouf ben Tachfin, second prince de la dynastie des Al-Moravides, et fondateur de Maroc, régnaît alors sur les deux Mauritanies jusqu'au détroit de Gibraltar. Sur le bruit des victoires de ce conquérant, Motamed avait, depuis quelques années, recherché son amitié, et l'avait même aidé à s'emparer de Ceuta et de Tanger, afin de pouvoir lui-même subjuguier plus aisément le royaume de Malaga, à qui ces deux villes fournissaient des secours (1).

Après la conquête de Tolède, Alfonso avait écrit au roi de Séville pour lui demander quelques places fortes ou pour le presser du moins de se reconnaître vassal de la couronne de Castille. Malgré la réponse négative de Motamed, un ambassadeur castillan vint à Séville avec un juif, trésorier du roi de Castille, pour recevoir le tribut exigé par ce monarque. Le juif n'ayant pas voulu accepter les pièces d'or de Ben-Abad, sous prétexte qu'elles n'étaient pas de bon aloi; et l'ambassadeur demandant qu'un lieu d'or on lui donna quelques vaisseaux, Motamed, irrité, refusa toute espèce de tribut. La nuit suivante, des esclaves assassinèrent le juif, et maltraitèrent les gens de l'ambassadeur. Soit que le roi de Séville ne fût pas étranger à cet attentat, soit qu'il fût déterminé à rompre avec le monarque chrétien, il laissa partir son envoyé, sans avoir égard à ses plaintes, sans s'effrayer de ses menaces, et ne songea qu'à se préparer à la guerre. Sourd aux représentations de Raschid, l'aîné de ses fils, et son héritier présomptif, sur la nécessité de se justifier d'une pareille violation du droit des gens, et sur le danger de compter sur le secours du souverain de l'Afrique: *Eh bien!* répondit Motamed, *j'aime mieux garder les chameaux du roi de Maroc, que de payer tribut aux chiens de chrétiens.* Au commencement de l'année 479 (1086), il envoya une nouvelle ambassade à Yousouf, pour l'engager à hâter son départ. Ce monarque ayant exigé au préalable la cession du port d'Algéziras, Motamed non-seulement consentit à ce sacrifice, et ordonna à son fils, Yezid, de livrer cette place aux troupes africaines, mais encore, voulant capter la confiance du roi de Maroc, il s'embarqua avec une suite brillante, traversa le détroit, et alla visiter ce prince qu'il rencontra dans la province de Tanger, à trois journées de Ceuta. Il en fut accueilli favorablement, l'entretien de l'état de l'Espagne, de sa décadence, l'assura que tous les musulmans fondaient leurs espérances sur son puissant secours, et en reçut la promesse formelle que sous peu de jours il se rendrait à leurs vœux.

Yousouf ayant en effet débarqué, pendant une nuit obscure du mois de rabi II^e. 479 (août 1085), à Algéziras, y fut reçu par Ben-Abad, et par tous les émirs de la Péninsule. Il se rendit à Séville, où était indiquée le rendez-vous général des troupes arabes et africaines. Motamed y avait dévancé ce monarque, qui s'y reposa huit jours, au milieu des fêtes et des plaisirs. Toutes les forces des musulmans s'étant rassemblées dans les environs de cette ville, furent partagées en trois corps. Motamed, comme le plus puissant des émirs de l'Espagne, était à la tête du premier corps, qui, uniquement composé des troupes de ces divers petits souverains, formait l'avant-garde, et devait recevoir le premier choc de l'ennemi. Yousouf jugea cette mesure nécessaire autant à la sûreté qu'à la gloire de ses armes. Le second corps, conduit par Daoud ben Aïcha, général africain, ne comptait que des soldats de cette nation; il eut ordre de soutenir le premier. Enfin le roi de Maroc commandait la réserve, composée de sa garde et de ses meilleures troupes.

Alfonse, à la première nouvelle de l'arrivée du monarque africain, avait levé le siège de Saragoce, et réclame le

secours de tous les princes et seigneurs chrétiens de l'Espagne et de la France méridionale. A la tête de cent mille hommes d'infanterie, suivant les auteurs orientaux, et de quarante mille, ou, selon d'autres, de quatre-vingt mille cavaliers, parmi lesquels se trouvaient quelques arabes tribulaires, il s'était avancé dans les plaines de Zallaka, entre Badajoz et Merida. Là, se rencontrèrent les deux armées, le 12 redjeb 479 (23 octobre 1086). Attaqués par une division de celle des chrétiens, commandée par *Al-Barhanis* (sans doute Béranger-Raimond II, comte de Barcelonne), et par Garcia, fils de Ramire (2), les musulmans espagnols plièrent après une assez courte résistance, et bientôt tous leurs chefs prirent la fuite, et gagnèrent Badajoz. Le roi de Séville seul demeura ferme à son poste, avec ses fidèles Andalouisiens, et donna le tems au roi de Maroc de lui envoyer des renforts, qui l'aiderent à combattre avec avantage. Dans ce moment, une mêlée non moins terrible avait lieu entre Daoud et Alfonso: mais l'issue de la bataille était encore incertaine, lorsque Yousouf, débouchant de la montagne, derrière laquelle sa réserve était cachée, assaillit le camp du roi de Castille, égorgea les troupes qui le gardaient, s'empara de tous les bagages, prit en queue l'armée chrétienne, la mit en pleine déroute, et décida la victoire. La plupart des princes et des généraux chrétiens perdirent la vie dans cette bataille, qui dura jusqu'à la nuit. Alfonso courut souvent risque d'être tué ou fait prisonnier, se sauva avec cinq cents cavaliers, et n'arriva à Tolède qu'après avoir vu périr la plus grande partie de son escorte. Les musulmans eurent trois mille hommes tués, au rapport des historiens arabes, qui paraissent avoir exagéré la perte des chrétiens. Les plus modérés la portent à vingt-quatre mille morts, dont les têtes coupées furent élevées en forme d'une colline, du haut de laquelle on appela les fidèles à la prière du matin (3). Le roi de Séville, malgré les blessures qu'il reçut dans cette journée, s'empressa d'envoyer la nouvelle à son fils aîné, par un billet de sa main qu'il attacha sous l'aile d'un pigeon (4). Après le partage du butin, le roi de Maroc retourna en Afrique, laissant des troupes en Espagne, sous le commandement de son parent Schyr ou Sayr ben Abou-bekr. Motamed, à la tête d'un camp volant, se rendit maître d'Uklés, Hueta, Guenea, Consuegra et autres places, que son alliance avec le roi de Castille avait assujéties à ce prince: mais surpris dans la province de Murcie, par quelques partis de cavaliers chrétiens qui gardaient cette frontière, il gagna Lorca en désordre. Les Castillans s'étaient emparés d'Albit (5), forteresse importante à douze milles de cette ville. Les efforts d'Alfonse pour la conserver, et ceux de Motamed pour la reprendre, portèrent, dans cette contrée, le fléau de la guerre. Dégoûté du mauvais succès de son entreprise, le roi de Séville revint dans sa capitale. Aspirant à la monarchie universelle de l'Espagne, il avait appelé le roi de Maroc comme un utile et puissant auxiliaire; mais les contrariétés qu'il éprouva de la part des émirs espagnols et des capitaines al-Moravides, le déterminèrent à recourir de nouveau à ce monarque. Il l'informa des courses continuelles des chrétiens sur les terres des musulmans, de la prise d'Albit par le roi de Castille, de celle de Huësca par le roi d'Aragon, et des entreprises de Rodrigue (6), du côté de Valence. Il se plaignit que les chefs de l'armée africaine, en Espagne, n'étaient pas tels que l'exigeaient les circonstances, et termina sa lettre, en offrant d'aller prendre les ordres de Yousouf, si des affaires plus importantes retenaient ce conquérant en Afrique. Sans attendre la réponse, il traversa le détroit; et, croyant le roi de Maroc très-occupé dans le Magreb, il espéra en obtenir le commandement de ses troupes en Espagne. Il le rencontra près d'Al-Mamoura, à l'embouchure du Guadal-Seloua. Yousouf

sur la demande du cadhi de cette ville, et avec la permission d'Al-Motamed.

(1) Il y a ici une nouvelle contradiction de Conde: il dit, t. II, p. 95, que Motamed aida Yousouf à s'emparer de Ceuta en 470, et page 99, que le conquérant africain prit Ceuta, au mois de rabi I^{er}, 477. En adoptant cette dernière date, il faut croire que le siège de cette place dura plusieurs années.

(2) Il n'y avait alors, en Espagne, aucun souverain du nom de Garcia. C'étaient donc un fils de Sanchez-Ramirez, roi d'Aragon et de Navarre, ou peut-être un des fils de Sanchez IV, roi de Navarre, détroné en 1076.

(3) Suivant d'autres auteurs, Yousouf envoya dix mille têtes de chrétiens à Séville, autant à Cordoue, à Valence, à Saragoce, à Murcie; et quarante mille en Afrique. Mais il est évident que si la perte du roi de Castille eût été aussi considérable, ce prince n'aurait

pas été si-tôt en état de former de nouvelles entreprises.

(4) Ce fait prouve que l'invention de la poste aux pigeons, généralement attribuée au célèbre Nour-eddyn, sultan d'Alép et de Damas, dans le siècle suivant, était connue avant lui. (Voy. sur cette singulière institution, *la Colombe messagère*, etc., par Mich. Sabbagh, trad. de l'arabe, par M. Silvestre de Sacy; Aboulfouha, trad. par Reiske, t. III, p. 645 et 765, et t. IV, p. 328 et 445; et Volney, Voy. en Syrie et en Egypte, 3^e édit. t. I, p. 271 et suiv.)

(5) Le nom de cette place est écrit *Lebatha*, par Dequignes; *Lebta*, par Cardonne; *Albet*, par Casiri; *Labit al-mescati*, par Doubay; *Elbet*, par d'autres auteurs; et *Alid*, par Conde, dont l'orthographe ici est évidemment vicieuse; nous avons suivi celle qu'à bien voulu nous indiquer M. de Sacy.

(6) Le Cid; il sera parlé plus amplement ci-après de ce fameux capitaine, dans la chronologie des rois de Valence.

le reçut avec affabilité, mais parut surpris de son arrivée en Afrique. Alors Motamed lui répéta avec plus de détails le contenu de sa lettre, et le pria d'achever son ouvrage dans la Péninsule. Cependant il n'en reçut que des consolations et l'assurance que ce prince irait bientôt délivrer les musulmans opprimés. Dès la fin de l'an 480 (1088), Yousof accomplit sa promesse : Motamed lui fit la plus brillante réception, et l'accompagna, en rabi 1^{er}. 481 (mai ou juin 1088), à Malaga, à Grenade et à Lorca, où tous les émirs d'Espagne avaient eu ordre de réunir leurs troupes, pour assiéger Albit. La garnison de cette forteresse, consistant en douze mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, résista plusieurs mois à tous les assauts des musulmans. La discorde, la désertion ayant affaibli ceux-ci, Alfonso en profita pour voler au secours de la place. A son approche, Yousof leva le siège, et alla se rembarquer à Almería, à la fin de l'année 481 (1089). Les émirs retournèrent aussi dans leurs états, ainsi que Motamed, qui avait repris Albit, après qu'Alfonse en eut détruit les fortifications et emmené la garnison.

Les hostilités continuelles entre les chrétiens et les musulmans, la désunion de ceux-ci, les lettres pressantes de Schyr ben Aboubekr, le beau ciel de l'Espagne, la richesse de son sol, éveillèrent l'ambition du roi de Maroc, et le déterminèrent à y entreprendre une troisième expédition. La guerre sainte en fut encore le but apparent ; mais il vint, cette fois, sans être appelé par les princes, qui malheureusement avaient décelé trop tard ses secrètes intentions. Yousof assiége d'abord Tolède, où le roi de Castille s'était renfermé ; il saccage les environs de cette capitale ; fait périr, ou réduit en servitude un grand nombre de chrétiens ; puis, sous le prétexte spécieux que les émirs avaient refusé de se joindre à lui, il lève le siège, et les traitant en ennemis, il va d'abord détrôner Abdallah, dernier roi de Grenade. Charmé du climat de cette ville, il y séjourne quelque tems ; renvoie, sans leur donner audience, les ambassadeurs des rois de Séville et de Badajoz, fait arrêter le fils du roi d'Almería ; et, laissant entrevoir par là ses projets ultérieurs, il retourne à Maroc, en ramadhan 483 (novembre 1090).

Motamed, prévoyant le sort qui le menace, se repent alors d'avoir attiré les Maures en Espagne : il fortifie à la hâte les murs et le pont de Séville, et met ses autres places en état de défense. Les Africains, ayant reçu des renforts, se partagent en quatre divisions : l'une, commandée par Schyr ben Abou-bekr, est chargée de la conquête de Séville et de Badajoz ; deux autres doivent attaquer Cordoue et Ronda, qui étaient gouvernées par deux fils de Motamed ; la quatrième est destinée à agir contre le roi d'Almería. Schyr, après avoir vainement employé la ruse et les promesses pour engager le roi de Séville à se soumettre, le somme de livrer ses places, et de venir jurer obéissance à Yousof, émir suprême des musulmans. Motamed, sans considérer l'infériorité de ses forces, sans être arrêté par les prédictions des astrologues qui avaient présidé à sa naissance, ne répond qu'en attaquant ses perfides auxiliaires. Trop faible pour risquer une bataille, il se borne à livrer des escarmouches, et soutient quelque tems cette guerre inégale avec des succès balancés. Mais la perte successive de Jaen, Baega, Ubeda, Castro al-Velad, Almodovar, Assachira, Segura ; celles de Ronda et de Cordoue, où deux de ses fils furent égorgés, au mépris de la capitulation ; enfin la prise de Carmona, qui fut enlevée d'assaut, le 17 rabi 1^{er}. 484 (9 mai 1091), ayant réuni toutes les forces de l'ennemi devant Séville, il ne resta plus à Motamed d'autre espoir que dans les secours qu'il avait réclamés du roi de Castille. Alfonso, moins par générosité peut-être que pour arrêter les progrès alarmants des Africains, envoya une armée de soixante mille hommes, sous les ordres du comte Gomez, qui, après avoir fait le dégât dans la province de Cordoue, fut battue par les troupes Al-Moravides. Ce dernier échec ayant privé Motamed de son unique ressource, il se rendit aux vœux, aux instances de ses sujets, et consentit à capituler. Il obtint sécurité pour lui, ses fils, ses filles, ses femmes, sa maison, et pour tous les habitants. Schyr

prit possession de Séville un jeudi ou un dimanche 19 ou 22 reiljeb 484 (6 ou 9 septembre 1091), et fit embarquer le malheureux Motamed avec sa famille. Le désespoir de ces infortunés fut inexprimable, lorsqu'ils perdirent de vue les tours de leurs palais, et qu'ils virent disparaître comme un songe leur grandeur passée. Yousof, qui les attendait à Ceuta, ne daigna pas les voir, et sans égard pour le malheur et pour la majesté royale, il les envoya prisonniers à Aghmat. Un arabe qui rencontra Motamed sur sa route, lui présenta des vers sur sa disgrâce non méritée : quoiqu'ils fussent médiocres, ce prince donna au poète trente-six pièces d'or qui lui restaient, n'ayant rien de plus à sa disposition. Renfermé dans une tour, il y vécut quatre ans dans une extrême pauvreté, servi par ses propres filles, dont la vue aggravait ses chagrins, loin de les adoucir. La misère de ces princesses était si profonde, qu'elles étaient réduites à filer pour vivre, et manquaient même de chaussures. Mais leur naissance et leur beauté brillaient encore sous les haillons qui les couvraient. Témoin de leur douleur muette, Motamed composa sur ses revers une élégie, pleine de sensibilité ; car la poésie qui avait fait ses délices aux jours de sa prospérité, fut son unique consolation dans sa disgrâce. Ses romances étaient si touchantes, qu'elles devinrent populaires. Il mourut dans sa prison, en rabi 1^{er}. 488 (mars 1095), âgé de cinquante-six ans, après en avoir régné vingt-trois. Motamed aurait réuni toutes les qualités qui font admirer les héros et chérir les bons rois, si la bonne foi eût été la règle de toutes ses actions. Mais l'ambition, la politique tortueuse que ses ancêtres lui avaient transmises, l'entraînèrent à sa perte. En lui s'éteignit la dynastie des Abadides, qui, après avoir duré plus de soixante et dix ans, se termina par une catastrophe semblable à celle dont son père et lui-même avaient rendu victime le dernier roi de Cordoue, Mohammed ben Djahfar. Les fils de Motamed finirent leurs jours en Afrique, dans l'indigence et l'obscurité.

ROYAUME D'ALMÉRIE.

1^{er}. KHAIRAN AL-SECLABY.

Khairan, Dalmate ou Esclavon de naissance, peut être considéré comme le premier émir indépendant d'Almería, quoiqu'il n'ait pas pris le titre de roi. Dévoué à la famille des Amérides, dont il tenait sa fortune et le gouvernement d'Almería, il refusa, l'an 399 et 400 de l'hég. (1009 et 1010 de J. C.), de se soumettre à Mohammed Al-Mahdy et à Soldman, usurpateurs du khalifat de Cordoue. Elevé à la charge de hadjib, par Hescham Al-Mowafid, il défendit avec autant de zèle et de constance que de courage, et toujours au péril de sa vie, les droits de ce faible et infortuné monarque, même après sa mort ou sa disparition politique. Uni avec Aly Ben-Hamoud, qu'il alla chercher en Afrique, il fit la guerre avec succès à Soléïmaq ; mais, trompé dans son espérance de voir le trône de Cordoue rendu à Hescham ou à quelque autre prince Oumeyyade, il se déclara contre Aly, qui s'en était emparé ; fit proclamer khalife, Abdel-rahman IV, et périt en combattant pour la cause de ce prince, l'an 408 (1017-18).

(Voyez vers la fin de la deuxième époque, les détails de l'histoire de Khaïran.)

2^e. ZOHAIK AL-SECLABY.

An de l'hég. 408 (de J. C. 1017-18). Zohaïr, compatriote et parent de Khaïran, ayant appris sa mort, accourut de Denia, dont il était gouverneur ; et, soutenu par les autres Al-Ameris, il envoya de vive force la ville d'Almería, au Cadhi Abou'l-Cacem Mohammed Zobeïdi, qui fut tué sur la brèche (1). Il se démit du gouvernement de Denia en faveur d'Aly ben Moudjahed et céda la ville de Castillon à Moudjahed, lui-même, ce roi des îles Baléares, dont on a parlé ci-dessus, en deux endroits (2). Le pays de Tadmir ou de Murcie, appartenait aussi à

(1) Conde dit que ce cadhi possédait Almería par la faveur du wali de Séville, Ben-Abad qu'il avait servi utilement des tems du roi de Cordoue, Al-Cacem ben-Hamoud. Mais comment Mohammed ben Abad, qui n'était pas encore roi de Séville, aurait-il pu disposer du gouvernement d'Almería ?

(2) Il semble y avoir ici une nouvelle contradiction de la part de Conde

ou de ses édités. Si Moudjahed était roi des îles Baléares, quelles étaient donc les îles gouvernées alors par Abou'l-Abbas Ahmed ben Raschid, de la famille Beno-Scholeïd de Murcie, homme juste et savant qui, suivant l'auteur espagnol, les conserva fidèles aux Al-Amirris, jusqu'à sa mort l'an 440 (1048) ? Mais on verra l'explication de cette énigme à la fin des rois de Valence.

Zohâir. Ce prince continua de résister à la faction des Hamouïdes et aux rois de Grenade, leurs principaux soutiens. Mais, toujours fidèle aux Ommeyyades, il ne dut prendre le titre de roi qu'après l'extinction de cette célèbre dynastie. Suivant Conde, il mourut de maladie, l'an 432 de l'hég. (1041), après avoir institué pour son héritier, le roi de Valence, Abdel-aziz, chef de la famille des Amérides. Suivant Casiri, Zohâir fut assassiné en 443 (1051), sans qu'on sache la cause ni l'auteur de ce crime.

Quoi qu'il en soit, Abdel-aziz, devenu maître du royaume d'Almérie, soit par le testament de Zohâir, soit par droit de conquête, y envoya pour lieutenant ou naïb, son gendre Maan, qui fonda une dynastie à Ahnérie.

Dynastie des Samadahides ou Tadjibides.

1^{er}. ABOU'L AHWAS MAAN DZOU'L VEZIRAT-EIN.

An de l'hég. 432 ou 443 (de J.-C. 1041 ou 1051). Mohammed ben Abdel rahman ben Samadah ou Samidah, père de Maan, et parent d'Al-Moundhar, premier roi de Saragoce, ayant abandonné son gouvernement de Huesca, en 431 (1040), pour échapper sans doute aux persécutions de la famille des Houdides, qui avait usurpé le trône de Saragoce sur les Tadjibides, vint à Valence avec ses deux fils, Abou'l Ahwas Maan et Abou-Otha Samadah, qui épousèrent deux filles du roi Abdel-aziz. (1). Après les noces, il s'embarqua pour l'Orient, et périt dans un naufrage.

Maan, ayant reçu le royaume d'Almérie, le rendit indépendant, et le gouverna avec beaucoup de prudence, et mérita l'amour de ses peuples. Il fut surnommé *Dzou'l veziratâin*, le maître des deux vezirats, c'est-à-dire de l'autorité civile et militaire. Il mourut en 443 (1051), suivant Conde, qui n'assigne pas la durée de son règne, ou en 444 (1052), suivant Casiri qui, sans aucune vraisemblance, ne le fait régner qu'un an. Abou'l Ahwas Maan, avant d'expirer, avait fait reconnaître son fils pour son successeur.

2^e. ABOU-YAHIA MOHAMMED MOEZZ-EDDAULAH.

An de l'hég. 443 ou 444 (de J.-C. 1051 ou 1052). Ce prince, né à Saragoce, dans le tems que son père en était cadhi, était à peine âgé de 18 ans lorsqu'il monta sur le trône d'Almérie. A l'exemple des khalifes d'Orient, il prit dans sa proclamation, les titres d'*Al-Motasesm-Billah*, et d'*Al-Wathek-Billah*. Son frère, ou plutôt son oncle Samadah, lui disputa la couronne et lui fit la guerre; mais il échoua dans cette entreprise, et fut forcé de se mettre à la merci de son neveu, qui l'admit à sa cour, et lui conserva ses honneurs. Doué de tous les avantages physiques, sage, vertueux, bienfaisant, libéral et magnifique, Moezz-eddaulah se fit adorer de ses sujets et mérita d'être cité parmi les meilleurs souverains de l'Espagne. Plus ami des douceurs de la paix, qu'ébloui des prestiges de la gloire militaire, il fut souvent l'arbitre et le médiateur des princes musulmans, ses contemporains. Protecteur des lettres, qu'il cultivait lui-même avec succès, il attira à sa cour les savants de l'Orient, de l'Afrique, de diverses parties de l'Europe, et les combla de faveurs et de bienfaits. Il les admettait à sa table, un jour de chaque semaine, afin de jouir de leur conversation plus à loisir, et il en logeait plusieurs dans son palais. Nul monarque de son tems, n'égalait sa douceur, son humanité, sa justice; et quant à son goût éclairé pour les sciences et pour les arts, à l'étendue de ses connaissances, et à son talent supérieur pour les vers, on ne pouvait lui comparer que le roi de Séville, Al-Motamed, son ami et son neveu par alliance, avec lequel il faisait assaut poétique. On a conservé quelques pièces de sa composition, adressées à ce monarque.

Moezz-eddaulah avait épousé en effet une fille de Moud-

jahed, wali de Denia et des Baléares; mais il n'est pas vraisemblable qu'il ait formé une double alliance avec ce prince, en lui donnant aussi sa fille, puisque Moudjahed était mort avant que Moezz-eddaulah fût en âge d'avoir des enfants. Ce fut probablement Aly, fils de Moudjahed, qui épousa la fille du roi d'Almérie.

Al-Motasesm se joignit aux dynastes musulmans d'Espagne, pour appeler le souverain de l'Afrique, Yousouf ben Taschfyn; mais il n'assista point à la bataille de Zallaka, en 479 (1086), étant occupé alors au siège d'Albit, place forte, dont les Castillans s'étaient emparés, dans les environs de Lorca. Lorsque Yousouf visita pour la seconde fois l'Espagne, l'an 481 (1088), afin de presser le siège d'Albit, le roi d'Almérie vint le trouver dans le camp de Lorca, vêtu d'habillemens noirs, pour faire sa cour au monarque africain, qui avait adopté cette couleur; ce qui donna lieu au roi de Séville de le comparer à un corbeau entouré de colombes, parce que les troupes d'Almérie étaient vêtues de blanc (2). La mésintelligence s'étant mise parmi les princes musulmans qui assiégeaient Albit, le siège fut levé, malgré l'avis de Moezz-eddaulah; et le roi de Castille fit démanteler la place, après en avoir retiré les restes de la garnison qui s'était si vaillamment défendue. Yousouf se rendit à Almérie, où il se rembarqua pour l'Afrique. A sa troisième expédition en Espagne, l'an 483 (1090), ayant été forcé de lever le siège de Tolède, parce qu'aucun des émirs ne lui amena des renforts, il se vengea en s'emparant successivement des états et des personnes des rois de Grenade et de Séville. Le bon roi d'Almérie, malgré ses vertus pacifiques et conciliantes, malgré l'amour de ses sujets et l'estime universelle dont il jouissait dans la Péninsule, ne put échapper à l'ambition du conquérant de l'Afrique. Assiégé dans sa capitale, par une division de l'armée de Yousouf, sous les ordres du général Abou-Zakaria ben Houceïn; bloqué étroitement par terre et par mer, sans espoir de secours, et plus affligé des maux dont la famine accablait ses sujets, que de ses propres disgrâces, Moezz-eddaulah mourut de douleur le 4 rabi II. 484, (26 mai 1091) après un règne de quarante ans, digne d'une meilleure fin.

3^e. ABOU MERWAN OBÉID-ALLAH HOSAM-EDDAULAH.

An de l'hég. 484 (de J.-C. 1091). Obéid-Allah fut proclamé roi d'Almérie, le jour même de la mort de son père, qui l'avait déjà déclaré son héritier. Ce prince eut à peine le tems de s'asseoir sur un trône prêt à s'écrouler. Ayant appris la reddition de Séville, la chute et la captivité du roi Motamed ben-Abad, il sentit qu'il était impossible de conserver plus lo'g-tems Almérie. Craignant de retomber entre les mains d'un monarque dont il avait déjà éprouvé la perfidie (3), il traita de la reddition de la place; et ayant, par ce moyen, endormi la vigilance des troupes ennemies, qui fermaient l'entrée du port, il équipa secrètement un navire, sur lequel il s'embarqua de nuit avec ses femmes, ses enfans, ses trésors, son frère Rafy-eddaulah et la famille de ce prince. Il abandonna ainsi sa capitale et ses états, à la fin de chabou ou dans le courant de ramadhan (septembre ou octobre), environ cinq mois après la mort de son père. Suivant le conseil de ce dernier, il se retira dans les états du roi Al-Mansour, de la dynastie des Hammalides, qui régnait à Begaya (Budje) en Afrique. Il en obtint le gouvernement de Tenes, où il se livra entièrement aux lettres, et il y composa plusieurs ouvrages. Son frère Rafy-eddaulah, excellent poète, mourut en 539 (1144-5), à Telemsan (Tremecen), dont Al-Mansour l'avait nommé gouverneur. Ezz-eddaulah, le plus jeune des frères du roi d'Almérie, se retira dans l'Espagne orientale. Ainsi finit la dynastie des Samadahides. Le lendemain de la fuite d'Obéid-Allah, les troupes Al-Moravides entrèrent dans Almérie, et la prise de Montujar et des autres places qui composaient ce petit royaume, suivit de près la conquête de la capitale.

(1) Casiri dit, t. II., page 60, que le roi de Valence épousa la fille de Mohammed, et page 214, que les deux fils de celui-ci obtinrent la main de deux sœurs et non pas de deux filles d'Abdel-aziz.

(2) Le noir était la couleur des khalifes Abbassides d'Orient. Le roi de Maroc l'avait prise par déférence pour cette maison, dont il affectait de reconnaître la suprématie spirituelle. Les rois d'Ahnérie, de Valence, et

quelques autres émirs d'Espagne, avaient conservé le blanc, couleur des Ommeyyades, leurs anciens souverains, et rivaux des Abbassides.

(3) Envoyé peu de tems auparavant en ambassade auprès de Yousouf, qui était alors à Grenade, il avait été arrêté par ordre de ce conquérant, et n'était sorti de prison que par l'adresse du roi, son père.

ROYAUME DE BADAJOZ OU D'AL-GARB.

SCHABOUR.

Schabour, persan de nation, et ancien vezir du khalife Al-Hakem II Al-Mostanser, fut wali de l'Al-Garb, c'est-à-dire de l'Estremadure et de la plus grande partie du Portugal, sous le khalifat de Hescham Al-Mowafid. Ayant pris à son service le jeune Abdallah ben Al-Aftas, il lui accorda toute sa confiance, lui donna le gouvernement de Merida, le combla d'honneurs et de richesses, et ne se conduisit que par ses conseils. Schabour se rendit indépendant, dès les premiers tems des guerres civiles, et mourut avant la fin de la dynastie des Ormeayades; mais aucun auteur ne nous apprend la durée de son règne et l'année de sa mort.

*Dynastie des Aftasides.*1^{er}. ABDALLAH BEN AL-AFTAS AL-MANSOUR.

Parvenu, par son courage et son adresse, au plus haut degré d'autorité, et chargé du gouvernement de l'état et de la tutelle des enfants de Schabour, l'ingrat et ambitieux Abdallah dépouilla ses pupilles, s'empara du trône sans obstacle, et prit le titre d'Al-Mansour. Il était natif de Mekinez dans le Magreb, et avait eu pour père Mohammed ben-Mousslem ben-Al-Aftas, dont sa dynastie a pris le nom. Fier de son élévation, il se crut assez affermi dans son usurpation pour mépriser les lettres de Djahwar, roi de Cordoue, et refusa de la reconnaître. Il établit sa cour à Badajoz, et déclara son fils Mohammed pour son successeur. Uni par les liens du sang avec les Houdides de Saragoce et avec les Tadjibides de Huesca et de Tortose, il fut un des plus puissants princes de l'Espagne, et nul de ses voisins n'osa l'attaquer. Il jouit d'une prospérité si constante, qu'on l'appelait, non pas le favori, mais l'enfant de la fortune. L'année de sa mort est inconnue.

2^e. ABOU-BEKR MOHAMMED AL-MODHAFER.

Mohammed, fils d'Abdallah, fut un prince illustre par son courage, sa prudence, sa justice, sa loyauté, son éloquence et son érudition. Il composa une histoire universelle en cinquante volumes, intitulée *la Mémoire des royaumes* (1); et d'autres ouvrages. Il est probable que ce fut lui plutôt que son père qui fut, l'an 443 (1051), le négociateur et l'ame de l'alliance entre les rois de Séville et de Badajoz, et qui fournit ensuite des secours à ce dernier contre le roi de Tolède. On ignore la durée de son règne, et l'on sait seulement qu'il mourut l'an 460 (1068). Ce fut sans doute à ce prince, et non pas au roi de Séville, que Ferluand 1^{er}, roi de Castille, imposa tribut, après lui avoir enlevé Visco, Coimbra, etc. Ce fut aussi ce Mohammed, roi de Badajoz, et non pas Mohammed Ben-Abad qui donna asile à Garcia, roi de Galice et de Portugal, dépossédé par son frère Sanche II, roi de Castille. Le royaume de Badajoz, étant limitrophe des états de Léon et de Galice, eut sans doute des guerres et des liaisons avec les chrétiens, et dut prendre peu de part aux affaires des autres princes musulmans: c'est pourquoi les auteurs arabes parlent si peu de son histoire. Le royaume de Séville, au contraire, long-tems séparé des puissances chrétiennes du nord de l'Espagne, ne put avoir avec elles de relations directes qu'après que l'islamisme eut perdu Tolède. Au reste, il ne paraît pas que Lisbonne ait été, à cette époque, la capitale d'un royaume musulman. Cette ville faisait alors partie des états des rois de Badajoz.

(1) Casiri rapporte ce fait à l'article du père et à celui du fils, et attribue cet ouvrage à l'un et à l'autre. Il n'est pas vraisemblable que le premier, dévoré d'ambition, ait pu le tems de s'occuper d'un si grand travail, qui n'a pu être exécuté que par son fils, dont le règne paraît avoir été long et pacifique.

(2) Peut-être Tavira, dans la province de Beira, ou plutôt Tavira, dans l'Algarbe. Casiri se trompe, quand il dit qu'Omar avait gouverné Badajoz et Tolède; ces deux villes n'ont jamais dû appartenir aux rois de Badajoz.

(3) Dans un autre endroit, Conde dit que la lettre à Yousof fut signée par les rois de Séville, de Badajoz, de Grenade, d'Almérie, de Valence, et par huit autres émir.

(4) La date précise et le lieu de cet événement fameux ont été, jusqu'à

3^e. YAHIA AL-MANSOUR.

An de l'hég. 460 (de J.-C. 1068). Yahia, fils d'Al-Modhaf-fer, succéda à son père. Il eut de longues guerres à soutenir contre son frère Omar, gouverneur de Jabora (2), qui lui disputa le trône. La fortune lui fut contraire suivant Casiri; mais il paraît, d'après Conde, que ces guerres empêchèrent seulement Yahia, comme son père, de prendre part d'abord aux affaires de l'Andalousie. Lorsque Yahia, roi de Tolède, se vit attaqué par Alfonso VI, roi de Léon et de Castille, le roi de Badajoz vint à son secours, traversa, à marches forcées, les pays arrosés par le Guadiana et par le Tage, et le bruit seul de son arrivée força le monarque chrétien de décamper précipitamment. Au retour de cette glorieuse expédition, qui prouve que le prince Aftaside était digne du surnom d'Al-Mansour, il fut atteint d'une maladie subite à Merida, et y mourut, l'an 474 ou 475 (1081 ou 1082), d'autant plus regretté de ses sujets, qu'il ne laissait aucun héritier direct de ses vertus. Yahia avait régné quatorze à quinze ans.

4^e. ABOU-MOHAMMED OMAR AL-MOTAWAKKEL AL-ALLAH.

An de l'hég. 474 ou 475 (de J.-C. 1081 ou 82). Omar, ayant appris à Jabora la mort de son frère, reçut les serments des peuples d'Al-Garb, y laissa pour gouverneur son fils Al-Abbas, et se rendit à Badajoz, où il fut proclamé roi. Omar était un prince savant et sage, qui, dès sa jeunesse, avait montré autant de courage à la tête des armées, que de justice et d'humanité au sein de la paix. Son affabilité était extrême, et le dernier de ses sujets pouvait arriver jusqu'à lui. Il donna le gouvernement de Merida à son fils Al-Fadhil, imitateur des exemples de son père et de son frère, et il envoya ce prince au secours de Yahia Al-Dhafer, roi de Tolède; mais Al-Fadhil, après avoir livré plusieurs combats meurtriers au roi Alfonso, et perdu la fleur de sa cavalerie, ne put parvenir à lui faire lever le siège de Tolède, ni à l'empêcher d'en dévaster les campagnes, et revint à Merida. Le cadhi Abou'l Walid de Boja lui prédit alors que la désunion des souverains mahométans de l'Espagne causerait leur perte et la ruine de l'islamisme dans la Péninsule. La prise de Tolède, les conquêtes que le roi de Castille continuait de faire, alarmèrent les princes musulmans du midi de l'Espagne; un intérêt commun les réunit et mit fin à leurs querelles. Le roi de Badajoz, à qui Alfonso venait d'enlever Coria, et demandait tribut et hommage, envoya des députés à la junte qui eut lieu à Cordoue, l'an 478 (1085), pour délibérer sur les mesures à prendre. Il donna une de ses filles en mariage au roi de Séville, et fut chargé, par les autres souverains, d'écrire, au nom de tous, à Yousof ben Tachfin, roi de Maroc, de la dynastie des Al-Moravides, pour le prier de passer en Espagne, afin d'arrêter les progrès ambitieux d'Alfonse, et des maux dont il accablait les musulmans. Le monarque africain ayant débarqué en Andalousie, en rabi II^e. 479 (août 1086), Omar, dont il devait traverser les états, en marchant contre les chrétiens, chargea son frère Mostanser de préparer des magasins considérables de vivres et de fourrages, pour l'armée des musulmans d'Afrique et d'Espagne, à laquelle il se joignit lui-même avec ses troupes. La bataille se donna à quatre lieues de sa capitale, dans la plaine de Zallaka, (lieu glissant), près d'un bois qui portait le même nom, et sur les bords de Nahr-hadjir (probablement le Guadiana), qui séparait les deux armées (4). Le roi de Badajoz se distingua peu dans cette journée, l'une des plus désastreuses qui aient affligé le christianisme (5); mais, après le départ du roi de Maroc, il se joignit aux troupes Al-Moravides, laissées en Espagne par ce monarque, sous les ordres de son parent Schyr ben Abou-

ce moment, un sujet de doute et d'incertitude. Les bénédictins l'ont rapporté à l'année 1086 avec juste raison; mais ils n'ont pas osé en fixer le mois, ni le jour, trompés sans doute par la fausse citation qu'ils ont faite des auteurs arabes, d'après Cardonne, qui met à tort cette bataille le 10 ramadhan 480 (9 décembre 1087). Conde lui-même, qui répète au moins quatre fois la date de cette action mémorable, la place deux fois au 14 redjeb 479, et deux fois au 12 du même mois. Cette dernière date est la véritable, et correspond au 23 octobre 1086, que nous avons trouvé dans l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, et dans les *Recherches litt. sur les Maures*, de Chenier.

(5) Les auteurs arabes la comparent aux batailles d'Yarmouk et de Gadsial, que leurs ancêtres avaient gagnées, dans le premier siècle de l'hégire, l'une sur les Grecs, l'autre sur les Perses.

bekr; et il recouvra, l'an 480 (1087), les places et les forteresses que les Castillans lui avaient enlevées. Il partagea bientôt les craintes des autres princes musulmans sur l'ascendant qu'Yousouf prenait en Espagne, et se détacha de son alliance. Cependant, lorsque ce conquérant eut dépouillé le roi de Grenade, comme le bruit se répandit qu'il lui céda, en échange, d'autres provinces en Afrique, le roi de Badajoz et celui de Séville l'envoyèrent complimenter par des ambassadeurs, qu'Yousouf congédia sans leur donner audience. Cette marque de mépris, l'arrestation du roi de Séville, la fuite du roi d'Almerie, et l'occupation de leurs états par les Al-Moravides apprirent bientôt à Omar le sort qui lui était réservé. Une prétendue prophétie avait annoncé la chute inévitable des royaumes d'Espagne et leur envahissement par une puissance africaine. Cette fausse prédiction, adoptée aveuglément par des peuples imbus du préjugé du fatalisme, avait plus contribué que la force des armes, à soumettre l'Andalousie à la domination du roi de Maroc. Aussitôt qu'une forte division de l'armée de ce monarque fut entrée dans les provinces d'Al-Garb, en 486 (1093), sous les ordres de Schyr ben Abou-bekr, le plus astucieux de ses capitaines, Silves, Lisbonne, Santarein, Evora et plusieurs autres villes se rendirent sans résistance. Une armée que le roi de Badajoz voulut opposer aux Africains fut mise en déroute, et deux de ses fils qui la commandaient, Al-Fadhl et Abbas, tombèrent, couverts de blessures, au pouvoir des vainqueurs. Assiégé dans sa capitale, Omar continua de s'y défendre vaillamment : mais les habitants perdirent courage, et l'obligèrent de capituler. Schyr, ayant pris possession de la place, envoya un détachement de cavalerie à la poursuite du roi, qui, sur la foi de la capitulation, en était sorti avec sa famille, ses esclaves et ses trésors. On arrêta ce malheureux prince, on le renferma dans la prison publique; et ensuite on le conduisit hors de la ville; et, après l'avoir battu de verges, ainsi que ses deux fils, on eut la barbarie de le rendre témoin du supplice de ses enfants, auxquels on trancha la tête, avant de lui faire subir le même sort. Cette horrible tragédie arriva le 7 safar 487 (26 février 1094), et mit fin à la dynastie des Aftasides (1). Nadjim eddaulah, troisième fils d'Omar, et wali de Santarein, périt en prison dans le plus absolu dénuement. Tous les poètes contemporains déplorèrent la catastrophe du dernier roi de Badajoz; et l'on a conservé des vers que cet infortuné monarque composa dans sa prison. Il s'était rendu célèbre par ses richesses, sa prospérité, et par son goût pour les lettres et les arts.

ROYAUME DE VALENCE.

*Dynastie des Amérides.*1^{er}. ABOU'L HAÇAN ABDEL-AZIZ AL-MANSOUR.

An de l'hég. 412 (de J.-C. 1021). Abdel-aziz, fils d'Abdel-rahman et petit-fils d'Abou-Amer Mohammed Al-mansour (2), après la mort tragique de son père, se réfugia auprès d'Al-Moundhar, wali de Saragoce; il obtint, peut-être sous le second khalifat de Hescham II Al-Mowaïad, ou plutôt sous celui d'Abdel-rahman IV Al-Morthady, le gouvernement de Valence, et s'y rendit indépendant. Dans la première hypothèse, l'année 412 (1021) peut être regardée comme l'époque de son avènement au trône de Valence. Dans la seconde, cette date serait celle de sa nomination au gouvernement de cette ville, et il n'aurait usurpé le pouvoir suprême qu'après la chute des Ommeyyades. Quoi qu'il en soit, soutenu par la faction des Al-Ameris, tous parents ou créatures de sa famille, et surtout par Zohair, gouverneur d'Almerie et chef des esclavons, dévoués à la maison d'Abou-Amer, il crut, en raison de son rang et de sa naissance, pouvoir imiter les usurpateurs qui s'étaient élevés en diverses parties de l'Espagne, et prit les titres d'Emir et d'Al-Mansour. Il possédait aussi Murbitar (3) et Schatibah; et tous les petits princes de l'Espagne orien-

tales, depuis Almerie jusqu'aux bouches de l'Ebre, le regardaient comme leur suzerain; aussi refusa-t-il de se reconnaître vassal de Djahwar, nouveau roi de Cordoue. Ayant hérité, l'an 432 (1041), du royaume d'Almerie, par la mort et le testament de Zohair, il y envoya, pour naïb ou lieutenant, son gendre, Abou'l Ahwas Maan, qui ne tarda pas à s'y rendre indépendant. Abdel-aziz Al-Mansour fit alliance avec le roi de Tolède, le secourut dans son expédition contre le roi de Cordoue, et mourut à Valence, l'an 452 (1060), après un règne de quarante ans.

2^e. ABDEL-MELEK AL-MODHAFFER.

An de l'hég. 452 (de J.-C. 1060). Abdel-melek, fils et successeur d'Abdel-aziz, avait épousé une fille de Yahia Al-Mamoun, roi de Tolède, auquel il fournit des troupes contre le roi de Cordoue. Mais ayant refusé, par l'avis de son vezir, d'envoyer de nouveaux secours à son beau-père dont l'armée avait été battue par celle du roi de Séville; Al-Mamoun, irrité, arriva à Valence, sans y être attendu, surprend le palais, dépose son gendre, et s'empare du trône de Valence, le 9 dzoulhadjah 457 (11 novembre 1065). Toutefois, par égard pour sa fille, épouse d'Al-Modhaffer, il laisse à ce prince le gouvernement de Chelva. Le vezir d'Al-Modhaffer, ne pouvant survivre à la douleur d'avoir, par son imprudent conseil, causé la perte de son maître, se poignarda.

YAHIA 1^{er}. AL-MAMOUN, roi de Tolède.

An de l'hég. 457 (de J.-C. 1065). Al-Mamoun laisse un gouverneur à Valence, et possède ce royaume jusqu'à sa mort, arrivée en 469 (1077). Voyez ci-dessus, la chronologie des rois de Tolède.

ABDEL-MELEK AL-MODHAFFER pour la seconde fois.

An de l'hég. 469 (1077). Al-Modhaffer, informé de la mort de son beau-père par Mohammed ben Omar, général de l'armée du roi de Séville, Al-Motamed, et assuré de la protection de ce dernier, se rendit à Valence à la fin de cette année, et remonta sans obstacle sur le trône dont il était privé depuis douze ans. Il confirma dans leurs gouvernements le wali de Cuenca et les autres qui étaient de son parti, et mit des acaïds de confiance à Liria, Chelva et Ganda. Il jouit peu des états qu'il avait recouverts, et mourut en 470 (1078).

3^e. ABOU-BEKR.

An de l'hég. 470 (de J.-C. 1078). Abou-bekr, fils ou frère d'Abdel-melek Al-Modhaffer, lui succéda. Les savants Casiri et Conde le nomment à peine, ne donnent point ses titres et ses surnoms, et ne nous apprennent pas quand et comment se termina son règne. On voit seulement qu'il désapprouva les relations du roi de Séville avec les chrétiens, et qu'il facilita l'arrestation du vezir Ben-Omar, agent de ces négociations. Il est probable qu'il gouverna Valence jusques vers le milieu de l'an 478 (1085).

YAHIA II^e. AL-DHAFFER ou AL-CADHER BILLAH (4).

An de l'hég. 478 (de J.-C. 1085). Yahia II, fils d'Yahia Al-Mamoun, ayant été dépouillé, cette année, du royaume de Tolède par Alfonso VI, roi de Léon et de Castille, en obtint des secours pour se mettre en possession du trône de Valence, que son père avait occupé. On ignore s'il réussit dans cette entreprise par la force, par la trahison ou par quelque traité avec le roi Abou-bekr; ou si, après la mort de ce prince, il fut appelé par le vœu des habitants. Quoi qu'il en soit, Yahia se fit proclamer sous le titre d'Al-Cadher-Billah, vers le milieu de l'an 478 (1085). Il s'était reconnu vassal et tributaire du roi de Castille; mais plus sensible à la perte de la couronne qu'Alfonse lui avait enlevée, que reconnaissant d'en avoir obtenu une autre par

(1) Nous avons suivi Casiri pour les détails de la mort d'Omar Al-Motawakkil. Conde se borne à dire que ce prince et ses deux fils furent massacrés par les soldats qui les arrêtaient.

(2) Voyez l'histoire de ces deux personnages, dans la chronologie historique des rois et khalifes de Cordoue, sous le premier règne de Hescham II.

(3) Ou Mouriedro, c'est l'ancienne Sagonte.

(4) Nous ne trouvons d'autre moyen d'expliquer cette incertitude sur les surnoms ou titres donnés à Yahia, qu'en supposant qu'il fut surnommé Al-Dhafer-Billah, en montant sur le trône de Tolède, et qu'il reçut le titre d'Al-Cadher-Billah, en prenant possession de Valence.

la protection de ce prince, il entra dans la coalition des souverains musulmans de la péninsule, envoya des députés à la junte de Cordoue, à la fin de la même année, et donna son adhésion à la fineste délibération qu'un zèle inconsidéré pour l'islamisme fit prendre à l'assemblée. L'année suivante, il amena ses troupes au camp du roi de Maroc, et assista en personne à la bataille de Zallaka. Mais, démentant bientôt les intentions secrètes de ce dangereux auxiliaire, il retourna dans ses états, et resserra son alliance avec le roi de Castille. Le monarque africain ayant successivement réduit sous sa domination les royaumes de Grenade, de Séville, d'Almérie et de Murcie, envoya, l'an 485 (1092), Daoud ben-Aïscha, l'un de ses généraux, qui soumit, sans beaucoup de résistance, Denia, Schatibah et Mourviedro, dont les princes s'étaient aussi ligués avec le roi de Castille, pour tenir tête aux Al-Moravides. Réunis sous les drapeaux du fameux Rodrigue Diaz de Bivar, surnommé le Cid, qui commandait les Castillans, ils allèrent se renfermer dans Valence, où le roi Yahia fut bientôt assiégé par Daoud. Après une vigoureuse défense, les chrétiens, voyant que la ville ne pouvait tenir plus long-temps, abandonnèrent leur vassal à ses propres forces. Yahia continua de faire des sorties contre les assiégeants, et leur aurait vendu chèrement la conquête de sa capitale, s'il n'eût pas été trahi. Le cadhi Ahmed ben-Djahaf Al-Moafery, qui était d'intelligence avec les Al-Moravides, leur ouvrit les portes de Valence. Ils s'y précipitèrent, et firent un grand carnage des troupes du roi, qui reçut le coup mortel en combattant comme un lion à la tête de sa garde (1). Yahia avait régné sept ans à Valence, et fut le dernier prince de la dynastie des Dzou'lnounides.

AHMED BEN DJAHAF AL-MOAFERY.

An de l'hég. 485 (de J.-C. 1092). Le cadhi Ahmed, comme l'indique son surnom d'Al-Moafery, appartenait à la famille ou du moins à la tribu des princes Amérides, dépouillés du trône de Valence par les Dzou'lnounides de Toféde. Pour prix de sa trahison, il obtint du général Daoud, le titre de wali et le gouvernement de Valence; mais il n'en jouit pas long-temps. L'émir d'Albaracin, Abou-Mervan Abdelmelek ben Houceïl, allié et parent du dernier roi de Valence, engagea les walis de Mourviedro, de Schatibah et de Denia, à former une nouvelle ligue contre les Al-Moravides. Ils se joignirent encore à Rodrigue, qui, sous prétexte de venger la mort d'un prince, ami et vassal du roi de Castille, vint assiéger Valence avec une armée composée d'aventuriers chrétiens et de musulmans. Les habitants, serrés de près, forcèrent leur gouverneur de capituler. Il stipula que les citoyens conserveraient, ainsi que lui, la vie, les biens et la liberté, et qu'il serait maintenu dans sa dignité. Toutes ces conditions ayant été accordées par le Cid, Ahmed rendit la place aux assiégeants, au mois de djoumadi 1^{er}. 487 (avril ou mai 1094).

RODRIGUE DIAZ DE BIVAR, dit le Cid.

An de l'hég. 487 (de J.-C. 1094). Rodrigue gouverna Valence avec un pouvoir souverain et une apparente douceur. Il laissa le perfide Ahmed exercer tranquillement ses fonctions de cadhi-al-codhah (suprême cadhi) : mais au bout d'un an révolu, il le fit arrêter; et après avoir vainement employé tout-à-tour les prières, les promesses, les menaces, les caresses et les tourments, pour le contraindre à livrer les trésors du roi Yahia, il ordonna qu'un bûcher fût dressé sur la place publique de Valence, et qu'on y brûlât le cadhi avec toute sa famille. Cédant néanmoins aux instances unanimes de tous les spectateurs de cette dé-

plorable scène, il pardonna aux innocents; et, ayant fait creuser une fosse sur le même lieu, on y enterra, par son ordre, le malheureux cadhi jusqu'à la ceinture; on environna de bois le reste de son corps, et on le laissa brûler à petit feu. Ahmed, avant d'expirer, prononça au milieu des flammes la profession de foi musulmane. Le supplice d'un personnage aussi recommandable par sa naissance et par son rang, indisposa la plupart des citoyens contre le Cid. Ce guerrier résolut d'abandonner Valence : il en confia le gouvernement au wali de Mourviedro, Abou-Isa ben Leboun, comme naïb ou lieutenant du wali d'Albaracin, et partit avec ce dernier, laissant des troupes chrétiennes pour soutenir les musulmans, ses alliés (2).

Vers ce tems-là, Schyr ben Abou-bekr, l'un des généraux du roi de Maroc, ayant rassemblé une flotte considérable, sommit, sans coup férir, les Baléares à la domination des Al-Moravides. Ces îles, depuis cinquante-cinq ans, étaient gouvernées, au nom des rois de Valence et de Denia, par les Schohâides, qui y maintenaient la paix et la justice, et dont le premier fut le wali Abou'l-Abbas Ahmed ben Raschikh, qui avait été sec-étaire du fameux Abou-Djôsch Moudjahed ben Abdallah Al-Ameri. Les habitants de ces îles, informés que toute l'Espagne musulmane obéissait à Yousof, roi de Maroc, jurèrent volontairement fidélité à ce monarque, et se mirent sous sa protection. Le général africain, au retour de cette expédition, ayant appris par le gouverneur d'Almérie, fils du malheureux cadhi de Valence, que les chrétiens s'étaient emparés de cette dernière ville, vint avec toute sa flotte et de nombreuses troupes de débarquement, arabes et africaines, pour en faire le siège. Après une vive et longue résistance, les chrétiens et les musulmans, leurs alliés, ne recevant aucuns secours et ne pouvant plus se maintenir dans Valence, évacuèrent cette ville, qui resta sous les lois du corau et sous la domination des Al-Moravides, au mois de rejdjeb 495 (avril ou mai 1102).

ROYAUME DE SARAGOCE.

Dynastie des Tadjilides.

1^{er}. ABOU'L HAKEM AL-MOUNDHAR AL MANSOUR.

An de l'hég. 405 (de J.-C. 1014). AL-MOUNDHAR ben Yahia, ben Houceïl, surnommé Al-Tadjiby (3), à cause de la tribu arabe dont il tirait son origine, était gouverneur de Saragoce, et wali de la frontière où sa valeur et ses exploits contre les chrétiens lui avaient mérité le surnom d'Al-Mansour, et la confiance des khalifes de Cordoue. Plus éloigné de la capitale que les autres ambitieux, il fut probablement le premier qui secoua le joug de la dépendance; car son usurpation paraît dater de l'an 405 (1014). Ses talents politiques et militaires, ses largesses, son alliance avec Khaïran, gouverneur d'Almérie, contre le khalife Soléiman, le rendirent maître absolu de Saragoce et de tout le nord-est de l'Espagne. Quoiqu'il eût servi comme auxiliaire sous les princes chrétiens, il ne laissa pas de leur faire la guerre, dès qu'il se fut déclaré souverain. Il ravagea la Navarre, en 1015; mais il fut repoussé par le roi Sanche le Grand, avec une perte considérable. Il joua un rôle important dans les révolutions du royaume de Cordoue; mais, tandis qu'il était en Andalousie, ses troupes ayant fait une invasion en Catalogne, la régente Ermécide, mère du comte Bérenger I, appela à son secours, en 1018, Richard II, duc de Normandie, son gendre, qui mit à feu et à sang le territoire de Saragoce, et força Al-Moundhar

(1) Par une inadvertance bien singulière, Conde ou les éditeurs de son ouvrage, à la page 275 du tome II, font mourir deux fois Yahia, ou plutôt semblent croire qu'il y eut alors deux rois de Valence de ce nom. Ils disent que Yahia ben Dzou'lnoun périt dans une sortie au siège de Valence, et qu'il eut pour successeur Al-Cadhi Yahia ben Dzou'lnoun, qui fut tué après la prise de la ville par les Al-Moravides. Il est évident qu'il ne s'agit ici que d'un seul et même Yahia, roi de Valence. Suivant Casiri, ce prince fut assassiné dans son palais par le cadhi, Abou-Ahmed ben Djâlar ben Hadjaf (le même qu'Ahmed ben Djâhaf, de Conde, et qu'Ahmad Ibn-Djahaf d'Abou'lledha).

(2) L'histoire du Cid, chez les auteurs espagnols, est presque aussi romanesque que celle du Roland français. Le récit des historiens arabes prouve du moins que si ce héros mourut, l'an 1099, ce n'est point à Valence qu'il termina sa carrière; qu'il n'y commanda pas jusqu'à sa mort; qu'il y laissa un gouverneur musulman, et que ce ne fut

dont point sa veuve Chimène qui lui succéda, qui défendit Valence contre les Al-Moravides, etc. Au reste, Conde ne parle point du nom de Cid (Seid, seigneur), donné à Rodrigue, qui n'est désigné par les historiens maures que par le surnom de *Cambitor* (guerrier illustre), et quelquefois par le titre de roi ou par le sobriquet de Taghi (travaux, navigateur). Quoiqu'ils ne disent pas quel était le lieu de la résidence habituelle de ce héros, on ne peut douter que ce ne fût Teruel, ville voisine de Sainte-Marie de Ben-Bacin (aujourd'hui Albaracin), dont l'éclair ou wali était intimement lié avec Rodrigue.

(3) Conde s'est trompé dans un endroit de son *Historia de la dominacion de los Arabes en España*, où il dit qu'Al-Moundhar était de la famille Ben-Houd, et père de Soléiman, en la personne duquel cette race parvint au trône de Saragoce. Dans un autre passage, l'orientaliste espagnol paraît indécis et en contradiction avec lui-même.

de demander la paix, et de se rendre tributaire des comtes de Barcelonne (1). Après la chute des Ommeyyades, Al-Moundhar se contenta d'envoyer complimenter Djahwar sur son avènement au trône de Cordoue, refusa de se reconnaître vassal de ce prince, et ne s'occupa que de la défense des frontières. Un de ses parents, Maan, gouverneur de Huesca, épousa une petite-fille du célèbre hadjeb, Abou-Amer Mohammed Al-Mansour, de sorte que toute l'Espagne septentrionale et orientale était soumise aux Tadjibides et aux Amérides, familles puissantes, qui, unies par l'intérêt et par la parenté, formaient une ligue formidable contre les autres souverains musulmans de la Péninsule. Al-Moundhar, l'un des quatre qui aspiraient à la domination de l'Espagne, s'étant rendu à Grenade pour y fortifier son alliance avec le roi Habous ben Maksan, y fut retenu quelque tems, pendant que se rassemblait une armée que devait commander son parent, Abdallah ben Hakem : mais ce général, poussé par quelque motif secret de haine ou de jalousie, assassina Al-Moundhar, le 10 doulhadjah 430 (2 septembre 1039). Les auteurs arabes ne sont pas d'accord sur le lieu où ce crime fut commis : les uns disent que ce fut dans le palais de Saragoce, les autres à Grenade (2) Al-Moundhar protégeait les lettres, et cultivait avec succès la poésie.

2^e. YAHIA AL-MODHAFER.

Yahia, fils et successeur d'Al-Moundhar, suivant les historiens espagnols, qui placent le commencement de son règne en 1023, et sa mort en 1025, ne put se maintenir sur le trône. Il en fut bientôt chassé par Soléiman ben Houd. Quoique les auteurs arabes, extraits et traduits par Casiri et Conde, ne fassent aucune mention de ce prince, nous n'avons pas cru devoir l'omettre, parce qu'il peut servir à expliquer la contradiction qu'offre le récit de la mort d'Al-Moundhar.

Dynastie des Houdides.

1^{er}. ABOU-AYOUB SOLEIMAN AL-MOSTAIN-BILLAH.

An de l'hég. 431 (de J.-C. 1039). Soléiman ben Mohammed, ben Houd Al-Djezamy, émîr de Lérida, prince vaillant et d'un mérite supérieur, parvint au trône de Saragoce, au mois de moharrem (octobre), sans que l'on sache si ce fut par la force des armes ou par les vœux des habitants : on le proclama sous le titre d'Al-Mostain-Billah. Mais bientôt l'esprit séditieux du peuple de cette capitale l'obligea de se retirer à Roth-al-Yehoud, forteresse inaccessible où il avait renfermé ses trésors. Son palais à Saragoce fut pillé et dévasté par la populace, irritée de son départ. Soléiman retourna, l'année suivante, dans cette ville, et parvint à y rétablir la tranquillité. Il fut presque toujours en guerre avec les chrétiens de Navarre et de Catalogne, leur enleva plusieurs places, et mourut pour la défense de l'islamisme, l'an 438 (1046-7), après un règne de sept à huit ans (3).

2^e. ABOU-DJAFAR AHMED 1^{er}. AL-MOCTADER-BILLAH.

An de l'hég. 438 (de J.-C. 1046-7). Ahmed, fils de Soléiman, imita les vertus de son père, et signala son zèle

pour le coran dans les guerres continuelles qu'il soutint avec autant de vaillance que de bonheur contre les chrétiens. Dans l'année 460 (1068), il remporta sur eux une victoire mémorable, en fit un grand carnage, et leur reprit l'importante place de Balbastro, ainsi que plusieurs autres forteresses. Pour comble de gloire, il tua, dans la mêlée, Ramire I, roi d'Aragon (4). Les intrigues de Mohammed Ben-Omar, ambassadeur du roi de Séville, Al-Motamed, ayant suscité des troubles et des persécutions contre quelques familles puissantes, de la part du prince Yousouf, fils du roi de Saragoce et gouverneur de Lérida ; elles furent forcées de s'expatrier, et trouvèrent un asile auprès du roi de Denia, Abou-Mohammed Aly, fils du fameux Moudjahed. Le roi de Saragoce fit la guerre à ce prince, à l'instigation de Ben-Omar, lui enleva plusieurs places, l'an 468 (1076), et le vainquit dans un combat décisif. Il marchait sur Denia, et menaçait de sa vengeance tous les réfugiés, lorsque, célant aux représentations et aux instances d'un ambassadeur de Moezz-eddulah, roi d'Almérie, et beau-frère du roi de Denia, il cessa de répandre le sang des musulmans, revint dans ses états, et tourna de nouveau ses armes contre les ennemis de l'islamisme. Ahmed se préparait à marcher au secours de Yahia II, roi de Tolède, attaqué par Alfonso VI, roi de Léon et de Castille, lorsqu'il mourut, l'an 474 (1081), après un règne glorieux de trente-six ans. Ahmed fut le plus habile et le plus puissant des rois de Saragoce.

3^e. ABOU-AMER YOUSOUF AL-MOUTEMIN.

An de l'hég. 474 (1081). Yousouf, fils d'Ahmed, fut proclamé au mois de djoumadi 1^{er} (octobre). Il se vit d'abord embarrassé dans de longues guerres contre les princes chrétiens de l'Aragon et de la Catalogne. Elles lui donnèrent occasion d'illustrer sa bravoure et son zèle pour sa religion, surtout dans les terribles batailles de Lérida et de Huesca, où il donna à quarante mille hommes le plus affreux spectacle des horreurs de la guerre ; et grossit par des flots de sang les rivières d'Hisuera et de Cinga (5). Obligé de se défendre lui-même, il ne put secourir Tolède assiégée par le roi de Castille, et mourut l'année de la prise de cette ville, 478 (1085). Yousouf Al-Moutemin fut d'ailleurs un prince turbulent et ambitieux, qui sut à propos employer l'artifice de Ben-Omar, pour s'agrandir aux dépens des rois de Valence et de Murcie.

4^e. ABOU-DJAFAR AHMED II AL-MOSTAIN-BILLAH.

An de l'hég. 478 (de J.-C. 1085). Ahmed, fils et successeur de Yousouf, était à peine sur le trône, qu'il se vit attaqué par le roi de Castille, Alfonso VI, qui venait d'arracher Tolède à l'islamisme. Alfonso mit le siège devant Saragoce ; mais il fut obligé de le lever, pour aller s'opposer à la confédération générale des princes musulmans d'Espagne, dont Ahmed avait réclamé les secours, et qui, de concert avec le roi de Maroc, vainquirent totalement le monarque chrétien dans les plaines de Zallaka, l'an 479 (1085). Cette victoire ne rendit point la paix et la tranquillité au roi de Saragoce. Ses états furent envahis, en 480 (1087), par Sanche-Ramirez, roi d'Aragon. Il marcha contre ce nouvel ennemi qu'il rencontra devant Ben-Hu-

(1) Conde ne dit rien de ces guerres d'Al-Moundhar contre les princes chrétiens. Les auteurs arabes, généralement, parlent peu des premiers rois de Saragoce, qui, en raison de leur flouageant, leur ont été moins connus que les divers souverains de l'Andalousie.

(2) Casiri et Conde rapportent les deux versions, sans discussion et sans critique. Les auteurs arabes, mal instruits des affaires du nord de l'Espagne, ont pu confondre Al-Moundhar avec ses fils, qu'ils n'ont pas connus, et dont ils ne font aucune mention. Peut-être que le père fut assassiné à Grenade, et que le fils périt à Saragoce, dans la révolution qui fit passer cette ville au pouvoir de la famille Ben-Houd, et dont aucun historien musulman ou chrétien ne nous a transmis les motifs ni les détails. Au reste, le voyage d'Al-Moundhar à Grenade et l'alliance qui en fut le sujet, nous semblent fort problématiques. L'intimité qui régna entre les rois de Grenade et les Aïdes ou Hamoudides, rois de Malaga, devait empêcher les premiers de s'allier avec les Tadjibides, rois de Saragoce, amis et parents des Amérides, qui dominaient à Valence, à Murcie, à Almérie, et qui, dévoués aux Ommeyyades, dont ils se regardaient comme les héritiers et les vengeurs, étaient les ennemis irréconciliables des Hamoudides.

(3) Les auteurs espagnols disent que les gouverneurs de Tudèle, de Huesca et de Lérida refusèrent de reconnaître l'usurpation de Soléiman,

et se rendirent indépendants ; mais ils se sont trompés. Le gouverneur de Lérida était Soléiman lui-même, qui se révolta contre les Tadjibides, et se mit à leur place. On a vu que le wali de Huesca, parent de la famille détrônée, fut forcé de se retirer à Valence. Si celui de Tudèle se révolta, il échoua sans doute ; car cette ville, ainsi que Huesca et Lérida, ne cessèrent pas d'appartenir aux rois de Saragoce. Il y a eu beaucoup moins de petits souverains musulmans en Espagne qu'on ne le croit communément, sur la foi des historiens de Castille et d'Aragon, qui, pour exalter la gloire de leurs premiers monarques, ont transformé en royaumes les plus petites vicéroyes subjuguées par leurs armes. De là, les quatre prétendus rois maures, pour le moins dans une seule bataille par Pierre 1^{er}, d'Aragon ; de là, la grande victoire gagnée sur cinq rois par Alfonso-Henriquez, comte, et premier roi de Portugal. L'histoire d'Espagne aurait besoin, plus qu'aucune autre, d'être purgée des contes, des exagérations, des erreurs et des puérilités dont elle est remplie, principalement jusqu'au 15^e siècle.

(4) Les historiens espagnols placent la défaite et la mort de Ramire, en 1063. Voyez dans la seconde partie de l'Art de vérifier les dates, la Chronologie des rois d'Aragon.

(5) Ce fut peut-être dans une de ces batailles, que périt Ermengaud III, comte d'Urgel, dont les auteurs espagnols mettent la mort en 1065.

diel, forteresse voisine de Huesca. Les deux armées, composées l'une et l'autre de vingt mille hommes, combattirent avec autant de bravoure que d'opiniâtreté. Enfin, la victoire se déclara pour les chrétiens, qui emportèrent la place, firent un grand carnage des Juifs, et forcèrent Ahmed de se renfermer dans Huesca. Il y soutint un long siège, pendant lequel Sanche-Ramirez fut blessé mortellement. Sa perte, loin de décourager les assiégeants, redoubla leur courage. Ils reçurent des renforts, et serrèrent de plus près la ville. Cependant les émirs de Sainte-Marie de Ben-Racin (Alharacit), de Schatibah et de Denia, appelés par le roi de Saragoce, s'avançaient pour le délivrer. Pierre I, fils et successeur de Sanche, leva le siège, va combattre les musulmans, les met en déroute près d'Alco-raça (peut-être Alceucar), et revient devant Huesca (1). Mais Ahmed, renonçant à l'espoir de conserver cette place, l'avait abandonnée, et s'était retiré à Saragoce. Peu de mois après, Huesca se rendit aux chrétiens par capitulation (2). Malgré la perte de cette ville, il restait encore à ce prince, dans l'Espagne orientale, une assez grande étendue de pays, depuis Guadalajara, Medina-Celi et Tudèle, jusqu'à Balbastro, Lérida, Tarragone et Tortose. Ses états comprenaient les trois quarts au moins de l'Aragon, la Catalogne méridionale et quelques parties de la Navarre et de la Castille. Maître du cours de l'Ebre inférieur, il envoyait en Afrique et en Egypte ses vaisseaux chargés des productions de l'Espagne, et recevait par eux les marchandises de l'Orient. Ahmed passait pour l'un des souverains les plus opulents de la Péninsule. Juste, affable, bienfaisant, il était chéri de ses sujets, respecté de ses voisins, et redouté de ses ennemis. Cependant, lorsqu'il vit le roi de Maroc pousser ses conquêtes jusqu'à Valence, il craignit d'éprouver le sort des autres dynasties musulmans de l'Espagne, et crut devoir se ménager l'amitié et la protection du monarque africain. Il lui envoya son propre fils, Abdel-melek, avec une lettre et de riches présents. Yousof répondit gracieusement aux avances d'un prince dont les états étaient depuis long-tems le rempart de l'islamisme sur les frontières des chrétiens en Occident, parut flatté de son alliance, et lui envoya six mille arbalétriers et mille cavaliers. Ces secours aidèrent le roi de Saragoce, l'an 486 (1093), à repousser une invasion du roi d'Aragon, qui, à la tête d'une nombreuse armée de Français (3) et d'Espagnols, s'était emparé de Fraga, de Balbastro, avait passé au fil de l'épée quarante mille musulmans, enlevé un grand nombre de femmes et d'enfants des deux sexes, et mis tout le pays à feu et à sang. Ahmed, secondé par ses alliés, obtint plusieurs avantages signalés sur les chrétiens, reprit de vive force Balbastro et Fraga dont il fit égorger les garnisons, recouvra toutes les places qu'il avait perdues, porta le ravage sur les terres de l'ennemi, et revint à Saragoce, avec cinq mille captives chrétiennes et un butin considérable, dont il donna une part au roi de Maroc.

La conquête de Valence, en 495 (1102), ayant achevé de soumettre à la domination africaine tous les états qui s'étaient élevés sur les ruines de khalifat d'Occident, à l'exception du royaume de Saragoce, nous pourrions terminer ici la chronologie des princes Houdides qui ont régné dans cette dernière ville. Mais nous n'avons pas cru devoir interrompre la suite de cette dynastie, quoique la fin de son histoire appartienne proprement à la quatrième époque des Maures d'Espagne.

Il paraît qu'Ahmed Al-Mostain-Billah, malgré son état continué de guerre avec les chrétiens, vécut assez tranquille sous la protection d'Yousouf : mais le monarque afri-

caïn ayant eu pour successeur son fils Aly, l'an 500 (1107), la position du roi de Saragoce devint plus embarrassante. Alfonso I, roi d'Aragon, l'ayant attaqué par l'Ebre supérieur, venait de lui enlever Tauste, Borja et Magalia; et ses troupes légères avaient étendu leurs ravages jusques dans les plaines de Saragoce, lorsqu'en 503 (1109), Mohammed ben Al-hadj, envoyé par Tenim, frère du roi de Maroc et gouverneur de Valence, arrive avec une armée, sous prétexte de secourir Ahmed, met en fuite les chrétiens, et entre en vainqueur dans Saragoce. Peu rassuré sur la bonne foi de ces auxiliaires, et craignant d'être déporté en Afrique, comme les rois de Grenade et de Séville, Ahmed sortit secrètement de sa capitale, et se retira dans une forteresse voisine, avec ses sujets les plus distingués : mais il entra bientôt dans Saragoce, après le départ du général africain, qui, ayant fait une invasion sur les terres de Barcelonne, périt dans cette expédition. Ahmed marcha ensuite au secours de Tudèle que les chrétiens tenaient assiégée, leur livra bataille, au mois de redbjeb 503 (février 1110), et y perdit la vie, après un règne de vingt-cinq ans. Sa mort entraîna la déroute de son armée et la reddition de Tudèle au roi d'Aragon. Il fut porté à Saragoce, où on l'enterra comme martyr, avec ses vêtements et ses armes. Une foule immense accompagna la pompe funèbre de ce vertueux et vaillant prince, qui laissa de longs regrets à ses sujets.

5°. ABOU-MERWAN ABDEL-MELEK EMAD-ED-DAULAH.

An de l'hég. 503 (de J.-C. 1110). Abdel-melek, fils et successeur d'Ahmed, s'était signalé à la bataille de Huesca et aux combats de Tauste et de Lérida. Mais s'il eut la bravoure de son père, il ne posséda pas ses talents politiques, qui pouvaient seuls le maintenir entre deux voisins puissants et ambitieux. Assiégedans Saragoce, l'an 510 (1116), par le roi d'Aragon, il fut secouru par les troupes Al-Moravides de Valence, qui, après plusieurs combats, obligèrent les chrétiens à lever le siège. Mais Abdel-melek, se défatant de ses libérateurs, se retira aussitôt avec sa famille et ses trésors, dans la forteresse de Rothal-Yehoud (Rueda). Là, se voyant dans l'alternative de recourir à la protection des chrétiens, ses ennemis naturels, ou de se mettre entre les mains des Africains, ses auxiliaires, qui suivaient la même croyance que lui, il se détermina imprudemment pour le premier parti, et préféra l'alliance du roi d'Aragon à celle des Al-Moravides. Les habitants de Saragoce, indignés contre leur souverain, s'adressèrent au gouverneur de Valence, qui accourut avec une armée, et vainquit les chrétiens près de Saragoce (5). Alfonso ayant rassemblé des troupes plus nombreuses, revint attaquer les Al-Moravides, et gagna sur eux, dans les environs de cette ville, une sanglante bataille qui coûta la vie à leur général, Abdallah ben Mezdeli, et à plusieurs de ses capitaines. Après cette victoire, il s'empara de Lérida et de toutes les places orientales des états de Saragoce. Moyennant ce sacrifice, le faible Abdel-Melek recouvra sa capitale, et crut conserver la protection de son allié : mais Alfonso, contraint de se défendre contre une nouvelle armée africaine, ayant livré un combat meurtrier dont le succès fut incertain, ne ménagea plus le roi de Saragoce, et lui envoya demander la cession de cette place importante. Emad-ed-daulah, victime de sa propre imprudence, ne fit aucune réponse, et ne songea qu'à fortifier et à approvisionner une ville, où il s'attendait bien à être assiégé. En effet, Al-

(1) Il est donc vrai que l'Aragonais vainquit trois émirs dans cette journée; mais Conde ne cite aucun des quatre rois tués par la main de ce prince.

(2) Les auteurs arabes, traduits par Conde, ne lui ont sans doute pas fourni les dates précises de ces événements, qui ont dû se passer dans l'intervalle de la première expédition de Yousof, roi de Maroc, en Andalousie, jusqu'à la conquête qu'il fit de la plupart des états musulmans d'Espagne, en 85 (1092). Il nous semble donc que les historiens espagnols ont trop reculé la mort de Sanche I, roi d'Aragon, qu'ils placent en 1094, et la prise de Huesca, qu'ils rapportent en 1096. Nous croyons aussi que Cardonne s'est trompé de même, en mettant la prise de Huesca par les chrétiens, en 1095 ou 96, et en supposant un Abdel-rahman, prince de cette ville qui appartenait au roi de Saragoce.

(3) Il est évident que les comtes de Barcelonne, qui ne possédaient une portion de la Catalogne qu'en partage avec les comtes d'Urgel et d'Empurias; que les rois d'Aragon qui ne régnaient que sur quelques échelons au pied des Pyrénées; que les rois de Navarre même, avant Sanche le Grand, n'auraient jamais pu résister aux Maures,

ni encore moins profiter de leurs divisions, s'ils n'avaient pas sans cesse reçu des secours des comtes de Bigorre, de Béarn, de Cerdagne, de Roussillon, de Montpellier, des ducs d'Aquitaine et autres seigneurs français. On sait d'ailleurs que les rois de Navarre, d'Aragon, de Castille et de Portugal, qui combattirent si long-tems et si vaillamment les Maures, étaient tous Français d'origine. Ce sont donc les Français qui, après avoir eu seuls la gloire d'arrêter, dans les plaines de Tours, les progrès de l'islamisme, ont le plus contribué à le détruire en Espagne. Si l'on se rappelle que ce sont aussi des Français (Normands), qui ont chassé les musulmans de la Sicile, et que les Français ont joué le premier rôle dans les croisades en Asie et en Afrique, on jugera que le titre de *roi très-chrétien*, donné aux rois de France, est plus juste et plus glorieux que celui de *catholique*, que portent les rois d'Espagne.

(4) Nous n'avons pu deviner quel était ce peuple cité par Conde.

(5) C'est sans doute par erreur que Conde cite ici, comme gouverneur de Valence, Mohammed ben Al-hadj, ce général africain dont nous avons rapporté la mort, d'après lui, en 502 ou 503 (1109).

fonse, à la tête d'une armée considérable de Navarrois, d'Aragonais et de Français, vint camper devant Saragoce, la bloqua étroitement, et disposa dès tours de bois et d'autres machines de guerre, qui battirent sans relâche les murs de la place. L'immense population qu'elle renfermait, ayant bientôt épuisé tous les vivres, la famine y exerça d'horribles ravages, et réduisit enfin les habitants à capituler. Ils conservèrent la vie et les biens, avec la liberté de rester à Saragoce ou de se retirer ailleurs. Alfonso y fit son entrée, le 4 ramadhan 512 (19 décembre 1118), et Abdel-melek, accompagné de sa famille, retourna à Rueda, asile ordinaire des princes de sa maison. La ville de Calat-Ayoub tomba au pouvoir du roi d'Aragon, à la suite d'une grande victoire qu'il remporta sur les Maures d'Afrique, près de Cutanda (1), le 19 rabi 1^{er} 514 (18 juin 1120). Aly, roi de Maroc, voulant punir l'ancien roi de Saragoce de n'avoir pas su défendre sa capitale, de s'être allié avec les chrétiens et de leur payer tribut, chargea un de ses généraux, en 519 (1125), d'enlever à ce prince tout ce qui lui restait. Mais Abdel-melek écrivit au monarque Al-Moravide, et parvint à l'apaiser, en lui rappelant l'ancienne amitié qui avait uni leurs pères, et en lui exposant franchement les motifs qui avaient dicté sa conduite dans des circonstances si difficiles. Ce prince, dépourillé, mourut dans sa retraite de Rueda, au mois de chaban 524 (juillet 1130), méprisé de tous les musulmans et abhorré de ses sujets, parce qu'il payait tribut au roi d'Aragon, et qu'il l'aidait dans ses guerres contre les Al-Moravides.

6^e. ABOU-DJAFAR AHMED III SEIF-ED-DAULAH.

An de l'hég. 524 (de J.-C. 1130). Ahmed, en succédant à son père, adopta entièrement son système politique. Dans l'espace de trois ans, il céda au roi d'Aragon la pralut des places qui lui appartenaient encore sur les frontières orientales de l'Espagne. Aussi, disent les auteurs arabes, quoi qu'il eût pris les titres d'*Al Mostaïn-Billah* et d'*Al-Mostanser-Billah*, Dieu lui retira son secours et ses faveurs, à cause de sa honteuse alliance avec les infidèles. Enfin, au mois de dzoulkadah 527 (septembre 1133), suivant Conde, Alfonso-Raimond, roi de Castille, à force de menaces et de mauvais procédés, parvint à se rendre maître de Roth-al-Yehoud et de quelques autres places moins importantes. Seif-ed-daulah, craignant que ses sujets ne les livrassent aux Al-Moravides, ou que ces derniers ne les lui enlevassent, s'il se brouillait avec le roi de Castille, les céda toutes à ce prince, en échange de la moitié de Tolède et de plusieurs possessions dans les environs de cette ville. Mais comme en cette année, Alfonso I, roi d'Aragon, vivait encore, et que ce ne fut qu'en 528 (1134) qu'il périt devant Fraga, dans une bataille contre les Al-Moravides, qui voulaient l'obliger à lever le siège de cette place, nous pensons que ce ne fut qu'après la mort de ce prince, que Seif-ed-daulah, redoutant la vengeance des Africains, rechercha la protection du roi de Castille, et que l'échange auquel il consentit, n'eut lieu qu'en 534 (1139), comme le dit Casiri. (2) Seif-ed-daulah fut le dernier prince Houdide, qui ait régné dans l'Aragon et le nord-est de l'Espagne, où sa race s'était maintenue plus de cent ans. On le verra, dans la quatrième époque, devenir précieusement et successivement roi de Cordoue, de Grenade, de Valence et de Murcie, et sa postérité fonder dans cette dernière ville et dans le midi de la Péninsule, une puissance qui jeta un certain éclat.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

L'Espagne sous la domination des souverains de l'Afrique.

Nous nous bornerons, dans la chronologie de cette époque, la moins connue, la plus embrouillée, et sans doute la moins intéressante de l'histoire des musulmans d'Espagne,

(1) Cette bataille est probablement la même que celle de Daroca, gagnée par Alfonso sur les infidèles, le 18 décembre 1118, suivant les auteurs chrétiens. Cutanda est située dans le district de Daroca.

(2) Cette dernière opinion est d'autant mieux fondée, que les royaumes de Navarre et d'Aragon ayant été séparés, après la mort d'Alfonse I, qui avait possédé l'un et l'autre, Alfonso-Raimond,

à rapporter les faits principaux, uniquement relatifs à la Péninsule, nous réservant de faire connaître plus particulièrement, dans la chronologie historique de l'Afrique, la dynastie des Al-Moravides et celle des Al-Mohades, qui, l'une et l'autre, ont successivement possédé l'empire de Maroc, dont l'Espagne mahométane fut alors une province.

Dynastie des Al-Moravides (3).

I^{er}. ABOU-YACOB YOUSOUF NASER-EDDYN.

An de l'hégire 483 (de J.-C. 1090). Yousouf ben Tachfyn, deuxième prince de sa dynastie en Afrique, fut le premier en Espagne. On a vu, sous l'époque précédente, comment la perfidie, plus que la force des armes, lui soumit, depuis l'année 483 (de J.-C. 1090), jusqu'en 495 (1102), les royaumes de Malaga, de Grenade, de Murcie, de Cordoue, de Séville, d'Almerie, de Badajoz et de Valence; en un mot, tout ce qui restait aux musulmans dans la Péninsule, après la perte de Tolède, à l'exception du royaume de Saragoce qui conserva quelques années encore son indépendance. Ce fut en 496 (1103) que le roi de Maroc traversa, pour la quatrième fois, le détroit, avec ses deux fils, Temim et Aly. Charmé de la beauté de ses nouveaux états, il en visita toutes les provinces. Avant de retourner en Afrique, il convoqua une assemblée solennelle de tous les cheikhs de l'Espagne et de tous les gouverneurs et commandants almoravides, y fit reconnaître son deuxième fils, Aly, pour son successeur, et obligea les grands à lui prêter serment d'obéissance, au mois de dzouilhadjah (septembre). Il donna pour conseil à ce prince de confier aux Africains le gouvernement des provinces, des villes et des places-fortes d'Espagne; mais en même tems d'admettre à la garde des frontières du nord et au commandement des troupes contre les chrétiens, les capitaines musulmans indigènes, comme plus accoutumés à combattre les *infidèles*, et de récompenser les braves qui se distingueraient à son service. Il lui laissa dix-sept mille cavaliers, dont sept mille furent destinés pour Séville et pour l'Andalousie occidentale. Ayant lu dans un auteur arabe, que du tems de Mahomet le législateur, les juifs d'Arabie avaient promis que, si le Messie qu'ils attendaient, n'était pas arrivé l'an 500 de l'hégire, leur nation embrasserait l'islamisme, Yousouf, en passant à Lucena, voulut obliger les juifs de se faire musulmans, et ce ne fut qu'à force d'or qu'ils parvinrent à s'en dispenser. Arrivé à Ceuta, ce monarque, épuisé par son grand âge et par les fatigues de la guerre, s'affaiblit progressivement. Transporté à Maroc, l'an 498 (1105), il y mourut dans l'état le plus complet d'affaiblissement, à la fin de moharem, 500 (fin de septembre 1106), âgé de cent ans, après en avoir régné près de dix-sept en Espagne, à dater de la conquête de Grenade, ou, seulement, quatre et demi depuis la prise de Valence. Avant d'expirer, il recommanda encore à son fils de vivre en bonne intelligence avec les princes Houdides, rois de Saragoce, qui étaient les remparts de l'islamisme contre les chrétiens sur la frontière des Pyrénées orientales, et de traiter avec beaucoup d'indulgence et d'égards les musulmans espagnols, surtout ceux de Cordoue.

II^e. ABOU'L HASAN ALY.

An de l'hég. 500 (de J.-C. 1106). Aussitôt qu'Aly eut pris possession du trône de Maroc et assoupi quelques troubles en Afrique, il vint en Espagne, dès la même année, et reçut, à Algésiras, les hommages des cadhis, des walis, des alcalds et des savants de la Péninsule. Après avoir pourvu au gouvernement et à l'administration civile et militaire des provinces qu'il y possédait, il retourna en Afrique. L'an 501 (1108), il revint en Espagne pour faire la guerre aux chrétiens. Il remplaça dans le gouvernement du Magreb son frère, Abou-Thaïher Temim, par l'ancien wali de Cordoue, Abou-Abdallah ben al-Idadi; donna au premier le gouvernement de Valence et de l'Espagne orientale, et le chargea de commencer les hostilités du côté de l'Ebre. Temim, ayant levé des troupes à Grenade, vint as-

roi de Castille, pour prix des secours qu'il fournait aux deux nouveaux rois contre les Maures, exigea du premier l'hommage de la Navarre, et du second, la cession de Saragoce, en 1134.

(3) En arabe, *Al-Morabithoun*. On verra dans l'histoire d'Afrique, la signification et l'étymologie de ce mot et des autres noms qu'on a donnés aux princes de cette dynastie.

siéger Uclès qui était défendue par une forte garnison chrétienne. Alfonso VI, roi de Castille, voulait marcher en personne au secours de cette place; mais la reine, son épouse, lui ayant représenté que les musulmans n'étaient pas commandés par leur souverain, il se contenta d'envoyer son fils, don Sanche, avec une armée nombreuse et une brillante suite. A l'approche du jeune prince, Temim songeait à lever le siège et à éviter une bataille; mais, quoiqu'il n'eût que trois mille cavaliers, outre l'infanterie, ses capitaines le déterminèrent à attendre sans crainte l'ennemi. La valeur triompha du nombre dans cette journée. Les chrétiens perdirent plus de vingt mille hommes, et l'infant demeura parmi les morts. Ce double désastre et la prise d'Uclès qui en fut le résultat, conduisirent, vingt jours après, le roi de Castille au tombeau (1).

L'an 502 (1109), Mohammed ben al-Hadj, par ordre du prince Temim, entra dans les états du roi de Saragoce, sous prétexte de les défendre contre les fréquentes incursions des chrétiens. (Voyez l'article d'Ahmed II, roi de Saragoce, sous la troisième époque). Il envahit ensuite et saccagea la Catalogne; mais, en revenant de cette expédition, par des chemins escarpés et des défilés qui lui étaient inconnus, il périt dans une embuscade, où la plus grande partie de ses troupes fut tuée ou resta prisonnière. Le roi de Maroc, informé de cette déroute, envoya le wali de Murcie, Abou-Bekr ben-Ibrahim, ben-Tafelout, qui, après avoir mis à feu et à sang le comté de Barcelonne, et assiégé vingt jours la capitale, revint par les états de Saragoce et battit complètement une armée d'Aragonais et de Catalans, commandée par Alfonso I^{er} (2).

Aly, jugeant sa présence nécessaire en Espagne, s'y rendit le 15 moharrem 503 (14 août 1109), avec cent mille hommes de cavalerie et 300 mille d'infanterie. Après s'être reposé un mois à Cordoue, il partit pour la ghaziah (la guerre sainte), prit d'assaut la ville de Tabout et vingt-sept forteresses du royaume de Tolède, et répandit par ses ravages une telle épouvante dans le pays, que les habitants des campagnes fuyaient dans les villes et dans les montagnes. Il assiégea Tolède, tailla en pièces les chrétiens dans une sortie et les bloqua dans leurs murs; mais, voyant au bout d'un mois qu'une place aussi forte pouvait résister long-temps, il décampa et alla s'emparer de Magdit (sans doute Madrid), de Guadalajara et de Talbira (probablement Talavera). Il fit passer au fil de l'épée tous les chrétiens de cette dernière ville; et, satisfait de sa vengeance, il retourna triomphant en Afrique. De son côté, Schyr ou Zeir ben Abou-Bekr, parent du monarque, et gouverneur de l'Espagne occidentale, reprit sur les chrétiens et sur les habitants qui avaient secouru le jong, les villes de Cintra, Jabora, Badajoz, Lisbonne, *Bortucal* (3), et informa le roi de ses succès, en dzoulkadah 504 (mai 1111). Il mourut à Séville, dans un âge avancé, l'an 507 (1113), et eut pour successeur Mohammed ben-Fathima, qui gouverna trois ans l'Algarbe. En cette année, Mezdeli, wali de Cordoue, fit une invasion dans la Castille, qu'il ravagea jusqu'aux portes de Tolède; et, après avoir détruit les forts de Servand et de Asguena, et massacré tous les chrétiens qui s'y trouvaient, sans distinction d'âge ni de sexe, il battit pendant huit jours, avec toutes sortes de machines, les murs de la capitale; mais l'approche d'une puissante armée, commandée par *Ab-Bahansich* (probablement Raymond-Bérenger III, comte de Barcelonne), l'ayant obligé de décamper, il retourna chargé de butin à Cordoue. Informé que le comte Garcia, seigneur de Guadalajara, assiégeait Médina-Céli, il se mit à la tête d'un corps de cavalerie, et fit une telle diligence, que les chrétiens, saisis d'une terreur panique, abandonnèrent dans leur fuite leurs machines et leurs bagages. Ce vaillant capitaine ayant péri vers la fin de l'année suivante, en combattant pour l'islamisme, le roi de Maroc lui donna pour

successeur Mohammed, qui, en voulant venger son père, éprouva le même sort trois ans après, l'an 509 (1115). Une flotte considérable, envoyée par ce monarque, fit rentrer sous sa domination, sans coup férir, les îles Baléares, que les chrétiens évacuèrent, après y avoir commis toutes sortes d'excès et de cruautés (4).

L'année suivante, Abou-Mohammed Abdallah ben-Mezdeli, un de ses généraux, passa de Grenade à Valence avec une nombreuse cavalerie, et alla délivrer Saragoce, assiégée par Alfonso I, qui, après plusieurs combats, fut obligé de retourner en Aragon. Les habitants de cette ville, irrités contre leur souverain, Emad-Eddaulah, qui les avait abandonnés et s'était jeté dans les bras des chrétiens, appelèrent le gouverneur de Valence (5), qui vainquit ces derniers, près de Saragoce, le 4 ramadhan 512 (19 décembre 1118), et reçut les soumissions volontaires des musulmans de ces cantons. Mais le roi d'Aragon, secondé par Emad-Eddaulah, tailla en pièces les Maures, près de Saragoce, ainsi qu'Abdallah ben-Mezdeli, leur général, conquit Lérida et quelques autres places de la Catalogne, et rétablit le roi de Saragoce dans sa capitale. Irrité de ces pertes, le monarque africain passa dans la Péninsule, entra dans le Portugal, prit Coïmbre d'assaut, et revint à Ceuta, après avoir laissé pour long-temps des traces de ses affreux ravages. Dans le même temps, son frère Temim, gouverneur de l'Espagne orientale, ayant été joint par son oncle, Abou Yahia ben-Taschfy, gouverneur de Cordoue, par le wali de Valence (6) et par plusieurs autres capitaines al-moravides, pénétra dans la Catalogne, et livra au roi d'Aragon, près de Lérida, où ce prince avait craint d'être assiégé, un combat meurtrier, dont l'issue fut incertaine et la perte égale pour les deux parts. Temim, voyant son armée trop affaiblie, cessa les hostilités et revint à Valence, avec environ dix mille hommes.

Le roi d'Aragon ayant pris Saragoce, l'an 512 (1118), beaucoup de nobles musulmans passèrent à Valence et à Murcie. Dix mille Africains, envoyés par le roi de Maroc, arrivèrent trop tard et rebrousèrent chemin. Fier de sa conquête, Alfonso I remporta, près de Cutanda, le vendredi 19 rabi I^{er} ou 24 rabi II 514 (18 juin ou 23 juillet 1120), une nouvelle victoire sur les musulmans, qui perdirent vingt mille hommes et plusieurs de leurs généraux, et s'empara de Calat-Ayoub, place importante, d'où il put faire sans péril des incursions dans les provinces voisines. Ces fâcheuses nouvelles déterminèrent la troisième expédition d'Aly en Espagne. Il proclama l'al-djihad et se rendit à Cordoue, à la tête d'une armée innombrable d'Al-Moravides, de Zenates et de Berbers. Ses efforts se portèrent encore sur le Portugal, où il emporta de vive force Coïmbre (7) et plusieurs autres villes, dont il fit massacrer ou charger de fers tous les habitants. Ses ravages, ses cruautés répandaient la terreur dans tout le pays, et forçaient le peuple de se réfugier dans des châteaux ou sur des rochers inaccessibles.

Aly était à peine de retour en Afrique, l'an 515 (1121), qu'il fut obligé de revenir en Espagne la même année, pour la quatrième fois. L'indiscipline des troupes al-moravides qui composaient la garnison de Cordoue, les excès en tous genres auxquels elles se livraient impunément chaque jour, ayant soulevé les habitants de cette cité célèbre, ils prirent les armes, tombèrent sur les Africains, mirent en pièces ceux qu'ils rencontrèrent, firent jouer la mine pour pénétrer dans les casernes et dans la citadelle où les autres s'étaient réfugiés, et en passèrent un grand nombre au fil de l'épée. Le roi de Maroc reparut bientôt en Andalousie, à la tête d'une armée formidable, pour y arrêter les progrès de cet incendie; il marcha vers Cordoue, dont le gouver-

(1) Il ne mourut qu'un an après, suivant les historiens espagnols, qui, d'ailleurs, sont d'accord avec les auteurs arabes sur l'année et le lieu de cette bataille qu'ils fixent au 29 mai. Mais Conde, dans cet endroit de son *Histoire de la domination de los Arabes en España*, laisse à deviner si le prince al-moravide avait pris Uclès avant la bataille, ou s'il ne s'en empara qu'après sa victoire. Dombay, dans son *Histoire des rois de Mauritanie*, traduite de l'arabe en allemand, met la prise d'Uclès avant le combat.

(2) Les auteurs arabes ne désignent ce prince que par le nom de *Ben-Radmir* (fils de Ramire); mais il est certain qu'Alfonse était fils de Sanche, par conséquent petit-fils et non pas fils de Ramire I.

(3) Cette ville de Bortucal ou Portugal est citée aussi dans l'*Histoire des rois de Mauritanie*, par Dombay. Son existence, antérieure à l'époque dont il s'agit, semble confirmer l'opinion dominante sur l'étymologie du nom du royaume de Portugal, sans indiquer précisément qu'il soit question de la ville actuelle de Porto, où nous doutons

que les Maures aient pénétré, depuis la fin du X^e siècle. Quant à Jabora, que nous avons ci-dessus prise pour Tavora ou Tavira, il est plus probable que c'est Evora.

(4) Suivant les auteurs chrétiens, Raymond-Bérenger III conquit les îles Baléares en 1116, après avoir fait, en 1114, une tentative, qui échoua, parce qu'il fut obligé de lever le siège de Minorque, pour venir au secours de sa capitale, attaquée par les Maures. Les historiens arabes ne disent rien de ce siège de Barcelonne; mais les espagnols ne parlent pas non plus de l'expédition du comte sur Tolède, que nous venons de rapporter. L'un et l'autre fait n'ont rien d'in vraisemblable et nous n'hésitons pas à les adopter.

(5) Ce gouverneur de Valence ne pouvait être Mohammed ben Mohammed ben Hadj, comme le dit Conde, qui a déjà rapporté sa mort, à l'année 504.

(6) Voyez la dernière note ci-dessus.

(7) Conde nomme ici *Sanabria* la ville qu'il nomme ailleurs plus correctement *Colimbria* ou *Calambria*.

neur vint le joindre avec les troupes qu'il avait sauvées de la fureur des citoyens. Ceux-ci, à l'approche du souverain, fermèrent leurs portes, barricadèrent les rues, et se disposèrent à soutenir un long siège. Toutefois ils assurèrent le roi qu'ils ne s'étaient révoltés que pour résister à l'oppression; mais que si, instruit enfin de la vérité, ils s'obstinaient à protéger les insolents auteurs de leurs maux et de leur désobéissance, ils avaient juré de se défendre jus qu'à la mort. Malgré cette belle résolution, fatigués des incommodités du siège, et des assauts qu'ils avaient déjà soutenus, ils envoyèrent quelques jours après, au monarque, une nouvelle députation pour implorer leur pardon, en faveur du motif qui les rendait excusables. Aly reçut favorablement les députés, fit grâce aux Cordouans et n'exigea d'eux qu'une contribution, pour indemniser les Al-Moravides des pertes qu'ils avaient éprouvées.

Un événement d'une bien plus haute importance troubla bientôt le repos dont ce monarque jouissait à Cordoue, le rappela pour toujours en Afrique et détourna son attention des affaires de la Péninsule: ce fut la révolte d'Abou-Mohammed Abdallah ben-Toumert, surnommé Al-Mahdy, fondateur de la dynastie des Al-Mowahedoun (Al-Mohades), dans la province de Sous, et dont on verra les successeurs enlever aux Al-Moravides l'empire de Maroc et l'Espagne.

Tandis que les forces d'Aly étaient occupées contre les rebelles d'Afrique, ses lieutenants continuaient la guerre avec des succès balancés en Espagne. Les chrétiens, sujets et tributaires des musulmans, y entretenaient, au mépris de leurs serments, des intelligences avec les princes chrétiens, les informaient de la situation du pays, de la force des places, les excitaient à la guerre, se joignaient à eux et leur servaient de guides. Le suprême cadhi d'Andalousie étant allé lui-même rendre compte de ces désordres au roi de Maroc, l'an 519 (1125), ce prince, afin de prévenir les maux qui pourraient en résulter, assenbla son meschour; et, d'après le plan qui fut adopté, il envoya ordre à tous ses lieutenants, dans la Péninsule, de transplanter en Andalousie tous les chrétiens des frontières, de les disperser parmi les musulmans, et de déporter même en Afrique ceux qui seraient convaincus ou seulement soupçonnés d'avoir favorisé les princes de leur religion. Cette mesure, qui força un grand nombre d'entre eux à vendre leurs propriétés, et qui coûta la vie à plusieurs que la fatigue et le changement de climat enlevèrent à Salé, à Mekinez, etc., servit de prétexte au roi d'Aragon, Alfonso I, pour envahir les provinces musulmanes.

Les chrétiens de Grenade (1) l'avaient invité secrètement à venir dans leur pays, promettant de le rendre maître de toute la côte; mais Alfonso, soit par défiance, soit faute de moyens, ne céda point alors à leurs désirs. Ils insistèrent, et l'assurèrent qu'il pouvait compter sur douze mille hommes d'abord, et, qu'à son apparition en Andalousie, tous les chrétiens se lèveraient pour le seconder: ils lui vantaient la beauté, la richesse des contrées dont ils lui offraient la conquête, la situation avantageuse de Grenade, et les secours qu'il recevrait des habitants chrétiens de cette ville, pour soumettre plusieurs autres places dont elle était la métropole. Animé par ces promesses, par ces brillantes espérances, Alfonso part à la tête de quatre mille cavaliers (2), qui jurent de vaincre ou de mourir pour lui, se rend à Saragoce, y cache son dessein aux musulmans, et continue sa marche, à la fin de chaban 519 (fin de septembre). Nous croyons devoir entrer dans quelques détails sur cette expédition, dont les historiens espagnols semblent n'avoir pas eu connaissance, et qui suffit pour justifier le surnom de *Batailleur*, donné au monarque aragonais. Après avoir combattu, plusieurs jours, sans succès, les troupes de Valence et ravagé les environs de cette ville, il se voit, par la jonction d'un grand nombre de Mouhahidins, en état d'aller en avant. Ces traites lui servent de guides et lui indiquent les places qu'il doit attaquer ou éviter. Mais il échoua devant Djezirah-Xucar, où il essuya une perte considérable. Il ne réussit pas mieux devant Denia, évita Schatibah et Murcie, passa par Wad-al Mansoura, Burkhana, Nahar-Taxila, et, après huit jours de marche, arriva, vers le milieu de chawal, devant Baega, dont il crut s'emparer aisément, parce qu'elle n'avait point

de remparts; mais les habitants se défendirent courageusement, lui tuèrent beaucoup de monde et le forcèrent de s'éloigner. Ayant livré inutilement plusieurs rudes assauts à la forteresse de Badaga, dans les premiers jours de dzoulkadah, il parut devant la ville de Serida ou Sinda, et dressa des embuscades aux habitants; mais, n'ayant pu les y attirer, il ne tenta point de forcer leurs murailles. L'arrivée d'un nouveau renfort de Mouhahidins, qui vinrent le trouver avec leurs armes et leurs chevaux, lui fournit les moyens de s'emparer de Goyana, où il se reposa un mois.

Abou-Thaher Temim, gouvernait alors l'Andalousie, au nom du roi de Maroc, son frère, et tenait sa cour à Grenade. De retour d'Afrique, où il avait aidé ce monarque contre le rebelle Mahdy, il en avait amené de puissants secours. Quelque assuré néanmoins qu'il fût des coupables intrigues pratiquées par les chrétiens d'Andalousie, et particulièrement de Grenade, avec le roi d'Aragon, il craignit, en raison de leur grand nombre, d'exciter un soulèvement; il se contenta de leurs vaines promesses de fidélité, suspendit leur arrestation, et mit tous ses soins à fortifier Grenade, à la mettre à l'abri de leur trahison, et à former une armée capable de la défendre. Alfonso parut dans les environs de cette ville, à la tête de cinquante mille hommes, la plupart de cavalerie, et y répandit une telle épouvante qu'on y négligea et on y abrégua les prières et les cérémonies religieuses. Cet état d'alarmes dura jusqu'au 10 dzoulhadjah 519 (7 janvier 1126). Des pluies et des neiges extraordinaires assaillirent alors le roi d'Aragon dans son quatrième campement et arrêtèrent ses progrès. Harcelé continuellement par les Al-Moravides, pendant dix-sept jours, il aurait inmanquablement péri avec toutes ses troupes, si les Mouhahidins ne lui eussent fourni les provisions nécessaires. Déçu dans l'espoir frivole qu'ils lui avaient donné de le rendre maître de Grenade, et reconnaissant la témérité de son entreprise, il ne songea qu'à se venger, en devastant les pays qu'il n'avait pu conquérir. Poursuivi sans relâche par les musulmans, dans sa retraite par Cabra et Alixena, attaqué dans les vallons où son armée, ne pouvant se développer, était réduite à ne ravager que les lieux qui se trouvaient sur son passage, il arriva ainsi près de Lyrena, où son arrière-garde fut mise en déroute par les Al-Moravides, qui s'emparèrent de ses équipages; mais Alfonso, averti par les fuyards, tomba sur les vainqueurs qui s'amusaient imprudemment à butiner, les tailla en pièces, et se dédommagea de la perte de ses bagages par la prise de ceux de l'ennemi. Dès-lors le monarque chrétien continua sa retraite, en côtoyant la mer. Ici, le récit des auteurs arabes, consultés par Conde, devient peu vraisemblable. Suivant eux, Alfonso, parvenu à l'embouchure de la rivière Motril (sans doute le Rio-grande, près de la ville de Motril), y fit construire une barque dont il se servit pour pêcher, feignant d'accomplir un vœu qu'il avait fait de venir prendre et manger du poisson sur les côtes de Grenade; puis il revint camper devant cette capitale, qu'il espérait probablement surprendre; mais il ne réussit pas mieux que la première fois. Assailli continuellement par les Al-Moravides, et craignant la sortie de la nombreuse garnison de Grenade, il se retrancha et se fortifia dans son camp pour éviter toute surprise. Enfin, voyant son armée considérablement diminuée par les fatigues et les maladies pestilentielles, il décampa et fit sa retraite par Guadix, Murcie et Schatibah, tellement serré de près par les musulmans, que sans hasarder aucune action décisive, ils ne lui laissaient pas le temps de se livrer au pillage. Alfonso n'eut pas lieu de se glorifier de cette expédition téméraire, qui dura quinze mois, lui coûta beaucoup de monde, et sembla n'avoir été entreprise que contre des paysans et des pasteurs; car il ne prit pas la moindre place-forte, et ne put que brûler quelques villages et ruiner les malheureux habitants des campagnes. Elle fut plus avantageuse aux musulmans, en ce qu'elle leur fit connaître leurs ennemis domestiques et leur apprit à se défier d'eux.

L'invasion du roi d'Aragon faillit à exposer l'ancien roi de Saragoce, son allié, à toute la vengeance du monarque africain; mais celui-ci se laissa fléchir, comme nous l'avons dit, à la fin de la troisième époque.

L'an 520 (1126), mourut à Grenade Abou Thaher Temim, frère du roi de Maroc, et son lieutenant en Espagne.

(1) Conde leur donne le nom de *Mouhahidins* dont nous ignorons la signification, à moins qu'il n'exprime leurs liaisons secrètes avec les Almokades.

(2) Comme les musulmans font consister la principale force des armées dans la cavalerie, leurs historiens tiennent rarement compte du nombre de l'infanterie.

Taschfyn, fils du monarque, vint remplacer son oncle, amena un renfort de 5,000 cavaliers africains (1), marcha aussitôt vers Tolède, prit d'assaut Haccena et désola toute la contrée. Les chrétiens, ayant réuni leurs forces, mirent à feu et à sang la province de Mérida. Taschfyn accourut pour la secourir et rencontra les ennemis dans les environs de Badajoz, à Fohos-Assabab ou Fahs-Dabab, non loin de la fameuse plaine de Zallaka, où son aïeul Yousouf avait triomphé des Chrétiens, quarante-un ans auparavant. Il rangea son armée en bataille, avec l'habileté d'un vieux capitaine, plaça à son aile droite les Andalosiens qui avaient des bannières couvertes de diverses figures; à l'aile gauche, les troupes des garnisons, les Zenates et les autres tribus africaines, dont les étendards étaient bariolés; et se mit au centre, à la tête de ses Al-Moravides, dont les drapeaux noirs portaient pour inscription la profession de foi musulmane. On se battit avec un égal acharnement de part et d'autre, la plus grande partie du jour; mais, vers le soir, les Maures, animés par les discours et par l'exemple de leur jeune prince, enfoncèrent les chrétiens et les mirent en pleine déroute. Ceux-ci, ayant voulu prendre leur revanche, s'avancèrent jusqu'à la montagne d'Alcaraz ou Al-Cazar et s'y fortifièrent; mais Taschfyn, étant revenu de Cordoue, les débusqua de cette position avantageuse, les força de fuir à travers les précipices, en fit un carnage épouvantable, s'empara de leur camp, délivra plusieurs milliers de captifs musulmans, et recouvra trente places-fortes des plus importantes de cette partie de l'Espagne. Malgré ces succès, la guerre traîna en longueur, et Taschfyn essuya, trois ans après, une défaite, où il perdit son camp et fut blessé dangereusement.

Fier d'être maître de Saragoce et des rives du Ginga et du Segre, le roi d'Aragon (2), partit de Mekinença et vint assiéger Fraga, place aussi forte par sa situation sur un rocher inaccessible, que par la bravoure de sa garnison. Le wali de Lerida, Abou-Zakharia Yahia ben-Ghania, intercepta les convois destinés au camp des chrétiens; et, ayant attaqué ces derniers, tandis qu'ils étaient aux prises avec les troupes assiégées, il les défit totalement, l'an 528 (1134). Alfonso I périt dans cette journée; mais, suivant les auteurs chrétiens qui la rapportent au 7 juillet, et qui sont d'accord pour l'année avec les historiens arabes, il survécut cinquante jours à sa défaite.

La même année, le prince Taschfyn prit d'assaut la ville de Kantara-Mahmoud. L'an 530 (1136), il remporta à Fohos-Atiya, une victoire qui coûta aux Castillans la perte de beaucoup de sang, de captifs, de butin et de places-fortes. Cette année, le wali de Grenade, Mohammed ben-Saïd, ben-Yaser, fit bâtir dans cette ville un superbe palais de marbre, dont il orna les jardins par des fontaines qui coulaient dans des bassins de jaspe et d'albâtre. L'année suivante, Taschfyn ravagea les districts de Hueta et d'Alarcón, prit d'assaut Cuenca, et fit passer au fil de l'épée tous les habitants qui avaient secouru le joug des Al-moravides (3).

La puissance de ces derniers, en Afrique, s'affaiblissait rapidement par les progrès continuels des Al-Mohades. Le roi de Maroc, alarmé des progrès d'Abd-el-Moumen, chef de ces rebelles, et successeur de Mohammed al-Mahdy ben-Toumert, n'eut plus d'espoir que dans la valeur et les talents de son fils, Taschfyn, qu'il rappela d'Espagne. Taschfyn quitta cette contrée, l'an 532 (1137-38), après l'avoir gouvernée douze ans; il emmena seize mille captives, et un corps de quatre mille chrétiens andalous, qui formaient une partie de sa garde; mais il commit une faute impolitique, en emmenant aussi l'élite de sa cavalerie, qui aurait pu conserver l'Espagne aux Al-Moravides, et qui servit à peine à retarder leur chute en Afrique. A peine arrivé à Maroc, il marcha contre les Al-Mohades; mais dès la première campagne, la fortune lui tourna le dos, et tous les combats qu'il livra furent marqués par une continuité de revers. Le chagrin qu'éprouva le roi, son père, de l'issue malheureuse d'une guerre qu'il soutenait sans succès depuis tant d'années contre les rebelles, le conduisit au tombeau. Aly mourut à Maroc, au mois de redjeb 537 (février 1143),

âgé de soixante ans, après en avoir régné plus de trente-sept sur l'Espagne et les deux Mauritanies (4).

III^e. ABOU'LMOEZZ, ABOU-OMAR TASCHFYN AL-NASMOUDY.

An de l'hég. 537 (de J.-C. 1143). Taschfyn, que son père avait, quatre ans avant sa mort, fait reconnaître pour son successeur, fut proclamé émir des musulmans à Maroc et dans les provinces des deux Mauritanies, que les Al-Mohades ne lui avaient pas encore enlevées. Il expédia des courriers en Espagne, pour annoncer son avènement au trône, à Abou-Zakharia Yahia ben-Ghania, wali de Cordoue, à Osman ben-Adha, wali de Murcie, et à son cousin Aly ben Abou-Bekr, wali de Grenade, qui l'envoyèrent complimenter, et firent proclamer son nom dans toutes les mosquées de la Péninsule; mais le règne de ce prince fut aussi court que malheureux, et l'empire des Al-Moravides, fortement ébranlé en Afrique, était à la veille de s'écrouler en Espagne.

Malgré le soin des walis et des alcalds africains, pour gagner l'estime et l'affection des musulmans espagnols, ils étaient regardés, non comme des auxiliaires et des amis, mais comme des oppresseurs, des tyrans. Cependant ils étaient moins odieux que les cadhis. Les juges et les magistrats qui abusaient lâchement du peuple, et s'approprièrent le fruit de ses sueurs. Des juifs, fermiers des impôts, étaient les ministres avides de leur cupidité. La crainte seule et le grand nombre de troupes que les rois de Maroc entretenaient en Espagne, continrent long-tems les naturels dans l'obéissance de ces souverains étrangers. Le départ de Taschfyn pour l'Afrique, et la décadence progressive de la puissance des Al-Moravides, allumèrent l'incendie qui couvait depuis long-tems dans la Péninsule. Ce fut dans l'Al-Garb qu'éclatèrent les premières étincelles.

Un fanatique, nommé Abou'l-Cacem Ahmed ben-Houceïm, ben-Kosâï, Al-Roumy, né dans les environs de Silves, après avoir vendu son patrimoine et voyagé en divers pays, revint dans son village, où il prêcha la doctrine d'Al-Ghazaly, condamnée par le gouvernement; il se fit des prosélytes, prit le titre d'imam, passa à Séville, où il augmenta le nombre de ses sectateurs, et se joignit à la bande d'un autre factieux, Mohammed ben-Yahia, ben-Alcabela, de Saltis. Ces deux novateurs initièrent à leur doctrine et à leurs projets les principaux habitants de l'Al-Garb, et furent en état, le 12 safar 539 (14 août 1144), de prendre, de vive force, Mertoula, la plus forte place du pays, dont ils égorgèrent la garnison. Fortifiés par l'alliance qu'ils formèrent, au commencement de raby II^e, avec Abou'l-Walid Mohammed ben-Omar, ben Al-Moundhar, noble et riche citoyen de Silves, et avec Abou-Mohammed Saïd-Raï, fils du vezir d'Ebora, ils attirèrent dans leur parti un grand nombre de musulmans qui gémissaient sous l'oppression des Al-Moravides; ils s'emparèrent de plusieurs autres places, entre autres de Margee, dont une faible partie de la garnison parvint à se sauver à Beja, et y répandit une telle alarme, que les troupes, qui la défendaient, se retirèrent à Séville. Mohammed ben-Omar fut alors introduit dans Beja par son frère Ahmed et ses autres partisans. Ben-Kosâï ayant donné le gouvernement de cette ville à Saïd-Raï, et celui de Silves à Ben-Omar, la mésintelligence se mit entre ces deux capitaines; mais le crédit du second ayant amené sous les étendards de Ben-Kosâï les troupes d'Oksonoba et une grande partie de celles de Mérida, ce chef de l'insurrection récompensa Ben-Omar, par le gouvernement de tout l'Al-Garb, et par le surnom d'Aziz-Billah. Ces succès augmentèrent l'audace des factieux; ils traversèrent la Guadiana, assiégèrent et prirent Huelva et Niebla, marchèrent sur Séville, ravagèrent les environs et s'emparèrent de quelques châteaux voisins.

Le bruit et les progrès de cette révolte réveillèrent enfin Abou-Zakharia Yahia ben-Aly, ben-Ghania (5), gouverneur de Cordoue et généralissime des Al-Moravides en Espagne. A son approche, les rebelles, commandés par Ben-Omar,

(1) Dombay dit 500 mille hommes; nous pensons qu'il y a erreur des deux côtés et qu'il faut 50 mille.

(2) Conde nomme ici, par erreur, Alfonso fils de Raimond. Alfonso-Raimond, roi de Castille, ne devint maître de Saragoce qu'en 1134, après la mort d'Alfonse I, roi d'Aragon, dont il s'agit ici.

(3) Dombay, dans son histoire, (en allemand, des rois de Mauritanie, traduite de l'arabe, dit que Taschfyn prit, cette année, la ville de Kerki, qui est peut-être la même que Cuenca; et qu'il s'empara,

l'année suivante, d'Eschonia, dont Conde ne fait aucune mention.

(4) C'est à tort que Conde met la mort d'Aly en 539 (1145), et prolonge ainsi de deux ans le règne et la vie de ce prince. Cette date est celle de la mort de son fils, comme nous le dirons bientôt.

(5) Les historiens espagnols ne le désignent que par le nom d'Aben-Gama; c'est lui qui, onze ans auparavant, avait gagné la bataille de Lerida sur Alphonse I, roi d'Aragon.

fonse, à la tête d'une armée considérable de Navarrais, d'Aragonais et de Français, vint camper devant Saragoce, la bloqua étroitement, et disposa des tours de bois et d'autres machines de guerre, qui battirent sans relâche les murs de la place. L'immense population qu'elle renfermait, ayant bientôt épuisé tous les vivres, la famine y exerça d'horribles ravages, et réduisit enfin les habitants à capituler. Ils conservèrent la vie et les biens, avec la liberté de rester à Saragoce ou de se retirer ailleurs. Alfonso y fit son entrée, le 4 ramadhan 512 (19 décembre 1118), et Abdel-melek, accompagné de sa famille, retourna à Rueda, asile ordinaire des princes de sa maison. La ville de Calat-Ayoub tomba au pouvoir du roi d'Aragon, à la suite d'une grande victoire qu'il remporta sur les Maures d'Afrique, près de Cutanda (1), le 19 rabi 1^{er}. 514 (18 juin 1120). Aly, roi de Maroc, voulant punir l'ancien roi de Saragoce de n'avoir pas su défendre sa capitale, de s'être allié avec les chrétiens et de leur payer tribut, chargea un de ses généraux, en 519 (1125), d'enlever à ce prince tout ce qui lui restait. Mais Abdel-melek écrivit au monarque Al-Moravide, et parvint à l'apaiser, en lui rappelant l'ancienne amitié qui avait uni leurs pères, et en lui exposant franchement les motifs qui avaient dicté sa conduite dans des circonstances si difficiles. Ce prince, dépouillé, mourut dans sa retraite de Rueda, au mois de chaban 524 (juillet 1130), méprisé de tous les musulmans et abhorré de ses sujets, parce qu'il payait tribut au roi d'Aragon, et qu'il l'aidait dans ses guerres contre les Al-Moravides.

6^e. ABOU-DJAFAR AHMED III SEIF-ED-DAULAH.

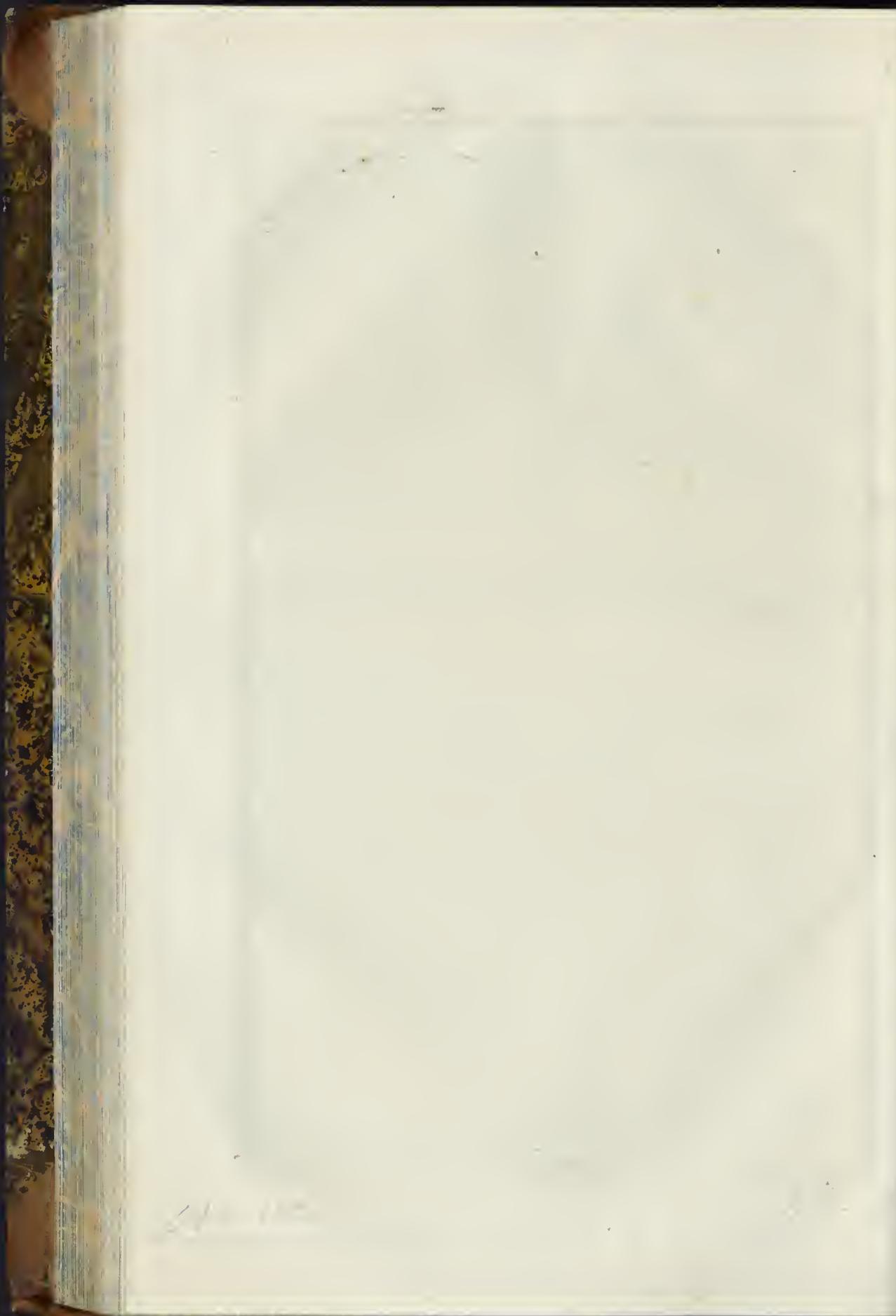
An de l'hég. 524 (de J.-C. 1130). Ahmed, en succé-

dant à son père, adopta entièrement son système politique. Dans l'espace de trois ans, il céda au roi d'Aragon la plupart des places qui lui appartenaient encore sur les frontières orientales de l'Espagne. Aussi, disent les auteurs arabes, quoiqu'il eût pris les titres d'*Al-Mostain-Billah* et d'*Al-Mostanser-Billah*, Dieu lui retira son secours et ses faveurs, à cause de sa honteuse alliance avec les infidèles. Enfin, au mois de dzoukadah 527 (septembre 1133), suivant Conde, Alfonso-Raimond, roi de Castille, à force de menaces et de mauvais procédés, parvint à se rendre maître de Roeth-al-Yehoud et de quelques autres places moins importantes. Seif-ed-daulah, craignant que ses sujets ne les livrassent aux Al-Moravides, ou que ces derniers ne les lui enlevassent, s'il se brouillait avec le roi de Castille, les céda toutes à ce prince, en échange de la moitié de Tolède et de plusieurs possessions dans les environs de cette ville. Mais comme en cette année, Alfonso I, roi d'Aragon, vivait encore, et que ce ne fut qu'en 528 (1134) qu'il périt devant Fraga, dans une bataille contre les Al-Moravides, qui voulaient l'obliger à lever le siège de cette place, nous pensons que ce ne fut qu'après la mort de ce prince, que Seif-ed-daulah, redoutant la vengeance des Africains, rechercha la protection du roi de Castille, et que l'échange auquel il consentit, n'eut lieu qu'en 534 (1139), comme le dit Casiri. (2) Seif-ed-daulah fut le dernier prince Houdide, qui ait régné dans l'Aragon et le nord-est de l'Espagne, où sa race s'était maintenue plus de cent ans. On le verra, dans la quatrième époque, devenir précieusement et successivement roi de Cordoue, de Grenade, de Valence et de Murcie, et sa postérité fonder dans cette dernière ville et dans le midi de la Péninsule, une puissance qui jeta un certain éclat.

(1) Cette bataille est probablement la même que celle de Darnea, gagnée par Alfonso sur les infidèles, le 18 décembre 1118, suivant les auteurs chrétiens. Cutanda est située dans le district de Daroca.

(2) Cette dernière opinion est d'autant mieux fondée, que les royaumes de Navarre et d'Aragon ayant été séparés, après la mort

d'Alfonse I, qui avait possédé l'un et l'autre, Alfonso-Raimond, roi de Castille, pour prix des secours qu'il fournit aux deux nouveaux rois contre les Maures, exigea du premier l'hommage de la Navarre, et du second, la cession de Saragoce, en 1134.



décampèrent précipitamment. Ben-Ghania les atteignit, leur livra bataille, leur prit et leur tua beaucoup de monde, et les força de repasser la Guadiana. Il assiégea Niebla : mais, tandis que depuis trois mois, il était arrêté devant cette place, par la résistance de la garnison, et par l'indulgence de la saison, il apprit que les Cordouans s'étaient soulevés, avaient assassiné leur cadhi, et proclamé roi, le 5 ramadhan 539 (1^{er} mars 1145), Abou-Djafar Hamdaïn ben-Mohammed, ben-Hamdaïn, sous le titre d'Al-Mostanser. Il leva aussitôt le siège et partit pour Séville; mais il reçut en chemin les plus tristes nouvelles.

Valence s'était révoltée le 8 ramadhan (4 mars). En vain le cadhi monta en chaire et représenta au peuple les services rendus à l'Espagne et particulièrement à Valence, par les Al-Moravides contre les chrétiens; malgré ses exhortations, malgré les efforts du wali Abou-Mohammed Abdallah ben-Mohammed, celui-ci avait été obligé de s'enfuir avec sa famille et de se retirer à Schatibah, d'où il écrivit à son oncle Yahia, Ben-Ghania.

D'autres insurrections avaient éclaté en diverses parties de l'Espagne. A Malaga, le wali Al-Mansour ben-Mohammed, ben-Al-Hadj, était assiégé, depuis sept mois, par le peuple, dans la citadelle. Abdallah ben-Mardenisch s'empara d'Alicante (1). Murcie et d'autres villes levèrent l'étendard de la révolte. Ces fâcheux avis ôtèrent à Ben-Ghania toute espérance, non-seulement d'apaiser les troubles de l'Al-Garb, mais même de conserver l'Espagne aux Al-Moravides. Il manda à son frère Mohammed d'abandonner Séville, d'emmener toutes les troupes et tous les vaisseaux disponibles, et d'aller se fortifier dans les îles Balcares, parce qu'il n'y avait plus de sécurité dans la Péninsule. Mohammed obéit; mais son départ fit tomber Séville au pouvoir de l'alcald rebelle, Abdallah ben-Maimoun, qui s'en assura la possession par la mort de plusieurs partisans des Al-Moravides.

Les insurgés de l'Al-Garb avaient repris l'offensive, après la retraite de Ben-Ghania. Conduits par Ben-Omar, ils s'avançaient vers Cordoue, que les factions déchiraient depuis que le peuple inconstant avait déposé Hamdaïn, le quatorzième jour de son règne. Un parti les y appela; mais ils furent prévenus par les amis d'Ahmed Seïf-ed-daulah ben-Houd, ce dernier roi de Saragoce, qui vivait dans les environs de Tolède, sous la protection des chrétiens (2). Eblouis par les largesses et par l'illustre origine de ce prince opulent, et séduits par l'espoir qu'il leur donna de l'alliance et des secours du monarque castillan, les Cordouans le proclamèrent roi, sous le titre d'Al-Mostaïn-Billah (3). Il entra dans leurs murs, au bruit flatteur des applaudissements; mais, huit jours après, les violences de ses gens soulevèrent le peuple qui le chassa, le força de se retirer dans le château de Foronchulos ou Fornahuelos, et massacra son vezir.

Le roi de Maroc n'était pas en mesure de prévenir ni d'arrêter ces désordres, que des dangers plus imminents lui laissèrent peut-être ignorer. Serré de près par un ennemi formidable, qui s'acharnait à sa perte; vaincu dans une dernière bataille, devant Telemsan (Tremecen) et assiégé dans Oran, il tenta de s'enfuir à la suite d'une sortie malheureuse. Son dessein était de s'embarquer pour l'Espagne, où il se flattait encore de trouver un asile; aussi avait-il donné ordre au gouverneur d'Almerie de lui envoyer dix vaisseaux à Oran. Mais, en gagnant le bord de la mer, comme la nuit était obscure et le temps pluvieux, il tomba, avec son cheval, dans un précipice, où il périt le 27 ramadhan 539 (23 mars 1145). Taschfyh avait régné précédemment en Mauritanie, et titulairement en Espagne, deux ans et deux mois. Son successeur en Afrique n'ayant possédé que Maroc, qu'il perdit bientôt avec la vie, et n'ayant jamais été reconnu dans la Péninsule, nous terminons ici la dynastie des Al-Moravides, qui a dominé en Espagne cinquante-six ans, et sur laquelle on trouvera plus de détails dans la chronologie historique de l'Afrique.

Anarchie en Espagne, depuis la chute des Al-Moravides.

Au milieu des troubles qui amenèrent et qui suivirent la dissolution de la puissance des Al-Moravides en Espagne,

quelques-uns de leurs généraux, sous prétexte de se montrer les défenseurs ou les vengeurs de leurs maîtres, se maintinrent en divers cantons. Plusieurs ambitieux se formèrent des souverainetés, dont quelques-unes subsistèrent jusqu'après la conquête de la Péninsule par les Al-Mohades. Nous ne donnerons point la chronologie particulière de chacun de ces petits états éphémères et obscurs; nous nous bornerons à en faire connaître les principaux personnages, et les faits les plus remarquables.

L'an de l'hég. 539 (de J. C. 1145), le wali africain, Abdallah, neveu de Ben-Ghania, s'étant fortifié dans Schatibah, faisait de fréquentes incursions sur le territoire de Valence. Les habitants de cette ville réclamèrent le secours d'Abou-Abd-el-melek Mervan ben Abd-el-aziz, illustre capitaine, issu probablement de leurs rois Amérides, et lui offrirent la souveraineté de Valence. Il la refusa par défiance de la faveur populaire et des intentions des premiers citoyens; il se cacha même et abandonna la ville, jusqu'à ce que, persuadé par Abdallah ben-Mardenisch, seigneur d'Alicante, et par l'alcald, Abou-Mohammed ben-Ayadh, homme de grand crédit, il sacrifia son bonheur personnel au bien général, et revint à Valence, où il fut proclamé, le 3 chawal 539 (29 mars 1145). Il donna le commandement des troupes à Ben-Ayadh, qui s'occupa aussitôt de défendre ses propres domaines et ceux du wali d'Alicante, son genre, contre les troupes al-moravides.

Hamdaïn, ayant gagné, pour la seconde fois, le peuple de Cordoue, y entra douze jours après sa sortie (4), et y fut accueilli avec des transports de joie universels. Akhil ben-Edris, son secrétaire, lui soumit Ronda, Arcos, Xerez, Sidonia, et plusieurs autres places de l'Andalousie. Abdallah ben-Fctah al-Tograï ou al-Zogri, alcald de Cuenca, dans le dessein de s'unir à Hamdaïn, se rendit à Murcie. Long-temps indécis sur le choix d'un gouverneur, entre trois concurrents, Mohammed ben-Abd-el-rahman ben-Thaher, dont les ancêtres avaient régné dans leur ville, Abou-Mohammed ben-al-Hadj de Lorca et Abd-el-rahman ben-Djafar, ben-Ibrahim, les habitants de Murcie venaient d'être le second, qui avait refusé cette charge par modération. L'arrivée d'Al-Tograï changea la face des affaires à Murcie. Il fit tomber la préférence sur le cadhi Abou-Djafar Mohammed, et se réserva le commandement des troupes. Mais l'ingrat Abou-Djafar, feignant de vouloir proclamer Hamdaïn, dont il devait être le lieutenant à Murcie, se proclama lui-même, occupa le palais et prit le titre d'Al-Naser ledin-allah. Pour se venger de lui, Al-Tograï et Ben-Thaher excitèrent une sédition, et firent reconnaître Seïf-ed-daulah ben-Houd, à la fin de chawal (avril); il y eut, entre les deux partis, une action dans laquelle Al-Tograï fut fait prisonnier, et Ben-Thaher, ainsi que Ben-al-Hadj, furent forcés de quitter la ville. Abou-Djafar, croyant alors sa puissance affermie, marcha au secours de Mervan, émir de Valence, contre les Al-Moravides de Schatibah, qui continuaient à faire le dégât jusqu'aux portes de Valence. A peine eut-il pris part aux premières opérations du siège de Schatibah, qu'il fut obligé de retourner à Murcie, où Ben-Thaher avait délivré Al-Tograï. Il reprit la citadelle dont ses ennemis s'étaient emparés; et, quoiqu'ils eussent échappé à sa vengeance, il jugea la sédition apaisée, et retourna devant Schatibah, où ses secours et ceux de Ben-Ayadh aidèrent Mervan à réduire cette place. Le gouverneur al-moravide la rendit par capitulation, et se retira à Almerie, dans le dessein de passer à Majorque. Mervan entra en triomphe dans Valence, au mois de safar 540 (juillet - août 1145), et reçut bientôt la soumission volontaire d'Alicante.

Le cadhi de Grenade, Abou-Mohammed, ben-Simek, voyant toutes les forces des Al-Moravides occupées contre les insurgés, fit déclarer le peuple de cette ville en faveur du nouveau roi de Cordoue, Ben-Hamdaïn, força le wali Aly ben Abou-Bekr, cousin du dernier roi de Maroc, de se renfermer dans la citadelle, l'y assiégea et fut tué dans une attaque. Son successeur, Abou I Haçan ben-Adha, qui, jusqu'alors s'était maintenu entre les deux partis, se déclara contre les Al-Moravides, et réclama le secours des rebelles de Cordoue, de Jaen et de Murcie. Abou-Djafar, de retour

(1) Et non pas d'Almerie, comme le dit Conde, qui prouve, par d'autres passages, que cette dernière ville demeura fidèle aux Al-Moravides.

(2) Voyez la fin de la troisième époque. Ce prince est nommé Zafadoia par les historiens espagnols.

(3) Et non pas Al-Mostanser, comme le dit Conde; il n'est pas vrai-

semblable que deux princes rivaux aient porté le même surnom; dans la même ville et dans le même temps.

(4) Conde dit que Hamdaïn ou Ben-Hamdaïn entra dans Cordoue le 10 dzoulhadjah; mais, à ce compte, il en aurait été chassé, non pas douze jours, mais deux mois vingt et un jours auparavant.

dans sa capitale, après avoir poursuivi les Al-Moravides, depuis Schatibah jusqu'aux portes d'Almérie, se joignit aux auxiliaires de Cordoue et de Jaen, et marcha vers Grenade; mais, avant que ces troupes eussent pu se réunir aux habitants de cette ville, elles furent surprises par les assiégés, qui les taillèrent en pièces, et Abou-Djafar périt dans cette rencontre. Les Murciens choisirent pour lui succéder, le noble cheikh Mohammed Ben-Thaher, vers la fin de rabi 1^{er} 540 (septembre 1145); mais celui-ci, dévoué à la maison de Ben-Houd, ne prit que le titre de naïb, fit proclamer émir Ahmed Seïf-ed-daulah, qui, depuis son expulsion de Cordoue, s'était retiré à Jaen, et l'invita à venir à Murcie.

Le wali africain, Al-Mansour, ayant été contraint, en rabi 11^e, de rendre par capitulation la citadelle de Malaga à l'émir rebelle de cette ville, Abou'l Ilakem ben-Soubar, vint trouver à Murcie, son père, Abou-Mohammed ben Al-Hadj; mais tous deux, mécontents de Ben-Thaher, allèrent à Cordoue et s'assurèrent la protection de Hamdaïn, pour chasser de Murcie Ben-Thaher. Celui-ci réclama le secours de l'alcâid Abou-Mohammed ben-Ayadh, qui accourut aussitôt, se fit proclamer émir à Orihuela, et reçut le même honneur à Murcie, à l'insu de Ben-Thaher, qui, loin de s'attendre à cette trahison, sortait par une autre porte pour aller au devant de son auxiliaire. Ben-Ayadh s'installa dans l'alcaçar-kebir, le 10 djoumady 1^{er} 540 (29 octobre 1145), et Ben-Thaher retourna dans sa maison, après avoir commandé cinquante-deux jours. Son rival, sourd aux suggestions de la haine et de la calomnie, respecta sa vie, ses vertus et ses profondes connaissances.

Les Valenciens, dégoûtés du gouvernement de Merwan ben-Abd-el-aziz, qu'ils avaient forcé de s'en charger, se concertèrent avec les alcâids d'Alicante, de Liria, de Djézirah-Xucar et de Nourviédro, et offrirent au nouvel émir de Murcie la souveraineté de leur province. Les mesures que Merwan voulut prendre contre les mécontents, excitèrent un soulèvement général. Caché dans la maison d'un ami, il parvint à se glisser du haut des remparts, la nuit du mardi 25 ou 26 djoumady 1^{er} (13 ou 14 novembre), marcha déguisé, fut égaré par son guide, et, après une suite d'aventures diversement racontées par les auteurs arabes, il arriva aux montagnes d'Almérie, où il tomba entre les mains de l'alcâid Mohammed ben-Maimoun, qui le reconnut, et l'envoya, pieds et poings liés, comme un rebelle, au wali Abdallah ben-Ghania. Joyeux de tenir en son pouvoir son rival, le capitaine al-moravide le traîna à sa suite, dans toutes ses courses, sur les territoires de Valence, de Murcie et de Schatibah; mais il épargna ses jours, et l'emmena enfin à Maïorque, d'où Merwan passa en Afrique.

Après la fuite de cet émir, les Valenciens reconquirent pour gouverneur, Abdallah ben-Mohammed, ben-Saad, ben-Mardenisch, lieutenant de Ben-Ayadh. Celui-ci laissa le gouvernement de Murcie à son beau-père, Abou-Abdallah Mohammed ben-Saad, oncle du nouveau naïb de Valence, et se rendit dans cette dernière ville, à la fin de djoumady 1^{er}. Abou-Djafar Ahmed, qui défendait encore l'alcaçar, fut fait prisonnier et renfermé dans une tour. Il se racheta: mais la perte de ses livres, qui lui furent enlevés, lui causa un véritable chagrin. Retiré à Schatibah, il fut repris par les gens de Ben-Ghania, et relégué dans un noir cachot, d'où il ne sortit qu'afin d'être embarqué pour Maïorque.

Seïf-ed-daulah ben-Houd, forcé par l'inconstance du peuple d'abandonner Cordoue à son compétiteur Hamdaïn, avait été reçu à Jaen, avec ses nombreux partisans, par le gouverneur Ben-Khozei (1). Celui-ci, désirant venger sa défaite devant Grenade, proposa au prince d'enlever cette place aux Al-Moravides. Ils y entrèrent sans résistance; et le cadhi Aboul-Haçan ben-Adha, étant venu à pied à leur rencontre pour leur faire honneur, logea chez lui le prince houdide et son fils Emad-ed-daulah. Ce dernier, ayant demandé de l'eau, allait boire dans une coupe que Ben-Adha lui avait présentée, lorsqu'un on-lema lui dit qu'elle était empoisonnée. Le cadhi, pour se justifier d'une accusation aussi odieuse, avala tout ce que contenait la coupe: mais il mourut la nuit suivante, soit par une cause naturelle, soit que la coupe eût été réelle-

ment empoisonnée à son insu, pour se défaire de lui, au moyen de ce stratagème; ou par lui, afin de faire périr l'un des princes houdides. Seïf-ed-daulah, comptant peu sur les Grenadins, malgré leurs témoignages d'allégresse et de dévouement, campa hors de la ville, sous une tente magnifique. Il attaqua alors l'Alcaçaba al-Onrah (2); mais les Al-Moravides défendirent si vaillamment cette position, que Seïf-ed-daulah, après huit jours de combats, fut obligé de renoncer à une entreprise qui lui avait coûté beaucoup de monde. Son fils, Emad-ed-daulah, blessé et fait prisonnier, mourut au pouvoir des ennemis, qui embaumèrent son corps, le renfermèrent dans un cercueil précieux, enveloppé d'une étoffe écarlate bordée de franges d'or, et le renvoyèrent à son père. Ce prince voyant, au bout d'un mois, les habitants dégoûtés d'une guerre désastreuse et sans fruit, reprit la route de Jaen. Les Al-Moravides traitèrent avec le gouverneur de Grenade (3); les principaux d'entre eux sortirent de la citadelle, et se retirèrent à Al-Muncesâb, d'où ils furent plus à portée de passer en Afrique.

Abou-Mohammed ben-Ayadh ne s'était emparé des royaumes de Murcie et de Valence que pour en faire hommage à Seïf-ed-daulah. Celui-ci, invité par son ami et déterminé par une députation des citoyens de Murcie, fit son entrée solennelle dans leur ville, le 18 redjeb 540 (4 janvier 1146), et y fut reconnu souverain. Peu de jours après, Ben-Ayadh conduisit le prince houdide à Valence, où il le fit proclamer roi, ainsi qu'à Denia; et, l'ayant ramené bientôt à Murcie, il y gouverna au nom de ce prince. Cependant Abdallah al-Tograï, alcâid de Cuenca, étant venu, avec Alfonso-Raimond, roi de Castille, mettre le siège devant Schatibah, le roi de Murcie et de Valence, et Ben-Ayadh son général volèrent au secours de cette place. Ils conduisirent les troupes de Murcie, de Lorca et d'Alicante, et Abdallah ben-Saad leur amena celles de Valence. Ils rencontrèrent les chrétiens dans les plaines d'Allasith (Albaceta), près de Chinchilla, le mardi, 20 chaban 540 (5 février 1146). Les deux armées combattirent avec une égale fureur; mais Seïf-ed-daulah et Abdallah ben-Saad ayant été tués au fort de la mêlée, leur mort abattit le courage de leurs soldats, qui, malgré les efforts de Ben-Ayadh, abandonnèrent le champ de bataille. A la suite de cette victoire, Al-Tograï marcha vers Murcie, où il entra, dans les premiers jours de dzoulhadjah (mai 1146), après avoir battu, sous les murs de cette ville, le naïb Mohammed ben-Saad, ben-Mardenisch, qui s'enfuit à Alicante. Mais l'entrée des chrétiens auxiliaires dans Murcie indisposa les habitants contre Al-Tograï, et y rendit sa domination chancelante.

Ben-Kosaï, qui continuait ses conquêtes dans l'Al-Garb, ayant appris la mort du roi Taschfyh, et les succès des Al-Mohades en Afrique, écrivit à son prince, Abd-el-moumen, pour l'informer du soulèvement de l'Espagne contre les Al-Moravides, qu'il traitait d'hérétiques; il reconnut sa souveraineté, et l'invita à s'emparer de l'Andalousie. Abd-el-moumen, charmé de sa soumission, le nomma son wali dans l'Al-Garb, en rabi 1^{er} 540 (octobre 1145.)

Abou-Zakharia Yahia ben-Ghania, chef des Al-Moravides en Espagne, y soutenait les débris de leur puissance par sa valeur et son habileté. Il parcourait les provinces, rappelait les peuples à l'union, à l'obéissance envers leurs légitimes souverains, et employait la force et la ruse lorsqu'il ne pouvait réussir par la persuasion. Afin d'arrêter les progrès des rebelles dans les provinces de l'est et de l'ouest, il sema la division entre eux-ci. La soumission de Ben-Kosaï aux Al-Mohades lui servit de prétexte pour le dépêcher comme un ambitieux qui voulait asservir l'Espagne, en la livrant aux malheurs d'une nouvelle invasion étrangère, qui n'aurait pas pour but, comme celle des Al-Moravides, d'arracher les musulmans à la tyrannie des chrétiens. Ses lettres, écrites en ce sens à Mohammed ben-Said-Baï et à Mohammed ben-Omar, excitèrent la jalousie de ces deux lieutenants de Ben-Kosaï. Celui-ci, abandonné et attaqué par eux, eut recours à Ben-Errik, seigneur de Colimbria (Alfonse-Henriquez, d'abord comte, puis premier roi de Portugal), dont les troupes ravagèrent les territoires de Beja

(1) Casiri le nomme Ben-Djozy, et dit qu'il fut vaincu par Seïf-ed-daulah, qui s'empara de Jaen.

(2) La place des princes, située sans doute devant le château du même nom. Cet édifice, incorrectement nommé Albambra par les historiens espagnols et par les voyageurs modernes, qui en ont décrit les restes magnifi-

ques, existait donc avant les rois de Grenade de la dernière dynastie, auxquels on attribue sa fondation, et qui ont dû seulement le faire restaurer.

(3) Conde se trompe, en donnant à ce gouverneur le nom d'Abou'l-Haçan ben-Adha, qui portait le cadhi dont il a rattaché la mort extraordinaire. C'était peut-être son fils ou un de ses parents.

et de Merida) mais elles furent vaincues par les deux adversaires de Ben-Kosaï. Ce dernier fut obligé de se retirer à Mertoula, au mois de chaban (janvier 1146). Les présepts qu'il fit aux chrétiens et ses soumissions envers leur prince, fournirent matière à ses ennemis pour le rendre odieux à ses peuples et suspect à ses troupes. Chassé de Mertoula, à la suite d'une sédition, il fut assiégé et pris dans son aleçar de Axaregib, par Mohammed ben-Saïd-Raï, qui le fit renfermer à Beja, et fut proclamé à sa place; mais Abilallah ben-Aly, ben-Samaïl ou Samiel, maintint le parti de Ben-Kosaï, s'empara de Beja, délivra ce chef et força Ben-Omar de se retirer à Séville.

Le prince almoravide, Abou-Bekr Yahia, frère de Tachfyn, trahi dans Fez, qui fut livré aux Al-Mohades, s'enfuit avec sa famille à Tanger et s'y embarqua pour l'Andalousie. La conquête de Fez ayant mis au pouvoir d'Abd-el-moumen tout le Magreb, à l'exception de Maroc où il tenait assiégé le jeune Abou-Ishak, fils de Tachfyn, il porta ses vues sur l'Espagne. Trente mille hommes, dont dix mille de cavalerie, commandés par Abou-Amran Mousa ben-Saïd, abordèrent sur la plage d'Algésiras, à la fin de dzoulkadha ou dzoul-hadjjah 540 (mai ou juin 1146), et assiégèrent cette place. Ahmed ben-Kosaï leur amena de l'Al-Garb un corps de cavaliers. Les Al-Moravides, qui défendaient Algésiras, n'espérant aucun secours et n'ayant pu obtenir une capitulation honorable, s'ouvrirent un passage à travers le camp ennemi et se retirèrent à Séville. Mousa entra dans Algésiras en moharrem 541 (juin ou juillet 1146), et épargna les habitants, parce qu'ils n'avaient point résisté, ainsi que ceux de Tariffa (1), qui se soumettent également. Il se disposait à assiéger Xerez, lorsque l'alcaïd, à la tête d'une nombreuse députation des principaux citoyens, se rendit au camp des Al-Mohades, et y fit, au nom de la ville, hommage et serment de fidélité au nouveau souverain de l'Afrique. Abd-el-moumen, informé par son général de la soumission volontaire de Xerez, écrivit aux habitants pour leur témoigner sa satisfaction, et accorda à leur ville divers privilèges, tels que la préséance, qu'elle conserva, en toute occasion, sur les autres villes d'Andalousie, tant que dura la domination des Al-Mohades.

Dans l'Espagne orientale, Abou-Mohammed Ben-Ayadh, ayant réuni les troupes de Valence, d'Alicante et de Lorca, vint pour se venger d'Abilallah Ben-Fetah al Tograï, et le chasser de Murcie. Tandis qu'il en escaladait les murailles, le peuple se souleva contre Al-Tograï et contre ses auxiliaires chrétiens, qui, assaillis de toutes parts, furent enfoncés et mis en déroute. Al-Tograï, après des prodiges de valeur, fut contraint de fuir avec quelques cavaliers; mais, en sortant de la ville, son cheval, frappé d'un coup de pierre, s'effraya et se précipita dans la rivière, où un soldat ennemi eoupa la tête de ce général. Ben-Ayadh rentra dans Murcie le 7 redjeb 541 (13 décembre 1146), et y fut proclamé, pour la seconde fois, Emir de l'Espagne orientale. Il traita favorablement les Murciens qui l'avaient si bien secondé, et pardonna même à ceux qui avaient pris le parti de son rival; mais il fit décapiter tous les prisonniers chrétiens.

Yahia ben-Ghania, avec le secours d'Alfonse-Raimond, recouvra les villes d'Andujar, de Baega, etc., et vint assiéger Cordoue, sans que les troupes du roi Hamdaïn osassent tenter une sortie. Dans le même temps, l'armée des Al-Mohades poursuivant le cours de ses succès, bloquait étroitement Séville. Les secours qu'ils reçurent des rebelles de l'Al-Garb, et leurs intelligences avec ceux des habitants, qui dégoutés des Al-Moravides, étaient dans le parti de Ben-Hamdaïn, leur facilitèrent l'entrée de cette ville, un vendredi 12 chaban 541 (17 janvier 1147). La garnison s'enfuit à Carnone, pour se dérober à la vengeance du peuple et à la fureur des vainqueurs. Le lendemain, la khotbah se fit, au nom d'Abd-el-moumen, dans toutes les mosquées de Séville (2). Cette importante conquête détermina Sidonia et Malaga à se soumettre à la nouvelle domination. Cependant Ben-Ghania, secondé par les Castillans, avait forcé Cordoue de capituler à la fin de chaban (janvier). Les chrétiens n'y entrèrent que le second jour. Ils attachèrent leurs chevaux dans la grande mosquée, et profanèrent par leurs atouchements le *Moushaf* (l'exemplaire

du Coran) du khalife Othman, que les princes ommeayades y avaient apporté de Syrie. Mais la prise de Séville par les Al-Mohades déconcerta les projets du chef des Al-Moravides et des généraux chrétiens. Ils convinrent de se retirer et de revenir attaquer ces nouveaux ennemis avec des forces plus considérables. Alfonso voulait garder Cordoue; mais Ben-Ghania lui persuada de se contenter de Baega, plus voisine de Tolède, sa capitale. Les Cordouans, indignés de l'alliance de ce général avec les chrétiens, choisirent pour émîr Mohammed ben-Omar, l'un de ses principaux capitaines, qui, cédant aux instances de Ben-Ghania, feignit de se rendre à leurs vœux. Mais, douze jours après son installation, se défiant de la faveur populaire, il disparut, envoya une abdication écrite de sa main, et alla servir contre les rebelles d'Al-Garb, commandés par Samiel. Blessé et pris dans un combat, il fut conduit devant ce chef, qui, oubliant leurs anciennes relations d'alliance et d'amitié, lui fit crever les yeux et le reléqua dans une rigoureuse prison. Il recouvra sa liberté, lorsque les Al-Mohades prirent Beja, et se retira à Salé, où il mourut l'an 558 (1160).

Au sud-est de l'Espagne, Abou-Mohammed Ben-Ayadh poursuivait les restes du parti d'Al-Tograï, et contenait les chrétiens qui s'efforçaient de conquérir la province de Mucce. Dans une expédition qu'il entreprit pour enlever leurs détachements, et pour s'opposer à des rebelles du côté d'Uklès, en traversant un défilé dominé par une montagne sur laquelle les ennemis étaient embusqués, il fut blessé mortellement d'une flèche, le 22 rabi 1^{er} 542 (21 août 1147). Ses soldats vengèrent sa mort, et portèrent son corps embaumé dans un précieux cercueil, à Valence, où la pompe de ses funérailles fut honorée des larmes de tous les habitants qui déploraient la générosité et les talents politiques et militaires d'un chef qui avait gouverné l'Espagne orientale un an et neuf mois.

Suivant ses dispositions, Abou-Abdallah Mohammed ben-Saad, ben-Mardenisch, al-Djezami, fut reconnu roi ou émîr de Valence. Mais les Murciens choisirent Abou'l-Haçan Aly, ben-Obeïd-Allah, que Ben-Ayadh leur avait laissé pour naïb, à son dernier départ. Cependant ils furent obligés de se soumettre à Mohammed ben-Saad, qui vint à Murcie, où il fut proclamé le 1^{er} djoumadi 1^{er}, ou 11, et dont il donna le gouvernement à son beau-père, Ibrahim ben-Hamsek, alcaïd de Segoura.

Almería était alors une place maritime fort considérable, dont les pirates infestaient tous les ports de la Méditerranée. Il importait aux puissances chrétiennes d'arracher à l'islamisme ce repaire de brigands. Alfonso-Raimond, à la tête d'une armée formidable, composée de ses Castillans et des troupes de Garcia-Ramirez, roi de Navarre, d'Emengaud VI, comte d'Urgel, de Guillaume VI, seigneur de Montpellier, d'un Ferdinand, comte de Galice, cité par les historiens arabes (3), et à laquelle se joignirent les musulmans qui formaient le parti de Yahia ben-Ghania, les restes de celui de Seïf-ed-daulah ben-Houd, et les mécontents de Murcie, vint assiéger Almería par terre, tandis que la flotte combinée de Raimond-Bérenger IV, comte de Barcelonne et régent d'Aragon, des Génois et des Pisans bloquait la place par mer. Après plusieurs sorties meurtrières et inutiles, la famine réduisit les assiégés à capituler, à la fin de l'année 542, date qui se rapporte au mois d'avril ou de mai 1148; mais les auteurs chrétiens placent cet événement, les uns au mois de novembre 1147, les autres, plus vraisemblablement, au 17 octobre de cette dernière année. Un immense butin fut partagé entre les troupes coalisées, et, dans la part qui revint aux Génois, se trouva ce fameux vase, faussement dit d'émeraude, et nommé *sacro santo*, que l'on voit encore à Gênes, et qui paraît être de la même matière que la table dont nous avons parlé au commencement de la chronologie des Maures d'Espagne (article Mousa ben-Noiseir).

Les auteurs arabes, compilés par Conde, ne disent rien des pertes que les musulmans éprouvèrent vers le même temps dans la partie occidentale de la Péninsule. Alfonso-Henriquez, premier roi de Portugal, avec le secours d'une flotte de croisés anglais et flamands, prit Lisbonne, après un siège de cinq mois, le 25 octobre de l'année 1147; cette

(1) Conde nomme ici Gibraltar, qui n'existait pas encore. Nous avons préféré remplacer ce nom par celui de Tariffa, cité par Ibn-Ferhoun, dans l'*Histoire des rois de la Mauritanie*, par Dombay, en allemand.

(2) Nous avons préféré ici l'autorité de Conde et de Casiri à celle de Dombay, qui, dans son *Histoire des rois de la Mauritanie*, a placé la prise de Séville en l'an 540 (1145), et la première expédition des Al-

Mohades en Espagne, l'année précédente. Outre que les événements se trouvent de cette manière trop accumulés, il n'est pas vraisemblable qu'Abd-el-moumen ait envoyé des troupes en Espagne, avant d'avoir pris Fez et Tanger.

(3) C'était sans doute le deuxième fils d'Alfonse, lequel fut roi de Léon, de Galice et des Asturies.

conquête avait été précédée de celle de Santarém, et fut suivie de celle de Mérida et de plusieurs autres places (1).

La flotte génoise, au retour de l'expédition d'Almérie, aida le comte de Barcelonne à s'emparer de Tortose, l'an 543 (1148), et ce prince prit ensuite Lérida et Fraga (2).

Yahia ben-Ghania qui, pour résister aux rebelles, avait été forcé des'allier avec les princes chrétiens, parcourait l'Andalousie, soumettait les peuples, et tâchait, par ses bienfaits, d'adoucir leur mécontentement et de réparer leurs malheurs. Il protégeait et maintenait dans leurs emplois les partisans de Ben-Hamdaïn; ce fut ainsi qu'il en usa avec Aboul-Cacem Akhil ben-Edris, qui, après avoir soumis à celui-ci la ville de Ronda, en avait été chassé par Aboul-Hamri, alcaïd d'Arcos. Ce dernier, toutefois, ne reconnut point la domination des Al-Mohades, comme avaient fait les alcaïds de Xerez et de Sidonia. Akhil, s'étant sauvé à Malaga, passa à Maroc, où il vécut avec plusieurs seigneurs andalous, tels que Merwan, l'ancien wali de Valence, et Ben-Thaher qui avait gouverné Murcie: ils s'y consolaient ensemble de leurs disgrâces par la culture des lettres et les charmes de la poésie. Akhil fut dans la suite nommé cadhi de Séville, où il mourut en 561 (1166).

L'an 542 (1147-8), les habitants de Séville et des autres places de l'Andalousie, soumises aux Al-Mohades, envoyèrent une nombreuse députation en Afrique, pour rendre hommage à Abd-el-moumen. Ce monarque était alors occupé à assoupir une révolte, excitée à Salé par un factieux nommé Mohammed qui, suivant Conde, appartenait à l'illustre famille Ben-Houd, dont nous avons souvent parlé dans cette histoire, mais qui, suivant Dombay, était un homme de basse naissance. Les députés attendirent un an à Maroc le conquérant, lui prêtèrent serment de fidélité, et s'en retournèrent en djoumadi II, 543 (octobre 1148).

Cette année, Ben-Ghania, qui s'était affaibli en envoyant des secours aux habitants de Ceuta, révoltés contre Abd-el-moumen, fut assiégé dans Cordoue par les Al-Mohades; après une longue et vigoureuse défense, il en sortit et se retira à Grenade. Son lieutenant Yahia ben-Aly capitula bientôt, et obtint la vie et la liberté pour lui et sa garnison, dont une partie le suivit à Grenade, et le reste se rendit à Carmone. Les Al-Mohades entrèrent dans Cordoue, y firent prononcer la khotbah au nom d'Abd-el-moumen, et recouvrèrent le précieux moushaf du khalife Othman, qu'ils envoyèrent à leur souverain. Ben-Ghania, soutenu par un corps de Castellans, marcha contre les Al-Mohades; et, voyant que pendant le combat, Yahia ben-Aly montrait peu de bravoure, il lui trancha la tête, en disant: « J'aurais dû te traiter ainsi, avant de te confier la défense de Cordoue. » Il livra, près de Jaen, avec des succès balancés, plusieurs combats aux Al-Mohades, jusqu'à ce que ceux-ci, s'étant emparés de Carmone, réunirent leurs forces et entrèrent dans le royaume de Grenade qu'ils dévastèrent. Il risqua contre eux une bataille rangée; mais il y fut blessé mortellement, le vendredi 10 ou mardi 21 chaban 543 (24 décembre 1148 ou 4 janvier 1149). Porté à Grenade, il y mourut trois jours après (3). Avec lui s'aneantit la puissance des Al-Moravides, qui s'étaient illustrés par tant d'exploits inutiles, et qui, n'ayant pas su faire le bonheur de l'Espagne musulmane, dont ils avaient été les oppresseurs, non les libérateurs, la laissèrent dans un état complet d'anarchie, de faiblesse et de décadence, aux Al-Mohades leurs heureux vainqueurs.

Dynastie des Al-Mohades (Al-Mowahedoun).

I^{er}. ABOU-MOHAMMED ABD-EL-MOUMEN.

An de l'hég. 543 (1149 de J.-C.). Nous renvoyons à la chronologie historique de l'Afrique, l'origine des Al-Mohades, l'histoire de Mohammed al-Mahdy ben-Toumert, leur premier prince, les dogmes de la secte qu'il établit dans l'islamisme, et les conquêtes d'Abd-el-moumen son successeur. Mais, pour expliquer les causes et les effets de la

grande révolution qui fit passer sous la domination des Al-Mohades, toute l'Afrique musulmane, depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan atlantique, et tout le midi de l'Espagne; il suffit de dire ici que les princes de cette dynastie, se prétendant issus de Mahomet, le législateur, par Fatime et Aly, prirent les titres de khalife et d'émir al-moumenin, usurpèrent ainsi à la fois les deux puissances spirituelle et temporelle; et que le nouveau schisme qu'ils suscitérent dans l'empire musulman, s'étant introduit en Espagne, le fau-tisme religieux se joignit à l'esprit de factions, pour y multiplier les causes des dissensions et des guerres civiles, si funestes aux mahométans et si favorables aux chrétiens, qui en profitèrent pour s'agrandir.

Abd-el-moumen régnait en Mauritanie depuis l'an 54 (1129). Tandis que ses généraux rangeaient l'Espagne sous sa domination, il conquit Budjeh, Alger, Tunis, Mahadia, et recula les bornes de sa puissance jusqu'au pays de Barkah.

L'an 544 (1149), les troupes al-mohades prirent Jaen par capitulation, et soumièrent plusieurs autres places de l'Andalousie.

L'an 545 (1150), Alfonso, roi de Castille, sous prétexte de protéger les restes du parti des Al-Moravides, vint assiéger Cordoue, en ravagea les environs et fit périr un grand nombre de musulmans. Cette invasion donna lieu à une ambassade solennelle de cinq cents personnages les plus distingués de l'Andalousie, qui allèrent en Afrique implorer le secours d'Abd-el-moumen. Il leur donna audience, le 1^{er} moharrem (20 avril 1151), et les congédia pleins d'espérances. En effet, la même année, seïd Abou-Saïd Othman, l'un des fils du khalife, et Abou-Hafs (4), l'un de ses généraux, passèrent en Espagne, avec des forces considérables de terre et de mer; mais le but principal de cet armement était de reprendre Almérie. Après avoir employé contre cette place toutes sortes de machines de siège, Abou-Saïd fit élever un mur qui la cerna entièrement. Mohammed ben-Saad, ben-Mardenisch, roi de Valence et de Murcie, redoutant plus les Africains que les chrétiens, joignit ses troupes à l'armée qu'Alfonse envoya au secours d'Almérie. Leurs efforts ne purent contraindre les Al-Mohades à lever le siège, ni réussir à faire entrer des vivres et des renforts dans la ville. Ils entourèrent alors le mur élevé par Abou-Saïd, d'un mur plus épais et plus haut. Il y eut plusieurs combats où les braves des deux armées eurent occasion de se signaler; enfin, les alliés décampèrent, allèrent assiéger Ubeda et Bæça, et les reprirent sur les Al-Mohades qui les avaient enlevées aux chrétiens.

L'an 549 (1154), dans le partage qu'Abd-el-moumen fit du gouvernement de ses états entre ses fils, seïd Abou-Saïd Othman obtint celui d'Algètras, de Malaga, de Tanger et de Ceuta, et seïd Abou-Yacoub Yousof eut en partage Séville, Talf 5() et l'Al-Garb. Les Al-Mohades ayant ravagé les environs de Grenade, le prince al-moravide, Aly ben-Ghania, abandonna cette ville pour se retirer à Almuneçab, dans le dessein des'y embarquer, si ses troupes étaient obligées d'évacuer les places qu'elles occupaient encore sur la côte. Il y mourut empoisonné, l'an 551 (1156). Son lieutenant renvoya les Al-Mohades; on y fit la khotbah au nom d'Abd-el-moumen, et la ville fut réunie au gouvernement de seïd Abou-Saïd, qui y mit un wali. Mais à peine ses troupes furent-elles éloignées, que la populace s'étant révoltée, massacra le nouveau gouverneur et une partie de la garnison africaine. Cet événement fut utile au roi de Valence, Mohammed ben-Mardenisch, qui, avec le secours des chrétiens (6), et de son beau-père Ibrahim ben-Hamsek, seigneur de Segoura, et son naïb à Murcie, s'empara de Grenade.

Almérie, qui depuis dix ans, était au pouvoir des chrétiens, rentra sous le joug de l'islamisme, l'an 552 (1157). Après avoir soutenu un blocus rigoureux et meurtrier de six ans, les assiégés capitulèrent et obtinrent la vie sauve et la liberté de se retirer. Le prince Abou-Saïd y fit la prière pour Abd-el-moumen, et en répara les fortifications. Ayant reçu des

(1) Aboul-Feda rapporte ces succès du roi de Portugal, à l'année 540 (1145).

(2) Abou-Heda est d'accord avec les auteurs chrétiens sur la date de ces événements, dont Conde ne fait aucune mention.

(3) Suivant les auteurs espagnols, Ben-Ghania, ayant voulu attirer Alfonso à Jaen, sous prétexte de lui remettre cette place, fit arrêter les généraux que ce prince y envoya: mais il fut puisné par les musulmans qui craignaient d'être compromis à l'égard du monarque chrétien. Ce récit absurde ne mérite aucune créance.

(4) Cet Abou-Hafs fut la souche de la dynastie des Hafsides qui com-

mença de régner à Tunis, à la décadence de l'empire des Al-Mohades.

(5) Sans doute Talf ou Talea, l'ancienne *Italica*, peu distante de Séville, et supprimée sur les cartes modernes.

(6) Conde, d'après les auteurs arabes, dit que Ben-Mardenisch était allié de l'empereur Alfonso, roi de Castille; mais, suivant les auteurs espagnols, il s'était rendu vassal de Raimond-Bérenger IV, comte de Barcelonne. Ils le nomment *Mahomet Abou-Sat*, et puisner *Aben-Lep* et le roi *Loup*. Ce fut lui qui envoya de riches présents d'or, de soie, de chevaux et de chameaux à Henri II, roi d'Angleterre, et qui en reçut de la part de ce monarque.

renforts d'Afrique et des troupes de l'Al-Garb, envoyées par le wali Saïd-Râï, qui fut confirmé dans le gouvernement de Silves et de Mertoula, il marcha contre Grenade, qu'il emporta de vive force, à la suite d'un grand nombre de combats et d'assauts. Le carnage y fut horrible. Le roi de Valence et son beau-père parvinrent à se sauver : mais le général chrétien (1) y périt avec plusieurs de ses soldats. (Un historien arabe, cité par Conde et par Dombay, place, avec assez peu de vraisemblance, cet événement en 557 (1161), c'est-à-dire cinq ans plus tard.)

Les Al-Moravides, ne pouvant plus se maintenir dans l'Andalousie, s'embarquèrent pour Maïorque, leur dernier et unique asile, où s'étaient déjà retirés leurs chefs, Mohammed ben-Ghania et son fils Abdallah, frère et neveu du célèbre Yahia ben-Ghania, lesquels trouvèrent, ainsi que leurs descendants, les moyens d'y inquiéter encore, par leurs audacieuses entreprises, et les chrétiens d'Espagne et les dominateurs de l'Afrique.

Abd-el-moumen, après avoir achevé la conquête de l'Afrique orientale, se rendit à Tanger, en dzoulhadjah 555 (décembre 1160). On venait de terminer les fortifications d'une ville bâtie par son ordre et par les soins de son fils, Abou-Saïd Othman, de l'autre côté du détroit, sur le fameux promontoire, nommé par les Arabes Djebel-Tarik (montagne de Tarik). Les travaux en avaient été commencés neuf mois auparavant, sous la direction de Yaïsch al-Hadjj, célèbre architecte andalousien. Le monarque vint au commencement de l'an 556 (janvier 1161), visiter la nouvelle ville, à laquelle il donna le nom de *Djebel-al-Fethah* (montagne de la victoire) : mais le nom du premier conquérant de l'Espagne a prévalu, et on le retrouve avec une légère altération dans celui de Gibraltar que porte encore cette place. Abd-el-moumen y passa quelques mois, y reçut chaque jour les hommages des walis, des cheïkhs, des oulémas, des poètes de l'Andalousie, et s'y informa de l'état des diverses provinces de l'Espagne. Il ordonna alors la guerre sainte dans l'Al-Garb, et y envoya dix-huit mille cavaliers al-mohades (non compris l'infanterie) auxquels se joignit le gouverneur de Cordoue, Abou-Mohammed Abdallah ben-Abou-Hafs, avec des troupes nombreuses.

Cette armée s'empara de Hisn-Atarnikes (2), et y passa au fil de l'épée tous les chrétiens. Le roi de Portugal (3) arriva trop tard pour secourir cette place. Les Al-Mohades lui livrèrent bataille, lui tuèrent douze mille hommes, lui firent beaucoup de prisonniers et recouvèrent Badajoz, Beja, Beira, Hisn-Alcagar et plusieurs autres places. Abd-el-moumen donna le gouvernement de cette province à Mohammed ben-Aly, ben-Alhadj, et retourna à Maroc.

L'an 557 (1162), les troupes de Mohammed ben-Mardenisch, roi de Valence, jointes à celles de Guadix, d'Al-muncéb et des Alpujarras, d'Ibrahim ben-Hamsek, gouverneur de Murcie, et de quelques vaillants capitaines al-moravides, marchèrent contre Grenade. Les Al-Mohades étant venus à leur rencontre, il y eut à Margarracal, le jeudi 27 ou vendredi 28 redjeb (12 ou 13 juillet), une bataille si longtemps disputée et si meurtrière pour les deux partis, qu'elle fut nommée la journée d'*Alsubicat* ou de l'effusion (du sang). Les confédérés vaincus se retirèrent, à la faveur de la nuit, à Murcie et à Jaen qu'ils fortifièrent. Ils firent de nouvelles levées dans les Alpujarras; et, ayant reçu des secours du roi de Castille, ils tentèrent encore le sort des armes dans les plaines entre Cordoue et Ubeda, le lundi 12 chawal (24 septembre); mais, après des prodiges de valeur, ils essayèrent une seconde défaite, laissèrent le champ de bataille couvert de morts, et retournèrent à Murcie et à Jaen. Cette dernière place se rendit bientôt aux Al-Mohades par capitulation. Abd-el-moumen se disposait à passer pour la seconde fois en Espagne, et à y commander en personne une

armée formidable contre les chrétiens, lorsqu'il mourut à Salé, le 8, 10 ou 20 djoumadi II^e. 558 (14, 16 ou 26 mai 1163), à l'âge de soixante-quatre ans, dont il en avait régné près de trente quatre en Afrique, et environ quinze ou dix-sept en Espagne, suivant que l'on compte depuis la mort de Yahia ben-Ghania, ou depuis la prise de Séville par les Al-Mohades.

II^e. ABOU-YACOB YOUSOUF.

An de l'hég. 558 (de J.-C. 1163). Yousouf, deuxième fils d'Abd-el-moumen, se rendit de Séville à Maroc, où il fut proclamé khalife, suivant la volonté de son père qui, avant d'expirer, l'avait déclaré son successeur. Ayant éprouvé quelque opposition de la part de deux de ses frères, il se contenta d'abord du titre d'émir, et ne prit celui d'émir al-moumenin qu'après qu'ils l'eurent reconnu pour leur souverain.

L'an 560 (1165), Mohammed ben-Mardenisch, roi de Valence, Ibrahim, son beau-père, et quelques autres capitaines al-moravides, ayant joint leurs forces à une armée chrétienne (4), livrèrent une troisième bataille aux Al-Mohades, commandés par seïd Abou-Saïd Othman (5), dans les plaines de Murcie, le 6 dzoulhadjah (14 octobre), avec aussi peu de succès que dans les affaires précédentes. La mêlée fut terrible, et les cris effroyables que poussaient les combattans des deux partis, firent donner à cette bataille le nom de journée d'*Adjelab* (6). Mohammed ben-Mardenisch, irrité de sa défaite, en accusa ses alliés musulmans, qui l'abandonnèrent. L'un d'eux, Abou-Djafar ben Abd-el-rahman al-loski, homme aussi vaillant que bon poète, qui avait autrefois commandé les frontières de Grenade, de Jaen et de Murcie, se retira à Malaga d'où il passa en Afrique et suivit le parti des Al-Mohades. La perte la plus considérable dans cette journée fut supportée par les chrétiens.

Le roi de Valence répudia sa femme, fille d'Ibrahim ben-Hamsek (7); mais il la reprit bientôt, se réconcilia avec son beau-père et écrivit même à Al-Loski, pour l'engager à revenir de Maroc. S'étant brouillé de nouveau avec Ibrahim, au peu de courage duquel il attribuait ses deux dernières défaites, celui-ci abandonna son gouvernement de Murcie, et alla se fortifier dans Segoura et dans quelques autres châteaux. Cette mésintelligence dans la famille de Ben-Mardenisch et surtout ses liaisons trop étroites avec les Castillans, qui, sous prétexte de le protéger, tenaient garnison dans Valence, affaiblirent singulièrement son parti, et mécontentèrent ses sujets. Inquiet et défiant, il visitait sans cesse les places qui formaient ses états, depuis Tarragone jusqu'à Carthagène.

L'an 565 (1170), le roi de Maroc envoya son frère Seïd Abou-Hafs, avec vingt mille hommes d'excellente cavalerie, pour faire la guerre aux chrétiens dans l'Espagne occidentale, où il jeta les fondements d'Alcantara Tensifa, le 3 safar 566 (16 octobre 1170). Yousouf, voulant activer la guerre sainte par sa présence, se rendit à Séville, où il fut reçu en souverain. Des députations de toute l'Andalousie vinrent lui rendre hommage et l'informer de la situation des provinces.

À la fin de la même année fut achevée la tour de Mertoula, construite par ordre du prince seïd Abou-Abdallah ben Abou-Hafs.

Abou-Bekr Ahmed ben-Sofian al-Makhsoumi, wali de Djézirah-Xucar (8), révolta, dès l'année précédente, contre le roi de Valence, qu'il traitait de mauvais musulman, avait mis dans son parti plusieurs alcaldes, entre autres celui d'Uclès, et offrit de se soumettre aux Al-Mohades, si ceux-ci voulaient le protéger. Ben-Mardenisch envoya contre ce rebelle, son fils Abou'l-Hedjadj Yousouf, commandant

(1) L'auteur musulman, traduit par Dombay, ne désigne ce général que par le nom de *d'Al-Akra* (le chameau).

(2) Nommée aussi par Dombay, Etargenisch, Etarkensch et Atran-kesch.

(3) Conde cite ici mal à propos le roi de Castille, d'après les auteurs arabes qu'il a traduits ou compilés, et qu'il a trop souvent négligé de commenter et d'éclaircir. Alfonso-Raimond était mort l'an 1157, laissant le royaume de Castille à Sanche, son fils aîné, et le royaume de Léon à Ferdinand, son puîné. Sanche n'avait régné qu'un an et avait eu pour successeur son fils Alfonso, enfant en bas âge, dont la minorité fut troublée par l'ambition de son oncle Ferdinand.

(4) Conde ne dit pas si c'étaient des Castillans, des Navarrois ou des Aragonais. La Catalogne était alors unie au royaume d'Aragon.

(5) Et non pas Ben-Abd-el-rahman, comme le dit Conde. C'était un frère du nouveau roi de Maroc.

(6) Ce nom signifie marchands forains et fait allusion au bruit d'une foire. Selon Dombay, il s'en tenait une célèbre dans ce lieu.

(7) Conde, ou ses éditeurs, nomment Ben-Hamsek, tantôt Ibrahim, tantôt Ishak, et le désignent indifféremment par la qualité de gendre et de beau-père du roi de Valence. Le fait de la réputation fixe toute incertitude à cet égard. Quant au nom de ce personnage, c'était Abou-Isiak Ibrahim ben-Hamsek. L'orientaliste espagnol supprime souvent les mots de *abou* (père) et de *ben* ou *ebn* (fils), qui précèdent ou qui suivent les noms des personnages qu'il met en scène; ce qui les fait confondre avec leurs pères ou leurs fils, et répand un peu d'obscurité dans son histoire.

(8) Ce nom indique une place-forte, située dans une île ou une presqu'île du Xucar; c'est peut-être un des lieux nommés aujourd'hui Al-cira, Succa et Callera.

de sa cavalerie. La place fut si étroitement bloquée pendant deux mois, que les habitants, épuisés par la famine, ouvrirent leurs portes, au milieu de d'zouhadjah 566 (août 1171). Le roi de Valence en donna le gouvernement à son propre frère. Abou-Bekr, dont on a conservé les vers qu'il composa sur sa détresse pendant le siège de Xucar, se retira auprès des Al-Mohades, et réussit, par ses intrigues et ses secrètes intelligences, à les introduire dans Valence, peu de temps après (1). Abou'l Hedjadj vint assiéger cette capitale pendant trois mois par terre et par mer; mais les ordres du roi son père, et la vigoureuse résistance d'Abou-Bekr, obligèrent le prince de voler à la défense de Tarragone, attaquée par les chrétiens de Catalogne et d'Aragon. Il les combattit avec divers succès, et Aly ben-Cacem, son amiral, remporta sur leur flotte une victoire complète. Ce brillant avantage ne rétablit point les affaires d'Abou-Abdallah Mohammed ben-Saad, ben-Mardenisch. Pressé d'un côté par les Al-Mohades, de l'autre par les chrétiens, il s'était retiré à Maiorque, où il mourut en 567 (1172), après avoir régné vingt-cinq ans sur l'Espagne orientale. Il eut pour successeur son fils Abou'l-Hedjadj Yousouf, qui, pour aller se mettre en possession de Denia, Schatibah, Alicante, Murcie, Carthagène et des autres places qui lui restaient, fut sans doute obligé de renoncer à secourir Tarragone, dont les chrétiens s'emparèrent.

Le khalife d'Afrique, après avoir conquis dans le royaume de Tolède les forteresses de Thogar et de Kantara al-Scif (2), désolée toute la contrée et donné la mort ou des fers à une foule de chrétiens, revint à Séville en 567 (1171); il y fit construire une magnifique mosquée, un beau pont de bateaux, un aqueduc, de vastes magasins, deux quais pour décharger les marchandises, et d'autres monuments aussi utiles que somptueux, auxquels il employa des sommes énormes. Pendant un séjour de près de cinq ans en Andalousie, il obtint de grands avantages sur les chrétiens, et réunit à son empire plusieurs places, tant par la force des armes que par soumission volontaire. Afin d'occuper ses cent mille soldats, il fit bâtir sur Djebel-Fetah ou Djebel-Tarik une ville qui ne peut être que Gibraltar. Mais, comme nous avons déjà dit, d'après Abou'l-feda, et les auteurs arabes consultés par Conde, que cette ville avait été fondée, douze ans auparavant, par Abd-el-moumen, il faut croire que Yousouf acheva l'ouvrage de son père, ou que l'enceinte de murailles, élevée et fortifiée par celui-ci, fut remplie de maisons par ordre de son fils.

L'an 568 (1173), le prince Abou-Bekr, fils du monarque, pénétra jusqu'à Tolède, et mit tout le pays à feu et à sang: il était à la veille de prendre la capitale, lorsqu'elle fut secourue par le capitaine Sanche *Abubarda* (3), ainsi nommé parce qu'il portait une hallebarde garnie d'or et de soie et ornée de perles et de pierres. Mais il fut vaincu par les Al-Mohades et demeura sur le champ de bataille avec trente-six mille de ses soldats.

L'an 569 (1174), les troupes africaines conquièrent Tarragone (et non pas Carbone, comme le dit Dombay), incendièrent la Catalogne, la saccagèrent horriblement, et en ramenèrent une multitude de captifs et de bestiaux.

L'an 570 (1174-5), Abou'l-Hedjadj Yousouf, roi de Denia et de Schatibah, et ses frères, qui possédaient d'autres places dans l'Espagne orientale, ne pouvant résister ni aux chrétiens ni aux Al-Mohades, cédèrent leurs états au souverain de ces derniers. Le monarque africain, qui n'osait pas se flatter d'un aussi prompt accroissement de puissance, combla ces princes de biens et d'honneurs; et, afin d'assurer la tranquillité dans l'Espagne musulmane, il épousa leur sœur et fit bâtir un superbe palais, pour y recevoir cette princesse (4). Il retourna à Maroc l'année suivante.

L'an 572 (1176-7), mourut, dans cette ville, Abou-Ishak Ibrahim ben-Hamsek, beau-père du feu roi de Valence et de Murcie. Mohammed ben-Abd-el-rahman, ben-Thaber, ancien wali de Murcie, mourut aussi, l'an 573 (1177-8),

à Maroc, où, sous la protection des Al-Mohades, il avait cultivé la poésie avec beaucoup de succès. Un autre poète distingué, le capitaine Abd-el-rahman al-Loski, mourut également à Malaga, où il fut enterré pompeusement. L'an 574 (1178-9), après avoir habité quelques années Maroc, où il s'était retiré depuis qu'il avait abandonné le roi Ben-Mardenisch. De tous les hommes qui avaient paru sur la scène politique, pendant la dernière anarchie, Abou-Djafar ben-Hamdân qui, dès l'année 539 (1144), s'était fait roi de Cordoue, est le seul dont on ignore la destinée et la fin. Casiri ni Conde ne disent plus rien de ce personnage qui dut périr en 541 (1147), à la prise de Cordoue, par Yahia ben-Ghania (5).

L'émir al-Moumenin-Yousouf, ayant apaisé quelques troubles en Afrique, partit de Salé, vers la fin de l'an 579 (1184), se rendit à Ceuta, d'où il envoya une puissante armée en Espagne; il s'embarqua le dernier avec sa garde et sa suite, aborda à Gibraltar, alla d'abord à Séville, rendez-vous général de toutes les forces musulmanes, entra dans le Portugal, et arriva devant Santarém, le 7 rabi I^r. 580 (18 juin 1184). Après diverses attaques, il changea de position, malgré l'avis de ses capitaines, et dressa ses tentes au couchant et au nord de la place. Mais ayant, la nuit suivante, envoyé l'ordre à son fils, seïd Abou-Ishak, wali de Séville, de faire une incursion sur Lisbonne, à la tête des troupes andalusiennes, cet ordre fut mal interprété. Le bruit se répandit qu'il s'agissait de reprendre la route de Séville. Tous les corps décampèrent avant le jour, de sorte qu'il ne resta auprès du khalife qu'une faible partie de sa garde et de ses bagages, avec une troupe de valets et de gens inutiles. Au lever du soleil, les assiégés, informés du départ du gros de l'armée, firent une sortie générale, fondirent en poussant de grands cris sur le quartier de Yousouf, égorgèrent tout ce qui se présenta devant eux, pénétrèrent dans sa tente, la mirent en pièces et assaillirent ce monarque qui, avec sa seule épée, se défendit vaillamment et tua six des plus acharnés contre lui; mais, succombant sous le nombre, il tomba percé de coups. Plusieurs de ses femmes furent aussi massacrées. Cependant, l'armée, avertie un peu trop tard, revint sur ses pas, chargée les chrétiens, les repoussa jusque dans leurs murailles, et, animée par la vengeance, recommença le siège avec tant de fureur qu'elle prit la ville d'assaut et y égorga dix mille chrétiens. Mais les habitants, réduits au désespoir, redoublèrent d'efforts et contraignirent les musulmans de renoncer à leur entreprise. Ceux-ci reprirent dans un morne silence la route de Séville. Yousouf mourut des suites de ses blessures, le 12 ou le 28 rabi I^r. 580 (23 juillet ou 8 août 1184), soit au passage du Tage, soit à Beja, à Séville, à Algésiras, à Salé ou à Maroc. Ces variantes sur la date et le lieu de sa mort viennent de ce que son fils Yacoub, qui avait pris le commandement des troupes, leur cacha cet événement pour ne pas les décourager, et pour s'assurer le trône. Les auteurs espagnols disent qu'il se noya dans le Tage, blessé mortellement par l'infant don Sanche, fils du roi de Portugal. Abou'l-feda le fait mourir naturellement. Yousouf avait régné vingt-deux ans, avec autant de gloire que de bonheur, et en avait vécu quarante-sept. Ce prince sage, habile, généreux, ami des lettres et des arts, sut reculer ses frontières en Espagne, réunir à son empire tout ce que les musulmans y possédaient encore, et y éteindre le brandon des guerres civiles.

III^e. ABOU-YOUSOUF YACOB AL-MANSOUR BIFADL-ALLAH.

An de l'hég. 580 (de J.-C. 1184). Yacoub, reconnu souverain par son armée qu'il ramena en Afrique, ne fut solennellement proclamé émir al-moumenin, et ne reçut les serments de fidélité que le 2 djoumaï H^e. (10 septembre), époque où il divulga la mort de son père. Yacoub fut le plus illustre, le plus heureux et le plus puissant

(1) Conde dit que ce fut en 566. Ce dut être plus vraisemblablement au commencement de l'année 567.

(2) De toutes ces villes de Kantara ou Alcantara, distinguées par un surnom, il n'existe plus aujourd'hui que celle-ci, située dans l'Estramadoure, et chef-lieu d'un ordre de chevalerie.

(3) Ou, plus correctement, Abou'l-Barda (le père de la hallebarde). Les historiens espagnols ne disent rien de cette action importante ni de ce général chrétien. Suivant Dombay, il était prince, gouverneur de Tolède, et surnommé *Abou-Berdaa* (le père de la selle de mulet), parce qu'il montait un mulet dont la selle était enrichie de soie, d'or et de pierres.

(4) Abou'l-feda et Conde rapportent à l'année 567 (1171-2), la mort de Mohammed ben-Mardenisch, la cession de ses états par ses fils au roi de Maroc et le mariage de sa fille avec ce dernier; mais comme l'historien arabe cumule souvent, sous la même année, des événements qui en ont duré plus d'une, et que Conde répète, à l'année 570, le mariage du roi de Maroc avec la fille du roi de l'Espagne orientale, nous avons cru devoir placer un intervalle de trois ans entre la mort de Ben-Mardenisch et le dernier événement.

(5) Les historiens espagnols le nomment *Ben-Fandi*, et en font un Fakih ou docteur, ce qui peut être vrai; car Hamdân ne parut jamais à la tête des armées.

des monarques al-mohades. Il en était digne par ses talents et ses rares qualités. Dès son avènement au trône, il distribua aux pauvres cent mille pièces d'or, mit en liberté tous les détenus pour de légères dettes, et fit remise à ses sujets des contributions dont ils étaient alors redevables au trésor. Il augmenta le traitement des cadhis, des fakihis; visita les provinces, y réforma les abus, fortifia ses frontières et les pourvut de bonnes garnisons. Il fonda et dota des mosquées, des collèges, des hôpitaux pour les malades, les infirmes et les aveugles, tant en Espagne qu'en Afrique. Il y fit bâtir des châteaux, des ponts, des hôtels, des prisons, et creuser des puits sur les routes et dans les déserts. Il assigna des traitements fixes aux professeurs, aux médecins, à tous les fonctionnaires publics, et une solde régulière et avantageuse à ses troupes. Heureux ayant toutes ses entreprises, il fit triompher l'islamisme, et fut le prince musulman le plus puissant de son siècle; son empire s'étendait vers l'orient jusqu'à Barkah, et touchait aux états du célèbre sultan Saladin, qui était digne d'avoir pour voisin et pour contemporain.

Lorsqu'Ally ben-Ishak, ben Ghania, prince des Al-Moravides et roi de Maïorque, eut appris la mort du dernier roi de Maroc, il passa en Afrique avec une armée nombreuse, s'empara de Badije, y fit prononcer la khotbah au nom du khalife abbasside, Naser-Idin-Allah (1) et perçut les tributs de toute la contrée. Ses succès ayant entraîné à la révolte une grande partie de l'Afrique orientale, Yacoub fut obligé d'aller en personne étouffer ces troubles. Après avoir pacifié l'Afrique, il s'embarqua à Alger, aborda à Algésiras, le 3 ou 8 rabi I^{er} 585 (31 ou 26 avril 1189), avec une puissante armée, marcha sur Santarém, et dirigea une colonne de ses troupes sur Lisbonne. Mais cette expédition n'aboutit qu'à changer en désert une partie du Portugal. Le roi de Maroc repassa le détroit, la même année, traînant à sa suite treize mille jeunes captifs des deux sexes et un immense butin. De nouvelles révoltes dans l'Afrique orientale ayant nécessité sa présence, le roi de Portugal prend sa revanche et emporta d'assaut Silves, Béja et Beira. Affligé de ses pertes, Al-Mansour écrivit à ses lieutenants en Andalousie, pour leur reprocher durement leur négligence et leur ordonner de conquérir l'Al-Garb, promettant de les secourir incessamment. Tous les capitaines al-mohades de la Péninsule se rassemblent en conséquence sous les drapeaux du wali de Cordoue, Mohammed ben-Yousouf, reprennent Silves de vive force, entrent dans l'alcazar d'Abou-Denis (2), ainsi que dans Béja et Beira, délivrent quinze mille prisonniers musulmans et emmènent trois mille captifs chrétiens à Cordoue, en chawal 587 (novembre 1191).

Tandis que le khalife essayait à Fez une longue et dangereuse maladie et allait ensuite passer le temps de sa convalescence à Maroc, les chrétiens reprirent encore l'offensive en Espagne. Le roi de Castille Alfonso III, VIII ou IX, mit l'Andalousie à feu et à sang, porta ses ravages jusqu'à la mer, et vint camper devant Algésiras (3), d'où il envoya au monarque africain un défi, conçu en ces termes : « Puis-je que tu n'oses pas m'attaquer, envoie-moi des vaisseaux pour que j'aie le chercher et te combattre. Si tu es vainqueur, je serai ton prisonnier, et tu disposeras de mes dévoués; si tu es vaincu, je serai maître de tes états et je dicterai la loi aux musulmans (4) ». La lecture de cette lettre enflamma le zèle religieux du roi de Maroc; il fit publier la ghaciah. Les soldats des diverses tribus de l'Afrique et du Magreb accoururent à cet appel, et il les dirigea aussitôt vers l'Espagne, après avoir chargé son fils Mohammed de répondre au Castillan par un verset du Co-

ran, où Dieu menace de réduire en poudre ses ennemis.

Yacoub partit de Maroc le 18 djoumadi I^{er} 591 (30 avril 1195), et se rendit à Alger où son armée s'était rassemblée. Il la fit embarquer successivement pour l'Andalousie; et, lorsque les Al-Mohades, qui formaient sa garde, eurent abordé à Algésiras, il arriva avec une suite nombreuse de cheikhs, de vézirs et de fakihis, le 20 redjeb (30 juin). Il s'y reposa un jour; et, ne voulant pas laisser refroidir l'ardeur de ses troupes qui brûlaient de se distinguer dans la guerre sainte, il força sa marche, et, sans s'arrêter à Cordoue, il alla au-devant de l'armée castillane; cette armée avait pris position dans la plaine et sur les hauteurs que domine la forteresse d'Al-Arca (5), non loin de Calatrava. Arrivé à deux journées du camp des chrétiens, il assembla son conseil, y appela les chefs des troupes andalouses, et adopta les avis que lui donna l'un d'eux qui avait vieilli dans le métier des armes. Après avoir passé en prières une partie de la nuit suivante, il chargea du commandement général son vézир, Abou-Yahia ben Abou-Hafs, ne se réservant que celui de l'arrière-garde, composée des Al-Mohades, et donna le signal du départ.

Le mercredi 9 chaban 591 (19 juillet 1195), les deux armées se trouvèrent en présence. Alfonso, jaloux d'obtenir seul l'honneur d'une victoire qu'il se flattait de remporter, s'opiniâtra à ne pas attendre les secours que lui amenaient les rois de Léon et de Navarre, et engagea l'action, quoique avec des forces qui paraissent avoir été très-inférieures (6). Sept à huit mille de ses cavaliers, bardés de fer ainsi que leurs chevaux, fondirent sur l'avant-garde de l'armée musulmane, où étaient les volontaires et les archers, s'avancèrent jusqu'à la portée des lances, et, repoussés deux fois, parvinrent à les enfoncer et à pénétrer jusqu'au centre, où ils croyaient trouver le roi de Maroc. Le vézир Abou-Yahia y fut tué, en combattant à la tête de la tribu de Henieta; mais sa mort fut aussitôt vengée par les volontaires qui, s'étant ralliés, enveloppèrent les chrétiens et les taillèrent en pièces. En même temps, la droite des Maures, composée des Andalousiens, et la gauche formée par les tribus du Magreb, attaquèrent en flanc l'armée chrétienne; et, après une vive résistance, la mirent en déroute et en firent un grand carnage. Dix mille hommes, la fleur de la cavalerie castillane, avaient juré, sur la croix, de périr sur le champ de bataille; épuisés de fatigue, ils se replièrent vers la colline où était leur souverain; mais déjà les musulmans y avaient pénétré. Quelques-uns eurent échappé à la mort en fuyant; mais ils furent poursuivis par les cavaliers arabes qui achevèrent de les détruire. Yacoub, voyant la victoire se déclarer pour lui, s'avance alors avec sa réserve, pour accabler Alfonso, qui disputait encore le terrain, avec ses plus vaillants chevaliers. Au bruit des instruments de guerre, à la vue de l'étendard blanc (7) du khalife, le Castillan découragé prit la fuite, harcelé par les Maures, qui tuèrent presque toute son escorte; il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, et traversa la forteresse d'Al-Arca, sans s'y arrêter. Les Al-Mohades assiégèrent cette place, croyant l'y surprendre, l'emportèrent d'assaut, en brûlèrent les portes et en égorgèrent la garnison. Ils y firent, ainsi que dans le camp des chrétiens, un énorme butin. Tel est le récit, assez vraisemblable, que font les historiens arabes de la bataille d'Al-Arca ou Alarcos, une des plus glorieuses et des plus heureuses pour l'islamisme, et la plus importante qu'aient gagnée les Al-Mohades. Les chrétiens y perdirent trente mille hommes, suivant les auteurs extraits par Casiri. Ceux que Conde et Dombay ont consultés, disent que Dieu seul sait le nombre des tués (8).

(1) Et non pas Hayreddin Allah, comme l'ont dit, par erreur, les éditeurs de l'ouvrage de Conde. Il régnait à Baghdad.

(2) Suivant Casiri, c'était une province qui contenait les villes d'Evora, Gorla, Mérida, Badajoz, Cantara al-Seïf, etc.

(3) Les auteurs espagnols donnent des détails plus circonstanciés sur les expéditions des princes chrétiens. Il paraît que d'abord les rois de Castille et de Léon envahirent l'Estramadoure et l'Andalousie, dès la fin de l'année 1189; et qu'en 1193, une armée castillane, commandée par l'archevêque de Tolède, commit les plus horribles excès dans l'Andalousie.

(4) Suivant les historiens espagnols, Yacoub avait écrit auparavant au roi de Castille, pour se plaindre de sa manière de faire la guerre.

(5) Cette ville d'Al-Arca ou d'Alarcos, comme l'écrivent les historiens espagnols, ou d'Al-Arka, suivant Dombay, n'existe plus, à moins qu'elle n'ait changé de nom. Il y a bien en Espagne quelques villes d'Arco, mais elles sont différentes de celles dont il s'agit ici.

(6) Son armée, suivant Conde et Dombay, était de trois cent mille

hommes, et de deux cent vingt-cinq mille, suivant Casiri; mais les deux nombres sont évidemment exagérés.

(7) On a vu que les monarques almoravides avaient adopté le noir, qui était la couleur des khalifes abbassides de Baghdad; mais ils ne connaissaient la suprématie. Les Al-Mohades prirent l'étendard vert, couleur de Mahomet et d'Ally dont ils prétendaient descendre; mais ils adoptèrent aussi le blanc, sans doute pour afficher une opposition plus marquée contre les khalifes d'Orient et contre les Al-Moravides, et pour gagner les partisans des Ommyyades, dont le blanc avait été la couleur révéralée.

(8) Il fut de cent quarante mille, suivant une note de Cardonne, tome II, de son Histoire de l'Afrique et de l'Espagne, et sans doute d'après l'historien arabe Nowairi. Cardonne dit aussi que la bataille se donna près de la forteresse de Rema, selon les uns, et proche de celle d'Alernes, suivant les autres. Il veut dire sans doute Rabah (pour Calatrabab), et Alarcos. Son texte porte que ce fut dans la plaine de Merid-Djedis; mais cet auteur est si peu exact qu'on ne peut guère croire à ses assertions.

Yacoub fit vingt mille prisonniers, auxquels il rendit la liberté, au grand mécontentement de la plupart de ses généraux. Il ravagea sans obstacle la Castille, conquit plusieurs places fortes, brûla des villages, poussa jusqu'à Djebel-Soleiman (1), et revint triomphant à Séville, où il consacra sa part du butin à la construction d'une superbe mosquée.

Yacoub continua la guerre, l'an 592 (1195), réduisit Calatrava, Guadalajara, Madrid, Djebel-Soleiman, et assiégea Tolède, où Alfonso s'était renfermé; mais, prévoyant une longue résistance, il décampa et alla prendre d'assaut Talamanca (2): il en fit passer les habitants au fil de l'épée, chargea de fers les femmes et les enfants, brûla la ville, rasa ses murailles, et revint à Séville, en safar 593 (décembre 1196), après avoir soumis sur la route Albalat, Torgiolo (Trujillo), et quelques autres places. Il fit poser sur la mosquée qu'il avait élevée dans cette capitale, une boule d'or d'un si grand diamètre, que, pour la faire entrer, il fallut élargir la porte. Sa valeur était de cent mille dinars d'or (un million), et la barre de fer, sur laquelle on la fixa, pesait mille livres (3). Lorsque cet édifice fut achevé, Yacoub fonda la forteresse d'Al-Faradj, sur le Guadalquivir. De retour à Maroc, en chaban 594 (juin 1198), il y fit reconnaître pour son successeur, tant en Espagne que dans tout le nord de l'Afrique, depuis Sous-al-Aca jusqu'aux déserts de l'Orient, son fils Mohammed, et mourut dans sa capitale le 21 rabi 1^{er} 595 (22 janvier 1199), à l'âge de quarante ans, après un règne aussi glorieux que fortuné de quinze ans moins un mois (4). Yacoub al-Mansour, un des meilleurs princes qu'ait produit l'islamisme, fut le plus vertueux, le plus célèbre et le plus puissant de la dynastie des Al-Mohades. Il joignait au courage les plus rares qualités.

La même année, mourut le célèbre Abou-Abdallah Mohammed ben-Omar, ben-Roschd, plus connu sous le nom altéré d'Averrhoës, natif de Cordoue, médecin, philosophe, jurisconsulte, mathématicien, poète, etc., auteur d'un grand nombre d'ouvrages en arabe et en hébreu, entre autres, d'une traduction des œuvres d'Aristote.

Un autre médecin, littérateur, Mohammed ben Abd-el-melek, ben Zahr ou ben Zoher (vulgairement nommé Aben-Zoar), né à Séville, mourut aussi, dans l'année 595 (1198), suivant Abou'l-feda. Il avait eu pour aïeul Zoher, vezir et philosophe, mort à Cordoue, l'an 525 (1131), et il était le quatrième de cinq médecins espagnols du nom d'Aben-Zoar, que la plupart des biographes ont souvent confondus les uns avec les autres, et dont l'un, qui avait été le maître d'Averrhoës, passe, en raison de cette méprise, pour avoir vécu cent trente-cinq ans (5).

IV. ABOU-ABDALLAH MOHAMMED AL-NASER LEDIN-ALLAH.

An de l'hég. 595 (de J.-C. 1199). Mohammed al-Naser, fils et successeur de Yacoub al-Mansour, était généreux; il avait de l'instruction, de l'esprit, des talents peu communs pour la paix et pour la guerre; mais ces avantages étaient effacés par un défaut aussi funeste à un souverain qu'à ses sujets. Faible, irrésolu, il n'agissait jamais d'après lui-même dans les affaires importantes, et donnait trop de confiance aux avis de ses ministres. Ce prince, au rapport

d'Abou'l-feda, était loin d'avoir cet extérieur imposant, cet air martial, qui charment les soldats: il était roux, et sans barbe, maigre, triste, taciturne, ayant toujours les yeux baissés, et, par-dessus tout cela, il bégayait. Suivant les auteurs traduits par Conde, il était de taille moyenne et mince, avait le teint blanc, la barbe longue et noire, les sourcils épais, les yeux beaux, mais fixes et distraits. Il est difficile de concilier deux portraits si différents (6).

Les premières années du règne de Mohammed furent employées à étouffer quelques troubles excités en Afrique par des rebelles, entre autres par l'al-moravide, Yahia ben-Ishak de Maïorque, qui, à la suite d'une longue guerre, fut totalement défait, l'an 604 (1208).

Mohammed ayant chassé de l'Afrique les Al-Moravides, voulut les priver de leur dernier asile. Il envoya une puissante flotte avec des troupes nombreuses qui débarquèrent dans l'île de Maïorque, assiégèrent la capitale, où s'était renfermé le roi des Baléares, Abdallah, frère de Yahia, la prirent d'assaut, massacrèrent ce prince, envoyèrent sa tête embaumée à Maroc, et exposèrent son cadavre sur les remparts de la ville. Les îles de Minorque et d'Ivica se soumettent aux vainqueurs; mais ce fut leur dernière conquête (7).

Les chrétiens de la Péninsule avaient repris courage et recouvré de nouvelles forces, depuis la mort du dernier roi de Maroc. Sanche 1^{er}, roi de Portugal, s'était emparé d'Elvas, en 1203. Les rois d'Aragon, de Castille, de Navarre et de Léon, long-temps divisés, avaient fait la paix. Le premier avait enlevé quelques places aux musulmans du côté de Valence. Le second, brûlant de réparer la honte de la journée d'Al-Arcos, avait repris les armes, aussitôt après l'expiration de la trêve, soumis Alcalá, et porté la désolation dans le royaume de Murcie. Les musulmans d'Espagne implorèrent le secours du roi de Maroc.

L'an 605 (1209), Mohammed al-Naser fit publier la ghaziah dans tous ses états d'Afrique. Ses proclamations et les sommes considérables qu'il répondit, attirèrent à Alger (8), où était indiqué le rendez-vous général, une foule de musulmans volontaires, outre ceux qui étaient enregistrés dans les provinces, sur le rôle des contributions (9). Lorsque ces soldats furent enrégimentés, le khalife partit de Maroc, le 19 chaban 607 (5 février 1211), et se rendit à Alger, où, pendant près de deux mois, il procéda à l'embarquement de ses troupes, et d'une quantité prodigieuse de munitions et de machines. Il partit le dernier, et aborda sur les côtes de Tarifa, le 25 djoulkadh (10 mai). Les Maures d'Espagne le joignirent à Séville, et le spectacle d'une armée aussi innombrable qu'une nuée de sauterelles, remplit le monarque de joie et d'espérance. Il la divisa en cinq corps: l'un composé des tribus de l'Afrique orientale, le deuxième des troupes du Magreb, le troisième des volontaires, qui formaient cent soixante mille hommes, le quatrième des Andalouciens, et le cinquième des Al-Mohades (10). Le bruit de cet armement formidable avait répandu l'épouvante dans toute l'Espagne. Cependant les princes chrétiens ayant fortifié leurs frontières, et démantelé les dernières places qu'ils avaient conquises sur les musulmans, réunirent leurs forces et envoyèrent solliciter des secours en France et en Italie. Quelques-uns néanmoins demandèrent la paix. L'un de ceux-ci, le roi de Bayona (11), vint

(1) Le nom de cette place ne se retrouve dans aucune ville actuelle d'Espagne; c'est peut-être Alcalá de Henarés, près de laquelle est un château ruiné, sur la croupe d'une montagne.

(2) On plutôt Tambleca suivant Dombay. Le nom de *Talamanca*, est cité par Conde et par Casiri; mais ce ne peut être Salamanque, qui appartenait alors au roi de Léon.

(3) Dombay parle de trois boules d'or et d'une barre d'argent.

(4) Abou'l-feda le fait mourir à Salé, un ou deux mois plus tard, à l'âge de quarante-huit ans. Rien de plus absurde que les comptes rapportés dans les *Revolutions d'Espagne*, liv. IV, p. 203 à 207, in-12, sur la cause de la prétendue disparition de ce prince, et sur sa mort à Alexandrie, où il exerça, dit-on, la profession de boulangier.

(5) Conde qui, dans son histoire, ne dit rien de l'état des mœurs, des arts, des lettres, des sciences, du gouvernement, etc. des Maures d'Espagne, sous les diverses époques, n'a fait aucune mention d'Averrhoës ni d'aucun des personnages du nom d'Aben-Zoar. Mais Casiri, dans sa *Biblioth. Arab. Hispana*, a donné une immense biographie des savants et degens de lettres en tous genres, nés en Espagne et au sein de l'islamisme.

(6) Dombay se borne à dire que ce prince était maigre et bien fait, qu'il avait les yeux noirs et doux, la barbe et les sourcils épais.

(7) Nous avons dû ici préférer le récit de Conde à celui de Dombay; suivant ce dernier, Mohammed, tandis que Yahia lui enlevait plusieurs provinces en Afrique, l'an 598 (1202), s'embarqua à Alger et alla faire une descente dans l'île de Maïorque, qu'il subjuguait en rabi 1^{er} 600 (novembre 1202); de là il revint en Afrique, continua la guerre contre Yahia.

(8) Ou plutôt, suivant Dombay, à Kasr-el-Djizaw, port de mer, entre Tanger et Ceuta, et plus voisin, par conséquent des côtes d'Espagne.

(9) Il est donc vrai que chez les nations mahométanes, les hommes domiciliés, et parant les impôts, étaient soumis à une conscription militaire. Elle fut long-temps la cause des avantages qu'obtinrent les souverains musulmans dans leurs guerres contre les princes chrétiens, qui, faute de troupes réglées, n'avaient d'autres ressources que les secours, souvent incertains, de leurs inconstants et ambiteux vassaux.

(10) Suivant Cardonne et Dombay, l'armée mahométane était en tout de six cent mille hommes, ce qui s'accorde assez avec les calculs de Conde, qui la porte à quatre cent soixante, ou quatre cent soixante-dix mille Africains, sans compter les troupes musulmanes de la Péninsule. Les auteurs espagnols n'en déterminent pas le nombre; mais il est certain, d'après leur récit, que jamais l'islamisme n'avait fait un pareil effort contre la chrétienté.

(11) Comme il n'y a jamais eu de roi, duc, ni comte, mais seulement des vicomtes de Bayonne, et que cette ville, possédée depuis 1193, par les Anglais, qui l'avaient réunie au duché de Guienne, ne dut avoir aucunes relations directes avec les musulmans du midi de l'Espagne, il est clair qu'il s'agit ici d'une autre ville de ce nom, ou que *Bayona* est une faute typographique, et doit être remplacée par un autre mot. On pourrait y substituer *Barcelona*, ou *Pamplona*; mais *Barcelona* et la Catalogne faisaient partie des états du roi d'Aragon, qui, alors, se disposait à prendre une part active à la guerre contre les Mau-

en personne, avec sa femme et ses principaux officiers, rendre hommage au monarque africain. Mohammed, prévenu de son arrivée, donna ordre qu'on le reçût avec toute sorte d'honneurs, et qu'on lui fournit une escorte de mille cavaliers jusques à Carmona. Là, on dit au prince chrétien qu'il était sous la sauve-garde du khalife, et que, jusqu'à Séville, il marcherait à l'ombre des épées et des lances des musulmans. En effet, la route entre ces deux villes, dans un espace de quarante milles, était bordée d'une double haie de soldats magnifiquement équipés. Voulang garder les convenances, sans manquer à l'étiquette orientale, Mohammed fit dresser une tente d'écarlate, hors des portes de Séville; au milieu était placé un de ses principaux officiers, qui, au moment où le roi de Maroc et le prince chrétien, entrèrent en même temps dans la tente, par deux côtés différents, les prit tous les deux par la main, et fit asséoir le premier à sa droite et le second à sa gauche. Celui-ci présenta au monarque africain un exemplaire du Coran qu'il tenait de ses ancêtres. Ce manuscrit était dans une boîte d'or, parfumée de musc et couverte d'une étoffe de soie verte, enrichie d'or et de pierres. Après un assez long entretien, pendant lequel l'officier servit d'interprète, les deux rois montèrent à cheval, et entrèrent dans la ville, suivis d'un nombreux et brillant cortège. Au bout de quel-ques temps, le prince chrétien parut comblé de présents, et fort satisfait de la réception honorable qu'on lui avait faite.

Mohammed al-Naser quitta Séville le 1^{er} safar 608 (15 juillet 1211), marcha vers la Castille et s'arrêta devant Salvatierra, grande forteresse située au sommet d'une des montagnes de la Sierra-Morena. On ne pouvait y arriver que par un sentier très-escarpé. Ce monarque avait pour vèzir, Abou-Saïd ben-Gamea, qui, étranger à la race des Al-Mohades qu'il haïssait secrètement, ne s'attachait qu'à l'humilier et à l'opprimer. Plusieurs cheïkhs et capitaines, dont la valeur avait fondé la puissance de cette famille, furent forcés de quitter le service de Mohammed. Le ministre et un de ses favoris, restés presque seuls auprès du monarque, avaient sur lui un tel ascendant, qu'il ne faisait rien sans leur volonté. Ce furent eux qui lui persuadèrent de ne point franchir les montagnes, qu'il n'eût pris Salvatierra. Le siège de cette place dura plus de huit mois. L'hiver survint; les vivres et les fourrages manquèrent; la disette et le froid firent périr beaucoup de monde. La résistance que les musulmans éprouvèrent, ralentit leur enthousiasme, en donnant aux princes chrétiens le temps de rassembler leurs troupes et de recevoir une partie des puissants renforts qu'ils avaient sollicités, entre autres, soixante mille Français. Ils vinrent alors assiéger Calatrava. Cette place et la frontière, dont elle était la clef, avaient pour défenseur Abou'l-Hedjadj ben-Kadhis, brave et fidèle capitaine, qui, avec soixante-dix mille hommes, opposa une vigoureuse résistance aux forces bien supérieures des rois, Alfonso III de Castille, Pierre II d'Aragon et de leurs auxiliaires. Vainement il pressa le roi de Maroc de lui envoyer des secours; le perfide vèzir interceptait toutes ses lettres, afin de laisser ignorer au monarque la situation des affaires et les plaintes de ses sujets, de peur qu'il ne levât le siège de Salvatierra. Abou'l-Hedjadj, ayant perdu la plus grande partie de ses troupes, par la famine et par le fer des chrétiens,

rendit enfin à ceux-ci Calatrava, et obtint pour lui et pour tous les musulmans, soldats et citoyens, la liberté d'en sortir et de se retirer partout où ils voudraient. Il alla rejoindre l'armée du khalife; mais, en arrivant au camp, il fut arrêté, ainsi que son beau-père qui avait refusé de l'abandonner; on les garotta comme des traîtres, et on les conduisit devant Mohammed, qui, prévenu par les calomnies de son ministre, les accabla de reproches, repoussa leur justification, et les fit mettre à mort. Cette exécution inique mécontenta l'armée entière, et surtout les Andalusiens. L'orgueilleux vèzir acheva d'indisposer ces derniers, en témoignant à leurs chefs, en présence du roi, une impolitique défiance, par l'ordre qu'il leur donna de camper à une certaine distance du reste de l'armée.

La perte de Calatrava causa tant de chagrin et de colère à Mohammed al-Naser, que pendant plusieurs jours, il perdit le sommeil et l'appétit. Il s'en vengea, en multipliant les assauts contre Salvatierra, qui fut enfin réduite à capituler, à la fin de dzoulhadjah 609 (fin de mai 1212). A cette nouvelle, les rois de Castille et d'Aragon hâtèrent leur marche; et leur armée, renforcée par les Navarrois, que Sanche le Fort, leur souverain, conduisait en personne, encontra bientôt celle des Maures, qui s'était mise en mouvement. Mohammed fit arborer sur sa tente un étendard rouge pour signal de la bataille, se plaça sur une hauteur et s'assit sur un bouclier, ayant son cheval devant lui, et entouré de dix mille esclaves noirs qui formaient une partie de sa garde. Son armée prit position en avant, sous le commandement du vèzir Abou-Saïd. Les chrétiens commencèrent l'action par une attaque générale contre le corps des volontaires musulmans, qui, malgré leurs efforts, furent enveloppés et se firent tuer tous jusqu'au dernier, mais en vendant chèrement leurs jours. Les chrétiens chargèrent alors avec une nouvelle impétuosité les Al-Mohades et les Arabes, qui se battirent aussi comme des lions; mais, dans le fort de la mêlée, les Andalusiens, pour punir le vèzir de ses mépris et venger la mort du malheureux Abou'l-Hedjadj, abandonnèrent le champ de bataille. Cette défection mit le désordre dans les rangs des Africains, et leur fuite fut une déroute générale. Restait cette redoutable garde de noirs, qui environnait la tente du khalife et dont les lances formaient un rempart derrière lequel la cavalerie chrétienne échoua d'abord; cette barrière fut enfin renversée (1). Mohammed, entouré de cadavres, ne quittait point sa position et se résignait à la mort, lorsqu'un Arabe pénétra jusqu'à lui, le fit monter sur une excellente jument de race, prit le cheval de son maître et sauva ce prince à travers la foule des fuyards. Le carnage fut prodigieux et dura jusqu'à la nuit, parce que le roi de Castille avait défendu de faire des prisonniers.

Tel est le récit simple et sans exagération que font les auteurs arabes de la bataille de las Navas de Tolosa, qui porta un coup funeste à la puissance des Al-Mohades, et prépara la chute de l'islamisme en Espagne. Elle eut lieu, suivant eux, le 15 safar 609 (17 et non pas 16 juillet 1212), dans la plaine de Hisn Al-Akab (2); ils conviennent de la perte énorme que les musulmans y essayèrent, et leur franchise sur ce point est un garant de leur véacité, lorsqu'ils parlent de leurs avantages (3). La conquête d'Ubeda fut, pour le moment, le principal fruit de cette mémorable victoire;

res, en amenant ses troupes au roi de Castille. Pampelune était la capitale de Sanche VII, roi de Navarre, qui figura aussi, mais un peu tard, dans cette guerre. Les historiens espagnols, toujours épris du merveilleux, prétendent que ce prince se rendit en Afrique, l'an 1199, pour y épouser la fille du roi de Maroc (Yacoub al-Mansour), qui lui avait promis pour dot tous les états musulmans d'Espagne, et qu'au bout de deux ans, il en revint avec un cancer. Si ce fait romanesque était vrai, les auteurs arabes en auraient fait mention. Mais ne pourrait-on pas tout concilier, en supposant que Sanche, au lieu d'aller à Maroc, auprès de Yacoub, en 1199, serait seulement venu trouver son fils Mohammed à Séville, l'an 1211, non pour épouser sa sœur ou sa fille, mais pour lui offrir un exemplaire du Coran, comme un gage de paix et d'amitié? que cédant ensuite à ses remords, à son zèle pour le christianisme, à l'amour de la patrie, aux reproches du roi de Castille, il se serait reconcilié avec ce dernier prince, et l'aurait joint avec ses troupes? On expliquerait ainsi pourquoi Sanche n'arriva au camp des princes chrétiens qu'après la prise de Calatrava, peu de jours avant la bataille dont nous parlerons bientôt, et qui décida la querelle entre les chrétiens et les musulmans. On pourrait encore attribuer le voyage de Séville, soit au roi de Portugal, Alfonso II, dont la capitale était Lisbonne, soit à quelque erreur de copie à un remplaceur par celui de Bayona, soit plutôt à Alfonso IX, roi de Léon, qui était maître de la Galice, où se trouve même aujourd'hui une ville maritime de Bayona. En effet, ces deux princes n'entrèrent point alors dans la ligue des rois chrétiens de la Péninsule, et ne reprirent les armes contre les

Maures qu'après l'entière défaite de ces derniers. En se déterminant pour l'un ou l'autre de ces deux princes, il resterait à expliquer pourquoi, leurs frontières étant à l'ouest et au nord-ouest des provinces musulmanes en Espagne, ils ne seraient pas venus à Séville par les routes de Mérida, de Badajoz, de Lucena, etc., plutôt que par celle de Carmona qui est à l'est et qui conduit en Castille; et pourquoi les auteurs arabes auraient donné le titre de roi de Bayona (ville qui leur était à peine connue), au roi de Léon, qu'ils nomment toujours, comme nous l'avons dit, roi de Galice. Ces questions sont difficiles à résoudre, quoique Domlay se soit décidé, sans preuves, pour le roi de Léon.

(1) Il ne faut pas chercher ailleurs les prétendues chaînes de fer qui enlouraient le roi de Maroc, et que le roi de Navarre rompit d'un coup de sabre, et plaça depuis dans les armoires de sa maison. On a peine à croire qu'un grave personnage, Rodrigue, archevêque de Tolède, auteur contemporain, ait semé son ouvrage de pareilles extravagances, et qu'elles aient été répétées depuis par tant de compilateurs.

(2) C'est ce que disent, d'après eux, Casiri, Conde, Dombay, et Gardonne qui seul rapporte cet événement à l'année 607 (1210), ce qui est évidemment une erreur. Il semble donc qu'il y avait alors un château, nommé *Al-Akab*, qui dominait la plaine où se donna la bataille. Mais Hadji-Khalifa, dans ses Tablettes chronologiques, dit que les Arabes nommèrent cette funeste journée, *W ahlat-al-Ihab* (bataille du château), et il est probable que ce nom resta depuis à la plaine où elle avait eu lieu, près de Tolosa, dans le royaume de Jaen.

(3) La consternation où cette épouvantable défaite plongea les musul-

le roi de Castille la prit d'assaut, et fit impitoyablement égorgé tous les musulmans, sans distinction d'âge ni de sexe (1).

Le présomptueux monarque d'Afrique s'était flatté qu'aucune puissance ne pourrait triompher de son invincible armée. Irrité de sa défaite, il ne l'attribua point à la valeur des chrétiens, à l'incapacité de son vezir, mais à la lâcheté des capitaines andalousiens; et, persistant dans son erreur, dans son injustice, dès qu'il fut arrivé à Séville, il fit décapiter les principaux et dégrader les autres. Cette vengeance impolitique acheva d'indisposer contre lui la noblesse andalousienne, et dès-lors l'Espagne fut perdue pour ses successeurs. De retour à Maroc, il fit reconnaître pour héritier du trône, son fils Yousouf, âgé de dix ans, abandonna les rênes du gouvernement à ce jeune prince et aux ministres, qui abusèrent de son nom pour satisfaire leurs passions et leurs vengeances; et soit indolence, soit lâcheté, il ensevelit dans son palais la honte et le chagrin de la défaite d'Al-Akab, se plongea dans les délices, et ne songea plus à l'Espagne (2). On prétend que la fin de ses jours fut avancée par le poison. Il mourut le mercredi 10 chaban 610 (25 décembre 1213), âgé de treute-quatre ans, après en avoir régné plus de quinze (3).

V. ABOU-YACOB YOUSOUF H. AL-MOSTANSER BILLAL.

An de l'hég. 610 (de J.-C. 1213). Yousouf Al-Mostanser, fils et successeur de Mohammed Al-Naser, avant l'âge de l'adolescence, végéta sur le trône pendant dix ans. Ses oncles, ses vezirs et les cheikhs des Al-Mohades, gouvernèrent l'empire avec un pouvoir absolu, et disposèrent, à leur gré, des provinces et des emplois. Scid Abou-Mohammed Abdallah, oncle du khalife, alla gouverner Valence, Schatibah, Dénia, Murcie et leurs dépendances, et eut pour lieutenant Abou-Zeid Berdjan, l'un des principaux capitaines almohades. Scid Abou-Mohammed, son cousin, commandait en souverain dans l'Andalousie, et vendait les places au plus offrant, au lieu de les donner au mérite. Dès-lors, les crimes des hommes riches et puissants demeurèrent impunis, et le peuple, accablé de vexations, ne trouva point de protecteurs dans les magistrats avides et vénals. Tant d'injustices excitèrent un mécontentement général, et l'on vit renaître les dissensions, symptômes de la décadence et de la chute des empires.

Ces circonstances parurent favorables aux princes chrétiens, pour recommencer leurs incursions et poursuivre leurs conquêtes. Le nouveau roi de Castille, Henri 1^{er}, subjuguait par ses généraux plusieurs places-fortes, entre autres, Ubeda et Baega, mais il ne put les conserver parce qu'elles étaient trop éloignées de ses frontières. Jayme 1^{er}, roi d'Aragon, fut plus heureux. Il enleva par escalade, l'an 613 (1216), Dénia, Béjar, et assiégea Alcaraz qui, au bout de deux mois, capitula, ainsi que plusieurs autres places moins importantes. Dans le même temps, Alfonso IX, roi de Léon, envahit l'Estramadure qu'il désola d'une manière horrible, et prit d'assaut Alcantara du Tage (4).

Au mois de djoumadi 1^{er}, 614 (août 1217), le roi Jayme, secondé par les Français, vint assiéger par terre et par mer Alcaçar Al-Fakah (5), l'emporta de vive force, et fit couper la tête à plus de mille hommes de la garnison. Le

vall Abdallah ben-Mohammed, qui avait reçu cette place en héritage de son père, fut fait prisonnier, se racheta, passa à Maroc et revint en Espagne, où il périt tragiquement, victime des discordes civiles.

La même année 614 (1217), les Castillans entrèrent par Calatrava et Consuegra, dans la province de Cordoue, conquièrent tout le pays jusqu'à Baega, et assiégèrent cette place. Mais Scid Abou-Mohammed, qui s'y était renfermé, les vainquit dans plusieurs sorties, et les força de se retirer.

L'an 615 (1218), Abou-Ibrahim Ishak, probablement prince de la famille des Al-Mohades, et gouverneur de Grenade, fit bâtir hors de cette ville, sur le Xenil, le grand Alcaçar des Seïds, auprès duquel il établit le cimetière royal.

La même année, les chrétiens (6) envahirent les frontières occidentales des musulmans, et assiégèrent Alcaçar de Abou-Denis. Le gouverneur de Séville, Scid Abou-Aly (7), et les cheikhs d'Ecija, de Carmone, de Sidonia et de Xérez, ayant réuni leurs forces pour la défense de l'islamisme, dans cette contrée, ce dernier marcha aux secours des assiégés, et livra bataille aux chrétiens; mais il fut forcé de céder au nombre, et sa défaite entraîna la perte de la place, où tous les musulmans furent massacrés indistinctement.

L'année suivante, 616 (1219), les chrétiens, fiers de leur dernière victoire, vinrent assiéger Caceres, et menacèrent Trojillo; mais les Maures prirent leur revanche, les battirent complètement, restèrent maîtres de leur camp, de leurs machines, et délivrèrent un grand nombre de captifs musulmans. Une expédition que les Aragonais firent dans le royaume de Valence, ne réussit pas mieux. Après avoir ravagé les campagnes d'Almansa et de Rekina, ils furent vaincus par les Maures à Canabat, et perdirent beaucoup de monde avec leur butin et leurs prisonniers.

Le jeune roi de Maroc, Al-Mostanser, ne prit aucune part à ces événements. Il passait son temps au milieu de ses esclaves, et ne s'occupait qu'à soigner les nombreux troupeaux de toute espèce de bétail qu'il avait rassemblés. Il mourut épuisé par les plaisirs, ou percé au cœur par la corne d'une vache, le 13 doulhadjah 600 (7 janvier 1224), âgé de vingt-un ans, sans laisser de postérité.

VI. ABOU-MOHAMMED ABD-EL-WAHED.

An de l'hég. 620 (de J.-C. 1214). Abd-el-Wahed, prince inepte et méprisable, quoique frère du célèbre Yacoub Al-Mansour, fut placé sur le trône de Maroc, après la mort de Mostanser, son petit-neveu, par les cheikhs qui espéraient conserver, sous ce fantôme de roi, l'autorité dont ils s'étaient emparés pendant le dernier règne. Cette élection alluma le flambeau de la discorde et des guerres civiles entre les princes al-mohades, et fut une des principales causes de la chute de leur puissance. Il est douteux qu'Abd-el-Wahed ait été reconnu pour souverain dans quelques parties de l'Espagne musulmane, et nous ne l'avons mentionné dans notre chronologie, qu'afin de remplir un court intervalle entre la mort de son prédécesseur et l'avènement de son successeur.

VII. ABOU-MOHAMMED ABDALLAH AL-ADEL.

An de l'hég. 621 (de J.-C. 1224). Abdallah, gouverneur de Murcie, s'éleva le premier contre son oncle Abd-el-Wahed, par le conseil d'Abou-Zeid ben-Berdjan, son vezir,

mans, semble leur avoir fait exagérer la perte qu'ils y éprouvèrent. Dombay dit qu'ils la font monter à douze cent mille hommes. Suivant Conde et une note de Cardonne, presque toute leur armée y périt. Les auteurs chrétiens évaluent la perte de l'ennemi à cent soixante mille hommes, à cent quatre-vingt-cinq mille ou à deux cent mille, tout au plus en cela: ils sont assez croyables. Léon l'Africain ne la fait monter qu'à soixante mille hommes. Mais Rodrigue de Tolède en impose, lorsqu'il réduit à vingt-cinq hommes celle des chrétiens; Garibay l'évalue avec plus de vraisemblance à vingt-cinq mille.

(1) Suivant les auteurs espagnols, les vainqueurs ne purent réussir à s'emparer d'Ubeda; ils se séparèrent, retournèrent chacun dans leurs états, et la campagne fut terminée.

(2) Suivant Casiri, il fit de nouvelles levées d'hommes, pour réparer ses pertes en Andalousie, et déjà sa flotte avait mis à la voile de Salé, lorsqu'il fut surpris par la mort.

(3) Les auteurs arabes, consultés par Conde, disent que les trois monarques chrétiens qui avaient vaincu Mohammed, à la bataille d'Al-Akab, le suivirent de près au tombeau. Cela est vrai pour le roi d'Aragon, Pierre II, et pour le roi de Castille, Alfonso III, qui moururent, le premier, en 1213, le second, en 1214; quant à Sanche, roi de Navarre, il survécut vingt ans aux deux autres: c'est ce que Conde aurait pu faire remarquer dans une note.

(4) C'est la ville qui est aujourd'hui le chef-lieu d'un ordre de chevalerie. Il y avait alors quelques autres places nommées Alcantara (le pont), qui sans doute n'existent plus. Les auteurs espagnols rapportent la prise

d'Alcantara à l'année 1214.

(5) Conde n'indique jamais la position des lieux dont parlent les auteurs arabes qu'il a traduits. Le château d'Al-Fakah était probablement situé à l'embouchure de l'Èbre, et l'on retrouve encore son nom dans les lies *Al-Fachs* ou *Alfaques*, qui passèrent alors sous la domination du roi d'Aragon.

(6) Il est probable qu'il s'agit des troupes du roi de Léon qui, depuis la prise d'Alcantara, poursuivait ses conquêtes dans l'Estramadure. Cependant, on voit dans les historiens portugais, que leur roi, Alfonso II, vainquit, en 1217, les rois de Cordoue et de Badajoz qui périrent dans la bataille. Si cette victoire est vraie, les qualifications et la mort des généraux musulmans ne le sont pas. En l'admettant, on pourrait en induire que tous les princes chrétiens agissaient alors contre les Maures; mais les auteurs arabes, qui les distinguent rarement les uns des autres, confondent, sous le nom de chrétiens, les Castillans, les Aragonais, les Navarrois, les Portugais, etc.

(7) C'est ici principalement que l'on s'aperçoit que l'ouvrage de Conde a été composé superficiellement, ou revu, après sa mort, par des éditeurs mal habiles. Les faits rapportés à la fin du tome II, sont répétés, au commencement du III^e, avec des différences frappantes; il y règne une grande confusion dans les noms propres, dans les faits, dans les généalogies, dans les dates; l'auteur y rapporte, comme s'étaient passés en Espagne, des événements dont l'Afrique a été le théâtre. Abou l'Eda, Casiri, et surtout Dombay, nous ont servi à rectifier des erreurs, et à réparer plusieurs omissions importantes, pour la fin de cette époque.

qui lui persuada que ses qualités personnelles, autant que sa naissance, lui donnaient au trône des droits incontestables. comme fils, frère et oncle des trois derniers monarques. Abdallah se fit proclamer roi à Murcie, le 13 safar 621 (6 mars 1224), et prit le titre d'*Al-Adel fi ehkam l'Iahi të äla* (le juste observateur des lois du Très-Haut). Son frère Abou-Aly Edris, gouverneur de Séville, le reconnut comme souverain, et reçut pour lui les serments de fidélité des habitants de Séville et des autres places qui dépendaient de son gouvernement. Mais le prince Abou-Zeid-Abd-el-rahman (1), son parent, wali de Valence, refusa de lui prêter hommage, et préféra se rendre tributaire de Ferdinand III, roi de Castille. Abou-Mohammed, gouverneur de Cordoue, à l'exemple de son frère Abou-Zeid, et au mépris du serment qu'il avait déjà prêté au nouveau khalife, se déclara indépendant, prit le titre de roi, et fut reconnu comme tel par les habitants de Cordoue, de Jaen, de Quesada, de Baëça, etc. On l'a surnommé le Baëcien, parce que sa révolte avait éclaté dans cette dernière ville (2). Hors d'état de résister aux forces de la Castille, il se rendit aussi vassal et tributaire de Ferdinand, et l'aïda en effet à s'emparer de Huesjald (sans doute Quesada).

Abdallah al-Adel avait écrit aux cheikhs de Maroc qui, séduits par ses brillantes promesses et par l'espoir que sa résidence en Espagne les laisserait jouir du pouvoir qu'ils avaient usurpé, déposèrent Abd-el-Wahed, le 21 chaban (8 septembre 1224), firent proclamer Al-Adel, et étranglèrent son prédécesseur, treize jours après, de peur qu'il ne protestât contre son abdication forcée, et ne se vengeât d'eux, s'il remontait sur le trône.

Al-Adel, reconnu dans toute la Mauritanie, envoya son frère Abou-Aly Edris contre le rebelle Abou-Mohammed. Celui-ci, assiégé dans Baëça et serré de près, feignit de faire la paix, et reconnut Al-Adel; mais, après le départ d'Abou-Aly, il eut recours au roi de Castille, et moyennant la cession de Baëça et d'une vingtaine d'autres places-fortes, il en obtint un secours de vingt mille cavaliers. Alors il marcha de Cordoue sur Séville, livra bataille à Abou-Aly qui venait à sa rencontre, le vainquit complètement, et s'empara de son camp, de ses munitions et de ses bagages.

Al-Adel, ayant appris la déroute de son armée, craignit que le parti du Baëcien ne triomphât en Espagne; et, voulant au moins s'assurer de la Mauritanie, il se rendit à Maroc, laissant à son frère Abou-Aly le soin de défendre en Andalousie les faibles restes de la puissance des Al-Mohades, attaqués à la fois par les chrétiens et par des princes de sa propre famille. En effet, le roi d'Aragon, Jayme I^{er}, ayant fait une invasion dans le royaume de Valence qu'il mit à feu et à sang, obligea Abou-Zeid d'acheter sa protection et son alliance, moyennant un tribut annuel, et la cession de la ville de Peniscola. Dans le même temps, les Castillans, secondés par son frère Abou-Mohammed, poursuivaient le cours de leurs conquêtes en Andalousie, et s'emparèrent d'Andujar, de Martos, de Xudar, de Merbona et de Cartama (3).

Les efforts du roi de Maroc pour ressaisir son autorité, le rendirent odieux aux cheikhs qui s'en étaient emparés. Les malheurs de son règne, tant en Espagne qu'en Afrique, où de nouvelles dynasties s'élevaient déjà sur les fondements ébranlés de la puissance des Al-Mohades, servirent de pré-

texte aux cheikhs pour le discréditer dans l'esprit de ses sujets. La circonstance parut favorable à son frère Abou-Aly Edris. Il se fit proclamer roi à Séville, le 2 chawal 624 (15 septembre 1227), et prit le titre d'Al-Mamoun. Reconnu dans l'Andalousie occidentale, il écrivit à Maroc pour qu'on lui prêtât serment de fidélité, qu'on y prononçât la khotbah en son nom, et que l'on déposât son frère. Celui-ci, ayant résisté aux menaces des cheikhs qui voulaient le forcer à signer son abdication, en lui plongeant la tête dans un bassin, ils l'étranglèrent le 21 chawal de la même année (4 octobre 1227). Ce prince vertueux et digne d'un meilleur sort, avait régné trois ans et huit mois (4).

VIII. ABOU-ALY EDRIS AL-MAMOUN.

An de l'hég. 624 (de J.-C. 1227). Abou-Aly Edris, âgé de trente-neuf ans, jouissait d'une grande considération parmi les Al-Mohades. Il savait allier la prudence à la valeur, et s'était couvert de gloire dans l'Afrique orientale, sous le règne de son neveu Mostanser. Pourvu depuis du gouvernement de Séville, il y était regardé comme le prince le plus capable d'arrêter les progrès des chrétiens. Afin d'honorer la ville de Malaga, où il était né, il y avait fondé, l'année précédente, un superbe palais, nommé l'Alcaçar des Seïds, et exécuté sous sa direction; mais les talents supérieurs d'Al-Mamoun ne purent lutter contre les coups de la fortune et la fatalité des circonstances (5). L'Espagne et la Mauritanie furent ravagées cette année par une nuée de sauterelles. Au fléau de la disette et des maux qui l'accompagnaient, se joignirent les malheurs d'une guerre continuelle avec les chrétiens et les fureurs des discordes intestines.

Abou-Mohammed le Baëcien, ce prince vassal des Castillans, favorisait toujours leurs conquêtes. Ils prirent Loja et Alhama, poussèrent leurs ravages jusqu'aux environs de Grenade et aux bords du Xenil, et assiégèrent Jaen. Al-Mamoun vint au secours de cette place, tailla en pièces les chrétiens, et les força d'abandonner leur camp, leur butin et leurs conquêtes. Ils revinrent s'emparer de Salvatierra, de Borgalhimar, etc., toujours secondés par Abou-Mohammed; mais Al-Mamoun, ayant rassemblé les troupes de Cordoue, de Séville et de Malaga, marcha contre ce traître, et l'assiégea dans Baëça. Quelques jours après, les habitants, indignés des liaisons de leur prince avec les chrétiens, se révoltèrent contre lui, le massacrèrent et portèrent sa tête à Al-Mamoun, auquel ils ouvrirent les portes de leur ville, à la fin de l'an 624 (1227) (6).

Quoique les cheikhs almohades qui, depuis quelques années, avaient formé à Maroc une sorte de gouvernement aristocratique, eussent envoyé par écrit leur serment de fidélité à Al-Mamoun, et l'eussent reconnu pour émir almoumenin, ils s'en étaient repentis peu de jours après; et, préférant avoir un souverain qu'ils pussent diriger à leur gré, ils avaient proclamé Yahia, son neveu, âgé de quatorze ans, sous le titre d'Al-Motacim-Billah (7); mais ce choix n'avait pas obtenu l'approbation générale dans le Magreb, et plusieurs tribus y étaient demeurées fidèles à Al-Mamoun. Ce dernier, obligé de défendre en Espagne ses domaines attaqués par les princes chrétiens et par des usurpateurs de sa famille, avait différé malgré lui d'aller

(1) Le nom et la généalogie de ce prince sont fort incertains; il est appelé par Casiri, *Abd-el-rahman, ben-Mohammed, ben-Yousef*; par Dombay, *Abou-Zeid ben Abou-Abdallah, ben Youssef*; par Conde, *Seïd Mohammed Almansour* (ou plutôt *ben-Almansour*); par Cardonne, *Zeïd*; et par les auteurs chrétiens, *Aben-Zeïth*. Les deux premières opinions qui paraissent contradictoires, ne diffèrent qu'en ce que Dombay a donné seulement les prénoms, et Casiri les noms, de ce prince et de son père. Ainsi le nom entier de ce roi de Valence doit être Abou-Zeid Abu-el-rahman, ben Abou-Abdallah Mohammed, ben Youssef; il était neveu de Yacoub al-Mansour, et par conséquent cousin-germain, et non pas frère de Mohammed al-Naser, et des rois, ses successeurs, Al-Adel et Al-Mamoun.

(2) C'est le même, sans doute, que celui que Conde nomme tantôt Seïd Abou-Mohammed Abdallah, et tantôt Seïd Mohammed. Nous pensons que le nom entier de ce prince, en y joignant le titre d'honneur *seïd* (seigneur), que portaient tous les princes de la famille royale, était Seïd Abou-Mohammed, ben Abou-Abdallah, comme l'écrivit Dombay. Les auteurs espagnols le nomment Mahomet.

(3) Dombay, qui cite seulement les deux dernières places, y joint une ville de Toledo que les chrétiens prirent d'assaut, et dont la perte coûta la vie, non-seulement à un grand nombre de musulmans qui s'y trouvaient, mais encore à dix mille habitants de Séville qui obtinrent la secours. Si Toledo n'est pas une faute d'impression, nous ignorons où était située la ville de ce nom; car ce ne peut être la fautive Tolède, qui, depuis un siècle et demi, n'appartenait plus aux Maures, et était devenue la capitale des états de Castille.

(4) Pour les dates de la mort de ce prince et de l'avènement de son frère, Abou-Aly, ainsi que pour les causes de cette révolution, nous avons préféré l'autorité de Dombay à celle de Conde; quoique l'orientaliste allemand donne moins de détails que l'auteur espagnol, sur les affaires de la Péninsule, son récit est plus clair, plus vraisemblable, et ses dates généralement plus exactes et plus précises.

(5) Casiri dit que ce prince prit Maroc le 22 chawal 624; c'est une erreur; il y fut proclamé ce jour-là, mais il était alors en Espagne, où il demeura encore deux ans.

(6) Conde, dont nous avons adopté le récit, pour la mort du Baëcien, place cet événement, sans aucune vraisemblance, dans l'année 627 (1230); mais, à cette époque, le roi de Maroc, cousin de ce prince, n'était plus en Espagne. Suivant Dombay, le Baëcien fut tué dans le château d'Almodovar, par certain Ben-Yehrouk, l'an 623 (1226); mais comme alors Abou-Aly Al-Mamoun ne régnait pas encore, nous avons cru devoir reculer la mort de son rival, jusqu'à la fin de l'année suivante, afin d'être d'accord, au moins pour la date, avec les auteurs chrétiens qui disent qu'Abou-Mohammed fut tué en 1227, en fuyant de Cordoue dont les habitants s'étaient révoltés contre lui. Quant aux dates des autres événements militaires, arrivés en Espagne, l'impossibilité de concilier des opinions tout-à-fait contradictoires nous en a fait omettre quelques-unes.

(7) C'est ici surtout que nous sommes forcés d'abandonner le récit de Conde, pour suivre de plus sûres autorités. Cet orientaliste suppose que Yahia était un vaillant capitaine dont il semble ignorer la famille, et que la faction dominante à Maroc envoya en Espagne pour l'y op-

prendre possession du trône de Maroc, et d'en éloigner ce faible compétiteur, que les factieux lui avaient suscité; lors qu'un rival plus redoutable s'éleva contre lui dans la Péninsule, et y accéléra le renversement de la puissance des Al-Mohades.

Abou-Abdallah Mohammed ben-Yousouf, ben-Houd Al-Djezami, issu des derniers rois de Saragore, comptait parmi ses ancêtres, Djezam ben-Amer, l'un des principaux officiers du conquérant arabe de l'Espagne, et un ou deux des gouverneurs de cette Péninsule, pour les khalifes d'Orient (1). Puissant par l'ascendant que lui donnaient sa naissance, ses richesses, son courage, ses talents, et voyant une occasion favorable de délivrer les musulmans d'Espagne de la tyrannie des Al-Mohades, contre lesquels il nourrissait une haine héréditaire, il résolut de recouvrer les droits de sa famille, et de satisfaire à la fois son ambition et sa vengeance personnelle. Il réussit, par son éloquence, sa générosité et les intrigues de ses amis, à réunir un grand nombre de braves, qui, s'étant assemblés à Escurtiades ou à Souhour, lieux escarpés et naturellement fortifiés dans le taha d'Uxixar, l'un des districts des Alpujarras, à la fin de redjeb 625 (juillet 1228), y proclamèrent roi, Mohammed ben-Houd, lui donnèrent le titre de Motawakkel Ala-Allah (2), et jurèrent de lui obéir et de mourir pour son service. Afin d'accréditer son parti, et de détacher les musulmans de la domination des Al-Mohades, il dénonça ceux-ci comme hérétiques et corrupteurs de l'islamisme. Il les accusa d'être les seuls auteurs des calamités qui affligeaient l'Espagne, par le schisme qu'ils y avaient introduit. Il publia qu'ils avaient souillé les mosquées, et ordonna aux imams, aux khatibs de les bénir et de les purifier par des lustrations, et d'y prononcer la khotbah, au nom du khalife abbasside de Baghdad, Mostanser-Billah. Il paraissait avec sa noblesse, dans ces cérémonies publiques, en habits de deuil. Ayant ainsi excité le fanatisme du peuple, il promit solennellement de le délivrer d'une injuste oppression, d'abolir les contributions onéreuses et arbitraires, et d'établir des impôts modérés et légaux. Ces moyens lui attirèrent un grand nombre de partisans, et le mirent bientôt en état, avec le secours des chrétiens, de s'emparer de Murcie. Le 1^{er}. ramadhan (4 août) de la même année, il se rendit en personne dans cette ville, et y fut proclamé roi, au milieu des applaudissements universels des grands et du peuple qui étaient également fatigués du joug des Al-Mohades. Un tel succès fut bientôt suivi de la conquête de Schatibah et de Denia.

Dans le même temps, le wali Djomail ben-Zeyan (ou Abou-Djoniail Zéyan), ben-Modaf, ben-Mardenisch, al-Djezami, parent du nouveau roi de Murcie, et descendant de ce Mohammed ben-Sad, ben-Mardenisch, qui avait régné long-temps à Murcie et à Valence, voulut aussi recouvrer une partie de l'héritage dont ses ancêtres avaient été dépouillés par les Al-Mohades: il excita contre ceux-ci une révolution dans Valence, et en expulsa Abou-Zeid qui s'en était fait roi. Celui-ci, après plusieurs combats dans lesquels la fortune lui fut toujours contraire, se voyant abandonné de la plupart des siens, se réfugia, l'an 626 (1229), auprès de Jayme I^{er}, roi d'Aragon, dont il avait toujours ménagé et payé chèrement l'alliance et l'amitié. Le monarque chrétien le reçut avec bienveillance; mais en feignant de vouloir le venger et le rétablir sur le trône, il ne songea qu'à profiter des dissensions des musulmans. Abou-Zeid, trompé dans ses espérances, et n'ayant plus à se promettre ni asile, ni secours, dans l'état de trouble et de décadence où sa famille était réduite en Afrique et en Espagne, se fit baptiser avec ses deux fils (3).

poser à Al-Mamoun. Il le fit ensuite revenir en Afrique, retourner dans la Péninsule, et périr l'an 629 (1232), au siège de Jaen, laissant son héritage, ses prétentions et le soin de sa vengeance à son neveu Mohammed ben-Yousouf, ben-Naser. Il y a là tant d'erreurs que de mots. Yahia était fils de Mohammed al-Naser, roi de Maroc, fameux par sa défaite d'Al-Akab ou de Folsa; il était à peine sorti de l'enfance, lorsqu'il fut porté au trône, en concurrence avec son oncle Al-Mamoun; il n'alla jamais en Espagne, n'y mourut point en 629, mais survécut à son oncle, et fut tué l'an 635 (1236), près de Taza en Afrique, après avoir été vaincu par son cousin Al-Raschid, fils et successeur d'Al-Mamoun. Enfin, en 629, il avait vingt ans de moins que Mohammed ben-Yousouf, ben-Naser, qui n'était point son neveu, qui n'appartenait point à la famille des Al-Mohades, mais qui fut le premier roi de Grenade, de la dynastie des Naserides, comme on le verra ci-après.

(1) Voyez, sous la première époque, le vingtième émir, Thouaba ben-Salema, et le onzième, Othman ben Abou-Neza, al-Chemi, al-Djohani, ou al-Djezami.

L'an 626 (1229), Mohammed ben-Houd marcha sur Grenade, vainquit Abou-Abdallah, frère du roi de Maroc, Abou-Aly Edris Al-Mamoun, et s'empara de cette ville, au moyen de ses intelligences avec les habitants. Le prince Abou-Abdallah se retira dans l'Alcaçar; mais, ne pouvant s'y maintenir à cause des dispositions peu favorables des Grenadins, il alla trouver son frère à Cordoue. Al-Mamoun, qui se disposait à lui envoyer des secours, fut consterné de la perte de Grenade, qui lui présageait celle des autres provinces. Il conclut alors une trêve avec Ferdinand, et se porta avec toutes les forces qu'il put rassembler, pour arrêter les progrès de Ben-Houd, qui s'avancait vers le midi de l'Andalousie. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Tarifa, le 6 ramadhan (29 juillet), combattirent tout le jour avec un égal acharnement, et s'étant reposées la nuit, recommencèrent le lendemain au point du jour; mais les Al-Mohades, inférieurs en nombre, ne purent résister long-temps aux Andaloussiens. Al-Mamoun abandonna le champ de bataille en bon ordre, sans que les vainqueurs, épuisés eux-mêmes, et craignant de le réduire au désespoir, osassent troubler sa retraite. Il y perdit ses principaux capitaines, entre autres ses parents Abou-Zeyad al-Mogayed, wali de Badajoz, et Ibrahim ben-Edris, ben-Abou-lshak, wali de Ceuta et amiral de sa flotte.

Al-Mamoun, prévoyant que ses états en Espagne allaient lui échapper, en confia la défense à son fils Abou'l-Hagan, et à deux de ses frères, Seïd Abou-Abdallah et Seïd Mohammed, et voulut au moins conserver le trône de Mauritanie, que son neveu Yahia lui disputait. Pour combattre cet usurpateur, il eut recours au roi de Castille, Ferdinand III, qui lui fournit douze mille hommes de cavalerie, aux conditions suivantes: 1^o. qu'Al-Mamoun lui céderait les dix places-fortes les plus voisines des frontières de Castille; 2^o. qu'aussitôt après son entrée dans Maroc, ce prince y fonderait une église pour les chrétiens qui l'auraient accompagné; 3^o. qu'ils y auraient le libre exercice de leur religion et l'usage des cloches; 4^o. que, lorsqu'un chrétien voudrait embrasser l'islamisme, on le livrerait à ses chefs pour être jugé suivant leur loi; 5^o. que, lorsqu'un musulman voudrait se faire baptiser, on ne s'y opposerait point (4). Ce fut la première armée chrétienne qui fit la guerre en Mauritanie. Al-Mamoun, ayant embarqué à Algéiras l'élite de son armée avec ses troupes auxiliaires, se rendit à Ceuta, au mois de dzoulkadhal (octobre), marcha sur Maroc, vainquit son neveu Yahia quelques mois après, et recouvra sa capitale, ainsi que la plus grande partie de ses états dans le Magreb.

La dernière victoire de Motawakkel ben-Houd lui assura la supériorité dans l'Espagne musulmane. Les habitants de Cordoue le reconnurent pour roi, dans le mois de dzoulkadhal (octobre), chassèrent les Al-Mohades, et mirent à mort tous ceux qui tombèrent sous leurs mains. Ben-Houd prit alors le titre de Prince des Fidèles. Ayant livré bataille au commencement de l'année 627 (fin de 1229), près d'Alhanjé, dans l'Estramadure, au wali de Séville, Seïd Abou-Abdallah, qui s'avancait contre lui avec toutes les forces qu'il avait pu rassembler dans l'Al-garb, et les secours qu'il avait reçus d'Alfonse IX, roi de Léon, il en triompha complètement, et entra dès la nuit suivante dans Mérida, dont ses partisans lui ouvrirent les portes. Quelques débris de l'armée des Al-Mohades étant revenus à Séville, la population se souleva contre eux et les mit en pièces, entre autres Abou-Omar Abd-el-rahman, capitaine et poète célèbre, dont la mort affligea vivement le roi Ben-Houd, qui savait apprécier son esprit et son érudition (5). Ce prince fit alors son entrée triomphante dans Séville, où

(2) Conde, qui nous a fourni cette date dans une note, en donne une moins vraisemblable dans son texte; Dombay est d'accord avec lui sur l'année, sans fixer le mois ni le jour de cette assemblée, qui, suivant lui, eut lieu à Arbana. Les historiens espagnols avancent de quelques années la révolte de Ben-Houd, dont ils n'ont point défiguré le nom.

(3) Les auteurs espagnols disent que ce prince avait, depuis quelques années, témoigné publiquement le désir de se faire chrétien, et que ce fut là le prétexte de la révolte d'Abou-Djoniail ben-Zeyan, qu'ils nomment Zafin. Ils mettent la retraite d'Abou-Zeid en Aragon, les uns au mois d'avril 1229, les autres un au plus tard; mais il n'est pas vraisemblable qu'il ait reçu le baptême, dès la même année, comme le dit Casiri.

(4) C'est Dombay qui, dans son histoire de la Mauritanie, nous a fait connaître ce traité, digne d'un roi qui l'Eglise catholique honore comme saint.

(5) Suivant un autre auteur arabe, cité aussi par Conde, Abd-el-rahman et son frère ne périrent à Séville qu'après l'arrivée de Ben-Houd

il fut reçu comme un libérateur. Tous les alcaïds de la contrée vinrent lui rendre hommage, et l'Andalousie entière fut soumise à sa domination; mais dès ce moment la fortune lui devint contraire.

Le roi de Castille, voyant que l'Andalousie n'appartenait plus au souverain avec lequel il avait fait un traité de paix et d'alliance, y recommença ses incursions, ravagea le district de Cazorla, prit Quesada et plusieurs châteaux. Le roi de Portugal, Sanche II, s'empara d'Elvas, de Serpa et de quelques autres places de l'Alentejo. Le roi de Léon emporta d'assaut Cáceres, qu'il n'avait pu prendre dans les campagnes précédentes, et se rendit maître de Trujillo, après avoir battu le gouverneur de Badajoz.

Le roi d'Aragon, Jayme I^{er}, sous prétexte de secourir l'ex-roi de Valence, Abou-Zeid, arma une puissante flotte, fit voile pour Majorque, s'empara des ports principaux, et, malgré la vive résistance du wali, Abou-Othman Saïd ben-Al-Hakem, al-Koraïchi, força ce gouverneur de se renfermer dans la citadelle, où ce dernier, après s'être défendu encore quelque temps, se soumit, le 14 safar 627 (12 janvier 1230), ainsi que les chrétiens de Minorque et d'Ivica, à payer tribut au roi d'Aragon. Saïd ben Al-Hakem conserva le gouvernement de ces îles, jusqu'à ce que la jalousie et les intrigues du cadhi, Abou-Abdallah Mohammed, y rappelèrent les chrétiens, et aggravèrent leur joug (1).

L'an 628 (1231), les rois de Castille et de Léon attaquent les états de Ben-Houd; le premier réduit Montesa et Montiel, et saccage les environs de Jaen; le second assiège Mérida et l'emporte d'assaut. Ben-Houd qui, dans le même temps, enlevait Gibraltar et Algéziras aux Al-Mohades, accourt pour sauver ou reprendre Mérida: il lui livre la taille au roi de Léon, la perd (2) et ne peut empêcher le vainqueur de s'emparer de Montanches et de Badajoz, au mois de chaban (juin). Cet échec ébranle la puissance encore mal affermie de Ben-Houd. Le roi de Valence, Abou-Djomaïl-Zeyan, lui enlève Denia; mais un rival, plus redoutable et surtout plus habile et plus heureux, commence à s'élever contre lui.

Abou-Abdallah Mohammed ben-Yousouf, ben-Naser, plus connu par le surnom de Ben Al-Ahmar, était natif d'Ardjouna ou Ardjouna dans l'Andalousie orientale, mais issu d'un *ansari* ou compagnon du législateur Mahomet, nommé Ehadá, dont un descendant était venu d'Arabie, s'établir en Espagne, dès les premiers temps où elle fut conquise par les musulmans. Il reçut une éducation soignée, et manifesta, dès sa jeunesse, le désir de dominer et de se signaler par de grandes entreprises. Sa taille, sa figure, sa force, sa valeur, commandaient la crainte et le respect, en même temps qu'il s'attrait l'estime universelle, par sa prudence, sa frugalité, sa douceur, l'austérité de ses mœurs, et la simplicité de ses vêtements. Il servit d'abord sous les rois almohades, et montra autant de droiture et de désintéressement dans les emplois administratifs, que de courage et de talents dans ses expéditions militaires. Après la décadence de cette dynastie, il se joignit à Motawakkel ben-Houd, et combattit long-temps avec lui, pour anéantir la puissance et la doctrine hétérodoxe des Al-Mohades. Enfin, il se révolta contre ce prince, dans Ardjouna, sa patrie, dont il était sans doute gouverneur, prit d'assaut Jaen, l'an 629 (1232), s'empara successivement de Guadix, de Baça, etc., et se fit proclamer roi dans toutes

les villes qui reconnurent sa domination. Tels furent les commencements de la dynastie des Naserides, ou du nouveau royaume de Grenade, qui remplira seul la cinquième époque de l'histoire des Maures d'Espagne.

Cette année, Abou-Mousa Amran, frère du roi de Maroc, se révolta dans son gouvernement de Ceuta; mais, redoutant la vengeance de son frère, il se rendit en Espagne, auprès de Motawakkel ben-Houd, et lui livra Ceuta, en échange d'Almerie, où il mourut quelque temps après. La perte de Ceuta fut si sensible à Edris Al-Mamoun, qu'il fut frappé d'apoplexie, et expira le 29 dzoulhadjah 629 (16 octobre 1232). Son règne avait duré cinq ans et deux mois.

Nous pourrions terminer ici la quatrième époque, puisqu'avec ce prince s'ancèrent la domination et les espérances des Al-Mohades en Espagne (3); mais, comme ils y conservèrent, quelques années encore, un petit nombre de places, et que la plus grande partie des provinces qu'ils y avaient possédées, se trouvaient alors partagées entre trois princes musulmans, dont le plus faible d'abord était le fondateur du royaume de Grenade; nous avons cru devoir continuer cette époque jusqu'au temps où la mort de Motawakkel ben-Houd fit passer Grenade au pouvoir de Mohammed ben Al-Ahmar, temps qui coïncide avec la prise de Cordoue et de Valence par les chrétiens.

Des trois états que comprenait alors l'Espagne musulmane, Abou-Djomaïl Zeyan possédait à peine la moitié du royaume de Valence avec sa capitale. Tout le reste, c'est-à-dire, l'Andalousie, les royaumes de Murcie et de Grenade, et quelques districts de celui de Valence, était au pouvoir de Ben-Houd, à l'exception des places que Ben Al-Ahmar venait de lui enlever. Mais le soin qu'il avait pris de former une puissance capable de résister aux chrétiens, fut la cause de sa durée éphémère. Son ambition réveilla leur défiance, en même temps que la jalousie de ses rivaux, et lui suscita une foule d'ennemis.

Tandis qu'il s'opposait aux progrès de la révolte de Ben Al-Ahmar, le roi de Castille, favorisé par les guerres civiles des Maures, continuait ses ravages dans l'Andalousie. Ayant pris plusieurs places-fortes, entre autres Palma, dont il fit égorger tous les habitants sans distinction, il répandit, par ce terrible exemple, une telle épouvante, qu'il put pénétrer sans obstacle jusqu'à Xérès, et campa sur les bords du Guadalete, si fameux par la défaite du dernier roi des Wisigoths. Ben-Houd, peu inquiet des avantages que son nouveau rival obtenait contre lui, dans les environs de Grenade, rassemble toutes ses forces, et marche contre les ennemis de l'islamisme. Sa son approche, les chrétiens, embarrassés par le grand nombre des captifs, les massacrent impitoyablement (4), et se rangent en bataille. Après une mêlée sanglante où les deux armées combattent avec fureur, les musulmans se replient dans un bois d'oliviers, échappent aux vainqueurs, et se retirent à Xérès et à Sidonia. Cette affaire eut lieu en 630 (1233), et détermina Ben-Houd à acheter une trêve au prix de 1000 dinars par jour.

Dans le même temps, Mohammed ben Al-Ahmar enlevait à ce prince Loja, Alhama et tous les châteaux des Alpujarras. Fier de ces succès et croyant son rival abattu par sa dernière défaite, il ose lui livrer bataille dans les environs de Séville, en 631 (1234); mais il est vaincu, et va néanmoins surprendre Séville, dont il est chassé, au bout d'un mois, par les habitants (5).

et par son ordre. Cette version est peu vraisemblable et peu conforme au caractère de Ben-Houd, prince généreux, humain et protecteur des lettres.

(1) Les historiens espagnols donnent au wali, ou gouverneur souverain de cette île, le nom de *Ratabatliche*, et *cheïb-Aboliche*, par corruption, sans doute de son surnom, al-Koraïchi, et ils disent qu'il fut fait prisonnier. S'il est vrai que le roi d'Aragon ignorât l'existence des îles Baléares, peu de temps avant d'en faire la conquête, on ne doit pas être surpris que les historiens de son pays aient connu ces îles si mal. Au reste les auteurs musulmans en disent aussi fort peu de chose, et ce qu'ils en rapportent est extrêmement décevant. On a vu qu'elles furent conquises sur les Al-Moravides, par le roi de Maroc, Mohammed al-Naser, l'an de l'hég. 604 (de J. C. 1208). Voici quelques dates que Dombay nous a fournies, dans son histoire de la Mauritanie, et qui témoignent que ces îles éprouvèrent des révolutions que les auteurs arabes, traduits par Conde, ont ignorées.

An 619 (1222), les Maures prennent la ville de Maroc.

An 624 (1227), cette ville est reprise par les chrétiens.

An 626, le 23 safar (21 janvier 1229), les musulmans rentrent en possession de l'île. Ce fut sans doute alors, ou le 15 safar 627 (3 janvier 1230), suivant Casiri, que Saïd ben Al-Hakem y passa et s'en fit proclamer souverain; il y régna jusqu'en 631 (1234), comme tributaire des chrétiens. Ce qui confirme la fin du récit de Conde, et prouve que Jayme I^{er}, a

fait deux fois la conquête de Majorque, c'est que les historiens, qui ont confondu les deux expéditions, rapportent la première au 31 décembre 1229, et cette date ne diffère que de deux jours de celle que nous avons relatée ci-dessus. Conde a mis véritablement l'an 629 au lieu de 627; mais ses éditeurs auront mal lu son manuscrit, ou lui-même a eu peut-être sous les yeux un manuscrit fautive; les historiens arabes sont sujets à ces sortes d'erreurs, causées souvent par les copistes. Quand à Saïd ben Al-Hakem, Casiri nous apprend qu'il était bon poète et originaire, ou même natif de Tavira dans l'Algarve, mais issu de l'ancienne tribu de Koraïsch, dans laquelle Mahomet avait pris naissance.

(2) La bataille de Mérida eut lieu en 1230, suivant les auteurs espagnols.

(3) Quatre princes de cette dynastie régnèrent encore en Mauritanie pendant trente-huit ans.

(4) Le fait est constant, mais les auteurs espagnols l'attribuent à leurs généraux, et les historiens arabes semblent en accuser Ferdinand lui-même. Conde aurait dû justifier d'un tel acte de barbarie la mémoire de ce saint monarque.

(5) Conde ne parle pas de cette action, que Dombay nous a fournie; mais Casiri nous apprend que Ben-Alahmar fut quelque temps maître de Séville et de Cordoue, sans dire en quelle circonstance.

Dans l'Espagne orientale, Abou-Djomaïl Zeyan, après avoir ravagé les états du roi d'Aragon, tandis que celui-ci était occupé à son expédition contre les îles Baléares, pénétra jusqu'à Hisn-Amposta et Tortose, et revint avec un butin considérable et un grand nombre de captifs chrétiens. Jayme, à son retour, entra dans le royaume de Valence, usa de représailles, reprit Pepiscola, s'empara de Castellon, Buñol, Mansouira, Morelia, soit de vive force, soit par stratagème, réduisit Burriana à capituler à la fin de cette année, et accorda sécurité aux habitants.

L'an 632 (1235), les troupes de ce prince font la conquête de l'île d'Ivica, après un siège de cinq mois (1).

Cette année, les Génois vont avec une flotte considérable assiéger Ceuta, qui appartenait au roi de Murcie; mais, après de longs et inutiles efforts, ils font la paix avec les habitants, reçoivent 400 mille dinars et remettent à la voile.

La même année, Ferdinand assiège et prend par capitulation l'importante place d'Ubeda, qui, malgré ses fortifications respectables, ne peut résister long-temps à cause de sa grande population: les Maures s'y étaient réfugiés en foule, après avoir abandonné les autres villes subjuguées par les chrétiens. Dans l'Estramadure, les Castillans s'emparent aussi d'Alhanjé et de plusieurs autres places, entre autres, de Medeln et Mudela qui avaient des seigneurs particuliers, parents du roi de Valence.

Les chrétiens de la garnison d'Ubeda, informés que Cordoue était mal gardée, se joignent aux troupes d'Andjar, escaladent de nuit le côté oriental des remparts de Cordoue, surprennent une tour, et égorgent les soldats qui la défendaient. Au point du jour, les habitants s'efforcent en vain de la reprendre. Le roi Ben-Houd rassemble alors ses forces pour voler à la défense d'Ubeda et de Grenade. A la nouvelle du danger qui menace Cordoue, il marche pour la secourir; mais il apprend en chemin que tout le faubourg oriental est au pouvoir des chrétiens, et que Ferdinand III, arrivé de l'Estramadure avec une nombreuse armée, est campé à Alcolea. Ben-Houd, au lieu de livrer bataille au roi de Castille, pour relever le courage des Cordouans, prend un parti plus timide, suivant l'avis de la majorité de son conseil. Il envoie don Suar (Laurent Suares de Figueroa) pour connaître le nombre et les dispositions de l'armée castillane. Trompé par le rapport infidèle ou exagéré de ce transfuge espagnol, Ben-Houd hésite encore, lorsque l'arrivée d'un courrier du roi de Valence fixe son irrésolution. Zeyan lui écrivait de Denia qu'il avait obligé les Aragonais de lever le siège de Cullera, mais que la prise de Montcast les rendait maîtres des plaines de Valence, et mettait en danger cette capitale. Il implorait son secours, et promettait d'être son vassal et son tributaire. Ben-Houd, voyant ses troupes découragées par leur défaite devant Xérez et par la crainte d'en essayer une seconde; flatté, d'ailleurs, d'acquiescer le royaume de Valence, et persuadé que Cordoue était en état de résister long-temps, ou que dans tous les cas il la reprendrait aisément, s'éloigna de cette ville. A cette nouvelle, les habitants qui, jusqu'alors, n'avaient cessé de combattre chaque jour dans les rues et dans les places publiques, pour défendre leur patrie, leur culte, leur vie et leur liberté, perdirent courage, et demandèrent à capituler. Ferdinand, sûr que la ville ne pouvait lui échapper, leur accorda seulement la vie, et la permission de se retirer où ils voudraient. Il y fit son entrée le dimanche 22 chawal 633 (29 juin 1236). Ainsi fut perdue pour les Maures qui en avaient été les maîtres pendant 540 ans, la métropole de l'Andalousie, l'antique et célèbre Cordoue. Les chrétiens se partagèrent les biens des musulmans, et changèrent

les mosquées en églises (2). Les villes de Baëga, Astapa, Ecija, Almodovar et un grand nombre de bourgs et de villages, désespérant de résister au roi de Castille, se mirent sous sa protection, et lui payèrent tribut.

Abou-Djomaïl Zeyan, animé par l'espoir des secours de Ben-Houd, recruta son armée, et assiégea Santa-Maria; mais, après plusieurs assauts, il fut forcé de se retirer, et alla se renfermer dans Valence, à la fin de dzoulhadjah 634 (août 1237).

Motawakkel ben-Houd s'était rendu à Almérie dans l'intention de s'y embarquer, avec ses troupes, pour Valence, où il comptait se joindre au roi Zeyan. Il y fut reçu par l'alcaïd Abd-el-rahman, qui lui donna un banquet solennel; mais, la nuit suivante, ce perfide fit étouffer le monarque pendant son sommeil. Conde place la mort de Motawakkel ben-Houd, au 27 djoumadi 1^{er} 635; mais cette date est évidemment une erreur (3). Est-il vraisemblable que ce prince, volant au secours du roi de Valence, ait mis dix-huit mois pour se rendre des environs de Cordoue à Almérie, ou qu'il soit resté tout ce temps dans cette dernière ville, au sein de la mollesse et de l'oisiveté? Outre qu'aucun historien ne rapporte les événements qui auraient dû se passer dans ce long intervalle, Cardonne, Chenier, et tous les auteurs espagnols font mourir le roi de Murcie avant la prise de Cordoue, et disent même que la nouvelle de sa mort décida la reddition de cette ville. Nous adoptons leur opinion d'autant plus volontiers, qu'elle ne contrarie en rien l'ordre chronologique des événements, et qu'au moyen du changement d'un chiffre, elle s'accorde avec la date donnée par Conde. Nous pensons donc que Motawakkel fut assassiné le 27 djoumadi 1^{er} 633 (7 février 1236), c'est-à-dire, environ trois semaines ou un mois après s'être éloigné de Cordoue, dont les chrétiens pressèrent alors plus vivement le siège. Cet intervalle est plus que suffisant pour qu'il ait eu le temps de se rendre avec son armée à Almérie.

La fin tragique et imprévue de Motawakkel ben-Houd, porta un coup fatal à l'islamisme en Espagne. Ce prince, qui sa naissance, ses vertus, son courage, ses talents politiques et militaires, rendaient digne d'une meilleure destinée, avait fait de vains efforts pour réunir sous sa domination tous les lambeaux de la puissance musulmane dans la Péninsule; seul moyen, en effet, d'opposer une barrière aux conquêtes des princes chrétiens. Son règne, qui dura huit ans (ou dix, si on laisse subsister la date de Conde), fut une lutte continuelle, un enchaînement de guerres, de troubles et de convulsions qui ne fut pas néanmoins sans éclat, mais qui ne laissa à ses sujets que périls, malheurs et afflictions. Pour ôter tous soupçons à son armée, on publia qu'il était mort d'apoplexie ou des suites de l'ivresse. Malgré cette précaution, ses troupes se dispersèrent, retournèrent dans leurs foyers, et personne ne songea à secourir le roi de Valence.

Aussitôt que la nouvelle de cet événement fut arrivée à Murcie, on y reconnut pour roi, Aly ben-Yousouf, frère de Motawakkel, et on lui donna le surnom d'Adid ed-daulah (4). Mais son autorité précaire ne s'étendit guère au-delà du territoire de sa capitale. Séville et Ceuta se soulevèrent au roi de Maroc, Abd-el-wahed Al-Raschid, fils et successeur d'Edris Al-Mamoun. (5) Le perfide gouverneur d'Almérie fit déclarer cette ville en faveur de Mohammed ben Al-Ahmar, roi d'Arjdouna et de Jaen; et le wali de cette dernière ville, ayant gagné les habitants de Grenade, y fit recevoir ce prince, à la fin de ramadhan 635 (mai 1238), suivant Conde, ou peut-être l'année précédente, mais toujours depuis la mort de Ben-Houd.

(1) Nous devons encore ce fait à Dombay; les auteurs chrétiens disent qu'Ivica ne résista que huit jours. Quelques-uns mettent cette conquête à l'année précédente; Ferreras est d'accord, pour la date, avec les Arabes.

(2) Le récit que font les auteurs espagnols de la prise de Cordoue est peu différent de celui-ci; ils placent aussi cet événement au 29 juin 1236. Les Bénédictins disent que Cordoue fut prise le 26 juin. La difficulté de fixer les dates de toutes les conquêtes des chrétiens sur les Maures, est la raison sans doute du silence qu'ont gardé ces savants religieux sur les événements qui se sont passés depuis 1212, jusqu'à la reddition de Cordoue en 1236. Dans cet intervalle ils ne parlent que de la prise d'Alcantara, en 1214, de la bataille de Merida, en 1230, et de la conquête des îles Baléares, en 1229 et 1231.

(3) Conde aura sans doute mis 635 pour 633, ou plutôt ses éditeurs auront lu l'un pour l'autre sur son manuscrit, imprimé après la mort de l'auteur.

(4) Conde dit que ce fut le 4 moharrem 636, mais nous ne pouvons admettre cette date; outre qu'elle ne cadre pas avec l'opinion que nous avons adoptée, elle laisse une lacune de plus de sept mois, entre la mort de Motawakkel et l'élection de son frère, ce qui n'est guère probable. D'ailleurs Conde lui-même rapporte, après cette date, plusieurs événements du même temps, et les place sous deux dates de l'année précédente. Les auteurs espagnols donnent à ce nouveau roi de Murcie le nom de Ben Hudid.

(5) Nous trouvons ce fait dans Dombay, sous l'année 635 (1238). Conde, qui n'en parle pas, prouve néanmoins, par la suite de son récit, que Séville était restée sous la domination des Al-Mohades; c'est donc à tort que Cardonne suppose ici un nouveau roi de Séville, et que Chenier, d'après les auteurs espagnols, qu'a suivis aussi Désormeaux, dit que cette cité s'éleva en république, ce qui donne lieu à ce dernier de la comparer emphatiquement à Sagonte, à Numance, etc.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Royaume de Grenade.

Dynastie des Nasérides ou des Al-Ahmar (1).

1^{er}. ABOU-ABDALLAH (2) MOHAMMED 1^{er}. AL-GALEB-BILALAH.

An de l'hég. 635 (de J.-C. 1238). Nous avons rapporté ci-dessus l'origine de ce prince et les commencements de son élévation. Quoiqu'il fût roi d'Arjouna et de Jaen depuis six ans, comme il ne joua qu'un rôle secondaire, pendant la vie de Ben-Houd et jusqu'à la prise de Grenade, nous ne commençons la cinquième époque de l'histoire des Maures d'Espagne, qu'à l'entrée de Mohammed dans cette ville (3). Il y fut reçu avec les plus vives démonstrations d'allégresse, et il en fit la capitale de son royaume.

Lorsque ce prince parvint au trône, Valence, Murcie, avaient chacune leur souverain particulier. Séville, avec les autres places de l'Andalousie occidentale, et de Jaen depuis obéissaient encore au Al-Mohades et à quelques petits chefs. Mohammed, maître de tout le royaume de Grenade, de Jaen et de quelques autres places de l'Andalousie orientale, était déjà le plus puissant prince musulman d'Espagne.

Il distribua d'abondantes aumônes aux indigents, aux infirmes, aux vieillards, et ses successeurs imitèrent son exemple à leur avènement au trône.

Le roi d'Aragon, après diverses incursions dans le royaume de Valence, y entra à la tête de quatre-vingt mille hommes, traversa la Guadalabiar, battit en plusieurs rencontres la cavalerie des Maures qui voulaient arrêter sa marche, et vint camper devant Valence, qu'il assiégea par terre, tandis qu'une flotte nombreuse de Catalans et de Français la bloquait par mer. Le siège commença le 17 ramadhan 635 (3 mai 1238). Abou-Djomaïl Zeyan défendit la place avec intrépidité, et sollicita des secours en Andalousie, en Afrique, et surtout auprès de son parent, le roi de Temeslen, Yaghmourasan ben-Zeyan. Ce prince envoya une flotte qui, arrêtée plusieurs jours par les vents contraires, à la vue de Valence, ne put débarquer et fut obligée de s'en retourner (4). Malgré ce contre-temps, malgré l'inutilité de ses démarches auprès des rois de Grenade, de Murcie et des walis d'Andalousie, Abou-Djomaïl continua de résister; mais les Valenciens, fatigués des inconvénients d'un long siège et épuisés par les assauts qu'ils avaient soutenus, forcèrent leur souverain de capituler à des conditions avantageuses. Ils obtinrent la vie sauve, et la faculté de sortir de la ville et d'emporter leurs biens. Ceux qui voulurent y rester, conservèrent leurs propriétés, leur liberté, avec l'exercice de leurs loix, de leurs coutumes et de leur religion, habiterent des quartiers particuliers, et furent seulement imposés au simple tribut que payaient les sujets du roi d'Aragon. Ce prince conclut en même temps une trêve de cinq ans, avec Zeyan. Il entra dans Valence, le 17 safar 636 (29 septembre 1238). Les Maures en sortirent dans l'espace de cinq jours, et se retirèrent sur la rive droite du Xucar. Ainsi finit le royaume d'Abou-Djomaïl Zeyan, et la domination des musulmans à Valence (5).

L'anarchie régnait à Murcie. Le roi Aly Adid-ed-daulah y eut pour compétiteur Abou-Djomaïl ben-Moudafe ben Sad, al-Djezami, (6) qui, par ses intrigues et sa perfidie,

gagna la faveur du peuple, attaqua Adid-ed-daulah; le 15 ramadhan 636 (21 avril 1239), se rendit maître de sa personne, et lui fit couper la tête onze jours après. Mais les alcaïds des autres places, ne voulurent point reconnaître l'usurpateur, affectèrent l'indépendance, et se firent la guerre pour les limites de leurs gouvernements.

Le roi de Grenade se trouvait alors l'unique colonne de l'islamisme en Espagne. Pour réparer tant de malheurs, il s'occupa d'abord d'établir dans sa capitale une bonne police. Il confia les principaux emplois à des hommes agréables au peuple, et distingués par leur courage, leur prudence et leurs talents. Ayant ainsi assuré la tranquillité dans l'intérieur de ses états, il fit un appel à ses sujets et leva une petite armée, avec laquelle il entreprit des courses contre les chrétiens: mais ayant assiégé la ville de Martos, il ne put la prendre, quoiqu'il eût vaincu les troupes qui étaient venues au secours de la place (7).

Ferdinand, roi de Castille, informé des troubles qui désolaient le royaume de Murcie, envoya son fils Alfonso, avec une puissante armée, pour s'en emparer. Les Murciens, fatigués des malheurs qu'ils éprouvaient depuis quelques années, et trop désunis pour s'occuper de la défense commune, voulurent au moins épargner à leur pays les ravages d'une armée ennemie. Ils convinrent que chacun des partis enverrait des députés à l'infant, pour lui offrir hommage et soumission. Alfonso les accueillit avec bienveillance, et concerta avec eux l'acte de vassalité qu'ils lui proposaient. Ce traité fut signé par Mohammed ben-Aly, ben-Houd, roi de Murcie (8), et par les cheikhs d'Alicante, d'Elche, d'Orhuela, d'Alhama, d'Alido, d'Acceca et de Chinchilla. Mais le wali de Lorca, Aboubekr al-Aziz ben-Abd-el-melek, refusa d'y concourir, parce qu'ayant gouverné Murcie, sous le règne de Motawakkel ben-Houd, il se regardait comme l'héritier de sa puissance: son exemple fut imité par les alcaïds de Carthagène et de Mula, qui lui étaient dévoués. Alfonso entra alors dans Murcie, escorté par un grand nombre de capitaines musulmans, qui le traitaient comme leur seigneur; son entrée fut paisible et solennelle, et ses manières affables lui gagnèrent plusieurs autres places, qui d'abord n'avaient pas voulu se soumettre (9).

En Andalousie, les Castillans ravagèrent les plaines de Jaen et d'Alcabdat, et assiégèrent Arjouna, dont les habitants, faute de secours, se rendirent par capitulation, et n'obtinrent que la vie sauve et la permission de se retirer. Les chrétiens prirent ensuite Pegalhajar, Carchena, etc. Ils marchaient déjà sur Grenade, lorsque Mohammed ben Al-Ahmar vint à leur rencontre, les vainquit et leur enleva une grande partie de leur butin. De retour dans sa capitale, ce prince assura ses frontières et répara ses forteresses. Il veilla à ce que Grenade fût toujours abondamment approvisionnée. Il y fonda des hôpitaux pour les malades, les pauvres et les vieillards, des hôtelleries pour les voyageurs, des collèges, des écoles, des bains, des fours, des boucheries, des greniers, des fontaines, des canaux, des aqueducs, etc. Ces travaux l'obligèrent à établir quelques impôts temporaires, en sus de la dixme: mais le peuple n'en murmura point, voyant son roi employer tous ses trésors à des établissements d'une utilité générale, et n'en rien réserver pour augmenter la modeste dépense de sa maison.

À la fin de chaban 639 (février 1242) mourut à Schatibah, le wali de cette ville, Ahmed ben-Isa al-Khasradji, qui la possédait avant le roi Motawakkel ben-Houd, et qui eut pour successeur son fils, Abou'I Houcein Yahia.

Le prince Alfonso, avant de quitter Murcie, s'empara de Mula, place-forte importante, et ravagea les territoires de

(1) Casiri et Deguignes nomment les princes de cette dynastie les *Beni-Naser* ou *Nasérides*, sans en dire la raison. Il est probable que le premier de cette famille comptait un Naser parmi ses ancêtres; mais on n'en voit aucune trace dans la généalogie de ce prince, donnée par Casiri, et ce n'est que dans son épithète qu'il le fait petit-fils (ou issu) d'un Naser. Quant au nom d'Al-Ahmar (le rouge ou le roux), on ne le trouve point dans ces deux auteurs; Conde le cite sans en indiquer l'origine; Cardonne et Chenier disent que c'était le nom de sa tribu, et ce lui-ci forme diverses conjectures sur l'étymologie de ce mot, qui paraît avoir été un sobriquet de famille.

(2) Conde et Casiri sont d'accord sur ce prénom du premier roi de Grenade; Deguignes ne lui en attribue point, et Cardonne lui donne celui d'Abou-Saïd.

(3) En cela nous sommes d'accord avec les auteurs espagnols et avec Cardonne et Chenier, qui ne font mention du royaume de Grenade qu'après la mort de Ben-Houd. Casiri semble donner à entendre que Mohammed prit Grenade peu de temps après Jaen, c'est-à-dire, vers l'an 629 ou 630; mais les extraits détachés, contradictoires et quelque-

fois informes de cet orientaliste, peuvent rarement servir de bases pour la chronologie.

(4) Cardonne suppose à tort que toute cette flotte était tunisienne.

(5) Cette date s'accorde parfaitement avec celle que rapportent les historiens chrétiens. Dombay s'est trompé en plaçant la prise de Valence sous l'année 642 de l'hégire (1244 de J.-C.)

(6) Plusieurs noms et surnoms de ce personnage donnent lieu de croire que c'était le dernier roi de Valence; dans ce cas Conde serait en contradiction avec lui-même, comme on peut en juger par ce que nous dirons encore d'après lui, de ce prince.

(7) Les auteurs chrétiens attribuent la vigoureuse résistance de Martos au courage de la femme du gouverneur.

(8) Ce prince n'avait pu parvenir au trône que par la mort ou l'expulsion de l'usurpateur qui avait fait périr son père Aly; mais Conde n'en dit rien.

(9) Les auteurs arabes ne donnent pas la date de cet événement, que les historiens espagnols rapportent à l'année 1243.

Carthagène et de Lorca, dont le wali avait refusé de traiter avec lui et de se soumettre à Mohammed ben-Aly, roi de Murcie.

L'an 640 (1242-3) Sanche II, roi de Portugal, obtint de grands avantages sur les Maures, ravagea leurs campagnes, les bourgs, les villages, enleva les troupeaux, tua ou réduisit en esclavage les habitants, et prit Lourina, Merina et Lisbonne.

L'ex-roi de Valence, Abou-Djomaïl Zeyan, voulant se débarrasser de la perte de sa capitale, entra dans le royaume de Murcie, s'empara de plusieurs châteaux, vainquit et tua, le 26 ramadhan 640 (19 mars 1243), dans les environs d'Allicant, le wali de Lorca, Aziz ben-Abd-el-melek, et prit Lorca, le mois suivant, ainsi que Carthagène. Le roi de Murcie, Mohammed ben-Aly, ben-Houd, lui céda sans doute ces deux places, en reconnaissance de ce qu'il l'avait délivré du wali rebelle (1).

Dans le même temps, le roi Jayme I^{er}. assiéga, par terre et par mer, Denia, qui, malgré la longue et courageuse défense du wali de Schatibah, Abou'l Houceïn Yahia, fut forcée de se rendre, le 1^{er} dzoulhadjah 641 (11 mai 1244).

Mohammed ben Al-Ahmar rechercha l'amitié des rois de Fez, de Temelsen et de Tunis, qui fondaient de nouvelles puissances sur les ruines de celle des Al-Mohades, auxquels il ne restait plus que quelques provinces autour de Maroc. Si cette diversion favorisait l'établissement de la dynastie des Nasérides à Grenade, elle facilitait aussi les progrès des chrétiens contre l'islamisme en Espagne.

Le roi de Grenade, présumant que Jaen était menacée par les Castillans, y envoya 500 mulets chargés d'armes et de munitions, et 500 cavaliers. En effet, cette place ne tarda pas à être assiégée par le roi Ferdinand. La résistance que ce prince éprouva de la part du gouverneur, Abou-Omar Aly ben-Mousa, lui permit de ravager les environs, de s'emparer d'Alcala ben-Saïd, de brûler et détruire Illora, et de tuer ou de réduire en esclavage un grand nombre de musulmans. Mohammed marcha contre lui, avec une armée levée à la hâte, et le combattit vaillamment près de Hisn-Bolulos, à douze milles de Grenade; mais ses soldats, peu exercés au métier des armes, ayant lâché le pied, mirent le désordre dans sa cavalerie qui essuya une déroute complète (2). Ce prince, voyant que, malgré les pluies, Ferdinand avait juré de ne pas lever le siège de Jaen, jusqu'à ce qu'il s'en fût emparé, se rendit avec confiance dans le camp des chrétiens, se mit sous la sauve-garde du roi de Castille, lui livra sa personne et ses états, et lui baisa la main en signe de vassalité. Ferdinand accueillit généreusement le roi de Grenade, l'embrassa, et l'appela son ami. Il fut convenu que le prince musulman conserverait tous ses états, qu'il payerait un tribut annuel au roi de Castille et à ses successeurs, qu'il leur fournirait des troupes et se rendrait à leur cour, lorsqu'il en serait requis. Jaen reçut garnison chrétienne et fut donné à Ferdinand, pour garantie du traité que les deux monarques signèrent devant cette place, l'an 643 (1245). Mohammed retourna à Grenade, énumérant le gouverneur de Jaen, Aly ben-Mousa, auquel il confia le commandement de sa cavalerie.

Cinq mois après, il fut obligé d'aller, avec cinq cents cavaliers, joindre le roi de Castille, qui se proposait d'assiéger Séville. Il prit en chemin Alcala de Guadaïra, que Ferdinand lui céda comme prémisses de l'expédition. Le prince almohade Abou'l Hacaïn, fils du feu roi Edris Al-Mamoun, après avoir défendu quelque temps le territoire et la ville de Carmone, attaqués par les chrétiens, y laissa pour lieutenant l'un de ses capitaines; et, ayant rassemblé quelques troupes, il se replia sur Séville, par ordre de son oncle, Seïd Abou-Abdallah, wali de cette ville. Carmone et Constantine, abandonnées à leurs propres forces, et épouvantées des ravages commis par les Castillans, obtinrent une capitulation avantageuse. Lora ouvrit ses portes à la persuasion du roi de Grenade, et fut traitée aussi favorablement. Les chrétiens tra-

versèrent alors le Guadalquivir; mais, s'étant imprudemment engagés dans des marais et des bourbiers, ils y furent attaqués avec avantage par les habitants de Cantarilla, qui leur tuèrent beaucoup de monde. L'arrivée de l'infanterie castillane obligea ceux-ci à rentrer dans leur ville. Elle fut assiégée, prise d'assaut, et les vainqueurs se vengèrent de leur dernier échec, en y faisant un affreux carnage. Affligé de ces malheurs, le roi de Grenade pria Ferdinand de défendre à ses troupes des mesures aussi cruelles, et d'épargner au moins les vieillards, les femmes et les enfants. Il écrivit aussi aux habitants de diverses places de se soumettre, afin de ménager le sang des musulmans. Guilena fut la première qui se rendit ainsi. Alcala del Rio ne capitula qu'après que son commandant, qui avait osé combattre les Castillans en rase campagne, eût été repoussé par les troupes de Grenade, et contraint de se retirer à Séville.

Dans ce temps-là, le roi d'Aragon, ayant assiégé Schatibah, força le wali Abou'l Houceïn Yahia de capituler, à la fin de safar 644 (juillet 1246). Les conditions portaient que les citoyens resteraient dans la ville, et conserveraient leurs biens et l'exercice de leur religion; mais peu de temps après, les chrétiens en renvoyèrent plusieurs milliers, qui, ainsi que leur wali, se dispersèrent dans les villages voisins, et vécurent errants et misérables.

Au commencement de l'année 645 (mai 1247), mourut à Lorca, Abou-Abdallah Mohammed ben-Aly (ben-Houd), roi de Murcie, homme habile et plein de mérite, qui, après avoir favorisé l'entrée d'Abou-Djomaïl Zeyan dans cette province, en trompant la garnison chrétienne de Murcie, s'était retiré à Lorca, où il avait fondé des auelques, des hôpitaux, des hôtels et autres établissements utiles qui l'avaient rendu cher aux habitants (3).

La même année (1247), et non pas l'an 644, comme le dit Conde, les Castillans assiégèrent Séville par terre, tandis que leur flotte lui ferma les communications avec la mer, en bloquant l'embouchure du Guadalquivir. Le roi de Grenade était campé devant la porte de l'Alcazar et près de la tour Al-Faradj. Il avait en tête les troupes de l'Algarb, commandées par Mohammed, wali de Niebla, et il rendit d'importants services au roi de Castille, par sa valeur et ses conseils. Ce fut à sa persuasion, que Ferdinand fit construire des machines, qui brûlèrent les vaisseaux des assiégés et le pont de bateaux qui servait de communication entre la ville et le château de Atrayana (le faubourg nommé aujourd'hui Triana).

Pendant le long siège de Séville, les musulmans du royaume de Valence, fatigués du joug et des vexations des chrétiens, abandonnèrent leurs habitations, et se retirèrent dans les états du roi de Grenade, qui les accueillit avec humanité, leur donna des établissements, et les exempta d'impôts pour plusieurs années. Il ne resta à Valence et dans les autres villes de cette province que les Maures riches qui avaient des propriétés à conserver.

Après un siège de dix-huit mois, suivant les historiens arabes, ou de quinze mois, suivant les auteurs espagnols, les chrétiens ayant brûlé le faubourg de Ben Al-Sofar, et pillé celui de Bab-Marcarena, la famine réduisit les habitants de Séville à capituler, au mois de chaban 646 (novembre 1248). Le roi de Castille leur accorda la permission de rester dans la ville, et d'y jouir de leurs biens et d'une liberté entière, à la charge du même tribut que celui qu'ils payaient au roi de Maroc. Ceux qui préférèrent se retirer, eurent un mois pour vendre leurs propriétés, et on leur fournit soit des vaisseaux, soit des bêtes de somme pour les transporter, par mer ou par terre, où ils voulaient. Le wali Abou'l-Hacaïn (4) résista aux offres du roi de Castille qui l'invitait à se fixer dans ses états, où il lui promettait une existence honorable. Il remit les clefs à ce monarque, le 12 chaban (30 novembre), et s'embarqua le même jour pour l'Afrique (5). Un petit nombre de Maures accompagna le prince almohade à Ceuta. La plupart se re-

(1) Rien de plus embrouillé que ce qu'on lit dans Conde, sur les trois ou quatre successeurs de Motawakel ben-Houd; c'est ce qui nous a empêché de donner la chronologie séparée de cette seconde, ou plutôt troisième dynastie des rois de Murcie. Casiri a confondu le wali de Lorca avec le roi de Murcie, Aly Adid-ed-daulah, et a placé sa mort, quatre ans plus tôt. Conde se trompe aussi, ou se contredit du moins, en rapportant ici la mort de Mohammed ben-Aly, ben-Houd, arrivée, quatre à cinq ans plus tard, comme il le dit lui-même.

(2) Casiri dit que Mohammed fut vainqueur dans cette bataille, qu'il confond avec celle que ce prince avait gagnée sur les Castillans, quatre ou cinq ans auparavant.

(3) Il est clair qu'il s'agit du même prince dont nous avons dit que Conde a rapporté la mort à l'an 640 (1243); mais cet auteur se contredit ici, à moins qu'il n'ait oublié de dire que Mohammed fut chassé de Murcie par Abou-Djomaïn, ou plutôt qu'il lui céda cette ville, en échange de Lorca, dont celui-ci s'était emparé. Ce point d'histoire est fort obscur. On verra encore un roi de Murcie, de la famille des Houdides; mais nous ignorons ce que devint Djomaïl ben-Zeyan ou Abou-Djomaïl Zeyan.

(4) Conde semble ici désigner ce prince comme gouverneur de Séville, sans dire si son oncle Abou-Abdallah, qui l'était auparavant, était retourné en Afrique ou mort pendant le siège.

(5) Les auteurs espagnols rapportent la prise de Séville au 23 novem-

tirèrent dans le royaume de Grenade; le reste se rendit à Xerez et dans l'Al-Garb. Séville avait été, 553 ans, soumise aux lois du Coran, y compris les 105 ans qu'elle avait demeuré sous la domination des Al-Mohades.

Tandis que Ferdinand occupait le palais, et partageait entre ses troupes les terres et les maisons des musulmans, le roi de Grenade, le cœur navré des succès des chrétiens, qui lui annonçaient la ruine de l'islamisme en Espagne, reprit le chemin de sa capitale, où il fut reçu comme un père. Il s'y appliqua à stimuler l'industrie et le zèle de ses sujets, en accordant des privilèges et des récompenses à ceux qui se distinguaient dans l'agriculture, dans l'art d'élever les chevaux et les vers-à-soie, dans les manufactures d'armes et de soieries, et dans tous les arts utiles. Aussi fleurirent-ils dans ses états, et cette terre, naturellement fertile, le devint d'une manière étonnante. Les soieries de Grenade furent supérieures à celles de Syrie. Les mines d'or, d'argent et d'autres métaux augmentèrent considérablement les revenus du roi, et il eut soin que sa monnaie fût bien frappée et de bon aloi. Il jeta les fondements de l'Alhambra, ou plutôt il fit réparer cet édifice, qui était à la fois la citadelle et le palais de Grenade, et dont la première fondation dut être beaucoup plus ancienne, comme on l'a vu ci-dessus. Il dirigeait lui-même les travaux, et s'entretenait souvent avec les architectes et les inspecteurs.

Alfonse X ayant succédé, l'an 650 (1252), à son père S. Ferdinand, le roi de Grenade lui envoya des ambassadeurs, pour le complimenter et renouveler le traité de paix et d'alliance qui l'unissait à la Castille. Deux ans après, il se vit, avec douleur, obligé de conduire une partie de son armée devant Xerez, et de contribuer à la réduction de cette ville, qui se rendit aux chrétiens, l'an 652 (1254). Il fut permis aux habitants d'en sortir avec toutes leurs richesses, on y demeura pour y être traités comme les sujets du roi de Castille. Les Al-Mohades et leurs familles obtinrent sûreté. Alfonso y laissa le comte Gomez pour gouverneur, et chargea le prince don Henri, son frère, d'assiéger Arcos, Sidonia et Nebrisa, qui se rendirent aux mêmes conditions que Xerez. L'enfant s'étant bronillé bientôt après avec le roi de Castille, pour quelque intrigue amoureuse, à ce que disent les auteurs arabes, et ayant réclamé la protection du roi de Grenade, avec lequel il s'était lié d'amitié pendant le siège de Xerez, Mohammed craignit de déplaire à Alfonso, engagea Henri à passer en Afrique, et lui donna des recommandations très-pressantes pour le roi de Tunis, qui reçut le prince chrétien avec beaucoup d'honneurs et de bienveillance (1).

Deux ans après la prise de Xerez, le roi de Castille écrivit à celui de Grenade, pour qu'il l'aiderait à chasser de l'Algarb les Al-Mohades, leurs ennemis communs. Mohammed lui envoya des troupes, sous les ordres du wali de Malaga. Les Castellans assiégèrent alors Niebla, et poussèrent leurs incursions jusqu'à Saltis, où résidait Ben-Mohammed, chef des Al-Mohades. Ben-Obeïd, qui avait défendu Xerez, fit une vigoureuse résistance dans Niebla; outre les dards et les pierres qu'il lançait avec des machines, il tira des coups de canon avec du feu (2). Mais, après un siège de neuf mois, la disette et la privation de secours le déterminèrent à traiter avec Alfonso. Il alla trouver ce prince et en obtint les conditions les plus favorables. Les villes de Niebla, Huelva, Serpa, Djebal-Oyoun (Gibraleon), Monra, Alhaurin, Tavira, Faro, Laule et Xinibos furent comprises dans la capitulation; de sorte que presque tout l'Algarb, pays riche, fertile, peuplé et bien fortifié, fut réuni aux états de Castille; l'an 655 (1257). Alfonso dédommagea le wali Ben-Obeïd, en lui cédant des terres et des revenus considérables (3).

Le roi de Grenade, prévoyant qu'il ne pourrait conserver la paix avec les chrétiens, parcourut ses provinces et for-

tifia ses frontières. Il venait de visiter Malaga, Tarifa et Algéziras, et se trouvait à Gibraltar, dont il faisait réparer les murs, lorsqu'il y reçut les députés des villes de Xerez, d'Arcos et de Sidonia, qui lui offrirent de le reconnaître pour souverain, s'il voulait les aider à secouer le joug des chrétiens. Mohammed, avant de leur répondre, se rendit à Grenade, et convoqua son meschour, afin de délibérer sur cette affaire importante. L'avis de la majorité fut qu'il fallait secourir les musulmans; et, que pour diviser les forces d'Alfonse, sans rompre ouvertement avec lui, on favoriserait secrètement les Murciens, et on écrirait aux habitants de Xerez et des villes de l'Algarb, de se soulever contre les Castellans. La révolte éclata, l'an 659 (1261), à Murcie, Lorca, Mula, Xerez, Arcos, Nebrisa, etc. Le peuple, avide de vengeance et de nouveautés, comptant sur le secours du roi de Grenade, le proclama souverain, et tomba le même jour sur les chrétiens, qui partout furent chassés ou massacrés. Le carnage fut horrible à Xerez, à cause de la mémorable résistance du comte de Gomez, qui, ayant perdu tous ses guerriers, en défendant la citadelle contre les insurgés, soutenus par les Maures d'Algéziras et de Tarifa, succomba le dernier, et périt entouré de morts (4). Murcie, avec le secours du roi de Grenade, reconquit aussi son indépendance.

Alfonse envoya des troupes de tous côtés contre les rebelles, et somma Mohammed de se joindre à lui contre le roi de Murcie. Ben Al-Ahmar alléguait des motifs de religion et de politique pour s'en dispenser, et rompit son alliance avec le roi de Castille, tout en feignant de vouloir rester son ami. Alfonso donna ordre à ses généraux de traiter en ennemis les sujets du roi de Grenade. Mais celui-ci commença les hostilités l'an 660 (1262), ravagea les environs d'Alcala ben-Saïd, et vainquit près de cette ville les Castellans, commandés par leur monarque en personne. Il y eut depuis, chaque jour, quelques autres affaires sans succès décisifs. Alfonso, obligé de diviser ses forces, ne put empêcher le roi de Grenade de continuer et d'étendre ses dévastations.

L'an 661 (1263), Abou-Yousouf Yacoub, roi de Fez, de la dynastie des Merinides, envoya un corps de plus de trois mille cavaliers au secours des musulmans d'Espagne. Ce fut la première expédition des Merinides dans la Péninsule; mais leur souverain n'était pas encore roi de Maroc, comme le disent les auteurs espagnols et Cardonne lui-même (5).

Au commencement de l'année 662 (novembre 1263), le roi de Grenade assoria au trône son fils aîné, Mohammed, le fit reconnaître pour son successeur, et voulut qu'on lui prêtât serment de fidélité, et que son nom fût ajouté à la khotbah. Les walis de Malaga, de Guadix et de Comares, Abou-Mohammed Abdallah, Abou'l-Haçan et Abou-Israk, tous trois de la famille Ben-Eschkalioula, ou Eschkiloula, furent les seuls qui n'assistèrent pas à cette cérémonie. Jalous des distinctions et des récompenses accordées par leur souverain à quelques capitaines Zonates et Zegrîs, auxquels il était redevable de sa dernière victoire, ils se retirèrent avec leurs troupes, sous prétexte que leur présence était nécessaire dans leurs gouvernements, et refusèrent de servir dans l'expédition que Mohammed préparait pour secourir Murcie. Ils se rendirent vassaux du roi de Castille, lui offrirent d'attaquer le roi de Grenade, et de ne faire avec lui ni paix ni trêve, sans le consentement de leur nouveau suzerain. Alfonso agréa leurs offres, leur promit sa protection, et les invita à commencer la guerre contre Mohammed. Cette diversion déranga les projets de celui-ci, et donna au roi de Castille les moyens de reprendre ses avantages. Il assiégea Xerez, s'en rendit maître par capitulation, l'an 663 (1263), et n'accorda aux habitants que la vie et la liberté. Ces malheureux, dénués de tout, se dispersèrent dans l'Andalousie; plusieurs se retirèrent à Algéziras et à Malaga, et le reste

bre 1248. On peut concilier aisément cette date avec celle que donnent les historiens arabes, en supposant que la capitulation fut proposée ou signée le 23, mais que la ville ne fut livrée que sept jours après.

(1) Les auteurs espagnols mettent la révolte du prince Henri en 1259; mais comme ils la font précéder par les conquêtes du roi Alfonso dans l'Algarb, sans parler de celles qu'il dut faire auparavant, et qu'il fit en effet dans l'Andalousie, nous préférons l'autorité des historiens arabes dont le récit est plus clair et plus vraisemblable.

(2) *Tirus de trueno con fuego*. Ce fait, rapporté par Conde, d'après les auteurs arabes, donne lieu de croire que les Maures firent usage de l'artillerie, long-temps avant le siège d'Algéziras, qui n'eut lieu qu'en 1342, et que l'invention de la poudre à canon est antérieure même à l'année 1300, époque où on la place ordinairement.

(3) Conde ne nous apprend pas ce que devint le chef des Al-Mohades, Ben-Mohammed, dont il a dit que la résidence était à Saltis. On peut conjecturer que Ben-Obeïd, qui avait successivement défendu Xerez et Niebla, fut gagné par le roi de Castille et traita les intérêts de Ben-Mohammed et des musulmans. Au reste, tout ce que disent les historiens espagnols sur les motifs, les détails et les dates des expéditions d'Alfonse X dans l'Algarb, nous paraît confus et inexact.

(4) Cette scène n'était assez belle, pour n'avoir pas besoin d'être brodée par l'imagination romanesque des historiens espagnols. Suivant eux, les Maures sauvèrent d'un comble malgré lui, en le tirant avec des crocs de fer, et le firent guérir de ses blessures.

(5) Ce prince ne prit Maroc qu'en 668 (1269), après avoir vaincu et tué le dernier roi de la dynastie des Al-Mohades.

passa en Afrique. Les villes de Sidonia, Bota, Solucar (San-Lucar), Nebrisa et Arcos, éprouvèrent le même sort, et leurs citoyens cherchèrent pour la plupart un asile dans les états du roi de Grenade, qui fut ainsi dédommagé de la perte de quelques territoires, par l'acquisition d'une population considérable. Ce prince marcha avec une partie de sa cavalerie contre le wali rebelle de Guadix, et vers les frontières de Jaen, et envoya le reste de ses troupes au secours de Murcie.

Cette ville était alors attaquée en même temps, et par Jayme, roi d'Aragon, qui avait déjà pris quelques autres places de la province, et par le roi de Castille qui faisait valoir ses prétentions sur son ancienne conquête. Les deux monarques convinrent de donner le royaume de Murcie à l'infant don Emmanuel, frère d'Alfonse, et de le marier à Constance, l'une des filles du roi d'Aragon. Mais Yolande, reine de Castille, jalouse de sa sœur qui la surpassait en beauté, n'ritraqua pour l'empêcher de porter la couronne de Murcie. Elle écrivit au roi de Grenade, et, feignant un grand désir de la paix, elle le pria de proposer à Alfonso un traité qui leur permit à tous deux de venir à bout de leurs desseins, à l'un, contre les rebelles de Murcie, à l'autre, contre les walis qui s'étaient soustraits à son obéissance; mais surtout qui déconcertât les projets du roi d'Aragon sur Murcie. Mohammed, conformément aux intentions de la reine, fit des avances au roi de Castille qui les agréa, et qui invita le prince musulman à une conférence dans le château d'Alcala ben-Saïd (1). Les deux monarques, s'y étant réunis, tombèrent d'accord, après plusieurs conférences: que le roi de Grenade et son fils renonceraient à toutes prétentions sur le royaume de Murcie; que cet état serait soumis à la couronne de Castille, mais gouverné par un roi musulman, suivant les lois et coutumes des mahométans; que les sujets ne payeraient d'autre impôt que la dime ordinaire de tous leurs biens, et que le tiers servirait pour l'entretien de leur roi; qu'Alfonse ne donnerait aucun secours aux walis rebelles; mais que ceux-ci auraient un an de trêve, pour se soumettre, et que, ce délai passé, le roi de Grenade pourrait alors les réduire par la force; que ce prince, au lieu des troupes auxiliaires qu'il était tenu de fournir au roi de Castille, lui payerait un tribut annuel; qu'il ne serait plus obligé désormais de se rendre qu'aux cortès, qui se tiendraient près de ses frontières; qu'il faciliterait la soumission de Murcie, moyennant une amnistie générale, dont on n'excepterait que trois chefs de la révolte, qui seraient bannis. Ce traité d'Alcala fut signé, l'an 664 (1266), par les deux monarques, par Mohammed, fils du roi de Grenade, et par plusieurs seigneurs des deux cours. Sur ces entrefaites, les Maures, ayant surpris un convoi considérable destiné pour le camp des chrétiens, le manque de vivres, et la mésintelligence qui dégénérait en querelles sanglantes, entre les Castellans et les Aragonais, les forcèrent de lever le siège (2).

Mohammed et Alfonso partirent alors pour Murcie. Les walis de cette ville et des autres places du royaume vinrent, à la persuasion du premier, se soumettre au roi de Castille, et déclarèrent qu'ils ne voulaient pour suzerain aucun autre prince chrétien. Les deux monarques entrèrent dans la capitale. Les habitants reconnurent pour roi, Abou-Abdallah Mohammed, frère du célèbre Motawakkel ben-Houd, lequel leur fut donné par Alfonso qui estimait beaucoup sa sagesse et sa modération; et ils témoignèrent une joie extrême d'avoir un souverain de leur religion, de race royale, et distingué par ses vertus (3). Ainsi Alfonso satisfit sa vanité d'avoir des rois pour vassaux; la reine Yolande fut contente de ne pas voir sa sœur couronnée; et Mohammed, qui avait négocié toute cette affaire, prit congé du roi de Castille et s'achemina vers Grenade, emmenant avec lui les trois bannis de Murcie, auxquels il donna des maisons et des terres.

L'an 665 (1267), les walis de Malaga, de Guadix et de Comares, ne s'étant prêtés à aucun acte de soumission, le roi de Grenade leur fit la guerre, après en avoir donné avis au roi

de Castille et malgré son intercession. Celui-ci, sollicité par ces factieux, écrivit une lettre menaçante à Mohammed, lui ordonna de cesser toute hostilité contre eux, et lui demanda la cession d'Algéziras et de Tarifa. Le roi de Grenade, dans sa réponse, se plaignit qu'Alfonse manquât ainsi au traité d'Alcala et qu'il exigeât les clefs de son royaume. Il le pria de suivre des sentiments plus généreux; et, quoiqu'il fût préparé à la guerre, il promit de ne pas être l'agresseur, à moins que le roi de Castille ne prît ouvertement la défense des walis rebelles.

Dans ce temps-là, l'infant don Philippe, révolté contre son frère Alfonso qui, suivant les auteurs arabes, se laissait gouverner par sa femme plutôt que par les conseils d'une sage politique, vint chercher un asile à la cour de Grenade, avec don Nuño de Lara et d'autres seigneurs castillans. Mohammed comble d'honneurs et de caresses ces illustres hôtes et accepte leurs propositions de le servir contre tous ses ennemis, excepté contre le roi de Castille. Il les emploie utilement dans l'armée commandée par son fils; mais, malgré leurs exploits, comme les forces du roi de Grenade étaient divisées, la guerre contre les walis infractionsse passa en pillages et en dévastations, et dura quelques années sans événements importants.

Enfin, l'an 670 (1271-72), le roi de Grenade prit le parti de solliciter les secours du roi de Fez et de Maroc, Abou-Yousouf Yacoub, fondateur de la dynastie des Merinides, contre le roi de Castille et contre les factieux qui coopéraient avec ce prince à la ruine de l'islamisme en Espagne. Cette démarche affligea les seigneurs castillans retirés à Grenade, et répandit l'alarme parmi les chrétiens de la Péninsule; mais Mohammed n'en vit pas le succès.

Ce prince, ayant fait des levées extraordinaires, pour accabler les trois gouverneurs rebelles dont les incursions continuelles troublaient et ruinaient ses états, voulut marcher contre eux en personne, malgré son grand âge. Il se sentit indisposé à moitié chemin, reprit celui de sa capitale, porté sur un brancard, et expira avant d'y arriver, à la suite d'un vomissement de sang, le 29 djoumadi II 671 (21 janvier 1273), ayant à ses côtés l'infant don Philippe qui l'avait accompagné dans cette expédition. Mohammed était âgé de quatre-vingts ans, et en avait régné trente-six à Grenade; mais il avait porté quarante-deux ans le titre de roi, depuis sa première proclamation à Ardjouna. Sa mort fit couler les larmes de tous ses sujets, dont le bonheur l'avait plus occupé que le soin de sa propre gloire. C'est pour eux qu'il se rendit vassal de la Castille, et qu'il ne chercha point à reculer les frontières de ses états. Aussi son royaume dura-t-il plus long-temps que la plupart des empires musulmans, fondés par la violence et l'ambition.

Mohammed avait deux vézirs, un capitaine des gardes, un généralissime, un amiral, un commandant de la cavalerie, sept cadhis ou juges, et quatre khatibs ou secrétaires, dont le premier était en même temps du meschour ou conseil que le roi présidait lui-même. Deux fois la semaine, il donnait audience aux pauvres comme aux riches. Il visitait les écoles, les collèges, les hospices, s'informait du service et de l'exactitude des professeurs, des médecins, et interrogeait lui-même les malades et les indigents. Ennemi du faste, indulgent pour ses serviteurs, et plein d'ordre dans ses affaires domestiques, il n'eut point de concubines, et n'épousa qu'un petit nombre de femmes, toutes filles des principaux seigneurs de l'état. Il les voyait peu souvent; mais il prévenait tous leurs desirs et maintenait entre elles la concorde. Il n'eut que trois fils, Mohammed, Faradj et Yousof, auxquels il donna les maîtres les plus habiles et les plus vertueux, et ils les instruisait aussi lui-même, dans ses moments de loisir. Il aimait beaucoup à lire l'histoire et à cultiver les fleurs et les plantes aromatiques.

Mohammed fut enterré avec pompe dans un cimetière particulier. Son corps embaumé fut renfermé dans une chasse d'argent et placé dans un tombeau de marbre précieuse, sur lequel on grava en lettres d'or une épitaphe fastueuse, rap-

(1) Ce fut alors sans doute et en raison de ce congrès, que cette ville reçut le nom d'Alcala la Real (la royale).

(2) Ces détails paraissent beaucoup plus authentiques, et plus vraisemblables que tout ce que rapportent à ce sujet les auteurs espagnols. Les Bénédictins, dans la 11^e partie de *l'Art de vérifier les dates*, n'ont pas même cité l'infant don Emmanuel, parmi les fils du roi don Ferdinand; ils le nomment seulement, dans la chronologie des rois d'Aragon, comme gendre du roi Jayme I, et infant de Castille, sans dire de qui il était fils. Chénier est l'historien dont le récit se rapproche le plus ici de celui que Goude a puisé dans les auteurs arabes.

(3) Cardonne dit que Mohammed, nouveau roi de Murcie, fut mis à la place de son frère N'athak. Il est possible, en effet, que Murcie ait continué d'être gouvernée par des princes hounides; mais il est peu probable que celui qu'Alfonse donna aux Murciens, fut frère de Motawakkel ben-Houd, et eût porté comme lui les noms d'Abou-Abdallah Mohammed. Le récit des historiens espagnols donne lieu de croire que Murcie fut alors définitivement réunie aux états de Castille, ce qui semblerait confirmé par le silence des auteurs arabes sur le royaume de Murcie, à partir de cette époque.

portée par Conde et par Casiri (1). Les princes maures, comme les sultans ottomans, reçurent sans doute des chrétiens cet usage, inconnu aux khalifes et aux monarques de l'orient, prohibé même par l'islamisme. Une autre mode que la fréquentation des chrétiens introduisit probablement à Grenade, fut celle des armoiries. Mohammed prit pour les siennes un écu au champ d'argent, portant une bande diagonale d'azur, sur laquelle étaient écrits en lettres d'or, ces mots : *Lé galeb ilé atlah* (il n'y a de vainqueur que Dieu), parce que ses sujets lui avaient donné le titre d'*al-Galeb-illah* (le vainqueur par la grâce de Dieu). Les extrémités de la bande se terminaient en gueules de dragon. Les successeurs de ce prince conservèrent cette devise : mais ils changèrent fréquemment les couleurs de l'écu et de la bande.

24. MOHAMMED II. AL-EMIR.

An de l'hég. 671 (de J.-C. 1273). Mohammed, le seul des fils de Mohammed I^{er}, qui eût survécu à son père, avait reçu le titre d'émir al-moumenin (2) ; c'est pourquoi Casiri et Conde le distinguent par le surnom d'Emir (3). Aussitôt qu'il eut achevé les obsèques de son père, il parcourut à cheval les principales rues de Grenade, et fut proclamé roi au milieu des transports de la plus vive allégresse. Résolu à prendre son père pour modèle dans toutes ses entreprises, et à imiter ses vertus, il ne fit aucun changement dans les emplois civils et militaires, ni dans le système d'administration établi par ce sage monarque. Il conserva la garde africaine qui avait toujours pour chef un prince Merinide ou Zéjanide, ainsi que la garde andalou-sienne qui, à défaut d'un prince du sang, était commandée par Abou-Mousa, et il augmenta la solde de l'une et de l'autre. Quelques courtisans, déçus dans l'espoir de s'élever par leurs intrigues, au commencement d'un nouveau règne, accusèrent leur souverain d'ingratitude, formèrent un parti de mécontents et allèrent se joindre aux walis Eschkilolides. Ceux-ci avaient profité de la mort du dernier roi pour recommencer leurs incursions. Mohammed II marcha contre eux, les tailla en pièces, près d'Antekaria (Antequerra), enleva tout leur butin, les poursuivit l'espace de plusieurs lieues, et revint à Grenade, où il récompensa noblement les seigneurs castillans dont la valeur avait assuré son triomphe.

L'infant don Henri, s'étant sauvé de Tunis, sur un soupçon mal fondé que le roi voulait se défaire de lui, revint en Espagne, reprocha à son frère Alfonso X, de favoriser les sujets rebelles du roi de Grenade, et lui fit craindre que ce prince n'eût recours à la protection du roi de Maroc. Dans cette inquiétude, Alfonso écrivit à son frère don Philippe et aux autres seigneurs castillans qui étaient à Grenade, de revenir à sa cour, et de négocier un accommodement entre lui et Mohammed II. Celui-ci, plein de confiance dans ses hôtes, et voulant sincèrement la paix, écouta leurs propositions, et ne fit aucune difficulté de les suivre à Séville, au mois de ramadhan 671 (avril 1273). Alfonso vint au devant d'eux avec une brillante cavalcade, logea Mohammed dans son palais, lui donna des fêtes, l'arma chevalier, l'embrassa comme son ami, et, à son intercession, pardonna à ses frères et à leurs partisans, qui tous en témoignèrent leur satisfaction au roi de Grenade. Ce prince, alors dans la force de l'âge, joignait à tous les avantages physiques, celui de parler avec facilité la langue castillane, ce qui lui donna souvent occasion de converser avec la reine Yolande et avec ses filles. Cette adroite princesse lui ayant attaché une promesse d'accorder une trêve d'un an aux walis de Guadix, de Comares et de Malaga, Mohammed feignit d'y consentir par galanterie : mais il comprit que le but des chrétiens était de le tenir en échec, au moyen de ces ennemis internes qu'ils pourraient à volonté susciter contre lui. Il conclut peu de jours après un traité avec le roi de Castille, auquel il s'obligea de payer un tribut annuel, pour tenir lieu du service de cavalerie qui avait été imposé

à son père. Il obtint que les musulmans, dans leurs relations avec les chrétiens, jouiraient des mêmes sûretés et des mêmes franchises, et il accorda la trêve aux trois walis suivant sa promesse. Il prit ensuite congé d'Alfonse et de toute la famille royale, et fut accompagné jusqu'à Marchena, par les infants don Philippe, don Emmanuel et don Henri.

De retour à Grenade, Mohammed, mécontent de sa négociation, et prévoyant qu'Alfonse, délivré de tous soucis domestiques, ne s'occuperait qu'à fomenter la guerre civile parmi les musulmans, ne voulut pas laisser aux walis belles le temps de réparer leurs pertes et de recevoir les secours de ce prince. Résolu à frapper un grand coup pour terminer cette affaire, il écrivit au roi de Maroc, Yacoub III, pour le prier de l'aider à recouvrer toute l'Andalousie, et à former une puissance plus formidable aux chrétiens, leurs communs ennemis. Afin de déterminer le monarque africain, il lui offrit les ports d'Algéziaras et de Tarifa, qui lui serviraient d'arsenaux et de points de débarquement. Yacoub, enchanté de ces offres, s'empressa d'envoyer neuf mille hommes, qui prirent possession de ces deux places ; et il les suivit de près, avec des forces plus considérables. Il se rendit à Malaga, où il fut reçu par les walis Eschkilolides, jusqu'à l'arrivée du roi de Grenade, avec lequel ils étaient en pourparler d'arrangement. Il leur reprocha leur révolte préjudiciable à l'islamisme, les réconcilia avec Mohammed, et les invita, pour leurs propres intérêts, à rester fidèles à ce prince. Il fut convenu dans cette conférence que Yacoub attaquerait le royaume de Séville, que Mohammed fonderait sur celui de Jaen, et que les trois walis entreraient dans celui de Cordoue.

L'arrivée du roi de Maroc avait répandu l'épouvante parmi les chrétiens ; toute l'Espagne s'était mise en mouvement. Don Nuño de Lara, gouverneur de l'Andalousie, poussé par un fol amour-propre ou par une imprudence brutaire, osa se mesurer avec l'armée africaine, qu'il savait être deux fois plus nombreuse que la sienne : mais, après une mêlée horrible, il périt sur le champ de bataille avec dix-huit mille des siens, le 15 rabi 1^{er}. 674 (8 septembre 1275) près d'Ecija (4). Yacoub adressa au roi de Grenade la relation de sa victoire, avec la tête du général castillan. Mohammed détourna les yeux et versa des larmes, à l'aspect des tristes restes de ce vaillant capitaine, avec lequel il avait été lié d'une étroite amitié. Il fit embaumer sa tête et l'envoya dans un coffre d'argent au roi de Castille, pour qu'elle fût enterrée honorablement à Cordoue.

Le monarque africain, n'ayant pu prendre Ecija, ravagea tout le pays jusqu'aux portes de Séville, et ramena son butin et ses prisonniers à Algéziaras. Le roi de Grenade, de son côté, venait de ruiner les territoires de Jaen et de Martos, lorsque l'infant d'Aragon, don Sanche, archevêque de Tolède, animé par un vain désir de gloire et par l'espoir de vaincre aisément une armée chargée de butin, s'avança imprudemment avec des troupes levées à la hâte, et attaqua les musulmans, sans attendre les renforts que lui amenait don Lope Diaz de Haro. Sa téméraire présomption fut cruellement punie. Son armée, ayant été enveloppée et taillée en pièces, il fut reconnu à son costume et fait prisonnier. Une dispute s'éleva entre les Africains auxiliaires qui voulaient le conduire au roi de Maroc, et les Maures d'Espagne qui le réservaient pour le roi de Grenade. Les deux partis allaient en venir aux mains ; lorsqu'un parent de Mohammed fonda sur don Sanche et le perça de sa lance, en disant : *Dieu ne veut pas que pour un chien, le sang des musulmans soit versé*. On coupa au malheureux infant la tête et la main où était l'anneau épiscopal, et on donna la première aux Africains et la seconde aux Andalousiens. Le lendemain, l'armée castillane, commandée par Alfonso X (suivant Conde), ou par don Lope Diaz de Haro (suivant Cardonne et Chénier), rencontra, près de Hisn Azzahara (Zahara), les vainqueurs qui continuaient leur marche. On se battit avec un égal acharnement et sans avantages dé-

(1) Casiri dit que Mohammed mourut d'un vomissement de bile dans une expédition dont il n'indique pas le but, et qu'il fut inhumé dans la cinquième colonne.

(2) Ce titre, qui signifie prince, ou commandeur des fidèles, était spécialement dévolu aux khalifes abbassides de Baghdad, quoique, à diverses époques, il eût été usurpé par d'autres princes et par des dynasties entières, telles que les Fatimides, les Al-Mohads, etc. ; mais depuis la prise de Baghdad et la destruction du khalifat par les Tartares mongols, l'an de l'hég. 656 (de J.-C. 1258), le titre d'émir al-moumenin appartint à tous les monarques qui voulurent se l'arroger ; car la

dynastie des khalifes abbassides, que les sultans mamlouks établirent en Egypte, ne fut pas reconnue par tous les peuples musulmans.

(3) Cardonne lui donne le surnom d'Al-Fakh (le jurisconsulte ou le docteur), qui semblerait mieux convenir à son successeur.

(4) C'est sous l'année 672 (1273), que Conde place cette bataille, qui suivit de près l'arrivée du roi de Maroc en Espagne ; mais comme cet auteur se pique peu d'exactitude pour les dates, nous avons préféré celle que nous a fournie Dombay. Outre que cet orientaliste se trouve d'accord avec les auteurs espagnols, il a donné, d'après les historiens arabes, un journal très-circostancié du règne d'Abou-Yousof Yacoub.

cisifs; mais quoique les Maures eussent conservé leurs positions, ils se retirèrent la nuit avec leur butin.

Le roi de Maroc, informé qu'une flotte chrétienne voulait s'opposer à son retour en Afrique, et voyant déjà ses convois interceptés et son armée souffrir de la disette, conclut une trêve de deux ans avec Alfonso, sans la participation du roi de Grenade, et repassa le détroit. Les walis de Guadix et de Malaga quittèrent l'armée et renouvelèrent leurs soumissions au roi de Castille.

Mohammed, abandonné par son allié, et regrettant de lui avoir livré les deux clefs de l'Andalousie, ne laissa pas de pourvoir à la sûreté de ses frontières, et de continuer les hostilités contre les chrétiens, sans résultats importants. Au milieu de ses préparatifs de guerre, il trouvait le loisir de cultiver la poésie et l'éloquence avec son premier vezir, Aziz ben-Aly, ben-Abd-el-Menam, qui partageait les goûts de son maître, auquel il ressemblait aussi d'une manière singulière, par l'âge, la taille, la figure et le caractère. Ils admettaient à leurs conférences les savants de l'Andalousie, les philosophes, les médecins et les astronomes, pour qui les portes de l'Alcazar étaient toujours ouvertes (1).

L'an 676 (1277), Abou-Yousouf Yacoub revint en Espagne et se rendit à Ronda, où Abou-Ishak, wali de Guadix, et Abou-Mohammed, wali de Malaga, se joignirent à lui pour faire la guerre aux Castillans. Il remporta sur Alfonso X, le 12 rabi 1^{er}, (13 août), une grande victoire, près de Séville qu'il ne put prendre, enleva d'assaut Alcalá de Guadaíra, et dévasta toute cette partie de l'Andalousie. Le wali de Malaga mourut deux mois après cette expédition. Le roi de Maroc ayant exercé les mêmes ravages dans les environs de Xerez, le roi de Grenade, qu'il avait invité à prendre part à la guerre de religion, vint le joindre près d'Ardjouna. Ils marchèrent ensemble sur Cordoue, qu'ils endommagèrent sans pouvoir la prendre; s'emparèrent de Hisn ben-Besclir et de la célèbre ville de Zahra, et désolèrent toute la contrée, entre Cordoue et Jaen. Alfonso envoya une députation de moines et de prêtres, pour demander la paix au roi de Maroc, qui se trouvait alors à Baega. Yacoub répondit que n'étant qu'auxiliaire du roi de Grenade, c'était à ce prince qu'il fallait s'adresser. Ils allèrent donc trouver Mohammed, lui dirent qu'ils étaient mécontents de leur souverain et qu'ils voulaient le déposer, parce qu'il ne savait pas défendre ses sujets et sa religion. Ils jurèrent la paix sur leurs croix, et conclurent avec le roi de Grenade un traité que le monarque africain ratifia à Algéziras, vers la fin de ramadhan 676 (février 1278) (2).

Alfonso, ayant rompu la paix en 677 (1278), assiégea Algéziras par terre et par mer. Des pluies, des ouragans et des révoltes empêchèrent Yacoub de revenir en Espagne; mais son fils Yousouf se rendit à Tanger, et rassembla dans ce port une flotte de soixante vaisseaux, auxquels le roi de Grenade, qui ménageait encore le souverain de Maroc, joignit douze bâtiments qu'il avait armés à Malaga, Almería et Almunecâb. Le siège d'Algéziras durait depuis près d'un an, et les habitants, épuisés par la disette et privés de secours, ne recevaient d'autres nouvelles que celles que leur apportait une colombe expédiée de Gibraltar: mais les assiégés n'étaient pas dans une meilleure situation. Une maladie contagieuse avait fait des ravages sur leur flotte, et nécessita le débarquement d'une partie de leurs équipages. Ce fut dans ces circonstances que l'armée navale des musulmans attaqua les chrétiens et remporta une victoire complète. L'amiral castillan, plusieurs officiers supérieurs, un parent du roi de Castille et le prince de Bayona (3) furent faits prisonniers. L'infant don Pèdre qui commandait l'armée de terre, voyant la défaite de sa flotte, ne voulut pas attendre que les vainqueurs eussent débarqué. Il leva le siège précipitamment et abandonna ses tentes, ses machines, et ses munitions. Ainsi fut délivrée Algéziras, le 12 rabi 1^{er}, 678 (23 juillet 1279), après un blocus d'environ un an. Le prince Yousouf y vint au commencement du mois suivant, fit bâtir la nouvelle ville d'Algéziras, dans une position plus avantageuse, sur le terrain qu'avait occupé le camp des chrétiens, et accorda une trêve au roi de Castille, qui s'obligea de lui

fournir des troupes contre le roi de Grenade. Le monarque africain refusa d'approuver ce traité et de donner audience aux ambassadeurs chrétiens, que son fils lui avait amenés. Mais la guerre contre le roi de Temelsen le força d'ajourner ses projets sur l'Andalousie.

Mohammed, roi de Grenade, tranquille du côté de l'Afrique, par son alliance avec le roi de Temelsen et l'éloignement du roi de Maroc, entra dans les états de Castille, et ravagea les environs d'Ecija et de Cordoue. Alfonso vint en personne à sa rencontre; mais une ophthalmie, dont il fut attaqué, l'obligea de laisser le commandement de son armée à son fils Sanche, qui, ayant donné dans une embuscade près de Hisn-Mochin, au commencement de l'an 679 (1280), eut trois mille hommes tués, parmi lesquels on comptait un grand nombre de chevaliers et d'officiers de distinction. L'année suivante, l'infant voulut prendre sa revanche; mais Mohammed, à la tête de cinquante mille hommes, remporta une seconde victoire, et s'empara du camp des chrétiens.

Don Sanche s'étant révolté contre son père Alfonso X, fit alliance avec le roi de Grenade, et lui livra le fort de Arenas. Ils eurent une entrevue à Priego, où ils se traitèrent comme s'ils eussent toujours été amis, et concertèrent leur plan de campagne. Le roi de Castille, alarmé de cette alliance, et abandonné par tous les potentats de l'Europe, eut recours au roi de Maroc contre son fils rebelle. Yacoub se rendit à Algéziras, à la fin de rabi 1^{er}, 681 (juillet 1282), et continua sa marche jusqu'à Sakhet-ibad, suivant Dombay, ou à Zahra, suivant Cardonne. Alfonso vint l'y trouver et lui offrit sa couronne en gage, pour prix des secours qu'il lui demandait. Le monarque africain témoigna les plus grands égards au roi de Castille, lui donna cent mille dinars, et se joignit à lui pour aller assiéger don Sanche qui s'était fortifié dans Cordoue; mais au bout d'un mois, ils levèrent le siège à l'approche du roi de Grenade, ravagèrent les environs d'Andujar et de Jaen, furent battus près d'Ubeda, et retournèrent, l'un à Séville, l'autre à Algéziras.

Au commencement de moharem 682 (avril 1283), Yacoub se rendit à Malaga, et prit Cartama, Schil et quelques autres châteaux qui appartenaient au roi de Grenade. Celui-ci eut recours à la médiation de Yousouf, fils du roi de Maroc; le jeune prince vint de Mauritanie, réussit à apaiser les différends qui existaient entre les deux souverains, et détermina son père à ne traiter en ennemis que les chrétiens. Yacoub détruisit tous les lieux aux environs de Cordoue, remporta une victoire sur l'infant don Sanche, laissa son butin et son gros bagage à Baega, se dirigea sur Tolède, ravagea tout le pays jusqu'à une journée de cette ville, et, après avoir tué plusieurs milliers de chrétiens, il revint à Algéziras avec une foule de prisonniers et une grande quantité de riches dépouilles.

Comme ce monarque avait ménagé le roi de Grenade, allié de Sanche, et qu'il avait empêché que les terres des musulmans ne fussent dévastées par les Castillans du parti d'Alfonso, qui servaient dans son armée, ceux-ci, soupçonnant quelque trahison, abandonnèrent son camp et retournèrent à Séville, où ils inspirèrent à leur souverain la défiance qu'ils avaient conçue sur les intelligences qu'ils supposaient entre les rois de Grenade et de Maroc. Alfonso les crut et écrivit à ce dernier, pour se plaindre du refroidissement de son amitié. Yacoub le rassura, et lui donna de nouveau sa parole de le faire triompher de tous ses ennemis.

Alfonso X étant mort le 4 avril 1284, peu de temps après le retour du roi de Maroc en Mauritanie, et le rebelle Sanche lui ayant succédé, Mohammed envoya complimenter le nouveau roi de Castille et confirma son alliance avec lui. Yacoub, quoique touché de la mort d'Alfonso, offrit à Sanche la continuation de l'amitié qu'il avait eue pour son père. Offensé de la réponse hantaine et grossière du roi de Castille, il repartit en Espagne, en safar 684 (avril 1285), et assiégea Xerez, tandis que le reste de ses troupes portait la désolation dans les territoires de Séville, de Carmona, d'Ecija et de Jaen; mais l'approche de l'hiver, suivant Dombay, ou celle de l'armée de Castille et de Grenade, suivant Conde, le décida à lever le siège de Xerez et à retourner à Algé-

(1) Conde ne dit rien de la révolte des Maures du royaume de Valence, excitée et soutenue, dit-on, par le roi de Grenade, et dont les progrès causerent tant de chagrin au roi Jayme 1^{er} d'Aragon, qu'il en mourut peu de temps après.

(2) C'est Dombay qui nous a fourni tous les événements de l'année 676. Conde n'en dit pas un mot.

(3) On a parlé ci-dessus, dans une note du règne de Mohammed Al-Naser, sous la quatrième époque, d'un roi de Bayona, qui paraît avoir été le roi de Léon, Alfonso IX; mais il est plus difficile de décider quel était le prince de Bayona dont il s'agit ici; à moins que ce ne fût un des infants de Castille, frère ou fils d'Alfonso X, lequel avait peut-être pour appanage la Galice, où se trouve la ville de Bayona.

ziras. Il y reçut des ambassadeurs du roi de Castille auquel il accorda la paix (1). Sanche, pour plaire à son nouvel allié, rompit toutes liaisons avec Mohammed, dont il congédia l'ambassadeur, en lui faisant entendre qu'il y était forcé par la nécessité.

De retour à Algéziras, Yacoub y appela le roi de Grenade, ainsi que les walis de Malaga, de Guadix et de Comares, et les invita à la concorde, afin de résister plus facilement aux ennemis de l'islamisme. Il exhorta Mohammed à se montrer le protecteur des musulmans, et à ne pas trop compter sur l'alliance et les secours des princes chrétiens, dont la politique était toujours subordonnée à l'intérêt et aux circonstances. Il engagea les walis, trop faibles pour se maintenir dans leurs possessions, à se soumettre à lui ou au roi de Grenade. Celui-ci appuya les raisons du monarque africain ; mais les autres, ayant paru peu disposés à reconnaître un suzerain, on se sépara sans rien terminer. Cependant les walis traitèrent secrètement avec Yacoub, et l'un d'eux, Abou-Abdallah Mohammed ben-Eschkiloa, lui céda Malaga (2) en échange de terres considérables en Mauritanie. Le monarque prit possession de cette ville, le 25 ramadhan 684 (24 novembre 1285), y passa les derniers mois de l'année et y mit pour gouverneur Omar ben-Mohly Al-Batouy, suivant Conde, ou Omar ben-Aly, suivant Dombay.

Le traité secret des walis avec le roi de Maroc et la perte de Malaga, affectèrent sensiblement le roi de Grenade ; mais il dissimula son mécontentement, et s'attacha à ménager l'amitié du roi Sanche, en attendant des circonstances plus favorables.

Yacoub mourut au commencement de l'année 685 (1286). Son fils, Yousouf III, lui ayant succédé sur le trône de Maroc, vint en Espagne et eut une entrevue, à Marbella, avec Mohammed. Les deux princes s'y promirent, l'un, de ne plus soutenir les walis de Guadix et de Comares ; l'autre, de ne s'employer que les voies de la douceur pour les soumettre. Malgré ces apparences d'amitié, tandis que le roi de Maroc était occupé en Afrique par des révoltes et une guerre contre le roi de Temelsen, Mohammed ayant gagné par ses présents le gouverneur de Malaga, Omar Al-Batouy, recouvra cette place importante, et céda à Omar en propriété, mais à titre d'hommage, la forteresse de Schaloubina (3).

Yousouf revint bientôt en Andalousie pour se venger du roi de Grenade, et pour punir la félonie d'Al-Batouy. A peine débarqué à Algéziras, il assiégea la ville de Bejar ; mais l'approche d'une armée nombreuse envoyée contre lui par les rois de Grenade et de Castille, et le bruit que ces princes cherchaient à lui couper la retraite par mer en Afrique, l'obligèrent à retourner à Algéziras, d'où il passa secrètement à Tanger. Il ordonna des levées considérables en Mauritanie, et il se disposait à revenir en Espagne, avec une armée formidable, lorsque les vaisseaux qui devaient la transporter furent brûlés, l'an 691 (1292), sur la côte de Tanger, par la flotte chrétienne, en présence des troupes musulmanes qui ne purent s'y opposer. Sanche, profitant de l'éloignement du roi de Maroc, vint assiéger Tarifa, qu'il prit d'assaut, à la fin de chawal (octobre), et dont il donna le commandement à don Alfonso Perez de Guzman.

Peu de temps après, l'enfant don Juan, s'étant révolté contre son frère le roi de Castille, alla chercher un asile à la cour de Maroc. Il promit à Yousouf de reprendre Tarifa ; et, en ayant obtenu cinq cents cavaliers, il traversa le détroit, et alla mettre le siège devant cette place, secondé par la garnison d'Algéziras. La résistance qu'il éprouva, lui faisant craindre de s'être trop engagé avec le roi de Maroc, il eut recours à un moyen odieux qui a déshonoré sa mémoire. Il fit conduire, enchaîné, au pied des remparts, un jeune fils d'Alfonse de Guzman, avec menaces d'égorger cet enfant, si son père refusait de rendre la place. Le gouverneur n'ayant répondu qu'en jetant son épée du haut de ses murailles, son fils fut à l'instant massacré ; mais la vue de sa tête, qui fut lancée dans la ville avec une catapulte, ne put abattre le

courage de ce malheureux père, et les Maures furent forcés de lever le siège.

Le roi de Grenade avait fourni l'argent et les vivres pour l'expédition de Tarifa ; et cette place, que le roi de Maroc lui avait enlevée autrefois, devait lui être remise, d'après son traité avec le roi de Castille. Il en réclama la restitution. Cette demande le brouilla avec Sanche, qui voulut garder sa conquête. Mohammed recommença ses incursions sur les terres des chrétiens, et ravagea le royaume de Murcie. De son côté, Sanche prit Quésada, emporta Alcaudète d'assaut, épouvanta les musulmans par les cruautés qu'il commit dans cette ville, et s'empara de plusieurs autres places. Mais sa mort, arrivée l'an 694 (1295), rétablit les affaires de Mohammed, et le mit en état de réparer les pertes qu'il avait éprouvées, depuis le commencement d'un règne jusqu'alors sans éclat. Penchant une guerre de trois ans, il ne cessa de faire du mal aux chrétiens. L'an 697 (1298), il recouvra Quésada, reprit d'assaut Alcaudète, et les repeupla de musulmans. Il se remit en possession d'Algéziras que lui vendit le roi de Maroc ; et celui-ci, dégoûté de ses entreprises en Andalousie, par une seconde tentative infructueuse contre Tarifa, ne s'occupa que des affaires d'Afrique, et renonça à ses acquisitions en Espagne (4). Le roi de Grenade réussit alors à soumettre les walis de Guadix et de Comares, dont la révolte avait duré trente-six ans.

Ce prince, profitant des troubles qui déchiraient la Castille, pendant la minorité de Ferdinand IV, et informé que l'argent y était très-rare, offrit vingt mille dinars d'or à l'enfant don Henri, avec quelques châteaux sur la frontière, pour qu'il lui rendit Tarifa. Mais les ministres du jeune roi s'opposèrent à cet échange, et le brave Perez de Guzman refusa de livrer la place. Le roi de Grenade vainquit ce guerrier près d'Ardjonna en 699 (1299), et ne laissa pas d'échouer devant Tarifa. Il ne réussit pas mieux contre Jaen ; mais il brûla les faubourgs de Baeca, ravagea toute cette partie de l'Andalousie, et s'empara de Bednar.

Mohammed II mourut au milieu de ces triomphes, le 8 chaban 701 (8 avril 1302), âgé de soixante-huit ans, après en avoir régné trente. Prince habile, brave et prudent, il sut tour à tour employer les ressources des armes et de la politique, pour consolider le royaume que son père avait fondé.

3^e. AEOU-AEDALLAH MOHAMMED III.

An de l'hég. 701 (de J.-C. 1302). Mohammed III succéda à son père Mohammed II, qui l'avait, de son vivant, associé au trône. Son parent Abou'l-Hedjadj ben-Naser, gouverneur de Guadix, fut le seul qui refusa de venir lui prêter serment de fidélité. Mohammed, dès le premier mois de son règne, signa une trêve avec Jayme II, roi d'Aragon, et déclara la guerre à la Castille. Il débuta par prendre d'assaut la ville d'Almandhar : parmi les choses précieuses et les captifs qu'il y trouva, était une fille d'une merveilleuse beauté, qui fut amenée à Grenade dans un char magnifique. Sur le bruit de ses charmes, le souverain de Maroc la fit demander au roi de Grenade, qui, voulant se concilier l'amitié de ce puissant voisin, lui envoya la belle esclave, quoiqu'il en fût lui-même devenu amoureux.

L'an 703 (1303), Mohammed marcha contre son cousin Abou'l-Hedjadj, wali de Guadix, qui s'était révolté, le vainquit et le força d'aller se renfermer avec peu de monde dans cette ville. La même année, il conclut une trêve avec le roi de Castille, sans pouvoir obtenir qu'on lui vendît ou qu'on lui échangeât la forteresse de Tarifa.

Informé des troubles qui régnaient en Mauritanie, pendant que le roi de Maroc faisait la guerre au roi de Temelsen, il envoya son beau-frère Faradj, wali de Malaga, pour assiéger Ceuta par terre et par mer. Cette ville se rendit le 29 chawal 705 (14 mai 1306), après la fuite du gouverneur. Faradj s'empara de quelques autres places, et retourna en

(1) Nous avons supprimé, ici et dans ce qui précède, un grand nombre de détails très-circumstanciés, rapportés par Dombay, sur les guerres et les traités du roi de Maroc, Abou-Yousouf Yacoub, avec les rois de Castille, Alfonso X et Sanche III. Outre qu'ils sont, le plus souvent, étrangers aux affaires de Grenade, il nous a paru très-difficile de les concilier avec le récit de Conde. On les trouvera en partie dans la chronologie historique de l'Afrique.

(2) Nous avons été fort embarrassés pour fixer l'époque de cet événement. Dombay le place à l'année 676 (1278) ; mais cette date, peu vraisemblable, est démentie par les faits qu'il raconte immédiatement après. Casiri le met en 697, ou plutôt 677 ; mais, en général, les extraits publiés

par cet orientaliste ne renferment que des faits isolés et déçousus, dont les dates se contredisent souvent. Conde rapporte la cession de Malaga, sous l'année 679 (1281), mais à la suite de plusieurs événements d'une date postérieure. Nous avons trouvé son récit plus clair, plus probable et plus suivi que celui de Dombay, et nous l'avons adopté, sans préférer toutefois la date de l'un à celle de l'autre.

(3) Lenom de cette place (aujourd'hui Salobreña) s'écrivit aussi Chaloubiniah, Scheloufania, Salabrinia, Sebastouania et Schaloboria.

(4) Les historiens espagnols rapportent à l'année 1294, la restitution d'Algéziras au roi de Grenade.

Espagne avec un butin prodigieux. Mohammed employa ces richesses à l'embellissement de Grenade. Il y fit construire de nouveaux bains publics et une superbe mosquée, qui devint la principale de cette ville, et à laquelle il assigna de gros revenus.

Soleiman ben-Reby, gouverneur d'Almería, avait des intelligences secrètes avec le roi d'Aragon, et se préparait à la révolte. Mohammed ne lui en laissa pas le loisir et l'attaqua subitement, que Soleiman eut à peine le temps de se sauver. Il se retira auprès du roi d'Aragon et l'excita à faire la guerre aux musulmans. Le roi de Castille, d'accord avec ce dernier, envahit les frontières de Grenade. Mohammed réclame en vain contre l'injuste violation des traités. Le Castillan répond avec hauteur et va mettre le siège devant Algeziras, en safar 708 (juillet 1308). Dans le même temps, les Aragonais assiègent Almería par terre et par mer.

Mohammed marcha au secours d'Algeziras; mais les pluies contrarièrent ses opérations. Ferdinand IV convertit le siège en blocus, et envoya une partie de ses troupes contre Gibraltar, qui n'était pas alors dans la même position qu'elle occupe aujourd'hui. Cette place, mal gardée, ne tarda pas à capituler. Les habitants en sortirent avec leurs biens, et plus de quinze cents passèrent en Afrique. Cependant, Algeziras, quoique mieux défendue, aurait été forcée de se rendre, si le roi de Grenade, ayant à la fois sur les bras deux puissants ennemis, tandis que des factions se formaient contre lui au sein de sa capitale, n'eût pris le parti de faire la paix avec le roi de Castille, à la fin de chaban 708 (février 1309). Il obtint la levée du siège d'Algeziras, en payant à ce prince cinquante mille pièces d'or, et en lui cédant les places de Quadros, Chanquin, Quesada et Bedmar.

Mohammed était doué de tous les avantages du corps et de l'esprit. Il protégeait les savants, les gens de lettres, les admettait à sa table, proposait aux poètes des sujets de compositions, et figurait lui-même dans les concours. Ses occupations littéraires et plus encore les soins continuels qu'il donnait aux affaires du gouvernement, lui ayant fait contracter l'habitude de travailler bien avant dans la nuit, avec ses ministres qui se relevaient successivement, il lui survint une maladie incurable qui altéra sa santé et particulièrement sa vue. Cette infirmité, à laquelle il dut le surnom d'*Al-Ama* (l'aveugle), ou *Al-Amusch* (le chassieux) (1), l'avait mis dans le cas d'accorder une confiance illimitée à son vèzir, Abou-Abdallah Mohammed ben-Hakem; les émirs et les principaux cheikhs en furent jaloux. Ils indisposèrent sourdement le peuple contre le roi, et lui suggérèrent le désir d'être gouverné par un souverain plus clairvoyant. Enfin le dernier traité, entre Mohammed III et Ferdinand IV, fut le prétexte d'une sédition qui éclata avec fureur le 1^{er} chawal 708 (14 mars 1309). Dès le matin de ce jour solennel (la pâque des musulmans), une partie de la populace entoura l'Alcaçar, en se contentant de crier *oive le roi Naser!* c'était le nom du chef de cette révolution, second frère de Mohammed. En même temps la soldatesque enfonce les portes de la maison du vèzir, brise ses meubles, brûle ses livres, et le poursuit jusqu'au palais. Alors les mutins forcent la faible garde qui en défendait l'entrée, et sans respect pour la demeure royale, ils la livrent au pillage, égorgent le ministre aux pieds de son maître, et intimant à celui-ci la volonté du peuple qui exige son abdication ou sa tête. Mohammed, seul contre tant d'ennemis, se démet authentiquement, la nuit suivante, du trône qu'il avait occupé sept ans et deux mois. Son frère ne daigna pas le voir, et le fit conduire au château d'Almuneçâb, où il survécut cinq ans à sa disgrâce.

4. ABOU'L DJOÛSCH AL-NASER.

An de l'hég. 708 (de J.-C. 1309). Naser parcourut les rues de Grenade à cheval, et reçut le serment de fidélité au milieu des acclamations de la joie publique. La beauté de ses traits, la richesse de sa taille, le luxe recherché de ses vêtements, séduisaient le peuple qu'avaient rebuté la vie retirée et les infirmités de Mohammed. Naser joignait d'ailleurs à ces

avantages extérieurs, des qualités qui distinguent les grands princes; affable, doux, juste et libéral, il aimait la vertu, et ceux qui la pratiquaient. Il avait fait de si grands progrès dans l'astronomie et la gnomonique, sous Abou-Abdallah ben Al-Rakam, le plus grand mathématicien de son temps, qu'il dressa lui-même des tables astronomiques fort exactes, et qu'il construisit une horloge avec une grande précision. Mais ces talents, ces connaissances ne suffisaient pas à un souverain, dans des circonstances difficiles. Sa révolte contre son frère avait brisé tous les liens de l'état, et fut la source des malheurs de son règne.

Le roi de Castille rompit la trêve qu'il avait conclue avec le monarque détroné, envahit les frontières de Grenade et s'empara de la forteresse de Tempoul. La ville de Ceuta qui, depuis plus de trois ans, supportait à regret la domination des Maures d'Espagne, ouvrit ses portes le 10 safar 709 (20 juillet 1309) aux troupes du roi de Maroc, Abou-Rebia Soleïman (2); ce prince, le mois suivant, dicta la paix au roi de Grenade, qu'il obligea de lui céder Algeziras et Ronda, et de lui donner sa fille en mariage.

Naser, n'ayant pu obtenir de Ferdinand une nouvelle trêve, ne laissa pas de marcher au secours d'Almería. Le roi d'Aragon vint à sa rencontre; et, à la suite d'une sanglante bataille qui eut lieu, vers la fin de chaban 709 (fin de janvier 1310), les chrétiens levèrent le siège de cette ville, qui était à la veille de se rendre. Après cette victoire, Naser retourna triomphant à Grenade (3).

Abou' Walid Ismael, fils d'une sœur du roi de Grenade, et d'Abou-Saïd Farâdî, wali de Malaga, s'étant fait des partisans, affectait l'indépendance. Naser ordonna d'arrêter son neveu; mais l'ordre fut écarté, et le jeune ambitieux s'enfuit de Grenade. Son père, au lieu de le punir, encouragea ses projets et fit une réponse menaçante à Naser, auquel il proposa sa conduite envers son frère Mohammed.

À la fin de djomadi II^e. 710 (novembre 1310), Naser fut frappé d'apoplexie et passa pour mort. Les amis de Mohammed s'empresèrent d'aller le chercher à Almuneçâb, le mirent malgré lui dans une litière, et l'amènèrent à Grenade, dans les premiers jours de redjeb. Mais ils virent avec surprise toute la ville en fêtes, pour le rétablissement inespéré du roi. Mohammed alléguait pour motif de sa visite, la part qu'il avait prise à la maladie de son frère. Naser parut satisfait de sa démarche, mais il le fit reconduire à Almuneçâb avec ceux qui s'étaient déclarés pour lui.

Sur ces entrefaites, Ferdinand IV, roi de Castille, après avoir ravagé les frontières de Grenade, avait pris l'Alcaudète par capitulation. Mohammed, qu'on soupçonnait d'avoir provoqué l'invasion de ce prince, lui écrivit pour le prier, au nom de leur ancienne amitié, de ne plus faire la guerre à Naser, son frère, mais au wali de Malaga, ennemi du roi de Grenade. Ferdinand se préparait à marcher contre Malaga, lorsqu'il mourut subitement à Alcaudète, en septembre 1312. On le porta à Jaen, où sa mort fut publiée trois jours après (4). L'enfant don Pèdre, son frère, accorda facilement la paix au roi de Grenade.

Naser n'en fut pas mieux affermi sur le trône. L'ambition et les intrigues de son vèzir, Mohammed ben-Aly al-Hadjji, bouleversèrent l'état, et causèrent la perte de son maître. Ce ministre, voulant être seul à la tête des affaires, éloignait les grands de la personne du roi, et se défaisait de ceux qu'il voyait dans la faveur de ce prince. Une puissante faction se forma contre lui; elle était soutenue par le wali de Malaga, dont le fils aspirait ouvertement au trône. Ses agents arrivent à Grenade et y soufflent le feu de la sédition. Le peuple s'attroupe, le 25 ramadhan 712 (24 janvier 1313), et demande à grands cris la tête du vèzir. Le roi, séduit par l'éloquence de ce ministre, ou satisfait de ses services, l'assure de sa protection, sort pour haranguer les mutins, et leur promet que Mohammed ne les chagrinera plus. L'émeute se calme; mais Naser se borne à destituer le vèzir, et irrite les mécontents qu'il punit partiellement à cause de ce favori. Les principaux se retirent à Malaga et excitent Ismael à détronner son oncle. Le jeune wali rassemble des troupes nombreuses, et arrive devant Grenade le 28 cha-

(1) Dombay le surnomme, peut-être à tort, *Al-Makhlou* (le diabolé), sobriquet qui semblerait mieux convenir à un des successeurs de ce prince.

(2) Conde ou ses éditeurs, trompés sans doute par la ressemblance des noms de ce roi de Maroc avec ceux du rebelle gouverneur d'Almería, dont on a parlé sous le règne précédent, attribuent à celui-ci la conquête de Ceuta, qu'il prit avec le secours des chrétiens. Dombay nous a servi pour rectifier cette erreur importante. Cependant les auteurs espagnols

disent que Ceuta fut soumise et pillée par la flotte d'Aragon et de Castille qui allait assiéger Almería. Il est possible, au reste, que Ceuta ait été prise deux fois dans la même année.

(3) Suivant les historiens espagnols, Jayme II remporta deux victoires sur les Maures, leur accorda la paix et leva le siège d'Almería. Ce récit est peu vraisemblable.

(4) Les historiens espagnols disent qu'il mourut à Jaen, le 17 septembre 1312.

wal 713 (15 février 1314). La plupart de ses partisans sortent en foule de la ville et viennent se joindre à lui : les autres prodigent l'argent et les promesses pour exciter une révolte. Les habitants se divisent en factions qui se pillent et s'égorgeant réciproquement. Le lendemain, les portes de la ville, du côté du faubourg Albaycin (1), sont ouvertes aux troupes d'Ismaël. Elles entrent sans résistance, et s'emparent, le même jour, de l'ancienne citadelle et de l'Alcaçar.

Naser, assiégé dans l'Alhambra, réclama les secours de l'infant don Pèdre, qui était à Cordoue. Le prince chrétien se mit aussitôt en marche avec ses troupes; mais, avant son arrivée, le roi de Grenade, pressé par les rebelles et par les sollicitations de ses amis, rendit la place et abdiqua le trône, à condition que lui et ses partisans auraient la vie sauve, et qu'on lui céderait Guadix et son territoire. Le vainqueur, satisfait du succès de son entreprise, se montra généreux. Naser partit pour Guadix le 3 doulkadah 713 (19 février 1314). Victime d'une révolution semblable à celle qu'il avait suscitée contre son frère, et désabusé de la vanité des grandeurs humaines, il vécut content dans sa retraite, au sein d'une douce philosophie, rejetant tous les conseils qu'on lui donna pour recouvrer le trône qu'il avait occupé cinq ans et un mois.

La mort de Mohammed III avait précédé de peu de temps la catastrophe de son frère. Il finit ses jours le 3 chawal 713 (24 janvier 1314), à l'âge de cinquante-huit ans, soit naturellement, soit pour être tombé dans un lac par accident, suivant les uns, ou, suivant d'autres, par ordre de Naser.

Celui-ci mourut le 6 doulkadah 722 (16 novembre 1322), âgé de trente-six ans. Son corps, ainsi que celui de son frère, fut porté à Grenade. Ils furent inhumés honorablement auprès de leurs ancêtres, et l'on grava une longue épitaphe sur leurs tombeaux.

5°. ABOU'U. WALID ISMAEL I^{er}. (2).

An de l'hég. 713 (de J.-C. 1314). Ismaël fut proclamé roi, le jour même où Naser son oncle maternel sortit de Grenade. Outre ce degré de parenté, ce prince appartenait à la famille des Naserides; il paraît même qu'il était le plus proche héritier du trône, en ligne collatérale, depuis que Faradj, frère des deux derniers rois, et incarcéré par ordre de l'un d'eux, avait sans doute terminé sa carrière dans les fers.

Ismaël, zélé défenseur des préceptes du Coran, corrigea les abus au moyen desquels on éludait la prohibition du vin; il obligea les juifs de porter, sur leurs habits, une marque qui servit à les distinguer des musulmans, et les assujettit à un impôt sur les maisons et sur les bains. Cependant, malgré sa dévotion, il était ennemi des subtilités théologiques des fakhs et des oulémas. Un jour qu'ils disputaient devant lui sur les fondements et la vérité de l'islamisme, il se leva en s'écriant : « Je ne connais d'autres principes qu'une ferme et sincère croyance au Dieu tout-puissant; et voici mes arguments, » ajouta-t-il, en saisissant son épée.

L'infant don Pèdre, qui venait au secours de Naser, ayant appris en chemin la révolution qui avait privé celui-ci du trône, suspendit sa marche sur Grenade; mais, ne voulant pas avoir fait une expédition inutile, il assiégea et prit d'assaut la forteresse de Rute, et retourna à Cordoue.

Ismaël, informé qu'un corps de cavalerie escortait un convoi de vivres, envoyé par le roi de Castille à son allié le roi Naser à Guadix, voulut le surprendre; mais ses troupes furent repoussées avec perte de quinze cents hommes, au commencement de l'année 716 (1316), près de la rivière Fortuna. Les chrétiens prirent d'assaut les villes de Cambil et d'Alhwar, et dévastèrent toute cette frontière. Ismaël marcha contre eux; mais ils se retirèrent à son approche. Le roi de Grenade, afin de ne pas perdre le fruit de cette campagne, alla mettre le siège devant Gibraltar, que le roi de Maroc venait

d'enlever aux chrétiens, la même année, suivant Dombay, après avoir vaincu et tué leur amiral. Le but d'Ismaël était d'ôter au roi de Maroc la facilité de passer d'Afrique en Espagne (3); mais les secours que la place reçut par terre et par mer, forcèrent les troupes de Grenade de décamper, sans oser risquer une bataille.

Cependant l'infant don Pèdre, après avoir ravagé tout le pays entre Jaen et les montagnes, avait pénétré jusqu'à Hisn-Alhas et à Pina, dans les environs de Grenade, lorsque l'arrivée d'Ismaël l'obligea de retourner à Ubéda, et lui fit perdre dans cette retraite une partie de son butin et de ses prisonniers. Il rentra bientôt dans les états de Grenade, et prit Velmeç d'assaut, et Tiscar par capitulation. Ces pertes n'abattirent point le courage d'Ismaël, et la fortune ne tarda pas à l'en dédommager.

L'infant don Juan, seigneur de Biscaye, jaloux de partager la gloire de son neveu don Pèdre, se joignit à lui. Ces deux princes, ayant sacragé les plaines depuis Alcablat (Alcaudète), jusqu'à Alcala la Real, assiégèrent Illora, dont ils brûlèrent un faubourg, marchèrent sur Pinos, et parurent le jour de la Saint-Jean, 1319, à la vue de Grenade. Ismaël harangua ses capitaines; toute la jeunesse de la capitale s'arma pour défendre son roi, qui donna le commandement de ses troupes à un Persan nommé Mahradjan, et se mit lui-même à la tête d'un corps de réserve. Les chrétiens, attaqués avec fureur, ne purent résister au nombre, et battirent en retraite; mais, le désordre s'étant mis dans leurs rangs, ils furent enveloppés, et les deux infants tombèrent morts dans le plus fort de la mêlée. Leurs troupes, poursuivies par les musulmans, jusqu'à la nuit qui favorisa leur fuite, laissèrent le champ de bataille couvert de cadavres, que le roi de Grenade fit enterrer, de peur que l'air ne fût infecté par leur putréfaction. Il renvoya à Cordoue le corps de don Juan qui fut reconnu par les captifs. Cette bataille, que les historiens espagnols ont nommée la *journalée des infants*, arriva le 26 juin 1319. Conde, en la rapportant à la fin de l'année 718, qui correspond aux mois de janvier ou février 1319, s'est trompé d'autant plus évidemment, que l'époque qu'il assigne à l'arrivée des infants devant Grenade, et les précautions d'Ismaël après sa victoire, confirment la tradition qui attribue principalement à l'extrême chaleur, la défaite et la mort des deux princes castillans.

Le roi de Grenade recouvra par cette victoire toutes les places qu'il avait perdues: il accorda une trêve de trois ans au roi de Castille, et en profita pour envahir les frontières de Murcie, où il s'empara de Huescar, Ores et Galera, qui appartenaient probablement au roi d'Aragon.

La trêve expirée, Ismaël, informé des troubles qui régnaient en Castille, alla camper devant Baega, en redbj 724 (juillet 1324). Il attaqua cette ville jour et nuit, se servant de machines ingénieuses, qui lançaient avec grand bruit des globes de feu semblables à la foudre, et dont les ravages sur les murs et les tours de la place (4) l'obligèrent de se rendre, le 24 de ce mois (17 juillet).

L'année suivante, il réduisit, par les mêmes moyens, la ville de Martos qu'il prit d'assaut. Le carnage y fut si horrible, que les vainqueurs firent la prière du soir et du lendemain sur le tapis de sang qui couvrait toutes les rues. Il revint triomphant à Grenade, chargé de dépoüilles et suivi d'une multitude de femmes et d'enfants captifs. Dans ce nombre se trouvait une fille de la plus rare beauté, que Mohammed ben-Ismaël, fils du wali d'Algéziras, et cousin-germain du roi, avait arrachée des mains des soldats, au péril de sa propre vie. Ismaël, l'ayant vue, en devint amoureux, la fit enlever et cacher dans son harem. Sensible à cet outrage, Mohammed s'en plaignit avec véhémence: mais le roi lui ordonna de se taire et le chassa durement de sa présence. Mohammed, la rage dans le cœur, fit partager ses projets de vengeance à ses parents et à ses amis, et l'exécution n'en fut pas long-temps différée. Deux jours après le retour d'Ismaël à Grenade, les conjurés allèrent

(1) Ou de la Fauconnerie. On y bâtit dans la suite un palais qui porta le même nom. Suivant quelques auteurs, ce quartier tirait son nom de Baega, dont les habitants étaient venus s'y établir, après la prise de leur ville par les chrétiens.

(2) Castille et Conde donnent à ce prince tantôt le prénom d'Abou'U Walid, tantôt celui d'Abou-Sâid. Il ne peut y avoir d'incertitude sur ce point. L'épitaphe d'Ismaël le nomme Abou'U Walid, et le dit fils d'Abou-Sâid Al-Faradj.

(3) Il semble, d'après le récit de Conde, qu'Ismaël voulait arracher à la fois Gibraltar aux Castillans et aux Africains, quoique cet écrivain ne dise rien de la prise de cette place par les derniers. Il se trompa

d'ailleurs, en citant ici Soleiman, roi de Maroc; ce prince était mort en 710 (1310), et avait eu pour successeur son frère, Abou-Sâid Othman, qui régnait à l'époque où finit l'histoire de l'auteur arabe, traduit par Dombay.

(4) On ne peut mieux désigner les effets de l'artillerie et de la poudre à canon, dont la prétendue découverte en Allemagne fut peu antérieure à l'époque dont il s'agit ici. On a cru long-temps que les Maures n'en avaient fait usage, pour la première fois, qu'au siège d'Algéziras, en 1342; ils s'en servirent en 1312, suivant Koch, qui ne dit pas en quelle occasion, et même dès l'année 1256, comme on l'a vu précédemment.

l'attendre à la porte de l'Alhambra, sous prétexte de vouloir lui parler à son passage; et, lorsqu'ils le virent sortir, Mohammed et son frère, s'étant approchés de lui, comme pour le saluer, le frappèrent de plusieurs coups de poignard, tandis que les autres conjurés mirent à mort le premier vezir qui avait essayé de défendre son maître. Ce crime fut commis avec tant de promptitude, que les assassins eurent le temps d'échapper à la vigilante activité du second vezir, qui fit trancher la tête à leurs amis.

Ismâel fut porté dans les appartements de la sulthane mère, où il expira le même jour, 26 redjeb 725 (8 juillet 1325), à l'âge de quarante-huit ans, après avoir régné onze ans et neuf mois. Il fut enterré le lendemain, auprès de ses ancêtres, et on lui érigea un tombeau de marbre, sur lequel on grava son épitaphe.

Ce prince laissait quatre fils en bas âge, Mohammed, Faradj, Abou'l Hedjadj et Ismaël. Le vezir, par son adresse, sa fermeté, et avec le secours de ses amis, sut déjouer les projets du capitaine des gardes, Osman, partisan secret des conspirateurs, et assura le trône à Mohammed, en le faisant reconnaître roi, avant de publier la mort de son père.

6°. ABOU-ABDALLAH MOHAMMED IV.

An de l'hég. 725 (de J.-C. 1325). Mohammed n'avait pas onze ans, lorsqu'il fut proclamé roi de Grenade. Son vezir, Abou'l Haçan Aly al-Moharaby, et le commandant de la garde africaine, Abou-Said Othman (1), habile et vaillant capitaine, de la race des Mérinides qui régnaient à Fez et à Maroc, furent chargés du gouvernement pendant sa minorité; mais, le vezir étant mort cinq semaines après, son successeur, Mohammed al-Mahrouk, crut pouvoir profiter de la jeunesse du roi, pour opprimer ses égaux, abattre la principale noblesse, obscurcir le mérite et éloigner de la cour jusqu'àux frères de ce prince. L'un d'eux, Faradj, fut exilé à Almérie, où il finit ses jours dans les fers. Ismaël fut banni et demeura en Afrique pendant tout le règne de son frère.

L'an 726 (1326), Othman fit une invasion sur les terres de Castille, et enleva aux chrétiens la forteresse de Rute. Peu de temps après, ce général, ayant reçu quelque offense du vezir, quitta le service de Mohammed qui n'avait pas eu égard à ses plaintes, et partit de Grenade pour passer en Afrique. Cependant l'orgueil et l'ambition du ministre excitèrent un mécontentement général. Le roi, sans qu'on lui eût porté de nouvelles plaintes, déposa le vezir, le fit charger de fers, et le remplaça par Mohammed ben-Yahia al-Kidjati, homme généralement estimé. Cet acte de vigueur intimida les courtisans, et fit bien augurer de la fermeté, du courage et de la justice du jeune monarque.

Au commencement de l'année 727 (fin de 1326), Othman revint d'Afrique, excita un soulèvement dans le district d'Andujar, et y fit proclamer roi, l'oncle paternel de Mohammed IV, nommé Mohammed ben-Faradj, qu'il disait avoir ramené de Temelsen (Tremecen). Le roi de Grenade marcha sans délai contre ces rebelles et les combattit avec des avantages réciproques; mais, Othman ayant sollicité le secours des chrétiens, Alfonso XI, roi de Castille, saisit cette occasion de faire des incursions sur les terres des musulmans, auxquels il enleva les villes de Vera, Olbera, Pruna et Ayamonte. Mohammed livra bataille aux Castillans, dans les environs de Cordoue, sur les bords du Guadalorza; mais il fut vaincu par leur général, don Manuel, seigneur d'Al-Hojra. De retour à Grenade, le 2 moharrem 729 (6 novembre 1328), il fit décapiter, le même jour, l'ancien vezir Al-Mahrouk, principale cause de cette guerre funeste.

Sur le bruit de la prochaine arrivée des Africains, Mohammed envoya son vezir Al-Kidjati, pour recommander à

son oncle, wali d'Algéziras, de défendre cette place contre leurs attaques. Mais quelques jours après, le 17 redjeb 729 (17 mai 1329), ce ministre périt dans une bataille gagnée par les Africains, qui prirent Algéziras, ainsi que Rouda et Marbella. Ces nouvelles répandirent l'alarme dans Grenade. Le roi, avant de se mettre en campagne, nomma pour premier vezir et hadjeb, Abou'l Naïm Redhwan, habile et vaillant capitaine qui jouissait de la confiance universelle.

Mohammed, à la tête d'une brillante armée, entra dans les états de Castille et s'empara de Cabra et de Priego. Il battit ensuite les chrétiens et emporta la forteresse de Baena, au grand étonnement de ses généraux qui avaient jugé l'entreprise téméraire. Il détruisit les murs de Casares, et serait entré dans cette place, s'il n'avait pas différé l'assaut jusqu'au lendemain; mais, sur l'avis de ses coreurs, il leva le siège, alla livrer bataille aux Castillans, les vainquit et les poursuivit l'espace de plusieurs milles. Au lieu de retourner devant Casares, il vint assiéger Gibraltar, qu'il savait n'être défendu que par une faible garnison; et, malgré les machines et la résistance des chrétiens, il l'emporta d'assaut (2). Il reprit ensuite Ronda, Marbella et Algéziras, que les Africains, aidés par les rebelles, lui avaient enlevés pendant sa minorité.

Peu de temps après, les chrétiens vinrent assiéger Gibraltar par terre et par mer (3). Ils s'éloignèrent, à l'approche de Mohammed, et allèrent attaquer Teba de Ardalis, dans les environs d'Ossuna. Le roi de Grenade marcha contre eux et vint camper à Turon, près de Teba. La forteresse de Pruna lui ayant été livrée par le gouverneur, il envoya trois mille cavaliers, qui pénétrèrent dans le camp des chrétiens, y firent un grand carnage, et se retirèrent ensuite pour les attirer dans une vallée à une lieue de là, où trois mille autres cavaliers étaient en embuscade; mais les Castillans attendirent prudemment les renforts que leur envoya leur souverain, s'avancèrent alors en bon ordre, assaillirent les musulmans dans leur propre camp, les mirent en déroute et revinrent devant Teba, dont ils s'emparèrent, ainsi que de Priego, Canete, las Cuevas et Ortejar (4).

Sur ces entre faites, Abou'l Haçan Aly, roi de Maroc, traversa le détroit, et se rendit maître de Gibraltar. Mohammed dissimula cette injure; et, pour ne pas perdre l'amitié d'un prince si puissant et si belliqueux, il lui céda de bonne grâce cette forteresse (5). Il envahit ensuite le territoire de Cordoue, assiégea inutilement Castro del Rio, et retourna par Cabra dans sa capitale.

Le roi de Castille, connaissant l'importance de Gibraltar, la fit attaquer par toutes ses forces de terre et de mer. Malgré la vive résistance de la garnison africaine, il l'aurait réduite par famine, si le roi de Grenade, informé de l'état de la place, ne fut accouru à son secours, comme allié du roi de Maroc. Arrivé à Algéziras, il tomba sur les chrétiens avec tant de succès, qu'il les contraignit de lever le siège. Jeune et fier de sa victoire, il plaisanta les capitaines africains, et leur fit sentir assez malignement que, sans lui, ils seraient morts de faim, ou qu'ils auraient subi la loi des chrétiens. Il fut cruellement puni de cette imprudente raillerie.

Dans le dessein d'aller visiter en Afrique le roi de Maroc, son allié, il avait congédié son armée, et il revenait le lendemain, avec une suite peu nombreuse, pour s'embarquer à Gibraltar, lorsque des assassins, apostés par les capitaines africains, sur les montagnes escarpées qu'il avait à gravir, aux environs de cette ville, l'attaquèrent dans un étroit défilé, où ses gardes, marchant à la file les uns des autres, ne pouvaient le défendre, et ils le percèrent de leurs lances. le 13 dzoulhadjah 733 (25 août 1333) (6). Mohammed était à peine âgé de dix-neuf ans, et n'avait régné que

(1) Quoique Othman et Osman soient absolument le même nom, et que les historiens espagnols ne fassent qu'un seul et même personnage du général dont il s'agit ici, et du capitaine des gardes qui avait trempé dans la conspiration contre Ismaël, Conde semble les distinguer l'un de l'autre; et d'ailleurs il n'est pas vraisemblable que le vezir, qui servait de tuteur au jeune roi, eût consenti à partager l'autorité avec un seigneur dont il devait, avec juste raison, suspecter la fidélité.

(2) Comme Gibraltar avait été pris par le roi de Maroc en 716 (1316), il faut supposer que le roi de Castille avait reconquis cette place, à moins que Conde ne se soit trompé, et qu'il n'ait dû dire que le roi de Grenade reprit Gibraltar sur les Africains, et non pas sur les chrétiens. La narration de cet auteur est ici extrêmement embrouillée, et n'offre aucune date. Il semble d'ailleurs que Baena et Casares sont fort éloignés de Gibraltar.

(3) Conde rapporte ici la révolte d'Omar contre son père Othman, roi de Maroc, et paraît avoir confondu ce dernier avec le rebelle Othman dont il ne parle plus, et qui, suivant Cardonne, demeura fidèle au roi de Grenade, et mourut en 731 (1330-31).

(4) Cardonne et Chénier disent que Mohammed conclut une trêve avec le roi de Castille, auquel il consentit de payer un tribut de 12 mille écus d'or.

(5) Suivant les mêmes auteurs, le roi de Grenade, voulant se venger du roi de Castille, alla lui-même, en 732 (1331), demander des secours au roi de Maroc, qui envoya, l'année suivante, son fils Abd-el-melek assiéger Gibraltar. On verra que ce voyage projeté n'eut pas lieu.

(6) Les historiens espagnols, que Cardonne et Chénier ont probablement suivis, rapportent qu'Alfonse ayant levé le siège de Gibraltar et accordé une trêve de quatre ans au roi de Grenade, celui-ci se rendit à

huit ans et cinq mois. Ses gens ayant redescendu la montagne en fuyant, son corps y demeura exposé aux outrages des soldats africains qui lui devaient la vie. Vers le soir, des troupes, envoyées par son frère Yousof, vinrent recueillir les restes de leur noble et brave souverain, et voulurent venger sa mort; mais elles trouvèrent les portes de la ville fermées. On l'enterra dans un jardin, près de Malaga, et son tombeau, décoré d'une épitaphe, fut renfermé dans une chapelle sépulcrale.

Tel fut le sort de Mohammed IV, qui, à la beauté des formes, aux grâces, aux qualités aimables de la jeunesse, joignait les talents, les vertus et la majesté d'un grand roi. Éloquent, spirituel, il était doué d'une force prodigieuse, et d'une adresse admirable dans tous les exercices du corps. Personne ne l'égalait dans les joutes, les tournois et les carousels. Passionné pour les chevaux de race, il les préférait à tous les autres présents. Sa liberté était extrême, et il récompensait avec la même magnificence les savants, les gens de lettres, les guerriers, les hardis écuyers et les hommes habiles dans les arts mécaniques et libéraux. Il employait les loisirs de la paix à embellir Grenade par des mosquées, des fontaines, des jardins. Il améliorait la police; et dans les moments qu'il dérobaît aux soins du gouvernement, aux plaisirs de la chasse et de l'équitation, il se délassait en lisant des vers et des histoires galantes et chevaleresques.

75. ABOU' L HEDJADJ YOUSOUF 1^{er}.

An de l'hég. 733 (de J.-C. 1333). Yousof était campé sur les bords du Guad-al-Sefain, qui traverse la plaine d'Algéziras, lorsque l'armée qu'il ramenait à Grenade, ayant appris la fin tragique de son frère Mohammed, le proclama roi dans sa tente, le même soir : cette élection fut confirmée par le vezir et par le divan de Grenade. Yousof consola ses sujets de la perte de son frère. Agé de quinze ans, il possédait les mêmes avantages physiques et moraux; mais, comme il cultivait les sciences et la poésie, il était plus porté pour la paix que pour la guerre. Après les fêtes de son couronnement, il envoya des ambassadeurs à Séville, et conclut avec le roi de Castille une trêve de quatre ans, à des conditions avantageuses. Alors il s'appliqua à réformer les lois et les ordonnances de ses prédécesseurs, qui s'altéraient chaque jour par les subtilités des docteurs et l'iniquité des juges. Il ordonna des formulaires plus courts et plus simples pour les actes publics; il rédigea, à cet effet, des traités et des commentaires qu'il fit copier par les oulémas. Il créa de nouvelles distinctions pour récompenser les services des fonctionnaires civils et militaires. Il fit publier des traités pour le perfectionnement des arts et métiers ainsi que de la tactique.

Le vezir Redhwan, qui avait dirigé les affaires avec beaucoup de talent, sous le dernier règne, étant mort, Yousof lui donna pour successeur, le 3 moharrem 734 (14 septembre 1333), Abou-Isah ben Abd-elhar. Ce choix ayant été généralement, le roi accueillit comme des preuves de zèle pour son service, les représentations multipliées qui lui furent adressées directement, sur le caractère hautain et vindicatif de ce ministre, et sur les troubles qu'il occasionnait dans l'état. Il le déposa quelques jours après et revêtit de sa charge, Abou'l-Naïm, fils de Redhwan, homme juste et vertueux, mais dur et colére. Sans égard pour le rang, la naissance ou la fortune, et terrible pour tous ceux qui paraissaient devant son tribunal, ce vezir était si sévère et si prompt dans ses jugements, qu'il punissait de mort les fautes les plus légères, et qu'il fit même périr quelques innocents. Yousof, touché des plaintes qui lui parvinrent contre son ministre, le fit mettre en prison, le 22 reldjeb 740 (23 janvier 1340). Ce prince, se voyant en paix avec tous les rois ses contemporains, embellit ses états

de somptueux bâtiments, entre autres d'une grande mosquée à Grenade, et d'un magnifique palais dans les environs de Malaga.

Après l'expiration de la trêve, renouvelée avec les chrétiens, Yousof envoya des troupes ravager le royaume de Murcie, sous les ordres d'Abou-Tabet Omar ben-Othman, du sang royal des Merinides de Maroc. Ce général, ayant brûlé la forteresse de Guad-al-Himar (1), revint à Grenade avec un butin considérable et un grand nombre de captifs. Omar avait gagné la faveur du roi, par ses qualités aimables, son illustre naissance et l'importance de sa charge. Il était l'arbitre et le dispensateur de toutes les grâces; personne, sans sa permission, ne pouvait parler au monarque, et rien ne se faisait dans le palais, que par son ordre. Cependant, peu de jours après le retour de son favori, Yousof le fit arrêter (2), et renfermer dans une rigoureuse prison. On attribua cette étonnante disgrâce d'Omar, à quelques propos indiscrets sur les galanteries de son maître, ou à quelque rivalité d'amour.

Le roi de Grenade, ayant appris la victoire navale remportée par Abou'l-Hacan Aly, roi de Maroc, sur les Castillans, dans le détroit de Gibraltar (3), la fit célébrer dans ses états, par des illuminations et des réjouissances, et alla, avec une brillante escorte, visiter le monarque à Algéziras. Les deux rois résolurent d'entreprendre le siège de Tarifa qu'ils commencèrent le 3 rabi 1^{er} 741 (27 août 1340). Ils y firent usage de canons qui lançaient des boules de fer, par le moyen du naphte (4), et détruisaient les murailles et les tours. Durant ce siège, le roi de Maroc envoya un corps de troupes, qui, après avoir dévasté les territoires de Xerez, Sidonia, Lebrija et Arcos, et revenant chargées de butin, furent attaquées brusquement par les chrétiens, dans les environs de cette dernière ville, et prirent honneusement la fuite, à l'exception de quinze cents hommes qui se firent tailler en pièces, avec leurs deux généraux (5). Cet échec fut très-sensible aux rois de Maroc et de Grenade qui ordonnèrent aussitôt de nouvelles levées dans leurs états.

Les assiégés étaient serrés de près dans Tarifa, par les musulmans qui recevaient des renforts continus, lorsque le roi de Castille et celui de Portugal, son auxiliaire, s'avancèrent, pour délivrer cette place, et vinrent camper à Hijarayel (Peña-del-Ciervo), sur les bords du Guad-Alelito (le Rio-Salado). L'armée des Maures s'avança contre eux, et s'arrêta sur l'autre rive. Comme le jour était trop avancé, il n'y eut que des escarmouches d'avant-postes, et la bataille fut remise au lendemain, 7 djoumadi 1^{er} 741 (29 octobre 1340). Les chrétiens traversèrent la rivière, et firent aussitôt attaqués par les Africains et par les troupes de Grenade. On combattit des deux côtés avec autant de valeur que d'aclarnement : mais la cavalerie musulmane, divisée en pelotons, finit par être coupée et enveloppée par la grosse cavalerie castillane; en même temps, la garnison de Tarifa, ayant fait une sortie générale, s'empara du camp du roi de Maroc, de son harem et de ses trésors. L'épouvante se répandit alors parmi les Africains, qui s'enfuirent en désordre. Les Maures espagnols résistèrent encore avec des forces inégales; mais Yousof, craignant qu'ils ne fussent cernés par toute l'armée chrétienne, ordonna la retraite; elle se fit en combattant jusqu'à Algéziras. Le roi de Maroc se retira sur Gibraltar, d'où il mit à la voile le même jour pour Ceuta. Les musulmans laissèrent la plaine couverte d'armes et de cadavres (6). Le roi de Grenade, informé que les chrétiens voulaient lui couper la retraite, embarqua ses troupes et se rendit par mer à Almunecáb.

Après cette victoire, le roi de Castille assiégea Calayaseb, que les habitants rendirent et abandonnèrent par capitulation. Il prit ensuite Priego et Ben-Ancjir. Les armes des

Malaga et y fut assassiné, par suite d'une conspiration qu'avaient tramée contre lui les fils du rebelle Othman et un prince du sang royal; le récit de Conde, que nous avons préféré, est appuyé du texte arabe, publié et traduit par Casiri.

(1) Les historiens chrétiens, suivis par Cardonne et Chenier, placent cette expédition sous le règne précédent, en 733 (1332), et l'attribuent à Othman qui, suivant eux, l'entreprit, tandis que Mohammed IV était en Afrique.

(2) Conde rapporte cet événement au 29 rabi 1^{er} 741 (24 septembre 1340); mais nous croyons qu'il faut le placer un an, ou du moins, un mois plus tôt; car, suivant ce même auteur, Yousof, comme on va le voir, se trouvait devant Tarifa, dès le commencement du même mois.

(3) C'est celle où Godéfroi Ténorio, amiral de Castille, perdit la vie, après avoir attaqué les Maures, avec des forces très-inférieures, pour se

laver du reproche de n'avoir pas empêché leur débarquement en Espagne. Elle eut lieu, suivant Casiri, le 9 safar 741 (4 août 1341).

(4) Le naphte est une sorte de bitume qui, en s'enflammant, pouvait produire une explosion capable de lancer un boulet de canon. Voyez une des notes ci-après sur le même sujet.

(5) Suivant Cardonne, Chenier et les historiens espagnols, l'un de ces deux généraux, était Abd-el-melek, fils du roi de Maroc; il est étonnant que Conde, qui cite ce général, en ait parlé si superficiellement, et n'ait pas seulement fait connaître sa naissance.

(6) Quelque considérable qu'ait été la perte des musulmans dans cette journée, il n'est pas probable qu'elle se soit élevée à 200 mille hommes, nombre supérieur peut-être à celui de leur armée; il est encore moins vraisemblable que les chrétiens n'y aient perdu que vingt hommes.

Maures ne furent pas plus heureuses, l'année suivante, à l'embouchure du Guad-al-Menzil; les flottes de Maroc et de Grenade, vaincues par celle de Castille et de Portugal, perdirent plusieurs vaisseaux, et leurs deux amiraux furent tués dans cette action (1).

La fortune s'était alors déclarée contre les musulmans. Animé par des succès aussi continus, Alfonso résolut le siège d'Algéziras, ville importante par sa force et sa beauté, par la fertilité de son sol, et par sa situation qui la rendait une des clefs de l'Espagne. Tandis qu'une partie de ses troupes continuait de ravager les états de Grenade, il vint camper devant Algéziras, le 3 août 1342, et se retrancha dans son camp. La garnison fit plusieurs sorties pour inquiéter les travailleurs, et livra un grand nombre de combats. Les machines et les tours de bois que les chrétiens construisaient, étaient détruites par les Maures, au moyen des pierres qu'ils laissaient tomber du haut des remparts, ou des boulets rouges qu'ils lançaient, avec du naphthé tonnant (2). Abou'l-Hagan, roi de Maroc, occupé dans ses états par la révolte d'un de ses fils, n'ayant pu envoyer des troupes au secours d'Algéziras, le roi de Grenade entreprit de délivrer cette place. Arrivé sur les bords du Guadalquivir, il eut besoin de stimuler le courage de ses capitaines, devenus timides depuis la bataille de l'arifa. Ils traversèrent avec lui la rivière Palmones qui séparait les deux camps, et surprirent au point du jour les chrétiens, par une attaque subite qui mit le désordre parmi ces derniers. Mais la cavalerie des Maures, renversant tout ce qui lui résistait, échoua devant le retranchement et le rempart de lances que les Castellans lui opposaient. Les musulmans furent alors obligés de se retirer.

Les bateaux qui, pendant la nuit, introduisaient des vivres dans Algéziras, ne purent la préserver de la disette; les assiégés manifestèrent au roi de Grenade le désir de traiter avec les chrétiens. Yousof, ayant reçu du roi de Maroc le conseil de faire la paix avec le roi de Castille, entra en négociation; mais, comme Alfonso exigeait pour première clause, la reddition de la place, Yousof aurait tenté un dernier effort, si ses généraux ne lui eussent représenté que, pour sauver une ville, il s'exposait à perdre son royaume. Algéziras fut donc rendu. Les chrétiens y entrèrent le 26 mars 1344 (3), après un siège de vingt mois: les habitants emportèrent leurs trésors et leurs effets dans la vieille ville, d'où ils se retirèrent où ils voulurent. Les rois de Grenade et de Castille signèrent une trêve de dix ans. Alfonso se montra généreux, et traita avec beaucoup d'égards les plénipotentiaires musulmans.

Yousof s'occupa du bonheur de ses peuples pendant la paix, et c'est à ce titre qu'il tient un rang distingué parmi les meilleurs rois de Grenade. Il établit dans ses états des écoles, où la méthode d'enseignement fut simple et uniforme. Il publia des réglemens sages et utiles pour l'observance de la religion et le maintien de la discipline ecclésiastique. Il voulut que tous les villages, qui renfermaient plus de douze maisons, eussent une mosquée. Il réforma les désordres, les incérences, les profanations qui avaient lieu pendant les deux fêtes de Pâques, et prescrivit qu'on les célébrât, ainsi que les dimanches, avec recueillement, par des actes de bienfaisance, par des lectures et des conversations édifiantes, etc. Il ordonna que les femmes fussent entièrement séparées des hommes dans les mosquées, et défendit aux filles d'y assister, sinon dans des tribunes particulières. Il prohiba les prières tumultueuses qui avaient lieu dans les rues et dans les places publiques, pour obtenir de la pluie, et prescrivit de les faire avec humilité dans les campagnes. Il abolit les assemblées nocturnes dans les mosquées, enjoignit aux femmes de ne plus y faire de neuvaines sans leurs maris, leurs pères ou leurs frères, en exclut les filles et leur défendit de suivre les enterremens. Il interdit l'usage de l'or, de l'argent et de la soie pour la sépulture des morts, ainsi que les cris, les lamentations ridicules, et les cérémonies superstitieuses. Il permit les danses et les festins pour les noces, les nais-

sances et les autres fêtes de famille; mais il en bannit la licence et l'ivresse. Il perfectionna la police de la capitale, et créa des veziros pour veiller au bon ordre des marchés, et à la sûreté de chaque quartier, qui devait être fermé le soir et visité par des rondes nocturnes.

Yousof publia des ordonnances sur l'art de la guerre et la discipline militaire. Il établit la peine de mort contre tout musulman qui fuirait devant l'ennemi, lorsque celui-ci ne serait pas au moins deux fois plus nombreux. Il défendit aux gens de guerre de tuer les enfans, les femmes, les vieillards, les malades, et même les religieux, à moins que ceux-ci ne fussent pris les armes à la main. Il ordonna que les biens seraient rendus en nature ou en équivalent aux chrétiens qui embrasseraient l'islamisme. Il fixa la part de butin qui devait revenir à tous les musulmans, depuis le roi jusqu'au dernier ouvrier de l'armée. Il défendit aux fils de famille d'entreprendre le pèlerinage de la Mecque ou d'embrasser le parti des armes, sans la permission de leurs parents, et ne les dispensa de cette formalité, pour le second cas, que dans les dangers pressans.

La législation criminelle fut aussi l'objet de son attention. Il ordonna que les accusés d'adultère, d'homicide et d'autres crimes capitaux, ne pussent être condamnés à mort, sans l'aveu des coupables, ou sans la déposition unanime de quatre témoins. Les adultères devaient être lapidés; les coupables de fornication, non mariés, devaient être bannis pour un an, après avoir reçu cent coups de fouet, les filles sur leur chemise, les hommes à nu; et, s'ils étaient de condition égale, on les obligeait de se marier. Il voulut que les voleurs fussent jugés juridiquement; et, à la place des peines arbitraires qu'on leur infligeait, il établit des supplices plus ou moins graves, suivant la nature des délits et les cas de récidive. Enfin, il ordonna que les corps des suppliciés fussent lavés, ensevelis et inhumés, avec les mêmes cérémonies et la même décence que ceux des autres musulmans.

Ce sage monarque fit achever et embellir les édifices commencés dans la capitale. A son exemple, les seigneurs de Grenade firent bâtir, et la ville se remplit de maisons et de tours élégantes, les unes en bois de cèdre, admirablement travaillées; les autres en pierres revêtues de métaux. Dans l'intérieur, on voyait des pavillons surmontés de dômes d'un travail délicat, dont les murs étaient d'or et d'azur et les planchers en mosaïque. De belles fontaines y répandaient la fraîcheur. Le goût de l'architecture fut tellement en vogue sous le règne d'Abou'l-Hedadj Yousof (4), que, suivant les expressions d'un auteur arabe, Grenade était comme une tasse d'argent pleine d'hyacinthes et d'émeraudes.

Yousof conserva l'amitié des rois de Maroc, Abou'l-Hagan-Aly et Abou-Anan Fares. Il aurait désiré renouveler, pour quinze ans, la trêve avec les chrétiens; mais le roi de Castille, encouragé par ses derniers triomphes, et voulant profiter des troubles qui régnaient en Mauritanie, pour enlever aux musulmans tout ce qui leur restait en Espagne, rompit la trêve, vint assiéger Gibraltar, au printemps de l'année 750 (1349), et campa dans une plaine sablonneuse qui séparait cette ville d'Algéziras. Les fortifications naturelles de la place, et la valeur de sa garnison, lui opposèrent une longue et vive résistance. La peste s'étant mise dans son armée, il en mourut le 10 moharrem 751 (20 mars 1350). Le roi de Grenade, qui faisait des incursions depuis Ronda, Zahara, Estepona et Marbella, pour inquiéter les assiégeants, ayant appris la mort de leur souverain, quoiqu'il dût la regarder comme un événement heureux pour l'islamisme, ne put s'empêcher de dire que le monde avait perdu un excellent prince, qui savait honorer le mérite, même celui de ses ennemis. Il permit que plusieurs capitaines musulmans portassent le deuil d'Alfonse, et ne troubla pas la retraite des Castellans, qui portèrent religieusement le corps de leur monarque à Séville.

La même année, mourut, dans les prisons d'Almérida,

(1) Suivant Chenier, le roi de Castille prit, en 1341, Moelin, Alcalá la Real, Priego, Rute, Ben Ajénor, etc. Cardonne ne cite qu'Alcala et Priego; mais ces deux auteurs mettent la défaite navale des musulmans en 1342.

(2) Les auteurs arabes sont très-ingénieux dans leurs différentes manières de décrire les effets de l'artillerie; ils indiquent le naphthé comme unique cause de l'explosion; il servait à préparer le feu grégeois. Quoique les Maures eussent fait usage des cañons, long-temps avant l'époque dont il s'agit ici, comme nous l'avons prouvé précédemment, il paraît que le secret de la composition de la poudre ne leur était pas encore très-couvert. Au reste ils préférèrent toujours l'arme blanche, et c'est aux

progrès que firent les chrétiens dans l'exercice des armes à feu, qu'ils durent plus tard leur supériorité marquée sur les musulmans.

(3) Conde dit qu'Algéziras se rendit aux chrétiens, en moharrem ou safar 744 (mai ou juin 1343); mais si cette date est juste, il s'est trompé en disant que le siège d'Algéziras commença au milieu de l'été et qu'il dura vingt mois. Nous avons tâché de tout concilier, en adoptant la date citée par Cardonne, Chenier et les historiens chrétiens.

(4) C'est à ce prince, que Peyron nomme *Abul Gagegh*, qu'appartiennent la plupart des monuments qu'il a décrits et des inscriptions qu'il a transcrites, dans son *Nouveau voyage en Espagne*, tom. 1^{er}, pag. 166 à 206.

le prince Faradj, frère de Mohammed IV et de Yousof. Le roi de Grenade célébrant la pique dans la grande mosquée, le 1^{er} chawal 755 (19 octobre 1354), un assassin obscur se jeta sur lui avec fureur, et le frappa de son poignard. Le monarque, blessé, interrompit sa prière: on vola à son secours; on le porta dans son palais; mais il expira en y arrivant, âgé de trente-huit ans, après en avoir régné vingt-deux, moins un mois. Son meurtrier fut mis en pièces et brûlé publiquement. Les funérailles de Yousof se firent le soir aux flambeaux. Sur le magnifique tombeau de marbre qu'on lui érigea dans le cimetière royal, on grava, en lettres d'or et d'azur, son épitaphe en vers et en prose, où de justes louanges paraissent avoir été données à ses vertus (1).

8^e. ABOU-ABDALLAH MOHAMMED V.

En de l'hég. 755 (de J.-C. 1354). Mohammed fut proclamé roi immédiatement après la mort de son père. Quoiqu'il eût à peine vingt ans, il se concilia tous les suffrages par son esprit, ses avantages physiques, ses vertus, son jugement, sa grâce et son adresse dans tous les exercices du corps et dans les tournois. Doux et affable, il était si compatissant, qu'il versait des larmes au récit de quelque événement malheureux; sa bienfaisance lui gagnait les cœurs de tous ceux qui approchaient de sa personne. Il bannit de son palais les flatteurs, supprima les emplois de sa maison, inutiles et onéreux à l'état, et réduisit les officiers qui la composaient, à un nombre suffisant et proportionné à l'étendue et à la prospérité de son royaume. Ces réformes lui attirèrent la haine des méchants et des courtisans corrompus; mais elles lui méritèrent l'estime des gens de bien, l'amour et le respect du peuple.

Le 6 doulkadhal 756 (12 novembre 1355), le wali de Gibraltar, Isahen-Al-Hagan Al-Asari, prit le titre de roi et opprima les habitants fidèles qui voulurent s'opposer à sa révolte. Mais il se rendit si odieux par son avarice et sa cruauté, que le peuple se souleva et le força, vingt jours après, de s'enfermer dans le château. Il y fut assiégé, pris et envoyé à Ceuta, où il périt dans les tourments, par ordre du roi de Maroc, Abou-Anan Fares (2).

Le roi de Grenade, en montant sur le trône, avait disposé, près de l'Alhambra, un palais agréable et commode pour ses frères et sa belle-mère. Celle-ci employait les trésors qu'elle avait amassés, du vivant du roi Yousof son époux, à aplanir à son fils Ismaël le chemin du trône (3). Par le moyen de sa fille, qui avait épousé Abou-Saïd, prince du sang royal (4), elle gagna celui-ci et eu fit le chef d'une faction puissante contre Mohammed. La conjuration éclata dans la nuit du 28 ramadhan 760 (23 août 1359). Une partie des séditeux escalada les murs du palais; d'autres enfoncèrent les portes et massacrèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Une troisième troupe força la maison du vezir, et l'égorgea avec toute sa famille. Mais, tandis que tous se livraient au pillage, Mohammed, qui se trouvait dans un des appartements les plus reculés de son harem, prend des vêtements de femme, et se sauve à travers les jardins: à la faveur tumultueuse, il monte sur un cheval que le hasard lui présente, et s'enfuit à toute bride à Guadix, où il arrive libre de tout danger. Les habitants le reconnaissent pour souverain, et lui fournissent une garde pour sa défense.

Le rebelle Abou-Abdallah (ou plutôt Abou-Saïd), persuadé que ce prince avait péri dans le massacre, accourut au palais, avec Ismaël qu'il fit proclamer roi.

9^e. ISMAEL II (5).

En de l'hég. 760 (de J.-C. 1359). L'usurpateur Ismaël fut promené à cheval dans les rues de Grenade, par Abou-

Saïd et ses partisans. Il écrivit aussitôt à Pierre, roi de Castille, offrit d'être son vassal et de lui payer tribut, et réussit d'autant plus aisément à l'intéresser en sa faveur, que ce prince était alors en guerre avec le roi d'Aragon.

Mohammed, quoique sûr de la fidélité des habitants de Guadix, ne pouvant y réunir assez de forces pour disputer le trône à son frère Ismaël, eut recours aux rois de Maroc et de Castille; et bientôt, sur l'invitation du premier, il alla s'embarquer à Marbella, avec une suite nombreuse, et arriva à Fez, le 6 moharrem 761 (28 novembre 1359). Il fut accueilli dans cette cour, avec tous les égards dus à un roi malheureux; Abou-Salem le logea dans son palais, et lui promit son secours.

Ismaël n'avait reçu de la nature que la beauté des formes et des traits. Semblable à une femme par les charmes de sa figure, il en avait le caractère et la faiblesse. Adonné à tous les plaisirs sensuels, il était peu capable de gouverner et d'apaiser les troubles de l'état. Aussi se laissait-il dominer par les factieux auxquels il devait son élévation. Abou-Saïd, surtout, sans respect pour la dignité et l'autorité royale, le traitait comme un esclave, le soumettait à tous ses caprices. Quoiqu'il eût confirmé la nomination du vezir qu'Ismaël s'était choisi, il l'accusa bientôt de trahison et de correspondances avec le roi de Maroc, l'empêcha de se justifier, et le fit précipiter dans la mer. Mais, peu satisfait du pouvoir absolu qu'il s'était arrogé, et aspirant au seul titre qui lui manquait, il calomnia Ismaël pour le rendre odieux, et gagna facilement les chefs de l'armée, parce qu'il distribuait à son gré les récompenses, et qu'il disposait de tous les emplois civils et militaires. Il communiqua ses projets aux plus audacieux d'entre eux, et l'exécution n'en fut pas long-temps différée.

Le 26 chaban 761 (12 juillet 1360), une troupe de séditeux entoura le palais, en demandant à grands cris la déposition et la tête d'Ismaël. Ce prince prit la fuite et alla se renfermer dans la citadelle, d'où il appela le peuple à sa défense. Mais les intrigues de ses ennemis et sa propre usurpation avaient paralysé toutes ses mesures. Jeune et sans expérience, il osa faire une sortie contre les rebelles, à la tête de quelques troupes qui l'avaient suivi; il fut vaincu et fait prisonnier. Le perfide Abou-Saïd l'accusa des crimes dont il l'avait rendu l'aveugle instrument, le fit dépouiller de ses vêtements précieux, et traîner dans la prison des malfaiteurs; mais, avant d'y arriver, Ismaël, d'après les ordres de son oncle, fut massacré par les soldats qui le conduisaient. On montra sa tête à la populace, qui se jeta aussitôt sur Ceis, son jeune frère, et le mit en pièces. Les têtes de ces deux princes furent promenées dans les rues de Grenade, et leurs cadavres, couverts de haillons, demeurèrent sans sépulture, jusqu'à ce qu'ils fussent tombés en putréfaction. Ismaël n'avait régné que onze mois.

10^e. ABOU-SAÏD (6).

En de l'hég. 761 (de J.-C. 1360). Le jour même qui éclaira ces horreurs, Abou-Saïd fut proclamé roi de Grenade par la soldatesque, et par la plus vile populace. Il récompensa les factieux qui l'avaient si bien secondé; mais il n'en fut pas mieux affermi sur le trône.

Cependant Abou-Salem avait tenu parole à Mohammed V; et celui-ci, après vingt-un mois de séjour à la cour de Fez, s'embarqua, le 18 chawal 762 (21 août 1361), pour repasser en Espagne, avec les puissants secours que le roi de Maroc lui fournit. Toute la Péninsule trembla au bruit de ce débarquement; mais surtout les partisans de l'usurpateur (7) qui s'avancèrent pour arrêter la marche du souverain légitime, sans oser néanmoins risquer une bataille. Une révolution arrivée à Maroc déconcerta les projets de Mo-

(1) Yousof est le dernier roi de Grenade, dont on trouve l'épithaphe dans Casiri et dans Conde; cette distinction, peu usitée chez les musulmans, cessa probablement d'être accordée à ses successeurs. Suivant Cardonne, Yousof périt, victime d'une conjuration, dont le chef était son oncle Abou'l-Walid, qui monta sur le trône après lui: c'est une erreur; le successeur de Yousof fut son fils Mohammed.

(2) Casiri et Conde laissent à deviner si ce fut contre le roi de Grenade ou celui de Fez que le gouverneur de Gibraltar s'était révolté. Cette ville appartenait probablement encore au souverain de la Mauritanie.

(3) Casiri dit que Soléiman, l'un des frères d'Ismaël, se révolta avant lui contre Mohammed; mais comme il ne donne ni la date, ni les détails, n'avons pas cru devoir en faire mention.

(4) Nous pensons que c'est par erreur que Casiri et Conde appellent ce prince Abou-Abdallah; car il est évident que c'est le même que celui

qu'ils nomment ensuite Abou-Saïd, et qui usurpa le trône sur Ismaël qu'il y avait élevé. Abou-Abdallah était peut-être le nom de son père.

(5) Cardonne, Chenier, et les historiens espagnols ne font aucune mention de ce prince, sans doute à cause de la brièveté et de la nullité de son règne.

(6) Conde et Casiri ne donnent pas d'autres noms à ce prince, que Cardonne et Chenier n'appellent que Mohammed. Il est probable qu'il portait ces deux noms; c'est le Malomet Barberousse, ou le Rouge, des historiens espagnols; mais on a vu que le surnom de Rouge (*Alahmar*) était commun à tous les rois de Grenade.

(7) Conde nomme Ici Ismaël, parce qu'il rapporte ces événements avant la mort de ce prince; mais il s'est trompé: les dates même sous lesquelles il les place, prouvent qu'il s'agit d'Abou-Saïd.

hamed. Abou-Salem fut détroné et assassiné, le 20 dzoul-kadlah (21 septembre), et son frère Tachfyn lui fut substitué par les rebelles. A cette nouvelle, les troupes africaines quittèrent l'Espagne; Mohammed, déçu dans ses espérances, se retira à Ronda, qui s'était déclarée pour lui, et s'y maintint en attendant des circonstances plus favorables. Ses démarches n'ayant pu rien obtenir du nouveau roi de Maroc, il fut plus heureux dans ses négociations avec le roi de Castille.

Pierre-le-Cruel, irrité de l'alliance qu'Abou-Saïd avait contractée avec le roi d'Aragon, lui avait voué une haine mortelle. Il envoya une armée nombreuse, avec cinq cents chariots de machines et de munitions de guerre, qui arrivèrent à Ronda, le 1^{er} djoumadi 1^{er} 763 (26 février 1362). Mohammed joignit ses forces à celles de son auxiliaire; et leurs troupes, mêlées et confondues, comme si elles eussent été composées de gens de la même religion, entrèrent dans les états d'Abou-Saïd, qui venait de faire une invasion dans ceux du roi de Castille. Les princes confédérés prirent par capitulation Hisn-Atara et d'autres places, qui se rendirent à Mohammed; mais ce bon roi, touché des maux que la guerre causait aux musulmans, et ne voulant plus y prendre part, demanda au roi de Castille la permission de se retirer avec ses troupes, pour n'avoir pas la douleur d'être témoin des malheurs de ses peuples. Il retourna donc à Ronda, le 8 du même mois, aimant mieux perdre injustement son royaume, que de le recouvrer en répandant le sang de ses sujets, et en s'attirant leur haine. Il vécut content dans sa retraite, et continua de faire le bonheur de ceux qui vivaient sous son gouvernement paternel.

La guerre ne laissa pas de continuer entre le tyran de Castille et celui de Grenade. Malgré quelques avantages obtenus par ce dernier sur les chrétiens, il n'en était pas moins odieux à ses sujets. Alors il chercha à ménager le monarque castillan. Un corps de troupes chrétiennes, ayant été vaincu devant Guadix par les musulmans, plusieurs seigneurs, entre autres le grand maître de Calatrava (1), furent faits prisonniers et conduits à Grenade. Abou-Saïd les renvoya sans rançon, et les combla de présents, afin de les engager à disposer leur souverain en sa faveur, à lui gagner son amitié, et à le détourner de l'alliance du roi Mohammed. Mais Pierre, loin d'être touché par ce trait de générosité, n'en pressa que plus vivement Abou-Saïd; et, afin de le priver des secours de l'Aragonais, il se hâta de conclure la paix avec ce dernier.

Malaga, ayant ouvert ses portes à Mohammed, l'usurpateur craignit que la capitale n'imitât cet exemple, et commença à se délier de la fortune qui jusqu'alors lui avait été favorable. Abhorré à cause de ses cruautés, entouré d'ennemis et de traîtres, abandonné par ses courtisans qui se tournaient du côté de son rival, privé d'une partie de ses revenus par l'infidélité des percepteurs, il prit une résolution désespérée qui lui fut bien fatale. Sur la foi d'un sauf-conduit, il se rendit à Séville avec ses trésors, suivi d'une nombreuse et brillante escorte. Il se flattait de gagner la bienveillance du roi de Castille, par cet acte de confiance, et plus encore par ses promesses et ses présents, et il espérait trouver en lui un puissant protecteur, qui l'affermirait sur son trône mal assuré. Pierre le reçut d'abord avec une politesse affectée; mais, dans un conseil tenu par ses ministres, on décida que, pour le bonheur et la tranquillité de l'état, il fallait faire périr l'usurpateur du trône de Grenade, l'ennemi du roi Mohammed, avec qui l'on entretenait paix et bonne amitié. Ainsi, au mépris des lois de l'hospitalité, tous les Maures qui avaient accompagné Abou-Saïd furent égorgés la nuit suivante, par ordre du roi de Castille, dans le palais où on les avait logés. Le lendemain, ce monarque ayant fait amener dans une plaine, hors de la ville, le malheureux Abou-Saïd, enchaîné, devint son boureau et le perça de sa lance. Le prince maure, en se voyant frappé par le Castillan, s'écria: *O Pierre! quel honteux triomphe tu obtiens aujourd'hui sur un prince qui s'est fé à ta parole!* Le roi de Castille en hérita sur la barbarie du tyran qu'il venait d'immoler: il fit élever une pyramide formée de tous ces cadavres, et placer les têtes au sommet, de manière que de toute la ville, on

pouvait voir cet horrible trophée, digne de l'exécuteur et de la victime. Ce qui rend le crime de Pierre-le-Cruel encore plus infâme, c'est que la cupidité n'y eut pas moins de part que la vengeance, et qu'il s'appropriait tous les trésors du roi de Grenade. Telle fut la fin d'Abou-Saïd, probablement dans les premiers jours de djoumadi 1^{er} 763 (avril 1362). Cet usurpateur n'avait régné à Grenade qu'environ vingt et un mois.

MOHAMMED V, pour la seconde fois.

An de l'hég. 763 (de J.-C. 1362). Mohammed recueillit le fruit d'un forfait dont il était absolument innocent. Ayant appris à Malaga la mort de son ennemi, il s'en réjouit, mais en détestant la perfidie de son allié. Il partit aussitôt pour Grenade, où il entra au milieu des acclamations universelles, le samedi 20 djoumadi 1^{er} 763 (16 avril 1362). Les partisans même d'Abou-Saïd vinrent le complimenter, et s'empressèrent par leur soumission de prévenir les effets de sa juste vengeance. On dit que Pierre-le-Cruel ayant envoyé la tête d'Abou-Saïd au roi de Grenade, celui-ci lui témoigna sa reconnaissance par un présent de vingt-cinq chevaux, la fleur de ses haras, qui portaient des caparçons ornés d'or et de pierres précieuses. Il mit aussi en liberté tous les chrétiens qui étaient captifs dans ses états. Quelque temps après, un parti de mécontents excita une sédition, et voulut mettre sur le trône Aly ben-Ahmed, ben-Naser, prince du sang royal; mais les généraux de Mohammed vainquirent les rebelles en diverses rencontres, et forcèrent les chefs de fuir et de se cacher (2).

L'alliance perpétuelle que Mohammed avait négociée avec le roi de Castille, et les révoltes qui éclatèrent dans les états de celui-ci, auraient fait joindre les musulmans de Grenade d'une longue et profonde paix, si leur souverain n'eût été obligé de fournir des secours à son allié contre le prince Henri, son frère, et contre le roi d'Aragon, qui s'efforçaient de le détrôner. Il lui envoya d'abord six cents cavaliers d'élite, ensuite un corps de sept mille hommes de cavalerie, sans comprendre l'infanterie. Ces forces assiégèrent Cordoue, s'emparèrent du vieux château, et n'ayant pu prendre la ville, s'en vengèrent en pillant et en sacageant Ubeda et Jaen, et en dévastant les plaines de l'Andalousie et du Matraza, d'où elles emmenèrent un grand nombre de captifs. Mohammed était à la veille d'envoyer une armée plus considérable en faveur de son indigne allié, lorsqu'il apprit que Pierre avait péri de la main de son frère, dans la plaine de Montiel, l'an 771 (1369) (3), et que toute la Castille s'était déclarée pour Henri. Afin de ne pas perdre les frais de cet armement, et de profiter des guerres civiles qui divisaient les chrétiens, Mohammed, sous prétexte de venger son allié, fit la guerre au nouveau roi de Castille, refusa la paix qu'il offrait, ravagea ses états, et sans attaquer aucune place forte, pilla et enleva tout ce qui était hors des murs.

L'année suivante 772 (1370), il s'empara d'Algéziras, qui était mal défendu; mais prévoyant qu'il ne pourrait conserver cette place, il la brûla et la rasa pour qu'elle ne pût servir aux chrétiens. Il accepta néanmoins les offres que le roi de Castille lui fit par l'entremise du grand-maître de Calatrava, et consentit à une trêve afin de rétablir la justice et le bon ordre dans ses états.

En paix avec tous ses voisins, il fonda, l'an 777 (1375), un hospice magnifique pour les pauvres et les malades, orné de fontaines et de vastes bassins de marbre. Il embellit aussi, par des édifices somptueux, la ville de Guadix, où tous les ans il séjourrait quelques mois: il encouragea l'agriculture, le commerce, les arts et les manufactures. Grenade fut, de son temps, la ville la plus commerçante de l'Espagne. On y voyait des marchands de diverses contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, des musulmans, des juifs et des chrétiens. Elle semblait être la patrie commune de toutes les nations.

Mohammed fit alors reconnaître son fils Yousof pour son successeur, et maria ce jeune prince avec la fille du roi de Fez. La princesse fut amenée par son frère, qui épousa la fille d'un des plus grands seigneurs de l'Andalou-

(1) Non pas frère de la reine de Castille, comme le dit à tort Conde, mais plutôt de Maria Padilla, maîtresse de Pierre-le-Cruel.

(2) Ici finissent les extraits que donne Casiri, de l'histoire des rois de Grenade, par Abdallah al-Ibathi, connu aussi sous le nom de vizir Lisam-ed-dyn, qui fut ministre de Mohammed V et collègue du vizir Abou'l Naïm Redhwan.

(3) Les bénédictins rapportent la mort de Pierre le Cruel au 23 mars 1368, d'après Sponde et Mariana, contre le sentiment du P. Daniel, qui place la bataille de Montiel au 15 août de la même année, et contre celui de Ferreras et de la plupart des auteurs modernes qui la mettent en 1369; le récit des historiens arabes, traduits par Conde, semble ajouter un nouveau poids à cette dernière opinion.

sie. Ces doubles noces furent célébrées par des jeux et des tournois, où se distinguèrent plusieurs chevaliers d'Afrique, d'Égypte, d'Espagne et de France, qui vivaient protégés et honorés à la cour de Mohammed. Les uns étaient logés dans la maison consulaire des Génois, et les autres dans des habitations particulières.

Mohammed envoya de riches présents au roi de Castille, Henri II, pour renouveler la trêve. Celui-ci étant mort peu de temps après, en 1379 (1), des malveillants publièrent que le roi de Grenade lui avait envoyé des brodequins empoisonnés; mais c'était une imposture: Mohammed ne fut ni un perfide ni un assassin, et d'ailleurs il vécut toujours en paix avec Jean I, qui régna après son père Henri II.

Ce monarque mourut, l'an 794 (1391-92), universellement regretté, à l'âge de cinquante-neuf ans, après en avoir régné trente-neuf, si l'on compte les trois années qu'avait duré l'usurpation d'Ismaël II et d'Abou-Saïd (2). Il fut enterré dans le Djenn-al-Arif (3), et toutes les classes des habitants de la ville accompagnèrent sa pompe funèbre.

11^e. ABOU-ABDALLAH YOUSOUF II.

An de l'hég. 794 (de J.-C. 1391-92). Yousouf, fils et successeur de Mohammed V, fut proclamé solennellement, et tous les grands de la capitale et du royaume lui baisèrent les mains. Inuitant les vertus pacifiques de son père, il envoya demander au roi de Castille la continuation de la trêve et de son amitié. Sa demande était accompagnée de six beaux chevaux richement caparaçonnés, et de quelques captifs chrétiens qu'il mettait en liberté sans rançon. Henri III accueillit le wali de Malaga qui était à la tête de l'ambassade, et le congédia, ainsi que les députés chargés de conclure le traité avec le roi de Grenade.

Yousouf avait quatre fils: Yousouf, Mohammed, Aly et Ahmed. Le second, d'un caractère violent et ambitieux, voyant que le droit de la nature et l'affection de son père appelaient au trône son frère aîné, congut contre celui-ci une haine implacable. Il feignit un grand zèle pour l'islamisme; et, méditant de se révolter contre son père, il accréditait le bruit que ce monarque était mauvais musulman, et chrétien au fond du cœur, puisqu'il favorisait les *infidèles*, qu'il protégeait ceux qui vivaient à sa cour, et les traitait avec une extrême bienveillance. Bientôt les mécontents et les partisans de Mohammed en vinrent au point de demander hautement la déposition de Yousouf. La sédition commença devant l'alcazar; le roi était au moment d'abdiquer le trône et de se mettre entre les mains de son fils rebelle, lorsqu'un ambassadeur de Fez, homme aussi ferme et habile qu'éloquent, sortit à cheval du palais, et harangua les mutins. Il leur dépeignit avec tant de vérité, de force et d'onction, les horreurs des guerres civiles, les malheurs qu'avait éprouvés l'islamisme, par suite des funestes dissensions qui avaient entraîné la chute des Omeyyades, des Al-Moravides, des Al-Mohades et des Houdides, en Espagne; l'avantage que les chrétiens en avaient toujours retiré pour s'agrandir, etc., qu'il persuada aux séditeux de se soumettre à leur roi légitime, et d'attaquer la Castille, tandis qu'elle était en proie aux troubles, pendant la minorité de Henri III: il les assura que leur souverain se mettrait à leur tête, et qu'ils verraient alors combien ils avaient été injustes à son égard. Son discours fut couvert des applaudissements du peuple. On publia la gazahia, et bientôt l'armée musulmane envahit les champs de Murcie et de Lorca qu'elle mit à feu et à sang, combattit les chrétiens avec divers avantages, et revint chargée de butin à Grenade. Comme Yousouf faisait la guerre contre son gré, il accorda facilement une trêve au roi de Castille. Selon d'autres auteurs, il la proposa lui-même, afin de détourner l'effet des préparatifs qu'on faisait contre lui en Castille et en Aragon.

Pendant cette trêve, le grand-maître d'Alcantara (4),

avec des troupes levées à la hâte, entra témérairement dans la plaine de Grenade, et assiégea la tour de Hisn-Egla; mais, ayant osé venir à la rencontre des forces que Yousouf envoyait contre lui, il fut taillé en pièces avec tous ses gens, l'an 798 (1395-96). Le roi de Castille désavoua cette infraction au traité, ce qui satisfait les musulmans et les empêcha d'en tirer vengeance.

Yousouf mourut peu de temps après, l'an 799 (1396), suivant Cardonne, empoisonné, dit-on, par une robe que le roi de Fez, Ahmed ben-Sélim, qui se disait son ami, lui avait envoyée avec d'autres présents. Les douleurs qu'il éprouva, aussitôt qu'il eut revêtu cette robe, durèrent plus d'un mois, et ne cessèrent qu'à sa mort. Suivant d'autres auteurs, moins amis du merveilleux, ce prince mourut des suites de douleurs qu'il ressentait long-temps avant l'arrivée des présents. Il n'avait régné qu'environ cinq ans.

12^e. MOHAMMED VI.

An de l'hég. 799 (de J.-C. 1396). Les intrigues et les manœuvres de Mohammed, deuxième fils de Yousouf II, prévalurent sur les dernières volontés de son père et sur les droits de Yousouf, son frère aîné. Soutenu par la noblesse et par les troupes, il fut proclamé solennellement avant les funérailles du feu roi, qui n'eurent lieu, par son ordre, que le lendemain de son installation. Yousouf II fut enterré dans le Djenn-al-Arif, auprès de son père et de son aîné (5).

La première action de Mohammed fut de faire arrêter son frère qui, content de mener une vie privée, ne sortait pas de sa maison, et ne paraissait nullement disposé à exciter une révolution. Mohammed l'envoya sous bonne escorte dans la forteresse de Schaloubina, où il lui laissa cependant sa famille, son harem, et la jouissance de toutes les commodités de la vie.

Le nouveau roi joignait à un physique avantageux, un esprit vif, un grand courage, une éloquence persuasive et une extrême affabilité qui charmaient le peuple. Désirant s'affermir sur le trône avant de rompre avec les chrétiens, il partit, sans autre escorte que vingt-cinq cavaliers déterminés, sous prétexte de visiter ses frontières, et se rendit à Tolède comme ambassadeur. Il y fut reçu avec honneur et amitié par le roi de Castille, et lui fit signer, l'an 800 (1397), un traité de paix qui confirmait celui qu'avait obtenu son père. Il retourna ensuite dans ses états, où l'on était inquiet de son absence.

Peu de temps après, les chrétiens ayant violé la trêve, et ravagé les frontières du royaume de Grenade, Mohammed, aussi superbe qu'habile politique, au lieu de se plaindre, se mit à la tête d'une armée, exerça de cruelles représailles dans les états de Castille, et prit d'assaut la forteresse d'Ayamonte. Des envoyés castillans ayant réclamé la restitution de cette place, Mohammed répondit fièrement qu'il ne la rendrait que lorsque ses sujets auraient été indemnisés des pertes qu'ils avaient éprouvées de la part des violeurs de la paix. Cette réponse décida le roi Henri III à la guerre. Mohammed remporta en personne, sur les chrétiens, divers avantages qui lui coûtèrent cher. L'hiver et les pluies suspendirent les hostilités. Sur ces entrefaites, mourut le roi de Castille (le 25 décembre 1406, suivant les auteurs espagnols), lorsqu'il se préparait à marcher lui-même contre les Maures, laissant pour successeur son fils Jean II, encore en bas âge. L'oncle du jeune roi, don Ferdinand, chargé de la régence, continua la guerre, prit Zahara par capitulation, s'empara de la forteresse d'Azzeddin, et mit le siège devant Setenil. La longue résistance que lui opposa la garnison de cette place, lui donna le temps de détacher une partie de ses troupes, qui allèrent réduire Ayamonte, Priego, Lacobin et Ortejar. Mohammed, au lieu d'arrêter les progrès de l'armée castillane, préféra de porter ses ravages dans la province de Jaen, et obligea les ennemis, par cette

(1) Conde ne désigne pas le roi de Castille dont il est ici question; mais il s'est trompé dans tous les cas, en plaçant sa mort en 1388, car Henri II mourut en 1379, et son fils Jean I, vécut jusqu'en 1390.

(2) Cardonne dit que Mohammed (qu'il nomme Aboul Yalid), mourut en 1379, et fut remplacé par son fils Aboul Hedjadj Mohammed, mort en 1391. Il partage donc en deux le même règne, et d'un seul prince il en fait deux. Conde lui-même, dans son *Mémoire sur les monnaies arabes*, t. V, de l'Acad. de l'Histoire de Madrid, admet deux Mohammed, père et fils, et met la mort de l'un en 781, et celle de l'autre, en 795. Chénier et les historiens espagnols qu'il a suivis, supposent aussi deux règnes et deux princes, et donnent au premier le nom de Mahomet Yago.

(3) *Le jardin de l'inspecteur ou du commissaire*; car le mot arabe *al-arif* a un sens très-vague. On doit y donner que Conde n'a pas indiqué l'époque de la fondation de cet édifice, improprement nommé *Generalif* par les voyageurs qui en ont décrit les magnifiques ruines.

(4) Martin de Barbuda, Portugais de naissance, suivant Cardonne qui a donné des détails curieux sur cette folle entreprise, à laquelle le fanatisme n'eut pas moins de part qu'une sotte vanité.

(5) Il paraîtrait d'après ce fait, que le Djenn-al-Arif dont nous avons parlé ci-dessus, avait été fondé par Aboul Hedjadj Yousouf I, aïeul de Yousouf II. Mais le silence d'Abdallah al-Khatib, traduit par Casiri, donne lieu de croire que cene fut qu'après la mort de cet historien, que Mohammed V fit bâtir ce palais.

diversion, à lever le siège de Setenil, où ils avaient perdu beaucoup de monde (1).

L'année suivante (1408), Mohammed, ayant attaqué la place d'Alcabdat (Alcaudete) avec sept mille hommes de cavalerie et douze mille d'infanterie, sans pouvoir la prendre, livra plusieurs combats aux chrétiens, avec des avantages réciproques. Enfin les deux partis épuisés mirent fin aux hostilités par une trêve de huit ans. Pendant cet armistice, le roi de Grenade tomba malade : se voyant condamné par les médecins, il voulut assurer le trône à son fils, et envoya l'ordre de faire mourir son frère Yousouf, prisonnier à Schaloubina. L'alcaïd de cette ville jouait aux échecs avec ce prince, lorsqu'il reçut la lettre du roi. Il se troubla en la lisant, par suite de l'intérêt qu'avaient inspiré à tout le monde la bonté et les excellentes qualités de Yousouf. Son émotion ayant été remarquée par celui-ci, il ne put se dispenser de lui montrer l'ordre du roi. Le prince demanda un délai, pour dire adieu à ses femmes et faire ses dernières dispositions : l'envoyé le lui refusa et lui accorda seulement le temps de finir sa partie d'échecs. Elle n'était pas encore terminée, que l'arrivée de quelques officiers de Grenade lui annonça la mort de son frère Mohammed, qui eut lieu, suivant Chénier, le 11 mai 1408 (2), après un règne d'environ douze ans.

13°. ABOU' L HEDJADJ (3) YOUSOUF III.

An de l'hég. 810 (de J.-C. 1408). Yousouf partit aussitôt pour Grenade, où il fut reçu avec les transports de la plus vive allégresse. Les maisons étaient tapissées de riches étoffes, et les rues jonchées de fleurs et ornées d'arcs de triomphe. Les fêtes de son couronnement durèrent deux jours, et les vertus, l'affabilité qu'il montra dès les commencements de son règne, firent présager un roi digne de ses plus illustres prédécesseurs. Yousouf envoya un ambassadeur au roi de Castille pour lui notifier son avènement au trône, et ses intentions pacifiques. Une trêve fut signée pour deux ans, aux mêmes conditions que celle du règne de Mohammed VI. Yousouf la confirma et envoya de riches présents au roi de Castille, en chevaux, bijoux, armes, étoffes d'or et de soie, etc.

Deux ans après, le roi de Grenade députa son frère Aly, pour proroger la trêve; mais, comme les ministres castillans exigeaient que Yousouf se reconnût vassal et payât tribut, à l'exemple de ses ancêtres, le prince maure refusa de se soumettre à cette humiliation, sous prétexte qu'il n'y était pas autorisé par son frère, et se retira sans renouveler la trêve. Lorsque la première fut expirée, l'infant don Ferdinand entra dans le royaume de Grenade avec une puissante armée, en 813 (1410), et assiégea Antequerra, qui, malgré sa vive résistance, malgré les efforts des princes Ahmed et Aly, frères de Yousouf, pour la secourir, fut réduite par la famine à capituler, vers la fin de septembre, après un siège de cinq mois. Les habitants en sortirent avec leurs biens. Hisn-Hijar et d'autres places du pays se rendirent aux mêmes conditions. De son côté, le roi de Grenade avait surpris Zahara, qu'il pillait et dont il brûla les portes (4). Une trêve de dix-sept mois mit fin aux hostilités dont les avantages les plus marqués avaient été en faveur des chrétiens.

En ce temps-là (814 de l'hég. (1411 de J.-C.), suivant Cardonne, les musulmans de Gibraltar, opprimés par leur gouverneur, et fatigués de la domination du roi de Grenade, se soulevèrent au roi de Fez, Abou-Saïd, qui reçut fort bien leurs députés et envoya son frère Saïd (5), avec deux mille hommes, pour prendre possession de cette place importante. Le monarque avait cru saisir une occasion favorable d'éloigner un frère dont les rares qualités lui portaient ombrage. Dès que le prince parut devant Gibraltar, les

portes lui en furent ouvertes. Le gouverneur, retiré dans la citadelle, voyant qu'il ne recevait point de secours de Grenade, traita déjà de la capitulation, lorsque Ahmed, frère du roi de Grenade, se présenta devant Gibraltar et en fit le siège. Le prince de Fez demanda des renforts au roi son frère, qui, voulant le sacrifier, se contenta de lui envoyer quelques bateaux avec des troupes et des provisions. Saïd, n'ayant plus d'espoir, se rendit au prince de Grenade qui, à son intercession, pardonna aux habitants, laissa une forte garnison dans Gibraltar, et emmena Saïd prisonnier à Grenade, où celui-ci fut traité avec beaucoup d'égards. Quelque temps après, Yousouf reçut des ambassadeurs du roi de Fez, qui le pria de faire périr son frère Saïd, et lui offrit à ce prix son amitié. Yousouf, qui avait eu tant à souffrir de la tyrannie ombrageuse de son frère Mohammed VI, au lieu de consentir à la trahison qu'on lui proposait, s'intéressa au sort du prince africain. Lui montra la lettre du roi de Fez, lui offrit le secours de ses troupes et de ses trésors, pour le venger d'un frère perfide et cruel, ou, en cas de refus, un asile assuré et honorable dans ses états. Saïd conçut tant de haine contre le roi son frère, qu'il accepta la première proposition du roi de Grenade. Il s'embarqua à Almérie, avec les troupes et l'argent que ce prince lui fournit. Abou-Saïd, qui croyait que son frère avait été sacrifié à sa cruelle défiance, fut consterné en apprenant qu'il s'avavançait vers la capitale, à la tête d'une puissante armée, grossie par les braves de toutes les tribus qui étaient venues le joindre. Il marcha contre lui, fut vaincu, assiégé dans Fez où il s'était renfermé, livré à son frère qui lui succéda, et resserra dans une prison où il mourut de chagrin (6). Le nouveau roi de Fez témoigna sa reconnaissance à Yousouf, lui envoya des dons précieux et lui jura une éternelle amitié.

Le roi de Grenade, préférant les avantages de la paix aux chances de la guerre, renouvela tous les deux ans la trêve avec les chrétiens, jusqu'à la fin de sa vie, et fit toujours de riches présents aux plénipotentiaires, suivant la coutume de ses prédécesseurs. Sa cour fut l'asile de tous les seigneurs mécontents de Castille et d'Aragon. Ils y viciaient leurs différends en champ clos. Lorsqu'il ne pouvait les accommoder, il assistait à leurs combats; et souvent, dès les premiers coups, il les séparait et les réconciliait. Aussi n'était-il pas moins aimé des étrangers que de ses sujets. Il avait entretenu une correspondance intime avec la reine-mère de Castille, et ils s'étaient envoyés, tous les ans, des présents réciproques. Ce fut par suite des conseils de cette princesse, que le jeune roi de Castille, Jean II, accorda encore une prolongation de trêve au roi de Grenade, en 1421, et l'assura de son amitié. Yousouf III maintint son royaume dans un état florissant; et ses sujets, heureux et tranquilles, se livrèrent sans crainte à leur goût pour les douceurs de la vie champêtre. Ce bon prince mourut subitement, sans avoir été malade, l'an 1423 de J.-C., suivant Cardonne et Chénier (7), après un règne de quinze ans. Avec lui, s'éclipsèrent pour jamais les beaux jours du royaume de Grenade. Il fut enterré dans le Djenn-al-Arif.

14°. MOHAMMED VII, AL-AASAR OU AL-AÏSAR (8).

An de l'hég. 826 (de J.-C. 1423.) Mohammed VII, proclamé roi de Grenade, le jour même de la mort de son père, fut surnommé *Al-Aasar* (le gaucher), ou *Al-Aisar* (le gauche), soit en raison d'une habitude naturelle de ses mains, soit à cause des malheurs que lui attirèrent son imprudence et son incapacité. Il ordonna que la cérémonie de son inauguration fût célébrée solennellement dans toute l'étendue de ses états, et que tous les valis et les alcaïds lui envoyassent leur serment d'obéissance et de fidélité. Se proposant de suivre la politique de son père, pour modèle d'un bon gouvernement, il ne sut l'imiter qu'en un point :

(1) Cardonne et Chénier donnent, sur cette guerre, des détails plus circonstanciés dont nous n'avons cependant point fait usage, parce qu'il n'est pas facile de les concilier avec ceux que nous avons fournis Conde.

(2) Conde ne donne point, dans son texte, la date de la mort de Mohammed VI, et dans sa liste des rois de Grenade, il la place, par erreur, sous l'année 1309. Dans son *Mémoire sur les monnaies arabes*, il la rapporte sous l'année 811 (1408-9). Les historiens espagnols donnent à ce prince le nom de Mabomet Ahen Balba.

(3) Conde ne lui donne ce prénom que dans son *Mémoire sur les monnaies*.

(4) Cardonne et Chénier racontent cette guerre avec des détails un peu différents et plus circonstanciés.

(5) Conde nomme ce prince, Abou Saïd, comme le roi, son frère, ce qui est peu vraisemblable.

(6) Conde ne donne pas la date de ces événements, qui appartiennent plus particulièrement à l'histoire de l'Afrique. Cardonne ne parle pas de la fin de cette révolution; mais, suivant les tables chronologiques de De Guignes (*Hist. générale des Huns*, suppl. tome V), Abou-Saïd, roi de Fez, mourut l'an 823 de l'hég. (1420 de J.-C.), après un règne de vingt-trois ans et trois mois. On peut croire, d'après cela, que le séjour de son frère à Grenade fut de quelques années.

(7) Conde, dans son Histoire de la Domination des Arabes en Espagne, ne donne pas la date de la mort de ce prince, et la place sous l'année 1420, dans sa liste des rois de Grenade, mise en tête du tome III. Dans son *Mémoire sur les monnaies arabes*, il rapporte la mort de Yousouf III, à l'année 827 de l'hég., qui commença le 5 décembre 1423.

(8) Et non pas Al-Naser, ni Al-Hazari ou Al-Hayzari, comme le dit Conde.

ce fut de conserver l'alliance des princes d'Afrique et d'Espagne, auxquels il envoya des ambassadeurs à cet effet. Mais il négligea totalement de gagner la bienveillance et l'amour de ses peuples. Vain et superbe, il traitait en esclaves ses ministres et ses courtisans; il laissait passer plusieurs semaines, plusieurs mois, sans donner audience à ses sujets, sans recevoir même ses vèzirs qui voulaient lui rendre compte de l'état des affaires. Tous ses soins se bornaient à maintenir la trêve avec les chrétiens, à ne pas leur donner occasion de la rompre, et à ménager l'amitié du roi de Tunis. Dédaignant les coutumes de sa nation, il défendit les joutes, les tournois et les autres divertissements auxquels se livrait la jeunesse. Aussi se rendit-il également odieux aux grands et au peuple. Le seul qui jouit de sa faveur, fut Yousouf ben-Seradj, son vèzir, cadhi de Grenade. Cet homme, appartenant à la plus ancienne et à la plus puissante famille du royaume, sur, par son autorité, contenit d'abord la foule des mécontents qui méditaient la déposition de son maître. Mais sa prudence et son crédit ne purent empêcher qu'une insurrection populaire ne proclamât roi, Mohammed Al-Saghir, cousin du monarque. Tandis que les mutins pénétraient de vive force dans le palais, Mohammed VII, favorisé par quelques-uns de ses gardes, sortit à travers les jardins, gagna les bords de la mer, et, déguisé en pêcheur, se mit dans une petite barque qui le porta sur les côtes d'Afrique, où il trouva un asile auprès de son ami, Abou-Faris, roi de Tunis. Cette révolution arriva l'an 831 (1427), suivant Cardonne et Chénier (1). Mohammed VII avait régné environ quatre ans.

15°. MOHAMMED VIII AL-SAGHIR.

An de l'hég. 831 (de J.-C. 1427). Mohammed, surnommé *al-Saghir* (le petit), fut reconnu à Grenade et dans les principales villes du royaume (2). Il donna au peuple des fêtes, des joutes et des tournois; et, comme il se piquait d'être très-habile dans les exercices du corps, il entra dans les lices, se mêlant parmi les combattants, lançait les traits, et évitait ceux de ses adversaires, en faisant manœuvrer son cheval avec beaucoup d'adresse et de légèreté. Il régala plusieurs jours les chevaliers, mangea et s'entre tint familièrement avec eux, et les combla d'honneurs et de présents. Cet usurpateur, craignant que les partisans de son prédécesseur n'excitassent quelques troubles dans l'état, résolut de se défaire d'eux; ils en furent avertis à temps par leurs amis et se retirèrent secrètement dans le royaume de Murcie. Quelques-uns, moins défiants, étant restés à Grenade, éprouvèrent la rigueur du tyran, chez qui la cruauté commençait à remplacer la crainte. Au nombre des premiers étaient l'ex-vèzir Yousouf ben-Seradj, et quarante seigneurs de sa famille. Ils furent bien reçus à Lorca et à Murcie, d'où, ayant obtenu un sauf-conduit du roi de Castille, ils allèrent lui rendre hommage. Ce jeune monarque les traita honorablement, témoigna beaucoup de regrets de la disgrâce de Mohammed al-Aïsar, son allié; et, apprenant qu'il s'était retiré à Tunis, offrit généreusement de le rétablir sur le trône et de châtier l'usurpateur. Dans ce dessein, il envoya Yousouf ben-Seradj et le gouverneur de Murcie à Tunis, avec des lettres, par lesquelles il invitait le roi Abou-Faris à se joindre à lui, pour rendre aux peuples de Grenade leur légitime souverain, et le pria de lui envoyer ce prince. Le roi de Tunis entra noblement dans les vues du Castillan. Il donna cinq cents cavaliers (3) avec des sommes considérables à Mohammed al-Aïsar, et confia à l'ambassadeur chrétien des présents de choses rares et précieuses pour son maître. Mohammed alla s'embarquer à Oran, et aborda à Vera, sur les côtes de Grenade, d'où il s'avança vers l'Algérie.

Mohammed al-Saghir fut consterné à la nouvelle de ce débarquement. Il envoya son frère à la tête de sept cents cavaliers d'élite, pour tâcher de surprendre et d'arrêter son rival. Mais la moitié de cette troupe s'étant rangée sous les drapeaux du roi détroné, le prince, peu sûr des soldats qui lui restaient, n'osa pas engager un combat inégal et revint à Grenade. Cette défection facilita les progrès de Mohammed

al-Aïsar. l'Algérie et Guadix lui ouvrirent successivement leurs portes, et il y fut reçu avec les témoignages les plus éclatants de joie, d'amour et de respect. Cédant aux instances de plusieurs seigneurs de Grenade qui étaient venus le trouver à Guadix, il marcha sur la capitale, suivi d'une foule immense, qui, depuis son débarquement, accourait de toutes parts auprès de lui. Cette populace inconstante donnait, par ses clameurs, beaucoup de poids au parti de ce prince. Mohammed al-Saghir, n'étant pas en forces pour s'opposer à son rival, prit le parti de se fortifier dans l'Alhambra. Il y fut assiégé dès le lendemain; mais ses soldats, intimidés par les vives attaques de l'ennemi, n'osèrent s'exposer aux horreurs d'un assaut et livrèrent eux-mêmes leur souverain, qui fut à l'instant décapité, l'an 1429, après un règne de deux ans et quelques mois (4). Ses fils furent étroitement incarcérés, et Mohammed VII demeura paisible possesseur de la capitale et du trône.

MOHAMMED VII AL-AÏSAR, pour la deuxième fois.

An de l'hég. 833 (de J.-C. 1429). Mohammed, ayant assoupi les troubles et rassuré les esprits sur la crainte qu'ils avaient de son système de gouvernement, rendit les sceaux à son ami Yousouf ben-Seradj. Il envoya des ambassadeurs au roi de Castille pour le remercier de sa généreuse protection, lui demander la continuation de son amitié, conclure avec lui un traité perpétuel de paix et d'alliance, et lui offrir des troupes auxiliaires dans ses guerres contre des princes de sa famille. Le roi de Castille reçut à Burgos les ambassadeurs musulmans. Il refusa les secours du roi de Grenade, et demanda seulement la stipulation du tribut que ce prince paierait à l'avenir comme vassal. Mais Mohammed n'ayant pas voulu y consentir, dans la persuasion que le Castillan, embarrassé dans des guerres intestines et extérieures, se contenterait d'un don volontaire, les négociations furent rompues. Jean écrivit au roi de Tunis, pour se plaindre de l'ingratitude de Mohammed, et pour le prier de lui retirer son assistance. Abou-Faris n'envoya point en effet les galères et les troupes qu'il avait promises au roi de Grenade, et l'invita d'une manière pressante à payer tribut au roi de Castille auquel il devait le trône. En même temps il répondit à celui-ci, pour l'engager à modérer sa vengeance contre un prince musulman dont la famille était alliée à la sienne.

Le monarque chrétien, ayant fait la paix avec les infants, envoya des troupes contre les Maures de Grenade. Elles ravagèrent les environs de Ronla et prirent la forteresse de Xiména. Mais, d'autre part, Mohammed gagna un combat décisif sur les Castillans qui avaient fait une invasion sur ses terres, du côté de Sazorla; toutefois, sur la nouvelle que le roi de Castille s'avançait en personne avec des forces plus importantes, il craignit que son arrivée n'excitât quelque révolution dans ses états. Il laissa donc le commandement de son armée à ses généraux, revint à Grenade avec cinq mille cavaliers, et y donna des armes à vingt mille habitants, afin d'augmenter la garnison de cette capitale. Pendant les chrétiens, après avoir dévasté les districts d'Illora, de Taxaxar, d'Alora, d'Ardjidouna, etc., reprirent le chemin de Cordoue.

Les craintes de Mohammed étaient fondées. Yousouf ben-Al-Ahmar, prince du sang (5), riche et ambitieux, voulant s'emparer du trône de Grenade, rechercha l'appui du roi de Castille, par l'entremise d'un seigneur musulman, d'origine chrétienne, qui savait parfaitement la langue castillane. Il promit de se joindre, avec plus de huit mille hommes, aux troupes de ce monarque, aussitôt qu'elles paraîtraient sur la frontière, et de devenir son vassal, si, par son secours, il obtenait la couronne. Cette négociation ayant réussi, les partisans de Yousouf abandonnèrent peu à peu la ville, sous prétexte d'aller joindre l'armée musulmane. Ils les réunit au nombre de huit mille, la plupart nobles et cavaliers, se rendit avec eux auprès du roi de Castille, qui avait déjà dépassé la frontière, à la tête de ses troupes, et lui baisa la main en signe d'hommage. Jean II vint camper sur le penchant du mont Elvire, d'où il admirait la situation et

(1) Conde n'en donne pas la date, non plus que de la plupart des événements du dernier siècle de l'histoire des Maures de Grenade. Il est probable qu'il aurait rempli ces dates, si la mort ne l'eût pas empêché de terminer son ouvrage.

(2) Conde ne fait pas connaître la filiation de ce prince ni de la plupart des autres, qui régnerent après lui à Grenade.

(3) Cardonne dit trois mille hommes.

(4) C'est Chénier qui nous fournit la date de cette révolution; Cardonne ni Conde n'en parlent pas, et ce dernier nous apprend seulement la durée du règne de Mohammed VIII, laquelle s'accorde avec la date que nous avons adoptée, et qu'il donne lui-même dans son *Histoire* précitée.

(5) Cardonne, Chénier et les historiens espagnols disent que ce prince était petit-fils du roi de Grenade, que Pierre le Cruel avait assassiné.

la beauté de Grenade. Yousof lui en indiquait les forteresses et les principaux édifices, tels que l'Alhambra, l'Albaycín, etc. Après plusieurs escarmouches entre les avant-postes des deux armées, on en vint à une bataille générale, où l'on combattit un jour entier, avec un égal acharnement de part et d'autre, jusqu'à ce que les Maures commencèrent à plier, et s'enfuirent la nuit, laissant la plaine couverte de cadavres. Jamais le royaume de Grenade n'avait essuyé un plus terrible échec : mais la perte des chrétiens fut aussi très-considérable; et, sans les transfuges musulmans qui renforçaient leur armée, en affaiblissant celle de leurs ennemis, ils auraient éprouvé le même désastre qu'à la journée d'Al-Arcos. La nouvelle de cette déroute répandit le deuil dans Grenade. Un tremblement de terre ajouta encore à la consternation des habitants (1); mais la présence de Mohammed VII, que ce revers n'avait pu abattre, ne leur laissa d'autre parti que la résistance.

Le roi de Castille ne tira aucun avantage d'une victoire qui lui avait coûté si cher. Après avoir fait le dégât dans le pays, il décampa et retourna à Cordoue (2); mais pour consoler Yousof, et détruire les soupçons que son départ avait inspirés aux partisans de ce prince, il le fit proclamer roi de Grenade, en présence de sa cour et de l'armée, et chargea ses généraux de l'aider à prendre possession du trône. Cette déclaration entraîna dans le parti de Yousof plusieurs villes et bourgs du royaume de Grenade, Montefrio, Illora, Cambil, Alhabar, Ortejar, Taxaxar, Hisn-Alloz, Ronda, Loja, etc. Ce prince ayant reconnu le roi de Castille pour son suzerain, s'obligea de lui payer un tribut annuel, de lui fournir quinze cents cavaliers en temps de guerre, et de venir lui rendre hommage à sa cour dans les occasions solennelles; soit en personne, soit en envoyant un prince de sa famille. Il marcha ensuite sur Grenade avec une puissante armée. Mohammed al-Aïsar lui opposa son vèzir Yousof ben-Seradj qui fut tué dans une bataille qu'il perdit, en combattant comme un lion. Les vaincus revinrent à Grenade où ils jetèrent l'épouvante, en exagérant les forces et les cruautés de l'ennemi. Cette victoire acheva de soumettre à Yousof le reste du royaume. A son approche, une insurrection éclata dans la capitale. Les grands ayant représenté alors à Mohammed que toute résistance était impossible, l'invitèrent à pourvoir à sa sûreté, et à ne pas exposer la ville aux horreurs d'une prise d'assaut. Le roi enleva donc tous les trésors du palais, emmena son harem avec les deux fils de Mohammed VIII, et, suivi de ses plus intimes amis, il prit la route de Malaga, où il avait de nombreux partisans. Cette révolution arriva l'an 835 (vers la fin de 1431, ou au commencement de 1432). Le second règne de Mohammed VII n'avait duré que trois ans.

16. YOUSOUF IV.

An de l'hég. 835 (de J.-C. 1431-32). Yousof ben Al-Ahmar (3) entra dans Grenade avec six cents cavaliers de sa garde seulement, afin de rassurer les habitants sur les violences qu'ils craignaient. Arrivé à l'Alhambra, il y convoqua les cheikhs, les walis, les alcalds et les cadhis du royaume, fut proclamé roi solennellement, et parcourut la ville avec une pompe éclatante. Il envoya des ambassadeurs au roi de Castille, pour lui faire part de ses heureux succès, lui renouveler les témoignages de sa reconnaissance et de sa soumission, lui offrir un tribut deux fois plus considérable que celui qu'avaient payé ses prédécesseurs à la couronne de Castille, et lui annoncer que ses troupes allaient se réunir à celles du

général don Gomez Rivera (4) pour attaquer Malaga. Une lettre du roi de Tunis, parvenue au monarque chrétien par l'entremise d'un négociant génois, lui inspira des sentiments plus généreux envers Mohammed Al-Aïsar, et l'expédition n'eut pas lieu. Yousof IV n'avait régné que six mois à Grenade, lorsqu'à son âge avancé se joignit une maladie qui l'enleva, le 24 juin 1432, suivant Chénier (5).

MOHAMMED VII AL-AÏSAR, pour la troisième fois.

An de l'hég. 836 (de J.-C. 1432). La mort de Yousof mit fin aux factions qui divisaient Grenade. Toute la population se réunit pour rappeler au trône Mohammed VII. Ayant appris à Malaga ces heureuses nouvelles, il se rendit à Grenade, après avoir pris des mesures pour s'assurer de la sincérité et de la fidélité des habitants, et y fut proclamé roi pour la troisième fois. Il choisit pour vèzir Abd-elbar, homme distingué par sa naissance et son mérite. Il envoya des ambassadeurs aux cours de Tunis et de Castille, tâcha d'apaiser le roi Jean, et conclut en effet avec lui une trêve d'un an, qu'il renouvela pour une autre année (6).

A peine fut-elle expirée, que les chrétiens entrèrent dans le royaume de Grenade, et prirent la forteresse de Beni-Maurel après un siège opiniâtre. Le vèzir ayant marché contre une de leurs divisions qui s'avancait du côté de la frontière de Murcie, la tailla en pièces, et le général castillan s'y fit tuer pour ne pas survivre à sa défaite (7). Les chrétiens ayant emporté d'assaut Huesca, où le carnage fut horrible, la garnison se réfugia dans la citadelle, et y soutint un nouveau siège; mais malgré les secours que le gouverneur de Baça y avait introduits, en forçant les lignes des assiégeants, le manque de vivres et de munitions obligea les Maures de rendre la place, d'où ils sortirent librement.

L'an 840 (1436), le vèzir Abd-elbar vainquit les chrétiens dans un défilé, et en fit un grand carnage près d'Ardjudouna qu'ils avaient tenté de surprendre. Ils furent presque tous tués ou faits prisonniers. Le grand-maître d'Alcantara perdit son étendard et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Le général musulman força ensuite les Castillans de lever le siège de Huelma et de se retirer à Jaen, sans oser lui livrer bataille.

L'an 841 (1437), Abd-elbar remporta sur les Castillans, dans les plaines de Guadix et de Grenade, plusieurs avantages importants. L'année suivante, les places de Velad-Blanco, Velad-Rubio et deux autres, près des frontières de Murcie, afin de se délivrer des continuelles incursions des chrétiens, se mirent sous la protection du roi de Castille, qui accepta leur offre et leur tribut volontaire, à condition qu'elles recevraient garnison chrétienne (8). Ce fut dans le même dessein que les villes de Guadix et de Baça demandèrent à se mettre sous la sauve-garde du roi de Castille; mais, comme elles voulaient rester libres et neutres, la négociation fut sans résultat et leur territoire continua d'être ravagé. Les habitants de Galera et de quelques autres places-fortes traitèrent avec les chrétiens aux mêmes conditions. Le comte de Niebla, à la tête d'un corps de Castillans, attaqua Gibraltar; mais la garnison, qu'il croyait surprendre, fit une sortie si heureuse qu'elle mit les chrétiens en déroute, et que la plupart de ceux qui échappèrent au fer musulman, périrent avec leur général dans la rivière Palmones, grossie par la marée.

L'an 842 (1438), la ville d'Huelma fut forcée de se rendre aux chrétiens, et ses habitants obtinrent la permission d'en sortir (9). Dans le même temps, le brave Ben-Seradj ayant

(1) Cette bataille, que les Bénédictins appellent de *Figuère*, ou plutôt, suivant Cardonne, des *Figuers*, parce qu'elle se donna dans les plaines de Grenade, abondantes en fruits, eut lieu en 1431, selon l'opinion générale, quoique Conde n'en ait pas indiqué la date. Chénier la fixe au 24 juin. Mais, si le tremblement de terre est arrivé pendant le combat, il faut peut-être rapporter ce double événement au 24 avril. Cardonne place le tremblement de terre sous cette dernière date, et suppose qu'il eut lieu pendant un combat antérieur à celui dont il s'agit ici. Il borne à dix mille hommes la perte des musulmans, à la bataille des Figuiers; Chénier la porte à trente mille, tout en la regardant comme exagérée; mais il paraît, d'après les auteurs arabes, que ce dernier nombre approche de la vérité.

(2) Les historiens espagnols disent que ce monarque se retira, à la persuasion du comte de Niebla, son favori, que les Maures avaient gagné, en lui envoyant douze mulets chargés de figures, dans chacune desquelles il y avait un double ducat d'or. L'absurdité de ce conte n'a pas besoin d'être démontrée.

(3) Yousof Al-Ahmar, suivant Cardonne, et Yousof ben-Muley, suivant Chénier et les auteurs espagnols.

(4) Cardonne le nomme don Ribero Andelato, et dit qu'il était grand-maître de Calatrava.

(5) Cardonne est d'accord sur l'année et le mois de la mort de ce prince, sans en fixer le jour. Conde n'en donne la date que dans le *Mémoire* précité.

(6) Chénier, d'après les historiens espagnols, dit que les hostilités recommencèrent dès l'année précédente, et que plusieurs autres places qui furent prises par les Castillans, dans cette campagne et la suivante.

(7) Conde le nomme *Fayard*, nom ou titre évidemment altéré. Ferreras nomme Ferdinand Alvarez de Toledo le général qui prit Beni-Maurel l'an 1433, et qui fut tué dans une bataille contre les Maures, en 1435.

(8) Conde donne aux peuples qui se soumettaient à de pareilles conditions, le nom de *Mudexares*, qu'il traduit par *mercenaires*, mot qui nous semble présenter une idée tout-à-fait différente de celle que l'auteur veut exprimer. L'explication que Chénier a donnée de ce genre de soumission, nous a paru beaucoup plus claire, quoiqu'il n'ait pas cité ni interprété le nom de *Mudexares*. Conde dit que les chrétiens qui prirent possession de ces places, avaient pour chef le fils de ce *Fayard*, dont nous avons parlé dans une des notes précédentes.

(9) Suivant Conde, les chrétiens étaient commandés par le seigneur de Buayrago, vaillant capitaine et excellent poète. Ferreras dit qu'il est

rencontrer un autre corps de Castillans, commandés par le gouverneur de Cazorla, don Fulan Pérea, ou combattit de part et d'autre avec une extrême fureur; mais la victoire se déclara pour les musulmans. La perte de Ben-Seradj laissa de vifs et justes regrets à Grenade, surtout parmi la jeune noblesse et le beau sexe. Il était le héros de son pays, et joignait à une bravoure chevaleresque la force et les grâces du corps (1).

La dernière défaite des chrétiens et les troubles qui éclatèrent de nouveau en Castille, suscitèrent les hostilités; mais les factions recommencèrent aussi à Grenade, et l'empêchèrent de jouir des douceurs de la paix. Mohammed VII ignorait l'art de gagner l'amour de ses sujets. Plusieurs des principaux d'entre eux quittèrent sa cour, se rendirent à Séville et se mirent au service du roi de Castille. Le chef de ces mécontents, Mohammed ben-Ismaël, neveu du roi, s'était trouvé offensé que la main d'une femme qu'il aimait, lui eût été refusée par le monarque, qui l'avait accordée à l'un de ses courtisans.

Un autre neveu du roi, Mohammed ben-Osman, gouverneur d'Almérie, informé de la situation politique de la capitale, s'y rendit secrètement, l'an 848 (1444), avec plusieurs de ses partisans, répandit beaucoup d'argent pour gagner la populace, réveilla l'ambition et le mécontentement des grands, échauffa tous les esprits, et réussit enfin à exciter une sédition, à la faveur de laquelle il s'empara de l'Alhambra, de toutes les forteresses de Grenade et de la personne de son oncle, qui fut ainsi détrôné pour la troisième fois, l'an 849 (1445). Le dernier règne de Mohammed al-Aïsar avait duré près de quinze ans. Ce faible prince termina ses jours dans une obscure prison.

17^e MOHAMMED IX AL-AHNAF.

Ann de l'hég. 849 (de J. C. 1445). Mohammed ben-Osman (2) surnommé *Al-Ahnaf* (le pied bot ou le boiteux) (3), fut proclamé roi, après la déposition de son oncle, mais non pas avec l'approbation générale. Il vit bientôt se former contre lui un puissant parti, à la tête duquel était l'ex-vézir Abd-elbar. Ce ministre, retiré à Montefrio avec tous ses parents et ses amis, voyant qu'il était difficile de rétablir sur le trône le roi déposé, et qu'élever la voix pour lui ce serait hâter sa mort, écrivit à Ben-Ismaël, qui était en Castille, pour lui offrir le royaume de Grenade, et lui suggérer les moyens d'en venir prendre possession, sans crainte d'être retenu par le roi de Castille. Mais Ben-Ismaël ne voulut point partir sans la permission du monarque qui l'avait accueilli à sa cour, et il lui découvrit franchement ses vues et son plan. Le roi Jean y adhéra, lui offrit sa protection, et chargea les commandants de ses frontières de lui fournir des secours.

Ben-Ismaël, suivi des musulmans qui s'étaient attachés à son sort, et d'un corps de troupes castillanes, arriva à Montefrio. Il y fut reçu par Abd-elbar et ses partisans, qui le proclamèrent roi de Grenade; mais les troubles qui continuaient de déchirer la Castille, ayant rendu inutile son alliance avec le roi Jean, lui ôtèrent les moyens de disputer le trône à son rival, et le réduisirent à tâcher de se maintenir dans Montefrio et dans quelques places voisines (4).

Cependant Mohammed-al-Ahnaf, voulant se venger de la protection que les Castillans avaient accordée à son cousin, attaqua leurs frontières, prit d'assaut Beni-Maurel et Ben-Salema, dont il fit passer les garnisons au fil de l'épée, et revint à Grenade, avec beaucoup de butin, de troupeaux et de captifs, sans avoir rencontré d'ennemis qui eussent osé arrêter sa marche.

L'an 851 (1447), Mohammed partagea ses troupes en divers corps, dirigea les uns contre les frontières de Castille, les autres contre son cousin Ben-Ismaël; et tandis

que ses généraux lui soumettaient Velad-Blanco, Velad-Rubio, etc., il prit en personne Huescar, Velad-Abiad, Velad-al-Ahmar, et mit à feu et à sang les frontières de l'Andalousie. Il envoya des ambassadeurs et des présents aux rois de Navarre et d'Aragon qu'il savait être ennemis du roi de Castille, et conclut avec eux une alliance offensive et défensive contre ce dernier prince. En conséquence, il porta le théâtre de la guerre dans la province de Murcie, en 852 (1448), la ravagea et vainquit, près de Chinchilla, les Castillans commandés par don Tellez-Giron.

L'an 853 (1449), il entra dans l'Andalousie, menaça Cordoue et saccagea les territoires d'Utrera, de Baena et de Jaen (5).

L'an 854 (1450), il chargea Mohammed, fils d'Abd-elbar, d'une expédition dans la province de Murcie. Ce jeune homme n'avait pas suivi le parti de son père. Retenu par l'amour, il était resté à Grenade, dans l'espoir d'obtenir la main de son amante, pour prix de ses services. Le roi estimait sa valeur et lui confiait les commissions les plus importantes et les plus périlleuses. Ben-Abd-elbar réussit dans celle de Murcie; mais comme il revenait, chargé de dépouilles, il se laissa entraîner, par quelques jeunes téméraires, à tenter une incursion dans le district de Lorca. Les habitants de cette ville l'ayant attaqué avec des forces supérieures, il ne refusa point le combat et fit des prodiges de bravoure; mais il perdit tout son butin, ses captifs, ses plus braves capitaines, et revint à Greoade avec les débris de ses troupes. Irrité de sa disgrâce, le roi le fit exécuter, en lui disant: « Tu mérites de périr comme un lâche, puisque tu n'as pas su mourir en héros. »

Les courses des musulmans, dans l'année 856 (1452), eurent moins de succès que celles des campagnes précédentes. Ils ravagèrent le royaume de Jaen, prirent et brûlèrent la ville de Carillo, après l'avoir pillée; mais un de leurs détachements s'étant porté, par Ronda et Setenil, sur le territoire d'Arcos, fut attaqué et mis en fuite.

Ils continuèrent leurs incursions, l'an 857 (1453), avec d'autant plus de férocité, que le bruit de la prise de Constantinople par les Othomans, avait réveillé le fanatisme des Maures d'Espagne. Ils envahirent le royaume de Jaen, y commirent toute sorte d'excès, et détruisirent les murs de Ximena et de plusieurs autres places (6).

Enorgueilli par ses triomphes sur les chrétiens, Mohammed IX se crut bien affermi sur le trône et abusa de l'autorité suprême. Il devint si sanguinaire, que tout le monde tremblait en sa présence. Il condamnait à mort sans motifs, ou pour les torts les plus légers, les personnages les plus illustres. Il dépouillait de leurs gouvernements et de leurs emplois les vieux et loyaux sujets, pour les donner aux compagnons de ses téméraires entreprises, aux agents de sa tyrannie. Il mariait ses jeunes courtisans au gré de ses caprices, et forçait les pères de leur donner leurs filles. Des vexations aussi criantes excitèrent de justes plaintes, et rendirent le roi de Grenade odieux à tous les musulmans.

Mohammed beo-Ismaël, son cousin, avait conservé Montefrio et quelques autres châteaux, dans l'espoir que le roi de Castille, débarrassé de ses guerres intestines, l'aiderait puissamment contre son rival. Il ne cessait d'encourager ses partisans par ses promesses, et d'entretenir des relations secrètes avec les ennemis de Mohammed al-Ahnaf, afin de fomentier le mécontentement général qu'avait provoqué la cruauté de ce tyran.

Enfin le roi Jean II ayant fait la paix avec les rois de Navarre et d'Aragon, et voulant se venger de Mohammed IX, envoya une armée à son cousin pour lui faire la guerre. Les deux rivaux se rencontrèrent et combattirent avec une égale valeur; mais le secours des chrétiens fit triompher beo-Ismaël. Le roi de Grenade vaincu s'enfuit dans sa capitale avec les débris de son armée. Un appel qu'il fit à ses sujets ne lui procura que de faibles ressources.

le même que le sénéchal de Jaen, don Lope de Mendoza, dont parle Chénier, au sujet de la prise de Huelva.

(1) Ce guerrier et son père Yousof, souvent cité ci-dessus, sont les premiers personnages du nom de Ben Seradj, dont Conde a fait mention; ils paraissent avoir été les chefs d'une tribu célèbre chez les Maures de Grenade, et comme, dans les romans, sous le nom d'Abencerrages, et Conde lui-même. Ozmin ne peut être qu'une altération du nom d'Ozman ou Ollman.

(2) *Al-Ahnaf* serait le vrai mot arabe pour exprimer le sobriquet que les historiens espagnols donnent à ce prince. Nous lui avons conservé le surnom d'*Al-Ahnaf*, cité par Conde, qui n'en donne pas la traduction. Ce mot signifie littéralement *pié-bot*. Quant au surnom d'*Al-Aksa*,

qu'on trouve dans Cardonne, ainsi que dans Conde qui l'écrit *Oksa*, dans son *Mémoire sur les monnaies arabes*, il est absolument étranger au sens dont il s'agit ici.

(3) Chénier dit même que Ben-Ismael fut obligé de faire la paix avec Mohammed IX, et de lui abandonner la souveraineté.

(4) Conde, au lieu de ces trois villes, ne nomme que celle d'Arcos qui est bien plus éloignée de Cordoue et dans une autre direction. Nous avons préféré l'opinion de Chénier, qui rapporte l'expédition d'Arcos trois ans plus tard.

(5) Chénier nous a fourni quelques détails de cette guerre. Cet auteur est celui qui se rapproche le plus ici de la narration de Conde. Le récit de Cardonne est fort concis en cet endroit.

Voyant que son étoile avait pâli, il voulut au moins entraîner dans sa chute ceux qui travaillaient sourdement à le précipiter du trône. Il appela les principaux de l'Alhambra et les fit mettre à mort. Il se préparait à se défendre dans cette forteresse ; mais, informé que toute la ville révoltée avait proclamé roi son cousin, même avant l'arrivée de ce prince, il ne s'y crut plus en sûreté. Comme il ne redoutait pas moins les suites d'un siège que les effets de quelque trahison, il sortit de l'Alhambra, suivi d'un petit nombre de cavaliers qui lui étaient dévoués, et alla se cacher dans les montagnes, en l'année 858 (1454), après un règne d'environ neuf ans. Il y périt sans doute misérablement, car les historiens ne font plus mention de lui (1).

8^e. MOHAMMED X, ou ISMAEL III (2).

An de l'hég. 858 (1454). Mohammed ben-Ismaël fut reçu dans Grenade par les personnages les plus distingués, et y fut proclamé roi solennellement, ainsi que dans les principales villes du royaume. Il écrivit à Jean, roi de Castille, pour lui témoigner sa reconnaissance, se déclara son vassal et lui envoya de riches présents. Mais ce monarque étant mort peu de temps après, Mohammed ne renouvela pas la trêve et l'amitié avec Henri IV, son fils, de peur de mécontenter les Grenadins qui voyaient de mauvais œil ses liaisons avec les chrétiens. Il permit à ses capitaines de faire des incursions dans les états du nouveau roi de Castille, et le butin qu'ils en rapportèrent fut d'autant plus considérable, que les Castillans étaient sans défiance.

Surpris et irrité de cette agression imprévue et injuste, Henri rassembla une armée de quatorze mille cavaliers et d'un grand nombre de fantassins, marcha contre Grenade, l'an 1455, et mit à feu et à sang tout le pays qu'il parcourut jusqu'à son arrivée devant cette capitale. Mohammed, n'osant pas risquer une bataille, se tint sur la défensive, et permit seulement aux plus braves de ses officiers de sortir de la ville, et d'aller défier les chrétiens en combats singuliers dont l'avantage fut toujours pour les musulmans. Le roi de Castille, voyant que ces actions particulières avaient coûté la vie à plusieurs de ses plus vaillants capitaines, défendit à ses troupes de répondre aux provocations de l'ennemi, et décampa même avec son butin.

Il revint, en 860 (1456), et comme les éclaireurs de Grenade voulurent s'opposer aux pillages commis par son avant garde, il y eut une escarmouche qui devint presque une bataille générale, dans laquelle périt Garcilaso de la Vega, son ami. Il s'en vengea par les plus cruels ravages, et par la prise de Ximena dont il égorga tous les habitants.

Le roi de Grenade, pour mettre un terme aux maux que les chrétiens faisaient à ses états, demanda une trêve, quoique avec beaucoup de répugnance : elle fut conclue pour un temps limité et à certaines conditions, dont la plus singulière était que la frontière du royaume de Grenade, du côté de Jaen, ne fut pas comprise dans le traité, et que les hostilités continuèrent sur ce point. Mais les Maures étant entrés dans la province de Jaen, et ayant vaincu le comte de Castañeda qu'ils amenèrent prisonnier à Grenade, la trêve fut déclarée générale, et observée assez fidèlement de part et d'autre pendant trois ans.

Mohammed profita de cet instant de repos pour tâcher de réparer les malheurs de la guerre : il fit planter un grand nombre d'arbres, et relever les édifices publics et les maisons en ruines. Il se plaisait à donner des joutes et des tournois, y figurait avec avantage et montrait son adresse à manier un cheval.

Ce prince avait deux fils, Muley-Abou'l Haçan Aly et

Séïl-Abdallah. L'aîné, parvenu à l'âge viril, était bon cavalier, violent et plein de courage. Brûlant de signaler sa valeur contre les chrétiens, il prit un détachement de cavalerie, et au mépris de la trêve, il entra dans l'Andalousie, l'an 864 (1460), dévasta le district d'Estepa, enleva les troupeaux, massacra ou chargea de fers les habitants des campagnes ; mais, attaqué par les troupes d'Ossuna, après un combat meurtrier, il fut forcé de fuir et d'abandonner son butin.

Dans l'automne de l'année 865 (1461), il fit une nouvelle incursion qui lui fut plus profitable et moins périlleuse. Mais la guerre qu'il avait rallumée devint fatale aux musulmans. L'année suivante, le duc de Medina Sidonia leur enleva Gibraltar qui se rendit après un siège de peu de durée, tandis que don Pedro Giron, grand-maître de Calatrava, attaqua Ardidjouna qui fut réduite à capituler (3).

Ces pertes irréparables obligèrent le roi de Grenade à implorer la générosité du roi de Castille. Le monarque chrétien vint de Gibraltar dans les plaines de Grenade, où Mohammed le reçut avec magnificence, l'an 868 (1463) : ils mangèrent ensemble sous une superbe tente, signèrent la paix et se firent des présents réciproques. Henri partit, escorté jusqu'à la frontière, par les principaux seigneurs de Grenade, dont plusieurs l'accompagneront même dans sa capitale, suivant une des clauses du traité, qui portait que les sujets des deux monarques voyageraient librement dans les états respectifs de l'un et de l'autre, et y trouveraient protection et sûreté. Mohammed vécut en paix jusqu'à la fin de son règne, qui fut d'environ douze ans (4). Il gouverna avec beaucoup de sagesse et de justice, et mérita l'amour de ses sujets. Il mourut, au printemps de l'année 870 (1466), dans son palais à Alméria.

19^e. ABOU'L HAÇAN ALY.

An de l'hég. 870 (de J.-C. 1466). Muley Abou'l Haçan Aly succéda à son père. Ce prince brave et magnanime aimait la guerre, ses périls et ses horreurs. Son ambition et son humeur belliqueuse causèrent la perte de son royaume et la ruine de l'islamisme en Espagne. Les premières années de son règne furent paisibles ; mais lorsqu'il se disposait à attaquer les chrétiens, et qu'il ne cherchait qu'une occasion de rompre avec eux, il fut retenu par la révolte de l'alcaldé de Malaga, homme puissant et courageux, qui jouissait d'une grande considération dans le royaume. Le roi de Grenade envoya aussitôt un prince de sa famille pour réduire et remplacer le rebelle ; mais celui-ci, sans perdre de temps, réclama le secours du roi de Castille, Henri IV. Le monarque chrétien étant venu à Ardidjouna, l'an 874 (1469), l'alcaldé se rendit auprès de lui, se mit sous sa protection, lui offrit de riches présents en chevaux, armes, joyaux, et lui promit de se joindre à lui contre le roi de Grenade (5).

Aly, informé et irrité de ces liaisons, porta le fer et la flamme dans les royaumes de Cordoue et de Séville, et répandit l'épouvante dans l'Andalousie. Il y fit une seconde incursion, l'an 876 (1471), y exerça les mêmes ravages, mais sans prendre aucune place forte.

Cette année, don Diègue de Cordoue, n'ayant pu obtenir du roi de Castille l'autorisation de se battre en champ-clos contre don Alonzo de Aguilar, son ennemi personnel, se retira chez le roi de Grenade qui lui permit de vider sa querelle. Comme don Alonzo, retenu par les ordres de son souverain, ne put se trouver au rendez-vous, Aly le déclara vaincu, suivant les lois de la chevalerie. Un parent du roi, ami de don Alonzo, soutint que ce dernier était un brave chevalier, incapable de manquer, par sa faute, à un ren-

(1) Cardonne place cette révolution en 857 (1453). Chénier, qui n'en fixe pas la date, semble indiquer qu'elle eut lieu à la fin de 1453 ou au commencement de 1454, mais toujours avant la mort du roi de Castille, Jean II, arrivée le 21 juillet 1454. Conde s'est trompé en mettant la date 854 (1454), car l'année 859 de l'hégire commença le 22 décembre 1454, par conséquent après la mort de Jean II. Dans son *Mémoire sur les monnaies*, il met la mort de Mohammed IX en 857. Nous croyons avoir tout concilié, au moyen de la date que nous avons adoptée. Les auteurs des *Révolutions d'Espagne* rapportent le détronement de Mohammed IX (XII, suivant eux,) en 1450, et disent que ce prince se retira en Afrique.

(2) Chénier et Cardonne le nomment Ismaël, et le second le suppose frère de Mohammed IX, et fils de Mohammed VIII Al-Saghir. Les auteurs des *Révolutions d'Espagne* lui donnent aussi le nom d'Ismaël II, et disent qu'il était fils de Mohammed VII, Al-Afsar. Conde, dans son *Mémoire sur les monnaies*, le nomme Abou-Abdallah-Ismaël. Mais son histoire étant postérieure à ce mémoire, il a eu sans doute des raisons

pour préférer le nom de Mohammed ben-Ismaël.

(3) Carlonne dit que Gibraltar fut pris par don Juan de Guzman, comte de Niebla, et que ce fut le marquis de Villena qui s'empara d'Ardidjouna, ou Ardidjouna. Mais comme le duc de Medina-Sidonia était russe de la maison de Guzman, qui possédait une foule de titres et de seigneuries, il est probable que ce comte de Niebla était le même personnage que le premier duc de Medina-Sidonia.

(4) Suivant Chénier, il y eut sous son règne plusieurs révoltes excitées par Gid ben-Cerray (Sied ben-Seradj). Conde et Cardonne n'en font aucune mention.

(5) Cet alcaldé de Malaga était indubitablement le même que le wali de Malaga dont il sera bientôt parlé, et qui n'était autre que le prince Abdallah, frère du roi de Grenade. Le titre de wali, supérieur à celui d'alcaldé, convient donc mieux ici ; car Malaga, métropole de la partie méridionale du royaume de Grenade, était presque toujours gouvernée par un prince du sang.

de vous d'honneur, s'opposa à ce que son ami fut condamné comme un lâche, et offrit de se battre pour lui. Il insista, malgré le refus du roi de Grenade, qui, offensé de son obstination, voulait le faire périr, mais qui lui accorda sa grâce, par l'intercession de don Diègue (1).

Tandis que les musulmans envahissaient sur plusieurs points le territoire chrétien, le gouverneur d'Andalousie, don Ruy Ponce de Léon, parvint à surprendre la ville de Montejar, que les troupes de Grenade reprirent d'assaut bientôt après.

Les trois années suivantes, le roi fut occupé à faire la guerre à son frère Abdallah, wali de Malaga. Elle eut lieu avec des avantages réciproques; mais elle affaiblit le royaume de Grenade, et suspendit les hostilités contre les chrétiens qui, de leur côté, n'en commirent aucune, attendant le résultat de la lutte qui s'était engagée entre les deux frères.

Le roi don Henri étant mort l'an 879 (1474), Aly, par le conseil de don Diègue de Cordoue, pour lequel il avait beaucoup de considération, conclut avec les nouveaux rois de Castille, Ferdinand et Isabelle, une trêve qui fut bien observée des deux côtés. Il s'accorda aussi avec son frère, et employa cet intervalle de paix à faire achever son palais qui l'orna de tours: des kiosques élégants embellirent ses jardins. Cependant la discorde régna dans le harem. Au nombre de ses femmes, il y en avait deux que le roi préférait aux autres. La première était sa cousine et l'avait rendu père d'Abou-Abdallah Mohammed. L'autre, fille de l'alcade de Martos, était chrétienne d'origine, et lui avait donné deux fils, Seïd Yahia et Seïd Al-Nayar. La sultane Zoraya (2), jalouse de la préférence que le roi accordait à sa rivale, avait juré sa perte et celle de ses enfants. Ces querelles domestiques franchirent l'enceinte du palais, et firent le sujet des entretiens de la capitale.

L'an 883 (1478), Abou'l Haçan Aly envoya des ambassadeurs à Séville, pour demander la prolongation de la trêve, avant qu'elle fût expirée. Ferdinand et Isabelle y consentirent, sous la condition que le roi de Grenade paierait, comme ses ancêtres, un tribut annuel à la couronne de Castille. Les ambassadeurs musulmans n'étant pas autorisés à insérer dans le traité une pareille clause, les rois de Castille les firent accompagner par des plénipotentiaires chrétiens, chargés de signer la trêve avec cette stipulation. Aussitôt que ces derniers eurent communiqué leurs instructions au roi de Grenade: *Retournez auprès de vos souverains, leur dit-il; rapportez-leur que les rois de maroc qui s'étaient rendus tributaires, sont morts, et que nous ne fabriquerons plus ici que des épées et des fers de lance contre nos ennemis.* Les ayant ainsi congédiés, il se prépara à la guerre sans s'inquiéter si les chrétiens consentiraient à une trêve pure et simple (3).

Informé que les frontières de Castille étaient gardées négligemment, Aly prit l'élite de sa cavalerie, l'an 886 (1481), non pas au commencement de l'année, comme le dit Conde, mais à la fin du mois de décembre, suivant Chénier, et marcha en hâte sur Zahara. Il arriva devant cette place, au milieu d'une nuit obscure que le vent et la pluie rendaient encore plus affreuse; malgré les timides conseils de ses vèzirs, malgré les éléments conjurés contre lui, il l'attaqua avec fureur, et la prit par escalade (le 27 décembre). Quoique les habitants, surpris et effrayés, n'eussent tenté qu'une faible résistance, il en fit passer un grand nombre au fil de l'épée et réduisit le reste en esclavage. Après avoir fortifié Zahara, et y avoir laissé une bonne garnison, il retourna à Grenade. Tous les corps de l'état vinrent le féliciter sur cette conquête; un seul homme, le cheikh Maer, ancien fakih, eut la hardiesse de lui prédire la ruine prochaine de la domination musulmane en Espagne. Mais le roi de Grenade, méprisant les avertissements du ciel, comme les présages superstitieux de ses oulémas, partit au

commencement de l'année 887 (1482), pour une nouvelle expédition. Il échoua cependant contre Castellar et Olbera, et ne fut dédommagé de ce mauvais succès que par le butin.

Dans le même temps, les troupes d'Andalousie, commandées par Ruy Ponce, marquis de Cadix, surprirent la ville d'Alhama qui était le boulevard de Grenade, et profitant de la stupefaction que leur arrivée imprévue avait produite sur les habitants, elles en firent un carnage épouvantable (4). Cette nouvelle remplit d'effroi la capitale: le peuple murmura contre son roi, et l'accusa d'avoir provoqué une guerre si désastreuse. Aly partit à la tête de plus de cinquante mille hommes pour reprendre Alhama; mais n'ayant pu y réussir, parce qu'il avait laissé son artillerie qui aurait arrêté sa marche, il partagea son armée en plusieurs corps, afin d'intercepter les secours destinés pour la place. Après quelques combats sans succès décisifs, les forces supérieures des chrétiens l'obligèrent de retourner à Grenade. Il revint bientôt devant Alhama, et tandis que divers corps de ses éclaireurs faisaient le dégât dans l'Andalousie, il pressait le siège de cette ville: mais des nouvelles fâcheuses le rappelèrent subitement à Grenade, où une conspiration s'était formée contre lui. Il s'assura secrètement de la personne de son fils Abou-Abdallah Mohammed qui en était le chef, et le fit renfermer dans la tour de Comares avec sa mère Zoraya, l'âme de ce parti.

Les Castillans se présentèrent devant Loja, une des plus fortes et des principales places du royaume de Grenade. Un vieux et brave capitaine, l'alcade Aly-Attar, la défendit avec tant de talent et de bonheur, qu'après avoir fait quelques sorties meurtrières contre les chrétiens, il pénétra l'épée à la main dans leur camp, les mit en pleine déroute, le 13 juillet 1482, et tua plusieurs de leurs chefs, entre autres don Ruy Tellez Giron, grand-maître de Calatrava.

Le roi de Grenade se disposait à faire une troisième tentative pour reprendre Alhama, et attendait les secours qu'il avait demandés au roi de Maroc, lorsqu'une révolte terrible ajouta aux malheurs de ses sujets, en les divisant pour jamais, et fut ainsi une des causes immédiates de la chute prochaine de la domination musulmane en Espagne. Les revers d'Aly avaient indisposé contre lui une partie de la nation. La dureté de son gouvernement avait aliéné la plupart des nobles. Son fils Abou-Abdallah au contraire s'était fait beaucoup d'amis par ses manières affables. La sultane Zoraya, craignant pour les jours de ce jeune prince, eut recours à ses femmes qui le délivrèrent de la tour où il était détenu, en le descendant avec des cordes. Il fut reçu par ses principaux partisans qui le proclamèrent roi, et firent armer pour sa défense un grand nombre d'habitants de Grenade. Cette révolution dut arriver à la fin de l'année 887 (1482).

ABOU'L HAÇAN ALY ET 20^e ABOU-ABDALLAH MOHAMMED XI (5).

An de l'hég. 887 (de J.-C. 1482). Au bruit de cette sédition, le vèzir et les troupes du gouverneur accoururent et livrèrent un combat sanglant au rebelles, sans pouvoir les empêcher de s'emparer de l'Albaycin et de s'y fortifier. Ceux-ci ayant reçu des renforts, recommencèrent le combat le lendemain; et la populace, avide de nouveautés, s'étant jointe à eux, les partisans d'Aly furent battus et chassés de tous les postes qu'ils occupaient en son nom. Mais les secours que ce prince reçut de son parent Selim, wali d'Almérie, l'aiderent à se rendre maître de l'Alhamra, à l'exception d'une seule tour. On donna au roi Aly le surnom de *Cheikh* (6), soit par honneur, soit par mépris, et on distingua son fils Mohammed XI, par le surnom de *Saghir*, (le petit). Malgré l'avantage qu'il avait obtenu le vieux roi, il succomba toujours dans sa lutte contre ses nombreux adver-

(1) Quoique cette anecdote soit étrangère à l'histoire de Grenade, nous avons cru devoir la rapporter, parce qu'elle fait connaître l'état des mœurs. On peut en induire que les progrès de la chevalerie chez les Maures avaient affaibli leurs préjugés religieux et ceux de leurs ennemis, et qu'alors l'amour de la gloire ou des considérations politiques devinrent, plus que le fanatisme, le motif de leurs guerres continuelles.

(2) Conde donne le nom de Zoraya, tantôt à cette princesse, tantôt à sa rivale; obligés d'opter, nous l'avons laissée à la première.

(3) Chénier dit que Ferdinand et Isabelle conclurent, à la fin de 1478, une trêve de trois ans avec le roi de Grenade, qui fut allongée de tout Haçan Aly ne recommença les hostilités qu'en 1481; Conde ne le dit pas, et son récit rend invraisemblable l'inaction du roi de Grenade, pendant

trois ans.

(4) Les éditeurs du dernier volume de l'ouvrage de Conde, semblent avoir copié Caronne avec ses erreurs et ses inexactitudes, pour la fin de l'histoire de Grenade. Après le récit de la prise d'Alhama, Caronne dit: *et Zahara fut emportée d'assaut.* A la suite du même récit, on trouve chez l'historien espagnol; *ainsi fut perdue Zahara;* et tous deux parlent d'Alhama.

(5) C'est du prénom de ce prince, *Abou-Abdallah*, que les historiens espagnols ont formé le non corrompu de *Boabdil*, qu'ils lui donnent.

(6) Ce mot arabe, qui signifie *vieillard*, *prince*, *docteur*, *chef de tribu*, se donne aussi aux supérieurs des ordres monastiques chez les musulmans. C'est dans ce dernier sens qu'on désignait le vieux roi de Grenade, comme capable seulement de diriger un couvent de derviches.

saïres. Quelques hommes sages et amis de la paix firent de vains efforts pour désarmer le peuple et ramener à la concorde les deux partis, occupés chaque jour à s'entre-détruire. Enfin les deux rois, renfermés l'un dans l'Alhama, l'autre dans l'Albaycin, suspendirent les horreurs de la guerre civile, non pour négocier un accommodement proposé par les oulémas, mais parce qu'ils étaient fatigués de carnage. Aly profita de ce court intervalle de paix pour voler au secours de Loja que les chrétiens assiéguaient. Il les attaqua et les vainquit; et l'alcade Aly-Attar, étant sorti en même temps de la place, tomba sur les derrières de l'ennemi et compléta sa déroute. Le vieux roi se présenta encore devant l'Alhama; mais la voyant dans un état respectable de défense, il partit avec son camp volant, et alla prendre la ville de Canète qu'il brûla et rasa, après en avoir égorgé et fait prisonniers tous les habitants. Pendant son absence, l'Alhama était tombé au pouvoir de son fils qui, maître absolu de la capitale, croyait l'être de tout le royaume. Abou'l Haçan Aly, ne pouvant donc plus retourner à Grenade, se retira à Malaga, par le conseil de son frère Abdallah qui en était encore gouverneur. Les villes de Guadix et de Baça lui demeurèrent également fidèles.

L'an 888 (1483), trois armées castillanes, commandées par le grand-maître de Saint-Jacques, le marquis de Cadix, et le comte de Cifuentes, entrent dans la province de Malaga, brûlent les moissons, et arrachent les arbres et les vignes, jusqu'aux portes de la ville. Abou'l Haçan Aly voulait marcher contre eux; mais son frère et le prince Redwan Benegas (1) l'en ayant dissuadé, partagent leurs troupes en deux corps et sortent de la place. Abdallah atteint le grand-maître qui voulait sauver son butin et ses captifs, cherche à éviter le combat; il l'attaque vigoureusement, le met en déroute, et le force de gagner les montagnes où Redwan taille en pièces les fuyards. Tandis qu'Abdallah triomphe aisément de la seconde colonne castillane, Redwan descend dans la plaine et complète la victoire, par la défaite du comte de Cifuentes qui lui doit la vie, et demeure prisonnier. Cette action d'éclat anime les musulmans, mais elle produit une troisième faction. Une grande partie de la nation se déclare pour le prince Abdallah, seul capable de réparer les malheurs de cette guerre. On murmure contre l'inertie de Mohammed, et on le met au-dessous de son père qui, malgré son âge, sait encore braver les dangers. Ces propos piquent d'honneur le jeune roi; dans l'espoir d'acquiescer de la gloire, il ose tenter la conquête de Lucena. En sortant de Grenade, sa lance se rompt contre la voûte de la porte: ce fâcheux présage ne l'arrête pas; il croit marcher à une victoire certaine. Don Diègue de Cordoue, gouverneur de Lucena, avait eu le temps de se mettre en état de défense et de demander des secours aux commandants voisins. Mohammed, après avoir dévasté tout le pays qu'il a parcouru, arrive devant la place, et menace le commandant, s'il ne la livre pas, de passer sa garnison au fil de l'épée. Don Diègue feint de vouloir capituler, et amuse jusqu'au soir son ami, Ahmed ben-Seradj, qu'il a demandé pour plénipotentiaire. Alors arrivent successivement les renforts qu'il a sollicités. L'infanterie musulmane, saisie d'une terreur panique, traverse la rivière et emmène les captifs et le butin. La cavalerie tient bon; mais elle est forcée de céder au nombre. Le vaillant Aly-Attar, alcade de Loja, après avoir fait des exploits étonnants pour son grand âge, tombe mort auprès du roi. Ce prince, se voyant seul au milieu des ennemis, veut se retirer; et comme son cheval, couvert de blessures, ne peut plus le porter, il se laisse glisser au passage de la rivière, et se cache parmi les arbustes et les roseaux; poursuivi et découvert par trois chrétiens, il demande la vie et se rend prisonnier. On le conduit à Lucena où il est traité avec les égards dus à un roi malheureux. Cette nouvelle plonge Grenade dans le deuil: l'élite de la cavalerie ayant péri, les familles les plus distinguées ont toutes à déplorer quelque perte. Mais le peuple inconstant, abandonne le parti du

jeune roi vaincu et prisonnier, pour se tourner du côté de son père.

Abou'l Haçan Aly, ravi de ce changement inespéré de fortune, part de Malaga, revient à Grenade et rentre dans l'Alhama, sans obstacles. La sultane Zoraya envoie des ambassadeurs avec des sommes considérables au roi de Castille, pour traiter de la liberté de son fils. Celui-ci, par le conseil de sa mère, offre au monarque chrétien d'être à perpétuité son vassal, de lui payer tous les ans douze mille doubles écus d'or, de délivrer trois cents captifs chrétiens, à son choix, de marcher à ses ordres, en paix comme en guerre, et de donner son fils en otage, pour prix de sa liberté et des secours qui doivent l'aider à recouvrer les places attachées au parti de son père, Abou'l Haçan.

Ferdinand et Isabelle tirent conseil sur cette affaire importante; et quelques voix proposèrent de retenir le roi Mohammed; mais la majorité décida qu'il fallait soutenir ce prince, et affaiblir ses états, en y fomentant la discorde, afin de les conquérir plus aisément. Le roi de Grenade obtint la liberté aux conditions qu'il avait proposées. Conduit à Cordoue, et présenté à Ferdinand, il reçut un accueil honorable et affectueux de ce prince, qui, loin de souffrir qu'il lui baisât la main comme vassal, l'embrassa et l'appela son ami. Ensuite, Mohammed signa le traité honteux qui devait anéantir la puissance musulmane en Espagne.

Mohammed se rendit à Grenade, avec un corps nombreux de cavaliers chrétiens (2). Les amis de sa mère l'introduisirent dans la ville et le remirent en possession de l'Albaycin. Les trésors de cette princesse, distribués à propos à la populace, et les promesses de son fils, ramenèrent à celui-ci ses partisans qui avaient indispuestos son alliance avec les chrétiens. Le vieux roi, informé de cette révolution, et se rappelant que les astrologues lui avaient prédit qu'il serait détrôné par son fils, ordonna d'attaquer les rebelles et d'assiéger l'Albaycin. Ses troupes d'abord repoussées aisément une multitude indisciplinée; cependant le combat devint plus opiniâtre dans les rues adjacentes au palais, et le carnage ne cessa qu'à la nuit. Il devait recommencer le lendemain; mais Aly ayant témoigné ses regrets sur la mort de tant de braves gens, le fakih Macer profita de ses dispositions pour lui faire approuver un moyen de conciliation. Au moment où les deux partis allaient en venir aux mains, Macer s'avance, élève la voix et leur représente avec force que leurs cruelles dissensions causent à la patrie et à la religion; combien ils sont insensés de vendre leur sang à deux princes sans courage, sans vertus, sans honneur, sans qualités royales, et dont l'un, mauvais fils et mauvais musulman, avait avili le trône, en se rendant vassal et tributaire; que l'état a besoin d'un souverain capable de le gouverner et de le défendre, et que le seul qui puisse convenir dans ces circonstances critiques, c'est le prince Abdallah, wali de Malaga, la terreur des frontières chrétiennes. Aussitôt des cris prolongés s'élèvent de tous côtés, et proclament ce prince, souverain de Grenade. Abdallah, informé déjà de la résolution de son frère, se rendit aux vœux exprimés par les députés, qui allèrent l'inviter, au nom des deux partis, à prendre possession d'un trône dont son neveu s'était rendu indigne, et auquel son frère renonçait à cause de son âge. Il partit de Malaga, avec Redwan Benegas, auquel il destinait le gouvernement de Grenade, tailla en pièces un détachement de chrétiens qu'il rencontra sur sa route, et fut reçu en triomphe dans la capitale. Il alla s'installer dans l'Alhama où il embrassa son frère, qui prit aussitôt le chemin d'Illora, avec ses trésors, son harem et ses fils Yahia et Al-Nayar (3). Abou'l Haçan Aly, après avoir occupé le trône environ dix-neuf ans, l'abandonna ainsi au commencement de l'année 889 (1484).

ABOU-ABDALLAH MOHAMMED XI, et 21^e. et dernier
ABDALLAH AL-ZAGAL (4).

Au de l'hég. 889 (de J.-C. 1484). Le nouveau roi pro-

(1) Ce nom de Benegas ou Ben-Egas, est évidemment un mot altéré; mais nous n'avons eu aucun moyen de le rectifier.

(2) Cardonne dit qu'il se retira d'abord à Almerie, et qu'il y demeura jusqu'à ce qu'il fut obligé d'en sortir, pour échapper à la haine de son oncle et complice, Abdallah, qui entreprit de l'assassiner. Ce fait nous paraît faux, et comme le récit de Cardonne, jusqu'à la prise de Grenade, quoique très-circumstancié, renferme des anachronismes et des détails obscurs, invraisemblables et contradictoires, nous avons donné la préférence à celui de Conde.

(3) Les historiens espagnols accusent à tort le roi Abou'l Haçan Aly d'avoir commis des cruautés et surtout d'avoir humilié les fils qu'il avait

eus de sa première femme, à l'ambition de la seconde. On n'en voit pas un mot dans Conde; mais cet auteur parait s'être mépris sur les noms des deux fils puînés d'Abou'l Haçan, ou les avoir confondus avec d'autres princes contemporains de la famille royale. Il cite un Seid Yahia al-Nayar comme beau-père du roi, Mohammed X ben-Ismael, et probablement wali d'Almerie; nous pensons qu'il était plutôt beau-père du roi Abou'l Haçan Aly.

(4) Le surnom de Zagal, donné à ce prince par les historiens espagnols et par Conde, qui ne l'a point pris dans un manuscrit arabe, signifie, en castillan, un jeune homme fort et brave. Cette dernière épithète pourrait se rendre par le mot arabe, *al-schadjah*, d'où s'est peut-

posa à son neveu de partager le royaume, et de se concerter ensemble pour empêcher sa ruine, en mettant fin à la guerre civile, et en arrêtant les conquêtes des chrétiens. Mais Mohammed, qui avait refusé d'abdiquer la couronne, ne voulut consentir à aucune concession qui tendrait à diminuer son autorité. Les secours qu'il reçut encore des chrétiens, détachèrent de ses intérêts ses principaux capitaines, et son parti ne fut plus soutenu que par la populace. Le prince Sélim, wali d'Almérie, et son fils Yahia, wali de Guadix (1), s'étaient déclarés pour Abdallah. Tandis que les deux rois de Grenade se fesaient la guerre au sein de la capitale, Ferdinand ruinait également les états de l'un et de l'autre, et poursuivait ses conquêtes. Il assiégea et prit par capitulation Alora, forteresse située sur les montagnes au bord de la mer, Cazara-Bonefa, Setenil, et quelques autres places auxquelles il accorda des conditions avantageuses. Abdallah envoya solliciter des secours auprès du sultan mamlouk d'Egypte, et des divers souverains musulmans de l'Afrique; mais tous furent sourds à ses prières, et laissèrent Grenade livrée aux fléaux de la guerre et de l'anarchie. Les Castillans saccagèrent le territoire de Loja, et malgré la rigueur de l'hiver, ils auraient soumis cette ville, si elle n'eût été secourue par le roi Abdallah. Ils enlevèrent d'assaut le château de Colin, qu'ils rasèrent après en avoir égorgé la garnison, et ils prirent Cartama par composition.

Ils se présentèrent devant Ronda, forteresse inaccessible et entourée d'une rivière et de précipices. Le siège fut long et meurtrier; la place était bien approvisionnée, et défendue par les plus braves habitants et les meilleurs soldats du royaume. Mais attaquée par cinq corps d'armée à la fois, elle fut réduite à capituler le 23 mai 1485: cette conquête fut suivie de celle de Marbella. Les oulémas, les fakhs, les cadhis et les principaux alcades, qui tous étaient dans le parti d'Abdallah Al-Zagal, craignant pour Velez-Malaga, pressèrent ce prince d'empêcher que cette place importante ne tombât au pouvoir des chrétiens. Abdallah, avant de partir, fit encore une tentative infructueuse pour amener son neveu Mohammed à un accommodement que réclamait leur intérêt commun, et celui de l'islamisme. N'ayant pu vaincre l'obstination de ce prince aveugle et pusillanime, il quitta Grenade avec une armée de quarante mille hommes, la moitié consistant en excellente cavalerie dont il confia l'avant-garde au brave Redwan-Benegas, son cousin. Arrivés devant Moclin, ils délivrèrent cette place, après avoir taillé en pièces un corps de troupes castillanes qui l'assiégeaient, sous les ordres du comte de Cabra.

D'un autre côté, les chrétiens ayant pris Albahar et Cambil, deux forteresses séparées par la rivière Frio, et mal défendues par leur garnison, assiégèrent Loja. Mohammed, jaloux de la gloire de son rival, marcha au secours de cette place, où il entra, en forçant le camp des ennemis; mais ayant échoué dans les diverses sorties qu'il fit contre eux, voyant d'ailleurs qu'ils redoublaient d'efforts pour prendre la ville, et qu'ils avaient déjà détruit le pont et fait des brèches considérables aux murailles, il craignit de retomber entre les mains de ses prétendus alliés, et capitula. Tous les habitants sortirent de Loja avec ce qu'ils purent emporter de leurs biens. Ferdinand reprocha au roi de Grenade son infraction au traité d'alliance et de paix. Mohammed se justifia en alléguant la nécessité, et protesta qu'il n'a point varié dans ses sentiments de loyauté et de fidélité. Le Castillan feint d'agréer les excuses de ce prince méprisable, afin de prolonger les troubles qui doivent entraîner la chute de Grenade. De retour dans sa capitale, Mohammed profita de l'absence de son rival, pour s'emparer de l'Alhambra et de tous les forts de la ville dont il resta seul possesseur. Les chrétiens continuèrent leurs progrès. Maîtres de Loja, ils prennent Moclin et Illora, à l'un appelait *les deux yeux de Grenade*, ensuite Zagra, Baños, etc. Le vieux roi Abou'l-Haçan Aly, qui, pour s'éloigner du théâtre de la guerre, s'était retiré d'Illora à Almuneçab, mourut dans cette ville, avec le regret peut-être d'avoir été le premier artisan de tant de maux. C'est sans aucun fondement qu'on a accusé son frère Abdallah d'avoir attenté à sa liberté et à ses jours.

Abdallah et Redwan, après leur dernière victoire, marchèrent sur Velez-Malaga, dont les Castillans avaient déjà pris les faubourgs. Redwan attaqua le camp des chrétiens et les mit en désordre, sans attendre l'armée royale dont le retard l'empêcha de triompher complètement. A l'arrivée d'Abdallah, les chrétiens avaient déjà rassemblé toutes leurs forces et s'étaient rangés en bataille; ils assaillirent les Maures avec tant de vigueur, que l'infanterie musulmane lâcha le pied presque sans combattre. Redwan, qui avait fait des prodiges de valeur, voyant la bataille perdue, entra dans la place avec un bon nombre de cavaliers. Abdallah, suivi des débris de son armée, reprit le chemin de Grenade. Les habitants lui en avaient fermé les portes, en le maudissant, et ses partisans s'étaient soumis à son rival. Trahi par la fortune et par ses amis, il se retira à Guadix qui, ainsi que Baça et Almérie, lui demeura fidèle, et il y fut bien reçu par les princes Sélim et Yahia, qui en étaient walis héréditaires.

Redwan continua de faire la plus courageuse résistance dans Velez-Malaga; mais perdant l'espoir de s'y maintenir, faute de secours, il se rendit et obtint une capitulation honorable, par la médiation du comte de Cifuentes, qui, naguère son prisonnier, était devenu son ami. Les musulmans évacuèrent la place, et emportèrent leurs richesses, le 27 avril 1487. La forteresse de Bentome suivit le sort de Velez-Malaga. L'orage allait bientôt fondre sur Malaga, cité florissante par son commerce maritime, et la seconde du royaume. Elle était située dans une plaine, et dominée d'un seul côté par une montagne sur laquelle étaient bâties deux forteresses, dont la plus élevée se nommait le Djebalfaro, et l'autre l'Alcaçaba. Elle avait pour gouverneur Ben-Mousa, prince du sang des rois de Grenade, lequel avait pourvu à la défense de la place, et augmenté la garnison en prenant à sa solde un corps d'Africains. Lorsque les chrétiens se présentèrent devant Malaga, le wali entra en négociation avec eux, afin d'épargner aux habitants une partie des horreurs de la guerre. Les Africains, croyant qu'il s'agissait de les livrer à l'ennemi à leur insu, se révoltèrent et s'emparèrent de l'Alcaçaba, dont ils égorgèrent la garnison ainsi que le commandant, frère de Ben-Mousa; ils se rendirent maîtres des portes et des remparts, pour empêcher les habitants de communiquer avec les chrétiens, et tuèrent ceux qui voulurent le tenter. Le gouverneur étant parvenu à calmer ces furieux, se défendit d'abord avec autant de courage que de succès; mais comme la ville était très-peuplée, la disette s'y fit bientôt sentir. Les citoyens riches et accoutumés à toutes les jouissances du luxe, ne pouvant supporter les privations qu'ils éprouvaient, songèrent à traiter de la reddition de la place. L'un d'eux étant sorti dans ce dessein, se laissa corrompre par le roi de Castille, et l'introduisit dans Malaga, le 18 août 1487, suivant Mariana, ou en 1488, suivant Conde. Les chrétiens la livrèrent au pillage, et réduisirent en esclavage tous les hommes qui ne purent se sauver par mer. Le traître Aly en fut nommé wali, pour régler et percevoir la rançon de ses concitoyens.

Le roi Abdallah al-Zagal, retiré à Guadix et secondé par le prince Sélim, wali d'Almérie, usait de représailles envers les chrétiens, en dévastant les frontières de Murcie. Quant au lâche Mohammed, son compétiteur, il envoya des chevaux, des pierreries, des étoffes superbes et des parfums au roi et à la reine de Castille, avec des félicitations sur la prise de Malaga et sur leurs autres conquêtes, dans l'espoir qu'ils s'en contenteraient et le laisseraient jouir du reste de son royaume. Ferdinand et Isabelle agréèrent l'ambassade et les présents, mais ils n'en poursuivirent pas moins la ruine de l'islamisme en Espagne. A la tête d'un camp volant, le roi de Castille se rendit dans le district d'Almérie, pour mettre un terme aux courses des musulmans de cette ville; mais il fut repoussé par le prince Sélim et son fils Yahia. Le roi Abdallah fit aussi une heureuse expédition sur le territoire d'Alcala-Yahseb, et rapporta beaucoup de butin à Guadix.

Toutes les forces des Castillans se dirigèrent alors contre

être formé, par corruption, celui d'*Al-Zagal*. La plupart des auteurs donnent aussi à ce prince le prénom d'Abou-Abdallah, et quelques-uns joignent le nom de Mohammed XII. Conde les a imités dans son *Mémoire sur les monnaies arabes*. En adoptant l'opinion qu'il a suivie dans son *Histoire de la domination des Arabes*, nous avons du moins évité la confusion qui aurait occasionnée la ressemblance totale des noms des deux derniers rois qui se disputèrent le trône de Grenade.

(1) Ce Yahia, fils de Sélim et prince de la famille royale, est nommé aussi quelquefois *Al-Nayar*, par Conde, qui réunit ainsi sur ce prince les noms des deux fils puînés d'Abou'l-Haçan Aly. C'est lui qui déterminait la soumission volontaire d'une grande partie du royaume de Grenade à Ferdinand et Isabelle, comme nous le dirons plus bas; et Conde, qui nous a servi en cela d'autorité, se contredit lorsqu'il accuse les fils d'Abou'l-Haçan Aly d'avoir vendu leur pays aux rois de Castille.

Almérie. Ils prirent par capitulation Vera, Murjaera, Velad-Alahmar et quelques autres places, que la conquête de Ronda et de Malaga avait effrayées. Ils assiégeaient Taberna, lorsque le roi Abdallah étant accouru à la tête de mille cavaliers et d'une nombreuse infanterie, levée à la hâte, mais composée de braves montagnards, se porta dans les bois, d'où il inquiéta les chrétiens, les força de lever le siège de cette forteresse, leur tua beaucoup de monde, les repoussa sur leur frontière et recouvra les places perdues. Il eut le même succès à Huescar, dont la garnison ayant fait une sortie, mit en fuite les chrétiens, et en passa plusieurs au fil de l'épée, entre autres, le grand-maître de Montésa, neveu du roi de Castille. Tous ces événements arrivèrent dans l'année 893 (1485).

Ferdinand et Isabelle, persuadés que leurs succès dépendaient principalement de la désunion des deux rois de Grenade, offrirent à Mohammed XI de le défendre contre ses ennemis, à condition qu'il emploierait tous les moyens pour mettre en leur pouvoir les villes de Guadix, de Baça et d'Almérie qui appartenaient à son oncle Abdallah et à son cousin Sélim. Flatté de l'espoir qu'il vivrait alors en paix et dans l'opulence, sous la protection du roi de Castille, son suzerain, le lâche Mohammed signa ce nouveau traité, sans prévoir que ses perfides alliés ne feignaient de le soutenir qu'afin de le dépouiller plus aisément. Il y fut déterminé par la crainte d'être forcé de céder Grenade à son oncle, qui, depuis ses dernières victoires, lui semblait plus redoutable; mais comme il n'appréhendait pas moins d'être détrôné et massacré par ses sujets, s'ils avaient connaissance de ce honteux traité, il ne mit dans son secret que sa mère et son vèzir, Mousa ben-Almelik.

Au printemps de l'année 894 (1489), Abdallah al-Zagal, informé que le roi de Castille avait rassemblé plus de soixante mille hommes du côté de Jaen, et prévoyant que cet armement était destiné contre Baça, chargea son cousin Yahia de la défense de cette forteresse. Yahia qui venait de prendre possession du gouvernement d'Almérie, après la mort de son père Sélim, partit aussitôt, à la tête de dix mille hommes déterminés, et alla se renfermer dans Baça. Il y fut bientôt assiégé par les chrétiens qui s'étaient déjà rendus maîtres des places voisines. Les musulmans résistèrent avec intrépidité à toutes les attaques de l'ennemi, les repoussèrent souvent avec succès, et firent plusieurs brillantes sorties. Mais Ferdinand s'étant acharné à la prise de Baça, fit creuser autour de son camp et devant toutes les issues de la ville, un profond retranchement défendu par des tours, de distance en distance. Après six ou sept mois de combats continuels, Yahia écrivit au roi Abdallah que, s'il n'était pas secouru, il serait forcé de se rendre. Abdallah n'ayant aucun moyen de prolonger la belle défense de Baça et de la sauver, autorisa son cousin à agir suivant les circonstances. Yahia députa donc le cheikh Ifaçan, gouverneur de la ville, au camp des chrétiens, pour traiter de la capitulation qui fut signée le 4 décembre 1489 (1). Les habitants conservèrent leur liberté, la jouissance de leurs biens et l'exercice de leur religion. Seid Yahia et ses principaux capitaines se rendirent auprès des rois de Castille qui les reçurent avec toutes les distinctions dues à la naissance et à la valeur. Gagné par leurs caresses et par leur accueil paternel, le prince musulman jura de ne jamais porter les armes contre eux, et promit d'employer tous ses efforts pour engager le roi Abdallah son cousin à livrer volontairement Almérie et Guadix. La reine Isabelle, charmée de son amabilité, lui dit galamment qu'après avoir acquis un héros tel que lui, elle regardait la guerre de Grenade comme terminée. On prétend qu'à la persuasion de cette princesse, Yahia se fit chrétien, mais secrètement, afin de ne pas être abhorré et abandonné de son parti, jusqu'à ce que, par son adresse, il eût achevé de soumettre aux rois de Castille le royaume de Grenade. Ferdinand et Isabelle comblèrent de présents ce prince et ses fils, leur promirent de grands domaines en Castille, et dès ce moment ils cédèrent à Yahia la taa de Marchena avec ses bourgs, ses terres et ses habitants.

Yahia partit pour Guadix, représenta au roi Abdallah la décadence du royaume du Grenade, les malheurs qu'entraî-

nerait une résistance désormais aussi inutile qu'impossible, l'exhorta à se fier à la justice et à la générosité des rois de Castille, à ne plus compter sur la fortune qui avait tourné le dos aux musulmans, et à se résigner à la volonté de Dieu qui décida du sort des rois et des empires: Abdallah, l'ayant écouté attentivement, garda un moment le silence, poussa un soupir et s'écria: *Où, si Dieu n'avait pas décrété la chute du royaume de Grenade, mon bras et mon épée auraient suffi pour l'empêcher.* Il se rendit avec Yahia au camp de Ferdinand, dans les environs d'Almérie; il y fut reçu avec de grands honneurs et traité avec lui de la reddition de Guadix et d'Almérie, les deux plus précieux joyaux de la couronne de Grenade, ainsi que de la partie maritime des Alpujarras, qui était dans son parti. Ferdinand offrit à ce prince sa protection, son éternelle amitié, lui céda la taa d'Andaraz ou Andajar, la vallée d'Alhaurin avec tous leurs bourgs, villages et dépendances, et la moitié des salines de Malcha. Les habitants des villes livrées aux chrétiens demeurèrent libres et maîtres de leurs biens, et ne furent soumis envers le roi de Castille qu'au tribut qu'ils payaient à leur ancien souverain. Le traité ne fut publié que le jour de la remise de ces villes. Leur exemple entraîna la reddition volontaire des forteresses de Taberna, de Seron, et de grandes et inexpugnables places maritimes d'Almuncéb et de Schaloubina. Toutes ces pertes importantes eurent lieu dans les mois de moharrem et de safar 895 (décembre 1489 et janvier 1490). Abdallah al-Zagal n'avait régné que sept ans, en concurrence avec son neveu.

ABOU-ABDALLAH MOHAMMÉD XI AL-SAGHIR,
seul (2).

An de l'hég. 895 (de J.-C. 1490). Ces nouvelles produisirent la plus vive sensation dans Grenade. Le peuple mécontent et dégoûté du roi Mohammed Al-Saghir, qu'on regardait comme l'artisan des malheurs du royaume et de l'islamisme, s'attroupa tumultueusement, et l'appelant traître, lâche et ennemi de la religion, demanda, à grands cris, sa déposition et sa mort. Tandis que les cheikhs et les fakihis faisaient de vains efforts pour calmer les séditieux, en leur représentant que leurs fréquentes insurrections avaient été la première cause de la décadence de l'état, et que la concorde et la soumission pouvaient seules prévenir sa ruine; les chrétiens, dont le roi de Grenade avait imploré le secours, s'approchèrent de la capitale et en ravagèrent les belles campagnes. Leur invasion fit plus d'impression que les discours des fakihis sur l'esprit des Grenadins. Ils rentrèrent dans le devoir et ne s'occupèrent que de la défense commune.

Sonné par le roi de Castille de l'exécution du traité par lequel il s'était obligé de livrer sa capitale, après la reddition d'Almérie, de Guadix et de Baça, le malheureux Mohammed reconnut trop tard son imprudence et sa faiblesse. Il s'excusa de ne pouvoir tenir ses engagements, sur ce que les principaux citoyens de Grenade s'y opposaient, et pria Ferdinand de se contenter de ses dernières conquêtes.

Les habitants de Guadix, vexés par les Castellans qui voulaient les désarmer et les reléguer dans les faubourgs, s'étant révoltés, furent contraints de céder à la force. Les peuples du district d'Andaraz se soulevèrent dans le même temps contre leur seigneur, l'ex-roi Abdallah al-Zagal: il se cacha et vint trouver le roi de Castille qui lui offrit son secours pour réduire ses vassaux; mais Abdallah jugea plus convenable d'abandonner sa malheureuse patrie. En ayant obtenu la permission du monarque chrétien, il céda à son cousin Yahia une partie de ses biens et de ses salines de Malcha, vendit au roi de Castille, moyennant cinq millions de maravedis, les vingt-trois bourgs et villages qui lui appartenaient dans les districts d'Andaraz et d'Alhaurin, recut de ce prince de grandes richesses, et s'embarqua pour l'Afrique (3).

Peu satisfait des excuses du roi de Grenade, Ferdinand lui déclara la guerre. Mohammed, persuadé que, n'ayant plus de compétiteur, tous les musulmans se joindraient à lui, envoya ses oulémas prêcher la concorde et la guerre sainte. En effet, les montagnards des Alpujarras se déclarèrent pour lui; plusieurs villes se révoltèrent contre les chrétiens,

(1) Conde ne donne pas la date de la reddition de Baça; nous avons adopté celle qu'indique Chénier; et comme celui-ci ajoute que la capitulation portait que la ville serait livrée dans six jours, il se trouve d'accord avec Cardonne, qui rapporte la prise de Baça au 9 décembre.

(2) Nous avons dit que les historiens espagnols donnent à ce prince le nom de *Bouabdil*, par corruption de son prénom Abou-Abdallah. Quelques-

uns le nomment aussi Mohammed XIII, parce qu'ils font deux rois de Mohammed V, et qu'ils donnent à Abou-Saïd le nom de Mohammed VII.

(3) Cardonne et Chénier disent que ce prince atterri à Oran et se rendit ensuite à Tremèzen, où il fixa son séjour, et qu'il existe encore dans cette ville des familles maures qui sont, ou qui, du moins, se disent issues du sulhan d'Andalousie.

entre autres Adra et Castil-Ferrah. Dans l'automne de 895 (1490), il marcha en personne pour assiéger Schaloubina, tandis qu'un autre corps de ses troupes prit Alhendin, la rasa et en égorga la garnison. Les Castillans ne purent se venger cette année qu'en ravageant les pans et les millets; mais, l'année suivante, ils dévastèrent les champs ensemencés, brûlèrent les blés, et envoyèrent de puissants renforts à Schaloubina.

Tandis que Seïd Yahia, à la tête des musulmans ses vassaux, soumettait à la domination chrétienne, plus par ruse et persuasion, que par la force des armes, toutes les places du district de Marchena et des bords de l'Almansoura, Al-Nayar avec une flotte castillane, aidait aussi à la ruine de sa patrie, en venant réduire les insurgés d'Adra: afin de les tromper, il arbora le pavillon africain, et donna des habits musulmans à tous ses équipages. Les habitants, croyant voir arriver des secours d'Afrique, s'avancèrent sur le rivage pour les recevoir; mais, attaqués, dans ce moment, par Yahia, du côté de la terre, ils furent vaincus et forcés de se renfermer dans la ville où ils continuèrent de se défendre. Le roi de Grenade qui marchait pour les délivrer, ayant appris leur défaite, crut la ville prise, et retourna devant Schaloubina. Sa retraite, qu'ils attribuèrent à la crainte, leur étant tout espoir, ils se rendirent à l'approche du roi de Castille. Mohammed leva le siège de Schaloubina, sans risquer une bataille; mais avant de retourner à Grenade, il ravagea le district de Marchena, vainquit les troupes des princes Yahia et Al-Nayar (1), et signala sa haine contre ces ennemis de leur patrie, en rasant toutes leurs forteresses et en brûlant tous leurs villages.

Au printemps de l'année 896 (1491), les rois Ferdinand et Isabelle vinrent camper, avec cinquante mille hommes, dans la véga de Grenade, à deux lieues de cette ville, sur les bords de Guadaro. Cette nouvelle consterna tous les citoyens, même les plus braves; tant le luxe, la mollesse, et l'exemple de leur égoïste et lâche souverain, avaient énérvé leur courage et refroidi leur zèle pour la patrie et la religion. Mohammed tint conseil pour délibérer sur les mesures de défense. Le vézir de la ville, Abou'l-Cacem Abd-el-Melek, présenta le tableau des approvisionnements de la capitale, avec la liste de tous les hommes en état de porter les armes; mais il avoua que la majeure partie de la population de Grenade, factieuse, en temps de paix, n'était nullement propre pour la guerre. En vain, le vaillant Mousa ben Abou'l-Gazan objecta qu'il ne fallait pas désespérer du salut de Grenade; qu'outre ses troupes réglées et endurcies à la guerre, elle comptait vingt mille jeunes gens qui brûlaient de se mesurer contre les chrétiens. L'événement prouva que le vézir connaissait mieux l'esprit public de ses compatriotes. Le roi chargea celui-ci des levées et des approvisionnements; Mousa eut la direction de la défense et des sorties, et la garde des remparts fut confiée à Abd-el-Kerim Zegri (2). Les premiers mois de cette année, on ne ferma pas les principales portes de la ville. Chaque jour, trois mille cavaliers sortaient pour escarmoucher avec les chrétiens, et pour faciliter les convois de vivres qui venaient des Alpujarras. Le brave Mousa obtenait fréquemment des avantages contre les Castillans, qu'il allait inquiéter et provoquer sous leurs tentes. Ferdinand fit alors entourer son camp d'un mur et d'un fossé, et en forma une ville (3), manifestant ainsi sa ferme résolution de ne lever le siège de Grenade qu'après l'avoir prise. Mousa, avec la plus grande partie des forces musulmanes, vint attaquer cette nouvelle ville. Sa cavalerie fit des merveilles; mais son infanterie ayant lâché le pied dès le premier choc, les chrétiens poursuivirent les vaincus

jusqu'aux murs de Grenade, et s'emparèrent de leur artillerie, ainsi que des tours d'observation, où ils mirent garnison. Mousa rentra dans la place, bouillant de colère, et ordonna de fermer les portes du côté de la véga, se défiant des troupes qui les gardaient. Les courses et les ravages des assiégeants ayant intercepté l'arrivée des vivres, la disette se fit sentir dans Grenade. La difficulté de nourrir une immense population alarma le roi. Il convoqua son divan; malgré les efforts de Mousa, qui, seul, soutint que toutes les ressources n'étaient pas épuisées, et qu'on n'avait pas encore pris les armes du désespoir, on décida qu'il fallait traiter avec le roi de Castille.

Le vézir Abou'l-Cacem Abd-el-Melek, chargé de cette négociation, alla trouver Ferdinand, et, après de longues conférences avec ses plénipotentiaires, au nombre desquels était le fameux Gonzalve de Cordoue, on signa, le 22 moharrem 897 (25 novembre 1491), un traité par lequel il fut convenu, que si, dans deux mois, le roi de Grenade n'était pas secouru par terre ou par mer, il livrerait les deux citadelles de la ville, les tours et les portes; qu'il jurerait, ainsi que ses capitaines, obéissance au roi de Castille, qui serait reconnu souverain par tous les habitants; que tous les captifs chrétiens seraient mis en liberté sans rançon; que jusqu'à la pleine exécution du traité, cinq cents otages, pris parmi les jeunes gens des premières familles, seraient remis aux chrétiens. On stipula en outre que les Alpujarras seraient laissés à Mohammed, avec des revenus suffisants pour y vivre en roi; que les musulmans conserveraient leur liberté, leurs biens, leurs armes, leurs chevaux, leurs lois, leurs coutumes, leur langue, leurs juges naturels, leurs mosquées, le libre exercice de leur religion; qu'ils seraient exempts d'impôts pendant trois ans, et qu'ensuite on n'exigerait d'eux que le tribut qu'ils payaient à leur ancien souverain.

Lorsque le vézir rapporta cette capitulation dans le divan, tous les membres fondirent en larmes. Le seul Mousa prit encore la parole; il s'efforça de ranimer leur courage et leur patriotisme, en leur dépeignant les outrages et les vexations qu'ils auraient à endurer de la part des chrétiens et en les exhortant à préférer une mort glorieuse à un esclavage humiliant. Jugeant à leur silence et à leur abattement que tout sentiment généreux était éteint dans leurs âmes pusillanimes, il sortit furieux de l'assemblée, alla chez lui prendre ses armes et son cheval, abandonna la ville et ne reparut plus (4). Le lâche Mohammed, incapable de cet effort de courage, se consola, en voyant qu'aucun des membres de son conseil ne montrait plus d'énergie. Le vézir et les principaux cheikhs, craignant que le peuple excité par les discours animés de Mousa et de quelques autres vaillants capitaines, ne se révoltât, dans l'intervalle qui devait s'écouler jusqu'au délai fixé par la capitulation, conseillèrent au roi de Grenade de rendre la ville avant l'expiration de ce terme, afin de prévenir de nouvelles révolutions et de plus grands malheurs. Mohammed envoya donc au roi de Castille de riches présents en chevaux de race, armes et pierrieres, et lui fit savoir que puisque telle était la volonté de Dieu, il livrerait la ville et ses forteresses le lendemain (5). Ferdinand accueillit favorablement et avec joie ce message, réitéra ses promesses de protection pour le roi de Grenade, et lui garantit la cession des districts de Purchena, Versa, Dalias, Marchena, Volodin, Luchar, Andaraz, Juviles, Ferreira, Poqueira et Orgiba, avec leurs dépendances, leurs fiefs et leurs revenus, et des rentes considérables pour son entretien. Il lui envoya aussi des lettres de sécurité pour tous les habitants.

(1) Nous avons érudé ici une nouvelle contradiction de Conde ou de ses éditeurs. Si Yahia était père d'Al-Nayar, comme ils le disent ailleurs, ces deux princes n'étaient donc pas frères; et si l'un était oncle, l'autre cousin du roi de Grenade, ils n'étaient donc pas fils du roi Abou'l-Haçan Aly, et Conde a eu tort d'accuser ceux-ci d'avoir causé la ruine de leur pays.

(2) Voilà bien un personnage de la famille des Zégris (ou plutôt Zéris, issus d'une dynastie de rois de Maroc). Nous en avons cité, plus haut, quelques-uns de la famille de Ben-Seradj; mais Conde ne dit pas un mot de l'aventure supposée de la reine, épouse du dernier roi de Grenade, ni du massacre des Abencerrages, provoqué par la haine des Zégris, leurs rivaux; il en parle seulement, dans sa préface, comme d'un roman écrit par Gines Perez de Hita. Peyron et Swinburne ont rapporté cette anecdote dans leurs *Voyages d'Espagne*, et Florian s'est empressé de l'adopter dans son *Précis historique sur les Maures*. Il est fâcheux, sans doute, que l'on soit obligé de rejeter cet intéressant épisode qui aurait fort bien terminé l'histoire de Grenade et de la domination des Arabes en Espagne, et fait le digne pendant de la prétendue aventure de Ro-

drigue et de la fille du comte Julien, dont les auteurs espagnols ont formé le dénouement de l'histoire des Visigoths; mais il est temps que la critique et la raison purgent l'histoire de toutes ces fables qui obscurcissent la vérité, et que les bons esprits fassent enfin justice de tous ces monstres romans historiques qui ne servent qu'à perpétuer et à multiplier les erreurs.

(3) Elle existe encore aujourd'hui sous le nom de *Santa Fé*.

(4) On peut remarquer que ce fut un Mousa qui le premier avait envoyé des troupes musulmanes pour conquérir l'Espagne sur les chrétiens, et que le dernier qui déclencha avec courage les faibles restes de la puissance mahométane dans la Péninsule, se nommait aussi Mousa.

(5) Il y a ici un peu d'obscurité dans la narration de Conde. Ou le vézir différa pendant quelques semaines de communiquer au divan le traité du 25 novembre, ou il s'écoula un intervalle de plus de deux jours entre cette séance du divan et la reddition de Grenade. Pour faire disparaître l'in vraisemblance qui existe dans les deux suppositions, il faudrait que le premier traité n'eût été signé que le 25 décembre.

Cette convention eut lieu le 4 rabi 1^{er}. 897 (5 janvier 1492) (1). Le lendemain, dès le point du jour, le roi de Grenade fit partir sa famille et ses trésors pour les Alpujarras, et sortit de sa capitale, accompagné de ses vèzirs et de cinquante de ses principaux officiers, pour aller au-devant du roi de Castille : lorsqu'il l'eut rencontré, il voulut mettre pied à terre, comme firent les gens de sa suite; mais Ferdinand s'y opposa. Les deux princes s'étant approchés l'un de l'autre à cheval, Mohammed baisa le bras droit du monarque chrétien, et lui dit humblement : *Je suis à vous, puissant roi, et, puisque Dieu le veut ainsi, je vous livre ma capitale et mon royaume, dans la confiance que vous serez clément et généreux.* En même temps il lui fit présenter les clés par son vèzir. Ferdinand le consola, l'embrassa et l'assura que son amitié le dédommagerait des torts de la fortune. Mohammed ne rentra point dans Grenade : il prit le chemin des montagnes et alla rejoindre sa famille. Le vèzir livra aux capitaines castillans l'Alhamra, l'Alcaçaba et l'Albaycin; mais les habitants désolés se renfermèrent dans leurs maisons, et les rues demeurèrent désertes. Lorsque les croix et les bannières chrétiennes eurent été placées sur les tours de Grenade, le comte de Tendilla, qui en fut le premier gouverneur chrétien, en prit possession, avec une partie de l'armée. Les principaux seigneurs maures vinrent le saluer, et se promenèrent dans la ville avec les capitaines castillans, comme sujets du même souverain. Ferdinand et Isabelle entrèrent dans Grenade, le même jour, 6 janvier, nommèrent pour chef des musulmans, Scid Yahia, et donnèrent à Al-Nayar le commandement de la côte. Tel fut le prix de la trahison de ces princes et des services qu'ils avaient rendus pour la ruine de leur patrie (2). Abou-Abdallah Mohammed arriva à Padul, jeta, pour la dernière fois ses regards sur Grenade, et s'écria en pleurant : *Allah u akhbar* (Dieu est grand). La sultane sa mère, qui avait tout sacrifié pour le placer sur le trône, lui dit : *Tu fais bien de pleurer comme une femme un royaume que tu n'as pas su défendre en homme et en roi.*

Ce prince fut le dernier de la dynastie des Nasérides, qui

(1) Suivant Chénier, Grenade fut livrée le 2 janvier, quatre jours avant les deux mois stipulés par la première convention; mais Ferdinand et Isabelle n'y entrèrent que le 6. Gardonne a négligé entièrement les dates de ces derniers événements.

(2) Ici Conde ne désigne pas le fils par son nom; il donne encore au père le double nom de Yahia Al-Nayar, et ne nomme pas les fils d'A-

avaient possédé le royaume de Grenade deux cent soixante-deux ans, et porté le titre de roi, six ans de plus. Abou-Abdallah Mohammed avait régné environ neuf ans, tant seul qu'en concurrence avec son père et son oncle. En lui finit aussi la domination musulmane, après avoir duré près de huit cent cinq années lunaires (près de sept cent quatre-vingt-un ans, suivant notre calendrier), et fourni à l'Espagne un très-grand nombre de princes distingués par leurs vertus, leurs talents, et leur amour pour les sciences, les lettres et les arts.

Le roi déchu ne pouvait sans douleur supporter la condition privée où la fortune l'avait réduit; son vèzir, sans son aveu et à son insu, vendit au roi de Castille le taà de Purchena, pour la somme de 80,000 ducats d'or qu'il compta à son maître, en lui conseillant d'abandonner une terre dont le séjour ne pouvait qu'éterniser et aggraver ses chagrins. Mohammed s'embarqua donc pour l'Afrique, l'an 898 (1493); et ce malheureux, qui n'avait pas eu le courage de mourir en défendant ses sujets et sa couronne, périt peu de temps après sur le champ de bataille, pour la cause du roi de Fez, Muley Ahmed, son parent, en combattant contre les chérifs, sur les bords de Guad-al-Aswad.

Les Arabes ou Maures, persécutés par les chrétiens, au mépris des capitulations, dès l'année 1498, supportèrent impatiemment le joug. Poussés enfin à bout par l'intolérance tyrannique de Philippe II, ils se révoltèrent l'an 977 de l'hégire (1569 def.-C.). Ils élurent pour roi ou chef, Mohammed ben-Ommeyah, qu'ils étranglèrent quelque temps après, et le remplacèrent par Muley Abdallah, dont la mort tragique mit fin à la rébellion, au commencement de 1571. Ils ne furent entièrement chassés de l'Espagne que sous le règne de Philippe III, en 1610. Plus de 100,000 d'entre eux passèrent en France, où ils furent traités avec beaucoup d'égards et d'humanité, conformément à un édit de Henri IV, en date du 22 février. Quelques-uns s'établirent en Languedoc et en Provence, et se firent chrétiens; mais la plupart s'embarquèrent dans les ports de France, pour gagner l'Afrique et les états othomans.

boul'-Haçan. Cette confusion, ces contradictions perpétuelles nous pré- tent à croire que le Scid Yahia et le Scid Al-Nayar qui contribuèrent tant à la chute du royaume de Grenade, n'étaient autres que les fils du roi Abou'l-Haçan Aly, les demi-frères, par conséquent, d'Abou-Abdallah Mohammed, en haine duquel ils se joignirent aux chrétiens. Gardonne et Chénier ne font aucune mention de ces deux traîtres.

ESPAGNE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ESPAGNE.

Après avoir rempli une lacune importante de l'histoire d'Espagne sous le moyen âge, en donnant la chronologie historique des Maures, pendant toute la durée de leur domination ou de leur établissement en Espagne, chronologie que les Bénédictins, faute de matériaux, n'avaient fait connaître que d'une manière superficielle et fort incomplète; nous allons reprendre celle des rois d'Espagne, depuis la mort de Ferdinand VI, quoique ces savants religieux aient donné quelques fragments du règne de son successeur.

CHARLES III.

1759. Charles III, l'aîné des fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, sa seconde femme, né le 20 janvier 1716, duc de Parme et de Plaisance, en 1731, et roi des Deux-Siciles en 1735, est proclamé roi d'Espagne, à Madrid, le 11 septembre 1759, après son frère, Ferdinand VI, mort le 10 août. Le deuil est suspendu pendant trois jours, à l'occasion des réjouissances célébrées en cette occasion, et tous les corps de l'état sont admis à complimenter la reine-mère, et l'enfant don Louis, son troisième fils, sur ce double événement.

Charles, après avoir fait constater juridiquement l'imbécillité du prince royal don Philippe, son fils aîné, laisse le royaume des Deux-Siciles à Ferdinand IV, son troisième fils; quitte Naples, le 6 octobre, accompagné de l'enfant Charles-Antoine, et de ses autres enfants; débarque, le 17, à Barcelonne; en part le 22, et arrive à Madrid, le 9 décembre, avec la reine et la famille royale.

1760. Les premiers actes du nouveau roi sont des actes de bienfaisance et de justice. Il rend à la ville de Barcelonne les privilèges dont elle avait été dépouillée par Philippe V. Il fait remise à ses sujets de toutes les impositions dues jus qu'à la fin de 1748 (environ 60 millions de réaux). Il publie une amnistie pleine et entière en faveur des déserteurs espagnols, ne les oblige point à rejoindre leurs drapeaux, et ne leur impose d'autre condition que celle d'embrasser une profession utile, en rentrant dans leur patrie.

Ferdinand VI avait laissé dans le trésor plus de 160 millions de francs. Charles, voulant réparer un oubli de son frère, rend un décret et assigne des fonds pour l'acquittement des dettes contractées par la couronne, sous le règne de son père. Il ordonne même que les dettes testamentaires des cinq monarques autrichiens, ses prédécesseurs, soient remboursées par le trésor royal; il prescrit la quotité annuelle de ces remboursements et les formalités que les intéressés doivent remplir, pour faire constater la légitimité de leurs créances (1). Depuis plusieurs années, les provinces d'Andalousie, d'Estremadure, de Tolède, de la Manche et de Murcie étaient redevables au trésor royal des avances qui leur avaient été faites en argent et en grains, à la suite d'une disette; le roi leur fait remise de la somme entière, qui montait à plus de trois millions et demi de réaux.

Charles s'occupe ensuite à faire respecter le pavillon espagnol, à prévenir la contrebande, tant en Espagne qu'en Amérique, et à augmenter les forces de la monarchie sur terre et sur mer. Il donne également ses soins à l'embellis-

sement et à la salubrité de la capitale, en ordonnant qu'on aligne ses rues et qu'on facilite l'écoulement de ses eaux.

Ce prince rappelle de son exil, le marquis de la Ensenada (2), sage et vertueux ministre de Ferdinand VI, et lui permet de réparaître à la cour, sans lui rendre néanmoins ses fonctions. Plus heureux, le comte d'Aranda, qui s'était démis de tous ses emplois militaires, quelques années auparavant, est réintégré dans son grade de lieutenant-général, suivant son rang d'ancienneté, est nommé bientôt à l'ambassade de Dresde, et parvient depuis au plus haut degré d'élevation.

Le marquis de Squilaci, Italien d'origine, secrétaire d'état au département des finances, voulant mettre sur un meilleur pied la perception et l'emploi des revenus du royaume, réforme un grand nombre de commis, et supprime plusieurs pensions accordées par le feu roi; ces mesures font murmurer contre son administration. Charles III exempte les grains de tous droits à leur entrée dans les ports d'Espagne. Il confirme l'article VIII du concordat passé, en 1737, avec la cour de Rome, et rend une déclaration, par laquelle il soumet aux impôts ordinaires tous les biens acquis depuis cette année par le clergé espagnol, et défend aux moines de faire à l'avenir de nouvelles acquisitions.

Le 27 septembre, meurt, dans sa trente-sixième année, la reine Marie-Amélie, fille de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne. Charles III l'avait épousée le 9 mai 1738. La cour d'Espagne ne permettait l'exportation de ses bêtes à laine que par grâce spéciale; la feu reine l'avait demandée pour son père; et, après sa mort, le roi envoie à l'électeur de Saxe quatre cents mérinos choisis.

Par une ordonnance du 17 novembre, Charles III défend, sous des peines très-rigoureuses, l'introduction et l'usage du tabac râpé, comme préjudiciable au produit des impôts établis sur le tabac à fumer et le tabac en poudre de Cuba, les seuls que le gouvernement fit débiter en Espagne.

1761. Des vols, des meurtres fréquents ayant été commis de nuit à Madrid, le roi prohibe toutes sortes d'armes cachées et défend à tous les domestiques à livrée de porter l'épée, sous peine de punition corporelle. Afin d'assurer encore plus la tranquillité dans cette capitale, on y établit une milice bourgeoise, et on ordonne aux habitants de ne marcher la nuit qu'avec de la lumière.

Charles, à l'exemple du feu roi son frère, et par considération pour la reine saxonne (3), avait gardé une exacte neutralité entre l'Angleterre et la France, malgré les sollicitations de la reine-mère, qui était dans les intérêts de cette dernière puissance; il se détermina seulement à envoyer offrir à la cour de Londres, par le comte de Fuentes, sa médiation, qui fut refusée. Malgré ses dispositions pacifiques, il prit des mesures pour être prêt en cas de guerre. Il ordonna un armement considérable à Carthagène, sous prétexte de châtier l'insolence des Algériens, mais plutôt afin de se mettre en état de défense contre les Anglais.

Les quatre souverains de la maison de Bourbon, qui régnaient alors en Europe, n'étaient unis que par les liens du sang et de l'amitié. Le duc de Choiseul imagina le pacte de famille pour resserrer leurs nœuds. Ce traité, signé à Versailles, le 15 août, par le comte de Grimaldi, ambassadeur

(1) Ce remboursement partiel fut continué jusqu'en 1768, et monta à quarante pour cent, environ. Les dépenses courantes empêchèrent de le compléter.

(2) C'est lui qui avait commencé le système d'amélioration et d'économie dans l'administration. L'Espagne doit à ce ministre le premier arsenal de sa marine royale, le Ferrol, qui, en 1751, n'était encore

qu'un village. Victime d'une intrigue, sous le règne du prince qu'il avait servi avec zèle, et dont il avait rempli les coffres, il ne survécut que deux ans à son rappel, et mourut en 1762.

(3) Les Espagnols ont coutume de désigner leurs reines par le nom de la nation chez laquelle elles ont pris naissance.

d'Espagne, donna l'alarme à l'Angleterre, qui, voyant d'ailleurs Charles III occupé, depuis son avènement au trône, à mettre sa marine sur un pied respectable, chargea le comte de Bristol, son ambassadeur à Madrid, de demander au ministère espagnol le but de cet armement. Les explications peu satisfaisantes du général don Ricardo Wall, ministre des affaires étrangères, son refus de communiquer à l'ambassadeur le dernier traité conclu entre les cours de Versailles et de Madrid, ou du moins les articles qui pouvaient regarder l'Angleterre, les renforts que Charles III envoyait en Amérique, et la réponse catégorique de son ministre à la dernière note du comte de Bristol, déterminèrent celui-ci à quitter Madrid le 17 décembre. Le comte de Fuentes partit aussi de Londres, après avoir envoyé au ministère anglais une note, où il disait que l'Angleterre aurait obtenu des explications qu'elle désirait, si elle les eût demandées avec moins de hauteur et d'inflexibilité. Le 10, le roi d'Espagne avait expédié des ordres pour faire arrêter tous les vaisseaux anglais qui se trouveraient dans ses ports.

La même année, Charles III établit à Madrid un mont-de-piété, dont les produits sont affectés à payer aux veuves des militaires, des pensions proportionnées au grade de leurs maris. Les fonds de ce mont-de-piété sont composés d'une ancienne dotation, des successions de tous les particuliers morts sans héritiers, du produit des confiscations et des vacances des bénéfices, et de certaines retenues sur les appointements de tous les officiers de l'armée. Cette institution, digne de servir de modèle, encourage les mariages des militaires et assure la subsistance de leurs veuves, sans qu'elles aient besoin de crédit ni de protection.

1762. Le 4 janvier, l'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne, par un manifeste signé le 2. Charles répond, le 16, par une contre-déclaration.

Le roi de Portugal ayant refusé d'entrer dans une alliance offensive et défensive qui lui avait été proposée le 6 mars, par la France et l'Espagne, contre l'Angleterre, son ancienne alliée, les ambassadeurs de ces deux puissances quittent Lisbonne le 27 avril : ses états deviennent le théâtre des premières hostilités. Les Espagnols, commandés par le marquis de Sarria, général octogénaire, y entrent au commencement de mai, par Terra de Campos, et assiègent Miranda. Le feu ayant fait sauter en l'air le magasin à poudre de la place, elle se rend le 9 du même mois. Le 15, les Espagnols s'emparent de Bragance sans coup férir. Ils prennent Moncorvo avec aussi peu de résistance, et restent maîtres de la plus grande partie de la navigation du Douero. Dans le même temps, le brigadier O'Reilly, après une marche de quatorze lieues, débusque des hauteurs les Portugais, qui lui fermaient les approches de Chaves, et entre, le 2 juin, dans cette place qu'il trouve sans garnison et sans habitants. Ces conquêtes faciles mettent au pouvoir des Espagnols la province entière de Tra-los-Montes, et leur ouvrent le chemin d'Oporto, où les Anglais avaient de riches magasins. Quelques officiers anglais raniment le courage des Portugais, en éveillant leur haine invétérée contre les Espagnols, et en les aidant à repousser ceux-ci qui tentaient de passer le Douero. Malgré cet échec, une division de l'armée espagnole envahit la province de Beira, où elle est jointe par la plus grande partie des troupes qui ont soumis celle de Tra-los-Montes.

Le roi de Portugal signe, le 18 mai, sa déclaration de guerre contre l'Espagne, et la fait publier le 23. Le roi de France déclare la guerre au Portugal, le 20 juin, et le roi d'Espagne, le 25. Un corps de troupes françaises, sous les ordres du prince de Beauvau, vient se joindre le 29 à l'armée espagnole dans les environs d'Almeyda : cette place, la plus forte des frontières du Portugal, est assiégée, et capitule honorablement, le 25 août, après dix jours de tranchée

ouverte. Les alliés marchent alors au sud, vers le Tage, en se dirigeant sur Lisbonne, sous le commandement du comte d'Aranda, qui avait remplacé le vieux marquis de Sarria. Le 15 septembre, ils forcent Peñamacor de se rendre ; mais le gouverneur et son état-major sont seuls faits prisonniers, la garnison s'étant sauvée pendant la capitulation. L'armée, réunie à Peñamacor, est renforcée par le lieutenant-général don Carlos de la Riva Agüero, qui s'était emparé de Salvatierra et de Segoura, où il avait laissé une partie de ses troupes, et elle vient camper le 26, à Castel-Branco. Une petite armée d'Anglais et de Portugais, trop faible pour hasarder une bataille, se borne à disputer les passages, à enlever des convois, à surprendre des détachements, et à retarder ainsi l'exécution du plan des Espagnols.

Le comte de la Lippe-Bückebourg, envoyé par la cour de Londres pour commander l'armée portugaise, arrive à Lisbonne, avec huit mille Anglais, au moment où un troisième corps d'Espagnols allait entrer, par l'Estramadure, dans l'Alentejo, où leur cavalerie aurait agi plus librement que dans le Beira. Ils avaient formé des magasins à Valence d'Alcantara. Cette ville est surprise par le général anglais Burgoyne, qui taille en pièces et fait prisonnier tout ce qui ose résister. Au nombre de ces derniers se trouve le général qui devait commander l'expédition. Le lieutenant-général don Fr. Cagigal reprend Valence, y fait réitérer le serment de fidélité aux habitants, et met la place à couvert d'une nouvelle surprise. La division espagnole, qui occupait Castel-Branco, et qui avait pris plusieurs places importantes, ayant attaqué en queue les alliés, au passage de la rivière Alvito, est repoussée avec une perte considérable. Cependant elle n'avait que le Tage à traverser, pour prendre ses quartiers dans l'Alentejo ; mais la défaite d'un corps de cavalerie, par le colonel Lee, près de Villa-Velha (1), la perte de ses magasins et d'autres échecs que les Espagnols reçoivent dans cette campagne, déconcertent leurs projets contre le Portugal. Les pluies, l'approche de l'hiver, le manque de fourrage et de places où ils puissent se maintenir, les obligent de se retirer.

En Amérique, une flotte anglaise considérable, sous les ordres de l'amiral Pococke, et portant dix mille hommes de débarquement, commandés par lord Albemarle, débarque, au mois de juin, dans l'île de Cuba, et assiège la Havane, qui est obligée de se rendre le 12 août. La capitulation met au pouvoir des vainqueurs l'île entière de Cuba, neuf vaisseaux de ligne, quatre frégates, et environ 72 millions de francs, en argent, tabac, et autres marchandises. La garnison, réduite à sept cents hommes, de quinze cents dont elle était composée, retourne en Espagne avec les honneurs de la guerre (2).

Les Anglais enlèvent aussi aux Espagnols, le 5 ou 6 octobre, dans la mer des Indes, Manille, la métropole des îles Philippines, qu'ils abandonnent, après l'avoir mise à contribution. Mais ils échouent dans leur expédition contre Buenos-Ayres, où ils perdent leur flotte, avec les troupes qui étaient à bord ; et les Espagnols prennent aux Portugais la colonie du St.-Sacrement. Enfin, les préliminaires, signés à Fontainebleau, le 3 novembre de cette année, entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, mettent fin aux hostilités. Les troupes françaises quittent l'armée à la fin de décembre.

1763. En conséquence du traité de paix définitif qui fut signé à Paris, le 10 février 1763, par le duc de Choiseul, le marquis de Grimaldi et le duc de Bedford, l'Espagne recouvra la Havane et Cuba (3), céda aux Anglais la Floride, le fort Saint-Augustin, la baie de Pensacola, et toutes ses possessions sur le continent de l'Amérique septentrionale, à l'est et au sud du fleuve Mississipi. Le roi d'Angleterre s'obligea de faire démolir toutes les fortifica-

(1) Ce fut dans cette occasion que débuta au service de l'Espagne, le duc de Crillon, l'un des officiers-généraux les plus appréciés par le maréchal de Saxe. Offensé de n'avoir pas obtenu le commandement du corps auxiliaire de troupes françaises, que le duc de Choiseul lui avait fait espérer, il venait de quitter le service de la France, en conservant son rang de lieutenant-général. A la tête d'un détachement espagnol, il partit de nuit, du camp de Castel-Branco, dont le comte d'Aranda lui avait laissé le commandement, délivra le général Alvarao qui, forcé de se renfermer dans le château de Villa-Velha, avec les débris de ses troupes, était à la veille de se rendre prisonnier ; reprit les canons que l'ennemi avait encloués, et l'empêcha, par sa bonne contenance, de passer le Tage.

(2) Cette conquête, la plus importante de celles que les Anglais firent dans cette guerre, ils la darent moins à leurs forces et à leur valeur qu'à la

psillanimité et à l'amour-propre des Espagnols. Le seul moyen de sauver la Havane était d'aller au-devant des Anglais dans le canal de Bahama, ou de les attendre au débarquement. Quinze vaisseaux espagnols et la petite escadre de M. de Blénac auraient suffi pour arrêter l'ennemi, ou pour le battre dans une position où il n'aurait pu se former en ligne, ni tirer avantage de sa supériorité. On rejeta les offres et les avis de M. de Blénac, et l'on aimait mieux perdre la place et les vaisseaux, que d'en devoir le salut à un officier français.

(3) Mais non point Manille et Minorque, comme on l'a dit, par inadvertance, dans le tome I^{er}. de cette continuation. Manille avait été déjà évacuée par les Anglais ; et Minorque, conquise par les Français en 1756, fut rendue aux Anglais en 1763. Les Espagnols ne la recouvrèrent qu'en 1781, et la conservèrent par la paix de 1763.

tions élevées par ses sujets dans la baie de Honduras, et autres territoires espagnols en Amérique; mais l'Espagne permit aux Anglais d'y couper du bois de teinture, et d'y bâtir des magasins et des maisons. Elle renonça au droit de pêche dans les parages de Terre-Neuve, et rendit tout ce qu'elle avait conquis sur les Portugais, tant en Europe qu'en Amérique. La France fut néanmoins la seule victime de cette guerre. Par un article secret des préliminaires, et pour dédommager l'Espagne de la perte de la Floride, elle lui céda la colonie de la Nouvelle-Orléans, avec la Louisiane, à l'ouest du Mississippi. Telle fut l'issue d'une guerre qui, en moins de deux ans, avait coûté aux Espagnols, quatorze vaisseaux de ligne, quatre frégates, un galion et plus de 100 millions. Charles III s'occupa de réparer les désastres qu'elle avait causés, soit dans la métropole, soit dans ses possessions éloignées. Il envoya à la Havane les meilleurs ingénieurs et les plus habiles ouvriers, pour y construire de nouvelles fortifications.

Don Ricardo Wall, qui réunissait le ministère des affaires étrangères et celui de la guerre, ayant donné sa démission, le roi nomma, pour le remplacer au département des affaires étrangères, le marquis de Grimaldi; son ambassadeur en France, et confia le département de la guerre au marquis de Squilaci, déjà chargé de celui des finances: ce dernier choix fut généralement désapprouvé.

1764. Le 15 février, le roi et la famille royale, ainsi que le comte de Rosenberg, représentant leurs majestés impériales et royales, signent le contrat de mariage de l'infante dona Marie-Louise avec Pierre-Léopold-Joseph de Lorraine, archiduc d'Autriche, et depuis grand-duc de Toscane et empereur.

1765. Le 4 septembre, le prince des Asturies, don Carlos (Charles IV), épouse Louise-Marie-Thérèse, infante de Parme, sa cousine germaine.

1766. L'usage s'était introduit en Espagne, parmi les gens du peuple, d'aller dans les rues *tapados*, c'est-à-dire de porter des manteaux longs de couleur noirâtre, croisés jusque sur le bas du visage, et de grands chapeaux rabattus en rond qui cachaient presque les yeux. Cet accoutrement, que des hommes d'une classe plus relevée et que de grands seigneurs même avaient adopté, surtout lorsqu'ils allaient en bonne fortune, déguisait ceux qui le portaient, de manière qu'il était impossible de les reconnaître; mais le plus souvent il ne servait qu'à cacher la misère, la paresse et la malpropreté: car, malgré l'impunité que ce costume semblait assurer aux voleurs et aux assassins, les crimes n'étaient pas plus fréquents dans les villes d'Espagne que dans les autres états de l'Europe. Il est vrai néanmoins qu'à l'abri de ce déguisement, le mécontentement du peuple et sa haine contre le marquis de Squilaci s'exhalèrent en propos séditieux. Ce ministre craignit que les choses n'allaissent plus loin. A sa persuasion, Charles III rendit, au commencement de l'année 1766, une ordonnance qui défendait une manière de s'affubler si propre à favoriser les malveillants et les perturbateurs. Par une autre ordonnance de la même année, dictée par le même motif, le roi fit éclairer sa capitale par cinq mille lanternes. Des soldats, chargés de l'exécution de la première ordonnance, s'en acquittèrent avec une rigueur déplacée. La fermentation augmenta, et la populace se souleva. Le 23 mars, une troupe de mutins parut dans Madrid avec des chapeaux détroussés et des manteaux longs, repoussa la garde qui voulait l'arrêter, cassa toutes les lanternes, et commet d'autres actions de sédition, qu'elle recommença le lendemain. Le 25 du même mois, le roi prend le parti de se retirer, avec la famille royale, au château d'Aranjuez. A cette nouvelle, l'insurrection devient plus violente. Les compagnies de gardes wallonnes, qui étaient de service au palais, font seules leur devoir; elles sont massacrées par la populace; mais elles laissent au roi le temps de se sauver à Aranjuez; où de nouvelles troupes viennent se ranger autour de lui. Dans ce moment de crise, le comte d'Áranda, alors capitaine-général du royaume de Valence, est appelé à la présidence du conseil de Castille. La réunion de cette place à celle de capitaine-général de Castille, lui donne une autorité très-étendue qu'il déploie avec énergie. Les mutins, se croyant les plus forts, élèvent des prétentions et exigent des conditions. On est obligé de négocier avec eux. Enfin la sédition s'apaise, le 26, sur la promesse que donne le roi de revenir dans sa capitale, lorsque l'ordre et la tranquillité y seront rétablis. L'autorité reprend sa force; les grands chapeaux disparaissent pour toujours; les manteaux reviennent peu à peu, mais avec des formes moins amples; et l'expulsion du ministre

favori de Charles III (marquis de Squilaci) satisfait également la multitude et la noblesse, auxquelles cet ancien directeur des douanes de Naples s'était rendu odieux par son orgueil et ses dilapidations, par les droits et les impôts de toute espèce qu'il avait établis, et par la multiplicité et la dureté des moyens mis en usage dans la perception.

Le 17 avril, la populace se mutine à Saragoce; la maison de l'intendant et celles de trois ou quatre particuliers sont insultées. Cette émeute est terminée par le châtiement des principaux chefs, dont huit sont pendus, quelques-uns fouettés et les autres envoyés aux galères. A Barcelonne, le même mois, on est menacé, par des placards, d'une révolte qui devait éclater le 20, si l'on ne baissait pas le prix de certaines denrées. La vigilance du marquis de la Mina, capitaine-général de la Catalogne, secondée par le zèle de tous les ordres de la ville, prévient les effets de cette menace.

Le 11 juillet, la reine-mère, Elisabeth Farnèse, meurt au château d'Aranjuez, dans la soixante-quatrième année de son âge. Elle est inhumée à côté de Philippe V, son époux, dans la collégiale de St.-Ildefonse. Cette princesse ambitieuse, d'un caractère ferme et ardent, mais douée de qualités peu communes, avait abusé de son ascendant sur son époux, pour l'entraîner dans des entreprises funestes à l'Espagne. Retirée, pendant toute la durée du règne de Ferdinand VI, son beau-fils, dans la solitude de Rio-Frio, qu'elle avait fait bâtir, elle en était sortie à l'avènement de Charles III; mais en acquérant alors plus de considération, elle n'avait pu obtenir sur ce prince pacifique toute l'influence qu'elle avait espérée.

1767. Le 25 janvier, mourut, à Barcelonne, le marquis de la Mina, vice-roi de la Catalogne, qu'il gouvernait depuis long-temps avec l'autorité d'un souverain et la bonté d'un père. Cette province lui doit ses premières manufactures, l'accroissement de son commerce et l'embellissement de sa capitale; on peut le regarder comme le fondateur de la nouvelle ville de Barcelonnette, dans l'église de laquelle il a voulu être enterré.

Depuis le pacte de famille, moins avantageux à la branche d'Espagne qu'à celle de France, la cour de Madrid suivait l'impulsion de celle de Versailles. Les jésuites s'étaient considérablement multipliés en Espagne et y jouissaient d'un très-grand crédit; ils y avaient presque toujours dirigé la conscience des rois, l'éducation des princes et donné quelquefois des ministres à l'état. Malgré la crainte qu'inspiraient leur puissance, leurs richesses et leur ambition, nul des grands ne s'était encore déclaré hautement leur ennemi, sous le règne de Charles III, et rien ne leur faisait appréhender l'orage qui avait renversé leur institut en Portugal et en France. Mais plus leur influence était grande, plus le roi et le comte d'Áranda, son premier ministre, durent mettre de secret et de promptitude dans l'exécution de leurs mesures, afin d'empêcher un soulèvement populaire. Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 1767, à l'heure de minuit, les six collèges des jésuites de Madrid sont environnés de troupes. On enfonce les portes; on s'assure des cloîtres; on met un factionnaire à la porte de chaque cellule; on réunit tous les pères dans la salle du réfectoire, où on leur intime l'ordre du roi pour leur déportation; on met les scellés sur tous leurs effets, à l'exception des objets strictement nécessaires, et on les fait partir immédiatement pour Carthagène. Trois jours après, de semblables mesures sont exécutées contre les jésuites, à la même heure, sur tous les points du royaume. On prend des moyens sûrs pour les empêcher de communiquer avec les colonies espagnoles, et on les embarque dans différents ports, pour l'Etat Ecclésiastique. Le ministre publie alors la pragmatique-sanction du roi, donnée au Pardo le 2 avril, pour l'expulsion des jésuites, la confiscation de leurs biens, et la défense de rétablir cette société. On leur accorde une modique pension qu'ils ne doivent toucher que dans le lieu fixé pour leur résidence, et qui sera supprimée à tous les membres, en cas d'offense contre le gouvernement, de la part d'un seul, dans ses écrits ou dans ses discours. L'ordonnance royale déclare coupables de haute-trahison, les Espagnols qui entretiendraient des relations même indirectes avec les jésuites; elle défend également de parler, d'écrire et de réclamer contre ces mesures, qui bientôt sont exécutées dans les deux Indes et qui mettent le gouvernement en possession d'immenses propriétés.

Cet édit ne réunit pas tous les suffrages du clergé: le 15 avril, l'évêque de Cuenca, dans une lettre adressée au confesseur de S. M., se plaint que l'église d'Espagne est

perdue par la persécution qu'elle éprouve, ses biens étant pillés, ses ministres outragés et ses immunités foulées aux pieds. Charles fait au prélat, le 9 mai, une réponse pleine de force et de modération; l'évêque ayant osé, dans sa réplique du 23 de ce mois, soutenir ce qu'il avait avancé, le roi fait examiner l'affaire dans son conseil.

Tandis que Charles III banni de ses états plus de deux mille individus, appartenant à une société qui s'était montrée trop ambitieuse, il s'occupe à augmenter la population, à ranimer l'industrie et l'agriculture. Secondé par l'intendant-général de l'Andalousie (le fameux Paul Olavidé), il attire en Espagne des colonies d'Allemands, de Suisses, de Français et de Belges. Dans sa cédule royale, du 25 juin 1767, il assure de grands avantages aux étrangers qui voudront former des établissements dans les déserts de la Sierra-Moréna et de l'Andalousie, et il entre, en faveur de ces colons, dans les plus petits détails. Le même jour, il publie une autre cédule, en soixante dix-neuf articles, qui contient le code administratif et législatif des nouvelles peuplades; le soixante et dix-septième, portant qu'il n'y sera établi ni couvents de l'un ou de l'autre sexe, ni missions, ni confréries, sous quelque nom ou prétexte que ce puisse être, devient probablement l'origine de la haine des moines contre Olavidé. La jolie ville de Carolina, dans la Sierra-Moréna, et les bonnes de la Carlotta, de la Luisiana et de la Fuente Palméra, dans les environs d'Ecija, en Andalousie, fondés successivement, sont les chefs-lieux de ces colonies naissantes qui, malgré les obstacles que leur ont suscités le climat, l'intrigue, l'envie, ainsi que se maintient dans un état assez florissant.

Le conseil du roi, après une longue discussion des griefs allégués par l'évêque de Cuenca, déclare sa conduite téméraire, injuste, séditieuse, et adresse une circulaire, datée du 6 octobre, à tous les archevêques et évêques du royaume, pour leur notifier ce jugement. Le 23 du même mois, une autre circulaire du conseil engage les évêques et les supérieurs réguliers des ordres religieux, à prémunir ceux qui leur sont soumis, contre quelques prétendues prophéties et révélation fanatiques sur le retour des jésuites en Espagne.

Le pape Clément XIII s'étant opposé au débarquement de ces derniers à Civita-Vecchia et dans les autres ports de ses états, une négociation a lieu entre la cour de Madrid et la république de Gènes, qui permet que les jésuites soient déportés en Corse. Mais le gouverneur de Bastia ayant refusé de les recevoir, ils sont transportés dans les ports de Calvi, Alghajola et Ajaccio (1).

1768. La pragmatique - sanction de l'infant don Ferdinand, duc de Parme, neveu du roi d'Espagne, donnée au mois de janvier 1768, touchant les immunités ecclésiastiques, ayant offensé le pape Clément XIII, il fulmine le bref, *In curâ Domini*, qui la déclare nulle et défend de s'y conformer. Ce bref, affiché en Espagne le 30 du même mois, est supprimé par un arrêt du conseil de Castille, du 14 mars suivant, que Charles III adresse à tous les corregidores de son royaume.

Depuis la cession de la Louisiane, par la cour de France, à celle de Madrid, les habitants de cette colonie avaient montré la plus grande répugnance pour la domination espagnole; en vain ils avaient envoyé des députés à Versailles, pour réclamer contre cette cession, et pour exprimer leur désir formel de rester français. En 1766, M. Ulloa était venu à la Nouvelle-Orléans, chef-lieu de la colonie, sans pouvoir en prendre possession au nom du roi d'Espagne; on l'avait forcé de se rembarquer. La France s'intéresse enfin en faveur des colons; mais sa compassion tardive est sans effet. Le général irlandais O'Reilly se rend à la Havane, par ordre du gouvernement espagnol; y prend trois mille hommes qu'il embarque sur vingt-cinq bâtiments de mississipi. Les colons courent aux armes; les uns veulent s'opposer au débarquement des Espagnols, et brûler leurs vaisseaux; les autres proposent d'abandonner la colonie et de passer sur la rive orientale du fleuve: mais le commandant

français, Anbry, calme la fermentation. O'Reilly arrive sans obstacle à la Nouvelle-Orléans, prend possession de la colonie, et reçoit le serment de fidélité des habitants. Tout semble pacifié, lorsque ce général, pour se venger de la résistance d'un moment, traite les citoyens en rebelles, choisit douze victimes, parmi les plus distingués dans le militaire, la magistrature et le commerce, en fait périr six par la main d'un bourreau qu'il a exprès amené avec lui, et envoie les six autres languir dans les cachots de la Havane. La terreur se répand dans le pays; les propriétaires abandonnent leurs plantations, les négociants emportent leur industrie et leurs capitaux, et la prospérité de la colonie est retardée.

En juillet 1768, Charles III publie une ordonnance interprétative de celle qu'il avait rendue le 18 janvier 1762, touchant la forme à observer relativement aux élités de l'inquisition et à l'exécution des bulles concernant le saint-office. La même année, il établit à Valence une académie des beaux-arts, sous le nom de Saint-Charles.

Le gouvernement orlonne le dénombrement de la population de l'Espagne: le résultat fait connaître qu'elle contient neuf millions cent quatre-vingt mille âmes.

1769. Le 8 juin, une cédule royale supprime les fonctions de tous les directeurs particuliers des imprimeries du royaume, et ordonne aux présidents des chancelleries, aux régences de ses audiences et aux corregidores, de tenir la main à l'exécution des lois relatives à l'imprimerie, et de ne permettre en aucune manière l'impression, la réimpression et l'introduction des livres étrangers, d'aucune bulle, d'aucun bref de la cour de Rome, ni d'aucunes lettres des généraux, provinciaux et supérieurs des ordres religieux, sans en avoir obtenu la permission du conseil du roi.

Charles profite de la paix pour fonder divers établissements utiles, tels que les sociétés d'*amis de la patrie* qui avaient pris naissance dans la Biscaye, et dont les membres s'occupaient essentiellement des progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts. Ce prince, malgré ses scrupules, croit pouvoir consacrer à l'encouragement de ces sociétés, une partie des biens de l'église, dont il jouissait quelque temps pendant la vacance des sièges épiscopaux. Il introduit parmi ses troupes la tactique prussienne, et s'occupe sérieusement du rétablissement de sa marine.

En 1770, une cédule royale borne la juridiction de l'inquisition aux seuls crimes de l'hérésie contumace et de l'apostasie, et défend à ce tribunal de faire subir aux Espagnols l'opprobre de la prison, à moins que leurs crimes ne soient évidemment prouvés; c'était le renfermer dans des bornes fort étroites, qu'il n'osa pas franchir tant que le comte d'Aranda fut à la tête du ministère et du conseil de Castille.

Une belle route est pratiquée de Léon à Oviedo et de là jusqu'à Gijon, pour la commodité du commerce. Jusqu'alors les chemins de la province des Asturies avaient été dans un état affreux.

Une ordonnance royale, en renouvelant la Quinta, ancienne loi sur le recrutement de l'armée, qui mettait en réquisition tous les hommes de dix-sept à trente-six ans, désigne les emplois qui exemptent du service militaire.

La France et l'Espagne ne songeaient qu'à réparer la honte de la paix désastreuse de 1763, et à se venger de l'Angleterre. La molle administration du lord Hawke leur parut une occasion favorable de recommencer la guerre. Mais Louis XV, plus ami du repos que de la gloire, déconcerta les mesures du duc de Choiseul, son ministre, et Charles III, par le conseil du marquis de Grimaldi, reprit seul les armes en 1770. Le gouverneur de Buenos-Ayres fit une descente dans l'île Falkland, une des Malouines, dans l'Amérique méridionale, et s'empara du fort Egmont, après en avoir chassé les Anglais (3). Malgré le peu d'importance de ces îles, le point d'honneur engagé à les conserver; le prince Masserano, ambassadeur d'Espagne à Londres, en réclame la possession au nom de son souverain. Cette négociation ayant donné lieu à des explications un peu vives entre les deux cours, celle de Madrid se refusa long-temps à donner la satisfaction que le cabinet de Saint-James exigeait, dans l'espoir qu'elle serait soutenue par

(1) La Corse ayant alors été cédée à la France par les Génois, les jésuites espagnols furent embarqués pour le continent de l'Italie, et le pape leur assigna Bologne pour leur résidence.

(2) Et non pas le 14 juillet 1769, comme le dit Chantreau dans ses *Lettres de Barcelonne*, ni même le 14 juillet 1769; car les journaux du

mois de juin de cette année rendent compte de cet événement.

(3) Ces îles, découvertes par les Français au commencement du 18^e siècle, avaient été cédées ensuite à l'Espagne, à qui les Anglais les avaient depuis peu enlevées.

la France. Charles III envoya des forces considérables de terre et de mer dans ses colonies, et ne négligea rien pour mettre surtout Cadix dans le meilleur état de défense.

Ces préparatifs n'arrêtaient point les travaux du canal impérial, ou canal d'Aragon, commencé par Charles-Quint, long-temps abandonné, et qui, repris cette année sur un nouveau plan, par ordre de Charles III, est encore, quoique non achevé, l'un des plus beaux et des plus utiles monuments de son règne. Une ordonnance de ce prince accorde trois titres à l'académie royale latine de Madrid : le premier, pour les membres de cette académie ; le second, pour les associés honoraires ; le troisième, pour les littérateurs qui aspirent à y être admis ; elle défend en outre à toutes personnes non revêtues de l'un de ces trois titres, de tenir école ou de donner des leçons particulières de grammaire.

1771. Quoique l'Angleterre ne fût pas en mesure de recommencer la guerre, le roi d'Espagne, voyant que Louis XV persistait dans ses dispositions pacifiques, et avait congédié le duc de Choiseul, consentit à faire désavouer par son ambassadeur l'entreprise du gouverneur de Buenos-Ayres sur l'île Falkland, qu'il rendit aux Anglais. La bonne harmonie fut ainsi rétablie entre les deux cours. Le 10 avril de cette année, l'infant don François-Xavier, un des fils du roi, meurt de la petite-vérole à Aranjuez, âgé de quatorze ans, un mois et vingt et un jours. Son corps est transféré au château de Buen-Retiro, d'où il est porté au Panthéon de l'Escorial, pour y être enterré auprès de ses ancêtres. Plusieurs peuples sauvages qui infestaient les colonies espagnoles de la Nouvelle-Andalousie dans la Californie, sont subjugués après trois ans de guerre.

Charles rappelle, cette année, les quatre anciens ordres de chevalerie à l'esprit de leur première institution, en prescrivant de ne revêtir de la décoration de ces ordres que les hommes d'épée. Mais la naissance de l'infant Charles-Clément, que la princesse des Asturies met au monde le 19 septembre, donne occasion à ce monarque de créer un cinquième ordre de chevalerie, pour récompenser le mérite du reste de ses sujets. Cet ordre, dédié à l'immaculée-Conception de la Vierge, est plus connu sous le nom de Charles III. Les chevaliers grand-croix, au nombre de soixante, portent en écharpe un cordon noir bleu de ciel, lisere de blanc, au bout duquel pend une croix, de la même forme que celle du Saint-Esprit, mais sur laquelle on voit d'un côté l'image de la Conception et de l'autre le chiffre du roi. Dans les jours de cérémonie, ils sont décorés d'un long manteau bleu et blanc, et d'un collier, dont les anneaux sont formés tour à tour par les armes de Castille et celles du roi. Les simples chevaliers sont au nombre de deux cents (1).

Le comte d'Aranda fait bâtir, la même année, le bourg de Nueva-Tabarka, dans la petite île inculte et déserte de Santa-Pola, près d'Alicante. Il y établit une colonie de Génois et d'autres peuples qui, réduits en esclavage par les Tunisiens, destructeurs de leurs établissements, dans l'île de Tabarka, sur la côte d'Afrique, avaient été rachetés par les Espagnols.

1772. Charles ordonne une réforme de vingt-quatre hommes par compagnie dans l'infanterie, et de sept dans la cavalerie. Cette réforme n'a lieu que pour les troupes nationales et non pour les régiments étrangers. En creusant les fondements d'une muraille de fortification, à Carthagène, on y découvre, du côté du nord-ouest, des vestiges de bâtiments antiques et des médailles romaines.

Le roi ordonne au capitaine-général du royaume de Grenade de tenir à la disposition des gouverneurs, des présidents mineurs en Afrique, Melilla, Peñon de Velez, et Alhacemas, les troupes, les vivres et les munitions dont ils pourraient avoir besoin pour la sûreté de ces places.

Le 29 mai, Charles III publie une ordonnance relative à la refonte générale de la monnaie en Espagne. Il accorde un délai de deux années pour rapporter les anciennes espèces d'or et d'argent, et de six pour celles de cuivre. Les nouvelles pièces portent pour la première fois l'effigie du souverain. Toutes celles de même valeur sont uniformes, et doivent avoir cours dans toute l'étendue de la monarchie. Cette mesure fait disparaître les monnaies particulières à chaque province, qui, n'étant pas reçues dans les autres, mettaient des entraves continuelles au commerce.

Charles III obtient du pape Clément XIV, le 21 septem-

bre, un bref qui réduit, à une ou deux églises, le droit d'immunité dont jouissaient toutes celles du royaume. Un exemplaire de ce bref est adressé, au mois de mars 1773, à tous les chefs des corps ecclésiastiques, civils et militaires, avec une ordonnance du roi, qui désigne dans chaque ville ou village, suivant sa population, les lieux sacrés qui pourront désormais servir d'immunité ecclésiastique aux mal-faiteurs, dans les seuls cas stipulés par le concordat avec la cour de Rome.

En 1773, le gouvernement ordonne des armements considérables dans tous les ports de l'Etat, enrôle des matelots, fait fonder de l'artillerie de campagne, et confectionner un grand nombre de tentes. A l'occasion de quelques troubles en Catalogne, une nouvelle ordonnance modifie et adoucit celle de 1770, sur le recrutement.

Le comte d'Aranda, président du conseil de Castille, premier ministre et capitaine-général de toute la Castille, jouissait, par la cumulation de ces places, d'une autorité très-étendue qu'il avait déployée peut-être avec trop d'énergie. Il avait fait des mécontents et porté ombrage même à son souverain. On l'obligea de quitter la présidence et d'accepter l'ambassade de France. Madrid n'oublia point ce qu'il fit pour sa sûreté, ses embellissements et ses plaisirs. L'Espagne lui doit l'expulsion des jésuites, la connaissance réelle de sa population, la réforme des mœurs, des moines, la répression de l'abus des asiles pour les criminels, la réduction de quelques pratiques superstitieuses, telles que les *rosarios*, la défense de l'autorité temporelle contre les prétentions du saint-siège. Il aurait poussé sans doute plus loin ses réformes, s'il n'eût été contrarié par le confesseur de Charles III. Il eut pour successeur au ministère le marquis de Grimaldi ; mais il ne fut pas remplacé dans la présidence du conseil de Castille.

1774. Le 7 mars, le jeune infant, don Charles-Clément, fils unique du prince des Asturies, meurt à l'âge de deux ans et demi.

Quelques difficultés s'étant élevées entre les cours de Madrid et de Lisbonne, au sujet des limites de leurs possessions dans le Nouveau-Monde, Charles III envoie des forces considérables en Amérique.

Ce prince, satisfait de la nouvelle manufacture établie dans le bourg d'Arabana près de Madrid, où l'on apprêtait toutes sortes de cuirs, et qui, la première du royaume, était parvenue à préparer des peaux de chèvre, qu'on ne trouvait pas inférieures à celles de France, lui accorde plusieurs privilèges.

La paix, conclue en 1767, entre l'Espagne et la cour de Maroc, semblait solidement assurée, lorsque Sidi Mohammed, souverain de cet empire, déclara la guerre à Charles III, par un manifeste en forme de lettre, sous la date du 19 septembre 1774. Les motifs de cette déclaration étaient que les musulmans de ses Etats et ceux d'Alger s'étaient unis de concert, pour empêcher que les chrétiens eussent des possessions sur les côtes d'Afrique, depuis Oran jusqu'à Ceuta, et pour les forcer d'évacuer les places qu'ils conservaient dans ces contrées. L'empereur de Maroc protestait néanmoins qu'en déférant à cet égard aux desirs de ses alliés et de ses sujets, il n'entendait pas rompre la paix sur mer avec l'Espagne, dont il respecterait les vaisseaux, ainsi que les terres sur le continent de l'Europe. Le 10 octobre, un secrétaire d'Etat et un général de Sidi Mohammed se présentèrent devant Ceuta, s'abouchèrent avec le gouverneur espagnol, lui remirent plusieurs esclaves et transfuges avec le paquet de leur maître pour son souverain, et lui annoncèrent que la guerre commencerait le 12, par une décharge de mousqueterie que les Maures feraient sur la ville; ce qui fut exécuté. Le 25, le roi d'Espagne publie une réponse pleine de fermeté, de modération et de sentiments d'humanité : quoiqu'il y déclare la guerre au monarque africain, il accorde un délai de six mois aux sujets de ce prince pour quitter l'Espagne et emporter leurs biens et leurs effets, et il rend la liberté non-seulement à des Marocains pris sur des corsaires d'Alger, mais encore à tous les esclaves algériens vieux et infirmes. Il donne en même temps des ordres pour mettre en état de défense respectable les places menacées par le roi de Maroc. Le 7 ou 9 décembre, une armée musulmane, commandée par Sidi Mohammed en personne, vient assiéger Melilla et commence aussitôt le bombardement. Mais son artillerie mal dirigée, et la vi-

(1) Le nombre des grand-croix et celui des chevaliers ont depuis été augmentés.

gouereuserésistance du général Sherlock qui commandait dans la place, rendent inutiles tous les efforts des assiégeants.

Cette année, Charles III fonde à Madrid un superbe édifice destiné aux séances de l'académie des beaux-arts, et à renfermer le cabinet public d'histoire naturelle.

1775. Le 9 janvier, l'escadre espagnole sous les ordres de D. François Hidalgo de Cisneros, secondée par le canon de Mèlilla, fit sur les Maures qui assiégeaient cette ville, un feu si bien nourri, qu'elle brûla leurs retranchements, les obligea d'établir leur camp à une distance moins rapprochée de Mèlilla, et parvint à faire entrer dans la place des secours considérables en troupes, en armes et en munitions. Le 12 février, un des fils du roi de Maroc mit le siège devant Peñon de Velez; mais il ne réussit pas mieux que son père. Sidi Mohammed, désespéré de ces mauvais succès et de la perte d'un grand nombre de ses soldats, arbora le drapeau blanc le 16 mars, et leva le siège de Mèlilla. Deux jours après, ses troupes abandonnèrent aussi celui de Peñon de Velez. Les propositions de paix qu'il fit à D. Juan Sherlock, furent transmises par ce dernier à la cour de Madrid qui refusa de les écouter, avant d'avoir reçu une satisfaction complète, et des sûretés, pour garantie de ses possessions sur les côtes d'Afrique. La défense de Mèlilla avait coûté à l'Espagne quatre-vingt-quatorze hommes tués et cinq cent soixante-quatorze blessés. Les armements formidables qui se continuaient dans la Péninsule, inquiétèrent long-temps le roi de Maroc, et il ne fut rassuré que lorsqu'il en apprit la destination et le peu de succès.

Le 25 avril, la princesse des Asturies met au monde l'infante Charlotte Joachime, depuis reine de Portugal.

On projeta la construction d'un canal de navigation et d'arrosage dans la province de Murcie. Le roi, par une cédula du 4 juin, accorde à la compagnie chargée d'une entreprise aussi utile, les avantages les plus considérables. Le prince et la princesse des Asturies se mettent à la tête des intéressés. Charles III fait ajouter au château d'Aranjuez deux ailes, dont chacune est presque aussi vaste que le bâtiment principal, ouvrage de Philippe II, de Philippe V, et de Ferdinand VI.

Toutes les forces de terre et de mer, rassemblées sur divers points de l'Espagne, s'étant réunies dans le port de Carthagène, l'amiral D. Pedro de Castijon fut chargé du commandement de la flotte, composée d'environ quatre cents voiles, dont les sept huitièmes consistaient en bâtiments de transport. Les troupes qui devaient y être embarquées étaient au nombre de vingt-deux mille hommes environ, tant infanterie que cavalerie et artillerie, compris les équipages des vaisseaux. Elles étaient sous les ordres du comte O'Reilly qui, depuis son retour de la Nouvelle-Orléans, avait été nommé lieutenant-général, gouverneur de Madrid et inspecteur-général de l'infanterie. Le choix de cet Irlandais excita la jalousie et le mécontentement d'une grande partie des officiers espagnols, et fut une des causes primitives du mauvais succès de cette expédition.

La flotte, renforcée par quelques galères et frégates de Malte, de Naples et de Toscane, mit à la voile dans la nuit du 22 au 23 juin. Contrariée dans sa marche et dispersée par de fausses manœuvres plutôt que par les vents, elle ne fut réunie que le 30 et jeta l'ancre dans la baie d'Alger, le 1^{er} juillet. Les Barbaresques, avertis par la lenteur de cet armement, s'étaient doutés qu'il était destiné contre eux et avaient eu le temps de se mettre en défense. Ils campaient à peu de distance du rivage et ils annoncèrent leur présence par des feux allumés sur les montagnes, et par quelques décharges de mousqueterie. Les Espagnols eurent ordre de débarquer le 3; mais la mer étant devenue orageuse, on ne fit aucune tentative jusqu'au 6. Le lendemain, huit à neuf mille hommes mis dans des chaloupes s'approchèrent du rivage sans y aborder, quoique rien ne s'opposât à leur descente. On prétendit qu'elle n'avait pas eu lieu parce qu'il n'y avait pas assez de bateaux; mais à cette cause il faut joindre la mésintelligence entre le général en chef et le major-général La Romana.

Le 8, les vaisseaux de guerre s'avancèrent pour battre les différents forts de la côte, à une lieue et demie à l'ouest d'Alger, et pour protéger le débarquement qui fut effectué, avec peu d'ordre, par huit mille hommes, sans que les Barbaresques, dont l'armée paraît avoir été au moins de quatre-vingt mille hommes, fissent mine de vouloir l'empêcher. A peine les Espagnols s'étaient formés en colonnes, qu'attaqués par un petit corps de musulmans, ils se mirent impru-

demment à leur poursuite, sans attendre le débarquement de la seconde division, qui n'eut lieu qu'une heure après, avec encore plus de désordre. Les Africains, cachés derrière des haies et des tas de sable, tiraient presque à bout portant sur les Espagnols, et se repliaient après leur avoir tué beaucoup de monde. Le marquis de La Romana périt des premiers, à la tête de sa division. Les troupes disséminées du second débarquement tentèrent en vain de soutenir les premiers; elles ne purent se maintenir dans quelques postes dont elles s'étaient emparées. Leur aile droite était cependant parvenue à disperser la cavalerie du bey de Mascara, lorsque le bey de Constantina fit avancer contre l'aile gauche un troupeau de chameaux, et détacha dans le même temps quinze mille hommes de cavalerie pour couper aux Espagnols le chemin de la mer. Ceux-ci commencèrent alors leur retraite; mais ils auraient été enfoncés et taillés en pièces, si le chef d'escadre napolitain, Acton, ayant coupé ses cables, pour s'approcher du rivage, n'eût, par un feu continu de canons chargés à mitraille, repoussé l'ennemi avec perte, et protégé l'arrivée des Espagnols, jusqu'à un retranchement que le général O'Reilly venait de former avec des fascines et des chevaux de frise. Ils y furent à l'abri des attaques de la cavalerie, mais non pas des carabines de l'ennemi, qui portaient plus loin que leurs fusils, ni du feu d'un seul canon de très-gros calibre que les Maures avaient pointé contre la droite du camp des Espagnols. Comme il travaillait à établir une autre batterie qui aurait pu faire à ces derniers encore plus de mal, le général assembla un conseil de guerre, dans lequel le rembarquement fut décidé. Il s'effectua le 9 à quatre heures du matin, mais fort tumultueusement. Les Espagnols perdirent treize cents hommes sur le champ de bataille, outre un nombre bien plus considérable de blessés, dont plusieurs furent achevés par les Africains, qui leur coupèrent la tête et brûlèrent leurs cadavres. Quinze pièces de canon, trois obus, et une grande quantité de munitions, de chevaux de frise, d'armes, etc., demeurèrent au pouvoir des musulmans, qui auraient pu détruire entièrement l'armée espagnole, si leur ignorance ne les avait pas empêchés de profiter de leurs avantages. Le 12, les bâtiments de transport et la plus grande partie de la flotte mirent à la voile pour retourner en Espagne.

La malheureuse issue d'une expédition qui avait coûté des sommes énormes, excita des imprécations universelles contre le général qui l'avait commandée. Charles III, n'osant pas lui rendre le gouvernement de Madrid, le nomma gouverneur de Cadix et capitaine-général de l'Andalousie. On projeta encore quelque temps une nouvelle entreprise contre Alger; mais on se borna enfin à laisser une forte croisière dans la Méditerranée pour en imposer aux Barbaresques, et à renforcer la garnison d'Oran et des autres présides d'Afrique.

Malgré les immenses préparatifs de guerre qui se continuaient avec activité dans tous les ports du royaume, le conseil suprême de Castille fit publier trois cédules royales datées du 21 juillet. L'une exempta du tirage au sort pour le service militaire, les maîtres teinturiers et les fileurs de soie et de laine de toutes les manufactures d'Espagne. La seconde accorda la même exemption à un clerc ou écrivain pour chacun des agents du numéro de la chambre royale de Valladolid. La dernière l'accorde aussi provisoirement à tous les ouvriers et apprentis des fabriques de bouracans à Cuenca.

On apprend de Montevideo que les Portugais ayant attaqué cette place ont été mis en fuite, et qu'un de leurs vaisseaux a été coulé à fond. On prépare un armement dont une partie doit servir à la défense de cette colonie et le reste à une expédition contre la colonie portugaise du Saint-Sacrement. Charles III fait notifier à la cour de Lisbonne son mécontentement sur l'inexécution de quelques articles des anciens traités, concernant la fixation des limites de leurs possessions réciproques dans le Paragui, et la restitution de quelques territoires à l'Espagne, constamment refusée par le Portugal. Il fixe un délai, passé lequel il aura recours aux armes pour exiger cette satisfaction.

Le rapport du général O'Reilly ayant imputé à la téméraire bravoure du marquis de La Romana, le désastreux succès de l'expédition d'Alger, une lettre du comte de Riela, ministre de la guerre, datée du 2 novembre, justifie la mémoire de cet officier-général, et prouve qu'il avait exactement obéi aux ordres qu'il avait reçus.

1776. Au commencement de l'année, une nouvelle acadé-

mie se forme à Madrid sous le titre *des amis du pays* (1) : le but de son institution est d'encourager l'agriculture et l'industrie qui dépérissaient visiblement. Le prince des Asturies, les infants D. Gabriel et D. Antonio, fils du roi, et plusieurs grands de la cour, se font inscrire sur la liste des académiciens. Charles III approuve les statuts de cette société, et assigne une somme pour la distribution de deux prix annuels.

On se plaignait depuis long-temps des entraves auxquelles le commerce des Indes était assujéti : on ne pouvait expédier des vaisseaux en Amérique qu'avec des permissions que la cour seule s'était réservé le droit d'accorder. Cette gêne refroidissait le zèle des négociants, sans utilité pour l'Etat. Charles III rend à ce commerce toute la liberté dont il était susceptible; et les signes les plus éclatants de la reconnaissance publique accueillent, dans toute l'Espagne, ce nouveau bienfait du souverain. Voulant d'ailleurs donner une nouvelle activité au commerce de l'Amérique, il rétablit la place de gouverneur du conseil suprême des Indes, en faveur de don Joseph Galvez, qui venait d'être pourvu du ministère des Indes, à son retour d'une mission importante qu'il avait remplie au Mexique, avec autant de zèle que d'intelligence, secondé par don Miguel-Joseph d'Azanza. Le roi supprime en même temps les places de protecteur des Indes, augmente de quatre membres le conseil suprême, et crée un gouverneur et d'autres employés supérieurs dans chacune des audiences du Mexique, de Guadalajara, de Guatimala, de Santo-Domingo, de Lima, de Quito, de Charcas, de Santa-Fé et de Manille.

L'insuffisance des lois civiles sur le mariage avait donné lieu à bien des abus qu'on n'avait corrigés qu'imparfaitement. Charles III rend, le 23 mars, un édit, où, distinguant le contrat civil d'avec le sacrement, et déclarant le mariage indissoluble, il prive de leurs droits à tout héritage, les personnes qui l'auront contracté, avant l'âge de vingt-cinq ans, sans le consentement de leurs parents, tuteurs ou curateurs, et même après cet âge, sans le consentement de leur père et mère seulement : il prescrit aux prêtres de ne donner la bénédiction nuptiale que sur la représentation de cette pièce. La même loi autorise aussi les enfants à refuser des unions que leurs cœurs n'avoueraient pas, et à en former d'autres qui ne seraient pas approuvées par leurs parents, en s'adressant, qu'ils soient majeurs ou mineurs, à la justice royale qui décidera ces causes dans huit jours, et qui, empêchant l'autorité paternelle d'être jusqu'à la tyrannie, permettra les mariages qui n'offenseront pas gravement l'honneur des familles, et ne préjudicieront pas à l'Etat.

Le 21 juin, une escadre partie de Cadix fait voile pour Buenos-Ayres, afin de reprendre sur les Portugais le territoire qu'ils ont envahi aux environs de la Plata.

L'infant don Louis, frère de Charles III, lequel, depuis plus de vingt ans, s'était démis de l'archevêché de Tolède et du cardinalat, obtient du roi la permission d'épouser dona Marie-Thérèse de Vallabriga Bosas, fille d'un capitaine de cavalerie aragonais, et issue d'Antoine d'Albret, roi de Navarre. Mais Charles, qui n'avait consenti à ce mariage que par un scrupule de conscience, donne une pragmatique enregistrée par le conseil royal de Castille, et statuant que les enfants de don Louis ne porteront que le nom de leur mère; qu'elle n'acquerra aucun rang, ne sera point reconnue et ne paraîtra jamais à la cour; que le prince n'y viendra que seul et avec l'agrément du roi, et qu'il ne pourra disposer que de ses biens libres en faveur de sa femme et de ses enfants. Le mariage est célébré le 25 juin, à Velada, village près de Talavera de la Reyna. L'épouse de don Louis ne prend que le titre de comtesse de Chiuchon, Guadilla et Villaviciosa, terres appartenant à son mari (2).

La compagnie du canal de Murcie n'ayant point rempli ses engagements, le roi forme, pour cette entreprise importante, une nouvelle compagnie, à la tête de laquelle sont le prince et la princesse des Asturies : il se réserve les trois

cinquièmes des produits, et lui accorde les deux autres cinquièmes avec les mêmes droits et privilèges qu'avait obtenus la précédente compagnie (3).

Charles III, voulant faciliter l'instruction des jeunes gens destinés à la marine, et perfectionner le service des vaisseaux de guerre, augmente sa compagnie des garde-marines, et la divise en trois compagnies distinctes, une pour chaque département (4).

Don Pablo Olavidé, créateur des colonies qui avaient peuplé et défriché les déserts et les bois de cette partie de la Sierra-Moréna et de l'Andalousie, qui traverse la route de Madrid à Cadix, n'avait pu manquer de faire des mécontents et surtout des envieux. Un capucin allemand qui, en sa qualité de préfet des nouvelles missions, avait affecté une autorité illimitée et s'était trouvé en opposition avec Olavidé, devint son ennemi personnel, gagna quelques colons, ses compatriotes, et se servit d'eux pour décréditer le nouvel établissement et son chef. Les mémoires remis par eux au conseil de Castille, contenant de graves inculpations contre Olavidé, il est mandé à la cour. Le moine l'avait dénoncé au ministère et à l'inquisition, comme ayant manqué d'égards pour le culte, tenu des propos irréligieux, et possédant des livres défendus. Olavidé, instruit de ces machinations, va trouver le grand-inquisiteur et proteste de la pureté de sa croyance; mais ses démarches, sa conduite exemplaire pendant un séjour d'un an à Madrid, ne peuvent conjurer l'orage qui le menace. Le 14 novembre, il est arrêté par un grand d'Espagne, alguazil-major de l'inquisition, et conduit dans les prisons du Saint-Office, où il reste deux ans, perdu pour sa famille et ses amis; à Séville, à Carolina, ses papiers, ses livres, ses biens sont saisis.

Le marquis de Grimaldi qui, depuis trente années, était au service des rois d'Espagne, et qui, pendant les treize dernières, avait passé par divers ministères, ayant fait des instances répétées à Charles III, pour obtenir de résigner tous ses emplois, en raison de son âge ou de sa mauvaise santé; ce monarque accepte sa démission, le nomme ambassadeur auprès du saint-siège, et l'invite à garder le portefeuille des affaires étrangères, jusqu'à l'arrivée de son successeur, le comte de Florida-Blanca (5), qu'il doit remplacer à Rome. Grimaldi s'était surtout occupé des embellissements de l'Espagne et de sa capitale.

Les hostilités que les Portugais continuent à commettre dans le Paragui, et l'inutilité des démarches de la cour d'Espagne pour en obtenir satisfaction, la mettent dans la nécessité de prendre les armes. Une escadre, commandée par le marquis de Casa-Tilly et composée de cent seize voiles, dont sept vaisseaux de ligne, six frégates, deux bombardes et un paquebot, portant douze mille hommes de débarquement, sous les ordres de don Pedro Cevallos, vice-roi de Rio de la Plata, part de Cadix le 13 de novembre, et cingle vers le Paragui.

Le gouvernement fait tirer des régiments de la Couronne et d'Amérique, en garnison à Madrid, quatre-vingts sergents et caporaux, pour aller dresser et discipliner les nouvelles compagnies de créoles levées dans les colonies. En même temps, on fait rassembler deux trains complets d'artillerie de campagne, à Badajoz et à Ayamonte, près des frontières du Portugal. Les armements se continuent avec activité, tant sur terre que sur mer, dans toutes les provinces, et tous les régiments ont ordre de se tenir prêts à entrer en campagne.

1777. A la fin de février, le ministre Florida-Blanca entre en fonctions; un des premiers actes de son administration est de faire défendre par le roi, sous des peines très-sévères, les processions indécentes où des hommes, masqués et nus jusqu'à la ceinture, se flagellaient jusqu'au sang.

La flotte espagnole, après avoir fait plusieurs prises considérables, dans sa traversée, débarqua, le 22 février, sur la

(1) Ces sociétés patriotiques, qui avaient pris naissance en Biscaye, protégées par le gouvernement, se multiplièrent au point qu'il y en avait quarante-quatre en 1788, et soixante-trois en 1804.

(2) Ce prince, très-estimable d'ailleurs pour ses qualités personnelles et son goût pour la botanique, avait un physique fort étrange, et son costume ne l'était pas moins. En quittant l'état ecclésiastique, il avait pris en telle aversion tout ce qui ressemblait au petit-collet, que son tailleur lui faisait des habits dont le collet descendait jusqu'au milieu de la poitrine.

(3) Ce canal, pompeusement annoncé, après des nivellements mal faits, puis rectifiés, a été enfin reconnu impraticable.

(4) Il avait déjà créé une école d'artillerie à Ségovie, une d'ingénieurs-construteurs à Carthagène, une de cavalerie à Ocaña, et une de tactique à Avila, d'où le général O'Reilly, son fondateur, l'avait transférée au port Sainte-Marie, depuis qu'il gouvernait l'Andalousie.

(5) François-Antoine Moñino, né en 1730, fils d'un notaire de la province de Murcie, après s'être distingué dans la carrière du barreau, fut fiscal, c'est-à-dire procureur-général du conseil de Castille, puis envoyé à la cour de Rome, pour l'opération très-épineuse de la suppression des jésuites. L'habileté avec laquelle il traita cette affaire, lui valut le titre de comte de Florida-Blanca, et celui d'ambassadeur à la même cour.

plage de l'île Sainte-Catherine, au Paragui, défendue par quatre mille hommes de troupes portugaises, sans compter les compagnies auxiliaires et les habitants commandés pour les travaux. Le général Cevallos s'empara dès le lendemain, sans coup férir, du château de Punta-Gruesa, que la garnison abandonna à son approche. Celles des châteaux de Sainte-Croix et de Ratonés, n'ayant pas montré plus de résolution, les Espagnols furent maîtres, le 25, de l'île entière et des peuplades du continent qui dépendaient de sa juridiction. Les Portugais avaient passé en terre-ferme, de l'autre côté de la rivière Carabon, à sept ou huit lieues de l'île Sainte-Catherine. Ils ne tardèrent pas à capituler et furent faits prisonniers de guerre; les officiers seuls obtinrent des bâtimens qui les transportèrent à Rio-Janeiro, sur une promesse signée d'eux, de ne point servir contre l'Espagne, jusqu'après leur échange.

Une ordonnance royale, datée du mois d'avril, réforma les sept grands collèges de Madrid et de l'Espagne. Une foule de désordres s'étaient introduits dans leur constitution, au grand préjudice de l'instruction publique. Plus unis entre eux, plus puissants que les jésuites, ils procuraient à leurs membres la plus grande partie des biens de l'église et du royaume; ils avaient une majorité assurée dans tous les conseils et les tribunaux de l'Espagne. Au lieu d'entretenir de pauvres pensionnaires, ils se partageaient leurs âmes, leurs immenses revenus. Comme les enfants des avocats en avaient été exclus jusqu'alors, le nouveau règlement, qui les rappela à leur institution première, se ressentit un peu de l'influence que les avocats avaient dans le gouvernement (1).

Le 3 juin, la cour de Madrid conclut avec la France un traité qui fixe les limites respectives des deux puissances, dans l'île Saint-Domingue.

Après avoir réglé l'administration civile et militaire de l'île Sainte-Catherine, don Pedro Cevallos y laissant une garnison de quatre bataillons, en était parti le 28 mars; mais sa flotte, dispersée par une tempête, ne s'était réunie que le 15 mai, à Montevideo. Il envoya une partie de ses troupes pour renforcer le poste de Sainte-Thérèse, où s'était déjà établi don Juan de Vertiz, gouverneur de Buenos-Ayres. Il s'embarqua, le 20, avec le reste de son armée et le train d'artillerie; remonta la rivière de la Plata, et arriva deux jours après, à une petite lieue de la ville, chef-lieu de la colonie du Saint-Sacrement. Il fit une fausse attaque, le 30, et ouvrit la tranchée pour battre la place. Le lendemain, le gouverneur, feignant d'ignorer le manifeste et la déclaration de guerre, publiée par le général espagnol, celui-ci lui en envoya copie, et le somma de rendre la colonie sous quarante-huit heures, ainsi que l'île Saint-Gabriel, avec leurs garnisons, artillerie, munitions, etc., et trois petits bâtimens qui étaient dans le port. Le 3 juin, au moment où les batteries allaient commencer le feu, le gouverneur fit proposer une capitulation qui fut rejetée par le général Cevallos: enfin il se détermina, le 4, à se rendre à discrétion. Les soldats de la garnison, au nombre de plus de mille hommes, furent envoyés prisonniers comme ceux de Sainte-Catherine, dans les villes intérieures de Buenos-Ayres, et les officiers renvoyés sur parole à Rio-Janeiro. Cette conquête valut aux Espagnols cent quarante-quatre pièces d'artillerie, huit cents barils de poudre, et une quantité prodigieuse de boulets et autres munitions.

Un différend qui s'était élevé entre le tribunal de l'inquisition et le conseil royal de Castille, ayant été terminé à l'avantage du premier, le Saint-Office fit lire dans les églises, le 22 juin, et afficher à leurs portes, la liste des livres défendus, au nombre desquels se trouve le *Traité des Délits et des Peines*, par le marquis Beccaria.

La mort du roi de Portugal, Joseph 1^{er}, et la disgrâce du fameux marquis de Pombal, son ministre, amenèrent des rapprochemens entre les cours de Lisbonne et de Madrid, malgré les efforts de l'Angleterre qui, craignant que l'Espagne ne donnât des secours aux insurgés de l'Amérique Septentrionale, fomentait les querelles entre les deux puissances, et menaçait de soutenir le Portugal. Mais Charles III ne se laissa point intimider par ces bravades, et les hostilités continuèrent. Don Pedro Cevallos embarqua ses troupes, à la fin de juin, pour Maldonado, dans le dessein d'aller joindre, par terre, don Juan de Vertiz, et d'attaquer

les Portugais, commandés par le général Bohom, soit en rase campagne, soit dans les fortifications de Rio-Grande de San-Pedro. La flotte espagnole, assaillie par une tempête, en revenant de Montevideo à l'île Sainte-Catherine, séjourna dans le port de cette île pour s'y radouber. Elle en partit le 9 juillet, et poursuivit une escadre portugaise, qui avait débarqué environ trois mille hommes sur le continent, dans le but de reprendre Sainte-Catherine, d'empêcher qu'on y portât des vivres, et d'arrêter les courses de l'ennemi en terre-ferme. Les Espagnols abordèrent sur le rivage, malgré le feu des Portugais, les contraignirent de prendre la fuite, brûlèrent un village où un de leurs détachemens s'était réfugié, et remirent aussitôt à la voile pour aller chercher l'escadre portugaise. Mais tandis qu'on se battait en Amérique, on négociait en Europe, d'où les deux cours envoyèrent des ordres respectifs pour une suspension d'armes.

Voulant témoigner sa bienveillance aux états et assemblées de ses provinces, Charles III déclare, le 9 septembre, que leurs députés seront admis aux couches des reines et des princesses, et signoreront comme témoins, ainsi que les grands officiers de la couronne, les actes qui se dressent à cette occasion.

La publication de l'histoire de Charles-Quint, et de l'histoire de l'Amérique, par Robertson, avait fait beaucoup de sensation en Espagne. On avait surtout loué l'auteur d'avoir parlé avec plus de modération que personne, des cruautés commises par les conquérants espagnols dans le Nouveau-Monde. L'académie de l'histoire de Madrid choisit don Ramon de Guevara, pour traduire en espagnol le second de ces ouvrages, et en faire un livre national. Le 27 septembre, le savant Campomanes, son président, écrit à l'illustre historien écossais, que l'académie l'a admis au nombre de ses membres, en témoignage d'estime et de reconnaissance. (1)

Ordonnance du roi qui prescrit aux archevêques et évêques de ne prendre à leur service que des personnes de leur diocèse; qui n'accorde des bénéfices qu'aux sujets des diocèses, où il y en aura de vacants, et qui oblige tous les bénéficiers à la résidence.

Le 1^{er} octobre, meurt à Naples, de la petite vérole, l'infant don Philippe, fils aîné de Charles III, à l'âge de trente ans, trois mois, six jours: attendu l'état d'enfance dans lequel il avait toujours vécu, on ne chanta point à ses obsèques la messe de *requiem*, mais celle des anges.

Le même jour, un traité préliminaire de paix et de limites, entre l'Espagne et le Portugal, est conclu à Saint-Ildelfonse. La reine douairière de Portugal, sœur de Charles III, se rend en Espagne, et arrive le 4 novembre au château de l'Escorial où était la cour. Charles va au-devant de sa sœur qu'il n'avait pas vue depuis quarante-huit ans, et leur entrevue est extrêmement touchante. Le voyage de cette princesse a pour but de resserrer l'amitié entre les deux puissances. A cette occasion, le roi d'Espagne fait une promotion nombreuse aux emplois civils et militaires. Le comte de Florida-Blanca, premier secrétaire d'état et des dépêches, est fait conseiller d'état, et le roi déclare que les successeurs de ce ministre, auront à l'avenir entrée au conseil, par le droit de leur place.

Le roi de Naples ayant accordé à deux jésuites, parents d'un de ses ministres, la permission de revenir dans ses États, Charles III écrit une lettre très-pressante à son fils et fait révoquer cette grâce; ce qui oblige les deux jésuites à retourner dans l'État ecclésiastique.

En Amérique, un corps de troupes espagnoles, ayant pénétré dans le Paragui, avant d'être informé de l'armistice, attaque un fort portugais, situé sur la petite rivière Gatimini ou Gatini, qui se jette dans le Parana; il l'emporte d'assaut, et s'empare de deux villages portugais. La cour d'Espagne rappelle en Europe les forces qu'elle a envoyées dans le Nouveau-Monde, et ne laisse pas de continuer ses armemens maritimes, qu'elle monte sur un pied formidable.

1778. Au commencement de cette année, mourut le général D. Ric. Wall, ex-premier ministre d'Espagne. Charles III lui avait donné à vie la terre de *Soto di Roma*, dans le royaume de Grenade, ancienne maison de chasse de Charles-Quint. Wall en avait réparé et rebâti le château, percé,

(1) Les ministres Florida-Blanca et Galvez avaient été avocats, ainsi que Campomanes, alors fiscal du conseil de Castille.

(1) L'académie de l'histoire est à Madrid ce qu'est en France l'académie des inscriptions et Belles-Lettres.

éclairci et replanté la forêt, desséché les marais, amélioré et embelli considérablement ce domaine.

Le ministre des Indes, Galvez, qui connaissait le caractère, les vœux, les besoins et les ressources des colonies, songeait à les affranchir de la plus pesante de leurs entraves, en assurant à presque toutes la liberté du commerce, dont Porto-Bello était le marché principal, en Amérique, et Cadix, le centre en Espagne. Un nouveau règlement, provoqué par ce ministre et émané de l'autorité royale, le 2 février 1778, rendit le commerce des Indes libre pour tous les ports de la péninsule, et pour toutes les colonies, à l'exception du Mexique et d'une partie de la côte de la Terre-Ferme (1). Les seuls Biscayens, ne voyant dans les employés du fisc que les satellites du despotisme, refusèrent d'admettre, dans leur province, les douanes qui devaient empêcher l'introduction et l'exportation des marchandises prohibées par le même règlement, et privèrent ainsi leurs ports de participer directement au commerce avec les colonies espagnoles. Quoique ce règlement n'obtint pas l'assentiment général, surtout à Cadix; que l'Espagne fût peut-être encore trop arriérée pour en tirer un parti avantageux, et qu'il lésât les intérêts de la France; il abolit du moins toutes les formes gênantes et dispendieuses auxquelles le commerce des Indes était assujéti; et, sous ce rapport, les Espagnols ont dû le regarder comme un nouveau bienfait de Charles III. (2)

Le traité de Saint-Ildelfonse avait été rendu public en Portugal, et imprimé en Espagne; néanmoins, la cour de Madrid le tint secret et défendit sévèrement d'en laisser circuler un seul exemplaire.

Le 11 mars 1778 (3), un nouveau traité d'amitié, de garantie et de commerce est signé au Pardo, par le comte de Florida-Blanca et don François de Souza-Coutinho, au nom des souverains de l'Espagne et du Portugal, pour confirmer et éclaircir les traités antérieurs et particulièrement le dernier. Les limites des deux puissances en Amérique, sont définitivement réglées. La colonie du Saint-Sacrement, avec l'île de Saint-Gabriel et toute la rive septentrionale de la rivière de la Plata, ainsi que la navigation exclusive de ce fleuve et de l'Uruguay, sont cédés à l'Espagne, qui cède à son tour au Portugal, l'embouchure du grand fleuve de Saint-Jacques, avec les deux bords de ce fleuve, jusqu'à la rivière Jacai et l'entrée du marais de Patas. L'île Sainte-Catherine, et la côte opposée sur le continent, sont rendues aux Portugais qui s'obligent à n'y recevoir aucun navire étranger (4). L'Espagne se fait céder les îles d'Annohon et de Ferrando del Po, sur la côte de Guinée, en Afrique (5). La cour de Lisbonne renonce à toutes prétentions sur les Philippines, les Mariannes et les autres îles que l'Espagne possède en Asie. Ce traité est ratifié le 24 du même mois.

A la fin de novembre 1778, après deux ans de détention dans les prisons du Saint-Office, don Pablo Olavide comparait devant un *auto-da-fé* particulier. On l'accusa d'avoir, dans ses voyages, fréquenté Voltaire et J.-J. Rousseau; reçu diverses lettres du premier; parlé avec irrévérence de plusieurs saints; avancé que quelques empereurs romains ont eu des qualités plus estimables qu'une foule de rois canonisés; de s'être fait peindre, tenant en main une estampe de Vénus et de Cupidon; d'avoir interdit, dans les colonies de la *Sierra-Morena*, les rétributions destinées aux prières pour les morts; dépouillé les églises de leurs ornements, empêché les sonneries des cloches, etc. Il est déclaré hérétique, incapable de posséder aucun emploi, exilé de la Cour, de Lima sa patrie, de Séville, et condamné à être renfermé pendant huit ans dans un monastère, pour y être assujéti à des prières et à des pratiques pieuses (6). La disgrâce de l'intendant de l'Andalousie entraîne la décadence des co-

lonies de la Sierra-Morena, qui, néanmoins, ont survécu à leur fondateur.

Don Pedro Cevallos, de retour de son expédition au Paraguay, se rendant à la cour, meurt vers la fin de décembre, dans le couvent des Capucins de Cordoue, où il avait été forcé de s'arrêter.

1779. Robertson avait écrit pour remercier l'académie de l'Histoire de Madrid, et pour demander à coopérer à ses travaux. Au mois de janvier 1779, le gouvernement, sur la dénonciation d'une note où le Saint-Office était peu ménagé, défend l'Histoire de l'Amérique, en prohibe l'entrée dans le royaume en toutes langues quelconques, et enveloppe dans cette proscription la traduction espagnole qui était prête à paraître. Il charge l'académie de nommer deux de ses membres pour faire la critique de cet ouvrage; mais l'académie répond qu'elle obéira, pourvu qu'il lui soit permis de choisir deux autres membres qui en prendront la défense.

Le 14 février, on devait bénir, suivant l'usage des Espagnols, un pont de bateaux construit au port Sainte-Marie, et qui avait été examiné par des experts du comte d'O'Reilly, capitaine-général de l'Andalousie. Au moment de la cérémonie, la foule s'étant portée sur le pont, les chaînes de fer qui supportaient un pont-levis, pratiqué pour le passage des bateaux qui vont à Xerez, furent brisées; et, malgré les prompts secours du capitaine-général et des magistrats, une multitude de personnes furent noyées; on retira de l'eau plus de quatre cents cadavres, sans compter ceux que les flots avaient entraînés.

La cour d'Espagne désirait conserver la neutralité, pendant la guerre que l'Angleterre faisait aux États-Unis de l'Amérique soutenus par la France. Elle joua pendant près de huit mois le rôle de puissance médiatrice; mais les engagements du pacte de famille, le vœu général de la nation, les provocations imprudentes des Anglais et leur refus de reconnaître l'indépendance des Américains, comme l'exigeait l'Espagne, la forcèrent enfin de rompre les négociations et de prendre part à cette guerre. Par une convention particulière, signée à Aranjuez, le 12 avril 1779, la France garantit à l'Espagne la restitution de Gibraltar, de Minorque, du fort de la Mobile et de Pensacola.

Le 16 juin, Charles III fit remettre au cabinet de Saint-James, par son ambassadeur, le comte d'Almodovar (7), son manifeste, contenant une déclaration de guerre; la réponse de l'Angleterre ne parut que le 13 juillet.

Les opérations furent mal commencées; don Antonio de Arce, qui commandait au Ferrol, huit vaisseaux de ligne et quatre frégates, refusa d'abord de se joindre au comte d'Orvilliers, commandant de la flotte française, sous prétexte des vents contraires, mais en effet, pour une dispute de préséance qui s'arrangea quelque temps après. Don Louis de Cordova, plus raisonnable, partit de Cadix avec trente-deux vaisseaux de ligne, deux frégates et deux brûlots, et alla se réunir à la flotte française devant la Corogne, le 23 juillet. Cette armée navale, forte de soixante-cinq vaisseaux de ligne, sans compter les frégates et les autres bâtiments, devait fermer la Manche et tenir en échec la flotte anglaise, commandée par l'amiral Hardy; tandis que soixante mille hommes et trois cents navires, rassemblés sur les côtes de France, menaçaient d'une invasion celles d'Angleterre. Mais contrariés par les vents, attaqués par les maladies, les alliés ne purent atteindre l'amiral anglais, jetèrent seulement l'alarme dans Plymouth, et retournèrent dans leurs ports respectifs, au mois de septembre, sans autre fruit d'un armement aussi considérable, que la prise d'un vaisseau anglais de soixante-quatre canons.

Aussitôt après la déclaration de guerre, les Espagnols avaient assiégé Gibraltar. Dès le 19 juin, le roi prohibe les

(1) Le 16 octobre, la liberté du commerce fut rendue à la vice-royauté de Santa-Fé et à la province de Guatimala.

(2) Ce fut alors que l'ancien port de Gijon, presque oublié, devint remarquable, les Asturiens ayant obtenu la permission d'y construire des vaisseaux pour l'Amérique.

(3) Et non pas le 15^e, comme le dit Koch, dans la dernière édition de son *Tableau des révolutions de l'Europe*. Dans la deuxième édition, il avait mis avec plus d'exactitude, le 24 mars, jour de la ratification du traité.

(4) Cette île était un lieu de relâche pour les Anglais, qui en avaient fait l'entrepôt d'un commerce de contrebande avec le Paraguay.

(5) Le but de l'Espagne était de faire directement la traite des nègres pour en approvisionner ses colonies; mais elle échoua dans ses efforts, et ne put se mettre en possession de ces lieux, dont les habitants refusèrent de se ranger sous la domination espagnole.

(6) On prétend qu'il aurait été condamné à des peines plus rigoureuses, sans l'intervention de la cour de Rome et du gouvernement. Une surveillance peu sévère, ayant permis à Olavide de s'évader, en 1780, il se retira en France, où il passa 18 ans; emprisonné en 1794, et revenu de ses erreurs, il publia le *Triomphe de l'Évangile*. Le prodigieux succès de cet ouvrage fit, en 1798, rappeler l'auteur en Espagne, où il mourut en 1863.

(7) Le comte, puis duc d'Almodovar, grand d'Espagne, après avoir rempli avec succès plusieurs missions diplomatiques, cultiva les lettres et publia la *Decada epistolar*, sorte de journal littéraire. Il donna ensuite une traduction libre, en espagnol, de l'*Histoire philosophique* de Raynal; il supprima tout ce qui pouvait échoquer les préjugés de sa nation, et rectifia plusieurs erreurs de l'auteur sur les colonies espagnoles de l'Amérique. Il mourut en 1794.

marchandises anglaises et défend à ses sujets toute communication, tout commerce avec cette place, sous peine de mort. Le 11 juillet, il fait remettre à tous les ambassadeurs une lettre, par laquelle il informe leurs souverains du blocus de Gibraltar, et leur annonce que l'entrée de ce port sera fermée à tous les vaisseaux de guerre ou de commerce, sous quelque pavillon que ce soit. Quinze mille hommes d'infanterie, douze escadrons de cavalerie et deux cents bouches à feu, sous les ordres de don Martin Alvarez, occupaient le camp de Saint-Roch, à une lieue de cette place, tandis qu'un autre corps, commandé par le général O'Connor, en défendait l'approche du côté d'Algéziras, et que le chef d'escadre, don Antonio Barcelo, la bloquait par mer.

Charles III, dans le but d'empêcher les exportations du numéraire, rend un édit qui augmente de six et trois quarts pour cent, la valeur numérique des espèces d'or qui ont cours, de sorte que les pièces de quatre pistoles (les quadruples) sont fixées à seize piastres fortes au lieu de quinze, et ainsi des autres pièces.

Dans les principales villes d'Espagne, les citoyens de toutes les classes, les femmes même s'empresment de donner à leur souverain des preuves non équivoques de leur zèle, soit par des dons patriotiques plus ou moins considérables, soit en faisant construire et armer des vaisseaux à leurs frais.

Dès le commencement de cette année, les Anglais avaient envoyé des troupes à Pensacola, sur la côte de la Floride occidentale, et construit des forts en face des possessions espagnoles sur le fleuve Mississippi. Les colons de la Louisiane, quoique peu attachés à la domination espagnole, montrèrent les meilleures dispositions pour seconder les entreprises du brigadier don Bernard Galvez, leur gouverneur, contre les Anglais. Ce général, neveu du ministre des Indes, et à peine âgé de vingt-quatre ans, fit au mois d'août, à la tête de deux mille hommes, une expédition dans la Floride occidentale, prit huit navires ennemis, tant sur le lac Pontchartrain et le Mississippi, que sur les autres lacs et rivières qui se jettent dans ce fleuve. Le 7 septembre, il se rendit maître du fort Manchak, abandonné par les Anglais, près de l'embouchure du lac d'Iberville dans le Mississippi; et le 21, il s'empara, après un siège de neuf jours, du fort du Bâton rouge, puis de celui de Pain-Moore, ce qui mit en son pouvoir tous leurs établissements sur les bords de ce fleuve et une étendue de pays de plus de quatre cents lieues.

Don Roberto de Ribas, gouverneur de Guatimala, entreprit de ruiner eux qu'ils avaient aussi formés nouvellement dans la baie de Honduras, et s'empara, le 15 septembre, du quai Saint-Georges, que les Anglais reprirent quelques jours après. Ceux-ci débarquèrent le 23, au Golfo-Dolce, près du fort Saint-Philippe de Castille, et n'ayant rien trouvé dans les magasins, que Ribas avait fait évacuer dès la déclaration de guerre, ils allèrent attaquer San-Fernando d'Omoo, chef de la baie de Honduras, et échelle des vaisseaux du registre et des trésors qu'on y envoie de Guatimala; ils échouèrent. Mais une autre expédition anglaise, renforcée à Truxillo par les Indiens de la côte des Moskites et de l'île de Buatan, surprit et brûla, le 18 octobre, la ville de San-Fernando d'Omoo, et s'empara du fort, par escalade, le 20. Les Anglais trouvèrent peu d'argent dans les coffres, que le gouverneur avait fait vider deux jours auparavant, sur le bruit du débarquement de l'ennemi; mais ils y prirent deux galions chargés de trois millions de piastres, deux cent cinquante quintaux de vif-argent, des denrées coloniales, et ils y firent trois cent soixante-douze prisonniers. Ribas, à cette nouvelle, revint à la hâte sur ses pas, et reprit San-Fernando le 28 novembre; les Anglais n'étant pas en force pour le défendre, l'avaient évacué, après en avoir encloué les canons, et chargé tout leur butin sur un vaisseau qui périt quelques jours après. Ils en furent dédommagés par la prise du vaisseau, le San-Carlos, chargé d'artillerie et de munitions; mais le gouvernement espagnol démentit une partie de l'importance du butin fait à San-Fernando par les Anglais, et réduisit les deux galions à deux navires marchands de Cadix.

Le blocus de Gibraltar continuait toujours par mer, tandis que les travaux du camp de Saint-Roch étaient poursuivis sans relâche, pour commencer le siège de cette forteresse, malgré le feu continuel des Anglais, auquel les Espagnols ne

répondaient pas. Le cabinet de Madrid, se flattant de réduire la place par famine, et prévoyant que les Anglais se disposaient à la ravitailler, rappela, dès le mois de novembre, l'escadre de don Louis de Cordova dans la baie de Cadix; mais la plupart des vaisseaux qui la composaient ayant besoin de radoub, elle fut hors d'état d'agir pendant tout l'hiver.

Cette année, le ministre des Indes, Galvez, fonda une colonie dans la province de Sonora, au nouveau Mexique, sur les côtes de la mer Vermeille. Charles III lui conféra, à cette occasion, le titre de marquis de la Sonora.

La route de Madrid à Séville, par la Sierra-Moréna, jusqu' alors affreuse et presque impraticable, devient, cette année, sous les auspices du comte de Florida-Blanca, et par les soins de l'ingénieur français Lemaure, une des plus belles routes de l'Europe.

L'argent étant fort rare à cause de la guerre, le ministère cherche les moyens de s'en procurer, en créant un papier-monnaie. Il commence par donner cours à neuf millions de piastres, en quinze mille billets royaux de 600 piastres chacun, portant intérêt à quatre pour cent. (1)

On établit à Madrid une fabrique de salpêtre, qui, peu d'années après, occupait déjà quatre mille ouvriers.

Vers la fin de cette année, le lieutenant-général, don J.-B. Bonnetto, qui croisait aux Antilles, prit aux Anglais un convoi de quinze bâtimens, et se rendit à Porto-Rico, pour la défendre en cas d'invasion.

1780. L'amiral Rodney avait quitté les côtes d'Angleterre, le 24 décembre de l'année précédente, avec une flotte de vingt et un vaisseaux et plusieurs frégates, qui escortaient trois cents bâtimens de transport, chargés de vivres et de munitions pour Gibraltar. Le chef d'escadre, don Miguel Gaston, qui commandait à Brest une division espagnole de vingt vaisseaux, ayant reçu trop tard les ordres de son gouvernement, ne put partir que le 13 janvier, renforcé par cinq vaisseaux français qui se joignirent à lui. Une tempête contraria sa marche et l'empêcha d'atteindre l'amiral anglais. Le 8, Rodney avait pris sur les côtes d'Espagne quinze navires qui se rendaient de Saint-Sébastien à Cadix, chargés de provisions; il s'était aussi emparé de leur escorte, composée d'un vaisseau de guerre, trois frégates et deux petits bâtimens armés. Le 16, ayant rencontré, à la hauteur du Cap Saint-Vincent, l'escadre de don Juan de Langara qui n'était que de onze vaisseaux (2), il la força au combat. Malgré l'extrême inégalité du nombre, les Espagnols disputèrent la victoire pendant douze heures; mais un de leurs vaisseaux ayant sauté en l'air, et quatre autres, y compris celui du commandant en chef qui reçut trois blessures, étant tombés au pouvoir de l'ennemi, les débris de l'escadre espagnole se retirèrent en désordre à Cadix, et ne purent empêcher l'amiral anglais d'entrer en triomphe dans le détroit, de pouvoir abondamment Gibraltar de vivres et de munitions, d'y laisser un régiment, et de remettre à la voile, le 13 février, pour les Antilles, avec le reste de son convoi.

L'escadre de Gaston, assaillie et dispersée par plusieurs tempêtes, était arrivée en détail à Cadix, dans les premiers jours de ce mois; mais ses vaisseaux, maltraités dans leur maturité et leurs grémens, n'avaient pas eu la possibilité de s'opposer à la sortie de la flotte anglaise.

Charles III récompensa le courage malheureux; Langara, qui n'était chef d'escadre que depuis quatre mois, fut nommé lieutenant-général; le brigadier don Vincent Doz fut fait chef d'escadre; tous les capitaines passèrent au rang de brigadier, et les autres officiers montèrent d'un grade: les veuves et les mères de ceux qui avaient péri, ne furent pas oubliées.

Les belles laines de Ségovie n'étaient pas toujours employées dans le royaume, et la manufacture de draps fins que le marquis de la Ensenada avait élevée dans cette ville, sous le règne de Ferdinand VI, était tombée avec ce ministre; mais l'établissement des sociétés royales patriotiques ayant animé l'industrie en Espagne, don Laurent Ortés de Paz établit des filatures de laine à Ségovie, à Saint-Ildefonso et en divers autres endroits. Charles III voulant encourager ce genre de travail, assigne des prix pour les hommes et les femmes qui s'y distingueront.

A l'occasion de la naissance de l'enfant don Carlos-Domingo, etc., fils du prince des Asturies, le 5 mars, Charles III

(1) Le gouvernement émit à trois différentes époques, pendant la guerre, jusqu'à 28 millions 800 mille piastres de ce papier-monnaie, qui tomba dans le discrédit et perdit jusqu'à vingt-quatre pour cent.

(2) Huit seulement combattirent: les trois autres se séparèrent de l'escadre, par ordre du commandant.

publie un décret par lequel, en témoignant à ses peuples le regret de ne pouvoir diminuer les impôts, en raison des dépenses occasionées par la guerre, il ordonne que dans toutes les villes capitales de ses provinces il soit formé un conseil composé de l'intendant, du contador, de l'administrateur général des revenus, d'un magistrat du corps municipal et d'un mandataire du peuple, nommé par la société économique de ces villes qui en ont une, ou à défaut, par le corregidor; lesquels s'assembleront une fois au moins par semaine, pour examiner si, d'après l'état de la population, des productions et du commerce de la province, il convient de modifier ou de diminuer la forme et la substance des contributions actuelles, en attendant une mesure générale à cet égard. Ce conseil est aussi chargé d'examiner les moyens de former deux fonds de secours, l'un pour encourager l'agriculture, l'autre pour donner plus d'activité à l'industrie manufacturière.

Un règlement sur la navigation des Neutres, sous la forme d'une lettre, en date du 13 mars, est adressé de la part du roi, par le comte de Florida-Blanca, au marquis Gonzalès de Castejon, ministre de la marine, pour être communiqué à tous les agents diplomatiques et commerciaux des puissances de l'Europe.

En Amérique, don Bernard Galvèz, qui s'était embarqué avec plus de deux mille hommes le 11 février, sur l'escadre de don J.-B. Bonnetto, pour une expédition concertée avec le gouverneur de la Havane contre le fort de La Mobile, en avait perdu sept cents dans un naufrage qui avait retardé sa marche. Le général Campbell, commandant des forces anglaises dans la Floride occidentale, ayant été informé de cet accident à Pensacola, ne laissa dans cette place qu'une faible garnison, et marcha à la tête de onze cents hommes contre les Espagnols. Persuadé qu'il les trouverait dans un dénûment absolu, et qu'il les vaincrait aisément, il voulait les attaquer à l'arme blanche et avait ôté à ses troupes les pierres de leurs fusils. Cependant, quoique réduit à mille quatre cents hommes, et privé par son naufrage de la plus grande partie de ses munitions, et des bateaux qui auraient facilité son débarquement, Galvèz ne laisse pas de camper devant le fort de La Mobile, dont les Anglais avaient considérablement augmenté les fortifications; et il l'oblige de capituler le 14 mars, après quatre jours de tranchée ouverte. Le général Campbell, qui depuis huit jours observait les Espagnols, n'osa pas les attaquer, et reprit le chemin de Pensacola; poursuivi dans sa retraite, il fut sur le point d'être arrêté, et on lui prit vingt soldats et un capitaine, outre la garnison de trois cents hommes qui demeurerent prisonniers de guerre. Don Galvèz trouva dans le fort beaucoup d'artillerie, d'armes et de munitions. Ce gouverneur ayant reçu le 4 avril, une partie des secours qu'il attendait de la Havane, fit ses préparatifs pour aller attaquer Campbell dans Pensacola.

Le gouverneur de la Jamaïque qui, l'année précédente, avait dirigé les deux expéditions anglaises dans la baie de Honduras, envoya, cette année, une autre division contre les colonies espagnoles. Les Anglais ayant débarqué, en février, au cap Gracias à Dios, sur la côte des Moskites, se rendirent, le mois suivant, à l'embouchure de la rivière San-Juan, qui prend sa source dans le lac de Nicaragua. Ils remontèrent cette rivière, non sans beaucoup de peine, malgré le secours des Indiens, jusqu'à sept à huit lieues du lac, et s'emparèrent du fort San-Juan. Leur dessein était d'aller saccager les villes espagnoles de cette province; mais les chaînes que le gouverneur de Guatemala fit mettre pour fermer l'entrée du lac, les batteries et les troupes qu'il disposa, et surtout une épidémie qui enleva cinq cents Anglais, obligèrent les autres à se retirer, en laissant une garnison dans le fort.

Les vaisseaux qui étaient à Cadix ayant réparé leurs avaries, on en forma d'abord deux escadres de six vaisseaux de ligne chacune, sans comprendre les frégates et les petits bâtiments, destinés à escorter soixante navires de commerce et soixante-quatre transports, qui portaient dans l'Amérique espagnole douze mille hommes de troupes, avec de l'artillerie et des munitions. Ces deux escadres, commandées par don Jos. Solano, et par don Juan Tomaso, mettent à la voile de Cadix, le 28 avril, et se réunissent le 10 juin, avec la flotte française du comte de Guichen, près de la Dominique.

Le 7 mai, les Espagnols firent une tentative inutile contre

le vaisseau de ligne La Panthère et les autres bâtiments anglais qui étaient dans la baie de Gibraltar. Neuf brûlots sortirent du port d'Algéziras pendant la nuit, sous le commandement de don Fr. Muñoz; mais à peine avait-on mis le feu aux mâches, que le vent devint contraire, les repoussa loin des vaisseaux auxquels ils devaient s'accrocher, et les consuma entièrement. Les batteries de terre et l'escadre de don Ant. Barcelo devaient seconder l'attaque; ces mesures furent aussi inutiles que le feu de l'artillerie ennemie pour la repousser. Quelques semaines après, le vaisseau La Panthère sortit de Gibraltar, emmenant en Angleterre tous les malades dont il put se charger.

Le 26 mai, trois cents Anglais et neuf cents sauvages étant venus attaquer le fort Saint-Louis des Illinois, furent repoussés par le commandant espagnol. Ils s'en vengèrent en ravageant les plantations et en emmenant prisonniers une soixantaine de blancs.

Le 9 juillet, don Louis de Cordova, remplacé provisoirement dans les fonctions de commandant de la marine à Cadix, qui lui avaient été confiées au mois de février, mit à la voile de ce port, avec une flotte de vingt-deux vaisseaux de ligne espagnols, neuf français, six frégates, une corvette et huit balandres, ayant sous ses ordres le lieutenant-général don Mig. Gaston, et les chefs d'escadre, don Vinc. Doz, don Ant. Posadas et de Beausset. Cette réunion de forces navales, qui auraient encore été augmentées par la jonction des escadres françaises de Brest et de Toulon, par les troupes de débarquement et les vaisseaux de transport qui étaient sur les côtes de France, aurait pu facilement tenter une descente sur celles de l'Angleterre, dont les principales forces et les meilleurs amiraux étaient alors en Amérique; mais l'obstination de la cour d'Espagne à vouloir réduire Gibraltar par famine, l'empêcha de tirer parti de ces avantages. La flotte combinée se borna donc à croiser à l'entrée du détroit, entre les caps Spartel et Sainte-Marie: elle revint dix jours après dans le port de Cadix, en repartit le 31, avec un renfort de sept vaisseaux, dont six composaient l'escadre de Toulon, et reprit sa croisière. Elle eut le bonheur de s'emparer, le 9 août, d'un riche convoi de cinquante cinq voiles, parti de Portsmouth, et destiné pour les colonies et les armées anglaises de l'Amérique et de l'Inde. Neuf autres bâtiments échappèrent, ainsi qu'un vaisseau de ligne et deux frégates qui escortaient le convoi. Les Anglais perdirent en cette occasion trente-six millions et trois mille prisonniers, soldats et matelots, non compris les officiers. Les Espagnols, satisfaits de leur capture, rentrèrent dans le port le 29, avec l'escadre française qui fut obligée d'y attendre l'arrivée de celles qui étaient en Amérique (1) pour retourner à Brest.

Au mois de juillet, le comte de Riela, ministre de la guerre, étant mort, Charles III, qui avait abandonné à ses autres ministres la gestion absolue de leurs départements, et s'était spécialement réservé la suprême direction de tout ce qui avait rapport à l'armée et aux plans de campagne, confia le portefeuille de la guerre au marquis de Musquiz, ministre des finances.

D. Jos. Solano, ayant beaucoup de malades parmi ses équipages, s'était séparé du comte de Guichen, et les avait débarqués à la Guadeloupe, à la Dominique, et à Porto-Rico, en se rendant à la Havane. Le gouverneur de Porto-Rico fit embarquer des troupes sur huit bâtiments, avec celles que Solano avait laissées; deux vaisseaux anglais forcèrent cette flottille à s'échouer sur la côte, et la brûlèrent entièrement; mais tous les hommes furent sauvés. M. de Montèil qui commandait l'escadre française que le comte de Guichen avait laissée à Saint-Domingue, vint à Porto-Rico, fournit des bâtiments de transport aux troupes espagnoles, et les fit escorter jusqu'à l'entrée du canal, dans leur navigation pour la Havane.

Don Galvèz, après avoir réduit le fort de La Mobile, s'était porté sur Pensacola; mais, ayant appris en route, que cette place avait reçu de la Jamaïque des secours de toute espèce, il était retourné à la Nouvelle-Orléans, pour y attendre des renforts. Il se rendit lui-même à la Havane afin de presser l'armement destiné à la conquête de la Floride. En effet, par ses soins et ceux de D. Jos. Solano, dès la mi-septembre, sept vaisseaux de ligne, cinq frégates, deux petits bâtiments et quarante-neuf transports furent prêts à mettre à la voile, et on y embarqua trois mille huit cents hommes, non compris les gens des équipages. Les pluies et

(1) C'étaient les escadres du comte de Guichen et du comte de Grasse, qui, réunies à celle qui était depuis long-temps à Cadix, mirent à la voile

pour Brest, le 7 novembre, sous le commandement du comte d'Estaing.

les vents contraires retinrent la flotte jusqu'au 16 octobre; et le lendemain de sa sortie, elle fut assaillie par une tempête qui l'ayant dispersée dans le golfe du Mexique, l'obligea de revenir en détail à la Havane, et fit manquer l'expédition contre Pensacola. La prise de deux frégates anglaises fut un faible dédommagement de ce mauvais succès.

Le 14 et le 15 octobre, les Maures attaquent Oran, sur la côte d'Afrique, ils sont repoussés par le maréchal-de-camp don Pedro Gnelli, gouverneur de ce préside.

Depuis que l'empereur de Maroc avait été forcé de lever le siège de Melilla, il n'avait rien épargné pour se ménager une réconciliation avec l'Espagne; mais la cour de Madrid lui garda long-temps rancune. Après la rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, les démarches, les prévenances de Sidi Mohammed, furent plus fréquentes, plus actives. Quoiqu'il affectât de garder la neutralité entre les deux puissances, il montra une préférence marquée pour les Espagnols, leur permit d'arrêter les Anglais dans ses ports ou sur ses côtes, défendit à ses sujets de les inquiéter et de leur faire la moindre insulte, et n'accorda aux Anglais que le droit de relâche sans garantie. Enfin, par un décret du 2 décembre, il céda aux Espagnols et aux Français leurs alliés, la jouissance de la baie, du port et de la ville de Tanger, à l'exclusion des autres puissances et nommément des Anglais, sur les vaisseaux desquels il mit un embargo; et il rendit aux Espagnols un navire jugé de bonne prise par un de ses ministres, qu'il destitua à cette occasion: la paix fut alors assurée entre les cours de Madrid et de Maroc.

Cette année, on commença à bâtir San-Carlos, sur les bords de la mer, pour en faire le chef-lieu de l'établissement des Altagés, peupler une péninsule jusqu'alors déserte et inculte, et rendre l'embouchure de l'Èbre utile à l'agriculture, au commerce et à la navigation, en y creusant un vaste port et un canal qui prend naissance à Emposta, sur la rive droite du fleuve.

1781. Le 2 janvier, un détachement espagnol, par ordre de don B. Galvez, partit de Saint-Louis des Illinois, et après une marche pénible et périlleuse de deux cent vingt lieues, s'empara du poste anglais de Saint-Joseph, fit prisonniers tous ceux qui n'avaient pu fuir, détruisit leurs magasins, prévint leurs projets sur le fort Saint-Louis, et prit possession de la rivière des Illinois, au nom du roi d'Espagne.

Le 4 janvier, les troupes espagnoles de l'audience de Guatimala, après avoir enlevé deux forts que les Anglais avaient construits sur la rivière San Juan, au pays des Moskites, se présentèrent devant le fort San-Juan de Nicaragua. Les Anglais l'abandonnèrent, à l'aide de quelques échelles appliquées aux murs du fort, qui était baigné par la mer, et se sauvèrent avec leurs canots, abandonnant une frégate, quelques petits bâtiments, douze canons et une grande quantité de munitions.

Au commencement de cette année, la disette se faisait sentir dans Gibraltar: les vivres qu'y introduisaient de temps en temps quelques petits navires échappés par hasard à la surveillance de don Barcelo, étaient loin de suffire aux besoins de la garnison, et le scorbut exerçait déjà ses ravages dans la ville. Les troupes du camp de Saint-Roch avaient même détruit les plantations situées hors des lignes, et dévasté les jardins du gouverneur Elliot, dont les produits servaient à la nourriture des officiers anglais. Le cabinet de Londres se disposait à envoyer des secours à Gibraltar. Sur le bruit de ses préparatifs, la flotte espagnole, forte de trente vaisseaux de ligne et de six frégates, appareilla de Cadix, le 6 février, sous les ordres de D. Louis de Cordova qui avait Mazarredo pour major-général; mais, après une croisière de six semaines, elle entra dans ce port le 27 mars, pour prendre des rafraichissements et débarquer ses malades. Dès le 13 de ce mois, l'amiral anglais Darby, avait mis à la voile de Portsmouth, avec vingt-huit vaisseaux de ligne, huit frégates, deux brûlots et un convoi de plus de cent bâtiments; et le 22 du même mois, le comte de Grasse était parti de Brest avec une flotte qui, en y comprenant cinq vaisseaux destinés pour l'Inde et commandés par le bailli de Suffren, était composée de trente et un vaisseaux, dix frégates, quatre corvettes et cent quarante-trois bâtiments de transport. L'amiral anglais, repoussé par les vents contraires sur les côtes d'Irlande, ne fut point aperçu par les Français, et ayant

ensuite continué sa navigation, il se mit en panne à la hauteur du cap Spartel, avant que la flotte espagnole ne fût venue reprendre sa croisière. Le 12 avril, son convoi protégé par quatre vaisseaux et quelques frégates, entra dans le canal, et mouilla dans la baie du Rosier, près de Gibraltar, où l'on commença le déchargement des bâtiments vivriers. Le 14, ils s'avancèrent dans la rade et continuèrent le débarquement des provisions. Aussitôt, les batteries du camp de Saint-Roch, les chaloupes canonnières et les bombardes espagnoles firent un feu terrible et soutenu contre l'ennemi; l'incendie gagna divers endroits de la ville; un magasin entier fut consumé; deux batteries de la place furent démontées; un grand nombre de maisons détruites, et plusieurs habitants tués: les fortifications naturelles de Gibraltar furent même endommagées, et une partie du rocher qui la domine fut brisé en éclats. Cependant le tumulte était au comble dans la ville: les munitions, à peine débarquées, étaient mises au pillage par les soldats et par le peuple, ou avariées par l'artillerie espagnole, faute de magasins pour les déposer. La prudence et la sévérité du gouverneur Elliot firent enfin cesser le désordre. Le ravitaillement dura huit jours: quand il fut achevé, l'amiral Darby qui, dès le premier jour, avait aussi envoyé à Minorque deux frégates et treize bâtiments chargés de provisions, rassembla sa flotte le 20, et remit à la voile pour l'Angleterre. Plusieurs navires anglais avaient été détruits par les canonnières et les bombardes espagnoles, dont l'attaque fut dirigée avec habileté par D. Ventura Moréno, major de la marine, don Ant. Barcelo s'étant démis quelques jours auparavant du commandement de l'escadre qui bloquait Gibraltar.

Le 1^{er} mai, la flotte de Cadix, forte de trente vaisseaux de ligne et dix frégates, recommença sa croisière sous les ordres de l'amiral Cordova, et entra dans la baie de ce port le 8 juin, après avoir pris quinze navires anglais sortis de l'embouchure du Tage.

En Amérique, cinq vaisseaux de ligne aux ordres de D. Jos. Calvo, ayant appareillé de la Havane, le 25 février, avec des bâtiments de transport, qui avaient à bord deux mille hommes de troupes de débarquement, commandés par D. Bernard Galvez, mouillèrent le 9 mars, à l'île Sainte-Rose, vis-à-vis la baie de Pensacola, et y aborderent malgré le feu de deux frégates anglaises qui furent forcées de se retirer. Les gros vaisseaux n'ayant pu pénétrer dans la baie dont l'entrée, défendue par le fort Saint-Georges, est remplie de bas-fonds; D. Galvez fit arborer son pavillon de commandant sur un brigantin: snivi de tous les petits navires armés, il s'avança le 18 dans la baie, sans être arrêté par le feu des châteaux, et le lendemain, tous les bâtiments de transport y arrivèrent. Le 20, il fut joint par les troupes de La Mobile et de la Nouvelle Orléans, aux ordres de D. Jos. Ezpeleta, et le 25, celles de la Havane quittèrent l'île Sainte-Rose, et se réunirent au reste de l'armée. Le général, après s'être emparé d'une des deux frégates, de trois autres navires anglais et avoir repoussé les sorties de la garnison de Pensacola, battit le fort Saint-Georges qui opposa une vive résistance; mais une grenade, tombée sur le magasin à poudre, fit sauter ce fort avec cent cinq hommes qui le défendaient (1). Enfin l'arrivée de D. Jos. Solano, qui était parti de la Havane, le 9 avril, avec onze vaisseaux de ligne et cinq frégates, portant des secours de troupes espagnoles et françaises, accéléra la reddition de la place, qui, après douze jours de tranchée ouverte, capitula le 9 mai, et ouvrit ses portes le 11. Pensacola et ses cinq forts avaient une garnison de mille sept cents hommes, non compris les nègres et les sauvages: plus de trois cents Anglais, en comptant ceux du fort Saint-Georges, y périrent, et mille quatre cents furent faits prisonniers, y compris plus de deux cents femmes et enfants; trois cents hommes se sauvèrent pendant la capitulation. Un nombre de prisonniers, se trouvèrent l'amiral Chester, gouverneur de la Floride, et le général Campbell, commandant des troupes. Les Espagnols perdirent une centaine d'hommes et eurent deux cents blessés; ils trouvèrent dans la place cent quatre-vingt-treize pièces de canon ou autres bouches à feu, et une grande quantité de vivres et de munitions de guerre. Cette conquête fit rentrer sous la domination de l'Espagne toute la Floride occidentale, et ne laissa plus aucun établissement aux Anglais dans le golfe du Mexique. C'est à cette occasion que Solano reçut le titre

(1) Les relations anglaises rapportent ce fait très-différemment: elles disent qu'une redoute, et non pas le fort Saint-Georges, sauta par accident, le 8 mai, et entraîna trois jours après la reddition de la place,

qui avait résisté aux renforts de trois mille hommes amenés par Solano. Ces mêmes relations exagèrent beaucoup la perte des Espagnols, et réduisent celle des Anglais à cent vingt hommes.

de marquis del Socorro (du secours), et Galvez, le grade de lieutenant-général.

Les Espagnols, voyant que Gibraltar ne manquait plus de provisions, renoncèrent au projet de le prendre par famine, et continuèrent de le bombarder ; mais ils ne se bornèrent pas au siège de cette forteresse. Le duc de Crillon, qui était depuis vingt ans au service de l'Espagne, sans cesser d'être Français, avait remis au ministère espagnol, en 1778, un mémoire contenant trois projets d'invasion sur les possessions anglaises : la Jamaïque, Gibraltar et Minorque. Ces trois plans avaient été approuvés par la cour qui cependant n'en suivit aucun. On laissa passer le temps où la Jamaïque était sans ressources, et l'on se décida pour le blocus de Gibraltar que ce général jugeait impossible. Quant au troisième projet, qui d'abord avait été ajourné, Charles III le remit sur le tapis, au mois de juin 1781, et le duc de Crillon fut chargé lui-même d'en diriger l'exécution. L'armement qu'on aurait pu disposer à Carthagène fut préparé à Cadix avec beaucoup de mystère, afin de laisser croire qu'il était destiné contre Gibraltar ou la Jamaïque, ou contre les insurgés du Pérou. (1)

Dans cet intervalle, l'escadre française, sous les ordres de Guichen, arrivée de Brest à Cadix le 5 juillet, se réunit à celle d'Espagne, et la flotte combinée mit à la voile le 21 ; elle était composée de trente vaisseaux espagnols, dix-neuf français et une douzaine de frégates.

Le 21 au soir, le duc de Crillon, avec les huit mille hommes qu'il devait commander, et qu'il exerçait à la manœuvre depuis son arrivée à Cadix, appareilla de ce port, sur une escadre de deux vaisseaux de ligne, cinq frégates, douze petits bâtiments, et quatre vingt-six transports, sous les ordres de don Ventura Moréno. Arrêtée par un calme pendant dix-sept jours, à la hauteur de Carthagène, et séparée ensuite par un coup de vent, l'escadre ne put opérer qu'en partie son débarquement, le 19 août ; les autres bâtiments ne l'effectuèrent que le 21. Sans ce contre-temps, le général Murray, gouverneur de Minorque, n'aurait pas eu le temps de faire entrer dans le fort Saint-Philippe deux bataillons qui étaient à Mahon, et cinq cents habitants de cette ville, pour augmenter sa garnison fort déja de deux mille cinq cents hommes. Le duc de Crillon ayant abordé le premier à la calle de la Musquita, avec ses aides-de-camp et quelques grenadiers, y planta un drapeau pour servir de point de ralliement aux chaloupes qui suivaient la sienne. Pendant que ses troupes débarquaient successivement et se dirigeaient sur les points et dans l'ordre qu'il avait prescrits ; il marcha sur Mahon à la tête de la première colonne, reçut les clefs que les magistrats vinrent lui présenter, s'empara de l'arsenal et des magasins considérables que l'ennemi avait laissés dans la ville ; et, sans s'y arrêter, continua sa marche par Nueva-Aralva, pour tâcher de surprendre le fort Saint-Philippe. Il prit, en chemin, deux pièces de canon et fit une centaine de prisonniers ; mais pendant l'espérance d'entrer dans la forteresse, il plaça, dès la même nuit, ses gardes avancées, et fit tracer la ligne d'investissement pour former le blocus, hors de la portée du canon. Le débarquement qui avait commencé à trois heures après midi, fut achevé à minuit : le lendemain, les villes de Ciudadella et de Fornella avec leurs forts s'étant rendues sans coup ferir, l'île entière de Minorque, à l'exception du fort Saint-Philippe, entra sous la domination de l'Espagne ; et, le 21, le duc de Crillon reçut les serments de fidélité des habitants. Le reste de ses troupes ayant débarqué, il informa la cour de ses heureux succès, et demanda des renforts et de la grosse artillerie dont il avait besoin pour assiéger le fort Saint-Philippe. Charles III lui envoya l'ordre de la Toison d'Or, et lui accorda une pension de trente mille réaux sur la tête de sa fille. Cette conquête était d'autant plus importante, que les corsaires de Minorque nuisaient au commerce de l'Espagne, fournissaient des

secours continuels à Gibraltar, et que Mahon était l'entrepôt général de toutes leurs prises. Les vainqueurs trouvèrent dans ce port cent navires de diverses grandeurs, y compris quatorze corsaires en armement, mais qui devinrent pour la plupart inutiles, le général Murray ayant fermé l'entrée du port, en faisant couler bas seize gros bâtiments.

La population de Minorque, outre les naturels du pays et les Anglais, se composait d'un assez grand nombre de Juifs et de Grecs. Les Juifs n'étant pas tolérés en Espagne, le duc de Crillon permit à cinq cents individus de cette nation de se retirer avec leurs biens, et les fit embarquer pour Marseille, d'où ils se rendirent à Avignon.

Le 23 septembre, la grande armée navale combinée, entra dans le port de Cadix, après une croisière de soixante-trois jours. Les galions de la Havane, devançant le convoi de cinquante-six bâtiments chargés de marchandises, qu'ils avaient quitté en route, y arrivèrent le 8 octobre, avec des trésors évalués à seize millions de piastres.

L'envoi des troupes, des ingénieurs, de l'artillerie de siège et des munitions, demandés par le duc de Crillon, avait été retenu à Barcelone, à Alicante et à Carthagène par les vents contraires. Dans l'intervalle du 18 au 24 octobre, ces renforts arrivèrent, ainsi que quatre régiments français embarqués à Toulon sous le commandement du baron de Falkenhayn. L'armée du duc de Crillon, se trouvant alors portée à seize mille hommes, et pourvue de tout ce qui lui était nécessaire, ce général put alors commencer le siège du fort Saint-Philippe dans toutes les règles.

La garnison de Gibraltar s'était accoutumée au bruit du canon des Espagnols et aux effets de leurs bombes. Le feu des assiégeants ayant montré au général Elliot les endroits faibles de la place, il les avait fait réparer ; mais voulant se délivrer du voisinage des nouvelles batteries que les Espagnols avaient élevées en avant de celles de Saint-Charles ; et informé de leur force et de leurs positions par deux déserteurs qui lui servirent de guides, il ordonna, pour la première fois, une sortie par la porte de terre. Pendant la nuit du 26 au 27 novembre, deux mille quatre cents hommes de troupes anglaises, commandés par le général de brigade Ross, et dirigés par le gouverneur en personne, tuèrent le brave d'Hermestadt, officier aux Gardes-Wallones, mirent en fuite les premières gardes espagnoles, et dans l'espace d'une heure, ils enclouèrent les canons et incendièrent tous les ouvrages qui avaient coûté tant de peines, de temps et de dépenses aux assiégeants.

Les soins d'une guerre étrangère n'empêchaient pas le gouvernement espagnol de s'occuper de la prospérité intérieure du royaume. Dans cette année 1781, le comte de Florida Blanca, voyant la foule de femmes et d'enfants qui erraient, oisifs, inutiles et dangereux, aux environs de Saint-Ildefonso, établit dans la résidence et sous les yeux du souverain, une fabrique de toiles qui eut bientôt vingt métiers en activité, et deux grandes machines à fouler et à laver les toiles.

Pour reconnaître les prévenances et les bons procédés de l'empereur de Maroc, Charles III met en liberté un grand nombre de corsaires barbaresques, détenus depuis plusieurs années dans l'alcazar de Ségovie ; il affecte ce local à l'établissement d'une école militaire pour les jeunes gentilshommes qui se destinent à l'artillerie.

1782. Le 3 janvier, l'armée navale de Cadix mit à la voile pour sa croisière ordinaire. Elle était composée de quarante vaisseaux de ligne, douze frégates, et d'un convoi de trente transports, sur lesquels on avait embarqué quatre mille hommes, qui se rendaient à Porto-Rico, sous l'escorte de cinq vaisseaux et trois frégates, pour se joindre à l'armement dont les lieutenants-généraux Solano et Galvez devaient commander, l'un les forces navales, l'autre les troupes de débarquement.

(1) Le régime oppressif, essayé au Pérou, faillit à enlever cette riche contrée à l'Espagne. Le ministre des Indes, Galvez, marquis de la Sonora, ayant voulu y établir le monopole royal du tabac, avec quelques taxes odieuses au peuple, alluma la guerre civile. Un soulèvement éclata l'administration des douanes. Le gouvernement espagnol, mystérieux et défiant, garda long-temps le silence sur ces troubles, leur supposa des prétextes frivoles, et publia bientôt qu'ils étaient apaisés. Mais la révolte prit un caractère plus alarmant ; le cacique Tupac-Aymaron, issu du sang royal des Incas, mais baptisé sous le nom de don Joseph Casimir-Bonifacio, s'étant rendu maître, par trahison, de don Ant. Arriaga, corregidor d'un district de la province de Tintai, s'empara de ses richesses et le fit pendre le 4 novembre 1780, jour de la fête du roi, au

nom duquel il avait ordonné qu'on instruisit le procès du malheureux corregidor, et convoqué les caciques de la province pour assister à son supplice. Tupac rassembla des troupes, et talla en pièces les détachements que le gouverneur de Cusco envoya contre lui. La jonction des caciques de diverses provinces, avec leurs forces, porta son armée à vingt-cinq mille hommes. Il mit à feu et à sang la province d'Azangaro, et résista aux efforts réunis des gouverneurs de Cusco, Gampa et Montevideo, auxquels s'étaient joints tous les ecclésiastiques de l'évêché de Cusco. Mais ce rebelle committit tant de cruautés et de dévastations, qu'un grand nombre d'Indiens, ses partisans, se tournèrent contre lui ; il fut pris et étouffé, dans les premiers mois de 1781. La révolte, qui paraissait étouffée par sa mort, recommença bientôt avec autant de fureur, sous la direction de son frère Diego Tupac.

Les travaux préparatoires du siège du fort Saint-Philippe, et le transport de l'artillerie avaient éprouvé quelques retards, par suite des longues pluies et de la difficulté des chemins. Ce ne fut que le 6 janvier que les batteries espagnoles, établies à la distance de cent cinquante à quatre cents toises de la place, et consistant en cent onze pièces de canon et trente-trois mortiers, commencèrent à jouer. Leur feu continu fit taire, au bout de quelques jours, celui de la forteresse, qui avait beaucoup incommodé les travailleurs et favorisé les différentes sorties des Anglais. Le général Murray manquant de bombes et de viandes fraîches, et voyant ses troupes atteintes de la dysenterie, se rendit le 4 février. La capitulation fut signée le 5. La garnison, composée d'environ trois mille hommes, y compris sept cents matelots et soixante-dix corses, grecs, turcs et juifs, après avoir obtenu les honneurs de la guerre, demeura prisonnière et fut renvoyée sur parole en Angleterre, à l'exception des soixante-dix étrangers que l'on embarqua pour Livourne. La perte des assiégeants, depuis l'occupation de Minorque, avait été de deux cent cinquante hommes tués et cinq cents blessés. Ils trouvèrent dans la place trois cent cinquante pièces de canon, dont cent trente-trois étaient en mauvais état, et trente mortiers ou obusiers. Charles III, en recevant la nouvelle de cette conquête importante, éleva le duc de Crillon au grade de capitaine-général, nomma chef d'escadre don Ventura Moréno, qui avait commandé les forces navales, et accorda des récompenses ou des grades supérieurs à plusieurs autres officiers.

Le 10 février, la rentrée de la flotte de don Louis de Cordova, dans Cadix, la sauva des désastres d'une tempête qui éclata le lendemain. Le 24, le comte de Guichen arriva dans le port avec l'escadre qui était partie de Brest, douze jours auparavant. Cette escadre, renforcée de douze vaisseaux espagnols, appareilla de Cadix le 11 et le 12 mars.

En Amérique, don Mathias Galvez, président et capitaine-général de Guatimala, envoya le 14 mars, du port de Truxillo, une escadre de deux frégates et vingt-un bâtiments de moindre force, sous les ordres de D. Miguel Alfonso de Sousa, et portant huit cents hommes de troupes, pour attaquer l'île de Ruatan. Les Anglais qui s'en étaient emparés, ayant refusé de se rendre, les Espagnols, dès le 16 au matin, firent un feu très-vif, et à deux heures l'ennemi évacua les forts Saint-Georges, Despart et Dalling, et se réfugia derrière quatre autres batteries qu'il avait établies sur des hauteurs. Les Espagnols débarquèrent alors dans le port, s'emparèrent des trois forts abandonnés, et en ayant tourné les batteries contre les Anglais, ils les obligèrent le lendemain de se rendre à discrétion. Les soldats et les habitants furent envoyés prisonniers à la Havane; on brûla la ville de Ruatan, et on en démolit toutes les fortifications.

Le même don Mathias Galvez avait dirigé, le 9 mars, un corps de deux mille hommes, pour déloger les Anglais du fort de la Criba et des autres établissements qu'ils avaient formés sur le continent de la baie de Honduras, en contravention des traités. Afin de s'attacher plus particulièrement les peuples barbares de ces côtes, ils avaient choisi l'un des plus distingués d'entre eux, et l'ayant fait roi, sous le nom de Georges, ils l'avaient soumis à la suprématie de la Grande-Bretagne. Les Espagnols détruisirent tous les établissements anglais sur cette côte, massacrèrent tous les Indiens rebelles, à l'exception du roi Georges, qui s'était sauvé avec une partie de ses adhérents, et transportèrent à la Havane et à Truxillo les colons et leurs esclaves. Ce moyen rigoureux et terrible, était le seul que l'Espagne pût employer pour mettre ses possessions en sûreté contre les usurpations manifestes et continuées des Anglais.

Dans le même mois, don Bernard Galvez, fils de don Mathias, en allant de Cuba à Saint-Domingue, pour se joindre à l'expédition qui se préparait au Cap-Français contre la Jamaïque, s'empara de l'île de la Providence, l'une des Lucayes, et la seconda par son importance. C'était le repaire des corsaires anglais qui infestaient ces parages et qui avaient pris quelques navires de la Havane.

Le colonel don Ventura Caro, qui s'était distingué dans l'expédition de Minorque, fut nommé commandant de cette île, et obtint le grade de brigadier; le duc de Crillon lui laissa un régiment d'infanterie et deux cents hommes de cavalerie, qui devaient suffire pour en former la garnison, la cour ayant donné ordre de démolir le fort Saint-Philippe, à l'exception des deux forts, Saint-Charles et Philippe, qui défendaient l'entrée du port.

Le vainqueur de Mahon, après avoir fait embarquer tout

le reste de ses troupes, destinées à renforcer le camp de Saint-Roch, quitta Minorque, débarqua le 28 mars à Barcelone, arriva le 7 avril à Madrid, et se rendit aussitôt à Aranjuez où était la cour. Aussitôt qu'il eut baisé la main de Charles III, ce prince lui annonça qu'il le faisait grand d'Espagne, et disposa en sa faveur des commanderies vacantes depuis la mort du marquis de la Ensenada. La conquête de Minorque avait ranimé l'ardeur guerrière de la nation. Le gouvernement était dégoûté de l'inutile blocus de Gibraltar; le siège de cette place fut résolu, et le duc de Crillon fut chargé d'en diriger les opérations. Deux lieutenants-généraux commandèrent sous lui l'armée du camp de Saint-Roch, augmentée de vingt mille hommes, y compris le corps de troupes françaises sous les ordres du baron de Falkenhayn.

Il fallait, pour prendre Gibraltar, un moyen extraordinaire qui pût lutter avec avantage contre l'escarpement de cette forteresse, sa formidable artillerie, les talents et l'activité du gouverneur Elliot et le courage de sa garnison, qui venait, malgré le blocus, d'être renforcée par l'arrivée d'un régiment. Divers projets avaient été présentés à la cour de Madrid, les uns hardis jusqu'à l'extravagance, les autres seulement bizarres. Celui de l'ingénieur français, d'Arçon, vint enfin, et fixa l'attention du gouvernement espagnol, qui lui donna la préférence, même sur le plan proposé par le duc de Crillon, auquel on revint ensuite, et peut-être trop tard.

Au mois d'avril, on publia à Madrid une traduction espagnole du prospectus de l'*Encyclopédie* par ordre de matières, que l'on propose par souscription. L'évêque de Salamanque, don Philippe Beltran, inquisiteur-général, est à la tête des souscripteurs: il avait consenti à la publication de l'ouvrage, moyennant la suppression des articles contraires à l'esprit de son tribunal; mais ayant lu depuis l'article *Espagne*, qui contenait des vérités un peu fortes, il se rétracta, et l'*Encyclopédie* fut irrévocablement prohibée.

Le 25 avril, l'escadre combinée, sous les ordres du comte de Guichen, de retour de sa croisière sur l'île de Madère, rentra dans Cadix avec six prises anglaises.

Les événements qui se préparaient devant Gibraltar attirèrent au camp de Saint-Roch une foule de volontaires. Mgr. le comte d'Artois, ayant obtenu du roi, son frère, la permission de s'y rendre, avait demandé l'agrément de Charles III. *Grâces à Dieu, s'écria le monarque, à la réception de la lettre du prince, je ne mourrai donc pas sans avoir eu un de mes neveux, sans avoir embrassé mon fils; et s'adressant à l'ambassadeur de France, Montmorin: Renvoyez à l'instant le courrier. Dites à mon neveu que la joie et le saisissement que me cause sa résolution, m'empêchent de lui écrire. Qu'il vienne; il veut servir comme volontaire? tout sera à ses ordres: mes troupes, l'Espagne entière obéiront avec plaisir à un prince de mon sang.*

Le 4 juin, la flotte combinée sous les ordres de D. Louis de Cordova, forte de trente-quatre vaisseaux, dont sept français, commandés par Guichen, met à la voile, et va croiser à l'entrée de la Manche. Elle rencontre, le 25 de ce mois, une flotte anglaise de vingt-huit voiles, destinée pour le Canada et Terre-Neuve, sous l'escorte d'un vaisseau de guerre, deux frégates et un brick; elle lui donne la chasse, et s'empara de dix-huit bâtiments qui sont conduits à Brest: elle va ensuite établir sa croisière depuis Ouessant jusqu'aux Sorlingues, et quelques jours après, elle est renforcée par huit vaisseaux venus de Brest, formant la division de Lamotte-Piquet.

Le port d'Algéziras étant devenu l'arsenal, où le chevalier d'Arçon faisait construire les batteries flottantes destinées à l'attaque de Gibraltar, le ministère espagnol y établit un département de marine indépendant de celui de Cadix; le lieutenant-général Valcarsel en est nommé commandant, et il a sous lui, pour commander les opérations, le chef d'escadre Moréno et le brigadier de marine Langara, frère du lieutenant-général.

Tous les renforts de troupes et de munitions étant arrivés au camp de Saint-Roch, le duc de Crillon s'y rend le 18 juin, et prend possession du commandement, le surlendemain. Don Martin Alvarez, qui avait commandé le blocus, se retire aussitôt de l'armée. Quoique les batteries espagnoles incommodassent beaucoup Gibraltar, et que peu de temps auparavant elles y eussent fait sauter le fort Anne, le nouveau général fit cesser leur feu jusqu'à une attaque générale, et ordonna d'autres travaux. Le camp de Saint-Roch pouvait être comparé à une ville: tous les soldats espagnols étaient logés dans des barques de bois, arrangées uniformé-

ment et formant des rues; les maisons de leurs officiers étaient presque toutes en briques et avaient un jardin. Les Français arrivés de Minorque campèrent sous des tentes.

Le 2 juillet, fut publiée la cédula du roi pour l'établissement de la banque royale de Saint-Charles, d'après le plan présenté par un banquier français, Cabarrus, qui en fut nommé directeur-général. Cette banque, composée d'abord de cent cinquante mille actions de deux mille réaux, et devant former un fonds de quinze millions de piastres, embrasse trois objets principaux, 1°. la liquidation des effets royaux au pair, et l'escompte des autres bons effets à quatre pour cent; 2°. les fournitures pour les armées de terre et de mer, sous la commission de dix pour cent; 3°. le paiement de toutes les obligations de la couronne en pays étrangers, sous la commission d'un pour cent. Un des premiers avantages de cette banque, fut de rétablir le crédit du papier-monnaie, qui, de vingt-quatre pour cent de perte qu'il éprouvait, parvint en peu d'années à porter une prime.

Le 6 juillet, la princesse des Asturies accoucha de l'infante Marie Louise-Joséphine, depuis reine d'Etrurie et grande-duchesse de Lucques. La naissance de cette princesse console la cour de la perte d'une des jeunes infantes, morte peu de jours auparavant.

Le 12 juillet, l'escadre combinée chassa celle de l'amiral Howe, l'obligea de se réfugier vers les ports d'Angleterre, et alla reprendre sa première station à l'entrée de la Manche et du canal de Bristol, pour y attendre le convoi de la Jamaïque, qu'elle manqua. Le 16, elle rencontra l'amiral Howe, qui lui échappa à la faveur d'un brouillard, et elle le poursuivit vainement les jours suivants.

Le 23 juillet, le comte d'Artois arrive à Saint-Ildefonso. Son entrevue avec la famille royale est des plus touchantes. Il reçoit les plus grands honneurs à la cour; il est traité avec le même cérémonial que les infants, et il a rang immédiatement après le prince des Asturies. Dans toutes les villes qu'il avait traversées, des fêtes, des illuminations, des courses de taureaux, des carrousels, et surtout l'empressement et la joie du peuple avaient signalé sa présence. Le duc de Bourbon arriva le 2 août à Saint-Ildefonso.

Au milieu d'une guerre dispendieuse, les travaux utiles à la prospérité du royaume étaient continués avec la même activité. Ce fut à cette époque que les eaux du canal impérial arrivèrent sur le territoire de Saragoc, dans une étendue de plus d'une lieue, près de la rivière d'Isuerha.

Le comte d'Artois se rendit le 15 au camp de Saint-Roch, et le duc de Bourbon le lendemain; leur présence redoubla l'ardeur générale et l'espoir du succès. En attendant que les dix prames construites à Algéziras, sous la direction du chevalier d'Arçon, fussent en état d'être lancées à la mer, le duc de Crillon poussait avec vigueur les travaux du siège de Gibraltar, et établissait trois nouvelles batteries contre cette forteresse.

Le gouverneur de la Jamaïque voulant prendre sa revanche de l'expédition des Espagnols contre les établissements anglais, sur la côte des Moskites, au cap *Gracias à Dios*, envoya des troupes qui s'enparent, le 31 août, du fort espagnol situé à Blackriver-Bluff.

La flotte combinée étant rentrée dans la rade de Cadix le 5 septembre, don Louis de Cordova y reçut ordre de se rendre sur-le-champ dans la baie de Gibraltar, afin qu'avec les forces qu'il commandait, il pût en imposer à l'ennemi, seconder l'attaque générale qui se préparait, et arrêter plus facilement une flotte anglaise, si elle voulait entrer dans le détroit. Les batteries flottantes furent achevées peu de jours après. C'étaient des prames construites avec les carcasses de dix vaisseaux de soixante-quatre, renforcées d'un côté et sur le pont, d'un blindage de trois pieds et demi d'épaisseur, pour les rendre impénétrables aux boulets et aux bombes; un mécanisme ingénieux devait les entretenir dans une humidité continuelle, et les garantir de l'incendie occasionné par les boulets rouges. Elles portaient chacune deux batteries de dix pièces de vingt-quatre, ce qui faisait en tout deux cents bouches à feu. On en donna le commandement

à don Ventura Moréno, et le prioce de Nassau-Siegen, qui était venu servir comme volontaire, en fut nommé major-général.

Le 12 septembre, cinquante vaisseaux de ligne français et espagnols se trouvèrent réunis dans la baie de Gibraltar. Le 13 au matin, les dix prames partirent d'Algéziras et vinrent s'emboîser devant Gibraltar. Les contradictions qu'offrent les diverses relations de cette mémorable affaire empêchèrent probablement toujours que l'on puisse connaître exactement les véritables causes de son issue malheureuse. Le projet était grand et bien conçu, mais l'auteur (et l'on peut le dire sans vouloir porter atteinte à la réputation qu'a laissée cet habile ingénieur) ne l'avait peut-être pas assez médité. Il n'avait pas tout prévu; et il semble que c'est avec raison que le duc de Crillon lui avait reproché de n'avoir pas fait sonder, ou d'avoir fait sonder trop superficiellement, le parage où les batteries flottantes devaient s'emboîser. Deux seulement purent approcher jusqu'à deux cents toises de la place: les huit autres s'engravèrent à quatre ou cinq cents toises, soit qu'elles n'eussent pas suivi la direction qui leur avait été ordonnée, soit qu'elles l'eussent trop bien suivie. S'il faut en croire Bourgoing (1), ami de d'Arçon, et dont le récit a été, peut-être sans examen, regardé comme une autorité suffisante par les auteurs qui l'ont copié, l'ingénieur français ne fut secondé ni par la flotte combinée, qui resta spectatrice immobile de l'action, ni par les chaloupes canonnières et les bombardiers dont le feu aurait contribué à diviser celui des ennemis, ni par les lignes de Saint-Roch qui, suivant la même version, ne firent jouer qu'une soixantaine de pièces de canon, au lieu de cent quatre-vingt-six qui composaient leurs batteries. Il est certain que les prames firent peu de mal aux fortifications de Gibraltar, et qu'après un feu qui dura depuis le matin jusqu'au milieu de la nuit, elles furent toutes entièrement détruites. Mais le doute existe également sur la cause de leur destruction. Les uns disent qu'elles furent consumées par l'effet des boulets rouges d'une nouvelle invention, lancés par les Anglais. Suivant Bourgoing, deux seulement furent incendiées par l'ennemi, la *Talla piedra* que montait le prince de Nassau et d'Arçon, et le *San Juan*, commandé par Langara. Moréno ordonna de brûler la sienne et les sept autres, pour qu'elles ne tombassent pas au pouvoir des Anglais. Enfin, suivant un mémoire de d'Arçon lui-même (2), qui inculpe aussi tous les généraux de terre et de mer, toutes les prames, à l'exception de celle qu'il montait, furent incendiées par ordre supérieur (3). Telle fut l'issue de cette fatale journée qui coûta six millions à l'Espagne, et aux deux puissances alliées une perte de plus de huit cents hommes, tués, blessés ou prisonniers, y compris ceux qui se noyèrent en se précipitant dans les chaloupes qui venaient pour les sauver.

Ce mauvais succès ne découragea pas les assiégés. Le général fit former une nouvelle parallèle, pour battre la rade contre les deux môles et empêcher les bâtimens d'y mouiller. On poussa un boyau depuis la batterie de Mahon jusqu'à la mer de l'Ouest, dans une longueur de deux cent cinquante toises, et à cent soixante de la porte de terre.

Dans la nuit du 9 au 10 octobre, un ouragan furieux assaillit la flotte combinée dans la baie d'Algéziras, la mit en désordre, et jeta sur la côte de Gibraltar un vaisseau de soixante-dix qui tomba au pouvoir de l'ennemi. Cet événement procura aux Anglais un avantage bien plus important.

Le 11 au soir, l'amiral Howe pénétra dans le détroit avec une flotte de trente-quatre vaisseaux de ligne, et, malgré la présence des forces alliées, quatre frégates qui formaient son avant-garde, entrèrent dans Gibraltar, ainsi que quatre transports. Un coup de vent le poussa, le 12, dans la Méditerranée; la flotte combinée, forte encore de quarante-six vaisseaux, mit à la voile le lendemain pour l'attaque; mais le 14, le vent ayant tourné à l'est, l'amiral anglais en profita pour éviter le combat, et achever de remplir le but de son expédition. En éteignant ses feux, dans la nuit du 15, il parvint à échapper à la flotte combinée qui était à cinq ou

(1) *Tableau de l'Espagne moderne*, quatrième édition, tome III, pag. 229 et suivantes.

(2) *Mémoire pour servir à l'histoire du siège de Gibraltar*, par l'auteur des Batteries flottantes. Cadix, 1783; petit in-8o.

(3) S'il faut en croire une autre relation, sept batteries flottantes furent démontées par le feu des Anglais, et trois seulement par les équipages qui les abandonnèrent. Au résumé, il paraît que la jalousie, l'imprévoyance,

la précipitation, la rivalité du pouvoir national, etc., concoururent à faire avorter ce projet, et que l'humeur aggrava ensuite les torts qu'on se reprocha réciproquement. Quant au duc de Crillon, quoiqu'il eût désapprouvé ce plan, et qu'il eût manifesté son opinion au roi et au ministre Florida-Blanca, il le seconda de tout son pouvoir, et s'exposa même pour aller porter des secours aux hommes qui montaient les batteries flottantes; ainsi on ne peut, sous aucun rapport, lui imputer la moindre part dans le désastre de cette journée.

six lieues de lui, sortit de la Méditerranée, et employa les trois jours suivants à faire entrer dans la place plusieurs autres bâtiments munitionnaires, et à débarquer les troupes qui devaient renforcer la garnison. Don Louis de Cordova, chassé au loin par les vents contraires, ne put revenir sur ses pas aussi vite que la flotte anglaise. Il fut sur le point de l'atteindre, le 19, dans le détroit, et la rencontra en pleine mer, le 20, à seize lieues de Cadix. Après un combat de quelques heures, dans lequel la perte de chaque côté fut de trois ou quatre cents hommes tués ou blessés, les deux flottes se séparèrent, sans qu'on pût décider, en lisant les rapports de leurs amiraux, si les Anglais forcèrent de voiles, pour gagner au large, ou si les alliés serrèrent le vent pour rester en arrière. Ceux-ci rentrèrent à Cadix le 28.

Les deux princes français qui s'étaient flattés d'assister à la prise de Gibraltar, la jugeant désormais impossible, partirent de Saint-Roch, le duc de Bourbon le 16 octobre, et le comte d'Artois le 19. La cour était à l'Escurial, lorsqu'ils y arrivèrent vers la fin du mois; ils y furent reçus avec moins d'empressement qu'à leur premier passage, et après y avoir assisté à la fête de Charles III, ils se remirent en route, le 6 novembre, pour retourner en France.

Le siège de Gibraltar est de nouveau converti en blocus; la direction de la marine à Algéiras est supprimée, et don Ant. Barcelo reprend le commandement de l'escadre devant Gibraltar. Les troupes françaises qui étaient au camp de Saint-Roch ont ordre de se rendre à Cadix. Quelques régiments espagnols sont envoyés à diverses destinations. L'armée du duc de Crillon se trouve réduite à quinze mille hommes. Quoique des négociations de paix fussent entamées, ce général, autorisé par un ordre du roi, ne laissa pas de poursuivre l'exécution du plan qu'il avait proposé. Après la destruction des batteries flottantes, il avait fait trois fois plus de chemin contre Gibraltar, qu'on n'en avait fait pendant trois ans. Parvenu à cinquante toises d'élévation dans le roc, il y établit un poste de cinq cents grenadiers, pour soutenir les mineurs qui pratiquèrent deux ouvertures dans l'intérieur du rocher.

En même temps, le comte d'Estaing arriva à Cadix le 18 décembre, y pressait l'armement et le radoub de tous les vaisseaux espagnols et français qui se trouvaient dans ce port; des convois y arrivèrent encore de Brest et de Toulon. Il devait y prendre le commandement général d'une flotte de cinquante-deux vaisseaux de ligne, sans compter les frégates et les corvettes, et plus de deux cents bâtiments de transport sur lesquels on devait embarquer, pour les Antilles, quinze mille hommes de troupes françaises, non comprises celles d'Espagne. Cette flotte, par sa jonction aux escadres françaises et espagnoles du marquis de Vaudreuil et de don Jos. Solano, aux troupes qui avaient servi sous les ordres de Rochambeau, dans les Etats-Unis, et à celles qui commandaient le marquis de Bouillé et don Bernard Galvez, aurait formé la plus puissante armée que l'on eût vue dans le Nouveau-Monde. Elle était destinée à la conquête de la Jamaïque. Le comte d'Estaing, pendant son séjour à la cour de l'Escurial, avait enfin démontré à Charles III, que le siège de Gibraltar avait trop long-temps privé la France et l'Espagne des avantages que devait leur procurer la réunion de leurs forces navales contre la Grande-Bretagne; il avait aussi persuadé à ce monarque de ne pas retarder plus long-temps les négociations de paix, par trop d'obstination à insister sur la restitution de Gibraltar.

Charles III, toujours occupé du bonheur de ses Etats, avait fait négocier par son ambassadeur à la Porte-Othomane, un traité de paix et de commerce qui fut signé à Constantinople le 14 septembre, et que ce monarque ratifia le 24 décembre. Ce traité, en vingt-un articles, fixe à 3 pour cent les droits de douane sur les marchandises débarquées par les Espagnols dans les ports de l'empire ottoman, et les place, pour les autres droits, sur le même pied que les

nations amies. Les consuls espagnols qu'on y établira jouiront des mêmes privilèges que ceux des puissances amies; les sujets de S. M. C. seront protégés dans leurs pèlerinages à Jérusalem; les biens de ceux qui mourront dans les Etats du grand-seigneur ne seront point sujets au fisc; la Porte pourra entretenir à Alicante un *cheikh-bender* (1), pour veiller à la sûreté de ses marchands et de ses sujets en Espagne; les pilotes côtiers porteront réciproquement des secours aux navires en danger, sur les côtes des deux Etats, etc. A l'occasion de ce traité, Charles III envoya au grand-seigneur vingt pièces de drap de Vigogne, afin de donner aux Turcs le goût des laines d'Espagne (2). Ce prince met, cette année, un impôt de quarante-cinq réaux pour cent sur les garances étrangères, dans le but d'encourager en Espagne la culture de cette racine et les fabriques d'indiennes.

1783. Après trois mois de conférences, les préliminaires de paix signés à Versailles, le 20 janvier, par le comte de Vergennes, le comte d'Aranda et le ministre britannique Fitz-Herbert, mirent fin aux hostilités. L'île de Minorque resta à l'Espagne; la Floride orientale lui fut cédée, et elle conserva la Floride occidentale. Les îles de la Providence et de Bahama, faisant partie des Lucaines, furent rendues à l'Angleterre; et toutes les autres conquêtes, de part et d'autre, restituées sans compensation.

Ce ne fut que le 10 mars que le général Elliot apprit officiellement la signature des préliminaires, et que les dispositions hostiles cessèrent entièrement entre cette place et le camp de Saint-Roch, qui fut levé peu de jours après.

Charles III, persuadé que le défaut d'industrie et la misère qui régnaient en Espagne parmi les citoyens des classes inférieures, avaient pour cause première le mépris avec lequel on y traitait les arts mécaniques et les métiers, et voulant exciter l'émulation parmi les artisans de tous les états, publia au mois de mars, un édit par lequel, tous les hommes qui exercent un métier utile quelconque, pourront être admis aux charges municipales, et même aspirer à la noblesse, lorsqu'ils se seront distingués d'une manière éminente dans leur profession.

Par une ordonnance du 25 du même mois, le roi renouvela les anciennes lois contre les vagabonds, et comprend sous ce nom les porte-balles, les colporteurs ou merciers ambulants, ceux qui font voir des animaux et des curiosités, lors même qu'ils seraient munis de passeports; les pèlerins qui s'écarteraient de leur route, et les écoliers qui se rendraient seuls aux universités, sans certificats ou sans passeports.

Un autre édit de ce monarque remet en vigueur ses ordonnances de 1765 et 1771, qui défendent et annulent toutes les dispositions testamentaires en faveur des confesseurs, des églises et des couvents. Il interdit en outre aux ecclésiastiques de s'immiscer en aucune façon dans les loyers, testaments, biens héréditaires, etc.

Le 13 mai, la ville d'Aréquiba, qu'on nommait la *Venise du Pérou*, est entièrement détruite par un tremblement de terre, ainsi que les districts voisins (3).

Charles III récompense noblement les généraux et officiers qui se sont distingués dans la dernière guerre. Il accorde au duc de Crillon 400 mille réaux de pension annuelle, et le titre héréditaire de duc de Mahon. Le prince de Nassau, qui avait montré un courage héroïque au milieu des flammes, le malheureux jour des batteries flottantes, est fait grand d'Espagne, et est autorisé à expédier en Amérique un bâtiment franc de tous droits. Le comte d'Estaing est aussi nommé grand d'Espagne; le comte de Vaudreuil a la permission d'exporter à Saint-Domingue, deux mille mulets espagnols sans payer les droits.

Le 21 mai, la flotte est licenciée; une partie est désarmée; le reste se rend à Carthagène et au Ferrol.

Le 5 juin, mort de l'enfant don Carlos, âgé de trois ans et trois mois, le seul fils qui restait au prince des Asturies.

(1) Seigneur du port, commissaire de marine ou consul.

(2) Ce traité ne fut ratifié, par le grand-seigneur, que le 24 avril 1783, et ne fut publié, à Madrid, qu'au commencement de janvier 1784. La relation du voyage de l'escadre espagnole, qui, dans cette dernière année, porta des présents à Constantinople, a été magnifiquement imprimée avec vingt quatre gravures. On y trouve des notions neuves et assez exactes sur les Turcs.

(3) Les troubles du Pérou, assoupis en apparence depuis le supplice de Tupac-Aymarou et de ses complices, s'étaient élevés de nouveau avec plus de force. Diégo Tupac, frère du premier rebelle, et le cacique Cutari, son neveu, commirent, en 1782, d'horribles dévastations, ex-

terminèrent les blancs dans plusieurs provinces, et assiégèrent la ville de La Paz. Les troupes royales délivrèrent cette place, à moitié brûlée et saignée, où la famine avait enlevé un grand nombre d'habitants. Mais le gouvernement, au lieu de sévir contre les deux chefs, leur pardonna à la fin de la même année. Ils vinrent au camp espagnol, et y furent bien accueillis. L'impunité les hardit, et la révolte ayant recommencé, duraît encore en 1784. Elle fut sans doute apaisée; mais le silence mystérieux de la cour de Madrid et le manque de documents locaux nous empêchent d'en dire dans plus de détails sur ces événements liés aux révolutions dont l'Amérique méridionale a été depuis le théâtre; nous y reviendrons en nous occupant de l'Amérique.

Les mers étant devenues libres, le convoi de la Havane arrive à Cadix, vers la fin de juillet, sous l'escorte du lieutenant-général Solano, avec un trésor de plusieurs millions de piastres, et il est bientôt suivi par les riches vaisseaux du registre.

Depuis la malheureuse expédition contre Alger, cette régence avait donné à l'Espagne de continuel et justes sujets de plaintes par ses pirateries et ses entreprises contre Oran. Débarrassé de la guerre avec l'Angleterre, le cabinet de Madrid résolut de mettre à la raison les Barbaresques, et sur leur refus d'accepter les conditions du traité qu'il voulait leur dicter, il chargea don Ant. Barcelo d'aller les réduire. Ce chef d'escadre appareilla de Carthagène, le 13 juillet, avec quatre vaisseaux de ligne, quatre frégates, neuf chebecs, trois galiotes, trois brigantins, deux belandres, vingt-une chaloupes canonnières, vingt-une bombardes, trois féloques et trois brûlots. Contrarié par les vents, il ne parvint que le 29 devant la baie d'Alger, et ne put commencer le bombardement de ce repaire de brigands, que le 1^{er} août; il le continua jusqu'au 8, tous les jours, excepté le 5, langa contre la ville 3,752 bombes et 3,833 boulets, et y mit le feu en plusieurs endroits. Les Algériens répondirent par 400 bombes et 11,284 boulets. Les vaisseaux qu'ils opposèrent aux Espagnols furent toujours repoussés. Le 9, le commandant Barcelo, menacé d'une tempête, leva l'ancre et rentra le 11 dans Carthagène. Près de quatre cents maisons furent endommagées par les bombes espagnoles, mais les édifices publics restèrent intacts. Cette expédition inutile coûta à l'Espagne quatre cents soldats, quinze cents quintaux de poudre, et une chaloupe canonnière: néanmoins celui qui l'avait dirigée fut comblé à la cour de caresses et de présents, et nommé lieutenant-général.

Le 18, par un accident fatal, mais singulier, la foudre tomba sur le magasin à poudre d'Alicante et sur celui de Malaga, et les fit sauter.

Le 5 septembre, la princesse des Asturies met au monde deux princes jumeaux. A cette occasion, Charles III publie une amnistie en faveur des déserteurs.

Le 5 septembre, le traité de paix définitif avec l'Angleterre est signé à Versailles. Parmi les douze articles qui le composent, le seul ajouté aux articles préliminaires, est celui qui permet aux Anglais de couper du bois de campêche dans les districts de la baie de Honduras, situés entre les rivières de Wallis ou Bellize et de Rio-Hondo, sans préjudicier toutefois aux droits de souveraineté du roi d'Espagne sur ces districts, et sans pouvoir y construire des forts. Ce traité fut ratifié par le roi d'Angleterre, le 7, et par le roi d'Espagne, le 9.

Don Bernard Galvez débarqua à Cadix avec trente-six bâtiments de transport, ramenant la plus grande partie des troupes espagnoles qui étaient en Amérique. Ce jeune général, qui venait d'obtenir tant de succès contre les Anglais dans cette partie du monde, reçut à la cour un accueil très-distingué. Le roi lui donna le titre de comte, et le nomme, quelque temps après, vice-roi de Cuba.

L'infant don Louis, frère du roi, depuis son mariage, vivait dans une sorte d'exil et de disgrâce. Au mois d'octobre, Charles III permet à son frère d'aller et de demeurer partout où il voudra, excepté à Madrid et à Saint-Ildefonso, quand la cour s'y trouvera.

En vertu d'une bulle du pape, que le roi d'Espagne avait reçue trois ans auparavant, et qui l'autorisait à percevoir jusqu'à concurrence du tiers du revenu de tous les canonicats, et bénéfices simples ou à charge de résidence, à l'exception des bénéfices simples au-dessous de 300 ducats, et de ceux qui obligent à résidence, au-dessous de 600 ducats; ce monarque, par un décret du 5 novembre, ordonne que toutes les sommes perçues seront employées aux besoins des hospices, des maisons de charité et des pauvres honteux.

Dans cette année, un service de postes, pour les voitures, est organisé de Madrid à Cadix, et on travaille à en établir un de Madrid à Bayonne. Jusque alors on n'avait pu traverser l'Espagne qu'à franc-étrier.

1784. La riche flotte de la Vera-Cruz et de la Havane, attendue depuis long-temps, arrive à Cadix, le 1^{er} mars, avec une cargaison de près de 33 millions de piastres, consistant principalement en or et en argent tant monnoyé qu'en barres.

Le 14, le chef d'escadre don Ventura Moréno, commandeur de Saint-Jacques, qui avait dirigé les forces navales lors de l'expédition de Minorque, et commandé les fameuses batteries flottantes au siège de Gibraltar, meurt à Madrid d'un coup d'épée qu'il avait reçu la veille, en se battant contre un gentilhomme qui lui disputait le haut du pavé. Ce marin, dont le plus grand mérite était une bravoure qui allait jusqu'à la témérité, fut très-regretté à la cour.

Après divers essais infructueux sur les aérostats en Espagne, un jeune Français, natif de Bayonne, nommé Boucher, parvient à construire un ballon, sous les auspices de l'infant don Gabriel, protecteur des lettres et des arts. L'ascension a lieu à Aranjez, dans le mois de mai, et réussit d'abord; mais à la descente, l'aéronaute tombe d'environ cent pieds de haut et se blesse dangereusement; l'infant le fait soigner, le comble de bienfaits, et le roi lui accorde 2,500 francs de pension.

Le 24 juin, Charles III publie une ordonnance contre les Bohémiens, et prescrit des mesures sévères pour réprimer les désordres de ces dangereux vagabonds, à la fois voleurs et contrebandiers. Il établit un corps de troupes spécialement chargées de les poursuivre et de les arrêter.

Un nouvel armement destiné contre Alger, et composé de cent un bâtiments de guerre, y compris quatre vaisseaux de ligne et quinze frégates, auxquels se joignent vingt-neuf navires napolitains et maltais, met à la voile de Carthagène, le 30 juin, sous le commandement de don Ant. Barcelo. Cette flotte, qui portait huit cent vingt-quatre pièces de canon et quatorze mille hommes, vient mouiller, le 9 juillet, dans la baie d'Alger. Le bombardement commence le 12, avec quelque succès. Les Barbaresques avaient formé une ligne d'environ soixante chaloupes canonnières et bombardières. Quatre sautent en l'air, et la ville éprouve quelque dommage. Le soir, deux vaisseaux et quelques frégates, envoyés par la cour de Lisbonne, se réunissent à la flotte combinée. Le feu recommence le 15 et continue jusqu'au 20. Mais l'aulace des musulmans qui s'approchaient à demi-portée du canon et tiraient à mitraille sur les chrétiens; le peu d'accord entre les vaisseaux de quatre nations différentes, dans l'intelligence et l'exécution des signaux, et la désunion de leurs chefs, font échouer cette expédition. La flotte lève l'ancre le 23, et rentre peu de jours après dans le port de Carthagène.

Don Antonio Tomé, consul de la chambre consulaire de Burgos, fait ériger, en l'honneur de Charles III, une statue pédestre en bronze, sur la grande place de cette ville, par reconnaissance des distinctions et des privilèges qu'il a obtenus de ce monarque pour sa fabrique de cuirs. Le roi ayant donné son agrément à ce projet, l'inauguration de la statue a lieu le 26 juillet, avec la plus grande solennité. Sur le piédestal en marbre jaspé, on lit l'inscription suivante, en espagnol: *A Charles III, père de la patrie, restaurateur des arts: don Ant. Tomé, consul de la chambre consulaire de Burgos, le premier parmi ses compatriotes qui ait offert à la postérité un monument à la mémoire de son auguste bienfaiteur. L'an 1784* (1).

Le 1^{er} août, Charles III donne une cédule qui défend de vendre aucun livre étranger en Espagne, sans un examen et une permission préalable du conseil.

Une autre cédule du 5 du même mois, ayant pour objet de donner de plus grands encouragements au commerce, affranchit de tous droits les liquides et les denrées du crû espagnol, et réduit à quatre pour cent les droits sur les marchandises étrangères embarquées dans les ports privilégiés d'Espagne, et dans ceux de Majorque, Minorque, et des îles Canaries, pour différents ports de l'Amérique. La même cédule confirme celles des 22 janvier 1782 et 24 novembre 1783, qui accordaient entière liberté de commerce à la Louisiane, aux deux Florides et à l'île de la Trinité; et afin qu'il ne s'élevât aucune difficulté dans la perception du droit modique d'*alcabala*, imposé dans les Indes sur la vente des marchandises indigènes ou étrangères importées d'Espagne, elle prescrit de taxer les unes sur le pied du prix de fabrication, et les autres d'après leur prix courant dans le port d'Espagne où elles auraient été embarquées, suivant le règlement du 8 août 1782.

Le 26 septembre, la garnison d'Oran repousse une attaque parait-il hommage, et qu'il est presque le seul de cette espèce en Espagne.

(1) Ce monument, quoique assez mal exécuté, est d'autant plus honorable pour ce monarque, que les Espagnols ne sont pas prodigés d'un

taque imprévue de huit mille Turcs et Maures d'Alger, qui avaient pénétré dans les jardins de cette place.

Le 6 octobre, six bateaux, chargés de marchandises, arrivent près de Saragoce par le canal impérial d'Aragon. Ce spectacle, nouveau pour les habitants, en attire un grand concours, tant de la ville que des environs, et leur reconnaissance pour les avantages que leur promet cette utile entreprise, éclate par des cris, répétés jusqu'au soir, de *vive le roi!*

Le 13 octobre, la princesse des Asturies accouche d'un fils qui reçoit le même jour, au baptême, les noms de *Ferdinand-Marie-François-de-Paule*, et vingt-un autres. Ce prince, né après plusieurs infants qui semblaient devoir le précéder sur le trône et même l'en écarter à jamais, en devient bientôt l'héritier présomptif, par la mort des deux derniers, (les jumeaux, don Philippe et don Carlos), et y est monté depuis sous le nom de Ferdinand VII.

Le 28 octobre, un incendie consume plusieurs édifices publics et une grande partie de la ville de Sainte-Croix, dans l'île de Ténériffe.

Le 6 décembre, un navire débarqua, sur la côte occidentale de l'île de Hierro (de Fer), l'une des Canaries, trente-sept individus, parmi lesquels étaient sept femmes, dont quelques-unes portaient des enfants. Le gouverneur de l'île, don Juan Briz Calderon, craignait que ces étrangers ne fussent infectés de la peste; sans chercher à s'en assurer, sans écouter les représentations de plusieurs membres de son conseil, sans attendre les ordres du marquis de Branciforte, gouverneur-général, résident à Ténériffe, il prend l'horrible résolution de se défaire de ces malheureux. Il marche lui-même, le lendemain, à la tête d'un corps de troupes qu'il anime à cette affreuse boucherie en faisant feu le premier, et en menaçant, en maltraitant ceux de ses soldats qui montraient de la répugnance à obéir. Tous ces étrangers, qu'on a présumé être Écossais ou Irlandais, furent exterminés sur une terre où ils venaient chercher des vivres et des secours. Le gouverneur-général, informé de ce massacre, envoya un officier supérieur pour en prendre plus ample connaissance, et pour s'assurer du barbare Calderon.

Les pièces de canon des batteries flottantes, qui avaient coulé bas devant Gibraltar, deux ans auparavant, ayant été retirées de l'eau par les Anglais, furent vendues publiquement, le 7 décembre, au profit des régiments qui avaient formé la garnison de cette ville pendant le siège.

Cette année, le gouvernement ayant adopté le projet d'un canal qui, du pied des montagnes de Guadarrama, devait se joindre au Tage, à la Guadiana, au Guadalquivir, et vivifier ainsi le centre de l'Espagne, en confia l'exécution à l'ingénieur français Lemaire, fils de l'auteur du plan (1).

Une cédulle royale porte que lorsqu'un grand ou un homme en place aura été condamné par l'inquisition, la procédure entière sera revue et examinée par le roi.

Cette même année, le *Memorial Litterario*, journal de littérature, fut établi à Madrid et parut tous les mois.

1785. Par une ordonnance du mois de janvier, Charles III rétablit les galères dans sa marine, afin d'encourager de plus en plus les courses contre les Algériens. Cette résolution est communiquée à tous les tribunaux du royaume, afin qu'ils remettent en vigueur la peine des galères dans les cas prescrits par les lois.

Le 23 janvier, d'après les ordres de la cour, transmis au vice-roi de Santa-Fé dans l'Amérique méridionale, une expédition met à la voile de Carthagène, sous les ordres du brigadier don Ant. de Arévalo, pour soumettre les Indiens de la province de Darien, qui, depuis long-temps, s'étaient affranchis de la domination espagnole, favorisaient la contrebande, et faisaient de fréquentes et cruelles incursions dans les provinces limitrophes. Ce général réussit dans son entreprise, prit dans la rivière d'Azucar un brigantin portant pavillon anglais, subjuga les Indiens malgré leur ré-

sistance, et fonda, pour les contenir, deux établissements, l'un sur la rivière Mandinga, entre la pointe San-Blas et le port de Calidoine, sur la côte nord de l'isthme de Pavama, l'autre sur la rivière de Caïman, chef de plusieurs provinces du royaume de Santa-Fé (2).

Après la mort de don Miguel de Musquiz, ministre médiocre, mais intègre, qui avait dirigé dix-huit ans les finances de l'Espagne, et qui, depuis quatre ans, avait par *interim* le portefeuille de la guerre, Charles III lui donna pour successeur, dans ces doubles fonctions, au commencement de février, don Pedro Lopez de Lerena, homme de basse extraction, assistant de Séville et intendant des troupes d'Andalousie. Ce nouveau ministre, créature de Florida-Blanca et jaloux des talents du directeur-général de la banque Saint-Charles, Cabarrus, débute par témoigner sa prévention contre cet établissement et contre son auteur.

Le gouvernement espagnol, voulant instruire la nation, chaque année, de l'état du commerce des Indes occidentales, commence par faire publier le tableau des exportations et des importations pendant l'année 1784.

Le 10 mars, la compagnie des Philippines ou des Indes orientales est établie par une cédulle de Charles III, composée de cent articles, dont plusieurs sont relatifs à la dissolution et à la liquidation de la compagnie de Caracas, et à l'incorporation de ses fonds dans la nouvelle compagnie. Le privilège exclusif de celle-ci est de vingt-cinq ans, et ses opérations doivent commencer le 1^{er} juillet. Les fonds se composent de 120 millions de réaux de vellon, divisés en trente-deux mille actions. Le roi en prend pour vingt millions, et la banque Saint-Charles pour douze. Les vaisseaux de la compagnie auront le pavillon royal, et les capitaines ainsi que les équipages jouiront des mêmes privilèges que ceux de la marine royale. Le port de Manille est déclaré libre et ouvert à toutes les nations asiatiques. La compagnie y enverra des artisans et des instruments aratoires, et y encouragera l'agriculture et l'industrie. Elle aura un conseil à Manille et une direction générale à Madrid, sous la présidence du ministre des Indes.

Les laines de Vigogue ayant totalement manqué depuis les dernières révoltes du Pérou, la cour en défend l'exportation pour les pays étrangers.

Le 27 mars, le roi et la famille royale signent le contrat de mariage de l'infante Charlotte-Joachim avec l'infant don Juan (aujourd'hui Jean VI, roi de Portugal), second fils de la reine de Portugal, représenté par son ambassadeur extraordinaire, et les fiançailles ont lieu le même jour. Cette princesse, à peine âgée de dix ans, et déjà étonnante par l'étendue et la variété de ses connaissances (3), est remise le 9 mai, par le duc d'Almodovar, à la famille royale de Portugal, qui s'était rendue à Villa-Viciosa. Cet ambassadeur reçoit en même temps l'infante de Portugal, Marie-Anne-Victoire, fiancée à don Gabriel, le second des infants d'Espagne, fils de Charles III. Le mariage de ce prince a lieu le 23 mai. Celui de sa nièce avec don Juan de Portugal, ne fut célébré que le 9 juin.

La cour d'Espagne, manquant de vif-argent pour l'exploitation de ses mines en Amérique, fait un traité, le 24 mai, avec l'empereur Joseph II, pour en tirer des états autrichiens. Elle lui envoie, à cette occasion, deux cent cinquante moutons mérinos.

Sous prétexte que, dans le traité de paix du 5 septembre 1783, l'article relatif à la baie de Honduras présentait un sens ambigu relativement à la souveraineté du roi d'Espagne sur cette contrée, les Anglais avaient formé de nouveaux établissements sur la côte des Moskites et dans l'île de Ruatan, ce qui avait donné lieu, dès la fin de l'année 1784, à des plaintes et à des voies de fait qui étaient à la veille de dégénérer en hostilités, dans le courant de l'année 1785. Déjà le vice-roi du Mexique, don Mathias Galvez, avait fait rassembler des troupes à Truxillo, pour attaquer les Anglais, ainsi que les Indiens qu'ils avaient mis dans leur parti, et auxquels ils fournissaient des armes, lorsqu'un traité é-

(1) Ce canal, interrompu par la guerre de 1793, a depuis été abandonné.

(2) Le 2 août, D. A. de Arivaldo aborda, avec des forces plus considérables, au port de Calidoine, auquel il donna le nom de *Carolina del Darien*. Les Indiens les voyant en si grand nombre, loin de s'opposer à leur débarquement, aidèrent à décharger les équipages, l'artillerie et les munitions, apportèrent des vivres, et travaillèrent au nouvel établissement; aussi furent-ils traités avec amitié et payés de leurs dettes et de leurs peines.

(3) Au mois de juin de l'année précédente, elle avait subi des examens, et répondu de la manière la plus satisfaisante à toutes les questions qu'on lui adressa sur l'histoire sacrée, la religion, l'histoire d'Espagne, les révolutions de la langue et de la littérature castillane, la géographie et la sphère. Elle avait ensuite expliqué les *Commentaires de César*, les *Offices*, les *Paradoxes*, la *Vieillesse* et *l'Amitié* de Cicéron, traduit les mêmes auteurs de l'espagnol en latin, et montré autant de connaissance de la langue et de la littérature française.

fut conclu dans cette ville entre les commandants des deux nations. Il fut convenu que les colons anglais resteraient pendant deux ans, paisibles possesseurs du pays qu'ils occupaient, et que, dans cet intervalle, les deux cours prendraient des arrangements définitifs pour terminer tout différend ultérieur sur ce territoire.

Charles III, reconnaissant des marques d'amitié que le roi de Maroc, pour faire oublier son injuste agression de 1774, avait données à la nation espagnole, charge son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, don Francisco de Salinas y Moñino, de lui offrir de riches présents. Salinas débarque à Mogador le 30 avril, arrive à Maroc le 4 juin, obtient trois audiences de Sidi Mohammed, quitte sa cour le 15, et est de retour à Tanger le 3 juillet. Le monarque africain accorde aux Espagnols un rabais sur les droits d'exportation des bestiaux et des légumes, une entière franchise sur les autres denrées et sur les droits de mouillage dans les ports de Tanger, Tétuan et l'Arasch; il leur permet de lever le plan de la côte depuis Tétuan jusqu'au cap Spartel; il remet à l'envoyé, des captifs et des déserteurs espagnols, un navire américain avec son équipage, pris par une frégate marocaine, des bêtes féroces, des autruches et autres animaux rares; enfin il promet de fournir des grains à l'Espagne, suivant ses besoins, et d'empêcher quelques tribus maures d'insulter les places de Méjilla et d'Albacenas, etc.

Le 10 juin, six mille hommes ayant été embarqués à la Corogne sur douze navires de transport, escortés par trois vaisseaux de guerre, pour renforcer les garnisons de Pensacola et de Saint-Augustin dans les deux Florides, l'ambassadeur d'Angleterre demande raison à la cour de Madrid de cet envoi de troupes; on lui répond qu'elles sont destinées à assurer les possessions espagnoles dans les deux Amériques, et que le différend sur la côte des Moskitas n'a nullement influé sur leur embarquement.

Le mauvais succès des deux expéditions contre Alger avait déterminé le gouvernement espagnol à tenter quelques négociations avec cette régence, par l'entremise du comte d'Expilly. Elles échouèrent, et le ministre Florida-Blanca résolut dès-lors de bombarder Alger, tous les ans, jusqu'à ce que les pirates épuisés fussent forcés de respecter le pavillon espagnol. Cependant, sur les représentations répétées des officiers qui avaient servi dans ces deux expéditions, il abandonna ce projet. Les négociations furent renouées avec Alger, par don Joseph Mazarredo, qui sentit que l'or de l'Espagne serait plus efficace que des bombes. Cet officier de marine vint mouiller avec une escadre dans la rade d'Alger, le 12 juin, et les préliminaires furent signés le 17 dans le palais du dey. Mazarredo revint à Alicante le 17 juillet, apportant une ratification du traité de paix. Le ministre répugna d'abord à l'approuver; mais il comprit enfin que c'était rendre un véritable service à sa patrie que d'acheter la paix avec la régence d'Alger, au prix de 14 millions de réaux (3 millions 500 mille francs) (1).

Charles III, dans les premiers jours de juillet, publie un décret rendu le 28 mai précédent, et par lequel, voulant éviter que le pavillon de la marine espagnole ne soit confondu de loin, ou par un temps calme, avec ceux des autres nations, il ordonne qu'à compter du 1^{er} janvier 1786, sur la Méditerranée, et sur l'Océan atlantique jusqu'à la hauteur du Ténériffe; du 1^{er} juillet suivant, dans l'Amérique septentrionale; et du 1^{er} janvier 1787, partout ailleurs, tous les vaisseaux espagnols arboreront le pavillon divisé en trois bandes horizontales, dont celles du haut et du bas seront rouges, et celle du milieu jaune, portant au milieu les armes d'Espagne, réduites aux deux quartiers de Castille et de Léon (2).

L'infant don Louis Ant. Jayme, frère de Charles III, meurt le 7 août, à l'âge de cinquante-huit ans, à Villa de Arenas, sa résidence. Le riche comté de Chinchon est alors réuni au domaine de la couronne. Une pension assez modique est accordée à sa veuve, et ses enfants sont élevés aux frais de l'archevêque de Tolède, Lorenzana (3).

(1) Florida-Blanca, qui avait alors séparé sa politique de celle de la France, fit mystère de ses négociations au cabinet de Versailles. Il existait un peu de froideur entre les deux cours. Celle de Madrid soupçonnait à tort la France de fournir secrètement des secours aux Barbaresques.

(2) C'est ce pavillon qui est encore en usage dans la marine royale espagnole. Celui des bâtiments de commerce a les mêmes couleurs; mais il est divisé en cinq bandes, dont celle du milieu, plus large du double que les autres, ne porte point d'armoiries.

(3) Ce prince, gai, affable, humain, passionné pour la musique et l'his-

toire. Dans le même mois, le ministre de la marine, don Ant. Valdez, fait creuser à Cadix et bâtir sur pilotes un premier bassin de construction pour les vaisseaux de 64 canons. Ce bassin fut suivi d'un second qui était achevé en 1787, et depuis on en a construit deux autres.

Un amateur des arts et de l'antiquité, don Henri Palos, l'un des échevins de Murviedro (l'ancienne Sagonte), fit enlever les terres qui couvraient l'amphithéâtre de cette ville, ouvrage des Romains. On parvint à déblayer neuf des quatorze gradins qui composaient les sièges de l'ordre équestre, et l'on y joue des pièces de théâtre, le 30 août et jours suivants, en présence de trois mille trois cents spectateurs qui remplissaient à peine le tiers de l'enceinte (1).

Le 4 septembre, deux députés d'Alger arrivent à Madrid pour aplanir les difficultés qui empêchaient le ministère espagnol de ratifier le dernier traité. Ils ne peuvent y réussir, et la guerre est sur le point de recommencer.

Le marquis don Gregori Squilaci, cet ancien favori et premier ministre de Charles III, meurt, le 13 septembre, à Venise, où il était depuis vingt ans ambassadeur d'Espagne.

Charles III, voulant remédier aux abus introduits dans l'emploi des races de taureaux et de mulets, donne, au mois de novembre, une pragmatique sanction, qui défend à tous particuliers d'avoir plus de deux chevaux à leurs voitures, excepté à la cour et dans les maisons royales, permet de tirer des chevaux de l'étranger, pendant deux ans, et abolit les courses de taureaux à mort dans tout le royaume, à moins qu'elles n'aient été instituées par des fondations pieuses; dans ce cas, le roi se réserve le droit de les remplacer d'une manière plus utile.

Un journal périodique, dans le genre du *Spectateur anglais*, s'était établi à Madrid, depuis quatre ans, sous le titre de *el Censor*. Le 79^e numéro ayant été suspendu par le crédit de quelques hommes puissants qui s'y croyaient attaqués, le comte de Florida-Blanca adresse au chef de la police de la librairie, don Fernando de Velasco, un décret du roi, qui, en convenant que les ouvrages qui froissent les vices et les abus par les armes de la satire et du ridicule, sont vraiment utiles pour corriger les mœurs publiques et particulières, défend néanmoins d'en abuser pour déchirer et offenser nommément des individus, des communautés et surtout la religion. Mais le roi ne voulait pas que ceux qui voient la peinture de leurs défauts dans ces écrits, parviennent à étouffer la vérité, sous prétexte qu'on a voulu y désigner leurs personnes, le décret porte que, si les écrivains sont convaincus de libelles, ils seront condamnés à une rétractation publique, à une réparation en dommages et à d'autres peines; que si, au contraire, les plaintes se trouvent mal fondées, ceux qui les auront portées subiront la loi du Talion.

Des différends éclatent, à la fin de cette année, entre Charles III et son fils Ferdinand IV, roi de Naples, au sujet du ministre de la marine Acton, qui, abusant de la faveur de la reine de Naples, avait mécontenté la cour de France et la noblesse des Deux-Siciles. Charles avait demandé à son fils le renvoi de ce ministre; mais Ferdinand, au lieu d'accéder au désir de son père, comme il l'avait promis, envoie un ambassadeur en Espagne pour justifier sa conduite et celle du favori. Le vieux roi reçoit avec froideur les excuses de son fils, charge le chevalier de Las Casas, son ambassadeur à Naples, de réitérer ses plaintes, et lui donne ordre de se retirer à Rome, lorsqu'il apprend qu'Acton, loin d'être disgracié par son souverain, est fait premier ministre et comblé d'honneurs.

Charles III dénonce au ministère français le *Voyage en Espagne* du marquis de Langle, comme un libelle rempli d'outrages contre la religion et de calomnies contre la nation espagnole et son gouvernement. Il en demande justice, et menace, en cas de refus, de fermer son royaume à tous les Français. Ses plaintes provoquent l'arrêt du par-

(1) Le déblaiement et la restauration de l'amphithéâtre de Sagonte furent continués sous les auspices de D. H. Palos, qui fut nommé commissaire royal et conservateur des antiquités de cette ville, et qui en a publié une description. Mais la guerre de 1793 interrompit les travaux.

(2) Ce prince, qui a hérité trois enfants de son mariage avec mademoiselle de Vallabriga; 1^o Don Louis, né le 22 mai 1777, cardinal et archevêque de Tolède et de Séville; 2^o Do. Marie-Thérèse, née le 6 mars 1779, mariée par Charles IV, en 1797, à don Manuel Godoy, prince de la Paix; 3^o Do. Louise, née en 1780, mariée, en 1817, au duc de San Fernando.

lement de Paris qui condamna cet ouvrage à être lacéré et brûlé par la main du bourreau (1).

Depuis que l'Espagne avait recouvré les deux Florides, elle voulait empêcher les Américains de naviguer sur le Mississipi, et menaçait de saisir les bâtiments qui se trouveraient sur ce fleuve. Les Etats-Unis prétendaient que, par le traité de 1783, les Anglais leur avaient garanti la libre navigation du Mississipi. Ils se plaignaient aussi que les gouverneurs espagnols favorisaient les Indiens du Kentucky dans leurs hostilités continuelles contre le gouvernement américain. Ces démêlés, qui avaient commencé en 1784, furent arrangés à l'amiable dans le courant de l'année 1785.

1786. Le 6 janvier, Charles III fait expédier une cédula par laquelle, voulant soulager ses peuples des Castilles, en établissant un système d'impositions plus légal et plus uniforme, il réduit de 14 à 5 pour 100 l'impôt sur les ventes, appelé *alcabala*, diminue considérablement ceux qu'on nomme *rentas provinciales*, et publie un tarif des droits sur les denrées et les productions industrielles.

Dans le mois de février, commence à paraître le premier volume de l'*Histoire naturelle* de Buffon, traduite en espagnol par don Joseph Clavijo Tajardo, sous-directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid, et moins connu dans la république des lettres comme rédacteur d'un journal (*el pensador Madricense*), que par la malheureuse célébrité qu'il devait aux mémoires injustes et calomnieux du fameux Beaumarchais. La publication de l'immortel ouvrage de Buffon en Espagne est une preuve des progrès des lumières sous le règne de Charles III.

Le comte O'Reilly, capitaine-général de l'Andalousie, gouverneur de Cadix et inspecteur-général de l'école d'infanterie qu'il avait établie à Avila, et dont il avait obtenu la translation au port Sainte-Marie, s'était maintenu longtemps, par la faveur du roi, contre l'opinion publique. Ses talents, comme administrateur, avaient presque fait oublier sa conduite atroce à la Louisiane et sa désastreuse expédition d'Alger. Cadix lui devait son pavé, la propriété de ses rues, plusieurs beaux édifices et quelques sages institutions. Il avait su cacher sous des formes engageantes le despotisme et la dureté de son caractère. Mais il avait un ennemi implacable dans le sur-intendant des finances, Léréna, qui, tandis qu'il était intendant de l'Andalousie, avait eu quelques démêlés avec ce général. Au mois d'avril, un ordre de la cour oblige O'Reilly de se démettre de tous ses emplois, le relève en Galice, et ne lui laisse que le titre de lieutenant-général et une faible pension. Il est remplacé par don Ant. Olivier.

Le 11 juin, le capitaine don Ant. de Cordova y Laso rentre dans le port de Cadix, avec la frégate la Sainte-Marie, de retour d'un voyage qu'il avait entrepris, par ordre du roi, le 9 octobre de l'année précédente, pour examiner et vérifier les relations antérieures du détroit de Magellan, et en reconnaître les côtes. Ce navigateur séjourna trois mois dans le détroit, sans avoir pu le franchir entièrement, et il en releva les caps, les anses, etc. Il trouva au port Saint-Joseph, dans une espèce de monument, deux bouteilles que le comte de Bougainville y avait déposées. Les officiers espagnols copièrent la note qu'elles contenaient, et en ajoutèrent une de leur voyage, écrite en six langues différentes (2).

Le dernier traité avec Alger n'ayant pas reçu son exécution, parce que le dey voulait que la paix ne fût que maritime, et que l'Espagne exigeait qu'Oran et ses autres présides d'Afrique fussent formellement garantis de toute insulte des Barbaresques, il fallut recourir à de nouvelles négociations qui traînèrent en longueur, et à la médiation du grand-seigneur et du roi de Maroc. Enfin le comte d'Expilly, chargé pour la seconde fois des pouvoirs du roi d'Espagne pour conclure la paix avec cette régence, la

signa à Alger le 10 juin : mais comme on n'était pas d'accord sur le prix de la rançon des esclaves chrétiens, ce ne fut qu'au mois d'octobre que la cour de Madrid publia le traité conclu définitivement le 7 chawal 1200 de l'hégire (3 août 1786). Ce traité contient vingt-cinq articles dont aucun néanmoins n'est relatif à la rançon des esclaves, qui probablement formait un article secret. Le 20^e. porte que les places d'Oran et de Mazalquivir ne seront jamais attaquées par le dey d'Alger, sans l'ordre duquel le bey de Mascara ne pourra le faire; mais le sort de ces places restait toujours précaire, parce que le dey ne se rendait point garant envers l'Espagne, des insultes de ce bey et des autres chefs Maures qui souvent méconnaissaient son autorité.

Le 14 juillet, le chevalier don Bernardo del Campo, ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne, et le marquis de Carmarthen, ministre des affaires étrangères en Angleterre, signent à Londres une convention relative à l'évacuation des territoires espagnols sur la côte des Moskites, ainsi que des îles adjacentes en Amérique, par les colons anglais qui s'y étaient établis. Les ratifications de ce traité sont échangées le 1^{er}. septembre. Il est composé de seize articles. L'évacuation doit avoir lieu dans six mois au plus tard; le roi d'Espagne accorde aux Anglais un terrain plus étendu (entre les rivières Wallis et Sibun ou Jahon), pour y couper non-seulement du bois de campêche, mais aussi de l'acajou et autres bois ou produits naturels, sous la condition expresse qu'ils n'y formeront aucun établissement, aucune espèce de plantations ni de manufactures. Ils pourront, en raison de l'insalubrité de la côte opposée, occuper la petite île de Cayo-Casina, et y radouber leurs navires marchands, ainsi que dans les îlots voisins; mais ils n'y auront ni troupes, ni fortifications, ni artillerie, et seulement les magasins strictement nécessaires pour ce service. Le roi d'Espagne pardonne aux naturels du pays qui ont pris parti pour les Anglais, et ceux-ci s'obligent à ne plus leur fournir des armes ni des munitions de guerre (3).

Le 28 octobre, mourut à Valence, dans sa quatre-vingt-cinquième année, le marquis de Croix, capitaine-général des armées du roi d'Espagne au royaume de Valence. Il avait été précédemment vice-roi du Mexique pendant sept ans, et avant lui aucun étranger n'avait été revêtu de cette dignité (4). Le duc de Crillon-Mahon fut son successeur dans le gouvernement de Valence et de Murcie.

Au mois de décembre, le comte d'Expilly retourne à Alger, pour y porter un million et demi de piastres fortes, somme promise au dey pour l'entier rachat des esclaves. L'argent fut compté; mais la mauvaise foi des Barbaresques rendit bientôt la paix chancelante et presque sans effet (5).

Le ministre des finances, Léréna, continue à discréditer la banque de Saint-Charles et son directeur-général Cabarrus, par un écrit anonyme dont il fait circuler un grand nombre d'exemplaires. Le roi défend aux directeurs de la banque, qui, outre leurs fonctions, sont attachés à son service, de se mêler de la fourniture des vivres, tant pour les troupes de terre que pour l'armée navale.

Le gouvernement limite la permission d'imprimer, et augmente le nombre des censeurs créés à l'instar de ceux de Paris, pour empêcher la publication des livres non approuvés.

L'Espagne manquant de navires et d'objets d'échanges, propres à la traite des noirs, Charles III donne une cédula par laquelle il permet à toutes les nations d'introduire des nègres, en nombre illimité, dans la partie espagnole de l'île Saint-Domingue, pendant dix ans, sans payer aucuns droits.

Ce monarque, à la requête de l'assemblée générale du commerce et des finances, abolit en Espagne les droits de *cientas* et d'*alcabala* qui se percevaient sur les ventes des

(1) L'ouvrage du marquis de Langle, qui était à sa troisième édition, en a eu trois autres depuis. Sans approuver ni justifier quelques maximes reprehensibles qu'il renferme, on peut avouer, néanmoins, que pour ce qui regarde les mœurs et les usages de l'Espagne, l'auteur n'a eu d'autre tort que d'avoir chargé un peu le tableau, et de l'avoir revêtu du vernis de la plaisanterie; d'ailleurs il dit également le bien et le mal.

(2) La relation de ce voyage a été publiée en espagnol. Plusieurs autres voyages de découvertes avaient été faits sous Charles III, en 1768, 1769, 1770, 1775, 1780 et 1781; et il parait qu'avant Bougainville, Cook et Lapeyrouse, les navigateurs espagnols, avaient découvert l'île d'Otaïtiti et les îles de Paques.

(3) Cet établissement, qui ne consistait qu'en 600 blancs et 1800 noirs,

tout au plus, était fort utile au commerce des Anglais, sans être d'une importance dangereuse pour les Espagnols. Mais l'inquiétude de ceux-ci venait de la crainte de des colons anglais avec les Moskites, des secours qu'ils leur fournissaient, et de la crainte que, par ces moyens, les Anglais, lors d'une guerre future, ne parvinssent à s'établir en forces sur le lac de Nicaragua.

(4) Robertson, qui en fait une mention honorable dans son *Histoire de l'Amérique*, s'est trompé en le nommant *Sainte-Croix*, au lieu de *Croix*. Le chevalier de Croix, son neveu, après avoir été gouverneur du Nouveau-Mexique, était alors vice-roi du Pérou.

(5) Le comte d'Expilly se brouilla même avec le dey d'Alger; et au retour de sa mission, il fut emprisonné en Espagne, et y essuya les désagrémens d'un procès.

toiles de chanvre et de lin du pays, et qui étouffaient l'industrie, en préjudicant aux manufactures nationales et en facilitant l'entrée des toiles étrangères.

C'est dans le courant de l'année 1786, que le gouvernement espagnol, voyant que la prohibition du tabac râpé n'était avantageuse qu'aux contrebandiers qui l'introduisaient de France et le vendaient fort cher en Espagne, quoique à un tiers au-dessous du tabac en poudre espagnol, se détermine à faire fabriquer et débiter pour son compte du tabac râpé, dont le prix modique laisse peu de chances favorables au commerce illicite.

Au mois de décembre, mourut don Joseph Galvez, marquis de Sonora, ministre des Indes et président du conseil des Indes, homme dur, violent et despote ; mais éclairé, courageux, actif, laborieux et désintéressé, qui sut, par ses talents, s'élever de la condition la plus obscure au plus haut degré de puissance. En effet, le roi avait en lui la plus entière confiance, et le laissait gouverner tout le nouveau monde en véritable potentat.

1787. Charles III, au mois de février, créa des intendants, des receveurs et des trésoriers pour le Mexique, à l'instar de ceux qu'il avait établis au Pérou et à Buénos-Ayres.

Au mois de mars, le comte de Fernand-Nuñez, ambassadeur en Portugal, est nommé pour aller remplacer, à la cour de Versailles, le comte d'Aranda.

Une cédule royale, du mois d'avril, ordonne de pratiquer hors des villes et des villages, des cimetières à une certaine distance des habitations. À l'égard des sépultures permises dans les églises, elle les borne, suivant le rituel romain, aux rois, aux princes de la famille royale, aux évêques, prélats, et supérieurs des maisons religieuses, aux grands, aux fondateurs d'églises et de monastères et aux hommes renommés par leur vie sainte ou leurs bonnes œuvres.

Dans les mois d'avril ou de mai, de fréquents tremblements de terre désolent le Mexique, et y causent des dommages immenses, surtout dans la capitale.

Une révolte ayant éclaté au Chili, où les naturels du pays avaient osé attaquer le fort de la Conception, un armement est préparé à Cadix pour aller y porter des secours.

Les pompes à chaîne qui servaient à caréner les vaisseaux dans les bassins de construction à Carthagène, fatiguaient beaucoup les ouvriers, et abrégèrent la vie des forçats employés à ce service; on leur substitua des pompes à feu, très-bien exécutées par Antoine Delgado, à qui le roi accorde une pension viagère.

L'inquisition de Madrid proscribit la traduction des *Pensées d'Oxenstiern*, comme sentant le matérialisme; la *République* de Bodin, les *Œuvres* de Puffendorf; les *Recherches sur les Américains* de Paw; les *Pensées chrétiennes* du P. Bouhours; les *Réflexions sur le Bon goût*, de Muratori, etc.

Par une ordonnance du 22 juin, Charles III accorde une permission illimitée à tous les fabricants d'étoffes de soie, velours, etc., tant espagnols qu'étrangers, d'établir dans le royaume autant de métiers qu'ils voudront en mettre en œuvre.

Les accidents arrivés à Madrid par l'imprévoyance des cochers, et sans doute aussi le désir de modérer un luxe trop dispendieux, déterminent Charles III à défendre, par un édit de la fin de juin, de faire atteler aux carrosses plus de deux mules ou deux chevaux, et de dompter ces animaux dans la ville ou dans la banlieue, sous peine de dix ans d'exil.

Par deux décrets du 8 juillet, ce monarque divise le ministère des Indes en deux départements, et crée deux nouvelles places de secrétaire d'état en faveur de don Ant. Porlier et de don Ant. Valdez; il donne au premier le portefeuille de justice et de grâce, et au second celui de la guerre, des finances, du commerce et de navigation. Le ministère de la guerre, vacant depuis sept ans, et confié successivement par *interim* à deux ministres des finances, est rétabli en faveur de don Geronimo Caballero.

Par un autre décret du même jour, Charles III ordonne l'établissement à perpétuité d'une junte suprême d'état, composée des secrétaires d'état de tous les départements, qui se tiendra au moins une fois par semaine, et qui connaîtra des lois et règlements du royaume à établir ou à réformer, et de toutes les affaires jusqu'alors portées aux bureaux et aux tribunaux de chacun des divers départements. Dans les circonstances critiques, le roi y admettra les conseillers d'état, les officiers généraux et même les particuliers dont les lumières et la présence seront par lui jugées nécessaires.

Plusieurs seigneurs, ayant joué au pharaon malgré les défenses du roi, sont arrêtés. Un mois après, celui qui avait

tenu la banque est condamné à quatre ans de prison et à l'amende, deux autres à de fortes amendes, et le reste à servir le roi plusieurs années.

Un ambassadeur de la porte ottomane arrive à Barcelone le 25 juillet. Sur son refus de faire la quarantaine à Mahon, une tente est dressée sur le rivage pour lui et sa suite, composée de vingt-cinq personnes, et on leur assigne un espace de terrain pour se promener. Le 30 août, il prend la route de Valence pour se rendre à Madrid.

Dans la nuit du 19 au 20 août, le feu prit en quatre endroits au palais de Saint-Ildefonso et à l'église collégiale de ce nom. Le premier édifice aurait été entièrement réduit en cendres, si l'on n'eût coupé l'arcade par laquelle il communiquait avec l'église. Personne ne périt dans cet incendie, mais il y eut beaucoup de blessés. Le roi, le prince des Asturies et l'enfant don Gabriel donnaient eux-mêmes les ordres. Le second courut les plus grands risques et fut au nombre des blessés. On évalua la perte à plus de dix millions de francs: les titres, archives et ornements du chapitre, les écritures du patriarche des Indes, celles de divers bureaux des ministres et de la maison du roi furent la proie des flammes. Plusieurs seigneurs perdirent tous leurs effets et refusèrent d'en présenter l'état.

Le 24 septembre, l'Ebre et les rivières d'Aragon et de Ségra ayant débordé d'une manière effrayante, occasionent les plus grands désastres dans la Navarre, l'Aragon et la Catalogne. Près de mille individus sont écrasés par la chute des édifices, ou noyés; le nombre des blessés est d'environ quinze cents. Les villes de Tortose et de Sanguesa éprouvent les plus grands dommages; celle-ci est presque entièrement renversée, l'autre a plus des deux tiers de ses maisons ruinées ou ébranlées.

L'ambassadeur turc arrive à Madrid le 24 septembre, fait son entrée publique à Saint-Ildefonso le 1^{er} octobre, et est admis, le 3, à l'audience solennelle de Charles III, dont le trône était placé sous un dais brodé en perles fines et en pierres précieuses, dans une salle dont les tapisseries, de l'étoffe la plus riche qui fût en Europe, n'avaient pas vu le jour depuis un siècle.

Une société patriotique, composée des dames de la première distinction, se forme à Madrid avec l'agrément du roi, et tient sa première séance le 5 octobre. Son but est de fonder des écoles publiques et gratuites pour les jeunes filles, et des ateliers de coutures, de filatures et autres travaux particuliers aux femmes et aux filles. Le roi, par une cédule du 25 octobre, ordonne qu'il soit établi, dans toutes les universités du royaume, des professeurs de philosophie, de mathématiques, de physique, et fixe leurs appointements ainsi que les dépenses que ces écoles exigent.

Suivant un dénombrement général fait par ordre du roi dans chaque province, la population de Madrid est de cent cinquante-trois mille six cent soixante-trois habitants, et celle de toute l'Espagne est de dix millions deux cent soixante-huit mille cent cinquante individus; ce qui prouve qu'elle avait augmenté de plus d'un million cent mille habitants, dans l'espace de dix-neuf ans, ou que le dernier dénombrement ayant été fait par diocèses, n'était pas exact.

Ce monarque ordonne aussi que tous les vaisseaux et frégates de l'état soient doublés en cuivre, et que dans chaque régiment il soit formé une masse commune dont les fonds seront destinés à l'habillement des soldats.

La contrebande était si scandaleuse en Espagne, que Charles III, pour en réprimer les abus, rend, le 10 novembre, une ordonnance en 18 articles, par laquelle il la regarde comme un cas de conscience, et enjoint aux évêques et aux curés de publier des décrets conformes à cette disposition.

Le comte d'Aranda, remplacé dans son ambassade de France par le comte de Fernand-Nuñez, arrive à Madrid au mois de novembre. Comme la roideur de son caractère, souvent utile à sa cour, avait déplu au comte de Florida-Blanca, il vécut dans une sorte de disgrâce avec le titre honorifique de conseiller-d'état.

Au mois de décembre, l'évêque d'Orense, en Galice, écrit au roi une lettre à la fois ferme, pathétique et respectueuse, où il lui dépeint la malheureuse situation des habitants de cette province, en proie aux ravages d'une longue et cruelle épidémie, et totalement ruinés par des contributions excessives, par les formes usitées dans les perceptions, et par l'égoïsme, la dureté des percepteurs et de leurs agents, qui, fondant leur fortune sur une rigoureuse et impitoyable exactitude, ne travaillent qu'à mériter

les éloges réservés à la cour pour ceux qui versent les plus fortes sommes dans le trésor royal (1).

1788. Les juifs ayant vivement sollicité d'être admis en Espagne, on leur avait désigné provisoirement des villages et des terrains pour leur établissement; plusieurs familles juives avaient même obtenu la permission d'entrer dans Alicante; mais au mois de janvier, un ordre du roi les oblige d'en sortir et d'attendre sa décision sur l'établissement qui leur est destiné dans les campagnes voisines.

Charles III supprime, en Amérique, les gardes-côtes, dont la solde coûtait à l'état cinq millions par an, et qui n'empêchaient pas la contrebande, pour la répression de laquelle ils avaient été institués.

Le roi permet la vente libre du cacao qui, jusqu'alors, avait été en régie pour son compte.

La plupart des curés de Madrid se refusent à publier que le délit de contrebande est un cas de conscience, un cas réservé. Ils font des représentations à ce sujet et méditent d'abandonner leurs places, si leur requête n'est pas accueillie. Un franciscain, ayant prêché à cette occasion un sermon séditieux, est exilé à Guadalajara.

Charles III réduit à trente mille hommes son armée de terre, et place dans les finances les officiers réformés; mais il donne des ordres pour augmenter partout ses forces maritimes.

Le 26 février, l'ambassadeur ottoman reçoit au Pardo son audience de congé, et part, dix jours après, pour Carthagène, où une frégate le prend à bord et le ramène à Constantinople.

Des pluies continuelles dans les deux Castilles et dans le royaume de Léon ayant fait déborder le Tage, le Tormes et plusieurs autres rivières, occasionent des dégâts considérables à Valladolid, Burgos, Salamanque, Tordesillas, Consuegra, Aranjuez, et une infinité d'autres lieux, tant dans les villes que dans les campagnes.

Le 29 mars, la princesse des Asturies accouche de l'infant Charles-Marie-Isidore, etc., etc.

Une diligence régulière est établie sur la route de Madrid à Bayonne, et commence son service le 1^{er} avril. Florida-Blanca fait aussi améliorer la route et les auberges, malgré les obstacles que lui opposent les localités, le fisc, les mœurs et les préjugés.

Le cabinet de Madrid accorde à celui de Saint-Petersbourg la permission de faire relâcher les vaisseaux russes dans les ports d'Espagne, pourvu qu'ils n'y viennent pas en grand nombre à la fois.

Charles III permet l'exportation des piastres, moyennant un droit de trois pour cent, et assigne sur la perception de ce droit, le paiement des travaux du canal de Guadarrama, qu'il se détermine à mettre en régie, la banque Saint-Charles ayant renoncé à l'entreprise de ce canal.

Au mois de juin, il ordonne que toutes les vieilles espèces d'or et d'argent susceptibles d'être pesées, quoique cordonnées, soient portées aux hôtels des monnaies, dans le délai d'un mois en Europe, et de six dans les deux Indes.

Au mois d'août, Charles refuse au pape de se rendre médiateur des différends qui existaient entre le roi des Deux-Siciles, son fils, et le Saint-Siège. Il donne pouvoir aux archevêques et évêques des deux Espagnes, de permettre ou de refuser la sécularisation des moines et religieuses qui la solliciteront dans leurs diocèses respectifs, sans avoir besoin de recourir à la cour de Rome.

Le gouvernement, informé que, depuis l'année 1780, plus de trente mille familles, réduites à la misère, avaient passé de la Galice en Portugal, prend des mesures pour les rappeler et pour empêcher à l'avenir une émigration aussi préjudiciable.

Au mois d'octobre, le roi prohibe les accaparements et le monopole des bleds et autres grains comestibles, sous peine d'être poursuivi rigoureusement. Par une autre ordonnance, il défend d'accorder des congés absolus ou limités aux soldats condamnés à servir dans les *presidios*, jusqu'au terme fixé pour leur punition. Une troisième ordonnance statue que

les fils de famille devront seuls demander à leurs pères, aïeux ou tuteurs, le consentement à leur mariage, et défend à tout ecclésiastique de procéder à la bénédiction nuptiale sans ce consentement bien constaté, conformément à la pragmatique du 23 mars 1776.

Les naturalistes don Hyppolite Rios, D. Jos. Dabon et D. Isid. Galvez, partis de Cadix en octobre 1777, y revinrent à la fin de septembre 1788, après avoir, par ordre du roi, parcouru les vastes provinces du Pérou et examiné les productions de la nature dans ses trois règnes. Malgré un incendie qui avait consumé une partie de leurs herbiers et de leurs manuscrits; malgré la perte de cinquante-trois caissons, embarqués sur un vaisseau qui avait fait naufrage, ils rapportèrent plusieurs herbiers, divers dessins enluminés, la description de deux mille plantes, la plupart inconnues, et soixante-dix arbustes en végétation.

Cette année, les directeurs des manufactures royales, que Charles III avait transférées de San-Fernando à Guadalajara, en 1783, se trouvant encombrés de marchandises, obtiennent un décret qui défend l'exportation pour l'Amérique espagnole, de tous les draps étrangers. Cette mesure excita les réclamations de la France, de l'Angleterre, même des négociants espagnols, et fut modifiée.

Le 28 octobre, l'infante D. Marie-Anite-Victoire, épouse de l'infant don Gabriel, accoucha d'un prince; mais elle mourut de la petite-vérole, le 2 novembre, à l'âge de vingt-trois ans. Le 9, le prince nouveau-né succomba à la même maladie qui s'était déclarée aussitôt après sa naissance. L'infant don Gabriel, accablé de cette double perte, et surtout de celle d'une épouse qu'il adorait, est attaqué aussi de la petite-vérole quelques jours après, et meurt dans la nuit du 22 au 23. Ce prince, recommandable par ses excellentes qualités et par son amour pour les lettres et les arts, a composé et publié une traduction espagnole de *Salluste*, fort estimée; il s'appliquait aux mathématiques et faisait de bons tableaux avec de la bourre de soie. Il était âgé de trente six ans, six mois et dix jours, et ne laissa qu'un fils, Pierre-Charles-Antoine, né le 18 juin 1785. Ses obsèques furent célébrées le 24 novembre; le roi voulut rester sans gardes pendant cette cérémonie, afin que toute sa maison y assistât.

Le ministre espagnol avait donné ordre au lieutenant-général, don Théodore de Croix, vice-roi du Pérou, de faire reconnaître les établissements des Russes et autres nations européennes, à l'ouest de l'Amérique septentrionale. Don Stéfán-Jos. Martinet, chargé de cette expédition, l'exécute en huit mois, avec autant de zèle que d'intelligence. Parti du port Saint-Blaise, vers la fin de mars 1788, il suit la trace du capitaine Cook, touche à la baie du *Prince-Guillaume*, longe l'île Montagu, où il entre dans la baie des *Fleurs*, et où les naturels lui donnent beaucoup de détails sur la principale colonie russe, comprenant le vaste territoire d'*Alaska* et les nombreuses îles de cet Archipel. Il découvre ensuite plusieurs îles inconnues à Cook, séjourne un mois dans celle d'*Ounalaschka*, où les Russes ont une colonie, et revient par *Monterey* et le canal *Sainte-Barbe*, au port Saint-Blaise, à la fin de novembre, sans avoir touché à la côte de Nootka, et après avoir pris possession, au nom du roi d'Espagne, de six parages importants.

La santé robuste que Charles III devait à l'exercice journalier de la chasse, avait éprouvé quelques atteintes, l'année précédente. Les tristes événements qui venaient d'affliger la famille royale, et particulièrement la mort de celui de ses fils qu'il chérissait le plus, lui portèrent un coup funeste; il était déjà indisposé, lorsqu'il perdit encore, le 4 décembre, l'évêque d'Osma, son confesseur. Dès-lors survint l'oppression, les vomissements, l'enflure aux jambes et une fièvre continue, dont un accès l'emporta, dans la nuit du 13 au 14 décembre 1788, à l'âge de soixante et douze ans, dix mois, vingt-trois jours; d'autres attribuent sa mort à une fluxion de poitrine. Il était le plus ancien roi de l'Europe, ayant régné près de vingt-cinq ans sur les Deux Siciles et plus de vingt-neuf en Espagne. Charles conserva jusqu'à la fin sa pleine connaissance avec la fermeté, la résignation, et la piété dont il n'avait cessé de donner l'exemple pendant

(1) Cette année, parait à Madrid le roman de *Gil-Blas*, traduit en espagnol (d'après une version italienne du chanoine Monti, qui y avait joint une continuation), par le père Isla, ex-jésuite, mort en 1781. L'éditeur fait de cette traduction posthume un objet de spéculation, et la publie comme un ouvrage national volé à l'Espagne et renoué à sa patrie. Cette imposture, réfutée dans une *Dissertation* du comte François de Neufchâteau, imprimée en 1818 et en 1819, en tête de deux

éditions de *Gil-Blas*, a été pleinement démontrée par un Espagnol même, don Jos. Ant. Lorente, dans ses *Observations critiques sur le roman de Gil-Blas de Santillane*, in-8^o, 1822. Mais Lorente y établit une autre supposition, dont l'in vraisemblance et la fausseté ont été prouvées par M. François de Neufchâteau, dans un second mémoire, et par l'auteur de cette *Chronologie historique*, dans une notice mise en tête des Œuvres de Lesage, édition de Renouard, 1821-22, 12 vol. in-8^o.

sa vie entière. Il recommanda au prince des Asturies de soulager son peuple, d'observer et de maintenir la religion, de donner une bonne éducation à l'infant don Ferdinand, d'aimer les infantes, ainsi que le fils de don Gabriel, et de conserver l'union et la paix entre la famille royale et ses sujets. Il demeura seul renfermé avec le comte d'Aranda, pendant une demi-heure, et employa ses derniers moments à donner des conseils, à faire des recommandations à tous ceux qui l'environnaient. Il institua, pour ses héritiers particuliers, l'infant don Antonio, le plus jeune de ses fils, et l'infant don Pedro, fils de feu don Gabriel. Il laissa le choix de ses diamants à la princesse des Asturies, et disposa des autres en faveur de ses filles, la grande-duchesse de Toscane et l'infante Marie-Joséph. Il légua au roi de Naples, son fils, une magnifique toison d'or en brillants, et lui prescrivit de renouer à la succession paternelle, attendu qu'il avait reçu plus que sa légitime. Le reste de son testament, qui était fort long, contenait un nombre infini de legs pieux et de dispositions bienfaisantes.

Charles III est un des meilleurs princes qui aient régné en Espagne, et l'histoire cite peu de souverains qui aient plus acquis de droits à la reconnaissance de leurs sujets. On ne peut le considérer comme un monarque d'un génie supérieur; mais il est impossible de ne pas admirer ce caractère de bienveillance et de vérité qu'on faisait sur sa physiognomie, la franchise et la simplicité de ses manières, sa probité scrupuleuse même dans ses relations diplomatiques; l'exemple régulier de ses mœurs pendant un veuvage de vingt-huit ans; sa piété éclairée, qui, s'attachant à la morale, excluait également la coquetterie et les idées philosophiques; enfin, on doit rendre justice à cette bonté ferme, active et constante, qui lui fit un principe, un devoir de régénérer la nation qu'il gouvernait, de la réveiller de sa léthargie et d'augmenter sa prospérité. Inaccessible à l'intrigue, à la délation, il recherchait le mérite, le protégeait et le récompensait, sans égard pour la naissance et la patrie originaire; aussi la plupart de ses ministres, de ses ambassadeurs, des chefs de ses administrations, des hommes auxquels il accorda sa confiance, étaient ou roturiers ou étrangers. En choisissant ses ministres, il n'avait en vue que le bonheur de ses sujets, et il faut avouer que le plus souvent son choix fut bien dirigé. On pourrait peut-être reprocher à ce prince sa passion immolée pour la chasse, nuisible à l'agriculture (1); certains actes de son règne, peu d'accord avec ses principes; un peu trop d'opiniâtreté à laisser en place des hommes qui ne jouissaient pas de la confiance publique; des alliances, des guerres peu avantageuses à l'état; mais ces torts, à l'exception du premier, provenaient encore d'un cœur bon, fidèle à la reconnaissance et à l'amitié. D'ailleurs, tout ce que l'Espagne offre de grand, de beau, d'utile, a été créé ou perfectionné par Charles III. Quoiqu'il aimât peu les arts et les lettres, il les favorisait et les encouragea de tout son pouvoir, uniquement parce qu'il était persuadé qu'ils ajouteraient à l'éclat de son règne et à la prospérité de ses états. Du reste, sa cour, d'où il avait banni tous les plaisirs profanes, n'était pas aussi brillante que celle de Ferdinand VI, son prédécesseur, qui, à la persuasion du chanteur Farinelli, son favori, avait naturalisé en Espagne les spectacles de l'Italie (2). Le souvenir de l'administration paternelle de Charles III et de ses vertus privées est d'autant plus cher à ses peuples, que la faiblesse et l'incapacité de ses successeurs ont peut-être à jamais anéanti son ouvrage, et plongé l'Espagne dans des malheurs irréparables. Les enfants qui lui survécurent, sont : 1^o. Charles-Antoine-Pascal-François-Xavier-Jean-Népomucène-Joseph-Janvier-Séraphin-Diègue, qui suit; 2^o. Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles (voyez son article dans la chronologie des rois de Naples); 3^o. Antoine-Pascal-François-Jean-Népomucène-Antiello-Raimond-Silvestre, infant d'Espagne, né le 31 décembre 1755; 4^o. Marie-Joséph, infante d'Espagne, née le 16 juillet 1744; 5^o. Marie-

Louise, infante d'Espagne, née le 24 novembre 1745 (voyez Léopold II, empereur d'Allemagne) (3).

CHARLES IV.

1788 Charles, né à Naples le 11 novembre 1743, devint prince des Asturies en 1759, lorsque son père Charles III hérita du trône d'Espagne. Constamment éloigné des affaires, il n'avait commencé à en prendre connaissance qu'un an avant la mort de ce monarque, et pendant son avant-dernière maladie. Doné d'un esprit vif et pénétrant, d'un caractère très-irascible et d'une force musculaire prodigieuse, il domptait les chevaux les plus fougues; ils étaient long-temps livrés aux exercices les plus violents, et avait montré autant d'ardeur que son père pour la chasse. Tout changea lorsqu'il fut sur le trône, et dès le jour même de la mort de Charles III, on dut juger que son successeur ne gouvernerait pas seul, mais plutôt qu'il se laisserait gouverner. En effet, le 14 décembre, la nouvelle reine, Louise-Marie-Thérèse, demanda et obtint d'assister au conseil des dépêches et au conseil d'état que présidait son époux; elle se montra ensuite avec lui aux habitants de Madrid sur un balcon. Voulant se populariser, elle fit diminuer le prix de la viande, du pain et de l'huile, et désira qu'on affectât à cette diminution trente millions de réaux, provenant des économies ordonnées par la suppression d'un grand nombre de charges, plus ou moins considérables, dans sa maison et dans celle du roi.

Charles IV, par un rescrit du 18 décembre, déclare qu'il acquittera les dettes de ses trois derniers prédécesseurs, désignant celles qui seront payées en totalité et celles sur lesquelles le fisc pourra transiger. Il ne prévoyait pas que les circonstances l'empêcheraient bientôt d'exécuter ses louables intentions.

Le comte d'O-Reilly, croyant que sa disgrâce finissait avec la vie de son ancien maître, quitta la Galice où il était relégué depuis plus d'un an, et vint pour rendre ses hommages au nouveau souverain; mais en arrivant à la cour, il reçut ordre de retourner à la Corogne.

1789. Charles IV est proclamé, le 17 janvier, par quatre fois, avec toute la pompe et la magnificence imaginables; il accorde l'entrée du conseil d'état aux ministres Léréna et Porlier, fait diverses promotions et distribue des colliers de la Toison d'or et des grandes croix de l'ordre de Charles III.

Le renchérissement du prix des bleds occasionne divers mouvements dans la Catalogne. Une émeute éclate à Barcelone, dans la nuit du 28 février au 1^{er} mars: les séditieux mettent le feu à la boulangerie publique et à toutes les échoppes destinées à la vente du pain; ils pillent les maisons des deux pourvoyeurs de la ville, et menacent celles des négociants: le lendemain ils se présentent en plus grand nombre devant l'hôtel du gouverneur, et se font rendre plusieurs de leurs compagnons qui avaient été arrêtés: Au lieu de faire agir contre eux les troupes qu'ils insultaient à coups de pierre, on capitule avec les mutins; on leur remet un écrit signé du capitaine-général, comte del Assalto, du gouverneur, de l'évêque, du magistrat, et portant promesse de réduire le prix du pain. Cette condescendance les enhardit; ils demandent et obtiennent une diminution sur le vin et l'huile: devenus plus audacieux, ils escaladent le palais du capitaine-général. On dirige alors contre eux un corps de cavalerie, qui les repousse jusque dans la cathédrale où ils sonnent le tocsin; leur nombre s'augmente: mais enfin toutes les troupes, la bourgeoisie et même les artisans fondent à la fois sur les séditieux et les dissipent entièrement. La cour, mécontente de la conduite du comte del Assalto, le rappelle et le remplace par le comte de Lacy.

Malgré son goût héréditaire pour la chasse, Charles IV, dès son avènement au trône, publie des règlements pour la destruction des daims et des cerfs qui dévastaient les cam-

(1) C'était son unique délassement; il s'y livrait en toute saison, par tous les temps, tous les jours de l'année, excepté deux jours de la semaine sainte, et souvent deux fois par jour. Il lui arrivait même de donner audience et d'assister à des cérémonies publiques, en changeant seulement d'habit, sans quitter les guêtres et la calotte de chasse.

(2) Une des plus belles et des plus utiles entreprises du règne de Charles III, c'est le canal de Ségovie ou de Castille, qui, par sa jonction au Douero, au Pisuerga, au Carion et au canal d'Aragon, communique avec la baie de Biscaye et la Méditerranée, et doit vivifier la Vieille-Castille, les Asturies, la Biscaye et le royaume de Léon, dans

une étendue de 140 lieues. Ce canal, dont à peine la sixième partie était achevée à la mort de Charles III, et qui aurait pu être terminé vingt-cinq ou trente ans après, a été interrompu sous son successeur; et cependant la dépense annuelle de ce magnifique ouvrage n'exécédait pas le prix d'un vaisseau de ligne.

(3) Un livre tel que celui-ci exigeait peut-être moins de détails sur Charles III. Nous les aurions supprimés ou abrégés, si nous avions connu une histoire complète, exacte et impartiale de ce prince, sur lequel les Espagnols même n'ont presque rien écrit.

pagnes, dans les environs de Saint-Ildelfonse et des autres résidences royales. Pendant le voyage de la cour à Aranjuez, on continua de faire, par son ordre, des battues fréquentes, afin d'exterminer ces troupeaux de bêtes fauves, contre lesquels on tira des coups de canon à mitraille. Dès la première année de son règne, on en avait tué plus de deux mille.

Le 13 mai, le brigadier des armées navales, don Ant. de Cordova, rentra dans Cadix, d'où il avait mis à la voile le 5 octobre 1788, avec deux corvettes, par ordre de Charles III, pour achever de reconnaître toutes les côtes du détroit de Magellan, qu'il n'avait pu visiter dans son précédent voyage. Il réussit complètement dans le second, et rectifia une foule d'erreurs que contenaient les relations des navigateurs qui l'avaient devancé.

Une cédula royale, du 22 mai, est expédiée, le 31, à trente-sept villes du royaume, pour la convocation des cortès, à l'occasion du couronnement de Charles IV. Les cortès se réunissent à Madrid, le 1^{er} août. La vérification de leurs pouvoirs est terminée le 14 septembre; elles prêtent hommage au roi le 19. Les fêtes pour le couronnement du souverain et le serment du prince des Asturies, ont lieu les 21, 22 et 23. Le troisième jour, Charles IV est couronné. Le 30, les cortès se réunirent sous la présidence du comte de Campomanés, qui reçut à cette occasion le titre de gouverneur du conseil de Castille, dont il remplissait les fonctions depuis plusieurs années; elles tiennent leurs séances les 3, 10, 12, 13, 17, 20, 24, 25, 27 et 31 octobre. Cette assemblée, composée à peine de cent députés (1), toute informe et incomplète qu'elle était, fut sur le point de manifester le sentiment de sa force. Déjà quelques orateurs se préparaient à exprimer leurs doléances sur une partie des abus les plus intolérables; la cour prévint peut-être une révolution, comme si elle eût prévu les suites de celle qui venait de commencer en France; les cortès furent poliment congédiés, firent leur clôture le 5 novembre et se retirèrent docilement.

Le nouveau roi, empressé d'opérer dans ses finances toutes les réformes qu'invoquait le bonheur de ses sujets, ayant demandé qu'on lui indiquât surtout les suppressions possibles dans le nombre excessif des employés au recouvrement des impôts, le ministre des finances, Léréna, publie, en 1789, un compte rendu, qui fait sensation en Espagne, malgré le ton de morgue et de jactance qui y régne. Il n'y donne pas le compte des dépenses, mais il y démontre que les revenus de l'état, en 1787, avaient monté, en totalité, à plus de 616 millions de réaux (134 millions de livres), et que les frais de perception, que l'on croyait énormes, n'allaient pas à 8 pour cent, tandis qu'en France et en Angleterre, ils coûtaient alors plus de 10 pour cent. Léréna ajoute qu'il a comblé un déficit annuel de plus de 40 millions de réaux (10 millions de livres), et augmenté les revenus de l'Espagne de plus de 100 millions (25 millions de livres).

Les événements qui agitaient alors la France, les principes d'indépendance et de liberté qui s'y développaient chaque jour, commençaient à inquiéter le cabinet de Madrid et à refroidir l'amitié dont Charles IV avait hérité de son père. Quelques régiments sont envoyés pour renforcer le cordon de troupes sur la frontière de la Navarre et de la Catalogne. Néanmoins le ministère, à cette époque, adopte dans son système d'administration coloniale, une politique tout à fait nouvelle, en admettant, dans les fertiles contrées qu'arrose le Mississipi, tous les étrangers, sans distinction de culte, pour les engager à s'y établir.

Une ordonnance publiée à la fin de novembre, enjoint à toutes personnes non domiciliées, et sans raisons valables de séjour à Madrid (les grands d'Espagne exceptés), de sortir de cette capitale dans le délai de quinze jours, sous peine de cinquante ducats d'amende.

Par un mandement du 14 décembre, l'inquisition prohibe trente-huit ouvrages français, entre autres les *Droits et les devoirs du citoyen*, par Mably, et en défend la vente, l'impression et la lecture, sous peine d'excommunication, d'une amende de 200 ducats, et des peines que le Saint-Office pourra imposer. Une cédula royale du 29, signée du comte Florida-Blanca, confirme les dispositions de ce mandement. Le ministre donne en outre des ordres rigoureux d'intercepter sur les frontières, non-seulement les papiers-nou-

velles de France, mais même d'ouvrir les lettres soupçonnées d'en contenir.

Vers la fin de cette année, une petite escadre espagnole attaque la colonie nouvellement fondée par les Anglais, dans le Sund de Nootka, sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, s'empare de deux vaisseaux anglais, et en envoie les équipages prisonniers au Mexique.

1790. L'empereur de Maroc, en accordant, l'année précédente, la libre exportation des grains pour l'Espagne, par le port de Tanger, sans payer de droits, avait limité au 11 janvier inclusivement, la durée de cette autorisation. Ce jour-là, plusieurs navires espagnols étant venus chercher à Tanger des cargaisons de bled, les officiers maures s'y opposèrent, parce que la permission n'avait pas été renouvelée. Le consul d'Espagne fit à ce sujet des réclamations qui ne furent pas écoutées. Soit que Sidi-Mohammed se plaignit qu'on eût corrompu quelques-uns de ses ministres pour lui extorquer cette permission, soit qu'il craignit qu'en tolérant plus long-temps l'exportation des grains, il ne mit la disette dans ses états; il établit un impôt si considérable sur le bled et sur les autres denrées que les Espagnols venaient chercher dans ses ports, que plusieurs de leurs vaisseaux s'en retournèrent sans chargement.

La cour de Madrid accorde aux propriétaires de quelques navires danois, arrêtés dans les ports d'Espagne pendant la dernière guerre, une somme de cent mille piastres, pour les indemniser des pertes que cette détention leur a occasionnées.

Au mois de février, le gouvernement, voulant encourager l'industrie nationale, met un impôt de cinq pour cent sur toutes les marchandises de fabriques étrangères, non seulement à leur arrivée dans les ports d'Espagne, mais sur celles même qui existent dans les magasins, et dont les négociants sont tenus de faire la déclaration. Cette mesure ayant excité de l'effervescence dans les principales places de commerce, l'exécution en est suspendue. Une ordonnance de police interdit les galons d'or et d'argent sur les livrées.

Par décret du 25 avril, Charles IV retire au comte de Florida-Blanca le ministère de grâce et de justice d'Espagne, et le donne à Porlier, depuis marquis de Baxama, et déjà ministre de grâce et de justice des Indes. Il confie au ministre de la marine Valdez les détails maritimes du département des Indes, et réunit ceux du service de terre aux attributions du ministre des finances Léréna. Le portefeuille de la guerre, tant d'Espagne que des Indes, est donné à don Torre-Manganal, comte de Campo Alange, qui remplace don Gerónimo Caballero, auquel on laisse ses appointements, la présidence du conseil de la guerre, comme doyen, et l'entrée des appartements de LL. MM.; mais cinq mois après, un ordre du roi l'obligea de sortir de Madrid.

Le roi d'Espagne consent à restituer à l'Angleterre les deux vaisseaux pris à Nootka-Sund: mais il persiste à revendiquer un droit exclusif à la souveraineté, à la navigation et au commerce des côtes et des mers dans cette partie du monde; il refuse toute satisfaction, et ordonne des armements considérables dans tous ses ports. Le ministère anglais, sans négliger de se mettre en état de défense, tâche d'isoler l'Espagne et de brouiller les cours de Versailles et de Madrid, en semant le bruit que le but des préparatifs de cette dernière est de favoriser le parti opposé, en France, à la révolution.

La province d'Estrémadure étant trop éloignée de tous les sièges de tribunaux supérieurs, Charles IV, par un décret du 30 mai, y crée une Audience royale qui doit résider à Cacérés.

Le 18 juin, le comte de Florida-Blanca, qui avait conservé le ministère des affaires étrangères, est attaqué par derrière en se rendant chez le roi, au palais d'Aranjuez, et reçoit dans l'épaule deux coups de poignard. L'assassin se dispose à en porter un troisième, lorsqu'il est terrassé et arrêté par un domestique du comte. C'était un Français nommé Paul Perret, absent de sa patrie depuis vingt-cinq ans, et employé long-temps comme chirurgien dans les colonies espagnoles. Le chagrin de voir rejetés ou restés sans réponses, les projets et les demandes qu'il ne cessait d'adresser au gouvernement, et de se trouver réduit à la misère, l'a-

(1) Plusieurs provinces, telles que la Galice, qui a ses cortès particulières, la Navarre, la Biscaye, le Guipuscoa et les montagnes de

Sant-Ander, dans la Vieille-Castille, ne députaient pas aux cortès du royaume.

vait seul porté à cet acte de folie et de désespoir, et il fut prouvé qu'il n'avait point de complices (1).

Un décret royal du 18 juin supprime à Cadix l'audience de *Contratacion* (conseil de commerce des Indes), et en attribue les fonctions au conseil suprême des Indes.

Le 21 juin, le comte de Cabarrus, que son ennemi Léréna venait de forcer à se démettre de la direction générale de la banque Saint-Charles, dénoncé pour une lettre insignifiante qu'il écrivait à l'un de ses correspondants, est arrêté par un alcade de Corte, qui se contente d'abord de lui donner les arrêts dans sa maison, sous la garde de deux huissiers; mais le 25, il est transféré et consigné au quartier des Invalides, et ses papiers sont inventoriés.

Une cédula royale du 6 juillet, ayant pour but d'encourager l'agriculture et de favoriser la classe des cultivateurs, défend tout abus et monopole dans le commerce des grains, et rappelle à ce sujet les prohibitions et les peines portées par les anciennes lois.

Par un diplôme signé du comte de Florida-Blanca, le 17 juillet, le roi permet de nouveau à la banque nationale l'extraction illimitée des piastres, lui confirme les avantages accordés par son édit du 19 mai, lui laisse l'exploitation de l'argent, et l'autorise à retenir les droits qui appartiennent au trésor royal, et ceux dont le produit est destiné au canal (celui d'Aragon ou de Castille, et plus vraisemblablement le premier).

Le 20 juillet, une flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne, trois frégates et deux brigantins appareille de Cadix sous les ordres du lieutenant-général Solano, et des chefs d'escadre Mazarredo et Borja, pour faire des évolutions à quelques lieues de la côte, et rentre dans la rade cinquante jours après.

Le 24, Charles IV signe une déclaration par laquelle, se réservant la possession de la baie de Nootka, il consent à donner satisfaction de l'injure dont se plaint le gouvernement anglais, à restituer les bâtiments saisis, et à indemniser les parties lésées. Par une contre-déclaration du même jour, le ministre britannique, Fitz-Herbert, accepte au nom de son maître cette déclaration et la regarde comme une satisfaction suffisante, moyennant qu'il n'en résultera ni exclusion ni préjudice pour les Anglais qui viendraient s'établir dans la baie de Nootka. Quoique ces réserves réciproques laissent le fond de la question incisée, on regarda cette convention comme un acheminement à un traité définitif, et les armements discontinuèrent de part et d'autre. L'assemblée nationale de France avait décrété, le 26 août, que le roi serait prié de resserrer avec l'Espagne des liens utiles aux deux nations, et de disposer une flotte de quarante-cinq vaisseaux pour secourir son alliée, en prenant néanmoins les mesures convenables au maintien de la paix. Mais le cabinet de Madrid, menacé d'une guerre par le nouveau roi de Maroc, Muley-Yezid, se relâcha de ses prétentions avec l'Angleterre, et les négociations continuèrent.

Un procès duraît depuis deux cents ans entre les maisons duciales de Berwick-Liria et de Waraguas (celle-ci issue de Christophe Colomb). Par jugement du conseil des Indes, rendu au mois d'août, don Mariano Colomb de Lorrentégui, membre du conseil de Castille, grand-maître de police à Madrid, septième descendant du célèbre navigateur, et l'aîné de sa maison, est reconnu seul héritier d'un majorat considérable fondé par son illustre aïeule, et le duc de Berwick est obligé de lui en restituer le fonds et les fruits perçus depuis la demande en restitution.

Un décret royal du 21 août, publié le 30 par le conseil de Castille, voulant mettre un terme aux fréquents et graves accidents occasionés par les courses de taureaux, défend ces dangereux divertissements sous des peines sévères.

Sur les représentations de l'association des dames, le roi accorde dans la prison de Corte, à Madrid, une grande salle, afin d'y transférer les jeunes filles détenues pour de légers délits dans les maisons de correction, et d'empêcher qu'elles ne soient entièrement perverties par la fréquentation de femmes plus coupables.

Muley Yezid, en montant sur le trône, avait manifesté le désir de reprendre Ceuta, pour se venger de la Cour de Madrid, qui, disait-il, avait fait signer à son père les traités les plus funestes à l'empire de Maroc. Dès le 10 août, Charles IV avait envoyé à Tanger un chargé d'affaires pour

le complimenter sur son avènement au trône, et lui remettre 300 mille piastres pour solde de l'extraction des blés. L'Espagne ne négligea aucun moyen de prévenir une rupture; elle tâcha au moins de la retarder, jusqu'à ce qu'elle eut mis en sûreté ses consuls et ses missionnaires. Leur embarquement précipité, et surtout la perte d'une galiotte et de deux chebecks, l'une jetée à la côte, et les autres pris par deux frégates espagnoles, mirent en fureur le roi de Maroc: il fit mourir deux officiers qu'il soupçonnait d'intelligence avec ses ennemis, tua lui-même le gouverneur de Tanger, sous le même prétexte; fit attacher ces trois têtes à la porte de la maison consulaire d'Espagne, la livra au pillage, et y logea les juifs les plus pauvres et les plus sales de la ville. En même temps il déclara la guerre sur terre à l'Espagne, et dès le lendemain, 24 septembre, il fit les premières dispositions du siège de Ceuta. Le maréchal-de-camp don Jos. de Sotomayor, gouverneur de cette place, avait eu le temps de la mettre à l'abri de toute invasion. On crut devoir néanmoins y envoyer le lieutenant-général, don Louis de Urbina, pour commandant-général, avec des renforts considérables d'infanterie, d'artillerie et d'ingénieurs. Une escadre espagnole fut placée dans la baie d'Algeziras, pour la secourir et intercepter les convois destinés au camp des Maures. Ceux-ci commencèrent le feu le 4 octobre; et le 5, leur armée, arrivée successivement, était de dix-huit à vingt mille hommes, sous les ordres de Muley-Aly, l'un des frères de leur souverain.

Dans la nuit du 8 au 9 octobre, un violent tremblement de terre renversa une grande partie de la ville d'Oran, sur la côte d'Afrique, et ensevelit sous les ruines des édifices, environ deux mille habitants. Au nombre des morts, on compta le gouverneur de ce *presidio* et sa famille, le chef de justice, l'inspecteur des brigades des exilés, un colonel, vingt officiers, et plus de deux cents soldats. Ce désastre parut aux Barbaresques une circonstance favorable pour assiéger cette place. Le bey de Mascara se présenta, le 15, avec une multitude de Maures qui s'étaient mis en embuscade la nuit précédente. Mais le comte de Cambre-Hermosa, commandant provisoire d'Oran, avec une poignée d'hommes blessés ou épuisés, et des fortifications en ruines, avant même d'avoir reçu de Carthagène sept cents tentes, huit cents hommes, des vivres et des munitions, soutint vaillamment les efforts des musulmans. Ils revinrent en plus grand nombre, le 21, et furent encore repoussés. Un second tremblement de terre, dans la nuit du 25, ayant occasioné de nouveaux désastres aussi considérables, les Barbaresques réparèrent le 26 au matin, et furent enfin forcés de regagner leurs habitations trois jours après.

Le 28 octobre, le comte de Florida-Blanca et le ministre britannique, Fitz-Herbert, signent et échangent à *San-Lorenzo el real* (l'Escorial), une convention définitive en huit articles, dont voici la substance: des réparations seront faites pour tous les actes d'hostilités commis de part et d'autre, depuis avril 1789. Les sujets respectifs ne seront point troublés ni molestés, soit en naviguant ou en pêchant dans l'Océan pacifique ou dans les mers du sud, soit en débarquant sur les côtes de ces mers, dans des lieux non déjà occupés, pour y trafiquer avec les naturels du pays, ou y former des établissements. Toutefois les Anglais ne pourront naviguer et pêcher dans lesdites mers qu'à la distance de dix lieues marines des côtes occupées par l'Espagne, pour ne pas donner lieu à un commerce illicite avec les établissements espagnols. Dans les endroits qui seront restitués aux Anglais, et dans les autres parties de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale ou des îles adjacentes, au nord des établissements espagnols sur ladite côte, partout où les sujets respectifs se seront établis depuis avril 1789, on s'établira par la suite, ils auront réciproquement la liberté d'y aborder et d'y commercer. Ils ne pourront former que des établissements temporaires, servant à la pêche et au commerce, sur les côtes orientales et occidentales de l'Amérique méridionale, au sud des parties de ces mêmes côtes et des îles adjacentes déjà occupées par l'Espagne.

Quoique l'armée marocaine devant Ceuta eût été renforcée de jour en jour, le siège et le bombardement de cette place étaient poussés avec peu de vigueur, et il y eut même des pourparlers entre don Louis de Urbina et le prince Muley-Aly. Le 4 novembre, celui-ci arbora le drapeau de paix.

(1) Quoiqu'il eût été déjà renfermé dans un hospice comme aliéné, et que Florida-Blanca sollicitât instamment sa grâce, son état habituel de démence n'ayant pas été suffisamment constaté, il fut condamné à

être pendu après avoir eu le poing coupé, et son exécution eut lieu le 18 août. On soupçonna néanmoins, suivant la coutume, qu'il n'avait été que l'instrument de la haine de quelque personnage du plus haut rang.

et à la suite d'une nouvelle conférence avec le général espagnol, il fit cesser les hostilités par ordre de son souverain, qui envoya, six semaines après, un ambassadeur en Espagne pour traiter de la paix. La cour de Madrid, voulant terminer les souffrances de ses vice-consuls de Mogador et de Larache, et de sept ou huit religieux mis aux fers par ordre du roi de Maroc, après le départ furtif du consul-général et du vice-consul de Tanger, consentit à renouer les négociations, sans négliger toutefois de fortifier les présides mineurs de Méliilla, Penon de Vélez et Alhucemas, que les Africains avaient aussi attaqués inutilement.

Quelques troubles s'étant élevés en Galice, à l'occasion d'un nouvel impôt sur la vente des bestiaux, qui font la plus grande richesse du pays, le gouvernement est obligé d'y envoyer deux régiments. Sur ces entrefaites, le capitaine-général de cette province étant mort le 15 décembre, le lieutenant-général don Ventura Caro, commandant par *interim*, y arrive bientôt avec de nouvelles troupes. Les désordres qui avaient eu lieu dans les marchés sont réprimés; mais les nombreuses arrestations des paysans, conduits comme séditieux à la Corogne, répandent l'effroi dans les campagnes, et occasionent des émigrations considérables sur les frontières du Portugal.

1791. L'ambassadeur de Maroc, arrivé à Madrid, fut reçu, le 27 janvier, par le roi, en audience solennelle. Le gouvernement restitua les deux corsaires marocains, et obtint la délivrance des prisonniers espagnols.

L'emprunt fait par les entrepreneurs du canal de Murcie était une espèce de loterie, que Charles III avait garantie. Les billets valant 60 francs donnaient sept et demi pour cent, en reutes viagères, lorsque, par la voie du sort, ils n'avaient produit aucune chance. Les entrepreneurs ayant fait déclarer par les théologiens, que cet emprunt était usuraire, Charles IV, par sa résolution du 22 février, croit satisfaire les entrepreneurs et maintenir en même temps l'exécution d'un acte auquel était intervenue la couronne. Il convoque, dans six mois, une assemblée des actionnaires, qui devront constituer de nouveau à trois pour cent, ou être remboursés de leurs capitaux, sauf la retenue des quatre et demi pour cent dont ils ont joui depuis le premier placement de leurs fonds, laissant aux emprunteurs leurs droits en justice pour réclamer contre la lésion usuraire, s'ils ne s'arrangent pas avec les prêteurs. Cette mesure fait beaucoup de mécontents.

Un décret royal, du 26 février, accorde aux enseignes et aux sous-lieutenants des gardes-du-corps, le grade de brigadier; aux adjudants-généraux et premiers lieutenants, celui de maréchal-de-camp, aux capitaines et au sergent-major (major), le grade de lieutenant-général.

Par une cédulle du 28, le roi proroge jusqu'à deux ans la liberté accordée aux Espagnols et aux étrangers, par celle du 26 février 1789, de faire le commerce des nègres dans les îles Cuba, Saint-Domingue, Porto-Rico, et dans la province de Caracas. Il y comprend celle de Santa-Fé; et il désigne pour l'entrepôt de ce commerce, le port de Carthagène, en Amérique.

Ce prince, qui avait accordé, le 12 janvier, une amnistie aux marins, l'étend, par un décret du 2 mars, à ceux même qui se seraient rendus coupables de contrebande, pourvu qu'ils se présentent dans le délai de deux mois.

Par un autre décret du 3 mars, il permet à la compagnie des Philippines de créer du papier-monnaie pour la somme de 60 millions de réaux (15 millions de francs), à quatre pour cent d'intérêts, et il déclare reconnaître ce papier comme ceux qu'il a créés lui-même, attendu que la compagnie a hypothéqué tous ses biens.

Charles IV ordonne que la nouvelle audience d'Estrémadure sera installée après Pâques, et qu'au préalable le président et les juges de ce tribunal visiteront toutes les villes de leur juridiction.

Le roi ayant examiné les manufactures royales de Guadalajara, dans les journées du 3 au 7 mars, et voulant faciliter le débit des draps existants dans les magasins, ordonne qu'il soit accordé aux acheteurs un terme de neuf à douze mois pour le paiement.

Charles IV, craignant que les principes révolutionnaires ne pénètrent en Espagne, surtout par l'Aragon et la Catalogne, établit sur ses frontières un cordon de troupes pour empêcher le passage des Français dont le nom, la

conduite et les opinions ne seraient pas suffisamment connus; et afin d'éloigner tout soupçon de ses intentions pacifiques, il donne ordre, le 19 mars, au comte de Fernand Nuñez d'informer le roi de France du véritable et unique but de cette mesure.

Le 31 mars, le bey de Mascara obtient une suspension d'armes qu'il avait demandée au lieutenant-général don Juan Courten, commandant-général d'Oran par *interim*. Les Maures s'éloignent de cette place; mais la garnison est dans une continuelle défiance de ces incommodes voisins.

Le 2 avril, la cour part pour Aranjuez, contre l'usage immémorial de rester à Madrid pour y assister aux cérémonies de la semaine sainte.

Le 6 avril, le cardinal don Fr.-Ant. Lorenzana, archevêque de Tolède, en sa qualité de primat, adresse à tous les prélats d'Espagne une circulaire, où il les prévient du schisme qui s'établit en France parmi les membres du clergé, et il les invite à accueillir les évêques et les prêtres français réfractaires, qui arrivent en foule sur les frontières des Pyrénées.

Le roi ôte au comte de Campomanés la charge de gouverneur du conseil de Castille, sous prétexte que sa santé et sa vue sont affaiblies, et il rétablit celle de président en faveur du comte de Cifuentes, grand d'Espagne et ambassadeur à Lisbonne. Campomanés est fait conseiller d'Etat.

L'archevêque de Tolède ayant restauré et reconstruit à ses frais le convent, l'hôpital et l'église de Saint-Jean-de-Dieu, dans cette ville, en fait, le 2 mai, la bénédiction solennelle.

Le terme de dix années pour lequel le feu roi avait augmenté l'impôt sur le sel de deux réaux de veillon (10 sols) par fanègue (25 livres), affectés aux frais de construction des routes, devant expirer à la fin de juin 1791, Charles IV, par un décret du 4 mai, proroge cet impôt pour dix autres années et pour le même objet.

Ce monarque voulant perpétuer la mémoire des longs et importants services du marquis de la Ensenada, qui avait laissé un modèle d'habileté, de zèle, de désintéressement et de fidélité, comme ministre des finances, de la marine, de la guerre et des Indes, sous le règne de Ferdinand VI, affranchit à perpétuité sa famille du droit d'annate et de la contribution annuelle que paient les grands d'Espagne.

Les Barbaresques, déterminés à chasser les Espagnols de leurs établissements sur la côte d'Afrique, recommencent, le 3 mai, avec des forces bien plus nombreuses, le siège d'Oran qui n'avait pu se relever de ses derniers désastres. Cette fois, ils attaquent la place suivant tous les principes de l'art militaire. L'Espagne fait les plus grands efforts pour la conserver. Quelques régiments et le 3^e bataillon des Gardes-Wallones, embarqués à Carthagène, arrivent à Oran le 28. Plusieurs actions sanglantes ont lieu entre les deux partis, et rendent ce siège mémorable. Parmi les officiers espagnols qui s'y distinguent le plus, on doit citer les maréchaux-de-camp, comte de la Union et don Fr. Gragerá, les brigadiers, don Raphael Adorno et don Jos. Roméo, le colonel don Gonzalo O-Farrill, l'adjudant des Gardes-Wallones Joubert de Saint-Pons, et le brigadier de marine don Fréd. Gravina, qui commandait en second l'escadre, et en chef les troupes de débarquement, ainsi que l'artillerie de marine. Les Maures établissent des batteries dont le feu continu fait beaucoup de mal aux assiégés et tue le lieutenant-colonel d'artillerie, don Alfonso Cabrera. Ils pratiquent sous les forts plusieurs mines que les Espagnols découvrent successivement: ils sont même sur le point de faire sauter la tour de *Nacimiento*, qui gardait la seule eau potable de la place; mais elle est vaillamment défendue par les Gardes-Wallones, qui y perdent le sous-lieutenant d'Ambreville.

Conformément au plan de coalition arrêté à Mantoue, le 20 mai, connu sous le nom de traité de Pavie, l'Espagne s'oblige de rassembler vingt mille hommes sur les frontières méridionales de la France.

Par un décret du mois de juin, Charles IV ordonne que la secrétairerie pour l'interprétation des langues, aura le même rang et les mêmes privilèges que les secrétaireries des conseils supérieurs.

A l'occasion d'une rixe survenue entre les Basques et les Espagnols pour l'exploitation d'une forêt, les troupes espagnoles entrent, au mois de juin, dans les vallées d'Aspe et de Baretou et dans le pays de Soule. Elles reviennent sur leur territoire peu de jours après (1).

(1) Cet événement, de peu d'importance, fut annoncé en France comme coïncidant avec la fuite de Louis XVI et son arrestation à

Au mois de juin, le roi augmente le traitement de ses gardes et la solde de toute l'armée. Un décret royal, du 21 de ce mois, porte que les régiments de ligne seront de trois bataillons; qu'ils formeront toujours la garnison de la capitale de la province dont ils portent le nom, excepté en temps de guerre, ou pour être envoyés à Madrid; et que le 3^e bataillon, considéré comme dépôt, sera composé des soldats les moins valides, auxquels on accordera des congés, pendant neuf mois de l'année; le même décret augmente la solde des capitaines.

Dans une déclaration, datée d'Aranjuez, le 1^{er} juillet, et signée du comte de Florida-Blanca, Charles IV entreprend de justifier Louis XVI d'avoir cherché à se dérober par la fuite à sa honteuse captivité. Il exhorte les Français à revenir sur les procédés qui ont forcé ce malheureux prince à une pareille démarche, et il ajoute que toutes les fois qu'ils rempliraient leurs devoirs de fidèles sujets, ils pourraient compter sur le roi d'Espagne, comme sur leur plus sincère allié.

Des ordres sont envoyés aux gouverneurs des provinces, et particulièrement des plus voisines de la France, pour surveiller les individus qui, sous des déguisements, tenteraient de s'introduire dans les villes, et d'y exciter des troubles. Les étrangers doivent donner leurs noms et protester de leur attachement à la religion catholique. Par un édit postérieur, le gouvernement enjoint de surveiller les ouvriers ambulants et les porte-balles, et d'arrêter ceux qui colporteraient des ouvrages séditieux.

Une cédula royale du 20 juillet ordonne que tous les étrangers domiciliés en Espagne, doivent être catholiques et prêter serment de fidélité à la religion et au souverain, devant les tribunaux; renoncer à tous privilèges, relation, union et dépendance du pays où ils sont nés, et promettre de ne pas faire usage de sa protection, ni de celle de ses ambassadeurs ou agents diplomatiques, sous peine des galères, de l'expulsion absolue d'Espagne, ou de la confiscation des biens. Les domiciliés qui refuseront de prêter ce serment, n'auront que quinze jours pour quitter leur résidence, et un mois pour sortir du royaume. Quant aux *traseuntes* (Les voyageurs passagers), il leur est défendu de rester dans les résidences royales, et d'exercer dans aucune partie du royaume, aucun métier, aucune profession, sans une permission formelle de la cour. Ce décret mis à exécution à Madrid, le 26 de ce mois, excite beaucoup de fermentation en Espagne, surtout à Barcelonne. Le consul français de cette ville, accusé d'avoir tenu des propos indiscrets, est conduit sur les frontières, par ordre du comte de Lacy, capitaine-général de la Catalogne. Les précautions que le gouvernement croit devoir prendre contre les seuls Français, inquiètent tous les négociants étrangers établis en Espagne. Pressé par les réclamations de plusieurs cours de l'Europe, Charles IV, par ses circulaires des 29 juillet et 3 août, modifie son décret précédent, et statue que la renonciation exigée des étrangers à toutes relations, connexion et dépendance de leur patrie, ne s'entend que des matières de politique, de gouvernement et de sujétion civile, non pas des affaires domestiques et commerciales, ni des relations de famille. Le 25 août, une lettre du conseil de Castille décide que le serment obligatoire des étrangers n'est point un acte de vasselage ni de sujétion, mais d'obéissance et de soumission au souverain. Une circulaire du 2 septembre éclaircit encore quelques doutes sur l'exécution de la cédula du 20 juillet.

En même temps la cour d'Espagne accueille les émigrés français sur les frontières de la Catalogne (1), met la citadelle de Figueras en état de défense et d'approvisionnement, suspend toutes relations politiques avec l'ambassadeur de France, ne communique avec lui que pour des affaires particulières, et envoie à son ambassadeur à Paris l'ordre de voyager, et de charger des affaires de la légation le chevalier d'Ocariz.

Depuis trois mois le bey de Mascara pressait le siège d'Oran, et l'escadre espagnole qui croisait devant cette place n'avait pu empêcher le débarquement, dans un port

voisin, des approvisionnements destinés au camp des Barbaresques. L'or que la cour de Madrid fit donner à ce bey et répandre dans le divan d'Alger, lui réussit mieux que les armes. Le 30 juillet, un armistice de quinze jours fut signé par le nouveau dey d'Alger et par le vice-consul d'Espagne dans cette ville. Le bey de Mascara décampa aussitôt de devant Oran.

Le 12 août, Charles IV visite l'établissement formé à Madrid par le ministre des finances Léréna, pour encourager l'industrie nationale; les ateliers, l'observatoire, les salles de physique, d'optique et de minéralogie; celles où l'on a rassemblé les porcelaines de la manufacture de Buen-Retiro, les cristaux de celle de Saint-Ildefonso, et les pièces de platine, de laiton et de zinc, provenant des fabriques de Saint-Jean et Saint-Georges, établies depuis deux ans, par le ministre, dans les montagnes d'Alcaraz, afin d'utiliser la mine précieuse de calamine, anciennement découverte dans la montagne *Calar del Mondo*, près de la rivière de ce nom.

Le 16 août, un incendie éclate à Madrid, dans la nuit, et consume toutes les maisons qui formaient un des côtés de la place Mayor, et un grand nombre de celles qui composaient une des autres façades.

Le traité projeté avec le roi de Maroc éprouve de grandes difficultés; les négociations sont rompues, et l'ambassadeur marocain prend congé le 31 juillet. Charles IV, dans un décret du 19 août, signé de sa propre main, et adressé au conseil suprême de la guerre, expose les motifs de sa déclaration de guerre contre le monarque africain. Au nombre des griefs sont l'établissement de gardes avancées près de Ceuta, la défense d'exporter des grains des états de Maroc, les hostilités contre les petits présides, les promesses non exécutées de ratifier la paix à l'arrivée d'un envoyé espagnol, les rassemblements de troupes et de munitions dirigées contre Ceuta, le refus de les retirer, de démolir les ouvrages construits pour le siège de cette place, d'accepter le plan d'une paix perpétuelle, etc.; l'ordre donné par Muley-Yézid à son ambassadeur de demander à l'Espagne la restitution de Ceuta, de Melilla, de Peñon de Vélez et d'Alhucémas, ou le paiement d'un tribut pour ces places, et en cas de refus de lui déclarer la guerre. Ce manifeste est suivi d'une cédula royale du 24, publiée le 27. Muley-Yézid s'était présenté, le 19 août, devant Ceuta, avec vingt mille hommes de cavalerie et quelque infanterie, et avait fait sommer le gouverneur de se rendre. Don Louis de Urbina, pour toute réponse, signifie aux envoyés de ce prince qu'ils aient à s'éloigner, sous une heure, de la portée du canon de la place, et le feu recommence alors de part et d'autre. Le 25, les assiégés font une sortie et enclouent le canon de l'ennemi. Une escadre légère, commandée par le lieutenant-général don Fr.-Xav. Morales, arrive le 23 dans la baie de Tanger et bombarde ce port, le 24, depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures après-midi; alors le vent oblige les Espagnols de se retirer sous le cap Spartel. L'ambassadeur de Maroc, qui avait quitté la cour de Madrid, n'osant pas retourner auprès de son maître, par la crainte d'être accusé de partialité pour l'Espagne, était resté dans ce royaume, où il recevait du gouvernement une indemnité journalière.

Le 25 août, Charles IV donne ordre que l'on s'occupe du canal du Nord ou de Campos, qui devait joindre celui de Ségovie ou de Castille. Il désigne l'ingénieur chargé de ces travaux; mais ils n'eurent pas lieu, ou furent à peine commencés. Le canal de Ségovie même, négligé avant d'être achevé, s'est insensiblement comblé par l'éboulement des terres et les dépôts de limon.

Le 29 août, on publie un traité de paix, d'amitié et de commerce avec la régence de Tunis. Ce traité, qui comprend vingt-cinq articles, avait été signé au mois de janvier, notifié au conseil de Castille, le 19 juin, et ratifié le 19 juillet.

Une cédula royale, du 10 septembre, rappelant celle du 5 janvier 1790, prohibe, sous des peines sévères, l'introduction et la circulation des journaux français et des

(1) Les émigrés français, en arrivant à la Junquera, recevaient un *traseunt* pour se rendre à Figueras, où ils étaient obligés de prêter le serment suivant: « Je jure, foi de gentilhomme, d'être fidèle au roi d'Espagne, et déclare que je professe la religion catholique, apostolique et romaine. Je jure, en outre, que tant que je serai dans les états de S. M. C., je serai soumis comme ses autres sujets aux tribunaux ordinaires, sans prétendre recourir à aucun autre for étranger. Je promets enfin de n'entretenir, sur les affaires de France, aucune cor-

» respondance directe ou indirecte. » Ils passaient de là à Barcelonne, où le comte de Lacy leur accordait deux jours de repos, et leur laissait le choix de quelque village de la Catalogne, pour y fixer leur résidence sans qu'il leur fût permis de s'éloigner. On leur assigna d'abord une solde qui fut bientôt supprimée. Ce ne fut qu'au commencement de 1793 qu'ils jouirent de plus de liberté, et qu'ils prirent du service dans les armées espagnoles.

écrits révolutionnaires. Cette défense fut depuis renouvelée plus d'une fois, et enveloppa même le *Journal de Physique*.

Les Maures ayant reçu des renforts, continuaient le siège de Ceuta. Le 14 septembre, ils ralentirent leur feu et proposèrent une suspension d'armes, à laquelle le commandant-général espagnol ne consentit qu'à condition qu'ils retireraient leur artillerie et détruiraient leurs retranchements dans le délai de quinze jours; ce qui ne fut exécuté qu'en partie. La révolte d'un frère de Muley-Yézyd avait obligé ce monarque à demander cette trêve, et il décampa le 18 septembre, avec la plus grande partie de ses troupes.

Dans la nuit du 29, à la suite de plusieurs violentes secousses, un nouveau tremblement de terre achève de renverser les fortifications de la ville d'Oran. La possession de cette place, sans utilité pour l'Espagne, était une source intarissable de mésintelligence et de guerres avec la régence d'Alger. Les frais énormes que coûtait l'entretien de ses fortifications et de sa nombreuse garnison; la désertion fréquente des troupes, l'impossibilité de s'y maintenir plus long-temps, déterminèrent la cour de Madrid à la rendre aux Algériens avec les anciens châteaux des Maures, et dans le même état à peu près où elle était lorsqu'elle fut conquise par le cardinal Ximénez. Il fut convenu que la reddition d'Oran aurait lieu après la démolition des fortifications construites par les Espagnols, et que ceux-ci conserveraient seulement le port de Masalquivir.

Le commandant-général de Ceuta voyant que les Maures étaient en retard pour l'exécution de leurs promesses, fit sortir, le 30 septembre, une colonne de douze cents hommes, sous les ordres du brigadier don Joseph Urrutia, qui les mit en fuite et détruisit une partie de leurs travaux de siège.

Le 4 octobre, un second incendie détruit, à Madrid, la prison de Corte, édifice royal.

Le brigadier de marine don Joseph Varella y Ulloa, ayant rempli d'une manière satisfaisante l'importante et pénible commission du règlement des limites entre les possessions espagnoles et portugaises dans l'Amérique méridionale, est nommé chef d'escadre.

Charles IV, ayant égard aux infirmités et aux réclamations du comte de Léréna, romfit, le 18 octobre, par intérim, le portefeuille des finances à don Diégo Gardoqui, conseiller d'état et directeur de la junte du commerce, manufactures et mines.

Le roi de Maroc, qui n'avait demandé une trêve que pour arrêter les progrès de la révolte d'un de ses frères, recommence les hostilités contre les Espagnols au mois d'octobre. Il fait massacrer quatre prisonniers de cette nation, et clouer leurs têtes et leurs pieds aux portes de ses places maritimes. Le 31 octobre, don Louis de Urbina dirige avec succès une sortie générale de la garnison de Ceuta contre les Maures. Ceux-ci reçoivent des renforts le 3 novembre, et font mine de vouloir recommencer leur feu. Mais le 5, Muley-Yézyd notifia au général espagnol qu'il pouvait envoyer paître les troupeaux de la place, et le 7, toutes les troupes musulmanes se retirèrent, à l'exception de quatre cents hommes. Le roi de Maroc envoya bientôt un Italien revêtu du titre de ministre plénipotentiaire, pour négocier un traité avec la cour de Madrid, qui, malgré son désir de la paix, ne voulut pas l'accorder à ce prince perfide et cruel; mais la guerre finit ainsi. Le changement subit du tiran provenait des nouvelles qu'il avait reçues de Maroc, où son frère Muley-Haschem avait été proclamé empereur. Il périt, vers la fin de l'année, des suites des blessures qu'il avait reçues dans une bataille contre ce compétiteur, auquel l'Espagne fournissait secrètement des secours: cet événement la rassura sur ses possessions dans le royaume de Maroc.

Une cédule royale du 11 novembre, rappelant et modifiant celle du 24 septembre 1784, en faveur des artisans, ouvriers et domestiques, les autorise à réclamer en justice le paiement immédiat de leur salaire, quel que soit le rang ou la qualité des personnes qui les auraient employés.

Par sa cédule du 24 novembre, rappelant celle du 28 octobre 1789, Charles IV proroge pour six autres années les privilèges accordés aux Espagnols et aux étrangers qui im-

portent des nègres dans les colonies espagnoles précédemment indiquées, auxquelles il ajoute la vice-royauté de Buenos-Ayres; il désigne pour le débarquement les ports de Carthagène, Monte-Vidéo, les chefs-lieux des trois grandes Antilles, et cinq ports de la province de Caracas. Les Français sont seuls exceptés de cette permission, de peur qu'ils n'en profitent pour se débarrasser d'esclaves indociles.

Une autre cédule du 29, renouvelle les ordres antérieurs sur les étrangers arrivant ou établis en Espagne.

La promesse de rendre Oran, loin de rétablir la bonne intelligence entre les Espagnols et les Algériens, avait rendu ceux-ci plus exigeants. Le bey de Mascara vient de leur part demander des sommes considérables par forme de dédommagements. Le roi d'Espagne, voyant que les Barbaresques étaient insatiables dans leurs prétentions, se détermine à leur céder aussi Masalquivir, après en avoir fait également détruire les fortifications. Un décret est rendu, le 16 décembre, pour la reddition de ces deux places; la cour de Madrid en stipule le commerce exclusif pour ses sujets, et se réserve d'autres avantages dans les états d'Alger.

Charles IV, par une cédule du 25 décembre, établit à Madrid huit nouvelles écoles primaires, sur le même pied que celles de Saint-Isidore, dans cette ville, et de Saint-Ildefonso.

1792. Le ministre des finances comte de Léréna, meurt le 2 janvier; il est remplacé, le 5, par don Diégo Gardoqui, qui, depuis trois mois, tenait le portefeuille par intérim. Satisfait des émoluments d'une place aussi éminente, le nouveau ministre renonce en faveur du trésor public, et avec l'agrément du roi, à l'un des principaux avantages dont avaient joui ses prédécesseurs (le quart du produit des confiscations des contrebandes, formant, pour la part du ministre, un revenu annuel de trois ou quatre millions de réaux.) Mais ce sacrifice, qui décida l'élévation de Gardoqui, fut en pure perte pour l'Etat; car le zèle des douaniers s'étant refroidi depuis que le ministre n'avait plus d'intérêt dans les confiscations, la contrebande se fit avec plus de facilité et d'impunité qu'auparavant.

Une cédule royale du 12 janvier défend aux prélats réguliers, c'est-à-dire aux supérieurs des ordres monastiques d'expédier des permissions qui autorisaient leurs subordonnés à se faire donner la prêtrise en pays étranger.

Le comte de Florida-Blanca, qui, depuis quinze ans, était à la tête du ministère, s'était fait, par ses hauts airs, beaucoup d'ennemis parmi la noblesse d'Espagne. Protecteur déclaré des émigrés français, il voulait entraîner son pays dans une guerre qui ne paraissait pas encore avoir l'assentiment de la nation ni du souverain; mais son principal tort était d'avoir déplu à la reine, parce qu'il n'avait pas su ménager don Manuel Godoy, dont le crédit auprès du couple royal faisait les progrès les plus rapides (1). Le 27 février, le ministre est arrêté par ordre du roi, à trois heures du matin; les scellés sont mis sur ses papiers, et une heure après il part, sous l'escorte de huit hommes, pour le royaume de Murcie, où il est exilé. Le 28, un décret rétablit le Conseil d'état, dont tous les ministres doivent être à l'avenir membres ordinaires, et lui donne pour doyen le comte d'Aranda, chargé par *interim* de la première secrétairerie d'état et des dépêches. Quoique l'expérience de ce seigneur présentât quelque garantie d'une sage administration, il fut généralement blâmé d'avoir accepté à soixante-dix ans, un ministère où il n'avait été placé que pour servir de marche-pied à l'élévation de Godoy; et l'on n'attribua sa faiblesse à se charger d'un tel rôle, qu'à son inimitié personnelle contre Florida-Blanca.

Le 29 février, six mille cinq cents hommes formant la population espagnole et la garnison des deux places évacuées en Afrique, s'embarquent à Masalquivir pour Carthagène, avec tous leurs effets, et les Maures y entrent aussitôt.

De grandes réformes, des projets utiles, des vues moins inquisitoriales que celles de son prédécesseur, signalent les premiers pas du comte d'Aranda dans son second ministère. La cédule du 20 juillet sur les étrangers est retirée.

(1) Don Manuel Godoy y Alvarez, né à Badajoz, en 1764, d'une famille noble, mais pauvre, était venu à Madrid, où sa taille, sa figure, sa belle voix et sa guitare, firent long-temps ses uniques ressources. Ses protecteurs l'ayant fait entrer dans les gardes-du-corps, en 1787, ainsi que son frère aîné, don Louis, celui-ci eut occasion, par la suite, de se lier avec une femme de chambre de la reine, et de faire connaître son frère à cette princesse, qui, charmée de ses talents, prit

aussitôt à lui le plus vif intérêt. Manuel Godoy sut plaire également au roi, et dès lors sa fortune fut assurée. Nommé en janvier 1790 exempt des gardes-du-corps, il en devint adjutant-général en 1791, puis major de ce régiment, dont le roi est colonel, et fut fait successivement brigadier, maréchal-de-camp, lieutenant-général, marquis de la Alcadia, et grand-croix de l'ordre de Charles III.

Tout fait espérer des jours plus heureux, un commerce plus libre.

Don Juan de Silva-Ménésès, comte de Cifuentès, porte-étendard de Castille, lieutenant-général des armées, capitaine-général du royaume de Majorque, et président du conseil de Castille, etc., qui s'était distingué à la prise de Minorque, sous le duc de Crillon, et qui avait formé d'utiles établissements dans cette île, étant mort à la cour, le 2 mars, le roi nomme pour lui succéder, avec le titre de gouverneur du conseil de Castille, le comte de la Cañada.

Don Fr. Moñino, enveloppé dans la disgrâce de son frère Florida-Blanca, perd la présidence du conseil des Indes, et reçoit ordre de quitter Madrid dans vingt-quatre heures. L'ex-ministre adresse au roi un *tableau politique de l'Europe*.

Don Fr. Xav. de Winthuysen, commandant en chef les pilotes de la marine, fait, le 19 mars, l'ouverture d'une école gratuite de navigation.

Le roi, voulant abolir l'usage des autels en bois dans les églises, établit, à l'académie royale de Saint-Ferdinand, une classe pour y enseigner à travailler en stuc.

Le 25 mars, Gardoqui est nommé définitivement ministre des finances et des Indes.

Le 28, la reine accouche de l'infant don Philippe, mort depuis en bas âge. A l'occasion de la première sortie de cette princesse après ses couches, le 21 avril, Charles IV, par un décret du même jour, institue un ordre de chevalerie pour les femmes, sous le nom de *Marie-Louise*, que porte la reine. Il sera composé de trente dames nobles, au choix de la reine, outre cette princesse et les autres dames de la famille royale: elles porteront pour marque distinctive, de droite à gauche, une écharpe dont le milieu sera blanc, les deux côtés violets, et au bas de laquelle pendra un médaillon portant l'inscription de l'ordre. Les dames qui y seront admises, baiseroient la main de la reine, visiteront les hôpitaux et autres établissements de pitié pour les femmes, et feront célébrer une messe annuelle pour le repos de l'âme de chacune des chevalières qui viendra à mourir. La fête de l'ordre sera le jour de Saint-Louis, patron de la reine fondatrice. Le secrétaire de l'ordre en aura seul la direction et sera nommé par la reine (1).

Le même jour, Godoy, marquis de la Alcudia, est fait grand d'Espagne de la première classe, à perpétuité, avec le titre de duc. La marquise de Branciforte, l'une de ses sœurs, est comprise dans la première promotion des chevalières de Marie-Louise. Don Joseph Godoy, l'un de ses frères, est nommé gouverneur du conseil des finances, dont il était déjà membre non gradué, y siégeant l'épée au côté. Le ministre de la guerre, comte de Campo de Alange, ami de Godoy, obtient à perpétuité les honneurs et le traitement de grand d'Espagne.

Le duc de la Vauguoyon, ambassadeur de France à Madrid, a son audience de congé, le 16 avril, et remet au ministre ses lettres de rappel; il est remplacé par le ministre plénipotentiaire Bourgoing, qui n'est présenté à la cour que le 6 mai, quoiqu'il y fût arrivé deux jours avant la disgrâce de Florida-Blanca.

Le roi accorde des récompenses aux officiers qui se sont distingués à la défense de Ceuta et d'Oran, et donne aux veuves des militaires tués aux sièges de ces places, les deux tiers de la solde dont jouissaient leurs époux.

Le comte d'Aranda rappelle un grand nombre d'exilés. Partisan des idées philosophiques, mais ami de la paix, il traite les émigrés avec une politesse marquée, sans toutefois manifester plus l'intention de les soutenir que de prendre la défense du gouvernement français, dont ils se sont séparés. Décidé à garder une exacte neutralité, il ne laisse sur la frontière des Pyrénées qu'un cordon de troupes, suffisant pour faire respecter le territoire espagnol. A sa persuasion, le roi modifie les ordres publiés contre la cocarde tricolore, et autorise les Français en uniforme à la porter en Espagne. Il tolère aussi l'introduction des gazettes et brochures françaises, à l'exception des libelles séditieux. L'île de Cuba ayant besoin de cultivateurs, il permet aux Français d'y importer des nègres, à condition qu'ils en feront eux-mêmes la traite, et qu'ils les conduiront en droiture dans les ports désignés par la cédule du 21 novembre précédent.

Le 16 mai, un agent des princes français à Coblenz ar-

rive à Aranjuez. Il a plusieurs conférences avec le ministre, mais il ne peut le déterminer à faire entrer le gouvernement espagnol dans la coalition de l'Autriche et de la Prusse contre les révolutionnaires de France.

Du 21 au 31 mai, les élèves du corps royal de l'artillerie de marine font leurs exercices, et sont examinés, à Cadix, par le lieutenant-général, don Ant. Ulloa, et au Ferrol, ainsi qu'à Carthagène, par les capitaines-généraux de ces départements. Des prix sont décernés aux plus habiles.

Une cédule royale du 29 mai supprime l'instruction additionnelle du 16 novembre 1785, ordonne l'exécution de l'ancien ordre de choses, relativement à l'administration des revenus des communes, et affecte l'excédant de ces revenus à l'amortissement du papier-monnaie.

Le comte de Cabarrus, transféré, depuis le nouveau ministère, du château de Batérés dans une prison de Madrid, voit son sort adouci chaque jour. On lui avait accordé son confesseur et son médecin; on lui permet de voir son avocat, son notaire et ses parents.

Le 13 juin, une cédule royale supprime la surintendance de police de Madrid, établie en 1782, et remet en vigueur le règlement de police de 1768.

Par une ordonnance du 25 juin, Charles IV abolit les privilèges exclusifs accordés à quelques particuliers, de raffiner du sucre, et laisse une liberté sans limites d'établir des raffineries dans toute l'Espagne. Une autre ordonnance du 30, affranchit de tous droits l'antimoine provenant des mines d'Espagne, et en permet la libre exploitation.

Au commencement de juillet, l'Espagne signe avec le Danemark une convention dont il résulte pour elle trois avantages: un délai de trois mois pour payer les droits de passage du Sund; l'exemption de la visite de ses vaisseaux, moyennant une déclaration; et le paiement d'un pour cent de droit seulement sur les marchandises taxées par le tarif.

Des lettres du comte de Florida-Blanca, lues au mois de juillet par le gouverneur du conseil de Castille, l'ayant fait soupçonner d'avoir voulu séduire quatre membres de ce tribunal suprême pour se venger de l'auteur présumé d'un libelle, le roi ordonne que l'ex-ministre soit enfermé dans le château de Pampelune, et poursuivi selon toute la rigueur des lois (2). Sur le refus du comte d'Aranda, le comte de la Cañada est chargé de l'instance de ce procès.

Le 11 juillet, Godoy, duc de la Alcudia, et le comte de la Cañada, sont nommés conseillers d'état. Porlier, marquis de Baxama, est fait gouverneur du conseil des Indes, et son ministère de grâce et de justice est donné à un ecclésiastique, don Pedro d'Acuña, membre du conseil de Castille.

Par une pragmatique-sanction du 8 août, Charles IV déclare les religieux profès des deux sexes, incapables de succéder à leurs parents morts *ab intestat*, et défend aux tribunaux d'admettre leurs demandes en héritage.

Le roi, voulant obvier à l'épuisement des forêts, à la rareté du bois, dont la consommation augmente chaque jour, en raison de l'accroissement de la population et des usines, et désirant propager l'usage du charbon de terre, devenu d'une première nécessité, abolit, par sa cédule du 24 août, les privilèges accordés en 1780 et 1789, à des compagnies qui s'étaient chargées d'exploiter les mines indigènes de charbon de terre; permet la libre extraction de ce combustible, excepté dans les mines que le gouvernement achètera pour les besoins de la marine royale; l'affranchit de tous droits, et se propose d'établir dans la province des Asturies, où il abonde le plus, une école de mathématiques, physique, chimie, minéralogie et nautique, afin de propager dans cette principauté les connaissances nécessaires à l'exploitation des mines et au transport par mer du charbon de terre.

Une cédule royale du 2 novembre, porte qu'un grand nombre de prêtres français s'introduisant en Espagne, S. M. vient d'établir à leur égard des règles particulières pour préserver le clergé espagnol et le reste de ses sujets des préjudices que pourraient leur causer ces ecclésiastiques, s'ils jouissaient, comme les prêtres de ses états, des contributions de l'autel, des aumônes et des autres secours pour lesquels ceux-ci sont privilégiés. En conséquence, il leur est défendu de confesser, de prêcher; on leur permet seulement de dire la messe, et on les astreint à ne pas loger ailleurs que dans les couvents qui leur seront désignés.

Le lieutenant-général don Fr. Xav. Morales est fait comte,

(1) Cet ordre a été porté depuis au nombre de cent dames, en y comprenant les princesses.

(2) Il en sortit néanmoins quelques mois après, et se retira dans ses terres près de Lorca, dans la province de Murcie.

en récompense de ses services au siège de Ceuta. Le brigadier de marine don Fr. Xav. de Winthuisen, qui avait organisé et inspecté les écoles de pilotage dans les trois départements maritimes, est nommé chef d'escadre et conserve le commandement en chef du corps des pilotes.

Depuis la chute de la royauté en France et la détention du malheureux Louis XVI au Temple, les ennemis, les envieux du comte d'Aranda, les ministres des puissances en guerre contre la république française, voyant le vif intérêt que Charles IV prenait au sort de la dynastie des Bourbons, travaillaient à renverser un ministre qu'ils accusaient de prévention et d'attachement pour la France, et dont l'inflexible roideur empêchait l'Espagne de prendre part à la coalition. Enfin, par un décret donné à l'Escorial, le 15 novembre, le roi, prétextant l'âge avancé du comte d'Aranda, le dispense de la gestion qu'il exerçait par *interim* de la première secrétairerie d'état et des dépêches, lui conserve tous ses honneurs, ainsi que la place de doyen du conseil d'état, et nomme, pour lui succéder dans la charge de premier secrétaire d'état et des dépêches, le duc de la Alcludia (Godoy), qui est maintenu dans l'emploi de major des gardes-du-corps.

Le 25 novembre, le ministre de la marine, don Ant. Valdez, est nommé capitaine-général des armées navales.

Par un décret du 30 novembre, le roi suspend l'exécution du bref apostolique du 14 mars 1780, que Charles III avait obtenu du pape, à l'effet d'employer en fondations pieuses et utiles, une partie des revenus ecclésiastiques de ses états. Il supprime la charge de collecteur-général, et tous les autres emplois relatifs à la perception du tiers des revenus du clergé; réduit au dixième du revenu des prébendes et des bénéfices, le droit pour le trésor public, et laisse aux prélats et aux chapitres le soin de lui proposer les améliorations nécessaires au bonheur de ses sujets et au soulagement des pauvres.

Par un autre décret du 14 décembre, Charles IV, voulant prévenir la ruine des basses classes de ses sujets, en les empêchant de mettre à la loterie royale établie par son prédécesseur, défend d'y recevoir les maravedis en paiement des mises; fixe le minimum de la quotité des mises à 10 réaux (2 francs 50 centimes) par extrait et par anbe, à 125 réaux (31 francs) par terme, etc., et annonce un tarif qui sera suivi pour le premier tirage de 1793.

Dans une seconde promotion de l'ordre de Marie-Louise, la reine donne le cordon à une autre sœur du favori Godoy, la comtesse Murillo, femme d'un apothicaire qui, suivant les statuts de l'ordre, fut décoré des mêmes titres honorifiques que son épouse.

Don Louis de Cordova, capitaine-général des armées navales et du département de Cadix, s'étant démis, en raison de son grand âge, de ce gouvernement et de la direction des flottes, le roi lui en laisse tous les revenus, et nomme, pour lui succéder dans ces deux charges, le lieutenant-général marquis de Casa-Tilly, remplacé par le lieutenant-général don Miguel Gaston dans la capitainerie générale du département de Carthagène.

Charles IV, informé que Louis XVI était mis en jugement, fut le seul souverain qui s'efforça de détourner le coup qui menaçait ce prince infortuné. Il ouvrit une négociation avec les républicains. Une note du 17 décembre, signée du duc de la Alcludia et contenant la déclaration de la neutralité de la cour de Madrid, est remise par son chargé d'affaires, le chevalier d'Ocariz, au ministre des affaires étrangères Lebrun, pour être échangée contre une déclaration pareille de la part du gouvernement français. Ocariz, peu de jours après, écrit au même ministre une lettre remplie de force et de sensibilité, pour sauver les jours de Louis XVI. La Convention nationale, dans sa séance du 28 décembre, refusa d'en entendre la lecture. Charles IV avait autorisé cet agent à disposer de trois millions pour agir sur les membres les plus influents de la Convention et de la commune de Paris, en faveur de son malheureux parent.

A la fin de décembre, le comte de Cabarrus, détenu depuis plus de deux ans, est mis en liberté par l'entremise et le crédit du duc de la Alcludia.

Le comte de Lacy, capitaine-général de la Catalogne, Irlandais d'origine, et plus recommandable par son esprit, sa taille gigantesque et le succès de ses missions diplomatiques dans le nord, que par ses talents militaires, quoiqu'il eût remplacé le comte de Gazoria, Italien, dans le commandement général de l'artillerie espagnole, meurt le 31 décembre de

cette année. Il a pour successeur à ce commandement, le comte de Coloméra, ci devant don Martin Alvarez de Sotomayor, qui avait dirigé trois ans le blocus de Gibraltar.

1793. Au mois de janvier, le gouvernement de la Catalogne est donné au lieutenant-général don Antonio Ricardos Carrillo de Albornos, capitaine-général du Guipuzcoa, et long-temps inspecteur-général de l'école de cavalerie d'Ocaña, tombée en décadence depuis la disgrâce du comte d'O'Reilly, son ami, dans laquelle il avait été enveloppé; il est remplacé dans le Guipuzcoa par le lieutenant-général don Ventura Caro, capitaine-général de la Galice, qui avait commandé à Minorque après la conquête de cette île. Le lieutenant-général, marquis de la Roca, succède au duc de Crillon-Mahon, dans la capitainerie-générale et la présidence de l'audience royale des royaumes de Valence et Murcie.

La route entreprise au frais de l'Etat, par dispositions de Charles III, en 1787, pour aller de Burgos dans la province d'Alava, et communiquant avec la route de Bayonne, est terminée au commencement de 1793.

Le 17 janvier, le chevalier d'Ocariz, dans une dépêche dont la Convention rejette encore la lecture, renouvelle ses instances en faveur de Louis XVI, dont elle venait de prononcer l'horrible conlammation: il offre la médiation de son maître pour terminer la guerre avec l'Autriche et la Prusse, et se borne à demander un sursis à l'exécution de l'auguste victime, et le temps strictement nécessaire pour l'envoi et le retour d'un courrier.

Aussitôt que Charles IV apprend l'inutilité de ses sollicitations et la mort de son parent, il ordonne un deuil de trois mois à sa cour, rappelle son chargé d'affaires, et se rend plus favorable aux démarches des émigrés et du parti qui regarde la guerre avec la France comme indispensable et obligatoire. Le comte d'Aranda s'étant expliqué avec sa franchise ordinaire dans le conseil-d'état, sur l'idée qu'il avait des résultats de cette guerre, est exilé à Jaen.

Tout se dispose à la guerre en Espagne; une circulaire du conseil de Castille, du 6 février, est adressée à tous les capitaines-généraux, commandants et magistrats, pour que les curés et les maires invitent les hommes les moins nécessaires à l'agriculture à s'enrôler dans les troupes de S. M.

Charles IV, voulant s'attacher l'armée, à la veille d'une guerre qui paraît inévitable, rend, le 9 février, un décret par lequel il ordonne que les militaires impliqués dans toute affaire civile ou criminelle, seront renvoyés devant un tribunal militaire, afin d'être jugés plus promptement, excepté lorsqu'il sera question de demander des majorats ou de partager des successions.

Un autre décret du même jour renouvelle le privilège accordé aux marins espagnols pour que le droit de pêche leur soit exclusivement réservé dans tous les parages, lacs, fleuves et rivières où l'eau est salée, jusqu'à l'endroit où elle cesse de l'être. Ce décret les fait jouir du même avantage que les militaires, en les renvoyant devant des juges de la marine dans la plupart des causes civiles et criminelles.

Le roi, par ses décrets des 16 et 23 février, accorde une amnistie générale à tous les déserteurs de terre et de mer, coupables seulement de ce délit et de celui de contrebande, pourvu qu'ils rentrent dans leur patrie, trois et six mois après la publication de cet édit. Les moines, par ordre de la cour, parcoururent les campagnes, pour appeler aux armes les paysans. La noblesse, le clergé, les villes, les provinces, s'empres-sent à l'envi d'offrir au gouvernement des dons patriotiques, en hommes, en argent, en vaisseaux, tels qu'aucune nation moderne n'en a jamais faits à son souverain. Le comte ou le marquis de Crillon, qui, à cause du nom et des services de son père, était, de tous les émigrés français, le plus considéré à la cour, semblait destiné au commandement de l'armée espagnole, sans une altercation qu'il eut avec le duc de la Alcludia, qui venait d'être revêtu de la nouvelle dignité de secrétaire du conseil de la reine.

D'après un décret royal du 1^{er} mars, le conseil de Castille publie une circulaire du 4, portant que tous les Français, à l'exception des prêtres, des émigrés, des employés dans les manufactures royales, et de ceux qui, domiciliés depuis dix ans en Espagne, et y exerçant un état, n'ont pas réclamé la protection de leurs consuls et de leur ambassadeur, seront tenus de quitter leurs résidences dans le délai de trois jours, et l'Espagne sous vingt jours; qu'ils ne pourront pas se réunir pour voyager plus de huit sans armes; qu'ils ne s'écartent pas de la route indiquée sur leurs passeports, etc., sous les peines portées par les

lois. Le lendemain, le duc de la Alcludia communique cet ordre aux ambassadeurs étrangers, et leur donne plus de latitude et de facilité pour le départ des Français attachés à leur service. A peine cet édit est-il connu dans les provinces, que les Français et surtout les négociants y sont en butte aux persécutions les plus odieuses, tant dans leurs personnes que dans leurs biens, et plusieurs éprouvent des pertes considérables.

Le 7 mars, la Convention déclare la guerre à l'Espagne. Bourgoing, qui ne paraissait plus à la cour, depuis qu'elle portait le deuil de Louis XVI, part sans prendre congé, après avoir recommandé à la justice et à la bienveillance du roi les Français qu'il laisse dans la Péninsule.

Le 23 mars Charles IV signe à Aranjez son manifeste contre la France, motivé sur les excès commis par les républicains, et les hostilités qu'ils ont commencées. Ce décret est adressé à tous les conseils, et la guerre est proclamée, le 27, avec les formalités ordinaires. Le lieutenant-général don Ant. Ricardos Carrillo est nommé au commandement en chef de l'armée de Catalogne, composée de vingt-deux mille hommes : celui de l'armée de Navarre et de Guipuzcoa, forte de trente-cinq mille hommes, est donné au lieutenant-général don Ventura Caro. Un troisième corps d'environ dix mille hommes, sous les ordres de don Pablo Sangro, prince de Castel-Franco, doit former une armée d'observation en Aragon. Une escadre de vingt vaisseaux de ligne et de treize frégates ou brigantins est promptement équipée dans les ports de Cadix, de Carthagène et du Ferrol, sur les instances de l'ambassadeur anglais, lord Saint-Helens, et par l'activité du capitaine général, marquis de Casa-Tilly.

Charles IV, par un décret du 25 mars, prohibe le commerce avec la république française, sous peine de huit années de présides et de la confiscation des biens au profit du trésor royal, pour tous ceux qui feront ou favoriseront ce commerce; les dénonciateurs de ce genre de délit auront la moitié du produit des confiscations. Six mois sont accordés pour la vente des marchandises et productions françaises, existantes dans les magasins.

L'armée française des Pyrénées, sous les ordres de Servan, consistait en deux faibles divisions : l'une commandée par Dubouquet, occupait le Roussillon et la frontière orientale, jusqu'à la Haute-Garonne; l'autre, ayant pour chef Duverger, devait garder la frontière occidentale, depuis Saint-Jean-Pied-de-Port jusqu'à l'Océan.

Le 31 mars, le général Sabuguet et l'adjutant-général Fontenille entrent, sur deux colonnes, dans la vallée d'Aran, en Catalogne. La première y pénètre sans résistance; la seconde, repoussée d'abord, met en fuite les Espagnols. A Viella et dans tous les villages de cette vallée, les Français s'empressent de former trente municipalités et des justices de paix. L'armée du prince de Castel-Franco, à peine rassemblée, n'était pas encore en mesure d'empêcher cette invasion.

Le 1^{er} avril, Charles IV nomme au gouvernement de Badajoz, le maréchal-de-camp don Louis Godoy, frère du ministre favori. Le 3, il donne plus d'extension à l'amnistie en faveur des déserteurs, et y comprend même les contrebandiers devenus homicides à leur corps défendant. Le 7, il crée, en faveur de ses sujets d'Amérique, une cinquième compagnie de gardes-du-corps, dite américaine.

Le 16 avril, l'armée de Catalogne envahit le territoire français. Un corps de 3,500 hommes, commandé par le maréchal-de-camp, don Juan Escofet, devait attaquer plusieurs points à la fois; mais faute d'agir de concert, ce n'est que le 17 qu'on prend Saint-Laurent-de-Cerda, dont les habitants se déclarent contre les républicains. Le 18, le maréchal-de-camp, comte de la Union, entre dans Arles; et le 20, ces deux généraux enlèvent la ville et le pont de Ceret, après avoir forcé le camp des Français. De nouvelles troupes, envoyées par le général en chef Ricardos, s'emparent du Boulou, de Montesquiou, Villelongue, etc., et parviennent, presque sans obstacle, en peu de jours, à couper toute communication avec Perpignan, aux places de Bellegarde, Fort-les-Bains et Prats de Mollo.

L'armée de Navarre et de Guipuzcoa avait pris des positions avantageuses sur la montagne de Saint-Martial et sur les hauteurs de Vera, depuis Fontarabie jusqu'à Echalar. Le 20 avril, un détachement de camp français de Sare s'empare des postes avancés de Zugarramurdi et d'Urdaiz, que les Espagnols évacuent comme trop difficiles à conserver. Le 23 avril, le général en chef Caro fait une ter-

rible décharge d'artillerie contre le fort de Hendaye et le camp de Biriadou, tandis qu'un détachement de ses troupes franchit la Bidassoa, prend et détruit une redoute construite sur la montagne de Louis XIV, brûle le camp, et repasse la rivière, après avoir obligé les Français de le porter plus en arrière.

Le 23 avril, le général en chef de l'armée de Catalogne commence à faire ouvrir le chemin du col de Porteill, afin de faciliter le transport de la grosse artillerie, qui lui était nécessaire pour se maintenir dans la position de Ceret, et bombarder Bellegarde. Dans le même temps, une colonne espagnole commandée par le maréchal-Hendaye, don August. Lancaster, pénètre dans la Cerdagne, et menace Mont-Louis.

Le 1^{er} mai, les Espagnols, commandés par les maréchaux-de-camp don Juan Gil, don Grég. Moreo, don Ventura Escalante, et par le marquis de la Romana, débouchent par la gorge de Vera, forcent le camp de Sare, et répandent l'épouvante et le désordre parmi les Français. Le brave Latour-d'Auvergne à la tête de cent grenadiers, arrête les vainqueurs et repousse leur cavalerie; mais ils ne rentrent dans leurs limites, qu'après avoir pillé et brûlé le camp. Le 2 mai, le général Servan fait évacuer Hendaye et Jolimon, et forme un camp à Bidart pour couvrir Bayonne, réorganiser l'armée et lui donner le temps de recevoir des renforts. Peu de jours après, Duverger est arrêté et conduit à Paris. Les Espagnols qui, dans le courant d'avril, avaient pris, du côté de Saint-Jean-Pied-de-Port, quelques postes dont ils avaient été chassés, firent les plus grands efforts, le 8 mai, pour s'emparer du col de Berdariz, qui les aurait rendus maîtres de la vallée des Aldudes. Leur attaque n'eut aucun succès, mais elle fut si vive que les Français évacuèrent, le 27, cette vallée qui tomba trois jours après au pouvoir des Espagnols; les habitants accueillirent favorablement les vainqueurs et s'enrôlèrent sous leurs drapeaux.

Le général Ricardos publie, en date de Ceret, le 5 mai, un manifeste par lequel il déclare qu'il n'entre point en France comme ennemi, mais pour soustraire les Français à la tyrannie de la Convention, qui a usurpé leurs propriétés et versé le sang de leur roi. Il promet de protéger tous ceux qui embrasseront la cause de leur légitime souverain; mais aussi de traiter comme rebelles à leur religion, à leur prince et à leur patrie, ceux qui persisteront dans leur obéissance à la Convention.

L'armée française dans les Pyrénées orientales ne consistait qu'en dix mille hommes sous les ordres de Delfors qui, dans les premiers jours de mai, avait remplacé Servan. Le nouveau général forma un camp retranché de huit mille hommes à Mas d'Eu, pour couvrir Perpignan, en attendant les renforts qui devaient porter son armée à vingt-cinq mille hommes. Le 19 mai, douze mille Espagnols attaquèrent ce camp, commandé par le général Dagobert, et furent d'abord repoussés; mais Ricardos ayant foudroyé la gauche des Français, tandis que le lieutenant-général duc d'Ossuna tournait leur droite, les força d'abandonner cette position, quoique, le même jour, un détachement espagnol eût éprouvé un échec près de Mont-Louis. Le 23, le duc d'Ossuna entre sans résistance dans Elne et dans Corneillas, et le maréchal-de camp, don Jos. Simon Crespo occupe Argeles. La prise de ces places coupe les communications entre Collioure et Perpignan. Le 24, Ricardos fait commencer le bombardement de Bellegarde.

Charles IV fait diverses promotions pour récompenser les officiers qui ont concouru au triomphe de ses armes. A cette occasion le duc de la Alcludia reçoit une nouvelle faveur: sans avoir jamais vu le feu, il est élevé, le 22 mai, au grade de capitaine-général, le premier de la hiérarchie militaire.

Le 23, le général Lagenetière, qui commandait la gauche de l'armée des Pyrénées occidentales, repousse, avec cinq cents hommes, dix-huit cents Espagnols et reprend Lussède ou Val Carlos; mais il évacue cette position qu'il ne peut conserver. Le 3 juin, les Espagnols attaquent tous les postes en avant de la fonderie de canons de Baigorry; après une action très-vive, ils forcent les Français de les abandonner et livrent aux flammes et à la destruction ce bel établissement, en représailles de l'incendie de Lussède.

Les 21 et 25 mai, une escadre espagnole, sous les ordres du lieutenant-général don François de Borja, reprend les îles sardes de Saint-Antiochus et de Saint-Pierre, dont les Français s'étaient emparés pendant leur expédition infructueuse contre la Sardaigne: il leur enlève une frégate, les force d'en brûler une autre, et leur fait un millier de pri-

sonniers. L'Espagne rend ces îles au roi de Sardaigne, et lui envoie des secours maritimes, afin de remplacer les douze mille hommes de troupes auxiliaires qu'elle doit lui fournir, suivant le traité d'Aranjuez, du 14 juin 1752.

Dans le Roussillon, après un mois et demi de blocus, les convois destinés à ravitailler le fort les Bains, ayant été deux fois interceptés par les Espagnols, la garnison de cette place est obligée de se rendre prisonnière. Le brigadier don Eugenio Navarro y entre le 3 juin, et le 5, le fort de la Garde capitule également. La ville de Prats de Molla, que ce fort défendait, s'était empressée d'ouvrir ses portes, douze à quinze jours auparavant.

Dans les Pyrénées occidentales, le camp français de Château-Pignon, près de Saint-Jean-Pied-de-Port, était livré à l'anarchie et à l'indiscipline par la conduite méprisante de son commandant. Le général don Ventura Caro le fait attaquer le 6 juin, par huit mille hommes d'infanterie, deux cents chevaux et une artillerie formidable, sous les ordres du major-général don Ventura Escalante, sans compter dix bataillons de milice qui gardaient les positions derrière ce corps d'armée. La bravoure et les savantes manœuvres du capitaine Moncey, qui commandait l'avant-garde française, forte de quinze cents hommes, font d'abord plier les Espagnols; mais ceux-ci, ralliés par le brigadier Laforêtet par le marquis de la Romana, reprennent l'offensive. Pendant la chaleur du combat, le général espagnol charge un de ses aides-de-camp, Louis Berton de Crillon-Mahon, d'attaquer le flanc droit de la position : ce jeune officier, à la tête du régiment d'infanterie de la Couronne et de quelques volontaires d'Aragon, force les retranchements et s'empare du camp des Français, de la plus grande partie de leurs tentes et de leur artillerie. Une charge du régiment dragons de la Reine, commandé par son colonel, le comte de Rouffignac, complète la déroute des Français. Le général Lagenerrière, averti trop tard, accourt de Saint-Jean-Pied-de-Port, tombe au milieu de ce corps de cavalerie et demeure prisonnier. Si Caro eût marché aussitôt sur cette place, où régnaient le désordre et l'épouvante, il s'en serait aisément rendu maître et aurait recueilli probablement des fruits plus importants de sa victoire. Mais trop de circonspection l'empêcha d'en tirer parti : il abandonna même Château-Pignon le 18, en fit enlever les tentes et l'artillerie, et reprit ses précédentes positions à Burguete. La gauche de l'armée française reçut des renforts, et le général Dubouquet y rétablit la discipline et la confiance.

Une cédula de Charles IV en treize articles, sous la date du 15 juin, ordonne que tous les biens des Français expulsés d'Espagne seront confisqués au profit de ceux de ses sujets qui ont souffert de la révolution française, après le prélèvement des sommes dues aux créanciers, et de ce qui peut revenir aux Espagnoles épousées par des Français, ainsi qu'à leurs enfants, pour dot et droits communaux. Le roi se réserve la disposition du surplus des biens saisis.

Les Espagnols, après avoir détruit de fond en comble le fort d'Hendaye, en avaient transporté l'artillerie et les munitions à Fontarabie, laissant plusieurs postes sur le territoire français, le long de la mer et sur la montagne de Louis XIV. Le 22 juin, le général Servan fit enlever toutes ces positions jusqu'à la Bidassoa. Ces avantages furent les premiers que les Français remportèrent sur ce point. Du 25 au 28, ils tentèrent plusieurs fois de pénétrer dans la vallée de Roncal; mais ils furent toujours repoussés par les habitants.

Dans les Pyrénées orientales, la garnison de Bellegarde, ravitaillée trop tard et n'ayant plus de moyens de résistance dans une place démantelée, ni de retraite sous ses casemates percées, est obligée de se rendre le 25 juin, après un bombardement de trente-deux jours : le siège régulier, commandé par le lieutenant-général, don J. Manuel de Cagigal, n'avait duré que dix jours. Les Espagnols, instruits du fâcheux état de la garnison, lui refusent les honneurs de la guerre; neuf cents hommes sont faits prisonniers. Ricardos entre dans la place et honore son triomphe par une proclamation où il invite ses soldats à respecter le malheur et l'humanité, sous peine, pour ceux qui insulteraient la garnison, d'être passés par les verges. Il annonce aussi qu'il fera punir les militaires de tout grade qui manqueraient d'égards pour les habitants. Les vainqueurs marchent alors sur Perpignan d'un côté, et menacent Collioure de l'autre. La première colonne, forte de six mille hommes, sous les ordres du comte de la Union, est arrêtée, en avant de Thuir, le 30 juin, par le général de division Dagobert; et le même jour,

la seconde colonne, dirigée par le maréchal-de-camp Crespo, qui commandait à Argelès, perd beaucoup de monde à Puig-Oriol, près de Collioure.

L'armée d'Aragon, sous le commandement du prince de Castel-Franco s'empare, le 30 juin, des postes français de Lorade et d'Aneu, à une demi-lieue des frontières d'Espagne; elle n'obtint pas de succès plus marquants dans cette guerre, et reçut même un échec deux mois après.

Charles IV fait publier une résolution royale par laquelle il permet aux habitants des pays conquis en Roussillon et en Cerdagne, qui lui auront prêté le serment de fidélité, d'introduire dans ses états leurs bestiaux et denrées, à l'exception du vin et des objets manufacturés, jusqu'à l'adoption d'une mesure définitive relativement au commerce de ses sujets avec lesdits pays.

Par une autre ordonnance, ce monarque enjoint à sa marine de laisser librement passer les navires neutres, à l'exception de ceux qui porteraient des armes et des munitions dans les ports français.

Le roi d'Espagne signe, avec l'Angleterre et le roi de Sardaigne, un traité par lequel, garantissant les Etats de ce dernier, il s'oblige d'entretenir une flotte dans la Méditerranée pendant toute la guerre, et de ne faire aucune paix avec la France sans l'intervention des puissances contractantes.

Ricardos traverse le Tech et établit son quartier général à Thuir, le 1^{er} juillet. Il envoie le maréchal-de-camp, don Jos. de Urrutia, soumettre Illa et quelques places voisines. Le 3, il reçoit les soumissions de plusieurs autres; il rétablit partout les anciens magistrats, et fait disparaître les emblèmes de la révolution. Il écrit, le même jour, au général en chef Delfers, pour l'engager à défendre aux habitants des villes et des campagnes de prendre les armes contre les Espagnols, menaçant de dévaster le pays et de faire pendre tous ceux qui seront pris les armes à la main. Delfers répond que tous les Français sont soldats par la loi, et qu'il espère ne pas être obligé d'user de représailles. Le but du général espagnol était d'ôter à Perpignan les deux seules communications qui lui restaient avec Mont-Louis et l'intérieur de la France, et de le séparer de l'armée républicaine, en se rendant maître de la navigation du Tech. Mais ses troupes avaient été chassées de Millas et repoussées devant Illa par le général Puget-Barbentane, qui commandait l'avant-garde de l'armée française. Le 5, il fait occuper les hauteurs de Ponteillas par Urrutia, qui le lendemain s'empare d'Illa et de Corbera. Le 7, quatre mille Français attaquent le camp de Mas d'Eu, et sont repoussés par le lieutenant-général Cagigal. Le 8, ils échouent encore dans une tentative contre Ponteillas. Les jours suivants, Ricardos laisse deux régiments à Thuir, fait avancer le reste de ses troupes jusqu'au Mas d'Eu, où elles se trouvent réunies à celles de Ponteillas, et fortifie la ville d'Illa. Le 12, les Français entrent dans Millas, que les Espagnols avaient repris depuis quelques jours, et ils y exercent des vengeances contre ceux des habitants qui ont arboré la cocarde blanche.

Dans les Pyrénées occidentales, les Espagnols avaient de nouveau pénétré sur le territoire français. Le 1^{er} juillet, leur camp d'Espéguy fut forcé par le général Dubouquet : le même jour, pressés par la droite de l'armée, ils abandonnèrent successivement la montagne de la Croix-des-Bouquets et celle de Louis XIV, et repassèrent encore la Bidassoa. Ces nouveaux succès que Servan venait d'obtenir, ne purent empêcher sa destitution; il fut remplacé par Delbecq. Le 4, le général Caro fit jeter un pont de bateaux sur la Bidassoa, malgré la résistance des Français. Le 13, les Espagnols reprirent les montagnes de la Croix-des-Bouquets et de Louis XIV, dont ils firent chasser le même jour; mais ils se maintinrent à Briatou, malgré les efforts de l'intrepide Latour-d'Auvergne. Dès-lors, ils reparessent chaque jour sur les hauteurs voisines, pour tâcher d'attirer dans des embuscades les détachements avancés de l'armée française; ce qui leur était facile, dans un pays extrêmement coupé de ravins, de collines et de sentiers couverts.

Le 13, les Espagnols attaquent sans succès les trois camps des républicains près de Perpignan. Ricardos, qui s'était rapproché de l'armée française, établit, le 14, son quartier-général à Truillas; son avant-garde, commandée par Urrutia, sa droite par Cagigal, et sa gauche par les lieutenants-généraux, marquis de Las-Amarillas et prince de Montfort. Le reste dans cette position jusqu'à la nuit du 16 au 17, pour y attendre les corps des lieutenants-généraux,

don J. Ant. Courten, duc d'Ossuna et comte de la Union. Il exécute alors une attaque générale contre les Français, leur tue six cents hommes, leur enlève le Mas de Serre et force tous leurs avant-postes de se replier sur les camps. Le lendemain, il dirige les batteries élevées sur les hauteurs de Thuir et du Mas de Serre. Repoussés d'abord par deux colonnes que le général Desfers fait avancer, et classés de leur position, les Espagnols reviennent à la charge avec un renfort de cavalerie : mais ils sont enfin obligés de reculer devant un corps de réserve qu'amène le général Barbentane. Malgré cet avantage, l'armée française des Pyrénées orientales, attaquée de tous côtés et sans relâche par des forces supérieures, éprouve encore des revers. Les Espagnols battent les Français à Illa, se renforcent dans cette position, et interceptent la navigation du Tech.

Aux Pyrénées occidentales, le 23 juillet, quatre à cinq mille Espagnols, sortis des camps d'Irun, traversent la Bidassoa et s'avancent jusqu'aux hauteurs d'Urrugne. Une partie des troupes, qui formaient, sous les ordres de La Bourdonnaye, la droite de l'armée française, accourent de toutes parts. Le régiment espagnol du roi, cavalerie, ayant tourné le dos, à l'exemple de son lâche colonel; le général Willot, qui commandait l'avant-garde des républicains, s'élance à la tête de quatre-vingts dragons et de quelques gendarmes, change en fuite la retraite de ce corps, coupe une partie du régiment de Léon, sabre et disperse les fuyards et reverse de cheval, sans le connaître, le général en chef Caro qui cherchait à rallier ses troupes. Tout l'état-major espagnol prit part à cette affaire, l'une de celles que Caro appelait promenades militaires, et qu'il récidivait souvent pour exercer ses soldats et harceler l'ennemi. Dans celle-ci, les lieutenants-généraux Escalante, Roméo, les brigadiers l'angieri, Castanos, et le colonel Reding furent blessés, ainsi que le jeune duc de Mahon et un autre aide-de-camp du général en chef. Le brigadier, comte de Rouffignac et le colonel du régiment de Léon, Hidurga, furent au nombre des prisonniers. Caro aurait eu le même sort sans les contrebandiers espagnols qui le ramenèrent à Irun. L'armée française des Pyrénées occidentales, forte alors d'environ trente mille hommes, s'étendait depuis la vallée d'Aran jusqu'à Hendaye.

Ricardos, voulant assurer ses conquêtes dans le Roussillon, donne, le 26 juillet, le commandement d'Illa au général Crespo, qui renforce les positions de Corbera, Millas et Vinça. Le 31, ce dernier bourg est pris par les Français et repris par les Espagnols : le lendemain, les Français échouent devant Millas et prennent Vinça, qu'ils reperdent presque aussitôt. Le 2 août, Crespo entre dans Prades, dont l'occupation intercepte la route de Mont-Louis à Villefranche : cette dernière place est attaquée, le 4, par le même général, depuis le matin jusqu'au soir : après un bombardement de quinze heures, on lui en ouvre les portes à minuit sur la première sommation; la garnison du fort manquant de munitions et de vivres, abandonne les postes et se sauve à travers les montagnes, pour éviter d'être faite prisonnière. Les Français continuent à inquiéter Millas; Ricardos les fait attaquer le 10 par le maréchal-de-camp don Rafaël Adorna, qui traverse le Tech et enlève toutes leurs positions sur la rive gauche de cette rivière (1). En même temps, la division espagnole qui occupe les deux Cerdagnes, vient camper au col de la Perche, d'où elle envoie déjà des boulets sur Mont-Louis. Ces revers sont attribués au général Desfers qui est destitué, le 10 août, par les députés conventionnels (2).

Le 7 août, Dubouquet commandant l'armée des Pyrénées occidentales, pendant la maladie de Delbecq, menace la fonderie d'Orbaiceta, tandis que, par son ordre, le général Delalain force les retranchements espagnols et se rend maître des Aldudes, dont les habitants avaient fui, pour se dérober aux vengeances que leur imprudente défection les avait mis dans le cas de craindre.

En Roussillon, Ricardos publie une proclamation datée de son quartier général de Truilhas, le 15 août, par laquelle il promet à tous les déserteurs français cinquante francs comptant, le prix de leur armement, s'ils veulent s'en défaire, le prêt et le pain, sans être tenus à servir, et un double engagement, s'ils demandent à s'enrôler dans les

troupes espagnoles. L'armée française des Pyrénées orientales était alors sous les ordres de Puget-Barbentane; mais Dagobert commandait en chef un corps détaché, depuis Olette jusqu'à la Garonne, sous le nom d'armée centrale des Pyrénées. Dans la nuit du 18 au 19 août, les Espagnols sont chassés d'Elne par le général Dugua, qui leur enlève une grande quantité de *bagages*, bêtes de somme et fourrages.

Une escadre espagnole, sous les ordres de don Juan de Langara, réunie à la flotte anglaise de l'amiral Hood, entre dans Toulon, la nuit du 27 au 28 août. (Voyez plus haut les articles de France et d'Angleterre.)

A son arrivée à Mont-Louis, Dagobert, voulant empêcher une colonne espagnole, partie de Villefranche, d'opérer sa jonction avec les troupes campées au col de la Perche, attaque d'abord celles-ci, le 28 août, avec des forces inférieures; après une action très-meurtrière, où les dragons de Sagonte souffrirent le plus, les Espagnols abandonnent leurs caissons, huit pièces de canon et beaucoup d'équipages et de munitions. Dagobert les poursuivit, entra le 29 sans coup férir dans Puycerda, où il s'empara de leurs magasins d'armes et de provisions; et poussa jusqu'au poste avantageux de Belver dont il se rendit maître. Les Espagnols perdirent ainsi la Cerdagne en vingt-quatre heures, et se retirèrent à Urgel. Le 30, du côté de Perpignan, dix mille Espagnols enlèvent aux Français la forte position de Corneillas.

Don Ventura Caro, sentant l'importance du poste de Biriou, dont l'occupation lui ouvrait l'entrée de la Navarre française, en avait fait une forteresse redoutable. Després-Crassier, qui avait remplacé La Bourdonnaye dans le commandement de la droite de l'armée des Pyrénées occidentales, et provisoirement Delbecq dans les fonctions de général en chef (3), résolut de chasser les Espagnols de cette position et de les poursuivre au-delà de la Bidassoa. Une attaque générale fut dirigée contre eux, dans la nuit du 29 au 30 août; mais un coup de canon, qui devait en être le signal, ayant été tiré trop tôt, fit dégénérer le combat en escarmouche et manquer l'expédition. A cette époque, l'armée de Navarre avait déjà fait quatre mille prisonniers aux Français.

Dans le Roussillon, la colonne espagnole de Villefranche, forte d'environ cinq mille hommes, ayant enlevé, le 3 septembre, le camp d'Olette, Dagobert revient aussitôt à Mont-Louis, y prend un renfort de troupes, marche aux Espagnols le 4, et après un combat de deux heures, les met en déroute, les poursuit jusqu'à Villefranche, leur prend quatorze pièces d'artillerie, des caissons, des munitions, et leur fait trois cents prisonniers. Plus heureux du côté de Perpignan, Ricardos ayant cerné cette place, en interceptant ses communications avec Narbonne, avait établi un camp formidable dont l'artillerie insultait la citadelle de Perpignan.

Le 7 septembre, la division du centre de l'armée des Pyrénées occidentales, qui jusqu'alors n'avait fait que des mouvements peu remarquables, attaque les Espagnols dans les positions de Zugarramurdi et Urdax, pile et brûle ces deux villages. La guerre commençait à prendre un caractère de férocité; et l'esprit de licence et d'immoralité, propagé par le gouvernement révolutionnaire, gagnait les armées. Després-Crassier, privé du commandement de celle des Pyrénées occidentales, fut arrêté, ainsi que le général Willot et plusieurs autres officiers. Muller fut substitué au premier, et Fregeville vint prendre la direction de la division de droite.

Dans le même temps la destitution du général Barbentane laissa le commandement provisoire de l'armée des Pyrénées orientales à Daoust. Ces fréquentes mutations qui arrêtaient les efforts des Français, en semant parmi eux l'incertitude et la défiance, auraient favorisé les progrès des Espagnols, s'ils avaient su en profiter.

Ricardos s'était emparé, le 8 septembre, des positions de Vernet et de Peyres-Tortes, près de Salces. Le 17, ses troupes, au nombre de dix mille hommes, y sont attaquées sur deux points par les Français, que commandait Daoust, secondé par les généraux Souleirac et Gogué. Le camp des Espagnols est emporté d'assaut avec tentes, artillerie, caissons, charriots, chevaux, mulets et un immense butin; leur

(1) Les gazettes espagnoles que nous avons consultées pour l'histoire de la guerre de 1794 à 1795, offrent une lacune depuis les premiers jours d'août jusqu'à la fin de novembre 1793.

(2) Il fut envoyé prisonnier à Paris, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, en 1794.

(3) Le premier était mort à Dax, et le second à Saint-Jean-de-Laz.

perte en hommes est de trois cents prisonniers et de quatre cents tués, au nombre desquels est un de leurs généraux. Cette victoire délivra Perpignan de la crainte d'un bombardement et rétablit ses communications avec l'intérieur de la France; mais elle coûta cher aux Français, qui y perdirent aussi deux généraux. Les conventionnels Fabre de l'Hérault et Cassagnies y furent blessés. Le même jour, le général Sahuguet, à la tête de six cents hommes, franchit les Hautes-Pyrénées par le *puerto de Pullas*, s'empara d'Estery sans résistance, ainsi que des munitions et des effets de casernement de deux bataillons espagnols qu'il ne poursuivit pas. A cette époque, Dagobert avait repris Villefranche, Prades, et chassé les Espagnols de cette partie du Roussillon.

Ricardos ayant réuni ses forces du côté de Thuir et du Mas-d'Eu, s'était retranché dans sa précédente position de Truillas. Il y fut attaqué, le 22, par les troupes cantonnées auprès de Perpignan. Elles échouèrent et perdirent cinq cents hommes et dix neuf pièces de canon. Les Espagnols durent ce succès non-seulement à la bravoure de leur général en chef, qui chargea lui-même à la tête des carabiniers, mais encore à la confusion des manœuvres des Français, à la mésintelligence de leurs généraux et à leur jalousie contre Dagobert, que les députés conventionnels avaient chargé de diriger cette expédition. Le 27, l'armée de Perpignan, sous les ordres de Daoust, reprit aux Espagnols Thuir, Elne et Sainte-Colombe, les rejeta au-delà de la rivière de Tech, et les força, le 3 octobre, à abandonner leur camp devant Argelès. Le 4, ils attaquèrent les Français sur les hauteurs, près de la rive droite du Tech, perdirent Saint-André, Laroque, Villelongue, et furent repoussés avec une perte considérable sur le Boulou. Dagobert, qui était retourné dans les deux Cerdagnes, se porta sur Campredon, qu'il prit d'assaut le 4, après une résistance de vingt-quatre heures, et que ses soldats saccagèrent pour se venger de la fuite des habitants et de leur refus de recevoir son parlementaire. Il comptait s'emparer de la riche manufacture d'armes de Ripoll; mais une colonne qu'il attendait de Mont-Louis n'étant pas venue le joindre, il fut même obligé d'évacuer Campredon. L'échec de Truillas entraîna la destitution de Dagobert. Turreau, nommé général en chef de l'armée des Pyrénées orientales, était arrivé au commencement d'octobre. Dans le dessein de couper à l'armée de Ricardos ses communications avec Arles, le Fort-les-Bains et Prats de Mollo, le 14, à dix heures du soir, il fit attaquer sur six colonnes le Boulou, où ce général avait réuni ses principales forces. Le choc fut terrible; la droite des Espagnols commença à plier; les Français feignent de la poursuivre, afin d'attirer sur ce point l'attention de Ricardos, tandis qu'ils attaquent la forte position de Montesquiou. Ricardos se reporte de ce côté; le combat devient général. Une batterie placée à la gauche des Espagnols, sur un plateau nommé *el Pla del Rey*, cause beaucoup de ravages dans les rangs des Français. Huit fois ils tentent vainement de l'enlever à la baïonnette. Turreau fait cesser l'inutile canonnade sur le camp du Boulou, et donne le signal de la retraite au milieu de la nuit: la perte fut considérable des deux côtés. Cette opération fut manquée, parce que le conventionnel Fabre de l'Hérault, méditant une invasion en Catalogne, du côté de Rosas, avait renforcé la division de Collioure aux dépens du reste de l'armée, et empêcha qu'elle ne prît part à l'autre expédition. Dans les combats partiels qui suivirent cette journée, les Espagnols eurent toujours le désavantage et furent obligés de se replier. Le 25 octobre, la division de Collioure, sous les ordres du général Delâtre, franchit les Pyrénées et marcha sur Rosas. Elle prit Cantallou sans brûler une amorce, y leva des contributions et s'avança sur Lianca et Spouillas: mais attaquée par les Espagnols qui descendaient des hauteurs voisines, elle fut forcée de retrograder. Delâtre enleva néanmoins, le 26, les batteries que les Espagnols avaient établies au col de Bagnols-sur-Mer, s'empara de ce poste important et posa son camp à la Serra, à une demi-lieue de la frontière.

Le 20 novembre, un corps auxiliaire de six mille Portugais, arrive à Rosas et prend part aux opérations des troupes espagnoles dans le Roussillon.

L'armée des Pyrénées occidentales, dégoûtée de tant d'attaques sans objet et sans résultat, et voyant la saison avancée, prend ses cantonnements; trois bataillons de la droite viennent, dans la nuit du 10 au 11 novembre, se placer sur la colline de Sainte-Anne, à mille six cents toises

de la Bidassoa. Cette position avantageuse, qui dominait tout le terrain jusqu'à la mer, et où Latour-d'Auvergne s'était maintenu deux mois avec quelques compagnies, devint un camp formidable que les Espagnols n'osèrent pas attaquer. La gauche de cette armée, qui avait, vers la fin d'octobre, pris le poste d'Ispeygu, s'empara, à la fin de novembre, de Lussaide, ou Val-Carlos et de la fonderie d'Iremenaca.

A l'armée des Pyrénées orientales, le 26 novembre, le général Turreau fit attaquer Ceret, la seule place importante qui restât aux Espagnols pour entretenir leurs communications. Le comte de la Union en était sorti pour soutenir un de ses avant-postes attaqué par diversion. La redoute qui protégeait la place était défendue par des Portugais qui cédèrent aux premiers coups de canon. Ceret fut pris; mais l'arrivée de la Union changea la face des choses; il fit occuper Ceret par les Portugais, reprit la redoute et repoussa les Français. Le même jour, il enleva le poste important de Saint-Férol et sauva l'armée espagnole par ces deux actions d'éclat: il fut soutenu, dans la seconde affaire, par une colonne dont le brigadier don Grég. La Cuesta commandait l'avant-garde, et qui attaqua la droite de l'ennemi. Turreau, voyant l'état de dénuement, de désorganisation de l'armée française, la mésintelligence des chefs, l'indiscipline des soldats, les vices de l'administration, les empiétements des députés de la Convention sur l'autorité militaire, avait écrit dès le 24 octobre, pour refus de se charger d'une telle responsabilité. Il partit pour la Vendée, vers la fin de novembre, et Daoust reprit le commandement provisoire jusqu'à l'arrivée de Doppet, nommé pour remplacer Turreau.

Les Espagnols tenaient encore, dans le Roussillon, Bellegarde, Montesquiou, Ceret, Palauda, Arles, le fort les Bains, Prats de Mollo et le Boulou, quartier-général de Ricardos. La division de gauche de l'armée française occupait les hauteurs, les côtes et le col de Bagnols-sur-Mer, jusqu'à Villelongue; celle du centre, les environs d'Elne, et la droite, les deux Cerdagnes. Doppet prit le commandement de cette armée le 30 novembre.

Les quatorze mille hommes de troupes anglaises, espagnoles, allemandes, napolitaines et piémontaises, qui étaient entrés dans Toulon, n'avaient rien pu entreprendre contre les Français. Cette faible armée, composée de trop d'éléments différents, ne fut pas même en état de conserver la place importante qui lui avait été livrée. Assiégés dans Toulon, les confédérés firent, le 30 novembre, une vigoureuse sortie, repoussèrent les Français, et détruisirent une partie de leurs ouvrages; mais s'étant trop acharnés à leur poursuite, ils furent attaqués à l'improviste par un corps de l'armée républicaine, et forcés de se replier en désordre. Le général anglais O-hara fut blessé et fait prisonnier dans cette affaire.

Le 4 décembre, il y eut un engagement peu important à l'aile droite, près de la Chapelle de Saint-Luc; mais le 7, le général espagnol Courten, qui, la veille, s'était porté en force contre la gauche, sur la montagne d'Albères, voyant que les Français avaient affaibli cette position pour tenter une attaque contre celle de Montesquiou, surprit leurs avant-postes, emporta Villelongue et obligea les républicains de fuir en désordre jusqu'à Argelès. En même temps, le brigadier, marquis de Castrillo, débûqua les Français de leurs positions sur les montagnes du côté de la mer. Le 14, Courten s'empara de Bagnols. Ces affaires eurent lieu sans la participation et à l'insu du général en chef Doppet, qui, à cette époque, ayant reçu ordre d'envoyer des renforts devant Toulon, vit son armée réduite à quinze mille hommes. Ne pouvant plus alors défendre la ligne du Tech et voulant imposer aux Espagnols, avant de se replier sur Perpignan, il fit traverser la rivière à deux colonnes qui reprirent le camp de Villelongue, le 19 décembre, et enlevèrent beaucoup de prisonniers et d'artillerie qu'ils conduisirent à Perpignan. Dans le même temps, Ricardos chargea le maréchal-de-camp, don Gregor, La Cuesta d'attaquer le fort Saint-Elme, Port-Vendre et Collioure, et dirigeait contre la ligne française une autre colonne qui, sous les ordres du marquis de Las-Amarillas, du lieutenant-général portugais, don Juan de Forbes, et du maréchal de camp don Diégo Godoy, triompha des républicains, le 19 décembre, près de Bagnols, et leur fit essayer une perte de douze cents hommes.

L'armée française qui assiégeait Toulon, ayant, dans la nuit du 16 au 17 décembre, emporté le fort Balaguer, qu'elle bombardait depuis trois jours, et enlevé le lendemain toutes les redoutes de la montagne Faron, les généraux tou-

pes alliées tinrent conseil, et l'évacuation de Toulon y fut résolue. Cependant les Français s'emparèrent successivement des batteries Saint-Louis et Malgrave, des forts Saint-Antoine, Malbouquet, de toutes les fortifications avancées, et ils commencèrent à bombarder la place. Le 18 au matin, on embarqua les malades et les blessés, parmi lesquels sont deux mille Espagnols. La nuit suivante, le reste des troupes est dirigé sur le fort La Malgue, où elles sont mises à bord de la flotte combinée. Le lieutenant-général, don Frédéric Gravina, commandant général de toutes les forces alliées, quoique blessé, s'embarqua un des derniers, ainsi que le maréchal-de-camp don Rafél Waldès, qui, à la tête des troupes espagnoles, fut chargé de protéger l'embarquement. Don Juan de Langara se déshonora, dans cette circonstance, en se rendant l'instrument du machiavélisme des Anglais. Cet amiral ordonna aux lieutenants de vaisseau, don Pédro Cotiella et don Francisco Riquelme, de se concerter avec le capitaine Sidney Smith, pour détruire l'arsenal, les magasins et l'escadre de Toulon (1). Ce fut à la leur de cet incendie (que Langara lui-même compare à l'embrâsement de Troie), au bruit des canons et des bombes des républicains, aux cris des familles éplorées qui ne pouvaient fuir avec la flotte combinée, et des malheureux qui se noyaient avant d'y aborder, au milieu du plus affreux tumulte, enfin, que les étrangers mirent à la voile et abandonnèrent Toulon. Les Français y entrèrent le lendemain 19.

Le 20 décembre, La Cuesta, après un combat vivement disputé, débusqua les Français de quatre mamelons fortifiés par l'art et la nature, et qui, formant une chaîne, couvraient les places maritimes du Roussillon. Vers la fin de l'action, une terreur panique s'était emparée des Républicains, et Fabre de l'Hérault fut tué dans cette déroute, en cherchant à rallier les fuyards. La Cuesta les poursuivait dans leur retraite précipitée sur Port-Vendre et Saint-Elme. Dufour, commandant de cette dernière place, en ouvrit les portes aux Espagnols, qui en tournèrent l'artillerie contre les Français. Port-Vendre se rend aussi sans résister; les troupes qui couvraient ces deux places sont repoussées sur Collioure. Le lendemain, La Cuesta déploie un grand appareil militaire pour intimider les habitants de Collioure, et se rendre maître de leur ville. Ils capitulèrent dès la première sommation. Les Français abandonnent cette place et le retranchement de Puig-Oriol; ils évacuent les forts et laissent aux Espagnols quatre-vingt-huit pièces d'artillerie et de nombreux magasins. La Cuesta fut parfaitement secondé par les brigadiers, marquis de Castrillo, don Ignace Ortiz de Rozas, don François Solano, don Joseph Fleming, don Firmin de Eguia, et par les colonels don Carlos de Witt, don Ant. Ezpeleta et don J.-B. de Castro.

Pendant la maladie de Doppet et avant l'arrivée de Dugommier, nommé pour le remplacer provisoirement, Daoust fut encore chargé par *interim* du commandement de l'armée en Roussillon; mais cette armée n'existait pour ainsi dire plus; la division de Collioure s'était dissoute, trois jours après la retraite de Doppet (2). Ricardos qui avait été à la veille d'abandonner toutes ses conquêtes, reporta son quartier-général à Céret et prit ses quartiers d'hiver dans le

Roussillon. Ainsi se terminèrent heureusement pour lui la campagne et l'année 1793. Avec des succès moins brillants, don Ventura Caro était néanmoins resté maître du cours entier de la Bidassoa, des sommets des Pyrénées et des positions les plus avantageuses.

1794. Le ministre de grâce et de justice, don Pédro d'Acuña y Malvar, ayant donné sa démission en raison du mauvais état de sa santé, le roi nomma pour le remplacer don Eugenio Llaguno Amirola, secrétaire-d'Etat du gouvernement et du conseil d'Etat.

Par une cédula donnée à Araujuez, le 20 janvier, Charles IV, voulant adoucir le sort des enfants trouvés des deux sexes, pour le présent et l'avenir, les déclare enfants légitimes et leur accorde tous les droits civils sans exception, quelles que soient les dispositions des lois antérieures à ce sujet; il ordonne qu'à l'âge requis, ils soient admis dans les collèges, maisons d'orphelins et de charité; qu'ils y soient traités comme les enfants de parents connus; qu'ils puissent parvenir à tous les emplois, à tous les honneurs; que ceux qui les traitent de bâtards soient obligés de se rétracter juridiquement et condamnés à une amende progressive; que les enfants trouvés, coupables de quelques délits, ne soient pas condamnés, comme ils l'ont été jusqu'alors, à des peines, à des supplices différents de ceux infligés aux criminels dont la naissance est légitime: enfin, il ordonne que ce décret soit inséré dans le corps des lois d'Espagne et des Indes.

Le lieutenant-général don Gabriel de Arizabal, commandant des forces maritimes d'Espagne en Amérique, prend possession, le 28 janvier 1794, dans la partie française de l'île de Saint-Domingue, des forts dépendants du Fort-Dauphin, qui lui sont livrés, sans coup-féris, par des officiers français. Le lendemain, la place se rend par capitulation, et la garnison, composée de plus de mille hommes, est renvoyée en France comme prisonnière de guerre (3).

Dugommier arrive à Perpignan, au mois de janvier, avec une partie des troupes qui l'avaient aidé à reprendre Toulon. L'armée des Pyrénées orientales, ravagée par des maladies contagieuses, reçoit en outre quelques renforts de celle des Pyrénées occidentales.

Le 5 février, don Joseph de Urrutia, qui avait passé de l'armée de Catalogne à celle de Navarre et Biscaye, avec le grade de lieutenant-général, est chargé par le général en chef Caro, d'envahir toute la ligne des Français, qui, pendant l'hiver, avaient étendu leurs positions et resserré celles des Espagnols. L'attaque a lieu sur trois colonnes, fortes ensemble de quatorze mille hommes, dont celles de gauche et du centre étaient commandées par les lieutenants-généraux Escalante et marquis de Castelar, et la réserve par Horcasitas. Les Espagnols occupent les positions depuis le Calvaire jusqu'à la Bidassoa, ainsi que la Croix des Bouquets, d'où leur artillerie foudroie le camp de Sainte-Anne (nommé dans les relations de cette époque le camp des *Sans-Cabottes*): ils auraient facilement rompu la ligne française, si, au lieu de s'arrêter sur le Calvaire, ils se fussent portés rapidement sur Urrugne, et si la colonne du centre eût mis plus de tenacité dans son attaque. Après un combat de sept heures, ils se retirèrent en bon ordre, et les

(1) Mais non pas les forts, comme on l'a dit, tom. I, p. 423 de cet ouvrage. Suivant le rapport officiel de Langara, on brûla vingt-deux vaisseaux de ligne, huit frégates, et vingt-cinq corvettes, brigantins, tartanes et autres petits bâtiments.

(2) La Convention attribua ces revers à la trahison, au lieu d'en accuser l'impéritie et la présomption de ses commissaires. Plusieurs officiers supérieurs furent destitués et arrêtés, entre autres, les généraux Daoust et Delaire, qui avaient été dénoncés par Doppet, quoiqu'il s'en défendit dans ses *Mémoires*, et qui périrent six mois après sur l'échafaud révolutionnaire. Il est bien singulier que dans son *Précis de l'Histoire d'Espagne*, par M. de Boissy, continué par M. de Barrin, on n'ait fait qu'un seul et même personnage de ce général Daoust et du maréchal Daoust, qui lui a survécu trente ans; et qu'on ait exagéré quelques avantages obtenus par le premier, afin d'avoir occasion de prodiguer des louanges au second. Voilà comme on écrit l'histoire. On ne saurait être trop en garde contre les inexactitudes et les méprises de cette multitude de compilations informes, connues sous les titres de *Résumés*, de *Précis* et de *Beautés de l'histoire* de tous les pays, abrégés faits à la hâte d'après des compilations plus volumineuses, moins non moins fautive. Nos prétendus historiens s'épargnent le temps et la peine de remonter aux sources originales et de les comparer; pressés de vendre ou de livrer leurs ouvrages, ils se bornent à recueillir de brillantes phrases les extraits dont ils ont chargé des copistes à pages. Si l'on ne réprime pas l'abus que nous signalons ici, abus produit par la cupidité de certains libraires et la paresse des gens de lettres; on n'en aura plus, au lieu d'histoires véridiques, exactes, que des romans historiques. De semblables erreurs existent dans un livre que nous regardions comme autorité; et

nous voyons avec peine qu'on y ait abusé du nom de M. le comte Math. Dumas. Il n'est pas possible que ce savant militaire ait dit, dans une *Histoire d'Espagne, revue et corrigée par lui*, Paris, 1823, 3 vol. in-8°. : que la prise et la reprise de Toulon furent les seuls événements de la campagne de 1793, et que Bellegarde ne fut pris qu'en 1794 par les Espagnols; qu'il ait borné à ce fait et à la reprise de cette place par les Français, les événements de la seconde campagne; qu'il ait rapporté à celle de 1795, et à la même bataille, la mort de Dugommier et de La Union, qui périrent tous les deux en novembre 1794, dans deux affaires différentes; qu'il ait avancé que cette journée décida du sort de la guerre entre l'Espagne et la France; qu'il ait mis Tolosa en Catalogne, entre Rosas et Barcelone; qu'il n'ait parlé que sous l'année 1795 de l'armée des Pyrénées occidentales, et de la prise de Fontarabie et de Saint-Sebastien, conquises les 1^{er} et 3 août 1794; qu'il n'ait rien dit, enfin, des autres conquêtes de cette armée, qui s'avancèrent jusqu'à l'Ebre, et qui seule força l'Espagne à demander la paix; car l'armée des Pyrénées orientales, après la prise de Figueras et de Rosas, par Pérignon, fut paralysée sous le commandement de Scherer, et essaya plus d'élèves qu'elle n'obtint de succès. Ces erreurs, ayant été copiées et répétées partout, même dans la première partie du tome I^{er}, de cette *Continuation*, il faut bien les relever et les réfuter, afin de n'être pas accusés nous-mêmes d'ignorance et d'inexactitude, pour n'avoir pas adopté de pareilles autorités.

(3) Nous ne parlerons plus des hostilités qui eurent lieu à Saint-Domingue entre les deux puissances. Le gouvernement espagnol n'en a publié aucun rapport officiel, et ce qu'on dit des journaux français, des avantages obtenus par le général Laveaux, ayant été démenti depuis, ne nous a présenté aucun caractère d'authenticité.

Français rentrèrent dans toutes leurs positions. La perte fut de deux cents tués et six cents blessés, tant d'un côté que de l'autre. Le même jour, quinze cents hommes firent une fausse attaque sur la gauche des Français, enlevèrent deux postes, et entrèrent dans Sare, d'où ils furent repoussés après avoir brûlé trente maisons.

Charles IV, ayant mandé à Madrid les trois commandants en chef de ses armées, y tient, au mois de février, un conseil où sont appelés tous les ministres et plusieurs généraux de terre et de mer. On y délibère sur les nouveaux plans de campagne et sur les moyens de subvenir au recrutement et aux besoins des troupes en proie aux maladies contagieuses qui ravageaient la Biscaye, l'Aragon et la Catalogne. On décide de faire de nouvelles levées, et de saisir toutes les sommes déposées juridiquement, montant à trente-sept millions de piastres, et remboursables sur le produit de la ferme des tabacs, quoique déjà affecté en partie à d'autres dépenses.

Le duc de la Alcedia communique à l'Académie royale de Saint-Ferdinand, dont il est protecteur, un ordre du roi, en date du 15 août 1793, qui met à la disposition du public les livres, estampes et dessins qu'elle possède, nommant à cet effet un bibliothécaire. L'Académie, en conséquence, fixe trois jours de chaque semaine pour l'ouverture de la bibliothèque.

Le roi, voulant encourager les progrès des hautes sciences, comme les beaux-arts, établit à l'Observatoire royal un atelier d'instruments astronomiques et physiques, et des cours publics de géométrie, d'astronomie et de physique. Il ordonne à l'imprimerie royale de publier un livre élémentaire de don Jos. Radon, sur la fabrication desdits instruments, et autorise l'admission dans l'atelier, de tous les jeunes gens au-dessus de treize ans, qui savent seulement lire et écrire; il établit en même temps une école élémentaire d'astronomie au palais du Buen-Retiro.

La Navarre ayant demandé ses anciens États, la cour n'ose pas les lui refuser; mais elle y envoie un président de son choix, afin de prévenir les effets d'une pareille assemblée. Les Biscayens font la même demande et l'obtiennent.

Le 1^{er} mars, meurt l'infant don Philippe-Marie; le 10, la reine met au monde l'infant don François de Paule-Antoine-Marie, etc.

Don Ant. Ricardos Carrillo de Albornos, qui, nommé capitaine-général au mois de juillet de l'année précédente, avait reçu, au mois de janvier, le grand-cordon de Charles III, se disposait à aller rejoindre son armée en Roussillon, pour commencer la seconde campagne, lorsqu'il mourut à Madrid, le 13 mars (1), dans sa soixante-septième année, après avoir pris, dit-on, chez le duc de la Alcedia, une tasse de chocolat destinée à ce dernier, et qu'on a prétendu contenir du poison. Pour conserver le souvenir de la victoire qui l'avait le plus illustré, sa veuve fut nommée comtesse de Truillas, et chevalière de l'ordre de Marie-Louise.

Dans une séance du conseil d'Etat, tenue le 17 mars, le comte d'Aranda ayant lu un mémoire où il se prononçait fortement contre la guerre, qu'il regardait comme impolitique, et dont il pronostiquait les résultats malheureux, eut à ce sujet une altercation avec le duc de la Alcedia, qui, profitant de cette occasion pour éloigner un homme qui lui déplaisait, lui fit donner, au sortir du conseil, un ordre qui le reléguait à Jaen.

La disgrâce du fameux comte Alexandre O'Reilly avait fini depuis la mort du ministre Léréna, son ennemi personnel. Nommé pour remplacer son ami Ricardos, dans le commandement de l'armée de Catalogne, il ne lui survécut que dix jours. S'étant mis en route, il mourut dans un village du royaume de Murcie près de Chinchilla, le 23 mars, âgé de 69 ans, fort à propos pour sa gloire et pour son bonheur.

Dans les Pyrénées occidentales, le 26 mars, les Français tentent de s'emparer de la montagne de la Runa, dont le

sommet sépare les hauteurs de Sare de celles de Vera, et forme la limite commune de la France et de l'Espagne. Ils sont repoussés par le brigadier don Gonzalo O-Farrill, qui commandait les avant-postes espagnols sur cette ligne.

Le duc de la Alcedia fait donner l'archevêché de Pharsale, avec divers bénéfices formant vingt mille piastres de revenu, au confesseur du roi, don Fr. Juan de Moya, qui est sacré à Aranjuez, le 30 mars. Il se fait conférer à lui-même le titre de grand-croix de Malte, afin de jouir des deux riches commanderies de feu l'infant don Gabriel; enfin, il procure la vice-royauté du Mexique au marquis de Branciforte, son beau-frère (2), et la capitainerie générale de l'Extremadure à son frère don Louis Godoy, gouverneur de Badajoz.

Dubouquet, qui commandait la gauche de l'armée des Pyrénées occidentales, est révoqué comme étant gentilhomme. Delalain, son successeur, est destitué peu de jours après, et n'a que le temps de faire une reconnaissance générale, le 5 avril; les montagnes étaient encore peu praticables, et les Espagnols avaient conservé leurs redoutes sur les cimes élevées. Le 6, une partie de la division de droite tenta une attaque du côté de Hendaye et du rocher le *Diamant*; mais le lieutenant-général marquis de Castelar la fit repousser par les brigadiers, duc de Crillon-Mahon, et don J.-Fr. Barutez.

Dans le Roussillon, le 6 avril, deux colonnes françaises tombent sur les avant-postes espagnols, commandés au Boulou par le général La Cuesta, et du côté de la mer par le comte de Florian. Elles sont repoussées au moyen des renforts qu'ils reçoivent du général en chef par *interim*, marquis de Las Amarillas, qui fait mettre le feu au village de Tressières, dont les habitants s'étaient joints aux Républicains. Ces derniers, après avoir essayé inutilement, trois nuits de suite, de surprendre la grande garde des Espagnols, font, le 15, une attaque sur Bagnols-d'Aspres; mais La Cuesta les force encore de se retirer avec perte. Le 18, trois colonnes françaises s'étant avancées sur Palauda, le maréchal de camp don Jos. de Moncada, qui commandait la redoute de Llano, leur opposa le brigadier comte de Donadio, et le lieutenant-colonel marquis de Las Torres, qui les obligent à battre en retraite; mais ce dernier, rencontré par une des trois colonnes, avant d'avoir pu opérer sa jonction avec le corps de Donadio, est tué, après avoir fait des prodiges de valeur.

Don Louis Firmin de Carvajal, comte de La Union, l'un des plus jeunes lieutenants-généraux de l'armée espagnole, mais l'un de ceux qui s'étaient le plus distingués dans la dernière campagne, est nommé, au commencement d'avril, capitaine-général de la Catalogne, président de l'audience royale de cette province, et général en chef de l'armée cantonnée en Roussillon. Toutefois son courage ne put suppléer à l'expérience qui lui manquait, ni lutter avec avantage contre les talents de Dugommier, qu'il allait avoir pour antagoniste, et auquel il ne devait pas survivre. Tandis que ce dernier complétait, réorganisait et exerçait son armée, Dagobert revient de Paris avec un arrêté du comité de Salut public, qui le rétablissait dans son poste et l'autorisait à exécuter un plan de campagne qu'il avait présenté à la Convention. Arrivé à Perpignan, au milieu de mars, il ne put obtenir de Dugommier que quelques bataillons, au lieu de douze mille hommes d'infanterie légère et de six cents hommes de cavalerie, qui, aux termes de l'arrêté, devaient être mis à sa disposition. Il se rendit à Puycerda, d'où il fit une invasion en Catalogne. Après avoir pris plusieurs villages en avant de Belver, il enleva, le 8 avril, la forte position de Montella, et le lendemain, celle de Lles. Les troupes qu'il chassa de ces deux postes s'étant repliées sur la Seu d'Urgel, après avoir fait sauter le magasin à poudre de Montella (fait dont le rapport du général espagnol ne dit rien), Dagobert se présenta devant cette place et somma le

(1) Son éloge, lu à la société économique de Madrid dont il était membre, fut imprimé en 1793, avec son portrait. Il est étonnant que l'auteur de l'article *Ricardos*, dans la *Biographie universelle*, ait ignoré ces faits, les ait remplacés par des contes puérils, et qu'il ait osé avancer que ce général mourut dans l'obscurité en 1798. La *Biographie étrangère* dont l'autorité est souvent suspecte, ne s'est du moins pas trompée en plaçant la mort de Ricardos en 1794, d'après Bourgoing et les journaux du temps.

(2) Nous avions cru d'abord qu'il avait remplacé le comte de Bernard Galvez, qui, en récompense de ses services pendant la guerre de l'Amérique, avait été gouverneur de Cuba, puis vice-roi du Mexique, après

son père don Mathias. Galvez devint suspect, suivant le rédacteur de sa notice, dans la *Biographie universelle*, pour avoir bâti une maison de plaisance entourée de fossés, de bastions et de pièces d'artillerie; et il allait être destitué lorsqu'il mourut au mois d'août 1794. Mais nous n'avons rien trouvé de semblable dans le Mercure espagnol de 1793 à 1795, et nous renvoyons les fossés et les bastions de Galvez, avec les sérénades données à Ricardos; car l'auteur des deux notices s'est trompé également sur la date de la mort des deux personnages. Galvez était mort depuis quelques années, et avait eu pour successeur, au Mexique, le comte de Revilla-Gigedo.

maréchal de camp, comte de La Haye Saint-Hilaire, de la rendre, le menaçant d'un assaut en cas de refus. Il y entra le 10, brûla la maison de ce commandant, et leva une contribution de cent mille francs sur les habitants, pour les sauver du pillage et du feu. Il se disposait à attaquer le château; mais les forces que le général espagnol y avait réunies (1) l'obligèrent, le lendemain, de se retirer, emmenant sept canons et quatre cents charges de blé. On le porta malade à Puycerda, où il mourut le 18 avril.

L'ex-ministre Florida-Blanca, dont la captivité avait été fort adoucie à Pampelune, par les soins du comte de Colomera, vice-roi de Navarre, est enfin mis en liberté.

Le général don Ventura Caro, voulant venger l'incendie de Valcarlos, dirige, le 25 avril, une attaque générale depuis la vallée de Baztan jusqu'au bois d'Irati, contre la division de gauche que commandait Mauco à l'armée des Pyrénées occidentales. Tandis qu'il fait en personne une diversion sur Saint-Jean-Pied-de-Port, sa colonne de gauche, sous les ordres du brigadier don Carlos Masdeu, chasse les Français d'Ondarroba et d'Arnegui, et incendie ces deux bourgs; celle du centre, commandée par le major-général Escalante, s'avance jusqu'à Saint-Michel, pour couper la communication d'Arnegui avec Saint-Jean-Pied-de-Port, et protéger l'invasion de la première colonne. Sur la droite, le brigadier, marquis de la Cañada-Ibañez, avec les troupes d'Orbayceta, livra aux flammes toutes les habitations françaises, sur une étendue de deux lieues, tandis que le lieutenant-général, marquis de Saint-Simon, à la tête d'un corps qu'il amenait des Aldudes, exerçait les mêmes ravages dans les environs de Baigorri, et que le lieutenant-général Urrutia, qui commandait dans la vallée de Baztan, envoyait des troupes pour soutenir ce dernier corps. Les quatre premiers ayant fait leur jonction, revinrent en bon ordre à Burguete, par les montagnes d'Origan, quoique poursuivis par les Français, et ramenerent sept mille bêtes de troupeaux. Caro mit en liberté les prisonniers, en les chargeant de dire à leur général que les dévastations qu'il venait de commettre, n'étaient que les justes représailles de celles que les Français avaient impunément exercées depuis un an.

Après deux affaires qui eurent lieu sans résultats décisifs, les 28 et 29 avril, Dugommier, qui avait opposé un camp retranché aux redoutes formidables élevées par les Espagnols dans les environs du Boulou et de Céret, dirigea contre eux, le 30, une attaque générale. Sa droite, commandée par Augereau, la commença par la plaine de Céret, où était le quartier-général du comte de La Union. Sa gauche traverse le Tech et se présente devant la fameuse redoute de Montesquiou, que le colonel don Fr. Xavier Venegas défendit vigoureusement pendant cinq heures. Mais une colonne du centre ayant gravi, pendant la nuit, la montagne d'Aibères, se précipita sur les Espagnols et s'empara de la redoute. Le lendemain, la batterie de la Trompette fut emportée, malgré les efforts du maréchal de camp don Ildefonso Arias de Saavedra; et la valeur du brigadier, comte de Puerto, ne put empêcher la batterie des signaux de tomber au pouvoir des Français. Le prince de Monforte, contraint d'abandonner ces trois positions qui appuyaient la droite des Espagnols, fit sa retraite par le chemin de Bellegarde et le col de Portéill. Dans le même temps, les maréchaux de camp, don J. Miguel Vivès et don Antonio Cornet, qui commandaient au Boulou, à Pla del Rey et à Saint-Luc, furent forcés de céder à l'impétuosité du nombre et se replièrent sur Céret. La Union, trompé par les fausses attaques de Dugommier, et craignant que son armée entière ne soit coupée, abandonna précipitamment Céret ainsi que toutes ses positions sur le Tech, et rentra en Espagne par les gorges de la Catalogne, il porta son quartier-général à Figueras. Le camp espagnol, près de 200 pièces d'artillerie et deux mille prisonniers, parmi lesquels se trouvaient un général et trois colonels (2), furent le fruit de la victoire du 1^{er} mai. La retraite de l'armée espagnole isola le corps que commandait sur la droite le maréchal de camp don Eugénio Navarro. Le 2 mai, ce général évacua Argèles, qui fut occupé aussitôt par les Français, ainsi que Bagnols-sur-Mer, et il concentra ses forces pour défendre Collioure, Port-Vendre et le fort Saint-Elme. Le 4, le brigadier don An-

tonio Ezpeleta fut chargé par le général en chef du commandement de Port-Vendre. Deux jours après, cette place et les deux autres furent bloquées par terre et par une flottille du côté de la mer; mais on avait eu le temps d'embarquer les prêtres, les émigrés français et les effets précieux. Tandis que le général Pérignon, à la tête du centre de l'armée française, s'empara de tous les postes qui défendaient les approches de Bellegarde, Augereau chasse les Espagnols d'Artes, de Prast-de-Mollo, de Saint-Laurent-de-Cerdà; entre, le 6 mai, en Catalogne par Costoga et le col des Orts, et se rend maître de Saint-Laurent-de-la-Muga, ainsi que de la fonderie de bombes et de boulets sur la rivière de ce nom, après avoir battu deux fois les Espagnols. En même temps, l'artillerie est portée à bras par les Français à travers les rochers et les précipices; dès le 8, ils commencent à canonner le fort Saint-Elme, et les jours suivants leur feu est également dirigé sur Collioure et Port-Vendre. Le 13, un convoi entra par mer dans cette dernière place; mais le commandant de la flottille espagnole ne put s'accorder avec Ezpeleta sur les mesures à prendre pour éloigner les fortes batteries navales des Français. Dans la nuit du 16 au 17, la garnison de Collioure fit une sortie au nombre de trois mille hommes, sur trois colonnes, sous les ordres du marquis de Castrillo: elle fut repoussée par les Français avec une perte considérable.

Les 14, 17 et 18, il y eut dans la partie de la Catalogne où commandait le général La Cuesta, aux cols de Sou et de Pendis, du côté de la Cerdagne, des affaires peu importantes qui ne méritent d'être remarquées que parce qu'on y voit figurer pour la première fois les *somatènes*. Le comte de La Union, malheureux dans son coup d'essai, ayant perdu tous ses équipages, n'avait cessé de demander de prompts secours; mais les édits, les ordonnances les plus menaçantes ne purent opérer un enrôlement forcé sans distinction de rang et d'états, et le recrutement par la voie du sort effectuait très-lentement. Comme l'Espagne éprouvait de si grandes difficultés pour augmenter ses armées, dans un moment où celles de la république française acquéraient une prépondérance marquée, tant par l'habileté de ses chefs et par la confiance qu'inspirent les premiers succès, que par les nombreux renforts que leur avait procurés l'aloï sur la première réquisition; la Catalogne promit de lever et d'entretenir à ses frais vingt mille hommes, et de former un corps de réserve d'un pareil nombre. Ces levées, auxquelles on donna le nom de *somatènes*, ressemblaient moins aux *guerillas* qui furent organisées plus tard en Espagne, qu'aux troupes que les vassaux amenaient à leurs suzerains du temps de la féodalité. Conduites par des prêtres ou par des moines, sans tactique, sans discipline, elles ne seuaient que quinze jours et se relevaient alternativement; aussi furent-elles généralement plus embarrassantes qu'utiles à l'armée espagnole, malgré leurs succès dans quelques escarmouches. C'est à ces causes qu'il faut principalement attribuer les revers qu'éprouvèrent depuis les armées espagnoles.

Le prince Louis, fils de l'infant duc de Parme, ayant témoigné le désir de voir l'Espagne et de faire sa cour au roi et à la reine, ses augustes parents, une escadre partie de Carthagène le 2 avril, sous le commandement de Langara, avait abordé le 11 à Livourne. Le prince s'y embarqua le 30, arriva à Carthagène, le 10 mai, et part pour Aranjuez, où il est reçu, le 18, par le duc de la Alcedia, qui le présente au roi et à la famille royale.

Le 18 mai, Mauco, commandant la gauche de l'armée des Pyrénées occidentales, envoya quinze cents hommes pour attaquer, sur les bords de l'Irati et dans les bois de ce nom, un établissement formé depuis peu par les Espagnols pour la préparation des bois et mûres de leurs navires. Les Français furent repoussés par les troupes du colonel marquis de Vadillo, et se retirèrent après avoir perdu le chef de l'expédition et laissé une cinquantaine de morts et de blessés.

Le 19, le comte de La Union ordonne un mouvement général pour chasser les Français de Saint-Laurent-de-la-Muga, et pour tâcher de les envelopper. Deux colonnes sous les ordres de Vivès et de Solano, marchent contre leurs flancs; le général Courten les attaque de front; Las Amarillas

(1) Les relations françaises disent qu'il ne put prendre le château d'Urgel, parce que les Espagnols avaient rompu le pont qui le séparait de la ville. Mais suivant le rapport du commandant espagnol, Dagobert fit rompre le pont, afin de ne pas être poursuivi dans sa retraite.

(2) C'est ce que disent les journaux français de cette époque; mais suivant l'état envoyé de Perpignan par le maréchal de camp, don Joseph de Parte Arroyo, le nombre des prisonniers, en le comptant, ainsi que deux lieutenants-colonels et cinq capitaines, était de huit cent trente-sept.

commande la réserve ; le comte del Puerto va s'emparer d'un défilé par où ils peuvent faire leur retraite ; le lieutenant-général don Pedro Mendinueta, à la tête de la cavalerie, leur ferme le chemin de Bellegarde ; tandis que les maréchaux de camp, Arias et don Joachim de Oquendo opèrent deux diversions par Espolla et Campredon. Cette expédition, qui semblait bien conçue, ne fut qu'une échauffourée, parce qu'un cri d'alarme, qui s'éleva dans la colonne de Solano, y répandit une terreur panique et mit le désordre dans le reste de l'armée, qui se retira précipitamment vers la Junquera. Dugommier avait placé sur une hauteur qui dominait le fort Saint-Elme, une batterie de neuf bouches à feu qui foudroyaient la place. Les Espagnols surpris de cette redoute et massacrèrent les grenadiers qui la défendaient ; Dugommier la reprit aussitôt, après un combat très-vif, où il fut dangereusement blessé. Ses troupes ayant, malgré lui, tenté un assaut inutile et meurtrier sans pouvoir atteindre à la brèche, le feu recommença avec plus de vigueur. Le 23 mai, Navarro fit demander une capitulation ; mais ayant refusé les conditions qui lui furent proposées, il ordonna aux commandans du fort Saint-Elme et de Port-Vendre d'évacuer ces places dans la nuit du 25 au 26, et de se rendre avec leurs troupes à Collioure. Au point du jour, les deux forteresses furent occupées par les Français. Navarro avait exactement informé le général La Union des extrémités où il était réduit ; il se flattait de voir arriver des secours ou du moins des vaisseaux sur lesquels il pourrait s'embarquer avec toutes ses troupes. Le lieutenant-général Gravina venait en effet le conduire une escadre de Barcelone à Bosas, dans le dessein de sauver la garnison de Collioure. Le 25, il s'était rendu à Figueras pour conférer avec La Union sur les moyens d'y parvenir, et il s'était hâté de retourner à Rosas. Mais les vents contraires ne lui permirent d'arriver à Collioure que le 27. Navarro avait signé, la veille, la capitulation, dont un des articles, exigé par Dugommier, portait que Collioure, Port-Vendre et Saint-Elme avaient été livrés par trahison aux Espagnols. Sept à huit mille hommes, parmi lesquels trois maréchaux de camp, sortirent de Collioure avec les honneurs de la guerre, déposèrent les armes et rentrèrent en Espagne, après avoir juré de ne plus servir contre la France, jusqu'à ce qu'ils eussent été échangés contre un nombre égal de prisonniers français. L'artillerie, les munitions furent laissées aux vainqueurs. Ces nouvelles causèrent une vive sensation à Madrid.

Le 3 juin, Muller, général en chef de l'armée des Pyrénées occidentales, voulant s'emparer du col d'Espéguy, dont les hauteurs défendaient l'entrée de la vallée de Baztan, fait attaquer les Espagnols par quatre colonnes de sa division de gauche. Cette expédition dura jusqu'au 6. La première, commandée par le général de brigade Castelvert, s'empare, sans résistance, du col de Maya. La seconde, sous les ordres du général de brigade Lavicioire, reprend la vallée des Aludues, que défendaient trois cents émigrés de la légion royale des Pyrénées, commandés par le lieutenant-général marquis de Saint-Simon : elle emporte, après un combat très-vif, le col de Berdariz et les deux redoutes presque inexpugnables qui le protégeaient. Dans cette action, le régiment de Zamora eut son lieutenant-colonel et quatre officiers tués, vingt-quatre officiers et six cadets faits prisonniers, et deux cents sous-officiers ou soldats tués, blessés ou prisonniers. Le village des Aludues fut alors entièrement livré aux flammes, mais sans ordre supérieur. La troisième colonne attaque de front et par les deux flancs les montagnes fortifiées par la nature et l'art, qui forment le col d'Espéguy, débuse que les Espagnols de cette position et les force de se jeter en désordre sur Errazu, où le maréchal de camp, don Ant. Filangieri, commandait la seconde ligne des redoutes. La quatrième menace la vallée de Roncevaux, et tient en alarme les postes espagnols d'Altobiscar. Cette expédition prépara aux Français les triomphes de cette campagne. Ils échouèrent néanmoins quelques jours après devant Biriutu.

L'ex-ministre de la guerre, Caballero, chevalier de Saint-Jacques, conseiller-d'Etat et doyen du conseil suprême de la guerre, est créé grand d'Espagne avec le titre héréditaire de marquis : il doit ce retour de faveur à son neveu don Jos Ant. Caballero, qui, ayant épousé une camériste de la reine, et gagné ainsi les bonnes grâces du duc de la Alcu-dia, fut nommé auditeur de l'audience royale de Séville, puis fiscal du conseil de la guerre.

Par un décret du 7 juin, Charles IV, voulant célébrer la naissance du dernier enfant (don François de Paule), accorde une nouvelle amnistie à tous les marins déserteurs qui se présenteront dans le délai d'un mois, s'ils sont en Espagne, et de trois, s'ils sont en pays étranger.

Le même jour, l'armée des Pyrénées orientales, commandée par Perignon, à cause de la blessure de Dugommier, attaque l'armée espagnole à Ilers et au Pont des Moulins, entre Figueras et la Junquera. Cette affaire, qui fut sanglante, mais sans résultats, offre quelques singularités. Elle a été mise au nombre des victoires remportées par Perignon, quoique les journaux français de ce temps-là n'en fassent aucune mention, et que le rapport du comte de La Union assure que les assaillans furent repoussés par les lieutenants-généraux don Juan Courten, don Pedro Mendinueta, don Rafael Valdés, par les maréchaux de camp Vivès, Cornet, Iturigaray, don Valentin de Belbis, don Joseph de Moncada, et par les colonels du régiment de Nunance et des carabiniers, don Ramon Alos et don Antonio Heredia. Le même rapport cite au nombre des prisonniers le général de brigade Labarre, qui, suivant les journaux français, fut tué ce jour-là, en chargeant à la tête de quelques escadrons de cavalerie contre plusieurs régimens espagnols.

Le général Caro croyant que Muller, pour exécuter son entreprise sur la vallée de Baztan, avait dégaré la droite de l'armée des Pyrénées occidentales, charge le lieutenant-général, marquis de Castelar, de faire attaquer les avant-postes français de Saint-Jean de Luz. Cette expédition eut lieu le 16 juin, sous la direction du maréchal de camp marquis de la Romaza, secondé par les brigadiers don Théodore Reding et don François Barutell. Quelques positions furent prises et reprises, mais le combat n'eut aucun succès décisif.

Doppet, qui commandait dans les deux Cerdagnes, où il avait eu à soutenir quelques affaires d'avant-postes avec les Espagnols, ne put, à cause des neiges, ouvrir la campagne que le 4 juin. Il partit de Puycedrà, avec 6,000 hommes, pour secourir la droite de Dugommier et envahir la Catalogne. Il prit Ribas après quelque résistance, s'établit à Campredon, le 7, à la suite d'une escarmouche, occupa Saint-Jean-de-las-Abadezas et marcha, le 11, sur Ripoll où il entra après deux heures de combat. Il y trouva une grande quantité d'armes, d'outils, de subsistances, et d'argenterie qu'il fit transporter en France. La rapidité de cette incursion, à laquelle le maréchal de camp don Joachim Oquendo n'avait pu opposer que des somatènes qui lâchèrent le pied, obligea les habitans d'Olot et de Vic à envoyer leurs effets les plus précieux à Barcelone : ceux des places conquises par Doppet avaient pris la fuite. Mais, informé que le maréchal de camp Vivès s'avancait avec des forces supérieures pour lui couper la retraite, et ne recevant pas les renforts qu'il avait demandés, ce général ne put pénétrer plus avant, et fut même obligé d'abandonner Ripoll, le 18, après y avoir entièrement détruit la manufacture d'armes. En arrivant à Campredon, il fut dans la nécessité de reprendre cette ville sur les Espagnols qui s'en étaient emparés le même jour, et qui la brûlèrent avant de l'évacuer. Il est possible néanmoins que le général Charlet, que Doppet avait laissé à Campredon, s'y voyant attaqué par les Espagnols, y ait mis le feu, afin de n'être pas troublé dans sa retraite (1). Cet incendie, qui éclata le lendemain, et qui s'étendit à tous les villages voisins, empêcha Doppet de conserver Campredon : il se retira en bon ordre, avec tout son butin, sur Prast-de-Mollo, d'où il se rendit au quartier-général de l'armée des Pyrénées orientales, au Boulou. Dugommier, suivant la demande de Doppet, avait envoyé pour le soutenir une colonne qui, le 20, prit de vive force le poste important d'Estella, entra dans Besalu le lendemain, après une heure de combat, et y fit un butin considérable. Mais sur la nouvelle de la retraite de Doppet, elle reçut ordre de rentrer dans les lignes. Si cette double invasion en Catalogne eût été simultanée, elle aurait opéré une diversion plus avantageuse et produit des résultats plus importants.

A l'armée d'Aragon, le 21, les Français qui occupaient la vallée d'Aran, ayant reçu des renforts, attaquèrent toutes les positions des Espagnols sur les hauteurs de Viella, Pau, Toro et Riús ; mais après un combat de huit heures, ils furent repoussés par les troupes que commandait le brigadier don Mariano Ibañez.

(1) Les excès en tous genres auxquels se livrèrent les troupes que commandait Doppet, dans cette invasion digne d'un chef de brigands,

peuvent le faire soupçonner justement d'avoir été l'auteur de l'incendie dont il accuse, dans ses *mémoires*, Charlet ou les Espagnols.

Le 23, la gauche de l'armée de Navarre et de Guipuzcoa tente un dernier effort contre la droite des Français. Quatre colonnes sont dirigées par le général en chef Caro; la première sous les ordres du lieutenant-général Escalante, du maréchal de camp don Estevan Miro et du brigadier don Fr.-Xav. Castaños, emporte rapidement le rocher et le calvaire d'Urrugne; mais les Français, ralliés et renforcés reviennent à la charge et reprennent leur position. La seconde colonne, commandée par le maréchal de camp marquis de la Romana, est repoussée devant la Croix-des-Bouquets, dont elle avait surpris les avant-postes. Les deux autres, qui devaient faire diversion et soutenir l'attaque, n'obtinrent aucun succès. Les Espagnols eurent dans cette affaire quatre cents blessés, trente-quatre prisonniers et cinquante-deux morts, au nombre desquels fut le colonel du régiment d'Ulonie, don Fr. Comesfort, qui commandait la troisième colonne. Vers le même temps les Espagnols échouèrent aussi dans une entreprise contre la vallée de Mauléon.

Le maréchal de camp La Cuesta, commandant à Urgel et dans la partie la plus occidentale de la Catalogne, attaque le 26, avec deux ou trois mille hommes, l'avant-garde française à Belver, où Doppet avait fait construire une batterie. Il envoie en même temps une autre colonne d'environ quinze cents hommes pour surprendre Puycerda. Tandis que la première était aux prises avec le général Charlet, Doppet, après avoir délivré Puycerda, arrive à Belver, repousse les assaillants et conserve la Cerdagne espagnole. Cette inutile expédition coûta aux Espagnols trois cent cinquante hommes tués, blessés ou prisonniers. Dans le même temps ils furent chassés par une colonne de la division Augereau, du poste d'Estella, qu'ils avaient repris.

Les 30 juin, 3, 4 et 6 juillet, l'armée d'Aragon fut attaquée par les Français; mais elle conserva ses positions, à la suite de plusieurs affaires où se distingua particulièrement le brigadier don Fr. Egua.

Le 3 juillet, le roi et la reine, accompagnés des infantes Marie-Amélie, Marie-Louise, de l'infant don Antonio et du prince Louis de Parme, visitent l'académie royale des trois nobles arts ou de Saint-Ferdinand. Ils sont reçus par les membres en corps, ayant à leur tête le duc de la Alcuia, protecteur de cette académie dont ils parcoururent les diverses salles, particulièrement la bibliothèque, ouverte au public depuis le commencement de cette année, et le cabinet d'histoire naturelle, dont le vice-directeur, don Joseph Clavijo y Fajardo, leur explique les objets les plus curieux.

La cour d'Espagne, déterminée à défendre la vallée de Baztan, invite les habitants par une proclamation, à prendre les armes et à imiter leurs ancêtres, qui, sous Louis XIV, préservèrent leur vallée de l'invasion des Français. Don Ventura Caro, jugeant ce pays impossible à garder, propose de l'évacuer et de se fortifier dans les positions inexpugnables d'Iron et de Vera. Son avis ayant été rejeté, il se démet du commandement de l'armée de Navarre et de Guipuzcoa. Il est remplacé par le vice-roi de Navarre, don Martin Alvarez, comte de Colomera, homme de bien et d'honneur, doué de quelques connaissances administratives; mais sans génie militaire, et manquant de cette activité qui du moins distinguait éminemment son prédécesseur. Le nouveau général, en raison de son grand âge, a sous lui les lieutenants-généraux, duc d'Ossuna et don Jos. de Urrutia, dont l'un commande la droite de l'armée et l'autre la gauche. Celui-ci, chargé de défendre la vallée de Baztan, avait placé sur le sommet de la montagne d'Arquinzú, la légion royale des Pyrénées, composée d'émigrés, et les restes du régiment de Zamora. Ce camp couvrait les derrières de la vallée, la fonderie d'Eguy, et tenait en échec Berdariz et d'autres postes français. Le 10 juillet, le général Monecy, qui commandait la division de gauche de l'armée des Pyrénées occidentales, fait attaquer cette position par deux colonnes. Les émigrés résistèrent à la première et déployèrent une brillante valeur; à l'exemple de leur brave chef le lieutenant-général marquis de Saint-Simon (1); mais voyant arriver derrière eux la Tour d'Auvergne, à la tête de la seconde colonne, ils se retirèrent avec précipitation à travers les bois; le marquis

de Saint-Simon, qui se trouvait à l'arrière-garde dans cette périlleuse retraite, eut la poitrine traversée d'une balle, et aurait été pris, si quelques-uns des siens ne l'eussent dégagé. Parmi les gentilshommes français qui se distinguèrent dans cette action, on doit citer le duc de la Vauguyon et le duc d'Aumont (alors duc de Piennes) qui fut blessé. Ils eurent cent cinquante hommes tués et cinquante prisonniers qui furent fusillés quelque temps après. Ils auraient tous péri, si Digonet, qui commandait la première colonne des républicains, n'eût pas engagé le combat avant l'arrivée de la Tour d'Auvergne.

Une compagnie royale d'assurances terrestres et maritimes, nouvellement établie à Madrid, se charge d'assurer toutes les propriétés contre les incendies et les inondations, dans tout le royaume, moyennant une taxe annuelle de 15 réaux par 1000 sur le prix d'évaluation, se réservant seulement la faculté, dans le cas où le dommage excéderait le tiers de la valeur d'un édifice, d'indemniser le propriétaire du montant de la perte, ou de lui payer le surplus en gardant la propriété.

Le 23 juillet, le chef d'escadre, don Jos. Varela y Ulloa, meurt à la Havane, âgé de 46 ans. Il avait aidé le célèbre Borda à mesurer géométriquement le pic de Ténériffe, et à lever le plan des îles Canaries et de la côte d'Afrique; depuis le cap Spartel jusqu'au cap Verd. Il avait déterminé la véritable position des îles du golfe de Guinée, de l'île Sainte-Catherine, au Brésil, et des ports de Rio de la Plata. Il était professeur de mathématiques à l'académie des gardes-marines, à Cadix, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, etc., etc.

Dans la nuit du 24 juillet, Muller dirige une attaque générale de l'armée des Pyrénées occidentales contre celle des Espagnols qui, par les revers, l'indiscipline et la débauche, se trouvait réduite à vingt mille combattants effectifs, occupant une étendue de quarante lieues (2). Le général Monecy, avec la division de gauche, pénètre sur quatre points dans la vallée de Baztan (3), défendue par le duc d'Ossuna, qui fait une belle retraite, par Elizondo, sur San-Estevan, après avoir vainement tenté d'arrêter l'impétuosité des Français. Ceux-ci demeurent maîtres des postes d'Errazu, du fort et de la ville de Maya, de la vallée de Baztan et des hauteurs d'Echalar. Le lendemain, la division du centre, sous les ordres du général Delaborde, marchant sur trois colonnes, emporte les redoutes inexpugnables de Biriatu, de Commissary, de Marie-Louise, de Sainte-Barbe et de Vera, que les Espagnols avaient mis un an à fortifier, sur les cimes des montagnes qui bordent la Bidassoa, et que le brigadier Castaños défendit avec beaucoup d'opiniâtreté. Le même jour, Monecy s'empare de San-Estevan et de la vallée de Lerins, au-delà de la Bidassoa, et le 29, ces deux divisions font leur jonction à Lesaca.

Le 25 juillet, mourut à San-Lucar de Barrameda, dont il était gouverneur politique et militaire, le lieutenant-général don Juan Sherlock, dans la 89^e année de son âge. Il servait depuis 73 ans, s'était trouvé au premier siège de Gibraltar, en 1727; et en 1774, il était commandant-général de Melilla, qu'il avait glorieusement défendue pendant un an contre les forces du roi de Maroc.

En Aragon, les Français attaquèrent, le 26 juillet, tous les postes avancés espagnols, des vallées de Hecho, Aragones et Canfranc. Ils furent repoussés par les troupes du maréchal de camp, baron de Triest, et par le brigadier don Ant. Gonzalez de Sarabia. Plusieurs autres actions qui eurent lieu pendant la durée de la guerre, sur cette partie de la ligne des Pyrénées, furent sans importance et sans résultat.

L'amiral don Fr. Borja, rentré à Cadix, après avoir essayé une tempête, et sans avoir pu se joindre à la flotte anglaise de l'amiral Montagu, va établir sa croisière au cap St.-Vincent. L'escadre de l'amiral Langara sort de Carthagène pour se rendre sur les côtes d'Italie.

Les revers des armées et la mauvaise administration du duc de la Alcuia excitent beaucoup de mécontentement en Espagne, surtout parmi la noblesse. Le favori persécuté tous ceux qu'il présume attachés aux principes du comte d'Aranda. Quatre membres du conseil de Castille sont exilés. Le con-

au lieu de Baztan; c'est une erreur. La vallée d'Aran avait été conquise, depuis quinze mois, par un corps de l'armée des Pyrénées orientales, comme nous l'avons dit ci-dessus, page 70.

(1) Il était au service d'Espagne depuis 1780.

(2) On ne comprend pas, dans ce nombre, des paysans mal armés, sans ordre et sans courage, qui fuyaient dès les premières décharges.

(3) Dans ce tome, page 49 de cette continuation, on a mis Aran

seil d'État et le ministère sont renouvelés. Le grand inquisiteur est remplacé par le cardinal archevêque de Tolède. Une chute que fait le roi, un accident arrivé à l'infante Marie-Joséphé, sa sœur, par une semblable cause; la démence de la reine de Portugal et de sa sœur, font naître des idées sinistres à la cour et lui inspirent une défiance puérile. Une ordonnance prohibe les chapeaux ronds, les pantalons et les souliers à cordons, comme faisant partie du costume français.

Le 1^{er} août, les divisions de gauche et du centre de l'armée des Pyrénées occidentales, escaladent la montagne d'Aya, enlèvent presque sans coup-férir le camp des Espagnols, et tournent la montagne où étaient les fameuses redoutes de St.-Martial et d'Irun, au nombre de trente, hérissées d'artillerie, et défendues par douze mille hommes sous les ordres du lieutenant-général Escalante. Dans le même temps, Frégevillé, qui commandait la division de droite, traverse la Bidassoa, au-dessus de Biriatu, et attaque ces positions par derrière; les redoutes sont emportées. Les Espagnols fuient en désordre du côté d'Oyarzun. Les seuls régiments de l'uy, d'Ultonie (irlandais) et de Belding (suisse), se distinguent par leur résistance et leur belle retraite (1). Le même jour, le conventionnel Garau et le capitaine Lamarque, à la tête de 300 hommes, somment le vieux commandant de Fontarabie, don Vinc. de Los Reyes, de se rendre. Cette place, bombardée depuis six jours par Frégevillé, était restée presque sans défense. La capitulation est signée peu d'instants après, et la garnison, de six cents hommes, est prisonnière avec les honneurs de la guerre. Deux cents pièces d'artillerie, deux mille prisonniers, cinq drapeaux, huit mille fusils, quarante mille bombes, obus et boulets, et une quantité considérable d'effets militaires firent le prix de la victoire d'Irun. Le 2 août, tandis que Frégevillé et Delaborde s'avancent jusqu'à Hernani et forcent le comte de Colomera de porter son quartier-général à Tolosa, Moncey s'empare du port du Passage, de Renteria, de Lezo, des hauteurs de Saint-Sébastien, et le 3, il envoie, comme parlementaire, le capitaine la Tour d'Auvergne, qui détermine les autorités de cette ville à signer la capitulation, la nuit suivante. Le 4, les clefs sont apportées solennellement par l'alcade Michelena. La garnison, forte de dix-sept cents hommes, défile avec les honneurs militaires et est envoyée en France. Une immense quantité de munitions et d'approvisionnements de toute espèce, tant pour l'armée que pour la marine, ainsi que plusieurs vaisseaux de guerre et de commerce, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Le 9, Frégevillé força les Espagnols d'abandonner Tolosa, à la suite d'un combat inégal que soutinrent avec beaucoup de valeur les généraux Escalante et La Romana, les brigadiers O-Farrill (qui y fut blessé), et don Ant. Amar, colonels des régiments des Asturies et de Farnèse, et le quartier-maître-général, don Joachim de Casa-Viella, qui y fut tué.

Charles IV, par une édéule du 8 août, voulant encourager le recrutement de ses armées navales, ordonne que tous ses sujets qui s'enrôleront dans la marine, sans être inscrits pour ce service, seront exempts pendant dix ans, du tirage de la *quintas*, ou milice, ainsi que leurs fils, en cas de mort des pères, avant la fin de ce terme; qu'ils jouiront, pendant dix ans, du droit de pêche et de tous les privilèges des marins; que leurs familles recevront les secours mensuels prescrits par les ordonnances; qu'ils auront droit à la retraite d'invalides, et que la moitié de la solde de ceux qui mourront en campagne sera accordée à leurs veuves, pères ou enfants.

Ce monarque établit à Madrid, en faveur des sourds-muets, âgés de plus de douze ans, et sous la direction du père Jos. Fernandez Navarrette de Ste.-Barbe, une école publique et gratuite, où on doit leur enseigner la doctrine chrétienne et l'arithmétique; ainsi qu'à lire, écrire et parler même, autant que possible, la langue castillane.

Dans les Pyrénées orientales, Bellegarde était la seule place qui fût restée aux Espagnols. Dugommier la tenait étroitement bloquée et tâchait de la prendre par famine, afin d'en ménager les fortifications qu'ils avaient réparées. L'imprudent comte de La Union, ayant refusé d'approuver

la capitulation de Collioure, avait incorporé dans son armée la garnison de cette ville, et retenu les sept mille prisonniers qui devaient être renvoyés en France, en échange de cette garnison. En vain alléguait-il que cet échange était tout à l'avantage de la France, qui aurait employé ces prisonniers dans ses autres armées, tandis que l'Espagne n'aurait eu aucun moyen d'utiliser la garnison de Collioure. Il s'établit à ce sujet une correspondance très-vive entre les deux généraux. Chacun d'eux reproche à la nation ennemie des violations du droit des gens; des actes de férocité, qui malheureusement étaient vrais de part et d'autre. Sur le rapport de La Union, le cour de Madrid avait exilé le maréchal de camp Navarro pour avoir signé la capitulation. Sur celui de Dugommier, la Convention décrète, le 11 août, qu'il ne sera plus fait de prisonniers espagnols; que dans toutes les provinces où pénétreront les armées françaises, les prêtres et les nobles seront pris en otage. Elle dénonce le général espagnol à toutes les nations, comme violeur du droit des gens et de la foi des traités. Elle décrète aussi que les habitants de la Cerdagne espagnole sont affranchis de la dime et des droits féodaux.

L'armée de Catalogne, portée à cinquante mille hommes, au moyen des garnisons de l'intérieur, et des bandes de somatènes, avait eu, avec les Français, pendant le mois de juillet, sur toute sa ligne, plusieurs affaires d'avant-postes, sans intérêt et sans résultat. Le 13 août, le comte de La Union quitte son quartier-général de Figueras, et attaque à deux heures du matin, presque toute la ligne française, depuis Camprond jusqu'à la mer, mais surtout la droite, à St.-Laurent de la Muga, afin de faire une trouée par le col de Portella, et de ravitailler Bellegarde, en y introduisant un immense convoi de subsistances, qu'il avait rassemblé. Le lieutenant-général Courten, à la tête de vingt mille hommes, formant trois colonnes, et secondé par le maréchal de camp, don Raphaël Vasco, et par le brigadier don Fr. Vallejo, repousse la brigade du général Lemoine, ainsi que deux bataillons de chasseurs qui défendaient la droite de Saint-Laurent, et s'empare du camp sur la montagne de Terradas; les Français, renforcés par Augereau, reprennent bientôt leurs positions. Le général de brigade Mirabel, est tué en combattant la colonne du maréchal de camp don Domingo Izquierdo, qui commençait à plier; mais ses troupes venant sa mort et enfonçant les Espagnols. L'arrivée d'Augereau achève leur déroute. Courten est poursuivi, l'épée dans les reins, jusqu'à Figueras. A l'extrême gauche de la ligne espagnole, où était la colonne du brigadier, don Jos. Perlasca, le régiment d'Espagne, infanterie, ayant à sa tête le brigadier don Alex. O'Reilly, son colonel, attaque une redoute qui protégeait le village de St.-Laurent de la Muga. Cet officier tombe, frappé mortellement de deux coups de feu. Le brigadier, duc de Crillon-Mahon, second colonel, quoique blessé lui-même, conserve le commandement, et couvre sur ce point la retraite des troupes espagnoles. L'attaque sur la gauche des Français ne fut pas plus heureuse. Six mille hommes, commandés par le maréchal de camp, vicomte de Gand, émigré, ne purent forcer un camp placé sur les hauteurs, près de Bagnols-sur-Mer. Ils devaient être soutenus par une flottille de chaloupes canonnières, sous les ordres du lieutenant-général Gràvina: mais retenu par les vents contraires, cet amiral ne put arriver devant Port-Vendre qu'après que l'affaire fut décidée. Le centre de l'armée française, où était Pérignon, ne prit aucune part à l'action. Les Espagnols perdirent plus de quinze cents hommes, y compris le maréchal de camp, baron de Kesel, qui fut blessé et fait prisonnier. Le décret de guerre à mort fut exécuté contre les prisonniers (2).

Les dépenses occasionnées par la guerre et le mauvais état des finances, déterminèrent Charles IV à publier trois décrets qui excitent des mécontentements parmi plusieurs classes de ses sujets. Par le premier, daté du 17 août, il ordonne qu'à compter du premier septembre suivant, jusqu'à la fin de la deuxième année après la paix, une retenue de quatre pour cent sera faite, tant en Espagne que dans les Indes, sur tous les appointements, pensions, gratifications de tous les sala-

(1) Le roi d'Espagne, pour récompenser la valeur et la bonne conduite de ces trois régiments, ordonna que l'action qui leur avait acquis tant de gloire serait représentée sur leurs drapeaux, et que les militaires qui s'y étaient le plus signalés, porteraient sur leur habit un médaillon qui en rappellerait le souvenir.

(2) C'est à tort qu'on a dit que Dugommier empêcha l'exécution de ce décret barbare. Il ne pouvait s'y opposer sans se compromettre, en résistant aux députés conventionnels. Tout ce que peuvent faire Dugommier et les autres généraux français, fut d'éluder souvent le décret, et de sauver plusieurs victimes en les faisant passer pour déserteurs.

riés de l'Etat, dont le revenu total, par la cumulation de ces divers traitements, forme plus de 800 ducats. Les militaires sont exempts de cette retenue pour leur solde seulement, à l'exception des officiers supérieurs depuis le grade de maréchal de camp, lorsqu'ils ne sont pas en campagne. Le roi accepte aussi l'offre faite par les membres de son Conseil d'Etat de subir une retenue de vingt-cinq pour cent. Le second décret, sous la date du 29, défend de cumuler les traitements de plus d'un emploi, et laisse aux fonctionnaires publics le choix de l'emploi qu'ils voudront conserver; n'exceptant de cette mesure que les traitements des militaires et les pensions accordées en récompense de services extraordinaires. Par le troisième décret, sous la même date du 29, le roi, rendant justice à la magnificence et à la multiplicité des dons patriotiques offerts par le clergé, pour les besoins de la guerre; mais, considérant que ces dons ne forment pas un revenu fixe pour l'Etat, et que le but principal de la guerre actuelle est de défendre et de soutenir la religion, établit une augmentation de sept millions de réaux par an sur le subside que paient les biens ecclésiastiques, pour être employée à l'extinction des dettes du royaume et à l'amortissement des *vales* ou billets royaux.

La province de Guipuzcoa, que les Français occupaient en grande partie, avait présenté aux députés conventionnels, une adresse délibérée par ses Etats à Guetaria. Elle demandait à être regardée comme pays libre et neutre. Pour toute réponse, les Conventionnels cassent les Etats et envoient des troupes françaises à Guetaria. L'un d'eux, le fougueux Pinet, fit dresser une guillotine sur la place neuve de Saint-Sébastien, pourvu à son gré à l'administration de la province, et ordonna l'arrestation des nobles, des prêtres et des notables comme otages, conformément au fameux décret de la Convention. Ces violences, les réquisitions en tous genres, la circulation forcée des assignats et la clôture des églises déterminent une foule d'habitants à se retirer dans l'intérieur de l'Espagne. Sur un frivole prétexte, Pinet, à la fin du mois d'août, fait incendier quatre villages du Guipuzcoa, et oblige bientôt, à force de contrariétés, l'estimable et modeste Müller à quitter le commandement en chef de l'armée des Pyrénées occidentales où il est remplacé par Moncey. L'odieux Pinet, qu'on avait surnommé *le Vieux de la montagne*, ne tarda pas lui-même à être rappelé.

Le 3 septembre, le prince de Castel-Franco, commandant-général de l'armée d'Aragon, ayant avec lui son major-général, le lieutenant-général don Ignace Lancaster, se porte avec trois colonnes, fortes ensemble de quatre mille hommes, contre les avant-postes français de la vallée d'Aspe dans le Béarn. Il les oblige de se replier, et pénètre jusqu'à Lescun, où il brûle une partie du faubourg et quelques magasins de grains, tant dans cette vallée que dans celle de Liers. Sa première colonne sous les ordres du maréchal de camp, baron de Triest, et du brigadier don Fr. Egua, ayant été égarée par ses guides, ne put arriver à temps et fit manquer l'expédition. Les deux autres colonnes étaient commandées par le maréchal de camp, comte de Miranda et par le brigadier don Mariano Ibañez. Le général Robert, avec un corps de troupes républicaines, repoussa les Espagnols qui firent leur retraite en bon ordre, après avoir perdu trois ou quatre cents hommes. Plusieurs Français, officiers dans les gardes-wallones, se distinguèrent en cette occasion.

Dans les premiers jours de septembre, les habitants d'Azpeitia, ville du Guipuzcoa, voulant soustraire au pillage et à la profanation des Français, les trésors de leur église et surtout le corps de St.-Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus, se concertent avec les autorités de la province, et font transporter religieusement ces reliques à Saint-Ildefonso, où le duc de la Alcudia les fait recevoir processionnellement, et déposer avec solennité dans la collégiale de cette ville.

Un décret royal, du 18 septembre, prescrit une gradation de peines pour le délit de désertion, accorde une amnistie à tous les déserteurs qui se présenteront, dans le délai de deux mois s'ils sont en Espagne, et de quatre s'ils sont en pays étranger; et les autorise à choisir le corps où ils voudront servir, sans les forcer à rentrer dans celui qu'ils ont quitté.

Bellegarde, bloquée par vingt-cinq mille hommes aux ordres de Perignon, de Sauret et d'Augereau, avait été sommée de se rendre. Son commandant, le marquis de Vallesantoro, proposa une capitulation qui fut rejetée. La famine et le scorbut le déterminèrent enfin, le 18 septembre, à se livrer à discrétion, avec sa garnison réduite à mille hommes, tous scor-

butiques. Cette circonstance excita la pitié des Français et empêcha l'exécution du décret de guerre à mort contre ces malheureux prisonniers. Dugommier, en recouvrant cette place, y trouva soixante-huit bouches à feu et quarante milliers de poudre. Le comte de La Union s'était emparé, le même jour, d'une position avantageuse près de la Junquera, dans le dessein de se rapprocher de Bellegarde pour la secourir: il ne laissa pas de faire attaquer, le 21, la montagne Monroch où était l'avant-garde des Français, par une colonne de cinq mille hommes, sous les ordres du brigadier don Fr. Taranco, qu'il fit appuyer par d'autres troupes, afin d'assurer leur retraite; mais à la première décharge, une terreur panique s'empara des Espagnols qui, sourds à la voix de leurs chefs, jetèrent leurs fusils et prirent la fuite. Ils perdirent environ quatre cents hommes et quatre pièces de canon, malgré les efforts du maréchal de camp don Diego Godoy, pour arrêter l'ennemi et empêcher une entière déroute. Le lendemain Dugommier fait enlever le camp de Costouga, où les Espagnols essuient une perte considérable en hommes et en effets militaires. La Union voulant maintenir la discipline dans son armée, et faire un exemple contre les lâches qui ont abandonné leurs drapeaux, ordonne qu'ils soient décimés. Les uns sont passés par les armes, et les autres promenés dans le camp avec une quenouille et condamnés à servir dans le bataillon des présidés jusqu'à la fin de leur engagement, sans uniforme et sans cocarde.

Le 21 de septembre, débarquent à Cadix deux corvettes et une goëlette sous les ordres des capitaines de vaisseau, don Alex. de Malaspina, don Jos. de Bustamante et don Denis Galeano, qui avaient appareillé de ce port, le 30 juillet 1789, pour entreprendre un voyage de découvertes autour du monde.

Après l'invasion du Guipuzcoa par les Français, le comte de Colomera, au lieu de rassembler des forces imposantes pour les empêcher de pénétrer plus avant dans la péninsule, avait renforcé les troupes qui gardaient la Navarre et surtout la vallée de Roncevaux, soit afin de défendre les riches fonderies d'Eguy et d'Orbayceta, soit qu'il crût pouvoir conserver les retranchements formidables qui couvraient cette vallée. Vingt mille hommes y occupaient une ligne d'environ quarante lieues, depuis la Deva jusqu'à la vallée de Salazar. Les lieutenants-généraux, Urrutia et Horescitas, commandaient la gauche de cette ligne, et le duc d'Ossuna était chargé de défendre la droite depuis la vallée de Baztan.

Le 23 septembre, le général Maucó, qui commandait la division française de Saint-Jean-Pied-de-Port, fit attaquer les positions des Espagnols; mais ses troupes furent repoussées par les brigadiers, marquis de la Cañada-Ibañez et don Carlos Masdeu; ce dernier les poursuivait jusqu'aux avant-postes de Saint-Michel, près de Saint-Jean-Pied-de-Port. Le même jour, un autre détachement français qui était entré par les montagnes d'Arroleta, fut repoussé avec perte par le colonel, marquis de Mora.

Vers la fin de septembre, Doppet quitta le commandement des deux Cerdagnes, où il se tenait sur la défensive, depuis qu'il avait fourni trois bataillons de sa division à Dugommier. Avant de partir, il détruisit les travaux du pont de Bar que les Espagnols reconstruisaient pour venir dans les Cerdagnes, et il en fit jeter les matériaux dans la Segre.

Le 7 octobre, mourut à Carthagène, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le comte de Casa-Roxas, ancien gouverneur de cette ville et capitaine-général de ce département de la marine. Il servait depuis 1721, et s'était surtout distingué dans l'année 1747, où il soutint cinq combats glorieux contre les Anglais.

L'armée des Pyrénées occidentales ayant reçu des renforts, le général en chef Moncey dirige une attaque générale contre la Navarre, les 16 et 17 octobre. La division Delaborde, partie d'Elizondo, arrive à Eguy que le maréchal de camp Filangieri venait d'évacuer, et elle poursuit ce général qui, à la tête de quatre mille hommes, ayant voulu dégager un détachement de ses troupes, intercepté par les Français, est entièrement défait sur les hauteurs de Mesquiriz, laisse deux cents hommes sur la place et sept cents prisonniers, et va rejoindre le quartier-général du duc d'Ossuna à Burquette. Le général Marbot, avec sa division rassemblée dans le Béarn, s'empara d'Ochagavia vigoureusement défendu par le colonel don Manuel Cagigal, qui était chargé de couvrir les vallées de Roncal et de Salazar, et il investit le village et la fonderie d'Orbayceta. Le marquis de la Cañada-Ibañez, commandant du fort, sommé de se rendre, et menacé, en cas de résistance, d'être passé au fil de l'épée avec sa garnison,

répond que *la générosité française ne se démentira point à son égard*. Il n'est pas attaqué et se retire aussi pendant la nuit auprès du duc d'Ossuna. La division du général Mauco, venue de Saint-Jean-Pied-de-Port avec le général en chef, s'établit à Ieropil, vis-à-vis la fonderie d'Orbayceta; mais une de ses colonnes attaque le camp espagnol de Canzuspil ou Couchespil, défendu par trois mille hommes sous les ordres du brigadier don Benito Pardo de Figueroa, colonel du régiment de la Princesse. Ceux-ci plient d'abord, mais secourus par le brigadier don Balthazar de Frias qui commandait à Atalosty, ils repoussent les Français, les poursuivent et leur mettent hors de combat plus de quatre cents hommes. Une autre colonne s'empare de la fonderie d'Eguy après une vive résistance. La division du général Fregeville, partie de Tolosa et de quelques autres places du Guipuzcoa, entre dans la Navarre par Goriti et Velate, et y prend diverses positions. Les lieutenants-généraux Urrutia et Horcasitas, contraints de céder à des forces supérieures, se replient sur Pampelune, en se portant l'un à Irurzun et le second à Soraurén. Néanmoins le but principal de cette grande expédition fut à peu près manqué pour les Français. Les retards qu'éprouva la marche de quelques colonnes, retards inévitables dans des chemins montagneux, le peu de connaissance du pays, etc., empêchèrent l'armée de Navarre d'être enveloppée. Le duc d'Ossuna, embarrassé d'abord pendant cette attaque simultanée sur son front et sur ses flancs, fit habilement et heureusement sa retraite par le seul intervalle que n'eussent pu occuper les Français. Il partit de Burguete la nuit, avec toutes ses troupes, traversa la vallée d'Arce et parvint à Agoyz sur la route de Pampelune. Les Espagnols brûlèrent Burguete, le plus beau village de la vallée de Roncevaux, et le dépôt de leurs approvisionnements (1). Leur perte totale fut de douze cents hommes tués ou prisonniers. Les républicains détruisirent entièrement les fonderies d'Eguy et d'Orbayceta, prirent cinquante pièces de canon et de grands magasins de fourrages.

En Catalogne, les 17, 22 et 23 octobre, les Français attaquèrent les avant-postes espagnols du côté de Ribas, Campredon et Urgel; mais après quelques succès ils furent repoussés sur tous les points.

Charles IV, par un décret du 24 octobre, modifie celui du 29 août, relatif à la cumulation des emplois et pensions, et établit de nouvelles exceptions, en faveur principalement des personnes employées au service de sa maison.

Le 1^{er} novembre, le comte de La Union ordonne une reconnaissance par un des commandants des avant-postes du centre de son armée; on y emploie plusieurs des soldats qui, par suite de l'affaire de Monroch, avaient été condamnés à servir sans cocarde et sans uniforme, et à camper séparément. Ils réparent leur faute et obtiennent leur pardon. Le même jour, l'adjudant-général Gilly, chargé d'une reconnaissance par le général Charlet, pénètre en Catalogne jusqu'à Sístella qu'il enlève de vive force. Le camp, les baraques et les maisons crénelées des Espagnols sont détruits. Le décret de guerre à mort est mis à exécution sur tous ceux qu'on peut atteindre.

Le 2, meurt l'infante Marie-Thérèse, la plus jeune des filles du roi.

Dugommier, voulant terminer la campagne par une action brillante et décisive, qui pût assurer la conquête de la Catalogne, attaque l'armée espagnole sur tous les points, le 17 novembre, à la montagne Noire, près de St-Laurent de la Muga. La bataille fut opiniâtre et meurtrière. La droite des Français, commandée par Augereau, mit en déroute la gauche des Espagnols, sous les ordres de Courten qui, trompé par de faux avis, se laissa tourner et fut en quelque sorte obligé de se replier sans se défendre. La seule résistance fut

à son extrême gauche, où le brigadier, duc de Crillon-Mahon, avec son régiment d'Espagne, le régiment portugais de Porto et un détachement de Gardes-Wallones, commandé par un Français, le capitaine d'Huerne, après s'être battus, depuis six heures du matin jusqu'à une heure, furent forcés de se rendre et regus comme prisonniers, quoique le décret de guerre à mort n'eût pas été rapporté (2). Augereau s'empara de leur artillerie, de leur camp et de celui des émigrés qui souffrirent beaucoup dans cette journée. Mais la droite de l'armée espagnole, protégée par plusieurs lignes de redoutes, ne put être enfoncée. Les maréchaux de camp Izquierdo, Cornet et don Valentin de Belvis, avec les troupes sous leurs ordres, opposèrent la plus vigoureuse résistance. Pérignon, qui combattait au centre, atteignit une position avantageuse et allait peut-être fixer la victoire, lorsqu'un éclat d'obus tomba sur la tête de Dugommier qui, posté sur la montagne Noire, dirigeait les mouvements de son armée. Sa mort mit fin au combat. Le nombre des morts et des blessés fut considérable, surtout du côté des Espagnols et des Portugais auxquels on fit un millier de prisonniers.

Le comte de La Union avait conservé toutes ses positions excepté celles qui couvraient son centre par la gauche. C'est contre ce côté faible que Pérignon, nommé par les députés conventionnels au commandement provisoire de l'armée française, et, profitant de l'avantage des nouveaux postes qu'elle occupait, réunit tous ses efforts, le 20 novembre, en faisant seulement de fausses attaques contre la droite et le centre des Espagnols à Escola près de Figueras. Quatre-vingts redoutes hérissées de canons sont enlevées à la baïonnette, en moins de trois heures. Le comte de La Union qui, au lieu de se replier sur sa seconde ligne, s'était opiniâtre à défendre celle qu'il lui était difficile de conserver, est tué dans les retranchements de la redoute de l'ermitage du Roure, près du pont des Moulins, où il animait ses soldats par ses discours et son exemple. Il était dans la quarante-troisième année de son âge. Deux autres généraux demeurèrent sur le champ de bataille. Les Français voulant venger la mort de Dugommier, ne font point de prisonniers; tout est égorgé. Les Espagnols, après avoir perdu cinq mille hommes, leur camp et leur artillerie, voulurent s'arrêter sur les hauteurs de Llers, où ils avaient préparé un camp retranché; mais poursuivis sans relâche, ils traversèrent la Fluvia. Les généraux Courten et Izquierdo s'établissent à Bascara, et le marquis de Las Amarillas, qui avait pris le commandement *par intérim* de l'armée, porte son quartier-général à Gironne; les maréchaux de camp Belvis et Moncade couvrent la retraite. Le soir même le fameux fort de San-Fernando de Figueras fut investi et les batteries de Llers furent pointées contre lui. Le 21, la ville de Figueras et le fort furent cernés. Le brigadier, don André de Torres, colonel du régiment de Sagonte, et gouverneur de San-Fernando, sommé de rendre la place, demande à parlementer. Le 27, la capitulation est signée, et le 28, le fort est évacué, sans qu'il y eût eu ni brèche, ni tranchée (3); plus de neuf mille prisonniers, Espagnols et Portugais, qui en formaient la garnison, ou qui s'y étaient réfugiés, sont prisonniers de guerre et sortent avec armes et bagages. Les Français y trouvent cent soixante-onze boucles à feu et une prodigieuse quantité d'approvisionnement en tous genres (4).

Les quatre divisions qui composaient l'armée des Pyrénées occidentales étaient cantonnées dans la Navarre. Le 24 novembre, celle du général Marbot fut attaquée à la fois par le lieutenant-général, don Jos. Simon de Crespo, à Olave et à Soraurén, et repoussée jusqu'à Oztiz. L'action recommença le lendemain, et les Français manquèrent de munitions, lorsqu'un bataillon de Basques, commandé par Harispe, vint à travers les montagnes, prendre les Espa-

(1) L'antique monastère de Roncevaux, où l'on conservait, dit-on, la masse de Roland et les pantoufles de l'archevêque Turpin, fut en partie incendié accidentellement.

(2) Malgré l'esprit républicain qui régnait alors en France, les sentiments généraux commençaient à y prévaloir, et le gouvernement même témoigna des égards pour le nom de l'ami d'Henri IV. Au mois de février suivant, pendant le siège de Rosas, Pérignon écrit au vieux duc de Crillon la lettre suivante: « Général, le gouvernement français m'autorise à vous renvoyer votre fils, prisonnier sur sa parole d'honneur. Sa valeur lui a mérité notre estime. Il est bien digne de son nom. »

(3) Cette forteresse avait été commencée sous le règne de Ferdinand VI. Aucune place en Europe n'a été munie de plus de moyens de défense. Ses murailles, ses ouvrages avancés sont en pierres de taille et ont une toise d'épaisseur. Ses fossés très-profonds sont larges de plus de cent pas. L'eau y abonde. Tout y est caserné, remparts, caserne, hô-

pital, magasins, etc. Toutes les approches en sont minées. On supposait, dans le temps, des causes secrètes et politiques à la reddition subite de cette place; mais elle a été généralement attribuée depuis à la lâcheté de quelques chefs.

(4) Le peu de détails que les journaux espagnols donnent sur les événements militaires arrivés en Catalogne, du 17 au 28 novembre, et ceux que l'on trouve dans les journaux français, suffisent pour relever un grand nombre d'erreurs qu'on remarque avec peine dans la première partie de cette continuation. Il est certain que l'armée espagnole ne s'est point avancée à marches forcées; que Dugommier n'a point été tué en s'élançant au milieu des soldats; que la prétendue bataille du 23 novembre est la même que celle du 20, qui fut la seconde; que la ville de Rosas ne se rendit pas bientôt, etc. On verra aussi que les Français, dans cette partie de l'Espagne, ne soulevèrent pas des provinces entières.

gnols par derrière et les obligea de battre en retraite, après avoir perdu quatre à cinq cents hommes, y compris les prisonniers qui, pour la plupart, furent fusillés après le combat. Ce fut la seule occasion où le décret de guerre à mort fut exécuté à cette armée. Le général en chef, comte de Colomera, assista à ces deux actions avec son quartier-maître général, don Ant. Hurtado, et les lieutenants-généraux duc d'Ossina et Ilorcasitas. Le 28, deux colonnes de la division Frégeville surprirent le lieutenant-général, marquis de Ruby, campé avec quatre mille hommes à Vergara où il couvrait Bilbao et la rive gauche de la Deva. Si le général français eût pu arriver plus tôt, le corps espagnol aurait été coupé. Les Français pillèrent Vergara et prirent les villes d'Aspeytia et d'Ascotyia. Il y eut une seconde action le 30; Ruby ayant reçu des renforts, se disposait à prendre sa revanche, lorsque Frégeville abandonna ces places, le 2 décembre, et toutes ses positions dans le Guipuzcoa. Le général Moncey, autorisé par un arrêté du comité de salut public à ne plus suivre les volontés des commissaires conventionnels, avait donné l'ordre de retraite, le 29 novembre. Ses troupes prirent leurs quartiers d'hiver, sans être inquiétées par les Espagnols qui, se défiant de leurs forces, ne profitèrent pas même de l'état d'épuisement où les Français furent réduits, pendant trois mois, par une cruelle épidémie dont les ravages s'étendirent en France jusqu'aux bords du Gers, et furent suivis d'une disette.

Un décret royal du 30 novembre, ordonne qu'à compter du 1^{er} décembre, tous les emplois ecclésiastiques, civils et judiciaires qui viendront à vaquer, ne seront donnés qu'avec la déduction d'un tiers des revenus qui y sont attachés; que la même retenue aura lieu sur les nouvelles pensions et gratifications, et que cette mesure sera exécutée pendant les deux années qui suivront la fin de la guerre.

Aux Pyrénées orientales, Pérignon cantonna sur la frontière une de ses divisions qui fut presque détruite par l'épidémie. Celle d'Augereau fut disséminée dans les environs de Figueras, depuis la Junquera jusqu'aux bords de la Fluvia. Pérignon voulant être paisible possesseur de l'Ampourdán et assurer ses subsistances par la voie de la mer, sentit qu'il fallait occuper le port et la place de Rosas, ainsi que le fort de la Trinité, nommé par les Français *Boulton de rose*. Il investit Rosas le 25 novembre. Le 28, il s'empara du village de Garriga et y établit deux batteries pour foudroyer la place. Une troisième batterie qu'il monta les jours suivants, est attaquée par les Espagnols. Ils pénètrent dans la tranchée, égorgent les sentinelles; mais, près de gagner les hauteurs, ils sont repoussés jusque dans la place.

Au commencement de décembre, don Jos. de Urrutia, l'un des lieutenants-généraux qui s'étaient le plus fait remarquer depuis le commencement de la guerre, est nommé gouverneur et capitaine-général de la Catalogne, président de l'Audience de cette province et commandant en chef de l'armée de ce nom. Il était rendu à son poste vers le milieu de ce mois. Le 3, don Domingo Izquierdo vient prendre le commandement de Rosas, en qualité de gouverneur. Il tente deux nouvelles sorties qui sont sans succès. Le 6, Pérignon place deux nouvelles batteries sur des hauteurs qui dominent la ville, et le 7 le bombardement commence.

Le 7 décembre, les capitaines Malaspina, Bustamante et Galeano, commandants des corvettes la *Découverte* et l'*Entreprenante*, et de la goëlette le *Sabül*, furent présentés au roi par le ministre de la marine Valdés. La relation de leur voyage, uniquement entrepris pour contribuer aux progrès des sciences naturelles et de la navigation, devait être donnée au public. Un savant moine, le père Gil, s'occupait à revoir les manuscrits du chef de l'expédition, et les disposait à être imprimés, lorsque l'un et l'autre ayant encouru, plus tard, la disgrâce du monarque, pour s'être immiscés dans quelque intrigue de cour, furent emprisonnés, et l'ouvrage n'a jamais été publié (1).

Un décret royal du 10 décembre, augmente d'un cinquième le prix du tabac de toutes les qualités, excepté le tabac rapé, et affecte cet excédant de produit au paiement des dettes de l'Etat.

Par les mêmes motifs, le roi qui, le 25 juin 1794, avait augmenté le prix du papier timbré, rend un nouveau décret, le 20 décembre, pour que l'usage en soit ordonné à tous les tribunaux et juridictions tant civils qu'ecclésiastiques de l'Es-

pagne, même à l'inquisition, excepté dans les provinces privilégiées.

La place de Rosas et le fort de la Trinité, outre leurs fortifications naturelles, étaient défendus et ravitaillés par une escadre de treize vaisseaux de ligne et de plusieurs petits bâtiments, qui était mouillée dans la baie, sous les ordres du lieutenant-général Gravina. Pérignon, pour ôter cette ressource aux assiégés, attaqua le fort qui défend l'entrée de la baie et protège la ville. Il fallut établir trois batteries sur le Puig-Ron, montagne à pic qui domine le fort; on ne put y parvenir qu'en pratiquant un chemin sur les flancs de cette montagne, hérissée de rochers, et en hissant les canons à force de bras. Ces travaux incroyables sont achevés en peu de jours, au cœur de l'hiver: dès le 22 décembre, les nouvelles batteries font un feu terrible sur la flotte et sur le fort et facilitent les opérations du siège de Rosas. Pendant ce temps-là, le marquis de Las Amarillas ne dirigeait ses attaques que contre la division Augereau qui occupait Figueras et les positions voisines. Les Français avaient un camp à Sistella, et leurs avant-postes étaient à Bascara que les Espagnols avaient été forcés d'évacuer. Cette position fut souvent prise et reprise dans le courant de décembre. Les bords de la Fluvia étaient le champ de bataille de ces affaires peu importantes.

Le nouveau général en chef de l'armée de Catalogne étant arrivé à Gironne, vers le milieu du mois, manda aux lieutenants-généraux, Las Amarillas et Monforte, de se rendre l'un à Saragoce, l'autre à Valence, et d'y attendre les ordres de la cour, à cause des démêlés qu'ils avaient eus pour le commandement de l'armée par *interim*.

1795. Le 1^{er} janvier, le fort de la Trinité cessa son feu. Une tempête tourmenta l'escadre espagnole qui eût pu le protéger encore quelque temps. Un vaisseau se perdit à la côte, d'autres éprouvèrent des avaries. Le 6, pendant la nuit, le lieutenant de vaisseau, don Estevan Morera de Planel, commandant du fort qu'il avait défendu avec autant de courage que d'habileté, au lieu de le rendre par capitulation, en sortit avec sa garnison, après avoir encloué l'artillerie et détruit les munitions et les approvisionnement. Ils descendirent sur la plage d'où les chaloupes les transportèrent sur les vaisseaux qui pouvaient encore tenir la mer. Les Français entrèrent, le 7, dans la place par une large brèche. Ils n'y trouvèrent que des morts, et pointèrent contre l'escadre le seul canon qui fût en état de service. Le 17, le fort commença à tirer sur Rosas; mais la pluie et les neiges retardèrent les opérations du siège.

Dans la nuit du 12 au 13, quatre cents Espagnols traversèrent à gué la Muga et attaquent un parc d'artillerie qu'Augereau avait à Pla-del-Coto, et que gardaient deux cent cinquante artilleurs. Déjà le capitaine, don Fr. Pinéda, avait égorgé toutes les sentinelles et encloué plusieurs canons, lorsque les Français prennent les armes. Pinéda tué à la tête de sa troupe est remplacé par le capitaine don Joachim Nouvillas qui l'égalé en courage. Après un combat terrible, les Français triomphent à la baïonnette, repoussent les Espagnols et reprennent une partie de leurs canons et de leurs prisonniers. La terreur régnait à Barcelone. La Catalogne offre au gouvernement une levée d'hommes armés et entreteus à ses frais, à condition qu'elle seule en nommera les officiers; qu'aucunes troupes espagnoles, autres que celles qui y sont déjà, ne mettront le pied dans cette province. Une junta de vingt-cinq membres, y compris les quatre députés envoyés à Madrid, se forma à Barcelone, pour délibérer sur les moyens d'arrêter l'invasion des Français.

Le général en chef, Urrutia, secondé par son quartier-maître-général, don Gonzalo O'Farrill, travailla à réorganiser et à compléter l'armée. Il conserve les positions de Costorega et d'Oriol, pose son quartier-général à Servia, étend sa ligne jusqu'à Espolla par sa droite, jusqu'à Bañolas par sa gauche, et établit une communication avec Campredon. Voulant tenter une diversion pour faire lever le siège de Rosas, il envoie les maréchaux de camp, don Ildefonso Arias Saavedra et marquis de la Romana, l'un avec une partie de l'avant garde sur les bords de la Fluvia, pour faire une fausse attaque, l'autre sur la gauche, avec un corps de deux mille hommes, pour surprendre les cantonnements d'Aviñonet et de Villafan. La Ro-

(1) Ils furent mis en liberté, deux ans après; mais la relation du voyage de Malaspina n'a point paru, et ce n'est qu'au bout de trente

ans (en 1825), qu'on s'occupe enfin de la mettre au jour.

mana aurait réussi sans l'imprudence d'un caporal espagnol, qui répondit par un coup de fusil au *qui vive* d'un factionnaire français, ce qui donna l'alarme à tous les postes voisins. Ne pouvant soutenir un combat inégal, il fait sa retraite sur Bésalo, point de son départ.

Le 31 janvier, les troupes qui assiégeaient Rosas sortent de la tranchée, et Pérignon, à la tête des grenadiers, enlève les retranchements malgré le feu de la place. Celui des Français fut terrible pendant deux jours : la brèche fut ouverte. Trois mille échelles furent apportées de Figueras, et l'on allait tenter l'assaut, lorsque le gouverneur Izquierdo sortit avec sa garnison, pendant la nuit du 2 au 3 février, et fut recueilli par l'escadre de Gravina. Il n'était resté dans la place que trois ou quatre cents hommes, qui avaient ordre de continuer le feu pour tromper l'ennemi ; mais qui se rendirent à discrétion, lorsqu'ils virent leurs compagnons d'armes gagner le large.

Par un décret du 4 février, Charles IV publie un bref du Pape, du 5 novembre, qui l'autorise à lever, pendant la durée de la guerre et les deux années suivantes, un droit de douze pour cent sur toutes les commanderies des ordres militaires.

Après l'occupation de Rosas, Pérignon avait concentré ses forces. Urrutia, ayant reçu de nombreux renforts, prend de nouvelles positions, couvre Campredon et se tient sur la défensive. Le 18 février, les Français attaquent avec cinq colonnes tous les postes sur la gauche de la ligne des Espagnols. Après deux heures d'une lutte sanglante et inutile, ils sont repoussés sur tous les points par les troupes du maréchal de camp Oquendo, gouverneur d'Urgel. Ils se retirent sur la Sègre où ils prennent position.

À la fin de février, plusieurs changements ont lieu dans le ministère et aux armées. Le comte de la Cañada, gouverneur du conseil de Castille, reçoit ordre de se retirer dans l'Estremadure, avec une modique pension, et est remplacé par l'évêque de Salamanque, don Phil.-Ant.-Fernandez Valero, qui montra d'abord beaucoup d'activité pour réformer les abus. Le comte de Goemes, ci-devant ambassadeur à Turin, à Berlin, à Stockholm et à Florence, est appelé au conseil d'Etat. Le marquis d'Ustariz, intendant de l'Andalousie et assistant de Séville, est nommé ministre surnuméraire du conseil suprême de la guerre. Le prince de Castelfranco, quoiqu'il n'eût pas eu occasion de montrer de grands talents militaires à l'armée d'Aragon, est nommé commandant en chef de celle de Navarre et Guipuzcoa, et bientôt vice-roi de Navarre. Le vieux comte de Colomera, qu'il remplace dans ces doubles fonctions, est rappelé, ainsi que les généraux sous ses ordres, duc d'Ossuna, marquis de Castelar, Frias, Grunata et le brigadier Reding, colonel suisse, tous soupçonnés, comme lui, d'être trop partisans des projets de l'Angleterre. C'est alors qu'il obtient comme dédommagement, la charge de commandant et inspecteur-général de l'artillerie, vacante depuis plus de deux ans.

Un décret royal, du 25 février, ordonne une nouvelle création de 30 millions de *pesos* (240 millions de réaux) en *vales* ou billets royaux. pour être mis en circulation le 15 mars suivant. Deux autres décrets, datés aussi du 25 février, ont pour objet de publier les dispositions d'un bref du Pape, du 7 janvier, qui autorise Sa Majesté Catholique à exiger du clergé régulier et séculier d'Espagne, pour une seule fois, un subside de 36 millions de réaux, et 30 millions du clergé d'Amérique ; et à faire entrer dans son trésor les revenus de toutes les dignités, prébendes et bénéfices ecclésiastiques, qui, venant à vaquer, ne seront point remplis jusqu'à l'extinction totale des *vales* qui forment la dette publique.

Sur les instances du comte d'Aranda, une commission est nommée pour le juger. Le comte de Fernand Nuñez, qui devait la présider, étant mort le 23 février, d'Aranda récusé le duc de la Alcedia, nouveau président de cette commission.

Les corps qui composaient l'armée des Pyrénées occidentales, s'étant refaits, quoique peu nombreux, deux colonnes de mille hommes chacune, partirent de Tolosa, le 26 février, sous les ordres des généraux de brigade Merle et Rou-

cher, pour enlever le camp d'Azcarate, une des positions avancées du corps d'armée commandé par le lieutenant-général Crespo. La première surprit un avant-poste, le 27 ; mais s'étant engagée trop loin sans être soutenue par la seconde, elle fut culbutée par les troupes du maréchal de camp don Estevan Miró, qui la poursuivirent jusqu'à Alegria et lui firent plusieurs prisonniers. Roucher, qui s'était avancé jusqu'à Sasiola, fut repoussé, mais ne fut point inquiété dans sa retraite (1).

Charles IV, par un décret royal du 28 février, supprime la surintendance des finances, établissement surchargé d'agents inutiles et dispendieux, tels que trois directeurs, et un secrétaire général, et il la réunit au ministère des finances. On presse l'exécution du décret relatif à une levée de quatre-vingt mille hommes, par la voie des *quintas*, pour compléter les cadres de l'armée.

Le 1^{er} mars, l'armée des Pyrénées orientales reprend l'offensive. Pérignon fait inquiéter la gauche des Espagnols par une partie de sa cavalerie, tandis qu'il charge le général de division Charlet d'attaquer leur droite à Bañolas. Mais Urrutia avait deviné ses intentions ; et lorsque la première colonne déboucha sur Bésalo, elle trouva des forces supérieures. Le maréchal de camp La Cuesta, et les colonels don Manuel Aguirre et don Juan Ordoñez, la forcèrent de se retirer en désordre sur Figueras, en traversant la Fluvia où plusieurs Français trouvèrent la mort. Le général Charlet n'eut pas un meilleur succès à Bañolas. Il fut repoussé avec une perte considérable en hommes et en artillerie, par les maréchaux de camp O-Farrill, Arias de Saavedra et par le brigadier, duc de l'Infantado, qui le poursuivirent jusque dans les bois de Serenia.

Le mauvais état des finances oblige encore Charles IV à publier, dans les premiers jours de mars, un décret peu convenable dans les circonstances. Il réforme dans chaque compagnie des gardes-du-corps, l'aide-major, quatre sous-lieutenants, seize exempts et plusieurs brigadiers et cadets. Il supprime aussi les rations de fourrage aux exempts et aux officiers-majors. Il résulte de cette mesure une économie de 2 millions de réaux (500 mille francs) par an.

Le 10 et le 20 mars, le poste espagnol de Llorona, en Catalogne, est attaqué sans succès par un détachement de l'armée républicaine ; mais suivant les relations françaises, il fut repris par les Espagnols sur les Français, qui l'avaient enlevé à la baïonnette. La division d'Augereau eut plusieurs combats à soutenir contre les *somatènes*. Un de leurs principaux chefs, le docteur don Martin Cuffi, chanoine de Gironne, battu en plusieurs rencontres, surtout à Rocabrunga, qu'il avait attaqué le 30 mars, fut poursuivi, l'épée dans les reins, et se jeta dans le défilé du pont de Montefalgas, avec le reste de ses troupes. Mais les relations espagnoles lui attribuent tout l'honneur de cette journée.

Le prince de Castelfranco, commandant-général de l'armée de Navarre, envoie, à la fin de mars, trois espions dans le camp du général Monecy, qui les lui renvoie avec une lettre contenant l'état de ses forces. Cette armée espagnole était composée de deux corps d'environ quinze mille hommes chacun, commandés par les lieutenants-généraux Crespo et Filangieri, l'un dans le Guipuzcoa, l'autre dans la Navarre.

En raison de la conquête de la Hollande par les Français, une cédule du roi d'Espagne ordonne la mise de l'embargo sur les vaisseaux hollandais qui se trouvent dans les ports de ses États, mais seulement pour assurer aux armateurs espagnols qui ont des navires dans les ports de la Hollande, le retour de leurs effets et marchandises ; l'embargo devant cesser lorsqu'on saura le sort que le commerce espagnol y aura éprouvé.

Le 16 avril, la Convention nationale, sur le rapport de Tallien, rend un décret par lequel elle désavoue les horreurs commises sous le régime de la terreur, dans les provinces de Biscaye et de Guipuzcoa, lors de l'entrée des troupes françaises sur le territoire espagnol, et ordonne que les auteurs en seront poursuivis et punis. Ce décret fut reçu au mi-

(1) Cette expédition nous semble avoir été rapportée par erreur, sous la date du 1^{er} germinal (21 mars), dans les *Mémoires sur la dernière guerre, entre la France et l'Espagne, dans les Pyrénées occidentales*, par B***, Paris, 1801, in-8^o, ouvrage d'ailleurs assez exact ; mais nous remarquons que le *Mercurie espagnol*, qui raconte aussi cet événement militaire, sans nommer les généraux français, parle d'une autre attaque sur un poste d'Azcarate en Navarre (différent par consé-

quent d'Azcarate en Guipuzcoa), attaque qui eut lieu le 11 mars, et qui par sa date et ses détails paraît avoir plus de rapports avec l'action dont parlent les mémoires cités ci-dessus. Il est aussi difficile que fastidieux de concilier les récits des journaux français et espagnols ; les détails, les résultats sont toujours différents, chaque nation exagère ses avantages et atténue ses revers ; nous avons entrepris cette tâche pénible que nos devanciers ont négligée, mais nous n'osons nous flatter d'avoir toujours réussi.

lieu des applaudissements par les habitants de St.-Sébastien.

Dans la Catalogne, il y eut de nouveaux engagements, depuis le 4 jusqu'au 29 avril, entre les Français et les troupes de l'avant-garde des Espagnols, sous les ordres du maréchal de camp Arias, surtout à Bascara, dont les derniers étaient restés maîtres. A l'affaire du 26, se distinguant particulièrement don Joachim Blake, commandant en second d'un bataillon de volontaires de la Couronne. A celle du 28, où le combat dura cinq heures, les Espagnols s'avancèrent jusqu'à San-Pedro Pescador.

Dans le Guipuzcoa il y eut, le 26 avril, une autre attaque de la part des Français, contre la position d'Azcarate où ils furent repoussés. Ils établirent à cette époque un camp avancé à Izlar, non loin de la Deva, et un autre à Aldaya, pour protéger la communication de Tolosa avec Aspeytia.

Le marquis d'Iramila, connu par ses talents politiques, sa sagesse et son expérience, quitta sa maison de campagne d'Aranjuez, sur un ordre de Charles IV, et vint à la cour, où il a, le 3 mai, une longue conférence avec ce prince, la reine et le premier ministre. Ce dernier lui donne une lettre, en français, pour le général Morrice. Irandá part aussitôt pour Saint-Sébastien, où il arrive sous le prétexte d'affaires particulières; mais il s'y occupe en secret de rapprochements entre l'Espagne et la France, et s'abouche fréquemment avec le général Servan, qui s'était rendu à Bayonne, avec le titre ostensible d'inspecteur-général de l'armée. Dans le même temps des négociations étaient ouvertes à Bâle, entre l'ambassadeur de France, Barthélemy, et don Domingo Yriarte.

Le 5 mai, le général en chef de l'armée de Catalogne ordonna une reconnaissance générale sur trois divisions. Celle de gauche formant trois colonnes, commandée par le maréchal de camp Vivès, attaqua le camp français de Sissella, le forga et y mit le feu. Mais le colonel des miquelets, don Fr. Blanco, s'étant avancé en poursuivant les fuyards, jusqu'à la redoute d'Avionet, fut repoussé par le général de brigade Guillaume et fait prisonnier. Ce contre-temps obligea Vivès à se retirer en bon ordre. Le marquis de la Romana et le général portugais Forbes commandaient la réserve, qui ne fut pas dans le cas d'agir. La division du centre, aux ordres du brigadier don J. Jos. San-Juan, traversa la Fluvia, et soutint contre deux bataillons de la division Angereau, un combat sanglant, sans résultats décisifs, chaque parti s'en étant attribué la gloire. Dans le même temps le quartier-maître-général O-Farrill, à la tête de la cavalerie, opérant sur la droite un mouvement dont l'issue fut d'occuper les positions les plus avancées des Français. Le lendemain, Pérignon voulut prendre sa revanche, mais les attaques qu'il dirigea sur trois points de la ligne espagnole, furent partout repoussées par les maréchaux de camp Arias, La Cuesta, Cornet, Iturrigaray, Vivès, la Romana et par le brigadier San-Juan. Les mouvements qu'il fit opérer sur l'extrême gauche des Espagnols n'eurent pas plus de succès, et le maréchal de camp Oquendo, commandant à Urgel, conserva toutes ses positions. Quelques jours après, une injustice priva Pérignon du commandement de l'armée des Pyrénées orientales et lui donna Scherer pour successeur.

Dans la Biscaye, tandis que les troupes françaises d'Izlar inquiétaient les Espagnols sur les bords de la Deva, deux colonnes de la division Marbot, venues d'Aspeytia, emportent le camp que ces derniers occupaient sur la montagne de Musquiruchu, entre Elosua et Elgoibar. Une brume épaisse sauva les Espagnols, qui ne perdirent que vingt morts et cinquante prisonniers avec leurs tentes et effets de campement. Les promptes mesures du maréchal de camp Miro et du brigadier don Fr. Egna, préservèrent trois autres positions de tomber au pouvoir des Français.

Le 13 mai, un envoyé extraordinaire des Provinces-Unies, remet au duc de la Alcedia, une note par laquelle il informe la cour de Madrid que malgré l'abolition du statut d'outre-mer, elles désirent vivre en paix avec S. M. C. Le lendemain le ministre lui répond que le roi, sensible à cette nouvelle marque d'amitié des Etats-Généraux, est résolu de maintenir fidèlement la paix avec eux.

Les lieutenants-généraux Langara et Gravina, ayant réuni, dans les eaux de Collioure, leurs escadres et quelques chaloupes canonnières, tentent de s'emparer de Rosas ou du moins de deux frégates françaises qui étaient mouillées dans la baie. Ils s'approchent le 25 mai, et le 26, dès le point du

jour, ils commencent une vive canonnade à laquelle répond le feu de la citadelle, du fort la Trinité, des batteries et des deux frégates. Celui des Espagnols dura une heure, et quelques-unes de leurs bombes tombèrent sur le fort. Vainement ils sommèrent la ville de se rendre. Leur entreprise n'eut aucun succès, et quelques-unes de leurs canonnières furent mises hors de service. Scherer croyant que ce mouvement était combiné avec une attaque générale par terre, voulut la prévenir, et dirigea le même jour trois colonnes contre la ligne des Espagnols. On devait tourner leur droite, harceler leur gauche et enfoncer leur centre. Mais au lieu de passer la Fluvia, on lança quelques boulets perdus sur l'autre rive. Urrutia devina les intentions des Français. Tandis que les maréchaux de camp, Arias et Saint-Hilaire, défendent leurs positions à Bascara, à la tête de l'avant-garde, et que le quartier-maître-général O-Farrill, et le lieutenant-général, don Antonio de Cordoba y Heredia, traversent la rivière à la tête de la cavalerie légère et des carabiniers; les généraux la Cuesta, Vivès, la Romana et Cornet, effectuent le passage sur divers points avec leurs divisions d'infanterie. L'affaire fut alors engagée sur la rive occupée par les Français qui eurent tout le désavantage. Forcés de se replier, ils reprirent bientôt des positions plus sûres, à l'abri d'un corps placé sur les hauteurs d'Armadas, qui protégea leur retraite. Une colonne qu'ils avaient envoyée le même jour contre l'extrême droite des Espagnols, fut repoussée par le général Iturrigaray.

A cette époque une escadre espagnole parut aussi sur les côtes du Guipuzcoa, y enleva plusieurs navires caboteurs français, et fit évanouir pour quelque temps les bruits de paix.

Le 9 juin, Frégevill, Marbot et quelques autres généraux et officiers supérieurs de l'armée des Pyrénées occidentales, malgré les succès qu'ils avaient obtenus, sont destitués par les députés conventionnels. Mais, la marche de cette armée ne pouvait plus désormais être arrêtée par de pareils coups d'autorité. La conduite modérée des Français dans le Guipuzcoa, motivée par la manière dont cette province avait rempli les obligations imposées par le vainqueur, et les propositions conciliantes faites à la Biscaye qu'ils allaient envahir, firent abandonner les drapeaux aux bataillons de volontaires qu'elle avait fournis. Le corps espagnol de Crespo, par cette désertion, se trouva réduit à neuf mille hommes pour garder Elosua, Vergara et les redoutes qui défendaient les rives de la Deva. La division de Filangieri avait pris position à Lecumberry, sur la grande route de Pampe-lune, et s'était couverte de retranchements et d'abatis pour défendre les passages.

En Catalogne, Scherer, dans la nuit du 13 au 14 juin, dirigea quatre colonnes de troupes françaises sur les bords de la Fluvia, pour y prendre des positions propres à couvrir un fourrage. Les deux colonnes de gauche, commandées par le général Hacquin, ayant sous ses ordres les généraux de brigade Rouger et Banel, occupèrent les villages de San-Pedro Pescador, de Tollas, les bois et les hauteurs de Saint-Michel: en même temps la cavalerie se posta dans la plaine près de Villa-Colum, malgré la vive résistance que lui opposèrent, avec des forces inférieures, le maréchal de camp Iturrigaray et les brigadiers don Juan Ordoñez, don Jos. Perlasca, don Ign. Guarnica et don Manuel de Aguirre qui courut les plus grands dangers. Les deux colonnes de droite, commandées par Angereau, ayant sous lui les généraux Bevan et Bon, s'emparèrent des hauteurs de Pontos et d'Esponella, vigoureusement défendues par le maréchal de camp Vivès, les brigadiers don Ulysès Albergoti, don Jos. Sentmanat, et les colonels don Louis d'Aragon, don Casimir Bofarull, don Fr. Terradellas, le marquis de Coupigny, etc. Le général en chef Urrutia, voyant que le centre de l'armée française avait pénétré, le fit attaquer par son avant-garde sous les ordres des maréchaux de camp Arias et la Romana, qui traversèrent la Fluvia sur le pont de Bascara, et s'emparèrent du château ruiné et du village de Pontos, tandis que la division de la Cuesta passait aussi la rivière et allait occuper le village et les hauteurs d'Armadas. D'autres attaques exécutées sur divers points par les maréchaux de camp, Saint-Hilaire, Cornet et Moncailla, et dirigées par Urrutia et par le quartier-maître général O-Farrill, qui montra dans cette journée autant de talents que de courage, firent craindre aux Français que l'intention des Espagnols ne fût de couper la retraite à leurs colonnes avancées: après dix heures de combats partiels, ils ramenèrent à leur camp de Rincords près de Figueras, plusieurs chariots chargés de blé. Les Espagnols les poursuivirent quelque temps, et il y eut entre leurs arrière-gardes une action très-chaude, jus-

qu'à ce que le général Urrutia fit sonner la retraite. Cette bataille de Pontos, que les Espagnols comptent au nombre de leurs victoires, fut pour les Français, qui s'en attribuèrent le succès, le dernier avantage qu'ils obtinrent en Catalogne. Harcelés par les bandes de *Samatanes*, et commandés par un chef qui n'avait pas leur confiance, ils ne purent qu'avec peine résister aux troupes espagnoles qui avaient à leur tête des généraux habiles et prudents.

L'armée des Pyrénées-Occidentales, au contraire, obtint, sous les ordres de Moncey, des triomphes signalés jusqu'à la fin de la guerre. Les Espagnols, en se repliant, cherchaient à se rallier sur leur gauche, vers les salines du Guipuzcoa, et dans les positions qui couvraient Mondragon, et à leur droite sur les hauteurs qui défendaient Pampelune. Le 24 juin, l'avant-garde de la droite des Français enleva les postes de Ventachuri et d'Oñarrea qui faisaient partie de la ligne du brigadier don Fr. Eguia. Les Espagnols se replièrent sur les hauteurs de Madariaga. Le 28, le général de brigade, Raoul, marchant sur quatre colonnes, emporta le pont de Madariaga, traversa la Deva, obligea les Espagnols à abandonner, avec précipitation, toutes leurs redoutes du côté d'Elgoibar, et occupa toutes les hauteurs de Motrico. Le lendemain, trois colonnes, dont deux aux ordres du général Willot, marchèrent sur Elousa, afin d'envelopper le corps de Crespo; mais ce général prévenu à temps effectua sa retraite dès le matin par Villareal, Salinas, et établit son quartier général à Mondragon. Le 3 juillet, une pareille attaque est dirigée pour couper le corps d'armée de Filangieri. Quatre colonnes aux ordres de Willot, Merle, Morand et Dignonnet, débouchent à la fois sur Lecumbery; mais le général espagnol s'était aussitôt retiré pendant la nuit, en se repliant vers sa seconde ligne sur les hauteurs d'Irurzun, forte position qui maintenait la communication entre les deux divisions de l'armée du prince de Castel-Franco.

Le 5 juillet, mourut dans l'île de Léon, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le lieutenant-général, don Ant. de Ulloa, commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, directeur général par *intérim* des armées navales, membre de la junte générale du commerce et des monnaies, membre de la société royale de Londres, et correspondant des académies des sciences de Paris et de Berlin. Il s'était rendu célèbre de bonne heure, pour avoir été, en 1735, avec son compatriote, don George Juan, adjoint aux académiciens français, chargés de vérifier dans l'Amérique Méridionale, la figure et la grandeur de la terre. Il avait fait, en 1747, avec le même Juan (1), un voyage scientifique dans ces contrées, au retour duquel ils publièrent le recueil de leurs observations astronomiques. Ses voyages en Europe n'avaient pas été moins utiles à sa patrie, par les connaissances qu'il y rapporta, et les établissements qu'il y forma. Il avait commandé plusieurs escadres, avait été surintendant des armées de Guancavelica au Pérou, puis gouverneur de la Louisiane.

Le 6 juillet, quatre colonnes françaises, sous les ordres de Willot, forcent l'avant-garde de Filangieri d'abandonner Irurzun et s'emparent d'Aizcorba, à la suite d'un combat sanglant, où les chasseurs basques s'étant trop avancés à la poursuite des Espagnols, furent contraints de se rallier sous la protection d'un bataillon de grenadiers dont la longue résistance donna le temps au général Willot d'accourir et de décider la victoire. Filangieri alla se renfermer dans d'autres retranchements à une lieue en avant de Pampelune, et les Français restèrent maîtres de la route de cette ville à Vittoria.

Le 9 juillet, dix-huit canonnères et bombardières, un vaisseau de ligne et une frégate, venant du port espagnol de l'Escola, tentèrent de brûler la flottille française, en station devant Rosas; mais après un feu inutile de deux heures, auquel les Français ripostèrent vivement, les Espagnols prirent le parti de s'éloigner.

La manœuvre dirigée par le général Moncey, et le combat d'Irurzun ayant séparé en deux l'armée du prince de Castel-Franco, le lieutenant-général Crespo qui, après avoir abandonné les bords de la Deva, avait pris position à Salinas, la clef de la Biscaye, et occupé des points avantageux, courut risque d'être enveloppé malgré ses mesures. Sa gauche fut battue, le 13, au village d'Erma, par le général Dessein qui s'empara à Durango de tous ses approvisionnements, le débusqua, le 14, d'une montagne près d'Urbina, et s'établit à

Ayorraba et à Mendibil. En même temps le général Willot vint d'Irurzun par Salvatierra, déboucher, le 13, sur Salinas. Mais dès la veille, Crespo, voyant le danger qui le menaçait, et trouvant la route de Vittoria coupée, avait pris celle de Mondragon, replié toutes ses troupes et gagné Bilbao à marches forcées. Le 14, l'avant-garde de Dessein arrive à Vittoria, et le 15, ce général y entre avec toute sa division. Crespo, harcelé par les divisions Dessein et Willot, n'attendit pas les Français à Bilbao; il en partit le 18 au matin. La ville avait demandé un délai de six jours pour capituler. On le lui refusa, et dès le soir même un commissaire et deux aides-de-camp y entrèrent avec une escorte de cavalerie. Le lendemain les Français en prirent possession. Ils s'y emparèrent de magasins considérables, et y levèrent une contribution régulière de seize mille rations de pain, quatorze mille paires de souliers, etc.

La droite de l'armée de Navarre était appuyée au bois d'Ozquia qu'on ne pouvait tourner que par le col d'Ollareguy. Le 20 juillet, le général Dignonnet enlève le sommet du col, défendu par la compagnie d'Ubeda et par un bataillon de volontaires navarros. Mais en descendant, les Français furent arrêtés par deux bataillons du régiment d'Afrique. Un combat s'engagea à l'arme blanche avec une opiniâtreté dont on n'avait pas vu d'exemple depuis le commencement de la guerre. Le régiment d'Afrique se couvrit de gloire. Son colonel don Augustin Goyeneta fut tué; le lieutenant-colonel, don Jos. Gonzalez d'Acuña, fut blessé et pris; le sergent-major (major) don Juan de Aguirre, percé d'un coup de baïonnette, tua le grenadier qui l'avait frappé. Cependant les Espagnols commencèrent à plier, lorsqu'un renfort qu'ils reçurent au village d'Ilzarbe, obligea les Français de remonter le col dont ils restèrent maîtres. Les Espagnols eurent trente morts et près de deux cents blessés ou prisonniers. La perte des Français fut à peu près égale.

Après l'occupation de Vittoria, le général de brigade, Miollis, s'était porté avec quatre bataillons et un escadron de cavalerie vers Miranda sur l'Ebre, pour surveiller les mouvements des Espagnols dans la Vieille-Castille, où Crespo s'était retiré avec sept à huit mille hommes, et où des levées en masse s'opéraient par ordre du capitaine-général de la province, don Bernard de Tortosa. Le 22 juillet, Miollis traversa l'Ebre sur le pont de Miranda et s'empara de cette ville. Mais Crespo étant revenu de Pancorbo, attaqua, dès le soir même, les Français au dépourvu, et les repoussa au-delà de l'Ebre.

Ce même jour, 22 juillet, la paix est signée à Bâle entre la France et l'Espagne, par les plénipotentiaires Barthélemy et Yriarte. Mais les hostilités continuent entre les quatre armées belligérantes jusqu'à ce qu'on y ait reçu la nouvelle du traité. Le 23, les troupes françaises commencent à quitter Bilbao, et bientôt la plus grande partie de l'armée vient prendre position à Miranda sous les ordres de Willot.

En Catalogne, la division du général Oquendo qui commandait à Urgel, avait eu depuis deux mois quelques affaires d'avant-postes avec les troupes françaises stationnées dans les deux Cerdagnes. Le 26 juillet, le maréchal de camp La Cuesta reprit d'assaut Puycedra, reconquit toute la Cerdagne espagnole que les Français occupaient depuis deux ans; s'empara de tous les magasins, de toute l'artillerie qu'ils y avaient rassemblée, et fit prisonniers presque toutes leurs troupes, au nombre de quinze cents hommes, ainsi que deux généraux. Le lendemain la place de Belver, soumise par Oquendo, fut obligée de capituler, et le général français qui y commandait fut fait prisonnier avec les mille hommes qui composaient la garnison. La Cuesta se disposait à marcher sur Mont-Louis; et l'armée espagnole, réorganisée par Urrutia et O-Farrill, encouragée par des succès, était à la veille d'en obtenir de plus importants et de reporter peut-être le théâtre de la guerre dans le Roussillon, lorsque la nouvelle de la paix arriva, le 29 juillet, au quartier général de Schérer qui la transmit au général en chef espagnol. Bien qu'Urrutia n'eût pas reçu cette nouvelle officiellement, il prit sur lui de suspendre toute hostilité, et fit tirer le canon en signe d'allégresse sur toute sa ligne.

Ce ne fut que le 5 août, que l'armée des Pyrénées occidentales apprit la conclusion de la paix. Un camp français était déjà établi au-dessus de la Puebla. Le général Moncey devait feindre le passage de l'Ebre à Miranda, tandis que ses troupes se seraient portées sur Pueget-la-Reyna, afin de former l'investissement de Pampelune, sur les hauteurs de laquelle le prince de Castel-Franco avait replié la droite de

(1) Don George Juan étoit mort en 1774.

son armée. Plusieurs officiers du génie étaient arrivés (1) pour diriger le siège de cette place importante, et l'on attendait la grosse artillerie.

Les principaux articles du traité de paix, qui en contenait dix-sept, portent en substance : que la France restitue au roi d'Espagne tous les pays conquis pendant la guerre actuelle, et en échange desquels il cède toute la partie espagnole de l'île Saint-Domingue. Tous les prisonniers seront réciproquement rendus dans deux mois : les prisonniers portais sont compris dans cet échange. Des commissaires seront chargés incessamment de faire un traité de limites entre les deux puissances, en prenant pour base, à l'égard des terrains en litige avant la guerre, la crête des montagnes qui forment les versants des eaux de France et d'Espagne (2). La paix entre les deux puissances est commune entre l'Espagne et la république des Provinces-Unies. La France accepte la médiation du roi d'Espagne pour rétablir la paix entre elle et les rois de Portugal, de Naples, de Sardaigne, l'infant duc de Parme et autres États d'Italie. Elle consent à accueillir les bons offices du roi d'Espagne en faveur des autres puissances belligérantes qui s'adresseraient à lui pour négocier avec le gouvernement français. En attendant un traité de commerce, les relations commerciales seront rétablies entre la France et l'Espagne, sur le pied où elles étaient avant la rupture.

Ainsi se termina une guerre qui, en moins de trois ans, coûta à l'Espagne quarante à cinquante mille hommes, la suspension de plusieurs entreprises utiles, une grande colonie, peu florissante à la vérité, la destruction totale de ses fonderies et manufactures d'armes d'Eguy, d'Orbayceta, de Saint-Laurent de la Muga et de Ripoll; l'accroissement énorme de sa dette publique et de ses impositions, l'abaîsissement de son crédit et de son commerce, etc., etc.

Par un décret en douze articles, rendu, le 2 août, à Saint-Ilefonse, Charles IV, voulant acquitter toutes les dettes occasionées par la guerre, sans lever de nouvelles contributions, ni créer de nouveaux *vales* ou billets royaux, ouvre un emprunt de deux cent quarante millions de réaux, divisés en vingt-quatre mille actions de dix mille réaux. En paiement desquelles seront admis les *vales* existants, pour leur valeur entière et les intérêts échus. L'emprunt doit être remboursable par douzième chaque année, à partir de l'an 1797, et porter intérêt à cinq pour cent, non compris trois pour cent sur le capital entier, qui seront cédés une seule fois aux prêteurs, et répartis entre eux par voie de loterie.

Un autre décret royal, du même jour, fixe à un an au moins, le terme de la vacance des bénéfices ecclésiastiques dont le roi est autorisé par le pape, à percevoir les revenus, pour les appliquer à l'extinction des *vales*, conformément à son décret du 25 février.

Le 4, le roi d'Espagne ratifie le traité de Bâle, par un décret signé de lui, scellé du grand sceau secret, contre-signé par Emmanuel Godoy, duc de la Alcedia, premier secrétaire d'Etat et des dépêches. La cour fait alors publier officiellement la nouvelle de la paix avec la France, mais non pas les articles du traité. Don Domingo de Yriarte est nommé ambassadeur à Paris : les légions d'émigrés français qui étaient au service de l'Espagne sont envoyées à Cadix. Le système politique du cabinet de Madrid ayant entièrement changé, ils attendent une rupture avec l'Angleterre. Des ordres

sont donnés à Barcelone, à Minorque, d'y préparer les approvisionnements de quarante vaisseaux. Le lieutenant-général Mazarredo part de Cadix pour se rendre à Mahon, où il doit prendre le commandement de l'escadre de la Méditerranée.

Le 17, les troupes républicaines évacuent le territoire espagnol et se mettent en marche pour retourner en France; mais Saint-Sébastien ne fut rendu que le 24 septembre.

Le 21, Charles IV signe deux décrets qui ont pour objet l'augmentation des fonds d'amortissement, établis par décret du 12 janvier 1794, l'extinction des *vales*, et l'acquiescement des dépenses extraordinaires de la guerre. Le premier ordonne qu'il sera perçu un droit de quinze pour cent sur toutes les propriétés foncières qui seront acquises par main-morte, à l'avenir, dans les royaumes de Castille et de Léon, ainsi que dans les autres États de la monarchie espagnole, où la loi d'amortissement n'est pas encore établie; déclarant que pour cette contribution, on regardera aussi comme main-morte les séminaires, les maisons d'éducation, les hospices et toutes les autres fondations pieuses qui ne sont pas sous la protection immédiate du souverain, ou dont les biens sont administrés par quelque communauté ou par des ecclésiastiques. Les seigneuries directes, les emphythéoses, les ventes judiciaires, les charges et pensions sur les biens de main-morte, les fonds affectés aux chaplainies ecclésiastiques ou laïques, soit à perpétuité, soit à mouvence, seront sujets à l'impôt de quinze pour cent, qui doit être considéré comme un faible dédommagement de la perte des droits royaux et du commerce public, sur les ventes et mutations de ces sortes de biens. Sont exceptés seulement les capitaux convertis en *vales*, ou placés par les corps ecclésiastiques ou les mains-mortes sur les revenus royaux. Le second décret établit aussi un droit de quinze pour cent sur tous les biens-fonds qui à l'avenir seront affectés à l'établissement des majorats ou à toute espèce de substitutions, et dont l'aliénation a été défendue par le décret du 28 avril 1789, et par la cédula du 14 mai; et y comprend ceux qui avaient été exceptés par le décret du 3 juillet 1795.

Le roi, satisfait de la gestion de don Miguel Joseph de Azanza, intendant de l'armée de Catalogne, le nomme membre du conseil suprême de la guerre.

Le 25 août, on célèbre à Saint-Ilefonse le double mariage de l'infant don Antonio, frère du roi, et du prince don Louis, fils du duc de Parme, avec les infantes d'Espagne, Marie-Amélie et Marie-Louise.

Le 5 septembre, la paix est publiée solennellement à Madrid. A cette occasion Charles IV signale son indulgence et fait diverses promotions. L'ex-ministre Florida-Blanca obtient la permission de vivre partout où bon lui semblera, à l'exception de Madrid et des lieux où se trouvent les maisons royales. Le séquestre de ses biens est levé et son procès n'a point de suite. Le comte d'Aranda est traité de la même manière, et on ne lui fait plus un crime d'avoir prédit les résultats d'une guerre à laquelle il s'était fortement opposé; mais le duc de la Alcedia, qui l'avait voulu, est créé *prince de la Paix*, et ce titre est transmissible à ses descendants. Le roi fait en outre présent à son favori de la superbe terre de Selva di Roma, située dans la partie la plus fertile du royaume de Grenade, et rapportant un million de réaux (250 mille francs) par an. Son frère don Jos. Godoy, gouverneur du conseil des finances, est nommé

(1) Les événements militaires et les combats qui ont eu lieu en Espagne jusqu'après la conclusion de la paix, admettent, nous le croyons, une assertion contenue dans le *Voyage en Espagne*, fait en 1798, par M. le chevalier de F..., et d'après laquelle, il semblerait que *l'invasion de la Biscaye fut concertée entre la France et l'Espagne, afin de donner à cette dernière un prétexte pour se détacher de la coalition, et faire sa paix séparée*. A l'appui de cette assertion, l'auteur du voyage précité rapporte le témoignage d'un commissaire-ordonnateur espagnol, qui lui a dit avoir vu et lu une circulaire du duc de la Alcedia aux magistrats de la Biscaye, par laquelle ceux-ci étaient exhortés à empêcher tout acte de résistance contre l'invasion des Français. Il se peut que cette pièce ait existé; mais elle n'a dû être adressée qu'aux autorités civiles, et nullement aux généraux de l'armée active. Elle n'a dû avoir pour but que de prévenir la Biscaye d'une entière désertion, si ses habitants avaient opposé une résistance inutile à la marche des vainqueurs. Cette province en effet demanda à être traitée comme pays neutre. On le lui promit. Alors elle licencia les bataillons de volontaires qu'elle avait joints à l'armée espagnole. Il est probable que cette défection forcée fut la principale cause qui obligea le général Crespo d'abandonner la Biscaye, où il pouvait avoir lieu de craindre quelques trahisons: car nous avons la preuve que les individus qui avaient négocié l'entrée des Français

dans cette province, furent regardés comme des trahisseurs, parce que les vainqueurs manquèrent à leurs promesses. Ceux-ci, quoi qu'en dise le chevalier de F..., y levèrent des contributions, et y donnèrent des assignats en paiement, le jour même de leur arrivée à Bilbao. Seulement on n'eut pas à leur reprocher des excès sensibles à ceux qu'ils avaient commis sur divers points des frontières espagnoles. Il résulte de tout ceci que la soumission de la Biscaye fut la conséquence d'une capitulation particulière; mais que, si l'inertie et les fausses mesures du vieux général qui avait succédé à don Ventura Caro, facilitèrent l'entrée des Français en Espagne; on ne peut attribuer leurs progrès ultérieurs ni aux généraux, ni aux soldats espagnols qui ne cessèrent jusqu'à la fin de faire leur devoir, ni même au gouvernement qu'on ne doit pas, sans preuves, accuser d'avoir sacrifié le sang de ses sujets à des considérations politiques. Si l'accusation ne pèse que sur le ministre qui a gouverné l'Espagne, pendant tout le règne de Charles IV, elle n'est point invraisemblable. Mais ne doit-on pas s'étonner que, parmi tant de livres qui ont été écrits contre lui, depuis dix-huit ans, soit en France soit en Espagne, il n'y en ait aucun qui fasse mention du fait rapporté, uniquement et en 1823, par le chevalier de F... ?

(2) Ce fut le général O-Farrill qui l'Espagne nomma son commissaire pour cette opération, qui eut lieu dans l'année 1800.

conseiller-d'État, ainsi que le négociateur Yriarte, don Jos. Nicolas de Azara, ministre plénipotentiaire à Rome, le duc d'Ossuna, le marquis d'Iranda, etc. D. Ant. Valdez, capitaine-général et ministre de la marine, a la promesse du premier cordon de la Toison d'or. Le ministre de grâce et de justice, conseiller-d'État, don Eugenio de Llaguno et don Louis de Urbina, capitaine-général du royaume de Valence, sont nommés Grands-Croix de l'ordre de Charles III. Le ministre des finances Gardoqui et le capitaine-général don Ventura Caro, sont faits gentilshommes de la chambre. Le ministre de la guerre, Campo de Alange, le prince de Castel-Franco et le général Urrutia, sont nommés capitaines-généraux. Parmi les maréchaux de camp élevés au grade de lieutenants-généraux, on remarque don Diego Godoy, l'un des frères du favori, don Jos. Alvarez de Bohorques, son parent; Iturigaray, Vivès, Arias, Cornet, La Cuesta, le marquis de la Romana, O-Farrill, etc.

L'ambassadeur d'Espagne à Londres remet au ministre des affaires étrangères une note où, détaillant les efforts de sa cour, en faveur de la coalition, il prouve qu'elle a puissamment aidé les Anglais pour entrer à Toulon, et s'emparer de la Corse; et qu'elle a été forcée de faire la paix avec la France, dans un moment où, pressée par ses armes, elle ne recevait aucun secours de ses alliés.

Par un décret du 20 septembre, Charles IV, voulant reconnaître les efforts et les sacrifices en tous genres que ses sujets ont fait pendant la guerre, et ayant surtout à cœur de soulager la classe nombreuse, utile et pauvre des laboureurs, supprime, pour toujours, à dater de l'année 1796, l'impôt onéreux à l'agriculture et nuisible à l'intérêt général de la nation, connu sous le nom de *service ordinaire et extraordinaire*, ainsi que son *quinze au mille*, espèce de taille que payaient les roturiers.

Un autre décret royal du même jour, modifiant ceux des 17 et 29 août 1794, et 30 novembre de la même année, et ayant pour but de favoriser la classe des rentiers et des employés, réduits à une gêne extrême, en raison du prix excessif des denrées, ordonne qu'à compter du mois d'octobre prochain, tous les rentiers, pensionnaires et employés de l'État, qui, par la cumulation de leurs traitements, rentes ou pensions, n'ont pas plus de 800 ducats (4,000 francs) de revenu, en jouiront en entier, et qu'il ne sera fait de retenues que sur les sommes excédantes.

On répand le bruit qu'une bulle du Pape autorise le roi d'Espagne à réunir au domaine de la couronne tous les biens ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, y compris les dîmes: cette nouvelle était controuvée. Seulement il se tient à Madrid une junta extraordinaire des ministres, des présidents des divers conseils et des chefs du département ecclésiastique. On y propose de supprimer plusieurs ordres monastiques, et d'employer une partie de leurs immenses richesses à des établissements d'utilité publique et au paiement des dettes contractées pour la guerre. Mais la crainte de heurter les préjugés nationaux et d'attaquer un corps trop puissant, borne le résultat des délibérations de cette assemblée, à la réduction numérique des individus dans quelques-uns de ces ordres, et à la réunion de quelques maisons trop peu nombreuses; et ces délibérations même restent sans effet.

Au commencement d'octobre, une escadre française amène dans le port de Cadix un convoi anglais de 49 voiles qu'elle a capturé dans la Méditerranée. Une vive contestation s'élève à ce sujet entre les consuls de France et d'Angleterre. Celui-ci prétend que les prises ne peuvent être vendues dans un port neutre. L'autre réclame l'article 21 du traité de 1761, qui assure au pavillon français en Espagne tous les avantages dont jouissent les Espagnols, et *vice versa*. Le gouvernement se prononce en faveur des Français; et prévoyant une rupture, il ordonne le rassemblement d'un corps de vingt mille hommes dans les fameuses lignes de St-Roch.

On publie à Madrid le premier volume de l'*École des Sourds-Muets*, ou l'*Art de leur apprendre à écrire et à parler l'espagnol*, par l'abbé don Laurent Hervás y Panduro, associé des Académies de Dublin et de Cortone.

A la fin d'octobre ou au commencement de novembre, don Ant. Valdez, qui, depuis quatorze ans, tenait avec distinction le portefeuille de la marine, est forcé de donner sa démission. Le roi lui conserve les honneurs de ministre, la place et le traitement de conseiller-d'État et de capitaine-général. Don Pedro Varela de Ulloa, grand-bailli honoraire de Malte, secrétaire du conseil de guerre, lequel avait eu, le 6 octobre, une audience du roi, comme ambassadeur de

l'ordre et du grand maître de St-Jean de Jérusalem, est nommé ministre de la marine. La disgrâce de Valdés, occasionnée principalement par des intrigues de cour, entraîne celle de beaucoup de personnes de marque.

Le 22 novembre, don Domingo Yriarte, qui, après avoir signé le traité de Bâle, était revenu malade en Espagne et avait été forcé de s'arrêter à Gironne, y meurt, dans la 49^e année de son âge, entre les bras de l'évêque de cette ville, qui l'avait logé dans le palais épiscopal où il lui avait prodigué les soins de la plus tendre amitié.

Le 28, une escadre composée de trois vaisseaux, deux frégates, et plusieurs bâtiments de transport, chargés d'artillerie, de munitions et de troupes de débarquement, appareille de Cadix, sous le commandement de don Gabr. de Arizabal, pour se rendre dans la mer du Sud, sur les côtes nord-ouest de l'Amérique. Deux autres escadres, disposées dans le même port, doivent mettre à la voile sous les ordres des lieutenants-généraux don Ignace Alava et Solano.

Le 8 décembre, jour de la Conception, le roi tient chapitre de l'ordre de Charles III, dans l'église St.-Laurent de l'Escurial. Ferdinand, son fils, prince des Asturies, et son gendre le prince Louis de Parme, y sont reçus chevaliers et y prêtent le serment.

Le 11, meurt à Carthagène, âgé de 83 ans, le marquis de Casa-Tilly, capitaine-général des armées navales, et directeur-général de la marine à Cadix.

Le comte de Cabarrus, qui avait été accusé de malversations, est solennellement acquitté. Ses biens et ses honneurs lui sont rendus.

Le roi, sur la proposition du prince de la Paix, établit à Madrid un Collège royal de Médecine et une École royale de Médecine-pratique, dont le ministre, comme directeur et président-né, doit donner le règlement.

Don Torquato, marquis de Malespina, premier lieutenant des grenadiers des gardes wallones, soupçonné d'avoir intrigué contre le favori, est arrêté; et peu de jours après, son épouse, ci-devant madame Marallona, connue par son esprit et ses rares connaissances, est conduite dans le couvent de las Niñas de Monterey.

Le prince de la Paix donne une première audience au chargé d'affaires de France, quoique cet envoyé ne soit pas encore accrédité auprès du corps diplomatique.

Le roi ne cesse de combler de grâces la famille de son favori. Don Louis Godoy, son frère, est créé adjudant-général de trois compagnies de gardes-du-corps; et son oncle, don Juan Manuel Alvarez, inspecteur-général de l'infanterie, est nommé capitaine-général de l'Audalousie, et gouverneur de Cadix.

1795. Au mois de janvier, Charles IV donne à don Miguel Jos. de Azanza le ministère de la guerre, après la démission du comte de Campo de Alange. Il confirme le comte de Cabarrus dans la place de banquier de la cour, et le nomme en outre surintendant-général des routes et canaux du royaume.

Le roi, la reine et une partie de la famille royale, partis pour Badajoz à la fin de décembre 1795, y font leur entrée solennelle, au commencement de janvier, et vont loger dans la maison du père du nouveau prince de la Paix. Leurs majestés ont une entrevue avec la maison régnante de Portugal, sous des tentes magnifiques, sur la frontière des deux royaumes. On s'y donne de part et d'autre des marques de la plus tendre et sincère affection. Ensuite Charles IV et sa famille se rendent à Séville, où les dames présentent à la reine une superbe robe brodée de leurs mains, puis à Cadix où le roi accueille avec distinction les états-majors des vaisseaux français qui s'y trouvaient en rade. Des fêtes brillantes ont lieu dans ces deux villes, ainsi que dans toutes celles de l'Audalousie et de la Castille, que les souverains des Espagnes visitent jusqu'à leur arrivée à Aranjuez, à la fin de février. Le but ostensible de ce voyage avait été de voir l'infante d'Espagne, épouse du prince régent de Portugal, et de visiter à Séville le corps de saint Ferdinand; mais le motif véritable fut de connaître le lieu de la naissance et les parents du ministre favori.

Des corsaires anglais avaient capturé quelques navires espagnols, sous prétexte qu'ils avaient dû regarder comme une déclaration de guerre contre la Grande-Bretagne, la paix particulière, conclue par l'Espagne avec la France. Le cabinet de Saint-James qui voulait encore ménager la cour de Madrid, ordonna la restitution des prises avec indemnité.

Par sa lettre du 23 mars, le prince de la Paix annonce au chargé d'affaires de France, que le gouvernement espagnol vient de prendre des mesures pour la prompte et fidèle exécution du dernier traité de paix, et surtout pour la restitution de tous les biens et effets saisis, au moment de la rupture sur les sujets des deux nations.

Le 1^{er} avril, le marquis del Campo est reconnu comme ambassadeur d'Espagne à Paris, dans une audience solennelle, par le directoire de la république française. Le 18 du même mois, le général Pérignon est reçu à Aranjuez et remet ses lettres de créance, en qualité d'ambassadeur de France auprès de la cour d'Espagne. Charles IV lui fait présent d'un superbe équipage et de deux très-beaux chevaux de main.

Le conseil suprême de la guerre publie une ordonnance relative à une nouvelle levée de soixante mille hommes. On forme dans le royaume de Valence un corps de six mille hommes de milices provinciales, divisé en six régiments. Tous les gens de mer sont mis en réquisition dans les trois départements de la marine. On convoque à Aranjuez un conseil de vingt-deux généraux, parmi lesquels sont don Jos. Urrutia, le duc d'Ossuna et le prince de Castel-Franco, pour rédiger de nouveaux plans et règlements militaires. L'amiral Solano, chef d'une flotte prête à mettre à la voile pour Porto-Ricco, et don Ign. Alava commandant d'une escadre destinée pour la Havane, ont ordre, lorsqu'ils feront arborer le pavillon royal, de placer celui de la république française au même endroit où était autrefois placé le pavillon de France. Une division de neuf vaisseaux anglais sous les ordres de l'amiral Maun, vient bloquer dans le port de Cadix, le 19, l'escadre française commandée par Richery.

Le 5 avril, le duc de Crillon-Mahon meurt à Madrid, revêtu de toutes les dignités et décorations auxquelles des services signalés et une faveur constante peuvent faire parvenir à la cour d'Espagne. Quoiqu'il se fût démis, depuis quelques années, de la capitainerie générale de Valence et Murcie, où sa sagesse et sa loyauté lui avaient mérité l'estime et l'affection universelles, et qu'il fût mort à la cour, néanmoins le roi, dérogeant en sa considération, à la coutume, ordonna qu'on lui rendît les honneurs dus aux capitaines-généraux en exercice.

Une cédulle royale du 1^{er} mai défend à tous les tribunaux, même à l'inquisition, de gêner les Français établis ou voyageant en Espagne, soit dans leur culte soit dans leur croyance, et déclare qu'on ne reconnaîtra et protégera comme Français, que ceux qui porteront la cocarde tricolore. Le cabinet de Saint-James ayant réclamé contre les armements de terre et de mer, qui se poursuivaient avec activité en Espagne, le prince de la Paix répond à l'ambassadeur d'Angleterre, que ces armements n'ont d'autre but que de faire rentrer l'Espagne dans ses droits légitimes, et qu'ils seront tournés contre l'Angleterre, si elle continue à mettre obstacle à la paix générale.

Charles IV accorde des défenses aux officiers arrêtés et près d'être mis en jugement, par suite de la reddition de Figueras et de quelques autres places, pendant la dernière guerre. Il ordonne en outre que la procédure et les pièces qui y ont rapport, soient imprimées aux frais du gouvernement.

Au mois de juin, don Louis de Cordova, qui avait commandé les flottes combinées de France et d'Espagne, pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique, meurt à l'âge de quatre-vingt-dix ans: il était depuis long-temps revêtu du grade supérieur et unique de capitaine-général de la marine, que partageait avec lui, seulement depuis quatre ans, l'ex-ministre de la marine, don Ant. Valdez, et dont le marquis de Casa-Tilly avait joui peu de temps (1).

Au mois de juillet, le roi d'Espagne fait publier, dans tous ses ports, un ordre aux bâtiments de commerce qui ne voyagent que sous bonne escorte, de ne souffrir de quelque pavillon que ce soit, aucun acte de supériorité, ni aucune tentative contraire à la liberté des mers, et de répondre à toutes les insultes par le canon.

Le 4 août, les deux escadres espagnoles sous les ordres des amiraux Solano et Langara, et celle de France, commandée par le contre-amiral Richery, appareillent de Cadix.

Le roi continuait à ne s'occuper que de parties de chasse

et de musique, abandonnant à la reine et au favori le soin des affaires du gouvernement.

Le 19 août, l'ambassadeur de France, Pérignon, et le prince de la Paix signent, à Saint-Ildefonso, un traité d'alliance offensive et défensive, entre la France et l'Espagne. Chaque puissance promet réciproquement de fournir à l'autre trois mois après la demande qui lui en sera faite, vingt-sept vaisseaux de ligne, six frégates et quatre corvettes, tous équipés et approvisionnés, ainsi que dix-huit mille hommes d'infanterie, six mille de cavalerie et un train d'artillerie proportionné; et de remplacer sur-le-champ les vaisseaux et les hommes qui viendraient à périr, afin de tenir toujours ce contingent au complet. Dans le cas où elles déclameraient la guerre à une ou plusieurs puissances, elles s'engagent à mettre en activité la totalité de leurs forces et à ne traiter de la paix que d'un commun accord. Si l'une des deux n'agit que comme auxiliaire, l'autre pourra traiter séparément de la paix, mais sans préjudice pour l'auxiliaire. L'Angleterre étant la seule puissance contre laquelle l'Espagne ait des griefs directs; cette alliance n'aura son exécution que contre elle, pendant la guerre actuelle. Le 24 août, l'embarco est mis à Cadix, sur les navires anglais, et ce port est fermé. Cette mesure aussi intempestive qu'imprévue fait murmurer le commerce. Le traité d'alliance, approuvé par le directoire de la république française, le 29 août, et ratifié, le 12 septembre, par le conseil des anciens, parvient, le 4 octobre au cabinet de Madrid.

Le roi, sur la proposition du prince de la Paix, établit à l'Observatoire royal, des chaires d'astronomie physique, synthétique, de calcul infinitésimal, de haute mécanique, de météorologie, de géographie, de trigonométrie, d'optique, etc. Il nomme en outre quatre professeurs surnuméraires, et de plus un certain nombre de jeunes gens, destinés à être un jour suppléants et professeurs. Les membres compris dans les trois classes de ce nouveau corps militaire, et désignés par le nom d'ingénieurs cosmographes d'état, sous les ordres du prince de la Paix, sont présentés, le 3 octobre, à leurs majestés par ce ministre.

Charles IV, par un décret daté de l'Escurial, le 5 octobre, et signé de sa main, déclare la guerre à l'Angleterre et en expose pour motifs: les pirateries des corsaires anglo-corses dans la Méditerranée et sur les côtes d'Espagne; la détention de divers navires espagnols et de leurs cargaisons; l'arrestation de l'ambassadeur, don Simon de Las-Casas à Londres, pour avoir réclamé une modique somme au nom du patron d'une embarcation; la violation du territoire espagnol sur les côtes de Galice et d'Alicante par deux brigantins anglais; celle de l'île de la Trinité dans le but d'y attaquer les Français; enfin, les négociations secrètes de l'Angleterre avec les autres puissances, etc. Ce décret est notifié officiellement, le 6, aux deux conseils suprêmes de Castille et de la guerre; et le 8, la déclaration de guerre est publiée solennellement à Madrid.

Une flotte espagnole de vingt-six vaisseaux de ligne, treize frégates, etc., commandée par don Juan de Langara, et divisée en trois escadres sous les ordres de don Jos. de Cordova, du comte Morales de los Rios, et de don Juan Joachim, arrive à Toulon et débloque l'armée navale française qui se trouvait dans ce port.

Le pape Pie VI ayant sollicité le roi d'Espagne d'interposer sa médiation d'une manière efficace dans les affaires du saint-siège avec la France, Charles IV répond par l'organe de son favori: qu'il serait toujours attaché au saint-père comme au chef de l'Église, etc.; mais que, trop occupé des affaires de son royaume, il ne pouvait se charger des intérêts temporels et politiques de S. S.

Godoy, entièrement dévoué à la France, et se croyant sûr de déterminer le roi d'Espagne à déclarer la guerre au Portugal, avait déjà rassemblé un corps d'armée sur les frontières de ce royaume; mais il ne put, pour cette fois, vaincre la répugnance de Charles IV à rompre avec une puissance dont sa fille Charlotte avait épousé l'héritier présomptif. Un corps de 15 à 20,000 hommes, sous les ordres du lieutenant-général don Augustin Lancaster, était déjà au camp de Saint-Roch, et devait être porté à 40,000, pour faire le siège de Gibraltar, tandis que la flotte de Langara, renforcée par celle de Toulon, devait bloquer la

(1) Ce titre, ainsi que tous les grades supérieurs dans les armées de terre et de mer, furent prodigieusement multipliés sous le règne de Charles IV. C'était une mauvaise politique du favori pour attirer des

partisans; car il épuisait les ressources de l'État, et ne faisait que des ingrats.

place par mer, après qu'elle aurait chassé de la Méditerranée l'escadre anglaise de l'amiral Jervis.

Le roi d'Espagne exerce sa médiation par le marquis del Campo, son ambassadeur, dans le traité de paix conclu à Paris, le 5 novembre, entre la république française et l'infant, duc de Parme.

L'armée espagnole se recrutait en Italie. Le conseil des Cinq-Cents, dans sa séance du 24 novembre, autorise le directoire à laisser passer librement, sur le territoire français, ces nouvelles levées, se rendant de Nice aux Pyrénées.

Le 8 décembre, l'amiral don Juan de Langara appareille de Toulon et conduit sa flotte à Carthagène, d'où il se rendit à Madrid pour y prendre, au commencement de l'année suivante, le portefeuille de la marine, à la place de don Pedro Varela de Ulloa, qui remplaça au ministère des finances, don Diégo de Gardoqui.

Le roi d'Espagne fait des plaintes très-vives au nonce du pape, au sujet de la conduite tenue à l'égard de son ministre, le chevalier d'Azara, lors de l'invasion des Français, et il exige une réparation éclatante. Il approuve la conduite de son ambassadeur, et l'autorise à résider où il voudra et à protéger les ex-jésuites et les autres pensionnaires espagnols qu'il pourra faire sortir des États du pape. La même méintelligence règne entre Charles IV et son frère, le roi des Deux-Siciles, quoique ce dernier eût fait depuis peu la paix avec la France.

Le 15 décembre, le cabinet britannique répond à la déclaration de guerre de l'Espagne. Il dément la plupart des actes hostiles qu'elle lui reproche.

Le cabinet de Madrid fait déclarer aux villes de Hambourg, Brême et Lubeck, que, si elles ne rompent pas toutes relations commerciales avec l'Angleterre, il s'emparera de tous les vaisseaux des villes anseatiques et que les effets de leurs négociants, en Espagne, seront confisqués.

Don Ramon de Salas, professeur et docteur en droit en l'université de Salamanque, avait été condamné par l'Inquisition à un an de prison et à quatre ans de réclusion dans un couvent. Sur les réclamations de deux membres du conseil de Castille, qui avaient assisté au jugement comme *consulteurs*, l'affaire fut remise en délibération et le jugement confirmé. Les conseillers en rendent compte au prince de la Paix. Un ordre du roi évoque le procès. Le cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède, grand inquisiteur, résiste d'abord, et fait ensuite ses excuses à la reine. « *C'est vous, hypocrite, et vos pareils, lui dit cette princesse, qui êtes la cause des révolutions de l'Europe.* » Le prélat fut encore brusqué par Charles IV et par son favori. Enfin la sentence fut cassée par ordre du monarque, et Salas mis en liberté (1), après une exhortation amicale.

Cette année, le roi voulant pourvoir aux moyens de conserver les belles races de chevaux en Espagne, établit une junte suprême d'équitation.

Le capitaine-général du royaume de Valence, don Louis de Urbina, à l'aide de contributions volontaires et d'une avance faite par la banque St.-Charles, s'occupe à créer un port dans la capitale de cette province, non pas en creusant la plage, mais en élevant les eaux de la mer par des machines, comme à Cherbourg. Il fait travailler aussi à rendre le théâtre de Murviedro à sa première destination. On devait y jouer une tragédie, dont le sujet était le *siège de Sagonte et le dévouement de ses habitants*. Mais ce projet s'évanouit au départ de ce gouverneur qui, remplacé par le lieutenant-général don Ant. Cornet, et nommé membre du conseil suprême de la guerre, mourut à Madrid peu de temps après.

1797. Au mois de janvier, l'archevêque Pirgi, nonce du pape à Madrid, adresse au prince de la Paix un mémoire de la part du Saint-Père. Pie VI y expose les motifs qui l'ont déterminé à rejeter les conditions que la France lui imposait, et à rompre l'armistice ainsi que le congrès formé à Florence pour négocier la paix. Il supplie le roi d'Espagne de conserver sa protection à la religion catholique. Le ministre, dans sa réponse, invite le Saint-Père, au nom de son souverain, à se détacher des biens de ce monde pour sauver sa personne.

Quelque fermentation éclate à Guadalajara, ville intéressante par ses fabriques de drap, à dix lieues de la capi-

tales; mais la tranquillité y est bientôt rétablie par le lieutenant-général Gullelmi, capitaine-général de la Nouvelle-Castille. Peu de jours après, Cabarrus, qui était rentré en grâce et en crédit, arrive dans cette ville avec les pouvoirs les plus étendus, pour en organiser les manufactures.

Le docteur don Fr. Salva, ayant inventé un télégraphe électrique, le prince de la Paix, après avoir examiné cette machine, en témoigne sa satisfaction à l'auteur qui, présenté par le ministre à leurs majestés, répète avec succès ses expériences devant elles.

Le 1^{er} février, l'escadre de Carthagène, forte de vingt-six vaisseaux et onze frégates, appareille de ce port, sous les ordres de don Joseph de Cordova, avec un convoi de troupes et de munitions, venu de Barcelone, et le fait entrer, le 6, dans Cadix. Le 14, elle rencontre, à la hauteur du cap Saint-Vincent, une escadre anglaise de seize vaisseaux et plusieurs frégates, commandée par l'amiral Jervis. Le combat dura trois jours avec le plus grand acharnement. Quinze vaisseaux furent rasés de part et d'autre, et deux anglais coulèrent à fond. La *Sainte-Trinité*, vaisseau amiral des Espagnols, entièrement désarmé, ayant perdu plus de 400 hommes, aurait été pris par les Anglais, s'ils n'eussent pas été aussi maltraités. Il fut remorqué par une frégate jusqu'à Cadix, où le reste de l'escadre rentra, le 17, à l'exception de quatre vaisseaux, qui tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

En Amérique, le 17 février, les Anglais brûlent cinq vaisseaux de ligne espagnols dans le golfe de Paria, sur les côtes de la Guyane, et le lendemain ils se rendent maîtres de l'île de la Trinité, où commandait don Ruiz de Apodaca. Cette colonie était parvenue, depuis peu d'années, à un brillant état de prospérité, par suite de la liberté illimitée que le gouvernement espagnol lui avait accordée, et des établissements qu'y avaient formés un grand nombre de réfugiés des États-Unis, et surtout des Antilles françaises.

Le prince de la Paix, dès l'année précédente, avait été dénoncé à l'Inquisition, comme suspect d'athéisme, parce qu'il négligeait, depuis huit ans, d'approcher des sacrements. Le cardinal Lorenzana, chef de ce tribunal, n'osant pas agir contre un homme aussi puissant, sans l'autorisation du pape, une correspondance s'établit à ce sujet avec le saint-siège; elle est interceptée, en Italie, par le général Buonaparte qui l'adresse, sous le couvert de l'ambassadeur Pérignon, au ministre espagnol, afin de l'affermir dans les intérêts de la France. Celui-ci voulant éloigner les trois prélats qui avaient conduit cette intrigue, écrit d'Aranjuez au cardinal, le 14 mars, pour le charger, auprès du pape, d'une mission relative aux événements qui ont amené son expulsion de Rome par les Français. Il adjoint à ce prélat, don Antonio Despuig, archevêque de Séville, et le confesseur de la reine, Musquiz, archevêque de Séleucie et abbé de Saint-Ildefonse.

Les dispositions des Anglais annonçant le projet de bloquer Cadix, le ministre de la marine, Langara, au nom du roi, expédie à l'amiral don Joseph Mazarredo, l'ordre de se rendre dans cette place pour la défendre. Il lui donne le commandement de toutes les forces espagnoles sur l'Océan, avec le droit de nommer lui-même tous les officiers de son escadre, sans exceptions.

Le 11 avril, le commodore Nelson écrit au commandant de Cadix qu'aucun vaisseau ne pourra entrer dans ce port, ni en sortir, sans sa permission ou celle du général en chef de l'armée navale, l'amiral Jervis (devenu, par sa dernière victoire, lord-comte de Saint-Vincent). Nelson, avec une escadre légère, forme alors le blocus de Cadix.

Charles IV nomme Cabarrus son ministre plénipotentiaire au congrès qui doit se tenir à Lille, pour négocier la paix entre l'Angleterre et la France. Cabarrus est reçu en cette qualité, à Paris, le 8 juin, par le directoire.

Le 11 juin, mourut à Aranjuez, don Pedro Varela de Ulloa, grand-croix de l'ordre de Malte et ministre des finances, qu'il dirigeait depuis six mois avec autant de désintéressement que de capacité. Il eut pour successeur le marquis de Las Hornazas.

Dans la nuit du 3 au 4 juillet les Anglais commencent le bombardement de Cadix. Sur dix bombes lancées, quatre tombent sur la ville et tuent une femme et deux enfants. Mazarredo, craignant qu'ils n'incendient la flotte avec des

(1) L'affaire de Salas, qui ne fut terminée qu'en 1797, est racontée avec des circonstances différentes dans la *Biographie étrangère*, Pa-

ris, 1718, 2 vol. in-8°; mais le résultat en est le même.

boulets rouges, ceint le port d'une flottille de chaloupes canonnières. Il en envoya une autre, sous les ordres du lieutenant-général Gravina, pour attaquer les deux galiotes à bombes que les Anglais protégeaient par une flottille de chaloupes à peu près d'égale force. Il s'engagea un combat très-meurtrier : les Espagnols ont d'abord l'avantage; mais deux de leurs chaloupes, trop avancées, essuient tout le feu de l'ennemi et perdent leurs commandants. L'escadre de Nelson renforcée, le 4, d'une galiote à bombes, recommence le bombardement, la nuit suivante, du côté du sud. Dans l'espace de deux heures, les Anglais lancèrent plus de deux cents bombes, dont la moitié, au moins, tombèrent sur la ville et y firent beaucoup de ravages. La fermeté, la prudence et les habiles mesures de Mazarredo, secondées par le courage et l'activité des lieutenants-généraux Gravina et don Domingo Grandallana, sauvèrent Cadix. La flottille espagnole se porta à l'avant du port, afin d'empêcher les Anglais de se rapprocher de la place et d'incendier la flotte. Aussi, les trois nuits suivantes, il ne tomba que trois bombes dans la ville. Le commerce et les habitants offrirent 150 mille piastres (près de 800,000 francs) au général, pour récompenser la valeur des équipages. Il promit 1,000 piastres pour la prise ou la destruction d'une chaloupe canonnière, et 5,000 pour celle de la bombarde. Enfin, les Anglais, après avoir perdu deux chaloupes armées, et beaucoup souffert du feu des remparts et de la flottille espagnole, qui ne perdit qu'une chaloupe, furent forcés de renoncer à leur entreprise. Ils levèrent l'ancre, le 13 juillet, et allèrent rejoindre l'escadre principale : Mazarredo mit à la voile le lendemain, avec sa flotte de vingt-huit vaisseaux, pour les poursuivre, mais il ne put les joindre.

Une division anglaise, sous les ordres de Nelson, fut chargée par lord Saint-Vincent d'une expédition contre Sainte-Croix de Tériffle, où se trouvaient des galions du Mexique, richement chargés. Nelson parut devant l'île le 23 juillet; mais il ne put opérer le débarquement que le 24. Les Espagnols, favorisés par ce retard, eurent le temps de prendre leurs mesures pour s'opposer à sa descente. Leur vigoureuse résistance, et une blessure qui causa la perte d'un bras au commandant anglais, firent échouer cette entreprise, qui se réduisit à la prise d'une corvette française, dont l'équipage, débarqué, avait aidé le maréchal de camp don Ant. Gutierrez, gouverneur de l'île, à repousser les Anglais.

Au mois d'août, Charles IV défend à l'inquisition de tourmenter les étrangers pour cause de religion, attendu qu'il a fait connaître par ses consuls, aux sujets des puissances étrangères, qu'ils jouiront en Espagne d'une entière liberté de conscience. Mais dans le même temps, le ministère comprime la liberté de la presse. Quelques libraires et imprimeurs sont arrêtés. L'un d'eux (Quiroga) est accusé d'avoir publié les *Ruines de Volney*, et un livre intitulé *le Peuple heureux sans roi*.

L'escadre anglaise, aux ordres du lord Saint-Vincent, reprend le blocus de Cadix. Ce blocus, souvent interrompu par les mauvais temps, dura plusieurs mois, mais il ne put empêcher l'escadre de Mazarredo de sortir quelquefois de ce port et d'y rentrer. Dans le même temps, une flottille de chaloupes armées à Algéiras inquiétait la marine anglaise, s'emparait de plusieurs navires marchands, interceptait ou maltraitait des bâtiments de transport destinés pour Gibraltar, et jetait quelques boulets dans cette place. Des fusillades et des escarmouches avaient lieu aussi entre la garnison et les troupes espagnoles du camp de Saint-Roch.

Le prince de la Paix, comblé des faveurs de son souverain et récemment nommé régidor perpétuel de Burgos, reçoit une marque insigne de l'attachement de Charles IV. Ce monarque lui accorde, au mois d'août, la main de sa cousine germaine, doña Marie-Thérèse, fille aînée de feu l'infant don Louis, frère de Charles III. Le mariage est célébré le 2 octobre, dans le palais de l'Escurial. Mais en s'alliant ainsi à la race des Bourbons, le favori voit grossir le nombre de ses ennemis, qui se réjouissent de ce que cette nouvelle illustration le force de renoncer au rang de premier ministre, et occasionne un changement dans le ministère. Le lieutenant-général don Jos. de Ezpeleta, ci-devant vice-roi de Santa-Fé, est nommé gouverneur du conseil de Castille, en remplacement de l'évêque de Sala-

manque. Don Francisco de Saavedra, membre du conseil de la guerre, reçoit le portefeuille des finances, à la place du marquis de Las Hormazas, que la reine fit destituer parce qu'il lui avait refusé de l'argent : don Gaspar Melchior de Jovellanos, membre du conseil des Indes, remplace au ministère de grâce et de justice don Eugenio Llaguno, qui l'occupait depuis près de trois ans. Ces choix sont attribués à l'influence du comte de Cabarrus sur l'esprit du prince de la Paix. Don Ramon Jos. de Arce, archevêque de Burgos, et depuis archevêque de Saragoce et patriarche des Indes, prêtre éclairé et tolérant, est nommé grand inquisiteur. Au mois de novembre plusieurs changements ont lieu dans diverses branches de l'administration civile et militaire, particulièrement dans celle des postes et dans la direction générale des contributions.

Par son décret que le prince de la Paix communique au conseil de Castille, le 19 octobre, Charles IV, informé que les ex-jésuites espagnols, qui, depuis que le pape avait perdu le Bolonais, s'étaient retirés dans les Etats de Gènes, venaient d'être forcés de revenir en Espagne, pour se soustraire aux persécutions du nouveau gouvernement ligurien, ordonne qu'il leur soit assigné pour asiles, les couvents les plus solitaires, où, réunis en moindre nombre possible, ils jouiront de leur pension jusqu'à la fin de leurs jours. Les gouverneurs et corregidores du royaume, les commandants des ports, sont chargés d'adresser immédiatement au conseil, des états contenant le nom, l'âge, la patrie des ex-jésuites, la date de leur arrivée, et de les faire conduire par le plus court chemin aux couvents les plus éloignés des villes. Ils ne tardèrent pas à troubler la tranquillité dont l'Espagne jouissait depuis leur expulsion, et ils ne travaillèrent qu'à se former un puissant parti, en signalant comme jansénistes, en dénonçant à l'Inquisition tous ceux qui ne partageaient pas leurs opinions ultramontaines.

Une conspiration tramée à Caracas, capitale de la Guyane espagnole, pour livrer cette colonie aux Anglais, ayant avorté par les soins de l'évêque et de l'intendant, soixante-deux individus, parmi lesquels étaient le gouverneur et les principaux officiers, furent arrêtés et embarqués pour l'Espagne. Le bâtiment qui les portait fut pris, dans la traversée, par une frégate anglaise qui se présenta, le 20 novembre, sous pavillon parlementaire devant Cadix, et livra aux Espagnols tous les prévenus de la conspiration, avec les pièces de la procédure, commencée à la Guyane.

Un décret royal du 17 novembre, communiqué le 26 décembre aux places de commerce, par le ministre Saavedra, permet d'embarquer pour l'Amérique, et spécialement pour Caracas et la Nouvelle-Espagne, des articles étrangers, sans obligation de charger une égale quantité de marchandises indigènes, dans les cas où cette compensation était précédemment requise; dérogeant sur ce point au décret du 28 février 1789. Les articles prohibés par le règlement du 12 octobre 1778, demeurent exceptés dans les expéditions qui se feront des ports étrangers neutres pendant la guerre, attendu l'impossibilité d'en faire la vérification, et on ne pourra les embarquer que sur les navires qui partiront des ports d'Espagne.

Vers la fin de décembre ou au commencement de janvier 1798, le comte d'Aranda qui, depuis la paix, avait été exilé à trente lieues de la cour et de la capitale, avec permission de se retirer dans ses terres, meurt à Épila, en Aragon, dans sa soixante-dix-neuvième année (1). La place de doyen du conseil d'Etat, dont il avait conservé le titre malgré sa disgrâce, est donnée alors au prince de la Paix.

Dans cette année, on fait un nouveau dénombrement de l'Espagne; le recensement, qui ne fut terminé que l'année suivante, donne une population de plus de douze millions d'habitants.

1798. Au mois de janvier, Charles IV ajoute aux faveurs dont il avait comblé le prince de la Paix, la charge de grand majordome du palais. Un conseil de guerre est nommé pour juger le commandant de Truxillo, ville de l'audience de Guatimala, en Amérique. Il était accusé d'avoir abandonné cette place à l'approche des Anglais, qui y étaient entrés sans résistance, mais qui en avaient été chassés bientôt après.

Le 4 février, l'amiral Truguet arrive à Madrid pour rem-

(1) Bourgoing s'est doublement trompé et s'est contredit lui-même, en rapportant la mort du comte d'Aranda, en 1802, dans son *Tableau*

de l'Espagne moderne, et en 1794, dans la *Biographie universelle*, article Aranda.

placer Pérignon dans l'ambassade de France auprès de la cour d'Espagne.

Le 6, l'escadre espagnole, forte de vingt-deux vaisseaux et quelques frégates, voyant que celle des Anglais, formant le blocus de Cadix, se trouvait réduite momentanément à neuf vaisseaux et trois frégates, sort de la rade, sous les ordres de Mazarrédo, pour leur donner la chasse. Mais, peu de jours après, elle est forcée de rentrer dans ce port, par l'arrivée subite du lord Saint-Vincent, sorti de Lisbonne avec quatorze vaisseaux. Le blocus de Cadix recommence et devient plus rigoureux.

Le marquis del Campo avait été rappelé de l'ambassade de France pour venir occuper une place dans le conseil d'Etat; mais le comte de Cabarrus, son successeur, n'ayant pas été reçu en qualité d'ambassadeur d'Espagne, parce qu'il était né Français, quitta Paris le 7 février, et fut remplacé par le chevalier d'Azara, qui s'était distingué pendant sa longue résidence à la cour de Rome.

Les duchesses d'Orléans et de Bourbon, et le prince de Conti, déportés en Espagne, par ordre du gouvernement français, arrivent à Carthagène, et se rendent ensuite à Barcelone, où la cour de Madrid leur paie une pension de deux cent cinquante piastres par mois.

Des symptômes de fermentation se manifestent en Catalogne, et surtout à Barcelone, à cause de la misère occasionnée par la stagnation du commerce et des manufactures. Sur la proposition de don Aug. de Lancaster, capitaine général de cette province, on se détermine à occuper les paysans. Ce gouverneur, pour subvenir à la détresse commune, obtient du roi la permission de donner des bals et d'établir des loteries de différentes espèces. Les produits sont employés à secourir les malheureux. On organise des travaux publics; on fixe des prix de journée avantageux; on y joint une distribution abondante et journalière d'aliments, tout préparés, pour les individus qui ne sont point employés aux travaux, et on en envoie aussi aux prisons et aux hospices. Ces deux établissements se soutinrent quelques années. Le second était connu sous le nom d'*Olla publica* (marmite publique), et le nombre de portions distribuées chaque jour, était d'environ trois mille cinq cents soixante. Au moyen de ces travaux, Lancaster fit planter de fort belles promenades à Barcelone.

Le mauvais état où se trouvent réduites les finances de l'Espagne, oblige Charles IV à donner une cédule, par laquelle il invite les archevêques, évêques, abbés et prélats du royaume, à verser au trésor royal tout l'or et l'argent dont ils pourront disposer, sans épargner même l'argenterie des églises, et en ne réservant que ce qui est rigoureusement nécessaire pour l'exercice du culte. Cette mesure, proposée par le ministre Jovellanos, lui attire la haine du clergé, et devient bientôt la cause secrète de sa chute.

Le cardinal Lorenzana, archevêque de Tolède, voulait accompagner Pie VI dans son exil jusqu'en France; forcé de le quitter à Parme, il revient à Rome, après avoir ainsi acquitté la dette de la nation espagnole envers le chef de l'Eglise.

A la sollicitation de l'ambassadeur Truguet et du prince de la Paix, Charles IV, par une cédule du 23 mars, enjoint à tous les émigrés français de quitter Madrid dans huit jours, et la péninsule dans un mois. Mais en considération de leur détresse, il leur permet de se retirer dans l'île de Majorque, où ils pourront recevoir des secours de leurs familles et de leurs amis.

Le 27 mars, le prince de la Paix se démet de la place de premier ministre et de celle de sergent-major des gardes-du-corps. Le roi accepte cette double démission par un décret très-honorable pour son favori. Ce dernier conserve toute son influence à la cour, et son ascendant sur l'esprit du roi, quoique, depuis son mariage, il eût perdu beaucoup de son crédit auprès de la reine. Le ministre des finances, Saavedra, est chargé des fonctions de premier ministre. Le marquis de Ruchena est nommé sergent-major des gardes-du-corps.

Une autre cédule, datée d'Aranjuez, le 28 mars, et signée de la main du roi, prohibe l'introduction des marchandises anglaises dans ses Etats, à l'époque du 1^{er} août, et permet celle des marchandises françaises.

Cabarrus réclamait, depuis quelques années, des indemnités pour les pertes que sa longue et injuste détention avait

fait éprouver à sa fortune. Au commencement d'avril, Charles IV lui accorde 6 millions de réaux (1500 mille francs) à prendre en Amérique; cette concession est bientôt convertie en un privilège d'introduire en Espagne une quantité suffisante de marchandises prohibées, pour que les profits sur l'exemption des droits s'élevassent au montant de l'indemnité. Cabarrus vend ce privilège à la compagnie des Philippines.

Au mois d'avril, le roi accorde à l'ambassadeur Truguet, une extension à son décret sur les émigrés: il y comprend les déportés, les déserteurs, les prêtres, les réfugiés, enfin tous les Français venus en Espagne depuis le 14 juillet 1789. Les Maïorquins, dont l'île devait être le seul asile de tous ces bannis, ayant réclamé sur les inconvénients d'une si nombreuse importation d'étrangers, on assigne à ceux-ci pour lieux de refuge, Minorque, les îles Canaries, Ceuta, et quelques autres places hors de la Péninsule. Ces ordres, réitérés une troisième fois, furent mal exécutés, et malgré les plaintes des agents de la république française, il y eût des villes d'Espagne, d'où il ne sortit pas un seul émigré.

Charles IV emprunte de la compagnie des Philippines 11 millions 500 mille réaux (2 millions 875 mille francs) dont 7 millions en espèces et le reste en billets royaux, à raison de 6 pour 100, jusqu'au remboursement, qu'il ne doit effectuer que lorsqu'il aura tiré parti des moyens d'indemnité qui lui ont été accordés.

Des troubles éclatent à Séville, par suite d'une rixe où plusieurs individus sont blessés et quelques-uns tués, à l'occasion d'un combat de taureaux. A Ribadeo, dans les Asturies, cinq mille mécontents se portent tumultueusement aux ateliers d'artillerie, dirigés par D. Ramon Ant. Ibañez, brisent tous les instruments, pillent les matériaux, brûlent les édifices, ainsi que la maison du directeur, et commettent plusieurs actes sanglants de violence.

Au mois de mai, Saavedra provoque la création d'une caisse d'amortissement, sous la direction d'une Junta chargée de vérifier les comptes des recettes et dépenses, jusqu'à la fin de l'année 1797; d'aviser aux moyens d'acquitter les dettes et de faire face aux dépenses courantes; d'examiner les divers plans de finances, présentés sous les ministères précédents, etc. La Junta, composée du comte de Cabarrus, d'un membre de la banque St.-Charles, d'un membre de la communauté des *Gremios* (1), et de trois magistrats, est présidée par le comte d'Uranda.

Saavedra, ministre intègre et plein de zèle, chargé du portefeuille des finances et de celui des affaires étrangères, ne pouvant suffire aux détails immenses de ces deux ministères, propose et obtient le rétablissement de la charge de surintendant, qui, depuis 1739, avait été constamment unie au ministère des finances. Le roi la confère, avec celle de directeur de la secrétairerie des finances, à don Caetano Soler, homme d'une réputation distinguée dans le barreau de Madrid, et qui, revenu depuis peu d'Yvica, où il avait résidé onze ans, s'était acquis des droits à la reconnaissance publique, en civilisant les habitants de cette île, par des règlements sages et par l'établissement des écoles, des manufactures, des chemins, des fontaines, qu'il y avait créés. L'évêque d'Yvica, don Fray Eustache d'Azara, compagnon de ses utiles travaux, et digne frère du chevalier d'Azara, avait été promu à l'évêché de Barcelone, au mois de mai 1794.

Des mouvements populaires en Catalogne obligent la cour d'y envoyer des troupes.

Au commencement de juin, un ordre secret du roi enjoint aux évêques de ne pas souffrir que l'on parle des Français dans la chaire évangélique. L'état des finances empire de jour en jour. La caisse d'amortissement instituée par Saavedra, n'a pas le succès qu'on en espérait, et subit de grandes modifications.

On croyait que la faveur du prince de la Paix était affaiblie, parce que son anniversaire n'avait pas été célébré le 12 mai, avec la même solennité que les années précédentes, et que le roi et la reine n'avaient pas honoré le repas de leur présence: mais son crédit était plus affermi que jamais. Outre les honneurs de capitaine-général, dont il jouissait dans la capitale, contre la coutume et d'après une autorisation spéciale; il avait le droit d'atteler à sa voiture le même nombre de chevaux que le roi et la reine, un régiment de

(1) C'est le nom qu'on donne à la communauté des marchands de Madrid, dont la caisse est une sorte de banque publique où les particuliers

placent leurs fonds à un très-modique intérêt.

dragons pour monter la garde aux portes de son palais , et il marchait l'égal des infants. Il affiche néanmoins le patriotisme, envoie sa vaisselle à la monnaie, et abandonne à l'Etat, pendant la durée de la guerre, 500 mille réaux (125,000 francs) montant des traitements annuels de toutes ses charges, ne se réservant que celui de sa place de capitaine-général et la pension de sa femme.

Le 27 juin, meurt, dans la vingtième année de son âge, l'infante Marie-Amélie, fille puînée de Charles IV, et épouse de l'infant don Antonio.

L'ambassadeur Truguet, ayant eu quelques démêlés avec le ministre Saavedra, est rappelé en France et remplacé à Madrid, par Guillemardet qui présente au roi ses lettres de créance, le 8 juillet.

Les Anglais bloquent toujours Cadix ; mais ils y laissent entrer sans obstacle tous les bâtimens grecs ou marocains, au moyen desquels cette place entretient des relations commerciales avec divers ports de la Méditerranée. Toutefois le rapprochement qui commence à avoir lieu entre les cours d'Espagne et d'Angleterre, par l'intervention du parti anglais à Madrid, et du cabinet de Lisbonne, a, dès le mois de juillet, une influence marquée sur le blocus. Des vaisseaux espagnols vont à Gibraltar, avec des passeports anglais, chercher le tabac de la Havane, que les navires portugais et anglais y ont apporté. Des officiers de la marine britannique déguisés viennent se dédommager à Cadix des ennus de la mer ; des bateaux espagnols se chargent de leur blanchissage et pourvoient la flotte ennemie de vins et de fruits.

Le parti anglais prévalait alors à la cour : soutenu par la reine, il avait pour chef l'archevêque de Séleucie, Musquiz, confesseur de cette princesse, le grand-inquisiteur, le favori, le gouverneur du conseil de Castille, et les deux ministres de la marine et de la guerre, Grandallana et Alvarez. Les ministres Jovellanos et Saavedra étaient à la tête du parti qui voulait maintenir la paix avec la France, et vers lequel le roi penchait. Mais des attaques réitérées de paralysie forcent Saavedra de se démettre de la première secrétairerie d'Etat et des dépêches, dont le portefeuille est confié provisoirement, dans les premiers jours du mois d'août, à don Mariano Louis Urquijo, premier commis de ce département, toutefois sans titre, et seulement pour les affaires urgentes. Saavedra continue néanmoins d'administrer les finances. Son ami, Jovellanos, ministre de grâce et de justice, et connu par plusieurs ouvrages philosophiques, dénoncé à l'inquisition, dont il avait voulu réformer le mode de procédure, surtout à l'égard de la prohibition des livres, est remplacé par don Jos. Ant. Caballero, protégé du prince de la Paix, et fiscal du conseil de la guerre. On laisse à Jovellanos le titre et les appointemens de conseiller-d'Etat, et son procès n'a pas de suite, parce qu'on ne peut le condamner comme faux philosophe, ni comme ennemi de la religion et du saint office : mais Charles IV, trompé par les intrigues de ce tribunal, exile Jovellanos à Gijon, sa patrie, dans les Asturies (1), puis à Palma, dans l'île de Majorque, en 1801. Il y fut renfermé dans le couvent des Cordeliers, où il demeura plusieurs années.

Don Pablo Olavidé, cette illustre victime de l'inquisition, obtient une justice tardive. Il est rappelé en Espagne, réintégré dans tous ses biens et nommé conseiller d'Etat.

La lettre de Grégoire, évêque de Blois, au grand-inquisiteur, imprimée en France, et traduite en espagnol, est répandue dans la Péninsule, à plusieurs milliers d'exemplaires. L'inquisition, forcée de répondre, publie sa propre apologie, en trois ou quatre volumes, composés par Riesco, inquisiteur à Valladolid, Blanco, depuis évêque de Léon, et le chapelain Villanueva, caché sous le nom d'Astengo. Mais don Jos. Yeregui, ancien précepteur des infants don Gabriel et don Antonio, et membre de ce tribunal, devant lequel il avait comparu, comme accusé de jansénisme, en 1792, compose une apologie de l'ouvrage de Grégoire, et l'envoie en France, pour y être publiée avec les pièces de son ridicule procès.

Au mois d'août, plusieurs personnages considérables, victimes de quelques intrigues, sont éloignés de la cour et relégués dans diverses villes du royaume. De ce nombre sont le général don Benito Pardo de Figueroa, inspecteur-général de

l'infanterie, et gendre de feu don Bernard Galvez : les lieutenants-généraux Valdez et Negrete, les maréchaux de camp Solano, Castaños, Cagigal, le jeune duc de Grillon-Mahon, le comte de Rouffignac, etc.; quelques-uns sont inculpés dans le mémoire du grand-inquisiteur, qui avait provoqué la disgrâce de Jovellanos.

Au mois de septembre, Saavedra se retire à l'Escurial, et fait donner le ministère des finances à don Caetano Soler, qui avait la surintendance de ce département. Il est aussi remplacé définitivement au ministère des affaires étrangères par Urquijo, qui, élevé à ce poste supérieur par la protection de la reine, montre une capacité au-dessus de son âge. Le comte d'Espeleta, gouverneur du conseil de Castille, a pour successeur le lieutenant-général don Gregorio de La Cuesta, l'un des généraux qui s'étaient le plus distingués en Catalogne, pendant la dernière guerre, et il conserve seulement une place effective au conseil d'Etat. Le chanoine don Jos. Espiga est nommé confesseur de la reine, et son prédécesseur, don Raphael de Musquiz y Aldunata, archevêque de Séleucie, est envoyé en Catalogne.

Le blocus de Cadix continuait toujours et ruinait l'Espagne, en mettant obstacle à son commerce avec l'Amérique, et à ses relations avec les puissances de l'Europe. Le 22 septembre, un vaisseau anglais, ayant voulu empêcher un navire suédois d'entrer dans ce port, fut vivement assailli par les chaloupes canonnières espagnoles, qui l'obligèrent de se retirer, et facilitèrent l'entrée du bâtiment suédois. Le même jour, la flottille d'Algèziras n'eut pas le même succès dans une attaque contre un autre vaisseau anglais, protégé par le feu de Gibraltar. La prise de trois ou quatre chaloupes et felouques, ne la dédommagea que faiblement des hommes qu'elle avait perdus. La guerre ruineuse que l'Espagne soutenait contre l'Angleterre, excitait des murmures dans toutes les provinces contre le gouvernement français. La Catalogne surtout manifestait plus hautement la haine naturelle qu'elle portait aux Français; aussi la nouvelle de la prise de Malte, par Buonaparte, causa-t-elle autant de déplaisir, à Barcelone, qu'y répandit de joie, quelques semaines après, la nouvelle de la destruction de la flotte française devant Aboukir.

Cependant, malgré les malheurs de la guerre et la pénurie du trésor public, le monarque donne à son favori 240,000 réaux, pour les nouvelles dispositions des jardins de son hôtel à Madrid.

Quelques décrets royaux, publiés précédemment, et ayant pour but de diminuer la gêne des finances, avaient paru insuffisants. Charles IV, par un autre décret du 15 octobre, ordonne un nouvel emprunt de 400 millions de réaux, qui ne doit être qu'une contribution sur les fonds retenus dans l'Amérique espagnole par les événements de la guerre.

Le roi d'Espagne reconnaît la république Helvétique.

Une escadre anglaise, partie de Gibraltar avec 7000 hommes de débarquement, et destinée en apparence pour Malte, fait voile pour les îles Baléares, opère, sans résistance, sa descente dans l'île de Minorque, accessible sur plusieurs points, et assiége Mahon, dont les fortifications étaient réduites à un seul fort, depuis la paix de 1783. La place se rend le 15 novembre, et l'île entière, défendue par six mille hommes, se soumet aux Anglais qui n'en avaient débarqué que trois mille. Ils durent, peut-être en partie, cette conquête aux intelligences qu'ils avaient pratiquées dans le pays, avec les habitants peu attachés encore à la domination espagnole, et avec les émigrés français, qui s'y trouvaient en grand nombre. Une partie de la garnison de Mahon passa au service de l'Angleterre.

La cour de Madrid, attribuant la reddition de Minorque à la trahison, ordonna l'arrestation du commandant, Quésada, père du général actuel. Renfermé avec d'autres officiers, ses co-accusés, dans la citadelle de Barcelone, il fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort; mais le roi lui fit grâce. On prend des mesures sérieuses, quoique un peu tardives, pour empêcher que Majorque ne tombe au pouvoir des Anglais. On y envoie, de Carthagène, au mois de décembre, trois frégates, et quelques petits bâtimens chargés de munitions et de troupes.

Olavidé, de retour en Espagne, est accueilli avec distinction à l'Escurial, où il passe huit jours. Il refuse un

(1) On prétendit que les ministres Saavedra et Jovellanos avaient été empoisonnés; et que ce dernier avait fait parvenir au roi un mémoire où,

en lui dévoilant les intrigues de son favori, il n'avait pas assez ménagé la reine.

emploi lucratif que le roi lui fait offrir, et quitte même Madrid, pour se retirer à Baza en Andalousie.

L'escadre anglaise lève enfin le blocus de Cadix, et s'éloigne le 17 décembre.

Depuis quatre ans, les généraux et officiers détenus dans la citadelle de Barcelone, pour fait de la capitulation de Figueras, attendaient le jugement du conseil de guerre, devant lequel on les avait traînés. Telle était la haine des Catalans contre les Français, qu'ils avaient cherché tous les moyens d'aggraver le sort des prisonniers. On avait muré les fenêtres de leurs cachots, et on ne leur permettait d'autres lectures que celle de leurs livres de prières. La reddition de Mahon réveilla les juges de l'affaire de Figueras, et hâta l'issue d'un procès qui paraissait interminable. L'ex-gouverneur de Figueras, don André de Torrès, le commandant en chef de l'artillerie, Keating, le commandant en second de cette arme, et le commandant des Mineurs, sont condamnés à la dégradation et à la peine de mort. Plusieurs autres sont condamnés à la première de ces peines et à un emprisonnement plus ou moins long. Quelques-uns seulement sont acquittés, parce que leur détention, dit la sentence, avait suffisamment expié leur faute.

Une division espagnole revient à Cadix, après avoir laissé trois mille hommes dans les îles Canaries. Une autre petite escadre sort du Ferrol, avec un pareil nombre de troupes destinées pour l'Amérique.

1799. Charles IV, par une décision du 5 janvier, commue en un bannissement perpétuel la peine de mort, prononcée contre les quatre officiers supérieurs de la garnison de Figueras, et déclare que s'ils reparaissent jamais dans ses Etats, ils seront à l'instant conduits au supplice sans procédure juridique.

Sept décrets royaux, publiés précédemment, et ordonnant la vente des biens substitués, de ceux des fondations pieuses, des hospices, etc., biens réputés jusqu'alors inaliénables, ayant éprouvé des difficultés dans leur exécution; le roi, pour répondre aux réclamations qu'ils excitent de toutes parts, et applanir tous les obstacles, nomme une junte composée de deux membres du conseil de Castille, d'un membre du conseil des Indes et de celui des finances, et des deux magistrats qui étaient chargés de l'administration des biens invenus des Jésuites. Cette Junte a pour président le conseiller-d'Etat, don Ant. Despuig y Daneto, archevêque de Séville.

Le 4 février, une flotte marocaine, de huit vaisseaux de ligne, paraît devant Cadix et forme le blocus de ce port, après avoir parlementé avec quatre vaisseaux anglais, qui abandonnent ces parages, et vont ravager les côtes de la Catalogne.

Le roi d'Espagne use de la faculté que le Pape lui avait accordée, de s'approprier, pendant dix ans, la moitié de toutes les dîmes de son royaume, moyen le plus propre à soulager promptement les embarras du fisc espagnol, portés au comble par l'interruption du commerce de l'Amérique. Une ordonnance royale du mois de mars enjoint à tous les prêtres, moines, etc., qui se trouvent à Madrid et dans la résidence de la Cour, de retourner dans leurs diocèses respectifs et de reprendre leurs fonctions ecclésiastiques, dans le délai d'un mois, sous peine d'une forte amende, et d'une punition encore plus grave.

Les Anglais, avec une flotte de quatorze vaisseaux bloquent de nouveau Cadix. Mais, dans le même temps, les Espagnols leur prennent une frégate, deux brigantins et une galère, sortis de Gibraltar et chargés de vivres pour Mahon.

Au milieu de la détresse générale, le prince de la Paix reçoit une nouvelle faveur de la cour: on crée, pour lui, la charge, à peu près inconnue jusqu'alors en Espagne, de grand-amiral. Le brillant état de sa fortune colossale lui permet de faire don d'une somme très-considérable à son beau-frère, le marquis de Branciforte, ex-vice-roi du Mexique.

Le 31 mars, un traité de paix, de commerce, de pêche et de navigation, en 35 articles, est signé à Mekinez, entre l'Espagne et le roi de Maroc, Muley Soléman. Les Espagnols et les insulaires des Canaries auront droit de pêche dans les mers, au nord de Ste.-Croix de Barbarie. Les matelots et effets marocains, pris sur les vaisseaux des nations en guerre avec l'Espagne, seront rendus sans rançon et réciproquement. Les bâtiments et effets marocains, capturés par une puissance en guerre avec Maroc, ne pourront être vendus dans les ports d'Espagne: cette condition est également réciproque. Les esclaves chrétiens, de quelque nation qu'ils soient, qui, s'étant soustraits à leur captivité,

auront trouvé un asile sur les vaisseaux espagnols ou dans les forts et places que S. M. C. entretient sur la côte d'Afrique, ne pourront être réclamés par leur maître. La compagnie des Cinq Jurandes, de Madrid, continuera de jouir du privilège exclusif d'extraire des blés de Maroc, par le port de Darbeyda. En cas de rupture entre les puissances contractantes, les prisonniers ne seront pas regardés comme esclaves, mais traités et échangés, comme les prisonniers de guerre respectifs des nations européennes entre elles. Ce traité, ouvrage du ministre Urquijo, et dont la dernière clause s'exécute encore, ne fut publié que six mois après.

Charles IV, par un décret du 8 avril, ordonne une nouvelle émission de billets royaux, pour la somme de 800 millions de réaux (200 millions de francs). Comme ces billets perdaient jusqu'à quarante-cinq pour cent, le gouvernement soumet à des mesures répressives tout individu qui recevra ce papier avec une prime au-dessus de huit pour cent.

Trois ou quatre mille hommes, commandés par le lieutenant-général O-Farrill, sont embarqués au Ferrol, sur une escadre qui met à la voile pour Rochefort, sous les ordres du lieutenant-général don Francisco Melgarejo.

La plupart des généraux exilés l'année précédente, sont envoyés à Barcelone, à Alicante, et autres ports voisins, avec ordre de se rendre à Maïorque pour commander les troupes qui s'y rassemblent, pourvoir à la défense de cette île, et reconquérir Mahon. Le général Pardo, et deux ou trois autres sont seuls exceptés de ce rappel.

Le ministre emploie tous les moyens possibles de faire face aux dépenses publiques. Deux trésoriers-généraux administreraient les revenus publics, pendant un an, chacun à leur tour. Ils sont destitués pour cause de mécontentement ou d'économie, et remplacés par un seul trésorier-général.

Pendant le ministère de Saavedra, le roi avait permis aux navires neutres de commercer avec l'Amérique espagnole. Cette mesure offrait quelques avantages, mais paralysait l'industrie nationale. D'après les réclamations des négociants de Cadix et de Barcelone, Charles IV publie une cédula par laquelle il retire le privilège accordé aux neutres, et attribue exclusivement aux sujets espagnols le commerce de l'Amérique, en se conformant toutefois aux réglemens.

Une tempête ayant dispersé la flotte anglaise qui bloquait Cadix, l'escadre espagnole, forte de treize vaisseaux, met à la voile de ce port, le 20 avril, sous les ordres de Mazarredo, et arrive à Toulon, le 20 mai, après avoir remporté un avantage sur les Anglais.

Le lieutenant-général don Augustin de Lancaster, que le feu roi avait autrefois éloigné de la cour, par égard pour la réputation de sa bru, Marie-Louise (alors princesse des Asturies), y est rappelé par Charles IV; il obtient une place de capitaine des gardes, et bientôt après le titre de duc. La charge de capitaine-général de la Catalogne, où il fut vivement regretté, est donnée au lieutenant-général don Ant. Cornet, qui avait successivement gouverné Maïorque et Valence, avec le même titre.

Le 13 mai, les maréchaux de camp don Stanislas Solano, qui avait servi comme volontaire, sous Moreau, dans les armées françaises, et La Cañada, s'embarquent à Barcelone pour Maïorque. Le lieutenant-général, marquis de la Romana, qui devait commander l'expédition, met à la voile, de Valence; mais il est forcé par les corsaires de rebrousser chemin.

Le roi d'Espagne, ayant refusé de renoncer à son alliance avec le gouvernement français, et d'entrer dans la nouvelle coalition dont l'empereur de Russie, Paul I^{er}, s'est déclaré le chef; ce monarque renvoie l'ambassadeur espagnol. A cette nouvelle, Charles IV ordonne à l'ambassadeur de Russie de quitter Madrid dans 24 heures, et l'Espagne dans huit jours.

Une escadre espagnole, forte de dix-sept vaisseaux de ligne, dont cinq de 112 canons, de quatre frégates et trois brigantins, met à la voile de Cadix, le 12 mai, sous les ordres de Mazarredo, pour Maïorque, où devait se rassembler le grand armement préparé dans tous les ports espagnols de la Méditerranée et destiné contre Minorque: mais assailli par une tempête, à la hauteur de Marbella, sur la côte de Grenade, elle est forcée de relâcher à Carthagène, le 20, ayant huit vaisseaux dématés, et tous les autres plus ou moins avariés. L'escadre du lord St.-Vincent, qui la poursuivait, est encore plus maltraitée et ne peut la joindre. Mazarredo reçoit ordre de retourner à Cadix.

La cour convoque à Madrid une assemblée du clergé, à laquelle sont appelés des députés de toutes les cathédrales. Il y est question de rendre à l'ordre ecclésiastique une partie des revenus dont on l'a dépouillé, à la charge toutefois de desservir les intérêts des billets royaux, lesquels s'élevaient annuellement à 90 millions de réaux. Mais on ne s'entend pas. On ne voulut pas accorder au clergé l'administration de ses biens, et les conditions auxquelles il consentait à cette opération financière ne parurent pas acceptables.

Dans les premiers jours de juin, on débarque à Barcelone cinq à six mille hommes qui étaient à bord d'un convoi de plus de cinquante bâtiments, que Mazarredo devait prendre à son passage. On se contenta de faire filer sur de petits navires, des renforts et des munitions à Majorque, où huit à neuf mille hommes étaient déjà rassemblés. Mais les croisières anglaises empêchèrent toujours l'expédition projetée contre Minorque.

Sur les réclamations du contre-amiral Lacrosse, commandant une escadre française à Cadix, et à la demande de l'ambassadeur de la république à Madrid, le conseil de Castille ordonne que tous les émigrés français aient à s'éloigner, sous dix jours, de tous les ports et places maritimes d'Espagne et de se retirer à quarante lieues de distance dans l'intérieur de la péninsule. Cet ordre est exécuté rigoureusement par le prince de Monforte, capitaine-général de l'Andalousie, et par don Ant. Cornel, capitaine-général de la Catalogne.

Le directeur de la caisse d'amortissement, Espinosa, est destitué; la caisse et la junte suprême sont supprimées, et le trésorier-général est seul chargé des opérations relatives à l'amortissement.

Don Louis de Bourbon, comte de Chinchon, fils de feu l'infant don Louis, et cousin-germain de Charles IV, est promu à l'archevêché de Séville, vacant par la démission de don Ant. Despuig, qui reçoit en dédommagement plusieurs riches bénéfices (et non pas le patriarcat d'Antioche, comme on l'a dit dans la *Biographie étrangère*).

Le 17 juin, un violent tremblement de terre détruit le port et la ville d'Acapulco, sur la côte occidentale du Mexique.

Le 2 juillet, l'escadre espagnole stationnée à l'île d'Aix, est attaquée par huit vaisseaux anglais, qui tâchent de la détruire. Le commandant, Melgarejo, fait mettre à la mer quelques chaloupes canonnières, dont le feu vif et bien dirigé force l'ennemi de renoncer à son entreprise et de couper ses câbles. Une partie des troupes embarquées sur cette escadre, sont mises en garnison à La Rochelle et à Rochefort.

Au commencement de juillet, une cédule royale publiée par le conseil de Castille, établit onze caisses d'escompte dans les villes de Madrid, Séville, Cadix, Malaga, Valence, Barcelone, la Corogne, Bilbao, St.-Sébastien, St.-Ander et Pampelune.

Le ministre des affaires étrangères, Urquijo, partisan de l'Angleterre, fait rappeler, de l'ambassade de France, le chevalier d'Azara, qui est remplacé à Paris, par don Ignace Musquiz, ambassadeur à Berlin.

Don Juan Manuel Alvarez, oncle du prince de la Paix, quitte le ministère de la guerre, qu'il dirigeait depuis la nomination de don Mig. Jos. de Azanza, à la vice-royauté du Mexique, en 1797, et dont il avait, à plusieurs reprises, demandé de se démettre. Il est remplacé par don Ant. Cornel, qui a pour successeur en Catalogne, le lieutenant-général don Domingo Izquierdo.

Mazarredo, ayant mis à la voile de Carthagène, le 24 juin, avec une escadre française arrivée la veille, entre dans la rade de Cadix, le 12 juillet, après avoir capturé plusieurs bâtiments anglais, dans le détroit de Gibraltar. La flotte combinée, sortie de Cadix le 21, fait route pour Brest, où elle arrive le 8 août, au nombre de plus de quarante vaisseaux de ligne, douze frégates et neuf corvettes, avec quatorze corsaires anglais qui elle a pris dans sa traversée. Elle y est bientôt jointe par la petite escadre de Melgarejo, qui abandonne le mouillage de l'île d'Aix.

Une cédule royale, du 17 juillet, publiée le 23, ordonne que les *vales* ou billets royaux aient cours dans les transactions, à compter du 1^{er} août; les lettres de change, même celles qui stipulent la condition expresse du paiement en or ou en argent, seront acquittées en vales, avec six pour cent en sus. Cette mesure entrave toutes les opérations de finance et porte un coup mortel au crédit public, et à celui

des places de commerce de la monarchie espagnole dans toute l'Europe.

Le 26 juillet, l'empereur de Russie déclare la guerre au roi d'Espagne.

Au mois d'août, le général O-Farrill, commandant des troupes espagnoles à Rochefort, est nommé ambassadeur à Berlin.

Le cabinet de Madrid, sur la demande de l'ambassadeur de France, adopte, pour la réexportation des marchandises anglaises, capturées par des corsaires français et conduites dans les ports d'Espagne, les mesures prescrites par un arrêté du gouvernement français.

Mazarredo part de Brest pour Paris, le 24 août, et laisse au lieutenant-général Gravina, le commandement de l'escadre espagnole dans ce port.

Le chevalier don Mariano Louis d'Urquijo, premier secrétaire-d'Etat et des dépêches, obtient le traitement de ministre d'Etat, et une somme de 10,000 piastres (52,000 fr.) pour former sa maison.

Quelques mécontents du midi de la France s'étant retirés en armes dans la vallée d'Aran, Charles IV, sur les plaintes de l'ambassadeur Guilleminet, donne ordre au capitaine-général de l'Aragon de les faire désarmer et de les livrer aux autorités françaises. Une note du ministre Urquijo, datée du 2 septembre, en donne avis à l'ambassadeur. Par une seconde note du 4, il ajoute que le roi a prescrit les mêmes mesures aux capitaines-généraux de la Catalogne, du Guipuzcoa et au vice-roi de Navarre, leur enjoignant aussi d'examiner scrupuleusement les papiers des individus qui se présentent sur les frontières d'Espagne, afin de ne pas admettre des royalistes qui se diraient républicains. Don Juan Gullelmi, capitaine-général de l'Aragon, exécute cet ordre, peu de jours après, en faisant livrer aux autorités directoriales dix Français qui s'étaient réfugiés sur le territoire espagnol.

A l'occasion de la mort de Pie VI, Charles IV, par un décret du 5 septembre, adressé au conseil de Castille, ordonne aux archevêques et évêques de ses Etats, d'exercer toute la plénitude de leurs droits, conformément à l'antique discipline de l'Eglise, pour les dispenses matrimoniales et autres actes de leur compétence, jusqu'après l'élection d'un nouveau pape. Ce décret, proposé par le ministre Urquijo, affranchit l'Espagne, à certains égards, de la dépendance du Vatican, et lui épargna les sommes considérables qu'elle envoyait tous les ans à la Cour de Rome. Mais plusieurs évêques récalcitrants refusèrent d'accorder des dispenses, tant que dura la vaticane du saint-siège.

Un conseil de guerre avait été convoqué pour juger les commandants et officiers de l'escadre qui avait perdu quatre vaisseaux dans le combat du 17 février 1797, contre les Anglais. Le roi sanctionne le jugement. Le lieutenant-général don Joseph de Cordova est privé de ses emplois, déclaré incapable de servir désormais dans aucun grade, et exilé de la cour et des capitales des provinces maritimes. Le commandant en second, comte Moralès de Los Rios, est destitué, ainsi que trois capitaines de vaisseau: un quatrième est en outre déclaré incapable de servir. D'autres capitaines et officiers sont privés de leurs emplois pour des temps limités, et plusieurs sont condamnés seulement à une réprimande publique.

Le roi, par un manifeste daté de St.-Ildefonse, le 9 septembre, répond à la déclaration de guerre de l'empereur de Russie.

Le 23 septembre, l'ambassadeur d'Espagne, Musquiz, est reçu par le Directoire de la république française, en audience solennelle.

L'alliance de Charles IV avec la France lui suscite un nouvel ennemi. Le 29 septembre, le chevalier de Boulligny, son chargé d'affaires à Constantinople, et fils de celui qui avait négocié le traité d'alliance de 1782, entre l'Espagne et la Porte, reçoit ordre de sortir de l'empire Ottoman.

La mort d'un Consul de Hollande à Alicante, et d'un Consul de France à Barcelone, ayant donné lieu à des scènes scandaleuses de la part des commissaires de l'Inquisition dans ces deux villes, le roi, sur la proposition du ministre Urquijo, signe, le 11 octobre, une ordonnance qui déclare libres et indépendants tous les Consuls étrangers, dans les villes et ports d'Espagne, ainsi que leurs livres, effets, papiers, etc.

Mazarredo, chargé des pleins-pouvoirs de son souverain

pour concerter avec le gouvernement français le plan définitif des opérations maritimes auxquelles sont destinées les escadres combinées de l'Espagne et de la France, remet au Directoire, le 13 octobre, ses lettres de créance.

Les députés du clergé d'Espagne, convoqués à Madrid, touchaient au moment de terminer leurs délibérations sur la demande d'un don gratuit, lorsqu'ils reçurent ordre, le 23 octobre, de retourner dans leurs diocèses respectifs. Le roi s'en tient à exiger, sans contrats, sans conditions, les 36 millions de réaux demandés à son clergé d'Espagne, et 30 millions de celui de l'Amérique espagnole, suivant l'autorisation qu'il en avait précédemment reçue du pape.

Le comte de Cabarrus, que ses liaisons avec l'ex-ministre Jovellanos, et ses intrigues contre le prince de la Paix, avaient fait reléguer à Burgos, revient à Madrid, où la cour le rappelle pour le consulter sur les moyens de remédier au mauvais état des finances.

Don Domingo Izquierdo, nouveau capitaine-général de la Catalogne, renouvelle les ordres contre les émigrés. Tous ceux qui ne sont pas munis de permission de résider en Espagne, sont tenus de sortir de la Catalogne, dans le plus bref délai, sous peine d'être livrés aux autorités françaises. Ceux qui ont obtenu ces permissions, doivent les représenter au capitaine-général, qui se réserve de les renouveler ou de les annuler. Faute de cette formalité, ils seront traités comme les autres.

Deux libraires de Valladolid, don Mariano et don Ramon de Santander, pour avoir reçu et vendu quelques livres prohibés, sont condamnés par l'Inquisition de cette ville à deux mois de réclusion dans un couvent, à la suspension de leur commerce pour deux ans, à l'amende, et à être bannis de Valladolid, de Madrid et des résidences royales.

Le 1^{er} novembre, un combat s'engage dans le détroit de Gibraltar, entre une division de chaloupes canonnières espagnoles et un brigantin anglais, escortant trois navires marchands; après une action très-vive de deux heures, les Anglais ayant reçu le renfort d'une frégate et de trois canonnières; deux frégates espagnoles, parties de la Vera-Cruz, avec un chargement de quatre millions et demi de piastres, tant en argent qu'en productions coloniales, tombent au pouvoir des Anglais.

Au commencement de novembre, paraissent trois cédules royales, ayant pour objet de créer de nouvelles ressources au fisc. L'une exige le tiers de la valeur de tous les offices aliénés de la couronne. La seconde établit que les dépenses excédant les recettes de 300 millions de réaux (75 millions de francs), ce déficit sera couvert par une augmentation des contributions ordinaires de l'année 1800, augmentation qui sera répartie sur tous les contribuables de la monarchie, et qui durera jusqu'à la fin de la guerre. La troisième cédule crée un impôt somptuaire sur tous les objets de luxe, sur les chevaux, voitures, cabriolets, et principalement sur les domestiques des deux sexes. Une pareille mesure, dans un Etat peu industriel et momentanément sans commerce, ne pouvait qu'augmenter le nombre des indigents.

Le jeune ministre Urquijo continuait à jurer de toute la confiance de Charles IV: il ne visait à rien moins qu'à faire supprimer le tribunal de l'Inquisition, et à en appliquer les biens à des établissements de bienfaisance et d'utilité publique. Il en présenta le décret à la signature du roi, qui, influencé par le clergé, ordonna seulement que le Saint-Office ne pourrait, à l'avenir, faire arrêter personne sans l'autorisation du souverain; que les prisonniers, après leur audition judiciaire, ne seraient plus au secret; que les pièces de leurs procédures leur seraient communiquées; qu'ils connaîtraient leurs accusateurs, etc. Ce coup d'autorité souleva contre Urquijo un parti puissant. L'archevêque de Saragocce en était le chef; c'était le père Joachim Company, ce général des Français, qui, à la veille de la rupture avec la France, en 1793, avait proposé de lever une armée de 40 mille moines, et de la conduire lui-même contre les ennemis de l'autel et du trône.

Don Miguel Jos. de Azanza qui, du ministère de la guerre, avait été porté depuis près de deux ans, à la vice-royauté du Mexique, en est rappelé pour venir siéger au conseil d'Etat: le maréchal de camp Marquina part pour le remplacer dans la Nouvelle-Espagne.

Le ministère ajoute aux impôts dernièrement établis, une contribution de 10 pour 100 sur les loyers des maisons, à la charge des propriétaires, et de 4 pour 100 à la charge des locataires, ainsi qu'une retenue de 10 pour 100 sur tous les

traitements des fonctionnaires publics, sans en excepter la solde des troupes. Le gouvernement paie en billets royaux, avec une bonification de 6 pour 100, aux termes de la cédula du 17 juillet; mais les caisses publiques ne reçoivent que du numéraire effectif, ce qui ajoute au fardeau des impôts.

Au mois de décembre, le maréchal de camp, don Fr. Xav. Castaños, venu de Mañorque, va prendre le commandement des troupes rassemblées à la Corogne et sur les côtes de Galice, et destinées à être embarquées.

1800. Dans les premiers jours de janvier les ports de Cadix et de San-Lucar sont bloqués par l'amiral Keith, commandant d'une escadre britannique.

Une ordonnance de Charles IV porte que, pendant la guerre avec l'Angleterre, il ne sera permis d'introduire de cannelle en Espagne que par terre et par Bayonne, au moyen d'un certificat contrôlé par le consul espagnol de cette ville; et que pour plus grande sûreté, l'introduction ne pourra avoir lieu que par la douane de Vittoria.

Le 7 avril, le roi d'Espagne, d'après les réclamations de la France, signe une déclaration, par laquelle, interprétant sa cédula du 17 juillet de l'année précédente, relativement au cours forcé des valés, il ordonne que tous les engagements antérieurs ou postérieurs à l'époque de cette cédula, seront remplis désormais avec les espèces monétaires convenues entre les contractants.

Le 27 juin, un corps de 600 hommes est détaché de la Corogne et envoyé sur les frontières du Portugal, afin d'empêcher qu'il n'y soit exporté des grains, dont ce pays éprouvait la disette: c'était le prétexte de l'invasion qui se préparait. Le prince de la Paix était enfin parvenu à triompher de la répugnance du faible Charles IV, et la guerre allait bientôt éclater entre les deux puissances.

Charles IV, par une lettre du secrétaire-d'Etat Urquijo, en date du 9 août, témoigne sa satisfaction au docteur Eloi de Careno, médecin à Vienne, pour sa traduction latine de l'ouvrage anglais de Jenner, sur l'inoculation de la vaccine, à laquelle il avait joint ses propres observations et ses expériences. Le roi lui donne en même temps l'assurance qu'il introduira dans ses Etats cette nouvelle inoculation.

Le 25 août, une escadre anglaise de dix vaisseaux, sept frégates, sept balandres et autres bâtiments de transport, sous les ordres de l'amiral sir John Borlase Warren, et portant 15,000 hommes de troupes, commandées par sir James Pulteney, parut dès le matin à la vue du Ferrol, et jeta l'ancre, le soir, dans la baie. L'amiral détacha dix chaloupes avec des troupes qui, protégées par le feu de deux balandres et d'une frégate, débarquèrent sur la plage de Dominos et repoussèrent le détachement espagnol qui défendait une batterie; ensuite le reste de l'armée anglaise atterrit avec deux pièces de campagne et marcha pour s'emparer des hauteurs. Le commandant-général par interim du département de marine du Ferrol, don Francisco Melgarejo, fit aussitôt informer de ce débarquement le maréchal de camp, comte del Donadio, commandant des camps volants, le commandant-général par interim du royaume de Galice, don Fr. de Negrete, et le gouverneur de la place, afin qu'ils concourussent tous efficacement à sa défense et à celle de l'arsenal. Tandis qu'il mettait à couvert tous les postes de la marine, et qu'il en faisait armer tous les ouvriers, le lieutenant-général, don Joachim Moréno, commandant de l'escadre, après avoir observé les mouvements de l'ennemi, débarqua 500 hommes, qui arrivèrent assez à temps pour disputer le passage aux Anglais et pour les arrêter jusqu'à l'arrivée des secours amenés par le général Donadio et envoyés par le commandant général Negrete. Un autre corps ennemi marcha pendant la nuit pour attaquer le fort Saint-Philippe; mais cette tentative fut encore sans succès. Enfin, le 26, la résistance des Espagnols, malgré l'extrême infériorité de leur nombre; le feu d'une batterie flottante de douze pièces de 24, et de quelques barques canonnières; et la difficulté des chemins pierreux, obligèrent les Anglais à se replier, vers les quatre heures du soir, sur la plage où ils avaient abordé, et à se rembarquer pendant la nuit, après avoir brûlé quelques maisons sur la côte, la vigie de Monte-Ventoso, et emmené quelques tronçons. Le roi accorda deux mois de solde, à titre de gratification, à toutes les troupes de terre et de mer qui s'étaient signalées dans cette circonstance. La perte des Espagnols ne fut que de cent hommes tués et blessés et trente à quarante prisonniers, suivant le rapport des Anglais, qui eurent seize rangs

et files tués, et cinquante-quatre rangs et files blessés, non compris un officier tué et quatre blessés. La relation espagnole suppose une perte beaucoup plus considérable, tant d'un côté que de l'autre, et compte au nombre des morts un général anglais.

Dès les commencemens du mois d'août, la fièvre jaune s'était déclarée à Cadix, où on lui donna d'abord le nom de *comito prieto* (vomissement noir), et elle se répandit bientôt à Séville et dans toute l'Andalousie. Le gouvernement fit établir un cordon de troupes au pied de la Sierra-Morena, afin de préserver de la contagion les autres provinces de l'Espagne; le port de Cadix n'en était pas moins tenu en état de blocus par l'amiral sir R. Bickerton.

Le 3 septembre, le général Alexandre Berthier arrive à Madrid et part le lendemain pour Saint-Ildefonso, où le roi et la reine le reçoivent avec la plus grande distinction. Il y signe, quelques jours après, avec le ministre Urquijo, le traité secret par lequel il fut convenu que l'infant don Louis de Parme, gendre de Charles IV, serait mis en possession de la Toscane, érigée en royaume d'Etrurie. Ce fut le premier piège que Buonaparte, alors premier Consul de la République française, tendit à la bonne foi de la branche espagnole des Bourbons.

Le 4 septembre, deux vaisseaux de ligne anglais et une frégate qui, depuis quelques jours, bloquaient aussi le port de Barcelone, forcent le capitaine d'une galiote suédoise de recevoir à son bord des troupes anglaises qui, à la faveur d'un pavillon neutre, pénétrèrent dans le port et s'emparèrent par trahison de deux frégates espagnoles. Charles IV, informé de cet événement, ordonne la destitution du capitaine général de la Catalogne, don Domingo Izquierdo (le même qui s'était distingué par la belle défense de Rosas, en 1795), pour cause de négligence, la mise aux arrêts de tous les autres chefs militaires, et leur traduction devant un conseil de guerre. En même temps, il dénonce ce trait de perfidie des Anglais à toutes les puissances en paix avec l'Espagne, particulièrement à la Suède, par une circulaire adressée à tous leurs ambassadeurs résidant à Madrid.

Pendant qu'une épidémie cruelle désole Cadix et les environs, le lord Keith, avec une flotte de vingt vaisseaux, vingt-sept frégates et quatre-vingt-quatorze bâtimens chargés de troupes, aux ordres de sir Ralph Abercrombie, entre, le 4 octobre, dans la baie de Cadix, jusqu'à la pointe de Rotta. Les Anglais se préparent à débarquer entre cette position et le port Sainte-Marie, dans le dessein de bombarder Cadix ou d'incendier le vieil arsenal. Le lieutenant-général don Thomas de Morla, nouveau gouverneur de la place, où il était arrivé au plus fort de l'épidémie, instruit l'amiral anglais de la triste situation des habitans, et réclame les lois de l'humanité. Keith et Abercrombie, se méprenant sur le motif qui a dicté cette lettre, et l'attribuant à la crainte et à la faiblesse, répondent à Morla, non comme au gouverneur de Cadix, mais comme au capitaine-général de l'Andalousie et du département de la marine; et promettent de se retirer, s'il consent à leur livrer tous les vaisseaux armés ou en armement, sans les équipages qui seront mis en liberté. Leur proposition est rejetée avec indignation. Le 6, la flotte anglaise mouille devant Cadix; mais le 7, les vents ayant tourné, la forcent de s'éloigner. Ce jour-là même elle devait opérer un débarquement; mais le brave gouverneur avait pris toutes les mesures pour leur résister.

La fièvre jaune continuait ses ravages en Andalousie; l'épidémie fut dans sa plus grande violence à Cadix, du 12 août

au 31 octobre. Il y avait alors 47,350 malades, sur lesquels il en périt 7,200, sans compter les troupes, qui perdirent 3,000 hommes. La population de Cadix, qui était de 75,000 âmes en 1799, fut considérablement diminuée. Séville, qui comptait plus de 80,000 habitans, y compris les faubourgs, en eut plus de 76,000 atteints de la contagion, et près de 15,000 y succombèrent du 28 août au 30 novembre. Dans l'île de Léon, le nombre des victimes allait à cent par jour; à Chiclana, on n'en comptait pas moins de cinquante. La mortalité fut aussi effrayante à Rotta, Port-Real, Xerez, Sainte-Marie, San Lucar, etc. Le capitaine-général, don Thomas de Morla, déploya beaucoup de zèle, d'activité et de dévouement.

Le 11 novembre, arrivèrent à Paris vingt superbes chevaux andalous que le roi d'Espagne envoyait en présent au consul Buonaparte. D'autres cadeaux aussi riches que galans furent encore échangés entre la cour de Madrid et le nouveau chef du gouvernement français. Ainsi, tandis que le roi de l'Espagne était en proie à un fléau dévastateur, Charles IV et la reine son épouse, séduits par les prévenances de Buonaparte, éblouis par sa réputation militaire, et trompés par le prince de la Paix, leur favori, appelaient sur leurs États et sur leurs têtes un fléau plus terrible.

Dans l'année 1800, le cardinal Lorenzana, qui s'était fixé en Italie, ayant envoyé sa démission de l'archevêché de Tolède, le prince Louis de Bourbon est élevé à ce siège primatial des Espagnes, et conserve celui de Séville: nommé cardinal la même année, comblé de titres et de biens, il jouit d'un sort digne de sa naissance, et ne songea point à troubler l'État par des prétentions qu'elle aurait pu lui suggérer, s'il n'eût pas embrassé l'état ecclésiastique.

Cette année vit mourir le capitaine-général de marine don Juan de Langara, qui avait été remplacé au ministère de la marine par le lieutenant-général, don Domingo Grandallana.

Le général don Jos. de Urrutia mourut aussi à Madrid, à l'âge de soixante-douze ans, avec les titres de commandant-général du génie et de l'artillerie, entouré de la considération publique, mais dans une sorte de disgrâce, parce qu'il avait refusé de commander sous les ordres du prince de la Paix, l'armée qui devait entrer en campagne contre le Portugal.

La haine du clergé contre le ministre Urquijo ne s'endormit pas. Des plaintes de la cour de Rome hâtèrent sa disgrâce. Abandonné du prince de la Paix, qui commençait à le regarder comme un rival, et contre lequel il s'était permis quelques plaisanteries, et devenu l'objet d'une triple procédure dirigée par trois inquisiteurs, il succomba, au mois de décembre, malgré l'estime et l'amitié du roi. Il fut envoyé à Pampelune et renfermé dans le même cachot de la citadelle où avait gémi Florida Blanca. Il y passa plusieurs années, au secret, et privé de papier, d'encre, de livres, de lumière et de feu. Son ami, don Jos. Espiga, aumônier du roi et membre du tribunal de nonciature, dénoncé en 1799, comme principal auteur du décret du 5 septembre, s'était maintenu par le crédit du ministre. Enveloppé dans sa disgrâce, il fut exilé à Lérida où il avait un canonicat. Urquijo fut remplacé au ministère des affaires étrangères, par don Pédro Cevallos, qui avait épousé une cousine du favori.

La dernière année du dix-huitième siècle finit avec la douzième du règne de Charles IV. Des calamités sans nombre, sans exemple et peut-être sans terme vont accabler l'Espagne dans le siècle suivant.

PORTUGAL.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE PORTUGAL.

JOSEPH I^{er}.

Joseph-Emmanuel, né le 6 juin 1714, était fils aîné de Jean V et de Marie-Anne-Joséphine-Antoinette d'Autriche. Il avait épousé, le 19 janvier 1729 (1), Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, roi d'Espagne, d'abord fiancée à Louis XV, roi de France, et renvoyée à son père en 1725. La mort de Jean V, arrivée le 31 juillet 1750, le rendit souverain du Portugal. En montant sur le trône, il prit le titre de *Très-Fidèle*, que le pape Benoît XIV avait donné à son prédécesseur, par son bref du 31 avril 1749, et que les rois de Portugal ont depuis continué de porter. Il éloigna immédiatement des affaires le père Gaspard de Gouvea ou Govea, religieux franciscain, qui en avait eu la principale direction dans les dernières années du règne du feu roi, et auquel on reprochait, non sans fondement, d'avoir laissé introduire de nombreux abus dans le gouvernement et le plus grand désordre dans les finances et dans l'armée (2).

Joseph I^{er} conserva, pour ministre des affaires du royaume Pierre da Motta e Silva, qui avait occupé ce poste important sous Jean V, et qui seul avait le titre de secrétaire d'Etat.

Ce ministre était malade à la mort du feu roi et le corps de ce prince, d'après les lois du royaume, ne pouvait être livré pour ses obsèques que par un secrétaire d'Etat. La reine mère avait de l'attachement pour la comtesse de Daun, épouse de Carvalho, qui avait déjà exercé des fonctions diplomatiques, et qui devint depuis si célèbre sous le nom de marquise de Pombal, elle le recommanda à son fils pour remplir ces formalités. Joseph I^{er} le nomma secrétaire d'Etat le 5 ou le 4 août 1750, et lui confia le département des affaires étrangères et de la guerre. La place de secrétaire d'Etat de la marine et du commerce restait encore vacante, l'abbé Diego de Mendoza de Cortéreal fut choisi pour la remplir.

A cette époque, la cour de Lisbonne était livrée à la dissipation et le désordre le plus complet régnait dans toutes les parties de l'administration. Le revenu de la couronne s'élevait de 25 à 30 millions qui ne suffisaient pas pour les dépenses, auxquelles on ne pourvoyait la plupart du temps que par des expédients. Ce désordre, suivant M. Balbi (*Essai statistique sur le Portugal*), était poussé au point qu'au décès de Jean V, malgré les sommes énormes entrées dans les caisses publiques pendant les vingt-trois années qui avaient précédé sa mort, le trésor ne put fournir aux frais des funérailles du monarque, et le crédit était tellement nul, qu'on fut obligé de recourir à un riche particulier pour y pourvoir.

On n'évaluait la force armée du Portugal qu'à seize mille hommes de troupes braves, mais mal disciplinées et mal vêtues, et cette évaluation était encore trop forte (3) ; la marine royale ne comptait que quatorze à quinze vaisseaux de ligne (4). Les sciences et la littérature n'étaient pas dans un état plus florissant. « A peine sait-on en Portugal qu'on

» y imprime quelque ouvrage, » écrivait, en 1751, une personne fort éclairée qui résidait à Lisbonne. « Les Portugais » les plus versés dans la littérature de leur pays, ne con- » naissent qu'une petite partie de ce qui s'y passe. Les » imprimeurs et les libraires ne conservent aucune note » des ouvrages qui s'impriment ; et un livre qui se vend » chez un libraire est presque toujours ignoré de ses con- » frères et souvent même de celui qui le vend. Les Por- » tugais n'ont pu encore parvenir à faire un catalogue » exact de leurs livres, et ne possèdent aucune bibliothèque » publique, etc. »

Les premiers actes du règne de Joseph donnèrent de grandes espérances et justifiaient les choix qu'il avait faits.

La capitation de 50 livres par tête établie au Brésil sur tous les nègres, sous le règne précédent, fut abolie par un décret du 3 décembre 1750, et remplacée par une contribution annuelle de 100 arrobes d'or offerte par les habitants ; et un autre décret du même mois, en diminuant de moitié les droits sur les sucres et les tabacs du Brésil, en encouragea la culture et en augmenta la consommation. La fameuse loi somptuaire que Jean V avait rendue contre le luxe, le 24 mai 1749, et qui avait porté un coup funeste aux manufactures et au commerce étranger, fut modifiée par un alvara du 21 avril 1751 ; une ordonnance du mois de juillet suivant permit à toutes les nations d'introduire en Portugal les marchandises des Indes ; des vaisseaux de guerre furent armés, et protégèrent la navigation contre les corsaires d'Alger et de Salé. Peu de jours avant la mort du feu roi, ces forbans avaient poussé l'audace jusqu'à venir mouiller à quelques lieues de Lisbonne. C'était surtout à Carvalho, qui ne tarda pas à prendre sur l'esprit du roi Joseph une très-grande influence, qu'on devait presque toutes ces mesures et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ; car chaque jour voyait paraître de nouveaux règlements, dont plusieurs prouvent que leur auteur descendait dans des détails beaucoup trop minutieux. En cherchant à relever le commerce de sa patrie, par des mesures qui n'atteignaient pas toujours le but, ce ministre actif et présumptueux s'attachait à abaisser les grands, et par des actes de rigueur auxquels ils n'étaient pas accoutumés, il leur fit sentir, mais peut-être avec des formes trop acerbes, qu'ils devaient se soumettre aux lois qui gouvernaient les autres citoyens ; aussi leur haine contre lui augmenta-t-elle de jour en jour.

Le cardinal d'Acunha, grand-inquisiteur, mort au mois de décembre 1750, n'ayant pas été remplacé immédiatement, on crut d'abord que cette importante dignité ne serait pas rétablie, et que l'auto-da-fé du 8 novembre 1750, où cinq personnes avaient été brûlées, pourrait bien être le dernier du règne de Joseph. Un édit avait ordonné, il est vrai, qu'à l'avenir aucune exécution n'aurait lieu sans le consentement de la cour, sous les yeux de laquelle on devait mettre tous les jugements rendus, pour y être confirmés ou annulés. Mais le 24 septembre 1752 une personne fut encore brûlée dans un auto-da-fé. On doit cependant

l'ascendant qu'il avait eue sur Jean V.

(3) M. Balbi ne porte ce nombre qu'à huit à dix mille hommes, et d'accord avec presque tous les écrivains qui ont traité du Portugal, il parle de l'assisesment dans lequel était plongé l'armée où il n'était pas rare de rencontrer des valets de chambre parmi les capitaines de cavalerie et d'infanterie. José-Carlos-Pinto de Sousa prétend, dans sa *Bibliotheca historica de Portugal*, que cette dernière assertion est une calomnie énoncée pour la première fois par l'auteur des *Lettres sur le Portugal*, d'où les autres l'ont copiée.

(4) A la mort de Jean V, elle se composait seulement, suivant M. Balbi, de cinq à six vaisseaux et de sept à huit frégates, dans l'état le plus délabré, sans officiers, sans soldats et sans matelots.

(1) Un second mariage qui eut lieu à la même époque, entre Ferdinand VI alors prince des Asturies, et Maria-Barbara, infante de Portugal, et sœur de Joseph, resserra les liens entre les familles de Bragançe et de Bourbon. Koch, dans son *Tableau des Révolutions de l'Europe*, place par erreur ce mariage en 1739 ; c'est également par erreur que la Biographie universelle assure qu'il eut lieu en 1728, article Ferdinand VI. L'auteur de ce dernier article appelle l'infante *Mario-Thérèse* ; l'art de vérifier les Dates, règne de Jean V, la nomme Marie-Madeleine ; ils se trompent tous deux. (Voyez *Fastos de Hymeno*, par Fr. José da Natividade ; Lisboa, 1752 fol.)

(2) Ce religieux mourut d'une attaque d'apoplexie, le 26 novembre 1752, au moment où il semblait prendre sur Joseph I, une partie de

reconnaître que l'influence de l'inquisition était sensiblement diminuée, et qu'elle ne reprit jamais, sous le règne de Joseph, celle qu'elle avait eue précédemment.

La nation portugaise, autrefois si active et si entreprenante, avait laissé passer tout le commerce entre les mains des étrangers et surtout des Anglais qui s'étaient pour ainsi dire approprié la prodigieuse quantité d'or que le Brésil fournissait annuellement au Portugal, et qui ne fesait qu'y passer. Le gouvernement de Joseph entreprit de mettre un terme à ces exportations qui n'avaient jamais été que tolérées. Au mois de janvier 1752, des officiers anglais furent arrêtés chargés de matières d'or qu'ils portaient à bord d'un vaisseau de guerre de leur nation qui était au moment de mettre à la voile, et on parut décidé à en agir de même toutes les fois que de semblables extractions se renouvelaient. Les négociants anglais établis en Portugal portèrent des plaintes à leur cour, et lord Tyravley qui déjà avait résidé en Portugal pendant onze ans, en qualité d'envoyé extraordinaire, arriva à Lisbonne au mois de mars suivant. Il partit, après quelques mois de négociations, à obtenir la restitution des matières saisies, et les choses furent à peu près rétablies dans leur ancien état.

Un édit rendu la même année (1752) fit cesser un abus nuisible à la population du Brésil. Les pères de famille de cette colonie, pour se débarrasser de leurs filles, les envoyaient dans les couvents de Portugal avant l'âge de raison et les forçait ensuite au célibat. Ils furent obligés d'obtenir auparavant l'autorisation du roi, et cette autorisation ne s'accorda qu'avec beaucoup de réserve.

En 1753, Joseph 1^{er} réunit à la couronne, par un édit, plusieurs fiefs qui en avaient été démembrés dans les possessions portugaises en Afrique et en Amérique; il augmenta ainsi les revenus de l'Etat et accorda pour dédommagement des pensions annuelles et des titres aux seigneurs dépossédés. Cet édit avait fait des mécontents; celui qui créa, l'année suivante, une compagnie pour le commerce exclusif de la Chine et des Indes, commerce permis jusqu'alors indistinctement à tous les citoyens, excita également des clameurs. Felicien Velho Oldenbourg, négociant de Lisbonne, fut mis à la tête de cette compagnie, dont il était à la fois le chef, le directeur et le caissier, avec des privilèges très-étendus.

Malgré tous les soins que le gouvernement portugais paraissait donner au rétablissement du commerce et de l'industrie, ses finances étaient dans un si déplorable état que les troupes de terre et de mer, et les employés même de la maison du roi n'étaient pas payés et qu'il fallut recourir à un emprunt, lorsque Joseph voulut se rendre à Salvaticra au mois de janvier 1754. Les dilapidations de toute espèce et les frais énormes qu'entraînait l'opéra italien que ce prince, passionné pour la musique, avait fait venir de Gènes, ne contribuaient pas peu à augmenter le déficit.

Pour mettre un terme aux discussions qui existaient entre le Portugal et l'Espagne sur la limite de leurs possessions respectives en Amérique et en Asie, le gouvernement de Jean V avait signé le traité de Madrid, du 3 janvier 1750. Entraîné par un enthousiasme nommé Gomez Pereira, qui représentait le Paragui comme couvert de mines d'or, il avait consenti, par une des clauses de ce traité, à donner en échange des Sept-Aldées, situées entre le bord septentrional de l'Ybiri et le bord oriental de l'Urugui, la colonie du Saint-Sacrement (1) avec la navigation de la rivière de la Plata. Le 16 septembre 1751, Joseph chargea Gomez Freire de Andrada, gouverneur et capitaine-général du Rio-Janeiro, etc. gouverneur de Minas-Geracs, de s'entendre avec les commissaires nommés par l'Espagne sur l'exécution du traité de 1750. Ils éprouvèrent de la part des peuplades indigènes, qu'on voulait faire changer de maître, une résistance opiniâtre qui fut attribuée aux conseils des jésuites, dont les missionnaires étaient parvenus à civiliser les Indiens et à établir parmi eux une espèce de république tribulaire des couronnes d'Espagne et de Portugal, mais soumise d'ailleurs aveuglément à ces pères. Carvalho, qui n'aimait pas ces religieux, dont les talents et l'ambition lui portaient ombrage, profita de cette circonstance pour les discréditer auprès du roi. François-Xavier de Mendoga, frère de ce ministre, nommé, en juin 1751, gouverneur

du Maranhon et du Grand-Para, fut envoyé, en 1753, en Amérique avec un corps de troupes et des instructions très-sévères qui paraissaient dirigées plutôt contre les jésuites que contre les Indiens considérés par la cour de Portugal comme de dociles instruments que les premiers dirigeaient à leur gré. Nous verrons plus tard quel fut le résultat des rapports envenimés que Mendoga adressait à sa cour.

Au mois de mars 1754, la place de grand-inquisiteur, restée vacante pendant plus de trois ans, fut donnée à Nuño da Silva Telles, sans qu'on apportât néanmoins aucun changement aux restrictions imposées précédemment au tribunal redoutable dont il fut établi le chef. Le 14 août de la même année fut marqué par la mort de la reine douairière de Portugal et par l'accroissement du crédit de Carvalho, qui fit créer, au mois de mai ou de juin 1755, la compagnie dite du Grand-Para, à laquelle on attribua le commerce exclusif du Maranhon. Les négociants portugais, que ces privilèges lésaient, ayant voulu se plaindre, furent mis en prison ou exilés.

Le 1^{er} novembre 1755, un tremblement de terre épouvantable qui se fit ressentir à Lisbonne, à Porto et dans les Algarves, et dont on éprouva des secousses à Madrid et dans d'autres villes d'Espagne, répandit la consternation dans tout le Portugal. Ce fut surtout à Lisbonne que ses ravages furent plus marqués: la plupart des édifices de cette ville, et entre autres le Palais royal, furent renversés; plus de douze mille individus, parmi lesquels on doit citer le comte de Peralada, ambassadeur d'Espagne, furent écrasés sous les décombres: le roi lui-même eut à peine le temps de se sauver avec sa famille. Ce fléau destructeur dura plusieurs mois, et dans ce long intervalle peu de jours s'écoulèrent sans qu'on ne ressentit de nouvelles secousses. A cette calamité s'en joignirent d'autres qui réduisirent les habitants à la plus affreuse misère. Le feu consuma leurs effets les plus précieux, les eaux du Tage s'élevèrent à une hauteur prodigieuse et se débordèrent avec tant d'impétuosité, qu'après avoir submergé un grand nombre de bâtiments, elles inondèrent les campagnes voisines: des pluies continuelles tombèrent pendant plusieurs jours avec une abondance effrayante, et des voleurs, profitant de ces tristes événements, se répandirent par bandes nombreuses et dépouillèrent les malheureux habitants de ce qu'ils avaient pu sauver des débris de leur fortune.

Les mesures les plus énergiques furent prises pour venir au secours des infortunés qui avaient pu échapper à ce désastre, et pour réprimer les désordres. Des patrouilles dont les chefs étaient autorisés à arrêter et à punir sur-le-champ, et sans procès, les malfaiteurs et les vagabonds qui se trouveraient dans les rues à une heure indue, et des gibets plantés aux environs de Lisbonne, et où deux cents cadavres étaient attachés, en répandant un effroi salutaire, assurèrent la tranquillité publique.

A la première nouvelle de ce funeste événement, les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre s'empressèrent d'offrir au souverain du Portugal des secours de toute espèce; mais il ne crut pas en avoir besoin et les refusa, quoique plusieurs écrivains aient avancé le contraire. Les secousses étant devenues plus rares au commencement de 1756, les habitants qui, jusque-là, avaient campé hors de la ville, commencèrent à se rassurer et à regagner les débris de leurs anciennes résidences; et le gouvernement s'occupait d'un plan général de reconstruction de la capitale.

Au mois de février 1756, le ministre portugais annonça l'intention de faire rebâtir l'hôtel des Douanes, que le tremblement de terre de l'année précédente avait détruit complètement, et qu'on avait remplacé momentanément par des baraques en bois. Pour subvenir aux frais, Carvalho fit imposer par le roi un nouveau droit de 4 pour 100 (2) sur toutes les marchandises venant de l'étranger, et cet impôt fut maintenu malgré les vives réclamations du ministre d'Angleterre à Lisbonne, dont l'exemple ne tarda pas à être suivi par les autres ministres étrangers en Portugal. Nous verrons plus tard que le produit de cet impôt ne fut pas appliqué à la destination pour laquelle il avait été créé. Ce qui augmenta le mécontentement des Anglais, ce fut de voir les Portugais, dans l'état de détresse où les avait réduits le tremblement de terre, avoir recours pour s'habiller à une étoffe de laine non teinte qui se fabriquait dans quel-

(1) Manuel Lova, gouverneur de Rio-Janeiro, avait, vers 1680, jeté les fondements de cette colonie sur la rive septentrionale du fleuve de la Plata, en face des îles de Saint-Gabriel et de la ville espagnole de Buénos-Ayres.

(2) Au mois de juin 1764, les sommes produites par cet impôt s'élevaient à six millions.

ques provinces du royaume. Le roi lui-même les encouragea par son exemple, suivi bientôt par une partie de la noblesse, paraissant en public vêtu de cette étoffe, quoique grossière et à vil prix. Ces commencements d'industrie ne se soutinrent pas, et le Portugal continua d'être comme auparavant tributaire de l'Angleterre.

Le 3 mai 1756, le roi voulant récompenser l'activité et le zèle que Carvalho avait déployés après le tremblement de terre, le nomma secrétaire d'Etat pour les affaires du royaume, place devenue vacante par la mort de Pierre da Motta (novembre 1755). Il se trouvait ainsi de droit à la tête du ministère; il y était de fait depuis long-temps. Carvalho se donna un collaborateur complaisant, en faisant confier à don Luis da Cunha (4 mai) le portefeuille des affaires étrangères et de la guerre qu'il résigna en sa faveur. Au mois de juin de la même année, il y eut à Evora un auto-da-fé où vingt-neuf hommes et trente-trois femmes furent condamnés à la prison perpétuelle et à d'autres peines très-graves; deux personnes y furent brûlées.

Au mois d'octobre 1756, les privilèges (1) accordés à la compagnie générale d'agriculture des vignes du Haut-Douro, créée par Alvares, du 10 septembre précédent, furent rendus publics. L'établissement de cette compagnie a eu pour résultat de changer un terrain auparavant en partie inculte, en l'un des cantons les plus peuplés du Portugal; mais il s'y glissa d'abord des abus, et des intérêts privés se trouverent lésés. Cet état de choses produisit, le 23 février 1757, un soulèvement qui inquiéta le ministère et qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, si l'on n'eût pris des mesures aussi promptes que sévères contre les révoltés. Un corps de troupes fut envoyé sur les lieux; plusieurs des plus coupables furent punis de mort, d'autres furent condamnés aux galères ou à la déportation, et le *juge du peuple* de Porto, après avoir été ignominieusement cassé, fut condamné à un an de prison. L'administration de la compagnie, qui avait été un instant suspendue par une ordonnance du 19 mars 1757, reprit ses fonctions le 17 mai suivant.

Nous avons déjà vu que les Indiens du Paragui avaient opposé une résistance opiniâtre à l'exécution du traité de limites du 13 janvier 1750, et qu'on avait imputé leur conduite aux instigations des jésuites. D'après les renseignements fournis par les commissaires que les deux couronnes d'Espagne et de Portugal avaient envoyés en Amérique, sur la conduite hostile de ces missionnaires, et d'après les rapports de Mendoça, gouverneur du Maranhon et du Grand-Para, qui s'attachait à peindre les jésuites sous les couleurs les plus odieuses, on leur retira l'administration temporelle sur les Indiens. Quelques-uns d'entre eux furent même arrêtés et envoyés comme prisonniers à Lisbonne, où ils arrivèrent au mois d'août 1757. Dès le mois de juin précédent, le gouvernement avait fait imprimer en français et en portugais, et répandre avec profusion la *Relation abrégée concernant la république que les religieux nommés jésuites des provinces de Portugal et d'Espagne, ont établie dans les pays et domaines d'outre-mer de ces deux monarchies, et de la guerre qu'ils y ont excitée et soutenue contre les armées espagnoles et portugaises*, etc. Au mois d'octobre de la même année, pour ôter aux jésuites l'influence qu'ils tiraient des confessionnaux et de leurs liaisons à la cour, le roi, irrité de leur conduite au Paragui, et des prédications sinistres qu'on leur attribuait sur les causes du tremblement de terre de 1755, les expulsa tous de son palais, et choisit pour son confesseur le provincial des franciscains. Tous les membres de la famille royale imitèrent cet exemple en prenant des confesseurs dans les autres ordres religieux. Ce fut dans ces circonstances, et le 20 du mois d'octobre, que mourut l'enfant don Antoine, oncle du roi. Le 8 octobre 1757 et le 10 février 1758, le roi adressa au pape Benoît XIV deux représentations énergiques pour demander que les membres de la société de Jésus fussent ramenés à la pureté de leur institution primitive, et le souverain pontife, par un bref du 1^{er} avril de cette dernière année, nomma le cardinal Saldanha réformateur et visiteur général des jésuites du Portugal et des autres possessions de S. M. T. F.

La nomination du cardinal Saldanha, dont la sévérité et les liaisons avec Carvalho étaient connues, répandit la consternation parmi les membres de la société. Le 15 mai, ce prélat les déclara coupables de commerce illicite, leur dé-

fendit de le continuer, et leur ordonna, sous peine d'excommunication, de remettre sous trois jours aux subdélégués qu'il désigna, tous les livres et papiers concernant leurs différents trafics dans toutes les parties du monde, avec défense de les continuer à l'avenir. Il fut en même temps ordonné aux particuliers qui avaient des relations d'intérêts avec eux, de déclarer la nature et l'étendue de ces intérêts. Le 7 juin suivant, le cardinal Emmanuel, patriarche de Lisbonne, leur ôta les pouvoirs de prêcher et de confesser dans toute l'étendue de la patriarchale.

Après avoir d'abord refusé d'obéir, les jésuites de Portugal prirent le parti de se soumettre; ceux qui habitaient le Brésil obéirent immédiatement aux mêmes injonctions qui leur furent faites par les délégués du cardinal réformateur. Pendant que les procédures s'instruisaient avec activité, des pamphlets officiels présentèrent les jésuites aux yeux du public, comme ayant usurpé la liberté, la propriété, le gouvernement temporel et la cure perpétuelle des Indiens, et de s'être approprié le commerce exclusif de ces indigènes. Les marchandises qui se trouvaient dans leurs magasins de Lisbonne furent séquestrées, et le supérieur de la maison professe de cette capitale en fut exilé à soixante lieues. Tous les esprits étaient attentifs à l'issue de ce grand procès qu'on n'aurait pas osé entreprendre quelques années auparavant, lorsque, le 3 septembre 1758, sur les onze heures et demie du soir, le roi fut blessé au bras et à l'épaule droite, de deux coups de braquemart qu'on avait tirés sur la chaise dans laquelle il se trouvait avec un seul domestique, à sa sortie d'Alcantara et à une demi-lieue de Belem. Ce prince entra immédiatement à Lisbonne, et rendit, quelques jours après (7 septembre), un décret qui donnait à la reine les plus amples pouvoirs pour gouverner le royaume jusqu'à son rétablissement. Les ministres cachèrent soigneusement l'assassinat du roi, même aux ambassadeurs étrangers, sans doute afin d'en découvrir plus sûrement les auteurs: ce ne fut que le 9 décembre que le roi de Portugal fit connaître officiellement le danger qui l'avait menacé, par un édit qui promettait des récompenses à ceux qui dénonceraient les coupables. Le corps diplomatique ne reçut que le 15 la communication de cet événement. Le 13, une ordonnance avait défendu de sortir du Portugal sans le passeport d'un commissaire désigné spécialement à cet effet, et le même jour trois des premiers seigneurs du royaume, Joseph Mascarenhas, duc d'Aveyro; François d'Assise, marquis de Tavora père, et Jérôme d'Ataide, comte d'Atouguia son genre, furent arrêtés comme auteurs présumés de l'assassinat du roi. La marquise de Tavora mère fut conduite en même temps dans un couvent, et les jésuites, qu'on chercha à présenter comme ayant participé au complot, ou du moins comme l'ayant connu et approuvé, furent cernés par des troupes dans leurs couvents et reçurent défense de communiquer avec les séculiers. Le 12 janvier 1759, le tribunal de l'inconfiance déclara criminels de lèse-majesté et condamna à mort les trois seigneurs désignés ci-dessus, ainsi que la marquise douairière de Tavora, ses deux fils, dont l'un n'était âgé que de vingt-un ans, et quelques autres complices plus obscurs: ils furent tous exécutés le lendemain 13, et le 17 un édit confirmatif de la sentence du 12, en défendit à jamais la révision. Le provincial, quatre procureurs de la société de Jésus, les anciens confesseurs du roi et d'autres jésuites, parmi lesquels nous citerons le père Malagrida, furent jetés en prison, sous prétexte qu'ils s'étaient proposés d'ameuter le peuple si le roi avait été tué. Des arrestations eurent également lieu parmi les grands et dans les classes inférieures. La terreur était à son comble, lorsque, le 19 janvier, le roi envoya aux évêques de son royaume un mémoire intitulé: *Erras impios*, où sont rassemblées et réfutées les erreurs qu'on accusait les jésuites de répandre parmi les peuples. Le mois suivant, le juge des trahisons fit saisir et vendre leurs biens. La haine violente que Carvalho, nommé comte d'Oeyras, le 7 juin 1759, n'avait cessé de manifester contre eux, leur faisait attribuer les crimes les plus atroces. Il les peignait, aux yeux du roi, comme des hypocrites dangereux, d'une ambition sans bornes, dont la morale était fort relâchée, et à qui tous les moyens étaient bons pour acquérir du crédit et des richesses; il les accusait enfin d'avoir conseillé l'attentat commis contre sa personne, et les rendait responsables des maximes erronées ou sédi-

(1) Cette compagnie avait le commerce exclusif des vins de la province dont elle porte le nom, et elle étendait son octroi dans les quatre plus

importantes capitaineries du Brésil, celles de Minas-Géras ou Saint-Paul, de Rio-Janeiro, la Baie de tous les Saints et Pernambuco.

tieuses répandues dans des livres imprimés en Italie et en Allemagne, il y avait plus de cent cinquante ans, par quelques-uns de leurs confrères; Joseph partagea bientôt toutes les préventions de son ministre. Après avoir supprimé les collèges des jésuites, la direction générale des études fut confiée au principal d'Almeida, le 7 juillet 1759, et il fut ordonné qu'à l'avenir elles seraient conduites par les prêtres ordinaires. Cette mesure décisive n'était que le prélude d'une mesure plus décisive encore, et le 3 septembre suivant, le roi rendit une loi qui prononçait l'expulsion des jésuites de tous ses Etats.

Bientôt après, ces religieux, qu'on arracha des prisons pour les entasser sur des bâtiments, furent transportés en Italie, et plus tard (25 février 1761), les biens qu'ils possédaient dans les Etats du Portugal furent réunis à la couronne.

En faisant connaître à la cour de Rome l'assassinat du roi, le ministre portugais avait annoncé au saint-père que les jésuites y avaient pris part au moins indirectement. Il avait laissé entrevoir son dessein de les expulser du royaume, et avait demandé que le tribunal de conscience (*meza da consciencia*) pût juger, et même punir de mort, les ecclésiastiques qui seraient reconnus complices de cet attentat, et qu'il jout à l'avenir de cette juridiction. Le pape chercha à calmer les ressentiments du roi de Portugal dans une lettre particulière qu'il lui écrivit; et dans un bref du 2 août 1759 qui l'accablait, il autorisa ce souverain à faire juger, par telles personnes qu'il voudrait, les jésuites entrés dans la conspiration contre sa personne; mais sans que ce consentement pût s'étendre à perpétuité et à tous les jésuites qu'on ne pouvait soupçonner d'y avoir participé sans aucune exception. Lorsque ce bref parvint à Lisbonne, l'expulsion des jésuites était déjà consommée: le ministre portugais refusa de le recevoir et profita d'une circonstance qu'il avait fait naître pour manifester son mécontentement d'une manière plus éclatante.

Le 6 juin 1760, Marie-Françoise-Élisabeth, princesse du Brésil, fille du roi, épousa l'enfant don Pierre, son oncle. Des réjouissances publiques eurent lieu à cette occasion, et les hôtels de tous les ambassadeurs et ministres étrangers furent illuminés à l'exception de celui du cardinal Acciaïoli (1), nonce du pape, près de S. M. T. F. Ce nonce, qui depuis long-temps avait à se plaindre des procédés du ministre portugais en son égard, avait cru devoir agir ainsi, parce qu'il n'avait pas reçu l'avis officiel de ce mariage, donné cependant à tous les autres ministres. Sans entrer dans aucune explication avec lui, et sans daigner même en souffrir aucune, le ministre lui intima, le 14 juin, l'ordre de sortir du royaume dans le terme de quatre jours, et cet ordre était à peine donné, que, sans respecter la double qualité de cardinal et d'ambassadeur, la maison du nonce fut investie par de la cavalerie et de l'infanterie, dont le chef, pénétrant dans son appartement, fit entrer de force ce prélat dans une chaise qui le transporta en Espagne. Pendant que cette scène inconvenante se passait à Lisbonne, de vives discussions avaient lieu à Rome entre les ministres du pape et le commandeur d'Almada, ambassadeur du Portugal près du saint-siège, et proche parent de Carvalho; le départ de cet ambassadeur en fut la suite.

Le 4 août, trois édits du roi, en rappelant tous ses sujets des Etats ecclésiastiques, ordonnèrent à ceux du pape de sortir des domaines du Portugal. Tous recours en cour de Rome pour les bulles et dispenses furent en même temps défendus, à moins d'une permission expresse: l'entrée de toutes marchandises des Etats romains fut interdite, et tous ceux qui pouvaient en avoir chez eux durent en remettre l'inventaire dans les dix jours, sous peine de confiscation. L'ordre de sortir du Portugal dans les vingt-quatre heures, donné plus tard à l'auditeur de la nonciature, établit une rupture complète entre les deux cours.

Les mesures que le comte d'Oeyras (car c'est lui qui, sous le nom de Joseph I^{er}, gouvernait despotiquement le royaume), avait fait adopter contre la cour de Rome et contre les jésuites, qu'il cherchait, par des négociations, à faire proscrire dans les autres cours de l'Europe, étaient au moins très-sévères: elles atteignaient tous ceux qui

osaient lui résister, quelle que fût leur naissance. Les grands seigneurs reçurent, au mois de juillet 1760, la défense de rendre visite aux ministres étrangers; les prisons se remplirent de détenus, les exils se multiplièrent; les frères naturels du roi, dont l'un était grand-inquisiteur et l'autre archevêque de Braga, ne furent pas à l'abri des violences du ministre, et regurent tous deux, sous des prétextes frivoles, l'ordre de sortir de Lisbonne.

Quoiqu'il résultât de l'état du chargement de la flotte du Grand-Para, arrivée à Lisbonne, le 28 mai 1759, que le commerce du Maranhon avait diminué des deux tiers depuis qu'il se faisait par compagnie, le comte d'Oeyras en fit instituer une nouvelle, le 30 juillet de la même année, sous le titre de *Compagnie générale de Pernambuco et Paraiaba*.

Au mois d'août 1759, une flotte anglaise, commandée par l'amiral Boscawen, avait surpris et brûlé, sous les canons du fort de Lagos, quelques vaisseaux français aux ordres de M. de la Clue. La cour de Versailles se plaignit vivement de cette violation du droit des gens, et le comte d'Oeyras se détermina à en demander satisfaction à la cour de Londres, qui envoya, au commencement de 1760, lord Kinnoul à Lisbonne pour faire la réparation qu'on avait exigée; mais elle fut incomplète, la valeur des vaisseaux illégalement capturés n'ayant pas été rendue, et les coupables n'ayant pas été punis.

Le désir de faire de la ville de Lisbonne une des plus belles capitales du monde, par la disposition de ses rues et la régularité de ses maisons, fit rendre, le 15 octobre 1760, un édit qui ordonna la démolition de tous les édifices qui avaient échappé au terrible tremblement de terre de 1755. Malgré quelques murmures, cet édit reçut son exécution. Quoique les secousses qui se firent ressentir par intervalles, et notamment le 31 mars 1761, causaissent quelques ravages, le ministère, par une constance digne d'éloges, ne se laissa point abattre par l'effroi qu'elles inspirèrent, et une autre Lisbonne sortit plus belle des cendres de l'ancienne capitale.

Le 12 février 1761, une convention conclue entre l'Espagne et le Portugal, combla les desirs de cette dernière puissance, qui n'avait jamais pu dissimuler les regrets que lui avaient causés la cession de la colonie du Saint-Sacrement. D'après la convention, cette importante possession lui fut restituée, et les limites en Amérique et en Asie furent rétablies dans le même état où elles étaient avant le traité de 1750, qu'il demeura comme non avenu.

Le 25 juillet 1760, un édit avait créé une intendance-générale de police; au mois d'avril de l'année suivante fut fondé le collège royal des nobles, où cent jeunes *Vidalgas*, établis dans l'une des maisons qui avaient appartenu aux jésuites, durent recevoir une éducation conforme à leur naissance (2).

Le 21 août 1761, la princesse du Brésil, fille du roi, donne naissance au prince de Beira, qui reçoit les noms de Joseph-François-Xavier. Joseph I^{er} en fit part directement au pape, et sa lettre semblait annoncer le désir d'une réconciliation; mais quoique la réponse du saint-père fut conçue dans les termes les plus affectueux, cette correspondance ne produisit, pour le moment, aucun résultat, parce que le comte d'Oeyras ne le désirait pas. Ce ministre vindicatif semblait avoir oublié le père Gabriel Malagrida qui languissait depuis plusieurs années dans les prisons, lorsqu'on se convainquit bientôt que la haine qu'il portait aux jésuites était toujours implacable, et qu'elle n'était que trop bien servie. Les interrogatoires qu'on avait fait subir à ce religieux, et la confrontation des témoins produits contre lui, n'ayant pu fournir aucune preuve de sa participation à l'assassinat du roi, il fut remis au tribunal de l'inquisition qui le déclara hérétique par ses doctrines, ses révélations, ses visions et les faux principes qu'il soutenait, et le condamna en conséquence à être livré à la justice séculière qui prononça contre lui un second jugement en vertu duquel il fut étranglé et brûlé dans l'*auto-da-fé* du 20 septembre 1761, où trente-trois personnes figurèrent avec lui, mais dont aucune ne subit la peine capitale. Le plus simple examen des ouvrages, des interrogatoires et des

(1) Il avait été nommé cardinal au mois de septembre 1759, et devait bientôt quitter Lisbonne où sa nouvelle dignité ne lui permettait plus de résider comme nonce.

(2) On doit remarquer ici que presque tous les grands établisse-

ments fondés au Brésil, sont dus aux jésuites. C'est à eux qu'on doit l'encouragement de la culture du sucre; et leurs maisons qui servent de résidence aux gouverneurs et aux évêques, sont les seules qu'on pourrait appeler palais, si ce terme n'était pas trop pompeux pour le Brésil.

réponses de Malagrida prouve jusqu'à l'évidence que ses erreurs et le ridicule de quelques-unes des propositions qui motivèrent sa condamnation, doivent être attribués à l'imagination exaltée d'un vieillard en délire, qui, jusqu'à son emprisonnement, avait été considéré comme rempli de vertus et employé avec succès dans les missions de la province de Maranhão.

Depuis quelques années, l'Angleterre et la France se faisaient une guerre opiniâtre, lorsque, par suite du pacte de famille conclu le 15 août 1761, et des agressions multipliées que la première de ces puissances avait commises contre l'Espagne sans y être aucunement provoquée, celle-ci lui déclara la guerre au mois de décembre de la même année. Le ministère portugais craignit, dans cette circonstance, de ne pouvoir conserver long-temps la neutralité, qu'il lui était difficile de faire respecter, à cause de l'état déplorable où se trouvait réduit le royaume, dont les forces réglées ne s'élevaient pas à vingt mille hommes (1), d'ailleurs mal payés, mal vêtus, sans armes et surtout sans discipline. Déterminé à ne pas se prononcer contre l'Angleterre, s'il ne pouvait rester neutre, il sollicita son appui, aussitôt qu'il eut appris les préparatifs hostiles de l'Espagne. Il venait d'obtenir l'assurance d'une puissante protection, lorsque les ministres de France et d'Espagne à Lisbonne, lui présentèrent conjointement, le 16 mars 1762, un mémoire dans lequel ils demandaient que le Portugal se joignît à eux dans cette lutte, et déclaraient que les troupes espagnoles entreraient sur le territoire portugais sans autre avis ni consentement, et qu'il resterait au choix de S. M. T. P. de les considérer comme amies ou comme ennemies. La fierté avec laquelle cette sommation menaçante fut reçue par le ministère portugais étonna les cours alliées, auxquelles il déclara le premier la guerre le 18 mai, lorsqu'il eut appris qu'une armée espagnole, commandée par le marquis de Sarria, avait pénétré en Portugal, et s'était emparée sans obstacle de la province de *Tral-os-Montes*. Dès le 12 du même mois, les ministres des deux couronnes avaient quitté Lisbonne. Les recrues se levaient avec tant d'activité, qu'au 1^{er} mai le nombre des troupes était de 44,800 hommes. Une partie des secours promis par l'Angleterre était déjà arrivée, sous les ordres de lord Lowdon, le reste ne tarda pas. Le comte de la Lippe-Schauembourg (2), le prince de Mecklenbourg-Strelitz, et quelques autres officiers marquants, furent aussi envoyés à Lisbonne par la cour de Londres. Le comte de la Lippe reçut du roi de Portugal le titre de maréchal-général, avec une autorité absolue sur ses troupes, et carte blanche pour toutes les opérations. Il s'occupa d'abord à réformer les débris encore subsistants de l'armée portugaise, en créa une nouvelle composée de trente-trois bataillons d'infanterie et de vingt-six escadrons de cavalerie, restaura les fortifications des places frontières et présida à la construction de la citadelle de la Lippe à Elvas, regardée comme un chef-d'œuvre de construction militaire. Mais cette guerre se borna à quelques combats de détachements et à la retraite inattendue de l'armée espagnole, qu'on attribua, soit au manque de vivres, soit à une maladie épidémique; elle provenait plutôt de la désunion des généraux espagnols, fomentée par celle de la cour de Madrid, où la famille royale, à l'exception du roi, était contraire à l'invasion du Portugal.

Toutes les puissances belligérantes ayant un égal désir de la paix, des préliminaires entre la France et l'Espagne d'un côté, la Grande-Bretagne et le Portugal de l'autre, furent signés à Fontainebleau, le 3 novembre 1762, et suivis de la paix définitive entre les mêmes puissances, qui fut signée à Paris, le 10 février 1763. Par ce traité, ceux de 1668, de 1715 et de 1761, entre l'Espagne et le Portugal, celui de 1713 entre cette dernière puissance et la France, et en général tous les traités qui existaient avant la guerre furent renouvelés, et les choses devaient être remises au même état où elles étaient avant les hostilités; par conséquent le Portugal devait rentrer dans la possession de la colonie du Saint-Sacrement dont les Espagnols s'étaient emparés, et qui ne lui fut restituée qu'au commencement de 1764.

L'année 1763 n'offrit aucun autre événement remarquable; car nous ne comptons pas dans ce nombre les difficultés qui s'élevèrent entre le Portugal et l'Espagne, relativement

à l'alternative pour la signature du traité définitif de paix et les discussions qui eurent lieu entre les cours de Lisbonne et de Londres, au sujet des frais que cette dernière avait faits pour secourir le Portugal pendant la guerre qui venait de se terminer. Ces frais portés à une somme énorme, furent réclamés avec instance; mais les Anglais durent transiger, parce que le ministère portugais, qui avait pensé que les secours fournis étaient gratuits, éleva toutes sortes de difficultés.

Le 24 avril 1764, le roi de Portugal rendit un décret par lequel il réservait à sa connaissance les cas d'excommunication foudroyée contre ses tribunaux, magistrats, ministres ou officiers de justice; et au mois de juillet de la même année, les évêques reçurent la défense d'ordonner aucun prêtre sans un décret spécial du souverain.

Le roi créa, en 1764, l'école de navigation, établissement digne d'éloges et dont le besoin se faisait sentir.

Au mois d'avril 1765, la fauense bulle du pape *Apostolicum pasendi munus*, confirmative de l'institut des jésuites et des bulles et brefs que les parlements de France avaient fait lacérer et brûler publiquement, étant parvenue en Portugal, le procureur-général de la couronne fit, à ce sujet, un réquisitoire virulent dans lequel il repoussa avec énergie les prétentions qui y étaient émises sur la juridiction ecclésiastique. Ce réquisitoire servit de texte à une loi qui déclarait la bulle obreptice et nulle. Une ordonnance du mois de septembre de la même année, accorda à tous les sujets du Portugal la liberté de la navigation à la baie de Tous-les-Saints et à Rio-Janeiro; et le mois de novembre suivant vit paraître une loi très-importante sur le commerce et la culture des vignes en Portugal; d'après cette loi, une grande partie des vignes fut arrachée, afin d'augmenter la valeur des vins.

Le 19 mars 1766 eut lieu, avec une pompe extraordinaire, l'ouverture du nouveau collège des Nobles.

La mort des évêques de Viseu et de Portlège avait rendu ces sièges vacants: le roi, sans se concerter avec Rome, nomma de sa propre autorité les nouveaux sujets qui devaient les remplir, et d'après une décision d'une junte présidée par le comte d'Oeyras, et où assistèrent l'archevêque d'Evora, plusieurs magistrats et des membres du clergé séculier et régulier, ils furent autorisés, au mois de juin, à prendre, avant leur confirmation par le pape, le gouvernement de leur diocèse et à entrer en possession des revenus. Cette démarche hardie pour le Portugal, fut suivie, au mois de juillet, d'une loi qui restreignit les legs pies faits au préjudice des héritiers naturels, et d'une ordonnance rendue au mois de novembre, qui ôta à la juridiction ecclésiastique, la compétence sur ce qui concerne les mariages et la main-morte.

Le 3 août 1766, mourut l'enfant Emmanuel, frère du roi; le 26 décembre fut conclue une convention de commerce entre le Portugal et le Danemark; et le 13 mai 1767, la princesse du Brésil accoucha d'un prince qui fut nommé Jean-Marie-Louis-Joseph-François-Xavier-Antoine-Dominique-Raphaël (3).

Le 28 août de cette dernière année, une loi défendit à toutes personnes de demander et de recevoir des lettres de confrérie, association, privilège du général des jésuites ou de ses délégués, sous peine d'être considéré comme criminel de lèse-majesté.

Le roi de Portugal, prince zélé pour la religion, voyait avec peine la scission qui régnait entre lui et la cour de Rome; cependant subjugué par son ministre, dont les vues étaient différentes, il ne répondit que par des expressions générales de respect au bref que le pape lui adressa au mois de septembre pour amener une réconciliation. La suspension de la bulle de la croisée, faute de renouvellement, privait le trésor d'un revenu considérable, et un grand nombre de mariages ne pouvaient être célébrés faute de dispense; mais ces inconvénients n'arrêtaient pas le comte d'Oeyras qui, tout en continuant de négocier avec la cour de Rome pour satisfaire son souverain, employait tous ses efforts pour déterminer la France et l'Espagne (4) à se réunir au Portugal afin de faire assembler un concile général qui mit des limites à l'autorité des papes. Les cabinets de Versailles et de Madrid étaient, à cette époque, extrême-

(1) M. Balbi prétend qu'elles n'étaient même pas de 10 mille hommes; nous pensons que son assertion est exagérée.

(2) Plusieurs écrivains l'appellent le Comte de la Lippe-Buckebourg.

(3) Il est nommé dans l'almanach Jean-Joseph-Louis.

(4) Cette dernière avait expulsé les jésuites de ses Etats, au mois d'avril 1767.

ment irrités contre le saint père, qui avait fulminé un bref contre quelques édits de l'infant, duc de Parme, relatifs à la discipline ecclésiastique. Ce bref fut supprimé en Portugal par ordonnance du 30 avril 1768; une ordonnance du 2 du même mois avait déjà supprimé la bulle *in cæna Domini*, publiée par Pie V, en 1568, et admise jusqu'à ce moment dans les Etats de S. M. T. F., quoique proscrite en France, dès 1580, par arrêt du parlement de Paris. Le 5 avril, un édit proscrivit l'*Index expurgatoire*, que les jésuites avaient, dans le temps, fait adopter par l'inquisiteur-général, et y suppléa par la création d'un bureau de censeurs royaux.

Le 16 janvier de cette année, un décret apporta quelques modifications à la culture des vignes et au commerce économique des vins de la province de Douro; et vers la même époque, des malfaiteurs tirés des galères, et des filles de mauvaise vie, furent transportés au Brésil pour y augmenter la population de la colonie de *Matto - Grosso*; un règlement, du 4 juillet, contre les gens de main-morte fit rentrer dans les mains des particuliers laïques, ceux de leurs biens acquis et réunis en contravention aux lois du royaume. Mais la mesure qui signala surtout l'année 1768, fut le décret du 2 mai, qui déclara nuls et non avenue les rôles, conservés à la chambre des comptes, de la répartition des sommes considérables que les *nouveaux chrétiens* payèrent sous le règne de don Sébastien, pour se délivrer des vexations auxquelles ils étaient exposés par des delations, sous prétexte d'avoir judaïsé. On désignait, sous le nom de nouveaux chrétiens, tous les individus qui descendaient des Maures ou des Juifs, à quelque époque reculée que remontât cette origine, et quoique leurs ancêtres et eux-mêmes professassent la religion catholique; cette mesure, aussi juste que politique, fait honneur au ministère de Pombal.

Le Portugal, quoique en paix avec l'empereur de Maroc, vit cependant, au commencement de 1769, l'un de ses établissements d'Afrique, celui de Mazagan, attaqué par ce souverain à la tête d'une nombreuse armée. Le gouverneur portugais, hors d'état de résister, après avoir négocié quelque temps, prit le parti de faire sauter les fortifications de la place, le 1^{er} mars, et se sauva avec la garnison et les habitants qu'on transporta ensuite à l'embouchure du fleuve des Amazones, où ils formèrent la colonie de *Saint-Jean-de-Macapa*. Une trêve d'un an fut signée au mois de septembre entre le Portugal et Maroc.

La jurisprudence du Portugal avait depuis long-temps besoin d'une grande réforme; elle fut opérée par la loi célèbre du 18 août 1769, qui ne conserva du droit romain que les seules lois conformes au droit naturel. Dans les procès civils, et purement temporels, le droit canonique ne fut plus en vigueur; les commentaires d'Accurse et de Bartole ne firent plus autorité, et dans les cas non prévus par les lois portugaises, on dut suivre celles de la nation qui, dans cette matière, se rapprochait le plus des mœurs et des usages du Portugal.

Par son édit du 4 septembre, le roi Joseph chercha à donner plus d'activité aux manufactures de ses Etats, en restreignant l'exportation des laines; l'édit publié le 26 du même mois fit cesser les désordres que causaient les accusations de concubinage; d'après cet édit, les célibataires ne purent être cités que pour un concubinage scandaleux, et les gens mariés eurent seuls le droit de porter en justice les plaintes réciproques de leur infidélité. Une autre loi encore plus nécessaire, en interprétant celle du 25 juin 1765, mit les héritiers légitimes à l'abri des caprices des testateurs et de la cupidité des gens de main-morte.

Le tribunal de censure ayant condamné au feu, le 3 avril 1769, un livre trouvé dans les papiers de l'évêque de Coimbre, et intitulé: *Thèses, maximes, exercices et observances spirituelles de la Jacobée* ou du *Jacobisme*, la secte des *Jacobéens*, *Jacobites* ou *Béats*, dont il était comme le catéchisme, et qui avait fait de grands progrès dans toutes les classes, fut poursuivie avec sévérité, et tous les ouvrages infectés de jacobisme furent supprimés par une sentence que le même tribunal rendit le 24 juillet suivant (1).

Par une contradiction qu'on ne saurait expliquer, les quatre propositions contenues dans le *Mémoire sur les libertés de l'église gallicane*, furent censurées par un édit du 2

mai, qui parvint à Rome au moment où le cardinal Ganganelli venait d'être élu pape, sous le nom de Clément XIV (19 mai). Cet édit fut très-agréable au souverain pontife, qui n'éprouva pas une moins vive satisfaction de la loi rendue le 12 juin suivant, pour autoriser trois bulles de Benoît XIV contre les violateurs du secret de la confession, dont la procédure et le châtimement furent attribués au saint-office. Quoique Clément XIV n'ignorât pas que sa nomination n'avait pas obtenu l'assentiment de la cour de Lisbonne, parce qu'il avait été moine avant de parvenir au cardinalat, il chercha à préparer les voies de réconciliation avec cette cour, en nommant, au mois de décembre, le prélat Conti, son neveu, pour y résider en qualité de nonce. Le 4 du même mois, le roi de Portugal, en sortant avec toute sa cour du château de Villaviciosa pour chasser dans le parc, fut assailli par un ancien soldat d'artillerie vêtu en paysan et armé d'une massue; ce prince ne reçut qu'une légère contusion à la main, parce qu'il eut l'attention de pousser son cheval contre l'assassin. Ce dernier fut arrêté, et comme il résulta de ses interrogatoires, et des renseignements qu'on recueillit sur son compte, qu'il était depuis long-temps privé de raison, on se borna à l'enfermer dans une maison d'aliénés. Le pape écrivit, à cette occasion, le 29 janvier 1770, une lettre circulaire à tous les évêques de la chrétienté, et les termes dans lesquels elle était conçue, annonçaient que la bonne intelligence ne tarderait pas à être complètement rétablie entre le saint-siège et la cour de Lisbonne. Le nonce Conti arriva en effet dans cette capitale, le 28 juillet, et les honneurs avec lesquels on l'accueillit, furent tellement extraordinaires, que le pape fit frapper une médaille pour consacrer la réconciliation des deux couronnes. Il avait précédemment élevé à la dignité de cardinal don Paul de Carvalho, frère du comte d'Oeyras; mais ce prélat avait cessé de vivre lorsque le bref qui le nommait parvint à Lisbonne. Le 22 août, la nonciature fut rétablie, en apparence, sur le même pied qu'avant la rupture, et les communications furent rouvertes par un édit du 25 du même mois.

Le rétablissement de la bonne harmonie entre le Portugal et le saint-siège, combla les vœux du roi très-fidèle, et valut au comte d'Oeyras le titre héréditaire de marquis de Pombal (17 septembre 1770), qui plaça ce ministre dans un rang distingué parmi la première noblesse du royaume. Un édit, du 30 du même mois, enjoignit aux maîtres d'école de mettre entre les mains de leurs élèves le *Catéchisme de Montpellier*; et deux édits du 7 novembre suivant, défendirent l'entrée des chapeaux étrangers, et établirent une semblable prohibition pour la porcelaine et la faïence, en exceptant seulement celle des Indes et de la Chine importée sur des vaisseaux portugais. Le dernier acte remarquable de l'année 1770, fut une loi du 23 novembre, qui réforma l'abus introduit dans l'ordre judiciaire, dont les offices passaient des pères aux enfants, d'après un droit supposé appelé *consuetudinaire*.

Le 14 janvier 1771, mort de Marie-Françoise-Dorothee, fille du roi. Un bref du pape Clément XIII, du 23 août 1766, concernant la réforme des couvents de religieuses du royaume, fut imprimé et publié le 25 février 1771, et ne tarda pas à être mis à exécution; au mois de novembre, la bulle de la *croisade*, dont le nouveau pape avait autorisé le renouvellement, fut publiée en grande cérémonie et reçue par tous les Portugais avec un vif enthousiasme. Pour favoriser l'industrie de ses sujets, Joseph fit revivre l'arrêt de 1749, qui défendait l'entrée dans les domaines du Portugal de toutes les étoffes de laine étrangères; et par un édit du 23 février, il suspendit l'effet de celui de 1766, qui forçait tous les particuliers à recevoir en paiement les actions des compagnies privilégiées: les étrangers en avaient été exemptés dès l'année 1768. Deux lois du mois de décembre, réprimèrent les fraudes qui avaient lieu sur les vins de Porto, exemptèrent des droits d'entrée les chapeaux fabriqués dans toutes les manufactures du royaume et des domaines du Portugal, et les firent ainsi participer au privilège dont jouissaient déjà les fabriques de Pombal. On doit remarquer qu'à cette époque on n'imprimait à Lisbonne aucune espèce de gazette.

Un édit du mois de mars 1772, exempta de toute rede-

(1) Cette secte créée vers 1720, par le père François de l'Annonciation, quoique plusieurs écrivains attribuent son origine au père Gaspard de Govea, tiraît son nom de l'obligation imposée par le fondateur d'avoir toujours les yeux attachés sur l'échelle mystique de *Jacob*, qui unit le ciel et la

terre. Sans cesse pénétrés des pensées que le patriarche eut dans sa vision, les jacobites ne devaient plus s'occuper qu'à lutter contre les vices, pour monter à cette échelle et parvenir au ciel.

vance les terrains défrichés, et deux autres édits du 13 du même mois, réglèrent l'administration du collège des nobles, où il fut défendu, au mois de novembre, de donner des leçons de mathématiques, l'enseignement de cette science étant restreinte à l'université de Coïmbre. Cette université venait d'éprouver une réforme complète à laquelle le marquis de Pombal avait présidé comme lieutenant-général du roi. Pour préparer les esprits à l'importante révolution qu'il méditait depuis long-temps, ce ministre l'avait fait précéder par la publication de l'*Histoire abrégée* de cette université, où l'on opposait l'ancienne splendeur de cet établissement à l'état de décadence dans lequel il était tombé, décadence attribuée aux intrigues et aux innovations des jésuites, qu'on accusait d'avoir été funestes aux sciences et aux beaux-arts. L'histoire de tous les peuples qui ont confié le soin de l'éducation aux membres de la compagnie de Jésus, démontre le peu de fondement de cette accusation qu'on ne peut attribuer qu'à la haine que leur portait le ministre portugais. Quoi qu'il en soit, il paraît que plusieurs de ces réformes furent faites avec discernement, et qu'on doit le louer de les avoir entreprises. Il ne mérite pas moins d'éloges pour les réglemens qu'il fit publier le 10 novembre 1772, afin de répandre l'instruction élémentaire dans les possessions portugaises de toutes les parties du monde. Au mois de mars de cette année, l'union qui existait entre les cours de France et de Portugal, les détermina à revêtir leurs agents diplomatiques respectifs, du caractère d'ambassadeurs; ils ne portaient précédemment que celui de ministres plénipotentiaires.

Une loi du 16 janvier 1773 déclara libres et habiles à posséder toutes sortes d'emplois les esclaves nègres, mutilés ou blancs qui prouveraient que leur mère, leur aïeule et leur bisaïeule avaient été dans l'esclavage; ceux qui ne pouvaient faire cette preuve que jusqu'à la seconde génération, devaient servir jusqu'à leur mort, à moins qu'ils ne fussent nés depuis la publication de cette loi. Pour améliorer le sort des habitants de l'Algarve, le roi de Portugal rendit, le même jour, un édit pour réformer l'abus qui s'y était introduit depuis long-temps, de céder des terres et autres biens, pour en tirer un intérêt usuraire. Le 18 janvier fut créé un office de juge de *fora* (de dehors) et des orphelins, au bourg de Lagoa; et le même jour, un édit retrancha les droits excessifs qui se prélevaient dans cette province pour le transport des blés, farines, seigles, etc., et les assimila à ceux qu'on percevait à Lisbonne sur les mêmes grains. Le 16 juin, fut rendue une loi qui compléta, avec celle du 2 mai 1768, l'entière abolition des distinctions qui existaient entre les anciens et les nouveaux chrétiens, et établit entre eux une égalité parfaite. Un édit du mois de décembre 1774, étendant encore les dispositions des deux lois ci-dessus, défendit d'employer la qualification de nouveau chrétien à l'égard des juifs convertis. Une loi du 9 juillet établit les règles à suivre pour le partage des successions, et un édit du 14 octobre suivant, en interprétant et développant cette loi, mit des bornes à la subdivision infinie des propriétés, considérée comme un des plus grands obstacles à la culture et au défrichement des terres. Une autre loi du 24 juillet remédia aux abus qui s'étaient introduits dans l'administration des fondations pour œuvres pies.

L'abolition entière de la compagnie de Jésus ayant été ordonnée par une bulle, fulminée le 21 juillet 1773, par le pape Clément XIV, des mesures très-sévères furent prescrites par un édit du roi de Portugal, du 9 septembre, contre les individus affiliés à cette société, qui oseraient en porter encore l'habit ou tenir des assemblées ou conventicules. Par les ordres de ce prince, un *Te Deum* fut solennellement chanté à cette occasion dans toutes les églises de Lisbonne, et une illumination générale ordonnée par le parlement et par le patriarche, dura trois nuits consécutives. Le Portugal se trouvant en paix avec toutes les puissances, une réforme eut lieu à la fin de cette année dans les troupes portugaises.

Une loi du 15 janvier 1774 fit des réformes considérables dans toutes les parties de l'administration des possessions portugaises en Asie. Les tribunaux établis à Goa furent cassés, et l'on pourvut à une meilleure administration de la justice. Toutes les lois antérieures à l'établissement de la junte des finances, du 10 avril 1769, furent abrogées, à l'exception de celles qui étaient favorables aux hôpitaux et relatives à l'agriculture et au commerce, et la formation d'un code indien fut annoncée. Un alvara du même jour

conserva le sénat (hôtel de ville) de Goa dans ses privilèges et statua sur la forme de procéder pour l'élection des officiers de ce tribunal et de son président qui dût être choisi parmi les *Fidalgos*.

Un alvara du 30 avril exempta du droit d'entrée et de sortie les tabacs du Brésil, et deux autres, l'un du 17 mars et l'autre du 12 juin, prescrivirent des mesures pour encourager la pêche sur les côtes d'Algarve, et l'agriculture de la province d'Alem Tejo. Une loi du 20 juin, commentée par une décision du tribunal *da casa de supplicação*, du 18 août, défendit toutes poursuites par exécution contre les débiteurs reconnus insolvables, et ordonna la mise en liberté de ceux qui étaient détenus dans les prisons.

Le roi étant tombé malade dans le courant de ce dernier mois, la chute du marquis de Pombal parut certaine; mais ce prince se rétablit bientôt, et son ministre conserva la direction générale des affaires, et continua de braver la haine publique. Il ne ménagea pas plus qu'auparavant les grands dont les hôtels, par un préjugé dangereux et contraire aux lois du royaume, étaient regardés comme une espèce d'asile pour les criminels; il leur enleva cette immunité, et fit rendre, au mois de décembre, un édit qui donnait plus d'étendue au commerce intérieur du royaume, en permettant la libre circulation d'une province à l'autre des denrées et marchandises crues ou fabriquées dans le pays, sans qu'elles fussent soumises à aucun droit et sans qu'il fût nécessaire d'avoir de sauf-conduit.

Ce fut cette même année que l'établissement des Portugais à Benguela, sur la côte d'Afrique, ayant paru susceptible d'un commerce plus étendu, fut érigé en un gouvernement particulier et indépendant.

Le 6 juin 1775, eut lieu, avec une magnificence et une pompe extraordinaire, l'inauguration de la statue équestre du roi de Portugal. Cette statue en bronze placée au milieu de la place du Commerce à Lisbonne, et pour laquelle on avait employé 84,032 livres de métal, avait vingt pieds huit pouces de haut. L'officier portugais du corps du génie qui l'avait fondue, sans avoir devant les yeux aucun modèle en ce genre, avait, pour ainsi dire, deviné les procédés les plus compliqués et les détails immenses d'une entreprise aussi difficile. Il fut récompensé par le grade de brigadier aux doubles appointements, et on lui donna en outre la croix de l'ordre du Christ avec une pension de 200,000 reis, ou 1,250 livres tournois.

Le 19 du même mois, une loi ôta aux mineurs ou enfants de famille, la liberté de se marier sans le consentement des parents ou des tuteurs, et déterminait les faits qui devaient être désormais réputés rapt de séduction, imposable pour ce crime de nouvelles peines, surtout contre les nobles, qui n'avaient pas été jusqu'alors soumis aux actions judiciaires.

Le ministère portugais avait envoyé des forces assez considérables au Brésil; pour augmenter encore ses moyens dans ce pays, il avait ordonné, à Minas-Geraes, une levée de mille hommes; mais une partie des habitants de ce gouvernement s'enfuit dans les montagnes, pour se soustraire à un enrôlement auquel ils n'avaient pas été encore assujétis et qui ne produisit qu'un petit nombre de soldats. L'île Sainte-Catherine, chef du Brésil méridional, fut approvisionnée en munitions de toute espèce, et les commandants portugais, soit qu'ils en eussent reçu l'ordre ou l'autorisation tacite, soit qu'ils agissent de leur propre mouvement, commettaient chaque jour de nouvelles hostilités contre les établissements espagnols. Ces hostilités avaient lieu en Amérique pendant que des négociations amiables, pour arrêter définitivement les limites du Brésil, étaient suivies entre les cours de Lisbonne et de Madrid. Cette dernière refusa de les continuer (février 1776) lorsqu'elle apprit la violation de son territoire et de son pavillon; elle demanda une satisfaction convenable avant d'accepter la médiation de la France et de l'Angleterre, à laquelle le marquis de Pombal proposait de soumettre les différends qui existaient entre les deux cours, et elle arma de son côté pour obtenir, par la force, la réparation des griefs dont elle se plaignait.

Le ministère portugais ayant consenti à donner satisfaction à l'Espagne, et ayant même adopté les changements faits par la cour de France à celle qu'il avait proposée, les négociations furent reprises un instant à Madrid entre l'ambassadeur de Portugal et les ministres espagnols; mais le marquis de Pombal ayant fait naître des difficultés, et de nouvelles hostilités ayant été commises sur le Rio-Grande par les Portugais, ces négociations furent définitivement

rompues, et la cour d'Espagne exécuta la résolution qu'elle avait prise précédemment.

Au mois de novembre 1776, une flotte espagnole considérable, chargée de troupes, d'armes et de munitions, fit voile pour l'Amérique, sous le commandement de don Pedro Cevallos, et bientôt toutes les places dont les Portugais s'étaient emparés tombèrent au pouvoir des Espagnols qui se rendirent maîtres de l'île importante de Sainte-Catherine et de la colonie du Saint-Sacrement. Nous verrons sous le règne suivant comment ces différends furent applanis.

Au mois de janvier 1776, un alvara interrompant l'édit du dixième rendu en 1762, étendit cet impôt sur tous les biens acquis par les communautés religieuses, les hôpitaux et autres institutions pieuses, comme si cette extension avait été sous-entendue. Un édit du mois de juillet suivant interdit à l'avenir l'entrée des ports du Portugal aux bâtiments des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale, alors en révolte ouverte contre leur métropole, et ordonna en même temps à tous ceux qui pouvaient s'y trouver, d'en sortir dans l'espace de huit jours, sans pouvoir emporter, en s'en allant, ni armes, ni munitions de guerre, sous peine d'être confisquées. L'exécution rigoureuse de cette mesure, déjà si rigoureuse par elle-même, fit tomber entre les mains des Anglais plusieurs navires appartenant aux Américains, qui s'en vengèrent en faisant main-basse sur tous les navires portugais qu'ils purent rencontrer.

Pombal pressait avec activité les préparatifs nécessaires pour balancer les forces considérables que les Espagnols avaient envoyées en Amérique; mais le pouvoir était au moment de lui échapper. Au commencement du mois de novembre le roi tomba de nouveau malade, et son état ne tarda pas à inspirer des craintes sérieuses. Le 23, il déclara la reine, son épouse, régente du royaume: et le 20 février 1777, se sentant à toute extrémité, il désira être témoin du mariage de l'infante Marie-Françoise-Bénédictine, sa fille, avec le prince de Beira, son petit-fils: il fut célébré le lendemain dans son appartement, et le 24, Joseph I^{er}. cessa d'exister.

Ce prince n'avait eu que trois filles de son mariage avec Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, roi d'Espagne.

1^o. Marie-Françoise-Elisabeth, née le 21 décembre 1734, et mariée, le 6 juin 1760, à don Pèdre, son oncle, frère de Joseph;

2^o. Marie-Anne-Françoise-Josèphe-Rite-Jeanne, née le 8 octobre 1736;

3^o. Marie-Françoise-Bénédictine, née le 25 juillet 1746, mariée le 21 février 1777, à Joseph-François-Xavier, son neveu, prince du Brésil, né le 21 août 1761, et fils de don Pèdre et de Marie-Françoise-Elisabeth.

MARIE I^{re}. et PIERRE III.

1777. Pendant la régence de la reine douairière, le crédit de Pombal avait paru fort affaibli, quoique cette princesse se fit borner à soumettre au roi son époux les propositions de ce ministre, et à les signer ensuite sur l'approbation que Joseph I^{er}. ne manquait jamais de donner. Pombal continua de paraître à la cour, et après la mort de ce prince, conserva le poste qu'il occupait précédemment; mais la haine que lui portait la reine Marie, et surtout son époux, et celle, qu'à leur exemple, manifestaient tous les grands seigneurs portugais, rendaient sa position infiniment difficile et désagréable pour un caractère aussi fier que le sien. Elle le devint encore plus, lorsque la reine eut mis en liberté et rappelé tous ceux qu'il avait fait exiler ou enfermer dans les prisons pendant le cours de son long ministère, et qu'il se vit exposé à se trouver fréquemment en présence de ses nombreuses victimes (1). Après avoir tenu tête à l'orage pendant quelque temps, il se détermina, le 4 mars 1777, à donner la démission de tous ses emplois; elle fut acceptée: on lui accorda avec empressement la permission de se retirer à Pombal, comme il l'avait demandé. La reine lui conserva néanmoins son traitement de secrétaire d'Etat, et elle y joignit même une commanderie de l'ordre du Christ.

Le vicomte Ponte Lima fut nommé immédiatement secrétaire d'Etat au département des affaires intérieures du royaume, seule place qu'occupait véritablement le marquis

de Pombal. Le jour même de la démission de ce dernier, le prince de Beira prit le titre de prince du Brésil; l'infant don Pierre son père, mari de la reine, jouissait déjà, suivant la loi, du titre et des honneurs de roi, sans cependant partager avec son épouse l'exercice de l'autorité suprême.

De tous les Portugais exilés sous le règne de Joseph, les jésuites furent les seuls que la reine ne rappela pas. Plusieurs de ces religieux, qui se trouvaient en Italie, s'étaient cependant hâtés de rentrer dans leur patrie aussitôt que la nouvelle de la mort du roi leur fut parvenue: on ne les repoussa pas; mais ils furent obligés de se retirer dans le monastère de Bélem, pour y vivre sous les ordres du supérieur, et sans pouvoir conserver leur habit.

Peu de temps après son avènement au trône, la reine Marie avait été atteinte de la rougeole; cette maladie retarda la cérémonie de son acclamation jusqu'au 13 mai. Elle y parut avec un sceptre d'or à la main, et son époux, placé à sa gauche, y assista en particulier, mais sans prêter, comme les autres Portugais, le serment de fidélité. Ce ne fut que dans les premiers jours du mois de juin suivant qu'il annonça officiellement aux autres souverains, qu'il avait pris le titre de roi.

Nous avons vu que les hostilités continuaient toujours en Amérique entre les troupes espagnoles et portugaises.

D'après les vives instances de Marie, la reine douairière consentit à entamer directement des négociations avec le roi d'Espagne son frère; et le traité préliminaire de Saint-Ildelphonse en fut le résultat. Ce traité signé le 1^{er}. octobre 1777, et ratifié le même mois, régla toutes les contestations existantes et fixa les limites des deux Etats en Amérique; le Portugal céda à l'Espagne la colonie du Saint-Sacrement, avec la navigation exclusive des rivières de la Plata et de l'Uruguay, et l'île Saint-Gabriel, et renonça aux droits qu'il pouvait avoir sur les îles Philippines, Mariannes, etc.; de son côté, l'Espagne restitua l'île Sainte-Catherine et la partie du continent qui l'avoisine.

Dès les premiers mois de son règne, Marie ne se borna pas à rendre la liberté aux Portugais de toutes les classes qui encombraient les prisons: elle accorda même à plusieurs des distinctions et des récompenses.

Dans les mois de mai et de juin 1777 elle déclara, par des décrets spéciaux, le marquis d'Alorna, genre du marquis de Tavora, don Nuño et don Manuel de Loréna, qui avaient été impliqués dans la conspiration du 3 septembre 1758, innocents du crime qu'on leur avait imputé, et elle les réintégra dans leurs droits, honneurs et prérogatives. Les deux derniers furent même élevés au grade de marchaux de camp, et pourvus de commandements; et la marquise de Tavora, maîtresse de Joseph, obtint, au mois de septembre, la permission de sortir du couvent où elle avait été enfermée pour le reste de ses jours. Ces diverses mesures mécontentèrent la reine-mère qui refusa d'admettre en sa présence les seigneurs qui venaient d'être réhabilités, et manifesta, à cette occasion, le désir de s'éloigner de Lisbonne pour se rendre en Espagne. Au mois de juillet 1777, Marie avait supprimé le tribunal de l'inconfiance, espèce de chambre ardente établie par Pombal, et instrument aveugle de ses vengeances. Elle rendit ensuite solennellement au nonce, peut-être sans trop de prudence, tous les droits anciennement attachés à sa place, et elle supprima plusieurs impôts onéreux à la classe du peuple, entre autres celui qui existait sur le sel de Sétuvai.

Au mois de septembre 1777, un alvara mit des restrictions au monopole que la compagnie de Porto exerçait sur les vins; et un décret du 5 janvier de l'année suivante supprima la compagnie du Grand-Para et du Maranhão, dont l'octroi venait d'expirer, et accorda à tous les Portugais la liberté de commercer dans les contrées qui avaient été soumises précédemment au privilège exclusif de la compagnie. Le traité de Saint-Ildelphonse fut confirmé, le 11 mars 1778, par le traité d'amitié, de garantie et de commerce, signé par les mêmes plénipotentiaires, à la maison de plaisance du Pardo. Ce traité expliqua tout ce que les traités précédents renfermaient de dispositions peu claires; il établit, entre les deux nations, une garantie réciproque de leurs possessions dans l'Amérique méridionale et une alliance intime, et leur assura tous les privilèges, franchises et exemptions dont jouissaient les nations

(1) Il parut après la mort de Joseph I^{er}., un avis ou testament, sans date, dans lequel il exhortait, entre autres choses, sa fille Marie à faire

grâce aux criminels d'Etat qu'elle jugerait dignes de sa clémence.

les plus favorisées dans leurs domaines respectifs de l'Europe. L'île d'Annobon, sur la côte d'Afrique, et celle de Fernando-Po, dans le golfe de Guinée, furent cédées à l'Espagne par l'article 13. Le cabinet de Versailles voulut profiter des dispositions de l'article 17 qui réservaient l'accession à la France, pour faire déclarer le Portugal contre l'Angleterre, avec laquelle elle était en guerre; mais le gouvernement portugais s'y refusa le premier et continua de garder la neutralité.

Le 21 avril suivant, les cours de France et de Portugal signèrent un traité qui abolissait le droit d'aubaine en faveur de leurs sujets respectifs. Ce fut cette même année que Jean de Bragança, duc de Lafoens, parent de la reine, qui avait été forcé de sortir du Portugal sous le règne précédent, et qui avait acquis dans ses voyages une grande variété de connaissances, rassembla les hommes instruits que possédait Lisbonne, et plaça cette association sous la protection de Marie qui lui donna une existence légale sous le nom d'*Académie royale des sciences de Lisbonne*. Ces nouveaux académiciens ne se bornèrent pas à la destination que semblait indiquer le nom de leur institut; ils étendirent leur activité à des travaux approfondis sur la langue et l'histoire nationale, et les premiers mémoires qu'ils publièrent eurent pour objet d'améliorer l'agriculture et de donner une direction à l'industrie.

Depuis la chute du marquis de Pombal, on avait publié contre lui les pamphlets les plus virulents. Celui qui l'avait le plus offensé, fut un mémoire de François-Joseph Caldeira Galbarde Mendanha, à son retour de l'exil auquel il avait été condamné sous le règne précédent. Pombal y répondit avec non moins de virulence; mais la reine, sur l'avis de son conseil, ordonna par un édit du 3 septembre 1779, la suppression des deux mémoires; les originaux furent brûlés en présence des juges du procès, et les avocats qui les avaient signés furent condamnés à la prison.

Au mois de juin 1780, M. de Nesselrode, arrivé à Lisbonne, remit aux ministres portugais la déclaration de l'impératrice de Russie en faveur du commerce en général et de la navigation des puissances neutres; mais toujours constants dans leur système de neutralité, ils refusèrent de s'en départir en y accédant. Les négociations à ce sujet ayant été reprises en 1782, le Portugal accéda purement et simplement à l'association du nord, par la convention du 13 juillet de cette année, qu'elle signa avec la Russie. Les cours de Versailles et de Madrid accusaient néanmoins le Portugal de partialité envers l'Angleterre. Elles firent même à ce sujet des représentations très-énergiques qui produisirent leur effet, et par décret du 30 août, S. M. T. F. défendit d'admettre dans ses ports les corsaires de quelque puissance que ce fût, ou les prises qu'ils pourraient faire; cette défense s'étendit aux vaisseaux de guerre, quoiqu'elle ne fût pas formellement exprimée dans le décret, et ils ne durent plus être admis à l'avenir dans les ports de Portugal en station permanente.

Le marquis d'Alorna, dont l'innocence avait été proclamée le 17 mai 1777, ne cessait d'adresser des requêtes à la reine et à son époux, pour demander la révision du procès de la famille Tavora, et de l'arrêt du tribunal de l'*inconfiance*, du 12 janvier 1759. Cette révision, long-temps différée, fut enfin ordonnée par un décret que rendit la reine, le 10 octobre 1780, et des commissaires furent nommés à cet effet. Les jésuites, malgré toutes leurs démarches, et quoique fortement appuyés par le roi, ne purent obtenir la faveur de se laver des odieuses imputations qu'on avait fait peser sur eux, et d'être enfin jugés légalement.

L'auteur des *Mémoires du marquis de Pombal*, que nous citons, quoique son animosité contre ce ministre doive le rendre suspect, rapporte que la reine, tourmentée par ses scrupules, ne put supporter la lenteur que les commissaires nommés par elle étaient forcés de mettre dans une information si compliquée et où tant de témoins devaient figurer, et que, le 3 avril 1781, elle fit rassembler les juges-commissaires au milieu de la nuit, et leur commanda, d'une voix troublée, de prononcer leur sentence avant de se séparer. Après avoir délibéré pendant cinq heures, ces magistrats convoqués avec tant de précipitation, déclarèrent innocents, à la majorité de soixante-quinze contre trois, tous les individus, tant morts que vivants, qui avaient été exécutés ou mis en prison d'après la sentence du 12 janvier 1759. Le procureur-général de la couronne appela de cette décision: les ministres firent, dit-on, agir le

prince du Brésil, qui représenta à sa mère le danger de revenir sur la chose jugée, en s'exposant à remuer tant de passions et d'intérêts, l'inconvenance d'entacher la mémoire du feu roi, et surtout l'imprudence de réhabiliter de grands coupables; car on ne pouvait se dissimuler que parmi ceux qui avaient été condamnés, plusieurs étaient accablés sous le poids des preuves qui s'élevaient contre eux. La reine se rendit aux nécessités de la politique. Mais son confesseur revint si souvent à la charge, et effraya tellement son imagination en lui peignant sa responsabilité devant Dieu, qu'elle résolut de faire examiner de nouveau la fatale affaire. Le conseil opposa, comme la première fois, à l'influence du confesseur, celle de l'héritier de la couronne; la voix de celui-ci l'emporta encore. Mais froissée entre les scrupules de sa conscience et la crainte de compromettre la sûreté de l'État, Marie tomba dans une noire mélancolie.

L'apologie de son ministère que Pombal avait publiée en répondant au mémoire de Caldeira, et qui avait été condamné par l'édit du 3 septembre 1779, servit de prétexte pour le faire interroger sur divers chefs d'accusation formés contre lui; il fut jugé unanimement criminel et digne d'un châtiement exemplaire. Le 25 août 1781, la reine rendit en conséquence un décret dans lequel elle déclara, qu'écoutant plus la clémence que la justice, et en considération de ses infirmités et de son âge, elle lui faisait grâce des peines corporelles qui devaient lui être infligées, sans le décharger des restitutions, indemnités et autres réclamations civiles que pourraient former contre lui les parties lésées; et en lui enjoignant de se tenir éloigné de la cour au moins à la distance de vingt lieues, jusqu'à nouvel ordre. Le décret de condamnation du marquis de Pombal n'aurait peut-être pas été rendu, si la reine douairière de Portugal n'eût cessé d'exister le 15 janvier 1781. Ce ministre, jugé si diversement pendant sa vie, et sur lequel on n'est même pas encore complètement d'accord, termina ses jours dans sa terre de Pombal, le 8 mai 1782; sa mort fit peu de sensation.

Les préliminaires de paix entre la France, l'Espagne et l'Angleterre ayant été signés le 20 janvier 1783, et l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique ayant été reconnue, la reine de Portugal autorisa, le 15 février suivant, la libre entrée dans ses ports des bâtimens américains, après avoir aboli le décret du 4 juillet 1776, et l'édit du conseil des finances du 5 du même mois.

La crainte des corsaires de l'Angleterre avait déterminé la reine de Portugal à reculer les négociations relatives à l'accession de la France au traité du 11 mars 1778. Cette crainte n'existant plus après la paix générale, l'acte d'accession fut signé à Madrid, le 16 juillet 1783, par les plénipotentiaires de la France, de l'Espagne et du Portugal. L'union qui régnait à cette époque entre les cours de France et de Portugal, faillit être un instant troublée par un événement dont nous croyons devoir rendre compte.

Les Portugais prétendaient avoir la propriété exclusive de la côte occidentale d'Afrique, depuis Saint-Paul-de-Loando jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; et c'était en se foudant sur cette prétention qu'ils avaient détruit violemment en 1781, un établissement que l'empereur d'Allemagne avait formé en 1776 dans la baie de Lagoa, peu éloignée de la pointe méridionale de cette partie du monde. Les mêmes motifs les avaient déterminés à s'emparer, en 1783, de l'établissement français de Cabinde, sur la côte d'Angola et à y élever un fort; mais la cour de Versailles, qui n'admettait leur droit exclusif que jusqu'à la baie Rouge, qui soutenait que, depuis cette baie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, les côtes étaient *concurrentes*, et qui tirait annuellement de la côte d'Angola dix à douze mille nègres, c'est-à-dire les trois-cinquièmes de ceux qui étaient nécessaires à Saint-Domingue, ne se vit pas déposséder tranquillement. Elle chargea le chevalier Bernard de Marigny, de rétablir les choses dans l'état où elles étaient et l'autorisa même à employer la force s'il en était besoin; elle négocia en même temps à Lisbonne pour obtenir le redressement du grief dont elle se plaignait. Pendant ces négociations, M. de Marigny arriva à Cabinde; et le commandant portugais, se trouvant hors d'état de résister, signa, le 21 juin 1784, une convention par suite de laquelle les retranchements qui avaient été élevés furent démolis. La connaissance de cette convention produisit une vive sensation sur l'esprit de la reine et du peuple portugais; mais la cour d'Espagne, qu'un double mariage, celui de l'enfant don Juan de Portugal avec la princesse Charlotte-Joachim

d'Espagne, et celui de l'infante Marie-Anne-Victoire de Portugal avec le prince don Gabriel, infant d'Espagne, avait liée encore plus étroitement avec la maison de Bragançe, intervint dans cette discussion. Elle fut soumise à son arbitrage, au mois de décembre 1784, et fut terminée à l'amiable.

Le 25 novembre 1783, la reine Marie rendit un décret pour encourager le commerce et la navigation de ses sujets, et le 8 novembre 1785, pour empêcher ou du moins pour diminuer l'exportation de l'or du Portugal, elle défendit, par un autre décret, la circulation dans ses États des monnaies étrangères comme valeur numéraire. Un troisième décret du mois de février de l'année suivante, interdit l'importation des bas de soie blancs, en permettant seulement celle des bas de soie noirs.

Le 30 janvier 1786, une convention relative à la traite des noirs sur la côte d'Ambris, fut signée entre le Portugal et l'Angleterre.

Des dissensions assez sérieuses troublaient à cette époque la cour de Portugal. La confiance que la reine accordait à M. de Sà, avait excité la jalousie des ennemis de ce ministre dirigés par M. Dangeja, favori du roi don Pédre et chef de la cabale appuyée par le comte Ponte de Lima, et ils employaient tous les moyens pour le renverser. Sa mort, arrivée le 9 mai 1786, les délivra de cet adversaire; mais ils perdirent bientôt leur principal appui, le roi, don Pédre, après avoir essuyé deux attaques d'apoplexie, les 16 et 17 du même mois, ayant terminé sa carrière le 25.

Quoique ce prince fût d'un esprit borné, et qu'il s'attachât à contrarier les goûts et les vues de la reine, elle ne l'en regretta pas moins très-vivement. Elle ne l'avait pas quitté un seul instant dans ses derniers moments et lui avait prodigué les marques de la plus tendre affection. Lorsqu'elle l'eut perdu, sa santé s'altéra sensiblement; elle parut disposée à la retraite, refusa de s'occuper des affaires, et ne fut accessible que pour son confesseur et pour don Juan de Bragançe, duc de Laxoens. Elle s'éloigna même quelque temps de Lisbonne, et confia, pendant son absence, l'expédition des affaires au prince du Brésil, son fils aîné, qu'elle avait admis précédemment au conseil et qui en paraissait digne par les qualités qu'il manifestait.

Le 2 août 1786, la reine, qui avait repris les rênes du gouvernement, prohiba l'introduction des rubans larges venant de l'étranger; elle nomma, le même mois, inquisiteur-général, l'archevêque de Thessalonique, son confesseur, qui possédait toute sa confiance. Ce prélat, d'une naissance obscure, et connu d'abord sous le nom de frère Ignace de Caetan, avait été tiré de l'obscurité d'un cloître par le marquis de Pombal. Le 21 août 1787, il fut admis au conseil, comme le prince du Brésil, et au mois de septembre suivant, la reine lui conféra un pouvoir absolu sur tous les tribunaux du royaume, ce qui l'assimilait à un secrétaire d'État.

Le 11 septembre 1787, le Portugal et la Sardaigne supprimèrent réciproquement le droit d'aubaine, par une convention qui établit une parfaite égalité à l'égard des successions entre leurs sujets respectifs.

On découvrit, vers cette époque, à Goa, une conspiration dans laquelle entraient un grand nombre de familles indiennes, irritées de ce qu'on avait remis en vigueur le tribunal de l'inquisition. Elle fut étouffée facilement après l'arrestation du maréchal de camp Coriega, qui en était le chef.

La mort du roi don Pédre n'avait pas fait disparaître tous les germes de dissension. La cour était partagée entre M. de Pinto et le confesseur de la reine, d'un côté; et M. de Mello, ministre des affaires étrangères, et Ponte de Lima, de l'autre. Ils cherchaient mutuellement à se renverser; aussi, pendant ce conflit, toutes les autorités se croisaient et tâchaient de se nuire; les affaires étaient mal administrées; le militaire, la marine, les colonies présentaient le tableau le plus déplorable; les vols et les assassinats se multipliaient et se commettaient publiquement dans Lisbonne, et le nombre des moines augmentait prodigieusement. De temps à autre, quelques actes annonçaient aux Portugais qu'un ministère régulier les gouvernait encore. Il créa, au mois de juillet 1788, une nouvelle chambre de commerce pour

l'inspection de toutes les manufactures, la gestion de l'impôt pour les aqueducs, les teintureries, les faillites et la navigation mercantile; et le même mois, le comte de Povoldi, président du sénat et chambellan de l'infant don Juan, perdit sa place et eut ordre de ne plus paraître à la cour pour avoir fait charger de fers et mettre en prison le juge du peuple qui lui faisait des représentations. Cet acte de vigueur produisit un excellent effet.

Le 5 septembre 1788, le Portugal perdit l'infant don Gabriel, prince du Brésil et héritier présomptif de la couronne, qui mourut des suites de la petite-vérole. Cet événement causa une douleur profonde à la reine et une consternation générale parmi les Portugais, qui avaient fondé les plus belles espérances sur le règne de ce prince, et qui craignaient de voir un infant d'Espagne le gouverner un jour, l'épouse du prince de Beira, son frère, n'ayant pas encore donné des signes de nobilité.

Depuis ce moment madame d'Ariaga et le confesseur de la reine prirent le plus grand ascendant sur l'esprit de cette princesse, et furent regardés comme les maîtres absolus du royaume et les dispensateurs de toutes les grâces. L'infant don Juan, qui venait de quitter le titre de prince de Beira pour prendre celui de prince du Brésil, n'avait aucune part à la direction des affaires.

La mort de l'archevêque de Thessalonique, arrivée le 29 novembre, détruisit cette espèce de ligue; elle délivra M. de Mello d'un adversaire redoutable, causa au prince du Brésil une joie qu'il manifesta un peu trop ouvertement, et amena quelques changements dans le cabinet de Lisbonne. Au mois de décembre 1788, le comte de Villanova fut nommé grand-maître de la maison de la reine, en conservant le département des finances; et sur la demande faite à l'article de la mort par le feu confesseur, M. de Pinto obtint le portefeuille des affaires étrangères, en remplacement de M. de Mello, qui passa à la marine, où il avait été précédemment: M. de Stabra fut chargé du département de l'intérieur. Ces nouveaux ministres montrèrent plus de condescendance à l'héritier présomptif du trône, et le 24 décembre il assista, pour la première fois, au conseil. Il ne se passa rien de remarquable dans les premiers mois de l'année 1789. Au mois de mars, cinq décrets furent rendus au nom de la reine pour favoriser l'importation des blés étrangers en Portugal; pour défendre de hausser le prix des loyers des maisons, qui étaient portés à un taux excessif; pour encourager les constructions dans le quartier neuf de Lisbonne; pour empêcher qu'à l'avenir on ne pût conserver plus d'un emploi, etc. Le 19 juin, une loi réforma l'organisation des trois ordres militaires, dont la reine était grande-maîtresse, et dont le prince du Brésil fut créé commandeur: il fut décidé peu de temps après, par un édit, que les officiers élevés au grade de maréchaux de camp et de lieutenants-généraux, seraient regardés comme nobles (Fidalgos); et, le 29 novembre, un décret institua une junte pour l'examen de l'état actuel, et l'amélioration temporaire des ordres religieux.

Dès son origine, la révolution française excita en Portugal une défiance extrême. Le 19 décembre 1789, la reine fit défendre dans tous ses ports, aux officiers et aux matelots des navires marchands français, de descendre à terre avec l'habit et la cocarde nationale, et au mois de mars de l'année suivante, une lettre pastorale du cardinal-patriarche, enjoignit à tous les curés de prémunir leurs paroissiens contre les principes désorganisateur qu'on cherchait à introduire, et de leur recommander l'obéissance qu'ils devaient à leur souverain.

Cette lettre produisit l'effet qu'on devait attendre sur l'esprit d'un peuple aussi religieux et aussi dévoué à ses souverains que l'étaient les Portugais.

Au mois de janvier de cette même année, fut créée l'académie militaire pour les aspirants aux corps du génie et de l'artillerie, et, le mois de mars suivant, un décret sur la succession de l'*Infantado*, abrogeant une loi du roi Jean IV, déclara les filles habiles à en hériter. Le but de ce décret important avait été de prévenir toute espèce de doute et de discussion, tant pour la succession aux biens de l'*Infantado*, que pour la succession à la couronne, dans le cas où le prince actuel du Brésil serait venu à mourir sans enfans (1).

(1) Dans ce cas, les biens de l'*Infantado* seraient revenus de droit à Don Pedre, infant d'Espagne, comme petit-fils de la reine Marie, et lui auraient assuré un titre de plus à la couronne de Portugal, en obte-

nant les dispenses de la constitution fondamentale qui exclut tout prince né en pays étranger.

Les craintes que l'on avait conçues à ce sujet n'étaient pas dénuées de fondement, puisque la princesse, sa femme, n'avait encore donné aucun signe de nubilité. Ce décret venait à peine d'être rendu que la nubilité de la princesse se déclara, à la grande satisfaction de la famille royale et de tous les Portugais.

La famille de Tavora renouvela à cette époque (mars 1790) ses démarches pour obtenir la révision de son fameux procès; mais elles furent vaines, la reine ayant montré une opposition invincible.

Les discussions qui avaient lieu entre l'Espagne et l'Angleterre, et les armements considérables de la première causaient de vives inquiétudes au cabinet de Lisbonne, qui craignait de ne pouvoir conserver la neutralité; mais la paix conclue le 28 octobre entre ces deux puissances dissipa entièrement ses alarmes.

La situation intérieure de la France en inspirait de très-sérieuses à la cour de Portugal, et elle était disposée à suivre, à cet égard, l'exemple d'une grande partie des cabinets de l'Europe. L'ambassadeur de France à Lisbonne lui ayant fait connaître, le 6 janvier 1791, le changement du pavillon français, elle annonça, il est vrai, qu'il serait admis dans tous ses ports; mais elle se prémit contre la contagion en faisant arrêter tous les Français vagabonds ou contrebandiers, et tous ceux qui se permettaient des propos indiscrets contre la religion ou le gouvernement.

Malgré les instances réitérées de l'ambassadeur français, on laissa sans réponse la communication qu'il avait faite, le 7 octobre 1791, de l'acte constitutionnel et de son acceptation par le roi Louis XVI. La nouvelle de la suspension de ce souverain, après le 10 août 1792, produisit une grande effervescence en Portugal, et ce cabinet, sans se mettre positivement en état de guerre avec la France, déclara qu'il ne reconnaissait plus désormais ses ambassadeurs. Il avait déjà fait jeter dans les prisons ou renvoyé du Portugal plusieurs Français qui cherchaient à troubler la tranquillité publique, en répandant leurs principes par des propos audacieux contre la religion et la monarchie, et surtout au moyen des loges de francs-maçons qu'ils cherchaient à introduire, et que le gouvernement proscrivit sévèrement.

Depuis le commencement de l'année 1791, la reine manifestait une tristesse excessive, et elle paraissait menacée en même temps d'hydropisie. Son état ne tarda pas à empirer, et au mois de janvier 1792, sa raison fut altérée à un tel point, que le prince du Brésil, qui, par un respect qui fait honneur à sa piété filiale, mais qui doit paraître excessif, avait laissé l'autorité entre les mains des ministres, se vit obligé de déclarer, par un édit du 10 février de la même année, que sa mère ne pouvant tenir les rênes de l'Etat, il signerait désormais toutes les dépêches. Cette mesure ne fut suivie d'aucun changement dans le ministère, et toutes les affaires continuèrent d'être traitées, comme auparavant, au nom de la reine. Le docteur Willis qui avait obtenu des succès dans le traitement de l'aliénation mentale du roi d'Angleterre George III, fut appelé à Lisbonne, où il arriva le 20 mars 1792; mais, après quelques mois de séjour, il jugea sans doute que la maladie de la reine était incurable, puisqu'il retourna en Angleterre au mois d'août suivant.

L'un des premiers actes de l'autorité du prince régent, c'était le titre que venait de prendre le prince du Brésil, fut le rétablissement du conseil de guerre (juin 1792) sur les mêmes bases qu'il avait eues autrefois.

Sans se mettre en état d'hostilité déclarée, même après l'assassinat de Louis XVI, le cabinet de Lisbonne persista dans son refus d'entretenir des relations avec les agents de la république française. Vainement le gouvernement révolutionnaire envoya-t-il à Lisbonne le sieur Darbaud avec le titre de secrétaire de légation (mars 1793); cet agent, après avoir obtenu une audience du ministre des affaires étrangères Pinto, ne put parvenir à faire recevoir ses lettres de créance, et se vit obligé de retourner en France au mois d'avril suivant. Le Portugal qui avait, dit-on, adhéré au traité de Pilnitz (26 ou 27 août 1791), en supposant toutefois que ce traité ait réellement existé, continua de fournir à l'Angleterre et à l'Espagne les secours auxquels il s'était engagé par les traités précédents, et gardant le silence sur les affaires intérieures de la France, il n'admit dans ses ports ni les vaisseaux de guerre ni les corsaires de cette nation.

Pour se venger, le gouvernement français fit courir sus aux vaisseaux portugais, dont un grand nombre fut amené dans les ports de France et déclaré de bonne prise.

Malgré l'assistance qu'il donnait aux ennemis de la France,

le cabinet de Lisbonne craignant de voir s'augmenter de plus en plus les pertes qu'avait déjà éprouvées son commerce, chercha, au mois d'août 1794, à rétablir la bonne intelligence par l'intermédiaire du consul d'Amérique en Portugal. Mais comme il prétendait en même temps ne pas rompre ses liaisons avec les coalisés, et continuer à leur envoyer les renforts qui avaient été stipulés précédemment, cette tentative n'eut pas de suite. Le ministre Lmiz Pinto de Souza ne réussit pas mieux à obtenir la neutralité du Portugal, qu'il demanda par une note du 24 janvier 1795. Le 28 juillet suivant (10 thermidor an 3), le comité du salut public parut montrer quelque désir de rapprochement en publiant un arrêté relatif à la restitution des marins Portugais détenus en France, sous la condition que le Portugal en agirait de même à l'égard des marins français qui pourraient se trouver prisonniers dans les Etats de S. M. T. F. Cette offre indirecte ne produisit aucun résultat, quoique le chevalier Antoine d'Arango d'Azvedo, envoyé extraordinaire de Portugal à la Haye, eût écrit au ministre de la république dans la même rade que *sa cour n'ayant jamais regardé la France comme son ennemi, il n'existait aucun Français prisonnier en Portugal*, et qu'il avait reçu ordre de déclarer que tous ceux qui s'y étaient rendus y avaient trouvé liberté et protection.

La cour de Lisbonne inquiète sur sa position, en voyant que la Toscane, la Prusse et surtout l'Espagne, s'étaient retirées de la coalition et avaient fait la paix avec la république française, essaya sans succès, au mois de novembre 1795, d'entamer de nouvelles négociations par l'intermédiaire de M. de Souza, son ministre à Venise, et elle se détermina, au mois d'octobre de l'année suivante (1796), à envoyer à Paris le chevalier d'Arango, son ministre près les Provinces-Unies. Des conférences eurent lieu entre ce plénipotentiaire et les ministres du Directoire. Mais elles cessèrent le 13 avril 1797, parce que M. d'Arango n'avait pas de pouvoirs suffisants pour accorder tout ce que le Directoire exigeait. Elles furent cependant reprises quelques mois après, et, le 10 août 1797 (23 thermidor an 5), cet envoyé signa, avec Charles Delacroix, ministre des relations extérieures du Directoire, un traité de paix et d'amitié déclaré commun avec la république Batave. L'article 3 de ce traité porte restitution réciproque de tout ce qui a pu être conquis; d'après l'article 4, aucune des puissances contractantes ne pourra fournir de secours aux ennemis de l'autre sous quelque prétexte que ce soit, et nonobstant toute convention patente ou secrète; l'article 5 interdisait aux parties contractantes la faculté d'admettre dans leurs grands ports plus de six vaisseaux de guerre appartenant à chacune des puissances belligérentes, et plus de trois dans les petits, défendait absolument l'admission des prises et des corsaires, etc.; d'après les articles 6 et 7, les limites des Guyanes française et portugaise devaient suivre le cours de la rivière nommée par les Portugais Caluene, et que les Français appellent Vincent-Pinson, depuis son embouchure dans l'Océan, au-dessus du Cap-Nord, à environ 2 degrés de latitude septentrionale jusqu'à sa source; depuis ce point, une ligne droite devait être tirée vers l'ouest jusqu'au Rio-Branco. Le cours entier de la rivière de Vincent-Pinson devait appartenir en toute propriété à la république française, conformément à l'article 8; et l'article 9 fixait le sort des habitants des pays qui pouvaient changer de domination; un traité de commerce devait être négocié entre les parties contractantes, et leurs vaisseaux de guerre et de commerce devaient, en attendant, être réciproquement admis sur le pied de la nation la plus favorisée, suivant les articles 10 et 11; les immunités et privilèges anciens étaient rétablis par les articles 12, 13 et 14; l'article 15 prescrivait la restitution réciproque des prisonniers; et enfin, conformément à l'article 17, le traité devait être ratifié dans deux mois, à compter du jour de la signature.

Un article secret imposait au Portugal l'obligation de payer à la république française une indemnité de dix millions de francs.

Ce traité, ratifié par la France, ne l'ayant pas été par le Portugal dans le délai fixé, fut annulé par le Directoire, qui ordonna en même temps l'arrestation du chevalier d'Arango, malgré sa qualité de plénipotentiaire; et, quoiqu'il fut à cette époque assez sérieusement malade, on l'enferma au Temple, après s'être saisi de sa correspondance avec sa cour et de tous ses autres papiers. Le 31 décembre 1797, le marquis del Campo, ministre d'Espagne à Paris, réclama au nom de tout le corps diplomatique, contre cette violation

du droit des gens, qui n'était motivée par aucun prétexte, et le chevalier d'Aranjo, mis en liberté, retourna immédiatement en Hollande. Le 21 avril 1798, il écrivit au directeur (de Bosbeck, près Harlem), qu'il avait reçu de sa cour les pouvoirs nécessaires pour reprendre les négociations et conclure un traité avec la république française. M. de Pinto confirma ces dispositions du cabinet de Lisbonne dans une lettre qu'il adressa, le 26 du même mois, au ministre des relations extérieures de France; mais le directeur refusa de traiter avec M. d'Aranjo, et ne consentit à recevoir à Paris don Diégo de Noronha, nouveau ministre plénipotentiaire que le cabinet de Lisbonne avait proposé, par l'intermédiaire de la cour d'Espagne, qui sous la condition expresse que l'ancien traité de 1797 serait considéré comme non avenu. Il avait demandé, en outre, que M. de Noronha eût des pouvoirs suffisants pour consentir à un agrandissement du territoire de la Guyane française, à l'introduction des draps français en Portugal, et à une augmentation de contributions. La cour de Lisbonne n'admit pas cet *ultimatum* et M. de Noronha qui s'était rendu à Paris sans être autorisé à l'accorder, fut obligé de s'en retourner, sans avoir même pu ouvrir un commencement de négociation. Le 14 novembre suivant, la cour de Lisbonne fit parvenir au directeur un contre-projet, par l'intermédiaire du cabinet de Madrid : le directeur ne daigna seulement pas y faire de réponse. Ce fut dans ces circonstances que M. de Pinto voyant que le directeur ne tenait aucun compte de la médiation de l'Espagne, accepta, le 6 mars 1799, la proposition que MM. Jubié, Basterrèche et compagnie, négociants à Paris, avaient faite au commandeur Jacinto Fernandez Banderia, banquier de la cour de Portugal, de servir d'intermédiaire pour le rétablissement de la paix. Tout en prétendant qu'il voulait s'en tenir à l'exécution littérale et complète du traité du 10 août 1797, sous le prétexte nouveau qu'il ne pouvait être altéré en aucune manière, parce qu'il était devenu une loi de l'Etat; le directeur y apportait des modifications très-importantes : de son côté, le Portugal proposait des modifications à ce même traité, qu'il annonçait vouloir adopter en entier. Ce prélude de négociation n'avait produit aucun résultat, lorsque le directeur fut renversé, le 9 novembre 1799 (18 brumaire an 8), et que Buonaparte fut mis, ou plutôt se plaça lui-même à la tête des affaires, sous le titre de premier consul. La maison de commerce Jubié, Basterrèche et compagnie, servit encore d'intermédiaire; le gouvernement français consentit à adopter intégralement le traité du 10 août, en portant à seize millions l'indemnité pécuniaire, fixée précédemment à dix millions.

Le degré de puissance auquel s'était élevée la France, et les liaisons intimes qui existaient entre cet Etat et l'Espagne, avaient fait concevoir des craintes sérieuses au gouvernement portugais; elles augmentèrent encore lorsque l'Espagne, abandonnant le rôle de médiateur, eut donné l'ordre au duc de Frias, son ambassadeur à Lisbonne, de quitter cette résidence, ce qu'il fit le 19 février 1801, et eut enfin déclaré formellement la guerre au Portugal, le 28 du même mois. Le prince régent envoya alors en France (mars 1801) Antoine d'Aranjo d'Azevedo, son ambassadeur près la république batave, pour traiter de la paix avec le gouvernement français. Ce plénipotentiaire arriva à Lorient, le 11 mai suivant, sur une frégate portugaise. Il ne lui fut pas permis de se rendre à Paris ainsi qu'il le demandait, et il n'obtint même que comme une faveur spéciale, d'exposer l'objet de sa mission et les propositions de son souverain au contre-amiral Decrès, alors préfet maritime à Lorient. Les conditions imposées par le premier consul étaient fort dures : il exigeait que le Portugal mit un embargo sur tous les vaisseaux anglais, et qu'il leur interdit, à l'avenir, l'entrée dans ses ports; qu'il souffrit des garnisons moitié françaises et moitié espagnoles, dans les provinces d'Entre-Douro-et-Minho, Tralos-Montes et Beira; qu'il remit enfin les vaisseaux portugais qui avaient concouru au blocus de Malte et de l'Egypte, et payât en outre une indemnité de vingt millions. M. d'Aranjo protesta que le prince régent préférerait la perte de son royaume à des stipulations aussi humiliantes, et il laissa entrevoir clairement qu'il pourrait bien se retirer au Brésil, s'il était trop pressé. Pendant ces négociations, les gouvernements de France et d'Espagne avaient déjà envahi le Portugal. Ce royaume était comme abandonné à lui-même et sans espoir d'obtenir assistance du dehors. La Grande-Bretagne, sa puissante alliée, occupée à cette époque de son expédition d'Egypte, ne pouvait lui fournir

de troupes, et quelques régiments d'émigrés français étaient les seuls auxiliaires étrangers que le Portugal pouvait opposer aux forces réunies de la France et d'Espagne.

Les mois de mars et d'avril se passèrent en préparatifs. S. M. C. réunit, pendant ce temps, ses troupes dans la Galice, la Castille et l'Estramadoure, et le général Saint-Cyr fut envoyé de France pour résider auprès du général espagnol et concerter les opérations de la campagne, tandis qu'une division de troupes françaises, suivie d'une nombreuse artillerie, franchissait les Pyrénées sous les ordres du général Leclerc. Le prince de la Paix, persuadé qu'il n'y avait aucun péril à courir et que le succès n'était pas douteux, montra des dispositions guerrières, et se mit à la tête des troupes espagnoles.

Dans cette position critique, le gouvernement portugais organisa deux armées dont l'une fut chargée de défendre les provinces au-delà du Douro, et l'autre celles qui sont situées au midi de ce fleuve et au-delà du Tage. Un émigré français, le lieutenant-général marquis de la Rozière, commandait la première, et le lieutenant-général Jean Forbes de Skilater, était à la tête de la seconde.

Quoique l'Espagne eût déclaré la guerre le 28 février 1801, cependant, comme ses préparatifs n'étaient pas terminés à cette époque, ce ne fut que le 20 mai suivant que le prince de la Paix, pénétrant dans l'Alentejo, à la tête de l'armée espagnole, fit investir et sommer immédiatement Elvas, et plaça son camp entre cette place et celle de Campo-Major, qu'il avait fait investir également. A peine la nouvelle de l'envahissement du territoire portugais fut-elle parvenue à Lisbonne, que M. de Pinto, ministre des affaires étrangères de Portugal, se rendit en toute hâte avec des pleins pouvoirs de son souverain au quartier-général de Badajoz, où se trouvaient le prince de la Paix et Lucien Buonaparte, frère du premier consul, et ambassadeur de France près la cour d'Espagne. Ce fut vainement que le ministre portugais demanda une suspension d'hostilités pendant la durée des conférences; les troupes espagnoles continuèrent d'avancer. La lâcheté de deux officiers d'artillerie avait déjà fait tomber en leur pouvoir les places d'Oliveira et de Jeromenha. Ils furent bientôt maîtres d'Arronches et de tout l'Alentejo, à l'exception d'Elvas; et Campo-Major ayant capitulé le 5 juin 1801, les Portugais jugèrent prudent de se retirer derrière le Tage. La situation du Portugal paraissait désespérée; car tandis que l'Alentejo était ainsi occupé par l'ennemi, un autre corps espagnol menaçait de pénétrer dans les Algarves par Ayamonte, une division de l'armée française allait entrer dans le Beira, et des corps nombreux de la même nation s'avançaient rapidement et devaient se diviser en deux colonnes, dont l'une aurait suivi le cours du Tage jusqu'à Lisbonne pendant que l'autre devait côtoyer le Douro jusqu'à Oporto.

Dans ces circonstances critiques, M. de Pinto, qui n'avait pas quitté le quartier-général des ennemis, et qui n'avait pas cessé d'avoir des conférences avec le prince de la Paix et Lucien Buonaparte, conclut à Badajoz, le 6 juin 1801, deux traités de paix séparés avec l'Espagne et la France. D'après ces traités, le Portugal dut fermer tous ses ports aux Anglais, céder à perpétuité à l'Espagne Olivença et tout son territoire jusqu'à la Guadiana, fournir une indemnité pour toutes les prises que ses vaisseaux et ceux de la Grande-Bretagne avaient faites pendant la guerre, et pour tous les frais de la campagne; les limites de la Guyane française durent suivre le cours du Rio-Arawari, en tirant une ligne droite, depuis sa source jusqu'au Rio-Branco. Par un article secret du traité particulier conclu avec la France, le Portugal s'obligea en outre à payer à cette dernière puissance, une contribution de vingt millions de francs. L'Espagne et le Portugal ratifièrent ce traité, le 14 du mois où il avait été signé; mais le premier consul, mécontent d'apprendre qu'on n'y avait pas stipulé l'occupation, par les armées combinées, des provinces d'Entre-Douro-et-Minho, de Tra-los-Montes et de Beira, et soupçonnant que son frère, dont il connaissait l'avidité, s'était laissé séduire par l'or des Portugais (et cela paraît assez probable), refusa d'envoyer sa ratification, et donna l'ordre aux troupes françaises de pénétrer seules en Portugal. Il fit cependant proposer en même temps au prince de la Paix de renouer les négociations avec la cour de Lisbonne par l'intermédiaire de l'Espagne. M. Cypriano Ribeiro Freire, ancien secrétaire de M. de Pinto, se rendit en conséquence à Madrid, et après quelques conférences, ce plénipotentiaire signa, avec Lucien Buonaparte, le 29 septembre 1801 (7 vendémiaire an 10),

le traité de paix de Madrid. Presque toutes les clauses de ce traité furent calquées sur celles du traité du Badajoz; mais l'article 4 étendit jusqu'au fleuve des Amazones une partie des limites de la Guyane française. Ces limites furent rétablies comme dans le traité de Badajoz, par un article secret

des préliminaires conclus à Londres deux jours après (1^{er} octobre 1801), entre la France et l'Angleterre, confirmés le 27 mars 1802, par le traité d'Amiens, qui rendit à l'Europe une paix dont elle ne devait pas jouir long-temps.

SARDAIGNE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE SARDAIGNE.

VICTOR-AMÉDÉE III.

1770. Charles-Emmanuel III, de Savoie, roi de Sardaigne depuis 1730, publia, en 1770, ses *lois et constitutions*, qui sont un modèle de sagesse, de prévoyance et de clarté. Tout ce qui concerne la distribution de la justice y est admirablement réglé. C'était le complément et le perfectionnement du code que le père de ce monarque, Victor-Amédée II, premier roi de sa race et vrai fondateur de la monarchie sarde, avait donné en 1723 et 1729.

Charles-Emmanuel tomba malade au printemps de l'année 1772, languit jusqu'à l'hiver suivant, et mourut dans la nuit du 20 février 1773. Habile politique, intrépide guerrier, il marcha constamment sur les traces de son prédécesseur. Des actes de justice, de bonté, de respect pour la religion, une protection éclairée accordée aux savants et aux artistes de ses États, une administration économe et paternelle, en tout, signalèrent l'heureux règne de ce prince, qui emporta dans le tombeau les regrets bien mérités de ses peuples. Il avait agrandi ses États de la partie du Montferrat, qui, avant lui, manquait au Piémont, et d'une partie de la Lombardie; il avait reculé les frontières de la Savoie, et doublé les revenus de son royaume.

Victor-Amédée-Marie, fils aîné de Charles-Emmanuel, et qui était né le 26 juin 1726, lui succéda sous le nom de *Victor-Amédée III*. Ce prince avait porté jusqu'alors le titre de duc de Savoie, et avait épousé, le 31 mai 1750, Marie-Antoinette-Ferdinande d'Espagne, fille aînée de Philippe V (1).

Le nouveau roi, en montant sur le trône, à l'âge de quarante-sept ans, était extrêmement prévenu contre les derniers ministres de son père. Comme il avait naturellement un grand amour de la gloire militaire, il s'occupa d'abord de projets de réformes à faire dans l'armée sarde, projets que lui avaient suggérés des personnes opposées au gouvernement précédent. Tout en donnant des éloges et en adressant des remerciements au comte de Bogin, secrétaire d'Etat au département de la guerre, qui était fort considéré, il ne tarda pas à le congédier, et mit à sa place le chevalier Chiavarina. Il nomma, en même temps, ministre des affaires étrangères le marquis d'Aigueblanche, qui avait été, jusque-là, son premier écuyer et son favori. Il accorda encore sa confiance à un premier commis du même département, l'avocat Woy, qui était Savoisien d'origine. Woy, doué de beaucoup de capacité, remplit bientôt les principales fonctions de ministère; son chef ne gardait plus guère pour lui-même que la signature.

Victor-Amédée, essentiellement occupé du bien de ses sujets, et ayant marqué les premiers jours de son règne par des lois sages et utiles, en rendit une, le 30 avril 1773, dans l'intérêt du commerce et de l'agriculture, qui autori-

sait les intendants de provinces à permettre aux marchands et aux laboureurs, d'emprunter les sommes dont ils avaient besoin, moyennant un intérêt modique et fixe, et d'hypothéquer même leurs terres ou leurs fonds pour la sûreté des créanciers.

En juin de la même année, ce prince ordonna que tous les mendiants, hommes, femmes ou enfants, fussent employés à travailler pour son compte aux chemins et autres travaux publics dans les environs de la capitale.

Une des filles du nouveau monarque, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, née le 2 septembre 1753, avait, le 14 mai 1771, épousé le comte de Provence, depuis Louis XVIII (2). Charles-Emmanuel III vivait à l'époque de ce mariage; il n'avait pas été d'avis, comme son fils, de former une double alliance avec la maison de France, en donnant au comte d'Artois, troisième des petits-fils de Louis XV, la main de la princesse, sœur puînée de la comtesse de Provence. Quoi qu'il en soit, ce ne fut qu'après dix mois de règne que Victor-Amédée consentit à la seconde union entre les deux maisons royales. Marie-Thérèse de Savoie devint comtesse d'Artois le 16 novembre 1773 (3); en même temps les deux cours s'engagèrent à marier le prince de Piémont avec une sœur du dauphin de France, et par conséquent des deux princes français qui étaient devenus les gendres du roi de Sardaigne. L'annonce de ce dernier projet de mariage qu'avait négocié le comte de Viry, ambassadeur de ce souverain près la cour de Versailles, fut faite à la cour de Turin le 13 février 1775.

Un traité d'alliance signé le 9 avril de cette même année, et qui fut d'abord tenu secret, régla les conditions préliminaires. Par l'article premier, Louis XVI, roi de France, renouvelait pour ses successeurs comme pour lui, toutes les garanties qui résultaient des traités généraux et particuliers existants entre les deux couronnes. Dans l'article second, il promettait d'assister de toutes ses forces le roi de Sardaigne et ses successeurs, en cas que la possession paisible des États de ce monarque vint à être troublée, n'importe par qui.

Le 8 août, le comte de Viry fit à Versailles une entrée publique comme ambassadeur extraordinaire, pour la demande solennelle de Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, au nom de Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont.

Le 27, la cérémonie du mariage fut célébrée par procureur à Versailles, et des fêtes eurent lieu à Paris.

Le 8 septembre, la princesse française fut remise, à Pont-de-Beauvoisin, entre les mains du même comte de Viry. Le roi de Sardaigne s'était transporté pour la recevoir à Chambéri, avec la reine et la plus grande partie de sa famille, ainsi que ses principaux ministres. Des fêtes

(1) Morte en 1785.

(2) Elle mourut sans enfants le 13 novembre 1810.

(3) Elle était née le 31 janvier 1756, et mourut le 2 juin 1805.

magnifiques attendaient la jeune épouse, et furent embellies surtout par la joie franche et l'enthousiasme des habitants de la Savoie, heureux de posséder leur souverain et ses enfants.

On avait, précédemment, à l'occasion des noces de Mesdames, comesses de Provence et d'Artois, entrepris de rendre plus commodes et plus sûres les routes de ce pays. Ce travail fut continué avec activité, à l'époque de 1775, dont il s'agit; on restaura le château de Chambéri qui avait été presque entièrement brûlé en 1745.

En même temps, les constructions nouvelles du village de Carouge se continuaient; le roi accordait aux habitants des franchises précieuses; il était permis de croire que ce village devenant une ville, et même le chef-lieu d'une septième province de Savoie, pourrait offrir bientôt une rivale redoutable pour Genève, dont l'existence politique était, en ce moment, fort compromise, la discorde y exerçant son empire plus que jamais peut-être. Mais le refus du roi de Sardaigne d'accorder aux Génois disposés à fuir leur patrie, le libre exercice de leur religion dans Carouge, empêcha un assez grand nombre d'entre eux d'exécuter le projet d'y transférer leurs richesses, leur commerce et leur industrie.

Victor-Amédée désirait beaucoup que son existence politique en Europe ne fût pas bornée aux rapports qu'il avait avec la France, et il cherchait à en établir de durables avec la Prusse. Une correspondance avait précédemment eu lieu entre Frédéric II et le prince héréditaire du Piémont, qui était maintenant le chef de la monarchie sarde. Frédéric parut disposé à envoyer un employé diplomatique à Turin, et par suite il en reçut un de la cour du roi Victor-Amédée dans sa capitale de Berlin. Dès lors ce dernier monarque prit en tout pour modèle dans l'organisation de son armée, les institutions militaires et les habitudes de la Prusse.

Pendant le séjour que faisaient en Savoie le souverain du Piémont et sa famille, à cette occasion du mariage de l'héritier du trône avec la sœur de Louis XVI, la jalousie du marquis d'Aigueblanche, ministre des affaires étrangères, fut fortement excitée; il eut même l'inquiétude de se voir supplanter, soit par le comte de Cordon, ambassadeur piémontais en Hollande, soit par le comte de Viry, qui, depuis 1773, était investi de l'ambassade de France, ayant, en cette qualité, succédé au marquis de la Marmora, lorsque celui-ci fut nommé vice-roi de Sardaigne. Il est à observer que MM. de Cordon et de Viry se trouvaient actuellement à Chambéri auprès du roi. Le premier de ces personnages se maintint en faveur: il n'en fut pas ainsi du second, qui continua, néanmoins pendant toute l'année 1776, ses fonctions d'ambassadeur à Paris.

L'avocat Wuy, premier commis des affaires étrangères, était, par sa place, en position d'être utile à tous ceux des sujets du roi de Sardaigne qui étaient employés dans la diplomatie. Le comte de Viry et lui communiquaient secrètement ensemble par écrit. Wuy blâmait dans ses lettres plusieurs mesures prises par le monarque, lui reprochant, entre autres choses, de négliger l'instruction et la discipline des troupes, qu'il disait, d'ailleurs, être trop nombreuses, et surtout de n'agir dans les affaires les plus importantes, que d'après les avis d'un ministre ignorant, ou d'une reine dont il qualifiait la dévotion d'exagérée.

Les soupçons du marquis d'Aigueblanche portaient essentiellement sur les combinaisons qui tendaient à lui donner Viry pour successeur. En conséquence, il fit intercepter la correspondance qui pouvait inculper cet ambassadeur; et par suite, le comte de Viry reçut officiellement l'annonce de son rappel.

Ceci se passait en 1777. L'ambassadeur fut remplacé à Paris, par le comte de Scarnafis, et partit pour la terre de son nom qu'il possédait en Savoie, terre où il subit trois années d'exil. Quant à l'avocat Wuy, presque toutes les intrigues qui étaient l'objet de ses relations avec plusieurs puissances étrangères ayant été découvertes, il fut arrêté et enfermé dans le château fort de Ceva, où il finit ses jours.

Le marquis d'Aigueblanche ne jouit pas long-temps de la satisfaction d'avoir éloigné ses deux principaux adversaires. Des avis partis de la cour de Versailles, où des intelligences fréquentes se trouvaient établies tout naturellement avec Turin, firent ouvrir les yeux de Victor-Amédée

sur certains détails de la conduite de son ministre des affaires étrangères; il le renvoya, mais avec tous les ménagements possibles, quoiqu'il ne put s'empêcher de reconnaître que, pendant vingt-cinq années de rapports intimes avec ce favori, il avait mal jugé sa capacité, qui était réellement très-médiocre.

Le successeur du marquis d'Aigueblanche fut le comte Perrone, appuyé fortement par le clergé, qui était alors assez influent à la cour.

Dans le même temps, le département de la guerre fut inquiété par le mécontentement des militaires au sujet des réformes et des nouveaux règlements introduits, comme aussi de plusieurs promotions qui, presque généralement, étaient vues de mauvais œil dans l'armée. Le ministre, comte de Chiavarina, ne tarda pas à éprouver le sort du marquis d'Aigueblanche.

Ce fut encore dans cette année 1777 que l'on commença la route qui conduit du Piémont à Nice, par le col de Tende. Le père de Victor-Amédée III avait craint et évité de donner une facilité de plus à la France, de ce côté, pour entrer dans ses États. Mais les deux couronnes s'étant unies par les liens les plus intimes, comme on l'a dit plus haut, et divers traités ayant écarté tout ce qui semblait pouvoir amener entre elles des discussions et des causes de guerre, le roi de Sardaigne actuel voulut que les travaux de cette route fussent suivis avec activité. Il était surtout frappé des avantages qui devaient en résulter pour le commerce, d'autant plus qu'après avoir fait réparer et creuser le port de Nice, il l'avait déclaré port franc.

Vers la même époque, Victor-Amédée fut pris pour arbitre entre Léopold, grand-duc de Toscane, et la république de Gênes, dans une dispute élevée au sujet des limites des deux États. La décision des commissaires choisis par le roi, en cette circonstance, fut trouvée si équitable, que, deux années après, le même grand-duc, et l'infant, duc de Parme, ayant une affaire de semblable nature, firent connaître leur résolution de se soumettre également à l'arbitrage du monarque leur voisin (1).

Les relations du roi de Sardaigne avec la cour de Rome ayant toujours été pacifiques, il obtint, sans difficulté, et du consentement de la France, l'érection d'un évêché à Chambéri, ville qui jusqu'alors dépendait du diocèse de Grenoble. La bulle qui institua cet évêché est du 18 août 1779.

Vingt-huit années s'étaient écoulées depuis que Charles-Emmanuel, père du roi régnant, avait renoncé aux droits que, si long-temps, sa maison avait fait valoir sur la ville de Genève, quand Victor-Amédée III fut invité par la cour de Versailles à s'entendre avec elle, et avec le sénat de Berne, comme étant les plus proches voisins, pour apaiser les troubles qui semblaient n'avoir jamais agités si fortement la petite république. Une dernière insurrection venait de faire succomber le parti du gouvernement.

D'une part, le comte de Scarnafis à Paris, et de l'autre, le baron de Choiseul à Turin, avaient, en leur qualité d'ambassadeurs, été chargés de la négociation, au succès de laquelle le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères du roi de France, apportait un intérêt si vif, qu'il semblait tenir de la passion.

Le monarque sarde, quoique facilement disposé à soutenir le parti aristocratique, qui l'emportait alors à Genève, et voulant d'ailleurs toujours prendre part, d'une manière quelconque, aux affaires qui occupaient les puissances d'Europe, fut obligé de garder quelque mesure avant de travailler, lui aussi, à l'accomplissement du vœu politique qu'on lui exprimait. L'Angleterre, alliée et amie de la cour de Piémont, était, en ce moment, en guerre avec la France, parce que celle-ci avait favorisé, et peut-être même déterminé les efforts que faisait l'Amérique septentrionale pour se rendre indépendante. Toutefois, malgré l'intérêt que pouvait avoir Victor-Amédée à ménager la puissance britannique, et malgré les sollicitations de l'envoyé de la cour de Londres à Turin (le fils de lord Bute), qui cherchait tous les moyens de contrarier les vues du cabinet de Versailles relativement à Genève, le roi de Sardaigne et son ministre, le comte Perrone, finirent par donner satisfaction au comte de Vergennes. Vingt-deux compagnies piémontaises se mirent en marche, de concert avec le contingent des Français, qui était com-

(1) On cite aussi un jugement solennel prononcé par une *quarantia* (tribunal de Venise), sur une contestation pour les confins du territoire, entre le grand-duc de Toscane et le duc de Parme. La république était

dans ce moment en guerre avec les Turcs; et le grand-duc de Toscane fournissait à Venise un secours de galères et de soldats; l'arrêt fut prononcé contre le grand-duc.

mandé par le marquis de Jaucourt, et de concert aussi avec les troupes de l'Etat de Berne.

Les chefs militaires que chacune des trois puissances avait placés à la tête de sa force armée, craignaient d'encourir l'odieuse des premières hostilités. Il en résulta qu'ils se conduisirent en tout avec beaucoup de circonspection. Ils désiraient que les habitants de Genève reconnussent eux-mêmes l'impossibilité où ils étaient de défendre long-temps leur ville, et qu'ils se trouvaient amenés à accepter les conditions qu'il s'agissait de leur proposer. Ces conditions, une fois connues, furent acceptées en effet. On stipula expressément l'indépendance de la république; et son occupation ayant eu lieu en juillet 1782, elle fut bornée à ce qui était jugé indispensable pour le maintien de la paix. Genève ouvrit ses portes; les principaux factieux s'étaient éloignés; pas une goutte de sang ne fut répandue, et les troupes alliées observèrent la plus stricte discipline.

Cependant le marquis de Jaucourt, général et plénipotentiaire du roi de France, prit l'attitude d'un vainqueur, bien plus que le comte de la Marmora, qui commandait les Piémontais; celui-ci semblait ne chercher qu'à détruire par son humanité et par ses procédés, les préjugés nationaux que l'on conservait dans le pays genevois contre le souverain, successeur des anciens ducs de Savoie. Du reste, il déploya une grande magnificence, en sa qualité de représentant d'un monarque qui avait fort à cœur que son ministre fût regardé de fait comme le chef de la triple médiation, et cela malgré l'infériorité réelle des forces piémontaises. Grâce au comte de la Marmora, la petite troupe placée sous ses ordres, ne mérita et n'obtint que des éloges de la part des Genevois et dans le parti même le plus opposé à celui dont le triomphe s'assurait en cet instant.

L'acte de garantie fut signé par les trois puissances, le 12 novembre 1782; la nouvelle constitution investissait les magistrats de très-grands pouvoirs.

Avant la fin de cette année, Victor-Amédée reçut la visite du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie, qui revenaient de France. Il y eut de la cordialité de part et d'autre; le prince et la princesse de Piémont rivalisèrent avec le roi, de bonnes grâces et de témoignages d'affection pour les augustes voyageurs. Après leur départ, Victor-Amédée se félicita d'avoir acquis, dans le grand-duc, un *bon ami*. Il pouvait justement se flatter que la bienveillance de la Russie, et sa médiation, le protégeraient quelque jour contre l'ambition des puissances dont il était environné. Mais en 1782, Victor-Amédée III, et son fils devenu, quatorze ans plus tard, son successeur, étaient bien loin de se figurer que, au bout de dix-sept ans écoulés depuis la visite de Paul Petrowitz à Turin, ce même prince serait dans le cas d'envoyer, comme czar de Russie, une armée formidable en Piémont.

Une affaire de famille, plutôt que d'Etat, occupait à cette époque le roi de Sardaigne. Son second fils, Victor-Emmanuel, duc d'Aost, venait d'accomplir sa vingtième année. On renonçait à l'espérance de voir devenir mère la princesse de Piémont, Madame Clotilde de France, qui était d'un embonpoint extraordinaire. D'un autre côté, la duchesse de Chablais, fille et en même temps belle-sœur du roi, n'avait pas non plus d'enfants. Il paraissait donc urgent de marier les frères puînés, du principal héritier de la couronne, et de donner un apanage convenable à celui des princes qui venait immédiatement après ce principal héritier. Mais tout en dotant ainsi le duc d'Aost, pour lequel il était question d'épouser une archiduchesse d'Autriche, on voulait ne prendre que le moins possible sur les revenus royaux, qui étaient à peine suffisants pour la défense et pour l'administration du royaume. En conséquence, on eut l'idée de comprendre dans cet apanage des biens ecclésiastiques, et d'obtenir de la cour de Rome la sécularisation de quelques riches abbayes, qui n'avaient point de juridiction épiscopale. Dans l'espoir d'y déterminer le souverain pontife, on lui représenta combien il était intéressant de former, à cette occasion, dans Turin, des établissements consacrés à l'instruction de la jeunesse et qui favorisassent le progrès des lumières.

Il s'agissait, avant tout, d'organiser dans cette capitale l'académie des sciences, dont Victor-Amédée III avait conçu le projet dès 1757, n'étant encore que prince de Piémont. Depuis ce temps l'académie avait existé, mais seulement comme société privée, ce qui ne l'avait pas empêchée de jouir d'une assez grande célébrité. Au mois de juillet 1783, le diplôme royal fut accordé, et par suite de la

négociation entamée avec le pape, la dotation de l'académie fut prise sur les revenus des abbayes sécularisées. Le célèbre Lagrange en fut nommé président honoraire.

Une très-grande partie de ces revenus ecclésiastiques concourut, deux années après, à former en réalité l'apanage du duc d'Aost, qui, le 23 avril 1789, fit le mariage projeté, en s'unissant à Marie-Thérèse-Jeanne-Josephe de Lorraine, fille unique de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, gouverneur de Milan, et par conséquent nièce de l'empereur Joseph.

L'existence publique et légale de la société royale d'agriculture date, comme la fondation de l'académie royale des sciences, de l'année 1783 (25 juillet). Elle fut dotée d'une ferme expérimentale, et on composa son local des jardins des pères de la Merci, dits de la *Crocetta*, qui avaient été antérieurement supprimés. Le comte de Saluces fut nommé, à l'unanimité, président de cette dernière académie.

L'académie royale de peinture et de sculpture était plus ancienne que les deux établissements scientifiques dont il vient d'être question. Elle avait été fondée, dès 1678, sous la régence de Madame royale, Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours; mais il y avait long-temps que cette académie s'était vue obligée d'abandonner ses travaux, lorsque Victor-Amédée III la rétablit en 1778.

En 1789, un motif différent de celui qui, précédemment, avait porté le monarque piémontais à intervenir comme médiateur dans les divisions des partis de Genève, l'entraîna dans une guerre avec une autre république voisine, celle de Gènes. Il s'agissait de juridiction violée par les Génois, d'asile accordé à des coupables, à des condamnés même. Le roi avait donné l'ordre d'occuper quelques districts qui dépendaient du territoire génois; et la république; de son côté, se préparait à repousser la force par la force. Le gouvernement de France était alors enclin à protéger le sénat de Gènes; plutôt que la cour de Turin; il craignait surtout de voir des troupes étrangères se rapprocher des confins du Dauphiné, et fournir aux Anglais, si cette lutte se prolongeait, un prétexte de se prononcer en faveur du Piémont. La France s'interposa donc pour concilier les deux puissances qui étaient sur le point d'en venir à de véritables hostilités. Le comte de Vergennes fut chargé par Louis XVI de persuader au roi de Sardaigne de poser les armes et d'accepter les conditions d'un traité dont les bases avaient été réglées à Paris. Victor-Amédée réfléchit qu'en tentant avec les Génois le sort des combats, il ne pouvait y gagner que quelques villages situés dans les montagnes limitrophes de ses Etats. Peut-être aussi fut-il séduit par le conseil que lui donnaient ses ministres de diriger ses vues vers le Milanais, et par l'espoir de réunir, soit la totalité, soit une partie de ce beau pays, au Piémont. Ces idées, au surplus, avaient bien pu naître dans l'esprit du roi lui-même d'après les exemples que lui fournissait l'ambition de l'empereur Joseph II.

En 1784, ce dernier monarque avait déclaré vouloir obtenir, à tout prix, l'ouverture et la libre navigation de l'Escaut, pour faire revivre, s'il était possible, l'ancien commerce des Pays-Bas autrichiens. Les Hollandais, qui s'opposaient fortement à cette prétention, furent au moment de déterminer M. de Vergennes à faire armer la France en leur faveur, ce qui aurait mis cette dernière puissance aux prises avec l'Autriche. Dans la supposition dont il s'agit, la maison de Savoie pensait sérieusement au rôle qu'elle pouvait jouer, et aux avantages que, dans le conflit, il lui semblait aisé d'acquiescer, ainsi que cela lui était arrivé plusieurs fois en semblable occurrence. A tout événement, Victor-Amédée avait envoyé des ingénieurs pour bien examiner les frontières de ses Etats, et pour reconnaître surtout les endroits où son armée passerait, au besoin, le Tésin plus facilement. Mais la paix ne fut pas troublée entre la France et l'Autriche, comme on s'y était attendu. On crut assez généralement alors que la reine Marie-Antoinette, en raison de l'attachement qu'elle portait à son frère Joseph II, avait beaucoup contribué à empêcher une rupture.

Au surplus, la cour de Vienne n'avait pas ignoré les dispositions où était celle de Turin, avant que la question fût décidée; et l'inimitié à laquelle, depuis long-temps, elle inclinait, éclata tout-à-fait. Mais vers le milieu de l'année 1789, des événements de la plus grande importance pour toute l'Europe, devaient opérer la réconciliation des souverains de l'Autriche et de la Sardaigne.

Les premiers excès de la révolution française, et l'ordre donné, très-positivement par Louis XVI au second de ses

frères, à ses deux neveux, et aux trois princes de la maison de Condé, de quitter momentanément la France, pour mettre à l'abri des fureurs populaires leurs têtes menacées, avaient obligé le comte d'Artois de partir, le 16 juillet, de Versailles, avec la princesse son épouse et ses deux jeunes fils. C'était en Piémont qu'il était venu, d'abord seul de sa famille, demander asile au roi, son beau-père, et il avait été accueilli avec tendresse. Bientôt, la comtesse d'Artois, les jeunes ducs d'Angoulême et de Berri rejoignirent le prince à Turin. Leur cortège se grossissait de différentes personnes de la cour de France, parmi lesquelles se trouvaient des militaires appartenant aux grades les plus élevés. Les émigrés une fois établis, soit dans la capitale du Piémont, soit à Nice, soit à Chambéri, cherchèrent à exciter le roi de Sardaigne à faire lui-même la guerre, ou du moins à leur fournir un corps de dix à douze mille hommes, avec lesquels ils se flattaient de parvenir à remettre Louis XVI en possession de sa liberté et de son trône, déjà si ébranlé. Victor-Amédée sentait parfaitement que la position physique et la population du Piémont lui donnaient l'existence, et la considération de première puissance de la péninsule : que par son voisinage immédiat de la France il avait, lui monarque, le plus grand intérêt d'arrêter la contagion du mal, qui avait commencé à exercer de si terribles ravages dans le beau royaume des Bourbons. Ce n'est pas toutefois que le gouvernement, à la fois paternel et militaire, dont Turin était le chef-lieu, ne semblât devoir préserver les Etats du monarque sarde de la propagation des principes révolutionnaires. La détermination qu'il prit alors fut essentiellement motivée sur la vive affection que lui inspiraient ses deux filles, et par suite ses gendres et ses deux petits-fils. Quant à ses ministres, ils comptaient très-probablement, cette fois encore, sur les chances de la guerre qui pouvaient agrandir au-delà des Alpes les possessions de leur maître.

Le prince de Condé qui, en quittant Versailles, s'était dirigé sur Bruxelles, vint à Turin se concerter avec le comte d'Artois. Mais lorsque, selon les vues de ces deux princes, tout se préparait pour opposer une ligue puissante aux progrès de la révolution française, l'empereur Joseph II mourut, et son frère Léopold, grand-duc de Toscane, lui succéda.

En mars 1791, Mesdames Adélaïde et Victoire de France, tantes de Louis XVI, se rendant à Rome, passèrent par le Piémont. Elles furent reçues à la cour de ce pays avec les sentiments et les égards qui leur étaient dus.

Au mois de mai, par suite d'un voyage que le comte Alphonse de Durfort, chargé d'un mandat du roi et de la reine de France, avait fait à Vicence, où se trouvait le comte d'Artois (1), les premières bases d'une coalition contre la France, furent posées à Mantoue, entre le second frère de Louis XVI et Léopold II. Le roi de Sardaigne devait, dans ses intérêts; accéder aux projets formés; il semblait n'attendre à cet égard que le signal de l'empereur.

Les résolutions sur lesquelles on était tombé d'accord à Mantoue, furent révélées par la déclaration connue sous le nom de *traité de Pavie*, qui avait été rédigée au mois de juillet 1791. Victor-Amédée, pour ce qui le concernait, s'était, disait-on alors, engagé à marcher sur le Dauphiné, avec un corps de quinze mille hommes. On lui avait offert, en perspective, la cession de la Bresse, du Bugey et du pays de Gex. Du reste, il paraît assez constant, qu'à l'époque dont il s'agit, ce monarque, ayant fait demander à Léopold une entrevue particulière, ne put l'obtenir.

Le comte d'Artois et le prince de Condé auraient désiré ardemment concourir, en personne, à la délivrance de Louis XVI, avec les émigrés français résidant alors en Savoie, à Nice, et en Piémont, auxquels se seraient joints quelques gentilshommes dévoués de l'intérieur du royaume. Mais des intrigues pratiquées, soit au dedans, soit au dehors des Etats du roi de Sardaigne, s'opposèrent à l'accomplissement des vœux de ces deux princes. Plusieurs hommes distingués des provinces de France les plus voisines payèrent plus tard, de leurs têtes, la part qu'ils avaient voulu prendre à un plan chevaleresque, resté sans exécution.

Pour se rendre à la conférence de Mantoue, le comte d'Artois avait quitté ses enfants, qui suivaient à Turin, avec une application remarquable, un cours d'artillerie théorique et de génie.

Le 15 mai 1791, le duc de Berri, âgé de treize ans, écrivit

à son auguste père, pour lui demander la permission de se réunir aux Français qui avaient franchi, du côté de la Flandre, la frontière de leur pays, et venaient se rallier autour de leurs princes.

Le 27 août, eut lieu, au château de Pilnitz, une conférence entre l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse. Le comte d'Artois y assista encore, ainsi que l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, qui promit, comme les deux autres souverains, de fournir son contingent dans la coalition qui se formait pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable au droit des souverains et au bien-être de la nation française. Telles étaient les expressions de la déclaration donnée à Pilnitz, le 27 août, et signée Léopold-Frédéric-Guillaume.

Le parti démocratique qui, de jour en jour, faisait en France de plus grands progrès, cherchait tous les moyens de détourner Victor-Amédée de s'associer, en réalité, aux projets de guerre qu'annonçait la déclaration dont vient d'être parlé. Différentes circonstances contribuèrent à animer, toujours de plus en plus, ce monarque contre les principes dont la propagation ne se bornait plus à l'intérieur du royaume où ils avaient germé. Dès le mois de mars 1791, une portion du peuple de Chambéri, qui, déjà l'année précédente, s'était montrée accessible à l'influence des révolutionnaires leurs voisins, insultait les Français qui portaient la cocarde blanche. On avait résolu de la leur faire quitter; et, pour y parvenir, des menaces contre tous ceux qui la porteraient étaient placardées dans beaucoup de coins des rues. Un dimanche, jour désigné pour l'insurrection contre les royalistes, les mutins se rassemblèrent sur la place principale, au nombre de trois cents. Trois Français qui voulaient la traverser furent insultés; le peuple se porta même sur eux en leur lançant des pierres. Parvenus jusqu'à un corps-de-garde établi à une des extrémités de cette place, ces trois Français se mirent en bataille avec les soldats du poste qui avaient pris les armes. La populace fut contenue, et un corps de cavalerie eut le temps de monter à cheval; il dissipa l'attroupement en le chargeant avec détermination. La fermeté du comte de Gordon, gouverneur de Chambéri, arrêta ce premier mouvement révolutionnaire dont les auteurs furent découverts et punis.

Le roi de Sardaigne, tout en approuvant les mesures de rigueur devenues nécessaires parmi ses sujets, conservait dans toute sa conduite politique, la modération qui, chez lui, était caractéristique.

Au mois de juin 1791, et précisément lorsque Louis XVI faisait une tentative malheureuse pour se rapprocher des secours qu'on lui préparait au dehors de la France, une révolte eut lieu à Turin, du fait des étudiants. Elle prit un caractère assez sérieux, pour que le comte Graneri, ministre de l'intérieur, et le comte de Salmour, gouverneur de la ville, crussent devoir opposer aux jeunes révoltés la force militaire, particulièrement un régiment d'Allemands, qui était là en garnison, et un escadron de cavalerie du pays. La prudence recommandée à cette troupe encouragea les rebelles, et ils finirent par avoir, momentanément du moins, l'avantage sur la police.

Peu de temps après, un soulèvement, non moins grave, éclata en Savoie. Ce mouvement, dont Montmélian était le théâtre, fut plus facilement arrêté que ne l'avait été celui du Piémont.

Indépendamment de l'antipathie naturelle entre les habitants de la Savoie et ceux du Piémont, la bourgeoisie du premier de ces deux pays, prétendait avoir à se plaindre du régiment de cavalerie d'Aoste. Ce régiment fut rappelé, et dès lors le tumulte cessa. Mais plus tard, un grand nombre de Savoisiens, excités par l'exemple de la France, tentèrent encore d'introduire dans leur patrie de grandes innovations politiques.

Il y eut aussi, au mois d'août 1791, un commencement d'insurrection dans Tonon, capitale du Chablais. Les auteurs et chefs furent arrêtés et condamnés à mort. Quelques-uns parvinrent à se soustraire par la fuite; et, retirés dans le Dauphiné, ils travaillèrent à fomenter, par des écrits séditieux, le mauvais esprit de plusieurs de leurs concitoyens, à répandre les opinions et les maximes les plus

(1) *Moniteur* du 30 septembre 1822, et *Mémoires* de Bertrand-Mol-

leville, tome 2, p. 308.

contraires à l'ordre depuis long-temps établi en Piémont, en Savoie, etc.

La cour de Turin, comme placée plus près du foyer principal des révolutions que les autres gouvernements d'Italie, et exposée la première à l'invasion, se pénétrait toujours davantage de la nécessité de former entre tous les Etats de la péninsule, une ligue pour la conservation des droits de chacun, en cas d'attaque partielle. On s'était assuré, à l'avance, par des négociations cachées, des dispositions du roi de Naples, et de celles même du roi d'Espagne, à cause du duché de Parme. Le pape entrait également dans ce projet d'alliance défensive. La proposition confidentielle d'en faire partie, fut, à deux reprises, adressée aux chefs de la république de Venise, qui donnèrent une réponse évasive. On a prétendu, toutefois, que le sénat avait fini par envoyer très secrètement au roi de Sardaigne des secours pécuniaires assez considérables.

Par la mort de l'empereur Léopold, arrivée le 1^{er} mars 1792, et par l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, qui eut lieu le 15 du même mois, et amena, le 29, la fin de ce monarque, la coalition contre la France, dont la Russie semblait vouloir être l'âme, perdit deux de ses chefs et restait sans activité.

Louis XVI avait été entraîné à venir, le 20 avril 1792, au sein de l'assemblée législative, proposer lui-même de déclarer la guerre au nouvel empereur, François II, roi de Hongrie et de Bohême; et le décret ayant été rendu à l'unanimité par cette assemblée, la campagne s'ouvrit aussitôt. Ce ne fut que lorsque le roi de Prusse eut connaissance des attentats commis à Paris, le 10 août, qu'il se mit en marche, à son tour, pour entrer en France. L'électeur de Saxe se joignit à ces deux souverains, ainsi qu'il l'avait promis. Quoique le roi de Sardaigne ne s'expliquât pas encore ouvertement sur son projet de se mêler, lui aussi, très-activement, de la lutte qui se préparait, les Français révolutionnaires n'en doutaient nullement, et ils cherchaient à occuper ce monarque dans son propre pays, de manière qu'il ne pût agir à main armée en faveur de l'Autriche. Cette puissance, de son côté, ne le pressait que fort peu de se décider, animée en cela par des motifs de politique particulière.

Le baron de Choiseul, ambassadeur de France à Turin, depuis vingt-six ans, fut rappelé. Le nouveau ministère français lui destinait pour successeur M. de Semonville, ancien conseiller au parlement de Paris, et alors ministre plénipotentiaire à Gènes. Victor-Amédée avait dans cette ville un chargé d'affaires qui accusait le nouvel envoyé de France d'être fort disposé à répandre dans le Piémont et la Savoie les principes de la révolution, et peut-être même à les y mettre en pratique. Il en donna officiellement avis; et le 19 d'avril, le gouverneur d'Alexandrie, le chevalier de Solar, reçut ordre d'empêcher que M. de Semonville ne pénétrât plus avant dans les Etats du roi de Sardaigne.

Quoique cette interdiction fut faite en termes polis, l'assemblée nationale se regarda comme autorisée à voir désormais dans ce prince, jadis l'ami de la France, un ennemi de plus; mais on se contenta, pour le moment, à Paris, de nommer un nouveau négociateur, chargé des propositions les plus avantageuses pour le souverain du Piémont et de la Savoie. Il est probable que Victor-Amédée, mécontent depuis long-temps, et craignant alors une embûche de plus, se trouvait déjà assez avancé dans ses engagements avec l'Autriche, et que ce fut pour cette raison qu'il refusa encore de recevoir le remplaçant de l'ambassadeur Semonville. Bientôt il ne dissimula plus l'intention d'armer ostensiblement, ne fût-ce que pour repousser, au besoin, la guerre par la guerre, et il ordonna que des provisions de vivres fussent transportées en Savoie, sans réfléchir suffisamment que depuis la démolition du fort de Montmélian, ce pays n'était plus susceptible de défense. De plus, le roi fit la faute de confier le commandement d'un corps de dix mille hommes au vieux comte de Lazari et au marquis de Cordon, tous deux Savoisiens, et divisés par une ancienne inimitié de famille, éprouvant, en outre, l'un pour l'autre, une antipathie invincible. Ils ne purent s'accorder sur le plan d'opérations qui devait, en cas d'attaque, leur être commun, ni adopter celui que leur soumettait le chevalier Perron, gouverneur de la Savoie.

Les premiers succès de l'armée austro-prussienne en France, sous le commandement du duc de Brunswick, pouvaient déterminer le roi de Sardaigne à ne plus se renfermer dans des plans de défense; mais bientôt arriva le

terme des avantages qu'avaient obtenus d'abord les armées opposées aux républicains français.

Dès le 26 avril 1792, Dumourier, ministre des affaires étrangères, s'était plaint très-vivement au sein de l'assemblée législative, de l'affront que la France avait reçu à Alexandrie, en la personne de M. de Semonville, et avait conclu à ce que la guerre fût déclarée, sans délai, au roi de Sardaigne.

Au mois de septembre, le même Dumourier parvint, comme général, à repousser les Prussiens, bien secondé dans ses efforts, par une saison tout-à-fait contraire aux troupes étrangères qui étaient entrées en Champagne, et qui, lorsqu'elles ne manquaient pas tout-à-fait de vivres, n'en pouvaient trouver que de très-mauvaise qualité.

Le 20 de ce mois, Kellermann remporta, à Valmi, une victoire qui força le roi de Prusse d'ordonner la retraite de son armée. Si la cour de Turin s'était décidée alors à attaquer, avec toutes ses forces réunies, le Dauphiné et le Lyonnais, du côté de la Savoie, ou bien la Provence du côté de Nice, elle aurait assez probablement réussi, et d'autant plus que les troupes de la France étaient alors principalement dirigées contre cette grande armée combinée, qui avait commencé par être jugée assez redoutable en Champagne, mais qui cessa tout-à-fait de le paraître, au moment où elle fut amenée à se retirer. Victor-Amédée n'en persista pas moins dans le système de se tenir sur la défensive, espérant toujours que les Français n'oseraient l'attaquer, ni du côté de Nice, ni du côté de la Savoie. On savait bien cependant que des troupes républicaines, commandées par le général Montesquiou, se rassemblaient près des confins de ce dernier pays, dans deux camps, l'un placé à Cessieu, sur la grande route de Lyon en Italie, et l'autre sous le fort de Barraux, entre Grenoble et Chambéri. On avait connaissance aussi des apprêts qui se faisaient en Provence, sous les ordres du général Anselme. Du reste, les trois commandants qui ne s'éloignaient guère plus de Chambéri, que le roi ne quittait Turin, s'obstinaient à ne pas croire que cette armée voisine songeât à aucun envahissement prochain. Ils se fondaient, entre autres raisons, sur ce que, pendant plus de deux mois, ces troupes n'avaient fait aucun mouvement. A la fin, sur la nouvelle que le général Montesquiou réunissait les troupes de ses deux camps, dans la vallée de Grésivaudan, et que, violant le territoire de la Savoie, sans déclaration de guerre connue, sans formalité ni plainte préalable, il marchait sur Montmélian et sur Chambéri, on sentit que les forces qu'on pouvait lui opposer étaient très-inférieures; on considéra que d'ailleurs elles avaient été disséminées pour tenir en respect ceux des Savoisiens qu'on soupçonnait prêts à s'insurger; en conséquence, l'ordre de retraite fut donné. Cependant le corps de Piémontais qui se tenait devant Montmélian, était en état de faire front aux assaillants, et de laisser aux troupes cantonnées dans le reste de la Savoie, le temps de venir rejoindre ce corps. La plus grande partie de l'armée fugitive se dirigea par la Tarentaise ou par les Bauges, étroits et incommodes défilés d'où l'on peut gagner les routes de Flumet et du Faucigny. On ne devait compter pour rien des forts qui avaient autrefois soutenu de longs sièges, mais qui étaient démolis depuis long-temps. Enfin, on abandonna l'artillerie et la presque totalité des vivres et munitions que l'on avait, non sans beaucoup de peine et de frais, transportés du Piémont. Très-peu de corps isolés purent gagner la route de Maurienne, à cause de la maladresse que l'on avait eue de couper le pont de Montmélian. Le général Montesquiou passa les frontières, le 22 septembre 1792, jour d'où l'on fit dater, à Paris, le nouveau calendrier français. Dès qu'il eut mis le pied en Savoie, il y répandit cette proclamation remarquable par sa concision : *Au nom de la nation française; guerre aux despotes, et liberté aux peuples.*

Il fit son entrée le 24 septembre dans Chambéri, sans même rencontrer l'ennemi qu'il croyait avoir à combattre.

Le 25, il écrivit de cette ville, à la Convention nationale, une lettre où il disait que quinze mille hommes effectifs avaient disparu à l'approche de douze bataillons français seulement; qu'il avait déjà entendu parler en Savoie de proposition de réunion à la France, mais qu'il attendait qu'on lui fit connaître le vœu de son gouvernement, étant à portée d'influer, comme général, sur le parti qu'il faudrait prendre en cette occurrence.

Avant de s'avancer personnellement, il avait, suivant ce qui était convenu avec le conseil exécutif de France, ordonné au général Anselme d'entreprendre la conquête du

comté de Nice. Celui-ci commandait en Provence une division de l'armée française, destinée à porter la guerre en Italie. Ayant appris que les troupes qu'avait de ce côté le roi de Sardaigne, quoique très-supérieures en nombre et bien approvisionnées, se disposaient à se retirer vers Sospel, sur la route de Coni, Anselme ne perdit pas de temps pour obéir à son mandat. Il avait reçu de Toulon quelques munitions, dont il avait grand besoin. Se trouvant de plus secondé par l'escadre de dix vaisseaux que commandait l'amiral Truguet, il marcha sur le Var, tout prêt à attaquer Nice. Cette ville était ouverte, et le château qui la dominait avait été démoli au commencement du siècle, en même temps que celui de Montmélian. Cependant il ne semblait pas difficile aux troupes piémontaises de s'opposer à l'invasion des Français, puisqu'ils devaient passer à gué le Var, qui sépare la Provence du comté de Nice. On s'occupa, mais trop tard, à Turin, des moyens de défendre cette province. Victor-Amédée, toujours enclin à avoir une confiance presque exclusive dans ceux qui avaient porté les armes en Prusse, sous Frédéric II, envoya sur les lieux le comte Pinto, fils du général-commandant du corps du génie. Cet officier, après avoir servi beaucoup d'années à la suite même du monarque guerrier pour lequel le roi de Sardaigne avait tant d'estime, était resté depuis dix ans à Turin, sa patrie. Il avait été nommé, en 1791, colonel et chef de la légion dite *des Campements*. Les plans proposés par Pinto ne furent pas tels que la circonstance les exigeait, ou bien on ne les exécuta pas à temps. Il se trouvait alors à Nice, mais il était obligé de s'y concerter avec le général Curten, gouverneur de la ville. Celui-ci était un octogénaire, natif du Valais, homme irrésolu et affaibli par l'âge. Au surplus, les ordres qui arrivaient de Turin variaient d'un jour à l'autre. Là, comme dans le comté de Nice, on n'avait que des notions très-imparfaites sur les forces qu'Anselme avait rassemblées à la droite du Var, et on les estimait bien plus considérables qu'elles ne l'étaient en réalité. Son infanterie n'était que de sept à huit mille hommes, la plupart gardes nationaux ou volontaires; sa cavalerie consistait seulement en deux escadrons de dragons; son état-major était incomplet; il n'avait point le matériel de guerre, indispensablement nécessaire pour une telle entreprise. De plus, les vivres manquaient à cette armée.

Celle du roi, aux ordres du général Thaon de Saint-André, était forte de huit mille hommes de troupes réglées, parmi lesquelles se trouvaient quatre régiments suisses, et de douze mille hommes environ de milices du pays. Nice, Montalban, les côtes, la rive gauche du Var, étaient garnies de deux cent quatorze bouches à feu; enfin les Piémontais avaient partout en abondance des subsistances et des munitions de guerre. Ce fut, malgré la disproportion des forces des Français, et malgré le concours des nombreux obstacles qui devaient arrêter la marche de ceux-ci, que Curten, Pinto, et les autres officiers supérieurs attachés au service de Victor-Amédée, se décidèrent à se retirer sur les hauteurs du col qui sépare le comté de Nice du Piémont, laissant dans la ville menacée des magasins considérables, soit de guerre, soit de bouche, et une belle artillerie. Anselme entra donc dans Nice le 28 septembre 1792. Loin qu'il eût à triompher d'aucune opposition, les magistrats étaient allés au-devant de lui, apportant les clefs de leur ville. La population était de vingt mille âmes; et on y comptait beaucoup d'émigrés qui, après avoir vainement pressé les habitants de tenter du moins quelque effort pour empêcher l'entrée des républicains français, n'eurent plus d'autre parti à prendre que de suivre les troupes piémontaises dans leur retraite.

Le château de Montalban, placé à l'est de Nice, et à moitié chemin entre cette ville et Villefranche, étant hors d'état de résister à l'artillerie, vint aussi d'être abandonné précipitamment. C'était ce château fort, qui, en 1742, avait, ainsi que la forteresse de Villefranche, soutenu un siège et fait perdre six mille hommes à l'armée du roi de France. Il ne restait plus que cette dernière ville à réduire pour assurer la conquête de Nice.

Le port de Villefranche était assez bien fortifié du côté de la mer, mais difficile à défendre du côté de terre, et du reste vaste et commode. La ville était plus que suffisamment approvisionnée. Elle avait pour gouverneur le chevalier de Fontenex, Savoisien, homme d'esprit et habile mathématicien; il avait même été bon marin, mais quoiqu'il fût encore dans la vigueur de l'âge, il ne montra guère plus de résolution que le vieux Curten. Avant même qu'Anselme

fût devenu maître de Nice, Fontenex avait souffert que le port de Villefranche, qu'il était chargé spécialement de défendre, fût occupé par un petit nombre de Français, envoyés là comme observateurs. Cette espèce de surprise contribua beaucoup au succès des vues d'Anselme; car les hommes les plus méprisables parmi les habitants qui se trouvaient de service au port, ayant commencé à piller dans l'intérieur de Villefranche, les citoyens honnêtes se virent obligés d'appeler eux-mêmes le général des républicains pour qu'il vint les protéger.

C'était dès le 29 septembre qu'Anselme s'était porté sur le fort de Villefranche. Ses agents l'ayant informé que l'ennemi se préparait à évacuer la place, il prit les devants, et suivi d'un détachement de dragons, arriva, le 30, dans le moment où la garnison allait sortir. Il menaça d'une escalade, et intimida le commandant, de telle sorte que celui-ci se rendit à discrétion avec trois cents hommes et dix-neuf officiers. On trouva plus de cent canons, mortiers ou obusiers, une quantité énorme de munitions de guerre, cinq mille fusils, un million de cartouches, et beaucoup d'effets militaires. On saisit, dans le port, une frégate et une corvette, armées de leurs canons, et on s'empara de l'arsenal de la marine qui était bien fourni.

Après la prise de Nice, et des forts qui la couvraient, prise qui amena la disgrâce du commandant de la division dite de Nice (Pinto), en même temps que la disgrâce du chevalier de Lazari, commandant en chef de la division de la Savoie, les Piémontais tentèrent plusieurs fois, mais en vain, de repousser les Français de l'autre côté du Var. Poursuivis par le général Anselme, ils se retranchèrent dans la position de Saorgio, château fort qui sert comme de redoute avancée au col de Tende. Par-là, ils fermaient à l'ennemi l'entrée de leur pays, réputé la clef de l'Italie. Le comte de Saint-André accourut pour réunir et réorganiser les troupes piémontaises fugitives. Ayant une grande connaissance du pays, il ranima autant qu'il put le courage de ses compatriotes, et leur inspira, ou crut leur avoir inspiré, pour toujours, son ardeur guerrière.

Ce fut sans succès qu'Anselme attaqua l'ennemi à Saorgio: il lui fallut se contenter d'occuper momentanément Sospel, surpris le 18 novembre, mais promptement reconquis, pour très-peu de temps à la vérité. Le général français voulut se justifier, en alléguant le dénuement de sa troupe, et surtout les neiges qui le mettaient dans l'impossibilité de suivre sur cette pente des Alpes, la trace de l'ennemi, à plus forte raison de tenir la campagne. Les Français prirent donc leur quartier d'hiver, attendant un renfort de six mille hommes demandés en Provence.

Les corps administratifs organisés provisoirement à Nice, avaient fait, le 21 octobre, une adresse au nom de la ville et du ci-devant comté, où ils sollicitaient leur réunion à la république française. Cette adresse ayant été présentée, le 4 novembre, à la convention de France, par deux députés extraordinaires de ces autorités provisoires, MM. Veillon et Blanqui, elle déclara ne pouvoir délibérer sur la demandé en question, qu'après avoir eu connaissance du vœu exprès que le peuple aurait émis dans des assemblées primaires.

Le 18 novembre, elle décréta que trois commissaires, choisis dans son sein, se transporteront à l'armée du Var, dans le pays de Nice et lieux circonvoisins, pour prendre des renseignements sur des désordres que lui dénonçaient les députés extraordinaires de la ville de Nice, et pour chercher les moyens d'y remédier.

L'arrivée prochaine de ces commissaires rendait inutile la présence du général Anselme à Nice. Le séjour de ses soldats dans la province était même dangereux pour lui. La nécessité d'agir vivement lui fit tenter de s'emparer d'Onelle, comme appartenant au Piémont. Il se concerta pour l'expédition, avec l'amiral Truguet, qui avait secondé par mer l'occupation du bas-comté de Nice, et qui se présenta devant la place, y déployant des forces imposantes. Un officier fut envoyé aux magistrats d'Onelle; il devait les presser de se réunir aux Français, et d'éviter les horreurs de la guerre. Les habitants firent d'abord des signaux, comme pour attirer le parlementaire; mais à peine le canot qui le portait touchait-il au rivage, qu'une décharge de coups de fusils, tirés à bout portant, blessa cet officier, ainsi que plusieurs matelots, et tua sept personnes. Dans l'ardeur de la vengeance, on foudroya la ville à coups de canon. Elle fut obligée de se rendre, le lendemain 24 novembre; et dès le même jour, comme elle n'offrait que peu

de ressources, étant environnée de tous côtés par l'Etat de Gènes, on l'abandonna, après l'avoir pillée et incendiée.

A cette époque, l'armée française en Savoie pouvait être de quinze mille hommes. Celle d'Italie, cantonnée dans le pays de Nice, était un peu plus forte, mais on l'avait affaiblie, en envoyant une division du côté des Pyrénées, et en embarquant huit mille hommes destinés à conquérir la Sardaigne, dans une saison de l'année où la navigation est excessivement périlleuse. Cette expédition avait été tellement mal concertée, que son issue fut aussi funeste qu'on l'avait généralement prévu.

Kellermann commandait l'armée de Savoie, et Anselme continuait à être chef de celle d'Italie. Ces deux généraux avaient à combattre, non-seulement les troupes du roi de Sardaigne, mais encore une armée autrichienne qui traversait les Apennins, l'empereur étant enfin disposé à faire passer de puissants renforts en Piémont.

Le 20 novembre, les commissaires de la convention, Isnard, Aubry et Despinassy, écrivirent que le général Anselme étant allé secourir son avant-garde chassée du poste important de Sospello, l'a repris sans avoir essuyé aucune perte d'hommes, et qu'ils se décident, n'ayant plus rien qui les retienne à Nice, à repartir pour Paris. Du reste, ils décrivaient la détresse des troupes françaises, manquant d'habits, de colottes et de souliers, mais n'en marchant pas moins gaiement à l'ennemi.

Le jour même de l'invasion de la Savoie, le médecin Dopet, et d'autres ardents révolutionnaires, s'étaient empressés d'établir à Chambéri, et bientôt après, dans toutes les villes et tous les bourgs du pays, des clubs, dont les émissaires se répandirent dans les campagnes pour se faire nommer députés à l'assemblée ou convention nationale allobroge, dont la formation était déjà convenue.

C'était le 21 octobre que les mandataires de chaque commune s'étaient réunis dans la ville principale de la Savoie; ils organisèrent une commission provisoire d'administration, décrétèrent toutes les suppressions et spoliations usitées dans la France révolutionnaire; enfin ils votèrent, comme on pouvait bien s'y attendre, la réunion à la république française, et se séparèrent, le 29 octobre, après une quatorzième séance de leur assemblée nationale. Dans cette séance, on avait chargé quatre citoyens (Dopet, Fabre, Dessaix et Villar) de se rendre auprès de la convention de France, en qualité d'interprètes de la volonté du peuple savoisien, en cette circonstance.

Le 20 novembre, la convention ordonna l'impression en français, en espagnol et en allemand, d'une adresse de la société des *Amis de la liberté et de l'égalité*, qui tenait ses séances à Chambéri. Cette adresse était pleine d'injures contre le roi de Sardaigne; elle fut d'abord envoyée à l'armée française, puis répandue dans les pays étrangers.

Le 27, les conventionnels de Paris, sur le rapport du député Grégoire, s'empressèrent d'adopter la demande qui leur était faite. Les députés savoisiens ci-dessus nommés étaient présents à la séance, lorsque leur pays fut déclaré le quatre-vingt-quatrième département de la république française, sous le nom de département du *Mont-Blanc*. Eux-mêmes prononcèrent, à cette occasion, des discours dignes de l'assemblée qui gouvernait alors la France.

Pour procéder à l'organisation du nouveau département, on désigna quatre commissaires, pris dans le sein de la convention nationale (Hérault de Séchelles, Grégoire, Simard et Jagot). La séance finit par un compliment de Grégoire à ses collègues, qui (leur disait-il) venait de décréter comme la nature; et il ajouta que le seul trône qui resterait désormais dans l'univers, serait le trône de la liberté, assis sur le *Mont-Blanc*, et dominant la France, la Savoie, la Suisse et l'Italie.

Le 18 décembre, les commissaires de la convention lui écrivirent que la réunion des Allobroges et des Français était consommée; que toutes les administrations, les *sans-colottes*, le sénat, et jusqu'à l'évêque (1) et son clergé, étaient venus exprimer leur joie d'être Français; que les hommes du *Mont-Blanc* entendaient aussi être Français, libres, et sans roi.

Le 24, la convention décréta que les troupes de la république pourraient prendre leur quartier d'hiver dans le comté de Nice et dans la ci-devant Savoie. C'était l'effet

d'une mesure générale, en vertu de laquelle toutes les armées républicaines devaient terminer la campagne.

Le 25, les assemblées primaires de Nice et de la partie de ce pays qui avait cessé de garder fidélité au roi de Sardaigne, eurent lieu, et elles exprimèrent le vœu de faire désormais partie intégrante de la république française.

Le 27 décembre, les commissaires de l'armée du Var se plaignirent, par écrit, de la faiblesse du général Anselme, et annoncèrent la décision qu'ils avaient prise de le suspendre de ses fonctions, et de l'envoyer à Paris près du ministre de la guerre. Le général Brunet était nommé provisoirement pour remplacer Anselme.

Le 11 janvier 1793, des députés du peuple et de la ville et du ci-devant comté de Nice, vinrent faire part à la convention du vote émis à l'unanimité, dans les assemblées primaires, pour la réunion. Vergniaux, président, leur donna le baiser fraternel, et ils eurent les honneurs de la séance.

Le 31 du même mois, la convention déclara qu'elle acceptait le vœu librement émis par le peuple souverain du ci-devant comté de Nice. Ce fut le conventionnel La Source, commissaire auprès de l'armée du midi, sur les frontières de l'Italie, qui contribua le plus à faire réunir le comté de Nice à la France, lui qui, quelque temps auparavant, s'était fortement prononcé contre le système des conquêtes.

Le 4 février, il fut décrété que le pays de Nice formerait provisoirement un quatre-vingt-cinquième département, sous la dénomination des *Alpes-Maritimes*; et le 14, que le général Anselme resterait en état d'arrestation. Il était accusé, mais sans preuves suffisantes, d'être le principal auteur des prévarications et des excès commis dans la ville de Nice.

Ce même jour 14 était celui où la réunion de la principauté de Monaco à la France était annoncée à Paris. Biron prit alors le commandement de l'armée d'Anselme. Celui-ci publia, en mars, un mémoire justificatif de la conduite qu'il avait tenue à Nice.

L'attaque contre l'île de Sardaigne, dont il a été question plus haut, avait dû, dans l'automne précédent (1792), coïncider avec l'invasion de la Savoie et de Nice. Diverses circonstances forcèrent la France de différer cette attaque. Une tempête dispersa les vaisseaux de l'amiral Truguet, et l'on convint que, plus tard, on tenterait de nouveau l'expédition.

La première division de l'escadre française que commandait le même amiral Truguet, parut le 28 décembre à l'entrée du golfe de Cagliari; elle occupa, le 8 janvier 1793, l'île Saint-Pierre ou Cardofort; et le 14 la presqu'île voisine de Saint-Antioche. Le 22 janvier, elle mouilla dans le port de Palma; les parlementaires français furent arrêtés et jetés dans des cachots.

Le 23 janvier, Truguet reparut à l'entrée de la baie de Cagliari, avec vingt-deux bâtiments de guerre, quarante-deux bâtiments de transports, et six mille hommes de débarquement. Il mit ses troupes à terre, à la faveur d'une canonade qui dura deux jours. Le feu des vaisseaux fit peu de mal à la place, et les assaillants eurent, au contraire, beaucoup à souffrir du feu des forts et des retranchements. Les attaques se renouvelèrent dans le mois de février depuis le 15 jusqu'au 26, jour où les Français, repoussés, se rembarquèrent en désordre, abandonnant un de leurs vaisseaux, une frégate et deux tartanes, qu'un coup de vent avait jetés sur la côte, et laissant sur la plage tout ce qu'ils avaient mis à terre depuis leur arrivée.

Cependant les Français continuèrent de garder l'île de Saint-Pierre et la presqu'île de Saint-Antioche, jusqu'au mois de mars suivant. Le 20 de ce mois, une escadre espagnole étant survenue, ils furent contraints de capituler. Celle de leurs frégates qui gardait le point par lequel Saint-Antioche est joint à la terre de Sardaigne, fut prise.

Victor-Amédée, justement irrité des envahissements faits sur lui par la nouvelle république française, résolut de ne plus rien négliger pour secourir la coalition formée contre cette république, au commencement de ce même mois de mars, par l'Autriche, la Prusse, l'empire d'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles et l'Etat ecclésiastique.

(1) C'était un mensonge grossier: la presque totalité du sénat était passée en Piémont; et l'évêque, infirme et septuagénaire, étant gardé à vue dans son palais, y gémissait des excès qu'il ne pouvait empêcher.

Il ne donna jamais aucune apparence d'adhésion aux mesures violemment décrétées.

Le 20 avril, un traité d'alliance entre le monarque sarde et le roi d'Angleterre fut conclu à Londres; lord Grenville signant pour celui-ci, et le comte Saint-Martin de Front, pour son souverain. Le roi de Sardaigne s'engageait, moyennant un subside annuel de 200,000 livres sterling, à tenir sur pied, pendant le cours de la guerre, cinquante mille hommes; et le roi George III promettait, outre un subside considérable pour tout le temps de la guerre, d'envoyer une escadre dans la Méditerranée.

On ne doutait pas que les autres puissances d'Italie ne se réunissent bientôt, dans le même intérêt, aux cours de l'Europe qui prenaient les armes. Cependant les républiques de Gènes et de Venise avaient déclaré solennellement qu'elles observeraient une religieuse neutralité. Le prince, maître du Piémont, pouvait seul, alors, de ce côté, être compté par la France comme une puissance. Sa force ne consistait pas uniquement dans le bon état de ses troupes que, malgré la perte des revenus de la Savoie et du comté de Nice, il maintenait au nombre de quarante à cinquante mille hommes, toujours disposés à bien se battre, même quand c'était avec des moyens inégaux. Victor-Amédée trouvait son principal appui dans la barrière des Alpes, qui était réputée inexpugnable depuis que les fortifications de Démont, de Coni, d'Exiles, de Fenestrelle et de Suze avaient été mises en bon état par des travaux constants et très-dispendieux, entrepris pour seconder les avantages de leur position naturelle. Une quantité peu considérable d'hommes semblait devoir braver des armées entières, tandis que quelques corps détachés, piémontais ou autrichiens, gardaient les passages des montagnes, entre les défilés et les précipices. Ce fut cette disposition locale, et la conviction que si les Français essayaient de franchir les Alpes, ils rencontreraient des obstacles impossibles à surmonter, qui déterminèrent la plupart des souverains de la péninsule à la guerre. Mais Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, avait très-bien dit du roi de Sardaigne; « seul, il n'eût pu fermer le passage à la France; et dans le fait, ce génie des Alpes » était trop faible pour en garder les clefs. »

Les mauvais succès de l'armée de Victor-Amédée, dans la première campagne dirigée contre lui, l'avaient amené à reconnaître qu'après quarante-six ans de la paix la plus profonde, ses sujets ne pouvaient plus lui fournir de généraux qui ne fussent excessivement âgés. A peine, avant l'époque actuelle, ces généraux avaient-ils vu le feu des combats, puisque les plus distingués d'entre eux, tels que le marquis de Cordon, et le comte Lazari, sortaient presque de l'enfance, à la fin de la seconde guerre de Charles-Emanuel III. Les officiers peu nombreux qui étaient allés s'instruire dans les armées étrangères, et qui y avaient d'ailleurs donné de grandes preuves de valeur, ne pouvaient être placés à la tête des corps piémontais, sans blesser les règles qui existaient encore pour l'avancement. Le roi s'était donc cru obligé de recourir à l'Autriche, pour avoir tout à la fois une augmentation de troupes et des chefs qui commandassent ces renforts, combinés avec l'armée piémontaise. On lui envoya, du Milanais, les régiments de Caprara et de Strasoldo, qui étaient incomplets, et de plus, regardés comme les deux plus mauvais de l'armée autrichienne. Ils furent mis à la solde du roi; mais le peu d'utilité de leur service fit prendre le parti de les supprimer pendant la suite de la guerre. Celui de Caprara fut même cassé avec ignominie.

La totalité des auxiliaires ne montait qu'à sept ou huit mille hommes, sous la direction de trois généraux, Strasoldo, Colli et Provéra. A la demande faite par le roi de Sardaigne, d'un général autrichien pour commander en chef ces corps étrangers, en même temps que ses propres troupes, l'empereur avait répondu par l'envoi du baron de Vins, général d'artillerie, qui, dans les dernières guerres de Hongrie contre les Turcs, avait montré beaucoup de talent, étant, à cette époque, sous les ordres du feld-maréchal Laudon. Ce chef arriva vers la fin de février à Turin. On a prétendu qu'il aurait encore mieux rempli les vues du prince qui l'avait appelé, s'il n'eût été enchaîné par les instructions secrètes de la cour de Vienne, qui ne désirait pas que son allié eût de grands succès personnels. D'après l'avis de cette cour, si prépondérante, on fit quelques légères réformes dans l'armée piémontaise, que de Vins trouva d'ailleurs en bon état, et particulièrement les régiments provinciaux.

On forma des corps francs; et c'était avec cet accroissement que les forces militaires du roi s'élevaient à quarante ou cinquante mille hommes, ce qui paraissait considérable,

mais ne suffisait pas pour garnir et pour défendre la longue étendue des Alpes qui séparaient le Piémont de la France, depuis le lac de Genève jusqu'à Nice.

On avait néanmoins l'espoir d'obtenir quelque avantage important, si l'on partageait l'armée austro-sarde en deux corps seulement, placés de manière à pouvoir se secourir l'un et l'autre au besoin, et de pénétrer soit en Provence, soit dans le Dauphiné, ou le Lyonnais; mais tout fit croire, et toujours de plus en plus, que les ordres qu'avait apportés le général de Vins, l'obligeaient de ne conseiller ni n'exécuter aucune entreprise qui pût augmenter, soit la réputation, soit la puissance, du roi de Sardaigne. Il approuva la division de toute cette armée en plusieurs corps, chacun de douze ou quatorze mille combattants. Le plus nombreux, le plus fort, fut donné au comte de Saint-André, qui eut ensuite pour collègue, avec une égale autorité, le général Colli. Saint-André se porta vers Nice, où le duc de Chablais, frère du roi, vint prendre le titre de généralissime. Le général Strasoldo, destiné à garder la vallée de Stura, eut sous ses ordres quatre à cinq mille hommes; le prince de Carignan lui servait d'aide-de-camp. Une division à peu près égale à celle de Strasoldo, et qui était sous le commandement du général Provera, fut chargée de défendre les vallées de Maïra, de Vraïta et du Pô. Celles de Lucerne et de Saint-Martin, attenantes aux vallées du Pô, furent laissées à la garde des Vaudois, qui les avaient anciennement habitées, et qui, animés par l'Angleterre, et appuyés par deux petites troupes de bons soldats, tinrent bien fermés ces passages des Alpes, quoique le fort de Mirabouc eût été abandonné aux Français par son commandant.

On fit partir pour la Savoie et pour la vallée d'Aost, le marquis de Cordon, et le duc de Monferrat, troisième fils du roi, l'un avec sept ou huit mille hommes, l'autre avec cinq ou six, outre un bon nombre de milices. Ces deux corps qui, réunis, en formèrent un de douze mille combattants, étaient destinés à recouvrer la Savoie; et de là ils devaient tenter quelque irruption sur le territoire français, s'ils en trouvaient une occasion favorable; mais on ne voulait se mettre en mouvement qu'au mois d'août.

L'occasion attendue était fournie par le soulèvement de la ville de Lyon contre la tyrannie de Robespierre, après le meurtre de Louis XVI. Alors la cour de Turin s'occupait sérieusement de ses préparatifs pour la campagne de cette année 1793, pendant laquelle généraux et officiers, soit piémontais, soit savoisiens, montrèrent un courage et un dévouement partagés par leurs soldats. Les milices même égalaient en patience, en intrépidité et en bonne conduite les meilleurs régiments de ligne.

Depuis que le commandement de l'armée des Alpes avait été retiré par le gouvernement français au général Montessquieu, on l'avait confié à Kellermann. Ce dernier répondait à des amis qui lui demandaient: « Où vas-tu? — Je vais à Rome. »

Il avait sous lui le général Biron, chargé de diriger la partie de l'armée qui occupait Nice et les rives du Var. Biron écrivit au ministre de la guerre Beurnonville, pour lui annoncer un avantage important que les généraux Brunet et Dagobert, commandants sous lui dans cette armée (laquelle portait alors le nom d'*armée d'Italie*), avaient remporté, le 14 février, à Sospello, sur un corps de troupes autrichiennes et piémontaises, fort de deux mille hommes, la troupe française étant beaucoup moins nombreuse.

Dans le mois de mars, Biron s'occupait de fortifier les retranchements opposés à ceux que le comte de Saint-André avait élevés dans le voisinage de Sospello. Plusieurs fois les Français attaquèrent les austro-sarles; et ceux-ci tentèrent aussi quelques attaques, sans qu'il en résultât rien de très-décisif. Pendant le cours du même mois, le général Brunet signala, dans différentes affaires, sa bravoure et son activité. Il enleva aux Piémontais le poste formidable du Belvédère, défendu par cinq mille hommes, fit deux cents prisonniers, et s'empara de deux pièces d'artillerie.

Le 30 avril, la convention nomma commissaires près de l'armée des Alpes, quatre de ses membres, Allitte, Gauthier, Nioche et Dubois-Grancé; et auprès de l'armée d'Italie, Barras, Beauvais, d'Espinassy et Pierre Bayle.

Dans la séance du 21 mai, où il était question de Kellermann, devenu seul commandant en chef des deux armées des Alpes et d'Italie, et qui s'était cru obligé, pour renforcer les troupes occupées du siège de Lyon, de dégarnir les frontières du Mont-Blanc, des Basses et Hautes-Alpes,

Collet-d'Herbois témoigna son étonnement de ce que l'on n'avait pas mis à la tête de l'une des deux armées, le général Brunet; celui-ci ne tarda pas à être investi, sous les ordres de Kellermann, d'un commandement important dans la péninsule italique.

Vers le milieu de mai, une insurrection avait eu lieu dans le canton de Thônes, district d'Annecy. Son but principal était l'opposition au recrutement; et on répandait que ce mouvement avait été fomenté par les prêtres et les agents du roi de Sardaigne. Les insurgés furent promptement réprimés par la force des armes; et une commission militaire condamna à mort le procureur de la commune, en attendant le jugement du tribunal criminel du département auquel on avait remis les prisonniers.

Dans les premiers jours de juin, des ordres donnés par Kellermann firent attaquer le poste de Clavière, premier village piémontais, sur la limite du mont Genève, dans les Hautes-Alpes. Quelques soldats du roi de Sardaigne, tués, blessés ou prisonniers, voilà à quoi se borna cette petite affaire.

Le 22, le général Biron se plaignait que le plus grand désordre avait régné dans la retraite des troupes de la république, après une tentative de leur part pour s'emparer de Busseau, qu'il appelait, dans sa lettre, *un poste assez intéressant de brigands*.

Les troupes commandées par le général Brunet étaient presque doubles de celles des Piémontais. Néanmoins, ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il remporta quelques avantages dans les différents combats livrés par lui aux postes avancés du comté de Saint-André.

Le 8 juin, dans un de ces combats, plus animé que les autres, le général Piémontais fut contraint d'abandonner ses premières lignes, et de se retrancher près de Saorgio.

Brunet, qui avait été encore moins heureux dans un nouvel effort tenté le 12, voulut en faire de plus grands au mois de juillet, pour triompher des Piémontais, qui étaient couverts par des retranchements formidables, et qui, à l'approche d'une flotte espagnole, s'étaient livrés à l'espérance de pouvoir chasser les Français de Nice. C'était le 29 que Brunet avait donné l'ordre d'attaquer sur cinq points. Si la colonne de gauche, commandée par le chef de brigade Serurier, eût pu s'emparer du fameux col de Raous, qui défend les approches de Saorgio, les troupes du roi de Sardaigne étaient renvoyées jusques dans leur pays. Quoi qu'il en soit, la bataille paraissait perdue pour eux, lorsque le comte de Saint-André fit poster de l'artillerie, de manière à prendre en flanc cette colonne d'attaque. Ce mouvement décida la victoire en faveur de l'armée sarde; elle fut la plus éclatante qu'on eût vue dans le cours de la guerre. Du reste, Brunet se vantait des succès qu'il avait obtenus sur les autres points, et ajoutait: « Nous avons pris beaucoup d'effets de campements; les soldats vont en faire des pantalons. Nous sommes des sans-culottes, et d'effet; mais cela ne nuit ni au patriotisme ni au courage de nos braves frères d'armes. »

On estime que, dans le combat qui eut lieu le 29 juillet au col de Raous, et dans un autre, livré aussi par Brunet, deux jours après, au col de Lantion, il perdit environ douze mille hommes. Ainsi, le seul corps de l'armée française qui fut en mesure de pénétrer en Piémont, étant battu et repoussé, le roi de Sardaigne se regarda comme tranquille de ce côté, tandis que, vers la Savoie, il faisait entreprendre une expédition de la plus grande importance pour l'ensemble des intérêts de la coalition.

Lyon sentait peut-être plus qu'aucune autre ville de France, le poids de l'affreux joug de Robespierre. Ne pouvant supporter davantage des vexations et des cruautés inouïes, les habitants conçurent le projet de se soustraire à tant de malheurs en appelant le roi de Sardaigne à leur secours. Victor-Amédée répondit avec empressement à cette proposition, et commença par demander à la cour de Vienne qu'elle fit passer par Chambéri, pour être réunis à un corps de troupes piémontaises, les deux régiments autrichiens qui étaient en garnison dans le Milanais et n'y servaient à rien. Il représenta la possibilité qu'après la prise de Lyon, l'armée austro-sarde se portât du côté de Toulon, et qu'elle contribuât à la conservation de ce

port, occupé alors par les escadres combinées de l'Angleterre et de l'Espagne.

On a prétendu que le ministère autrichien signifia au roi de Sardaigne qu'il devait, avant tout, donner une garantie de la bonne intelligence entre les deux puissances, en restituant à l'Autriche le Novalesé, avec le district de Pavie, cédé au roi par l'impératrice Marie-Thérèse, en vertu des traités de Worms et d'Aix-la-Chapelle; et que, en compensation, on l'aiderait, comme on le lui avait déjà plus d'une fois promis, à se rendre maître en France de la Bresse et du Bugey.

Si cette assertion s'était fondée, elle confirmerait l'idée que l'on a eu souvent de l'esprit qui semble avoir constamment animé le cabinet d'Autriche dans ses relations avec la maison de Savoie. Ce qui est positif, c'est que Victor-Amédée, voyant que le général de Vins, en qui il avait, jusque-là, mis toute sa confiance, ne voulait absolument mettre en campagne que la moindre partie des troupes dont il pouvait disposer, s'arrêta bientôt à la résolution de venir, avec ses seuls moyens personnels, au secours des malheureux Lyonnais, et cela, aussitôt après qu'il aurait reconquis les duchés de Savoie.

Ce prince, par une nombreuse émission de papier-monnaie, avait, au moins ostensiblement, remonté ses finances. Un édit du 10 mai 1793 portait jusqu'à trente millions, la masse des billets d'État, qui ne s'élevait, auparavant, qu'à deux millions et demi. D'autres édits des 19 novembre et 13 décembre de la même année, créèrent pour plus de treize millions de nouveaux billets.

L'armée piémontaise, forte de vingt mille hommes, pénétra en France par six défilés, sur une étendue de quatorze lieues. La première attaque fit rétrograder les postes français derrière l'Isère et l'Arc.

Le duc de Montferrat, troisième fils du roi, et le marquis de Cordon, entrés par la vallée d'Aost, avec les troupes destinées à cette expédition, voyaient devant eux Kellermann. Ce général français n'avait laissé qu'une septième partie des hommes, sous les ordres des généraux Doyen et Badelonne. Dès qu'il fut instruit des desseins du monarque sarde, il se pressa de renforcer l'armée qu'il commandait, et marcha à la rencontre des Piémontais. Le marquis de Cordon courut le risque d'être pris en personne. Il était entré dans la Maurienne, par un passage très-difficile, et assez éloigné de celui par où le duc de Montferrat se dirigeait pour venir le joindre et pour attaquer avec lui les Français retranchés à Aiguebelle. Le chevalier Fausson de Germagnan, militaire qui s'était distingué dans la guerre des Russes contre les Turcs, fit annoncer au marquis de Cordon qu'un détachement considérable de Français, arrivé déjà à Saint-Jean, capitale de la Maurienne, était en mesure de le prendre par derrière (1), tandis que Kellermann lui faisait front avec des forces évidemment supérieures à celles du corps piémontais. En conséquence, Cordon donna l'ordre de la retraite, qui s'exécuta en bon ordre.

Le duc de Montferrat était encore dans la Tarantaise, quand il fut instruit de cette marche rétrograde, et il faillit être surpris par Kellermann. On accusa même, en France, ce dernier d'avoir, par sa lenteur, laissé au prince la facilité de s'échapper. Le général se justifia, en prouvant qu'il n'avait pas de forces suffisantes pour marcher d'un côté à la poursuite du marquis de Cordon, et de l'autre côté tourner le fils du roi de Sardaigne, avec espoir de le faire prisonnier.

Dans le même temps, le marquis de Solar, qui avait conduit dans le Faucigny un petit corps de troupes, se vit aussi réduit à repasser le *Bonhomme* et l'*Allée-Blanche*, pour se retirer dans la vallée d'Aost.

Si l'armée piémontaise avait pu réussir à secourir Lyon, tout était disposé, dans le midi de la France, pour un soulèvement général; mais le projet ayant échoué, cette malheureuse ville, qui avait espéré par son dévouement et par ses efforts courageux, devenir un centre de résistance contre la puissance révolutionnaire, fut forcée de capituler le 6 octobre, et retomba entre les mains de ses sanguinaires oppresseurs, qui poussèrent la fureur jusqu'à menacer de la détruire entièrement. On gémit de voir Lyon abandonnée à sa fineste destinée, par les couronnes alliées. Un autre résultat des tentatives infructueuses du roi de Sardaigne, qui

(1) C'étaient trois bataillons détachés du camp de Tournous, qui, par les montagnes, s'étaient portés sur Valoire, où ils demeurèrent

dans l'inaction, mais qui pouvaient aisément descendre sur Saint-Michel.

soul avait agi, fut que la Savoie resta au pouvoir des républicains français.

Le monarque s'était flatté, dans le même temps, de recouvrer le comté de Nice; on voulait même lui en réserver toute la gloire.

Le bruit se répandit que le général Brunet n'ayant pu parvenir à forcer le poste de Lignières et à se rouvrir un chemin pour entrer dans le Piémont, avait craint le sort éprouvé par quelques-uns des généraux ses collègues, après des revers; et qu'en conséquence il avait saisi une occasion de faire savoir aux ministres et commandants piémontais, qu'il ne lui restait plus que peu de moyens pour conserver Nice, si l'ennemi se présentait devant cette place avec des forces imposantes. On ajoutait que la négociation n'avait pas été réellement secrète que la connaissance n'en fut parvenue à la secrétairerie des affaires étrangères de Turin; et que c'était un nommé Dufour, Savoisien, l'intime ami du ministre comte d'Hauteville, et employé à cette secrétairerie, qui en avait laissé transpirer la nouvelle.

Le soupçon une fois formé d'une intelligence établie entre le général qui commandait à Nice et la cour de Piémont, se fortifia par un mot du roi de Sardaigne. Ce prince, quittant, à l'âge de soixante-sept ans, sa capitale, pour se rendre à l'armée, se tourna vers ceux qui lui souhaitaient un heureux voyage et s'écria: «*A Nice ou à la Superga* (1).» (C'était dire, la victoire ou la mort). Se trouvant ensuite à Coni, ce monarque dit à quelques personnes de sa suite, que la procession solennelle du 8 septembre se ferait dans Nice (2).

La convention nationale, ou son ministre de la guerre, apprenant par des émissaires, la confiance que montrait Victor-Amédée III, de pouvoir reconquérir Nice, rappela précipitamment Brunet, qui ne tarda pas à être mis en accusation. On ne motiva pas cet acte de rigueur sur son projet, réel ou supposé; mais il était accusé formellement d'avoir dissimulé au gouvernement l'étendue de ses pertes. Plus tard, on lui imputa des correspondances suspectes, et la connivence la plus coupable avec les principaux auteurs de la reddition de Toulon aux Anglais. Il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, et immolé le 17 novembre.

Masséna avait remplacé Brunet dans son commandement; et il ne fut pas possible d'entamer avec ce nouveau général l'arrangement sur lequel on avait compté à Turin.

Cependant, le roi persistait à vouloir attaquer Nice et en chasser les républicains français. En conséquence, il s'était porté sur les hauteurs de Saorgio, où le comte de Saint-André avait pris une position avantageuse; mais le duc d'Aoste, qui, avec un corps de trois à quatre mille hommes, était prêt à entrer dans la vallée de Lantosca, par le col dit *Delle Finestre*, pour seconder les opérations de l'armée principale où se trouvait le monarque, ne put arriver qu'un jour après celui qui était convenu. Néanmoins, on donna l'assaut à tous les postes des Français, qui, sans beaucoup de résistance, se retirèrent, par Lantosca, à Utelle. Il était encore facile de les tourner, pour peu que le duc d'Aoste réussit à s'avancer promptement. Ce prince craignant de laisser derrière lui une reboute ennemie, s'obstina à faire des efforts pour s'en emparer. Il éprouva une résistance bien plus grande qu'il ne s'y était attendu. Ce second retard de sa part, effet non de sa lenteur, mais d'une bravoure déployée hors de propos, fut en partie cause de l'impossibilité qu'il y eut désormais, de chasser les Français du camp de Tuec, où le général Colli les avait réduits à se renfermer. Tout le mois de septembre s'écoula sans que les combats partiels, mais continuels, qui avaient lieu, amenassent aucun changement dans la position des deux armées qui étaient en face l'une de l'autre. On serait toutefois parvenu à déloger les Français, si le général De Vins, chargé à cette époque de diriger les opérations qui restaient encore à faire pour le roi de Sardaigne, avait exécuté le plan que lui-même avait proposé et fait adopter. Dans les conseils précédents, il avait prouvé que, pour forcer l'ennemi d'évacuer le comté de Nice, il fallait se porter sur les rives du Var par la vallée de Tinea; mais maintenant, en annonçant que ce serait lui qui commanderait en personne l'expédition, il invitait le duc d'Aoste à se poster dans cette vallée avec les troupes qu'il avait sous ses ordres.

De Vins rejoignit le prince avec la plus grande partie de ses Autrichiens. On forma un camp devant Glans; on fit occuper le col de Viale, par un bataillon piémontais, et l'on étendit une ligne de postes avancés à la Torre, Malusenna, Massuino, et autres villages, pour assurer et garnir le grand camp.

Sur ces entrefaites, les dépêches adressées de Vienne au général autrichien, déterminèrent un changement dans ses plans; et, tandis que l'on s'attendait à le voir effectuer promptement ce qu'il avait projeté pour attaquer l'ennemi, il s'excusa de son inaction, alléguant tantôt qu'il manquait de munitions de guerre, dont cependant son armée était plus que suffisamment pourvue, et tantôt qu'il n'avait pas de vivres, quoiqu'il en eût reçu abondamment du comte de Ponziglione, intendant de l'armée, que le roi lui avait envoyé pour s'entendre avec lui et pour le satisfaire en tous points. Bien loin que De Vins fut dans la détresse, on lui avait fourni, en boulets de canon, grains, vêtements et argent, plus qu'il n'avait demandé; et qu'à la fin de la campagne les magasins étaient remplis, au point que, pendant douze jours, un grand nombre de mulets furent occupés à soustraire toutes ces provisions aux ennemis.

À la fin, pressé par le roi et par le duc d'Aoste, ce général prit son parti d'attaquer, le 17 octobre 1793, le poste de Giletta, occupé par sept cents républicains qui étaient sans canons. Il donna un très-grand air d'importance à cette petite expédition, et cependant il y alla assez doucement, pour laisser le temps à la troupe française de recevoir un renfort. Le premier jour, les Piémontais, ayant voulu aller en avant, furent repoussés, et on leur fit un assez bon nombre de prisonniers. Le lendemain 18, ils furent attaqués à leur tour, et éprouvèrent une déroute complète. Quatre cents nouveaux prisonniers furent envoyés à Nice.

Comme ici il ne s'agissait plus d'accroître les Etats du roi de Sardaigne, mais de sauver les Autrichiens unis aux Piémontais, le général De Vins montrait toute son habileté; et par sa conduite il autorisait à croire, plus que jamais, que l'inaction qui lui avait précédemment été reprochée, tenait à des instructions qu'il ne dépendait pas de lui d'enfreindre, ni même d'é luder.

Les troupes du roi de Sardaigne, après avoir essayé, sous le commandement du comte de Saint-André, de surprendre le poste d'Utelle, obéirent à l'ordre de suivre les Autrichiens et de se retirer pour prendre leur quartier d'hiver. Ainsi la campagne finit pour eux sans aucun avantage.

Malgré celui qu'ils avaient obtenu, les Français, firent au roi des propositions de paix particulière, qui n'étaient pas à dédaigner. Victor-Amédée signifia qu'il rejetait ces propositions, si l'on n'y comprenait pas la neutralité de l'Italie, condition qui ne pouvait plaire à la France, avide de porter un coup décisif à l'Autriche dans le sein de la Lombardie. En conséquence on se disposa des deux parts, pour la campagne qui devait avoir lieu l'année suivante.

En 1794, le baron De Vins, également dégoûté des obligations que lui imposait la cour de Vienne, et des reproches de celle de Turin, demanda son rappel, qu'il ne lui fut pas difficile d'obtenir. L'archiduc Ferdinand désirait le commandement des troupes impériales en Italie; on le lui accorda sans délai, mais en lui adjoignant comme collègue le général Wallis. Celui-ci doué de talents militaires incontestablement supérieurs à ceux du prince, fut réellement chargé de la conduite des opérations, et l'archiduc n'eut que le titre et l'apparence du commandement.

D'un autre côté, le comte de Saint-André, qui avait commandé avec discernement et valeur les Piémontais dans les Alpes maritimes, fut remplacé par le baron Colli. Ce dernier était né à Vigevano, ville appartenante au roi de Sardaigne; en conséquence on le regardait comme sujet de ce monarque. Dans la nécessité, presque absolue, de mettre des étrangers à la tête de l'armée sarde, le choix de Colli, qui appartenait presque autant à l'empereur qu'à Victor-Amédée, devait paraître très-convenable. En outre, ce général pouvait se vanter de plus d'expérience militaire que n'en avait aucun Piémontais, ou Savoisien, ayant fait ses preuves avec les Autrichiens en Allemagne et en Hongrie. Néanmoins, l'événement justifia l'idée qu'on avait eue que le

(1) *La Superga*, église célèbre, bâtie (à la suite d'un vœu fait, en 1706, par le roi Victor-Amédée II) sur le sommet d'une montagne qui est voisine du Pô. Ses souterrains sont destinés à la sépulture des rois de Sardaigne et de leur famille.

(2) Le 8 septembre était le jour où l'on célébrait, en Piémont, et particulièrement à la Superga, la délivrance de Turin qui avait eu lieu en 1706, les Français ayant été alors complètement battus sous les murs de cette ville, après l'avoir assiégée pendant plusieurs mois.

comme de Saint-André aurait continué, plus heureusement que Colli, la guerre du côté de Nice.

Le baron Chino, colonel d'un régiment piémontais, homme supérieur sous plusieurs rapports, au marquis de Cordon, et qu'on avait mis à la tête d'un corps de troupes destiné à la défense du mont Cenis, ne réussit pas mieux que Colli. Attaqué par des forces considérables, il se vit dans la nécessité d'abandonner ce poste, sans pouvoir en retirer l'artillerie qu'il y avait conduite.

Dans une autre partie des Alpes, la garde du mont Valesan, qui domine le petit Saint-Bernard, avait été confiée à M. Bergoz, capitaine d'un régiment de la république de Berne. On prétendit dans le temps qu'il s'était vendu aux républicains pour une forte somme. Le mont Valesan une fois pris, les Français eurent moins de peine à se rendre maîtres du Saint-Bernard, ce qui eut lieu le 3 avril 1794; et ils étaient à peu près sûrs de s'emparer de la ville et de la vallée d'Aost, pour peu que le duc de Montferat ne tint pas ferme dans le lieu appelé *Camp du prince Thomas*, qui est au pied de ce col, et qu'il ne les empêchât pas de marcher en avant.

La vallée du Pô était bien gardée par le général Provera, de manière que les Français ne purent pénétrer en Piémont, ni par la vallée de Vraïta, sur laquelle domine Château-Dauphin, ni par celle de Stura, qui descend jusqu'à Démont et à Coni.

L'armée française fit de plus grands efforts encore du côté de Nice. Ses chefs, pour ne plus s'exposer aux malheurs de la campagne précédente, dans leurs entreprises sur Saorgio, dont ils avaient résolu de devenir maîtres, se déterminèrent à tourner ce poste. Il fallait, pour cela, traverser un district du territoire de Gênes. Si la neutralité que le sénat avait déclaré formellement vouloir observer dans la guerre actuelle entre les puissances coalisées et la république française, avait été respectée par les armées mises en mouvement, le passage des Français dans les Alpes maritimes, et dans le Haut-Montferat, aurait été facilement arrêté par le corps de troupes austro-sardes qui restait encore entre le comté de Nice et l'État de Gênes. Saint-André, connaissant l'importance de ce passage, avait été d'avis de considérer comme n'existant pas une neutralité qui ne pouvait dans le fait durer long-temps, et d'occuper les parties du pays génois par lesquelles il était aisé d'entrer en Piémont; mais le roi tenant religieusement à sa parole, s'y refusa: il espérait d'ailleurs que la position qu'il avait prise ses troupes, suffirait pour tenir l'ennemi éloigné du col de Tende, et qu'ainsi le Piémont demeurerait inaccessible.

Le 5 avril 1794, les troupes se rassemblent en grand nombre à Menton. La nuit, le général Aréna se rend à Vintimille et demande à parler au gouverneur Spinola. Celui-ci paraît, et Aréna lui remet, de la part du commandant en chef, et des représentants du peuple, un manifeste sur l'entrée des troupes françaises dans le territoire génois. Il ajoute que l'armée est en route, et qu'elle ne peut tarder d'arriver. Le gouverneur proteste contre la violation de son territoire, et envoie sur-le-champ un adjudant-major au général en chef, dans l'espoir de lui faire abandonner le projet de porter atteinte à la neutralité des Génois. Mais toutes les représentations furent inutiles; l'avant-garde arriva le matin du 6 à Vintimille. Le corps d'armée suivit, deux heures après, avec le général Masséna, et les représentants du peuple Salicetti, Robespierre jeune et Ricord.

Les Français, ayant une fois mis le pied dans l'État de Gênes, attaquèrent, avec des forces considérables, Colli, lequel se défendit vaillamment, et employa son artillerie très à propos. Néanmoins, la pusillanimité d'un régiment qui prit la fuite, obligea ce général de céder la place; et ne croyant pas non plus pouvoir se maintenir dans le col de Tende, ni dans la vallée par où l'on en descend, il se retira dans le bourg de San Dalmas, qui est entre le village de Limon, et la ville de Coni, laissant derrière lui le fort de Saorgio, qui est la clef des Apennins.

A cette même époque, on découvrit à Turin une conspiration qui ne se bornait pas à vouloir changer la forme du gouvernement, mais qui tendait à faire périr d'une manière violente le roi et la famille royale. On publia que cette conspiration avait été ourdie par des hommes qui étaient en correspondance avec le citoyen Tilly, alors ministre de la république française à Gênes. Le chef était un médecin appelé Barolo, fils d'un homme qui exerçait aussi la médecine dans la capitale du Piémont avec beaucoup de réputation, et qui avait épousé une personne attachée aux princesses de la maison

souveraine. Barolo, arrêté et convaincu, déclara ses complices; ils furent bientôt jugés. Les nommés Chantel et Junod, subirent la peine de mort; d'autres conjurés furent jetés dans les fers. Quelques-uns, plus heureux, allèrent chercher un asile à Gênes ou en France, ou en Suisse. Quant à Barolo, on l'enferma dans une forteresse, d'où il sortit par suite des événements politiques qui eurent lieu, quelques années après, en Piémont.

La position prise à San Dalmas, et dans toute la plaine du haut Piémont, qui est entre Mondovi et Coni, était fortement menacée par les généraux français Serrurier, Gardane et Masséna. Le roi de Sardaigne obtint, à cette époque, un nouveau corps d'Autrichiens, toujours sous les ordres de l'archiduc Ferdinand et du général Wallis, à la condition seulement de ne pas faire servir ce corps ailleurs qu'en plaine. Le général Colli agit si bien que les Français, redoutant de se trouver entre le camp de San Dalmas, et celui de Morozzo, dans la même province, n'avancèrent pas du tout pour le moment.

Mais ils avaient résolu d'enlever à Victor-Amédée le port et la ville d'Oneille, seule place qui lui restait pour communiquer avec les Anglais, et avec l'île de Sardaigne. Oneille servait encore de retraite aux corsaires des puissances coalisées, qui interceptaient le commerce de Marseille avec la côte de Gênes. Le sénat avait beau objecter sa neutralité, pour empêcher que son territoire ne fût traversé de ce côté; il avait beau mettre en avant sa crainte, assez bien fondée, que les Autrichiens réunis à l'armée du Piémont n'exigeassent à leur tour la même condescendance, de manière qu'une portion de la petite république deviendrait le théâtre de la guerre: les trois représentants du peuple français nommés plus haut répondirent à ces arguments par une proclamation en date du 30 mars 1794, où ils alléguaient la nécessité de prévenir une invasion dont les puissances d'Italie, et surtout le roi de Sardaigne, menaçaient la France; ils prétendaient même que, pour en faciliter l'entrée à ce monarque et pour l'indemniser des frais de la guerre, les puissances coalisées lui avaient promis la totalité de la Ligurie. Du reste ils s'engageaient à ne rien faire, ni souffrir, qui fût contraire à la neutralité reconnue.

Aussitôt après la proclamation, les Français marchèrent sur le territoire d'Oneille. Les Piémontais occupaient la hauteur de Sainte-Agathe. La rapidité avec laquelle ce poste fut enlevé imprima une telle épouvante, qu'Oneille ne fut nullement défendue. Ce fut le 8 avril 1794 qu'on y entra. Les troupes sardes s'étaient retirées en désordre dans les gorges des Apennins.

Le 16, l'armée française, maîtresse d'Oneille et de Loano, chassa les Austro-Sardes des hauteurs de la ville d'Ormea et de Pont de Nava, situé sur le Tanaro. Le 17, elle entra dans Ormea, qui est à 25 lieues de Turin seulement. Le château qui la domine capitula un des jours suivants; on y trouva beaucoup de munitions de guerre. La perte des Autrichiens, en particulier, fut de 400 prisonniers ou déserteurs. Par suite on se rendit maître de Garesio, et le fort de Ceva reçut la sommation de se rendre; mais le comte d'Argenteau, qui y commandait, répondit qu'il voulait se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Pour s'emparer du fort important de Saorgio, il fallait le prendre à revers, et (en tombant, en dedans, sur le grand chemin de Nice, qui passe par le village même de Saorgio), couper toutes ses communications avec le reste de l'armée piémontaise. Saorgio, attaqué en même temps du côté du Piémont, n'y étant pas à beaucoup près aussi fort que du côté de Nice, on avait tout espoir de le réduire, soit par le défaut de munitions, soit de vive force, une fois que l'on serait parvenu à chasser les Piémontais des hauteurs qui séparent la mer de la vallée de la Roje.

Le 27 avril, le col Ardent et les postes voisins sont attaqués et enlevés. L'Authion et le Belvédère sont également emportés. Les crêtes des monts Liguriens tombent toutes au pouvoir des républicains, qui deviennent par là, maîtres de la vallée de la Roje, et attaquent les derrières de Saorgio.

Le chevalier de St-Amour, Savoisien, était chargé de la défense de ce fort. Il avait ordre du baron Colli, commandant en chef de l'armée piémontaise, de ne rendre la place qu'au moment où il aurait reçu de lui un billet par lequel le général annoncerait être dans l'impossibilité de venir le secourir. Saint-Amour, croyant, puisque le grand chemin de Nice, sur ses derrières, était occupé par les Français, que non-seulement Colli ne pouvait pas lui envoyer des secours, mais qu'il était même hors de mesure de lui en don-

ner avis, capitula le 28 avril. Ainsi, il abandonna à la disposition du vainqueur le corps de troupes établi plus avant dans le comté de Nice, et qui avait valement désiré se retirer avec les autres, au camp de San Dalmas. Ce corps fut donc fait prisonnier de guerre. Le chevalier de Saint-Amour, arrêté par ordre de Colli, fut conduit enchaîné à Turin, où un conseil de guerre le condamna à être fusillé. Il reçut la mort avec plus de force d'âme qu'il n'en avait montrée en commandant la garnison de Saorgio; et les Français firent quelques pas de plus vers le Piémont, s'étant, au moyen de l'occupation de cette forteresse, rendu maîtres, quelques jours après, du col de Tende.

Dans le même temps, toute la ligne de l'armée des Alpes attaqua les Piémontais retranchés sur les montagnes les plus inaccessibles. Le 24 avril, la gauche avait enlevé de vive force les redoutes du petit Saint-Bernard, ayant commencé par prendre celles du mont Valesan et le poste de la Tuile. Les Piémontais se retirèrent sur la cité d'Aost, aux bords de la Doire.

Le 29, les représentants du peuple près l'armée d'Italie, et deux jours après, Dumerbion, général en chef provisoire de l'armée, annoncèrent à la convention la prise de Saorgio, de Belvédère, de Rocabillière et de Saint-Martin. Les fameux camps des Fourches et de Raous avaient été évacués après des prodiges de valeur de la part des Piémontais. Le 8 mai, un de leurs corps fut attaqué par les généraux Maquart et Masséna. C'était le corps, qui, depuis la prise de Saorgio, s'était retiré sur les hauteurs par lesquelles est dominé l'embranchement du chemin de la Briga et de celui de Tende; les deux généraux le repoussèrent et prirent le village de Tende.

Le général Gardanne, qui paraissait être en mesure d'attaquer le camp de San Dalmas, et de marcher sur Coni, s'en éloigna précipitamment, et remontant à Roccaion, Robilant, Vernant et Limon, il alla se poster sur le col de Tende. Le général Colli fit de vains efforts pour en déloger les Français.

Le centre de leur armée était chargé de forcer le mont Cénis, sur lequel on avait construit de vastes retranchements, garnis d'un grand nombre de redoutes. Elles étaient défendues par toutes les troupes piémontaises qui avaient quitté la Savoie, après la prise de Lyon. Pour réussir avec plus de facilité dans cette expédition, une division de trois mille hommes, rassemblée à Briançon, se portait dans la vallée de Bardonecche et de Cézane. Le fort de Mirabouc fut pris dans la nuit du 10 au 11 mai; et le commandant, nommé Mesmer, ayant été arrêté, subit, quelques jours après, à Turin, le sort du chevalier de Saint-Amour. Dumas, général en chef de l'armée des Alpes, s'empara d'Oulx, et les troupes s'avancèrent presque sous le canon d'Exiles. Les redoutes du mont Cénis furent enlevées le 14. Alors les Piémontais, craignant d'être pris en flanc et enveloppés, se retirèrent en désordre et laissèrent les Français en possession des retranchements qui avaient coûté des frais immenses, ainsi que de vingt-quatre pièces de grosse artillerie.

Pendant ce temps, la droite de leur armée s'avancant par le col de l'Argentière, s'empara de la vallée de Stura et du poste des Barricades. Ainsi la communication fut établie entre l'armée française des Alpes et celle d'Italie.

Les Français étaient maîtres du sommet des Alpes partout où ces montagnes étaient accessibles aux hommes, tant en Savoie que dans le comté de Nice; mais lorsqu'après avoir escaladé des rochers couverts d'une neige aussi ancienne que le monde, ils voulaient pénétrer dans le Piémont, soit par le col de Tende, soit par le mont Cénis, ils sentaient ne pouvoir en venir à bout sans avoir pris la ville de Coni ou celle de Suze; or, l'une était aussi difficile à prendre que l'autre.

Pour éviter les écueils qui avaient fait échouer l'armée française en 1744, 1746 et 1747, les républicains, après avoir remporté, dans la vallée de Vraïta, où commandait le général Provera, quelques avantages assez importants, mais sans y gagner cependant plus de facilité pour descendre le long de cette vallée, résolurent de suivre les bords de la mer, sur le chemin de la *Corniche*, le long de la côte ou *rieviera* du Ponent; d'occuper le marquisat de Final, quoique ce pays appartint aux Génois, et d'arriver au cœur du Piémont par le Monferrat.

Après avoir franchi quelques défilés que forment les montagnes adossés aux Alpes et aux Apennins, on trouve la vallée qu'arrose le Tanaro, et qu'on suit jusqu'à Albe ou à

Mondovi; mais, outre que le chemin de Provence en Italie était bordé d'affreux précipices où l'on ne pouvait rien porter qu'à dos de mulet, et où, dans quelques endroits, il n'y avait pas moyen que quatre personnes passassent de front (ce qui lui a fait donner le nom de *Corniche*), on était encore exposé sans cesse au feu des vaisseaux anglais.

Les Français s'étaient renforcés auprès de Dègo, dans l'État de Gènes; ils y avaient rassemblé quinze mille hommes. Les généraux Wallis et Collorédo, qui se trouvaient avec dix mille Autrichiens dans le territoire d'Alexandrie, se portèrent à la défense de ce poste; et quoiqu'ils eussent en tête un ennemi supérieur, ils manœuvrèrent si bien, qu'en le repoussant, ils lui firent perdre environ quatre mille hommes. L'action dura toute la journée du 4 septembre 1794.

Les Piémontais espéraient que les Autrichiens profiteraient du succès qu'ils avaient eu; mais le général Wallis, au lieu de poursuivre les Français, se retira, avec son armée, vers Alexandrie, où il prit son quartier pour l'hiver suivant, laissant aux troupes du roi de Sardaigne le soin de garder, seules, les frontières dans cette partie. Il est à observer que les Piémontais étaient seuls aussi sur les autres points. Ils seraient toujours restés dans le même état d'isolement, si, pendant cette campagne, deux mille Napolitains n'étaient arrivés en Piémont.

Le général Dumerbion, qui commandait en chef l'armée française au dernier terme du règne de Robespierre, avait trouvé, dans le comté de Nice, dans le haut Monferrat, et sur les confins de la rivière occidentale de Gènes, les choses assez avancées par les généraux Serrurier et Masséna. Aidé de leurs conseils, il combattit avec succès les Austro-Sardes à Cairo, fief impérial.

Le moment semblait favorable pour aller en avant et pour tenter la route du Monferrat vers Acqui et Mondovi, en profitant de la défaite que venait d'éprouver les ennemis de la France; mais Dumerbion ne l'osa pas. Beaucoup de personnes attribuèrent sa conduite à l'opposition qu'il éprouva de la part du représentant du peuple Albite. On sait que la Convention, toujours soupçonneuse et jalouse des généraux qu'elle employait, voulait, quant à la direction des opérations militaires, laisser presque toute l'autorité à ceux de ses membres qu'elle envoyait aux armées.

Quoi qu'il en soit, les Piémontais, encouragés par cette inaction de Dumerbion, se remirent assez promptement en ordre. De puissants renforts leur étaient promis par l'Autriche. En les attendant, les troupes du roi de Sardaigne empêchèrent l'ennemi de pénétrer de ce côté, pendant les derniers mois de l'année 1794. Mais, si le roi Victor-Amédée était en ce moment sans grande inquiétude d'être attaqué militairement en Piémont, sa tranquillité personnelle fut bien troublée à Turin par les événements qui avaient lieu dans une autre partie de ses États.

La Sardaigne, durant les soixante-seize années qu'elle avait écoulées depuis qu'elle avait passé sous la domination de la maison de Savoie, n'avait été que d'un faible rapport pour son souverain; mais aussi elle ne lui coûtait presque aucune peine à conserver.

Le marquis de la Planargia, sard de naissance, était le gouverneur de Cagliari, et commandant-général des troupes de l'île, lorsque, au commencement de 1793, une escadre sous les ordres de l'amiral Truguet, aborda devant Cagliari, comme il a été dit plus haut. Truguet s'attendait à être accueilli par ces insulaires comme leur sauveur. Eprouvant au contraire de leur part une vigoureuse défense, et affecté surtout du dommage qu'un fort coup de vent avait causé à ses vaisseaux, il prit le parti de se rembarquer avec ses troupes pour aller tenter la fortune ailleurs.

Cette libération de l'île de Sardaigne, à laquelle la tempête avait évidemment contribué, fut célébrée comme un miracle par une population qui ne voyait pas seulement des ennemis dans l'armée française, mais la regardait encore comme un assemblage d'hommes impies, corrompus et réprouvés. La nouvelle étant parvenue à la cour de Piémont, y tempéra le vif chagrin qu'avait causé l'invasion de la Savoie et de Nice.

Les Sardes pensèrent que c'était l'occasion de faire valoir les nouveaux droits qu'ils croyaient avoir acquis dans cette circonstance; ils mirent donc en route vers Turin une députation des trois États, chargée de solliciter des grâces, des réformes, et l'admission, la préférence même, dans les emplois publics, qui, jusqu'alors, n'avaient été donnés, chez eux, qu'aux Piémontais seulement. Un temps assez

long s'écoulans que les députés pussent obtenir d'audience. Enfin leurs demandes furent toutes rejetées. Lorsqu'on l'apprit à Cagliari, l'irritation des esprits, déjà mal disposés, fut extrême. Quelques mécontents proposèrent même d'offrir leur île à la France; mais la plupart des insurgés s'y refusant, on s'en tint à déporter le vice-roi, ainsi que tous les employés natifs du Piémont, et à désarmer un régiment suisse qui servait dans le pays. Ceci se passait à la fin d'avril 1794.

Les mêmes scènes eurent lieu à Sassari. Du reste, la noblesse et la partie restée saine des habitants de la province où cette ville est située, reprirent de la prépondérance; elles gardèrent fidélité à leur souverain, qui envoya, le 6 septembre, un nouveau vice-roi, capitaine-général, à Cagliari, le marquis de Vivalda. Ce mandataire du roi fut reçu sans obstacle, mais il ne put obtenir l'ombre même de l'autorité qui lui était dévolue.

Bientôt l'anarchie devint générale. Le marquis de la Planargia, nommé commandant en chef des forces militaires qui étaient dans l'île, ou du moins que l'on voulait y organiser, espéra remédier au mal en formant un corps de milice, tout à la disposition du gouvernement, pour tenir en respect les milices nationales. D'un autre côté, le parti populaire, qui, là, comme en France, se qualifiait de *patriotique*, pénétra le dessein du général d'armes, et du nouvel intendant-général Pizzolo. Celui-ci se réglait en tout sur son chef; les insurgés les immolèrent l'un et l'autre à leur fureur, l'un le 6 et l'autre le 26 juillet 1795, malgré les efforts du vice-roi Vivalda. Au bout de fort peu de temps, ce représentant du roi lui-même fut exposé à des insultes; et le désordre parvint à son comble. Tout ce que l'on voulut bien accorder au délégué de Victor-Amédée, fut la conservation de l'île dont ce monarque était reconnu souverain.

Dans le même temps, le roi, justement blessé de la conduite du général Wallis en Piémont, en avait fait porter des plaintes à la cour de Vienne par De Vins, qui s'était rendu auprès de son souverain. De Vins n'avait pas approuvé le choix de Wallis ni celui de l'archiduc Ferdinand; en conséquence, il se réunit aux personnes, qui, en Autriche, avaient la confiance du roi de Sardaigne, pour travailler à obtenir que le nouveau général fût rappelé, et que l'on retirât le commandement à l'archiduc, à l'effet de l'en revêtir, lui, De Vins. Non-seulement on lui accorda ce qu'il désirait, mais de plus des pouvoirs presque illimités, en qualité de commandant-général des troupes autrichiennes employées en Lombardie. De Vins fut bien reçu, à son retour, par Victor-Amédée, auquel il exposa tous ses projets pour la campagne qui allait s'ouvrir en 1795. En conséquence de ses projets, un corps très-considérable d'Austro-Sardes fut rassemblé *al Bosco*, célèbre village auprès d'Alexandrie.

L'armée française, établie dans l'État de Gènes, était commandée par le général Kellermann, qui avait reçu l'ordre de conserver ses positions, jusqu'au moment où des forces employées ailleurs pourraient être réunies aux siennes. Le 27 juin 1795, De Vins alla attaquer Kellermann dans son retranchement de Saint-Jacques de Malaré, le repoussa jusqu'à Vado, et ensuite plus loin encore.

Le même jour, le général autrichien d'Argenteau enleva l'importante position de *Sette Pani*, qui domine et couvre Final, mais il n'avança pas jusqu'à cette ville, d'où il aurait pu aisément contraindre les Français à se retirer.

Kellermann ayant perdu beaucoup de monde en différentes rencontres, n'était plus en force suffisante pour se maintenir en cas d'agression. On fut bien étonné lorsqu'au moment où l'on s'attendait à voir le général De Vins continuer vivement ses opérations et chasser l'ennemi de la rivière de Gènes, il alla se camper tranquillement à Vado, où il resta dans la même inaction que celle qui, précédemment, avait été si nuisible au monarque allié de l'empereur. Il faut croire que cette inaction lui avait été de nouveau commandée par la cour de Vienne, toujours inquiète à la seule idée que le roi de Sardaigne pût recouvrer les provinces qu'il avait possédées, et obtenir, par les armes, quelque succès. De Vins, résistant aux sollicitations qui lui étaient adressées pour qu'il s'avancât vers Nice, semblait se contenter d'être en contact avec les Anglais, maîtres de la mer. Il passa deux mois sans sortir, pour ainsi dire jamais, d'un château qui est situé aux portes de Savone, et dont il s'était fait une sorte de forteresse. Il excitait de là quelques armateurs contre les bâtimens légers, qui, malgré ses menaces et celles des Anglais qui croisaient au large sur cette côte, essayaient encore de porter, de Gènes, des vivres aux Fran-

çais. Il avait, du reste, grand soin de faire estimer les prises qu'on lui amenait.

La méfiance que cette conduite inspirait au roi et aux généraux piémontais contribuait à les détourner eux-mêmes d'entreprises avantageuses, par exemple, celle d'occuper les rives du Var, qui, alors, étaient mal gardées. Néanmoins une tentative eut lieu de la part du général Colli, au bourg de San Dalmas, près de Coni. Le duc d'Aost en fit une autre auprès de Suze, et toutes deux n'eurent point de résultat heureux.

Ce même Colli, vivement piqué de ce que De Vins lui reprochait l'indolence et les retards dont lui-même était accusé, résolut de faire attaquer, à l'improviste, le poste appelé Termini, au dessus de Garesio, où les Français étaient bien retranchés. Il confia le soin de cette attaque au comte de Bellegarde, colonel des grenadiers royaux, qui s'y porta avec intrépidité, mais n'ayant à sa disposition qu'une partie de sa troupe seulement. L'autre ne put arriver jusqu'à la plus grande élévation de la montagne et se réunir à lui: il prit, en conséquence, le parti de la retraite.

Un effort que tenta, par ordre du chef de l'armée austro-sarde, le général Christ, dans l'espoir de se rendre maître du col de Tende, ne réussit pas mieux; et l'on essaya, sans succès non plus, de faire prisonnier le général français Serurier, qui avait son quartier-général à Saint-Martin de Lantosca, mais dont les forces n'étaient pas considérables.

Un certain major Bonneau, émigré français, qui commandait un corps franc de sa nation, avec quelques hommes de troupes légères et de milices piémontaises, très-irrégulièrement organisées, avait voulu se charger de cette expédition; mais assez mal secondé et blessé dans l'action, il tomba entre les mains des ennemis, qui le raient à mort. D'autres disent qu'il se tua lui-même d'un coup de pistolet. Plusieurs des officiers qui servaient sous ses ordres, furent pris avec trois cents hommes, et ne durent leur salut qu'à l'humanité de Kellermann. Ce général feignit de voir en eux des militaires étrangers à la France, et les renvoya comme prisonniers de guerre, avec promesse de ne plus servir contre la république.

Le duc d'Aost, de son côté, s'était flatté de pouvoir s'emparer du mont Genève. Le chevalier de Rével, second fils du comte de Saint-André, à qui ce prince avait confié l'exécution de son projet, trouvant des chemins impraticables, et de plus ayant contre lui un brouillard des plus épais, qui permettait à peine de voir où l'on portait ses pas, fut réduit, le 31 août, malgré tout son courage, à abandonner la partie.

Cependant, les chefs du gouvernement français, toujours plus convaincus de la difficulté d'arriver jusque dans la Lombardie, tant que le roi de Sardaigne s'y opposerait, travaillèrent à obtenir, que s'il ne se déterminait pas à faire cause commune avec eux, du moins il se retirât de la coalition. Le ministre de ce monarque auprès du canton de Berne reçut, soit des agents et généraux français qui y étaient établis momentanément, soit de ceux qui étaient à Genève, des propositions très-avantageuses. On promettait à Victor-Amédée la restitution de tout ce qui lui avait été enlevé depuis la guerre, à l'exception pourtant de la Savoie; et de plus on lui offrait une portion considérable de la Lombardie autrichienne, pourvu que, renonçant à seconder les projets de ses alliés, il laissât les armées françaises traverser librement le Piémont, pour se diriger vers le Milanais.

Le ministre indiqué plus haut, qui s'appelait Vignet des Etoiles, et qui était natif de Savoie, avait pour première instruction de ne s'engager à rien, avant de s'être concerté avec l'avoyer Steigner, chef du gouvernement de Berne, qui pressait vivement toutes les mesures que les coalisés étaient disposés à prendre contre la France révolutionnaire. Non-seulement cet illustre magistrat ne conseilla pas à Vignet des Etoiles d'accorder ce qui lui était demandé; mais dans le même moment il envoya en Angleterre et en Autriche des courriers chargés d'avertir que les Français employaient tous les moyens possibles pour amener le roi de Sardaigne à contracter alliance avec eux, ou du moins pour le déterminer, comme pis-aller, à se déclarer neutre. Les remontrances des deux cours dont Steigner avait éveillé l'inquiétude, et celles qu'il adressa lui-même, directement, à Victor-Amédée, décidèrent ce monarque, d'autant plus facilement qu'il était, par inclination, très-prononcé contre la révolution française et qu'il tenait beaucoup à rester fidèle aux engagements qu'il avait pris avec ses anciens alliés,

dans les traités de Londres et de Vienne, ainsi que dans les conférences de Coblenz.

Le 5 avril 1795, la Prusse fit la paix avec la France; et l'Espagne suivit cet exemple le 22 juillet. En vertu de cette dernière paix, qui fut signée par M. d'Yriarte, plénipotentiaire espagnol, et par M. Barthélemy, représentant la république française, pendant que le marquis d'Aranda traitait aussi en Biscaye, avec Moncey, général en chef de l'armée républicaine, l'armée française des Pyrénées était remise à la disposition du gouvernement dont le siège était à Paris. De plus, la Vendée, ce noyau des royalistes, était entièrement subjuguée; des forces considérables employées ou destinées à marcher contre elle, pouvaient refuser dans les Alpes et grossir l'armée d'Italie; car il n'était pas permis de croire que la France, libre désormais de combattre corps à corps avec l'Autriche, se contenterait d'attaquer en Allemagne; elle devait chercher à frapper son ennemi, partout où il était vulnérable, et notamment dans le Milanais. Un des premiers résultats des traités si importants de 1795, devait donc être de porter une guerre active en Italie, et de commencer par chasser les Impériaux de la Ligurie.

Kellermann envoya à Paris un aide-de-camp au comité de la guerre, pour représenter que rien ne réussirait, tant que l'on ne forcerait pas le roi de Sardaigne à se détacher de la coalition. Kellermann était celui des généraux français, qui, jusque-là, avait dirigé avec le plus de talent les opérations défensives de la campagne.

Il n'y avait plus, avec l'Autriche sur tout le continent, que quelques puissances du second ordre, qui restaient armées contre la république française; mais pour que celle-ci pût diriger ses efforts dans la Lombardie, il était indispensable de neutraliser toutes les forces militaires de cette péninsule, en même temps que l'on amènerait le cabinet de Turin à conclure la paix dont il était, depuis quelque temps, question.

Ce cabinet reçut alors de nouvelles ouvertures de l'ambassadeur d'Espagne, accrédité près de lui, et qui parlait au nom de son souverain, uni par les liens du sang avec le monarque Sarde. Mais ce dernier rejeta toutes les propositions et représentations, quoique l'on insistât principalement sur l'intérêt qu'il avait d'assurer, par les moyens qui lui étaient offerts, l'existence, désormais mal affermie, de la maison de Savoie. Victor-Amédée était personnellement dépourvu de toute ambition, de toute vue d'agrandissement: il crut devoir courir les hasards de la guerre, plutôt que d'abandonner la cause de ses alliés. Peut-être sans leur concours immédiat et réduit à ses propres forces, mais aidé d'un subside supérieur à celui que lui accordait l'Angleterre, serait-il parvenu à écarter les Français de ses Etats. C'était, en ce moment, presque le seul souverain de l'Italie, surtout de l'Italie septentrionale, qui pût compter entièrement sur la fidélité de ses sujets; mais, malheureusement pour lui, sa politique et ses opérations étaient assujéties à la volonté et à la marche du cabinet de Vienne.

La campagne de 1795 n'ouvrit pas encore aux troupes françaises l'entrée de l'Italie. Il avait fallu du temps pour que l'armée des Pyrénées vint joindre celle qui se disposait à franchir les Alpes. Les montagnes et les places qui protégeaient la Péninsule du côté de la France, étaient gardées par quarante mille hommes environ de troupes piémontaises, et par un corps de quinze à vingt mille Autrichiens.

Quoique les Français ne parussent pas, à beaucoup près, être en mesure, ils prirent l'offensive vers la fin de la campagne. Ils n'avaient plus pour chef Kellermann, mais le général Schérer, qui, du commandement de l'armée dirigée contre les Espagnols, était passé en Italie. Ce nouveau chef conduisant des troupes qui s'étaient exercées dans des pays montagneux, et qui, par conséquent, pouvaient être employées fort utilement à la frontière du Piémont et dans les montagnes de l'Etat de Gènes, s'occupa de profiter très-promptement de tout ce que le général Dumouriez avait fait avant lui, et de l'appui qu'il était sûr de trouver dans les généraux Serrurier, Masséna et Rusca. Il termina la campagne par un fait d'armes brillant.

L'armée française, forte de quarante mille hommes, était maintenant dans cette partie méridionale des Alpes où vient s'attacher l'extrémité de la chaîne des Apennins, dominant de la hauteur du col de Tende, les défilés qui aboutissent de ce côté vers le Piémont par Coni, et de l'autre côté, en descendant les Apennins, vers la mer de Ligurie.

L'armée austro-sarde, qui était alors ici plus de cinquante mille hommes et commandée par le baron De

Vins, s'étendait au nord des Apennins, depuis Plaisance jusqu'à Cêva. Son chemin le plus court pour atteindre les Français, cantonnés au bord de la mer, depuis Nice jusqu'à Onzille, était de pénétrer dans le territoire de Gènes par Campo Freddo, et le col de la Bocchetta. Le général De Vins, malgré les protestations de neutralité que lui opposait le sénat, suivit l'exemple de l'armée française, qui avait traversé, sans scrupule, les Etats génois, pour enlever Onzille au roi de Sardaigne.

Ce général entreprit, mais inutilement, de déposter les Français d'Ormea. Ils le repoussèrent, à son tour, et de Garesio et de Borghetto, le combattirent à Pietri, et le défirent complètement à Loano, le 21 novembre 1795.

Le lendemain matin, Masséna attaqua les redoutes ennemies, et fit reculer le général d'Argenteau jusqu'à Bardinetto.

La bataille de Loano, qui coûta aux Austro-Sardes une partie de leur artillerie, quatre mille morts et près de cinq mille prisonniers, procura aux Français l'avantage de se trouver maîtres de tout le pays occupé auparavant par les Autrichiens, et surtout de Finale, de Vado et de Savone; de rétablir ainsi leurs communications avec la mer. Ils auraient même pu, par suite de leur victoire, franchir la barrière des Apennins, si les excès de tous genres auxquels ils se livrèrent, dans la joie de leur triomphe, n'avaient arrêté leurs opérations militaires. Schérer se plaignait publiquement de ces excès; et cependant il était accusé de les fomenter en secret. Son armée qui, à la bataille du 21 novembre, montait à trente mille hommes, s'affaiblissait tous les jours et manquait de tout. On y comptait, pour ainsi dire, plus d'employés que de militaires.

On conçoit que le général en chef des Français ne fut pas ou ne crut pas être en mesure, malgré l'important avantage dont il vient d'être parlé, de se porter encore, soit dans le Montferrat, soit dans le Piémont. Il lui fallait, de plus, s'élancer du pied des Apennins, occuper ou rendre inutiles toutes les forteresses du roi de Sardaigne, traverser un pays que remplissait une nombreuse armée austro-sarde, passer le Pô, enfin attaquer en Lombardie, ainsi qu'on le projetait depuis long-temps, la puissance autrichienne. Schérer ne sentant pas en avoir la force, prit ses cantonnements d'hiver. Il fut imité par ses adversaires. Il y eut même entre les deux armées d'Italie, comme entre celles qui s'étaient battues sur le Rhin, une espèce de suspension d'armes. Du reste, le général français ne cessait de demander de l'argent et des chevaux à son gouvernement, qui ne pouvait lui rien donner de ce dont il manquait. Il fit connaître alors que, si l'on tardait davantage, il serait obligé d'évacuer la rivière de Gènes, de revenir sur la Roje, et peut-être même de repasser le Var. Le Directoire, pour toute réponse, résolut de remplacer Schérer dans son commandement.

Quant à l'Autriche, tout en fournissant des renforts à ses troupes, elle ne sortait pas de son système d'inertie, relativement au Piémont, qui était, ainsi que les Français eux-mêmes l'avaient dit long-temps, la *clef de l'Italie*. La péninsule tout entière semblait être sur le penchant de l'abîme, et cependant l'empereur, quelques remontrances qu'on lui fit, n'ordonnait, pour la sauver, aucune mesure active.

De part et d'autre, l'hiver fut employé à augmenter les moyens d'attaque et de défense. Au mois d'avril 1796, l'armée française, en y comprenant tous ses corps détachés, et même ce qui était en Provence, était forte de soixante-trois mille cinq cents hommes. Ceux qui n'exagèrent pas le nombre de l'armée opposée, la portaient à trente-six mille Piémontais, quarante mille Allemands, et quatre ou cinq mille cavaliers napolitains.

Les commandants en chef avaient été changés des deux côtés. Le gouvernement français, à la tête duquel se trouvait, depuis le mois de novembre précédent, un Directoire exécutif de cinq membres, avait, le 23 février de cette année 1796, confié la direction de son armée d'Italie au Corse Buonaparte, âgé de vingt-sept ans, et qui n'avait encore jamais commandé en chef, ni même comme général divisionnaire dans aucune armée active. Ce jeune général, en apprenant qu'il était nommé pour succéder à Schérer, disait à qui voulait l'entendre: « Dans trois mois, je serai à Milan ou à Paris. »

L'armée, dont il devenait le chef, était composée de quatre divisions actives, sous les généraux Masséna, Augereau, La Harpe et Serrurier. Chacune de ces divisions pouvait présenter, l'une portant l'autre, six à sept mille hommes. La cavalerie, qui en comptait trois mille, était dans le plus mauvais état.

Le roi de Sardaigne, prévoyant que les forces militaires déjà rassemblées par les Français sur les confins de son pays, devaient encore s'accroître, avait demandé de nouveaux secours à l'Autriche, et en même temps, comme il avait besoin de concerter avec elle le plan des opérations de la campagne proclainée, il avait envoyé à Vienne le baron de la Tour qui, sous les ordres du général Colli, commandait à Tende les Piémontais. Le baron était accompagné du marquis de Saint-Marsan, ancien aide-de-camp du général De Vins. Ce fut à leur sollicitation, qui était appuyée par le comte de Castel-Alfiero, envoyé extraordinaire de la cour de Turin auprès de l'empereur, que ce dernier monarque choisit, pour remplacer De Vins dans le commandement de l'armée impériale, le baron de Beaulieu qui s'était distingué dans les campagnes du nord, et qui, malgré son grand âge, était encore vif et ardent. Quant au commandement de l'armée piémontaise et du corps auxiliaire, il fut confirmé au général autrichien Colli. L'un et l'autre de ces corps d'armée se trouvaient munis de tout ce qui pouvait les rendre redoutables; mais l'armée royale ne recevait pas les ordres de Beaulieu.

Les Français, outre qu'ils étaient gênés par l'abondance des neiges qui couvraient les Alpes et les Apennins, n'avaient pas, plus qu'auparavant, les moyens nécessaires pour entrer en campagne; et leur gouvernement disait toujours ne pouvoir rien leur donner. C'était la première fois qu'un pareil spectacle s'offrait aux regards de l'Europe en temps de guerre.

Sans parler même du courage et de la hardiesse du nouveau chef de l'armée française, le principal avantage de celle-ci consistait en ce qu'elle avait affaire à une armée ennemie composée de troupes de deux nations. Les Piémontais et les Autrichiens étaient animés d'intérêts tout différents; l'objet principal des premiers devait être la défense de leur pays, et celui des seconds, la conservation de Milan. Ce fut sur cette donnée que Buonaparte arrêta le plan de ses opérations.

Il n'avait emporté avec lui, pour conquérir l'Italie, que deux mille lous: c'était tout ce que le trésor national de France contenait alors de numéraire. A peine arrivé à Nice, le 29 mars 1796, le général en chef annonça, par un ordre du jour, que quatre lous en espèces seraient distribués aux généraux, pour les aider à entrer en campagne. Quant aux soldats, il leur promit tout ce dont ils manquaient, des vivres, de l'argent et des habillements, assignés sur leur première victoire.

Il porta, sans perdre de temps, à Albenga, sur le bord de la mer, son quartier-général, qui, depuis le commencement de la guerre, n'avait jamais quitté Nice; fit menacer Gênes par La Harpe, occuper Voltri, situé à six lieues de Gênes, par son avant-garde que commandait Cervoni; et il envoya demander au sénat génois le passage de la Barchetta et les clefs de Gavi, indiquant ainsi qu'il voulait pénétrer en Lombardie, et appuyer ses opérations sur la ville de Gênes même. La rumeur fut extrême parmi les Génois; les conseils se mirent en permanence. Dès que Beaulieu en est informé à Milan, il part en toute hâte pour voler au secours de Gênes, où une insurrection populaire pouvait faciliter l'entrée des Français. Il croit devoir les attaquer, le 9 avril, dans leur position de Voltri, d'où il comptait se diriger sur Savone. Cervoni ne peut lutter contre des forces bien supérieures, et va se réunir, d'après les ordres de Buonaparte, à la division de La Harpe, qu'il rejoint à Notre-Dame de Savone.

De Voltri, Beaulieu vint camper entre Dego et Sassello, d'où il envoya le général d'Argenteau occuper le poste important de Montenotte, forçant les Français qui l'avaient pris de s'en retirer. D'Argenteau exécuta cet ordre, mais ne montra pas dans la continuation de ses efforts la même intelligence, ou la même bravoure.

Montenotte, lieu devenu dès lors fameux, est divisé en deux villages. L'un, qui est situé sur le penchant de la montagne, s'appelle le *Bas-Montenotte*; et l'autre, sur le sommet, en a pris son nom de *Haut-Montenotte*. D'Argenteau, s'étant emparé du premier de ces villages, tint en arrière l'ennemi dans la vallée qui est située au-dessous. Il s'établit comme il put, ne laissant sur la montagne que des troupes légères peu nombreuses. Aussitôt que les généraux français s'en aperçurent, ils se mirent en devoir de chasser de cette hauteur la poignée d'Autrichiens qui y était campée. De là, ils tombèrent par derrière sur le corps assez fort, de la même nation, qui était dans la vallée, pendant qu'une troupe de

cavalerie, peu considérable du reste, le prenait en face et le mettait en déroute complète. Ceci se passa les 11 et 12 avril. Buonaparte, général en chef, fut parfaitement secondé dans ses opérations par les généraux La Harpe, Masséna, Augereau, Cervoni, et par Rampon surtout. De cette opération résultait la célèbre victoire, dite de Montenotte.

Le général d'Argenteau, sentant trop tard sa faute, et ayant tout perdu dans la bataille, eut beaucoup de peine à se sauver seul. Un cri d'indignation s'élevait de tous côtés contre lui. Le général en chef des Austro-Sardes, devant lequel il se présenta, le fit arrêter et conduire, sous bonne escorte, à Mantone, puis de là à Vienne, pour y être jugé par un conseil de guerre.

Le lendemain 13, le général Ukassowich, au service d'Autriche, pénétra par Sassello dans la vallée où d'Argenteau avait été défait. Il battit, avec quatre mille hommes, les Français, et leur reprit l'artillerie dont, la veille, ils s'étaient rendus maîtres.

En même temps, le général Rocca viva arriva avec un corps de troupes légères, jusqu'à Notre-Dame de Savone, conformément au plan de Beaulieu, lequel avait donné ordre à Colli d'occuper Cosseria, poste important, sur la Bormida, qui domine Millesimo, entre la ligne où il commandait lui-même et celle où Colli était à la tête de six mille Autrichiens et des grenadiers piémontais.

Buonaparte revenait de Voltri, où il s'était posté avec Masséna. Connaissant l'importance du château de Cosseria, il fit marcher, le 13, Augereau contre le général autrichien Provera, qui, après avoir vigoureusement défendu les gorges de Millesimo, fut enveloppé et finit par se retirer, avec quinze cents grenadiers, dans le château nommé plus haut, qui était tout en ruines, et où, ne pouvant résister longtemps, il capitula.

Dans son rapport sur la bataille de Millesimo, Buonaparte dit que « l'intrépide Joubert était tout à la fois un grand nadiar par son courage, et un général par ses talents et ses connaissances militaires. » Joubert n'était encore que général de brigade.

Les Français, devenus maîtres de Cosseria, coupèrent la ligne austro-sarde. Le but principal des efforts de leur chef était de séparer entièrement les armées des deux nations, et il y réussissait déjà.

Le 14, il ordonna le passage de la Bormida; et à la suite d'un combat très-opiniâtre, les ennemis furent chassés de Dego. On y fit prisonniers deux régiments piémontais qui avaient été envoyés d'Alexandrie, avant que l'on eût appris dans cette ville ce qui s'était passé à Cosseria.

Beaulieu, contrairement de reculer et très-affaibli, alla camper *al Bosco*, près d'Alexandrie, d'où il écrivit à Victor-Amédée qu'avant peu il reviendrait joindre l'armée piémontaise, avec des renforts qui lui étaient annoncés d'Allemagne. En attendant, il cherchait à se mettre sous la protection des remparts de Tortone. Buonaparte jugea le moment favorable pour porter un coup décisif à l'armée sarde, que commandait le général Colli, et pour achever de séparer le grand corps de l'armée des alliés. Par ses ordres, Augereau quitta, le 16 avril, les hauteurs de Monte Zemolo, et vint attaquer les redoutes qui protégeaient le camp retranché de Géva. Colli croyait sa position bien assurée; il comptait sur les secours que le conseil de Turin pouvait lui envoyer, ou sur ceux que les Autrichiens devaient lui faire passer, en suivant la droite du Tanaro. Toutes ses espérances s'évanouirent en même temps.

Victor-Amédée avait ordonné l'armement de tous les jeunes gens, depuis dix-huit ans jusqu'à trente, ce qui devait lui procurer une armée de quarante à cinquante mille hommes. Non-seulement l'exécution de cette mesure éprouva les plus grands obstacles, mais le mécontentement qu'elle répandit dans le Piémont, paralysa les efforts du roi pour la continuation de la guerre. Les généraux autrichiens et piémontais avaient perdu toute confiance; ils s'attribuaient mutuellement les derniers revers. Beaulieu était indigné de ce que Colli l'avait laissé battre, pendant plusieurs jours, sans lui amener de renforts. Colli, dont l'armée, par suite des échecs qu'elle avait essuyés, ne montait qu'à peine à douze mille combattants, se plaignait, peut-être à plus juste titre, de ce que l'armée impériale, faiblement poursuivie, s'éloignait chaque jour davantage, et laissait l'orage fondre tout entier sur lui. Les Piémontais criaient à la trahison. Le fait est que Colli était hors d'état de résister longtemps au choc des colonnes françaises qui l'assaillaient de toutes parts.

Buonaparte avait résolu de se porter sur Mondovi, afin de se trouver placé entre l'armée austro-sarde et la capitale du Piémont, que cette armée devait protéger.

Le 18 du même mois d'avril, il établit son quartier-général à Ceva, que l'ennemi avait évacué la veille, y laissant toute son artillerie qu'il n'avait pas eu le temps d'emmener. La vue des immenses et fertiles plaines du Piémont que l'armée française découvrait des hauteurs de Monte-Zemolo, excita vivement son enthousiasme.

Buonaparte, posté à Ceva, était en mesure de diriger de là l'attaque qu'il méditait contre le général piémontais, lequel était parvenu à prendre une forte position au confluent de la Corsaglia et du Tanaro. Ce général, Colli, soutint vigoureusement, le 19, une première attaque; mais ayant l'inquiétude de se voir tourner par les généraux Serrurier et Rusca, que Buonaparte avait fait avancer pour appuyer Augereau, il voulut éviter un combat dont, en cas de revers, le résultat aurait tout mis contre lui. Et conséquemment, il quitta, dans la nuit, sa position, et se replia, avec toute son artillerie, sous Mondovi.

Le 23, à la pointe du jour, il fut poursuivi par le général Serrurier, qui lui défist son arrière-garde, sur les hauteurs de Vico. Ce ne fut qu'après avoir vu ses positions emportées à la baïonnette, qu'il abandonna le champ de bataille. Il traversa rapidement Mondovi, se rabattit sur la Sture et Fossano, et ne s'arrêta qu'entre Coni et Cherasco.

Buonaparte fit marcher en toute hâte sa cavalerie après Colli, et prit possession de la ville et du château de Mondovi, où l'ennemi, entre autres pertes, laissait deux régiments, l'un de Piémontais et l'autre de Suisses, que l'on fit prisonniers. Le général français avait réussi, par la promptitude et la précision de ses mouvements, à effectuer entièrement son projet de séparer l'armée du roi de Sardaigne de celle de l'empereur d'Autriche.

Devenu ainsi maître de la plus importante partie des provinces subalpines, Buonaparte se porta en avant; et au lieu de perdre du temps, d'employer des troupes, à assiéger Coni, il alla prendre son quartier à Cherasco, qui est dans le cœur du Piémont. Il y trouva du canon et des renforts d'artillerie arrivés de Nice. Bientôt il eut soixante bouches à feu à faire approvisionner, et sa cavalerie se remonta en chevaux. Les soldats commencèrent à avoir des distributions régulières; bientôt l'abondance suivit la victoire. L'armée n'était plus éloignée que de dix lieues de Turin, où l'épouvante était extrême.

Dans cette capitale, ce n'était pas uniquement des revers inopinés et l'approche d'un ennemi vraiment redoutable, qui mettaient en grand danger le roi, toute sa cour, la noblesse, le haut et le bas clergé. Outre les pertes énormes que l'on avait faites et le découragement de l'armée, on était alarmé de la disposition d'esprit d'une certaine portion des habitants chez qui les opinions françaises avaient fait des progrès remarquables d'année en année; on découvrait même que quelques-uns de ces habitants étaient déjà totalement infectés du poison révolutionnaire. On venait de voir des symptômes d'insurrection se manifester dans plus d'une partie du Piémont. Cette raison-là paraissait plus décisive que toutes celles que l'on mettait en avant pour amener le roi à conclure la paix.

Beaulieu avait fait un mouvement vers l'armée de Colli; mais arrivé à Nice de la Paille, il apprit la reddition de Cherasco: aussitôt il rebroussa chemin, et on n'entendit plus parler de lui.

Le 26 avril, Buonaparte rassemble toute son armée en avant d'Alba, qui avait ouvert ses portes à la division d'Augereau. Il se croyait au moment de livrer une grande bataille, laquelle devait fixer le sort du Piémont; en conséquence, il adressa à ses soldats cette fameuse proclamation, où, leur rappelant six victoires remportées en quinze jours, il leur disait: « Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie, et souvent sans pain. » Et il disait vrai.

Victor-Amédée était enfermé avec les débris de son armée dans sa capitale, où les murmures qui arrivaient jusqu'à lui, ajoutaient beaucoup au malheur de sa position. Néanmoins, tout ce voyant son trône menacé, il résistait encore aux

sollicitations d'une portion de la noblesse, et de plusieurs de ses plus dévoués serviteurs, qui insistaient sur la nécessité de se séparer enfin d'aussi dangereux auxiliaires que les Autrichiens. Ce monarque trouvait que la pacification qu'on lui proposait offrait presque autant de chances défavorables que la guerre elle-même, et il disait: « Je préfère encore m'ensevelir sous les ruines de Turin. »

Le prince de Piémont, quoique naturellement porté aux mesures modérées, exprima les mêmes sentiments et montra la même répugnance que son aïeul. Il fallut les vives instances du cardinal Costa d'Arignano, archevêque de Turin, qui, exerçant une grande influence dans le conseil, fit prévaloir des motifs de religion pour déterminer le roi à entrer en pourparlers avec le vainqueur. Ce fut alors que le chevalier don Lopez d'Ulloa, ministre plénipotentiaire d'Espagne près la cour de Sardaigne, ouvrit à Gènes une négociation avec le ministre qu'y avait placée la France. Ce dernier répondit aux avances qu'on lui faisait, qu'il n'avait aucune autorisation pour établir des relations politiques d'une aussi grande importance. Mais en même temps le baron de la Tour, et le marquis Costa de Beauregard, recevaient de leur souverain, l'ordre de se rendre à Cherasco.

Buonaparte n'ignorait pas que ces mandataires avaient pouvoir de traiter avec lui de la paix, à quelque prix que ce fût. Jugant bien d'ailleurs les dispositions réelles du roi et de ses ministres, qui cédaient seulement à la nécessité, il accueillit les deux agents du roi avec beaucoup de hauteur. Le résultat de leur mission et de la correspondance qui eut lieu simultanément entre le général Colli et le chef de l'armée française, fut la convention d'un armistice accordé à Cherasco, dans la nuit du 26 au 27 avril 1796. Les conditions en étaient telles, que les plus grands succès obtenus dans le cœur du Piémont, par l'ennemi avec lequel on était entré en négociation, que la prise de Coni même, n'auraient pu procurer à la France des avantages comparables. Victor-Amédée devait quitter la coalition et envoyer un plénipotentiaire à Paris pour y poser les bases définitives de la paix. Il était réglé que les Français resteraient maîtres de toute la partie de ce pays qu'ils avaient occupée jusque-là; qu'on les mettrait en possession du château de Ceva et de la ville de Coni; que du côté opposé, vers les confins de l'Etat de Gènes, ils auraient Tortone, ou bien Alexandrie, en cas que Tortone ne pût leur être immédiatement livrée; que du reste, les troupes françaises seraient pleinement libres de passer le Pô sous Valence (1), place qui était alors entre les mains des Napolitains; enfin que les aides-de-camp et courriers français iraient et viendraient, sans éprouver la moindre gêne, dans tout le territoire que conservait le roi de Sardaigne.

Le 29 avril, Coni fut remis aux Français, avec la garantie des dispositions que l'on avait faites pour que Tortone pût aussi leur être livrée. Le lendemain, la forteresse de Ceva fut pareillement abandonnée. Ainsi, Victor-Amédée ouvrait lui-même les portes de l'Italie, et s'était tout moyen de se défendre dans sa capitale, qu'il devenait ainsi désormais d'assiéger, si le directoire ne signalait pas la paix.

Les conditions de l'armistice étant remplies, et le ministre français établi à Gènes déclarant toujours n'avoir pas une autorité suffisante pour décider une aussi grande affaire que celle de ce traité de paix, M. Thaon de Saint-André, dit le chevalier de Rével, et le chevalier Tonso, chef de la secrétairerie d'Etat aux affaires étrangères, se rendirent à Paris, chargés d'y traiter au nom de leur souverain. En attendant, l'armée d'Italie occupa, le 6 mai, Tortone, cette place étant, ainsi que Coni et Ceva, dans le meilleur état possible, et plus que suffisamment approvisionnée, les Français se trouvaient, par-là, bien en position de poursuivre les Autrichiens jusque dans l'intérieur de la Lombardie.

Le 15 mai, un traité de paix fut conclu entre la république française et le roi de Sardaigne, qui promit, comme on l'exigeait, qu'il se séparerait entièrement de la coalition, et céda à la France les comtés de Nice, de Tende et de Beuil. Ce monarque s'engageait de plus à ne pas permettre aux émigrés ou déportés français de séjourner dans ses Etats. Il consentait à ce que les troupes du directoire exécutif tinsent, jusqu'à la paix générale, garnison dans les forteresses de Coni, la Brunette, Château-Dauphin, Fenestelles, Tortone et Alexandrie. Les fortifications de Suze, d'Exiles et

(1) Cette clause était un stratagème de guerre: les Autrichiens prirent le change, croyant que c'était en effet le point où ils devaient se tenir en garde; et, pendant qu'ils y rassemblaient leurs principales forces,

les troupes désignées par Buonaparte, doublant quelques marches, passèrent le fleuve, presque sans opposition, à Plaisance, et se trouvèrent ainsi dans le cœur du Milanais.

de Démon, qui couvraient le Piémont du côté de la France, devaient être démolies aux frais de sa majesté sarde, ce qui entraînait un sacrifice de deux millions et demi de livres piémontaises. Enfin, il était de nouveau stipulé que les troupes françaises jouiraient du libre passage pour se porter à volonté dans l'intérieur de l'Italie.

Ce traité, dont les articles secrets n'étaient pas moins affligeants, rendait la situation des Français presque indépendante de tous les événements qui avaient nu à la réussite de leurs précédentes expéditions en Italie. L'armée de Kellermann, que les forteresses de Suze et d'Exiles avaient retenue dans les Alpes, n'avait plus d'obstacles à vaincre pour se porter sur les bords du Pô. Les communications étaient assurées avec la France par le col de Tende, le mont Cénève et le mont Cénis. Il ne restait au roi de Sardaigne d'autre point fortifié que Turin et le fort de Bard.

Le désordre des finances de ce prince n'avait pu que s'accroître tous les jours; il fut obligé d'émettre douze millions de nouveaux billets, par un édit du 19 juin de cette année.

Au mois de septembre, lorsque Buonaparte s'avancit vers le Tyrol, quelques politiques et bien des militaires pensèrent que si Victor-Amédée III, malgré la paix qu'il avait été forcé de signer, avait pu se décider à tourner ses armes contre le général français, en le prenant par derrière, la guerre d'Italie aurait eu une toute autre direction. Des émissaires anglais, autrichiens et russes, ne manquèrent pas de travailler auprès du monarque sarde pour lui faire prendre ce parti. Mais, deux ans auparavant, il avait refusé les offres de la France, lorsqu'elle lui proposait d'abandonner la coalition, et il n'avait cédé qu'à la force des dernières circonstances. Il résista de même, par respect pour ses dernières promesses, aux nouvelles instances que lui adressaient les puissances alliées.

Ce prince, qui languissait à Moncalier, sa retraite favorite, accablé de privations et d'infortunes, descendit dans la tombe, le 16 octobre 1796, âgé de soixante dix ans. Il eût possédé toutes les qualités désirables dans un souverain, sans son amour de la guerre qui le faisait cependant moins briller qu'il ne brilla dans la paix. Il laissait, en mourant, un royaume esclave, un trésor épuisé, une armée vaincue; enfin, il transmettait sa couronne brisée et mutilée à l'aîné de ses fils, le prince de Piémont, Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, qui prit le nom de Charles-Emmanuel IV (1).

CHARLES-EMMANUEL IV.

1796. Le fils aîné de Victor-Amédée, né en 1751, avait toujours été d'une santé faible. Il avait eu pour instituteurs le père Gerdil, barnabite, et depuis cardinal, et le bailli de Saint-Germain. Le premier surtout avait inspiré à son élève les sentiments religieux les plus prononcés. Naturellement pacifique, le nouveau roi réunissait les vertus privées de son père et de son aïeul. Ayant un sens très-droit et un amour ardent de la justice, il ne pouvait manquer d'être l'heureux souverain d'une nation heureuse, s'il eût régné dans un temps qui n'eût pas été celui des révolutions. Il ne fit, à son avènement, aucun changement considérable, ni dans le système politique, ni dans l'administration de l'Etat. Il espérait en observant une neutralité sincère, et d'après l'adhésion qu'il avait donnée aux sacrifices consentis par son père, n'avoir rien de plus à craindre du torrent dévastateur qui menaçait alors toute l'Italie.

Quand on avait traité à Cherasco, de la paix qui fut ensuite conclue à Paris, et par laquelle le feu roi, Victor-Amédée, avait cédé une partie si considérable de son royaume, il avait promis d'éloigner du ministère des affaires étrangères le comte d'Hauteville, réputé trop partial pour l'Autriche. A sa place fut nommé le chevalier Damian Priocca; et le comte Prosper de Balbe partit, en qualité d'ambassadeur, pour Paris, à la place du chevalier de Revel, que le Directoire avait refusé de reconnaître, le regardant comme émigré français. M. de Balbe fut accueilli avec la plus grande distinction par les directeurs, et quelques jours après, présenté au corps législatif. Dans la séance du 30 novembre 1796, il prononça un discours où il dit « que le roi, son maître, n'avait jamais été l'ennemi de la nation française; que le malheur des circonstances lui avait mis les armes à la main; que l'amitié des deux États était posée sur des bases inébranlables; enfin qu'il était chargé de désabuser sur la crainte qu'on pouvait avoir, en raison des procédés qui avaient eu lieu à l'égard du dernier ambassadeur de France en Piémont. » M. de Balbe obtint, quelques jours après, son audience publique du Directoire, présidé alors par Barras, qui fit les plus belles déclarations et les plus flatteuses promesses.

Le cardinal Costa d'Arignano, archevêque de Turin, était mort après une courte maladie, regrettant d'avoir, plus que personne, conseillé la paix, et d'avoir été, par là, cause en partie des événements malheureux arrivés en Piémont.

Quoique le nouveau roi ne pût aimer le gouvernement voisin qui l'opprimait, il était sincère dans ses relations politiques actuelles, et l'on ne peut douter qu'il n'eût pris la résolution des s'attacher à la France plutôt qu'à l'Autriche, parce qu'il croyait cette politique convenable à la sûreté et aux intérêts de son royaume. Du reste, le chevalier Raymond de Saint-Martin (particulièrement désigné par son titre dans l'ordre de Malte, bailli de Saint-Germain, et qui était premier écuyer du roi), prit, sous le nouveau règne, beaucoup d'influence, d'autant plus qu'il était uni par les liens de parenté et d'amitié avec le chevalier de Priocca, et avec le marquis de Saint-Marsan, successeur du marquis de Cravanzana dans le ministère de la guerre. En général, les hommes placés alors à la tête des affaires, et ceux qui occupaient les premières places à la cour, professaient les principes les plus contraires à la révolution française. Par esprit d'opposition, la portion des habitants qui avait adopté les nouvelles doctrines, témoignait d'autant plus d'aversion du système monarchique, tel qu'il existait encore en Piémont. Le roi, résigné (car il ne pouvait être content), ne partageait pas les illusions favorables dont on cherchait à le bercer: « Je ne porterais pas long-temps », disait-il, « ma couronne d'épines. » Sa plus grande peine était l'affliction de la reine, sœur de Louis XVI et de madame Elisabeth, qui, se considérant comme une victime frappée par le ciel, croyait que c'était sa malheureuse destinée qui influait sur la personne de Charles-Emmanuel et sur ses sujets.

Le Piémont, placé entre la nouvelle république cisalpine et celle de Gènes, dont la constitution avait été rendue démocratique, le 31 mai 1797, était devenu, pour l'une comme pour l'autre, un objet d'ambition et de cupidité. Ce furent les Génois qui, les premiers, jetèrent le masque. Outre leur antipathie habituelle pour le souverain de l'Etat le plus en contact avec eux, ils comptaient sur l'appui du gouvernement français, appui qui leur avait été assuré pendant que Charles Lacroix était en France ministre des relations extérieures. Ils s'emparèrent de quelques-unes des

(1) Marie-Antoinette Ferdinande, infante d'Espagne, et épouse de Victor-Amédée III, était morte le 19 septembre 1783, et lui avait donné pour enfants :

1^o Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont, né le 24 mai 1751, et marié, le 27 août 1773, à Marie-Adélaïde-Cloïlde-Xavier de France, morte sans enfants, en 1802. Roi en 1796, il abdiqua le 4 juin 1802, en faveur de son frère.

2^o Victor-Emmanuel, duc d'Aoste, né le 24 juillet 1759, marié, le 25 avril 1789, à Marie-Thérèse-Jeanne-Joseph d'Autriche-Modène, fille de Ferdinand, archiduc d'Autriche, née le 1^{er} novembre 1773, et qui lui a donné un fils, mort en 1799, à Cagliari, et quatre filles, savoir: Marie-Béatrix-Victoire-Joseph, née le 6 décembre 1792, et mariée, le 20 juin 1812, avec François-Joseph-Charles-Ambroise-Stanislas, son oncle, archiduc d'Autriche, et aujourd'hui duc de Modène; Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaëtan-Élie, née le 19 septembre 1803, et mariée, le 15 août 1820, avec Don Carlos-Louis, infant d'Espagne; Marie-Anne-Richarde-Charlotte-Marguerite-Pie, née jumelle, le même jour 19 septembre 1803; enfin, Marie-Christine-Charlotte-Joséphine-Gaëtan-Elise, née le 14 novembre 1812.

N. B. Victor-Emmanuel, roi en 1802, a abdiqué en 1821; il est mort en 1824.

3^o Maurice-Joseph-Marie, duc de Montferrat, né le 13 septembre 1762, mort en Sardaigne, dans l'année 1799.

4^o Charles-Félix-Joseph-Marie, duc de Genevois (roi de Sardaigne en 1821), né le 6 avril 1783, marié, le 7 mars 1807, avec Marie-Christine-Audèle-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née le 17 janvier 1779; fille de Ferdinand, roi des Deux-Siciles.

5^o Joseph-Benoît, comte de Maurienne, né le 6 octobre 1766.

6^o Marie-Joséphine-Louise, née le 2 septembre 1753, mariée, le 14 mai 1771, à Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence (Louis XVIII, roi de France).

7^o Marie-Thérèse, née le 31 janvier 1756, mariée, le 16 novembre 1773, à Charles-Philippe de France, comte d'Artois (Charles X, roi de France).

8^o Marie-Anne-Charlotte-Gabrielle, née le 17 décembre 1757, mariée le 19 mars 1775, avec Benoît-Maurice-Marie de Savoie, son oncle, duc de Chablais, mort le 4 janvier 1808. — Elle est morte en 1824.

portions de territoire adjacent, qui avaient, de temps immémorial, entretenu des ferment de discord et de guerre. Non-seulement ils donnèrent asile aux Piémontais mécontents, mais ils se les associèrent comme de vrais alliés dans leurs attaques contre le roi de Sardaigne. Le prétexte de ces attaques, pour le peuple soumis à l'autorité de Charles-Emmanuel, était la cherté et la rareté des grains. Mais la force armée dont ce prince disposait encore, et qui était appuyée par la régence, ou conseil d'administration, qu'il avait institué le 4 juin, fut suffisante pour faire front aux assaillants des deux nations. M. de Talleyrand, ayant remplacé au ministère Charles Lacroix, le 28 juillet 1797, crut devoir s'interposer pour mettre un terme à ces hostilités, avant qu'elles eussent amené de grands résultats.

Les attaques faites contre le Piémont par la république cisalpine, que Buonaparte avait fondée dans le courant de cette année, furent d'une autre nature. Les réfugiés Piémontais étaient accueillis à Milan et dans tout le pays voisin, comme ils l'avaient été dans l'Etat de Gènes; mais le nouveau gouvernement cisalpin, au lieu de porter à main-armée les coups qu'il destinait à Charles-Emmanuel IV, tenta de le dépouiller légalement des provinces qui, par divers traités conclus de 1735 à 1739, et par celui de Worms en 1743, avaient été démembrées du Milanais pour être incorporées au Piémont.

On avait commencé, au moment de l'organisation de cette nouvelle république cisalpine, par faire un échange de compliments et par s'envoyer des ministres plénipotentiaires. Néanmoins, le Directoire de Milan ne laissait pas d'exciter les sujets, devenus ennemis de Charles Emmanuel à intriguer et à provoquer des soulèvements dans la partie que le traité de Cherasco, sanctionné à Paris, avait laissée sous la domination du père du roi actuel.

Les circonstances étaient maintenant telles, qu'il fallait, pour assurer les desseins de Buonaparte, ou qu'il détruisit le roi de Sardaigne, ou qu'il dissipât entièrement les inquiétudes de ce prince et contint les mécontents parmi ses sujets, afin d'assurer la tranquillité du Piémont, tranquillité dont il avait besoin lui-même, en cas qu'il s'absentât de l'Italie pour porter ses armes dans les Etats héréditaires de la maison d'Autriche. Il s'était vainement flatté d'amener un monarque aussi essentiellement religieux à le seconder dans son projet de déclarer la guerre au chef de l'Eglise. En vain aussi promettait-il à son nouvel allié, entre autres avantages, la cession de Gènes, comme pouvant s'effectuer à l'époque des arrangements définitifs; le roi s'y refusait toujours. Mais lorsque le général en chef de l'armée d'Italie eut conclu un traité avec le pape à Tolentino, le 19 février 1797, il proposa plus formellement à la cour de Turin une alliance qui devait être offensive et défensive, jusqu'à la paix du continent, et défensive seulement après la paix. Cette cour n'eut plus alors la possibilité de résister.

Ce ne fut que le 5 avril 1797, que l'on tomba d'accord sur les clauses de l'alliance en question. Il y avait eu déjà des pourparlers à ce sujet entre les ministres du roi Saint-Marsan et Piocca d'une part, et de l'autre le général français Clarke. Les deux derniers, seuls, signèrent au nom de leurs gouvernements respectifs.

Le traité garantissait à Charles-Emmanuel IV sa couronne et ses possessions actuelles, au moyen de l'engagement qu'il prenait de déclarer la guerre à l'Autriche, et de fournir aux Français un corps de troupes, qui ne serait pas moindre de neuf mille hommes, avec quarante pièces d'artillerie. L'union des troupes piémontaises avec l'armée française mettait évidemment celle-ci en mesure de poursuivre sa marche victorieuse vers le territoire même des Etats d'Autriche. Le directoire exécutif ne reconnut pas l'importance de ce traité, et en ajourna la ratification; mais il eut une publicité qui donna un nouveau crédit au roi de Sardaigne et découragea les malveillants.

Quand Buonaparte, devenu, par suite de ses triomphes successifs, maître de la Carinthie et s'approchant de Vienne, en fut arrivé au point d'entrer en négociation avec des commissaires de l'Empereur pour conclure la paix, il ne manqua pas de faire valoir, comme un motif de plus, l'appui du monarque sarde, dont il se regardait comme assuré, et qui achevait de rendre les Français maîtres du haut de la Péninsule. Ils avaient cependant encore contre eux une partie des habitants de l'Etat vénitien.

Le 18 avril, des préliminaires de paix furent signés à Leoben entre la France et l'Autriche; ils étaient du plus grand intérêt pour le Piémont, qui pouvait se trouver sa-

crifié aux vues nouvelles du Directoire exécutif; d'un autre côté, Charles-Emmanuel avait à craindre de rester seul exposé au ressentiment du gouvernement de Vienne. Après beaucoup de difficultés, le traité d'alliance avec ce prince fut ratifié par les deux conseils législatifs de Paris.

Dans ses Etats, les démocrates de l'intérieur qui, en l'absence du général en chef de l'armée d'Italie, compaient bien être étayés par leurs voisins les cisalpins, ne manquèrent pas de multiplier les efforts pour parvenir à ériger aussi leur pays en république sur le nouveau modèle. Un comité révolutionnaire établi dans la ville d'Asti, prépara l'insurrection générale, qui éclata le 27 avril de cette année 1797. Les habitants de Fossano et même de Moncalier, résidence royale, montrèrent un enthousiasme poussé jusqu'à la frénésie pour l'ordre de choses qu'il s'agissait d'instituer, à l'instar de la France et de la Lombardie. Charles-Emmanuel se vit bientôt assiégé dans sa capitale par les rebelles qui se vantaient de la protection des Français.

A cette époque, des hordes de bandits furent lâchées sur le Piémont, pour soutenir, à main armée, le nombre, petit en réalité, des insurgés, qui n'étaient, pour la plupart, que des mercenaires. La fidélité que gardaient à leur roi la grande masse du peuple, et les troupes, ayant déconcerté ces perfides combinaisons, on vit des agents français aller ouvertement au secours des révoltés, qui avaient été battus et dispersés. Les hommes que nous signalons ici, ne rougissaient pas de demander, au nom de leur gouvernement, l'impunité des brigands armés contre leur souverain.

Cependant, Buonaparte ayant été invité à témoigner ostensiblement qu'il désapprouvait les mauvais desseins formés par les ennemis du monarque sarde, il fit droit à cette proposition; il consentit même à ce que l'on rendit publique, par la voie de l'impression, une lettre de lui, adressée au marquis de St.-Marsan, dans laquelle il déclarait être très-satisfait de la conduite du cabinet de Turin, et désavouait, en sa qualité de chef de l'armée d'Italie, toute atteinte portée à l'autorité du roi. Il ajoutait, que non-seulement S. M. sarde n'avait rien à craindre de la part des Français, mais que lui-même, général en chef, était disposé à seconder Charles-Emmanuel dans toutes les mesures qui pourraient contribuer à affermir son repos.

Buonaparte ne s'en tint pas là: il ordonna d'enfermer, dans le château de Milan, le journaliste Ranza, dont les feuilles incendiaires tendaient à placer le foyer de la révolution dans Verceil, sa patrie, et à embrâser tout le Piémont.

Charles-Emmanuel, plein de confiance dans l'appui du général français, donna l'ordre d'attaquer les insurgés. Ils ne purent résister aux troupes royales. Moncalier et Asti furent repris. La potence fit justice de cinquante-trois personnes, qui formaient, dans cette dernière ville, le comité révolutionnaire. D'autres exemples de sévérité rétablirent le calme. Du reste, le roi, cherchant toujours à contenter son peuple, avait, par une loi, défendu les contrats à ferme au-delà de dix mille livres, pour les terrains cultivés en riz, et au-delà de quatre mille livres pour les autres. Comme la cherté des grains, attribuée généralement, dans la basse classe, au monopole des grands seigneurs, avait été une des causes, ou le prétexte, de l'insurrection, cette loi rendit la sécurité aux paysans; et les républicains se trouvèrent déconcertés.

Le 15 juin, le citoyen Miot, ambassadeur de la république française, eut sa première audience du roi de Sardaigne.

Le 24 juillet, ce monarque accorda une amnistie générale à ses sujets révoltés ou égarés. Il fit plus: car pour ôter tout prétexte à l'insurrection, il promettait de n'avoir désormais égard qu'au mérite personnel dans la distribution des emplois publics; et par un édit du 29, il abolit les droits féodaux, les justices seigneuriales et le droit de primogéniture, persuadé, disait-il, que les possesseurs de fiefs seraient disposés à faire ce sacrifice au bien général et au repos de l'Etat. Il leur conservait seulement le titre de ces fiefs.

Ce fut le 2 août que les troubles, qui avaient plus particulièrement duré en Piémont, depuis le 22 juillet, eurent leur terme, grâce à la fermeté et aux mesures conciliatoires du gouvernement de ce pays. Ainsi, la monarchie pacifiée sembla reprendre de la force, du moins pour quelque temps; mais l'esprit qui dominait dans les républiques cispadane et transpadane, nouvellement organisées, se propageait tous

les jours davantage parmi les Piémontais, et de là gagnait toute l'Italie.

Au mois de septembre, un assez grand nombre de transfuges du Piémont avaient trouvé asile dans un territoire voisin, d'où ils pouvaient encore inquiéter leur pays. Buonaparte, voulant donner au roi de Sardaigne une nouvelle preuve du désir qu'il avait de maintenir la tranquillité dans les Etats de son allié, envoya un corps de troupes pour dissiper ces brigands. L'ordre fut encore plus efficacement rétabli par la chute de plusieurs têtes, en faveur desquelles l'ambassadeur de France intercédait pourtant.

Dans les quatre derniers mois de l'année 1797, l'attention publique fut détournée des événements dont les Etats du royaume sardes étaient le théâtre, par ceux qui se succédèrent en Italie et en France, de manière à influencer sur le sort d'une portion de l'Europe. Les anciens gouvernements de Gènes et de Venise étaient renversés. Quant à la république cisalpine que Buonaparte avait fondée sur les débris des deux autres, nommée tout à l'heure, son existence fut consolidée par le traité de paix définitif entre la république française et l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, signé à Campo-Formio, le 17 octobre de cette même année.

Le 8 février 1798, le Directoire envoya à Turin un nouvel ambassadeur de la république française : c'était Ginguéné, homme de lettres, de mœurs assez douces, mais républicain de cœur, qui parla et agit toujours comme tel à la cour de Charles-Emmanuel. Il commença par élever des difficultés relativement à l'application de l'amnistie accordée aux insurgés piémontais. Fidèle exécuteur en tout des volontés de ses commettants, qui avaient décrété de renverser un roi déjà vaincu et désarmé, il ne perdit point de temps pour s'entendre avec Joubert, devenu général en chef de l'armée d'Italie, par suite du départ de Buonaparte, qui était retourné en France au mois de novembre précédent. Il s'agissait d'amener l'infortuné monarque piémontais à promettre qu'il recevrait une garnison française dans la citadelle de Turin. Le 24 juin fut signée la convention dont c'était là l'objet, et elle ne tarda pas beaucoup à avoir tout son effet.

Les hommes qui étaient à la tête du gouvernement en France, n'ignoraient pas que le grand-duc de Russie, qui avait succédé à Catherine II sa mère, au mois de novembre 1796, se souvenait de l'amitié jurée par lui quinze ans auparavant (en 1783) à la cour de Turin, et surtout à Charles-Emmanuel IV, lorsque celui-ci n'était encore que prince de Piémont. On savait que le nouveau czar aurait bien désiré pouvoir envoyer en Italie une armée nombreuse pour conserver au roi de Sardaigne ce qui ne lui avait pas été enlevé de ses Etats, et aussi pour l'aider à recouvrer le reste. En conséquence les directeurs français ne négligeaient rien de ce qui tendait à affaiblir encore plus Charles-Emmanuel, déjà si dépourvu de moyens d'attaque, et à le laisser absolument hors d'état de profiter du secours de la Russie, sur lequel il comptait beaucoup.

On commença par le remettre aux prises avec les Génois, en excitant ceux-ci à tenter, sur nouveaux frais, des invasions, et en protégeant de plus en plus les démocrates piémontais. Les citoyens de la république ligurienne, organisée dans les dix derniers jours de mai 1797, se voyant ainsi encouragés, s'emparèrent du village de Carosio, qui avait été si souvent un objet de discord entre leur gouvernement et le souverain du Piémont, ce qui obligea ce monarque d'envoyer de ce côté un corps d'armée pour arrêter, non-seulement ses dangereux voisins, mais aussi ceux de ses propres sujets, qui, par esprit de révolte, s'étaient encore une fois unis aux Génois. Les insurgés, avertis de la marche des troupes piémontaises, s'étaient retirés à la hâte, laissant une arrière-garde de quelques centaines de tirailleurs éparpillés sur les montagnes et dans les bois. Il n'y eut, de part et d'autre, que quelques morts et quelques blessés.

Le 8 mai, le roi rendit un édit pour annoncer la grâce aux déserteurs de ses troupes qui pourraient se trouver dans les bandes de brigands révoltés, dont une partie du Piémont était la proie, en leur imposant seulement la condition de revenir sous leurs drapeaux. En même temps, l'ordre était intimé aux habitants des villes, bourgs et villages fidèles, de s'armer et de ne faire aucune grâce aux rebelles persévérants, qui avaient alors leur quartier-général à Gavi.

La déclaration de guerre entre Gènes et le Piémont fut publiée le 18 juin 1798. Il y eut quelques escarmouches à la vue d'Oneglia; mais, presque toujours, la seule approche des troupes royales dispersait les hommes qu'elles se dispo-

saient à combattre. Ils reparaissaient ensuite sans qu'il en résultât jamais rien d'important.

Bientôt le Directoire français réfléchissant que quelque fait d'arme brillant pouvait donner à la république ligurienne l'envie de s'entendre avec la république cisalpine, pour secouer ensemble le joug de la république mère, leur patronne commune, signifiâ à ses commandants militaires, qu'il fallait qu'ils avisassent aux moyens de faire cesser l'état d'hostilités dont il vient d'être question. Il n'y en eut plus désormais aucune entre les Génois et les Piémontais, qui ne devaient pas tarder à être également soumis au gouvernement français.

Les Pentarques, maîtres à Paris, connaissaient les vues de l'Autriche, aussi bien que celles de la Russie. Ils sentaient que, sans le concours des Piémontais, qui n'étaient guère pressés de fournir un contingent à leur redoutable allié, ou du moins sans la certitude de ne trouver de ce côté aucun obstacle, les Français auraient bien de la peine à empêcher, en Lombardie, l'invasion des deux puissances coalisées; et surtout à s'opposer aux efforts des troupes dont le cabinet de Vienne disposait dès lors. Dans le fait, ce cabinet n'avait jamais perdu l'espoir de reconquérir les anciens Etats de l'empereur en Italie.

En attendant, le roi de Sardaigne avait été contraint de rester confiné dans sa capitale, et d'éloigner de lui ses plus fidèles serviteurs. On lui arrachait, par degrés, quelques lambeaux de sa couronne; et, malgré la promesse de le laisser vivre tranquille, de lui rendre même, au bout de six mois, la citadelle qu'il avait été obligé de livrer, le 3 juillet, en vertu d'un accord fait à Milan, le 28 juin, entre Brune d'une part, et le marquis de Saint-Marsan de l'autre, on cherchait tous les prétextes pour en venir à expulser ce malheureux monarque. Mais comme il n'avait que des intentions naturellement pacifiques, il ne donnait aucune prise sur lui. Il savait bien, pourtant, qu'à cette époque les Français n'étaient en force, ni dans l'Etat romain, ni dans la Lombardie, et qu'ils auraient couru de grands dangers, si le roi de Naples se fût réuni, dans le voisinage du Piémont, aux troupes de l'empereur, pour forcer leur ennemi commun de repasser le Pô.

Le 16 septembre, la garnison française de la citadelle de Turin, qui, tous les soirs, donnait un concert sur un bastion attenant à la promenade la plus fréquentée de la ville, mêla à ses chants ordinaires des couplets contre le roi et la nation piémontaise. Un assez grand nombre d'officiers sortirent ensuite dans des voitures découvertes, et se firent voir sous des travestissements, dont l'intention était de tourner en ridicule les magistrats, et surtout quelques personnes attachées à la cour de Piémont. Il était facile de croire que ces chansons et ces mascarades, appuyées par des hussards, avaient pour but principal d'amener le peuple, déjà exaspéré, à des excès qui fourniraient les prétextes dont on avait besoin. En supposant que ce fut là le projet, il eut le résultat prévu. C'était un dimanche. La mascarade arriva devant une église, à l'heure où le peuple recevait avec recueillement la bénédiction. Des coups de canne ou de plat de sabre excitèrent une rumeur violente. L'indignation populaire gagna les soldats piémontais, témoins de tels excès. Quelques coups de fusil partirent. Citoyens et militaires voulurent venger l'insulte qui était faite à eux et à leur souverain, et tentèrent, soit avec le consentement de la cour, soit sans prendre son avis, de pénétrer dans la citadelle. Les républicains qui y étaient enfermés sortirent précipitamment, prêts à livrer bataille aux troupes du roi. Le général Ménard, qui se trouvait accidentellement dans la ville, vint à bout de calmer les Français. Il concerta, sur-le-champ, avec le gouverneur de Turin, les mesures les plus propres à rétablir la tranquillité publique. L'ambassadeur Ginguéné était absent ce jour-là; dès qu'il fut de retour, il témoigna son mécontentement de la conduite des officiers républicains, dont l'imprudence avait été sur le point d'amener les plus grands malheurs.

On pensait que le Directoire de France saisirait cette occasion pour déclarer la guerre à Charles-Emmanuel; mais il n'était pas encore tout-à-fait décidé, et préparait par degrés l'éclat qui devait avoir lieu.

Le roi, pour faire face aux dépenses extraordinaires, mit en vente les biens des commanderies de Malte et de Saint-Lazare, avec des abbayes et communautés religieuses. Une taxe fut établie sur les domestiques, les voitures et les chevaux de luxe.

A la même époque, le comte de Saint-Marsan fut fait ministre de la guerre.

Le général français Ménard, nommé commandant de la citadelle, à la suite de la journée du 16 septembre, partit pour l'armée, et fut remplacé par Grouchy.

Un décret du Directoire, en date du 24, avait rappelé Ginguéné. D'Eymar, qui lui succédait comme ambassadeur, et le général en chef Joubert, qui était arrivé le 29 octobre, ne trouvant pas que la citadelle fût un gage suffisant, demandèrent encore l'arsenal : il leur fut refusé. Le roi faisait marcher des troupes à Oneille et à Loano. Les Français prétendirent que ces places étaient destinées à recevoir leurs ennemis ; ils remarquèrent avec amertume, qu'en même temps Charles-Emmanuel sollicitait des délais pour fournir le plus tard possible à la république, son alliée, les renforts sur lesquels elle avait compté. Joubert sentit que, dans les circonstances extrêmement pressantes où l'on se trouvait, on ne pouvait assurer les derrières de l'armée française, et la mettre à l'abri des plus grands désastres, qu'autant que l'on opérerait un changement dans le régime politique du Piémont : il annonça donc, le 5 décembre 1798, par un ordre du jour, où il passait en revue tous les griefs de la France, qu'il avait reçu de son gouvernement l'ordre d'occuper les États du roi Sardaigne et par un autre ordre du jour, en date du 6, il déclara que désormais l'armée de ce monarque ferait partie de l'armée française.

C'était le 5, que la division chargée du pays de Modène, que commandait le général Victor, et la réserve de Milan, qui avait pour chef le général Dessoles, s'étaient réunies à Pavia, Abbiategrosso et Buffalora, sur les bords du Tésin.

Le 6, ces forces marchaient sur Novarre, tandis que l'adjudant-général Louis, à Suze; le général Casa-Bianca, à Coni et le général Montrichard, à Alexandrie, se rendaient maîtres de ces places et de la personne des gouverneurs. L'adjudant-général Musnier surprit par ruse Novarre, dont la garnison piémontaise et suisse fut aussitôt dirigée sur Milan. Trois cents hommes, partis de la citadelle de Turin, s'emparèrent de Chivas et de la garnison, qui était d'environ huit cents hommes.

Les ministres du roi de Sardaigne se méprirent d'abord sur la nature du mouvement qu'il leur était impossible d'ignorer, et voulurent organiser une défense générale : ils ne tardèrent pas à se convaincre qu'ils avaient affaire, non pas à un simple détachement, mais à un corps d'armée, lorsqu'ils virent, le 7, une colonne commandée par le général Montrichard, se porter d'Alexandrie, par Asti, sur Turin ; lorsqu'ils virent encore la colonne du général Victor, marcher avec la réserve sur Verceil et en avant de Verceil ; enfin le général en chef, lui-même, partir pour Novarre. A ce moment, ce dernier envoya occuper le poste d'Arona, sur le lac Majeur. Les troupes qui avaient déjà Tortone en leur possession, n'eurent pas de peine à devenir maîtresses de Crescenza, Verrua, Ivrea, enfin de tous les postes essentiellement militaires du Piémont, tandis que d'autres colonnes s'avancèrent de la partie du midi, où la France était en possession de Coni. On prit Carmagnole, Carignan et Moncalier lui-même, si voisin de la capitale.

En vain le chevalier Priocca, séduit par des espérances, peut-être même par des promesses trompeuses, se regardait comme assuré d'avoir bientôt des secours du dehors, et cherchait à ranimer autour de lui les esprits abattus. Dans une proclamation, en date du 7, il rappelait que le roi avait toujours rempli, avec la plus grande fidélité, les engagements par lui contractés avec la république, et n'avait donné ni occasion ni prétexte aux désastres qui menaçaient de si près, lui et ses sujets. En vain, dans le même temps, conseillait-il sous-main aux habitants de Turin, s'ils ne pouvaient tenter des démarches actives contre les Français, de faire du moins quelques efforts pour se défendre : la consternation ou des murmures, c'est à quoi se bornaient les démonstrations de la partie du peuple qui n'était pas déjà toute disposée à favoriser activement l'invasion.

À l'approche de la troupe que le général Joubert amenait de Milan, le ministre d'Eymar, les généraux Clausel et Grouchy allèrent signifier au roi qu'il était indispensable qu'il cédât à la république française tout ce qui lui était resté de ses États en Italie, et qu'il se retirât en Sardaigne. Il n'y eut pas moyen de résister.

Le 8 décembre, le grand écuyer, Raymond de Saint-Germain, réputé le principal conseiller du malheureux monarque, fut appelé à signer, après l'adjudant-général Clausel, l'acte de renonciation de Charles-Emmanuel IV, qui ordonnait à tous ses sujets d'obéir au gouvernement pro-

visoire qu'allait établir le général en chef des Français, et à l'armée piémontaise de se considérer comme faisant partie de l'armée d'Italie.

Le roi désavouait la proclamation répandue le 7, par son ministre, le chevalier Damian Priocca, et lui prescrivait de se rendre, comme garant de la foi royale, à la citadelle de Turin.

Du reste, ce prince et toute sa famille, devaient avoir la liberté de se transporter dans l'île de Sardaigne, par la voie de Parme, Bologne et la Toscane.

Joubert ayant eu connaissance, à Chivas, de cet acte de renonciation, accéléra sa marche, et arriva le 9 dans la citadelle de Turin. Avant la fin de la journée, la renonciation fut acceptée et signée, de part et d'autre. Le roi mit au bas de l'acte : *Accepté et décrété par moi, Charles-Emmanuel*. Puis après l'acceptation et approbation du général en chef Joubert, il écrivit encore : *Je promets de n'apporter aucun obstacle au présent acte*.

Ce ne fut pas tout. On s'était persuadé que le duc d'Aost nourrissait une haine excessive contre les Français ; on le croyait d'ailleurs capable de tenter quelque grande entreprise, et on exigea que ce prince souscrivît l'abdication. Voilà pourquoi on lit au bas de l'acte, après le nom de Charles-Emmanuel, celui de Victor-Emmanuel, avec ces mots : *Je garantis que je ne porterai aucun empêchement à l'exécution du présent acte*.

Clausel avait voulu, dans le premier moment des négociations, s'assurer de la personne du duc ; mais sur les remontrances du roi et de la reine, il n'insista pas plus longtemps. Le monarque, satisfait d'une telle condescendance, fit présent à ce général du magnifique tableau de Gérard-Dow, représentant la femme hydroptique. Clausel l'envoya aussitôt en hommage au Directoire exécutif.

Les colonnes des généraux Montrichard et Victor arrivèrent ; l'une sur les hauteurs de la Superga qui dominent la ville, et l'autre aux portes et jusque dans la citadelle.

Joubert ne différa point à intimor au roi l'ordre de partir. Il n'accorda que quelques heures à cet infortuné prince, à la reine, à toute leur famille, et à leur cour, pour emporter un petit nombre d'objets auxquels ils tenaient particulièrement. Du reste, le roi, par un grand désintéressement, fondé sur ses sentiments religieux, laissa dans ses appartements les diamants de la couronne, toute son argenterie, et sept cents mille livres en pistoles d'or.

Ce fut dans la nuit du 9 qu'en lieu le sinistre départ, aux flambeaux, et par un temps affreux ; on voyait, dans les rues, des groupes de sujets fidèles qui fondaient en larmes.

Le 10, les troupes françaises entrèrent dans Turin, et y établirent garnison. Celles des Piémontais et des Suisses se conformant à l'ordre du jour que Joubert avait donné le 6, signèrent l'engagement de servir la république française, et d'obéir à son général en chef d'Italie.

Le 12, l'arbre de la liberté fut planté en présence d'une troupe nombreuse. La ville fut illuminée.

Le même jour où Charles-Emmanuel IV était expulsé de Turin, son ambassadeur à Paris, le comte Prosper de Balbe, demandait et obtenait ses passeports pour se rendre en Sardaigne auprès de son souverain. Il prit aussitôt sa route par l'Espagne, où il resta, provisoirement établi, jusqu'au 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799).

La conquête importante qui s'exécute avec tant de facilité, procurait à la France une armée d'auxiliaires, un des plus beaux arsenaux de l'Europe, dix-huit cents pièces de canon, cent mille fusils, des munitions et des approvisionnements en tout genre. Par suite, tous les autres arsenaux et les magasins du Piémont tombèrent au pouvoir de l'armée française, qui occupa successivement toutes les places fortes.

Le gouvernement français, sentant le besoin de justifier aux yeux de l'Europe une conduite aussi odieuse et aussi contraire aux traités qu'il avait conclus précédemment, publia deux lettres qui indiquaient qu'un accord avait été formé entre les cours de Turin, de Vienne et de Naples, pour soustraire l'Italie à la domination de la France. Ces lettres étaient supposées, et surtout celle que le prince Cignatelli, premier ministre du roi des Deux-Siciles, était censé avoir écrite au chevalier Priocca.

Le 11 décembre, le général Joubert, resté maître de tout le Piémont, y institua un gouvernement provisoire administratif, composé d'abord de quinze sujets pris dans les différentes classes de la société, et principalement parmi ceux qui avaient montré leur attachement au système répu-

blicain de la France. Ils lui avaient été désignés par d'Eymar, commissaire du gouvernement français.

Le général en chef s'était réservé la nomination des municipalités qui devaient être établies à Turin et dans les villes et places qu'occupaient les troupes françaises. Tous les actes des autorités civiles ne pouvaient devenir exécutoires, sans être revêtus de l'approbation du général commandant, délégué à cet effet, par Joubert, général en chef.

Une proclamation du gouvernement provisoire annonça que tous les titres et toutes les distinctions de naissance étaient abolies, ainsi que le droit d'aînesse; qu'on ne devait plus employer d'autre qualification que celle de *citoyen*; que la torture n'aurait plus lieu; que du reste, les anciennes lois resteraient en vigueur jusqu'à nouvel ordre; que les tribunaux et les corps administratifs continueraient leurs fonctions, et que leurs rapports avec le nouveau gouvernement seraient provisoirement les mêmes qu'avec l'ancien.

L'autorité nouvelle s'occupa promptement de former, pour l'instruction publique, plusieurs commissions composées de personnes dévouées au nouvel ordre de choses. On entreprit aussi la réforme des théâtres, c'est-à-dire qu'on les fit servir à répandre les principes du républicanisme français. A cette époque, d'Eymar, qui avait pris le titre de commissaire civil du Directoire en Piémont, parla, dans une dépêche au ministre des relations extérieures, Talleyrand, des hommages que lui et plusieurs généraux français venaient, conformément à l'ordre qu'ils en avaient reçu du gouvernement de France, de rendre au père du célèbre académicien La Grange.

Le 19, Joubert ajouta neuf membres aux quinze déjà élus par lui pour former le gouvernement provisoire du Piémont.

Quelques semaines après, deux des vingt-quatre membres donnèrent leur démission, parce qu'ils étaient nobles, et par cette raison, mal vus de leurs collègues.

Vers la fin de décembre, une contribution de deux millions de livres fut imposée sur la ville de Turin pour les besoins de l'armée française.

Joubert croyait voir qu'il y avait dans la classe même attachée sincèrement à la cour de Charles-Emmanuel, dans les démocrates, dans les neutres ou indifférents, enfin presque partout, moins d'éloignement qu'il ne s'y était attendu, à reconnaître le nouveau gouvernement, et à seconder ainsi tout à la fois les vues du Directoire exécutif de France, et celles de l'armée française contre les Autrichiens. Il était persuadé que le roi, ses ministres et ses troupes seraient demeurés fidèles à l'alliance contractée avec la république l'année précédente. En conséquence, il regretta vivement d'avoir obéi si vite aux ordres venus de Paris, en chassant à main armée, de son trône, l'infortuné Charles-Emmanuel IV. Ce général ne tarda guère à quitter le Piémont.

La rigueur de la saison n'avait pas permis à tout le cortège de la maison de Sardaigne d'aller plus loin que Parme, où il fallut bien rester quelques jours. Le roi s'établit ensuite à Colorno, maison de plaisance de l'infant, d'où il écrivit, le 26 décembre, au marquis de Vivalda, vice-roi de Sardaigne, pour le charger d'annoncer à ses sujets de cette île, qu'étant toujours leur roi et leur père tendre, il s'estimait heureux d'aller dans les bras d'enfants aussi chéris; et que son arrivée ne pourrait inspirer aucune crainte sur les événements passés.

Résolu de se rendre le plus tôt possible à Cagliari, Charles-Emmanuel se dirigea, au bout de trois semaines, par Bologne, sur Florence; il y fut reçu par le grand-duc Ferdinand III, comme il l'avait été par le duc de Parme, c'est-à-dire, avec les démonstrations et preuves réelles d'amitié que permettaient les circonstances. Le grand-duc offrit à ce prince et à sa famille de prendre pour demeure *Poggio Imperiale*, maison de plaisance de Médicis, ce qui fut accepté. Le roi et sa digne épouse allèrent promptement visiter Pie VI, qui, arraché du trône pontifical, était alors relégué dans une chartreuse voisine de Florence; on conçoit tout ce que cette entrevue eut de touchant. Charles-Emmanuel et Marie-Clotilde auraient voulu pouvoir emmener avec eux le souverain pontife en Sardaigne, où ils étaient décidés à aller chercher des consolations à leur profonde douleur d'abandonner forcément leurs fidèles sujets de la Savoie et du Piémont. Ils comptaient du moins se consacrer tout entiers au bonheur des insulaires sur lesquels il leur était encore permis de régner.

Ce qui se passa en Italie presque aussitôt après que le mo-

narque sarde eut abdiqué son pouvoir, justifia les pressentiments qui avaient, dit-on, contribué à la détermination prise par Joubert, de s'éloigner du Piémont. Le gouvernement provisoire de ce pays, et les généraux français, renversaient successivement toutes les institutions qui n'étaient pas analogues à celles de la république française. On allait même plus loin dans ce genre de bouleversement que cela ne semblait exiger.

Dans les derniers jours de décembre, toutes les troupes piémontaises partirent pour s'établir sur le territoire de la république cisalpine. La garde nationale faisant le service à Turin avec les Français, le prince Charles-Emmanuel de Carignan, qui était resté dans la ville, avec la princesse son épouse, demanda d'être inscrit en qualité de grenadier de cette garde, qui comprenait tous les citoyens, de dix-huit à quarante-cinq ans.

Le général de division Grouchy commandait en Piémont depuis le départ de Joubert, et embrassait, dans son autorité, toute l'organisation nouvelle du pays. Il en assura la tranquillité par des mesures salutaires. Mais s'il remplissait habituellement ses obligations avec beaucoup de zèle et d'intégrité, il y mêlait aussi quelquefois une sévérité excessive. Entre autres mesures, il avait enjoint de bonne heure à tous les émigrés français de quitter dans trois jours le territoire piémontais, sous peine d'être traités suivant la rigueur des lois républicaines, alors en vigueur de l'autre côté des Alpes.

Dans le même mois de décembre, le gouvernement provisoire rend un décret qui ordonne aux fonctionnaires ecclésiastiques de se borner à exercer le pouvoir spirituel. Du reste, il maintient, jusqu'à nouvel ordre, les anciennes lois qui ne sont pas contraires aux Droits de l'Homme, et réitère aux tribunaux et corps administratifs l'invitation de continuer leurs fonctions. Les municipalités s'organisent à Turin et dans toutes les villes du Piémont.

Le 3 janvier 1799, le gouvernement exprime, à l'unanimité, son vœu pour la réunion du Piémont à la France. Les municipaux de Turin, toutes les autorités constituées, le corps de l'université et toutes les corporations littéraires, enfin un assez grand nombre de citoyens, donnent leur adhésion à cette proposition. Des commissaires sont envoyés dans les provinces pour recueillir les suffrages sur une question aussi importante. La majorité paraissant incontestable, les citoyens Bossi et Botton reçoivent la mission d'aller présenter au Directoire français le résultat des vœux du peuple piémontais, favorables à la réunion.

Dans les premiers jours du même mois de janvier, une insurrection éclate à Asti; elle est facilement et promptement étouffée.

Le 13, le conseil de guerre permanent de la division du Piémont, absent, au nom du peuple français, la marquise de Carail, un vicair-général de l'évêque de Pavie et le baron Louis Crova, de Nice, accusés d'avoir tenté l'exécution de projets révolutionnaires dans cette insurrection d'Asti.

Le 17, le gouvernement provisoire, qui avait déjà pris des mesures pour retirer de la circulation la plus grande partie du papier-monnaie, remet en vigueur les dispositions contenues dans les anciennes lois du Piémont contre les banqueroutiers frauduleux.

Le même jour, il déclare avoir résolu de vendre pour 14,164,921 francs (argent de Piémont), de biens nationaux, indépendamment de ceux dont la vente a été ordonnée par des décrets antérieurs.

Le 21 de ce mois, après que l'anniversaire de la mort du roi-martyr des Français a été célébrée en grande pompe, à Turin, on y brûle, au pied de l'arbre de la liberté, en la présence du commandant français et du commissaire civil d'Eymar, les titres de noblesse du Piémont, et pour plus de 7,000,000 de papier-monnaie.

Le local de l'université, employé, depuis 1792, à des magasins pour l'armée piémontaise, est rouvert avec la plus grande solennité. Les études sont rétablies.

Quelques troubles se manifestent encore dans le Montferrat; mais on parvient à les arrêter.

Le 24 février, la maison royale de Sardaigne, ne voyant pas d'obstacle à son départ pour cette île, s'embarqua dans le port de Livourne, sur un gros bâtiment ragusain. Les personnes de la suite furent distribuées sur trois autres bâtiments de la même nation. Deux frégates anglaises escortèrent le convoi jusqu'à ce qu'il eût atteint son but. Charles-Emmanuel arriva le 3 mars à Cagliari, où il fut reçu, non-

seulement avec le respect et tous les égards dus à ses malheurs, mais avec l'enthousiasme de la joie et les illusions de l'espérance. Il commença par déclarer nulle la convention qu'il avait faite à Turin, avec le général français Joubert, et adressa aux puissances de l'Europe une protestation contre tout ce qu'il avait signé en Piémont avant son départ pour la Sardaigne.

Ne se croyant plus tenu à la promesse qu'il avait faite de fermer ses ports aux Anglais et aux autres puissances qui étaient en guerre avec la France, il en donna l'entrée aux corsaires mahonnais, et y permit l'approvisionnement des escadres anglaises stationnées dans la Méditerranée. Les Français furent chassés de toutes les places de l'île, et aucun bâtiment portant pavillon tricolore n'y fut plus admis. C'était, par le fait, déclarer la Sardaigne en état de guerre avec la France.

Le système d'administration intérieur qu'on fit adopter au roi excita des mécontentements. Les feudataires furent maintenus dans l'exercice et la possession des droits tyranniques qui avaient été cause d'une révolution dont on sortait à peine. Les contributions de toute nature furent augmentées; les caisses des établissements publics furent épuisées; mais ce qui aigrit le plus les esprits, ce fut la révocation du diplôme du 8 juin 1796, accordé par Victor-Amédée à la nation sarde, et que le roi régnaient, à son avènement au trône, avait promis de maintenir dans son intégrité. Depuis cette époque, l'institution du conseil-d'état fut abolie, les sciences des états-généraux furent fermées, et beaucoup d'anciens abus se renouvelèrent.

On ne sut point mauvais gré au monarque d'avoir distribué les gouvernements généraux et les commandements militaires entre les membres de sa famille; mais les Sardes furent exaspérés de voir de nouveau toutes les charges de l'Etat remplies par les Piémontais qui l'avaient suivi dans l'exil.

Quelques actes de sévérité et de vengeance achevèrent d'aliéner presque tous les cœurs. Un grand nombre de ces insulaires allèrent chercher un asile en France et en Italie.

Pendant que Charles-Emmanuel s'était établi en Toscane, faute d'avoir la liberté de retourner en Piémont, le gouvernement de la république française, mécontent de l'observation de son traité avec le roi, avait saisi l'occasion de l'en punir, en allumant de nouveau le feu de la révolte dans le nord de l'île de Sardaigne, où il entretenait des intelligences depuis les troubles de 1793 et 1794. Il avait d'autant plus de raisons de fixer en ce moment son attention sur cette île, que l'Angleterre et la Russie manœuvraient de vues relativement à elle, et qu'il s'agissait, indépendamment des avantages que la France pouvait en tirer pour elle-même, d'ôter à l'ennemi une belle station maritime. Les principaux réfugiés sardes, qui avaient fort à cœur de rentrer dans leur pays, s'efforcèrent de développer ces idées et de les faire adopter par une commission nommée pour les entendre. Un plan d'invasion et d'occupation de l'île était conçu de manière à paraître praticable; mais les fonds manquaient pour l'exécution. Ce projet finit par s'évanouir avec les espérances et les illusions des réfugiés.

Depuis ce moment, les différents gouvernements qui se succédèrent en France, ne mirent pas plus d'intérêt à ce qui concernait la Sardaigne que si elle avait été effacée de la carte de l'Europe.

Buonaparte lui-même, devenu premier consul, après avoir pensé à charger son compatriote Salicetti de le rendre maître de cette portion des Etats de Charles-Emmanuel, y renonça, et entre autres raisons, parce que les affaires de l'Europe, la politique, la guerre et son caractère particulier, l'entraînaient dans des entreprises plus vastes et plus périlleuses.

Pour revenir maintenant à ce qui se passait en Lombardie, Schérer, ancien ministre de la guerre, appelé à remplacer, en Italie, Joubert, avait pris possession de son commandement. L'opinion publique lui était d'autant plus contraire, qu'on le soupçonnait d'avoir eu, tout au moins, le tort de fermer les yeux, comme ministre, sur le système de pillage et de dévastation qui avait tant aigri et désolé les peuples de la Suisse et de la péninsule italique. A peine installé à Turin, Schérer exigea du gouvernement provisoire une contribution extraordinaire de six cent mille francs,

qui annonçait bien quel traitement les Italiens, au midi comme au nord, devaient attendre de lui.

Dans les derniers jours du mois, une révolte éclata dans la ville d'Aqui et les environs. Elle s'étendit jusqu'aux approches d'Alexandrie. Des paysans se rassemblent au nombre de 15,000. Grouehy se met en marche pour les dissiper et emploie des moyens de répression très-rigoureux, notamment à Strevi.

A la même époque, le Directoire français fait réintégrer plusieurs officiers de son armée, qui, ayant dans la journée du 16 septembre précédent, parodié, en public, le roi de Sardaigne et son ministère, avaient été arrêtés et conduits dans le fort de Briançon. On leur rend les grades dont ils étaient revêtus auparavant.

Le 8 mars, le gouvernement provisoire du Piémont, pour délivrer ce pays du fléau du papier-monnaie, qui avait, au moment de la fondation des autorités actuelles, un cours forcé, assujétit, par une loi, tous les citoyens dont les propriétés excèdent la valeur de cent francs, à disposer de la somme qui est imposée à chacun d'eux, pour achat de biens nationaux, l'évaluation de ces biens devant être faite sommairement et à l'amiable.

A la fin du mois, le citoyen Musset vient remplacer d'Eymar à Turin, avec le titre de commissaire politique et civil en Piémont. Il était sous l'autorité du ministre de la justice et devait recevoir les mêmes honneurs que le commandant de la division.

Le 3 avril, le gouvernement provisoire cessa ses fonctions par suite de la notification de l'arrêté du Directoire exécutif, en date du 5 mars, qui chargeait le même citoyen Musset, d'organiser le Piémont en départements, en arrondissements de tribunaux correctionnels et en cantons.

Une proclamation du commissaire français fixa les limites du département de l'*Eridan*, dont Turin devait être le chef-lieu. Son administration centrale fut nommée, et M. Bossi, qui avait été député à Paris pour obtenir la réunion du Piémont à la France, fut désigné commissaire du gouvernement auprès de cette administration.

Le département de Coni prit le nom de la *Stura*; celui d'Ivrée fut appelé la *Doire*; de Verceil la *Sesia*; d'Asti le *Tanaro* (1).

Le 3 avril encore, le général Grouehy publie une proclamation pour renouveler l'assurance que le culte catholique sera respecté, et qu'aucune réquisition d'hommes, aucune conscription forcée n'aura lieu.

Le 10, une première voiture, expédiée de Turin, apporte à Paris les monuments des sciences et des arts venant du Piémont.

Le 23, Pie VI, enlevé de la Toscane où il était prisonnier depuis plus d'un an, est, au bout de sept jours d'une marche très-pénible, amené à la citadelle de Turin. On l'y fait entrer à trois heures de nuit par la porte de *Secours*, afin de tromper l'empressement du peuple, avide de jouir de sa présence. Deux jours après, on apprend au pape qu'il va être transféré en France; et, le 25, on le fait partir, également pendant la nuit, pour traverser le pas de Suze, et être conduit à Oulx, misérable bourg, situé au milieu des montagnes et des précipices, et de là franchir le mont Genève. Il arrive, le 30, à Briançon, première ville française.

Dans les derniers jours d'avril, le citoyen Musset continue de s'occuper de l'organisation du pays, et il garantit aux habitants, par une proclamation, que leur liberté, liée à celle des républicains français, sera impérissable, éternelle comme son principe, et que tous les efforts du despotisme ne pourront l'anéantir.

Paul I^{er}, n'imitait pas l'exemple de sa mère, qui, quoique fort opposée aux principes de la révolution française, s'était borné à des promesses et à des démonstrations; il avait, dès le début de son règne, embrassé avec ardeur la cause des rois de l'Europe. En même temps qu'il donnait asile, dans ses Etats, à Louis XVIII, et qu'il traitait aussi avec beaucoup d'égards et de générosité, le prince de Condé, il s'était déclaré, lui-même, le 27 octobre 1798, grand-maître de l'ordre de Malte, dont il espérait bien parvenir à conquérir le chef-lieu sur les républicains français pendant leur expédition d'Egypte. Si, à cette époque, il projetait d'envoyer, en Italie, une armée formidable au secours des rois

(1) Plus tard, le département du *Tanaro* fut partagé en deux, portant, l'un, le nom de *Montenotte*, dont Asti devenait le chef-lieu, et l'autre, le nom de *Marengo*, ayant pour chef-lieu Alexandrie. Ils furent

appelés ainsi, en mémoire des deux célèbres victoires que l'armée française avait remportées à Montenotte et à Marengo.

de Sardaigne et de Naples, il en sentit bien plus vivement le désir, en apprenant le triste sort que ces deux monarches éprouvaient au mois de décembre de cette année, et en mars 1799. Telle était la disposition d'esprit de l'empereur de Russie, lorsque la cour de Vienne lui demanda de mettre le fameux général Suwarow à la tête des forces qu'elle comptait fournir, concurremment avec la cour de Saint-Petersbourg, pour arrêter les progrès des Français dans la péninsule.

Dès que Schérer eut réuni ses troupes, il vint, d'après les ordres du Directoire, prendre position sur les frontières de la république cisalpine, afin d'établir ses communications avec l'armée de Naples, commandée par Macdonald, et qui avait été mise sous la direction du nouveau général en chef. L'armée autrichienne, qui attendait les Russes, ne se hâtant point de commencer les hostilités, Schérer reçut l'injonction de l'attaquer avant l'arrivée de ses alliés. Il divisa ses troupes en deux corps, dont un, commandé par Moreau, qui était venu de l'Italie méridionale pour lui prêter secours, effectua une fausse attaque sur Vérone et sur Legnago; l'autre, par ordre du général en chef, s'empara des positions de la droite des Autrichiens sur le lac de Garde. Ainsi par ce dernier mouvement offensif, Schérer avait battu, repoussé et contenu les forces autrichiennes. Mais il ne sut pas tirer parti de ses avantages. Dans la crainte de voir couper sa division de gauche, il résolut, contre l'avis de Moreau, de concentrer ses forces et d'effectuer sa retraite. Sa position nouvelle couvrait Mantoue, et il avait, en conséquence, la facilité d'attaquer l'ennemi quand il le jugerait convenable.

Le 4 avril, il marcha contre le général Kray, posté en avant de Vérone, mais il perdit cette bataille, dite de Magnano, et fut bientôt forcé d'abandonner la ligne du Mincio. L'armée française resta découragée, et celle des Russes s'étant unie aux Autrichiens, Schérer, qui ne voyait point arriver les secours que le Directoire lui avait promis, ayant été attaqué subitement par Suwarow, fut obligé de se retirer à Milan. Bientôt après, voulant se soustraire à la honte d'une destitution, ce général envoya sa démission aux gouvernants de Paris, et remit le commandement à Moreau.

Les désastres de l'armée d'Italie coupèrent court à l'exécution des ordres donnés par le Directoire pour assimiler en tout le Piémont à la France. Cette armée s'était retirée derrière le Tesin; et tout le territoire de la république cisalpine était envahi. Le général Moreau, ayant reconnu que la ligne du Tesin ne pouvait être gardée à cause de sa trop grande étendue, forma le projet de passer le Pô à Turin pour aller prendre position entre Tortone et Alexandrie.

Le 2 mai, le quartier-général français s'était établi à Turin. Une foule énorme arrivait par une des portes de la ville, tandis qu'à une autre porte il y avait également foule pour sortir et pour prendre le chemin de la France. Le citoyen Musset quitta ses fonctions, après avoir fait emballer beaucoup d'effets précieux, d'accord avec le général Grouchy et avec Fiorella, nouveau commandant de Turin. Il mit en marche sur Grenoble, comme ôtages, une trentaine des partisans du roi de Sardaigne les plus connus, et dans ce nombre le prince de Carignan.

Moreau créa une administration générale composée de quatre membres pris parmi ceux des administrations centrales des quatre départements. Il choisit Coni, comme place forte, pour siège de ce nouveau gouvernement.

Le 3 mai, le général excite les gardes nationaux de Turin à se lever en masse et à combattre pour la défense de leurs foyers.

L'administration générale demande d'aller s'installer à Pignerol, attendu qu'ayant sur ses derrières les vallées des Vaudois, habitées par des hommes dévoués à la cause des Français, la retraite, en cas de malheur, est assurée. Moreau y consent; et le 5 cette administration publie une proclamation datée de Pignerol, par laquelle tous les républicains sont invités à se réunir dans cette ville.

Le 7, le quartier-général est transporté de la capitale du Piémont à Tortone. Grouchy marche à la tête de la cavalerie de l'armée.

A l'arrivée des Russes dans Milan, les habitants s'étaient montrés également contraires aux républicains de leur pays et à ceux de France. C'était alors que le général Fiorella, qui y commandait, était allé chercher un asile plus sûr à Turin, et en prendre la défense.

Les Français sentirent la nécessité d'abandonner les positions réputées les plus fortes entre Alexandrie et Valence,

Turin et Coni, de les abandonner même sans qu'aucune bataille fût livrée. Ils ne pouvaient rester exposés sur leur flanc gauche et sur leurs derrières, aux attaques des troupes qui, remontant le Pô jusqu'à la capitale du Piémont, étaient devenues maîtresses des places les plus voisines de ce fleuve.

Ce fut surtout aux insurrections qui allaient toujours croissant dans les anciens Etats du roi de Sardaigne, que les coalisés durent leurs rapides progrès. Le peuple piémontais faisait voir clairement que la plus grande partie des sujets de Charles-Emmanuel lui avait gardé fidélité. Les provinces du Montferrat et de Mondovi se signalèrent spécialement par leur attachement à la cause royale. Turin était encore sous la domination des républicains et sous le feu de la citadelle, lorsqu'il suivit l'exemple qui lui était donné du dehors.

Le 12 mai, l'administration générale publia une loi terrible contre les insurgés et leurs instigateurs. Une commission ambulante était créée pour les juger.

Cependant les Autrichiens avaient passé le Pô à Pont-de-Stura, les 11 et 12 mai; et les Russes l'avaient passé à Bassignano. Un combat très-vigoureux avec les Français s'ensuivit et fut à l'avantage de ceux-ci; mais leur armée n'étant plus assez considérable pour soutenir le choc des forces, sans cesse renouvelées, des austro-russes, ce fut alors que Moreau prit le parti de se retirer sur Coni.

Le général Ukassowich, commandant l'avant-garde de l'armée autrichienne, étant arrivé sous les murs de Turin, somma la municipalité de rendre la ville. Fiorella lui fit dire que Turin était en état de siège, et que lui seul devait en répondre. Ukassowich envoya quelques coups de canon du côté de la porte du Pô. Une maison prit feu dans le quartier voisin. Alors un mouvement insurrectionnel s'éleva, et cette porte fut livrée à l'ennemi. Fiorella donna l'ordre de bombarder; mais Suwarow étant survenu, on convint de part et d'autre de ne pas attaquer la citadelle du côté de la ville.

La plus grande partie des membres du gouvernement provisoire, qui ne s'étaient pas encore enfuis, et ceux de la municipalité de Turin, se dirigèrent vers la France, et ils retrouvèrent, le 28, à Grenoble, les autorités constituées de Milan.

C'était le 26 mai que le général en chef des Russes avait fait son entrée triomphante dans la capitale du Piémont. Il était accompagné du prince Constantin, fils de l'empereur de Russie, du baron de Mélas, général de cavalerie autrichienne, enfin du comte Thaon de Saint-André, qui, pris pour ôtage dans les événements de l'année précédente, avait eu le bonheur de se soustraire aux mains des Français.

Suwarow installa, au nom du roi de Sardaigne, un gouvernement sous le nom de conseil suprême, qui était composé des amis les plus chauds de la royauté. La première opération de ce conseil fut d'abolir toutes les lois données pendant la domination précédente.

Fiorella se défendit dans la citadelle pendant plusieurs semaines; mais il fut forcé, le 2 juin, de se rendre au général autrichien Kaïm. On stipula, pour la capitulation, que la garnison pourrait retourner en France, sur parole de ne pas servir contre l'empereur et ses alliés; que le général commandant de la citadelle, aiosi que son état-major, resteraient prisonniers de guerre, et qu'ils seraient conduits en Allemagne jusqu'à leur échange.

Les militaires composant la garnison de Turin, prirent le chemin de la Savoie, et à peine arrivés à Chambéri, ils déclarèrent que les malheurs des Français en Italie, avaient été principalement occasionnés par les jacobins de ce pays, qui avaient voulu singer ceux de France, et qui, à force de dénoncer et persécuter les prêtres, les nobles, et en général les gens riches, avaient exaspérés les ouvriers des villes et les habitants des campagnes, et les avaient amenés à se tourner contre les troupes françaises.

Douze jours avant que Fiorella eût capitulé, Suwarow et Mélas s'étaient mis en mesure d'aller réduire Alexandrie et Tortone, et de tenter les mêmes efforts, non-seulement contre Coni, mais aussi contre Gènes. La citadelle d'Alexandrie se rendit le 28 juillet. La bataille de la Trebia (ou de Plaisance) gagnée, du 18 au 20 juin, sur Macdonald; le combat de la Spinetta, où le comte Henri de Bellegarde avait repoussé Moreau; et surtout la sanglante bataille de Novi (15 août), dans laquelle périt Joubert: tout concourut successivement à jeter la consternation parmi les partisans que les Français conservaient dans le haut de la péninsule. C'était le 15 juillet, que le Directoire de France, voyant

la plus grande partie de l'Italie perdue, et craignant pour lui-même une ruine prochaine, puisque sa durée dépendait des victoires de ses troupes, avait envoyé Schérer reprendre le commandement en chef de l'armée.

Le cabinet de Vienne, après avoir mal secondé Victor-Amédée, père du roi actuel de Sardaigne, pendant les quatre premières années de la guerre, aurait voulu profiter des nouveaux succès des Autrichiens et des Russes, pour étendre beaucoup sa propre autorité en Italie. Mais Suwarov était un chef d'armée qui agissait de bonne foi, et sans vues d'intérêt particulier : il annonçait formellement son intention d'exécuter les ordres de son souverain, et de rétablir le monarque sarde dans la ville principale de ses Etats. En conséquence, il fit partir pour Cagliari un aide-de-camp chargé d'inviter Charles-Emanuel IV à venir se remettre en possession de Turin.

Ce prince avait eu la douleur de voir périr, cette même année 1799, dans la ville de Cagliari, le fils unique du duc d'Aost, héritier de la couronne après son père. L'année 1799 fut encore celle de la mort du duc de Montferrat, frère du roi, qui termina son existence à Algéri, en Sardaigne. C'était un jeune homme d'un naturel excellent et des mœurs les plus douces.

Charles-Emanuel, déterminé par la lettre du général en chef des Austro-Russes, quitta son île sans délai, avec la reine et le duc d'Aost son frère, qui fut depuis le roi Victor-Emanuel, laissant à Cagliari, en qualité de vice-roi, son second frère, le duc de Genevois, aujourd'hui régnant, et à Sassari un autre frère, le duc de Maurienne, comme lieutenant et gouverneur-général du Cap septentrional.

Le roi de Sardaigne s'était flatté de rentrer sans obstacle à Turin ; mais arrivé à Livourne, il éprouva de la part des alliés de graves difficultés, inattendues pour lui, qui l'empêchèrent d'aller plus loin. L'Empereur avait fait occuper le Piémont en son propre nom. Le malheureux Charles-Emanuel devenu le jouet de la politique de ses amis et de la fortune qui le persécutait, habita successivement Florence, Rome et Naples, suivant ce que lui permettait la rapidité des événements, dont l'Italie était alors le théâtre. La Toscane était occupée par les Autrichiens. Dans le moment où Suwarov se croyait prêt à remplacer le roi de Sardaigne sur son trône, il reçut de Vienne l'ordre de se porter en Suisse pour y tenir tête à Masséna.

Ce fut le 8 septembre que le général en chef des Russes passa le Saint-Gothard, à cet effet. L'armée russe occupait la Bocchetta en avant de Gènes, lorsque la méintelligence se manifesta entre les cours de Russie et d'Autriche. Le maréchal Suwarov apprit que l'archiduc Charles, couvert de gloire à Stockach, évacuait la position de Zurich, avec son armée, forte de soixante mille hommes, sous le prétexte de se porter sur Manheim, qu'on supposait menacé par les républicains français, et abandonna la Suisse au général russe Korsakow, qui arrivait, avec vingt-cinq mille hommes, du fond de la Russie.

Charles-Emanuel IV, attendant la suite des événements, commença par fixer sa résidence au *Puggio imperiale*, près de Florence. Le conseil suprême de régence établi à Turin, devait correspondre avec lui pour les affaires d'Etat ; et ce conseil était chargé d'ailleurs d'administrer le Piémont, suivant les lois anciennes. Il avait, de plus, à réorganiser l'armée, afin qu'elle pût agir de concert avec les Autrichiens.

Comme il fallait, avant tout, faire face aux nombreux besoins d'un Etat épuisé, le roi, dans l'éloignement où il était, donna des ordres pour que l'on eût recours à une nouvelle émission de billets d'Etat ; puis il indiqua d'autres opérations de finance, dont plusieurs manquèrent leur but, par la perte entière du crédit.

Le commandement des troupes autrichiennes en Italie, était demeuré aux généraux Kray et Mélas. Tantôt attaqués et tantôt agresseurs, ils se battirent sans relâche, du 14 septembre au 6 octobre. Il y eut, en vingt jours, vingt affaires sur vingt points différens de la ligne qu'ils occupaient, depuis le midi du Piémont jusqu'à son extrémité orientale. On voyait à Géva, Mondovi, Fossano, Savigliano, Pignerol, Giaveno, Rivoli, Suse, Aost, Domo-d'Ossola, au Simplon, assaut de bravoure et de talent des deux côtés. Les Français surtout montraient la plus grande activité et infirmité de persévérance ; mais l'avantage resta, en définitive, aux alliés.

On aurait bien voulu pouvoir soustraire entièrement l'Italie au joug dont elle se plaignait depuis trois ans ; mais

cela ne se pouvait qu'autant que les généraux autrichiens occuperaient la vallée d'Aost, et s'empareraient de Coni, qui résistait toujours. S'il leur importait tant de devenir maîtres de cette place, véritable clef du passage des Alpes, les Français n'avaient pas moins à cœur de la conserver.

L'armée impériale tirait aisément de la plaine du Piémont les principaux secours qui lui étaient indispensables, tandis que l'armée opposée éprouvait les plus grandes difficultés à faire passer dans cette forteresse de Coni des vivres pour sa garnison, les communications étant entièrement rompues entre elle et les précipices du col de Tende, dont les Autrichiens étaient en possession. Ce désavantage tenait moins encore à la surveillance autrichienne, qu'il était possible de mettre en défaut dans les sinuosités presque impraticables des montagnes dont la vallée de Stura est environnée, qu'à la disposition morale des gens du pays.

La haute chaîne des Alpes qui sépare l'Italie de la France, depuis le mont Cenis jusqu'au Var, est habitée par des hommes demi-sauvages, et fort accoutumés au manèment des armes, que l'on appelle *Barbets*. Maîtres des hauteurs qui environnent la citadelle de Coni, non-seulement ils y portaient aucun comestible, mais ils s'opposaient à tous les ravitaillements que les Français tentaient par le col de Cormio, ou par celui de l'Argentière. L'armée de ceux-ci en Italie était commandée, depuis la fin de septembre, par Championnet, et n'éprouvait plus que des revers ; ce général sentait toute la pesanteur du fardeau dont il se trouvait chargé depuis le départ du général Moreau, successeur de Schérer, qu'on avait, le 5 juillet, appelé au commandement de l'armée d'Allemagne.

Le nombre des Français dans la péninsule n'était plus que d'environ quarante mille hommes. Ils étaient disséminés depuis le poste de la Bocchetta jusqu'aux Alpes du Dauphiné, campaient au milieu des neiges, et supportaient les privations les plus cruelles. Leurs efforts pour s'emparer des vallées voisines de Coni, et de celles qui touchent à la province nommée plus haut, afin de pouvoir facilement tirer de leur pays des provisions de toute espèce, et des renforts, amenèrent la bataille de la suite de laquelle Mélas, commandant en chef l'armée impériale, après avoir battu en pleine campagne Championnet, se mit en devoir de faire attaquer Coni, et redoubla de vigueur pour tenter de chasser absolument les Français du Piémont. Ce fut le 5 décembre, et au bout de neuf jours de tranchée ouverte, que Coni se rendit au prince Lichtenstein.

Les Autrichiens avaient auparavant repris Démon, Exiles et Fénéstrelles ; ils se voyaient maîtres de toute la partie de l'Italie qui s'étend depuis les Basses-Alpes et les Alpes-Maritimes (y compris le comté de Nice sur la Méditerranée) jusqu'au golfe Adriatique, ayant déjà en leur pouvoir le territoire entier de la république de Venise et une grande portion de l'Etat ecclésiastique, au nord-ouest des Apennins.

La politique du cabinet d'Autriche continua de retenir le roi de Sardaigne en Toscane, malgré les vœux ardents, l'impatience même de ses sujets, que le régime allemand mécontentait et ruinait. Ce monarque séjourna encore huit mois dans les Etats du grand-duc, avec une cour peu nombreuse, laquelle se composait principalement des personnes qu'il avait appelées à son conseil. On ne permit pas même le retour du duc d'Aost, distingué par ses connaissances militaires et fort aimé du soldat piémontais.

La prise de Coni et les rigueurs de la saison mirent fin à la guerre dans le Haut-Piémont. Quoique l'on reçut à Turin des officiers et des agents de Charles-Emanuel, et qu'on administrât au nom de ce prince, le royaume n'en était pas moins, de fait, au pouvoir de l'Autriche. On rendait des comptes préalables aux commissaires de cette puissance. M. de Balbe, ancien ambassadeur, fut désigné comme ministre des finances du roi.

Gènes restaît sous la domination des Français. Mélas se vit obligé de changer en blocus le siège de cette ville, où Masséna, successeur de Championnet qui avait succombé dans une des maladies contagieuses de son armée, s'était enfermé avec la plus ferme résolution de se défendre vigoureusement. Le chef des Autrichiens étant maître du Piémont, cherchait aussi à l'être du comté de Nice. Ce comté fut évacué dans la nuit du 10 au 11 mars 1800. Mais le sort des combats avait placé aux bords du Var le terme des succès du général Mélas.

Buonaparte, revenu d'Égypte et nommé premier consul de France, aspirait déjà à l'autorité souveraine. Il voulait,

avant tout, signaler son entrée au pouvoir, en reconquérant l'Italie; et pour atteindre ce but, il avait formé à Dijon une armée de réserve qui, s'avancant vers les Alpes, se porta dès les premiers jours de mai à Vévay. Dans les journées du 16 au 20, le consul franchit avec une masse imposante d'hommes, de chevaux, de canons, etc., etc., le mont Saint-Bernard, que l'on croyait impraticable à la cavalerie et à l'artillerie. L'armée dite de réserve n'était qu'une partie de celle à la tête de laquelle il pénétra dans la vallée d'Aost. Ces troupes, aussi brillantes que nombreuses, se riaient des fatigues et des dangers de toute espèce.

Mélas, s'enivrant à Nice de son rôle de conquérant, fermait l'oreille aux avis qu'on lui donnait sur ce qui se passait dans l'intérieur des Alpes, et semblait ne pas se douter des périls imminents qui le menaçaient lui-même, en tournant le dos à son principal adversaire. Lorsque Buonaparte parut sur les bords de la Sésia, Mélas croyait encore qu'il n'était escorté que d'un corps de dix à douze mille hommes, et qu'il n'avait d'autre projet que de retarder, par de vives craintes inspirées à l'armée autrichienne, la prise de Gènes, où Masséna se trouvait bloqué, et de reculer aussi l'invasion de la Provence, projetée par cette même armée.

C'était le 16 mai que l'avant-garde française était entrée dans la cité d'Aost. Buonaparte ne s'y arrêta que peu d'heures. Une route belle et commode côtoyait la droite s'ouvrait ensuite devant l'armée jusqu'au fort de Bard, qui était, en raison de sa situation, regardé par les Piémontais comme une barrière insurmontable. Mais le premier consul, en faisant faire un détour à son armée, triompha des difficultés que ce fort présentait. Grâce à des efforts prodigieux, et à des travaux exécutés en deux jours par quinze cents hommes, la cavalerie française fut en état de passer, le 26, sur un chemin taillé dans le roc, et où, depuis des siècles, on n'osait pas même hasarder de l'infanterie. Le 27, l'armée de réserve toute entière arriva à Ivrea dont Lasnes s'empara. Il est à remarquer que le fort de Bard ne capitula que le 1^{er} juin, c'est-à-dire cinq jours après le passage; et cependant sa résistance était devenue bien inutile.

Les Autrichiens voyant une colonne française d'environ cinq mille hommes, qui était sous les ordres du général Turreau, chef de l'aile droite de l'armée de réserve, se diriger, de Briançon à Suze, par le mont Genève, avaient présumé que Buonaparte suivrait la route du Pô pour se réunir à cette colonne. Le général Berthier, voulant les maintenir dans leur erreur, les fit attaquer; et ils n'eurent plus d'autre parti à prendre que de se retirer sur Turin.

Pendant le combat livré, la plus grande partie de l'armée française s'était approchée de Verceil; et, le 27 mai, le premier consul y était arrivé sans obstacles, en quittant la ville d'Ivrea. Il trouva dans Verceil des magasins précieux. Toutes les villes du Piémont, entre la Chiusella et la Sésia, ouvrirent successivement leurs portes aux vainqueurs. Buonaparte s'était emparé de Chivas, Masseran, Briella, Trino, Varallo, Borgo di Sésia, et de tout le Haut-Piémont, depuis Fénestrelles jusqu'au confluent de la Sésia dans le Pô.

Il avait été bien secondé par un corps de vingt mille hommes, que les succès de Moreau en Allemagne avaient permis à celui-ci de détacher de son armée. Ces vingt mille hommes envoyés en Italie, étaient commandés par les généraux Béthencourt et Moucey. La première division se mit en mesure de franchir le Simplon, le 26 mai. Un pont, sur lequel Béthencourt devait passer avec mille hommes, ayant été emporté, cet officier et ses soldats n'en traversèrent pas moins un abîme, en se tenant suspendus par les bras à une corde qu'un d'entre eux était parvenu à fixer du côté où il fallait arriver. Ce général surprit les postes autrichiens qui étaient bien loin d'attendre une attaque dans la position où ils se trouvaient.

Le même jour, Moucey prenait sa route par le Saint-Gothard. Ces deux chefs des troupes françaises ayant occupé Novarre le 30 mai, marchèrent sur le Tésin, où la plus grande partie de l'armée se trouva réunie, le lendemain, sous les ordres du premier consul.

Une autre division, celle de Turreau, venait, comme on l'a dit plus haut, par la vallée de Suze. Elle éprouva, dans sa marche, de plus grands obstacles qu'elle n'avait compté. Suze, place démantelée, et ouverte par la démolition de la Brunette, ne pouvait lui disputer le passage; mais quelque opposition l'attendait à Avéglana, entre Suze et Turin, et

il en eut une beaucoup plus grande lorsqu'il arriva près de cette dernière ville. Un artillerie piémontais, qui faisait partie de la division autrichienne laissée sous les ordres du général Awesberg, dirigea habilement une batterie de canon contre les Français qui s'approchaient des murs. La division de Turreau ne se porta pas moins en avant.

Depuis que les Autrichiens avaient pénétré dans le comté de Nice, les généraux Mélas, d'Elnitz et de Lattermann, employaient quarante mille combattants à forcer la barrière du Var pour entrer en Provence. Le général Suchet, à l'aide d'un faible corps d'armée, avait réussi à approvisionner les foris de Vintimille, Montalban, Villefranche et Nice. Il avait mis en sûreté, dans Antibes, les effets militaires, et il défendait avec intrépidité le passage du Var: les Autrichiens tentèrent vainement, deux jours de suite, de le forcer; Mélas, ayant reçu un courrier qui lui ordonnait de franchir sans délai le col de Tende pour se rendre à Turin, laissa devant le pont du Var vingt-cinq mille hommes protégés par deux frégates anglaises et une artillerie nombreuse.

Le 22 mai, ces troupes attaquent, pour la première fois, tous les retranchements français; elles furent repoussées avec beaucoup de perte. Les généraux français se portèrent sur les rives du Var et reprécipit l'offensive.

Le 9 mai, Nice fut évacuée par le baron d'Elnitz. Le général Suchet entra en possession de tous les postes du comté de Nice, jusqu'aux portes de Coni, et rassembla son armée. Il se proposait de marcher vers Gènes, par la route de la Corniche.

Buonaparte, devenu maître du Piémont, était assez disposé à remettre là, et dans toute l'Italie, les choses sur le pied où elles étaient avant qu'il partît pour l'Egypte. Il aspirait surtout à détacher la Russie de la coalition; et voulant commencer par empêcher Paul 1^{er} de s'occuper directement des intérêts du roi de Sardaigne, il annonça le projet de replacer, lui-même, ce monarque sur son trône. À l'appui de ce plan, Berthier, chef de l'état-major de l'armée française, publia une proclamation où il assurait la nation piémontaise que le gouvernement royal lui serait rendu, tel qu'il était à l'époque du traité de Campo-Formio.

Le 2 juin, le premier consul fit son entrée à Milan, où Murat, son lieutenant-général, l'avait précédé de quelques heures. Le même jour, on illumina toute la ville de Turin pour l'arrivée de Mélas. Les habitants (au moins une grande partie d'entre eux) étaient restés dans une étrange sécurité, pendant que quarante mille hommes défilaient à trois lieues de cette capitale du Piémont, ayant à leur tête Buonaparte et l'élite des généraux français. Cette armée excitait moins de terreur que n'en avait occasionné Turreau, en paraissant dans la vallée de Suze, avec ses cinq mille hommes.

Maître maintenant de Milan, le consul s'avancit à grands pas pour faire lever le blocus de Gènes et secourir Masséna dont la résistance était fort utile pour l'exécution des desseins conçus par le chef de l'armée de réserve. À la fin, le manque de vivres amena le défenseur de la ville, chef-lieu de l'état génois, à traiter, le 5 juin, d'une capitulation qu'il eut l'habileté de rendre glorieuse.

Le 14 fut livrée la fameuse bataille de Marengo. Mélas, enveloppé, ne put que se soumettre à une convention désastreuse, qui fut signée, le 16, à Alexandrie. En vertu de cette convention, pour l'exécution de laquelle le général Dejean fut nommé commissaire français, les châteaux de Tortone, Alexandrie, Milan, Pizzighitone, Arona, Plaisance, Coni, Ceva, Savone, la ville de Gènes, Lucques, la Toscane, le fort Urbino, devaient rester au pouvoir des Français. Seulement, le général autrichien avait la faculté de retirer, des pays qu'il abandonnait, ses garnisons, son artillerie et ses magasins. Son seul avantage réel était d'échapper à un piège où il avait cru être pris sans ressource. Il évacua, conformément à la convention, le Piémont tout entier.

Charles-Emmanuel IV, toujours retenu en Toscane par la volonté du cabinet de Vienne, y reçut une nouvelle proposition de revenir à Turin. Cette fois, elle lui était adressée directement par Buonaparte, avec la clause de renoncer définitivement à la Savoie et au comté de Nice. D'un autre côté, le chef du gouvernement français, pensant toujours à garder, pour lui-même, le Piémont, qu'il affectionnait particulièrement, offrit aussi au roi la Cisalpine, en échange de ses Etats actuels. Charles-Emmanuel refusa tout, non-seulement par des motifs religieux, mais aussi parce qu'il ne voulait pas abandonner la cause de ses alliés, à moins qu'il ne fût dégagé de sa parole par eux-mêmes. On a pré-

tendu que, quelque temps après, le roi de Sardaigne se ravisa, et que ce fut pour cela qu'il envoya le marquis de Saint-Marsan à Paris, avec commission d'y suivre la négociation.

Dans l'intervalle, les affaires d'Italie avaient bien changé d'aspect par la conséquence nécessaire des succès de Buonaparte. Ce général-consul, dont le pouvoir allait toujours s'accroissant, n'était plus disposé à réaliser les offres qu'il avait faites précédemment au souverain du Piémont. De retour à Milan, il s'occupa, sans délai, de donner une organisation provisoire à la république cisalpine, en attendant que les circonstances lui permettent de la constituer d'une manière définitive. Le 23 juin 1800, il créa, en Lombardie (et en même temps dans le Piémont et l'Etat de Gènes), un corps délibérant de trente membres, nommé *consulta*, qui était investi du pouvoir législatif; et une commission de gouvernement, composée de sept personnes, à laquelle était confié le pouvoir exécutif. La *consulta* devait être présidée par un ministre extraordinaire de la république française. Le ministre choisi pour le Piémont était le général Jourdan, qui n'avait jamais pris part aux mesures dont ce pays avait tant souffert. Il était d'ailleurs réputé modéré par caractère.

Buonaparte partit de Milan pour Turin le 26 juin. Il descendit à la citadelle, et n'y reçut personne, ne voulant rien promettre qui fût de nature à blesser l'empereur Paul, toujours disposé favorablement pour le roi de Sardaigne. De là le premier consul gagna, par le mont Cénis, Lyon, où il arriva le 29. Ce fut Masséna qui lui succéda dans le commandement de l'armée de réserve.

La nomination du général Jourdan fut notifiée aux Piémontais, le 23 juillet. En attendant qu'il pût se rendre à son poste, un arrêté d'Alexandre Berthier, qui était resté à Turin avec la qualité de lieutenant du premier consul, et prenant le titre de général en chef, chargea le général Dupont, remplaçant de Jourdan, de s'entendre avec Turreau, commandant militaire du Piémont, pour installer un nouveau gouvernement provisoire.

La commission du gouvernement avait été, en grande partie, renouvelée le 5 octobre, et l'on avait pris, dans son sein, une commission exécutive, spécialement chargée de la direction des affaires. Elle était composée alors de MM. Bossi, Botta et de Bernardi. C'était Berthier qui avait désigné les membres de cette commission. Quant aux trente qui devaient former la *consulta* législative, ils étaient choisis dans les différentes classes de citoyens de toutes les provinces. La plupart avaient rempli les mêmes fonctions deux ans auparavant, et avaient été expulsés en 1799, par les autorités autrichiennes.

Pavetti, militaire instruit, fut nommé régent de la secrétairerie de la guerre; Prina, intendant-général des finances, et Ponte-Lombriasco, ministre de la police générale.

La municipalité de Turin, qui n'avait jamais cessé d'exercer son influence sur les affaires d'Etat, continua le même système de conduite.

Ce gouvernement fut dirigé et protégé essentiellement par Masséna, tant qu'il resta dans Milan. Mais bientôt ce général passa au Piémont pour se rendre en Suisse, à sa nouvelle destination. Avant de s'éloigner, il prit des mesures propres à assurer le repos des Piémontais, et régler surtout ce qui pouvait tenir aux opérations militaires.

Ce fut le 13 août que Jourdan fit son entrée à Turin. Il fut présenté par le général Dupont à la *consulta* législative; et se mit à la tête de l'administration.

Une de ses premières opérations fut de rétablir l'académie royale des sciences, sous la forme d'un institut national, analogue à celui de Paris, et où les belles-lettres et les beaux-arts trouvaient leur place. Le célèbre poète Alfieri refusa d'être membre de ce nouveau corps, dont avaient été exclus le comte de Balbe et le cardinal Gerbillon, comme trop attachés à la cause de leur roi. Un revenu annuel de cinq cent mille francs, en biens-fonds, fut affecté par la commission exécutive, aux besoins de l'institut, et aussi à ceux de l'université.

M. de Balbe, qui, rentré dans sa patrie, avait été, comme on l'a dit plus haut, nommé ministre des finances du Piémont, renonça bientôt à toutes fonctions publiques, et ne parut plus occupé que de la culture des lettres.

Si les choses ne se passaient pas alors à la satisfaction générale de la nation vaincue ou sujette, qui, par la disette, les extorsions militaires, le régime des commissaires impériaux, et le discrédit du papier-monnaie, se trouvait réduite à la plus affreuse misère, du moins la tranquillité publique ne fut elle pas troublée. Cependant toutes les provinces, et souvent même les grandes routes, étaient infestées par des brigands que les Français ne s'occupaient pas assez de détruire. Tout était à l'avantage de la nation victorieuse et dominante, mais principalement tout était au gré du premier consul de France; ainsi que du général Bruue, qui avait succédé à Masséna dans le commandement de l'armée d'Italie.

Le 8 septembre devait se célébrer la fête de la délivrance de Turin, assiégee en 1706 par les Français, fête qui, d'année en année, n'avait souffert aucune interruption, depuis la guerre de la révolution. Mais un corps d'armée française, se trouvant en 1800 dans cette ville, avec beaucoup d'employés civils, on craignait que la commémoration d'un jour douloureux pour la France, ne fût regardée par elle comme offensante; en conséquence, le nouveau gouvernement, tout en ordonnant, afin de contenter le peuple, que cette fête eût lieu suivant l'usage, fit publier qu'elle avait cette fois pour objet d'adresser à Dieu des vœux relatifs à la conclusion de la paix.

La commission exécutive du Piémont ne pouvait manquer de donner lieu à bien des plaintes et à des reproches de toute espèce. Elle était surtout en butte au parti porté pour les Autrichiens, mais elle ne pensa plus qu'à ses inquiétudes personnelles, lorsqu'elle vit paraître un décret du 7 septembre 1800, qui fixait les limites du Piémont et de la Lombardie au cours de la Sésia.

Les chefs du gouvernement de ce pays s'étaient flattés qu'il serait déclaré république indépendante, comme l'étaient, ou paraissaient l'être, celles que l'on appelait ligurienne et cisalpine. A l'annonce de l'arrêté des consuls français qui réunissait à la Cisalpine les provinces situées à la gauche de la Sésia, sans parler seulement de la constitution destinée au Piémont, MM. Bossi et Botta furent profondément attristés. Le troisième membre de la commission exécutive, M. de Bernardi, appartenant à un pays démembré par le nouvel ordre de choses, déclara, avant les autres, qu'il ne prendrait plus part à aucun acte public. La douleur de MM. Bossi et Botta fut partagée par les quatre conseillers du gouvernement, Galli, Brayda, Costa et Giulio. Celui-ci remplaça bientôt Bernardi dans la commission exécutive.

Bossi remit au général Jourdan une réclamation fort étendue, où il demandait avec instance que le sort de sa patrie fût fixé, et qu'en attendant on le dispensât, lui et ses collègues, de se mêler du démembrement prescrit. Ils obtinrent pour eux cette dispense; mais le décret qui détachait du Piémont trois provinces, n'en eut pas moins son effet très-promptement. Du reste, plusieurs mois s'écoulèrent sans que l'on sût ce que le premier consul avait résolu pour le système général de constitution de ce pays. Sa décision dépendait de la paix entre la république française et l'empire germanique, dont on s'occupait, en ce moment, à Lunéville.

Les Français ayant, pour la seconde fois, envahi la Toscane, le 15 octobre 1800, le roi et la reine de Sardaigne furent obligés de quitter Florence et de se diriger vers la Romagne, où ils rencontrèrent à Foligno, Pie VII (Chiaromonte), élevé à la chaire de Saint-Pierre, le 13 mars de cette année, par le conclave qui s'était tenu à Venise. Ils firent, avec le nouveau pontife, leur entrée dans la ville de Rome.

ITALIE.

GÈNES.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE L'ÉTAT DE GÈNES.

1770. La république de Gènes avait cédé l'île de Corse à la France par un traité que signèrent à Versailles, le 15 mai 1768, le duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères, et M. Dominique Sorba, plénipotentiaire génois. L'histoire de cette île pacifiée entièrement en 1769, n'eut plus dès lors rien de commun avec celle de Gènes, qui, elle-même, ne présente aucun événement très-remarquable depuis 1770 jusqu'à 1789, époque de la révolution française.

Le doge Jean-Baptiste CAMBRASO, élu le 15 avril 1771, à la place de Jean-Baptiste Negroni, mourut dans la nuit du 21 au 22 décembre 1772. Le 26 janvier 1773, Pierre-François GRIMALDI fut élu doge.

Au mois de juillet de cette dernière année, on publia un décret concernant l'immunité des églises relativement aux personnes coupables de quelque crime, décret qui restreignait ce privilège à deux églises de la capitale, et à deux autres des faubourgs.

Gènes, à la fin du dix-huitième siècle, n'était plus ce qu'elle avait été lorsqu'elle disputait à Venise le commerce du monde. Cependant, cette petite république avait conservé son énergie morale. Il y avait parmi les Génois de l'activité et un amour raisonné de la liberté. Son gouvernement aristocratique, où régnait un sage équilibre dans le pouvoir, laissait la voie des honneurs et des charges publiques ouverte à tous ceux qui se distinguaient par leurs vertus, par leurs services, ou par leur industrie. Les yeux y étaient ouverts sur l'action de la souveraineté des nobles, non qu'elle fût tyrannique, mais parce que dans le principe elle n'avait point été saisie comme une conquête par la noblesse : c'était le peuple qui l'avait déferée. On remarquait peu de variation dans les idées politiques : il y en avait davantage dans les idées religieuses, et l'autorité du pape était en défaveur auprès des chefs du gouvernement.

Les Génois regardaient l'ancienne protection de la France comme leur garantie contre les atteintes du roi de Sardaigne et de la maison d'Autriche, maîtresse de la Lombardie : cette considération et surtout les relations commerciales qui existaient entre eux et les Français, concouraient à unir par les liens les plus forts les habitants de l'un et l'autre pays.

Les grandes innovations politiques qui eurent lieu à Paris, dans l'année 1789, trouvèrent des partisans parmi ceux des Génois chez qui le prestige des systèmes d'indépendance avait pour appui des vues d'intérêt. Les capitalistes génois étaient propriétaires de 14,000,000 de rente sur les fonds de France : une certaine quantité d'entre eux crurent voir la sûreté de leurs contrats consolidée par le nouvel ordre de choses qui changeait entièrement la face du grand État dont ils étaient voisins.

D'autre part, depuis l'invasion autrichienne et le bombardement de 1745, on envisageait comme associés à un intérêt étranger les nobles de Gènes, qui, en assez grand nombre, étaient feudataires de l'empereur, de même qu'il y en avait d'attachés, par un titre semblable, les uns au souverain qui régnait sur le Piémont, et les autres au roi de Naples. Si dans le cours ordinaire des événements, il en résultait quelquefois un sujet d'antipathie, il ne pouvait se faire sentir d'une manière essentiellement nuisible aux patriciens qui, en réalité, n'abusaient pas de la force publique dont ils étaient restés maîtres depuis trois cents ans ; mais le mot

libertas, quelque accoutumé que l'on dût être à le lire sur les murs de la ville et sur ses principaux monuments, frappa plus que jamais quelques hommes de la classe moyenne (plutôt que du peuple), lorsqu'ils se mirent à raisonner sur ce qui s'était passé en France, au nom de la *liberté*, depuis le mois de juillet 1789, et sur ce qui s'y passait encore en 1790. Alors, des amis plus déclarés que les autres des doctrines que l'on professait hautement à Paris et dans presque tout le royaume de France, résolurent de les naturaliser dans leur patrie. Ils commencèrent par former à Gènes un club chez l'apothicaire Morando. Tant que cette réunion ne fût pas très-considérable, le gouvernement crut pouvoir la tolérer sans danger.

Dans le cours de l'année 1790, la discorde éclata entre le sénat de Gènes et le roi de Sardaigne, à l'occasion d'une violation de juridiction, et d'une insulte faite aux habitants de Carosio, village qui, depuis la moitié du dix-huitième siècle, dépendait du Piémont. La France intervint comme médiatrice dans la petite guerre qui avait commencé à se faire la plume à la main ; et l'on n'avait eu qu'à peine le tems de prendre les armes, lorsque la cour de Turin donna l'ordre à ses troupes de les poser, et accepta les conditions d'un traité de pacification.

En 1791, les révolutionnaires français ne négligèrent rien pour lier, de plus en plus, à leur cause ceux des Génois qui y étaient disposés. Ils s'assuraient des uns par la séduction des théories politiques, et des autres par la cupidité.

À la fin de cette année, M. de Sémonville fut nommé, à Gènes, ministre plénipotentiaire du roi *constitutionnel* des Français, en remplacement du marquis de Montéil, auquel on avait signifié l'ordre de sa retraite. Le nouveau ministre déploya, dans l'exercice de sa mission, beaucoup de magnificence.

En 1792, dès que les armées françaises eurent pénétré en Savoie, le sénat s'empressa de déclarer sa résolution de rester neutre. Quand même, un peu plus tard, il eût changé d'avis en voyant se former, contre la France, la première coalition, et deux puissances italiennes y prendre part, savoir : l'empereur d'Autriche, en sa qualité de duc de Milan, et le roi de Sardaigne, comme tenant encore dans ses mains ce que l'on appelait *la clef de l'Italie*, il n'était plus possible au gouvernement de la petite république maritime de suivre un autre plan de conduite que celui qu'elle avait annoncé, et qui, d'ailleurs, était favorable aux intérêts de son commerce. Si ce gouvernement se fût déterminé alors à la guerre, était-il bien sûr de n'avoir pas à craindre quelque opposition locale dans le territoire même qui lui était surbordonné ? Mais les obstacles principaux se trouvaient d'abord dans la situation géographique, et ensuite dans cette jalousie, presque toujours subsistante, entre les chefs de l'État de Gènes et le souverain du Piémont ; enfin dans la facilité avec laquelle la moindre tentative hostile des autorités génoises pouvait être punie par les Français. Au reste, ces autorités, tout en professant la neutralité, n'en étaient pas moins accusés de partialité pour les ennemis actuels de la France. Mais soit qu'il y eût ou qu'il n'y eût pas de fondement à une telle accusation, renouvelée souvent contre la classe des patriciens, il est constant que la majorité des Génois servait efficacement la cause de la révolution française,

puisqu'elle fournissait un assez bon nombre d'acquéreurs ou de dépositaires des dépouilles qui étaient le résultat des changements politiques opérés au-delà des Alpes.

Les patriens sentaient bien que si les principes démocratiques continuaient à triompher en France, ils ne tarderaient pas à prévaloir aussi chez eux. Au surplus, en admettant que la promesse faite par l'aristocratie génoise de rester neutre dans l'état actuel des choses fût très-sincère, on n'en devait pas moins prévoir que les puissances belligérentes emploieraient toutes sortes de moyens pour déterminer Gènes à se joindre à leurs efforts : en effet, la déclaration de neutralité du sénat ne fut pas long-tems respectée.

Au mois d'août de la même année 1792, une rixe s'éleva dans le port de Gènes entre les matelots de quelques bâtimens vénitiens et ceux de la *Junon*, frégate française. Le pavillon de cette frégate fut arraché et mis en pièces. De cinquante matelots arrêtés et présumés les plus coupables, on en élargit quatre, faute de preuves suffisantes ; un cinquième fut condamné, par un décret du sénat, à restituer un pavillon au consul de la république française ; et sa détention dans un cachot fut prorogée pendant huit jours. Lorsque la Convention nationale établie à Paris, le 21 septembre, voulut s'occuper de venger cette offense, elle recut de ses ministres des affaires étrangères et de la marine, la déclaration que le délit dont il s'agissait, n'était que l'effet d'une querelle particulière, dans laquelle les Français avaient été les agresseurs, tandis que les Génois n'y avaient figuré que comme témoins. Ce n'était donc pas le cas, disaient-ils, de demander au gouvernement de ce pays d'autre satisfaction que celle qui résultait du décret rendu par lui, à cette occasion.

Le 16 novembre, le citoyen Bertin, commissaire à la suite de l'armée navale de France, écrivait à la Convention, que la présence d'une escadre française commençait à opérer une révolution dans l'esprit des habitants de Gènes ; qu'une portion du peuple avait témoigné son mécontentement du secret dans lequel restaient les déterminations du sénat, et que les magistrats venaient de décider qu'ils feraient désormais imprimer et afficher le résultat de leurs travaux. Ce commissaire cherchait à insinuer que la délibération avait pour but la réunion de la république génoise à celle de France.

Plusieurs Français, qui résidaient à Gènes, avaient, à cette époque, formé un club où les officiers et soldats de l'escadre étaient admis.

Dans la campagne du Piémont, en 1793, le comte de Saint-André, commandant des troupes du roi de Sardaigne, opposées aux républicains français, proposa à Victor-Amédée III, d'occuper tout le pays qui, du comté de Nice, tombé au pouvoir du général Anselme, conduisait en Piémont, et par conséquent de s'établir provisoirement dans une partie de l'état de Gènes ; mais ce prince, observateur religieux de ses engagements, avait repoussé tout projet tendant à y porter atteinte, soit chez lui, soit chez ses voisins.

Tandis que le monarque sarde, les républiques de Gènes et de Venise, et la Toscane, restaient fidèles à leur système de neutralité, l'apparition d'une flotte anglaise dans la Méditerranée, rassura ceux des États d'Italie qui s'étaient déjà déclarés contre la France. D'un autre côté, elle portait à se décider ceux qui, par crainte, ou par des motifs d'intérêt, s'étaient jusque-là tenus sur la réserve et en état d'observateurs. Le roi de Naples et le pape armaient contre les Français. Les Anglais, pour entraîner les puissances neutres de la péninsule à suivre cet exemple, ne se contentèrent pas de la présence de leurs escadres ; ils eurent recours à des négociations qui amenèrent un langage et des procédés tels qu'on en fut bientôt révolté. Des menaces furent faites au gouvernement génois par le ministre anglais Drake, qui avait pris pour modèle M. Hervey, envoyé de sa majesté britannique, à Florence. « Assez et trop long-tems, disait Drake, votre république a favorisé les Français : assez et trop long-tems elle a toléré qu'un Tilly, ministre de France, semât la discorde et l'anarchie chez les Génois et leurs voisins. Il faut mettre un terme à ces scandales ; le sénat maintenant doit accepter l'amitié de l'Angleterre, chasser Tilly et ses amis, recevoir dans le port de Gènes la flotte anglaise, et se résoudre à seconder la coalition de tout son pouvoir : autrement nous vous traiterons en ennemis. »

On ne s'en tint pas à ces paroles injurieuses. Le 5 octobre, la frégate française la *Modeste*, mouillée dans le port de Gènes, fut attaquée à l'improviste par deux vaisseaux anglais qui s'en emparèrent après avoir massacré une partie de l'é-

quipage. La nouvelle de cette violence ne fut pas plutôt arrivée à Nice, que les représentants du peuple, Robespierre jeune et Ricard, déclarèrent que le pacte des nations avait été méconnu ; que le gouvernement de Gènes y était intéressé, plus que tous les autres, puisque son territoire avait été le théâtre de cette haute trahison envers la société ; que Gènes devait donc se prononcer sans délai, ou pour les amis ou pour les ennemis du droit public, outragé dans la personne des républicains français ; que le moindre délai de la part du sénat génois équivaldrait à une déclaration de guerre contre la France.

Ce langage sévère et impérieux fut reproduit par Robespierre l'aîné à la tribune de la Convention nationale. Le sénat, tout pesé et tout calculé, répéta qu'il demeurait neutre ; mais on jugeait qu'il lui était fort pénible de ne pouvoir prendre un autre parti. Quant à l'événement de la *Modeste*, il se renferma dans des termes généraux. C'est ainsi que Gènes, placée entre deux puissances ennemies très-redoutables, ne satisfit ni l'une ni l'autre, et se maintint dans une position plus favorable, à tout prendre, pour les Français que pour les alliés. Drake remplit l'Italie de déclamations contre les Génois ; mais il est à observer que le peuple de ce pays n'aurait peut-être pas enduré patiemment la rupture d'une neutralité dont il tirait de grands avantages.

Dans la campagne de 1794, l'armée française tenant en tout une conduite opposée à celle de Victor-Amédée, que rien ne déterminait à s'écarter de ses promesses, avait résolu d'enlever à ce monarque le port et la ville d'Onelle. Pour y arriver, elle annonça l'obligation où elle serait de traverser quelques lieues du territoire de Gènes. Le sénat, cherchant à refuser le passage, mettait toujours en avant son appréhension, assez bien fondée, que les Autrichiens entrés une fois dans le Piémont, n'exigeassent de lui la même condescendance ; et qu'ainsi le pays dont il était resté jusqu'alors seul et paisible maître, ne devint le théâtre de la guerre. Mais, disait Barère, parlant, le 5 avril de cette année, dans le sein de la Convention, au nom du comité de salut public : « Les arguments politiques devaient disparaître devant le droit éternel des nations, et devant les besoins impérieux de la liberté. »

Dès le 19 mars, les représentants du peuple français près l'armée d'Italie, ci-dessus nommés, et auxquels s'était joint Sallieetti, avaient fait précéder leur marche d'une proclamation écrite en italien et en français, qui avait pour but de gagner entièrement le gouvernement de Gènes, et surtout de tranquilliser le peuple génois. Ils y disaient que les Français, instruits du projet formé par les puissances d'Italie, de s'emparer de cet État pour en investir le roi de Sardaigne, et se procurer les facilités d'entrer en France, ne pouvaient se dispenser d'employer le seul moyen de prévenir l'invasion de leur propre pays, en traversant une petite portion de l'état de Gènes. Ils ajoutaient que loin de suivre l'exemple des Anglais qui avaient assassiné de sang-froid, dans le port de la ville capitale de cet État, et sous le canon même de ses remparts, des républicains français, lesquels avaient droit à la protection du gouvernement déclaré neutre, l'armée française respecterait religieusement les lois de cette neutralité.

Ce fut le général de division Rusca, natif de Dolceacqua, marquisat enclavé dans le territoire génois, qui, après la violation de ce territoire, guida la partie de l'armée, qui, se dirigeant sur la gauche, s'empara de ce marquisat, après avoir culbuté un détachement piémontais, lequel s'y tenait en observation ; et ensuite ce général étant très au fait de la topographie particulière des Apennins facilita les opérations qui devaient faire tomber Saorgio au pouvoir de l'armée d'Italie.

Le commerce de Gènes ne cessait pas de fournir aux subsistances d'une partie du midi de la France. Ni cette contradiction, ni aucune autre ne put empêcher Jean-Bon-St.-André, conventionnel, de faire saisir, au mois de janvier 1795, deux cents matelots appartenant à la république de Gènes, pour les incorporer de force dans un armement qui se préparait à Toulon. A la nouvelle d'un procédé aussi révoltant, les esprits furent irrités à tel point que plusieurs bâtimens génois refusèrent de sortir du port de Gènes, et que d'autres, arrivés déjà au port Saint-Maurice, vinrent regagner la rade. L'interruption des relations commerciales, qui en résulta, dura plus d'un an.

Cependant après le combat naval du 14 mars, où la flotte française, que commandait le contre-amiral Martin, fut battue sur la Méditerranée par l'amiral Hotham, les vais-

seaux de cette nation qui se réfugièrent dans les ports génois, y trouvèrent les secours de l'amitié.

La république génoise prenait vainement toutes les précautions imaginables pour se conserver entre trois puissances qui l'enveloppaient par mer et par terre, et dont chacune pouvait à l'instant l'écraser.

La Corse étant tombée au pouvoir des Anglais, ils levèrent le blocs de Gênes, mais déclarèrent, en même tems, que les armateurs corses, autorisés par les ministres d'Angleterre, pouvaient capturer les bâtimens génois, et tous autres en destination pour la France, ou bien venant des ports de cette nation; que le chargement de ces bâtimens serait confisqué, et les hommes emmenés, non plus comme esclaves, mais seulement comme prisonniers. Drake revint à Gênes, croyant peut-être qu'une indulgence fallacieuse équivalait à la justice et à la bonne foi.

Si la condition de la république de Gênes, par rapport à l'Angleterre, était devenue plus tolérable en apparence, ses rapports avec la France s'amélioraient en effet. Robespierre n'existait plus; des hommes moins violents étaient à la tête des affaires. Villars était arrivé, le 5 octobre, pour remplacer, en qualité de ministre français, Tilly, accusé de n'avoir pas, à beaucoup près, mis en œuvre les moyens qui étaient en son pouvoir pour apaiser les mécontentemens des Génois, au sujet des opérations de la guerre. Comme on avait à cœur de ramener, chez eux, tous les esprits, Villars était chargé de prévenir le sénat que le gouvernement français avait ordonné aux généraux de l'armée républicaine de réparer les dommages que leurs troupes avaient pu faire sur le territoire génois, et de restituer aux propriétaires les terres qui leur avaient été enlevées; il ajouta que, du reste, ces mêmes généraux avaient été bien avertis qu'ils ne devaient nullement se mêler des affaires politiques du pays. Le nouveau ministre, en donnant connaissance de ces dispositions au sénat, avait encore mission de lui annoncer qu'un compte sévère allait être exigé, en France, de toute la gestion de Tilly, comme aussi de notifier que Buonarroti, commandant de Loano, serait puni pour avoir confisqué le fief du marquisat, saccagé le château, et écrit, en termes injurieux, à celui qui en était le maître.

Ces actes de justice diminuèrent les impressions qui pouvaient produire une aliénation totale. En conséquence les grains qui étaient en magasin à Gênes, furent expédiés dans les ports de France, et empêchèrent la famine que l'on était près d'y éprouver; mais dès lors, les ambassadeurs des puissances coalisées, qui résidaient auprès du sénat restèrent en attitude hostile contre lui.

Le roi de Sardaigne avait envoyé un ministre extraordinaire, chargé de menacer les Génois du ressentiment de son souverain; le sénat rendit menaces pour menaces. Mais s'il lui était aisé de lutter contre ce prince, il n'avait pas la même possibilité de résister aux attaques des Autrichiens et des Anglais.

Une escadre de cette dernière nation, après avoir acheté des munitions de toute espèce dans la rade de Livourne, vint croiser devant Gênes: elle était composée de vingt six vaisseaux de ligne, de deux vaisseaux napolitains et de quatre frégates. L'amiral signifiait aux Génois qu'il bombarderait leur capitale si leur marine continuait à fournir des approvisionnements à la France. De son côté, don Joachim Moreno, amiral au service d'Espagne, dont la flotte était en partie mouillée dans le port, exigeait que la république livrât tous les bâtimens chargés de vivres qui s'y trouvaient, faute de quoi, il ruinerait, d'accord avec les Anglais, le commerce que les Génois faisaient avec la France et avec tous les pays occupés par les Français; mais sur les représentations du sénat, l'Espagnol se désista. Quant au ministre d'Angleterre, Drake, il agissait à l'égard de Gênes sans prendre les ordres de son gouvernement, et semblait ne suivre que les inspirations de sa fureur personnelle. Il quitta la ville pour se retirer à Livourne, déclarant en état de blocs les ports de la république, et celui de Gênes en particulier. Il fit savoir que tout navire qui voudrait en sortir, ou y entrer, serait saisi par les vaisseaux anglais, et confisqué.

En même tems le général autrichien De Vins publiait une proclamation, où il annonçait que l'on regarderait comme de bonne prise tous les navires que l'on trouverait chargés de comestibles, ou de munitions de guerre, destinés, soit aux Français, soit aux Espagnols.

Les Autrichiens ne s'en firent pas là, et s'autorisant de l'exemple donné par l'armée française, qui avait effectué son premier projet de passer sur le territoire de Gênes pour s'en-

parer d'Oneille, comme appartenant au roi de Sardaigne, ils s'avancèrent jusqu'au bord de la mer, de manière à favoriser toutes les opérations des Anglais.

Ainsi, le gouvernement génois éprouvait, comme il l'avait prévu, le sort réservé aux États d'une faible étendue, lorsqu'ils sont placés entre des puissances qui sont en guerre.

Des besoins de toute espèce commençaient à se faire sentir dans l'armée française. Un grand conseil de guerre fut tenu à Albenga; on y résolut d'attaquer les Impériaux et de les chasser du territoire de Gênes. Les dispositions contre eux se firent promptement, et la première action eut lieu le 23 novembre 1795, dans la vallée de Loano. Elle dura douze heures. Les Autrichiens se retirèrent sur Gressio, après avoir perdu huit mille hommes, tués ou faits prisonniers. Ils repassèrent bientôt la Bocchetta, pour se rallier sur Acqui.

Cette victoire des Français, qui rétablissait leurs communications avec la mer, eût été décisive pour le succès de leurs projets, sans les excès de tous genres auxquels ils se livraient. Ils perdaient ainsi, par leur propre faute, tous les avantages de leurs premiers triomphes. Au contraire, l'armée austro-sarde, renforcée et retranchée sur le revers des Apennins, réparait ses désastres; et elle était au moment de rentrer sur le territoire de la république de Gênes, lorsque de nouvelles mesures furent prises par le Directoire de France.

Si, parmi les citoyens génois, ceux-là même qui souhaitaient le plus de voir modifier la forme de leur gouvernement, n'avaient été cependant que fort peu tentés de courir les chances d'une révolution tant que le *grand peuple*, sur lequel ils avaient toujours les yeux, était acablé par le joug sanglant de Robespierre, ils concurent plus d'espérances pour l'accomplissement de leurs vœux politiques, quand les Français eurent retrouvé une sorte de calme intérieur, par la mort du tyran qu'ils avaient trop long-tems supporté. Mais la perspective d'un changement de constitution sembla plus proclamer que jamais à ceux des habitants de Gênes dont il est ici question, lorsque l'armée française, sous la conduite d'un jeune chef plein d'audace et d'ambition, qui venait remplacer Schérer, se précipita tout-à-coup dans le Piémont et la Lombardie. Il y avait près de cinq mois qu'elle était retenue au haut des Alpes, et dans la rivière de Gênes, à la naissance des Apennins.

Le premier soin du nouveau général, Buonaparte, en s'approchant de Gênes, au mois de mars 1796, fut de sonder les dispositions du gouvernement. Il était clair pour lui que les opinions révolutionnaires qui agitaient la France étaient partagées par une certaine portion de Génois. On entendait, maintenant, dans les classes inférieures, exprimer assez hautement le vœu que les avantages politiques dont jouissait exclusivement la noblesse, devissent communs à tous les citoyens; mais il restait sans effet tant que l'aristocratie, si anciennement établie, conservait entre ses mains tous les moyens de répression comme d'action. Il est plus que probable, qu'à dater de cette époque, Buonaparte eut dans la ville de Gênes des intelligences qui devaient le mettre en mesure de renverser les anciennes institutions de ce pays, aussitôt que les intérêts de la grande entreprise qu'il venait tenter en Italie lui paraîtraient pouvoir être compromis par la conduite du sénat.

On a vu que cette autorité avait, à l'exemple du sénat de Venise, embrassé la neutralité, soit par système, soit par nécessité. Du reste, le sénat génois n'avait pas cessé de favoriser les Français dans leurs approvisionnements. Mais il augmentait les fortifications de Savone et même de la ville principale, du côté de la France; et il avait laissé passer tranquillement, sous le canon même de ses postes, les troupes autrichiennes à Novi, à Gavi et à la Bocchetta.

Enhardi par ces apparences amicales, le général impérial, comte de Beaulieu, ne craignit pas de faire plusieurs tentatives pour obtenir des Génois qu'ils lui confissent la forteresse de Savone. Le prétexte allégué était que précédemment la république ne s'était nullement opposée à ce que les Français prissent possession de la ville de Final. « L'impartialité » exige, disait Beaulieu, que nous ayons, nous aussi, sur la rivière du Pont une ville où déposer nos malades et rassembler nos munitions de bouche. » Au même moment les Français travaillaient, de leur côté, à se faire abandonner Savone; et pour appuyer leur demande, quinze mille soldats s'avancèrent sur Gênes. Simultanément, les ambassadeurs autrichien et anglais signifiaient au sénat que toute cession faite par lui à la France serait regardée comme un acte d'hostilité contre les cours de Vienne et de Londres. Le ministre français, Faypoult, tenait un langage sem-

blable, afin d'empêcher que ce qu'il réclamait pour sa nation ne fût assuré à ses ennemis. Ainsi, Gènes, pressée de toutes parts, menacée par deux armées, tremblait de voir se renouveler les malheurs auxquels elle avait été en proie en 1746. L'escadre anglaise, forte de dix vaisseaux de ligne, à la vue du port, augmentait beaucoup l'anxiété publique. Le sénat n'espérait se tirer de cette position difficile qu'en temporisant; mais bientôt les événements de la guerre fixèrent ses inquiétudes.

L'armée commandée par Buonaparte marchait de succès en succès. Non content d'avoir fait signer la paix, le 15 mai, au roi de Sardaigne, et le 10 octobre à celui de Naples, ce général imposait partout les formes du gouvernement français, et créait, en passant, de nouvelles républiques dans toute la partie supérieure de l'Italie. A ce spectacle, les ennemis de l'ordre anciennement établi à Gènes ne négligèrent rien pour grossir leurs phalanges et leurs forces. En vain le sénat avait interdit l'introduction des journaux étrangers et surtout des journaux français: les moindres circonstances des événements de la guerre parvenaient, sans délai, à la connaissance des banquiers, et négociants, classe toujours si puissante dans une ville marchande, par son nombre, par ses richesses, et qui a intérêt d'être informé le plutôt possible des nouvelles propres à influer sur le commerce. De Gènes, ces nouvelles se répandaient presque généralement dans tout l'État qui en dépendait. La capitale surtout voyait paraître des écrits pleins de chaleur; ils propageaient les idées nouvelles, tandis que le club *Morand* faisait chaque jour des recrues et qu'on y parlait publiquement de la révolution, comme ne pouvant plus tarder à s'opérer.

On a vu que le gouvernement avait tenu tant qu'il avait pu, à rester neutre ou du moins à se montrer tel. Mais après la paix de Cherasco, ratifiée à Paris, un soulèvement contre les Français eut lieu dans les fiefs impériaux dépendant de la Ligurie orientale; et on répandit le bruit que ce soulèvement avait été suscité par des nobles génois. Quoique promptement comprimé, il fournissait au général en chef Buonaparte un prétexte suffisant pour changer la constitution de Gènes, comme celle des États voisins. Foyoult exhortait le chef de l'armée française à se présenter avec ses troupes, à chasser des emplois publics tous les hommes dont les opinions n'étaient pas favorables à la France, et à prescrire une nouvelle forme de délibérations au gouvernement. En attendant l'exécution de ce projet, Buonaparte avait fort à cœur d'éloigner les Anglais de cette partie de l'Italie. Déjà, ils s'étaient emparés de Capraia, île appartenant à la république génoise, et ils avaient mis l'embargo sur tous les bâtiments de cette nation qui se trouvaient en Corse. On redoutait même qu'ils ne songeassent sérieusement à venir attaquer la ville de Gènes.

François Cattanéo, un des citoyens les plus graves et les plus renommés de la république, fut envoyé par la seigneurie au quartier-général français, afin de ramener Buonaparte à des dispositions moins fâcheuses; mais celui-ci se montra toujours plus exagéré dans ses prétentions d'argent, et d'occupation de différents postes. Le sénat ne pouvant accepter des conditions tout à la fois onéreuses et humiliantes, fit partir pour Paris, en qualité d'agent extraordinaire, le noble Vincent Spinola, qui était bien vu des Français. Spinola entama des négociations, et employa même des moyens plus efficaces que les paroles. Mais, le 11 septembre, les Anglais se portèrent à un acte de violence, qui hâta la délibération de Gènes en faveur de la France.

Un navire appartenant à cette dernière puissance débarquait sur la plage de Saint-Pierre d'Aréna des armes et des fournitures pour l'armée française. Nelson, vice-amiral d'Angleterre, qui voulait commander sur mer de la même manière que Buonaparte commandait sur terre, en eut avis. Il sortit aussitôt du port de Gènes avec un gros vaisseau et une frégate, prit le large, mit en mer des barques remplies de soldats, les dirigea sur le navire français et s'en empara. L'action fut tellement rapide, que les marins ne se sauvèrent à terre qu'avec peine. On ne put d'aucun côté s'opposer à cet abus de la force, qu'au surplus semblait en quelque sorte motiver l'établissement d'une batterie française sur un rivage neutre. Foyoult se plaignit vivement: il demanda que Gènes rompît ses communications avec l'Angleterre, et qu'elle renût à la France, en compensation du navire capturé, tous les vaisseaux anglais mouillés dans le port. En cas de refus, ajoutait-il, c'est à Gènes que la république demandera compte des excès commis par Nelson.

L'arrogance britannique, et les menaces de la France

étouffèrent dans ce malheureux pays toute liberté de décision. Le parti français étant plus puissant que l'autre, il fut statué dans le grand conseil, et approuvé dans le petit, que tous les ports seraient fermés aux bâtiments anglais, sans exception, à moins qu'ils ne fussent poussés par quelque tempête, ou par des poursuites trop vives en mer, et que l'on retiendrait ceux qui se trouvaient en ce moment dans ces ports.

Dans le même tems, le sénat avait notifié au ministre de l'empereur qu'il ne communiquerait plus avec lui.

Les progrès toujours croissants de Buonaparte ne pouvaient qu'ajouter aux dispositions contraires des patriciens ennemis de la révolution française et de son influence; mais en supposant qu'ils eussent l'intention de seconder aussitôt qu'ils en auraient les moyens, les efforts des ennemis armés pour combattre cette même révolution, tout était suspendu à la vue des forces militaires par lesquelles le pays était menacé. Chacune des puissances intéressées accusait, à son tour, les Génois de partialité. Le désir qu'avaient beaucoup d'entre eux de se prononcer contre la France, fut surtout visible lorsque le général en chef que celle-ci avait envoyé en Italie, eut levé le siège de Mantoue pour marcher contre le feld-marchal Wurmsér. Cet événement fut regardé à Gènes comme l'avant-coureur de la défaite des Français. Du reste, deux partis divisaient cette ville, pour la sûreté de laquelle le sénat avait organisé une garde urbaine, appelant en même tems dans son sein un plus grand nombre de troupes réglées.

Ni d'un côté ni de l'autre, on ne vit se manifester aucune opposition quand les Français voulurent célébrer avec pompe le premier jour de la cinquième année de leur république (22 septembre 1796). Dès le lever du soleil, tous les bâtiments qui se trouvaient dans le port firent entendre des salves d'artillerie, répétées à midi et à l'entrée de la nuit; le pavillon tricolore et ceux des puissances alliées de la France flottaient sur les moindres chaloupes. Une grande foule se porta dans les maisons et les jardins du ministre Foyoult. Là, tout était décoré de trophées et d'emblèmes. La musique exécutait des airs militaires; on chantait des chansons analogues à celles qui étaient en vogue de l'autre côté des Alpes. Dès lors il ne fut plus possible d'arrêter une fermentation qui acquiescât plus de force par les moyens mêmes que l'on employait pour l'étouffer.

Le gouvernement génois cherchant à justifier la conduite qu'il avait tenue à l'égard des Anglais, publia un manifeste où, après avoir énuméré les injures qu'il avait reçues d'eux, et leurs agressions, il déclarait s'être trouvé dans la nécessité absolue d'exclure, jusqu'à nouvel ordre, des ports de la république les vaisseaux de la Grande-Bretagne, dont la présence avait amené tant de dommages et de dangers. Par suite, un traité fut conclu à Paris, le 9 octobre, entre le Directoire et le plénipotentiaire Spinola, qui réglait la conduite réciproque des deux États. Quatre millions d'indemnité étaient accordés à la France. Les fiefs impériaux devaient être réunis, en toute souveraineté à la république de Gènes, comme suzeraine. De son côté, la république française s'engageait à négocier à l'amiable une convention pour fixer les limites entre le Piémont et les États génois, la ville de Gènes se chargeant de défendre ses forts; mais en cas d'impuissance de sa part, et sur sa réquisition, les Français promettaient d'y suppléer, en garnissant les mêmes forts de leurs troupes. Le décret qui interdisait les ports à l'Angleterre, devait avoir son effet jusqu'à la paix.

Le 20 novembre, un emprunt forcé fut décrété pour effectuer le paiement de quatre millions assurés à la France. Ainsi Gènes, faible et déchirée par deux ennemis puissants, se vit contrainte à composer avec l'un d'eux, ce qui ne la sauva point, comme elle s'en était flattée.

La fin de 1796 et le commencement de 1797 n'amènent aucun événement très-marquant pour cette république.

Ce n'était qu'en secret que depuis l'entrée de Buonaparte en Italie et depuis ses succès prodigieux, on avait travaillé à propager efficacement l'esprit de démocratie dans la capitale du petit État génois. On regardait les deux frères Serra, patriciens, l'apothicaire Morando, et un Corse nommé Cunéo, comme étant les chefs du nouveau parti populaire. Foyoult ne pouvait manquer de les seconder, de les soutenir; mais ostensiblement il respectait le gouvernement établi.

Le 15 mai 1797, ce ministre déclara au Directoire exécutif de Paris, que sur le bruit répandu à Milan, et parvenu sans délai jusqu'à Gènes, qu'il était question du démembrément

des États de la république de Gênes, et que l'on voulait donner au roi de Sardaigne, la ville de Savone avec une partie de son territoire, il avait, lui Faypoult, cru devoir démentir hautement la nouvelle d'un tel projet, quoiqu'il n'eût reçu, à cet égard, aucune instruction. Le ministre des relations extérieures, Charles-Lacroix, lui répondit, le 25 du même mois, « que la république française tenait également à toutes les puissances amies, et que ce n'était pas en dépouillant l'une d'elles qu'elle enrichirait jamais les autres. »

On a vu plus haut que la paix du roi de Sardaigne avec la France avait été conclue le 15 mai. C'était un vrai triomphe pour les partisans de la cause française à Gênes. Si ceux des habitants qui avaient embrassé cette cause, n'avaient pu qu'à peine contenir leurs démonstrations de joie tant que les troupes de l'empereur avaient occupé tout leur territoire et serré de près leur ville principale, combien leurs sentiments favorables aux républicains français ne devaient-ils pas éclater davantage, lorsqu'on apprit la révolution qui avait eu lieu à Venise le 12 mai? Des lors les partisans d'un changement dans le gouvernement jusqu'alors aristocratique de Gênes se montrèrent avec hardiesse; et l'orage qui se préparait au dedans s'annonça d'une manière indubitable. Le sénat et ceux qui lui étaient restés fidèles ne négligeaient rien pour déjouer les projets formés. Il y avait, d'un côté comme de l'autre, une extrême exaltation; et tel était l'état des choses à l'époque du 18 mai de cette année 1797.

Depuis quelques jours, des amusements communs attiraient sur la place de l'*Aqua sola*, qui est située sur les remparts hors de la ville, une réunion de jeunes gens, parmi lesquels il y en avait quelques-uns des premières familles génoises. On était convenu, pour le 18, d'une grande partie de barres. Tout-à-coup le bruit se répand que, sous prétexte de ce jeu, on figurera une lutte entre le parti monarchique et le parti républicain, lutte qui se terminera par le triomphe du premier de ces partis, et par le couronnement de son chef. En conséquence, une foule de jeunes exaltés, tenant aux idées nouvelles, se rendent en armes à l'*Aqua sola*; et afin d'empêcher l'exécution du projet supposé, ils établissent une partie de ballon. Bientôt les joueurs de barres arrivent; on se jette sur eux, on les frappe, on les poursuit vers celle des portes de la ville qui était la plus voisine; et la garde s'opposant au passage, un soldat est mis à mort. Le gouvernement alors fait arrêter deux des jeunes gens et les autres prennent la fuite. Mais Gênes reste dans un état d'iniquité et de fermentation. Les parents, les amis des deux jeunes prisonniers excitent le peuple à partager leur mécontentement; ils y réussissent plus ou moins dans certains quartiers. Cependant on peut dire que la tranquillité générale ne fut point troublée le 19.

Le 20, on vit quelques groupes plus mal composés, en général, que ceux qui, les jours précédents, s'étaient proménés dans la ville. Ils répétaient en chœur des couplets patriotiques. La *Carnagrole* surtout était la chanson en honneur pendant ce second jour de rassemblements civils. Le gouvernement était arrivé jusqu'au point de craindre un bouleversement général: en conséquence, il crut devoir nommer deux de ses membres, MM. Jean-Luc Durazzo et François Cattanéo, pour établir avec le ministre de France une communication permanente.

Le 21 était un dimanche. Faypoult venait de recevoir la nouvelle importante des préliminaires de la paix signés à Léoben entre la France et l'empereur. Il en fit part aussitôt aux autorités supérieures de Gênes, et donna des ordres pour illuminer la façade de la maison qu'il occupait sur la place Spinola. Bientôt un cartel y offrit à tous les yeux, en très-gros caractères, le mot et les emblèmes de la paix.

Dans la soirée, les rues et les promenades publiques étaient pleines de peuple, et un assez grand nombre de voix chantaient la *Marseillaise*. Quatre à cinq cents personnes se trouvaient réunies autour du logement du ministre, criant: *Vive la république française*. Un homme qui faisait partie de cette troupe vint, au nom de tous, prier Faypoult de s'intéresser auprès du sénat pour obtenir la liberté des deux prisonniers de la journée du 18. Ce ministre, charmé de contribuer à la révolution qui se préparait, mais sans vouloir y paraître, se borna, pour le moment, à engager les citoyens qui troublaient ainsi l'ordre public, à se séparer. La plupart cédèrent à son invitation; mais un certain nombre d'entre eux se portèrent au palais pour y présenter, sans délai, la demande dont le représentant de la

république française s'avait pas promis positivement de se charger. Ils reçurent des membres du gouvernement une réponse évasive qui ne les satisfaisait nullement. Cependant ils s'éloignèrent, ce qui n'empêcha pas que, plus tard, ils ne se rendissent, au milieu d'un tumulte toujours croissant, à la salle de spectacle. L'entrée leur en ayant été fermée, ils enfoncèrent les portes, et se livrèrent à toute sorte de désordres, jusqu'à ce que la lassitude forçât chacun de rentrer chez soi.

Le lendemain 22, le corps des *Cadetti*, dans sa marche vers le *Ponte reale*, où il devait être de garde, ordonne à sa musique de jouer l'air français: *ça ira*, ce qui attire sur ses pas beaucoup de monde. La foule augmente à mesure que les *Cadetti* avancent. On crie: *Vive la liberté*, et ensuite *aux armes*. Ce rassemblement, formé principalement de jeunes gens de tous les états, s'arme en effet de tout ce qu'il trouve sous sa main; il n'éprouve aucune résistance de la part des soldats d'infanterie et d'artillerie distribués de côté et d'autre dans la ville. Plusieurs d'entre eux, et même des officiers, se joignent à la multitude tumultueuse et devenue par degrés formidable. Un parti d'insurgés va ouvrir les prisons, s'empare de l'arsenal de mer, délivre ceux des forçats qui étaient retenus dans le port, et avec leur aide, se rend maître de quelques-uns des postes de terre, et des principaux postes intérieurs.

A onze heures, deux cents de ces insurgés se présentent encore à la maison de Faypoult, qui, dès la pointe du jour, avait transmis par écrit aux deux membres du sénat nommés plus haut la demande qu'il avait reçue la veille, et les avait pressés de mettre cette demande sous les yeux du gouvernement. Les chefs de l'atrouppement adressent au ministre de vives instances pour qu'il accompagne les *patriotes* au palais et qu'il leur fasse obtenir ce qu'ils désirent avec tant d'ardeur. Ils lui disent que les premiers dépositaires du pouvoir sont assiégés par les charbonniers et par les portefaix qui, sous prétexte de défendre les dépositaires de l'autorité, sollicitent impérieusement des armes. Enfin, ils représentent à Faypoult que lui seul, comme mandataire de la France à Gênes, est en mesure de prévenir l'effusion du sang. Cependant ce ministre refuse d'aller avec eux, et promet seulement d'interposer sa médiation en écrivant de nouveau au sénat.

Les sénateurs, de leur côté, irrésolus sur le meilleur parti à prendre, s'occupaient principalement de faire part au même Faypoult de ce dont il avait déjà parfaite connaissance, c'est-à-dire du vœu exprimé à grands cris par beaucoup de gens du peuple, pour avoir des armes, et de l'assurer, lui ministre, que les membres du gouvernement résisteraient autant qu'ils le pourraient afin d'éviter la guerre civile. Presqu'ansitôt après le choix fait de M. Durazzo, spécialement, pour ce message, on se décidait à lui donner pour l'escorter quatre autres patriotes, et cela dans l'espoir d'intéresser plus activement le ministre français au retour de la tranquillité publique. Ces cinq députés devaient ajouter que les sénateurs avaient commencé par ordonner la suspension de toutes voies de fait, la désirant autant que cela pouvait dépendre d'eux.

Rendus auprès de Faypoult, les patriotes l'informent que les ouvriers qui sont venus offrir leurs bras au gouvernement, ont déjà, sous prétexte de le protéger contre l'insurrection révolutionnaire, enfoncé les portes du magasin d'armes et que les deux partis sont aux prises; mais ils lui répètent que, s'il consent, lui ministre de France, à se transporter au palais, sa présence empêchera de grands malheurs, puisque, seul, il inspire une égale confiance et au peuple qui vient de se révolter et aux chefs actuels du pouvoir suprême.

Faypoult, qui a toujours l'air de ne faire que céder à des invitations pressantes, se met en marche pour aller parler, d'abord aux membres principaux du gouvernement, et ensuite aux insurgés. Arrivé près de ceux-ci, avec un certain nombre de patriotes qu'il a emmenés, presque sans les consulter, il engage les groupes assemblés confusément à nommer quatre personnes, qui, réunies à quatre des sénateurs, délibéreront sur les mesures que peut exiger l'état actuel des choses; mais cette multitude voulait, préalablement à toute démarche conciliatrice, que le sénat lui livrât, comme otages, six patriotes. Cependant, sur la seule parole du ministre français, la suspension d'armes est convenue. Alors celui-ci retourne au palais; et le sénat, rend en sa présence, un décret par lequel il annonce qu'il va consulter le vœu des citoyens et modifier, s'il le faut, le système du gouvernement. En conséquence, les sénateurs proposent au peuple que ses commissaires s'adjoignent à une nou-

velle *junte*, déjà élue, pour préparer de concert, les changements à opérer, et pour établir un gouvernement provisoire.

Mais, pendant que le ministre de France était au palais, les événements avaient pris dans Gènes un caractère très-grave. Les charbonniers et les portefaix, au nombre de plusieurs milliers, s'étaient répandus partout, en criant : *Vive Marie, vive le Prince*. Ils avaient repoussé ce que l'on appelait, particulièrement depuis quelques jours, *les insurgés*. Ces ouvriers armés pillaient, maltraitaient, ou entraînaient en prison tout homme qui portait la cocarde tricolore française. Or, quelques-uns ne l'avaient arborée, disaient-ils, que comme signe de ralliement. Quoi qu'il en soit, cette cocarde devint fatale aux Français surtout, et ils subirent de très-mauvais traitements. La demeure de leur ministre était cernée en cet instant; il pouvait même courir personnellement les plus grands dangers, le terme du désordre n'étant pas facile à prévoir. Comme Faypoult descendait les degrés du palais, pour aller porter au peuple le décret rendu par le sénat, il est enveloppé, couché en joue et séparé des patriciens qui l'escortaient. Cependant il parvient à rentrer dans la salle où siégeait le doge, et il exige de lui, ainsi que des sénateurs présents, qu'une escorte armée le reconduise dans sa maison et le fasse respecter, comme représentant de la nation française. Il revient ainsi sain et sauf chez lui, et y trouve les chefs de l'insurrection contraire au gouvernement. Il les charge en présence des sénateurs et autres patriciens, d'aller, accompagnés de quarante soldats, publier dans les rues le décret du sénat, et mettre ainsi un terme aux hostilités.

Cependant le tumulte s'accroît; la proclamation est inutile; la garde restée à la porte du ministre déclare n'être plus en force suffisante pour protéger sa maison contre les attroupements de charbonniers et de portefaix, toujours de plus au plus menaçants; alors Faypoult demanda par écrit au gouvernement de l'aider à sortir de la ville avec pleine sûreté, ajoutant qu'il met sous la garantie personnelle des membres de la principale autorité génoise les événements fâcheux qui pourraient avoir lieu.

Le désordre arrive à son comble vers dix heures du soir; les sénateurs eux-mêmes n'osent plus risquer de sortir pour conférer avec l'homme qui leur dicte des lois. On continue de se battre dans les rues jusqu'à minuit; ensuite on cède au besoin du repos; mais à la pointe du jour suivant, les fusillades et même les canonnades recommencent. De part et d'autre, quatre-vingts hommes sont tués et cent cinquante blessés. Dans ce nombre se trouvent quelques Français; et plusieurs têtes portées au bout de piques, suivant l'usage introduit à Paris en 1789, signalent les déplorables prémices de la régénération politique des Génois. Toutefois le parti du gouvernement finit par demeurer maître de tous les postes. Le soir on illumine la ville, et des patrouilles nombreuses la parcourent jusqu'au lendemain matin.

Pendant le plus fort de l'insurrection, les habitants des campagnes qui se rendaient à Gènes, et qui étaient rencontrés par des révoltés armés, se voyaient exposés aux plus grands périls s'ils refusaient de crier *vive la liberté*. D'un autre côté ceux qui tombaient entre les mains des hommes qui s'étaient faits les défenseurs de l'aristocratie encore régnante, avaient à craindre le même sort, pour peu qu'ils hésitassent à répéter *vive Marie, vive le prince, vive la religion, mort aux Jacobins*.

Le 23 mai dès l'aurore, trente mille citoyens étaient sous les armes et douze mille paysans de la Polcevera et de Bisagno accouraient au secours de la ville et de l'ancienne constitution.

Le gouvernement fait alors publier un décret rendu la veille, qui ordonne de respecter les étrangers, de respecter aussi les propriétés en général et menace sévèrement tous ceux qui se porteront à des violences. On parvient à éloigner de la maison du ministre de France la classe d'hommes du peuple qui l'assiégeait; mais quelques-uns que l'autorité ne peut encore atteindre, parcourent les rues où ils savent que sont logés des Français; ils les accablent d'injures, souvent même de coups, et enfin ils les jettent dans les prisons.

Une des patrouilles destinées à rétablir l'ordre investit la demeure de l'apothicaire Morando, où la veille on s'était porté à des excès très-graves, par réaction et en haine des rassemblements et des combinaisons révolutionnaires.

Ce même jour un autre décret invite les citoyens illégalement fournis d'armes à les reporter dans l'arsenal; mais personne n'obéit. On entendit encore de tems en tems,

et jusqu'au soir des coups de fusil tirés dans les rues et aux fenêtres. Les insurgés conservaient quelques postes sur les môles : on achève de les leur enlever dans la nuit. Peu à peu l'on vient à bout d'apaiser l'effervescence des charbonniers eux-mêmes; et le gouvernement, qui a cessé d'être compromis, soit par une attaque, soit par une défense qu'il est obligé de désavouer également, recouvre d'une manière sensible son autorité. Toute la troupe de ligne et un bon nombre de bourgeois continuent à faire des patrouilles; ainsi la tranquillité publique est maintenue, quoique les charbonniers dont les projets pourraient encore sembler redoutables soient restés armés. Ces patrouilles reprennent les forçats mis la veille en liberté, et les enchaînent de nouveau.

Le 24 au matin, Faypoult demande, comme préliminaires des réparations qu'exigent la république française, 1°. la sortie des Français arrêtés depuis deux jours; 2°. une reconnaissance formelle qu'aucun individu de cette nation n'a eu part aux derniers troubles, et que les troupes établies à Saint-Pierre d'Aréna, n'ont fait aucun mouvement.

Le gouvernement répond qu'on relâchera les Français désignés, après qu'on les aura examinés, interrogés, et qu'il aura été bien reconnu qu'il n'y a, en effet, rien à leur reprocher. Sur cette réponse, le ministre insiste, avec d'autant plus de force, que plusieurs de ses compatriotes, victimes de la fureur populaire, sont restés en proie à tous les genres de souffrances dans les souterrains du palais.

Bientôt paraît une proclamation du doge, des gouverneurs et procureurs de la sérénissime république de Gènes, portant la date de ce même jour 24, et dans laquelle on répète aux Génois que le salut de leur pays dépend de l'amitié de la république française. On y lit de plus, que les personnes et les propriétés, de quiconque habite parmi eux doivent rester intactes et sous la protection des lois, comme les personnes et les propriétés génoises.

Il était évident que, par cette proclamation, le gouvernement cherchait à éluder les conditions formellement imposées par Faypoult. Celui-ci, dans une note envoyée peu d'heures après, s'en plaignit, et sollicita une déclaration plus précise, qui justifiait pleinement les Français établis à Gènes, de tout soupçon de complicité dans l'insurrection et qui prononçât, non-seulement la délivrance de ces mêmes Français; mais aussi celle des Lombards et des Génois attachés au service de la république française et que l'on avait arrêtés en même tems.

Le 25, une escadre de la même nation fut signalée à la vue de Gènes. Simultanément, le bruit se répandit qu'un détachement de la légion lombarde marchait sur la ville et que déjà il était arrivé à Tortone. La grande masse des Génois voyait, dans cette double combinaison de force armée, un plan de changement politique étranger à leur volonté, plan, qui sans doute avait été combiné à Paris, avec le gouvernement français, et ils montraient une agitation qui allait jusqu'à la fureur. Le ministre Faypoult s'occupait aussitôt de calmer les inquiétudes populaires, en promettant d'une part, d'inviter l'amiral Brueys, commandant de l'escadre, à se retirer; et de l'autre en disant qu'il expédiait des ordres pour faire rétrograder tout corps de troupes françaises qui s'avancerait par terre vers Gènes.

Le 26, le ministre, mécontent d'une nouvelle note officielle que l'on avait opposée à la sienne du 25, signifie qu'il va partir, s'il n'obtient pas une prompte satisfaction. On lui objecte (toujours par écrit), que, pour une question aussi grave que celle qui fait l'objet de sa demande, il est indispensable de rassembler le petit conseil, à l'effet d'en délibérer, et que la décision de cette autorité devra encore être renvoyée à une seconde assemblée, les lois de la république ne permettant pas de statuer dans le même jour sur différentes matières de grande importance; mais en attendant, on donne des ordres pour le désarmement du peuple.

Le 27, le petit conseil envoie une députation annoncer à Faypoult l'impossibilité où il est d'accéder au vœu qui lui a été exprimé par ce ministre, mais ajoute qu'il va faire partir trois patriciens, dont deux seront chargés d'aller trouver le général Buonaparte lui-même, et de le prier d'employer tous les moyens dont il peut disposer pour ramener l'ordre et la tranquillité dans le sein de la république; qu'en même tems une autre personne, le noble Étienne Rivarola, a mission de se rendre en France auprès du directoire.

Buonaparte, quoique les communications de Gènes avec Milan eussent été interceptées jusqu'au 24, avait appris dès

le 23, d'une manière vague à la vérité, ce qui s'était passé dans la première de ces deux villes, et il avait expédié sans délai un de ses aides-de-camp, nommé Ballet, pour constater le véritable état des choses et lui en faire un rapport.

Quant au ministre de France auprès des Génois, il s'exécrait en ce moment de ne pas prendre un parti définitif, en alléguant l'obligation où il était d'attendre, pour règle de sa conduite, la réponse du général en chef de l'armée française.

Le 28, le doge, les gouverneurs et procureurs font connaître au peuple, par une nouvelle proclamation, la mission qu'ils ont donnée à trois députés, l'ex-doge Cambiaso, Louis Carbonara et Jérôme Serra, et ils indiquent le but de cette mission. Elle avait été déterminée, disaient-ils, d'abord par l'annonce des mouvements qui venaient d'éclater dans plusieurs villes ou bourgs de la côte, toute voisine de Gênes, appelée *Rivière du Ponent*, où des arbres de liberté s'élevaient à l'envi. C'était précisément la partie du territoire génois qu'il avait été question de donner au roi de Sardaigne. La mesure prise par le gouvernement était aussi motivée, ajoutait-on dans la proclamation, par l'approche des troupes françaises qui marchaient vers la capitale.

Ce même jour, lorsqu'on en était à calculer dans combien de tems arriverait la réponse de Milan, si vivement désirée, on vit descendre chez le ministre Fappoult deux commissaires des guerres français et quatre ingénieurs, qui avaient ordre de former des magasins et de placer un camp pour douze mille hommes dans la vallée de Polcevera.

Ces six précurseurs étaient à peine arrivés, que l'avant-garde du corps annoncé par eux, et que commandait le général de division Rusca, Génois d'origine, s'avancant vers les portes de Gênes, préparant les voies à une division du général Sahuguet, qui devait diriger les opérations. Dès lors on prévoyait bien qu'ansitôt que Buonaparte aurait achevé de compléter ce qu'on appelait *la régénération* de l'État vénitien, il viendrait en personne arranger, dans le même genre, les affaires de la république génoise.

Les députés de celle-ci revinrent sans avoir pu s'entendre avec le chef de l'armée française sur les réformes à opérer dans leur gouvernement.

Le 29, un autre aide-de-camp de Buonaparte, nommé La Valette, remet au doge, en plein sénat, une lettre par laquelle ce général exige, 1°. la liberté immédiate des Français incarcérés; 2°. l'arrestation des Génois qui ont excité le peuple contre la France et contre tout ce qui lui appartenait; 3°. le désarmement de la populace (qui n'était pas encore effectuée, malgré les ordres donnés); faute de quoi, disait la lettre, le représentant de la république française sortira de la ville à l'instant, et l'aristocratie génoise *aura existé*. « Les têtes des sénateurs, écrivait encore le général en chef, ne répondront de la sûreté de tous les Français qui sont » à Gênes, comme les États entiers de la république ne répondront de leurs propriétés. »

Le 30, d'après une délibération du petit conseil, les portes des prisons furent ouvertes aux Français détenus. Mais quant à l'arrestation des excitateurs, objet de la seconde demande, Fappoult, qui avait assisté à la séance du sénat, appuyant de tous ses moyens le contenu entier du message de Buonaparte, était persuadé que cette autorité supérieure trouverait des prétextes pour éluder encore, et que l'on se bornerait à sévir contre quelques hommes obscurs du pays. Le ministre, bien résolu de parer à l'inconvénient prévu, désigna nominativement, comme chefs des ennemis de la France, les patriciens Crimaldi, Cattaneo et Spinola. Les deux premiers étaient inquisiteurs d'État.

On avait annoncé pour ce jour-là, 30, une assemblée des différents quartiers, qui devait avoir lieu, à l'effet de nommer un chef et tout l'état-major de la force armée. Cette réunion était attendue avec impatience, parce qu'elle devait signaler les esprits les plus remuants, les vrais meneurs d'intrigues, qui s'étaient jusqu'alors dérobés aux regards publics.

Ce fut dans la soirée que la réponse du doge à Buonaparte parvint entre les mains de Fappoult. Elle était, ainsi que l'avait jugé d'avance ce ministre, satisfaisante sur le premier point seulement; on y certifiât que tous les Français incarcérés étaient déjà redevenus libres; mais du reste, on se bornait à promettre de faire une recherche très-active des Génois coupables, et à garantir qu'on avait commencé à employer pour le désarmement du peuple des moyens dont l'effet devait être très-prompt.

Aussitôt le ministre de France demande ses passeports. Ne les ayant pas encore reçus le lendemain 31 au matin, il renouvelle sa démarche à deux reprises et sur un ton très-mé-

naçant. Vers cinq heures du soir, on lui apporte les passeports, mais avec prière de suspendre quelques instants son départ, pour donner audience à un sénateur et à deux patriciens que lui envoie le petit conseil. Fappoult y consent, et fait, à tout événement, tenir sa voiture prête, ce qui, étant connu du public, répand, de proche en proche, l'alarme dans la ville.

A six heures, les trois députés du sénat se présentent. Ils étaient porteurs d'un décret qui les autorisait, non-seulement à faire relâcher tous les détenus, même étrangers à la France, que réclamait encore Fappoult, mais de plus à aller se concerter avec le général Buonaparte, pour les nouvelles mesures politiques qu'ils jugeraient ensemble être opportunes et conformes au nouveau système de gouvernement établi en Italie. Ils devaient toutefois exiger, comme un préalable nécessaire, que, dans tous les changements à régler, aucune atteinte ne serait portée, ni à la religion catholique, ni aux propriétés génoises. Enfin, il était convenu qu'ils solliciteraient instamment auprès du général français l'intégrité du territoire de leur république.

Cette grande détermination de provoquer un changement de constitution, était le résultat de l'embarras extrême qu'éprouvait le gouvernement génois pour compléter le retour à l'ordre public, et pour reprendre entièrement son pouvoir. Les arrestations avaient été multipliées à l'infini; et sous prétexte de chercher des individus cachés, il y avait eu des vols et des dilapidations dans beaucoup de maisons. Il ne dépendait plus de l'autorité supérieure de faire rentrer dans une obéissance paisible les hommes qui prétendaient ne s'être armés que pour protéger cette autorité elle-même; et surtout celle-ci était hors d'état de répondre qu'elle mettrait les Français à l'abri de toute insulte, de toute persécution.

Fappoult répondit à la députation que le petit conseil, en prenant, sans y être excité par aucune démarche de la France, une résolution aussi favorable au peuple génois, que celle de courir toutes les chances d'un changement dans la forme du gouvernement, venait de faire preuve de sagesse et d'intentions patriotiques; mais que cette résolution ne suppléait pas aux réparations que voulait toujours obtenir le général Buonaparte, pour les mauvais traitements éprouvés par les Français emprisonnés et dépouillés; qu'en conséquence, lui, ministre, ne pouvait plus se dispenser, faute de cette pleine et entière satisfaction, de quitter Gênes avec toute la légation. Les députés, le voyant si positivement décidé à partir, lui demandèrent encore deux heures de retard, espérant que ce tems suffirait pour l'entier accomplissement de ses desirs.

Ils reviennent à huit heures du soir, et ils apportent le décret d'arrestation des trois patriciens particulièrement désignés. Aussitôt Fappoult annonce qu'il ne pense plus à s'éloigner, et la masse du peuple qui, auparavant, restait assemblée, mais gardait un morne silence devant la maison de ce ministre, fait entendre des cris de *vive Fappoult!* *vive la république française!*

Le lendemain, 1^{er} juin, le patricien Cattaneo, simplement gardé à vue, trouve moyen de s'échapper, et cherche à s'étayer de quelques personnes de la classe populaire; mais bientôt il est arrêté.

Le gouvernement délivre des passeports à l'apothicaire Morando, à sa famille et à six Génois, du nombre des insurgés qui, depuis le 22 mai, s'étaient réfugiés dans la maison de l'ambassadeur français. Ils partent à l'instant pour la Lombardie. Le *Porto-Franco* est rouvert, et la perception de tous les droits est abolie.

Le 2 juin, la députation, chargée d'aller conférer avec Buonaparte, prend la route de Milan. Fappoult l'y suit, le 3, d'après l'invitation de ce général même.

C'est aussi le 3, que la junte provisoire, nommée le 22 mai, enjoint à tous les nobles, sortis du territoire de Gênes depuis le commencement des troubles, d'y rentrer avant trois jours, faute de quoi le séquestre sera mis sur leurs propriétés.

Les habitants des pays situés sur le bord de la mer, à droite et à gauche de Gênes, et que l'on a coutume de désigner par les noms de *rivières* du Levant et du Ponent, sont invités par les citoyens de la ville à élire des députés, avec des pouvoirs suffisants pour poser les bases d'une nouvelle organisation sociale.

Pendant le désarmement des charbonniers ne s'opérait que lentement, quoique le gouvernement y travaillât de bonne foi; mais il se trouvait encore obligé d'user de quelques ménagements vis-à-vis d'hommes qui, croyant l'avoir

bien servi, pouvaient le compromettre, s'ils étaient entraînés à de nouvelles violences.

La junte s'occupait, seulement alors, d'organiser des gardes nationales, sous le nom de *légions liguriennes*. Une foule de négociants et de gens aisés, qui craignaient, plus que tout, le pillage, formaient des compagnies, demandaient des armes, et offraient de faire des patrouilles; mais leur zèle n'était qu'assez faiblement secondé par l'autorité dominante.

Le 4, ces mêmes personnes n'étant plus maîtresses de leurs inquiétudes, de leurs mécontentements, s'assemblèrent dans une église, d'abord le matin, au nombre de trois cents, et ensuite le soir au nombre de mille. Outre les négociants dont se composait la plus grande partie de l'attroupement, il s'y trouvait des médecins, des avocats, des artisans, commis et autres. Comme ces deux réunions étaient illégales, le gouvernement employa tour à tour, pour les dissoudre, la persuasion et la force. Il était alarmé du mouvement général qui se manifestait; en conséquence; il fait écrire, dans la nuit, aux chefs des principales maisons de commerce et des corporations, pour les engager à venir conférer avec le doge sur les moyens de détourner les nouveaux troubles que peuvent amener de pareils rassemblements. La conférence se tient, et il est décidé que ces délégués se rendront à la grande convocation qui a été faite pour le lendemain; qu'ils tâcheront d'y maintenir le calme, et provoqueront la nomination de cinq nouveaux députés, que l'on adjointra à la junte provisoire.

Le 5 au matin, l'assemblée en question se forme; elle est encore plus nombreuse que les précédentes: on y choisit, pour députés, cinq négociants des plus recommandables. Les Collèges rendent un décret par lequel ils approuvent cette adjonction faite à la junte, et lui donnent pouvoir de juger militairement quiconque portera atteinte aux personnes ou aux propriétés, se fondant sur ce que, encore ce jour-là, des charbonniers ont pillé la maison d'un négociant génois.

A dater des nouveaux arrangements dont il vient d'être parlé, l'autorité publique réside toute entière dans la junte, qui, en attendant l'installation du nouveau gouvernement, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'existence civile et politique des citoyens.

La garde bourgeoise se complète; il est convenu qu'elle obéira aux ordres de la junte provisoire. Comme les armes manquent, et qu'il en est resté beaucoup entre les mains des charbonniers et des sbires, les citoyens aisés prennent le parti de les acheter de ces hommes, et ils ont bientôt sujet de s'en applaudir.

Pendant ce tems, un nombre considérable de troupes françaises filait, par le Milanais, du côté de Gènes.

Le 8, un exprès communique au gouvernement le résultat définitif des conférences qui ont eu lieu à Montebello, près Milan, entre le général Buonaparte et les députés envoyés par les Génois. Une convention avait été signée les 5 et 6: elle consistait en douze articles. Voici ce qui y avait été réglé entre autres clauses: Le sénat de Gènes remettra à la nation elle-même le dépôt de la souveraineté qu'il en avait reçu. L'autorité législative sera confiée à deux chambres représentatives, l'une de trois cents membres, l'autre de cinq cents. Douze sénateurs, présidés par un doge électif, seront investis du pouvoir exécutif. Chaque commune, chaque district, auront leurs magistrats particuliers. Les pouvoirs judiciaire et militaire seront réglés, conformément au mode qui sera établi ultérieurement par un comité nommé à cet effet. Aucune atteinte ne sera portée à la religion catholique. La république française accordera à celle de Gènes protection, et même au besoin, secours de ses armes, pour maintenir l'intégrité de son territoire. Ce territoire pourra encore être augmenté des îles impériales qui y sont enclavées. Un gouvernement provisoire de vingt-deux membres sous la présidence du doge, sera institué et subsistera jusqu'à l'organisation d'une constitution ratifiée par le consentement du peuple. Un traité de commerce sera conclu entre la France et la république de Gènes. La république française se portera garante du nouveau gouvernement, qui doit entrer en fonction le 14 juin.

On avait joint au texte de la convention de Montebello, qui était en partie l'ouvrage de Faypout, la liste de vingt-deux membres choisis par le général en chef dans les diverses conditions de la société, pour composer le gouvernement provisoire, sous la présidence du doge actuel, Jacques BROSOLÉ.

Le 9, cette convention est ratifiée par le petit conseil, à la majorité de cinquante-sept voix contre sept. Dès lors, ce

conseil et les autres collèges cessent toutes fonctions; ils laissent l'autorité au doge, à deux sénateurs nommés *in due di casa*, et à la junte provisoire.

Le soir de ce jour, un aide-de-camp de Buonaparte apporte au doge une lettre en date du 7, par laquelle le général en chef invite l'ancien chef à convoquer, sans délai, les vingt-deux membres du nouveau gouvernement provisoire.

Le 14, comme tous les membres ont accepté leur mission, et même préparé dans la nuit précédente les premiers actes qui doivent, dès la pointe du jour, annoncer leur réunion, l'installation du gouvernement provisoire de Gènes, sous le nom de *république ligurienne*, se fait avec beaucoup de solennité, à l'heure dite, et en présence de six mille volontaires sous les armes. On avait craint une conspiration; mais tout se passe sans de grands désordres. Des arbres de la liberté sont plantés dans les places publiques, et le soir la ville entière est illuminée.

L'archevêque de Gènes avait, quelque tems auparavant, adressé au peuple une lettre pastorale, analogue aux grands changements qui allaient éclater.

Faypout était revenu de Milan, et il recevait presque les honneurs du triomphe. Les Français, loin d'être persécutés, se voyaient accueillis, recherchés même, par la plupart des Génois.

Les témoignages bruyants de la joie des libéraux, auxquels une grande partie du peuple se joignait par entraînement, s'étant prolongés très-avant dans la nuit, et ayant recommencé avec le jour, alors un mouvement tumultueux fait ouvrir encore une fois les prisons; tous ceux qui y étaient restés enfermés pour cause de l'insurrection des 21 et 22 mai, sont mis en liberté, et avec eux un grand nombre de malfaiteurs. Cet acte répréhensible donne bientôt lieu à une proclamation de l'autorité nouvelle, qui déclare être résolue de poursuivre, avec toute la rigueur des lois, les auteurs de telles violences.

Le même jour 15, on forme quatre comités de gouvernement; on annonce que la chambre des finances, les coadjuteurs, les syndics et les inquisiteurs d'Etat, de la guerre et des galères, sont supprimés. Les autres magistratures devaient être conservées jusqu'à l'établissement de la constitution.

Le gouvernement enjoint à ceux des nobles qui sont sortis depuis le 9, époque de la publication de la convention de Montebello, de rentrer avant trois jours, sous peine du séquestre apposé sur leurs biens, et d'une amende de dix mille écus, monnaie de Gènes. Cet ordre comminatoire, plus d'une fois renouvelé, était toujours resté presque sans effet.

En même tems il est signifié à tous les citoyens qu'ils aient à faire disparaître des parties extérieures de leurs maisons, les couronnes et armoiries sculptées en marbre, et à quitter leurs livrées, la désobéissance devant être punie par une amende de mille écus génois.

Deux statues colossales, l'une d'André Doria, qui lui avait été élevée de son vivant, comme *libérateur et père de la patrie*, et l'autre de Joseph Doria, *conservateur de la liberté de son pays*, étaient placées sur le perron du palais Ducal, en dehors de la cour: on les renverse et on les brise. Le gouvernement provisoire, en rendant compte de cet événement à Buonaparte, lui écrit que le peuple de Gènes n'a plus vu dans André Doria que le *premier des oligarques*, et qu'il a jugé ne devoir qu'à cet homme seul les *trois siècles d'oppression* qu'il avait soufferts.

Le 16, les travaux recommencent et l'ordre public renaît. Un appel est fait à tous les citoyens en état de porter les armes, pour qu'ils s'organisent de manière à former quatre bataillons, et il est annoncé qu'ils prendront, comme il en avait été question, des l'origine, le nom de *légions liguriennes*.

Le 17, un décret intime aux nobles et aux bourgeois l'obligation de garder, pendant six mois, les domestiques qu'ils avaient le 22 mai précédent.

Le 18, les administrateurs des hôpitaux, hospices et autres maisons de bienfaisance, reçoivent l'invitation pressante de retourner à leurs postes.

Le 19, une partie des hommes qui avaient été tirés de prison dans l'émeute du 15, étant venus volontairement offrir de reprendre leurs chaînes, le gouvernement provisoire fait grâce entière aux prisonniers qui n'avaient plus à subir qu'une année de détention, et renvoie à leurs corps les soldats qui n'étaient coupables que de désertion.

Le même jour, les régiments suisse, allemand et corse sont réformés. Le livre d'or où étaient inscrits, comme à

Venise, les noms de tous les nobles, est brûlé, au bruit des sarcasmes et des injectives, avec la chaise du doge, l'urne au scrutin du sénat, et ce qu'on a pu rassembler à la hâte de diplômes, privilèges et titres de noblesse dans différents endroits de la ville.

Un ordre de rappel est expédié au marquis de Spinola, ambassadeur de la république de Gènes à Paris.

Les fiefs impériaux se donnent d'eux-mêmes à la république; mais comme le nom de *fiefs* était devenu odieux, on annonce qu'ils porteront désormais celui de *Monts-Liguriens*. Des députés, qu'ont envoyés les habitants de ces fiefs, sont reçus avec de grands éloges et remerciements.

A cette époque, les chefs des communes qui formaient l'État de Gènes, travaillaient à la confection d'un nouveau code constitutionnel, et en même temps toutes les parties de l'administration se réglaient successivement sur le modèle de la république française. Il n'en résultait pas cependant qu'il y eût, comme on le disait, unanimité dans la nation génoise en faveur du nouvel ordre de choses: l'émigration des nobles, entre autres, l'avait bien prouvé. Mais à dater du mois de juillet, beaucoup d'entre eux revinrent dans leur pays, par nécessité, si non par inclination. Plusieurs se montrèrent même disposés à entrer, comme officiers, dans les compagnies de la garde nationale, dont quelques patriciens, restés à Gènes, fesaient déjà partie. Le peuple, excité par des suggestions perfides, nomma quatre députés pour représenter au gouvernement qu'il redoutait l'influence de ces hommes, comme appartenant à l'ordre de la noblesse abolie; qu'en conséquence, il désirait les voir exclus des places de capitaines et de lieutenants. De plus, il requérait que vingt des nobles les plus connus fussent gardés comme otages. La première des deux demandes seule fut accueillie. Quant à la seconde, on y répondit, en formant une commission qui devait, dans le plus bref délai, donner son avis.

Le 1^{er} juillet, une municipalité provisoire avait été installée avec un grand appareil. Ses membres, choisis par le gouvernement, qui n'était, lui-même, que provisoire, étaient tirés des différentes classes de la nation; trois nobles seulement en fesaient partie.

On s'occupa bientôt d'établir un peu d'ordre dans les *rivieres* du Levant et du Ponent. Si la désorganisation n'y avait pas été complète, on le devait aux anciennes communautés qui s'étaient attribués de nouveaux pouvoirs et qui les exerçaient assez régulièrement.

Le 14 juillet, eut lieu une fête publique très-brillante, à l'occasion de l'anniversaire du jour qui, depuis le commencement de la révolution de 1789, était si cher aux novateurs français. Les républicains de la Ligurie adoptaient aussi cette journée pour célébrer leur indépendance.

Les arrestations, les séquestres, et les contributions forcées qui pesaient principalement sur les anciens patriciens, n'empêchaient pas les affaires et les plaisirs de société de suivre leur cours ordinaire dans la ville.

Ce même jour, 14, un nombre considérable d'hommes du peuple s'assemblèrent devant le palais de la banque Saint-Georges, d'après le bruit répandu que ses directeurs avaient voulu affermer les gabelles à l'ancien adjudicataire *Cresta*. On demanda sa tête à grands cris; mais il s'était prudemment évadé. On parvint à apaiser cette multitude, en certifiant que l'on n'avait pas même songé à affermer les gabelles, et que les administrations existantes, dont le peuple disait avoir eu à se plaindre, venaient d'être supprimées.

Le 15, le gouvernement provisoire décréta que les troupes de ligne au service de la république ligurienne seraient portées au nombre de six mille hommes, indépendamment du corps des ingénieurs.

Le 28, l'avocat Boccardi, nommé ministre plénipotentiaire de la république en France, en remplacement d'Etienne Rivarola, qui était rappelé, aussi-bien que le marquis de Spinola l'était de Londres, fut reçu à Paris, en audience solennelle, par le directoire exécutif. Cette autorité, maîtresse de la France, avait adressé, un peu auparavant, une lettre à Buonaparte, pour lui faire connaître sa pleine et entière approbation de la conduite politique et militaire qu'il avait tenue relativement aux affaires de Gènes, comme aussi relativement à celles de Venise.

Le 31, le peuple, qui était encore loin d'avoir perdu l'habitude des rassemblements, se porte en foule au palais de Faypoult, inculquant quelques citoyens placés à la tête de la force armée, et prie ce ministre de faire déterminer

leur démission. Sur son refus, la fraction du peuple souverain, par qui cette demande séditieuse avait été mise en avant, prend le parti de s'adresser, sans intermédiaire, au nouveau gouvernement génois.

Tandis qu'à cette époque, Buonaparte fesaait, avec un zèle apparent, marcher 15,000 hommes contre les insurgés du Piémont, le roi de Sardaigne, comme allié de la France, s'était plaint très-vivement de ce qu'une assez grande quantité de ces insurgés était reçue sur le territoire génois et y trouvait un véritable appui. Qui plus est, un corps d'habitants de la nouvelle république ligurienne alla se ranger sous la même bannière, et ils s'emparèrent ensemble de la forteresse de Revello, ancienne résidence du marquis de Monterrat, déclarant qu'ils n'en voulaient ni au roi, ni à la religion, ni aux particuliers, mais seulement aux nobles piémontais.

En conséquence de la convention de Montébello, la constitution improvisée devait être présentée le 29 août; mais le travail ne fut pas prêt.

Les citoyens Ruzza et Corvetto, membres du gouvernement provisoire, partirent alors pour Milan, ayant la mission secrète de s'entendre avec Buonaparte sur certains articles de la constitution qui étaient sujets à beaucoup de difficultés.

A la fin de ce même mois d'août, un décret du gouvernement provisoire déclare que tous les ex-nobles sans distinction, qui étaient domiciliés dans Gènes le 22 mai, et qui en sont sortis postérieurement, seront obligés d'habiter dans l'enceinte de la vieille ville ou de quitter l'État ligurien, ajoutant que si quelques-uns d'eux étaient pris en contravention, ils subiraient la peine de deux cents écus d'amende.

Au mois de septembre, paraît enfin le projet de la nouvelle constitution; mais à peine a-t-on eu le tems d'en connaître quelques articles, que l'on fait courir, plus que jamais, le bruit qu'il attaque la religion. Cependant une disposition spéciale disait formellement que la nation ligurienne conserverait le culte public de la religion catholique et apostolique, avec défense à qui que ce fût d'exercer un autre culte privé.

Le gouvernement provisoire, voyant les têtes fermenter, par suite de cette inquiétude, prend, le 4, un arrêté où il proroge l'époque de la présentation du projet de constitution, que l'on avait annoncé devoir avoir lieu le 14, et donne au peuple l'assurance qu'on va examiner de nouveau ce projet, afin d'éviter tout ce qui serait de nature à exciter la méfiance en matière de religion; mais cette méfiance n'était peut-être pas l'unique cause de l'opposition qui se manifestait.

Le 4, après midi, on sonne le tocsin dans toute la vallée de Bisagno; les paysans, ayant à leur tête quelques ecclésiastiques, se portent au lieu du rendez-vous, et prennent position dans des maisons de campagne appartenantes à des nobles.

Le général français Duphot, qui commandait alors à Gènes, et le général Casa-Bianca, avaient été chargés par Buonaparte de s'entendre avec Faypoult pour organiser la force armée de la nouvelle république. Leur mission aigrisait les esprits, comme donnant la preuve certaine que l'indépendance n'existait plus. Duphot se mit en marche à la tête d'une forte colonne, composée de troupes de ligne et de citoyens; il attaqua les révoltés sur tous les points, et après avoir éprouvé une vigoureuse et longue résistance, il en triompha pleinement. Les maisons où les insurgés s'étaient fortifiés, furent pillées.

La conspiration était aussi organisée dans la vallée de Polcevera, et elle s'étendit ensuite dans plusieurs pays de la rivière du Levant, particulièrement dans les montagnes. Les habitants de Sarzana étaient d'intelligence avec ces insurgés; en effet, à peine ceux de Bisagno avaient-ils été défaits, qu'une partie de cette population de Sarzana alla se réunir à celle de la Polcevera. Le lendemain, 5 septembre, ils attaquèrent, de concert, le poste dit du *Sperone*, qui domine la ville de Gènes, et réussirent à s'en rendre maîtres. Le général français donna l'ordre à une colonne de se porter en avant pour les chasser; mais les voyant si nombreux, et dans une position si favorable, il crut prudent de faire, pour le moment, retirer la colonne.

Dans la journée, le gouvernement envoya aux insurgés une députation composée de deux de ses membres, de deux municipaux, et de l'archevêque, pour les engager à se tranquilliser sur l'article de la religion, en supposant que ce fût

en vue de la défendre qu'ils eussent pris les armes. On leur donne, à cet égard, toutes les garanties possibles, et l'amnistie étant accordée, ils conviennent de se séparer.

Mais au lieu d'évacuer les postes, ils se fortifient encore davantage, et finissent par demander le rétablissement de l'ancien ordre de choses. Alors on prend la résolution d'employer la force armée pour les réduire.

Dans la nuit du 5 au 6, le général Duphot fait marcher deux colonnes dans lesquelles les républicains étaient encore mêlés aux troupes de ligne. Une bataille sanglante a lieu à Albaro. L'attaque avait commencé dès minuit : le feu dura jusqu'à quatre heures du matin ; enfin, après une défense opiniâtre, les insurgés sont enfoncés et mis en pleine déroute ; environ trois cents restent prisonniers. Duphot rentre dans Gènes avec ses soldats victorieux, couverts de sang et chargés de butin.

La sédition de Bisagno n'était pas encore apaisée que les habitants du district de Fontana-Buona se levaient aussi en masse ; ils étaient accourus, à la suite de leurs curés, dans la petite ville de Chiavari, avaient incarcéré le commissaire du gouvernement, abattu l'arbre de la liberté, et pillé plusieurs maisons de patriotes. Les autorités constituées s'étaient enfuies précipitamment.

Après cette expédition, les insurgés s'acheminent vers Gènes. En route, plusieurs bandes de montagnards descendent pour s'unir à eux. C'étaient aussi des prêtres qui les guidaient. Déjà ils formaient un corps de 5,000 hommes, et étaient arrivés à Questo, village tout voisin de la capitale, lorsqu'ils apprennent la défaite des hommes qui s'étaient armés dans les vallées de Bisagno et de Polcevera. Ils renoncent en conséquence à aller plus avant, et se déterminent à se disperser.

On devait renouer les mêmes efforts à Sarzana ; mais la présence de Marc Frédéric, membre du gouvernement provisoire et patriote très-énergique, y met obstacle. Il fait arrêter plusieurs chefs. L'évêque de cette ville, craignant pour sa sûreté, s'éloigne en toute hâte.

Après que l'on s'est assuré à Gènes de la personne de quelques nobles, les troupes françaises se répandent dans les campagnes pour faire d'autres captures.

Fiesco, réputé le chef principal de la conspiration, est saisi et conduit en prison au milieu des cris tumultueux de la populace de la capitale.

Après la victoire on s'occupa de la vengeance. Chaque jour était signalé, dans Gènes, par des exécutions militaires, qui se faisaient d'après les ordres de la commission nommée pour juger les ennemis intérieurs de la république ligurienne. Du reste, indépendamment des attaques dirigées ouvertement contre elle, on entendait de tous côtés parler de manœuvres pour favoriser le projet de réunir cette république à la Cisalpine, et d'opérer ensuite la fusion de l'une et de l'autre dans une république italienne, une et indivisible. Les partisans de ce projet se flattaient d'être appuyés par Buonaparte. Quoi qu'il en soit, celui-ci savait que les esprits s'envenimaient ; que les uns demandaient que Duphot fût rappelé, et les autres que Faypoult se bornât à l'exercice de ses fonctions diplomatiques. La vérité est que le général en chef ne se souciait ni du gouvernement de Gènes, ni du ministre français, et qu'il voulait seulement régner par la force ; à cet effet, il envoya le général Lasue, avec de nouvelles troupes, occuper militairement la ville. Quant à la constitution proposée, il écrivit à Faypoult que bien des articles ne lui paraissaient pas convenir aux localités des rivières de Gènes, et qu'il engageait le gouvernement provisoire à ne rien mettre au jour avant d'avoir pu s'entendre avec lui, ajoutant que, sous très-peu de tems, il se rapprocherait du siège de ce gouvernement.

C'était en attendant, qu'on prenait des précautions comme si l'on avait été menacé d'une contre-révolution. A chaque instant de nouvelles et fausses alarmes occasionaient des arrestations.

La saisie, faite par la république ligurienne, de quelques-uns des fiefs impériaux, avait amené des représailles de la part du gouvernement d'Autriche. Au mois de septembre, il défendit, sous peine de confiscation, tous les paiements que les négociants de Vienne avaient à faire dans l'État de Gènes, et établit un conseil chargé d'administrer les biens que quelques Gênois possédaient en Hongrie.

Le 4 octobre, Duphot, rappelé au sein de l'armée d'Italie, prend congé du gouvernement provisoire, qui publie, le même jour, une amnistie pour ceux qui avaient participé à l'insurrection des 5 et 6 septembre, en exceptant toutefois

les principaux chefs, et les vingt-cinq otages de la noblesse. Tous les autres sont remis en liberté.

Le gouvernement ne négligeait rien, suivant ses faibles moyens, pour l'armement, tant de la garde nationale, que de la troupe de ligne.

La paix de Campo-Formio ayant été signée le 17 octobre 1797, il fut convenu par un des articles secrets, que l'État de Gènes composerait une république, séparée de la Cisalpine. De plus, son territoire pouvait, sous le bon plaisir de la république française, être augmenté des fiefs impériaux dits *Lunigiana* et d'autres situés entre la Toscane et les États de Parme, l'Empereur lui en faisant la cession.

Vers cette époque, on annonce que le nouveau projet de constitution génoise ayant subi les changements indiqués par Buonaparte, il va être soumis à la sanction du peuple. La municipalité, qui, pour achever ce travail, s'était réunie au gouvernement provisoire, devait se borner désormais à ses fonctions administratives.

Un nouveau décret avait été rendu pour signifier à tous les propriétaires, qui depuis le 22 mai avaient quitté le territoire de la république ligurienne, qu'ils eussent à y rentrer. Le délai de trente jours était accordé pour ceux qui se trouvaient en Italie, et de trois mois pour les émigrés qui s'étaient éloignés de l'enceinte de cette péninsule. Une amende considérable était stipulée, en cas de contravention.

Par un autre acte du gouvernement provisoire, il est défendu aux ci-devant nobles de rien emprunter sur leurs biens-fonds, à moins que leurs emprunts n'aient pour objet d'effectuer quelque paiement à la trésorerie nationale.

La commission militaire renvoie chez eux onze citoyens nobles, qui étaient détenus comme otages. Mais un prêtre nommé Rossi est condamné à être incarcéré pendant quarante ans dans la grande tour, avec une chaîne aux pieds ; et en même tems vingt chefs des insurgés de Bisagno, de Polcevera, et de Fontana-Buona sont condamnés, par contumace, à être fusillés.

Une ordonnance expulse tous les Français qui ne sont pas munis d'une carte de sûreté, signée du ministre Faypoult.

Il paraît une liste de seize ex-nobles, taxés depuis dix mille livres jusqu'à cent mille, pour solder les quatre millions qu'on s'est engagé à verser dans les caisses de la république française.

Le 16 novembre, Faypoult, qualifié alors d'envoyé extraordinaire près la république ligurienne, informe le comité des relations extérieures de ce qui jusqu'à ce moment n'était pas rendu public, qu'en vertu d'un traité conclu à Udine, les Liguriens conserveraient définitivement les fiefs impériaux.

Le même jour, il invite le gouvernement provisoire à suspendre encore la présentation au peuple, du projet de constitution.

Le 9 décembre un congrès s'étant rassemblé à Radstatt pour stipuler les conditions de la paix entre la France et l'empire Germanique, on y voit paraître en même tems un envoyé de la Cisalpine, un ministre du roi de Sardaigne et un député de la république ligurienne ; ce dernier est chargé de veiller à ce que l'on ne décide rien de préjudiciable pour elle, et de trop avantager pour le monarque voisin qui, de tout tems, était réputé l'ennemi naturel des Gênois.

Le 14, une grande discussion s'élève parmi les membres du gouvernement provisoire. Il s'agissait de savoir si la constitution étant une fois acceptée par le peuple de Gènes, les directeurs de la banque de Saint-Georges qui, eux-mêmes, doutaient maintenant de la légitimité de leur autorité, pourraient la conserver encore. Une commission est nommée pour examiner la question.

En même tems, on ouvre dans chaque paroisse un registre civique où tous ceux qui ont les qualités requises par la constitution doivent se faire inscrire, s'ils veulent jouir du droit de voter et d'être élus dans les assemblées prochaines.

Le gouvernement provisoire approuve le plan présenté par la commission spéciale qui avait été chargée de la division du territoire ligurien en quatorze départements, et de la fixation du nombre des députés que chaque département doit nommer au corps législatif.

Le 18, les rapports destinés à faire connaître au gouvernement provisoire le résultat des assemblées primaires, établissent que le nombre des votants sur la nouvelle constitution dans toute l'étendue de la république, est plus que suffisant pour l'acceptation de la nouvelle constitution ;

elle est donc proclamée. Celle de France avait servi de modèle à Gènes : le corps législatif se partageait aussi en deux sections : le conseil des *Jeunes* ou des *Soixante*, et le conseil des *Anciens*. Comme en France encore, le pouvoir exécutif était confié à un directoire, composé de cinq membres. Les premiers directeurs furent Louis CONVERTO, choisi pour président, Nicolas LITTARDI, Augustin MAGLIONE, Ambroise MOLLINO, et Paul COSTA.

Le 7 janvier 1798, les comices électoraux terminent leur session. On apprend que la ville de Gènes a choisi pour la représenter huit négociants et cinq avocats, parmi lesquels figurent trois membres seulement du gouvernement provisoire. Les départements de Bisagno et de la Polcevera avaient aussi nommé des citoyens de Gènes pour leurs représentants.

Au commencement de février, le ministre Faypout, remplacé dans ses fonctions par Sotin, ci-devant ministre de la police de France, qui est arrivé avec le titre d'ambassadeur, va s'établir à Milan et y travailler à des plans de finance. Plus tard, il reçoit le titre de *commissaire français en Italie*, et se rend à Naples d'où sa conduite politique le fait chasser par Championnet; mais il y revient bientôt après pour pressurer les Napolitains révolutionnés.

Dans les premiers jours de mars, le corps législatif de la Ligurie décrète le paiement, sur lettres de change, d'une somme de cinq millions à la nation française.

Le conseil des jeunes ou des soixante, donne au directoire génois le droit de choisir les ecclésiastiques qu'il croira le plus propres à exercer le culte catholique.

A la fin du mois, le général Berthier vient lui-même demander au gouvernement de mettre à sa disposition tous les bâtiments de mer, en état de servir pour une expédition importante et secrète de la France. (C'était celle d'Égypte.) Soixante et dix vaisseaux lui sont fournis aussitôt, et on travaille avec une grande activité à rassembler les équipages et les vivres.

Le 19 mars, le conseil des soixante vote une fête à la *reconnaissance*, en l'honneur des généraux Buonaparte et Berthier, et la fixe au 22; mais un message du directoire ligurien annonce aux deux conseils que Berthier doit partir ce jour-là même pour Milan : la fête est donc différée jusqu'au retour de ce général.

Une loi du 23 accorde la liberté illimitée du commerce à tous les Liguriens, et règle que personne ne sera exclu du droit de port franc, les privilèges particuliers étant abolis.

Au commencement d'avril, on fait une nouvelle réquisition de bâtiments de mer pour l'expédition projetée par la république française, et dont l'objet est encore inconnu. Cent vingt voiles sont mises à la disposition de cette république-mère.

Dans le courant de mai, le nouvel ambassadeur français Sotin se rend au directoire ligurien, et y a une conférence au sujet d'un rapport présenté au conseil des anciens pour rejeter la résolution des jeunes, qui autorisait le gouvernement à suspendre l'exécution des bulles pontificales. Il s'élève fortement contre ce rapport, et prévient le directoire que dans le cas où les anciens adopteraient les conclusions du rapporteur, il ne pourra, lui, plénipotentiaire français, s'empêcher d'en faire connaître les conséquences à son gouvernement. Malgré les violents débats qui ont eu lieu au conseil des anciens, on un membre propose de faire venir à la barre quatre théologiens pour éclaircir la question, le projet des jeunes est adopté.

Le 12 mai, le conseil fait comprendre les synagogues des juifs dans la loi sur les réquisitions de l'or et de l'argent appartenant aux églises. En conséquence le directoire est chargé de faire l'inventaire de tous les objets précieux de ces synagogues, et de s'en emparer. Il est convenu qu'il pourra donner des indemnités, si les circonstances le permettent.

Dans une de ses séances de cette époque, le conseil des jeunes déclare incapables de posséder des bénéfices à charge d'âmes, et d'exercer des fonctions civiles dans la république, les curés et autres ecclésiastiques qui ont été amnistiés, après avoir pris part aux insurrections du mois de septembre 1797.

Le roi de Sardaigne demande la permission de faire passer des troupes sur le territoire ligurien; elle lui est refusée.

Le corps législatif autorise le directoire à employer tous les moyens qu'il croira nécessaires pour soutenir les droits de la nouvelle république, s'ils sont attaqués.

Le 20 mai, le conseil des jeunes, craignant que les ex-nobles répandus sur le territoire de la république n'influencent sur les assemblées électORALES, invite le directoire à rappe-

ler, dans l'enceinte même de la capitale, ceux des citoyens de cette classe qu'il jugera à propos, jusqu'à la dissolution de ces assemblées.

Le 3 juin, le même conseil rend un décret qui invite le directoire à laisser faire la procession générale dans la ville, et à y assister lui-même, ainsi que les autorités constituées. Ce décret est sanctionné par les anciens; mais le directoire se détermine à permettre seulement que chaque paroisse ait sa procession particulière, bornée au tour extérieur de son église.

Le 8 juin, paraît une déclaration du directoire contre les troupes du roi de Sardaigne, qui, sur le refus de passage à elles opposé, ont violé le territoire génois pour aller combattre quelques républicains piémontais réunis à Carrosio et protégés par le gouvernement ligurien.

Le directoire français annonçait très-ostensiblement le désir qu'il avait de faire cesser, par son intervention, les hostilités entre les deux peuples États voisins et toujours rivaux, hostilités qui contraignaient ses vœux et ses intérêts. Elles se renouvelaient encore dans le courant de ce mois; plusieurs combats sont livrés, et tous à l'avantage des Liguriens, soit à Puzzuola, soit à Carrosio, où les vainqueurs finissent par planter le drapeau de leur république.

Le 20, a lieu une séance extraordinaire du grand Conseil, qui prescrit au directoire ligurien de faire, s'il en est besoin, pour assurer la tranquillité de l'État, une réquisition d'hommes, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de trente-deux.

La maison de Félix Morando, berceau de la république démocratisée, est déclarée devoir être *consacrée au peuple et à la mémoire de la régénération ligurienne*.

Dans la nécessité de fournir aux frais de la guerre que le gouvernement génois a signifiée au roi de Sardaigne, on se décide, après avoir cherché tous les moyens d'exécution, à considérer comme nationaux les biens du clergé. Mais l'état d'animosité permanente des deux États limitrophes, déplaisant de plus en plus au directoire français, il ordonne que l'on y mette un terme, et il est obéi.

Cette autorité, maîtresse de la France, voulait s'emparer, sans coup férir, des États du roi de Sardaigne; et, en conséquence, elle avait donné des instructions secrètes à Sotin, qui eut la maladresse d'inviter par écrit le directoire ligurien à seconder les insurgés piémontais. On lui reprocha de s'être mis autant en évidence; et, dans les premiers jours de juillet, il fut rappelé. Il eut pour successeur Belleville, qui prit seulement le titre de chargé des affaires de la république française.

Le 16, les électeurs nomment une nouvelle municipalité, composée de quatre ex-nobles, d'un charbonnier, de trois artisans et de plusieurs négociants. On en exclut tous les gens de loi, les médecins et les chirurgiens.

Dans le mois d'août, le directoire ligurien envoie message sur message aux Conseils, pour les engager à pourvoir aux besoins de la république; se sentant appuyé par Belleville, il déclare inconstitutionnelles plusieurs lois qu'a rendues le corps législatif.

Cet envoyé français communique aux deux Conseils un mémoire où il se plaint de leur mésintelligence. Les soixante et les anciens se prononcent de plus en plus contre le directoire ligurien.

Le 31 août, Belleville fait rassembler quinze députés accusés d'entraîner la majorité du corps législatif, d'empêcher la confection des lois, et de se refuser aux mesures nécessaires pour consolider le nouvel ordre de choses. Ce chargé d'affaires de France les détermine à donner leur démission. Dix étaient du Conseil des soixante, et cinq étaient de celui des anciens. Aucun membre du directoire n'imite cet exemple et ne renonce à ses fonctions.

La commission militaire contre laquelle les directeurs réclamaient, est abolie par un décret du corps législatif.

A la même époque, cinq anciens nobles sont mandés à Milan par le général en chef de l'armée d'Italie.

Dans les premiers jours d'octobre, le directoire ligurien fait part au corps législatif de la déclaration du roi d'Angleterre contre tous les peuples des côtes de la Méditerranée, qui ont des rapports avec la France. Il exhorte les Conseils à prendre des mesures rigoureuses pour la sûreté de l'État et pour la protection du commerce. En même tems, le ministre des relations extérieures de la république remet, par ordre du directoire, au consul britannique, une note dont l'objet est de prouver que Gènes a toujours été neutre, et de protester qu'elle veut constamment observer la neutralité.

Le corps législatif s'occupe de l'organisation générale de la garde nationale ; et le directoire, ne sachant comment lui donner des armes, s'adresse, pour cet objet, aux agents de la république française.

Le Conseil des soixante décrète, en raison des besoins de l'État, la suppression d'un très-grand nombre de couvents. Le Conseil des anciens refuse d'abord de sanctionner cette suppression, qui, un mois plus tard, passe, à la majorité d'une voix.

Le 13 octobre, sur la demande du directoire, le corps législatif ordonne l'armement de quatre gros bâtimens, pour protéger le commerce et défendre les côtes qui sont infestées par une foule de petits corsaires ; le fort de Vado, qui commande le port, est mis en état de défense. Le général français Miollis va visiter les fortifications qui sont à l'entrée du golfe de la Spézia, et y fait dresser de nouvelles batteries.

Le 5 novembre a lieu l'installation très-solennelle de l'institut national de la Ligurie.

Peu de jours après, le directoire envoie un message au Conseil des soixante au sujet du mécontentement qu'a excité, dans quelques juridictions, l'extension générale donnée à l'impôt sur le sel. Après la lecture de ce message et des pétitions à l'appui, le Conseil admet à sa barre les députés de quelques-unes des municipalités qui se plaignaient. Ils exposent que leurs pays étant les plus pauvres de la république, ne peuvent payer, sur le pied de deux sous, la livre de sel, qu'ils avaient autrefois pour rien.

Vers ce tems, le corps législatif travaille à la réduction du nombre des municipalités, trouvant que, sans cela, il est impossible que la constitution, entravée sans cesse, soit en activité. Il adopte aussi des plans pour une nouvelle organisation du clergé, qu'il dit être rendue nécessaire par les réformes déjà opérées, à moins que l'on ne veuille renoncer entièrement à l'entretien des réguliers supprimés.

Dans le même mois de novembre 1798, le général français La Poype exprime le désir d'être revêtu du commandement en chef de toutes les troupes de la Ligurie. Le directoire lui répond que la constitution ne permet pas d'avoir, en tems de paix, un général en chef, mais qu'il prend l'engagement de le prier lui-même, en cas d'agression, de venir se mettre à la tête de la troupe de ligne et des volontaires.

Le 29 novembre, les fonctions auxquelles le général La Poype aspirait lui sont confiées, en raison des dangers qui menacent les côtes de la Ligurie, l'amiral Nelson ayant déclaré les ports de la république bloqués, et signifié que les bâtimens qui entreraient dans ces ports ou ceux qui en sortiraient, seraient regardés par lui comme de bonne prise.

Le 8 décembre, le chargé d'affaires Belleville fait part au directoire ligurien de la révolution opérée en Piémont, par l'abdication et le départ du roi de Sardaigne. Il cherche à faire voir les avantages que Gènes et toute l'Italie retireraient de cet événement politique, qui bientôt est célébré avec enthousiasme par les patriotes, mais ne fait que réveiller chez beaucoup de Gênois le souvenir des haines de voisinage.

Le directoire, à la suite d'une proclamation par laquelle il invite tous les citoyens à s'armer, non-seulement pour sauver, quant à présent, la patrie, mais pour concourir, avec les armées de la grande nation, à établir et assurer la liberté et l'indépendance de l'Italie, rend un décret par lequel il ouvre une *conscription volontaire*.

Le général La Poype, qui commande en chef les troupes françaises en même tems que les troupes liguriennes, charge le général Miollis de la défense des départemens menacés.

Le fort de Sarzanello, près de Sarzana, est mis en état de soutenir les attaques prévues. On fortifie aussi tous les bords de la Magra, sur la rivière du Levant, comme pouvant servir de barrière contre l'ennemi.

Salicetti, membre du Conseil des Cinq-Cents de Paris, s'établit à Gènes vers la fin de décembre, avec une mission de son gouvernement.

Le froid est tel, cette année, dans toute la Ligurie, à l'époque dont il s'agit, que les premiers magistrats sont obligés de suspendre leurs fonctions.

Le 5 décembre, un détachement de troupes françaises et liguriennes avait occupé la ville et le fort d'Onelle. Les habitans des vallées étaient tous armés et semblaient prêts à opposer une vigoureuse résistance ; mais ils quittent leurs armes, lorsqu'ils apprennent la capitulation du roi de Sardaigne.

Le général Lannes arrive avec plusieurs officiers à Sarzana, d'où il se rend à la Spézia, pour concerter, avec les

généraux La Poype et Miollis, le plan des opérations qui paraissent tendre à chasser de Livourne les Napolitains.

Une grande quantité de personnes sont arrêtées, tant à Gènes que dans d'autres villes de la république, par ordre du directoire ligurien, en vertu des pouvoirs extraordinaires qu'a cru devoir lui attribuer le corps législatif. Une partie d'entre elles est condamnée à l'exil, et le reste est conduit à la forteresse de Savone. La plupart sont des ecclésiastiques, accusés d'avoir pris part à des mouvements qui ont eu lieu les 9 et 16 octobre, et de continuer à jeter l'alarme dans le peuple, en abusant de sa crédulité. L'évêque de Savone est du nombre des exilés.

Malgré la neige et le froid excessif, deux bataillons de troupes françaises qui restaient encore à Gènes, partent pour le golfe de la Spézia.

Le directoire, manquant toujours de moyens d'armer la garde nationale, a de nouveau recouru aux généraux français. Il obtient de Joubert, chef actuel de l'armée d'Italie, six mille fusils de l'arsenal de Trcin.

D'après une note du chargé d'affaires de la république française, ayant pour objet de représenter au gouvernement de Gènes qu'il doit rompre toutes ses communications avec la Cour de Naples, le directoire ligurien adresse, le 29 décembre 1798, un message au corps législatif, pour lui demander d'être autorisé à seconder, avec toutes les forces dont il peut disposer, les opérations de l'armée française contre les Napolitains et les Anglais. Le Conseil des soixante délibère sur ce message et décrète à l'unanimité, 1°. que le directoire exécute, dans le but annoncé, mettra en œuvre tous les moyens militaires, et même hors du territoire ligurien ; 2°. que la garde nationale répondra de la tranquillité intérieure, les conscrits volontaires étant admis à remplir les fonctions de la troupe de ligne. Le Conseil des anciens approuve ce décret.

Le directoire fait signifier au consul anglais et à l'agent du roi de Naples, qu'il ne peut plus avoir de correspondance politique avec eux, mais qu'ils resteront sous la sauvegarde de la loi et de la loyauté ligurienne.

Les bâtimens napolitains qui se trouvaient dans le port, et sur lesquels l'embargo était mis depuis vingt-quatre heures, s'étaient éloignés, à la nouvelle que Livourne venait d'être évacuée par les troupes de leur pays et par les Anglais.

En même tems, les corsaires français mettent à la voile. Le représentant Salicetti prend la route de la Spézia ; tandis que de nouvelles troupes françaises et liguriennes continuent à filer du même côté.

Dans le mois de janvier 1799, le nombre des personnes suspectes exilées par le directoire gênois, en vertu de ses pouvoirs extraordinaires, montait à environ trois cents.

Aux termes d'une loi rendue contre les oisifs et les gens sans aveu, on bannit les mendiants étrangers, et ceux qui, n'ayant aucune profession, vivent de jeux et de débauche.

Le 26 février, trois citoyens présentent à la barre du grand Conseil une pétition sur la discussion relative à la sortie d'un tiers des représentans. Un de ceux-ci, Queirolo, qui se voit du nombre des membres que l'on veut écarter de l'assemblée, s'abandonne à tous les excès de la fureur. Dans la nuit suivante, il menace un des pétitionnaires, et en perce un autre d'un coup de stilet. La scène se passe dans un hospice de Gènes, et y excite la plus vive indignation. Par suite, on saisit Queirolo ; une commission est nommée pour le juger, et elle le condamne à mort. Son exécution a lieu le 28.

Plusieurs députés qui avaient été insultés et arrêtés le 26, pour avoir énoncé une opinion contraire à celle des pétitionnaires, relativement au renouvellement du tiers, se retirent dans leurs communes, sans donner leur démission.

Le 6 mai, le directoire exécutif ligurien annonce au peuple les dangers de la patrie et la nécessité où sont les phalanges françaises de se replier devant un ennemi qu'elles n'étaient pas accoutumées à compter.

Le 8, les directeurs, en vertu des pouvoirs extraordinaires qu'ils ont reçus de l'autorité législative, mettent en état de siège toutes les communes, excepté seulement celle où réside le corps législatif. Cependant, au bout de fort peu de jours, ils donnent avis à celui-ci que la même mesure va avoir lieu pour la ville de Gènes.

Dans le courant de mai, des insurrections éclatent de toutes parts, et nommément dans les fiefs impériaux réunis à la république ligurienne.

Le 10 juin, le directoire est rassuré par la nouvelle que,

tandis que le Piémont est occupé par Suwarow, le général Moreau, chargé de réparer les torts de Schérer en Italie, est parvenu à établir des communications entre son armée et celle de Naples, commandée par Macdonald. Il apprend que, de ces communications, est même résultée la jonction de ces deux généraux. En conséquence, il déclare que Gênes n'est plus en état de siège, et il fait relâcher les otages qui avaient été pris dans un moment où l'ennemi avait mis le pied sur le sol de la république.

Le 17 juin, Moreau adresse aux Liguriens une proclamation où il vante la conduite loyale et courageuse de ce peuple, allié fidèle de la France, et lui promet que l'armée française couvrira le territoire de Gênes et le défendra avec la même opiniâtreté que si elle avait à combattre pour le sol de sa propre patrie. Il ajoute que les ressources seront partagées, comme les dangers.

A cette époque, l'armée de Moreau occupait une ligne très-forte depuis Saint-Esprit jusqu'à la Bochetta, gardant tous les passages par où les Austro-Russes, devenus maîtres de la Lombardie, auraient pu pénétrer pour descendre sur les côtes.

On voit arriver à Gênes l'artillerie de l'armée française, qui a été transportée de Garesio à Loano, par un chemin pratiqué tout exprès dans les montagnes, et qui ensuite a été embarquée dans ce dernier lieu.

Le 20, cette armée sort du territoire de l'État de Gênes, conduite par Moreau. Elle marche sur Tortone et en fait lever le siège.

Le 26 juin, Moreau, qui avait battu l'ennemi devant Alexandrie et s'avançait déjà vers Voghera et Pavie, est obligé d'abandonner cet avantage et de se retirer sur Gênes. Pendant ce temps, une flotte anglaise, forte de vingt-huit voiles, arrivait à la vue de cette dernière ville, proposant de rendre sur parole mille ou douze cents prisonniers français, saisis sur un convoi qui revenait d'Égypte.

Dans les premiers jours de juillet arrive l'armée de Macdonald, forte d'environ vingt mille hommes. Quinze mille s'établissent à Sarzana, dont les Napolitains s'étaient rapprochés, se disposant à entrer dans le pays de Gênes; et cinq mille prennent possession de la Spézia, tout prêts à garder les passages des Apennins, et à empêcher les Anglais de se rendre maîtres du golfe.

Le gouvernement ligurien élève bientôt de fortes réclamations contre les désordres que les troupes françaises ont commis dans la rivière du Levant. Le général promet d'arrêter ces désordres et d'accorder des indemnités.

Le 29 juillet paraît une proclamation de Suwarow, au peuple génois, pour l'engager à voir des libérateurs dans les Austro-Russes qui, de Milan, s'avancent vers lui.

Le 4 août, le général Joubert, que le directoire exécutif de France avait, au commencement de juillet, envoyé pour la seconde fois prendre le commandement en chef de l'armée d'Italie, se rend au directoire ligurien, avec le chargé d'affaires Belleville. Le président Massucore fait au général le tableau des sacrifices de la Ligurie, et de tout ce qu'elle a souffert par le séjour des armées sur son territoire, particulièrement par le séjour de l'armée de Naples. Il se plaint de ce qu'après les assurances les plus positives, après des promesses répétées jusqu'au dernier moment, Sarzana et le golfe de la Spézia ont été évacués à l'apparition d'un corps de deux mille hommes, presque tous insurgés. Joubert entend les reproches avec calme. Les autres directeurs, collègues de Massucore, en adressent aussi à Belleville, comme ayant trompé et vexé de toutes manières le peuple génois. Belleville accuse, à son tour, le gouvernement de n'avoir pas ordonné une levée en masse, ce qui lui était en réalité impossible, la rivière du Levant ayant été saccagée, depuis six mois, par l'armée de Naples, et bientôt après évacuée. Joubert promet de donner ordre au général Miollis de retourner au golfe de la Spézia, et de faire les plus grands efforts pour reprendre tous les postes abandonnés.

Le 13, le corps législatif ordonne la levée d'une réquisition composée de tous les jeunes gens de dix-sept à trente ans.

Le 15 se donne la bataille de Novi, où Joubert est tué. Moreau, qui lui était resté subordonné, a trois chevaux tués sous lui. La perte des Français, en morts et en prisonniers, est extrêmement considérable. Pérignon, Grouchy et Collé tombent entre les mains de l'ennemi. Les Français, de leur côté, ont fait deux mille quatre cents prisonniers, qui sont envoyés à Nice.

Le quartier-général de l'armée française, que Moreau, son chef provisoire, avait, après cette importante bataille, établi à Gênes, fut forcé de rétrograder vers la rivière du Po-

ment. Tous les patriotes liguriens avaient cherché un asile à Savone. On éprouvait la plus grande disette dans tout l'ancien État de Gênes.

En attendant la décision du gouvernement français sur le choix d'un nouveau général en chef, Moreau continue d'en remplir les fonctions; il s'occupe, autant que les circonstances le permettent, de la réorganisation de l'armée, et des moyens de lui procurer ce dont elle a le plus de besoin. Une contribution d'un million est imposée aux plus riches familles de Gênes.

Si les puissances coalisées avaient alors pressé cette ville avec quelque vigueur, elle n'aurait pu résister; Moreau, poursuivi sans relâche, aurait abandonné les montagnes de la Ligurie, pour regagner la France.

Par suite de la marche des événements, l'armée française se disposait à se retirer sous trois jours, et on attendait le général Suwarow, lorsque tout-à-coup l'armée impériale fait, en toute hâte, un pas rétrograde. Moreau, qui avait son quartier-général à Conigliano, venait de lever son camp sur Novi et de débloquer Tortone. On attribua ces mouvements aux progrès étonnants de l'armée du général Championnet. Elle menaçait Turin; et une division de celle de Masséna se dirigeait sur Coire et Milan. La crainte que ces trois armées ne se réunissent en masse, motivait la détermination de Suwarow de quitter le territoire de Gênes pour aller s'opposer aux Français. Mais bientôt la mésintelligence survenue en Italie entre les alliés, amène la résolution de Paul I^{er}. de rappeler le célèbre général russe. Celui-ci reçoit l'ordre de traverser le mont Saint-Gothard, pour aller prendre, sur la Limat, le commandement de l'armée opposée à Masséna. L'exécution de cet ordre devait avoir les suites les plus funestes pour la cause de la coalition.

A la fin de septembre, Moreau, par ordre du directoire français, quitte l'armée d'Italie et se rend en Allemagne. Championnet, son successeur, arrive et s'adresse tout à la fois aux troupes françaises et au peuple ligurien, pour leur demander de la patience et de nouveaux efforts. L'armée du général autrichien, Mélas, chargée d'accomplir seule une tâche qu'elle avait entreprise avec de puissants auxiliaires, se trouvait singulièrement affaiblie par les garnisons qu'il avait fallu mettre dans les places conquises, par la perte des hommes que lui avaient coûtés ses victoires mêmes, et par ceux qu'elle avait laissés dans les hôpitaux, où l'on comptait alors 30 mille malades.

Cependant l'arrière-saison fut utilement employée par cette armée, à réprimer Championnet et à réduire les fortresses auxquelles ce général français avait résolu d'appuyer ses quartiers d'hiver, dans la partie méridionale du Piémont. Championnet réunissait alors sous son commandement toutes les armées qu'avait la France en Italie; et la charge semblait être au-dessus de ses forces personnelles.

Au commencement d'octobre, les soldats français, pressés par la faim, accusaient, dans leur mauvaise humeur, le gouvernement génois ainsi que les citoyens riches, d'être d'intelligence avec les ennemis de la France. Sous ce prétexte, le général en chef ordonne que l'on s'empare des forts de la ville et des môles. Cet ordre est exécuté par le commandant de Gênes, Beaupoil.

Le 12, trois membres du directoire ligurien offrent leur démission; elle est acceptée.

Le 4 novembre, le général autrichien, Mélas, parvenu à resserrer Championnet entre la Magra et la Stura, l'attaque avec vigueur près de Fossano et de Savigliano; à la suite d'un combat meurtrier, il le réduit à quitter la plaine, et à abandonner Coni. Cette place se rend le lendemain.

Après une prise aussi importante, et celles de Mondovi, de Ceva et de Serravalle, la ville de Gênes résiste encore. Elle doit alors son salut à la résolution de Championnet, de tout sacrifier pour la conserver, et de ne pas donner à ses troupes, qui sont cependant harassées, d'autre quartier d'hiver que les âpres montagnes de la Ligurie.

Le mécontentement toujours croissant qu'excitait dans cette capitale la disette et les réquisitions, était encore aigu par des arrestations, que l'on motivait toujours sur une prétendue conspiration, ayant pour objet de livrer cette capitale aux Autrichiens.

Le 15, eut lieu le combat de Montefacci. Le général Gouvion Saint-Cyr, qui commandait l'aile droite de l'armée d'Italie, et qui était, depuis la défaite de Fossano, ou Savigliano, chargé de la défense du territoire ligurien, s'y trouvait environné de dangers. Son audace et sa persévérance triomphent de tout. Toutes les opérations du gou-

vernement annonçaient qu'il était en proie à l'anarchie : Gouvion Saint-Cyr prend le parti de le renverser. Voyant la population réduite à une extrême misère, il parvient à en éloigner pour elle les horreurs. Les soldats français, exténués par les privations, se révoltent : il les fait rentrer dans le devoir. L'armée autrichienne le harcèle, le presse : il profite du repentir de ses troupes, et les lance sur le général Klénau, qui, malgré l'avantage d'une position presque inexpugnable, malgré sa supériorité numérique, enfin malgré la protection d'une escadre anglo-russe, est battu, perd 3,000 hommes et abandonne quatre canons. Gènes reste au pouvoir des Français.

Le 20, Championnet annonce à l'armée d'Italie les événements majeurs arrivés à Paris, les 18 et 19 brumaire an vier 9 et 10 novembre 1799), par suite du retour de Buonaparte, débarqué d'Égypte à Fréjus, le 9 septembre précédent. Il apprend aux troupes la nomination de ce célèbre général au consulat. Championnet se flattait qu'en montrant aux troupes une perspective plus riante, il les encouragerait à supporter leur dénuement actuel, et des souffrances qui allaient, leur disait-il, bientôt finir.

En effet, l'influence de Buonaparte, devenu premier consul, le 13 décembre, et celle de Beithier, nommé ministre de la guerre, devaient tout changer en Italie, comme en France.

Le directoire ligurien, qui, le 2 de ce mois, avait reçu dans son sein deux nouveaux membres, se détermine à faire partir pour Paris, M. Roggeri, chargé de solliciter entre autres choses, la destitution du général Massol, qui protège les anarchistes et patriotes, soi-disant *exclusifs*; mais peu de jours après, le Conseil des Sixante fait aussi son *dic-huit brumaire*, c'est-à-dire que le directoire est supprimé, que le corps législatif est ajourné, et qu'une commission intermédiaire, investie des pouvoirs législatif et exécutif, est chargée de présenter une constitution nouvelle, analogue à celle de la France.

Le Conseil des anciens approuve cette résolution; les membres de la commission sont installés, et les deux Conseils lèvent leur séance au bruit des applaudissements universels. Tout se passe avec tranquillité dans la ville, où par précaution on avait fait entrer des troupes dès le matin. Outre les proclamations d'usage, des courriers sont expédiés à l'instant. Un d'eux part pour Paris, porteur d'ordres adressés au citoyen Boccardi, qui est confirmé dans sa place de ministre plénipotentiaire auprès de la république française.

La nouvelle métamorphose du gouvernement génois déliait l'État d'une partie des sangsues qui l'avaient dévoré jusqu'alors; mais elle ne remédiait pas à la disette de vivres dont tout le monde souffrait, depuis que les Anglais bloquaient entièrement les ports des deux rivières. On redoutait les mêmes traitements de la part des Autrichiens, d'après leur conduite dans les pays dont ils s'étaient rendus maîtres. Une partie du peuple réunissait donc ses efforts à ceux des Français pour retenir le baron de Mélas dans le nord des Apennins.

Le plan hardi qu'avait formé Championnet de percer le centre de la ligne des Autrichiens, afin d'isoler leurs forces, et de tâcher de les vaincre par la vitesse des mouvements, par la science des manœuvres, ne put réussir. Son armée n'avait pas seulement à combattre la famine et l'épidémie; elle éprouvait encore des pertes par la désertion. Le général fut atteint lui-même par une des maladies contagieuses qui durèrent tout l'hiver, et il mourut, désolé, à Antibes, le 9 janvier 1800.

Le 18 de ce mois, la commission du gouvernement, fort occupée, comme toutes les autorités précédentes, des ex-nobles sortis de Gènes, rend une nouvelle loi pour rappeler encore une fois dans la capitale, ceux d'entre eux qui y étaient domiciliés avant le 22 mai 1797, répétant la menace de la confiscation de leurs biens. Seulement elle prolonge les délais accordés, suivant les distances où peuvent se trouver les personnes désignées. Au bout de quelque tems, la commission, moyennant une somme à verser dans la caisse nationale, transige avec les nobles qui déjà ont encouru la confiscation.

Le premier consul de la république française ayant réuni l'armée des Alpes à celle des Apennins, sous les ordres de Masséna, auquel il avait retiré le commandement en chef de l'armée d'Helvétie, est aidé par Beithier à compléter ce grand corps, et de plus à former un nouveau corps, sous le nom d'armée de réserve.

Buonaparte avait résolu d'envelopper l'armée autrichienne, en la tournant par sa droite, dans un point où les

montagnes de Gènes et le Saint-Gotthard, restés au pouvoir des Français, ressèrent la vallée du Pô. Ce plan n'aurait pas réussi sans la persévérance incroyable de Masséna, qui, n'ayant qu'une poignée de soldats, et manquant à la fois d'argent, de vivres et de munitions, fit tout ce que l'on pouvait attendre du capitaine le mieux approvisionné.

Masséna était arrivé sur la rivière du Ponent dans les premiers jours de février 1800 : ce fut le 10 de ce mois, qu'il se rendit dans la capitale de la Ligurie, et y prit beaucoup de mesures d'ordre, s'occupant surtout de calmer les inquiétudes par rapport aux subsistances. Quelque tems après, il désigna Soult pour son lieutenant-général. Le quartier général de l'armée ne devait pas quitter Gènes.

Cette armée était accablée par les maladies, et totalement désorganisée, depuis le départ de Moreau qui était allé prendre le commandement de toutes les forces françaises en Helvétie; la mort de Championnet avait aussi contribué au désordre qui existait. L'indiscipline était telle maintenant, que le nouveau général en chef trouva en route des demi-brigades entières, et même des corps plus considérables, qui s'en retournaient en France sans en avoir reçu l'ordre. Leur seul motif était la détermination bien arrêtée de ne pas servir sous un autre chef que Moreau. Il fallait pour les ramener au devoir, déployer tout l'appareil de la sévérité. Masséna en montra beaucoup, il cassa des compagnies entières, dégrada les officiers, et fit fusiller des sous-officiers, ainsi que deux soldats par compagnie. Les vides qui résultaient de ces mesures de rigueur furent promptement remplis par le ministre de la guerre à Paris; et l'armée de Gènes devint la plus soumise, la mieux disciplinée, de tout ce qui composait les forces militaires dont disposait alors la France.

Quant aux Génois, ils étaient exaspérés par leurs privations, par leurs souffrances. Masséna pensa que le meilleur moyen de comprimer, chez eux, les explosions, était de donner toutes les charges du gouvernement démocratique à des patriotes qu'il connaissait prêts à se dévouer pour exécuter ses ordres.

Les habitants de la rivière du Levant, moins patients, ou plus maîtres de se livrer à leurs ressentiments, étaient en insurrection. Des mouvements très-sérieux contre les Français éclatèrent surtout dans le mois de mars. Masséna profita du tems où les Autrichiens n'étaient pas encore en position de l'attaquer, pour pacifier les paysans, suivant sa manière accoutumée, c'est-à-dire par des moyens de terreur. Il prit aussi tous ceux qu'il jugeait nécessaires pour payer ses troupes et commença par leur compter le tiers de ce qui leur était dû.

De grands renforts étaient venus successivement, de France à l'armée de la Ligurie. On y avait changé beaucoup de généraux. Au reste, les subsistances étaient encore mal organisées, et Masséna ne se croyait pas arrivé au moment de se battre, lorsqu'il fut attaqué à l'improviste par les armées d'Autriche et d'Angleterre qu'il supposait être restées fort éloignées.

Mélas, plus tard si malheureux on si inhabile, avait, à cette époque, dissimulé avec beaucoup d'art, ses forces à son ennemi. Le 4 avril, dans une proclamation datée du quartier-général d'Acqui, ce chef des troupes de l'empereur s'annonce, au peuple ligurien, comme son libérateur.

Le 5, une armée navale anglaise s'approche de Gènes, au point d'y lancer des bombes. Le lendemain, tous les postes des montagnes entre cette ville et Final sont attaqués à la fois par les Autrichiens; le 9, ils emportèrent le retranchement de la Bocchetta, et les défenseurs de ce poste rentrèrent en grande confusion dans la ville.

La principale agression dirigée contre les hauteurs de Savone eut un succès encore plus décisif : la ligne française fut entièrement coupée sur ce point. Son aile droite, où se trouvait Masséna, demeura séparée du centre et de l'aile gauche, que commandait le général Suchet, chef de l'état-major; et les deux parties de l'armée ne purent plus se rejoindre. Pendant quinze jours, elles firent les efforts les plus grands, dans l'espoir de parvenir à se rapprocher sur les croupes des montagnes qui séparent Savone de Gènes. Ces efforts donnèrent lieu à beaucoup d'affaires. C'était Mélas qui commandait en personne sur ce point-là et il avait réussi à repousser, d'une part Masséna sur la Polcevera, et de l'autre Suchet au-delà du Var. Du reste il était loin de s'attendre à la marche prodigieuse de l'armée de réserve commandée par Buonaparte, qui descendait en Italie par le Saint-Bernard. Mélas refusait de croire à ce qu'on lui en disait, et en conséquence, il avait disséminé ses forces sur une ligne de plus de 70 lieues.

L'objet principal du général Masséna, qui était bien décidé à défendre Gênes, fut dès lors, d'empêcher que le blocus de cette ville, serrée de près, du côté de la mer, par l'amiral Keith, qui interceptait totalement les vivres, ne le fût aussi du côté de terre par les Autrichiens, et que ce blocus ne se convertît en siège. Ce qu'il y avait de mieux pour tenir ceux-ci en arrière, c'était d'être toujours le premier à les attaquer, quoique avec infériorité de nombre. Il résolut donc de les combattre de rochers en rochers.

Le 27 avril, il reçut une lettre de Mélas, qui lui offrait la plus honorable capitulation, et il répondit : « Il me reste encore assez de troupes pour vous prouver que je puis me défendre, quand même le général Suchet serait battu, ce que j'ai bien de la peine à croire. »

Suchet, séparé de son chef, avait tout tenté, mais inutilement, pour délivrer Savone. Il fut en effet battu et poursuivi par Oelsnitz. Alors il se jeta sur les hauteurs de Final, où il tenait les points fameux de Melonio et de Sette-Pani, espérant bien enlever et détruire, de là, les magasins de son adversaire. Mais il en fut chassé et éprouva un dernier échec, plus grave que tous les autres, à Montecaro, près des sources de l'Arrozia. Ce qui le força surtout à précipiter sa retraite, fut un manœuvre des Autrichiens, qui menaçaient de lui fermer le passage, et qui, dans le fait, avec un peu plus d'activité d'exécution, auraient pu amener le centre et la gauche de l'armée d'Italie à poser les armes. Suchet, par la célérité de ses mouvements, évita un autre piège qui lui était tendu du côté de Vintimille.

Cependant les soldats de Masséna, découragés, accablés de maux, manquant de pain, ne comprenaient pas le but des attaques périlleuses où, chaque jour, leur chef les conduisait, car les impériaux n'auraient jamais été déterminés par les pertes qu'ils pouvaient également essayer dans ces attaques, à lever le blocus. Les prisonniers qu'on leur faisait, n'étaient, pour les Français, qu'une charge, par la nécessité de les nourrir. Le grand objet de Masséna était de donner au premier consul le tems de venir à son secours. Il en recevait des nouvelles par la voie que lui fournissaient des amis de la France, tout autre moyen de communication avec le dehors étant impossible. Enfin, le 25 mai, des rapports incontestables lui firent connaître à la fois, et les grands avantages remportés par Moreau en Souabe, et l'entrée de l'armée de réserve de Buonaparte en Piémont. En conséquence, il fit illuminer, le soir, la ville, qui n'en était pas moins réduite aux plus horribles extrémités de la faim. Le nombre des infortunés, morts de besoin ou de maladie, pendant le blocus, alla peut-être jusqu'à quinze mille.

Dans les derniers jours de mai, les Autrichiens et les Anglais, ne pouvant plus douter que le premier consul approchât de Milan, pressèrent Gênes avec la plus grande vivacité; mais on renouvelait en même tems, à Masséna, l'offre d'une capitulation honorable: il en conclut, et regarda comme très-certain, que l'armée de réserve était déjà bien près de lui, et il voulut tirer parti de l'inquiétude de ses adversaires, pour obtenir d'eux des conditions aussi avantageuses que possible.

Les bases du traité proposé furent arrêtées, le 4 juin, à neuf heures du matin. Tout semblait conforme aux vœux de Masséna, dans les clauses et conventions. Il était réglé, entre autres, que ce général, ses officiers et soldats, au nombre de huit mille, sortiraient avec pleine liberté; qu'ils retourneraient en France par la voie de terre, et que ceux qui ne pourraient pas la prendre seraient transportés par mer à Antibes, ou bien au golfe Juan, par la flotte anglaise; que les prisonniers autrichiens seraient rendus; que ceux des patriotes génois et des réfugiés italiens qui voudraient suivre l'armée française, seraient considérés comme en faisant partie; que personne ne serait recherché pour sa conduite politique antérieure; que la population de Gênes serait approvisionnée; qu'on prendrait soin des malades; enfin, que la ville serait livrée, le 5 juin, aux forces combinées, autrichiennes et anglaises.

Le général français, malgré tout ce que ce traité lui assurait de favorable, signifiâ qu'il n'apposerait pas sa signature à la suite de celles de l'amiral Keith, des généraux autrichiens, Ott et Saint-Julien, avant le soir de ce même jour. Il espérait encore recevoir des nouvelles qui pourraient changer ses déterminations. L'art de ce chef, aussi rusé qu'opimâtre, à déguiser sa propre détresse et à profiter de l'embaras de son ennemi, était vraiment digne d'admiration pendant le cours de ces discussions. Il ne signa qu'à sept heures du soir, et l'on se donna mutuellement des étages.

Enfin les huit mille hommes de la garnison française quitteront Gênes pour se rendre à Nice par terre, après un blocus de soixante jours, et une perte de moitié, en morts, blessés ou prisonniers.

Au jour indiqué, les impériaux occupèrent la porte de la Lanterne, et les Anglais la bouche du port, après quoi Ott et Keith entrèrent triomphants, l'un avec toute son armée, et l'autre avec toute son escadre. On peut dire que c'était une conquête péniblement obtenue, à la suite d'une guerre lente et minutieuse. Les démocrates les plus prononcés partirent, comme il était convenu, avec les Français, entre autres, Morando, l'abbé Cuneo, l'avocat Lombardi et les frères Boccardi. Il fallut un peu de tems pour que les Autrichiens rétablissent l'ordre dans la ville et ses environs. Leur général érca une régence qui comprima les réactions prêtes à éclater: cette régence frappa des contributions devenues indispensables: du reste, pas un mot de la part des chefs préposés au nom de l'Empereur, qui autorisât à espérer le rétablissement de l'indépendance génoise, et la restauration du gouvernement primitif.

Ce fut, grâce au blocus de Gênes, si bien soutenu par Masséna, que l'armée de réserve que dirigeait Buonaparte, arriva, le 14 juin, sur le champ de bataille de Marengo. Le blocus servit aussi à retenir les Allemands dans les Apennins, pendant que leur présence aurait été si nécessaire ailleurs, de manière qu'ils ne furent plus en mesure de voler au devant de leur principal ennemi.

Mélas, qui s'était abusé si long-tems sur les vues et les ressources du premier consul, général en chef des Français, acquit enfin la certitude que celui-ci n'était plus qu'à deux ou trois marches de Milan, et qu'il avait à sa suite des forces considérables. Le général autrichien comprit trop tard quel changement était survenu dans sa position personnelle.

La division du général Ott, revenant de Gênes, avait rencontré près de Voghéra l'avant-garde de l'armée de réserve. Mélas reprit principalement la route de Turin, par le col de Tende, retirant, non sans de grandes pertes, une partie des troupes qu'il avait engagées sur le Var, et qui furent poursuivies par Suchet jusqu'à la vue de Cêva. Le chef des Autrichiens, coupé du côté de Gênes, d'où Masséna était sorti avec sa garnison, se trouvait entre deux feux, mais avec des forces numériquement supérieures.

Le 13, les avant-gardes des deux armées se rencontrèrent. Ce fut le 14 qu'eut lieu cette fameuse bataille de Marengo, dont le récit n'appartient pas à l'histoire de Gênes. Mais un de ses résultats fut que la capitale de la Ligurie dut être, peu de tems après, remise aux Français, par suite de la convention désastreuse que Mélas avait été obligé d'enclure le 16, à Alexandrie. Elle fut remise en effet, le 23 juin, au général Suchet, par le prince de Hohenzollern. Celui-ci, en vertu d'un ordre exprès de Mélas, emprunta, avant de partir, un million, pour les besoins de l'armée, aux soixante négociants les plus riches.

C'était le dix-neuvième jour depuis que les Autrichiens étaient devenus maîtres de Gênes par la capitulation de Masséna. Suchet reentra en possession de toute l'artillerie qui avait été abandonnée, le 5, lors de la reddition de la place. Dès lors, les armées de réserve et d'Italie se trouvèrent réunies sous le commandement de Masséna.

L'amiral Keith prétendait, après le traité d'Alexandrie, que les actes faits par les alliés de l'Angleterre n'étaient pas obligatoires pour elle; en conséquence, il enleva des magasins de Gênes tous les objets propres à la marine anglaise qui y étaient enfermés. Il est même probable qu'il aurait refusé de rendre cette ville, malgré la capitulation de Mélas, s'il n'eût craint qu'en retour le premier consul de France ne retint prisonnière la troisième division de l'armée autrichienne, qui ne devait quitter les bords de la Bormida que du 23 au 24 juin, et qui avait en son pouvoir la plus grande partie des effets militaires.

Le fréquent passage d'une domination à une autre renouvelait les souffrances et la misère des Génois; les Français traitaient leur ville capitale sans pitié, comme les Autrichiens l'avaient fait avant eux, et en suivant le premier exemple qu'avaient donné, plus anciennement, les Français eux-mêmes.

La Ligurie se trouva comprise dans une mesure que prit Buonaparte, le 23 du même mois, pour donner une organisation provisoire aux pays qu'il disait avoir reconquis à la liberté. Gênes eut donc, comme Milan et comme Turin, sa consulte pour le pouvoir législatif, et sa commission de gouvernement pour le pouvoir exécutif, commission

qui devait être présidée par un ministre extraordinaire de la république française.

Le 9 juillet, cette commission qui était composée d'hommes modérés et jouissant d'une bonne réputation, n'était encore qu'à peine nommée, lorsqu'elle fit une adresse au peuple, pour lui annoncer le retour des autorités françaises, et la nouvelle organisation provisoire qu'établissait Buonaparte, en attendant que les circonstances lui permissent de donner aux Gênois une constitution définitive. Dans cet état de choses, un gouvernement pauvre et épuisé se voyait obligé, à la fois, de pourvoir aux besoins de l'État et d'entretenir des soldats étrangers. Keith dominait sur mer et bloquait les ports de la république. La ville de Gênes périssait par la faim et par le fer; elle éprouvait, de plus, les horreurs d'une maladie contagieuse qui lui fit perdre deux mille individus en un mois.

D'après la manière dont un des chefs de l'armée, le général Dejean, s'était acquitté de la commission de faire exécuter la convention qui livrait aux Français la plus grande

partie de l'Italie supérieure, par suite de la victoire de Marengo, Buonaparte, l'ayant jugé propre à des fonctions plus élevées, le nomma ministre extraordinaire à Gênes et président de la *consulta*. Dejean devint, sous ce titre, le véritable administrateur d'un pays qui ne cessait de regretter, et toujours plus vivement, son ancienne indépendance. Il avait, dans la république ligurienne, le même pouvoir dont deux autres généraux français étaient investis dans la république cisalpine et en Piémont. Ce poste correspondait à la place que la Cour de Vienne confiait, avant l'entrée des Français en Italie, à un agent diplomatique qui résidait auprès du gouverneur général du Milanais. Dejean remplit sa nouvelle mission avec zèle et y fit preuve de grandes connaissances administratives. Il ne quitta Gênes qu'en 1802, pour aller occuper, à Paris, l'emploi de ministre-directeur de l'administration de la guerre.

Aucun changement important n'eut lieu dans l'existence politique de la république ligurienne, depuis l'époque de 1800 dont il est ici question, jusqu'à la fin de la même année.

DUCHÉ DE MILAN.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DU DUCHÉ DE MILAN.

RÉPUBLIQUE CISALPINE.

En 1733, le roi de Sardaigne, aidé de la France et de l'Espagne, s'était emparé du Milanais, dont la souveraineté avait, depuis le traité de Bade, de 1714, été assurée à la maison d'Autriche. Cette province fut, en vertu du traité de Vienne, de 1735, rendue à l'autorité de l'empereur; et l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, la transmit à sa postérité.

Le duché de Mantoue, qui est à l'orient du Milanais, avait appartenu long-tems à la maison de Gonzague, comme fief relevant de l'empire. Charles IV, dixième duc de Mantoue, étant mort sans enfants, sa succession devint un objet de contestation entre les ducs de Lorraine et de Guastalle. D'un autre côté, le duc de Savoie se fondait sur un droit plus ancien en réclamant la propriété du Mantouan. L'empereur Joseph 1^{er}. mit fin à toutes les prétentions, en prenant possession de ce duché, où il nomma un gouverneur. Ce fut encore Marie-Thérèse qui en opéra la réunion au duché de Milan.

François III, duc de Modène, avait été ruiné et expulsé de ses États pendant la guerre entamée pour la succession d'Autriche. Par suite du traité d'Aix-la-Chapelle, de 1748, il rentra dans sa capitale le 28 septembre 1752, après sept années d'absence. En décembre 1753, il accepta le titre de vice-gouverneur des duchés de Milanais et de Mantoue, ayant au-dessus de lui l'archiduc Pierre-Léopold, second fils de Marie-Thérèse, qui était nommé gouverneur de ces deux pays. On fut bien surpris en Italie de voir le duc de Modène abandonner ses propres États pour fixer sa résidence dans un pays qui appartenait à la puissance même par laquelle il avait précédemment été sur le point de se voir déposséder de son patrimoine; et, en effet, il n'en avait dû alors la conservation qu'à l'adresse des envoyés qui stipulaient pour lui au congrès d'Aix-la-Chapelle. En 1766, époque de la mort de l'empereur François 1^{er}., le duc obtint le titre de gouverneur-général, mais rien de plus; car l'administration de la Lombardie était, en réalité, confiée au comte de Firmian, ministre plénipotentiaire de l'Autriche. Telle fut même l'influence de la Cour de Vienne sur le duc de Modène, qu'il déranger ses finances pour faire pratiquer à grands frais dans les Apennins, qui séparent le Modénais et le grand-duché de Toscane, des chemins magnifiques dont tout l'avantage devait être pour la maison d'Autriche.

Le fils et l'héritier des États du duc François III, était le duc Hercule-Renaud, qui, en 1741, avait épousé l'héritière de la principauté de Massa-Carrara. Mais des rapports calomnieux n'avaient pas tardé à éloigner d'elle le prince héritier de Modène; et il avait pris dès lors la résolution de n'avoir d'autre postérité que la fille qui lui était née dans les premières années de son mariage. On accusait l'impératrice-reine d'avoir travaillé, par des émissaires, à enlever le cœur de l'époux à l'épouse. Le fait est que Marie-Thérèse désirait vivement que la main de cette fille unique (Marie-Béatrix d'Est), future souveraine du duché de Modène, fût assurée à l'archiduc Ferdinand, troisième des fils qu'elle, impératrice-reine, avait eus de son époux, François 1^{er}., ce qui devait garantir à la maison impériale d'Autriche un État de plus. Par-là, elle comptait encore obtenir l'avantage inappréciable d'être en mesure de joindre un jour, sans aucune interruption de pouvoir, le Milanais au grand-duché de Toscane. Pour atteindre le but qu'elle se proposait, Marie-Thérèse ne s'était pas bornée à donner au duc François III des sommes d'argent considérables: elle avait promis de lui faire restituer le duché de Ferrare, usurpé sur la famille de ce dernier prince par le saint-siège. En conséquence, le duc régnant de Modène ne

consentit pas seulement à promettre de donner un peu plus tard la main de sa petite-fille à l'archiduc ci-dessus nommé: il permit même qu'elle fût élevée à Milan. Le nœud projeté se forma le 15 octobre 1771; et le duc François III ne vit tout-à-fait où l'on avait voulu l'amener, que lorsque son petit-gendre, l'archiduc Ferdinand, vint s'installer comme gouverneur en pied, dans le duché de Milan. Ferrare resta au pape; et Hercule-Renaud, revenu enfin de ses préventions contre son épouse, se montra disposé à lui rendre justice, mais dans un tems où la malheureuse princesse ne pouvait plus réparer, ni pour lui, ni pour elle-même, le tort d'une aussi éclatante désunion.

Sous l'archiduc Ferdinand, comme sous le duc de Modène, c'était encore le comte de Firmian qui exerçait l'autorité au nom de l'empereur, c'est-à-dire qui dirigeait la plupart des affaires, et principalement les finances.

Il y avait, du reste, à Milan, un sénat composé d'un président et de dix sénateurs, qui rendait la justice, sans appel, dans toutes les causes civiles. Un Conseil suprême d'économie et de commerce fut établi, en 1766, par Marie-Thérèse, pour juger, également en dernier ressort, tout procès relatif aux fermes publiques et aux monnaies. Enfin, il existait, pour les finances, un tribunal ordinaire composé de neuf personnes, y compris le président.

Le Conseil de la ville était composé de soixante décurions, que l'on choisissait dans la haute noblesse du pays. Ils conservaient leur dignité pendant toute leur vie, et la transmettaient même assez souvent à leurs enfants. Ce Conseil réglait tout ce qui intéressait le maintien du bon ordre et la prospérité publique.

Le premier officier de la bourgeoisie portait le titre de *vicaire de provision*. Il veillait à ce que la ville de Milan fût bien approvisionnée; et c'était lui qui fixait le prix des comestibles.

La juridiction civile, exercée autrefois sur les ecclésiastiques et sur leurs biens par les papes et par les évêques, fut, en vertu d'un ordre émané de Vienne en 1767, conférée à un magistrat établi dans Milan. En même tems, on ordonna aux gens d'église de rendre tous les fonds dont ils avaient acquis le domaine depuis 1722, et on les assujétissait aux mêmes impôts que les autres citoyens. Il fut, plus tard, défendu à tous les habitants du Milanais, ecclésiastiques ou laïcs, de demander aucune grâce à la Cour de Rome, sans la permission du magistrat, en exceptant toutefois les brefs d'indulgence et ceux de la pénitencerie.

Cet ordre de choses fut changé en 1786, lorsque l'empereur Joseph II voulut qu'il y eût une administration uniforme dans toutes les provinces de son empire. Il déclara qu'à compter du 1^{er}. novembre, l'ancien mode d'administration ferait place au système qui était consacré dans les autres États autrichiens. Le duché fut divisé en huit cercles, dans chacun desquels une chambre supérieure, soumise immédiatement au gouvernement, était chargée des affaires d'administration, de politique et d'économie. Cette innovation qui, dans les Pays-Bas, avait été le principe d'un soulèvement contre la maison d'Autriche, produisit aussi des effets fâcheux dans le Milanais: peut-être même contribua-t-elle à y faire germer les principes de la révolution française.

Du reste, il y eut sous le règne de Joseph II, beaucoup d'institutions utiles dans la Lombardie autrichienne. Ce prince honora les sciences et les lettres; l'université de Pavie acquit une réputation éclatante. Le comte de Firmian, digne

exécuteur des ordres de l'empereur, rendit très-florissant cette portion de ses États.

Le grand bouleversement politique opéré en France dans l'année 1789 trouva chez les habitants de la Lombardie, comme chez d'autres peuples de l'Europe, des partisans, parmi la classe moyenne de la société surtout. Cependant, cette classe n'avait pas, dans le Milanais, de plaintes fondées à former ni contre l'archiduc dépositaire de l'autorité, ni contre la noblesse; et au total, en jugeant le gouvernement de ce pays par son administration, par sa police, par l'entretien des monuments et des chemins publics, on ne pouvait qu'en prendre une opinion favorable. La plupart des sujets de la maison d'Autriche, dans cette partie de l'Italie, devaient donc rester assez paisibles spectateurs de ce qui se passait chez leurs voisins, de l'autre côté des Alpes, comme aussi des premiers efforts tentés en dehors du royaume de France pour le sauver lui-même de l'action directe de la révolution. Il est vrai de dire que ce genre de mal ne menaçait pas encore, du moins d'une manière inquiétante, d'atteindre le peuple dont il s'agit ici; mais si la presque totalité des Lombards n'avaient montré que de l'indifférence jusqu'à la fin de l'année 1790, elle cessa l'année suivante, lorsqu'ils connurent les résultats d'un voyage que le nouvel empereur, Léopold II, avait fait dans leur pays, et le traité conclu à Pavie, au mois de juillet 1791, traité qui avait été préparé par des conférences tenues à Mantoue.

En 1792, la conquête de la Savoie et du comté de Nice fixa fortement l'attention de tous les Italiens, sans exception, et principalement du peuple milanais. La crainte d'une invasion prochaine fut au comble en 1794, lorsque l'on vit les troupes de la république française marcher sur Oneglia, et établir un camp à Savone. Dans le plus fort de ces inquiétudes, plusieurs puissances se réunirent en congrès à Milan.

Tous les princes qui gouvernaient la Péninsule, depuis le roi de Sardaigne jusqu'au roi des Deux-Siciles, (le pape seul excepté) étaient unis avec les deux maisons d'Autriche et de Bourbon par des alliances souvent répétées et très-compliquées, de manière que l'on pouvait les considérer comme ne formant qu'une seule famille. Du reste, le souverain qui régnait sur le Piémont paraissait seul être, et il était en effet lui seul, en mesure de lutter contre les Français. Il fut, de 1793 à 1796, aidé assez efficacement par les troupes autrichiennes arrivées dans la Lombardie, mais elles n'étaient pas en très-grande force. Une fois que, par suite des victoires de Buonaparte, général en chef de l'armée française qui avait succédé à Scherer, un traité de paix eut été conclu le 15 mai 1796, entre Victor-Amédée III et le directoire exécutif de France, l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, se trouva livré à ses propres moyens de défense; il sentit alors la nécessité de demander à la Cour de Vienne les secours les plus prompts et les plus puissants.

Dans les premiers jours de mai, les Autrichiens avaient passé le Pô à Valence, dont la citadelle était occupée par un corps de cavalerie napolitaine; ils se fortifiaient en toute hâte à la gauche du fleuve pour protéger le Milanais. Indépendamment de l'armée que le roi des Deux-Siciles avait envoyée se réunir à eux, quelques renforts venus du Tyrol donnaient au général en chef Beaulieu, qui s'était appuyé sur Pavie, l'espoir qu'il pourrait tenter avec succès le sort des armes contre les Français. Il avait dirigé son plan de défense d'après la supposition que les troupes que commandait Buonaparte entreraient en Lombardie par le Pavésan: celui-ci sut lui donner le change, et effectua, le 7 mai, son passage du Pô, près de Plaisance. Aussitôt que les Autrichiens en eurent connaissance, celles de leurs divisions qui étaient à portée, se présentèrent pour opposer ce fleuve, comme une barrière, à l'armée française, avant qu'elle eût en le tems de se former; mais les divisions dont il est ici question, furent repoussées vigoureusement.

Le 8 mai, le duc de Parme, à l'exemple du roi de Sardaigne, traita avec le chef de l'armée française. Le duc de Modène demanda aussi la paix et alla chercher un asile à Venise. Buonaparte voyait la route de Milan ouverte devant lui; mais il réfléchit qu'en prenant possession de cette capitale de la Lombardie, il ne serait en état de la garder paisiblement qu'autant qu'il aurait chassé les Autrichiens des bords de l'Adda qui se trouvait entre eux et lui. Beaulieu s'était retiré derrière cette rivière, après avoir mis une forte garnison dans la citadelle de Milan. Ses troupes occupaient des retranchements prolongés depuis la grande route de Lodi jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô, au-dessous de Pizzighitone. Ses postes, maîtres du cours d'un fleuve aussi pro-

fond que rapide, et dont tous les ponts étaient fortifiés, inquiétaient les détachements français répandus dans le Milanais; enfin, ce même général recevait des subsistances du Mantouan, mais ce n'était qu'en traversant les provinces vénitiennes. Il sentait vivement le besoin des nouveaux renforts que la Cour de Vienne lui avait promis, renforts qui, du reste, ne pouvaient arriver jusqu'à lui, qu'en traversant aussi l'État de Venise.

Pendant quelques jours, les Français menacèrent successivement les différents points de défense des troupes de l'empereur; et, tandis que cette perplexité forçait Beaulieu d'étendre toujours davantage ses quartiers, plusieurs divisions de l'armée de Buonaparte se portant rapidement sur la ville de Lodi, l'attaquèrent le 10 mai avec une telle impétuosité, que les Autrichiens n'eurent que le tems de passer l'Adda sur le pont, sans pouvoir parvenir à le couper; mais ils le couvrirent du feu d'une nombreuse artillerie. Ils opposaient aux Français sur la rive gauche de l'Adda une forte arrière-garde de dix mille hommes. Quatre mille grenadiers français se formèrent en colonne serrée sous le feu terrible du pont, ayant à leur tête les généraux Masséna, Berthier, Lasnes, etc., etc. Le pont de Lodi a cent toises de long; ils s'y précipitèrent au pas de charge, renversant tout ce qui se présente devant eux, et enlèvent à la baïonnette vingt pièces de canon.

Dans le même tems, la cavalerie française traversait le fleuve à la nage; Augereau accourait avec sa division. Les Autrichiens furent dispersés; ils abandonnèrent, non-seulement leur artillerie, mais leurs caissons et leurs bagages. Beaulieu passa l'Oglio pendant la nuit et va se réfugier sous le canon de Mantoue.

Cette journée de Lodi, très-importante par elle-même, devait faire impression sur ceux des habitants de la Lombardie, qui étaient déjà favorablement disposés pour la cause française. Le nombre des partisans de cette cause avait grossi; et quelques-uns d'entre eux n'avaient pas même attendu ce moment pour appeler, par des intelligences secrètes, Buonaparte à venir leur porter les bienfaits de ce que lui et les siens appelaient *la liberté et l'indépendance*. L'archiduc Ferdinand quittant Milan, le 9 mai, avec sa famille pour se retirer dans le Tyrol, les personnes attachées particulièrement au gouvernement de ce prince s'éloignèrent aussi en toute hâte. L'ordre fut maintenu provisoirement dans la ville par une garde bourgeoise, dont le gouvernement impérial avait ordonné la formation, en même tems que celle d'une junte d'État, composée de magistrats.

Parmi les premiers résultats de la bataille de Lodi il faut compter la conquête facile de Pizzighitone et de Crémone. Milan, dépassé déjà de dix lieues, envoya ses clefs. Masséna fut chargé, le 14, de prendre possession de cette ville; et, peu de jours après, le général en chef y fit son entrée solennelle. Il débuta par congédier les magistrats que l'archiduc avait établis avant son départ, et leur substitua des hommes dévoués à la France ou dépendant d'elle. Sa seconde opération eut pour but de se procurer de l'argent et des fournitures, qui devaient faciliter à l'armée le cours de ses victoires. A cet effet, au lieu de la *junte d'État*, il institua l'administration générale de Lombardie; en place du Conseil des *décourions*, un corps municipal, où consentirent à entrer quelques hommes recommandables et très-considerés. Le général français d'Espinosa présidait ce nouveau Conseil, qui lui soumettait les affaires les plus délicates et les plus secrètes.

Le présent de la liberté et de l'indépendance, annoncé aux Lombards, fut donc accompagné immédiatement de contributions exigées avec la plus grande rigueur. Buonaparte ne voulut pas moins de vingt millions de francs. Le départ de plusieurs riches propriétaires, qui avaient emporté leurs effets les plus précieux, ajoutait aux difficultés qu'on éprouvait pour fournir une si forte somme. En prenant jusqu'à l'argenterie des églises et les fonds qui se trouvaient dans les monts-de-piété, on était loin encore d'arriver à compléter les vingt millions. La partie même du peuple qui semblait le plus disposée à approuver le changement d'autorité, déclarait ne plus avoir envie des avantages politiques qu'on lui vendait au poids de l'or. Pour faire face à l'impôt de guerre, aux réquisitions et dépenses abusives de toute espèce, la municipalité établie, sous le nom d'emprunt, une contribution extraordinaire de quatorze deniers par écu, sur la valeur des maisons et des biens ruraux du Milanais.

Buonaparte, indépendamment des moyens violents qu'il employait pour faire exécuter ses ordres et pour comprimer

les passions mises en jeu par des vexations de toute espèce, notamment par l'odieuse spoliation du riche mont-de-piété de Milan, se flatta qu'il neutraliserait promptement toute opposition en fondant, dans la ville principale de la Lombardie, une société populaire, sur le modèle de celles qui existaient alors en France. Des émissaires étaient chargés d'aller dans les campagnes dire aux habitants que les sommes d'argent demandées ne pèseraient que sur les riches. Mais les mécontentements, la fureur même, étaient au comble, à mesure qu'on était plus vexé; et la vengeance ne tarda pas à éclater.

Le 25 mai, le général en chef des Français quitta Milan, dans l'intention de se rendre à Brescia pour rejeter Beaulieu au-delà de l'Adige, et faire ensuite le siège de Mantoue. Trois heures s'étaient à peine écoulées, que le tocsin sonnait dans toute la Lombardie. Dès que Buonaparte fut instruit de ce soulèvement, il retourna sur ses pas avec trois cents chevaux et un bataillon de grenadiers. Il fit fusiller à Milan tous les hommes pris les armes à la main, donna l'ordre d'arrêter, comme otages, une grande quantité de personnes, et signifiâ au clergé et à la noblesse qu'ils lui répondraient de la sûreté publique.

Les mouvements qui avaient eu lieu en même tems à Arquata, à Lugo, à Binasco, situés sur la grande route qui mène à Pavie, et où sept à huit cents révoltés avaient essayé de se défendre, puis à la Carfagnana, à Jesi et tant d'autres endroits, prouvaient bien que, si la secte révolutionnaire avait des adhérents dans le haut de l'Italie, la masse des citoyens était loin de penser comme elle, et de désirer d'aussi grandes innovations politiques. On fit taire les mécontents à force d'exécutions militaires. Binasco fut réduit en cendres, et Lugo fut pillé.

La ville de Pavie s'était montrée, dès le premier moment, contraire au régime français. Irrités déjà à la vue d'un arbre de la liberté que les amis des républicains qui étaient venus d'au-delà des Alpes avaient planté sur la place publique, les Pavésiens éprouvèrent plus d'exaspération encore par le renversement d'une statue équestre de bronze, réputée antique, et que l'on croyait représenter un empereur romain; ils prirent les armes dans la matinée du 23 mai. Les habitants des campagnes arrivèrent bientôt et rivalisèrent de fureur avec ceux de la ville. Dans les deux nuits du 23 au 25 se passèrent des scènes de plus en plus horribles. La garnison française, réfugiée dans le château, venait de capituler.

A la première nouvelle du soulèvement de Binasco et de Pavie, Buonaparte avait commencé par envoyer monseigneur Visconti, archevêque de Milan, comme porteur de paroles de paix; puis il était accouru, lui-même, chargé de la foudre qui devait tout exterminer. Le sac général fut ordonné, et le chef de l'armée livra Pavie à la merci de ses soldats jusqu'au 26 à midi. La municipalité, dont les efforts, pour diminuer les excès populaires, avaient été impuissants, fut passée par les armes, et deux cents otages furent envoyés en France. On arrêta tous ceux que l'on soupçonnait d'avoir pris part à la révolte, et plusieurs d'entre eux subirent la peine de mort.

On livra aussi au supplice quelques insurgés de Milan; tous les Lombards, sans exception, furent désarmés; et trente-neuf décurions nobles furent déportés. Les écuries de l'archiduc servirent de prison à beaucoup d'autres individus considérés comme suspects.

A la suite de ces mesures d'extrême rigueur, les émissaires du général français ne négligeaient rien pour engager les peuples de la Lombardie à pourvoir l'armée des vivres et des munitions dont elle avait besoin: on promettait que la valeur des objets mis en réquisition serait payée sur le produit de la contribution de guerre. Mais, soit que les hommes, auxquels on enlevait journellement leurs subsistances, n'eussent pas une grande confiance dans les engagements que l'on prenait avec eux, soit que les violences déjà exercées eussent produit une impression ineffaçable, on n'obéissait qu'avec répugnance; et les insurrections se seraient succédées partout, d'instant en instant, sans les moyens de terreur familiers à Buonaparte.

A l'appui de la force et aussi des moyens de persuasion qu'il avait déjà mis en œuvre, il jugea que rien ne servirait mieux ses vues, que d'introduire, dans ce pays, le régime de la république française. Il créa donc la république *transpadane*, qu'il composa de Milan, Pavie, Bergame et Brescia. Bientôt après, comme il était déjà maître de Reggio et de Modène, et qu'il n'avait rien à craindre du Parmesan, il forma, sans aucune peine, une seconde république, qu'il

appela *cispadane*, et qui était composée des États du duc Hercule-Rénaud, en y adjoignant Bologne. Ainsi, la nouvelle forme de gouvernement qu'il s'était promis d'établir, et qu'il établissait en effet, fut proclamée depuis les montagnes de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio.

Partout les plébéiens s'emparaient de l'autorité; la noblesse héréditaire était abolie; une armée italienne, destinée à secourir les Français, se levait et s'organisait. On remontait la cavalerie, au moyen des chevaux enlevés aux nobles de chaque pays. Les places de guerre, dont les Français étaient maîtres dans le Milanais, dans le Piémont et dans les duchés de Parme et de Modène, procuraient les armes nécessaires. On payait les soldats avec les impositions exigées des peuples conquis, ou des gouvernements qui avaient, les uns après les autres, acheté leur neutralité.

Le général autrichien, comte de Beaulieu, obligé de rester dans l'inaction, en attendant qu'on répondît à la demande de renforts qu'il avait faite en Allemagne, campa à la gauche du Mincio, où il s'était retiré après la bataille de Lodi. Sa ligne avait sept lieues d'étendue. Sa droite s'appuyait au lac de Garda et à la forteresse de Peschiera, appartenante aux Vénitiens, mais dont les Autrichiens s'étaient emparés, sans la moindre peine, après le passage du Mincio. Quant à sa gauche, elle était appuyée sur Mantoue, seule place qui restât à l'empereur en Italie. Outre la difficulté qu'offrait la situation de cette dernière ville, environnée d'un lac qui en rend les approches impraticables, il n'y avait pas possibilité d'en tenter, pour le moment, le siège, en présence d'une armée ennemie, qui était forte encore de vingt mille hommes.

Le 28 mai, le quartier-général des Français, qui avaient passé l'Oglio presque même tems que les Autrichiens, s'établit à Brescia. Toute la ligne de ceux-ci se trouvait menacée par les dispositions qu'avait faites Buonaparte; et d'ailleurs la multitude de postes que devait garder l'armée de Beaulieu, l'affaiblissait considérablement.

La bataille de Borghetto, donnée le 31 mai, procura de grands avantages aux Français. Peschiera, Castel-Nuovo et les autres postes que Beaulieu occupait à la droite de l'Adige, furent évacués rapidement. On transporta l'artillerie et les munitions dans Mantoue; et lorsque les ombres de la nuit forcèrent les combattants de se séparer, le général autrichien fit entrer dans la place une partie de son armée; puis il passa l'Adige avec le reste, ordonnant de rompre tous les ponts depuis Vérone jusqu'à Porto-Légnano. Ensuite il gagna les montagnes du Tyrol, laissant Mantoue livrée à ses propres forces. Cette ville était défendue par le général baron de Stein, qui commandait auparavant dans Milan.

L'armée française avait, on peut le dire, anéanti celle de l'empereur; rien ne s'opposait donc à ce qu'elle continuât de se maintenir, et surtout ayant l'espérance des renforts des armées du Rhin, que Buonaparte avait demandés au directoire. Du reste, une portion des troupes qu'il avait en Italie gardait les passages de la rivière de Gènes, plusieurs places du Piémont, et les principales du Milanais, que l'on n'osait encore confier aux soldats à peine levés en Lombardie.

Le 1^{er} juin, ce général réussit dans le plan qu'il avait formé d'occuper Vérone, et de mettre ainsi les Autrichiens dans l'impossibilité d'envoyer des secours dans le Mantouan, en suivant les bords de l'Adige. Pendant ce tems, une nombreuse garnison, placée dans Peschiera, forteresse dont il s'était rendu maître à son tour, après la bataille de Borghetto, arrêtait les convois de l'empereur, embarqués sur le lac de Garda.

Mantoue exigeait un siège dans les formes; et Buonaparte ne se dissimulait aucune des difficultés qu'il attendait. La marche rapide de ses conquêtes, et les routes à franchir à travers de hautes montagnes, avaient empêché les troupes françaises d'amener de leur pays les parcs d'artillerie nécessaires; ils ne pouvaient, par conséquent, se servir que des canons pris en Italie même. Les grandes chaleurs, dont la saison s'approchait, et qui rendent le voisinage de Mantoue mortel, n'étaient pas le moindre obstacle à braver. Mais le château de Milan ayant capitulé, le 29 juin, ce qui procurait toute sorte d'avantages matériels aux Français, leur général en chef fut dès lors en position de diriger une grande partie de son armée vers la principale forteresse de la Lombardie. Il prit la détermination de la cerner de toutes parts, comptant bien que si elle ne se rendait pas avant l'hiver, il aurait le tems de faire rassembler tout ce dont il avait besoin pour pousser plus tard le siège avec vigueur. De plus, il augmentait, chaque jour, ses forces aux dépens des États de la Péninsule, avec lesquels il avait traité; et pendant que

l'empereur réunissait, dans les gorges du Tyrol, des troupes nouvelles, l'artillerie trouvée, soit à Bologne, dont une division de l'armée française s'empara le 19 juin, soit au fort Urbin, qui est situé sur les frontières de l'Etat ecclésiastique, soit enfin au château de Ferrare, dont Buonaparte était aussi devenu maître, lui donna, comme il l'avait prévu, tout ce qui lui manquait pour sa grande entreprise.

Quant aux Autrichiens, privés de la grosse artillerie qui était déposée dans Mantoue même, il leur fallait des dépenses énormes pour tenter une nouvelle campagne en Italie. La Cour de Vienne, dès la première annonce de l'arrivée des Français sur l'Adige et du blocus de Mantoue, avait bien senti qu'elle devait renoncer à prendre, cette année, l'offensive en Alsace et sur le Bas-Rhin. Le maréchal Wurmsér, destiné à l'opération projetée en Italie, recut l'ordre de venir, en toute hâte, diriger les affaires de la Péninsule, et d'y amener trente mille hommes de ses meilleures troupes, détachées de l'armée du Rhin, lesquelles, jointes aux renforts envoyés de toutes les parties de la monarchie, devaient lui composer une armée de près de cent mille hommes.

Le maréchal s'étant rendu à Inspruck, avec son état-major, dans le courant de juillet, fit descendre une partie de ses troupes à la droite, et l'autre à la gauche du lac de Garda. Il arriva lui-même le 29. Cette irruption jeta Buonaparte dans une grande perplexité. Ses forces se trouvaient disséminées dans les forteresses du Piémont, dans les légations ecclésiastiques et la Toscane. Il prit alors le parti de retirer sur l'Adige et sur la Chiusa toutes les forces militaires qui n'étaient pas indispensables ailleurs, laissant seulement un bataillon de dépôt dans la citadelle de Ferrare et deux à Livourne. Du reste, il affaiblit, mais le moins possible, les garnisons de Coni, Tortone et Alexandrie. Par ce moyen, il rassemblait sous sa main tous les moyens disponibles de l'armée.

Le siège de Mantoue commençait à causer des maladies; et quelque soin qu'on eût mis à n'employer que le monde absolument indispensable devant cette place malsaine, les pertes des Français ne laissaient pas d'être considérables. Le général en chef ne parvint à réunir en ligne que trente mille hommes présents sous les armes, et dont il fallait encore que les postes, pour couvrir le blocus de la place menacée, s'étendissent dans une circonférence de plus de cinquante lieues. Il est à observer d'ailleurs que c'était dans un pays coupé en tout sens par des canaux, par des rivières, et par des lacs qui retardent les communications. Une telle ligne de défense n'était nullement aisée à conserver devant une armée supérieure en nombre, et libre de se porter sur les points les plus exposés.

Le 29 juillet, les Autrichiens se rendirent maîtres du poste de Corona, à la gauche du lac de Garda, et aussi de Salò, qui est à sa droite. Le 30, ils entrèrent dans Vérone et dans Brescia.

Le 31, Buonaparte, après avoir levé le blocus de Mantoue, qui était dirigé par Serrurier, et avoir également évacué la plus grande partie de ses positions sur l'Adige, porta son quartier-général à Castel-Nuovo, entre ce dernier fleuve et le Mincio. Ces dispositions, que l'on regardait comme le présage d'une retraite prochaine, masquaient l'intention d'attaquer, l'une après l'autre, les deux divisions de l'armée autrichienne, qui étaient séparées par des rivières et par des canaux difficiles à traverser. En effet, portant avec rapidité toutes ses forces à la droite du Mincio, le chef des Français fond sur la division autrichienne qui débouchait par Brescia, la force de se disperser dans les montagnes, reprend cette place et celle de Salò, puis revient sur ses pas, combatte Wurmsér, qui, après avoir passé le Mincio, s'avancé en ordre de bataille, ayant sa droite appuyée sur cette rivière, sa gauche sur celle de la Chiusa, et son centre à Castiglione.

Le 3 août eut lieu la bataille de Lonato, donnée par deux divisions de Wurmsér, qui étaient venues de Borghetto, et par une des brigades d'une autre division, demeurée près de Peschiera, ce qui, avec la cavalerie, formait un total de trente mille hommes. Les Français en comptèrent de vingt à vingt-trois mille. Le général en chef des Autrichiens, qui avait avec lui les deux divisions d'infanterie, et la cavalerie qu'il avait conduite à Mantoue, ne put se trouver au combat. Tout l'avantage fut pour l'armée française, guidée par Augereau, Masséna et Serrurier.

Les Autrichiens repassèrent précipitamment le Mincio, et Wurmsér prit la position qu'avait occupée Beaulieu avant la bataille de Borghetto. Ce fut là qu'il réunit son armée, dont les pertes avaient été considérables.

Le 5 août, Buonaparte l'attaque de nouveau à Castiglione, et le met en déroute. Cette bataille importante assure aux Français la possession de l'Italie, qui avait été au moment de leur échapper.

Le 7, il marche avec la division Serrurier sur Vérone, dont il fait enfoncer les portes à coups de canon. Les Autrichiens se retirent à Rovérdo et à Trente. Les Français rentrent, le 11, dans leur position sur l'Adige, et reviennent sous Mantoue; mais ils avaient perdu, presque en totalité, l'équipage d'artillerie qu'ils avaient formé de pièces recueillies dans les différentes places de l'Italie. La saison devenait mauvaise: il y avait donc nécessité de se contenter de resserrer cette ville de Mantoue par un simple blocus.

Les démonstrations de l'Italie, dans le peu de jours qui venaient de s'écouler, avaient trahi bien des secrets. Toutes les passions s'étaient montrées au grand jour. Le parti contraire aux Français parlait assez hardiment à Crémone, à Casal-Maggiore et à Pavie. Une grande portion de la population vénitienne était prête à se lever en masse contre les troupes françaises; mais, en général, l'esprit de la Lombardie semblait être assez favorable à la France. Les bonnes dispositions des Milanais satisfirent tellement alors le général en chef, qu'il crut devoir leur adresser des compliments et des actions de grâces. Du reste, il n'était pas sans quelques inquiétudes sur l'attitude de Wurmsér, dont l'armée était affaiblie, mais n'était pas désorganisée. C'était parce que le général autrichien avait prévu que la jonction de l'armée qu'avaient en Italie les Français avec celle de l'Allemagne s'effectuerait promptement, qu'il s'était décidé à se porter des rives de l'Adige sur celles de la Brenta. Il ne laissait que quelques corps peu nombreux pour garder ses communications avec le Tyrol; et il se fortifiait auprès de Bassano, transportant ainsi le théâtre de la guerre au milieu des provinces vénitienes. Par cette opération, il se flattait de parvenir, non-seulement à faire négiger par les Français le siège de Mantoue, mais encore à demeurer en position d'attendre les secours qui lui arrivaient par les Alpes noriques.

Par un mouvement hardi vers le Tyrol, le général Masséna ayant gagné une bataille à Rovérdo, le 5 septembre 1796, les troupes de Buonaparte ne tardèrent pas à être maîtresses de Trente. Ce que Wurmsér, posté sur les bords de la Brenta, n'avait nullement calculé, c'était la possibilité que les Français le suivissent à travers des montagnes presque inaccessibles. Il s'était figuré que, remontant l'Adige jusqu'à Bolzano (1), ils ne chercheraient à s'enfoncer dans ces montagnes que pour donner la main à Férino, un de leurs généraux, vers les sources de l'Inn. Dans cette idée, Wurmsér avait ordonné à une colonne de dix mille hommes, cavalerie et infanterie, de se diriger sur Vérone, afin d'inquiéter les communications de Buonaparte avec Mantoue.

Le 8 septembre, les Français, qui ne perdaient pas de vue ce détachement, l'atteignirent près du village de Solagna, sur les deux bords de la Brenta. Les Autrichiens furent contraints de se retirer dans Bassano, où leurs adversaires entrèrent, en forçant le pont qui est sur cette rivière.

Wurmsér, marchant, en toute hâte, avec un corps de cavalerie et les débris de quelques bataillons de grenadiers, rejoignit, non sans peine, sa division de 10,000 hommes, qu'il avait envoyée entre Vicence et Vérone; c'était tout ce qui lui restait d'une superbe armée. Il se trouvait placé entre l'Adige d'une part, et de l'autre la Brenta, qu'il ne lui était pas facile de traverser, parce qu'elle était défendue par les deux tiers de l'armée française. Sa seule ressource était donc de se jeter dans Mantoue; il parvint à y entrer le 13 septembre.

Le Conseil de Vienne, loin de se laisser décourager par ses pertes, avait fait de nouveaux efforts pour se procurer une troisième armée, dont le commandement fut confié au feld-maréchal Alvinzi. Cette armée arriva, dans les derniers jours d'octobre, sur les bords de l'Adige, pouvant compter de 50 à 60,000 combattants. Quant aux Français, dont les forces étaient réduites à environ 48,000 hommes, ils avaient reçu de leur pays quatre régiments détachés de la guerre contre la Vendée, qui leur composaient environ 8,000 hommes de renfort. Avec cela ils marchèrent promptement à la rencontre du nouveau général ennemi; et les deux armées se trouvèrent en présence au commencement de novembre.

Les succès précédents de l'armée de Buonaparte, et l'opi-

(1) C'est le nom que les Italiens donnent à Botzen.

nion, peut-être exagérée, des nouvelles trompes dont elle s'é-tait grossie, lui avaient concilié, en Italie, un plus grand nombre de suffrages. Cette armée était alors bien nourrie, bien payée, bien vêtue; son artillerie était considérable et bien attelée; sa cavalerie, peu forte à la vérité, ne manquait de rien, et elle était eu très-bon état.

Alvinzi ne voulait pas, comme Wurmsér, attaquer par le Tyrol; il résolut de faire sa principale agression par la plaine, et d'arriver sur l'Adige par le Véronais, le Vicentin et le Padouan.

Le 2 novembre, il jeta deux ponts sur la Piave, et se porta sur Bassano avec 49 ou 50,000 hommes. Masséna, forcé de lui céder la ligne de la Brenta, se replia sur Vicence, où il fut joint par Buonaparte, qui amenait avec lui la division Augereau et une brigade de Mantoue; dès lors il avait 20 à 22,000 hommes sous sa main. Le projet du général en chef des Français était de battre Alvinzi, de se diriger ensuite sur Trente, par un mouvement inverse à celui qu'il avait fait peu de tems auparavant; enfin, de prendre à dos l'armée qui opérait dans le Tyrol. Alvinzi, qui avait passé la Brenta, fut attaqué le 5 et culbuté.

Mais le général français Vaubois, qui était aux mains avec l'ennemi depuis le 2 novembre, n'avait pu se maintenir à Trente, ni dans aucune position intermédiaire. Sa division revenait en désordre sur Vérone, où Buonaparte lui-même fut obligé de rétrograder, craignant pour le siège de Mantoue. Il avait à cœur d'assurer les positions de Montebaldo et de Rivoli. Il passa la revue de la division de Vaubois sur le plateau de Rivoli, et adressa aux troupes qui la composaient des paroles sévères. Bientôt les régiments qu'il avait maltraités furent mis à l'avant-garde et s'y firent le plus grand honneur.

Alvinzi était maître du Tyrol et de tout le pays entre la Brenta et l'Adige; mais le plus difficile lui restait à faire: c'était de passer ce dernier fleuve, de vive force, devant l'armée française. Dès que le général qui commandait celle-ci en chef eut assuré la défense de Montebaldo, et raffermi les troupes du général Vaubois, il s'occupa des moyens d'occuper les hauteurs de Caldiero, qui est sur la route de Vicence à Vérone. Le 11 novembre, il déboucha de cette dernière ville, culbuta l'avant-garde autrichienne, et parvint au pied de Caldiero; mais Alvinzi, lui-même, s'était rendu maître de cette position; et le 12, à la pointe du jour, on vit toute son armée en couronner les hauteurs, couvertes de formidables batteries. La bataille s'entama et elle dura toute la journée; les pertes furent à peu près égales de part et d'autre. La victoire en définitive se décida pour les Autrichiens; leurs avant-postes s'approchèrent de Saint-Michel. La situation des Français, dont le chef avait pris le parti de retourner au camp de Vérone, était alors vraiment critique: Alvinzi se croyait certain de délivrer Mantoue, et par suite de reconquérir l'Italie entière.

Le 14, à la nuit tombante, les troupes campées à Vérone prennent les armes et se mettent en marche. Le choix de l'heure et le silence que l'on observe, donnent lieu de croire que c'est, pour cette portion de l'armée française, le commencement d'une retraite; mais les troupes dont il s'agit, au lieu de suivre la route de Peschiéra, qui est entre Vérone et Brescia, se dirigent tout-à-coup vers la gauche, et longent l'Adige. On arrive, avant le jour, à Ronco; dès les premiers rayons du soleil, on passe sur un pont qui venait d'être jeté sur la petite rivière appelée l'Alpon, à un quart de lieue de son embouchure.

Buonaparte, sentant qu'il ne pouvait enlever Caldiero, avait résolu de tourner ce poste; trois chaussées partaient de Ronco, et toutes les directions étaient importantes.

Le 15, trois colonnes se dirigèrent sur ces trois chaussées; l'une d'elles, à gauche, remonta l'Adige jusqu'à des marais: de là on communiquait sans obstacles avec Vérone. La colonne de droite prit vers Albarédo, et occupa jusqu'à l'Alpon. Celle du centre se porta vers Arcole, qui a un pont, à une lieue et demie de l'Adige, sur cette même rivière de l'Alpon: les tirailleurs arrivèrent jusqu'à ce pont sans avoir été aperçus. Ce fut là que se donnèrent les premiers coups de fusil. Légnaço, occupé par une garnison autrichienne, n'était qu'à trois lieues; mais les troupes impériales avaient négligé de pousser des postes jusqu'à l'Adige, regardant comme impraticables les marais qui remplissaient en grande partie cet espace. L'intervalle d'Arcole à l'Adige n'était point gardé. Alvinzi, instruit que des coups de fusil avaient été tirés sur le pont d'Arcole, n'y fit d'abord que peu d'attention; puis bientôt, ayant acquis la certitude que les

Français avaient passé l'Adige, il conçut l'espoir de les rejeter au-delà, et de rendre ainsi ses derrières libres. Ce à quoi il ne s'attendait pas, c'est un genre de résistance qu'éprouvèrent deux divisions envoyées par lui.

Le point important pour les troupes françaises était de s'emparer du pont d'Arcole. Quelques relations disent que ce fut Buonaparte, qui, voyant combien cela était difficile, s'élança sur le pont, en tenant un drapeau, et alla l'y placer de sa main; d'autres en font honneur à Augereau. Quoi qu'il en soit, ce fut alors que la lutte devint terrible; le général en chef des Français précipité dans un marais, en est tiré par ses soldats; leur ennemi est repoussé au-delà du pont. Alvinzi, éclairé enfin sur le véritable état des choses, abandonne Caldiero, démonte ses batteries, et fait repasser l'Alpon à tous ses paires, ses bagages et ses réserves.

Les Français, du haut du clocher de Ronco, virent avec douleur la proie sur laquelle ils avaient compté, leur échapper; ils s'étaient flattés de détruire entièrement l'armée, dont deux divisions seulement avaient été défaits.

Pendant cette même journée du 15, le général autrichien Davidowitch avait, avec son corps du Tyrol, attaqué les hauteurs de Rivoli; il en avait chassé Vaubois, et l'avait contraint de se retirer à Castelnuovo, où ce général français pouvait être forcé, ce qui aurait donné aux Autrichiens la facilité de délivrer Mantoue, en surprenant l'armée assiégée et en coupant la retraite à Buonaparte. Celui-ci présentait bien ce qui avait pu arriver à Rivoli; il donna l'ordre d'évacuer Arcole, qui avait coûté tant de sang, et il replia toute son armée sur la rive droite de l'Adige.

Le 16, Alvinzi, ayant connaissance de la marche rétrograde des Français, fit occuper Arcole à l'instant même, puis il dirigea sur l'ennemi deux colonnes. Un nouveau combat eut lieu alors, et fut tout au désavantage des Autrichiens.

Le 17, ce même général, induit en erreur par un espion qui assurait que le chef de l'armée française avait repassé l'Adige, et marché sur Mantoue, et de plus qu'il n'avait laissé qu'une arrière-garde à Ronco, déboucha vers la pointe du jour, avec l'espérance d'enlever le pont de Ronco. Ce fut la troisième journée de combats. Quand elle fut finie, Buonaparte se vanta qu'il avait, dans ces trois jours, affaibli les Autrichiens de plus de vingt mille hommes; qu'ainsi, désormais, ils ne lui seraient guère supérieurs en forces numériques que d'un tiers. Il donna l'ordre immédiatement de sortir des marais, et d'aller attaquer en plaine.

L'armée française passa le pont jeté à l'embouchure de l'Alpon. A deux heures du même jour 17, elle était en bataille, ayant sa gauche à Arcole, et sa droite dans la direction de Porto-Légnano; elle avait en face l'ennemi, dont la droite s'appuyait à l'Alpon, et la gauche à des marais. Ainsi les Autrichiens étaient sur la route de Montebello; là encore on se battit avec acharnement; les troupes d'Alvinzi furent culbutées. Ce général avait échelonné 7 à 8,000 hommes sur ses derrières pour protéger sa retraite et pour escorter ses paires. Par là, sa ligne de bataille ne se trouva pas en réalité plus forte que celle des Français. Il fut repoussé tout le reste de la soirée, et continua pendant la nuit sa retraite sur Vicence.

Arrivé à Villa-Nuova, Buonaparte s'arrêta, alla ensuite visiter les hauteurs de Caldiero, et continua sa marche jusqu'à Vérone, où il entra triomphant par la porte qui est du côté de Venise; c'était trois jours seulement après qu'il était sorti mystérieusement de la ville, par la porte de Milan.

Bientôt il passa sur la rive droite de l'Adige, et courut sur Davidowitch, qui était encore à Rivoli, ignorant ce qui s'était passé à l'armée d'Alvinzi. Davidowitch, chassé de poste en poste, fut poursuivi, l'épée dans les reins, jusqu'à Rovérédo.

Les pertes d'Alvinzi étaient énormes; mais d'aussi grands résultats pour l'armée française ne s'étaient pas obtenus sans qu'elle eut de son côté éprouvé de grandes pertes très-fâcheuses; et elle avait, plus que jamais, besoin de repos. Le général français ne crut pas devoir chercher à reprendre le Tyrol, et à s'étendre jusqu'à Trente; il se contenta de faire occuper Montebello, la Corona, les gorges de la Chiusa et de l'Adige. Alvinzi se rallia à Bassano et Davidowitch à Trente.

Buonaparte, rentrant dans Milan après sa victoire d'Arcole, adressa cette fois des reproches sévères aux autorités de la ville, comme ne l'ayant secondé que faiblement par leurs soins, et surtout par des moyens d'argent, qui lui auraient été fort utiles pendant cette partie de la campagne.

A dater du 1^{er} janvier 1797, Alvinzi ne cessa de recevoir de l'Autriche des renforts considérables. Cette puissance avait

mis à profit les deux mois écoulés depuis la bataille d'Arcole, pour faire arriver dans le Frioul les divisions tirées des rives du Rhin, où les armées françaises étaient alors inactives et en plein quartier d'hiver. On évaluait cette nouvelle armée à quatre-vingt mille hommes; le Trévisan, le Bassanaïs et le Padonan en furent bientôt pour ainsi dire couverts.

Provéra avait le commandement du corps d'armée qui devait agir sur l'Adige pour passer cette rivière et se porter ensuite sur Mantoue. Ce corps était composé de trois divisions formant vingt-cinq mille hommes. Quant à l'armée française, elle était renforcée de cinq à six mille hommes, et distribuée depuis l'entrée du Tyrol jusqu'à Ferrare et le fort Urbin. Masséna restait maître de Vérone; Serrurier bloquait Mantoue; Brescia, Bergame et le fort de Fuenta étaient aussi occupés par les Français.

Dans les premiers jours de janvier, le général Provéra transporta son quartier-général à Padoue. Le 12, il se dirigea avec deux divisions sur Montagna où était l'avant-garde d'Angereau, qui commandait Duphot. Au même moment, la troisième division autrichienne, qui avait pris position sur les hauteurs de Caldiero, marcha sur Saint-Michel pour y attaquer l'avant-garde de Masséna, dont le quartier-général était toujours à Vérone. Ce n'était qu'une fausse attaque; mais Duphot ne put résister à celle dont il était l'objet, et il fut obligé de repasser l'Adige à Lénago. Masséna partit alors de Vérone pour voler au secours de son avant-garde. La division autrichienne fut rompue, dispersée et poursuivie jusqu'au-delà de l'Alpon.

Ce fut en ce moment que Buonaparte, informé du mouvement de l'armée autrichienne, arriva précipitamment de Bologne, on il était allé négocier avec le saint-siège. Passant le Pô à Borgo-Forte, il se rendit au quartier-général de Roverbella, pendant le plus fort du feu du combat de Saint-Michel. Il donna sur-le-champ à Masséna l'ordre de reployer, dans la nuit, toutes ses troupes sur Vérone.

On s'assura bientôt que les Autrichiens opéraient avec des forces considérables sur le Montebaldo et sur le Bas-Adige. La division d'Angereau parut suffisante pour disputer et défendre le passage de la rivière. Mais il n'y avait pas un instant à perdre sur le Montebaldo, puisque les Autrichiens se mettaient en mesure de s'emparer du plateau de Rivoli. Ils n'avaient pas cependant fait encore leur jonction avec l'artillerie et la cavalerie. Toutes les troupes françaises furent dirigées sur ce plateau de Rivoli. Le général en chef s'y trouvait lui-même, le 14, à deux heures du matin. La victoire fut encore plus disputée là qu'à Arcole. On se battit pendant trois jours sans interruption. Il paraît constant que les combats de Saint-Michel, ceux de San-Marco, de Rivoli, d'Angliari, et celui de la Favorite qui eut lieu le 16, et à la suite duquel Provéra posa les armes, firent perdre à Alvinzi les deux tiers de son armée et toute son artillerie. On comptait 25 ou 30,000 Autrichiens faits prisonniers, et, dans ce nombre, presque tout le corps des volontaires de Vienne, dont l'impératrice avait elle-même brodé les drapeaux.

Mantoue ne pouvait désormais tenir long-tems. Wurmsér y était enfermé depuis cinq mois; il se rendit le 2 février. La garnison, qui était encore de 12,000 hommes, malgré les ravages des maladies et de la disette, fut déclarée prisonnière de guerre. Les Français acquiescèrent cinq cents bouches à feu. Il ne restait plus dès lors aux Autrichiens une seule forteresse dans la Péninsule.

Depuis la bataille de Rivoli, les Français occupaient la rive gauche de l'Arso jusqu'à son confluent avec l'Adige, et la droite de la Piave depuis sa source dans les Alpes jusqu'à la mer Adriatique. Les Autrichiens se formaient de nouveau entre le Tagliamento et la Piave. C'était, d'une part, l'archiduc Charles, qui avait envoyé en Italie, pour appuyer les nouvelles levées, plusieurs divisions avec lesquelles il avait combattu dans la Souabe et la Franconie. De l'autre part, l'armée française se grossissait des troupes détachées de l'Allemagne, qui étaient alors disponibles, l'hiver suspendant encore la guerre, pour les uns et pour les autres, sur les bords du Rhin. Les Autrichiens purent s'étonner d'avoir à combattre, au pied des Alpes noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étaient mesurés dans la Forêt-Noire et aux bords de la Nab.

Buonaparte avait triomphé d'un obstacle de plus, en concluant la paix avec le pape, le 13 février 1797. Il ne conçut pas seulement alors l'espoir d'enlever entièrement l'Italie à l'Autriche, il eut celui de pouvoir désormais marcher avec

succès sur Vienne même: ses colonnes se rassemblèrent dans la direction du Frioul.

Le 13 mars, l'armée française passa la Piave. Elle était parvenue, le 16 de ce mois, au bord du Tagliamento. La division de Masséna formait un corps séparé qui poursuivait un corps autrichien, du côté de Cadore, sur les montagnes qui séparent du Tyrol les Etats de Venise. Un autre corps, que commandait Joubert et qui formait la gauche de l'armée française, devait pénétrer dans la Carinthie par le Tyrol. L'archiduc Charles, nommé chef de la nouvelle armée destinée à empêcher l'invasion de l'Autriche antérieure, occupait, avec ses principales forces, des retranchements qui couvraient la grande route de Trévise à Udine et à Palma-Nuova. Le général Guieux était à la tête de l'aile droite de l'armée française; il passa le Tagliamento à gué, avec son infanterie, à la droite du retranchement ennemi. Bernadotte exécutait la même opération sur la gauche. Ces deux divisions attaquent les Autrichiens en flanc, tandis que le reste de l'armée française se présente de front. Le village de Caïn, où se trouvait le quartier-général de l'archiduc, étant enlevé, la déroute fut complète; et toute la partie du territoire vénitien, qui est dans cette direction, fut évacuée. L'archiduc ne vint à bout de rallier ses soldats qu'au pied des Alpes noriques, ne songeant plus dès lors qu'à protéger la retraite de son artillerie et de ses gros bagages, et qu'à se mettre en mesure de pouvoir donner quelques secours à la division autrichienne qui défendait les gorges du Tyrol contre les attaques de Joubert. Ce général occupait Trente depuis le 29 janvier. Du reste, l'archiduc abandonnait l'Istrie autrichienne et le Frioul autrichien.

Le 19 mars, Gradisca, forteresse importante, qui est contiguë au Frioul, est enlevée de vive force par Bernadotte, soutenu du général Serrurier.

Le 22, Botzen est pris par les troupes du général Joubert, qui, bientôt après, force les gorges d'Innspruck, et se dirige sur la Carinthie.

Le 24, Masséna remporte de grands avantages au combat de Tarvis, à dix lieues de Klagenfurth, capitale de la Carinthie.

Le 24, Bernadotte s'empare de Trieste.

Le 29, Klagenfurth, à la suite d'une action très-vive, se rend à Masséna.

Le 1^{er} avril, le même Bernadotte entre dans Laybach, capitale de la Carniole.

L'armée française, commandée par Buonaparte, était établie sur la Muehr, depuis Muchrau jusqu'à Léoben. Battue sur toute sa ligne, l'armée autrichienne se trouvait, après trente-trois jours de campagne, hors d'état de s'opposer à la marche sur Vienne, dont les Français n'étaient plus qu'à soixante lieues. Il ne restait au général en chef, frère de l'empereur, d'autre point de défense que les montagnes qui avoisinaient cette capitale du côté du sud. Malgré cet obstacle, Buonaparte n'aurait eu que peu de difficultés à vaincre pour porter ses armes jusque dans Vienne, s'il avait pu être sans inquiétude sur les dispositions menaçantes des habitants de l'Etat vénitien qu'il laissait derrière lui. Cette considération et plusieurs autres, le déterminèrent à faire lui-même, le 1^{er} avril, des ouvertures de paix à l'archiduc Charles. Celui-ci, avant de répondre, voulut prendre les ordres de François II, qui ne tarda pas à envoyer, près du général français, le marquis del Gallo, ambassadeur de Naples. Bientôt après, l'empereur fit aussi partir, pour Léoben, lieu désigné, le comte de Meerfeld et le baron de Bellegarde. Le marquis del Gallo, comme dépositaire de la confiance de son souverain Ferdinand IV, jouissait d'un grand crédit à la cour d'Autriche depuis le mariage de l'empereur avec une princesse napolitaine; mais ce fut seulement en qualité de médiateur qu'il prit place entre les deux négociateurs ci-dessus nommés. Une suspension d'armes pour cinq jours fut d'abord accordée.

Le directoire exécutif, de son côté, expédia le général Clarke, avec la recommandation particulière de bien observer Buonaparte, contre lequel les nouveaux chefs de la république française n'étaient jamais sans méfiance.

Ce fut donc à Léoben que l'on traita des préliminaires de paix. Ils furent signés le 18 avril. Une des principales conditions était la reconnaissance de la nouvelle république instituée en Lombardie. On a vu, plus haut, que ce beau pays avait d'abord été partagé en deux républiques, l'une *cispadane*, et l'autre *transpadane*. La première s'était formée à la suite du signal d'indépendance donné par la ville de Reggio, dont Modène, Bologne et Ferrare, fortement excités par des

émissaires français, n'avaient pas tardé à suivre l'exemple. La constitution cispadane avait été acceptée, le 4 décembre 1796, dans l'église de Sainte-Pétrone de Bologne, sous la surveillance d'un aide-de-camp de Buonaparte. Quant à la république transpadane, elle s'était organisée par les mêmes moyens. L'une et l'autre, en voulant imiter, presque en tout, ce qui s'était passé en France depuis le mois de juillet 1789, tombèrent, dès le début, dans les excès d'une liberté mal comprise, sans aller cependant jusqu'à l'effusion du sang. Un véritable chaos étant résulté du nouvel ordre de choses, les démocrates sentirent la nécessité de former des associations pour se maintenir. Ce fut alors que les villes de la Haute-Italie, qui s'étaient déclarées libres, prirent le parti de ne plus avoir qu'un seul gouvernement, sous le nom de *comités-réunis*; et bientôt après, on adopta, par ordre du général en chef, la dénomination de *république cisalpine*. Elle était composée du Milanais autrichien, du Mantouan, du Bergamasque, du Brescian et du Crémassien, provinces détachées de l'État de Venise, avec une partie du Véronais; ensuite des États du duc de Modène, du pays de Massa-Carrara, enfin des trois légations que le pape avait cédées à la France, par le traité de Tolentino. Buonaparte y joignit, un peu plus tard, par le traité de Campo-Formio, la Valteline, Bormio et Chiavenna. Au mois de juin 1797, ces provinces, gouvernées jusqu'alors par les Grisons, avaient proclamé leur indépendance en vertu des droits de l'homme et des victoires de Buonaparte. Le duché de Parme, dont le souverain avait conclu sa paix avec Buonaparte, le 8 mai 1796, ne faisait point partie du nouvel État républicain.

Il est à observer que les révolutions de Gênes et de Venise avaient été consommées peu de temps après la signature des préliminaires de paix à Léoben. A peine étaient-ils arrêtés, que Buonaparte ayant mis ordre aux affaires les plus pressantes pour l'armée, revint à Montebello, d'où il pouvait tout à la fois surveiller les négociations pour la paix définitive, et imprimer le mouvement à la Cisalpine, qui était le centre des manœuvres tendantes à révolutionner tous les pays voisins. Ce fut là qu'il commença d'adopter et d'introduire autour de lui les mœurs et les usages des Cours.

Au commencement de juillet 1797, le duc de Serbelloni, premier promoteur de la détermination qu'avaient prise les Milanais, ses compatriotes, de se soustraire à la domination de l'Autriche, était revenu de Paris à Milan. Il avait passé plusieurs mois en France comme ministre de la république transpadane, et avait fait décréter par le directoire exécutif, que Milan serait préféré à Bologne, pour être le chef-lieu de la nouvelle république située au-delà des Alpes.

Buonaparte habitait alors presque toujours l'ancienne capitale de la Lombardie. Il y fit rédiger, sous son influence, une constitution analogue à celle que la France avait reçue en l'an 3. Il devait donc y avoir, à Milan aussi, un corps législatif partagé en deux conseils, et un directoire exécutif composé de cinq membres. MM. Serbelloni, Alessandri de Bergame, Moscati, médecin de Milan, Paradisi de Reggio, et Costabili de Ferrare, furent nommés directeurs.

Comme il était impossible d'être aussi vite les représentants des deux Conseils législatifs, Buonaparte créa quatre *comités*, savoir : un de constitution, un de jurisprudence, un de finance, et un de guerre. Leurs résolutions n'avaient d'effet qu'autant qu'elles étaient sanctionnées par le général en chef des Français, qui restait ainsi, de fait, l'arbitre suprême de toutes les décisions importantes. La formule consacrée était : *Le général en chef de l'armée d'Italie a fait déposer la loi suivante..... Nous directeurs de la république cisalpine, en ordonnons l'exécution.* Et au bas des simples réglemens de police, on lisait : *approuvé, Buonaparte.*

Voulant régler lui-même la haute organisation politique de l'État, Buonaparte avait nommé pour ministres de la police, Porro; de la guerre, Birago; des finances, Ricci; de la justice, Luosi; des affaires étrangères, Testi; et il avait choisi Sommariva pour secrétaire du directoire cisalpin.

L'inauguration solennelle de la république fut fixée au 9 juillet; elle devait avoir lieu dans le Lazaret, vaste et magnifique enceinte, hors de la porte Orientale.

Le fond de la constitution étant l'union des diverses provinces du duché de Milan, on décida qu'elle serait promulguée dans toutes les villes et dans tous les villages qui faisaient partie de ce duché; et cette union, appelée alors *fédération*, fut célébrée dans la capitale avec la plus grande pompe. Des députés y représentaient les vingt départemens qui étaient, 1°. l'Olona, dont le chef-lieu était Milan; 2°.

le Tésin, Pavie; 3°. le Lario, Côme; 4°. il Verbanon, Fartèse; 5°. la Montagna, Lecco; 6°. le Serio, Bergame; 7°. l'Adda et l'Oglio, Sondrio; 8°. la Mella, Brescia; 9°. il Benaco, Desenzano; 10°. le Mincio, Mantoue; 11°. l'Adda, ayant pour chef-lieu Lodi, qui devait alterner, tous les deux ans, avec Crème; 12°. le Crostolo, Reggio; 13°. le Panaro, Modène; 14°. les Alpes, dites Apuane, chef-lieu Massa; 15°. il Reno, Bologne; 16°. l'Alta-Padusa, Cento; 17°. il Basso Pô, Ferrare; 18°. il Lamone, Faenza; 19°. le Rubicon, Rimini; 20°. le Pô, Crémone.

Ce fut alors que la Valteline, qui souvent avait été un germe de discorde et de guerre entre les anciens ducs de Milan et les rois d'Espagne, maîtres pendant deux cents ans de ce duché, et ensuite les empereurs d'Autriche, successeurs, dans ce dernier pays, des rois d'Espagne, fut réunie à la république cisalpine. On la comprit dans le département de l'Adda et de l'Oglio, qui était séparé du pays de Lodi. Bormio et Chiavenna subirent le même sort.

Les bases principales de la fondation de la Cisalpine étant posées, il restait à la faire reconnaître solennellement par les puissances amies de la France, en qualité de puissance européenne. Le nouveau directoire choisit, pour son ambassadeur à Paris, Visconti, ancien membre de l'administration générale de Lombardie, et que Buonaparte affectionnait beaucoup. Cet ambassadeur fut très-bien reçu dans une audience publique donnée au Luxembourg, le 27 août, en présence de tous les ministres français et des ministres des puissances alliées.

Les rois d'Espagne, de Naples et de Sardaigne, le grand-duc de Toscane, la république ligurienne, et le duc de Parme, imitant l'exemple des gouvernans de Paris, envoyèrent à Milan des agents diplomatiques. Le pape hésitait; il fut décidé par une attaque des troupes cisalpines contre le fort Saint-Léon.

Dès l'origine de leur république, les Cisalpines faisaient remonter bien haut leurs prétentions; ils réclamaient quelques cantons de la Marche d'Ancone, et du duché d'Urbain, qui avaient été détachés du royaume des Lombards par le roi Pépin, pour être donnés au pape Étienne. C'était Dombrowski, général polonais, qui commandait l'armée chargée d'enlaver le territoire pontifical. La garnison du fort Saint-Léon fit une vigoureuse résistance, pendant que le tocsin appelait au loin la population des environs. Le combat fut sanglant; mais la garnison se vit obligée de capituler, et obtint toutefois les honneurs de la guerre. Cette première expédition fut peu glorieuse pour les armes de la république naissante, et peu avantageuse pour sa politique.

Le directoire milanais fit, dans le même temps, partir des agents accrédités, auprès des puissances dont il a été plus haut question. Marescalchi, de Bologne, se rendit à Vienne, mais ne put obtenir d'y faire reconnaître son caractère officiel. Quant au ministre destiné par la France pour la représenter à Milan, son arrivée fut différée.

Pressé de compléter l'organisation politique d'un État fondé par la force armée, Buonaparte nomma encore les membres du corps législatif. Il le composa de 240 députés, divisés en deux conseils, savoir : 160, dits les *Jeunes*, et 80, dits les *Anciens*. Dans le nombre se trouvaient des étrangers réfugiés à Milan, et entre autres des Vénitiens. Il était impossible que parmi tant d'individus, qui différaient de patrie, de caractères et d'intérêts, les propositions, les discussions, ou plutôt les disputes, ne missent pas bientôt la confusion à la place de l'harmonie nécessaire. Mais comme presque toujours les délibérations devaient être conformes aux volontés du général en chef, ou bien des hommes préposés ensuite, soit par lui, soit par le directoire de France, les choses se passèrent paisiblement, et on trouva moyen de tirer de l'argent de toutes les classes de citoyens pour maintenir l'armée française qui était destinée à rester en Lombardie. On déclarait hautement, pour calmer les amours-propres et pour rassurer les intérêts, que cette armée n'était chargée que de défendre la nouvelle république contre les attaques extérieures que celle-ci avait à craindre; mais le séjour des Français en armes avait évidemment aussi pour but et pour mandat de tenir les Cisalpines soumis à la puissance qui avait créé la petite république lombarde, et qui la dirigeait, ou plutôt la maîtrisait en tout.

Dans cette seconde vue, le général Buonaparte, avant de quitter Milan et l'Italie, forma un corps militaire particulier, tiré du pays même, et qu'il avait résolu de faire servir avec l'armée française, partout où il jugerait à propos de l'employer. Il fit entrer dans ce corps des enfans des fa-

milles les plus riches et les plus distingués. Les grandes villes étaient obligées de fournir soixante hommes et les autres trente. L'objet principal de cette garde d'honneur était, dans la pensée du fondateur, de mettre sous la main des commandants et administrateurs français, autant d'otages, qui pussent empêcher les parents de ces jeunes gens enrôlés de force, de prendre parti pour les ennemis, soit présents, soit futurs, des deux républiques française et cisalpine. On comprit dans cette conscription les villes vénitiennes situées à la gauche de l'Adige, et qui étaient maintenant soumises aux armes victorieuses des Français.

L'état de Venise devant, en vertu du traité de paix conclu à Campo-Formio, le 17 octobre 1797, appartenir à l'empereur, Buonaparte le fit évacuer par ses troupes et partit pour Radstatt, où un congrès était chargé d'assurer l'exécution de toutes les nouvelles conventions qui venaient d'être arrêtées. Avant de s'éloigner de l'Italie, il fit ses adieux, le 11 novembre, à la république cisalpine, par une proclamation où il lui disait qu'elle était appelée à jouer un grand rôle dans les affaires de l'Europe, et où il donnait aux gouvernements des conseils sensés, il faut en convenir. Il prit en même temps congé de son armée dans une adresse, en date du 14, où il finissait par dire, en termes mystérieux : « Dans deux campagnes nous aurons plus fait encore. »

Avant que l'état actuel de la république cisalpine fut bien fixé, et dès le commencement du nouveau régime établi par les Français dans la Lombardie, le Piémont était devenu plus particulièrement un objet de cupidité et d'ambition pour les Milanais et pour les Génois démocratisés. Les premiers se bornèrent d'abord à donner asile dans leur ville principale aux sujets mécontents du roi de Sardaigne. Mais le gouvernement de la république, appelée d'abord *Transpadane*, ensuite *Cisalpine*, se voyant maître de la souveraineté qui appartenait auparavant à la maison d'Autriche, manifesta bientôt un désir que l'empereur Joseph II n'avait qu'à peine dissimulé, celui de réunir au duché de Milan les provinces qui, en vertu des traités de Vienne de 1737 et de Worms en 1743, avaient été incorporées au Piémont. Au surplus, pendant les premiers mois qui s'écoulèrent après la fondation de la république lombarde, il y eut toutes les apparences d'une correspondance amicale entre elle et la Cour de Turin. Aussitôt après que le directoire, nouvellement institué, eut notifié au roi de Sardaigne la constitution donnée par Buonaparte, il vit arriver, en qualité de ministre plénipotentiaire de Charles-Emmanuel IV, le chevalier Borghèse. Les directeurs firent partir, en échange, avec le même titre, l'avocat Magnani de Bologne, qui avait pour secrétaire de légation l'abbé Borsieri, Milanais. Le directoire cisalpin n'en autorisa pas moins les attaques que se permettaient les réfugiés piémontais dans les provinces que la paix de Cherasco, ratifiée à Paris, avait laissées au roi de Sardaigne. De là, les révoltes de Fossano et de Moncalier, qui furent apaisées par des exécutions militaires. A cette époque, Buonaparte ménageait encore Charles-Emmanuel et contractait alliance avec lui; ayant pour vue secrète de donner par là, au cabinet de Vienne, un motif de plus pour terminer les négociations. Il était évident que l'union des Piémontais à la France pouvait mettre celle-ci plus en état que jamais de continuer la guerre avec avantage. Toutes ces vues furent réalisées par le traité de Campo-Formio.

Ce n'était pas seulement le repos du Piémont que le gouvernement cisalpin, à peine assuré lui-même de son existence, cherchait à troubler par ses intrigues; il était occupé surtout des moyens d'accroître l'étendue de sa domination, et ne pensait que très-peu, au véritable moyen de se consolider, qui était d'établir une sage administration intérieure.

Dans cet état de choses, des députés furent envoyés par la confédération suisse à Lugano, bourg, ou plutôt ville, dépendant des bailliages italiens dont elle est souveraine. Ces députés, qui étaient Félix Stockmann d'Obwalden, et Buemann de Fribourg, avaient pour mission d'entretenir la bonne intelligence de leur pays avec la puissance nouvelle élevée en Lombardie, et avec l'armée française, devenue maîtresse absolue dans cette partie de l'Italie. Ils reçurent d'abord des témoignages de considération et d'amitié de la part des directeurs cisalpins; mais bientôt les choses prirent une tournure différente, et ces mêmes directeurs ne négligèrent rien pour se concilier un parti dans les bailliages de la Suisse italienne. Ils firent insinuer aux principaux citoyens qu'ils eussent à profiter de la chute prochaine de la confédé-

ration helvétique pour se réunir à la cisalpine, ainsi que l'avait déjà fait la Valteline dans le pays des Grisons.

La nature de ce pays, que de hautes chaînes de montagnes séparent du reste de la Suisse, la pauvreté de ses habitants, la nécessité où ils sont de tirer leurs grains de l'Italie, enfin la parité de langage, semblaient concourir à l'accroissement des vœux de la première autorité cisalpine. L'annonce de l'arrivée prochaine d'une armée française, dont la destination était inconnue, mais qui devait commencer par former, sur les frontières italiennes de la Suisse, un cordon qui s'étendrait du lac de Côme au lac Majeur, donnait lieu de prévoir que bientôt des arbres de liberté seraient plantés dans les villes de Lugano et de Mendrisio.

Bâle, ayant solennellement reconnu les droits de l'homme, renonça dès lors à ses droits de co-régence sur les quatre bailliages italiens. Mais Zurich ordonna aux représentants qui se trouvaient à Lugano, de se préserver de toute espèce d'influence étrangère dans les affaires de ce pays, promettant, au nom des cantons souverains, qu'on accorderait aux sujets desdits bailliages toutes leurs demandes légitimes. Cette injonction, ou cet avis, arriva trop tard. Les chefs du parti cisalpin avaient travaillé sans relâche à gagner, par des discours et des pamphlets, ce peuple, qui cependant ne répondait pas tout-à-fait à leurs avances; car la grande majorité, tout en demandant à être libre, ne consentait nullement à se séparer de l'Helvétie, et conservait sa haine nationale contre les Milanais. Une telle résistance ne servit qu'à redoubler l'ardeur de la faction cisalpine. L'état de faiblesse où étaient réduits les confédérés, et les désordres des troupes françaises et italiennes qui inondaient les frontières, favorisèrent les entreprises de quelques jeunes gens, peu nombreux, mais audacieux et actifs. Ils enrôlèrent, de l'aveu tacite du directoire de Milan, un ramas de faîneants et de bandits venant du pays de Bergame et de Brescia; ils les habillèrent, leur donnèrent des armes et résolurent de s'en servir pour obtenir de force ce qu'ils n'avaient pu se faire accorder par la persuasion.

Le bruit de l'approche des troupes cisalpines se répandit bientôt de toutes parts. On expédia sur-le-champ un courrier de Lugano à Milan, dans le but de prévenir les hostilités. Ceci se passa le 14 février 1798.

Le lendemain, à cinq heures du matin, deux cents soldats étrangers, arrivés par le lac de Lugano, débarquèrent dans le bourg, annonçant le projet de déterminer, à tout prix, la réunion de ce pays à la république cisalpine. Des jeunes gens du pays même marchaient à la tête de la troupe qui se disait l'avant-garde d'une colonne plus considérable. Aussitôt on battit la générale; les chefs du parti helvétique se préparèrent à opposer la force à la force; des volontaires accoururent de tous côtés pour les seconder. Alors, les Cisalpins commencèrent à tirer sur eux. Un secrétaire, envoyé au commandant des troupes italiennes, fut arrêté et entraîné par quinze soldats cisalpins. D'autres employèrent la violence pour entrer dans la maison des représentants helvétiques, et les retièrent en otage pendant qu'on se battait avec acharnement sous leurs fenêtres.

Le combat dura une heure, au bout de laquelle les Cisalpins furent obligés de se retirer sur les bateaux qui les avaient amenés, laissant après eux quatre drapeaux, trente fusils, avec la portion de leurs soldats qui avaient gardé à vue les représentants helvétiques, et qui furent faits prisonniers à leur tour. On dépêcha un second courrier à Milan pour y rendre compte de ce qui s'était passé; et des troupes du pays furent mises en garnison à Lugano, où l'ordre semblait rétabli, quoique l'effervescence des esprits ne fût rien moins que diminuée.

Les représentants du corps helvétique, toujours gardés à vue pendant le combat, étaient évidemment étrangers à tout ce qui se passait; ils attendaient les événements dans une craintive incertitude.

Vers le soir du même jour, 15 février, une foule nombreuse, atrouppée par les Cisalpins ou par les soi-disant patriotes, s'assembla tout-à-coup sur la place. Bientôt deux à trois mille hommes, dont la plupart étaient armés, entourèrent, avec des clamours menaçants, le quartier des représentants. Ils signifient qu'ils veulent que l'on reconnaisse le droit que doit avoir le peuple de se gouverner lui-même. Les représentants ayant allégué qu'ils n'avaient pas de pouvoirs suffisants, la fureur populaire s'accrut; les mutins exigent que la déclaration de la liberté reconnue leur soit donnée par écrit. Les représentants cèdent à la force, mais en disant qu'ils n'ont autorité ni pour accorder, ni pour refuser cette demande. Un instant après, on apprend que trois

cents Cisalpins viennent encore d'entrer à Porto, village situé à la pointe méridionale du lac de Lugano. Cette nouvelle est suivie immédiatement de l'arrivée de deux officiers, l'un Français et l'autre Cisalpin, chargés de sommer les représentants d'assembler le peuple dans le délai de deux heures, afin qu'il ait à déclarer s'il veut se réunir à la Suisse ou à la Cisalpine.

Bumann, fidèle à ses devoirs, ne se laisse pas intimider par les menaces des jeunes gens de Lugano, signataires d'une adresse tendant à obtenir une renonciation formelle de la souveraineté sur les bailliages italiens. Abandonné par son collègue Stockmann, il demande un délai jusqu'au retour du courrier qu'il a envoyé, à Milan, au ministre des relations extérieures, Testi : on ne peut le lui refuser. En attendant la réponse, une garde de douze hommes lui est donnée. Cependant la révolution s'opère; des arbres de liberté s'élèvent; un gouvernement provisoire est constitué et proclame solennellement que le peuple, avec le consentement des représentants helvétiques, décrète la liberté et l'égalité. Ce nouveau gouvernement publie en même temps une amnistie générale pour le passé. Tout cela fut l'ouvrage de la journée du 15 février.

Le lendemain, le courrier, expédié à Milan, fut de retour. Le ministre Testi désavouait, au nom du directeur cisalpin, les troubles de Lugano et l'entreprise téméraire de quelques habitants de la Cisalpine. Sa lettre causa une satisfaction qui n'était comparable qu'à la haine que le peuple manifestait contre les Cisalpins. Bumann eut beaucoup de peine à sauver de l'animadversion publique l'officier français, et surtout l'officier cisalpin qui avait commandé l'attaque. Ce représentant crut devoir s'éloigner d'un pays où l'autorité des cantons helvétiques et celle de leurs mandataires étaient méconnues; il laissa derrière lui, dans une insurrection complète, tout le pays qui est situé entre la Lombardie et le mont Cénéré.

Le peuple de Mendrisio avait imité, le 15 février, l'exemple du peuple de Lugano, en plantant un arbre de liberté couronné du chapeau de Guillaume Tell. Le 20, il jura en plein air et à la face du ciel, de rester uni à l'Helvétie et de maintenir la religion catholique. Le pouvoir suprême avait été délégué à un comité chargé de négocier avec le gouvernement cisalpin, et avec les petites républiques isolées qui se formaient successivement dans les différents bailliages italiens.

A Mendrisio, ainsi que dans la plupart de ces bailliages, les esprits étaient partagés entre la république cisalpine et le gouvernement helvétique. Le 22 février, trois envoyés, l'un de Lugano, l'autre de Mendrisio, et un troisième de Blénio, parurent devant le comité de gouvernement, se disant députés des patriotes ou du parti cisalpin qui, après l'échec de Lugano, s'était retiré près du lac de Compione. Ils demandèrent qu'on fit au nom de leur pays un message au directeur de Milan, pour solliciter la réunion à la république fondée par Buonaparte.

Le comité répondit par la promesse de convoquer, dans trois jours, le peuple en assemblée générale, afin qu'il prononçât lui-même sur un objet de si haute importance. L'impatience des factieux ne pouvait se contenter de cette marche lente et mesurée: un mouvement tumultueux s'ensuivit, et le bonnet lombard remplaça bientôt le chapeau de Guillaume Tell, au sommet de l'arbre de la liberté.

Le lendemain, 23 février, le tocsin se fit entendre dans tout le pays; trois communes prirent les armes pour venger l'affront qu'avaient reçu les couleurs helvétiques. Un combat s'engagea dans Mendrisio, les assaillants furent forcés de se retirer. Restées maîtresses du terrain, les troupes des Cisalpins mirent tout le pays à contribution. Le comité, n'ayant aucun secours à espérer de l'Helvétie, et redoutant le courroux de la France, comme celui de la république cisalpine, prit le parti d'exhorter les citoyens à la réunion proposée. Un courrier chargé de présenter cette demande, et d'implorer un appui contre les excès des soi-disant patriotes, fut expédié à Milan.

Le résultat de cette démarche fut un envoi de troupes cisalpines à Mendrisio; mais avant leur arrivée, les gens de Lugano s'étaient armés; ils avaient attaqué le parti cisalpin, l'avaient battu, et le poursuivaient au-delà de Mendrisio, où les troupes milanaises arrivèrent le 4 mars, dans le moment où l'arbre de la liberté cisalpine venait d'être renversé, et quelques chefs de la faction d'être emprisonnés. Les Luganois, après une conférence avec le commandant lombard, se retirèrent dans leur district. L'arbre cisalpin fut encore

replanté; et le 6 on relâcha tous ceux qui avaient été arrêtés.

Cependant les habitants de Lugano ne se contentèrent pas de ce qui avait été fait; ils se plaignirent au général Berthier, qui leur envoya un de ses officiers, le général Chevalier, pour sonder les véritables intentions du peuple. Berthier et Mascéna ayant été remplacés dans le commandement en chef de l'armée d'Italie, par Brune, qui venait de conquérir Berne, Lugano s'adressa encore à celui-ci, lui peignit le malheur des bailliages italiens, et leur regret d'être séparés, par la violence, de la Suisse, leur mère-patrie. Brune écouta cette fois le cri d'un peuple qui se disait opprimé. Il permit aux communes de s'assembler, et leur laissa la faculté d'émettre leur vœu pour ou contre la réunion à la Cisalpine. Le sort des bailliages fut bientôt décidé: toute la population demanda à grands cris de rester Suisse; les troupes cisalpines évacuèrent le pays; et les factions, obligées de déposer leurs armes, ne gardèrent que leurs ressentiments. Le peuple, qui avait voulu rester attaché au gouvernement des treize cantons, ne tarda pas à s'apercevoir que son vœu avait été trompé, lorsqu'il s'était uni à l'Helvétie nouvelle; il vit bien qu'il n'avait obtenu que des bienfaits imaginaires.

Le 4 janvier 1798, l'ambassadeur du pape, que les révolutionnaires français et italiens n'appelaient plus dans leurs déclarations officielles que le *prince de Rome encore régnant*, se présenta au directeur cisalpin et l'assura des dispositions pacifiques du chef de la religion catholique. Le citoyen Moscatti, président du directeur, fit une réponse républicaine et philosophique, qui contrastait singulièrement avec le langage de l'envoyé pontifical.

Tant que Buonaparte ne perdit pas de vue la république fondée par lui dans la Lombardie, les éléments de désordre et de troubles qui la menaçaient de toutes parts furent aisément comprimés. Mais aussitôt après le départ de ce général, les représentants et les magistrats profitèrent, chacun à sa manière, de leur émancipation. Le corps législatif abrogea plusieurs lois que les circonstances avaient rendues nécessaires, du moins aux yeux de Buonaparte. Les mécontentements particuliers ne craignirent plus alors de se montrer. Des citoyens sans patrie, devenus cisalpins par adoption, calculaient qu'ils n'avaient rien à perdre dans des convulsions populaires, et qu'ils pouvaient gagner emplois, fortune, domination. La multitude était ballottée tantôt par un parti, tantôt par un autre, et sentait tout le poids des malheurs publics. La discussion d'un traité d'alliance entre les deux républiques, devint bientôt la principale source de discord. Aux opinions qui s'étaient élevées pour défendre ou pour combattre ce traité, qui fut signé à Paris, le 29 mars 1798, par l'ambassadeur Visconti, s'était joint le désir fort raisonnable de voir la grande puissance militaire, dont les empereurs avaient eu jusque-là pour appui les trophées de deux campagnes, être enfin replacée dans de justes limites. On voulait que les généraux français renoncassent à rivaliser d'autorité avec le gouvernement cisalpin, et à s'immiscer dans les moindres détails de l'administration intérieure; que les commandants de places ne pussent désormais envahir la police civile; et, sous prétexte d'une surveillance étrangère à leurs fonctions, se livrer à des vexations et à des prévarications sans nombre. On voulait surtout que les Français, en général, dans leurs relations, soit avec les habitants, soit avec le gouvernement, fussent tenus de se conformer aux lois du pays.

Il est bien vrai que Buonaparte, en léguant à ses successeurs au-delà des Alpes, de glorieux exemples à suivre, leur avait aussi transmis la soif du pouvoir qu'il avait pris et conservé dans des circonstances toutes extraordinaires. Ses généraux prétendaient comme lui dicter des traités, rédiger des lois, proposer des contributions. La plupart des administrations militaires décourageaient, par leur manière d'agir et par leur avidité, un peuple auquel on cherchait cependant à faire aimer la liberté. D'un autre côté, le corps législatif, suivant un système d'intolérance et de persécution qui était nuisible pour le présent et dangereux pour l'avenir, introduisait à Milan des mesures dignes du système français de 1793, en créant, comme cela eut lieu le 28 février de cette année 1798, six commissions criminelles de haute justice, composées chacune de cinq citoyens, commissions qui n'étaient autres que de véritables tribunaux révolutionnaires. Le directeur exécutif milanais, harcelé sans cesse par de petites usurpations sur son autorité, donnait prise sur lui en se permettant lui-même d'autres usurpations, en faisant des démarches incertaines ou des demandes inconvenantes, et des messages tantôt ridicules et tantôt imprudents. Enfin

tant de fautes et de torts réciproques augmentaient de jour en jour des dissensions qui allaient quelquefois jusqu'au dernier scandale.

Il dépendait du directoire français d'établir l'équilibre et l'ordre dans la république cisalpine, mais elle était devenue pour lui un objet d'inquiétude plutôt que d'intérêt. En réalité, la destinée du nouvel État était subordonnée au sort d'une bataille, depuis que le traité de Campo-Formio (27 octobre 1797), tout en consacrant l'existence du gouvernement cisalpin, lui avait donné une frontière très-difficile à défendre. Les Pentarques qui régnaient sur la France se croyaient donc au moment de voir envahir le territoire de la petite république qui leur était encore subordonnée. Ils craignaient même que tout le fruit des conquêtes de Buonaparte ne fût perdu, et principalement, parce qu'il était très-possible que l'Italie, lassée d'un joug étranger, en vînt à la résolution bien prononcée de se suffire à elle-même.

Dans l'organisation actuelle des Cisalpins, les gouvernants de Paris calculaient surtout l'argent qu'ils pouvaient tirer de Milan, et ne s'occupaient nullement de rendre moins onéreuse une tutelle d'ailleurs fort humiliante. Ce n'était pas dans cette ville seulement qu'on se plaignait de tant et tant d'exactions : on en gémissait dans toute la Lombardie ; et lorsque la puissance française vint à chanceler en Italie, les peuples qui en habitaient la partie septentrionale ne firent que peu d'efforts pour soutenir les institutions et les agents de la puissance dominatrice.

Avant même que les directeurs français eussent attaqué ouvertement l'indépendance de la république cisalpine, le général Berthier en avait destiné les premiers fonctionnaires, et les avait remplacés à son gré, sans égard pour le traité qui venait d'être conclu. A peine même ce traité avait-il été ratifié, malgré les réclamations d'une opposition vive et nombreuse, qu'il exigea une contribution de 600,000 francs, fixa pour le paiement un terme très-rapproché, et prouva, le premier, que l'alliance convenue entre les deux républiques n'était qu'un acte ostensible destiné à fixer les regards de l'Europe, mais dont les articles avantageux à la Cisalpine devaient rester sans exécution.

Lorsque Buonaparte avait donné à ce pays une constitution rédigée à la hâte et au milieu des camps, il avait fait entrevoir l'espérance qu'elle serait améliorée postérieurement. Les vœux que l'on avait à cet égard semblaient ne devoir dépendre que de la volonté et des besoins des véritables intéressés ; mais en ce moment, la république cisalpine subissait, en tout et pour tout, la loi de cette puissance directoriale de France, dont les moyens de gouvernement ne reposaient jamais que sur la division et sur le déchirement des partis. Du reste la nécessité de quelques changements était reconnue par les meilleurs esprits de la Lombardie eux-mêmes, c'est-à-dire, par des hommes pris parmi ceux qui n'auraient pas préféré à tout la domination autrichienne, objet de leurs regrets constants.

Par exemple, le nombre des départements qui était de vingt, paraissait trop considérable, ainsi que celui des membres du corps législatif, qui allait jusqu'à deux cent quatre-vingts. On sentait la nécessité de réformer des dépenses ruineuses. Mais le directoire de Paris ne permit pas aux Cisalpins de les régler eux-mêmes. Il gardait rancune à ceux des directeurs et des membres du corps législatif qui s'étaient montrés contraires au traité d'alliance.

Trouvé, qui était le premier ambassadeur accrédité par la France à Milan, arriva vers la fin du mois de mai 1798, avec ordre de préparer ces réformes et de les mettre à exécution. Cet ambassadeur, qui fit une entrée magnifique au directoire le 8 juin, acquit bientôt une influence contre laquelle protestait le général Brune surtout, successeur de Berthier. Beaucoup de gens, craignant apparemment plus les excès de l'autorité civile que ceux de l'autorité militaire, se ralliaient à ce commandant de l'armée française, qui désapprouvait successivement chacune des innovations que l'ambassadeur de France avait décidées dans sa maison. Brune parlait même, vers la moitié d'août, pour Paris, dans le seul but d'exposer au directoire le danger de ces innovations ; mais il fut obligé de céder à l'autorité supérieure, et promit de s'entendre désormais avec Trouvé, pour les opérations projetées.

Le 30 août, à neuf heures du soir, les deux Conseils furent convoqués extraordinairement, au nom du général et de l'ambassadeur, dans la maison même de celui-ci, qui s'était concerté avec Faypou, alors commissaire français à

Rome, mais envoyé nouvellement à Milan, pour y mettre de l'ordre dans les finances.

On présenta aux membres du Conseil, qui n'était complet qu'à moitié (cent dix représentants seuls ayant répondu à l'appel), les bases d'un nouveau Code constitutionnel, par lequel le pouvoir des directeurs cisalpins était augmenté. On fixait à onze le nombre des départements, et à cent vingt celui des représentants du peuple. Les élections devaient être désormais moins rapprochées.

Les projets mis en avant, et qui tendaient à donner une forme plus aristocratique à la constitution cisalpine, trouvèrent dans cette réunion des opposants très-prononcés, qui alléguaient surtout que l'indépendance de la république ne devait pas être le résultat des réformes proposées. Un député, Polfranceschi, vénitien, demandait la convocation d'une Convention nationale. La discussion, soutenue avec une extrême vivacité, se prolongea jusqu'à cinq heures du matin ; et encore les législateurs se séparèrent-ils sans avoir pris de détermination.

Le lendemain 31, les deux Conseils furent rassemblés de nouveau à midi. On n'admit que les députés munis de cartes signées par Brune et par Trouvé. Celui-ci envoya au corps législatif, conformément à son mandat, la constitution avec des lois organiques, dont il y en avait une qui mettait les clubs et les écrits périodiques sous la surveillance des directeurs cisalpins.

On conserva comme chefs de cette première autorité de la république, MM. Adelsio, Alessandri et Lambertini ; mais MM. Luosi, ministre de la justice, et Soprani, qui, après avoir eu le ministère de la police, avait été nommé à l'ambassade en Helvétie, remplacèrent MM. Savoldi et Testi.

A l'appui de la réforme imposée, il n'y eut que peu d'arrestations ; et la tranquillité publique ne fut point troublée. Seulement on se saisit des presses de deux journaliers, excessivement révolutionnaires, Gioja, rédacteur du *Censeur*, et le piémontais Ranza ; ils furent même exilés de la Cisalpine.

Dans le moment où le directoire français sanctionnait l'adoption des mesures qu'il avait commencé par commander, il craignait beaucoup l'exécution d'un plan dont il avait connaissance, celui d'une union italienne, qui avait pour objet d'établir la démocratisation générale de la Péninsule. Il était bien vrai que les novateurs des différentes parties de l'Italie tendaient tous à un but principal, qui était de la rendre indépendante des Français. Mais les uns avaient le désir de créer une république une et indivisible, les autres auraient voulu voir se fédéraliser les divers États républicains que comportaient les divisions territoriales. La société des amis de l'Unité italienne se composait d'un grand nombre d'individus pris en dehors de l'étendue de la Cisalpine.

Beaucoup des habitants, connus, dans les États vénitiens, par leurs sentiments révolutionnaires, et qui s'étaient expatriés depuis la cession de leur pays à l'empereur, avaient trouvé un asile à Milan, ou dans les autres villes cisalpines, Buonaparte leur ayant accordé le droit de cité. Quelques-uns d'eux étaient même entrés dans le corps législatif ou dans les nouvelles autorités constituées. Il y avait, à Milan, des réfugiés de toutes les parties de la Péninsule ; et parmi eux de ces esprits remuants qui ne cherchent, dans les orages politiques, que leurs seuls avantages particuliers. Les fugitifs napolitains, romains, toscans ou vénitiens, soupiraient pour la plupart après la subversion générale de tous les gouvernements d'Italie. Ils favorisaient les mesures extrêmes, espérant bien en profiter et devenir maîtres de tous les emplois dans leur patrie d'adoption.

A cette classe de chauds partisans de l'indépendance italienne se joignirent des Français, dont quelques-uns pouvaient n'être animés que de vues philanthropiques, mais dont un grand nombre fesaient aussi des calculs intéressés. Le directoire de Paris, pensant que ces Français voulaient établir leur influence exclusive dans la Péninsule, prit diverses mesures pour les écarter. De là les arrêtés qui rappelaient plusieurs généraux, et un qui privait du titre de citoyen français ceux qui avaient accepté des fonctions publiques dans les républiques d'Italie.

Les Cisalpins, les plus opposés à la réforme, s'agitaient autour de Brune ; ils se donnaient pour des patriotes injustement persécutés, et Brune était très-disposé à embrasser leur défense. Sur ces entrefaites, l'ambassadeur Trouvé recut une lettre du directoire de France, en date du 11 septembre, où on lui annonçait que le général en chef devait être principalement chargé de la convocation des assemblées primaires, à l'acceptation desquelles serait présentée la nou-

velle constitution, et où l'on ajoutait qu'on ne doutait nullement que lui, Trouvé, n'aidât efficacement Brune à exécuter cet ordre. Alors ce dernier, sans prendre conseil ni de l'ambassadeur, ni de personne, résolut de renverser l'ordre de choses qui n'était encore qu'à peine institué.

Vers la fin de septembre, on vit arriver à Milan un de ces commissaires du directoire exécutif français, dont il a été question plus haut, et qui étaient chargés tout à la fois de diminuer l'autorité des généraux et de mettre plus de régularité dans les finances de l'armée d'Italie, enfin de pourvoir aux moyens qu'il fallait spécialement employer pour commencer la campagne, en cas d'une rupture avec l'Autriche. Le commissaire réclama l'exécution de l'engagement qu'on avait pris, par le traité d'alliance, de fournir le supplément de dépenses qui serait indispensable si l'on avait à faire la guerre. Sa demande précisée fut de douze millions, dont quatre en numéraire et huit en domaines nationaux. Ce secours fut refusé par deux membres du directoire cisalpin et voté par les trois autres. Ceux-ci n'en reçurent pas moins, quelques jours après, le 14 septembre, du général en chef, leur destination, ainsi que presque tous les législateurs qui avaient délibéré sur le message relatif à la contribution extraordinaire. Brune fit accepter, par des assemblées primaires convoquées à la hâte, et tenues avec un peu de confusion et de désordre, la constitution qu'il avait lui-même modifiée.

La connaissance des divisions qui existaient entre les partis cisalpins d'une part, et de l'autre entre le général et l'ambassadeur français, détermina le directoire de Paris à éloigner tout à la fois Brune et Trouvé, en leur donnant à chacun une destination différente. Il commença par celui-ci, qui partit, le 12 octobre, qu'il était remplacé à Milan par Fouché de Nantes. Le lendemain, il vit arriver son successeur, auquel il remit, le 13, tous les papiers de la légation. Les instructions du nouvel ambassadeur portaient qu'il devait maintenir ce qui avait été fait jusque-là, et s'opposer à toute espèce d'innovation. Il le déclara d'abord lui-même au ministre des relations extérieures Birago, et ensuite au président du directoire cisalpin.

Cependant, le 19, il devint public que cinquante-huit députés étaient exclus des Conseils par une simple notification du général en chef, et qu'à leur place étaient nommés des hommes très-opposés à la nouvelle constitution. Deux directeurs avaient été obligés de donner leur démission. Le troisième, Soprani, l'avait refusée, en contestant à Brune le droit d'exiger de lui un tel sacrifice.

Sur les plaintes que les députés exclus venaient adresser à Fouché, il se mit en devoir d'aller demander au général, d'après quelle autorité il avait fait ces changements. Brune lui présenta une lettre du directoire exécutif français; mais elle était en contradiction avec les instructions qui étaient postérieurement arrivées à ce général lui-même, et qui lui enjoignaient de tout conserver. Les observations du nouvel ambassadeur furent vaines; d'ailleurs, le coup était porté.

Les mêmes hommes, qui, le 30 août, avaient refusé d'accepter la constitution donnée par Trouvé, la reçurent, le 19 octobre, des mains du général, sans autre altération que la faculté de la reviser dans trois ans, et le droit de voter dans les assemblées primaires, droit qui était accordé désormais à tout individu âgé de dix-sept ans et résidant, depuis deux années, sur le territoire de la Cisalpine. Un seul des individus qui avaient blâmé l'opération de Trouvé, refusa la place que Brune lui avait destinée dans le corps législatif, n'aimant pas mieux, disait-il, cette constitution, soit qu'elle fût présentée par le général, soit par l'ex-ambassadeur Trouvé. Ce député se nommait Reina.

Le directeur Soprani, après avoir signifié une seconde fois qu'il ne donnerait pas sa démission, fut arraché du palais directorial par la gendarmerie, et alla demander asile à Trouvé, qui, bientôt après, partit pour Stuttgart, où il était nommé ministre plénipotentiaire de la république française. Brumetti et Sonancini occupèrent au directoire les places d'Addasio et de Soprani.

Dès lors, les cercles révolutionnaires, qui avaient été fermés dans le moment de la réforme, furent ouverts; la liberté la plus illimitée fut rendue aux journaux; les libelles virulents se succédèrent avec rapidité. On ne parvint à former qu'une seule assemblée primaire de mille à douze cents personnes, dans une ville de cent soixante-quinze mille habitants. Les formalités constitutionnelles étaient écartées; les factieux même, divisés entre eux, agrissaient le peuple en insultant aux objets de son culte. Le commandant de la place prit le parti de dissoudre cette assemblée. Les procès-verbaux

furent déchirés, dispersés, brûlés par la multitude. Le directoire cisalpin n'en proclamait pas moins l'acceptation de la constitution. Dès lors, des législateurs en déuence firent tour à tour les propositions les plus nuisibles aux fortunes particulières, et conséquemment à la fortune publique. L'un demandait que le *maximum* des revenus fût fixé à trente mille francs. Un autre disait, en pleine séance, à l'occasion d'un plan de finances de Faipont: « Qu'avons-nous besoin de tout cela? Donnez-moi trente dragons, et je vous réponde de remplir le trésor public. » Les effets publics de la Cisalpine, qui, à la suite de l'opération du 30 août, ne perdaient que neuf pour cent, perdirent quarante-huit depuis celle du 19 octobre.

Peu de tems après, l'œuvre de Brune lui-même fut renversée. Le directoire exécutif de France, par un arrêté du 25 octobre 1798, déclara nuls les actes par lesquels ce général en chef de l'armée d'Italie avait destitué et remplacé plusieurs membres des Conseils législatifs et du directoire cisalpin, ainsi que d'autres fonctionnaires publics. Il ajoutait que le vœu du peuple cisalpin ne pouvait pas être constaté dans des réunions où des jeunes gens de dix-sept ans et des étrangers avaient été appelés et admis; que la ville de Milan, contenant une population de deux cent six mille personnes, n'avait évidemment pas pu émettre son vote dans une assemblée unique; qu'en conséquence, les assemblées primaires seraient incessamment convoquées pour délibérer sur le projet de constitution qui leur serait présenté, tel qu'il était avant le 19 octobre. L'exécution de cet arrêté était confiée à Rivaud, commissaire du directoire de la république française, qui devait remplacer Fouché, nommé ambassadeur en Suisse. Celui-ci partit le 7 novembre. Rivaud sortait du Conseil des anciens de Paris; il était protégé particulièrement par le directeur Larivière-Lépaux. Quant à Brune, il avait été appelé au commandement en chef de toute l'armée d'Italie, ce qui ne lui permettait plus d'habiter Milan. Il avait pour successeur Joubert.

Dans la nuit du 7 décembre, les Conseils se trouvèrent cernés par des troupes, au moment où ils délibéraient sur les trames qui s'ourdissaient. Vers le matin, des soldats étrangers classèrent violemment tous les législateurs qu'avait nommés Brune; ils replacèrent au directoire Addasio, Soprani et Luosi, que le général avait destitués. Visconti, d'abord arrêté, fut bientôt amené à donner sa démission, pour raison de santé. La liberté de la presse fut suspendue, pour les clubs furent prohibés. Rivaud devint le maître presque absolu de la république cisalpine.

Ainsi, en moins de trois mois de la dernière partie de l'année 1798, on vit se renouveler, non-seulement le gouvernement, mais presque toute la constitution de cette république. Du reste, il n'y avait pas plus qu' auparavant, d'accord entre les deux agents principaux, l'un militaire et l'autre civil, de la république française, savoir: Joubert, successeur de Brune, et Rivaud, successeur de Fouché. La même déunion existait parmi les subordonnés chargés de l'exécution de leurs ordres.

Les généraux français de l'armée d'Italie s'étaient depuis long-tems cru le droit de parler en maîtres: ils disposaient des finances comme du gouvernement. Ce fut pour remédier à cet abus, et pour contenir dans ses justes bornes le pouvoir des chefs de cette armée, que le directoire exécutif de Paris voulut avoir des commissaires qui communiquassent avec lui sans intermédiaire, et pussent empêcher les généraux de se rendre totalement indépendants. Il s'agissait aussi de rétablir tout-à-fait l'ordre dans les recettes et les dépenses. On conceit que les militaires, désignés ici, ne virent qu'avec peine une grande manutention d'argent leur être enlevée; ils traitèrent avec mépris des agents responsables qui ne leur étaient pas soumis, au moins entièrement.

Ce fut au milieu de cet état de choses que se répandit parmi les Français, comme parmi les Cisalpins et les Piémontais, le bruit d'une nouvelle coalition formée contre la France. Tous les chefs des républiques, fondées récemment au-delà des Alpes, en concevaient de vives inquiétudes. On savait que la Cour de Londres, étroitement unie avec les Cours de Pétersbourg et de Vienne, cherchait à engager, dans la guerre projetée, le roi de Sardaigne et aussi le grand-duc de Toscane, d'après l'exemple qu'avait donné à ces deux princes le roi des Deux-Siciles, en armant contre les Français. Il s'agissait, disait-on, de tout remettre, dans la Péninsule, par la force militaire, sur le même pied qu'autrefois.

François II avait à opposer, dans l'année 1799, aux Français établis en Italie, soixante mille hommes commandés par le baron de Mélas, vingt-quatre mille dans le Tyrol, aux or-

dres du comte de Bellegarde, outre trente mille hommes que le général Hotz conduisait dans les montagnes des Grisons. De plus, les Autrichiens attendaient un renfort annoncé de cent mille Russes, commandés par Suwarow; mais ceux-ci ne pouvaient arriver qu'au mois d'avril. Les mauvaises mesures du directoire de France, et surtout de son ministre de la guerre, Schérer, donnèrent aux troupes de Paul I^{er}, tout le temps de passer les Alpes. Le général républicain, désigné tout à l'heure comme ministre, fut chargé, le 21 février, d'aller remplacer en Italie, comme chef de l'armée, Championnet, et aussi Joubert dont il avait déterminé la destitution.

Lorsque Schérer fit son entrée à Milan, on entendait dire autour de lui, dans l'audience que lui donnait le directoire cisalpin, que l'arrivée de ce nouveau commandant des Français était une garantie de la paix. Les militaires de sa suite avaient un air embarrassé qui présageait qu'ils ne comptaient plus sur les lauriers que semblait leur assurer un autre chef que celui-ci. Au total, Schérer, inculpé déjà dans sa conduite comme ministre, inspirait peu de confiance pour les remèdes qu'il devait opposer à tout ce qui, en Italie, n'allait pas au gré des maîtres qu'il servait.

Sa première opération fut de s'emparer du grand-duché de Toscane. Le pape ne tarda pas à être expulsé de ses États comme le grand-duc Ferdinand III; mais celui-ci eut du moins la liberté de se rendre à Vienne avec sa famille, en traversant l'armée française, tandis que Pie VI était enlevé du trône pontifical, et de sa capitale, pour être conduit d'abord à Florence, ensuite prisonnier en France.

Si l'invasion de la Toscane procurait les moyens de nourrir et de payer les troupes françaises, les garnisons qu'elles fournissaient, et que cette conquête rendait nécessaires, affaiblissaient la partie de l'armée destinée à tenir la campagne. Cette armée se montait à cinquante mille hommes seulement. La république cisalpine offrait de lever quarante mille combattants. Schérer, craignant qu'un corps aussi considérable ne communiquât au gouvernement cisalpin une vigueur qui l'aurait éloigné plus que jamais de concourir aux vues du directoire exécutif français, refusa ce secours, et même avec des paroles méprisantes qui devaient bientôt avoir pour lui et pour l'armée les plus funestes effets.

Cependant non-seulement les troupes autrichiennes, aux ordres de Mélas, s'approchaient de Mantoue; mais aussi le corps commandé, dans le Tyrol, par le général de Bellegarde, descendait en Italie. Ce corps n'avait plus été jugé nécessaire sur les confins des Grisons, depuis que l'archiduc Charles avait défait le général français Jourdan.

Le quartier-général des Français était dans Mantoue. Le 23 mars, on tint un Conseil de guerre, où il fut décidé d'attaquer les Autrichiens avant que le comte de Bellegarde eût joint avec sa division. Les Français s'ébranlèrent le 25; et le lendemain, à la pointe du jour, l'action commença aux environs de Castel-Nuovo, qui est entre le lac de Garda et l'Adige. On se battit jusqu'à la nuit, sans que l'on pût dire de quel côté s'était rangée la victoire. Le lendemain de la bataille, les deux armées reprirent leurs positions respectives. Il est à observer que Moreau, célèbre par sa belle campagne de 1796, et qui n'avait point de commandement depuis le traité de Campo-Formio, servait, dans la journée du 26, comme simple volontaire, à l'aile droite. Ses camarades voulurent qu'il se chargeât de les conduire aux combats. Cette aile avait en face d'elle vingt-cinq mille Autrichiens sortis de Vérone et de Porto-Legnano. Moreau fit, dans cette occasion, quatorze à quinze cents prisonniers. Mais l'ennemi, attaqué moins vigoureusement par l'aile gauche que commandait Schérer, ayant envoyé, vers les cinq heures du soir, des renforts considérables à la division qui combattait Moreau, celui-ci fut obligé d'abandonner une partie de ses avantages.

On apprit bientôt dans le camp de Schérer que la division Bellegarde s'était, en effet, réunie à l'armée de Mélas, composée alors de soixante mille combattants. Schérer augmenta ses forces aux dépens des garnisons des places du Piémont, et résolut de tenter, une seconde fois, le sort des armes. Ce n'était pas l'avis de Moreau, qui insistait sur la nécessité d'évacuer la Toscane, le territoire de la république romaine, et de rappeler même la plus grande partie des troupes que le général Macdonald commandait dans le royaume de Naples. On savait que l'archiduc Charles avait fait dire aux Russes de venir joindre l'armée autrichienne dans le Véronais. L'avant-garde arrivait en toute hâte par le Frioul; et l'armée entière ne pouvait tarder à se montrer sur les bords de l'Adige. Le principal intérêt de l'empereur était de forcer les Français de repas-

ser les Alpes. Ces considérations décidèrent la bataille de Villa-Franca, donnée le 5 avril, presque dans les mêmes positions que celles du 26 mars. La perte d'hommes fut à peu près égale à Castel-Nuovo et à Villa-Franca; mais la supériorité des Autrichiens leur assurait les avantages les plus importants. Bientôt, grâce à l'arrivée des Russes, ils se trouvèrent en état d'envelopper entièrement l'armée de Schérer.

Le 17 avril, le général Suwarow, nommé feld-maréchal autrichien, prit le commandement suprême des Austro-Russes, qui étaient plus de cent dix mille combattants. Cette armée s'avancait dans la république cisalpine sur les deux bords du lac de Garda, tandis que sa droite passait le Pô-Inferieur, au-dessous de Ferrare, faisant insurger tout le Ferrarais.

Schérer, battu, le 4 avril, à Magnano, par le général Kray, fut contraint d'abandonner successivement les bords du Mincio et ceux de l'Oglio, pour prendre, sur l'Adda, des positions où il prétendait que cent mille hommes ne pourraient le forcer. Il laissait des garnisons suffisantes dans Peschiéra et dans Mantoue.

Pendant ce temps, toutes les passions fermentaient dans Milan: on cherchait à diviser le directoire cisalpin, qui, d'ailleurs, était loin d'avoir pour lui la faveur publique. Les hommes dépouillés du pouvoir croyaient le moment arrivé pour eux de le ressaisir. On proposait de rendre aux citoyens les armes que la politique du directoire français leur avait ôtées. Au surplus, des vexations de toute espèce avaient rendu le nouveau régime de plus en plus odieux. On disait publiquement que la plupart des Français n'avaient mis en avant les mots de *liberté*, d'*égalité*, etc., que pour faire des dupes et s'enrichir des dépouilles de ceux qu'ils avaient abusés. Les chefs principaux, militaires et civils, étaient aussi regardés comme des fléaux par les Italiens, et ils n'étaient pas vus de meilleur œil par l'armée française. La masse des Cisalpins désirait maintenant le retour des Autrichiens, attendant d'eux des formes de gouvernement moins violentes et moins oppressives.

Les troupes françaises attribuèrent leurs défaites à l'incapacité de Schérer. Se soulevant contre lui, elles demandaient hautement, pour les commander, Moreau, qui était en ce moment dans la partie inférieure de l'Italie.

Suwarow, maître de Vérone, Brescia et Bergame, fit resserrer Mantoue. Il n'eut pas de peine à se rendre maître de Peschiéra et de Pizzighitone. Le découragement était au comble dans Milan. Le corps législatif, effrayé des périls qui l'environnaient, et sentant que le directoire avait besoin d'être investi d'une grande autorité, en était venu au point de lui résigner toute la sienne quant aux parties les plus essentielles de l'administration: la police, les finances et le militaire.

Pour n'avoir pas seuls le poids d'une responsabilité terrible, les directeurs cisalpins créèrent des commissions consultatives, qui étaient chargées de leur présenter des vues et de préparer leur travail. Ces commissions, entre autres celle de police, décrétèrent des mesures qui étaient de nature à exciter l'indignation et la haine. L'alarme se répandit dans toutes les familles. Les bourses se fermaient; on refusait de payer les contributions. Le directoire se vit alors obligé de démentir, par une proclamation, les projets qu'on lui imputait. D'ailleurs la proposition que faisait la commission désignée tout à l'heure, de s'assurer de tous les hommes suspects, aurait éprouvé de grandes difficultés. Il n'y avait dans Milan, pour l'exécution, qu'un détachement très-peu nombreux de la force armée; et si les individus qu'on voulait arrêter comme otages avaient opposé la moindre résistance, c'était peut-être le signal d'un massacre général des Français.

La commission des finances opina pour que l'on prît tous les moyens d'obtenir des sommes considérables en peu de jours. On établit donc une capitation progressive qui devait rendre 14 ou 15 millions. On ordonna le paiement par anticipation de la seconde moitié de la contribution foncière. Il fut réglé que tous les fonds, à mesure de leur rentrée, seraient versés à la caisse militaire, excepté une somme modique, qui était réservée pour les besoins les plus pressants des administrations cisalpines. L'entrée des Autrichiens dans Milan, qui suivit de peu de jours l'adoption de ce plan, en détruisit tout l'effet.

La commission militaire s'était occupée, mais trop tard, d'armer les citoyens.

Le directoire cisalpin, témoin des sentiments fâcheux qu'inspirait Schérer, et craignant que la conduite tenue par ce général ne cachât quelques desseins sinistres, chargea

Sopransi, président actuel des cinq gouvernants, de prévenir le commissaire français Rivaud, que les circonstances imprévisibles leur paraissent exiger des mesures extraordinaires; et la correspondance par écrit avec Paris étant devenue insuffisante, le directoire annonçait la résolution de dépêcher un des principaux magistrats du pays à Paris, pour y dépendre la situation pénible où se trouvait la république cisalpine. Non-seulement Rivaud rejeta cette ouverture, mais il signifia qu'il ferait arrêter tout individu que le gouvernement cisalpin enverrait en France; et que d'ailleurs, si le négociateur arrivait jusqu'à Paris, il courait le risque d'y être enfermé dans la prison du Temple.

Du reste, ce commissaire ne quitta pas la salle des séances du directoire; il destinait à son gré les membres de ce corps qui lui déplaisaient, en insultait le chef, et prononçait arbitrairement sur toutes les affaires, ne laissant aux directeurs que le fardeau accablant d'une funeste responsabilité. Ceux-ci n'avaient plus, aux yeux d'un peuple à qui l'on demandait tous les jours des contributions nouvelles, que l'attitude incertaine d'une autorité dont les appuis sont ébranlés, et qui ne peut éviter sa chute.

Le 26 avril, Schérer se rendit à Milan; il y fit publier et afficher une proclamation où il assurait que les Français allaient se lever en masse pour repousser les Autrichiens hors des limites de la république cisalpine; qu'il fallait seulement que les habitants de la ville ne négligeassent rien pour procurer de l'argent et des subsistances aux divisions qui défendaient les bords de l'Adda. Mais, d'un autre côté, on savait que Rivaud avait déjà fait démeubler le palais qu'il habitait, et que la compagnie des fournisseurs français était aussi très-occupée des apprêts de son départ.

Le 27, on reçut à Milan un courrier du directoire de Paris, qui acceptait la démission donnée par Schérer, ce général ayant voulu lui-même se soustraire à la honte d'être destitué. Par suite, Moreau était chargé provisoirement du commandement général de l'armée. Il partit sans délai pour le quartier-général, mais c'était trop tard. Les Autrichiens, ne voulant pas lui laisser le temps de remédier aux mauvaises dispositions faites par Schérer, attaquèrent les Français dans la nuit du 27 au 28, au moment même où leur nouveau chef arrivait de Lodi. En vain Moreau déploya le plus grand talent; obligé de se battre lui-même à la tête des colonnes, il eut plusieurs aides-de-camp tués à ses côtés. L'ennemi ayant traversé l'Adda sur divers points, il ne resta plus au général d'autre parti à prendre que de diriger la retraite de son armée, qui, abandonnant la ville de Milan, passa bientôt le Tésin.

Le 28 avril, les directeurs sortirent de cette ville sans prendre aucune mesure d'utilité publique; ils se contentèrent d'écrire au corps législatif qu'il était temps de se mettre en sûreté (1).

Les deux Conseils s'assemblèrent à midi, pour discuter si les directeurs fugitifs ne devaient pas être déclarés traîtres à la patrie. Les débats durèrent encore au bout de deux heures, lorsqu'on acquit la certitude que Schérer et Rivaud avaient pris brusquement la route du Tésin, emportant avec eux leurs trésors. Chaque député ne consultant plus alors que sa frayeur, et se dépouillant des marques de sa dignité, s'enfuit aussi avec précipitation. Au coucher du soleil, il n'en restait pas un seul entre l'Adda et le Tésin. Plusieurs milliers d'autres républicains, auteurs ardents de la révolution, qui avaient mis leur confiance dans les Français, ne songeaient plus qu'à suivre l'armée dans sa retraite. La quantité de voitures qui obstruaient les barques au passage du Tésin, opérant une telle confusion, que si les Autrichiens avaient alors mis plus d'activité dans leurs poursuites, ils auraient enlevé la division Grenier, qui formait l'arrière-garde, chargée de couvrir les fuyards.

Le 29, à quatre heures du matin, Milan était évacué par l'état-major de la place; un gouvernement provisoire fut nommé, en attendant l'arrivée des Autrichiens et des Russes.

Moreau fut prévenu par le commandant du château, que sa garnison n'était que d'environ sept cents Français, et six cents Cisalpins; qu'il n'avait que six canons en état d'être mis en batterie, et fort peu de munitions de bouche; qu'il se défendrait cependant autant qu'il pourrait.

Schérer commandait encore en Italie, lorsque Mantoue

et Peschiéra furent assiégées par le général Kray, à la tête de vingt-cinq mille Autrichiens. Ces deux places et Ferrare, que le directoire cisalpin avait fait approvisionner pour un an, se seraient trouvées en forces suffisantes, si Schérer ne s'était enparé d'une grande partie de leurs munitions pour sa campagne de guerre, ne s'occupant nullement des moyens de les remplacer. Ce fut une des causes qui contribuèrent le plus à la prompte reddition de ces trois forteresses.

Le nouveau général en chef, Moreau, jouissait de la plus entière confiance des troupes; mais malgré son habileté, il ne pouvait lutter contre les Autrichiens et les Russes réunis, qu'en rassemblant toutes les troupes françaises et alliées qui étaient répandues depuis le royaume de Naples jusqu'à la partie supérieure de l'Italie. Cette réunion avait été ordonnée par Schérer, quelques jours avant son départ: elle était devenue presque entièrement impraticable. En ce moment, une insurrection des plus alarmantes se manifestait dans les chaînes méridionales des montagnes du Piémont. Elle laissait même craindre que les communications avec la Provence ne fussent interceptées, si les Français retiraient les troupes qui gardaient les gorges et les passages des rivières. Les chances défavorables étaient encore plus nombreuses dans le midi de la Péninsule. De plus, Moreau, dont l'armée s'appuyait sur les forteresses du Piémont et de la Ligurie, n'était pas sans inquiétude sur les ressources qu'il aurait pour nourrir les troupes qui lui restaient. Separé de la France par la masse entière des Alpes, et n'ayant plus à portée de lui une armée navale, c'était la Toscane qui était sa meilleure ressource, malgré l'incommodité des transports par les routes difficiles des Apennins. Mais depuis que les Toscans commençaient à s'insurger, on lui refusait des subsistances, et il fallait les conquérir à la pointe de l'épée.

Suvarow et Mélas n'éprouvaient pas les mêmes difficultés. Approvisionnés par les Anglais, qui étaient maîtres de la mer, et n'ayant pas, pour ainsi dire, à penser à la nourriture du soldat, ils portaient toute leur attention sur les opérations militaires, qui devaient consister d'abord à réduire Alexandrie et Tortone, puis à marcher à la rencontre de Macdonald. Ce général était arrivé de Naples à Plaisance pour s'unir à Moreau.

A l'approche de l'armée des coalisés, les Milanais ne se montrèrent pas moins contraires aux républicains de la Cisalpine qu'à ceux de France, ce qui détermina Fiorella, qui commandait dans cette place, à se retirer vers la capitale du Piémont. Le parti autrichien était devenu le plus nombreux, par suite de la conduite blâmable des commissaires français. Le peuple recut donc, le 28 avril, avec des transports de joie, son libérateur Suvarow. L'archevêque Visconti était allé au-devant de lui en dehors des portes de la ville, avec les personnages les plus distingués du pays. Ceux des habitants qui auraient voulu tenter quelque résistance étaient sans armes. Le général en chef des Russes prit possession de Milan au nom de l'empereur François II; aussitôt le régime démocratique qui y avait été établi un an auparavant, fit place au gouvernement monarchique, et à des mesures tout-à-fait différentes de celles qu'avait amenées la domination française.

Outre Mantoue, Ferrare et Peschiéra, la forteresse de Pizzighitona, Milan, Turin, Alexandrie, étant successivement conquises par les Anstro-Russes, ils trouvèrent dans ces places assez d'artillerie et de munitions pour faciliter leurs opérations pendant tout le reste de la campagne.

Les Piémontais accusaient le cabinet de Vienne, qui, à la vérité, pendant les quatre premières années de la guerre, n'avait pas toujours également secondé le roi de Sardaigne, de vouloir maintenant tirer parti des victoires remportées par les troupes autrichiennes, conjointement avec les Russes, non-seulement pour réunir au duché de Milan les provinces de Novarre et Tortone, et la Lumellina, mais encore pour se rendre maître du Piémont et de toute la côte occidentale et méridionale des Alpes, depuis Venise jusqu'à Nice. Peut-être en effet, le ministre baron de Thugut se proposait-il de motiver l'occupation du Piémont sur ce que les Autrichiens avaient repris ce pays aux Français, et non à l'ancien souverain, qui avait cédé à eux-ci, par un traité, la plus belle partie de ses Etats. On disait que l'Autriche se flattait de pouvoir porter ses armes victorieuses jusque dans le sein de la ré-

(1) Parmi les directeurs cisalpins qui se succédèrent depuis 1797 jusqu'en 1799, il est juste de distinguer MM. Luosi, Moscati, Paradisi, Fénarolo, Alessandri, Marescalchi, qui, bien

qu'ils n'eussent pu s'opposer au mal avec succès, quittèrent sans tâche ce poste délicat et difficile.

publique française, dont, véritablement, à cette époque, les forces militaires paraissaient être inférieures à celles des coalisés, et hors d'état de soutenir la lutte. L'Autriche en effet, et ses généraux, devaient mettre en ligne de compte l'éloignement d'un chef militaire tel que Buonaparte; ils devaient désirer de profiter des profondes blessures qu'avait reçues la France dans plusieurs parties de sa vaste étendue. Quant à Savarot, il n'était mû par aucune vue particulière d'intérêt. C'était de bonne foi qu'il obéissait aux ordres de son maître, Paul 1^{er}, qui n'annonçait et n'avait plus en effet qu'un objet capital à remplir en Italie: il voulait rétablir dans ses États le roi de Sardaigne. Suvarov se voyait au moment d'atteindre ce but, lorsque la politique du cabinet de Vienne l'obligea de partir pour la Suisse avec son armée.

Ce célèbre général avait été aidé dans ses opérations d'Italie par Mélas, qui avait d'abord repris Mantoue, et qui était venu ensuite se joindre à lui. Ils avaient continué ensemble la guerre avec succès. Mais à l'époque dont il s'agit, Mélas devait rester seul en Italie avec la division autrichienne qu'il commandait, tandis que l'armée russe avait reçu l'ordre de se mettre en mouvement, et se portait à marches forcées sur Bellinzona. Les équipages et la grosse artillerie étaient restés en arrière pour ne pas entraver la rapidité de la marche. Bientôt une division française est culbutée à Bellinzona; le général Lecourt y est fait prisonnier.

L'armée russe, forte seulement de vingt deux mille hommes, se sépare en deux divisions. Suvarov, avec douze mille hommes, prend la route de Saint-Gothard.

Ici nous retombons dans l'histoire de la Suisse. La partie des événements les plus importants pour l'Italie supérieure, et entre autres la bataille de Novi, appartient à l'histoire de Gènes plus qu'à celle de Milan.

En vain Paul 1^{er}, avait, dans un diplôme solennel, donné au vainqueur de Novi le titre de prince *italique*: il était obligé de le rappeler du théâtre de sa gloire, par suite de la méintelligence qui s'était mise entre les Autrichiens et les Russes. Il fut convenu alors que les généraux de l'empereur, Kray, Bellegarde et Mélas, resteraient seuls chargés de soustraire entièrement l'Italie à la domination française.

Moreau avait quitté son armée par ordre du directoire, pour revenir à Paris, et il se disposait à aller prendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Dès lors Championnet réunissait, sous le sien, toutes les troupes françaises de la Péninsule, fardeau bien au-dessus de ses forces. En peu de tems les Autrichiens occupèrent la totalité du pays qui s'étend de la Basse-Alpes et les Alpes maritimes jusqu'au golfe Adriatique, embrassant toute la terre ferme vénitienne, et une grande portion de l'État ecclésiastique, au nord-ouest des Apennins.

Ainsi l'empereur François II se trouvait de fait, en ce moment, possesseur d'une partie de la Péninsule, deux fois plus grande que celle qu'il avait sous son autorité avant 1796. Il aurait dû travailler à tout remettre sur l'ancien pied en Piémont; mais la politique de son cabinet était constamment contraire à ce projet. Entre autres erreurs on torts, cette politique retenait à Florence le roi Charles-Emmanuel IV, revenu enfin de son exil de Sardaigne.

Depuis le départ de Moreau jusqu'au mois de mars 1800, le théâtre de la guerre d'Italie fut la Ligurie et une partie du Piémont. Le baron de Mélas commandait en chef les troupes autrichiennes. Au surplus, ces nouveaux maîtres, par leur conduite dans les pays qu'ils venaient de soumettre, se faisaient autant d'ennemis que s'en étaient créés les Français. L'espèce de joug militaire qu'ils apportaient et qu'ils rendaient si pesant, ne pouvait qu'augmenter journellement la détresse publique.

Tel était l'état des choses lorsque Buonaparte revint d'Égypte en France, et y prit en main les rênes du gouvernement. À peine était-il devenu maître de la France sous le titre de premier consul, que la perte de ses conquêtes en Italie excita vivement ses regrets. Ce fut dans l'espoir de la reconquérir qu'il forma, dans le printemps de 1800, une armée de réserve à Dijon; mais on n'eut la certitude complète que c'était au-delà des Alpes qu'il dirigeait ses efforts, que lorsqu'il réussit, par une marche vraiment bernardise pour l'armée française, à passer le mont Saint-Bernard, qui présentait tant de difficultés, réputées jusqu'alors insurmontables.

Ce fut le 2 juin qu'il fit son entrée dans Milan, à la tête de son état-major, et qu'il déclara sa volonté de rétablir la république cisalpine. Après avoir posé, par des mesures énergiques, les bases de sa puissance, il dirigea toutes ses

pensées sur la guerre, qui n'était encore qu'heureusement commencée.

La garnison autrichienne s'était retirée dans le château, dont on entreprit le siège aussitôt. La légion italique, composée de deux mille hommes et commandée par le général Lecchi, s'avancant rapidement sur le lac majeur, à la rencontre du général Moncey, se remit en possession de tous les pays qui faisaient partie de la république cisalpine, à l'exception du fort d'Arona, qui ne fut rendu à Buonaparte qu'après la bataille de Marengo.

Le 3, le général Lannes, avec l'avant-garde française, se porta sur Pavie, d'où les Autrichiens venaient de se retirer à la hâte, livrant ainsi cent cinquante pièces de canon de siège et de campagne. Toutes les villes qui avaient appartenu à la Cisalpine secoururent simultanément le joug allemand.

La suite des opérations de la guerre, la prise de Plaisance, du comté de Nice, la reddition de Gènes, enfin la célèbre bataille de Marengo, donnée le 14 juin 1800, consolidèrent la domination française en Italie; et la convention signée à Alexandrie fixa le sort de la république cisalpine.

Les principaux magistrats, qui, à l'époque où Schérer avait abandonné l'Italie, s'étaient réfugiés en France, avaient, sur l'invitation du gouvernement français, repris la route de Chambéry; ils accompagnaient maintenant le *premier consul*. Ceux des partisans les plus dévoués au système républicain, qui avaient été enfermés par les Autrichiens dans diverses prisons, furent rendus à leurs familles. Le docteur Moscati et l'abbé Borsieri, remis les premiers en liberté, rentrèrent dans les fonctions qu'ils remplissaient précédemment.

Mélas, en quittant le Milanais pour marcher sur Gènes, avait désarmé la garde nationale: elle fut promptement réorganisée; les magasins impériaux lui procurèrent des fusils et des munitions. Les Cisalpins se chargeaient de garder les places; dès lors, toute l'armée française était libre de marcher en avant pour combattre les Autrichiens à la droite du Pô, et de couper à Mélas sa retraite.

Buonaparte, en réorganisant la république qu'il avait fondée, voulait changer son ancien mode d'administration. Quoique le directoire cisalpin n'existât plus depuis l'invasion des Austro-Russes, le premier consul avait maintenu un ambassadeur français à Milan. Une fois que les portes de l'Italie furent ouvertes, les démocrates se persuadèrent que les cinq directeurs allaient rentrer en exercice; l'infantissement total de cette autorité républicaine eut lieu sans qu'on alléguât aucun motif. Les Italiens purent juger dès lors que le nouveau maître de la France, donnant déjà des lois à une partie de la Péninsule, ne tarderait pas à étendre sur elle son autorité, et de manière à la conserver seul entre ses mains.

Aux premiers tems du régime révolutionnaire en Lombardie, les généraux et agents français avaient hautement prêché la liberté, l'égalité, et favorisé les rassemblements populaires; mais Buonaparte n'était plus seulement général en chef: c'était un politique; parlant en souverain, qui sentait que la première condition d'un gouvernement pour subsister, est d'imprimer le respect. Appliquant donc au Milanais ce qu'il avait pratiqué de l'autre côté des Alpes, il employa la force armée à fermer immédiatement les clubs, foyers d'insurrection qui s'étaient ouverts à l'envi.

Le 17 juin, il prit, à Milan, un arrêté par lequel il ordonnait qu'une *consulta*, composée de cinquante membres, serait formée pour réorganiser entièrement la république cisalpine, et pour rédiger les lois et règlements relatifs aux différentes branches de l'administration publique. Par un autre arrêté, il créait un ministre extraordinaire du gouvernement français, qui devait présider la consulta et être chargé de toutes les relations entre ces deux républiques. Le ministre nommé était Pétiet, qui, après avoir été à la tête du département de la guerre, en France, sous le directoire, venait de remplir à Gènes des fonctions analogues à celles qu'il acceptait en ce moment à Milan.

Enfin, par un troisième arrêté, Buonaparte instituait neuf membres investis de tous les pouvoirs, excepté les pouvoirs législatif et judiciaire. Cette commission prit sur le-champ les rênes du gouvernement par une proclamation publiée le 4 juin et signée Marliani, Sacchi, Goffredo.

Elle était composée de MM. Melzi, noble; de l'avocat Rugga; du marquis Visconti de Milan; de Paradisi de Reggio, ex-directeur; de l'avocat Sonmariva, Milanais; de César Bargrami, Brescian; de Birago de Crémone; et d'Arauco, ci-devant ministre des finances.

La commission commença par déclarer que toutes les

lois promulguées depuis l'invasion autrichienne, étaient nulles; que le libre et solennel exercice de la religion catholique serait rétabli tel qu'il avait lieu avant la première entrée des Français en Italie. Il était défendu de faire usage d'aucune dénomination propre à rappeler les divisions et distinctions de partis politiques.

La commission devait proposer les nouvelles lois et les réglemens qu'elle jugerait nécessaires, et envoyer dans chaque département un de ses membres ayant sous son autorité tous les agents municipaux respectifs.

Les impositions étaient maintenues sur le même pied qu'en 1799; mais la commission pouvait en établir d'autres avec le consentement de la *consulta*.

Celle-ci était formée de cinquante membres, dont faisaient partie : Moscati, médecin, Marescalchi, Luosi della Mirandola, tous trois anciens directeurs; ensuite, du duc Serbelloni, ambassadeur de la république cisalpine à Paris; d'un certain nombre de ci-devant *représentants*, et enfin de personnes prises dans toutes les portions de l'Italie supérieure, qui étaient bien connues par leur attachement aux institutions républicaines. Au reste, ces chefs prétendus du gouvernement n'étaient que des assesseurs du commissaire-ambassadeur Pétiet, et ne pouvaient se dispenser de sanctionner tout ce qu'il leur ordonnait. Bientôt de cinquante, ils furent réduits à neuf sous la présidence du ministre plénipotentiaire de Buonaparte.

Pétiet rouvrit l'université de Pavie, que les Autrichiens avaient fermée, et fixa d'honorables traitemens pour les professeurs, qui furent choisis par lui avec soin. On serait revenu alors, dans toute la Lombardie, à des idées de stabilité, sans les écarts des soldats. La preuve que Buonaparte avait changé en tout de système de conduite, c'est qu'il éloignait les révolutionnaires, au lieu de les caresser, et s'entourait d'aristocrates modérés, riches et bien famés; mais aussi se mettait-il, par là, en défaveur auprès des démocrates. Quant aux nouveaux chefs de la Cisalpine, ils prenaient toutes ses paroles et ses actions le gage de leur future indépendance nationale. Du reste, si les dehors étaient plus doux et les apparences plus flatteuses, l'avidité, l'esprit de rapine étaient toujours les mêmes : la Cisalpine retombait donc dans son ancien mal.

Lorsque Buonaparte jugea que la république de ce nom était suffisamment réorganisée, il quitta l'Italie. Laisant le commandement de l'armée à Masséna; mais il donna bientôt après à celui-ci Brune pour successeur.

Les Cisalpins prirent part, en 1800, aux efforts des Français et aux avantages remportés par eux dans le Mantouan, le Véronais et le Tyrol, jusqu'à la conclusion de l'armistice du 29 septembre, qui fut convenu à Castiglione entre le général prince de Hohenzollern et le général français Marmont, par extension de la suspension d'armes que le général Moreau et le comte de Lehrbach avaient signée à Hohenlinden le 20.

Le comte de Bellegarde qui, aussitôt après la bataille de Marengo, avait été chargé du commandement de l'armée autrichienne en Italie, à la place de Mélas, défendait les bords du Mincio depuis Peschiéra jusqu'à Mantoue. Le 17 novembre, malgré la plus vive résistance, il vit forcer ses retranchemens et laissa douze mille hommes sur le champ de bataille. Brune, placé maintenant à la tête de l'armée française en Italie, fit jeter à la hâte plusieurs ponts sur l'Adige. Les Autrichiens, effrayés, fuyaient devant les Français dont le général établissait son quartier-général à Trévise, ville de l'Etat vénitien. Brune avait fait, dans une campagne de moins de vingt jours, vingt mille prisonniers. Laisant derrière lui quelques places qui ne pouvaient lui échapper, il allait entrer dans les montagnes de la Carinthie et donner la main à l'aile droite de l'armée de Moreau; mais une nouvelle suspension d'armes, proposée par le conseil impérial, fut signée à Stéyer le 25 décembre, et devint bientôt commune à toute l'Italie par une convention conclue à Trévise le 16 janvier 1801. Les Autrichiens remettaient aux Français les forteresses de Peschiéra, Ferrare, Porto-Légnano et Ancône. Un arrangement suppléatif, fait à Lunéville, y ajouta Mantoue. La république cisalpine rentra ainsi en possession de tout le territoire occupé par elle avant l'expédition des Russes en Italie. Le traité de paix fut signé à Lunéville, le 9 février 1801, par le comte Louis de Cobentzel d'une part, et de l'autre par Joseph Buonaparte. Dans ce traité, l'empereur François I^{er}. renouça, pour lui et ses successeurs, à tous ses droits et titres sur le pays qu'il possédait en Italie avant la guerre de 1792.

PARME ET PLAISANCE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE PARME ET DE PLAISANCE.

EN 1770, FERDINAND de Bourbon, fils de l'infant Don Philippe, était le souverain des États de Parme, Plaisance et Guastalla, ayant succédé à son père, en 1765. M. du Tillot, marquis de Féline, qui était Français et ministre de ce prince, fut obligé, après lui avoir rendu de grands services, de le quitter en 1769 et revint dans sa patrie.

C'était dans cette même année 1769 que l'infant Ferdinand avait épousé Marie-Amélie-Josèphe-Jeanne-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, une des filles de l'empereur François I^{er}. et de Marie-Thérèse.

Au mois d'octobre 1772, le marquis de Llano, qui avait été envoyé à Parme par la Cour d'Espagne, d'accord avec celle de France, pour remplacer dans le ministère le marquis de Féline, fut disgracié par l'infant; et son département fut confié provisoirement au comte Pompéio Sacco. Le marquis de Llano prit la route de Bologne, pour conférer avec le duc d'Arcos, qui devait y passer, en revenant de Naples. Par suite de ce qui avait eu lieu, relativement au renvoi du ministre dont il s'agit, les Cours de Versailles et de Madrid crurent devoir supprimer les pensions qu'elles faisaient à l'infant. Le ministre d'Espagne accrédité auprès de ce prince se retira; et le comte de Flavigny, qui se rendait à Parme avec la qualité d'ambassadeur du roi de France, reçut ordre de s'arrêter à Turin, pour y attendre de nouvelles instructions. Le comte d'Argental, ministre plénipotentiaire de Parme en France, ne parut plus à la Cour; mais au bout de quinze jours, le marquis de Llano revint à Parme. Du reste, cette querelle, à laquelle les cours de Vienne et de Turin avaient pris part, ne fut terminée qu'au printemps de 1773.

Depuis lors, jusqu'au milieu de l'année 1789, époque de la révolution française, il ne se passa rien de remarquable en politique, dans les États de Parme, qui furent gouvernés, sans améliorations importantes, mais avec la bonté caractéristique des souverains de la maison de Bourbon, par un prince auquel on reprochait seulement d'outrer un peu les pratiques de la dévotion.

Lorsqu'en 1790 et 1791, presque tous les souverains de l'Europe et particulièrement ceux de l'Italie, réunirent leurs efforts pour conjurer le nouvel ordre de choses, qui ne troublait pas seulement le royaume de France, mais changeait toute la politique européenne, l'infant duc de Parme ne parut prendre aucune part à ces efforts extérieurs. En 1792, il accepta avec le nouveau titre d'ambassadeur de la république française, le comte de Flavigny, qui, depuis 1773, représentait le roi de France à cette petite Cour, et qui conserva comme agent républicain l'exercice de ses fonctions, tant qu'il vécut.

Le 12 mai 1794, MONSIEUR, frère de Louis XVI, n'obtenant pas du roi de Sardaigne, son beau-père, dont les États étaient bien près d'être envahis par les républicains français, la permission de le suivre à l'armée, se détermina à partir pour Parme, où il prévoyait bien ne pouvoir rester long-tems, et en effet il fut obligé de se diriger, bien peu de jours après, vers Vérone.

Le 7 mai 1796, l'armée française commandée en Italie par le général Buonaparte, ayant passé le Pô à Plaisance, Ferdinand qui voyait ses États menacés d'une prompte invasion, quoiqu'il fût, du moins ostensiblement, resté étranger

à la coalition contre la France, tenta de sauver sa puissance au moyen d'un traité. Il donna donc aux marquis Pallavicini et Della-Rosa des instructions très-étendues, qui finissaient par assurer son consentement à toutes les conditions qu'il lui faudrait subir. Les envoyés firent valoir auprès du général en chef la protection du roi d'Espagne, beau-frère de l'infant. Buonaparte accorda, le 9 mai, à ce prince une suspension d'armes.

Il n'avait ni canons, ni fusils, ni armes d'aucune espèce, et point de forteresses à livrer aux républicains français; mais il se soumit à payer dans un très-court délai un million et demi de francs; à fournir dix-sept cents chevaux, deux mille bœufs, dix mille quintaux de blé, cinq mille d'avoine, et vingt des plus beaux tableaux, au choix de Buonaparte, parmi ceux qui se trouvaient dans le Duché, entre autres le fameux *Saint-Jérôme* du Corrège (1). Ils s'obligea de plus à établir dans Plaisance, pour l'armée française, deux hôpitaux parfaitement pourvus.

Le 18 novembre, les lois qui avaient été imposées à l'infant duc de Parme, en vertu de l'armistice et dont le général français Cervoni avait été chargé de surveiller la stricte exécution, furent confirmées, avec quelques adoucissements toutefois, par un traité de paix que des plénipotentiaires signèrent à Paris. Ferdinand de Parme, à l'exemple du roi de Sardaigne, promit de ne pas permettre aux émigrés français de séjourner dans ses États; et il prit aussi l'engagement d'accorder le libre passage aux troupes de la république française, comme de le refuser aux ennemis de cette république. Il fut réduit pour se libérer entièrement, à envoyer son argenterie à l'hôtel des monnaies, où elle fut convertie en espèces. L'évêque de Parme imita sur ce point son souverain. C'est ainsi qu'en épuisant jusqu'aux dernières ressources, Ferdinand parvint à rassembler la somme nécessaire, et put remplir les conditions du traité.

Le 1^{er} avril 1799, le pape Pie VI, amené en captif à Parme, reçut du peuple et des grands les marques de respect les plus touchantes. L'infant vint avec l'évêque se prosterner aux pieds du vénérable pontife. C'est un fait curieux à recueillir, que Pie VI, trouvant qu'il avait à se louer personnellement des attentions respectueuses du commandant de son escorte, ait possédé en ce moment la bonté jusqu'à lui donner un superbe cheval, comme un gage de sa reconnaissance. Il passa douze journées tranquille et presque libre, dans la ville principale du Parmesan. Mais bientôt un officier français qui y commandait, obéissant aux ordres qu'il avait reçus du général Schérer, déjà battu honteusement par les Autrichiens, intima l'ordre de départ au pape, malgré le mauvais état de sa santé. Pie VI se mit en route le 13, de peur de compromettre l'infant, qui d'accord avec ses sujets, aurait voulu empêcher l'exécution du projet fatal.

Vers la fin de 1800, une convention secrète faite entre Buonaparte premier consul, et le cabinet de Madrid, décida la cession de la Toscane au duc de Parme, et en régla les conditions. Par le traité de Lunéville, en date du 9 février 1801, ce prince fut déclaré souverain en toute propriété du grand-duché, auquel Ferdinand III, frère de l'empereur d'Autriche, avait rnoncé pour lui et pour ses héritiers. L'île d'Elbe faisait partie de cette cession. Le

(1) Buonaparte, envoyant en France le chef-d'œuvre du Corrège, entre autres tableaux, écrivait, le 9 mai 1796, au directoire: « J'avoue que ce saint prend un mauvais tems pour arriver à

» Paris. J'espère que vous lui accorderez les honneurs du Mu-
» sée. »

grand-duc devait être dédommagé par des équivalents en Allemagne.

Le 28 mars de la même année 1801, le roi de Naples ayant conclu à Florence un traité de paix, souscrit en son nom, par son mandataire Micheroux, et au nom du premier consul de France, par Alquier, une nouvelle convention s'ensuivit pour les intérêts du duc de Parme.

C'était le 21 mars, qu'il avait été stipulé à Madrid, entre Lucien Buonaparte, frère puîné de celui qui gouvernait la France, et le prince de la Paix, investi de toute la confiance du roi d'Espagne, que le duc de Parme, auquel, ainsi qu'on l'a dit plus haut, le grand-duché de Toscane avait été assuré,

renoncera à sa souveraineté héréditaire, en faveur de la république française; quant à la Toscane, qu'elle serait donnée au fils de ce prince, avec le titre de roi d'Etrurie; que l'infant, duc actuel de Parme, recevrait, en compensation, des revenus et d'autres États; que la partie de l'île d'Elbe qui avait appartenu jusqu' alors à la Toscane, deviendrait propriété de la France, laquelle, en échange, céderait au roi d'Etrurie, Piombino; enfin que la Toscane demeurerait pour toujours unie à la couronne d'Espagne, les fils du roi Charles IV devant hériter du roi d'Etrurie, dans le cas où ce prince décéderait sans postérité.

MODÈNE ET REGGIO.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE MODÈNE ET DE REGGIO.

En 1770, FRANÇOIS-MARIE III, époux de Charlotte-Aglæe d'Orléans, (qui était la fille du régent de France), occupait comme souverain, le duché de Modène, de Reggio et de la Mirandole. Il mourut le 2 février 1780, et eut pour successeur son fils HERCULE-RENAUD, marié à une princesse, dernier rejeton de la branche masculine de ces ducs de Massa et Carrara, à qui l'Italie est si redevable sous le rapport de la civilisation, des sciences et des lettres.

Hercule Renaud devint veuf en 1790. Bon, affable, humain et très-instruit, il était digne de ses ancêtres; seulement son extrême économie ressemblait peut-être à l'avarice. On a prétendu qu'elle tenait à une grande prévoyance, et que plusieurs années avant 1789 il avait annoncé le bouleversement total de la France, qui ne pouvait manquer d'influer sur l'Europe.

En 1796, à la suite des victoires remportées dans le Piémont par l'armée française, sous les ordres du général en chef Buonaparte, une colonne de cette armée s'étant, dans les premiers jours de mai, approchée de la ville de Modène, le duc qui n'avait jamais commis d'hostilité contre les Français, mais que la force de leurs armes était sur le point d'accabler, sous prétexte qu'il était feudataire de l'empire, abandonna ses États, après avoir nommé une régence. Il partit pour Venise avec sa sœur la princesse Mathilde, emportant une grande partie de ses trésors. Il envoya de là au général français qui se trouvait en ce moment à Plaisance, son frère, commandeur d'Este, le chargeant de négocier une suspension d'armes. Elle fut convenue le 12 mai; ce prince fut obligé de payer une somme de 7,500,000 francs; de fournir en outre, des vivres, des bêtes de somme, une certaine quantité de denrées et de munitions de guerre; enfin de livrer vingt tableaux, à choisir dans sa galerie, ou sur la totalité de ses États. Malgré ce sacrifice énorme, le duc de Modène ne put obtenir la paix, qu'une députation nommée par lui était allée solliciter auprès du directoire exécutif de la république française. Buonaparte révoqua même au bout de quelques mois la suspension d'armes; et la maison d'Este, dont l'héritière, fille unique du duc, avait en 1771 épousé l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, fut entraînée dans l'abîme qui engloutissait tous les États d'Italie.

Aussitôt après l'occupation du port de Livourne par le général en chef des Français, (le 29 juin 1796), il saisit l'occasion de s'emparer du duché de Massa et Carrara, échu par héritage de la maison de Cibo, à la fille d'Hercule-Re-

naud, dont il vient d'être question. Rien n'avait été stipulé pour ce pays, lorsqu'une trêve avait été conclue par les États de Modène, avec Buonaparte. Il le traita comme ennemi. Ainsi, le duché de Massa et Carrara qui avait été épargné par la guerre depuis que la république de Florence avait succombé devant les armes de Charles-Quint, ne put échapper au fléau qui ravageait l'Italie en 1796.

Pendant que le directoire exécutif de France, et son général en chef dans la Péninsule, cherchaient à entraîner le pape dans le dédale de leurs ténébreuses négociations, ils continuaient à mettre en pratique la maxime de propager les principes de la révolution, pour étendre ses conquêtes en corrompant les peuples. Le commissaire Salicetti se montrait partout; il encourageait la licence des démagogues, menaçait du châtiement réservé aux traîtres les magistrats qui ne demandaient qu'à maintenir l'autorité des lois, et promettait la protection du peuple français à tous les hommes qui se disaient républicains. Quelques semaines suffirent pour tout bouleverser à Modène, Reggio, Bologne et Ferrare. L'influence des agents français improvisa des municipalités et une garde nationale, composée d'hommes sans foi et sans aveu. Telle fut l'origine d'une nouvelle petite république, cispadane, qui, durant son existence éphémère, devait connaître les excès et les malheurs de la république française, sans y joindre sa force et son illustration guerrière.

Ce fut le 25 août de cette année qu'eut lieu le soulèvement à Reggio, ville jalouse de Modène et mécontente du gouvernement ducal. La garnison était faible, les magistrats timides, et les racines du mal profondes. L'insurrection s'opéra sans résistance. Tout ce qui dépendait de l'ancien gouvernement étant changé, les troupes du duc se retirèrent tranquillement et on députa MM. Paradisi et Rè pour aller fraterniser avec les Milanais, qui, bientôt, célébrèrent par des fêtes la conquête de la liberté à Reggio. Mais ce qu'on voulait par-dessus tout, c'était d'en venir à révolutionner la ville principale du duché. On mit tout en œuvre pour cela, mais sans succès; le mouvement fut réprimé par la force armée. Le duc adressait, de Venise où il s'était retiré, des actions de grâce à ses sujets fidèles; il promettait de payer de sa cassette une grande partie des contributions, et de diminuer l'impôt des communes. Buonaparte était alors à Milan: trouvant que ses vœux étaient en partie déjoués, il publia un manifeste rempli de plaintes

contre Hercule Renaud, et déclara que sa trêve avec lui était rompue; que l'armée d'Italie prenait sous sa protection les peuples de Reggio et de Modène. Ce manifeste n'était pas encore connu; et déjà des soldats français s'emparaient du duché. Deux mille hommes entraient dans la capitale, le 6 octobre. Les formes démocratiques de gouvernement furent imposées, et par suite la révolution gagna toutes les autres villes de l'État.

Au bout de quelques mois, Buonaparte lui-même se rendit à Modène, où il encouragea par quelques insinuations ceux qui cherchaient à se persuader que l'ancien duché formerait avec Bologne et Ferrare, une république appelée *l'Émilie*. En attendant, les habitants de Reggio saisirent, à la fin de l'année 1796, une occasion d'attaquer un détachement d'Autrichiens, le firent prisonnier, et présentèrent en triomphe ces captifs au général en chef des Français, dans une fête qui eut lieu à Modène.

Par son ordre, un congrès fut assemblé à Reggio, le 27 décembre. Ce congrès était composé des quatre peuples de *l'Émilie*, c'est-à-dire de Modène, Reggio, Bologne et Ferrare. Le 30, ils déclarèrent que les peuples de la Cispadane, appelés à la liberté par la bienveillance et les victoires de Buonaparte, étaient définitivement constitués en une république dont le siège était Bologne; que les États du duc de Modène s'y trouvaient réunis. Mais par une ordonnance du 23 mai 1797, ce général détacha ces mêmes États de la Cispadane pour les incorporer dans la nouvelle république cisalpine.

Quelque temps après la révolution de Venise en mai 1797, un emprunt forcé ayant été déclaré nécessaire dans cette ville, pour subvenir aux dépenses que la présence de l'armée

française rendait si exorbitantes, la maison du duc de Modène fut cernée. On croit que cette mesure ne vint point des nouvelles autorités vénitiennes, mais des agents du directoire de France. Le duc s'était éloigné, aussitôt qu'il avait prévu la reddition prochaine de la ville; et il n'avait pas emporté toutes ses richesses avec lui. On le dépouilla de cent quatre-vingt-dix mille sequins, qui furent aussitôt versés dans la caisse de l'armée.

Le 4 mai 1799, par suite des événements de la guerre, les troupes autrichiennes vinrent occuper Modène; mais elles l'abandonnèrent aux Français, le 16 juin de la même année. A la fin de ce mois, une régence présidée par un commissaire impérial, reprit possession du duché, au nom d'Hercule Renaud, qui, étant retourné dans les États vénitiens, après la paix de Campo-Formio, continuait d'y résider, attendu qu'il ne voyait pas encore les affaires d'Italie entièrement affermisses.

En 1800, Buonaparte vainqueur à Marengo, ayant réinstallé provisoirement le gouvernement de la république cisalpine, que les Austro-Russes avaient renversé, Modène et Reggio en firent de nouveau partie. Par le traité de Lunéville, l'empereur d'Autriche s'engagea de donner le Brisgaw au duc de Modène, en compensation de son duché. Cet état de choses subsista jusqu'à la fondation du royaume d'Italie, dont Modène et Reggio formèrent deux départements, appelés, l'un du *Panaro* et l'autre du *Crostolo*.

Lorsque la ville de Venise fut encore une fois menacée et ensuite occupée par l'armée française, le duc Hercule Renaud se retira avec sa sœur, à Trévise où il mourut le 14 octobre 1803.

VENISE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE L'ÉTAT DE VENISE.

LA paix conclue le 21 juillet 1718, à Passarowitz, entre les Vénitiens, l'empereur d'Allemagne et les Turcs, fut peu favorable à la république de Venise, mais fixa sa destinée. Si ses deux ennemis naturels, les Turcs et l'Autriche, la laissèrent désormais tranquille, ce fut moins par générosité, par modération, que dans la crainte d'exciter la jalousie et même l'inquiétude des grandes puissances. Son gouvernement demeura étranger aux événements qui changeaient la face de l'Italie, et n'eut plus de rapports actifs avec le reste du monde que par le commerce.

Ce gouvernement était une aristocratie héréditaire, renfermée dans la ville capitale, qui se réservait non-seulement toute l'autorité, mais encore toutes les fonctions lucratives. Les Grecs, les Italiens, les Dalmates, qui lui étaient soumis ne formaient pas une nation : leur unique lien commun était d'être sujets de quatre ou cinq cents familles établies à Venise. Du reste, il y avait quelque chose de régulier, de stable et habituellement sage, dans l'administration des nobles vénitiens. Cette administration fut long-temps riche à la fois et économe. Les impôts étaient modérés ; la police se montrait toujours vigilante, mais sa tolérance allait quelquefois jusqu'à l'excès sur ce qu'elle ne regardait pas comme dangereux pour l'État. La liberté des mœurs tenait lieu d'une liberté politique, à laquelle il est vrai de dire que l'on ne pensait guère. La seule institution qui parût blâmable était celle des inquisiteurs d'État, à cause du secret des procédures, de l'arbitraire et de la rigueur cruelle, dit-on, des jugements. Néanmoins ce tribunal pouvait être regardé plutôt comme un frein contre l'ambition des grands, que comme un moyen de tyrannie contre le peuple. « Il était (dit M. Daru) dans son *Histoire de la république de Venise*, tome V) gouverné avec douceur, mis à portée de satisfaire facilement à ses besoins, en un mot assez heureux et même agréablement distraire dans la capitale, par des fêtes, des spectacles, qu'un gouvernement, grave d'ailleurs, mais qui avait des vues d'édilité, prenait soin de multiplier. »

Quant à la terre ferme, elle renfermait un grand nombre de familles riches, illustres et puissantes, qui, privées de toute participation à l'autorité, à l'administration, ne jouissaient que de la considération individuelle et voyaient constamment d'un œil jaloux la noblesse souveraine de Venise.

Dans la guerre pour la succession de Parme, où la mort d'Antoine Farnèse, arrivée le 20 janvier 1731, donnait ouverture aux prétentions de l'infant Don Carlos sur cet héritage, le sénat vénitien fut vainement pressé par les ambassadeurs de France et d'Autriche, de se déclarer. Il notifia son invariable résolution de conserver une exacte neutralité, et obtint une promesse, sur l'effet de laquelle il ne comptait pas beaucoup, celle que son territoire serait respecté par les puissances belligérentes.

Les hostilités entre l'Autriche d'une part, et de l'autre les Cours de France, d'Espagne et de Piémont, ayant commencé en 1733, l'État de Venise fut traversé successivement par les différentes armées étrangères. La république se voyait obligée de fournir à leurs besoins, mais de plus elle devait souffrir les insultes et les dégâts inséparables d'un tel état de choses.

Pendant cette guerre, où le roi de Sardaigne avait obtenu un agrandissement assez considérable de territoire, et prouvé ainsi qu'il avait mieux entendu ses intérêts que le sénat de Venise, celui-ci n'eut de discussions qu'avec le saint-siège, à propos du droit d'asile. Par suite, les relations entre Rome et Venise restèrent interrompues jusqu'à ce que le pape, Clément XII, eut pris le sage parti de restreindre ce droit, et de faire inviter les ministres étrangers

résidant dans la capitale du monde chrétien à ne pas protéger des criminels poursuivis par la justice.

Une autre guerre, celle pour la succession de l'empereur Charles VI, mort à la fin de 1740, ne détermina pas davantage les Vénitiens à se désister de leur système de neutralité. Leurs démêlés, soit avec les Turcs, soit avec l'empereur d'Allemagne, finissaient toujours par des sommes plus ou moins considérables que payait le sénat. Son inaction volontaire fut cause que la république ne gagna rien encore au traité d'Aix-la-Chapelle, de 1748, dont profitaient tous ses voisins.

Plusieurs guerres se succédèrent plus tard, y compris celles d'Amérique et de Corse ; et Venise ne s'écarta point de son plan de conduite. La guerre surtout des Russes et des Autrichiens contre les Turcs lui valut plus d'un genre d'humiliations.

L'histoire de la république reste stérile pendant un grand nombre d'années ; son repos n'était que le sommeil qui précède et annonce la mort. Les Vénitiens étaient tellement avares des plus petits sacrifices que pouvait exiger leur sûreté, et tellement alarmés des moindres rapports avec d'autres puissances, pour peu qu'ils parussent susceptibles d'entraîner des démêlés quelconques, qu'en 1766, leur alliance avec les Grisons était venue à expirer, ils ne voulurent pas la renouveler, et aimèrent mieux laisser à ce peuple un sujet de ressentiment, que de s'exposer à prendre parti dans ses querelles intérieures ou extérieures.

Au commencement de mars 1773, le gouvernement envoya, à Corfou, l'ordre d'arrêter le provéditeur général du Levant, Pierre-Antoine Querini, qui était accusé d'avoir imposé au peuple des taxes injustes et d'en avoir vendu le produit. Le provéditeur devait être jugé par le Conseil des dix ; il arriva dans le port de Venise, le 23 avril de cette année, et fut condamné à trois ans de prison.

Un traité avait été conclu en 1753, par la république avec les pirates barbaresques, et les conditions en étaient telles qu'elles semblaient plutôt de nature à être imposées à des sujets que proposées à une puissance souveraine. Venise, après quelques courses inutiles de ses vaisseaux, dont les puissances d'Italie et d'Espagne avaient demandé l'appui, prit la détermination de traiter de nouveau avec Maroc, Tunis, Alger et Tripoli. En 1764 et 1765, on tomba d'accord sur des capitulations, qui furent bientôt violées, par la régence de Tripoli, puis par le dey d'Alger, enfin par la régence de Tunis. Celle-ci, en 1774, réduisit les Vénitiens à reprendre les armes, après de longues disputes et négociations.

Ce fut, grâce à l'activité de l'amiral Angelo-Emo, et au zèle infatigable qu'il apporta dans le redressement des abus, que les Vénitiens purent déployer, avec quelque appareil, leurs forces maritimes. Emo bombardra Suza, Biserte et le poste avancé de Tunis qu'on appelle la Goulette ; on combattit pendant trois ans ; mais les anciens conquérants de Constantinople, désespérant de réduire les Tunisiens à demander la paix, consentirent encore une fois à se déclarer tributaires des régences barbaresques. Le commerce vénitien se soumit à fournir des matériaux de construction et des armes aux pirates. Cette honteuse obligation fut le dernier événement politique de l'histoire de Venise avant la fin, si agitée, du dix-huitième siècle ; car on ne peut guère compter comme important ce qui se passa entre le gouvernement vénitien et la république de Hollande. Ce ne fut, à bien dire, qu'un procès sans résultat.

De 1768 à 1773, diverses attaques eurent lieu contre le clergé, dont les richesses se montaient à plus de quatre

mille ducats de revenu. A la fin de 1770, nommément, le sénat réduisit à quatre les maisons religieuses des bénédictins, qui étaient au nombre de treize dans les États de la république, et il assigna à chacun des religieux une rente annuelle de 220 ducats (900 livres); puis, à chacun des supérieurs, une de 440 ducats. Les biens de ces maisons furent vendus à l'enchère, et le produit en fut appliqué aux besoins de l'État.

En 1774, la ruine éclatante de beaucoup de familles fit interdire dans la capitale les jeux de hasard, comme cela avait eu lieu à des époques précédentes. Dès lors, on ne joua plus ces jeux avec une publicité qui avait été longtemps des plus scandaleuses.

En 1775, l'orgueil des nobles vénitiens, seuls membres du gouvernement, fut contraint de consentir à rendre le patriciat moins inaccessible. On décréta que le livre d'or resterait ouvert pendant vingt ans, et que jusqu'à quarante nobles de terre ferme, ou autres sujets de la république, pourraient y être inscrits, pourvu qu'ils justifiasent d'un revenu de dix mille ducats, et prouvassent que leur noblesse remontait à leur bisaïeul. En outre, on exigeait que les nouveaux patriciens fixassent leur résidence dans la capitale.

Ce fut aussi dans l'année 1775 que l'empereur Joseph II fit à Venise un voyage; mais il ne fournit rien aux récits de l'histoire de ce pays.

Les Vénitiens (toujours en 1775) proposèrent à la Russie un traité de commerce qui aurait donné aux denrées de cette puissance un cours naturel vers la France. Celle-ci y trouvait le triple avantage d'étendre sa navigation, d'augmenter sa marine et de s'enrichir, en empêchant l'action commerciale de quatre mille vaisseaux anglais dans la Baltique; mais la proposition ne fut point acceptée.

Le 14 janvier 1779, eut lieu l'élection de PAUL RÉNIER, à la place du doge ALVISE MOCCENIGO, qui était mort le 31 décembre 1778. Immédiatement après, on envoya un courrier au fils du nouveau chef du gouvernement, André Rénier, ambassadeur à Rome, la loi ne permettant pas à un fils ou à un frère du doge, de conserver aucune dignité ou de remplir aucune charge publique. Paul Rénier se montra dès lors constamment favorable au parti qui cherchait à diminuer l'influence des grands dans l'État.

De 1773 à 1779, le Conseil des dix, et surtout les inquisiteurs d'État, qui avaient usurpé à peu près toute l'autorité, furent, à différents intervalles, l'objet d'agressions très-vives de la part du grand Conseil, où, quelquefois, la noblesse pauvre osait montrer son mécontentement, et en qui résidait véritablement la souveraineté.

Dès 1761, l'avogador Angelo Querini, qui avait dénoncé le tribunal suprême devant le grand Conseil, fut enlevé par des sbirres, d'après l'ordre d'un inquisiteur d'État, et conduit dans la citadelle de Vérone. C'était un fait sans exemple que l'arrestation d'un avogador en charge. Un tel acte d'autorité manqua d'être fatal au tribunal suprême, qui en fut quitte pour subir quelques légères réformes dans son organisation.

En 1773, le même avogador Querini, se trouvant à la tête d'une des quaranties, chargées de l'administration, s'éleva contre le Conseil des dix. Il fut puni, d'abord par l'exil, et ensuite par une nouvelle privation de sa liberté. A la fin, les plaintes, devenues presque générales, donnèrent lieu à la création d'une commission qui devait indiquer les moyens de remédier aux abus. Les débats durèrent près de dix ans, et n'eurent pas de résultats dignes d'être rapportés ici.

Les agitations, qui se reproduisirent en 1777, eurent une cause moins grave que les excès de pouvoir reprochés au Conseil des dix. Les inquisiteurs d'État avaient défendu aux femmes nobles de la capitale, de paraître aux spectacles autrement qu'avec l'habit de *masque*, complet, qui était consacré pour toute la noblesse vénitienne des deux sexes. C'était un *domino* noir, sur lequel on mettait une espèce de camail en dentelle, qui était noire aussi. La tête était couverte d'un chapeau d'homme; puis-on avait un demi-masque de visage, destiné à en couvrir la moitié seulement, lequel demi-masque pouvait rester placé dans un coin du chapeau.

Par cette même mesure, il était interdit aux nobles, de l'un et l'autre sexe, de fréquenter les cafés hors la saison du carnaval. Les patriciens ne devaient même y entrer alors, en plein jour, que vêtus de leurs robes de magistrature.

Mais des sujets de plainte et de discorde plus sérieux sur-

vinrent bientôt. Il fut question de nommer une commission spéciale pour les besoins du peuple qui était en souffrance. De cette proposition naquirent des altercations violentes dans les lieux publics, entre plusieurs nobles qui ne pouvaient tomber d'accord sur les choix à faire. Le Conseil des dix exerça des actes rigoureux d'autorité, et triompha constamment des efforts que l'on tentait pour limiter la puissance de l'inquisition d'État.

Vers la même époque, la corruption générale était arrivée au plus haut degré; elle rendit nécessaires plusieurs mesures de répression. Cette corruption, et la très-grande inégalité des richesses devaient influer sur le gouvernement lui-même, c'est-à-dire mettre une partie de l'ordre équestre dans la dépendance de l'autre, enfin compléter le système de l'oligarchie.

Le 2 décembre 1781, le sénat de Venise, sur le témoignage de son ambassadeur à Rome, Zuliani, assigne pour trois ans un traitement de 300 ducats par année au sculpteur Antoine Canova, devenu plus tard si fameux.

En 1783, dans la nuit du 11 au 12 mars, un ouragan terrible, qui, ayant commencé en Sicile, parcourut ensuite toute l'Italie, amena des désastres terribles dans la capitale de l'État vénitien.

Au mois d'octobre 1784, tous les patriciens furent invités, par une proclamation, à placer leurs fonds dans le commerce, et à y prendre part en leur nom, ce qui prouvait que le gouvernement manquait de capitaux et que la noblesse manquait de désintéressement. Mais il était difficile de concilier la profession du commerce avec un des privilèges attachés à la qualité de patricien, celui de ne pouvoir être emprisonné pour dettes.

La fortune publique se détériorait par les emprunts et par l'accroissement des impôts, qui n'était pas un effet de l'accroissement de l'opulence nationale. L'État avait doublé ses revenus et n'en était que plus obéré.

L'armée de terre et celle de mer restaient sans activité. Les fortifications des places tombaient en ruines. La république tenait constamment à son principe de se borner au soin de sa conservation, fondée sur une imperturbable neutralité.

Dans cette même année 1784, à Padoue, une troupe d'étudiants, accompagnés de musiciens, entra turbulamment dans l'église *del Santo*, maltraita les bourgeois, força les femmes à danser avec eux, et poussa jusqu'aux derniers excès des profanations et des violences, qui, heureusement, s'arrêtèrent bientôt, sans qu'aucune punition éclatante fût infligée aux coupables, et sans que les habitants lésés eussent reçu de réparations.

Au mois d'août 1787, la république conclut avec la régence de Tunis une trêve, et se refuse aux propositions exorbitantes qui lui sont faites par le bey, préférant la dignité à l'intérêt, et bien décidée à n'offrir que 40 mille seldis de présent.

Le 7 septembre, même année, le sénat arrête la suppression de dix-huit fêtes.

Vers cette époque on lance à la mer deux chebecs et trois frégates, destinés à rejoindre l'escadre vénitienne aux ordres de l'amiral Emo, qui était stationnée à Durazzo pour surveiller les mouvements de l'escadre turque.

A la fin d'octobre, l'impératrice de Russie demande au gouvernement de Venise de s'expliquer sur la manière dont les vaisseaux de guerre russes seront reçus dans les États vénitiens, et quelles sûretés ils pourront y trouver. La république déclare encore vouloir se tenir dans les principes de la plus stricte neutralité, et expédie des instructions en conséquence à ses ministres en pays étranger, ainsi qu'à ses gouverneurs de provinces.

Malgré les troubles particuliers qui se renouvelaient de tems en tems, mais qui n'avaient pas de suites bien dangereuses, plus de soixante et dix ans s'étaient écoulés et toujours le gouvernement de Venise avait su se maintenir en paix. Telle était sa situation, lorsque les signes précurseurs de la révolution française vinrent frapper en Europe tous les esprits sages et clairvoyants.

Dès le mois de juillet de 1788, l'ambassadeur de la république à Paris, Antoine Capello, prévoyant qu'une grande secousse, donnée d'abord en France, pouvait avoir peu ébranlé la tranquillité européenne, avait engagé le sénat à réfléchir sérieusement sur la situation de la puissance vénitienne, qui se trouvait séparée des intérêts politiques de tout le continent d'Europe, lui inspirant peut-être de l'estime, mais nulle espèce de crainte, et n'ayant, non plus, rien

de commun avec les insulaires anglais. Capello calculait la possibilité que Venise fût forcément détournée de son système de neutralité : il engageait donc ses commettants à se rapprocher des autres États souverains par une correspondance plus intime, et par des ouvertures secrètes. La lettre de l'ambassadeur fut mise de côté par les *sages* qui faisaient partie du Conseil du doge, et le sénat n'en eut pas même connaissance. Les chefs du gouvernement s'effrayaient en songeant aux efforts qu'une résolution énergique aurait exigés. Ils aimaient à se flatter que si la secousse annoncée avait lieu, on n'en sentirait pas le contre-coup à Venise même.

Ce que l'ambassadeur Capello avait présagé, fut vérifié par les scènes terribles qui se passèrent en France vers le milieu de 1789.

Le 9 mars de cette année, ALVISE MANIN avait été élu doge de Venise, et couronné le lendemain.

Capello, revenu dans sa patrie, en 1790, fit en plein sénat un rapport très-remarquable de la position actuelle de la France, relativement à elle-même, et relativement à l'Europe. Il se borna, en terminant ce tableau, à des conseils indirects ; il se sentait découragé par le peu de succès qu'avait eu sa première proposition. « Peut-être, » maintenant, dit-il, le meilleur, le seul remède, est-il de » laisser agir la puissance française, de l'abandonner à » elle-même, enfin d'attendre le bien qui peut naître de » l'excès du mal. »

Parler ainsi, c'était caresser le goût passionné du gouvernement de Venise pour le repos. On prit, dès lors, la détermination de ne traiter la révolution française que comme un objet de police, et de laisser aux inquisiteurs d'État tout le soin de prévenir la contagion politique.

La richesse et la puissance de Venise avaient, dans tous les tems, fait ombrage à l'Autriche. Cette république, dans sa décrépitude, et peu de tems encore avant sa chute, avait une escadre qui dominait l'Adriatique ; elle absorbait le commerce de l'Italie par la contiguïté de ses provinces du nord avec l'Allemagne, par sa situation près de l'embouchure du Pô et de l'Adige, par sa communication facile, au moyen des canaux, avec Bologne : le commerce du Levant lui était dévolu, grâce à sa marine dalmate, istrienne et albanaise. Elle avait encore pour elle les produits maritimes de la partie littorale de ses États, la fécondité de son sol et l'industrie de ses habitants.

Si les Autrichiens étaient jaloux des Vénitiens, ceux-ci, de leur côté, avaient, dans l'ambition du cabinet de Vienne, un sujet d'inquiétudes continuelles. Le chef de la maison d'Autriche, possédant Milan et Mantoue en Italie, et une portion de l'Istrie sur l'Adriatique, avait beaucoup d'intérêts mêlés avec la république vénitienne. Aussi, dans toutes les occasions, celle-ci cherchait-elle à conserver la protection de la France, comme plus intéressée que toutes les puissances européennes à s'opposer aux progrès de l'empereur vers le territoire de la Péninsule. Lorsque, par suite de la révolution française, plusieurs membres de la famille de Louis XVI vinrent, au commencement de 1791, passer quelques jours à Venise, le sénat ne manqua pas cette occasion de montrer très-ouvertement ses sentiments pour le roi et pour la famille royale de France. Le comte de Bombelles, ambassadeur de cette puissance, écrivait à Paris : « Si des armées victorieuses, si quelqu'une de nos flottes » se trouvaient dans le voisinage de Venise, les honneurs » rendus au prince voyageur (monseigneur, comte d'Artois), ne seraient pas plus pompeux. »

Peu de tems après, la reine de Naples vint aussi à Venise, et Léopold voulut revoir l'Italie, qu'il avait quittée pour aller prendre, à Vienne, possession du trône de son frère Joseph II.

On eut connaissance, en juillet 1791, d'un traité conclu à Pavie, et qui pouvait concerner toute l'Europe, mais où il n'y avait rien qui dût particulièrement exciter la sollicitude de la république de Venise. A plus forte raison, resta-t-elle étrangère au congrès et au traité de Pilnitz, conclu en août de la même année.

Au milieu de l'agitation générale, dont tant d'États européens étaient menacés, les Vénitiens n'avaient pas d'autre idée que celle de conserver les avantages de leur neutra-

lité. Mais la neutralité ne paraissait pas réelle, ou suffisante aux négociants et aux consuls français, qui prétendaient que la partialité du gouvernement de Saint-Marc éclatait sans cesse contre eux ; qu'ils étaient même exposés à des vexations et à des avanies.

A l'époque où l'assemblée, dite *Nationale*, qui, depuis la moitié de 1789, gouvernait la France, fit notifier au sénat vénitien le départ de Louis XVI pour Varennes, et le décret qu'elle avait rendu à cette occasion, déclarant qu'un tel événement ne changerait rien aux dispositions pacifiques de la nation française, le sénat, pour toute réponse, renvoya au comte Louis de Durfort, qui avait remplacé à Venise, en qualité de ministre de France, M. de Bombelles, le décret et la note, en alléguant que cette dernière pièce n'était pas au nom du roi de France. Quelque tems après, le nouveau ministre dont il s'agit, ayant eu à signifier, de la part de son souverain, redevenu plus libre, l'acceptation qu'il avait faite à Paris de la constitution, on éluda la réponse, en disant que l'ambassadeur de la république en France, était chargé de transmettre, lui-même, cette réponse à Louis XVI.

La Cour de Turin, placée plus près du grand foyer de la révolution que les autres gouvernements d'Italie, entreprit de former entre tous les États de la Péninsule une ligue qui devait avoir pour objet, en cas d'explosion, la conservation des droits de chacun. La proposition d'entrer dans cette ligue fut adressée confidentiellement par le comte d'Hauteville, ministre du roi de Sardaigne, au président de Venise en Piémont. Les *sages* en étant venus à délibérer sur cette ouverture, le vieux système de s'en tenir à la force d'inertie prévalut. On jugea le péril éloigné, peu probable même ; et l'affaire ayant été présentée, sous ce point de vue, au sénat, la décision de ce corps confirma la détermination qu'avait prise le *Collège* (1). Le cabinet de Turin insista, et ce fut sans effet. Les Vénitiens résistèrent aussi aux sommations hautaines de la Russie, qui demandait absolument qu'ils prissent une part active à la guerre que presque toutes les puissances de l'Europe avaient déclarée à la France.

L'empereur, comme duc de Milan et de Mantoue, avait accédé à la coalition ; mais ses troupes ne pouvaient pénétrer en Italie sans traverser le territoire de Venise, depuis Rivoli jusqu'à Mantoue, ce qui exige environ deux jours de marche. La république était donc exposée à une violation continuelle de ses droits. Du reste, on ne peut pas assurer positivement quelle était celle des déterminations entre lesquelles elle avait à choisir, qui lui eût présenté plus de chances favorables, soit qu'elle observât une exacte neutralité, soit qu'elle consentît à fournir son contingent dans la guerre alors imminente. Le plus grand des torts qu'elle eut, fut de ne pas se mettre en état de se faire respecter. Toute sa conduite ne revêta que la plus extrême faiblesse.

Bientôt les Vénitiens ne se virent pas seulement obligés d'ouvrir le passage sur leur territoire aux troupes autrichiennes qui se rendaient dans le Milanais : il fallut aussi laisser passer une petite armée de huit mille hommes, que l'empereur envoyait au secours du roi de Sardaigne, et les convois que celui-ci faisait venir d'Allemagne, enfin les troupes que l'Angleterre avait prises à sa solde.

Tout cela pouvait être réputé l'effet de la violence ; mais il n'y en eut aucune d'exercée, lorsque, le 6 octobre 1792, le même gouvernement autorisa tous ses sujets à fournir des vivres, des armes et des chevaux aux troupes des monarches autrichiens et piémontais. Il faut, à la vérité, observer qu'à cette époque les armées de la coalition formée contre la France étaient arrivées jusqu'en Champagne, et même qu'elles marchaient sur Paris.

L'ambassadeur qu'avait dans cette dernière ville la république de Venise, Alvise Pisani, n'avait pas cru, le 10 août 1792, pouvoir se dispenser de donner asile dans sa maison à plusieurs Suisses de la garde de Louis XVI, poursuivis avec acharnement dans le château des Tuileries, ou dans les approches du château, dont ce ministre était tout-à-fait voisin, dans son domicile (2). Il cessa ses fonctions dès qu'il vit le roi de France détrôné et prisonnier. Il quitta même Paris sans prendre congé, et se retira, non pas à Venise, mais en Angleterre, conduite qui reçut l'ap-

(1) Le Collège était un des Conseils de la république de Venise, qui recevait les mémoires des ambassadeurs, aussi-bien que les requêtes des sujets de Saint-Marc, et préparait les affaires qui

devaient aller aux *pregadi* (le sénat).

(2) Rue Saint-Florentin, à l'hôtel de l'Infantado.

probation du sénat. La république française, tout nouvellement constituée, n'en envoya pas moins à Venise, vers la fin de septembre 1792, un chargé d'affaires, le sieur Noël, qui ne put obtenir d'être reconnu comme tel. Toutefois, le sénat traita avec ce mandataire, par l'intermédiaire de son secrétaire de légation, dans les pouvoirs écrits duquel on ne lisait qu'une seule fois le nom de la *république française*; et c'était là ce qui faisait la grande difficulté actuelle.

Une rixe élevée dans la rade de Gênes entre l'équipage de la frégate française *la Junon*, et quelques matelots vénitiens, rixe pendant laquelle le pavillon tricolore fut déchiré par ceux-ci, amena la France à demander une réparation au gouvernement de Venise. Le ministre des relations extérieures de la Convention nationale, en lui rendant compte, le 16 octobre, de cette affaire, crut devoir ajouter, afin que l'on se contentât de la punition des matelots vénitiens, que les Français, victimes dans ce combat particulier, avaient eu aussi des torts à se reprocher.

L'ancien système dans lequel Venise s'était de plus en plus obstinée, devait lui faire ressentir le contre-coup de tous les événements extérieurs relatifs à la France. Elle ne pouvait se réjouir sincèrement des succès guerriers, ni d'un côté, ni de l'autre : sa destitution était de ne faire que changer d'anxiétés.

Le 26 janvier 1793, le sénat revint sur son refus de reconnaître le chargé d'affaires porteur de lettres de créance, expédiées au nom de la *république française*; et cependant il était résolu d'éviter tout ce qui aurait indiqué une reconnaissance formelle de cette nouvelle et si monstrueuse puissance, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût obligé de donner à l'agent de la France dont il s'agit, l'autorisation d'arborer devant sa maison le drapeau tricolore.

Dans le cours de la même année, les armées françaises éprouvèrent d'assez grands revers. Les rois coalisés engagèrent alors très-fortement la république vénitienne à sortir enfin de son imprudente neutralité. On a imprimé que ce gouvernement, pressé par le roi de Sardaigne surtout, consentit à lui envoyer un secours de cinq cent mille ducats. Mais si ce subside fut donné, ce fut avec un tel mystère, qu'on ne pouvait y voir qu'une nouvelle preuve de la timidité et de l'irrésolution caractéristique des ci-devant maîtres de l'Adriatique.

Le 6 juin, le chargé d'affaires de France, Noël, envoya au sénat la déclaration des principes de ses commentants, dans une note où il était dit que la reconnaissance positive et officielle de la république française et de sa souveraineté, serait désormais une base essentielle de tous les traités que l'on ferait pour le repos de l'Europe. Il en vint à proposer une alliance, et à demander si l'on recevrait à Venise un envoyé de France, revêtu du caractère de ministre. La réponse sur ce dernier point fut affirmative. En conséquence, le chargé d'affaires actuel fut rappelé, et un ministre républicain, nommé Lallement, se présenta, vers le mois de juillet, avec de nouvelles lettres de créance. Mais au lieu de l'accueillir, le sénat déclara que son impartialité, bien connue, ne lui permettait d'admettre aucune variation dans la forme de ses correspondances politiques.

Le ministre, mécontent, se vit dans la nécessité de repartir; et les relations des deux gouvernements restèrent confinées à un agent d'un rang inférieur, le sieur Jacob.

Cet agent français, conservé malgré les représentations et les menaces même des ministres que les Cours coalisées avaient à Venise, s'occupa d'expédier en France quelques approvisionnements dont on y avait alors grand besoin, cette belle contrée étant en proie à la famine. C'était en vain que les hommes qui la maîtrisaient avaient sollicité, de toutes parts, des secours alimentaires. Sans cette légation française qui, en les fournissant, rendait un service si essentiel à son pays, il n'y aurait pas eu de communication entre Paris et Constantinople. Au surplus, tel était le seul avantage réel que le pouvoir conventionnel achetait au prix d'un grand sacrifice d'amour-propre.

Ordinairement, c'était plutôt en éludant les propositions qui leur étaient faites, qu'en articulant des refus formels que les Vénitiens se maintenaient dans leur ligne de conduite favorite. Cependant les armées françaises avaient terminé la campagne de 1793, de manière à donner du poids aux demandes des agents politiques de leur nation.

Vers la fin de cette année, quelques symptômes d'agitation se manifestèrent en Italie. Les provinces, dépendantes de Venise, n'en furent pas tout-à-fait exemptes. Les étudiants de l'université de Padoue s'étaient livrés à une effervescence qui tenait peut-être plus encore à la légèreté de la jeunesse qu'à l'influence des idées nouvelles. Ce mouvement fut calmé sans grands efforts, et même sans rieurs.

Le sénat craignait plus pour le Bergamasque et pour le Brescian, pays très-rapprochés du Milanais, que pour le reste de ses États de terre-ferme. Mais quelques mesures prises, plutôt en vue de prévenir que de réprimer, écartèrent du gouvernement toute idée suivie d'un danger très-pressant. S'il était alarmé de l'invasion des principes révolutionnaires de la France, qu'une partie des sujets vénitiens pouvait embrasser avec chaleur, il ne l'était pas moins des succès militaires de la redoutable Autriche, et ne savait comment se tirer de la lutte de ces sentiments divers. De là résultaient dans sa manière de parler et d'agir beaucoup de contradictions. Il faut aussi mettre en ligne de compte la dégénération du caractère national, la timidité des gouvernants, le désordre des finances, l'état déplorable des troupes et le défaut presque absolu de moyens de défense et d'attaque.

Le procureur Pésaro était du petit nombre des nobles qui demandaient avec ardeur que la république s'environnât d'un appareil de forces suffisant pour se faire respecter, ou du moins ménager par les puissances belligérantes. Au mois d'avril 1794, il proposa en plein sénat de rassembler une armée et de munir les forteresses, au lieu d'abandonner la terre ferme à la discrétion de l'étranger. Pésaro fut en ce moment assez soutenu pour obtenir un décret, qui ordonnait l'armement des places fortes, l'organisation d'un train d'artillerie, l'appel des milices et l'accroissement de l'armée régulière jusqu'à concurrence de 40 mille hommes. Mais l'argent et la résolution manquaient également pour en venir à l'exécution complète, qui devait être fort coûteuse. C'était donc se faire illusion que de croire possible un déploiement considérable de forces. Le gouvernement n'organisa qu'un corps d'environ sept mille hommes, et encore assez lentement. On négligea de faire réparer et armer les places. Le décret rendu finit même par être rapporté.

Quand, au mois d'avril 1794, les troupes françaises marchèrent vers Oneille, et que leur camp s'établit à Savone, on crut l'Italie menacée immédiatement d'invasion; et plusieurs puissances se réunirent en congrès à Milan. Venise refusa d'y envoyer un représentant, non qu'elle ne condamnât vivement tout ce que voulait et faisait alors la France, mais elle redoutait de se livrer à la merci de l'Autriche; enfin sa prudence habituelle la porta encore à croire que le péril n'était rien moins qu'imminent.

Cependant, à la fin de cette année, les progrès croissants des armées françaises occasionnèrent au gouvernement vénitien plus que des inquiétudes: il éprouva une terreur presque puérile. On se repentit d'avoir refusé d'admettre le ministre de la nouvelle république; on témoigna le désir d'un rapprochement, et le citoyen Lallement fut reçu en cette qualité dans le courant du mois de novembre.

C'était au mois de mai de la même année 1794, que l'aîné des frères de Louis XVI, (qui, après la mort du monarque martyr, et attendu la minorité du royal enfant, alors prisonnier dans la tour du Temple, avait pris le titre de régent du royaume de France), était venu, de Turin et ensuite de Parme, se retirer à Vérone. Louis-Stanislas-Xavier ne pouvait plus profiter de l'asile que lui avait accordé son beau-père, depuis qu'on avait vu les Français républicains, d'abord sur le sommet des Alpes, puis à l'entrée des vallées, et enfin menaçant les plaines mêmes du Piémont. En fixant son séjour dans une des principales villes de l'État vénitien, il n'y déploya pas son caractère politique. Le nom de *comte de Lille* fut comme un voile qui dérobaux regards publics le prince réservé par la Providence pour fermer, vingt ans plus tard, en qualité de roi, les plaies de cette France tant éprouvée. Le gouvernement de Venise accueillit *Monsieur* avec honneur, mais en le priant de vivre à Vérone sans éclat, et en ne négligeant pas d'environner d'une surveillance assidue le modeste *Casino* Gazzola, où s'établissait le descendant de Henri IV.

Le sénat avait espéré pouvoir concilier le respect dû à une si auguste infortune, avec la bonne harmonie qu'il voulait, à tout prix, conserver dans ses relations avec la nouvelle république qui faisait trembler l'Europe, et qui triomphait en ce moment de toutes parts.

Il n'y avait plus moyen, après avoir admis le ministre français, qu'il se dispensât d'en envoyer, lui-même, un à Paris. Un avis très-positif, venu de Bâle à Venise, avant la fin de février 1795, et qui développait le projet formé par la

France de conquérir l'Italie, ne permit pas au gouvernement de Saint-Marc de reculer davantage le parti à prendre pour contenter les conventionnels. On commença par envoyer à l'ambassadeur Pisani, qui, depuis près de trois ans, restait en Angleterre, l'ordre de retourner à Paris, à l'effet d'y prendre congé dans les formes. Les lettres de créance d'Alvise Querini, appelé à remplacer Pisani, furent expédiées le 7 mars. C'était manifester une détermination bien fixe; et cependant le nouveau ministre mit en avant différentes raisons pour ne partir que le plus tard possible, et ensuite pour prolonger la durée du voyage qui devait le mener de Venise en France.

Pendant ces délais, la Hollande fut conquise; la Prusse et l'Espagne se détachèrent de la coalition. Le nouvel ambassadeur vénitien arriva enfin à Paris, se présenta au milieu de la convention nationale, le 7 juillet 1795.

D'après les traités que la république française venait de conclure avec deux grandes puissances de l'Europe, on avait résolu à Paris de tenter le passage des Alpes, et d'atteindre l'Autriche dans ses possessions du Milanais. Rien ne convenait moins aux intérêts des Vénitiens que cette volonté des maîtres de la France, de porter immédiatement le théâtre de la guerre en Italie. Dépourvu de tous moyens de résistance, le gouvernement de Venise n'avait que des risques à courir, que des pertes à essayer, chaque fois que le sort des combats amènerait des armées sur son territoire. Les expressions du résident vénitien, placé en observation à Bâle, ne laissaient pas de doute: il écrivait qu'un membre du corps diplomatique lui avait prédit que si le sénat ne sortait pas de son inaction, la république serait *hollandisée* et ses États donnés en compensation.

Au milieu de tous leurs embarras politiques, les sénateurs ne négligèrent pas de donner un témoignage de satisfaction et d'estime à Canova, qui venait de finir le monument destiné à l'amiral Emo. Par un décret du 19 septembre 1795, un traitement annuel de cent ducats fut assuré à ce célèbre sculpteur, pour toute sa vie.

On conçoit que l'auguste exilé qui habitait Vérone devait fixer les regards du gouvernement tyrannique qui se préparait à envahir la Péninsule italienne. Louis XVIII était devenu roi, le 8 juin 1795, par le nouveau deuil de sa famille, et avait vu arriver pour résider auprès de sa personne, un ministre d'Angleterre, qui était lord Macartney.

Le 1^{er} mars 1796, le directeur exécutif de France, puissance encore nouvelle, fit remettre à l'ambassadeur Querini, par Charles Lacroix, alors ministre des relations extérieures, une note où il demandait l'éloignement du prince français, qui, depuis le mois de mai 1794, était établi à Vérone, déclarant que son séjour sur les terres de Venise serait considéré désormais comme un grief. Le sénat eut la faiblesse de consentir à ce qu'on exigeait de lui. Sa délibération fut prise à la majorité de 156 voix contre 47. Voici la réponse du roi de France à la notification qui lui fut faite le 13 avril, par le marquis Carlotti, de Vérone, de sortir dans le plus court délai, des États de la république: « Je partirai, mais j'exige deux conditions: la première qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, afin que j'en raie le nom, de ma main. La seconde qu'on me rende l'aumône dont l'amitié de mon aïeul Henri 4^e a fait présent à la république. »

Le 14 au soir, le marquis Carlotti revint apporter une protestation du podestat de Vérone, Priuli. Le roi répliqua, presque sans donner au marquis le tems d'achever: « Hier, j'ai répondu à votre gouvernement. Vous m'apportez aujourd'hui une protestation du podestat: je ne la reçois point; je ne recevrais pas même celle du sénat. Je partirai quand j'aurai les passeports que j'attends. Je n'ai pas oublié que je suis le roi de France. »

Il quitta Vérone le 21, et envoya une procuration à l'ambassadeur de Russie près la république de Venise, M. de Mordwinow, pour qu'il suivit le double objet de sa demande. Le gouvernement refusa tout. Louis XVIII prenant sa route à travers le pays des Grisons, se rendit au corps du prince de Condé, qui servait en Allemagne, conjointement avec les Autrichiens. Là il s'annonça d'une manière très-noble, à l'armée, parlant de l'insulte imprévue qui ne lui avait plus laissé d'asile. « Mais, disait-il, on ne peut nous ravir celui de l'honneur. »

Avant la fin de mai, Buonaparte, nouveau général en chef de l'armée française en Italie, et déjà vainqueur en Piémont, avait réduit le roi de Sardaigne, puis le duc de Parme, à lui demander la paix. Il avait donc accompli

la première partie de son plan. L'armée qu'il commandait avait franchi les Apennins, le Pô et l'Adda. Tous les États que ce jeune et hardi capitaine avait trouvés sur son passage, étant soumis, et la Lombardie étant occupée en totalité, il lui restait d'ôter aux Autrichiens, anciens possesseurs de ce beau pays, les moyens d'y rentrer.

Les Français ne s'étaient pas encore ébranlés des bords du golfe de Gènes, que déjà l'esprit d'insurrection avait commencé à se manifester, non-seulement dans le duché de Milan, mais aussi dans les provinces vénitienes qui en sont voisines, et dans celle de Bergame nommément. Le podestat de cette ville, Alexandre Ottolini, fut le premier à donner l'alarme, par un rapport du 3 avril. Le sénat eut bientôt avis que les mêmes symptômes paraissaient à Brescia, Crème, Peschiéra et Légnago. Il est à observer que le Bergamasque et le Brescian, habités par une population assez remuante, avaient plus à se louer de la douceur et de l'équité de l'administration, que les autres portions de l'État vénitien; la défection n'aurait donc pas dû commencer par ces deux pays.

Le 9 mai, on vit arriver à Bergame, sans y avoir été annoncé, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, oncle de l'empereur et gouverneur de la Lombardie, qui était parti de Milan avec précipitation. Les caisses militaires des Autrichiens, leurs bagages, des détachements, et une population épouvantée qui suivait les troupes, se présentaient aux limites du territoire de Venise. Les récits les plus inquiétants sur ce qu'on avait sous les yeux et sur ce qui venait d'avoir lieu dans le Milanais, étaient adressés d'instant en instant au gouvernement de Saint-Marc, dans sa ville principale. L'heure fatale du gouvernement approchait. Deux armées rivales et enflammées l'une contre l'autre, se disposaient à une lutte acharnée. Elles devaient nécessairement penser, avant tout, à saisir leurs avantages, fût-ce au préjudice de la neutralité de Venise, qui subsistait désarmée.

La difficulté des circonstances fit nommer un providiteur général des provinces de terre ferme. C'était Nicolas Foscarini, chargé précédemment, de deux ambassades importantes, homme d'un esprit sage, mais de peu de résolution. Il établit sa résidence à Vérone.

En même tems, tous les magistrats proposés en chef dans la terre ferme, regurent des ordres, dont l'objet essentiel était de recommander que l'on évitât tout ce qui pouvait compromettre les intérêts de la république, et cette neutralité sur l'utilité de laquelle le sénat persistait à se faire illusion.

L'armée française, en poursuivant les Autrichiens après la bataille de Lodi, et le passage de l'Adda, était entrée comme eux, sur le territoire vénitien; et son quartier général s'était trouvé un moment à Brescia, ce qui devait être considéré comme un véritable acte d'hostilité. Le général en chef Buonaparte avait cherché à rassurer les esprits, par une proclamation en date du 29 mai, où il déclarait qu'amener dans le cœur des États de Venise par la nécessité de combattre les ennemis de la France, il ferait observer la plus stricte discipline, et traiterait les habitants avec tous les égards qui doivent exister entre deux nations amies depuis long-tems.

Les sujets de la république vénitienne cédaient de bonne grâce, du moins en apparence, à la nécessité d'accueillir les Français; les Véronais presque seuls leur firent voir des dispositions tellement défavorables que tous, parmi leurs nouveaux hôtes, généraux, officiers et soldats, en gardèrent rancune.

Immédiatement après le passage du Mincio (31 mai 1796), et dès que les Impériaux et les troupes de Buonaparte eurent à se disputer tour à tour le territoire de la petite république devenue le théâtre de la guerre, le gouvernement éprouva combien il était difficile de maintenir le principe d'une impartialité véritable, et dont les uns et les autres voulaient se contenter.

De vives et orageuses discussions agitérent bientôt le sénat, qui se partagea entre trois opinions. Pésaro et les plus jeunes sénateurs votaient pour la neutralité armée, et pour des moyens de défense bien combinés. Un autre avis, attribué au sénateur Bataglia, inclinait pour une alliance offensive et défensive avec la France: on proposait d'augmenter le livre d'or pour rallier la noblesse de terre ferme, ainsi que la plus grande partie du peuple, qui faisait cause commune avec celle-ci. La troisième opinion, celle des vieux sénateurs, était de ne prendre aucun parti décisif; elle fut adoptée,

c'est-à-dire qu'on s'en remit à la Providence et aux événements.

Peschiéra, dont les fortifications étaient négligées depuis un siècle, n'avait qu'une garnison de soixante invalides, et quatre-vingts canons sans affûts ni munitions. Beaulieu fut le premier à s'en emparer; mais ses troupes évacuèrent cette petite place, aussitôt qu'il eut commencé un mouvement de retraite vers le Tyrol. Buonaparte alors en prit possession à son tour, sans perdre un moment, et il y assit sa droite, dans l'espoir de défendre le Mincio.

Il avait déjà reçu à Brescia des avances et des protestations amicales d'un envoyé du sénat. Il ne tarda pas, après son entrée dans Peschiéra, à avoir une entrevue avec le providiteur Foscarini, celui qui a été désigné plus haut; et il lui reprocha très-sévèrement d'avoir été de connivence pour donner au chef de l'armée autrichienne accès dans un fort vénitien. La frayeur de ce représentant du gouvernement de Saint-Marc fut excessive; Buonaparte en profita pour l'amener, en menaçant de brûler Vérone, à proposer lui-même d'y faire entrer les troupes françaises comme amies, et seulement pour traverser la ville. L'offre fut acceptée; mais la simple annonce de ce fait ayant été transmise par Foscarini à ses mandataires, circula bientôt parmi les Vénoniens; et dès qu'ils surent que le général français les accusait d'avoir été « assez audacieux pour croire un moment » que leur ville était la capitale de l'empire français, (Il faisait allusion au séjour du comte de Lille), l'épouvante saisit tous les habitants, et avant tout, les nobles et les riches. C'était à qui s'enfuirait le plus promptement, soit en suivant la route qui mène à Venise, soit en s'embarquant sur l'Adige.

C'était le 31 mai que Buonaparte avait recours à tous les genres d'artifices et de menaces pour obtenir la possession de Vérone, qui avait trois châteaux forts et une grosse garnison d'Esclavons. On voit par là quelle confiance méritait le manifeste de ce général, publié à Brescia, le 29 du même mois, et quelle était la sincérité de ses promesses. Ainsi, la république de Venise, qu'il appelait, deux jours auparavant, l'amie de la France, était tout-à-coup devenu, le 31 du même mois, non-seulement infidèle, mais perfide, mais ennemie de la république française, qui venait, disait-il, d'ordonner à son représentant Buonaparte, qu'il eût à traiter hostilement cette ville de Vérone, une des principales de la domination vénitienne et de l'Italie.

Nicolas Foscarini accourut, saisi de terreur; il se hâta d'ordonner la sortie des Esclavons, qui étaient le plus ferme rempart de la place, et décida les magistrats et les citoyens à recevoir paisiblement les soldats de Buonaparte.

Les Français entrèrent donc dans la ville le 1^{er} juin. Ils occupèrent non-seulement les ponts, mais aussi les portes et les remparts; et quelques jours après, ils étaient maîtres de Légnago et de la Chiusa. Les troupes répandues dans les campagnes, naguères si heureuses, de Bergame, de Brescia, de Crème et de Vérone, y débâtèrent par des levées excessives faites en nature, sans en rembourser la valeur, et sans même qu'il en fut pris note. Les mauvais traitements, les railleries amères s'ensuivirent; mais la ruine du pays, résultat d'un affreux gaspillage, n'amenait point l'abondance dans l'armée spoliatrice.

Les premières alarmes du providiteur Foscarini avaient gagné Venise. On y prit précipitamment des mesures de défense, de toute espèce. On jugeait bien que ce sénateur était très-peu propre à continuer de négocier avec le général Buonaparte; on chargea donc de ses fonctions deux autres patriciens, savoir: MM. Nicolas Bataglia, et Nicolas Erizzo. Le premier était un homme adroit et très-capable. Ils joignirent le quartier général devant Mantoue, dans l'instant où les Français venaient d'y enlever le faubourg Saint-Georges.

Buonaparte accueillit bien les deux nouveaux providiteurs. Il leur dit qu'il était persuadé que le sénat ne cessait pas de montrer sa loyauté pendant le séjour des troupes françaises sur le territoire de Venise, et que, par conséquent, rien ne manquerait à la subsistance de l'armée, qui n'avait à sa suite, ni magasins, ni équipages; il fallait donc absolument, ajouta-t-il, qu'elle tirât ses ressources du pays qu'elle occupait momentanément.

Cependant l'agitation commençait à gagner toute la terre ferme. Le podestat de Bergame écrivait, le 29 juin, que la province soumise à son commandement était dans un état violent d'irritation, provoqué par la conduite des Français, mais que, du reste, il n'y avait pas de sacrifices

que les Bergamasques ne fussent prêts à faire pour prouver leur fidélité à leurs souverains.

Le 8 juillet, le même magistrat déclarait pouvoir disposer de dix-huit mille montagnards bien armés, et avoir reçu, de plus, l'offre de quinze cents fusils; enfin il mandait qu'il ne lui manquait que des officiers.

Les inquisiteurs d'Etat se bornèrent, dans leur réponse, à recommander le plus profond secret et les plus grandes précautions, en attendant qu'on pût choisir les moyens et le moment d'agir.

Les Français ayant comprimé l'insurrection presque générale, dirigée contre eux dans la Lombardie et dans les fiefs impériaux voisins de Venise, fesaient, de jour en jour, des progrès dans l'Italie supérieure, où l'Autriche n'avait plus d'autre place forte que Mantoue. La circonstance leur semblait convenable pour solliciter l'alliance des Vénitiens. Non-seulement la proposition en fut faite directement, mais une note que le *baile* de Venise auprès de la Porte ottomane avait reçue, le 7 juillet, de Verninac, ambassadeur de la république française à Constantinople, contenait un exposé fidèle de la situation politique du gouvernement de Venise, et par conséquent du parti qu'il devait prendre.

La France ne se bornait pas à offrir aux chefs du gouvernement vénitien la garantie de leurs États: elle leur promettait encore des avantages considérables. Le collège n'en fit pas moins décréter dans le sénat, le 7 août 1796, que l'on persisterait dans le système de neutralité, et (ce qui était contradictoire avec les préparatifs militaires qui se voyaient partout) que la neutralité resterait désarmée. Autant eût valu dire qu'elle serait impuissante.

A la suite des premiers succès du maréchal Wurmser, qui descendait des Alpes avec une nouvelle armée, la ligne des Français se trouvait percée. Les troupes placées à Porto-Légnano étaient coupées; celles de Vérone allaient l'être. Les Autrichiens occupaient Brescia: déjà des partis de leur cavalerie se dirigeaient sur Milan. La division française, qui était maîtresse de Vérone, se hâta d'évacuer cette place, mais après s'être livrée à des actes de rigueur excessive.

A Venise, on avait regardé l'apparition de Wurmser comme le signal de la délivrance de l'Italie entière. Ses succès excitèrent, dans cette capitale, une joie qui alla jusqu'au délire, et amena même quelques violences. Mais bientôt le sort des armes redevint favorable à l'armée française.

Lorsque la division de Serrurier se présenta pour rentrer dans Vérone, elle en trouva les portes fermées. Ce général prit le parti de les enfoncer à coup de canon.

Cependant, les provinces de Brescia et de Vérone étaient en proie à tous les désordres des soldatesques allemande et française, qui tour à tour, victorieuses et vaincues, exigeaient des contributions de toute espèce, et pillaient les villes quand elles ne pouvaient plus les défendre.

Le 28 août, c'est-à-dire quinze jours après que le maréchal de Wurmser fut rentré dans le Tyrol, le podestat de Bergame donna avis que les habitants de sa province demandaient la permission de se lever en masse, et que l'on pouvait compter sur trente mille hommes. En conséquence, les inquisiteurs d'Etat arrêtèrent un plan pour organiser cette masse en dix-huit régiments.

Venise, toutes les places voisines et les îles des Lagunes, s'encombraient de troupes arrivées de l'Istrie, de la Dalmatie, de l'Albanie, troupes de de nombreux détachements de recrues venaient encore grossir journellement. On élevait de petits forts, on plaçait des batteries à toutes les passes qui donnaient entrée dans les Lagunes. Ce grand marais, dont la capitale est environnée, était couvert d'une multitude de bâtiments armés. On eut l'idée de confier, suivant l'ancienne maxime, la défense de la république à un général étranger, le prince de Nassau-Siegheim. Mais le bruit de cette désignation étant parvenu jusqu'à la Cour de Vienne, elle témoigna son opposition de manière à produire un grand effet, et dès lors il fallut renoncer au projet formé.

Le 5 septembre, eut lieu la bataille de Rovérédo, dont l'issue, heureuse pour les Français, mit, dès le lendemain, le général Masséna en mesure d'entrer dans la ville de Trente. Wurmser espérait triompher encore, grâce à une manœuvre audacieuse, c'est-à-dire retenir sa propre armée dans les gorges du Tyrol, par la résistance bien combinée d'une partie de ses troupes, tandis qu'avec le reste il ferait un circuit, se rejetterait dans les provinces vénitiennes, ar-

rivieraient encore une fois sur l'Adige, prendrait les Français en queue, et les enfermerait dans les vallées.

Soit que Buonaparte eût prévu ce mouvement, ou qu'il eût voulu assurer ses derrières au moment d'aller s'engager dans le défilé de l'Adige, soit enfin qu'il se fût proposé, lui-même, de rentrer du Trentin en Italie par un autre côté, il avait porté la division Augereau par-delà Vérone, vers la vallée de Brenta, qui descend du Tyrol, en courant vers Bassano.

Cette division était, dès le 8 septembre, sur les bords de la rivière tout à l'heure nommée, fort au-dessus de Bassano. Le général français Lanusse, commandant de l'avant-garde, rencontra celle du maréchal de Wurmser, qui descendait par les gorges de la Brenta. Les Français n'étaient pas assez en force pour arrêter l'armée autrichienne, qui déboucha, du défilé, dans la plaine de Bassano, et se porta sur cette ville, détachant une division de huit mille hommes sur Vérone, dans la vue de s'emparer des ponts de l'Adige.

Mais le même jour, 8 septembre, l'armée française, victorieuse à Roverédo, descendait aussi le long de la Brenta. Elle chargea les Impériaux, les poursuivit à Bassano, à Citadella, à Montebello, fit un grand nombre de prisonniers, et se sépara en plusieurs corps pour détruire les deux colonnes ennemies, en leur coupant toute retraite.

Ces colonnes se réunirent, mais elles se trouvaient entre la Brenta et l'Adige. L'espoir de repasser la première de ces rivières leur était interdit par la présence des Français : elles essayèrent alors de forcer le passage de l'Adige à Vérone, d'où elles furent repoussées.

Dans la nuit du 10 au 11 septembre, Wurmser fila le long de l'Adige, en suivant ce fleuve, et le passa à Porto-Légnano. Le 12, il fut atteint, se battit vigoureusement, et remporta d'assez grands avantages; mais renfermé bientôt entre l'Adige et le Mincio, il n'eut plus d'autre asile que Mantoue, et s'y jeta, le 13, avec les débris d'une armée qui avait espéré reconquérir l'Italie.

Les Vénitiens se refusant toujours à la proposition de former une alliance avec la France, celle-ci les accusait, plus que jamais, d'une grande partialité pour l'Autriche. On mettait du prix à leur prouver que l'on avait connaissance de toutes les dispositions militaires qu'ils faisaient avec un mystère, aisé du reste à découvrir. Il a été dit plus haut qu'un appareil de guerre couvrait les lagunes. La population des campagnes du Bergamasque était tout enrégimentée, et ne manquait de rien pour être en état de combattre. Les généraux français ne pouvaient se méprendre sur l'objet d'un tel appareil de force armée.

Cependant les Pentarques de Paris, après avoir assuré encore une fois à la France la possession de l'Italie, par la destruction d'une nouvelle armée autrichienne, n'hésitèrent pas à faire au sénat de Venise une dernière proposition d'alliance. Une note fut présentée à cet effet, le 27 septembre 1796, par l'organe du ministre français Lallement.

Il est bon de dire que des conférences avaient précédé cette proposition écrite, et que Buonaparte lui-même avait eu un entretien avec le procureur Pésaro, qu'il avait trouvé élevant difficultés sur difficultés. Dans les Conseils de Venise, les plus déterminés avouaient hautement qu'ils auraient préféré l'alliance de l'Autriche. Le sénat, après une mûre délibération, chargea le ministre français de remercier ses commettants, et déclara ne trouver la garantie de la tranquillité de son pays, que dans les principes de modération et d'impartialité qu'il avait adoptés. Les directeurs français furent vivement piqués d'un dernier refus, qu'ils supposaient fondé sur cette croyance, fortement inculquée dans l'esprit de tous les habitants de la Péninsule, que les Français ne peuvent jamais rester long-tems maîtres de l'Italie.

Bientôt les peuples sujets de Venise eurent de plus en plus à souffrir des vexations ruineuses que se permettaient, tantôt les républicains français, et tantôt les Impériaux. Il est positif que ces vexations ne profitaient même pas toujours aux spoliateurs armés des deux nations. Le sénat se plaignit vivement à Vienne et à Paris : il n'obtint de la Cour d'Autriche qu'un dédaigneux silence et des promesses sans effet. Quand Quérini, de son côté, s'adressait au directoire de Paris, ou lorsque les magistrats du pays avaient recours directement à Buonaparte, il répondait froidement, et quelquefois avec ironie, que c'é-

taient là des maux inséparables de la guerre. En définitive, on n'obtenait aucune satisfaction, aucun adoucissement.

Au mois d'octobre 1796, eut lieu une nouvelle invasion des Autrichiens. C'était le général Alvinzi que l'empereur avait chargé de venger les désastres de Beaulieu et de Wurmser. On voyait les Français resserrer leur ligne et abandonner quelques places éloignées du théâtre des opérations militaires. Leur armée ne s'élevait qu'à quarante-huit mille hommes. Les maîtres des lagunes, dans leur frayeur, appelaient de tous leurs vœux l'armée opposée aux Français. Elle n'était composée, selon eux, que de libérateurs, venus pour repousser des oppresseurs étrangers.

Alvinzi arriva jusque sur la Piave. Masséna était posté sur la Brenta, ayant son quartier-général à Bassano. Il importait à sa sûreté que la division autrichienne restée dans le Tyrol ne pût arriver sur lui par les gorges de la Brenta, pendant qu'il aurait en face l'armée principale. Pour éviter un tel danger, le général Vaubois, qui avait mission de tenir en échec le corps du Tyrol, recut l'ordre de s'emparer d'un poste avancé près le village de Saint-Michel. Il réussit à brûler le pont des ennemis; mais il fut repoussé et poursuivi, le long de la vallée de l'Adige, jusqu'à Rivoli et la Corona, où il prit position.

Pendant ce tems-là, c'est-à-dire dans les premiers jours de novembre, le général Masséna, en voyant Alvinzi passer la Piave, s'était replié sur Vicence, et il y avait été rejoint par la division d'Augereau.

Le 5 novembre, ces deux divisions réunies se portèrent au-devant de l'ennemi, l'attaquèrent vivement, et le jetèrent de l'autre côté de la Brenta. Mais les événements qui venaient d'avoir lieu sur le Haut-Adige obligèrent Buonaparte de porter toutes ses troupes dans cette partie. Il y eut, aux environs de Vérone, un combat sanglant dont l'avantage ne demeura point aux Français. Alvinzi, qui avait suivi ce mouvement, manœuvrait vers le Bas-Adige, pour percer la ligne française et pénétrer jusqu'à Mantoue.

Buonaparte, après avoir repassé l'Adige à Vérone, fila le long de cette rivière, en la descendant par la rive droite, jusqu'à la hauteur de Ronco. Là, il jeta un pont, se porta sur la rive gauche et attaqua les Impériaux près du village d'Arcole. Ce combat célèbre dura les 15, 16 et 17 novembre. La victoire fut attestée par la retraite des Autrichiens. Mais leur chef, Alvinzi, s'était arrêté derrière la Brenta. Ainsi, malgré une bataille perdue, il forçait encore les Français à rester sur l'Adda.

Le jour même où la victoire de ceux-ci avait été décidée à Arcole, les gouvernants de Paris firent partir un négociateur (le général Clarke) pour proposer, d'abord à l'Autriche, un armistice général. Clarke devait surtout amener l'empereur à conclure une paix séparée. Les conditions en étaient avantageuses pour ce prince. On ne lui demandait que la cession de la Belgique, et de quelques possessions autrichiennes sur la rive gauche du Rhin. Ses États d'Italie devaient lui être restitués.

Une conférence eut lieu à Vicence avant la bataille de Rivoli, le 14 janvier 1797, entre le général envoyé par le directoire, et le baron de Vincent, aide-de-camp de François II, qui commença par déclarer que son maître ne reconnaissait pas la république française, et qu'il ne pouvait entendre parler de paix sans le concours de l'Angleterre, son alliée. Alors Clarke demanda un passeport pour aller trouver l'empereur lui-même, et il ne put l'obtenir.

Buonaparte, rentrant après ses victoires dans Milan, reprocha très-sévèrement aux autorités de cette ville de l'avoir mal secondé pendant sa dernière campagne. « Si vous ne m'aviez pas laissé manquer d'argent, leur dit-il, j'aurais détruit l'armée autrichienne, fait quatorze mille prisonniers, et j'aurais été maître de Mantoue. Comme j'avais abattu les ailes de l'aigle, j'aurais fait perdre terre au lion. »

L'explication de son mécontentement contre le gouvernement de Venise (dont le lion était l'emblème), se trouvait dans une lettre écrite par lui, à cette époque, au directoire, et où il disait qu'il avait cru devoir s'emparer du château de Bergame, afin d'empêcher les partisans ennemis de venir gêner les communications françaises, de l'Adda à l'Adige. Il ajoutait que cette province vénitienne était malintentionnée contre les Français, etc., etc.

Le 25 décembre, un corps de quatre mille hommes entra dans Bergame. Leur commandant exigea que l'on fit sortir de la place toutes les troupes de Saint-Marc. On ne tarda

pas à s'emparer d'un magasin d'armes où il y avait deux mille fusils.

Une proposition d'alliance entre Venise et la Prusse fut faite alors à Paris par l'ambassadeur de cette dernière puissance, dans une conférence qu'il eut avec le ministre vénitien Quérini. La réponse fut évasive. La même proposition se reprit à Venise le 7 mars 1797; mais il n'y eut aucun résultat, par la faute du *Collège*. La république était probablement retenue par la crainte d'irriter les deux puissances belligérentes, qu'elle croyait avoir presque également à ménager.

Le général autrichien prit la résolution de tenter de vive force le passage de l'Adige. Il se trouvait encore, après toutes ses pertes, à la tête de cinquante mille hommes, ayant été renforcé par l'impénétrable population des Etats héréditaires de l'Autriche, et notamment par un corps de volontaires qu'avaient fourni les habitants de Vienne.

La ligne des Français s'étendait le long de l'Adige, depuis le défilé de la Corona et le poste de Monté-Baldo, que gardait la division du général Joubert, sur les confins du Tyrol, jusqu'à Porto-Légnano qu'occupait la division Augereau. Masséna était au centre, en avant de Vérone.

Dès les premiers jours de janvier 1797, les Autrichiens, postés parallèlement à cette ligne, à Bassano, Padoue et Monselice, avaient commencé à s'ébranler. Buonaparte reçut à Bologne, où il était en train de négocier avec le saint-siège, la nouvelle que sa ligne allait être attaquée de toutes parts. Au moment où il arrivait à Vérone, Masséna était engagé avec les Autrichiens.

Dans la nuit du 13, le général en chef des Français se porta sur le plateau de Rivoli, c'est-à-dire au-devant d'Alvizi, qui avait espéré écraser Joubert attaqué, la veille, sur les hauteurs de Monté-Baldo. Le combat fut long et très-sanglant. L'aile gauche française, qui avait été enfoncée, fut ralliée par Masséna; et les Autrichiens abandonnèrent le champ de bataille, neuf pièces de canon, et plus de dix mille prisonniers.

Cette victoire semblait assurer la désorganisation de la cinquième armée autrichienne, désorganisation qui fut complète le 16 janvier, à la bataille de la Favorite, près Mantoue, où Provéra s'était porté. Le maréchal Wurmsen sortit de la place et mit entre deux feux les corps assiégeant que commandait le général français Serrurier; mais une partie des mêmes troupes qui avaient combattu à Rivoli était déjà arrivée dans les lignes. La garnison fut repoussée dans Mantoue, sans avoir pu donner la main au corps qui venait pour la délivrer; et ce corps, acculé contre le faubourg Saint-George, où Miollis était retranché, se vit bientôt en désordre; il fut même dans l'impossibilité de résister. Provéra, réduit à se rendre prisonnier de guerre, avec à peu près six mille hommes qui lui restaient, livra ses bagages, son artillerie et ses drapeaux. Cette action décida du sort de Mantoue, qui capitula le 2 février.

Un si grand succès permit à l'armée française de rentrer dans le Tyrol, et de s'avancer, de là, sur une nouvelle portion du territoire vénitien. Buonaparte avait senti toujours de plus en plus que, quels que fussent les avantages remportés par lui, la guerre serait interminable, tant qu'il ne la porterait pas au sein des provinces autrichiennes. Et en effet, il suffisait à l'armée ennemie de toucher ces provinces: aussitôt elle reconvenait toutes ses forces. Par suite de la prise de Mantoue, il conçut le projet hardi de rejeter les Impériaux au-delà des Alpes Juliennes, de les poursuivre sur la Drave, la Müer, de passer le Simmering, et de réduire l'empereur d'Autriche à signer la paix dans Vienne même. L'armée était belle, nombreuse, et dans le meilleur état; mais elle se trouvait séparée de ses frontières par de grandes distances, par cinq rivières d'Italie et par les Alpes: elle ne pouvait donc que difficilement recevoir des renforts, ou se frayer un passage en cas de revers. En s'attachant au parti de sortir de la Péninsule italienne, par les Alpes noriques, il importait surtout au général en chef des Français de ne pas laisser derrière lui une population dont les dispositions fussent hostiles. Or, toutes les démarches des Vénitiens annonçaient, tout au moins, des intentions ennemies. Bientôt s'établit entre les deux gouvernements cet échange de reproches, qui précède ordinairement les ruptures, sans les justifier.

Les Vénitiens voyaient toutes les villes du Milanais, de-mander aux généraux ou agents français, ou bien accepter d'eux une forme de gouvernement nouvelle. Reggio, Mo-

dène, Bologne et Ferrare suivaient cet exemple; la contagion s'approchait à grands pas de Venise elle-même.

Quant aux gouvernants de Paris, ils ne cherchaient plus à dissimuler leurs plans. Le 25 janvier 1797, Quérini avait donné connaissance de la résolution prise à Paris, d'abandonner, en cas de paix, les Etats vénitiens à l'empereur, comme indemnités de ce qu'il aurait cédé à la France. Ils faisaient imprimer dans les papiers publics des articles menaçants, où ils dévoilaient l'état de faiblesse du gouvernement de Saint-Marc, faiblesse à la vérité bien connue de ses propres sujets. On y insistait sur le peu d'attachement des habitants de la terre-ferme pour leurs dominateurs insulaires.

S'il y avait de la division jusque dans les Conseils de l'aristocratie vénitienne, comment les peuples qui lui étaient subordonnés, auraient-ils été d'accord sur ce qu'ils voulaient? Parmi ces peuples, les uns poussaient jusqu'à l'excès la haine, non-seulement des princes français, mais de la nation qui les professait; les autres ne montraient que de l'enthousiasme pour les mêmes principes et les mêmes hommes. Peut-être les mots séduisants de *liberté* et d'*égalité* avaient-ils réveillé dans quelques cœurs vénitiens de nobles pensées; mais le plus souvent les théories qui se retranchent derrière ces deux mots n'exaltaient que des passions fâcheuses.

Le sénat, aveuglé par une longue épreuve de la docilité des provinces, ne pouvait, ou ne voulait pas croire qu'une révolution fût sur le point d'éclater dans leur sein.

On a vu que tandis que Buonaparte était occupé de conclure, avec le pape Pie VI, le traité de Tolentino (19 février 1797), le commandement des troupes sur la Piave était resté confié à Masséna.

L'Autriche venait de rappeler des bords du Rhin l'archiduc Charles, frère de l'empereur, qui s'y était couvert de gloire. En confiant à ce prince la cinquième armée qu'elle envoyait en Italie, elle voulait l'opposer au conquérant qui menaçait d'asservir toute la Péninsule, et ne comptait pas s'en tenir là, dans ses projets ambitieux. L'archiduc, qui était à la tête de quarante mille hommes de renfort des meilleures troupes de la monarchie, après avoir inspecté la ligne de l'armée impériale, choisit une position sur le Tagliamento.

Les renforts qui étaient arrivés de l'armée de Sambre et Meuse, sous la conduite de Bernadotte pour seconder l'armée française d'Italie, la portaient alors à plus de soixante mille hommes, et par conséquent, au moment de frapper les grands coups, cette armée avait la supériorité numérique. Le général en chef des Autrichiens allait avoir devant lui, sur les Alpes noriques, trente mille hommes de ces mêmes troupes qui avaient combattu contre lui en Allemagne. Son rival, ayant facilement passé la Brenta, se trouvait, dans les premiers jours de mars 1797, à Bassano. Il annonça par une proclamation fulminante, dirigée contre l'empereur, sa détermination de pénétrer dans le cœur de l'Autriche.

Le 7, l'armée se mit en mouvement. Il fallait passer la Piave, que défendait l'archiduc Charles. La division de Masséna, qui faisait un corps séparé, se rendit à Feltre, ville évacuée bientôt par les Impériaux.

Le 13, la division Serrurier s'avança vers la Piave; le général Guieux la suivit, étant aussi à la tête de sa division; et le 16, toute l'armée était sur le Tagliamento. Le passage se fit sous le feu de l'ennemi, qui, après plusieurs heures de combat, profita de la nuit pour se retirer sur Gradisca et Goritz.

Guieux et Bernadotte poursuivirent leurs succès et s'emparèrent d'abord d'Udine, ensuite de Gradisca, le 19, à la suite d'une lutte prolongée et très-sanglante, tandis qu'une de leurs divisions entra dans Palma-Nuova, chassait de cette forteresse vénitienne la petite garnison qui l'occupait, l'armait et la mettait à l'abri d'un coup de main.

Le 22, Goritz, qui fait partie de la première province des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, aux confins de l'Italie, fut abandonné par les troupes de l'empereur. Les Français armèrent le vieux château. Ils composèrent un gouvernement provisoire de sept personnes chargées de l'administration du pays.

Le général Masséna se trouvait maître des défilés des montagnes. Trieste allait être occupé par les troupes de Buonaparte. Le 24, elles étaient maîtresses des hauteurs qui environnent cette ville. Toutes les marchandises anglaises furent confisquées à Trieste. On reprit le vieux château, pour servir de refuge à la petite garnison qu'on

voulait y laisser. On prit également possession des mines de mercure d'Itria. Laybach, capitale de la Carniole, fut traitée comme Goritz et Trieste.

Pendant que l'armée française obtenait ces nouveaux triomphes, on apprit que la division qu'elle avait laissée dans le Tyrol venait d'être repoussée; mais ce contre-temps n'empêcha point les chefs de cette armée de profiter de leurs avantages, et de poursuivre les Autrichiens jusqu'à Clagenfurth, capitale de la Carinthie, qui fut prise le 29 mars. L'archiduc Charles renonçant à défendre les bords de la Save et ceux de la Drave, se contenta d'ordonner au général Landon de se porter sur les derrières de l'armée française. Buonaparte vint établir son quartier-général à Clagenfurth, pris le 29. Ce fut de là que, le 31 mars, il écrivit au général en chef de l'armée autrichienne, pour l'inviter à conclure la paix. L'archiduc n'avait pas de pouvoirs pour traiter; il répondit qu'il allait en référer à Vienne, et en attendant, le général en chef des Français, poursuivit ses opérations militaires.

La portion de l'armée qui s'était emparée de Laybach, le 1^{er} avril, continua sa marche et arriva à Judembourg, qui n'est éloigné de Vienne que de vingt lieues seulement.

Le 7, les comtes de Bellegarde et de Merfeld, qui avaient été précédés par le marquis del Gallo, ambassadeur de Naples, en Autriche, se présentèrent comme plénipotentiaires de l'empereur d'Allemagne, pour demander une suspension d'armes. Ils la voulaient de deux mois. Buonaparte, craignant qu'on ne profitât du délai pour organiser l'insurrection hongroise, n'accorda la suspension que pour dix jours.

Pendant que les Impériaux étaient expulsés de l'Italie, une colonne de prisonniers de leur nation, qui se trouvait à Bergame, disparut; et les Français accusèrent les troupes vénitennes restées dans la place, d'avoir favorisé cette évasion.

Le 12 mars, une insurrection éclata dans Bergame. Les conjurés appelaient le peuple à la liberté, se vantant de l'appui des républicains français, qui, maîtres du château et de toute l'artillerie, auraient bien pu, s'ils l'avaient voulu, empêcher ou comprimer l'explosion. Une municipalité fut créée et on enleva l'étendard vénitien des tours du château. Le lendemain, le commandant français déclara au podestat Ottolini, que le peuple bergamasque devait désormais être libre; que par conséquent, il devenait indispensable d'écartier tout ce qui pouvait mettre obstacle à sa liberté. En cet instant, deux des membres de la nouvelle municipalité nommée, vinrent intimar au podestat l'ordre de partir. Celui-ci, avant d'obéir et de s'éloigner, avait informé le providéiteur extraordinaire Bataglia, de la trame ourdie contre Brescia, et lui avait fait passer la liste exacte des conjurés, dont la plupart appartenaient aux premières familles de la ville. Bataglia ne savait à quel parti s'arrêter. Entre autres raisons, il craignait d'irriter les Français en appelant des troupes de Vérone. Il se contenta de prendre des demi-mesures, et d'écrire à Buonaparte pour l'avertir.

Le 14, une affiche informa le *peuple souverain* de Bergame que, jusqu'à ce qu'il eût lui-même choisi ses magistrats, la municipalité provisoire demeurerait en fonctions.

Ce jour encore, les représentants du peuple bergamasque écrivirent à la république cispadane, dont le chef-lieu était à Milan, ainsi qu'à la république transpadane, établie à Bologne, pour leur dire qu'ils désiraient être unis à jamais avec ces deux nouveaux États, de même qu'avec la république française.

Du reste, toutes les autorités populaires avaient été promptement formées à Bergame. Une garde nationale était armée, et le clergé donnait sa sanction à cet ordre de choses improvisé.

Sur la première annonce de la révolution opérée à Bergame, Kilmaine, général, commandant la Lombardie, au nom de la France, écrivit au commandant de Bergame: « Votre silence me fait croire que les Français n'ont eu aucune part aux événements qui se sont passés dans votre ville. Quoi qu'il en puisse arriver ultérieurement, je vous défends, sous votre responsabilité personnelle, de vous mêler directement ni indirectement, de ces innovations, à moins que les attaques ne soient dirigées contre la citadelle, ou contre les troupes que vous commandez. Si vous aviez déjà hasardé quelque démarche qui pût compromettre la neutralité existant entre les deux républiques, je vous déclare que je désapprouve formellement ce que vous auriez fait et que je vous ferais punir, parce que, dans ce

cas, vous auriez tenu une conduite opposée aux intentions du général en chef, et à mes instructions. »

Les députés chargés de prévenir Buonaparte du changement d'autorité qui avait été décidé à Bergame, ne purent atteindre ce général que sur le champ de bataille du Tagliamento. L'avis qu'on venait lui donner parut le contrarier beaucoup: on était allé plus vite qu'il ne voulait.

Le 18 mars, une centaine de Brescians, parmi lesquels des nobles appartenant aux premières familles, s'étant rassemblés à quelque distance de la ville de Brescia, s'avancèrent vers les portes, et firent savoir au providéiteur vénitien qu'ils étaient suivis de cinq cents hommes de Bergame, de dix mille Cisalpins, ainsi que de beaucoup de Français: qu'ils prétendaient entrer, et que, si on leur opposait la moindre résistance, tout serait mis à feu et à sang. Le providéiteur Bataglia, quoiqu'ayant une garnison assez forte, commença par ordonner d'ouvrir les portes à cette poignée d'insurgés, laissa désarmer ses troupes, arrêter les magistrats, enfin déterminer, comme à Bergame, une révolution, et cependant on n'avait peut-être aperçu ni Bergamasques, ni Cisalpins, ni Français. Les troupes de l'armée de Buonaparte, qui occupaient le château, ne prirent point part ostensiblement à ce qui se passait dans Brescia.

Quelques jours après, on y vit réparaître, presque ensemble, deux pièces bien différentes. L'une était un mandement de l'évêque Nani, qui recommandait aux ministres du sanctuaire de « prêcher la paix et de donner une juste idée du gouvernement démocratique, ennemi des vaines distinctions, des privilèges, et de toute ombre de » despotisme et de servitude. L'autre était une proclamation, portant le nom du même providéiteur Bataglia, qui, d'abord arrêté, puis enfermé au château, où il était gardé par des soldats, avait obtenu, un peu plus tard, la permission de se retirer à Vérone; et où l'on exhortait les sujets fidèles à se lever en masse pour exterminer les brigands, sans faire quartier à qui que ce fût, quand même ce seraient des prisonniers de guerre. On promettait, au nom du gouvernement vénitien, des secours en argent, en armes et en troupes réglées. Ensuite on ajoutait que « l'armée autrichienne » poursuivait les restes des hordes impies et sanguinaires, » qui, sous prétexte de faire la guerre à des ennemis, dévastaient le pays, et pillaient les sujets neutres de la » république de Venise. — « Attendons », était-il dit encore, » et nous saisissons le moment favorable pour ôter aux Français jusqu'à la possibilité de la retraite. »

Cette dernière pièce fut désavouée trois semaines après (le 12 avril) par le gouvernement vénitien. Il est d'autant plus difficile de la croire authentique, que le providéiteur, par qui elle était censée faite, resta constamment attaché au parti de la France, et ne cessa pas, long-temps encore après, d'être bien vu de Buonaparte. C'était donc un acte frauduleux; par lequel on voulait prouver que le gouvernement vénitien soulevait lui-même la population contre les Français.

Pendant que ce gouvernement cherchait tous les moyens d'arrêter les progrès de l'esprit révolutionnaire, et qu'il excitait fortement les habitants des campagnes à repousser les insurgés des villes de Bergame et de Brescia, ceux-ci, qui n'étaient toujours qu'en petit nombre, parcouraient le pays situé sur la rive droite du Mincio, abattaient le drapeau de Saint-Marc, et plantaient des arbres de liberté. On ne déploya pas assez de vigueur contre ces rebelles, quoiqu'on eût, sur la rive gauche du Mincio, une véritable armée à leur opposer, parce que l'on craignait de trouver des Français dans leurs rangs.

Le 27 mars, un escadron de cavalerie de cette nation se présente aux portes de Crème, demande passage, et reste. Le lendemain, cette troupe facilita l'entrée à deux autres détachements français arrivant par des côtés différents. Dès lors la ville est au pouvoir des républicains. Une municipalité est créée, et les scènes ordinaires de ces petites révolutions démocratiques ont lieu; mais on laisse partir le podestat vénitien sans le maltraiter.

Le sénat, alarmé de plus en plus des rapports qui lui arrivent des provinces éloignées, député deux de ses membres, MM. François Donà et Léonard Giustiniani, auprès de Buonaparte. Il écrit en même tems à Paris, et se rapproche du ministre de la république française, Lallemand, résidant à Venise.

Ce ministre fit aux avances qu'il recevait une réponse qui était entièrement dans l'esprit politique que la France avait manifesté; il conseillait sans en imposer la loi, d'adopter le

système qui tendait à fonder partout des démocraties en Italie. Une telle insinuation n'était pas de nature à opérer la conviction des chefs de la république vénitienne. « En supposant même », disaient-ils, « que nous changions notre antique constitution contre un gouvernement fédératif, tel que nous en voyons se former autour de nous, quel bien en résulterait-il pour nous; et en quoi Venise démo-cratisée pourrait-elle être utile à la France elle-même? » Néanmoins, ce que proposait le ministre français devint l'objet d'une sérieuse délibération dans le Conseil général et souverain. Deux cents votants étaient réunis: on entendit pour la première fois depuis cinq siècles, ouvrir l'avis de porter atteinte à la forme du gouvernement de Saint-Marc; mais cet avis ne fut appuyé que par cinq suffrages. Il y en eut cinquante pour comprimer l'insurrection par la force et la sévérité, et cent quatre-vingt pour remettre les ré-formes à un autre temps, au lieu de les rejeter absolument. Au fait, il fallait bien se donner le loisir de recevoir la réponse de deux nouveaux députés que l'on avait envoyés au général en chef des Français. C'était le procureur François Pésaro, et le *Sage* de terre ferme Jean-Baptiste Cornaro. Leur réponse ne se fit pas attendre long-temps. Buonaparte leur avait dit avoir donné des ordres pour que le commandant de Bergame fut puni si le résultat de l'instruction, qu'il eût coo-péré à l'insurrection de cette ville. Les événements de Brescia n'étaient pas encore parvenus à la connaissance du chef de l'armée française: du moins il l'assurait. Quant à la proposition de rendre les châteaux qu'occupaient ses troupes, il s'y était refusé absolument et avait insisté sur la nécessité d'intéresser la France, elle-même, à fournir les moyens de rétablir l'ordre dans les provinces insurgées, ajoutant que lui personnellement s'y prêterait, si on l'en priait, et qu'il avait la certitude de réussir. Enfin, il avait signifié que de toutes les manières de se garantir des dangers d'un soulèvement général, la meilleure dans son opinion personnelle, était d'imiter l'exemple du roi de Sardaigne, en formant une union intime avec la république française. Il offrait une alternative terrible si l'on n'y consentait pas, mais surtout si l'on venait à attaquer les derrières de son armée, pendant qu'il s'avancerait vers les États autrichiens. Et, en effet il pensait sérieusement à l'exécution de ce projet, qu'il avait conçu aussitôt après le traité de Tolentino.

Dans une seconde conférence, il avait dit que la France, ne voulant pas se mêler activement de la forme des autres gouvernements, le sénat pouvait prendre relativement à Bergame et à Brescia les mesures qui lui paraîtraient le plus convenables, en ayant soin seulement de l'en informer, lui général en chef, afin de prévenir tout conflit avec les troupes françaises, mais qu'il semblait plus opportun d'attendre la réponse du directoire exécutif. Il avait, plus tard, communiqué un rapport, nouvellement reçu par lui sur les événements de Brescia. Du reste, il n'avait point fait droit à la demande de soulager le trésor vénitien, et les sujets de la république, de la charge ruineuse que leur occasionait, depuis dix mois, l'entretien d'une armée étrangère, et s'était borné à proposer, pour mettre un terme aux inconvénients des réquisitions, que le sénat s'engageât à payer la somme d'un million par mois, et cela pendant une demie-année seulement, assurant qu'à cette condition il ferait fixer le montant des fournitures déjà reçues, et qu'il en résulterait une créance que la nation française ne manquerait pas de liquider, à la paix.

« Il est trop clair, disaient les commissaires dans leur compte rendu, que Buonaparte projette d'assujétir tous jours davantage l'État vénitien. Déjà il augmente en toute diligence les fortifications de Palma nuova qu'il a envahie. Il est maître du port de Trieste, de manière qu'il est parvenu à bloquer, de toutes parts, notre république. »

Le 30 mars, le sénat délibéra sur le rapport des députés, et se résigna à promettre le secours mensuel d'un million. Sur 200 votants, 7 opinent contre la proposition, 116 l'adoptent, 78 s'abstiennent de voter.

Pendant ce temps-là, les réclamations du gouvernement vénitien étaient arrivées à Paris; on y feignit d'apprendre avec surprise les événements qui donnaient lieu à des plaintes si bien fondées, et on déclara que l'on ne prendrait aucun parti, jusqu'à ce que l'on eût reçu les rapports du général en chef de l'armée d'Italie. Le fait est que dans les vues nouvelles du directoire, les révolutions étaient devenues nécessaires dans la Péninsule, pour procurer à la France des objets de compensation qu'elle pût offrir à

l'empereur, de qui il s'agissait toujours d'obtenir la cession de la Belgique; et que telle était la destination réservée aux provinces vénitiennes.

Les négociations auxquelles celles-ci mettaient tant d'intérêt, restant sans résultats décisifs, donnaient à l'esprit d'insurrection le temps de se propager. Il y en eut une, le 24 mars, à Salò, sur le lac de Garda, qui éclata avec une incroyable facilité. La terreur devançait les événements, et les magistrats annonçaient, dès le 13 mars, la révolution, qui n'eut lieu que le 28 dans la ville de Crème. Elle y fut complète le 29, et fortement aidée par un détachement de cavalerie française.

Ainsi, le gouvernement de Venise laissait une poignée de rebelles ou de soldats étrangers opérer un bouleversement général dans des villes fortes, munies de garnisons et remplies d'une population qui paraissait en partie dévouée et presque toute entière fidèle à ses maîtres. On avait organisé dans la province de Bergame une masse de trente mille hommes; la province de Vérone en offrait autant; elle avait demandé au gouvernement l'autorisation de s'armer et de marcher, aussitôt après que l'insurrection de Bergame et de Brescia lui eût été connue. Et cependant, partout les portes étaient ouvertes aux troupes qui se présentaient; les garnisons étaient désarmées, les podestats étaient chassés, sans que le peuple fit le moindre mouvement pour les défendre, et pour repousser les nouveautés politiques qu'on venait lui apporter.

Il faut dire toutefois, à la louange des habitants des montagnes, qu'ils persistaient courageusement, et sans aucune exception, dans leur fidélité. Ceux de la val Subbia remportèrent une victoire, le 31 mars, sur les auteurs de la révolution de Salò. Deux cents Polonais faisant partie d'une légion au service de la France, et quatre Français, se trouvèrent parmi les prisonniers de cette journée.

Les montagnards du Bergamasque, restés attachés au gouvernement de Saint-Marc, formaient le blocus de Brescia. Vérone envoyait trois mille hommes de sa levée en masse sur le Mincio, pour en disputer le passage aux insurgés. Cette province se remplissait de troupes régulières et de paysans armés. Le commandant français prenait les plus exactes précautions pour éviter une surprise. Il avait approvisionné les forts de Vérone, n'habitait plus que la citadelle, et menaçait de faire jouer l'artillerie des châteaux sur la ville au moindre mouvement de la population.

L'éclat qu'avaient eu les dé marches des montagnards, leurs premiers succès, et la captivité des deux cents soldats polonais, étaient des événements trop inquiétants pour que les Français laissassent s'organiser et s'accroître une force qui déjà tenait bloquée une de leurs garnisons, celle de Brescia. Le général qui commandait en Lombardie entreprit de désarmer les habitants des vallées vénitiennes, et il en résulta des combats, des incendies, des dévastations, que la jactance française prit encore soin d'exagérer.

Le gouvernement autrichien, obligé alors de songer à la défense de sa capitale elle-même, suivait avec un vif intérêt les mouvements contre l'armée française, qu'il effectuait ou se préparait encore dans les provinces vénitiennes. Une conférence eut lieu à ce sujet dans la ville de Vienne, le 9 avril, entre le baron de Thugut et l'ambassadeur de Venise; celui-ci reçut la proposition formelle de réunir les forces des Bergamasques et des Bressiens aux troupes autrichiennes, à l'effet de terminer la guerre d'Italie par une paix raisonnable. Le ministre autrichien parla de fermer les passages du Tyrol, et conclut en disant qu'il dépendait du sénat de réduire les Français à la dernière extrémité.

Pendant ce temps, les négociations pour la paix étaient en pleine activité à Paris, au quartier-général et ailleurs encore; mais les deux généraux en chef, dont les armées étaient opposées l'une à l'autre, voulaient avoir seuls toute la gloire du résultat.

Le gouvernement vénitien mettait maintenant à encourager sa levée en masse tout le soin que l'Autriche pouvait désirer. En réalité, les affaires des Français allaient assez mal dans le Tyrol, où Laudon était rentré, et où il organisait une insurrection, ne négligeant rien pour exciter les esprits. Buonaparte n'avait laissé que douze mille hommes en Italie, dont quatre mille gardaient la Romagne, et huit mille se trouvaient dispersés depuis le Tagliamento jusqu'aux frontières du Piémont. Leurs chefs sentirent de quelle importance il était de ne pas se laisser priver de subsistances, et d'empêcher leur ligne de communication avec le Milanais, d'être coupée. En conséquence, ils travail-

lèrent activement à désarmer les paysans ; mais ceux-ci se retiraient dans les montagnes.

Il a été dit plus haut qu'on évaluait la levée en masse de la province de Vérone à trente mille hommes. Un comité fut établi dans cette ville pour seconder ces dispositions militaires par des mesures de police rigoureuses.

A la vue de tels préparatifs, que Buonaparte ne voulait et ne pouvait pas croire dirigés uniquement contre les sujets rebelles à Saint-Marc, il envoya Junot, un de ses aides-de-camp, à Venise, avec deux lettres écrites le 9 avril, de Judembourg. L'une était pour le ministre de France, et l'autre pour le doge, à qui elle ne devait être remise qu'en présence du collège assemblé. L'audience fut assignée pour le 15 avril. Dans l'intervalle, arriva une troisième lettre du général en chef. C'était la réponse à un mémoire que François Pésaro lui avait adressé. Dans ces trois lettres, les reproches et les accusations étaient, suivant l'usage, accompagnés de menaces. Buonaparte niait que les Français fussent les auteurs des insurrections de Bergame, Brescia et Crème. « On a eu l'adresse, écrivait-il, de choisir le moment où l'on me croyait engagé dans les défilés de la Carinthie, ayant en tête l'armée du prince Charles, pour mettre à exécution une trahison presque sans exemple. Nous ne pouvons plus douter que l'objet de l'armement des Vénitiens ne fût de prendre à dos l'armée française. »

Puis il imposait très-impérieusement des mesures qui devaient arrêter tout ce qui avait été machiné entre les Français, et il proposait formellement la guerre ou la paix.

Le doge répondit à l'aide-de-camp Junot que l'affaire serait soumise à la délibération du sénat, toujours rempli de sentiments de loyauté et d'amitié sincère pour la république française. Quand cet officier fut retiré, on lut une note du ministre de France à Venise, qui reproduisait les demandes du général en chef de l'armée d'Italie.

Le même jour 15 avril, on délibéra et on adopta une réponse justificative, qui annonçait que les députés étaient chargés de s'occuper, d'accord avec le général Buonaparte, de tous les moyens de le satisfaire et de l'intéresser, lui-même, au rétablissement de l'ordre dans les provinces séparées de la métropole. Junot, trouvant que la réponse qu'on venait de lui donner n'était pleine que de promesses évasives, signifia qu'il allait faire afficher dans Venise la déclaration de guerre ; mais on parvint à le calmer et à le faire repartir.

Après bien des démarches, le provéditeur de Vérone avait obtenu des commandants français que quatre compagnies de troupes esclaves seraient introduites dans cette place. Il cherchait à gagner du temps pour éluder le désarmement exigé par le chef de l'armée française.

Cependant à Peschiera, Castel-Nuovo et dans quelques autres places, les commandants français opéraient eux-mêmes ce désarmement sur les garnisons vénitienes. Bergame et Brescia tenaient bon. A Vérone, où les Français n'étaient pas, à beaucoup près, les plus forts, on prenait, de part et d'autre, tout en continuant les protestations d'amitié et de loyauté, des précautions qui prouvaient que la haine ou la méfiance étaient à peu près égales.

A Paris, l'ambassadeur vénitien se repliait en cent manières pour pénétrer les intentions du directoire, dont le langage ambigu, mesuré, était fort différent de celui que tenait à la même époque Buonaparte en Italie. On ignorait alors en France ce qui s'était passé au-delà des monts. Quelle que pût être la sincérité des paroles rassurantes des cinq directeurs, la nouvelle des événements de Salò vint en suspendre l'effet ; et bientôt après les scènes sanglantes de Vérone rendirent tout rapprochement impossible.

Il était naturel de penser que Buonaparte, se proposant d'amener l'Autriche à recevoir l'État vénitien en compensation des Pays-Bas et du Milanais, s'était décidé à opérer dans ce dernier une révolution complète, et que Vérone surtout était l'objet de ses embûches.

Depuis que le sénat avait envoyé dans cette ville des provéditeurs extraordinaires, hommes dévoués et courageux, et qu'un gros corps de troupes esclaves avait été introduit avec eux, il y avait, de jour en jour, des rixes entre les soldats des deux nations ; et les esprits étaient arrivés à un tel état d'irritation, que la moindre étincelle ne pouvait manquer d'occasionner une explosion générale : elle eut lieu le 17 avril.

Les Français étaient à peu près treize cents pour occuper les trois forts et les diverses portes de cette grande place. Dans l'intérieur, il y avait des hommes isolés, des agents

de l'administration de l'armée, des femmes et un grand nombre de malades.

Le gouvernement vénitien comptait comme étant à lui, dans l'enceinte des murs, outre la garde bourgeoise, deux mille Esclavons, mille hommes de troupes italiennes, plusieurs milliers de paysans ; et en dehors se trouvait un corps de huit mille hommes, composé de troupes réglées et de paysans armés.

Le 16 avril, un renfort de cinq cents hommes, qui se présentait pour entrer dans les forts, fut obligé de se faire jour au travers des troupes vénitienes qui s'opposaient à son passage. Un autre détachement de cent hommes venant de Peschiera, parut à une des portes, le 17, vers midi, et ne parvint à être admis qu'après avoir éprouvé de grandes violences.

Tout compris, les forces des Français dans Vérone étaient maintenant de dix-neuf cents hommes. Ils savaient qu'une colonne autrichienne, descendant du Tyrol, était attendue avec impatience par les Vénitiens. Ils se regardaient comme étant déjà dans un véritable état de guerre, quoiqu'aucun coup n'eût encore été porté. Mais soudain la guerre éclata en réalité. Les uns attribuent la rupture à la rencontre d'une patrouille française et d'une patrouille bourgeoise de Véronais qui prirent dispute et s'engagèrent ; d'autres la motivent sur l'assassinat de quatre Français qui, menacés par le peuple, s'enfuyaient vers les châteaux.

Quoi qu'il en soit, à quatre heures du soir, on entendit partir du fort le plus élevé au-dessus de Vérone, trois coups de canon à poudre, qui paraissaient être un signal. Ils furent suivis de beaucoup d'autres, tirés des trois forts de la ville, et qui étaient dirigés contre le peuple. Aussitôt il cria vengeance, et se lance contre les Français répandus dans les rues. Plus de cent d'entre eux sont tués, et vingt-six Véronais tombent aussi victimes dans la massacre. L'agitation était au comble : toute la population en armes parcourait la ville, et menaçait encore de mort quiconque était suspect d'inclination pour les Français. Des boulets lancés par des mains inhabiles retournaient sur les insurgés. Leur maladresse endommagea considérablement les maisons voisines du château vieux.

Cependant, un drapeau blanc ayant été placé sur la grande tour, et le tocsin ayant cessé, par ordre du provéditeur et du podestat réunis, deux des forts suspendirent leur feu ; le troisième continua de tirer. D'après l'envoi de deux parlementaires, le commandant Beaupoil descendit pour s'expliquer sur ce qui s'était passé ; mais il fut coulé en joue par le peuple, et se retira pour attendre une escorte.

Un nouvel engagement eut lieu entre un corps d'Esclavons grossi de deux mille cinq cents paysans, et cent cinquante Français qui étaient de garde à une des portes de la ville. Ils furent forcés de capituler.

Des scènes semblables avaient lieu à deux autres portes de Vérone, et amenaient des résultats non moins fâcheux. Le canon du château vieux tirait toujours. Le même commandant Beaupoil ayant paru alors à l'entrée du palais avec des aides-de-camp et une escorte de garde bourgeoise, eut de la peine à se retirer avec la vie sauve. Toutefois, on finit par entrer en conférence avec lui. Des concessions devaient être faites de part et d'autre ; mais le général Bolland, sous les ordres duquel était Beaupoil, au lieu de ratifier la convention faite, imposa le désarmement général, le rétablissement des communications, la remise de six otages à son choix, et exigea une satisfaction prompte, éclatante, pour le meurtre de tous les Français assassinés. Il ne donnait qu'un délai de trois heures pour le dépôt des armes ; et, en attendant, le feu entre la ville et le château vieux ne cessait pas.

Pendant la nuit, le peuple, abandonné à sa fureur, pilla tout ce qui appartenait aux Français, et même les maisons de plusieurs Véronais. Il voulait escalader les forts et exterminer tous les hommes qu'ils contenaient. D'un autre côté, les insurgés avaient envoyé un courrier au général autrichien Laudon, pour l'inviter de se presser d'arriver au secours de Vérone. Le podestat ne vit alors d'autre parti à prendre pour lui-même que de se retirer.

Le lendemain 18, il y eut un combat de cinq heures, qu'on interrompit pour parlementer ; mais après une courte trêve, le feu releva très-vif de part et d'autre.

Le provéditeur général Erizzo, qui était à Vicence, recut du sénat l'ordre de se transporter à Vérone, avec des troupes et de l'artillerie. Il amena à peu près deux mille hommes.

Le 21, les châteaux tiraient à boulet rouge. Les Français qui y étaient assiégés, et dont la position n'offrait rien de rassurant, sortirent d'anxiété à la vue d'une colonne que, du haut du château Saint-Félix, ils reconnuent appartenir à leur nation. C'était le général Chabran, marchant à la tête de douze cents hommes.

Les hostilités continuèrent pendant la nuit du 21 au 22. La journée suivante se passa en dispositions de la part des Français de la garnison, en attaques infructueuses de Chabran contre la ville, et en correspondances avec les chefs de Vérone, correspondances qui n'empêchaient pas la canonade et le bombardement de continuer.

Le 23, le général Balland reçut la nouvelle que la signature des préliminaires de la paix entre la république française et l'empereur avait eu lieu, le 18, à Léoben, dans la haute Styrie. Il en donna aussitôt connaissance aux Vénoniens. Dès lors, plus d'espoir pour ceux-ci d'être secourus par les troupes autrichiennes. L'armée française toute entière était libre de venir exercer contre eux ses vengeances. Bientôt on convint d'une suspension d'armes qui amena une capitulation des plus rigoureuses pour la ville, toutes les conditions en furent acceptées.

Le général Kilmaine, pour ne pas se laisser couper du général Victor, revenant de Rome, était sorti de Vérone avec tous les hommes qui n'étaient pas réputés nécessaires à la garde des châteaux, et s'était retiré sur le Mincio. Il venait de rentrer : arrivé au château Saint-Félix, il crut devoir ajouter à la capitulation quelques dispositions pour assurer qu'elle serait exécutée. Les providiteurs ne jugèrent pas à propos d'obéir à l'ordre qui leur était signifié de se livrer en otages. Ils partirent pour Padoue, dans la nuit du 24 avril.

A peine étaient-ils éloignés qu'on recommença sur nouveaux frais, à capituler. Les Vénoniens se soumièrent à payer quarante mille ducats de contribution pour racheter la conservation de leur existence et leurs propriétés. On désarma les paysans et on les renvoya chez eux. Les troupes réglées prirent la route de Vicence avec armes et bagages.

Les Français qui avaient échappé au massacre se trouvèrent rendus à leurs compatriotes ; et un corps considérable de troupes de l'armée d'Italie à la tête duquel était le général Kilmaine, prit possession de Vérone consernée ; le général de division Augereau s'y établit le 24, en qualité de commandant de la place. Quelques maisons furent pillées par les arrivants ; trois des principaux habitants, le comte Auguste Verità, le comte François Emili, un autre particulier de distinction, nommé Malonza, et quelques autres personnages moins considérables, furent livrés à une commission militaire et fusillés comme étant prévenus d'avoir préparé l'insurrection contre les Français. Tel fut le résultat qu'elle eut en définitive.

Maîtres d'exercer toute espèce de vengeance, les vainqueurs multiplièrent les violences et les spoliations. Le mont-de-piété de Vérone, riche de sept à huit millions, fut volé. On ne tarda pas à arrêter le commissaire des guerres Bouquet, qui en avait été nommé inspecteur, et le colonel de Hussards Andrieux. Ils étaient accusés de cette horrible dilapidation qui portait sur la classe la plus pauvre des habitants de Vérone. Tout ce qu'on put retrouver dans la maison des prévenus fut restitué aux propriétaires, dont la perte, néanmoins, resta très-considérable. Les deux prévenus furent conduits en France ; mais on n'entendit point parler de leur condamnation.

Le 20 avril, pendant qu'on était à Venise dans la plus vive inquiétude sur ce que devait produire la levée de bouclier des Vénoniens, il se passa dans cette capitale un événement malheureux qui a été raconté de bien des manières différentes par toutes les personnes intéressées.

Bonaparte, dans un manifeste contre le gouvernement vénitien, daté de Palma-Nuova, 3 mai 1797, avançait qu'une goëlette française de quarante hommes d'équipage, paraissant à la vue du fort Saint-André de Lido (c'est-à-dire de la passe par laquelle on entre de l'Adriatique dans le port de Venise), on avait tiré sur cette goëlette ; qu'on avait aussi fait feu du fort et du vaisseau amiral : qu'alors le capitaine Laugier, commandant de la goëlette, ayant ordonné à son équipage de descendre à fond de cale, était resté seul sur le pont ; et que percé de coups de mitraille, il avait succombé : qu'alors l'équipage voulant fuir à la nage, six chaloupes vénitiennes avaient poursuivi ces infortunés, et assommé à coups de hache ceux que les flots n'avaient pas engloutis ; enfin, que le commandant du fort avait lui-même

abattu, avec la même espèce d'arme, le poignet d'un contre-maître blessé, qui était au moment de toucher terre, et qu'il l'avait repoussé dans la mer.

Voici maintenant ce qui paraît être la vérité.

Le commandant du fort du Lido, voyant venir trois bâtiments armés en course, expédia, avec ordre de les faire rétrograder, deux embarcations. Les officiers vénitiens, arrivés près du premier de ces bâtiments qui avait arboré le pavillon français, et qui était le seul que deux coups de canon tirés n'eussent pas décidé à revirer de bord, signifièrent au capitaine Laugier, que l'entrée du port était interdite à tout bâtiment armé, de quelque nation qu'il fût, mais celui-ci résolut alors de forcer le passage. Bientôt se trouvant au milieu des bâtiments qui cherchaient à s'y opposer, il leur tira divers coups qui obligèrent les Vénitiens à faire feu pour leur défense. Le fort Saint-André et les autres bâtiments de Saint-Marc tirèrent à leur tour : ces engagements durèrent quelque tems. Le capitaine, gardant toujours son pavillon français, aborda une galiotte vénitienne, dont l'équipage se défendit à l'arme blanche. Laugier et l'écrivain de la goëlette, qui était de huit pièces de canons, furent tués dans la mêlée ; c'était au moment où ils allaient mettre le feu à la Sainte-Barbe, s'il faut en croire la relation de l'officier vénitien. Aussitôt des matelots et des soldats de la république de Venise sautèrent à bord ; de leur côté il y eut cinq blessés : le nombre des morts français fut de cinq, et celui des prisonniers de vingt-neuf.

Le sur-lendemain de l'événement, le sénat rendit un décret, par lequel il adressait des félicitations au commandant et aux officiers du port, sur leur conduite, et accordait une gratification d'un mois de solde aux équipages qui avaient figuré dans cette affaire.

On se flattait encore à l'époque où ce décret eut lieu, que les Français assiégés dans les châteaux de Vérone seraient forcés de capituler. On savait que des paysans armés s'étaient enparés du fort de la Chiusa, et avaient fait main basse sur la garnison française ; à Castiglione, un détachement de la même nation avait été désarmé. Il y avait en des affaires assez vives à Desenzano, à Chiari et à Valeggio.

Un des motifs d'espérance pour les Vénitiens était l'approche de cette colonne autrichienne du général Laudon, qui descendait du Tyrol en Italie ; mais la nouvelle des préliminaires de paix, entre la France et l'Autriche, signés à Léoben, le 18 avril, fixa les craintes qu'on avait données depuis quelque tems sur l'assurance secrète d'une indemnité que l'empereur devait trouver dans les États de Venise.

On apprit en même tems dans la capitale que le général Kilmaine avait pris possession de Vérone, et qu'indépendamment des mesures de rigueur et des spoliations de tous genres qui s'y exerçaient, indépendamment aussi du désarmement des paysans, les peuples de la rive droite du Mincio étaient en pleine insurrection contre la métropole, enfin que des colonnes françaises s'avançaient du Milanais et de la Romagne vers les lagunes.

Les providiteurs envoyés à Padoue et à Vicence avaient reçu l'ordre de faire sonner le tocsin pour rassembler la population de ces provinces, et pour arrêter dans leur marche les corps qui s'étaient mis en mouvement à l'effet de secourir les Français assiégés dans Vérone ; mais il n'était plus tems.

On avait eu le tort de laisser croire à ces levées en masse qui s'étaient formées en plus grand nombre encore dans le Vicentin que dans le Padouan, que si on enlevait tant d'hommes de ces pays à leurs travaux, c'était pour qu'ils massacrasent sans distinction tous les ennemis du gouvernement de Saint-Marc, tandis qu'il ne devait être question que de repousser ces ennemis en cas d'attaque. Les insurgés croyaient bien pouvoir regarder comme ennemis ceux des Bergamasques et des Brescians qui étaient devenus rebelles au gouvernement de Venise, et qui, en ce moment même, menaçaient Vérone ; mais il ne devait pas être question, pour les sujets vénitiens, de se mesurer avec les Français reconquis neutres par les chefs de l'État, et qui, par conséquent, avaient droit d'être traités comme tels, la guerre n'étant pas déclarée.

Il y avait des villages où le curé, égaré par son zèle, après avoir béni les faux, les épées, rouillées pour la plupart, les couteaux même, exhortait ses paroissiens à renouveler les *Vêpres Siciliennes*. Les propriétaires aisés et plus éclairés, étaient obligés de conduire eux-mêmes les attroupements.

Heureusement, cette levée en masse des habitants de la province de Vicence, ne dépassa point Montebello, premier

relais de poste sur la route de Vérone, et elle reçut l'ordre de rétrograder. Ces guerriers improvisés n'encoururent donc pas les terribles punitions infligées par le vainqueur aux Vénoniens. On eut promptement à Vicence les détails de l'entrée des Français dans la ville voisine, et de tout ce qui s'en était suivi. Personne ne doutait que les troupes de Buonaparte, après s'être rendues maîtresses de Vérone, n'eussent des projets contre Venise elle-même, l'armée continuant à conquérir et à révolutionner, à mesure qu'elle s'avancait dans la direction de cette capitale.

Les agents du gouvernement de Saint-Marc n'avaient pas attendu que les Français fussent maîtres du chef-lieu du Vicentin, qui est la ville intermédiaire entre Vérone et Padoue; ils étaient partis pour rendre, en personnes, leurs comptes au sénat.

Dans l'interrègne qui résultait à Vicence du départ du dépositaire de l'autorité, quelques jeunes gens étant allés, le 25 avril, se promener à cheval au delà de Montebello, rencontrèrent un piquet de dragons français qui poursuivaient un cavalier d'un des régiments de la république de Venise. Arrêtés à l'instant, quoiqu'ils fussent sans armes et bien éloignés d'avoir aucune intention hostile, ces jeunes Vicentins furent conduits au quartier français d'où le piquet était parti. Quatre d'entre eux obtinrent la permission de s'en retourner dans leur ville natale, et deux seulement se virent traduits devant le général La Hoz. Celui-ci avait compté trouver sur la route tout le pays vicentin levé en masse, d'après l'exemple des Vénoniens. Les deux jeunes gens en question se rendirent garants, vis-à-vis de lui, des dispositions pacifiques de leurs compatriotes. Alors La Hoz les fit escorter par trois cavaliers français, unis à trois cavaliers cisalpins, et précédés d'un trompette, leur confiant une lettre pour les magistrats de Vicence, qu'on appelait de tout tems *l'deputati* (les députés). Cette lettre annonçait qu'un corps de troupes arriverait, soit dès le jour même, soit le lendemain, et qu'il resterait campé en dehors de la ville.

Le piquet de cavalerie parcourut très-tranquillement les rues; et l'effet de la démarche du général fut que l'on prépara les vivres, ainsi que tout ce qui était nécessaire à la troupe.

Dans la soirée, les deux jeunes gens désignés plus haut, proposèrent de prévenir le vœu qu'exprimerait sûrement l'autorité fraogaise, pour établir une nouvelle municipalité. Le lendemain 27 au matin, une liste de candidats qui avait été composée dans une réunion de citoyens, fut présentée à l'ancienne magistrature. Celle-ci adopta les choix indiqués, et les municipaux populaires entrèrent immédiatement en fonctions. A peine étaient-ils installés, qu'on se porta tumultueusement aux prisons, pour délivrer quelques personnes enfermées par ordre du gouvernement vénitien, en raison de leurs opinions politiques; ainsi la révolution de Vicence se trouva opérée.

Il y en eut une de même nature, le 28, à Padoue. Venise se trouvait abandonnée successivement par ses provinces de terre ferme. A mesure qu'elles étaient occupées par les Français, elles cessaient de communiquer avec leur métropole, autrement que par des proclamations révolutionnaires dirigées contre elle.

Bassano et Udine aussi avaient proclamé leur indépendance. Chaque ville fondait un gouvernement démocratique, et avait la prétention de former à elle seule une petite république séparée. C'est par ce même système qu'avaient commencé l'année précédente, en Italie, les républiques Cispadane et Transpadane. Partout aussi dans l'État ci-devant vénitien, on adoptait les principes de la révolution française et la plupart de leurs conséquences. On arborait les couleurs nationales italiennes, rouge, blanc et vert; ensuite on se fédérait. Les proclamations menaçantes des villes qui se couaient le joug de Saint-Marc, étaient accompagnées d'ordres du jour, ou bien de lettres de généraux français, dont les expressions étaient plus terribles encore pour les Vénitiens, car ils n'approchaient, disaient-ils, qu'armés du fer de la vengeance.

La nouvelle de tous ces événements allait arriver au quartier général de l'armée française, enfoncé jusqu'aux frontières de l'Autriche. Le sénat attendait avec anxiété des rapports sur l'accueil que ses députés y avaient reçu. En réalité, ils n'y étaient pas encore rendus à l'époque du massacre de Vérone. Parvenus à Gratz, ils eurent, le 28, une conférence avec le général en chef: ils allèrent au devant de tous les reproches, de tous les soupçons, déclarèrent que l'on était à la recherche des auteurs des assassinats, et que la

république comptait les punir elle-même exemplairement; que déjà elle avait mis en liberté les prisonniers français, Polonais et Brescians; que du reste, elle effectuerait, ainsi que Buonaparte en avait témoigné le désir, le désarmement général, pourvu qu'il voulut bien se charger de faire rentrer dans l'ordre les villes insurgées.

Celui-ci insista pour que l'on délivrât tous les prisonniers sans exception, qui avaient été arrêtés en raison de leurs opinions politiques. Il dit que l'armée française ne parlait que de venger les massacres commis, et qu'il ne pourrait lui refuser cette satisfaction, si l'on ne faisait volontairement justice complète de tous les malfaiteurs.—Qu'il fallait que le ministre anglais fût chassé de Venise;—qu'à lui seul il déclarerait la guerre, pour peu que l'on ne se décidât pas, sans délai, entre la France et l'Angleterre;—qu'il ne voulait plus d'inquisition d'État, ni de sénat;—qu'il ne s'agissait plus maintenant d'alliance avec la France; mais qu'il prétendait être obéi dans tout ce qu'il ordonnerait;—que les nobles de terre-ferme devaient, comme les autres, avoir part à la direction des affaires publiques; qu'au surplus, le gouvernement actuel était vieux, et qu'il y avait nécessité qu'il s'écroulât.

Les députés répondirent à Buonaparte qu'ils n'étaient chargés de le satisfaire que quant à la punition des coupables, à laquelle on travaillait déjà, et quant au désarmement, qu'il n'était possible d'effectuer qu'après la soumission des villes insurgées. Alors il s'écria: « J'ai quatre-vingt mille hommes: je veux donner la loi. Si vous n'avez pas autre chose à me dire, vous pouvez partir. »

Dans une seconde conférence, tenue à Léoben, il accabla les trois députés de questions sur la forme de leur gouvernement, et ensuite de plaisanteries fondées sur ce qu'on a, de tous tems débité, de vrai ou de faux (et en France plus qu'ailleurs), relativement aux procédures et aux tortures exercées par l'inquisition d'État.

Les députés sentirent qu'il n'était plus possible d'obtenir à Gratz le traité qu'on avait manqué à Goritz. Il est à observer que le général en chef, avec lequel ils étaient en pourparler, ne savait encore, pas plus qu'eux, l'issue de l'affaire de Vérone, ni ce qui s'était passé au Lido. Dès que ces deux eoyvés du sénat eurent été informés directement par leur gouvernement de ces deux faits si importants, ainsi que de l'entrée des Français dans Vicence et Padoue, ils allèrent attendre encore une fois Buonaparte à Palma-Nuova, pour lui demander une nouvelle entrevue. Au lieu de l'accorder, il leur écrivit: « Je ne puis vous voir, couverts » comme vous l'êtes, du sang français. Quand vous aurez » fait remettre entre mes mains l'amiral du Lido, le com- » mandant de la tour, et les inquisiteurs d'État, j'écouterai » ce que vous avez à dire pour votre justification. Vous » voudrez bien quitter immédiatement le continent. Ce- » pendant, si le dernier courrier qui vient de vous arriver » est chargé d'une dépêche sur l'affaire de Laugier, vous » pouvez vous présenter devant moi. »

Les députés profitèrent de la permission, mais n'obtinrent rien dans cette conversation, à la suite de laquelle le général publia son manifeste du 18 mai.

Lorsque, au moment de l'affaire de Vérone, le sénat fit faire le recensement des forces dont il pouvait disposer dans les lagunes, il n'était pas initié dans les mystères de ce qui avait été convenu à Léoben, et ne pouvait encore que soupçonner qu'il y avait pour lui matière à des prévoyances funestes. Les forces vénitienues coosistaient, pour la défense mobile, en trente-sept galères, ou felouques, et cent soixante-huit barques canonnières, portant ensemble sept cent cinquante bouches à feu et huit mille cinq cents hommes. Toutes les batteries qui gardaient les passages étaient armées. La garnison de la ville était composée de mille sept cents hommes, que venaient successivement renforcer les troupes réglées, à mesure qu'elles évacuaient les places de terre ferme. Toutes les troupes italiennes et esclavonnes étant arrivées, on compta à peu près trois mille cinq cents hommes des premières et onze mille des secondes. Il y avait bien là, assurément, de quoi disputer le passage, naturellement si difficile, des lagunes, à l'armée française, contre laquelle Venise allait avoir à lutter corps à corps; et encore cette armée n'avait-elle pas un bateau à elle pour pénétrer dans la capitale.

Le 30, on reçut le rapport des commissaires, députés auprès du général en chef. Ce rapport dévoilait l'existence d'un projet quelconque de changer le gouvernement. Aussitôt on crut devoir tenir, dans les appartements du doge,

une conférence composée de tous les chefs de l'administration, quarante-trois personnes en tout. Le procureur Pésaro fut le seul à proposer, encore une fois, de prendre tous les moyens de défense, en s'occupant essentiellement de maintenir la tranquillité de la ville de Venise. La délibération n'était pas finie, lorsqu'on reçut une lettre du commandant de la flotille, qui écrivait que les Français avaient commencé à élever des retranchements dans les marais qui aboutissent aux lagunes; mais que si on lui en donnait l'ordre, il se faisait fort de les détruire avec son canon. Cet avertissement répandit la consternation dans l'assemblée, qui, avant de se séparer, autorisa l'amiral à employer tous les moyens pour empêcher les ennemis de continuer leurs travaux; mais on le chargea, par la même dépêche, de traiter d'un armistice.

Déjà dans la soirée on avait entendu, de Venise, des boulets échangés entre l'avant-garde française qui arrivait à Fusina et quelques chaloupes de la station vénitienne. L'avis ouvert, d'envoyer aux commissaires des pleins pouvoirs pour traiter de la paix, n'éprouva point de difficultés préalables; mais il fallut les soumettre au grand-Conseil, après un intervalle de huit jours, exigé par les lois. Pendant qu'on rédigeait cette résolution, le procureur Pésaro annonça, les larmes aux yeux, qu'il partait pour la Suisse, parce que c'en était fait de sa patrie.

La majorité du sénat, après une longue hésitation, arrêta le principe d'opérer dans le gouvernement les changements nécessaires pour le rapprocher, graduellement et sans secousses, des formes démocratiques.

Le grand Conseil, qui, comme dépositaire du pouvoir souverain, avait seul droit de prendre les mesures importantes exigées par les circonstances, fut convoqué extraordinairement le 1^{er} mai. Le palais ducal était entouré, ce jour là, de troupes et de canons. Les ouvriers de l'arsenal, les corps des métiers avaient pris les armes. Des patrouilles parcouraient les rues de la capitale, livrée aux plus vives inquiétudes. Ce fut au milieu de cet appareil, que six cent dix-neuf patriciens, c'est-à-dire la moitié, à peu près, du corps de la noblesse, se rassemblèrent dans la salle du grand-Conseil. Le doge, Alvise Manin, prit la parole. Tel qu'un souverain prêt à abdiquer sa couronne, il tenait à la main son bonnet dural, et prononça, d'une voix très-émue, mais en même tems avec un air de véritable dignité, un discours dont voici la substance :

« Pierre Gradenigo, en l'année 1297, concentra dans notre ordre seul l'autorité du grand-Conseil. Le moment parait être venu de la rendre à la nation vénitienne tout entière. Si, comme moi, messieurs, vous jugez nécessaire le sacrifice que je propose, vous sentirez aussi combien il peut devenir funeste aux intérêts d'une grande portion des nobles qui, jusqu'ici, n'ont trouvé leur subsistance que dans les charges de l'Etat; mais votre justice leur assurera l'indemnité de leurs pertes, et moi, je m'estimerai heureux d'y contribuer de ma fortune personnelle. »

Un conseiller du doge, et un des chefs de la quarantaine criminelle, développèrent et appuyèrent la proposition d'autoriser les deux sénateurs députés et l'amiral des lagunes à s'entendre avec Buonaparte sur les modifications à faire dans la forme du gouvernement. Un morne silence succéda; on lut le projet de délibération; on alla aux voix par le mode accoutumé du scrutin, et il y eut cinq cents suffrages pour le projet, sept contraires et quinze refus de votes.

Cette délibération étant adoptée, elle fut accompagnée d'une instruction, dans laquelle on recommandait aux députés commissaires de représenter que le gouvernement, privé de toute autorité dans la terre ferme, ne pouvait nullement faire punir ceux qui s'étaient rendus coupables envers les Français. Quant au désarmement, on promettait qu'il aurait lieu après l'accordement; enfin, relativement à la rupture avec l'Angleterre, exigée aussi par Buonaparte, les députés étaient chargés de dire qu'elle compromettrait les plus grands intérêts de la république vénitienne.

Les nobles avaient été jusqu'alors très-inquiets, très-agités. La plupart d'entre eux avaient, en sortant du palais ducal, une apparence de sérénité, qui se communiqua de proche en proche dans la ville: c'était l'effet d'un grand parti pris.

A cette époque, on eut l'idée d'adjoindre à la députation un homme d'une des plus illustres familles de Venise, Alvise Mocenigo, qui, avant la dernière crise, avait rempli les fonctions de podestat à Vérone, et nommément pendant

quelques mois du séjour que Louis XVIII avait fait dans cette ville. Il avait eu souvent, dans la dernière année où il était resté en place, des relations avec Buonaparte. Il partit de Venise; mais au bout de très-peu de tems, il fut de retour avec ses deux collègues, qui, le jour même où l'on avait pris dans la capitale des résolutions désespérées, avaient reçu, du général en chef, la lettre fulminante, datée de Palma-Nuova, dont il a été question plus haut. Dès lors les députés n'avaient plus été en mesure d'atteindre le général, ou d'obtenir de lui une audience. Ce qu'ils racontaient des dispositions hostiles qu'ils avaient reconnues sur leur route, renouvela toutes les alarmes. La consulta, formée des conseillers du doge et des *Sages*, décida de faire tenter une dernière démarche par les députés. Ils devaient chercher, partout où il serait, le chef de l'armée française, et lui annoncer la détermination prise, le 1^{er} mai, par le grand Conseil.

Ils repartirent en effet; et, au moment de débarquer à Malghéra, qui est l'entrée des lagunes, dans la partie aboutissant à la route du Trévisan et du Frioul, ils furent bien étonnés de trouver le général Buonaparte lui-même. Il était là, une lunette à la main, et semblait déjà prendre ses dimensions pour attaquer Venise, entreprise bien difficile pourtant sans le secours d'un grand nombre de ses habitants. En effet, comment surprendre une ville entourée, de tous les côtés, d'eaux qui ne peuvent porter que de simples barques, une ville dont tous les abords se gardent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes?

Buonaparte traita avec une rigueur beaucoup plus forte que jamais les envoyés du gouvernement vénitien; puis consentant finalement d'entrer avec eux en négociation, il stipula un armistice de quatre jours. C'était une disposition bien remarquable vis-à-vis d'une nation avec laquelle la France n'était point en état d'hostilité déclarée. « J'exige » préalablement, disait-il, l'arrestation et le procès des trois » inquisiteurs d'Etat qui ont si étrangement abusé de leur » pouvoir arbitraire, et qui, depuis long-tems, nous font » sourdement la guerre. Je veux aussi que l'on sévisse contre » le commandant du fort du Lido, et contre le commandant de la station qui a eu part à la mort de Laugier. Faites » renvoyer dans leur pays toutes les troupes esclavonnées qui » sont à Venise. Mes premières intentions remplies, vous » reviendrez me trouver avec carte blanche, et je vous dirai » ce que j'aurai ultérieurement décidé. »

Dans la nuit du 2 mai, les quarante-trois personnes qui avaient assisté à la première conférence tenue chez le doge, s'y réunirent encore. On lut dans cette assemblée, frappée de terreur, le rapport des députés.

Pendant les quatre jours de l'armistice, la Marche trévisane et la Polésine de Rovigo, virent à leur tour le lion de Saint-Marc renversé dans leurs villes, et de nouvelles autorités démocratiques établies; de sorte que de toutes les possessions de la république de Venise en Italie, il ne lui restait plus que l'enceinte des lagunes. Le quartier-général était à Mestre; c'est-à-dire, qu'à la difficulté du transport près, c'était comme s'il eût été dans un faubourg de la métropole de l'ancien Etat vénitien.

Le ministre de France ne tarda pas à réitérer, sous la forme d'une note diplomatique, toutes les demandes du général.

Le 4, il y eut une nouvelle réunion du grand-Conseil; et le doge, d'une voix tremblante, proposa d'obtempérer à cette signification des volontés de Buonaparte, d'autoriser même les députés à convenir des conditions relatives à la nouvelle constitution de l'Etat, sous la réserve seulement de la ratification du Conseil souverain; la résolution passa à la majorité de sept cent quatre voix contre dix, et il y eut douze voix nulles.

Par suite, on conduisit prisonniers dans l'île de Saint-Georges, les inquisiteurs d'Etat avec les deux commandants maritimes désignés. Leur procès fut commencé par les avogadors, qui devaient en référer au jugement du grand-Conseil.

En même tems on fit sortir des prisons tous les détenus pour cause politique, et ceux qui, dans les insurrections de Brescia, et autres villes de terre ferme, avaient été pris les armes à la main.

Les ordres du chef de l'armée française étant ainsi exécutés, les commissaires se mirent en route pour aller lui en rendre compte. Il était parti pour Mantoue, d'où il avait poussé jusqu'à Milan.

Le jour où les événements qui viennent d'être rapportés

avaient eu lieu dans Venise, le ministre français, Lallement, quitta cette ville avec sa famille, ainsi qu'il en avait reçu l'injonction, y laissant toutefois son secrétaire de légation, Villetard. Il allait rejoindre le général en chef.

Dès ce moment, le gouvernement resta composé, 1^o. du grand-Conseil, qui pouvait être convoqué par la *signoria*, c'est-à-dire par le doge et ses conseillers, aussi souvent que dans l'état actuel des choses si en serait besoin; 2^o. d'une *consulta* permanente, à qui l'administration civile était confiée, le sénat ne s'assemblant plus, et le Conseil des dix, chargé ordinairement de veiller à la sûreté publique, ayant disparu avec l'autorité que l'on connaissait sous le nom de *tribunal-suprême* des inquisiteurs d'Etat. Les six *Sages*, qui composaient cette *consulta*, appelaient à volonté quelques-uns de leurs prédécesseurs, dont les lumières pouvaient leur être utiles, comme ayant eu part au ministère. 3^o. des provéditeurs militaires qui commandaient la force armée.

Quant aux magistratures intérieures, elles continuaient leurs fonctions.

Cependant l'armistice expirait et on n'avait pas encore la réponse, attendue si impatiemment, des commissaires. Dans l'inquiétude, qui allait toujours croissant, on envoya à l'entrée des lagunes, du côté de Padoue, un des hommes les plus marquants du sénat, pour sonder les dispositions d'un général de division français, Baraguey d'Hilliers, qu'on savait être campé près de Fusina. Ce général dit que, n'ayant pas reçu d'ordres pour commencer les hostilités contre Venise, il exhortait le gouvernement et les habitants à rester tranquilles.

Le blocus, établi depuis quelques jours, continuait du côté de la terre ferme; on n'empêchait pas, toutefois, les courriers et les barques publiques d'aller et venir, comme dans les tems ordinaires. En réalité, la ville se montrait aussi calme que si le tribunal des inquisiteurs d'Etat, très-redoutable, ou du moins très-redouté, eût encore existé, et que tout eût marché dans le gouvernement suivant les anciens usages. Rien n'annonçait, extérieurement, le moindre germe d'insurrection: s'il se tramait quelque projet sinistre, c'était dans les conciliabules secrets, dirigés par le secrétaire de légation, Villetard.

Ce Villetard était un jeune homme plein d'ardeur pour les opinions du siècle, mais intègre de caractère et ayant d'ailleurs beaucoup de moyens. Sa conduite à Venise tenait plus aux erreurs de l'esprit qu'à la perversité du cœur. Le départ de son chef le laissait maître de tout entreprendre: il pouvait y exécuter, à son gré, les changements politiques qu'un émissaire de la France, Salicetti, avait préparés de longue main dans cette ville, étant sur les lieux mêmes, et ayant pu y résider pendant tout l'hiver de 1796 à 1797, car il était parvenu à tromper jusqu'à la surveillance des inquisiteurs d'Etat. Salicetti avait même formé alors une espèce de club, pour disposer les esprits à une révolution qu'il prévoyait bien que la force armée pourrait appuyer plus tard. Villetard (il faut le dire) ne soupçonnait pas Buonaparte d'avoir conçu l'idée de révolutionner Venise, pour la livrer ensuite à l'empereur.

Le 9 au soir, à la suite d'un souper que donnait cet agent français, un marchand de liqueurs, nommé *Zorzi*, fut chargé d'aller, dans la nuit même, avec Spada, ancien fermier-général, nouvellement sorti d'une des prisons d'Etat, trouver le doge, et déterminer ce magistrat suprême à prendre, de concert avec les autres membres du gouvernement, le seul parti qui pût sauver Venise. Du moins voilà ce qui était dit dans un écrit détaillé, que l'on prétendait être de la main du secrétaire de légation. Dès que *Zorzi* eut expliqué l'objet de son étrange visite, le chef de la république crut devoir faire rassembler les membres de la *consulta*, qui s'était dissoute deux heures auparavant.

D'après l'exposé des propositions de nouvelles mesures à prendre, et entre autres l'arrestation du comte d'Antraigues, chargé d'affaires du roi de France, et la saisie de ses papiers, mesures que Buonaparte exigeait en effet, il fut convenu que, dans la matinée suivante, on s'entendrait directement avec Villetard pour l'exécution. Ce fut ainsi que la révolution complète de l'Etat vénitien fut décidée, et qu'un simple secrétaire de légation française dicta, sans y être autorisé, le choix des membres d'une municipalité qu'il avait l'intention d'établir. Il aurait bien désiré y faire entrer le doge lui-même, démis par sa propre volonté du pouvoir qu'il avait gardé jusques là; mais on ne put y amener ce respectable vieillard, qui refusa toute nouvelle place dans le gouverne-

ment. Villetard avait persuadé aux hommes qui désormais allaient en être les chefs, qu'en prévenant ainsi les ordres de Buonaparte, ils se le rendraient beaucoup plus favorable.

Le secrétaire de légation avait, dans l'écrit présumé être de lui, mais qui n'avait aucun caractère d'authenticité, renouvelé une demande qui faisait partie des conditions imposées par le général en chef de l'armée d'Italie: c'était le renvoi, non encore effectué, des Esclavons dans leur pays, de cette troupe entièrement dévouée à Saint-Marc, mais très-indisciplinée, et dont plusieurs fois les Français avaient, dans la terre ferme, éprouvé la bravoure féroce et le brigandage.

Dans la journée du 10, on fit embarquer à la *Piazzetta* de Venise une grande partie des Esclavons armés. Du reste, une continuation d'armistice avait été annoncée au doge et à l'autorité qui était sur le point d'abdiquer avec lui toutes fonctions publiques. Il est à noter que les députés se trouvaient encore à Milau, et qu'il s'en fallait bien qu'ils soupçonnassent ce qui se passait alors dans leur patrie.

Il n'y avait qu'un assez petit nombre de personnes à Venise qui eussent connaissance du manifeste du général en chef, daté de Palma-Nuova, 3 mai 1797, manifeste où Buonaparte rapportait quinze chefs d'accusation contre le gouvernement, et concluait, en ordonnant à ses généraux de *traiter en ennemis* tous les Vénitiens, de faire abattre partout le lion de Saint-Marc, etc., etc.

Le 11, on vit se promener sur la place principale de la ville, plusieurs des prisonniers d'Etat. Ces hommes, détenus jusqu'alors par le Conseil des dix et les inquisiteurs, devaient leur liberté à la secousse qui commençait à s'opérer. Un d'eux, Esclavon de naissance, avait, pendant longues années, été enfermé pour un complot dont le but était de livrer la Dalmatie à la Cour de Saint-Petersbourg; et ce genre de punition ne prouvait pas beaucoup la sévérité si fort reprochée à l'ancienne autorité.

Les deux fameuses prisons du palais ducal, *i piombi e i pozzi* (les plombs et les puits) ayant été vidées et ouvertes au public, on se portait en foule pour les visiter. On entrait dans ces prisons, l'une très-élevée et l'autre souterraine, souterraine même, par les salles du palais où se réunissaient les inquisiteurs d'Etat. Le nom de *piombi* venait de ce que ce lieu de détention était placé sous les toits couverts en plomb, du vaste édifice occupé, près de l'église Saint-Marc, par la *seigneurie* de Venise.

I pozzi se composaient de petits cachots situés, la plupart, au-dessous d'un des canaux de la ville, et où le jour et la chaleur n'avaient jamais pénétré. A dire vrai, cette dernière prison était terrible, en raison de son excessive humidité, et de son méphitisme; mais depuis long-tems elle ne servait plus à sa destination primitive.

Quant aux exécutions secrètes, commandées par les invisibles inquisiteurs d'Etat, si elles avaient réellement eu lieu, c'était à une époque déjà bien ancienne. De même, les bouches de marbre ou de bronze, ouvertes dans le palais ducal aux écrits des dénonciateurs, n'étaient plus, comme le reste, que bonnes à effrayer: on n'en faisait aucun usage depuis beaucoup d'années.

Le 12, le grand-Conseil s'assembla pour la dernière fois, au nombre de cinq cent trente-sept personnes, qui n'étaient pas le nombre légal pour délibérer. Quoi qu'il en soit, la séance n'était pas finie, lorsque quelques coups de fusil, tirés sur l'eau, en signe d'adieux, par les Esclavons, qui, restés en arrière, étaient prêts à repartir pour leur pays, répandirent l'alarme dans la salle du Conseil. Tous les membres quittèrent leurs places, en criant: *Aux voix, aux voix*; et la résolution prise fut sanctionnée par cinq cent douze suffrages. Il y en eut vingt contre, et cinq voix nulles. Il était dit dans la réclamation de l'arrêt, que vu la nécessité de pourvoir à sauver la religion, la vie et les propriétés de tous les habitants des Etats vénitiens, on confirmait les pouvoirs donnés, le 1^{er}. et le 4. de ce mois, aux députés du sénat, pour remplir cet objet si important. On ajoutait que, d'après les rapports précédents de ces mêmes députés, le grand-Conseil adoptait le système proposé d'un gouvernement représentatif provisoire, autant qu'il se trouverait d'accord avec les vues du général en chef de l'armée française en Italie.

Le Conseil se sépara en tumulte, et l'ancien gouvernement se trouva entièrement aboli, sans que rien lui eût été substitué. L'inquiétude des esprits porta beaucoup de monde sur la place Saint-Marc et sur le quai le plus voisin du palais

ducal, la *riva degli Schiavoni*. De proche en proche, la terreur se communiquant, arriva jusqu'aux extrémités de la ville.

Au bruit, au mouvement qui se succèdent, plusieurs barques chargées d'Esclavons les ramènent à terre. Une vingtaine de ces soldats se trouvaient à la porte du palais dans le moment où les nobles en sortaient. Réunis à quelques gondoliers, ils élèvent le pavillon de Saint-Marc sur une des trois antennes placées devant l'église de ce nom, et qui servaient, dans les jours de solennité, à arborer les étendards de la république de Venise. Ces hommes se mettent à danser autour du pavillon, et le saluent, en criant à tue-tête : *Evoiva San Marco*. Des coups de plat de sabre avertissaient très-sévèrement ceux des spectateurs qui ne paraissaient pas être assez pressés d'ôter leurs chapeaux. Bientôt ils font le tour de la grande place, en continuant à sauter et à exiger le salut, chaque fois qu'ils répètent leur cri : *Vive Saint-Marc*.

La foule grossit dans les rues adjacentes ; des enfants et même quelques patrouilles de bourgeois s'en mêlent, accompagnant d'imprécations terribles contre les *jacobins* le nom du patron de la république qu'ils ont pris pour ralliement. Cette troupe rédit aussi à voix haute, ou plutôt avec des cris, les vœux exprimés non moins énergiquement par les Esclavons pour la conservation *del principe*, du prince, c'est-à-dire le doge. Ce n'était d'abord qu'un élan populaire, dont le motif paraissait louable. Mais bientôt on pille les maisons de deux avocats, sous prétexte qu'ils sont désignés membres de la nouvelle municipalité; le magasin du marchand de liqueurs *Zorzi* est également dévasté, ainsi que le palais d'un noble des premières familles, qui depuis assez long-tems avait professé les principes de la révolution française; enfin la demeure de dix à douze particuliers dévoués à la fureur des insurgés, pour différentes raisons ou sous différents prétextes. Les personnes qui habitaient dans le voisinage des proscrits subissaient le même sort, c'est-à-dire qu'elles se voyaient enlever violemment leurs meubles et leurs effets.

Conduits par les soldats esclavons, les pillards, dont la troupe était composée de la classe des crocheteurs (*faccchini*), nés pour la plupart dans le Frioul, de la classe des plus pauvres barcaroles, et de quelques prostituées, dépouillaient de la cave au grenier les maisons envahies, et vendaient sur place aux passants, quand ils ne les emportaient pas, les objets échappés à la destruction.

Dès le commencement de ces scènes de désordre, la *consulta*, restée en permanence, avait eu la sage précaution d'envoyer une garde à la porte de tous les ministres étrangers, pour les mettre à l'abri des insultes. Du reste, aucune patrouille régulière, aucune force militaire, nés'étaient montrés quand la nuit arriva. Toute autorité publique semblait suspendue; il était donc difficile de calculer jusqu'où pouvaient aller les excès populaires, si les Français ne paraissaient bientôt pour y mettre un terme; car on en était venu au point de désirer ces dangereux libérateurs, autant qu'on les avait craints, quelque tems auparavant.

A la fin, un noble, Bernardin Rénier, employé dans l'administration militaire, ayant demandé à la *consulta*, qui s'assemblait chez le doge, de lui donner plein pouvoir, il réunit un petit corps des troupes de la république qu'il posta sur le pont de Rialto; et là il donna, vers minuit, l'ordre que l'on fit feu sur les dévastateurs tumultueux. Il y eut une vingtaine d'hommes tués; et ce fut la fin des attroupements, du pillage, auquel, disait-on, bien d'autres maisons avaient été condamnées. Le calme fut rendu successivement à toute la ville par la marche des patrouilles, soit de troupes réglées, soit de garde bourgeoise.

Le 13, à la pointe du jour, on lisait dans les rues et les places une proclamation qui menaçait de la peine de mort tout individu entre les mains duquel on trouverait, après une certaine heure, des effets volés, ou des armes.

Le nom du *serenissimo principe* ne devait plus figurer en tête d'aucun acte public; et cependant il frappait tous les yeux, au haut de cette proclamation. Ce nom était nécessaire pour appuyer une espèce d'apologie, tendant à justifier, à laver même de tous reproches, les particuliers qui, le jour précédent, avaient été si cruellement spoliés. Ce furent les détachements de bourgeois armés qui firent, depuis le matin jusqu'au soir, la recherche des effets volés. On en formait, à mesure, des dépôts, pour les remettre aux propriétaires. A la nuit, la ville fut illuminée, afin de

mieux assurer la marche des patrouilles et la tranquillité générale.

Le 14, on vit afficher une nouvelle proclamation, qui déclarait que le grand-Conseil avait cru, dans ces derniers tems, devoir céder à l'empire des circonstances, et suivre l'exemple de plusieurs nations voisines, ce qui voulait dire la nation de Milan, celle de Bologne, de France, etc. Les nobles y annonçaient que, d'après leur délibération des 4 et 12 de ce mois, le gouvernement cessait d'être confié à leur ordre seul. Ils finissaient en exhortant leurs concitoyens à reconnaître l'autorité provisoire qui allait être établie, et donnaient avis que, attendu l'insuffisance de la garnison actuelle de Venise, un nombre déterminé de Français devaient entrer *en amis*; que, sous peu de jours, ils seraient distribués dans toute la ville.

Pour chercher aux confins de la terre ferme ce corps de Français, on avait envoyé des *burchielli*, grands bateaux remorqués par une ou deux barques à quatre rames, qui sont en usage sur toutes les rivières et sur les canaux par où l'on arrive à Venise. Sans ce moyen, l'armée française n'aurait pu, de long-tems, franchir les lagunes. Il lui aurait fallu, pour attaquer cette ville, préparer une flottille, et chercher, la sonde à la main, quelle était la direction des canaux sinueux au milieu d'une vaste inondation où les baltises ne marquent plus la route : il aurait fallu s'échouer à chaque instant avec de frêles barques, sous le feu de mille pièces de canon, et conquérir, l'une après l'autre, les îles qui forment le bassin. Les Vénitiens avaient alors deux ou trois cents bâtimens, huit mille matelots et quatorze mille hommes de troupes. Il ne leur avait manqué que de la résolution et de l'union pour tirer parti de leurs ressources.

Le 16, parut de grand matin la liste de soixante membres qui devaient composer la municipalité provisoire. Une dizaine de patriciens, connus par leur popularité, y figuraient avec des avocats, un assez grand nombre de marchands, trois ou quatre juifs, des Grecs et des Dalmatiens, sujets jusqu'à ce jour de Saint-Marc. Enfin, pour se concilier l'ordre nombreux des gondoliers, on avait eu soin de placer le nom d'un de leurs chefs sur cette liste de municipaux. L'installation fut différée jusqu'après l'entrée des troupes françaises.

Le même jour, de bonne heure, dans la matinée, trois mille hommes environ de la division du général Baraguey d'Hilliers, furent amenés de l'extrémité des lagunes par la flottille vénitienne, et débarquèrent successivement à la *piazetta di San Marco*, tout auprès du palais ducal. Les premiers d'entre eux, qui étaient en petit nombre, s'établirent paisiblement sur cette place, et de là furent envoyés dans différents ports, ou à leurs logements désignés. Le général Baraguey d'Hilliers, logé dans le palais de l'ex-ambassadeur Pisani, devenait le commandant, ou plutôt le maître absolu de Venise.

Peu de tems après le débarquement, les membres de la nouvelle municipalité allèrent prendre séance sur les hauts bancs de la salle du grand-Conseil, et choisirent pour leur président Nicoletto Corner (ou Cornaro), noble d'une des plus illustres et des plus riches familles. Plusieurs discours furent prononcés, et un nouveau serment fut prêt; puis on proposa d'aller proclamer sur la place Saint-Marc l'ordre de choses qui succédait à l'ancien gouvernement. Aussitôt le cortège se mit en marche. A mesure qu'on avançait, il se grossissait par l'arrivée d'un assez grand nombre d'officiers appartenant à l'armée de la république vénitienne, ou volontaires. Il était précédé d'un canon, et bordé par une double haie de soldats, revêtus, pour la plupart, du nouvel uniforme des démocraties italiennes, qui avaient toutes adopté, pour leurs couleurs, le vert, le rouge et le blanc.

Dans un des endroits les plus fréquentés de la place, à la porte du café dit de *Florian*, les municipaux s'arrêtèrent pour entendre une harangue de l'un d'eux, Gallino, avocat fameux, qui avait été du nombre des victimes du pillage du 11. Monté, avec le président, sur une des marches des galeries couvertes qu'on désigne sous le nom de *procuraties*, il expliqua devant un peuple, très-peu nombreux en ce moment, quel était l'objet de la présente cérémonie. Puis il lut une proclamation émanée de la nouvelle municipalité qui l'avait fait imprimer, avant même que sa propre organisation fut publique. Il y était dit que le grand-Conseil, par l'abdication de ses privilèges, avait bien mérité de la patrie, et que, dans la journée du 11, les membres chargés spécialement du dernier gouvernement, et le commandant de la force armée, avaient acquis aussi des droits à la reconnais-

sance de leur pays. Une amnistie était accordée pour toute espèce de délits politiques, sauf les châtimens dus aux hommes qui s'étaient rendus coupables de vol dans la journée des désordres qui ont été signalés plus haut.

Tel était le premier acte de l'autorité démocratique appelée à remplacer cette aristocratie de tant de siècles, illustrée par la force et par la sagesse, qui, long-tems, avaient fixé l'admiration de l'Europe sur sa manière d'administrer, sur ses rapports extérieurs et sur l'ensemble de sa conduite.

Pendant le discours de Gallino et la lecture de la proclamation municipale, la plupart des auditeurs restèrent immobiles, et ils ne furent pas beaucoup plus électrisés, lorsqu'un peloton de jeunes gens, avec une agitation presque convulsive, remua en l'air sabres et monchoirs, exercice qui se répétait chaque fois qu'ils entendaient prononcer officiellement par Gallino les mots : *Égalité, liberté, république française et Buonaparte*. Ils avaient l'air de faire une manœuvre commandée par Villetard, que l'on voyait établi, avec un bonnet rouge de police sur sa tête, à une des fenêtres de la place, précisément au dessus de l'arcade du café *Florian*, où pérorait l'avocat Gallino.

La cérémonie terminée, on reprit la marche pour regagner le palais, près l'entrée duquel était resté un corps peu considérable de Français. Ils se montraient impassibles aux démonstrations bruyantes que faisaient, en s'adressant à eux, quelques Vénitiens, nouveaux adeptes de l'esprit de révolution.

L'après-dîner, les mêmes hommes voulurent danser, sur la grande place de Saint-Marc, des rondes civiques; ils appelèrent donc deux ou trois soldats de la république française, qui cédèrent à leurs prières, et chantaient, en détonnant la *Carmagnole*, dont la musique et surtout les paroles auraient dû paraître si malsonnantes à des oreilles italiennes.

Quoique le règne de Saint-Marc, patron de l'ancienne république, eût cessé, on avait conservé au haut de la proclamation de ce jour, 16 mai, l'emblème, ou armoirie, représentant un lion ailé. Seulement, au lieu de la légende qu'on était accoutumé à lire sur le livre ouvert entre les griffes du lion : *Pax tibi sit, Marce, Evangelista meus*, on avait imprimé ces mots : *I diritti e i doveri dell' Uomo et del cittadino*, les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen.

Le 15, dans cet instant même, les plénipotentiaires du ci-devant grand-Conseil signaient à Milan un traité qui consacrait l'abdication de l'aristocratie vénitienne et assurait l'envoi d'une division de troupes françaises à Venise, pour y maintenir le bon ordre et la sûreté des personnes et des propriétés, avec promesse que cette force armée serait retirée aussitôt que la nouvelle administration ne la jugerait plus nécessaire.

Les autres divisions de l'armée de Buonaparte devaient également évacuer toutes les parties du territoire vénitien, dans la terre ferme, lors de la conclusion de la paix générale.

Le gouvernement provisoire de Venise était chargé de faire terminer le procès des trois inquisiteurs d'Etat, Augustin Barbarigo, Ange-Marie Gabriel et Catarin Corner, ainsi que celui de Pizzamano, commandant du fort du Lido. En même tems, par l'organe du général en chef, le directeur exécutif de France accordait pardon et amnistie à tous les autres citoyens vénitiens accusés d'avoir pris part aux différentes attaques contre l'armée française.

A ces articles ostensibles étaient joints cinq articles secrets, qui portaient que des échanges de territoire auraient lieu; qu'on paierait six millions, dont moitié en argent et moitié en munitions navales; que les Vénitiens céderaient trois vaisseaux de guerre et deux frégates armées et équipées. Enfin la remise de vingt tableaux et de cinq cents manuscrits au choix du général en chef, était une des conditions exigées et accordées.

Lorsque ce traité, qui permettait à la république d'espérer un salut, acheté par de si grands sacrifices, parvint à Venise, les choses n'y étaient plus dans le même état où les négociateurs les avaient laissées : la possession du chef-lieu de la république était devenue nécessaire au général en chef de l'armée d'Italie, maître déjà de toute la terre ferme, pour qu'il pût stipuler d'une manière plus avantageuse les conditions de la paix qu'il avait entamée avec les Autrichiens. Dans cette vue, il devait désirer qu'une révolution lui facilitât l'entrée de Venise; mais il regrettait la précipitation du secrétaire de légation, Villetard, qui, profitant de l'absence de son chef, le ministre Lallement, homme modéré, avait saisi l'occasion de signaler son zèle ardent, en s'emparant de la

direction des esprits et des événements. En effet, ce secrétaire s'était mis à la tête des hommes exaltés du pays, de ceux qui étaient impatients de renverser l'ancien ordre de choses par lequel leurs passions tubuleuses avaient été long-tems comprimées.

Dans la même journée du 16, où se faisait à Venise l'installation de la municipalité, on vit partir pour Trieste le ministre de Russie, placé auprès de cette république, M. de Mordvinov, qui suivait, un peu tard, l'exemple que lui avait donné le chevalier Worsley, ministre d'Angleterre. Il emmenait avec lui toutes les personnes attachées à sa légation, parmi lesquelles il comptait le comte d'Antraigues, député aux États-Généraux de 1789, et maintenant chargé d'affaires du roi de France. Le comte d'Antraigues était, par conséquent, compris dans le passeport du ministre de Russie, que le ministre français avait expédié la veille. Mais, à peine arrivé à Trieste, il fut arrêté par ordre du général Bernadotte; son portefeuille fut saisi, et on le transporta au château de Milan. Les papiers que contenait ce portefeuille, et qui compromettaient Pichegru, devaient fournir, trois ou quatre mois plus tard, aux directeurs de Paris, le texte de leur coup d'Etat du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797).

Il n'y avait plus dans l'ancienne capitale de l'État vénitien ni grand-Conseil, ni sénat, ni *consulta*, pour ratifier le traité de Milan; et, par une circonstance singulière, c'était encore le 16 mai, qu'à Paris, un arrêté du directoire exécutif signifiait à l'ambassadeur vénitien qu'il eût à quitter la France immédiatement.

Ainsi, à Paris on déclarait la guerre; à Milan on signalait la paix; et à Venise on faisait une révolution. Les Français français, le général en chef de leur armée en Italie, et un secrétaire de légation placé près de l'ancienne république de Saint-Marc, travaillaient tous sur des plans différens. Les uns et les autres avaient été bien servis par la conduite d'un gouvernement qui, quoique renommé depuis des siècles par sa prudence, n'avait plus su, dans ces derniers tems, ni agir, ni attendre, ni délibérer. Bref, Venise se trouvait, en ce moment, livrée à discrétion.

Les premiers jours qui suivirent la dissolution de l'ancienne aristocratie, ne furent marqués que par des démonstrations assez équivoques de l'assentiment populaire.

Plusieurs corps de troupes françaises arrivèrent successivement, et la tranquillité se soutint en les voyant débarquer et achever de se rendre maîtres de la ville.

Comme le traité de Milan devait, par une clause spéciale, être ratifié dans le plus bref délai par les deux parties, la municipalité provisoire le ratifia sans examiner si elle en avait le droit. Quant à Buonaparte, il s'y refusa, prétendant que le *mandat* ayant cessé d'exister, il n'y avait plus ni *mandataires*, ni *mandat*. Cette municipalité, entrée à peine en fonctions, expédia des commissaires et des lettres à toutes les villes du domaine vénitien, pour les informer de l'heureuse révolution opérée à Venise, pour les inviter à confondre leurs intérêts avec les siens, et à faire en tout cause commune.

La démolition des prisons de l'inquisition d'Etat fut décrétée, et on plaça en dehors cette inscription : *Prisons de la barbarie aristocratique triumvirale, démolies par la municipalité provisoire de Venise, l'an premier de la liberté italienne, 25 mai 1797*.

Le 4 juin, jour de la Pentecôte, l'arbre de la liberté fut planté sur la place Saint-Marc, avec la plus grande pompe; puis on brûla au pied de cet arbre le livre d'or, ainsi que tous les attributs de la dignité de doge.

L'adoption générale d'une cocarde tricolore amena l'adoption d'un nouveau pavillon sur mer. Il en résulta le triste inconvénient que le dey d'Alger ne se crut plus tenu de respecter les couleurs de Venise, qui lui payait un tribut de 28,000 ducats. La nouvelle république démocratique se vit donc contrainte de payer une seconde fois, pour que son pavillon cessât d'être méconnu par les pirates de la Méditerranée.

Une réunion politique, c'est-à-dire révolutionnaire, qui prenait, comme cela se passait dans toutes les villes d'Italie démocratisées, le titre de *Société d'instruction publique*, se forma sous les auspices du nouveau gouvernement. Dans l'espace de quelques jours, le nombre des membres fut porté à plusieurs milliers de personnes, qui retraçaient, pour Venise, le spectacle d'une de ces sociétés populaires qui commençaient déjà à être fort décriées en France.

Bientôt un ordre du général Buonaparte fit cesser les

poursuites commencées contre les inquisiteurs d'État et contre le commandant du Lido.

La municipalité provisoire tenait publiquement ses séances dans la salle du grand-conseil. Vincent Dandolo, pharmacien, en était l'homme le plus remarquable, par son savoir, son éloquence, et aussi par son extérieur. Cette municipalité ne cessait d'afficher la prétention d'être le centre du gouvernement des anciens États de la république; mais elle était repoussée par toute la terre ferme, qui, dans son délire patriotique et son inimitié, adressait à Venise moderne les mêmes reproches qu'à Venise ancienne. Chacune des villes principales venait de se constituer séparément, et les provinces ne voulaient ni envoyer des députés pour les représenter dans le corps qui s'était fait maître de toute l'administration de la capitale, ni prendre aucune part à ses délibérations. Les unes exprimaient le vœu d'être incorporées à la Cisalpine, les autres prétendaient se gouverner elles-mêmes.

Dès lors, les impôts qui arrivaient précédemment à Venise avec tant de régularité, manquèrent entièrement; et le paiement de la dette publique devint impossible. Il fallut recourir aux emprunts forcés pour subvenir aux frais indispensables, que décuplait la présence de l'armée. On avait promis trois millions en argent aux Français: ils en demandèrent cinq. On devait leur livrer trois vaisseaux; il n'y en avait que deux.

Le duc de Modène s'était, quelques mois auparavant, réfugié, avec son trésor, dans l'ancienne capitale de l'État vénitien. Les agents du directoire firenterner sa demeure, qu'il venait de quitter, pour aller chercher un nouvel asile sur les terres de l'empire, et on lui enleva 190 mille sequins, qui furent versés dans la caisse de l'armée française.

Un décret défendit aux nobles de sortir des lagunes sans l'autorisation formelle du comité de salut public, et de déplacer leurs effets précieux.

Au commencement de juin, en vertu des conventions secrètes de Léoben, les Allemands descendirent de Trieste, pour venir occuper les provinces vénitienes de l'Istrie, de la Dalmatie et de l'Albanie, ce qui ne se passa pas sans résistance et sans effusion de sang.

Dans le courant de ce mois, le commandant des forces navales vénitienes, M. Condulmer, ayant donné sa démission, M. Minotto fut nommé à sa place, et reçut injonction de s'entendre avec le général français Baraguey-d' Hilliers, pour un armement de barques canonnières.

Le 28, le général Gentil, qui la France avait employé à la reprise de la Corse, fut expédié, avec quatre bataillons et quelques compagnies d'artillerie, sur une escadre formée de deux vaisseaux vénitienes et de deux bricks français, pour prendre possession de Corfou, véritable clef de l'Adriatique et des six autres îles ionnienes, qui faisaient partie du domaine de Saint-Marc. On trouva dans Corfou une très-forte artillerie, dont on se rendit maître. L'occupation des îles vénitienes du Levant par les Français, était devenue nécessaire pour assurer l'exécution des conventions secrètes dont il a été question plus haut.

Buonaparte fit dire aux Vénitiens qu'il désirait avoir auprès de lui, comme ministre de Venise, l'ex-patricien Bataglia, ce qui fut accordé aussitôt. Cet ancien sénateur prit sa résidence à Milan, et n'en sortit pas, aussi longtemps qu'y séjourna le général.

Le 14 juillet, les Français célébrèrent sur la place Saint-Marc, en présence d'un nombreux rassemblement de garde nationale vénitienne, la commémoration de la prise de la Bastille; et en même tems ils rendirent des honneurs funèbres aux officiers et soldats que la division du général Baraguey-d' Hilliers avait perdus pendant la guerre d'Italie. Enfin, on distribua des drapeaux neufs, en remplacement de ceux qui avaient disparu au milieu des combats.

A la fin de la journée, ces différentes cérémonies, qui étaient très-solennelles et qui devaient être très-dispendieuses, furent suivies d'une *regate* ou grande course de barques, spectacle curieux, que jusqu'alors on avait réservé pour les visites des souverains.

Dans le tems même dont il s'agit, le directoire exécutif écrivait à Buonaparte qu'il approuvait pleinement la conduite politique et militaire que ce général avait tenue depuis son entrée en Italie, notamment à l'égard de Venise. Et cependant, au commencement de juin, le célèbre écrivain politique Mallet du Pan avait adressé, d'Angleterre, à un membre du corps législatif de France, une très-longue lettre, ren-

due publique par les journaux de Paris, où il signalait avec indignation les mauvais traitements que les troupes de la grande république avaient fait subir aux malheureux Vénitiens, réputés ses amis.

Le 25 du même mois, Dumolard disait au corps législatif, à propos du manifeste de Buonaparte, approuvé par le directoire, qu'il n'examinerait pas à quel système de compensation on voulait faire servir l'envahissement des provinces vénitienes, ni si cet envahissement n'était pas destiné à offrir, dans l'histoire, un pendant du partage de la Pologne en 1772.

Tout était désordre et anarchie dans les chefs-lieux de province comme dans la capitale. On y était sous le joug militaire, et accablé de réquisitions. Des commissaires français enlevaient l'argent des églises; les monts-de-piété étaient dépouillés; on appaist les séquestres sur les maisons appartenantes à des patriciens de Venise. Ceux d'entre eux qui avaient l'habitude de déposer à Fusina, extrémité des lagunes du côté de Padoue, leurs voitures, dont l'usage était impossible dans une ville construite au milieu des eaux, apprirent bientôt qu'elles avaient toutes été prises par des personnes de l'armée française.

Cette armée avait éprouvé, dès ses premières agressions dans l'État vénitien, des résistances qui la surprenaient beaucoup: c'était de la part des habitants des pays de montagnes dépendants de la république, et toujours fidèles à ses lois. La force militaire ne put venir à bout des *sept communes* du Vicentin, pays tout-à-fait agreste, et où s'est conservée la tradition des Cimbres défaits par Marius, où l'on parle même encore un langage semblable, ou analogue, au leur. Il y avait peu de populations plus dévouées à Saint-Marc que celle-là.

Le 2 septembre, un décret ordonna de réunir dans une seule caisse le produit des revenus de tous les couvents, confréries, et autres établissements religieux de l'ancien État vénitien. Cet argent devait être consacré au soulagement des pauvres, des malades et des infirmes; on promettait aussi qu'il servirait pour l'entretien des patriciens les plus indigents. La direction de cette caisse était confiée à trois personnes, auxquelles on invitait l'ex-doge Manin à s'adjoindre.

Plus les Français tardaient à se prononcer sur le sort des Vénitiens, comme nation, plus leur silence paraissait sinistre. Mais le mois d'octobre devait finir l'incertitude de ce pays, traité depuis un an comme un objet de conquête.

Dans les conférences de Milan, on avait flâté les commissaires de la république que, si elle entrait dans les vues de la France, on réunirait à son territoire le Ferrarais, la Romagne, et peut-être le port d'Ancone. Buonaparte, non content de repaître de chimères le député Bataglia, Dandolo, Zorzi et les autres municipaux qu'il faisait mouvoir à son gré, imagina d'envoyer sa femme à Venise, comme un témoignage vivant de l'affection qu'il portait à ce pays, où il refusait, du reste, de se rendre en personne. Madame Buonaparte fut reçue en souveraine. Peut-être ignorait-elle que le général en chef méditait la ruine totale des Vénitiens.

Les magistrats, malgré tant de promesses et de démonstrations, avaient conçu quelques défiances. Ils cherchaient à se rapprocher des habitants des provinces de terre ferme, qui n'étaient pas du tout d'accord entre eux sur ce qu'ils voulaient. N'ayant pas réussi, la municipalité vénitienne espérait obtenir du directoire cisalpin, avec la permission du directoire de France et de Buonaparte, d'être incorporée à la Cisalpine. Mais bientôt elle apprit que c'étaient seulement quelques-unes de ses anciennes provinces qu'on y réunissait.

Une proclamation française annonçait la division des États vénitiens en sept départements, et il n'y était fait aucune mention des villes de Crème et de Bergame, qui devaient être détachées de l'ancien territoire de ces États. En réalité, les plénipotentiaires autrichiens et Buonaparte étaient convenus à Montebello, dès le 26 mai, de donner Venise à l'empereur; et le directoire exécutif y avait consenti le 3 juin.

Sur ces entrefaites, la société populaire s'avisa de voter solennellement la réunion de la république vénitienne avec celle qui était déjà, depuis plusieurs mois, tout organisée à Milan; et cet exemple fut suivi par la municipalité provisoire, malgré les informations qu'elle avait eues, de résolutions absolument contraires au but que l'on se proposait. Quarante mille signatures prouvaient qu'une adhésion très-imposante venait à l'appui du vœu exprimé dans la ville de Venise.

Le 17 octobre, fut signé le traité de Campo-Formio, près d'Udine. L'empereur ne recevait pas, comme on en avait indiqué le projet, la totalité des États vénitiens en indemnité de ce qu'il céda à la France dans l'Italie supérieure; mais il partageait ces États avec elle et la république cisalpine. Du reste, l'Autriche n'avait pas même attendu que les arrangements fussent conclus, puisqu'elle s'était emparée, dès le mois de juin, de l'Istrie vénitienne.

Les articles 5, 6 et 7 du traité réglaient ce qui devait appartenir aux trois partageants.

L'empereur avait dans son lot l'Istrie, la Dalmatie, les îles ci-devant vénitiennes de l'Adriatique, les bouches de Cattaro, la ville de Venise, ses lagunes, et les pays compris entre les États héréditaires d'Autriche, en partant du Tyrol, traversant le lac de Garda, puis l'Adige, en suivant la gauche de ce fleuve, jusqu'à Porto-Légnano, et venant joindre la rive gauche du Pô jusqu'à la mer.

La France devait posséder en toute souveraineté les îles ci-devant vénitiennes du Levant: Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, et autres îles dépendantes, ainsi que Butrinto, Larta, Vonizza, et en général tous les établissements vénitiens en Albanie, qui sont situés plus bas que le golfe de Ludrino.

La république cisalpine joignait à la Lombardie ci-devant autrichienne et au Mantouan, le Bergamasque, le Brescian, le Crémase et la partie des États ci-devant vénitiens à l'ouest et au sud de la ligne désignée plus haut.

La nouvelle du partage répandit dans Venise la consternation. Bientôt les Français qui s'y trouvaient encore, démolirent le *Bucinaute*, employèrent ou livrèrent au pillage les approvisionnements de l'arsenal, s'emparèrent de la marine de la république, qui devait être envoyée à Toulon, et porter, entre autres dépouilles, les chevaux de bronze doré que le doge Henri Dandolo avait conquis en 1204 à Constantinople, puis les lions de marbre réputés enlevés du Pirée d'Athènes, enfin beaucoup d'objets précieux.

Cet arsenal, que l'on dévastait, était dans un véritable état de misère. Ce ne fut qu'avec peine que l'on parvint à mettre en mer deux vaisseaux de 64 canons, quatre bricks et quelques bâtiments de transport destinés à conduire jusqu'à Corfou un corps de quinze cents hommes qui allaient prendre définitivement possession de cette île. A leur arrivée dans ce port, leur étonnement redoubla de n'y trouver que cinq vaisseaux de 74, deux de 64, un de 58, six frégates et onze galères. C'était tout ce qui restait de la marine vénitienne. Il y avait sur les chantiers treize vaisseaux et sept frégates. Les matériaux manquaient pour les terminer; et, de ces treize vaisseaux, deux étaient commencés depuis 1732, deux depuis 1743, deux enfin depuis 1752. Tous ne différaient que très-peu, par la forme, du premier bâtiment que la république avait fait construire en 1625. Ils ne pouvaient sortir du port avec leur artillerie: on était obligé de les armer dehors. Quant aux officiers, ils n'avaient eu, depuis long-tems, aucune occasion d'acquiescer de l'expérience. Une marine marchande, qui n'occupait que quatre ou cinq cents vaisseaux, ne pouvait fournir des marins pour armer une escadre formidable.

L'occupation des îles ioniennes qui étaient exceptées des cessions faites à l'empereur d'Autriche, donnait à la France un poste important, lui assurait des huiles fort utiles pour les savonneries de Marseille, et la jouissance des bois précieux que la côte d'Albanie allait offrir aux chantiers de Toulon. La république française devenait la protectrice, ou plutôt la maîtresse de l'Adriatique. Ses acquisitions dans la mer Ionienne devaient nécessairement faire ombrage à l'empire ottoman, et préparer des hostilités. En dernier résultat, la nation qui avait conquis la puissance vénitienne et l'avait détruite, après l'avoir séduite par la vaine perspective d'une liberté démocratique, ne profita point de toute cette violence; et, quelques années plus tard, il n'en resta pas plus aux vainqueurs qu'aux vaincus.

Quelques voix s'élevèrent encore dans le corps législatif

de France, contre les mesures qui venaient d'effacer du rang des puissances européennes une république long-tems amie. On rappelait que cet ancien et fameux gouvernement de Venise avait contribué puissamment au retour de la civilisation en Europe; qu'il était le plus fort boulevard de l'indépendance italienne contre la puissance allemande. Enfin, c'était pour toute l'Europe un objet de pitié de voir, après quatorze siècles d'indépendance, cette république passer tout entière sous des lois étrangères.

Pendant ces derniers tems, le gouvernement avait été composé de cinquante personnes, dont le choix était laissé au peuple, et de six commissaires nommés par Buonaparte. Leur autorité ayant conservé un caractère de modération, ils laissaient quelques regrets, au milieu de tous ceux que l'on éprouvait.

L'agent de la légation française, Villetard, resté à Venise, recut du général en chef l'ordre d'annoncer que ceux des Vénitiens qui ne voudraient pas demeurer sous la domination autrichienne, trouvaient dans la république cisalpine, non-seulement un asile, mais un accueil favorable; qu'ils y jouiraient des droits de citoyens, et que, pour dédommagement de ce qu'ils avaient perdu, on leur réserverait le produit des dépouilles de leur patrie. Villetard était même chargé d'y pourvoir. Cette mission était bien dure pour lui, et il la trouvait telle, quoiqu'il fût l'auteur de la révolution opérée à Venise. Elle était dure surtout pour les Vénitiens, qui perdaient une patrie; mais il n'y avait pas moyen de refuser obéissance et soumission. L'indignation fut au comble, et il est juste de dire que ce sentiment était partagé par l'agent lui-même, forcé d'exécuter de pareils ordres. Le 24 octobre, il écrivit à Buonaparte une lettre très-hardie, très-courageuse, où il déclarait que les membres du gouvernement de Venise préféraient l'infamie à l'infamie. Le général lui répondit dans les termes les plus injurieux pour la nation vénitienne, ajoutant que les individus qui se détermineraient à suivre l'armée française auraient tout le tems nécessaire pour vendre leurs biens; que, quant au reste, ils feraient ce qu'ils voudraient.

Le 18 janvier 1798, les Français évacuèrent Venise, après beaucoup de spoliations et de destructions inutiles. Les Autrichiens y arrivèrent le même jour.

Pésaro, qu'on avait vu si récemment sortir de sa ville natale pour aller, disait-il, chercher la liberté en Suisse, rentrait avec la qualité de commissaire de l'empereur. Ce fut donc entre les mains de leur collègue que les nobles, comme anciens souverains du pays, eurent à prêter le serment d'obéissance. Aussi l'ex-doge Manin, obligé, lui aussi, pour prononcer la formule exigée, de paraître, devant Pésaro, transformé en agent de l'Autriche, fut-il saisi d'une telle émotion, qu'il tomba sans connaissance.

Cette partie du peuple qui croit toujours gagner à un changement de régime, ne manqua pas de se livrer à quelques démonstrations bruyantes d'allégresse. Les autorités provisoires, et un petit nombre de nobles seulement, célébrèrent ce changement par des fêtes. Quant aux hommes passionnés ou avides qui avaient embrassé les espérances nées avec la révolution vénitienne, ils fuyaient, la rage dans le cœur, et allaient chercher un asile à Milan, tandis que les vrais citoyens déplorait les fautes de l'ancien gouvernement, l'abus que les vainqueurs avaient fait de la victoire, enfin l'asservissement de la patrie.

A dater de là, les vicissitudes ultérieures de cet État appartiennent à l'histoire d'un autre peuple. Les sujets de la ci-devant république de Venise, soumis à la domination du cabinet de Vienne, n'eurent point à se mêler des événements de la guerre, qui mirent souvent aux prises, sur son territoire, les Français et les Autrichiens, depuis le mois de mars 1799 jusqu'à la retraite de Schérer. Les Vénitiens ne purent observer non plus que comme spectateurs plus ou moins intéressés, les faits militaires qui se passèrent en Italie, dans le cours de l'année de 1800. C'est en 1801 que toutes les cessions stipulées par le traité de Campo-Formio, devaient être confirmées au congrès de Lunéville.

TOSCANE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA TOSCANE.

1770. Léopold, archiduc d'Autriche, deuxième fils de l'empereur François I^{er}, et frère de Joseph II, alors régnant, possédait depuis cinq ans le titre, le rang et les prérogatives de grand-duc de Toscane. Mais y joignait-il réellement la puissance souveraine ? Il s'agit de songer qu'en fixant dans la branche d'Autriche moderne la suzeraineté de l'empire d'Allemagne, l'impératrice Marie-Thérèse avait obtenu de l'Europe que l'aîné de ses fils régnerait à Vienne, et un autre à Florence. On sent dès lors que cette dernière Cour devait se laisser diriger par celle de Vienne, et qu'à bien prendre, le grand-duc de Toscane ne pouvait guère être regardé que comme un premier ministre de la maison d'Autriche, établi dans une des plus belles portions de l'Italie.

Il faut avouer, du reste, qu'il y avait eu peu d'époques où l'antique patrie des Médicis fût aussi heureuse et aussi florissante. Le jeune prince, aimable, bon, sincère ami du peuple, voulait le bien, et il le faisait, grâce au calme profond que goûtait la Péninsule italique depuis quarante-cinq ans. Son premier soin fut de diminuer les impôts, de mettre de l'ordre dans les finances; et, pour y parvenir, il licencia presque toutes ses troupes. Les arts et les lettres reçurent des encouragements; le commerce déclaré libre, donna un véritable essor à l'industrie. Des routes furent tracées, renouvelées ou embellies. Le port de Livourne devint une des places maritimes les plus importantes de l'Italie occidentale. Léopold supprima le droit d'asile, fonda de nombreux hôpitaux, et, depuis ce tems, les visita fréquemment. D'heureuses réformes améliorèrent l'organisation des affaires civiles. Avant lui les lois étaient très-complicquées; il les simplifia, et abolit la peine de mort. Son code est encore en vigueur aujourd'hui.

De toutes les réformes opérées en Toscane par son génie éclairé, la liberté du commerce fit, plus qu'aucune autre, éclore un nombre considérable d'écrits. Ils étaient provoqués par le grand-duc lui-même, qui avait déposé son projet au palais de la commune, afin que chacun eût la possibilité de le lire et de l'examiner.

Le gouvernement de ce prince n'a pas, du reste, laissé de donner lieu à divers reproches. Il entretenait beaucoup d'espions; mais pour se justifier, il disait: « Je n'ai pas assez de troupes. » On l'accuse encore d'avoir trop aimé le régime réglementaire, enfin d'avoir signalé son gouvernement par des actes de ce despotisme, qui est un des caractères de la philosophie moderne, à laquelle on ne peut nier que Léopold n'ait sacrifié en plusieurs occasions.

Il s'occupait assidument des affaires ecclésiastiques; et les changements qu'il introduisit dans cette partie, changements analogues à ceux que l'empereur faisait en même tems dans toutes les provinces dépendantes immédiatement de l'empire, paraissaient imposés ou suggérés par la toute-puissance autrichienne. Le grand-duc, tout en cédant aux vœux d'un frère philosophe et novateur téméraire, cédaît aussi à ses propres penchans; enfin il n'exécutait que ce que lui-même eût ordonné à la place de Joseph II.

En 1775, les domaines ecclésiastiques, exempts jadis de taxe, furent déclarés sujets à la loi de l'impôt; tous les ermitages furent supprimés, etc., etc. Qui n'eût pensé que des mesures aussi nouvelles et, on peut le dire, aussi étranges au-delà des mœurs, devaient exciter, dès le premier moment, des cris et même des soulèvements ? Cependant on fut long-tems tranquille. Telle était la popularité ou l'adresse du souverain de la Toscane, que l'on vit à peine quelques symptômes d'opposition éclater parmi les masses étrangères aux communautés religieuses. Un assez bon nombre même d'ecclésiastiques prirent parti pour les réformateurs; et

tandis qu'en Autriche, Joseph II, par sa turbulence et sa précipitation, mécontentait à la fois et le peuple et les grands, scandalisait la Cour de Rome et plusieurs autres Cours d'Europe, les ordonnances de Léopold étaient accueillies dans ses États; et on n'entendait pas même murmurer l'ordre à qui elles enlevaient des revenus et imposaient des charges nouvelles.

Mais Rome ne put voir en silence un tel spectacle avoir lieu sur une scène si voisine d'elle. De tout tems, les doctrines, et aussi les prétentions ultramontaines, repoussèrent les innovations qui ressemblaient à des empiétements sur le droit spirituel et sur le droit temporel du saint-siège. De plus, le pape actuel, Pie VI, avait un caractère prononcé; il était très-jaloux de son autorité. On a voulu insinuer qu'il songeait alors à transformer l'Italie en une grande république fédérative, dont Rome aurait été la capitale, et le souverain pontife le chef suprême; de même que l'on prétendait que l'empereur avait conçu le projet de réunir la Péninsule entière au corps germanique, et de réinstaller l'empire d'Occident à Rome. Dans toutes les hypothèses, Pie VI devait s'alarmer des coups portés sur tant de points, à la toute-puissance de l'Église, et cherchait à y opposer un contre-poids. En effet, il ne tarda pas à faire jouer les ressorts de la politique papale. Les moyens qu'il employait, bien moins puissants qu'au tems de Louis-le-Gros et de Philippe-le-Bel, ne furent pourtant point sans effet. Une opposition, moins silencieuse, moins inoffensive parmi les membres du clergé, se forma en peu de tems. Les vives réclamations que lancèrent les chanoines et quelques laïcs, hommes et femmes, de Florence, furent entendues à Vienne. Impatient, plutôt que surpris, de ces obstacles, Joseph crut nécessaire de les dissiper par sa présence: il accourut donc en Italie, voulant, disait-il, offrir en personne ses hommages au souverain pontife, et rendre au chef de l'Église la visite qu'il avait reçue nouvellement (1782) dans sa propre capitale. Il alla droit à Rome où, quelques jours après, son frère vint le trouver et conférer en même tems que lui avec le successeur de saint Pierre.

La présence de l'empereur dans cette circonstance, était embarrassante pour le saint-père; elle avait redoublé la confiance des novateurs. Un prélat toscan, célèbre alors par quelques talents et par beaucoup d'enthousiasme, Scipion Ricci, évêque de Pistoie et de Prato depuis l'année 1780, était à la tête de ces hommes avides de changements. Soit qu'il approuvât réellement la plupart des réformes que Léopold, à l'exemple de Joseph, voulait introduire dans ses États, soit qu'il y vit un moyen de succès ouvert à son ambition, Ricci se déclara fortement pour les projets du grand-duc. On vit paraître de fréquentes et prolifiques circulaires où ce prince, entrant dans les plus petits détails de l'administration ecclésiastique, adressait des catéchismes aux évêques de Toscane, leur indiquait les livres à mettre entre les mains des fidèles, abolissait les confréries, diminuait les processions, réglait minutieusement les cérémonies religieuses, et se montrait en état d'hostilité avec la Cour de Rome. Ricci, qui passait pour avoir provoqué ces mesures, s'empressait de les exécuter dans son diocèse. Il changeait les rites, réformait l'enseignement, désorganisa la discipline. Sous prétexte de rétablir les usages de l'antiquité, il dépouillait le culte de son éclat, et interdisait des pratiques chères aux âmes pieuses. Son attitude, d'abord menaçante, devint bientôt décidément ennemie. Il nia et combattit la doctrine romaine des indulgences, ressuscita la vieille querelle des Jansénistes, afin de mettre, par elle, en problème l'infailibilité papale; fit traduire en italien les homélies polémiques du père Quesnel, de l'Oratoire, qu'il

appelait un livre d'or; enfin il tint, en septembre 1786, un synode, dont les actes, recueillis depuis par ordre de Léopold, reconnurent les principes des *appelants* français sur la *grâce*, le *mariage* et quelques autres points de doctrine. Le grand-duc appuya toutes ces décisions, et indiqua, d'après la demande du synode, pour le 23 avril 1787, une assemblée générale des évêques de Toscane, synode qui devait être le prélude d'un concile national, où l'on sanctionnerait officiellement les délibérations du synode de Florence. La Toscane entière avait les yeux fixés sur cette lutte.

Un épisode, aussi tragique que romanesque, vint distraire un instant l'attention publique et mettre de côté les contestations religieuses.

L'impératrice de Russie, Elisabeth, était morte en 1762, dans le moment où elle faisait élever en secret une fille naturelle qu'elle avait eue d'un mariage clandestin avec Alexis Razumoski. Le peuple et les grands ignoraient ce mystère d'état, qui, d'ailleurs, n'aurait peut-être excité que l'incrédulité à la Cour de Pétersbourg. Un hasard imprévu fit tout connaître au prince Radziwill, qui crut avoir trouvé un moyen d'arracher la Pologne au joug des Russes, peut-être même de commander à la Russie.

L'impériale orpheline était alors à peine âgée de douze ans : Radziwill conçut le projet de la ramener plus tard dans les Etats russes, afin de l'opposer à Catherine II, et de profiter des troubles, soit pour son propre intérêt, soit pour celui de la Pologne. Il parvint à se rendre maître de cette jeune personne, la conduisit à Rome, l'entoura de maîtres habiles, la combla de biens, sans pourtant soulever encore devant Petrowna Tarakanoff (c'était le nom qu'elle portait) le voile qui couvrait sa naissance.

Catherine II ne tarda pas à découvrir la retraite, les travaux et les desseins du prince Radziwill : il se vit bientôt frappé; ses biens furent mis en séquestre; et au bout de quelques mois, après avoir vendu ses diamants, des meubles, beaucoup d'effets précieux, il fut obligé de reprendre la route de sa patrie, pour aviser aux moyens de rentrer dans le patrimoine de ses pères. Son départ de Rome laissa sa protégée dans l'isolement et l'indigence. Toute autre que Catherine eût été pleinement rassurée et même contente; mais la politique de l'autocrate de toutes les Russies était plus profonde : sa légitimité aurait pu être mise en problème par l'existence de Petrowna; cette infortunée devait donc périr.

Un homme entre un jour devant l'orpheline, s'annonce comme l'agent du favori actuel de l'impératrice, le comte Alexis Orloff; et, au nom de celui-ci, développe devant elle une perspective aussi brillante qu'inespérée. « Le comte Alexis, lui dit-on, excédé des hauteurs et des caprices de Catherine II, ne veut pas moins que faire tomber d'un trône qui vous appartient, cette usurpatrice orgueilleuse. Mais Orloff avoue n'être pas entièrement généreux : il aspire à la plus grande, à la plus douce des récompenses : votre main et l'empire. »

Quelle femme de vingt ans n'aurait donné dans le piège? D'ailleurs si peu d'amis veillaient pour cette jeune personne, craignaient pour elle, se débaïent pour elle! Radziwill ne l'avait-il pas accoutumée à un pareil langage? Enfin, Alexis Orloff parut lui-même et acheva l'enchantement. Habile dans l'art de séduire, il captiva le cœur de la fille d'Elisabeth. Avis, terreurs, s'évanouirent aux yeux de cette jeune fille. Un lien sacré, qui était censé contracté suivant le rit grec, l'unit au confident de Catherine, si l'on peut nommer sacrée une cérémonie mensongère, où les prêtres, les témoins, l'époux, ne voulaient qu'aveugler une victime.

La comtesse Orloff partit ensuite de Rome avec le comte; et tous deux se fixèrent à Pise, où ils louèrent un hôtel magnifique. L'ameublement le plus riche, les voitures les plus somptueuses, le cortège le plus brillant, les hommages les plus respectueux, tout fut prodigué à l'orpheline.

Deux mois s'écoulèrent ainsi. Au bout de ce temps, une escadre russe traversa la Méditerranée, et mouilla au fort de Livourne. Pise entière retentit de cette nouvelle. On en parle dans la maison du comte Orloff. Chacun s'étonne de l'apparition de la marine moscovite dans ces parages; chacun exalte ce qui est relatif à cette escadre miraculeuse. La comtesse n'a plus qu'un désir; c'est de contempler les vaisseaux de sa nation. D'ailleurs, jamais ses yeux n'ont vu de port de mer; et celui de Livourne est un des plus beaux, des plus vastes, de la Méditerranée.

Le comte approuve ce projet de voyage, et annonce qu'il accompagnera son épouse. Il part en effet avec elle. Rendus

à Livourne, tous deux éprouvent l'accueil le plus flatteur du commandant et du consul russes. La comtesse surtout se voit l'objet d'un hommage perpétuel. Il semble que l'on ait pénétré son secret; que les enfants du Nord saluent leur souveraine; que les Anglais eux-mêmes reconnaissent leur alliée. L'épouse du commandant et celle du consul, avec une suite, accompagnent Petrowna partout. La foule l'entoure; elle n'entend que des *evviva*, des acclamations. Enfin arrive le jour où l'on doit visiter l'escadre. Les mêmes honneurs, les mêmes transports accueillent la jeune princesse. La rive est couverte d'un peuple immense. A quelque distance, un orchestre fait entendre des sons aériens. Cependant une chaloupe pompeusement décorée attend la comtesse Orloff. Les deux femmes et le consul anglais y entrent et prennent place à ses côtés. Orloff et quelques officiers russes sont dans une autre barque; mais à peine la future impératrice a-t-elle mis le pied sur un des vaisseaux de Catherine, que des soldats la saisissent, la chargent de fers, la précipitent à fond de cale. L'ancre est levée, et les chants retentissent encore!

Alors Orloff retourne au port et déclare hautement son crime, le sort de l'infortunée, le présent et l'avenir. Un cri d'horreur se répète à Livourne, à Florence et dans toute la Toscane. Léopold lui-même, sensible au malheur, dépêche des courriers et des lettres suppliantes à son frère, à l'impératrice de Russie; mais par un mélange incroyable de résolution et de faiblesse, il n'ose faire arrêter Orloff et ses complices : il n'ose signifier que les têtes des coupables répondront du forfait qu'il redoute, ou plutôt qu'il regarde comme certain. Ses messages, ses démarches, tout fut inutile : Petrowna Tarakanoff, en débarquant sur les côtes de la Baltique, fut enfermée et périt dans un cachot.

Du reste, cet acte de politique barbare nuisit si peu aux relations existantes entre les cabinets de Saint-Petersbourg et de Vienne, que, peu de mois après, Joseph II conclut le mariage de François son neveu, fils aîné du grand-duc Léopold, avec la princesse de Wirtemberg, sœur de la grande-duchesse de Russie. Le consentement de Léopold était donné d'avance, et il se trouva à Vienne pour la célébration de cette union, qui eut lieu le 9 janvier 1788.

Cependant les querelles religieuses, endormies un instant en Toscane, cachèrent un feu toujours prêt à se rallumer. On s'agitait, on se disputait sur des questions théologiques, avec plus d'animosité qu'au paravant. L'assemblée du clergé, qui avait été convoquée pour le 27 avril 1787, et où se trouvèrent dix-huit archevêques ou évêques, auxquels le grand-duc soumit cinquante-sept propositions relatives à la discipline ecclésiastique, avait, dès son ouverture, laissé entrevoir des principes peu conformes à ceux de Ricci et de ses zéloteurs. Trois évêques seulement donnèrent leur approbation. Léopold résolut de dissoudre cette réunion; et non content d'humilier la majorité des membres par une mesure si énergique, il les apostropha vivement, donna les plus grands éloges à la conduite de l'évêque de Pistoie. Il fit imprimer, à ses frais, dans son palais même, les actes de l'assemblée, qui formaient sept volumes in-4^o et in-8^o. Ils étaient sans doute rédigés sous l'influence de Ricci, et n'offraient qu'une longue apologie de ses principes, de ses réformes. Ce prélat, du reste, éprouva plus d'une mortification pendant l'assemblée. Les esprits étaient aigris par les changements qu'il ordonnait chaque jour; et des plaintes s'élevaient contre lui de toutes parts.

L'approbation formelle du grand-duc ne put empêcher des mouvements d'éclater dans Prato, au mois de mai. Le peuple s'arma au nom de la foi et du pape; l'évêque prit le parti de s'enfuir. On abattit son trône; sa bibliothèque fut brûlée. Les révoltes ne se bornèrent pas à l'étendue du diocèse.

Léopold poursuivit sévèrement les insurgés, et plus de six cents d'entre eux furent condamnés aux galères. Il ne parut pas cependant que ce prince eût donné son adhésion à la totalité des innovations faites par Joseph II dans les Etats autrichiens, et peut-être faut-il attribuer à cette contradiction la division qui se mit entre les deux frères.

L'année suivante, 1788, plusieurs des confrères de Ricci l'accusèrent des erreurs les plus grossières. Un laïc, nommé Roncallo, entreprit sa défense. Pie VI avait adressé à l'évêque de Pistoie des brefs où il lui reprochait avec douceur sa conduite. On répondit au pape par des décrets, qui tendaient à une rupture éclatante entre le saint-siège et la Cour de Florence : tout semblait annoncer un schisme imminent.

Des doctrines pareilles à celles du concile de Pistoie, ou du moins peu différentes, étaient professées alors dans le royaume de Naples. Une grande partie de l'Italie y prenait part. Le 2 octobre 1788, parut à Florence une nouvelle loi qui réglait que, à l'exemple de la Cour de Naples, le grand-duc déclarait tous les couvents et monastères du grand-duché indépendants et dispensés de reconnaître désormais l'autorité de quelques supérieurs que ce fût, soit généraux, soit procureurs-généraux, et aussi de leur chapitre, ou général, ou définitoire; enfin, de toute assemblée qui se tiendrait hors du grand-duché. Le souverain ordonnait qu'à l'avenir les ordres religieux dépendraient, quant au spirituel, des archevêques et évêques respectifs de la Toscane, et quant au temporel, des tribunaux laïcs.

Au milieu de l'année 1789, la révolution française éclatait; et le 20 février 1790, Joseph II terminait sa carrière, ne laissant point de postérité. La loi de succession donnait à son frère Léopold le trône de l'empire d'Allemagne, dont Joseph avait tenté de l'écartier, en faisant lui-même reconnaître roi des Romains le fils aîné du grand-duc, l'archiduc François, son neveu chéri. Depuis assez long-temps l'empereur et le grand-duc n'avaient plus de relations d'amitié; mais Joseph se sentant près de sa fin, écrivit à Léopold, pour le presser de se rendre à Vienne. Ce dernier n'arriva toutefois, le 12 mars 1790, qu'après la mort du frère qu'il devait remplacer. Il ne pouvait quitter sans regrets le peuple qui lui avait dû, à très-peu de nuages près, vingt-quatre années de bonheur (1).

Peu de tems s'était écoulé depuis son départ de la Toscane, lorsqu'une nouvelle émeute eut lieu contre Ricci, d'abord à Pistoie, le 24 avril 1790, puis à Prato et dans le reste du diocèse. L'évêque fut obligé encore une fois de s'enfuir; et les chapitres mêmes des deux cathédrales se déclarèrent contre lui. Ses réformes, bizarres et turbulentes, furent abandonnées. Ricci ne pouvait plus rentrer dans le pays soumis près de dix ans à sa juridiction: les esprits y étaient trop irrités. Retiré dans un couvent, il donna sa démission le 3 juin, et l'annonça au pape par une lettre où il protestait de sa soumission et de son dévouement. Pie VI voulut bien lui répondre d'une manière affectueuse. Toutefois, il nomma une congrégation pour examiner les actes du concile de Pistoie, et ils furent condamnés en 1794, par une bulle dogmatique, *autorem fidei*, que l'on croit avoir été l'ouvrage du cardinal Gerdi. Avant le jugement, Ricci avait été appelé à Rome pour y plaider sa cause; mais il refusa de s'y rendre; et quand il eut connaissance de la bulle, il la dénonça au gouvernement de Toscane, comme une injustice criante, comme un attentat. Le prélat, du fond de sa retraite, entretenait au loin des liaisons avec les ennemis secrets ou déclarés du saint-siège. Il était en rapport avec les évêques constitutionnels de France; et, lorsque ce parti se forma, des gens qui ne voulaient pas s'en tenir à la décision du pape demandèrent l'avis de l'ancien évêque de Pistoie. On publia de lui une *Réponse aux questions qui lui avaient été proposées sur l'état de l'église de France*, vingt-quatre pages in-8°. Il s'y déclarait en faveur de l'assemblée constituante.

A l'époque de l'avènement de Léopold au trône impérial, son fils aîné François, héritier présomptif du diadème paternel, l'attendait à Vienne. Ce fut le second de ses enfants mâles (Ferdinand-Jean-Joseph, né le 6 mai 1769), qui resta en Toscane, avec le titre de grand-duc, qu'il prit le 2 juillet 1790. Ce prince était alors âgé de vingt-un ans. Il se fit connaître par sa modération et son esprit de justice. Peu d'années lui suffirent pour comprimer et faire même oublier les dissensions religieuses qui avaient éclaté à la fin du règne du grand-duc son père. Conservant les principes et les institutions de Léopold, Ferdinand fit jouir ses États du bonheur et de la vraie liberté.

Le 31 janvier 1788, mourut à Florence Charles-Édouard-Louis-Philippe-Casimir Stuart, petit-fils du roi Jacques II, et qui était, comme son père, connu sous le nom de *Prétendant* à la couronne d'Angleterre. Il était retiré en Toscane depuis la mort de Jacques-Édouard-François Stuart, à qui il devait le jour. Sa veuve, princesse de Stolberg-Gœdern, se rendit à Rome, chez le cardinal d'York, frère du prince mort; puis elle fit le voyage de Paris avec le célèbre poète

Alfieri. Enfin, toujours accompagnée de celui-ci, elle fixa sa résidence à Florence.

La grande explosion politique qui avait eu lieu en France dans le mois de juillet 1789, fixa bientôt les yeux de l'Europe entière sur le beau royaume où, de jour en jour, l'horizon politique se noircissait de nuages et de tempêtes. Les deux années pendant lesquelles l'enthousiasme français se transforma en fureur, la liberté en anarchie et les juges en bourreaux, se passèrent en indéterminations de la part des Cours étrangères. Enfin une vaste coalition, composée de presque toutes les monarchies européennes, fut combinée à Pillnitz, à la fin de juillet 1791. Ce fut là que l'on fixa, pour l'année suivante, l'ouverture de la campagne qui devait amener l'occupation de la France. La dernière moitié du décret n'eut pas son effet. Cependant il y avait de quoi s'inquiéter; les principales puissances de l'Europe avaient offert leur contingent; l'Autriche et la Prusse des soldats, et l'Angleterre de l'or.

Quant à l'Italie, où quelques principes de révolution commençaient à germer, mais sans gagner l'heureuse et paisible Toscane, elle était presque totalement soumise à l'influence de la Cour de Vienne; elle devait donc embrasser le même parti que celle-ci, et marcher à sa suite. Cependant, lorsque la guerre eut éclaté, en 1792, et qu'elle eut gagné plus tard la Péninsule située au-delà des Alpes, certains États qui en faisaient partie gardèrent, ou du moins professèrent, la neutralité: de ce nombre fut le grand-duc de Toscane: il déclara même hautement sa résolution. Au surplus, la conduite qu'il tenait était pour lui d'une nécessité incontestable. L'Italie septentrionale allait devenir le théâtre des combats: le petit État de Toscane n'avait aucune place forte, aucun boulevard, aucune espèce de défense; et son armée se bornait à quelques centaines d'hommes.

Il est vrai que la France, menacée de toutes parts, ne semblait pas alors très-redoutable, et qu'elle devait s'attendre bien plus à être envahie qu'à envahir. Mais toute contrée voisine d'un champ de bataille a sujet de trembler et tremble en effet. De plus, il était aisé à l'escadre française de sortir de Toulon, de glisser le long des côtes de la Ligurie, et d'aller investir ou bloquer Livourne. On objectera qu'une escadre anglaise croisait devant ce port. Mais un coup de vent et le désir peu dissimulé de tenter un coup de main sur la côte, pouvaient écarter un instant cet obstacle; et ainsi les Français s'emparaient de la place la plus importante des États du grand-duc.

Comme les liens du sang, ceux de l'intérêt et de l'opinion, réunissaient plus que jamais Vienne et Florence, il était permis de supposer que le grand-duc formait des vœux pour le parti que suivait son frère, et qu'il le secondait sans éclat, ainsi que le faisaient plusieurs autres puissances neutres de l'Italie. Du reste, les hommes par qui la France se laissait gouverner alors, prétendaient que, dans toutes les villes du grand-duché, et principalement à Livourne, où les Anglais parlaient comme à Londres, les Français avaient à essayer des dédains affectés, des injures, des passedroits de tous genres, et des spoliations. Les nouveaux républicains disaient que l'on refusait aux sollicitations d'un de leurs vaisseaux des approvisionnements, tandis qu'on les accordait en abondance aux escadres britanniques. Pendant ce tems, lord Hervey, ministre d'Angleterre à Florence, adressait des reproches tout-à-fait contraires au gouvernement du grand-duc. Quels que fussent les sentiments intimes de ce prince, il savait tout au moins sauver les apparences; et parmi les puissances neutres de la Péninsule italique, aucune n'inspirait autant de confiance à la convention nationale.

Ce fut le 13 janvier 1793 qu'eut lieu à Rome le meurtre du secrétaire de la légation française, nommé Bassville. L'insurrection populaire au milieu de laquelle ce diplomate avait été assassiné, la dévastation et l'incendie du palais de France, consumé le 13 février, tout fut mis par les chefs de la république française sur le compte du gouvernement pontifical, qui y était étranger, qui avait même fait tous ses efforts pour contenir et pour réprimer la fureur du peuple, excitée par des démonstrations au moins inutiles: mais il était de l'intérêt de la convention nationale de tout imputer à ce gouvernement. On citait des proclamations dans les-

(1) Avant son départ il fit imprimer à Florence, in-8°. *Governo della Toscana sotto il regno di sua maestà il re Leopoldo II*. Dans cet ouvrage, le grand-duc rend un compte très-détaillé de

l'état de ses finances et des bienfaits de son administration, véritablement paternelle, du moins dans son intention.

quelles des hommes, parlant avec autorité, enjoignaient aux évêques de ne rien négliger pour faire prendre à la populace romaine les armes contre la France.

En ces conjonctures, Ferdinand, oubliant les querelles de Léopold avec la Cour de Rome, offrit au saint-père sa médiation ; mais Pie VI refusa, en disant qu'il n'éprouvait aucune espèce de crainte ; que la main de Dieu et la justice de sa cause suffisaient pour le protéger.

Par un acte du 16 janvier de cette année, le grand-duc fit voir qu'il n'hésitait pas à recevoir, comme envoyé de la convention nationale, le citoyen La Flotte, qui était auparavant ministre du roi à Florence.

Les mois suivants se passèrent sans que nul événement vint troubler la tranquillité du peuple toscan, ou changer le système du cabinet de ce pays, ce dont lord Hervey témoignait le plus vif mécontentement. Il désigna même, dans ses notes diplomatiques, le marquis Manfredini, ancien gouverneur du grand-duc, comme conservant sur Ferdinand un ascendant funeste. Ce ministre anglais demandait et imposait, en quelque sorte, au prince, des renforts pour la coalition.

Mais le grand-duc, s'attachant avec constance aux motifs énoncés plus haut, déclarait ne pas pouvoir fournir ce que l'on exigeait de lui. Il fit remettre à lord Hervey, par le sénateur Seristori, une note où il renouvelait son vœu de stricte neutralité. On a prétendu qu'à cette pièce ostensible était annexée une note mystérieuse, par laquelle Ferdinand s'engageait à donner à la coalition, et spécialement aux forces navales qu'avaient les Anglais dans la Méditerranée, autant de secours que cela dépendrait de lui ; et qu'il y promettait de n'entretenir avec la France que les liaisons nécessaires pour ne point paraître rompre ouvertement. Mais la preuve qu'il n'en était pas ainsi, c'est qu'en même tems le représentant de la Grande-Bretagne se plaignait, menaçait. Le chargé d'affaires de Russie, de son côté, exposait, dans une note, les mêmes griefs.

Au mois d'août, les Anglais s'emparèrent du port de Toulon. On pouvait croire alors que cet événement important, en faisant évanouir toutes les craintes de Ferdinand pour Livourne, le déterminerait à changer de politique ; que l'acte de neutralité serait immédiatement abrogé, et remplacé par une déclaration d'adhésion aux vues et aux intérêts des puissances liguées contre la France ; mais celle-ci se défendait de manière à déconcerter tous les projets formés contre elle.

Au mois de septembre, le ministre d'Angleterre signifia au grand-duc que son souverain exigeait l'éloignement du ministre de la république française, l'expulsion de tous les Français jacobins, le châtiment des habitants connus pour être partisans de la secte révolutionnaire, enfin l'interdiction de tout commerce entre la Toscane et la France. Il ajoutait que, si le grand-duc s'opposait à ces mesures, les forces navales de S. M. britannique avaient ordre de les exécuter dans toute leur rigueur.

Le 8 octobre, lord Hervey, voyant que Ferdinand n'avait fait aucune réponse favorable, entra chez ce prince et le somma, de la part de l'amiral Hood, de se décider, dans douze heures, à rompre sa neutralité : sinon la flotte anglaise qui était à la vue de Livourne, allait bombarder cette place, et opérer une descente dans la Toscane. Le grand-duc assembla aussitôt son Conseil, et le résultat fut de demander à lord Hervey sa déclaration par écrit. Le ministre anglais l'envoya sur-le-champ à Ferdinand, qui, en conséquence, répondit qu'il saisissait l'occasion de témoigner à S. M. britannique le désir qu'il avait de lui être agréable.

Le lendemain, 9 octobre, le ministre de France, La Flotte, reçut l'ordre de sortir des États toscans, dans le plus bref délai possible. Cet ordre était accompagné d'un billet du secrétaire du grand-duc, qui lui disait que, d'après les instances pressantes et officielles des puissances coalisées, son altesse royale ne pouvait se dispenser de prendre cette mesure, exigée pour la tranquillité publique.

Tout en accédant à la coalition armée contre la France, le grand-duc ne cessa d'avoir pour les Français établis sur son territoire, tous les égards observés entre les gouvernements alliés. Il chassa les contrefacteurs d'assignats, que protégeaient les souverains ennemis de la république. Le 4 novembre, il fit, par un *motu proprio*, renvoyer à ses frais et restituer, dans les ports de Provence, une quantité considérable de grains appartenant à la France, que les Anglais avaient enlevés de Livourne. Enfin, lorsque les succès mul-

tipliés des Français en Piémont eurent diminué la prépondérance de l'Angleterre en Italie, il chercha tous les moyens de rétablir sa neutralité.

Le 30 décembre 1794, il envoya, pour traiter directement avec le comité de salut public, le comte Carletti, que les journaux de la convention qualifièrent d'*excellent patriote*. Il était bien remarquable qu'un prince de la maison d'Autriche, dans un moment où l'on ne voyait en Europe que des souverains détrônés par les républicains de France, fût le premier à entrer en négociation avec cette république, encore nouvelle, et ennemie déclarée de tous les rois.

Le ministre de Ferdinand, arrivé à Paris le 31 janvier 1795, renouvela l'ancien engagement de rester neutre, et stipula, entre autres conditions, que le gouvernement français aurait constamment toute facilité de se procurer à Livourne les grains dont on manquait à Toulon et à Marseille. Un traité de paix s'ensuivit. Ce traité, signé le 13 février, ayant été ratifié par la convention nationale, introduisit, pour la première fois, la république française dans le système politique de l'Europe.

La nouvelle du rétablissement de la neutralité, telle qu'elle existait au commencement d'octobre 1793, excita une grande joie, à Livourne surtout, dont elle favorisait singulièrement le commerce. La paix fut solennellement proclamée selon les formes ordinaires. Ferdinand donna une proclamation qui expliquait sa politique ; et, par suite, il nomma le comte Carletti son ministre plénipotentiaire en France. Celui-ci ayant été admis dans le sein de la convention, l'exhorta à persévérer dans la modération dont elle venait de donner l'exemple ; et le président, dans un discours très-éloquent, dit que la prudence de la Toscane était agréable au peuple français. Il ajouta qu'appréciant la protection accordée aux Français persécutés, ainsi que les démonstrations amicales du grand-duc, la France n'avait pas hésité, par ces motifs, à écouter la proposition de ce prince. L'embrassade fraternelle fut demandée à grands cris, et accordée immédiatement.

Les rois de Prusse et d'Espagne, s'apercevant, presque en même tems, à quel point il serait difficile de parvenir à écraser, du moins quant à présent, la république française, entamèrent avec elle des négociations de paix, qui se terminèrent en avril et juillet 1795.

L'Allemagne, ou plutôt l'Autriche, continua la guerre. Deux ans se passèrent sans que les Français perdissent d'avantages notables, et sans que la Toscane s'écartât de sa règle de conduite, qui, cependant, ne rassurait jamais suffisamment les gouvernans de Paris. Certes, il est permis de croire qu'à l'époque dont il s'agit, Ferdinand était beaucoup moins éloigné de se réunir franchement à la coalition.

Malgré l'habileté des généraux républicains, malgré le courage et le dévouement de leurs soldats, les frontières orientales de la France, du côté de l'Italie, allaient ouvrir un passage à l'ennemi. Beaulieu, général en chef de l'armée autrichienne, l'annonçait hautement : la Cour de Vienne, l'Empire et l'Europe le répétaient.

Ce fut en février 1796 que parut Buonaparte, décelé au directeur Barras par des débuts obscurs, mais qui allait se révéler à toutes les puissances européennes par des triomphes éclatans. A peine quinze jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de ce général à Nice (21 mars 1796) ; et déjà quinze pièces de canon avaient été prises ; on s'était rendu maître de dix villes ; mille hommes avaient été tués ou blessés. Les soldats, électrisés par la présence de leurs chefs, avaient surmonté tous les obstacles réunis contre eux, et déjà remporté six victoires, lorsqu'ils pénétrèrent dans le Piémont, à la fin d'avril.

Le grand-duc avait compris toute l'imminence du danger ; et quand les troupes de Rome et de Naples lui demandèrent passage, il le refusa formellement, alléguant ses engagements de neutralité. Le généralissime autrichien fut empêché, par ce contre-tems, d'envoyer le moindre renfort à l'armée piémontaise, qui, accablée par ses défaites précédentes, fut bientôt anéantie, et facilita de nouveaux avantages au général en chef de l'armée française.

Le fameux passage du pont de Lodi eut lieu le 10 mai, et la bataille de Borghetto le 30. Cette dernière action ayant dissipé le reste des troupes impériales, et livré aux Français l'Italie désarmée ; Milan et Mantoue ne se défendant qu'avec peine, les puissances de la Péninsule se virent, les unes après les autres, dans la nécessité de négocier. Le duc de Parme avait signé, le 8 mai, moyennant des condi-

tions fort onéreuses, une suspension d'armes. Dans le même tems, le duc de Modène prenait la fuite. Ce fut le 15 du même mois qu'un traité de paix fut conclu à Paris, entre la république française et le roi de Sardaigne. Le pape implorait un armistice, qui fut accordé le 23 juin. Venise avait, dans les premiers jours d'avril, forcé le frère et successeur de Louis XVI à s'éloigner de Vérone, son asile; enfin le roi des Deux-Siciles offrait au vainqueur plusieurs millions.

Le grand-duc, quoiqu'il eût réellement gardé la neutralité, s'inquiétait aussi et cherchait à détourner de lui l'orage. Mais les Anglais, toujours de plus en plus irrités contre ce prince, et ne demandant qu'un prétexte, s'étaient à peu près rendus maîtres du port de Livourne, dont ils avaient fait l'entrepôt de leur commerce dans la Méditerranée. Ferdinand dut se borner à ordonner sérieusement aux vaisseaux anglais qu'ils eussent à mettre un terme aux vexations personnelles dont les Français se plaignaient d'être l'objet, jusque sous le canon du môle. Malheureusement cet ordre venait trop tard; des mesures, long-tems insuffisantes, ou mal exécutées au gré de Buonaparte, ne pouvaient le lécher; et il n'attendait que le moment où la supériorité de ses armes paralyserait, dans toute son étendue, l'Italie septentrionale, pour réaliser ses projets et ceux du directoire sur la Toscane.

En conduisant une armée dans ce pays, on voulait effrayer encore davantage le pape et le roi de Naples. Mais le but principal était de s'établir dans le port de Livourne, de s'emparer des propriétés des neutres, qui s'y trouvaient; enfin, d'organiser les mouvements insurrectionnels de la Corse contre les Anglais, en faveur de la France. Le directoire et son général voulurent toutefois motiver leur entreprise : on mit en avant, auprès du grand-duc, la toute-puissance britannique dans un port aussi important, l'impossibilité où il était de résister tout seul à cette puissance. Enfin, on lui reprochait la faveur qu'il avait accordée, jusqu'alors, au commerce anglais, tandis qu'il mettait, disait-on, beaucoup d'entraves à celui des Français. Ferdinand se défendit constamment d'avoir eu aucune partialité pour l'Angleterre. La preuve qu'il avait raison, c'est que Buonaparte, lui-même, dans une lettre adressée au directoire français, disait : « La politique de la république envers la Toscane est détestable. »

Cependant, fermement résolu d'occuper, à tout prix, ce même port où l'amiral anglais donnait des lois, le général feint de s'irriter des délais et des réponses évasives de la Cour de Rome; il ordonne à une colonne de filer sur Pistoie, à travers les Apennins, menaçant en même tems de se rendre, par la route de Florence, dans la capitale du monde chrétien, afin d'en finir avec le saint-père.

L'agitation la plus vive, et ensuite la stupeur, assaillirent la Cour du grand-duc. L'idée seule de la présence des Français dans la capitale de la Toscane, répandait l'alarme parmi toute la population de ses différentes provinces. On fit partir, en grande hâte, le premier ministre, marquis Manfredini, et le prince Thomas Corsini, pour Bologne, où le chef de l'armée d'Italie se trouvait alors, afin de lui représenter que le grand-duc ayant, peu de tems auparavant, refusé, conformément aux principes de la neutralité, de livrer passage aux troupes napolitaines et romaines, il était juste que les troupes françaises respectassent un territoire respecté aussi par l'ennemi, et ce droit des neutres que la coalition n'avait osé violer. Buonaparte, qui n'avait pas réellement en l'idée, du moins jusqu'alors, de faire traverser à sa colonne la ville de Florence, proposa, comme terme moyen, de prendre, pour aller à Rome, les routes de la Toscane occidentale, et de se diriger par Pise. Les envoyés de Ferdinand adoptèrent sa proposition. En conséquence, le 26 juin, le général Vaubois, à la tête de la colonne commandée pour l'occupation, arriva à Pistoie. Une proclamation annonça bientôt, dans ce lieu, les griefs de la république française contre le grand-duc, et la résolution de marcher sur Livourne. On passa l'Arno à Fucecchio, le lendemain 27; puis, le 28, au lieu de gagner Pise, une partie des troupes suivit la route de Sienne; et une autre se mit en mesure de s'emparer du port de Livourne.

Le jour même où cette marche trompeuse avait commencé, et où les Français entraient dans Pistoie, Buonaparte, rendu dans cette ville, presque en même tems qu'eux, déclara à Ferdinand son véritable dessein. Par une lettre, du 8 messidor an 4 (26 juin 1796), il se plaignait de ce que le pavillon de la république française était cons-

tamment insulté dans le port de Livourne, les propriétés des négociants français violées, et chaque jour marqué par un attentat contre la France : il ajoutait que le grand-duc lui-même ayant avoué, par l'organe de son ministre à Paris, l'impossibilité où il était de réprimer les Anglais et de maintenir la neutralité dans le principal port de ses États, le directoire exécutif était décidé à repousser la force par la force, à faire respecter son commerce; et qu'en conséquence l'ordre avait été donné à une division de l'armée, commandée par lui, général en chef, de prendre possession de Livourne. Il annonçait que cette division y entrerait le 10 du mois (deux jours après), et se conduirait dans la ville d'après les principes de la neutralité; que le pavillon, la garnison, et les propriétés du souverain de la Toscane, ainsi que de ses peuples, seraient scrupuleusement respectés.

« Je suis, en outre, » écrivait Buonaparte, « chargé d'assurer votre altesse royale du désir qu'a le gouvernement français de voir continuer l'amitié qui unit les deux États, et de la conviction où il est, qu'étant témoin, » chaque jour, des excès auxquels se portent les vaisseaux anglais, sans pouvoir y mettre un frein, votre altesse royale applaudira aux mesures justes, utiles et nécessaires, prises par le directoire exécutif.

« Je suis, etc. »

Ce fut Murat qui, de Pistoie, conduisit l'armée à sa destination. Le 29 juin 1796, dès la première nouvelle de la marche des Français vers Livourne, les plus riches négociants anglais se hâtèrent d'abandonner cette ville, emportant avec eux leurs marchandises sur les vaisseaux de leur nation, mouillés dans le port. Quand les troupes républicaines parurent sous les murs de Livourne, la flotte, qui était composée de soixante bâtimens de toutes grandeurs, et escortée par quelques frégates, appareilla pour la Corse.

Buonaparte ne tarda pas à faire son entrée, et fut accueilli avec des démonstrations de joie assez vives, mais qui ne pouvaient être sincères. Il se croyait déjà sûr de parvenir à chasser aussi les Anglais de la Corse, sa patrie, si voisine du port où il se trouvait à peine installé; il fit arrêter le chevalier Spanocchi, gouverneur, qui commandait pour le grand-duc. Il en instruisit ce prince par une nouvelle lettre, où il affichait de la modération et remerciait Ferdinand d'avoir proposé le général Strasoldo pour procurer à l'armée française ce qui lui était nécessaire.

Bientôt il fit mettre le séquestre sur les propriétés napolitaines, et enlever tout ce qui appartenait, soit aux Anglais, soit aux Autrichiens, soit aux Russes. La recherche des propriétés des nations ennemies donna lieu à des persécutions; et il y eut une très-grande fraude dans la vente des marchandises saisies. Ces excès furent blâmés fortement par Belleville, consul de France à Livourne, et par Buonaparte lui-même, qui prévoyait combien le pillage pourrait nuire à l'armée. Il avait établi une garnison dans la place, et appelé au gouvernement de Livourne le général Vaubois. Celui-ci se défendit, plus tard, d'avoir pris part à des dépredations; il regardait comme infâmes.

Du reste, le général en chef était loin de vouloir s'en tenir à l'avantage qu'il venait d'obtenir. Son intention, ainsi qu'il l'écrivit au directoire, était de s'emparer des États du grand-duc, attendu que c'était un prince de la maison d'Autriche. Toutefois il avait décidé, dans sa prudence, de ne rien faire qui pût déceler ses projets jusqu'à ce que le moment de perdre entièrement Ferdinand lui parût arrivé.

Les Anglais, pour déjouer les vues du chef de l'armée française, résolurent de se rendre maîtres de Porto-Ferraio. Miot, ministre français à Florence, en eut avis, et pressa vivement le grand-duc de remplacer le gouverneur de cette place, qu'il soupçonnait d'intelligence avec les ennemis de la France. Il requit en même tems ce souverain de faire entrer une garnison suffisante pour défendre Porto-Ferraio, et d'y adjoindre deux cents Français. Ferdinand céda sur le premier point et nomma un autre gouverneur de la ville et du port menacé. Quant aux deux autres demandes, il invoqua la neutralité acceptée par la république française, et reconnue par toutes les puissances; et il refusa d'envoyer de nouvelles troupes, surtout des troupes françaises, dans la place.

Les Anglais ne respectèrent pas plus Porto-Ferraio que leurs ennemis n'avaient respecté Livourne. Tel fut le traitement réservé à Ferdinand par les agents de deux puissantes nations, devant lesquelles il avait si souvent protesté de sa neutralité.

Certes, les gouvernants de Paris n'auraient pas dû oublier que le grand-duc avait le premier de tous les potentats de l'Italie, reconnu la république française, fait la paix avec elle, et consenti au rappel de son ministre, le comte Carletti, rappel demandé par le directoire, parce que le comte avait témoigné le désir de rendre visite à l'auguste fille de Louis XVI, sortie du Temple pour être conduite à Vienne. A la place de Carletti, Ferdinand avait envoyé le prince Néri Corsini, jeune homme de beaucoup d'esprit : mais ni le langage adressé par lui au directoire assemblé, ni les phrases pompeuses du président, dans sa réponse à cet envoyé, ne purent soustraire la Toscane à la cupidité des républicains.

Ce fut le 9 juillet que les Anglais se présentèrent devant Porto-Ferraio avec dix-sept bâtiments, montés par deux mille hommes : ils sommèrent la place de se rendre. Dès que le grand-duc eut reçu cette fâcheuse nouvelle, il ordonna au gouverneur de protester contre la violation des droits d'un Etat neutre. Les Anglais, passant subitement des menaces aux effets, débarquèrent sur la plage d'Acquaviva, limite entre l'Etat de Toscane et celui de Piombino. Horace Nelson fit dire au gouverneur, de la part du vice-roi de Corse, que les troupes de S. M. britannique n'avaient, en entrant dans la ville et les forts, d'autre but que de prévenir les Français. On y joignit toutes les promesses accoutumées : il fallait bien céder à la force. Les Anglais prirent donc possession, et ils s'emparèrent aussi de l'île de Capraja, qui appartenait à l'Etat de Gênes.

Bonaparte, après avoir réglé à Livourne tout ce qui importait à la conservation de cette ville, se rendit à Florence, et alla visiter le grand-duc, qui l'accueillit avec beaucoup d'égards. Ce fut chez ce prince et à la fin d'un dîner qu'il donna un nouveau maître de l'Italie, qu'une dépêche annonça à celui-ci la reddition de Milan, qui avait eu lieu le 29 juin.

Ayant bien combiné toutes les mesures qu'exigeait la prise de possession de Rome, il ordonna que ce plan, médié depuis long-temps, reçut son exécution, et il repartit avec célérité pour le nord de l'Italie. Tandis qu'Alvinzi fuyait devant lui avec les forces de l'empire, la Toscane demeura calme. L'occupation du port de Livourne avait éloigné, comme on l'a vu, les escadres britanniques, qui ne reparurent plus que par intervalles. Un jour pourtant, l'amiral menaça de bombarder la ville, si les habitants ne chassaient pas les Français dans vingt-quatre heures. Ils ne tinrent aucun compte de tels ordres. Ce n'est pas qu'ils aimassent beaucoup les troupes de Bonaparte ; mais heureux et libres sous la domination paternelle d'un prince de la maison d'Autriche, les Toscaos s'étaient simplement soumis aux armes de la France républicaine : ils ne s'étaient point conformés à ses doctrines. On peut dire que leur pays fut de toutes les parties de l'Italie, celui où le prosélytisme révolutionnaire fit le moins de conquêtes.

Au surplus, les Français, dont on aurait voulu se débarrasser, ne paraissaient nullement disposés à quitter la place sans coup férir. Mais arriva le moment où ils la cédèrent d'eux-mêmes.

Bonaparte, vainqueur, en seize mois, de trois généraux en chef et de cinq armées, avait, de la Péninsule italique, porté le théâtre de la guerre dans le cœur des provinces autrichiennes qui en sont immédiatement voisines ; et, le 15 avril 1797, n'étant plus qu'à trente lieues de Vienne, il signait à Leoben les préliminaires d'une paix avec l'empereur. Il offrit à ce prince de faire évacuer Livourne avant les conclusions du traité ; et, par suite, il expédia ses ordres à l'heure même. La garnison française sortit de cette ville, le 21 mai, pour être transportée en Corse. Le commandant républicain remit le port et les forteresses aux officiers du grand-duc.

La fin de l'année ne fut signalée par aucune particularité importante dans l'intérieur de l'Italie. Seulement, quelques différends s'élevèrent entre la nouvelle république ligurienne et le gouvernement toscan. Celui-ci fit marcher un corps de dragons vers les frontières de l'ancien Etat génois, pour défendre une portion de territoire que l'on prétendait avoir été usurpée. Il y eut même une petite affaire, dans laquelle plusieurs hommes périrent de part et d'autre. Alors le grand-duc donna l'ordre de faire armer et lever le peuple en masse, si cela devenait nécessaire.

La ville de Rome étant tombée sous la domination de l'armée française, devint bientôt le foyer d'une vaste conspiration. Une révolution se tramait dans l'ombre, en imita-

tion de celles qui avaient eu lieu à Venise et à Gênes. Le complot éclata dans les premiers jours de février 1798. D'innombrables groupes rassemblés au Campo-Vaccino, l'ancien forum romain, rédigèrent un acte du peuple souverain ; ils abolirent la puissance temporelle du pape, à laquelle ils substituèrent l'ancienne république romaine, et dressèrent des listes d'édiles, et de membres d'un gouvernement provisoire. La présence du général Berthier et des phalanges françaises appuya ce changement, si complet, de régime.

Le sacré collège était dispersé ; les princes, les prélats, les riches propriétaires, enfin presque tout ce que Rome pouvait contenir d'hommes honnêtes et fidèles à leurs devoirs, avaient pris la fuite. Pie VI était resté au milieu de ses sujets rebelles, et des Français vainqueurs, qui ne voulaient plus voir en lui que le premier évêque de l'Eglise catholique. Le moment vint où, suivant l'expression du commissaire républicain Haller, on n'avait plus besoin du pape à Rome. Son enlèvement fut fixé pour la nuit du 19 au 20 février, et se fit avec tous les raffinements d'une cruauté impie.

Le 25, après cinq journées d'un pénible voyage, le souverain pontife arriva à Sienna. Le grand-duc ne pouvait ni ne voulait refuser dans cette ville, dépendante de ses Etats, un asile au saint vieillard. Mais sa politique n'osa mettre obstacle à quelques-unes des rigueurs et des privations que l'on imposait à Pie VI. Il crut devoir se borner, dans ce premier moment, à lui rendre visite et à lui montrer un respect religieux.

Au bout de trois mois, un tremblement de terre qui eut lieu à Sienna, le 24 mai, décida la translation du chef de l'Eglise dans la capitale de la Toscane. Ce fut le 2 juin qu'on le fit partir. Une chartreuse voisine de Florence devint son refuge, et il y résida jusqu'au 23 mars 1799, (neuf mois et vingt-cinq jours).

Ferdinand, libre en apparence, mais toujours tremblant sous la domination française, témoignait au pape, autant qu'il le pouvait, la douleur qu'il éprouvait de laisser son nom couvrir des actes ordonnés par les révolutionnaires. Le moment n'était pas éloigné où ce prince lui-même devait expier par une invasion les ménagements qu'il avait long-temps gardés avec un gouvernement profondément immoral.

Le pape fut surveillé dans la chartreuse, avec beaucoup plus de sévérité qu'il n'en avait éprouvée pendant son séjour à Sienna. C'est de là qu'il adressa, le 19 novembre, aux évêques français réfugiés en Angleterre, sa réponse à une lettre qu'il avait reçue d'eux ; qu'il écrivit aux prélats de la Belgique pour les féliciter de leur fermeté ; enfin qu'il s'éleva avec force contre la conduite des prêtres de Rome qui avaient prêté serment à la république instituée dans leur pays. Il n'avait avec lui que deux prélats romains, outre son médecin et deux autres officiers de sa maison.

Le 25 juillet, on lui fit quitter Florence, et il alla s'établir de nouveau à Sienna, où, pendant six mois, on le laissa assez tranquille. Mais le 27 mars 1799, il fut subitement enlevé pour être conduit en France, sous l'escorte de trois cents soldats. Le grand-duc avait déclaré ne vouloir nullement se prêter à cet acte de violence.

Les négociations entamées à Radstatt, à la suite des préliminaires de Leoben, n'étaient pas étrangères aux affaires d'Italie : elles échouèrent, autant par les incohérences du directoire français, que par la perfidie du cabinet de Saint-James. Pitt, toujours ennemi de la France, essayait de renouveler la croisade contre les républicains qui, à la vérité, faisaient le malheur de leur pays et de l'Europe. Faute d'être secondé par les principales puissances du continent, il entreprit du moins d'armer encore une fois les souverains de la Péninsule au-delà des Alpes. Le roi des Deux-Siciles, ramené dans sa capitale par le général autrichien Mack, devint le chef de cette coalition secondaire. Les autres puissances italiennes promettaient de se réunir bientôt à lui.

Quant au grand-duc de Toscane, il se tenait en garde contre les offres et l'éloquence des envoyés de l'Angleterre. On espérait obtenir de lui que, tout en feignant de rester neutre dans la querelle, il laisserait l'amiral Nelson occuper le port de Livourne, et rejeterait cette occupation sur une force majeure.

Le 22 novembre 1798, ce prince publia une proclamation très-mesurée, où il disait que les préparatifs de guerre qui avaient eu lieu dans les Etats limitrophes, et leur attitude menaçante, l'obligeaient absolument de prendre des précau-

tions pour la défense commune; qu'il n'armerait pas pour attaquer aucune des puissances belligérentes, mais dans le but seulement de soutenir cette loyale neutralité à laquelle il était resté si constamment attaché: qu'il était important de garantir la Toscane des incursions des mal intentionnés qui chercheraient à s'introduire dans quelques parties du grand-duché, et d'y troubler le bon ordre; qu'un édit paraîtrait incessamment pour l'augmentation des troupes de ligne, et un plan pour la formation de différents corps de volontaires dans les villes, terres et bourgs.

Dans une seconde déclaration, Ferdinand provoquait, par un appel fait à tous les propriétaires de biens-fonds, l'enrôlement des laboureurs dans les bataillons de leurs cantons respectifs, afin de les porter au complet. Il invitait, en même tems, les propriétaires à dédommager ces hommes de l'abandon qu'ils faisaient de leurs travaux. On devait, disait le grand-duc, s'empreser d'autant plus de former un corps pour la défense des villes, bourgs et villages, que le gouvernement s'engageait à fournir les armes nécessaires.

Le 28, une flotte anglaise se présenta devant Livourne. Le commandant fit savoir qu'il allait débarquer six mille hommes de troupes napolitaines, menaçant d'employer la force en cas de résistance. Le premier soin du gouverneur de la ville fut de prendre les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité et la sûreté publiques. Il convoqua les magistrats, l'état-major de la place et une députation du commerce, qui reconnurent qu'on ne pouvait s'empêcher de traiter et de recevoir les troupes. En conséquence, les deux ministres du roi de Naples et du roi d'Angleterre remirent au gouverneur un écrit, en forme de capitulation, par lequel ils garantissaient que les droits du grand-duc seraient conservés intacts; qu'on ne toucherait, ni aux propriétés, ni aux privilèges du port neutre, et qu'il ne serait commis aucun acte d'hostilité quelconque, si ce n'était dans le cas de nécessité, et pour sa propre défense.

Néanmoins, on vit bientôt le lieutenant-général napolitain, Naselli, vouloir faire la police, en sévissant contre les étrangers qui n'avaient pas, à ses yeux, de titres pour rester à Livourne. Il n'exila pas seulement des républicains, mais aussi des sujets toscans, faisait arrêter aux portes de la ville les courriers, et souvent se saisissait des lettres dont ils étaient porteurs.

Il y avait des prétentions et vexations du même genre dans l'intérieur du port, où se trouvaient plusieurs corsaires français. La Toscane sentait alors tout le danger de sa faiblesse; et elle craignait que les républicains, à leur tour, n'envahissent son territoire, pour tâcher de chasser les Anglais de Livourne.

Les milices s'organisaient à la hâte, mais ne pouvaient servir à garder un pays aussi ouvert. Le grand-duc, forcé de se procurer des ressources financières, engageait les chapitres, couvents, etc., à assigner tous les effets d'or et d'argent qu'ils possédaient. En même tems, il appelait toutes les communes de l'Etat à concourir à un emprunt de 800 mille écus. Le style des édits et notifications était paternel, comme par le passé; mais quelques rigueurs exercées, et quelques recherches à l'appui, devenaient un mal inévitable. Ferdinand, du reste, donnait l'exemple, en se privant de toute sa vaisselle d'argent.

Vers le 10 décembre, les vaisseaux de guerre anglais s'éloignèrent, et il ne resta en rade qu'une frégate, qui empêchait de sortir les navires destinés pour la France, pour l'Espagne et pour Gènes. Un bâtiment qui appartenait à cette république, ayant tenté de passer, fut pris et brûlé.

Cependant le roi de Naples s'était, à la tête de quarante-vingt mille hommes, rendu maître du territoire de la république romaine. Il était entré dans Rome même, le 29 novembre. Cet événement ne changea rien au système de conduite de Ferdinand. Le courrier extraordinaire qu'il avait envoyé à Paris, après l'invasion de Livourne, étant de retour, lui apporta de nouvelles assurances de la bonne harmonie existante entre les deux nations. On comptait toujours sur l'arrivée des Français pour chasser les Napolitains de Livourne; mais ceux-ci n'attendaient pas longtemps et ils abandonnèrent le port.

Le grand-duc ne pouvait guère que gémir de l'obligation où il avait été de laisser Nelson s'en emparer, et une forte garnison napolitaine s'établir dans la ville. Mais, le 15 décembre, Championnet défait l'armée de Naples, reprit en triomphe possession de Rome, et força le chef de la ligne italienne à céder, non-seulement la campagne

romaine et la terre de Labour, mais encore quelques provinces méridionales, enfin même à se réfugier dans Palerme.

Schérer, appelé dès le commencement de l'année suivante (1799), au commandement en chef de l'armée d'Italie, prétendait avoir à tirer vengeance des vacillations et des subterfuges du gouvernement toscan. Il est plus que probable que c'était surtout la richesse de ce pays qui excitait la cupidité du nouveau général en chef des Français. D'ailleurs, le directoire exécutif de Paris, sachant que son armée était prête à s'engager encore avec l'Autriche dans l'Italie supérieure, ne croyait pas pouvoir se fier au grand-duc de Toscane. La résolution fut donc prise d'expulser, le plus tôt possible, ce prince de ses États. Les Pentarques du Luxembourg, par un arrêté du 12 mars, le comprirent dans les griefs qu'ils articulaient contre la Cour de Vienne; et la guerre lui fut déclarée, en même tems qu'à l'Empereur.

Schérer commença par reprocher à Ferdinand l'asile donné au pape, le passage permis aux Napolitains, et des intelligences secrètes avec les confédérés: après quoi, il ordonna de prendre possession des États toscans. Ce fut le général Gaultier, qui, étant parti subitement de Bologne, entra, le 5 mars, dans Florence, comme un triomphateur, avec son artillerie et ses bagages. Il était à la tête d'un gros corps de cavalerie et de quelques compagnies d'infanterie, environ sept mille hommes. Les troupes nationales furent désarmées, les forts occupés, ainsi que le vieux palais et les portes. Aucune barrière ne pouvait arrêter les soldats français, aucune défense n'avait été préparée; il semblaient qu'aucune hostilité n'eût été prévue.

Pendant que l'on se rendait maître de Florence, Miollis le devenait aussi de Pise et de Livourne; il plaçait des garnisons dans les forteresses, des gardes sur le port, confisquait les marchandises anglaises et napolitaines. Le commissaire du directoire, Reinhard, donna l'ordre aux magistrats de continuer l'exercice de leurs fonctions au nom de la république française.

Après avoir anéanti le gouvernement de la Toscane, on pouvait bien laisser au grand-duc, dont il eût été si aisé de s'emparer, ainsi que de toute sa famille, la liberté de se retirer à Vienne, ce qui eut lieu, en effet, le 27 mars 1799. On a prétendu que Ferdinand avait dû son salut à des monceaux d'or. Quoi qu'il en soit, il passa sans obstacle, lui et tout son monde, au milieu de légions françaises; on lui permit même d'emporter certains meubles du palais Pitti, quelques tableaux et plusieurs statues d'un grand prix.

A la suite de cet événement si extraordinaire, une petite partie seulement des Florentins se livrèrent à des démonstrations assez vives, plantèrent des arbres de liberté, prononcèrent des harangues patriotiques, enfin imitèrent leurs voisins les Lombards, ou Cisalpins, mais en gardant toutefois plus de modération dans l'ensemble de leur conduite.

La masse du peuple toscan était fort peu prévenue en faveur des Français. La violation odieuse des traités et du droit des gens, qui enlevait au grand-duc sa souveraineté, et les cruautés exercées en même tems contre le pape, produisirent une explosion à peu près générale contre la nation dont il est à remarquer que tous les individus, soit collectivement, soit isolément, avaient été jusque-là reçus avec tant d'hospitalité. De la défiance on avait passé à la haine; et c'était l'effet des excès résultant de l'occupation. La rapacité scandaleuse avec laquelle Schérer, et par suite ses amis, ses créatures, spoliaient l'Etat, le clergé et les particuliers, rendaient les vainqueurs de plus en plus insupportables. Cependant la présence des armes tenait les vaincus en respect; laissant couvrir l'indignation au fond de leurs cœurs, ils acquittaient les contributions imposées, mais ils soupiraient après l'instant où ils pourraient se déclarer en faveur des institutions monarchiques. En effet, aussitôt que le général en chef des républicains eut été défait par les Austro-Russes, les habitants des montagnes, se flattant de voir des auxiliaires nombreux grossir leurs bandes, se préparèrent à fondre sur les Français. Plusieurs même avaient déjà commencé les hostilités. Cette insurrection paraissait d'autant plus redoutable, que le nord et le sud de la Péninsule s'accordaient dans le projet, l'espérance, d'envelopper et d'anéantir l'armée d'Italie.

Moreau, qui avait succédé provisoirement à Schérer vers le milieu d'avril, sauva cette armée des dangers auxquels l'exposait sa position vraiment critique. Aussitôt qu'il eut pris le commandement suprême, il s'occupa de réunir à lui les troupes qui, sous les ordres de Macdonald, gardaient le royaume de Naples, et se trouvaient isolées de

tous leurs compagnons d'armes. Il fit dire à ce général qu'il eût à laisser des garnisons dans les châteaux et dans les villes les plus fortes, et qu'il fit tous ses efforts pour venir le rejoindre.

Dans tous les pays que Macdonald avait à traverser pour obéir, les populations étaient prêtes à lui disputer de vive force le passage. L'insurrection avait éclaté sur les rives du Garigliano, dans l'État de Rome, et surtout dans presque toute l'étendue de la Toscane, jadis séjour de paix et de félicité.

Ce général partagea son armée en deux corps. Il passa l'Apennin et se rapprocha du Pô. Le 10 mai, les troupes légères des deux partis en vinrent aux mains. Le 12, Macdonald livra, près de Modène, un combat au général autrichien Hohenzollern, qui fut repoussé avec une perte considérable. Macdonald fut blessé dans cette action. Si son espoir eût été complètement réalisé, ce jour-là, la Péninsule échappait dès lors aux coalisés. Il prit la route de Parme au lieu de celle de Mantoue, ce dont il fut blâmé par des militaires expérimentés, parce qu'il lui eût été possible de faire lever le siège de cette dernière place.

Le 16, un autre corps de l'armée de Naples entra à Rome, après une suite d'affaires sanglantes. Mais là du moins, et en raison surtout des mesures militaires prises avec sagesse et fermeté, il y avait sûreté pour les Français.

Le 26, Macdonald fit son entrée dans Florence, d'où il ne repartit que le 8 juin. Un grand mouvement s'était opéré dans les États du grand-duc. Toutes les villes, à l'exception de celles qui étaient occupées par des garnisons républicaines, s'étaient, aux cris de *vive Ferdinand*, déclarées en faveur des puissances confédérées, et cela avec un enthousiasme, un emportement, qu'on n'eût pas attendu des paisibles Toscans. Les principaux foyers de l'insurrection étaient Arezzo et Cortone, villes situées sur des hauteurs escarpées et voisines de l'État de Rome, qu'encourageaient encore les soulèvements qui venaient d'avoir lieu dans ce dernier pays. Arezzo n'avait négligé aucun des moyens de fortifications praticables dans la confusion d'une révolte. De nombreux paysans veillaient aux portes, et ne laissaient personne sortir qu'après un sévère examen. C'était à chaque instant de nouvelles alertes; le danger exaspérait les esprits. Au surplus, ces hommes si furieux contre les Français et contre leurs partisans, même présumés, se montraient pleins de soumission dès que l'on prononçait devant eux le nom de leur souverain. Au milieu du désordre s'était formée, sous le titre de suprême commission royale, une administration composée d'ecclésiastiques, de nobles et de notables: tous les membres étaient modérés et humains; mais il leur fut impossible de contenir le peuple: ils se bornèrent donc à régulariser ses mouvements.

L'insurrection d'Arezzo et celle de Cortone mettaient en péril véritable ces deux villes, car les affaires des Français n'étaient pas désespérées: elles pouvaient se relever au premier moment, et Macdonald n'était pas éloigné de la Toscane. Quoi qu'il en soit, il résulta de ce mouvement de deux populations, que l'autorité du grand-duc fut rétablie dans ses États avant l'arrivée des alliés, ce qui était louable sans doute, mais fut accompagné de quelques actes de violence coupable.

Les événements qui viennent d'être retracés se passaient en mai 1799. Cortone était encore réservée à une dernière épreuve: un détachement de Polonais qui se trouvait à Pérouse, accourut pour remettre la ville sous la domination française. Il s'ensuivit un engagement terrible, après lequel cependant les assaillants furent contraints de se retirer à Florence. Mais Macdonald s'approchait toujours d'avantage; son avant-garde parut devant Cortone, qui ouvrit ses portes, à la condition que les personnes et les propriétés seraient respectées, ce qui fut accordé et, qui plus est, observé.

Arrivé à Sienne, il résolut de soumettre Arezzo. En conséquence, il fit faire aux habitants une sommation, et on leur déclara de sa part, que, s'ils ne se rendaient pas, ils seraient passés au fil de l'épée; que leur ville serait mise à feu et à sang, etc., etc. Arezzo n'en fut que très-peu effrayée, et Macdonald n'essaya point de la réduire, parce que c'était une place forte hors de sa route, et qu'il lui tardait d'atteindre son but.

À l'instigation d'un certain André Doria, Albiano, ville située dans le voisinage du pays de Gènes, s'était également insurgée contre les Français. Les actes de cruauté n'y furent point épargnés. Les républicains marchèrent sur cette ville,

qui fut pillée et brûlée. La terreur et l'anarchie régnaient en Toscane; partout le sang y coulait.

Macdonald s'avangait toujours à grands pas; mais ses troupes n'étaient point payées; les soldats pouvaient se mutiner. Pour prévenir un pareil contre-tems, Reinhard, commissaire français, combinant ses moyens extrêmes avec Bertolio, ambassadeur de la république française à Rome, fit enlever des églises de la Toscane, des couvents, des synagogues et autres temples, tout l'argent supposé inutile, et il en appliqua le produit au paiement de l'armée. Déjà on avait dépouillé les monts-de-piété; et ce ne fut qu'au moment des revers, quand la restitution ne pouvait plus être attribuée qu'à la peur, que l'on rendit les gages au-dessus de 10 francs.

Le général français, qui commandait maintenant dans les États du grand-duc, ayant appelé près de lui toutes les troupes qui y étaient réparties, excepté les garnisons de Florence, de Livourne et de quelques autres places fortes du littoral, devait tout mettre en œuvre pour opérer sa jonction avec Moreau, en longeant la rivière du Levant. Moreau, jusqu'à ce jour, avait déjoué les combinaisons d'un ennemi redoutable par sa supériorité numérique et par l'appui des insurrections; d'un ennemi qui, déjà maître de la Lombardie, se flattait de l'être bientôt de toute l'Italie. On a prétendu que Macdonald, qui pouvait soutenir utilement le nouveau chef de l'armée française et le relayer, avait agi, à cette époque, comme s'il avait voulu l'éclipser. Arrivé à Lucques le 3 juin, il est maître dès lors de se retirer sur l'État de Gènes; mais il a conçu l'idée hasardeuse de se réunir au général en chef, en perçant le gros de l'armée de Suwarow.

Le 17 et le 18, avec environ trente mille hommes, il résista heureusement à près de cinquante mille Austro-Russes; mais paraissant entraîné par le désir de remporter un avantage signalé sans le concours de Moreau, sous les ordres duquel il doit passer, il franchit audacieusement, le troisième jour, la Trébia, en face de l'ennemi, et l'attaque sur toute la ligne. Rejeté, après une lutte opiniâtre, sur les bords du torrent, et ayant essuyé une perte évaluée à plus de douze mille hommes, il se retire sur Modène.

Le lendemain 20, son arrière-garde, atteinte par Suwarow en personne, est extrêmement maltraitée. Après avoir rappelé à lui les garnisons de Livourne et de l'île d'Elbe, qui avaient été forcées de capituler, la première avec un chef de Toscans insurgés, nommé Inghirami; la seconde avec un corps de Napolitains, de Toscans et d'Anglais réunis, il se dirigea par la route de Lucques, pour arriver sur les terres de la république ligurienne.

Le 27, eut lieu la jonction de l'armée de Macdonald avec celle d'Italie, qui était sous les ordres de Moreau. Là, ses soldats purent se reposer de leurs longues fatigues. Ex-ténué lui-même, souffrant encore de sa blessure, et ne se souciant probablement pas de se retrouver en second, Macdonald annonça son départ. Dès le mois de janvier, il avait donné sa démission, par suite de sa mésintelligence avec Championnet, alors son général en chef. Il se rendit à Paris, moins en vaincu qu'en triomphateur. Personne n'ignorait qu'il avait multiplié les preuves d'un courage prodigieux; et plusieurs proclamations sévères n'avaient porté atteinte ni à son noble caractère, ni à sa réputation d'humanité. Il laissait donc en Italie les souvenirs les plus honorables, et qui l'auraient été sans aucune restriction, si son amour excessif de la gloire ne l'eût entraîné dans quelques erreurs.

La garnison de Florence ayant suivi l'armée de ce général dans sa retraite, toute la Toscane rentra sous l'obéissance de Ferdinand.

À peine les Français avaient-ils été obligés de quitter les États du grand-duc, que le peuple poursuivit tous ceux des Toscans qui étaient réputés leur avoir été favorables. Ricci, ancien évêque de Pistoie et Prato, fut mis en prison, et s'y trouva confondu avec des criminels; mais quand la terreur populaire fut un peu calmée, on transféra ce prélat, le 8 août 1799, dans le couvent des Dominicains de Saint-Marc. Dès le 1^{er} de ce mois, Ricci, à la sollicitation d'un autre évêque, avait signé une formule de rétractation, qui fut envoyée à Pie VI. Cet illustre souverain pontife avait, quelques années auparavant, fulminé, par une bulle, le synode tenu en 1788 à Pistoie; mais sa position était, en ce moment, bien différente: il se trouvait captif à Valence, et touchait au terme de son orageuse carrière.

A la fin de l'année 1799, les affaires d'Italie étaient moins avancées que jamais pour les Français, dépossédés aux deux extrémités de la Péninsule. L'insurrection formée contre eux pouvait être d'autant plus redoutable, que Rome exceptée, toutes les populations semblaient d'accord, ainsi qu'on l'a dit plus haut, pour envelopper et pour tâcher d'anéantir les troupes de la république française. Le cardinal Ruffo était entré dans Naples, et il avait renversé la république dite parthenopéenne : ce triomphe, du reste, fut accompagné d'excès affligeants qu'il ne pouvait empêcher, s'il ne les permettait pas. Les armées autrichiennes descendaient jusqu'au centre de la Cisalpine, et paraissaient avoir le projet de séparer les forces françaises, dont une partie se trouvait auprès des Alpes, et l'autre dans la Ligurie et les gorges des Apennins. D'ailleurs, en cette position, la Toscane était la meilleure et presque l'unique ressource pour la nourriture de l'armée. Tantôt on refusait, et tantôt on arrêtait, au milieu des Apennins, les subsistances destinées aux Français, et ils ne parvenaient à les conquérir qu'à la pointe de l'épée. Toujours animés contre eux, les habitants d'Arezzo et de Cortone, à la suite d'opérations importantes sur les bords du Trasimène, s'étaient emparés de Pérouse et de sa citadelle. De cette manière, ils interceptaient toute communication entre les républicains laissés à la garde de Rome et des places voisines, et ceux qui se trouvaient assiégés dans Ancône.

Mais un nouvel ordre de choses se préparait. Le 9 octobre 1799, Buonaparte était revenu d'Égypte en France, et, le 9 novembre (18 brumaire an 8), il s'était fait nommer premier consul. Les nouveaux triomphes qu'il obtint en Italie, au printemps de l'année 1800, n'appartiennent point à l'histoire de la Toscane.

L'armée autrichienne, vaincue à Marengo (14 juin), était prête à disputer de nouveau la victoire. Un peu d'agitation troublait encore, à cette époque, certaines contrées de la Péninsule. La Cour de Vienne comptait particulièrement sur les soulèvements de la Toscane, de ce pays, si cahue pendant la presque totalité de la crise révolutionnaire, et de la guerre continentale, mais qui était devenu un des plus ardens contre les Français. Le traité d'Alexandrie plaçait hors du domaine de la France, et par conséquent dans celui de l'Autriche, l'ancienne souveraineté du grand-duc ; mais l'empereur savait bien qu'il y avait de nombreux partisans, et les républicains beaucoup d'ennemis ; qu'excitait chaque jour davantage le clergé. La régence, créée par Ferdinand, agissait dans le même sens. Le marquis de Sommariva, chef de cette régence, et nommé commandant de toutes les troupes autrichiennes dans le grand-duché, étant chargé par ses instructions d'organiser, de recruter et d'armer les insurgés, apportait un zèle infatigable à remplir sa mission. Il fomentait les inquiétudes, favorisait les rassemblements. Du reste, dans l'incertitude de la paix ou de la guerre, ni les mouvements de la Toscane, ni les mesures de l'Autriche, n'empêchaient les traités existants d'avoir leur effet ; mais, précisément au moment où le général Pino quittait la ligne du Rubicon pour se réunir à l'armée de la Cisalpine dans Bologne, les habitants d'Arezzo et de quelques montagnes voisines se levèrent en masse, s'adjoignirent, sur leur route, quelques troupes irrégulières formées dans la Toscane et le Ferrarais. Ces bandes indisciplinées étaient emportées par leur haine contre les républicains ; elles méconnaissent la voix de leurs chefs, passèrent la frontière et se montrèrent sur les hauteurs qui séparent la Toscane du Bolognais et du Modénais. La Romagne fut envahie et les insurgés s'y abandonnèrent à tous les excès. Le général Pino marcha aussitôt à leur rencontre, et les atteignit à Faenza où ils s'étaient cantonnés ; mais à l'aspect de ses forces, ils évacuèrent soudain la ville et se retirèrent par trois lignes, sur Ferrare et Arezzo. Alors les troupes françaises se partagèrent aussi en trois colonnes, et suivirent les trois corps ennemis. Celle qui se dirigeait sur Ferrare ayant rencontré cet amas d'hommes armés auprès de Lugo, en passa la plus grande partie au fil de l'épée, et mit le surplus en pleine déroute. La deuxième colonne, arrivée à Ravenne, trouva l'ennemi disposé à se défendre ; mais la résistance ne dura qu'un instant, et la ville ayant été emportée d'assaut, tous les hommes arrêtés avec des armes furent mis à mort. Enfin le corps qui opérait sa retraite sur Arezzo, atteint et surpris dans sa marche, eut le même sort.

La plus grande partie des insurgés avait payé leur audace de la vie. Cependant la révolte pouvait continuer et continuait en effet. Quoique Sommariva n'eût pas voulu

paraître protéger les opérations irrégulières de ces montagnards, on jugeait bien que leurs rassemblements étaient, à ses yeux, un noyau en réserve pour recommencer les hostilités, à la première occasion favorable. D'ailleurs, d'après la capitulation préliminaire d'Alexandrie, l'Autriche devait ordonner en Toscane le désarmement des nouvelles levées ; loin que cette clause eût été exécutée, elles formaient vingt-cinq mille combattants que commandaient des officiers autrichiens, soumis eux-mêmes au général Sommariva ; et, à l'époque de l'insurrection des paysans, ils avaient menacé de se rendre maîtres du territoire de Lucques et du Bolognais. Enfin un corps napolitain s'était approché ; et on annonçait assez publiquement qu'une escadre anglaise, sur laquelle se trouvaient douze mille hommes de débarquement, devait s'emparer de Livourne, malgré l'apparente opposition de Sommariva.

Réunissant ces diverses circonstances, Brune, chargé alors du commandement des troupes françaises en Italie, ne balança point à notifier au général Sommariva qu'il fallait, conformément aux préliminaires d'Alexandrie, désarmer son corps immédiatement ; et qu'en cas d'hésitation lui, général en chef des Français, se croirait obligé, sans violer la neutralité, d'occuper la Toscane, et d'y tirer vengeance de tous les excès commis sur le territoire que gardaient les troupes de la France. La réponse de Sommariva fut évasive ; mais la conduite de ses troupes était tout ce qu'il y avait de plus significatif. Loin d'obéir aux lois qu'imposait Brune, elles se jetèrent sur quelques parties des frontières de la Cisalpine, s'emparèrent de Santo-Leo et de Castiglione, et levèrent des contributions dans le cercle occupé par les Français armés.

A cette nouvelle, Brune donna au général Dupont l'ordre de prendre, avec les divisions qu'il commandait, possession de la Toscane entière. Dupont se mit en marche sur-le-champ. Arrivé à Pianoro, il écrivit à Sommariva que le délai accordé par le général en chef pour le désarmement des légions extraordinaires de Toscane, étant expiré, et ces levées, loin d'être dissoutes, s'étant emparées de plusieurs cantons du territoire cisalpin, il était chargé, lui Dupont, par des ordres supérieurs, d'opérer le désarmement de cette multitude égarée, qui avait commis des horreurs dans la Romagne, et engagé plusieurs combats : que, par suite, il allait occuper la Toscane.

Le corps destiné à cette expédition se mit en mouvement le 14 novembre 1800. La division cisalpine formait l'avant-garde, sous les ordres des généraux Pino, Julien et Trivulce. Toutes les difficultés du passage des Apennins s'aplanirent devant les troupes qui avaient franchi les Alpes. Les nouvelles recrues, les paysans, se dispersèrent sans attendre la vue des drapeaux républicains. Elles ne se croyaient en sûreté qu'au fond des bois et dans les retraites les plus écartées.

On marcha sur Florence. Le 15, Dupont ignorait encore à quel parti s'arrêterait Sommariva. On savait seulement que, depuis l'approche hostile des Français, ce général avait laissé agir les insurgés, et employé, pour enthousiasmer et pour séduire, tous les moyens qui peuvent faire impression sur des têtes italiennes.

Enfin, à quelques lieues de Florence, Dupont reçoit une lettre de Sommariva, et il apprend à son armée que ce chef militaire évacue la Toscane avec tous les soldats autrichiens qui sont sous ses ordres. Quelques heures auparavant, le tocsin sonnait dans Florence : le cabine le plus profond règne dans la ville à l'aspect des Français. Une proclamation annonce les vues pacifiques de celui qui les commande ; enfin une nouvelle régence est formée.

Florence étant soumise, la division Pino fut dirigée sur Prato, Pescia et Pistoie, la division Mounier sur Arezzo, et la brigade de Müller sur Livourne, afin de prendre à la fois possession de tout le duché. Pino et Müller ne trouvèrent aucune résistance ; mais les insurgés avaient réuni leurs forces pour défendre Arezzo. La place fut prise d'assaut, le lendemain 19 octobre. Une partie des insurgés fut massacrée sur les remparts, dans les rues, dans les maisons dont les murs étaient crénelés ; les autres s'enfuirent dans la campagne, et on démantela les murailles de la place, qui long-tems n'offrit que des ruines.

Cependant (ce qui était d'un intérêt beaucoup plus général) les hostilités redevenaient imminentes entre la France et l'Autriche. L'empereur avait refusé de ratifier les préliminaires de paix stipulés à Paris, le 8 octobre. L'Angleterre poussait l'Autriche à la guerre. L'insurrection de la

Toscane avait obligé Brune de démembrer une partie de son armée. Il ne restait dans le pays insurgé que trois ou quatre mille hommes, sous les ordres de Miollis. Le roi de Naples se dirigeait avec une nouvelle armée sur les Etats toscans. Il se trouva dans une situation fort critique par la conclusion de l'armistice qui, à la demande du général autrichien Bellegarde, fut conclu à Trévise, le 16 janvier 1801. Le comte Roger de Damas, général français au service de Ferdinand IV, était venu prendre position à Sienne en Toscane. De son côté, Sommariva, soutenu par quelques escadrons autrichiens, s'avancait avec les émigrés d'Arezzo, et soulevait tout le haut-pays dans le grand-duché. Impatients du nouveau joug, les Arétins avaient encore une fois couru aux armes, et ils donnaient les plus vives inquiétudes à Miollis, qui n'avait que très-peu de monde pour garder la Toscane. Les frontières étant insurgées, Sommariva et le comte de Damas marchèrent, chacun de son côté, sur Florence, où Miollis avait son quartier-général. Celui-ci, désespérant de pouvoir, avec sa faible troupe composée de Français, de Cisalpins et de Piémontais, résister à cette double attaque, conçut l'heureuse idée de combattre séparément ses deux ennemis au moyen d'une manœuvre rapide. Il marcha d'abord contre les Napolitains. Le général Pino, qui commandait son avant-garde, entra bientôt victorieux dans la ville de Sienne. Le comte Roger de Damas, obligé d'en sortir, voulut se rallier sur les hauteurs voisines; mais, pressé de nouveau par les Cisalpins et par les Piémontais, il lui fallut abandonner entièrement les Etats du grand-duc, et il se retira sur le territoire de Rome. Sommariva, informé des revers de ce général, battit aussitôt en retraite, et vint chercher un abri dans Ancône.

Tels étaient, au moment de l'armistice de Trévise, les événements de la Toscane conservée à la France; et comme

le roi de Naples ne se trouvait point compris dans la convention, il demeurait seul exposé aux plus grands dangers. En effet, d'après les ordres du premier consul, Murat était entré en Italie avec de nouvelles levées, et s'avancait rapidement sur la Toscane et la Romagne, pour envahir ensuite le royaume de Ferdinand IV. Mais, par l'intervention de la Russie, une trêve fut conclue, le 18 février, entre la France et Naples. Paul I^{er}, était déjà en bonne intelligence avec Buonaparte qui, d'un ennemi déclaré, eut l'habileté et le bonheur de s'en faire bientôt un ami, un allié, des plus dévoués.

Tout s'acheminait à la paix. Le traité conclu à Lunéville, le 19 février 1801, laissa la Toscane et l'île d'Elbe à la disposition de la France, qui promit d'indemniser en Allemagne le grand-duc Ferdinand d'Autriche.

À ce traité s'en joignit un autre, signé le 21 mars, à Madrid, par Lucien Buonaparte, frère puîné du consul, pour le compte de la France; et par le prince de la Paix, au nom du roi d'Espagne. Il fut convenu entre les deux parties que la Toscane serait donnée, avec le titre de roi d'Étrurie, au fils aîné du duc de Parme; que la partie de l'île d'Elbe appartenant à la Toscane, devenait propriété de la république française, qui dédommagerait le nouveau roi par la cession de l'État de Piombino; que la Toscane demeurerait pour toujours unie à la couronne d'Espagne; et que le fils du roi d'Espagne hériterait du roi d'Étrurie, dans le cas où ce prince décéderait sans enfants.

Louis, infant de Parme, âgé de 29 ans, avait épousé, en 1795, Marie-Louise-Joséphine, fille du roi d'Espagne, Charles IV. Il se hâta de quitter Madrid; et après un séjour de peu de durée à Paris, il arriva, le 12 août 1801, à Florence, où bientôt il fut reconnu, par les grandes puissances continentales, roi d'Étrurie.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DE

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-MARINO.

La petite république de San-Marino, heureuse et presque ignorée du monde, comptait douze siècles d'existence en 1770, commencement de l'époque qu'embrasse la *Continuation de l'Art de vérifier les dates*.

1599. Dans l'avant-dernière année du seizième siècle, de nouveaux statuts, nécessités par les circonstances, et arrêtés par le Conseil général, dans lequel réside le pouvoir souverain, furent imprimés et eurent force de loi.

1602. Le 28 janvier, le Conseil général, s'apercevant que les nouveaux statuts valaient moins encore que les premiers, et qu'ils étaient souvent en opposition les uns avec les autres, fut fortement tenté de les refaire; mais on se contenta, pour le moment, d'en maintenir l'exécution; et successivement ils furent modifiés par des décrets, à mesure que les circonstances l'exigeaient.

Le duc d'Urbin, François-Marie II, de la Rovère, quoique loin du terme probable de ses jours, avait le pressentiment de mourir sans enfants; dans ce cas, ses États auraient pu être dévolus à la chambre apostolique ou au saint-siège. La république de San-Marino lui paraissant être dans une position incertaine pour l'avenir (et d'abord parce qu'elle perdrait en lui son protecteur et son ami), il fit connaître à ce gouvernement quelles étaient ses craintes actuelles.

Le Conseil général ayant à délibérer sur une affaire de si grande importance, nomma une commission pour l'examiner attentivement. Lorsqu'elle eut fait son rapport, on décréta que les articles du traité à conclure avec le pape seraient dressés par le secrétaire de la république, messire Lattanzio Vialli, et portés par une députation spéciale au seigneur Malatesta Malatesti, auditeur de son altesse à Urbin, lequel recevrait ordre de se transporter à Rome, pour négocier directement avec Clément VIII. Le traité, quoique conditionnel, fut signé, la même année, dans la capitale du monde chrétien, et ratifié le 24 mai par le Conseil général de San-Marino.

François-Marie II de la Rovère avait épousé, en 1570, Lucrèce d'Este, sœur d'Alphonse II, duc de Ferrare. Il eut d'elle un fils, qu'il nomma Frédéric Ubaldo; et dès lors il prit le parti d'annuler le traité conclu.

1621. Le 31 janvier, le Conseil général chargea une commission de réviser, réformer et réunir tous les décrets, tant anciens que modernes; mais ce travail ne fut pas terminé.

1623. La mort prématurée du prince Frédéric Ubaldo, devenu le mari de Claude de Médicis, la fille de Ferdinand I^{er}, plongea le vieux duc d'Urbin dans un abattement dont il ne fut pas difficile d'abuser. Quoiqu'il reconnût, dans sa petite-fille Victoire, dont la princesse Claude était restée enceinte, l'héritière de ses États, il céda, par faiblesse, à des sollicitations qui le privèrent du gouvernement de ses peuples avant la fin de sa vie. Le pape Urbain VIII occupait alors le saint-siège; le duc d'Urbin lui fit la donation entière de ses États en 1626, et mourut en 1631. Sa petite-fille Victoire épousa Ferdinand de Médicis, et lui porta en dot les biens particuliers de la maison de Rovère.

Le duc François-Marie avait, pour résident à Rome, Horace Albano, qui devait traiter les affaires relatives à la cession dont il a été question plus haut. Dans cette occur-

rence, la république choisit, à son tour, Albano pour son représentant auprès du saint-siège, et le chargea d'obtenir du nouveau souverain pontife le renouvellement du traité fait sous Clément VIII. En passant sous la protection des papes, qui par le nouveau traité fut substituée à celle des ducs d'Urbin, la république conserva son indépendance, sa liberté; et, bien loin de perdre aucun de ses droits, elle en obtint de nouveaux.

L'administration des affaires de San-Marino se maintint encore quelque tems avec une certaine vigueur; mais déjà, en 1639, on trouvait si peu de personnes capables de soutenir dignement le ministère républicain, qu'on fut obligé d'accorder une dispense d'âge à Ascaga et à Jean-Baptiste Belluzi, pour être mis à la tête des capitans (*capitanei*), en raison de leur mérite et des besoins publics.

Vers le milieu du dix-septième siècle, tout ce qui concernait les intérêts de l'État était négligé à un tel point, que les Conseils ne pouvaient plus s'assembler que très-rarement, les Conseillers ayant pris l'habitude de ne plus remplir leurs devoirs. On tenta, mais en vain, de remédier à ce relâchement, soit par des amendes pécuniaires, soit par la diminution du nombre des suffrages exigés. Enfin, au mois d'octobre 1652, on se vit dans la nécessité de réduire le nombre des Conseillers, de soixante à quarante-cinq, c'est-à-dire à trente citoyens et quinze forains.

La mauvaise administration de la justice et le défaut d'instruction publique furent les principales causes de la décadence de la république. L'abus souffert du droit d'asile lui fut aussi fort préjudiciable. En 1654, il fallut rendre une loi pour délivrer le pays d'une foule d'étrangers nuisibles.

Matteo Valli fut le premier citoyen de San-Marino qui publia une relation historique et politique, fort bien écrite, sur sa patrie. Ami de Gabriel Mandeo, il fut employé comme lui en qualité d'homme de lettres, auprès de divers princes et cardinaux. Il occupa ensuite, pendant plusieurs années, le poste de secrétaire de la république. Ses procès-verbaux des séances du Conseil général sont écrits avec une simplicité et une clarté qui peuvent servir de modèle.

Les guerres d'Italie, qui durèrent jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, ne troublèrent nullement la république de San-Marino. Il existait cependant dans son sein un mauvais ferment, qui occasionnait quelquefois des déchirements fâcheux. Elle fut surtout mise à une terrible épreuve par le cardinal Albéroni, légat du pape à Ravenne.

En 1739, quelques coupables dans les fers avaient trouvé le moyen d'obtenir la protection de cette Eminence, qui, sous un prétexte illégitime, demanda leur élargissement. Mais la république fit de justes remontrances au cardinal-légat, déclarant que ce qu'il prétendait devoir lui être accordé par elle, était en opposition avec les lois d'équité générale, et les droits et coutumes particuliers. Albéroni, indigné, ne respira plus que la vengeance. Il obtint d'abord de la Cour de Rome le droit de repraiselles, et fit arrêter des citoyens inconnus qui se trouvaient alors dans la Romagne pour leurs affaires. Non content de cette violation du droit des gens, il essaya de couper les vivres aux républicains, en garnissant de ses satellites tous les confins de leur pays. Enfin, il ne cessa de les noircir auprès du souverain pontife, lui dépeignant la république de San-Marino

comme une autre Genève, ennemie de Dieu et des saints. S'apercevant bientôt que toutes ses raisons n'étaient pas suffisantes pour émouvoir Clément XII, il imagina de faire demander à sa sainteté, par quelques pétitionnaires, que la république de San-Marino fût réunie à la domination papale. Ce fut le coup décisif; la bulle de réunion fut dressée, et l'exécution confiée au cardinal Albéroni, qui, le 24 octobre de la même année 1739, entra dans la ville de San-Marino à la tête de sept à huit cents sbires. Les citoyens furent convoqués dans l'église du saint, fondateur de la république, et invités, au milieu de la célébration des divins mystères, à prêter le serment de fidélité au saint-siège. Deux citoyens seulement y consentirent; mais le capitaine Grangi, Joseph Onafri et Giralde Gazi surtout, s'y refusèrent, en s'exprimant de la manière la plus énergique. Albéroni, à la sortie de l'église, donna un libre cours à sa colère; il ordonna des incarcérations et menaça du pillage.

Cependant, les hommes sages restèrent dans l'église pour délibérer. Il leur parut qu'en cédant conditionnellement à la force, rien ne pouvait porter préjudice aux droits publics, et il fut décidé, afin d'éviter les plus grands malheurs, que l'on céderait à l'empire des circonstances. Mais on espérait bien se retrouver promptement en mesure de rétablir les lois et l'État même, dans toute leur intégrité.

Cet expédient, dicté par la sagesse, servit de prétexte au cardinal pour s'ériger en législateur, en juge, en despote. Alors les bons citoyens ne négligèrent rien pour faire parvenir leurs plaintes et leurs vœux au pied du trône pontifical d'où étaient émanés des ordres mal combinés. Clément XII protesta que cette entreprise avait été faite contre son intention, et qu'il n'aspirait pas à être le maître, mais seulement le protecteur, de la république de San-Marino. Pour dissiper tous les soupçons que les Cours d'Italie et d'Europe auraient pu concevoir contre le souverain de l'État romain, sa sainteté résolut de rendre aux citoyens de San-Marino la forme de gouvernement dont ils étaient en possession depuis plusieurs siècles. Monsignor Enriquez, napolitain, qui fut ensuite cardinal, reçut, à cet effet, une commission avec les instructions convenables; et le 5 février, après un interrègne de trois mois et demi, la république fut entièrement reconstituée.

La courte crise qui venait d'avoir lieu lui devint salutaire. L'énergie prit la place de l'indolence, et on vit bientôt refleurir les anciennes lois. Une multitude d'écrits publiés à cette occasion, tirèrent le petit État de San-Marino de l'oubli. Quelques auteurs essayèrent de justifier la levée de bouclier d'Albéroni; d'autres se bornèrent à exposer simplement la vérité des faits.

Benoît XIV, successeur de Clément XII, éloigna Albéroni du territoire de la république, en le faisant passer de la légation de la Romagne à celle de Bologne. Ce fut dans cette ville qu'on vit alors paraître une histoire de la conquête de San-Marino, où le dernier pape, ainsi que le cardinal Corsini, le cardinal secrétaire et tout le sacré collège, n'étaient pas ménagés. Corsini répondit à ce libelle; et on peut regarder son mémoire comme le meilleur des monuments historiques relatifs à cet événement. On en vint à oublier, par un sentiment de générosité, la perversité d'Albéroni; et les républicains de San-Marino, pour transmettre à la

postérité un témoignage de la reconnaissance qu'ils croyaient devoir à Clément XII, lui érigèrent, en 1740, une statue de marbre.

La guerre d'Italie, qui dura encore quelque tems, n'altéra en rien le régime de la république, à laquelle des réglemens sages concilièrent les égards des généraux étrangers, de sorte qu'elle n'eut à souffrir aucun contre-coup. Dans le reste du siècle, le gouvernement de San-Marino eut plusieurs différends avec les légats de la Romagne; mais la Cour de Rome, prenant connaissance des faits, se renferma dans les bornes de la justice, et les intérêts de l'État ne furent nullement compromis.

La fin du dix-huitième siècle, si fatale aux rapports politiques de l'Italie, pouvait aussi devenir funeste à San-Marino. La contagion révolutionnaire, partie de la France, se fit légèrement sentir pendant quelques instans dans ce pays; mais l'ordre y fut promptement rétabli. Buonaparte, général en chef de l'armée de la république française, au-delà des Alpes, s'étant emparé des légations de Bologne et de Ferrare, marchait contre Rome au mois de février 1797. Il traversa le duché d'Urbin, dans lequel est enclavée la petite république.

Le 12 du même mois, le savant Monge, qui accompagnait le général, en qualité de commissaire du gouvernement français, pour les sciences et les arts, fut envoyé par lui à San-Marino: il y prononça un discours dans lequel il disait que l'armée d'Italie étant obligée, pour obtenir la paix, de passer par le territoire de cette petite république, le chef de l'armée l'assurait d'une amitié inviolable. Les hommes qui étaient alors à la tête du gouvernement de San-Marino, refusèrent l'offre qui leur était faite, en même tems, d'une augmentation de territoire, calculant, avec raison, qu'elle aurait pu changer toute l'existence de leur État, sans y apporter aucun avantage réel. Ils se contentèrent de réclamer quelques facilités de plus pour leur commerce.

Monge, ayant rendu compte de sa mission à son général, par une lettre datée de Modène, le 10 ventôse an 5 (28 février 1797), reçut cette réponse:

« Je donne ordre que les citoyens de San-Marino soient exempts de toute contribution de guerre, et respectés dans quelque endroit de la république française qu'ils se trouvent. » Il leur fit en même tems annoncer le don de quatre canons, qui ne fut jamais effectué, et celui de mille quintaux de blé qui furent livrés, mais probablement payés par la population qui était censée en recevoir le don.

Depuis ce tems, les citoyens de San-Marino restèrent tranquilles au milieu du bouleversement qui avait lieu tout autour d'eux; et à l'époque de l'établissement de la république italienne, les chefs de celle-ci, d'accord avec Buonaparte, son suprême régulateur, confirmèrent, par un traité solennel, le système d'amitié et d'assistance entre les deux gouvernemens, l'un plus grand et l'autre infiniment plus petit. Il est remarquable que l'homme qui, de général en chef, devint premier consul, puis empereur, et se montra, depuis 1804 surtout, entièrement contraire aux États républicains, ait toujours respecté l'ordre établi dans San-Marino, et ne se soit jamais mis en tête de faire entrer ce pays dans l'apanage, soit d'un des membres de sa famille, soit de quelque général français.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES PAPES.

CLÉMENT XIV.

1769. CLÉMENT XIV (Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, né le 31 octobre 1705, au bourg de Saint-Arcangelo, près de Rimini, d'une famille noble originaire de Saint-Angelo-in-Vado, petite ville épiscopale, dans le duché d'Urbini, religieux conventuel de l'ordre de Saint-François, en 1723, sous le nom de frère François-Laurent, professeur de philosophie et de théologie à Bologne et à Rome, consultant du saint-office sous le pontificat de Benoît XIV, dont il possédait l'estime et la confiance, cardinal le 24 septembre 1759), fut élu pape, d'un consentement unanime, le 19 mai 1769, après un conclave de trois mois et quelques jours, sacré le 28 mai, et couronné le 4 juin de la même année.

Toute l'Europe catholique était dans la plus vive agitation. Des intérêts divers, froissés par la Cour de Rome, lui avaient suscité des ennemis nombreux. Les princes de la maison de Bourbon avaient épousé la querelle de l'infant duc de Parme contre Clément XIII; et tous les souverains désiraient ardemment la suppression de la société de Jésus, que quelques-uns d'entre eux avaient déjà abolie dans leurs États. Dans cette conjoncture délicate, il n'y avait qu'un pontife pacifique et modéré qui pût tranquilliser les puissances et prévenir le schisme. Le cardinal Ganganelli jouissait justement de cette réputation de modération et de sagesse qui convenait aux circonstances. Il était instruit, zélé, pieux et irrépréhensible du côté des mœurs. Il ne haïssait pas les jésuites, mais il ne croyait pas que leur existence fût tellement nécessaire à la religion, qu'il fallût leur sacrifier la tranquillité publique. Son attachement pour la France était connu; son amour pour la paix ne l'était pas moins; on l'avait souvent entendu manifester hautement des sentiments de concorde et d'union, et blâmer, autant que la décence le permettait, la conduite des ministres de Clément XIII. *On ne me communique rien, disait-il un jour au cardinal Cavalchini, et je sais tout; mais on aura beau faire, si l'on ne veut pas voir la Cour de Rome déchoir de sa grandeur, il faudra nécessairement se réconcilier avec les souverains; ils ont les bras plus longs que leurs frontières, et leur pouvoir s'élève au-dessus des Alpes et des Pyrénées.*

Les puissances catholiques n'ignoraient pas les sentiments du cardinal Ganganelli. Le prince de Brunswick, informé de sa manière de penser, en avait instruit le roi de France, et ce monarque en avait donné connaissance aux princes de sa famille. Pendant la tenue du conclave, un religieux du comtat Venaissin, qui connaissait parfaitement tout le mérite du cardinal Ganganelli, envoya des notes très-avantageuses sur cette éminence, à M. de Jarente, évêque d'Orléans. Le prélat les communiqua à Louis XV, qui, se rappelant alors ce qu'on lui avait déjà dit, fit donner les ordres les plus précis au cardinal de Bernis, d'appuyer fortement l'élection de Ganganelli. Les esprits des cardinaux n'étaient pas mal disposés; quelques-uns d'entre eux lui avaient même demandé s'il voulait être pape, et il leur avait répondu : *Comme vous êtes en trop petit nombre pour me nommer, et trop nombreux pour avoir mon secret, vous n'en saurez rien.* Mais lorsque la France se fut prononcée, elle entraîna tous les suffrages, et ceux qui hésitaient encore furent irrévocablement fixés.

Après l'élection, le doyen du sacré collège demanda, selon l'usage, au cardinal Ganganelli, s'il acceptait la papauté; il répondit : *Qu'on ne devait ni la désirer ni la refuser.* On prétend qu'il dit à quelques cardinaux : *Il faut que cette place ne soit pas actuellement excellente, puisqu'on veut en charger un pauvre religieux de Saint-François.* Lorsque le cardinal-diacre annonça solennellement que le peuple romain avait pour souverain pontife François-Laurent Ganganelli, qui s'était imposé le nom de Clément, la joie fut générale. On n'entendit de tous côtés que des cris d'allégresse, et il semblait, dit un témoin oculaire, qu'on allait voir revivre l'âge d'or. Quelques jours après son exaltation, Clément fit une allocution qui respire les plus nobles sentiments. Il commence par célébrer la puissance de Dieu, qui élève ce qu'il y a de plus vil au comble de la gloire; il développe ensuite le plan de gouvernement qu'il se propose de suivre, et termine par cette résolution si chrétienne et si énérgique : *Sic, juvante Deo, gubernabimus ecclesiam militantem, ut non amittamus triumphantem.* Afin d'arriver à cet heureux résultat, il écrit à toutes les puissances des lettres amicales; il nomme un secrétaire d'État agréable aux couronnes; il prend en main les rênes de l'État, et manifeste la résolution la plus ferme de tout voir par lui-même et de tout surveiller, suivant sa maxime, que rien n'est à négliger pour un souverain, et que les plus petits objets ont des ramifications qui s'étendent jusqu'aux premières varines de l'ordre social.

Le 12 décembre, il adresse à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques, une lettre encyclique dans laquelle, après leur avoir rappelé ce qu'ils devaient à Dieu et à la religion, dont ils étaient les ministres, il ajoute : « Nous vous exhortons, autant qu'il est en nous, à bien inculquer dans l'esprit des peuples qui vous sont confiés, l'obéissance et la soumission envers les souverains; car, parmi les commandements de Dieu, celui-ci est spécialement nécessaire pour maintenir l'ordre et la paix. Les rois n'ont été élevés au rang éminent qu'ils occupent, que pour veiller au salut et à la sûreté publique, que pour contenir les hommes dans les bornes de la sagesse et de l'équité. Ils sont les ministres de Dieu pour faire observer la justice, et ne portent le glaive que pour exécuter la vengeance divine, en punissant quiconque s'écarte de son devoir. Ils sont, outre cela, les enfants les plus chéris de l'Église et ses protecteurs, et c'est à eux qu'il appartient de maintenir ses droits et de défendre ses intérêts. Ayez donc soin qu'on fasse comprendre aux enfants même, des qu'ils seront susceptibles de raison, que la fidélité envers les souverains doit être inviolablement gardée; qu'on doit se soumettre à leur autorité, observer leurs lois, non-seulement par la crainte du châtiement, mais encore par le devoir de la conscience. »

Il dit dans un autre endroit : « Puis donc que vous êtes chargés de former les peuples selon les maximes de Jésus-Christ, votre premier devoir est de vivre dans la sainteté, la douceur, l'innocence des mœurs dont il nous a donné l'exemple; assurez-vous bien que vous ne ferez, un digne usage de votre autorité, qu'autant que vous aimerez mieux donner des preuves de modestie et de charité, que de faire ostentation des marques de votre dignité. Ayez pour principe que si vous vous acquittez scrupuleusement des devoirs qui vous sont imposés, vous serez comblés de gloire et de bonheur; et qu'au contraire, si vous les négligez, vous

vous couvrirez de honte, et vous vous préparerez les plus grands malheurs. Ne désirez donc point d'autres richesses que de gagner à Dieu des âmes qu'il a rachetées de son propre sang; ne recherchez point d'autre gloire que celle de vous consacrer totalement au Seigneur, pour travailler sans relâche à étendre son culte, à relever la beauté de sa maison, à extirper les vices, à cultiver les vertus. Tel doit être le seul objet de vos pensées, de vos desirs, de vos actions, de votre ambition. »

Le secret le plus inviolable préside à toutes ses décisions, et il parvient à dérouter la curiosité la plus inquiète. Vainement Pasquin se plaint qu'on ne sait rien parce qu'on ne fait rien : *Non si sa niente, perchè non si fa niente*; Clément n'en poursuit pas moins silencieusement sa marche à travers des difficultés de toute espèce; il est persuadé que le secret est l'âme des affaires, et que le succès le plus certain en apparence, a souvent manqué par une indiscretion. Il avait coutume de dire : *Un souverain qui a plusieurs confidentes est infailliblement dominé et souvent trahi. Je dors tranquille, quand je suis assuré que mon secret n'est qu'à moi.* Cette impénétrable politique de sa part a fait dire à quelques écrivains, que le pontificat de Ganganelli n'a pas été celui des curieux. Cependant il s'enfermait souvent dans son cabinet avec les cardinaux de Bernis et Orsini, et avec le prélat Asparu, envoyé de la Cour d'Espagne, et, après la mort de celui-ci, avec le chevalier Molino, son successeur, pour conférer sur les affaires de la chrétienté; ce qui inquiétait beaucoup de monde.

En 1770, le jeudi saint 12 avril, tout Rome s'attendait à la publication de la bulle *in coena Domini* (1), suivant l'usage non interrompu depuis 1568. Par une condescendance devenue nécessaire, Clément, plus ferme que Benoît XIV, ne craignit pas d'y déroger, et la publication fut omise. Cette conduite du souverain pontife fit présager aux puissances de la communion romaine ce qu'elles avaient droit d'attendre d'un pontificat commencé sous de si favorables auspices. La bulle leur était odieuse, parce qu'elle révoquait en doute leurs plus belles prérogatives, et que le chef de la religion semblait se proclamer lui-même le chef des empires; elle devenait inutile d'ailleurs, puisque les anathèmes ne faisaient plus impression sur personne. En la laissant dans l'oubli, le pape donna aux souverains une nouvelle garantie contre des entreprises qui n'avaient que trop fait détester l'autorité du saint-siège, et porta le calme et la sécurité dans des cœurs où régnait l'inquiétude. Les cardinaux qui n'avaient pas été consultés, firent des remontrances; le pape répondit qu'une publication d'anathèmes ne couvrait point au moment d'une absoute générale et d'indulgences plénières; mais, par une espèce de retour aux principes ultramontains, il ajouta qu'une bulle n'est pas supprimée par la simple omission de la publication, et qu'il en faut une révocation expresse. Le sacré collège insista, et chargea même le cardinal doyen de faire entendre de nouvelles plaintes. Clément lui révéla en particulier les motifs qui l'avaient porté à cette suppression. Le cardinal se rendit, et finit par convenir que le pape avait eu raison, et qu'il ne pouvait faire autrement. Les deux années suivantes, pour éluder toute difficulté sur la publication de la bulle, Clément donna, pour l'Italie seulement, un jubilé, pendant lequel il ne pensait pas qu'il fût convenable de fulminer des censures. Ainsi, suivant un écrivain de la société de Jésus (2), il fit une bonne chose, mais il ne la fit qu'à moitié, et de la manière la plus misérable, en ne révoquant pas expressément une bulle qui était toujours censée subsister, d'après ses propres paroles, et en continuant de la signer tous les ans, le mardi saint, pour être déposée au château Saint Ange.

Le 9 mars de la même année (1770), le pape écrivit à Louis XV, pour le prier de favoriser de tout son pouvoir et de soutenir avec vigueur les évêques de son royaume dans ce qu'ils entreprenaient pour la religion. « Alors, dit-il, ils donneront efficacement des preuves du zèle qui les anime, non seulement pour le salut des fidèles, mais encore pour l'avantage temporel de la patrie, ainsi que pour votre personne sacrée; car la religion étant le plus ferme appui des trônes, on contient facilement dans l'obéissance due aux rois les peuples qui obéissent à Dieu. » Quand on lui parlait des productions des impies contre le christianisme, il répondait avec beaucoup de justice : *Plus*

il y aura de ces productions, et plus on se convaincra que le christianisme est nécessaire. Il remarquait que tous les auteurs qui le combattaient ne savaient que creuser un abîme, et que c'était là tout ce qu'ils mettaient à sa place. Il jugeait très-sagement les philosophes français; il disait que l'altière, dont il admirait les poésies, n'attaquait si souvent la religion, que parce qu'elle l'importunait; que Jean-Jacques Rousseau était un peintre qui manquait toutes les têtes, et qui n'excellait que dans la duperie; que l'auteur du Système de la nature était un insensé qui s'imaginait qu'en chassant le maître de la maison, il en disposerait à son gré, sans penser que toutes les créatures ne peuvent respirer, se mouvoir et exister qu'en Dieu. Il ajoutait : *Que chaque siècle se distingue par une manière particulière de penser; qu'après les temps superstitieux, sont venus les jours d'incrédulité....*

Madame Louise de France venait de donner au monde le spectacle éblouissant d'une princesse qui s'arrache à la mollesse et à la pompe des Cours, pour s'ensevelir dans le cloître et s'astreindre aux austérités pratiquées dans l'ordre des Carmélites. Clément la félicita de sa sainte et généreuse résolution, par un bref du 9 mai 1770. Le même jour, il en adressa un au roi, pour se réjouir, avec lui, de ce qu'il avait étouffé le cri de la nature, non-seulement en ne s'opposant point à la noble détermination de sa fille bien-aimée, mais encore en applaudissant à sa démarche. Le 14 août 1771, il écrivit un nouveau bref pour informer Louis XV qu'il avait chargé l'archevêque de Damas, nonce apostolique en France, de présider en son nom à la profession de Madame Louise, et de le représenter dans cette touchante cérémonie.

Cependant les efforts du pape pour opérer la réconciliation du saint-siège avec les potentats que Rezzonico avait blessés dans leurs droits ou dans leurs prétentions, commençaient à être couronnés du succès. La Cour de Lisbonne, plus irritée que les autres, ne cessait de se plaindre depuis plusieurs années et de menacer. Clément, qui avait peut-être des droits aux premières avances, consentit à les faire lui-même. Il accorda le chapeau au frère du ministre, et, à force de condescendance et de ménagements, il parvint à le fléchir. « Qu'on ne s'imagine cependant pas », disait-il à ce sujet l'ambassadeur d'un grand prince, « que Clément XIV est un pape qu'on fait agir comme on veut : nous l'avons trouvé inébranlable dans l'occasion; et quelque chose qu'on lui dise, il ne se détermine qu'après avoir mûrement réfléchi. » Le 24 septembre 1770, il déclara, dans un consistoire, l'ouverture de la nonciature du prélat Conti, en Portugal, et le renouvellement, non-seulement des anciennes coutumes et des anciens égards qui subsistaient entre cette couronne et le saint-siège, mais encore leur confirmation, de manière à acquiescer de nouvelles forces et une plus grande vigueur. Cependant le nonce ne jouit pas entièrement et sans délais des privilèges attachés autrefois à sa charge, et il fallut du temps pour remettre les choses dans l'état où elles étaient avant la rupture.

Venise était également en guerre avec la Cour de Rome, pour des immunités ecclésiastiques. Clément ratifia solennellement les prétentions de la seigneurie, et ordonna un cardinal Molino, qui avait été exilé, de donner toutes les satisfactions qu'elle exigeait de lui.

Les princes de la dynastie des Bourbons, qui occupaient en grande partie les trônes de l'Europe catholique, se montraient les plus intraitables. Le gouvernement de l'infant duc de Parme avait été frappé d'anathèmes, et les rois de France, d'Espagne et de Naples avaient épousé sa querelle, et regardé comme faite à eux-mêmes l'espèce d'insulte qu'on avait faite à un prince qui leur appartenait par les liens du sang. Ils s'en étaient vengés en se saisissant d'Avignon et de Bénévent. Clément écrivit au duc de Parme, et il eut d'abord l'humiliation de voir sa lettre rejetée. Ce ne fut qu'à force de négociations et de promesses qu'il vint à bout d'opérer la réconciliation, et encore sans exiger aucune réparation et sans relever les censures qui étaient regardées comme nulles.

L'Espagne avait congelé le nonce et n'entretenait point d'ambassadeur à Rome; elle n'y avait qu'un simple envoyé. Après deux ans de difficultés et de contradictions, Clément parvint à rétablir l'ordre des choses, et, pour sceller l'union, la Cour de Madrid l'admit pour second parrain de l'héritier présomptif du trône. Les Cours de Versailles et de Naples n'avaient point cessé les relations de communion et même

(1) L'abbé Chauvelin explique parfaitement en quoi consiste la bulle *in coena Domini*. *Tradition des faits, etc.*, pag. 100.

(2) Lettres d'un Anglais sur la vie de Clément XIV.

d'amitié, mais elles retenaient Avignon et Bénévent, jusqu'à ce que le pape leur donnât pleine et entière satisfaction.

Le 18 mai 1771, Clément XIV prononça, dans le chapitre des frères Mineurs conventuels, rassemblés pour l'élection d'un général, un discours où il rappela avec attendrissement les jours heureux qu'il a passés parmi eux, et leur adresse les plus sages avertissements.

En 1772, sept mille Transilvains, instruits par les jésuites, revinrent à l'unité. L'impératrice-reine en donna avis à Clément, qui, dit un écrivain de la société, ne daigna pas y faire attention, parce que c'étaient des jésuites qui avaient opéré cette conversion. Deux ans auparavant, le 10 avril 1770, Marc Simon, patriarche des nestoriens ou chaldéens d'Arménie, avait écrit une lettre de soumission au saint-siège, et avait fait espérer que les évêques qui étaient sous sa juridiction et dix mille familles ne tarderaient pas à faire la même démarche; mais il paraît que l'événement ne justifia pas de si belles espérances. « Plût à Dieu, » s'était écrit le saint-père en recevant ses lettres, « que toutes les communions séparées suivissent un pareil exemple, je consentirais bien volontiers à mourir sur-le-champ, e io darsi presto la mia vita. »

Le 21 juillet 1773, Clément XIV donna le bref *Dominus ac redemptor*, portant suppression de la compagnie de Jésus. Depuis le commencement de son pontificat, il s'était occupé de fouiller dans les archives et de rechercher tout ce qui pouvait éclairer son jugement sur cette célèbre société. Il voulait éviter jusqu'à l'apparence de l'animosité, en passant sa résolution au poids du sanctuaire. « Je suis le père des fidèles, » disait-il, « et particulièrement des religieux : pour supprimer un tel ordre, il faut des motifs qui me justifient aux yeux de Dieu et de la postérité. Je ne veux point être exécuteur, mais juge. » Il avait opposé une sage lenteur à l'impatience des souverains qui le pressaient de rendre son décret, et ce ne fut qu'après quatre ans de réflexion et de recherches qu'il le fit paraître. Il y passe d'abord en revue tous les décrets de ses prédécesseurs pour abolir des ordres religieux; venant ensuite aux jésuites, il énumère tous les griefs que l'on articulait contre eux. Mais le motif qu'il fait valoir avec le plus de force, c'est l'intérêt de la chrétienté et l'amour de la paix : en voici une courte analyse.

Le pape rappelle que, dans la société des jésuites, presque dès sa naissance, il s'est élevé diverses semences de divisions et de troubles, non-seulement entre ses membres, mais encore entre les autres ordres réguliers, le clergé séculier, les académies, les universités, les collèges, entre les princes mêmes qui les avaient regis dans leurs États; que ces dissensions avaient pour objet, tantôt le caractère et la nature de leurs vœux, le tems d'admettre à ces vœux, la faculté de congédier les membres de la société, la permission de les élever aux ordres sacrés, sans titre et sans émission de vœux solennels, contre les décrets du concile de Trente et du pape Pie V; tantôt la puissance absolue que s'arrogeait le général, et d'autres articles concernant le régime; tantôt des points de doctrine, les écoles, les exemptions, les privilèges que les ordinaires des lieux et autres personnes établies en dignités ecclésiastiques ou séculières, soutenaient contraires à leur juridiction ou à leurs droits; enfin, qu'on n'a jamais cessé d'intenter de très-graves accusations contre les membres de cette société, lesquelles n'ont pas peu troublé la paix et la tranquillité de la république chrétienne....

Il rappelle encore que depuis les lettres de Grégoire XIV, du 28 juin 1591, l'on vit s'élever de plus en plus, dans presque toutes les parties de l'univers, des disputes et des contestations très-affligeantes, que plusieurs dénoncèrent comme contraires à la foi orthodoxe et aux bonnes mœurs; que l'on vit fermenter, dans le sein de la société, des dissensions qui éclatèrent, tant au dedans qu'au dehors; que les accusations se multiplièrent contre elle, principalement sur son avidité pour les richesses; que de là sont venus ces troubles et ces orages, connus de tout le monde, qui ont causé au saint-siège la plus grande amertume et la plus vive douleur, et les résolutions de plusieurs princes contre la société....

Il remarque enfin que tous les remèdes ont été sans force et sans puissance pour déraciner et détruire tant de troubles, d'accusations et de plaintes contre la société; que tous

ces maux n'avaient point cédé aux efforts d'Urbain VIII, de Clément IX, X, XI et XII, d'Alexandre VII et VIII, d'Innocent X, XI, XII, XIII et de Benoît XIV, qui avaient fait leur possible pour rétablir la tranquillité de l'Église, en donnant plusieurs constitutions; tantôt pour lui défendre de se mêler des affaires séculières, soit hors des missions, soit à leur occasion; tantôt pour éteindre les contestations et les troubles que la société excitait, au grand scandale et à l'étonnement des peuples, contre les ordinaires, les ordres réguliers, les pieux établissements et les communautés de toute espèce dans l'Europe, l'Asie et l'Amérique; tantôt sur l'interprétation et la pratique de quelques rites idolâtres admis dans certains lieux, au mépris de ceux qui sont approuvés dans l'Église universelle; tantôt sur des objets très-importants et très-nécessaires pour conserver la pureté de dogmes chrétiens; que de son tems, comme dans les deux siècles précédents, il en est résulté quantité d'inconvénients et de désavantages, de troubles et de réclamations dans plusieurs pays catholiques, des persécutions contre l'Église dans certaines provinces de l'Asie et de l'Europe, et de grands chagrins pour plusieurs papes.

Après avoir employé tous les moyens nécessaires, ajoute le souverain pontife, aidés, comme nous en avons la confiance, par la présence et l'inspiration de l'Esprit saint, pressés par la nécessité de remplir notre ministère, qui nous oblige étroitement à procurer, entretenir et affermir la paix et la tranquillité de la république chrétienne, à détruire, autant que nous pouvons, tout ce qui peut porter le moindre préjudice; après avoir reconnu que la société de Jésus, approuvée et comblée de privilèges par nos prédécesseurs, ne peut plus produire ces fruits excellents et abondants pour lesquels elle avait été établie, qu'il sera impossible, tant qu'elle subsistera, de rendre à l'Église une paix véritable et permanente, pressés par ces raisons et par d'autres que les lois de la prudence et le plus grand bien du gouvernement de l'Église universelle nous suggèrent et que nous conservons gravées profondément dans notre esprit, en suivant les traces de nos prédécesseurs, et surtout de Grégoire X au concile général de Lyon; mais parce qu'il s'agit d'une société qui a été mise, par son institut et par ses privilèges, au nombre des ordres mendians, après une mûre délibération, de notre certaine science et de la plénitude de notre puissance apostolique, nous étignons et supprimons cette société, nous lui ôtons et abrogeons tous ses offices, ministères et administrations, ses maisons, écoles, collèges, hospices, fermes et autres biens à elle appartenants, de quelque manière que ce soit, en quelque province, royaume et domination qu'ils existent. Nous abolissons ses statuts, usages, coutumes, décrets, constitutions, confirmés par serment, ou de toute autre manière, par le saint-siège apostolique, ainsi que tous ses privilèges et indulgences, tant généraux que particuliers. Voulons qu'ils soient regardés pleinement et suffisamment exprimés par la teneur des présentes, comme s'ils y étaient écrits mot pour mot, sous quelques termes, formules et décrets qu'ils soient conçus....

Nous défendons qu'après la promulgation et manifestation des présentes, personne ose en suspendre l'exécution, sous quelque motif, titre, prétexte que ce soit, demande, appel, recours, déclaration, consultation de donnes qui pourraient survenir, ou autres prévus et imprévus. Voulons que maintenant et immédiatement la suppression et cassation de toute la société et de tous ses offices ait son effet dans la forme et manière exprimées ci-dessus, sous peine d'excommunication majeure encourue par le fait....

Le 13 août suivant, il institua, par un second bref, une congrégation composée de cinq cardinaux et de deux prélats de la Cour romaine, pour faire exécuter tout ce qui est ordonné et prescrit dans les lettres précédentes, et pour lever et éclaircir les doutes qui pourraient naître au sujet de leur exécution, soit sur la manière de s'y prendre, soit sur les personnes et effets appartenant à la société. Cependant les deux brefs ne furent publiés que le 16 du même mois. Il ne voulut pas les rendre publics aussitôt après les avoir signés, de peur que quelques cardinaux ne lui fissent la moue le jour de l'Assomption. Conformément aux ordres du saint-père, les commissaires se rendirent dans les collèges des jésuites et leur notifèrent la suppression. Le général Laurent Ricci et ses assistants furent arrêtés, interrogés et enfermés au château Saint-Ange, avec quelques autres religieux (1). Le

(1) *La Vie de l'abbé Laurent Ricci, dernier général de la compagnie de Jésus*, traduite de l'italien La Haye, 1776, in-12.

bref d'extinction fut publié et mis à exécution dans l'univers catholique, non sans résistance de la part des sujets supprimés, qui firent retentir le monde du bruit de leurs plaintes, qui l'inondèrent des plus abominables libelles, et qui allèrent se cantonner dans la Russie et dans la Prusse, pour y préparer une prompte résurrection. Cependant en France on ne le publia point, parce qu'on y regardait l'affaire des jésuites comme entièrement terminée; et dans quelques autres États, l'exécution ne put avoir lieu, puisqu'ils avaient été précédemment bannis. Clément parut ne mettre aucune passion dans l'accomplissement de ce grand ouvrage. Il ne haïssait point les jésuites. C'est un fait que, dans le conclave où il fut élu, il dit publiquement, pour motiver son refus de donner son suffrage au cardinal Stoppani: *Il ne faut pas le choisir, il détruirait la société des jésuites.* Il n'est pas moins avéré qu'il sentait toute l'importance d'une milice pleinement dévouée aux ordres du saint-siège, et la nécessité de ne point tirer sur ses meilleures troupes. A quoi donc attribuer le bref de destruction, si ce n'est à des motifs du plus grand poids? C'est la réflexion qu'il adressa lui-même au cardinal Lanti, « Je sais bien, » ajouta-t-il, « qu'il y a nombre de personnes, et surtout des dévots qui, pour ne pas avaler un moucheron, avalent un chameau, en ce qu'elles aiment mieux croire que des souverains catholiques et le chef même de l'Eglise ont agi avec injustice et fauteur, que de supposer les jésuites coupables de la moindre faute: comme si ce préjugé n'était pas en faveur des juges, et comme si ce n'était pas une témérité sacrilège que d'accuser le souverain pontife sur de faux prétextes. »

Peut-être ne serait-il pas déraisonnable de chercher dans le combat intérieur entre le devoir et l'inclination, plutôt que dans le pressentiment d'un attentat contre sa personne, la cause de cette exclamation qui lui échappa au moment où il venait de signer le bref: « La voilà donc faite cette suppression. Je ne m'en repens pas. Je ne m'y suis déterminé qu'après avoir tout examiné et bien pesé. J'ai cru devoir la faire, et je la ferais encore si elle n'était pas faite; mais cette suppression me donnera la mort. » *Mà questa suppressione mi darà la morte.*

Les Cours de Naples et de France n'attendaient que cet événement pour restituer Avignon et Bénévent. Très-peu de temps après, ces deux possessions furent rendues; mais la première ne rentra sous la domination du saint-siège qu'à des conditions onéreuses.

Le 9 mars 1774, Clément XIV adressa, au cardinal de Bernis, un bref dans lequel le pontife rappelle de nouveaux graves et fortes raisons qui l'ont porté à la suppression des jésuites, et invite l'ambassadeur à faire connaître au roi de France combien il lui importe de faire exécuter dans ses États la bulle du 21 juillet 1773, qu'il considère comme irrévocable. En conséquence, le cardinal de Bernis écrivit au duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, une lettre datée du 16 du même mois, dont nous allons rapporter la plus grande partie, parce qu'elle est un monument très-précieux pour l'histoire.

« J'ai l'honneur, M. le duc, de vous envoyer, ci-jointes, la copie et la traduction d'un bref que le pape a jugé à propos de m'adresser; ce bref prouve également sa prudence et la confiance dont il m'honore. Sa sainteté me fait, en qualité de ministre, l'interprète de ses sentiments auprès du roi et de son conseil; et, dans ma qualité de cardinal et d'archevêque, elle veut que je fasse connaître ses intentions au clergé de France.

« Je dois donc, en exécutant les ordres du souverain pontife, faire connaître à sa majesté quels ont été les sentiments et les motifs du pape, en supprimant l'ordre des jésuites, et de quelle manière le bref qui a anéanti cette compagnie doit être interprété et exécuté....

« Personne ne doit savoir mieux que moi l'histoire du dernier conclave. Je puis donc assurer qu'avant et après son exaltation, Clément XIV pensait, avec saint Charles Borromée, que l'institut pieux de saint Ignace avait été altéré par l'esprit d'ambition, de politique, d'intérêt, d'intrigue et de despotisme de plusieurs généraux. Saint Charles avait prédit, on le voit par les lettres qu'il écrivit à son confesseur (1),

et qui sont conservées à Milan, que cette société gouvernée par des chefs plus politiques que religieux, deviendrait trop puissante pour conserver la modestie, l'obéissance et la modération nécessaires; que son crédit lui ferait des amis fanatiques et des ennemis irréconciliables; qu'elle voudrait gouverner les rois et les pontifes, régir le temporel et le spirituel; que cet esprit étranger et opposé à la religion, altérerait l'institut pieux de saint Ignace; et qu'une société si utile, romme saint Charles le voyait alors, et dans les vues de son fondateur, serait enfin supprimée.

« Clément XIV avait feuilleté les archives de la propagande, où sont consignés des monuments qui n'ont pas vu le jour par des ménagements de charité, de crainte et de politique. Savant théologien, il avait examiné les ouvrages répréhensibles, soit en morale, soit en théologie, sortis de l'école des jésuites; il n'ignorait pas l'opiniâtreté avec laquelle ces religieux les avaient toujours défendus, même après des censures canoniques. Comme homme d'esprit et comme religieux, il avait aperçu les ressorts du gouvernement jésuitique; il savait surtout combien le général Ricci s'était rendu le maître du saint-siège sous le pontificat précédent. En un mot, le pape actuel s'était mis au fait des intrigues, tant anciennes que modernes, des jésuites, du commerce public qu'ils faisaient au mépris des saints canons, tantôt comme marchands, tantôt comme banquiers, quelquefois comme simples facteurs ou prête-noms; mais surtout, il n'ignorait pas combien il était dangereux de leur déplaire, ou même de ne leur être pas dévoué, car ils n'ont jamais fait de différence entre des amis prudents et des ennemis déclarés. Le pape savait quel était leur ascendant dans presque toutes les Cours et dans presque tous les gouvernements catholiques, et combien ils avaient su gagner et intimider les évêques.

« Mais, si Clément XIV n'a jamais en de doute que la société des jésuites méritât d'être réformée, il a été longtemps bien éloigné de penser qu'il fût sage de la supprimer.

« Outre les services qu'elle a rendus à la religion en combattant les hérétiques, en défendant les droits et les prétentions du saint-siège, en portant la foi chez les infidèles, en instruisant la jeunesse et le public par plusieurs ouvrages dignes d'estime et par des prédications éloquentes, il considérait que, maître de tous les collèges de la catholicité, d'un grand nombre de séminaires, d'établissements pieux, et des missions les plus importantes, ce serait risquer un ébranlement général, que d'anéantir une compagnie si employée, si accréditée et si puissante. Il était instruit des sommes prodigieuses que le général de cet ordre avait fait passer dans les pays étrangers sous le dernier pontificat. Il se doutait de leurs intrigues en Prusse et en Russie; il craignait l'opposition d'une partie du clergé, prévenue en faveur de la société; il appréhendait surtout de commencer à faire un grand mal sans avoir le tems de procurer le bien. Quatre ans entiers ont été employés à réfléchir, à balancer, à comparer, et surtout à demander à Dieu le parti qu'il avait à prendre. Je puis attester à toute la terre qu'aucune vue d'intérêt, aucun motif de vengeance, aucun objet d'ambition, de politique ou de vanité, n'ont influé dans la résolution du pape. Si les jésuites, au lieu de montrer la plus grande audace, au lieu de se présenter toujours l'épée à la main, au lieu de fabriquer des libelles éditieux et des estampes insultantes, se fussent humiliés devant les rois d'Espagne et de Portugal, s'ils avaient respecté davantage le saint-siège et les décrets de la congrégation des rites, s'ils n'avaient pas continuellement manœuvré et intrigué, sa sainteté n'aurait jamais pris la résolution de supprimer cet ordre, quoiqu'elle en connût les dangers; elle l'aurait réformé: la crainte de déplaire à de grandes puissances ne l'aurait ni ébranlée ni intimidée.

« Le pape s'est décidé à la suppression au pied des autels et en la présence de Dieu. Il a cru que des religieux proscriptions des États les plus catholiques, violemment soupçonnés d'être entrés autrefois, et récemment, dans des trames criminelles, n'ayant en leur faveur que l'extérieur de la régularité, décriés dans leurs maximes, livrés, pour se remplir plus puissants et plus redoutables, au commerce, à l'agiotage et à la politique, ne pouvaient produire que des fruits de dissensions et de discorde; qu'une réforme ne ferait que pallier le mal sans en arracher la racine, et qu'il fallait pré-

(1) Ces lettres sont écrites à César Spétiano, qui devint évêque de Crémone, et qui n'était pas le confesseur de saint Charles.

férer à tout la paix de l'Église universelle et du saint-siège, le repos et la satisfaction des princes catholiques, qui en sont les soutiens: en un mot, le pape a prononcé en vicaire de Jésus-Christ, et non en prince politique qui consulte autant le monde que l'Évangile.

» On voit clairement, par l'esprit de modération et de charité qui règne dans le bref de suppression, que sa sainteté a respecté l'institut de saint Ignace... Mais quand elle a permis que les évêques employassent avec discernement les ex-jésuites, elle n'a pas entendu qu'on pût jamais en composer des congrégations, ni même les nommer supérieurs d'aucun établissement pieux, d'aucun séminaire, ni corps de missionnaires; elle est trop sage et trop éclairée pour détruire d'une main et édifier de l'autre, pour nourrir l'esprit de parti, pour préparer une résurrection qui mettrait le feu et le trouble partout, qui bouleverserait de nouveaux les arrangements pris dans presque toute l'Europe catholique.

» On ne peut espérer de voir de long-tems les ex-jésuites tranquilles. Plus ils ont été remplis de l'esprit de leur gouvernement politique, plus ils feront d'efforts pour soutenir leur parti; et plus ils feront croire qu'il est impossible qu'on puisse se passer d'eux à la longue, plus ils s'efforceront de répandre qu'un autre pape moins politique ou moins timide les rétablira.

» La protection intéressée que leur accordent le roi de Prusse et la Russie, protection qui les déshonore aux yeux des gens de bien, nourrit l'espérance et ranime le courage de leurs partisans. Le pape, en le répète, a anéanti pour toujours l'ordre des jésuites, par un bref qui n'a laissé ni obscurité ni incertitude. Il a privé des pouvoirs de prêcher, de confesser et d'administrer les sacrements, tous ceux qui n'obéiront pas à sa décision. Quel abus affreux ne font donc pas en Silésie ceux qui les profanent, en les administrant sans pouvoir et contre la décision du vicaire de Jésus-Christ! Comment prétendrait-on excuser cette révolte, ou se réjouir d'un nouveau schisme! Sa sainteté a fait connaître ses sentiments sur la désobéissance des ex-jésuites de Silésie, par des instructions précises envoyées à son vicaire à Breslau, dont j'ai fait parvenir au roi la copie... Sa sainteté a prononcé irrévocablement l'abolition de l'ordre des jésuites. Elle déclare de nouveau sa volonté dans le bref qu'elle m'a fait l'honneur de m'adresser. Elle désire qu'on les traite avec charité, mais qu'on ne les emploie au saint ministère qu'avec précaution, avec discernement, et conformément au bref de suppression et à la lettre encyclique qu'elle a adressée aux évêques de l'État ecclésiastique.

» Cette lettre enjoint aux prélats de rendre compte au pape et à la congrégation de chaque ex-jésuite qui se présentera pour être employé dans les fonctions ecclésiastiques, afin d'éloigner du ministère les fanatiques et tous ceux qui seraient livrés à l'esprit de parti. L'intention du pape est donc que les évêques qui emploieront les ex-jésuites, soit à l'enseignement de la théologie, soit aux fonctions de l'église, en répondront au gouvernement. Cette précaution est juste autant que nécessaire.

» Tels sont, M. le duc, les sentiments du pape avant son élection, avant la publication du bref d'abolition de la société des jésuites, et depuis la publication de ce bref.

» Les découvertes qui ont été faites dans les papiers des jésuites, l'incendie de ceux de leur collège Germanique, leur correspondance avec le roi de Prusse, les preuves que l'on a que, depuis la suppression, quelques-uns d'entre eux ont adressé des lettres schismatiques à des princes et à des prélats respectables, telles que la lettre séditieuse à l'archevêque de Maïence, écrite de la main d'un ex-jésuite français, une infinité de libelles dont on a découvert parmi eux les auteurs et les distributeurs, l'état considérable des caisses d'or et d'argent que leur général a fait sortir en différents tems de l'État ecclésiastique; tout ne démontre que trop combien leurs généraux s'étaient livrés à l'intrigue, à l'esprit de domination et à la vengeance. Le pape ne serait que trop justifié d'avoir supprimé leur ordre, s'il laissait publier les pièces du procès; mais son amour pour la douceur et la paix l'en ont empêché jusqu'ici.

(1) Dans la Relation circonstanciée concernant le genre de la dernière maladie et de la mort du pape Clément XIV, envoyée par le ministre d'Espagne à sa royale Cour, on lit ainsi: « Des l'année 1770, commencèrent à se répandre les prophéties d'une paysanne de Valentano, nommée Bernardine Beruzzi, sur les affaires des jésuites, etc. etc. Le 24 du mois de mars 1773,

» Le résultat de cette exposition fidèle des sentiments, des motifs, des décisions et de la constante volonté du souverain pontife, est donc qu'il a cru devant Dieu que la suppression de l'ordre des jésuites était nécessaire; qu'il en sent plus que jamais la justice, depuis la désobéissance schismatique de ceux de Silésie, et le fanatisme qui cherche à la justifier; qu'il ne permettra jamais qu'on donne aucune atteinte au bref de suppression... En un mot, Clément XIV a cru la société des jésuites incompatible avec le repos de l'Église et des États catholiques. C'est l'esprit du gouvernement de cette compagnie qui était dangereux; c'est donc cet esprit qu'il importe de ne pas renouveler, et c'est à quoi le pape exhorte le roi et le clergé de France d'être sérieusement attentifs. Sa sainteté, qui opère avec réflexion et lenteur, saisira l'occasion favorable pour punir et flétrir, comme ils le méritent, les ex-jésuites de Silésie et de Russie. Elle a déjà fait à ce sujet des insinuations à leurs majestés. Il faudrait être de mauvaise foi pour supposer que le pape est insensible à une désobéissance aussi criminelle qu'indécente; mais le roi de Prusse en impose à des Cours plus puissantes que celle de Rome. Ce prince affecte de bien traiter les catholiques dans ses États; il ne serait pas prudent au pape, comme on l'a déjà observé, de friter: quand les ex-jésuites lui seront inutiles, il s'en défera; en attendant, le pape n'oublie rien pour ramener cette portion de révoltés, qui donne au monde catholique un spectacle vraiment scandaleux.

» Telle est, M. le duc, la vraie façon de penser du saint-père; il m'a fait beaucoup d'honneur de m'avoir choisi pour l'interprète de ses sentiments.

» Dans tout ce que je viens de dire, je n'ai pensé que d'après le pape lui-même, et je n'ai rapporté que ce que je lui ai entendu dire et répéter depuis cinq ans.

Vers les commencemens d'avril 1774, le pape éprouva une altération sensible dans sa santé; il ressentit les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Cependant il ne relâcha rien de son ardeur pour le travail. Le 12 mai, il publia la bulle pour le jubilé universel de 1775. Le 6 juin, il prononça dans le consistoire secret un discours sur la mort de Louis XV, où l'on retrouve tout l'attachement qu'il portait à la personne de ce monarque, et la vive douleur que lui causait sa perte. On remarqua même qu'il lui échappa quelques larmes pendant cette pompeuse et lugubre cérémonie. C'est un tribut que je devois, dit-il en rentrant dans son appartement, à la tendre affection que Louis XV me portait, et dont il me donna souvent des marques; mais ce qui me console, ajouta-t-il, c'est qu'il laisse un successeur dont toutes les intentions sont pures, toutes les vertus royales, et qui régnera dans la justice et la paix.

Dans les premiers jours du mois d'août, on parvint à rétablir le cours d'une humeur âcre qui l'incommodait fréquemment en été, et qui s'était arrêtée cette année; mais le mois suivant, les accidents se renouvelèrent. Des accès de fièvre continue vinrent aggraver le mal, et il fut emporté le 22 septembre. On répandit dans le public quelques soupçons d'empoisonnement; mais l'ouverture du cadavre, la déclaration des médecins et les enquêtes qui furent faites, nous paraissent les avoir dissipés. La mort de ce pontife est généralement attribuée à des excès de travail et à un mauvais régime; il y aurait de la témérité d'en charger les jésuites ou leurs partisans.

Toutefois, l'impartialité de l'histoire nous oblige de rapporter différentes circonstances qui ont accrédité les soupçons de poison. Quand Clément XIV se rendit au Vatican, le jour de l'Ascension 1774, pour la publication de la bulle du jubilé universel, on affecta de répandre qu'il n'en ferait pas l'ouverture; on afficha même au palais pontifical un placard contenant ces cinq lettres, I S S S V, initiales de ces mots: *In settembre sarà sede vacante*. En septembre, le siège sera vacant. Plus anciennement, vers les fêtes de Pâques 1773, Bernardina Renzi, paysanne de Valentano (1), dirigée par l'archiprêtre Azzaloni, intimement lié avec le père Cottraro, prophétisa la mort de Clément pour l'équinox d'automne 1774, en punition du bref destructif; elle prophétisa encore que le corps du pontife se dissoudrait comme l'eau;

Bernardine, séduite et trompée elle-même, annonça la mort de Clément XIV; elle répéta l'annonce de cette mort prétendue jusqu'à ce que, instruite de la vérité et ayant appris que le pape vivait encore, elle recommença à prédire les honneurs de cardinalat et d'autres faveurs du saint-siège pour les jésuites.

qu'il ne serait point vu dans Saint-Pierre; qu'on ne lui baiserait point les pieds; que Dieu l'avait abandonné à son conseil pour sa plus grande confusion, etc.; que Ganganelli la mettrait en prison, mais que Braschi l'en délivrerait... Renfermé dans un couvent de religieuses à Montefiascone, le jour même de la mort du pape, elle l'annonça à la supérieure, etc... On prétend que Clément en était effrayé, et que certaines circonstances de sa vie, connues de lui seul, lui ayant été révélées par la prophétesse, il en fut extrêmement frappé. On prétend que Pie VI, en entrant au conclave où il fut élu, rappela à un de ses amis la prophétie dont il était l'objet et sur laquelle il s'appuyait. On prétend que cette femme, mise en jugement par ordre supérieur, voyant qu'on faisait traîner son procès, dit aux commissaires, dans le mois d'août 1774: «Hâtez-vous, messieurs, autrement vous ne finirez pas; car l'équinoxe emportera Clément.» Tout le monde était imbu de cette prophétie; elle se débitait partout avec emphase; mais les jésuites étaient ceux qui la répandaient avec le plus d'ardeur. Vers la fin d'août, le vicaire général de Padoue écrivit au secrétaire de la congrégation de *rebus jesuitarum*, que plusieurs ex-jésuites s'étaient présentés à lui, le croyant de leur tiers-ordre, et qu'ils avaient fait des sorties violentes contre le pape, en déclarant qu'il serait mort avant la fin de septembre. Ce n'est pas tout: un frère capucin, nommé Georges d'Augsbourg, avait dit, et on le répétait d'après lui, que, sous le successeur de Rezzonico, l'Église éprouverait encore de plus grands malheurs; mais que l'année sainte, il y aurait un bon pape: *Guai soto questo (Rezzonico), più guai soto l'altro; mi' anno santo, papa buono.*

Ajoutons à cela que le ministre du roi d'Espagne, dans la relation de la mort de Clément XIV, qu'il envoya à sa Cour (1), déclare positivement que le souverain pontife avait été empoisonné, et il en donne pour preuve divers symptômes qu'il n'est point inutile de faire connaître.

Après Pâques (1774), le saint-père se plaignit d'inflammations dans la bouche et dans la gorge, ce qui lui causait une gêne et une inquiétude extraordinaires. On remarqua qu'il tenait presque continuellement la bouche ouverte. Des vomissements par intervalles suivirent ces symptômes, puis des douleurs aiguës dans le ventre, des rétentions d'urine, et une faiblesse toujours progressive dans le corps et dans les jambes; quelquefois des douleurs le privèrent entièrement du repos pendant les heures consacrées au sommeil, et, peu à peu, la faiblesse lui ôta toute l'agilité avec laquelle il avait coutume de marcher. Son courage, cependant, était tel, qu'il cherchait à déguiser et à cacher ces signes funestes; mais il était si convaincu qu'on lui avait donné quelque potion mortelle, qu'on trouva dans son appartement des pillules de contre-poison, dont on était certain qu'il avait fait usage...

Le 10 septembre, la fièvre lui vint avec une espèce d'évanouissement et de prostration de forces, qui firent craindre pour sa vie... On vit que le sang forma sa partie saine nécessaire, quoique le médecin eût déclaré que la maladie provenait du manque de sérosité, causé par les copieuses transpirations auxquelles sa sainteté avait été sujette...

Le 23 septembre, le lendemain de la mort du pape, on fit l'ouverture et l'embaumement du cadavre. Avant d'y procéder, on avait déjà observé que le visage était livide, les lèvres et les ongles noirs, et la région dorsale de couleur noirâtre. L'abdomen était enflé, et tout le corps exténué, maigre et d'une couleur de cédre, qui tirait sur le cendré, mais qui laissait cependant apercevoir sur les bras, les flancs, les cuisses et les jambes, des taches livides au-dessous de la peau...

Le matin du 24 septembre, on se crut obligé d'appeler quelques médecins vers les dix heures, et on observa que le cadavre jetait une horrible puanteur; que le visage était enflé et d'une couleur noirâtre, et les mains entièrement noires; celles-ci avaient sur la partie extérieure des vessies hautes de deux doigts, transversalement posées l'une sur l'autre, et pleines de sérosités laïvnelles, comme si on y avait versé de l'eau bouillante, ou quelque fluide spiritueux, propre à produire des ampoules... Ce phénomène étonna les gens de l'art... Plusieurs circonstances de la maladie et

de l'autopsie se répandirent dans Rome, et le peuple romain en fut scandalisé au dernier point, dans la persuasion que le pape avait été empoisonné au moyen de l'*acquetta*, qui se fabrique en Calabre et à Pérouse, et qui, selon l'opinion vulgaire, ôte lentement la vie, précisément de la manière dont le rapporte la relation.»

La mort de Clément XIV rappela le souvenir des vertus et des grandes qualités qu'il avait portées sur le trône pontifical. On raconte, quoique sans preuves, que des Anglais placèrent son buste parmi ceux de leurs grands hommes. On distribua en Allemagne une médaille représentant, d'un côté, le buste du pape avec son nom et son titre: *Clemens XIV pont. max.*, et de l'autre, à droite, Jésus-Christ avec ses apôtres, qu'il s'est donné pour compagnons de ses travaux; à gauche, quelques membres de la société prosaïque, que le Sauveur met en fuite en leur adressant ces mots: *Vangum novi vos, discedite à me omnes*; je ne vous ai jamais connus, retirez-vous tous loin de moi. Exergue: *Exaugurata societas Jesu memoria 1773*; en mémoire de la proscription de la société de Jésus; et plus bas: *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris*; c'est le Seigneur qui a fait cette merveille, et nos yeux la voient avec admiration. En France, le burin reproduisit les traits du pontife entouré des emblèmes de la reconnaissance ou de l'admiration. Rome se souvint qu'elle lui était redevable de son *Museum*, dont Visconti avait été nommé directeur, où étaient étalés les antiques monuments des arts qu'on avait arrachés des entrailles de la terre, ou qu'on avait redemandés aux fleuves.

Cependant ce concert de louanges ne fut point unanime. Les jésuites, dispersés dans l'Europe chrétienne, dit un de leurs écrivains, ne faisaient pas, à beaucoup près, l'éloge de leur destructeur, et la vie édifiante de ceux qui se taisaient faisait encore plus fortement sa condamnation. On attaqua ses mœurs et sa foi; on l'accusa d'un pacte simoniaque pour parvenir au pontificat; les louanges même que lui donnaient les hérétiques et les schismatiques, tournèrent contre lui; on lui en fit un crime irrémissible.

La plupart des cardinaux et des grands, dit le même auteur, le peuple surtout, concurent d'abord les plus grandes espérances de Ganganelli. Bientôt les cardinaux et les grands se désaburent, et passèrent jusqu'au dernier mépris pour ses basses liaisons et sa conduite domestique pleine d'extravagances, enfin à la haine, pour les vexations qu'ils en eurent à souffrir de plus d'une manière. Le préjugé du peuple dura plus long-tems, comme il est naturel, mais alla pourtant toujours en diminuant; de sorte qu'à la fin de la troisième année, il y avait déjà dans le public plus de mépris que d'estime: enfin les murmures commencèrent à retentir de toutes parts, et l'exécration universelle prit la place de tout autre sentiment.

Puisque nous avons commencé, complétons le tableau en rapportant le sentiment de deux partis opposés sur Clément XIV; c'est en s'éloignant des deux extrêmes qu'on se rapproche de la vérité. Caraccioli représente ce pontife comme un génie vaste et profond, rempli d'érudition profane et sacrée... Connaissant depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban... très-versé dans la littérature française... habile à manier tous les ressorts de la politique des Cours... Religieux très-exemple, d'une vertu consommée... rempli d'amour pour la solitude et ses livres... ennemi de toute intrigue... d'une humilité parfaite... d'un caractère on ne peut pas plus gai; de l'humeur la plus enjouée... d'une candeur ravissante... grand novelliste; plein d'anecdotes; homme à bons mots... nullement minutieux... sans esprit de parti... au-dessus de tous les préjugés de son ordre et de son état... possédant au suprême degré le génie des nations étrangères... décomposant les esprits comme un ebimiste les métaux... d'une affabilité extrême... doué du talent de la parole... le Michel-Ange de l'éloquence... un Cicéron pour le latin... l'âme et le flambeau des congrégations romaines... ami de tout le monde... particulièrement estimé des Anglais et des Russes... dévoué aux volontés des couronnes... appelé, par excellence, le pape des souverains... (etc. (2).

L'auteur des lettres à M. Caraccioli dispute au pontife tous ces titres, sans exception, et ne voit en lui que le

(1) *Storia della vita, azioni e virtù di Clemente XIV.* Florence, 1778. *Vie et Mémoires de Scipion de Ricci.* Paris, 1826, 4 vol. in-8°, tom. 1^{er}, pag. 152.

(2) Vie du pape Clément XIV, Paris, 1776, in-12, panégyrique fade et sans méthode.

destructeur des jésuites, le devastateur des cloîtres, l'esclave des rois; un homme sans naissance, sans éducation, sans mœurs; à peu près sans religion, sans cœur, sans jugement, sans autre mérite qu'un savoir très-médiocre, une mémoire heureuse, mais locale, un ascendant singulier, soutenu d'une fourberie raffinée; un homme qui se trouve porté par les circonstances, par le parti janséniste et par les cabinets de trois Cours, sur la chaire de saint Pierre, où régnant d'abord par la souplesse, bientôt après par l'anarchie, enfin par la cruauté, il n'a fait autre chose d'essentiel que d'abolir la hulle *In eandem Domini*, de séculariser douze mille religieux, de détruire l'ordre des jésuites, et de fonder le *Museum*; et meurt plein de honte, l'exécration des Romains, et sans avoir même pu recevoir à ses funérailles les honneurs qui n'ont manqué à aucun de ses prédécesseurs, etc. (1).

Le langage de l'un est celui d'un panégyriste; le langage de l'autre ne peut sortir que d'une bouche ennemie, et ne mérite aucune croyance. Grimm l'a mieux apprécié quand il a dit que *Clément XIV aurait fait une grande fortune de son tems, s'il n'avait pas été précédé par Benoît XIV* (2).

Un ministre du roi d'Espagne, dans la relation que nous avons déjà citée, ne parle de Clément XIV qu'avec l'accent de la conviction et de la vérité. Nous rapporterons d'autant plus volontiers ses paroles, qu'elles nous font connaître la personne et les habitudes de Ganganelli, bien plus que le gouvernement du souverain pontife. « Le pape était d'un tempérament robuste. Il avait la voix sonore et forte, marchait à pied avec l'agilité d'un jeune homme à peine sorti de l'adolescence; il était d'une humeur fort gaie, si humain et si affable, que quelques personnes l'accusaient même de se montrer trop populaire. Il avait une grande vivacité d'esprit et une intelligence rare, de manière que la moindre parole suffisait pour lui faire comprendre l'objet et le but du discours qu'on lui adressait. »

On attribua, dans un certain parti, des miracles à Clément XIV, comme on en avait attribué au diacre Pâris. Les jésuites et leurs amis s'en égayèrent; c'était une bonne aubaine pour eux. Leurs adversaires se rendaient ridicules; c'était tout ce qu'il fallait pour déverser le mépris sur la personne de celui qui avait supprimé la société, et pour faire répéter avec le ton de la raillerie et du sarcasme, que *le lion était mort du coup de pied de l'âne*. Quoique rien ne s'oppose à ce que l'illustre pontife ait pu faire des miracles, nous nous garderons bien de lui en attribuer sans preuve et pour le bon plaisir d'une coterie.

Deux ans après la mort de Clément XIV, on imprima, sous son nom, avec quelques lettres qui sont incontestablement de lui, un plus grand nombre d'autres lettres, et quelques opuscules que l'on s'efforça de faire regarder comme visiblement fabriqués à Paris. Il serait sans doute déplacé d'examiner ici la question de l'authenticité de toutes les lettres publiées sous le nom de Ganganelli; mais il nous sera du moins permis de dire que si cette authenticité paraît suffisamment démontrée à des hommes instruits et sans passion, elle est aussi rejetée par des savants très-distingués et en grand nombre, quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'ils professent. On sent bien que les jésuites n'ont pas été les derniers à élever des doutes sur cette publication, et à aiguïser leurs traits contre Caraccioli, qui en a été ou l'éditeur ou le fabricant; ils y étaient naturellement portés par intérêt et par passion. Quelques philosophes, notamment Voltaire, ne se sont point éloignés du sentiment des jésuites; peut-être par les mêmes motifs. Mais ce qui doit étonner, c'est que des écrivains attachés à l'Église de Hollande, ont partagé les mêmes soupçons et n'ont pas craint de les manifester. Au reste, il faut l'avouer, les *Mémoires* de l'évêque de Pistonie et Prato, ne laissent pas que de donner du poids à l'opinion de ceux qui penchent pour l'authenticité, avec le cardinal de Bernis, le père Castang, qui avait été le confrère et l'ami de Ganganelli, le père Jacquet, religieux minime, établi à Rome, où il a publié plusieurs excellents ouvrages, et à qui était

adressée une des lettres de Ganganelli, et avec beaucoup d'autres personnages, dont il serait un peu téméraire de rejeter le témoignage.

PIE VI.

1775, PIE VI (Jean-Ange Braschi, né à Césène, le 27 décembre 1717, d'une famille ancienne, mais pauvre, successivement secrétaire de Benoît XIV, auditeur du camerlingue, et, en 1766, trésorier de la Chambre-Apostolique, sous le pontificat de Clément XIII, cardinal en 1773, par les manœuvres de quelques malversateurs que gênait son inflexible sévérité dans la place de trésorier), fut élu pape le 15 février 1775. Le conclave avait duré long-tems. Les intérêts étaient extrêmement divisés. Les princes qui avaient obtenu la suppression des jésuites, étaient très-opposés au choix d'un pontife qui n'aurait point consommé l'ouvrage de Clément XIV, qui aurait montré le désir de rétablir la société détruite. D'un autre côté, la Russie et la Prusse (3), qui avaient accordé un asile aux fugitifs, favorisait le parti des *zelanti*, amis des jésuites et jaloux de conserver l'indépendance romaine. Il fallait donc un homme qui pût se concilier l'estime générale, qui n'effrayât pas trop les princes de la maison de Bourbon, et qui laissât quelque espérance à leurs antagonistes. Le cardinal Braschi jouissait d'une haute réputation de modération et de sagesse. « On ne pouvait nier qu'il ne fût doué de beaucoup d'activité et d'un grand nombre de connaissances de plus d'un genre. » Il avait voulu réformer la société, mais il n'avait point contribué à sa suppression; il avait même donné aux jésuites des témoignages d'intérêt et de compassion dans leurs malheurs. En un mot, il avait assez fait pour être agréable aux *zelanti*, et pas trop pour déplaire au parti opposé. La France trouvait dans Braschi une garantie de plus: ce prélat, qui entretenait avec le cardinal de Bernis des relations de confiance et d'amitié, lui avait souvent dit: « C'est en France seulement qu'on sait bien ce que c'est qu'un pape; partout ailleurs c'est trop ou trop peu; » et le cardinal de Bernis écrivait à sa Cour: « Braschi a le cœur tout français; » toute sa conduite ne présente que l'idée d'un honnête homme, plein de courage, de fermeté, de prudence et de modération. » L'Espagne faisait quelque difficulté sur cette élection; mais le cardinal de Bernis parvint à dissiper les craintes de l'ambassadeur, et Braschi fut élevé sur le siège de saint Pierre, par la réunion de tous les votes. Cependant il est à croire que Braschi n'eût pas été nommé, si le cardinal Pallavicini, sur qui se portaient les suffrages, ne s'y était refusé, et ne l'avait désigné pour être élu à sa place. Lorsque Braschi eut été préconisé, il se jeta à genoux, prononça une prière si touchante, que tous les assistants fondirent en larmes; et puis, s'adressant aux cardinaux, il s'écria: « Pères vénérables, votre conclave est terminé, mais que son résultat est malheureux pour moi! » L'élection de Braschi, qui prit le nom de Pie VI, excita la joie la plus vive et la plus universelle (4). Chacun aimait à rappeler son intégrité et son courage, pour se former une idée du gouvernement futur de ce pontife; et, comme dans les fonctions qu'il avait remplies, on l'avait constamment vu appliqué, laborieux, indifférent aux plaisirs profanes, et méritant l'estime générale par la régularité de sa conduite, on se persuada aisément qu'il porterait sur le saint-siège les mêmes qualités: l'événement justifia ces conjectures. Il fit distribuer de l'argent aux pauvres; il accorda les dignités ecclésiastiques qu'à des hommes d'un mérite reconnu; il se montra humain envers tout le monde, d'un accès facile, d'une application soutenue, et par ce début il conquit presque tous les suffrages. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que la beauté de sa figure et la majesté de sa personne ne contribuaient pas faiblement à l'environner de respect et de vénération. On lui avait donné pour maxime essentielle de ne rien brusquer; on lui avait fait entendre qu'il ferait tout à la fin, et qu'il le ferait avec gloire; qu'en voulant au contraire aller trop vite, il ferait,

n'aurait personne capable de tenir les classes. Il fallait donc conserver les jésuites, ou laisser périr les études.

(4) Le peuple romain lui appliqua néanmoins ce vers latin, qui fut composé contre Alexandre VI, et qui rappelait que Rome avait toujours été perdue sous des souverains qui portaient le titre de *Sextus*:

Semper sub Sextis perdit Roma fuit.

(1) *Lettres d'un Anglais sur la Vie de Clément XIV*, Paris, 1776, in-12, 3 vol., ouvrage plein d'amertume et de fiel. *Lettres à M. Caraccioli*, Paris, 1779, in-12.

(2) *Correspondance de Grimm*, tom. II, pag. 161.

(3) Le grand Frédéric écrivait à Voltaire, le 18 novembre 1777: « J'ai conservé cet ordre tant bien que mal, tout hérétique que je suis, et puis encore incrédule. On ne trouve, dans nos pays, aucun catholique lettré, si ce n'est parmi les jésuites. Nous

à la vérité, parce qu'il était le maître, mais qu'il s'exposait, lui personnellement, à bien des dégoûts; qu'il compromettrait les intérêts de l'Église, et qu'il susciterait peut-être, à ceux qui le voudrait favoriser, des persécutions nouvelles (1). De là cette sage lenteur dans l'élargissement des assistants du général des jésuites, dans la procédure des fanatiques qui avaient annoncé la mort de son prédécesseur, dans l'épuration des comptes de ceux qui avaient manié les deniers publics sous le pontificat de Clément XIV (2), cette modération dans tous les actes du gouvernement et dans sa vie privée, qui fit concevoir de si grandes espérances aux vrais amis de la religion.

Le jour même de son exaltation (25 février 1775), il commença l'exercice de son pontificat par la cérémonie de l'ouverture de la *Porte Sainte*, que son prédécesseur avait indiquée, mais qu'il ne lui avait pas été donné d'accomplir.

Le 25 décembre de la même année, Pie VI adressa aux évêques de la catholicité une lettre encyclique, par laquelle il les exhortait à seconder son zèle contre les dangers qui menaçaient la religion, et à préserver leur troupeau du venin des livres impies dont l'Europe était inondée. « Employez, leur disait-il, les moyens les plus prompts et la vigilance la plus continue, pour les éloigner des yeux des fidèles. Le mal est au milieu d'eux; séparez-en les esprits infectés, de peur qu'ils ne les pervertissent. »

Antoine Martini, qui devint ensuite archevêque de Florence, venait de publier une traduction italienne de l'Ancien et du Nouveau-Testament; Pie VI lui adressa le 17 mai 1778 un bref très-honorable, dans lequel il recommandait fortement la lecture de l'Écriture-Sainte en langue vulgaire; et bientôt après il le nomma à l'évêché de Bobbio, en témoignage de sa satisfaction.

La même année le souverain pontife adressa un bref d'une autre espèce à l'évêque de Harlem, que les jansénistes avaient élu et sacré, sans avoir obtenu les bulles de Rome. C'est un usage reçu que les évêques de l'église hollandaise, immédiatement après leur installation, écrivent au saint-siège, en signe de communion, de confession de foi, et en demande de confirmation et d'institution; et le pape, pour toute réponse, leur déclare par un bref que leur élection est nulle, leur consécration sacrilège, leurs humbles supplices outrageantes, fausses et hypocrites.

Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite (*in partibus*), suffragant de l'électeur de Trèves, fit imprimer en 1763, un ouvrage latin intitulé: *Justini Febronii, jurisconsulti, de statu presentis ecclesie et legitima potestate romani pontificis, liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christianos compositus*; Bouillon, in-4°. Clément XIII le condamna, par son bref du 14 mars 1764, comme rempli d'erreurs et des déclamations des protestants et des ennemis déclarés du saint-siège: plusieurs évêques d'Allemagne le censurèrent. Un grand nombre de théologiens et de canonistes s'attachèrent à le réfuter (3). Tant de clameurs ébranlèrent le vieux prélat, qui signa enfin, le 1^{er} novembre 1778, une rétractation conçue en dix-sept articles (4). Cette rétractation, si long-tems et si ardemment désirée, combla de joie Pie VI, qui tint, le 25 décembre, un consistoire où elle fut lue et approuvée, et qui félicita, par un bref, l'évêque de Myriophite, d'une démarche qu'il regardait comme aussi consolante pour l'Église qu'honorable pour le prélat. Le bref déplut extrêmement à quelques écrivains, si l'on en juge par une lettre du comte de Bellegarde, en date du 2 février 1779. « Il est à craindre que les souverains ne prennent très-mal ce faux triomphe. On les tranquillisait sur les anciennes prétentions de Grégoire VII... en leur faisant entendre que Rome ne tenait plus à ces vieilles prétentions, et Pie VI a fait voir par l'éclat ridicule qu'il a donné à cette rétractation, qu'il y tient autant que Gré-

goire VII. Dans un tems où les sectaires et les incrédules attaquent si outrageusement les vraies prérogatives du saint-siège, était-il prudent de faire valoir de fausses prétentions aujourd'hui si décriées? Cela rappelle ce que disait Durand, évêque de Mende, au concile de Vienne: *Les papes, en voulant revendiquer de fausses prétentions, perdirent les véritables*. Benoît XIV disait fort sensément de son tems: *La prudence demande de caler doux; nous serions bien heureux, après avoir tant crié contre les quatre articles du clergé de France de 1682, qu'on s'en tint là et qu'on n'allât pas plus loin* (5). »

Vers la même époque, le pape envoya aux rois d'Espagne et de France un bref par lequel il déclarait 1^o qu'il regardait comme nul, illégitime et abusif, ce que les rebelles jésuites avaient fait en Lithuanie; 2^o qu'il tenait pour irrévocable la bulle du 21 juillet 1773, relative à leur suppression: c'était effectuer les promesses de Clément XIV et raffermir son ouvrage, que les souverains de Russie et de Prusse mettaient en péril. Mais, au dire de tous ceux qui connaissent les sentiments intimes de Pie VI, ses liaisons et ses engagements avec les *tsarant*, c'était se mettre en contradiction avec soi-même, et se préparer bien des tourments.

Joseph II, dès son avènement au trône impérial (6), avait résolu de publier dans ses États héréditaires plusieurs ordonnances sur les matières *ecclésiastico-politiques*; et depuis 1781, il signala chaque année de son règne par des entreprises sur la juridiction du pape et des évêques. Il défendit d'abord aux maisons religieuses d'obéir à leurs supérieurs demeurant dans des pays étrangers, leur ordonna de déclarer si elles aimaient mieux former des états séparés dans les provinces héréditaires, ou bien ne faire qu'une seule congrégation; il régla la réforme qu'il voulait établir parmi les réguliers de Hongrie; il proscrivit la promulgation des bulles, même dogmatiques, et des brefs du souverain pontife sans le *placet* impérial; il déclara que la bulle *Unigenitus* et la bulle *In cœno Domini*, cesseraient d'être imprimées dans les livres liturgiques; il supprima des confréries, abolit des processions, prescrivit l'ordre des offices, des messes, des cérémonies, et s'immisça dans des réglemens si minutieux et si éloignés de la majesté impériale, qu'il s'attira le mépris du clergé, et provoqua les sarcasmes de Frédéric-le-Grand, qui ne l'appelait que *mon frère le sacristain*. Il prétendit aussi conférer, en vertu de son pouvoir suprême, les évêchés, les abbayes et les prieurés de la Lombardie, malgré le saint-siège qui était en possession d'y nommer. Il est vrai qu'il sollicita d'abord un indulgent; mais il déclara toujours qu'il ne le croyait pas nécessaire, et qu'il pouvait s'en passer. Un grand nombre de prélats lui firent des représentations qui restèrent sans effet. Pie VI lui écrivit, le 25 août 1781, un bref pour réclamer ses droits. Le 21 décembre suivant, il en écrivit un second dans lequel, après s'être plaint avec la plus grande douceur du peu d'égard qu'on avait eu pour le premier, il lui parle en ces termes (7): « Nous brûlons du désir le plus ardent d'entrer en négociations avec votre majesté d'une manière amicale, comme un père avec son fils, sur cette affaire et sur plusieurs autres qui nous ont plongé dans les douleurs les plus amères et les plus continuelles; mais comme nous savons d'avance que ces négociations auraient une issue fort incertaine, si nous ne parlions de bouche à bouche, nous avons pris la résolution de nous rendre à Vienne, sans nous en laisser détourner par la longueur et la difficulté du voyage, par notre âge avancé et nos forces affaiblies; attendu que nous serons ranimés par la consolation réelle de parler nous-mêmes à votre majesté et de lui donner à connaître la bonne disposition de notre cœur pour concéder à sa volonté et pour concilier ses droits avec les intérêts de l'Église. »

Joseph s'efforça de détourner le pape de ce long et pénible

(1) *Le Oui et le Non*, Paris, 1777, in-12, page 375.

(2) Il faut convenir cependant qu'il se montra sévère envers le gouverneur de Rome, auquel on ne pouvait reprocher que de la mollesse dans la répression des désordres publics, et envers le préfet de l'*Annona* (des subsistances), qui n'avait pas rempli ses fonctions avec toute l'intégrité convenable, mais que l'on savait ne pas simer les jésuites. On peut citer aussi, comme excessivement sévère, l'édit de 1775 contre les juifs.

(3) Voyez la *Lettre de M. l'abbé Bergier à S. A. S. le prince de...* Paris, 12 octobre 1775.

(4) Le prélat développa ou plutôt détruisit sa rétractation par un acte du 2 avril 1780 en trente-huit propositions, qui fut imprimé l'année suivante à Francfort, in-4°.

(5) *Vie et mémoires de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie et Prato*, tom. 1, page 177.

(6) Joseph II était irrité contre le pape de ce qu'il avait refusé de célébrer un service pour l'impératrice Marie-Thérèse, et de ce qu'il avait répondu au cardinal Herzan, chargé de lui transmettre les plaintes de la Cour de Vienne: *Hé bien, que l'empereur se fâche de ce fait, ou de méprise*. Ce prince se crut autorisé à mettre de sa propre main dans une dépêche de son ministre à la cour de Rome: *Peu m'importe que l'évêque de Rome soit poli ou malhonnête*. Ce fut le commencement des démêlés qui allèrent toujours croissant, et des mortifications qu'il fit essayer à Pie VI.

(7) *Lettres de N. S. P. le pape et de Sa Majesté l'Empereur, telles qu'elles ont paru dans le supplément de la gazette de Vienne, du 6 mars 1782, à Rome, 1782, in-8°*

ble voyage; il alla jusqu'à lui déclarer formellement que toutes les raisons qu'on pourrait lui opposer ne seraient pas capables d'altérer la résolution où il était de maintenir ce qu'il avait arrêté d'après les bons principes et de mûres délibérations, en faveur de la religion, de la discipline et de l'exercice de la puissance royale (1). Quelques conseillers du pape secondèrent les efforts de l'empereur pour empêcher ce voyage sous différents prétextes; mais Pie VI leur répondit: « Je vais à Vienne comme j'irais au martyre. Nous devons, pour l'intérêt de la religion, tout exposer, jusqu'à notre vie. Il ne nous est pas permis de n'avoir que des soins ordinaires pour le vaisseau de l'Église, quand il est assailli par la tempête. Si les ministres de l'empereur tournent ma démarche en ridicule, comme vous le craignez, peu m'importe. Ne savons-nous pas que notre destinée est de paraître insensés pour Jésus-Christ. » Pie VI n'en persista pas moins dans son projet de se mettre incessamment en route; de voyager, comme il le dit dans son bref du 9 février 1783, sans appareil et avec une suite peu considérable, et de prendre son logement à l'hôtel de la Nonciature, avec la modestie et la simplicité convenables à un ministre de l'Église. L'empereur lui répondit, le 26 du même mois, qu'il était disposé à recevoir sa sainteté avec tout l'honneur et toute la vénération qu'un fils doit à son père spirituel, et qu'il lui offrait une partie de son palais.

Après avoir levé les obstacles qu'on opposait à son voyage, dans sa maison et dans son Conseil, Pie VI confia le gouvernement de Rome au cardinal Colonna, fit son testament, recommanda au sacré collège, s'il mourait en voyage, de tenir de suite le conclave à Rome pour lui donner un successeur, partit le 27 février 1782, et arriva à Vienne le 22 mars de la même année (2). L'équipage et la suite du pape étaient bien éloignés de la magnificence qu'avaient employée Léon X et Clément VII, suivant Beccatini (3). Ce qu'il y eut de plus remarquable, ce fut les acclamations et les vœux du peuple, qui le reçut avec des transports vraiment extraordinaires sur toute la route, et jusqu'aux portes de la capitale de l'Autriche. Joseph lui fit l'accueil le plus magnifique et le plus respectueux; mais il se refusa constamment à toute espèce de concession. Il n'en fut pas de même du prince de Kaunitz, qui se laissa aller envers le souverain pontife à une morgue tout-à-fait déplacée, et qui n'accorda que de froides politesses et d'insignifiantes réponses.

Le pape officia fréquemment dans les églises de Vienne, et remplit d'enthousiasme tous ceux qui en furent les témoins. La dignité de ses manières, la ferveur de sa piété, relevées par l'éclat et la pompe des cérémonies religieuses, produisirent le plus admirable effet sur ceux même qu'on avait cherché à indisposer par la publication de l'ouvrage d'Eybel: *Qu'est-ce que le pape* (4)?

L'empereur voulut conserver à la postérité le souvenir de l'avantage honorable qu'il avait eu de loger Pie VI dans son palais, depuis le 22 mars jusqu'au 23 avril 1782, en faisant frapper une médaille. Pie VI était sur son départ quand l'empereur lui fit présenter, par son vice-chancelier, le prince de Collorédo, un diplôme de prince de l'empire, en faveur de son neveu, Louis Braschi-Onesti. Le pape, sensible à cet honneur, se rendit sur-le-champ dans le cabinet de l'empereur, et, après avoir remercié ce prince, il le pria d'ajouter une nouvelle grâce à celle qu'il venait de lui accorder, en le dispensant de garder ce diplôme. Il donna des raisons si magnanimes de sa démarche, que l'empereur, bien loin de s'en offenser, ne fit que redoubler d'estime pour le désintéressement et la retenue du pontife.

Le souverain pontife entra dans sa capitale le 13 juin, après avoir traversé comme en triomphe une partie de l'Allemagne et les États de Venise.

En 1783, l'Empereur fit le voyage de Rome; les conférences qu'il eut avec Pie VI parurent, à la longue, changer un peu ses dispositions. *J'aime la personne de Pie VI*, disait-il; *c'est un très-bon homme. Il ne manque pas même d'esprit; mais il ignore que les tems sont changés...* Il se relâcha sur certains points, et voulut bien accepter l'indult pour la nomination à l'archevêché de Milan. Mais bientôt il fit de nouvelles réformes et renouvela ses tracasseries. Plus tard, lorsque les troubles du Brabant, excités par des menées secrètes, eurent calmé la tête ardente de Joseph, ce prince ne dédaigna pas de s'adresser au saint-père pour l'engager à interposer son autorité auprès des évêques belges et à les ramener à l'obéissance; mais il est faux qu'il ait déploré bien amèrement sa funeste facilité à suivre de pernicieux conseils, et à se livrer à de chimériques idées de réformation dans la discipline, et de retour aux principes de la primitive église, au milieu des débordements des tems modernes, qui l'avaient entraîné d'invasions en invasions, à des extrémités fâcheuses, et qui l'auraient porté à rompre l'unité, si le chevalier Azara, en qui il avait la plus grande confiance, ne lui avait fait les représentations les plus salutaires. « Une rupture, » lui dit-il dans la première conversation qu'ils eurent ensemble, « n'était pas » encore devenue indispensable; l'éclat qu'elle allait provoquer pouvait avoir de fâcheuses suites pour l'empereur » lui-même. S'il ne craignait pas le fanatisme de Rome, » celui qui régnait encore dans une grande partie des » États, n'était-il pas à redouter? Le pape était obstiné, » parce qu'il était mal entouré; mais n'était-il pas possible » de le convertir? l'empereur ne pouvait-il pas en venir à » ses fins à moins de frais? ne fallait-il pas réserver les remèdes violents pour les maux tout-à-fait incurables? » etc. » (5).

L'esprit d'innovation qui dominait Joseph agita toute l'Italie. Léopold, son frère, grand-duc de Toscane, de concert avec Scipion de Ricci, évêque de Pistoie, tenta de réformer dans ses États ce qu'il appelait les abus ecclésiastiques. Ses tentatives commencèrent en 1775 et se fortifièrent de jour en jour. En 1778, il ressuscita de vieilles prétentions de sa couronne sur le duché d'Urbino, dont le pape jouissait depuis le seizième siècle, et y introduisit les réformes qu'il avait faites dans la Toscane. L'évêque de Pistoie prit, en 1781, de sages mesures contre les dominicains de Prato, convaincues des plus affreux désordres, et donna une lettre pastorale contre la dévotion au sacré cœur de Jésus, en tant qu'elle était comprise charnellement. Le pape, dans le mois de juillet de la même année, adressa au prélat des reproches très-vifs; mais le 29 du mois de septembre suivant, revenu à de meilleurs sentiments et plus éclairé sur l'état des affaires, le sage pontife lui écrivit de manière à le pénétrer d'admiration et de sensibilité. Léopold ne fut pas fléchi par tant de condescendance de la part de Pie VI; il envoya coup sur coup à la Cour de Rome deux mémoires pleins de menaces et d'emportements, qui auraient été suivis des plus tristes événements, si le cardinal Corsini, par une sage politique, n'eût conjuré l'orage sur le point d'éclater, en engageant le pape à consentir, dans le courant de 1782, à la suppression de dix-sept couvents dans le Siennois. Ce prince approuva le synode de Pistoie, tenu en 1786, et voulut le faire approuver par une assemblée d'évêques, qu'il convoqua à Florence l'année suivante; mais la résistance qu'il rencontra dans la grande majorité de ces prélats, le mécontentement de Pie VI, ses réclamations assez mal écoutées, et peut-être encore plus la révolte du Brabant, les regrets de Joseph mourant, et la révolution française, mûrirent ses idées et le portèrent à ralentir son activité. Après son élévation au trône des Césars, il chercha à réparer les fautes de son frère, comme le nouveau grand-duc de

(1) *Lettre de l'empereur Joseph II au pape*. Vienne, 11 janvier 1782. C'est ce que ce prince répéta lui-même au pape pendant son séjour à Vienne: « Tout ce qui a été fait, tout ce qui sera fait encore, a eu pour objet le bien de mes sujets. Les nouveaux arrangements que j'ai arrêtés, étaient d'une nécessité indispensable; je les maintiendrai avec d'autant plus de constance, qu'aucun ne porte la plus légère atteinte à la doctrine. »

(2) On y frappa en son honneur une médaille qui offrait, d'un côté, son portrait avec cette inscription:

Papa Pius Sextus, famâ super æthera notus.

Peregrinus apostolicus.

Vienna, mense martio MDCCCLXXXII.

Au revers, étaient les effigies des cinq papes du nom de Pie, qui l'avaient précédé, avec le mot *redivivi*, qui les présentait comme vivants dans la personne de Pie VI.

Diario pieno e distinto del viaggio fatto a Vienna dal Sommo pontifice Pio Sesto. Roma, 1782, in-4°.

(5) *Storia del secolo XVII*, lib. XIV, pag. 127.

(4) Condamné par les lettres de Pie VI *super soliditate*, 28 novembre 1786.

(5) *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI*, tom. I, pag. 353. Cette histoire, quoique passionnée, peut servir à corriger les erreurs qui sont souvent échappées à la plupart des biographes du souverain pontife.

Toscane chercha à y réparer celles qu'il y avait commises sans détruire néanmoins l'essentiel des réformes, et Pie VI eut la consolation de consolider la paix entre le saint-siège et les États de la maison d'Autriche.

A Naples, le ministre Tanucci saisit avec avidité l'occasion de mortifier le saint-père. Dès 1775, il s'était élevé des nuages entre les deux Cours; le roi prétendit avoir le droit exclusif de nommer un archevêque de Naples, et il exigea même que le pape lui accordât le chapeau, qui avait été accordé aux devanciers du prélat; il supprima soixante-dix-huit monastères en Sicile, réunit des évêchés, etc. Le pape de son côté donna quelques sujets de mécontentement et la bonne harmonie fut troublée. La haquenée ne fut présentée en 1777 qu'avec des circonstances outrageantes; on menaça de s'emparer de Bénévent. La querelle s'envenima encore; mais la retraite de Tanucci, la sagesse du marquis de Sambucca, qui lui avait succédé, et du marquis de Caraccioli, successeur de celui-ci, la médiation du cardinal de Bernis, du chevalier Azara, et l'imminence des dangers qui devaient absorber toutes les tracasseries particulières, suspendirent les hostilités, sans rapprocher les parties belligérantes.

La république de Venise et le duc de Modène, qui avaient suivi le torrent de tant d'exemples, cédèrent à la douceur de Pie VI et renoncèrent à leurs prétentions. Ceux des cardinaux qui avaient le plus d'influence dans le Conseil de Pie VI, dit l'auteur des *Martyrs de la Foi*, voulaient qu'il déclarât la guerre aux Vénitiens; mais son cœur et sa piété luttait contre un pareil avis, le seul que la politique pût trouver convenable. Alors, plus que jamais, il gémit sur la réunion d'une souveraineté terrestre, à la charge pacifique de père de tous les chrétiens, voyant que les devoirs de la première semblaient obliger le chef d'une religion de paix et de charité à commander contre des chrétiens les ravages et les horreurs de la guerre. Il regrettait douloureusement ses premiers siècles de l'Église, où les successeurs de saint Pierre, par cela même que toute leur sollicitude était concentrée dans un pouvoir uniquement spirituel, et qu'aucun intérêt temporel ne les exposait à dépendre des puissances de la terre, en faisaient d'autant mieux fleurir la religion, et n'en contribuaient que plus efficacement, comme plus librement, à ce que tous les fidèles n'eussent entre eux qu'un cœur et qu'une âme. *Ah!* disait-il, *si les intérêts du trône romain allaient froisser quelque jour ceux de l'Église de Jésus-Christ!* Il soupirait; et, cette pensée s'effrayant, il aimait mieux abandonner la portion du duché de Ferrare, envahie par les Vénitiens, et la totalité réclamée par le duc de Modène, que de revendiquer ses possessions par la violence.

A cette époque même où le pape avait des démêlés avec la plupart des souverains catholiques, avec les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne et de Salzbourg, qui se concertaient ensemble par la signature des vingt-trois articles, arrêtés à Eins le 25 août 1786, et qui défendaient avec énergie les droits imprescriptibles de l'épiscopat et l'indépendance de la souveraineté temporelle dont ils étaient revêtus; avec les évêques de Pistoie, de Colle et d'Arezzo, qui tenaient des synodes pour l'adoption des systèmes du grand-duc Léopold; avec la France, au sujet du fameux procès du cardinal de Rohan; avec l'Espagne, qui poursuivait les jésuites avec ardeur, et qui exigeait la canonisation du vénérable Palafox; les autres puissances et les évêques entretenaient avec le saint-siège l'union la plus intime. La reine de Portugal s'efforçait de faire oublier les outrages du marquis de Pombal; mais elle écoutait parfois le prince de Brésil, qui lui conseillait de diminuer les immunités ecclésiastiques et de faire briller de tout son éclat la puissance royale. Le roi de Pologne réprimait les entreprises de Zamoïski et de quelques écrivains, qui proposaient de restreindre la juridiction de la nonciature; l'électeur de Bavière renouvelait en toute occasion les témoignages de son respect filial, et recevait un nonce apostolique à Munich; le roi de Sardaigne, le duc de Parme, qui rétablit l'inquisition par une suite de son affection paternelle pour son peuple et pour le mettre à l'abri du poison de l'hérésie et de l'incrédulité, ne s'écartaient en rien des voies de la plus humble déférence. Quelques évêques d'Allemagne désavouaient les articles d'Em;

ceux de Toscane rejetaient le synode de Pistoie; le gouvernement des États-Unis d'Amérique consentait à l'érection du siège de Baltimore et laissait les catholiques exercer paisiblement leur culte; le grand Frédéric savait bon gré au pape d'avoir reconnu son titre de Roi, et d'avoir plutôt menacé qu'inquiété les jésuites réfugiés dans ses États; Catherine II était remplie de la plus haute estime pour Pie VI et ne cessait de lui en donner des marques, alors même que son humeur altière faisait éprouver au pontife des tracasseries au sujet de l'archevêché de Mohilow, du prélat Benilavski et des jésuites; Paul I^{er}, et sa femme, Gustave III, roi de Suède, quittaient les glaces du nord et s'acheminaient vers l'Italie pour admirer les chefs-d'œuvre de l'art, et peut-être aussi pour rendre hommage aux vertus du pontife de l'Église romaine.

Pie VI poursuivait les travaux entrepris en 1777 pour le dessèchement des *marais Pontins*, qui, commençant au port d'Astura, couvrent la côte jusqu'à Terracine, aux confins du royaume de Naples, et, en quelques endroits, s'étendent fort avant dans l'intérieur des terres. Il faisait réparer l'ancien aqueduc, dégager la voie Appienne du limon sous lequel elle avait disparu, et creuser le canal de Sogliano; il consacrait une grande partie de ses épargnes, souvent même l'argent de ses sujets, à l'exécution de cette entreprise; visitait chaque année les travaux qu'il avait ordonnés, et les ranimait par sa présence; mais il n'en recueillait pas tout le succès qu'il en avait attendu. Car, après tant de sollicitudes, après douze ans de peines, si l'on en excepte quelques terrains rendus à la culture, une belle route et un canal qui porte le nom de *Linea Pia*, tout le pays qui s'étend de Cisterna à Terracine n'était encore qu'un marais hideux et pestilentiel. Il s'occupait avec la même ardeur à compléter le *Museum* commencé sous le pontificat de Clément XIV, par ses conseils; il ordonnait, dans les états de l'Église, des fouilles pour recueillir les vases, les statues et les médailles qui devaient orner ce magnifique monument, que l'on a appelé *Pio-Clementin*. Il restaurait le port d'Ancône et y ajoutait le beau fanal qui en fait l'ornement; il construisait et réparait des routes à grands frais; il fondait des hôpitaux pour les pauvres; il bâtissait une sacristie magnifique pour la basilique de Saint-Pierre de Rome, et achevait ainsi de perfectionner le premier temple du christianisme; il donnait à l'abbaye de Subiaco, qui lui avait autrefois possédée, une église somptueuse, et à Césena une riche bibliothèque (1); il favorisait le commerce, protégeait l'industrie et ranimait l'agriculture dans ses États, autant qu'il lui était possible; il étonnait le monde par son désintéressement et sa justice, dans le fameux procès intenté à ses neveux, et à l'occasion de la succession d'Amanzio Lépi (2). Alors éclata la révolution française.

L'assemblée nationale décréta que les propriétés ecclésiastiques appartenaient à la nation et pouvaient être vendues; elle se chargea des frais du culte et du traitement des ministres; elle abolit la dime, et toutes les fondations purent être rédimées; elle anéantit quelques anciennes métropoles qui remontaient aux premiers âges de la religion, supprima des évêchés, en érigea de nouveaux, et changea toute la distribution des diocèses; elle confia aux électeurs, sans distinction de croyance, la nomination des pasteurs; l'élu qui n'obtenait point l'institution canonique du supérieur ecclésiastique, pouvait en appeler comme d'abus devant le magistrat civil; elle défendit à tout Français de reconnaître la juridiction d'un prélat étranger; les évêques ne pouvaient s'adresser au pape pour en obtenir aucune confirmation; mais ils étaient tenus de lui écrire en signe de l'unité de foi et de la communion qu'ils devaient entretenir avec lui; elle supprima les ordres religieux; les chapitres, les communautés, les confréries, et ne reconnut plus de vœux solennels; elle établit auprès de la personne de l'évêque un Conseil permanent de prêtres, sous le nom de vicaires épiscopaux, dont la nomination pouvait être indépendante de sa volonté, qui ne pouvaient être destitués par lui seul, et sans lesquels il ne lui était pas permis d'exercer aucun acte de juridiction, si ce n'est provisoirement, l'évêque ne pouvait choisir les supérieurs des séminaires, que d'après l'avis de ses vicaires, et à la pluralité des suf-

(1) *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI*, tom. I, chap. 6 et 7. Cette partie est traitée avec exactitude, mais avec un esprit de dénigrement qui fait peine.

(2) Ce désintéressement était d'autant plus étonnant dans Pie VI,

qu'il a poussé fort loin le *népotisme*, et que cette funeste passion lui a fait commettre un grand nombre de fautes humiliantes, même dans la bonté affaire dont il est question.

frages; il ne pouvait les destituer que de la même manière; et de tous ces divers réglemens décrétés à différentes époques, elle forma la *constitution civile du clergé*.

Cette assemblée ne tarda pas à exiger des ecclésiastiques, fonctionnaires publics, le serment de maintenir la constitution sous peine de perdre leurs places. La journée du 4 janvier 1791 sera à jamais célèbre dans les fastes de la religion, par le courage des pasteurs de l'église gallicane et leur généreux refus de se conformer à des décrets qui répugnaient à leur conscience. Dès l'origine, Louis XVI avait consulté le pape pour savoir s'il devait apposer la sanction royale à la constitution civile du clergé, ou la refuser. Le pape ne se contenta pas de répondre. Le 10 juillet 1790, il engagea les archevêques de Bordeaux et de Vienne à dissiper les doutes du monarque, à affermir sa résolution contre toute espèce de dangers; il les délégua spécialement pour le dissuader, par toute l'autorité du ministère apostolique, de donner une sanction qui ouvrirait la porte au schisme, le perdrait lui-même, et entraînerait avec lui son peuple dans un abîme commun (1).

Cependant la Cour de France croyait *gagner beaucoup en gagnant du tems*. Elle tenta d'entraîner le pape dans ce système de temporisation, et de lui faire approuver provisoirement la constitution civile du clergé. Pie VI se refuse à toute approbation, même provisoire, si puissamment sollicitée, et regardée comme si nécessaire, parce que, dit-on, l'hérésie ne doit pas même par provision être autorisée dans une église de vérité; parce que l'espoir incertain du bien ne peut justifier un mal réel; parce que tout ce qui sort de la règle établie par les constitutions apostoliques est nul de plein droit, selon la sainte maxime d'un de ses prédécesseurs; parce qu'une innovation ne saurait être innocente, quand elle est une infraction à la loi; parce qu'il n'y a point de motifs particuliers contre des réglemens d'une utilité générale; parce qu'enfin, s'il y a des exemples en faveur de ces transactions, tout l'évangile est contre (2). Dans le dessein de prévenir la sanction royale, Pie VI écrivit encore un bref plus pressant à Louis XVI, en date du 17 août 1790, et le fit solliciter, par plusieurs évêques, de la refuser.

Le souverain pontife réunissait fréquemment des congrégations autour de sa personne, pour rendre une réponse doctrinale, digne du siège apostolique, quand il apprit que Louis XVI venait de sanctionner la constitution civile du clergé. Ses sentimens furent irrévocablement fixés. Il ne crut plus devoir ménager ceux qui n'attendaient plus sa décision pour agir, et qui semblaient braver son autorité en dédaignant ses oracles. Le tems des tempéramens est passé de la part du chef de l'église, puisque ses enfans, après l'avoir consulté, ne tiennent plus compte de ce qu'il pourra répondre. Il en fait des plaintes amères à ce prince, par son bref du 22 septembre 1790. Au surplus, l'épiscopat français avait déjà jugé: « Il ne restait plus aux membres de l'assemblée nationale de prétexte d'attribuer au pontife romain une doctrine que les évêques opposaient à leurs adversaires dans cette foule de lettres pastorales, d'avertissemens et d'ordonnances. Par là étaient arrêtées dans leur source les calomnies des modernes philosophes, ennemis de la juridiction pontificale, qui répandaient que du pape seul émanaient des sentimens qu'un grand nombre de pieux et de savants évêques professaient de leur propre mouvement; et les réfractaires eux-mêmes se trouvaient obligés de venir que les évêques n'avaient obéi dans leurs réclamations à d'autre influence qu'à celle des vrais principes » (3). L'épiscopat français avait fait plus encore; il avait consigné dans l'exposition des principes, les sentimens qui avaient réglé sa conduite et il les avait soumis à l'examen du souverain pontife. Toutefois le pape disait encore dans son bref du 10 mars 1791, adressé au cardinal de la Rochefoucauld et aux évêques députés à l'assemblée nationale: « Nous demandons vos conseils, désirant même que vous nous en exposiez en détail les motifs, et qu'ils soient signés de tous ou de plusieurs d'entre vous; car nous reconnaissons qu'appuyés nous-mêmes sur une telle base comme sur un monument d'une très-grave autorité, nous pourrions régler et modérer nos délibérations de manière à ce que le jugement qu'il nous faudra prononcer ensuite, soit convenable et salutaire au royaume très-chrétien. » Muni de diverses pie-

ces et après d'innombrables recherches et des réflexions sérieuses, Pie VI se décida à donner son bref *doctrinal* le jour même qu'il écrivait au cardinal de La Rochefoucauld et aux évêques. « Avec ce bref, » dit un savant théologien, « la vérité, dégagée de tous les nuages, sortit toute pure, toute paternelle et toute rayonnante, comme le soleil quand il s'élève du sein d'une brillante aurore. Jamais le corps apostolique et son chef ne s'étaient expliqués avec plus d'accord et de fraternité; et la sanction donnée par le pape aux principes des évêques, comme l'accession des évêques au jugement du pape, firent voir à tous les yeux ce caractère, ce sceau auguste de Jésus-Christ, posé dans tous les tems pour le salut, mais aussi pour la condamnation de plusieurs » (4).

Dans ces tristes et pénibles circonstances, les évêques de France se firent un honneur infini, par l'héroïque abnégation qui les porta à offrir simultanément au saint-père la démission de leurs sièges, dans une lettre du 3 mai 1791; mais le pape refusa de l'accepter, et leur imposa même l'obligation la plus étroite de rester à leur place, et de s'opposer au schisme de tout leur pouvoir.

La vérité étant une fois partie du centre de l'unité, ayant été reconnue par l'adhésion des frères, il ne fut plus question que de la faire goûter par ceux qui s'y montraient les plus opposés, ou d'empêcher qu'elle ne fût obscurcie par la malice des enfans de perdition. De là ces brefs et ces rescrits qui se succédèrent, pour ainsi dire, de mois en mois sur les affaires de l'église de France, jusqu'en 1796. Tantôt il prescrivait aux anciens pasteurs la marche qu'ils doivent suivre à travers les difficultés sans nombre qui se présentent de toutes parts; tantôt il menaçait ceux qui les ont remplacés des foudres de l'église, s'ils n'imitent le repentir des habitans de Ninive à la prédication de Jonas. « Si malgré nos avis, » dit-il dans le monitoire du 13 avril 1791, « si malgré notre patience, ils persévèrent dans leur rébellion, qu'ils sachent que notre intention n'est pas de les exempter des peines plus graves auxquelles les canons les soumettent; qu'ils sachent que nous prononcerons contre eux l'anathème, que nous les dénoncerons à l'église universelle, frappés d'excommunication comme schismatiques, séparés de la communion de l'église et de la nôtre. »

La longanimité du souverain pontife n'était point encore épuisée le 19 mars 1792, puisqu'il renouvelait ses monitions et qu'il accordait un nouveau délai aux constitutionnels, et quand ce terme sera écoulé, ajoutait-il dans son inépuisable condescendance: « Alors, sans doute, nous serons navrés de tristesse, nous pleurerons, nous gémirons, nous sentirons nos entrailles se dessécher, comme si on nous arrachait nos propres membres; mais nous ne succomberons pas tellement à notre douleur que, dans une cause aussi importante, à la vue de la gravité des délits, de la multitude des coupables, et du danger de la contagion, nous n'en venions au point de faire ce qu'exige de nous le ministère apostolique et l'esprit du gouvernement des canons, c'est-à-dire, que nous prononcerons contre eux une sentence d'excommunication; que nous déclarerons qu'on doit les regarder comme schismatiques, et s'interdire avec eux toute communication. » Jusque-là les derniers coups étaient suspendus; il ne paraît même pas qu'ils aient été portés. De leur côté, les évêques et les prêtres assermentés n'ont cessé de protester de la pureté de leur foi et de leur attachement au centre de la communion ecclésiastique.

Le même jour, il accorda aux prélats qui étaient restés en France et aux administrateurs des diocèses vacans ou privés de la présence de leurs pasteurs, des pouvoirs extraordinaires pour le salut des âmes, et il les prorogea à différentes époques.

Le 10 octobre 1792, il adressa aux évêques des Etats romains, en faveur des prêtres français exilés, des lettres encycliques où se peint toute entière la belle âme de ce pontife et où l'on remarque cette phrase: « L'unique soin auquel sa sainteté désire de plus en plus que l'on s'attache, c'est que les communautés régulières et les autres maisons de piété, dont elle réclame les secours, remplissent ce devoir de manière à ce que tout se fasse dans l'ordre, avec un empressement qui parte du cœur; et que ce soit ici plutôt l'esprit de charité qui triomphe, que l'autorité

(1) *Brev. ad archiepis. Burdigal.* 10 Jul. 1790.

(2) *Collection générale des brefs de Pie VI*, par M. l'abbé Guillon. Paris, 1798, tom. I, pag. cii du discours préliminaire.

(3) *Bref au roi Louis XVI.* 10 Mars 1791.

(4) *Collection générale des brefs de Pie VI*, par M. l'abbé Guillon, tom. I, pag. cxvij du discours préliminaire.

« du commandement qui ait à conquérir la bienfaisance. » Le 21 novembre de la même année, il adressa aux prélats de l'église d'Allemagne les plus pressantes invitations de subvenir, de tous leurs moyens, aux besoins des malheureux réfugiés. Dans le même tems, il sollicitait les magistrats du canton de Fribourg, et même les puissances protestantes, de tendre une main secourable à tant d'infortunés qui avaient abandonné leur patrie et qui erraient dans des pays étrangers, à la merci de quiconque daignait les secourir.

Les ordres de Pie VI furent exécutés avec la plus grande exactitude. Plus de quatre mille prêtres, réfugiés dans l'État ecclésiastique, y furent traités avec tous les égards possibles. La capitale du monde chrétien servait alors d'asile aux princesses, filles de Louis XV. Bientôt le roi et la reine de Sardaigne y apportèrent leurs infortunes et leurs douleurs. Ainsi se trouvèrent réunis sous les yeux du saint-père les tristes débris de l'autel et du trône. Pie VI n'était occupé qu'à les consoler dans leurs malheurs, qu'à adoucir leur sort (1). Heureux ce pontife, s'il avait pu arracher Louis XVI à sa destinée ! C'est dans l'allocution du 17 juin 1795 qu'il laissa un libre cours à la sensibilité de son âme, et qu'il manifesta la plus tendre affection pour la France et pour son Roi. « O France, s'écrie-t-il dans les transports de sa douleur, ô France ! tu étais jadis le modèle de l'unité, tu précédaï toutes les églises dans la soumission au saint-siège, et maintenant tu nous méprises, tu nous détestes, tu surpasses de beaucoup nos ennemis les plus impitoyables ! ô France ! qu'as-tu fait de ton amour pour tes Rois ?... »

« Cependant l'effigie du pape avait été brûlée publiquement à Paris, le 3 mai 1791, par saint Huruge : cette scène s'était répétée dans d'autres grandes cités ; son nonce, le prélat Dugnani, avait été contraint de se retirer ; le cardinal de Bernis, ambassadeur à Rome, n'avait plus de pouvoirs ; Pie VI refusait les successeurs qu'on avait voulu lui donner, parce qu'ils avaient prêté le serment sans restriction. Tous les liens, même ceux de la politique, semblaient être rompus entre la France et le saint-siège. Pour consommer la rupture, Avignon et le Comtat Venaissin avaient secoué le joug de la domination pontificale, et s'étaient rangés sous l'empire du gouvernement français, dont ils avaient adopté la législation (2). Pie VI protesta solennellement contre les changements qui s'étaient opérés, par un bref du 23 avril 1791, dans lequel il disait aux habitants du Comtat : « Nous ne pouvons garder le silence, lorsque vous, qui depuis plusieurs siècles, êtes les sujets du saint-siège et des souverains pontifices, vous osez, sans le concours de notre autorité souveraine, changer la forme de votre gouvernement temporel. Il est de notre devoir de nous élever contre une violation aussi manifeste des lois divines et humaines. C'est pourquoi, en vertu de l'autorité suprême et légitime qui nous appartient comme souverains, nous annulons en général et en particulier tout ce qui a été fait, tant à Avignon qu'à Carpentras et dans toutes les autres parties du Comtat contre les droits de notre souveraineté. Nous réprovoons notamment et nous cassons comme nulles les délibérations violentes et séditieuses qui ont été prises pour se soustraire à notre autorité, et passer sous la domination de la France, délibérations que le roi très-chrétien, ainsi que la nation généreuse qu'il commande, non-seulement ne peuvent approuver, mais sur lesquelles ils ne peuvent même pas se permettre de délibérer, sans blesser les droits des gens les plus sacrés, ainsi que nous l'avons écrit plusieurs fois au roi lui-même. » Ces protestations, quoique fréquemment renouvelées, n'empêchèrent pas la France d'accepter la demande que formaient les Avignonnais de lui être incorporés et de ne faire plus désormais qu'un seul et même peuple, sous la même forme de gouvernement civil et politique. Depuis l'incorporation du Comtat Venaissin à la France, les papes n'ont cessé d'en réclamer la restitution. Pie VII a prétendu qu'elle avait été formellement promise à son prédécesseur par Louis XVI. Toutes les fois que la

France est entrée en négociation avec ce pontife, il a commencé par faire entendre le vœu qui était le plus fortement empreint dans son cœur : *Avenione! Avenione!*

Les mouvements qui s'opéraient autour de lui obligèrent le pape d'en condamner les causes, quelque part qu'elles se trouvassent ; peut-être la peur du mal l'a-t-il poussé trop loin dans la précaution de s'en préserver. Le 28 août 1794, il donna la bulle qui commence par ces mots : *Auctoritate fidei*, contre les actes et les décrets du synode de Pistoie, tenu en 1786. Quelques écrivains ont cru que la célèbre déclaration du clergé de France de 1682 y est réprochée et condamnée comme étant téméraire, scandaleuse et souverainement injurieuse au siège apostolique ; mais de très-savants théologiens ont démontré que l'article de cette bulle doctrinale qui concerne la déclaration du clergé n'est fondé que sur de faux énoncés ; que cette bulle n'a jamais été notifiée aux évêques de France, ni publiée suivant les formes ; que tout au plus la condamnation porte sur les abus que le concile diocésain de Pistoie prétendait faire de la déclaration, et non sur la déclaration elle-même (3).

Dans le mois de mars 1795, Pie VI adressa à don Philippe Scio, prêtre de l'ordre des écoles-pies, et depuis provincial du même ordre, précepteur du prince des Asturies et enfin évêque de Ségovie, un bref d'encouragement pour livrer à l'impression la version que ce religieux avait faite de l'Écriture-Sainte en langue castillane.

Pie VI ne se contenta pas de manifester par des bulles et des rescrits l'horreur que lui inspirait la révolution française, d'encourager les princes de la maison de Bourbon dans leurs entreprises, d'exciter les prêtres qui avaient refusé le serment contre ceux qui l'avaient prêté, de fomenter au sein du royaume des divisions intestines, et même de condamner, comme opposées aux principes de la religion catholique, la liberté civile et politique et l'égalité devant la loi, comme si le catholicisme ne s'accordait pas avec toutes les formes de gouvernement ! comme si la religion pouvait défendre aux nations de chercher leur bonheur dans une sage législation ! Il lui suscita des ennemis puissants dans toutes les Cours de l'Europe. Par le bref du 25 février 1792, il demandait justice à l'impératrice de Russie des usurpations que la France avait commises à l'égard du saint-siège et implorait sa vengeance. Il écrivit de semblables brefs aux empereurs Léopold et François pour les provoquer à la guerre. Par l'organe de ce pontife, dit un théologien, l'humanité unissait sa voix plaintive à celle de la politique, pour réveiller sur les bords de l'abîme ces potentats qui, semblables aux dieux de l'Égypte, sans yeux et sans oreilles, n'ont consenti, que quand il ne fut plus tems, à voir que tous les souverains étaient solidaires ; que l'impunité accordée à une première injustice était un attrait pour de nouvelles invasions ; que le torrent débordé sur les rois ne s'arrêterait pas même après les avoir engloutis.

Les brefs du pape ne laissèrent pas que de faire impression sur l'esprit des peuples. Nous allons voir quel en fut le résultat dans la ville de Rome. Le 13 janvier 1793, le major Flotte et Hugau de Bassville, après avoir placé sur la porte du consul de France et sur celle de l'Académie l'écusson de la liberté, se promènèrent en carrosse dans la place Colonna, étalant avec faste la cocarde tricolore, que des proclamations menaçantes de la part des autorités constituées, des discours et des écrits incendiaires, la conduite des jeunes élèves et ce qui se passait en France à cette désastreuse époque, rendait de jour en jour plus odieuse. La multitude s'assemble, s'irrite et menace ; ou y répond de la voiture par des insultes et par un coup de fusil ; le peuple s'arme de pavés, et le tumulte est au comble. Flotte et Bassville se réfugient dans la maison d'un banquier français, et cherchent à s'y défendre ; le peuple les poursuit vivement et veut les écraser ; dans le combat, un barbier porte à Bassville un coup de rasoir dans le bas-ventre et le blesse mortellement. La force armée accourt et protège sa retraite ; le pape envoie son propre chirurgien ; mais il ne peut sau-

(1) *Les bienfaits de Pie VI et de ses États, envers les Français émigrés*, par M. d'Auribeau. Rome, 1794, in-8°. En 1765, on fit frapper en Italie une médaille qui représentait Pie VI, assis sur son trône, et accueillant les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses chassés de France. Elle avait pour légende : *Clero galli pulso hospitium et alimenta prebita*.

(2) *Mémoires sur la révolution d'Avignon et du Comtat*, par Passery ; des hauts faits et valeureux exploits des Avignonnais, durant leur guerre contre Carpentras, en 1791.

(3) *Défense des libertés de l'église gallicane*, par M. de Barra, archevêque de Tours. Paris, 1817, in-4°. Voyez aussi l'ouvrage de M. l'abbé Boyer, qui a pour titre : *Examen du pouvoir législatif de l'église sur le mariage*. Paris, 1817, in-8°. Quant aux *Lettres d'un théologien canoniste*, etc. (Bruxelles, 1796, in-12.), bien que très-solides et très-fortement raisonnées, nous n'y renverrons pas le lecteur, parce qu'elles sont accusées de jansénisme.

ver Bassville, qui meurt dans la soirée, en témoignant le plus vif regret de ses fautes, et en adjurant non-seulement le serment *ciouge* de 1791, mais encore celui de liberté et d'égalité, exigé depuis le 14 août 1792. Pie VI prit soin d'instruire toutes les puissances des détails de cet événement (1); mais la convention nationale ne manqua pas de représenter cette affaire comme un assassinat prémédité, et elle en aurait tiré vengeance, si les circonstances le lui eussent permis.

Le directoire exécutif, héritier des projets de la convention, se félicita de voir arriver, en 1796, ce moment si désiré. Le général Buonaparte, victorieux des Autrichiens, reçut l'ordre d'envahir les États du saint-siège. Pie VI se hâta de prévenir le coup. Il chargea le chevalier Azara, ambassadeur d'Espagne, de traiter avec le vainqueur. Une trêve fut conclue à Milan, en juillet 1796, entre Azara et Napoléon; elle coûta au saint-père les deux légations de Bologne, de Ferrare, une partie de la Romagne, une somme de quinze millions, les plus beaux tableaux et les plus belles statues du Muséum. Le directoire exigeait, dans une nouvelle négociation, entamée le 9 septembre suivant à Florence, que le pape « désavouât, révoquât, annulât toutes bulles, rescrits, brefs, mandemens apostoliques, lettres circulaires ou autres, monitoires, instructions pastorales, et généralement tout écrit et acte émanés de l'autorité du saint-siège et de toute autre autorité en ressortissant, qui seraient relatifs aux affaires de France depuis 1789 jusqu'au susdit jour. » Mais le pape repoussa cette proposition avec indignation, et elle n'eut pas de suite.

Le traité de Tolentino, qui suivit la trêve de Milan, et qui fut conclu le 19 février 1797, entre Buonaparte et le cardinal Mattèi, archevêque de Ferrare (2), porta la désolation, la misère et le désordre dans la ville de Rome. Pie VI épousa le trésor du château Saint-Ange et se dépouilla de tout ce qu'il avait de plus précieux pour payer la contribution de trente-un millions, par laquelle il avait acheté la paix, non compris la cession des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui ornaient la ville éternelle, la soustraction de la Romagne à l'obéissance pontificale, etc. Les princes romains, à son exemple, se condamnèrent aux plus grands sacrifices; ils offrirent leur or, leur argenterie, leurs chevaux, leurs voitures et tout ce qui appartenait aux jouissances du luxe. Bientôt il fallut avoir recours à la vaine ressource du papier-monnaie: tout cela était insuffisant, et le directoire pressait avec une excessive rigueur l'acquiescement de la somme convenue. Dans cet état de détresse, le peuple murmurait; les principes révolutionnaires faisaient des progrès rapides et effrayants; les têtes s'échauffaient, et tout présageait les plus terribles malheurs. Le gouvernement pontifical, faible dans tous les tems, le paraissait davantage dans ces circonstances difficiles. On l'accusait d'avoir permis le passage à la cavalerie napolitaine, qui se dirigeait vers Milan, pour secourir l'Autriche; et on lui faisait un crime de prendre des mesures pour assurer la tranquillité et réprimer la malveillance. Ce n'était que des prétextes pour tracasser le pape, en attendant qu'on trouvât l'occasion de lui nuire. La mort du général Duphot (3), tué à côté de Joseph Buonaparte, ambassadeur de France, le 27 décembre 1797, fournit cette occasion après laquelle on soupirait (4). Le cardinal Doria eut beau faire des excuses à l'ambassadeur, qui s'enfuit à Florence pour mettre ses jours à couvert; il eut beau écrire au marquis Massimi, qui représentait le pape auprès du directoire, pour tâcher de détourner l'orage, une lettre conçue dans les termes les plus humbles. « Vous connaissez, lui disait-il, l'étendue de nos sentimens d'amitié pour la république française, ainsi que l'intérêt que nous tous, et moi en particulier, nous prenons à ce qui la regarde, ainsi qu'à ce qui concerne le citoyen ministre Buonaparte, homme respectable à tous les titres... C'est à lui-même que je m'en rapporte pleinement pour vous instruire de l'événement et des circonstances qui l'ont accompagné; et je suis tellement convaincu de sa probité et de sa véracité, que je ne puis pas plus que je ne le

dois douter de tout ce qu'il exposera au directoire. Le but de ma lettre est de vous charger de vous présenter au directoire, pour lui exprimer que le saint-père est pénétré du plus vif regret pour ce qui est arrivé, et qu'il n'a été possible ni de prévoir, ni d'empêcher. Vous ne devez pas vous borner à offrir une satisfaction pour cet incident, dont le saint-père et nous tous sommes inconsolables; mais bien plutôt vous devez prier le directoire de demander telle satisfaction qui lui plaira le plus. La demander et l'obtenir seront, de sa part, une même chose, parce que nous n'aimons pas la sainteté, ni moi, ni la Cour romaine, nous ne serons jamais tranquilles jusqu'à ce que nous soyons sûrs que le directoire est satisfait. » Le tems des vengeances était venu; il fallait en profiter. Le général Berthier se mit à la tête de l'armée stationnée dans la marche d'Ancone, le 25 janvier 1798, et il se prépare à aller camper sous les murs de Rome; par une proclamation (du 29) menaçante contre le pape et remplie de promesses flatteuses pour le peuple, il se fraie le chemin à une occupation sans effusion de sang. Il y protesta de sa déférence pour la volonté nationale, de son respect pour les gens de bien, pour la liberté du culte et pour les propriétés. Le 14 février, il reçoit une députation solennelle qui l'invite à accomplir ses généreux desseins, et, le 15, il entre dans Rome avec Masséna.

Les scellés furent mis au Muséum, aux galeries, sur tous les objets précieux dont on voulait s'emparer, et que le pape avait laissés à leur place, malgré ses conseils qu'on lui avait donnés de les soustraire à l'avidité des vainqueurs. On planta un arbre de la liberté devant le Capitole; un attacha une cocarde tricolore à l'oreille du cheval de Marc-Aurèle; on créa un directoire, composé de sept membres et d'un secrétaire; on força les cardinaux de chanter le *Te Deum* dans l'église de Saint-Pierre; on souilla en mille manières les insignes de la papauté; on harangua le peuple romain pour le porter à se détacher du gouvernement pontifical, et à mettre toute sa confiance dans le directoire que l'on venait d'établir; on chargea une commission de lever des contributions et de faire des recherches sur les effets du gouvernement qu'on aurait pu détourner. Elle s'acquitta de ces fonctions avec la plus scrupuleuse ponctualité. Le pape était malade au Vatican; il éprouva les affronts les plus outrageants de la part de quelques seigneurs romains, de la part des commissaires, et principalement du banquier Haller, qui lui enlevèrent ses ornemens pontificaux et ses bagues de la manière la plus insultante. Sa bibliothèque particulière, composée de plus de quarante mille volumes, fut vendue à un libraire pour douze mille écus romains en *cédules*. On vendit de même à vil prix les statues et les vases qui décoraient la Villa-Albani et le palais du cardinal Busca, à Sainte-Agathe-du-Mont.

Quoiqu'on fut résolu d'ôter au pape jusqu'à l'ombre de son autorité, on eut l'air de vouloir la lui conserver. Le général Cervoni lui proposa de prendre la cocarde tricolore et d'accepter une pension; mais on était bien assuré d'avance de son refus. Pie VI repoussa la cocarde avec dignité: « Je ne connais point, » dit-il, « d'autre uniforme que celui dont l'église m'a honoré. Quant à la pension que vous m'offrez, je n'en ai pas besoin; un simple bâton, au lieu de crosse dorée, suffit à ma qualité de pontife; et il ne faut qu'un habit de bure à celui qui doit expirer sur la cendre et sous la haire. J'adore la main du Tout-Puissant qui punit le pasteur pour les fautes du troupeau. » Vous avez tout pouvoir sur mon corps; mais mon âme est au-dessus de vos atteintes. Vous pouvez détruire les habitations des vivants, et même les tombeaux des morts; mais vous ne détruirez point notre sainte religion. Elle subsistera, après vous et moi, comme elle a subsisté avant nous, et elle se perpétuera jusqu'à la fin des siècles. » Très-peu de jours après, Haller lui notifia l'ordre de quitter Rome. « J'ai quatre-vingt-un ans;... je suis à peine com- » valescent, » s'écria-t-il; « je ne puis abandonner mon peuple » ni mes devoirs; je veux mourir ici. — Vous mourrez par- » tout, » répliqua le commissaire; « si les voies de douceur

(1) *Vera ed ingenua relazione sull' accaduto in Roma nel dì 15 gennaio 1793*. Rome, le 16 du même mois.

(2) Par l'article VI de ce traité, le pape renonce purement et simplement à tous droits qu'il pourrait prétendre sur les villes et territoire d'Avignon, le Comtat Venaissin, et ses dépendances. Ce traité fut ratifié par le pape, le 25 février, quatre jours après la signature. Voyez le Recueil de Martens. Göttingue, 1800,

VI, 642.

(3) Quelques écrivains l'appellent Duffaux. On lui fit de magnifiques funérailles le 23 février 1798, et le père Gagliuffi, professeur d'éloquence, prononça son oraison funèbre.

(4) *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. le comte Las Cases, tom. IV.

« ne vous persuadent pas de partir, on emploiera les moyens de rigueur pour vous y contraindre. » Le pape, qui jus-qu'alors avait montré la plus noble résignation au milieu des insultes et des malheurs qui l'environnaient, parut un instant se livrer à l'abattement; mais étant entré dans sa chapelle pour prier, il en ressortit avec une sérénité extraordinaire, et en disant : « Dieu le veut, préparons-nous à recevoir ce que sa providence nous destine. » Dès ce moment jusqu'à son départ, il ne cessa des'occuper des affaires de l'Église, et quand le commissaire arriva pour le prendre, il le trouva au pied du crucifix. Il était encore nuit, et un orage épouvantable augmentait l'horreur des ténèbres. Pie VI arraché de son palais, le 20 février 1798, fut conduit à sa voiture qui l'attendait, à travers une foule innombrable qui s'était portée au Vatican pour contempler les traits de son pasteur et recevoir sa bénédiction pour la dernière fois.

Pie VI partit accompagné de son médecin, de son maître de chambre et de quelques domestiques, après avoir adoré Dieu dans l'église de Saint-Pierre. Arrivé à la porte Angélique, les commissaires lui déclarèrent qu'il était sous leur responsabilité et lui firent prendre le chemin de Viterbe. Sur la route, les paysans se précipitaient au-devant de lui, et témoignaient leur douleur par les signes les plus expressifs. Quelques prêtres français, à la faveur d'un déguisement, se mêlèrent parmi eux et eurent la consolation de voir de ses entretiens (1). Le pape séjourna pendant trois mois à Sienna, dans le couvent des Augustins, à compter du 25 février. Le tremblement de terre qui se fit sentir le 25 mai l'obligea d'en sortir, et il fut transféré dans la Chartrreuse, à trois quarts de lieue de Florence, où il arriva le 2 juin, après s'être reposé quelques jours dans deux châteaux différents. Il y reçut la visite du grand-duc de Florence, du roi et de la reine de Sardaigne, qui purent déplorer avec lui le néant des grandeurs humaines, et qui l'engagèrent beaucoup à prendre un asile dans leurs États; mais il se refusa à toutes leurs instances.

Pendant cette première période de sa captivité, qui dura dix mois, le clergé de France, réfugié en Angleterre, lui donna les marques les plus touchantes de son dévouement, et porta quelques consolations dans son âme navrée, par l'expressin de sa douleur. Pie VI répondit aux évêques français qui lui avaient écrit, par un bref du 10 novembre 1798, dans lequel on admire la haute éloquence de saint Léon, et l'onction pénétrante de saint Grégoire. « Cette charité paternelle, leur disait-il, que j'ai manifestée précédemment envers vous et les autres invincibles confesseurs de Jésus-Christ, la voilà donc obligée par vous-même à vous consoler, à vous encourager, puisqu'en oubliant l'étendue et la durée de vos propres infortunes, vous êtes affectés de tant de chagrins et troublés par tant de craintes, à cause des maux que, dans sa suprême miséricorde, Dieu m'a jugé digne de souffrir pour mon salut! Si c'est afin de me corriger et de me châtier que sa main s'est ainsi appesantie sur moi, qu'y a-t-il qui ne me soit glorieux, puisque cette tribulation, quoique je l'aie méritée par mes péchés, atteste que je suis aimé de Dieu, et que le père des miséricordes me traite en enfant chéri, suivant la parole du grand apôtre? Que si c'est seulement pour éprouver ma foi et ma persévérance qu'il lui plaît que je sois ainsi traité, combien grande alors est ma gloire, puisque cela prouve que, malgré mon indignité, je suis agréable à Dieu; saint Paul ayant dit que ce sont les élus qu'il purifie comme l'or dans la fournaise, afin que leur foi soit trouvée beaucoup plus précieuse que l'or éprouvé par le feu! » Quelle que fut la tristesse dans laquelle il était plongé, il ne discontinua jamais de donner ses soins aux affaires de l'Église, et on peut confesser que si la tempête qui agitait la barque était à son plus haut période, la prudence de celui à qui la providence en avait confié la direction dans ces jours de calamité et d'horreur, n'était point au-dessous de son redoutable ministère. Le 16 et le 30 janvier 1799, il adressa à l'archevêque de Nazianze, pro-vice-gérant de Rome, deux brefs par lesquels il réprouvait le serment de haine à la royauté, qu'un grand nombre d'ecclésiastiques romains prétaient sans restriction.

Le directoire français savait que les cabinets étrangers

étaient en négociation, et le soupçon qu'il avait que la délivrance de Pie VI en était l'objet augmentait ses craintes et sa cruauté. Il osa exiger que le grand-duc de Toscane le fit sortir de ses États; mais ce prince répondit : « Je n'ai point désiré le pape; ce sont les commissaires français qui me l'ont envoyé. Je voudrais qu'il fût loin de la Toscane; mais vous n'exigerez pas que je le chasse. Si vous voulez qu'il sorte, on va tout préparer pour son départ : voitures, auberges, vaisseaux; mais c'est à la France à se charger de le faire transporter ailleurs. » Le directoire insista; il fit dire au grand-duc : « Faites-le sortir de la Toscane, ou nous vous rendrons responsable des troubles que son voisinage cause et peut encore causer à Rome. » La Cour de Florence proposa à l'Autriche de recevoir Pie VI dans le couvent de Mülk, sur le Danube; ce projet fut encore dérangé. On sonda l'Espagne, qui exigea des conditions exorbitantes; on parla de la déportation en Sardaigne, qui n'eut pas lieu, pour des motifs qui s'y étaient opposés une première fois. Les choses en étaient là quand les hostilités recommencèrent avec l'année 1799. On craignit que les armées austro-russes n'enlevassent le pape, et on le transféra à Parme où il respira quelques jours. Le 14 avril, malgré ses souffrances et les représentations des médecins, on le fit partir pour Plaisance, d'où on le transporta le lendemain à Lodi, pour de là prendre la route de Turin par Milan. Cette route ne parut pas sûre; on le ramena à Plaisance, et on lui fit prendre celle de Crescentino. Il arriva dans la nuit du 24 à Turin, et entra dans la citadelle par la porte du *Secours*, afin d'éviter l'affluence du peuple. Le 25, on lui annonça son prochain départ pour la France. « J'irai partout où ils voudront, » s'écria-t-il en levant les yeux au ciel. Le 26, il fut porté à Oulx, dans la maison des chanoines réguliers. Le 27, on se prépara à lui faire franchir le Mont-Genèvre. On n'avait pourvu à rien, et le saint-père était dans un état déplorable; tout son corps était couvert de plaies.

« On est obligé de le soulever avec des sangles, » dit un historien exact, « pour le placer dans une voiture. On parvint enfin à l'asseoir sur une espèce de chaise à porteur, qui n'était guère qu'un grossier brancard. Les prélats et les gens de sa suite ont des mules pour gravir les rochers. C'est en cet état que le pape est porté sur la montagne. Pendant quatre heures, il va suspendu sur des sentiers étroits, entre un mur de vingt pieds de neige et des précipices affreux. Des Hussards piémontais lui offrent leurs pelisses; ils le remercient en disant : Je ne souffre pas, et je ne crains rien; la main du Seigneur me protège visiblement parmi tant de dangers; allons, mes amis, du courage! mettons en Dieu noire confiance (2). » Le 30, il arrive à Briançon. Les marques d'intérêt que le peuple lui donne le font garder avec plus de rigueur; on interdit les abords de la partie de l'hôpital qu'il occupe, on le sépare des prélats Spina et Caracciolo, du père Ramera et du secrétaire Mariotti, qui sont envoyés à Grenoble. On ne lui laisse que son confesseur et un aide-camérier. Au bout de vingt-cinq jours on le met en route pour Valence. Dans le trajet qui sépare cette ville de Briançon, Pie VI peut s'apercevoir que tous les cœurs en-deçà des monts ne sont pas aussi endurcis que ceux de beaucoup de Romains, et que si les Français n'admettent pas indistinctement certaines prétentions ultramontaines, ils savent rendre au successeur du prince des apôtres le respect et la soumission qui lui sont dus. Le 14 juillet, le saint-père arriva à sa destination, accompagné de ses fidèles serviteurs, qui lui avaient été rendus à Grenoble. On le logea dans le palais du gouverneur de la citadelle; mais on lui défendit de sortir de l'enclos du jardin, de peur qu'il n'occasionnât du trouble et des rassemblements.

Pie VI sentait sa fin approcher et il se préparait à paraître devant Dieu avec toute la ferveur dont il était capable. Il n'interrompait guère cette importante occupation du chrétien que pour déplorer les maux de l'Église, que sa mort prochaine allait sans doute aggraver. On l'entendait souvent s'écrier : « Mes souffrances corporelles ne sont rien en comparaison des peines de mon cœur... Les cardinaux et les évêques dispersés!... Rome, mon peuple!... L'Église, » ah! l'Église,.... voilà ce qui, nuit et jour, me tourmente.

(1) *Les Martyrs de la Foi*, tom. VI. *Oraison funèbre de Pie VI*, prononcée en latin par le prélat Brancadoro, et traduite en français avec des notes, par M. l'abbé d'Auribeau. Venise, 1800. Ces notes sont très-exactes. L'auteur ne dit que ce qu'il a vu lui-même, ou dont il s'est pleinement assuré.

(2) *Mémoires de M. l'abbé d'Auribeau*, très-rare et très-précieux. Ils forment une collection assez volumineuse, nous le dirons avec le respect que mérite ce docte et pieux ecclésiastique, que la simplicité de l'histoire soit quelquefois altérée par des déclamations déplacées.

» En quel état vais-je donc les laisser ? » On eut la pensée de le transporter à Dijon ; mais son état ne le permettait pas.

Le 20 du mois d'août 1799, la paralysie se jeta sur les entrailles et les symptômes les plus alarmants lui annoncèrent une dissolution imminente. Le 27, il reçut le saint viatique avec toutes les cérémonies prescrites par le pontifical ; le 28, l'archevêque de Corinthe lui administra l'extrême-onction, et vers minuit, il lui donna l'absolution papale. Pie VI sembla se ranimer pour bénir les assistants à diverses reprises et pour recommander à Dieu le salut de la France ; le 29, à une heure vingt-cinq minutes du matin, il expira à l'âge de quatre-vingt-un ans huit mois deux jours. Aussitôt que la nouvelle de sa mort eût été répandue, le public s'empressa de rendre les derniers honneurs aux restes inanimés de l'infortuné pontife. Le directoire permit qu'on suivit dans les funérailles les formalités d'usage. Le corps fut embaumé et enseveli avec les ornements pontificaux ; le cœur et les entrailles furent enfermés dans une urne. Ce dépôt sacré exista dans la citadelle de Valence jusqu'au 30 novembre. Napoléon, qui venait d'être nommé premier consul, ordonna que les honneurs de la sépulture seraient rendus à ce vieillard « respectable par ses malheurs, qui n'a été un moment l'ennemi de la France, que séduit par » des conseillers perfides qui environnaient sa vieillesse. » L'ordonnance fut exécutée d'une manière mesquine ; et ce n'est que le 16 février 1802 que le corps de Pie VI, transporté à Rome, a reçu dans la métropole du monde chrétien les honneurs funèbres, dignes du rang éminent qu'il avait occupé sur la terre. Il est juste de dire néanmoins que d'un bout de la France à l'autre tous les ecclésiastiques, sans en excepter les constitutionnels, firent des services pour le pape défunt, et qu'on rendit généralement hommage à sa mémoire. Il est bien difficile d'apprécier les actes de son gouvernement ; les passions sont encore trop violentes (1) ;

la postérité sera plus calme que la génération actuelle, et son jugement plus impartial. Les adversaires de ce pontife, ou plutôt les ennemis de la papauté, condamnent inexorablement les actes les plus généreux de son gouvernement, tandis que ses partisans outrés relèvent avec enthousiasme ce qu'un homme sensé, quelque religieux qu'il soit, ne saurait approuver.

Depuis l'établissement du directoire de la république romaine, dirigé par le général Berthier, ceux que l'on soupçonnait d'être les ennemis de la France, furent arrêtés et punis ; le droit d'asile dont jouissaient les églises fut supprimé ; les émigrés français furent expulsés du territoire de Rome. Bientôt on institua un consulat, composé de six membres et d'un secrétaire-général. Cependant la plupart des cardinaux se réfugiaient dans les contrées voisines, et les autres prononçaient d'une voix douloureuse leur *renuncia-tion absolue au gouvernement temporel* ; très-peu d'entre eux s'élevèrent à la hauteur de l'éminente dignité dont ils étaient revêtus. La république n'était fondée que depuis peu de jours, et déjà toutes les traces du régime pontifical avaient disparu ; on aurait dit qu'il s'était écoulé des siècles depuis la chute du trône papal. La révolution subite qui s'était opérée avait entraîné dans l'abîme de la destruction la propagande, le saint-office et toutes les institutions ; la daterie seule avait été conservée, comme utile à la prospérité de l'ancienne capitale du monde connu. Le *Mont-de-piété* et l'hôpital du *Spiritu-sancto* reçurent des améliorations par la réunion de tous les biens *caméraux* ou domaniaux et de quelques bénéfices supprimés. Le consulat s'empara de la police, des subsistances, du commerce, des beaux-arts, au milieu d'un dénuement inconcevable de numéraire et des privations de tout genre, qui étaient les suites nécessaires des contributions forcées que Rome avait payées et des spoliations qui se portaient ensemble à la somme de *deux cents millions*.

(1) On peut en juger par l'ouvrage de M. Bourgoing, intitulé : *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI*. Paris, 1798, in-8°, deux vol. M. Blanchard a répondu à cet ouvrage par le

Précis historique de la vie et du pontificat de Pie VI. Londres, 1800, in-12. Il n'est pas sans exagération.

NAPLES.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE.

Dix siècles de malheurs avaient précédé, comme nous l'avons vu, le règne des Bourbons dans les Deux-Siciles. Don Carlos, fils de Philippe V et d'Elisabeth de Parme, infant d'Espagne et souverain des États de Parme et de Plaisance, avait eu, comme Henri IV, la gloire de se conquérir un royaume. Affermi sur un trône, qu'il devait à ses droits et à son courage, il le gouverna sous le nom de don Carlos, avec la sagesse, la justice et les talents qui distinguent les plus grands monarques. Devenu roi d'Espagne en 1759, sous le nom de Charles III, par la mort de Ferdinand VI, il remit les rênes du gouvernement napolitain à son fils.

1759. FERDINAND IV, troisième fils de don Carlos et d'Amélie de Saxe, était né à Naples, le 12 janvier 1751. Il n'avait ainsi que huit ans lorsqu'il parvint à la couronne. Son père lui laissa pour guide le ministre, justement célèbre, qui s'était toujours associé à sa gloire, Tanucci, qui sut réunir l'intégrité de Sully aux lumières de Colbert.

Charles III, en remettant le sceptre des Deux-Siciles entre les mains de Ferdinand IV, avait assuré l'indépendance de cet État; et déclaré, par l'acte qui réglait la succession, que le royaume de Naples ne pourrait jamais retourner à la couronne d'Espagne. Il fixa aussi la majorité du prince à seize ans, et il établit un Conseil de régence pour gouverner le royaume pendant la minorité du roi; mais on est étonné de voir qu'il en ait confié l'éducation au prince San-Nicandro, l'homme le plus inepte, peut-être, de la Cour. Le jeune monarque, en effet, fut élevé comme le dernier de ses sujets. On éloigna de lui tout ce qui pouvait éclairer sa raison. Les exercices du corps occupèrent exclusivement ses moments; ils devinrent un besoin pour lui: la chasse et la pêche absorbèrent ses jeunes années; il en conserva constamment le goût, et ne put jamais se livrer à des études profondes ou à un travail sérieux. Ferdinand IV, confié dès l'âge de six ans aux soins de l'homme le plus incapable, ne connut point les lettres; les sciences et les arts lui furent étrangers, et les affaires publiques devinrent pour lui un fardeau, dont il abandonna le poids à son ministre. Tanucci, seul, gouvernait sous son nom, et travaillait à l'exécution des grands projets qu'avait conçus Charles III, pour améliorer le sort des Napolitains et des Siciliens. Ce ministre n'abandonna ni les desseins, ni le système réformateur de son ancien maître; il s'attacha surtout à secouer le joug de la Cour de Rome et à lui enlever le fruit de ses usurpations.

Aussitôt qu'il eut appris que l'Espagne avait banni les jésuites de ses États, il suivit cet exemple, et, sans égard aux réclamations du saint siège, il proscrivit cette société dans toute l'étendue du royaume des Deux-Siciles, en 1767, et la força d'en sortir sous les plus brefs délais. Clément XIII, indigné de ce qu'il regardait comme un attentat contre l'autorité pontificale, voulut lancer les foudres du Vatican contre les souverains qui avaient osé classer les jésuites; mais ses armes furent impuissantes; son bref fut supprimé à Paris, à Vienne, à Lisbonne et à Naples; et pendant que Louis XV s'emparait d'Avignon, pour venger l'injure faite à Ferdinand, duc de Parme, prince de sa famille, le roi des Deux-Siciles occupait Bénévènt et Ponte-Corvo, qu'il ne rendit à la Cour de Rome qu'en 1773, lorsque Clément XIV eut définitivement prononcé la dissolution de l'ordre, qui avait donné occasion à tant de débats. Toutes ces contestations entre la Cour de Rome et les princes de l'Europe eurent des résultats qui ne furent pas avantageux pour le saint-siège. Les souve-

raints pontifes perdaient tous les jours quelque chose de leur autorité temporelle. Les droits de la chancellerie de Rome furent extrêmement réduits, on interdit aux monastères la faculté de faire des acquisitions nouvelles: ils se trouvèrent ainsi dans l'impossibilité d'augmenter leurs richesses; on supprima même un grand nombre de couvents; la Sicile en vit disparaître quatre-vingt-huit par ordre de Tanucci. Ce ministre fit valoir, en même tems, les prétentions de Ferdinand, comme héritier de la maison de Farnèse, sur les duchés de Castro et de Ronciglione, et le pape se trouva ainsi attaqué de toutes parts.

1767. Le roi, depuis deux ans, avait atteint sa majorité. Il avait pris les rênes du gouvernement, ou plutôt le ministre Tanucci continuait à régner sous son nom. Dans sa dix-huitième année, Ferdinand épousa Marie-Caroline d'Autriche, née le 18 août 1752, de François de Lorraine, empereur d'Allemagne, et de la célèbre Marie-Thérèse. L'ambassadeur de Naples à Vienne, chargé de la procuration du roi, en fit la demande le 5 avril 1768, et le mariage fut célébré à Vienne le 7, à l'église. La princesse partit le même jour pour se rendre dans le royaume de Naples, où les deux époux se réunirent à Caserte le 12 mai. Marie-Caroline unissait beaucoup de grandeur à beaucoup de courage; elle eut un grand nombre d'ennemis et d'admirateurs. Rien ne pouvait être plus agréable aux Napolitains que le mariage de leur roi avec une archiduchesse d'Autriche; ils pouvaient espérer, au moins, que cette puissance renoncerait à toutes ses prétentions sur le trône des Deux-Siciles; que la plus profonde paix régnerait entre les deux souverains alliés, et que rien ne pourrait plus la troubler. Ce fut en suivant les traces de la politique de Charles III que naquirent, en 1769, les premières difficultés sur la présentation de la haquenée. Mais, par l'alliance avec l'Autriche, l'Espagne cessa d'avoir quelque influence en Italie. Jusque-là le ministre Tanucci n'avait rien fait, rien entrepris, d'un peu important, que dans les intérêts mis de la Cour de Madrid et de celle de Naples, et Charles III semblait toujours régner sur ses anciens États; il n'en fut plus de même après le mariage de son fils. L'Angleterre unit sa politique à celle du cabinet de Vienne, et par leur commerce et leurs alliances ces deux États parvinrent à dominer les affaires d'Italie. L'Autriche n'oublia rien de ce qui pourrait lui assurer quelque prépondérance sur celles de Naples. Ce fut par son influence qu'après avoir mis au monde le prince Charles-Titus, en 1774, l'épouse de Ferdinand entra dans le Conseil et y obtint voix délibérative. La jeune souveraine ne tarda pas à faire valoir un droit aussi important. Tanucci, qui sentit combien elle pouvait en abuser, voulut s'y opposer, mais en vain; sa disgrâce fut le fruit de son zèle. Au mois d'octobre 1776, il fut renvoyé du ministère. Mais si l'ingratitude de la Cour paya ses longs services par l'exil et l'oubli, la reconnaissance du peuple l'accompagna dans sa retraite.

Il n'était pas facile de remplacer un homme tel que Tanucci; mais la reine, dont l'autorité croissait tous les jours, tenait bien plus à l'aveugle dévouement d'un ministre qu'à son mérite réel, et le marquis de la Sambuca, dont le caractère et la faiblesse garantissaient la docilité, succéda, sans d'autres titres que ceux que lui donnait sa médiocrité, à un homme qui avait rendu de grands services à son prince et à l'État, et qu'avait illustré de longs et de pénibles travaux. La reine dès lors eut un absolu pouvoir. Gouvernant également l'État et son époux, rien ne résista à sa volonté. Elle présidait à

tous les Conseils et y dictait des arrêtés. Le bonheur de son peuple était toujours le but des projets de la jeune souveraine; mais elle se trompa souvent sur les moyens d'y atteindre. Rien n'était plus important, pour cet État, que de donner à la marine militaire toute la force dont elle était susceptible. Non-seulement il fallait protéger le commerce intérieur entre les Deux-Siciles; mais encore s'opposer aux entreprises des barbaresques, et mettre les côtes à l'abri des outrages de ces brigands des mers, dont le nom seul est un reproche aux puissances de l'Europe, et dont l'audace est un problème dans un siècle de lumières, au sein d'une civilisation dont on vante tous les jours les progrès. Le gouvernement napolitain sentit la nécessité d'améliorer l'ancienne marine et de créer tout ce qui pourrait la rendre redoutable. Il fallait de bons officiers; il fallait un habile marin pour relever un corps dont les membres étaient épars et dont les forces étaient épuisées. On proposa le chevalier Acton à la reine; il lui parut recommandable par ses services en France; et l'ingratitude qu'il y avait éprouvée, fut un titre de plus pour le faire agréer. Il fut accepté. Le chevalier Acton commandait les forces navales du grand-duc de Toscane lorsqu'il fut appelé à Naples. Il avait déjà acquis quelque réputation par des avantages remportés sur les barbaresques, lors de la malheureuse expédition d'Alger, en 1775; mais tout son talent se bornait aux connaissances pratiques de son état. Jeune, et sans génie, il n'avait que de l'ambition, et pour la satisfaire il sut se plier à toutes les volontés de la reine, descendre même à toutes les bassesses de la flatterie, se frayer ainsi la route à une faveur sans bornes, et s'ouvrir une carrière moins honorable que brillante. La reine mit au monde, le 19 août 1777, le prince François-Janvier-Joseph, et le 22 juin 1778, par un décret du roi, fut fondée l'académie royale des sciences et belles-lettres de Naples. Cet utile établissement fut suivi, au bout de quatre ans (le 26 avril 1782), de l'abolition du tribunal de l'inquisition en Sicile. Le 26 avril même année (1782), naquit la princesse Amélie, quatrième fille du roi. Un de ces événements que la prudence humaine ne saurait ni empêcher ni prévenir, arrêta le cours de ces prospérités. La Sicile et la Calabre éprouvèrent, le 5 février 1783, un tremblement de terre qui causa des pertes incalculables. L'ex-ministre Tanucci mourut le 9 avril suivant. Au milieu de tous ces événements, le crédit du chevalier Acton ne cessait que s'accroître. Entièrement dévoué à Marie-Caroline, à qui il devait sa fortune, il seconda tous ses projets, enhardit même ce caractère ambitieux et novateur, qui voulait marcher sur les traces de Joseph, quoique la sœur n'eût pas les lumières du frère. Le ministre La Sambuca prévint le danger de cette nouvelle politique et se permit d'en instruire Charles III par une lettre qui contenait des détails peu favorables à la reine. Cette lettre fut interceptée, et l'ordre lui fut intimé de se retirer à Palerme en 1784. Le chevalier Acton qui lui succéda, dirigea alors entièrement le Conseil. La reine conçut le projet d'ouvrir toutes les routes nécessaires pour faciliter le commerce intérieur de ses États; elle établit un impôt annuel de trois cent mille ducats pour assurer le succès de cette nouvelle et importante entreprise. Les travaux furent commencés, bientôt suspendus, tout-à-fait abandonnés; l'impôt seul continua, quoiqu'il n'ait eu d'autre destination, dans le principe, que celle de ces constructions publiques.

L'administration de la marine avait besoin des secours de son chef; les Napolitains attendaient beaucoup du chevalier Acton. Ils furent trompés dans leurs espérances. Ce ministre avait commencé ses opérations par une conception fautive, plus propre à accélérer la ruine complète de la marine qu'à la régénérer. Au lieu d'établir et de multiplier des petits bâtiments pour attaquer ou repousser les corsaires partout où ils se retirent, il sacrifia tout ce qui existait dans ce genre, et fit construire des vaisseaux et des frégates qui ne remplissaient pas l'objet de la marine militaire de Naples, et dont la construction ruinait les trésors de l'État. L'incapacité du ministre ne lui ôta cependant rien de sa faveur.

Toujours disposé à des entreprises nouvelles, à des améliorations chimériques, à des innovations dangereuses, le peu de succès de ces premières tentatives ne découragèrent pas la reine dans son système de changements et de perfectionnements. L'expérience d'Acton avait détruit la marine au lieu de la reconstruire; mais on était loin de le penser. On songea bientôt à une réforme dans l'administration militaire, et on ne tarda pas à l'opérer. D'après les ordonnances de don Carlos, l'armée de terre devait être portée à trente mille hommes; mais par une suite de l'inattention du

gouvernement, loin de dépasser le complet, l'on comptait à peine quinze mille soldats dans toute l'étendue de l'État. Le chevalier Acton, qui réunissait au ministère de la marine celui de la guerre, fit exécuter l'ordonnance de l'ancien roi; mais en rétablissant une force militaire qui eût pu être imposante, il n'en assura pas l'importance par l'ordre et la discipline, et il organisa bien moins des soldats que des rassemblements d'hommes sans subordination et sans frein.

Une administration aussi vicieuse; la conduite de Naples envers la France, avec laquelle les besoins de son commerce auraient dû resserrer tous les liens du sang, l'empire que la reine avait pris dans le Conseil, sans prévoir les conséquences d'une autorité abusive; la faveur exclusive dont jouissaient l'Angleterre et l'Autriche dans le cabinet de Naples; l'orgueil, l'incapacité et les fautes du ministre, tout révoltait la sagesse et la prudence du roi d'Espagne, et il ne cessait d'engager son fils, par ses lettres ou par ses ambassadeurs, à changer de politique et à se mettre lui-même à la tête des affaires. Le chevalier Acton poussa l'insolence jusqu'à empêcher la France d'exporter du bois de construction qu'elle était dans l'usage d'acheter dans la Calabre. Malgré ses justes mécontentements, la France avait envoyé généreusement un secours de blés sur cette terre bouleversée par les plus horribles désastres; le ministre refusa sèchement un don que la reconnaissance lui faisait un devoir d'accepter, et que la haine ou la plus impardonnable imprévoyance pouvaient seules repousser.

Charles III, alors, sentit tout ce qu'avait d'odieux une pareille conduite, et sortant du système de modération qu'il s'était imposé envers son fils, il lui ordonna de renvoyer le ministre qui abusait ainsi étrangement de sa confiance; mais l'ordre du roi d'Espagne fut sans effet; la faveur l'emporta sur toutes les considérations. Acton brava le courroux du monarque espagnol, et sa puissance, loin de s'affaiblir, ne fit que s'accroître. L'Angleterre et l'Autriche obtinrent seules de l'intérêt et de la considération à la Cour de Naples; l'Espagne et la France n'y reçurent que refus, insultes et outrages.

Les vertus de Ferdinand IV, sa droiture, son amour pour l'ordre et la justice, son intégrité et sa bonté eussent fait le bonheur de son peuple, s'il l'eût gouverné lui-même; les vices du ministre étranger, à qui il confia son autorité, entraînaient la ruine de l'État et précipitèrent la nation dans un abîme de malheurs.

Le monarque cependant ne se dissimulait pas les fautes d'Acton. Le caractère bouillant et impétueux de la reine avait excité, plus d'une fois, son mécontentement, et ce n'était pas sans beaucoup d'obstacles de sa part que la souveraine et son favori marchaient d'écartés en écarts. Ferdinand IV ressaisissait même quelquefois toute son autorité, et ces instants de fermeté étaient les seuls où il se faisait quelque chose de bien et d'heureux pour le royaume. Ainsi, lorsqu'après la retraite de Tanucci, le saint-siège crut pouvoir rentrer dans les privilèges, dont la sage politique de cet ancien ministre l'avait dépouillé, et que Pie VI fit proposer un nouveau concordat à la Cour de Naples, par le nonce Galeppi, le roi ne balança pas à le refuser; il ordonna même à l'envoyé du pape de sortir de ses États, malgré les menaces du Vatican, malgré les insinuations du marquis Caraccioli, qui démentait alors, en Sicile, les principes philosophiques qu'il avait professés à Paris. Il fut cependant appelé au ministère des affaires étrangères par Acton, en 1786, qui le fit remplacer dans la vice-royauté de Sicile par le prince de Caramanico. Acton prévoyait, sans doute, la mort qui frappa bientôt ce vieillard, et qui laissa vacant le ministère des affaires étrangères. C'était le seul qui manquait à l'autorité d'Acton; il en fut investi, et dès lors ne vit plus de bornes à sa puissance. La mort moissonna deux rivaux qui auraient pu mettre obstacle à ses projets. L'abbé Galiani mourut le 30 octobre 1787, et le célèbre Filangieri le 21 juillet suivant. La mort de Charles III, arrivée aussien 1788, l'affranchit de toute espèce de contrainte. Le département de la justice était bien encore dans les mains du marquis de Marco; mais ce ministre qui ne manquait ni de probité ni de lumières, n'avait pas un assez grand caractère pour résister aux ordres de la reine et d'Acton, et n'avait d'autres volontés que celles de ces deux arbitres suprêmes, de ces deux puissants régulateurs de l'État.

Du moment que le général Acton fut en possession du pouvoir absolu, les Napolitains furent exclus de tous les emplois civils et militaires; toutes les places devinrent le patrimoine des étrangers; les fonctions les plus lucratives

furcut particulièrement confiées aux Toscans; la nation fut comptée pour rien, tous les intréêts furent froissés, tous les cœurs s'agrirent, et la haine contre la reine et son ministre devint presque héréditaire dans toutes les familles. Le roi seul n'avait pas perdu l'amour de ses sujets. Le peuple accusait sa faiblesse; mais il rendait justice à son cœur. Toutes les démarches du ministre tendaient à provoquer le mécontentement des Napolitains. Le gouvernement était injuste et oppresseur. La nouvelle organisation de l'armée, à laquelle travaillait depuis long-tems le ministre, acheva d'irriter les esprits et devint la cause d'une fermentation générale.

On a vu toute l'incapacité d'Acton, lorsqu'appelé au ministère de la marine napolitaine il voulut la rétablir. On a vu toute la petitesse de ses vues et la fausseté de son jugement lorsqu'il prétendit faire une puissance maritime d'un État, qui, par la nature de sa position géographique, devait uniquement se borner à défendre ses côtes et à protéger son commerce intérieur. Le favori de Marie-Caroline ne s'entendait pas mieux à organiser une armée de terre qu'à créer une marine. Il fut obligé d'avoir recours à des officiers plus expérimentés que lui, pour donner une constitution nouvelle aux défenseurs de l'État. Il chargea, de cette grande opération, le baron de Salis, colonel des Grisons, qui s'était distingué au service de France, et il confia à M. de Pomme-reuil, Français d'un mérite reconnu dans le génie, le soin d'organiser les corps d'artillerie, et de mettre les places fortes en état de défense.

Le baron de Salis fit venir, de l'étranger, tous les officiers qui lui parurent les plus propres à le seconder dans l'importante mission qu'il avait acceptée, et il fit tous les changements, et toutes les innovations que nécessitaient les circonstances, et qui lui étaient d'ailleurs commandés par l'autorité supérieure. Un cri général s'éleva bientôt dans toute l'armée; les réformes que l'on y fit, la discipline nouvelle que l'on voulut y introduire, les injustices inséparables d'une pareille opération, les places données à la médiocrité, le mérite oublié ou méconnu, tout excita les plus violents murmures et le juste mécontentement des officiers qui avaient toujours bien servi leur patrie. Le soldat lui-même, accoutumé à obéir à des chefs pris dans ses rangs, se trouva humilié d'être commandé par des étrangers. C'est ainsi que, dès 1788, tout concourut à jeter des germes de haine et de division dans tous les ordres de l'État, et que, par son imprudence, sa maladresse et son ambition, le gouvernement accumula toutes les fautes et prépara tous les malheurs qui devaient bientôt l'envelopper.

Pendant que le royaume de Naples se remplissait d'étrangers, qui y occupaient toutes les places, que le pouvoir du général Acton devenait de jour en jour plus absolu et plus arbitraire, que la reine suivait un système qui lui aliénait tous les cœurs, que le roi se reposait du soin de gouverner ses États sur un ministre qui faisait haïr et détester sa puissance, la révolution française étendait au loin ses ravages et menaçait d'embraser l'Europe entière. Tous les souverains du continent, quoique divisés d'intérêts, songeaient à se réunir contre l'ennemi commun; la reine de Naples, dont l'activité était sans bornes, et que sa haine contre la France rendait capable de braver tous les dangers, faisait passer tous ses ressentiments dans l'âme de tous les princes avec lesquels elle avait des relations et les excitait à la guerre contre une nation qui ne tendait à rien moins qu'à détruire la religion, à corrompre les peuples, et à renverser tous les trônes. Le 15 août 1790 fut célébré à Naples, par proclamation, le mariage des deux filles du roi; Marie-Thérèse avec l'archiduc François, maintenant empereur, et Louise avec l'archiduc Ferdinand, grand-duc de Toscane. Le 19 du même mois, le roi et la reine, à cette occasion, entreprirent un voyage en Italie et en Allemagne. Leurs majestés arrivèrent à Vienne le 14 septembre, et y célébrèrent le double mariage le 19 de ce mois. Ce fut alors que la reine déterminait la première coalition qui se fit contre la France peu après son départ. Le roi et la reine partirent le 12 mars et furent de retour à Naples le 27 avril 1791. Ce fut le 20 mai 1791 que le traité fut signé entre son frère l'empereur Léopold, le roi d'Espagne, le roi de Sardaigne et les Suisses. La convention est connue sous le nom de traité de Pavie, quoique la déclaration ait été faite à Mantoue. Elle précéda de quelques mois le traité de Pilnitz, qui eut lieu cette même année 1791, entre la Cour d'Autriche et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume.

Cependant le royaume des Deux-Siciles n'avait rien fait encore ostensiblement contre la France; on y avait même

regu un envoyé de cette république, qui aurait pu assurer la bonne intelligence entre ces États; mais la manière dont il fut traité à Naples ne laissa aucun doute sur le véritable esprit de cette capitale, et elle allait peut-être se déclarer, lorsque M. de Latouche Tréville parut tout-à-coup dans la rade de Naples, à la tête d'une escadre, le 18 décembre 1792. La Cour se crut dans le plus grand danger, et elle signa le même jour un acte de neutralité, qu'elle eût repoussé dans toute autre circonstance. L'effroi dont elle fut saisie n'était que trop bien fondé par le déclinement de tout moyen de défense; mais si elle eût pu attendre deux jours, seulement, pour accepter un traité si contraire à ses vues, les vents l'auraient peut-être débarrassé d'une flotte qui s'était très-imprudemment avancée dans un golfe dangereux, et dans une saison plus dangereuse encore. Aussi l'amiral français n'avait donné qu'une heure de tems pour délibérer.

Cette neutralité, à laquelle la crainte seule avait fait consentir, ne fut pas de longue durée. La France, après l'assassinat de son roi, inspirait une sorte d'horreur à toutes les nations. L'attentat était d'autant plus atroce qu'il avait été commis sur la personne sacrée du meilleur des princes. La force et la terreur peuvent long-tems comprimer l'indignation qui suit les grands forfaits, le tems n'en efface jamais le souvenir, et les auteurs d'un crime, dont la pensée seule fait frémir, sont le désespoir et la honte des peuples qui les ont vu naître, le vil rebut de la terre et l'opprobre du monde. La Cour de Naples n'attendait qu'une heureuse occasion pour rompre toute espèce d'alliance avec le comité de salut public, et elle n'en eût pas plutôt appris que Toulon était au pouvoir des Anglais, et que Louis XVII y avait été proclamé, le 24 août 1793, qu'elle prit des mesures de rigueur pour empêcher la propagation des principes révolutionnaires. En 1794, elle créa une junte d'État contre les patriotes. Cette même année fut marquée par une grande éruption du Vésuve qui, le 15 juin, détruisit la ville de Tor-del-Greco. Le 18 octobre suivant, le roi de Naples rompit la neutralité qui lui avait été imposée deux ans auparavant. Il se réunut aux autres puissances et fournit son contingent dans la malheureuse coalition, plus mercantile que guerrière, qui, d'après le plan sur lequel elle avait été conçue et la manière dont elle était dirigée, ne pouvait être utile qu'à l'avilissement du gouvernement anglais. Naples fit passer aussi deux régiments de cavalerie dans la Lombardie. Ils furent d'un grand secours à l'empereur; mais les victoires de Buonaparte ralentirent bientôt cette grande ardeur. Le prince de Carmanico, viceroy de Sicile, mourut en janvier 1795, et, au mois de mai suivant, Acton se retira pour quelques mois des affaires. Les craintes se renouvelèrent avec plus de force que jamais, et le prête-nom du général Acton s'empressa de faire la paix avec la république, au moment où le gouvernement autrichien avait le besoin le plus pressant de secours, où Mantoue n'était pas encore au pouvoir de l'ennemi, où les forces impériales étaient encore redoutables en Italie. La république fit payer bien cher (huit millions de ducats) aux États napolitains une paix qu'ils avaient si imprudemment demandée. Le ministre du roi des Deux-Siciles ne savait qu'espérer et craignait. C'était toujours en raison de ses terreurs ou de ses illusions qu'il se dirigeait; son Conseil n'avait jamais que la sagesse du moment, on obéissait au présent, sans prévoir l'avenir; on sacrifiait tout à de petites passions, et l'on négligeait les plus grands intérêts. On avait tremblé à la présence de la flotte commandée par M. de Latouche Tréville, parce qu'on s'était fausement imaginé que cinquante mille mécontents allaient se réunir à l'amiral français; et, dans le traité que l'on fit avec le directeur, on crut avoir assuré la gloire et la stabilité de l'État, en obtenant, pour premières conditions, que quelques jeunes gens, arbitrairement arrêtés, resteraient à la disposition de la reine, et que le gouvernement conserverait le droit de juger lui-même tous les délits politiques. Le mépris et l'oubli eussent été bien plus dignes de la sagesse et même de la justice du ministère, et il aurait dû, sans doute, s'occuper d'objets autrement importants dans ses traités avec un ennemi dont les dispositions changeaient suivant le degré de puissance que lui donnaient ses victoires.

Enfin la Cour de Naples était le séjour de l'irrésolution et de l'intrigue; la perfidie des flatteurs pouvait seule égaler les prétentions hardies et les actes arbitraires du ministre le plus aveugle et le plus corrompu. Le roi et la reine détestaient également les Français; mais la haine du roi était en rapport avec la faiblesse de son caractère; celle de la reine était active et ne connaissait pas de bornes: tous les desirs du roi

cussent été satisfaits s'il eût pu éloigner cette nation de ses États; la reine ne voulait rien moins que la poursuivre et l'ancêtre, et cette haine implacable n'était, il faut en convenir, que trop fondée. Dans ce moment de danger cependant, Ferdinand, loin de céder à la crainte, semblait sortir de son caractère; mais il y retraits plus timide qu'auparavant. Un premier rayon d'espérance, au plus léger succès, c'était cette timidité, cette indolence, ce vague d'un esprit tremblant et incertain, que le général Acton cherchait à conserver, à accroître ou à faire renaître dans le caractère irrésolu du souverain, pour augmenter l'autorité de la reine et fonder son propre pouvoir. La reine, trop confiante dans son ministre, était loin de voir qu'il était partout des germes de haine et de discorde, qu'il troublait l'État, qu'elle serait bientôt elle-même, ainsi que tout le royaume, victime d'une administration machiavélique, dont le génie malfaisant s'attachait à tout détruire et ne savait rien conserver.

Il chercha cependant à resserrer ses liens avec l'Autriche qui, malgré ses désastres, conservait toujours une attitude imposante. Ce fut le 15 juin 1797 que le prince héritaire de Naples épousa l'archiduchesse Marie-Clémentine de Lorraine; et le 17 octobre de la même année le traité de paix de Campo-Formio fut signé par la France et l'Autriche. Il semblait devoir assurer à l'Europe le calme, dont tous les orages qui l'avaient agitée lui faisaient sentir le si pressant besoin; mais l'Angleterre voulait la guerre. Son or et ses intrigues parvinrent à former une coalition nouvelle contre la France; et le roi de Naples, qui s'était déjà engagé si légèrement dans la première, ne balança pas à se réunir pour la seconde fois aux ennemis du directoire. Il signa, dès le 14 août 1798, un traité avec l'empereur d'Autriche et, le 5 octobre, avec l'Angleterre. Au reste, comme l'observe M. le comte Orloff, dans ses mémoires historiques sur le royaume de Naples, il n'était pas étonnant que le trône et l'autel se levassent d'un commun accord contre un peuple qui se faisait gloire de ne reconnaître plus ni l'un ni l'autre.

Les victoires de l'amiral Nelson dans les mers d'Égypte, en 1798; le petit nombre de troupes françaises qui occupaient Rome et la Lombardie; les nouvelles alliances avec quelques princes, et particulièrement avec la Russie; les rapports d'une foule d'émigrés, et plus encore la crainte et l'espérance, qu'employait tour à tour le cabinet de St.-James, pour faire approuver ses desseins et servir son ambition, tout concourait à persuader au roi Ferdinand que le moment était arrivé de rétablir l'ancien ordre de choses en Italie. Pour compléter son armée, il ordonna une levée de quarante mille hommes, et il ne fallut qu'un jour pour exécuter cette mesure dans toute l'étendue du royaume. A la fin du mois d'octobre, les frontières se trouvèrent couvertes de plus de soixante mille soldats. Il fallait un chef habile pour diriger les opérations militaires et se mettre à la tête de cette force armée; on ne crut pas pouvoir le trouver dans toute l'étendue des Deux Siciles; on le demanda, et on fut le chercher en Allemagne. Le général Mack fut nommé, et on le reçut à Naples comme le génie tutélaire de la nation, comme le sauveur de la patrie. Cependant rien n'était plus contraire aux véritables intérêts du royaume qu'une guerre offensive contre la France. Aussi tous les hommes sages et éclairés, qui se trouvaient dans le Conseil, furent-ils d'avis de conserver la paix, à quelque prix que ce fût. Le jour où la guerre fut décidée dans le Conseil, le marquis de Marco, le général François Pignatelli, le marquis de Gallo et le cardinal Rufo se prononcèrent pour la paix. La reine, Mack, Acton, le prince Belmonte Pignatelli et Casteliccia votèrent pour la guerre, et cette majorité d'une voix entraîna la décision du roi, quoique le maréchal Parisi et le général Colli, qui n'étaient pas membres du Conseil, mais qui y avaient été appelés pour éclairer la discussion, se fussent formellement réunis aux membres de l'opposition.

Quelques jours après, la reine demanda à Airola, ministre de la guerre, ce qu'il pensait de la résolution du Conseil. Le ministre voulut d'abord garder le silence; mais forcé enfin de s'expliquer, il répondit qu'une pareille guerre était plus à craindre qu'à désirer. Le roi, dit-il, peut soutenir avec avantage une lutte défensive, il peut résister victorieusement à toutes les attaques; mais il n'a aucun moyen pour attaquer lui-même, car il ne combattrait pas à armes égales. Les Français sont en petit nombre; mais tous soldats accoutumés à la discipline, et agueris aux fatigues de la guerre. Notre armée est composée, en grande partie, de recrues sans expérience, à peine sortis du sein de leur fa-

mille, plus propres à embarrasser les vieilles troupes qu'à les soutenir; elle manque d'ailleurs pour les commander d'officiers que l'on ne remplace pas aussi facilement que des soldats. Pourquoi, avant de déclarer la guerre, ne pas attendre que ces nouvelles levées soient disciplinées? et pourquoi se mettre en campagne avant que l'empereur lui-même donne le signal du combat? Quel si grand besoin de s'exposer aux chances de la guerre, avant de s'être assuré des moyens d'obtenir la victoire? et, avant de la chercher, le général Mack ne devait-il pas apprendre à connaître les chemins qui y conduisent, et penser surtout à la possibilité d'un revers qui anéantirait toutes ses espérances? Si l'on se bat sur nos frontières, nous devons, au premier choc, envahir les États de l'ennemi, ou nous attendre nous-mêmes à une invasion, et, dans ce dernier cas, on n'a pas même songé à la défense de l'intérieur du royaume. Toutes les routes sont ouvertes, et le plus léger désavantage que nous éprouverions ouvrirait notre capitale au vainqueur.

Comment, seuls, et livrés à nos propres forces, comment, sans le secours de l'empereur, pourrions-nous nous flatter de chasser l'ennemi de l'Italie? et tant qu'il y sera, quel fruit pouvons-nous nous promettre de nos efforts? Quels sont les avantages que nous en retirerons? Il nous faut beaucoup de victoires pour accomplir un aussi vaste et aussi hardi projet: il n'en faut qu'une aux Français pour nous repousser, et leur livrer nos États; car plus ils avanceraient alors sur notre territoire, plus ils trouveraient de facilité à le conquérir; tandis que les obstacles à une retraite deviendraient pour nous plus insurmontables si nous éprouvions malheureusement un échec, en raison de la plus grande étendue de pays que nous aurions parcouru pour le poursuivre. Un moment peut décider le succès de l'ennemi; pour décider le nôtre il faut un tems incalculable, eussions-nous même de nombreux avantages. Enfin, le général Mack, comme s'il s'agissait d'une guerre qui dût se terminer dans un jour, s'engage dans un pays ruiné, qui manque de tout, sans songer même à approvisionner son armée. Les routes, d'ailleurs, qu'il doit parcourir n'offrent que des chemins impraticables, où les transports sont de la plus grande difficulté. Courir, avec tant d'imprudence, à travers tant d'obstacles, à la conquête d'un territoire étranger, c'est s'exposer à voir bientôt envahir le sien.

Cette réponse d'Airola produisit l'effet qu'on devait en attendre; elle offensa le général Mack, elle irrita Acton; le ministre fut renvoyé, et on ne songea plus qu'aux préparatifs de la guerre. Cependant avant de commencer les hostilités, dès le 21 octobre 1798, le roi de Naples publia une proclamation dans laquelle il protestait de son attachement à la France; mais où il se plaignait de l'usurpation de l'île de Malte, par les troupes de la république; où il annonçait qu'il ne pouvait souffrir plus long-tems l'état d'asservissement dans lequel on avait mis le souverain pontife, son allié et le chef de l'Église; et qu'il terminerait par une déclaration de guerre, dans le cas où l'on serait sourd à ses justes réclamations. Enfin il invitait toute force armée à se retirer de l'étendue de la souveraineté de l'Église; sinon son armée saurait la faire respecter. Cette proclamation ne pouvait être qu'une déclaration de guerre.

Le 22 du même mois, l'armée se mit en marche; elle se divisa en sept colonnes, et se dirigea sur Rome par sept points différents. Les colonnes qui partirent de San-Germano et de Gaëte s'avancèrent avec une rapidité inconcevable. Ni les pluies, que la saison rendait abondantes, ni les fleuves ni les torrents qui s'opposaient à chaque instant au passage de l'armée, et qu'il fallait traverser, ni les difficultés que l'on éprouvait pour transporter l'artillerie dans des chemins presque impraticables; rien ne ralentit l'ardeur du soldat, rien ne changea l'ordre de route tracé par le général, l'armée semblait plutôt courir que marcher. L'impossibilité de traîner les canons forçait souvent de les abandonner: les vivres commençaient à devenir extrêmement rares; le soldat manquait de tout, il aurait eu le plus grand besoin de repos, et Mack ne ralentissait pas sa marche. Déjà les colonnes de Wicheroux et de San-Filippo avaient été dispersées dans les Abruzzes. L'opinion publique attribua ce revers à la conduite des deux généraux qui les commandaient; mais l'innocence de l'un éclata au grand jour, dans un Conseil de guerre, et il ne fut plus question de l'autre. Au reste, il faut se défier du jugement des peuples, dans toutes ces circonstances, ce n'est que d'après l'événement qu'ils prononcent, et l'on ne se trompe pas moins dans le blâme que dans la louange, quand on pèse les actions des hommes dans une semblable balance.

Le général Mack, qui n'avait même pas pensé à établir des communications promptes et sûres entre les différents corps de son armée, dont les opérations semblaient être abandonnées au hasard, n'apprit que fort tard un événement dont la connaissance aurait probablement changé tous ses plans. Il marcha sans s'arrêter et sans s'embarrasser de ce qui se faisait derrière lui. Le roi partit lui-même de Naples, le 22 du mois de novembre. Mack arriva à Rome le 27 de ce mois, et le roi deux jours après. Son armée avait fait en cinq jours, une route qui en aurait exigé quinze. Elle avait souffert, non-seulement les fatigues d'une marche forcée, mais encore toutes les privations des choses de première nécessité : les désertions, les maladies en avaient beaucoup diminué le nombre. Elle eut à peine cinq heures de repos; elle recut l'ordre de se porter en avant jusqu'à Civita Castellana; elle ne trouva ni vivres ni provisions sur la route qu'on lui fit parcourir. Arrivée à sa destination, elle manqua de pain pendant trois jours; elle était dans un état déplorable, et le mécontentement du soldat était général. Championnet qui, avant l'entrée des Napolitains, commandait à Rome, les troupes de la république française, avait à peine appris la marche de l'armée napolitaine, qu'il avait abandonné la capitale du monde chrétien. Il avait laissé une garnison dans le château Saint-Ange, avec le projet de réunir le peu de forces qu'il commandait, et d'attaquer lui-même l'ennemi. Il avait pris position à Civita Castellana, où les deux armées se rencontrèrent. Les Français étaient en très-petit nombre; à peine formaient-ils seize mille hommes, et ils se préparaient à en attaquer plus de soixante mille; mais ils étaient pleins de force et de vigueur, et les Napolitains succombaient sous le poids de la fatigue et du besoin. D'ailleurs Championnet connaissait le terrain sur lequel il combattait; il engageait son ennemi dans des défilés où le nombre était inutile, et le battait partout où il le rencontrait. Mack, au contraire, sans connaissance des lieux, ne savait rien prévoir, tombait dans tous les pièges et ne trouvait que des défaites où il cherchait des avantages. Mack ne savait ni aguerir ni encourager ses soldats. Lorsque, dans sa marche sur Rome, il avait rencontré des détachements français, au lieu de les faire attaquer par quelques-uns des siens pour les accoutumer ainsi à la victoire, dans de petites escarmouches, il les avait renvoyés à leur chef par une fausse grandeur, et avait ainsi grossi le nombre des ennemis qu'il aurait nécessairement bientôt à combattre. Mack ne savait pas faire mouvoir deux colonnes à la fois, les siennes furent toutes défaites séparément; il ne se doutait même pas de sa situation, et il ignorait complètement le pays qu'il occupait, ses ressources et ses dangers. L'ennemi qu'il avait en présence, ses forces ou ses projets; il dédaigna tous ces petits détails, et il était sur le bord de l'abbîne, qu'il croyait sérieusement, et qu'il persuadait au roi que sa position ne pouvait être plus brillante. D'après la résistance qu'il éprouva de la part de Championnet, il porta la détermination jusqu'à déclarer formellement la guerre à la France, le 2 décembre, dans un moment où ses défaites auraient dû lui faire solliciter la paix; et en effet, deux jours après, toute l'armée napolitaine avait été battue, et Mack fuyait avec plus de rapidité encore son ennemi qu'il n'en avait mis à venir le chercher. La déroute de l'armée royale fut complète: outre un grand nombre de soldats et d'officiers, elle perdit une grande partie de son artillerie, de ses tentes et de ses bagages. Le roi, qui serait infailliblement tombé au pouvoir des Français, s'il ne se fût hâté de quitter Rome, accompagna Mack dans sa fuite. Il avait quitté Naples avec des forces plus que suffisantes pour conquérir un royaume étranger, et quelques semaines après il y rentra, grâce à l'imprudence et téméraire audace de Mack, à son inhabileté et à son imprévoyance, dans la presque impossibilité de défendre ses propres États.

Ce ne fut pas sans étonnement que l'Europe apprit la déroute d'une des plus brillantes armées qui fussent jamais sorties des États napolitains, et elle ne fut pas moins surprise de la conduite que tint le général après avoir été vaincu. Quoique battu sur tous les points, Mack avait encore des forces imposantes à opposer à l'ennemi; il restait fort supérieur en nombre aux Français, et s'il s'était mis dans l'impossibilité de les attaquer, il était encore assez puissant pour leur fermer tous les passages, et mettre au moins des bornes à leurs victoires. Gaëte et Capoue lui offraient tous les moyens d'arrêter Championnet; il ne sut pas même conserver ces places importantes, il n'y parut que pour les rendre témoins de la fuite du reste de son armée. On peut lire les détails de cette incroyable expédition, dans les Mémoires de Bonami

et de Pignatelli, si l'on veut avoir une juste idée de l'homme à qui Naples osa confier ses intérêts; qui affecta dans la fortune l'orgueil d'un conquérant, et qui perdit au plus léger revers, comme le dit encore M. le comte Orloff, sa réputation, sa fierté, et la confiance même qu'il avait en ses talents. Mack savait parler de la guerre, il n'entendait rien à la faire; il en imposait par des théories brillantes, et se rabaisait au-dessous de la médiocrité dans l'exécution: il montrait de la hardiesse, quelque génie même dans ses plans de campagne, mais cette vaine gloire s'effaçait sur le premier champ de bataille: il ne savait pas, comme Machiavel, que tout l'art de la guerre consiste à faire tout ce que l'ennemi ne peut prévoir, pour le mettre dans l'impossibilité de se défendre, et à lui laisser tenter tout ce que l'on sait qu'il veut entreprendre, pour paralyser ses plans d'attaques et ses projets. Les nouvelles que l'on recevait à Naples des désastres de l'armée, consternaient le peuple et imprimaient une juste terreur à la Cour. Les mesures les plus fausses, les démarches les plus imprudentes furent l'effet de la crainte qui s'empara de tous les esprits. On ne montra que de la faiblesse et de la pusillanimité, ou il fallut du courage et de la fermeté: on s'abandonna aux conseils perfides et timides des courtisans, et l'on repoussa ceux des hommes qui aimaient véritablement la patrie et qui pouvaient seuls la sauver. Au nom sacré du roi et de l'État, tous les citoyens se levèrent en masse et répondirent simultanément à l'appel de leur souverain. Si le monarque se fût mis à la tête de l'immense population qui s'armait pour sa défense, jamais les Français n'eussent osé violer son territoire; mais des insinuations mensongères trompèrent la prudence du monarque; et des conseillers sans pudeur calomnièrent ses sujets, lui inspirèrent des craintes sur leur fidélité, les transformèrent en conspirateurs: Ferdinand IV, se croyant entouré d'ennemis, se détermina à passer en Sicile.

Acton avait précipité la ruine de l'État, il avait appelé toutes les calamités sur les malheureux Napolitains; tant de maux étaient incalculables. Mais on pouvait y mettre un terme, ce fut encore lui qui les rendit irréparables. Il fut le principal auteur de la fuite précipitée de la Cour. Le peuple s'était porté en foule au palais du roi; il demandait à grands cris à voir son souverain pour lui offrir son dévouement et sa vie; Ferdinand voulait paraître et répondre aux desirs de ses sujets; Acton s'y opposa, Pignatelli et le comte de l'Acerra se présentèrent à la place du monarque. Le peuple, mécontent, ne dissimula pas ce qu'il pensait sur les causes des événements qui mettaient la patrie en danger. Le royaume, disait-il, n'est troublé que depuis qu'on nous a donné un étranger pour ministre. Nous jouissons auparavant de toutes les douceurs de la paix et de tous les biens de l'abondance: depuis quinze ans notre sort est changé: depuis quinze ans nous souffrons, parce que nous sommes livrés à des étrangers qui trahissent notre souverain et qui accablent ses sujets. Pourquoi le roi ne nomme-t-il pas le général Pignatelli son premier ministre? Pourquoi ne fait-il pas du comte de l'Acerra son ministre de la guerre? Les satellites et les espions d'Acton, qui se trouvaient partout, qui se mêlaient dans tous les rangs des citoyens, ne manquèrent pas de rapporter ces discours populaires à leur maître, qui, lâche, soupçonneux, et redoutant surtout de perdre son autorité, crut entendre le vœu de la nation, et ne vit de ressources pour lui que dans la fuite: il fit craindre au roi ce qui ne pouvait effrayer réellement que lui-même; parvint à persuader son maître et à le déterminer à abandonner son royaume; l'entraîna dans une fuite qui consommait la ruine de tout l'État. Dans la crainte que la Cour ne changeât de dessein; il inventa des complots, et il excita une commotion populaire pour confirmer ses rapports. Il ne lui fut pas difficile de faire partager ses terreurs à la reine; elle les fit passer elle-même dans le cœur de son époux. La Cour se crut en danger, elle ne balança plus, elle partit le 22 décembre 1798.

On embarqua, sur des vaisseaux anglais et portugais, les meubles les plus précieux des palais de Caserte et de Naples, tout ce que le musée avait de plus rare, les plus beaux monuments de l'antiquité, les bijoux de la couronne et plus de vingt millions de ducats, en lingots et en numéraire: enfin tout ce que Naples possédait de richesses fut transporté dans la Sicile, et la capitale se trouva plongée dans la plus affreuse misère. On crut que la Cour n'avait accumulé tant d'immenses trésors qu'avec le dessein prémédité de se retirer un jour à Palerme. Elle partit pendant la nuit, précipitant sa fuite avec la terreur dont elle eût été à peine saisie, si

l'ennemi se fût trouvé à ses portes. Le lendemain de son départ, le 23 décembre, on afficha une proclamation, dans laquelle le roi annonçait qu'il allait passer quelque tems en Sicile, pour en revenir bientôt avec des secours nombreux; et qu'il confiait, pendant son absence, toute son autorité au général Pignatelli. Le peuple, à cette nouvelle, fut frappé d'une stupeur que lui inspirait bien moins la crainte que la surprise: rien n'était moins attendu que cet événement. Les vents contraires firent le roi de rester deux jours en rade; tous les citoyens coururent sur le port, pour le supplier de ne pas les abandonner; mais les Anglais, qui regardèrent déjà le monarque comme leur prisonnier, ne manquèrent pas de lui faire considérer ces marques d'attachement comme autant de pièges, et cette multitude comme une foule de conspirateurs et d'assassins. Les Napolitains demandèrent à voir au moins encore une fois leur souverain; le roi refusa de se rendre à leur vœu, ou plutôt on ne lui permit pas de se montrer à ses fidèles sujets. Tant de mépris, si peu mérité, les souvenirs du passé, la perte de toutes les richesses nationales, les maux présents, ceux que l'on prévoyait pour l'avenir, firent naître des réflexions amères, et dans sa consternation le peuple vit, le 25 décembre, s'éloigner la pompe royale, sans plaisir et sans peine; mais ce dont il ne put se consoler, et ce qu'il ne pardonna pas à la Cour, ce fut l'incendie de ses vaisseaux. Avant de partir, Acton avait ordonné de brûler tous les bâtimens et toutes les barques canots.

On a blâmé le départ de la Cour pour la Sicile, et nous ne sommes pas éloignés, nous-mêmes, de penser qu'il eût été plus avantageux pour elle et pour l'État de faire tête à l'orage; mais sa position, il faut en convenir, devenait très-difficile. L'armée française allait arriver. La terreur était dans le palais. Ce ne fut qu'après le départ de la famille royale que le peuple, abandonné à lui-même, parut monter de l'énergie.

En quittant Naples, Marie-Caroline confia à la femme de l'ambassadeur pour plusieurs millions de pierreries, qui furent bientôt déposées à bord des vaisseaux anglais. Elle continua de faire enlever les objets les plus précieux. Tout fut embarqué: les trésors du palais et leurs légittimes possesseurs.

Il faut entendre Nelson sur ce sujet vraiment plein d'intérêt. « Le 14 décembre, écrit-il à milord Saint-Vincent, le marquis de Nizza, avec trois vaisseaux de l'escadre portugaise, arriva de Livourne, au même moment où le capitaine Hope entra dans le port sur la frégate l'Alcémène, venant de l'Égypte. Depuis lors; les dangers de leurs majestés siciliennes ne cessent d'aller en croissant. Elles n'étaient plus environnées que de traîtres, et, jusqu'au ministre même de la guerre, dans cette décadence de leur fortune, avait trempé dans le complot qui tendait à les priver de la liberté de leurs démarches. Heureusement la reine et lady Hamilton avaient entre elles des habitudes de correspondance qui déjouaient tous les soupçons. Le plan fut arrêté par ce moyen, et chaque nuit qui s'est écoulée depuis le 11 jusqu'au 21 a été entièrement employée à porter sur l'escadre les effets de prix appartenant à la famille royale, ainsi que les vêtements nécessaires à son embarquement et son transport par mer. On évalue à deux millions et demi sterling le seul article des joyaux ou bijoux. Dès le 18, le général Massa avait écrit qu'il ne voyait plus jour à arrêter les progrès des Français, et suppliait leurs majestés, en conséquence, de quitter Naples au plus tôt. Depuis ce moment, plusieurs entreprises furent vainement tentées pour faire sortir la famille royale du palais. Le 19, j'avais reçu une lettre du général Acton, m'exprimant l'approbation du roi sur les moyens d'embarquement, que je me faisais fort de tenir à la disposition de sa majesté. Mais des rassemblements séditieux pendant les deux jours qui suivirent m'empêchèrent de conclure cette affaire. Plusieurs hommes du peuple (1) furent tués pour les punir de leur opposition aclairnée, et, le 21, je me rendis moi-même à la pointe de l'arsenal où, débarquant avec le capitaine Hope et nos gens, nous fîmes chercher furtivement la famille royale et sa faible suite, pour les placer à bord de trois barques préparées à dessein, et qui les conduisirent et les déposèrent en sûreté à bord de mon propre vaisseau le *Vengeur*. Nous ne fîmes à la voile toutefois que le 23 du mois, à sept heures du soir, le *Vengeur*,

le *Sannite* et l'*Archimède* de conserve avec vingt voiles marchandes de transport. Le lendemain du jour où nous avions quitté la baie de Naples, survint la tempête la plus affreuse que j'aie jamais éprouvée en mer. Votre seigneurie peut apprécier tout ce que je souffris dans cette occasion, en songeant au précieux dépôt dont j'étais chargé.

» Trop d'éloges ne peuvent être donnés à la conduite ferme de la famille royale. Pendant le danger; pas une frayeur, pas une plainte ne s'exhala de leurs lèvres, et l'on peut s'imaginer dans quel état d'épuisement elle devait se trouver par les inquiétudes auxquelles elle était en proie depuis si longtemps; mais ni le péril actuel, ni les secousses physiques et morales qu'elle éprouvait, ne lui inspirèrent le moindre murmure. Un membre de cette auguste maison, toutefois, le prince Albert, le plus jeune des fils de leurs majestés, succomba dans cette accablante épreuve. Après avoir déjeuné, le 25, S. A. R. tomba soudain malade et expira le soir même, à sept heures, dans les bras de lady Hamilton. Je ne puis vous dire à quelle bonté touchante, à quel excès de tendresse et de sympathie douloureuse se portèrent les soins de la femme de notre ambassadeur pour les illustres infortunés qu'elle était appelée à consoler: une esclave n'a pas des attentions aussi serviles. Elle veillait auprès de leurs lits, et nul qu'elle-même, à l'exception d'un seul serviteur, n'approcha pendant toute la traversée de la famille royale. Le 25, à trois heures de l'après-midi, étant en vue de Palerme, nous arborâmes l'étendard royal des Deux-Siciles au grand mat, et à deux heures du matin, le lendemain, nous arrivâmes mouillé en rade. A cinq heures, sa majesté la reine insista pour être mise à terre, navrée de douleur de la perte de son fils et voulant se dérober aux regards publics. Je l'accompagnai. A neuf heures, le roi débarqua à son tour, et fut salué par toutes les classes du peuple, aux cris mille fois répétés de *vive le roi! vive Ferdinand!* On ne saurait manifester plus de joie que n'en ont fait éclater les bons habitans de Palerme dans cette occasion tout-à-fait solennelle.

Cette joie, ces transports d'allégresse que dépeint ici l'amiral Nelson, n'avaient rien qui sentit la feinte. Un roi cher à ses sujets, et sauvé comme du naufrage, est un objet si digne de tendresse et de vénération! Qu'un tiran, comme Cromwel, ses modèles ou ses imitateurs, fasse peu de cas des acclamations de la foule, qu'il remarque qu'on aimerait mieux le voir traîner au supplice que marcher avec la pompe d'un triomphe, c'est un retour qui est bien naturel, c'est une justice intime et vigoureuse; mais Ferdinand, ce tout autre Bourbon a bien droit de penser que les effusions spontanées d'intérêt et d'enthousiasme, qu'il rencontre sur son passage, sont loyales et sincères; la crainte du moins n'y a point de part; aussi les bons princes y sont-ils plus sensibles, témoin Henri IV, retournant à la hâte au parlement de Paris, pour retirer un édit onéreux, parce que, disait-il, en désignant la multitude, *ils ne l'avaient pas accueilli ce jour-là avec la même ivresse que de coutume.*

Que des auteurs pleins de fiel, que les ennemis du trône et de la monarchie aient trouvé à redire dans tout ce qui se passa alors en Sicile, où la noblesse et les négocians qui n'avaient jamais jusque-là possédé leur souverain parmi eux, firent des dépenses inouïes et presque au-dessus de leurs moyens, pour montrer l'excès de leur attachement à leur prince, cela s'explique, tout ce qui est légitime est l'usage, et tout ce qui est usurpation, vol ou rapine, est l'objet de leur dégoût. On oublia pendant quelques jours à Palerme les malheurs de la métropole du royaume dans les fêtes qui célébrèrent la présence du monarque et de son auguste épouse; mais au milieu de cette ivresse générale le roi et la reine faisaient de vains efforts pour dissimuler la profonde douleur dont ils étaient affectés. Revenons dans la capitale des Deux-Siciles, et voyons ce qui s'y passe en l'absence du chef de l'État.

Immédiatement après le départ de la Cour, Naples adopta le gouvernement municipal. On forma une garde nationale pour maintenir le bon ordre, le peuple reconut l'autorité de la cité, et tout paraissait tranquille; ce calme ne fut pas de longue durée, il n'était qu'apparent. Le lieutenant-général du royaume pouvait finir la guerre et prévenir l'anarchie; mais les circonstances étaient difficiles, et Pignatelli manquait de cette force et de cette ardeur qui seules pouvaient les dominer. Les ennemis de la monarchie n'a-

(1) Ce tumulte fut causé par l'assassinat du courrier Ferréon, qui en fut la seule victime. Son cadavre fut traîné sous les fenêtres

du roi, qui ce jour-là harangua le peuple et rétablit la tranquillité.

vaient rien oublié pour faire détester le roi, et le succès avait surpassé leur attente; car le peuple ne voulait pas même entendre prononcer le nom de Ferdinand. Mais Acton n'avait pas tout-à-fait démoralisé les Napolitains; ils aimaient encore la religion et la patrie, et ils détestaient les Français. Il restait donc encore de grands moyens pour gouverner, et quel parti ne pouvait-on pas tirer de ces premiers éléments de tout pacte social? Il s'éleva, comme on devait s'y attendre, des contestations entre le lieutenant-général et la cité. Le premier prétendait s'arroger des droits qui outrepassaient ses pouvoirs, et la municipalité refusait d'autant plus d'y obtempérer, que la vice-royauté était depuis long-tems abolie. Elle montra la plus grande énergie dans son opposition au gouvernement. Au milieu de ces prétentions diverses, il se forma une multitude de partis; les uns voulaient une république, les autres demandaient une oligarchie; quelques-uns offraient la couronne à l'Espagne; mais le plus grand nombre, pour terminer de si grandes querelles et mettre un terme à tant de débats, désirait l'arrivée des troupes françaises.

Gaëte avait été prise par le général Rey, le 6 janvier 1799. Cependant Capoue opposait encore une vigoureuse résistance et les Napolitains applaudissaient à son courage; ils se flattaient même que Championnet serait bientôt forcé d'en lever le siège, lorsque, le 12 janvier 1799, on proclama un armistice, conclu entre le général français et le lieutenant-général du royaume. Cet armistice, aussi inattendu qu'humiliant pour le roi des Deux-Siciles, ou plutôt pour ses représentants, portait pour principales conditions que les Français occuperaient toute l'étendue du territoire, situé au septentrion, sur une ligne tirée depuis Gaëte jusqu'à l'embouchure du fleuve Ofanto, en passant par Capoue; et que Naples s'obligerait à payer, sous peu de jours, la somme de deux millions et demi de francs. Cette trêve ne devait avoir que deux mois de durée. Ce n'était donc rien gagner pour la tranquillité de Naples, qui se retrouverait dans le même état et dans le même désordre à l'expiration d'un délai aussi court. Jamais un homme revêtu de toute l'autorité royale, n'avait fait un traité aussi honteux, aussi inutile, aussi coûteux.

Le peuple ne fut pas plutôt instruit de cette capitulation qu'il se crut trahi par le lieutenant-général, par la cité, par les chefs de l'armée, par les soldats, et il traita d'ennemis de la patrie tout ce qui ne partageait pas sa fureur. Des commissaires français, arrivés pour recevoir le prix convenu par l'armistice, confirmèrent tous ses soupçons; sa rage alors ne connut plus de bornes. Il courut aux armes, attaqua, et se rendit maître des forteresses et des châteaux; les Lazzaronis s'en emparèrent le 16 janvier, et la terreur se répandit dans toute la ville. Pignatelli, au lieu de comprimer la populace, prit la fuite, et l'abandonna à toutes les suites de la plus horrible anarchie. Mack, lui-même, qui ne se crut pas en sûreté à la tête des forces qu'il commandait encore, fut chercher un asile dans le camp français. Il n'y eut plus dès lors aucune force qui pût arrêter une multitude de furieux; tous les liens sociaux furent rompus; une foule de forcenés remplissaient les places et parcouraient les rues, en répandant la terreur et l'effroi, au cri de *vive la Foi! vivent les Napolitains!* Ils furent maintenus un moment par deux officiers qu'ils avaient mis à leur tête (le prince de Moliterno et le duc de Roccaromana), qui avaient toute leur confiance, parce qu'on savait avec quelle valeur et quelle intrépidité ils avaient combattu les Français à Capoue et à Caiazzo; mais cette subordination ne tint pas contre l'approche de l'armée qui était aux portes de Naples. On envoya à Championnet une députation des principaux citoyens, pour le prier de ne pas entrer dans la ville, ajoutant que, s'il obtempérait à cette demande, on lui paierait le prix convenu par l'armistice; que l'on augmenterait même cette somme; mais le général français se refusa à tout arrangement à cet égard.

Naples n'offrit plus alors que des scènes d'horreur et de carnage; des hommes avides de vol et de rapines profitaient du désordre et l'augmentaient encore pour se livrer plus sûrement à leurs brigandages; des fanatiques, au nom du Dieu des armées, encourageaient l'audace et préchaient l'anarchie. La municipalité qui, jusque-là, avait conservé l'ombre du pouvoir, venait d'abandonner ses séances: le peuple se crut le seul maître, et ne consulta plus que son audace et son désespoir. Ils ne distinguaient rien dans leur aveugle démenée; ils massacrèrent impitoyablement le duc de la Torre et son frère Clément Filomarino, tous deux aussi recommandables par leurs talents que par leurs vertus. L'anarchie était complète: on ne vit d'autres ressources

pour y mettre un terme que d'appeler les Français et de leur ménager les moyens d'entrer dans la ville. Il fallait, pour cela, s'emparer du fort Saint-Elme et du château neuf, qui étaient au pouvoir des Lazzaronis, et d'où ils pouvaient foudroyer les Français par le feu de leurs batteries, dans le cas où ceux-ci se présenteraient aux portes de Naples. On parvint à tromper ces Lazzaronis, en feignant de les servir; on s'introduisit dans les principaux forts qu'ils occupaient, sous le prétexte de se réunir à eux pour combattre les ennemis de la patrie; mais lorsque l'éclat des meilleurs citoyens y fut entrée, ils désarmèrent tout ce qui pouvait leur opposer quelque résistance, et ils firent savoir à Championnet qu'il n'avait plus rien à redouter, qu'il n'y avait plus d'obstacle à son passage, qu'il pouvait entrer dans Naples. Le général français eut encore bien des difficultés à vaincre pendant deux jours; il eut à lutter contre une foule immense qui, sans chefs et sans ordre, allait l'attaquer jusque dans son camp. Écrasés par le feu de l'artillerie, plus les Lazzaronis perdaient du monde, plus leur nombre semblait s'augmenter, plus ils montraient un courage digne d'un meilleur succès. Ce ne fut enfin que lorsqu'ils furent convaincus qu'ils étaient trahis, que lorsqu'ils s'aperçurent qu'on leur avait enlevé les forts, qu'ils cédèrent à la nécessité; moins humiliés de leur défaite que de la honte dont ils accusaient leurs concitoyens de s'être couverts en se livrant à l'ennemi.

L'armée française entra à Naples, le 23 du mois de janvier, deux jours après le commencement de l'attaque. Le premier soin du général Championnet fut de former un gouvernement provisoire chargé de veiller aux besoins pressants du moment, et de préparer en même tems une constitution qui fixât l'état social et politique de la nation. Ces importantes fonctions furent confiées à vingt-cinq citoyens, que l'on divisa en six comités. Ces comités réunissaient entre eux le pouvoir administratif et le pouvoir exécutif, et formaient l'assemblée législative. Ainsi, sans consulter les intérêts du peuple, sans pressentir le vœu des provinces, on leur imposa un mode de gouvernement tout-à-fait opposé aux institutions sous lesquelles les Napolitains avaient vieilli, auquel ils étaient tout-à-fait étrangers, et qui contrastait avec les usages, les mœurs, les habitudes dont le tems leur avait fait un besoin. Les Français qui se disaient les libérateurs du monde, ne tendaient à rien moins qu'à le bouleverser. Partout où ils portaient leurs armes victorieuses, ils voulaient établir des constitutions nouvelles. Championnet, fidèle exécuteur des ordres du Directoire, fonda la république napolitaine; mais plus intrépide guerrier qu'habile législateur, il crut que pour opérer une révolution il suffisait de la vouloir, et il ne comprit pas que la puissance de l'opinion finit tôt ou tard par détruire et renverser celle de la force; il ne sentit pas d'ailleurs combien il est difficile de changer la forme d'un État sans le concours de la majeure partie des citoyens qui le composent; et que l'intérêt seul du plus grand nombre peut assurer la stabilité et la durée d'un pacte social quelconque, surtout lorsqu'il succède à un ordre de choses, dont le renversement fait nécessairement des mécontents et des victimes.

Rien n'était si important que la composition du gouvernement provisoire, qui devait donner des lois aux Napolitains. Il fallait d'abord que cette assemblée fût assez nombreuse pour qu'on pût y associer des citoyens de tous les ordres, de tous les rangs, et de tous les états; et vingt-cinq hommes n'étaient pas suffisants pour réaliser une semblable représentation. Il fallait que tous les membres du corps législatif fussent nommés par la nation elle-même, et investis de sa confiance; mais la volonté seule de Championnet désigna le nombre des gouvernants provisoires. Il ne les choisit pas parmi d'anciens fonctionnaires, dont les talents auraient pu répandre beaucoup de lumières: le barreau, le clergé, la noblesse, le commerce, les grands propriétaires, qui avaient la confiance générale, qui exerçaient quelque influence sur la masse du peuple; tout ce qui pouvait enfin éclairer dans les Conseils, et entraîner la multitude par son exemple, fut éloigné des affaires; d'après cela il était facile de prévoir, qu'à côté des bases fondamentales de la république, se développerait bientôt les germes de mécontentement, qui devaient la détruire. Le droit de faire des lois fut le partage de l'impéritie et de l'intrigue, et ces lois impolitiques, injustes et vexatoires, révoltèrent tous les hommes de bien, froissèrent tous les intérêts, exaspérèrent tous les esprits et fomentèrent toutes les haines.

La première opération de l'assemblée napolitaine fut d'abolir les fidéjussimis et tous les fiefs, et sans aucun ménagement

gement pour les propriétaires lésés, on s'empara de leurs droits, de leurs possessions, avant même que le décret qui les dépouillait fût rendu. On eût calmé le juste mécontentement des seigneurs, si on leur eût donné le dédommagement qu'ils avaient le droit d'attendre; on s'en fit des ennemis irréconciliables, par l'injustice dont ils furent victimes. Le gouvernement provisoire marchait d'écartés en écartés. Il devait savoir que de tous les peuples d'Italie, celui de Naples était le plus attaché à sa religion; il devait donc respecter son culte: mais loin de suivre une sage politique, qu'indiquaient les opinions, les maximes et les habitudes des Napolitains, on renversa leurs temples, on chassa leurs prêtres, on envahit tous les biens du clergé, on osa détruire une religion qui était l'objet du respect, de la vénération, et de l'attachement de toute la nation. Le peuple entier se souleva contre les principes irréguliers des républicains. Rien ne pouvait le faire renoncer aux cérémonies de l'Eglise, à l'éclat et à la pompe des fêtes; et une haine irréconciliable fut le prix des outrages sans nombre dont les ministres des autels et les plus ardents défenseurs de la foi furent victimes. Les lieux saints profanés et pillés, les religieux dépouillés, les chrétiens restés fidèles à leur doctrine, proscrits et insultés, excitèrent l'indignation générale, et provoquèrent la vengeance contre une poignée de forcenés qui attaquaient les institutions les plus sacrées, qui voulaient anéantir toute espèce de moralité parmi les hommes, et briser tous les liens qui les unissaient à Dieu. Les républicains s'aperçurent, mais trop tard, des dangers auxquels les exposaient l'abus du pouvoir, le vandalisme et l'exagération; ils voulurent revenir sur leurs pas, mais cette marche rétrograde n'en imposa à personne; on vit qu'elle était l'effet de la crainte, et du moment qu'il eut décelé sa faiblesse, ce gouvernement impie et machiavélique n'inspira plus que le mépris.

Des lois injustes ou inconciliables avec le génie et les habitudes nationales: des actes arbitraires ou de fausses mesures, un despotisme sans frein ou une anarchie sanglante; tel était le triste résultat des améliorations promises; et le peuple était d'autant plus impatient de briser un joug aussi insupportable, qu'il présentait tout ce que le tems pouvait encore ajouter à sa rigueur. Les républicains ne savaient qu'opprimer, ils ne savaient pas même prévoir les moyens dont ils auraient bientôt besoin pour enchaîner la révolte qui fut toujours l'oppression. Un gouvernement est obligé d'employer beaucoup plus de force pour imposer des lois nouvelles, que pour faire respecter celles que le tems a consacrées. Une antique législation, quelque viciée qu'elle puisse être, par les siècles qui y introduisent des abus, ou par les progrès de la civilisation qui commandent impérieusement des réformes, se soutient néanmoins par les mœurs et l'habitude du peuple qu'elle régit; tandis que des lois nouvelles ont à combattre des institutions qu'elles dénaturent, des usages qu'elles proservent, et une foule d'intérêts qu'elles froissent. Le gouvernement provisoire avait donc besoin d'une force imposante, pour intimider la multitude et la contraindre à obéir à ses décrets. Mais les Français qui se trompèrent également, en redoutant trop la ville de Naples et en ne redoutant pas assez les provinces, s'opposèrent constamment à l'organisation d'une force armée dans la république. On aurait pu suppléer à la troupe de ligne par une garde nationale, on négligea même ce moyen puissant de police intérieure, et cette faute impardonnable laissa aux mécontents la facilité de s'entendre et d'agir. Les partis se formèrent sans crainte, se réunirent sans danger, et les amis zélés de la monarchie trouvèrent peu d'obstacles, pour ruiner l'édifice chancelant de la démocratie, et pour rallier autour du trône les partisans de la royauté et de la légitimité.

L'imprévoyance des démagogues fut plus loin encore, ils pouvaient s'attacher trente mille hommes échappés aux fureurs de la guerre, qui avaient vaillamment combattu les Français, qui ne s'étaient rendus qu'à la dernière extrémité, qu'il eût été facile d'armer pour l'indépendance de la patrie, qui demandait du service, qui ne connaissaient que le métier des armes, qu'il était dangereux de laisser entre l'oisiveté et le besoin; on refusa l'offre qu'ils firent de se mettre à la solde de la république, ils s'enrôlèrent dans les troupes qu'on levait secrètement de toutes parts, pour venger la querelle des rois et relever la monarchie. Tous les hommes d'armes qui étaient au service des barons, et que ces derniers avaient été forcés de licencier, formèrent une masse de cinq à six mille hommes, sans autre état que celui de la profession des armes, ils étaient incapables de tout autre

métier pour se procurer des moyens d'existence; ils offrirent leurs bras à la république, on refusa de les employer; ils se réunirent aux mécontents et augmentèrent le nombre des défenseurs de Ferdinand. En vain, lorsqu'ils parurent dangereux, voulut-on les réunir dans Capone et dans Portici; ceux qui travaillaient à la contre-révolution, avaient su les gagner, ils n'épargnèrent rien pour les conserver, et ils y réussirent. La cause des républicains voyait tous les jours diminuer le nombre de ses partisans; l'opinion était la garantie des succès qui devaient couronner bientôt les efforts des royalistes.

Tout menaçait la république d'un embrasement général, et les Français, témoins des fureurs des deux partis, n'avaient pas moins à redouter l'exaspération des patriotes que les projets de vengeance des amis de la monarchie. Le général de l'armée française, pour prévenir les attentats des uns, ou les entreprises des autres, ordonna le désarmement de tous les citoyens. Mais l'exécution de cette mesure, confiée à des âmes vénales, fut sans succès: les commissaires vendaient à vil prix les armes dont ils s'étaient emparés, et l'intérêt remettait entre les mains des citoyens, ce que la crainte avait en vain voulu leur enlever. Il était d'autant plus important pour le gouvernement de Naples, de mettre les mécontents hors d'état d'attaquer ou de se défendre, que leur nombre augmentait de jour en jour, par les fautes même du gouvernement. Championnet, en entrant à Naples, avait imposé la ville à deux millions et demi de ducats, payables dans deux mois; cette taxe était énorme, et le tems pressait pour l'acquitter beaucoup trop court; non-seulement cependant, on tint à l'exécution de cet impôt, pour la capitale, mais on l'étendit à toutes les provinces, qui furent frappées de 15 millions de subvention de guerre. Ces charges excessives, si elles eussent été justement réparties, n'auraient peut-être pas soulevé tant d'esprits ni froissé tant d'intérêts; mais rien ne fut plus arbitraire que la manière dont on les perçut. On ne calculait pas les fortunes, on ne pesait que sur les opinions. Des riches patriotes furent exempts de tout paiement. Les hommes modérés étaient écrasés par des charges qui entraînaient leur ruine complète. Un cri général d'indignation se fit entendre d'une extrémité du royaume à l'autre, et presque toute la nation aspira à la contre-révolution. Championnet, malgré la rigueur des impôts auxquels la nécessité l'avait forcé de recourir, s'était fait aimer des Napolitains. Son rappel par le Directoire devint une nouvelle source de calamités pour la république, et releva encore les espérances des amis de la royauté.

Tout conçoit à présager aux partisans de la monarchie un succès digne de la cause qu'ils servaient. Des conspirations étouffées à leur naissance, des tentatives arrêtées aussitôt que conçues, n'avaient aucun résultat apparent pour les royalistes, et semblaient même autant de triomphes pour les patriotes; mais tous ces projets de contre-révolution, renversés aussitôt que formés, inspiraient des craintes au gouvernement, le forçaient à des mesures violentes; la terreur se mettait à la place des lois; il n'y avait plus qu'injustices, que secousses, qu'anarchie; la capitale et les provinces étaient le théâtre des assassinats juridiques qui se commettaient au nom de la liberté, et cette liberté souillée du sang des meilleurs citoyens, devenait un objet d'horreur pour ceux même qui en avaient été les plus courageux interprètes. Les tribunaux révolutionnaires établis à Naples, à l'instar de ceux de la France, multiplièrent, dans le royaume de Naples, comme dans la république soumise à Robespierre, les ennemis du nouvel ordre de choses; et cependant ces tribunaux n'eurent qu'une existence momentanée dans les États napolitains, ils y devinrent même un très-petit nombre de victimes.

Telle était la situation politique et la disposition des esprits sous la république parthénopeenne, lorsque le général Macdonald, qui avait remplacé Championnet, reçut l'ordre d'aller reforcer la grande armée. Le Directoire devait réunir toutes ses forces, pour les opposer aux nouveaux ennemis qui descendaient du nord pour la combattre. Le départ des Français jeta la consternation parmi les patriotes. Ils prévirent bien que quelques garnisons laissées à Capone, à Gaëte et au fort Saint-Elme, les défendraient mal contre un parti qui se fortifiait tous les jours. Déjà la Calabre était rentrée sous l'obéissance du roi, et elle était le rendez-vous de tous les mécontents, de tous ceux qui sentaient enfin tout ce qu'a de saint un gouvernement légitime, jusqu'où peuvent aller les malheurs d'un peuple qui se révolte contre son souverain. Les républicains cependant avaient encore beaucoup

de partisans, et ils auraient pu surmonter bien des obstacles, et faire tête à l'orage s'il y eût eu plus d'ensemble dans leurs opérations : mais divisés entre eux, gouvernés par des chefs inébranlables, ils ne surent ni prévenir les fautes, ni les réparer. Le départ des Français les avait laissés sans forces ; ils sentirent trop tard de quel secours eût été pour eux une garde nationale, et quelle faute on avait commise en se refusant constamment à son organisation. Macdonald était à peine sorti des États napolitains que des insurrections se manifestèrent de toutes parts.

Capoue fut témoin de la révolte de Rocca Romana, que le gouvernement, trop soupçonneux peut-être, avait agri et destitué, et qu'il avait eu l'imprudence de ne pas mettre au moins dans l'impossibilité de nuire. Louis de Ganges organisait au même moment une insurrection à Caserte ; et ces mouvements combinés avec ceux de Castellforté et de Téano, interceptèrent toutes communications entre Capoue et Caserte, entre la république napolitaine et le reste de l'Italie. La province de Lecce se souleva d'un autre côté, et Caraffa, qui commandait dans la Pouille, qui pouvait y rendre les plus grands services, fut rappelé, et reçut l'ordre d'aller renforcer la garnison de Pescara. Le départ de cet officier fut une véritable calamité pour cette province, qui tomba peu de temps après au pouvoir de l'ennemi. On vit bientôt des soulèvements sur tous les points du royaume, et à peine restait-il quelques places aux démocrates : mais les hommes qui les commandaient étaient les plus braves de l'armée. Au fond de la Campanie, Venafro avait long-temps résisté seul à Mammone, chef des insurgés de Sora. Les républicains firent des prodiges de valeur dans la Lucanie, pour s'opposer à la réunion du cardinal Ruffo avec Sciarpia, et si le gouvernement leur eût fait passer les munitions de guerre qui leur manquaient, le triomphe de la liberté pouvait encore être assuré. La démocratie comptait beaucoup de défenseurs aussi braves qu'intrépides, aussi infatigables que bien disciplinés, qui pouvaient opposer quelques barrières aux progrès des royalistes. Mais à quoi eût servi le courage de forces éparses qui n'avaient point de centre commun ? que pouvaient faire des masses isolées, dont les opérations n'étaient jamais combinées, dont les mouvements étaient souvent contraires, qui tendaient toutes au même but, mais par des routes toujours opposées, qui marchaient sans guide et sans chef, qui n'avaient pas de communications entre elles ? Il manquait à tant de braves, qu'une meilleure cause aurait rendus si dignes de la reconnaissance de la patrie, de bons plans qui préparent les succès et l'heureuse direction qui les assure.

Le cardinal Ruffo marchait de triomphe en triomphe dans la Calabre, qui était comme sa patrie, à cause des propriétés qu'y avait sa famille. Il y était venu presque seul de la Sicile, où il avait accompagné le roi dans sa fuite. Résolu de tenter le grand œuvre de la restauration, le cardinal, l'épée d'une main et le crucifix dans l'autre, se mit à la tête de ceux qui, comme lui, ne voyaient dans les institutions nouvelles que le renversement des lois divines et humaines. A la voix du prince de l'Église, tous les proscrits qui s'étaient réfugiés dans la Calabre, tous les mécontents qui y avaient cherché un asile, se soulevèrent et prirent les armes. Le parti du roi grossissait tous les jours. Les uns étaient animés par le fanatisme et la superstition ; l'espoir du pillage excitait les autres ; tous étaient plus ou moins guidés par l'ambition, la haine ou la vengeance. Le prélat, avant de se livrer à de hasardeuses entreprises, commença par se concilier les esprits, pour s'attacher les cœurs. Honneurs, dignités, récompenses, il mit tout en usage ; il promit tout ce qui pouvait flatter l'ambition, tout ce qui pouvait satisfaire la soif de l'or, et il se vit bientôt le chef d'une armée.

Quand il se crut assez fort pour se mesurer avec les républicains, il les attaqua, les vainquit, et, après avoir remporté sur eux de grands avantages, il s'empara de Monté-Leone et de Catanzaro ; Cosenza, malgré la plus vigoureuse défense, tomba en sa puissance, et il se vit le maître de toute la Calabre. Il voulut ensuite pénétrer dans la Pouille. Altamura était un obstacle à son passage ; il mit le siège devant cette ville, et malgré qu'elle manquât de munitions, elle fit la plus opiniâtre résistance, et ne tomba au pouvoir du cardinal qu'après avoir épuisé toute espèce de moyens de défense. Altamura fut prise d'assaut ; cette malheureuse cité fut livrée au pillage et abandonnée à la fureur d'une soldatesque effrénée. Ni le sexe, ni l'âge ne furent épargnés, et il ne resta de cette affreuse victoire que des monceaux de

cadavres et les cadavres sanglants que les flammes n'avaient pas consumés. Les patriotes ne furent pas plus heureux dans la Basilicata, province limitrophe des Calabrois, et malgré leur courage et leur intrépidité, ils furent contraints de céder aux armes victorieuses de Sciarpia, qui commandait les troupes royales.

Pendant que Ruffo signalait sa présence dans les États napolitains par tant de succès, et que la situation des démocrates devenait de jour en jour plus difficile et plus chancelante, Micheroux arrivait de l'Adriatique, à la tête de quatre cents Russes, débarquant dans la Pouille, occupait Foggia, et la terreur, qui ne calcule pas le nombre des ennemis, s'empara de tous les esprits. L'effroi que répandit le débarquement de cette poignée de soldats étrangers, fut d'autant plus grand, que les patriotes voyaient croître tous les jours le nombre de leurs ennemis, et que le gouvernement ne faisait rien pour s'opposer à la rapidité de leurs mouvements, ou pour arrêter le cours de leurs conquêtes. Il ne sut ni ménager ses ressources, ni employer les moyens qui lui restaient ; il ne sut pas même s'emparer des positions nombreuses que la nature semblait lui avoir ménagées pour assurer sa défense. La ligne d'opération de l'armée royale prit un développement immense, et s'étendit bientôt jusqu'aux portes de la capitale.

On ne cessait de représenter au ministre de la guerre que l'insurrection prenait un caractère effrayant, que les patriotes étaient partout repoussés, que les royalistes occupaient toutes les places fortes, qu'ils seraient bientôt aux portes de Naples. Le ministre traitait tous ces rapports de craintes ridicules, ne croyait pas aux succès de Ruffo, prétendait avoir pris toutes ses mesures, assurait que jamais les insurgés n'oseraient approcher de la capitale, les considérant comme une poignée de rebelles devant lesquels il suffisait de se montrer pour les disperser ; il se faisait complètement illusion sur la situation de la république, et entraînait le gouvernement dans une erreur qui devait précipiter sa ruine. La ridicule confiance de Manthoné, ou plutôt l'incroyable aveuglement de ce ministre était porté à un tel point, qu'il refusait de se rendre à l'évidence. Un parti considérable de royalistes était déjà à la Torre del Greco, gros bourg à six milles de Naples ; Micheroux, à la tête de ses Russes, occupait Cardinale. Ruffo, avec ses invincibles Calabrois, avait forcé Nola de lui ouvrir ses portes. Averse avait brisé le joug de la démocratie, la communication entre Capoue et la métropole était interrompue ; l'état des choses était désespéré, et le ministre prétendait encore n'avoir à dissiper qu'une troupe de brigands qui ne tiendraient pas contre les républicains qu'il allait leur opposer ; il parlait de punir lorsqu'il ne lui restait déjà plus aucun moyen de se défendre ; le peu de forces qui auraient été plus que suffisantes pour empêcher les royalistes de se soulever, étaient fort inférieures, alors, à celles qu'il aurait fallu pour les combattre avec avantage.

Manthoné persuada au gouvernement qu'il avait huit mille hommes de troupes de ligne prêts à arrêter la marche du cardinal Ruffo : il le croyait sans doute lui-même ; mais ces forces, auxquelles aurait pu se réunir la masse des citoyens, étaient disséminées, battues, en déroute et presque toutes détruites. Marigliano, Nola, étaient au pouvoir des royalistes ; ils s'avançaient à grands pas ; ils étaient à Portici ; ils avaient coupé toute communication à la colonne de Schiapani, qui pouvait seule défendre encore l'entrée de la métropole. Naples subit la loi du vainqueur ; l'armée royale triompha des efforts du gouvernement, de la valeur et de l'intrépidité des démocrates. Le 13 du mois de juin, la république avait cessé d'être. Cependant les restes des républicains, battus sur le pont de la Madelène, s'étaient retirés dans les forts, et pouvaient encore inquiéter le cardinal ; une honorable capitulation fut le prix de leur résistance et de l'intrépidité avec laquelle ils se défendirent. Si, au lieu de se renfermer dans les fortresses de Naples, et de s'exposer à y périr ou à les rendre, les chefs du gouvernement et ceux qui y avaient pris une part active, se fussent déterminés à abandonner la capitale et à se rendre à Capoue par Averse, comme Girardon, qui commandait encore quelques Français, en avait ouvert l'avis, une foule nombreuse eût suivi cet exemple ; Naples n'eût pas été le théâtre des meurtres, des assassinats qui souillèrent la gloire du vainqueur ; la grande journée de la restauration n'eût pas coûté tant de larmes.

Aussitôt que les troupes royales furent entrées dans la capitale, elles se virent entourées de la masse immense du

peuple. Les Lazzaroni se réunirent aux royalistes, et il serait difficile de peindre toutes les atrocités dont ils marquèrent les journées pendant lesquelles on fit le siège des forteresses. Tout ce qui avait été patriote, tout ce qui était soupçonné d'avoir pris part à la révolution tomba sous le fer des assassins : le riche, le pauvre, les femmes, les enfants, les vieillards ; on ne faisait aucune distinction du sexe ni de l'âge, de l'état ou du rang. Des bûchers étaient élevés dans les places publiques ; on y traînait les victimes encore palpitantes ; après leur avoir fait souffrir tous les supplices, on les tourmentait par une lente agonie, et le sang ruisselait dans toutes les rues : les cris des mourants et la rage des bourreaux imprimaient une sombre terreur, jetaient partout l'horreur, l'épouvante et l'effroi. Témoin de ces scènes affreuses, le cardinal Ruffo ne fit rien pour en arrêter le cours ; la capitulation seule pouvait y mettre un terme : elle fut enfin signée, et l'on crut toucher à la fin de tant de calamités. Cet acte, daté de la fin de juin, devait être la garantie d'un retour à un meilleur ordre de choses.

D'après cette capitulation, le château Neuf et le château de l'Œuf devaient être remis au commandant des troupes de sa majesté le roi des Deux-Siciles, et de ses alliés, le roi d'Angleterre, l'empereur de toutes les Russies, et la Porte Ottomane, avec toutes les munitions de guerre et de bouche, l'artillerie et les effets de toute espèce, existant dans les magasins. Il en devait être fait inventaire par des commissaires respectifs après la signature de la capitulation.

Les troupes qui composaient la garnison devaient rester dans les forts, jusqu'à ce que les bâtimens destinés à transporter les individus qui voudraient se rendre à Toulon, fussent prêts à mettre à la voile. Les garnisons devaient sortir avec les honneurs de la guerre, armes, bagages, tambours battant, mèches allumées, bannières déployées, et chacune avec deux pièces de canon. Elles devaient déposer les armes sur le rivage.

Les personnes et les propriétés, tant mobilières qu'immobilières, devaient être respectées et garanties. Tous les individus napolitains pouvaient choisir ou de s'embarquer sur les vaisseaux parlementaires qui leur seraient donnés pour les conduire à Toulon, ou de rester à Naples, sans craindre d'être inquiétés, ni eux ni leurs familles ; et les dispositions contenues dans cette capitulation devaient être communes à toutes les personnes des deux sexes renfermées dans les forts.

Les mêmes dispositions devaient être observées à l'égard des prisonniers faits sur les troupes républicaines par S. M. le roi des Deux-Siciles, et de ses alliés, dans les divers combats qui avaient eu lieu avant le blocus des forts.

L'archevêque de Salerne, Micheroux, Dillor, et l'évêque d'Avellino devaient être remis au commandant du fort Saint-Elme, où ils resteraient comme otages, jusqu'à ce qu'on eût connaissance de l'arrivée à Toulon des personnes qui devaient y être transportées.

Tous les autres otages et prisonniers d'État renfermés dans les forts seraient remis en liberté aussitôt après la signature de la capitulation. Les articles n'en pouvaient être exécutés qu'après avoir été entièrement approuvés par le commandant du fort Saint-Elme.

Telle fut la capitulation signée par le cardinal Ruffo, lieutenant-général du roi à Naples ; Micheroux, général de ses armées ; l'amiral russe, le commandant des forces turques ; Food, commandant les vaisseaux anglais devant Naples, et Méjean, au nom de la république française. Mais cette capitulation n'eut pas la sanction de la Cour ; la reine déclara qu'elle aimerait mieux perdre tous ses Etats que de traiter avec des rebelles. Marie-Caroline fit partir lady Hamilton de Palerme, et la chargea de se rendre auprès de l'amiral Nelson, pour l'engager à s'opposer à l'exécution d'une capitulation qu'il n'était pas de la dignité du roi des Deux-Siciles de signer avec ses anciens sujets. Nelson sentit, sans doute, tout ce qu'avait d'odieux, et combien pouvait compromettre son honneur et celui de la nation qu'il représentait, ce qu'on exigeait de son influence ; mais, vaincu par les charmes d'une femme qui exerçait sur lui un souverain empire, il n'eut pas la force de lui résister : il déclara que l'on n'avait pu traiter sans lui, et qu'une capitulation si contraire à la dignité du trône n'aurait pas son approbation et ne serait point exécutée. Cependant, tout en le refusant, il se prévalut d'un des articles de cette même capitulation, et fit occuper les forts de Naples par le commodore qui était sous ses ordres.

Le ministre Acton arriva bientôt après avec le roi, et

fort de la déclaration de l'amiral anglais, il fit arrêter tous les patriotes qui se trouvaient dans Naples. Le départ de ceux qui s'étaient embarqués fut retardé, et peu de jours après ils furent privés de leur liberté. Il ne restait aux démocrates qu'un seul appui, qu'un seul protecteur ; c'était le commandant des troupes françaises qui occupait le fort Saint-Elme. Cet officier pouvait, par sa situation et l'état de ses forces, et plus encore par honneur, faire respecter la capitulation, dont il était un des garants, et exiger hautement qu'elle fut punctuellement exécutée : il devait faire sentir au moins qu'il était d'une justice rigoureuse d'accorder la vie et de rendre la liberté à ceux qui s'étaient confiés à la parole des généraux du roi et du commandant des troupes des alliés de sa majesté. Méjean se fit honorer par cette conduite ; il eût paru grand quand il n'eût été que juste. Mais Méjean n'avait pas une âme française ; non-seulement il permit que l'on violât sans pitié la capitulation, mais il se dégradait et s'avilissait au point de livrer au gouvernement les malheureux qui avaient cherché près de lui un asile. Il fit un traité particulier et abandonna lâchement aux fureurs de la réaction tout ce qui restait de républicains et de soupçonnés de l'être ou de l'avoir été, dans la capitale et dans les provinces. Méjean, après avoir servi d'instrument à toutes les vengeances, emporta la haine de ceux qu'il avait trahis, et le mépris du ministre même, à qui il s'était vendu.

Après le départ des Français, on livra aux bourreaux la foule immense des malheureux dont les cachots étaient encombrés. Déjà un misérable, couvert de crimes, avait, au nom de la Cour, inondé de sang l'île de Procida, et les victimes que l'infâme Spéciale avait sacrifiées à sa rage, étaient de malheureux artisans arrêtés, condamnés et exécutés pour avoir seulement travaillé à l'équipement des troupes républicaines. Mais ces exécutions, résultat de vengeances particulières, n'étaient ni l'effet de la volonte du roi, ni entre à Naples en janvier 1800, ni même de celle de son ministre, et ce n'étaient pas là les coupables que réclamait la justice. Quand on considère les attentats dont les tribunaux ou les commissions avaient à connaître, on est moins étonné de leurs arrêts sanguinaires, et l'on est tenté de leur pardonner d'avoir été impitoyables. Les hommes les plus comblés des faveurs de la Cour, les grands de l'État, appelés par leur naissance et leur rang à soutenir le trône, avaient été les premiers à le renverser ; la multitude, pauvre jusqu'à l'abjection, avait seule montré de l'ardeur à défendre son prince légitime et l'indépendance de la patrie : triste effet de l'avisement dans lequel était tombé tout ce qui entourait la Cour, sous l'influence d'un ministre tel qu'Acton. On peut juger de la corruption des courtisans par un mot qu'écrivait l'amiral Nelson au lord Saint-Vincent, après une fête brillante que lui avait donnée l'ambassadeur Hamilton. « Je n'ai pas la patience de voir tout cela de sang-froid, disait-il : cette Cour s'endort et se perd ; je ne puis résister à ce qui se passe sous mes yeux : je ne vois autour de moi que des traîtres et des femmes sans pudeur, des virtuoses et des poètes. » Dans le même tems, lady Hamilton disait à un officier anglais à bord du *Vengeur* : « Parmi les femmes que vous voyez, il n'en est pas une qui ait de la vertu ; parmi les hommes, pas un qui n'ait mérité la potence ou les galères, tout au moins. L'équité réclame contre de pareils jugemens, et si la justice forçait d'y souscrire, on frémerait du triste tableau de la plus grande partie de la société des hommes.

La capitulation méconnue, les Français éloignés, les patriotes dans les fers, il ne s'agissait plus que de désigner le jour et le mode de la vengeance. On créa une junte à l'instar de celle que Vanni avait rendue si horriblement célèbre avant la révolution. Ce n'étaient plus les cachots qu'il fallait ouvrir, c'étaient des échafauds qu'il fallait dresser. Mais cette junte, appelée à condamner trente mille citoyens accusés de délits révolutionnaires plus ou moins graves, ne crut pas devoir prêter son ministère à un système de vengeance plus propre à éterniser les haines qu'à y mettre un terme. Elle conjura le roi de sanctionner une capitulation qui devenait sacrée, puisqu'elle était l'ouvrage du lieutenant-général chargé des pleins pouvoirs de sa majesté ; et elle conclut que l'exécution de cet acte était une justice dont le souverain ne pouvait s'écarter sans manquer à tout ce qu'il y avait de plus saint, sans blesser la parole sacrée du roi, sans altérer la confiance qu'elle inspire aux peuples.

Ces observations, quelque justes qu'elles fussent, ne furent point écoutées. Ce n'étaient pas là les principes du ministre. Il remplaça des magistrats si peu propres à servir ses desseins ; une nouvelle junte fut composée des hommes les

plus sanguinaires, et la mort fut le seul arrêt prononcé à tout ce qui se présenta à leur affreux tribunal. La plume se refuse à tracer les scènes de meurtre et de carnage dont Naples fut le théâtre, et il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de compter le nombre des victimes. Les femmes, les enfants et les vieillards étaient indistinctement traînés au supplice. Le glaive de la vengeance ne respecte ni le talent, ni le génie, ni le courage; l'erreur fut punie comme le crime, et la lassitude, bien plus que l'humanité, sembla suspendre la rage des bourreaux. Enfin, la crainte qu'inspira la victoire des Français à Marengo, força la Cour de Naples à changer ce système de sévérité, et le ministre Acton ne montra pas moins de bassesse pour fléchir le vainqueur, qu'il n'avait prouvé d'atrocité pour égorgé les vaincus; il parvint à obtenir une paix, ou plutôt l'armistice qui fut signé le 28 mars 1801. La France exigea une amnistie pour tous les révolutionnaires des États napolitains. La junte d'État fut dissoute; des principes de modération remplacèrent un système de vengeance, et le roi vit avec horreur jusqu'à quel point on avait abusé de son nom et de son autorité.

L'État avait été déchiré par les troubles civils et par les sanglantes exécutions de la réaction, le trésor public était appauvri, l'administration était sans force, et des troupes de brigands infestaient de toutes parts le royaume des Deux-Siciles. Naples même n'était pas à l'abri de cette foule nombreuse d'hommes sans état, sans propriété, sans avenir, triste reste des bandes révolutionnaires qui n'ont plus d'existence que dans le désordre et le pillage. Les Lazzaroni se livraient à tous les excès dans la capitale; le duc d'Ascoli fut chargé, en 1800, de rétablir l'ordre dans sa patrie, et il répondit à la confiance de son maître, ramena le calme et la justice, et comprima partout les excès. Pendant que la paix renaît dans les familles, que la consternation générale faisait place à la sécurité et à la confiance, le chevalier de Médicis, nommé ministre des finances, faisait des améliorations, rouvrant les canaux de l'industrie, remplaçant des fonds épuisés et rendait au trésor public des recettes que de longues années de calamités avaient paralysées; il travaillait enfin sans relâche à rétablir quelque ordre dans cette importante partie de l'administration publique.

La paix de Florence consolida l'armistice de Marengo. Murat parut à Naples, on il reçut l'accueil le plus favorable. Une armée française occupa la partie orientale du royaume plusieurs ambassadeurs français vinrent successivement résider près la Cour; la plus grande harmonie semblait régner entre Paris et Naples; le gouvernement français retira même ses armées des États de Ferdinand IV; mais un voyage que la reine fit à Vienne changea sa politique: elle entra dans une nouvelle coalition qui venait de se former contre la France, et le conquérant, qui régnait sous le nom d'empereur, déclara la guerre au roi des Deux-Siciles, en annonçant que la dynastie des Bourbons, à Naples, avait cessé de régner. Une armée, commandée par Joseph Bonaparte, parut bientôt en effet devant Naples; la Cour était partie pour la Sicile; l'ennemi ne trouva point d'obstacles et s'empara de la capitale sans effort et sans combat. Le prince héréditaire s'était retiré dans la Calabre à la tête de l'armée napolitaine; mais battu à Campotenèse, après avoir opposé une vigoureuse résistance aux généraux Dulisme et Regnier, dans plusieurs affaires importantes, il fut obligé de s'embarquer pour la Sicile, et d'abandonner la Calabre aux vainqueurs.

Joseph Bonaparte, après s'être occupé de donner des lois et des institutions nouvelles aux Napolitains, parcourut les provinces intérieures du royaume pour en connaître l'esprit et subvenir à leurs besoins; et pendant qu'il était au fond de la Calabre, il reçut, en 1806, le sénatus-consulte de l'empire, qui le nommait roi de Naples et de Sicile. Cependant Gaëte était encore au pouvoir de Ferdinand IV, et cette place opposait la plus vigoureuse résistance aux efforts des assiégeants. Le maréchal Masséna marcha à la tête de l'élite de son armée, pour forcer enfin ce boulevard indomtable à se rendre. Cette ville, pressée de toutes parts, fut enfin obligée de céder à la nécessité; huit mille hommes de sa garnison déposèrent les armes et se retirèrent en Sicile. Cette importante conquête consolida la puissance du nouveau roi, qui avait craint un instant de descendre du trône aussi promptement qu'il y était monté. Il ne s'agissait plus que de réduire la Calabre. Masséna vola à cette nouvelle conquête, et il eut besoin de tout son génie pour triompher du courage, de la constance et de l'intrépidité des Calabrois, qui étaient cependant réduits à leurs propres forces.

Enfin, cette malheureuse province, après avoir été inondée de sang et de carnage, après avoir perdu la plus grande partie de ses habitants, après avoir vu ses bourgs, ses villages, ses hameaux incendiés, entra sous la domination de Joseph, dont le prince de Hesse voulut en vain, quelque temps après, lui faire secouer le joug.

Pendant que le sang coulait de toutes parts pour affermir sa puissance, Joseph consumait à Naples sa vie dans les plaisirs, en se reposant du soin de régner sur ses ministres Salicetti et Roderer; le gouvernement devint oppresseur et tyrannique, et la haine du peuple fut le prix du despotisme sanglant du roi. Le ministre Salicetti, pour captiver les regards de son maître, faisait naître des complots ou les tramait lui-même, pour se donner le mérite de les prévenir ou de les punir, et il traînait ensuite au supplice, avec une atrocité sans exemple, les victimes de sa perfidie; les exécutions devenaient aussi fréquentes qu'arbitraires, la dissolution était dans toutes les familles, et l'on n'aspirait qu'à la vengeance contre un roi que ses ministres rendaient odieux, lorsque Napoléon l'appela à Bayonne en 1808, pour le couronner roi d'Espagne.

Avant de partir pour ses nouveaux États, Joseph annonça aux Napolitains que Joachim Murat, son beau-frère, était son successeur. Il quitta Naples, qu'il n'avait pas su rendre heureuse, pour aller gouverner une nation qui ne vit en lui qu'un usurpateur; et sa chute n'occuperait pas plus l'histoire que son élévation, si elle ne se rattachait aux grands événements qui ont changé la face de l'Europe, et qui ont consolidé tous les trônes par l'union sacrée de la sainte-alliance. Joseph Bonaparte n'était pas sans mérite comme simple particulier, mais il n'avait aucune des qualités qui auraient pu le faire remarquer sur le trône.

Joachim Murat, sorti du dernier rang de la société, était loin de prévoir que son front serait ceint un jour du bandeau royal. Quoique né d'une famille obscure, sa stature avait quelque chose de noble et de chevaleresque; il avait de la franchise dans le caractère, de la grandeur dans l'âme, de la vivacité dans l'esprit, du courage, de l'intrépidité, de l'ambition, l'amour de la gloire, tout ce qui pouvait plaire aux Napolitains et captiver ce peuple, le plus léger et le plus frivole de toute l'Italie. Le nouveau monarque ne tarda pas à se présenter à ses sujets; il fut accueilli avec transport. Il ne laissa pas refroidir ces premiers moments d'enthousiasme en s'abandonnant à un indigne repos; il voulut fixer l'estime de la nation qu'il gouvernait, par quelque action d'éclat, et il résolut d'affranchir le golfe de Naples de la domination des Anglais, en s'emparant de l'île de Capri, qui était en leur puissance. Murat commanda lui-même l'armée franco-napolitaine; il avait le général Lamarque sous ses ordres. Il attaqua Capri; malgré la vigoureuse résistance de sir Hudson Love, qui défendait l'île, et qui fut depuis gardien de Buonaparte à Sainte-Hélène, il parvint à s'emparer de cette importante place. La garnison, après de vains efforts, déposa les armes, et sir Hudson Love fut fait prisonnier. Cette première conquête imposa silence aux mécontents, et les Napolitains, accoutumés depuis huit siècles aux révolutions sans cesse renaissantes, qui déposaient, qui levaient ou qui changeaient leurs maîtres, ne virent plus dans ce dernier qu'un conquérant qui les menerait à la victoire et qui saurait conserver son empire.

Murat ne fut pas moins heureux contre le prince Léopold, fils puiné du roi légitime. Le jeune prince, à la tête d'une escadre anglo-sicilienne, s'était tout-à-coup présenté dans le golfe de Naples, et après avoir enlevé les îles de Procida et d'Ischia, il menaçait la capitale; mais les mesures de Joachim furent si sages, ses dispositions si bien combinées, il sut si bien pénétrer les desseins de son ennemi et faire échouer ses tentatives, il montra tant de présence d'esprit, de prudence, de fermeté et de courage, qu'il parvint à dissiper l'orage prêt à éclater sur lui. Il fallait de semblables succès au nouveau roi, pour se maintenir sur un trône mal affermi. Murat était environné d'une foule d'ennemis; il avait à combattre la Cour de Sicile, qui n'avait point renoncé au royaume de Naples, qui l'attaquait au dehors et qui avait de nombreux émissaires au dedans; il avait des insurrections à craindre, des révoltes à étouffer et un peuple entier à ménager. Il crut pouvoir fonder sa puissance en s'entourant d'une force armée imposante; et plus soldat que législateur, moins politique que guerrier, il négligea de créer des institutions qui lui eussent attaché la nation; il s'appuya sur un gouvernement militaire qui l'opprima et qui finit par la soulever.

Murat leva une armée nombreuse; mais dans la crainte de

s'en aliéner l'esprit, il ne l'asservit point aux lois d'une discipline sévère et vigoureuse. Il associa les chefs à ses plaisirs, laissa aux soldats une liberté qui dégénéra en licence, et les provinces ainsi que la capitale furent bientôt le théâtre de tous les excès, commis par des officiers sans pudeur et des militaires sans frein. Pour occuper ses troupes, le roi conçut le projet de conquérir la Sicile, et il porta toutes ses forces dans la Calabre ultérieure. Après plusieurs mois de préparatifs, il était prêt à faire son débarquement à Messine, en 1810, et son armée, composée de Français, de Corses, de Napolitains, était forte de plus de quarante mille hommes; mais soit que Murat ait reçu l'ordre particulier de Napoléon de suspendre cette expédition, comme on l'a assuré, ou que les vents tout-à-coup contraires aient fait changer de dessein au monarque, une disposition nouvelle et subite arrêta l'armée, déjà en partie embarquée, et l'avant-garde, commandée par le général Envagna, forte de neuf cents hommes, tomba au pouvoir des Anglais et des Siciliens. Cette malheureuse expédition, si témérairement conçue et si faiblement conduite, coûta des sommes énormes à la nation, et n'eut d'autre résultat que celui de peupler de brigands le pays que l'armée abandonna pour rentrer dans l'intérieur du royaume. Ces brigands, qui infestaient les Calabres, il fallait enfin les détruire; le général Manliès fut chargé de marcher contre eux. Ils formaient depuis long-temps des bandes innombrables. Ce n'était point pour la légitimité que ces furieux s'armaient; le pillage, le sang et le carnage étaient pour eux un besoin; il n'y avait rien de sacré pour eux. Le général Manliès, qui s'était déjà acquis une grande réputation de courage, d'honneur et de fidélité dans les Abruzzes, prit si bien ses mesures, qu'il parvint en très-peu de tems à anéantir ces hordes barbares; ils tombèrent tous sous le fer des soldats ou sous le glaive des lois.

« A la voix de ce général, » dit un officier de son état-major, dans une notice imprimée à Paris en 1817, « les populations se levèrent en masse, dirigées par toutes les autorités civiles et religieuses; les intendants des provinces le secondèrent de tous leurs moyens; l'ordre le plus parfait fut établi, l'honneur des familles, les propriétés publiques et particulières furent assurés; les communications devinrent aussi sûres dans les Calabres que dans les pays les plus civilisés de l'Europe, et le commerce fit en quelque sorte la conquête de ces riches contrées. » Ainsi, ce que des siècles n'avaient pu opérer, ce que les gouvernements précédents avaient inutilement tenté, le général français l'obtint de sa fermeté, de sa constance et de l'estime qu'il avait su inspirer. Les Calabres cessèrent d'être le théâtre des meurtres, des brigandages et des assassinats; le rétablissement de l'ordre et les bienfaits de la paix consolèrent ces malheureuses provinces des longues calamités dont elles avaient été accablées.

Cependant Murat n'avait plus que quelques instants à régner. Napoléon, maître de la plus belle partie de l'Europe, et allié à la maison d'Autriche par son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, allait être renversé, et les trônes qu'il avait usurpés devaient bientôt se relever pour leurs légitimes maîtres. En 1812, l'ambitieux conquérant osa porter ses armes en Russie, et Joachim Murat, son beau-frère et son vassal, fut obligé de le suivre dans cette expédi-

tion chevaleresque et hasardeuse. La perte entière de l'armée française fut la suite et le prix d'une tentative que rien ne pouvait justifier; et si la campagne de Saxe, en 1813, sembla promettre encore quelques succès à la France, la fameuse bataille de Leipsick apprit à l'Europe que le règne de l'usurpateur était passé.

Le roi de Naples avait commandé la cavalerie de la grande armée, et il fallait bien plus accuser le froid et la faim, des revers qu'il avait éprouvés, que son intrépidité et ses talents militaires, dont il n'avait cessé de donner des preuves. Cependant, par une de ces injustices qui lui étaient assez fréquentes, Buonaparte avait retiré le commandement à Murat, et l'avait donné au prince Eugène. Joachim, justement irrité, quitta l'armée française, abandonna la cause de Napoléon, entra en négociation avec l'Autriche, retourna dans ses Etats, et ouvrit ses ports aux Anglais. Un traité conclu avec l'Autriche lui assurait la couronne de Naples, lui en promettait la garantie par les puissances alliées et la renonciation par Ferdinand IV, et ajoutait à ses provinces les Etats de l'église, alors soumis à la domination des Français. Un armistice avec l'Angleterre rétablissait d'autre part ses relations commerciales avec cette puissance, et il réunissait ses armes avec celles des souverains coalisés, pour combattre l'ennemi commun et relever le trône des Bourbons en France. Cette alliance avec l'Autriche datait du 11 janvier 1814, et la convention avec l'Angleterre était du 3 février de la même année.

Mais Murat ne compta pas assez sur la foi de ses nouveaux alliés; sa conduite fut équivoque, et donna lieu à des soupçons; et lorsqu'après la restauration française, on s'occupa au congrès de Vienne, des grands intérêts de l'Europe et de ses souverains, il ne paraît pas qu'on voulût tenir les engagements que l'on avait pris avec Joachim. Il le sut, et ce ne fut point sans effroi qu'il vit sa couronne prête à lui échapper; mais mauvais politique, intrépide soldat, comme nous l'avons dit, il chercha à rétablir ses anciennes liaisons avec Buonaparte, entretenit une correspondance avec lui dans l'île d'Elbe, lui fit passer des fonds pour opérer son retour en France, et quand il eut, en 1815, connaissance de son débarquement à Cannes, de ses succès jusqu'à Lyon et de son arrivée à Paris, il leva le masque, entra dans une nouvelle arène, non plus sous les étendards des alliés, mais sous les drapeaux de son ancien maître. A la tête d'une armée de quarante mille hommes, il se mit en marche pour conquérir l'Italie et opposer un rempart formidable aux Autrichiens; mais ses proclamations, ses succès et ses revers, ses actions d'éclat, ses défaites, sa contenance et son courage, toute l'habileté d'un général et l'intrépidité d'un soldat, rien ne put le garantir de la chute terrible qu'il attendait à Occhio-Bello. C'est là que l'abandonna la fortune; les campagnes de Tolentino devaient être témoins de ses derniers exploits et de ses dernières défaites; une bataille sanglante et décisive livra son sceptre le 2 mai, et fixa aussi à jamais les destinées d'un peuple, à qui le retour de son roi légitime allait rendre le bonheur et la paix. Ce ne fut pas sans peine et sans quelque gloire que Murat parvint à sauver les débris de son armée. Il se fit jour à travers les rangs de ses nombreux ennemis, arriva à Naples le 19, et en repartit le lendemain au point du jour. Il ne devait repaître sur cette terre que pour y trouver la mort.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DE L'ORDRE DE MALTE.

Emmanuel PINTO DE FONSÉCA, d'une illustre famille portugaise, né le 24 mai 1681, bailli de grâce et vice-chancelier de l'ordre, fut élu soixante-sixième grand-maître le 18 janvier 1741.

Quoique notre dessein ne soit pas de remonter au-delà de 1770, encore faut-il que nous rapportions les principaux événements qui ont illustré le magistère d'Emmanuel Pinto, quelle que soit leur date. A peine eut-il reçu le *barretone*, que la renommée de ses grandes qualités inspira au sénat de Gènes l'idée de lui céder, avec le titre de roi, la propriété de la Corse, dont les habitants ne pouvaient ni se donner des lois, ni se soumettre à celles des étrangers. Cette idée n'eut point de suite; soit que la situation de l'ordre ne lui ait pas permis d'accepter des offres plus brillantes qu'avantageuses, soit que le gouvernement français, qui dès lors avait des projets sur l'île de Corse, ait traversé ce projet et l'ait fait échouer.

A la fin du mois de juin 1749, on découvrit une conspiration qui devait anéantir l'ordre et livrer l'île de Malte aux Ottomans. Des esclaves chrétiens qui, sous la conduite d'un nègre, s'étaient emparés, par la révolte, d'une galère turque, dont ils composaient la chiourme, l'avaient amenée à Malte. Osman, pacha de Rhodes, très-puissant par sa place, et plus encore par son frère, qui possédait la faveur du Padischah, commandait cette galère. L'ordre, pour ne point irriter ce prince, et pour faire sa Cour au roi de France, qu'il avait grand intérêt à ménager, remit le pacha entre les mains du bailli du Bocage, ministre de France à Malte, pour en disposer à la volonté de son maître. En même tems, Emmanuel Pinto en écrivit à Louis XV, qui lui sut bon gré de cette déférence.

Cependant le pacha de Rhodes jouissait de la plus grande liberté, et l'ordre avait pour lui toutes sortes d'égards. Logé dans un jardin délicieux à la Floriane, il recevait cinq mille écus par mois pour l'entretien de sa maison; il était servi par ses propres domestiques qu'on lui avait laissés, et il pouvait recevoir la visite de tous les esclaves musulmans, qui étaient au nombre de plus de mille, Turcs, Barbaresques ou Maures, distribués de tous côtés, dans les chiourmes, dans les arsenaux, dans les magasins, dans les ports, dans les fortifications, chez des particuliers, même chez des commandeurs et des dignitaires de l'ordre, jusque chez le grand-maître, qui en avait deux pour le service de sa chambre, et qui les traitait avec une bienveillance remarquable, peut-être excessive.

Le nègre, qui avait dirigé la révolte des esclaves chrétiens et la saisie de la galère turque, mécontent de la récompense qu'on lui avait accordée, forma la résolution d'en mériter une plus considérable de la part du grand-seigneur, et trama une des plus horribles conspirations qu'on puisse imaginer. Il proposa à Osman-Pacha de le mettre en possession de la cité Valette et de l'île entière, par le moyen des esclaves qu'il saurait gagner, à condition qu'il obtiendrait, non-seulement le pardon de sa révolte, mais encore des grâces distinguées. Osman n'eut pas de peine à sentir combien le succès d'une pareille entreprise servirait à son avantage particulier, en contribuant à la gloire du gouvernement ottoman, qui désirait l'île de Malte depuis si long-tems, et qui avait vu toute sa puissance échouer contre des rochers arides; il donna les mains à la proposition du nègre. Un secrétaire qu'il avait auprès

de lui, et qui était distingué par son habileté dans les langues et par des connaissances variées, devint l'agent principal de la conspiration et l'intermédiaire entre lui et le nègre. Il était facile de corrompre les esclaves, puisqu'on avait la liberté de les voir, et qu'on pouvait à toute heure les assembler et les entretenir au jardin de la Floriane; aussi entrèrent-ils, tête baissée, dans les vœux qu'on s'était proposés.

Quand le plan fut arrêté, on choisit, pour son exécution, le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul, parce que, ce jour-là, la population presque entière, sans en excepter les chevaliers, se porte à la vieille cité, pour célébrer la fête de son premier patron, et que cette affluence dans l'ancienne capitale de l'île laisse tous les autres points dégarnis. On choisit aussi, afin de rencontrer moins d'obstacles dans l'accomplissement du complot, l'heure à laquelle la chaleur excessive, dans ce climat brûlant, oblige tout le monde à se reposer, et à faire ce qu'on appelle *la siesta*. Tout était bien calculé, et il paraissait impossible que le succès ne répondît point à l'attente des conjurés. Un des esclaves turcs attachés au grand-maître, devait le poignarder, lui trancher la tête, l'exposer au balcon et donner ainsi le signal du massacre. Des poisons avaient été distribués dans les cuisines du palais et dans celles des *auberges* des langues, pour faire périr ceux des chevaliers qui auraient pu échapper au glaive des assassins. Pendant les massacres, des esclaves du dehors devaient pénétrer dans le palais, se joindre à ceux qui y étaient logés, désarmer la garde, s'emparer de leurs armes et les distribuer à leurs complices qui seraient accourus au signal convenu. Quand ils se seraient trouvés en force, les conjurés devaient se porter aux postes principaux de la cité Valette, et les occuper. Alors la flottille des puissances barbaresques qui étaient instruites de la conspiration, serait venue au secours des conjurés et aurait consommé l'entreprise.

Tel est le sommaire des moyens que devaient employer les esclaves mahométans, d'accord avec le pacha de Rhodes, pour livrer Malte au grand-seigneur; mais, peu de jours avant qu'ils fussent mis en œuvre, ils furent dévoilés par un accident dont nous allons rendre compte en peu de mots.

Le nègre avait engagé dans le complot un jeune aventurier persan qui, depuis quelques mois, venait de prendre du service dans la garde du grand-maître, et l'avait chargé de changer les cartouches du palais. Le 25 juin, échauffés l'un et l'autre par la fumée du tabac et des liqueurs fortes, ils prirent dispute ensemble dans un café tenu par un juif nouvellement converti, et qui était leur rendez-vous ordinaire. Le néophyte était de la conspiration et y devait jouer un des rôles principaux; mais sa femme n'en avait aucune connaissance. Dans la chaleur de la dispute, qui était devenue très-violente, le nègre et le Persan laissèrent échapper quelques paroles indiscrettes qui donnèrent l'éveil à la femme du juif et la jetèrent dans le trouble. Le Persan lui-même, effrayé du danger qu'il allait courir, irrité contre le nègre qui avait voulu le frapper de son stilet, se rendit, sans perdre de tems, chez le commandant des gardes du grand-maître, et lui dévoila tout ce qui se tramait. Le commandant le conduisit chez Emmanuel Pinto, à qui déjà le juif, poussé par sa femme, avait tout révélé. Les deux complices sont confrontés ensemble, interrogés, entendus, et de leur

aveu sort la certitude qu'il existe un abominable complot. On fait arrêter le nègre; on forme un tribunal pour juger les coupables. Le nègre comparait et avoue son crime. Il nomme des complices qui sont arrêtés à leur tour, et qui en nomment d'autres, toujours prêts à commettre le mal au milieu même des révélations qui se succèdent avec rapidité, et qui surprennent les conjurés déjà la main dans le crime. Ainsi de proche en proche, on parvient à la source de la conspiration, et on découvre que le valet de chambre du grand-maître, le secrétaire du pacha de Rhodes, le pacha lui-même en dirigeant les fils. On apprend que la trame s'étend dans les galères, et que les esclaves doivent faire main-basse sur les chevaliers. Soixante des plus coupables expirent dans les supplices; un plus grand nombre est jeté dans les fers. Osman, enfermé d'abord au fort Saint-Elme, pour le dérober à la fureur du peuple, est ensuite transporté à Constantinople sur une frégate française. Alors le feu de la révolte s'éteint et tout rentre dans l'ordre.

Cependant, la prudence prescrivait de prendre des mesures pour prévenir dans la suite de pareils complots. On ordonna que dès ce moment tous les esclaves des chevaliers et des particuliers se rendraient au *bagno* au coucher du soleil, et n'en sortiraient qu'au lever de cet astre. Le Persan fut chassé de l'île, comme indigne de porter les armes sous les drapeaux de la religion. Le juif converti obtint une pension réversible à sa postérité, et une belle maison sur la porte de laquelle on mit une inscription pour rappeler la mémoire de l'important service qu'il avait rendu. Enfin, le régime ordonna que l'anniversaire de ce grand événement serait à jamais célébré dans la suite des temps.

Vers la mi-septembre 1760, le pacha Méhémet allant lever les tributs dans les îles de l'Archipel, débarqua à Stanchio avec la plus grande partie de son équipage. Les esclaves chrétiens qui étaient à bord de son vaisseau, au nombre de soixante-treize, résolurent de profiter de sa absence pour s'en rendre maîtres. Ils se distribuent près de tous les endroits par lesquels on communique aux autres ports; ils en ferment à l'instant les passages, coupent les câbles et mettent à la voile. Le 6 octobre suivant, on signala à Malte un vaisseau de guerre turc faisant des signaux que l'on ne pouvait comprendre; on fut quelque temps sans oser en approcher; à la fin on l'aborda et on le remorqua dans le grand port. Ce bâtiment, du premier rang, était richement chargé. Les esclaves chrétiens le donnèrent à l'ordre et partagèrent entre eux la cargaison.

L'année suivante 1761, le pachaich, irrité de la conduite de la religion dans cette affaire, prépara un armement considérable pour en tirer vengeance. Emmanuel Pinto se mit en état de défense, appela de toutes parts les chevaliers au poste de l'honneur. Tous faisaient les dispositions nécessaires pour se rendre à l'appel de leur chef, quand l'intervention de la France préserva l'île de Malte d'un nouveau siège. Louis XV envoya le bailli de Fleury pour acheter le vaisseau et en faire présent au grand-seigneur, à qui il fut expédié le 10 décembre 1761.

En 1768, l'ordre de Saint-Antoine, fondé en 1095 pour soigner les malades atteints d'une espèce de lèpre vulgairement appelée *feu de Saint-Antoine*, érigé en ordre hospitalier vers 1218, converti en congrégation de chanoines réguliers par le pape Benoît VIII en 1297, après plusieurs autres transmutations, fut réuni à l'ordre de Malte sous la condition que les biens de Saint-Antoine seraient partagés également entre l'ordre de Malte et celui de Saint-Lazare. Le premier se chargea de faire une pension viagère aux Antonins, qui devinrent tous chapelains conventuels de Saint-Jean de Jérusalem.

En 1769, Emmanuel Pinto, à l'exemple de toutes les puissances catholiques de l'Europe, supprima la compagnie de Jésus dans les domaines de l'ordre, et s'empara de ses biens, en prenant l'engagement de payer une rente viagère à chaque religieux, et de remplir, à ses frais, dans leurs collèges, les places des professeurs qu'ils y entretenaient.

Le bailli de Sagramoso est nommé ministre de Malte auprès du roi de Pologne, et chargé, en 1772, de faire des réclamations pour la restitution d'une fondation faite en faveur de l'ordre par un prince de la famille Sanguszko, dont on s'était emparé malgré la reconnaissance de plusieurs diètes dans le dix-septième siècle. Cette fondation com-

prenait, 1°. deux commanderies qui avaient toujours été conservées à la religion, mais dont elle avait cessé de percevoir les responsions depuis douze ans; 2°. un grand prieuré; 3°. six commanderies situées dans l'*Ordinate d'Ostrog*; 4°. huit commanderies de *juif patronat*, ou *patronales*. Tous ces bénéfices étaient fort riches et méritaient bien que l'ordre fit des démarches pour les faire rentrer sous sa dépendance. Par un traité de 1773, l'ordre acquit un revenu annuel de 120,000 florins de ce pays; mais ce ne fut que long-tems après (en 1780) que la mission du bailli de Sagramoso fut couronnée d'un plein succès.

Pinto mourut le 24 janvier 1773, vivement regretté de son ordre qu'il avait gouverné avec beaucoup de gloire et de sagesse, pleuré de ses sujets, dont son administration ferme et vigilante avait assuré le repos; considéré, estimé des souverains de l'Europe, qu'il avait souvent aidés dans leurs guerres, ou qu'il avait forcés à respecter sa neutralité. On remarque qu'il est le premier grand-maître qui ait porté la couronne fermée.

François XIMÉNÈS DE TEXADA, Espagnol, né le 14 juillet 1704, bailli de grâce, sénéchal de l'ordre et grand-prieur de Navarre, élu soixante-septième grand-maître le 28 janvier 1773.

Le magistrè de Pinto avait vu se tramer sourdement la conspiration des esclaves mahométans; celui de Ximénès en vit éclater une d'autant plus dangereuse qu'elle avait pris naissance parmi les sujets de l'ordre, et qu'elle était, suivant de fortes apparences, fomentée par quelques-uns de ses membres.

Le régime venait d'obtenir de Rome des bulles qui restreignaient la juridiction de l'inquisiteur et la distribution des *patentes* (1); c'était frapper les ecclésiastiques de Malte par l'endroit le plus sensible; jaloux à l'excès de leurs privilèges qu'ils croyaient émanés de Dieu et qu'ils confondaient avec l'essence de la religion; désireux de se soustraire à l'autorité temporelle et légitime de l'ordre, pour exercer une autorité spirituelle et arbitraire sur la conscience de leurs subordonnés, au nom de ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré, ils jetèrent les hauts cris. Leur nombre beaucoup trop considérable relativement aux besoins des fidèles, les familles distinguées auxquelles la plupart des privilèges tenaient par les liens du sang, l'empire souverain qu'ils exerçaient sur un peuple plus superstitieux encore et plus crédule que religieux, la longue habitude de leur domination, tout cela ne laissait pas que de donner du crédit à leurs plaintes amères, et de rendre effrayantes les suites de leur mécontentement.

Tout ce qu'il y avait d'hommes tarés dans l'île de Malte, tout ce qui pouvait gagner à une révolution sans courir aucune chance de perte, tout ce qui pouvait être acheté, intimidé par la crainte ou excité par l'enthousiasme, s'affubla, comme de coutume, du manteau de la piété, et se rangea sous les drapeaux des prêtres pour défendre ce qu'ils appelaient dans leur langage fanatique, *les droits de la religion et la cause du ciel*. Cependant la masse des habitants de l'île demeura inaccessible aux suggestions perfides des ecclésiastiques, et n'écouta point les prétextes dont on se servait pour l'entraîner dans la révolte.

Il est à croire que des chevaliers ennemis de Ximénès, irrités du choix qu'on avait fait de lui pour la dignité de grand-maître, ou peut-être séduits par l'espérance qu'ils obtiendraient de l'avancement sous un nouveau chef, entretenaient sourdement des levains de discorde, en caressant les prétentions du clergé et en excitant le peuple au fanatisme et à la sédition par des moyens iniques.

Le complot, mûri pendant long-tems, éclata enfin. Trois ou quatre cents hommes surprirent le château Saint-Elme et s'en emparèrent. On se saisit de celui qui était chargé de la clef du magasin des poudres, et on lui demanda de la livrer sous peine de mort. Cet officier répondit avec une grande présence d'esprit qu'il l'avait oubliée chez lui, et proposa de l'aller chercher; dans l'intervalle, le bailli de Rohan, nommé sur-le-champ général des forces de terre et de mer, se mit à la tête des chevaliers, reprit le fort Saint-Elme et enleva le principal espoir des séditieux. Les vieux commandeurs et les dignitaires rivalisèrent d'ardeur et de zèle avec les novices et les jeunes profès. On

(1) Le nombre des *patentes* de l'inquisiteur avait été réduit à quatre-vingts, suivant le commandeur de Bosredon-Ransijat.

(Journal du siège et blocus de Malte, pag. 376.)

vit la bourgeoisie courir aux armes et se joindre aux chevaliers. Les portes de la ville furent un instant fermées; mais lorsque les habitants de la campagne se présentèrent, on ouvrit pour les laisser entrer; il ne s'éleva aucun soupçon sur leur fidélité. Quelques-uns des rebelles furent livrés à la justice pour servir d'exemple, et les autres furent emprisonnés ou exilés. Il ne resta d'autres traces de la conspiration qu'un souvenir douloureux dans l'âme du grand-maître et une profonde affliction d'avoir pu trouver tant de perversité dans des prêtres, et tant de faiblesse ou de méchanceté dans les citoyens qui avaient suivi leur parti.

L'évêque de Malte, pendant tous ces troubles, voulut sévir contre des chevaliers qu'il accusait d'avoir violé les immunités ecclésiastiques. Ximénès s'en plaignit au pape, qui appela le prélat, et sa punition, dit un auteur jésuite, n'aurait pas manqué d'être des plus sévères, si la mort du juge ne l'eût prévenu. Il est bon de dire qu'en 1776, le grand maître Emmanuel de Rohan rappela l'évêque à Malte et le rétablit dans tous ses droits (1).

La bulle de Clément XIV, *Dominus ac redemptor noster*, portant suppression de la Compagnie de Jésus, fut publiée à Malte sur la fin de 1773, sans aucune réclamation. Il paraît même que les nobles chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui avaient devancé la bulle du pape dans cette opération, ne ménagèrent point les restes épars de la société détruite.

Le grand-maître François Ximénès de Texada mourut le 9 novembre 1775.

1775. Jean - Emmanuel - Marie - des - Neiges de ROHAN-POLBUC, Français d'origine, né le 19 avril 1725, bailli de grâce, général des galères en 1757, élu soixante-huitième grand-maître le 12 novembre 1775.

La première pensée du bailli de Rohan, après son élection au magistère, fut de prévenir des conspirations semblables à celle qu'il avait si puissamment contribué à étouffer sous le gouvernement de son prédécesseur. Il ne pouvait se dissimuler le peu de ressources qui restaient à la religion dans des circonstances critiques, et la faiblesse des moyens qu'elle pouvait employer contre un soulèvement qui deviendrait général. D'un autre côté, les puissances européennes étaient alarmées de voir le boulevard de la catholicisme exposé à tomber entre les mains des infidèles, après une courte défense, et pouvant se tourner contre ceux qui, jusques-là, y avaient placé leurs espérances. Ces considérations leur parurent si fortes, qu'elles menacèrent de pourvoir elles-mêmes à la sûreté de Malte, si la religion négligeait de s'en occuper. Il fut donc décidé qu'elle se mettrait en mesure pour comprimer les séditions intestines et pour repousser les attaques du dehors.

Le grand-maître fit lever un régiment d'infanterie sur le modèle de ceux qu'avait alors la France. Louis XVI permit que l'ordre eût des dépôts à Lyon et à Marseille; Pie VI accorda la même permission pour Avignon. Le bailli de Freslon, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Hainault, en eut le commandement, et les officiers furent pris parmi les chevaliers. On ne pouvait pas mieux faire. Le régiment fut bientôt au complet et en état de remplir le but qu'on s'était proposé. Les puissances parurent satisfaites et n'insistèrent plus sur la levée d'autres troupes réglées. Cependant, comme ce régiment était uniquement destiné à la garde de la cité Valette et des forts, on créa un régiment de douze cents Maltais, pour la défense de la campagne et des côtes, et pour servir de cadres aux milices du pays, dans le cas où les Barbaresques feraient une descente.

En 1776, Emmanuel de Rohan convoqua un chapitre général de l'ordre, pour suppléer au défaut de pouvoirs délégués au Conseil, et le présida en personne. On s'y occupa principalement des finances, d'une nouvelle répartition d'impôts sur les commanderies et de leur administration. On perfectionna les règlements concernant les hôpitaux; on augmenta leurs revenus; on renouela la taxe pour l'entretien des vaisseaux de la marine, on fixa la solde du régiment de Malte; on prit des moyens propres à rétablir dans toute sa vigueur la discipline intérieure du couvent :

on confirma les anciens statuts contre les concubinaires, les joueurs et les duellistes; on assigna un jour par semaine où les chevaliers de chaque langue seraient tenus de servir les malades dans l'hôpital; enfin on s'y occupa de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire et à la prospérité de l'ordre, et on remarque avec raison qu'il serait difficile de citer une de ces grandes convocations où la chevalerie ait montré un plus noble caractère et déployé plus de talents (2).

En 1781, l'ordre de Saint-Lazare et celui de Malte font un nouveau partage des biens de Saint-Antoine, déjà réunis à l'ordre de Malte en 1768. Par cet accord, l'ordre de Saint-Lazare se trouva immédiatement en pleine jouissance des revenus, sans aucune charge; et l'ordre de Malte, grévé de grandes avances que l'on calculait ne pouvait être remboursées que vers l'année 1789, époque à laquelle il aurait joui d'un revenu net de plus de cent mille écus. L'ordre de Malte ne consentit à négliger ses intérêts que pour plaire au grand-maître de Saint-Lazare, depuis Louis XVIII, et à la reine Marie-Antoinette, qui obtint pour la dotation des chanoinesses de Saint-Jean de Jérusalem, la maison abbatiale de Saint-Antoine, et le revenu qui y était attaché.

L'année suivante 1782, l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, fonde une nouvelle langue en faveur de l'ordre de Malte. On attacha à cette langue, nommée anglo-bavaroise, un revenu de trois cent soixante mille livres tournois; elle fut composée d'un turcopolier, du grand-prieur de Bavière, du bailliage de Neubourg, de vingt commanderies de chevaliers de justice, de quatre commanderies de chapelains. Tous ces bénéfices furent richement dotés sur les biens qui avaient appartenu aux jésuites.

En 1783, on apprend à Malte qu'un tremblement de terre a causé les plus terribles ravages en Calabre et en Sicile; que Reggio et Messine ont été entièrement détruites. Le grand-maître ordonne d'armer sur-le-champ les galères, et de les approvisionner de tout ce qui peut être nécessaire à une population désolée et sans ressource. Ses ordres sont exécutés avec une promptitude étonnante. Les galères partent, prennent terre dans la Calabre au milieu d'innombrables dangers. Des secours de toute espèce sont distribués à Reggio, à Messine, aux malades et aux pauvres, avec une générosité qui mérite les plus grands éloges, dit un commandeur qui était présent. *Non-seulement les chevaliers assistaient à ces distributions, mais encore elles se faisaient par leurs mains; ils ne remplissaient pas cette fonction honorable sans rencontrer des difficultés et des désagréments que la circonstance seule pouvait vaincre et adoucir.*

En 1784, le grand-maître établit un tribunal en dernier ressort, nommé *suprême magistrat de judicature*, pour remédier à l'arbitraire qui régnait dans la manière de rendre la justice et pour faire cesser les nombreux appels qui fatiguaient et ruinaient les plaideurs.

Le *suprême magistrat de judicature* s'assemblait ordinairement deux fois par semaine, et tous les jours, s'il y avait urgence. Il était divisé en deux *roles*, composés d'un président et de six conseillers. Afin de faciliter la connaissance des lois, Emmanuel de Rohan publia le *Code maltais*, rédigé avec beaucoup de soin par les hommes les plus habiles dans la jurisprudence du pays.

Le 6 mai 1784, Emmanuel de Rohan envoie les galères de l'ordre sur les côtes d'Afrique, au secours de la marine espagnole. Elles y font des prodiges de valeur, et alors même que la flotte du roi d'Espagne est obligée de se retirer, elles continuent de tenir la mer et de défendre les côtes contre les attaques des Algériens. Elles ne rentrent à Malte que le 9 septembre, après une campagne de plus de quatre mois.

Le roi d'Espagne fut si satisfait de la conduite du bailli Alexandre de Freslon, général des galères de Malte, pendant le bombardement d'Alger, qu'il lui fit écrire la lettre suivante par le ministre de la marine.

« Très-excellent seigneur, le roi mon maître a éprouvé la plus grande satisfaction du zèle, de la valeur et de l'exactitude avec lesquels votre excellence et les commandants, officiers, caravanistes et équipages des galères de la

(1) Lettres d'un Anglais sur la vie de Clément XIV, page 225.
(2) Ce n'est pas ainsi qu'en parle le commandeur de Bosredon-Ransijat, page 209 du *journal* déjà cité. « Le dernier chapitre général, dit-il, doit être regardé comme nul, attendu que l'uni-

que objet de sa convocation ayant été d'augmenter les revenus de l'ordre, l'on s'y occupa beaucoup des abus de l'administration du trésor, et nullement de ceux qui s'étaient introduits dans son gouvernement. »

religion de Saint-Jean ont opéré dans le bombardement fait à la place d'Alger, par l'armement combiné aux ordres du lieutenant-général D. Ant. Barcelo; et sa majesté m'a ordonné de l'exprimer à votre excellence, et également au grand-maître, comme je l'ai fait en recommandant ce mérite particulier, afin qu'il y ait égard pour le récompenser, ce dont j'informe votre excellence à ma plus grande satisfaction, en réponse à sa lettre du 27 juillet dernier, et en même tems je la prévienne que l'expédition étant déjà terminée, votre excellence peut procéder à remplir les commissions de la religion: mais si, sans leur préjudicier, les galères pouvaient demeurer le reste de l'été sur nos côtes et les en croisière, à sa volonté, contre les Algériens, cette croisière serait infiniment agréable à sa majesté.

» Dieu ait son excellence en sa sainte et digne garde....
3 août 1784.... VALDES. »

En 1786, le grand-maître s'occupe de l'instruction publique et supplée aux moyens que l'on avait pris pour l'éducation de la jeunesse à l'époque de la suppression des jésuites. Il établit un nouveau collège, augmenta le nombre des professeurs, et se chargea des frais d'entretien. Il forma dans son palais une bibliothèque bien choisie, dont l'entrée était permise à tout le monde. Il chercha à inspirer le goût des sciences, en les cultivant lui-même. Il construisit un observatoire sur la tour du palais, et le fournit abondamment des instruments nécessaires. Le chevalier d'Angost, renommé pour ses connaissances en astronomie, fut chargé de diriger les travaux et de présider aux observations. Mille circonstances réunies promettaient d'heureux succès; mais le feu du ciel anéantit en un instant de si belles espérances. L'observatoire, les instruments et les livres furent détruits, et les tems ne permirent plus de les rétablir.

La querelle du chevalier de Loras et du commandeur Dolomieu, en 1788, acheva de commettre entre elles, d'une manière désagréable, les Cours de Rome, de Naples et de Malte. Le commandeur Dolomieu, ayant déplu à la Cour de Naples, avait été, à l'instigation de son adversaire, exilé du royaume des Deux-Siciles. A son retour à Malte, il y éprouva une seconde disgrâce, qui était une conséquence de la première: il fut privé de sa place de représentant dans le Conseil supérieur de l'ordre. Il appelle de cet arrêt à la rote romaine comme au tribunal suprême, auquel ressortissent les jugements de l'ordre. La rote absout le commandeur et motive ainsi sa décision: « Parce que la cause de la proscription du commandeur Dolomieu est cachée et ne semble pas criminelle ». La Cour de Naples s'en offense, et, accoutumée à ne plus garder de ménagements dans ses relations avec le souverain pontife, elle demande avec hauteur l'annullement d'une décision aussi peu réfléchie qu'erronée et absurde. Le cardinal secrétaire d'Etat n'ose prendre sur lui la réponse qu'on lui demande. Une congrégation de cardinaux est consultée, et décide que le recours au saint-siège, dans les causes criminelles des chevaliers de Malte, doit toujours être reçu. Le cardinal Buoncompagni, fort de cette décision, répond que la rote était autorisée à faire ce qu'elle a fait, et qu'elle n'a nullement mérité les inculpations dont on la charge. La Cour de Versailles protégeait le commandeur Dolomieu; mais son adversaire avait trouvé le moyen d'intéresser de grands personnages en sa faveur, et se faisait puissamment recommander de toutes parts. La Cour de Rome essaya de lutter contre un parti aussi redoutable. Mais ses amis même trouvaient qu'elle recevait trop fréquemment les appels du grand-maître, et que cette affectation de prépotence ne faisait qu'aggraver les gouvernements qui avaient déjà des griefs contre elle; celui de Naples, surtout, en devint moins disposé encore à la conciliation (1).

On touchait à la révolution française. Le ministre Necker demanda, en forme de contribution volontaire, le quart du revenu de tous les propriétaires du royaume. Le receveur de la langue de France, à Paris, se hâta de faire sa soumission, qu'il accompagna des premiers paiements.

En 1791, les galères de la religion, à la hauteur des côtes de Provence, reprit deux bâtimens marchands, appartenant à des armateurs de Marseille, qui avaient été pris par des corsaires tunisiens. Les bâtimens furent rendus sur-le-champ aux propriétaires, sans aucune rétribution.

(1) Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et sur son pontificat, tome II, page 90.

Cette noble conduite déterminait la chambre de commerce de Lyon et celle de Marseille à présenter une pétition à l'assemblée constituante, pour demander la conservation de l'ordre de Malte. Cette assemblée considéra l'ordre comme un souverain étranger, possessionné en France, et se borna à décréter qu'il serait soumis à toutes les contributions du royaume, et que ses dîmes seraient abolies.

L'assemblée législative statua, le 30 juillet et le 6 août 1791, que tout Français engagé dans un ordre de chevalerie, exigeant des preuves de noblesse, perdrait la qualité de citoyen, s'il ne renonçait à son titre; et les 19 septembre, 22 et 23 octobre 1792, après de longs débats, elle décréta la suppression de l'ordre et la réunion de tous ses biens aux domaines de la nation. L'ordre était alors représenté en France par le bailli de la Brillanne, qui fit de vains efforts pour le défendre. A sa mort, arrivée subitement, en sortant d'une conférence avec le comte de Montmorin, il fut remplacé par un chargé d'affaires, le commandeur d'Estourmel, sous la direction du bailli de Virieu, ministre de l'infant, duc de Parme.

Cependant les troubles de France forcèrent un grand nombre de chevaliers de chercher un asile dans l'île de Malte. Emmanuel de Rohan les accueillit avec l'empressement et la bonté d'un père; il leur prodigua tous les soins de la charité la plus ardente. Ses libéralités étaient tellement au-dessus de ses moyens, qu'un des officiers de sa maison se permit un jour de lui en faire des représentations; mais il répondit avec simplicité: *Reservez un écu par jour pour ma table, et que le reste soit distribué à mes frères.*

Le 1^{er} octobre 1793, le grand-maître Emmanuel de Rohan publia le manifeste suivant:

« La Cour de Naples, ayant fait notifier au grand-maître de l'ordre souverain de Malte, que, ne voulant conserver aucune relation avec ceux qui gouvernent actuellement la France, elle avait renvoyé tous les agents qui, jusqu'alors, avaient résidé près de sa majesté sicilienne ou dans ses ports. Son altesse éminentissime a saisi avec empressement cette occasion de fermer le port de Malte à toute sorte de vaisseaux de guerre ou corsaires français, durant tout le tems de la guerre. Par cet acte authentique, le grand-maître a voulu déclarer qu'il ne conserve aucune relation avec la France, depuis les troubles épuisés, qui se sont manifestés dans ce royaume et qui l'ont privé d'un souverain universellement regretté.

» Le droit des nations violé en France sous tous les rapports, et surtout relativement à l'ordre de Malte, a fait croire à ceux qui ne connaissent pas les lois fondamentales de l'ordre, que le grand-maître aurait dû plutôt user de représailles; mais ces lois l'obligent à garder la neutralité. D'ailleurs, le grand-maître n'a pas voulu se mettre dans le cas de reconnaître la prétendue république française, et, pour éviter cet inconvénient, son altesse éminentissime a ordonné, depuis le 15 mars, au chevalier de Seytres-Caumont, qui, en qualité de membre de l'ordre, résidait à Malte comme chargé d'affaires par le roi Louis XVI, de glorieuse mémoire, de continuer, comme par le passé, à gérer les affaires de France, d'après le titre qu'il avait reçu du feu roi, et de garder sur sa porte les armoiries de France; en conséquence, ledit chevalier a été constamment reconnu comme chargé des affaires de France à Malte, et il en exerce encore les fonctions sous la protection du grand-maître. C'est dans ces circonstances que son altesse éminentissime a été surprise d'apprendre, par une voie indirecte, qu'un certain Aymar avait été nommé pour remplacer le chevalier de Seytres-Caumont, et qu'il était déjà en voyage pour se rendre à Malte. Son altesse éminentissime déclare qu'elle ne recevra ni n'admettra ledit personnage, non plus que tout autre qui serait envoyé pour résider à Malte comme agent de la prétendue république française, que le grand-maître ne doit, ne peut, ni ne veut reconnaître. » (2)

Dans l'état de détresse où se trouvait l'ordre de Malte, il lui restait une ressource dans l'ordonnance d'Ostrog; mais, par le démembrement de la Pologne, elle avait passé sous la domination de la Russie, et il fallait la réclamer. Le 7 octobre 1795, le bailli Litta, ministre plénipotentiaire de la religion, présenta ses lettres de créance à Catherine II, et, le même jour, il fut admis à l'audience des princes et prin-

(2) Gazette nationale, ou le Moniteur universel, an VI, n^o 286.

cesses de la famille impériale. Au milieu de la négociation, Catherine mourut, et Paul 1^{er}, occupa son trône. Il ne pouvait arriver rien de plus heureux pour l'ordre de Malte. Ce prince avait pour lui de l'affection et même de l'enthousiasme; il ne tarda pas à lui en donner des preuves. Le 4 janvier 1797, le chancelier de l'empire, comte Besborodsko, et le vice-chancelier, prince Alexandre Kourakin, au nom de l'empereur, et le bailli Litta, au nom du grand maître, signèrent une convention contenant, d'une part, trente-sept articles, et de l'autre, quatre articles séparés et huit additionnels. Par les premiers, l'empereur accordait un revenu de 300,000 florins, à répartir entre un grand-prieur de Russie, dix commandeurs chevaliers et trois chapelains conventuels. Les commandeurs ne devaient entrer en jouissance de leur revenu que le 1^{er} mai 1798. Les commanderies ne pouvaient être données qu'à des sujets russes, susceptibles d'être admis dans l'ordre de Malte. On établissait, du reste, tous les réglemens et statuts adoptés dans l'ordre pour le mortuaire, le vacant et les résponsions. Les commanderies patronales, passées sous la domination de l'empereur, étaient conservées, et il était permis aux catholiques d'en fonder de nouvelles sur les mêmes principes qui avaient été adoptés en Pologne. Le grand-prieur de Russie fut incorporé dans la langue anglo-bavaroise. Le chancelier et le vice chancelier furent décorés de la grand-croix, et l'empereur manifesta le désir de la porter et de la voir porter par les princes de sa famille. Le bailli Litta expédia un premier courrier extraordinaire, qui ne parvint point à sa destination; un second qu'il envoya trouva le grand-maître à l'extrémité et hors d'état de l'entendre. Emmanuel de Rohan mourut le 9 juillet 1797.

1797. Ferdinand de HOMPEsch, baron allemand, né à Dusseldorf, le 9 novembre 1744, bailli de Brandebourg, élu soixante-neuvième grand-maître le 19 juillet 1797.

Ce bailli, jeune encore, ne devait guère s'attendre à la plus éminente dignité de l'ordre; mais sa qualité de ministre de l'empereur, la sagesse qu'il avait manifestée dans la *Congrégation d'Etat*, où il siégeait par le choix du grand-maître Emmanuel de Rohan, et plus que tout cela peut-être les intrigues des chapelains conventuels, l'élevèrent au suprême magistère dans les circonstances les plus difficiles où l'ordre se fût encore trouvé. C'est le premier Allemand qu'on eût vu à la tête de l'ordre de Malte.

Il s'agissait d'abord d'examiner la convention conclue entre Paul 1^{er} et le bailli Litta; elle fut lue en plein Conseil et ratifiée par acclamation et à l'unanimité. Par décision du 4 août 1797, le même plénipotentiaire qui avait signé le traité fut élu ambassadeur extraordinaire de l'ordre auprès de l'empereur de Russie. On lui transmit, par le chevalier Raczinski, la décision du Conseil et ses lettres de créance. Le 27 novembre de la même année, il fit son entrée solennelle à Saint-Petersbourg avec tout le cérémonial d'usage et beaucoup de pompe. L'empereur le reçut sur son trône et revêtu de tous les ornemens qui conviennent à la dignité impériale. L'ambassadeur extraordinaire adressa au czar le discours suivant :

« Sire, l'ordre souverain de Malte s'empresse de porter au trône de votre majesté impériale les hommages de sa reconnaissance; c'est le premier devoir que nous aimons à remplir: vos bienfaits, sire, l'ont profondément gravé dans nos cœurs.

« Le nouvel établissement que la munificence de votre majesté impériale assure à l'ordre de Malte dans l'empire de Russie, a été sanctionné à Malte avec un vif enthousiasme de reconnaissance et de joie; et, voulant donner la plus grande solennité à nos remerciemens et à l'expression de nos vœux, son altesse éminentissime monseigneur le grand-maître et le Conseil suprême ont décrété, par acclamation, une ambassade extraordinaire.

« Destiné, par le choix de mon ordre, à remplir cette auguste mission, c'est en qualité de son ambassadeur extraordinaire, que je suis chargé de faire connaître à votre majesté impériale le désir et l'espérance qu'il a que votre majesté impériale daignera se mettre à la tête de cet établissement, et agréer le titre si précieux et si rassurant, le titre que ses bienfaits et ses sentimens lui ont déjà acquis, de *protecteur de l'ordre de Malte*.

« C'est en cette qualité que nous espérons voir votre majesté impériale se revêtir des marques d'un ordre aussi ancien qu'illustre, renommé par ses exploits, vénérable par la sainteté de ses institutions.

« Dans cette confiance, son altesse éminentissime et le Conseil suprême destinent à votre majesté impériale l'ancienne croix du célèbre La Valette, cet invincible défenseur de notre île, qui a légué son nom à la résidence que, seul, il a su rendre inexpugnable. Cette croix, que nous avons religieusement conservée dans le trésor de notre église cathédrale, comme un monument précieux qui rappelait à notre souvenir les hauts faits d'armes d'un grand maître de Malte, héros de la chrétienté, nous aimons à l'offrir à votre majesté impériale comme un gage de notre reconnaissance, comme une marque digne de sa piété, comme un présage heureux d'une nouvelle destinée. Nous accompagnons cette offre des vœux les plus ardens pour la gloire de votre majesté impériale et la prospérité de son empire. Ce signe auguste et révérend de notre ordre, les exemples et la valeur des chevaliers de Malte, exciteront, sire, avec l'illustre, brave et fidèle noblesse de votre empire, une émulation, un enthousiasme dignes des plus beaux siècles de la chevalerie; et la solennité de ce jour mémorable rappellera sans cesse à la postérité la munificence de Paul 1^{er}, la reconnaissance de l'ordre de Malte. »

Après ce discours, le bailli Litta présenta ses lettres de créance. L'empereur les remit au chancelier et lui ordonna de répondre. Le prince de Besborodsko obéit aux ordres de l'empereur, et répondit, en langue russe, que sa majesté impériale acceptait le titre de protecteur de l'ordre de Malte et la croix du grand-maître La Valette. Alors l'ambassadeur reprit la parole et dit :

« Sire, quel moment pour nous que celui où votre majesté impériale, en secondant nos vœux, vient d'ajouter un nouvel éclat à l'ordre de Malte! C'est en nous félicitant nous-mêmes sur un si grand honneur, que nous présentons à votre majesté impériale les plus vifs remerciemens et l'expression de notre joie dans les fastes de nos historiens; combien nous sera chère cette époque qui relève nos espérances, nous promet les plus beaux jours, assure à jamais notre prospérité et notre gloire!

« Daignez, sire, ajouter à tant de bienfaits celui de revêtir des marques de notre ordre sa majesté impériatrice, votre auguste épouse, c'est un témoignage de notre profond respect que nous osons lui présenter; c'est un hommage que la valeur offre à la vertu. Nous vous prions, sire, de revêtir aussi des marques de notre ordre les princes de l'auguste famille impériale.

« Ce seront les premiers bienfaits que votre majesté impériale aura accordés à l'ordre de Malte en sa qualité de protecteur. »

Aussitôt l'ambassadeur prit la cotte d'armes et en revêtit l'empereur. Il présenta ensuite la croix de La Valette, et ce prince la suspendit sur sa poitrine. Le bailli Litta fut présenté successivement à l'audience de l'impératrice, des princes et princesses de la maison impériale, qui se rendirent à leur tour dans la salle du trône, où l'empereur leur donna les marques distinctives de grand-croix de l'ordre, avec un cérémonial différent pour chacun de ces augustes personnages. Le prince de Condé reçut le même jour la grande-croix, avec le titre de grand-prieur de Russie.

Lorsque le congrès de Rastadt se réunit sur la fin de 1797, l'ordre aurait bien voulu y être représenté; mais comme on n'y admettait que les plénipotentiaires de l'empire, le grand-prieur d'Allemagne, prince de Heitersheim, nomma le bailli de Pfirdt pour y assister en son nom; l'ordre lui donna le chevalier de Bray pour coopérateur, sous la protection de la Prusse et de l'Autriche. La religion y manifesta hautement le désir d'être réunie à l'ordre Teutonique, afin de profiter des richesses de ce corps opulent et considéré; mais non, suivant l'expression d'un chevalier, dans l'intention de perdre son titre, son chef-lieu, son indépendance et ses mœurs; c'est-à-dire qu'elle voulait l'absorber, comme elle avait déjà fait, à l'égard de la plupart des autres ordres religieux-militaires, le Saint-Sépulchre, Saint-Lazare, Saint-Antoine, et même, en quelque sorte, les Templiers, sans cesser d'être ce qu'elle était.

Au commencement de 1798, le grand-maître mit à l'épreuve, pour la première fois, la bienveillance du protecteur que l'ordre s'était donné. Le trésor était sans argent, et l'île de Malte pouvait être assiégée d'un instant à l'autre, Hompesch fit présenter à l'empereur de Russie une note pour réclamer son appui auprès des puissances chrétiennes. Paul 1^{er} ne se contenta pas de recommander l'ordre de Malte aux souverains; il déclara encore qu'il regarderait

comme donnés à lui-même tous les secours que l'on accordait aux chevaliers.

Les besoins devinrent plus pressants. L'ordre avait perdu successivement les deux tiers de ses revenus; les emprunts qu'il faisait chaque jour achevaient de le ruiner en intérêts. À la fin, il ne trouva même plus à emprunter. Cependant il n'arrivait aucun secours; les ressources étaient épuisées, le service en souffrait, et tout dépérissait faute d'aliments; les forces effectives ne se portaient qu'à six mille neuf cents hommes et à deux cent quatre-vingt-deux chevaliers en état de porter les armes, répartis dans les forts et les postes dell'île, lorsque la flotte française, dont l'armement avait jeté l'épouvante dans toutes les villes maritimes, partit de Toulon.

L'armée d'expédition, commandée par le général Buonaparte, arriva, le 9 juin 1798, à la pointe du jour, à la vue de l'île de Goze. Le convoi de Civita Vecchia y était arrivé depuis trois jours.

Le même jour, il fut envoyé un aide-de-camp du général en chef, pour demander au grand-maître la faculté de faire de l'eau dans les différents mouillages de l'île; celui-ci chargea le consul de la république française, à Malte, de porter sa réponse, qui était un refus absolu, ne pouvant, disait-il, laisser entrer plus de deux bâtimens de transport à la fois; ce qui, calcul fait, aurait exigé plus de trois cents jours pour faire de l'eau.

Le besoin de l'armée était urgent, et faisait un devoir d'employer la force pour s'en procurer.

Il fut ordonné à l'amiral Bruyès de faire des préparatifs pour le débarquement. La descente, dit un témoin oculaire, s'opéra le 10, sur quatre points: au Goze, où commandait le général de division Régnier; à Fouest, où commandait Desaix; au sud, où commandait Baraguay d'Hilliers; à l'est, où commandait le général Lasne; et au centre, où commandait Vaubois et où se trouvait le général en chef avec son état-major.

On commença l'attaque par ce point du centre. Les troupes maltaises lâchèrent pied au premier feu; et, peu après, on s'empara de deux tours qui défendaient l'anse de la petite eale de Saint-Julien où l'on était descendu.

Des frégates s'étaient avancées en même tems près de l'entrée du port pour protéger la descente. Le feu du rempart commença sur elles et sur les troupes françaises à huit heures du matin, le 11; il dura jusqu'à dix heures du soir; divers postes furent emportés; on s'établit à Bercherara, entre la Ville-Vieille et la cité Valette, ou Ville-Neuve.

Dans la nuit du 11, le chancelier du consulat de Hollande se rendit à bord de l'*Orient*, où le général en chef était rentré le soir, pour parler de capitulation. Le général envoya son aide-de-camp Junot, avec Dolomieu et Poussielgue, pour sommer la ville et la menacer de l'assaut et d'un traitement rigoureux en cas de refus de se rendre.

Le lendemain au point du jour, fut signée la capitulation suivante:

Art. 1^{er}. Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean remettent à l'armée française la ville et les forts de Malte, renonçant, en faveur de la république française, aux droits de propriété et de souveraineté qu'ils ont sur cette île, ainsi que sur celle du Goze et du Comino.

Art. 2. La république française emploiera son influence au congrès de Bâstard pour procurer au grand-maître une principauté équivalente à celle qu'il perd, dont il jouira sa vie durant; elle s'oblige, en attendant, à lui payer une pension annuelle de 300,000 livres tournois, outre le paiement de deux annates de pension, à titre d'indemnité pour son mobilier. Pendant toute la durée de son séjour à Malte, il continuera de jouir des honneurs militaires qu'il recevait.

Art. 3. Les Français, chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, résidant actuellement à Malte, qui seront reconnus comme tels par le général en chef, pourront rentrer dans leur patrie, et leur séjour à Malte sera considéré comme un séjour fait en France. La république française emploiera ses bons offices près les républiques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, pour que le présent article soit commun aux chevaliers de leur nation.

Art. 4. La république française assignera une pension annuelle de 700 fr. aux chevaliers qui résident actuellement à Malte, et de 1,000 fr. aux chevaliers âgés de plus de soixante ans, et elle interposera ses bons offices près des républiques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, pour qu'elles accordent pareilles pensions aux chevaliers de leur nation.

Art. 5. La république française s'interposera près des autres puissances pour qu'elles conservent aux chevaliers de leur nation l'exercice de leurs droits sur les biens qu'ils trouvent dans leurs États.

Art. 6. Les chevaliers conserveront leurs propriétés particulières, tant dans l'île de Malte que dans celle du Goze.

Art. 7. Les habitants des îles de Malte et du Goze continueront d'avoir, comme par le passé, le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine; leurs propriétés et privilèges resteront intacts; ils ne seront assujettis à aucune contribution extraordinaire.

Art. 8. Tous les actes civils passés sous le gouvernement de l'ordre conserveront leur validité.

Fait et arrêté à bord du vaisseau l'*Orient*, en face de Malte, ce 12 juin 1798.

Le commandeur Bosredon de Ransijat, le bailli Marie Testa-Ferrata, le docteur Jean Nies Muscat, le docteur Benoît Schembri, le conseiller Bonanni, le bailli de Turin Fresari (sauf le droit de haute domination qui appartient à mon souverain, comme roi des Deux-Siciles), le chevalier Philippe Amati.

Dans la séance du 13 messidor an 6 (1^{er} juillet 1798), le directoire exécutif adressa au corps législatif le message suivant:

« Citoyens législateurs, depuis long-tems le gouvernement de Malte avait osé manifester d'hostiles dispositions contre la France. Il avait accordé la plus audacieuse faveur aux émigrés qu'il recevait dans son île, ainsi qu'à ceux de ses chevaliers qui avaient grossi l'armée de Condé. Sa constitution lui faisait une loi de la plus stricte neutralité; et alors même qu'il la professait hautement, il donnait à l'Espagne, en guerre contre nous, la permission de recruter des matelots à Malte; il n'a cessé depuis de la donner à l'Angleterre; et la même demande, faite plusieurs fois par les Français, il l'a outrageusement repoussée. Des Maltais, des Français résidant à Malte, se montraient-ils favorables à la cause française, ils étaient persécutés, plongés dans les cachots et traités comme de vils scélérats. Il semblait que la haine d'un si petit État contre la république française ne pouvait aller plus loin, et cependant on a vu le grand-maître, dans un manifeste du 1^{er} octobre 1793, déclarer que le roi de Naples lui ayant notifié son état de guerre, il saisissait avec empressement cette occasion de fermer les ports de Malte à tout bâtiment français. Il a fait plus; il a déclaré, dans ce même manifeste, que l'agent français qui résidait à Malte à cette époque, n'y serait plus considéré comme chargé d'affaires du roi de France; enfin, il ajouta qu'ayant appris qu'un nouvel envoyé était en route, il ne recevrait ni admettrait le personnage, ni tout autre, comme agent de la prétendue république française, que le grand-maître (ce sont ses expressions) ne peut, ni ne veut, ni ne doit reconnaître.

« Le gouvernement de Malte ne pouvait sans doute se montrer à cette époque plus ennemi de la France: or, cet état de guerre n'a pas cessé de subsister depuis.

« Le 21 prairial de cette année même, la demande faite par le commandant des forces françaises dans ces mers d'obtenir la faculté de faire de l'eau dans les différents mouillages de l'île, a été refusée avec cette forme ironique, que le grand-maître ne pouvait laisser entrer plus de deux bâtimens de transport à la fois, ce qui aurait exigé plus de trois cents jours pour donner de l'eau aux troupes françaises. Oser ainsi insulter une armée de la république commandée par le général Buonaparte!... Le 22 prairial au matin, les troupes françaises étaient à terre sur tous les points de l'île; dans le jour, la place fut investie de tous les côtés. La ville canonna avec la plus grande activité; les assiégés firent une sortie, dans laquelle le chef de brigade Marmont, à la tête de la dix-neuvième, enleva le drapeau de l'ordre.

« Le 24 au matin, les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ont remis à la république française la ville et les forts de Malte, et renoncé, en sa faveur, au droit de souveraineté et de propriété qu'ils exerçaient, tant sur cette île que sur celle de Gozo et de Comino.

« La république a acquis à Malte deux vaisseaux de guerre, une frégate, quatre galères, douze cents pièces de canon, quinze cents milliers de poudre, quarante mille fusils et beaucoup d'autres objets dont le directoire n'a pas encore reçu les détails.

« Pour le président du directoire, Merlin. »

Sur la proposition de Duviquet, le conseil déclara que

l'armée française de terre et de mer, victorieuse à Malte, avait bien mérité de la patrie (1).

Pendant que les Français établissaient à Malte une commission de neuf membres, présidée par le commandeur de Bosredon Ransijat, le grand-maître faisait des préparatifs pour quitter l'île. Ses créanciers mirent d'abord obstacle à son départ; mais toutes les difficultés étant aplanies par la commission, il partit dans la nuit du 17 au 18 juin, accompagné de quelques chevaliers et dignitaires, et emportant avec lui un morceau de la vraie croix, le bras de saint Jean-Baptiste et l'image de la Sainte-Vierge de Philermè. A son arrivée à Trieste, la plupart de ceux qui l'avaient accompagné l'abandonnèrent et se dispersèrent de divers côtés.

Le 29 novembre 1798, Paul I^{er}. prit le titre de grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (2). Plusieurs chevaliers qui s'étaient rendus auprès de lui furent admis à son audience, lui présentèrent la couronne et les *régaux* du magistère, et il fut inauguré solennellement. A l'instant même, suivant le projet qu'il avait conçu l'année précédente, il créa un nouveau prieuré russe et quatre-vingt-dix-huit commanderies pour sa noblesse du rit grec, et y attacha un revenu de 864,000 livres.

Le 1^{er}. janvier 1799, le pavillon de Saint-Jean de Jérusalem fut arboré sur l'hôtel de l'Amirauté, à Pétersbourg. Toutes les Cours de l'Europe furent instruites de la détermination de l'empereur, et les chevaliers dispersés invités de se conformer aux nouveaux statuts qu'il avait donnés. Il

ne s'agissait plus que de s'emparer de Malte; mais cette île était au pouvoir des Français, et il n'était pas facile de la prendre. D'ailleurs, les Anglais la tenaient étroitement bloquée et la convoitaient pour eux-mêmes; ils avaient fait insurger les habitants de la campagne, et l'amiral Nelson la serrait de près avec une flotte formidable.

Ce n'est point ici le lieu de donner l'histoire de ce siège mémorable; elle doit trouver sa place ailleurs. Il suffira de dire qu'après des prodiges incroyables de valeur, des conspirations déjouées, des bombardements multipliés, la famine, et la mortalité et tous les fléaux réunis, le général Vaubois et l'amiral Villeneuve capitulèrent avec les Anglais, le 4 septembre 1800, et leur rendirent l'île de Malte.

Au reste, si le lecteur désire de plus longs éclaircissements sur ce point intéressant de l'histoire de Malte, nous le renverrons au *Mémoire* publié en Allemagne par le grand-maître Ferdinand de Hompesch, et surtout au *Journal du siège et blocus de Malte*, par le commandeur de Bosredon-Ransijat, Paris, an IX, in-8°. Ce journal comprend l'intervalle qui s'est écoulé depuis le 16 fructidor an VI, époque de la révolte des Maltais, jusqu'au 23 fructidor an VIII, jour de l'évacuation de l'île par les Français (3).

Le 14 décembre 1799, ratification d'une disposition du traité conclu entre le général en chef Buonaparte et les chevaliers de Malte.

Le 20 octobre 1800, ils furent éliminés de la liste des émigrés.

(1) *Gazette nationale*, ou le *Moniteur universel*, an VI, n°. 284. Tout ce que le directeur avance dans son message se trouve confirmé par une lettre du commandeur de Bosredon à un de ses amis, chevalier napolitain. (*Journal du siège et blocus de Malte*, page 580.)

(2) *Annales de l'ordre de Malte, depuis 1726 jusqu'à 1799*,

par L. Maisonnewe; Pétersbourg, 1799, in-8°.

(3) On pourra consulter aussi *Malte ancienne et moderne*, par Louis de Boisgelin, chevalier de Malte, édition anglaise in-4°, publiée par l'auteur à Londres, ou édition française publiée à Paris en 1809, par M. de Fortia de Piles, en 5 volumes in-8°, avec une carte nouvelle des îles de Malte et du Goze.

RUSSIE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES EMPEREURS DE RUSSIE.

CATHERINE II ALEXIEVNA.

1762. Le 9 juillet, CATHERINE épouse de l'empereur Pierre III, est proclamée impératrice et autocratrice de toutes les Russies. Cette princesse née à Stetin, le 2 mai 1729, était fille de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, gouverneur de la Poméranie prussienne : elle avait reçu au baptême les noms de Sophie-Auguste-Frédérique ; elle les changea pour prendre celui de Catherine Alexieva, quand à l'époque de son mariage avec l'héritier présomptif du trône de Russie, le 1^{er} septembre 1745, elle entra dans l'Eglise grecque.

Négligée par son époux, Catherine avait employé son temps à perfectionner l'excellente éducation qu'elle avait reçue. Les dix-sept ans qu'elle passa dans la tristesse et l'abandon, contribuèrent beaucoup à développer l'étendue de son esprit et la grandeur de son caractère.

Catherine II prête dans l'église de Notre-Dame de Kazan, entre les mains de l'archevêque de Novgorod, le serment ordinaire de maintenir les droits et la religion des Russes. Elle reçoit à son tour les serments de la noblesse et du peuple aux acclamations répétées des soldats. Publication d'un manifeste dans lequel les mauvaises intentions et l'incapacité de Pierre III sont exposées.

Le 10 juillet, Pierre III abdique l'empire. Ce prince meurt le 17. Il est enterré le 21, après avoir été exposé publiquement.

« Ce qui dut étonner, » dit L'Évêque dans son histoire de Russie, « ce fut de voir une révolution qui ne fut pas » même couler de larmes. Les amis du dernier empereur, » ou conservèrent leurs places et leur fortune, ou regrettèrent » de l'abandonner. Il y eut quelques exilés, mais personne » ne fut envoyé en Sibérie. La conduite de Catherine, » pendant tout son règne, fit connaître que cette indulgence n'était point en elle une vertu politique et factice, » mais le penchant naturel d'une âme humaine et sensible... »

La discipline et les lois militaires, et même les uniformes, sont rétablis comme ils l'étaient sous le règne d'Élisabeth. Les changements effectués par Pierre III dans cette partie, lui avaient aliéné l'esprit de l'armée.

Bestouchev, le seul des bannis du temps d'Élisabeth, que Pierre III n'eût pas rappelé, parce qu'il avait dû le regarder comme son ennemi capital, revient à la Cour par ordre de Catherine. Ses places lui furent rendues, une riche pension y fut ajoutée. L'impératrice devait des récompenses à l'attachement qu'il lui avait témoigné, lorsqu'elle était grande-duchesse.

Le 15 août, note adressée par l'impératrice au roi de Pologne, demandant que Biren soit rétabli dans le duché de Courlande. Biren, rentré en possession du pouvoir, accorde à la nation russe des privilèges importants en Courlande ; il se conduit dans son duché avec une douceur qui étonna, parce qu'on se rappelait ses cruautés lorsqu'il gouvernait la Russie sous le nom de l'impératrice Anne.

Le 3 octobre, l'impératrice fut couronnée à Moscou : à cette occasion fut publié un manifeste d'amnistie et de pardon : ce n'était pas une démonstration vaine. Un complot s'était formé contre Catherine. Les coupables arrêtés firent l'aveu de leur crime ; le sénat les jugea dignes de la mort la plus cruelle : l'impératrice se contenta de les condamner à des exils plus ou moins rigoureux. Le 30 octobre, la chancellerie secrète, sorte d'inquisition politique, déjà supprimée par Pierre III, et la torture furent abolies.

1763. Oukase du 22 janvier, ordonnant qu'aucun prisonnier ne pourra rester détenu plus d'un mois sans être jugé : un délai sera accordé aux contumaces ; un autre, du 28 mars,

défend de nommer aux places d'officiers des personnes trop jeunes. Le 22 juin, défense de remettre des placets à l'impératrice ; une commission est chargée de les recevoir.

L'impératrice avait visité Rostov et Iaroslav ; le 25 juin, elle part de Moscou ; le 9 juillet, elle fait son entrée solennelle à Saint-Petersbourg.

Les ministres étrangers, accrédités près la Cour de Russie, avaient eu une garde militaire ; des notes du 11 août et du 20 septembre annoncent qu'elle leur sera retirée.

Le comte de Panin, gouverneur du grand-duc, obtient, le 6 novembre, le ministère des affaires étrangères.

1764. Ivan, empereur détrôné dès le berceau, avait été transporté, sous Pierre III, de la forteresse de Schlüsselbourg, située à l'issue du lac Ladoga, à Kexholm en Carélie. A l'avènement de Catherine au trône, il avait été ramené à Schlüsselbourg. Mirovitch, lieutenant d'infanterie, trama un complot pour délivrer cet infortuné de sa prison ; le 16 juillet, il essaya d'effectuer son projet. Les officiers de garde auprès d'Ivan, voyant que la porte de la prison est enfoncée à coups de canon, tuent le malheureux prince. Mirovitch arrêté, porta sa tête sur l'échafaud, le 26 septembre, et déclara, jusqu'au dernier moment, que personne ne lui avait inspiré le dessein qu'il avait conçu. Ses confidents et ses complices subirent des châtimens plus ou moins rigoureux, suivant qu'ils l'avaient plus ou moins secondé.

Lorsque la nouvelle de la mort d'Ivan parvint à Saint-Petersbourg, le 24 et le 25 juillet, il se manifesta des mouvements tumultueux dans cette capitale. L'impératrice était alors en Livonie ; elle envoya sur-le-champ l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'instruction du procès des coupables.

Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, était mort le 5 octobre 1763. Catherine témoigna le désir de voir élire un Polonais pour lui succéder ; ce vœu était partagé par la Prusse et par la Porte ; mais la Russie fit la première connaître ses intentions. Lorsque le ministre plénipotentiaire de Pologne, chargé d'annoncer la mort du roi à la Cour de Saint-Petersbourg, eut passé la frontière, il devint l'objet d'une surveillance extraordinaire. Le 11 avril 1764, un traité d'alliance fut signé à Saint-Petersbourg, entre la Russie et la Prusse. Ces deux puissances se garantissent mutuellement toutes leurs possessions en Europe contre qui que ce soit ; en cas d'attaque, elles se fourniront respectivement un secours de dix mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie. Par un article secret, elles s'engagent mutuellement à ne pas permettre que qui que ce soit entreprenne de dépouiller la république de Pologne de son droit de libre élection, d'y rendre la royauté héréditaire, ou d'y établir le pouvoir absolu. Il fut stipulé de plus que, dans le cas où le roi serait attaqué vers le Rhin, ou l'impératrice vers la Crimée, le secours à fournir serait évalué à une somme annuelle de 400,000 roubles ou 80,000 écus de Prusse. Quant à la Pologne, on promettait de protéger les dissidents contre l'oppression de l'Eglise dominante. Enfin, par une convention secrète, signée le même jour, on s'engagea à faire en sorte que l'élection tombât sur un piast.

Au mois de mai, un corps d'armée russe qui avait combattu en Allemagne pour Marie-Thérèse, revenait en Russie par la Pologne ; il reçut ordre de trouver des prétextes pour ne pas hâter son retour. En même temps, il arriva de nouvelles troupes russes. Toutes se réunirent autour de Varsovie. Le 23, les ambassadeurs russes qui étaient dans cette capitale, déclarèrent que leur souveraine renonçait à toute prétention sur la Russie-Rouge. Le 7 septembre, Stanislas Poniatowski fut élu roi à l'unanimité des votes.

Il ne parut pas un soldat russe dans le champ de l'élection ; mais on savait que l'armée russe n'était pas éloignée.

Dès le 14 septembre, les ambassadeurs de Russie et de Prusse réclament du nouveau roi, le rétablissement des dissidents polonais dans leurs droits politiques dont ils avaient été successivement dépouillés, c'est-à-dire le libre exercice de leur religion, et une parfaite égalité avec les catholiques pour l'admission à tous les emplois publics.

1765. Le 25 février, un traité d'alliance fut conclu entre la Russie et le Danemark ; il stipula que le différend relatif au Holstein, serait arrangé par un traité provisoire, qui toutefois ne recevrait son exécution que lorsque le grand-duc Paul, fils de Pierre III et de Catherine II, serait parvenu à sa majorité.

1766. Une convention est conclue avec la France, le 10 mars, pour l'établissement d'un comptoir français à Arkhangel.

Traité de commerce conclu avec la Grande-Bretagne pour vingt ans : les négociants anglais qui s'établissent en Russie obtiennent de grands avantages.

Depuis qu'elle était montée sur le trône, Catherine s'était occupée avec assiduité de plusieurs améliorations importantes dans l'administration de son empire : elle avait favorisé le commerce en abolissant plusieurs monopoles ; diminué le prix du sel ; rendu des ordonnances très-sévères contre la corruption et les extorsions des agents du gouvernement ; favorisé l'établissement des étrangers qui voudraient se fixer en Russie ; fondé des hôpitaux, un Conseil de médecine pour l'empire ; recommandé d'instruire les enfants, même dans les provinces les plus éloignées de la capitale ; assuré le libre exercice des différentes religions ; ordonné de tenir un registre exact des naissances, des mariages et des décès ; enjoint de rendre la justice avec promptitude ; cherché à améliorer le sort des paysans de la couronne, en leur accordant le droit d'acheter des nobles de petites métairies avec les paysans qui en dépendaient. Pierre III avait réuni au domaine de l'Etat les possessions immenses du clergé. Le clergé devait être payé par le trésor impérial : cette mesure, d'abord suspendue, fut mise à exécution en 1764. Des gens mal intentionnés pouvaient compromettre la sûreté publique, ou la fortune et le repos des sujets, en montrant des outases écrits ; il fut ordonné de n'ajouter foi qu'à ceux qui seraient imprimés.

Enfin, pour mettre le sceau à ses projets de réforme et d'institutions utiles, Catherine, par un oukase du 14 décembre 1766, convoqua une assemblée des députés de toutes les parties de son vaste empire ; ils devaient se réunir à Moscou, et présenter leurs idées sur les lois qui leur convenaient le mieux. L'assemblée s'ouvrit, le 10 août 1767, avec une pompe extraordinaire. On commença par lire les instructions pour la confection du code. Elles ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe ; l'original, écrit de la main de l'impératrice, a été déposé dans la bibliothèque de l'académie des sciences de Saint-Petersbourg.

Les applaudissements interrompirent souvent la lecture de ces instructions ; mais cette assemblée ne produisit pas le bien que l'impératrice s'en était promis. La nation russe n'avait pas l'habitude de délibérer sur les affaires publiques ; d'ailleurs, quelques députés laissèrent percer des idées opposées au pouvoir absolu. L'impératrice se hâta de dissoudre l'assemblée. Avant de se séparer, les députés décernèrent à cette princesse le titre de grande et de mère de la patrie ; elle fit donner à chacun d'eux une médaille d'or, destinée à transmettre à la postérité le motif qui les avait fait rassembler. Vers la fin de l'année, elle visita les provinces du sud-est de son empire en Europe.

L'année suivante, 1768, frappée des ravages affreux que la petite-vérole exerçait dans son empire, Catherine fit faire sur elle-même et sur son fils, le premier essai de l'inoculation dans ses Etats ; ce grand exemple fut suivi dans toutes les provinces : la mémoire du jour où elle le donna fut célébrée pendant tout son règne par une fête annuelle. Des maisons d'inoculation furent fondées.

Le 8 janvier 1769, introduction du papier-monnaie et établissement d'une banque d'échange. Plus tard, Catherine se repentit de ces mesures ; car, peu de tems avant sa mort, elle dit : « J'emporterai au tombeau le regret d'avoir grévè l'Etat de cette dette ».

Attentive à procurer à la jeunesse une éducation qui promet à l'Etat des hommes éclairés, Catherine avait établi

plusieurs écoles où les jeunes gens recevaient une instruction variée et solide ; elle ne négligea pas non plus de récompenser les sujets qui l'avaient servie ; elle institua, le 5 décembre 1769, l'ordre militaire de Saint-George, et en 1782, l'ordre de Saint-Vladimir, pour les personnes qui se seraient consacrées pendant trente-cinq ans aux travaux de l'Etat civil. Elle honora aussi la valeur des soldats qui s'étaient distingués, en joignant aux récompenses pécuniaires des médailles d'argent.

Toutes ses occupations n'empêchaient pas Catherine d'avoir l'œil sur les affaires de la Pologne. Loin de se prêter aux desirs de la Russie et de la Prusse, la diète confirma dans un mouvement d'enthousiasme, en 1765, les lois dont les dissidents avaient le plus à se plaindre. Quelques armements que l'Autriche faisait à cette époque, donnèrent lieu à une convention secrète entre la Russie et la Prusse ; elle fut conclue le 23 avril 1767. Il fut convenu que l'impératrice ferait entrer un corps de troupes en Pologne pour soutenir le parti des dissidents, et qu'afin de ne pas donner d'ombrage à la Cour de Vienne, le roi se bornerait à appuyer les entreprises des Russes par des déclarations vigoureuses et capables d'intimider le parti des mécontents : c'était le nom que l'on donnait aux adversaires des dissidents. Il fut stipulé, toutefois, que si l'Autriche faisait entrer des troupes en Pologne pour agir hostilement contre les Russes, le roi se déclarerait et agirait ouvertement contre les Autrichiens, en faisant même une puissante diversion dans leurs Etats ; qu'en considération de cette guerre que le roi aurait à soutenir uniquement pour les intérêts de la Russie, l'impératrice assisterait ce prince par un corps de ses troupes, et à la paix lui procurerait un dédommagement convenable.

L'Autriche s'étant tenue tranquille, cette convention resta sans exécution. Les troupes russes entrèrent en Pologne ; les dissidents formèrent, sous leur protection, une confédération dans des assemblées qui furent tenues à Thorn et à Sluzk, et une nouvelle à Radom, qui fut soutenue par douze mille Russes. Une diète extraordinaire, convoquée par le roi, s'assembla, le 12 octobre 1767, à Varsovie. Les troupes russes entourèrent cette capitale. Le prince Repnin, ambassadeur de Catherine, parla en maître : il exigea que la diète accordât aux dissidents tous les droits qui les réclamaient ; le lendemain, 13, il fit arrêter par le colonel Igelstrœm, Soltik, évêque de Cracovie, qui avait déployé contre les dissidents, contre le roi de Pologne, et surtout contre la Cour de Saint-Petersbourg, une véhémence extraordinaire ; Zaloutski, évêque de Kiev, et Brzewuski Starozte de Dolina, qui avaient également opposé de la résistance à ses ordres.

Le 14, Repnin essaya de justifier cet attentat, en disant que ces personnages n'avaient été arrêtés que pour avoir manqué par leur conduite à la dignité de sa majesté impériale, en attaquant la pureté de ses intentions salutaires, désintéressées et amicales pour la république. La diète, intimidée, nomma une commission chargée de terminer avec l'ambassadeur de Russie tout ce qui concernait les dissidents. Le 19 novembre, un acte spécial de la diète confirma les droits qui avaient été le sujet de si vives querelles ; l'ensemble du grand travail relatif à cet objet fut communiqué aux délégués. Afin de leur laisser le tems nécessaire pour s'en occuper, la diète fut ajournée au 1^{er} février de l'année suivante.

1768. Lorsque la diète fut de nouveau réunie, la commission lui proposa un traité perpétuel d'amitié entre la république et la Russie ; il fut approuvé et signé le 24 février, ainsi que deux autres séparés. La paix de Moscou de 1686 est confirmée ; les deux parties contractantes se garantissent réciproquement leurs possessions en Europe : tout ce qui, dans le premier acte séparé, concerne les dissidents, sera censé inséré dans le traité. Le second acte séparé, renfermant les lois cardinales de la république, est garanti ; l'impératrice garantit aussi la constitution et la forme de gouvernement de la république, sa liberté et ses droits ; les traités précédemment conclus par la république avec d'autres puissances, et notamment ceux de Carlowitz avec la Porte, et d'Olive avec les puissances du Nord sont confirmés ; liberté réciproque du commerce pour les sujets des deux pays ; établissement sur les frontières de tribunaux pour juger les différends des sujets réciproques.

Le premier acte séparé joint au traité, établit les droits des dissidents ; le premier article dit que l'acte est conclu

entre l'impératrice de Russie et les rois de Prusse, de Danemark, d'Angleterre et de Suède, d'une part; et le roi et la république de Pologne, de l'autre; cependant, le traité ne fut signé que par les plénipotentiaires de Pologne et le prince Repnin; mais les quatre monarques nommés dans le préambule s'étaient employés en faveur des dissidents, et leurs ministres avaient assisté aux séances de la commission.

Quant à l'acte contenant les lois cardinales de la république, il maintenait et garantissait tous les vices de la constitution auxquels la noblesse, jalouse de ses privilèges, était singulièrement attachée, privilèges qui ouvraient la porte à l'intrigue et à la corruption, et qui ne pouvaient que causer des déchirements funestes à l'État.

Les troupes russes commencèrent à se retirer, mais lentement; car elles restèrent en partie cantonnées sur les terres des nobles qui s'étaient montrés le plus opposés aux volontés de l'impératrice. Tant d'actes de souveraineté exercés par une puissance étrangère avaient aigri les esprits. Dès le mois de février, une contre-confédération fut formée à Bar; elle en produisit d'autres dans la Grande et la Petite-Pologne, et en Lithuanie. Les confédérés ne se contentèrent pas d'abroger les nouvelles lois; ils visaient à détrôner le roi. Ce monarque assembla une diète où il fut convenu, le 27 mars, de réclamer l'assistance de la Russie contre les confédérés de Bar. Le 24 mai, le prince déclara à la république de Pologne, que les insurgés qui n'avaient pu être ramenés à la raison par les voies de la douceur, seraient ramenés à l'obéissance par la force des armes. Des affaires très-sanglantes ont lieu entre les Russes et les confédérés polonais; elles s'étendent jusqu'aux frontières de la Turquie. Le 16 août, les Russes s'emparent de Cracovie, principal point d'appui des confédérés.

Dans une rencontre qui eut lieu en Podolie, les Russes, sans le savoir, poursuivirent les Polonais jusque sur le territoire turc, et brûlèrent Balta, village tartare. Avertis de leur erreur, les Russes s'étaient retirés. L'officier qui les commandait fut puni de son imprudence. A la nouvelle de cette violation de territoire, le divan invita, le 8 octobre, M. d'Obreskov, ministre de Russie à Constantinople, à signer des clauses d'accommodement, relativement à l'intervention de sa souveraine dans les affaires de Pologne. M. d'Obreskov s'y étant refusé, fut enfermé, le 8, aux Sept-Tours avec toute sa suite. Aussitôt le cabinet de Saint-Petersbourg adressa à tous les cabinets de l'Europe une note circulaire pour se plaindre de l'emprisonnement de son ministre. Le divan, de son côté, publia, le 30, une déclaration de guerre; ses griefs étaient, 1^o. que les Russes avaient violé le territoire ottoman; 2^o. qu'ils avaient construit sur les confins des deux empires plusieurs forteresses remplies de troupes et de munitions de guerre; 3^o. que l'impératrice exerçait vraiment le pouvoir en Pologne, qui était couverte de ses troupes.

Le 10 décembre, l'impératrice répondit à ce manifeste par une contre-déclaration. Dès le commencement de 1769, un corps russe, sous les ordres du général Isakov, chassa de la Nouvelle-Servie, des Tartares qui, commandés par leur khan, avaient envahi cette province. Le 28 mars, le prince Alexandre Galitzin, qui était à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes, publia un manifeste exhortant les Polonais à soutenir les Russes contre les infidèles. Puis, traversant la Pologne, il passa le Dniestr le 26 avril, et, le 29, investit Chotchin; le 30, il livra aux Turcs, commandés par Caraman, pacha, un combat dont l'issue malheureuse le força de repasser le fleuve le 1^{er} mai. Suivi par les Turcs, il se trouva entre deux feux; sa retraite dut lui coûter beaucoup de monde. L'armée russe obtint, le 30 juin, de l'avantage sur un corps turc qui essaya de passer le Dniestr. Alors revenant à la charge, elle franchit le fleuve le 10 juillet, et, dans la nuit du 13 au 14, investit de nouveau Chotchin, après un combat contre le séraskier de Roumili, près du bourg de Bachkizni. Le 15, une députation des Moldaves arriva au camp russe. Le 10 août, le khan des Tartares, qui avait fait une tentative inutile, le 2, pour se joindre aux Turcs, étant venu au secours de la place avec treute mille hommes, les Russes repassèrent le Dniestr, dans la nuit du 12; un corps ennemi qui les poursuivait, n'étant pas soutenu par le grand-visir, fut défait.

Le 18 septembre, une partie de l'armée turque passa le Dniestr; mais une crue d'eau subite ayant rompu le pont, les Russes qui, sous les ordres du général Weissmann, avaient déjà remporté plusieurs avantages, l'attaquèrent pendant la nuit, le taillèrent en pièces, et s'emparèrent de

soixante-quatre canons et de quatorze mortiers. Le grand-visir avait voulu placer une forte garnison à Chotchin; mais les troupes turques n'étant tenues de servir que pendant une saison, les pachas et les soldats refusèrent d'obéir; ils abandonnèrent leur camp et la place de Chotchin. Galitzin y entra le 20 septembre; il n'y trouva que quarante Turcs sans armes, et une centaine de femmes avec leurs enfants; mais en revanche il y avait cent soixante canons de bronze et seize mortiers. Le 27, le comte de Roumanzov vint prendre le commandement de l'armée; le prince Galitzin fut rappelé à Saint-Petersbourg, où l'on ne connaissait encore que ses défaites.

Le 8 octobre, les Russes occupèrent Yassi et Galacz, et s'étendirent ensuite dans la Moldavie et la Valachie. Giko, hospodar de cette dernière province, se laissa surprendre à Boukharest.

La seconde armée dans le commandement de laquelle le comte de Panin avait remplacé Roumanzov, investit, en octobre, Bender, place forte sur le Dniestr, en Bessarabie; elle était défendue par douze mille Turcs; le 23 novembre, les faubourgs furent brûlés.

Catherine ne s'était pas contentée d'opposer aux Ottomans des forces considérables en Europe, elle leur donna aussi de l'occupation en Asie. Elle confia au général Médem quelques corps réguliers, avec lesquels cet officier, réuni à des cosaques du Don et à des calmouks, attaqua les tribus soumises au Croissant, qui occupent les contrées situées entre le Don et le Caucase; le 15 juillet, après un combat de deux jours contre les Tartares, Médem passa le Kouban.

En même tems, Catherine entra en négociation avec les princes chrétiens de Géorgie; elle leur promit de les délivrer de la domination ottomane; ils prirent les armes et empêchèrent le grand-seigneur de tirer des recrues de leur pays. Ils mirent sur pied quarante mille hommes, auxquels le général Totleben joignit quelques corps russes; il se chargea des opérations en Asie, fit occuper les défilés des montagnes du côté de la Mer-Caspicienne, pour empêcher les incursions des Lesghis et des autres peuplades du Daghestan.

Mais ce ne fut pas seulement par terre que Catherine combattit les Turcs; jusqu'alors les escadres russes ne s'étaient montrées que dans les eaux de la Mer-Baltique; en septembre et en octobre, une flotte composée de vingt-cinq vaisseaux de ligne et de frégates, et d'un grand nombre de moindres bâtiments de guerre et de navires de transport, partit de Cronstadt pour aller attaquer les Ottomans sur les côtes méridionales de leur empire; elle était commandée par l'amiral Spiridov; les troupes de débarquement étaient sous les ordres d'Alexis Orlov. Une seconde division de quatre vaisseaux de ligne et d'une frégate, commandée par le contre-amiral Elphinstone, et une troisième par le contre-amiral Arff, mirent à la voile plus tard.

En Pologne, les hostilités continuaient; les confédérés étaient soutenus par la France qui leur payait un subsidie de 72,000 francs par mois; elle leur envoya d'abord le colonel Dumouriez, devenu depuis si fameux, puis le maréchal-de-camp baron de Vioménil, qui fut suivi par beaucoup d'officiers français; mais ces auxiliaires ne parvinrent pas à discipliner les troupes polonaises, ni à maintenir l'union parmi les chefs. Les confédérés furent battus le 26 avril, près de Lemberg, dont ils voulaient s'emparer; et, le 20 mai, près du village de Szuke; dans cette dernière occasion, le comte Bénéowski, depuis si célèbre par ses aventures extraordinaires, fut fait prisonnier. Mais quoique victorieux, les Russes ne parvenaient pas à comprimer l'esprit de la confédération; il aurait fallu, pour y réussir, que toute la Pologne fût couverte de leurs troupes.

1770. A l'ouverture de la campagne, les Turcs firent des efforts pour rentrer dans la Moldavie: les 14 et 15 janvier, il se livra des combats entre eux et les Russes à Fockhani, sur les confins de cette province et de la Valachie. Le 24 et le 25, les Turcs essayèrent inutilement de reprendre Boukharest; le 28, on se battit près de Brailov, en Valachie; la ville fut brûlée. Le 13 et le 15 février, les Russes remportèrent des avantages sur les Turcs, près du village de Ratschary et de la ville de Schourscha, dont le général Stoffeln s'empara. Le 21 juin, un corps considérable de Turcs fut mis en fuite par le général Bauer, près Riaboi-Mohila. Toutes ces affaires n'étaient, en quelque sorte, que les préludes d'autres plus sérieuses. Une armée de quatre-vingt mille Turcs et Tartares, commandée par Kaplan Gheraï, khan des Tartares, et par le séras-

kier Abdi, pacha, ayant passé le Danube, prit position dans la plaine de Kartal, sur la rive gauche du Pruth, au-delà du Larga; elle y fut attaquée le 18 juillet par Roumanzov, qui avait sous ses ordres le prince Reppin et les généraux Plémennikov, Potemkin et Bauer, forcée dans ses retranchements et dispersée au-delà du Danube. Le camp, un butin considérable et trente pièces de canon, tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le grand-visir, voulant réparer cet échec, passa lui-même le Danube; le 1^{er} août, il fut entièrement défait près du point où le Kagoul se jette dans le lac du même nom, et réduit à abandonner son camp, son artillerie et tous les bagages de son armée, pour se sauver sur la rive droite du Danube. Dans cette journée, dix-huit mille Russes avaient combattu une armée de cent cinquante mille hommes. Les Tartares et une partie des janissaires, formant ensemble une masse de quarante mille hommes, se réfugièrent vers Otchakov, laissant une faible garnison à Ismail; Reppin se rendit maître de cette place, le 6, ainsi que de Kilia, le 1^{er} septembre; Igelstroem prit Akierman en Bessarabie; le 21 novembre, Braïlov fut forcée par le général Glebov. Les Russes se rendirent ainsi maîtres de la rive gauche du Danube.

Ils obtenaient également des succès d'un autre côté. Le 30 juillet, la tranchée fut ouverte devant Bender. Deux jours après, le bombardement commença; la place fit une vigoureuse résistance; enfin, le 27 septembre, elle fut emportée d'assaut; la plus grande partie de la garnison fut passée au fil de l'épée; on ne fit que cinq mille prisonniers; mais on trouva trois cent quarante-huit pièces de canon avec beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Ce fut dans le camp de Panin, devant Bender, que fut posée la base de l'indépendance des Tartares. Le 17 août, ceux d'Edizan et du Boudjak conclurent, avec ce général, un traité par lequel, renonçant à la souveraineté du grand-seigneur, ils se déclarèrent indépendants sous la suzeraineté de la Russie. Ils promirent d'engager ceux de la Crimée à suivre leur exemple. Leurs députés allèrent à Saint-Petersbourg présenter leurs hommages à l'impératrice. Le 5 octobre, le général Romanus battit, près de Prekop, le khan de Crimée.

Des officiers avaient été envoyés, par l'impératrice, dans divers ports de l'Italie et à Malte, pour y faire préparer les vivres nécessaires à la flotte russe qui devait combattre les Turcs dans la Méditerranée. Des émissaires russes furent également chargés d'exciter les Monténégrins, les Grecs et autres peuples gémissant sous le joug ottoman, à saisir cette occasion pour se soulever: des secours en hommes, en argent et en munitions leur furent fournis.

La flotte russe, après une traversée longue et difficile, avait franchi le détroit de Gibraltar; entrée dans la Méditerranée, elle avait relâché à Minorque pour s'y ravitailler. Battue ensuite et dispersée par les tempêtes elle s'était réfugiée dans les ports de l'Italie, de la Sardaigne et de la Sicile. Enfin, au printemps de 1770, elle arriva en vue du cap Matapan, le plus méridional de la Morée. Les Russes, reçus par les Grecs de cette presqu'île comme des libérateurs, débarquèrent, le 28 mars, sur les côtes du pays des Mainotes, s'emparèrent de Mistra, voisine de l'ancienne Sparte, et se répandirent dans l'intérieur de la Péninsule; le 16 mai, ils prirent Navarino; les Grecs de cette ville prêtèrent serment de fidélité à Catherine; Orlov publia un manifeste qui les assura de la protection de sa souveraineté. D'autres tentatives, sur diverses places des côtes de la Morée, furent moins heureuses, par la vigilance de Mouschin Zahéd, l'ancien grand-visir, qui était alors gouverneur de la Péninsule. Les Russes échouèrent surtout devant Modon et Coron; l'attaque de ces places leur coûta beaucoup de monde.

Cependant les flottes ennemies s'étaient rencontrées; les Turcs, après quelques désavantages, se retirèrent dans l'Archipel, toujours poursuivis. Enfin leur escadre, forte de quinze vaisseaux, d'autant de galères et de chébecs, caravelles, etc., se retira dans le canal de Scio, entre l'île de ce nom et la côte de l'Asie-Mineure. Le 5 juillet, Spiridoux vint l'y attaquer, quoiqu'elle fût supérieure à la sienne; son vaisseau ainsi que celui de Gazi-Hassan, capitaine-pacha, sautèrent en l'air; et les deux amiraux eurent à peine le tems de se sauver avec un petit nombre d'officiers. Cet accident mit le désordre dans l'escadre turque; battue par les Russes, elle se réfugia dans la baie de Tchesmé. Le 7, les amiraux Elphinstone, Grécy et Dugdale, y incendièrent les trois vaisseaux turcs; enfin le 17, ceux qui étaient parvenus à se sauver dans le golfe de Napolie de Romanie, y furent détruits.

On a pensé que les Russes auraient pu profiter de la consternation que cet événement causa dans la capitale de l'empire ottoman, pour forcer le passage des Dardanelles, dont les forts se trouvaient alors dans un mauvais état de défense; mais ils préférèrent de faire la conquête de quelques îles de l'Archipel, telles que Scio, Mételin et Stalimène; celle-ci capitula le 24 septembre. Cependant Elphinstone, avec sa division de trois vaisseaux et de quatre frégates, avait passé avec son vaisseau devant les châteaux neufs des Dardanelles, en poursuivant deux vaisseaux de ligne turcs; le feu des batteries turques ne l'atteignit pas. Voyant que les autres vaisseaux ne le suivaient pas, il retourna tranquillement vers eux. Les Russes ne restèrent pas long-tems maîtres de Stalimène; Hassan-Bey, qui fut depuis capitaine-pacha, ayant réuni quinze cents hommes aussi courageux que lui, aborda dans l'île, et força les Russes à l'abandonner en y laissant leurs équipages et leur artillerie.

En Pologne, les confédérés furent battus le 23 janvier, près de Dobro, par les Russes. Malgré cet échec, ils publièrent, le 3 avril, un manifeste annonçant que le trône était vacant. Le 3 septembre, leur général Oginsky fut défait à Strolowicz, par Souvarov, depuis si célèbre.

1771. Le 1^{er} mars, la campagne s'ouvrit par un combat entre les Russes et les Turcs sous les murs de Giurgevo ou Zurza, place forte de la Valachie; c'était la seule à la gauche du Danube dont les Russes ne s'étaient pas encore rendus maîtres; le général Olitz, chargé par Romanzov de s'en emparer, força les Turcs dans leurs retranchements; le 4, la place se rendit. Le 9 juillet, elle fut reprise par la faute de l'officier qui y commandait.

Le 3 avril, Weissmann délogea l'ennemi de Foulcha, sans pouvoir cependant s'emparer de la place. Le 27, les Russes, commandés par Weissmann et Osorov passèrent le Danube et assiégèrent Itaschky. Au mois de mai, Obreskov, détenu en prison depuis le commencement de la guerre, fut mis en liberté par les Turcs et partit pour Saint-Petersbourg. Le 28 mai, il y eut combat livré à Zimbro sur l'Olta, et le 7 juin à Turno.

Le 30 juin, Weissmann attaqua la flotte et le camp des Turcs à Toulcha, près de l'embouchure du Danube. Le général Essen livra, le 17 août, un combat sanglant au grand-visir; il repassa en Valachie, et, le 1^{er} novembre, défait les Turcs près de Boukarest. Le même jour, Weissmann se rendit maître de Toulcha, et le lendemain, il s'empara du camp et de l'artillerie du grand-visir qui s'était retiré à son approche, parce que son armée s'étant débandée à la fin de la belle saison, il ne lui restait plus que deux mille hommes sous ses ordres. Le 4 novembre, les Russes reprirent Giurgevo, abandonnée par les troupes qui la couvraient; elles s'étaient dispersées en laissant, presque seul, le général Mouschin Zahéd, le même qui, en 1770, avait si bien défendu la Morée.

Le 28 mai, des corps russes combattirent à Zimbra sur l'Olta, et le 7 juin, à Turno. Le 25, Dolgoroucki força une armée de soixante mille hommes commandés par le khan Sélim Ghérai, qui défendait les lignes de Pérécop; ensuite il s'empara de cette ville. Le 29, Arabat fut emporté d'assaut. Le 2 juillet, les Russes occupèrent Koslov. Le 9 juillet, à la suite d'une bataille meurtrière, Dolgoroucki chassa vingt-sept mille Turcs de leurs retranchements à Kaffa; ce qui amena la prise de cette ville, de Kerch et de Iénikale, le 14, ainsi que l'île de Taman. Ce fut le général Cherbatov qui la prit. A la suite de ces succès, six cents Tartares, se qualifiant de délégués de leur nation, signèrent un acte en vertu duquel ils se déclarèrent indépendants, sous la protection de la Russie, et élurent un nouveau khan.

La flotte russe, commandée par Alexis Orlov, continua sa croisière dans l'Archipel; des descentes furent effectuées sur plusieurs points de la côte de Caramanie, et divers magasins de l'ennemi furent détruits ou enlevés. Le 14 octobre, Orlov fit attaquer les Dardanelles; mais ces châteaux avaient été réparés et mis en bon état de défense par le baron de Tott, officier français; de sorte que la canonade d'Orlov ne produisit pas grand effet. Le 13 novembre, il débarqua dans Mételin et y brûla les chantiers et les magasins des Turcs.

Les confédérés tenaient le château et la ville de Czentsokhov, près des frontières méridionales de la Silésie. Il n'avait pas été possible aux Russes de les en déloger. Le 13 janvier, un de leurs corps attaqua les Russes à Cracovie;

le 15, le château de cette ville capitula. Ces événements engagèrent l'ambassadeur russe, à Varsovie, à remettre, le 14 mai, au gouvernement polonois, une note pour l'inviter à travailler conjointement avec lui au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans la république. Le 22 juin, Dumouriez, qui commandait un corps de confédérés, fut battu par les Russes, à Landskron. Le 26, l'ambassadeur russe remit une seconde note très-forte, dans laquelle il se plaignait des bandes de brigands; c'est ainsi qu'il appelait les confédérés qui ravageaient le territoire de la république. De leur côté, les confédérés adressèrent, le 18 juillet, une proclamation à leurs concitoyens pour les exhorter à chasser les Russes par la force. Le 6 septembre, le grand général Oginsky bat les Russes à Redzisz; mais, le 25, il éprouve une défaite complète près du village de Stwołowicz.

1772. Les succès constants des Russes avaient excité la jalousie de l'Autriche. Cette puissance, plus particulièrement intéressée au maintien de l'équilibre dans l'orient de l'Europe, avait insinué qu'elle ne souffrirait pas que le théâtre de la guerre s'établît au-delà du Danube, ni que la Russie conservât la Moldavie et la Valachie. Elle essaya inutilement d'entraîner le roi de Prusse à des mesures hostiles contre la Russie; le 6 juillet 1771, elle avait signé à Constantinople une convention secrète par laquelle elle s'engageait à obliger les Russes, soit par la voie des négociations, soit par la voie des armes, à restituer leurs conquêtes, moyennant une indemnité que la Porte lui fournirait pour la dédommager des préparatifs auxquels cette promesse l'engageait. Cette convention demeura d'autant plus secrète, qu'à la même époque l'Autriche faisait faire à la Russie des protestations d'amitié, en exigeant toutefois qu'elle modérât ses prétentions. Dans une conférence que tint, le 25 octobre, le prince de Kaunitz, premier ministre de cette puissance, avec l'ambassadeur russe, à Vienne, il lui promit l'intervention de l'Autriche pour le rétablissement de la paix, si la Russie renonçait à l'indépendance de la Crimée, rendait la Valachie et la Moldavie, et se contentait de la possession des deux Cahardies, dans le Caucase, du commerce et de la libre navigation de la Mer-Noire, et d'un dédommagement en argent comptant pour les frais de la guerre.

Sur ces entrefaites, la marche des événements apporta quelque changement aux dispositions de l'Autriche. Le 2 février 1772, les confédérés occupent la citadelle de Cracovie; le 29, les Russes lui donnent l'assaut, et enfin s'en emparent le 23 avril. Depuis trois ans, l'anarchie régnait en Pologne; la dévastation de ce pays eut pour résultat la famine et la peste. Cet état de choses inspira, aux puissances voisines, l'idée de s'agrandir aux dépens de cette malheureuse contrée. Dès le milieu de 1770, l'Autriche avait fait entrer des troupes sur le territoire polonois, et placer des poteaux indiquant que plusieurs cantons de ce pays devaient être réunis à la Hongrie. Bientôt après, la peste, qui désolait la Pologne, servit au roi de Prusse de prétexte pour faire entrer des troupes dans la Grande-Pologne, afin de tirer un cordon sanitaire. La Cour de Vienne, qui jusqu'alors avait protégé les confédérés, fit cause commune avec celles de Berlin et de Saint-Petersbourg, pour réduire les Polonois à l'obéissance. Le roi de Pologne, ayant adressé à l'Autriche des réclamations sur l'invasion de la Petite-Pologne, reçut, en janvier 1771, cette réponse, que l'impératrice-reine n'avait fait que se mettre en possession des territoires sur lesquels elle avait de justes prétentions. Alors le roi de Pologne réclama la protection de la Russie.

Cette puissance, impliquée dans la guerre contre les Turcs, qui, malgré des succès brillants, consumait ses finances, désirait la paix, mais la voulait glorieuse; elle demandait à garder en dépôt la Valachie et la Moldavie. Quoique le roi de Prusse ne vît pas sans peine les projets ambitieux de Catherine, il refusa de s'allier contre elle avec l'Autriche. Ce fut à cette époque que le prince Henri, frère de Frédéric II, fut invité par l'impératrice à venir à Saint-Petersbourg en quittant Stockholm, où il était allé voir la reine sa sœur. Dans ses fréquents entretiens avec Catherine, le prince Henri essaya de lui inspirer des sentiments modérés; mais elle ne lui dissimulait pas qu'elle croyait sa gloire compromise, si elle renonçait aux provinces que ses armées avaient conquises. Ce fut alors qu'arriva la lettre du roi de Pologne. En apprenant les projets ambitieux de la Cour de Vienne, l'impératrice dit que si l'Autriche voulait s'approprier une partie de la Pologne, les autres voisins de ce pays auraient

le droit d'en user de même. Ces paroles prononcées, peut-être, sans intention, devinrent un trait de lumière pour le prince. Il parvint à démontrer à Catherine qu'un partage d'une partie de la Pologne lui offrirait le meilleur moyen de s'agrandir sans exciter la jalousie de la Cour de Vienne, avec laquelle elle se trouvait en opposition en voulant démembrer l'empire ottoman, et de plus de dédommager le roi de Prusse des sacrifices qu'il avait faits pour satisfaire aux engagements de son alliance.

Catherine autorisa donc le prince à communiquer le projet à Frédéric II, qui d'abord n'y attacha pas une grande importance, parce qu'il pensait qu'après mûre réflexion, elle le considérerait comme opposé à ses véritables intérêts, et que le comte Panin, son ministre, s'y montrerait contraire. Mais ce ministre, voyant sa souveraineté entièrement décidée, entra dans l'idée du partage, à condition que la Prusse se chargerait d'obtenir le consentement de l'Autriche. Cette dernière puissance sembla vouloir que la Russie proposât directement le projet; car, feignant d'ignorer ce qui avait été convenu entre les cabinets de Saint-Petersbourg et de Berlin, elle demanda, en octobre 1771, à l'ambassadeur Russe, à Vienne, que l'impératrice donnât des assurances positives portant qu'elle ne désirait aucun partage de la Pologne, ni pour elle-même, ni pour qui que ce fût; mais ajouta que l'impératrice-reine comptait néanmoins revendiquer quelques villes démembrées anciennement de la Hongrie, et engagées à la Pologne pour une somme d'argent qu'on était prêt à rembourser.

Catherine, devant les vues secrètes de l'Autriche, donna les déclarations que cette puissance désirait; le 28 janvier 1772, son ambassadeur, à Vienne, observa que tous les Etats voisins avaient également des prétentions à former contre la Pologne; et qu'en conséquence la Russie et la Prusse proposaient à l'impératrice-reine de s'entendre sur les prétentions réciproques et de convenir de la proportion dans laquelle chacune des trois Cours y donnerait suite.

Dès ce moment, l'accord le plus parfait régna entre les Cours de Vienne et de Saint-Petersbourg. La première promit d'appuyer, auprès de la Porte, un ultimatum dont on était convenu. Cependant, à cette époque même, Catherine se procura, par le moyen de l'Angleterre, copie de la convention secrète que la Cour de Vienne avait conclue, le 6 juillet 1771, avec la Porte Ottomane; l'impératrice feignit d'ignorer l'existence de cet acte; mais elle rabattit beaucoup de la confiance et de la considération qu'elle avait eues jusque-là pour la Cour de Vienne.

Frédéric II, à qui le prince de Kaunitz avait déclaré qu'il était prêt à s'entendre avec lui et avec l'impératrice sur un partage de la Pologne, avait, dans l'intervalle, négocié avec Catherine sur les conditions de ce partage; après des concessions mutuelles, ces deux souverains conclurent, le 17 février 1772, à Saint-Petersbourg, une convention secrète sur ce point. Les limites des acquisitions de chaque Etat y furent réglées; l'époque de la prise de possession fut fixée au mois de juin; il fut convenu d'inviter l'impératrice-reine à se joindre aux deux puissances contractantes, afin de participer à ce partage; la Russie et la Prusse se garantirent leurs acquisitions et promirent d'agir de concert à la diète de Varsovie, pour obtenir le consentement de la république à toutes ces cessions. Frédéric promit, de plus, par un article secret, d'envoyer vingt mille hommes en Pologne, pour se joindre aux Russes en cas que la guerre devint générale et de se déclarer ouvertement contre l'Autriche; en supposant que ce secours ne fût pas suffisant, un autre article portait que le roi était autorisé à retirer ses troupes, si, au sujet de ces secours, il était attaqué par les Autrichiens dans ses propres Etats; et alors la Russie promettait de lui envoyer six mille hommes d'infanterie, quatre mille cosaques et même de doubler ce nombre aussitôt que les circonstances le permettraient; enfin d'entretenir en Pologne une armée de cinquante mille hommes, afin de pouvoir assister le roi de toutes ses forces, après que la guerre avec les Turcs serait terminée, et de continuer cette assistance jusqu'au moment où elle pourrait, par une pacification générale, procurer à la Prusse un dédommagement convenable.

Au mois d'avril, l'ambassadeur russe, à Varsovie, notifia en conséquence, à la diète, que l'impératrice allait faire entrer une nouvelle armée de vingt mille hommes sur le territoire de la république.

Enfin, les trois traités définitifs qui réglaient les lots du partage entre les trois puissances, furent signés le 5 août 1772;

ils sont uniformes, à l'exception de quelques formules de détail. Le préambule, après avoir exposé l'esprit de faction, les troubles et la guerre intestine dont le royaume de Pologne est agité depuis tant d'années, et l'anarchie qui, chaque jour, y acquiert de nouvelles forces.... continue ainsi : « Les puissances voisines de la Pologne ayant à sa charge des prétentions et des droits aussi anciens que légitimes, dont elles n'ont jamais pu avoir raison, et qu'elles risquent de perdre sans retour, si elles ne se procurent les moyens de les mettre à couvert et de les faire valoir elles-mêmes, et voulant en même tems rétablir le bon ordre et la tranquillité dans l'intérieur de cette république, et lui assurer une existence politique plus conforme aux intérêts de leur voisinage, ont nommé, etc... »

Les déclarations des trois puissances co-partageantes parurent au mois de septembre suivant, ainsi qu'on en était convenu. Celle de la Russie fut remise le 2 du mois. A l'époque où ces déclarations furent rendues publiques, les troupes des trois puissances prirent possession des provinces qu'elles s'étaient adjudgées. Le ministère polonais opposa aux déclarations des trois Cours, une contre-déclaration pleine de force et de vérité.

Le partage de la Pologne ayant engagé Catherine à faire le sacrifice de ses conquêtes du côté de la Turquie, la Cour de Vienne, qui se vit délivrée de la crainte d'avoir les Russes pour voisins dans la Moldavie et qui en même tems fut gagnée par l'appât des acquisitions qu'elle-même allait faire en Pologne, changea de langage, et en apparence de système. Elle ne ratifia pas la convention du 6 juillet 1771, et se joignit à la Prusse pour exhorter le divan à consentir à la tenue d'un congrès.

Le 30 mai, il fut conclu à Giurgevo, sur le Danube, un armistice entre les troupes russes et turques; et à peu près à la même époque, une convention semblable dans l'île de Paros ou Nakhabara, entre les flottes des deux empires. Le 31 juillet, un congrès fut réuni à Fokchany, en Moldavie; il y parut aussi des ministres de la part de l'Autriche et de la Prusse; mais la fierté de Catherine s'étant trouvée choquée de l'idée d'une médiation quelconque, la marche des négociations ne leur fut communiquée qu'en secret par un des plénipotentiaires de la Porte. Les conférences, commencées le 1^{er} août, furent rompues dès le 21 septembre, parce que la Russie exigeait que, comme base de la pacification, les Turcs reconnussent l'indépendance de la Crimée; point que ceux-ci refusèrent d'accorder.

Mais la nouvelle de la révolution qui venait d'avoir lieu en Suède, où Gustave III avait, en renversant la forme du gouvernement, détruit l'influence que la Russie exerçait dans ce pays, fit désirer à Catherine un accommodement avec la Porte. De son côté, le grand-visir qui allait être abandonné de son armée, parce que l'arrière-saison approchait, blâmait hautement la vivacité des deux plénipotentiaires, à laquelle il attribuait la rupture des conférences. Grégoire Orlov s'était en effet montré impatient de retourner à Saint-Petersbourg où l'on était parvenu à le supplanter dans la faveur de Catherine. Dans cette disposition des esprits, il ne fut pas difficile d'obtenir de Roumanzov le renouvellement de l'armistice; il fut prolongé jusqu'au 1^{er} avril 1773.

Le nouveau congrès s'ouvrit à Boukharest, sur la fin d'octobre. D'Obreskov parut seul comme plénipotentiaire de la Russie. Les ministres d'Autriche et de Prusse ne s'y trouvèrent pas.

Avant les conventions relatives aux cessations des hostilités, la flotte russe était restée maîtresse de la mer, mais sans rien effectuer d'important. Au mois de mai, Alexis Orlov publia un manifeste concernant la navigation et le commerce des neutres dans la Méditerranée. Le négoce était fort gêné, et les chrétiens ne souffraient pas moins que les Ottomans.

Orlov forma ensuite des liaisons avec Aly-Bey, qui voulait se rendre indépendant en Égypte et conquérir la Syrie; une escadre russe seconda même ses entreprises sur Séde.

1773. Au milieu de ces succès, la Russie avait éprouvé des malheurs dans son intérieur. En 1770, les Kalmouks du Volga, mécontents de quelques vexations que les autorités russes leur avaient fait éprouver, abandonnèrent, au nombre de quatre cent mille, les campagnes où ils vivaient, et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent atteint les frontières de l'empire chinois. Un événement plus funeste fut la peste qui éclata à Moscou, au mois de novembre 1770. Ce qui

contribua le plus à la propagation du mal, c'est qu'un grand nombre de médecins soutinrent d'abord que ce n'était pas la peste; on tolérait les processions, on ne fermait pas les maisons infectées et on enterrait négligemment les morts; aussi la contagion se répandit d'une manière effrayante. Des imposteurs, profitant de la crédulité du peuple, lui avaient persuadé que l'image d'un saint guérissait de la contagion, et en préservait ceux qui n'en avaient pas encore été atteints. Aussitôt il se rassembla autour de l'image une si grande foule, que plusieurs personnes furent écrasées. Les pestiférés infectèrent les gens qui ne l'étaient pas, tandis que les uns et les autres versaient leurs offrandes dans un trou que les imposteurs avaient placé devant l'image. Ambroise, archevêque de Moscou, voulant arrêter les funestes effets de la superstition, fait enlever l'image et sceller le trou; mais la populace, d'autant plus cruelle et féroce qu'elle est plus ignorante, court au palais du prélat pour venger ce que des fourbes lui ont dépeint comme un attentat. Ne le trouvant pas, elle force l'asile d'un monastère où il s'était réfugié, l'arrache de l'autel et le massacre. Après avoir pillé son palais, elle tourne sa fureur contre les médecins dont les mesures la contrariaient. Elle se jeta sur plusieurs hôpitaux, maltraita les chirurgiens, et se répandit dans la ville pour massacrer les médecins. Le général Jérôpkin ne put venir à bout des révoltés qu'en marchant contre eux avec un régiment de carabiniers et deux pièces de canon. Les assassins de l'archevêque furent penus ou périrent sous le knout. Grégoire Orlov, arrivé au mois de septembre 1771, mit fin au fléau; il visita les malades, donna les ordres que leur état rendait nécessaires, défendit les attroupements et coupa ainsi la communication de la maladie. Bientôt elle cessa entièrement; elle avait enlevé plus de cent trente-trois mille personnes. Kiev, Podol et d'autres villes souffrirent beaucoup.

Plusieurs fois, des imposteurs avaient voulu se faire passer pour Pierre III; leurs tentatives insensées n'avaient amené de résultat fâcheux que pour eux; il n'en fut pas de même de celle de Iémélian Pougatchev. C'était un cosaque du Don, qui, sans avoir aucune ressemblance avec l'empereur défunt, osa se donner pour lui. A sa première apparition, il fut mis dans les fers à Kazan; mais bientôt il s'échappa vers le milieu de septembre 1773, et ne se montra d'abord qu'avec une troupe de neuf hommes; le 28, il en avait trois cents, et somma Iaitzkoï de se rendre. Il dut moins son premier succès à sa ressemblance avec Pierre III qu'à la haine qu'il manifestait pour la noblesse, et à la promesse qu'il faisait d'abolir la servitude. Sa troupe était composée de cosaques du Laïk, de Bachkirs, de paysans fugitifs, de voleurs. Le 15 octobre, il commença le siège d'Orenbourg, qu'il continua jusqu'au 20 novembre. Partout où il passait, il répandait la désolation, se plaisait autant à détruire qu'à piller, et trouvait ses délices à tourmenter les nobles et les étrangers qui lui tombaient entre les mains. Le 21 novembre, il essaya un échec devant Berda; mais le 26 décembre, il prit sa revanche et battit Tchermitchef sur les bords de la Sakmara. Il était alors à la tête de seize mille hommes. Deux autres généraux ne furent pas plus heureux contre lui; sa troupe grossit à un tel point, que le gouvernement en conçut de l'inquiétude; car déjà l'esprit de rébellion avait gagné l'immense population de Moscou.

Les négociations ouvertes à Boukharest furent rompues dès le 31 mars; aussitôt les hostilités recommencèrent. Weissmann vainquit les Turcs près de Silistria; Roumanzov reçut l'ordre de passer le Danube, malgré les représentations qu'il avait faites sur les difficultés de ce projet. Il l'exécuta le 29 juin, et remporta divers avantages sur des corps turcs détachés; mais il échoua dans son principal objet, qui était le siège de Silistria, défendue par des montagnes bien fortifiées où campaient trente mille Turcs. Les Russes, après avoir perdu beaucoup de monde dans la journée de Roskana, furent obligés de renoncer à leur entreprise. Weissmann, qui couvrait leur retraite, fut tué après avoir fait des prodiges de valeur. Ses efforts sauvèrent le gros de l'armée; elle passa le Danube, le 18 juillet, sans que le grand-visir mit obstacle.

Sur la fin de la campagne, Roumanzov, voulant profiter du départ des troupes d'été des Turcs qui s'étaient débandées, suivant leur usage, à l'arrière-saison, envoya différents détachements sur la rive droite du Danube, et lui-même avec le gros de l'armée couvrit sur la rive gauche la Moldavie et la Valachie. Les généraux Dolgoroucki et Ungern qui commandaient deux de ces détachements, battirent; le 7 novembre, vingt mille Turcs postés près du lac de Karasou.

Ungern fit ensuite une tentative sur Varna, place importante par sa position sur la Mer-Noire; mais il fut contraint de se retirer avec une perte considérable en soldats et en artillerie; d'autres tentatives faites par Potemkin sur Silistria et par Soltikov sur Routhouk n'ayant pas été plus heureuses, les Russes se décidèrent enfin à repasser le Danube pour entrer en quartiers d'hiver.

Les derniers échecs et les progrès de la révolte de Pougatchev, portèrent Catherine à désirer vivement la paix: elle annonça des prétentions plus modérées; une négociation directe fut renouée entre le grand-visir et Roumanzov; mais elle languit jusqu'à l'ouverture de l'année suivante.

En Pologne, une diète avait été convoquée pour le 8 février. Pendant qu'elles s'assemblait, à Varsovie, les trois Cours co-partageantes y publièrent un manifeste dans lequel elles exposaient leurs droits; elles demandaient au roi et à la république de signer 1°. le traité de cession aux trois Cours; 2°. la pacification de la Pologne; 3°. l'établissement d'un conseil permanent; 4°. l'établissement d'un fonds assuré pour que la république pût entretenir trente mille hommes. En même tems, chaque puissance fit entrer un corps de dix mille hommes dans les provinces qu'on voulait laisser à la Pologne. Beaucoup de nonces, prévoyant qu'il n'y aurait pas de liberté dans une ville cernée par des troupes étrangères, ne se pressèrent pas d'arriver à Varsovie.

La diète commença le 19 avril; plusieurs députés ayant protesté contre ce qui se faisait, le roi régut l'injonction de former une confédération, et ne put que s'y conformer. La diète fut dissoute en mai; une commission tirée du sénat et de l'ordre équestre, fut chargée de traiter avec les plénipotentiaires des trois Cours pour la cession des provinces occupées. Après de longs débats, les trois traités furent signés le 18 septembre; quant à celui qui concernait la Russie, le traité de 1768 fut renouvelé de la manière la plus expresse. Après l'annexion des territoires cédés, on renonce mutuellement à toute prétention réciproque; les possessions actuelles sont garanties; l'impératrice garantira toutes les institutions qui seront établies par la diète actuelle, de concert avec les ministres des trois Cours. Le 29, le partage fut effectué. La Russie acquit un pays dont la surface était de trois mille quatre cent quarante lieues carrées et la population d'un million huit cent mille âmes.

Le 10 octobre, le grand-duc Paul épouse Wilhelmine de Hesse-Darmstadt, qui, en entrant dans la communion grecque, prend le nom de Natalie Alexievna.

Un traité provisoire avait été signé à Copenhague, le 23 avril 1767, entre le roi de Danemark et l'impératrice de Russie; cette princesse renonça au nom de son fils, à la portion ducale du duché de Slesvig occupée par le roi de Danemark, et à sa part du duché de Holstein, et s'engagea de même à y faire renoncer son fils et tous les autres princes de la maison de Holstein-Gottorp. De son côté, le roi cédait au grand-duc, les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Le grand-duc, parvenu à sa majorité, ratifia ce traité par un autre signé le 1^{er} juin, à Tzarsko-Zélo; et ensuite, par un acte du 23 juillet, il transporta les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst à l'évêque de Lubeck, premier-représentant de la branche cadette de la maison de Holstein-Gottorp.

En 1763, la Russie et le Danemark avaient arrêté une convention secrète relativement aux affaires intérieures de la Suède. Le 1^{er} août 1773, ces mêmes puissances conclurent, à Saint-Petersbourg, une alliance perpétuelle et secrète, encore relative aux affaires de Suède. Les conditions n'ont pas été connues.

1774. Le 4 janvier, un oukase promet une récompense de 100,000 roubles à celui qui livrerait Pougatchev, mort ou viv. Le général Bibikov arrive à Kasan pour combattre ce rebelle. Grimer, lieutenant-colonel, obtient, le 20, le premier succès signalé sur ce brigand; des corps de révoltés sont successivement défaits par le colonel Michelson, du 4 au 6 avril, à Kara-Ikonbovka, près de l'Oufa, et à Tcheshnakovka. Le prince Galitzin emporte d'assaut Tatitchev, où s'était réfugié Pougatchev qui s'enfuit à Berda, puis à Kargali. Galitzin délivre Orenbourg et assiège Pougatchev dans Kargali. Le 10, Mansoucov délivre Iaik; le 23, Pougatchev défait, se retire dans les déserts des montagnes de l'Oural. Le 16 et le 18 mai, Michelson met en déroute une troupe nombreuse de rebelles, conduite par Salavatka; ensuite il passe le Iaik, et le 24, remporte une victoire sur les Bachkirs. Bientôt Pougatchev, sortant de sa retraite, reparut plus formidable; il s'empara de trois places, et enfin, le

30, de la forteresse de Troïzka. Le 31, battu par Koulou, qui ne le poursuivit pas, il prit Koyelga; mais atteint, le 2 juin, par Michelson à Varnalova, il éprouva une défaite si complète, qu'il ne s'échappa qu'avec cent hommes, du côté du lac d'Argal. Le 11, Michelson défait de nouveau Salavatka sur l'Al; le 13, il se défendit vaillamment contre Pougatchev, lui-même, à Kighi; le 15, il le mit en déroute sur l'Oufa. Malgré ces défaites sans nombre, le parti des rebelles semblait reprendre à chaque instant de nouvelles forces; le 21 juillet, Pougatchev, après avoir pris Ossa, surprend Tolstoï, le force à la retraite; le 22, marche avec vingt mille hommes sur Kasan, et le 23, emporte cette ville, qu'il livre aux flammes, n'ayant pu forcer la citadelle. Le même jour, Michelson arrive, défait Pougatchev, et délivre Kasan; le 26, il remporte, sur les rebelles, une victoire décisive sur la Kasanka. Paul Panin, envoyé comme général en chef contre Pougatchev, délivre Tzaritzin, rencontre les rebelles sur la route d'Astrakhan et les met en déroute; le 29, Pougatchev fait sa retraite au-delà du Volga; le 30, Michelson ayant passé le fleuve, lui coupe le chemin de Moscou. Pougatchev ne se décourage pas; le 17 août, il prend Saratov; le 1^{er} septembre, il assiège Zalitzin, que Michelson le force à abandonner le lendemain; le 4, son armée de vingt mille hommes est vaincue par ce général; il fuit au-delà du Volga, seulement avec soixante hommes. Des cosaques du Iaik faits prisonniers, offrent à Panin de découvrir la retraite du rebelle et de l'amener en vie, si on voulait leur accorder leur pardon. L'offre fut acceptée. En novembre, Pougatchev fut amené à Moscou, dans une cage de fer. Le 21 janvier 1775, il expia, par un supplice affreux, les cruautés inouïes qu'il avait commises. Quelques-uns de ses principaux complices furent punis de mort, à Moscou; d'autres, dans différentes villes où cet exemple parut nécessaire.

A l'ouverture de la campagne, Roumanzov, dont l'armée avait été renforcée, fit passer le Danube à son avant-garde le 27 juin, et la suivit le 2 juillet. Il prit si bien ses dispositions, que le grand-visir vit toutes ses communications interceptées. Un corps de vingt-huit mille Turcs, qui s'avancait au secours du camp de Schioumla, fut battu par Kamenskoï; tous les chariots de bagage furent brûlés. Le grand-visir, voyant son armée prête à se débander, demanda un armistice qui lui fut refusé. Roumanzov dicta les conditions de la paix; elle fut signée, le 21 juillet, à Routhouk-Kainardji. Les Tartares de la Crimée, du Bouljak et du Kouban sont reconnus indépendants: la Russie ni la Porte ne se mêleront pas de l'élection de leur khan; la Russie leur restitue tout ce qu'elle a conquis, à l'exception de Kertch, de Iénikalé, de Kinburn, d'Azov et de leurs territoires; elle rend la Valaquie, la Moldavie et la Bessarabie, ainsi que les îles de l'Archipel; le passage de la Mer-Noire dans l'Archipel est accordé aux navires marchands russes; les négociants russes jouiront, dans l'empire ottoman, des avantages accordés aux nations les plus favorisées; différentes clauses sont stipulées en faveur de la Moldavie et de la Valaquie; la Grande et la Petite-Kabarda seront cédées à la Russie, si le khan de Crimée y consent. La Russie s'engage à évacuer la Géorgie et la Mingrelie; la Porte renonce solennellement, et à perpétuité, à exiger des peuples de ces provinces des tributs de garçons et de filles, ou toute autre espèce d'imposition. Elle promet de ne reconnaître pour ses sujets, parmi ces peuples, que ceux qui lui ont appartenu de toute ancienneté.

1775. Ce n'était pas assez pour Catherine d'avoir enlevé à la Pologne tout le pays compris entre la Duna et le Dniepr; elle continua d'exercer son pouvoir dans ce royaume. La formation d'un conseil permanent qui tenait le roi dans une tutelle constante, la confirmation du droit d'élection et du *liberum veto*, stipulées par un traité signé à Varsovie, le 15 mars, mirent le sceau à la constitution vicieuse de la Pologne et consommèrent le partage, acte depuis longtemps improuvé par l'opinion publique.

Au mois de janvier, Catherine fit un voyage à Moscou. Depuis quelque tems, Potemkin, qui s'était distingué dans la guerre contre les Turcs, jouissait de la plus haute faveur auprès de cette princesse. A l'occasion de la paix, elle supprima l'impôt d'un dixième établi sur les produits des mines et des forges. Elle abolit l'usage d'exiger des Russes, à l'occasion de leur mariage, de petites contributions en argent et en bétail; le 7 avril, elle donna un gymnase à Saint-Petersbourg, pour les étrangers de la religion grecque.

Il manquait à l'empire des institutions et de l'administration intérieure. Le 18 novembre, Catherine ordonna une nouvelle circonscription des gouvernements et de nombreux changements dans le système de l'administration, changements qui, favorables aux sujets, le furent en même temps au pouvoir du chef autocrate de ce vaste empire.

1776. La grande-duchesse Natalie meurt en couches le 26 avril. Le 24 octobre, le grand-duc épousa Sophie-Dorothee-Augusta de Wurtemberg, qui prit le nom de Marie-Fédérovna.

Vers la fin de l'année, Sahim-Ghéraï, khan de Crimée, envoya une ambassade à Saint-Petersbourg.

1777. Gustave III, roi de Suède, inquiet de l'armement de quelques vaisseaux qui se faisait à Cronstadt, voulut connaître par lui-même l'état des choses; car il savait que l'impératrice n'avait vu qu'avec chagrin la révolution qu'il avait opérée dans son pays. La visite de Gustave, qui ressemblait à un hommage, ne put qu'être agréable à Catherine. Il fut accueilli au moins avec l'apparence de l'amitié, et reçut des présents fort riches; des cargaisons de froment furent le plus agréable de tous. Les deux souverains se quittèrent se méfiant l'un de l'autre.

Le 23 décembre, naissance du grand-duc Alexandre. Dans le courant de ce mois, la Néva déborde et cause de grands dommages dans la capitale.

1778. Lorsque dans le traité de 1774, la Russie avait stipulé l'indépendance des Tartares, il était évident qu'elle établissait les fondements de son autorité dans leur pays. Elle donnait au traité des interprétations nouvelles, et y demandait de nouvelles extensions; la protection accordée aux Voïévodes de Valaquie et de Moldavie, les rendait vassaux de Catherine, plutôt que de la Porte. La paix paraissait si mal assurée, que le grand-visir déclara à l'ambassadeur russe, que si le khan de Crimée ne rentrait sous la domination ottomane, et si la Russie ne restituait Kerich et Lénikale, la paix ne pouvait être de durée. La Porte cherchait, sous différents prétextes, à éluder, au moins en partie, l'exécution du traité de paix; elle s'opposait au passage des vaisseaux russes de la Méditerranée dans la Mer-Noire; elle continuait à exiger des contributions extraordinaires de la Moldavie et de la Valaquie, ce que la Russie soutenait être en opposition avec l'article 16 du traité. Enfin elle réussit, par l'influence qu'elle sut se ménager en Crimée, à faire chasser le khan Sahim-Ghéraï, et à le faire remplacer par un prince plus dévoué à ses intérêts. La Russie fit aussitôt entrer des troupes dans la Crimée; le khan déposé fut rétabli.

Le 19 octobre, fondation de Kherson sur la rive droite et près de l'embouchure du Dniepr; cette ville était destinée à servir d'entrepôt au commerce du Levant.

1779. Le 8 mai, naissance du grand-duc Constantin. Une nouvelle guerre semblait inévitable entre la Russie et la Porte; déjà même on en faisait de part et d'autre les préparatifs, lorsque, par la médiation de la France, une convention fut signée à Constantinople, le 21 mars. La Porte reconnaît de nouveau l'indépendance civile et politique des Tartares, et le khan que la Russie a pris sous sa protection. Les navires russes qui avaient été pris aux Dardanelles sont rendus. Toutes les clauses du précédent traité sont confirmées.

La succession de la Bavière avait élevé des nuages entre quelques puissances de l'Allemagne. Catherine avait fait remettre à la Cour de Vienne et à la diète de Ratisbonne, une déclaration relative aux difficultés qui s'étaient élevées pour la succession de la Bavière, et à la conduite de l'Autriche dans cette occasion. En même temps une armée marcha vers les frontières de la Galicie. Peu de temps avant la remise de cette note, le 30 octobre 1778, l'impératrice-reine avait réclamé la médiation de la Russie et de la France dans cette affaire. Catherine accepta cette proposition; elle envoya un ministre plénipotentiaire à Teschen, où, le 13 mai 1779, fut signé un traité, dont elle garantit l'exécution.

1780. Le traité d'alliance conclu avec la Prusse, en 1764, pour huit ans, avait été renouvelé en 1772; après l'expiration de ce terme, Catherine refusa de le renouveler une seconde fois, et n'accueillit pas une offre de Frédéric II, d'admettre la Turquie dans leur alliance, afin de forcer l'Autriche à se tenir tranquille. Catherine, qui ne regardait ses traités avec la Porte que comme un acheminement à de

nouvelles conquêtes, fut avertie par cette démarche de Frédéric, qu'elle ne pouvait pas compter sur lui pour l'exécution de ses vastes projets, et en conséquence se rapprocha de la Cour de Vienne. Au mois de mai, elle fit un voyage dans ses nouvelles acquisitions en Pologne. Joseph II flatta sa vanité en venant la visiter à Mohilev, où il était arrivé avant elle; il alla ensuite à Saint-Petersbourg. Il convint avec elle verbalement que, dans le cas d'une rupture avec la Porte, la Russie et l'Autriche s'agrandiraient aux dépens des Ottomans. On a dit que Catherine suggéra à Joseph l'idée de s'emparer de Rome et de l'Italie, et de rétablir ainsi véritablement l'empire d'Occident, pendant qu'elle fonderait à Constantinople un nouvel empire d'Orient. Il est probable que Joseph obtint la promesse de ne pas être entravé dans ses projets sur la Bavière, malgré les engagements que Catherine avait contractés par le traité de Teschen. Frédéric II tâcha d'effacer l'impression que le voyage de Joseph II avait produite sur l'esprit de l'impératrice, en envoyant à Saint-Petersbourg le prince Frédéric-Guillaume, son neveu et son héritier présomptif. Mais ce prince, quoiqu'il eût beaucoup plu à la Cour de Saint-Petersbourg, ne put réussir à faire changer le système qui y dominait et qui était celui du favori Potemkin.

La guerre avait éclaté entre la France et la Grande-Bretagne. L'Espagne s'était jointe à la première. Catherine, irritée de ce que deux bâtiments russes avaient été pris dans la Méditerranée par les Espagnols, voulut, à la sollicitation de Harris, ambassadeur anglais, envoyer une escadre pour forcer le cabinet de Madrid à donner la satisfaction qu'elle avait demandée de cette offense; le plénipotentiaire anglais avait même essayé de rompre l'amitié qui subsistait entre la Russie et la Prusse, et d'engager la première à former une liaison étroite avec la Grande-Bretagne. Mais il n'avait pu faire goûter ce système au comte de Panin, ministre des affaires étrangères. Ce ministre instruit des dernières démarches de Harris, eut l'air d'entrer dans les vues de Catherine et de partager son ressentiment; mais il lui présenta un plan qui, fondé sur les principes du droit des gens, et ayant pour but l'intérêt général des puissances, les rallierait toutes à la Russie et rendrait l'impératrice l'arbitre de l'Europe sans exciter de jalousie. Il lui fit voir dans l'exécution de ce plan, le moyen d'obtenir une satisfaction éclatante de l'Espagne, et des avantages immenses pour le commerce russe. Catherine agréa ce plan sans s'apercevoir qu'il était principalement dirigé contre la Grande-Bretagne. Panin fit sur-le-champ remettre aux Cours de Londres, de Versailles et de Madrid, et communiquer à celles de Stockholm et de Copenhague, une déclaration, datée du 28 février, qui contenait les principes de la libre navigation des bâtiments neutres, de port en port et sur les côtes des nations en guerre; cet acte finit par annoncer que l'impératrice, afin de maintenir ces principes et de protéger l'honneur de son pavillon, la sûreté du commerce et de la navigation de ses sujets contre qui que ce soit, fait armer une partie considérable de ses forces maritimes.

La France et l'Espagne applaudirent aux principes énoncés dans la déclaration de l'impératrice, et exaltèrent la sagesse de sa politique. Le Danemark et la Suède accédèrent à cette déclaration par des conventions conclues avec la Russie, le 9 juillet et le 1^{er} août; cette double accession fut notifiée aux puissances belligérantes.

1781. Les Provinces-Unies des Pays-Bas avaient été invitées à accéder à la neutralité armée; cette formalité fut remplie, le 3 janvier, par leurs plénipotentiaires à Saint-Petersbourg. Déjà la Grande-Bretagne, pour prévenir cette démarche, leur avait déclaré la guerre. Catherine essaya vainement de se porter pour médiatrice entre ces deux pays.

Le 10 juillet, la Russie conclut avec l'Autriche une convention pour le maintien de la neutralité armée.

1782. Cette année fut remarquable par l'érection de la statue équestre de Pierre I^{er} à Saint-Petersbourg. Le grand-duc et son épouse firent un voyage dans l'ouest et le sud de l'Europe.

Le 13 juillet, une convention fut conclue avec le Portugal pour le commerce des deux pays, et le 10 octobre, avec le Danemark.

La convention de 1779 avec la Porte, n'avait pas rétabli une parfaite harmonie entre les deux pays. Un vaisseau de guerre russe qui, en 1780, entra dans le canal de Constantinople, donna lieu à de nouvelles discussions, parce que le passage n'était accordé qu'aux navires marchands. La

Porte disputa aussi à la Russie le droit d'établir des consuls en Valachie et en Moldavie ; elle céda cependant sur ce dernier point, et une convention à cet égard fut conclue en 1781.

Mais en 1782, le khan Sahim-Ghéraï, dévoué à la Russie, ayant été chassé par Sélim son frère, une armée russe rétablit le premier, et une escadre, sortie d'Azov, coupa aux insurgés toute communication avec Constantinople. La Porte fit occuper l'île de Taman ; ses troupes furent bientôt délogées par les Russes : en même temps Sahim-Ghéraï réclamait la restitution d'Otchakov et de tout le Boudjak ; la Russie exigeait une satisfaction pour la violation exercée à Taman.

Ainsi la guerre paraissait imminente ; mais les partisans de la paix l'emportèrent à Constantinople. Un traité de commerce y fut signé le 21 juin de l'année suivante.

1783. Le traité était à peine conclu, qu'un manifeste, daté du 19 août, mais tenu secret jusqu'alors, ne permit plus de douter des véritables intentions de Catherine. Prétextant que la Crimée est devenue le théâtre de troubles continuels et de rébellions, que la Porte a violé l'indépendance de ce pays, et que cette conduite annule les engagements de la Russie, elle déclare prendre sous sa souveraineté la Crimée, l'île de Taman et le Kouban. Le khan Sahim-Ghéraï abdiqua en faveur de l'impératrice. Le pays fut soumis par une armée que commandait Potemkin.

Héraclius, tsar de Kartalinie et de Kakhéti en Géorgie, reconnut la souveraineté de l'impératrice, par un traité signé le 4 août.

Le 3 mai, un oukase abolit les fiefs masculins en Livonie et en Esthonie, et permet de disposer de ces terres comme de biens allodiaux.

Le 10 juillet, l'impératrice eut une entrevue avec Gustave III, à Frédéricshamn en Finlande.

Le 9 août, naissance de la grande-duchesse Alexandrine Paulovna.

1784. Malgré l'exaspération du peuple de Constantinople, qui demandait hautement la guerre contre les infidèles, le divan, réduisant l'effet du concert qui régnait entre les Cours de Vienne et de Saint-Petersbourg, crut devoir céder aux circonstances ; et, tout en se préparant aux hostilités, eut recours aux négociations par l'entremise des ambassadeurs de France et d'Angleterre. L'impératrice y mit fin en exigeant, au mois d'octobre 1783, une réponse catégorique sur la question de savoir si la Porte acquiesçait, oui ou non, à la cession de la Crimée. Ce langage impérieux produisit son effet ; une convention signée à Constantinople, le 8 janvier 1784, abrogea les articles du traité de Kainardji, qui avait établi l'indépendance de la Crimée. Le cours du Kouban forma la limite méridionale du territoire russe dans le pays de ce nom.

Catherine rend à la Crimée son ancien nom de *Tauride*, et au Kouban celui de Caucase. L'incorporation de la Crimée à l'empire russe, éprouva une forte résistance de la part des habitants. Souvarov et Paul Potemkin saccagèrent le pays, et massacrèrent hommes, femmes et enfants, partout où ils rencontraient de l'opposition ; on a porté le nombre des victimes à trente mille. Le général Proserovski s'honora en refusant d'obéir à des ordres sanguinaires. Le prince Potemkin, chargé d'amalgamer cette contrée avec le reste de l'empire, exécuta cette mesure avec un tel despotisme, que la plupart des Tartares quittèrent leur sol natal. Deux ans après la réunion, on n'y comptait plus que dix-sept mille habitants mâles, tandis qu'il avait souvent fourni cinquante mille combattants aux armées turques.

Le 22 février, un oukase ouvre à toutes les puissances amies les ports de Kherson, Sévastopoli et Théodosia sur la Mer-Noire.

Afin de punir les Cosaques zaporogues, qui avaient quelquefois combattu sur les Turcs, l'impératrice abolit leur établissement ; une partie fut transportée dans la Crimée et dans l'île de Taman.

Le 24 décembre, naissance de la grande-duchesse Hélène Paulovna.

1785. Le 3 mai, les droits et les privilèges des villes sont réglés : un oukase fixe les privilèges de la noblesse. Le 25 juillet, un manifeste invite les étrangers à venir s'établir dans les provinces méridionales de l'empire. Fondation d'écoles normales. En automne, Catherine fit un voyage à Moscou.

1786. Le 9 février, universités établies à Pleskov, Tcher-

nigov et Pensa. Le 10 février, l'empire est divisé en quarante-deux gouvernements ; le 9 juillet, défense de porter la somme des billets de banque au-delà de 6,600,000 roubles ; le 13, fondation d'une banque de prêt pour la noblesse et les villes. Oukase qui ordonne la diminution des intérêts de 6 à 5 pour cent ; un autre du 26, améliore les écoles de médecine.

Le 15 février, naissance de la grande-duchesse Maria-Paulovna.

1787. Le 18 janvier, Catherine part pour la Crimée ; devenue souveraine de ce pays, elle désira le connaître. Ce voyage, annoncé avec emphase et entrepris avec un faste asiatique, dut faire craindre à la Porte qu'il ne cachât des vues ambitieuses et des projets hostiles. Une armée russe, commandée par Potemkin, se rassembla sur le Dniepr ; elle paraissait trop considérable pour être destinée seulement à protéger le voyage de la souveraine. Après s'être arrêtée jusqu'au 3 mai à Kiev, où les nobles Polonais vinrent l'accueillir, Catherine s'embarqua sur le Dniepr. Des rochers gênaient la navigation de ce fleuve ; on les fit sauter pour que la flottille de vingt-deux galères, richement décorées, pût passer. Partout l'impératrice jouissait du spectacle de l'aisance et du bonheur de ses peuples ; elle apercevait de loin des villes et des villages ; mais il n'en existait que les murailles extérieures ; de près elle voyait une population nombreuse qui se précipitait autour d'elle pour la voir passer ; mais cette même population courait, pendant la nuit, pour lui donner plus loin, le jour suivant, le même spectacle. Sans doute elle fut la dupe de quelques-unes de ces supercheries ; sans doute aussi elle en devina d'autres : mais elle eut la complaisance de se prêter à l'illusion. Si des sommes excessives furent absorbées par ces parades, au moins ce ne fut pas sans utilité, puisque ces dépenses répandaient l'argent et l'industrie sur des pays de création nouvelle.

A Canev, gros bourg du gouvernement de Kiev, Catherine eut une entrevue avec le roi de Pologne, le 6 mai. Elle descendit le Dniepr jusqu'à Coidak, où elle rencontra, le 18, Joseph II. Les deux souverains arrivèrent ensemble à Kherson, dont une des portes était décorée de cette inscription fastueuse : *Route de Constantinople*. Les projets qui purent être formés dans cette ville, sont restés enveloppés du secret. On ne s'occupa en apparence que de plaisirs, de fêtes et de divertissements militaires. Catherine vit lancer à l'eau un vaisseau de soixante-quatorze canons et une frégate de quarante. A Bakhtchisarai, elle logea dans le palais des anciens khans. Elle fonda, en présence de Joseph, la ville d'Ecatérinoslav, sur la rive droite du Dniepr, et posa la première pierre de la cathédrale. Conduite à Poltava, on lui donna le spectacle de la célèbre bataille dans laquelle Charles XII fut vaincu par Pierre 1^{er}. Elle fut accompagnée par l'empereur jusqu'à Moscou ; au mois de juillet, elle fut de retour à Saint-Petersbourg.

Un traité de commerce avait été signé l'année précédente, le 1^{er} novembre, avec l'Autriche ; et un autre, le 12, avec la Suède ; le 6 janvier de cette année, Catherine en conclut un avec la Sicile, et le 10, un avec la France, dont le comte de Ségur était ambassadeur.

La Porte, informée du projet de Catherine de visiter la Crimée, rassembla une armée formidable dans les environs d'Otchakov, et fit de grands préparatifs par terre et par mer. Plusieurs différends s'étaient de nouveau élevés entre les deux Etats. Le ministre russe à Constantinople demandait que la Porte reconnût n'avoir aucune autorité sur les Géorgiens qui s'étaient soumis à Constantinople, qu'elle mît fin aux incursions des Lesghis ; qu'elle acceptât un consul russe à Varna ; qu'elle donnât des éclaircissements suffisants sur ses derniers armements ; qu'elle apportât un terme aux vexations que le fréquent changement des hospodars faisait éprouver aux Valaques et aux Moldaves. Le divan, en repoussant par une note les griefs de la Russie, se plaignit de plusieurs infractions que la Russie s'était permises à la paix de Kainardji ; il accusa le consul russe à Alexandrie d'avoir été en correspondance avec les beys rebelles d'Égypte ; et les consuls en Valachie et en Moldavie, de protéger les sujets de la Porte qui voulaient sortir des États du grand-seigneur.

Catherine ne voulait pas la guerre avec les Turcs, parce qu'elle avait de l'inquiétude du côté de la Suède ; d'ailleurs, rien n'était préparé pour l'exécution des grands desseins qu'elle avait conçus pour l'empire d'Orient. Mais Potemkin avait des vues contraires à celles de sa souveraine ; il sut irriter l'amour-propre des Turcs qui étaient excités par l'An-

gleterre et la Prusse. Vainement M. de Ségur et M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeurs de France, le premier à Saint-Petersbourg, le second à Constantinople, essayèrent de conjurer l'orage. Catherine offrit, pour désarmer les Ottomans, des concessions qui devaient coûter beaucoup à son orgueil. Mais avant que ces offres fussent arrivées sur les rives du Bosphore, la guerre y était déclarée.

Le 26 juillet, le grand-visir requit de M. de Bulgakov, ambassadeur russe, un engagement formel portant que les griefs de la Porte seraient redressés. M. de Bulgakov refusa de le signer; le 10 août, il fut envoyé aux Sept-Tours. En même tems la Porte déclara la guerre à la Russie.

Romanzov commanda l'armée d'Ukraine, destinée à couvrir les opérations de celle de Crimée, conduite par Potemkin, et à agir de concert avec celle des Autrichiens; mais la jalousie du favori empêcha Romanzov d'entreprendre rien qui fût digne de son ancienne réputation. Pour le forcer de rester en Ukraine, Potemkin préféra rester lui-même dans l'inaction pendant toute la campagne. Le 24 septembre, la flotte turque commence des attaques contre le fort de Kinburn, protégé par le corps de Souvarov: le 12 octobre, les Turcs perdirent près de sept mille hommes dans une de ces affaires.

Le 20 décembre, traité de commerce avec le Portugal.

1788. Le 9 février, oukase accordant aux paysans de la Couronne le droit d'acheter des nobles, leurs voisins, de petits villages et des métairies.

Le 21 mai, naissance de la grande-duchesse Catherine-Paulovna.

L'hiver se passa en préparatifs et en négociations. Peut-être les efforts de M. de Choiseul-Gouffier et de M. de Ségur eussent-ils réussi à ramener la paix, si un courrier dépêché par M. de Ségur à M. de Choiseul, portant l'approbation donnée par l'impératrice à un plan de conciliation combiné entre les deux ambassadeurs, n'eût pas été assassiné en route. Joseph II avait aussi offert en apparence sa médiation; mais, dès le 9 février, il déclara la guerre à la Porte.

Vers la fin de juin, un corps russe commandé par Soltikov, et réuni aux Autrichiens sous Cobourg, investit Chotchin, pendant que Potemkin passa le Bog pour former le siège d'Otchakov. Le 26 juin, le capitain-pacha attaqua, dans le Liman ou Estuaire du Dniepr, la flotte russe sous les ordres du prince de Nassau-Siegen; il fut entièrement défait; quatre de ses vaisseaux de ligne et trois frégates sautèrent en l'air; les Russes prirent un vaisseau de cinquante canons; les Turcs perdirent six mille hommes, dont deux mille périrent dans les flammes ou dans les eaux. Une partie des vaisseaux restants se réfugia vers Otchakov, où le prince de Nassau acheva de les détruire dans la nuit du 11 au 12 juillet. Potemkin assiégea alors cette place par terre et par mer; elle était défendue par une armée de quarante mille hommes.

Le 19 septembre, Chotchin se rendit par capitulation.

L'armée russe devant Otchakov avait souffert des pertes considérables, tant par les sorties meurtrières de la garnison que par les fatigues, par la famine et par un froid excessif contre lequel elle ne pouvait se garantir. Bérézov, situé à l'embouchure du Dniepr, offrait aux Turcs un port commode, d'où ils faisaient passer des secours de toutes sortes aux assiégés. L'amiral Ribas, napolitain au service de Russie, l'enleva; ce qui facilita l'assaut. Potemkin le fit livrer le 17 décembre, jour de Saint-Nicolas, patron de la Russie. La garnison turque fit une résistance furieuse. Le carnage fut affreux; les vainqueurs n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe; quarante mille individus perdirent la vie.

Dans le nord de l'empire, un autre ennemi s'était élevé contre Catherine, tandis que les armées russes étaient occupées dans le midi. Le roi de Suède s'était engagé par un traité avec la Porte, à attaquer la Russie. L'impératrice ayant équipé à Cronstadt, au printemps de 1788, une flotte de quinze vaisseaux de ligne destinée pour la Méditerranée; Gustave fit sortir de Carlscrona, le 9 juin, une escadre commandée par le duc de Sudermanie, son frère, qui fit voile vers le golfe de Finlande. En même tems il arma une flottille de quatre-vingt-huit galères, et rassembla en Finlande une armée. La flotte russe, sous les ordres de l'amiral Greig, appareilla de Cronstadt le 16 juin.

Le comte Rosoumovski, ministre de Russie en Suède, remit, le 18 juin, une note pour demander une explication

au sujet de ces armements: cette note portant qu'elle était adressée au roi et à tous ceux de la nation qui participaient au gouvernement, Gustave regarda cette expression comme une offense pour sa personne et accusa Rosoumovski d'avoir voulu semer la désunion entre le gouvernement et la nation. En conséquence, il lui ordonna de quitter le royaume et voulut le forcer de s'embarquer sur un petit navire qui devait le transporter à Saint-Petersbourg. Le ministre refusa, et ne quitta Stockholm que le 11 août pour se rendre à Lubeck.

Le 28 juin, les forces de terre et de mer de Gustave étaient réunies à Svéaborg, en Finlande. Le 1^{er} juillet, ce prince fit présenter son ultimatum par le secrétaire de la légation suédoise à Saint-Petersbourg; il demandait la punition exemplaire de Rosoumovski, et à titre de dédommagement, pour les frais de ses armements, la cession de la Finlande-Russe et de la Carélie avec Kexholm; enfin l'acceptation de sa médiation pour la paix entre la Russie et la Porte; il demandait de plus, que la flotte russe dans la Baltique fût désarmée, et que les troupes russes envoyées en Finlande fussent rappelées, tandis que lui-même se réservait de rester sous les armes jusqu'à la signature de la paix avec la Porte.

Le 11 juillet, Catherine répondit par une déclaration de guerre, suivie, le 12 août, d'un manifeste sur les faits qui l'avaient motivée. Gustave, par une contre-déclaration datée d'Helsingfors, du 21 juillet, mais publiée seulement le 29 août, accuse la Russie d'avoir voulu détacher la Finlande de la Suède.

Tout indiquait que Gustave avait fait ses préparatifs depuis long-tems; on a prétendu qu'il fit une faute de déclarer la guerre avant que la flotte russe destinée pour la Méditerranée fût éloignée de Cronstadt, parce qu'à lors il aurait trouvé ce port sans vaisseau et Saint-Petersbourg sans défense. Dès que l'on sut dans cette capitale que les Suédois marchaient sur la Finlande, on reconnut la faute que l'on avait faite de laisser de ce côté les frontières de l'empire absolument ouvertes. L'effroi commença à régner à Saint-Petersbourg; les équipages de l'impératrice étaient prêts, tout était disposé pour gagner Moscou. Il n'y avait pas cinq cents cosaques sur les côtes méridionales du golfe de Finlande. L'impératrice fit partir ses gardes pour l'armée. Les deux corps russes qui se réunirent à la hâte à Vilmanstrand, en Finlande, et à Reval, en Esthonie, sous les ordres des généraux Michelson et Anhalt, étaient extrêmement faibles. Le comte de Mouchin-Pouchin, qui en prit le commandement général, ne put rassembler que quatorze mille hommes. Le grand-duc alla au quartier-général.

Les Suédois commencèrent les hostilités par la prise de Nyslot, dont ils assiégèrent le château, et par une invasion en Carélie. Gustave, avec le principal corps d'armée, se porta, le 19 juillet, sur Frédéricshamn, qui fut assiégé par terre et par mer. Mais bientôt le manque de vivres força les Suédois de renoncer à ce siège. On a dit que le roi résolut de faire retraite, parce qu'il fut abusé par une lettre que les Russes laissèrent intercepter à dessein, et qui annonçait au commandant de la place, l'approche de douze mille hommes qui marchaient à son secours.

Le 17 juillet, la flotte suédoise combattit dans le golfe de Finlande, près de Høglund, la flotte russe. Chaque parti s'attribua la victoire; chacun prit un vaisseau de soixante-quatorze à l'autre. Mais la flotte russe continua de tenir la mer, et tint celle des Suédois bloquée pendant le reste de la campagne, dans le port de Svéaborg.

L'inquiétude n'était pas encore diminuée à Saint-Petersbourg, lorsqu'un événement extraordinaire paralisa les projets de Gustave. Un grand nombre d'officiers suédois, séduits, a-t-on dit, par l'or de la Russie, refusèrent de marcher davantage contre l'ennemi, prétendant que le roi n'avait pas le droit de faire une guerre offensive sans consulter la diète. Ils demandèrent même au duc de Sudermanie, chargé du commandement pendant l'absence de son frère, que les préparatifs hostiles des Danois en Norvège avaient rappelé dans sa capitale, qu'il proposât une suspension d'armes au général russe, pour mettre fin à une guerre entreprise au mépris des lois fondamentales. Le duc refusa naturellement d'accéder à cette demande; alors les officiers s'oublirent au point d'envoyer une députation à Saint-Petersbourg, pour déclarer au gouvernement russe que l'armée suédoise ne passerait pas la frontière, pourvu que l'impératrice ordonnât à ses troupes de ne pas entrer en

Finlande. Catherine, oubliant en ce moment qu'elle était souveraine, accueillit favorablement la députation. On arrêta un armistice que les officiers insurgés communiquèrent au duc de Sudermanie : ce prince, cédant à la nécessité, l'accepta.

1789. La campagne commença par le siège de Bender, qu'entreprit le général Kamenskoï : le 1^{er} mai, il prit Galacz. Romanzov, rebuté de toutes les contrariétés que Potemkin lui faisait éprouver, se démit du commandement de l'armée d'Ukraine, dont Repnin se chargea. Le 1^{er} août, le prince de Cobourg, aidé par Souvarov, battit à plate couture l'armée turque à Fokchani, en Moldavie.

Le 12 septembre, Repnin vainquit le séraskier Hassan-Pacha, qui avait passé le Danube à Ismaïl, et le força de se renfermer dans cette place. Le 22, Souvarov ayant amené sept mille hommes au prince de Cobourg, qui en avait vingt-quatre mille, l'armée du grand-visir, forte de quatre-vingt mille hommes, fut battue à Martinestie sur le Rimmik, en Valachie; ses débris repassèrent le Danube après avoir perdu leur artillerie, leurs munitions, quatre mille fourgons de bagages et leur trésor. Après cette victoire, le corps russe se sépara de nouveau de l'armée du prince de Cobourg, comme il avait fait après la bataille du 1^{er} août.

L'avant-garde de Potemkin eut, le 26 septembre, un avantage à Kauchan. Le 13 octobre, Platov, à la tête des cosaques, prit Akierman ou Bialogrod, à l'embouchure du Dniestr. Potemkin termina la campagne par la prise de Bender, qui capitula le 14 novembre. Ribas s'empara, à la vue de l'escadre turque, du fort d'Atchibie. On y trouva une nombreuse artillerie et une grande quantité de poudre, dont l'armée russe avait le plus grand besoin. Ce fut par les conseils de Ribas qu'Odessa fut fondée; il fut chargé de diriger les travaux de cette place.

Des négociations avaient été inutilement ouvertes à Iassy, au mois de juillet : elles furent reprises, en novembre, à Fokchani.

En Finlande, le succès des armées se partagea. Le 19 juin, Michelson remporta un avantage sur les Suédois à Parassala; mais, le 28, Gustave vainquit les Russes près de Frédéricshamn, et le 3 juillet, à Likala; le 20, les Russes furent encore repoussés à Packumaki. Sur mer, les escadres suédoise et russe se livrèrent, entre Bornholm et Oeland, le 26 juillet, un combat dont le résultat fut incertain. Les Suédois rentrèrent dans le port de Carlserona; la flotte russe opéra sa jonction avec une escadre qui, depuis longtemps, était sur la rade de Copenhague.

Le 24 août, la flotille des galères russes, commandée par le prince de Nassau, attaqua celle des Suédois à Rogensalm, près de Svenskund, et la défit. A la suite de cet échec, les Suédois furent obligés d'abandonner la Finlande-Russe, le 1^{er} septembre.

1790. L'hiver se passa en négociations; les cabinets de Londres, de La Haye et de Berlin s'interposèrent vivement pour rendre la paix au nord de l'Europe. Catherine fit connaître à la Prusse, par une note que remit, le 8 janvier, son ministre à Berlin, les conditions auxquelles elle consentait à traiter de la paix. C'était le renouvellement entier des anciens traités avec la Suède, et une amnistie pleine et entière pour les sujets réciproques condamnés pour avoir porté les armes contre leur patrie; enfin, elle exigeait qu'un acte constitutionnel interdit au roi de Suède la faculté de déclarer une guerre offensive, et l'obligeât même de recourir à la diète pour prendre des mesures de défense. Elle ne voulait pas que, dans le traité à conclure avec la Suède, il fut question de la Porte.

La guerre continua donc, puisqu'il était impossible de négocier sur ces bases attachées à l'indépendance de la Suède. Gustave ouvrit lui-même la campagne le 15 août; il força les postes de Koernakoski et de Suoménien, près de Villmanstrand, et obtint ensuite un avantage plus marquant sur Denisov à Valkiala. Le 30, les Russes, voulant, sous les ordres du prince d'Anhalt, reprendre le poste de Pardokoski sur le lac Saima, furent repoussés avec perte; en revanche, ils vainquirent les Suédois à Anizela, les 4 et 5 mai, et le 4 juin, forcèrent Armfeld, général suédois, à reculer à Savitaipol. Le 25, Meyerfeld, général suédois, s'empara du poste de Högfors, et, le 27, établit son quartier-général à Kyménégorod.

Sur mer, les combats furent plus décisifs. Aussitôt que la fonte des glaces le permit, l'amiral suédois Cederström vint

avec deux frégates devant Rogervik ou Baltisch-port, en Esthonie, et y détruisit les magasins considérables qui s'y trouvaient. Le 14 mai, la grande flotte suédoise commandée par le duc de Sudermanie, et forte de vingt-trois vaisseaux de ligne et seize frégates, attaqua la flotte russe stationnée à Réval, qui n'avait que quatorze vaisseaux de ligne, mais qui était protégée par les batteries de terre. Les Suédois perdirent trois vaisseaux, dont un tomba au pouvoir des Russes, auxquels ils ne firent pas beaucoup de mal; cependant ils restèrent dans les parages de Réval jusqu'au 23 mai; alors ils firent voile vers la Finlande.

Gustave, ayant pris le commandement de sa nombreuse flottille de galères, attaqua, le 15 mai, celle des Russes à Frédéricshamn; ceux-ci, ayant perdu une trentaine de bâtiments, se retirèrent sous la place. Gustave la salua, le 17 et le 18, de quelques volées de coups de canon, et fit mettre le feu aux bâtiments qui étaient dans le port; le 25, il cingla du côté de Viborg, débarqua quelques troupes à dix lieues de Saint-Petersbourg, et répandit de nouveau l'alarme dans cette capitale. Après cette espèce de bravade, il ramena sa flottille à Borgo, en Finlande.

Le 3 juin, le duc de Sudermanie rencontra la grande flotte russe de dix-sept vaisseaux de ligne et dix-sept frégates, sortie quelques jours auparavant de Cronstadt: les Suédois furent attaqués à trois heures du matin. Le combat fut indécis; le roi vint avec ses galères au secours de son frère; mais la violence du vent le força de retourner à son mouillage. Le 5, la canonnade recommença sans plus de résultat.

Le 6 juin, la seconde flotte russe sortie de Réval, opéra sa jonction avec celle de Cronstadt; ce qui porta les forces des Russes à trente vaisseaux de ligne et dix-huit frégates. Cette grande supériorité obligea les Suédois à se retirer à Borgo et dans le golfe de Viborg, où le roi était avec ses galères; ils y restèrent bloqués pendant quatre semaines. Ainsi toutes leurs forces maritimes et leur roi couraient le risque de tomber entre les mains des Russes; déjà ils souffraient du manque d'eau et de vivres; déjà le prince de Nassau, sûr de sa proie, avait proposé à Gustave de se rendre par capitulation. Les Suédois se tirèrent de ce péril extrême par une entreprise des plus audacieuses. Décidés à profiter du premier vent d'est pour se frayer un passage à travers la flotte russe, ils lâchèrent sur la grande flotte commandée par l'amiral Tchitchagov, trois brûlots qui devaient leur ouvrir la voie. Un des brûlots s'étant trop approché d'un vaisseau et d'une frégate des Suédois, ces deux bâtiments prirent feu et sautèrent en l'air. Les Suédois profitèrent de la confusion et de l'ouverture produites dans la ligne russe par les brûlots, pour forcer le passage; mais ils y perdirent sept vaisseaux de ligne, trois frégates et cinq mille hommes. La flottille des galères, attaquée par le prince de Nassau, laissa en son pouvoir une trentaine de voiles.

Vainqueurs dans cette journée, les Russes éprouvèrent une défaite, le 9, à Svenskund, où la flottille suédoise s'était retirée; plusieurs galères furent brûlées, ou périrent d'une autre manière; cinquante-cinq tombèrent entre les mains de l'ennemi, ainsi que cinq mille hommes qui avaient cherché un refuge sur les îlots pour échapper au naufrage. Parmi les bâtiments pris, se trouva celui que le prince de Nassau avait monté.

Les Russes restaient maîtres de la mer, et il dépendait de Catherine d'envoyer une flotte dans la Méditerranée; Gustave avait éprouvé, dans la journée du 3 juillet, une perte qui ne pouvait pas être réparée de quelques années. Catherine, ayant appris d'un prisonnier renvoyé du camp suédois que ce prince n'était pas éloigné de la paix, bâta la conclusion d'un traité que les circonstances lui rendaient aussi désirable qu'au roi de Suède; car elle n'était pas sans inquiétude du côté de la Prusse et de la Pologne. La paix fut signée le 3 août dans la plaine de Yérelé, sur le Kyméné. Les choses furent rétablies sur l'ancien pied.

Aux mois de mars et d'avril, des négociations pour la paix eurent lieu à Iassy; elles n'eurent pas plus de résultat qu'une tentative faite au commencement de l'année par la Prusse, pour que la paix se rétablît par sa médiation. Du reste, les hostilités furent d'abord poussées avec peu de vigueur. Une flottille russe commandée par Lambro Cazzioni, fut dispersée près d'Andro, dans l'Archipel, par une escadre turque supérieure en force. La grande flotte turque combattit la flotte russe le 19 juillet, près de Iénikalé; l'affaire fut longue et meurtrière, mais resta indécise. Dans

une autre bataille navale livrée dans les parages de Sébastopol, les 8 et 9 septembre, la flotte russe, commandée par l'amiral Outchakov, fut dispersée et souffrit de grandes pertes.

L'armée de terre ne commença ses opérations que fort tard. Potemkin la dirigea en trois colonnes sur Kilianova, Ismaïl et Brailov. Les retranchements de Kilianova furent forcés le 15 octobre; bientôt après, Ribas, entré avec la flottille russe dans une bouche du Danube, força la ville de se rendre le 29, au moment où l'armée de terre allait escalader les remparts. Dans les premiers jours de décembre, les flottilles du Danube se livrèrent plusieurs combats; le plus sérieux fut celui du 7; chaque parti s'attribua la victoire. Le 22, Souvarov emporta Ismaïl d'assaut; les Russes, repoussés trois fois, restèrent enfin maîtres de la ville. La garnison et une grande partie des habitants furent passés au fil de l'épée: cinquante mille Turcs périrent dans cette journée.

1791. Le grand-visir, ayant réuni une armée de cent mille hommes, espérait débloquer Brailov; le 9 juin, Koutouзов battit son avant-garde. Le 10 juillet, Repnin, qui commandait dans l'absence de Potemkin, retourna à Saint-Petersbourg, défit avec quarante mille hommes l'armée turque près de Matchin, en Valachie. Quelques jours auparavant, le 3 juillet, Goudovitch, général des troupes du Caucase, avait pris Anapa, place importante sur la Mer Noire, et la clef du Kouban; elle était défendue par vingt-cinq mille hommes.

Le 11 août, l'amiral Outchakov, avec seize vaisseaux de ligne et vingt-trois moindres bâtiments, combattit près du cap Kalérah-Ballien la flotte turque, forte de dix-huit vaisseaux et de dix-sept frégates: l'affaire ne fut pas décisive. La flotte turque se retira dans le port de Varna; Outchakov allait l'y suivre, quand il apprit la signature des préliminaires de paix.

La Prusse ayant invité de nouveau Catherine à accepter sa médiation pour sa paix avec la Porte, cette princesse répondit par un refus formel, et déclara qu'elle saurait, sans aucune intervention étrangère, s'arranger avec ses adversaires. Alors Frédéric-Guillaume porta à quatre-vingt mille hommes son armée placée en Prusse. Catherine, de son côté, réunit cinquante-quatre mille hommes en Livonie, sous les ordres d'Igelstrœm, et dans la Russie-Blanche, cinquante-sept mille commandés par Dolgoroucki. La Grande-Bretagne, toujours intimement liée à la Prusse, déclara au cabinet de Saint-Petersbourg que, sans exiger que sa médiation et celle de ses alliés fussent acceptées, elle ne permettrait pas qu'on imposât des sacrifices à la Porte. En même tems elle annonça l'intention de faire entrer une flotte dans la Baltique.

Le Danemark, invité par les alliés à remplir le rôle de médiateur auprès de la Russie, l'accepta; l'impératrice y consentit, en déclarant que son honneur et la sûreté de son empire ne lui permettaient d'accepter qu'un *statu quo* modifié. Pendant cette négociation, le ministère anglais pressa des préparatifs de guerre, et dans les derniers jours de mars, envoya son ultimatum à Saint-Petersbourg. Il insistait de nouveau sur le *statu quo* strict; mais cédant au vœu de l'opinion publique, manifesté par l'opposition qu'il rencontra au parlement, il adopta le plan conciliatoire du ministre danois. Ce fut à cette occasion que Catherine, pour marquer sa reconnaissance de l'énergie que le célèbre Fox avait mise à combattre les projets du ministère britannique, fit placer son buste dans sa bibliothèque impériale, parmi ceux des grands orateurs de l'antiquité.

Le 11 août, les préliminaires de la paix furent signés à Galatch. On n'en connaît pas le détail: on sait que ses conditions étaient à peu près conformes à celles du traité définitif. Les négociations furent transportées à Yassi; les plénipotentiaires turcs y arrivèrent le 1^{er} octobre. Potemkin y était venu l'esprit rempli de projets guerriers. Les contrariétés que lui fit éprouver l'idée de la pacification aggravèrent les maux dont il souffrait déjà. Cette ville lui devint odieuse; il en sortit le 15 pour aller à Otchakov, mais il mourut en route le lendemain.

La Pologne, lasse du joug que Catherine lui avait imposé, voulut profiter de la guerre que cette princesse faisait aux Ottomans, pour s'en débarrasser. La diète ayant décrété, en 1788, que l'armée serait augmentée, le ministre de l'impératrice à Varsovie représenta, par une note du 3 novembre, que cette mesure était une infraction aux traités

subsistants. La diète protesta; le conseil permanent fut supprimé; le ministre russe déclara que tout changement dans la forme du gouvernement serait regardé comme contraire aux traités.

Un parti contraire au nouvel ordre de choses avait réclamé l'appui de Catherine en 1791. Une armée russe entrée en Pologne se réunit près de Cracovie aux Prussiens, contre Kosciuzko; marchant ensuite sur Varsovie, les deux armées s'emparèrent de Praga le 4 novembre; le 6, la capitale fit proposer à Souvarov une capitulation qui fut acceptée.

La révolution française avait éveillé toute la sollicitude de Catherine; en 1790, elle avait prohibé l'entrée de toutes les marchandises venant de France. Le 19 septembre 1791, son ministre près le cercle du Rhin remit aux princes français à Cologne une lettre de sa souveraine, qui l'autorisait à négocier en son nom avec eux. Le 29 octobre, elle conclut avec le roi de Suède, naguère son ennemi, un traité d'union intime.

1792. Le 9 janvier, la paix fut signée avec la Porte à Tassy. La Russie rendit toutes ses conquêtes, excepté les pays à la gauche du Dniestr, qui devint la nouvelle limite des deux empires.

Le 18 mai, Catherine fait notifier à la diète de Pologne qu'elle désapprouve la nouvelle constitution. Soixante mille Russes entrent en Pologne, quarante mille en Lithuanie. Ces deux armées appuient les confédérations formées contre les institutions récentes. Les Polonais, trop inférieurs en nombre, furent défaits, le 14 juin, à Bornskovea, le 17 à Dubienka, le 18 à Polouny, malgré la bravoure de Joseph Poniatowsky et de Kosciuzko.

Le 12 juillet, traité d'alliance défensive signé à Saint-Petersbourg, entre la Russie et l'Autriche.

Le 7 août, l'impératrice conclut un traité d'alliance avec le roi de Prusse.

1793. Une diète polonaise était convoquée à Grodno, sous l'influence de la Russie: le roi de Prusse s'empara de plusieurs territoires à sa convenance. La consternation que cette nouvelle répandit en Pologne ne fut égalée que par celle qu'y causa une note présentée le 9 avril par le ministre de Russie; il y annonçait que l'impératrice, d'accord avec l'Autriche et la Prusse, avait résolu de renfermer la république dans des limites plus étroites, et d'incorporer à son empire les provinces limitrophes.

Le 20, ce même ministre exigea que les biens des adhérents de la constitution de 1791, qui étaient sortis du royaume, fussent séquestrés. Par une autre note du même jour, il demanda la punition de plusieurs membres de la confédération, qui avaient protesté contre la déclaration des puissances alliées, et annonça qu'il allait faire séquestrer leurs biens par les troupes impériales.

La diète s'ouvrit à Grodno le 17 juin; elle opposa une vigoureuse résistance aux prétentions de la Russie et de la Prusse. Pour mettre une fin à cette lutte, l'ambassadeur russe fit arrêter, le 2 juillet, douze nonces; cependant leur élargissement fut demandé et obtenu: enfin, après bien des pourparlers suivis de menace, la diète accepta, le 17 août, le traité proposé. La Pologne cédait à la Russie la plus grande partie de la Lithuanie et de la Volhinie, toute la Podolie et l'Ukraine, ayant ensemble une surface de quatre mille cinq cent cinquante-trois milles géographiques carrés, et une population de trois millions onze mille six cent cinquante-huit âmes. La Russie garantit à la Pologne son territoire actuel.

La diète ayant ensuite montré de la répugnance à céder à la Prusse les provinces dont celle-ci s'était emparée, l'ambassadeur russe remit à la diète la rédaction de l'article du traité où il était question de cette cession, et exigea que le traité fût signé le 2 septembre. Prévoyant une forte opposition, il déclara à la diète, ce jour-là, qu'il ne pouvait plus tarder d'extraire l'esprit de jacobinisme qui s'était manifesté dans l'assemblée; qu'informé de l'existence d'une conspiration contre la personne du roi, les sénateurs, les ministres et les nonces bien pensants, il avait en conséquence fait cerner de troupes le lieu des séances; que douze officiers assisteraient à la séance, et qu'il s'attendait bien qu'elle ne déserrerait pas sans avoir signé le traité.

La diète eut le courage de déclarer que, forcée par une série de violences, elle ordonnait malgré elle à la députation de signer le traité, mais à certaines conditions. Les mi-

nistres des deux Cours ayant vainement réitéré leurs efforts pour qu'il fût accepté purement et simplement, l'ambassadeur de Russie fit arrêter, le 23 septembre, les quatre nouces les plus récalcitrants, et garnir de troupes les portes du château. Le traité fut signé le lendemain.

Le 16 octobre, un traité d'alliance fut signé entre la Russie et la Pologne; c'était réellement un pacte qui soumettait ce pays à l'empire russe.

Le 9 octobre, le grand-duc Alexandre épousa la princesse Louise-Marie-Augusta de Bade, qui prit le nom d'Élisabeth-Alexievna.

Catherine continuait à montrer son horreur pour les principes de la révolution française; elle avait soutenu par des sommes considérables d'argent les princes français et les chefs des émigrés; elle avait traité avec différents princes pour les engager à entrer dans la coalition; elle avait ordonné avec beaucoup d'ostentation des armemens par terre et par mer, et annoncé qu'en vertu de son traité avec l'Autriche, elle allait faire marcher un corps de troupes au secours de cette puissance. Aussitôt que la nouvelle de la catastrophe du 21 janvier 1793 fut parvenue à Saint-Petersbourg, l'impératrice défendit tout commerce entre la Russie et la France, et, le 19 février, rompit le traité du 11 janvier 1787. Il fut en même tems enjoint à tous les Français de sortir de l'empire dans trois semaines, à moins qu'ils n'abjurassent formellement les principes révolutionnaires, et ne renouassent à toute correspondance avec leurs amis en France. Son ambassadeur à Londres conclut, le 25 mars, un double traité avec la Grande-Bretagne; l'un se rapporte au commerce entre les sujets des deux États, l'autre a pour objet de se concerter sur les moyens d'opposer une barrière aux dangers qui menaçaient l'Europe. Du reste, Catherine ne fit pas mettre en mer sa grande flotte, dont elle avait annoncé officiellement le départ pour le printemps prochain.

S. A. R. le comte d'Artois étant venu à Saint-Petersbourg, y fut accueilli avec une distinction particulière par l'impératrice, qui lui fit don d'une épée.

1794. Le 26 février, le grand-duc Constantin épousa la princesse Julie-Henriette-Élrique de Saxe-Cobourg, qui prit le nom d'Anne-Fédorovna.

Les Polonais, exaspérés de l'oppression de leur patrie, s'étaient insurgés. En avril, Madalinski attaqua un régiment d'infanterie russe, et lui enleva sa caisse. Le 4, Kosciuzko défait près de Raslawicz un corps russe de sept mille hommes, commandé par Tormusov et Denisov. Le général Igelström, qui commandait à Varsovie, y fit entrer des troupes russes, parce qu'il ne se fiait pas à la garnison; peu de tems après, il en fit marcher une partie contre Kosciuzko. Ayant voulu désarmer la garnison polonaise, son dessein transpira; il fut attaqué dans la nuit du 16 au 17; enfin, les Russes, après une résistance de trente-six heures, qui leur coûta deux mille tués et autant de prisonniers, parvinrent à sortir de Varsovie au nombre de douze cents.

L'insurrection éclata presque en même tems à Wilna et à Grodno; tous les Russes y furent tués ou faits prisonniers; les régiments entrés au service de la Russie désertent en masse pour se ranger sous les drapeaux de Kosciuzko.

Mais les Polonais pouvaient-ils espérer de triompher des trois puissances qui les entouraient? Une armée russe commandée par Kœnig et Zoubov, s'avança en Lithuanie; le 12, elle défait un corps polonais et força Wilna d'ouvrir ses portes. Une autre armée de vingt mille hommes, sous les ordres de Souvarov, entra en Volhinie, au commencement de septembre, et marcha droit sur Varsovie. Le 18, il délogea de Brzesc Siérakowski, commandant quinze mille Polonais, et, le lendemain, le défait sur le Boug. Souvarov se joignit ensuite à Repin, qui arrivait de Grodno avec quarante mille hommes.

Sorti de Varsovie, Kosciuzko rencontra, le 10 octobre, près de Macziéwice, le général Fersen. Les Russes, exaspérés par le carnage qui avait eu lieu à Varsovie, tombèrent avec une fureur inexprimable sur les Polonais; qui furent défaits; six mille restèrent sur le champ de bataille, trois mille tombèrent entre les mains des Russes; Kosciuzko blessé fut fait prisonnier.

Souvarov, continuant sa marche sur Varsovie, rencontra, le 28 octobre, près du Bog, un corps polonais qu'il vainquit. Le 4 novembre, il emporta d'assaut Praga, faubourg de Varsovie, sur la rive droite de la Vistule; douze mille Polonais y perdirent la vie, dix mille furent pris, deux

mille se noyèrent. Le 7, Varsovie se rendit; Souvarov y fit son entrée le 9. Le reste de l'armée polonaise qui avait fait sa retraite, essaya de gagner la Galicie; il fut forcé de mettre bas les armes, le 19, à Radoczyn. La plupart des chefs de la dernière insurrection furent transportés en Russie.

1795. Le 7 janvier, le roi de Pologne, invité par l'impératrice d'aller à Grodno, quitta Varsovie, où déjà le général russe Buxhœden régnait avec un pouvoir absolu. Le sort de la Pologne était décidé par les Cours de Saint-Petersbourg, de Vienne et de Berlin. Par le dernier partage, la Russie obtint le reste de la Lithuanie et de la Volhinie, la Courlande et la Samogitie; ce qui composait une surface de deux mille trente milles carrés géographiques, ayant une population d'un million cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix âmes. Les États de Courlande voulurent se donner le mérite d'une soumission volontaire; l'acte en fut signé à Mittau, le 17 mars. L'impératrice l'accepta le 15 avril, et confirma tous les privilèges du pays. Enfin, le 17 mai, les duchés de Courlande et de Sémigalle avec le duché de Pilten, furent réunis à l'empire de Russie. Le Bog et le Niémen formèrent ses limites à l'ouest du côté de la Prusse. Le 24 octobre, le traité de partage définitif fut signé. Le 24 novembre, le roi de Pologne obéit à l'ordre d'abdiquer la couronne. L'impératrice lui assura une pension de 200,000 ducats.

Le 18 janvier, naquit la grande duchesse Anne-Paulovna.

Le 18 février, l'impératrice conclut à Saint-Petersbourg, avec la Grande-Bretagne, un traité d'alliance purement défensive, pour huit ans. En conséquence, on vit sortir, le 14 juin, de Cronstadt, une escadre de douze vaisseaux de ligne et huit frégates, commandée par l'amiral Kanikov; elle portait sept mille cinq cents hommes de troupes; le 22 juillet, elle se joignit à l'escadre anglaise de l'amiral Duncan, forte de sept vaisseaux, et croisa, conjointement avec elle, sur les côtes de la Hollande, jusqu'au commencement de l'automne de l'année suivante, qu'elle rentra dans la Baltique.

Le 28 septembre, une triple alliance fut signée à Saint-Petersbourg, entre la Russie, la Grande-Bretagne et l'Autriche, pour le rétablissement et le maintien futur de la paix en Europe. Le traité n'a pas été publié; mais on sait que la Russie s'engageait à fournir trente mille hommes ou une certaine somme en argent, et que des subsides furent effectivement payés à l'Autriche par la Russie.

1796. Au mois d'octobre 1795, Méhémét-Khan, à la tête d'une armée persane, était entré en Géorgie et avait détruit Tiflis, capitale de ce pays; il en sortit au mois de janvier, quand il apprit que des troupes envoyées à Astrakhan et à Kizlar allaient marcher contre lui. Au mois de mars 1796, la guerre fut déclarée à la Perse. Au mois de mai, trente mille hommes furent réunis à Kizlar, sous le commandement de Valerien Zoubov; ce général entra sans obstacle dans le Daghestan, et s'empara de Derbend.

Le 13 juillet, naissance du grand-duc Nicolas.

Dans ce mois, l'impératrice fit présenter par son ministre, à la diète de Ratisbonne, une déclaration portant qu'elle devait aux liaisons d'amitié existantes entre elle et le chef de l'empire, d'exhorter les États à se joindre à lui, et ne pas renoncer à une union qui, seule, pouvait assurer le maintien de la constitution germanique.

L'année précédente, il avait été question d'un prochain mariage entre Gustave-Adolphe, roi de Suède, et une princesse d'Allemagne. Catherine déclara que cette union était contraire aux engagements que le feu roi avait contractés envers elle, et qu'elle regarderait son exécution comme une rupture. Le mariage n'eut pas lieu. Le 24 août, Gustave-Adolphe, accompagné de son oncle, le duc de Sudermanie, arriva à Saint-Petersbourg pour conclure l'alliance convenue par son père avec une des grandes-duchesses; mais au moment où l'impératrice voyait ses vœux accomplis, le projet de mariage fut rompu, parce que Gustave-Adolphe refusa de signer des conditions qu'il regardait comme contraires à la religion, aux lois et aux usages de la Suède.

Catherine ne put pardonner l'éclat de cette rupture à Gustave-Adolphe; mais elle n'eut pas le tems de faire éclater son ressentiment. Elle s'était enfin décidée à faire marcher contre la France une armée de soixante mille hommes, dont quarante mille d'infanterie; une convention avait été arrêtée à ce sujet avec les Cours de Vienne et de

Londres, et cette dernière s'était engagée à prendre cette armée à sa solde.

Le 17 novembre, Catherine, jouissant en apparence d'une santé qui lui promettait de longs jours, fut frappée d'une apoplexie foudroyante, entre neuf et dix heures du soir.

Peu de souverains ont reçu pendant leur vie autant d'éloges que les contemporains de Catherine lui en donnèrent. Elle joignait à un esprit élevé et étendu, de la grandeur d'âme, de la bonté, de la générosité, le désir sincère de faire le bien de ses sujets, l'amour des lettres et des arts; mais elle eut une ambition démesurée. Sa facilité pour ses favoris donna lieu à des prodigalités qui épuisèrent la Russie; elle fit dans les lois beaucoup de réformes qui ne produisirent pas les avantages dont elle s'était flattée, parce que l'exécution en fut confiée à des hommes dont l'incapacité ou les mauvaises intentions paralysèrent l'ouvrage de la souveraine. Son règne fut très-brillant; mais la moitié en fut malheureuse pour la Russie, humiliante même pour la souveraine. « Son esprit, » selon l'observation de l'historien Lévesque, « conservait toute sa force, mais son caractère ne » montrait plus que de la faiblesse.... ce n'était plus une » souveraine législatrice qui fait exécuter ses lois; on pou- » vait plutôt la comparer à un homme de lettres qui publie » ses idées sur la législation et le gouvernement, et qui » manque de moyens pour les faire exécuter: tout homme » en place se croyait souverain absolu dans sa partie, et ne » rendait compte ni de sa gestion, ni des deniers qu'il » avait entre les mains. L'empire était une proie livrée aux » favoris et à leurs créatures; partout régnait l'impunité, » si ce n'était pour ceux qui osaient leur déplaire. Partout » on voyait et l'excès de la mollesse, et l'excès du despo- » tisme; partout des caprices passagers où les intérêts des » hommes avaient remplacé les lois. » Toutefois Catherine mérite par ses qualités louables et pour ce qu'elle a fait de grand et d'utile, d'être rangée parmi les souverains les plus illustres.

PAUL I^{er}.

Dès la nuit même de la mort de sa mère, PAUL reçoit comme souverain l'hommage de sa famille, de la Cour, des ministres, des chefs de l'armée, enfin de toutes les personnes présentes. Les officiers et les soldats des gardes lui jurent fidélité: Paul alla au sénat recevoir le serment de ce corps. Le lendemain, il fut partout proclamé empereur, et son fils aîné Alexandre, tzarévitch ou héritier présomptif de la couronne.

Le 29 décembre, il fit inhumer dans l'église de la citadelle, où est la sépulture des souverains, le corps de son père à côté de celui de sa mère. Il avait fait exhumer du couvent de Saint-Alexandre-Nevsky, le corps de Pierre III. Le cercueil placé à côté de celui de Catherine, reçut les mêmes honneurs funèbres; l'un et l'autre furent couronnés. Alexis Orlov, le vainqueur de Tcheshmé, un des meurtriers de Pierre III, qui vivait encore, habitait Moscou; il fut mandé à Saint-Petersbourg. L'empereur lui ordonna de suivre à pied le convoi, et de se tenir debout à côté du cercueil de Pierre III pendant le service funèbre: cette vengeance avait quelque chose de sublime.

Paul avait toujours désapprouvé l'expédition de Perse: il envoya ordre à Zoubov de rester sur les bords du Koor, où il était arrivé, et d'y attendre des ordres ultérieurs. Trois semaines après, arriva l'ordre positif de ramener les troupes en Russie, sans délai, et par le chemin le plus court.

Le premier oukase du nouvel empereur exprimait des intentions pacifiques, car il suspendait une levée de recrues récemment ordonnée par Catherine. Le commissaire anglais chargé de mettre la dernière main à l'arrangement conclu avec cette princesse, était arrivé à Saint-Petersbourg le jour même de sa mort. Paul lui déclara qu'il ne pouvait pas, au commencement de son règne, envoyer au-dehors une armée de soixante mille hommes, mais qu'il ne resterait pas moins fidèle aux engagements que sa mère avait contractés.

Les ministres, les chefs de départements, furent confirmés dans leurs emplois, en termes obligeants. Platon Zoubov, dernier favori, fut continué dans ses emplois. Bien loin d'imiter la conduite de sa mère envers lui-même, Paul s'environna d'abord de ses fils et leur confia à chacun l'un des régiments des gardes; il fit l'aîné gouverneur militaire de Saint-Petersbourg. Ses premiers procédés avec l'impératrice, dont on plaignait le sort et la position, surprirent

et enchantèrent le public. Il changea subitement de manières avec elle, et lui assigna des revenus considérables.

Paul semblait annoncer la résolution de réformer les abus dont la Russie avait souffert dans la dernière moitié du règne de sa mère; mais il s'y prit mal. De sorte que l'on fut persuadé qu'il avait voulu changer plutôt qu'améliorer. Il suffisait qu'une chose eût été sous le règne de Catherine, pour qu'elle ne pût subsister sous celui de ce prince. Le 23 décembre, le nombre des gouvernements, qui était de cinquante, fut réduit à quarante-un. Celui dont le nom consacrait la gloire de Catherine (Ecatérinoslav), fut supprimé. Tous les tribunaux furent refondus et transférés ailleurs.

Les gardes, ce corps dangereux qui avait si souvent détrôné les souverains, reçurent une organisation nouvelle. Un changement si brusque et si hardi ne produisit point d'autre effet que d'engager quelques centaines d'officiers et de sous-officiers à prendre leur congé. Paul, après avoir essayé de les retenir par des flatteries et des menaces, ordonna que quiconque ne resterait pas sous les drapeaux, quittât la capitale dans vingt-quatre heures, et retournerait chez soi. Cette ordonnance exécutée avec une rigueur extrême, causa la mort d'un grand nombre d'hommes qui périrent de froid et de misère dans les environs de Saint-Petersbourg. Ces mesures barbares s'étendirent sur tous les officiers de l'armée et sur ceux des états-majors qui eurent à joindre leurs régiments ou à prendre leur congé, parce que les états-majors furent abolis. Par ce début impolitique, Paul devait-il espérer gagner l'armée?

Bientôt on vit les punitions et les disgrâces se succéder avec autant de rapidité et de profusion qu'il avait répandu les bienfaits; il est vrai que la plupart de ces punitions paraissent justes.

Mais ce qui confondit tous ceux qui avaient admiré Paul, ce fut de le voir au moment où il entraït dans un laboratoire d'affaires dont l'importance devait au moins l'occuper quelques jours, se livrer avec un ardeur vraiment incroyable aux détails les plus minutieux du service et de l'habillement militaire.

Une autre bizarrerie fut la défense de porter des chapeaux ronds, ou plutôt l'ordre subit de les enlever ou de les déchirer sur la tête de quiconque en serait coiffé; les pantalons furent également prohibés. Un autre règlement enjoignit aux marchands, d'effacer de leurs écritures le mot français magasin, et d'y substituer le mot russe *lavka* (boutique); l'empereur seul, disait le préambule, peut avoir des magasins de bois, de chanvre, de farine, de blé, etc. Beaucoup d'autres ordonnances de ce genre se succédèrent. Souvent ces réglemens nouveaux se contredisaient ou se détruisaient l'un l'autre; souvent l'empereur était obligé de modifier ou de retirer le lendemain ce qu'il avait publié la veille.

Jusqu'alors quiconque osait présenter une requête directement au souverain, était emprisonné. Paul abolit cette mesure sévère, et prit les papiers qu'on lui présenta; mais bientôt il changea d'idée.

Les finances avaient besoin d'un prompt remède. Paul suspendit très-sagement la fabrication de la nouvelle monnaie, dont le taux était au-dessous de la valeur réelle. Il fit de grandes réformes dans les dépenses de la Cour; il prononça de sévères punitions contre les déprédateurs des deniers publics; les assignats haussèrent de 10 à 15 pour cent. Alors Paul, s'imaginant que tout est possible à un souverain, ordonna que le rouble en papier serait au taux du rouble en argent. Une mesure plus favorable au crédit des assignats, fut d'en faire brûler publiquement pour la valeur de six millions de roubles.

D'après un nouveau tarif de douanes, les droits devaient être payés en écus ou ducats de Hollande, qui furent taxés au-dessous de leur cours ordinaire. Il entra ainsi de l'or et de l'argent dans les coffres de l'Etat; mais les assignats haussèrent de 20 pour cent, et se retrouvèrent au taux où ils étaient à l'avènement de Paul, c'est-à-dire à 50 pour cent de perte. Les marchandises s'élevèrent à un prix exorbitant. La contrebande acquit une activité inconcevable. Les espèces d'or et d'argent devenues chaque jour plus rares, cessèrent d'être monnaie: le cuivre et le papier furent désormais le seul signe représentatif des valeurs en Russie.

1797. L'acte le plus important du règne de Paul, fut la loi de succession qu'il publia le 16 avril, époque de son couronnement; le trône passe de mâle en mâle par ordre de

primogéniture; les femmes n'y sont appelées qu'à défaut de la ligne masculine et dans le même ordre. Si l'héritière porte une couronne étrangère, elle doit y renoncer; elle doit embrasser la communion grecque; si ces deux conditions ne sont pas remplies, la couronne passe à l'héritière la plus prochaine. En cas de minorité, le monarque nommé un régent; s'il n'a pas rempli cette formalité, la régence appartient à la mère du souverain mineur, ou à défaut de celle-ci, au plus proche parent; la majorité est fixée à seize ans. Cet acte assurait le repos de l'empire, auparavant sujet à être troublé à chaque décès de souverain.

L'impératrice fonda à Saint-Petersbourg des institutions pour les accouchements et les sages-femmes; un oukase, du 13 mai, lui confia la direction générale des maisons d'éducation de femmes à Saint-Petersbourg et à Moscou.

L'inquiétude et les alarmes semblaient dévorer sans cesse l'esprit de Paul. On pouvait supposer qu'il avait toujours devant les yeux le sort de son père. Pour ne pas être, comme lui, victime de ses sujets, il voulut les éloigner de sa personne par la terreur. Quelque estime qu'il eût pour l'impératrice, dont il respectait les vertus, il étendit jusqu'à elle cette espèce de proscription; il ne pouvait souffrir qu'en sa présence elle parlât bas à quelqu'un.

Par une suite de cette méfiance, il exigea avec la dernière rigueur les marques de respect et de soumission que les anciens Russes donnaient à leur souverain. Quand son carrosse passait dans une rue, toutes les voitures qu'il rencontrait devaient s'arrêter, tout le monde devait en descendre pour le saluer à pied. Dans les audiences solennelles, malheur à qui ne remplissait pas exactement le nombre des révérences prescrites; on encourageait la disgrâce de l'empereur, on était puni par la prison. Quand un étranger allait visiter un château ou un jardin impérial, il fallait qu'il restât constamment la tête découverte. Paul faisait quelquefois arrêter parmi les personnes attirées par la curiosité, celles qui lui paraissaient suspectes ou dont l'extérieur lui déplaisait. Les enlèvements nocturnes, les délations, les visites domiciliaires, des disparitions subites de personnages connus, répandaient le deuil et les alarmes dans Saint-Petersbourg. Les bals et les autres réunions nombreuses furent interdits. La police y était devenue une véritable inquisition politique. La gêne dans la manière de vivre et de s'habiller, l'étiquette rigoureuse établie dans toutes les classes de la société avaient fait de la capitale un séjour triste et lugubre; chacun s'en éloignait peu à peu.

Une censure sévère empêchait l'entrée des livres étrangers, et examinait rigoureusement tout ce qui s'imprimait en Russie. Les étrangers n'étaient reçus dans l'empire qu'avec une méfiance et une inquiétude extrêmes: un grand nombre fut renvoyé; ceux qui restaient vivaient dans une gêne très-incommode. De nombreux agents de police surveillaient la conduite, les paroles et même les sentiments des individus.

Catherine avait modéré les droits des seigneurs livoniens sur leurs paysans; Paul les leur rendit.

Au milieu de ces bizarreries et de ces fausses mesures, Paul laissait éclater des traits d'humanité et de justice; il donna des pensions à des hommes malheureux; il fonda des hôpitaux pour les soldats; il faisait distribuer des rations de viande aux officiers pauvres; il rappela de l'exil Kosciuzko et les autres patriotes polonais qui y avaient été envoyés pour avoir défendu l'indépendance de leur patrie. Paul s'occupait du bien de l'Etat, en reprenant l'exécution du projet conçu depuis long-temps, de joindre par des canaux la Mer-Baltique à la Mer-Noire: il fit ouvrir les canaux de Novgorod, de Mariusisk, de Bérézin et d'Ozin, qui ont été achevés sous son successeur.

En février, la paix fut conclue avec la Perse; le Kour devint la limite des deux Etats.

Le 21, convention pour le commerce avec la Grande-Bretagne.

1798. Le 8 février, naissance du grand-duc Michel.

Paul se décida, cette année, à prendre ouvertement parti contre la France: il se déclara le chef de la coalition, et se chargea de la réorganiser. Le prince Reppin fut envoyé à Berlin comme ministre extraordinaire, pour déterminer le roi de Prusse à entrer dans la ligue; ses efforts échouèrent. Offensé de ce refus, Paul rappela son ministre ordinaire. Reppin se rendit ensuite à Vienne, où il négocia une alliance intime entre l'Autriche et la Russie. Le traité qui sans doute fut signé alors, est resté un secret.

Par une suite des lectures de sa jeunesse, Paul avait conçu pour l'ordre de Malte une prédilection particulière; il regardait cette institution comme excellente pour inspirer des sentiments opposés aux progrès du système d'égalité. Il saisit donc la première occasion de donner à l'ordre des preuves de sa bienveillance. Le grand-prieur de Pologne, dont le chef-lieu était Ostrog, en Volhinie, avait passé, en 1793, sous la domination russe. Paul ne se contenta pas de le rendre à l'ordre, il en augmenta considérablement les revenus; et, par une convention du 15 janvier 1797, il déclara que, par justice ainsi que par affection et bienveillance pour l'ordre de Malte, il en confirmait à perpétuité l'établissement dans ses Etats. Pour témoigner leur reconnaissance à Paul, le grand-maître et le conseil de l'ordre chargèrent le bailli de Litta, leur ambassadeur à Saint-Petersbourg, de lui offrir la croix que le célèbre La Valette avait portée, en le priant d'agréer le titre de protecteur de l'ordre. L'empereur le prit solennellement, le 29 novembre 1797, et fit déclarer au commencement de 1798, par ses ministres auprès des différentes Cours, qu'il regarderait comme fait en sa faveur ce que l'on ferait pour l'ordre.

Dès que la nouvelle de l'occupation de Malte par les Français fut parvenue en Russie, les dignitaires et chevaliers du grand-prieur de Russie s'assemblèrent au palais de l'ordre, à Saint-Petersbourg, le 26 août 1798, déclarèrent le grand-maître Hompesch déchu de sa dignité, et supplièrent Paul de leur faire connaître ses volontés suprêmes. Le 10 septembre, Paul, par un acte signé à Gatchina, promit de maintenir l'ordre dans ses institutions, privilèges et honneurs, et d'employer tous ses soins pour qu'il fût rétabli dans l'état respectable où il était auparavant. Le 27 octobre, les chevaliers du grand-prieur de Russie proclamèrent, tant en leur nom qu'en celui des autres membres de l'ordre, Paul 1^{er} grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

L'empereur accepta cette dignité le 13 novembre. Peu de jours après, le 29 novembre, il érigea un second grand-prieur, pour les chevaliers de la communion grecque. Il conçut un nouveau plan qui modifiait la base fondamentale de l'ordre.

Aussitôt que Paul eut résolu de prendre un parti décisif contre la France, il essaya sérieusement de rétablir la bonne harmonie entre l'Autriche et la Prusse. En qualité de garant de la paix de Teschen, il exigea de ces deux puissances qu'elles renoncassent à tout agrandissement aux dépens de l'empire germanique. Reppin ne put les décider à un rapprochement sincère. Ayant terminé sa mission à Berlin, il se hâta d'aller dégoûter à Vienne une liaison intime entre la Russie et l'Autriche: on ne connaît pas le traité qui sans doute fut signé alors; mais bientôt sixante mille hommes se mirent en marche. Une première colonne de vingt-quatre mille hommes, sous les ordres de Rimskóy-Korsakov, avait commencé sa marche vers la fin d'août; mais, par suite d'un malentendu, elle fut arrêtée si long-temps, qu'elle n'arriva en Brunn, en Moravie, qu'à la mi-décembre: de là, elle marcha sur le Danube, où elle s'arrêta. Une seconde colonne de vingt mille hommes vint de la Podolie: une troisième, de seize mille hommes, dont le corps des émigrés français faisait partie, sortit de la Volhinie.

Le 29 novembre, Paul conclut, à Saint-Petersbourg, un traité d'alliance avec le roi des Deux-Siciles. Les troupes qu'il s'obligeait à fournir, devaient se diriger par la Turquie jusqu'à Zara, sur la côte de Dalmatie, où elles devaient s'embarquer pour l'Italie.

On vit alors un phénomène vraiment extraordinaire; le 23 décembre, un traité d'alliance défensive fut conclu à Constantinople, entre la Russie et la Porte; la durée en était fixée à huit ans. Les deux puissances se garantissaient réciproquement leurs possessions.

La coalition fut consolidée par l'alliance signée à Saint-Petersbourg, le 29 décembre, entre la Grande-Bretagne et la Russie. Ce traité se fondait sur l'espoir que le roi de Prusse entrerait dans la ligue; dans ce cas, Paul promit de lui fournir un secours de quarante-cinq mille hommes, pour lesquels la Grande-Bretagne devait lui payer des subsides.

Au commencement de l'année, Paul offrit à Louis XVIII un asile dans le palais des anciens duc de Courlande, à Mittau.

1799. La flotte russe s'était réunie, dès l'année précédente, à la flotte turque; l'amiral Outchakov en prit le commandement. Ces flottes combinées, après s'être emparées des îles de Cérigo, Zante, Céphalénie et Sainte-Maure, débarquèrent des troupes à Corfou le 1^{er} mars; la place capitula le 1^{er} mai.

Outchakov partit le 14 avril pour Otrante; le corps russe-turc se rendit maître de Brindisi, de Bari et de toute la Pouille, puis repoussa les Français vers Naples. Un autre corps de Russes et de Turcs, débarqué à Sinigaglia, dans les États du pape, prit Fano, et en juin, assiégea Ancône. Ensuite réuni à un corps napolitain, il marcha sur Rome, qui capitula le 30 septembre.

Au moment de la mort de Catherine, Souvarov était destiné à commander l'armée envoyée contre les Français; mais ce général déplaisait à Paul à cause de son aversion pour la discipline minutieuse dont le souverain était enroué. Paul ménagea d'abord ce vieux général chéri des troupes; mais Souvarov ayant plâné sur les nouveaux règlements militaires, au lieu de les faire exécuter, reçut l'ordre de se démettre du commandement et de quitter l'armée sans délai. Elle fut confiée au général Rosemberg, grand partisan des nouvelles manœuvres. Quand elle passa sur le territoire de l'Autriche, des plaintes s'élevèrent de tous côtés sur les violences qu'elle commettait.

Cette armée s'avancant à petites journées pendant l'hiver de 1798 à 1799. Dans cet intervalle, les sollicitations de la Grande-Bretagne déterminèrent enfin l'empereur à rendre le commandement en chef à Souvarov. Les deux divisions destinées pour l'Italie y arrivèrent lorsque le général autrichien, Krai, venait de remporter une victoire qui décidait du sort de ce pays; Souvarov devint le général en chef des armées combinées (1); le 17 avril, il entra dans Vérone; le 21, il poussa les Français en retraite, de l'Oglio à l'Adda; prit Brescia; et le 23, Bergame; puis il investit Mantoue, Peschiera et Pizzighitone; le 27, son armée passa l'Adda à Lecco, à Trezzo et à Cassano; le 28, Souvarov entra dans Milan et anéantit la république cisalpine; le 3 mai, il prend Pavie; le 11, il passe le Pô; le 12, il bat Moreau à Percetto, entre Tortone et Alexandrie, et le 16, dans les environs de cette ville.

Souvarov marcha ensuite contre Macdonald qui arrivait du midi de l'Italie, et le combat sur les bords de la Trébia, pendant trois jours du 17 au 20 juin, avec des forces supérieures; les Français se retirèrent vers Lucques, puis vers Gènes, afin de rejoindre Moreau. Souvarov marcha contre ce dernier, et le repoussa dans le Piémont. Joubert vint prendre le commandement de l'armée française; le 15 août, elle fut vaincue par les Autrichiens et les Russes, près de Novi que Souvarov enleva de vive force.

Paul, ivre de joie des succès de Souvarov, lui défera le titre de prince, avec le surnom d'*Italikoi* (Italikoi), et, par un oukase, ordonna qu'on eût à le regarder comme le plus grand des généraux anciens et modernes; le 27 juillet, il déclara la guerre à l'Espagne, comme alliée de la république française.

Korsakov, arrivé à Krems, sur le Danube, le 10 janvier, devait agir de concert avec l'archiduc Charles, mais combattre séparément avec ses Russes; il avait trente-cinq mille hommes. Le 18 août, par suite d'un arrangement conclu avec les deux Cours impériales, l'archiduc quitta la Suisse, dont la défense était confiée à Korsakov, et lui laissa trente mille Autrichiens.

Tous les rapports ont porté à quarante mille hommes l'armée que Souvarov conduisit en Italie; au mois d'août, il lui en restait vingt-quatre mille. Le 12 septembre, Souvarov leur fit prendre le chemin de la Suisse, pour remplacer, sur la Limmat, le corps autrichien que l'archiduc avait emmené. Masséna, qui commandait en Suisse soixante mille Français, résolut de prévenir la jonction de Souvarov avec Korsakov. Le 25 septembre (2), les Français passèrent la Limmat à Diétikon, sabrèrent deux bataillons russes commandés par Marcov, prirent leur camp, et coupèrent l'aile droite des alliés sous les ordres de Dénikof, de leur centre où était Korsakov. Les Russes, après s'être battus toute la journée avec bravoure, furent défaits et poursuivis vers Zurich où était leur quartier-général; ils passèrent la nuit dans le plus grand désordre et en partie dans les rues de cette

ville, ne sachant de quel côté ils devaient faire retraite. Le même jour, les Autrichiens furent mis en déroute à Schœnis.

Le lendemain, Zurich est emporté d'assaut; les Russes, après avoir perdu beaucoup de monde, leurs magasins et leurs équipages, sont chassés de la ville et poursuivis sur la route de Winterthur. Korsakov, se tournant alors vers Eglisau, y trouva un corps d'Allemands qui venait d'arriver. On estime sa perte à dix-huit mille hommes tués et blessés, vingt mille prisonniers et cent canons. Le 7 octobre, il passa le Rhin à Schaffhouse.

Sur ces entrefaites, Souvarov, par une marche rapide, était parvenu au Saint-Gothard. Le 24 septembre, il emporta le village d'Airolo; le 26, il était à Altorf; le 30, à Glaris, après avoir partout repoussé les Français. Ce fut là, qu'apprenant la défaite de Korsakov, et se voyant entouré d'ennemis vainqueurs, il se mit en retraite, harcelé par Masséna qui était venu joindre Lecourbe, et ne put être entamé par Morier, le 10 octobre à Matten; il s'avança ensuite par les mauvais chemins du pays des Grisons, vers Coire, où il parvint, non sans avoir éprouvé une perte considérable, et avoir été obligé de lutter contre des privations et des dangers de toute espèce. De là il marcha sur Feldkirch, rejoignit Korsakov sur les bords du lac de Constance, se retira vers Memmingen, et se cantonna en Bohême.

Lord Grenville, qui était venu à Berlin, n'ayant pu décider le roi de Prusse à entrer dans la coalition, la Grande-Bretagne et la Russie convinrent, par des déclarations échangées le 29 juin, que les quarante-cinq mille hommes que la Russie avait promis de fournir, seraient employés contre l'ennemi commun dans toute autre partie où on le jugerait le plus avantageux. Il paraît que le lendemain de ce traité, il fut signé une convention particulière entre la Grande-Bretagne et Paul, comme grand-maître de l'ordre de Malte.

Ce fut dans la même qualité qu'il conclut, le 12 juillet, un traité avec l'électeur de Bavière, qui le reconnut pour grand-maître de l'ordre de Malte, et rétablit l'ordre dans les biens dont il avait été privé. Un autre traité, du 29 juillet, statue que le prieuré de Bavière et celui de Russie seront réunis. Enfin, le 1^{er} octobre, un traité d'alliance fut conclu à Gatchina, entre la Russie et la Bavière. Un traité d'alliance défensive fut signé, le 29 septembre, entre la Russie et le Portugal.

Paul 1^{er} avait été étranger au projet de marier sa fille avec le roi de Suède. La bonne intelligence ne tarda donc pas à se rétablir entre les deux princes. Le traité d'alliance avec la Suède étant expiré le 19 octobre, il en fut signé un nouveau le 29, à Gatchina.

La Russie avait projeté, avec la Grande-Bretagne, une invasion en Hollande. La convention relative à cette expédition, fut arrêtée à Saint-Petersbourg, le 22 juin. Paul envoya près de dix-huit mille hommes qui devaient être embarqués à Reval, sur des vaisseaux anglais, mais qui le furent sur des bâtiments russes dont la Grande-Bretagne payait le fret. Des vents contraires retardèrent le départ de cette armée, de sorte qu'elle n'arriva que du 14 au 21 septembre; les Anglais étaient déjà débarqués. Les troupes combinées obtinrent d'abord des succès. Le 19, le corps russe, commandé par le général Hermann, fut enveloppé à Bergen, et forcé de se rendre prisonnier aux troupes républicaines. Le 18 octobre, le duc d'York signa une capitulation qui lui permit d'emmener les restes de l'armée combinée.

Le 29 novembre, Ancône se rendit. Cette capitulation devint l'origine des broüilleries qui s'élevèrent bientôt entre l'Autriche et la Russie. Paul se plaignit de ce que cet acte eût stipulé la remise de la place entre les mains des Autrichiens, sans faire mention des Russes, quoiqu'ils eussent coopéré au siège, et de ce que le général autrichien n'avait pas permis que l'amiral russe s'emparât des navires qui étaient dans le port.

1800. Le 29 avril, la grande-duchesse, Anne-Paulowna, fut mariée au prince héréditaire de Meklenbourg-Schwérin.

Exaspéré par la défaite de ses troupes en Suisse et en Hollande, et mécontent de ce qui s'était passé à Ancône, Paul avait envoyé à ses soldats l'ordre de rentrer dans leurs foyers. En vain la Cour de Vienne essaya de l'apaiser, en faisant traduire devant un Conseil de guerre

(1) Voyez la chronologie des rois de France sous la date du 17 avril 1799 et suivantes.

(2) Voyez la chronologie historique des rois de France sous la date du 25 septembre 1799.

le général qui avait conclu la capitulation d'Ancone, en offrant à Paul la renais de cette place, et à son général le commandement en chef des troupes autrichiennes; il persista dans sa résolution.

Le 26 janvier, son armée quitta Prague pour revenir en Russie. Pour mieux marquer encore sa répugnance à se mêler des affaires de France, il congédia, le 11 mai, le corps d'émigrés français commandé par le prince de Condé, qu'il avait pris à sa solde en 1797.

Le 21 mars, un traité conclu entre la Russie et la Porte, les deux pays de l'Europe où le gouvernement est le plus absolu, établit la république des Sept-Iles, sous la suzeraineté du grand-seigneur; la Russie garantit l'intégrité de la république et le maintien de la constitution qui aura été approuvée par les deux Cours.

Paul, en rappelant ses troupes, conservait, pour Souvarov, autant d'estime que d'admiration; il annonça même que ce général ferait une entrée triomphale à Saint-Petersbourg, et qu'un monument lui serait élevé dans la capitale. Mais tout-à-coup il l'accabla de toute sa disgrâce, parce que Souvarov avait négligé de faire exécuter ponctuellement quelques minutes de discipline. Souvarov apprit cette nouvelle à Riga; déjà il était malade; il entra mourant à Saint-Petersbourg, et y expira le 16 mai, quinze jours après son arrivée.

Au mois d'août, le Danemark, dont les Anglais avaient offensé le pavillon, avait notifié cet événement à Paul, et réclamé son assistance. La conduite des Anglais parut à ce monarque un attentat contre le droit des neutres, et une injure pour la Russie qui s'était déclarée leur protectrice. Il résolut de s'ériger en arbitre de la Baltique, en faisant revivre les principes professés par sa mère. Sans attendre l'issue des négociations entre la Grande-Bretagne et le Danemark, il invita, par une circulaire du 27 août, les rois de Suède, de Danemark et de Prusse à renouveler la convention de la neutralité armée de 1780. Bientôt, apprenant qu'une escadre britannique avait passé le Sund, il ordonna que le séquestre serait mis sur tous les capitaux appartenant à des Anglais; ensuite il le fit lever, quand il fut instruit de la convention conclue, le 29 août, entre la Grande-Bretagne et le Danemark.

Un nouveau grief contre le cabinet britannique lui fut extrêmement sensible. Le 5 septembre, Malte avait capitulé avec les Anglais. Paul avait envoyé une escadre avec des troupes de débarquement destinées à concourir à la réduction de cette île et à en prendre possession. Il s'attendait à ce qu'elle lui serait remise comme grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en vertu d'une convention signée à Saint-Petersbourg, le 30 décembre 1798. Le cabinet de Saint-James prétendit qu'elle n'avait jamais existé qu'en projet. Alors Paul rassembla, en Lithuanie et en Volhinie, deux grandes armées dont on a toujours ignoré la destination. La Prusse lui ayant demandé l'explication d'une telle mesure, il répondit, le 11 octobre, que ces armées étaient destinées à rétablir l'équilibre du pouvoir et l'ordre social en Europe, et à opposer des bornes à l'ambition des puissances belligérentes. Le 7 novembre, il fit mettre l'embargo sur tous les navires anglais qui se trouvaient dans les ports russes. Cette mesure était une violation du traité de commerce, du 21 février 1797.

L'éclat des victoires du premier consul Buonaparte avait inspiré une vive admiration à Paul; elle fut au comble, lorsque ce premier magistrat de la république française eut renvoyé, sans rançon, en Russie, les prisonniers faits en

Italie et en Hollande, qui furent vêtus de neuf avant leur départ. Buonaparte avait annoncé que cette démarche était un hommage rendu aux vertus de Paul. Tous les journaux français retentissaient des éloges de ce prince. Paul, sollicité par Buonaparte d'ouvrir une négociation formelle pour le rétablissement de la paix, y consentit, après que le premier consul se fut engagé à rétablir les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne dans leurs Etats. Kalitchev, envoyé comme ambassadeur en France, y fut reçu avec des égards qui flattèrent singulièrement Paul. Le commerce avec la France fut rétabli; les prisonniers français, enfermés à Constantinople, durent leur liberté à l'intervention de Paul.

Le 3 décembre, une note remise aux membres du corps diplomatique, à Saint-Petersbourg, déclara que l'empereur ne leverait pas l'embargo mis sur les navires anglais, avant que la convention de 1798, relative à l'île de Malte, eut été entièrement exécutée.

Paul ne cessait de presser les Cours du nord d'accéder au renouvellement de la neutralité armée. Le roi de Suède entra le premier dans l'association projetée. Le 11 décembre, il vint à Saint-Petersbourg pour en arrêter les bases. Trois traités furent ensuite signés pour en régler les conditions: le 16, entre la Russie et la Suède, et entre la Russie et le Danemark; et le 18, un autre entre la Russie et la Prusse.

1801. Le Danemark n'ayant pas ratifié purement et simplement le traité qui venait d'être conclu, l'empereur avait rappelé son ministre à Copenhague, et avait en même tems intimé au ministre Danois l'ordre de quitter Saint-Petersbourg; l'accession du Danemark fit bientôt rétablir les choses sur l'ancien pied.

Paul, toujours extrême dans ses résolutions, crut n'avoir pas assez fait en consentant à la paix avec Buonaparte. Le 21 janvier, il signifie à Louis XVIII l'ordre de quitter Mittau.

Ferdinand, roi de Naples, ayant réclamé la médiation de Paul auprès de Buonaparte, l'empereur, fier de montrer son crédit auprès du premier consul, envoya, en France, le général Lévachev qui obtint la paix pour le roi de Naples.

Le 9 février, un oukase avait réuni la Géorgie à l'empire russe.

Le 15 mars, un traité d'amitié, de commerce et de navigation, est signé à Saint-Petersbourg, entre la Russie et la Suède.

On a dit que la nouvelle de la paix de Lunéville avait refroidi l'affection de l'empereur pour le premier consul, et que le 23 mars, il lui écrivit une lettre qui devait être portée le lendemain par un courrier. Cette lettre est restée un secret, parce que, dans la nuit suivante, une terrible catastrophe trancha les jours de Paul.

Ce prince, bouillant, emporté, capricieux, s'était fait craindre et haïr par ses actes de despotisme; les uns rigoureux, les autres absurdes et ridicules. Au fond, il était juste; mais la défiance et la colère lui firent souvent commettre des actes tyranniques. Plusieurs complots s'étaient formés contre sa personne. Malgré sa vigilance et ses précautions, des conjurés entrèrent dans sa chambre, et l'y étranglèrent avec sa propre écharpe, dans la nuit du 23 au 24 mars.

(On a vu, dans la seconde partie de cette ouvrage, le tableau exact des enfants de Paul I^{er}.)

DANEMARK.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE DANEMARK.

Le 14 janvier 1766, CHRISTIAN (1), fils de Frédéric V, succéda à son père comme roi de Danemark et de Norvège. Ce prince était né le 29 janvier 1749. Sa mère Louise, fille de George II, roi de la Grande-Bretagne, était décédée le 19 décembre 1751.

Le nouveau roi conserva en place les hommes qui avaient joui de la confiance de son père. Le comte J.-H.-E. de Bernstorff avait la principale part dans l'administration. Schimmelmann était à la tête des finances; le comte de Saint-Germain avait le ministère de la guerre; Rosenkrantz, la marine; le comte de Bernstorff, A.-G. Moltke, O. Thott, et D. de Réventlau composaient le Conseil d'État intime.

Le 30 août, la princesse Louise, sœur du roi, épousa le prince Charles de Hesse-Cassel, qui venait d'être nommé vice-roi de Norvège. Le 4 octobre, la princesse Sophie-Madeleine, sa sœur aînée, fut mariée à Gustave, prince royal de Suède: elle partit pour ce royaume; son époux vint la recevoir à Helsingborg sur le Sund. Le 4 novembre, le mariage fut célébré à Stockholm.

Le 3 novembre, Christian alla au-devant de sa future épouse, Caroline-Mathilde, sœur de George III, roi de la Grande-Bretagne. Les deux époux se rencontrèrent à Roskild en Sœlande. Le 8, la jeune reine fit son entrée dans la capitale, où les cérémonies nuptiales furent accomplies.

Le 1^{er} mai 1767, le roi fut couronné, et ensuite fit un voyage dans le Holstein et dans d'autres parties de son royaume: ses ministres l'accompagnaient. Cette excursion dura du 10 juin au 29 juillet. Le genevois Réverdil, que le roi avait eu pour précepteur dans sa jeunesse, était parvenu, par une suite de l'affection que ce prince lui portait, au rang de conseiller de justice effectif. Christian l'avait nommé secrétaire intime du cabinet et lui avait donné toute sa confiance: il s'en montrait digne, en n'usant de son crédit que pour donner au roi de très-bons conseils. Mais il excita l'envie. Une cabale fut ourdie pour se débarrasser de lui. Pour l'éloigner, on se servit du jeune comte de Holk, qui, par son caractère prévenant et complaisant, avait gagné la faveur du jeune monarque. Le 21 novembre, Réverdil reçut brusquement son congé; il quitta le Danemark deux jours après; le roi le combla de présents et de marques d'affection. A. Schumacher, conseiller d'État, lui succéda comme secrétaire du cabinet.

Le Danemark, comme garant de la paix d'Oliva, s'était intéressé au sort des dissidents polonais. Le 4 novembre 1766, son ministre à Varsovie avait remis en leur faveur une note à la diète.

Le 22 avril 1767, traité provisoire conclu avec la Russie: le Holstein ducal, dont le grand-duc Paul avait hérité à la mort de Pierre III, devait être échangé contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst: cet arrangement important pour le Danemark fut exécuté en 1773.

Le 6 mai 1768, le roi partit pour voyager dans les pays étrangers. Il alla d'abord dans le Holstein, où il fit de sages réglemens pour la liquidation des dettes dont ce pays était accablé. En sortant de ses États, Christian prit le nom de comte de Travendahl. Sa suite était composée de cinquante-six personnes; il avait avec lui la plupart de ses ministres. Au mois de janvier, le comte de Saint-Germain avait reçu sa démission; les réformes qu'il avait introduites dans l'armée, indisposaient les esprits contre lui, et faisaient beaucoup de mal.

Le roi se rendit d'abord à Berlin; ensuite il visita succes-

sivement la Hollande et l'Angleterre; puis il revint sur le continent; le 21 octobre, il était à Paris. Louis XV le reçut à Fontainebleau. Christian charmait par son amabilité et ses réparties heureuses; partout il était accueilli avec la plus grande distinction: il vit tous les hommes célèbres que la capitale de la France renfermait à cette époque; il quitta Paris le 9 décembre, vit ses sœurs en Hesse, et revint par l'Allemagne dans ses États. Le 13 janvier 1769, il rentra dans Copenhague.

Depuis le commencement de son règne, Christian avait montré de la disposition à s'occuper des affaires publiques, autant que son âge le lui permettait. Le sort des paysans attachés à la glèbe avait fixé son attention. Dès 1766, les paysans des domaines royaux de la Sœlande furent affranchis des corvées et obtinrent des baux à très-longues termes, qui équivalaient à la propriété usfruitière. Ce bon exemple avait déjà été donné par le comte de Bernstorff; il en était résulté des avantages immenses. Ces mêmes hommes qui, auparavant, croupissaient dans la paresse, le désordre et la pauvreté, devinrent peu à peu laborieux, rangés et riches. En 1767, le roi fit subdiviser un vaste domaine en portions qui furent réparties entre les paysans. On songea ensuite à la mesure de partager les biens communaux; une commission fut nommée pour préparer le travail. Elle proposa des prix aux écrivains qui traiteraient les questions importantes que le gouvernement faisait débattre, et ordonna la publication des Mémoires couronnés. Le 13 mai 1769, un édit donna aux paysans des garanties contre les mauvais traitements et les surcharges de travail, et invita les propriétaires de terres à suivre l'exemple de ceux qui avaient accordé à leurs serfs le droit de propriété, ou des baux héréditaires. Un autre édit du 6 juin, interdit la destruction des métairies et leur réunion à la terre principale. Le 28 juillet, parut un édit sur le partage des biens communaux.

Des conséquences fâcheuses résultaient des mariages clandestins; dès le 8 décembre 1766, un édit déclara nulles ces alliances, et conserva aux parents le droit de déshériter leurs enfans qui en contracteraient de semblables.

De longues discussions avaient eu lieu avec Hambourg au sujet du droit de suzeraineté de la maison de Holstein sur cette ville; elles furent terminées par une convention conclue à Gottorp, le 27 mai 1768. Hambourg fut déclaré indépendant, à condition qu'il se désisterait d'une partie des sommes qu'il avait prêtées aux rois de Danemark et aux ducs de Holstein: ces sommes se montaient à 5,000,000 de marcs banco, dont un million pour les ducs. La ville remit à ceux-ci 338,224 écus courants, et un million au roi. L'accord fut confirmé par l'empereur le 30 mai 1769.

Le 15 février 1768, le Conseil de commerce fut réuni à la chambre générale des douanes. Une compagnie fondée à Altona pour la pêche du hareng, obtint du succès. Une maison de commerce de Copenhague fut chargée de l'approvisionnement des îles Færœer, qui, auparavant, recevaient immédiatement du gouvernement tout ce dont elles avaient besoin; cette compagnie forma un établissement qui lui fut très-avantageux par ses relations directes avec l'Écosse. Le commerce des Antilles danoises fut ouvert aux étrangers, ce qui lui donna la plus grande activité. Plusieurs autres mesures furent prises pour rendre l'état du commerce et des manufactures florissant.

Les sciences et les arts reçurent des encouragemens; de nouvelles chaires furent fondées à l'université de Copenhague.

(1) Il est appelé CHRISTIERN dans la seconde partie de cet ouvrage, où son article n'a été qu'ébauché. Le nom, en danois,

est CHRISTIAN, qui signifie CHRÉTIEN.

Le 28 janvier 1768, naquit Frédéric, qui fut déclaré prince royal.

Après le retour du roi, la marche des affaires continua encore quelque tems à être la même; mais bientôt s'éleva un personnage qui leur fit prendre une direction différente. Au nombre des hommes qui avaient suivi le roi dans son voyage, se trouvait J.-F. Struensée, nommé quelque tems auparavant son premier médecin. Doué d'un esprit agréable et souple, et de beaucoup de pénétration, Struensée joignait à une physionomie prévenante, de l'instruction et encore plus d'ambition. Il ne tarda pas à s'insinuer dans les bonnes grâces du monarque, qui d'ailleurs eut quelquefois besoin de ses secours, car déjà ce prince avait éprouvé des atteintes d'aliénation mentale.

La jeune reine avait gagné tous les cœurs par ses manières affables et enjouées. La reine douairière, Julienne-Marie, lui montrait seule beaucoup de froideur, parce qu'elle avait espéré que le roi, étant d'une constitution faible et délicate, ne se marierait pas; et que la couronne passerait au prince Frédéric, seul enfant qu'elle avait eu du second mariage de Frédéric V. Elle n'avait donc vu qu'avec un secret dépit l'arrivée de Mathilde qui, en lui faisant craindre pour l'avenir un héritier du trône, allait détruire l'influence qu'elle avait exercée jusqu'alors sur les volontés de Christian. La haine de la reine douairière s'était augmentée par la naissance du prince royal.

Pendant l'absence du roi, Mathilde vécut très-retirée au château de Frédriksborg. Uniquement occupée de son enfant, elle ne montra aucun désir de se mêler des affaires d'Etat. Par une bizarrerie et une inconscience qu'il est difficile d'expliquer, la dame du palais qu'on avait laissée auprès d'elle, cherchait à lui inspirer de l'éloignement pour le roi. D'un autre côté, le comte de Holk, favori du monarque, cherchait à lui donner le goût des dissolutions qui lui faisaient négliger la reine. Cette princesse ne pouvait donc que souhaiter la chute de Holk, et celui-ci craignant de perdre son crédit, s'efforçait d'entretenir et d'augmenter la mésintelligence dont il était cause. Ayant cru apercevoir que Struensée ne plaisait pas à la reine, il le conduisait souvent chez le roi, et contribuait ainsi à augmenter sa faveur. En effet, Struensée devint de plus en plus agréable à Christian qui l'emmenait quelquefois chez la reine. Cette princesse sensible à l'abandon du roi, en avait éprouvé un ressentiment très-vif; cependant elle dissimula et fit tous ses efforts pour regagner le cœur de son époux. Le 28 novembre 1769, Holk donna sa démission de sa charge de maréchal de la Cour; mais il en conserva les émoluments et ses autres places.

Mathilde vit qu'il s'était opéré quelque changement dans l'esprit du roi envers Holk; elle crut découvrir qu'il préférait Struensée; dès lors elle fit taire les préventions qu'elle avait conçues contre ce médecin; et lui trouvant de l'esprit et de la pénétration, elle voulut se l'attacher. Struensée alla au-devant des vœux de Mathilde.

Au mois de mai 1770, il inocula le prince royal; pendant tout le tems de la maladie du jeune prince, Struensée ne le quitta pas un seul instant, et comme la reine, qui aimait tendrement son fils, était toujours au chevet de son lit, le médecin profita de cette occasion pour s'insinuer de plus en plus dans les bonnes grâces de Mathilde, et il acquit sur son esprit le même ascendant qu'il avait obtenu sur celui du roi.

Bientôt Struensée fut nommé conseiller de conférence et lecteur du roi, et bientôt après gouverneur du prince royal. Dès ce moment, on le considéra comme le chef du parti de la reine. Pour lui faire essayer ses forces contre les ministres, il la détermina aisément à proposer au roi de faire dans le Holstein un voyage en apparence très-indifférent. Les ministres s'y opposèrent; Mathilde l'emporta. Struensée qui, pour éviter de se rendre suspect, affectait de l'indifférence, et l'amour des plaisirs, fut de ce voyage, qui eut lieu à la fin de mai. Il y prépara avec beaucoup d'adresse la chute des ministres qui avaient cherché à l'éloigner. L'agitation ne pouvait qu'être grande parmi les membres du Conseil, dont la plupart étaient restés dans la capitale. Lorsque la Cour y fut revenue au mois d'août, on ne tarda pas à s'apercevoir de l'influence de Struensée. Holk tomba dans une disgrâce complète, ainsi que sa sœur et d'autres partisans du ministère. Brandt, ami de Struensée, fut nommé directeur des spectacles de la Cour, et ensuite grand-maître de la garde-robe.

Enfin Bernstorff fut renvoyé par les menées combinées

de Rosencrantz et du comte de Rantzau-Aschberg, ministre de la guerre. Le roi, qui estimait beaucoup ce ministre habile, n'avait aucune affection pour lui à cause de la différence d'âge et de caractère qui existait entre eux; d'ailleurs, la reine ne l'aimait point, parce qu'elle trouvait qu'il était trop lié avec Saldern, ambassadeur de Russie, qui s'était attiré la disgrâce de cette princesse.

On avait représenté au roi que les réformes indispensables à faire dans le gouvernement ne pourraient jamais s'effectuer tant que Bernstorff serait à la tête des affaires. Rantzau-Aschberg était désigné pour lui succéder; mais déjà Struensée gouvernait réellement. Le 4 septembre, il avait fait rendre, sans le concours d'aucun ministre, un ordre du cabinet contenant abolition de la censure des livres et des journaux, mesure qui fut annoncée de nouveau aux évêques, par un rescrit du 14 septembre.

Bientôt des changements plus importants eurent lieu. Le Conseil privé qui, depuis la révolution de 1660, avait la prétention de mettre des bornes au pouvoir des rois de Danemark, fut anéanti par un rescrit qui demandait aux membres de ce Conseil leur avis sur le meilleur mode d'organiser l'autorité consultative de ce corps. Ils s'épargnèrent une peine inutile en ne répondant pas.

Le 27 décembre, un acte royal, rédigé par Struensée, abolit le Conseil privé, « afin de rétablir et de maintenir » dans sa pureté naturelle et primitive le pouvoir monarchique tel qu'il a été confié à nos ancêtres par la nation, » et dans le sens où la nation le leur a donné; les délibérations relatives aux affaires de l'Etat ne pouvant, dans un gouvernement monarchique et souverain, que devenir plus difficiles et plus épineuses par la quantité de personnes d'un rang distingué qui y prennent part, et par l'autorité qu'elles finissent par acquérir à la longue. » Les comtes Thott, Moltke, Reventlau et Rosencrantz, qui, auparavant, gouvernaient réellement l'Etat, reçurent leur démission de toutes leurs places. Bientôt il en arriva autant au comte de Rantzau-Aschberg, admis dans le Conseil peu de tems auparavant. Le même jour, 27 décembre, un ordre du cabinet enjoignit aux divers départements de l'Etat, les règles de leur conduite future.

Le 18 décembre, Struensée avait eu le titre de maître des requêtes, qui équivalait à celui de ministre et de secrétaire d'Etat. Toute l'autorité fut de fait placée entre ses mains. Le Conseil privé fut remplacé par une conférence privée, dont les membres furent pris parmi les chefs des différents collèges. C'étaient le baron Schimmelmann qui avait eu la prudence de ne se déclarer pour aucun parti; le général Gæbler qui dirigeait la marine, Rantzau-Aschberg nommé ministre des affaires étrangères, le comte Osten, diplomate habile, mais lié avec la Cour de Russie, le comte de Haxthausen, le grand-bailli Sheel. Le pouvoir de ces divers personnages n'égalait pas celui des précédents ministres; d'ailleurs ce Conseil ne s'assembla qu'une fois. Mathilde ou Struensée obtint du roi qu'il ne travaillerait plus directement avec ses nouveaux ministres; ils devaient se borner à lui apporter leurs portefeuilles, qui leur étaient ensuite rendus avec la décision du monarque, et cette décision était l'ouvrage de Struensée.

Les rapports des ministres au roi devaient être écrits en allemand; il était cependant permis à la chancellerie de Danemark d'écrire les siens en danois, mais il fallait qu'elle y joignît un extrait en allemand. Toutes les décisions royales étaient dans cette dernière langue, ensuite quelques-unes étaient, lorsque les circonstances l'exigeaient, traduites en danois. Ainsi Struensée, qui déjà s'était attiré l'inimitié de l'aristocratie, irrita le peuple et encouragea sa haine par le mépris qu'il semblait affecter de témoigner pour la langue de la nation.

Bientôt la volonté royale ne se manifesta plus que par des ordres du cabinet, qui devaient être exécutés sans passer par l'intermédiaire des collèges ou Conseils. Le renversement de l'ancien ordre de choses avait déplu à la Russie, parce qu'elle profitait de ce régime pour exercer une influence tyrannique sur le Danemark. Elle demanda avec hauteur qu'il fût rétabli; mais les menaces ne produisirent aucun effet.

Le 7 juillet 1771, la reine accoucha d'une princesse que la reine douairière tint sur les fonts de baptême, et qui fut nommée Louise-Auguste.

Struensée gouvernait le royaume. Son ami Brandt, décoré de la clef de chambellan, était chargé de divertir le roi et de lui rendre l'existence agréable. Tous deux furent créés comtes. Le 15 juillet 1771, Struensée obtint le titre nou-

veau de ministre du cabinet, et un pouvoir dont auparavant aucun sujet n'avait joui en Danemark : un ordre du roi enjoignait à tous les départements de l'administration d'obéir à tous les actes signés seulement par Struensée et muni du sceau du cabinet, pourvu qu'ils ne fussent contraires à aucune résolution royale ; dans ce cas, ils devaient être renvoyés aux collèges. Enfin, le 22 décembre, il fut ordonné que toutes les lettres et tous les papiers adressés au roi, seraient remis directement dans les bureaux du cabinet.

Dans le courant de cette année, de grandes réformes eurent lieu dans l'administration intérieure du royaume : elle fut très-simplifiée, un meilleur ordre fut établi dans ses différentes branches ; des mesures furent prises pour diminuer les impôts, prévenir les disettes, et briser les entraves qui arrêtaient l'essor de l'industrie nationale. Les formalités de l'ancienne jurisprudence furent abrégées ; la question fut abolie ; le roi ordonna que celui contre lequel la peine de mort était prononcée, fût puni des travaux publics ; les cimetières furent transportés hors des villes, mais il fut en même temps ordonné de n'enterrer les morts que la nuit, ce qui, dans un climat froid et humide, équivalait à l'abolition des pieux devoirs que l'on rend à ses parents et à ses amis. Une école vétérinaire fut fondée pour remédier aux maladies épizootiques assez communes dans le nord. Le nombre des corvées fut modéré ; la police avait dégénéré en une sorte d'inquisition politique ; elle reçut l'ordre formel de ne plus se mêler de ce qui se passait dans les maisons, tant que la tranquillité publique ne serait pas troublée. Le gouvernement s'occupa de faire réparer les routes et d'en établir de nouvelles. Il défendit de posséder plus d'un emploi : il chercha à extirper la mendicité. Un hôpital pour les femmes en couches et un hospice pour les enfants trouvés furent fondés. Beaucoup d'autres mesures très-bonnes signalèrent le ministère de Struensée ; mais plusieurs excitèrent des mécontentements profonds, parce qu'elles blessaient des intérêts particuliers en privant beaucoup de personnes de leurs places, et qu'elles furent peut-être adoptées avec trop de précipitation. Quelques-unes heurtaient des usages, des préventions et des préjugés que la prudence aurait conseillé de ménager.

Parmi les mesures qui indisposèrent contre Struensée, il faut compter l'édit qui supprima plusieurs fêtes et en renvoya la célébration au dimanche suivant ; celui qui abolit les défenses qui empêchaient les mariages entre cousins et entre beaux-frères et belles-sœurs ; l'adultère eut, après la mort de l'époux, la liberté d'épouser sa complice ; il ne devait y avoir aucune différence entre les enfants légitimes et illégitimes. Les jardins publics restèrent ouverts très-tard ; ils étaient éclairés, on y dansait, il s'y passait des scènes scandaleuses ; des banquiers y ouvrirent une table de pharaon ; d'autres établissements du même genre se multiplièrent dans la capitale.

Les ennemis de Struensée abusèrent cruellement contre lui de la liberté absolue de la presse, qui avait été accordée dès le commencement de son administration. Les libelles les plus violents furent publiés contre lui : quelques-uns contenaient les insinuations les plus atroces sur ses liaisons avec la reine. Cette licence fut poussée si loin, qu'en septembre 1771, un édit rappela que la liberté de tout imprimer n'excluait pas la liberté de poursuivre devant les tribunaux : cette mesure tardive ne put réparer le mal qui avait été fait. Les écrivains devinrent plus circonspects, et n'en continuèrent pas moins à accabler le ministre de ridicules et de reproches.

Bientôt le mécontentement éclata sous un aspect plus sérieux. Au mois d'août 1771, trois cents matelots norvégiens qu'on avait fait venir de leur pays à Copenhague, pour les embarquer sur des vaisseaux de l'État, se soulèverent, parce qu'on refusa de payer leur solde acquise avant leur embarquement. Ils se joignirent à un grand nombre de charpentiers, et, tous ensemble, marchèrent vers le château de Hirschholm, à sept lieues au nord-est de Copenhague, où la Cour passait l'été. Une partie de la force armée, qui était de service auprès de la famille royale, essaya vainement de repousser les mutins ; ils étaient disposés à en venir aux mains. Le colonel Falkenskiöld, en leur promettant qu'on leur rendrait justice, les détermina à retourner à Copenhague. Quelques jours après, le vice-amiral Rumohr, leur chef, reçut sa démission ; et un ordre du cabinet, du 17, décida que tout chef serait responsable de la conduite de ses subordonnés.

Le manque de fermeté que le gouvernement montra dans

cette occasion, occasiona de nouveaux excès. Les charpentiers de l'arsenal se permirent toutes sortes de désordres, ne voulurent plus travailler, et demandèrent, avec menaces, une augmentation de paie. La Cour fut troublée ; on accorda aux mutins tout ce qu'ils demandaient ; les matelots furent même régalez d'un boeuf rôti, que l'on nomma *le Boeuf de la réconciliation*.

Ce moyen rétablit la tranquillité pour quelque temps. Mais Struensée avait montré de l'irrésolution, de la crainte même, puisqu'un instant il voulut quitter le Danemark ; ses ennemis et ceux de la reine en profitèrent pour donner plus d'activité à leurs complots.

Struensée avait appelé auprès de lui plusieurs Allemands, hommes de mérite, pour l'aider dans ses projets de réforme ; c'étaient entre autres son frère pour diriger les finances, le célèbre botaniste Oeder, pour améliorer le sort des paysans, et un certain Startz qui rédigeait les actes du gouvernement. Le militaire devait aussi subir des modifications. Un Danois, le colonel Falkenskiöld, fut d'abord chargé de réformer l'armée de terre ; ensuite Struensée fit revenir le comte de Saint-Germain en Danemark ; mais celui-ci n'y revint que pour être témoin de la catastrophe de son patron.

La garde à cheval avait été supprimée et remplacée par les dragons de Suède. Le 21 décembre, un ordre du cabinet, ordre dont le roi dit plus tard qu'il n'avait eu nulle connaissance, fut adressé au commissariat-général de la guerre, pour licencier la garde à pied, et incorporer, comme grenadiers, les cinq compagnies qui la composaient, dans les cinq régiments formant la garnison de Copenhague. Le commissariat-général refusa d'obéir ; à moins d'une décision du roi ; il en reçut une datée du 25. Le lendemain, elle fut notifiée aux compagnies montantes. Toute la garde à pied et à cheval ne renfermait que des Danois de naissance. Ces hommes, remarquables par leur fidélité constante, écoutèrent sans murmurer l'ordre de leur licenciement ; mais ils déclarèrent qu'il était contraire à leurs engagements de leur enlever leur drapeau et de les incorporer dans d'autres régiments. Ils résistèrent à la force qu'on employa pour les contraindre à l'obéissance ; il y eut du sang répandu. Une partie sortit de Copenhague par la porte du nord, et se dirigea vers le château de Frédéricberg que la Cour habitait en ce moment ; d'autres se retranchèrent dans le corps-de-garde du château. Ceux-ci furent bientôt rejoints par leurs compagnons qui, apaisés par des promesses, avaient renoncé à leur projet de parler au roi. Tous jurèrent de mourir plutôt que de se abandonner. Vainement trois régiments d'infanterie et deux escadrons de cavalerie avaient voulu les empêcher d'exécuter leur dessein. A leurs cris de *la mort ou un congé honorable*, toute la population de Copenhague s'était émue ; la bourgeoisie prenait leur parti. Enfin, au bout de vingt-quatre heures, et après une longue négociation, le gouvernement céda ; les soldats ne sortirent qu'après avoir obtenu individuellement un congé honorable, signé de la main du roi, une gratification et le don de son habit uniforme.

Cet orage menaçait le ministre d'une chute prochaine. La voix publique éclatait contre lui ; les pamphlétaires, devenus chaque jour plus hardis, exhortaient le roi à éloigner les audacieux qui osaient partager avec lui l'exercice des prérogatives royales. Les pronostics étaient depuis quelque temps si effrayants, que Keith, ambassadeur de la Grande-Bretagne, inquiet du sort de la reine, essaya d'obtenir son rappel ; ensuite il proposa à Struensée une somme d'argent et une retraite en Angleterre, afin de sauver Mathilde de la catastrophe que l'on prévoyait. Struensée avait fini par gagner, au moins en apparence, la bienveillance des ambassadeurs de Russie et de Suède ; mais elle lui fut de peu d'utilité.

La reine douairière était à la tête des ennemis du parti de Mathilde. Depuis le moment où Struensée était devenu le maître de la Cour et du gouvernement, cette princesse et son fils Frédéric avaient montré le plus tendre intérêt à toutes les personnes qui souffraient par l'effet des mesures du ministère. La haine que Julienne-Marie avait vouée à Mathilde couvait sans cesse dans son cœur ; elle s'était même accrue par diverses causes qui, bien que légères, blessaient sa fierté. D'ailleurs, ni elle ni son fils n'avaient jamais la moindre occasion de parler au roi. Ce prince, dont l'infirmité croisait de jour en jour, consacrait une partie de son temps à la lecture, et le reste à des divertissements. Il était sans cesse avec Réverdil, son lecteur, ou avec Brandt et Berger,

médecin, qui, de concert avec la reine, lui vantaient les grands talents de Struensee.

La conduite de celui-ci avait été extrêmement imprudente. Il n'avait pas su assez ménager l'esprit de la noblesse, ni mis assez de circonspection dans ses relations avec la reine. Des soupçons furent d'abord adroitement semés par la reine douairière; peu à peu, des bruits affreux circulèrent sur ces liaisons. Aucune précaution n'était prise pour empêcher les effets de la jalousie et de la haine de la reine douairière, qui profitait de toutes les fautes de Struensee et de Mathilde, pour augmenter le nombre de ses partisans et préparer la ruine de ses ennemis. Elle y parvint d'autant plus aisément, que Rantzau et Osten trahissaient Struensee autant qu'ils le pouvaient.

Dans les premiers jours de janvier 1772, la Cour revint de Frédéricberg à Copenhague. Struensee parut avoir conçu des soupçons de quelques complots; car le commandant de l'artillerie reçut ordre de tenir des canons prêts, et d'augmenter le nombre de ceux qui garnissaient les remparts. La garde du château fut doublée; des cavaliers, le sabre nu, furent postés sur les places et aux portes de la ville; la famille royale ne se montrait en public qu'accompagnée de Struensee et entourée d'une garde nombreuse, les voitures allant toujours très-grand train.

Ces démonstrations n'intimidèrent pas les ennemis de Struensee; ils se réunirent chez la reine douairière. On voyait figurer parmi eux, en première ligne, le prince Frédéric qui partageait les ressentiments de sa mère, le comte Rantzau, le comte Thott, Osten, Eichstædt, major-général, Kœller, colonel d'un régiment en garnison à Copenhague; il avait juré une haine mortelle au ministre qui lui avait refusé une demande faite pour un ami; enfin, Ove Guldberg, précepteur du prince Frédéric. C'était Guldberg qui avait tracé le plan du complot, et rédigé d'avance les proclamations et les ordonnances nécessaires. On résolut de profiter, pour l'exécution du projet, de l'incision qu'offrait un bal masqué qui devait avoir lieu à la Cour, dans la nuit du 16 au 17 janvier; d'ailleurs le régiment de Kœller devait alors monter la garde au château.

On dit que la conjuration avait été sur le point d'échouer par l'irrésolution de Rantzau. Le 16, après midi, il alla chez le frère de Struensee pour lui découvrir tout. Ne l'ayant pas trouvé chez lui, il recommanda de lui dire qu'il avait quelque chose de pressant à lui communiquer, et qu'il l'attendrait chez lui jusqu'à une certaine heure. Struensee supposant, d'après le caractère connu du comte, qu'il n'avait voulu l'entretenir que de choses indifférentes, n'alla pas au rendez-vous. Quant à Rantzau, si fit le malade pour rester chez lui; mais Kœller le força de venir au lieu où les conjurés étaient rassemblés.

À la suite du bal masqué, tout était en repos dans le château; les conjurés commencèrent à se réunir. À cinq heures, le colonel Kœller appela les officiers, et leur annonça qu'il avait des ordres du roi à leur intimer. En même tems, la reine douairière, accompagnée du prince Frédéric, de Rantzau et de Guldberg, pénétra dans les appartements du roi. Ce prince est réveillé en sursaut; on lui annonce que la reine et Struensee sont dans ce même moment occupés à dresser un acte d'abdication qu'ils viendront ensuite le contraindre à signer, et que le seul moyen d'échapper à ce danger imminent, est de signer à l'instant l'ordre d'arrêter les coupables et leurs affidés. Christian ne se laissa persuader qu'après les plus pressantes sollicitations. Il refusa longtemps de souscrire l'arrestation de la reine. Dès qu'on l'y eut déterminé, Rantzau, Osten et Eichstædt allèrent le mettre à exécution. La reine était encore endormie; elle eut à peine le tems de se jeter hors de son lit. Elle demanda avec instances à voir le roi avant d'obéir. Rantzau, qui lui devait son rappel à la Cour, fut inexorable. Elle fut transportée, malgré ses efforts, dans une voiture qui l'attendait; le major Carstenskield s'assit à côté d'elle; une escorte de trente dragons la conduisit au château de Cronembourg. Pendant la route, elle montra la plus grande fermeté et ne versa pas une larme; mais en entrant dans la chambre qui lui était destinée, elle se jeta dans un fauteuil en pleurant. Pendant trois jours, elle refusa toute espèce de nourriture, et ne céda qu'aux représentations qu'on lui fit, qu'elle devait se conserver pour ses enfants. On lui amena sa fille qu'elle nourrit; ce fut sa seule consolation.

Ce fut le colonel Kœller qui arrêta Struensee; le ministre ne fit aucune résistance, et fut emmené à la citadelle dont

on avait préparé la prison pour le recevoir avec ses amis. Bientôt il fut chargé de chaînes, ainsi que son frère et Brandt. Les autres personnes arrêtées, furent le général Gæbler et sa femme; le général Gude, commandant de Copenhague, qui eut Eichstædt pour successeur; le médecin Berger, le colonel Falkenskiold et le lieutenant-colonel Hesselberg. Les papiers de toutes ces personnes furent mis sous les scellés. Sturtz fut emprisonné plus tard; Réverdil et quelques autres furent mis aux arrêts chez eux.

Le lendemain matin, la reine douairière et le prince Frédéric se montrèrent sur le balcon du palais, et furent accueillis par les cris de joie de la multitude rassemblée sur la place. Une foule de gens de distinction s'empressa de venir au château témoigner sa joie de ce que le roi et la patrie avaient été sauvés. À midi, le roi et le prince royal parcoururent, dans un carrosse ouvert, les principales rues de la capitale; le peuple voulut détacher les chevaux et s'atteler à leur place; le soir, la ville fut illuminée. La famille royale étant venue au spectacle, fut couverte d'applaudissements. Enfin la populace pilla et détruisit quelques maisons de mauvais renom, dont on prétendait que le ministre déchu était le protecteur déclaré. Tout cela n'a rien qui surprenne; les mêmes choses arrivent toujours dans des circonstances semblables.

Le crédit dont Mathilde jouissait, était devenu le partage de la reine douairière et de son fils le prince Frédéric. Le principal dépositaire de leur confiance était Ove Guldberg; c'est pourquoi le ministère de cette époque porta son nom. Il était conseiller d'État, et n'eut d'abord, après la révolution, que le titre de secrétaire du cabinet du prince. Tous les hommes qui avaient coopéré à la chute de Struensee furent récompensés; les grâces de la Cour tombèrent aussi sur les officiers qui avaient été employés dans cette circonstance.

Les choses furent remises sur l'ancien pied. Le 25 janvier, les départements de l'intérieur et des finances enjoignirent de remettre, en original, tous les ordres du cabinet expédiés depuis le 15 septembre 1770. Une ordonnance de police, affichée le même jour, rétablit les anciens réglemens relatifs aux maisons publiques et aux cabarets. Un ordre du roi, du 6 février, révoqua celui du 3 avril 1771, qui accordait à chaque citoyen une liberté absolue dans son domicile, de sorte que l'inquisition domestique exista de nouveau; mais seulement pour veiller à ce qu'il ne se passât rien de contraire au bon ordre et à la décence. Une ordonnance, du 27 février, remit en vigueur les anciennes peines contre le concubinage, comme causant du scandale et empêchant les unions légitimes.

Une ordonnance, du 13 février, annonça l'institution d'un nouveau conseil, sous le nom de conseil intime d'État; les membres qui le composaient étaient le prince Frédéric, le comte Thott, le comte de Rantzau-Ascheberg, le conseiller intime Schack-Rathlou, l'amiral Rœmling, le général Eichstædt, le comte Osten; ils eurent le titre de ministre d'État. Le considérant de l'ordonnance exposait que, conformément à la volonté du roi, toutes les affaires pour lesquelles une résolution royale était nécessaire, seraient d'abord examinées dans les départements qu'elles concernaient, puis seraient présentées au roi par des hommes et en présence d'hommes qui connaissaient à fond les lois et les institutions du pays, et qui pourraient donner au roi tous les éclaircissements nécessaires. En conséquence, les membres du conseil intime d'État devaient s'assembler certains jours de la semaine chez le roi; aucun d'eux ne pouvait avoir la présidence d'un département, excepté de celui des affaires étrangères. Quiconque avait quelque chose à demander ou à communiquer, devait s'adresser directement au département compétent qui, suivant la nature de l'affaire, la soumettrait au roi en son conseil, par l'organe d'un rapporteur. C'étaient, pour la justice et l'intérieur, le comte Thott; pour les finances, M. Schack-Rathlou; pour la guerre, le comte Rantzau-Ascheberg; pour la marine, l'amiral Rœmling. Le roi signait les décisions. Les expéditions signées également de sa main, étaient transmises au département qu'elles concernaient. Si le roi signait une décision hors du conseil d'État, celui qui en était porteur, devait, pour éviter la confusion et les malentendus qui auraient pu résulter de ce que le département compétent n'aurait pas connu net acte, le remettre, avant d'en faire usage, à l'autorité qui en demanderait une expédition en forme. Toutes les affaires, excepté celles qui concernaient

les provinces allemandes, devaient être traitées en langue danoise.

Julienne-Marie se servit de toute la puissance dont elle disposait pour presser le procès de Struensée et de ses complices. Une commission d'enquête interrogea Struensée le 25 février; toute la procédure annonçait la partialité et l'injustice la plus révoltante; l'acharnement de ses ennemis avait accumulé contre lui les accusations les moins fondées et même les plus ridicules. On réduisit à six les principaux chefs d'accusation, tous qualifiés de crimes de lèse-majesté, 1°. dessein abominable, de concert avec Brandt, contre la personne sacrée du roi; 2°. projet de forcer le roi à renoncer au gouvernement; 3°. intimité trop grande avec la reine; 4°. la manière dont il avait élevé le prince royal; 5°. le pouvoir et l'autorité sans borne qu'il s'était arrogés dans le gouvernement; 6°. la gestion des affaires de l'Etat. L'animosité contre Struensée fut portée si loin, que le fiscal-général, sortant des bornes que la justice et la décence lui prescrivaient, traita le prévenu de charlatan politique, et poussa l'oubli de toutes les convenances jusqu'à répéter les plaisanteries banales contre les médecins qui acquièrent, avec leur brevet, le droit de tuer impunément; enfin, il accabla le prévenu d'injures.

Les deux premiers chefs d'accusation étaient si absurdes, que le fiscal-général les abandonna. Quant au troisième, on l'appuyait sur les aveux qu'on prétendait avoir obtenus de Struensée lui-même et de la reine; mais Vivet, l'avocat du roi, n'osa pas les citer textuellement dans son plaidoyer. Uldahl, défenseur de Struensée, qui d'ailleurs démontra la nullité des griefs qu'on lui imputait, ne nia pas la culpabilité de son client sur ce point, et invoqua, sur celui-là seul, la clémence royale. Struensée remit aussi à la commission une défense écrite, dans laquelle il justifiait sa conduite et son administration. Quant à l'éducation du prince royal, pour laquelle on lui reprochait de n'avoir pas suivi les méthodes ordinaires sous les rapports physiques et moraux, Struensée répondait que c'était au mode qu'il avait adopté, que cet enfant, né avec un tempérament faible et délicat, devait une santé robuste qui se fortifiait chaque jour, et le développement rapide de son esprit. Sur les deux derniers chefs, Struensée représentait à ses accusateurs, qu'il n'avait dû sa grandeur qu'à la volonté du roi; que tous les changements qu'il avait faits, quelque considérables qu'ils fussent, n'avaient été effectués que d'après des ordres signés du souverain, et que, par conséquent, on ne pouvait les qualifier de crimes d'Etat. Le fiscal-général répondit, dans son résumé, que rien ne pouvait justifier Struensée d'avoir accepté la délégation du pouvoir absolu, dont le roi de Danemark, d'après la loi royale, ne pouvait se dessaisir, et dont, par conséquent, un sujet ne pouvait, sans crime, accepter la responsabilité. C'était à ce grand principe que le fiscal rattachait les destitutions arbitraires, les attaques contre la religion et les mœurs, et tout le système des innovations de l'ex-ministre.

La reine fut interrogée, le 9 mars, par quatre commissaires nommés par le roi; c'étaient Thott, Schack-Rathlou, Juel Vind, membre du tribunal suprême, et Stampe, procureur-général. On a dit que, par une supercherie atroce, on avait arraché à Struensée l'aveu de ses relations coupables avec la reine; on lui avait laissé entrevoir qu'en chargeant cette princesse, dont la tête serait respectée dans tous les cas, il pourrait sauver la sienne. On ajouta que Schack-Rathlou instruisit Mathilde des aveux faits par Struensée. La reine s'écria que Struensée n'avait certainement avoué rien de semblable; et que, quand même il en serait venu là, elle niait tout ce qu'il avait pu dire. Schack-Rathlou répliqua que Struensée avait, dans un interrogatoire subséquent, répété, confirmé et signé sa déposition; mais que la reine niant le fait, il méritait, comme son calomniateur, de subir le supplice des criminels de lèse-majesté au premier chef. Ce fut un coup de foudre pour la malheureuse reine. Après un long silence, elle demanda, pâle et tremblante, si sa confession pouvait attirer sur Struensée la clémence du roi. Elle interpréta favorablement un geste de Schack-Rathlou; et après un terrible combat intérieur, prit la plume pour signer un écrit qui lui fut présenté; mais elle s'évanouit avant d'avoir pu achever son nom. On a prétendu encore que sa main inanimée avait été employée pour remplir les lettres qui manquaient. Cette scène, qui dura trois heures, produisit une telle impression sur l'esprit de la reine, qu'elle tomba dangereusement malade à la suite de l'interroga-

toire; on fut obligé de la saigner; et ses ennemis profitèrent de cette circonstance pour répandre mille bruits absurdes sur son état.

La procédure contre cette princesse fut tout à fait distincte de celle qui s'instruisait en même temps contre Struensée et Brandt. Afin de montrer une apparence d'impartialité, ses ennemis, qui avaient depuis long-tems juré sa perte, formèrent, le 23 mars, pour prononcer sur son sort, une commission composée de trente-cinq personnes choisies dans les différents ordres de l'Etat; et afin qu'ils pussent délibérer avec plus de liberté, un acte royal les délia, pour cette affaire, du serment de fidélité. Bang, avocat fiscal, à la suite d'un long plaidoyer, conclut à ce que le mariage de Mathilde fut dissous, et que le roi eut la faculté d'en contracter un nouveau. Uldahl, défenseur de la reine, ne put obtenir que dix jours pour préparer ses moyens de défense; il la présenta le 2 avril. La commission, après plusieurs séances fort longues, s'assembla de nouveau le 6; le résultat d'une délibération de cinq heures fut qu'elle déclara la reine coupable d'adultère, et qu'elle prononça le divorce, sans toutefois la priver du titre de reine, ni des distinctions qui y sont attachées. Ce jugement fut soumis à la sanction du roi, qui l'approuva; car ce prince n'était plus qu'un être sans volonté, instrument passif entre les mains de ceux qui voulaient se servir de son nom. La sentence fut signifiée, le 9, à Mathilde, par le chef de la justice, en présence du gouverneur de Cronembourg. La conduite du ministre anglais varia beaucoup dans le cours de ce procès. Il laissa d'abord entrevoir qu'il ne s'opposerait pas à une séparation de corps, mais il déclara qu'il ne voulait point de divorce; ensuite il n'insista plus sur ce point, et demanda seulement que la reine fût traitée avec les égards dus à sa naissance, et qu'on lui accordât tous les adoucissements dont sa malheureuse situation était susceptible.

Les efforts de Struensée, pour se justifier, avaient été inutiles, puisque ses ennemis avaient d'avance résolu sa condamnation; elle fut prononcée le 25 avril. Il fut déclaré coupable de lèse-majesté au premier chef, pour adultère avec la reine et haute trahison envers la souveraineté royale. Les membres de la commission qui rendit la sentence, étaient Juel Vind, juge du tribunal suprême; G. A. Braem, membre du département de la guerre; H. Stampe, procureur-général; B. W. Lüxdorph, conseiller de conférence, et de même que les deux précédents, assesseur du tribunal suprême; A. G. Carstens, conseiller de conférence; P. K. Anker, professeur de droit et assesseur du tribunal suprême; J. T. E. Schmidt, commissaire-général de la guerre; Ove Guldberg, conseiller d'Etat.

La sentence portait que Struensée serait déchu de ses honneurs, aurait la main droite coupée, et ensuite serait décapité; que son corps, écartelé, serait placé sur une roue, et sa tête fixée sur un pieu sous le gibet ordinaire. Brandt fut condamné à la même peine, pour avoir été le confident de Struensée; pour avoir, à son instigation, éloigné du roi différentes personnes; pour ne s'être pas comporté respectueusement avec le roi. Le 27, le roi confirma les deux sentences; et le lendemain, 28, elles furent exécutées à la vue d'une foule immense. Cet horrible spectacle fit fuir la plupart des spectateurs, et produisit un changement dans l'opinion publique, à l'égard de Struensée; changement qui, depuis, est allé en augmentant. Suivant le jugement de J. K. Hoest, historien danois, auquel les détails qui précèdent ont été empruntés: « On ne peut » disconvenir que Struensée n'eût bien mérité de la patrie. » Sans doute il ne fut pas exempt de défauts, tels que l'ambition, la présomption, l'amour excessif du pouvoir, l'arrogance, et même un peu d'intérêt personnel; mais ces défauts n'ont rien à son mérite comme administrateur. Sa manière de voir a pu l'induire en erreur; mais il fut un défenseur ardent de la liberté des paysans, un ennemi déclaré de l'oppression, un ami décidé de l'ordre et de l'activité dans l'administration. Le Danemark lui doit la liberté de la presse; il révéla par là une foule d'idées saines et lumineuses que depuis il a été impossible d'écarter. Aussi, un grand nombre de ses institutions, détruites d'abord par le pouvoir qui succéda au sien, ont-elles été rétablies plus tard; plusieurs même n'ont pas été un instant abolies. Struensée fut réellement coupable d'imprudences et de légèreté, et sur plusieurs points il avait enfreint les lois du pays; il les connaissait mal; mais il eut toujours de bonnes intentions ».

Quant aux autres personnes arrêtées en même temps que Struensée, le colonel et chambellan Falkenskiöld fut dépouillé de toutes ses dignités, et condamné à une prison perpétuelle dans le château de Munkholm, près de Drontheim en Norvège; par lasuite, il obtint sa liberté et fut même rétabli dans ses honneurs. Le frère de Struensée, à qui l'an n'ôta ses fers que le lendemain de l'exécution de son frère, fut acquitté; son administration fut trouvée irréprochable, et comme il n'existait pas même un prétexte pour l'inulper, on lui rendit la liberté; il retourna en Prusse, où il est mort ministre d'État, le 17 octobre 1804. Le major-général Gæhler, l'amiral Hausen, le lieutenant-colonel Hesselberg et plusieurs autres furent exilés dans des provinces éloignées, et on leur accorda de petites pensions qui, plus tard, furent augmentées. Madame Gæhler recut simplement la défense de paraître à la Cour. Berger fut d'abord exilé à Aalborg en Jutland; peu de temps après, il fut nommé professeur à l'université de Kiel. Réverdil retourna une seconde fois dans sa patrie. Les jugements rendus contre Struensée et Brandt furent imprimés en mai, avec privilège, mais sans faire mention de ce qui s'était passé entre le premier et la reine.

Après le supplice de Struensée, les rigueurs de la détention de Mathilde furent un peu adoucies; elle put se promener dans l'intérieur et même sur les remparts du château, et recevoir la visite du ministre d'Angleterre. D'après l'ordre de son souverain, et avec l'autorisation du roi de Danemark, il lui offrit une retraite dans l'electorat d'Hanovre. Le 30 mai, Mathilde s'embarqua à Elsenor sous l'escorte de deux frégates et d'un cutter de la marine anglaise. Avant de se séparer de sa fille, elle la pressa long-temps sur son cœur en l'arrosant de ses larmes. Le 5 juin suivant, elle arriva à Stade, et, le 7, elle alla habiter le château de Gæhrde.

A l'époque où les mesures relatives au départ et au sort futur de Mathilde eurent été concertées avec le gouvernement britannique, on avait fait signer à Christian une disposition testamentaire qui fut envoyée cachetée à tous les tribunaux et à toutes les administrations, et qui excluait formellement cette princesse de la régence, dans le cas où le roi mourrait avant elle, durant la minorité du prince royal.

Après le rétablissement du Conseil intime, on s'occupa, mais avec plus de lenteur, de l'organisation des autres départements. Une commission composée de Thott, de Schack-Rathlou et de Schæel, grand-bailli de Suède, fut chargée d'examiner tous les changements faits durant l'administration de Struensée, afin de conserver ce qu'il y avait de bon, de modifier ce qui n'était ni bon ni mauvais, et de n'annuler qu'avec modération et précaution ce qui serait reconnu mauvais. La garde royale fut rétablie.

Cependant l'union ne régna pas très-long-temps entre toutes les personnes qui avaient contribué à la révolution. La reine douairière et le prince Frédéric ne tardèrent pas à marquer de la froideur à Rantzau, qui ne leur était plus utile, et dont le caractère inquiet les ennuyait beaucoup. D'ailleurs, il déplaisait à la Cour de Russie. Osten, tout dévoué à cette puissance, et Schack-Rathlou, ennemi de la Suède, intriguerent contre lui; moins de six mois après la chute de Struensée, il reçut sa démission de tous ses emplois. Plusieurs de ceux qui avaient coopéré au renversement de ce ministre éprouvèrent le même sort.

Sur la fin du règne de Frédéric V, l'assiette d'un impôt extraordinaire avait causé un grand mécontentement parmi les paysans norvégiens, et occasionné même des scènes violentes. On était venu à bout de faire renaître le calme, et un édit du 3 juillet 1767, avait même promis que le nouvel impôt cesserait aussitôt qu'il ne serait plus nécessaire pour le paiement de la dette. Toutefois la fermentation durait toujours; elle était entretenue par diverses causes. Les Norvégiens se plaignaient de ce que les réglemens en vigueur ne leur permettaient de tirer que du Danemark les grains dont la partie méridionale, et la plus peuplée de leur pays, avait besoin pour sa subsistance; un nombre de leurs griefs étaient aussi le manque d'une banque et d'une université. Enfin les mauvaises récoltes et la pêche peu abondante de quelques années, notamment de 1772, achevèrent de les désespérer. Toutes ces circonstances réunies parurent avoir inspiré à Gustave III, roi de Suède, l'idée d'une invasion en Norvège. Il venait d'opérer dans ses États une révolution qui lui avait mis entre les mains un pouvoir presque absolu. Il était actif, entreprenant, doué de beaucoup de talent, et ambitieux. Le Danemark conçut des inquiétudes sur ses intentions. Elles n'étaient pas dénuées de

fondement. Des paysans norvégiens ayant obtenu de ce prince une audience à Stockholm, lui avaient fait espérer que leurs compatriotes se rangeraient sous ses drapeaux, aussitôt qu'il se montrerait avec quelques troupes sur leurs frontières. En conséquence, le prince Charles de Hesse arriva avec son épouse à Copenhague, le 21 octobre, pour voir le roi, en partit le 7 novembre avec deux frégates, et se dirigea vers Christiania. Sur ces entrefaites, Gustave qui, suivant un ancien usage, faisait, durant la première année, une tournée dans les provinces de son royaume, donna ordre à son ambassadeur en Danemark, de déclarer que, n'ayant donné aucun sujet de soupçon à la Cour de Copenhague, il apprenait avec surprise que des armemens commencent à l'époque de la révolution de Suède, continuèrent avec activité; qu'ignorant contre qui ils pouvaient être destinés, il pensait que sa sûreté lui ordonnait de s'occuper de la défense de ses frontières. Néanmoins, il protestait de ses intentions pacifiques et amicales envers le Danemark, et attendait de cette puissance une déclaration semblable. Le 9 novembre, deux jours après la remise de cette note, le Danemark fit la contre-déclaration demandée.

Durant son voyage, Gustave parcourut près de deux cent cinquante lieues le long de la frontière de Norvège, et fit même marcher de ce côté deux corps d'armée formant ensemble neuf régiments. Tout semblait annoncer que la paix allait être rompue; mais Gustave, ayant fait sonder en secret les dispositions des Norvégiens, et les trouvant inviolablement attachés à leur roi, voyant d'ailleurs que le général G. de Huth avait mis les places fortes de la Norvège en bon état, se rendit aux représentations de Frédéric II, roi de Prusse son oncle, et de l'impératrice de Russie, qui interposèrent leur médiation, et fit retourner ses troupes dans leurs foyers.

Ces nuages dissipés, un édit du 14 novembre abolit l'impôt extraordinaire dans toute l'étendue de la Norvège, et le changea en une contribution volontaire payable en six ans. L'importation de toutes sortes de denrées dans ce royaume, fut encouragée par des primes.

Le comte de Bernstorff était mort à Altona, le 19 février; son neveu, renvoyé en même temps que lui du Conseil, vint à Copenhague dans le cours de l'été. Il reprit sa place dans les départements des finances et du commerce. Le 26 avril 1773, il succéda, dans le ministère des affaires étrangères, à Schack-Rathlou, qui lui-même avait remplacé Ostergren. Ce fut un bonheur pour le Danemark; car aucun de ces deux personnages ne pouvait, pour les talents et la capacité, être comparé à Bernstorff qui, par sa conduite habile, ferme et courageuse, acquit l'estime et la confiance des Cours étrangères. Un de ses premiers soins fut de hâter l'exécution du traité provisoire de 1767, relatif à l'échange de la partie ducale du Holstein contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Le roi se chargea des dettes du duc; une commission mixte de députés danois et russes les fixa à la somme de 200,000 écus. Les sommes dues pour le compte du pays, durent aussi être payées par le roi, qui, de plus, liquida les dettes dont les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst se trouvaient grevés: il y eut aussi d'autres sommes à payer; le tout se monta à 600,000 écus.

Quoique cet échange eût entraîné des conditions nécessaires, il fut néanmoins, sous plusieurs rapport, très-avantageux au Danemark. Le territoire qui lui tomba en partage a une étendue géographique et une population plus considérables que celui qu'il avait cédé. Cette acquisition arrondit les limites des possessions danoises du côté de l'Allemagne, et en facilita la défense.

Une institution utile marqua cette même année 1773; ce fut une école vétérinaire, ouverte par P. C. Abildgaard, que le gouvernement avait envoyé étudier en France. Peu à peu, il se forma, sous la direction de cet habile professeur, un établissement public pourvu de tous les moyens d'instruction. Il a été très-avantageux au Danemark.

D'un autre côté, tout ce qui, depuis cinq ans, avait été fait de favorable pour les paysans et pour l'agriculture, fut renversé en un instant. Guldberg pensait que les paysans ne pouvaient pas être délivrés du joug qui pesait sur eux, à moins de vouloir bouleverser l'État. Schack-Rathlou partageait cet avis: la commission chargée de recueillir des renseignements sur l'état des paysans, fut dissoute, et l'objet fut renvoyé à la chambre des rentes. Une ordonnance du 12 août 1773 rétablit les corvées. Le tems n'était pas encore venu où la nécessité de changer l'ordre de choses établi depuis si long-temps, se faisait universellement sentir.

Le rescrit favorable à la liberté de la presse ne fut pas abrogé après la chute de Struensee; la censure ne fut pas rétablie, mais un rescrit du 20 octobre 1773 soumit les gazettes et les journaux à la révision du chef de la police, qui fut autorisé à condamner les auteurs d'écrits indécents et dangereux à une amende qu'il pouvait changer en peine afflictive, si le coupable était hors d'état de l'acquitter. Cette mesure fut ensuite étendue à tous les ouvrages.

Le 20 octobre 1774, le prince Frédéric épousa la princesse Sophie-Frédérique de Mecklenbourg-Schwerin. A cette occasion, Guldberg fut nommé secrétaire intime d'Etat et du cabinet.

La chambre des rentes exerçait depuis le règne de Frédéric III la juridiction souveraine dans toutes les affaires litigieuses qui concernaient la levée des impôts et les contrats passés pour le compte du roi; elle fut annulée en 1774, et toutes les causes dont elle connaissait auparavant sont actuellement du ressort des Cours ordinaires.

Le ministre des finances avait acheté, en 1773, toutes les actions de la banque et les avait fait passer dans les mains du roi. Cette opération releva le crédit de l'établissement; mais bientôt il éprouva une rude atteinte par une émission excessive de billets; les espèces monnayées étaient très-rare, parce que la banqueroute d'une maison d'Amsterdam avait forcé d'en faire passer une grande quantité en Hollande pour acquitter les intérêts de la dette danoise. Il fallut mettre en circulation une très-grande quantité de nouvelle monnaie de cuivre, avec laquelle on paya les soldats et matelots.

La dépréciation des billets de banque amena le renchérissement de toutes les denrées, parce que chacun, pour se débarrasser d'un signe dont il craignait de voir la valeur réduite à rien, cherchait à s'en débarrasser: circonstances d'autant plus fâcheuses, que les richesses de la nation étaient réparties entre un grand nombre de personnes d'une fortune médiocre, qui, n'ayant pu éviter le malheur dont elles étaient acablées, tombaient dans le découragement et l'inaction.

Le feu couvrait sous la cendre, lorsque, le 1^{er} mai 1775, une ordonnance réduisit à un schelling et demi les stuber ou pièces de deux schelling, et mit hors de la circulation les pièces d'un demi-schelling. Cette mesure occasiona un grand mécontentement, surtout dans la classe inférieure qui souffrait par-là une perte considérable: on était d'autant plus aigri que la banque, une heure avant la publication de l'ordonnance, avait donné des pièces de cuivre en paiement et en échange de ces billets. Le peuple se rassembla en faisant entendre des murmures et des menaces devant la maison de Schimmelmann, directeur de la banque et des impôts, parti quelques jours auparavant pour Hambourg, et devant la bourse. Le lendemain, la capitale fut plus calme et la fermentation paraissait entièrement apaisée, quand tout à coup elle se manifesta de nouveau. Le bruit se répandit que les billets d'un daler ou écu, dans lesquels consistaient la plus grande partie des propriétés en argent comptant, allaient également être réduits d'un tiers. Le mécontentement éclata de nouveau, et à un degré menaçant pour la tranquillité publique. Une foule immense se précipita vers la place du château et vers la bourse, qui en est peu éloignée; elle parlait de pénétrer de force dans la banque et de la forcer à échanger ses billets contre de l'argent. Le tumulte augmentait à un tel point, que l'on conçut des craintes; les postes furent doublés, et on fit sortir des détachements de troupes; mais cette apparence de déploiement de forces ne fit qu'irriter davantage le peuple. On craignait les scènes les plus affreuses; alors on se hâta d'aller éveiller le roi qui dormait encore; il se montra en robe de chambre à une des fenêtres du palais. Dès que le peuple l'eut aperçu, les murmures et les cris cessèrent. M. Bulow, écuyer, la première personne qui se trouva au château, fut dépêché vers la foule, pour lui dire qu'il voulait parler au nom du roi; on fit silence; il déclara que le bruit répandu était absolument faux, et qu'une proclamation du roi allait l'annoncer sans retard. Le peuple se dispersa paisiblement. Le lendemain, 13 mai, une proclamation fut effectivement affichée; elle promettait que les billets de banque ne seraient jamais réduits. On observa que cet acte était signé par le roi et par le prince Frédéric; Guldberg le contre-signa.

La reine Mathilde, après un court séjour à Gœhrde, alla habiter le château de Zelle. Elle y fit sa résidence jusqu'à son décès, le 11 mai 1775; elle avait constamment été

traitée en reine. La nouvelle de sa mort parvint à Copenhague un jour où il devait y avoir un bal à la Cour; elle ne pouvait être cachée, et se répandit aussitôt dans toute la ville. La fête ne fut cependant pas contre-mandée. On fit porter le deuil au prince royal, et l'on s'entretint à la Cour de cet événement comme s'il se fut agi du décès d'une princesse étrangère à la famille royale.

En 1775, une ordonnance réforma le régime des écoles en général et de l'université de Copenhague; elle donna plus d'activité et une meilleure direction aux études. Ce changement fut provoqué par les écrits de plusieurs auteurs qui avaient profité de la liberté de la presse pour présenter des projets d'amélioration.

Depuis 1734 jusqu'en 1776, le gouvernement avait dépensé des sommes considérables pour établir et encourager des fabriques. Les résultats prouvérent qu'il serait impossible d'atteindre le but qu'on s'était proposé. Les grands établissements du roi furent vendus à des particuliers; on ne garda que la manufacture de porcelaine.

Le 15 janvier 1776, une loi statua qu'à l'avenir les seuls indigènes des Etats danois seraient admis aux emplois et aux charges, excepté les cas d'un mérite rare qui pût justifier l'exception: cette loi fut reçue avec des applaudissements universels; elle déclara indigène toute personne née dans les Etats danois, y comprises les colonies, ou de parents danois pendant leur absence, soit pour le service du roi, soit pour simple voyage: les étrangers en place à l'époque de la promulgation de la loi, ceux qui y possédaient en capitaux ou en terres une valeur de 30,000 écus, ceux qui ont dans le commerce une somme de 60,000 écus, les desservants des églises allemandes, les personnes employées à l'université de Kiel et à la mission de Tranquebar, dans les arsenaux, et à l'amirauté, les artistes et les fabricants appelés dans le pays, sont assimilés aux indigènes; cependant tous ces étrangers sont tenus de se pourvoir de lettres de naturalité. La loi de l'indigénat doit être, suivant les expressions du préambule, une loi fondamentale de l'Etat: le roi recommande à ses successeurs de la considérer comme un dépôt sacré que leur transmit sa sollicitude royale.

Le 7 avril 1777, une ordonnance statua qu'à l'avenir les Antilles danoises ne pourraient commercer qu'avec la métropole, et que Copenhague serait le seul entrepôt des denrées coloniales.

Durant l'été de 1779, Gustave III, qui était à un camp de quatorze mille hommes, dont le rassemblement en Scanie avait de nouveau éveillé l'attention du Danemark, vint à Copenhague. Il assista aux exercices d'un camp de neuf mille hommes réunis dans une plaine près de la capitale.

Dès le commencement de la querelle de la Grande-Bretagne avec ses colonies du continent de l'Amérique septentrionale, le Danemark défendit, le 4 octobre 1775, à ses sujets d'expédier aucune munition de guerre aux Antilles, d'où elle pourrait être facilement envoyée sur le continent et employée contre les Anglais. Lorsqu'ensuite la France et l'Espagne eurent pris part à la guerre contre la Grande-Bretagne, le Danemark s'abstint de tout ce qui pouvait donner la moindre atteinte à la neutralité. Malgré ses efforts, des navires danois furent pris par les corsaires et autres vaisseaux de guerre des puissances belligérentes, et condamnés.

Le comte de Bernstorff fit d'abord des représentations sérieuses contre ces violences, et les envoya du Danemark auprès des Cours de Londres et de Paris reçurent ordre de leur exprimer avec énergie ces mêmes griefs, et de leur montrer qu'une telle conduite était contraire aux véritables intérêts des puissances belligérentes. Malgré ces remontrances, les vaisseaux de ces puissances, notamment ceux de la Grande-Bretagne, continuant leurs rigueurs, le Danemark crut devoir prendre des mesures plus efficaces: ce fut l'origine de la neutralité armée.

Au mois d'octobre 1778, le Danemark fit proposer à la Suède de s'unir à lui afin de protéger efficacement la navigation de leurs sujets respectifs. Le roi de Suède préféra de tenter encore une fois à Londres la voie des représentations à l'amiable. Cependant le ministre suédois à Saint-Petersbourg eut ordre de se concerter avec celui de Danemark, pour proposer cette alliance à l'impératrice. Cette princesse fit à ces deux ambassadeurs à peu près la même réponse que la Suède avait faite au Danemark. Le 14 février 1779, elle repoussa encore d'une manière plus formelle le traité proposé, parce que le parti anglais avait trouvé moyen de lui persuader qu'une telle union était contraire aux in-

térés de son empire. L'ambassadeur danois remit inutilement une note pour prouver que les mesures proposées par la Russie seraient insuffisantes ; et dans ses représentations verbales, il insista encore plus fortement sur la nécessité d'un accord général : l'ambassadeur suédois unit ses efforts aux siens ; ce fut sans succès.

Le gouvernement danois n'en apporta pas moins à protéger ses sujets, une fermeté et une dignité qui devaient infailliblement lui gagner l'amour de la nation et l'estime des étrangers. Des convois furent donnés aux navires marchands ; un capitaine de la marine royale qui permettait à plusieurs corsaires réunis de visiter les bâtimens qui se trouvaient sous ses ordres, était cassé. Des bâtimens armés furent presque constamment tenus en station sur la côte de Norvège, qui, par son long développement, était le plus exposée aux attaques. Un de ces bâtimens arrêta des corsaires anglais qui avaient enfreint le droit des gens : on leur fit leur procès en Norvège. Le gouvernement anglais ne fit entendre aucune réclamation à ce sujet.

Dans les mers de l'Inde, et surtout dans les possessions danoises sur le continent de ce pays, la dignité du Danemark fut toujours maintenue, malgré le désavantage de leur position, et la faiblesse de leurs moyens de défense.

Les négociations n'en continuèrent pas moins ; mais l'impératrice de Russie changea totalement d'intention ; et, le 28 février 1780, donna la déclaration remarquable qui annonçait son dessein de maintenir les droits de la neutralité dans toute leur étendue. Le Danemark et la Suède, auxquels Catherine fit communiquer sa déclaration, en remirent de semblables aux ministres des puissances belligérantes. Celle du Danemark est du mois de mai 1780 ; elle porte que, pour entretenir la tranquillité et la libre communication entre ses provinces, le roi avait résolu de déclarer que la Mer-Baltique étant une mer fermée, incontestablement telle par sa situation locale, il ne saurait admettre l'entrée, dans cette mer, des vaisseaux armés des puissances belligérantes. La déclaration ajoutait que les deux autres Cours du nord adoptaient le même système.

Le 25 mai, la France répondit qu'elle reconnaissait la Baltique pour une mer fermée.

La seconde déclaration danoise est du 8 juillet 1780. Le préambule de cet acte important est un morceau qui fit le plus grand honneur au comte de Bernstorff ; il exposait avec force et clarté les droits imprescriptibles des puissances neutres, droits fondés sur des principes qui ont toujours guidé la conduite du roi, qu'il avonera et qu'il soutiendra de concert avec l'impératrice de toutes les Russies, dont il a toujours reconnu les sentimens entièrement conformes aux siens.

Dans la réponse du cabinet de France, les principes de la neutralité armée sont nommés le plus grand avantage que la guerre actuelle ait pu procurer à l'Europe, et le roi déclare que les lois sages et claires dont le roi de Danemark réclame l'exécution, sont conformes à ce que la France a ordonné depuis le commencement de cette guerre. La réponse de la Cour de Madrid est du 7 août.

Le 9 juillet, le Danemark et la Russie signèrent, à Copenhague, une convention maritime pour le maintien des principes énoncés dans les déclarations réciproques : ces deux puissances convinrent de plus de s'attacher de concert à rétablir la paix entre les pays belligérants, et à faire adopter le système de neutralité arrêté entre elles pour former la base d'un code maritime universel. La Russie et la Suède ayant ensuite conclu entre elles une convention consacrant le principe que la Mer-Baltique est une mer fermée, le Danemark y accéda comme partie principale. Ce traité ayant été notifié par la Russie aux puissances belligérantes, la Grande-Bretagne répondit au Danemark qu'elle a respecté et respectera les droits de toutes les puissances neutres, selon la teneur de ses différens traités avec elles ; et que, comme il en existe entre elle et le Danemark, on continuera de respecter le commerce des sujets danois conformément à leur stipulation.

Bernstorff, qui avait principalement contribué à ces mesures importantes, ne jouit pas long-tems du fruit de son ouvrage. Guldberg avait acquis une influence décidée dans l'administration : il en profita pour attirer de plus en plus la bienveillance du prince Frédéric sur Schack-Rathlou, qui devint le ministre de confiance : il s'élevait fréquemment des contestations entre lui et Bernstorff. Celui-ci croyait, comme ministre d'Etat, devoir prendre part à toutes les affaires considérables qui étaient traitées au Con-

seil d'Etat ; cette juste réclamation ne fut pas admise. Bernstorff, fatigué de tous les désagrémens qu'il éprouvait, demanda sa démission ; la Cour la refusa, et essaya de l'apaiser en lui donnant le cordon bleu. Mais de nouveaux nuages s'élevèrent : les principes politiques de Bernstorff ne pouvaient s'accorder avec ceux de Guldberg ; enfin, le 30 novembre 1780, il obtint sa démission, et quitta une seconde fois le Danemark, au grand regret de tous ceux qui s'intéressaient au bien de ce pays.

Il eut pour successeur dans le département des affaires étrangères, le comte de Rosenkrone. Il n'y eut d'ailleurs aucun changement dans le système politique du royaume ; de nouveaux liens attachèrent le Danemark à la Russie. Il conclut avec elle, le 8 octobre 1782, un traité de commerce très-avantageux qui devait durer douze ans. Il était d'autant plus heureux pour le Danemark de conserver la paix au-dehors, que le triste état de ses finances exigeait qu'elle ne fût pas troublée. A son avènement au trône, Christian VII les avait trouvées très-dérangées. La quantité de pensions que les changements fréquents des emplois à la Cour avait forcé d'accorder, les profusions de la Cour, la cessation des subsides de la France, une expédition entreprise contre Alger, en 1772, leur portèrent le dernier coup. Struensee avait cherché à porter remède au mal ; le tems ne lui permit pas. Le ministère qui succéda au sien augmenta les dettes par la conclusion de la paix avec Alger, tant parce qu'on racheta les Danois esclaves, que parce qu'on s'obligea de fournir à ce gouvernement des munitions de guerre pour une somme considérable. Bernstorff travailla beaucoup à ramener l'ordre dans cette partie dont il fut d'abord chargé. Divers domaines royaux furent vendus : il en résulta un double avantage pour l'Etat ; d'abord il reçut des sommes dont les intérêts lui furent profitables, ensuite les terres produisirent davantage.

Le commerce de l'Islande était, depuis 1763, entre les mains d'une compagnie privilégiée ; l'administration de cette société fut si pernicieuse pour l'île, qu'en 1774, le roi se vit obligé d'acheter les actions et de prendre le commerce pour son compte. La caisse royale fit des pertes sensibles, et l'Islande ne reçut aucun soulagement réel. Les calamités de l'année 1783 mirent le comble aux malheurs de ce pays ; de violents tremblemens de terre, le bouleversement du sol et plusieurs éruptions volcaniques répandirent le ravage et la désolation. L'herbe qui nourrissait les bestiaux, les chétives récoltes que la rigueur du climat permet de se procurer, furent anéanties ; des brumes épaisses et continues empêchèrent les Islandais de faire la pêche d'été ; la famine vint se joindre aux autres fléaux qui les affligeaient : il mourut plus de neuf mille âmes, ce qui était près du cinquième de la population. Le nombre des animaux qui périrent fut très-considérable. Le désespoir fut poussé à un tel point, qu'on parla d'abandonner le pays et d'en transporter les habitans sur d'autres plages. Dès que le gouvernement fut instruit des désastres de l'Islande, il expédia un navire pour cette île avec des vivres et du bois de construction, et s'occupa de tout son pouvoir à remédier aux maux dont elle souffrait.

Le Conseil privé était devenu aussi nul que sous le ministère de Struensee. Les affaires étaient décidées dans le cabinet sans la participation des collèges ; ces corps n'étaient plus employés qu'à l'exécution des ordres signés par le roi. Ce monarque n'avait aucun pouvoir ; le parti maître de sa personne pouvait obtenir sa signature quand il lui demandait : ainsi c'était la reine douairière qui exerçait véritablement la souveraineté avec son fils le prince Frédéric. Guldberg, leur confident, était de fait premier ministre.

Cet état de choses ne pouvait changer que par l'admission du prince royal au Conseil privé : suivant les lois du royaume, il devait y entrer à l'âge de treize ans, après avoir reçu la confirmation. Comme cette cérémonie ne pouvait avoir lieu qu'après un examen public, le parti régnant la fit différer sous prétexte que le prince n'était pas assez instruit dans les devoirs de sa religion, et ne pouvait soutenir l'examen. Cependant, lorsqu'il eut atteint sa seizième année, le parti n'osa plus retarder la confirmation ; mais il prit toutes les précautions possibles pour garder l'autorité ; elles furent inutiles.

Le 4 avril 1784, le prince royal subit dans la chapelle du château un examen de plus d'une heure, sur la religion, en présence du roi, de la famille royale et d'une assemblée nombreuse. Ses réponses annoncèrent que les bruits répandus

pus sur son incapacité étaient faux et calomnieux. La confirmation lui fut donnée.

Pour le gagner, on congédia, avec le titre de chambellan, son gouverneur le général Eickstedt, qu'il n'aimait pas; et on nomma secrétaire du cabinet son précepteur Sponon, pour lequel il montrait beaucoup d'attachement. Son premier gentilhomme, Bulow, fut créé maréchal de sa maison et chambellan du roi.

Le 6 avril, le comte de Rosenkrone, ministre des affaires étrangères, fut nommé ministre d'Etat, avec faculté d'assister, quand il lui plairait, au Conseil privé; on y admit aussi de nouveaux membres qui furent Stéman, ministre des finances, et Ove Guldberg. Ainsi la majorité du Conseil était composée des créatures de la reine douairière, et Guldberg y avait la principale influence.

Le 14 avril, le prince royal ayant prêté le serment, fut déclaré membre du Conseil privé, qui, à cinq heures du soir, s'assembla pour la première fois en présence du roi. Stéman ayant commencé le rapport d'une affaire, le prince l'interrompit, et adressant la parole au roi, il lui exprima sa vive reconnaissance de l'éducation qu'il avait reçue; ensuite il lui dit que, comme son fils et membre du Conseil, il se croyait obligé de lui soumettre les avis qu'il regardait comme les meilleurs pour le bien de l'Etat: il s'éleva avec force contre plusieurs abus qui existaient dans la conduite des affaires et surtout contre le mode irrégulier de promulguer les ordres du cabinet sans la participation des collèges; il ajouta qu'attendu son inexpérience, il ne pouvait rien proposer au roi pour l'avantage de la nation, si le Conseil privé était composé de personnes qui n'avaient ni sa confiance, ni celle du peuple; que les personnes chargées de l'autorité ne possédaient pas cette confiance; et qu'en conséquence il pria le roi de dissoudre le Conseil et d'en former un nouveau composé de personnes qu'il recommanda; enfin il dit: « J'espère que votre majesté déclarera nul tout édit qu'elle n'aura pas signé, et que je n'aurai pas contre-signé ». Puis il présenta au roi la liste des membres du nouveau Conseil, et le pria de la signer.

A l'exception de Schack-Rathlou, qui connaissait le projet du prince, tous les membres furent saisis d'un étonnement qui les empêcha de parler. Toutefois, comme le roi paraissait hésiter, un des conseillers devint plus hardi, et s'étant levé, dit au prince que le roi ne pouvait signer le projet sans une libre délibération, et en même temps il voulut mettre la main sur les papiers que le prince tenait. « Monsieur, » répondit le prince avec un peu de chaleur, mais sans quitter sa dignité ordinaire; « ce n'est pas à vous à donner des conseils au roi dans cette occasion; c'est à moi qui suis l'héritier présomptif de la couronne, et qui dois répondre de ma conduite à la nation. » Le roi signa le projet qui fut enregistré à la chancellerie.

C'est ainsi que le prince commença sa carrière politique; il annonça à la reine douairière, dans les termes du plus profond respect, la dissolution du Conseil privé. Mécontent, et avec raison, de la conduite de cette princesse à son égard, il avait, dès sa quatorzième année, commencé une correspondance active avec le comte de Bernstorff, qui lui communiquait les instructions propres à diriger sa conduite. D'un autre côté, il correspondait aussi avec Schack-Rathlou, principal auteur du renvoi de Bernstorff, mais qui depuis, choqué des procédés des dépositaires de l'autorité envers lui, avait fait offre de ses services au prince, sans se douter de ses liaisons avec le comte: c'était dans celui-ci que le prince mettait principalement sa confiance. Sa double correspondance avait été conduite avec tant de mystère, que ni Eickstedt, ni Sponon n'en avaient eu le moindre soupçon. La prudence et la discrétion du prince avaient même trompé la pénétration de la reine douairière; comme huit jours avant l'événement, elle l'accusait d'entretenir une correspondance secrète, il lui répondit en termes si mesurés, si vagues, et avec tant de sang-froid, qu'il dissipa les inquiétudes de cette princesse consommées dans les intrigues de Cour.

Le prince avait communiqué son projet à dix personnes; cependant aucune d'elles ne laissa échapper un seul mot qui pût donner lieu au plus léger soupçon. Les mesures que suggérait la prudence furent prises. Le général Huth tenait ses troupes prêtes dans le cas où les membres du Conseil feraient la moindre difficulté d'obéir, et le gouverneur de la citadelle avait tout disposé pour y recevoir le prince, si l'affaire ne prenait pas une tournure favorable.

Le rescrit du 14 avril abolit le Conseil privé. A l'avenir, les affaires devaient, conformément à l'ordonnance du 13

février 1772, être traitées dans les différents collèges, et ensuite soumises au roi, qui donnait sa résolution signée de lui; du prince royal, du comte Thott, et de Schack-Rathlou, comme membres du Conseil d'Etat.

Le comte de Bernstorff, Rosencrantz, le général Huth, le conseiller Stampé, furent également nommés conseillers d'Etat. Le 17, le comte Moltke, Stéman, Guldberg, et le comte Rosenkrone reçurent leur démission. Les personnes disgraciées furent traitées avec bonté. Guldberg obtint une pension de 5,000 écus, et le gouvernement d'Aarhus en Jutland; Stéman fut nommé gouverneur d'Hadersleb. Sponon qui, par les changements opérés, avait perdu sa place de secrétaire du cabinet, fut également congédié de la Cour du prince; mais ensuite il fut nommé gouverneur de Coltinghuus.

Bernstorff, chargé, le 12 mai, du ministère des affaires étrangères, devint l'âme du Conseil; ses grands talents eurent occasion de se développer. Placé à la tête du gouvernement, il portait une attention suivie sur toutes les branches de l'administration. Il fut membre du nouveau collège des finances; le comte E. Schimmelmann eut le ministère de cette partie. Le nouveau collège avait dans ses attributions les finances de toute la monarchie danoise.

Le prince royal s'occupa des réformes que l'état de l'armée exigeait; le général Huth fut sur ce point son principal conseiller. Le ministère de la marine, organisé d'une nouvelle manière, fut donné à Rosencrantz. Des travaux importants furent exécutés dans l'arsenal de Copenhague. Le Danemark se crut un moment dans le cas de recourir aux armes. Gustave III, au retour d'un voyage dans le sud de l'Europe, fit chez lui des préparatifs qui attirèrent l'attention de ses voisins. La Mer-Baltique et la rade de Copenhague virent une réunion de bâtiments de guerre telle qu'il est rare qu'elle soit aussi considérable en temps de paix. Des vaisseaux russes arrivèrent d'Arkhangel, de Cronstadt et de la Méditerranée; alors le Danemark envoya quatre vaisseaux de ligne dans la Baltique. La Cour de Suède donna les assurances les plus positives de ses intentions pacifiques; toutefois le Danemark ne discontinua pas ses préparatifs de défense, afin de n'être pas pris au dépourvu, et fit manœuvrer des troupes.

Une foule de réglemens utiles signala les premiers moments du nouveau ministère: on s'occupa d'un meilleur mode d'approvisionnement la capitale, et il fut ordonné de faire, tous les ans, un dénombrement de ses habitants. Le code forestier des duchés de Slesvig et de Holstein fut amélioré; un dépôt des cartes marines fut fondé à Copenhague. Le canal de Holstein destiné à joindre la Baltique à la mer du Nord et à faire éviter à la navigation le détour souvent périlleux autour de la pointe nord du Jutland, était commencé depuis 1777; il fut ouvert en 1784.

Le gouvernement ne proclama point la liberté de la presse par une loi formelle; mais il s'y montra favorable. Il parut un grand nombre d'ouvrages utiles sur l'économie politique et les différentes branches de l'administration.

La conclusion de la paix, en 1763, avait été au commerce danois une grande partie de l'activité qu'il avait déployée à la faveur de sa neutralité: cependant, malgré quelques inconvénients, il avait conservé une partie des avantages que les circonstances lui avaient procurés. Le gouvernement, par un édit du 13 octobre 1784, accorda des primes aux navires qui feraient la pêche de la baleine et du phoque dans les parages du Groenland et du Spitzberg. Le Finmark ou la partie la plus septentrionale de la Norvège, souffrait beaucoup du système de commerce qui s'y faisait pour le compte du gouvernement. En 1787, à la suite d'une longue discussion, il fut permis à tous les habitants des Etats danois de fréquenter les ports de cette contrée et d'y former les établissements qu'ils jugeraient convenables; en même temps on y fonda deux villes, et une troisième sur la limite. Des immunités étaient accordées à quiconque s'y fixerait, et l'exercice de la religion était libre.

L'Islande ne cessait pas de souffrir; en 1786 et 1787, la petite vérole enleva un grand nombre d'habitants. Le gouvernement donnait à ce malheureux pays ce qui était en son pouvoir; en 1787, il permit à tous les Danois de faire le commerce avec cette île, avec des restrictions relatives à des circonstances particulières. Les étrangers en étaient entièrement exclus, ce qui excita les plaintes des Islandais. Dans une requête qu'ils adressèrent au roi, ils se plaignirent de ce que, privés de la faculté de faire des expéditions dans tel port danois qu'ils choisiraient, ils étaient à la merci des

facteurs des négociants de Copenhague, qui par le fait exerçaient le monopole, parce qu'ils avaient le moyen d'écarter quiconque se présentait. On leur promit de corriger par des mesures partielles les abus dont ils se plaignaient.

Les météores qui avaient désolé l'Islande quelques années auparavant, avaient étendu leur influence funeste jusque sur les îles Færœer. Une commission fut chargée, en 1789, de s'occuper des mesures les plus convenables à leur prospérité. Elle proposa, en 1791, de rendre libre le commerce de cet archipel, ce qui fut exécuté en 1796.

Une autre commission, formée en 1788, s'occupa du Groenland, dont le roi faisait le commerce exclusif. D'après l'avis de cette commission, le roi vendit ses navires et tout ce qui en dépendait à des négociants de Copenhague, de Bergen, de Christiansand et de Flensbourg. Mais on ne voulut pas déclarer le commerce libre, parce que l'on craignait que les Groenlandais, encore peu civilisés, ne fissent les échanges que d'une manière peu avantageuse pour eux; parce qu'ils ne connaissaient pas bien la valeur des choses.

En 1785, il fut permis à tous les ports des États danois d'expédier des navires à l'île Sainte-Croix, dans les Antilles, avec la condition d'effectuer leur retour à Copenhague, à moins qu'ils ne fussent destinés pour des villes où il y avait des raffineries de sucre. Altona n'était pas comprise parmi celles-ci, à cause des privilèges particuliers dont elle jouit à d'autres égards. Les îles Saint-Thomas et Saint-Jean furent ouvertes, même aux étrangers. Le gouvernement songea, la même année, à faire un établissement aux îles Nicobar, dans la mer des Indes.

Dans le nouvel arrangement des ministères, l'administration de la banque royale, et les objets concernant la liquidation générale, furent distraits, en 1785, du département des finances. Les sommes dues à la banque par la caisse royale, et qui se montaient à peu près 39 millions en billets de banque dont la circulation avait entravé le crédit public, devaient être acquittés graduellement, soit en effets disponibles et solides, soit par des emprunts faits dans le pays à un taux avantageux. Avec cette mesure, on combina l'établissement de deux fonds, l'un destiné au paiement des intérêts de la dette publique, l'autre à l'amortissement successif de cette dette. Pour atteindre ce double but, on ordonna, d'un côté, des économies, et de l'autre on essaya d'obtenir un accroissement de recettes. Les économies portèrent sur la dépense de la maison du roi, sur l'armée et la marine, et sur divers autres objets.

D'autres mesures furent prises pour assurer le succès du plan général. On tâcha d'abord d'acquitter les sommes dues dans l'étranger, et d'emprunter dans les États danois, les sommes nécessaires payables en annuités. On obtint 900,000 écus à 4 et demi pour 100; une partie de la somme devait se trouver remboursée en vingt-huit ans, l'autre en trente ans. D'autres opérations pareilles furent faites par la suite; mais il aurait fallu, pour que ces heureux effets pussent être réalisés, que la paix ne fût pas interrompue.

L'établissement d'une caisse de crédit destinée à fournir pour la culture du sol et pour l'exploitation des mines des avances qu'il serait d'ailleurs difficile de se procurer, faisait partie du nouveau plan de finances; elle fut formée en 1785. La caisse fit d'abord des avances à 2 pour 100, dans certains cas, et à 4 pour 100 dans d'autres. Depuis, elle n'en a fait qu'à 4 pour 100 dans quelque cas que ce soit. Le remboursement se fait peu à peu par un paiement annuel, gradué sur la nature de l'emprunt; de manière que le capital se trouve acquitté dans vingt-un, vingt-six ou vingt-huit ans. Cet établissement a rendu de grands services.

Le crédit de la banque s'était ranimé pendant quelques années, parce que le roi avait acquitté par des emprunts faits à l'étranger une partie des sommes qu'il devait à la caisse; cette prospérité apparente s'étant évanouie, le papier se trouva dans un rapport si défavorable avec le numéraire, que le commerce en reçut une secousse violente qui suspendit ses opérations. Il fallut recourir à de nouveaux palliatifs; mais comme il avait été fait, en 1781 et 1782, des émissions considérables de papier, les craintes s'étaient renouvelées. L'alarme était devenue générale, lorsque la conclusion assez inattendue de la paix de Versailles, arrêta brusquement l'activité de plusieurs branches de commerce et fit manquer de vastes spéculations.

Il était tems de songer à la réforme totale d'un système dont l'influence désastreuse pouvait entraîner la ruine de l'État. On s'occupa des moyens de retirer de la circulation un signe représentatif dont le crédit était usé. En 1788, il

fut fondé à Altona une banque pour retirer peu à peu le papier qui circulait dans les duchés, et pour y substituer de nouveaux signes, soit en argent, soit en billets d'une valeur fixe et solide. Le roi déposa une somme de 600,000 écus, et nomma une direction qui reçut la promesse de ne jamais être mise avec le fisc dans des rapports qui fussent de nature à influer sur les affaires de la banque. Cet établissement réussit et prit consistance malgré les conjonctures défavorables qui survinrent bientôt.

Dans un laps de quarante ans, les États danois avaient tiré de l'étranger, année commune, une quantité de grains plus considérable que celle qui avait été exportée, indépendamment de ce qui était entré en fraude. Les permissions d'importer accordées dans des circonstances alarmantes, n'avaient contribué qu'à déranger la marche du commerce et à mettre l'incertitude dans les prix. La Norvège septentrionale et les duchés où l'importation était restée entièrement libre n'avaient éprouvé aucun embarras. Ces considérations furent présentées au gouvernement par la commission chargée de faire un rapport sur le commerce des grains. Un édit publié en 1788 accorda indistinctement à tous les États danois la faculté d'importer et d'exporter des grains, et régla en même tems les droits d'entrée et de sortie de manière que l'importation et l'exportation ne pussent se nuire réciproquement. Depuis, il y a eu quelquefois des défenses d'exporter, occasionées par des conjonctures particulières.

L'opinion publique était prononcée en faveur de l'affranchissement des paysans; les essais faits dans plusieurs endroits avaient justifié pleinement les espérances des hommes qui favorisaient cette mesure; le prince royal et Bernstorff en étaient les partisans décidés. La liberté de penser et d'écrire avait exercé la plus heureuse influence dans cette circonstance importante. Le 3 novembre 1784, une commission fut chargée de recueillir des renseignements sur l'état des laboureurs, et de présenter des projets de réforme conformes aux grands principes de l'ordre et de la justice. La commission fit deux rapports qui sont des modèles de clarté et de précision, et dont l'un servit de base à l'édit du 20 juin 1788. Conformément à cet édit, la loi qui réglait la formation de la milice fut annulée; l'affranchissement des paysans s'est opéré graduellement. Après l'expiration des années de leur service, ils ont tous dû être libres le 1^{er} janvier 1800. La justice et la vérité rencontrent trop souvent des antagonistes; une mesure aussi salutaire ne pouvait en manquer. Divers écrits soutinrent que la division des grands domaines et le morcellement des propriétés auraient des suites fâcheuses. Une requête fut même présentée au prince royal contre les innovations effectuées en faveur des paysans et contre les hommes regardés comme les auteurs et fauteurs du projet. Cette attaque échoua, et les défenseurs du nouvel ordre de choses ne poursuivirent qu'avec plus d'ardeur l'exécution de leur plan.

Pour conserver le souvenir de cette révolution bienfaisante, un obélisque fut érigé, par souscription, à peu de distance de Copenhague, sur la route qui mène à Røskild, et qui est la plus fréquentée par les paysans allant à la capitale; sur une des faces du monument, on grava cette inscription: « Le roi reconnaît que la liberté civile déterminée par des lois justes, donne l'amour de la patrie et le courage pour la défendre, le désir de l'instruction, le goût du travail, et l'espoir du bien-être. » Sur une autre face: « Il a donc ordonné que la servitude cessât, que l'ordre et la promptitude présidassent à l'exécution des lois rurales, afin que le paysan libre, puisse devenir un citoyen estimable, courageux et éclairé, laborieux et bon, et soit heureux. » Une troisième face porte que Frédéric, fils du roi et ami du peuple, posa la première pierre de ce monument en 1792; la quatrième est ornée d'emblèmes.

Le gouvernement, au milieu de ces travaux importants, étendait également sa sollicitude sur les rapports du Danemark avec les pays étrangers; le 4 février 1785, un traité de commerce fut signé avec la Sardaigne; le 30 juin 1789, le traité d'amitié et de commerce avec la république de Gènes fut renouvelé. De 1789 à 1792, des traités relatifs à l'abolition réciproque du droit qui se levait sur les habitants d'un pays allant en habiter un autre furent conclus.

Sur ces entrefaites, peu s'en fallut que le Danemark ne fût enveloppé dans la guerre qui éclata dans le nord de l'Europe en 1788. Gustave III, occupé de ses desseins contre la Russie, voulut les faire partager au Danemark; il partit secrètement de Stockholm et entra le 29 octobre à Copen-

hague, où son arrivée causa une surprise extrême. Des traités liaient le Danemark à la Russie; Gustave essaya d'y faire renoncer le prince royal, qui lui était uni de si près par les liens du sang; mais l'éloquence et les manières insinuanes du roi de Suède ne purent déterminer son neveu à manquer à sa foi, quelque avantage qu'il pût tirer d'une démarche semblable. Le gouvernement danois proposa au roi de Suède d'opérer un rapprochement entre lui et la Russie, afin de consolider la paix dans le nord, et s'offrit même d'être garant des intentions modérées de cette puissance. Dans une conférence tenue en présence du prince, Bernstorff expliqua les motifs pour lesquels le Danemark ne devait pas faire la guerre à la Russie. Alors Gustave demanda si, dans le cas d'une guerre, il pouvait être sûr que le Danemark ne l'attaquerait pas: la réponse fut que le Danemark n'attaquerait pas pour s'agrandir; mais que requis par la Russie, il ne pourrait manquer à ses engagements. Malgré cette déclaration, les démonstrations extérieures d'amitié entre les deux princes n'éprouvèrent aucun changement, et lorsque le roi partit, le 8 novembre, son neveu l'accompagna jusqu'à Elsenour.

L'année suivante, les projets de Gustave commençant à se développer, l'impératrice réclama du Danemark les troupes auxiliaires et les vaisseaux qu'il était tenu de lui fournir. Le prince Charles de Hesse partit pour la Norvège, où il devait réunir les troupes. Il fut reçu avec les plus grands égards dans les provinces de Suède qu'il traversa, et même d'après l'ordre exprès du roi, on lui laissa voir en détail les forteresses de Varberg, de Gothenbourg et d'Elfsborg.

On ne pouvait cependant croire à Copenhague que Gustave attaquerait la Russie; on supposait qu'il se bornerait à des démonstrations, afin de retenir la flotte de Cronstadt dans la Baltique. Le prince royal écrivit même une lettre pressante à son oncle pour lui inspirer des sentiments pacifiques. Toutefois il partit pour la Norvège, et, le 23 juin, arriva au camp devant Frédéricstad. Trois jours après, il reçut par un courrier la nouvelle de l'embarquement des troupes suédoises pour la Finlande. Le camp fut levé; le même jour, le prince arriva à Christiania, où le général suédois Diiben vint le complimenter au nom du roi; il lui remit une lettre de sa part. Un aide-de-camp du roi eu délivra également une au prince de Hesse. Gustave déchoisit entre ses deux voisins un allié, et demandait que le prince lui confiât son fils aîné pour faire la campagne en Finlande. Le prince fit une réponse analogue à celle du prince royal, qui portait qu'il ne se permettrait pas de décider seul dans une affaire si importante, surtout étant absent de la capitale, et qu'il soumettrait tout au Conseil d'Etat. Il représentait au roi quel fardeau la guerre pouvait attirer sur ses États, dans le cas où la Russie ferait inopinément la paix avec la Turquie.

Le ministère danois n'avait pas consenti à la proposition du prince de Hesse d'avoir, pendant quelques mois, un camp à Frédéricstad, afin d'essayer de retenir la Suède par la crainte d'une invasion d'une armée danoise. On voulait faire tout ce qui serait possible pour convaincre le roi de Suède que le Danemark, quoique disposé à satisfaire à ses engagements envers la Russie, ne voulait pas lui faire la guerre. On attendait donc impatiemment à Copenhague le retour du prince royal pour faire une réponse décisive aux réclamations de l'ambassadeur de Russie. Les deux princes allèrent d'abord au camp établi près de Drontheim, puis revinrent en Danemark; ils débarquèrent à Elsenour, le 10 août.

Le prince partagea l'avis unanime du Conseil d'Etat, qu'il fallait remplir les engagements existants: on communiqua cette résolution au ministre russe, et le 19 août, on la notifia au ministre suédois, en y ajoutant cependant l'assurance que le roi de Danemark n'avait d'autre intention et d'autre désir que le rétablissement et le maintien de la paix. Le même jour, une déclaration semblable fut remise aux autres ministres étrangers accrédités près la Cour de Copenhague, et envoyée aux ministres danois près des Cours étrangères.

Un corps de douze mille hommes et six vaisseaux de ligne, avec quelques frégates, devaient être mis immédiatement à la disposition de la Russie; le ministre de cette puissance demanda que ce corps auxiliaire entrât de Norvège en Suède. Le commandement en chef des forces de terre et de mer fut donné au prince de Hesse, qui partit le 17 août; peu de jours après, le prince royal le suivit pour servir sous lui comme volontaire. Tous deux s'embarquèrent à Fladstrand,

en Jutland, sur une frégate qui les transporta en Norvège. Les six vaisseaux de ligne que l'on devait fournir à la Russie y étaient rassemblés avec trois frégates, dix galères et douze chaloupes canonnières. Cette flotte était sous les ordres de l'amiral Ahrenfeld. Le 24 septembre, elle arbora le pavillon russe au mât de heaupré. Le prince de Hesse, en lui ordonnant d'agir hostilement contre les vaisseaux de guerre suédois, lui recommanda, en même tems, en présence du prince royal, de ne pas inquiéter les navires marchands ni le commerce suédois.

Le prince de Hesse, à son arrivée à Christiania, fit ses dispositions pour pouvoir attaquer la Suède de deux côtés. Un grand nombre de bateaux fut réuni à Frédéricstad, pour porter, le long de la côte, des vivres et des fourrages, des approvisionnements furent expédiés à Kongsvinger, afin qu'un corps d'armée pût aussi entrer de ce côté en Suède. Le prince avait les ordres les plus précis de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour le service de l'impératrice, mais en même tems de ne pas outrepasser les moyens dont on était convenu, afin de ne pas donner au roi de Suède un prétexte de déclarer la guerre au Danemark. En conséquence, le prince ne mit en mouvement que neuf mille cinq cent quarante hommes; les autres occupèrent les places fortes et dix-neuf cent vingt furent destinés à la flotte; mais une partie de ceux-ci seulement arriva à tems à Frédéricvern pour s'embarquer.

A Frédéricstad, les deux princes apprirent que le roi de Suède, ayant quitté la Finlande après l'insurrection de son armée, était alors probablement en Dalécarlie; qu'un corps d'armée de cinq mille quatre cents hommes se rassemblait près de Vennersborg en Vestrogothie, et qu'une de ses divisions, forte de mille hommes et munie de dix pièces d'artillerie, devait occuper le passage de Svinesund sur la frontière de Norvège.

Le 24 septembre, l'armée danoise franchit les limites de la Norvège et entra sur le territoire suédois. Le prince de Hesse publia un manifeste qui permettait aux Suédois la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés, pourvu que quiconque n'était pas militaire ne s'opposât pas à main armée à la marche des troupes. La ville de Strömstad fut occupée par un détachement; des retranchements, élevés à Quistrum, furent emportés. Une partie des prisonniers fut relâchée sur parole, l'autre envoyée en Norvège. Cette affaire coûta quelques hommes aux deux partis; le 1^{er} octobre, Uddevalla se rendit. Ce fut là que le prince reçut une lettre de M. Elliot, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Copenhague, qui proposait une conférence pour un armistice. M. Elliot exposait que le roi de Suède, avec lequel il avait conféré à Carlstad, avait accepté la médiation de la Grande-Bretagne, de la Prusse et des Etats-Généraux des Provinces unies, et que déjà un armistice général avait été proposé à l'impératrice. Le prince déclina la conférence; il marcha en avant, et atteignit Strœm, où il reçut avis que des divisions de ses troupes s'étaient emparées de Vennersborg, de Kongelf et du château de Bohus; ainsi les Danois étaient maîtres de toute la préfecture de Bohus, et le 5 octobre, les troupes norvégiennes se montrèrent sur les deux rives du Gœthaelf, devant les murs de Gothenbourg.

Cette ville importante n'avait qu'une faible garnison, et les fortifications étaient presque dégarnies d'artillerie. Un coup de main hardi eût pu livrer au prince, Gothenbourg et toutes les richesses que renfermaient les magasins de la compagnie des Indes. Il préféra d'envoyer un parlementaire au commandant de la place pour le sommer de se rendre. Le roi de Suède y était déjà arrivé. Le parlementaire reçut un refus formel de la propre bouche du roi, qu'il prit pour un officier.

Le prince, après son entrée à Strœm, reçut une seconde lettre de M. Elliot, et le 7, une troisième dans laquelle ce ministre plénipotentiaire lui déclara que sa Cour, d'accord avec celle de Berlin, regarderait comme une déclaration de guerre la continuation des hostilités et le refus des Danois d'évacuer le territoire suédois. Le prince se retira vers Bohus où, le 9, il conclut un armistice qui devait durer jusqu'au 16, et qui, ce jour-là, fut prolongé jusqu'au 13 novembre. Avant que ce nouveau terme fût écoulé, un nouvel armistice fut signé à Uddevalla, le 5 novembre; il devait expirer le 13 mai 1789. Le 12 novembre, le dernier corps de l'armée norvégienne quitta le territoire suédois; durant son séjour, elle n'avait pas donné le moindre sujet de plainte contre elle. Cette campagne si courte eut un résultat fâcheux pour l'armée; les maladies lui firent perdre près de cinq mille hommes.

Le prince royal, quoiqu'il n'eût fait que traverser rapidement la Norvège depuis Christiansand jusqu'à Drontheim, gagna l'affection des habitants de ce pays, par l'empressement affectueux avec lequel il s'informa de tout ce qui pouvait contribuer à sa prospérité. Le 7 décembre, il fut de retour à Copenhague.

Peu de tems après, un événement désagréable excita l'attention publique. Une escadre russe avait hiverné dans la rade de Copenhague. Le 1^{er} mars 1789, un navire fut retenu par les glaces dans le port extérieur auprès de cette flotte. Il avait été acheté par un officier suédois nommé Benzeltierna qui, récemment arrivé à Copenhague, l'avait payé un prix double de sa valeur, et se donnait un faux nom. La présence de ce navire ayant éveillé des soupçons, le capitaine, qui était un Irlandais, subit un interrogatoire. Il avoua qu'il avait consenti à faire de son navire un brûlot destiné à brûler l'escadre russe, et qu'il avait pris les mesures nécessaires pour le remplir peu à peu de matières inflammables. Des recherches exactes confirmèrent cette confession : cet homme avoua de plus qu'on lui avait promis une prime de 3,000 écus pour chaque vaisseau de guerre russe, et 5,000 pour chaque vaisseau à trois ponts qui serait détruit. La demeure de Benzeltierna fut découverte : mais il trouva un gîte sûr chez M. d'Albedyhl, ministre de Suède. On l'y laissa tranquille, afin de ne pas donner lieu à des griefs légitimes ; mais les mesures efficaces que l'on prit pour lui ôter tout espoir de se sauver, et la frayeur que lui causa l'animosité toujours croissante du peuple, le déterminèrent à se livrer lui-même, le 7 mars, entre les mains de la justice. Il fut enfermé à la citadelle avec ses complices ; on leur fit leur procès : la mort que Benzeltierna méritait fut commuée en une prison assez douce. Après la mort de Gustave III, l'impératrice sollicita son élargissement. D'Albedyhl, gravement compromis dans cette affaire, quitta Copenhague le 11 mars. Le roi de Suède lui ordonna d'y retourner ; mais les ministres de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Hollande ayant témoigné le désir que son absence se prolongeât, Gustave lui envoya par un courrier des ordres qui anéantissaient les précédents.

Le roi de Suède s'était rapproché de la Grande-Bretagne et de la Prusse ; le roi de Danemark persista dans son alliance avec la Russie. Au printemps de 1789, il arma une escadre de onze vaisseaux de ligne. Les Cours de Saint-James, de Berlin et de La Haye ayant, à ce sujet, fait des représentations à celle de Copenhague sur la neutralité qu'elles avaient garantie de concert, cette dernière répondit qu'avant de pouvoir donner une réponse décisive, elle devait d'abord s'entendre avec l'impératrice de Russie, qui avait un droit incontestable de demander l'exécution des obligations voulues par les traités. La chaleur que la Grande-Bretagne et la Prusse avaient montrée dans cette circonstance, décida l'impératrice à ne pas hasarder la tranquillité du Danemark, et à ne pas lui occasionner des dépenses onéreuses. En conséquence, elle renoua aux secours qu'elle pouvait requérir de cet État, et consentit à ce qu'il gardât la neutralité. On se borna donc à faire mettre en rade, devant Copenhague, les onze vaisseaux de ligne et quatre frégates, et à rassembler, dans tous les cas, un corps de vingt et quelques bataillons et d'autant d'escadrons. Les vaisseaux russes étaient encore sur la rade, lorsque le bruit se répandit qu'ils devaient être attaqués par la flotte suédoise. L'escadre danoise se rapprocha d'eux ; mais l'escadre suédoise se dirigea vers l'île de Gottland ; les vaisseaux danois suivirent bientôt après les russes jusqu'à Bornholm, puis les laissèrent continuer leur route vers le golfe de Finlande.

Le 31 juillet 1790, le prince royal épousa la princesse Marie-Sophie-Frédérique, fille de Charles, landgrave de Hesse-Cassel.

En 1791, la Grande-Bretagne et la Prusse réclamèrent l'intervention du Danemark pour le rétablissement de la paix entre la Russie et la Turquie. Catherine, dans sa réponse, exprima les intentions les plus amicales pour la Cour de Copenhague ; et, après quelques pourparlers, le plan conciliatoire du ministre danois devint la base du traité conclu entre la Russie et la Porte à Yassi.

Pendant la campagne des Danois en Suède avait manqué de les brouiller avec l'empereur de Maroc. Ce souverain africain déclara, le 23 septembre 1788, aux consuls chrétiens, qu'il n'était pas juste que les Danois attaquaient les Suédois à cause des Russes, ennemis de la Sublime Porte ; et qu'il invitait les deux nations à ne pas se faire la guerre.

Il en coûta des présents au Danemark pour maintenir la paix avec Maroc.

Les causes relatives aux délits de la presse étaient jugées par la police ; en 1790, elles furent attribuées aux tribunaux ordinaires. Quoiqu'il restât encore du vague dans la détermination des limites que les écrivains ne devaient pas franchir, et que les juges fussent souvent embarrassés dans l'application de la loi, l'esprit du ministère était si bien connu, qu'on ne craignait pas de publier ses idées sur tous les sujets avec l'abandon de la plus grande franchise.

La guerre avec la Suède avait occasionné une dépense de près de sept millions d'écus ; elle fut très-préjudiciable au crédit de l'état qui commençait à se relever. Le subside extraordinaire que le Danemark reçut de la Russie ne se monta pas à deux millions d'écus. On adopta, en 1791, pour le Danemark et la Norvège, le plan d'une banque semblable à celle qui avait été établie à Altona ; elle devait retirer peu à peu de la circulation tous ses billets, au moyen de la rentrée successive des sommes qui lui étaient dues, tant par l'état que par les particuliers, et du fond qui lui restait en numéraire. Cette banque fut octroyée à des particuliers pour quarante ans. C'est de plus une caisse d'escompte et de dépôt ; l'administration est entre les mains des intéressés.

Le 22 septembre 1791, la princesse royale accoucha d'un prince qui fut nommé Christian, et mourut le lendemain.

Une commission fut nommée en 1791, pour examiner le commerce de la traite des nègres. L'année suivante, il parut un édit qui semble dicté par la sagesse. La traite doit cesser dans un terme de dix ans. Pendant cet intervalle, les planteurs peuvent faire venir des nègres d'Afrique dans les proportions nécessaires pour augmenter le nombre des mariages. On doit payer, pour les nègres domestiques ne servant qu'au luxe, une taxe destinée à récompenser les planteurs qui auront contribué à augmenter le nombre des mariages entre les noirs ; ces mariages sont mis sous la sauve-garde des lois ; les enfants ne doivent pas être enlevés aux parents, et il sera établi, pour leur instruction, des écoles dans chaque district des îles. L'exportation des nègres aux colonies étrangères est défendue.

En 1792, la compagnie des Indes obtint un nouvel octroi pour vingt ans, à peu près aux mêmes conditions que le précédent : elle avait le commerce exclusif de la Chine, mais elle devait admettre à celui de l'Inde les particuliers moyennant une redevance de quatre pour cent. La liberté du commerce de l'Inde fut même étendue. Il est permis de fréter des navires pour l'Inde, non-seulement dans les ports danois, mais aussi dans les ports étrangers, en se procurant des passeports à Copenhague, à Trankebar ou à Frédéricshagor. Les retours doivent être portés à Copenhague. Les étrangers peuvent prendre part aux expéditions, pourvu que le frèteur principal soit établi dans les États danois. Ils peuvent même conduire à Copenhague, sur leurs propres vaisseaux, des marchandises de l'Inde, mais sans y en mêler de la Chine.

Le 19 novembre, la princesse royale accoucha de la princesse Marie-Louise, qui mourut le 12 octobre 1793.

Le 28 octobre 1793, naquit la princesse Caroline.

Au mois de février 1794, un incendie terrible détruisit près de mille maisons à Copenhague et dévasta le château de Christiansbourg, résidence de la famille royale. Il ne resta de la plus grande partie que les murs et des morceaux de décombres. Des tableaux précieux, une bibliothèque nombreuse et choisie et beaucoup d'effets précieux devinrent la proie des flammes. Le gouvernement, fidèle à son principe d'économie, ne songea pas à rebâtir ce palais ; il acheta trois hôtels pour loger le roi et le prince royal. Les autres personnes de la famille royale acquirent des maisons dans différents quartiers de la ville.

Le 20 août 1795, naquit la princesse Louise ; elle mourut le 7 décembre suivant.

Le 10 juin 1795, un incendie ravagea de nouveau la capitale.

Le 10 octobre 1796, la reine douairière, Julienne-Marie, mourut au château de Frédenborg, où elle s'était retirée depuis 1784. Elle avait fondé dans la capitale un hospice pour les femmes en couche, qu'elle visitait souvent.

Depuis 1788, le gouvernement avait porté un regard attentif sur l'administration de la justice. Christian Colmbiensen, qui s'était distingué par son zèle dans la cause des paysans, étant devenu procureur général de la chancellerie, fit adopter une suite d'ordonnances qui toutes déposent de

son dévouement au bien public. En 1789, le code pénal fut adouci; les châtimens étant plus proportionnés aux délits, ceux-ci devinrent moins nombreux. En 1793, le régime des prisons fut amélioré; la police de la capitale recut une organisation nouvelle; un tribunal de police, composé de trois membres, fut institué: ses jugemens pouvaient, dans certains cas, être portés en appel à la Cour suprême. En 1795, des tribunaux de conciliation furent établis. En 1796, la procédure déjà simple et prompt, le devint encore davantage; des précautions furent ordonnées pour assurer la liberté personnelle, et pour préserver les citoyens des effets malheureux de la négligence ou de la haine des premiers juges. La multitude des instances fut supprimée en 1797. Enfin on s'occupa des maisons de travail.

La révolution française avait éclaté: dès le principe, Bernstorff, n'en avait pas auguré favorablement, quoiqu'il ne fût pas un partisan aveugle du gouvernement qu'elle renversait. Mais sa haine pour des excès qu'il détestait, ne put le porter à oublier qu'il était homme d'état, et il sut sacrifier sa passion au bien du pays qu'il servait. Invité de bonne heure à prendre part à la coalition contre la France, le Danemark s'y refusa constamment. Les réponses de Bernstorff, 1^{er} juin 1792, aux notes du ministre d'Autriche et de Prusse (12 mai 1792), du 28 juillet 1793 à celles du ministre de la Grande-Bretagne et de Prusse (17 juillet), du 23 août à celle du ministre russe (10 août), sont écrites avec une fermeté et une dignité qui lui font le plus grand honneur. « Le ministre danois, » disait-on avec raison dans le tems, « toujours sage et éclairé sur ses intérêts, se tient en garde contre les instigations des puissances qui s'arment » contre la France. »

Mais tout en évitant la guerre, le Danemark voyait sa navigation inquiétée par les puissances belligérentes, et notamment par la Grande-Bretagne. Pour y mettre un terme, il conclut, le 27 mars 1794, à Copenhague, avec la Suède une convention pour équiper des escadres destinées à protéger les navires marchands. La Baltique fut déclarée mer fermée.

Le Danemark recueillit le fruit de sa prudence; il vit son commerce prendre un grand essor, et il eut le bonheur de rendre un service à la maison de Bourbon. La Cour de Vienne ayant refusé de conclure un arrangement avec la République Française pour l'échange de Madame, fille de Louis XVI, contre les députés et ministres français qui se trouvaient au pouvoir de l'Autriche, le gouvernement danois signa la convention qui rendit la princesse à la liberté.

L'empire choisit, en 1795, le Danemark pour médiateur avec la France: à la note remise le 18 août par le ministre danois, le comité de salut public fit une réponse négative.

Le 1^{er} février 1796, un édit organisa les douanes et l'acise d'après les principes que la raison et l'expérience avaient également recommandés. Le système de prohibition et de gêne fut extrêmement modifié; les droits furent simplifiés, les formalités rendues plus faciles.

Les infirmités insurpassables de l'âge n'avaient pas empêché l'activité de Bernstorff: jusqu'à ses derniers momens, il s'occupa des intérêts de l'Etat. Respecté de l'Europe, chéri du Danemark, il mourut, le 21 janvier 1797, dans sa soixante-douzième année. Son convoi fut accompagné d'une foule immense; le prince royal le suivit au milieu des enfans de Bernstorff; on voulait qu'il prit la place que son rang lui réservait: « Non, » répondit-il, « je vais avec ses enfans ».

La régence de Tripoli avait inquiété les navires danois, parce que les présens d'usage tardaient d'arriver. Le capitaine Bille, expédié avec une frégate, un brig et un chebec, attaqua, le 5 mai 1797, cinq vaisseaux tripolitains, parmi lesquels il y avait deux frégates de plus de vingt canons, et les mit en fuite: deux jours après, le pacha fit la paix.

La mort de Bernstorff n'apporta aucun changement aux principes du cabinet danois; son fils aîné, Chr.-G., comte de Bernstorff, lui succéda comme ministre des affaires étrangères.

Parmi les objets que le défunt avait protégés, était la liberté de la presse. Il pensait que le bien qu'elle produit est si essentiel à la prospérité d'un Etat, que, malgré les abus qui peuvent en résulter, il ne trouvait pas raisonnable de lui poser des bornes. Il voulait que, dans les cas de délit on n'eût recours qu'à la procédure devant les tribunaux.

Dans toutes les occasions il se déclara contre la censure, ou toute autre mesure tendante à diminuer le droit de publier sa pensée. Il croyait seulement que, lorsque le coupable était au service de l'Etat, on pouvait le priver de sa place, si la manifestation imprimée de ses principes pouvait avoir des conséquences dangereuses.

Des sentences prononcées contre des écrits jugés coupables, donnèrent lieu à des plaintes sur l'obscurité et le vague des lois concernant la presse. En conséquence, une commission fut nommée, en 1797, pour les examiner: les hommes qui la composaient jouissaient de la confiance du public. Tandis qu'elle s'occupait de ces objets, divers événemens influèrent sur ses délibérations. Les écarts de quelques écrivains, qui mirent les accents de la haine et de la fureur à la place du langage calme de la raison, furent interprétés peu favorablement dans quelques contrées étrangères. L'empereur Paul, ardent à extirper le jacobinisme de l'Europe, crut en découvrir des traces dans les pamphlets et les journaux du Danemark. On pensa que ses représentations contribuèrent à plusieurs clauses de l'édit-publié le 27 septembre 1799. La peine de mort est prononcée contre tout écrivain provoquant au changement de la constitution de l'Etat ou à l'insurrection; quiconque écrit contre le gouvernement monarchique en général, ou contre les bases de la religion naturelle ou le christianisme, sera puni par la détention; celui qui attaque la décence et les mœurs, est mis au pain et à l'eau pendant quatre ou quinze jours. Les inculpations contre les corps administratifs et les tribunaux ou les fonctionnaires publics, seront examinées par le gouvernement qui décidera s'il y a lieu à poursuite. Tout auteur est tenu de mettre son nom, ses titres et son emploi à la tête de ses ouvrages; les imprimeurs doivent se pourvoir de patentes; on doit faire parvenir au chef de la police un exemplaire des journaux, gazettes et des ouvrages désignés sous le nom de brochures. Du reste, tout citoyen peut publier ses idées sur les lois, les ordonnances et les institutions publiques, en s'exprimant d'une manière convenable.

Il parut des observations sur cet édit; le gouvernement détermina plus précisément les articles qui avaient besoin d'explication. Les ouvrages et les feuilles périodiques continuèrent de porter le sceau de la liberté de penser. On vit disparaître les déclamations, les injures et les emportemens.

Les esprits ne tardèrent pas à être excités de nouveau par les événemens de l'extérieur. La navigation continuait à souffrir des déprédations de la marine anglaise. Les frégates, qui convoyaient les navires marchands, passèrent d'abord tranquillement devant les côtes d'Angleterre et traversèrent des escadres britanniques sans que les commandans de celles-ci prétendissent au droit de visiter les bâtimens escortés. Cette prétention fut élevée pour la première fois, au mois de décembre 1799, par le commandant d'une petite escadre anglaise qui croisait près du détroit de Gibraltar, et par l'amiral Keith, commandant en chef les forces britanniques dans la Méditerranée. Il y eut des voies de fait entre la frégate danoise *Haafuen*, capitaine Van-Dockum, qui convoyait une flottille de navires marchands, et trois frégates anglaises. Finalement l'amiral Keith laissa librement passer le convoi. Ce ne fut qu'en avril 1800 que le chargé d'affaires britanniques à Copenhague, se plaignit de la conduite du capitaine Van-Dockum qui avait fait feu sur les canots envoyés pour le visiter, et blessé à mort un matelot. « Le gouvernement britannique, » disait le chargé d'affaires dans sa note, « regarde comme le droit incon- » testable de toute nation en guerre de visiter en pleine » mer les navires marchands, de quelque nation qu'ils » soient, et quelles que soient leur destination ou leurs » cargaisons. » La note du comte de Bernstorff, du 19 avril, rétablit dans de justes termes la question présentée dans cette note d'une manière équivoque; il montra que le droit dont on arguait, droit purement conventionnel, ne pouvait s'étendre aux navires neutres escortés par un ou plusieurs vaisseaux de guerre.

Cette affaire n'eut pas de suite; mais bientôt la discussion se reproduisit avec plus d'ardeur par l'affaire de la frégate *Frieta*, arrêtée dans la mer du Nord, près de l'entrée de la Manche (1).

A la même époque, la frégate *la Naïade*, capitaine

(1) Voyez la chronologie d'Angleterre, sous la date du 25 juillet 1800.

Krieger, qui escortait une flottille dans la Méditerranée, passa sans être inquiété. Mais, d'un autre côté, on apprenait que les Anglais avaient exercé de nouvelles violences dans la mer du Nord contre les navires danois.

Après l'arrangement conclu à Copenhague entre le comte de Bernstorff et lord Whitworth, *la Fréda* et son convoi continuèrent leur route le 9 septembre.

Avant l'arrivée de lord Whitworth à Copenhague, le gouvernement danois avait fait notifier à Paul I^{er}. l'attaque faite contre *la Fréda*, et avait réclamé l'assistance de ce monarque, qui regarda cet attentat contre les droits des neutres, comme une injure particulière pour la Russie, depuis longtemps leur protectrice déclarée. Sans attendre l'issue des négociations entre la Grande-Bretagne et le Danemark, il invita les États dont la Mer-Baltique baignait les côtes, à renouveler la neutralité armée de 1780.

A la fin de l'année 1800, le cabinet de Copenhague ne pouvait se cacher que les relations entre la Grande-Bretagne et la Russie avaient pris un tel caractère d'animosité, qu'il paraissait impossible de former une alliance avec l'une d'elles sans se mettre en état d'hostilité avec l'autre. Néan-

moins, le 16 décembre, son ministre à Saint-Petersbourg signa un traité tendant à établir la sûreté du commerce des États neutres. Le gouvernement danois hésita à le ratifier, puisque, quatre mois auparavant, il avait renoncé au droit de convoi que la convention de Saint-Petersbourg établissait de la manière la plus positive: il aurait bien voulu n'y accéder que conditionnellement, en réservant le maintien de ses traités avec d'autres puissances. Le cabinet de Saint-James ne lui permit pas de prendre ce biais. Le 27 décembre, le ministre britannique à Copenhague se plaignit des négociations contraires à l'intérêt de la Grande-Bretagne, que le Danemark poursuivait avec activité. Le 31, le comte de Bernstorff répondit que les engagements que le Danemark était sur le point de contracter, n'étaient ni hostiles contre la Grande-Bretagne, ni contraires à la convention du 29 août; et que l'abandon provisoire d'une mesure dont le droit n'avait pas été et ne pouvait être contesté, ne se trouvait nullement en opposition avec les principes généraux et permanents, relativement auxquels les puissances du Nord étaient sur le point de rétablir un concert qui, loin de pouvoir compromettre leur neutralité, n'était destiné qu'à la mieux assurer.

SUÈDE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE SUÈDE.

GUSTAVE III.

1771. A l'époque de la mort d'Adolphe-Frédéric, arrivée subitement le 12 février 1771, Gustave, prince royal, né le 24 janvier 1746, se trouvait en France. Le sénat s'assembla aussitôt, et, la nuit même, le proclama roi de Suède; le lendemain, on lui prêta serment de fidélité; et la diète fut convoquée, d'après les lois du royaume, pour le 13 juin suivant.

Le comte de Scheffer, lieutenant-général, expédié au nouveau roi pour l'instruire de ces événements, arriva le 17 février à Versailles, et remit à Gustave, qui la signa, une déclaration par laquelle le monarque s'engageait à observer la constitution de 1720.

Les affaires qu'il traitait à Versailles se terminèrent promptement; il réclamait les arrérages des subsides que la France devait à la Suède depuis la guerre de sept ans; la moitié lui en fut payée à l'instant, et il fut convenu que tous les ans il lui serait compté 1,500,000 francs. Gustave quitta en mars Paris, où tout le monde avait été frappé de ses connaissances, de son empressement à s'instruire, et de son amabilité. Il passa par Brunswick, puis par Berlin, où il vit Frédéric II, son oncle. A Stralsund, capitale de la Poméranie suédoise, il reçut une députation du sénat qui venait le féliciter. Le 30 mai, il entra dans Stockholm aux cris de l'allégresse publique.

Rien n'égalait la joie que causait l'arrivée de Gustave, si ce n'est la touchante affabilité avec laquelle il accueillait quiconque approchait de sa personne. Trois fois par semaine il donnait régulièrement audience à tous ceux qui se présentaient: il écoutait chacun avec la dignité d'un roi et la tendresse d'un père. Cette conduite lui gagnait les cœurs de ses sujets de toutes les classes.

La disette régnait alors en Suède. Gustave fit prendre chez les boulangers des pains de toutes les espèces; on les pesa devant lui et devant le sénat, pour s'assurer s'ils avaient le poids fixé par les réglemens; ce nouveau trait de popularité acheva de faire de Gustave l'idole du peuple.

Ayant déjà captivé la masse de la nation, ce prince s'occupait de gagner les chefs des factions qui la divisaient. Celle des partisans de la Russie et de l'Angleterre, désignée sous le nom de *Bonnets*, affectait un zèle ardent pour le maintien de la constitution: elle voulait que le pouvoir exécutif fût délégué aux États, afin d'opposer une barrière solide aux tentatives du monarque, qu'elle accusait de chercher à porter atteinte à la liberté de la nation, parce qu'il refusait de se soumettre aux nouvelles entraves que l'on avait dessein de mettre au pouvoir royal. Le génie entreprenant de Gustave ne portait pas moins d'ombrage à la faction des *Chapeaux*, ou des partisans de la France; mais ils n'étaient pas d'accord entre eux sur les moyens de prévenir le mal qu'on redoutait: les uns désiraient que le sénat fût investi d'une autorité assez forte pour résister aux efforts du roi; d'autres demandaient au contraire qu'on étendît les prérogatives de la couronne, comme le seul moyen de contenir dans les bornes du pouvoir un jeune prince doué de courage, de talent et d'un esprit entreprenant.

Gustave de son côté se montrait satisfait de la portion de pouvoir que la constitution lui avait laissée; il saisissait toutes les occasions de déclarer qu'il se glorifiait d'être le premier citoyen d'un peuple libre. Il disait qu'il ne connaissait d'autre parti que celui de la nation, qu'il n'en embrasserait pas d'autre, et qu'il se conformerait aux décisions de la diète. Ces assurances, suspectes à quelques personnes, inspirèrent de la sécurité au plus grand nombre; les plus pénétrants jugèrent que Gustave s'avancait trop pour tenir tout ce qu'il promettait. Ils remarquèrent que, malgré son apparence d'impartialité, tous ses favoris étaient

du parti français. Au mois de juin 1771, la Cour de Versailles, qui n'avait entretenu jusqu'alors en Suède que des ministres du second ordre, y envoya, avec le titre d'ambassadeur, le comte de Vergennes qui, par les talents qu'il avait montrés dans diverses missions, semblait annoncer l'importance de celle dont il était chargé. Bientôt on vit arriver un ministre d'Espagne, ce qui paraissait indiquer un nouvel appui aux partisans de la France dans la diète, dont l'ouverture approchait.

Pendant les ministres d'Angleterre et de Russie ne négligeaient rien pour parer aux desseins du roi; car de si grands préparatifs leur faisaient juger que ces desseins étaient sur le point d'éclater. Le meilleur moyen de s'y opposer avec espoir de succès, était de conclure promptement un traité d'alliance projeté depuis long-tems avec la Russie et la Grande-Bretagne, qui devait faire la base d'une grande ligue du Nord; mais on ne pouvait y parvenir tant que le parti opposé aurait la majorité dans le sénat.

La diète indiquée pour le 13 juin 1771, s'occupa d'abord des obsèques d'Adolphe-Frédéric. Ce monarque reçut une marque d'honneur qui n'avait été accordée à aucun de ses prédécesseurs. Gustave s'avanga auprès du cercueil de son père pour prononcer son oraison funèbre; mais sa douleur l'en empêcha; le discours fut lu par l'évêque de Linköping.

Le 29 juin, Gustave ouvrit la diète par un discours dans lequel il recommanda l'union, et protesta de son respect pour la constitution. Cette harangue produisit un grand effet. Depuis la mort de Charles XII, la Suède avait été gouvernée par des rois qui, nés dans un pays étranger, ne possédaient pas l'idiôme national. Gustave, qui le parlait avec une pureté remarquable, charma le plus grand nombre de ses auditeurs, lorsqu'il dit dans sa péroraison: « J'ai » appris dès l'âge le plus tendre à aimer ma patrie, et à » m'enorgueillir du nom de Suédois. Gouverner un peuple » heureux et libre, être au milieu de mes sujets le premier » citoyen de l'Etat, a toujours été le plus ardent de mes » desirs et le comble de la gloire que j'ai ambitionnée. »

A l'ouverture des États, le parti des *Bonnets* avait une majorité décidée dans trois ordres, le clergé, la bourgeoisie et les paysans. Les *Chapeaux* avaient le dessus dans l'ordre de la noblesse, et parmi eux on comptait le baron Axel, Leyonhufvud, maréchal de la diète. Mais le comité secret, âme de cette assemblée, était presque entièrement dévoué aux *Bonnets*. On n'y comptait que quatre *Chapeaux*, et ces membres étaient des ecclésiastiques. L'influence que la Russie et la Grande-Bretagne exerçaient sur ce comité, dut naturellement inspirer des inquiétudes au roi. La prépondérance des *Chapeaux* dans l'ordre de la noblesse n'offrait à ce prince aucun avantage réel; car les chefs de cet ordre étaient trop attachés à l'or que leur produiguaient tour à tour l'Angleterre, la Russie et la France, pour désirer sérieusement de voir établir un ordre de choses qui les dépouillerait de leur influence et de leur crédit, et tarirait la source de leurs gains. Les vrais amis de Gustave étaient trop peu nombreux pour former à eux seuls un troisième parti dans la diète. Tout ce qu'ils pouvaient faire alors était de ne se mêler de rien, en attendant qu'une circonstance heureuse les mit à portée de servir le monarque.

Gustave connaissait toutes les difficultés de sa position, mettait la plus grande circonspection dans ses démarches, et jusques dans ses moindres paroles. Il savait que le peuple était indigné de la conduite de ses chefs; mais il n'ignorait pas non plus que, s'il n'avait rien à en redouter pour la réussite de ses projets, il n'avait aucun secours à en attendre, s'il ne parvenait pas à force d'art à gagner insensiblement les esprits, et à les disposer favorablement pour ses projets. Heureusement pour lui, ses ennemis même concoururent à l'exécution de ses desseins.

Le but principal des *Bonnets* était de déposer les membres du sénat qui appartenait au parti opposé. Le roi, sentant qu'il ne pouvait empêcher entièrement cette mesure de s'effectuer, chercha du moins à la retarder autant qu'il était en son pouvoir. Il s'occupa donc de tenir la diète dans l'inaction en faisant naître des difficultés dans toutes les affaires qui devaient être traitées avant celle-là.

Le premier objet que les États avaient à discuter, était la signature de l'acte de sûreté que Gustave devait donner avant son couronnement. Il s'éleva à ce sujet, entre la noblesse et les trois autres ordres, une violente contestation, qui n'était d'ailleurs que l'explosion d'un mécontentement causé quelque temps auparavant, par un arrêt du sénat, statuant qu'à l'avenir les nobles seuls pourraient remplir les grandes dignités de l'État. Cette déclaration absurde et impolitique devait naturellement soulever les trois ordres inférieurs; ils soutinrent qu'elle était contraire à la constitution. Les partisans du roi n'oublièrent rien pour fomentier la discorde et pour brouiller la noblesse avec les trois autres ordres. Le monarque entretenait les deux partis de projets de réunion qu'il savait bien devoir être rejetés: ses discours annonçaient le zèle le plus ardent pour le bonheur du peuple.

Le 28 novembre, Gustave réunit auprès de lui le maréchal de la diète et les orateurs des trois autres ordres, les invita de nouveau à l'union, s'offrit d'être l'arbitre de leurs différends; enfin il alla jusqu'à prier les ministres d'Angleterre et de Russie d'essayer par leur entremise le rapprochement des partis ennemis.

Le point capital qui divisait la noblesse et les trois autres ordres était de savoir si dans l'acte de sûreté on devait ajouter aux clauses signées par le feu roi, de nouveaux articles qui restreignaient encore la prérogative royale; la noblesse s'y opposait; le roi refusait de signer l'acte jusqu'à ce qu'il eût reçu le consentement de la noblesse. Enfin, en février 1772, l'on parvint à s'accorder sur le point en question, parce que quelques-uns des chefs du parti des *Chapeaux* parmi la noblesse, craignant qu'un plus long retard ne portât un préjudice réel à la constitution, se rangèrent de l'avis des *Bonnets*.

Le 5 mars, une nombreuse députation porta au roi l'acte de sûreté; Gustave le signa sans le lire: « J'espère, » dit-il, « qu'il n'y est question que du bien de mon royaume: » le serment qu'on exige de moi est gravé depuis long-tems dans mon cœur ».

Le 28 mai, Gustave institua l'ordre de Vasa, destiné à récompenser les savants, les artistes, les hommes qui se distinguaient par des travaux relatifs à l'économie politique, et les négociants dont les entreprises étaient utiles à l'État.

Le 29, le roi fut couronné dans l'église de Saint-Nicolas, qui est la plus voisine du palais. Cette cérémonie fut célébrée avec toute la pompe imaginable. Le 1^{er} juin, les États prêtèrent serment de fidélité au roi.

Pendant que la diète s'était occupée de dresser l'acte de sûreté, elle avait examiné la conduite des sénateurs depuis la dernière session; le comité chargé de ce travail avait fait son rapport à la fin de mars; il en résultait que le sénat ne méritait plus la confiance de la nation; les ordres du clergé, des bourgeois et des paysans décidèrent qu'il serait déposé en totalité. Cette mesure violente fut combattue par les chefs les plus prévoyants du parti des *Bonnets*, et par les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, qui représentèrent qu'il suffirait de déplacer du sénat un nombre de membres suffisant pour s'y assurer la majorité.

Il y avait peu de prudence de la part des *Bonnets* dans un tems où l'on soupçonnait le roi de travailler sourdement à la ruine de la constitution, à pousser au désespoir le parti opposé, et à le réduire en quelque sorte à voir d'un œil indifférent la chute d'une forme de gouvernement qu'elle n'avait plus aucun intérêt à soutenir. Gustave ne pouvait rien souhaiter de plus favorable à ses desseins. Les *Bonnets*, éblouis de leurs succès, n'étaient occupés que du soin de satisfaire leurs haines, de se venger, de posséder les emplois lucratifs, et d'en éloigner à jamais leurs ennemis. Ils forcèrent ceux-ci à chercher un refuge auprès du roi, et à le considérer comme leur unique appui. Un nouveau coup vint accabler les *Chapeaux*. Ils furent avertis qu'à l'avenir ils ne recevraient plus les subsides que le ministre de France avait coutume de leur payer: cette perte leur était d'autant plus sensible, que la plupart d'entre eux n'avaient, pour subsister durant la diète, que l'argent distribué par les

chefs. Cependant on chercha à les rassurer en leur faisant espérer la protection du roi.

Les *Chapeaux*, réduits à l'extrémité, résolurent de se prêter à tout ce que le roi leur demanderait. Presque tous ceux qui s'étaient montrés les antagonistes les plus déclarés des changements que l'on avait précédemment voulu introduire dans la constitution, quittèrent Stockholm et se retirèrent dans leurs terres pour y attendre l'événement.

Cependant le roi avait rassemblé autour de sa personne un corps de cent cinquante officiers commandés par le colonel Sprengporten, sous le prétexte de les exercer aux manœuvres militaires, mais réellement pour sonder leurs dispositions et les attacher à ses intérêts: son affabilité lui eut bientôt gagné leur affection, et les anima d'un zèle ardent pour sa cause.

Un incident servit les desseins de Gustave. Une suite d'années de stérilité avait causé une disette, et réduit le peuple à la misère. Les pastisans de la Cour s'empressèrent de répandre le bruit que cette disette était uniquement l'effet de la négligence des États, qui n'avaient pas favorisé l'importation des blés étrangers. Cependant le reproche était mal fondé, car les États avaient envoyé dans les provinces de l'argent et du grain pour le distribuer aux malheureux; mais les partisans du roi, qui ne cherchaient qu'à exciter le mécontentement de la nation, engagèrent les gouverneurs dévoués à la Cour, à retenir les secours que la diète leur avait adressés pour leurs administrés, et aggravèrent ainsi les calamités publiques. Pour achever d'aigrir le peuple, on fit circuler dans les provinces une brochure intitulée: *le Règne des ténèbres et de la tyrannie, en mémoire de l'année 1772*. Ces menées réussirent: de toutes parts des plaintes éclatèrent. Si le caractère patient et phlegmatique des Suédois les empêcha de se soulever, ils n'en désirent qu'avec plus d'impatience un changement qui leur laisserait entrevoir quelque adoucissement à leurs maux. Des émissaires répandus dans les provinces, exhortaient le peuple à se rendre à Stockholm et à porter ses plaintes au roi.

Sur ces entrefaites, la diète s'occupait à former un nouveau sénat composé des partisans de l'Angleterre et de la Russie, puis on reprit la négociation de traités d'alliance avec ces deux puissances. On devait croire qu'ils seraient conclus avec la promptitude que les conjonctures exigeaient. Les mêmes difficultés qui s'étaient déjà élevées dans des occasions pareilles, se renouvelèrent; on objecta la perte du subside annuel de 1,500,000 livres payé par la France, et la nécessité de le remplacer par un semblable. La nouvelle administration semblait plus jalouse d'arracher aux *Chapeaux* ce qui leur restait de pouvoir, que d'adopter le seul moyen qui pouvait consolider le sien.

Cependant son intérêt lui prescrivait de prendre cette mesure; car, au mois de juin, des avis venant de personnes dignes de foi, annoncèrent si positivement que le roi travaillait à renverser la constitution, qu'il n'était plus possible d'en douter. Malheureusement, personne n'indiquait avec précision la manière dont les plans du roi devaient être exécutés; de sorte que chacun se perdit en conjectures; et il résultait de cette incertitude que, dans les États, les uns niaient la réalité de la conspiration, et les autres la jugeaient impossible, ou pensaient qu'il serait facile de l'arrêter à tems.

La discorde et la corruption régnaient dans la diète; quelques-uns de ses membres étaient si complètement vendus aux puissances qui les soudoyaient, que fréquemment ils s'opposaient à des mesures auxquelles leur propre intérêt était attaché. Les trois ordres inférieurs, abusant de leur pouvoir de faire passer leurs résolutions malgré la noblesse, puisque, par leur réunion, ils formaient la majorité, indisposaient cet ordre et le rendaient indifférent aux intérêts de la chose publique.

Un mois se perdit en vaines tentatives de la part des ministres de la Grande-Bretagne et de la Russie pour amener la diète à la conclusion des traités. Tout à coup les craintes du parti dominant furent réveillées par un incident qui confirmait trop bien les avis d'un projet formé contre la constitution. Dans toutes les rues et les places publiques de Stockholm, on trouva des placards affichés qui invitaient le peuple à se soulever. Les chefs des *Bonnets*, inquiets avec raison, s'assemblèrent et résolurent de porter l'affaire au comité secret. Des mouvements qui se firent sentir en même tems en Scanie et en Finlande, redoublèrent les in-

quiétudes, et parurent les avant-coureurs d'un soulèvement prochain.

Le maréchal de la diète, qui était entièrement dévoué au roi, refusa de laisser assembler le comité au jour demandé, et retarda ainsi des mesures qui ne pouvaient être prises trop promptement.

Cependant le comité s'étant assemblé, donna ordre à un bataillon du régiment d'Uplande de se tenir prêt à marcher. Le colonel Sprengporten, dont on soupçonnait les intentions, fut envoyé en Finlande. Le général Rudbeck, gouverneur de Stockholm, en qui le comité avait la plus grande confiance, fut envoyé en Scanie pour arrêter les manœuvres des émissaires de la Cour; le général Pecklin, le plus hardi et le plus habile parmi les chefs des *Bonnets*, fut chargé de veiller à la sûreté de la ville.

Ces mesures, qui consternèrent les partisans du roi, ne causèrent pas le moindre trouble à ce prince. Il refusa de signer la commission de Pecklin, et, plus tard, n'en parla pas dans le sénat; de sorte que le général ne put entrer en fonction que lorsque Gustave crut qu'il serait trop tard pour que Pecklin s'opposât à ses desseins.

Dans ce temps même, Gustave poussait la dissimulation si loin, qu'il entretenait le ministre de Russie de son projet d'aller rendre visite à l'impératrice aussitôt que la session de la diète serait terminée; il ajouta même qu'il annoncerait le lendemain sa résolution au sénat, et qu'ensuite il demanderait au comité secret la permission de s'absenter.

Les *Bonnets* commencèrent alors à reconnaître qu'ils avaient commis une faute grave en différant si long-temps de conclure les traités avec la Grande-Bretagne et la Russie. Ils parurent sincèrement disposés à souscrire aux propositions de ces deux puissances; il était trop tard, une affaire de cette conséquence ne pouvait se terminer dans un bref délai, et les circonstances devenaient urgentes.

Les deux frères du roi avaient quitté Stockholm: Charles, l'aîné, était allé en Scanie pour y attendre le retour de la reine, sa mère, qui devait revenir de Berlin, où elle avait passé quelque temps près de Frédéric II son frère. Frédéric-Adolphe, le cadet, s'était rendu, par le conseil de ses médecins, aux eaux de Mélévi, en Ostrogothie. Le but réel de leur voyage était de se concilier l'affection des officiers, des soldats et du peuple. Ils n'avaient aucune autorité légale sur les troupes; et, de plus, on savait que plusieurs officiers étaient du parti des *Bonnets*; mais un incident préparé d'avance fournit aux officiers gagnés le prétexte d'assembler leurs troupes, sur la simple invitation d'un officier du roi, sans attendre l'ordre du comité secret.

D'après un plan concerté avec le roi, le capitaine Helli-chius, commandant de la forteresse de Christianstad, en Scanie, l'une des plus importantes du royaume, ayant rassemblés soldats, publia, le 12 août, un manifeste dans lequel, accusant les États de tous les maux qui affligeaient le royaume, il adjurait en son nom et en celui de sa garnison, l'obéissance qu'il leur avait promise, et invitait ses troupes et les habitants de la ville à embrasser la cause du roi. Ces derniers passèrent à l'instant du côté des mécontents. Leur exemple fut bientôt suivi par les habitants des cantons voisins. Les portes de la forteresse avaient été fermées; mais un officier qu'on laissa échapper à dessein, courut informer le prince Charles de ce qui s'y était passé. Le prince qui était alors à Carls-crona, éloigné de vingt lieues de Christianstad, eut un prétexte très-plausible d'engager les officiers des régiments voisins à les rassembler, et à se mettre sous son commandement, afin d'étouffer cette révolte naissante.

Le prince parut bientôt à la tête de cinq régiments. Ces troupes ignorant les véritables desseins du prince, et les nouvelles de Stockholm, il ne fut pas difficile de leur inspirer des sentiments favorables à ses vues. Le bruit se répandit dans l'armée que la constitution était en danger, qu'il s'était formé dans la capitale une conspiration tendante à détrôner le roi, et à établir un gouvernement aristocratique sous la direction de la Russie. Ces rumeurs, qu'il était impossible de contredire, produisirent une impression profonde, notamment sur l'esprit des soldats.

Le général Rudbeck qui, conformément à sa mission, faisait sa tournée en Scanie, voulait visiter la place de Christianstad; il n'eut pas plutôt appris la révolte d'Helli-chius et ses suites, qu'il reprit à la hâte le chemin de Stockholm, où il arriva le 16 dans la nuit. Le lendemain matin, il raconta les événements au comité secret, qui, aussitôt, ordonna qu'on ferait venir à Stockholm un bataillon de chacun des régiments d'Uplande et de Suder-

manie; que la bourgeoisie s'armerait et ferait pendant la nuit des patrouilles à cheval; que Christianstad serait investi par deux régiments de cavalerie; et que le sénat, à qui ces mesures seraient communiquées par une députation, serait chargé de les faire exécuter.

Le sénat invita le roi à ne pas sortir de la capitale, et expédia un courrier à chacun des princes ses frères, pour les sommer de revenir sur-le-champ. Lorsque le général Rudbeck apprit au roi la nouvelle de la révolte d'Helli-chius, ce prince l'embrassa, l'appela son meilleur ami, et lui parla avec tant de chaleur des obligations que l'État lui avait, que le vieux guerrier se retira convaincu de la fausseté du complot dont on soupçonnait Gustave.

Ce monarque avait résolu de ne pas éclater avant le moment où il saurait que le prince Charles avait réuni un corps de troupes considérable, et s'était mis à leur tête. Dans l'intervalle, il ne négligea aucun moyen d'augmenter le nombre de ses partisans. Tous les soirs, il accompagnait la garde bourgeoise lorsqu'elle faisait les patrouilles ordonnées par le sénat: en peu de temps elle lui fut dévouée. D'un autre côté, ses émissaires lui gagnaient les soldats de la garde et de l'artillerie.

Gustave, ayant reçu une lettre du prince Charles qui lui annonçait qu'il était à la tête de cinq régiments, la transmit aussitôt au sénat, qui la renvoya au comité secret. Le prince exprimait le désir d'être continué dans le commandement des troupes qu'il avait sous ses ordres, et protestait en même temps de son dévouement à la cause de la liberté; mais sa demande fut rejetée, comme il était aisé de s'y attendre. Un sénateur fut nommé commandant en Scanie avec des pouvoirs extraordinaires. Le commandement de Stockholm fut donné au comte Kalling, également sénateur; la défense de laisser sortir le roi fut affichée à toutes les portes de la ville: il fut enjoint à ce prince de donner des ordres très-expres pour rappeler ses frères.

Gustave ne perdait pas le temps qui, à chaque instant, devenait plus précieux. Il parcourait les rues à la tête des officiers qui lui étaient dévoués, et accueillait de la manière la plus gracieuse tous ceux qui s'approchaient de lui. Ces démarclies alarmèrent les sénateurs; mais ils n'étaient pas d'accord entre eux sur le parti à prendre dans cette conjoncture critique: les uns s'en reposaient sur les mesures adoptées, les regardant comme infaillibles; d'autres, et c'était le plus grand nombre, intimidés par l'affection que le peuple et les officiers témoignaient si ouvertement au roi, pensaient que si on entreprenait de le confiner dans son palais, ou que si on montrait trop ouvertement la méfiance qu'il inspirait aux États, on accélérerait la révolution; ils opinèrent donc pour que l'on attendît l'arrivée des régiments commandés pour la sûreté de la ville, et qui n'étaient plus qu'à une journée de marche.

Ces mêmes raisons déterminèrent Gustave à hâter l'exécution de son plan; mais, jusqu'au dernier moment, il resta impénétrable aux yeux les plus clairvoyants. Le 18 août, il y eut grande réunion à la Cour, qui n'avait jamais été plus brillante; le spectacle fut suivi d'un souper splendide. Le roi causa et plaisanta avec la même gaieté qu'à l'ordinaire. Dès que tout le monde se fut retiré, il écrivit plusieurs lettres, une entre autres au prince Charles, son frère, pour l'informer des motifs qui l'obligeaient à ne pas retarder plus long-temps l'exécution de ses projets: il le conjurait, dans le cas où son entreprise échouerait, à ne pas venger sa mort.

Le 19 août, le roi s'étant levé à son heure ordinaire, montra un peu d'agitation en sortant de son appartement. Nombre d'officiers, et d'autres personnes attachées à sa cause, avaient été avertis de se rendre au palais. Gustave étant monté à cheval, alla passer en revue devant l'arsenal la garde qui était prête à se mettre en marche. Il revint au palais au milieu d'un cortège nombreux, et saluant toutes les personnes qu'il recontra avec encore plus d'affabilité qu'à l'ordinaire.

Vers dix heures, il entra dans la salle du sénat: un des membres lui demanda la communication des lettres du prince Charles, qu'il venait de recevoir; Gustave s'y refusa; on s'échauffa de part et d'autre; quelques sénateurs s'écrient que c'est le moment de s'assurer de la personne du roi; ils veulent lui ôter son épée: il se lève et les regarde d'un air si résolu qu'il les déconcerte; il sort de la salle.

Le détachement qui devait monter la garde ce jour-là, s'était mis sous les armes, ainsi que celui qu'il venait relever. Gustave fait entrer tous les officiers dans la salle des

gardes, et dans une harangue éloquent, leur apprend que sa vie est en danger, leur peint des plus vives couleurs le malheureux état du royaume déchiré par des factions vendues à l'étranger. Il leur assure que son unique but est de mettre un terme à ces désordres déplorable, de rétablir la vraie liberté et de faire revivre l'éclat du nom suédois. « Je vous le jure, » dit-il en finissant, « aucun Suédois n'a une plus grande horreur que moi pour le pouvoir absolu (1). Je suis obligé de défendre ma propre liberté et celle du royaume contre une aristocratie insolente et séditieuse. Soyez-moi fidèles comme vos ancêtres l'ont été à Gustave Vasa et à Gustave-Adolphe : alors je risquerai ma vie pour votre bien et celui de la patrie. »

Les officiers, jeunes gens pour la plupart, et dont le roi connaissait l'attachement à sa personne, lui répondirent par des acclamations, et tous lui jurèrent fidélité, à l'exception de trois, qui furent dispensés du service ce jour-là. S'étant assuré des officiers, Gustave se noua au bras gauche un mouchoir blanc, et en fit faire autant à ceux qui voulaient le suivre : ce signe de ralliement fit ensuite partie de l'uniforme militaire. Pendant que Gustave était enfermé avec les officiers, le sénateur Kalling, à qui le commandement des troupes avait été donné deux jours auparavant, arrive et veut entrer dans la salle des gardes; on lui refuse la porte; il insiste sur ce qu'il doit être présent à l'ordre, et demande à parler au roi : on lui répond de se rendre au sénat où le roi lui parlerait.

Gustave ordonne aux officiers de rassembler sur-le-champ le régiment des gardes et le régiment d'artillerie, et de placer à la porte du sénat un piquet de trente-six hommes, avec la consigne de ne laisser sortir personne.

Mais il fallait que le roi fit une autre démarche de laquelle dépendait tout le succès de l'entreprise; c'était de haranguer les soldats, qui ignoraient ses desseins, et qui, depuis long-temps, étaient accoutumés à respecter les ordres du sénat. En allant de la salle des gardes à la parade, quelques officiers qui commençaient à appréhender les suites de l'engagement qu'ils venaient de prendre, témoignèrent au roi leurs inquiétudes. Gustave s'arrêta et sembla hésiter. « C'est tout décidé, » s'écria un sergent qui avait entendu la conversation : « vive Gustave III ! » « Allons, je suivrai ma fortune, » reprit le roi. Il s'avance vers les soldats, leur adresse à peu près le même discours qu'aux officiers; ils se déclarent pour lui; une seule voix cria : *Non!* Elle fut étouffée par des acclamations unanimes.

Des émissaires avaient répandu dans la ville le bruit que le roi était arrêté; c'en fut assez pour attirer le peuple en foule vers le palais: quand il vit le roi qui venait d'achever son discours aux soldats, des cris de *vive Gustave!* s'élevèrent de toutes parts. Ce prince fut alors sûr du succès de son entreprise.

Les fenêtres de la salle du sénat donnent sur la place où ces scènes se passaient. Curieux de connaître la cause des acclamations qui se prolongeaient, les sénateurs voulurent descendre; trente grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, leur intimèrent assez brusquement l'ordre du roi. Accoutumés à voir obéir à leurs ordres, les sénateurs éclatèrent en reproches amers; les grenadiers les repoussèrent et fermèrent la porte sur eux.

Dès que le comité secret eut appris que le sénat était prisonnier dans le palais, il se sépara: chacun de ses membres se retira de son côté pour se mettre plus sûrement à couvert.

Le roi monte à cheval, et suivi des officiers, d'une foule de soldats et du peuple qui augmentait à chaque instant, tous l'écharpe blanche au bras gauche, il va aux autres quartiers de la ville où étaient postés les troupes qu'il avait fait mettre sous les armes; tous les soldats lui prêtèrent serment. En passant dans les rues, Gustave annonçait qu'il n'avait d'autre but que de sauver la patrie, et que si l'on doutait de la sincérité de ses intentions, il était prêt à déposer le sceptre et la couronne. Le peuple le conjurait, les larmes aux yeux, de ne pas l'abandonner.

Au poste de l'amirauté, Gustave rencontra quelque opposition; il l'eut bientôt surmontée. De sorte qu'en moins d'une heure, il se fut rendu maître de toutes les troupes qui se trouvaient à Stockholm: des pièces d'artillerie tirées de l'arsenal furent placées devant le château, sur les ponts, les places et dans d'autres endroits de la ville; des soldats

s'y tenaient en faction, la mèche allumée; des cartouches furent distribuées aux troupes; toute communication avec le dehors fut interrompue: on ne pouvait sortir de la ville qu'avec un passeport signé du roi.

Le général Rudbeck, qui avait essayé de soulever le peuple en parcourant les rues l'épée à la main, et d'autres chefs des *Bonnets* furent arrêtés. Pecklin eut l'adresse de s'échapper.

Dès le commencement des mouvements, les ministres étrangers avaient été invités par le roi à venir au château, sous prétexte de les mettre à l'abri de toute espèce d'accident: mais c'était probablement pour qu'ils fussent hors d'état d'agir pendant toute la journée. Ceux qui restèrent chez eux furent étonnés de voir arriver un piquet de soldats devant leur maison. Gustave envoya plusieurs de ses officiers aux femmes et aux parents des personnes qu'il avait fait arrêter, pour leur recommander d'être sans inquiétude, parce que les détenus seraient bientôt rendus à la liberté.

Avant de rentrer au palais, il reçut des lettres de ses frères qui lui mandaient que tout ce qu'ils avaient entrepris avait réussi; les mêmes courriers leur portèrent la nouvelle de ce qui venait de se passer dans la capitale.

Gustave reçut à l'hôtel-de-ville le nouveau serment des magistrats, et ensuite celui des collèges ou départements du gouvernement et celui de la milice.

En rentrant au palais, le roi reçut les félicitations des ministres étrangers, et leur déclara que ses sentiments envers ses voisins et ses alliés seraient toujours les mêmes.

Un officier expédié aux régiments qui marchaient sur Stockholm, leur avait intimé l'ordre de brousser chemin: cet ordre étant conçu dans la forme ordinaire, et les chefs ignorant les événements de Stockholm, chacun obéit.

Une proclamation affichée dans toutes les rues, invitait les fidèles sujets du roi à rester tranquilles spectateurs des mesures qu'exigeait le salut de la patrie. La nuit venue, les soldats restèrent sous les armes; Gustave la passa à faire des rondes pour prévenir toute espèce de désordre.

Tout fut calme. Les *Chapeaux*, ravis de la chute de leurs adversaires, oublièrent, dans l'ivresse de leur joie, que cette catastrophe entraînait avec elle la ruine de la constitution, et que le roi seul profiterait du résultat. Les *Bonnets* divisés, et se défiant les uns des autres, ignoraient les véritables desseins du roi; ils se soumièrent donc; plusieurs même allèrent faire leur cour au monarque, à l'envi de la faction opposée; le plus grand nombre parut moins affligé de la perte d'une constitution assurant leur indépendance, que jaloux d'en obtenir le dédommagement dans la faveur du prince. La masse du peuple qui avait si cruellement gémi sous le pouvoir de la noblesse, voyait avec joie ce même pouvoir passer entre les mains du monarque.

Le 20, les habitants de Stockholm, informés que le roi désirait que toute la population de la Suède lui prêtât serment, se réunirent en très-grand nombre sur la grande place qui est devant la bourse. Gustave parla au peuple d'une voix si claire et si distincte que l'on ne perdit pas une syllabe de son discours: il confirma ce qu'il avait dit la veille: il fut souvent interrompu par des acclamations: après avoir lu la formule du serment qu'il exigeait, il jura de son côté de gouverner en bon roi.

Dans les provinces, tout se passa sans plus de difficultés; Christianstad fut remis au prince Charles par Hellichius, qui fut anobli et nommé colonel. Le général Pecklin, arrêté à Linköping, fut renfermé au château de Gripsholm: il ne recouvra la liberté que l'année suivante.

Les hérauts d'armes proclamèrent, le 20, dans la capitale, une séance des États pour le lendemain, dans leur grande salle d'assemblée au château: quiconque s'abstenait d'y paraître, sauf le cas de force majeure, était déclaré traître à la patrie.

Le 21, dès le matin, un détachement de la garde occupa le palais de la noblesse: le château du roi fut investi par des troupes; des canons placés dans la cour, étaient braqués contre la salle des États; les soldats les gardaient mèche allumée. Ordinairement les États se rassemblaient préalablement chacun dans le lieu de leurs séances, d'où ils marchaient en corps au château; cette fois, chaque membre de la diète arriva comme il put au palais: le maréchal de la diète ne

(1) Les Suédois emploient le mot de *souveraineté* pour désigner le pouvoir absolu.

tenait pas même à la main le bâton qui est la marque de sa dignité.

Le roi, assis sur son trône, adressa aux États un discours dans lequel il déplora le triste état auquel la division des partis avait réduit la nation ; il leur rappela les peines qu'il s'était données pour les accorder et l'ingratitude dont ils l'avaient payé ; il leur reprocha l'infamie dont ils s'étaient couverts en sacrifiant à l'or des étrangers les intérêts les plus chers de la patrie ; puis, élevant la voix, il s'écria en jetant les yeux autour de lui : « Si quelqu'un de vous peut nier ce que j'avance, qu'il se lève et qu'il parle sans crainte ». Le roi continua son discours en protestant que son but unique était de faire revivre les anciennes lois. Quand il eut fini, il donna ordre à un secrétaire de lire la nouvelle forme de gouvernement qu'il proposait aux États. Elle consistait en cinquante-sept articles dont voici les principaux.

Le roi ne peut ni faire, ni abroger une loi, sans le concours des États ; il les convoque lorsqu'il le juge nécessaire ; leur session ne peut durer plus de trois mois ; il ne peut changer le titre de la monnaie sans leur consentement ; ce consentement est nécessaire pour entreprendre les guerres offensives ; mais si la patrie est attaquée, il peut faire marcher des troupes et même lever des subsides, si le besoin l'exige ; mais ils cesseront avec la guerre, et les États seront convoqués, afin de pourvoir à ce que les circonstances exigeront. Aucun impôt ne peut être établi sans l'acquiescement des États. Le roi conclut la paix, la trêve et les alliances offensives et défensives ; il confie tous les emplois civils et militaires ; il commande seul les armées de terre et de mer. Chaque État est maintenu dans ses privilèges. Le roi nomme les sénateurs qui ne sont responsables qu'à lui seul ; ils sont ses conseillers ; ils lui donnent leur avis soit en corps, soit individuellement ; le roi a le droit de décider, excepté dans les affaires de justice où il a deux voix et la voix décisive en cas de parité. Le roi a le droit de faire grâce.

La lecture de la constitution achevée, le roi demanda aux États s'ils l'approuvaient ; la réponse fut un oui unanime ; étant un membre de la noblesse proposa de limiter la concession des impôts à un nombre d'années déterminé ; mais le maréchal de la diète ayant refusé de mettre la question en délibération sans le consentement du roi, ce prince manifesta le désir que la noblesse eût la même confiance que les trois autres ordres dans ses sentiments paternels. Le maréchal de la diète et les orateurs des autres ordres signèrent la constitution, puis les États prêterent serment au roi suivant la formule qu'il leur présenta.

Alors le roi se levant tendit les mains au ciel en s'écriant : « Rendons tous grâces à Dieu de l'heureux événement qui vient de s'accomplir », puis il ôta sa couronne, ouvrit un livre de prières, qu'il tira de sa poche, et entonna le *Te Deum* qui fut très-dévotement chanté par toute l'assemblée. Ensuite chaque membre des États vint baiser la main du roi, et chacun se sépara.

La révolution était accomplie ; les princes frères du roi avaient été informés de ce qui se passait à Stockholm. Aussitôt que la nouvelle constitution eut reçu la sanction des États, ils firent prêter le serment de fidélité au roi, aux troupes et aux habitants des villes. Ainsi cette révolution fut opérée sans qu'il y eût une seule goutte de sang répandue. Les sénateurs et les autres personnes arrêtées furent rendus à la liberté dès qu'ils eurent prêté serment. Quelques chefs de parti s'étaient très-mal conduits envers le roi et sa famille : Gustave oublia tout, il ne se souvint que des services qu'on lui avait rendus.

Peu de jours après que les États eurent accepté la constitution, ils présentèrent au roi une adresse pour le remercier d'avoir, au péril de sa vie, délivré le royaume de l'anarchie, puis firent frapper une médaille en mémoire de ce glorieux événement.

Le 9 septembre la diète se sépara ; le roi lui annonça qu'il espérait la rassembler dans six ans.

De toutes les puissances étrangères qui s'immisciaient dans les affaires intérieures de la Suède, celle que la révolution du 19 août 1772 contraria le plus fut la Russie. Gustave se méfia constamment des intentions de l'impératrice, sachant bien qu'elle était prête à tout entreprendre pour renverser la constitution qu'il avait établie. Sirmensée, voyant Catherine fortement occupée par la guerre avec les Turcs et par des troubles dans l'intérieur de son empire, avait conçu le projet de rapprocher par une alliance le Danemark et la Suède ; mais sa chute, arrivée au commencement de 1772,

l'avait empêché de faire sonder le roi de Suède sur son dessein.

Gustave, qui soupçonnait les intentions de la Russie, voulut, par une démarche hardie, mettre le Danemark hors d'état de se faire craindre. Instruit des marques de mécontentement données par les paysans norvégiens, il accueillit des députés qui vinrent le trouver à Ekolsund, château à vingt-une lieues de Stockholm ; et lorsque suivant un antique usage il parcourut, dans l'année de son couronnement, les provinces de son royaume, il alla, au milieu de l'hiver, jusqu'au fort d'Eda, en Vermeland, sur les frontières de la Norvège, pour examiner l'état des choses. Neuf régiments avaient été rassemblés de ce côté ; toutes les troupes du royaume reçurent ordre de se tenir prêtes à marcher au commencement de l'année suivante. Eu même tems, Gustave fit remettre à la Cour de Copenhague une note par laquelle il demandait des éclaircissements sur les préparatifs qu'elle faisait depuis quelque tems. Frédéric II, qui désirait le maintien de la paix dans le nord, engagea le Danemark à faire à la Suède une réponse satisfaisante ; le 9 novembre, Gustave la reçut à Eda, ordonna aux corps de troupes qui devaient se mettre en route de rester où elles étaient, et revint à Ekolsund après un voyage de deux mois.

Ayant ainsi arraché la Suède aux fureurs des factions, le roi s'occupa sans relâche des soins du gouvernement. Peu de jours après la révolution, le 27 août, il abolit la torture et fit détruire tout ce qui servait à l'infliger. La satisfaction que cette mesure humaine causa au peuple fut contrebalancée par la prohibition de distiller des grains pour en faire de l'eau-de-vie. Cependant rien n'était plus avantageux pour le royaume qui, loin de produire assez de blé pour nourrir sa population, était obligé d'en faire venir tous les ans une quantité considérable des pays étrangers. Mais tous les habitants aimaient si passionnément l'eau-de-vie que ce ne fut pas sans le plus vif mécontentement qu'ils se virent privés de leur boisson favorite. Le 11 septembre, le gouvernement fit fermer toutes les fabriques et tous les magasins d'eau-de-vie. Le résultat de la défense fut de diminuer de cent soixante mille tonnes pendant les deux années suivantes, l'importation annuelle des grains. En 1775, la disette qui s'était fait sentir précédemment ayant cessé, Gustave voulut affermer la distillation de l'eau-de-vie à une compagnie particulière, sous la condition de ne pas y employer plus de trois cent mille tonnes de grains par an, et de payer par chaque tonne un droit de dix dalers d'argent. L'affaire n'ayant pu avoir lieu, le roi déclara, le 14 septembre, que la fabrication de l'eau-de-vie appartenait à la couronne, et fit établir des distilleries dans les provinces. Le peuple fut très-joyeux de retrouver la facilité de boire de l'eau-de-vie, à meilleur marché qu'auparavant, et le roi obtint un bénéfice considérable.

Pour guérir les maux affreux causés par la disette, Gustave fit ouvrir, le 6 mars 1773, à Stockholm, une maison de travail volontaire où toute personne qui ne pouvait trouver de l'ouvrage était occupée d'une manière utile pour elle et pour l'État. Les sommes que la ville de Stockholm avait destinées à célébrer le retour du roi, furent consacrées par ce prince à cet établissement de bienfaisance. En même tems, les gens qui, refusant de travailler, couraient les rues pour mendier, furent conduits dans une maison de force, où des tâches leur furent assignées. Le public, qui reconnut l'avantage résultant de cet établissement, le soutint par des contributions volontaires et considérables. Dès avant la fin d'avril, on ne rencontra plus un mendiant dans les rues de Stockholm. Le 13 juin, les préfets des départements reçurent ordre de former des établissements semblables dans les principales villes du royaume.

Avant même que Gustave montât sur le trône, la disette désolait la Suède ; il fit acheter tout le blé qu'on put se procurer en Suède, ainsi que celui qui était attendu des pays étrangers, et le fit distribuer dans les provinces, soit pour apaiser les souffrances d'un peuple affamé, soit pour fournir aux laboureurs de nouvelles semences. Il déclara qu'il ne voulait être remboursé de ses avances que lorsque des années plus heureuses auraient mis la nation en état de supporter cette dépense.

La disette avait engendré une foule de maladies qui menaçaient de réduire très-bas la population d'un pays déjà si pauvre en habitants. Une ordonnance du 15 février 1773 affranchit de toute imposition personnelle les paysans, les journaliers, les ouvriers et les soldats de terre et de mer qui

avaient quatre enfants ou un plus grand nombre. Des médecins furent envoyés de tous côtés et des médicaments furent distribués gratuitement aux pauvres. Vingt-quatre places de médecin furent établies à perpétuité pour les campagnes; une somme d'argent fut assignée annuellement à chacun pour se procurer un aide, et fournir des médicaments et d'autres objets aux indigents. Une pareille institution fut fondée à Stockholm. Le 24 juillet, la faculté de médecine reçut du gouvernement une instruction pour la direction de plusieurs de ses travaux; il lui fut recommandé de former partout des sages-femmes. Un nouveau code pharmaceutique fut publié. Le 25 février 1775, une maison publique d'accouchement fut ouverte; de nouveaux hôpitaux furent établis.

Des plaintes avaient été portées contre la cour royale de Gothie séant à Linköping. Une commission, composée de deux sénateurs, fut chargée d'aller sur les lieux examiner les griefs; Gustave s'y rendit aussi: après une enquête sévère, quatre juges furent destinés par un jugement que rendirent leurs collègues.

Le 26 avril 1774, une ordonnance royale établit la liberté de la presse, malgré l'opposition et les remontrances du plus grand nombre des sénateurs. « Ce n'est que par la liberté de la presse, » dit Gustave dans sa réponse, « que le roi peut apprendre la vérité qu'on est si soigneux de lui cacher; c'est par ce moyen seul que les fonctionnaires publics peuvent recueillir des éloges sincères ou redresser l'opinion du public quand il interprète mal leur conduite; c'est pour la nation elle-même le plus sûr moyen d'exprimer ses plaintes et souvent de se convaincre aussi qu'elles sont mal fondées. »

Afin de donner plus d'activité à l'exploitation des mines, Gustave fit ouvrir un nouveau canal du lac Bark, en Dalie, jusqu'au lac Mælar; les écluses du lac Hielman, qui est entre les deux autres, furent réparées. On reprit les travaux du canal de la chute de Trollhætta. Des ateliers pour perfectionner l'acier furent établis à Eskelstuna en Sudermanie.

Le crédit public était tombé si bas, que l'échange des billets de banque contre des espèces s'élevait à plus de cinquante pour cent. Quoique depuis 1722 jusqu'en 1765, la Suède eût tiré du dehors plus de quarante-six millions de dalers en argent, le numéraire semblait néanmoins avoir entièrement disparu. Toutes les tentatives faites depuis trente ans pour remédier à ce mal avaient été vaines, ou avaient produit des résultats fâcheux. Les mesures que prit Gustave furent plus heureuses. Il ajouta au fonds en numéraire que la banque possédait, quatre millions et demi de rixdallers qui eurent une valeur fixe (cinq francs soixante centimes). On se procura cette somme par des emprunts à l'étranger; le cuivre que la couronne tire à titre de dîme sur l'exploitation fut également employé. Ce nouveau plan s'exécuta d'autant plus facilement, que les étrangers ne retiennent pas trop promptement leurs fonds, et que le commerce très-florissant pendant toute la durée de la guerre de l'Amérique fit rentrer en Suède des sommes considérables. Dès 1777, une partie des appointements des officiers civils et militaires fut payée en numéraire; les anciens billets de banque furent retirés; la banque les remboursa en cuivre; la valeur fut stipulée en rixdallers; le moindre était de deux. Un nouveau département des finances fut établi. Un bureau général d'escompte procura de grands avantages, en empêchant l'argent de sortir du royaume.

Les lois relatives aux douanes étaient attentatoires à la liberté individuelle; elles autorisaient les visites domiciliaires, sur la dénonciation d'une seule personne. Cet abus fut aboli par une ordonnance du 16 juillet 1776. Les administrateurs des douanes furent consultés sur les moyens de réprimer la contrebande, sans attenter davantage au repos et à la sûreté des citoyens; ceux qu'ils proposèrent n'étaient guères moins révoltants que les visites domiciliaires. Gustave aima mieux travailler à détruire le mal dans ses racines et à bannir, sans contrainte et sans retour, le goût des étoffes et des objets de luxe venant de l'étranger. Il introduisit un costume national qui ressemblait à l'ancien costume espagnol; il en développa les avantages dans un mémoire imprimé le 15 février 1778. Chaque classe de fonctionnaires publics eut son costume distinctif; il y en eut un affecté à toutes les personnes qui tenaient à la Cour. Malgré les intentions de Gustave, cette nouvelle mode fut très-dispendieuse.

Le 15 août 1775, une ordonnance déclara port franc, Marstrand, ville située sur un rocher, dans le Cattégat, à

l'embouchure du Gœtthælf. Il fut très florissant pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Afin de prévenir l'émigration des matelots suédois qui allaient prendre du service chez l'étranger, les matelots des navires marchands furent déclarés, le 7 novembre 1777, exempts de l'imposition personnelle.

Gustave publia un grand nombre de réglemens favorables aux progrès de l'agriculture. Le 8 mars 1775, les baux des domaines de la couronne furent accordés pour un plus long terme qu'auparavant. Une autre ordonnance rendue dès le mois de novembre 1772, avait supprimé vingt-deux jours de fête. Une société d'agriculture fut instituée. Le 21 juillet 1774, le commerce des blés fut rendu libre dans l'intérieur, leur exportation fut permise. La culture du chanvre, la pêche du hareng dans la mer du Nord et le Cattégat, celle de la baleine au Grœnland et la fabrication du sel à Gœthenbourg furent encouragées.

D'un autre côté, les magasins et les arsenaux de la guerre et de la marine, qui étaient mal approvisionnés, furent pourvus de tout ce qui leur manquait. L'armée de terre fut portée à quarante-sept mille cinq cents hommes effectifs. Les troupes furent exercées. De nouveaux vaisseaux furent construits à Carlscrona. Les ouvrages de ce port furent augmentés.

La Finlande était négligée; Gustave alla visiter cette province dans l'été de 1775, et s'avança jusqu'aux frontières de la Russie, recevant partout les requêtes de ses sujets. La trop grande étendue des provinces qui composaient le pays, empêchait les préfets de bien connaître les départements confiés à leurs soins; il fut divisé en six provinces: le nombre des paroisses et des arrondissemens fut augmenté; une nouvelle Cour royale fut créée pour la Finlande septentrionale à Vasa, sur les bord du golfe de Botnie. Durant son séjour en Finlande, Gustave envoya le général Lœvenhaupt pour présenter ses hommages à l'impératrice de Russie. Plus tard, en 1777, ce monarque alla lui-même rendre une visite à sa puissante voisine. Son séjour à Saint-Petersbourg se passa moins en fêtes brillantes qu'en entretiens secrets avec Catherine et ses ministres.

Une commission spéciale fut chargée de proposer un plan pour perfectionner l'instruction dans les écoles des différens degrés; une société d'éducation fut formée pour publier des ouvrages élémentaires et autres livres utiles pour la jeunesse. Une chaire de médecine vétérinaire fut attachée au gymnase de Skara. Gustave, qui aimait les beaux-arts, mit tous ses soins à les faire fleurir. L'académie de peinture et de sculpture reçut une nouvelle organisation; une commission d'architecture fut créée pour veiller à ce que tous les bâtimens nouveaux, et surtout les édifices publics, fussent construits avec solidité et élégance. Des compagnies d'assurance pour les incendies, malheureusement trop fréquents dans un pays où tant de maisons sont en bois, furent fondées dans les villes où ces établissemens manquaient. Plusieurs, qui furent ravagés par le fléau destructeur, renquirent en quelque sorte de leurs cendres.

Le 7 juillet 1774, le prince Charles, duc de Sudermanie, frère du roi, épousa la princesse Hedvige-Elisabeth Charlotte, fille du duc d'Holstein-Oldenbourg.

A la clôture de la mémorable diète de 1772, Gustave avait annoncé aux États qu'il espérait les réunir au bout de six ans. Il tint parole. La diète s'ouvrit le 30 octobre 1778; dans le discours qu'il prononça en cette occasion, il fit le tableau de la situation des autres puissances de l'Europe, qui, presque toutes, étaient en guerre, ou semblaient être sur le point de commencer des hostilités, puis il ajouta: « La Suède, respectée de toutes les puissances, jouit d'une tranquillité profonde. Malgré les dépenses énormes que j'ai eu à supporter, j'ai su par une sage économie mettre le royaume en état de défense, et lui rendre son ancienne splendeur. Je vous ai assemblés, non pour vous proposer d'asseoir de nouveaux impôts, mais pour me féliciter avec vous de l'état de prospérité de notre patrie. »

Il lut ensuite un exposé des six années qui venaient de s'écouler et qui ont été les plus heureuses de son règne. Après la lecture de ce mémoire qu'il avait rédigé lui-même, il invita les États à être les parrains de l'enfant auquel la reine devait incessamment donner le jour. « Si le ciel, » dit-il en terminant son discours, « daigne m'accorder un fils, il sera digne d'occuper, après moi, le trône de Gustave Vasa et de Gustave-Adolphe. Il n'oubliera jamais que le premier devoir d'un roi de Suède est de chérir et honorer un

« peuple libre : si jamais il l'oublie, qu'il perde à l'instant » la couronne. »

Le 1^{er} novembre, la reine accoucha d'un fils. Des membres de chaque État le tirent sur les fonts de baptême. La nation, au comble de la joie, célébra cet heureux événement par divers actes de bienfaisance, en instituant plusieurs fondations utiles. Les États, comme parrains, ayant donné 300,000 rixdallers, le tiers de cette somme fut consacré à décharger les habitants peu aisés d'une partie de leurs impôts.

Les États adressèrent au roi des remerciements solennels pour tout le bien qu'il avait fait depuis le commencement de son règne, et demandèrent que le compte rendu qu'il avait lu à l'ouverture de la diète fut imprimé et conservé comme un modèle pour les monarches qui lui succéderaient.

Cependant, malgré l'harmonie qui semblait régner entre le roi et les États, on put apercevoir avant la clôture de la diète quelques germes de mésintelligence. La noblesse, dont Gustave s'était si habilement servi, en 1772, pour renverser l'ancien ordre de choses, sentait déjà qu'elle seule avait perdu dans ce changement. Le coup-d'œil pénétrant du roi lui fit apercevoir ces dispositions. Pour se mettre à l'abri des factions qui pourraient se former contre lui dans la noblesse, et empêcher cet ordre, jadis si puissant, de redevenir redoutable, il voulut rétablir l'ancienne distinction, qui, au tems de Gustave-Adolphe, se partageait en trois classes : celle des seigneurs (*herrar*), celle des chevaliers (*riddar*), et celle des gentilshommes (*soenner*). Chaque noble devait voter dans la classe à laquelle il appartenait ; la pluralité des classes devait former celle de l'État entier. Gustave espérait par ce moyen s'assurer une influence décisive dans les délibérations de la noblesse, en attachant les deux classes supérieures à ses intérêts ; elles étaient fort inférieures en nombre à la troisième, et d'ailleurs il était plus aisé de gagner leurs membres plus portés que les autres à tout attendre des faveurs de la Cour, que de s'assurer du corps entier des nobles, dont plusieurs lui étaient absolument étrangers, et n'ambitionnaient même pas d'y paraître.

Le plan de Gustave échoua : les membres des deux classes supérieures mirent un prix trop haut à leur consentement : ceux de la troisième qui, jusqu'alors, avaient joui de prérogatives égales à celles de la haute noblesse, se soulevèrent à la seule idée d'une innovation qui allait diminuer la valeur de leurs voix. Dès ce moment, la noblesse forma une opposition constante aux desseins du roi ; quelques-uns de ses membres se prononcèrent même avec assez peu de ménagement. Afin d'éviter un éclat, le roi convoqua les États le 25 janvier 1779, et, leur annonçant la clôture de la diète, il leur dit : « Je me trouve offensé des plaintes injustes que quelques personnes ont élevées contre moi : je n'ai jamais eu le dessein de m'écarter en rien de la constitution de 1772, que je reconnais pour la seule base du gouvernement. Mais comme ces mêmes personnes s'efforcent de faire naître la mésintelligence entre les États et moi, j'ai pris le parti de dissoudre la diète. »

Cette tenue des États fut mémorable par un décret dû à l'esprit philosophique et tolérant de Gustave : ce décret établit en Suède le libre exercice de tous les cultes. Plusieurs dispositions du code pénal furent adoucies, d'autres furent supprimées. La législation avait déjà subi plusieurs modifications utiles et importantes. Le roi avait ordonné que, dans tous les cas de lèse-majesté, les tribunaux instruisissent le gouvernement avant de commencer aucune enquête ; ce qui prévint beaucoup d'accusations frivoles et de vexations auxquelles les particuliers étaient exposés auparavant ; quelques-uns, sur une simple dénonciation, étaient restés plusieurs années en prison en attendant leur jugement. Plusieurs formalités superflues furent abolies ; les accusés durent être jugés dans un délai bien plus court. Les appointements des juges furent augmentés ; la part qu'ils avaient dans les amendes leur fut ôtée pour être appliquée à d'autres usages.

Les infractions nombreuses de l'Angleterre aux droits des navires neutres, déterminèrent Gustave à joindre ses forces navales à celles de la Russie et du Danemark pour assurer la navigation, et à donner, le 21 juillet 1780, une déclaration datée d'Aix-la-Chapelle, où il était allé prendre les eaux ; il annonçait qu'il accédait à la déclaration de l'impératrice de Russie. Le 1^{er} août suivant, son ambassadeur à Saint-Petersbourg, signa le traité de la neutralité armée.

Le 16 juillet 1782, Louise-Ulrique, reine douairière,

âgée de soixante ans, mourut au château de Svartsjö, situé dans une île du lac Mælar. Cette princesse, sœur de Frédéric-le-Grand, s'est immortalisée par son amour des sciences, des lettres et des arts.

Le 25 août 1782, la reine accoucha d'un prince qui fut nommé Charles-Gustave et déclaré le duc de Smolande ; il mourut le 25 mars 1783.

Les paysans suédois ne pouvaient oublier le tems où ils avaient la faculté de distiller eux-mêmes leur eau-de-vie ; ils souffraient avec une impatience extrême une défense qui leur paraissait un acte criant de despotisme de la part du roi. Des murmures ils en vinrent à un soulèvement réel en 1783 ; un mouvement qui éclata en Dalécarlie força le roi d'envoyer des troupes dans cette province. Les chefs de la sédition furent arrêtés.

Le 3 avril 1783, l'ambassadeur de Suède à Paris signa un traité d'amitié et de commerce avec la nouvelle république des États-Unis d'Amérique.

Cette même année, Gustave alla rendre une nouvelle visite à l'impératrice de Russie. Sur sa route, il passa en revue un régiment à Lulais, près de Tavastehus, en Finlande, lorsqu'il tomba de cheval et se cassa le bras. Cet accident ne l'empêcha pas de continuer sa route jusqu'à Frédéricshamn, où Catherine était venue l'attendre. Après plusieurs jours passés au milieu des fêtes, Gustave repartit pour Stockholm, où il arriva le 9 juillet.

Au mois d'octobre, le roi qui, pour sa santé, avait besoin de délasserment, et qui désirait reprendre le cours de ses voyages, interrompu par la mort subite de son père, partit sous le nom de comte de Haga, avec le duc d'Ostrogothie, son frère, pour les bains de Pise, en Toscane. Il passa les fêtes de Noël à Rome, où se trouvait alors Joseph II. Le pape reçut Gustave avec les témoignages de la plus vive reconnaissance pour la protection que ce prince avait accordée dans ses États aux catholiques. Pie VI eut plusieurs entrevues avec Gustave.

Au retour d'une excursion à Naples, ce prince passa encore quelque tems à Rome. Le jour de Pâques 1784, son grand-aumônier, aidé d'un chapelain, célébra le service divin selon le rit de l'église luthérienne ; le roi et tous les assistants reçurent la communion sous les deux espèces. Tous les protestants qui se trouvaient dans la capitale du monde catholique, s'étaient rendus dans la chapelle du roi. C'était un événement sans exemple.

Le roi de Suède arriva dans les premiers jours de juin à Paris, et s'arrêta dans cette capitale jusque vers la fin de juillet. Les anciens traités entre la France et la Suède furent renouvelés : une somme de 1,200,000 liv. fut comptée à Gustave, pour arriérés de subsides. Le 1^{er} juillet 1784, son ambassadeur près la Cour de Versailles signa, avec le ministre des affaires étrangères de France, une convention provisoire confirmant et expliquant la convention préliminaire de commerce et de navigation, conclue le 25 avril 1741. Par le nouveau traité, le roi accordait aux Français, à perpétuité, un entrepôt dans le port de Gothenbourg ; la France lui céda l'île de Saint-Barthélemy, dans les Antilles. Le 19 du même mois, fut conclu un pacte secret d'amitié et d'union entre les deux souverains ; ils se garantirent leurs États respectifs en Europe, et se promirent, en cas d'attaque, un secours réciproque ; savoir, la Suède, huit vaisseaux de ligne et quatre frégates ; la France, douze vaisseaux de ligne, six frégates et douze mille hommes d'infanterie. Dans le cas d'impossibilité de faire parvenir dans le pays de la puissance requérante le secours stipulé, la France pourra s'en racheter en payant 24,000 liv. par mois pour chaque mille hommes, et une somme convenue pour chaque vaisseau. Dans ce même cas, la Suède est dispensée de donner de l'argent. Indépendamment de ce subside, la France s'engage à fournir au roi de Suède, un secours extraordinaire de 6,000,000 liv. payables à raison de 100,000 liv. par mois, à dater du mois de juillet 1784. La durée du traité est fixée à cinq ans.

Le roi fut de retour dans ses États au mois d'août 1784. Il avait donné, dans le cours même de son voyage, plusieurs réglemens utiles. Il continua, après son arrivée en Suède, à suivre ses projets d'amélioration pour les diverses branches de l'administration. Le fléau de la famine se fit sentir de nouveau : Gustave ne négligea rien pour alléger la misère publique.

Au printemps de 1786, une proclamation convoqua la réunion des États du royaume. On s'y attendait si peu, que l'ambassadeur russe encourut la disgrâce de sa souveraine

pour ne l'avoir informée de ce qui se passait qu'après que la nouvelle de la convocation était déjà parvenue des frontières de la Finlande à Saint-Petersbourg; mais la proclamation avait été faite dans les provinces éloignées avant de l'être dans la capitale.

La diète s'ouvrit le 8 mai 1786: Gustave, dans son discours, fit un tableau satisfaisant de l'état du royaume et rappela les différents avantages dont la nation jouissait depuis qu'il était monté sur le trône, avantages dont elle était surtout redevable au maintien de la paix et à l'affranchissement de l'influence des puissances étrangères. Il déplora les effets fâcheux des mauvaises récoltes qui, depuis trois ans, affligeaient la patrie; il invita les États à prendre, de concert avec lui, les mesures propres à prévenir le retour d'une calamité pareille. Il termina son discours en parlant des soins qu'il donnait à l'éducation du prince royal, afin de le rendre digne de régner un jour sur un peuple libre, dont le roi est soumis aux lois aussi bien que ceux qu'il gouverne.

Le prince royal subit, en présence des États, des examens publics, qui annoncèrent chez lui des connaissances peu communes pour un enfant de huit ans; son extérieur annonçait un caractère grave et posé.

Parmi les projets de loi proposés aux États par le roi, on doit noter les suivants:

Abolition de la peine de mort pour l'infanticide; la coupable sera condamnée à une prison perpétuelle.

À l'avenir, les propriétés foncières ne seront plus partagées: elles passeront au fils aîné, qui paiera aux autres enfants leur part de la succession paternelle.

Le roi sera autorisé à prendre dans la banque les fonds nécessaires à l'établissement de greniers d'abondance dans le royaume.

Le roi sera également autorisé à emprunter à la banque la somme requise pour l'entretien des mines de cuivre, et notamment pour préserver d'inondation la ville de Falun. Cette somme sera rendue en cuivre à la banque.

Ces dispositions éprouvèrent une forte opposition de la part de la diète, et surtout de la part de la noblesse. Un membre de cet ordre ayant proposé de remplacer par un impôt en argent la fourniture en denrées que les propriétaires de terres étaient tenus de livrer annuellement pour l'entretien des soldats, au tems des revues, son avis, quoique appuyé par le roi, fut unanimement rejeté.

Le roi ayant offert de céder à la requête des paysans et d'abandonner le droit de distiller l'eau-de-vie, contre une somme annuelle de 300,000 rixdallers, et le produit d'un impôt sur le café, demandant une réponse décisive: un membre de la noblesse déclara que la question était d'une telle importance, que la décision devait en être remise à une autre session de la diète: toute l'assemblée adopta cet avis.

Le clergé rejeta l'abolition de la peine de mort pour l'infanticide; la noblesse repoussa l'indivisibilité des terres. Tous les ordres refusèrent les sommes demandées pour l'amélioration des mines de Falun, attribuant la diminution de leur produit aux vices de l'exploitation et de l'administration actuelle. La diète nomma une commission chargée d'aller examiner les mines et de dresser un rapport sur leur état.

Dans l'ordre de la noblesse, le baron de Gêér combattit fortement la proposition d'autoriser le roi à prendre à la banque la somme demandée: « Qui nous répondra, » s'écria-t-il, « que l'argent ne sera pas employé à d'autres usages? » — Le général Pecklin, si connu par son aversion pour le roi, appuya cependant le projet de loi. « S'il est bon, » dit-il, « ce que personne ne peut contester, » la diète aurait tort de se refuser à une mesure aussi salutaire. S'il survient des abus dans l'exécution, personne ne pourra les imputer à la diète; mais nous serions inexcusables, si, par un manque de concendance, nous empêchions l'entreprise de réussir. » Un autre membre de l'opposition approuva cet avis. La diète accorda 100,000 rixdallers par an, pour l'établissement des greniers d'abondance.

Les États déclarèrent que les subsides accordés par la diète précédente, jusqu'à la prochaine tenue des États, ne seraient payés dorénavant que pendant quatre ans: il fut décidé qu'il serait déduit annuellement sur leur montant, une somme, peu considérable à la vérité, mais cependant suffisante pour faire comprendre au roi, que la diète seule avait le droit d'établir des impôts extraordinaires.

Malgré le peu de concendance que Gustave avait trouvée chez les États, il satisfait néanmoins à plusieurs de leurs

demandes. La nouvelle constitution, conforme en ce point à ce qui subsistait du tems de Gustave-Adolphe, voulait que, si une proposition faite par le roi était adoptée par deux ordres, et rejetée par les deux autres, la faculté de décider appartint au monarque. Gustave sacrifia cette prérogative; il fut stipulé qu'à l'avenir il faudrait la réunion de trois ordres pour former la majorité, excepté quand il s'agit d'impôts et des privilèges particuliers de chaque ordre. Il fut aussi décrété que tous les emplois, tant civils qu'ecclésiastiques, seraient à vie et ne pourraient, à l'avenir, être ôtés à ceux qui les remplissaient, qu'après une enquête juridique, et un jugement rendu par une cour de justice. Les places auxquelles le roi seul avait le droit de nommer, étaient exceptées de cette disposition.

À la clôture de la diète, le 23 juin 1786, Gustave exprima, dans son discours, le chagrin que lui causait la conduite des États. Gustave était extrêmement peiné de voir plusieurs membres de la noblesse qu'il avait honorés de son amitié particulière et admis dans sa société habituelle, se jeter dans le parti de l'opposition. Il ne put même s'empêcher de déclarer qu'il avait rencontré trop de résistance de la part des États, pour songer de long-tems à les assembler. Les événements en ordonnèrent autrement.

La Russie, jalouse de regagner l'influence qu'elle exerçait en Suède avant la révolution de 1772, essayait d'y rallumer le feu des anciennes divisions. Un officier suédois, le baron de Sprengporten, mécontent du roi, qui cependant l'avait envoyé en Finlande avec une mission importante, passa en Russie après s'être procuré des renseignements détaillés sur l'état de la province, et y avait même formé des liaisons. En 1786, un général russe parcourut la Finlande, sous le prétexte de satisfaire seulement sa curiosité; mais il reconnut les postes qui pouvaient être le plus facilement attaqués; en même tems, il n'oublia rien pour sonder les dispositions des habitants, et leur insinuer de l'attachement pour sa souveraine. Le ministre plénipotentiaire de Russie à Stockholm était, à cette époque, le comte de Rasoumovski, dont la conduite devait indigner Gustave, puisqu'il ne cessait dans ses discours de décrier ce prince. C'était même dans son hôtel que le parti des mécontents avait formé le projet de faire échouer les projets du roi à la prochaine diète.

Tels furent les faits allégués par Gustave pour déclarer la guerre à la Russie, en 1788; d'ailleurs cette puissance avait attaqué la Turquie, et d'après les traités entre la Suède et la Porte, les hostilités commencées par la Russie contre un de ces deux États, devaient être considérées comme dirigées contre les deux à la fois. Aucun des deux alliés ne devait poser les armes que l'autre n'eût obtenu une satisfaction complète de l'ennemi commun. L'alliance qui existait depuis 1739 entre les deux États, avait été renouvelée en 1787. Gustave s'était engagé à faire la guerre à la Russie, et la Porte avait promis de lui payer des subsides. Il avait songé à détacher le Danemark de la Russie; mais ce fut inutilement que, dans un voyage qu'il fit à Copenhague, en 1788, il essaya de déterminer le cabinet danois à changer de politique.

Les circonstances étaient favorables aux desseins de Gustave. L'armée russe était éloignée de plus de trois cents lieues de Saint-Petersbourg, les frontières de la Finlande se trouvaient dégarnies de troupes. Les préparatifs de la guerre se firent avec une promptitude sans exemple. À la fin de mai 1788, des troupes arrivèrent des provinces du nord à Stockholm, des provinces du sud à Carlserona. Une escadre nombreuse équipée dans ce port, était sous le commandement du prince Charles, grand-amiral; une flottille de quatre-vingt-huit galères était destinée à seconder les mouvements de l'armée de terre, en naviguant entre l'Archipel d'îles et de rochers qui bordent la côte de la Finlande. Dès les premiers jours de juin, trente-trois mille hommes débarquèrent dans cette province. Les fonds nécessaires à cet armement arrivèrent de Constantinople par le canal de la France; Stockholm reçut, par Hambourg, plus de 24,200,000 livres en lingots d'argent, piastres et autres monnaies.

Ces préparatifs furent conduits avec un secret non moins admirable, que l'ordre et la diligence extrêmes qui présidèrent à leur exécution. Gustave était déjà à la tête de son armée sur la frontière de la Finlande russe, que, hors de son royaume, on savait à peine qu'il fit occuper de projets de guerre. À Saint-Petersbourg, on ne suspectait nullement les intentions de Gustave; car on savait qu'un des articles

de la constitution de 1772 ne lui permettait de faire une guerre offensive qu'après avoir obtenu le consentement des États; et l'on pensait d'ailleurs qu'il n'était pas en mesure de compromettre ses forces avec celles de la Russie: enfin on pensait qu'une diversion opérée par le Danemark, conformément aux traités qui liaient ce pays à la Russie, suffirait pour occuper le roi de Suède de manière à l'empêcher d'inquiéter l'empire russe.

Tout retentissait déjà en Suède des bruits de guerre, lorsque le comte de Rasoumowski remit au comte Oxenstierna, ministre des affaires étrangères, une note dans laquelle il exprimait la surprise et le mécontentement du cabinet de Saint-Petersbourg, sur les armements de la Suède: « La Russie, » disait ce ministre, « n'a jamais cru qu'ils fussent dirigés contre elle, jusqu'au moment où la Cour de Suède l'a expressément déclaré à la Cour de Danemark, alliée de la Russie. L'impératrice assure encore au roi, et à tous ceux qui participent au gouvernement, qu'elle s'intéresse vivement au maintien de la tranquillité de la Suède. »

Gustave, choqué de la provocation que semblaient renfermer les expressions soulignées, puisqu'elles donnaient en quelque sorte à entendre que d'autres que lui avaient part au gouvernement de l'Etat, répondit à la note de Rasoumowski avec une froide hauteur; il lui reprocha de ne s'être occupé, depuis plusieurs mois, qu'à propager de plus en plus le système de discorde intérieure, dont ses prédécesseurs avaient jeté les fondements en Suède. « Jusqu'ici, » dit le monarque, « nous avons voulu en douter; mais nos doutes n'ont servi qu'à enhardir ce ministre à se montrer plus ouvertement. Pourquoi dans cette occurrence s'adresser à d'autres qu'à nous? A quel propos parler à la nation suédoise de l'intérêt que l'impératrice prend à sa tranquillité. La tranquillité d'un Etat indépendant reposerait-elle sur les volontés d'une puissance étrangère? Ne repose-t-elle pas plutôt, et uniquement, sur la concorde des citoyens? Un ambassadeur, qui veut se conformer au droit des gens établi en Europe, ne doit exécuter ses commissions qu'en s'adressant à la personne du souverain auprès duquel il a été accrédité: toute autre autorité lui est étrangère. » Gustave terminait sa note en ajoutant qu'il aimait mieux attribuer ce qui s'était passé aux sentiments personnels du ministre de Russie, qu'aux ordres de l'impératrice; il intimait en conséquence à Rasoumowski, l'injonction de sortir immédiatement de ses États.

Cette déclaration fut remise à ce ministre le 23 juin: le même jour, Gustave s'embarqua pour la Finlande. Son armée y était divisée en trois colonnes. Au nord, le général Hæstfehr devait marcher sur Nyslot, dans le Savolax russe; au sud, le général baron Armfeldt devait occuper le poste important de Pyttis, à l'embouchure du Kyméné, fleuve qui sépare les deux États; leurs opérations combinées étaient destinées à couvrir l'attaque de Frédéricshamn, par le roi en personne, à la tête du corps principal de son armée.

Cependant Gustave attachait quelque importance à ne point passer pour l'agresseur, puisqu'il n'avait pas le consentement des États pour entreprendre une guerre offensive; il n'était pas sûr de l'obtenir; le moindre délai lui faisait perdre l'avantage immense qu'il se promettait sur un ennemi qui n'était pas en état de défense.

Par un effet de la politique prudente de Gustave, son frère, le duc de Sudermanie, qui était sorti, le 9 juin, de Carlsrona avec une flotte suédoise, ayant rencontré une escadre russe de trois vaisseaux de ligne, et quelques autres bâtiments de guerre et de transport, sous les ordres du vice-amiral Dessen, la laissa passer tranquillement.

En Finlande, les postes avancés des deux armées ennemies firent feu les uns sur les autres. Vers la fin de juin, les Suédois dirent que les Russes avaient tiré les premiers. Dès lors la guerre commença sérieusement. Gustave lui donna le nom de guerre défensive. Le 1^{er} juillet, le secrétaire de la légation suédoise à Saint-Petersbourg, présenta au ministère russe, l'ultimatum de son souverain (1).

Le 17 juillet, les flottes russe et suédoise se battirent à sept milles à l'ouest de l'île de Høglund. L'amiral Greig avait dix-sept vaisseaux de ligne et sept frégates sous ses ordres. L'impératrice lui avait recommandé de commencer par détruire la flotte suédoise, forte de quinze vaisseaux et

de trois frégates, et de poursuivre ensuite sa route vers l'Archipel, suivant sa première destination. Le vaisseau qui montait le duc fut attaqué par celui de l'amiral russe, et par deux autres, avec tant d'acharnement et de fureur, que l'on vit aisément que l'intention de Greig était de s'emparer de la personne du prince. Deux vaisseaux suédois vinrent rendre le combat égal. Greig, blessé cruellement, fut obligé de s'éloigner avec son vaisseau très-maltraité. Chaque flotte eut un vaisseau pris; deux bâtiments russes furent coulés à fond. Les Suédois allèrent mouiller sous le canon de Svéaborg, en Finlande. Les Russes, après s'être retirés à Cronstadi, vinrent croiser devant Svéaborg jusqu'à la fin de la campagne. Le *Te Deum* fut chanté, pour cette journée, à Stockholm et à Saint-Petersbourg.

L'impératrice se plaignit en termes très-amers dans un manifeste adressé à toutes les puissances de l'Europe, et dans une déclaration subséquente, de la conduite du roi de Suède, dont les troupes, avant que la Russie s'attendît à la guerre, avaient exercé sur les frontières de cet empire, des actes d'hostilité, annonçant plutôt des barbares avides de butin, qu'une nation civilisée.

Gustave répondit par un *Mémoire sur les dangers qui menacent l'équilibre politique de l'Europe, depuis le commencement du règne de Catherine II*; cette déclaration porte pour épigraphe ce passage de Virgile:

Accipe nunc Danaüm insidias.

Gustave rapporte dans cette pièce, qui est un modèle de composition, tous les griefs de la Russie; il reproche à l'impératrice son ambition et sa soif de conquêtes; il dit qu'il a plusieurs fois offert à l'impératrice sa médiation pour rétablir la bonne intelligence entre elle et les Turcs alliés de la Suède; et que cette souveraine avait toujours rejeté ses offres avec mépris.

Cependant les hostilités avaient continué. Hæstfehr, après un léger combat, avait pris la ville de Nyslot et tenait le château bloqué. Armfeldt avait enlevé le poste de Pyttis et s'y maintenait. Gustave, avec le principal corps d'armée, voulut emporter d'assaut le fort de Frédéricshamn, et marcha sur cette place; il expédia la grosse artillerie par mer, afin que le transport fût plus prompt et plus facile. Les galères qui la portaient furent retenues dix jours. Le 3 août, le général Siegroth effectua le débarquement malgré les difficultés qu'il rencontra; les Russes furent repoussés; l'attaque commença sur-le-champ; elle continuait avec beaucoup de vivacité, lorsqu'un courrier, arrivé par terre, apporta au général Siegroth l'ordre de rembarquer ses troupes, parce qu'une conjuration venait d'éclater dans l'armée.

Dès que Gustave, du point où il était posté, eut entendu le bruit du canon de Siegroth, il ordonna d'attaquer du côté de la terre. Alors plusieurs officiers, à la tête desquels était le colonel Hæstsko, lui présentèrent des difficultés sur la possibilité de s'approcher de la place du côté de la terre. Le roi leur ayant assuré que le péril n'était pas aussi grand qu'ils voulaient le croire, les officiers levèrent le masque et lui déclarèrent qu'ils ne pouvaient prendre part à une guerre entreprise malgré les clauses expresses de la constitution. Saisi d'indignation et de surprise, Gustave allait adresser la parole aux troupes; mais le régiment d'Abo, que commandait Hæstsko, posa les armes; d'autres régiments finois suivirent cet exemple.

Aussitôt le roi expédia en courrier le colonel Rosenstein à Siegroth. Rosenstein fit la route à cheval en traversant des marais que les conjurés avaient dépeints à Gustave comme impraticables. Quoique Siegroth n'eût plus que pour trois ou quatre jours de vivres au plus, il espérait que Frédéricshamn n'aurait pas tardé à être pris, surtout si l'attaque avait eu lieu des deux côtés à la fois, suivant le plan concerté précédemment. Mais il fallut obéir et rembarquer les troupes le 4 août.

Plusieurs officiers mécontents de la guerre, mais sans prendre part au complot, avaient quitté l'armée. A leur arrivée à Stockholm, ils avaient été accueillis avec des marques de mépris. Le ressentiment du peuple alla si loin, qu'aucun d'eux n'osa plus se montrer en uniforme, ni même avec une cocarde.

A peine Gustave avait vu la conspiration éclater dans son armée, que des avis venus de Suède lui inspirèrent des inquiétudes sur les dispositions du Danemark. Désespéré du

(1) Voyez dans ce volume la chronologie des empereurs de

Russie, sous la date du 1^{er} juillet 1788.

contre-tems imprévu qui avait fait échouer ses projets, il laissa le commandement de l'armée à son frère, le duc de Sudermanie; le quartier général était établi à Aniæla, sur la frontière russe. Gustave arriva le 1^{er} septembre à Stockholm. Aussitôt il envoya sa garde à pied et un régiment d'infanterie renforcer la garnison de Gothenbourg. Les bourgeois de la capitale furent chargés de la garde de la ville. Deux mille hommes ne tardèrent pas à être équipés; ils furent exercés et firent le service comme la troupe de ligne.

Gustave, retiré à son château de plaisance d'Haga, très-près de Stockholm, venait peu dans cette ville. Le sénat le pressait d'assembler la diète; ce monarque jugea que ce serait un mauvais parti à prendre dans un moment où le royaume était attaqué en deux endroits à la fois, par les ennemis du dehors, et où une partie de son armée était corrompue par les promesses des étrangers. D'ailleurs, les officiers révoltés en Finlande avaient un parti secret dans la capitale et dans les provinces. On soupçonnait que leur intention était de forcer le roi à une paix dont ils avaient déjà réglé les conditions avec l'ambassadeur de Russie.

Depuis le départ du roi, les officiers dont la défection avait fait échouer l'entreprise sur Frédéricshamn, avaient poussé leur audace encore plus loin (1); le 9 août, ils avaient adressé à l'impératrice de Russie un manifeste dans lequel ils lui déclaraient qu'amenés sur les frontières de la Finlande russe sans connaître le but réel de l'expédition, ils n'en avaient été instruits que sous les murs de Frédéricshamn; qu'alors, persuadés que l'entreprise était contraire au droit des gens, ils avaient réfléchi qu'ils étaient citoyens aussi bien que soldats; en cette première qualité, ils protestaient que le vœu général de la nation suédoise était que les deux puissances demeurassent constamment en paix l'une avec l'autre, quoique la paix eût été troublée par quelques hommes remuans; ils demandaient, en conséquence, à l'impératrice si elle était disposée à traiter de la paix avec les États du royaume, lorsqu'ils seraient assemblés suivant la forme prescrite par les lois. Cet écrit, signé par le général Armfeldt et par les colonels Hæstsko, Otter, Klingspor et plusieurs autres officiers, fut porté à Saint-Petersbourg par le major Lægerhorn et d'autres députés.

Il fallait que Catherine fût singulièrement exaspérée contre le roi de Suède, puisqu'elle fit un accueil flatteur à des députés d'officiers rebelles à leur souverain. Elle fit plus, elle leur remit un manifeste adressé à l'armée de Finlande, « Je sais fort bien, » c'est ainsi que l'impératrice s'exprime dans cette pièce extraordinaire, « distinguer la conduite » de la nation de celle du roi. Je désire voir un plus grand nombre de vos concitoyens se réunir sous une autorité légitime et prendre de concert toutes les mesures qui peuvent assurer le bien de l'État, soit pour le présent, soit pour l'avenir; mais avant toute chose, que tous les réimens finois, proprement dits, se retirent de mon territoire ».

Le 12 août, avant d'avoir reçu la réponse de l'impératrice, les officiers révoltés signèrent, à Aniæla, un acte qu'ils intitulèrent: Traité d'alliance; ils s'engageaient à se soutenir les uns les autres. Bientôt ils adressèrent à l'armée de Finlande, sous le titre d'avis, une proclamation dans laquelle ils représentaient la guerre contre la Russie comme injuste, les projets du roi comme pernicieux, et s'efforçaient d'exciter contre ce monarque la défiance du peuple et de l'armée; ils appuyaient sur la nécessité de convoquer, sans délai, une diète qui pût discuter librement sur les conjonctures présentes, et restreignit l'autorité du roi dans des limites plus étroites. Ensuite, les conjurés d'Aniæla qui s'étaient soulevés comme citoyens, contre les ordres du roi, conclurent comme militaires un armistice avec l'impératrice. Une députation en porta le traité au duc de Sudermanie. Ce prince, contraint de céder au grand nombre des mécontents, signa et fit retirer l'armée en dedans de la frontière. Le général Platen refusa seul d'obéir; il déclara que cet ordre ayant été arraché par la violence, il n'y obtempérerait pas. Il resta avec deux bataillons de la garde sur le territoire russe et ne le quitta que lorsque le manque de vivres l'y eût forcé.

Gustave, parti secrètement de Stockholm avec un seul domestique, était arrivé, le 14 septembre, à Mora en Dalécarlie. C'était là que Gustave Vasa avait formé le noyau

de l'armée avec laquelle il avait réussi à délivrer la Suède du joug étranger. Gustave III fut accueilli par les Dalécarliens avec des transports de joie. Après avoir assisté au service divin, qui fut célébré avec une solennité extraordinaire, il monta sur un lieu élevé et, s'adressant au peuple, il lui dépeignit si éloquemment la situation cruelle du monarque, les malheurs et les dangers de la patrie et le besoin urgent qu'elle avait du secours de ses enfans, que tous les hommes qui l'écoutaient lui jurèrent une fidélité inviolable, et demandèrent des armes pour marcher à l'ennemi. Gustave alla ensuite dans d'autres paroisses de cette âpre contrée où sa présence et ses discours excitèrent un enthousiasme peut-être encore plus vif. En peu de tems, il se vit à la tête d'une armée de volontaires; une partie se mit en route pour Stockholm.

De la Dalécarlie le roi passa en Vermeland, province plus méridionale; il y apprit l'entrée des Danois sur le territoire suédois, le 24 septembre (2). Déjà le prince de Hesse avait sommé Gothenbourg de se rendre; Gustave, parti de Carlstad, en Vermeland, avait parcouru, dans une journée, près de quarante-cinq lieues à cheval, presque seul, au risque de tomber entre les mains de l'ennemi; il arriva de nuit à Gothenbourg. Dès le lendemain matin, il fit assembler le conseil municipal et les principaux habitans, les exhorte à se réunir à lui pour défendre leur ville qu'il regarde comme un des plus précieus joyaux de sa couronne. Tous répondent qu'ils sont prêts à faire ce qu'il leur pressera. Les fortifications ne tardèrent pas à être réparées; des canons furent placés en batterie; la place qui, auparavant, était presque dégarinée, se trouva dans un état de défense respectable. Un adjudant danois étant venu sommer la ville de capituler, reçut pour réponse de la propre bouche du roi, qu'il prit pour un simple officier, que Gothenbourg se laisserait réduire en cendres plutôt que de se rendre. La ville était bloquée par terre et par mer. Les Cours de Berlin et de Saint-James, qui venaient de s'allier étroitement, sommèrent le Danemark de retirer ses troupes. M. Elliot, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne à Copenhague, déclara au prince de Hesse, général des troupes danoises, que son gouvernement regarderait comme une déclaration de guerre la continuation des hostilités et le refus des Danois d'évacuer le territoire suédois. Par sa médiation un armistice de huit jours fut conclu le 9 octobre; il fut prolongé le 16 jusqu'au 13 novembre, puis jusqu'au 13 mai 1789. Sur ces entrefaites, des corps de troupes au nombre de plus de douze mille hommes, arrivèrent au secours de Gothenbourg. Le territoire suédois fut évacué en 1789; le Danemark s'engagea, par une convention, à garder la neutralité la plus parfaite pendant toute la durée de la guerre entre les Suédois et les Russes.

Les Russes, au moyen des renforts que leur armée navale avait reçus, conservaient un empire absolu sur le Mer-Baltique, depuis le combat de Høglund. La flotte suédoise, retirée dans le port de Svécoborg, y demeura bloquée jusqu'à l'époque où les glaces et les mauvais tems semblaient rendre la navigation impossible. Cela n'empêcha pas le duc de Sudermanie d'essayer de mener son escadre à Carlserona, pour y prendre les renforts qui lui étaient absolument nécessaires; sa tentative réussit entièrement; il trouva dans le port de Carlserona cinq vaisseaux de ligne auxquels les croisières russes n'avaient pas permis d'aller le rejoindre. L'hiver empêchant toute opération navale, le prince partit pour Stockholm; son entrée dans cette capitale fut comme un triomphe, il fut accompagné par les acclamations du peuple jusqu'au château.

L'allégresse redoubla lorsque le roi arriva le 19 décembre. sûr de l'affection de la plus grande partie de la nation, il avait, étant encore à Gothenbourg, convoqué une diète pour le 26 janvier 1789. Tout annonçait qu'elle serait orageuse; la noblesse espérait remettre les choses dans l'état où elles étaient avant la révolution de 1772. Le roi, dans son discours d'ouverture, après avoir parlé de la gravité des circonstances, ajouta: « Je veux la paix, mais une paix sûre et honorable; le seul moyen de l'obtenir est de pousser la guerre avec vigueur. Le vœu de la nation s'est exprimé à ce sujet, depuis plusieurs mois, d'une manière bien honorable. C'est à vous, honnêtes habitans des campagnes, qu'il était réservé de donner à vos concitoyens l'exemple

(1) Voyez dans ce volume la chronologie des empereurs de Russie, à la fin de l'année 1788.

(2) Voyez dans ce volume la chronologie des rois de Danemark, sous la date du 24 septembre 1788.

» du courage, et de voler, intrépides comme vos pères, à
 » la défense de votre patrie et de votre roi. Ce même peu-
 » ple dont les aïeux accoururent autrefois sous les drapeaux
 » de Gustave Vasa a été encore le premier, aujourd'hui, à
 » sauver l'État et ma personne dans le péril commun. Nous
 » avons tous les mêmes ennemis, car il n'y a que ceux de
 » la patrie qui soient les miens ».

Le lendemain, Gustave réunit les quatre ordres, à huis clos, dans la salle de la diète. Après avoir exposé, dans un discours assez long, la situation de la Suède relativement aux autres puissances de l'Europe, surtout dans ses rapports avec celles du nord, il demanda qu'il fût nommé un comité de trente membres, dont douze seraient pris dans la noblesse et six dans chacun des trois autres ordres, afin de délibérer avec lui sur ce que les intérêts de la patrie exigeaient dans les circonstances actuelles.

Trois ordres, le clergé, la bourgeoisie et les paysans, s'étaient, en grande majorité, déclarés pour le roi et pour la continuation de la guerre; ils furent donc bientôt d'accord sur le choix de leurs membres au comité secret. La noblesse, au contraire, éleva d'abord des difficultés sur le nombre des membres dont le comité devait être composé; ensuite il fut question de leur donner des instructions spéciales, destinées à prévenir toute nouvelle usurpation de pouvoir de la part du roi. Le baron de Gêr se plaignit, en termes violents, des pamphlets qui avaient circulé contre les officiers rebelles de l'armée de Finlande. Le corps entier de la noblesse se réunit à lui pour demander que les auteurs de ces pamphlets fussent poursuivis et punis. Enfin les membres du comité furent choisis parmi les plus riches propriétaires; à leur tête était le comte Fersen, vieillard de soixante-douze ans, très-consideré pour sa capacité dans les affaires, son caractère ferme et son sang froid.

La noblesse montrait un esprit décidément hostile. Le comte de Loevenhaupt, maréchal de cet ordre, ayant déclaré, dans la discussion, que le roi regarderait comme contraire à la constitution la prétention de donner aux membres du comité des instructions telles que celles dont il avait été question, éprouva, de la part de quelques nobles, une opposition accompagnée d'expressions si peu convenables, qu'il déclara ne pouvoir plus continuer à remplir sa charge. Il remit son bâton de maréchal entre les mains du roi, et annonça qu'il ne reparaitrait plus à la chambre de la noblesse avant d'avoir obtenu satisfaction.

Les nobles ne montraient une résistance si opiniâtre que d'après les assurances qu'ils avaient reçues de M. Bozenhard, consul général de l'empereur d'Allemagne, d'obtenir, par l'entremise de la Russie et du Danemark, la garantie de leurs anciens privilèges et de la constitution abolie en 1772. Le roi, qui avait connaissance de ces intrigues, les laissa durer quelque temps, mais en prenant ses mesures pour les déjouer efficacement. Un corps de trois mille cinq cents Dalécariens, arrivé quelques jours après l'ouverture de la diète, fut cantonné à Drottningholm et d'autres maisons royales; Gustave allait fréquemment les exercer. Il y avait encore, dans les provinces du nord, des milliers de paysans prêts à voler à la défense du roi. D'un autre côté, le comte de Bork, ambassadeur de Prusse, témoignait, par toute sa conduite, que la meilleure intelligence régnait entre le roi de Suède et son souverain.

Le 17 février, les quatre ordres furent convoqués dans la salle des États. Le roi remercia d'abord le clergé, la bourgeoisie et les paysans de l'accueil favorable qu'ils avaient fait à ses propositions et du zèle qu'ils avaient montré pour le soutenir; puis il adressa des reproches à la noblesse qui, par sa conduite, allait entraîner le royaume à sa perte. Après avoir rappelé les bruits semés par ses ennemis, pour faire croire qu'il aspirait au despotisme, il ajouta : « Sur qui rejettent-ils cette inculpation odieuse? Sur l'homme qui fut peu-
 » dant trois jours le monarque le plus absolu de l'Europe et
 » qui renonça lui-même à cette prérogative séduisante pour
 » rendre à ses sujets la véritable liberté! Sur celui qui jura
 » une haine mortelle au despotisme comme à l'anarchie!
 » Je vous le déclare encore du haut de mon trône, je n'as-
 » pirerai jamais au pouvoir absolu; toujours je le refuserai,
 » lors même que vos désordres devraient me contraindre à
 » le vouloir; mais je vous déclare en même temps, » et il fixa ses regards sur le comte Fersen et sur le baron de Gêr, « je vous déclare que je ne souffrirai jamais que ces
 » hommes, dont les mains téméraires ont ébranlé le trône
 » de mon père, essayent d'arracher aujourd'hui le sceptre
 » de mes mains; je ne puis ni ne dois supporter ces retards

» éternels par lesquels ils servent si utilement les projets
 » de nos ennemis. Si l'on me refuse les secours que je de-
 » mande, et dont j'ai besoin pour habiller, pour payer, pour
 » armer nos troupes de terre et de mer, vous verrez bientôt
 » notre pays ravagé, la Finlande mise à feu et à sang et
 » l'ennemi aux portes de la capitale. Songez qu'alors ce ne
 » sera pas moi qui mériterai vos reproches; ils devront ac-
 » cabler ces mêmes hommes qui, plutôt que de renoncer à
 » leurs vœux ambitieuses et à leurs projets de vengeance,
 » voudraient voir les Russes entrer à Stockholm et un am-
 » bassadeur de Russie dicter des lois à leur roi, et qui se
 » flattent de pouvoir me forcer, par leurs lenteurs, à une
 » paix déshonorante. Mais que cette main se dessèche avant
 » qu'elle signe jamais le déshonneur de mon royaume!
 » Puisse, auparavant, cette couronne que je porte m'être
 » arrachée et brisée sous mes yeux! C'est la couronne de
 » Gustave-Adolphe, et si je dois la quitter avec moins d'é-
 » clat que ce prince illustre, du moins on ne me reprochera
 » pas de l'avoir avilie ».

Gustave termina ce discours, d'une éloquence si mâle et si énergique, par exiger que l'ordre de la noblesse fit une réparation éclatante à son maréchal, en biffant de ses registres les délibérations relatives aux difficultés survenues entre la chambre et son président; qu'une députation allât demander excuse au maréchal et l'accompagner solennellement à la salle de l'ordre où se ferait en sa présence la radiation exigée; que le comte Fersen, le baron Charles de Gêr, et autres nobles nommés dans la plainte du maréchal, fussent à la tête de la députation. Le comte Fersen voulut parler pour se défendre; d'autres nobles se levèrent pour le soutenir; le roi leur dit que ce n'était ni le tems ni le lieu d'examiner la chose; puis, s'adressant aux trois ordres, il leur parla avec beaucoup d'affabilité.

La noblesse étant retournée dans la salle, Fersen demanda que l'on compulsât les registres pour connaître de quelle espèce d'offense le maréchal avait à se plaindre. Il fut décidé que ses griefs n'étaient pas fondés, et qu'en conséquence la chambre ne ferait pas la démarche que le roi avait exigée.

Cet état violent ne pouvait être de longue durée. Le 20 février, des députations du clergé, de la bourgeoisie et des paysans allèrent au château et prièrent le roi de prendre telles mesures qu'il jugerait nécessaires pour rendre à la diète son activité. Les bourgeois de Stockholm continuaient à faire le service militaire au château; à midi, au moment où l'on relevait la garde, Gustave retint auprès de lui celle qui allait être remplacée, puis l'envoya avec ses gardes du corps et son régiment de cavalerie légère arrêter chez eux une trentaine de membres de la noblesse qui s'étaient le plus signalés par leur opposition; on remarqua parmi eux les comtes Bråhë et Fersen, le baron Charles de Gêr, les colonels Maclin, Schwatzer et Armfeld; ils furent conduits en prison au palais de Frédéricshof.

Le peuple tenait pour le roi; il vit passer les prisonniers sans montrer le moindre intérêt à leur sort. Les officiers qui, de leur chef, avaient osé négocier avec la Russie, venaient d'être amenés à Stockholm. Le peuple les suivit en les chargeant d'imprécations comme traîtres et ennemis de la patrie. Un conseil de guerre fut chargé de les juger.

Le 21, l'assemblée plénière, des quatre ordres réunis, se tint dans la salle de la diète. Le roi déclara, dans son discours, qu'il était bien éloigné d'imputer à l'ordre entier de la noblesse le tort de quelques-uns de ses membres et exposa les raisons qu'il avait eues de s'assurer de ceux qui causaient des divisions. Ensuite le bâton de maréchal de la diète fut remis au comte Loevenhaupt. Le prince Charles donna les plus grands éloges à l'armée, et assura que pendant tout le tems qu'il l'avait eue sous son commandement, il n'y avait vu qu'une obéissance exemplaire et un zèle ardent pour le service; le prince finit en exhortant les représentants de la nation à travailler avec ardeur au bien de l'État, et à ne s'occuper que de l'objet qui les avait fait convoquer.

Le roi reprit la parole, et après avoir insisté de nouveau sur l'esprit de discord et de parti entretenu par des insinuations étrangères, et produit par l'intérêt particulier qui, divisant les ordres, nourrissait la haine, l'envie, les intrigues et les cabales, il présenta aux États une loi constitutionnelle sous le titre d'*Acte d'union et de sûreté*, composé de neuf articles.

Le roi a le droit de faire la guerre et la paix, de conclure

des traités, de conférer les emplois publics, d'administrer la justice.

Le Conseil, tribunal suprême du roi, qui décide en dernier ressort sur toutes les causes judiciaires, et dans lequel le roi a deux voix, sera composé de nobles et de roturiers; le nombre des membres dépend de la volonté du roi.

Tout Suédois, sans exception, jouit de la liberté personnelle, et ne peut être arrêté que dans les cas prévus par la loi : chacun a le droit de posséder des terres et autres propriétés, sauf celles qui, sous des dénominations particulières sont réservées à la noblesse.

Les hautes dignités de l'État et les emplois de la Cour seront exclusivement remplis par la noblesse. Toutes les autres places seront données à ceux qui, par leurs lumières, leur mérite et leur expérience, les auront le mieux méritées, sans égard pour la naissance. Si un roturier occupant comme tel une place est anobli, il ne pourra la remplir plus long-tems.

La nation suédoise a le droit imprescriptible de délibérer, par ses députés, à la diète avec le roi, sur les subsides à accorder, d'accepter ou de refuser, et de prendre en commun avec lui les mesures nécessaires au bien de l'État.

La diète ne peut prendre en considération que les objets qui lui ont été proposés par le roi.

Les privilèges de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie sont confirmés dans tout ce qui n'est pas contraire à l'acte de sûreté.

Tous les rois de Suède, à leur avènement au trône, signeront le présent acte. Il ne sera jamais permis d'y faire, ni d'y proposer un changement quelconque, sous prétexte de l'expliquer; dans le cas d'extinction de la maison royale, le roi qui sera élu, obtiendra tous les droits énoncés dans cet acte, et s'obligera à les observer sans le moindre changement.

La constitution de 1772 sera maintenue dans tout ce qui n'est pas contraire au présent acte.

La lecture de l'acte d'union et de sûreté terminée, le roi demanda si les États l'acceptaient comme loi fondamentale. Il y eut dans le clergé, la bourgeoisie et l'ordre des paysans, une majorité décidée pour l'affirmative; mais la pluralité de la noblesse répondit négativement. La discussion fut renvoyée aux chambres des États.

Dès le même jour, les orateurs du clergé, de la bourgeoisie et des paysans signèrent l'acte au nom de leurs ordres. La noblesse ne voyait pas d'un œil aussi satisfait les dispositions de cet acte. Le roi voulant éviter tout ce qui pourrait avoir l'air de la surprise et de la violence, fit donner à cet ordre une copie de l'acte, afin qu'il en délibérât en particulier. Cependant ce prince continuait ses négociations avec le comité de la diète; les États consentirent à se charger de toutes les dettes déjà contractées, et octroyèrent au roi 1,200,000 rixdallers pour subvenir aux dépenses que devait entraîner la continuation de la guerre.

Depuis plus de trois semaines, la noblesse délibérait sur l'acte d'union et de sûreté; elle refusait de le signer et faisait des représentations; elle prétendait que c'était un changement absolu dans la constitution, et que pour le faire passer, il fallait le consentement des quatre ordres. Elle ne pouvait voir, sans un secret dépit, que des distinctions et des prérogatives dont elle jouissait depuis si long-tems fussent anéanties tout d'un coup. L'emprisonnement de plusieurs de ses membres les plus distingués, l'animait contre le roi : plusieurs nobles qui avaient des emplois à la Cour ou dans l'armée, s'en démissionnèrent; leurs femmes cessèrent de paraître à la Cour et aux spectacles.

Le roi regardait la question relative à la nouvelle loi fondamentale comme terminée, puisque trois ordres l'avaient acceptée unanimement; mais voulant qu'il n'y eût plus de contestation, il fit demander, le 16 mars, à la noblesse, sa décision sur la loi. Trente-trois discours furent prononcés à ce sujet dans la chambre des nobles, et en résultat l'acte fut rejeté. Alors le roi manda au château le maréchal de la diète et lui déclara en présence des orateurs des trois autres ordres, que la situation du royaume ne permettait pas de plus longs délais; que la constitution et les décrets de la diète de 1786, portant que tout acte explicatif de la constitution aurait force de loi lorsque trois ordres l'auraient adopté, le maréchal était non-seulement autorisé, mais même tenu par devoir, à signer l'acte au nom de l'ordre équestre dont il était le président; le comte Lævenhaupt obéit et signa. Alors le roi lui ordonna, ainsi qu'aux orateurs des trois autres ordres, de ne plus per-

mettre dorénavant qu'il fût proposé rien de contraire à l'acte qui serait désormais regardé comme loi constitutionnelle.

Dans sa séance du 7 avril, la noblesse protesta unanimement contre la signature donnée par son président. Le baron Liliehorn, vice-maréchal de la diète, se chargea de faire les représentations de son ordre; le roi demeura ferme dans sa résolution. La noblesse eut alors recours à la médiation de la Prusse, imaginant qu'au moyen des relations intimes qui unissaient les Cours de Berlin et de Stockholm, elle pourrait obtenir un traitement plus favorable de la part de son souverain. La Cour de Berlin refusa d'entendre parler de négociation, et déclara à la noblesse que ce qu'elle avait de mieux à faire était de s'adresser directement au roi de Suède.

Gustave fut instruit de cette démarche : le moment d'ouvrir la campagne en Finlande approchait; il lui importait de ne pas le laisser perdre. Il résolut de terminer tout d'un coup les discussions qui retardaient la décision qu'il attendait. Le 27 avril, il alla seul à la chambre de la noblesse, sans que personne s'y doutât de son dessein. Ses partisans étaient prévenus que si, en sortant de la chambre, il montait en voiture, cela signifiait qu'il avait tout obtenu; que si, au contraire, il montait à cheval, (ses chevaux sellés étaient sur la place); la garde et les autres troupes devaient s'avancer pour arracher par la force ce que la persuasion n'aurait pu obtenir. Un peuple immense attendait le roi sur la place. Gustave entra dans la salle des nobles, prend sa place et propose d'accepter l'acte d'union et de sûreté déjà adopté par les autres États. Il demande qu'on aille aux voix : les cris de *non* se font entendre à plusieurs reprises : quelques membres attachés au roi crient *oui*. Après une seconde épreuve, le roi ordonne au maréchal de la diète de signer, au nom de la noblesse, l'acte d'union et de sûreté; ajoutant que d'ailleurs le consentement donné par les trois autres ordres entraînait nécessairement celui du quatrième; mais qu'il a mieux aimé l'obtenir de la libre détermination de la noblesse. Ensuite il envoya notifier cet événement aux autres ordres. Les hérauts d'armes étaient prévenus; ils proclamèrent par toute la ville la clôture de la diète. Alors la chambre ne pouvant plus légalement protester, le roi sortit et fut reçu aux acclamations du peuple; les nobles auraient eu à redouter la fureur de la multitude si les choses eussent tourné autrement; ils en furent quittes pour des huées et des injectives. Le 28, ceux qui étaient détenus à Frédricshof furent remis en liberté.

Le sénat, devenu inutile, fut supprimé; le Conseil d'État et le tribunal suprême, dont il est question dans l'acte d'union et de sûreté, remplaça cet ancien corps; il fut divisé en plusieurs sections.

Le 30 mai 1789, l'escadre commandée par le prince Charles, sortit de Carlserona; la flotte de galères fut confiée à l'amiral Ehrensverd. Peu de jours après, Gustave partit pour la Finlande; les Russes y avaient près de soixante mille hommes; déjà les hostilités y avaient commencé. Le 11 juin, six mille Russes, sortis de Christina, se jetèrent dans la Finlande suédoise; les postes suédois, forcés de céder au nombre, se retirèrent après une vigoureuse défense. Les Russes s'étant avancés sur Saint-Michel, en Savolax, pour s'emparer des magasins qui se trouvaient dans ce village, le colonel Stéding soutint leur effort pendant douze heures avec six cents hommes. Ayant reçu un renfort, le combat dura encore dix heures, et les Russes se replièrent avec perte sur Christina; mais ils revinrent à la charge en plus grande force, ce qui n'empêcha pas Stéding de se défendre jusqu'à ce que tous les magasins fussent sauvés; ensuite il se retira fort habilement.

Le 28, l'avant-garde du corps principal de l'armée suédoise, qui avait passé la frontière près de Véréla, s'avança jusqu'à Uddismalm, près de Davidstad. Platen commandait cette division; Gustave combattait comme volontaire; les Suédois attaquèrent avec impétuosité quatre mille Russes. La victoire balança, lorsque le major Paulmann accourut avec son bataillon prendre en queue les Russes, qui cédèrent devant les baïonnettes des Suédois.

Le 3 juillet, huit mille Russes furent défaits à Likala, par le corps où Gustave se trouvait. Le général Siégroth avait marché sur Frédricshamm; le général Kaulbar avait remonté le long du Kyméné, du côté de la Russie. Stéding avait repoussé les Russes de Saint-Michel. Le général Méierfeld s'empara de l'important passage de Hregfors; les passages de Pyttis, Kuppis, Stora-Abborfors et d'autres

situés près des bouches du Kyméné, furent bientôt enlevés.

Le 20 juillet, Stédling, qui s'étendait toujours dans le Savolax, battit à Paroumaki, près de Nyslot, un corps russe. Nyslot fut pris par les Suédois.

La défaite de Kaulbar, à Kaipias, donna aux Russes la facilité de reprendre presque tout le terrain qu'ils avaient perdu dans les environs de Frédriehshamm. Platen, Siégroth et le roi se défendirent avec une bravoure extrême à Likala, et empêchèrent les Russes de passer le Kyméné.

Les escadres russe et suédoise combattirent, le 26 juillet, entre les îles de Bornholm et d'Oeland. La victoire paraissait pencher pour les Suédois, lorsque l'immobilité du contre-amiral Liliehorn, qui refusa constamment d'obéir aux signaux répétés du duc de Sudermanie, fit perdre tout l'avantage de cette journée. Liliehorn fut arrêté et mené prisonnier à Carlsruera. Une épidémie violente qui s'était manifestée parmi les équipages de la flotte, força le duc de Sudermanie à regagner ce port.

Le 23 août, la flottille des galères suédoises provoqua inutilement au combat celle des Russes, commandée par le prince de Nassau; le 24, cet amiral attaqua les Suédois, près de Svensksund, à l'embouchure du Kyméné, pendant qu'une escadre russe partit d'Aspa, et située au large dans le golfe de Finlande, vint tomber inopinément sur les Suédois. Après onze heures de combat, les Suédois, qui avaient éprouvé une perte considérable en hommes et en bâtiments, regagnèrent avec peine leur rade. Le roi avait quitté son poste à terre, pour venir sur mer partager les dangers des marins qui se battaient pour lui.

Le 1^{er} septembre, le prince de Nassau renouvela l'attaque par terre et par mer, et après une action qui dura huit heures, força les Suédois de se retirer sur leur territoire. Le canot que montait le roi, fut poursuivi par une galère russe, et ne parvint qu'avec peine à s'échapper en remontant le Kyméné.

Le reste de la saison se passa en petits combats sur la côte de Finlande, où la supériorité du nombre et la facilité de recevoir des renforts, permettaient aux Russes de venir établir des postes et des retranchements sur le territoire suédois. Ils en furent délogés.

Durant cette campagne, le général russe, Mouchin-Pouchin, avait répandu, le 14 juillet, dans le Savolax suédois, un manifeste déclarant que « l'impératrice ne reconnaissait » en Suède que le *gouvernement ancien et le peuple suédois* : « il n'y était question du roi qu'en ces termes : « l'impératrice n'a pour but que de se procurer une satisfaction convenable de celui qui, contre les lois fondamentales de la Suède, et sans la participation des Etats du royaume, » a commencé la guerre, etc. »

Des tentatives de négociations faites pendant l'hiver, avaient échoué, parce que les propositions de la Russie étaient attentatoires à l'indépendance de la Suède (1). Dès la fin de mars 1790, Gustave partit pour la Finlande; déjà ses vaisseaux avaient obtenu des succès sur les ennemis, à Rogervik, sur la côte d'Esthonie. Vers le milieu d'avril, le roi pénétra fort avant dans le Savolax, pays âpre, entrecoupé de marais, de bois et de lacs, où les glaces et les neiges n'étaient pas encore entièrement fondus.

Le 15 avril (2), le roi emporta Kærnakoski et Parakoski, deux postes importants sur le lac Saima près de Vilmanstrand; ensuite il revint sur ses pas, et força à la baionnette Valkiala, sur la frontière suédoise, où les Russes avaient de grands magasins. Gustave fut blessé au bras droit.

Le 30 avril, les Russes voulant reprendre les deux postes voisins de Vilmanstrand, furent repoussés avec perte. Deux de leurs généraux moururent des suites de leurs blessures.

Dans la nuit du 4 au 5 mai, les Russes, commandés par le général Numsen, ayant passé le Kyméné, délogèrent les Suédois de leurs postes d'Aniela, et poussèrent jusqu'à Ilirvenkoski, où la glace couvrait encore un bras du Kyméné; ils le traversèrent, mais en furent repoussés la nuit suivante: cependant ils se maintinrent sur la rive droite du Kyméné, jusqu'au moment où ils furent contraints de marcher au secours de Frédriehshamm.

Gustave, qui voulait occuper dans l'intérieur des terres

les forces des Russes, pour détourner leur attention du véritable objet de ses opérations, quitta Valkiala et arriva, le 9 mai, à Borgo, sur la côte, où il prit le commandement de sa flotte composée de dix-neuf grands vaisseaux, vingt-cinq galères, huit bateaux plats, cent vingt chaloupes canonnières et cent seize plus petites; le tout portant deux mille canons. Les glaces fermaient encore les golfes nombreux qui découpent la côte de la Finlande; on parvint, avec beaucoup de peine, à rompre ces glaces, et, le 15, les Suédois parurent tout à coup devant Frédriehshamm. Les Russes, qui, la veille, avaient aperçu l'approche des Suédois, s'étaient rangés en bataille: après trois heures de combat, ils furent obligés de se retirer sous le canon de la place avec perte de dix chaloupes canonnières, de trente-huit bateaux armés, et d'une partie de ce qui était sur les chantiers.

Frédriehshamm ayant refusé de se rendre, Gustave fit attaquer cette place, le 17 et le 18, sur différents points par son infanterie; les chaloupes canonnières devaient soutenir l'assaut. La garnison, qu'un gros détachement de l'armée de Numsen était venu renforcer, se défendit si vigoureusement, que Gustave se retira. Il avait du moins arrêté pour quelque temps les mouvements de la flottille russe, et occupé Numsen, qui, avec des forces supérieures, eût acablé Platen.

Conformément au plan arrêté avec le roi son frère, le duc de Sudermanie attaqua, le 15 mai, l'escadre russe mouillée à Réval; les Suédois, contrariés par le mauvais temps et par le vent qui changea tout d'un coup, perdirent trois vaisseaux; mais ils en sauvèrent un. Le prince alla doubler à Narge, et située vis-à-vis de Réval, ses vaisseaux qui avaient souffert; puis, le 23 mai, fit route vers le fond du golfe de Finlande.

Le roi s'étant avancé jusqu'à Pilképasi, à six lieues de Viborg, apprit, le 29 mai, que son frère avait déjà dépassé l'île de Høglund pour le rejoindre. Il resta tranquille deux jours pour attendre que sa grande flotte se fût rapprochée davantage; ensuite il remit à la voile, et, le 2 juin, atterrit à Biørkø, et qui n'est éloignée que de dix lieues de Saint-Petersbourg. Le 3, son frère attaqua la grande escadre russe qui croisait devant Cronstadt. Le combat commença dès trois heures du matin, et continua jusqu'à dix; il reprit l'après-midi, et se prolongea jusqu'à six heures du soir. Les coups de canon retentirent jusqu'à Saint-Petersbourg. Dès que Gustave eut entendu les premiers, il fit force de rames pour joindre son frère; deux détachements de chaloupes canonnières eurent des dommages à un vaisseau et à une frégate russes. L'après-midi, la violence du vent contraire empêcha la flottille des chaloupes de prendre part à l'action. Le résultat de ce combat terrible resta incertain.

Instruit que l'escadre de Réval approchait, le prince Charles voulut tenter un effort pour l'empêcher de se joindre à celle de Cronstadt: le 5, il s'approcha de nouveau de celle-ci, et la combattit pendant deux heures; la résistance opiniâtre des Russes fit encore une fois échouer les plans de Gustave. Les deux escadres russes réunies présentaient une supériorité de forces trop grandes pour que les Suédois pussent se mesurer avec elles; car ils n'avaient que vingt vaisseaux de ligne, et les Russes en comptaient trente, indépendamment des frégates et des autres bâtiments plus petits.

Le prince Charles se retira devant la baie de Viborg, conservant ainsi sa communication avec la flottille des galères et chaloupes canonnières. L'impératrice Catherine, ne se dissimulant pas le danger qui menaçait sa capitale, envoya de nouvelles troupes en Finlande.

Le 6 juin, le roi de Suède, qui avait reçu des renforts, fit de nouveau débarquer, à Kaivisto, éloigné seulement de douze lieues de Saint-Petersbourg, des hussards et des dragons qui repoussèrent des essais de cosaques envoyés contre eux, événement qui répandit l'alarme à Saint-Petersbourg. Mais la flotte suédoise, forte de vingt-huit voiles, ne tarda pas à être bloquée dans la baie de Viborg où elle couvrait la flottille; elle se concentra entre les îles de Biørkø (3) et de Kosovari. La flottille des galères russes, qui s'était radouée, vint serrer les Suédois de plus près; déjà ceux-ci

(1) Voyez dans ce volume la chronologie des empereurs de Russie, sous la date du 8 janvier 1790.

(2) On lit, dans ce volume, le 15 août au commencement de la guerre de 1790 dans la chronologie des empereurs de Russie;

c'est une erreur évidente.

(3) Dans ce volume, au lieu de *Bjørkø*, lisez *Biørkø*, au récit de l'événement du 25 mai 1790, chronologie des empereurs de Russie.

souffraient du manque de vivres et d'eau ; une attaque infructueuse, tentée le 2 juillet par le roi de Suède contre la flottille russe, avait enhardi le prince de Nassau qui commandait celle-ci à faire proposer une capitulation à Gustave.

Enfin, le 3 juillet, un vent du nord-est permit au roi de Suède de faire une tentative pour se dégager ; il quitta sa station et s'avança à la rencontre de l'ennemi. Des brûlots que les Suédois voulaient lâcher sur la flotte russe, accrochèrent un vaisseau et une frégate de leur escadre, qui bouchèrent la sortie de la rade ; cinq vaisseaux de ligne suédois et trois frégates échouèrent sur des bancs de sable et furent pris par les Russes ; sept mille hommes de l'armée de Gustave furent ou tués ou faits prisonniers ; ce prince, qui s'était toujours trouvé au plus fort du danger, ne s'échappa que par une espèce de miracle. Il avait monté successivement deux galères, dont l'une avait été brûlée et l'autre coulée à fond ; il fut réduit à s'embarquer sur un bateau qui fut tellement endommagé qu'il n'arriva que deux jours après à Svensund où déjà on n'attendait le bruit qu'il était mort. Une partie de sa flottille y entra avec lui, le reste fut forcé par la violence du vent d'aller relâcher à Svarholm et à Kongshamn, ports un peu plus éloignés. Elle avait perdu trente-une voiles. L'arrière-garde de l'escadre, arrêtée dans les bas-fonds de Högland par le vent qui avait changé brusquement, fut atteinte par les Russes qui lui prirent deux vaisseaux de ligne.

Pressé de profiter de sa victoire, le prince de Nassau n'attendit pas un renfort de chaloupes canonnières qui devait lui arriver, et vint, le 9 juillet, avec deux cent trente voiles, attaquer les Suédois qui n'en avaient que cent quatre-vingt-dix. Gustave, aidé par le vent qui vint tout à coup à souffler avec violence, combattit les Russes avec avantage.

L'action, suspendue pendant la nuit, continua le lendemain matin jusqu'à dix heures. La flottille russe perdit cinquante-cinq bâtiments, six cent quarante-trois canons, beaucoup d'autres pièces d'artillerie et le grand pavillon impérial qui tombèrent entre les mains des Suédois ; plusieurs galères furent brisées contre les rochers. Cette journée coûta en tout aux Russes plus de quatorze mille hommes. La nouvelle en parvint à Saint-Petersbourg le jour même où l'on célébrait la victoire du 3 juillet. Sans la journée de Svensund, les Russes auraient pu venir attaquer Stockholm.

Pendant qu'on se battait sur mer, le général Méierfeldt avait défait les Russes près de Kynénégörd, après s'être emparés du poste de Högfors.

Gustave, voyant que sa diversion était inutile à la Turquie, puisque les Russes, restés maîtres de la mer Baltique, avaient envoyé une escadre dans la Méditerranée, ne recevant de secours de personne et considérant que les pertes qu'il avait éprouvées ne pourraient pas être réparées de quelques années, n'était pas éloigné de songer à la paix. Un secrétaire impérial, qui se trouvait parmi ses prisonniers, fut envoyé à Saint-Petersbourg avec des propositions de cartel d'échange, accompagnées d'expressions qui annonçaient des dispositions pacifiques. Des négociations ne tardèrent pas à s'ouvrir sous une tente dressée dans la plaine de Verelæ sur le Kyméné. La paix fut signée le 5 août. Tout fut rétabli dans le même état qu'avant les hostilités.

Le roi ayant ratifié le traité de paix le 19 août, quitta la Finlande le 23 ; le 30, il fit son entrée à Stockholm, à cheval ; l'allégresse que les habitants de la capitale témoignèrent en le revoyant, ne peut se décrire. Gustave, après avoir rendu grâce à Dieu dans la grande église, alla à l'hôtel-de-ville exprimer à la bourgeoisie combien il était sensible aux marques de fidélité inviolable qu'elle n'avait cessé de lui donner dans les circonstances les plus critiques où il s'était trouvé.

Le 19 avril précédent, le Conseil de guerre avait condamné à mort plus de cinquante officiers qui avaient trempé dans la conjuration ; pendant qu'on leur faisait leur procès, la plupart étaient encore à l'armée de Finlande ; ils ne cessèrent pas de se battre contre l'ennemi, quoiqu'ils connussent leur position. Le roi leur fit grâce et leur accorda les récompenses et l'avancement qu'ils méritaient.

Le 22 août, le jugement rendu contre les chefs du complot, amenés d'Anjala à Stock, fut confirmé. La peine capitale fut prononcée contre cinq d'entre eux ; quatre obtinrent leur grâce. Le colonel Hætesko, seul, fut exécuté le 8 septembre. On a même pensé que s'il n'eût pas trop tardé

à solliciter son pardon, il ne périssait pas. Deux furent enfermés pour toute leur vie, ainsi que les quatre qui avaient échappé à la mort.

Le 13 février 1791, le roi, dans la chapelle du château, à la suite d'une cérémonie religieuse, distribua, en mémoire des victoires de Frédéricshamn et de Svensund, les 15 mai et 9 juillet 1790, des médailles d'or aux officiers qui avaient combattu dans ces journées.

A la fin de mai 1791, Gustave se rendit à Aix-la-Chapelle, sous prétexte de guérir, par l'usage des eaux de Spa, les blessures qu'il avait reçues en Finlande. Son véritable but était de se rapprocher des frontières de la France pour travailler à y organiser une contre-révolution. En passant par le Mecklenbourg, il eut une entrevue avec le prélat Caprara, nonce du pape, qui y était venu dans le même dessein ; ensuite il alla conférer avec le duc de Brunswick. L'arrestation de Louis XVI à Varennes, fit échouer les plans concertés entre Gustave, les émigrés français et les puissances étrangères. Le 27 juin, Gustave envoya l'ordre à son ambassadeur à Paris, de s'abstenir de toute relation avec les ministres français, qui, à cette époque, obéissaient à l'assemblée nationale.

De retour dans ses États, le roi signa, le 19 octobre (1), un traité d'alliance intime avec la Russie ; les articles secrets, qui, sans doute, se rapportaient aux affaires de France, ne sont pas connus. Gustave et son allié refusèrent de recevoir la notification qui leur fut faite au nom de Louis XVI, qu'il avait accepté la constitution ; ces deux souverains déclarèrent qu'ils ne pouvaient regarder ce monarque comme libre. Le roi de Suède accrédiâ le comte Oxenstierna comme son ministre plénipotentiaire auprès des princes français à Coblenz.

Gustave, flatté de l'idée de se mettre à la tête d'une croisade destinée à combattre la France, voyait avec plaisir que son alliance avec le plus puissant de ses voisins lui permettait de s'absenter de son royaume ; l'impératrice, de son côté, n'était sans doute pas fâchée de voir occupée ailleurs l'activité d'un prince qui s'était avancé en ennemi si près des remparts de Saint-Petersbourg.

Avant de s'engager dans une entreprise aussi hardie, le roi de Suède jugea qu'il devait ne rien négliger pour assurer la tranquillité intérieure de ses États. Il convoqua donc la diète, afin de lui exposer la situation fâcheuse des finances. Mais dans un tems où toutes les têtes, en Europe, étaient en fermentation, il devenait peut-être hasardeux de réimbriser les États d'un peuple qui, pendant plus d'un demi-siècle, avait eu un gouvernement républicain de fait. Cette considération ne dut pas arrêter Gustave, parce que la dernière guerre avait tellement gêné les opérations de la banque, qu'il avait fallu recourir à une création de nouveaux billets destinés à payer une partie des dépenses. Cette émission avait été considérable et il en circulait beaucoup de faux.

Persuadé par l'expérience qu'une partie de la noblesse de Suède avait conservé un vif ressentiment de la révolution de 1772, le monarque avait institué deux nouveaux corps chargés de garder immédiatement sa personne ; les places d'officier y étaient données à des bourgeois connus par leur bravoure et par leur attachement pour le roi. Cette innovation avait produit un schisme dans l'armée ; les querelles se renouvelaient sans cesse entre les anciens et les nouveaux officiers ; Gustave avait eu beaucoup de peine à les calmer. L'inimitié que la noblesse lui avait vouée s'accroissait constamment. Des conciliabulas se formèrent ; il s'y trama des projets contre les jours de Gustave. On a dit qu'ils devaient éclater à la fin de janvier 1792 ; le voyage soudain du roi déranga leur exécution. Le prince partit le 22 pour Gelle, ville à trente-six lieues au nord de Stockholm ; c'est là que la diète devait se tenir. Deux régiments des gardes, sur le dévouement desquels le roi pouvait compter, composaient la garnison.

La diète s'ouvrit le 23. Le roi traça dans son discours un tableau abrégé des événements de son règne ; il rappela, qu'après la révolution de 1772, quatorze ans de calme avaient succédé à l'orage ; mais que depuis 1786, l'esprit de discorde avait commencé à se manifester dans le royaume ; que malgré les périls auxquels il savait qu'il s'exposait, il avait cependant assemblé la diète en 1789 ; qu'il avait eu raison de se reposer sur le caractère généreux de la nation ;

(1) Dans ce volume, on a imprimé par erreur le 29, année 1791

de la chronologie des empereurs de Russie.

elle avait accordé le secours que les circonstances exigeaient. « Nos guerriers, » ajouta le monarque, « se sont montrés dignes du nom Suédois. Nous avons défendu la Finlande ; une paix honorable et sûre a été conclue sans autre médiation que celle de l'estime réciproque de deux nations qui, en se combattant, avaient pu s'apprécier. Cette paix a été affermie depuis par une nouvelle alliance.

« Quant à moi, si j'ai contribué en quelque chose à nos succès, tout mon mérite, en cela, consiste à n'avoir jamais désespéré de la patrie, à avoir toujours eu confiance dans l'énergie de la nation, et à avoir été constamment convaincu que le peuple suédois n'abandonna jamais son roi quand il le vit marcher à sa tête.

« Maintenant, une affaire de la plus haute importance reste à régler : la guerre a ruiné nos finances ; il faut les rétablir. C'est à cet effet que je vous ai convoqués dans un moment où l'esprit de vertige a gagné presque partout, et où, sans doute, peu de rois oseraient, comme moi, s'exposer aux dangers que peut présenter une assemblée populaire ; mais je ne redoute nullement les suites du parti que j'ai pris ; j'espère tout de votre dévouement pour moi, et de la sincérité avec laquelle je vais vous exposer les objets sur lesquels vous avez à délibérer. »

Il s'agissait de payer les frais de la guerre terminée en 1790, et les dettes de l'Etat. Les subsides accordés par la diète de 1789 ne couvraient pas les frais de la dernière campagne, la plus active, et par conséquent la plus dispendieuse des trois. La longue interruption de la navigation, causée par la prépondérance des Russes dans la mer Baltique, avait produit un renchérissement considérable de toutes les marchandises que la Suède est obligée de tirer de l'étranger. Les effets publics avaient éprouvé une baisse de quarante pour cent. Un rapport, présenté au comité secret de la diète, portait la dette à trente-quatre millions trois cent mille rixdallers, somme prodigieuse pour un pays pauvre, et encore chargé du fardeau d'anciennes guerres. On conçut aisément que la seule idée d'une nouvelle guerre devait faire frissonner tout Suédois qui aimait véritablement son pays et en connaissait les véritables intérêts.

Ce fut le motif qui détermina à couvrir du voile le plus profond les délibérations du comité secret. Le roi assistait régulièrement à toutes ses séances avec le prince royal, âgé alors d'un peu plus de treize ans, et dirigeait la marche des affaires. Un terme de dix ans fut fixé pour l'extinction des dettes de la guerre. Gustave demanda, de plus, la caution des États auprès de son alliée l'impératrice de Russie, pour un emprunt de dix millions de rixdallers qui lui était nécessaires, afin d'exécuter un projet qu'il ne jugeait pas à propos d'exposer encore. Alors la bourgeoisie et les paysans, qui dans toutes les circonstances avaient montré tant de dévouement aux intérêts du roi, refusèrent formellement de consentir à ce qu'il souhaitait. Gustave, craignant avec raison d'irriter les esprits, n'insista pas davantage, c'est du moins ce qu'ont appris les bruits publics ; car, dès le commencement de la diète, le roi avait défendu de publier rien de ce qui s'y passerait ; les États se séparèrent le 24 février ; il était sans exemple qu'une diète eût duré si peu de tems.

Elle n'avait pas été orageuse, mais on avait pu facilement s'apercevoir que le mécontentement de la noblesse s'y était soutenu, quoiqu'il n'eût pas éclaté. Il avait été contenu par les trois autres ordres ; ceux-ci avaient fait une démarche à laquelle l'ordre équestre n'avait pris aucune part : ils avaient envoyé une députation au roi pour le remercier de l'abolition du sénat, effectuée d'après les décrets de la diète de 1789, et pour donner une nouvelle sanction à l'acte d'union et de sûreté.

Quelques jours avant la clôture de la diète, une députation des ordres réunis alla remercier le roi du soin qu'il avait pris de l'éducation du prince royal, et lui demanda en même tems qu'il subit un examen sur les différents objets de son instruction. Cet examen eut lieu en présence de députés des quatre ordres et du roi ; le monarque leur adressa un discours dans lequel il leur dit qu'ils pourraient juger des progrès de son fils depuis la dernière diète. Le jeune prince fut interrogé par un évêque et par son précepteur, et reçut de l'un et de l'autre des louanges qui lui firent verser des larmes de joie.

Les États décidèrent qu'il serait frappé une médaille d'or pour perpétuer le souvenir de la victoire de Svenskund.

Satisfait d'avoir heureusement terminé une diète où se trouvaient tant de mécontents, le roi revint à Stockholm. Il espérait se livrer sans trouble aux projets qui flattaient son ambition ; cependant il n'était pas difficile de découvrir dans le royaume les symptômes d'une fermentation intérieure prête à éclater à la première occasion, et à causer de grands maux dès l'instant où le roi serait occupé à faire la guerre au dehors. La Suède ressentait douloureusement les plaies profondes que lui avaient faites les trois campagnes contre la Russie ; un nouveau mal vint se joindre à ceux qu'elle éprouvait. Le roi, pour se procurer de l'argent, rendit aux particuliers, moyennant le paiement d'une somme déterminée, la faculté de fabriquer de l'eau-de-vie. Il en résulta deux inconvénients : le goût pour cette boisson perdit augmenta, et l'abus de la distillation épuisa les provisions de grain.

Tout entier à ses idées belliqueuses, Gustave qui, jusqu'alors, avait comprimé ses ennemis dans l'intérieur, ne put croire qu'ils eussent la hardiesse d'attenter à sa personne. Néanmoins les mécontents étaient si nombreux et tramèrent leurs projets avec si peu de secret, que l'on parlait ouvertement d'un complot prêt à éclater. On en avait les indices, mais on n'en pouvait saisir le fil. Le chef de la police de Stockholm avait entendu et consigné une déposition qu'on lui avait faite à ce sujet ; probablement elle lui avait paru si peu positive qu'il n'avait pris aucune mesure subéquente. Un étranger de marque, qui se trouvait à Stockholm, reçut une lettre d'Allemagne, dans laquelle on lui mandait que le roi de Suède avait été assassiné ; il la communiqua au roi en le suppliant d'être davantage sur ses gardes. Gustave lui répondit qu'il aimait mieux se livrer aveuglément à sa destinée que de se tourmenter en prenant des précautions ; que s'il écoutait tous les avis qui lui parvenaient, il ne pourrait même boire une verre d'eau ; qu'au reste, il était loin de croire à l'exécution d'un attentat pareil.

Le 16 mars, le roi vint de Haga à Stockholm ; il était à souper, avec quelques personnes de sa maison, dans un appartement qu'il avait dans le bâtiment de l'Opéra. Vers dix heures, un page lui remit une lettre portant pour adresse : *au roi*. Elle était en français et écrite au crayon ; l'auteur de cette lettre anonyme avertissait le roi qu'on voulait l'assassiner, et qu'on était désespéré de l'avoir manqué au dernier bal masqué ; on avait été charmé d'en voir un annoncé pour ce jour-là ; le roi était supplié de n'y pas aller. L'auteur de la lettre déclarait qu'il était bien loin d'approuver tout ce que le roi avait fait ; mais qu'en homme loyal, il se faisait un devoir de le prévenir du danger ; il lui annonçait qu'il n'en était instruit que depuis deux heures ; il lui recommandait de se défier du rez-de-chaussée d'Haga, et de s'abstenir des bals masqués, au moins jusqu'après les fêtes.

Le roi montra le billet aux personnes qui étaient avec lui, en fit des plaisanteries, et, malgré leurs représentations et leurs instances, il résolut d'aller au bal. Un peu après minuit, il entra dans la salle de l'Opéra, donnant le bras au baron d'Essen, son premier écuyer. Aussitôt que Gustave parut, les mots : « voilà le roi, » se répétèrent tout bas dans toute la salle ; car ce prince, quoique masqué, était reconnaissable par sa démarche vive et précipitée. Le bal était ouvert ; un groupe de masques s'était formé au fond du théâtre, un autre au côté opposé ; dès que Gustave se présente, ils se précipitent l'un vers l'autre ; ils entourent le roi et le pressent ; un masque lui frappe sur l'épaule en lui disant : « bonsoir, beau masque ; » c'était le signal convenu. Gustave sent qu'on lui appuie quelque chose sur le flanc ; par un mouvement très-rapide, il détourne le coup de pistolet qui l'atteint entre la hanche gauche et le bas de l'épine du dos. L'explosion fut peu bruyante, parce que l'on avait mêlé du camphre dans la charge.

« Je viens d'être blessé par un grand masque noir, » dit le roi au baron d'Essen en s'appuyant sur lui. Il a la force de gagner son appartement : son sang froid ne l'abandonne pas ; il ordonne de fermer les barrières de Stockholm. Il console ceux que son accident afflige et consterne.

Les nombreux replis que sa ceinture formait autour de son corps avaient amorti le coup ; sans cela, ce prince fût tombé roide mort. Le feu prit à cette ceinture ; il fut éteint. Les chirurgiens arrivent ; Gustave leur ordonne de lui dire franchement leur avis ; s'il n'a plus que quelques instants à vivre, il veut qu'ils soient employés à dicter les

mesures que prescrit le bien de l'État, plutôt que de les perdre à penser sa blessure et à y mettre un appareil. Les chirurgiens lui assurèrent, après l'avoir examinée, que rien n'est désespéré; qu'ils comptent le sauver. Le roi permit qu'on le pense : dans ce moment, arrivent les ministres étrangers. Il les prie de l'examiner s'il a pris des mesures pour que de trois jours ils ne puissent faire parvenir des dépêches à leurs Cours respectives; il ajoute qu'alors les nouvelles qu'ils manderaient seraient plus positives, et que l'on saurait s'il pouvait survivre ou s'il devait mourir. Il montra une générosité égale à ce grand courage; car, ayant demandé si l'assassin était arrêté, on lui répondit qu'il ne l'était pas encore : « Dicu venille, » s'écria Gustave, « qu'on ne le trouve pas ». Le pansement terminé, le roi fut transporté au château.

Dès que le roi fut blessé, M. de Pollet, le plus jeune de ses adjutants, donna l'ordre de fermer les portes et de faire démasquer tout le monde : avant que les précautions pussent être prises, quelques conjurés parvinrent à s'échapper. M. de Pollet envoya chercher des troupes à leurs quartiers; bientôt l'Opéra fut cerné. Lorsque le roi fut frappé, des hommes s'étaient mis à crier au feu, afin qu'à la faveur du désordre les coupables pussent s'évader; mais les issues étaient déjà bouchées.

M. Liliensparre, chef de la police, ne tarla pas à paraître, accompagné d'une escorte nombreuse de soldats. Il établit son bureau dans la salle; tous les spectateurs, avant de sortir, furent obligés de déclarer leur nom, leur qualité et leur domicile. L'embarras de quelques-uns fut très-visible. On rapporte que l'assassin sortit le dernier, et qu'il dit avec effronterie à Liliensparre : « Quant à moi, monsieur, j'espère que vous ne me soupçonneriez pas ». Le chef de la police le regarda fixement et le laissa aller.

Quand la salle fut vidée, entre cinq et six heures du matin, on aperçut à terre un poignard à double tranchant et dentelé, et deux pistolets; l'un était vide, l'autre chargé; il s'y trouva des balles, des grains de plomb et de petits éloüs, en tout vingt-huit pièces; on en fut de conjecturer que le roi devait en avoir autant dans sa blessure.

Aucun bruit, aucun mouvement n'annonça le triste événement, ni pendant la nuit, ni dans la matinée qui suivit. Le 17, le roi nomma un Conseil de régence, composé du duc de Sudermanie, son frère, des comtes Wachtmeister et Oxenstierna, des généraux Taube et Armfeld. A la nouvelle de l'assassinat du roi, le peuple manifesta la douleur la plus vive; tous les torts qu'on avait reprochés à ce prince furent oubliés. Le comte Fersen, le comte Brabé, le baron Ch. de Gêr qui, depuis long-tems, ne paraissaient plus à la Cour, se rendirent auprès du roi, qui les reçut avec une bonté touchante : « Ma blessure est bonne » à quelque chose, » leur dit-il, « puisqu'elle me rend mes amis ».

Le roi, occupé de ses projets contre la France, crut, lorsqu'il fut frappé, qu'un jacobin avait porté le coup, et s'écria : « C'est un Français ». Les vrais coupables affectèrent de répéter ce bruit; ils insinuaient malicieusement que le coup avait été au moins dirigé par des Français : le peuple de Stockholm disait : « C'est un Stockholm jacobin qui a tué » notre roi ». La prévention alla même si loin à cet égard, qu'on arrêta M. Decroix, jeune Marseillais, lieutenant au régiment de la reine, et dont la conduite annonçait un homme sincèrement attaché au roi. Dans le palais du roi, près de sa chambre, le comte Ribbing, connu pour l'un des plus fougueux partisans de l'opposition, déclama avec fureur contre les Français; beaucoup de personnes l'entouraient. Le baron Armfeld, cousin du général, ne put s'empêcher de lui dire : « Monsieur, vous avez tort; ce ne sont pas les Français qui ont assassiné le roi. A la honte » de ma patrie et de ma caste, c'est un noble Suédois qui l'a tué. » Cette réponse hardie causa déjà du tumulte lorsque le gouverneur de Stockholm entra et annonça que l'assassin venait d'être découvert et pris; que c'était Ankarstrœm, ex-enseigne des gardes bleues. A l'instant, Ribbing pâlit et se hâta de sortir.

Le premier soin de la régence avait été de chercher à découvrir le meurtrier du roi. Le chef de la police avait fait publier à son de trompe et afficher, qu'une récompense de 10,000 rixdallers serait donnée à quiconque ferait connaître l'assassin. Ensuite il manda tous les armuriers et les couteliers de la capitale. L'un d'eux reconnut les pistolets;

il déclara qu'il les avait fait venir d'Angleterre et les avait vendus à M. Ankarstrœm, enseigne aux gardes bleues. Un coutelier reconnut aussi le poignard pour l'avoir vendu à ce même Ankarstrœm. On se transporta aussitôt chez Ankarstrœm; on le trouva paisiblement couché dans son lit; il n'avait pas pris la moindre précaution pour s'échapper. Amené à l'hôtel de la police, il reconnut les armes, et avoua son crime. Il dit que le désir de se venger d'un jugement injuste rendit contre lui, et l'ennui de la vie, lui avaient inspiré ce projet. Il nia qu'il existât un complot, et montra beaucoup de fermeté dans ses premières réponses.

Quelques instants après, un garçon épicier vint déposer que la lettre anonyme lui avait été remise par le lieutenant-colonel Lillichorn. Celui-ci avait passé toute la journée au château; il se retira de bonne heure. Il fut arrêté le 18 sur différents indices; on s'assura aussi des comtes Horn et Ribbing, du vieux général Pecklin, du baron Ehrensward, du conseiller Engstrœm, du major Hartmansdorff, de Sinclair, général d'artillerie, et d'une vingtaine d'autres personnes. La garde envoyée chez le baron Thure Bielke, pour le mener en prison, le trouva mort; il venait de s'empoisonner. Un notaire de Stockholm se pendit.

Ankarstrœm finit par avouer l'existence du complot; il nomma les principaux complices. Il confirma que le projet était formé depuis le mois d'octobre précédent; que deux fois on avait tenté vainement de l'exécuter à Stockholm, une fois à Haga, une fois à Gessle. Le roi tué, on devait se défaire des principaux personnages qui avaient la confiance du roi; priver le duc de Sudermanie de la liberté et peut-être de la vie; enfin se rendre maître de la personne du jeune roi, lui faire signer et proclamer une nouvelle constitution analogue aux principes et aux intérêts des conjurés; on comptait, à l'aide de l'artillerie de deux régiments dont on se croyait sûr, contenir ou entraîner le peuple. On sut, par les dépositions d'Ankarstrœm, de Ribbing et de Horn, que le premier ayant demandé à porter le coup au roi, les deux autres lui disputèrent cette horrible mission; ils tirèrent aux dés et le sort décida pour Ankarstrœm. Celui-ci ayant témoigné à ses complices la crainte de se tromper et de manquer le roi dans une si grande foule, Horn lui dit de frapper celui à qui il dirait : « bonsoir, beau masque, » en lui mettant la main sur l'épaule.

Les chirurgiens n'étaient parvenus qu'à tirer une très-petite partie de la charge de la blessure du roi. Ce prince vécut encore douze jours, souffrant des douleurs atroces. Il les supporta sans proférer la moindre plainte; sa présence d'esprit ne le quitta pas un seul instant; il consacra aux affaires du royaume tous les moments où il lui était possible de s'occuper. Il fit appeler son fils et lui donna de sages conseils sur la conduite qu'il aurait à tenir quand il serait sur le trône; il lui recommanda de se tenir en garde contre les séductions de l'ambition. Il ne voulut pas savoir le nom de ses assassins; il ne connut que le meurtrier et l'auteur de la lettre anonyme. Il exigea du duc de Sudermanie que le meurtrier seul subit la peine capitale.

Le 28 mars, il s'entretint long-tems avec l'archevêque d'Upsal, et reçut les secours de la religion; il ajouta à son testament un codicille concernant l'éducation de son fils, dont il fixa la majorité à dix-huit ans; il régla tout ce qui était relatif à la régence; le 29, il signa le mode de proclamation de son fils comme roi; ensuite il tomba dans une espèce d'assoupissement et expira vers dix heures du matin.

Gustave III joignait aux qualités d'un grand roi celles de l'homme le plus aimable. Il était actif, ferme, persévérant, maître de lui-même, brave jusqu'à la témérité; son affabilité lui gagnait tous les cœurs; il possédait au degré le plus éminent le talent de la parole. Ce fut à cet avantage, ainsi qu'à sa grande souplesse et à sa présence d'esprit, qu'il dut ses succès dans les circonstances critiques de son règne. On lui a reproché trop d'ambition, de la duplicité et l'amour pour le faste. Il aimait l'éclat et la représentation. Sa Cour, une des plus brillantes de l'Europe, l'était trop pour un pays aussi pauvre que la Suède. Il se mettait avec une affectation d'élégance qui annonçait beaucoup de vanité. Mais ses défauts étaient couverts par sa clémence, son humanité, sa sensibilité. Sobre et frugal, il se contentait des mets les plus simples et même les plus grossiers dans ses voyages et ses campagnes.

Gustave aimait et cultivait les lettres et les arts. Il fonda une académie suédoise sur le modèle de l'académie

française; il concourut pour un des premiers prix qu'elle proposa. Le sujet était l'éloge de Torstenson; il fut couronné. Il parlait sa langue avec une pureté remarquable; elle avait dans sa bouche une grâce particulière; il s'exprimait avec facilité dans la plupart de celles de l'Europe. Il employait ses loisirs au dessin, à la lecture, à la composition d'ouvrages dramatiques, dont les sujets étaient pris dans l'histoire de la Suède.

La reine Sophie-Madelène de Danemark, son épouse, morte en 1809, lui avait donné deux enfants, dont un seul lui survécut; ce fut Gustave-Adolphe, né le 1^{er} novembre 1778, qui lui succéda.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pag.		Pag.
Suite de la chronologie historique des rois de France.	1	Suite des ducs de Holstein-Beck	183
— d'Angleterre	71	— de Holstein-Sonderbourg-Augustembourg	ib.
— de la chronologie historique de la Hollande ou des Provinces-Unies	131	— de Holstein-Oldembourg	186
— des Pays-Bas	141	— des ducs de Mecklenbourg-Schwerin	187
— des empereurs d'Allemagne	152	— des ducs de Mecklenbourg-Strelitz	ib.
— des électeurs, princes-archevêques de Mayence	163	— des princes de Nassau-Usingen	188
— des électeurs, princes-archevêques de Cologne	164	— Nassau-Saarbruck	ib.
— des électeurs, princes-archevêques de Trèves	165	— Nassau-Weilbourg	ib.
— des ducs de Deux-Ponts	166	— Nassau-Orange ou Dietz	ib.
— des margraves de Bade	167	— des rois de Prusse	189
— des landgraves de Hesse-Cassel	168	— des grands-maîtres de l'ordre Teutonique	190
— des landgraves de Hesse-Philippstal	169	— des Suisses	ib.
— des landgraves de Hesse-Darmstadt	169	— de la république de Genève	210
— des landgraves de Hesse-Rhinéls ou de Rothenbourg	ib.	— de la république de Mulhausen	216
— des landgraves de Hesse-Hombourg	171	— des Maures d'Espagne	218
— des princes de Waldeck	ib.	— des rois d'Espagne	319
— des ducs de Wurtemberg	172	— des rois de Portugal	376
— des électeurs ducs de Bavière	175	— des rois de Sardaigne	388
— des électeurs ducs de Saxe	177	— de l'État de Gènes	414
— des ducs de Saxe-Weimar	178	— du duché de Milan	430
— des ducs de Saxe-Gotha	ib.	— des ducs de Parme et de Plaisance	445
— des ducs de Saxe-Cobourg-Saalfeld	179	— des ducs de Modène et de Reggio	446
— des ducs de Saxe-Meiningen	ib.	— de l'État de Venise	448
— des ducs de Saxe-Hildburghausen	ib.	— de la Toscane	467
— des ducs de Brunswick-Wolfenbützel	180	— de la république de San-Marino	477
— des princes d'Anhalt-Dessau	183	— des papes	479
— Anhalt-Bernbourg	184	— des rois de Naples et de Sicile	494
— Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg	ib.	— de l'ordre de Malte	506
— Anhalt-Coethen	ib.	— des empereurs de Russie	513
— Anhalt-Zerbst	ib.	— des rois de Danemark	530
		— des rois de Suède	544

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 9, colonne 1, ligne 26, au lieu de *avaient suffi*, lisez *suffirent* en janvier 1782; l. 39, après ces mots, *maître de l'île*, ajoutez le 15 février.

P. 10, col. 1, l. 24, à la suite du mot *ravitailleur*, ajoutez le 11 octobre; col. 2, l. 15, au lieu de 17 février, lisez 12 avril.

P. 44, col. 2, l. 60, au lieu de 6 septembre, lisez 22 août; l. 69, au lieu de *Hondschoote*, lisez *Hondschoote*.

P. 52, col. 2, l. 7, au lieu de *Nimègue*, lisez *Nimègue*.

P. 68, col. 2, l. 11, au lieu de 15, lisez 10, et au lieu de 30, lisez 27.

P. 72, col. 2, l. 9, au lieu de 16 mai, lisez 19 mai.

P. 162, col. 1, l. 11, au lieu de 16 avril, lisez 18 avril.

P. 168, col. 1, note, l. 5, au lieu de 1795, lisez 1797.

P. 170, non numérotée, col. 2, l. 6 des notes, au bas de la page, au lieu de 7 septembre, lisez 12 septembre, et à la suite du mot *Charles*, ajoutez *-Auguste-Théodore*.

P. 171, non numérotée, col. 2, l. 7 de la note, au lieu de *Christiane*, lisez *Christine*.

P. 178, col. 1, lignes dernières des notes, au lieu de *et morte sans alliance*, lisez *mariée à Frédéric-Louis, prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwerin, veuf en premières noces, le 24 septembre 1803, d'Hélène Paulovna, grande duchesse de Russie*. Elle est morte le 20 janvier 1816. Voyez ci-après, p. 187.

P. 187, col. 1, l. 10 de la note, 4 janvier, lisez 24 janvier; col. 2, l. 9, au lieu de 11 juin, lisez 21 juin.

P. 218, col. 1, l. 22, *Omeiyades*, lisez *Omméyades*; col. 2, l. 28, au lieu de *Mohabédoun*, lisez *Morwaledoun*.

P. 219, col. 2, l. 16 des notes, supprimez le mot *prétendue*.

P. 221, col. 1, l. 39, *Morvedro*, lisez *Mourvédre*; col. 2, l. 57, l'orthographe et l'interprétation d'*Omm-al-Hisan*, nom donné par Abd-el-Aziz à la veuve du roi Rodrigue, sont un peu arbitraires. Concédez ce mot: *Omalisam*, et le traduisez par *celle qui a de précieux colliers*. Casiri a écrit ce même nom: *Matrem-Azemi*, traduction de l'arabe *Omm-al-Azem*, qui signifie la mère

du pur, ou peut-être ici, avec plus de raison, *la mère pure*. Il est difficile de décider la question.

P. 222, col. 2, l. 1, au lieu d'*al-Haour*, lisez *Al-Haour*.

P. 223, col. 2, l. 11 des notes, au lieu d'*Al-Sameh*, lisez *Al-Samah*.

P. 225, col. 1, l. 24, *francs et germains*, lisez *Francs et Germains*; col. 2, l. 51, après le mot *en*, supprimez 5.

P. 226, col. 2, l. 31, au lieu de *Omeiyah*, lisez *Omméyah*; l. 54, au lieu de *dispersés et poursuivis*, lisez *dispersés et poursuivies*.

P. 227, col. 1, l. 9, au lieu de *Omeiyah*, lisez *Omméyah*.

De même jusqu'à la page 247, au lieu d'*Omeiyah* et d'*Omeiyades*, lisez *Omméyah* et *Omméyades*.

P. 227, col. 1, l. 31, *THALABA*, lisez *THALBA*; l. 42, *dépêdanc*, lisez *dépendance*; col. 2, l. 52, *juga*, lisez *jugea*.

P. 227, col. 1, l. 5 de la note, *émir*, lisez *émirs*.

P. 228, col. 2, l. 25, *fondit*, lisez *fonda*; l. 36, après *Asturies*, au lieu de point et virgule mettez un point, et, au lieu de la cinquième, lisez la cinquième province; dernière ligne de la note, au lieu de *dénombrément*, lisez *dénombrement*.

P. 229, col. 1, l. 66, au lieu de *Hisu*, lisez *Hisn*, qui signifie château, forteresse; col. 2, l. 14, *ces*, lisez *les*.

P. 250, col. 1, l. 41, *Hisu*, lisez *Hisn*; l. 65, *Abmed*, lisez *Abmed*; col. 2, l. 55, *Alcaea*, lisez *Alcaçar*; l. 47, *Mouwinah*, lisez *Mouwinah*; l. 49, *Cordoue*, lisez *Tolède*; l. 52, *Mectola*, lisez *Mortala* ou *Martala*; l. 55, *al-Daglet*, lisez *Al-Daghet*.

P. 252, col. 1, l. 4 de la note, au lieu de *Ebeni*, lisez *Abon*; col. 1, l. 56 du texte, au lieu de *rabi* l. 168, lisez *rabi* l. 168; l. 65, supprimez la virgule après *Fousof*; col. 2, l. 17, au lieu de *rabi* 2, l. 172, lisez *rabi* n°. 172; l. 54, au lieu de *miranolin* (4) *il se contenta de celui d'émir*, lisez *miranolin*: *il se contenta de celui d'émir* (4); note (5), l. 6, *partie de*, lisez *partie de*; note (4), l. 2, *du*, lisez *de*.

P. 253, col. 2, l. 5, *Merwni*, lisez *Merwani*; l. 11, *continèrent*, lisez *continuèrent*.

- P. 251, col. 1, l. 21, avec lui; tandis, lisez avec lui. Tandis.
 P. 253, col. 1, l. 12, d.d'l, lisez d'Al; note 1, l. 2, Pampelune, lisez Pampolune; note 2, l. 4, au lieu de celle-ci ne datait peut-être pas plus d'Alphonse I^{er}, que celui-ci ne remontait à Pélagé, lisez celle-ci ne remontait peut-être pas plus à Alphonse I^{er}, que ce prince ne descendait de Pélagé; note 4, ligne dernière, au lieu d'Albortât, lisez Al-Bortât, et supprimez la virgule après arabisant; col. 2, l. 12, enuques, lisez euniques; l. 50, après populace, mettez:
 P. 256, col. 2, l. 5 de la note, au lieu de l'on nomme, lisez où l'on nomme.
 P. 257, col. 1, l. 15, de siège, lisez du siège; col. 2, l. 21, rabi 11 220, lisez rabi 11^e. 220; l. 51, rétablit, lisez rétabli.
 P. 258, col. 1, l. 4, pillèrent, lisez et pillèrent.
 P. 259, col. 1, l. 5 des notes, Mohammed, lisez Mohammed; texte, l. 50 et 51, Roth-al, lisez Roth-al; l. 55, Afraga, lisez Al-fraga; col. 2, l. 3, Rotal, lisez Roth-al; l. 14, le, lisez la; l. 49, un, lisez une.
 P. 240, col. 2, l. 55, Abdel-Ziz, lisez Abd-el-Aziz; l. 7 de la note 5, enuques, lisez euniques.
 P. 241, col. 1, l. 12, Huetsca, lisez Huesca.
 P. 245, col. 1, l. 4, disparition, lisez disparition; l. 2 de la note, pour leur personne, lisez pour la garde de leur personne; col. 2, l. 19, rabi, lisez rabi 1^{er}.
 P. 244, col. 2, l. 56, les, lisez la.
 P. 249, col. 2, l. 29, saint lisez san; col. 2, l. 29, ÉdriSIDE-Abou'l-Aich, lisez ÉdriSIDE, Abou'l-Aich.
 P. 248, col. 1, l. 4 et 5 avant la dernière, qui le transporta, lisez pour le transporter.
 P. 251, col. 1, l. 62, effacez dit reste; col. 2, l. 64 et 65, Abdel, lisez Abd-el.
 P. 252, col. 1, l. 1 et 5 de la note, Abou, lisez Abou; l. 67 et 68 du texte, le nom de Mahdy-Billah, suivant M. de Sacy, signifie dirigé par Dieu. C'est dans ce sens, auquel il a sans doute donné plus d'extension, que d'Herbelot a traduit ce titre par directeur; col. 2, l. 1 de la note, iman, lisez imam.
 P. 253, col. 2, l. 4, méridionale, lisez orientale.
 P. 255, col. 2, l. 2 de la première colonne et l. 6 de la seconde, au lieu de rhaman, lisez rahman; col. 3, l. 67, ruman, lisez rahman.
 P. 259, col. 2, l. dernière de la note 3, d'Amrou, lisez d'Abou-Amrou.
 P. 260, col. 1, note 2, l. 1, au lieu de note ci-dessus, lisez la note (6) de la page précédente; l. 55 du texte, Cuenca, lisez Cuenca.
 P. 261, col. 1, l. 55, alib, lisez albit.
 P. 262, col. 2, l. 1 de la note 5, Abou'Isedha, lisez Abou'Isedha;

- col. 2, l. avant-dernière du texte, ben Fahia, lisez ben Cucem, gouverneur d'Algérie.
 P. 276, col. 1, l. 59, Raymond, lisez Raimond.
 P. 277, col. 2, l. 2 de la note, Amokades, lisez Almokades.
 P. 278, col. 1, l. 8, Zallaci, lisez Zalaca.
 P. 285, col. 1, l. 16 des notes, celles, lisez celle.
 P. 288, col. 1, l. 70, déliorée, lisez déliorée.
 P. 265, col. 2, l. dernière de la note 3, 1541, lisez 1540.
 P. 265, col. 1, l. 54, après il la faveur, ajoutez du.
 P. 312, col. 2, l. 2 de la note 4, Sied, lisez Seid. On observera que la note 5 est mal numérotée 4.
 P. 314, col. 1, l. 15, égorgé et, lisez égorgé ou.
 P. 317, col. 1, l. 54, de Guadaro, lisez du Guadaro; l. 2 de la note 2, Maroc, lisez Fez (alors capitale de la Mauritanie ou Magreb; Maroc ne fut bâti qu'environ un siècle après).
 P. 319, col. 2, l. dernière, conte, lisez marquis.
 P. 328, col. 1, l. 58, Manebak, lisez Manchak.
 P. 330, col. 1, l. 58, s'empara du poste anglais, lisez enleva aux Anglais le poste; l. 47, l'abandonnèrent, lisez l'évacuèrent.
 P. 331, col. 1, l. 57 et pages suivantes, Murrai, lisez Murray.
 P. 337, col. 1, l. 25, Alhacinas, lisez Alhacinas.
 P. 338, col. 1, l. 22, Tujardo, lisez Fayardo.
 P. 340, col. 2, l. 11, albus, lisez aieuz.
 P. 344, col. 1, l. 6, Larache, lisez l'Arrach (et Arraïsch).
 P. 358, col. 2, l. 51, Portella, lisez Portell.
 P. 360, col. 2, l. 2, Belvis, lisez Belbis; l. 46, même correction.
 P. 361, col. 1, l. 56, nouvelles sorties, supprimez nouvelles; col. 2, l. 10 avant la fin, Costorega, lisez Costouga.
 P. 368, col. 1, avant-dernière ligne, de guerre, lisez de la guerre.
 P. 369, col. 2, note, 1718, lisez 1818.
 P. 372, col. 2, l. 44, l'escalder, lisez une escalder; l. 45 et 46, Mazarredo, lisez don Fr. de Borja.
 P. 385, col. 1, l. 10, Gabriel, lisez Joseph.
 P. 389, col. 1, l. 54, Vuy, lisez Wuy.
 P. 391, col. 2, l. 15, après Léopold, remplacez le trait-d'union par une virgule.
 P. 395, col. 1, l. 5 avant la fin, approvisionné, lisez approvisionnée.
 P. 394, col. 1, l. 64, venait, lisez venaient.
 P. 394, col. 2, l. 48, la presqu'île, lisez l'île; l. 66, presqu'île, lisez celle; l. 67, mars, lisez mai; ibid., 20, lisez 21.
 P. 525, col. 1, l. 68, 15 août, lisez 15 avril; col. 2, l. 21, Borgo, lisez Biarke.
 P. 524, col. 1, l. 18, 29 octobre, lisez 19 octobre.

OBSERVATION.

Ce volume, commencé en 1821 par M. le chevalier de Courcelles, n'a pu être fini qu'en 1827 par le marquis de Fortia, qui en a publié environ les trois quarts. Il contient l'histoire générale de l'Europe entière, depuis 1770 jusqu'en 1800. Il y a eu quelque changement dans les rédacteurs qu'annonce l'avertissement, et nous croyons en devoir un compte détaillé.

L'article de la France a été composé par M. Charles Lacroix, jeune, l'un des quarante de l'académie française, professeur d'histoire à l'académie de Paris. On sait combien il est éclairé dans ce genre de composition, et sa réputation est faite depuis long-temps.

Celui de l'Angleterre a été composé par M. Eyriès, à qui les langues du nord sont familières, et qui, dans son histoire, peint avec les couleurs les plus vraies la marche du régime constitutionnel.

L'histoire de la Hollande et des Pays-Bas est l'ouvrage de M. de Marchangy, dont une mort prématurée nous a malheureusement privés.

L'empire d'Allemagne et tous les princes de cette belle contrée, ainsi que les rois de Prusse et les grands-maîtres de l'ordre Teutonique, offraient quelques difficultés qui ont été vaincues par les travaux de MM. Hase et Depping.

La Suisse, les républiques de Genève et de Mulhausen ont été l'objet de ceux de M. Hippolyte de la Porte, qui en a étudié l'histoire avec beaucoup de soin.

M. Audiffret, aidé par le savant et modeste M. de Sacy, a suppléé le travail des bénédictins sur les Maures et a continué l'histoire de l'Espagne.

M. Dezos de la Roquette s'est chargé de celle du Portugal,

connaissant très-bien la langue de cette contrée et s'étant procuré sur les lieux mêmes des matériaux importants.

Nous devons encore à M. Hippolyte de la Porte l'histoire des rois de Sardaigne, de l'État de Gènes, du duché de Milan, des ducs de Parme et de Plaisance, des ducs de Modène et de Reggio, de l'État de Venise et de la république de San-Marino. Cette pénible tâche n'était point au-dessus de ses forces.

L'histoire de Clément XIV et de Pie VI a été fort bien traitée par M. l'abbé de la Bouderie. Ces deux malheureux pontifes méritaient un tel historien, qui s'est aussi chargé de l'ordre de Malte dont il avait fait une étude particulière.

Le travail de M. de Marchangy sur le royaume de Naples, dont les recherches sont dues principalement à M. de Mielle, a été revu par M. le chevalier de Angelis, après la mort du premier auteur. Ce gentilhomme napolitain, transporté à présent sur un autre hémisphère, a fait un trop court séjour dans cette capitale, où il était occupé de plusieurs travaux littéraires.

C'est à M. Eyriès que nous devons l'histoire de la Russie, du Danemark et de la Suède. Il avait déjà publié plusieurs ouvrages sur cette matière qu'il connaît parfaitement.

M. Billy, ancien professeur de mathématiques, s'est rendu très-utile à notre entreprise par une révision générale où il a fait observer à tous les auteurs, avec cette sagesse et cette modestie qui le caractérisent, les inexactitudes légères qui avaient pu leur échapper. C'est en réunissant ainsi tous nos efforts que nous espérons terminer bientôt les deux volumes qui suivront celui-ci.

Paris, 27 septembre 1827.

LE MARQUIS DE FORTIA.

TABLE

GÉNÉRALE

DES NOMS PROPRES.



TABLE
GÉNÉRALE
DES NOMS PROPRES

CONTENUS DANS LES DEUX VOLUMES DE LA TROISIÈME PARTIE

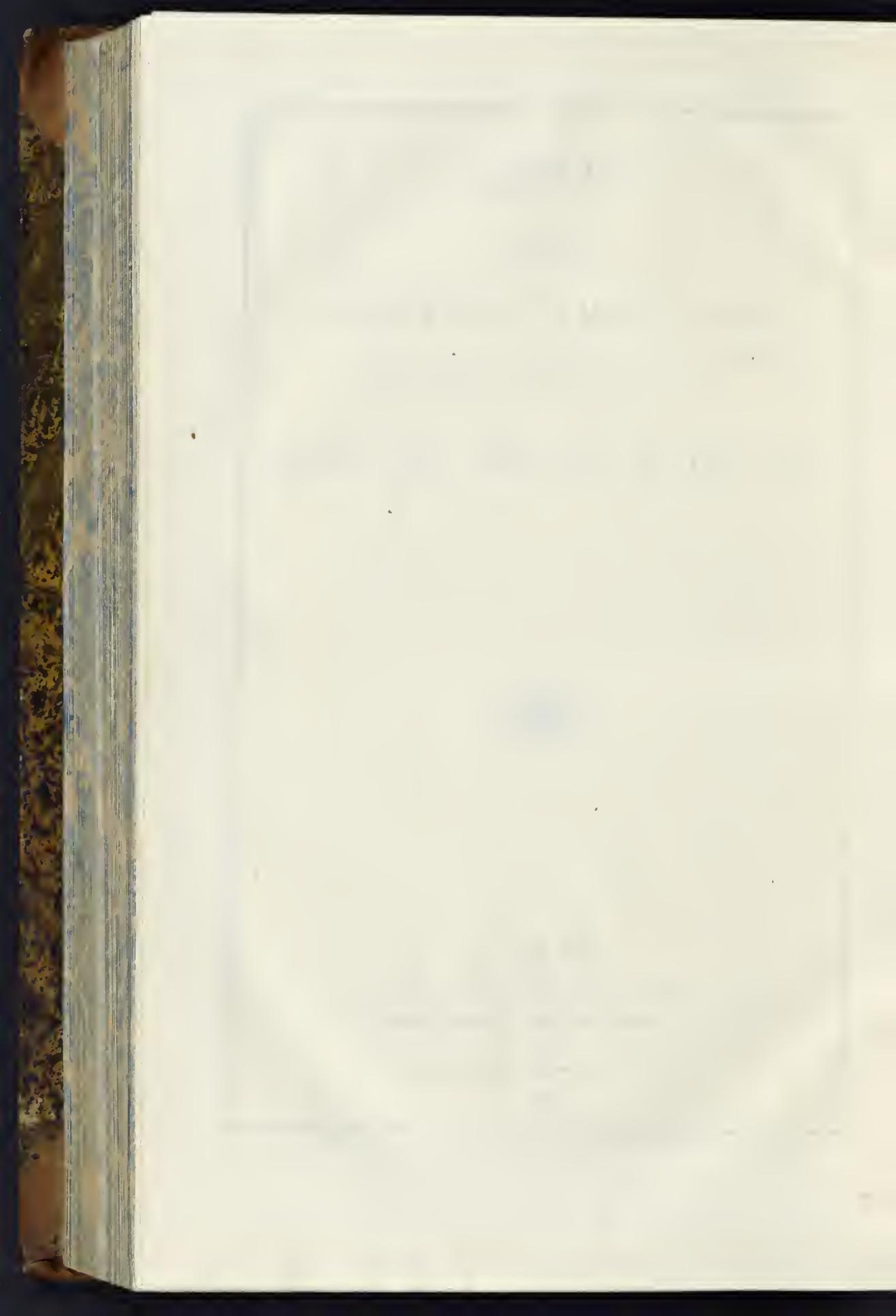
DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.



PARIS,
CHEZ A.-J. DENAIN, LIBRAIRE, RUE VIVIENNE, N^o. 16,
ET CHEZ L'ÉDITEUR, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, N^o. 12.

~~~~~  
DE L'IMPRIMERIE DE A. MOREAU, RUE MONTMARTRE, N<sup>o</sup>. 59.

1851.



# TABLE GÉNÉRALE

## DES NOMS PROPRES

CONTENUS DANS LES DEUX VOLUMES IN-FOLIO DE CETTE TROISIÈME PARTIE DE

### L'ART DE VÉRIFIER LES DATES,

(Formant 8 volumes in-8°).

#### A

- Abad Al-Motadhed-Billah, roi de Séville, tom I, pag. 264,  
 Abancourt (d'), ministre sous Louis XVI, I, 36.  
 Abatucci, général républicain, I, 59, 60.  
 Abbot (Charles), secrétaire du vice-roi d'Irlande, créé  
 baron de Colchester, II, 182, 184, 205, 206, 239,  
 255.  
 Abd-allah, roi de Grenade, I, 261, 262, 280.  
 Abd-allah, roi de Badajoz, I, 270.  
 Abd-allah, fils de Mohammed I, I, 240-243.  
 Abd-allah, frère d'Al-Hakem II, I, 246.  
 Abd-allah, fils d'Abd-el-Rahman I, I, 232-236.  
 Abd-allah, roi des Baléares, I, 286.  
 Abd-allah, neveu du célèbre Yahia ben-Gania, I, 283.  
 Abd-allah, wali africain, I, 279.  
 Abd-allah, wali, ensuite roi de Grenade, I, 313, 314.  
 Abd-allah Al-Adel, roi de Maroc, I, 288, 289.  
 Abd-allah Al-Khatib, vèzir, I, 306, 307.  
 Abd-allah Al-Koraischy, général maure, I, 246.  
 Abd-allah Al-Tograï, alcaïd de Cuença, I, 280.  
 Abd-allah ben-Abd-el-Aziz, wali de Tolède, I, 249, 251.  
 Abd-allah ben-Abd-el-Mélek, général maure, I, 233.  
 Abd-allah ben-Aly, chef de parti, I, 281.  
 Abd-allah ben-Caceu, alcaïd de la forteresse d'Albonte, I,  
 257.  
 Abd-allah ben-Coleib, wali de Mérida, I, 237.  
 Abd-allah ben-Fetah, alcaïd de Cuença, I, 279-281.  
 Abd-allah ben-Ghania, wali, I, 280.  
 Abd-allah ben-Habib, général maure, I, 231.  
 Abd-allah ben-Jali, gouverneur de Tolède, I, 244.  
 Abd-allah ben-Maleki, général maure, I, 235.  
 Abd-allah ben-Maimou (l'alcaïd), I, 279.  
 Abd-allah ben-Mardenisch, seigneur d'Alicante, I, 279.  
 Abd-allah ben-Mezdeli, général, I, 276.  
 Abd-allah ben-Mohammed, gouverneur de Valence, I, 280.  
 Abd-allah ben-Mohammed, wali d'Alcaçar Al-Fakah, I,  
 288.  
 Abd-allah ben-Obeidallah, prince Ommeyade, I, 228.  
 Abd-allah ben-Raschik, gouverneur de Murcie, I, 261.  
 Abd-allah ben-Saad, wali de Valence, I, 280.  
 Abd-allah ben-Schamri, général maure, I, 236.  
 Abd-allah ben-Zeidoun, général maure, I, 261.  
 Abd-el-Aziz, frère du khalife Al-Hakem II, I, 247.  
 Abd-el-Aziz, roi de Valence, I, 259, 269, 271.  
 Abd-el-Aziz, fils de Mousa, I, 220-222.  
 Abd-Elbar, vèzir, I, 310, 311.  
 Abd-el-Cader, général maure, I, 233.  
 Abd-el-Gafir, wali de Meknez, I, 231.  
 Abd-el-Kérim, général maure, I, 233-235.  
 Abd-el-Kérim zegri, général, I, 317.  
 Abd-el-Mélek, quinzième gouverneur d'Espagne, I, 225-228.  
 Abd-el-Mélek, wali de Lérida, I, 239.  
 Abd-el-Mélek, fils de Mohammed I, I, 240.  
 Abd-el-Mélek, frère d'Abou'l-Amer, I, 246.  
 Abd-el-Mélek, roi de Valence, I, 271.  
 Abd-el-Mélek, fils d'Ahmed II, I, 274.  
 Abd-el-Mélek, fils de Mohammed II, I, 258.  
 Abd-el-Mélek, fils du roi de Maroc, I, 303.  
 Abd-el-Mélek Al-Modhaffer, général maure, I, 250, 251.  
 Abd-el-Mélek ben-Omar, gouverneur de Séville, I, 230, 231.  
 Abd-el-Moumen, prince africain, I, 280-284.  
 Abd-el-Moumen, chef de rebelles, I, 278.  
 Abd-el-Rahman, septième gouverneur d'Espagne, I, 223-  
 226.  
 Abd-el-Rahman, fils d'Okbah, I, 226.  
 Abd-el-Rahman, fils de Yousouf, I, 228, 229.  
 Abd-el-Rahman, frère d'Abd-el-Mélek, I, 250-252.  
 Abd-el-Rahman, frère de Soléïman, I, 253.  
 Abd-el-Rahman (l'alcaïd), I, 256.  
 Abd-el-Rahman, roi de Murcie, I, 260, 261.  
 Abd-el-Rahman I, roi de Cordoue, I, 229-232.  
 Abd-el-Rahman II, roi de Cordoue, I, 234, 235, 238.  
 Abd-el-Rahman III, roi de Cordoue, I, 242, 244-247, 252,  
 253, 255, 256.  
 Abd-el-Rahman IV, roi de Cordoue, I, 255-258, 271.  
 Abd-el-Rahman V, roi de Cordoue, I, 256.  
 Abd-el-Rahman Al-Modhaffer, général maure, I, 243-246.  
 Abd-el-Rahman Al-Naser, roi de Cordoue, I, 246.  
 Abd-el-Rahman ben-Djafar, seigneur maure, I, 279.  
 Abd-el-Rahman ben-Haçan, capitaine maure, I, 233.  
 Abd-el-Rahman ben-Mohammed, roi de Cordoue, I, 228.  
 Abd-el-Rouf, général maure, I, 237.  
 Abd-el-Wahed, hadjeb du roi de Cordoue, I, 233, 234.  
 Abd-el-Wahed, roi de Maroc, I, 288.  
 Abdi, seraskier, I, 516.  
 Abel, gendre d'Adolphe IV, comte de Holstein, II, 461.  
 Abercorn (le comte d'), I, 103.  
 Abercrombie (sir Ralph), général anglais, I, 106-108,  
 126, 129, 375; II, 177, 178, 294, 320.  
 Aberdeen (lord), ministre anglais, II, 84, 145, 373.  
 Abiathar, gouverneur de Huesca, I, 232.  
 Abildgaard (P. C.), professeur danois, I, 535.  
 Abingdon, major anglais, I, 97.  
 Abou-Abd-allah, gouverneur de Tolède, I, 239.  
 Abou-Abd-allah, vèzir de Mohammed III, I, 300.  
 Abou-Abd-allah, roi de Murcie, I, 290, 291.  
 Abou-Abd-allah, frère du roi de Maroc, I, 290.

- Abou-Abd-allah, émir de Valence, I, 281.  
 Abou-Abd-allah, philosophe, I, 280.  
 Abou-Abd-allah, wali de Cordoue, I, 275.  
 Abou-Abd-allah ben-Al-Rakam, mathématicien, I, 300.  
 Abou-Abd-allah Mohammed, wali de Malaga, I, 299.  
 Abou-Abd-allah Mohammed, roi de Crenade, I, 291, 293.  
 Abou-Abd-allah Mohammed, cadhi, I, 291.  
 Abou-Abd-allah Mohammed, roi de Murcie, I, 294.  
 Abou-Abd-el-Mflek, roi de Valence, I, 279.  
 Abou-Aly-Édris, gouverneur de Séville, I, 289, 290.  
 Abou-Amer, célèbre hadjeb, I, 271.  
 Abou-Amran Mousa ben-Saïd, général, I, 281.  
 Abou-Anan Fares, roi de Maroc, I, 304, 305.  
 Abou-Bekr, roi de Valence, I, 271.  
 Abou-Bekr, fils d'Abou-Yacoub, I, 284.  
 Abou-Bekr, wali de Murcie, I, 276.  
 Abou-Bekr-Ahmed ben-Sofian, wali de Djezirah-Xucar, I, 283.  
 Abou-Bekr ben-Mohammed ben-Omar, général maure, I, 258, 265, 266.  
 Abou-Bekr Yahia, frère de Tachfin, I, 281.  
 Abou-Djafar (le khalife Abbasside), I, 230, 232.  
 Abou-Djafar, poète, I, 283, 284.  
 Abou-Djafar, roi de Cordoue, I, 279.  
 Abou-Djafar, général, I, 283.  
 Abou-Djafar Mohammed, cadhi, I, 279.  
 Abou-Djaïsch, célèbre maure, I, 272.  
 Abou-Djamaïl ben-Mondafe, compéuteur du roi de Murcie, I, 293.  
 Abou-Djamaïl Zeyan, roi de Valence, I, 290-294.  
 Abou-Faris, roi de Tunis, I, 309.  
 Abou-Hafs, général africain, I, 282.  
 Abou-Hafs, frère du roi de Maroc, I, 283.  
 Abou-Ibrahîm Ishak, gouverneur de Grenade, I, 288.  
 Abou-Isa ben-Leboun, wali de Mourviédrou, I, 272.  
 Abou-Ishak de Maroc, I, 281.  
 Abou-Ishak, wali de Séville, I, 284.  
 Abou-Ishak, wali de Guadix, I, 295, 298.  
 Abou-Ishak ben-Abd-Elhar, premier vèzir de Yousouf, I, 303.  
 Abou-Ismaël, gouverneur de Tolède, I, 253.  
 Abou-Mohammed, roi de Lorca, I, 261.  
 Abou-Mohammed, gouverneur de Cordoue, I, 256.  
 Abou-Mohammed, général, I, 276.  
 Abou-Mohammed, fondateur de la dynastie des Al-Mowale-doun, I, 277.  
 Abou-Mohammed, fils du vèzir d'Ébora, I, 278.  
 Abou-Mohammed, wali, I, 279.  
 Abou-Mohammed Abd-allah, wali de Malaga, I, 295, 298.  
 Abou-Mohammed ben-Al-Hadj, de Lorca, I, 279, 280.  
 Abou-Mohammed, alcaïd, I, 279-281.  
 Abou-Mohammed ben-Saad, général, I, 280.  
 Abou-Mohammed ben-Simek, cadhi de Crenade, I, 279.  
 Abou-Mousa Amran, frère du roi de Maroc, I, 291.  
 Abou-Mousa, chef de la garde andalousienne, I, 297.  
 Abou-Omar Abd-el-Rahman, poète, I, 290.  
 Abou-Omar Aly ben-Mousa, gouverneur de Jaen, I, 294.  
 Abou-Otha Samadah, de la dynastie des Samadahides ou Tadjibides, I, 269.  
 Abou-Othman, gouverneur de Valence, I, 233.  
 Abou-Othman, vèzir du roi de Cordoue, I, 241-243.  
 Abou-Othman, gouverneur de Maïorque, I, 291.  
 Abou-Rebia Soléïman, roi de Maroc, I, 300.  
 Abou-Saïd, roi de Grenade, I, 305, 306.  
 Abou-Saïd, roi de Fez, I, 308.  
 Abou-Saïd Faradj, wali de Malaga, I, 301.  
 Abou-Saïd ben-Gamea, vèzir du roi de Maroc, I, 287.  
 Abou-Saïd Othman, roi de Maroc, I, 301.  
 Abou-Saïd Othman, fils d'Abd-el-Moumen, I, 283.  
 Abou-Salem, roi de Fez, I, 305, 306.  
 Abou-Thaber, général maure, I, 234.  
 Abou-Tabet-Omar ben-Othman, prince royal, I, 303.  
 Abou-Yacoub Yousouf, fils d'Abd-el-Moumen, I, 282-283.  
 Abou-Yahia, gouverneur de Cordoue, I, 276.  
 Abou-Yahia ben-Abou-Hafs, vèzir, I, 285.  
 Abou-Yousouf Yacoub, roi de Maroc, I, 295-299.  
 Abou-Zakaria, général maure, I, 269.  
 Abou-Zakaria, wali de Lérída, I, 278, 280-284.  
 Abou-Zeid Abd-el-Rahman, wali de Valence, I, 289, 290.  
 Abou-Zeid Berdjan, vèzir de Seïd, I, 288.  
 Abou-Zeyad, wali de Badajoz, I, 290.  
 Abou'l-Ahras Maan, roi d'Almérie, I, 271.  
 Abou'l-Amer Ahmed, général maure, I, 246.  
 Abou'l-Bebar, oncle de Mansour, souverain de l'Afrique, I, 250.  
 Abou'l-Cacem, général maure, I, 242.  
 Abou'l-Cacem Abd-el-Mflek, vèzir de Crenade, I, 317.  
 Abou'l-Cacem Ahmed, fanatique, I, 278.  
 Abou'l-Cacem Akhil ben-Édris, général, I, 282.  
 Abou'l-Cacem Mohammed ben-Abad, wali dépendant du roi de Cordoue, I, 256.  
 Abou'l-Cacem Mohammed Zobeïdi, général maure, I, 268.  
 Abou'l-Djaïsch, ancien officier du hadjeb Abd-el-Rahman, fils du célèbre Almansour, I, 254.  
 Abou'l-Fedha, auteur, I, 247, 256, 259, 261, 263, 267, 282, 284, 286, 288.  
 Abou'l-Hacem, vèzir de Mohammed, I, 302.  
 Abou'l-Hacem, fils du roi de Maroc, I, 290.  
 Abou'l-Hacem, fils d'Édris, I, 294.  
 Abou'l-Hacem, wali de Séville, I, 294.  
 Abou'l-Hacem, wali de Comares, I, 295.  
 Abou'l-Hacem Aly, naïb, I, 281.  
 Abou'l-Hacem ben-Adha, général, I, 379, 280.  
 Abou'l-Hacem Aly, roi de Maroc, I, 302, 304.  
 Abou'l-Hacem Djafar, hadjeb du khalife Hescham II, I, 249.  
 Abou'l-Hakem Omar, vèzir et parent d'Al-Mansour, I, 280.  
 Abou'l-Hamri, alcaïd d'Arcos, I, 282.  
 Abou'l-Hedjadj, fils du roi de Grenade, I, 302.  
 Abou'l-Hedjadj ben-Kadis, commandant de Calatrava, I, 287.  
 Abou'l-Hedjadj ben-Naser, gouverneur de Cuadix, I, 299.  
 Abou'l-Hedjadj Yousouf, roi de Denia et de Schatibah, I, 283.  
 Abou'l-Houceï Yahia, wali de Schatibah, I, 293, 294.  
 Abou'l-Khatir, émir d'Espagne, I, 227, 228.  
 Abou'l-Naim, vèzir du roi de Grenade, I, 303.  
 Abou'l-Naim Redhwan, vèzir de Mohammed IV, I, 302, 303.  
 Abou'l-Naim Redhwan, vèzir de Mohammed V, I, 378.  
 Abou'l-Walid ben-Omar, de Silves, I, 278, 279.  
 Abouville (d'), sénateur français, II, 50.  
 Abrantès (le duc d'). Voyez Junot.  
 Abrial (André-Joseph), ministre de la justice (France), II, 5.  
 Accaton, roi d'Acquinhos, II, 310.  
 Acciaïoli (le cardinal), nonce du pape en Portugal, I, 379.  
 Accurse, auteur, I, 381.  
 Accurti, amiral anglais, II, 385.  
 Acera (le comte de l'), I, 498.  
 A'Court (sir William), ministre de la Grande-Bretagne à Madrid, II, 282, 287.  
 Acton (le chevalier), chef d'escadre, I, 337, 495-500, 503, 504.  
 Acuña (don Jos. Gonzalés), lieutenant-colonel, I, 364.  
 Acuña (don Pedro d'), ministre des grâces et de la justice (Espagne), I, 347, 353.  
 Acunha (le cardinal d'), I, 376.  
 Adalbert I, archevêque de Hambourg, II, 459, 460.  
 Adalbert II, archevêque de Hambourg, II, 460.  
 Adalag, archevêque de Hambourg, II, 459.  
 Adalgar, archevêque de Hambourg, II, 459.  
 Adam, duc de Wurtemberg, II, 415.  
 Adams (Jolin), ministre plénipotentiaire du congrès américain à La Haye, I, 137.  
 Adams (Samuel), condamné, I, 84.  
 Addington, vicomte de Sidmouth, orateur de la Chambre des communes (Angleterre), I, 174, 175, 188, 189, 190, 204; II, 194, 196, 198, 204, 213, 229, 231, 236, 250, 252-256, 261, 262, 266, 271, 272.  
 Adelaïde, épouse du prince héritier de Holstein-Oldenbourg, II, 490.  
 Adélaïde-Marie, tante de Louis XVI, dite madame Adélaïde, I, 4, 25, 26, 391.  
 Adelasio, l'un des chefs de la république cisalpine, I, 439, 440.  
 Adet, résident de France à Genève, I, 214.  
 Adolphe I, comte de Holstein, II, 460.  
 Adolphe II, comte de Holstein, II, 460.  
 Adolphe III, comte de Holstein, II, 460.  
 Adolphe IV, comte de Holstein, II, 461, 462.  
 Adolphe, fils de Cailleume de Philippsthal, I, 169.  
 Adolphe, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, II, 397.

- Adolphe, fils de Philippe, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.
- Adolphe-Armand, élève de l'école de droit, II, 140.
- Adolphe-Frédéric. *Voyez* Cambridge.
- Adolphe-Frédéric, fils de Frédéric-François, duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187.
- Adolphe-Frédéric, frère de Frédéric-Auguste, duc de Holstein-Oldenbourg, I, 186.
- Adolphe-Frédéric, roi de Suède, I, 544; II, 489.
- Adolphe-Frédéric III, duc de Mecklenbourg-Süelitz, I, 187.
- Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, prince héréditaire de Nassau-Weilbourg, II, 495.
- Adrien II, pape, II, 458.
- Æpinus, célèbre théologien, II, 463.
- Affry, colonel suisse, I, 36.
- Affry (le comte Louis d'), landammann de la Suisse, II, 520-523, 526.
- Aga-Mohammed, schah de Perse, II, 380.
- Agé, l'un des généraux de l'armée coloniale, II, 6, 25.
- Aglé (le comte d'), ministre de Sardaigne à Londres, II, 381.
- Agnes-Hedwige, fille de Joachim-Ernest, duc de Holstein-Ploen, II, 488.
- Agout (le marquis d'), capitaine des gardes françaises, I, 14, 27.
- Agout (le vicomte d'), gentilhomme de la chambre de Louis XVIII, I, 18.
- Ahmed I, roi de Saragosse, I, 273, 274.
- Ahmed II, roi de Saragosse, I, 273, 274, 276.
- Ahmed III, roi de Saragosse, I, 275.
- Ahmed, roi de Murcie, I, 260.
- Ahmed, fils de Haschem, I, 240.
- Ahmed, frère du roi de Grenade, I, 307, 308.
- Ahmed ben-Abd-Ilbar, conspirateur, I, 246.
- Ahmed ben-Bekri, gouverneur de Fez, I, 245.
- Ahmed ben-Boknah, général maure, I, 262.
- Ahmed ben-Djalaf, roi de Valence, I, 272.
- Ahmed ben-Kosai, général, I, 281.
- Ahmed ben-I-a Al-Khasradji, wali de Schatibah, I, 293.
- Ahmed ben-Said, ambassadeur du roi de Cordoue à Léon, I, 246.
- Ahmed ben-Selim, roi de Fez, I, 307.
- Ahmed ben-Seradj, plénipotentiaire du roi de Grenade, I, 314.
- Ahmed Seif-ed-Daulah, roi de Saragosse, I, 279.
- Ahmed Seif-ed-Daulah, émir de Cordoue, I, 280.
- Ahrenfeld, amiral Danois, I, 540.
- Aigueblanche (le marquis d'), ministre des affaires étrangères (Sardaigne), I, 388, 389.
- Aiguillon (le duc d'), ministre des affaires étrangères sous Louis XV, I, 2-4, 482.
- Airola, ministre napolitain, I, 497.
- Airap, lieutenant-colonel anglais, II, 24.
- Akhi ben-Edris, secrétaire, I, 279.
- Al-Abbas, gouverneur des peuples d'Al-Garb, I, 270, 271.
- Al-Asbag, frère du roi de Cordoue, I, 241.
- Al-Fadil, gouverneur de Mérida, I, 270, 271.
- Al-Hafiz, prédicateur de Cordoue, I, 238.
- Al-Haitan, émir d'Espagne, I, 224.
- Al-Hakem I, roi de Cordoue, I, 232-236.
- Al-Hakem ben-Soldiman, petit-fils du khalife Abd-el-Rahman III, I, 253, 254.
- Al-Haour, gouverneur d'Espagne, I, 222, 223, 227.
- Al-Mansour, wali, I, 279, 280.
- Al-Motaseh-Billah, khalife de Bagdad, I, 237.
- Al-Moundhar, wali de Saragosse, I, 254.
- Al-Moundhar, roi de Cordoue, I, 238, 239, 241.
- Al-Okaily, amiral, I, 245.
- Al-Raschid, fils du roi de Maroc, I, 290, 292.
- Al-Samah, sixième émir d'Espagne, I, 222-224, 226.
- Alarie II, dernier monarque visigoth qui ait régné sur une partie de la France, I, 220.
- Alava, vice-amiral espagnol, II, 44.
- Albano (Ilorace), envoyé de la république de San-Marino à Rome, I, 477.
- Albe (le duc d'), I, 342.
- Albedylh, ministre de Suède à Copenhague, I, 541.
- Albemarle (lord), I, 73, 320.
- Alberg (le duc d'), ministre de France au congrès de Vienne, II, 374.
- Albéroni, cardinal, I, 477, 478.
- Albert d'Autriche, I, 175.
- Albert, fils de Frédéric-Louis de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187.
- Albert (le prince), fils de Ferdinand IV, roi de Naples, I, 499.
- Albert (l'archiduc d'Autriche), II, 335.
- Albert, comte d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Albert, duc d'Autriche, II, 475.
- Albert de Brandebourg, archevêque de Moënce, II, 475.
- Albert, marquis de Brandebourg, II, 476.
- Albert de Mecklenbourg, roi de Suède, II, 453, 454.
- Albert, duc de Mecklenbourg-Schwérin, II, 492.
- Albert de Saxe (le comte), I, 461.
- Albert, duc de Saxe-Cobourg, II, 449.
- Albert-Casimir de Saxe-Teschén (le duc), I, 38, 39, 142.
- Albert-Dominique-Frédéric-Rodolphe, fils de l'archiduc Charles, I, 160.
- Albert-Jean-Joseph, fils de Léopold II, empereur d'Allemagne, I, 160.
- Albertine-Caroline-Auguste, fille d'Auguste, prince de Schwarzbourg-Sonderhausen, II, 404.
- Albertine-Frédérique, fille de Frédéric-Magnus, margrave de Bade-Dourlach, II, 489.
- Albertine-Wilhelmine-Amélie, fille de Christian-Gonthier, prince de Schwarzbourg-Sonderhausen, II, 416.
- Albini (le baron d'), commandant les levées napoléonaises, II, 15.
- Albite, commissaire à la Convention, I, 395.
- Albornos (don Antonio Ricardo Carillo de), gouverneur de la Catalogne, I, 348.
- Allufléra (le duc d'). *Voyez* Suchet.
- Aleudia (le duc d'). *Voyez* Godoi (don Manuel).
- Aldersparre (le comte), II, 66.
- Alebraud (Bézelin), archevêque de Hambourg, II, 564.
- Alembert (d'), auteur français, I, 193.
- Alep (l'évêque d'), II, 379.
- Alessandri, l'un des chefs de la république cisalpine, I, 436, 439, 442.
- Alexandra-Paulowna, grande-duchesse de Russie, I, 521.
- Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, II, 370.
- Alexandre I, empereur de Russie, I, 167, 520, 525, 526; II, 19, 39, 44, 47, 49, 51, 52, 57, 68-72, 75, 76, 81, 89, 90, 131, 133, 177, 201, 202, 209, 210, 217, 237, 245, 285, 389, 436, 440, 497.
- Alexandre IV, pape, II, 461.
- Alexandre VI, pape, I, 485.
- Alexandre VII, pape, I, 481.
- Alexandre VIII, pape, I, 481.
- Alexandre de la Borde, membre du Conseil-général des prisons du département de la Seine, II, 137, 168, 216.
- Alexandre de Lameth, député, I, 23, 36; II, 151, 163.
- Alexandre-Frédéric-Charles, fils de Frédéric I, duc de Wurtemberg, I, 173; II, 416.
- Alexandre-Léopold-Jean-Joseph, palatin de Hongrie, I, 160.
- Alexandre-Paul-Louis-Constantin, fils de Louis, duc de Wurtemberg, II, 416.
- Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Frédérique-Géorgine, fille du prince héréditaire de Saxe-Hildburghausen, II, 448.
- Alexandrine-Paulowna, fille de Paul I, empereur de Russie, I, 160.
- Alexandrine-Paulowna, fille de Joseph-Antoine-Jean, palatin et capitaine-général de Hongrie, I, 160.
- Alexandrine-Victoire, fille du duc de Kent, II, 263.
- Alexievna (Natalie), épouse de Paul I, empereur de Russie, I, 519, 520.
- Alexis-Frédéric-Chrétien, duc d'Anhalt-Bernbourg, I, 168; II, 513.
- Aliéri, poète, I, 413, 469.
- Alfonse I, roi d'Aragon, I, 226, 228, 231, 274, 275-278.
- Alfonse I, roi des Asturies, I, 235.
- Alfonse I, roi de Portugal, I, 273, 280, 281.
- Alfonse II, dit le Chaste, roi des Asturies, I, 235, 237.
- Alfonse III, dit le Grand, roi des Asturies, I, 236, 240.
- Alfonse II, roi de Portugal, I, 287, 288.
- Alfonse V, roi de Léon, I, 251.
- Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, I, 259, 260, 264, 266-268, 270, 271, 273, 276, 282.
- Alfonse III, VIII ou IX, roi de Castille, I, 285, 287, 288.

- Amélie IX, roi de Léon, I, 287, 288, 290.  
 Alphonse X, roi de Castille, I, 295-299, 304.  
 Alphonse XI, roi de Castille, I, 302.  
 Alphonse, fils de Raimond de Castille, I, 278.  
 Alphonse-Cabrera (D.), lieutenant-général, I, 344.  
 Alphonse-Ilenriquez, comte, puis roi de Portugal. *Voyez*  
 Alphonse I, roi de Portugal.  
 Alphonse Pérez de Guzman, gouverneur de Tarifa, I, 299.  
 Alphonse-Raimond, roi de Castille, I, 275, 278, 280, 281,  
 283.  
 Alger (le dey d'), II, 253.  
 Alix, général français, II, 85, 165.  
 Allemand, contre-amiral français, I, 45.  
 Allayne-Fitz-Herbert, ministre plénipotentiaire à Bruxelles,  
 I, 97.  
 Allix, colonel français, I, 165.  
 Almada, ambassadeur du Portugal près du Saint-Siège,  
 I, 379.  
 Al-Mansour, wali, I, 343.  
 Almodovar (comte, puis duc d'), ambassadeur d'Espagne  
 à Londres, I, 327, 336.  
 Almonddir, directeur des académies fondées par les Mau-  
 res d'Espagne, I, 247.  
 Alonzo de Aguilar (d'), seigneur castillan, I, 312.  
 Alopéus, ministre de Russie à Londres, II, 209, 373.  
 Alorna (le marquis d'), I, 383, 384.  
 Aloys de Lichtenstein (le prince), II, 81.  
 Alphonse II, duc de Ferrare, I, 477.  
 Alquier, plénipotentiaire français à Florence, II, 20.  
 Alsusiew (d'), général russe, I, 85.  
 Altenstein (M. d'), ministre des finances (Prusse), II, 499,  
 501, 506.  
 Althorpe (lord), membre de la Chambre des communes,  
 II, 219, 283.  
 Altohas (le Sage), I, 12.  
 Alton (d'), général, I, 145, 146; II, 81.  
 Alvares, chef de la compagnie d'agriculture des vignes du  
 Haut-Douro, I, 378.  
 Alvarez, ministre de la guerre (Espagne), I, 371.  
 Alvarez (don Martin), général espagnol, I, 328, 357.  
 Alvaro, général espagnol, I, 320.  
 Alvinzi (le feld-maréchal marquis d'), I, 60, 433-435, 454,  
 455, 472.  
 Alvinzy (le baron d'), propriétaire d'un régiment autri-  
 chien, II, 402.  
 Aly, pacha de Janina, II, 262.  
 Aly ben-Zeriah, célèbre musicien, I, 236.  
 Aly, khalife et gendre de Mahomet, I, 227, 274, 275, 282.  
 Aly, roi de Maroc, I, 275-278.  
 Aly, wali de Malaga, I, 315.  
 Aly Adid-ed-Daulah, roi de Murcie, I, 293, 294.  
 Aly-Attar, alcaïd, I, 314.  
 Aly, bey d'Égypte, I, 518.  
 Aly ben-Abou-Bekr, wali de Grenade, I, 278, 279.  
 Aly ben-Ahmed ben-Naser, prince du sang royal, I, 306.  
 Aly ben-Cacem, amiral, I, 284.  
 Aly ben-Ghania (le prince Al-Moravide), I, 285.  
 Aly ben-Ilanoud, gouverneur de Tanger, I, 253-255.  
 Aly ben-Mougheith, wali d'Afrique, I, 230, 231.  
 Aly ben-Yousouf, roi de Grenade, I, 292.  
 Amana, fille de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal,  
 I, 169.  
 Amar, député à la Convention, I, 46, 50, 51, 53.  
 Amar (Ant.), colonel espagnol, I, 358.  
 Amati (le chevalier Philippe), I, 511.  
 Ambreville (d'), sous-lieutenant, I, 344.  
 Ambroise, archevêque de Moscou, I, 518.  
 Ambrugeac (d'), chef de royalistes, II, 113.  
 Ameil (le maréchal-de-camp baron), II, 153.  
 Amélie (la princesse), tante de Georges III, roi d'Angle-  
 terre, I, 71.  
 Amélie de Saxe, épouse de Charles-Auguste-Chrétien, duc  
 de Deux-Ponts, I, 166.  
 Amélie de Saxe, épouse de Charles III, roi d'Espagne, I,  
 494.  
 Amélie, quatrième fille de Ferdinand IV, roi de Naples,  
 I, 495.  
 Amélie, fille de Georges III, roi d'Angleterre, II, 263.  
 Amélie, épouse du duc de Clarence, II, 258.  
 Amélie, fille de Charles-Christian, prince de Nassau-  
 Weilbourg, II, 485.  
 Amélie, fille de Gustave IV, roi de Suède, II, 489.  
 Amélie-Adélaïde-Louise, fille de Georges-Frédéric, duc de  
 Saxe-Meiningen, mariée au duc de Clarence, I, 179;  
 II, 263, 447.  
 Amélie-Augusta, épouse de Frédéric-Gunther, prince de  
 Schwarzbourg-Rudolstadt, I, 184; II, 484.  
 Amélie-Auguste, fille de Maximilien, duc de Bavière, II,  
 417, 419, 431.  
 Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, épouse du prince  
 d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, II, 494.  
 Amélie-Christine-Caroline, épouse de Charles-Egnon, prieur  
 de Furstenberg, I, 167.  
 Amélie-Éléonore, fille de Frédéric-Guillaume, prince de  
 Solms-Braunfels, I, 184.  
 Amélie-Éléonore-Sophie-Caroline, fille de Frédéric-Charles,  
 général danois, II, 488.  
 Amélie-Frédérique, veuve de Charles-Louis, prince héré-  
 ditaire de Bade, I, 167, 170; II, 401.  
 Amélie-Marie-Anne de Hesse-Hombourg, épouse de Guil-  
 laume, prince royal de Prusse, I, 171, 199; II, 463,  
 497, 513.  
 Amélie-Sophie, fille de Philippe, commandant de Rinfels,  
 I, 169.  
 Amerben-Amrou, gouverneur de Séville, I, 228, 229.  
 Amey, général, II, 517.  
 Amherst, colonel anglais, I, 73.  
 Amherst (lord), ambassadeur anglais près la Cour de Pé-  
 king, puis gouverneur-général des Indes, II, 253, 292.  
 Amingus ou Amanuge, vassal du duc de Waire, I, 225.  
 Ampzen (M. de Nugel d'), ministre de Hollande, II, 330.  
 Amrou, général, I, 234.  
 Anastase-le-Bibliothécaire, I, 223.  
 Anbar, officier maure, I, 253.  
 Anbiza ben-Chalain, I, 223.  
 Ancillon (M.), conseiller de légation (Prusse), II, 506,  
 508.  
 Andermatt, commandant des troupes helvétiques, II, 517-  
 519.  
 Andigné (d'), chef de royalistes, II, 7.  
 Andrada (Gomez Freire de), gouverneur de Rio Janeiro,  
 I, 377.  
 André, major, I, 92.  
 André (d'), ancien membre du Parlement de Provence, I,  
 27, 28.  
 André (de la Lozère), exilé, II, 6, 8.  
 André d'Anbrières, député, II, 169.  
 André-Terek de Szendre, gentilhomme hongrois, I, 170.  
 Andréoussy (le comte d'), II, 100, 101, 184, 186, 367, 419.  
 Andrieux, colonel français, I, 459; II, 6.  
 Anglés, ministre de la police générale (France), II, 90.  
 Angleséa (le marquis d'), grand-maitre de l'artillerie  
 (Angleterre), II, 311.  
 Angost (le chevalier d'), astronome, I, 509.  
 Angoulême (le duc d'), I, 4, 18, 54, 56, 67, 391; II, 10,  
 14, 18, 19, 32, 53, 84, 87, 94, 103-106, 113, 117,  
 118, 125, 132, 143, 146.  
 Angoulême (la duchesse d'), I, 4, 24, 132, 542; II, 53,  
 92, 93, 103, 132, 141, 144, 152, 218.  
 Anhalt (le prince d'), colonel au service de France, I,  
 180.  
 Anhalt (le prince d'), général au service de Russie, I,  
 522, 523.  
 Anhalt-Bernbourg (le comte d'), commandant de troupes  
 saxonnes, I, 178.  
 Anhalt-Pleiss (le prince d'), II, 49.  
 Ankarstrom, ex-enseigne des gardes bleues suédoises, I,  
 559.  
 Anker (P. K.), assesseur du tribunal suprême (Danemark),  
 I, 534.  
 Anne, fille de Georges II, roi d'Angleterre, princesse  
 douzière de Hollande, I, 131, 132, 133, 495.  
 Anne, fille du duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.  
 Anne-Amélie, née princesse de Brunswick-Wolfenbützel,  
 épouse du duc de Saxe-Weimar, I, 178.  
 Anne-Caroline, princesse de Nassau-Saunbrück, II, 489.  
 Anne-Charlotte Orzelska, fille naturelle du roi de Pologne,  
 I, 185.  
 Anne-Féodorovna, *Voyez* Julie-Henriette-Ulrique.  
 Anne-Frédérique, épouse du prince de la Lippe-Deudold,  
 I, 169.

- Anne-Pawlowna, fille de Paul I, empereur de Russie, I, 525, 528; II, 338, 495.
- Anne Sabine, fille du duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.
- Anne-Sophie, fille de François-Josias, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.
- Annibal, général carthaginois, I, 67.
- Anquetil, historien français, I, 12, 30.
- Anselme, archevêque de Hambourg, II, 458.
- Anselme, général français, I, 21, 392-394, 415.
- Ansemond, Goth de nation, commandant des villes de Nîmes et de Maguelonne, etc., I, 229.
- Anson (lord), I, 71, 73.
- An-tetten (M. d'), conseiller privé de Russie, II, 373.
- Anstruther, général anglais, II, 216.
- Anthouard, général français, II, 86.
- Antonia (Jérôme d'Ataide, comte d'), I, 378.
- Antoine (l'enfant dou), oncle du roi de Portugal, I, 378.
- Antoine (don), infant d'Espagne, II, 55.
- Antoine de Saxe (le prince), puis roi de Saxe, II, 440.
- Antoine-Albert, roi de Navarre, I, 325.
- Antoine-Victor (l'archiduc), II, 365.
- Antoniette-Ernestine-Amélie, fille de feu François, prince de Saxe-Saalfeld-Cobourg, II, 416, 448.
- Antoniette-Frédérique, fille du duc de Wurtemberg, II, 416.
- Antonmarcli, médecin de Buonaparte, II, 152, 153.
- Antonio (don), infant d'Espagne, I, 325, 341, 357, 365, 371; II, 240.
- Antonio-Barcelo (don), chef d'escadre, I, 328-330, 334, 335.
- Antonio Cordoba y Hétédia (don), lieutenant-général, I, 363.
- Antonio Despuig (don), archevêque de Séville, I, 368, 372, 373.
- Antonio Héredia (don), colonel, I, 365.
- Antonio Tomé (don), consul à Burgos, I, 335.
- Antraigues (le comte d'), chargé d'affaires de France à Venise, I, 464.
- Aoste (le duc d'). Voyez Victor-Emmanuel.
- Apodaca, vice-roi du Mexique, II, 127.
- Apodaca (don Ruiz de), commandant à l'île de la Trinité, I, 368.
- Aramon (le marquis d'), pair de France, II, 137.
- Aranda (le comte d'), lieutenant-général, I, 319-324, 339, 341, 347, 348, 354, 357, 362, 369, 401.
- Aranjod-Azaredo (M. d'), ministre de Portugal à Paris, I, 62, 385, 387.
- Arauco, ex-ministre de la république cisalpine, I, 443.
- Arberg (le comte d'), I, 146.
- Arbutnot, amiral anglais, I, 92, 94; II, 210, 211.
- Arcambald (d'), ordonnateur de l'armée française, I, 66.
- Arce (don Antonio de), commandant, I, 327.
- Arce (don Ramon Jos. de), archevêque de Saragosse, I, 369.
- Arch-Arnolt, médecin anglais, II, 153.
- Arçon (le chevalier d'), ingénieur, I, 9, 332, 333.
- Aremberg (le duc Louis d'), II, 374, 385.
- Aréna, général, I, 398.
- Aréna, jacobin, II, 15.
- Arétin (M. d'), célèbre bibliographe, II, 423.
- Arévalo (don Ant.), général, I, 336.
- Aïff, contre-amiral russe, I, 515.
- Argenson (M. d'), envoyé au quartier-général des trois monarches, le 1<sup>er</sup> juillet 1815, II, 376.
- Argental (le comte d'), I, 445.
- Argenteau (le comte d'), I, 400-402.
- Ataga (malame d'), dame de qualité portugaise, I, 385.
- Arias, maréchal-de-camp, I, 355, 356, 361-363, 366.
- Arignan (Costa d'), archevêque de Turin, I, 403, 404.
- Aristizabal (don Gabriel de), officier-général espagnol, I, 353, 366.
- Arjuzen (M. d'), grand-chambellan de Louis Buonaparte, II, 325.
- Arlande (d'), inventeur de ballons, I, 10.
- Armand-Bernard-Ernest-Georges, fils de Charles-Bernard de Weimar, I, 244.
- Arnfeld (le baron), général suédois, I, 523, 552-554, 559.
- Arnfeld (le baron), cousin du précédent, I, 559.
- Arndt, professeur de droit, II, 505, 507.
- Arnold, général américain, I, 94.
- Arriaga (don Ant.), corrégidor, I, 331.
- Arrighi, commissaire de Buonaparte en Corse, I, 65; II, 107.
- Arrizaga, général espagnol, II, 63.
- Arro (le comte d'), II, 427.
- Arthur O'Connor, membre du Directoire irlandais, I, 124.
- Artois (le comte d'). Voyez Charles X.
- Ascagna, l'un des chefs de la république de San-Marino, I, 476.
- Ascoli (le duc d'), I, 504.
- Aspuru, envoyé d'Espagne à Rome, I, 480.
- Assalto (le comte de l'), I, 341.
- Assas (le chevalier d'), I, 180.
- Asselin, officier français, I, 18.
- Astenbodt (le baron d'), ministre d'État, (Prusse), II, 506.
- Athalaric, roi wisigoth, I, 220.
- Atioli (le duc d'), I, 77.
- Aubert, détenu à Tarascon, II, 121.
- Aubert-Dubayet, commandant de Maïence, I, 44, 56.
- Aubon (M.), médecin, II, 372.
- Aubry, officier français, I, 53, 322, 394.
- Auchmuty (sir Charles), commandant anglais, II, 212, 233.
- Auckland (lord), ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne près des États-Généraux, I, 109-111; II, 204.
- Audouard, médecin français, II, 160.
- Auersberg (le prince d'), II, 367, 385.
- Auerstadt (M. d'), premier président pour la Prusse, II, 499.
- Aufder-Mauer, général suisse, II, 519.
- Auffenberg, général autrichien, I, 208.
- Augcreau, duc de Castiglione, I, 57, 59-62, 67, 355, 358-363, 401-403, 431, 433-435, 454, 455, 459; II, 15, 16, 38, 64, 76, 79, 82, 84, 86, 88, 91, 98, 321.
- Augier (d'), contre-amiral français, II, 135.
- Augusta de Saxe-Gotha, épouse de Frédéric-Louis, prince de Galles, I, 71.
- Augusta, sœur de Georges III, roi de la Grande-Bretagne, I, 75, 180.
- Augusta, fille de l'électeur de Hesse-Cassel, mariée au duc de Cambridge, II, 258, 261.
- Augusta, fille aînée du duc d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Augusta-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, II, 402.
- Augusta-Caroline-Sophie, fille de Henri XXIV, prince de Reuss-d'Ebersdorf, II, 449, 450.
- Augusta-Frédérique, fille de Frédéric-Louis, landgrave de Hesse-Hombourg, II, 492.
- Augusta-Frédérique-Espérance, fille de Henri XLIV, prince de Reuss, II, 486.
- Auguste II, roi de Pologne, I, 177.
- Auguste III, roi de Pologne, I, 177, 513.
- Auguste (le duc), grand-oncle du prince régnant de Brunswick, II, 483.
- Auguste, épouse d'Ernest-Gonthier, duc de Holstein-Augustbourg, II, 488.
- Auguste-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, I, 171.
- Auguste-Amélie, fille de Maximilien, roi de Bavière, mariée à Eugène-Beaubarnais, II, 45, 419, 431.
- Auguste-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, fille du duc de Cambridge, II, 263.
- Auguste-Caroline-Frédérique-Louise, fille aînée de Charles-Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, I, 173, 174.
- Auguste-Charlotte-Frédérique, épouse de Charles-Auguste-Philippe-Louis, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 169; II, 397.
- Auguste-Christian-Frédéric, duc d'Anhalt-Cœthen, I, 184; II, 486.
- Auguste-Ernest-Charles Jean-Léopold-Alexandre-Édouard, prince héréditaire de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 451.
- Auguste-Frédéric, duc de Sussex, fils de Georges III, roi d'Angleterre, I, 82; II, 179, 257, 258, 263.
- Auguste-Frédéric, duc de Saxe-Meinungen, I, 415.
- Auguste-Frédérique, épouse du prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin, I, 171; II, 494.

- Auguste-Guillaume, prince de Prusse, I, 134.  
 Auguste-Louis-Victor, fils du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld-Kohary, II, 450, 451.  
 Auguste-Sophie, fille de Georges III, roi d'Angleterre, I, 79; II, 63.  
 Auguste-Wilhelmine-Louise. *Voyez* Augusta, duchesse de Cambridge.  
 Augustin Goyénéta (don), colonel, I, 364.  
 Augustine d'Angleterre (la princesse), épouse de Charles-Guillaume, duc de Brunswick, II, 482.  
 Aumont (le duc d'), gentilhomme français, I, 357.  
 Auribeau (d'), auteur, I, 490, 492.  
 Austin (N.), héritier de Caroline-Amélie-Élisabeth, reine d'Angleterre, II, 217.  
 Autancourt, capitaine français, II, 36.  
 Autichamp (d'), chef de royalistes (France), I, 38; II, 3, 7, 165, 107, 111, 113.  
 Bacher, secrétaire d'ambassade (France), I, 204.  
 Bachmann, major suisse, I, 36.  
 Bachmann (le baron), commandant les troupes de la confédération suisse, II, 519, 520, 526, 527.  
 Bacon (François), baron de Vérulam, II, 305.  
 Bader (le docteur), II, 508.  
 Badevide (Henri de), comte de Holstein, II, 460.  
 Badis, roi de Grenade, I, 262, 263.  
 Bageron (le prince), II, 51, 70.  
 Balloul, général maure, I, 333, 334.  
 Bailli, président au tiers-état, I, 16-19, 21, 22, 47.  
 Bailly, médecin français, II, 160.  
 Baird (sir David), général anglais, II, 57, 58, 203, 217, 218.  
 Balbe (le comte Prosper de), I, 404, 407, 411, 413.  
 Balbe (M. de), membre d'une consulte tenue à Rome, II, 61.  
 Balbi, auteur, I, 376, 380.  
 Baldouin, archevêque de Hambourg, II, 460.  
 Balkin, prince de Tunis, I, 249, 250.  
 Ballestros, chef de parti espagnol, II, 66, 68.  
 Ballet, aide-de-camp de Buonaparte, I, 420.  
 Bancal, député à la Convention, I, 42, 56.  
 Bang, avocat danois, I, 534.  
 Bankes, membre de la Chambre des communes, II, 214, 225, 234, 284, 308.  
 Bar (M. de), membre de la commission centrale de Maïence, II, 480.  
 Baragucy-d'Hilliers. *Voyez* Hilliers.  
 Barbanègre, général français, II, 119.  
 Barbarigo (Augustin), inquisiteur d'état à Venise, I, 464.  
 Barbaroux, député à la Convention, I, 39.  
 Barbé-Marbois (le marquis de), pair de France, II, 6, 23, 83, 119, 128, 131, 137, 170.  
 Barbentane (Puget), général français, I, 350, 351.  
 Barbou, général français, II, 15.  
 Barbuda (Martin de), auteur, I, 307.  
 Barcelo (don Antoine), lieutenant-général espagnol, I, 509.  
 Barclay de Tolly (le comte), II, 70, 71, 72, 79, 81.  
 Barentin (de), garde des sceaux, I, 15, 16.  
 Barère, membre de la Convention, de laquelle il devint président, I, 39, 40, 43, 51, 53, 415; II, 6.  
 Bargrani (César), membre d'une commission à Milan, I, 443.  
 Baring, banquier anglais, II, 131, 133, 136, 264, 283, 301, 302, 308.  
 Barkal (le prince), I, 244.  
 Barlow (sir Georges), gouverneur de l'Inde, II, 294.  
 Barnave, député aux États-Généraux (France), I, 16, 28, 30, 30, 40, 47.  
 Barnes, gouverneur de l'île de Ceylan, II, 262.  
 Barolo, médecin, I, 398.  
 Barral, archevêque de Tours, I, 490.  
 Barras, membre de la Convention, I, 9, 48, 50, 56, 62, 63, 67, 69, 70, 395, 404, 470.  
 Barrington (le vicomte), amiral, I, 71, 89, 96.  
 Barrins (de), auteur, I, 353.  
 Barrois, colonel français, II, 35.  
 Avaray (le comte d'), I, 27; II, 17, 18, 39.  
 Avellino (Pévêque d'), I, 503.  
 Aveyro (Joseph Mascarenhas, duc d'), I, 378.  
 Avril, général français, II, 7.  
 Awe-berg, général autrichien, I, 412.  
 Axel (le baron), gentilhomme suédois, I, 541.  
 Aylestord (le comte de), II, 288.  
 Aymar, agent de la république française à Malte, I, 509.  
 Ayoub ben-Amer, général maure, I, 264.  
 Ayoub ben-Habib, général maure, I, 220, 221.  
 Azanza (don Miguel-Joseph d'), ministre de la guerre (Espagne), I, 325, 363, 366, 373, 374.  
 Azara (le chevalier de), diplomate espagnol, I, 156, 487, 488, 491; II, 181.  
 Azara (don Fray Eustache d'), évêque d'Yrica, I, 370.  
 Aziz ben-Aly; premier vizir de Mohammed II, I, 298.  
 Azzaloni, ecclésiastique, I, 483.  
 Barry (madame du), maîtresse de Louis XV, I, 2, 3, 6.  
 Bart (Jean), amiral français sous Louis XIV, II, 470.  
 Barthélemy, sénateur, puis vice-président honoraire de la Chambre des pairs (France), I, 55, 62, 203, 263, 364, 401; II, 6, 31, 136, 137, 521, 522.  
 Bartole, auteur, I, 381.  
 Barutell (don Fr.), brigadier espagnol, I, 354, 356.  
 Basch, contre-amiral, II, 324.  
 Baschar Al-Kalbi, wali d'Afrique, I, 228.  
 Basedow, directeur du *Philanthropinum* de Dessau, I, 183.  
 Bassange, joaillier, I, 11.  
 Bissano (le duc de). *Voyez* Marct.  
 Basseville (Hugau de), secrétaire de la légation française à Rome, I, 40, 469, 490.  
 Bastard de l'Étang (le comte de), pair de France, II, 144.  
 Bastelica (Ottavide), émissaire de Buonaparte en Corse, II, 106.  
 Basterrèche, négociant à Paris, I, 387; II, 162.  
 Bataglia (Nicolas), sénateur vénitien, I, 452, 453, 456, 465.  
 Batenburg, colonel, II, 324.  
 Bath et Wells (l'évêque de), II, 290.  
 Bathurst, pair d'Angleterre, I, 80, 88, 89; II, 153, 224, 285, 289, 294, 307.  
 Bathurst (M. Brugge), président du contrôle (Angleterre), II, 270.  
 Batz (le baron de), I, 43.  
 Baudin, capitaine de vaisseau français, II, 36.  
 Baudrilet, ami du général Berton, II, 162.  
 Bauer, général russe, I, 516.  
 Baufls, conspirateur, II, 165.  
 Baugeman-Huissens (M.), chancelier de la maison du roi de Hollande, II, 329.  
 Baunel, général, I, 363.  
 Bausan, capitaine de vaisseau, II, 63.  
 Baustel, général prussien, II, 504.  
 Bavière (la duchesse de), II, 414.  
 Bavoux, juge au tribunal de première instance de Paris, II, 139, 140.  
 Bay, membre du gouvernement suisse, I, 203, 209.  
 Bayle (Pierre), auteur, II, 363.  
 Bayle, membre de la Convention, I, 395.  
 Bayona (le prince de), II, 298.  
 Bazancourt, colonel français, II, 35.  
 Bazire, membre du Comité de surveillance à Paris, I, 32, 37.  
 Beauchamp (le comte de), pair d'Angleterre, II, 266.  
 Beauchamp (Alfonse de), auteur de la vie de Louis XVIII, II, 14.  
 Beaufort (le duc de), II, 266, 342.  
 Beauharnais (le comte de), président de l'Assemblée nationale (France), I, 28; II, 387.  
 Beauharnais (madame de). *Voyez* Joséphine.  
 Beauharnais (Eugène). *Voyez* Eugène (le prince).  
 Beauharnais (Stéphanie de), mariée au grand-duc de Bade, II, 387, 389.  
 Beaulien (le comte de), général au service d'Autriche, I, 57-59, 161, 402, 403, 416, 431-433, 453, 454, 470.  
 Beaumarchais, auteur, I, 37, 338.  
 Beaumetz, membre du Directoire, I, 31.

## B

- Beaumont, général, I, 59.  
 Beaupoil, commandant de Gènes, I, 426, 458.  
 Beauregard (le marquis Costa de), I, 403.  
 Beaurepaire, commandant de Verdun, I, 36.  
 Beausséjour, député, II, 148, 163.  
 Beausset, chef d'escadre, I, 329.  
 Beauteville (le chevalier de), ambassadeur de France en Suisse, I, 211.  
 Beauvais (l'évêque de), I, 37.  
 Beauvais, membre de la Convention, I, 395.  
 Beauvau (le prince de), I, 6, 320.  
 Bécard, officier français, I, 18.  
 Beccaria (le marquis), auteur, I, 326.  
 Beccatini, auteur, I, 487.  
 Bechwith, général anglais, II, 59, 227.  
 Becker, général au service de France, II, 48, 114, 115, 117.  
 Becker, membre du gouvernement hollandais, II, 322.  
 Becker, homme de lettres, II, 365.  
 Becquet, député à l'Assemblée législative (France), I, 32.  
 Becquey, membre de la Chambre des députés, II, 142.  
 Bedford (le duc de), I, 74, 75, 79, 320; II, 199, 205.  
 Bédoch, député, II, 95.  
 Becalerts, membre d'une commission, II, 359.  
 Bégué, pétitionnaire, II, 160.  
 Béguinot, général, II, 332.  
 Behrman, conseiller privé (Prusse), II, 508.  
 Bekker, capitaine de vaisseau, II, 358.  
 Béla, général prussien, II, 48.  
 Bélair, général, II, 66.  
 Belbis (don Valentin de), I, 356, 360.  
 Bellart, avocat, II, 20, 165.  
 Bellart, membre de la Chambre des députés, II, 99, 125, 126, 142, 144, 148, 150.  
 Bellecombe, gouverneur de Pondichéry, I, 10.  
 Bellecroix, habitant de l'île de Sainte-Hélène, II, 120.  
 Bellegarde (le comte de), feld-marschal autrichien, I, 66, 209, 400, 410, 435, 441, 443, 444, 456, 476, 486; II, 2, 16-18, 81, 245, 361, 365-368, 373, 425.  
 Bellesnay (le comte de), II, 380.  
 Belleville, ministre de France à Gènes, I, 424-426, 471.  
 Belliard, général français, II, 10, 21, 23, 87, 178.  
 Bellingham, meurtrier de M. Perceval, ministre anglais, II, 235.  
 Bellune (le duc de). Voyez Victor.  
 Belluzi (Jean-Baptiste), l'un des chefs de la république de San-Marino, I, 477.  
 Belsunce (le comte de), I, 19.  
 Ben-Ayadh, général maure, I, 279.  
 Ben-Ishak, gouverneur de Santarem, I, 245.  
 Ben-Khozey, gouverneur de Jaen, I, 280.  
 Ben-Mohammed, chef des Al-Mohalades, I, 295.  
 Ben-Moussa, gouverneur de Malaga, I, 315.  
 Ben-Obeïd, wali, I, 295.  
 Ben-Seradj, général maure, I, 310, 311.  
 Ben-Thaher, wali de Murcie, I, 261.  
 Ben-Yebrouk, meurtrier, I, 289.  
 Bénardière, membre d'une négociation, II, 108.  
 Beuder, général, I, 159.  
 Bénévent (le prince de). Voyez Talleyrand-Périgord.  
 Bénézech, ministre de l'intérieur (France), I, 56; II, 6.  
 Bénélawski, ecclésiastique, I, 488.  
 Béningsen, général russe, II, 51, 79, 474.  
 Bénéwiski (le comte), I, 515.  
 Benjamin Constant, membre de la Chambre des députés, II, 6, 19, 113, 132, 139, 140, 142, 147, 148, 151, 155, 158, 161, 163, 166, 171, 376.  
 Bennet (M.), membre du Parlement d'Angleterre, II, 301.  
 Benoist, membre de la Chambre des députés, II, 144, 150.  
 Benoît, ministre de Prusse en Pologne, I, 190.  
 Benoît V, pape, II, 459.  
 Benoît VIII, pape, I, 507.  
 Benoît XIV, pape, I, 376, 378, 381, 478-481, 485, 486.  
 Beno-Scholheid (la famille de), I, 268.  
 Bentheim Steinfurth (le prince de), II, 385.  
 Bentinck (lord), général, II, 237, 241, 242, 245, 247, 251, 270.  
 Benzeltierna, officier suédois, I, 541.  
 Bérar (le radjah du), II, 189, 194.  
 Bérard, conspirateur, II, 154.  
 Bérenger I, comte de Barcelonne, I, 261, 265, 266, 267.  
 Bérenger-Raymond II, comte de Barcelonne, I, 272.  
 Bérenger, député au Conseil des Cinq-Cents, I, 2, 5, 112, 114.  
 Bérenger (le comte de), pair de France, II, 137.  
 Bérésford, général anglais, II, 68, 87, 91, 210, 212, 220, 226, 232.  
 Berg (le duc de). Voyez Murat.  
 Bergame (Alessandri de), membre du Corps législatif de Milan, I, 436.  
 Bergami (Barthélemi), courrier de la reine d'Angleterre, II, 265, 268.  
 Berger, médecin de Christian, roi de Danemarck, I, 533, 535.  
 Bergier, ecclésiastique, I, 486.  
 Berg-op-Zoom (le marquis de), II, 315.  
 Bergoz, capitaine d'un régiment de la république de Berne, I, 398.  
 Bermude, roi de Léon, I, 232.  
 Bernadotte, prince de Ponté-Corvo, I, 59, 61, 435, 455, 464; II, 12, 38, 43, 44, 47-49, 51, 53, 57, 61, 63, 66, 67, 70, 85, 419, 434, 437.  
 Bernard, premier chef de Saxons, élevé à la dignité électorale, II, 438.  
 Bernard-Éric-Freund, duc de Saxe-Meinungen, I, 179; II, 444, 447, 449.  
 Bernard Galvez (don), vice-roi de Cuba, I, 94, 328-332, 334, 335, 354, 371.  
 Bernardi, membre d'une commission, I, 413.  
 Bernardo del Campo (le chevalier don), ministre espagnol, I, 338.  
 Berneis (Alexandre), vice-président du Corps législatif (France), II, 480.  
 Bernhard I, gouverneur de Hambourg, II, 459.  
 Bernhard II, gouverneur de Hambourg, II, 459.  
 Bernier, ecclésiastique, II, 22.  
 Bernis (le cardinal de), I, 156, 479, 480, 482, 485, 488, 490.  
 Bernstorff (le comte J.-H.-E.), ministre danois, I, 530, 531, 535.  
 Bernstorff (le comte de), neveu du précédent, ministre des affaires étrangères (Danemarck), I, 535-537, 539, 540, 542.  
 Bernstorff (Chr.-G., comte de), fils du précédent, ministre des affaires étrangères (Danemarck), I, 542, 543; II, 168.  
 Bernstorff (le comte Joachim de), chargé du portefeuille des affaires étrangères (Danemarck), II, 208.  
 Bernstorff (le comte de), ministre, député de la Prusse au congrès de Vienne, fils aîné du ministre célèbre de Danemarck, II, 380, 381, 508, 510.  
 Berri (le duc de), I, 4, 18, 54, 57, 60, 68, 301; II, 14, 19, 32, 93, 94, 101-103, 122, 124, 128, 144, 145, 147, 189.  
 Berri (madame la duchesse de), I, 4; II, 122, 124, 132, 141, 143, 145, 149.  
 Berruyer, commandant français, I, 41.  
 Berte-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, fille du landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, II, 397.  
 Bethier (M.), intendant de Paris et gendre de Foulon, I, 19.  
 Berthier (Alexandre), prince de Neufchâtel et duc de Wagram, I, 54, 68, 69, 375, 412, 423, 424, 427, 431, 438, 439, 472, 491, 492; II, 1, 8, 9, 11, 12, 14, 38, 46, 52, 58, 65, 149, 370, 523.  
 Bertin, secrétaire d'État sous Louis XVI, I, 4.  
 Bertin, commissaire à la suite de l'armée navale de France, destinée pour Gènes, I, 415.  
 Bertolio, ambassadeur de la république française à Rome, I, 474.  
 Berton, général français, II, 158, 159, 162-166.  
 Bertrand (le général comte), grand-maréchal du palais impérial, II, 77, 79-81, 97, 98, 101, 114, 152, 153, 156.  
 Bertrand de Molleville, ministre de la marine sous Louis XVI, I, 32, 36.  
 Bervick (le duc de), I, 343.  
 Besborodsko (le prince), chancelier de l'empire de Russie, I, 510.  
 Béserval (le baron de), I, 17-19, 22.  
 Beskedorff, conseiller privé (Prusse), II, 508.

- Bessière, duc d'Istrie, II, 38, 43, 49, 56, 60, 73, 77.  
 Bestoucheff, banni par Elisabeth de Russie, I, 513.  
 Béthencourt, général, I, 412.  
 Béthisy (le comte de), émigré, I, 46.  
 Beagnot, conseiller d'État (France), II, 53, 90, 93, 96, 125, 129, 130.  
 Beume (M.), chef du département de la justice (Prusse), II, 501.  
 Beurnonville, général français, I, 39-42, 56; II, 29, 83, 89, 124, 127.  
 Bévau, général français, I, 363.  
 Bexley (lord), secrétaire d'État (Angleterre), II, 311.  
 Beyme (de), ministre d'État (Prusse), II, 506.  
 Bianchi, général autrichien, II, 88, 108, 373.  
 Bibikow, général russe, I, 519.  
 Birkerton (sir R.), amiral anglais, I, 375; II, 179.  
 Bielke (le baron Thore), conspirateur suédois, I, 559.  
 Bigarré, général français, II, 113.  
 Biggs (M.), rapporteur de l'administration coloniale (Angleterre), II, 278.  
 Bignon (le baron), membre de la Chambre des députés, II, 115, 139, 153, 155, 156, 160, 161, 163.  
 Bignon, ministre de France près l'électeur de Hesse-Cassel, II, 392.  
 Billaud-Varennes, membre du Comité de salut public, I, 37, 50, 51, 53.  
 Bille, capitaine de vaisseau danois, I, 542.  
 Billiter, député suisse, I, 208.  
 Binder (le baron de), ministre d'Autriche à la Cour des Pays-Bas, II, 246.  
 Birago, ministre de la république cisalpine, I, 443.  
 Biran (Maine de), membre du Corps législatif, II, 82.  
 Birch (W.), constable de Stokport, II, 261.  
 Biren, duc de Curlande, I, 513.  
 Biron (le duc de), I, 24, 41, 394-396.  
 Bizanet, député, II, 112.  
 Bizanet, général français, II, 88, 330.  
 Blacas (le comte de), II, 381, 383. C'est le même que Blacas-d'Anlps (le marquis de), II, 102, 128.  
 Blacke, général espagnol, II, 62, 69.  
 Blackwell, citoyen hambourgeois, II, 473.  
 Blanchard, aéronaute, I, 10.  
 Blanchard, auteur, I, 493.  
 Blanco (don Fr.), colonel des miquelets, I, 363.  
 Blanco, évêque de Léon, I, 371.  
 Blaney (lord), général, II, 226.  
 Blanqui, député de Nice, I, 393.  
 Bleck, professeur à l'université de Berlin, II, 503.  
 Blénac, officier français, I, 320.  
 Blücher (le maréchal prince), II, 48, 79-81, 84-88, 109, 110, 113-116, 249, 250, 336, 437, 484, 503, 504, 512.  
 Bocage (le bailli de), ministre de France à Malte, I, 506.  
 Boccardi, ministre plénipotentiaire de Gênes à Paris, I, 422, 427, 428.  
 Boel (M.), ministre des relations extérieures (Hollande), II, 328.  
 Boel (M. W. F.), ministre de l'intérieur (Hollande), II, 330.  
 Boerhaave, savant, I, 133.  
 Boers (M.), membre de l'académie hollandaise, II, 327.  
 Bogin (le comte de), secrétaire d'État (Sardaigne), I, 388.  
 Bohmer, joaillier, I, 11.  
 Bohom, général portugais, I, 326.  
 Bohorques (don Joseph Alvarez de), I, 366.  
 Boisgelin (Louis), auteur, I, 512.  
 Boisguy, chef de royalistes, II, 7.  
 Boisheuil (le chevalier de), II, 18.  
 Boisjolin (de), membre du Tribunal, II, 6.  
 Boisière (de la), sous-préfet de Montclémar, II, 104.  
 Boissy - d'Anglas (le comte de), pair de France, I, 53, 54; II, 6, 8, 111, 137.  
 Boissy (de), auteur du Précis de l'histoire d'Espagne, I, 353.  
 Bombelles (le comte de), ambassadeur de France à Venise, I, 450.  
 Bombelles (M. de), ministre d'Autriche près le roi de Naples, II, 381.  
 Bon, général français, I, 67, 363.  
 Bonald (de), membre de la Chambre des députés, II, 124, 150, 156, 161, 162.  
 Bonami, auteur, I, 498.  
 Bonami, conseiller vénitien, I, 511.  
 Bonaparte. *Voyez* Buonaparte (Napoléon).  
 Bondy (de), envoyé par le gouvernement provisoire aux alliés (France), II, 115.  
 Boniface IX, pape, II, 475.  
 Bonnay (le marquis de), II, 39.  
 Bonneau, émigré français, I, 400.  
 Bonnet, avocat, II, 38, 147.  
 Bonnet, général français, II, 71.  
 Bonneto (don J.-B.), lieutenant-général, I, 328, 329.  
 Bonnier, ministre de France à Lille, I, 63, 67.  
 Bonstetten, savant, II, 523.  
 Borda, auteur, I, 357.  
 Bordeaux Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois (duc de), I, 4; II, 149, 152.  
 Bordeaux (l'archevêque de), I, 17; II, 20.  
 Bordesoulle (le comte de), pair de France, II, 120, 170.  
 Borghèse (le prince Camille), beau-frère de Buonaparte, II, 46, 54.  
 Borghèse (le chevalier), ministre plénipotentiaire sarde près Buonaparte, I, 437.  
 Borjes, sous-officier, II, 165.  
 Boringdon, pair d'Angleterre, II, 235.  
 Borja, amiral, I, 343, 349.  
 Borlase Warren (sir), chef d'escadre, I, 117; II, 178.  
 Boromé (Saint-Charles), I, 482.  
 Borsicri, ecclésiastique, I, 437, 443.  
 Bortpore (le rajah de), II, 197.  
 Bosc (le comte de), envoyé de l'électeur de Saxe près Buonaparte, II, 49.  
 Boseaven, amiral, I, 379.  
 Bosredon-Rausijat, commandeur de l'ordre de Malte, I, 508, 511, 512.  
 Bossi, citoyen de Turin, I, 408, 409, 413.  
 Botta, membre d'une commission (Sardaigne), I, 413.  
 Botton, membre du gouvernement sarde, I, 408.  
 Bouchage (le vicomte de), ministre de la marine (France), II, 119, 124, 128.  
 Boucher, aéronaute français, I, 335.  
 BouDET, général français, II, 25-27, 32, 61.  
 Bougainville, vice-amiral français, I, 9, 338.  
 Bouhours, auteur, I, 339.  
 Bouillé (le marquis de), gouverneur de la Martinique, I, 7-9, 25, 27-29, 94, 96, 334.  
 Bouillierie (le baron de la), membre de la commission de surveillance dans les départements où se trouvaient les troupes étrangères (France), II, 116.  
 Bouillon (le duc de), I, 170.  
 Boulay, membre du Conseil d'État (France), II, 6, 100, 112.  
 Bouligny (le chevalier de), chargé d'affaires d'Espagne à Constantinople, I, 373.  
 Boulouge (l'abbé), évêque de Troyes, pair de France, II, 166.  
 Boundi (le rajah de), II, 258.  
 Boundola (le général Maha), II, 292.  
 Bouquet, colonel au service d'Angleterre, I, 76.  
 Bouquet, commissaire des guerres (France), I, 459.  
 Bourbon (la maison de), II, 265.  
 Bourbon (le duc de), I, 3, 6, 10, 44, 333, 334, 370; II, 19, 35, 92-94, 105, 189.  
 Bourbon (la duchesse de), I, 370; II, 157.  
 Bourbotte, chef de séditieux, I, 53.  
 Bourc (le comte), pair de France, II, 170.  
 Bourdeau, membre de la Chambre des députés, II, 148.  
 Bourdon, membre du Comité de sûreté (France), I, 53; II, 1.  
 Bourdonnaye (de la), général français, I, 38, 40; II, 127, 137, 144, 150, 154, 159, 162, 168, 170, 172.  
 Bourgoing (le chevalier de), auteur, I, 333, 347, 349, 354, 369, 493.  
 Bourienne, ministre d'État (France), II, 99, 473.  
 Bourmont (le comte de), chef de royalistes (France), II, 3, 7, 100, 171.  
 Bourne (M. W. Sturges), secrétaire d'État (Angleterre), II, 311.  
 Bournonville, général français, II, 317.  
 Bouthillier (le comte de), préfet du Var, II, 98.  
 Bouton, ancien courrier, II, 145.  
 Bouvet, général français, II, 28.  
 Bouville (de), membre de la Chambre des députés, II, 150.  
 Boyer, aide-de-camp du général Duhesme, I, 69.

- Boyer (M. l'abbé), auteur, I, 490.  
 Bozenhard, consul général d'Allemagne en Suède, I, 554.  
 Bozzaris (Marco), célèbre grec, II, 431.  
 Bradshet, colonel anglais, I, 76.  
 Braem (G.-A.), membre du département de la guerre (Danemark), I, 534.  
 Bragançe (Jean de), duc de Lafœns, I, 384, 385.  
 Bragançe (la maison de), II, 70.  
 Bralé (le comte), membre d'une conspiration, I, 554, 559.  
 Brancadoro, ecclésiastique, I, 492.  
 Brancforté (le marquis de), I, 336, 354, 372.  
 Brancforté (la marquise de), I, 347.  
 Branconi (la comtesse de), maîtresse de Charles-Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbùttel, I, 180.  
 Brand, membre de la Chambre des communes, II, 206.  
 Brandestein (M. de), président de la régence du duché de Mecklenbourg-Schwerin, II, 491.  
 Brandt, directeur des spectacles de la Cour de Danemark, I, 531-534.  
 Branings (M. F.), architecte hydraulique, II, 325.  
 Brank (l'amiral), II, 315.  
 Branzen (G.), ambassadeur de Hollande à Paris, II, 326.  
 Branciforté (Jean-Ange), *Voyez* Pie VI.  
 Braschi-Onesti (Louis), neveu de Pie VI, I, 487.  
 Bray (le chevalier de), membre de l'ordre de Malte, I, 510.  
 Brayda, conseiller du gouvernement (Sardaigne), I, 413.  
 Brayer, lieutenant-général français, II, 88, 99-101, 103, 153.  
 Bredal (le lieutenant-général), II, 337.  
 Breitenbach (le colonel), II, 180.  
 Brennier, général français, II, 68, 232.  
 Brésil (le prince de), I, 488.  
 Bretteuil (le baron de), ministre de la maison du roi (France), I, 13, 18, 134.  
 Brézé (le marquis de), grand-maître des cérémonies sous Louis XVI, I, 16.  
 Bribes, adjudant-général français, II, 7.  
 Brice, colonel, II, 349.  
 Briche, lieutenant-général français, II, 137.  
 Bridport (lord), chef d'escadre, I, 117.  
 Brienne (le comte de), archevêque de Toulouse, I, 13-15.  
 Brignolé (Jacques), doge de Gènes, I, 421; II, 42.  
 Brigode (le comte de), pair de France, II, 127.  
 Brillane (le bailli de la), I, 509.  
 Brion (l'amiral), II, 346.  
 Briot, révolutionnaire de la Franche-Comté, I, 208.  
 Brisbane, capitaine d'escadre, II, 211.  
 Briassac (le duc de), commandant de la garde de Louis XVI, I, 32, 37, 180.  
 Brissot, révolutionnaire, I, 28, 30-32, 34, 40, 159, 214.  
 Bristol (le comte de), ambassadeur de la Grande-Bretagne à Madrid, I, 72, 79, 320.  
 Brito (le chevalier de), ambassadeur portugais à Paris, II, 128.  
 Brockausen (de), ministre d'État (Prusse), II, 506.  
 Broe, grand-maréchal du palais (Hollande), II, 326.  
 Broglie (Victor-François, duc de), maréchal de France, I, 17, 18, 180, 182; II, 482.  
 Broglie (le maréchal-de-camp prince de), II, 120.  
 Broglie (le duc de), pair de France, II, 127.  
 Broglie (M. de), évêque de Gand, II, 337, 338, 341-343, 347, 348.  
 Broke, capitaine anglais, II, 243.  
 Brook, général anglais, II, 238.  
 Brottier (l'abbé de), I, 62.  
 Brougamb, membre du Parlement d'Angleterre, II, 236, 251, 257, 264, 266-268, 273, 274, 279, 280, 283, 284, 286, 293-297, 301, 302, 306, 311.  
 Broussier, général français, II, 62.  
 Brown, général américain, II, 248.  
 Brownrigge (sir R.), gouverneur de l'île de Ceylan, II, 252.  
 Bruce, commandant l'île de Sudbeverland, II, 329.  
 Brue, conspirateur, II, 157.  
 Brueys, amiral français, I, 65, 419, 511; II, 33, 38.  
 Bruges (Jean de), célèbre pirate, II, 465.  
 Bruhl (le comte de), I, 177.  
 Brinne, général français, I, 64, 68, 206, 207, 406, 413, 438-440, 444, 475, 476; II, 6-8, 13, 15-18, 38, 52, 113, 118, 151, 319, 320, 321, 361.  
 Brune (la maréchale), II, 151.  
 Brunet, général français, I, 60, 394-397; II, 29.  
 Brunet, adjoint du maire de Mâcon, II, 101.  
 Brunetti, membre de la république cisalpine, I, 440.  
 Brunswick-Oëls (le duc de), II, 500.  
 Brunswick-Wolfenbùttel (le duc Louis de), gouverneur du jeune prince de Hollande, I, 132-134.  
 Brunt (John-Thomas), cordonnier, II, 263, 264.  
 Bryères, général français, II, 72.  
 Bruys de Charly (M.), l'un des magistrats de Mâcon, I, 19.  
 Bubna (le général comte de), II, 81, 83, 84, 373, 382.  
 Buckinghamshire (le comte de), chancelier du duché de Lancaster, II, 194, 196.  
 Buckingham (le marquis de), vice-roi d'Irlande, I, 106; II, 53, 252, 266.  
 Buffon, auteur français, I, 338.  
 Buguet, général français, II, 6.  
 Bulgakow, ambassadeur russe à Constantinople, I, 522.  
 Bulon, écuyer de Christian, roi de Danemark, I, 536.  
 Bolow, premier gentilhomme du prince royal de Danemark, I, 558.  
 Bulow (le général comte de), II, 80, 83-85, 87, 110, 116, 272, 330, 506, 550.  
 Bulow (M. de), conseiller d'État (Prusse), II, 502, 506, 508.  
 Bumann, député de Fribourg, I, 437, 438.  
 Buonaparte (Charles-Louis-Napoléon), fils de Louis Buonaparte, II, 329.  
 Buonaparte (Jérôme), roi de Westphalie, II, 41, 49, 52, 53, 64, 88, 113, 392, 415, 482, 498.  
 Buonaparte (Joseph), roi d'Espagne, I, 64, 444, 491, 504; II, 14, 18, 19, 22, 27, 37, 39, 40, 45, 46, 52, 55-58, 70, 71, 77, 84, 88, 89, 97, 108, 109, 181, 202, 217, 396.  
 Buonaparte (Louis), roi de Hollande, II, 37-40, 46, 47, 52, 63, 65, 69, 88, 325, 328, 329, 348, 376.  
 Buonaparte (Lucien), consul, I, 70, 387, 476; II, 5, 17, 20, 24, 29, 111, 112.  
 Buonaparte (Napoléon), premier consul, puis empereur des Français, I, 47, 56-61, 63-70, 125, 126, 161, 162, 198, 201, 203, 204, 208, 209, 214, 215, 268, 371, 375, 401-406, 409, 411-413, 416, 417, 419-424, 427-429, 431-439, 443-447, 452-462, 464-466, 470-472, 475, 478, 491, 496, 504, 505, 511, 512, 529; II, 1, 2, 4-7, 9, 11-19, 22-26, 28-32, 97-118, 120, 121, 134, 139, 146, 149, 152, 153, 156, 158, 169, 176, 178-181, 183, 184, 197, 200, 202, 204, 207, 209, 210, 213-215, 217, 218, 221, 236, 237, 239, 241, 242, 244, 245, 249, 251, 252, 278, 281, 317, 321, 328, 330, 336, 337, 364-366, 369, 376, 373-379, 383, 387, 392-394, 399, 402, 405, 409, 410, 419-421, 430, 431, 433-435, 437, 445, 446, 450, 474, 477, 480, 482, 484, 490, 491, 497, 498, 500-505, 509, 510, 515-522, 524-526.  
 Buonaparte (Napoléon-Louis), fils de Louis Buonaparte, II, 54, 329.  
 Buonarrotti, commandant de Loano, I, 416.  
 Buoncampagni (le cardinal), I, 509.  
 Burchard, archevêque de Hambourg, II, 460.  
 Burdett (sir Francis), membre de la Chambre des communes, II, 183, 225, 254, 260-277, 278, 294, 295, 297, 303, 310, 311.  
 Bureau de Puzy, prisonnier de guerre, I, 63.  
 Burghersh (lord), ministre anglais, II, 251.  
 Burgos (l'archevêque de), II, 56.  
 Burgoyne, général anglais, I, 73, 84, 87, 93, 320.  
 Burita (la comtesse de), II, 59.  
 Burke, membre de la Chambre des communes, I, 88, 90-93, 96, 102, 103, 106, 107, 109; II, 235.  
 Busca (le cardinal), I, 491.  
 Bussy (le comte de), I, 10, 71, 72.  
 Bussy (le commandeur de), II, 186.  
 Bustamante (don Jos.), capitaine de vaisseau, I, 359, 361.  
 Bute (le comte de), pair d'Écosse, I, 71, 73-75, 77.  
 Bute (lord), fils du précédent, envoyés d'Angleterre près la Cour de Sardaigne, I, 399.  
 Butéra (le prince de), chambellan du roi des Deux-Siciles, II, 381.

- Buxhefden, général russe, I, 525.  
 Buxton (M.), membre du Parlement d'Angleterre, II, 283, 284.  
 Caballéro (don Geronimo), ministre de la guerre (Espagne), I, 356.  
 Caballéro (don Jos.-Ant.), fiscal du Conseil de la guerre (Espagne), I, 356, 371.  
 Cabanis, sénateur (France), II, 5.  
 Cabarrus (le comte de), directeur-général de la banque d'Espagne, I, 333, 336, 338, 343, 347, 348, 366, 368, 369, 370, 374.  
 Cacem, fils de Yousouf, I, 229-231.  
 Cacem, fils d'Abd-allah, I, 285.  
 Cacem, frère d'Abd-allah, roi de Cordoue, I, 241.  
 Cacem I, prince Edrisside, I, 253-255.  
 Cacem II, roi de Malaga, I, 262.  
 Cadore (le duc de). *Voyez* Champagny.  
 Cadoudal (Georges), l'un des chefs de l'armée vendéenne, II, 35, 36, 38.  
 Caernarvon (lord), pair d'Angleterre, II, 294, 295.  
 Caetan (le frère Ignace de), I, 385.  
 Caffé, médecin français, II, 165, 166.  
 Cagigal (don Fr.), lieutenant-général, I, 320.  
 Cagigal (don J.-Manuel), lieutenant-général, I, 350.  
 Cagigal (don Manuel), colonel, I, 359.  
 Cagigal, maréchal-de-camp, I, 371.  
 Cagliostro, charlatan, I, 12.  
 Caïetano Soler (don), directeur de la secrétairerie des finances (Espagne), I, 370, 371.  
 Caillard, plénipotentiaire de la république française près l'électeur de Bavière, II, 23.  
 Caïm-Biarm-Allah, fils d'Obeid-Allah, I, 245.  
 Caïs, frère du roi de Grenade, I, 303.  
 Calcraft (M.), membre de la Chambre des communes, II, 301.  
 Calder (Robert), amiral anglais, II, 179, 196.  
 Calépia, député italien, II, 41.  
 Calkoën (M.), membre du Corps législatif (Hollande), II, 327.  
 Callen (M. Vander), ministre du commerce et des colonies (Hollande), II, 330.  
 Calonne (C.-A. de), ministre des finances sous Louis XVI, I, 11-13, 159.  
 Calonne (Adrien de), II, 149.  
 Calvachini (le cardinal), I, 479.  
 Calvo (don Jos.), officier général, I, 330.  
 Camarthen (le marquis de), secrétaire d'État (Angleterre), I, 99, 338.  
 Cambacérès, duc de Parme, II, 1, 4, 36, 37, 46, 102, 111, 112.  
 Cambden (lord), chancelier, I, 77, 78, 80, 92, 95, 101, 105, 116.  
 Cambiasso (Jean-Baptiste), doge de Gênes, I, 414, 420; II, 42.  
 Cambon, membre de la Convention, I, 50, 51, 53, 149.  
 Cambridge (le duc de), II, 34, 197, 257, 258, 263, 344, 349.  
 Cambridge (la duchesse de). *Voyez* Augusta de Hesse-Cassel.  
 Cambronne, général français, II, 97, 98, 101, 102, 118, 156.  
 Camille-Desmoulins, chef de sédition, I, 17, 35, 36, 48.  
 Camille-Jordan, membre de la Chambre des députés, II, 129, 130, 132, 135, 146.  
 Campbell, général anglais, I, 329, 330; II, 251, 292, 300, 301, 309.  
 Campo (le marquis de), ambassadeur d'Espagne à Paris, I, 367, 368, 373.  
 Campo-Alange (don Torrè-Mançanal, comte de), I, 342, 347, 366.  
 Campomanès (le comte de), gouverneur du Conseil de Castille, I, 325, 342, 344.  
 Campo-Sagrado (le marquis de), capitaine-général de la province de Catalogne, II, 106.  
 Camus, conventionnel, I, 30, 42, 56, 149.  
 Cañada (le comte de), gouverneur du Conseil de Castille, I, 347, 362.  
 Cañada-Ibañez (le marquis de la), brigadier, I, 355, 359.  
 Candy (le roi de), II, 251.  
 Canning (M.), ministre des affaires étrangères (Angleterre), II, 57, 205, 206, 209, 213-215, 217, 218, 222, 234-236, 239, 260, 264, 266, 270, 273, 274, 277; 279-284, 286, 287, 289, 290, 293-296, 299-305, 307-314.  
 Canova (Antoine), sculpteur, I, 449, 452.  
 Cantillon, ancien militaire retraité, II, 130, 138.  
 Cantorbéri (l'archevêque de), II, 156, 228, 231, 241, 266, 269, 271, 451.  
 Canuel (le baron), gouverneur de Lyon, II, 113, 127, 132.  
 Capello (Antoine), ambassadeur vénitien à Rome, I, 449.  
 Capo-d'Istria (le comte de), ministre de Russie au congrès de Troppau, II, 114, 132, 381, 525.  
 Cappellari (le cardinal), II, 356.  
 Caprara, ecclésiastique, I, 557; II, 28.  
 Caprara, membre d'une députation italienne envoyée à Napoléon, I, 41.  
 Caracciolo, prélat, I, 492.  
 Caraffa, général républicain, I, 502.  
 Carail (la marquise de), dame de qualité sarde, I, 408.  
 Caraman (le comte de), commandant en chef dans la Provence (1787), I, 14.  
 Caraman (le duc de), ambassadeur de France près la Cour d'Autriche, II, 132, 165, 170, 381, 383.  
 Caraman, pacha, I, 515.  
 Caramanico (le prince de), vice-roi de Sicile, I, 495, 496.  
 Caramanie, province, I, 516.  
 Carbon, membre d'une conspiration, II, 20.  
 Carbonara (Louis), député génois, I, 420.  
 Cardonne (Dionis-Dominique de), auteur, I, 219, 222, 233, 247, 250, 264, 267, 270, 274, 285-289, 292, 293, 295-298, 302-305, 307-314, 316, 318.  
 Carignan (le prince de), I, 395, 408, 410.  
 Carillo (don Ant. Ricardos), lieutenant-général, I, 349.  
 Carleton, commandant de Québec, I, 85, 97.  
 Carletti (le comte), ministre toscan à Paris, I, 470, 472.  
 Carlier (le), membre du gouvernement suisse, I, 207, 208.  
 Carlisle (le comte de), garde du sceau privé (Angleterre), I, 88, 92, 95, 98; II, 182, 312, 513.  
 Carlos (l'enfant don), prétendant au duché de Parme, après la mort d'Antoine Farnèse, I, 448.  
 Carlos (don) de la Riva-Aguéro, lieutenant-général, I, 320.  
 Carlos-Domingo (don), fils du prince des Asturies, I, 328, 334.  
 Carlos-Louis (don), infant d'Espagne, I, 404.  
 Carlos-Masdea, brigadier, I, 355, 359.  
 Carlotti (le marquis), noble vénitien, I, 452; II, 41.  
 Carmer, chancelier (Prusse), I, 192.  
 Carmichael, général, II, 62, 185.  
 Carnac, général anglais, I, 77.  
 Carnot, ministre de la guerre (France), I, 46, 56, 62, 151; II, 6, 9, 14, 37, 83, 97, 102, 111, 112, 118.  
 Caro (don Ventura), commandant de l'île de la Providence, I, 332, 344, 348-351, 353, 355, 357, 365, 366.  
 Caroline, fille de Ferdinand, troisième du nom, archiduc d'Autriche, I, 160.  
 Caroline de Hesse-Darmstadt, mariée à Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, landgrave de Hesse-Hombourg, I, 170, 171.  
 Caroline, fille du prince royal de Danemarck, I, 541.  
 Caroline, reine de Sicile, II, 373, 374.  
 Caroline, archiduchesse d'Autriche, II, 377, 438.  
 Caroline, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, II, 494.  
 Caroline, ancienne doyenne de Gandersheim, II, 449.  
 Caroline, sœur de Josias, comte de Waldeck, II, 404.  
 Caroline-Alexei, duchesse de Wurtemberg, II, 416.  
 Caroline-Amélie, épouse de Christian-Frédéric, prince de Danemarck, I, 185; II, 488.  
 Caroline-Amélie de Hesse-Cassel, mariée à Émile-Léopold-Auguste, duc de Saxe-Gotha, I, 168.

## C

- Caroline-Amélie, fille du duc Sleswick-Holstein-Sunderbourg-Augustenburg, II, 488.
- Caroline - Amélie-Elisabeth de Brunswick-Wolfenbützel, mariée à Georges IV, roi d'Angleterre, I, 115, 116; II, 263, 267, 271.
- Caroline-Amélie-Elisabeth, fille du prince Gustave-Adolphe-Frédéric de Hesse-Hombourg, II, 403.
- Caroline-Auguste, fille du roi de Bavière, II, 378.
- Caroline-Charlotte-Augusta, fille du prince de Galles, I, 118.
- Caroline-Charlotte-Mariane, fille du grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz, II, 493.
- Caroline-Christine, fille de Jean-Guillaume, duc de Saxe-Eisenach, I, 169.
- Caroline-Elisabeth de Prinzen, épouse de Léopold-Louis, comte d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Caroline-Françoise-Mathilde, abbesse de Schaken, II, 404.
- Caroline-Frédérique, épouse d'Auguste-Christian-Frédéric d'Anhalt-Cöthen, I, 184; II, 486, 494.
- Caroline-Louise de Saxe-Weimar, mariée à Frédéric-Louis, prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin, I, 178, 187; II, 441, 444, 491, 492.
- Caroline-Louise de Hesse-Hombourg, épouse de Louis-Frédéric, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, I, 171; II, 403.
- Caroline-Louise-Amélie, fille du prince Charles-Cunther, II, 484.
- Caroline-Louise-Frédérique, épouse de Charles-Louis-Alexandre, prince de Wied-Runkel, II, 494.
- Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste-Thérèse-Frédérique, fille du grand-duc de Mecklenbourg-Strelitz, II, 493.
- Caroline-Mathilde, mariée à Christian VII, roi de Danemarck, I, 78.
- Caroline-Otilie, fille d'André Tørøek de Szendrea, gentilhomme hongrois, I, 170; II, 401.
- Caroline-Polixène, épouse de Frédéric, prince de Hesse-Cassel, II, 494.
- Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Éléonore, épouse du prince Ernest de Hesse-Philippsthal, II, 396.
- Caron, ancien lieutenant-colonel, II, 162, 163.
- Carouge (Diesbach de), membre du gouvernement suisse, II, 516.
- Carra, journaliste, I, 32.
- Carraccioli (le marquis de), I, 484, 485, 495.
- Carra-Saint-Cyr, général français, II, 76.
- Carrère (de), sous-préfet de Saumur, II, 166.
- Carrier, membre de la Convention, I, 51.
- Carstens (A.-G.), conseiller danois, I, 534.
- Carstenskiold, major danois, I, 533.
- Carteret, navigateur, I, 78.
- Carvallo (don Paul), cardinal, I, 381.
- Carysford (lord), ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Berlin, II, 174, 496.
- Casa-Bianca, sénateur (France), I, 407, 422; II, 5.
- Casa-Roxas, gouverneur de Carthagène, I, 359.
- Casa-Tilly (le marquis de), chef d'escadre, I, 325, 348, 349, 366, 367.
- Casella, émissaire de Buonaparte en Corse, II, 106.
- Caselli (le père), plénipotentiaire de Pie VII à Paris, II, 22.
- Casimir Bofarull (don), colonel, I, 363.
- Casimir Perrier, membre de la Chambre des députés, II, 130, 151, 168, 172.
- Casimir Pulawski, seigneur polonais, I, 3.
- Casiri, auteur, I, 222, 227, 240, 259, 260-264, 266, 267, 269-273, 280, 281, 284-291, 293, 294, 297, 299, 301, 303, 305-307.
- Cassagnies, membre de la Convention, I, 352.
- Castañeda (le comte de), I, 312.
- Castang (le père), I, 485.
- Castaños (don François-Xavier), brigadier, I, 351, 357, 371, 374; II, 57, 58.
- Castéjon (le marquis Gonsalès de), I, 329.
- Castel-Aldiéro (le comte de), envoyé extraordinaire de la Cour de Sardaigne près l'empereur d'Autriche, I, 402.
- Castelar (le lieutenant-général marquis de), I, 353, 354, 356.
- Castelbajac, membre de la Chambre des députés, II, 144.
- Castelcicala (le prince de), ambassadeur de Naples à la Cour de France, I, 497; II, 130.
- Castelforté, chef de royalistes napolitains, I, 502.
- Castel-Franco (le prince de), I, 349, 350, 359, 362, 364, 367.
- Castellane (le comte de), pair de France, II, 137.
- Castel-Remlingen (le comte de), II, 476.
- Castel-Rudenhausen (le comte de), II, 476.
- Castelvert, général de brigade, I, 356.
- Castex, général français, II, 83.
- Castiglione (le duc de). Voyez le maréchal Augereau.
- Castijon (don Pédro de), amiral, I, 324.
- Castlereag, marquis de Londonderry (lord), membre de la Chambre des communes, I, 124; II, 70, 84, 118, 132, 175, 191, 195, 196, 200, 206, 207, 213, 218, 220, 222, 229, 235-237, 239, 240, 242, 244-247, 249, 251, 252, 254-257, 259, 260, 265-267, 270, 272, 277-279, 294, 311, 312, 374.
- Castries (le marquis de), ministre de la marine sous Louis XVI, I, 8, 13, 180, 182.
- Castries (le duc de), député de la noblesse de la vicomté de Paris aux États-Généraux, I, 25.
- Castriello (le marquis de), I, 352, 353.
- Castron (don J.-B.), brigadier, I, 353.
- Catheart (lord), ministre d'Angleterre au congrès de Châtillon-sur-Seine, II, 208, 245.
- Catherine II, impératrice de Russie, I, 1, 30, 41, 132, 152-154, 166, 157, 173, 190, 192, 195, 197, 406, 468, 509, 510, 513-515, 517-529, 541, 543, 550, 552, 553, 556; II, 251, 409, 449, 489, 497.
- Catherine de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, mariée au prince d'Isenbourg, I, 169.
- Catherine-Amélie, fille de Charles-Otton, comte de Solms-Laubach, I, 169.
- Catherine-Amélie-Christine-Louise, fille de Charles-Louis de Bade, I, 167.
- Catherine-Charlotte-Géorgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, épouse de Paul-Charles, duc de Wurtemberg, I, 174, 179; II, 415, 448.
- Catherine-Christine, épouse de Philippe-Ernest, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 489.
- Catherine-Frédérique-Chaïlotte, fille de Guillaume, roi de Wurtemberg, II, 415.
- Catherine-Marguerite-Koest, épouse de Louis, prince de Nassau-Saarbruck, II, 494.
- Catherine-Paulowna, mariée à Guillaume, roi de Wurtemberg, I, 522; II, 415.
- Cattanéo (François), citoyen génois, I, 417, 418, 420.
- Caulincourt, duc de Vicence, II, 35, 78, 81, 82, 84, 86, 88, 91, 102, 104, 111, 112, 373.
- Caulincourt (le colonel), grand-écuyer de la couronne (Hollande), II, 325.
- Caumartin, membre de la Chambre des députés, II, 138, 152.
- Cavan (lord), chef d'escadre, II, 178.
- Cavendish (lord John), chancelier de l'échiquier, I, 95, 96, 98.
- Cawdor (lord), général, I, 122.
- Cazalès, membre de l'Assemblée nationale, I, 23.
- Cazes (le comte de), ministre de l'intérieur (France), II, 119, 135, 137, 139, 142-144.
- Cazzioni (Laubro), amiral au service de Russie, I, 523.
- Cécile, fille de Gustave IV, roi de Suède, II, 489.
- Céderström, amiral suédois, I, 523.
- Célestin, capitaine noir, II, 27.
- Celles (le comte de), ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Pays-Bas à Rome, II, 356.
- Céracchi, jacobin, II, 15, 16.
- Cervoni, général français, I, 402, 445, 491.
- César (Jules), empereur romain, I, 193.
- Césariéni (le commandeur Vié de), II, 374.
- Cessac (le comte de), ministre d'Etat (France), II, 64.
- Cetto (de), envoyé de Bavière à Paris, II, 25, 30.
- Cévallos (don Pédro), vice-roi de Rio de la Plata, mort vers la fin de décembre 1778, I, 325-327, 383.
- Cévallos (don Pédro), ministre des affaires étrangères (Espagne, 1809), I, 375.
- Chabannes-Lapalisse (le marquis de), II, 357.
- Chabert, général français, II, 105.
- Chabert (M.), auteur d'une comédie en langue turque, intitulée *Hadjî-Bektache*, II, 371.
- Chablais (le duc de), I, 395, 404.
- Chablais (la duchesse de), I, 390.

- Chabot, membre du Comité de surveillance (France), I, 30, 32, 35, 37, 46.  
 Chabot (le général), II, 7.  
 Chabran, général français, I, 209, 459.  
 Chabrol de Crousol (le comte de), pair de France, II, 162, 172.  
 Chabrol de Volvic (le comte de), préfet de Paris, II, 99, 117.  
 Chabroud, président de l'Assemblée nationale, I, 24, 27.  
 Chah-Alem, grand-mogol, II, 189.  
 Challier, chef clubiste, I, 45.  
 Chambarliac, général français en Hollande, II, 63.  
 Champagny, duc de Cadore, ministre des relations extérieures (France), II, 6, 52, 55, 63, 76, 203, 217, 361.  
 Championnet, général français, I, 65-67, 209, 411, 424, 426, 427, 441, 443, 473, 474, 498, 500, 501; II, 2, 9.  
 Chancel, général français, I, 44.  
 Chantel, conjuré, I, 368.  
 Chantran, historien, I, 3.  
 Chapelier, membre du Comité de constitution (France), I, 47, 49.  
 Chappe, physicien, I, 31.  
 Chappedeleine (le baron de), II, 132.  
 Chappell (le comte de la), ministre de la guerre (France), II, 17.  
 Chaptal, membre du Conseil d'État (France), II, 6, 17.  
 Charette, général français, I, 54, 56.  
 Charlemagne. *Voyez* Charles I.  
 Charles I ou Charlemaque, roi de France et premier empereur d'Occident, I, 224, 231, 232; II, 55, 135, 419, 421, 428, 438, 458, 460, 475.  
 Charles II, dit le Chauve, roi de France, I, 121, 239.  
 Charles II, roi d'Angleterre, I, 121; II, 274.  
 Charles III, roi d'Espagne, I, 7, 159, 319-329, 331, 332, 334-342, 344, 346, 348, 354, 366, 369, 494, 495.  
 Charles IV, roi d'Espagne, I, 41, 319, 321, 341-350, 353, 354, 356, 358, 360, 362, 363, 365-375, 446, 476; II, 20, 54, 55, 57, 90, 128.  
 Charles IV, empereur d'Occident, II, 462, 475.  
 Charles IV, dixième duc de Mantoue, I, 430.  
 Charles V ou Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Occident, I, 202, 323, 326, 446; II, 417, 438, 457, 476.  
 Charles VI, empereur d'Occident, I, 141, 478.  
 Charles VII, empereur d'Occident, I, 141, 177.  
 Charles VII, dit le Victorieux, roi de France, I, 200.  
 Charles VIII, dit l'Affable et le Courtois, roi de France, I, 209; II, 457.  
 Charles IX, roi de France, I, 200.  
 Charles X, comte d'Artois, puis roi de France, I, 4, 6, 10-12, 15, 18, 24, 28, 31, 38, 41, 44, 46, 54, 56, 57, 135, 159, 203, 332-334, 338, 391, 404, 450, 525; II, 19, 34, 39, 53, 86, 91-93, 96, 99, 101-103, 122, 144, 152, 173, 181, 189, 358.  
 Charles XII, roi de Suède, I, 521, 544.  
 Charles XIII, duc de Sudermanie, puis roi de Suède, I, 522, 523, 546, 547, 551-553, 555, 556, 559; II, 64, 66, 69, 76, 237, 490.  
 Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, I, 64, 207, 217; II, 456, 457.  
 Charles de Lorraine (le prince), I, 141, 142, 164.  
 Charles (don), infant d'Espagne, II, 55, 90.  
 Charles, fils d'Ernest-Constantin, landgrave de Hesse-Philippthal, II, 396.  
 Charles, prince héréditaire de Holstein-Beck, II, 487.  
 Charles, fils de Philippe, landgrave de Hesse-Philippthal, I, 69.  
 Charles, frère de Josias, comte de Waldeck, II, 404.  
 Charles, fils du duc de Nassau-Weilbourg, II, 495.  
 Charles, fils de Guillaume, landgrave de Hesse-Philippthal, I, 169.  
 Charles de Hesse, frère du landgrave de Hesse-Rothembourg, ancien général au service de France, II, 398.  
 Charles de Hesse-Cassel, vice-roi de Norvège, I, 530, 535, 540.  
 Charles de Mecklenbourg-Schwérin (le prince), II, 502.  
 Charles (le prince), landgrave de Hesse-Cassel, II, 392, 473.  
 Charles (l'archiduc). *Voyez* Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent.  
 Charles, aéronaute, I, 10.  
 Charles-Albert, frère de Christian, duc de Holstein-Clucksbourg, II, 488.  
 Charles-Alexandre, duc de Wurtemberg, I, 173.  
 Charles-Alexandre, prince de la Tour et Taxis, I, 188.  
 Charles-Alexandre-Auguste-Jean, fils du prince héréditaire de Weimar, II, 444.  
 Charles-Amédée-Albert de Savoie, prince de Carignan, I, 160.  
 Charles-Antoine-Auguste, fils de Pierre-Auguste, duc de Holstein-Beck, I, 185.  
 Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar, I, 170.  
 Charles-Auguste, prince d'Augustenbourg, prince royal de Suède, II, 67, 441, 442, 444.  
 Charles-Auguste de Holtenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, II, 398.  
 Charles-Auguste, prince de Lubeck, II, 489.  
 Charles-Auguste, duc de Nassau-Weilbourg, II, 494.  
 Charles-Auguste-Clément, duc de Deux-Ponts, I, 166.  
 Charles-Auguste-Clément, fils du duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187; II, 492.  
 Charles-Auguste-Frédéric, prince de Waldeck, I, 171; II, 404.  
 Charles-Auguste-Philippe-Louis, landgrave de Hesse-Philippthal-Barchfeld, I, 169; II, 397.  
 Charles-Bernard, fils puîné du grand-duc de Weimar, I, 178; II, 441, 442, 444.  
 Charles-Christien, fils de Georges, prince de Waldeck, II, 404.  
 Charles-Christian, duc de Nassau-Weilbourg, I, 131; II, 485.  
 Charles-Clément (don), infant d'Espagne, I, 323.  
 Charles-Constantin, fils de Constantin, landgrave de Hesse-Rhinfels ou de Rothenbourg, I, 170.  
 Charles-d'Alberg (le prince), coadjuteur de Maïence, II, 477, 478.  
 Charles Delacroix, ministre des relations extérieures du Directoire, I, 386, 418.  
 Charles-Édouard-Louis, fils de Jacques-Édouard-François, chevalier de Saint-Georges, I, 77.  
 Charles Égon, prieur de Furstenberg, I, 167.  
 Charles-Emanuel, duc de Basse-Rothembourg, I, 170; II, 398.  
 Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, I, 388, 389, 395.  
 Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, I, 4, 66, 136, 388, 390, 403-412, 437, 443.  
 Charles-Ernest, frère du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.  
 Charles-Ernest, fils de Philippe, duc de Holstein-Clucksbourg, II, 489.  
 Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, I, 172.  
 Charles-Félix-Joseph-Marie, duc de Genevois (roi de Sardaigne en 1821), I, 404, 411.  
 Charles-Ferdinand, fils de l'archiduc Charles, I, 160.  
 Charles-François-Victor, fils de Joseph-Antoine-Jean, palatin et capitaine-général de Hongrie, I, 160.  
 Charles-Frédéric, margrave de Bade, I, 167; II, 389, 391, 401, 431.  
 Charles-Frédéric, fils de Frédéric I, duc de Wurtemberg, I, 173.  
 Charles-Frédéric, prince héréditaire de Saxe-Weimar, I, 178; II, 441, 442.  
 Charles-Frédéric, fils de Charles-Louis, duc de Holstein-Beck, I, 185.  
 Charles-Frédéric-Alexandre, prince royal de Wurtemberg, II, 415.  
 Charles-Frédéric-Auguste, fils de Frédéric II, duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 188; II, 493.  
 Charles-Frédéric-Guillaume-Auguste, prince héréditaire, puis duc de Brunswick, II, 483.  
 Charles-Frédéric-Henri, fils de Frédéric I, duc de Wurtemberg, I, 173.  
 Charles-Georges-Auguste, prince héréditaire de Brunswick-Wolfenbützel, I, 139.  
 Charles-Georges Lebrecht, duc d'Anhalt-Cœthen, I, 184; II, 486.  
 Charles-Guillaume, duc de Brunswick, I, 116, 180-182; II, 482.  
 Charles-Guillaume-Louis, fils de Louis, prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, II, 401.

- Charles Gunther, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, I, 171; II, 403.
- Charles-Gustave, fils de Gustave III, roi de Suède, I, 550.
- Charles-Léopold-Frédéric, fils de Charles Frédéric, margrave de Bade, I, 167.
- Charles-Louis, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, I, 184; II, 485.
- Charles-Louis, duc de Holstein-Beck, I, 185.
- Charles-Louis, prince héréditaire de Bade, I, 167, 170; II, 387, 389.
- Charles-Louis-Frédéric, petit-fils de Charles-Frédéric, margrave de Bade, I, 167; II, 388.
- Charles-Louis-Frédéric I, duc de Mecklenbourg-Strélitz, I, 187.
- Charles-Louis-Frédéric II, duc de Mecklenbourg-Strélitz, I, 187, 198; II, 492.
- Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, connu militairement sous le nom de l'archiduc Charles, I, 53, 59, 60, 61, 63, 68, 119, 150, 151, 159-163, 178, 188, 208, 209, 411, 435, 441, 456, 458, 528; II, 2, 16, 44, 60-62, 221, 361, 366, 367, 370, 375, 378, 494.
- Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, I, 340.
- Charles Martel, duc d'Autriche, I, 224-226.
- Charles-Maximilien-Frédéric Guillaume, frère de Charles, duc de Brunswick, II, 483.
- Charles Mitchell, médecin anglais, II, 153.
- Charles-Otton, comte de Solms-Laubach, I, 169.
- Charles-Philippe, électeur palatin, I, 176.
- Charles-Théodore, électeur, duc de Bavière, I, 153, 175, 177, 508; II, 417, 427, 430.
- Charles-Titus, fils de Ferdinand IV, roi de Naples, I, 494.
- Charlet, général français, I, 356, 357, 360, 362.
- Charlotte d'Angleterre, mariée au prince Léopold de Saxe-Cobourg, II, 247, 252, 255, 450, 451.
- Charlotte, sœur de Christian-Ernest, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.
- Charlotte de Hesse-Cassel, épouse du duc de Saxe-Gotha, II, 445.
- Charlotte-Aglæa d'Orléans, mariée à François-Marie III, duc de Modène et de Reggio, I, 446.
- Charlotte-Amélie, fille de Charles, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 169.
- Charlotte-Amélie, chanoinesse de Gandersheim, II, 489.
- Charlotte-Amélie-Wilhelmine de Holstein-Ploen, mariée à Christian I, duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, I, 185.
- Charlotte-Augusta de Bavière, épouse du prince héritaire de Wurtemberg, II, 421, 426, 431.
- Charlotte-Augusta-Mathilde, princesse royale d'Angleterre, mariée à Frédéric Guillaume, prince héritaire de Wurtemberg, I, 78, 122, 174; II, 263.
- Charlotte-Frédérique de Mecklenbourg-Schwérin, mariée à Christian-Frédéric, prince de Danemarck, I, 187; II, 492.
- Charlotte-Géorgine-Louise Frédérique, épouse du duc de Saxe-Altenbourg-Hildburghausen, I, 179, 188; II, 448.
- Charlotte-Guilhelmine, sœur de Christian-Ernest, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.
- Charlotte-Jeanne, fille de Josias, comte de Waldeck, II, 449.
- Charlotte-Jeanne, fille de Christian, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.
- Charlotte-Joachim, mariée à Jean VI, roi de Portugal, I, 324, 336, 367, 384.
- Charlotte-Louise de Hesse-Darmstadt, mariée à Charles-Frédéric, margrave de Bade, I, 167.
- Charlotte-Louise-Dorothee-Joséphine, fille de Frédéric-Charles-Émile, général danois, II, 488.
- Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine, épouse de Georges-Guillaume-Auguste, duc de Nassau, I, 179; II, 448, 494.
- Charlotte-Sophie, princesse de Saxe-Cobourg, I, 187.
- Charlotte-Sophie de Mecklenbourg-Strélitz, mariée à Georges III, roi d'Angleterre, I, 72; II, 262.
- Charlotte-Wilhelmine, épouse de Frédéric II, duc de Mecklenbourg-Strélitz, I, 187.
- Charlotte-Wilhelmine-Sophie de Hesse-Cassel, mariée à Frédéric-Auguste, duc d'Anhalt-Zerbst, I, 184.
- Charpentier, général français, II, 87.
- Charrier de Sainville, auteur d'écrits sur les affaires de Lyon, II, 132.
- Chartran, général français, II, 156.
- Chartres (le duc de). *Voyez* Orléans (le duc d').
- Chartres (l'évêque de), aumônier du duc de Berri, II, 143.
- Chasteler, général anglais, II, 80.
- Chatam (le comte). *Voyez* Pitt (Guillaume).
- Chatam (le comte), fils du précédent, grand-maître de l'artillerie (Angleterre), I, 115; II, 63, 191, 206, 222-224.
- Clâteaubriand (M. le vicomte de), pair de France, II, 167, 171, 172, 283.
- Clâteauneuf, résident de France à Genève, I, 214.
- Châtillon (M. de), chef de royalistes (France), I, 3, 7.
- Chaudon, historien, I, 4.
- Chaumareix (du Roy de), capitaine de vaisseau français, II, 124.
- Chaunette, témoin dans l'affaire des Girondins, I, 46.
- Chaumey, commodore américain, II, 243.
- Chauvelin (l'abbé), auteur, I, 430.
- Chauvelin (le marquis de), ambassadeur de France à Londres, I, 41. Le même que
- Chauvelin, membre du Tribunal, puis membre de la Chambre des députés (France), II, 7, 29, 140, 161, 169.
- Chauvigny de Blot, membre d'une conspiration (France), II, 132.
- Chavelet (Anatole), élève de l'école de droit, II, 140.
- Cheit Sing, radja de Bénarès, I, 93.
- Chénier (André), écrivain recommandable, I, 32, 270, 292, 293, 296, 297, 302-305, 307-313, 316, 318; II, 6.
- Cherbatow, général russe, I, 516.
- Chesnaye des Bois (la), auteur, II, 489.
- Chester, gouverneur de la Floride, I, 330.
- Chester (l'évêque de), II, 269.
- Chevalier, général français, I, 438.
- Chew, lieutenant de vaisseau, II, 292.
- Chézy (madame), auteur, II, 371.
- Chiaromonte. *Voyez* Pie VII.
- Chiavarina (le chevalier), ministre de la guerre (Sardaigne), I, 388, 389.
- Chilleau (le vicomte de), commandant le vaisseau français *le Prothée*, I, 8.
- Chimène, veuve du Cid, I, 272.
- Chinchon (le comte de), archevêque de Séville, I, 373.
- Chino, colonel d'un régiment pionniers, I, 398.
- Choiseul (le baron de), ambassadeur de France à Turin, I, 389, 392.
- Choiseul-Gouffier (M. de), ambassadeur de France à Constantinople, I, 522.
- Choiseul-Praslin (M. de), sénateur (France), II, 5.
- Choiseul (Étienne François, duc de), ministre principal de France sous Louis XV, I, 1, 2, 5, 27, 154, 203, 211, 212, 319, 320, 322, 323, 414.
- Choiseul (Claude-Antoine-Gabriel, duc de), I, 34.
- Choisi (de), commandant du fort de Cracovie, I, 3.
- Chrétien IV, duc de Deux-Ponts, I, 166.
- Chrétien-Ernest, fils de Philippe, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 489.
- Chrétien-François, fils de François, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.
- Chrétien-Frédéric, de la branche de Brandebourg-Franconie, I, 198.
- Chrétien-Louis, frère de Louis, grand-duc de Hesse-Darmstadt, II, 401.
- Chrétienne-Frédérique, demoiselle de Cos, II, 449.
- Christ, général au service de l'armée austro-sarde, I, 400.
- Christian I, duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, I, 185.
- Christian II, fils du précédent, duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, I, 185.
- Christian VII, roi de Danemarck, I, 78, 185, 529, 533, 535, 537.
- Christian, fils de Constantin, landgrave de Hesse-Rhinfels, I, 170.
- Christian, fils du prince royal de Danemarck, I, 541.
- Christian, frère du prince héritaire de Holstein-Beck, II, 487.
- Christian, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.
- Christian, fils du précédent, II, 488.
- Christian-Auguste, frère du précédent, II, 488.

- Christian-Auguste de Holstein-Eutin, I, 186.  
 Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, I, 513.  
 Christian-Auguste, fils puîné de Christian-Albert, duc de Sleswick, II, 489.  
 Christian-Charles-Frédéric-Auguste, duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, I, 185; II, 488.  
 Christian-Ernest, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.  
 Christian-Frédéric, prince de Danemarck, I, 185, 187.  
 Christian-Frédéric, cousin du roi de Danemarck, II, 78.  
 Christian-Louis, fils de Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt, I, 170.  
 Christian-Philippe, fils de Philippe, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 489.  
 Christiane-Louise, fille de Frédéric-Charles, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, I, 169; II, 396.  
 Christiane-Louise de Nassau-Usingen, mariée à Frédéric, prince grand-ducal, margrave de Bade, I, 167; II, 494.  
 Christiane-Sophie-Albertine, chanoinesse d'Hervorden, I, 187.  
 Christiani, général français, II, 87.  
 Christian I, roi de Danemarck, II, 454, 463, 465.  
 Christian II, roi de Danemarck, II, 455.  
 Christian III, roi de Danemarck, II, 464.  
 Christian IV, roi de Danemarck, II, 465, 466.  
 Christian V, roi de Danemarck, II, 469, 470.  
 Christian-Louis, duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187.  
 Christine (l'archiduchesse), sœur de la reine de France, I, 24.  
 Christine, comtesse d'Isenbourg-Büdingen, II, 404.  
 Christine, reine de Suède, II, 467.  
 Christine, épouse d'Auguste, prince de Schwarzbourg-Sonderhausen, II, 485.  
 Christine, épouse de Christian, duc de Saxe-Mersbourg, II, 488.  
 Christine, fille de Christian, duc de Saxe-Eisenberg, II, 488.  
 Christine-Amélie de Hesse-Hombourg, mariée à Frédéric, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau, I, 171, 184; II, 403, 484.  
 Christine-Ernestine, fille de Philippe, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 489.  
 Christine-Frédérique-Augusta, fille de Georges, prince de Waldeck, II, 404.  
 Christine-Sophie, fille de Jean, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.  
 Christophe, général noir, II, 26-29, 32.  
 Christophe, comte d'Oldenbourg, II, 455.  
 Churtraud, général français, II, 105.  
 Ciamblerani (monsieur), supérieur des missions de Hollande, II, 335.  
 Ciec (mademoiselle de), sœur de l'archevêque de Bordeaux, II, 20.  
 Cifuentès (le comte de), chef d'une armée castillane, fait prisonnier par les Maures d'Espagne en 1483, I, 314, 315.  
 Cifuentès (le comte de), président du Conseil de Castille, I, 344, 347.  
 Cisneros, vice-amiral espagnol, II, 44.  
 Cisneros (M. de), chargé d'affaires d'Espagne à Vienne, II, 165.  
 Clairfait (le général comte de), I, 49, 57, 58, 150, 161.  
 Clancarty (lord), ministre d'Angleterre à La Haye, II, 220, 337, 374.  
 Clanswilliam (le comte de), envoyé d'Angleterre au congrès de Laybach, II, 381.  
 Clare, chancelier d'Irlande, II, 181.  
 Clarence (Guillaume-Henri, duc de), I, 177; II, 231, 257, 258, 263, 311, 447.  
 Clarke, duc de Feltre, maréchal de France, I, 405, 435, 454; II, 52, 63, 100, 119, 124, 128, 405, 498.  
 Clarke (madame), maîtresse du duc d'York, II, 218, 219.  
 Clausel, général français, I, 407; II, 11, 71, 72, 77, 79, 104, 117, 118, 156, 238.  
 Clausel de Coussergues, membre de la Chambre des députés, II, 143, 144, 172.  
 Clavières, ministre sous le Directoire, I, 36, 203, 213; II, 38.  
 Clément IV, pape, II, 461.  
 Clément VII, pape, I, 487.  
 Clément VIII, pape, I, 477.  
 Clément IX, pape, I, 481.  
 Clément X, pape, I, 481; II, 467.  
 Clément XI, pape, I, 481.  
 Clément XII, pape, I, 447, 478, 481.  
 Clément XIII, pape, I, 322, 381, 479, 485, 494.  
 Clément XIV, pape, I, 323, 381, 382, 479, 480-483, 485, 486, 494, 508.  
 Clément-Wenceslas de Saxe, prince-archevêque de Trèves, I, 165.  
 Clémentine (l'archiduchesse), mariée au prince Léopold de Sicile, II, 377.  
 Clémentine-Frédérique-Ernestine, fille de Constantin, landgrave de Hesse-Rhinfels, I, 170.  
 Clérisseau, architecte, I, 183.  
 Clerke (sir P.-J.), membre du Parlement d'Angleterre, I, 87.  
 Clermont-Tonnerre (le duc de), pair de France, II, 157, 172.  
 Clervaux, général mulâtre, II, 27, 31.  
 Clèves (le duc de). *Voyez Murat.*  
 Clifdon (lord), pair d'Angleterre, II, 293.  
 Clinton, général anglais, I, 8, 84, 86-88, 90, 92-94.  
 Clive (lord), général, I, 77, 82.  
 Clochétier, commandant la frégate *la Belle-Poule*, I, 6, 88.  
 Cloatz (Anacharsis), député à la Convention, I, 23, 48.  
 Clovis, roi de France, I, 224.  
 Clue (M. de la), chef d'escadre, I, 379.  
 Clugny (M. de), ministre des finances (France), I, 5, 6.  
 Cobbet, journaliste anglais, II, 258, 267, 306.  
 Cobentzel (le comte Louis de), envoyé d'Autriche à Lunéville, I, 444; II, 18.  
 Cobentzel (le comte Philippe de), vice-chancelier d'Autriche, II, 371.  
 Cobourg (le prince de), I, 41, 42, 44, 46, 50, 51, 150, 157, 158, 160, 161, 522, 523.  
 Coccei, jurisconsulte, I, 189.  
 Cochrane (lord), amiral anglais, II, 59, 64, 185, 193, 203, 222, 223, 246-249, 299.  
 Cockburn (lord), amiral anglais, II, 120.  
 Codrington, amiral anglais, II, 314.  
 Codrus, dernier roi d'Athènes, II, 108.  
 Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire (France), I, 51.  
 Coigny (le duc de), maréchal de France, II, 124, 149.  
 Coire (l'évêque de), II, 421.  
 Coislin (de), général français, II, 113.  
 Coisnon, directeur de l'institution coloniale établie à Paris, II, 26.  
 Colaud, général français, II, 50.  
 Colbert, général français, II, 58, 113.  
 Colbert (Jean-Baptiste), ministre sous Louis XIV, I, 494.  
 Colchester (lord). *Voyez Abbot.*  
 Collé, général français, I, 426.  
 Colli, commandant en chef les troupes sardes, I, 57, 58, 395, 397-400, 402, 403, 497.  
 Collin, officier français, II, 127.  
 Collingwood, amiral anglais, II, 196, 221, 222.  
 Colloredo (le prince de), vice-chancelier d'Autriche, I, 487.  
 Colloredo (le comte de), président du Conseil supérieur de la guerre, II, 367.  
 Colloredo, général autrichien, I, 399; II, 79, 81.  
 Collot d'Herbois, comédien, I, 32, 37, 38, 43, 45, 49-51, 53, 396.  
 Colnbjærnsen (Christian), procureur-général danois, I, 541.  
 Cologne (l'archevêque de), I, 488.  
 Colomb (Christophe), navigateur, I, 343.  
 Colomera (le comte de), capitaine-général de la Catalogne, I, 348, 355, 358, 359, 361, 362.  
 Colomès (Imbert), commissaire de Louis XVIII, II, 39.  
 Colonna (le cardinal), gouverneur de Rome sous Pie VI, I, 487.  
 Colton, amiral anglais, II, 216.  
 Comarqué, chef de chouans, II, 8.  
 Combermére (lord), général anglais, II, 319.  
 Comesfort (don Fran.), colonel du régiment d'Ultonie, I, 357.  
 Compans, général français, II, 72, 77, 88, 89.  
 Condé (le prince de), I, 3, 15, 18, 24, 25, 31, 41, 44, 46, 54, 56, 57, 59, 60, 63, 68, 391, 409, 452, 510, 511; II, 8-10, 19, 32, 92-94, 131, 189.

- Condé (Louis II de Bourbon, prince de), premier prince du sang et duc d'Enghien, II, 35, 36, 122.
- Conde, historien, I, 218, 222, 223, 226-228, 232, 233, 235, 237, 240, 241, 243, 247, 248, 254, 257, 259-264, 266-317.
- Condorcet (Marie-Jean-Antoine-Nicolas Cariat, marquis de), auteur, I, 28, 31.
- Condulmer, commandant des forces navales vénitienes, I, 465.
- Conéghiano (le duc de). *Voyez* Moncey.
- Conninck (M. de), ministre des affaires étrangères (Pays-Bas), II, 356.
- Conrad III, empereur d'Occident, I, 414.
- Consalvi (le cardinal), II, 128, 389.
- Constance, fille du roi d'Aragon, I, 296.
- Constant (Benjamin). *Voyez* Benjamin Constant.
- Constantin VI, empereur d'Orient, I, 246.
- Constantin, landgrave de Hesse-Rhinfels, I, 170; II, 398.
- Constantin (le grand-duc), frère aîné de Nicolas, empereur de Russie, I, 410, 520, 525; II, 57, 81, 88, 133, 450.
- Constantin, avocat à la Cour royale de Paris, II, 346, 348, 458.
- Contades, maréchal de France, I, 180.
- Conti (le prince de), I, 3, 15, 62, 370.
- Conti, nonce apostolique en Portugal, I, 381, 480.
- Conway (le général), secrétaire d'État (Angleterre), I, 95.
- Cooke, navigateur, I, 79, 81, 85, 338, 340.
- Coote (sir Eyre), commandant l'armée du Carnatic, I, 93, 97.
- Copley (sir John), pair d'Angleterre, II, 311.
- Corbett, citoyen hambourgeois au service de France, II, 473.
- Corbière (M. de), membre de la Chambre des pairs, II, 127, 142, 144, 150, 156, 157, 159, 164.
- Corbineau, général français, II, 50, 106.
- Corcelles, membre de la Chambre des députés, II, 159.
- Corday (Charlotte), assassine Marat, I, 44.
- Cordon (le marquis de), ambassadeur piémontais en Hollande, I, 389, 392, 395, 397, 398.
- Cordova (don Ant. de), brigadier des armées navales (Espagne), I, 342.
- Cordova (don Jos. de), chef d'escadre, I, 367, 368, 373.
- Cordova (don Louis de), amiral espagnol, I, 10, 327-330, 332-334, 348, 367.
- Cordova y Laso (don Ant. de), capitaine de vaisseau espagnol, I, 338, 342.
- Cortège, maréchal-de-camp, I, 385.
- Corinthe (l'archevêque de), I, 493.
- Cornaro (Jean-Baptiste), député vénitien, I, 457.
- Cornel, maréchal-de-camp, I, 355, 356, 360, 363, 366, 368, 372, 373.
- Cornier (Catarin), inquisiteur d'État à Venise, I, 464.
- Corner (Nicolette), président de la municipalité de Venise, I, 463.
- Cornet, député au Conseil des Anciens (France), I, 69.
- Cornet-d'Incourt, membre de la Chambre des députés, II, 144.
- Cornish, amiral anglais, I, 73.
- Cornwall, orateur de la Chambre des communes (Angleterre), I, 92, 101, 105.
- Cornwallis. *Voyez* Galles (la princesse de).
- Cornwallis (le marquis de), envoyé extraordinaire d'Angleterre à Amiens, I, 9, 85-87, 92-94, 107, 108, 110, 123-125; II, 27, 179, 181, 191, 193, 197.
- Corsini (le cardinal), I, 478.
- Corsini (le prince Néri), ministre de Toscane à Paris, I, 472; II, 381.
- Corsini (le prince Thomas), envoyé de Toscane près Buonaparte, I, 471.
- Corvetto (M. le comte), ministre des finances (France), II, 116, 129, 135.
- Corvetto (Louis), directeur du Directoire génois, I, 422, 424; II, 4.
- Cossé (le comte de), II, 17.
- Cossim-Aly-Khan, soubab du Bengale, I, 75, 76.
- Costa, conseiller du gouvernement sarde, I, 413.
- Costa (Paul), membre du Directoire génois, I, 424.
- Costabili, député italien, I, 41.
- Cotton (M.), membre de la Chambre des députés, II, 138.
- Cotton (sir Charles), commandant la station navale de l'embouchure du Tage, II, 216.
- Cottraro, jésuite, I, 483.
- Coudert, conspirateur, II, 157.
- Coudray, conspirateur, II, 165.
- Couédic (le chevalier du), marin, I, 8.
- Coupenas, ministre de la guerre sous le Directoire, II, 320.
- Coupiigny (le marquis de), brigadier espagnol, I, 363.
- Courbière, commandant à Graudentz, II, 498.
- Courcy (de), amiral anglais, II, 233.
- Courten, général espagnol, I, 352, 355, 360.
- Courtois, ex-conventionnel, II, 122.
- Courvoisier, membre de la Chambre des députés, II, 130, 139, 140, 142, 147, 150.
- Cousin (M. Victor), célèbre philosophe éclectique, II, 440, 481.
- Couthon, membre de la Convention, I, 30, 43, 45, 50.
- Cox (W.), auteur, I, 152, 153, 154, 156, 189.
- Cox, brigadier-général, commandant d'Almeida, II, 226.
- Cox-van-Spengler, major, I, 355.
- Craffon-Ernest, prince d'Öttingen-Wallerstein, I, 173.
- Craig (sir James), général anglais, II, 200, 201.
- Crancé (Dubois de). *Voyez* Dubois de Crancé.
- Crapart, ancien éditeur de *l'Ami du Roi*, I, 54.
- Craton, seigneur du château de Hohenlohe ou Holach en Franconie, I, 31.
- Cravanzana (le marquis de), I, 404.
- Crawford, brigadier-général anglais, II, 312.
- Creneville, général autrichien, II, 114.
- Crespo (don Jos-Simon), maréchal-de-camp, I, 349-351, 360, 362, 364, 385.
- Cresta, ex-adjudicataire génois, I, 422.
- Crétet, membre du Sénat (France), II, 6, 22, 52.
- Crillon-Mahon (le duc de), grand d'Espagne, commandant général des armées pendant les hostilités de 1780, entre l'Angleterre et l'Espagne, I, 9, 10, 93, 320, 331-334, 338, 347.
- Crillon-Mahon (Louis Berton, duc de), grand d'Espagne, fils du précédent, I, 348, 350, 351, 354, 358, 360, 371.
- Croix (le marquis de), capitaine-général des armées du roi d'Espagne au royaume de Valence, I, 338.
- Croix (le chevalier de), vice-roi du Pérou, I, 338, 340.
- Croker (M.), secrétaire de l'amirauté (Angleterre), II, 295.
- Cromvel (Olivier), tiran (Angleterre), I, 201, 499.
- Crouzas (le colonel de), I, 207.
- Crova (le baron Louis), de Nice, I, 408.
- Croy (le duc de), II, 385.
- Cubières (le marquis de), I, 20.
- Cuesta (la), général espagnol, I, 352-355, 357, 362-364, 366, 371; II, 56, 59.
- Cumberland (le duc de), oncle de Georges III, roi d'Angleterre, I, 77, 141, 142.
- Cumberland (Henri-Frédéric, duc de), frère de Georges III, roi d'Angleterre, I, 107.
- Cumberland et Tiviotdale (Ernest-Auguste, duc de), I, 80, 141, 188; II, 250, 257, 263, 298, 493, 513.
- Cumberland (la duchesse de). *Voyez* Frédérique-Caroline Sophie de Mecklenbourg-Strelitz.
- Cumbre-Hermosa (le comte de), commandant d'Oran, I, 343.
- Cunéo, chef de parti populaire à Gènes, I, 417.
- Cunéo, ecclésiastique, I, 428.
- Cunha (don Luis da), ministre de la guerre (Portugal), I, 378.
- Curée, membre du Tribunat (France), II, 36.
- Curten, gouverneur de Nice, I, 393.
- Curtis, capitaine anglais, I, 10.
- Cust (John), président de la Chambre des communes, I, 80.
- Custine, général français, I, 41, 44, 47, 196.
- Cutari, cacique, I, 334.
- Cuvier (le baron), ministre d'État (France), II, 119, 414.
- Czartorsky (le prince Adam), envoyé de Pologne à Frédéric-Auguste III, I, 178.
- Czerni-George, réfugié servien, II, 373.
- Czermitschiff (le général prince de), II, 69, 76, 381.

## D

- Dabon (don Joseph), naturaliste, I, 340.
- Dabrowski, membre d'une députation italienne envoyée à Buonaparte, II, 41.
- Dacre (lord), II, 269.
- Daendels, général au service de France, I, 68; II, 317-319, 326.
- Dagobert, général français, I, 349-352, 354, 355, 395.
- Dalberg (le baron de), administrateur d'Erfurt, I, 163.
- Dalberg (le duc de), conseiller d'État (France), II, 89, 99.
- Dallemagne, général français, I, 63.
- Dalmatie (le duc de). *Voyez* Sout.
- Dalrymple (sir New), général anglais, II, 57, 216, 218.
- Dalswick (le général baron de), II, 485.
- Daly (M.), membre de la Chambre des communes, II, 286.
- Damas (le comte Charles de), commandant un détachement venu au secours de Louis XVI, I, 27; II, 91.
- Damas (le comte Étienne de), premier gentilhomme du duc d'Angoulême, II, 84.
- Damas (le comte Roger de), général français au service de Ferdinand IV, grand-duc de Toscane, I, 476; II, 18, 99.
- Damas (le général baron de), commandant de Valence, II, 104-106, 170, 171, 414.
- Damas (l'archevêque de), nonce apostolique en France, I, 480.
- Dambrey, chancelier de France, II, 93, 95, 123, 126.
- Dampierre (le comte de), I, 28.
- Dampierre, général républicain (France), I, 42, 150.
- Dampierre (le marquis de), pair de France, II, 137.
- Dampmartin, auteur, I, 190.
- Dandolo (Henri), doge de Venise, I, 466.
- Dandolo (Vincent), pharmacien à Venise, I, 465.
- Dangeja, favori de Pierre III, roi de Portugal, I, 385.
- Daniel (le père), auteur, I, 306.
- Danton, chef révolutionnaire, I, 28, 33, 35-39, 42, 43, 48, 51, 149.
- Dantziek (le duc de). *Voyez* Lefebvre.
- Daoud ben-Aïscha, général africain, I, 272.
- Daoust, général républicain, mort en 1793, I, 353.
- Darbaud, secrétaire de légation française à Lisbonne, I, 386.
- Darby, amiral anglais, I, 92, 330.
- Darnaud, général français, II, 4.
- Darnley (lord), membre de la Chambre haute (Angleterre), II, 175, 285, 289, 290, 295.
- Dartmouth (le comte de), garde du sceau privé (Angleterre), I, 81, 84.
- Daru (le comte), secrétaire d'État (France), I, 447; II, 81.
- Daubenton, sénateur français, II, 5.
- Daun (la comtesse de), épouse du marquis de Pombal, I, 376.
- Daunou, membre de la Chambre des députés, II, 4, 6, 19, 140.
- David, célèbre peintre, I, 51; II, 344.
- David, ecclésiastique, II, 35.
- David, roi d'Israël, II, 40.
- Davidowitch, général au service d'Autriche, I, 434.
- Davidson, homme de couleur et chef d'insurgés, II, 264.
- Davies, colonel anglais, II, 281.
- Davies Gilbert (M.), membre d'un comité anglais, II, 254.
- Davoust, prince d'Eckmül, maréchal de France, I, 351-353; II, 17, 38, 43, 44, 48, 50, 51, 60, 62, 69, 71-73, 76, 77, 112, 113, 115, 116, 118, 137, 171, 474.
- Dawson (M.), sous-secrétaire d'État de l'intérieur (Angleterre), II, 311.
- Dean (J.), imprimeur anglais, II, 225.
- Dearbon, général américain, II, 243.
- Debal (M.), ecclésiastique, II, 340.
- Debel, général français, I, 61; II, 27, 104.
- Deben (le baron), officier hanovrien, II, 59.
- Debry (Jean), ministre plénipotentiaire de la république française au congrès de Rastadt, I, 67.
- Debusscher (M.), éditeur d'un journal à Gand, II, 343, 345.
- Decaen, général français, II, 2, 18, 83, 117, 118, 126.
- Decazes. *Voyez* Cazes (de).
- Decrès, ministre de la marine (France), I, 387; II, 23, 102, 111, 112.
- Decroix, lieutenant au régiment de la reine (Suède), I, 559.
- Defermon, membre du Conseil d'État (France), II, 6.
- Deflers, général français, I, 349-351.
- Defoëne (l'abbé), II, 341-343, 346.
- Defrance, général français, II, 74.
- De Gérando, membre d'une consultation extraordinaire à Rome, II, 61.
- De Guignes, auteur, I, 233, 264, 267, 308.
- Dejean, général français, I, 412, 429; II, 6, 111.
- Dekker, vice-amiral hollandais, II, 322-325.
- Delaage, général français, II, 111.
- Delaborde, général français, I, 357-359.
- Delalande, notaire, II, 162.
- Delalin, général français, I, 354.
- Delalot, membre de la Chambre des députés, II, 157.
- Delambre, trésorier de l'université (France), II, 54, 103.
- Delamotte, membre d'une conspiration, II, 154.
- Delandine, auteur, I, 4.
- Delarochie, colonel de gendarmerie, I, 150.
- Delàtte, général français, I, 352, 353.
- Delbec, général français, I, 350, 351.
- Delessart, ministre des affaires étrangères (France), I, 30, 31, 37.
- Delgado (Antoine), mécanicien, I, 339.
- Delille, auteur français, II, 404.
- Della-Rosa (le marquis), envoyé extraordinaire de Ferdinand, grand-duc de Toscane, vers Buonaparte, I, 445.
- Delmas, général français, I, 53; II, 18.
- Delon (Honoré-Edouard), lieutenant d'artillerie, II, 157, 158.
- Delosme, major français, I, 18.
- Delvincourt, doyen de la faculté de droit (France), II, 139, 140.
- Delzaive, sergent-major, II, 162.
- Demeunier, conseiller d'État (France), II, 31.
- Demoore (M.), imprimeur du *Spectateur Belge*, II, 342.
- Denham (M.), arbitre de la reine d'Angleterre, II, 266-269.
- Denis-Galéano, capitaine de vaisseau, I, 359, 361.
- Denisow, général russe, I, 523, 525, 528.
- Derivaz, membre du gouvernement suisse, II, 516.
- Deroy, général, II, 422, 427.
- Desaix, général français, I, 58, 60, 61, 65, 66, 69, 511; II, 13, 60, 84, 88, 99, 114.
- Desault, chirurgien, I, 54.
- Desbordes, conspirateur, II, 157.
- Desbureaux, général français, II, 12.
- Descartes, savant, II, 353.
- De Sèze, défenseur de Louis XVI, I, 40.
- Desfourmeaux, général français, II, 19, 27.
- Desilles, officier du régiment du roi (France), I, 25.
- Desmazures (l'abbé), l'un des pères latins de la Terre Sainte, II, 350.
- Desmeunier, conseiller d'État (France), II, 521.
- Desnoyers (l'abbé), envoyé de France en Hollande, I, 135.
- Desol-de-Grisolles, général français, II, 113.
- Désormeaux, auteur, I, 292.
- Despard, lieutenant-colonel anglais, I, 97.
- Despard, membre d'une conspiration ourdie contre Georges III, roi d'Angleterre, II, 185.
- Despinassy, membre de la Convention, I, 394.
- Desportes, résident de France à Genève, I, 204, 214, 215.
- Després-Crassier, général français, I, 351.
- Desrenaudie, membre du Tribunal (France), II, 6.
- Dessaing, général français, I, 61.
- Dessaix, député de Savoie en France, I, 394.
- Dessalines, général noir, II, 25, 26, 29, 32, 34.
- Dessein, général français, I, 364.
- Dessen, amiral russe, I, 552.
- Dessoles, général français, I, 407; II, 66, 93, 96, 135, 142.
- Deux Ponts (le duc de), I, 153, 175, 176, 190, 192.

- De Vins, général autrichien, I, 56.  
 Dévonshire (le duc de), II, 285, 311.  
 Dhom, auteur, I, 155, 156, 192.  
 Diana, jacobin, II, 15, 16.  
 Dias (le commandeur Souza), II, 359.  
 Dickson, amiral anglais, II, 179.  
 Didier père, auteur d'une conspiration (France), II, 123.  
 Diebitsch (le général comte), II, 75, 502.  
 Diégo de Mendoza de Cortéreal, secrétaire d'État (Portugal), I, 376.  
 Diégo Tupic, cacique, I, 331, 334.  
 Diéque de Cordoue, gouverneur de Lucéna, I, 312-314.  
 Dietmar (le comte), frère du duc Bernhard, II, 459.  
 Dietrich (le prince), oncle de Léopold, prince d'Anhalt-Dessau, I, 183.  
 Dietrichstein (le prince), II, 3.  
 Digoon (le vicomte), ministre de la guerre par intérim (France), II, 173.  
 Digonnet, général français, I, 357, 364.  
 Dijon, général français, II, 77.  
 Dillon, général français, I, 36, 38.  
 Djaber ben-Gaïth, savant, I, 241.  
 Djafar ben-Aly, commandant dans Alcazar Al-Ocab, I, 249.  
 Djafar ben-Hafsoun, commandant dans Toléde, I, 243, 244.  
 Djafar ben-Othman, wali de Majorque, I, 245.  
 Djagocarta (le radjah de), II, 238.  
 Djezam ben-Amer, officier maure, I, 290.  
 Djezzar, pacha, I, 66.  
 Djouail ben-Zeyan (le wali), parent du roi de Murcie, II, 290.  
 Djoudj, enfant de Japhet, fils de Noé, I, 237.  
 Dolna (le comte de), colonel au service de Prusse, II, 489, 499.  
 Dolben (M. W.), membre de la Chambre des communes, I, 104.  
 Dolder, membre du Directoire (Suisse), I, 208, 209; II, 514-519, 522.  
 Dolgorouky, général russe, I, 516, 518, 524.  
 Dolomieu, commandeur de l'ordre de Malte, I, 509, 511.  
 Domage, chef noir, II, 27.  
 Dombay, historien, I, 267, 276, 278, 281-288, 290-293, 297-301.  
 Dombrowski, général polonais au service de France, I, 436; II, 4, 61, 74.  
 Domingo Grandallana (don), lieutenant-général espagnol, I, 369.  
 Domingo Yriarte (don). *Voyez* Yriarte.  
 Donnanget, avocat, II, 20.  
 Donadieu, général français, II, 123, 152, 155.  
 Donadio (le comte del), brigadier espagnol, I, 354, 374.  
 Donoughmore (le comte de), pair d'Angleterre, II, 231, 265, 293.  
 Donsenberg, général prussien, II, 502.  
 Dony (M.), auteur, II, 343.  
 Dornelot, général français, II, 10, 21, 178.  
 Doppet, général français, I, 352, 353, 356, 357.  
 Doppet, médecin, I, 394.  
 Dorchester (lord), gouverneur du Canada, I, 114.  
 Doria (André), chef d'insurgés toscans, I, 474.  
 Doria (André Ceva), noble génois, I, 421.  
 Doria (Joseph), noble génois, I, 421; II, 42.  
 Dornenant, adjudant-général français, II, 8.  
 Dorothee de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, mariée au prince de Löwenstein-Wertheim, I, 169.  
 Dorothee, fille de Philippe, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 488.  
 Dorothee-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste, mariée au duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 446, 451.  
 Dotrengé, membre des États-Généraux (Pays-Bas), II, 359.  
 Douché, ex-jéuite, II, 344.  
 Doudeauville (le duc de), pair de France, II, 171.  
 Doudi-Khan, chef de parti dans les Indes-Orientales, II, 212.  
 Douglas (sir James), chef d'escadre, I, 73.  
 Doulet de Pontécoulant. *Voyez* Pontécoulant.  
 Dourden-Sof, neveu du radjah de Bheurtpour, II, 301.  
 Dowdewelle, chancelier de l'échiquier, I, 77.  
 Downce, commodore anglais, II, 248.  
 Doyen, général français, I, 396.  
 Drake, diplomate anglais, I, 94, 415, 416; II, 34, 192.  
 Draper (sir William), chef d'escadre, I, 73.  
 Drouais ou Drouet, général français, II, 48, 68.  
 Drouet, maître de poste de Sainte-Ménehould, I, 27, 56.  
 Drouet, ex-député à la Convention, I, 58.  
 Drouot, général français, II, 97, 98, 101, 111, 118, 156.  
 Drummond, chargé d'affaires d'Angleterre près le cabinet danois, II, 177, 248.  
 Düben, général suédois, I, 540.  
 Dublar, conspirateur, II, 157.  
 Dubois, commandant du gué de Paris, I, 15.  
 Dubois (M.), orateur de la commission centrale des électeurs (France), II, 108.  
 Dubois, colonel des cuirassiers de la garde (Hollande), II, 329.  
 Dubois-de-Crancé (Edmond-Louis-Alexis), commissaire de la Convention, I, 45, 214, 395.  
 Dubouchage. *Voyez* Bouchage (le vicomte du).  
 Dubouquet, général français, I, 349, 350, 354.  
 Dabreton (le lieutenant-général comte), pair de France, II, 72.  
 Dubuisson, membre d'une conspiration ourdie contre la république (France), I, 48.  
 Ducagne, intrigant, II, 318.  
 Duchesne, membre de la Chambre des députés, II, 112.  
 Duckworth, amiral anglais, II, 203, 210, 211.  
 Ducos, girondin, I, 38, 149.  
 Ducos, général, commandant la place de Longwy, II, 402.  
 Ducrest (Jacques-Barthélemi-Michel), capitaine au service de France, I, 211.  
 Ducroz, savant, II, 523.  
 Dudley et Ward (le vicomte), membre de la Chambre haute (Angleterre), II, 293, 311, 312.  
 Dadon (M. le baron), membre de la Chambre des députés, II, 116, 171.  
 Duème, membre du gouvernement suisse, II, 516.  
 Dufour, commandant de Saint-Elme, I, 353.  
 Dufour, employé à la secrétairerie des affaires étrangères à Turin, I, 397.  
 Dufresne (Bertrand), conseiller d'État (France), II, 14.  
 Dugdale, amiral russe, I, 516.  
 Dugnani, nonce apostolique à Paris, I, 490.  
 Dugommier, général français, I, 47, 49, 51, 52, 353, 355, 356, 358-360.  
 Dugua, général français, I, 351.  
 Dulhamel, officier des grenadiers constitutionnels de Paris, I, 34.  
 Dohesne, général français, I, 61, 69, 504; II, 15, 58.  
 Duka, feld-maréchal-lieutenant autrichien, II, 371.  
 Dumaguin, médecin, I, 54.  
 Dumanoir, contre-amiral français, II, 21, 44.  
 Dumas, député constitutionnel, I, 30, 32, 49, 51.  
 Dumas (le général comte Mathieu), commissaire nommé par le roi à Montauban, I, 23, 353.  
 Dumas, général en chef de l'armée des Alpes, I, 399.  
 Dumberion, général français, I, 399, 401.  
 Dumesnil, commandant noir, chef du canton de Plaisance, II, 27.  
 Dummel, chef de séditieux à Mulhausen, I, 217.  
 Dunolard, membre du Corps législatif (France), I, 465.  
 Dumonceau, général français, II, 15, 16, 324-327, 329.  
 Dumoulin, général français, II, 7.  
 Dumouriez, général français, I, 1, 3, 33, 36-39, 41, 42, 47, 56, 149, 150, 161, 182, 196, 392, 515, 517; II, 449.  
 Dumuy, général français, II, 51.  
 Duncan, amiral anglais, I, 121, 122; II, 317, 320.  
 Dundas (M.), président du Conseil du contrôle (Angleterre), I, 101; II, 175, 186.  
 Duperrat, général français, II, 113.  
 Duperré, capitaine de vaisseau français, II, 67.  
 Duphot, général français, I, 61, 64, 422, 423, 435, 491.  
 Dupin, avocat, II, 140, 151.  
 Dupin, membre de la Chambre des députés, II, 112.  
 Duplessis-Grénédan (M.), membre de la Chambre des députés, II, 155.  
 Dupont, général français, I, 413, 475; II, 16, 17, 51, 56, 90, 93, 96, 135.

- Dupont de l'Eure, membre de la Chambre des députés, II, 111, 139, 143, 148, 150.
- Duport (M.), membre du Parlement (France), I, 13, 15, 23.
- Dupré, inventeur du feu à consumer une flotte entière (France), I, 4.
- Dupuy (le général), commandant de la place du Caire, I, 65.
- Dupuytren (le baron), médecin, II, 143.
- Duquesne (madame), supérieure d'une maison religieuse (France), II, 20.
- Duquesnoy, jacobin, I, 53.
- Durand, évêque de Mende, I, 486.
- Duranthon, ministre sous Louis XVI, I, 31.
- Duras (le duc de), I, 68; II, 84, 102.
- Durazzo (Jean-Luc), illustre génois, I, 418; II, 42.
- Durbach, membre de la Chambre des députés, II, 113, 114.
- Durepaire, garde du corps, I, 21.
- Dürer (Albert), célèbre peintre et graveur, II, 431.
- Durfort (le comte Alphonse de), envoyé par le roi et la reine de France à Vicence, I, 391.
- Durfort (le comte Louis de), ambassadeur de France à Venise, I, 450.
- Dürler, membre du gouvernement suisse, I, 209.
- Duroc, aide-de-camp de Buonaparte, I, 65; II, 14, 74, 77.
- Duroi, jacobin, I, 53.
- Durosnel (le comte), commandant en second de la garde nationale de Paris, II, 103.
- Durozoy, journaliste, I, 36.
- Durutte, général français, II, 76, 80.
- Dusaulx, membre de l'Assemblée des représentants du peuple (France), I, 37.
- Du Taillis, général français, II, 81.
- Duttlinger, membre de la seconde Chambre (États du grand-duc de Bade), II, 390.
- Duval (M.), préfet des Basses-Alpes, II, 98.
- Duval (le baron), II, 357.
- Duval d'Épréménil. *Voyez* Épréménil.
- Duverger, général français, I, 349.
- Duvergier-de-Hauranne, membre de la Chambre des députés, II, 103, 168.
- Duverne, commissaire du roi de France, I, 62.
- Duviquet, membre du Directoire français, I, 511.
- Duvivier, officier français, I, 68.
- Ébada, compagnon du législateur Mahomet, II, 291.
- Eben-el-Arabi, gouverneur de Saragosse, I, 232.
- Eberwein (M.), compositeur, II, 444.
- Eberwein (madame), épouse du précédent, II, 444.
- Échart, général autrichien, II, 80.
- Eckard, historien, I, 34, 41.
- Eckbrecht, margrave, II, 459.
- Eckmül (le prince d'). *Voyez* Davoust.
- Éden, commissaire des colonies à Philadelphie, I, 88, 95.
- Édouard I, roi d'Angleterre, II, 175, 456.
- Édouard III, roi d'Angleterre, II, 182.
- Édouard IV, roi d'Angleterre, II, 456.
- Édouard VI, roi d'Angleterre, II, 475.
- Édouard-Auguste, duc de Kent et de Strathern, comte de Dublin, I, 79; II, 257, 262, 268, 298, 450.
- Édouard-Charles-Guillaume-Chrétien, fils de Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, I, 179; II, 448.
- Édris I, roi de Fez, I, 234.
- Édris II, roi de Fez, I, 234, 235.
- Édris I, roi de Malaga, I, 261, 463.
- Édris II, roi de Malaga, I, 262, 463.
- Édris (le chérif), I, 219.
- Édrisside (le prince), commandant dans le Mayrel, I, 246.
- Edwards, membre d'une conspiration ourdie à Londres, II, 264.
- Égilone, veuve du dernier roi des Visigoths, I, 220, 221.
- Egmont (le comte d'), premier lord de l'amirauté, I, 77.
- Egmont (Lamoral, comte d'), un des principaux seigneurs des Pays-Bas, II, 343.
- Égremont (lord), plénipotentiaire anglais au congrès d'Augsbourg, I, 71, 72, 75.
- Éguia (don Firmin de), brigadier espagnol, I, 353, 357, 359, 363, 364.
- Ehrberg (le baron d'), gouverneur du prince impérial (Autriche), II, 371.
- Ehrensvaerd, amiral suédois, I, 555, 559.
- Eichstaedt, major-général danois, I, 533.
- Eichstaedt (le prince de). *Voyez* Eugène Beauharnais.
- Eickstedt, général danois et gouverneur du prince royal (Danemarck), I, 538.
- Einsiedel (M. d'), auteur, II, 443.
- Elbée (d'), chef de vendéens, I, 43.
- Eldon (lord), chancelier (Angleterre), II, 175, 191, 206, 228, 229, 283, 311.
- Élie, prophète, II, 40.
- Élipan de Tolède, ecclésiastique, II, 475.
- Elisa Buonaparte (la princesse), II, 41, 42, 54, 59, 97.
- Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boulen, reine d'Angleterre, I, 132, 198, 221, 285, 457.
- Élisabeth, fille de Georges III, roi d'Angleterre, mariée à Frédéric-Louis, prince héréditaire de Hesse-Hombourg, I, 80, 171, 258, 263, 402.
- Élisabeth (l'archiduchesse), nièce de Joseph II, empereur d'Allemagne, I, 158.
- Élisabeth de Brunswick, épouse du duc de Holstein-Sonderbourg, II, 488.
- Élisabeth-Alexandrine-Constance, fille de Louis, duc de Wurtemberg, II, 415.
- Élisabeth-Christine, épouse de Frédéric II, roi de Prusse, I, 195.
- Élisabeth-Christine-Ulrique de Brunswick-Wolfenbützel, mariée à Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 195.
- Élisabeth-Éléonore-Charlotte, fille de feu Charles-Louis, prince de Hohenlohe-Langenburg, II, 398.
- Élisabeth-Farnèse, épouse de Philippe V, roi d'Espagne, I, 319, 494.
- Élisabeth-Frédérique-Sophie-Amélie-Charlotte, épouse du baron de Richtrofen, I, 185; II, 487.
- Élisabeth-Gorgine-Adélaïde, fille du duc de Clarence, II, 272.
- Élisabeth-Louise, fille de Maximilien, duc de Bavière, II, 417, 430, 431, 513.
- Élisabeth-Louise-Frédérique, fille du prince Gustave-Adolphe-Frédéric, II, 403.
- Élisabeth-Marie-Frédérique, fille du prince héréditaire de Holstein-Oldenburg, II, 490.
- Élisabeth-Philippine-Marie-Hélène, dite madame Élisabeth, fille de Louis, dauphin de France, I, 4, 35, 45, 49; II, 121, 122.
- Élise, troisième fille du roi de Bavière, II, 430.
- Élizabéth-Alexiévna, impératrice de Russie, I, 167, 525.
- Elizabeth-Pétrowna, impératrice de Russie, I, 468, 513.
- Ellenborough (lord), président de la Cour de Kings-Bench, II, 199, 228, 267, 274, 280, 283, 288, 302, 311.
- Elliot, gouverneur de Gibraltar, I, 93, 96, 104, 330-332, 540, 553.
- Ellis (M. Agar), pair d'Angleterre, II, 284, 301.
- Elmacin, auteur, I, 232.
- Elnitz (le général baron d'), I, 412.
- Éloi de Caréno, médecin, I, 373.
- Elphinston, amiral anglais, II, 315.
- Elphinstone, contre-amiral russe, I, 515, 516.
- Elsnitz, général autrichien, II, 11, 12.
- Elwangen (le prince). *Voyez* Clément-Wenceslas de Saxe.
- Émad-ed-Daulah, roi de Saragosse, I, 276.
- Émad-ed-Daulah, fils du prince Houdide, I, 280.
- Émeric-Joseph, archevêque de Maïence, I, 163.
- Émery, émissaire de Buonaparte, II, 98.

## E

- Émile-Léopold-Auguste, duc de Saxe-Gotha, I, 168, 179; II, 445.
- Émile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, fils du grand-duc de Hesse-Darmstadt, I, 170; II, 401.
- Émili (le comte François), fusillé à Vérone, I, 459.
- Emilie, épouse de Jean Henri VI, comte de Hochberg-Fürstenstein en Silésie, II, 486.
- Émilie-Auguste-Élise, fille de Charles-Auguste, landgrave de Hesse-Philippthal-Barchfeld, II, 377.
- Emma, fille de Victor-Charles, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, II, 485.
- Emmanuel, frère du roi de Castille, I, 296, 297.
- Emmanuel, patriarche de Lisbonne, I, 378.
- Emmanuel, frère du roi de Portugal, I, 380.
- Emo (Angélo), amiral vénitien, I, 448-450.
- Engel (M. d'), auteur, II, 435.
- Engliën (le duc d'), I, 44, 46, 54, 59, 63, 68; II, 10, 19, 35-38, 121, 122, 157.
- Engström, conseiller suédois, I, 559.
- Enriquez, cardinal, I, 478.
- Ensenada (le marquis de la), ministre de Ferdinand VI (Espagne), I, 319, 328, 344.
- Entraigues (d'), émigré français, I, 62.
- Entrecasteau, navigateur, II, 36.
- Envagna, général napolitain, I, 505.
- Épée (l'abbé de l'), II, 351, 361.
- Éprémil (J.-J. Duval d'), membre du Parlement (France), I, 6-8, 13, 89, 90, 329, 334.
- Erbach-Erbach (le comte d'), II, 476.
- Erbach-Farstenau (le comte d'), II, 476.
- Erbach-Schenberg (le comte d'), II, 476.
- Erdmannsdorf, ami de jeunesse du prince d'Anhalt-Dessau, I, 183, 184.
- Erhard, savant, II, 417.
- Éric I, roi de Danemarck, II, 458.
- Éric II, roi de Danemarck, II, 462.
- Éric III, roi de Suède et de Danemarck, II, 501.
- Erizzo (Nicolas), patricien vénitien, I, 453, 458.
- Erlach d'Hindelbank (M. d'), I, 206, 207; II, 518, 519.
- Erlon (le comte d'), général français, II, 100.
- Erlonde, mère du comte Béranger I, I, 272.
- Ermenegaud I, comte d'Urgel, I, 352.
- Ermenegaud III, comte d'Urgel, I, 273.
- Ermenegaud VI, comte d'Urgel, I, 281.
- Ermenens, membre du gouvernement de la république hollandaise, II, 320.
- Ernest, fils de Constantin, landgrave de Hesse-Rheinfels, I, 170.
- Ernest, petit-fils de Frédéric-le-Belgiqueux, II, 438.
- Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, fils d'Alexandre-Frédéric, duc de Wurtemberg, II, 416.
- Ernest-Antoine-Charles-Louis, duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg, II, 446, 449-451.
- Ernest-Antoine-François-Frédéric, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449, 450.
- Ernest-Auguste-Constantin, duc de Saxe-Weimar, I, 178.
- Ernest-Constantin, fils de Guillaume, landgrave de Hesse-Philippthal, I, 169; II, 396.
- Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, I, 179; II, 449.
- Ernest-Frédéric-Charles, duc de Saxe-Hildburghausen, I, 179.
- Ernest-Frédéric-Guillaume, fils d'Adolphe, landgrave de Hesse-Philippthal-Barchfeld, I, 169.
- Ernest-Louis, duc de Saxe-Gotha, I, 178; II, 445.
- Ernest-le-Pieux, duc de Saxe-Gotha, II, 449.
- Ernestine-Frédérique-Sophie de Saxe-Hildburghausen, II, 449.
- Ernouf (le général), commandant à la Guadeloupe pour les Français, II, 64, 65, 104-106.
- Éroles (d'), général français, II, 86.
- Erskin (lord), chancelier (Angleterre), II, 198, 223, 266, 273.
- Escalante, lieutenant-général espagnol, I, 349-351, 353, 355, 357, 358.
- Escars (le comte d'), gentilhomme français, II, 84.
- Escars (le vicomte d'), général français, II, 104, 106.
- Escher, membre du Sénat suisse, II, 516.
- Esclignac (le duc d'), pair de France, II, 137.
- Escuyer (l'), secrétaire de la municipalité d'Avignon, I, 31.
- Esfah, wali de Mérida, I, 234, 235.
- Epigua (don Jos.), confesseur de la reine d'Espagne, I, 371, 375.
- Espinassy (d'), commissaire de la Convention près l'armée des Alpes, I, 395.
- Espinois (d'), général français, I, 431.
- Espinosa, directeur de la caisse d'amortissement (Espagne), I, 373.
- Espréménil (d'). Voyez Epréménil.
- Esseid Aly-Effendi, ministre de Turquie à Paris, II, 30.
- Esseau, général russe, I, 516; II, 50.
- Es-sen (le baron), premier écuyer de Gustave III, I, 558.
- Esling (le prince d'). Voyez Masséna.
- Est (Marie-Béatrix d'), petite-fille de François III, duc de Modène, I, 340.
- Estaing (le comte d'), chef d'escadre, I, 6, 78, 89, 90, 329, 334.
- Este (le commandeur d'), frère du duc de Modène, I, 446.
- Este (Lucrèce d'), sœur d'Alphonse II, duc de Ferrare, I, 477.
- Este (la famille d'), II, 377.
- Esterhazy (le prince d'), II, 385.
- Estevan Miro, maréchal-de-camp espagnol, I, 375, 362.
- Estournel (d'), commandeur de l'ordre de Malte, I, 509.
- Estrées, chef de brigade, I, 65.
- Étichon, premier duc d'Alsace, II, 389.
- Étienne II, pape, I, 436.
- Étienne, membre de la Chambre des députés, II, 155, 169.
- Étienne-François-Victor, fils de l'archiduc Joseph d'Autriche, II, 485.
- Étoles (Vignet des), ministre du roi de Sardaigne à Berne, I, 400.
- Eudes, duc souverain d'Aquitaine, I, 223-226.
- Eugène Beauharnais, duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstædt, I, 505; II, 38, 41, 42, 45, 48, 60, 62, 65, 73, 74, 76-80, 88, 91, 92, 428, 427, 431, 477.
- Eugène-Frédéric-Henri, duc de Wurtemberg, I, 173; II, 415.
- Eugène-Guillaume-Alexandre-Hermann, comte de Wurtemberg, II, 415.
- Eugénio Llaguno Amirola (don), secrétaire d'État du gouvernement et du Conseil d'État (Espagne), I, 366, 369.
- Eugénio Navarro (don), brigadier espagnol, I, 350, 355, 356, 358.
- Eustis (M.), ministre plénipotentiaire des États-Unis à La Haye, II, 343.
- Évraest (M.), docteur en médecine, II, 340.
- Exclmans, général français, II, 88, 102, 115.
- Exmouth (lord), amiral, anglais, II, 251, 253.
- Expilly (le comte d'), chargé des pouvoirs du roi d'Espagne près la régence d'Alger, I, 337, 338.
- Eyehom, conseiller privé de légation (Prusse), II, 506.
- Eylert, évêque protestant, II, 503.
- Eymann (M.), membre du gouvernement hollandais, II, 322.
- Eymar (d'), ambassadeur français à Turin, I, 407-409.
- Eynard, membre d'une conspiration, II, 154.
- Eynard (M.), philanthrope de Bavière, II, 431.
- Ezpelata (don Ant.), colonel espagnol, I, 353, 355.
- Ezpelata (don Jos.), lieutenant-général espagnol, I, 330, 369, 371.
- Ezz-ed-Daulah, le plus jeune des frères du roi d'Almérie, I, 269.

## F

- Fabre, député de la Savoie à la Convention, I, 394.  
 Fabre de l'Hérault, conventionnel, I, 352, 353.  
 Fabri (le chevalier), chef d'escadre, I, 7.  
 Fabvier, colonel français, II, 132.  
 Fagel (le baron de), ambassadeur du roi des Pays-Bas près S. M. T. C., II, 156, 356.  
 Faipoult ou Faypoult, ministre de France à Gênes, I, 416-424, 439, 446.  
 Falga (Caffarelli du), membre du Conseil d'État (France), II, 6.  
 Falkenhayn (le baron), commandant quatre régiments français embarqués à Toulon, I, 331, 332.  
 Falkenskiöld, colonel danois, I, 532, 533, 535.  
 Falkenstein (le comte de). *Voyez* Joseph II, empereur d'Autriche.  
 Faradj, fils de Mohammed, roi de Grenade, I, 296.  
 Faradj, fils d'Ismaël, roi de Grenade, I, 302.  
 Faradj, wali de Milaga, I, 296.  
 Fare (de la), évêque de Nanci, I, 16.  
 Fargues, maire de Lyon, II, 117.  
 Fargues (le comte de), membre de la Chambre des députés, II, 130.  
 Fasinielli, chanteur, I, 341.  
 Farmer (Georges), capitaine de la frégate anglaise *le Quebec*, I, 8.  
 Farnèse (Antoine), cardinal, I, 447.  
 Farquhar, capitaine anglais, II, 243.  
 Fathime, fille de Mahomet, I, 231, 243.  
 Fauchet, évêque constitutionnel, I, 37.  
 Favras (le marquis de), condamné par le Châtelet à la mort, I, 22, 24.  
 Favre, capitaine du corsaire français *le Phénix*, I, 7.  
 Fayette (de la). *Voyez* La Fayette.  
 Faypoult. *Voyez* Faipoult.  
 Félicien Velho Oldenbourg, négociant de Lisbonne, I, 377.  
 Félicino (M. du Tillot, marquis de), ministre du duc de Parme et de Plaisance, I, 445.  
 Félix d'Urgel, ecclésiastique, II, 475.  
 Feller, suppôt d'obscurs conspirateurs, I, 147, 148.  
 Feltre (le duc de). *Voyez* Clarke.  
 Fénaroli, membre d'une commission italienne envoyée à Buonaparte, II, 41.  
 Fénarolo, l'un des directeurs cisalpins, I, 442.  
 Féral, conspirateur, II, 165.  
 Féraud, député à la Convention, I, 53.  
 Ferdinand I, roi des Deux-Siciles, I, 160.  
 Ferdinand I, grand-duc de Toscane, I, 477.  
 Ferdinand II, roi de Hongrie, II, 476.  
 Ferdinand III, roi de Castille, I, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296.  
 Ferdinand III, grand-duc de Toscane, I, 445, 446, 470-476, 496.  
 Ferdinand III, duc de Parme, II, 20.  
 Ferdinand IV, roi de Naples, I, 58, 65, 66, 319, 337, 341, 366, 404, 435, 476, 494, 495, 497-501, 504, 505, 529; II, 18, 43, 45, 46, 221, 237, 245, 251, 306.  
 Ferdinand IV, roi de Castille, I, 299, 300.  
 Ferdinand V, roi de Castille, I, 313-318.  
 Ferdinand VI, roi d'Espagne, I, 319, 321, 324, 328, 341, 344, 360, 376.  
 Ferdinand VII, roi d'Espagne, I, 336, 354; II, 55, 56, 70, 71, 82, 96, 103, 163, 167, 169, 170, 215, 217, 220, 221, 223, 382.  
 Ferdinand III du nom, archiduc d'Autriche, I, 160, 397, 398; II, 43, 61, 366, 367, 369.  
 Ferdinand (l'archiduc d'Autriche), frère de Joseph II, empereur d'Occident, I, 390, 404, 430, 431, 446, 462.  
 Ferdinand (don), duc de Parme, neveu du roi d'Espagne, I, 322.  
 Ferdinand de Bourbon, fils de l'infant don Philippe, souverain des États de Parme, Plaisance et Guastalla, I, 381, 389, 408, 445, 479, 480.  
 Ferdinand, comte de Galice, I, 281.  
 Ferdinand, fils du roi de Castille, I, 270.  
 Ferdinand, frère du roi de Castille, I, 283.  
 Ferdinand, oncle de Jean II, roi de Castille, I, 307, 308.  
 Ferdinand, fils du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld-Kohary, II, 450.  
 Ferdinand, prince de Prusse, frère de Frédéric II, roi de Prusse, II, 502.  
 Ferdinand, duc de Wurtemberg, II, 405, 406, 407.  
 Ferdinand Alvarez de Tolède, général, I, 310.  
 Ferdinand-Frédéric-Auguste, duc de Wurtemberg, II, 416.  
 Ferdinand-Georges-Auguste, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld-Kohary, II, 450.  
 Ferdinand-Henri-Frédéric (le prince), général-major au service d'Autriche, I, 171; II, 403.  
 Ferguson, gouverneur de Tabago, I, 94.  
 Fériso, général républicain, I, 59, 433.  
 Fermond (de), conseiller d'État. *Voyez* Defermond.  
 Fernand-Núñez (le comte de), ambassadeur d'Espagne près le cabinet de Versaille, I, 339, 344, 362.  
 Fernando (le duc de San), I, 337.  
 Ferrand, conseiller au Parlement (France), I, 13.  
 Ferrand, général français, I, 150; II, 42.  
 Ferrand (le comte), ministre d'État (France), II, 93, 95.  
 Ferrare (Costabili de), membre du Corps législatif de Milan, I, 436.  
 Ferrari (le comte de), commandant de Bruxelles, I, 146.  
 Ferrata (Testa), nonce du pape en Suisse, II, 523.  
 Ferréon, courrier napolitain, I, 499.  
 Ferréas, historien, I, 292, 306, 310, 313.  
 Ferronays (le comte de la), ambassadeur de S. M. T. C. près le cabinet de Saint-Petersbourg, II, 165, 381, 414.  
 Fersen (le comte de), gentilhomme suédois, I, 27, 554, 559; II, 67.  
 Fersen, général russe, I, 525; II, 17.  
 Fesch (le cardinal), II, 65, 366.  
 Feuerbuch, savant, II, 417.  
 Feuernbach, homme de robe, II, 429.  
 Feuilleas (le comte Perrant de), II, 116.  
 Fichte, célèbre métaphysicien, II, 499.  
 Fiesco, chef d'insurgés génois, I, 423.  
 Fievée, député (France), I, 6.  
 Figuéroa (don Benito Pardo de), colonel du régiment de la princesse (Espagne), I, 360, 371.  
 Filangieri, brigadier espagnol, I, 351, 356, 359, 362, 364, 495.  
 Fillenberg, savant, II, 524.  
 Filomario (Clément), frère du duc de la Torre, I, 500.  
 Fingal (lord), président du comité catholique (Angleterre), II, 229, 232, 247.  
 Fingall (le comte de), l'un des juges de paix du comté de Meath, II, 191, 192.  
 Finninger (Jacob), bourgeois de Mulhausen, I, 217.  
 Finninger (Mathias), frère du précédent, I, 217.  
 Fiorella, commandant de Turin, I, 410, 442.  
 Firman (le comte de), ministre plénipotentiaire d'Autriche en Lombardie, I, 430.  
 Firmont (M. Edgeworth), prêtre irlandais, confesseur de Louis XVI, I, 40; II, 18.  
 Fitzclarence, capitaine anglais, II, 263.  
 Fitz-Herbert, ministre britannique envoyé à Paris, I, 9, 138, 334, 343.  
 Fitz-James (le duc de), chef de royalistes (France), II, 84.  
 Fitz-William (le comte de), président du Conseil des ministres (Angleterre), I, 115-117; II, 198, 204.  
 Flahaut (le comte de), membre de la Chambre des représentants (France), II, 112.  
 Flaugelgues, membre du Corps législatif (France), II, 82, 96, 111.  
 Flavigny (le comte de), ambassadeur de France près la Cour de Parme et de Plaisance, I, 445; II, 108.  
 Flécelles (de), prévôt des marchands de Paris, I, 18.  
 Fletcher, major anglais, I, 77.  
 Fleurieu (de), membre du Conseil d'État (France), II, 6, 14.  
 Fleurieu (M. de), ministre de la marine (France), I, 25, 27.  
 Fleury (le bailli de), I, 507.  
 Florian (le comte de), général espagnol, I, 354.

- Florian (Jean-Pierre Claris de), de l'académie française, lieutenant-colonel de cavalerie, I, 317.
- Florida-Blanca (le comte de), principal ministre d'Espagne, I, 9, 325-327, 329, 332, 333, 336, 337, 339, 340, 342, 343, 345-347, 355, 365, 375.
- Flotte, major français, I, 490.
- Folkstone (lord), membre de la Chambre des communes, II, 284.
- Fontanes (M.), président du Corps législatif (France), I, 6, 41, 54, 83. Le même que
- Fontanes (le comte de), pair de France, I, 137.
- Fontenex (le chevalier de), commandant du port de Villefranche, I, 393.
- Fontenille, adjudant-général français, I, 349.
- Food, capitaine de vaisseau anglais, I, 593.
- Forbes (don Juan de), lieutenant-général portugais, I, 352, 363.
- Forbin des Issarts (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 169.
- Forfait, ministre de la marine (France), I, 23.
- Forster, célèbre naturaliste, I, 184.
- Forster, envoyé d'Angleterre auprès des États-Unis, II, 294, 295.
- Forster (Pancrace), abbé de Saint-Gall, II, 523.
- Fortescue (lord), pair d'Angleterre, II, 207.
- Fortia de Piles (M. de), auteur, I, 512.
- Fortia d'Urban (le marquis de), éditeur de cet ouvrage, I, 562.
- Fortun, gouverneur de Pampelune, I, 239.
- Foscari (Nicolas), provéditeur-général vénitien, I, 452, 453.
- Foster (M. Leslie), pair d'Angleterre, II, 234.
- Fouché, duc d'Ortrante, ministre-général de la police (France), I, 440; II, 1, 31, 38, 63, 66, 97, 101, 102, 107, 111-116, 118, 338, 521.
- Foulon, l'un des ministres de Louis XVI, I, 17-19.
- Fouquier-Thinville, révolutionnaire, I, 45, 46, 51.
- Fourcroy, membre du Conseil d'État (France), I, 6, 28.
- Fourier (le baron), préfet de l'Isère, II, 98, 99.
- Fournier, général français, II, 61.
- Fournier, *Américain*, chef de séditieux, I, 37.
- Fourqueux, conseiller d'État (France), I, 13.
- Fox (James), membre du Parlement (Angleterre), I, 74, 77, 81, 87, 91, 92, 95, 96-98, 103-105, 108-110, 114, 119, 524; II, 181, 182, 187, 190, 191, 194, 195, 198, 200-204, 211, 314.
- Foy (le général), membre de la Chambre des députés, II, 59, 66, 77, 144, 151, 158, 163, 164, 168, 172.
- Fradin, conspirateur, II, 165.
- Francesqui, général au service de France, II, 59.
- Francis Barlow, médecin anglais, II, 153.
- Francisco Melgarejo (don), lieutenant-général espagnol, I, 372-374.
- Francisco Riquelme, lieutenant de vaisseau, I, 353.
- Francisco de Salinas y Moïno (don), envoyé extraordinaire d'Espagne au roi de Maroc, I, 337.
- Francisque (don), infant d'Espagne, II, 55.
- François I, empereur d'Allemagne, I, 141, 142, 152, 158, 430, 445, 467, 494.
- François I, comme empereur d'Autriche, et François II, comme empereur d'Allemagne, I, 148, 150, 158, 159, 164, 173, 204, 392, 435, 440, 442, 443, 454, 490; II, 41, 42, 45, 47, 60, 78, 90, 103, 361, 379.
- François I, roi de France, I, 200, 202, 216; II, 32, 128, 173, 458.
- François II, roi de France, I, 200.
- François III, duc de Modène, I, 430, 446.
- François, boulanger de Paris, I, 22.
- François (le père), auteur de la secte des jacobins, I, 381.
- François, médecin français, II, 160.
- François, archiduc d'Autriche, II, 371, 384, 385, 431.
- François de Paule-Antoine-Marie (don), infant d'Espagne, I, 354, 356.
- François-Adolphe, frère de Charles-Louis, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, I, 184; II, 485.
- François-Auguste, fils d'Ernest-Constantin, landgrave de Hesse-Philippsthal, II, 396.
- François-Auguste-Charles-Albrecht-Emmanuel, fils du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 451.
- François-Charles-Joseph. *Voyez* François, archiduc d'Autriche.
- François-Hidalgo de Cisnéros, chef d'escadre, I, 324.
- François-Janvier-Joseph, prince héréditaire des Deux-Siciles, I, 160.
- François-Joseph-Charles. *Voyez* Reichstadt (le duc de).
- François-Joseph-Charles-Ambroise-Stanislas, duc de Modène, I, 404.
- François-Josias, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, I, 179; II, 416.
- François-Léopold, prince héréditaire de Toscane, I, 160.
- François-Marie II de la Rovère, duc d'Urbain, I, 477.
- François-Philippe, fils de Philippe, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 488.
- François-Xavier (don), infant d'Espagne, I, 323.
- François-Xavier, duc de Saxe, II, 435.
- François-Marie-Élisabeth-Charlotte-Joséphine, princesse de Savoie-Carignan, mariée au vice-roi du royaume Lombardo-Vénitien, I, 160.
- Franklin, envoyé des États-Unis près le cabinet de Versailles, I, 6.
- Fraser, général anglais, II, 194, 211.
- Frassens, instituteur, II, 347.
- Frayssinous (le comte de), évêque d'Hermopolis, pair de France, II, 119, 131, 150, 161, 166, 172.
- Frédéric I, roi de Prusse, II, 496.
- Frédéric I, dit le Pacifique, roi de Danemarck, II, 455.
- Frédéric I, empereur d'Occident, I, 460.
- Frédéric I, duc de Wurtemberg, I, 173.
- Frédéric II, roi de Prusse, I, 152-154, 156, 158, 166, 172, 173, 175-180, 183-185, 188-195, 485, 486, 488, 517, 520, 535, 544, 546, 548, 550; II, 43, 47, 48, 449, 498.
- Frédéric II, empereur d'Occident, II, 266.
- Frédéric II, duc, puis roi de Wurtemberg, I, 117, 122, 128, 172-174; II, 30, 38, 405-411, 415.
- Frédéric II, landgrave de Hesse-Cassel, I, 168.
- Frédéric II, roi de Danemarck, II, 457.
- Frédéric III, duc de Saxe-Gotha, I, 179.
- Frédéric III, empereur d'Occident, II, 463.
- Frédéric III, roi de Danemarck, I, 536; II, 467.
- Frédéric IV, roi de Danemarck, II, 473.
- Frédéric V, roi de Danemarck, I, 168, 169, 530, 531, 535.
- Frédéric VI, roi de Danemarck, II, 78.
- Frédéric, prince royal de Danemarck, fils de Christian, I, 531, 539.
- Frédéric, fils de Frédéric V, roi de Danemarck, I, 169, 531, 537.
- Frédéric, frère de Chrétien IV, duc de Deux-Ponts, I, 166.
- Frédéric, margrave de Bade, I, 167.
- Frédéric, prince de Waldeck, I, 171; II, 404.
- Frédéric, prince de Deux-Ponts, I, 178.
- Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, I, 179, 188; II, 415, 448.
- Frédéric, fils du prince d'Anhalt-Dessau, I, 184; II, 484.
- Frédéric, duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187.
- Frédéric (le prince), landgrave de Hesse-Cassel, II, 392.
- Frédéric, fils aîné d'Ernest, électeur de Saxe, II, 438.
- Frédéric, duc de Saxe-Gotha, II, 446, 448, 451.
- Frédéric, comte d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Frédéric, fils de Frédéric-Guillaume, duc de Holstein-Beck, II, 437.
- Frédéric, fils du duc de Holstein-Sunderbourg-Augustenburg, II, 488.
- Frédéric, héritier de Norwège, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 489.
- Frédéric (le prince), deuxième fils du roi des Pays-Bas, II, 511.
- Frédéric-le-Belligueux, margrave de Thuringe, II, 438.
- Frédéric (Marc), membre du gouvernement provisoire de Gènes, I, 423.
- Frédéric-Adolphe, frère de Gustave III, roi de Suède, I, 546.
- Frédéric-Albert, duc d'Anhalt-Bernbourg, I, 184.
- Frédéric-Alexandre, comte de Wurtemberg, II, 416.
- Frédéric-Antoine, prince de Schwarzbourg-Rudelsstadt, II, 449.
- Frédéric-Armand d'Anhalt-Coethen, colonel au service de France, II, 486.
- Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, I, 165, 319.

- Frédéric-Auguste III, électeur, puis roi de Saxe, I, 177, 178, 394; II, 433, 437, 440, 463.
- Frédéric-Auguste, fils du prince d'Anhalt-Dessau, I, 184; II, 484.
- Frédéric-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, I, 184; II, 485.
- Frédéric-Auguste, prince de Nassau-Usingen, I, 167, 171; II, 494.
- Frédéric-Auguste, duc de Holstein-Oldenbourg, I, 185.
- Frédéric-Auguste, neveu et héritier du roi de Saxe, II, 438.
- Frédéric-Auguste, fils de Christian, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.
- Frédéric-Auguste, duc de Holstein-Eutin, II, 489.
- Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Émile, fils du grand-duc Louis de Hesse-Darmstadt, I, 170; II, 401.
- Frédéric-Auguste-Eberhard, fils de Paul de Wurtemberg, I, 174; II, 415.
- Frédéric-Auguste-Émile, fils de Frédéric-Charles de Holstein-Sunderbourg-Angustenburg, II, 488.
- Frédéric-Charles, dernier duc de la branche de Holstein-Plen, I, 185.
- Frédéric-Charles-Alexandre, fils de Guillaume III, roi de Prusse, I, 199; II, 496, 513.
- Frédéric-Charles-Anguste, fils de Paul-Charles de Wurtemberg, I, 174; II, 415.
- Frédéric-Charles-Émile de Holstein-Sunderbourg-Angustenburg, général au service de Danemark, II, 488.
- Frédéric-Charles-Henri, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Prusse, I, 199; II, 444.
- Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, prince-archevêque de Maïence, I, 163; II, 477.
- Frédéric-Charles-Louis, duc de Holstein-Beck, I, 185; II, 487.
- Frédéric-Charles-Nicolas, fils du prince royal de Prusse, II, 513.
- Frédéric-Christien, électeur de Saxe, I, 165.
- Frédéric-Christian I, duc de Holstein-Sunderbourg-Angustenburg, I, 185; II, 488.
- Frédéric-Christian II, duc de Holstein-Sunderbourg-Angustenburg, I, 185; II, 488.
- Frédéric-Christian-Léopold, électeur de Saxe, I, 166.
- Frédéric-Émile-Anguste, fils de Frédéric-Christien II, duc de Holstein-Sunderbourg-Angustenburg, I, 185.
- Frédéric-Égène. *Voyez* Frédéric I, duc de Wurtemberg.
- Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, duc de Wurtemberg, II, 415, 416.
- Frédéric-Ferdinand, duc d'Anhalt-Cöthen, II, 486.
- Frédéric-François, duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187; II, 448, 491, 492.
- Frédéric-François-Alexandre, fils du prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin, II, 492.
- Frédéric-François-Antoine. *Voyez* Ernest-Antoine-François-Frédéric, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld.
- Frédéric Giavina. *Voyez* Giavina.
- Frédéric-Guillaume I, roi de Prusse, I, 270.
- Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, I, 29, 134, 158, 168, 178, 181, 185, 188, 194-199, 496.
- Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 188, 198, 199; II, 70, 76, 496-513.
- Frédéric-Guillaume V, prince de Nassau-Orange, I, 188.
- Frédéric-Guillaume, prince de Solms-Braunfels, I, 184, 188; II, 493.
- Frédéric-Guillaume, prince de Nassau-Weilbourg, I, 188; II, 494.
- Frédéric-Guillaume, fils du précédent, I, 188; II, 494.
- Frédéric-Guillaume, petit-neveu de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 199.
- Frédéric-Guillaume, prince royal de Prusse, I, 199.
- Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick et d'Oléus, II, 483.
- Frédéric-Guillaume-Alexandre, fils d'Alexandre, duc de Wurtemberg, II, 416.
- Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, fils de Frédéric I, duc de Wurtemberg, I, 173; II, 375.
- Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, comte de Wurtemberg, cousin du précédent, II, 416.
- Frédéric-Guillaume-Charles, prince de Prusse, I, 171, 199.
- Frédéric-Guillaume-Charles, frère de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, II, 403, 497, 513.
- Frédéric-Guillaume-Charles, fils de Frédéric II, duc de Wurtemberg, I, 174.
- Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, grand-duc héréditaire de Mecklenbourg-Strélitz, II, 493.
- Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, fils d'Adolphe, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, I, 169; II, 397.
- Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, fils de Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, I, 179; II, 448.
- Frédéric-Guillaume-Georges-Ernest, fils de Frédéric-Guillaume-Louis, neveu du roi de Prusse, II, 513.
- Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, fils de Ferdinand, prince de Prusse, II, 513.
- Frédéric-Guillaume-Louis, fils de Guillaume III, roi de Prusse, I, 198; II, 513.
- Frédéric-Guillaume-Louis, fils du feu prince Frédéric-Louis-Charles, frère du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, II, 485.
- Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, petit-neveu du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, II, 513.
- Frédéric-Guillaume-Nicolas, fils du prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin, II, 492.
- Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, duc de Holstein-Beck, II, 487.
- Frédéric-Guillaume-Woldemar, neveu de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 199; II, 513.
- Frédéric-Gunther, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, I, 184.
- Frédéric-Gustave-Charles, fils de Charles-Bernard de Weimar, II, 444.
- Frédéric-Henri, dernier prince de la branche de Holstein-Glucksbourg, I, 185.
- Frédéric-Henri-Albert, fils de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 199; II, 513.
- Frédéric-Henri-Guillaume, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 489.
- Frédéric-Joseph-Louis, landgrave de Hesse-Hombourg, II, 402.
- Frédéric-Losias, prince de Saxe-Cobourg, II, 449, 451.
- Frédéric-Louis, prince de Galles, père de Georges III, roi d'Angleterre, I, 71.
- Frédéric-Louis, prince de Wurtemberg, I, 187.
- Frédéric-Louis, fils du duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 171; II, 403.
- Frédéric-Louis, landgrave de Hesse-Hombourg, I, 171, 187; II, 402, 484, 492.
- Frédéric-Louis, fils du précédent, I, 171.
- Frédéric-Louis-Adolphe, frère de Charles-Louis, duc d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, I, 184.
- Frédéric-Louis-Alexandre, fils de Frédéric I, duc de Wurtemberg, I, 173; II, 494.
- Frédéric-Louis-Charles, frère du roi de Prusse, I, 198; II, 485.
- Frédéric-Louis-Guillaume, landgrave de Hesse-Hombourg, I, 199.
- Frédéric-Louis-Guillaume-Christien, landgrave de Hesse-Hombourg, I, 170.
- Frédéric-Louis-Hubert, fils de Georges, prince de Waldeck, II, 404.
- Frédéric-Paul, duc de Wurtemberg, II, 415.
- Frédéric-Paul-Guillaume, duc de Wurtemberg, II, 416.
- Frédérique, fille de Victor-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg, II, 485.
- Frédérique, fille de Léopold, comte de Schlieben, I, 185; II, 487.
- Frédérique, épouse de Gustave IV, roi de Suède, I, 167; II, 391, 489.
- Frédérique, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, II, 494.
- Frédérique-Amélie, fille de Christian-Auguste, prince de Lubbeck, II, 489.
- Frédérique-Amélie-Agnès, deuxième fille du prince d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Frédérique-Auguste-Christine de Prusse, mariée à Guillaume, prince de Hesse-Cassel, I, 168, 199.
- Frédérique-Auguste-Sophie d'Anhalt-Bernbourg, mariée à Frédéric-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, I, 184.
- Frédérique-Caroline de Hesse Darmstadt, mariée à Frédéric II, duc de Mecklenbourg-Strélitz, I, 187.
- Frédérique-Caroline Juliane, fille du duc de Holstein-Beck, II, 487.

- Frédérique-Caroline-Sophie de Mecklenbourg-Strelitz, mariée 1<sup>o</sup> à Louis, prince de Prusse; 2<sup>o</sup> au prince de Solms-Braunfels; 3<sup>o</sup> à Ernest-Auguste, duc de Cumberland, I, 188, 198; II, 263, 493, 513.
- Frédérique-Catherine-Auguste, épouse de Guillaume II, électeur de Hesse-Cassel, II, 513.
- Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothee, petite-fille de Frédéric II, duc de Wurtemberg, I, 174; II, 415.
- Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothee de Wurtemberg, mariée à Jérôme, alors roi de Westphalie, aujourd'hui comte de Montfort, I, 174; II, 415.
- Frédérique-Charlotte-Antoinette-Amélie, fille d'Albert-Christian, comte de Dohna-Lichtenau, I, 185.
- Frédérique-Charlotte-Marie, petite-fille de Frédéric II, duc de Wurtemberg, I, 174; II, 415.
- Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine de Prusse, mariée au duc d'York, deuxième fils du roi d'Angleterre, I, 108, 198; II, 262.
- Frédérique-Dorothee-Louise-Philippine, épouse d'Antoine-Henri, prince de Radzivil, II, 513.
- Frédérique-Dorothee-Wilhelmine. *Voyez* Frédéric, épouse de Custave IV, roi de Suède.
- Frédérique-Élisabeth-Amélie, fille de Frédéric, duc de Wurtemberg, II, 490.
- Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, nièce du roi de Prusse, II, 513.
- Frédérique-Françoise-Wilhelmine, née Rhodis, comtesse de Tunderfeldt, II, 416.
- Frédérique-Henriette, fille de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 169.
- Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt, mariée à Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, I, 170, 195.
- Frédérique-Louise-Amélie, épouse de Léopold-Frédéric, prince d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine de Prusse, mariée sous les noms de Alexandra-Féodorowna à Nicolas I, empereur de toutes les Russies, I, 199; II, 513.
- Frédérique-Louise-Wilhelmine, fille de Guillaume V, roi de Hollande, mariée au prince héritier de Brunswick-Wolfenbützel, I, 134, 139; II, 495, 513.
- Frédérique-Louise-Wilhelmine de Prusse, mariée à Guillaume-Frédéric, prince d'Orange, II, 493, 513.
- Frédérique Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, comtesse de Wurtemberg, II, 416.
- Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, fille du duc de Sleswick-Holstein-Sunderbourg-Augustenburg, II, 488.
- Frédérique-Sophie, margrave de Bareuth, II, 435.
- Frédérique-Sophie, sœur du duc de Holstein-Eutin, II, 489.
- Frédérique-Sophie-Dorothee, fille du margrave de Brandebourg-Schwedt, mariée à Frédéric I, roi de Wurtemberg, I, 173.
- Frédérique-Sophie-Dorothee-Marie-Louise, fille d'Eugène-Frédéric, duc de Wurtemberg, II, 416.
- Frédérique-Sophie-Dorothee-Wilhelmine de Prusse, mariée à Guillaume V, roi de Hollande, I, 134, 139; II, 495, 513.
- Frédérique-Wilhelmine-Caroline de Bade, mariée à Maximilien-Joseph, roi de Bavière, I, 167; II, 431.
- Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, épouse de Frédéric-Léopold, duc d'Anhalt-Dessau, I, 198; II, 484.
- Freemantle, vice-amiral anglais, II, 242.
- Frégevill, général français, I, 351, 358, 360, 361, 363.
- Freire (Cypriano-Ribeiro), représentant de Portugal à Madrid, I, 387; II, 24.
- Frendenreich, envoyé de Berne à Lausanne, II, 519.
- Frénilly (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 169.
- Frère, général en chef commandant l'armée portugaise, II, 59, 91.
- Frère, ministre britannique à Madrid, II, 192, 193, 217, 226.
- Frère (Benjamin), frère du précédent, II, 193.
- Fréron, commissaire de la Convention, I, 48, 50.
- Frésari, bailli de Turin, I, 511.
- Freslon (le bailli de), I, 508.
- Fresnières, secrétaire de Moreau, II, 35.
- Fressinet, commandant français, I, 208.
- Frétean, conseiller au Parlement (France), I, 14.
- Freyinet (Louis), capitaine de vaisseau français, II, 128.
- Freys, médecin du landgrave de Hesse-Rothembourg, II, 398.
- Friant, général français, II, 10, 20, 69, 85.
- Frias (don Baltazar de), brigadier espagnol, I, 360, 362.
- Frias (le duc de), ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, I, 387.
- Frimont (le général baron de), I, 114-117, 381, 382.
- Frisching, membre du gouvernement suisse, I, 206, 209; II, 514, 516.
- Frison (Jean-Guillaume), prince de Nassau-Dietz, I, 4.
- Frith (Jean), lieutenant anglais, I, 106.
- Frolich, général autrichien, II, 2.
- Front (le comte Saint-Martin de), envoyé de Sardaigne à Londres, I, 395.
- Frotté, chef de royalistes français, II, 3, 8.
- Fuentés (le comte de), envoyé d'Espagne à la Cour de Londres, I, 319, 320.
- Fugger (le prince), membre de la première Chambre (Bavière), II, 427.
- Fugger-Babenhausen (le prince), II, 385.
- Fulau Pétiéa (don), gouverneur de Cazoila, I, 311.
- Fulck, auteur, II, 443.
- Furst (de), chancelier (Prusse), I, 191, 192.
- Furstenberg (le baron de), membre du chapitre de Munster, I, 164.
- Furstenberg (le prince de), II, 373, 385, 387.
- Fynje, membre du Directoire (Hollande), II, 318.

## G

- Gabriel (don), infant de Portugal, I, 385.
- Gabriel (don), infant d'Espagne, I, 325, 335, 336, 339-341, 354, 371, 385.
- Gabriel (Ange-Marie), inquisiteur d'État à Venise, I, 464.
- Gähler, major-général danois, I, 531, 533, 535.
- Gaëlle (le duc de). *Voyez* Caudin.
- Gaëtte (l'évêque de), II, 396.
- Gage (le général), gouverneur de la province de Massachusetts, I, 79, 83-85.
- Caclinuffi, professeur d'éloquence à Rome, I, 491.
- Caïka, roi des Caffres, II, 262.
- Caillard (Armand), conspirateur, II, 35.
- Caïral, avocat, II, 20.
- Galaisière (M. de la), ministre sous Louis XVI, I, 17.
- Galatin (M.), ministre des États-Unis à La Haye, II, 343.
- Galéh ben-Teman Al-Thakefi, vézir de Tolède, I, 233.
- Galeppi, nonce du pape à Naples, I, 495.
- Galiani (l'abbé), I, 495.
- Galitzin (le prince) (1769), I, 367, 368.
- Galitzin (le major-général prince) (1774), I, 383.
- Galitzin (le prince), commandant la colonne de troupes russes, à laquelle devait se joindre l'armée de Condé (1799), I, 258.
- Galitzin (Dimitri II, prince de), ambassadeur de Russie à La Haie vers 1773, mort en mai 1803, I, 24.
- Call (le docteur Joseph), II, 362, 497.
- Call (les abbés de Saint.), I, 202, 205.
- Callati, colonel des gardes suisses, I, 201.
- Calles (le prince de). *Voyez* Georges IV.
- Calles (la princesse de), mère du roi d'Angleterre, I, 76, 81.
- Calles (la princesse de). *Voyez* Caroline-Amélie-Elisabeth de Brunswick-Wolfenbützel.
- Calli, conseiller du gouvernement de Turin, I, 413.
- Callino, avocat vénitien, I, 463, 464.
- Gallo (le marquis del), ambassadeur de Naples envoyé près Buonaparte, I, 435, 456; II, 43.

- Gallois, commissaire du roi envoyé dans la Vendée, I, 41; II, 82.
- Galvez (don Bernard), vice-roi du Mexique, I, 116, 404-407, 409, 411, 413, 437, 457.
- Galvez (don Isid.), naturaliste, I, 340.
- Galvez (don Joseph), ministre des Indes, I, 326, 328.
- Galvez (don Mathias), président et capitaine-général de Guatemala (Amérique), I, 332, 336.
- Gamaches (M. de), I, 24.
- Gambier, amiral anglais, II, 60, 208, 222, 223.
- Games (Louis de), chef de royalistes napolitains, I, 502.
- Gand (le vicomte de), maréchal-de-camp, I, 358.
- Ganganelli (Jean-Vincent-Antoine). *Voyez* Clément XIV.
- Gantelaume, amiral français, II, 17, 19, 21, 23, 178, 179.
- Garat, ministre de la justice (France), I, 40; II, 5, 112.
- Garau, conventionnel, I, 358.
- García (don), gouverneur de Santo-Domingo, II, 6.
- García, comte de Navarre, I, 239.
- García I, comte de Castille, I, 250, 252.
- García, roi de Galice et de Portugal, I, 270.
- García-le-Trembleur, roi de Navarre, I, 231.
- García, fils de Sanche-Ramirez, roi d'Aragon et de Navarre, I, 267.
- García (le comte), seigneur de Guadalajara, I, 276.
- García-Iniguez, roi de Navarre, I, 239, 240.
- García-Ramirez, roi de Navarre, I, 281.
- García-Ximenez, roi de Navarre, I, 240.
- Garcilaso de la Véga, favori du roi de Castille, I, 312.
- Gardane, général français, I, 398; II, 13, 67, 105.
- Garde (de la), ministre de France à Madrid, II, 167.
- Gardiner, membre de la Chambre des communes, I, 101.
- Gardoqui, ministre des finances (Espagne), I, 346, 347, 368.
- Garibay, auteur, I, 288.
- Garney (M.), membre du Parlement (Angleterre), II, 302.
- Garnier, général français, II, 2, 11.
- Garnier, membre de la Chambre des députés, II, 137.
- Garrau, membre de la Chambre des députés, II, 114.
- Gasquet, adjudant-commandant français, II, 59.
- Gaston (don), commandant espagnol, I, 7.
- Gates, général américain, I, 87.
- Gandin, duc de Gênes, ministre des finances (France), I, 56; II, 1, 13, 63, 102.
- Gautier, général français, I, 473.
- Gauthier, commissaire de la Convention, I, 395.
- Gaza (l'archimandrite Anthémios), II, 372.
- Gazan, général français, II, 12, 66.
- Gazi (Giralde), citoyen de San-Marino, I, 478.
- Gazi-Hassan, capitain-pacha, I, 516.
- Gazorla (le comte de), commandant-général de l'artillerie espagnole, I, 348.
- Gebattel, archevêque de Munich, II, 429, 430.
- Geer (le baron Charles de), gentilhomme suédois, I, 551, 554, 559.
- Gency, général français, II, 7.
- Genettes (le baron des), professeur de l'école de médecine de Paris, II, 166.
- Genonné, député au Corps législatif, I, 30, 32, 41, 42.
- Gentil, général français, I, 465.
- Gentil-Saint-Alphonse, commandant l'école de cavalerie de Saumur, II, 158.
- Genz (de), conseiller aulique (Autriche), II, 465, 380, 381, 384.
- Georges I, roi d'Angleterre, I, 95, 96.
- Georges II, roi d'Angleterre, I, 71, 76, 131, 530.
- Georges III, roi d'Angleterre, I, 71, 73, 76, 116, 171, 173, 174, 180, 187, 188, 386, 393, 550; II, 33, 35, 40, 41, 53, 70, 174, 217.
- Georges IV, (le prince de Galles, régent, puis roi sous le nom de), I, 74, 98, 103, 104, 105, 106, 115; II, 182, 185, 227, 240, 262, 263, 278, 290, 450, 493, 513.
- Georges, duc de Saxe-Meiningen, I, 178, 179; II, 447.
- Georges, roi indien, I, 332.
- Georges, chef de chouans, II, 12, 66.
- Georges (le prince), fils du duc de Cumberland, II, 298.
- Georges, prince de Waldeck, II, 404.
- Georges, frère de Justus, comte de Waldeck, II, 404.
- Georges, prince héréditaire de Saxe-Meiningen, II, 447.
- Georges-Bernard, fils de Frédéric, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau, I, 184; II, 484.
- Georges-Charles, cousin germain du grand-duc de Hesse-Darmstadt, II, 401.
- Georges-Charles-Frédéric, frère du prince héréditaire de Saxe-Hildburghausen, I, 179; II, 448, 492.
- Georges-Charles-Louis, fils du grand-duc de Mecklenbourg-Suétitz, II, 493.
- Georges-Éric, fils de Frédéric-Charles de Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, II, 488.
- Georges-Frédéric-Charles-Joseph, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, I, 188; II, 493.
- Georges-Frédéric-Guillaume-Charles, prince de Cambridge, II, 263.
- Georges-Frédéric-Henri, prince de Waldeck, II, 404.
- Georges-Guillaume, prince de Hesse-Darmstadt, I, 170; II, 431.
- Georges-Guillaume-Auguste, duc de Nassau, I, 179.
- Georges-Louis, grand-duc de Holstein-Oldenbourg, I, 186; II, 490.
- Georges-Sackville-Germaine (lord), secrétaire d'État pour les colonies (Angleterre), I, 84.
- Gérard, général français, II, 88, 109, 474.
- Gérard-Dow, peintre, I, 407.
- Gerber, orateur du bureau (France), I, 3.
- Gerdl, barababite, puis cardinal (le père), I, 404, 413, 469.
- Gerhard, archevêque de Brême, II, 461, 462.
- Gerhard, comte d'Oldenbourg, II, 463.
- Gerles (le chartreux dom), I, 23.
- Germagnan (le chevalier Fausson de), militaire français, I, 396.
- Germain (M.), conseiller d'ambassade (Pays-Bas), II, 357.
- Gésalic, roi visigoth, I, 220.
- Gevaudan, membre de la société des amis de la liberté de la presse (France), II, 141.
- Geyersberg (Geyer de), lieutenant-colonel badois, I, 167.
- Ghaleb, général maure, I, 248.
- Ghéraï (Kaplan), kan des Tartares, I, 515.
- Ghéraï (Sélim), kan, commandant turc, I, 516.
- Chistieri (le marquis), commissaire civil d'Autriche en Dalmatie et en Albanie, II, 367.
- Gibbs, général anglais, II, 249.
- Giko, hospodar de Valachie, I, 515.
- Gil, savant, I, 361.
- Gillet, représentant du peuple (France), I, 53.
- Gilly (le lieutenant-général baron), I, 360; II, 105, 106, 117, 118, 143.
- Ginguené, ambassadeur de la république française, I, 406, 407; II, 7.
- Gioja, journaliste milanais, I, 439.
- Girard, général français, II, 74, 79, 156.
- Girardin (le marquis de), ami de J.-J. Rousseau, I, 6, 32; II, 7, 151.
- Girardon, général français, I, 502.
- Girou, député de l'Ain (France), II, 111.
- Giroud-Pouzol, membre du Conseil des Cinq-Cents, II, 5.
- Gisors (le comte de), militaire français, I, 180.
- Giulay, général autrichien, II, 45, 62, 81, 84, 88.
- Giulio, membre du Conseil de Turin, I, 413.
- Giustiniani (Léonard), sénateur vénitien, I, 456.
- Glavie de Romainnotiers, citoyen de Lausanne, I, 208, 209; II, 514-516.
- Glébow, général russe, I, 516.
- Globig (M.), ministre des conférences à Dresde, II, 439.
- Glocester (le duc de), frère de Georges III, roi d'Angleterre, I, 88; II, 197.
- Glocester et d'Edimbourg (Guillaume-Frédéric, duc de), neveu du roi d'Angleterre, II, 252, 263.
- Gluck, musicien, I, 6.
- Glütz, ministre de l'intérieur (Suisse), II, 516.
- Gneisenau, général prussien, II, 504-506.
- Godard, général des troupes de la compagnie anglaise dans l'Inde, I, 92.
- Godefroi Ténorio, amiral de Castille, I, 303.
- Goderich (le vicomte de). *Voyez* Robinson (M.).
- Godin, général français, II, 13.
- Godoi (don Diego), maréchal-de-camp, I, 352, 359, 366.

- Codoï (don Joseph), gouverneur du Conseil des finances (Espagne), I, 347, 365.
- Codoï (don Louis), gouverneur de Badajoz, I, 349, 354, 366.
- Codoï (don Manuel), marquis de la Alcutia, puis prince de la Paix, I, 337, 346-349, 354-357, 359, 362, 365, 367-375, 446, 476; II, 20, 23, 54, 55, 193.
- Goertz (le comte de), diplomate prussien, I, 67, 166, 175, 178, 190, 194.
- Gœthe, célèbre littérateur, I, 178; II, 432, 435, 441-444.
- Goffredo, membre d'une commission à Milan, I, 443.
- Gogel (M.), intendant des finances et du trésor public de Hollande, II, 329.
- Gogué, général français, I, 351.
- Goguelas (de), gentilhomme français, I, 27.
- Gohier, membre du Directoire (France), I, 67, 70.
- Goislard de Montabert, jeune magistrat français, I, 14.
- Golowkin (le comte de), ministre de Russie à Vienne, II, 381.
- Goltz (le comte de), représentant de Prusse, I, 198; II, 51, 343, 344, 509.
- Gombaut (le chevalier de), chef de royalistes, II, 84.
- Gomez (le comte), gouverneur de Xérez, I, 268, 295.
- Gomez Pereira, enthousiaste portugais, I, 377.
- Gomez Rivera (don), général castillan, I, 310.
- Goncalvi (le cardinal), plénipotentiaire de Pie VII à Paris, II, 22, 341.
- Gonzague (la maison de), I, 430.
- Gonzalve de Cordoue, plénipotentiaire du roi de Castille, I, 317.
- Gordon (le comte de), gouverneur de Chambéri, I, 391.
- Gordon (M.), chargé d'affaires d'Angleterre à Vienne, II, 381.
- Gordon (lord Georges), frère du duc de ce nom, membre de la Chambre des communes, I, 90.
- Gorger, général autrichien, II, 2, 3.
- Goroi (M. de), chargé de l'éducation de l'archiduc d'Autriche François, II, 371.
- Gort (lord), membre de la Chambre haute (Angleterre), II, 293.
- Gortschakow, aide-de-camp de Paul I, empereur de Russie, I, 63.
- Cottfried, gouverneur de Hambourg, II, 459.
- Goubin, sous-officier français, II, 165.
- Goudowitch, général russe, I, 524.
- Gougeon, chef de séditieux (France), I, 53.
- Gouges (Olympe de), auteur d'une affiche présentée dans l'Assemblée législative, I, 34.
- Goulburn (M.), secrétaire du vice-roi d'Irlande, II, 275, 276, 294, 295, 297.
- Gourgand, général français, II, 118.
- Goulon, soldat retraité (France), II, 127.
- Gouvêa (le père Gaspard de), religieux franciscain, I, 376, 381.
- Gouvernet, séditieux détenu à Tarascon, II, 121.
- Gouvion-Saint-Cyr, Voyez Saint-Cyr.
- Gower (le comte de), président du Conseil (Angleterre), I, 79, 101.
- Gower (lord), ambassadeur de la Grande-Bretagne à Saint-Petersbourg, II, 209.
- Gowez (lord Francis Léveson), membre de la Chambre des communes, II, 209.
- Goyon (madame de), sœur de l'archevêque de Bordeaux, II, 20.
- Gracchus-Babeuf, journaliste, I, 58.
- Gradenigo (Pierre), doge de Venise, I, 461.
- Gratfried, général suisse, I, 207.
- Grafton (le duc de), secrétaire d'État (Angleterre), I, 77, 78, 80, 95.
- Gragéra (don Fr.), maréchal-de-camp, I, 344.
- Graham (sir Thomas), général anglais, II, 68, 83, 88, 231, 233, 237, 241, 242, 245.
- Granchamp, doyen du chapitre de Saint-Denis, II, 144.
- Grand (Le), de Bâle, membre du Directoire (Suisse), I, 208.
- Grandallana, ministre de la marine (Espagne), I, 371, 375.
- Grandeau, général français, II, 81.
- Grandjean, général français, II, 13.
- Grandmaison, exilé de France, II, 6.
- Grandménil, séditieux, II, 162, 164.
- Granéri (le comte de), ministre de l'intérieur (Saraigne), I, 391.
- Granet, député à la Convention, I, 53.
- Grange-Neuve, député à l'Assemblée des représentants du peuple (France), I, 37.
- Granier (M.), baron de Beauregard, II, 347.
- Granot, membre de la commission centrale de Maïence, II, 480.
- Grant (sir William), membre du Conseil créé pour aider la reine d'Angleterre pendant la maladie du roi, II, 314.
- Grant (M.), avocat ordinaire des catholiques irlandais, II, 228, 272.
- Grantham (M.), secrétaire d'État (Angleterre), I, 96.
- Grasse (le comte de), amiral français, I, 8, 9, 94, 96, 97, 329, 330.
- Gratien, général hollandais, II, 327, 329.
- Grattan, membre de la Chambre des communes, I, 95, 96, 116; II, 214, 221, 239, 240, 254, 260, 290, 294.
- Grave, amiral anglais, I, 9, 10.
- Gravier ex-officier français, II, 145.
- Gravina (Frédéric), lieutenant-général espagnol, I, 344, 352, 356, 358, 361-363, 369, 373; II, 25, 44, 196.
- Creaves, amiral anglais, II, 179.
- Grécy, amiral russe, II, 516.
- Green, général anglais, II, 194.
- Greene, général américain, I, 93, 94.
- Grégoire VII, pape, I, 486; II, 459.
- Grégoire X, pape, I, 481.
- Grégoire XIV, pape, I, 481.
- Grégoire, député à la Convention, puis évêque de Blois, I, 16, 394; II, 141, 142.
- Greig, amiral russe, I, 522, 552.
- Grenier, général français, II, 111, 112.
- Grenville (lord Grégoire), pair d'Angleterre, I, 73, 74, 104-106, 108-110; II, 174, 175, 182, 183, 184, 187, 195, 198, 200, 204-206, 214, 223, 231, 235, 272, 274, 283.
- Grenville (Thomas), amiral anglais, II, 204.
- Crétry, célèbre compositeur, II, 351.
- Grey (sir Charles), membre du Parlement (Angleterre), I, 109, 113, 115; II, 194, 229, 232, 235, 254, 261, 269, 270, 274, 281, 283, 295.
- Criminaldi (le marquis de), ambassadeur d'Espagne près le cabinet de Versailles, I, 319, 321-323, 325.
- Criminaldi (Pierre-François), doge de Gènes, I, 414, 420.
- Crimer, lieutenant-colonel russe, I, 519.
- Crimm, auteur, I, 485.
- Crimoard (de), capitaine de la frégate française *la Minerve*, I, 7.
- Crimoard (le comte de), auteur du Tableau historique et militaire de la vie et du règne de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, I, 191.
- Grinfield, lieutenant-général anglais, II, 189.
- Grolmann (M.), ministre d'État du duché de Hesse-Darmstadt, II, 401.
- Grolmann (de), major prussien, II, 506.
- Grosvenor (lord), membre de la Chambre haute (Angleterre), II, 276, 289, 294, 301, 311.
- Crouchy (le lieutenant-général comte), I, 68, 407-410, 426; II, 85, 105, 106, 109-113, 118, 142.
- Grunata, général espagnol, I, 362.
- Grüner, écrivain distingué, II, 505.
- Gschwend d'Alstetten, membre d'une commission exécutive (Suisse), I, 209.
- Guadet, député à l'Assemblée législative, I, 30, 37.
- Guast (M. de), directeur des domaines et forêts (Prusse), II, 499.
- Guastalle (duc de), prétendant au duché de Mantoue, I, 430.
- Gude, commandant de Copenhague, I, 533.
- Gudin, général français, II, 72, 101.
- Gueli (don Pedro), maréchal-de-camp, I, 330.
- Guemes (le comte de), conseiller d'État (Espagne), I, 362.
- Guernica (don Ign.), brigadier espagnol, I, 363.
- Guicciardi, membre d'une députation italienne envoyée à Buonaparte, II, 41.

- Guiche (le duc de), fidèle compagnon des Bourbons, II, 17, 84, 106.
- Guichen (le comte de), amiral français, I, 7-9, 92, 329, 331, 332.
- Guidal, général français, II, 73, 74.
- Guido (le cardinal), envoyé par le pape Clément IV, comme nonce dans plusieurs pays du Nord, II, 461.
- Guieux, général français, I, 435, 455.
- Guillard, séditieux, II, 154.
- Guillaume I, roi des Pays-Bas, I, 135, 199; II, 29, 336, 337, 347, 494.
- Guillaume I, électeur de Hesse-Cassel, II, 392, 393.
- Guillaume II, électeur de Hesse-Cassel, II, 394.
- Guillaume III de Nassau, prince d'Orange, puis roi d'Angleterre, I, 83, 84, 88, 117, 124, 201; II, 191, 231, 256.
- Guillaume IV, prince de Nassau-Dietz, stathouder de Hollande, I, 131, 132; II, 495.
- Guillaume V, prince de Nassau-Dietz, stathouder de Hollande, I, 115, 119, 126, 131-135, 140; II, 80, 183, 242, 315, 320, 333, 495.
- Guillaume VI, seigneur de Montpellier, I, 281.
- Guillaume IX, landgrave de Hesse-Cassel, I, 168.
- Guillaume, ami du maître de poste de Sainte-Ménéould, I, 27.
- Guillaume, prince d'Orange, fondateur des Provinces-Unies, I, 135.
- Guillaume, prince héréditaire de Hesse-Cassel, I, 168.
- Guillaume, fils de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, fondateur de la seconde race, connue sous le nom de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, I, 169; II, 397.
- Guillaume, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 169; II, 396.
- Guillaume, général français, I, 363.
- Guillaume de Prusse (le prince), II, 16, 57, 85.
- Guillaume, prince de la Lippe-Schaumbourg, II, 404.
- Guillaume, prince royal, puis roi de Wurtemberg, II, 81, 83, 84, 85, 88, 415, 416.
- Guillaume de Bavière (le duc), II, 427.
- Guillaume, fils de Frédéric-Guillaume, duc de Holstein-Berk, II, 487.
- Guillaume-Auguste-Édouard, fils de Charles-Bernard de Weimar, II, 444.
- Guillaume-Charles, frère du précédent, II, 444.
- Guillaume-Charles-Auguste, fils du duc de Nassau-Weilbourg, II, 495.
- Guillaume-Frédéric, duc de Brunswick-Oels, I, 167.
- Guillaume-Frédéric, fils de Jean, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.
- Guillaume-Frédéric-Charles, deuxième fils de Guillaume-Frédéric, roi des Pays-Bas, II, 483, 495, 511.
- Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, prince d'Orange, prince royal des Pays-Bas, II, 339, 340, 343, 345, 346, 495.
- Guillaume-Frédéric-Henri, fils du précédent, II, 495.
- Guillaume-Frédéric-Philippe de Wurtemberg, ancien lieutenant-général au service de Danemarck, I, 173; II, 448.
- Guillaume-Georges-Auguste-Henri-Belgique, prince de Nassau-Weilbourg, II, 494.
- Guillaume-Georges-Frédéric, fils de Guillaume V, stathouder de Hollande, II, 495.
- Guillaume-Gustave, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Guillaume-Louis, fils de Charles-Frédéric, margrave de Bade, I, 167.
- Guillaume-Louis-Auguste, frère du précédent, I, 167.
- Guillaume-Paul-Léopold, fils du duc de Holstein, I, 185.
- Guillaume-Weidemar, quatrième fils du prince d'Anhalt-Dessau, I, 184; II, 484.
- Guillelmi (don Juan), capitaine-général de l'Aragon, I, 368.
- Guillelmi, capitaine-général de La Nouvelle-Castille, I, 373.
- Guillelmine, fille de Jean-Charles-Louis, prince de Löwenstein-Wertheim, II, 404.
- Guillelmet, ambassadeur de France à Madrid, I, 371, 373.
- Guilleminot, major-général français, II, 115, 170.
- Guillemy, député aux États-Généraux (France), II, 18.
- Guillon (l'abbé), auteur, I, 489.
- Guillot de la Gevrièrre, écrivain, II, 202.
- Guinaud, conspirateur, II, 157.
- Guindé, maréchal-des-logis (France), II, 48.
- Guitard, membre de la Chambre des députés, II, 161.
- Guiton, colonel français, II, 35.
- Guldberg (Ove), conseiller d'État (Danemarck), I, 533-538.
- Gumoëns, colonel suisse, I, 207.
- Gundon, dit Roquemont, porte-faix, II, 151.
- Gustadon, commandant de Colberg, II, 498.
- Gustave, roi de Suède, connu sous le nom de Gustave-Wasa, I, 525, 547, 550; II, 455, 456, 458.
- Gustave II, roi de Suède, II, 466.
- Gustave III, roi de Suède, I, 11, 392, 488, 518, 519, 522, 523, 530, 535, 536, 538-541, 544-559; II, 489.
- Gustave IV, roi de Suède, I, 167, 193, 547; II, 50, 52, 66, 67, 215, 221, 389, 466, 489.
- Gustave, prince royal de Suède, II, 489.
- Gustave, comte d'Anhalt, II, 484.
- Gustave-Adolphe-Frédéric, prince de Hesse-Hombourg, général-major autrichien, I, 171, 184; II, 484.
- Gustave-Guillaume, deuxième fils du duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187; II, 491, 492.
- Guttenberg, inventeur de l'imprimerie, II, 351.
- Gutierrez (don Ant.), maréchal-de-camp, I, 369.
- Guyeux, général français, I, 61.
- Guyot (Florent), régicide bourguignon, I, 204, 208.

## H

- Habib ben-Ahon-Obeidah Al-Fehri, gouverneur de Tolède, I, 221, 228, 230.
- Habous, roi de Grenade, I, 263, 273.
- Haçan, wali de Huesca, I, 234.
- Haçan, frère d'Édris II Al-Aly, roi de Malaga, I, 262.
- Haçan, gouverneur de Baça, I, 316.
- Haçan ben-Renouz, dernier prince de la dynastie des Édrisides, I, 248, 250.
- Hacon, roi de Norvège, II, 462.
- Haquin, général français, I, 363.
- Hadji Khalla, chronologiste maure, I, 219, 222, 263, 287.
- Hermann (M. de), membre de la commission centrale de Malence, II, 480.
- Hæstiehr, général suédois, I, 552.
- Hæstsko, colonel suédois, I, 552, 553, 557.
- Halsides (la dynastie des), I, 282.
- Haga (le comte de). Voyez Gustave III.
- Haidar-Aly-Khan, maître d'une grande partie de la côte de Malabar, I, 79, 80, 92, 93, 97, 126, 129.
- Halifax (le comte d'), vice-roi d'Irlande, I, 71, 73-76, 79, 80.
- Haller, commissaire républicain, I, 472, 491.
- Hallowell, amiral anglais, II, 241.
- Haly (M.), membre de la Chambre des députés, II, 157.
- Hamberger, commandant de Dantzick, II, 498.
- Hamdoun, roi de Cordoue, I, 279-281, 284.
- Hamilton (lord), ambassadeur d'Angleterre à Naples, I, 503; II, 220, 281.
- Hamilton (lady), épouse du précédent, I, 499, 503; II, 266, 268.
- Hamin, faux prophète, I, 245.
- Hammer (M.), auteur, II, 371.
- Hampton, général américain, II, 243.
- Hancock, président du congrès général (États Unis), I, 84.
- Handelt (M.), résident d'Autriche à Francfort, II, 346.
- Hank, commandant de Zamock, II, 81.
- Hanovre (la maison d'), II, 349.
- Hantala, gouverneur d'Afrique, I, 227.
- Harald, roi de Danemarck, II, 459.
- Harcourt (le vicomte d'), vice-roi d'Irlande, I, 81.
- Hardenberg (le prince de), ministre d'État (Prusse), I, 198; II, 132, 165, 201, 374, 381, 436, 498, 501-503, 506-510.
- Harder, savant, II, 443.
- Hardi (Ch.), commandant d'escadre anglaise, I, 7, 327.
- Hardouin, chef de brigade, I, 69.
- Hardwicke (le comte de), vice-roi d'Irlande, II, 175, 191, 192, 199, 267.

- Hardy, général français, II, 25.  
 Harel, mouchard, II, 15.  
 Harispe, commandant un bataillon de basques, I, 360; II, 66, 79.  
 Hariz ben-Al-Hakem, général maure, I, 258.  
 Harleu (l'évêque de), I, 486.  
 Harmand, fonctionnaire civil (France), II, 99.  
 Harpe de Rolle (F.-C. la), membre du gouvernement suisse, I, 208.  
 Harpe (la). *Voyez* Laharpe.  
 Harrach (la comtesse de). *Voyez* Liegnitz (la princesse de).  
 Harris, général anglais, I, 126.  
 Harris (le chevalier), envoyé extraordinaire du cabinet de Saint-James dans les Provinces-Unies, I, 138, 520.  
 Harrison (Joseph), réformateur (Angleterre), II, 261.  
 Harrowby (lord), président de la Chambre haute (Angleterre), II, 191, 194, 196, 236, 240, 263, 284, 289, 311, 313.  
 Hart (M.), vice-chancelier (Angleterre), II, 311.  
 Hartfeld (mademoiselle), maîtresse du duc de Brunswick-Wolfenbützel, I, 181.  
 Hartfeld (Jacques), ancien sergent anglais, I, 128.  
 Hartmann (Antoine), frère d'un des bourgmestres de Mulhausen, I, 216.  
 Hartmann, bourgmestre de Mulhausen, I, 217.  
 Hartmansdorff, major suédois, I, 559.  
 Hartwig I, archevêque de Hambourg, II, 460.  
 Hartwig II, archevêque de Hambourg, II, 460.  
 Harty (Olivier), général français, II, 7.  
 Hartzelk, vice-amiral hollandais, II, 321, 324.  
 Hassan-Bey, capitain-pacha, I, 516.  
 Hassan-Pacha, séraskier, I, 523.  
 Hassel, savant, II, 443.  
 Bastfeld (le prince d'), ministre plénipotentiaire de Prusse à La Haye, II, 348.  
 Hasting, colonel-général des grenadiers royaux (Hollande), II, 326.  
 Hastings, gouverneur-général dans l'Inde pour les Anglais, I, 93, 99, 102-104, 106, 107, 116; II, 240, 258.  
 Hatry, général français, I, 151; II, 5.  
 Hatsink, chef d'escadre, II, 322.  
 Hatzfeld (le prince), envoyé de Prusse au congrès de Vérone, II, 75, 348, 498, 500, 509.  
 Haugwitz (le comte d'), membre du cabinet prussien, II, 32, 201, 496, 509.  
 Haussen, amiral danois, I, 534.  
 Haussez (le baron d'), préfet de l'Isère, II, 151.  
 Hauterive (M. d'), diplomate français, II, 29.  
 Hauteville (le comte d'), ministre des affaires étrangères (Sarداigne), I, 397, 404, 450.  
 Hautpoul (d'), général français, II, 2.  
 Hawke (lord), premier lord de l'amirauté, I, 80, 322.  
 Hawkesbury (lord), secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères (Angleterre), II, 175, 176, 180, 183, 184, 188, 191-193, 198, 206, 520, 521.  
 Haxthausen (le comte de), membre d'une conférence privée (Danemark), I, 531.  
 Hayendorp, ministre de la guerre (Hollande), II, 327.  
 Hazaël, gouverneur de Syrie, II, 40.  
 Heatcote (sir Gilbert), membre du Parlement (Angleterre), II, 256.  
 Hébert, révolutionnaire, I, 42-46, 48.  
 Hédouville, général français, II, 3, 67, 178, 433.  
 Hedwige, fille du duc de Holstein-Glücksbourg, II, 488.  
 Hedwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Oldenbourg, mariée au prince Charles, duc de Sudermanie, I, 180, 549; II, 490.  
 Hedwige-Sophie, abbesse d'Herfort au comté de Ravensberg, II, 489.  
 Hedwige-Sophie-Auguste, sœur de Charles-Auguste, prince de Lubeck, II, 489.  
 Heidebreck (M. de), directeur des impôts directs et indirects (Prusse), II, 499.  
 Heine, directeur de l'institution orthopédique de Wurtzbourg, II, 429.  
 Heisterheim (le prince de), grand-prieur de l'ordre de Malte (Allemagne), I, 510.  
 Hélène, fille de Frédéric-Louis, duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187; II, 492.  
 Hélène-Paulowna, grande-duchesse de Russie, mariée au prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187, 521; II, 444, 491, 492.  
 Hellerich (M.), chanoine de Spire, II, 374.  
 Hellichius, commandant de la forteresse de Christianstad, I, 546, 547.  
 Helvétius, auteur, II, 363.  
 Hennich, de Hambourg, auteur, II, 435.  
 Henley (lord), chancelier (Angleterre), I, 71.  
 Hennequin, avocat, II, 154.  
 Henri I, roi de Castille, I, 288.  
 Henri II, roi de Castille, I, 307.  
 Henri III, roi de Castille, I, 307.  
 Henri IV, roi de Castille, I, 312, 313, 318.  
 Henri II, roi de France, I, 200.  
 Henri III, roi de France, I, 200, 201.  
 Henri IV, roi de France, I, 11, 15, 18, 36, 200, 201, 360, 451, 452, 494, 499; II, 19, 36, 91, 95, 100, 101, 105, 106, 120, 131, 132, 150, 163, 173.  
 Henri II, roi d'Angleterre, I, 282.  
 Henri III, empereur d'Occident, II, 459.  
 Henri IV, empereur d'Occident, II, 459.  
 Henri V, empereur d'Occident, II, 460.  
 Henri de Prusse (le prince), frère de Frédéric II, roi de Prusse, I, 185, 190, 191, 195, 196, 517; II, 48, 497.  
 Henri, margrave de Brandebourg-Schwedt, I, 183.  
 Henri (don), frère d'Alfonse X, roi de Castille, I, 295, 297, 299.  
 Henri, margrave d'Autriche, II, 475.  
 Henri, prince d'Anhalt-Pless, II, 486.  
 Henri-le-Lion, duc de Saxe, II, 460, 475.  
 Henri-le-Superbe, duc de Saxe, II, 475.  
 Henri-Benoît (le cardinal), I, 77.  
 Henri Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné-d'Artois. *Voyez* Bordeaux (le duc de).  
 Henri-Charles-Woldemar, fils de Frédéric-Charles de Holstein-Glücksbourg, II, 488.  
 Henri-Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg, II, 416.  
 Henri-Guillaume-Adalbert, neveu de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 199; II, 513.  
 Henri-Ladmiral, assassin de Collot-d'Herbois, I, 49, 50.  
 Henri-Louis-Charles-Albert, dernier prince de Nassau-Saabruck, II, 494.  
 Henri Palos (don), l'un des échevins de Murviédro, I, 337.  
 Henriette, fille de Charles, prince de Nassau-Weilbourg, II, 415.  
 Henriette-Albertine, fille de Jean, duc de Saxe-Cobourg, II, 449.  
 Henriette-Albertine, sœur de la précédente, II, 449.  
 Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine, princesse de Nassau-Weilbourg, mariée à l'archiduc Charles d'Autriche, I, 160, 188; II, 494.  
 Henriette-Augustine, comtesse de la Lippe-Deilmold, II, 489.  
 Henriot, général français, I, 43, 50, 51; II, 15.  
 Héraclius, czar de Kartalinie et de Kakhétie en Géorgie, I, 521.  
 Hérald-de-Séchelles, député à la Convention, I, 42, 43, 48, 394.  
 Herbert (le baron de), élève de l'académie orientale, II, 371.  
 Hercule III, duc de Modène, II, 367.  
 Hercule-Renaud de Modène, I, 430, 432, 446, 447.  
 Herder, homme de lettres, I, 178.  
 Herigon (le baron d'), émigré français, II, 8.  
 Herman, comte de Wied, archevêque de Cologne, II, 475.  
 Herman-Billing, l'un des généraux d'Otton, II, 459.  
 Hermann, général au service de Russie, I, 528; II, 321.  
 Hermann, fils du duc Bernhard, II, 459.  
 Hermann-Otton-Chrétien, fils de Georges, prince de Waldeck, II, 404.  
 Hermine-Amélie-Marie, fille de Joseph, palatin et capitaine-général de Hongrie, I, 160; II, 485.  
 Herminie, princesse d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, mariée à l'archiduc Joseph-Antoine-Jean, I, 160; II, 485.  
 Hermite (l'), capitaine de vaisseau français, II, 46.  
 Hermsstadt (d'), officier aux gardes-wallones, I, 331.  
 Hernoux, membre de la Chambre des députés, II, 130.  
 Herrenschiwand, colonel suisse, II, 525.  
 Herries (M.), chancelier de l'Écclésiastique (Angleterre), II, 314.  
 Herrin (Jeanne-Sophie), épouse du prince héréditaire d'Anhalt-Dessau, II, 485.  
 Herschel, célèbre astronome, I, 95.  
 Hertford (le comte de), vice-roi d'Irlande, I, 77.

- Hertzberg (le comte), ministre prussien, I, 158, 189, 193-195.
- Hervey, envoyé d'Angleterre à Florence, I, 415, 469, 470.
- Hervilli (le comte de), émigré français, I, 35, 54, 55.
- Herzan, cardinal, I, 486.
- Herzelet, chef de parti fédéraliste, II, 31.
- Hescham I, roi de Mérida, I, 231-233.
- Hescham II, roi de Mérida, I, 248, 249-254, 258, 264, 268, 271.
- Hescham III, roi de Cordoue, I, 257, 258.
- Hescham, khalife d'Afrique, I, 224, 226, 227, 229.
- Hescham, fils d'Abd-el-Rahman, roi de Cordoue, I, 230.
- Hescham Al-Atiki, citoyen opulent de Tolède, I, 237.
- Hescham Al-Raschid, chef de la garde africaine en Espagne, I, 252.
- Hescham ben-Abd-el-ziz, surnommé le Grand, wali de Jaen, I, 240-242.
- Hescham ben-Adra Al-Fehri, gouverneur de Tolède, I, 230, 231.
- Hesselberg, lieutenant-colonel danois, I, 535.
- Heudelet, général français, II, 60.
- Hidurga, colonel du régiment de Léon, I, 351.
- Hiène, président du Corps législatif de Francfort, I, 479.
- Hill, général anglais, II, 72, 226, 233, 237, 241.
- Hiller, général autrichien, II, 15, 16, 60, 61, 80.
- Hilliers. *Voyez* Baraguey d'.
- Hillinger, général autrichien, II, 44.
- Hillborough (le comte de), secrétaire d'État pour les colonies anglaises, I, 79, 81, 89.
- Hippocrate, célèbre médecin de l'antiquité, II, 353.
- Hirzel, membre du gouvernement suisse, II, 516, 521.
- Hita (Gines Pérez de), auteur, I, 317.
- Hobbs (lord), secrétaire d'État au département des affaires étrangères (Angleterre), II, 175.
- Hobhouse (M.), membre de la Chambre des communes, II, 260, 262, 287, 289.
- Hochberg (les comtes de), II, 389.
- Hochberg (la comtesse de), née Gegersberg, II, 387.
- Hoche, général républicain, I, 54-56, 60, 61, 120.
- Hodaïfa, douzième émir d'Espagne, I, 224.
- Hodeira, neuvième émir d'Espagne, I, 223.
- Hodgson, général anglais, I, 71.
- Hoest (J.-K.), historien danois, I, 534.
- Hofensels, ministre du duc de Deux-Ponts, I, 166.
- Hofez, chef des insurgés du Tirol, II, 423.
- Hoffaker, conseiller de justice (Wurtemberg), II, 414.
- Hoffmann, conseiller d'État (duché de Hesse-Darmstadt), II, 400.
- Hogendays (le comte de), gouverneur de Hambourg, II, 474.
- Hogendorp, gouverneur de Breslau, II, 502.
- Hoger, archevêque de Hambourg, II, 459.
- Hohenheim (la comtesse de), maîtresse du duc de Wurtemberg, I, 172.
- Hohenlohe (le prince de), II, 3, 409, 427.
- Hohenlohe-Bartenstein-Jaxberg, (Charles-Joseph-Ernest-Justin, prince de), I, 31, 170.
- Hohenlohe-Langembourg-Kirchberg (le prince de), II, 385.
- Hohenlohe-Langembourg-Langembourg (le prince de), II, 385.
- Hohenlohe-Langembourg-Oehringen (le prince de), II, 385.
- Hohenlohe-Heidenstein-Ingelfingen (le prince de), II, 476.
- Hohenlohe-Neuenstein-Kirchberg (le prince de), II, 476.
- Hohenlohe-Neuenstein-Langembourg (le prince de), II, 476.
- Hohenlohe-Neuenstein-Oehringen (le prince de), II, 476.
- Hohenlohe-Waldembourg-Bartenstein (Louis Aloys, prince de), I, 31, 46, 173; II, 385.
- Hohenlohe-Waldembourg-Bartenstein-Jaxberg (le prince de), II, 385.
- Hohenlohe-Waldembourg-Schillingfurst (le prince de), II, 385, 476.
- Hohen-Solms (la comtesse de), II, 489.
- Hohenzollern (le prince de), I, 428, 444, 474.
- Hohenzollern (le comte de), II, 47.
- Holderness (le comte de), secrétaire d'État (Angleterre), I, 71.
- Holk (le comte de), favori du roi de Danemarck, I, 531.
- Holkar, chef des Marattes (Inde), I, 92; II, 189, 194, 197, 258.
- Hollaud (lord), pair d'Angleterre, II, 204, 252, 256, 274, 285, 309.
- Holloway, major anglais, II, 178.
- Holme-Summer (M.), pair d'Angleterre, II, 257.
- Holstein (le prince de), II, 67.
- Holstein-Gottorp-Oldenbourg (le duc de), I, 173.
- Holstein-Oldenbourg (le duc de), I, 519.
- Hompesch (Ferdinand de), grand-maître de l'ordre de Malte, I, 64, 510, 512, 517.
- Homstein (le baron), II, 407.
- Honthlein (Jean-Nicolas de), évêque de Myriophyte, I, 486.
- Hood (lord), amiral anglais, I, 9, 44, 89, 94, 96, 97, 112, 351, 470; II, 189, 194, 203, 210, 218.
- Hoop (M. Vander), ministre de la marine (Hollande), II, 330.
- Hope, capitaine de vaisseau anglais, I, 499.
- Hope, brigadier-général anglais, II, 21, 58, 178, 217, 220.
- Hope et compagnie, banquiers hollandais, II, 131, 133, 136.
- Hopital. *Voyez* Hospital.
- Horbius, pasteur luthérien, II, 470, 471.
- Horcasistas, général espagnol, I, 353, 359-361.
- Horn (le comte de), membre d'une conspiration (Suède), I, 359.
- Horne (le comte de), libérateur des Provinces-Unies, II, 345.
- Horne Tooke, membre de la Chambre des communes, II, 175.
- Honer, rapporteur du comité chargé de faire une enquête sur le papier-monnaie, II, 230.
- Horton (Anne), fille du lord Irnham, mariée à Henri-Frédéric, duc de Cumberland, I, 107.
- Hospital. *Voyez* Lhospital (Michel de).
- Hoste, commodore anglais, II, 233.
- Hostiz (M. de), ministre d'État (Saxe), II, 436.
- Hotiam, commodore anglais, I, 89, 117, 118, 415; II, 237.
- Hotze, général autrichien, I, 68, 208, 209, 441.
- Houehard, général républicain, I, 44, 47, 112.
- Houdin (M.), imprimeur, II, 349.
- Howe, général anglais, I, 85, 89, 96, 115, 128, 338.
- Howick (lord), premier lord de l'amirauté, II, 198, 204-207.
- Hudson-Lowe (sir), gouverneur de Sainte-Hélène, II, 153.
- Huë de Mironneil (M.), garde-des-sceaux (France), I, 4, 13.
- Huene (d'), capitaine des gardes-wallones, I, 360.
- Huet (Pierre), invalide centenaire, II, 164.
- Huet, artiste de l'Opéra-Comique, II, 137.
- Hughes, amiral anglais, I, 10, 93, 97, 100.
- Huques (Victor), gouverneur de Cayenne, II, 58.
- Hull, général américain, II, 238.
- Hullin, général français, II, 35.
- Humberstone, colonel anglais, I, 97.
- Humbert, général français, II, 26, 27, 127.
- Humblot-Conté, membre de la Chambre des députés, II, 161.
- Humbolt (M. Alexandre de), savant distingué, II, 499, 500, 506.
- Humbolt (le baron Guillaume de), plénipotentiaire de Prusse au congrès de Prague, II, 78, 373.
- Hume, membre de la Chambre des communes, II, 290, 298, 304, 308, 312.
- Hunt, déniagogue anglais, II, 257, 261, 275, 278, 306.
- Hurtado (don Ant.), quartier-maître-général espagnol, I, 361.
- Huruge (Saint), qui fit brûler l'effigie de Pie VI à Paris, I, 490.
- Huskisson (M.), membre de la Chambre des communes, II, 289, 297, 298, 302, 303, 305-307, 310-312, 314.
- Hussim (le capitain-pacha), II, 23.
- Hutchinson, général anglais, II, 21, 23, 178, 266, 279, 281.
- Huth, général danois, I, 535, 538.
- Huttman (M.), secrétaire du grand-pensionnaire de Hollande, II, 324.
- Hyde de Neuville (M.), député négociateur du roi de France, II, 162, 169.
- Hyde Parker, amiral anglais, II, 177.
- Hyden (Thomas), membre d'une conjuration (Angleterre), II, 263.
- Hyder-Ali, chef indien, I, 10.

## I

- Lægerhorn, major suédois, I, 553.  
 Ibañez (don Ramon Ant.), directeur des ateliers d'artillerie à Ribadéo, I, 370.  
 Ibn-Ferhoun, auteur, I, 281.  
 Ibn-Yaïsch, roi de Tolède, I, 259.  
 Ibrahim, gouverneur d'Alicante, I, 230.  
 Ibrahim-Bey, pacha d'Égypte, I, 64, 66, 67.  
 Ibrahim-Pacha, commandant des troupes turques en Morée, II, 314.  
 Ibrahim ben-Esdris, wali de Ceuta, I, 290.  
 Ibrahim ben-Haouek, gouverneur de Valence, I, 281-284.  
 Ida, fille de Victor, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, II, 485, 490.  
 Ida de Saxe-Meinungen, épouse de Charles-Bernard de Weimar, I, 178; II, 442, 444, 447.  
 Ida-Caroline-Louise, fille de Georges, prince de Waldeck, II, 404.  
 Igelstræm, colonel russe, I, 514, 516, 524, 525.  
 Ignace Alava, lieutenant-général espagnol, I, 366, 367.  
 Ignace de Loyola (S.), fondateur de la compagnie de Jésus, I, 359.  
 Infantado (le duc de l'), I, 362; II, 58, 59.  
 Inghirami, chef de Toscans insurgés, I, 474.  
 Ings, boucher anglais, II, 263, 264.  
 Innocent II, pape, II, 460.  
 Innocent X, pape, I, 481.  
 Innocent XI, pape, I, 481.  
 Innocent XII, pape, I, 481.  
 Innocent XIII, pape, I, 481.  
 Inzaghi (le comte d'), gouverneur civil autrichien du pays de Venise, II, 381.  
 Iranda (le marquis d'), diplomate espagnol, I, 363, 370.  
 Iriès (M.), chanoine, directeur de l'institut des sourds-muets à Gand, II, 351.  
 Irnham (lord), beau-père du duc de Cumberland, I, 107.  
 Isaac-Bey ou Ishak-Bey, plénipotentiaire égyptien pour la reprise du Caire au général français Belliard, II, 21, 178.  
 Isabelle, reine de Castille, I, 313-318.  
 Isabelle (l'archiduchesse), II, 335.  
 Isa ben-Al-Haçan-Al-Ascari, wali de Gibraltar, I, 305.  
 Isakow, général russe, I, 515.  
 Isenbourg Offenbach-Berstein (le prince), II, 385.  
 Isenbourg-Birstein (le prince d'), II, 47, 476.  
 Isenbourg-Budingen (le prince d'), II, 476.  
 Isenbourg-Meerholz (le comte d'), II, 476.  
 Isenbourg-Waarlterbach (le comte d'), II, 476.  
 Ishak ben-Ibrahim, général maure, I, 239.  
 Isidore Pacensis, chroniqueur, I, 232.  
 Isla (le père), auteur, I, 340.  
 Ismaël, roi de Tolède, I, 258, 259.  
 Ismaël II, roi de Grenade, I, 302, 305, 307.  
 Ismaël III. *Voyez* Mohammed X, roi de Grenade.  
 Ismaël, fils d'Abad, général maure, I, 264.  
 Ismaël, fils du roi de Grenade, I, 301.  
 Ismaël ben-Abad, père d'Aboul-Cacem-Mohammed, roi de Séville, I, 264.  
 Isnard, membre de la Convention, I, 42, 394.  
 Istrie (le duc d'). *Voyez* Bessière.  
 Itturigaray, maréchal-de-camp, I, 356, 363, 366.  
 Ivan, empereur de Russie, I, 513.  
 Izquierdo (Domingo), maréchal-de-camp, I, 358, 360, 362, 373-375.

## J

- Jabat, amiral anglais, II, 287.  
 Jackson (Guillaume), ecclésiastique anglais, I, 117.  
 Jackson (M. W.), ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Berlin, II, 201, 208, 209, 223.  
 Jacob, agent français à Venise, I, 451.  
 Jacob (M.), homme très-versé dans le commerce des grains, II, 303.  
 Jacotin, clerc de notaire, II, 148.  
 Jacques I, roi d'Angleterre, II, 298.  
 Jacques II, roi d'Angleterre, I, 469.  
 Jacques II, roi d'Écosse, II, 279.  
 Jacques-Édouard-François, connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges, I, 77.  
 Jacquier, religieux mineur, I, 485.  
 Jacquinet de Pampelune, procureur-général (France), II, 154.  
 Jaglin, conspirateur, II, 165.  
 Jagot, membre de la Convention, I, 394.  
 Jain, écrivain d'un mérite distingué, II, 505, 507.  
 Janet. *Voyez* Jeannot.  
 Jankowitz (M.), membre de la Chambre des députés, II, 172.  
 Jansénius, auteur, II, 353.  
 Janssens, général gouverneur de Java, II, 203, 233, 322, 326.  
 Japhet, fils de Noé, I, 237.  
 Jardon, général français, II, 332.  
 Jard-Panvilliers, tribun (France), II, 36.  
 Jarente, évêque d'Orléans, I, 479.  
 Jarjays (le chevalier de), l'un des plus fidèles serviteurs de la reine de France, I, 43.  
 Jarry, officier français, I, 33.  
 Jaubert, gouverneur de la banque de France, II, 52.  
 Jaucourt (le marquis de), ministre plénipotentiaire de France à Genève, I, 212, 390; II, 17, 135.  
 Jaucourt (le comte de), membre du Sénat (France), II, 7, 89, 99, 116.  
 Jay, grand-juge des États-Unis, I, 114.  
 Jayme I, roi d'Aragon, I, 288-291, 294, 296, 298.  
 Jayme II, roi d'Aragon, I, 299.  
 Jean I, comte de Holstein, II, 461, 462.  
 Jean I, roi de Castille, I, 307.  
 Jean II, roi de Castille, I, 307-309, 311, 312; II, 457.  
 Jean IV, roi de Portugal, I, 336.  
 Jean V, roi de Portugal, I, 376, 377.  
 Jean VI, roi de Portugal, I, 336, 364.  
 Jean-le-Magnanime, électeur de Saxe, II, 438.  
 Jean, deuxième fils d'Ernest, électeur de Saxe, II, 438.  
 Jean, duc de Saxe-Weimar, II, 449.  
 Jean (le duc), fils d'Albert, duc de la Basse-Bavière, I, 175.  
 Jean, dit le Jeune, duc de Holstein-Sunderbourg, II, 488.  
 Jean, fils de Frédéric-Guillaume, duc de Holstein-Beck, II, 487.  
 Jean, fils du duc de Holstein-Glücksbourg, II, 488.  
 Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, fils de Léopold II, empereur d'Allemagne, I, 160; II, 16, 44, 60-62, 119, 367, 369, 377.  
 Jean-Bon-Saint-André, conventionnel, I, 415.  
 Jean-Christien de Sulzbach, comte palatin, I, 175.  
 Jean-Ernest, septième fils d'Ernest-le-Pieux, II, 449.  
 Jean-Frédéric-Tridestau de la maison de Saxe-Cobourg, II, 438.  
 Jean Guillaume, fils de François, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.  
 Jean-Louis, fils de Georges, prince de Waldeck, II, 404.  
 Jean-Népouciène-Marie, fils du roi de Saxe, II, 431.  
 Jean-Philippe de Walderdorff, prince archevêque de Trèves, I, 165.  
 Jeanne de Baden-Hochberg, mariée à Louis d'Orléans, duc de Longueville, I, 201.  
 Jeanne-Élisabeth, épouse de Chrétien-Auguste d'Anhalt-Zerbst, II, 489.  
 Jeanne-Élisabeth, fille de Chrétien-Auguste, de la branche de Holstein-Eutin et sœur de la précédente, II, 489.  
 Jeanne-Sophie, comtesse d'Anhalt-Dessau, II, 484.  
 Jannet ou plutôt Janet, membre d'une consulte, II, 61.  
 Jefferson, président de l'Union américaine, II, 204.  
 Jehu, roi d'Israël, II, 40.  
 Jellachich, général autrichien, II, 60.  
 Jenepré, (l'évêque de), II, 408.  
 Jenner, docteur anglais, I, 374; II, 184, 200.

- Jermanowski, colonel, II, 98, 101.  
 Jérôpin, général russe, I, 518.  
 Jérusalem (le prédicateur), précepteur de Charles-Guil-  
 laume, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, I, 180.  
 Jervis, puis lord Saint-Vincent, amiral anglais, I, 64, 115,  
 122, 368-370, 499, 503; II, 23.  
 Jhiennes (le comte de), commissaire-général de la justice  
 (Pays-Bas), II, 333.  
 Joachim I, marquis de Brandebourg, II, 475.  
 Joachim Blake (don), commandant en second d'un batail-  
 lon de volontaires de la couronne (Espagne), I, 363.  
 Joachim de Casa-Viella (don), quartier-maître-général es-  
 pagnol, I, 358.  
 Joachim Company (le père), archevêque de Saragoce, I,  
 373.  
 Joachim-Ernest, fils du duc de Holstein-Glucksbourg, II,  
 488.  
 Joachim Moréno (don), commandant d'escadre espagnole,  
 I, 367.  
 Joachim Nouvillas (don), capitaine espagnol, I, 361.  
 Joannis (de), membre d'une conspiration (France), II,  
 132, 133.  
 John (le docteur), II, 503, 507, 508.  
 John Gale Jones, président du Forum britannique, II,  
 225.  
 John Mitford, orateur de la Chambre des communes, II,  
 175, 181.  
 John Quincy Adams, négociateur des États-Unis. *Voyez*  
 Adams.  
 Johnson, radical anglais, II, 261.  
 Johnson (sir William), général anglais, I, 76.  
 Johnstone, commodore anglais, I, 92.  
 Joinville (le comte de). *Voyez* Chartres (le duc de).  
 Jollivet, conseiller d'État (Westphalie), II, 53.  
 Joly de Fleury (M.), contrôleur-général (France), I, 9.  
 Jomini, gouverneur d'Orcha, II, 74.  
 Jordan (Camille). *Voyez* Camille-Jordan.  
 Jordans, artiste célèbre, II, 342.  
 Joseph I, roi de Portugal, I, 326, 376, 377, 379, 381,  
 383.  
 Joseph I, empereur d'Allemagne, I, 430; II, 470, 473.  
 Joseph II, empereur d'Allemagne, I, 6, 142, 143, 145-  
 147, 152-158, 160, 163, 175-177, 189-192, 195, 336,  
 300, 391, 430, 437, 449, 450, 467-469, 486, 487, 495,  
 520, 522, 550; II, 82, 333-335, 337, 347, 353, 354,  
 361, 362, 369, 371-373, 379, 449, 489.  
 Joseph, prince héréditaire de Hesse-Hildburghausen, II,  
 448.  
 Joseph (le prince), fils de Victor-Charles-Frédéric d'Anhalt-  
 Bernbourg-Schaumbourg, II, 485.  
 Joseph-Antoine-Jean, palatin et capitaine-général de Hon-  
 grie, I, 160.  
 Joseph-Benoît, comte de Maurienne, I, 404.  
 Joseph Charles, comte palatin de Sulzback, I, 176.  
 Joseph Clavijo y Fajardo (don), vice-directeur du cabinet  
 d'histoire naturelle de Madrid, I, 357.  
 Joseph Clavijo Tajardo (don), sous-directeur du cabinet  
 d'histoire naturelle de Madrid, I, 338.  
 Joseph Fléming (don), brigadier espagnol, I, 353.  
 Joseph-François-Xavier, prince du Brésil, I, 379, 383-386.  
 Joseph-Frédéric de Saxe-Hildburghausen, I, 179.  
 Joseph-Georges Frédéric-Ernest-Charles, prince héréditaire  
 de Saxe-Hildburghausen, I, 179; II, 415.  
 Joseph-Marie-Frédéric-Guillaume-Hollandin, grand-oncle et  
 tuteur de Frédéric, duc de Saxe-Hildburghausen, I,  
 179.  
 Joseph Urrutia (don), brigadier espagnol, I, 346.
- Joseph Varella y Ulloa (don), brigadier de marine. *Voyez*  
 Ulloa.  
 Joséphe (la princesse), fille du prince Maximilien, II,  
 438.  
 Joséphine, impératrice des Français, I, 465; II, 38, 39,  
 45, 64, 65, 91.  
 Josias, comte de Waldeck, II, 404.  
 Josse-de-Beauvoir (M.), membre de la Chambre des députés,  
 II, 130.  
 Joubert, général français, I, 57, 60, 66-68, 162, 402, 406-  
 409, 426, 435, 440, 441, 455, 528; II, 317-319.  
 Joubert de Saint-Pons, adjudant des gardes wallones, I,  
 344.  
 Joussau, député à la Convention, I, 37.  
 Jourdan, général français, I, 32, 46-48, 50, 51, 57-61,  
 178, 208, 413, 441; II, 1, 220, 398.  
 Jovellanos (don Caspard-Melchior de), ministre des grâces  
 et de justice (Espagne), I, 369-371.  
 Juan (don), frère de Sanche III, roi de Castille, I, 299.  
 Juan (don), seigneur de Biscaye, I, 301.  
 Juan (don), infant de Portugal, I, 384.  
 Juan d'Autriche (don), II, 350.  
 Juan (don Georges), auteur d'observations astronomiques,  
 I, 364.  
 Juan de Aguirre (don), major espagnol, I, 364.  
 Juan Briz Calderon (don), gouverneur de l'île de Fer, I,  
 336.  
 Juan Courten (don), commandant-général d'Oran, I, 344.  
 Juan Escofet (don), maréchal-de-camp, I, 349.  
 Juan Gil (don), maréchal-de-camp, I, 349.  
 Juan Joachim (don), chef d'escadre, I, 367.  
 Juan-Manuel Alvarez (don), oncle du prince de la Paix,  
 I, 366, 373.  
 Juan Ordoñez (don), colonel espagnol, I, 362, 363.  
 Juan Sherlock (don), lieutenant-général espagnol, I, 324,  
 357.  
 Juan Tomaso (don), chef d'escadre, I, 329.  
 Jubié, négociant de Paris, I, 387.  
 Jugué (de), archevêque de Paris, I, 15, 17.  
 Jules, comte de Waldeck, II, 404.  
 Jules, fils du duc de Holstein-Beck, II, 487.  
 Julie, fille naturelle de Guillaume II, roi de Prusse, II,  
 486.  
 Julie, comtesse de Doenhof, II, 486.  
 Julie-Henriette-Ulrique de Saxe-Cobourg, mariée sous les  
 noms de Anne-Féodorowna à Constantin, grand-duc de  
 Russie, I, 513, 525; II, 450.  
 Julie-Sophie, fille de feu Frédéric, prince héréditaire de  
 Danemarck, I, 169; II, 397.  
 Julie-Wilhelmine-Frédérique, fille du duc de Holstein-  
 Glucksbourg, II, 489.  
 Julien (le comte), général de Witiza, roi des Visigoths en  
 Espagne, I, 217, 219, 222.  
 Julien, général français, I, 475.  
 Julien II, pape, I, 201, 216.  
 Julienne-Marie, reine douairière de Danemarck, I, 531-  
 534, 541.  
 Julienne-Wilhelmine de Philippsthal, mariée au comte  
 Philippe-Ernest de Schaenbourg-Lippe, I, 169.  
 Junod, conspirateur, I, 398.  
 Junot, duc d'Abrantès, aide-de-camp de Buonaparte, I,  
 66, 458, 511; II, 38, 53, 57, 59.  
 Jussuf, grand-visir, II, 13.  
 Justram (Conrad), teinturier de Hambourg, II, 469, 470.  
 Justus, écrivain distingué, II, 505.  
 Juvenot, aide-de-camp du général Henriot, II, 15.
- K
- Kaestner, (Abraham), doyen des astronomes, II, 321.  
 Kaïm, général autrichien, I, 410.  
 Kaïnüs, chef de royalistes français, II, 7.  
 Kaleb ben-Omar ben-Hafsoun, roi de Tolède, I, 240-244.  
 Kalitchew, ambassadeur de Russie en France, I, 529.  
 Kalkreuth, général prussien, I, 38, 196, 197; II, 50, 51.  
 Kalling (le comte de), commandant de Stockholm, I,  
 546, 547.  
 Kaminski, général russe, I, 519, 523; II, 50, 51, 372.  
 Kampz, membre du ministère prussien, II, 508.
- Kanikow, amiral russe, I, 525.  
 Kastenskiöld, général danois, II, 208.  
 Katt, prussien qui perdit la vie pour Frédéric II, roi de  
 Prusse, quand il n'était que prince royal, I, 193.  
 Kaulbar, général nédois, I, 555.  
 Kaunitz (le prince de), ministre autrichien, I, 31, 152-  
 158, 161, 487; II, 371. Le même que  
 Kaunitz-Rietberg ou plutôt Rittberg (le prince de), II, 385.  
 Kaunitz-Rittberg (le comte de), gouverneur-général des  
 Pays-Bas, sous l'archiduchesse Marie-Anne, I, 141, 142.

Keane, général anglais, II, 249.  
 Keating, commandant en chef de l'artillerie espagnole, I, 372.  
 Keats, amiral anglais, II, 208, 217.  
 Keith, amiral anglais, I, 129, 374, 375, 428, 429, 532, 542; II, 118, 178, 179, 191.  
 Keller, ecclésiastique, II, 410.  
 Kellermann, marquis de Valmy, I, 36, 38, 41, 66, 196, 392, 393, 395, 396, 400, 401, 404; II, 5, 13, 57, 61, 64, 79, 85, 149.  
 Kempe (Étienne), religieux franciscain, II, 464.  
 Kempenfeld, amiral anglais, I, 9, 93, 96.  
 Kent (le duc de). *Voyez* Édouard-Auguste.  
 Kent (la duchesse de). *Voyez* Victoire (la princesse).  
 Kent (M.), propriétaire dans le district de Préang, II, 356.  
 Keppel, commodore anglais, I, 88, 89, 95, 98.  
 Kératry, membre du gouvernement provisoire (France), II, 158.  
 Kersaint (le comte de), amiral français, I, 9.  
 Kervel, capitaine de la frégate *L'Écho*, II, 321.  
 Kerversau, commandant français, II, 25.  
 Kesel (le baron de), maréchal-de-camp, I, 358.  
 Khâican, gouverneur d'Almérie, I, 253.  
 Khâiran Al-Seclaby I, émir d'Almérie, I, 268.  
 Khan (émir), chef d'adepoute, II, 258.  
 Khévenhuller (le prince de), II, 385.  
 Kiennayer, général autrichien, II, 7.  
 Kikker, chef d'escadre (Hollande), II, 322.  
 Kilmaine, commandant de la Lombardie pour les Français, I, 60, 456, 459.  
 Kilwarden, grand-juge d'Irlande, II, 188.  
 King (lord), pair d'Angleterre, II, 256, 283, 293, 301, 306.  
 Kinnoul (lord), ambassadeur d'Angleterre à Lisbonne, I, 379.  
 Kinsbergen, comte de Doggersbunk, amiral hollandais, II, 329.  
 Kircheisen (M. de), ministre d'État (Prusse), II, 502, 506, 508.  
 Kleber, général français, I, 48, 52, 67-69, 129; II, 50, 51.  
 Kleimmichel, général russe, II, 81.  
 Klein, savant, II, 417.  
 Kleist (le comte de), lieutenant-général prussien, II, 81, 87, 88, 441, 502, 504, 505.

Kleist (de), célèbre poète, II, 502.  
 Klénau, général autrichien, I, 427; II, 4, 15, 16, 80.  
 Kleugel, général saxon, II, 72.  
 Klewitz (M. de), ministre prussien, II, 499, 506.  
 Klinglin, général, I, 62.  
 Klingspor, colonel suédois, I, 553.  
 Klinshrod, savant, II, 417.  
 Kliski, colonel polonais, II, 74.  
 Kloos, coupeur de paille, II, 438.  
 Klopstock, auteur, II, 363, 441.  
 Knebeck, général prussien, II, 114, 506.  
 Knienschwitz, général au service de France, II, 440.  
 Knight, amiral anglais, II, 196.  
 Knoring, général russe, I, 525.  
 Knok, général anglais, II, 321.  
 Koch, auteur, I, 11, 12, 138, 327, 376.  
 Kock, gouverneur-général de l'île de Batavia, II, 356.  
 Kœchlin, député de Haut-Rhin, II, 162.  
 Kœller, colonel danois, I, 533.  
 Kœnigseck (le comte de), général hollandais, I, 141.  
 Korner, conseiller privé (Prusse), II, 508.  
 Kolou, général russe, I, 519.  
 Korsakow, général russe, I, 68, 209, 411, 527, 528.  
 Kosciusko, général polonais, I, 197, 524, 525, 527.  
 Koster (Laurent), imprimeur, II, 351.  
 Kotah (le radjah de), II, 258.  
 Kotzebue, auteur, II, 435, 443, 480, 497.  
 Kourakin (le prince Alexandre), vice-chancelier de l'empire de Russie, I, 510; II, 51.  
 Koutouzow (le prince), général russe, I, 524; II, 44, 72-74, 77.  
 Kray, général autrichien, I, 66-68, 410, 411, 442, 443, 523; II, 4, 10, 12, 13.  
 Kretschmann, ministre du duché de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 450.  
 Krieger, capitaine de vaisseau danois, I, 543.  
 Krito, roi des Slavons, II, 469.  
 Krudener (la baronne), prophétesse de fraîche date, II, 388.  
 Krug, professeur, II, 439.  
 Krall, président du collège des Anciens à Hambourg, II, 469.  
 Krumholtz, pasteur luthérien, II, 472.  
 Krusenarck (M. de), ministre de Prusse à Paris, II, 502.  
 Krusenstern (M. de), navigateur russe, II, 435.  
 Kühn, président de la diète ouverte à Berne, II, 515.

## L

Labanoff (le prince), représentant de Russie, II, 51.  
 Laborde, général français, I, 356.  
 Labbaye, commissaire prussien, II, 501.  
 Labbey de Pompières, membre de la Chambre des députés, II, 155, 161.  
 Labédoyère, colonel français, I, 99, 101, 112, 118, 156.  
 Laboisière, général français, II, 15.  
 Laborde, général français, I, 52; II, 2.  
 Labrador (don Pedro Gomez), ministre d'Espagne à Paris, II, 96.  
 Labrador (le chevalier de Susnès de), envoyé de Portugal au congrès de Vienne, II, 374.  
 La Cañada, maréchal-de-camp espagnol, I, 373.  
 Lacépède, secrétaire du Sénat (France), II, 5, 38, 83, 103.  
 Lachalotais (les deux), procureurs-généraux du Parlement de Rennes, I, 2.  
 Lacombe, conspirateur, II, 154, 157.  
 Lacoste, ministre sous l'Assemblée nationale, I, 38; II, 111.  
 Lacroette, historien français, I, 12.  
 Lacroix (Charles), ministre des relations extérieures (France), I, 42, 48, 56, 386, 404, 405, 418, 452; II, 317-319.  
 Lacrosse, contre-amiral français, I, 373; II, 28, 29.  
 Lacucé, général français, II, 6.  
 Lacy (le comte de), capitaine-général de la Catalogne, I, 341, 345, 348.  
 Lafayette (le marquis de), lieutenant-général, I, 6, 7, 9, 18-24, 26, 27, 29, 33, 36-38, 47, 63, 94, 98, 111-114, 132, 140, 155, 158, 163; II, 320, 376.

Lafitte, général français, II, 117.  
 Lafitte, membre de la Chambre des députés, II, 137, 147, 150, 156, 163, 164.  
 La Flotte, envoyé de France en Toscane, I, 470.  
 Lafond-Ladébat, l'un des directeurs du Directoire (France), I, 62.  
 Lafond (M.), médecin, II, 372.  
 Lafontaine (Auguste), auteur, II, 435.  
 Laforest, conseiller d'État (France), II, 82.  
 Laforet, brigadier espagnol, I, 350.  
 Laforet, plénipotentiaire français près les alliés, II, 113, 114, 376.  
 Lagarde, maréchal-de-camp français, II, 118, 167.  
 Lagenetière, général français, I, 349, 350.  
 Lagrange, savant français, I, 390, 408.  
 Lagrange, général français, II, 21, 53, 85.  
 Laharpe, général français, I, 57, 58, 401, 402; II, 6.  
 Lahorie, général français, I, 73, 74.  
 Lahoz, ex-général cisalpin, I, 460; II, 2.  
 Lainé, membre du Corps législatif (France), II, 82, 83, 101, 123, 129, 135, 137, 140, 142, 150, 154, 161.  
 Lajolais, général français, II, 35.  
 Lake, commandant l'armée du Bengale, II, 189, 194, 197.  
 Lallemand (les frères), militaires français, II, 100, 117, 127, 156.  
 Lallemand, étudiant, II, 146.  
 Lallemand, ministre de France à Venise, I, 451, 454, 456, 462, 464.  
 Lally-Tollendal (le marquis de), pair de France, I, 18, 19; II, 130, 136, 137, 198.  
 Lanarthe (le comte de), fils du prince de Conti, I, 3.  
 Lamarque, député conventionnel, I, 42, 56.

- Lamarque, général français, I, 358, 504; II, 108, 111, 113, 116.
- Lamarillière, général français, II, 60, 77.
- Laub (M.), membre de la Chambre des communes, II, 260, 283.
- Lamb (M. W.), premier secrétaire de la vice-royauté d'Irlande, II, 311.
- Lamballe (la princesse de), I, 37.
- Lambert, contrôleur-général des finances sous Louis XVI, I, 25.
- Lambert, membre d'une conspiration, II, 165.
- Lambert, général anglais, II, 249.
- Lamberti, l'un des chefs de la république cisalpine, I, 439.
- Lambesc (le prince de), commandant des troupes allemandes au service de France, I, 17, 18; II, 367.
- Lambinet (L.-P.-C.), auteur, II, 351.
- Lameth (Alexandre de), membre de l'Assemblée nationale. *Voyez* Alexandre de Lameth.
- Lameth (Charles de), membre de l'Assemblée nationale, I, 23, 25.
- Lamoignon de Malesherbes (M.), président de la Cour des aides, I, 1.
- Lamourette, évêque de Lyon, I, 34, 45.
- Lancaster (don Aug. de), maréchal-de-camp, I, 349, 367, 370, 372.
- Lancaster (don Ignace de), major-général, I, 359.
- Landon, général autrichien. *Voyez* Laudon.
- Lang, chef de la société des concordistes, II, 563.
- Langara (don Juan de), amiral espagnol, I, 91, 328, 351, 353, 355, 357, 360, 367, 368, 375.
- Langara, brigadier de marine, I, 332, 333.
- Langermann, conseiller privé de médecine (Prusse), II, 508.
- Langeron (le comte de), général au service de Russie, II, 81, 87, 425.
- Langes (mademoiselle). *Voyez* Barry (madame du).
- Langle, capitaine du vaisseau français *l'Astrolabe*, I, 11.
- Langlé (le marquis de), auteur du *Voyage en Espagne*, I, 337, 338.
- Langres (Lombard de), envoyé extraordinaire de la république française à La Haye, II, 319, 320.
- Lanjuinais, membre de la Convention (France), I, 39, 43; II, 109, 111, 117, 160.
- Lannes, duc de Montebello, maréchal de France, I, 58, 60, 423, 425, 431, 443, 511; II, 11, 13, 38, 43, 44, 50, 51, 58-61, 440.
- Laouze, général français, I, 150.
- Lansdown (le marquis de), pair d'Angleterre, II, 258, 266, 267, 270, 279-281, 284-286, 288-290, 293, 294, 301, 312-313.
- Lanski, général russe, II, 77.
- Lantier, ministre de la guerre (Suisse), II, 516, 517.
- Lanti (le cardinal), I, 482.
- Lanusse, général français, I, 454; II, 20.
- Laprouse (le chevalier de), navigateur français, I, 10, 11, 97, 338.
- Laplace, savant mathématicien, créé sénateur et comte, I, 10; II, 1, 5.
- Laplume, général noir, I, 27, 32.
- Laporte (de), intendant de la liste civile (France), I, 17, 28, 36.
- Laporte-Lalane, conseiller d'État (France), II, 122, 124.
- La-Poype, général français, I, 425.
- Lara (don Nuño de), gouverneur de l'Andalousie, I, 296, 297, 383.
- Larivière-Lépaux, membre du Directoire (France), I, 56, 62, 67, 440.
- Lariboisière, général français, I, 50.
- Larivière, juge de paix, I, 32.
- Laroche, major bavarois, II, 419.
- Larochefoucauld (M. de), ambassadeur de France près l'empereur d'Autriche, II, 170, 364, 366, 367.
- Latrey, chirurgien, II, 156.
- Lasalle, général français, II, 48, 59, 61, 62.
- Las-Amarillas (le marquis de), lieutenant-général espagnol, I, 350, 351, 354, 355, 360, 361.
- La Sambuca, ministre napolitain. *Voyez* Sambuca.
- Las Gasas (le chevalier), ambassadeur d'Espagne à Naples, I, 337.
- Las-Cavas (don Simon de), ambassadeur d'Espagne à Londres, I, 367.
- Las Casaz (le comte de), auteur, I, 49; II, 114, 117, 118, 156.
- Lascelles, membre de la Chambre des communes, II, 198.
- Lascy (le comte), feld-maréchal autrichien, I, 252, 154, 159; II, 362.
- Lasey, général russe, II, 200.
- Las Hormazas (le marquis de), ministre des finances (Espagne), I, 369.
- Lasource, conventionnel, I, 32, 38, 394.
- Las Torres (le marquis de), lieutenant-colonel espagnol, I, 334.
- La Touche Tréville. *Voyez* Touche-Tréville.
- Latour (le comte de), général au service d'Autriche, I, 60; II, 382.
- Latour-d'Anvergne, premier grenadier français, I, 349, 350, 352, 357, 358; II, 13.
- Latour-Maubourg (M. de), commissaire de l'Assemblée nationale, I, 28, 63; II, 77, 137, 142, 149.
- Lattermann, général autrichien, I, 412.
- Lauderdale (lord), ambassadeur d'Angleterre à Paris, II, 48, 202, 203, 266, 302, 306.
- Laudon, feld-maréchal autrichien, I, 61, 154, 157, 158, 395, 456-459; II, 18, 50.
- Laudon (le colonel), I, 146.
- Lauffer, auteur, I, 217.
- Laugen-tein, chef de séditieux, I, 217.
- Laugier, capitaine de vaisseau français, I, 459, 460.
- Launay (de), gouverneur de la Bastille, I, 18.
- Laurens, ex-président du congrès américain, I, 91, 93.
- Laurens, colonel américain, et fils du précédent, I, 93.
- Laurent Hervas y Panduro (don), auteur, I, 366.
- Lauriston (le lieutenant-général, marquis de), II, 73, 77, 120, 148, 171, 181, 189, 502.
- Lautrec (le comte de), l'un des médiateurs de la république de Genève, I, 211.
- Lauzun (le duc de), général français, I, 8.
- Laval-Montmorenci (Hippolite de), l'une des victimes de la révolution, I, 50.
- La Valette, aide-de-camp de Buonaparte, I, 420; II, 156.
- Lavalette. *Voyez* Valette-Parisot.
- Lavater, célèbre docteur, I, 68; II, 362, 515, 518, 523.
- Lavaux, auteur de la Vie de Frédéric II, roi de Prusse, I, 192.
- Laveaux, général français, I, 356.
- Laverderie (de), conspirateur, II, 154.
- Lavictoire, général français, I, 356.
- Lavocat, conspirateur, II, 154.
- Lavoisier, chimiste, I, 10, 49.
- Lawrence, capitaine américain, II, 243.
- Lazari (le comte de), général sarde, I, 392, 393, 395.
- Leach (sir John), maître des rôles (Angleterre), II, 311.
- Lebas, conventionnel, I, 50.
- Leblanc, dénonciateur de Pichegru, II, 35.
- Lebon, avocat, II, 20.
- Lebrecht, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, I, 169.
- Lebreton, membre du Tribunal (France), II, 6.
- Lebrun, duc de Plaisance, ministre des affaires étrangères (France), I, 348; II, 4, 37, 329.
- Lebrun, aide-de-camp de l'amiral Villaret-Joyeuse, II, 26.
- Lebzelter (M. de), ministre autrichien, II, 83, 165, 384, 525.
- Lecchi, commandant la légion italique (duché de Milan), I, 443.
- Leclerc, général français, I, 387; II, 23, 25-27, 29, 31, 32.
- Le Clercq, membre de la commission chargée de la rédaction de l'adresse en réponse au discours du roi des Pays-Bas, II, 359.
- Lecointre, de Versailles, conventionnel, I, 51, 53.
- Lecointre-Puivrau, lieutenant de police de Paris, II, 117.
- Lecourbe, général français, I, 69, 208, 209, 528; II, 3, 13, 100, 113, 116.
- Lecourt, général français, I, 443.
- Ledein, conspirateur, II, 165.
- Leduc, capitaine de vaisseau français, II, 46.
- Lée, colonel anglais, I, 73, 320.
- Lée, général américain, I, 86.
- Leeds (le duc de), secrétaire d'État (Angleterre), I, 108; II, 311.
- Lefebvre, duc de Dantzick, maréchal de France, I, 58, 69, 70; II, 8, 38, 50, 51, 58, 60, 137, 149.

- Lefebvre-Desnoettes, général français, II, 51, 71, 74, 100, 156.
- Lefort (Aini), syndic de Cénève, I, 211.
- Lefranc de Pompignan, député à l'Assemblée nationale, I, 18.
- Legendre, membre de la Convention, I, 40, 48, 53.
- Legendre, marchand de vins, II, 145.
- Legge (H.-B.), chancelier de l'Échiquier (Angleterre), I, 71.
- Legrand, général français, II, 104.
- Le Ilon, membre d'une commission (Pays-Bas), II, 359.
- Lehrbach (le comte de), général, I, 444.
- Leibnitz, auteur, II, 353, 441.
- Leignelot, ex-conventionnel, I, 15.
- Leissgues, amiral français, II, 45, 203.
- Leithbridge (sir Thomas), membre de la Chambre des communes, II, 303.
- Lemaire (Cauchois), écrivain, II, 343.
- Léman (M.), rédacteur d'une feuille politique, intitulée *le Flambeau*, II, 349.
- Lemarrois, général français, II, 503.
- Lemaure, ingénieur français, I, 336.
- Lemaure, fils du précédent, I, 336.
- Lemoine, général français, I, 65, 358; II, 2.
- Lemontey, député constitutionnel, I, 30.
- Lemot, artiste distingué, II, 164.
- Lennard (M.), négociant, II, 277.
- Lenormand (mademoiselle), II, 349.
- Léon VI, empereur d'Orient, I, 245.
- Léon IX, pape, II, 459.
- Léon X, pape, I, 201, 487, 492; II, 128, 374.
- Léon XII, pape, II, 355.
- Léon l'Africain, auteur, I, 288.
- Léopold II, empereur d'Allemagne, I, 29, 139, 147-149, 151, 157-159, 163, 195, 202, 341, 390-392, 431, 450, 457-469, 487, 488, 490, 496; II, 378, 440, 476, 494.
- Léopold, fils puîné de Ferdinand IV, roi de Naples, I, 504; II, 377.
- Léopold, fils du Landgrave de Hesse-Hombourg, II, 402.
- Léopold, prince d'Anhalt-Plöitzkau et Cöthen, II, 486.
- Léopold, prince d'Anhalt-Zerbst-Dessau, II, 484.
- Léopold-Eberhard, dernier duc de Wurtemberg-Monthéliard, II, 30.
- Léopold-Frédéric, duc régnant d'Anhalt-Dessau, I, 184, 198; II, 484, 513.
- Léopold-Frédéric-François, duc d'Anhalt-Dessau, I, 183, 184; II, 403, 484.
- Léopold-Georges-Christien-Frédéric, prince de Saxe-Cobourg, II, 450, 451.
- Léopold-Jean-Joseph-Frédéric-Charles, prince héréditaire de Toscane, I, 160, 504.
- Léopold Louis d'Anhalt-Dessau, lieutenant-colonel au service de Prusse, II, 484.
- Léopold-Victor-Frédéric, frère du landgrave de Hesse-Hombourg, I, 171; II, 402, 403.
- Léopoldine (l'archiduchesse), mariée au prince royal de Portugal, don Pedro, II, 377, 378, 385.
- Léopoldine-Anne-Diétrique-Henriette-Mauricienne, comtesse d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Léopoldine-Clotilde de Hesse-Rothembourg, mariée à Charles, prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, I, 170; II, 398.
- Léopoldine-Philippine, fille du prince de Furstenberg-Stulzingen, II, 398.
- Lépidor, avocat, II, 20.
- Lépitre, proposé à la garde de Louis XVIII, I, 43.
- Lépri (Amanzio), de la famille de Pie VI, I, 488.
- Léréna, ministre des finances (Espagne), I, 336, 338, 341-343, 345, 346, 354.
- Lesage, auteur, I, 340.
- Lescahier, membre du Conseil d'État (France), II, 6.
- Lesure, chef vendéen, I, 43.
- Leslie Foster (M.), membre de la Chambre des communes. *Voyez Foster (Leslie)*.
- Lespinasse, sénateur français, II, 5.
- Lessart (de), contrôleur-général des finances (France), I, 25, 27.
- Lestocq, général prussien, II, 498.
- Le-ur, historien, II, 157.
- Letort, général français, II, 110.
- Letourneur (de la Manche), membre du Conseil des Cinq-Cents, I, 56, 63, 204.
- Leturcq, adjudant-général français, I, 65, 68.
- Leuchtenberg (le duc de). *Voyez Eugène Beauharnais*.
- Levaschew, général russe, I, 529; II, 18.
- Lévesque, historien, I, 526.
- Lévis (le vicomte de), officier de la maison du duc d'Angoulême, II, 106.
- Le Voyer d'Argenson, député aux alliés. *Voyez d'Argenson*.
- Lévis, général russe, II, 72.
- Leyden (M. de), membre du gouvernement bavarois, II, 427.
- Leyden (M. Van), membre d'une commission chargée de l'organisation des académies et des écoles publiques (Hollande), II, 327.
- Léyen (le prince de), II, 47, 385.
- Léyonhufvud, maréchal de la diète suédoise, I, 444.
- L'Hôpital (Michel de), chancelier de France, I, 110.
- Libens I, archevêque de Hambourg, II, 459.
- Lichtenau (la comtesse), l'une des maîtresses de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, I, 195, 198, 199.
- Lichtenstein (François-Joseph, prince de), II, 170.
- Lichtenstein (le général comte de), II, 1, 5.
- Lichtenstein (le prince Jean de), plénipotentiaire d'Autriche à Presbourg, II, 45, 47, 62, 63, 370, 375.
- Lichtenstein, auteur, II, 435.
- Liebenstein (M.), membre de la Chambre des députés (duché de Bade), II, 390.
- Liegnitz (la princesse de), comtesse de Hohenzollern, II, 511, 512.
- Liemar, archevêque de Hambourg, II, 459, 460.
- Liesching, rédacteur de *l'Observateur allemand*, II, 414.
- Liéven (le comte), ambassadeur de Russie à Londres, II, 165, 272.
- Ligne (le prince de), feld-maréchal des armées d'Autriche, I, 142, 156; II, 374.
- Ligne (Eugène-Lamoral, prince de), II, 351.
- Ligondès (le comte de), commandant le vaisseau français *le Triton*, I, 7.
- Liljehorn (le baron), vice-maréchal de la noblesse suédoise, I, 555, 556, 559.
- Liljensparre, chef de la police de Stockholm, I, 559.
- Lille (le comte de). *Voyez Louis XVIII*.
- Lima (le chevalier d'Abreu de), ministre de Portugal à La Haye, II, 359.
- Limburg (le comte de), II, 476.
- Limerick (le comte de), membre du Parlement (Angleterre), II, 285.
- Limon (M. de), chancelier du duc d'Orléans, I, 181.
- Linange (le prince de), allié à la maison royale d'Angleterre, II, 258, 263, 383, 427, 476.
- Linange (le prince de), Josephic dominé hors de la monarchie autrichienne, II, 385.
- Linguet, orateur du barreau français, I, 3.
- Linguet, vil suppôt d'obscurs conspirateurs (Pays-Bas), I, 147.
- Limiers, général espagnol, II, 212.
- Linköping (l'évêque de), I, 544.
- Linois, amiral français, II, 21, 22, 46, 179, 193, 323.
- Lipano (la comtesse de). *Voyez Murat (maïlme)*.
- Lippe-Buckebourg (le comte de la), envoyé par la Cour de Londres pour commander l'armée portugaise contre l'Espagne, I, 168, 320.
- Lippe-Deimold (le prince de la), I, 169.
- Liitta (le bailli), ministre de Malte en Russie, I, 502, 510, 527.
- Litta, membre d'une députation italienne envoyée à Euonaparte, II, 41.
- Litta (le cardinal), II, 250.
- Littardi (Nicolas), membre du Directoire génois, I, 424.
- Littleton (M.), député de Shropshire, II, 305.
- Liverpool (le comte de), pair d'Angleterre, II, 222, 227, 229, 235, 236, 239, 238, 259, 266-270, 276, 279, 281, 283-285, 289, 293-295, 301-303, 306, 310, 311.
- Llano (le marquis de), envoyé d'Espagne à la Cour de Parme, I, 445.
- Llorente (don Jos.-Ant.), auteur, I, 340.
- Lobkowitz (le prince), II, 385.
- Locke, auteur, II, 353.
- Loché, ex-commissaire de la caisse de recette du Directoire hollandais, II, 318.
- Loevnhaupt, général suédois, I, 549.
- Loyenhaupt (le comte de), maréchal de la noblesse suédoise, I, 554.

- Loewenstein (le prince), membre de la Chambre haute (Bavière), II, 427.
- Loewenstein-Wertheim (le prince), I, 169.
- Loewenstein-Wertheim (le prince), membre de l'association dite l'Union de Francfort, II, 476.
- Loewenstein-Wertheim (le comte de), membre de l'association dite l'Union de Francfort, II, 476.
- Loewstein-Wertheim-Frendenberg (le prince), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385.
- Loewstein-Wertheim-Rosenberg (le prince), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385.
- Loison, général français, I, 69; II, 59.
- Lombardi, avocat, I, 428.
- Londonderry (le marquis de). *Voyez* Castlereagh.
- Londres (l'évêque de), II, 266.
- Longueville (Louis d'Orléans, duc de), I, 201.
- Lonsdale (le comte de), II, 268.
- Looz-Corswaren (le duc de), II, 385.
- Lope-Diaz de Haro (don), général castillan, I, 297.
- Lopez (sir M.), membre de la Chambre des communes (Angleterre), II, 260.
- Lorangois, militaire, I, 145.
- Loras (le chevalier de), I, 509.
- Loréna (don Manuel de), impliqué dans une conspiration (Portugal), I, 383.
- Lorenz (l'abbé), ex-jésuite, II, 362.
- Lorenzana, archevêque de Tolède, I, 337, 344, 368, 370, 375.
- Lorge, général français, II, 10.
- Loritz, conspirateur, II, 154.
- Lorraine (le duc de), prétendant au duché de Milan, I, 430.
- Lorraine (le prince de), général au service d'Autriche, II, 3.
- Lorretégui (don Mariano Colomb de), membre du Conseil de Castille, I, 343.
- Lorton (le vicomte), pair d'Angleterre, II, 286.
- Los Réyes (don Vinc. de), commandant de Fontarabie, I, 358.
- Lothaire de Supplenberg, duc de Saxe, II, 460.
- Lottune (le comte de), conseiller d'État intime (Prusse), II, 502.
- Loughborough (lord), chancelier d'Angleterre, I, 110.
- Louis I, roi d'Etrurie, II, 20, 54.
- Louis II, roi d'Etrurie, II, 54.
- Louis I, roi de France, empereur d'Occident, I, 236; II, 458.
- Louis V, roi de France, I, 250.
- Louis VI, roi de France, I, 467.
- Louis IX, roi de France, I, 24, 36; II, 1, 15.
- Louis XI, roi de France, I, 200; II, 457.
- Louis XII, roi de France, I, 206; II, 173.
- Louis XIII, roi de France, I, 36, 201; II, 121.
- Louis XIV, roi de France, I, 4, 23, 27, 36, 193, 201, 202, 349, 350, 357; II, 85, 86, 90, 94, 121, 164, 165.
- Louis XV, roi de France, I, 1-6, 22, 36, 135, 141, 172, 202, 211, 217, 322, 323, 376, 388, 479, 480, 483, 490, 494, 506, 507, 530; II, 121, 163, 164.
- Louis XVI, roi de France, I, 4-6, 8-11, 13-23, 26-30, 32-35, 38-41, 45, 49, 54, 56, 109, 110, 135, 153, 159, 181, 194-196, 202, 217, 344, 345, 348, 349, 386, 388-392, 395, 404, 450, 451, 472, 489, 490, 508, 509, 541, 577; II, 18, 32, 35, 37, 95, 97, 122, 152, 164, 169, 381, 441.
- Louis XVII, roi de France, I, 9, 17, 41-44, 46, 53, 54, 56, 112, 496; II, 121.
- Louis XVIII, roi de France, I, 4, 30, 31, 41, 54, 57, 59, 61, 67, 388, 404, 409, 445, 451, 452, 461, 508, 527, 529; II, 1, 10, 14, 17-19, 32-34, 37, 39, 53, 67, 74, 86, 89-97, 99-103, 113-116, 118, 120-122, 125, 126, 128-130, 132, 133, 149, 164, 166, 173, 218, 246, 281, 376, 474, 526.
- Louis I, dit le Pieux, roi de Germanie, II, 475.
- Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt, I, 170, 178.
- Louis VII ou IX, landgrave de Hesse-Darmstadt, I, 170, 195; II, 399-401, 444.
- Louis II de Bavière, électeur palatin, surnommé le Sévère, I, 175.
- Louis V, dit le Pacifique, comte palatin du Rhin, II, 475.
- Louis V de Bavière, comte palatin, empereur d'Occident, I, 177.
- Louis, grand-duc héréditaire de Hesse-Darmstadt, I, 170; II, 401.
- Louis de Hesse-Philippsthal, I, 169; II, 396.
- Louis, fils du prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, II, 401.
- Louis, électeur de la Haute-Bavière, I, 175.
- Louis, roi de Bohême, II, 475.
- Louis, prince de Prusse, I, 188, 196.
- Louis, infant de Parme, I, 355, 357, 365, 366, 375.
- Louis (don), frère de Charles III, roi d'Espagne, archevêque de Tolède, I, 319, 325, 335, 369.
- Louis (don), fils du précédent, archevêque de Tolède et de Séville, I, 337, 373.
- Louis, adjudant-général, I, 407.
- Louis d'Aragon (don), colonel, I, 363.
- Louis d'Autriche (l'archiduc), II, 60, 375.
- Louis (le baron), ministre des finances (France), II, 90, 93, 116, 135, 142.
- Louis, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, II, 403.
- Louis, neveu d'Auguste-Christian, duc d'Anhalt-Cœthen, II, 486.
- Louis, frère du duc régnant d'Anhalt-Cœthen, II, 486.
- Louis, prince de Nassau-Saarbruck, II, 494.
- Louis, amiral anglais, II, 204, 210, 211.
- Louis-Antoine d'Artois. *Voyez* Angoulême (le duc d').
- Louis-Auguste-Guillaume, prince grand-ducal, margrave de Bade, I, 167; II, 389.
- Louis-Charles-Auguste, prince royal de Bavière, I, 179; II, 448.
- Louis-Charles-Frédéric, prince de Saxe-Cobourg-Saalfeld, I, 179; II, 449.
- Louis-Christien-Georges-Frédéric-Émile, fils du grand-duc héréditaire de Hesse-Darmstadt, II, 401.
- Louis-Eugène, grand-duc de Wurtemberg, I, 172.
- Louis-Ferdinand de Prusse (le prince), II, 48.
- Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg, I, 179; II, 415, 448.
- Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, frère du grand-duc héréditaire de Hesse-Darmstadt, I, 170; II, 401.
- Louis-Guillaume de Hesse-Hombourg (le prince), I, 171; II, 402, 494.
- Louis-Joseph-Antoine-Jean, fils de l'empereur Léopold II, I, 160.
- Louis-Joseph-Xavier-François, dauphin de France, I, 4.
- Louise de Hesse-Darmstadt, mariée à Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar, I, 170, 178; II, 401.
- Louise de Saxe-Gotha, mariée à Frédéric-François, duc de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187; II, 492.
- Louise (dona), fille de don Louis-Antoine-Jayme, frère de Charles III, roi d'Espagne, I, 337.
- Louise (la princesse), abbesse d'Oberstenfeld, II, 406.
- Louise, fille de Christian-Charles, prince de Stolberg-Gédern, épouse d'Égène-Frédéric-Henri, duc de Wurtemberg, I, 179; II, 406, 415.
- Louise, fille d'Henri-Frédéric, duc de Wurtemberg, II, 416.
- Louise, comtesse d'Anhalt, mariée à un comte de Waldersee, II, 484.
- Louise, princesse de Brandebourg-Schwedt, épouse de Ferdinand, prince de Prusse, II, 513.
- Louise, fille de Frédéric-Guillaume, duc de Holstein-Beck, II, 487.
- Louise, sœur du roi de Danemarck, mariée au prince Charles de Hesse-Cassel, I, 530.
- Louise d'Angleterre, reine de Danemarck, I, 530.
- Louise, fille du prince royal de Danemarck, I, 541.
- Louise-Albertine de Holstein-Ploen, mariée au grand-duc d'Anhalt-Bernbourg, I, 184.
- Louise-Amélie (l'infante), mariée à Ferdinand, troisième du nom, archiduc d'Autriche, I, 160.
- Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel, princesse de Prusse, I, 194.
- Louise-Amélie, fille de Jean, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.
- Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, mariée au prince héréditaire de Saxe-Hildburghausen, I, 179; II, 415, 448.
- Louise-Anne, sœur de Georges III, roi d'Angleterre, I, 79.
- Louise-Auguste de Danemarck, mariée au duc de Holstein-Sonderbourg-Augustembourg, I, 185, 530, 531; II, 488.

- Louise-Auguste-Antoinette, fille du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld-Hohary, II, 450.
- Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie de Mecklenbourg-Stré-  
litz, mariée à Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I,  
188, 199; II, 483, 493, 501, 513.
- Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille de la précédente,  
mariée au second fils du roi des Pays-Bas, I, 199; II,  
495, 513.
- Louise-Caroline, fille du chambellan et lieutenant-colonel  
Geyer de Geversberg, I, 167.
- Louise-Caroline-Amélie de Hesse, épouse du prince Louis  
d'Anhalt-Cœthen, II, 486.
- Louise-Caroline-Henriette, fille de Georges-Guillaume,  
prince de Hesse-Darmstadt, I, 170; II, 401.
- Louise-Charlotte-Frédérique, fille du duc de Holstein-  
Glucksbourg, II, 489.
- Louise-Charlotte-Géorgine-Wilhelmine, comtesse de Nida,  
II, 401.
- Louise-Éléonore de Hohenlohe-Langembourg, mariée au  
duc de Saxe-Meinungen, I, 179.
- Louise-Ferdinande, comtesse de Stolberg-Wernigérode,  
II, 486.
- Louise-Frédérique d'Anhalt-Dessau, mariée au prince de  
Hesse-Hombourg, I, 171; II, 403, 484.
- Louise-Frédérique de Wurtemberg, mariée au duc de Mec-  
klenbourg-Schwérin, I, 187.
- Louise-Henriette-Caroline, fille du prince de Nassau-Usin-  
gen, II, 494.
- Louise-Henriette-Wilhelmine, épouse de Léopold Frédéric-  
François, prince d'Anhalt-Dessau, I, 183, 513.
- Louise-Isabelle-Alexandrine-Auguste de Kirehberg-Sayn-  
Hachenbourg, mariée au prince de Nassau-Weilbourg,  
I, 183; II, 494.
- Louise-Marie, dite madame Louise, fille de Louis XV, I,  
3, 480; II, 487.
- Louise-Marie-Auguste de Bade. *Voyez* Élisabeth-Alexiewna.
- Louise-Marie-Frédérique, fille de Frédéric-Guillaume, duc  
de Holstein-Beck, II, 487.
- Louise-Marie-Josèphe-Christine-Rose, fille de l'archiduc  
d'Autriche Ferdinand, I, 160, 504.
- Louise-Marie-Thérèse d'Artois (Mademoiselle), fille du duc  
de Berri, I, 4; II, 141.
- Louise-Marie-Thérèse, reine d'Espagne, I, 331, 341.
- Louise-Sophie, fille du comte de Danneberg-Samsø, II,  
488.
- Louise-Sophie-Frédérique, abbesse de Walloë en Dane-  
mark, II, 489.
- Louise-Ulrique, reine douairière de Suède, I, 550; II,  
489.
- Louise-Ulrique de Hesse-Hombourg, mariée au prince  
Charles-Gunther de Schwarzbourg-Rudolstadt, I, 171; II,  
403.
- Louise-Wilhelmine, fille de Maximilien, roi de Bavière,  
II, 431.
- Louise-Wilhelmine-Adélaïde, fille de Charles-Bernard de  
Weimar, I, 178; II, 444.
- Louvet, assassin du duc de Berri, I, 4; II, 143-145, 147.
- Louverture (Paul), général noir, II, 27.
- Louvet, député à la Convention, I, 39.
- Love (Hudson), commandant de l'île de Capri. *Voyez*  
Hudson.
- Loverdo (le général comte de), II, 98, 113.
- Lovo (Manuel), gouverneur de Rio-Janeiro, I, 377.
- Lowdon (lord), général anglais, I, 380.
- Lowe, colonel, II, 218.
- Lowndal (le général comte de), I, 142.
- Lozier (Bouvet de), conspirateur, II, 35.
- Lubeck (l'évêque de), I, 519.
- Luc (le comte de), ambassadeur français en Suisse, I,  
202.
- Luc de Tuy, auteur, I, 232.
- Lucas, amiral hollandais, II, 316-318.
- Lucas, capitaine du vaisseau de ligne *le Zeeuw*, II, 358.
- Lucchesini (le marquis de), représentant de la Prusse à  
Paris, II, 29, 30.
- Lukner, général, I, 33, 36, 180.
- Luosi, ministre de la république cisalpine, I, 436, 439,  
440, 442, 444.
- Lusington (le docteur), II, 268.
- Luthard, sénateur suisse, II, 519.
- Luther, sectateur, II, 438.
- Lutzw, commandant de la légion noire, II, 503.
- Lixdoph (B. W.), assesseur du tribunal (Danemark), I,  
534.
- Luxembourg (M. de), président d'une députation de la no-  
blesse envoyée à Louis XVI, I, 17.
- Luzerne (M. de la), ministre de la marine (France), I,  
13, 17, 25.
- Lynch (le comte), chef de royalistes français, II, 84, 99.
- Lydhurst. *Voyez* Copley (sir John).
- Lysimaque, l'un des capitaines d'Alexandre-le-Grand, II,  
370.
- Lytleton (M. W. H.), membre de la Chambre des commu-  
nes, II, 206, 305.

## M

- Maan, de la dynastie des Samadahides ou Tadjibides, roi  
d'Almérie, I, 269.
- Maaz, souverain du Magrel, I, 251.
- Maberly (M.), membre de la Chambre haute (Angleterre),  
II, 304.
- Mabli (l'abbé), auteur, I, 15, 342.
- Macartney (lord), chef de l'ambassade d'Angleterre envoyée  
en Chine, I, 110, 452; II, 253.
- MacCarthy (sir Charles), général, II, 291, 310.
- Macchi, nonce du pape à la Cour de France, II, 149.
- Maccreagh, général anglais, II, 292.
- Macdonald, duc de Tarente, maréchal de France, I, 52,  
66, 67, 69, 209, 410, 426, 441, 442, 473, 474, 501,  
502, 528; II, 13, 15, 17, 18, 62, 71, 72, 75, 77, 80,  
82-84, 90, 91, 99, 103, 118, 146, 258.
- Macdonald, membre de la Chambre des communes (Angle-  
terre), II, 283.
- Mac-donough, commodore américain, II, 248.
- Maer (le cheikh), ancien fakih, I, 314.
- Macfarlane, général anglais, II, 242, 251.
- Machault (M. de), habile administrateur sous Louis XV,  
I, 4.
- Machiavel (Nicolas), fameux politique, I, 498.
- Mack, général autrichien, I, 42, 65, 66, 161, 472, 497,  
498, 500; II, 43, 197, 366, 367.
- Mackenzie (M. Stuart), frère du comte de Bute, I, 77.
- Mackenzie, major-général anglais, II, 214, 237.
- Mackintosh (sir James), membre de la Chambre des com-  
munes, II, 260, 265, 274, 276, 277, 281, 283, 289,  
290, 294.
- Macleod, colonel anglais, I, 97, 100.
- Maclin, colonel suédois, I, 554.
- Macmahon, colonel anglais, II, 234.
- Madalinski, général polonais, I, 525.
- Madame. *Voyez* Angoulême (madame la duchesse d').
- Maddison, secrétaire d'État (Angleterre), II, 218.
- Maddussewitch, conseiller d'État (Russie), II, 381.
- Madelène-Louise-Hélène, fille du prince héritier de Mec-  
klenbourg-Schwérin, II, 492.
- Madelène-Sibille, fille du duc de Holstein-Glucksbourg,  
II, 488.
- Madjoudj, fils de Japhet, I, 237.
- Maglione (Augustin), membre du Directoire génois, I, 424.
- Magnani, avocat, I, 437.
- Magnus, fils du duc Ordulphe, II, 459, 460.
- Magon, capitaine de vaisseau français, II, 25, 44.
- Maha-Némiou, général birman, II, 309.
- Maherby (M.), membre du Parlement (Angleterre), II,  
280.
- Mahomet, prophète musulman, I, 228, 231, 245, 254,  
275, 282, 285.
- Mahradjan, général persan, I, 301.
- Maïence (l'archevêque de), I, 483.
- Maignet, député à la Convention, I, 45, 53.
- Maillard, orateur des femmes du peuple lors de la révolu-  
tion (France), I, 20.
- Maillardos (M. de), ambassadeur de la république helvé-  
tique à Paris, II, 523.
- Maillebois (le comte de), gouverneur de Bréda, I, 139.
- Mailly (le maréchal de), I, 35.

- Maine de Biran (M.), membre de la Chambre des députés, II, 152.
- Maingault, chirurgien, II, 118.
- Mairet, maréchal-des-logis, II, 158.
- Maisou, général français, II, 83, 85, 87, 93, 102.
- Maisonneuve (L.), auteur, I, 512.
- Maitland, capitaine de vaisseau anglais, II, 115, 117.
- Majocchi (Théodore), ancien domestique de la reine d'Angleterre, II, 268.
- Malagrida (le père), jésuite, I, 378-380.
- Malartic, envoyé du gouvernement français au camp des alliés, II, 108.
- Malaspina (don Alex. de), capitaine de vaisseau, I, 359, 361.
- Malatesti (Malatesta), auditeur du duc d'Urbino, I, 477.
- Malek-Adel, célèbre général maure, II, 371.
- Malek ben-Anas, chef de l'une des quatre sectes réputées orthodoxes par les musulmans *sunnites* ou traditionnaires, I, 235.
- Malenza, habitant distingué de Vérone, I, 459.
- Malespina (le marquis de), premier lieutenant des grenadiers des gardes wallones, I, 365.
- Mallet, général français, exécuté le 29 octobre 1812, II, 73, 74.
- Mallet, lieutenant-colonel, compagnon de Buonaparte à l'île d'Elbe, II, 97.
- Mallet, auteur de l'histoire des Suisses, II, 515-518.
- Malleville, président de la Cour de cassation (France), II, 38, 112.
- Malmesbury (lord), négociateur de l'Angleterre à Lille, I, 63, 119, 122.
- Malo, chef d'escadron, français, I, 62.
- Malouet, membre de l'Assemblée nationale, I, 21, 32; II, 90, 93, 96.
- Malsaigne, officier français, I, 24.
- Malte (l'évêque de), I, 508.
- Malte (le gouverneur de), II, 242.
- Malte-Brun, géographe, II, 452.
- Malzahn (M. de), gentilhomme du duché de Mecklenbourg-Schwérin, II, 491.
- Mandat, commandant de la garde nationale préposée pour la défense des Tuileries, I, 35.
- Mandéo (Gabriel), homme de lettres, I, 477.
- Maufredini (le marquis de), ancien gouverneur du grand-duc de Toscane, I, 470, 471.
- Mangin, procureur-général de la Cour royale de Poitiers, II, 163, 164, 166.
- Mangot, général français, II, 11.
- Mangourit, résident de la république française, dans le Valais, I, 204.
- Manin (Alvise), doge de Venise, I, 450, 450, 465, 466.
- Manliès, général au service de France, I, 505.
- Manners-Sutton (M.), membre de la Chambre des communes, II, 230, 254, 258, 264, 306.
- Manoury, conspirateur, II, 157.
- Mansfeld (le prince de), II, 385.
- Mansfeld (le général comte de), II, 464.
- Mansfiels (lord), jurisconsulte anglais, I, 78, 80, 91.
- Mansoukow, général russe, I, 519.
- Mansour, fils et successeur de Balkin dans la souveraineté de l'Afrique, I, 250.
- Manthoné, ministre napolitain, I, 502.
- Manuel, membre de la Convention, I, 37, 38; II, 112, 114, 132, 142, 158, 169.
- Manuel (don), seigneur d'Al-Hojra, I, 302.
- Manuel Aguirre (don), colonel, I, 362, 363.
- Maquart, général français, I, 399.
- Marallona (madame), puis marquise de Malespina, I, 366.
- Marat, président du comité de surveillance (France), I, 23, 37, 38, 42-44.
- Marbois (le marquis de), II, 131.
- Marbot, général français, I, 359, 360, 363; II, 156.
- Marc Despard, colonel anglais, II, 185.
- Marcay (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 151, 152, 159.
- Marceau, général républicain, I, 47, 59.
- Marcel, citoyen suisse, II, 517.
- Marchand, général français, II, 51, 63, 84, 86, 88.
- Marchand, valet de chambre de Buonaparte, II, 153, 156.
- Marchangy (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 168, 171.
- Marco (le marquis de), ministre de la justice (Naples et Sicile), I, 495, 497.
- Marcoff (le comte de), ambassadeur de Russie à Paris, II, 24.
- Marcow, général russe, I, 528.
- Marescalchi, envoyé de la république cisalpine à Vienne, I, 436, 442, 444; II, 41.
- Marescot, général, I, 47; II, 38.
- Maret, duc de Bassano, secrétaire général du gouvernement français, I, 56, 63; II, 1, 5, 63, 68, 70, 81, 88, 97, 102, 117, 118, 502.
- Marguerite, reine de Danemarck, surnommée la Sémiramis du Nord, II, 453.
- Marguerite de Flandre (la comtesse), II, 461.
- Maria-Barbara, infante de Portugal, I, 376.
- Maria-Padilla, maîtresse de Pierre-le-Cruel, I, 306.
- Mariana, autrui, I, 219, 306.
- Mariano (don), libraire de Valladolid, I, 373.
- Mariano Ibanez (don), général de brigade, I, 356, 359.
- Marie II, reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III, I, 84; II, 231.
- Marie, fille de Georges III, roi d'Angleterre, mariée à Guillaume-Frédéric, duc de Glochester et d'Édimbourg, I, 77; II, 252, 263.
- Marie d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, régente des Pays-Bas, II, 455.
- Marie, nièce du roi de Saxe, II, 439.
- Marie, deuxième fille du landgrave de Hesse-Cassel, II, 493.
- Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, mariée à Charles-Emanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont, I, 4, 136, 388, 404, 408.
- Marie-Alexandrine-Auguste-Louise, fille de Frédéric-Eugène, duc de Wurtemberg, II, 415.
- Marie-Amélie, reine d'Espagne, I, 319.
- Marie-Amélie, infante d'Espagne, I, 365, 371.
- Marie-Amélie-Auguste, princesse de Deux-Ponts, I, 178; II, 440.
- Marie-Amélie-Josèphe-Jeanne-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, mariée à Ferdinand, infant de Parme et de Plaisance, I, 445.
- Marie-Amélie-Josèphe-Jeanne-Catherine-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, I, 160.
- Marie-Anne, archiduchesse, fille de Charles VI, I, 141.
- Marie-Anne, fille du prince Adam-Carteriski, II, 415.
- Marie-Anne-Caroline, princesse de Saxe, mariée à Léopold-Jean-Josèphe-François-Ferdinand-Charles, prince héréditaire de Toscane, I, 160.
- Marie-Anne-Ferdinand-Josèphe-Charlotte-Jeanne d'Autriche, abbesse, I, 160.
- Marie-Anne-Françoise-Josèphe-Rite-Jeanne, fille de Joseph I, roi de Portugal, I, 383.
- Marie-Anne-Joséphine-Antoinette d'Autriche, épouse de Joseph I, roi de Portugal, I, 376.
- Marie-Anne-Léopoldine, fille de Maximilien, roi de Bavière, II, 431.
- Marie-Anne-Richarde-Charlotte-Marguerite-Pie, fille du duc d'Aost, I, 404.
- Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, roi d'Espagne, I, 376.
- Marie-Anne-Victoire, infante de Portugal, I, 336, 340, 385.
- Marie-Antoinette-Ferdinande, fille de Philippe V, roi d'Espagne, I, 388, 404.
- Marie-Antoinette-Frédérique-Josèphe, fille du landgrave de Hesse-Rhinfels, I, 170.
- Marie-Antoinette-Gabrielle, comtesse de Kohary, II, 450.
- Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, reine de France, I, 11, 41, 45, 153, 390, 508; II, 97, 121, 122, 125.
- Marie-Augustine-Antoinette, fille de Frédéric-Auguste III, duc de Saxe, I, 178.
- Marie-Béatrix (la princesse), épouse de l'archiduc Ferdinand, II, 367.
- Marie-Béatrix-Victoire-Josèphe, fille du duc d'Aost, mariée au duc de Modène, I, 404.
- Marie-Caroline d'Autriche, mariée à Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile, I, 494-499, 499.
- Marie-Caroline des Deux-Siciles. *Voyez* Berri (madame la duchesse de).
- Marie-Caroline, fille du prince Louis de Hesse-Philippsthal, II, 396.

- Marie-Caroline-Élisabeth-Amélie, petite-nièce du grand-duc de Bade, II, 389.
- Marie-Charlotte, fille de Frédéric-Guillaume, prince de Holstein-Augustenburg, II, 488.
- Marie-Charlotte d'Autriche, épouse du roi d'Espagne, I, 134.
- Marie-Charlotte-Amélie-Ernestine de Saxe-Meiningen, mariée à Ernest-Louis, duc de Saxe-Gotha, I, 179.
- Marie-Christine, fille de Joseph II, empereur d'Allemagne, I, 158.
- Marie-Christine, fille de l'empereur François I, mariée au duc Albert-Casimir de Saxe-Teschén, I, 142, 148, 151.
- Marie-Christine-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, épouse du roi de Sardaigne, I, 404.
- Marie-Christine-Charlotte-Joséphine-Gaëtan-Élise, fille du duc d'Aost, I, 404.
- Marie-Clémentine-Josèphe-Jeanne-Fidèle de Lorraine, mariée au prince héréditaire des Deux-Siciles, I, 160, 197.
- Marie-Cunégonde-Pauline, fille de François-Georges-Charles, prince de Metternich, II, 416.
- Marie-Dorothea, princesse de Wurtemberg, mariée à Joseph-Antoine-Jean, palatin et capitaine-général de Hongrie, I, 160; II, 415.
- Marie-Dorothea-Henriette-Louise, fille de Frédéric, duc de Holstein-Beck, II, 486.
- Marie-Édvide-Éléonore-Christine, fille du landgrave de Hesse-Rhinfels, mariée à Jacques-Léopold, prince héréditaire, puis duc de Bouillon, I, 170.
- Marie-Élisabeth, épouse de Georges-Albert, marquis de Brandebourg, II, 488.
- Marie-Élisabeth-Aloïse, fille de Joseph-Charles, comte palatin de Salzbach, I, 176.
- Marie-Élisabeth-Caroline-Victoire, nièce de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, I, 199; II, 513.
- Marie-Élisabeth-Wilhelmine de Bade, mariée au duc de Brunswick-Oels, I, 167.
- Marie-Eve de Starhemberg, épouse de Constantin, landgrave de Hesse-Rothenbourg, I, 170.
- Marie-Féodorowna, impératrice de Russie, I, 520; II, 416.
- Marie-Françoise, comtesse de Bergh-de-Trips, I, 169; II, 365.
- Marie-Françoise-Bénédictine de Portugal, mariée à Joseph-François-Xavier, prince du Brésil, I, 383.
- Marie-Françoise-Dorothea, fille de Joseph I, roi de Portugal, I, 381.
- Marie-Françoise-Élisabeth, princesse du Brésil, mariée à l'infant dou Pierre, son oncle, I, 379, 383.
- Marie-Françoise-Maximiliane de Sainte-Maurice, princesse de Montbarrei, mariée au prince de Nassau-Saarbruck, I, 188; II, 494.
- Marie-Frédérique de Hesse-Cassel, mariée à Alexis-Frédéric-Christien, duc d'Anhalt-Bernbourg, I, 168, 184; II, 447, 493.
- Marie-Frédérique-Amélie, fille du prince héréditaire de Holstein-Oldenbourg, II, 490.
- Marie-Frédérique-Charlotte, fille de Guillaume, roi de Wurtemberg, II, 415.
- Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, fille de Guillaume II, électeur de Hesse, II, 447.
- Marie-Isabelle de Parme, impératrice d'Allemagne, I, 158.
- Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours, fondatrice de l'Académie royale de peinture et de sculpture (Sardaigne), I, 390.
- Marie-Josèphe, infante d'Espagne, I, 341, 358.
- Marie-Josèphe de Saxe, mariée à Louis, dauphin de France, I, 4.
- Marie-Josèphe, née comtesse de Haslingue, II, 485.
- Marie-Josèphe-Amélie, fille de Maximilien-Marie, frère du roi de Saxe, II, 440.
- Marie-Joséphine de Bavière, épouse de Joseph II, empereur d'Allemagne, I, 158.
- Marie-Joséphine-Louise de Savoie, épouse du comte de Provence, puis Louis XVIII, I, 388, 404.
- Marie-Léopoldine d'Autriche, mariée au duc de Bavière, I, 176.
- Marie-Léopoldine-Aldegonde, fille du prince de Lichtenstein, mariée à Charles-Emanuel, landgrave de Rothenbourg, I, 170; II, 398.
- Marie-Louise d'Espagne, épouse de Léopold II, empereur d'Allemagne, I, 151, 159, 160, 321.
- Marie-Louise de Hesse-Cassel, douairière d'Orange, I, 133.
- Marie-Louise, infante d'Espagne, mariée à don Louis, fils du duc de Parme, I, 321, 341, 357.
- Marie-Louise d'Autriche, impératrice des Français, puis duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, I, 505; II, 64, 65, 68, 76, 78, 83, 89-91, 98, 102, 103, 128, 165, 370, 377, 379.
- Marie-Louise, fille du prince royal de Danemark, I, 541.
- Marie-Louise de Bourbon, reine-régente de l'Étrurie, I, 333, 357; II, 54, 128.
- Marie-Louise-Albertine, comtesse de Linange Heidesheim, II, 401.
- Marie-Louise-Alexandrine de Saxe-Weimar, épouse de Frédéric-Charles-Alexandre de Prusse, II, 513.
- Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Élisabeth-Caroline, fille du grand duc héréditaire de Weimar, II, 444.
- Marie-Louise-Auguste-Catherine, sœur de la précédente, II, 444.
- Marie-Louise-Béatrix, épouse de François I, empereur d'Autriche, I, 368.
- Marie-Louise-Charlotte, épouse de Maximilien-Marie de Saxe, II, 440.
- Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Élisabeth-Charlotte-Catherine, épouse de Charles-Frédéric de Saxe-Illdburghausen, I, 187; II, 448, 492.
- Marie-Louise-Victoire, princesse de Saxe-Cobourg, mariée à Édouard-Auguste, duc de Kent et de Strathern, comte de Dublin, II, 263.
- Marie-Louise-Victoire, épouse d'Émile-Charles, prince de Linange, II, 450.
- Marie-Paulowna, grande-duchesse de Russie, mariée à Charles, duc de Saxe-Weimar, I, 521; II, 441, 444.
- Marie-Sophie-Frédérique, fille de Charles, landgrave de Hesse-Cassel, I, 541.
- Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de François de Lorraine, empereur d'Occident, I, 141, 142, 148, 152-155, 157-159, 164, 172, 175, 191, 430, 445, 467, 486, 494, 498, 513; II, 341, 370-374.
- Marie-Thérèse de Savoie, mariée à Charles-Philippe de France (Monsieur), comte d'Artois, I, 135, 388, 404.
- Marie-Thérèse (dona), mariée à don Manuel Godoy, prince de la Paix, I, 369.
- Marie-Thérèse, fille de Ferdinand, roi de Naples et de Sicile, mariée à François I, empereur d'Autriche, I, 496.
- Marie-Thérèse-Charlotte de France. Voyez Angoulême (madame la duchesse d').
- Marie-Thérèse-Élisabeth, fille de Joseph II, empereur d'Allemagne, I, 158.
- Marie-Thérèse-Ferdinand-Félicité Gaëtan-Pie, mariée à don Carlos-Louis, infant d'Espagne, I, 404.
- Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédictine, fille de l'archiduc Ferdinand, mariée au prince de Caignan, I, 160.
- Marie-Thérèse-Isabelle, fille de l'archiduc Charles, I, 160.
- Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe d'Autriche-Modène, mariée à Victor-Emmanuel, duc d'Aost, I, 390.
- Marie-Thérèse-Josèphe-Charlotte-Jeanne, fille de Léopold II, empereur d'Allemagne, mariée à Antoine Clément, prince de Saxe, I, 160; II, 440.
- Marie-Wilhelmine-Auguste, fille de Georges, prince de Hesse-Darmstadt, II, 419.
- Marie-Wilhelmine-Frédérique-Élisabeth, fille du duc de Nassau-Weilbourg, II, 495.
- Marigny (le chevalier Bernard de), négociateur français près le Portugal, I, 384.
- Marinet, membre d'une conspiration, II, 130, 138.
- Mariotti, secrétaire de Pie VI, I, 492.
- Mariotti, chef de brigade, II, 24.
- Marius, consul à Rome, I, 465.
- Marliani, membre d'une commission à Milan, I, 443.
- Marmont, duc de Raguse, maréchal de France, I, 63, 65, 444, 511; II, 6, 43, 62, 68, 71, 77, 79, 82, 84, 85, 87-89, 98, 99, 101, 237.
- Marmora (le comte de), général piémontais, I, 212.
- Marmora (le marquis de la), ambassadeur de Sardaigne près le cabinet de Versailles, I, 390.
- Marnésia (mademoiselle de), comtesse de Beaularnais, II, 387.
- Maroc (l'empereur de), II, 342, 363.
- Marqués (don Manuel), colonel portugais, II, 58.
- Marquina, maréchal-de-camp, I, 374.

- Marseille (le comte de), I, 226.  
 Marsey, général républicain (France), I, 42.  
 Martainville, réacteur du *Drapeau blanc*, II, 168.  
 Martens, auteur, I, 491.  
 Martignac (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 164, 168, 171.  
 Martin, contre-amiral français, I, 415.  
 Martin, membre du Parlement (Angleterre), II, 222, 274.  
 Martin, professeur à Iéna, II, 442.  
 Martin de Castelnau, député au Tiers-État, I, 16.  
 Martin de Cuffi (don), chanoine de Girone, I, 352.  
 Martinet (don Stéfán-Jos.), chargé par l'Espagne d'une expédition à l'ouest de l'Amérique septentrionale, I, 340.  
 Martinet, avocat français. *Voyez* Marinet.  
 Martini (Antoine), archevêque de Florence, I, 486.  
 Martinière (de la), premier chirurgien de Louis XVI, I, 4.  
 Marttychewitz, colonel d'artillerie, II, 327.  
 Maryborough (lord), membre du Parlement (Angleterre), II, 285.  
 Masoudi, historien arabe, I, 225, 246.  
 Massa, général napolitain, I, 499.  
 Massa (le duc de). *Voyez* Regnier.  
 Masséna, prince d'Essling, maréchal de France, I, 57-61, 63, 69, 162, 208, 209, 397-399, 401, 402, 411-413, 426-428, 431, 433-435, 438, 444, 453-455, 491, 504, 528; II, 3, 9-13, 38, 44, 45, 47, 51, 60, 62, 65-68, 98, 113, 226, 232, 396, 514.  
 Massenbach, général prussien, II, 75.  
 Masséran (le prince), ambassadeur d'Espagne à Londres, I, 322.  
 Massimi (le marquis), représentant du pape près le Directoire (France), I, 491.  
 Massol, général génois, I, 427.  
 Masson, membre de la Chambre des députés, II, 172.  
 Massow (M. de), premier président pour la Silésie, II, 499.  
 Massurore, membre du Directoire génois, I, 426.  
 Math Livingstone, médecin anglais, II, 153.  
 Mathews, général anglais, I, 97, 99.  
 Mathilde, sœur d'Hercule-Renaud, duc de Modène, I, 446.  
 Mathilde (Sophie), reine de Danemark, I, 530-536.  
 Mathilde, fille de Georges, prince de Waldeck, II, 415.  
 Mattéi, archevêque de Ferrare, I, 491.  
 Matthew Riley (sir), membre du Parlement (Angleterre), II, 254.  
 Mauco, général français, I, 355, 359, 360.  
 Maucune, général, II, 92.  
 Mauermann, ecclésiastique, II, 439.  
 Maun, amiral anglais, I, 367.  
 Maupassant, maire de Saumur, II, 159.  
 Maupeou, chancelier de France, I, 2-4.  
 Maupertuis, savant distingué, I, 193.  
 Maurepas (le comte de), ministre principal sous Louis XVI, I, 4-6, 8, 9.  
 Maurepas, général noir, II, 26, 27.  
 Maurice (le prince), général au service de Prusse, I, 183.  
 Maurice de Lichtenstem (le prince), II, 91.  
 Maurice (le prince), de la branche Albertine de Saxe, électeur de Saxe sous Charles-Quint, II, 438.  
 Maurice Guillaume-Auguste-Charles-Henri, fils du duc de Nassau-Weillbourg, II, 495.  
 Maurice Mathieu, général français, II, 241.  
 Maury (l'abbé), I, 20, 22, 23.  
 Maximilien I, empereur d'Occident, II, 475.  
 Maximilien II, empereur d'Occident, II, 465, 475, 476.  
 Maximilien (Archiduc), électeur de Cologne, I, 135, 141; II, 61, 361, 367, 370.  
 Maximilien, fils de l'empereur Charles VII, I, 141.  
 Maximilien, prince de Hesse-Cassel, I, 186.  
 Maximilien, roi de Bavière, I, 167, 175, 176; II, 45, 389, 417, 419, 430, 439, 440, 513.  
 Maximilien d'Egmont, comte de Buren, II, 476.  
 Maximilien-Frédéric, électeur, prince-archevêque de Cologne, I, 164.  
 Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, fils du margrave de Bade, I, 167.  
 Maximilien-Jean-Joseph, fils de Léopold II, empereur d'Allemagne, I, 160.  
 Maximilien-Joseph de Deux-Ponts-Birkenfeld, électeur, puis roi. *Voyez* Maximilien, roi de Bavière.  
 Maximilien-Marie (le prince), frère du roi de Saxe, II, 440.  
 Maximilienne-Joséphine-Caroline-Élisabeth, fille de Maximilien, roi de Bavière, II, 431.  
 Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie, fille de Louis, prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, II, 401.  
 Way, membre du gouvernement suisse, II, 518, 519.  
 Mazarédo, major-général espagnol, II, 333, 343, 357.  
 Mazarédo (don Joseph), amiral espagnol, I, 365, 368-370, 372, 373.  
 Mazet, médecin français, II, 160.  
 Maziau, colonel français, II, 154, 156.  
 Mazio (M.), ecclésiastique, II, 354.  
 Meadows, général anglais, I, 106, 107.  
 Méan (le prince de), archevêque de Malines, II, 343, 360.  
 Méandre (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 168.  
 Mecklenbourg-Schwérin (le duc de), I, 8, 139, 153.  
 Mecklenbourg-Strelitz (le prince de), I, 380.  
 Médem, général russe, I, 515.  
 Médicis (Claude de), fille de Ferdinand I, mariée au prince Frédéric Ubaldo, I, 477.  
 Médicis (Ferdinand de), I, 477.  
 Médicis (le chevalier de), ministre des finances (Naples), I, 504.  
 Médina-Sidonia (le duc de), de la maison de Guzman, I, 312.  
 Meenen (M. Van), célèbre jurisconsulte de Louvain, II, 349.  
 Meerfeld (le comte de), ambassadeur d'Autriche à la Cour de Russie, I, 435, 436; II, 366.  
 Meerman (le chevalier), directeur-général de l'instruction publique et des sciences (Hollande), II, 327.  
 Méhémét (le pacha), envoyé par la Sublime-Porte dans les îles de l'Archipel, I, 507.  
 Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, II, 211.  
 Méhémet-Khan, général persan, I, 525.  
 Méierfeld, général suédois, I, 523, 555, 557.  
 Méjan, commandant le fort de Saint-Elme, I, 503.  
 Mélas (le général baron), I, 67, 162, 410-412, 426-428, 440-444; II, 2, 9, 11-13, 366.  
 Melcor (Belmont de), conseiller d'État (France), II, 124.  
 Melgarejo, commandant d'escadre, I, 373.  
 Mello, ministre des affaires étrangères (Portugal), I, 385.  
 Melville (lord), membre de la Chambre des communes, puis pair d'Angleterre, II, 195, 197, 200, 311.  
 Melzi (le comte de), I, 443; II, 25, 41, 520.  
 Memmore, chef d'insurgés napolitains, I, 502.  
 Ménard, général français, I, 64, 204, 205, 406, 407.  
 Mendanira (Fran-Jos.-Cald.-Golbarde), auteur d'un mémoire contre le marquis de Pombal, I, 384.  
 Mendinuéta (don Pedro), lieutenant-général espagnol, I, 356.  
 Mendizabal, général espagnol, II, 68.  
 Mendoga (François-Xavier), gouverneur du Maranhon et du grand Para, I, 377, 378.  
 Mendoga (don Lope de), sénéchal de Jaen, I, 311.  
 Mengaud, émissaire du Directoire français en suisse, I, 204-206, 208.  
 Menou (M. de), président de l'Assemblée nationale, I, 23.  
 Menou, général français, I, 55; II, 19-21, 23.  
 Mentelle, géographe, II, 263, 452.  
 Mentzkoïff (le prince), II, 498.  
 Mercier, sergent de la garde nationale, II, 169.  
 Mercy (le comte de), envoyé d'Autriche au congrès de Troppau, II, 381.  
 Mercy-Argenteau (le comte de), nommé par Léopold II ministre plénipotentiaire d'Autriche dans les Pays-Bas, I, 148.  
 Mérédith (sir William), membre de la Chambre des communes, I, 75.  
 Merle, général français, I, 362, 364.  
 Merlin de Douai, membre du Directoire (France), I, 56, 62, 67, 96, 511; II, 118.  
 Merlin de Thionville, député à l'Assemblée législative, I, 32, 38, 44, 51.  
 Merlin (Anne), sœur de Sainte-Camille, II, 160.  
 Merry (M.), ministre britannique à Paris, II, 184, 189.  
 Mertens, auteur, II, 435.  
 Merwan I, khalife, I, 229, 230.  
 Merwan II, khalife, I, 229.  
 Merwan, cousin de Soleiman, roi de Cordoue, I, 252.  
 Merwan, émir de Valence, I, 279, 280.  
 Mesmer, magnétiseur, I, 10.

- Mesmer, commandant du fort de Mirabou, I, 399.
- Mesnard, général français, I, 57.
- Mestadier, membre de la Chambre des députés, II, 143.
- Méchu, membre de la Chambre des communes, II, 257.
- Metternich-Wineburg (le prince Clément-Winckles-Népo-muène Lothaire de), premier ministre d'Autriche, II, 73, 81, 82, 112, 132, 165, 272, 337, 342, 345, 366, 372-374, 380, 381, 383-385, 408, 429.
- Metternich-Wineburg (le prince François-Georges-Charles-de), ministre d'Etat, membre du collège des princes à la diète de Ratisbonne, I, 148, 150; II, 379.
- Metzger, commissaire français à Mulhausen, I, 217.
- Meugnier, général français, II, 84.
- Meunier, savant, I, 10, 44.
- Meunier, commandant français, I, 197.
- Meurer, bourgmestre de Hambourg, II, 469, 470.
- Meusen (M. Van), directeur des douanes (Pays-Bas), II, 329.
- Meuwen (M. Van), membre de la deuxième Chambre des États-Généraux (Pays-Bas), II, 359.
- Meyer, auteur, II, 514.
- Meyer, pasteur luthérien, II, 470-472.
- Mezdéli, wali de Cordoue, I, 276.
- Michaud, général français, II, 6, 18, 88, 110, 473.
- Michaud, déporté, II, 6.
- Michel-le-Dègue, empereur d'Orient, I, 236.
- Michel (le grand-duc), frère de Nicolas I, empereur de Russie, I, 527; II, 345.
- Michel, général français, II, 5, 84.
- Michelena, alcade de Hernani, I, 358.
- Michelson, général russe, I, 519, 522, 523.
- Micheroux, général au service du roi de Naples, I, 446, 502, 503; II, 20.
- Middleton, premier lord de l'Amirauté, II, 195, 196.
- Miguel Gaston (don), chef d'escadre, I, 348.
- Milhaud, Voyez Michaud.
- Miltiz (le baron de), chargé d'affaires de Prusse près la Porte-Ottomane, II, 512.
- Milton (lord), membre de la Chambre des communes, II, 231, 235, 252, 254.
- Milton, auteur, II, 363.
- Mina (le marquis de la), capitaine-général de la Catalogne, I, 231.
- Mina, général espagnol, II, 68.
- Minkwitz, ministre du duc de Saxe-Gotha, II, 445.
- Minotto, commandant des forces navales vénitiennes, I, 465.
- Minto (lord), ambassadeur anglais à Vienne, II, 10, 204.
- Miollis, général français, I, 364, 425, 426, 455, 473, 476; II, 4, 9, 16, 18, 61.
- Miomandre-Sainte-Marie (M.), garde du corps, I, 21.
- Miot, ambassadeur de la république française à Turin, I, 405, 471.
- Mirabeau (Boniface Riquetti, vicomte de), député aux États-Généraux par la noblesse du Limousin, surnommé *Mirabeau-Tonneau*, I, 31, 46.
- Mirabeau (Honoré-Gabriel Riquetti, comte de), député par les électeurs de Provence aux États-Généraux, surnommé *le comte plébéien*, I, 15-24, 26, 29, 181.
- Mirabel, général français, I, 358.
- Miranda, général français, I, 39, 41.
- Miranda (le comte de), maréchal-de-camp espagnol, I, 359.
- Miranda, qui équipa une flottille à New-York pour acquies sur le continent de l'Amérique espagnole une position favorable au commerce d'Angleterre, II, 204.
- Mir-Jaffer, ex-soubab du Bengale, I, 75, 77, 82.
- Miro, maréchal-de-camp, I, 363.
- Mirovitch, officier russe, I, 513.
- Mirza-Aboul-Hassan-Khan, ambassadeur de Perse près le cabinet de Saint-James, II, 262, 380.
- Misleroi, prince vandale, II, 459.
- Misset, consul britannique à Alexandrie, II, 211.
- Missiessi, amiral français, II, 42, 196.
- Mitchel, amiral anglais, II, 181.
- Mitowski, général au service de l'Autriche, II, 2.
- Mowialh ben-Sale Al-Hadrani, chef de la justice (Espagne sous les Maures), I, 230, 231.
- Mocénigo (Alvise), doge de Venise, I, 449.
- Mocénigo (Alvise), podestat de Vérone, I, 461.
- Modène (le duc de), I, 58; II, 19.
- Mollendorf, commandant de l'armée du Rhin, I, 197.
- Moezz-Ledin-allah, souverain d'Afrique, I, 246, 248.
- Mohammed, roi d'Almérie, I, 269, 273.
- Mohammed, roi de Badajoz, I, 270.
- Mohammed, roi de Cacem, I, 248.
- Mohammed I, roi de Cordoue, I, 238-241, 248.
- Mohammed II, roi de Cordoue, I, 252, 253, 255, 256.
- Mohammed III, roi de Cordoue, I, 256.
- Mohammed II, roi de Grenade, I, 295-299.
- Mohammed III, roi de Grenade, I, 299-301.
- Mohammed IV, roi de Grenade, I, 302-305.
- Mohammed V, roi de Grenade, I, 305-307, 316.
- Mohammed VI, roi de Grenade, I, 307, 308.
- Mohammed VII, roi de Grenade, I, 308-311, 316.
- Mohammed VIII, roi de Grenade, I, 309, 310, 312.
- Mohammed IX, roi de Grenade, I, 311, 312.
- Mohammed X, roi de Grenade, I, 311, 312, 314.
- Mohammed XI, roi de Grenade, I, 312-318.
- Mohammed I, roi de Malaga et d'Algéziras, I, 262, 263.
- Mohammed II, roi de Malaga et d'Algéziras, I, 263.
- Mohammed, roi de Murcie, I, 260.
- Mohammed I, roi de Séville, I, 261-267.
- Mohammed II, roi de Séville, I, 265-268, 273.
- Mohammed, gouverneur de la province de Valence, I, 230.
- Mohammed, wali de Séville, I, 241, 242.
- Mohammed, fils d'Abdallah, général maure, I, 258.
- Mohammed, général maure, I, 276.
- Mohammed, factieux, I, 282.
- Mohammed, fils du roi de Maroc, I, 285-291.
- Mohammed, wali de Niébla, I, 294.
- Mohammed, fils d'Abd-el-bar, général maure, I, 311.
- Mohammed Al-Cacem, général maure, I, 248.
- Mohammed Al-Mahdy ben-Toumert I, prince des Al-Moades, I, 278.
- Mohammed Al-Mahrouk, vèzir de Mohammed IV, I, 302.
- Mohammed Al-Mansor, général maure, I, 249.
- Mohammed ben-Abdallah, envoyé d'Afrique en Espagne, I, 224.
- Mohammed ben-Abdallah Al-Boracely, maître des villes de Carmone et d'Écija, I, 164.
- Mohammed ben-Abdeljebar, receveur des rentes dans le royaume de Cordoue, I, 236, 237.
- Mohammed ben-Abd-el-Melek, médecin, I, 286.
- Mohammed ben-Abd-el-Rahman, général maure, I, 279, 282.
- Mohammed ben-Adha Al-Hamdani, seigneur d'Alhama, I, 242-244.
- Mohammed ben-Al-Hadj, général maure, I, 276.
- Mohammed ben-Aly Al-Hadj, vèzir de Naser, I, 300.
- Mohammed ben-Aly ben-Alhadj, général maure, I, 283.
- Mohammed ben-Aly ben-Iloud, roi de Murcie, I, 293, 294.
- Mohammed ben-Fathima, gouverneur d'Algarb, I, 276.
- Mohammed ben-Feradj, oncle paternel de Mohammed IV, I, 302.
- Mohammed ben-Gania, chef des Al-Moravides, I, 283.
- Mohammed ben-Ismaél, fils du wali d'Algéziras, I, 301.
- Mohammed ben-Maimoun, alcôid, I, 280.
- Mohammed ben-Mousséma ben-Al-Aftas, père d'Abdallah, roi de l'Estramadure, I, 270.
- Mohammed ben-Omar, général maure, I, 271.
- Mohammed ben-Omar, capitaine maure, I, 281.
- Mohammed ben-Ommeyah, chef d'un parti d'Arabes, I, 318.
- Mohammed ben-Saad, roi de Valence et de Murcie, I, 282-284.
- Mohammed ben-Saïd, wali de Grenade, I, 278.
- Mohammed ben-Saïd Al-Gauri, wali de Sidonia, I, 236.
- Mohammed ben-Saïd-raï, général maure, I, 280.
- Mohammed ben-Thaber (le noble cheik), I, 280.
- Mohammed ben-Yahia, factieux, I, 278.
- Mohammed ben-Yahia Al-Hidjati, vèzir de Mohammed IV, I, 302.
- Mohammed ben-Yousouf, wali de Cordoue, I, 285.
- Mohammed ben-Yousouf ben-Naser, neveu du roi de Maroc, I, 290.
- Moira (lord), général anglais, I, 115; II, 198.
- Moira, gouverneur de la Tour de Londres, II, 225, 229, 235.
- Molenaar, pêcheur, II, 323.
- Molé (le comte), ministre de la justice (France), II, 81, 86, 128, 135, 160.

- Molfino (Ambroise), membre du Directoire génois, I, 424.  
Molin, capitaine français, II, 36.  
Molino, cardinal, I, 480.  
Molitorio (le prince de), militaire, I, 500.  
Molitor, maréchal de France, II, 61, 80, 170, 329, 330.  
Mollendorf, feld-maréchal prussien, II, 48.  
Mollérus (M. J. A.), ministre hollandais, II, 328.  
Mollérus (M. J. H.), commissaire-général de la guerre (Hollande), II, 360.  
Mollevert, membre de la Convention, I, 42.  
Molleville (Bertrand de), auteur, I, 30, 159.  
Mollien (le comte), ministre du trésor impérial (France), II, 102.  
Moltke (le comte A. G.), conseiller d'État (Danemark), I, 530, 531, 538.  
Molza (le marquis de), ministre des affaires étrangères (duc de Modène), II, 381.  
Moncada (don Jos. de), maréchal-de-camp, I, 354, 356, 363.  
Moncénigo (le comte de), envoyé de Russie au congrès de Laybach, II, 381.  
Moncey, duc de Conéglano, maréchal de France, I, 350, 357-359, 361-364, 401, 412, 443; II, 38, 56, 59.  
Monchy, conspirateur, II, 154.  
Monckton, général américain, I, 73.  
Monferrat (le duc de), I, 395, 396, 398, 411.  
Mongaillard (le comte de), émigré français résident sur le territoire batave, II, 320.  
Monge, homme de lettres, I, 10, 478; II, 5, 7.  
Monino (don Fr.), président du Conseil des Indes, I, 347.  
Moينو (le chevalier), envoyé d'Espagne à Rome, I, 480.  
Monnard (Ch.), traducteur, II, 516.  
Monnier, général français, II, 2.  
Monnod, sénateur suisse, II, 519.  
Monroe, ministre américain à Londres, II, 204, 212, 218.  
Monsieur. *Voyez* Charles X.  
Monsieur. *Voyez* Louis XVIII.  
Mont (de), général français, II, 50.  
Montague, amiral, I, 89, 357.  
Montaignac (le chevalier de), II, 18.  
Montalivet (le comte de), ministre de l'intérieur (France), II, 63.  
Montbarrey, ministre de la guerre (France), I, 5, 8.  
Montbron, membre de la Chambre des députés, II, 161.  
Montchenu (M. le comte de), commissaire du roi de France à l'île de Sainte-Hélène, II, 152.  
Montchoisy, général français, II, 516.  
Montciel, député à l'Assemblée législative, I, 36.  
Montcibello (le duc de). *Voyez* Lannes.  
Montcibello (le jeune duc de), fils du précédent, II, 440, 481.  
Monteil, commandant d'escadre, I, 329.  
Monteil (le marquis de), ministre français à Gènes, I, 424.  
Montesquieu, auteur, I, 15.  
Montesquieu (l'abbé de), ancien membre de l'Assemblée constituante, II, 93, 96, 99, 102.  
Montesquieu, général français, I, 38, 39, 203, 213, 214, 392, 395; II, 39.  
Montferrat (le marquis de). *Voyez* Monferrat.  
Montfort (le comte de). *Voyez* Buonaparte (Jérôme).  
Montfort (le prince de), lieutenant-général espagnol, I, 350, 355, 361, 373.  
Montgelas (le comte de), ancien premier ministre (Bavière), II, 427.  
Montgolfier, aéronaute, I, 10.  
Montgomery, général américain, I, 84.  
Montolon (le comte), général français, II, 114, 118, 152, 153, 156.  
Montolon (la comtesse de), II, 118.  
Monthoux (le baron Othon de), II, 116.  
Monti, chanoine, I, 340.  
Montlivaut (le comte de), préfet de l'Isère, II, 123.  
Montmorenci (le cardinal de), grand-aumônier de France, I, 67.  
Montmorenci (le vicomte Mathieu de), ministre des affaires étrangères (France), II, 157, 163-165, 167.  
Montmorin (le comte de), ministre des affaires étrangères (France), I, 12, 17, 22, 30, 32, 36, 332.  
Montrichard, général français, I, 407; II, 10, 13, 516, 517.  
Montrose (le duc de), membre d'une commission (Angleterre), II, 228, 256.  
Moore (John), général anglais, II, 57, 58, 184, 201, 215-218, 220, 223, 520.  
Mora (le marquis de), colonel espagnol, I, 359.  
Morales (don F.-X.), lieutenant-général, I, 345, 347.  
Morales de los Rios (le comte de), chef d'escadre, I, 367, 373.  
Morand, architecte, I, 45.  
Morand, général français, I, 68, 364; II, 21, 49, 72, 76, 107, 113, 178, 332.  
Morandi (M.), ecclésiastique, II, 378.  
Morando (Félix), apothicaire de Gènes, I, 414, 417, 419, 420, 424, 428.  
Morangès, général français, II, 98.  
Moratalla (le comte de). *Voyez* Paule (don F. de).  
Mordwinow, ambassadeur de Russie à Venise, I, 452, 464.  
Moreau, général français, I, 58-62, 66-69, 161, 162, 174, 178, 203, 372, 410, 412, 426-428, 441-444, 473, 474, 528; II, 3, 9, 10, 13, 14, 16, 35, 38, 78, 79, 122, 315.  
Moreau (madame), épouse du précédent, II, 122.  
Moreau de Saint-Méry, président des électeurs (France), I, 18, 21.  
Morelle (Josèphe), sœur de Sainte-Camille, II, 160.  
Morellet (l'abbé), I, 53.  
Moréno (don Juan), amiral espagnol, I, 374, 416; II, 21, 22.  
Moréo (don Grég.), maréchal-de-camp, I, 349.  
Moret, capitaine suisse, II, 519.  
Morgan, colonel américain, I, 93.  
Morier, agent de l'ambassadeur anglais à Constantinople, II, 13.  
Moris, hambourgeois, II, 473.  
Morla (don Thomas de), général espagnol, I, 129, 375; II, 58.  
Morrington (lord), gouverneur général de Calcutta, I, 125.  
Mortier, duc de Trévis, maréchal de France, I, 528; II, 33, 38, 44, 48, 49, 59, 63, 68, 73, 77, 82, 84, 85, 87-89, 101, 137, 221, 392, 473.  
Mosab, porte-étendard de Mahomet, I, 228.  
Moscati, médecin de Milan, I, 436, 438, 442-444.  
Moser, publiciste, I, 172.  
Moskova (le prince de la). *Voyez* Ney.  
Mostanser, frère d'Omar, roi de Badajoz, I, 270.  
Mostanser-Billah, khalife abbasside de Bagdad, I, 290.  
Motadhel, roi de Séville, I, 258.  
Motamed, roi de Séville, I, 259-263.  
Motawakel ben-Houd, roi de Grenade, I, 290-293, 396.  
Mothe (la comtesse de la), intrigante, I, 11, 12.  
Mothe Piquet (de la), chef d'escadre française, I, 7, 8.  
Moucheton, garde du corps, I, 20.  
Mouchin-Pouchin (le général comte de), I, 522, 556.  
Moudjahed, roi de Dénia, I, 264, 265, 268.  
Moughéith Al-Roumi, grec renégat, I, 219, 220.  
Moulins, général républicain, I, 67, 70.  
Mounier, président du Tiers-Etat, I, 14, 18, 20, 21.  
Mounier, général français, I, 475.  
Mounier, orateur du gouvernement (France), II, 10.  
Mounier (le baron), pair de France, II, 144.  
Mourad-Bey, chef des mameloucks, I, 65, 68; II, 19-21, 178.  
Mourgues (Scipion), membre de la Chambre des députés, II, 112.  
Mousa ben-Abou'l-Gazan, général maure, I, 317.  
Mousa ben-Afan, conspirateur, I, 262.  
Mousa ben-Almelik, vézir du roi de Grenade, I, 316.  
Mousa ben-Hodéra Al-Kaisi, wali de Valence, I, 233.  
Mousa ben-Noséir, général maure, I, 281.  
Mousa ben-Noséir Al-Bakri, deuxième émir d'Espagne, I, 219, 220-223.  
Mousa ben-Zeyad Al-Djédai, général maure, I, 238-240.  
Monstier (M. du), envoyé de Buonaparte à Moilaix, II, 237.  
Monton-Duvernét, général français, II, 74.  
Moya (don F. Juan de), confesseur de Charles IV, roi d'Espagne, I, 354.  
Muir, colonel, I, 93.  
Muley-Abdallah, chef d'un parti d'Arabes, I, 318.  
Muley-Abou'l-Hacan, roi de Grenade, I, 312-314.  
Muley-Ahmed, roi de Fez, I, 318.  
Muley-Aly, frère du roi de Maroc, I, 343.  
Muley-Haschem, roi de Maroc, I, 346.  
Muley-Soléiman, roi de Maroc, I, 372.

Mulley-Yézid, roi de Maroc, I, 343, 345, 346.  
 Mulgrave (lord), ministre d'Angleterre, II, 191, 206, 258.  
 Muller, général français, I, 68, 351, 356, 357, 359, 475.  
 Muller, député de Zug (Suisse), I, 209; II, 515.  
 Muller (Adam), paysan, II, 378.  
 Muller (Jean), auteur, I, 192; II, 435.  
 Muller-Friedberg, membre du gouvernement suisse, II, 517, 519, 521.  
 Müllinen, avoyer de Berne, II, 519.  
 Muñoz (don Fr.), commandant espagnol, I, 329.  
 Munro, major, I, 76, 77, 93.  
 Munster (le comte de), ministre député du Hanovre, II, 201, 380, 483.  
 Muraire, premier président de la Cour de cassation (France), II, 38.  
 Murat, duc de Berg et de Clèves, puis roi de Naples, I, 61, 67, 412, 471, 476, 504, 505; II, 1, 11, 12, 18, 20, 21, 24, 35, 38, 41, 43, 44, 46-48, 50, 54-56, 70, 71, 73, 74, 80, 83, 86, 92, 97, 107, 108, 111, 128, 242, 245, 251, 375, 376, 520.  
 Murat (madame), comtesse de Lipano, sœur de Buonaparte, II, 38, 376.

Muratori, auteur, I, 339.  
 Murillo (la comtesse), sœur du prince de la Paix, I, 348.  
 Murray (lord), gouverneur de Minorque, I, 9, 331, 332; II, 212, 241.  
 Murray (le comte), gouverneur des provinces belgiques, I, 144.  
 Murray-Maxwell (sir), capitaine de vaisseau, II, 258.  
 Muscat (Jean Nies), docteur en droit, I, 511.  
 Musnier, adjudant-général, I, 407.  
 Musquiz (le marquis de), ministre des finances (Espagne), I, 336.  
 Musquiz, archevêque de Séleucie, I, 368, 371.  
 Musquiz (don Ignace), ambassadeur d'Espagne en France, I, 373.  
 Musset, envoyé de France en Piémont, I, 409, 410.  
 Musset-Pathay, auteur, I, 215.  
 Mussy (Guéneau de), membre d'une commission d'instruction publique, II, 119.  
 Mustapha-Pacha, général musulman, I, 63.  
 Muy (le comte du), ministre de la guerre (France), I, 4, 5.  
 Muy (le chevalier de), général français, I, 180.

## N

Nadim-Oul-Doula, chef indien, I, 77.  
 Nadjah, gouverneur de Ceuta, I, 261, 262.  
 Nadjim-eddaulah, wali de Santaren, I, 271.  
 Nagel (le baron), chambellan du roi des Pays-Bas, II, 337.  
 Nagler (M.), conseiller intime d'État (Prusse), II, 501.  
 Nagpore (le radjah de), II, 262.  
 Naniur (l'évêque de), II, 341.  
 Nani, évêque de Bergame, I, 456.  
 Nansouty, général français, II, 71, 87.  
 Nantil, conspirateur, II, 149, 154.  
 Naples (le roi de). *Voyez* Murat.  
 Napoléon I. *Voyez* Buonaparte.  
 Napoléon II. *Voyez* Reichstadt (le duc de).  
 Napper-Tandy, proscriit irlandais, I, 124; II, 473.  
 Narbonne (l'archevêque de), I, 13, 30, 31.  
 Narbonne (M. le général comte de), II, 71, 78.  
 Nardan, préfet du département de Montonen, II, 42.  
 Naser-le-din-Allah, khalife d'Afrique, I, 285.  
 Naselli, général napolitain, I, 473.  
 Naser, roi de Grenade, I, 300.  
 Nassif-Pacha, chef supérieur des Turcs, II, 10.  
 Natividade (F. J. de), auteur, I, 376.  
 Nauendorf, général, I, 60.  
 Nauman ben-Abdallah, général maure, I, 221.  
 Nazianze (l'archevêque de), I, 492.  
 Néalme, libraire, I, 133.  
 Necker, ministre des finances (France), I, 6, 8, 9, 11-20, 22, 25, 213, 509.  
 Négrète, lieutenant-général espagnol, I, 371, 374.  
 Négroni (Jean-Baptiste), doge de Gênes, I, 414.  
 Nelson (Horace), amiral anglais, I, 64, 65, 97, 122, 125, 368, 369, 417, 425, 472, 473, 497, 499, 503, 512; II, 14, 22, 23, 44, 177, 179, 180, 191, 196, 198, 251.  
 Nemours (la duchesse de), I, 202.  
 Nemours (Dupont de), secrétaire-général du gouvernement provisoire (France), II, 90.  
 Népal (radjah du), II, 251, 253.  
 Nesenstroem (M.), auteur, II, 372.  
 Nesselrode (le comte de), ministre des affaires étrangères (Russie), I, 384; II, 132, 165, 381.  
 Neufchâteau (Francois de), membre du Directoire français, I, 62, 340; II, 5, 36, 38.  
 Neufchâtel (le prince de). *Voyez* Berthier.  
 Neveu, accusé comme auteur de troubles, II, 151.  
 Newcastle (le duc de), premier lord de la trésorerie (Angleterre), I, 71, 73, 77.  
 Newport (sir John), membre de la Chambre des communes, II, 275, 276.  
 Ney, prince de la Moskowa, maréchal de France, II, 2, 12, 16, 31, 34, 38, 43, 44, 48, 49, 51, 60, 61, 63, 67, 68, 71-74, 77, 79, 80, 82-85, 87, 90, 91, 100, 118, 120, 521, 522, 528.  
 Niam Al-Khalaf, poète musulman, I, 243.

Nicholson (Marguerite), domestique anglaise, I, 102.  
 Niclos, prince des Slavons, II, 460.  
 Nicolai, auteur, I, 155, 176, 193.  
 Nicolas I, empereur de toutes les Russies, I, 525; II, 385, 403, 416, 444, 495, 513.  
 Nicolas-Frédéric-Pierre, fils du prince héréditaire de Holstein-Oldenbourg, II, 490.  
 Nicolle (l'abbé), recteur de l'Académie (France), II, 166.  
 Nidda (la comtesse de), mariée à Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, fils du landgrave de Hesse-Darmstadt, I, 170.  
 Niébla (don Juan de Guzman, comte de), I, 310, 312.  
 Niebulur, commissaire prussien, II, 501.  
 Nioche, membre de la Convention, I, 395.  
 Nivernais (le duc de), envoyé de France à Londres, I, 73.  
 Nizza (le marquis de), I, 499.  
 Noailles (le marquis de), ambassadeur de France en Angleterre sous Louis XVI, I, 6, 135.  
 Noailles (Alexis de), émigré français, II, 6, 8, 99, 172.  
 Noailles, général français, commandant du môle Saint-Nicolas, II, 34.  
 Noé, fils de Lamech, I, 237.  
 Noé (le comte de), pair de France, II, 168.  
 Noël, chargé d'affaires de France à Venise, I, 451; II, 7, 317.  
 Noguéra (don Joseph), plénipotentiaire du roi d'Espagne à Paris, II, 160.  
 Nogués, gouverneur général du palais et de la résidence (Hollande), II, 325, 326.  
 Noirean, colonel de gendarmerie, II, 105.  
 Nol (J.), accusé d'agiotage (Hollande), II, 318.  
 Normann (le baron de), conseiller privé du duc de Wurtemberg, II, 30.  
 Noronha (don Diégo de), ministre plénipotentiaire de Portugal près le Directoire français, I, 387.  
 North (lord), chancelier de l'Échiquier, I, 79-84, 87-90, 92, 95, 96, 98.  
 Northington (lord), vice-roi d'Irlande, I, 77, 98.  
 Northumberland (le duc de), vice-roi d'Irlande, I, 74; II, 266.  
 Norton (sir Fletcher), président de la Chambre des communes, I, 80, 86, 92.  
 Norwich (l'évêque de), II, 214, 231, 252, 270, 284.  
 Nostez (le baron de), II, 503.  
 Nour-eddyn, sultan d'Alep et de Damas, I, 267.  
 Novogorod (l'archevêque de), I, 513.  
 Nowairi, historien arabe, I, 221, 285.  
 Nugent, général, II, 251, 375, 377.  
 Nugent (lord), membre du Parlement (Angleterre), II, 284, 287.  
 Numsen, général russe, I, 556.  
 Nuño (don), impliqué dans une conspiration ourdie contre Joseph I, I, 383.  
 Nuño da Silva Tellès, grand inquisiteur, I, 377.

## O

- Oatès (Titus), chef d'un complot papiste (Angleterre), II, 273.  
 Obéda ben-Ilamza, alcaïd, I, 234.  
 Obéid-allah, émir d'Afrique, I, 226.  
 Obéid-allah, fils de Mohammed, gouverneur de Tolède, I, 252, 253.  
 Obéid-allah, roi d'Algérie, I, 269.  
 Obéid-allah Al-Gamri, wali de Lisbonne, I, 242, 243.  
 Obéid-allah, fils d'Abdallah, commandant d'une partie de la garde du roi de Cordoue, I, 236.  
 Obéid-allah, wali de Tolède, I, 246.  
 Obéid-allah Al-Mahdy, fondateur de la dynastie des Fathimides, I, 243-245.  
 Obéid-allah ben-Abdel-aziz, général maure, I, 257.  
 Obéid-allah ben-Yahia, vèzir du roi de Cordoue, I, 247.  
 Oberlin, membre du gouvernement suisse, I, 208.  
 Obreskow (d'), ministre de Russie à Constantinople, I, 515.  
 Ocariz (le chevalier de), chargé de la légation d'Espagne à Paris, I, 345, 348.  
 Ochs, grand tribun de Bâle, I, 203, 205, 208.  
 Ocken, professeur à Léna, II, 442, 443.  
 O'Connell (M.), avocat de Dublin, II, 291.  
 O'Connor, général espagnol, I, 328.  
 Octave, fils de Georges III, roi d'Angleterre, I, 89; II, 263.  
 Odin, capitaine de dragons, II, 127.  
 O-Donnell, général espagnol, II, 66, 69.  
 Oeder, célèbre botaniste, I, 532.  
 Oelken (le baron), commissaire prussien, II, 501.  
 Oels (le duc d'), général, II, 303.  
 Oelsnitz, général autrichien, I, 428.  
 Oettingen (le prince d'), conseiller (Bavière), II, 427.  
 Oettingen-Spielberg (le prince d'), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385.  
 Oettingen-Wallerstein (le prince d'), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385.  
 O-Farill, général de brigade, I, 344, 358, 361-366, 371.  
 Oginski (le comte), seigneur polonais, I, 3, 516, 517.  
 Ognatiris, savant métropolitain, II, 372.  
 O-Hara, général anglais, I, 352.  
 Okbah ben-Al-Iledjadj Al-Selouli ou Al-Salvi, seizième émir d'Espagne, I, 225, 226.  
 Okbah ben-Naké, l'un des plus illustres conquérants arabes de l'Afrique, I, 221.  
 Olaiüs, roi de Danemarck, II, 454.  
 Olaiüs, roi de Suède, II, 458.  
 Olaiüs III, roi de Norvège, II, 462.  
 Olavidé (Paul), intendant-général de l'Andalousie, I, 322, 325, 327.  
 Oldenbourg (le duc d'), II, 68.  
 Olfart Fischer, amiral danois, II, 177.  
 Olitz, général russe, I, 516.  
 Oliva, fille prostituée, I, 11.  
 Olivier (don Ant.), capitaine-général de l'Andalousie, I, 338.  
 Olivier-Lesworth, ministre des États-Unis à Paris, II, 14.  
 Oluntz (le cardinal archevêque d'), II, 372.  
 Omar II, souverain d'Afrique, I, 222.  
 Omar, wali de Jaen, I, 240.  
 Omar, roi de Badajoz, I, 270, 271.  
 Omar, fils du roi de Maroc, I, 302.  
 Omar ben-Hafs, tailleur, I, 239-240.  
 Omar ben-Mohly, gouverneur de Malaga, I, 299.  
 Omar ben-Schoaib, chef musulman, I, 235.  
 O'Méara, chirurgien, II, 118, 152, 153.  
 Omeyah, fils d'Abdel-Mélek, émir d'Espagne, I, 226-228.  
 Omeyah, prince musulman, I, 237.  
 Ompéda (le baron d'), ministre d'Hanovre à Berlin, II, 201, 202.  
 Onafri (Joseph), citoyen de San-Marino, I, 478.  
 Onseley. Voyez Onseley. C'est ainsi qu'il faut écrire.  
 Onslow, orateur de la Chambre des communes, I, 71.  
 Oppas, archevêque de Séville, I, 218, 219, 222.  
 Oquendo, maréchal-de-camp, I, 356, 362, 364.  
 Orange (la maison d'), II, 182.  
 Orange (le prince d'). Voyez Guillaume V, stathouder de Hollande.  
 Orange (le prince d'). Voyez Guillaume-Frédéric-Georges-Louis.  
 Orceilly, général autrichien, II, 61.  
 Orde, amiral anglais, II, 196.  
 Ordener, général, II, 35.  
 Ordioni, colonel, II, 106.  
 Ordo Stemmel, curé de Sainte-Catherine de Hambourg, II, 464.  
 Ordogno I, roi des Asturies, I, 239.  
 Ordogno II, roi des Asturies, I, 245.  
 Ordogno III, roi de Léon, I, 246.  
 Ordulphe, fils du duc de Bernhard, II, 459.  
 O-Reilly, général, I, 320, 322, 324, 325, 327, 338, 354, 358.  
 Orlamides (les comtes d'), II, 460.  
 Orlamunde (le comte Albert d'), gouverneur de Hambourg, II, 460.  
 Orléans (Philippe, petit-fils de France, duc d'), I, 3.  
 Orléans (Louis-Joseph, duc de Chartres, puis duc d'), I, 2, 3, 7, 12-17, 19, 21, 24, 37, 40, 46, 47, 136, 370.  
 Orléans (Louis-Philippe, duc de Chartres, puis duc d'), I, 39, 42; II, 94, 99, 144, 151.  
 Orléans (l'abbé d'), I, 202.  
 Orléans (Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre, duchesse d'), I, 62.  
 Orloff (Alexis), surnommé Tcherminski, I, 515, 516, 518, 526.  
 Orloff (Grégoire), amant de Catherine II, I, 468, 518.  
 Orloff (le comte Grégoire), auteur de l'*Histoire de Naples*, I, 497, 498.  
 Orloff (les deux frères), commandants d'une flotte russe, I, 1.  
 Ormesson (M. d'), ministre des finances (France), I, 11.  
 Ornano, général, II, 89.  
 Orsini, cardinal, I, 480.  
 Orvilliers (le comte d'), commandant d'une flotte française, I, 7, 8, 88, 327.  
 Osman, capitaine des gardes du roi de Grenade, I, 302.  
 Osman, pacha de Rhodés, I, 506, 507.  
 Osman (le bey), envoyé du chef des mameloucks au général Menou, II, 20.  
 Osman ben-Adha, wali de Murcie, I, 278.  
 Osman-Bey, plénipotentiaire du grand-visir, II, 21.  
 Osman-bey-Tambourghi, chef de mameloucks, II, 177.  
 O-tow, général russe, I, 516.  
 Osparowsky (le général prince), II, 381.  
 Osson de Bonnac (d'), évêque d'Agén, I, 25.  
 Ossuna (le duc d'), lieutenant-général espagnol, I, 344, 349, 351, 356-359, 361, 362, 366, 367.  
 Osten (le comte), diplomate danois, I, 531, 533, 535.  
 Ostrogothie (le duc d'), frère de Gustave III, I, 550.  
 Osterleek (M. Sis d'), ministre de Hollande, II, 328-330.  
 Othman, khalife d'Orient, I, 281, 282.  
 Othman, roi de Maroc, I, 302.  
 Othman ben-Abou-Neza, onzième émir d'Espagne, I, 223, 224, 290.  
 Otrante (le duc d'). Voyez Fouché.  
 Otréne (M. d'), membre de la seconde Chambre des États-Généraux (Hollande), II, 340.  
 Otte, général autrichien, I, 161, 428; II, 12.  
 Otter, colonel suédois, I, 553.  
 Otto, envoyé de France à Londres, I, 129; II, 24, 180, 181, 184, 520.  
 Otolini (Alexandre), podestat de Bergame, I, 452, 456.  
 Otton I, surnommé le Grand, empereur d'Occident, II, 439.  
 Otton IV, empereur d'Occident, II, 450.  
 Otton de Schauenbourg (le comte), II, 463.  
 Ouhrl (M. d'), ministre de Russie près le roi des Deux-Siciles, II, 47, 202, 381.  
 Oudinot, duc de Reggio, maréchal de France, I, 68; II, 50, 62, 71, 72, 74, 77, 79, 85, 88, 329.  
 Onseley (sir Georges), envoyé d'Angleterre à Téhéran, II, 438.  
 Outchakow, amiral russe, I, 524, 528.  
 Ouvriard (M. J.), munitionnaire général, II, 170.

Ouvrard (Victor), neveu du précédent, II, 170.  
 Ouvraroïf (le général prince d'), envoyé de Russie au congrès de Laybach, II, 281.

Oxenstierna (le comte), ministre des affaires étrangères (Suède), I, 557, 559.  
 Oxholm, général danois, II, 208.

## P

Packenham (sir Édouard), major-général anglais, II, 249.  
 Padschab, titre du sultan de Constantinople, I, 506, 507.  
 Paget, général, II, 292.  
 Paillès, colonel, II, 157.  
 Paix (le prince de la). *Voyez* Godoï (don Manuel).  
 Pajol, général français, II, 109.  
 Pakou-Alam (le prince), chef indien, II, 254.  
 Palafox, évêque d'Angelopolis, I, 488.  
 Palafox, général espagnol, II, 58, 59.  
 Palafox (don François), frère du gouverneur de Saragosse, II, 59.  
 Palfy (le comte de), chancelier de Hongrie, II, 373.  
 Pallavicini (le marquis), plénipotentiaire du duché de Parme près Buonaparte, I, 445.  
 Pallavicini (cardinal), I, 485.  
 Pallsier (sir Hugh), membre du Parlement (Angleterre), I, 88, 89.  
 Palm, libraire, II, 378.  
 Palmella (M. de), envoyé de Portugal au congrès de Vienne, II, 374.  
 Palmerston (lord), secrétaire d'État (Angleterre), II, 258, 281, 293, 311.  
 Pamphile-Lacroix, général français, II, 27, 151.  
 Pan (Mallet du), écrivain politique, I, 455.  
 Panin (le comte), ministre des affaires étrangères (Russie), I, 513, 515-517, 520.  
 Panscy (le baron Henri de), ministre de la justice (France), II, 90.  
 Paoli (Paschal), chef corse, I, 43, 112, 115.  
 Paradisi, membre du Directoire cisalpin, I, 436, 442, 443, 446.  
 Paravicini, colonel, I, 208.  
 Pardo, général espagnol, I, 372.  
 Paris, garde du corps, I, 40.  
 Paris (l'évêque de), I, 47.  
 Pâris, diacre, I, 485.  
 Parisi, maréchal napolitain, I, 497.  
 Parisot, médecin français, II, 160.  
 Parker, commandant d'escadre anglaise, I, 85, 86, 92, 137.  
 Parker (Samuel), chef de matins, I, 121, 122.  
 Parue (Alexandre-Farnèse, prince de), I, 142.  
 Parme (le duc de). *Voyez* Ferdinand de Bourbon.  
 Parme (l'évêque de), I, 445.  
 Parme (le duc de). *Voyez* Cambacérès.  
 Parnell (sir Henri), membre du Parlement (Angleterre), II, 294.  
 Parque (le duc del), général espagnol, II, 63.  
 Parry, capitaine, II, 269, 285.  
 Parle-Arroyo (don Joseph de), maréchal-de-camp, I, 355.  
 Partouneaux, général français, II, 62.  
 Partous (M.), ecclésiastique, II, 352.  
 Pasquier (le baron), ministre de la justice (France), II, 116, 125, 126, 129, 130, 135, 140; 142, 143, 152, 155, 156.  
 Pasquin, statue à Rome, I, 480.  
 Passeri, auteur, I, 490.  
 Pastor (le), chef d'insurgés espagnols, II, 68.  
 Pastorel (le marquis de), pair de France, II, 6, 8, 137, 154.  
 Paterson (mademoiselle), première femme de Jérôme Buonaparte, II, 392, 482.  
 Paul I, empereur de Russie, I, 9, 63, 129, 160, 185, 187, 372, 390, 409, 412, 413, 426, 441, 443, 476, 488, 510, 512, 519, 526-529, 543; II, 17-19, 24, 39, 177, 415, 416, 441, 473, 491, 492, 495.  
 Paul IV, pape, I, 216.  
 Paul-Charles-Frédéric-Auguste, duc de Wurtemberg, I, 174, 179; II, 412, 413, 415.  
 Paul Diacre, auteur, I, 223.  
 Paul-Frédéric, prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin, I, 187; II, 491, 492, 513.  
 Paul-Frédéric-Auguste, prince héréditaire de Holstein-Oldenbourg, II, 490.

Paul-Frédéric-Auguste, fils du précédent, II, 490.  
 Paule (don François de), infant d'Espagne, II, 343.  
 Pauline, sœur de Buonaparte, mariée au prince Borghèse, II, 46.  
 Pauline-Christine-Wilhelmine d'Anhalt-Bernbourg, mariée au prince de la Lippe-Detmold, I, 184.  
 Pauline-Frédérique-Henriette-Auguste, fille du prince héréditaire de Saxe-Hildburghausen, II, 448.  
 Pauline-Frédérique-Marie, fille de Paul, duc de Wurtemberg, II, 415.  
 Pauline-Thérèse-Louise, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg, II, 415.  
 Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, fille de Frédéric-Charles, général danois, II, 488.  
 Paulmann, major suédois, I, 555.  
 Paulmi (le marquis de), ambassadeur de France en Suisse, I, 202.  
 Pavetti, régent de la secrétairerie de la guerre (Sardaigne), I, 413.  
 Paw, auteur, I, 339.  
 Payne (Thomas), auteur, I, 107.  
 Paz (don Laurent Ortés de), manufacturier, I, 328.  
 Pecklin, général suédois, I, 546, 547, 551, 559.  
 Pèdre (don), infant de Castille, frère ou fils d'Alfonse X, I, 298.  
 Pèdre (don), frère de Ferdinand IV, roi de Castille, I, 300, 301.  
 Pèdre (don), frère de Joseph I, roi de Portugal, I, 383.  
 Pèdre (don), infant d'Espagne, I, 385.  
 Pédro (don), prince royal de Portugal, II, 307, 378.  
 Pédro Cotinella (don), lieutenant de vaisseau, I, 352.  
 Pédro Giron (don), grand-maître de Calatrava, I, 312.  
 Peel, secrétaire d'État pour l'Irlande; et ensuite membre du ministère anglais, II, 247, 252, 259, 270, 272, 273, 275, 277, 279, 280, 283, 289, 293-298, 302, 305, 306, 310-313.  
 Pégulu, conspirateur, II, 157.  
 Pélage, proche parent de Rodrigue, roi visigoth en Espagne, I, 222, 226, 235.  
 Pélage (le mulâtre), promoteur de révoltés, II, 28.  
 Pelham (lord), pair d'Angleterre, II, 182, 187.  
 Pell (M.), membre du ministère anglais. *Voyez* Peel.  
 Pelletan, chirurgien, I, 54.  
 Pelletier de Saint-Fargeau (le), membre de la Convention, I, 40.  
 Pelletier, rédacteur du journal *l'Ambigu*, II, 184.  
 Pellew, amiral anglais, II, 191, 204, 212, 245.  
 Péniers, membre de la Chambre des députés, II, 112.  
 Penrose, amiral anglais, II, 244.  
 Penscy. *Voyez* Panscy.  
 Pépin-le-Bref, roi de France, I, 224, 229, 436; II, 475.  
 Pépin-des-Grouettes, ex-conventionnel, ancien juge du tribunal du 10 août (France), II, 15.  
 Péralda (le comte de), ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, I, 377.  
 Perceval (M.), membre de la Chambre des communes, II, 294.  
 Percival, chancelier de l'Échiquier, II, 205-207; 214, 220, 222, 228, 234, 235.  
 Pereira, révolutionnaire, I, 48.  
 Perger (M. de), professeur, II, 372.  
 Pérignon, général français, I, 52, 68, 353, 356, 359-363, 367, 368, 379, 426; II, 118.  
 Perlasco (don Jos.), brigadier, I, 358, 363.  
 Péron, général français, II, 189.  
 Perponcher (M. de), membre de la commission chargée de l'organisation des écoles publiques de Hollande, II, 327.  
 Perregaux, sénateur français, II, 5.  
 Perregaux, banquier, II, 156.  
 Perret (Paul), chirurgien français, I, 342.  
 Perriu-des-Voges, président du Corps législatif, II, 7.  
 Perron (le chevalier), gouverneur de la Savoie, I, 332.  
 Perrone (le comte de), ministre des affaires étrangères (Sardaigne), I, 389.  
 Perrioux (du), sous-inspecteur aux revues, II, 120.

- Perse (le chah de), II, 262.  
 Pézaro, procureur de Venise, I, 451, 452, 454, 457, 458, 461.  
 Pescux (M.), rédacteur du Journal de Gand, II, 349.  
 Pesse (le général) II, 375.  
 Pestalozzi, savant distingué, II, 491.  
 Peterman de Vaheren de Belp, commandant d'un escadron suisse, I, 200.  
 Péthion, député à l'Assemblée nationale, I, 16, 20, 28, 31, 33, 34, 35, 37, 38.  
 Petiet, ministre de la guerre sous le Directoire, I, 443; II, 6, 25.  
 Petit, général français, II, 92.  
 Petit-Jean, membre d'une conspiration, II, 157.  
 Petty (lord Henry), chancelier de l'Échiquier, II, 198-200, 205, 218.  
 Peugnet, conspirateur, II, 157.  
 Peymann, général-major danois, II, 208.  
 Peyron, auteur, I, 304, 317.  
 Peyronnet (M. de), ministre de la justice (France), II, 154, 157, 164.  
 Pezay (le marquis de), I, 6.  
 Pfister, membre de la commission centrale de Maïence, II, 480.  
 Pfürdt (le bailli de), envoyé par le grand-prieur de l'ordre de Malte, en Allemagne, au congrès de Rastadt, I, 510.  
 Pfÿffer, de Lucerne, colonel suisse, I, 200.  
 Pfÿffer, fils d'un magistrat de Lucerne, I, 203, 208.  
 Pfÿffer d'Altshofins (Charles), colonel suisse, II, 528.  
 Phélippeaux, membre de la Convention, I, 48.  
 Philippe II, roi d'Espagne, I, 324, 345; II, 457.  
 Philippe V, roi d'Espagne, I, 319, 321, 324, 376, 383, 388, 494.  
 Philippe II, roi de Castille, I, 318.  
 Philippe III, roi de Castille, I, 318.  
 Philippe IV, roi de France, I, 467; II, 453.  
 Philippe, roi de Macédoine, II, 370, 500.  
 Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 169.  
 Philippe, fils du précédent, commandant de Relsinels, I, 169.  
 Philippe (don), infant d'Espagne, I, 211.  
 Philippe (don), frère du roi de Castille, I, 296, 297.  
 Philippe (don), fils aîné de Charles III, roi d'Espagne, I, 319, 326.  
 Philippe (don), fils de Charles IV, roi d'Espagne, I, 316, 347.  
 Philippe (don), fils de Philippe V, duc de Parme et de Plaisance, I, 445.  
 Philippe, héritier de Norvège, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.  
 Philippe-Auguste-Frédéric, frère du landgrave de Hesse-Hombourg, I, 171; II, 403.  
 Philippe Beltran (don), évêque de Salamanque, I, 332.  
 Philippe-Ernest, héritier de Norvège, duc de Holstein-Glucksbourg, II, 488.  
 Philippe-Reinhard, comte de Hanaw, II, 449.  
 Philippine-Charlotte de Prusse, mariée au duc de Brunswick-Wolfenbützel, I, 180.  
 Philippon, général français, II, 68, 70.  
 Phillips, major-général, I, 94.  
 Piall, général anglais, II, 243.  
 Piccini, musicien, I, 6.  
 Pichegru, général français, I, 46, 48, 49, 52, 57, 62, 140, 464; II, 35, 36, 38, 122.  
 Pichot, vice-amiral, I, 136.  
 Pidour, sénateur suisse, II, 521.  
 Pie IV, pape, I, 201.  
 Pie V, pape, I, 381, 481.  
 Pie VI, pape, I, 58, 60, 64, 155, 156, 176, 201, 367, 368, 370, 373, 408, 409, 441, 445, 455, 467, 469, 470, 472, 474, 484-493, 495, 508, 509, 550; II, 6, 10.  
 Pie VII, pape, I, 413, 490; II, 22, 38, 39, 41, 61, 69, 523.  
 Pie (le prince), fils de Guillaume, duc de Bavière, II, 427.  
 Piennes (le duc de), II, 39.  
 Pierrard (M.), notaire à Jhuin, II, 349.  
 Pierre I, roi d'Aragon, I, 273, 274.  
 Pierre II, roi d'Aragon, I, 287, 288.  
 Pierre III, roi de Portugal, I, 379, 383.  
 Pierre I, surnommé le Grand, empereur de Russie, I, 520, 521; II, 497.  
 Pierre III, empereur de Russie, I, 185, 192, 513, 514, 518, 526, 530.  
 Pierre-le-Cruel, roi de Castille, I, 305, 306, 309.  
 Pierre de Holstein-Sonderbourg, I, 169.  
 Pierre, fils de Pierre-Frédéric-Georges de Holstein-Oldenbourg, II, 490.  
 Pierre-Auguste, duc de Holstein-Beck, I, 185.  
 Pierre-Charles-Antoine, fils de l'infant don Gabriel, I, 340.  
 Pierre-Frédéric-Georges, second fils du duc régnant de Holstein-Oldenbourg, II, 490.  
 Pierre-Frédéric-Guillaume, grand-duc de Holstein-Oldenbourg, I, 186; II, 412, 490.  
 Pierre-Frédéric-Louis, prince de Lubeck, grand-duc de Holstein-Oldenbourg, II, 186; II, 490.  
 Pierre-Georges-Paul-Alexandre, neveu du duc de Holstein-Oldenbourg, II, 490.  
 Pierre-Léopold-Joseph de Lorraine, grand-duc de Toscane. *Voyez* Léopold II, empereur d'Allemagne.  
 Pierre da Motta e Silva, secrétaire d'État (Portugal), I, 376, 378.  
 Pierrepont (M. Henri), ministre de la Grande-Bretagne à Stockholm, II, 193.  
 Pigeau, professeur à l'école de Droit, II, 139.  
 Pignatelli (le prince), premier ministre du roi des Deux-Siciles, I, 407, 497.  
 Pignatelli (François), général, I, 497-500.  
 Pigot (lord), général, I, 86, 87.  
 Pilatre du Rosier, aéronaute, I, 10.  
 Pilliet, membre du gouvernement suisse, II, 516.  
 Pindarris (le chef des) indiens, II, 262.  
 Pineda (don Fr.), capitaine espagnol, I, 361.  
 Pinet, conventionnel, I, 359.  
 Pinkney, commissaire pour l'Amérique, à Londres, II, 204, 218, 233.  
 Pino, général au service de France, I, 475, 476.  
 Pinto (M. de), ministre des affaires étrangères (Portugal), I, 385-387.  
 Pinto (le comte), commandant de la division dite de Nice, I, 393.  
 Pinto de Fonséca (Emmanuel), soixante-sixième grand-maître de l'ordre de Malte, I, 506, 507.  
 Piré, général français, II, 105, 115.  
 Pirgi (l'archevêque), nonce du pape à Madrid, I, 368.  
 Piruli, podestat de Vérone, I, 452.  
 Pisani (Alvise), ambassadeur vénitien à Paris, I, 450, 452, 453.  
 Pitt (Guillaume), comte de Chatam, pair d'Angleterre, I, 13, 71-75, 77-79, 88, 92, 200, 215.  
 Pitt (William), fils du précédent, membre de la Chambre des communes, I, 92, 96, 98-106, 108, 110, 113, 114, 116, 118-123, 125, 127, 472; II, 48, 191, 206, 222-224, 227, 231, 281, 312, 314.  
 Pivongé (l'abbé), II, 372.  
 Pizzamano, commandant du fort de Libo, I, 464.  
 Pizzolo, lieutenant-général de Sardaigne, I, 400.  
 Plaisance (le duc de). *Voyez* Le Brun.  
 Planargia (le marquis de la), gouverneur de Cagliari, I, 399, 400.  
 Planell (don Estevan Morera de), lieutenant de vaisseau, I, 361.  
 Platen, général suédois, I, 553, 556.  
 Platow, général russe, I, 523; II, 71, 85, 88.  
 Plemenikow, général russe, I, 516.  
 Plessen (le baron de), ministre de la guerre (duché de Mecklenbourg-Schwérin), II, 491, 492.  
 Plettenberg (les comtes de), II, 498.  
 Pléville-le-Pelley, ministre de la marine sous le Directoire exécutif (France), I, 56, 63; II, 5.  
 Plunkett (M.), membre de la Chambre des communes, II, 270, 273, 284, 290, 294, 295, 297, 310.  
 Plutarque, auteur distingué, I, 47.  
 Pococke, amiral anglais, I, 73, 320.  
 Poelen (M. Verstolk de), envoyé par le roi des Pays-Bas à Liège, II, 336.  
 Poirer (Jean-Baptiste), militaire, II, 5.  
 Poix (le prince de), I, 21.

- Fokker, membre du Corps législatif (Hollande), II, 318.  
 Polantz, général saxon, II, 434.  
 Polfranceschi, député milanais, I, 439.  
 Poli (le baron de), commissaire des princes de la famille des Bourbons sous le Directoire, I, 62.  
 Poli, colonel au service de Buonaparte, II, 106.  
 Poli, lieutenant-colonel au service de Buonaparte, II, 106.  
 Polignac (le vicomte de), ambassadeur de France en Suisse, I, 212.  
 Polignac (Armand de), pair de France, II, 35, 38.  
 Polignac (Jules de), II, 35, 137.  
 Polignac (le prince de), ambassadeur de France en Angleterre, II, 288.  
 Poll (Van de), membre de la seconde Chambre des États-Généraux (Pays-Bas), II, 359.  
 Pollet (de), adjudant de Gustave I, II, 559.  
 Pombal (Carvalho, marquis de), ministre des affaires étrangères (Portugal), I, 326, 376-384, 488.  
 Pombas, ancien officier, II, 158, 159.  
 Pommereuil, chargé de l'organisation de l'artillerie napolitaine, I, 491.  
 Poniatowski (le prince Joseph), général au service de France, I, 524; II, 61, 71, 73, 76, 86.  
 Poniatowski (Stanislas), roi de Pologne, I, 513.  
 Ponsomby (M. G.), chancelier d'Irlande, II, 199, 213, 254.  
 Ponté-Corvo (le prince de). *Voyez* Bernadotte.  
 Pontécoulant (M. de), pléipotentiaire français au quartier-général des alliés, I, 43, 161; II, 113, 114, 376.  
 Ponté de Lima (le comte), chef de cabale, I, 385.  
 Ponté de Lima (le vicomte), secrétaire d'État (Portugal), I, 383.  
 Ponté-Lombriasso, ministre de la police générale à Turin, I, 413.  
 Ponziglione (le comte de), intendant de l'armée piémontaise, I, 397.  
 Popham, major anglais, I, 92.  
 Popham, amiral, II, 203, 204, 212.  
 Porchester (lord), membre de la Chambre des communes, II, 223, 224.  
 Porlier, chef de parti espagnol, II, 68.  
 Porlier (don Ant.), ministre de justice et de grâce (Espagne), I, 339, 341, 342, 347.  
 Porro, ministre de la république cisalpine, I, 436.  
 Porscher, ecclésiastique, II, 378, 379.  
 Port du Trente (M. du), ministre de la justice (France). *Voyez* Duport.  
 Portal (du), ministre de la guerre (France), I, 25.  
 Portal (le baron), membre de la commission chargée de veiller aux intérêts des citoyens des départements occupés par les troupes étrangères, II, 116, 142, 157.  
 Portals, conseiller d'État, II, 6, 8, 19, 38, 140, 160.  
 Porter, capitaine américain, II, 248.  
 Portland (le duc de), vice-roi d'Irlande, I, 95, 96, 98, 100, 115; II, 191, 194, 206, 222, 311, 313.  
 Portland (le duc de), garde du sceau privé (Angleterre), II, 311, 313.  
 Portman (M.), membre du Parlement (Angleterre), II, 304.  
 Posadas (don Ant.), chef d'escadre, I, 329.  
 Potemkin, général russe, I, 156, 316, 519-524.  
 Pototska (la comtesse), née princesse de Ligne, II, 351.  
 Pougatchev (Jémélian), cosaque du Don, I, 518, 519.  
 Pourée, capitaine, II, 139.  
 Poussielgue, officier français, I, 511.  
 Povolidi (le comte de), chambellan de l'infant don Juan, I, 385.  
 Poynter, docteur, II, 250.  
 Pozzo (M. del), membre d'une consulte extraordinaire établie à Rome, II, 61.  
 Pozzo di Borgo (le comte), ambassadeur de Russie à Paris, II, 165, 167, 386.  
 Prades (l'abbé de), chanoine en Silésie, I, 193.  
 Pradt (M. de), ancien archevêque de Malines, II, 168.  
 Praslin (le duc de), I, 2.  
 Pratt, pair d'Angleterre, I, 77.  
 Précy (le comte de), commissaire de Louis XVIII, I, 45; II, 39.  
 Preston, chef des radicaux (Angleterre), II, 261.  
 Preuschen, membre de la commission centrale de Maïence, II, 480.  
 Prévost, général anglais, I, 8; II, 196, 223, 243, 248.  
 Price (le docteur), II, 309.  
 Prina, intendant général des finances à Turin, I, 413; II, 92.  
 Priocca (le chevalier Damian), ministre des affaires étrangères (Sardaigne), I, 404, 405, 407.  
 Proctor, général anglais, II, 242, 243.  
 Proli, député à la Convention, I, 48.  
 Prosorsky, général russe, I, 521.  
 Provéra, général autrichien, I, 57, 60, 395, 398, 399, 402, 435, 455.  
 Pruijsbergen (M. de), maréchal de Hollande, II, 327.  
 Puerto (le comte del), général de brigade, I, 355.  
 Puffendorff, auteur, I, 339.  
 Puisaye (le marquis de), chef de royalistes français, I, 43, 55.  
 Pulteney (sir James), général anglais, I, 374.  
 Pardon, colonel, II, 309, 310.  
 Purvis, amiral anglais, II, 216, 226.  
 Puymaurin, membre de la Chambre des députés, II, 139.  
 Payreddon, membre du Cabildo, II, 203.  
 Puyvert (le marquis de), gouverneur de Vincennes, II, 122.  
 Puzy (Bureau de), préfet du département de Gènes, II, 42.  
 Pycman, secrétaire d'État (Hollande), II, 325.

## Q

- Quamina (Toston), roi d'Achanti, II, 291.  
 Quarantotti (monsignor), président du collège des missions à Rome, II, 247.  
 Queensberry (le duc de), pair d'Écosse, I, 103.  
 Quéirolo, représentant du peuple (État de Gènes), I, 425.  
 Quélen (M. de), archevêque de Paris, II, 144, 166.  
 Querelles (le chevalier de), adjudant-commandant français, II, 120.  
 Quérimini (Alvise), ambassadeur vénitien à Paris, I, 452, 454, 457.  
 Quérimini (Angelo), avogador vénitien, I, 449.  
 Quérimini (Pierre-Antoine), providiteur-général du Levant, I, 448.  
 Quésada, commandant de Minorque, I, 371.  
 Quesnel (le père), de l'Oratoire, I, 468.  
 Quimper (l'évêque de), II, 141.  
 Quincy (Quatremère de), exilé, II, 6.  
 Quinette, député conventionnel, I, 42, 56; II, 112.  
 Quintana (de la), gouverneur du Buénos-Ayres, II, 203.  
 Quiroga, imprimeur espagnol, I, 369.

## R

- Rabaud-Saint-Étienne, membre de la Convention, I, 42.  
 Rabbe, colonel français, II, 35.  
 Raczinsky, envoyé de l'ordre de Malte à Pétersbourg, I, 510.  
 Radon (don Jos.), auteur, I, 354.  
 Radus-Adi-Hali, régent de Samarang, II, 354.  
 Radziwill (le prince de), membre d'une commission chargée de l'organisation des États provinciaux (Prusse), II, 506.  
 Radziwill (le prince), I, 468.  
 Rafæl Adorno (don), maréchal-de-camp, I, 344, 351.  
 Rafæl-Valdès, lieutenant-général, I, 356, 371.  
 Raffé, commandant de la section de la Butte-des-Moulins, I, 43.

- Rafy-eddaulah, frère du roi d'Almérie, I, 269.
- Raglowich, général, II, 427.
- Ragni (M.), évêque de Lodi, II, 378.
- Raguse (le duc de). *Voyez* Marmont.
- Raimond, ex-commissaire du Directoire à Saint-Domingue, II, 5.
- Raimond d'Aragon, I, 278.
- Raimond-Bérenger III, comte de Barcelone, I, 276.
- Raimond-Bérenger IV, comte de Barcelone, I, 281, 282.
- Raimond-Borel, comte de Barcelone, I, 250, 252.
- Rameau, musicien, I, 6.
- Ramel, maréchal-de-camp, I, 62; II, 118.
- Ramera (le père), I, 492.
- Ramire I, roi d'Aragon, I, 273, 276.
- Ramire II, roi de Léon, I, 244-246.
- Ramon Alos (don), colonel espagnol, I, 356.
- Ramon de Guévra (don), auteur, I, 326.
- Ramond, député constitutionnel, I, 30, 33.
- Rampon, général français, I, 57, 64, 67, 402; II, 20.
- Rangone, membre d'une députation italienne envoyée vers Buonaparte, II, 41.
- Rantzau-Aschberg (le comte de), ministre des affaires étrangères (Danemarck), I, 531, 533, 535.
- Rantzow (le comte de), ministre de Danemarck, II, 466.
- Ranza, journaliste piémontais, I, 405, 439.
- Raoul, général français, I, 364.
- Raoult, conspirateur, II, 163.
- Raphaël-Vasco (don), maréchal-de-camp, I, 351.
- Raphaël. *Voyez* Rafail.
- Rapinat, membre du gouvernement suisse, I, 208.
- Rapp (le lieutenant-général comte), pair de France, II, 31, 81, 113, 116, 137, 153, 415, 519, 520, 521.
- Raschid, fils du roi de Séville, I, 265, 267.
- Raspon (Henri), Anti-César, II, 475.
- Rasus (Procopé), chef de Ilussites, II, 362.
- Raumer (M. de), conseiller de légation (Prusse), II, 508.
- Raumer, conseiller de régence et professeur, II, 508.
- Rauzan (M. l'abbé), supérieur des missions de France, II, 125.
- Ravez, président de la Chambre des députés, II, 125, 126, 135, 142, 150, 156, 162, 168.
- Ravier, colonel, II, 35.
- Rawdon (lord), I, 94.
- Rayer, ministre de la justice (duché de Mecklenbourg-Schwérin), II, 491.
- Rayewski, général russe, II, 88, 89.
- Raymon, citoyen suisse, II, 517.
- Raynal, auteur, I, 327.
- Rayneval (M. Gérard de), ministre plénipotentiaire de France auprès des États-Unis, I, 7, 97, 194; II, 160, 165.
- Raynouard, membre du Corps législatif, II, 82, 96.
- Razoumowski (Alexis), grand-veneur de Russie, I, 468.
- Razoumowski (le comte), ministre de Russie en Suède, I, 522, 551, 552.
- Razoumowski (le comte de), représentant de Russie au congrès de Châtillon-sur-Seine, II, 85, 361, 366.
- Ré, député de Reggio, I, 446.
- Rechtern (le comte de), II, 476.
- Rédesdale (lord), pair d'Angleterre, II, 190-192, 221, 266, 284, 290.
- Réding (Aloys), député du canton de Schwyz, militaire distingué, I, 208; II, 31, 56, 515-521, 523.
- Réding (Théodore), colonel espagnol, I, 351, 356.
- Redon, membre du Conseil d'Etat (France), II, 6.
- Redwan Bénégas (le prince), général maure, I, 314, 315.
- Reggio (le duc de). *Voyez* Oudinot.
- Reggio (Paradis de), membre du Corps législatif de Milan, I, 436.
- Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely, membre du Conseil d'Etat (France), II, 6, 52, 97, 100, 112, 118.
- Régnier, duc de Massa di Carrara, ministre de la justice (France), I, 64; II, 5, 63, 82, 83.
- Régnier, général français, I, 504, 511; II, 201, 396.
- Rehdiger (de), conseiller d'Etat (Prusse), II, 506.
- Reichard (M.), ancien conseiller du duc de Saxe-Gotha, II, 445.
- Reichenbach, ingénieur, II, 428.
- Reichstadt (François-Joseph-Charles, duc de), fils de Napoléon Buonaparte, II, 68, 90, 98, 102, 103, 112, 117, 126, 157, 379.
- Reille (le lieutenant-général comte), pair de France, II, 77, 109, 137.
- Reina, député cisalpin, I, 440.
- Reinhard, ministre des relations extérieures (France), I, 473, 474; II, 1, 2, 515, 521, 524, 525.
- Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, vice-roi du royaume Lombardo-Vénitien, I, 160; II, 362.
- Reintjer, contre-amiral, II, 317.
- Reisach (le baron de), évêque de la Cour de Bavière, II, 419.
- Reischach (le baron de), envoyé d'Autriche en Hollande, I, 138.
- Reiske, traducteur, I, 402.
- Reisner, professeur, II, 262.
- Reimbert, archevêque de Hambourg, II, 458.
- Renard (madame), maîtresse du duc de Holstein-Beck, I, 185.
- Renault (Aimée-Cécile), accusée d'assassinat, I, 50.
- Réné, général français, II, 419, 434.
- Renfuer (M.), auteur, I, 181.
- Rénier (André), ambassadeur vénitien à Rome, I, 449.
- Rénier (Bernardin), employé dans l'administration de la guerre à Venise, I, 463.
- Rénier (Paul), doge de Venise, I, 449.
- Renouard, éditeur, I, 340.
- Renucéi (l'abbé), émissaire de Buonaparte en Corse, II, 106.
- Renzi (Bernardina), paysanne de Valentano, I, 483.
- Repnin (le prince), ambassadeur de Russie en Pologne, I, 514-516, 523-525, 527.
- Repuin (le prince), gouverneur de la Saxe sous l'empereur Alexandre, II, 435, 436.
- Reugger, membre du Sénat (Suisse), II, 516, 517, 523.
- Reuss (le prince), général, II, 60.
- Réveillère, membre de la Chambre des députés, II, 168.
- Réveillon, manufacturier, I, 15, 16.
- Rével (le chevalier de), général sarde, I, 400, 403, 404.
- Réventlun (D. de), conseiller d'Etat (Danemarck), I, 530, 531.
- Réverdil, conseiller de justice effectif (Danemarck), I, 530.
- Réverdil, lecteur de Christian, roi de Danemarck, I, 533, 535.
- Révilla-Gigedo (le comte de), vice-roi du Mexique, I, 354.
- Rewhel, commissaire de la Convention, I, 53, 56, 62, 196, 204, 208, 217.
- Rey, général français, I, 66, 500; II, 15.
- Rey, ancien avocat de Crenoble, II, 154.
- Reyuier, général français, I, 66, 214; II, 20, 44, 45, 47, 67, 71, 72, 77.
- Reynst, amiral, I, 138.
- Reyphins (M.), membre de la seconde chambre des États-Généraux de Hollande, II, 359.
- Rézévasus (le comte Venceslas), auteur, II, 369, 371.
- Rezzonico. *Voyez* Clément XIII.
- Rhoden, propriétaire des biens de l'abbaye de Quedlinbourg, II, 507.
- Riall, général anglais, II, 248.
- Ribas (don Roberto de), gouverneur de Guatimala, I, 328.
- Ribas, amiral napolitain au service de Russie, I, 522, 524.
- Ribbing (le comte de), I, 559.
- Ricard, général français, I, 415; II, 72, 85.
- Ricardo (M.), membre du Parlement (Angleterre), II, 280.
- Ricardo Wall (le général don), ministre des affaires étrangères (Espagne), I, 320, 321, 326.
- Ricardos, général espagnol, I, 350, 351, 354.
- Ricci, ministre des finances (république cisalpine), I, 436.
- Ricci (Laurent), général des jésuites, I, 481.
- Ricci (Scipion), évêque de Pistioie et de Prato, I, 467-469, 474, 484, 486, 487.
- Rice (M. Spung), membre de la Chambre des communes, II, 297.
- Richard II, duc de Normandie, I, 272.
- Richard de Greiffenklau, archevêque de Trèves, II, 475.
- Richberg (le comte de), membre de la première chambre des États (Bavière), II, 427.
- Richelieu (le duc de), ministre plénipotentiaire de France au congrès d'Aix-la-Chapelle, II, 116, 119, 122, 128-133, 135, 136, 144, 161.
- Richelsen (M. de), ministre de la justice (Prusse), II, 501.

- Richemont (la duchesse de), II, 109. *Voyez* Richmont.
- Richepance, général français, II, 10, 12, 16, 28, 29.
- Richery, lieutenant de vaisseau, I, 66.
- Richery, contre-amiral, I, 367.
- Richmond (le duc de), pair d'Angleterre, I, 88, 95, 99, 102, 104.
- Richter, auteur, II, 435.
- Richtrofen (le baron de), I, 185.
- Ricla (le comte de), ministre de la guerre (Espagne), I, 324, 329.
- Ricord, représentant du peuple (Sardaigne), I, 378.
- Rieque, conspirateur, II, 165.
- Riesco, inquisiteur, I, 371.
- Rieux-Songy (le comte de), II, 132.
- Rigaud, maître, II, 5, 6.
- Rio-Rio, ou Tamétha-Mehah III, roi des îles Sandwich, II, 290.
- Rios (don Hyppo.), naturaliste, I, 340.
- Rivarola (Étienne), envoyé de Gênes au Directoire français, I, 419, 421.
- Rivaud, commissaire du Directoire (France), I, 440, 442.
- Rivière (Charles de), pair de France, II, 35, 38.
- Roberjot, plénipotentiaire de la république française au congrès de Rastadt, I, 67, 151; II, 318.
- Robert, aéronaute, I, 10.
- Robert, général républicain, I, 359.
- Robert, chef de royalistes français, II, 107.
- Robert, membre d'une conspiration ourdie contre la famille royale (France), II, 154.
- Robert de Saint-Vincent, conseiller au Parlement (France), I, 14.
- Robertson, historien, I, 89, 326-328.
- Robespierre aîné (Maximilien-Isidore), représentant du peuple (France), I, 19, 22, 27, 28, 33, 35-40, 44, 46-50, 149, 214, 395, 396, 399, 415, 416; II, 38.
- Robespierre jeune, représentant du peuple (France), I, 50, 398, 415.
- Robinson (M.), vice-président du Conseil de commerce (Angleterre), II, 249, 250.
- Robinson (M.), trésorier de la marine (Angleterre), II, 264, 273, 274, 279, 280, 293, 311.
- Roccaromana (le duc de), militaire, I, 500.
- Roccavina, général piémontais, I, 402.
- Roch (le curé de Saint-), II, 143.
- Rochambeau, général français, I, 9, 28, 32, 92, 94, 334; II, 11, 25-27, 31, 32, 34, 189.
- Rochefoucauld (le cardinal de la), membre de l'Assemblée nationale, I, 489.
- Rochefoucauld (Sosthène de la), chef de royalistes français, II, 99.
- Rochefoucauld-Liancourt (le duc de la), pair de France, I, 18, 21, 33; II, 11, 130, 170, 364, 366, 367.
- Rochejaquelein (le marquis de la), chef de royalistes français, I, 43; II, 84, 99, 107, 108, 111.
- Rochejaquelein (Auguste de la), chef de royalistes français, II, 105, 107, 111, 113.
- Rochemont (M.), membre du Conseil de Genève, I, 212.
- Rochford (le comte de), secrétaire d'État des provinces du Sud (Angleterre), I, 80.
- Rockingham (le marquis de), premier lord de la Trésorerie, I, 77, 79, 95-97.
- Roden (lord), membre du Parlement (Angleterre), II, 263.
- Roder, secrétaire d'État (Angleterre), II, 234.
- Rodney, amiral anglais, I, 8, 9, 73, 91-94, 96, 97, 328.
- Rodolphe I, dit le Clément, empereur d'Occident, II, 475.
- Rodolphe II, empereur d'Occident, I, 217.
- Rodolphe-Jean-Joseph-Remier, grand-maître de l'ordre Teutonique, I, 160; II, 365, 372, 380.
- Rodrigue, dernier roi des Visigoths, I, 218-220.
- Rodrigue de Tolède, auteur, I, 232.
- Rodrigue, dit le Cid, I, 261, 267, 272.
- Rodrigue, archevêque de Tolède, I, 287, 288.
- Rodschild ou Rotschild, banquier, II, 170, 259, 382, 384.
- Roderer, procureur-syndic du département de la Seine, I, 34, 35.
- Roderer, ministre de Joseph, roi de Naples, I, 504; II, 5, 6, 14, 31, 521.
- Roderer, commissaire de police à Lyon, II, 117.
- Rodiger (le docteur), II, 508.
- Roenling, amiral danois, I, 532.
- Roger, ancien militaire, II, 163.
- Roger-Ducos, consul de la république française, I, 67, 70; II, 1, 5.
- Rogers, commodore, II, 238.
- Roggieri, membre du Directoire génois, I, 427.
- Rognet, général français, II, 83.
- Rohan-Guénéme (Louis-René-Édouard, cardinal de), I, 11, 12, 488.
- Rohan-Polduc (Jean-Emmanuel-Marie-des-Neiges de), soixante-huitième grand-maître de Malte, I, 507, 508, 510.
- Rohan-Soubise (le prince de), général au service d'Autriche, II, 44.
- Rohan (la princesse Charlotte de), fiancée secrètement au duc d'Enghien, II, 36.
- Roland, ministre sous la Convention (France), I, 36, 37, 39, 47.
- Roland (madame), épouse du précédent, I, 47.
- Roland, neveu supposé de Charlemagne, I, 272.
- Rolleck (M. de), membre de la première Chambre (duché de Bade), II, 389.
- Rollo (lord), général anglais, I, 73.
- Romain, plénipotentiaire, I, 10.
- Romana (la marquise de la), major-général espagnol, I, 324, 349, 350, 356-358, 361-363, 366; II, 57-59, 61, 217, 218.
- Romanus, général russe, I, 516.
- Romanzow, général en chef de l'armée d'Ukraine, I, 515, 516, 518, 519, 522, 523.
- Romanzow (le comte de), ministre des affaires étrangères (Russie), II, 217.
- Rome (le roi de). *Voyez* Reichstadt (le duc de).
- Roméo (don Jos.), général de brigade, I, 344, 351.
- Romilly (de), membre d'une conspiration (France), II, 132.
- Romilly (sir Samuel), jurisconsulte anglais, II, 214, 239, 245, 254-256, 260.
- Romme, chef de séditieux jacobins, I, 53.
- Roncallo, laïc, I, 468.
- Rousin, général républicain (France), I, 48.
- Ropelaar (M. V.), commissaire-général de la guerre (Hollande), II, 330.
- Rose, plénipotentiaire d'Angleterre à Washington, II, 218, 230.
- Rosenberg (le comte), gouverneur de Maximilien-François-Xavier-Joseph, prince-archevêque de Cologne, I, 164, 321.
- Rosenberg, général au service de Russie, I, 528.
- Rosenberg (le prince de), général autrichien, II, 62, 370, 385.
- Rosenburg (le comte de), II, 329.
- Rosencrantz, ministre de la marine (Danemarck), I, 530, 531, 538.
- Rosenkrone (le comte de), ministre des affaires étrangères (Danemarck), I, 537, 538.
- Rosenstein, colonel danois, I, 552.
- Ross, général anglais, I, 331; II, 248.
- Rossi, ecclésiastique, I, 423.
- Rossignol, général républicain (France), I, 47, 135, 136; II, 17.
- Rovigo (le duc de). *Voyez* Savary.
- Roucher, écrivain recommandable, I, 32.
- Roucher, général français, I, 362, 363.
- Rouffignac (le comte de), colonel du régiment des dragons de la Reine (Espagne), I, 10, 350, 351, 371.
- Rouhier, membre du Directoire français, I, 208.
- Roume, agent français à Saint-Domingue, II, 5, 6.
- Roumili ou Romélie (le sécrétaire de), I, 515.
- Rousseau (Jean-Jacques), auteur, I, 6, 15, 26, 193, 211, 212, 327; II, 363.
- Roussiale, avocat, II, 20.
- Roux (Jacques), ecclésiastique, I, 40.
- Rowan (Hamilton), Irlandais uni, I, 117.
- Roy (le comte), pair de France, II, 129, 135, 142, 157, 160, 172.
- Royer-Collard, membre de la Chambre des députés, II, 119, 121, 126, 129, 130, 139, 140, 150, 160, 164, 168.
- Rozas (don Ignace Ortiz de), général de brigade, I, 353.
- Rozier (l'abbé), savant français, I, 45.
- Rozière (le marquis de la), lieutenant-général français au service de Portugal, I, 387.

- Rzewowski, staroste de Dolina, I, 514.  
 Rubens, artiste célèbre, II, 342.  
 Rubis (le marquis de), lieutenant-général espagnol, I, 361.  
 Ruchel, général prussien, II, 48, 500.  
 Ruchéna (le marquis de), sergent-major des gardes du corps (Espagne), I, 370.  
 Rudbeck, général suédois, I, 546, 547.  
 Ruffo (le cardinal), I, 475, 497, 502, 503.  
 Ruffo (le prince), ambassadeur des Deux-Siciles à Vienne, II, 381.  
 Ruffo (le marquis de), secrétaire d'État (Deux-Siciles), II, 381.  
 Rufin, général français, II, 68.  
 Rufo (le commandeur de), envoyé de Sicile au congrès de Vienne, II, 374.  
 Ruga, avocat, I, 443.  
 Rulecourt (le baron de), I, 8.  
 Runbold (sir Georges), chargé d'affaires de la Grande-Bretagne près du Cercle de Basse-Saxe, II, 192.  
 Rumohr, vice-amiral danois, I, 532.  
 Ruppain (le comte de). *Voyez* Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse.  
 Rusca, Génois d'origine, général au service de France, I, 401, 403, 415, 420; II, 62, 85.  
 Russel, général prussien, II, 80, 437.  
 Rus-el (lord John), membre de la Chambre des communes, II, 274, 281, 283, 288, 289, 305.  
 Russel (l'amiral), II, 325.  
 Rutland (le duc de), garde du sceau privé (Angleterre), I, 101, 106.  
 Rüttimann, député du canton de Lucerne, I, 209; II, 514-517, 519, 521, 528.  
 Rutty (le lieutenant-général comte), pair de France, II, 137.  
 Ruy Ponce, marquis de Cadix, I, 313, 314.  
 Ruy Ponce de Léon (don), gouverneur de l'Andalousie, I, 313.  
 Ruy Tellez Giron, grand-maître de Calatrava, I, 313.  
 Ruyter, amiral hollandais, II, 342.  
 Ruzza, membre du gouvernement provisoire de Gênes, I, 422.  
 Ryder (M.), ministre de l'intérieur (Angleterre), II, 222, 231.  
 Ryhimer, colonel suisse, I, 207.
- S
- Sà (M. de), ministre portugais, I, 385.  
 Saartzfeld, général, II, 86.  
 Saavedra. *Voyez* Arias.  
 Saavedra, ministre des finances (Espagne), I, 369-372.  
 Sabatier, conseiller au Parlement (France), I, 14.  
 Sabbagh (Mich.), auteur, I, 267.  
 Sabès, chef de brigade, II, 15.  
 Sabran (M. de), ancien évêque de Laon, II, 363.  
 Saccho (le comte Pompéio), ministre du duc de Parme et Plaisance, I, 445.  
 Sacchi, membre d'une commission à Milan, I, 443.  
 Sack (M. de), commissaire prussien, II, 501, 502, 508.  
 Sacken, général russe, II, 79, 81, 84, 85, 87.  
 Sacy (le baron Silvestre de), savant distingué, I, 218, 267; II, 119.  
 Sagerri (le baron de), ministre plénipotentiaire du roi des Pays-Bas à la diète de Francfort, II, 442.  
 Sagramoso (le bailli de), ministre de Malte auprès du roi de Pologne, I, 507.  
 Salim-Ghéraï, kan de Crimée, I, 520, 521. On doit écrire Scha-lim-Ghéraï.  
 Sahuc, général français, II, 12.  
 Sahuguet, général français, I, 349, 420; II, 17.  
 Saïd, frère du roi de Fez, I, 308.  
 Saïd ben-Al-Hakem, souverain de Maïorque, I, 291.  
 Saïd ben-Gadi, chef de séditieux maures d'Espagne, I, 242.  
 Saïd ben-Houceïn, wali de Tortose, I, 233.  
 Saïl-Rai, gouverneur de Silves et de Mertoula, I, 283.  
 Saillant, chef de royalistes français, I, 34.  
 Saïnt-Aignan, ministre de France en Saxe, II, 81, 82.  
 Saïnt-Amour (le chevalier de), militaire savoisien au service du roi de Sardaigne, I, 398, 399.  
 Saïnt-André (le comte Thao de), général piémontais, I, 393, 395-398, 400, 403, 410, 415.  
 Saïnt-Aulaire (le comte de), membre de la Chambre des députés, II, 164.  
 Saïnt-Cricq (le comte de), membre de la Chambre des députés, II, 144.  
 Saïnt-Cyr (Couvion), général français, I, 60, 205, 209, 387, 426, 427; II, 4, 10, 38, 43, 44, 58, 71-74, 76, 79, 80, 116, 128, 134, 135, 142.  
 Saïnt-David (l'évêque de), II, 284.  
 Saïnt-Faust (M. J.), commandant-général de la marine hollandaise, II, 324.  
 Saïnt-Cenest (de), chargé des affaires de France à Cassel, II, 392.  
 Saïnt-Germain (le comte de), ministre de la guerre (France), I, 5, 180.  
 Saïnt-Germain (le bailli de), instituteur de Charles-Emanuel IV, roi de Sardaigne, I, 404, 407.  
 Saïnt-Germain (le comte de), ministre de la guerre (Danemarck), I, 530, 532.  
 Saïnt-Germain, capitaine de l'escadron surnommé *le Sacré* (France), II, 74.  
 Saïnt-Germain (Taffard de), chef de royalistes français, II, 84.  
 Saïnt-Helens, ambassadeur anglais à Madrid, I, 349.  
 Saïnt-Hilaire (le comte de La Haye), maréchal-de-camp espagnol, I, 355, 363.  
 Saïnt-Hilaire, général français, II, 499.  
 Saïnt-Jacques (le grand-maître de), I, 314.  
 Saïnt-Juan, général espagnol, II, 69.  
 Saïnt-Julien (le comte de), général autrichien, I, 428; II, 14.  
 Saïnt-Just, député à la Convention, I, 50.  
 Saïnt-Laurent, colonel, II, 105.  
 Saïnt-Léu (Hortense de), belle-fille de Buonaparte, II, 111.  
 Saïnt-Louis. *Voyez* Louis IX.  
 Saïnt-Marsan (le marquis de), ministre de la guerre (Sardaigne), I, 402, 404, 405, 406, 413.  
 Saïnt-Marsan, sénateur (France), II, 83.  
 Saïnt-Marsan (le comte de), ministre des affaires étrangères (Sardaigne), II, 381.  
 Saïnt-Marsan (M. de), ministre de France à Berlin, II, 502.  
 Saïnt-Martin (le chevalier Raymond de). *Voyez* Saïnt-Germain (le bailli de).  
 Saïnt-Méry (Moreau de), résident de France à Parme, II, 20.  
 Saïnt-Priest (le comte de), ministre de la maison du roi sous Louis XVI, I, 17, 20, 25.  
 Saïnt-Priest (le comte Emmanuel de), général français au service de Russie, II, 87.  
 Saïnt-Régent, chouan, II, 20.  
 Saïnt-Simon (le marquis de), général français, I, 9, 355-357.  
 Saïnt-Vincent (milord), premier lord de l'amirauté, I, 499, 503; II, 23, 175.  
 Saïnte-Barbe (Jos. Fernandez Navarrete de), directeur de l'école des sourds et muets à Madrid, I, 358.  
 Saïnte-Suzanne, général français, II, 10, 50.  
 Saïntes (l'évêque de), I, 37.  
 Saïadin, sultan d'Égypte, I, 265, 285; II, 371.  
 Salas (don Ramon de), professeur, I, 368.  
 Salavakka, chef de rebelles russes, I, 519.  
 Saldanha, cardinal, I, 378.  
 Saldern, ambassadeur de Russie en Danemarck, I, 531.  
 Salerne (l'archevêque de), I, 503.  
 Salgues, lieutenant-colonel du régiment de Condé, I, 44.  
 Saïcetti, membre du Conseil des Cinq-Cents de Paris, I, 398, 409, 415, 425, 446, 462, 504; II, 61.  
 Saïnhéni, membre d'une députation italienne envoyée à Paris, II, 41.  
 Saïis (le baron de), colonel des Grisons, I, 496.  
 Saïlberry (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 130.  
 Saïln-Hortsmar (le prince de), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 285.

- Salm-Kyrbourg (le prince de), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 47, 385.
- Salmour (le comte de), gouverneur de Turin, I, 391.
- Salm-Reifferscheid (le prince de), membre de l'Union de Francfort, II, 285.
- Salm-Reifferscheid-Krauthelm (le prince de), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385.
- Salm-Salm (le prince de), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 47, 340, 385.
- Salomon, roi d'Israël, I, 220.
- Saluces (le comte de), président de l'Académie royale d'agriculture de Turin, I, 390.
- Salva (don Fr.), docteur, I, 368.
- Salzbourg (l'archevêque de), I, 488.
- Samail, chef d'une faction égyptienne en Espagne, I, 227-229.
- Sambuca (le marquis de la), ministre du roi de Naples et de Sicile, I, 488, 494, 495.
- Samiel, général maure, I, 281.
- Sannariva, général napolitain. *Voyez* Sommariva.
- Samuel, membre du congrès de Boston. *Voyez* Adams.
- Samuel, prophète, II, 40.
- San-Carlos (le duc de), l'un des principaux conseillers de Ferdinand, roi d'Espagne, II, 82.
- Sanche II, roi de Castille, I, 259, 270.
- Sanche III, roi de Castille, I, 283.
- Sanche IV, roi de Castille, I, 298, 299.
- Sanche I, roi de Léon, I, 244.
- Sanche III, dit le Grand, roi de Navarre, I, 251, 270.
- Sanche VII, dit le Fort, roi de Navarre, I, 287, 288.
- Sanche I, roi de Portugal, I, 286.
- Sanche II, roi de Portugal, I, 291, 294.
- Sanche (don), fils d'Alfonse VI, roi de Castille, I, 276.
- Sanche, capitaine castillan, I, 284.
- Sanche, archevêque de Tolède, I, 297.
- Sanche-Ramirez, roi d'Aragon et de Navarre, I, 267, 273, 274.
- Sand, meurtrier de Kotzebue, II, 480, 481.
- Sand (madame), mère du précédent, II, 480.
- Sandford (M.), aide-chirurgien, II, 309.
- Sandwich (le comte de), secrétaire d'État (Angleterre), I, 75, 80.
- San-Filippo, général napolitain, I, 497.
- San-Juan (don J.-Jos.), général de brigade, I, 363.
- San-Loenzo (le duc de), ambassadeur d'Espagne à Paris, II, 167, 280.
- San-Nicandro (le prince de), chargé de l'éducation de Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile, I, 494.
- Santander (don Ramon de), libraire de Valladolid, I, 373.
- Santerre, brasseur de bière, I, 33, 39, 40.
- Santhonax, exilé, II, 1.
- Sapinaud (de), chef de royalistes français, II, 105, 107, 111.
- Sarabia (don Ant. Gonzalez de), général de brigade, I, 357.
- Sarrazin, général français, II, 34.
- Sarría (le marquis de), général espagnol, I, 320, 380.
- Sarut, général français, II, 77.
- Sartine (de), ministre de la marine (France), I, 4, 8, 19.
- Sangé, conspirateur, II, 165.
- Saül, roi d'Israël, II, 40.
- Saulnier, capitaine de vaisseau français, II, 19.
- Saumarez (sir James), amiral anglais, II, 21, 22, 179, 221, 233.
- Sauraw (le comte de), chargé de l'organisation des provinces illyriennes, II, 374.
- Sauret, général français, I, 359.
- Saurin (M.), défenseur de la cause protestante à Dublin, II, 276.
- Sausset, conspirateur, II, 154.
- Sautias, conspirateur, II, 165.
- Savary, membre du Conseil législatif (Suisse), I, 209; II, 514, 515.
- Savary, duc de Rovigo, maréchal de France, II, 50, 55, 66, 97.
- Savigny (de), conseiller privé de justice (Prusse), II, 506.
- Saville (sir Georges), membre du Parlement (Angleterre), I, 88, 90.
- Savoie (Charles-Emmanuel I, dit le Grand-Duc de), I, 201.
- Savoie-Rollin, membre de la Chambre des députés, II, 29, 142.
- Savoldi; membre du Corps législatif (république cisalpine), I, 439.
- Saxe (Maurice, comte de), maréchal de France, I, 141.
- Saxe-Cobourg (le duc de), général en chef du cinquième corps des confédérés allemands, II, 81, 437, 442.
- Saxe-Eisenach (Jean-Guillaume, duc de), I, 169.
- Saxe-Meiningen (Antoine-Ulric, duc de), I, 164, 179.
- Saxe-Teschén (le duc de), général en chef de l'armée autrichienne, I, 38, 160.
- Say (J.-B.), membre du Tribunal (France), II, 7.
- Sayn-Wittgenstein. *Voyez* Wittgenstein (le prince de).
- Sayn-Wittgenstein-Berlebourg (le prince de), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385, 449, 502.
- Sayn-Wittgenstein-Hohenstein (le prince de), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385.
- Scarlett (M. James), procureur-général (Angleterre), II, 311, 312.
- Scarnafis (le comte de), ambassadeur du roi de Sardaigne près le cabinet de Versailles, I, 389.
- Scay (le comte de), préfet du département du Doubs, II, 528.
- Schabour, Persan de nation, roi de Badajoz ou d'Al-Garb, I, 270.
- Schack-Rathlou, conseiller d'État (Danemarck), I, 533-535, 537, 538.
- Schaenbourg-Lippe (le comte Philippe-Ernest de), I, 169.
- Schamer, noble Khoufien, I, 227.
- Scharnhorst (de), ministre de la guerre (Prusse), II, 601.
- Schauenbourg, général au service de France, I, 64, 65.
- Schauman, conseiller privé (Prusse), II, 381.
- Schawembourg. *Voyez* Schauenbourg.
- Schéel (de), grand bailli de Scélande, I, 531.
- Scheffer (le comte de), lieutenant-général suédois, I, 544.
- Scheffer (M.), écrivain, II, 344.
- Schelling, savant, II, 421.
- Schembri (Benoît), docteur, I, 511.
- Scherbon (M.) d'Amsterdam, inventeur d'une enveloppe en joncs qui se soutient sur l'eau, II, 348.
- Schérer, général français, I, 56; 57, 66, 67, 353, 363, 364, 401, 409-411, 416, 426, 431, 441-443, 445, 466, 473.
- Schill; major prussien, II, 393, 500.
- Schüller, auteur, I, 178; II, 441, 443.
- Schimmelmänn, ministre des finances (Danemarck), I, 530, 531, 536, 538.
- Schimmelpenninck, député de la république batave à Amiens, II, 24, 181, 424.
- Schipani, général, I, 502.
- Schloezer, auteur, I, 155.
- Schmettau (le comte de), I, 191.
- Schmettau, général prussien, II, 48.
- Schmid, employé au bureau de comptabilité (Hollande), II, 324.
- Schmidt, membre du Conseil législatif (Suisse), I, 209; II, 514, 516.
- Schmidt (J. T. E.), commissaire-général de la guerre (Danemarck), I, 534.
- Schneider (le docteur), II, 407.
- Schœll (Frédéric), historien et conseiller privé (Prusse), I, 138; II, 381, 508, 525.
- Schœn (M. de), ministre du commerce (Prusse), II, 499.
- Schœnbourg (le comte de), I, 175.
- Schœnbourg (le prince de), domicilié dans la monarchie autrichienne, II, 385.
- Schoftland (May de), officier suisse, II, 519.
- Schonborn (le comte de), ministre d'Autriche dans le cercle de Basse-Saxe, II, 472.
- Schönfeld (le baron de), lieutenant-général, I, 147.
- Schrant (M. de), député par les alliés aux Suisses, II, 83, 524.
- Schroeder, général-major, II, 145.
- Schtéfer, commandant des troupes envoyées en Espagne par le grand-duc de Hesse-Darmstadt, II, 399.
- Schuckmann (M. de), conseiller d'État intime (Prusse), II, 502, 506, 508.
- Schulmacher (A.), conseiller d'État (Danemarck), I, 520.
- Schlenbourg (le comte de), ministre de Prusse, II, 176, 201.
- Schulluess, ministre protestant, II, 512.

- Schutz (Étienne), auteur, II, 443, 497.  
 Schuwalow (le comte de), II, 90.  
 Schwarts, membre de la commission centrale de Maïence, II, 480.  
 Schwartzberg (le général prince de), II, 70-72, 76, 79, 81, 82, 84-86, 88, 336, 370, 372-376, 379, 380, 385, 402, 426, 437, 524, 525.  
 Schwatzer, colonel suédois, I, 554.  
 Schwérin (le comte), II, 461.  
 Schyr ou Sayr ben-Abou-Bekr, général maure, I, 267, 268, 270, 272.  
 Sciarpa, chef de royalistes napolitains, I, 502.  
 Scindiah, chef des Marattes (Inde), I, 92, 93; II, 189, 194, 197, 258, 262.  
 Scio (don Philippe), évêque de Ségovie, I, 490.  
 Scipani, général républicain. *Voyez* Schlipani.  
 Sébastiani, général français, II, 59, 63, 64, 74, 88, 113, 114, 155, 168, 185, 186, 211, 376.  
 Sébastien (don), vice-roi du Brésil, I, 381.  
 Sedel (Salomon), capitaine de vaisseau hollandais, I, 133.  
 Sédillez, membre du Tribunal (France), II, 7.  
 Seegebarth (M. de), intendant-général des postes (Prusse), II, 499.  
 Seetzen (M.), célèbre voyageur, II, 445.  
 Séguier (le baron), premier président de la Cour royale de Paris, II, 144, 173.  
 Ségur (le marquis de), ministre sous Louis XVI, I, 8.  
 Ségur (le comte de), ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, I, 13, 521, 522. Le même que  
 Ségur (M. de), auteur de *l'Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II*, I, 156, 159, 161, 190, 194-196, 198; II, 112.  
 Seïd-Abdallah, fils de Mohammed X, roi de Grenade, I, 312.  
 Seïd Abou-Abdallah, wali de Séville, I, 290, 294.  
 Seïd Abou-Aly, gouverneur de Séville, I, 288.  
 Seïd Abou-Mohammed, gouverneur de l'Andalousie, I, 288.  
 Seïd Abou-Mohammed Abdallah, oncle du roi de Maroc, I, 288.  
 Seïd Al-Naser, fils du roi de Grenade, I, 313, 314, 317, 318.  
 Seïd Mohammed, frère du roi de Maroc, I, 290.  
 Seïd-Yahia, fils du roi de Grenade, I, 313, 314, 316-318.  
 Seïf-ed-daulah, émir de Cordoue, I, 280, 281.  
 Sélim, wali d'Almérie, I, 313, 315, 316.  
 Sélim, frère du khan de Crimée, I, 516, 521.  
 Selle (C.-C.), médecin, I, 193.  
 Sémonville, ambassadeur de France à Turin, I, 56, 392, 414; II, 321.  
 Sénégra (M. de), grand-maître de la liste civile (Hollande), II, 325.  
 Sennechault, conspirateur, II, 165.  
 Senter, capitaine de vaisseau, II, 319.  
 Sentmanat (don Jos.), brigadier espagnol, I, 363.  
 Seradj-ed-Daulah, fils aîné du roi de Séville, I, 266.  
 Seradj-ed-Daulah, chef indien, I, 82.  
 Seras, général français, I, 69; II, 80.  
 Serbelloni (le duc de), ambassadeur de la république cisalpine à Paris, I, 436, 444.  
 Sérent (la duchesse de), II, 18.  
 Seringer, colonel, II, 367.  
 Séristori, sénateur toscan, I, 470.  
 Serra (les deux frères), Génois illustres, I, 417, 420; II, 42.  
 Serra (le baron de), ministre de France à la Cour de Stuttgart, II, 408.  
 Seras, général français, II, 62.  
 Serre (M. de), membre de la Chambre des députés, II, 121, 125, 127, 135, 137-140, 142, 157, 165, 474.  
 Serrurier, général français, I, 57, 59, 61, 66, 67, 396, 399-401, 403, 433, 435, 453, 455; II, 42.  
 Serstenberg (M. de), auteur, II, 443.  
 Servan, ministre de la guerre (France), I, 33, 36, 41, 349, 350, 363.  
 Séverin (M.), conseiller d'État (Deux-Siciles), II, 381.  
 Sévéroli, général, II, 86.  
 Seytes-Caumont (le chevalier de), envoyé de France à Malte, I, 509.  
 Shakespeare, auteur, II, 441.  
 Sheaffe, général anglais, II, 238, 243.  
 Shelburne (le comte de), premier lord de la trésorerie, I, 78, 79, 95-98.  
 Sheridan (M.), membre de la chambre des communes, I, 111, 113; II, 224, 225, 232.  
 Sherlock, commandant de Méhilla, I, 324.  
 Siabra, ministre de l'intérieur (Portugal), I, 385.  
 Siam (le roi de), II, 309.  
 Sibille-Ursule, fille d'Auguste, duc de Brunswick-Wolfenbattel, II, 488.  
 Sicard (l'abbé), déporté, II, 6.  
 Sidi Mohammed, empereur de Maroc, I, 323, 324, 330, 337, 342.  
 Sidmouth (le vicomte de). *Voyez* Addington.  
 Sidney Smith, amiral anglais, I, 69, 106, 112, 126, 129, 353; II, 178, 191, 201, 210, 323.  
 Siegroth, général suédois, I, 552, 555, 556.  
 Siérakowski, général polonais, I, 525.  
 Siéyes (l'abbé), consul de la république française, I, 16, 19, 23, 53, 56, 67, 69, 70; II, 1, 5, 398.  
 Sigismond, empereur d'Occident, I, 175, 190; II, 454, 463.  
 Silley (le marquis de), membre de l'Assemblée nationale, I, 20.  
 Silveira, général espagnol, II, 59.  
 Simard, membre de la Convention, I, 394.  
 Simbeschen, général autrichien, II, 15, 16.  
 Simcoe, colonel, I, 94.  
 Siméon (le comte), ministre de l'intérieur (France), II, 6, 53, 144, 160.  
 Simon, cordonnier, instituteur de Louis XVII, I, 44, 45, 53.  
 Simon (Marc), patriarche d'Arménie, I, 481.  
 Simon Lorrière, colonel français, II, 141.  
 Simon, receveur des donnes à Brie (France), II, 340.  
 Simond (M.), auteur, II, 521.  
 Simonneau, maire d'Étampes (France), I, 32.  
 Sinclair, général suédois, I, 559.  
 Simiavin, amiral russe, II, 211, 216.  
 Sinlay, général autrichien, II, 425.  
 Sirejean, maréchal-des-logis français, II, 157.  
 Sireys de Marinhac, membre de la Chambre des députés, II, 152, 170, 178.  
 Sis (M.), conseiller d'État (Hollande). *Voyez* Oterleek (M. Sis d').  
 Skerret, colonel anglais, II, 237, 238.  
 Skillater (Jean Forbes de), lieutenant-général, I, 387.  
 Smith, colonel anglais, I, 79.  
 Smith (M. J.), membre du Parlement (Angleterre), II, 294.  
 Sinolande (le duc de). *Voyez* Gustave III, roi de Suède.  
 Snitger (Jérôme), négociant de llamboug, II, 469, 470.  
 Sobeïha (la sultane), I, 248, 249.  
 Sobieski (Marie-Clémentine), mariée à Jacques-Édouard François, chevalier de Saint-Georges, I, 77.  
 Sock (M. de), premier président pour la Marche et la Poméranie, II, 499.  
 Sol, pétitionnaire, II, 160.  
 Solano, amiral espagnol, I, 8.  
 Solano (don François), général de brigade, I, 353, 355.  
 Solano (don Jos.), lieutenant-général, I, 329-331, 334, 335, 343, 356, 366, 367, 371.  
 Solano (don Stanislas), maréchal-de-camp, I, 372.  
 Solar (le chevalier de), gouverneur d'Alexandrie, I, 392.  
 Soléïman, frère du khalife Walid, I, 221, 222.  
 Soléïman, fils d'Abdel-Rahman I, roi de Cordoue, I, 231-234.  
 Soléïman, fils de Kaleb ben-Hafoun, chef de révolte, I, 244.  
 Soléïman, frère du roi de Grenade, I, 305.  
 Soléïman Al-Mostain-Billah, roi de Saragoce, I, 273.  
 Soléïman ben-Al-Hakem, général maure, I, 252-254.  
 Soléïman ben-Anis ben-Al-baga, cadhi de Mérida, I, 242, 243.  
 Soléïman ben-Reby, gouverneur d'Almérie, I, 300.  
 Soléïman ben-Schahab, général maure, I, 229.  
 Soleyman, jeune Turc, assassin du général Kléber, II, 13.  
 Solognac, lieutenant-général français, II, 112.  
 Solms-Braunfels (le prince de), membre de l'association de l'Union de Francfort, II, 385, 476.  
 Solms-Taubach (le comte de), membre de l'association de l'Union de Francfort, II, 476.

- Solms-Lich (le prince de), membre de l'association de l'Union de Francfort, II, 385, 476.
- Solms-Roedlheim (le comte de), membre de l'association de l'Union de Francfort, II, 476.
- Soltik, évêque de Cracovie, I, 514.
- Soltikow, général russe, I, 157, 519, 522.
- Soltz (le comte de), ministre d'État intime (Prusse), II, 502.
- Sombreuil, chef d'émigrés français, I, 55.
- Somers (le comte), pair d'Angleterre, II, 286.
- Sommariva, secrétaire du Directoire cisalpin, I, 436, 443.
- Sommariva (le marquis de), régent du duché de Toscane, I, 475, 476.
- Sommariva, général napolitain, II, 18.
- Sommerset (lord Fitzroy), envoyé d'Angleterre à Madrid, II, 282.
- Sonacini, membre du Directoire cisalpin, I, 440.
- Songis (le général), inspecteur-général de l'artillerie (France), II, 38.
- Sonora (don Joseph Galvez, marquis de), président du Conseil des Indes. *Voyez* Galvez.
- Sophie, fille de Georges III, roi d'Angleterre, I, 87; II, 263.
- Sophie, fille de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 184.
- Sophie (la princesse), duchesse douairière d'Hanovre, II, 295.
- Sophie de Bavière, mariée à l'archiduc François-Charles, II, 384, 385.
- Sophie-Albertine, née comtesse de Beichlingen, mariée à Louis-Eugène, duc de Wurtemberg, I, 172.
- Sophie-Albertine, princesse de Suède, abbesse de Quedlinbourg, II, 489.
- Sophie-Amélie, fille de Christian, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 488.
- Sophie-Antoinette de Brunswick-Wolfenbuttel, mariée à Ernest-Frédéric, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, I, 179; II, 449.
- Sophie-Auguste de Hesse-Philippsthal, mariée à Pierre de Holstein-Sonderbourg, I, 185.
- Sophie-Auguste, fille de Christian, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 488.
- Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, fille de Frédéric-Charles-Emile de Holstein-Sunderbourg-Augustembourg, II, 488.
- Sophie-Caroline-Pauline, fille du feu prince de Bentheim-Bentheim, II, 397.
- Sophie-Charlotte, reine de la Grande-Bretagne, I, 173, 174, 187.
- Sophie-Charlotte de Holstein-Beck, épouse de Georges-Louis de Holstein-Eutin, II, 489, 490.
- Sophie-Dorothee, fille du duc de Holstein-Glücksbourg, II, 489.
- Sophie-Dorothee-Auguste de Wurtemberg. *Voyez* Marie-Féodorowna.
- Sophie-Dorothee-Catherine de la Tour et Taxis, II, 415.
- Sophie-Edwige, fille de Christian, duc de Saxe-Mersbourg, II, 449.
- Sophie-Edwige, fille de Philippe, héritier de Norvège, duc de Holstein-Glücksbourg, II, 488.
- Sophie-Éléonore, fille du baron de Scheel, II, 488.
- Sophie-Frédérique de Mecklenbourg-Schwéin, mariée au prince Frédéric de Danemarck, I, 536.
- Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, épouse d'Emmanuel, comte de Mersdorf et de Pouilly, II, 450.
- Sophie-Frédérique-Mathilde, fille de Guillaume, roi de Wurtemberg, II, 415.
- Sophie-Hedwige, fille de François, duc de Saxe-Lawembourg, II, 488.
- Sophie-Louise de Wédel, épouse d'Albert, comte d'Anhalt-Dessau, II, 484.
- Sophie-Madelène de Danemarck, reine de Suède, I, 530, 560; II, 489.
- Sophie-Philippine-Élisabeth-Justine, dite Madame Sophie, fille de Louis XV, roi de France, I, 4.
- Sophie-Wilhelmine de Suède, mariée à Charles-Léopold-Frédéric, prince grand-ducale de Bade, I, 167; II, 489.
- Sophie-Wilhelmine, fille de Jean, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, II, 449.
- Sophocle, célèbre poète grec, II, 441.
- Sopransi, ambassadeur de la république cisalpine en Helvétie, I, 439, 440, 442.
- Sorba (Dominique), pléni-potentiaire génois à Versailles, I, 414.
- Sorbier, général français, II, 114.
- Sotin, ministre français à Gènes, I, 424.
- Sotomayer (don Jos. de), gouverneur de Guéta, I, 343.
- Sottan, auteur, II, 435.
- Souar ben-Hamdom Al-Caisi, capitaine fameux dans la province de Grenade, I, 242.
- Soubrany, chef de sédition (France), I, 53.
- Soufflot, architecte, I, 26.
- Souham, général français, II, 66, 77.
- Soujah-Oul-Doula, visir du Grand-Mogol, I, 75-77.
- Soulavie, agent français à Genève, I, 214.
- Soulheirac, général français, I, 351.
- Soult, duc de Dalmatie, maréchal de France, I, 427; II, 9, 21, 33, 38, 43, 44, 48, 51, 58-63, 68, 71, 72, 77-79, 82, 86, 91, 96, 100, 118, 218, 220, 232, 237, 241, 499.
- Soupil (M.), ancien officier français, II, 349.
- Sourdis (le marquis de), beau-frère du comte d'Avary, II, 18.
- Sousa (José Carlos-Pinto de), auteur, I, 376.
- Sousa (Luiz Pinto de), ministre de Portugal à Venise, I, 385-387; II, 23.
- Sousa (D. Miguel Alfonso de), chef d'escadre, I, 332.
- Sousa-Coutinho (don François de), ambassadeur de Portugal à Madrid, I, 327.
- Souwarow, général russe, I, 3, 67-69, 157, 162, 198, 209, 410, 411, 426, 441, 442, 443, 474, 521-525, 528; II, 8, 50, 449.
- Spada, ancien fermier-général, Vénitien, I, 462.
- Spangen (le comte de), brigadier dans la Silésie-Moravie, II, 367.
- Spanocchi (le chevalier), gouverneur de Corse, I, 471.
- Spéciale, agent de la Cour de Naples dans l'île de Procida, I, 503.
- Speigel (le comte de), fonctionnaire (Prusse), II, 506.
- Spencer (le comte), premier lord de l'amirauté, I, 115; II, 175, 192, 194, 198, 216, 231.
- Spencer, général portugais, II, 57.
- Spétiano (César), évêque de Crémone, I, 482.
- Spiegel (M. de), diplomate autrichien, II, 381.
- Spina (l'archevêque), pléni-potentiaire de Pie VII à Paris, I, 492; II, 22.
- Spinola (le marquis de), général des troupes d'Espagne dans les Pays-Bas, I, 144.
- Spinola, gouverneur de Vintimille, I, 398.
- Spinola (le noble Vincent), agent extraordinaire du Sénat de Gènes à Paris, I, 417, 420, 422.
- Spinosa, auteur, II, 431.
- Spiridow, amiral russe, I, 515, 516.
- Sponde, auteur, I, 306.
- Sporck, général autrichien, I, 61; II, 12.
- Sporon, précepteur du prince royal de Danemarck, I, 538.
- Sprecker, sénateur (Suisse), II, 519.
- Sprengporten, colonel suédois, I, 545, 546, 551.
- Squilaci (le marquis de), secrétaire d'État au département des finances (Espagne), I, 319, 321, 337.
- Stadion (le comte de), représentant d'Autriche au congrès de Châtillon-sur-Seine, II, 85, 366.
- Stael (madame de), auteur, I, 206.
- Staffaner (M. le baron Carnéa), conseiller intime (Autriche), II, 363.
- Stagnann (de), conseiller privé (Prusse), II, 501, 506.
- Stahrenberg (le général comte de), II, 375.
- Stahrenberg (le prince de), ambassadeur d'Autriche à Londres, II, 210.
- Stainville, maréchal de France, I, 14, 180.
- Stakelberg (le comte de), ministre pléni-potentiaire de Russie à la Cour d'Autriche, II, 372.
- Stamford-Raffles (sir), fondateur d'un établissement dans l'île de Sincapour, II, 262.
- Stampe, procureur-général (Danemarck), I, 534.
- Stampé, conseiller d'État (Danemarck), I, 538.
- Stangel, général, I, 150.
- Stanhope (lord), pair d'Angleterre, II, 229, 230, 279.
- Stanislas-Auguste, roi de Pologne, I, 199, 197.
- Stanley (M.), envoyé d'Angleterre à Paris, I, 71.
- Stapier (M.), ambassadeur de la république helvétique à Paris, II, 515, 518, 521.
- Staremburg (le prince de), domicilié dans la monarchie autrichienne, II, 385. *Voyez* Stahrenberg.

- Starray (le comte de), général autrichien, II, 2, 3.  
 Startz, rédacteur des actes du gouvernement (Danemarck), I, 532, 533.  
 Staumberg (le prince Adam de), ministre d'État (Autriche), II, 367.  
 Steck, sénateur (Suisse), II, 519.  
 Stéding, colonel suédois, I, 555, 556.  
 Steigner (M. de), conseiller d'État du canton de Berne, I, 203, 205, 209, 212, 400.  
 Stein, pensionnaire de Hollande, I, 131.  
 Stein (M. de), général autrichien, I, 181, 432; II, 499, 505.  
 Stéman, ministre des finances (Danemarck), I, 538.  
 Sternberg-Manderscheid (le comte de), II, 364.  
 Stettler, colonel, I, 207.  
 Stévenotte (M.), rédacteur du *Vrai Libéral*, II, 432, 433.  
 Stévens, amiral anglais, I, 71.  
 Stewart, colonel anglais, I, 94; II, 211.  
 Stewart (Jord), ambassadeur d'Angleterre auprès de Louis XVIII, II, 114, 381, 382.  
 Stewart, capitaine de vaisseau anglais, II, 237.  
 Stieler, colonel, II, 106.  
 Stiller (le baron de), général d'artillerie, II, 273.  
 Stirling (sir Charles), amiral anglais, II, 212.  
 Stockmana (Félix), député d'Owalden, I, 437, 438.  
 Stoffeln, général russe, I, 515.  
 Stofflet, chef d'émigrés français, I, 56.  
 Stolberg-Gederin (la princesse de), mariée à Charles-Edouard-Louis-Philippe-Casimir-Stuart, petit-fils du roi Jacques II, I, 469.  
 Stolberg-Wernigerode (le comte de), membre du gouvernement prussien, II, 503.  
 Stoppani, cardinal, I, 482.  
 Storg, commandant la flotte batave, II, 320.  
 Stormont (lord), secrétaire d'État des provinces du Nord, I, 71, 89, 98.  
 Story, amiral hollandais, II, 317, 323.  
 Strachan, amiral anglais, II, 196, 222, 224.  
 Strafford (Thomas Wentworth, comte de), membre de la Chambre des communes, I, 31.  
 Strangford (lord), ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, II, 165, 210, 276.  
 Strasoldo, général, I, 395, 471.  
 Strogonow, général russe, II, 85.  
 Strucensée (J.-F.), premier médecin du roi de Danemarck, I, 531-537, 548.  
 Stuart, général anglais commandant dans l'Inde, I, 97, 100.  
 Stuart (sir Charles), diplomate, II, 282, 307.  
 Stuart (Charles-Edouard-Louis-Philippe-Casimir), fils aîné du prétendant, I, 77, 469.  
 Stuart (Jacques-Edouard-François), père du précédent, I, 469.  
 Stuart (sir John), commandant de l'armée anglo-sicilienne, II, 47, 63, 200, 201.  
 Sturges-Bonne (M.), intendant du New-Forrest (Angleterre), II, 313, 314.  
 Sturmer (M.), intéromence autrichien à Constantinople, II, 370, 376.  
 Sturmer (le baron Charles de), consul-général autrichien à Philadelphie, II, 379.  
 Styrum (Georges-Albert, comte de), I, 169.  
 Suar (don), transfuge espagnol, I, 292.  
 Suard, député français, II, 6, 8.  
 Suchet, duc d'Albufera, maréchal de France, I, 412, 427, 428; II, 9, 11, 12, 17, 50, 62, 66, 69, 71, 77, 78, 81, 82, 86, 91, 114, 116, 117, 137, 242.  
 Sudermanie (le duc de). *Voyez* Charles XIII, roi de Suède.  
 Suède (le prince royal de). *Voyez* Bernadotte.  
 Suénon II, roi de Danemarck, II, 459.  
 Suffolk (le comte de), garde du sceau privé (Angleterre), I, 80.  
 Suffren (le bailli de), marin habile et expérimenté, I, 10, 92, 100, 330.  
 Sulkowski, aide-de-camp de Buonaparte, I, 65.  
 Sullivan, général américain, I, 7.  
 Sully (Maximilien de Béthune, baron de Rosni, duc de), maréchal de France et principal ministre sous Henri IV, I, 494.  
 Surret (M.), fondateur d'un établissement de bienfaisance (Pays-Bas), II, 344.  
 Sussex (le duc de). *Voyez* Auguste-Frédéric.  
 Sussy (M. Colin de), ministre des manufactures et du commerce (France), II, 69.  
 Sutherland, lieutenant-colonel, II, 291.  
 Sutterheim (de), major-général prussien, II, 500.  
 Sutton (M.), membre de la Chambre des communes, II, 182, 254.  
 Swinburne, auteur, I, 317.  
 Sydney (lord), secrétaire d'État (Angleterre), I, 106.  
 Suzannet, chef de royalistes français, II, 105, 107, 111.
- T**
- Tavoreau (M.), contrôleur-général (France), I, 6.  
 Taeslong (le vice amiral Bloys de), II, 311.  
 Talano (Ortolis de), émissaire de Buonaparte en Corse, II, 106.  
 Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, I, 63, 405, 408; II, 2, 6, 24, 30, 41, 43, 45-48, 51, 83, 89, 91, 92, 94, 99, 116, 152, 202, 203, 374, 516, 519.  
 Talleyrand-Périgord (S. Em. le cardinal de), II, 152.  
 Tallien, conventionnel, I, 37, 38, 50, 51, 362.  
 Talot, conventionnel, II, 15.  
 Tanucci, ministre principal du roi de Naples, I, 488, 491, 495.  
 Tarade (M. de), commandant la frégate française *l'Oiseau*, I, 7.  
 Tarakanoff (Petrowna), fille naturelle d'Élisabeth de Russie, I, 468.  
 Taranco (don Fr.), général de brigade, I, 359.  
 Tarayre (le général), membre de la Chambre des députés, II, 21, 152, 178, 326, 329.  
 Tarbé, ministre des finances (France), I, 27, 30.  
 Tarente (le duc de). *Voyez* Macdonal.  
 Target, députés aux États-Généraux, I, 3, 16, 39.  
 Tarik, général maure, I, 219-221, 223, 238.  
 Tartelet, colonel anglais, I, 92-94.  
 Taschyn, roi de Maroc, I, 278, 279, 280.  
 Tatischeff (M. de), ambassadeur de Russie à Vienne, II, 165, 383.  
 Taube, général suédois, I, 559.  
 Tauezien (le général comte de), II, 503-505.  
 Tavera, émissaire de Buonaparte en Corse, II, 106.  
 Tavora (François d'Assise, marquis de), I, 378, 383.  
 Tavora (la marquise de), épouse du précédent, I, 378, 383.  
 Taxis (le prince de la Tour et), domicilié hors de la monarchie autrichienne, II, 385. *Voyez* Tour.  
 Taxis (le comte de), commissaire aulique (Bavière), II, 419.  
 Taylor, colonel anglais, II, 234.  
 Tchernichef, général russe, I, 518.  
 Tchitchagow, amiral russe, I, 523; II, 74.  
 Téano, chef de royalistes napolitains, I, 502.  
 Tékéli (le comte Louis de), président des États de Transylvanie, II, 371.  
 Tell (Guillaume), l'un des principaux auteurs de la révolution des Suisses, I, 64, 65, 438.  
 Tellez-Giron (don), général, I, 311.  
 Tellier, conspirateur, II, 157.  
 Temam ben-Ahmed ben-Al-Cama Al-Thakefi, wali de Tolede, I, 230, 231.  
 Temim, fils d'Abou-Yacoub Yousouf Naser-Eddyn, roi de Maroc, I, 275-278.  
 Temim, frère du roi de Maroc, gouverneur de Valence, I, 274.  
 Temim Al-Mostanser, gouverneur de Malaga, I, 264.  
 Temple (le comte), vice-roi d'Irlande, I, 72, 96, 99.  
 Tendilla (le comte de), gouverneur de Grenade, I, 318.  
 Ternaux, membre de la Chambre des députés, II, 132, 161, 170.  
 Terney, chef d'escadre, I, 94.  
 Terradellas (don Fr.), colonel, I, 363.

- Terray (l'abbé), contrôleur-général des finances (France), I, 2-4, 6.
- Teste, commissaire-général français, II, 105.
- Teste, lieutenant de police à Lyon, II, 117.
- Testi, ministre des affaires étrangères (duché de Milan), I, 436, 438, 439.
- Tettenborn, général, II, 76.
- Teutet, étudiant, II, 148.
- Texeira, juif portugais, II, 467.
- Thaalba ben-Saléma, capitaine arabe, I, 226, 227.
- Thémistocle, célèbre général athénien, II, 117.
- Théobald Dillon, officier français, I, 32.
- Théodomir, prince d'une partie de la Nouvelle-Castille, et des royaumes de Valence et de Mercie, I, 219, 220, 222, 226.
- Théodorice, roi wisigoth, I, 220.
- Théophile, empereur d'Orient, I, 237.
- Thérèse de Saxe-Hildburghausen, épouse du prince de Wurtemberg. *Voyez* Catherine-Charlotte-Corgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse.
- Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie de Saxe-Hildburghausen, mariée à Louis-Charles-Auguste, prince de Bavière, I, 179; II, 423, 448.
- Thérèse-Mathilde-Amélie, épouse de Charles-Alexandre, prince de la Tour et Taxis, I, 188; II, 493.
- Thérèse-Wilhelmine-Isabelle-Charlotte, fille du duc de Nassau-Weilbourg, II, 495.
- Thérogne de Méricourt, aventurière, I, 35.
- Thiévard, ministre de la marine (France), I, 27.
- Thiard (M. de), commandant en Bretagne, I, 14.
- Thiibaud, membre du Tribunal (France), II, 7.
- Thilhandeau, pair de France, II, 111, 114, 118.
- Thiebault, auteur, I, 193.
- Thielmann (le baron), général prussien, II, 110, 393, 435-437.
- Thillet (André), soldat français, II, 68.
- Thistlewood, chef des radicaux (Angleterre), II, 261, 263, 264.
- Thomas Shortt, médecin anglais, II, 153.
- Thomé (Thomas), militaire français, II, 5.
- Thomière, général français, II, 71.
- Thomson, aldermann, II, 293.
- Thorman, envoyé de Berne à Lausanne, II, 519.
- Thornton (sir Édouard), ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Suède, II, 237, 242.
- Thorwaldsen, célèbre sculpteur, II, 528.
- Thott (le comte O.), conseiller d'État (Danemarck), I, 530, 531, 533-535, 538.
- Thouaba ben-Salema Al-Hazami, chef de rebelles, ensuite le vingtième émir d'Espagne, I, 227, 228, 290.
- Thouret, député à l'Assemblée constituante, I, 29, 47, 49.
- Thugut (le baron de), ministre autrichien, I, 442, 457; II, 14, 371, 379.
- Thumen, général prussien, II, 79.
- Thureau, général français. *Voyez* Turreau.
- Thuriot, conventionnel, II, 38.
- Thurlow (lord), chancelier (Angleterre), I, 88, 95, 99, 109, 114.
- Thury (le vicomte Héricart-Ferrand de), maître des requêtes (France), II, 122.
- Tibériade (Ilugues de), chevalier, I, 265.
- Tidd, membre d'une conspiration, II, 263, 264.
- Tierney, membre de la Chambre des communes, II, 254, 256, 257, 259, 260, 263, 267, 289, 294, 312.
- Tillot. *Voyez* Félinot (le marquis de).
- Tilly (de), capitaine de la frégate française *la Concorde*, I, 7.
- Tilly, ministre de la république française à Cènes, I, 398, 415, 416.
- Tilly (le comte de), général des troupes impériales et barbaresques sous l'empereur Ferdinand II, II, 110, 466.
- Tindal (sir H.), solliciteur général (Angleterre), II, 311.
- Tintoret, peintre célèbre, II, 363.
- Tippoo-Sahib, sultan de Messoour, I, 10, 14, 93, 97, 99, 100, 106, 107, 110, 125, 126.
- Tollius (H.), auteur, I, 194.
- Tolstoï (le comte), général russe, I, 519; II, 79, 80, 491.
- Tone, réfugié irlandais, I, 117.
- Tonso (le chevalier), chef de la secrétairerie d'État aux affaires étrangères (Sardaigne), I, 403.
- Topino-Lebrun, jacobin, II, 15.
- Tornasow, général russe, I, 525; II, 72, 77, 372.
- Torié (le duc de la), I, 500.
- Torres (don André de), colonel, I, 360, 372.
- Torstenson, général suédois, I, 560.
- Tortosa (don Bernard de), capitaine-général de la Vieille-Castille, I, 364.
- Tott (le baron de), officier français, I, 1, 516.
- Tottlèben, général, I, 515.
- Touche-Tréville (la), amiral français, I, 496; II, 22, 23, 25, 26, 38, 180.
- Toulan, préposé à la garde de Louis XVII, I, 43.
- Toulon (l'évêque de), I, 46.
- Tour (le baron de la), général, I, 402, 403.
- Tour du Pin (M. de la), ministre de la guerre (France), I, 25.
- Tour et Taxis (le prince de la), propriétaire des postes du royaume (Wurtemberg), II, 385, 419, 420, 427, 451. *Voyez* Taxis.
- Tourneur, agent français en Suisse. *Voyez* Letourneur.
- Tours (l'archevêque de), II, 108.
- Tourzel (madame de), gouvernante des enfants de France, I, 27.
- Toussaint-Louverture, général en chef des nègres, II, 5, 6, 24-27, 29, 31, 34.
- Toussaint, lieutenant du roi à Béfort, II, 157, 165.
- Townshend (Charles), chancelier de l'échiquier, I, 78, 79.
- Townshend (M. T.), secrétaire d'État (Angleterre), I, 96.
- Tracy (d'Estutt de), membre du Sénat (France), II, 5.
- Trauer, baron de Javer, capitaine des gardes du corps (Hollande), II, 329.
- Trautmaudoiff (le comte de), ministre d'État et des conférences à Vienne, I, 145, 146; II, 364.
- Travancore (le rajah de), II, 233.
- Travendahl (le prince de). *Voyez* Christian VII, roi de Danemarck.
- Travot, général français, I, 156; II, 107, 108, 156.
- Treillard, agent de la république française à Lille, I, 63, 67; II, 71.
- Trémoille (le duc de la), chef de royalistes français, II, 84.
- Trent, colonel anglais, II, 226.
- Trèves (l'archevêque de), I, 468.
- Trestong (Otton Bloys de), contre-amiral, II, 326.
- Trévise (le duc de). *Voyez* Mortier.
- Triest (le baron), maréchal-de-camp, I, 357, 359.
- Tripiier (M.), membre de la Chambre des députés, II, 164, 169.
- Tripoli (le bey de), II, 253.
- Trivulce, général français, I, 475.
- Trogoff (de), conspirateur, II, 154.
- Tronchet, jurisconsulte français, I, 28, 29; II, 32.
- Tronjoli, chef d'escadre, I, 10.
- Trotter, payeur de la marine anglaise, II, 195, 200.
- Troude (le), capitaine de vaisseau français, II, 22, 60.
- Trouvé, ambassadeur de France à Milan, I, 439, 440; II, 7.
- Truguet, amiral, pair de France, I, 369-371, 393, 394, 399; II, 137.
- Truillas (la comtesse de), chevalière de l'ordre de Marie-Louise, I, 354.
- Tuam (l'archevêque de), II, 269.
- Tuffiakine (le prince), grand-maître de la Cour de l'empereur de Russie, II, 356.
- Tunis (le bey de), II, 253.
- Tupac-Aymarou, cacique du Péron, I, 33, 334.
- Turckheim (M. de), maire de Strasbourg, II, 415.
- Turgot (M.), ministre des finances (France), I, 4, 5, 9.
- Turpin ou Tulpin, moine de Saint-Denis, archevêque de Reims, I, 360.
- Turreau, général français, I, 352, 412, 413; II, 10, 24.
- Tyrawley (lord), ambassadeur anglais à Lisbonne, I, 73, 377.
- Tyre Coote (sir), général anglais, I, 71.

## U

- Ubaldo (Frédéric), fils de François-Marie II de la Rovère, I, 477.
- Ukassowich, général au service de l'Autriche, I, 402, 410.
- Uldahl, avocat danois, I, 534.
- Ulloa (don Ant.), lieutenant-général espagnol, I, 364.
- Ulloa (le chevalier don Lopez d'), ministre plénipotentiaire d'Espagne près la Cour de Sardaigne, I, 463.
- Ulloa (don Jos. Varéla y), chef d'escadre, I, 322.
- Ulloa (don Pedro Varéla de), grand-bailli honoraire de Malte, ministre de la marine (Espagne), I, 346, 347.
- Ulrich, savant, II, 523.
- Ulrique-Éléonore de Hesse-Philippsthal, mariée à Guillaume, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 169; II, 396.
- Ulrique-Frédérique-Guillielmine de Hesse-Cassel, mariée à Frédéric-Auguste, duc de Holstein-Eutin, I, 186; II, 489.
- Ultman (M.), conseiller d'État (Hollande), II, 327.
- Ulyses Albergoti (don), général de brigade, I, 363.
- Umwan, archevêque de Hambourg, II, 459.
- Ungern, général russe, I, 518.
- Union (le comte de la), maréchal-de-camp, I, 344, 350-355, 358-360.
- Unno, archevêque de Hambourg, II, 469.
- Upsal (l'archevêque d'), I, 559.
- Urbain VIII, pape, I, 477, 481.
- Urbina (don Louis de), lieutenant-général, I, 343, 345, 346, 366, 368.
- Urbna (le comte), chargé de transférer le fils de Buonaparte au palais impérial à Vienne, II, 103.
- Urquijo (don Mariano-Louis), ministre des affaires étrangères (Espagne), I, 371-375.
- Urrita (don Jos. de), général espagnol, I, 350, 353, 355, 357, 359-364, 367, 375.
- Ustariz (le marquis d'), intendant de l'Andalousie, I, 362.

## V

- Vadier, membre du comité de sûreté générale, I, 50, 51, 53.
- Vadillo (le marquis de), colonel espagnol, I, 355.
- Vaisette (D.), auteur, I, 219.
- Valazé, député girondin, I, 46.
- Valcarsel, lieutenant-général, I, 332.
- Valdés, ministre de la marine (Espagne), I, 337, 339, 342, 348, 351, 366, 367, 509.
- Valence, général français, I, 37, 41, 150; II, 50, 113.
- Valette-Parisot (Jean de la), grand-maître de Malte, I, 510, 527; II, 97.
- Vallabriga Bosas (dona Maria-Thérèse de), mariée à l'infant Louis d'Espagne, I, 325, 337.
- Vallé (Armand), capitaine français, II, 157, 158.
- Vallejo (don Fr.), général de brigade, I, 358.
- Vallejo (don Phil.-Aut.-Fernandez), évêque de Salamance, I, 362.
- Vallésatoro (le marquis de), commandant de Bellegarde, I, 359.
- Valletaud, général hollandais, II, 63.
- Valli (Mattéo), écrivain, I, 477.
- Valmoden, commandant de l'armée hanovrienne. *Voyez* Walmoden.
- Valmy (le marquis de). *Voyez* Kellermann.
- Van-Capellen, commandant d'une escadre néerlandaise, II, 253.
- Vanchope, major-général anglais, II, 211.
- Vandamme, général français, II, 10, 15, 17, 51, 77, 79, 109, 111, 115, 118.
- Vandenpatte (P.-J.), curé de la commune de Hœleden, II, 357.
- Van-der-Goes (M.), président de la seconde chambre des États-Généraux des Pays-Bas, II, 359.
- Van-der-Jacher, agioteur, II, 318.
- Vander-Mersch, colonel, I, 145-148.
- Vander-Noot, avocat belge, I, 143, 145-148.
- Van-der-Pirgel, ci-devant grand pensionnaire de Hollande, II, 315.
- Vanderstraeten (M.), auteur, II, 347.
- Van-Dockum, capitaine de frégate, I, 542.
- Vandyck, peintre célèbre, II, 342, 345.
- Van-Eupen, chef de faction (Pays-Bas), I, 147.
- Vanhontes (Akersloot), lieutenant-colonel, II, 329.
- Vanhooff (M.), directeur de la justice (Hollande), II, 326.
- Van-Layen, membre du Directoire hollandais, II, 318.
- Vanni, membre d'une junte à Naples, I, 503.
- Vanpasschen, consul des villes hanséatiques dans les Pays-Bas, II, 458.
- Vansanten (M. Jean), prélat, II, 353.
- Vansittat, pair d'Angleterre, II, 177, 230, 236, 240, 279.
- Varlet, conspirateur, II, 154.
- Vassé (le marquis de), faisant partie de la suite de Louis XVIII, II, 39.
- Vatimesnil (M. de), avocat-général (France), II, 154.
- Vauban (le comte de), chef de royalistes français, I, 55.
- Vaublanc, député constitutionnel à l'Assemblée législative, I, 30, 32, 35. Le même que
- Vaublanc (le comte de), ministre de l'intérieur (France), II, 6, 119, 123, 155, 156, 162. *Voyez* Viennot.
- Vaubois, général français, I, 58, 64, 434, 454, 471, 511, 512; II, 14.
- Vaudreuil (le marquis de), chef d'escadre, I, 8, 9, 21, 334.
- Vaughan, chef d'escadre, I, 87, 94.
- Vauguyon (le duc de la), pair de France, I, 347, 357; II, 130.
- Veaux, général français, II, 101.
- Védel, général français, II, 56.
- Veillon, député de Nice, I, 393.
- Vélasco (don Fernando de), chef de la police de la librairie de Madrid, I, 337.
- Velsberg, lieutenant, II, 323.
- Vénafro, chef de républicains napolitains, I, 502.
- Vénégas (don Fr.-Xavier), colonel, I, 355.
- Vérac, ambassadeur français en Hollande, I, 194.
- Verdier, général français, I, 69; II, 51, 57.
- Verdières, adjudant-général français, I, 59.
- Verdoorer, contre-amiral hollandais, II, 329.
- Vergennes (le comte de), ministre des affaires étrangères, I, 4, 5, 7, 9, 12, 194, 212, 334, 389, 390, 544.
- Vergniaud, député à l'Assemblée législative, I, 30, 32, 38, 40, 43, 394.
- Veihuel, comte de Savennack, amiral, ministre de la marine (Hollande), II, 47, 65, 80, 92, 323, 324, 326, 329, 330.
- Verhuell, vice-amiral, pair de France, II, 137.
- Verità (le comte Auguste), I, 459.
- Verneck, général autrichien, II, 43.
- Verninac, ambassadeur de France à Constantinople, I, 453; II, 515, 517-519, 521.
- Verrière, général français, II, 15.
- Vertiz (don Juan de), gouverneur de Buénos-Ayres, I, 326.
- Vervesse (M.), rédacteur d'une feuille politique, II, 349.
- Vet (Willein), ecclésiastique, II, 353.
- Vial, général français, I, 67; II, 523.
- Vialli (messire Lattenzio), secrétaire de la république de San-Marino, I, 477.
- Vicence (le duc de). *Voyez* Caulincourt.
- Victoire, fille de Claude de Médicis, I, 477.
- Victoire (la princesse), sœur du duc de Saxe-Cobourg, mariée au duc de Kent, II, 258, 298.
- Victoire, fille de la précédente, II, 298.
- Victoire-Amélie-Alexandrine, fille d'Ernest-Constantin, landgrave de Hesse-Philippsthal, II, 396.
- Victoire-Louise-Marie-Thérèse, dite Madame Victoire, tante de Louis XVI, I, 4, 25, 26, 391.
- Victor, comte de Westarp, II, 485.
- Victor, fils de Charles-Auguste, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, II, 397.

- Victor, duc de Bellune, maréchal de France, I, 407, 459; II, 58, 59, 61, 64, 68, 71, 74, 76, 77, 82-85, 120, 157, 170, 220, 233.
- Victor-Amédée II, roi de Sardaigne, I, 388, 397.
- Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, I, 4, 388-393, 395-397, 399-405, 411, 415, 431.
- Victor-Amédée, landgrave de Hesse-Rothenbourg, I, 170, II, 398.
- Victor-Charles-Frédéric, landgrave d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, I, 184.
- Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, I, 184; II, 485, 490, 494.
- Victor-Emmanuel, duc d'Aost, I, 390, 397, 400, 404, 407, 411.
- Victor-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg, I, 184.
- Victor-Frédéric, fils de François-Adolphe, oncle du landgrave d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, II, 485.
- Vieillard, président de la Cour de cassation (France), II, 38.
- Vien, célèbre peintre, II, 5.
- Viennot-Vaublanc, exilé, II, 6. 8. *Voyez* Vaublanc.
- Vignet (le baron de), chargé d'affaires du roi de Sardaigne à La Haye, II, 359.
- Villa-Campa, général espagnol, II, 69.
- Villanova (le comte de), grand-maître de la maison de la reine (Portugal), I, 385.
- Villanueva, chapelain espagnol, I, 371.
- Villarceaux (Roland de), préfet du département des Apenins, II, 42.
- Villaret, évêque de Casal, II, 54, 103.
- Villaret-Joyeuse, amiral français, II, 6, 25, 26, 59.
- Villars, ministre français à Gènes, I, 394, 416.
- Villaumez, contre-amiral français, II, 45, 60.
- Villedieu (M. de), contrôleur-général (France), I, 13.
- Villehurnois (la), commissaire du roi, I, 62.
- Villèle (M. de), ministre des finances (France), II, 127, 130, 137, 150, 156, 164, 167, 168, 171.
- Villéna (le marquis de), général, I, 312.
- Villeneuve, amiral français, I, 512; II, 42, 44, 196.
- Villequier (le duc de), premier gentilhomme de la chambre, II, 17.
- Villetard, secrétaire de la légation française à Venise, I, 70, 462, 464, 466.
- Villette, condamné au bannissement, I, 12.
- Vincent, secrétaire-général du département de la guerre, exécuté le 24 mars 1794 (France), I, 48.
- Vincent (le baron de), aide-de-camp de François II, empereur d'Autriche, I, 454; II, 338, 381.
- Vincent, chef de brigade, Français, II, 5, 6, 24, 25.
- Vincent, colonel au service de l'Angleterre, II, 243.
- Vincent Doz (don), général de brigade, I, 328, 329.
- Vind (Juel), membre du tribunal suprême de Stockholm, I, 534.
- Vins (le général baron de), I, 395-397, 400-402, 416.
- Vioménil (le comte de), général français, I, 3, 45, 515; II, 184.
- Virieu (le bailli de), ministre de l'enfant, duc de Parme, I, 509.
- Virien (de), ex-constituant, I, 21, 45.
- Viry (le comte de), ambassadeur du roi de Sardaigne près la Cour de Versailles, I, 388, 389.
- Visconti, archevêque de Milan, I, 432, 442.
- Visconti, ambassadeur de la république cisalpine à Paris, I, 436, 438, 440, 443.
- Visconti, directeur du Muséum de Rome, I, 484.
- Vitrolles (de), chef de royalistes français, II, 99.
- Vivalda (le marquis de), ambassadeur du roi de Sardaigne près de la Cour de Hollande, I, 136, 400, 408.
- Vivarino (Aloïse), peintre, II, 363.
- Vivès (le marquis de), général, II, 58.
- Vivès (don J. Miguel), maréchal-de-camp, I, 355, 356, 363, 366.
- Vivet, avocat, I, 534.
- Vlaeq (Roemer), vice-amiral hollandais, I, 134.
- Volney, auteur, I, 267, 369; II, 5.
- Vogel (madame), exaltée, II, 502.
- Voltaire (François-Marie Arouet de), auteur, I, 2, 5, 6, 26, 153, 191, 193, 212, 229, 327, 485.
- Vonck, avocat, I, 145-148.
- Voss (mademoiselle de), comtesse d'Ingenheim, I, 195.
- Vouland, membre du comité de sûreté générale, I, 51.
- Voyer d'Argenson (de), membre de la Chambre des députés, II, 130, 158.
- Vrède, membre du Directoire (Hollande), II, 318, 319.
- Vrillière (Phélypeaux, duc de la), dernier des ministres de Louis XV, I, 3-5, 48.

## W

- Wachtmeister (les comtes de), membres du Conseil de régence (Suède), I, 559.
- Wadhah-Al-Ameri, l'un des chambellans de Heschem, dixième khalife d'Espagne, I, 252, 253.
- Wagram (le duc de). *Voyez* Berthier.
- Waïfre (le duc de), I, 225.
- Waithman, alderman, II, 285.
- Wal (don Joseph), ministre espagnol, I, 72.
- Waldbourg (le comte de), membre des États du royaume (Wurtemberg), II, 409.
- Waldbourg-Wollegg-Waldsée (le prince de), domicilié hors la monarchie autrichienne, II, 385.
- Waldbourg-zeil-Traubourg (le prince de), domicilié hors la monarchie autrichienne, II, 385.
- Waldbourg-zeil-Wuizach (le prince de), domicilié hors la monarchie autrichienne, II, 385.
- Waldeck (le prince de), général, I, 141; II, 50, 318.
- Waldeck de Pyrmont (le prince de), l'un des princes médiatisés, II, 410.
- Waldeinar II, roi de Danemarck, II, 461.
- Waldemar III, roi de Danemarck, II, 453, 454.
- Waldemar, archevêque de Hambourg, II, 460.
- Walid I, khalife, II, 219, 221.
- Walid, général maure, I, 258.
- Walid ben-Abdel-hamid ben-Ganem, amiral, I, 239, 240.
- Walken, conseiller aulique (Autriche), II, 381.
- Wallace, chef d'escadre anglaise, I, 87.
- Wallace (M.), membre du Parlement (Angleterre), II, 280.
- Wallendorff, gouverneur de Bergen, II, 457.
- Wallenstein, compagnon du comte de Tilly, II, 466.
- Wallis, navigateur, I, 78.
- Wallis, général en chef de l'armée autrichienne en Piémont, I, 397-400.
- Walmoden, général en chef de l'armée anglaise dans les Provinces-Unies, I, 117; II, 34. *Voyez* Valmoden.
- Walmoden (le comte), Autrichien, II, 114.
- Walter-Scott (sir), auteur, II, 302.
- Wander-Goes (M.), ministre des relations extérieures (Hollande), II, 328.
- Warbnton, évêque de Gloucester, I, 75.
- Wardle (M.), colonel de milice anglaise, II, 218, 219.
- Waren (John), commodore anglais, I, 54, 55, 374; II, 21, 179, 203, 238, 242, 243.
- Washington (Georges), fondateur de la liberté américaine, I, 6, 9, 84-87, 92, 94; II, 8.
- Wassenaer, ministre hollandais, I, 157.
- Wathek, frère du roi maure de Marcie, I, 296.
- Wathiez, chef de brigade, II, 16, 59.
- Watkins, auteur, I, 173, 174.
- Watrin, général français, II, 4, 12, 13, 24.
- Watson, chef des radicaux (Angleterre), II, 258, 261.
- Watteville (Emar de), avoyer de Berne, II, 519.
- Watteville (Emmanuel de), membre du gouvernement suisse, II, 519, 525.
- Watteville de Belp, conseiller d'État du canton de Berne, I, 212.
- Weber, capitaine de génie, II, 323.
- Weiller, homme de lettres, II, 421.
- Weimar, écrivain distingué, I, 178.
- Weimar (le duc de), commandant en chef l'armée saxonne, II, 435.
- Weishaupt, fondateur de l'ordre des Illuminés, I, 176.
- Weiss, chef de l'armée bernoise, I, 64, 203, 204.

- Weissmann, général au service de Russie, I, 515, 516, 518.
- Welker, professeur de droit, II, 507.
- Welker, professeur de physiologie à l'Université de Bonn, II, 507.
- Wellesley (sir Arthur). *Voyez* Wellington (lord).
- Wellesley (le marquis de), gouverneur-général dans l'Inde, II, 189, 207, 216.
- Wellesley (sir Henry), ambassadeur d'Angleterre à Vienne, II, 384.
- Wellesley-Poole, membre de la Chambre des communes, II, 193, 229.
- Wellington (lord), général en chef de l'armée anglaise en France, II, 57, 61, 63, 67-69, 71, 72, 78, 79, 82, 84, 86-88, 91, 94, 109, 113-116, 130-132, 138, 165-167, 189, 194, 197, 207, 216, 220, 221, 223, 226, 231-239, 241, 244, 248-251, 254, 258, 266, 272-277, 282, 293, 295, 310-314, 336, 337, 338, 343, 345, 349, 377, 380, 384, 483, 504.
- Wenceslas, empereur d'Occident, II, 475.
- Wenzel, aubergiste de Cassel, II, 392.
- Verhuel. *Voyez* Verhuel.
- Wessenberg, évêque de Constance, II, 389, 390.
- West-Barendrecht (M. Van), membre du Corps législatif (Hollande), II, 327.
- Westermann, commandant les insurgés à l'attaque du château des Tuileries, I, 35, 47, 48.
- Western (M.), membre de la Chambre des communes, II, 267, 313.
- Westmoreland (le comte de), garde du sceau privé (Angleterre), I, 123; II, 191, 206, 273, 311.
- Wetherell (sir Charles), procureur-général (Angleterre), II, 295.
- Wette (M. de), professeur à l'université de Berlin, II, 480, 508.
- Weymouth (le vicomte), secrétaire d'État (Angleterre), I, 79, 80, 84.
- Whitbread, membre du Parlement d'Angleterre, II, 195, 200, 224, 229, 232.
- Whitlocke, général anglais, II, 212, 215.
- Whitmore (M.), membre de la Chambre des communes, II, 284, 303, 304.
- Whitworth (lord), envoyé d'Angleterre à Copenhague, I, 128, 543; II, 184-187.
- Wicheroux, général napolitain, I, 497.
- Wickham, ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Suisse, I, 123, 204.
- Wieland, savant, I, 178; II, 443.
- Wilberforce, membre de la Chambre des communes, I, 104, 106, 108, 113, 123, 125; II, 191, 224, 234, 255, 257, 266, 276, 277, 283, 291.
- Wilbeking (M. de), ingénieur, II, 419, 420.
- Wildrick, membre du Directoire hollandais, II, 318.
- Wilhelmine, fille de Constantin, landgrave de Hesse-Rhinfels, I, 170.
- Wilhelmine de Hesse-Darmstadt. *Voyez* Alexiewna (Natalie).
- Wilhelmine-Caroline, fille de Guillaume IV, stathouder de Hollande, mariée à Charles-Christian, prince de Nassau-Weilbourg, I, 131; II, 495.
- Wilhelmine-Caroline de Danemarck, mariée à Guillaume IX, landgrave de Hesse-Cassel, I, 168.
- Wilhelmine-Charlotte, fille de Lebrecht, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, I, 169.
- Wilhelmine-Charlotte de Brandebourg-Anspach, épouse de Georges II, roi de la Grande-Bretagne, II, 495.
- Wilhelmine-Frédérique de Wurtemberg, mariée à Craffton-Ernest, prince d'Oettingen-Wallerstein, I, 172.
- Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise, fille de Guillaume-Frédéric-Charles de Nassau-Dietz, II, 495.
- Wilhelmine-Frédérique-Louise de Prusse, mariée à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, I, 199; II, 54.
- Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne, fille du grand-duc de Luxembourg, II, 495.
- Wilhelmine-Hedwige, fille de Philippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, I, 169.
- Wilhelmine-Henriette, princesse de Nassau-Saarbruck, épouse de Louis-Armand de Seiglières, II, 494.
- Wilhelmine-Louise, née duchesse de Saxe-Meinungen, épouse du landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, I, 169; II, 397.
- Wilhelmine-Louise d'Anhalt-Bernbourg, mariée à Frédéric-Guillaume-Louis de Prusse, I, 198; II, 484, 513.
- Wilhelmine-Louise de Bade, mariée à Louis, grand-duc héréditaire de Hesse-Darmstadt, I, 167; II, 401.
- Wilhelmine-Louise de Nassau-Weilbourg, épouse d'Henri XIII, prince de Reuss-Greiz, II, 494.
- Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, fille du prince royal des Pays-Bas, II, 495.
- Wilken, professeur bibliothécaire, II, 508.
- Wilkes, membre de la Chambre des communes, I, 75, 79, 80, 83, 96.
- Wilkinson, général américain, II, 247.
- Willauvez, amiral américain, II, 203.
- Willi (Jean-Jacques), cordonnier de Ilorguen, II, 523.
- William-Richardson-David, ministre des États-Unis à Paris, II, 14.
- Williams (M.), défenseur de la reine d'Angleterre, II, 268, 283, 294.
- William-Van-Murray, ministre des États-Unis en France, II, 14.
- Willis, médecin du roi d'Angleterre, I, 106, 385.
- Willot, général épblcain, I, 351, 364.
- Wilson, général anglais, II, 226.
- Wilson (sir Robert), membre du Parlement (Angleterre), II, 265, 277, 281, 283, 284, 285, 288, 294, 303, 308.
- Wimplen (le général), ex-député à l'Assemblée constituante, I, 38, 43.
- Winchelsea (le comte de), président du Conseil des ministres (Angleterre), I, 177; II, 228.
- Winchester, général américain, II, 243.
- Winckam (M.), ministre d'Angleterre en Suisse, II, 8.
- Windham (M.), ministre de la guerre (Angleterre), I, 114, 115; II, 175, 183, 190, 198, 199, 213, 223-225.
- Windischgraetz (le prince de), domicilié dans la monarchie autrichienne, II, 385.
- Windischgraetz (le comte de), envoyé par l'empereur Léopold à Hambourg pour y pacifier la ville, II, 467.
- Winkelmann, savant, I, 180, 183.
- Winne (M.), membre du Parlement (Angleterre), II, 255.
- Winter, comte de Huesen, amiral hollandais, II, 316, 317, 321-324, 326, 328, 329.
- Winter (M.), député (duché de Bade), II, 390.
- Winthuyzen (don Fr.-Xav. de), commandant en chef les pilotes de la marine (Espagne), I, 347, 348.
- Winzingerode (le comte de), ministre de Wurtemberg au congrès de Vienne, II, 405, 408.
- Winzingerode, général au service de Russie, II, 80, 83-85, 87, 333, 334.
- Witkind, célèbre chef de Saxons, II, 438.
- Witza, roi wisigoth, I, 218, 219, 222.
- Witt (don Carlos de), colonel, I, 353.
- Wittgenstein (le général prince de Sayn), II, 72-74, 77, 81, 88, 506, 508, 511.
- Wittorff (le gentilhomme de), gouverneur de Charles-Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, I, 180.
- Wlousel, membre de la commission d'enquête de Maïence, II, 480.
- Woelfel, maréchal-des-logis des carabiniers de Monsieur, II, 162.
- Wœllner, ancien prédicateur, I, 195.
- Woldemar (le comte de), II, 467.
- Wolf, bourgeois de Naumbourg, II, 362.
- Wolf-Tone, Irlandais-uni, I, 117.
- Wolf-Tone (Théobalde), l'un des chefs des Irlandais-Unis, I, 125.
- Wolonski (le prince), représentant de Russie au congrès de Laybach, II, 581.
- Wolrad-Georges-Charles, fils de Georges, prince de Waldeck, II, 404.
- Wolsley (sir Charles), représentant de la ville de Birmingham au Parlement (Angleterre), II, 261.
- Wonsbold (M. de), doyen des chapitres de Worms et de Maïence, II, 374.
- Wood, colonel, I, 79.
- Wood (M.), membre du Parlement (Angleterre), II, 234.
- Wood, alderman, II, 266, 267.
- Woodfall, libraire, I, 80.
- Woodington, lieutenant-colonel, II, 189.
- Worcester (l'évêque de), II, 269.

- Woronsof (le comte de), ambassadeur de Russie auprès des États-Généraux de Hollande, I, 134.  
 Woronsof, général russe, II, 85.  
 Worsley (le chevalier), ministre d'Angleterre à Venise, I, 464.  
 Wordley (M. Stuart), membre du Parlement (Angleterre), II, 235, 236.  
 Woute (M.), conseiller d'État (Hollande), II, 329.  
 Wraxall, historien anglais, I, 189.  
 Wrède (le maréchal prince de), II, 60, 80, 81, 83, 374, 419, 422, 424, 427, 429, 431.  
 Wuckassowich, général au service de l'Autriche, II, 18.

## X

- Xavier (le prince), régent du duché de Saxe, I, 177.  
 Ximènes (don François), archevêque de Tolède, I, 346.

## Y

- Yacoub Aboul-Cosa, frère d'Abou Mohammed Abdallah, roi de Cordoue, I, 241.  
 Yacoub Abou Kosa, amiral maure, I, 238, 241.  
 Yacoub Al-Mansour Bifadl-Allah, roi de Maroc, I, 284-287.  
 Yacowleste, ministre de Russie près le roi de Wurtemberg, II, 407.  
 Yaghmourasan ben-Zeyan, roi de Tlemesen, I, 293.  
 Yahia, fils d'Ally, roi de Cordoue, I, 255-257, 261, 264.  
 Yahia I, roi de Tolède, I, 258-261, 265, 266, 271.  
 Yahia II, roi de Tolède, I, 260-262, 266, 270-273.  
 Yahia, roi de Badajoz, I, 270.  
 Yahia, roi de Saragoce, I, 273.  
 Yahia, neveu du roi de Maroc, I, 289.  
 Yahia, fils du wali d'Algérie, I, 315-317.  
 Yahia ben-Aly, général maure, I, 282.  
 Yahia ben-Edris, roi de Fez, I, 245.  
 Yahia ben-Hakem, bon marin et excellent poète, I, 236.  
 Yahia ben-Isnak de Majorque (l'al-moravide), séditieux, I, 286.  
 Yahia ben-Salema, dixième émir d'Espagne, I, 323.  
 Yaïsch Al-Hadjî, célèbre architecte maure, I, 283.  
 Yarmouth (lord), envoyé d'Angleterre en France, II, 202.  
 Yeo (James-Lucas), capitaine de vaisseau, II, 58.  
 Yeo (sir James), amiral anglais, II, 243, 248.  
 Yéregui (don Jos.), membre du tribunal de l'Inquisition, I, 371.  
 Yezid, fils de Motamed, roi de Séville, I, 267.  
 Yezid ben-Abou-Moslem, wali d'Afrique, I, 222.  
 Yolande, reine de Castille, I, 296, 297.  
 Yorck (le duc d'), frère de Georges III, roi d'Angleterre, I, 79.  
 Yorck (M.), membre de la Chambre des communes, II, 175, 188.  
 Yorck, général prussien, II, 75, 76, 79, 81, 85, 87, 502, 504, 505.
- Yorck (la duchesse d'). Voyez Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine.  
 Yorck (Charles), garde-des-sceaux, I, 80.  
 Yorck (Henri-Benoît-Stuart, cardinal d'), I, 469; II, 213.  
 Yorck (Frédéric, duc d'), I, 41, 44, 49, 68, 75, 79, 80, 108, 112, 115, 123, 126, 150, 161, 198; II, 22, 188, 189, 218-220, 231, 232, 235, 258, 259, 262, 270, 296, 297, 298, 310, 321.  
 Yorck (l'archevêque d'), I, 90; II, 269.  
 Yorck (le général), ambassadeur d'Angleterre à La Haye, I, 71.  
 Youan (M.), imprimeur, II, 348.  
 Young-Stilling, auteur, II, 407.  
 Yousof I, roi de Grenade, I, 302-305, 307.  
 Yousof II, roi de Grenade, I, 306, 307.  
 Yousof III, roi de Grenade, I, 307, 308.  
 Yousof IV, roi de Grenade, I, 309, 310.  
 Yousof II, roi de Maroc, I, 288, 289.  
 Yousof III, roi de Maroc, I, 297-299.  
 Yousof I, roi de Saragoce, I, 273.  
 Yousof, fils d'Amrou, wali de Tolède, I, 234.  
 Yousof, fils du roi de Grenade, I, 296.  
 Yousof Al-Moutemin, roi de Saragoce, I, 273.  
 Yousof ben-Abdel-Rahman Al-Fehri, vingt-unième et dernier émir ou gouverneur arabe d'Espagne, au nom des khalifes d'Orient, I, 228-230, 232.  
 Yousof ben-Seradj, cadhi de Grenade, I, 309, 310.  
 Yousof ben-Taschlyn, prince d'Afrique, I, 309, 310.  
 Ypsilanti (le prince), II, 383.  
 Yraham-Moore, capitaine anglais, II, 193.  
 Yriarte (M. d'), ministre plénipotentiaire d'Espagne à Bâle, I, 55.  
 Yung (le docteur), professeur de chimie, II, 508.

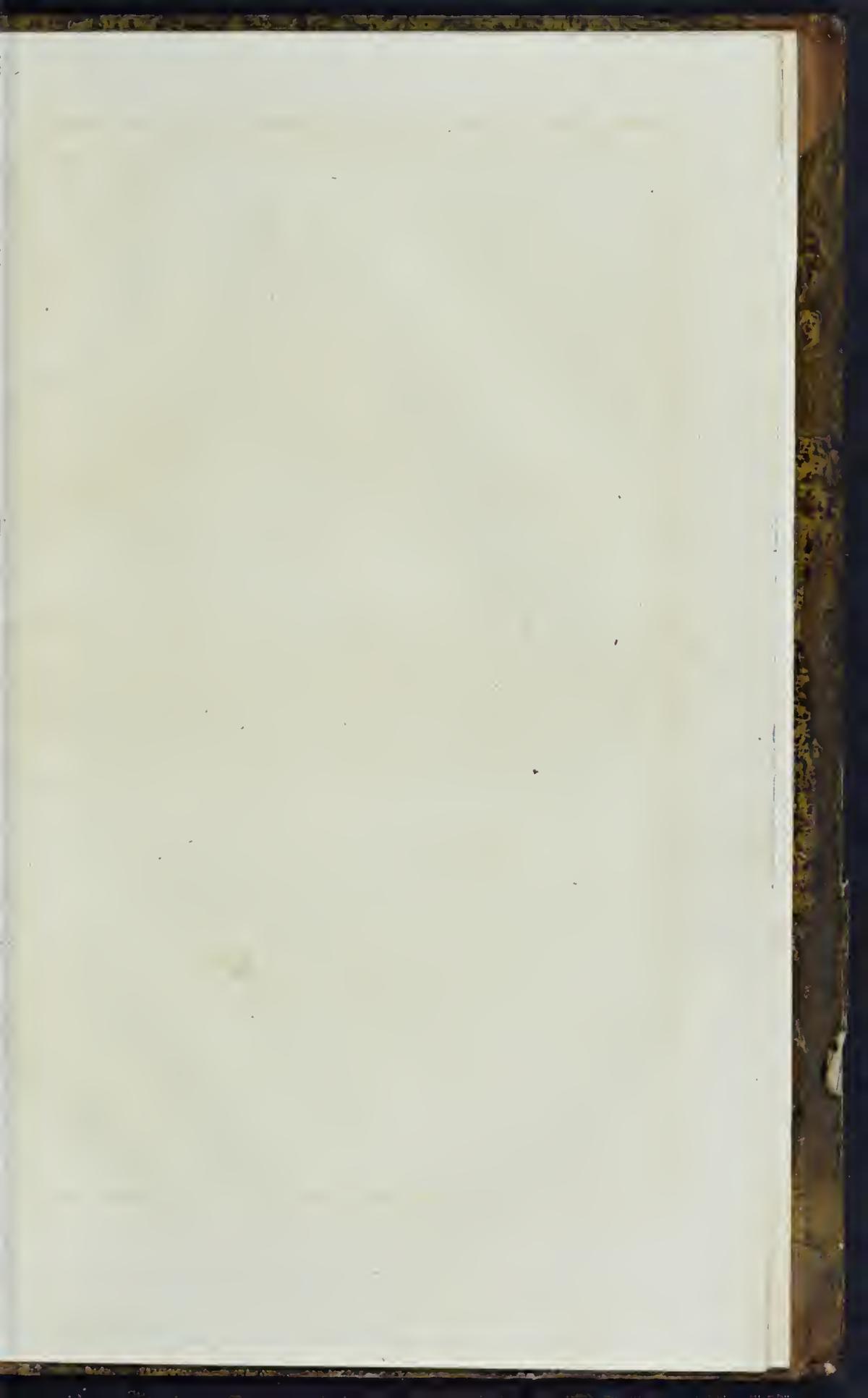
## Z

- Zagout ben-Mohammed, gouverneur de Malaga, I, 263, 264.  
 Zahdè (Monschin), gouverneur de la Morée, I, 516.  
 Zahor, officier maure, I, 253.  
 Zaïd ben-Kesadi, général maure, I, 219.  
 Zaïd ben-Roustem, général maure, I, 239.  
 Zaïde, fille du roi de Séville, mariée à Alfonso VI, roi de Léon et de Castille, I, 266.  
 Zaloutski, évêque de Kiev, I, 514.  
 Zamoïski, écrivain polonais, I, 488.  
 Zastrow, ministre d'État (Prusse), II, 430, 510.  
 Zawy, gouverneur de Grenade, I, 255.  
 Zawy Al-Mansour, roi de Grenade et de Jaen, I, 255.  
 Zea (M.), agent de la Colombie en Angleterre, II, 277.  
 Zedlitz, ministre prussien, I, 192.  
 Zeïd Al-Lakmi, fakih, I, 236.  
 Zeïchmester, général autrichien, II, 84.  
 Zeïd ben-Cacem, wali des frontières de Galice, I, 238, 239.
- Zeir ben-Abou-Bekr, gouverneur de l'Espagne occidentale, I, 276.  
 Zeïri, père de Balkin, I, 249.  
 Zeïri ben-Atlia, cheikh des Zenètes, I, 250.  
 Zell (le duc de), II, 469, 470.  
 Zeller (M.), professeur, II, 406.  
 Zémân-chah, roi de Caboul, I, 125, 126.  
 Zentner, directeur du ministère de l'intérieur (Bavière), II, 427.  
 Zepplin, gentilhomme mecklenbourgeois, ministre de Frédéric-le-Grand, I, 174.  
 Zeyad ben-Zeïd, conspirateur, I, 224.  
 Ziegler, bourgmestre de Mulhausen, I, 217.  
 Ziethen (le général baron), II, 109, 336, 402.  
 Zimmermann, médecin de Frédéric II, roi de Prusse, I, 193.  
 Zimmermann, député de Brouck, I, 209; II, 514.  
 Zohair, roi de Murcie, I, 260.  
 Zohair Al-Seclaby, roi d'Algérie, I, 268, 269, 271.

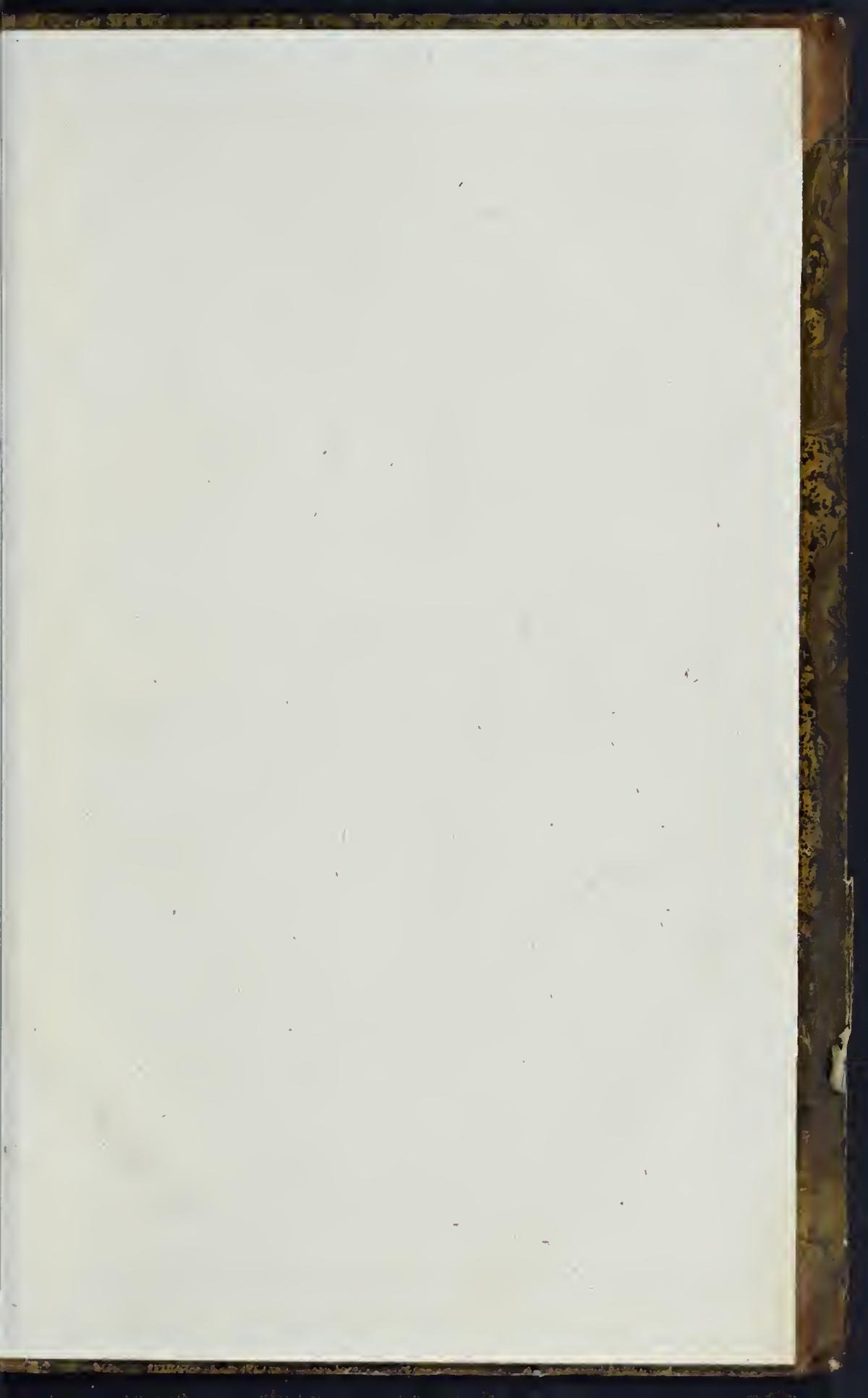
## TABLE GÉNÉRALE DES NOMS PROPRES.

|                                                             |                                                  |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Zoher, philosophe maure, I, 286.                            | Zoubow (Valérien), général russe, I, 525, 526.   |
| Zoraya (la sultane), épouse du roi de Grenade, I, 313, 314. | Zoutman, amiral hollandais, I, 93, 137; II, 342. |
| Zorzi, marchand de liqueurs à Venise, I, 462, 463, 465.     | Zschocke, auteur, II, 516.                       |
| Zoubow (Platon), général russe, I, 526.                     | Zuingle, ministre protestant, I, 201.            |
|                                                             | Zwinger, ministre protestant, I, 217.            |

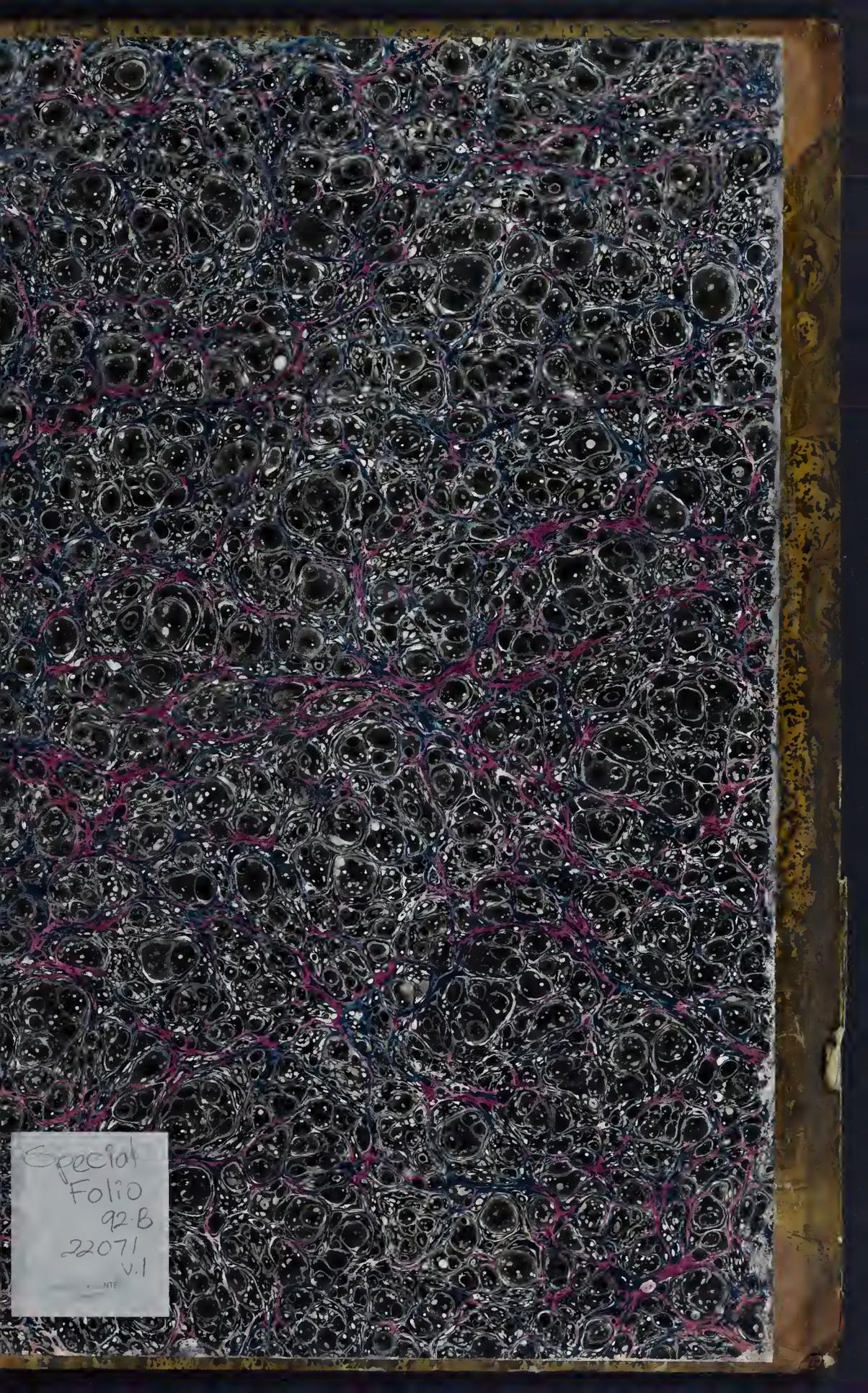
FIN DE LA TABLE DES NOMS PROPRES DES DEUX PREMIERS VOLUMES DE LA TROISIÈME PARTIE.











Special  
Folio  
92-B  
22071  
v.1  
NTE

